This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 70.35

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

FRANCIS B. HAYES
(Class of 1839).

MAY 25 1889

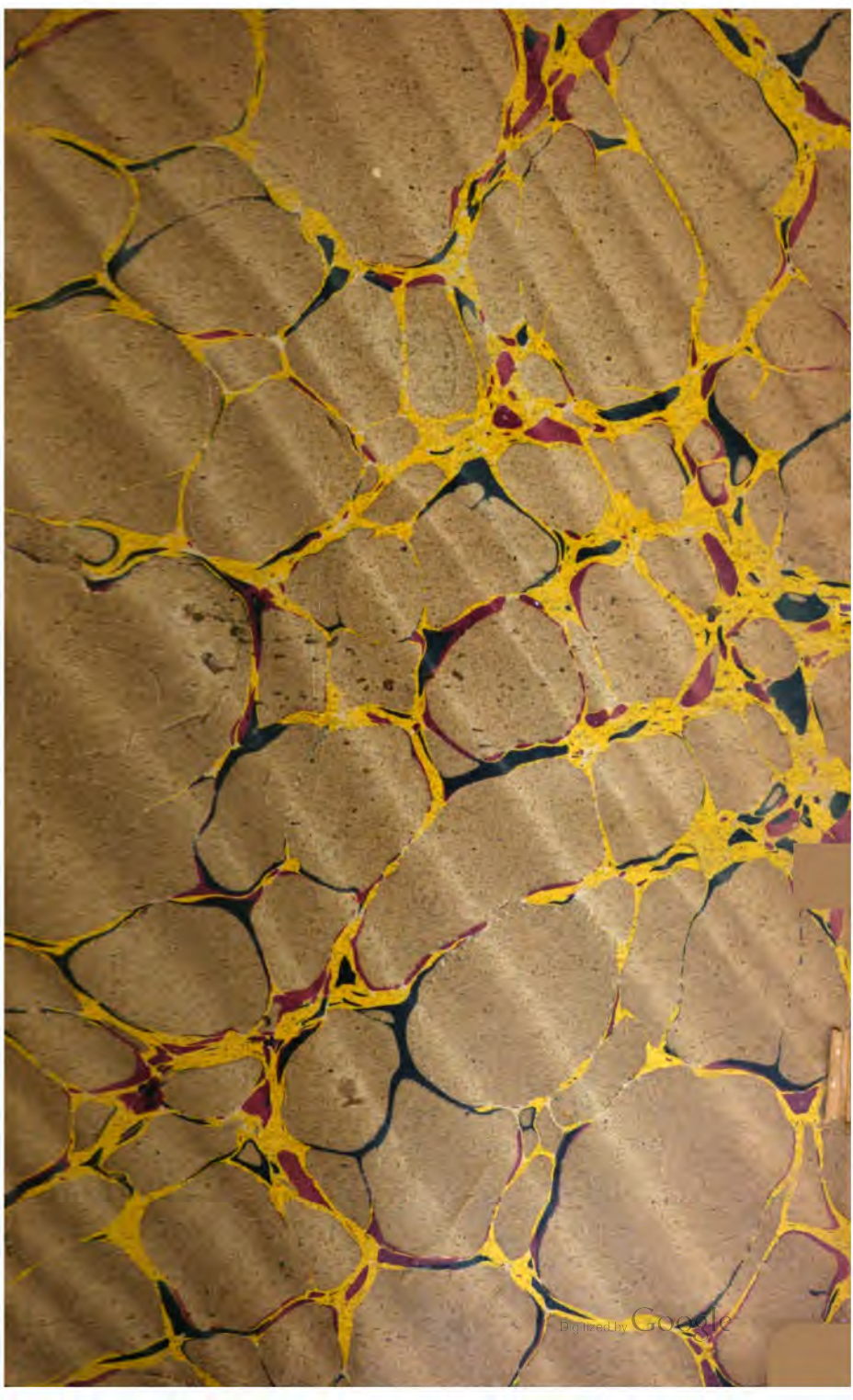
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

XIIe SÉRIE.

DEUXIÈME SEMESTRE DE 1885,

CONTENANT

LES DÉCRETS D'INTÉRÊT LOCAL OU PARTICULIER

DEPUIS LE 1er JUILLET 1885 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

TOME XXXI.

N°s 1689 à 1741.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXVI.

Digitized by Google

~~Fr. Hist. 11~~
Fr 70.35

HARVARD COLLEGE
MAY 25 1889
LIBRARY.

Hayes fund.

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES DÉCRETS

CONTENUS DANS LE TOME XXXI DE LA XIIe SÉRIE

DU BULLETIN DES LOIS.

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
	ACTES ANTÉRIEURS AU 2e SEMESTRE DE 1885.		
14 Juill. 1865.	DÉCRET qui autorise le sieur *Polocki* à établir son domicile en France	1740	1474
25 Juill. 1872.	DÉCRET qui autorise le sieur *Freund* à établir son domicile en France	1722	1026
17 Novembre.	DÉCRET qui autorise le sieur *Deweer* à établir son domicile en France	1733	1273
18 Juill. 1877.	DÉCRET qui autorise le sieur *Monier* à établir son domicile en France	1718	958
20 Avril 1878.	DÉCRET qui autorise le sieur *Friedrich* à établir son domicile en France	1705	482
21 Mai.	DÉCRET qui autorise le sieur *Ludwig* à établir son domicile en France	1721	1026
6 Déc. 1879.	DÉCRET qui autorise le sieur *Hubert* à établir son domicile en France	*Ibid.*	1027
12 Mai 1880.	DÉCRET qui réintègre dans la qualité de Français le sieur *Baur*	*Ibid.*	*Ibid.*
28 Sept. 1881.	DÉCRET qui autorise le sieur *Berger* à établir son domicile en France	*Ibid.*	*Ibid.*
17 Octobre.	DÉCRET qui autorise le sieur *Botta* à établir son domicile en France	1718	958
15 Juill. 1882.	DÉCRET qui réintègre dans la qualité de Français le sieur *Schwartz*	1695	208
26 Août.	DÉCRET qui autorise le sieur *Jannon* à établir son domicile en France	1728	1146
17 Septembre	DÉCRET qui autorise le sieur *Calcina* à établir son domicile en France	*Ibid.*	*Ibid.*
7 Octobre.	DÉCRET qui autorise le sieur *Di Giovanni* à établir son domicile en France	1740	1474
15 Novembre.	DÉCRET qui autorise le sieur *Beck* à établir son domicile en France	*Ibid.*	*Ibid.*
17 Janv. 1883.	DÉCRET qui autorise le sieur *Junghanss* à établir son domicile en France	1739	1439
29 Oct. 1884.	DÉCRET qui soumet au régime du taillis les bois communaux y désignés de divers départements	1700	343
4 Novembre.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt sectionale de Grand-Combe et du Mont (Doubs)	1692	76
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt communale de Saint-Hippolyte (Doubs)	*Ibid.*	77
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt sectionale de Villedieu-lez-Rochejean (Doubs)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui soumet au régime du taillis les bois communaux y désignés des départements de la Haute-Savoie et du Jura	*Ibid.*	78
Idem.	DÉCRETS relatifs à l'aménagement des forêts communales d'Entre-deux-Monts et de Soyria (Jura)	*Ibid.*	79
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt domaniale de Guérigny (Nièvre)	*Ibid.*	*Ibid.*

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
14 Nov. 1884.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt communale de Marizy (Saône-et-Loire).....	1692	80
17.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt domaniale de Floranges (Morbihan).....	1691	50
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt communale de Golomieu (Ain).....	*Ibid.*	*Ibid.*
19.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de Vaucluse.....	1700	344
21.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois communaux de Fonties-Lacombe (Aude)....	1691	50
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt communale de Châtillon-sous-Maiche (Doubs).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe d'ensemencement à asseoir dans la forêt domaniale de Chaux (Jura).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt sectionale de Bissia (Jura).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt sectionale de Boissia (Jura).....	*Ibid.*	51
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans les bois communaux d'Aubazine et d'Auriac (Corrèze).....	1710	798
24.	DÉCRET qui approuve les nouveaux statuts de la Société française de tempérance.....	1734	1282
25.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt communale de Béliet (Gironde).....	1691	51
27.	DÉCRET qui autorise une coupe d'extraction de feuillus dans la forêt de Trémouille (Cantal).....	*Ibid.*	52
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt domaniale de Moladier (Allier).....	1696	246
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt domaniale de Rouvray (Seine-Inférieure).....	*Ibid.*	246
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Nièvre.....	1710	799
1er Décembre.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt communale de Sainte-Croix (Ariège).....	1696	246
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt sectionale de Chirac (Lozère).....	*Ibid.*	*Ibid.*
3.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt domaniale de Lit-et-Mix (Landes).....	*Ibid.*	*Ibid.*
6.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt domaniale de Pommiers (Aveyron).....	*Ibid.*	247
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe définitive à asseoir dans la réserve de la forêt communale de Saint-Aubin (Gironde).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans la forêt appartenant aux hospices d'Arras.....	*Ibid.*	*Ibid.*
11.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt domaniale de Risol (Doubs).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui soumet au régime forestier des terrains boisés appartenant à la commune de la Panouse.....	*Ibid.*	248
17.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale de Pouilly-Français (Doubs).....	1697	272
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Côte-d'Or.....	1698	293
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Marne.....	1699	318
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Savoie.....	*Ibid.*	319
23.	DÉCRETS relatifs à des coupes extraordinaires à asseoir dans les forêts communales de Mennet-Planches et d'Agnielles-en-Beauchêne (Hautes-Alpes).....	1697	273

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
23 Déc. 1884.	DÉCRETS relatifs à l'aménagement des forêts communales de la Chapelle, Pexonne, Pierre-Percée et Thiaville (Meurthe-et-Moselle)	1697	274
Idem.	DÉCRET relatif à diverses coupes à asseoir dans les bois de la commune de Labruguière (Tarn)	*Ibid.*	275
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt communale de la Bresse (Vosges)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale de Breil (Alpes-Maritimes)	1701	386
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale de Girancourt (Vosges)	*Ibid.*	387
Idem.	DÉCRET qui autorise la vente d'une coupe extraordinaire d'arbres dépérissants dans la forêt domaniale de Vallemala (Corse)	1703	418
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt communale de Saint-Auban (Alpes-Maritimes)	1705	483
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale de la Grande-Fosse (Vosges)	*Ibid.*	484
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement réglé par le décret du 27 août 1864	1707	538
Idem.	DÉCRET qui soumet au régime forestier deux parcelles de terrain appartenant à la commune de Gigors (Basses-Alpes)	*Ibid.*	539
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt domaniale de Saint-Lary (Ariège)	1708	560
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale de Hèches (Hautes-Pyrénées)	*Ibid.*	562
26.	DÉCRET qui soumet au régime du taillis les bois communaux y désignés de divers départements	1703	419
5 Janv. 1885.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois de la commune de Saleignes (Charente-Inférieure)	1708	562
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Haute-Saône	1711	810
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Haute-Saône	1712	857
8.	DÉCRETS portant nominations de chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère du commerce)	1720	986
13.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans la forêt domaniale de Ligny	1708	562
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt domaniale de Tronçais (Allier)	*Ibid.*	563
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale de Valdebloré (Alpes-Maritimes)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département du Cher.	1716	923
15.	DÉCRET qui reconnaît la Société d'agriculture de la Gironde comme établissement d'utilité publique	1698	277
Idem.	DÉCRET portant que le bois dit *de Portefaix*, appartenant à la commune d'Allemagne (Basses-Alpes), est soumis au régime forestier	1709	575
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans les bois communaux d'Arnac et de Laguiole (Aveyron)	1716	923
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département des Basses-Pyrénées	*Ibid.*	924
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département des Hautes-Alpes	1717	937
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de l'Ardèche	1718	958

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
17 Janv. 1885.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois communaux de Trélon (Nord).....	1709	576
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département des Bouches-du-Rhône.....	1717	938
26.	DÉCRET relatif à une coupe d'extraction à asseoir dans les bois communaux de Montastruc (Hautes-Pyrénées)...	1712	858
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt domaniale de Parroy (Meurthe-et-Moselle).....	1715	900
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de l'Allier	1717	938
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département des Landes.....	*Ibid.*	939
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Meuse.....	1718	969
Idem.	DÉCRET qui reconnaît comme établissement d'utilité publique la caisse de retraites des commis d'agents de change.....	1734	1284
Idem.	DÉCRET qui approuve les modifications apportées aux statuts de l'Association amicale des employés de l'administration centrale des finances.....	*Ibid.*	1288
30.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois communaux de Baume (Jura).....	1713	883
4 Février.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Godchaux* (Ministère du commerce)	1720	987
5.	DÉCRET portant approbation de pensions allouées sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	1710	577
10.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département du Doubs	1715	902
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de l'Hérault.....	*Ibid.*	907
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes d'extraction à asseoir dans les bois sectionaux de Lajo (Lozère).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Haute-Saône.....	1718	961
16.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale de Vieux-Boucau (Landes).....	1717	939
20.	DÉCRET relatif à l'aménagement d'une forêt.....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à faire asseoir dans les bois communaux de Breil (Alpes-Maritimes).	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département du Gard.	1718	963
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à faire asseoir dans le bois communal de Caloire (Loire).....	1720	991
24.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de l'Aisne	1719	967
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt domaniale de Noiregoutte et Vagney (Vosges).....	*Ibid.*	968
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes de bois à faire asseoir dans divers bois communaux ou d'établissements publics du département de l'Aube.....	1721	999
26.	DÉCRET autorisant les travaux mis en charge par les agents forestiers dans les bois appartenant à diverses communes du département des Hautes-Pyrénées.....	1719	968
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à faire asseoir dans les bois communaux de Sainte-Marie (Hautes-Alpes).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département des Landes.....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à faire asseoir dans le bois communal d'Hannonville (Meuse).....	*Ibid.*	969

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
26 Fév. 1885.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Nièvre	1719	969
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département du Haut-Rhin	*Ibid.*	970
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt sectionale du Ban-de-Vaudicourt, commune de Fontenay (Vosges)	*Ibid.*	971
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux ou d'établissement public du département des Ardennes	1721	1000
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale de Ristolas (Hautes-Alpes)	*Ibid.*	1001
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt communale de Rupt-sur-Moselle (Vosges)	1722	1027
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département du Var	1723	1060
27.	DÉCRET qui reconnaît comme établissement d'utilité publique l'association dite *Asile agricole de Vallon* (Ardèche)	1734	1290
1 Mars 1885.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois de la commune de Francheval (Ardennes)	1722	1027
5.	DÉCRET concernan l'aménagement de la forêt domaniale de la Manise (Ardennes)	*Ibid.*	1028
6.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois de la commune de Miramont (Haute-Garonne).	1723	1061
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois du bureau de bienfaisance de Servières (Lozère)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois de la commune de Brussey (Haute-Saône)	*Ibid.*	*Ibid.*
11.	DÉCRET relatif à une coupe d'extraction à asseoir dans les bois de la commune de Saint-François-de-Sales (Savoie)	*Ibid.*	*Ibid.*
14.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale du Puid (Vosges)	*Ibid.*	*Ibid.*
16.	DÉCRETS qui nomment chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Trébucien* et M. *Chauchard*	1720	987
20.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux ou d'établissements publics du département des Vosges	1721	1002
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt domaniale de Clairvaux (Aube)	1723	1062
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois communaux de Koléah (Algérie)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de l'Yonne	*Ibid.*	1063
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département des Basses-Alpes	1725	1088
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Haute-Loire	*Ibid.*	1089
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois communaux de la Montjoie (Lot-et-Garonne)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt domaniale d'Hérival (Vosges)	1726	1108
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt domaniale du Temple	1727	1132
25.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans la réserve des bois appartenant à la commune de Gurgy-le-Château	*Ibid.*	1134

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
5 Mars 1885.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département du Gers	1727	1134
28.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département des Hautes-Pyrénées	1725	1090
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans les bois communaux de Damemarie et de Pierrefontaine (Doubs)	1727	1134
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt domaniale de la Grande-Vanne (Meuse)	1728	1146
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois de la commune de Goudargues (Gard)	*Ibid.*	*Ibid.*
31.	DÉCRET qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Grenier* et M. *Paulet* (Ministère du commerce)	1720	987
Avril 1885.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt appartenant aux hospices de Saint-Chamond (Loire)	1728	1146
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois indivis appartenant à diverses communes du département des Hautes-Pyrénées	*Ibid.*	1147
17.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de Meurthe-et-Moselle	1726	1110
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département des Pyrénées-Orientales	1728	1147
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans la forêt domaniale de Haye	1729	1178
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale de Teniet-el-Had (Alger)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui soumet au régime forestier des terrains appartenant aux communes de Cognocoli-Monticchi et d'Albitreccia (Corse)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans les bois communaux de Félon et de Giromagny (Haut-Rhin)	*Ibid.*	1179
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans les bois communaux d'Escoussens, Gijounet, Cambounes et Labruguière (Tarn)	*Ibid.*	*Ibid.*
20.	DÉCRET portant concession de quarante-huit pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1700	321
28.	DÉCRET portant concession de vingt-huit pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	*Ibid.*	326
Idem.	DÉCRET portant concession de quatre-vingt-deux pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	*Ibid.*	330
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois appartenant aux communes de Fréteval et de Saint-Hilaire-la-Gravelle (Loir-et-Cher)	1729	1180
29.	DÉCRET relatif à une coupe définitive à asseoir dans les forêts domaniales de Banney et de Saint-Antoine (Haute-Saône)	*Ibid.*	1179
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois communaux de Pierrefeu (Var)	*Ibid.*	1180
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département du Jura	1731	1188
Idem.	DÉCRET concernant des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Haute-Garonne	1732	1263
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Haute-Saône	*Ibid.*	1264

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMEROS des Bulletins.	PAGES.
29 Avril 1835.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Haute-Savoie	1733	1278
4 Mai.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt domaniale de Champinoux (Meurthe-et-Moselle)	1731	1236
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de Saône-et-Loire	1733	1279
Idem.	DÉCRETS relatifs à l'aménagement des forêts domaniales de Gobessart, Grois-Bois, Lachalade, Haudronville, Saint-Benoît (Meuse)	1735	1337
Idem.	DÉCRET relatif à l'aménagement de la forêt domaniale de Planoise (Saône-et-Loire)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Drôme	*Ibid.*	1338
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux et d'établissements publics du département de la Savoie	*Ibid.*	1339
9.	DÉCRET qui approuve quatre liquidations de pensions civiles (Ministère de l'intérieur)	1691	29
Idem.	DÉCRET portant concession de trente-trois pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1700	338
Idem.	DÉCRET qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Ribaut* et M. *Le Cœur* (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1708	418
12.	DÉCRETS relatifs à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans les bois de la commune de Pisy et dans la forêt communale de Sainte-Vertu (Yonne)	1736	1340
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Haute-Marne	*Ibid.*	1341
Idem.	DÉCRETS relatifs à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux des départements de l'Aube et de Meurthe-et-Moselle	1736	1358
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de la Corrèze	1737	1382
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans le bois communal de Villards-Saint-Georges (Jura)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois de la commune de Senestis (Lot-et-Garonne).	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois de la commune de Brocourt (Meuse)	*Ibid.*	1383
15.	DÉCRET autorisant la caisse d'épargne de Romorantin à aliéner une rente trois pour cent	1698	280
Idem.	DÉCRET qui reconnaît comme établissement d'utilité publique l'Association corrézienne de Paris	1734	1293
16.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans la forêt domaniale de Ban (Doubs)	1737	1383
Idem.	DÉCRETS relatifs à l'aménagement des forêts domaniales de Levier (Doubs) et de Courbépine (Eure)	*Ibib.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRETS relatifs à des coupes extraordinaires à asseoir dans la forêt domaniale de Noirmont (Doubs) et dans la forêt communale d'Aiguilles (Hautes-Alpes)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département des Hautes-Pyrénées	*Ibid.*	1384
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans le bois communal de Saint-Front (Haute-Loire)	1739	1439
Idem.	DÉCRET relatif à une coupe extraordinaire à asseoir dans les bois communaux de Saint-Saulge (Nièvre)	*Ibid.*	*Ibi*
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement des bois de la commune d'Arreau (Hautes-Pyrénées)	*Ibid.*	*Ib* *i*

a...

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
16 Mai 1835.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt domaniale de Grison (Saône-et-Loire).....	1740	1474
Idem.	DÉCRETS concernant l'aménagement des forêts domaniales de Vierzon (Cher), Banney (Haute-Saône), les Trois-Monts (Saône-et-Loire).....	1741	1521
Idem.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département de l'Ain.	*Ibid.*	1522
Idem.	DÉCRET concernant l'aménagement de la forêt communale de Billy-sous-Mangiennes (Meuse).....	*Ibid.*	1524
17.	DÉCRET portant nominations d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre).....	1693	114
18.	DÉCRET portant concession de quatre-vingt-seize pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	1696	209
22.	DÉCRET portant nominations de chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'intérieur).....	1693	116
Idem.	DÉCRET portant concession de cinquante-deux pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	1696	216
26.	DÉCRET portant concession de mines de fer situées dans les communes d'Alban et d'Ambialet (Tarn)...	1693	119
Idem.	DÉCRET portant concession de mines de divers métaux situées dans les communes de la Garde-Freinet, du Plan-de-la-Tour et de Vidauban (Var).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET portant concession de vingt-six pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	1696	222
Idem.	DÉCRET portant concession de trente-quatre pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	*Ibid.*	226
27.	DÉCRET approuvant des modifications proposées aux statuts de la Société des anciens élèves des écoles d'arts et métiers.....	1698	280
30.	DÉCRET qui réglemente l'usage d'une prise d'eau pour irrigations dans la commune d'Argent (Cher).....	1693	120
Idem.	DÉCRET qui autorise la concession d'une prise d'eau pour irrigation dans la commune de Vias (Hérault).....	*Ibid.*	*Ibid.*
3 juin.	DÉCRETS qui réglementent l'usage de prises d'eau dans les communes de Brinon (Cher), de Pau et de Jurançon (Basses-Pyrénées).....	*Ibid*	*Ibid.*
4.	DÉCRET portant concession de soixante-quatre pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	1696	230
6.	DÉCRET portant nominations de chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'intérieur).....	1693	116
10.	DÉCRET portant nominations de chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre).	*Ibid.*	117
11.	DÉCRET portant concession de vingt-sept pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	1696	236
Idem.	DÉCRET portant concession de trente-huit pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	*Ibid.*	240
12.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves ou orphelins de treize officiers.....	1692	53
Idem.	DÉCRET qui accorde à quarante-neuf officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	54
Idem.	DÉCRET qui accorde à trois militaires des pensions de retraite pour blessures ou infirmités.....	*Ibid.*	60
Idem.	DÉCRET qui accorde à quatre-vingt-dix militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service....	*Ibid.*	62
Idem.	DÉCRET qui accorde à dix-huit militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	72

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
12 Juin 1885.	DÉCRET qui accorde à trois officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	1692	74
Idem.	DÉCRET qui raye des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur le nommé *Tarbert*	1694	157
Idem.	DÉCRET qui raye des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur le nommé *Zullich*	*Ibid.*	158
Idem.	DÉCRET qui suspend pendant un an de tous les droits et prérogatives attachés à la qualité de chevalier de la Légion d'honneur le nommé *Marie* dit *Louvet*	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRETS qui rayent des matricules de la médaille militaire les nommés *Le Bonniec, Pierre, Solignac*	*Ibid.*	158 et 159
Idem.	DÉCRET relatif aux statuts de la caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse d'Angers	1698	281
15.	DÉCRETS qui autorisent la création de bureaux de bienfaisance dans les communes ci-après : Pujols (Gironde), Boisroger (Manche), Saint-Laure (Puy-de-Dôme), Branges (Saône-et-Loire)	1693	112
16.	DÉCRET rapportant l'autorisation donnée au sieur *Pfad* d'établir son domicile en France	1700	342
17.	DÉCRET qui déclare établissement d'utilité publique l'Association des ingénieurs anciens élèves de l'école des ponts et chaussées de France	1698	286
18.	DÉCRET qui autorise la vente d'une partie de la propriété des fondations catholiques irlandaises, sise à Bordeaux	1703	418
19.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. le docteur *Gourdan-Fromentel* (Ministère de l'intérieur)	1693	117
Idem.	DÉCRET portant concession de trente-neuf pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1699	297
20.	DÉCRET qui autorise l'exercice public du culte dans l'église du hameau du Chuzeau, commune de la Côte-Saint-André (Isère)	1700	342
22.	DÉCRET portant concession de cent quinze pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1699	302
23.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Lavrand* (Ministère de l'intérieur)	1693	117
Idem.	DÉCRET relatif à l'octroi de Bellac (Haute-Vienne)	1700	342
25.	DÉCRET portant concession de cinquante pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1699	312
27.	DÉCRET portant qu'à l'avenir la Société centrale d'horticulture de France prendra le titre de *Société nationale d'horticulture*	1721	993
29.	DÉCRET qui érige en succursale l'église de la section de Cerbère, commune de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)	1691	48
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Sainte-Savine (Aube)	1693	113
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Gilly (Savoie)	*Ibid.*	*Ibid.*
30.	DÉCRET portant concession de cent vingt-trois pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1707	501
	DEUXIÈME SEMESTRE DE 1885.		
1er Juillet.	DÉCRET qui approuve neuf liquidations de pensions civiles (Ministère de la guerre)	1689	1
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves ou orphelins de quarante-quatre militaires	1693	81
Idem.	DÉCRET qui accorde à vingt-trois militaires des pensions de retraite pour blessures ou infirmités	*Ibid.*	85

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
1er Juill. 1885.	DÉCRET qui accorde à soixante-quatre militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	1693	90
Idem.	DÉCRET qui accorde à trente-trois militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	*Ibid.*	96
Idem.	DÉCRET qui accorde à vingt-huit officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	*Ibid.*	101
Idem.	DÉCRET qui accorde une pension de réforme à un officier	*Ibid.*	104
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves de neuf officiers	*Ibid.*	107
Idem.	DÉCRET qui accorde à un officier une pension de retraite pour blessures ou infirmités	*Ibid.*	108
Idem.	DÉCRET qui accorde à dix-sept officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	*Ibid.*	110
Idem.	DÉCRET autorisant la transformation de la société anonyme *le Tattersall français* en société anonyme dans les termes de la loi du 24 juillet 1867	1721	998
2.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de cinquante-trois réversions de pensions accordées à des victimes du coup d'État du 2 décembre 1851	1690	21
Idem.	DÉCRET portant concession de quatre-vingt-quatre pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1707	510
3.	DÉCRET qui approuve trente-huit liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1689	2
4.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	*Ibid.*	8
Idem.	DÉCRET qui approuve seize liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	12
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt-deux liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	16
Idem.	DÉCRET portant concession de mines de lignites situées dans diverses communes du département du Cantal	1704	455
Idem.	DÉCRET portant concession d'une prise d'eau en amont de l'écluse de Nourriguier (Gard)	*Ibid.*	*Ibid.*
6.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions civiles (Ministère des travaux publics)	1691	30
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Saint-Alban (Loire)	1693	113
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Noyal-Muzillac (Morbihan)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Coudun (Oise)	*Ibid.*	114
Idem.	DÉCRET portant concession de vingt-quatre pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1707	516
Idem.	DÉCRET portant concession de mines de sel situées dans diverses communes du département de Meurthe-et-Moselle	1704	455
7.	DÉCRET concernant diverses personnes élevées à la dignité de grand-officier de l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre)	1695	186
Idem.	DÉCRET portant nominations de commandeur et d'officiers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre)	*Ibid.*	187
Idem.	DÉCRET portant nominations d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre)	*Ibid.*	191
Idem.	DÉCRET portant nominations de chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre)	*Ibid.*	193

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
7 Juill. 1855.	DÉCRET portant nominations d'officier et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre)	1695	206
Idem.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Le Banquier* (Ministère de la justice)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRETS portant nominations d'officier et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère des postes et des télégraphes)	1698	289
Idem.	DÉCRET portant nominations de commandeur, d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère des travaux publics)	1705	481
Idem.	DÉCRETS qui nomment chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Pernolet* et M. *Gaffiot* (Ministère des travaux publics)	*Ibid.*	482
8.	DÉCRET relatif à l'octroi de la Valette (Var)	1693	114
Idem.	DÉCRET portant nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la justice)	*Ibid.*	117
9.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	1691	32
Idem.	DÉCRET qui approuve trente et une liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui nomme commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Regnault* (Ministère des finances)	1693	118
Idem.	DÉCRETS portant nominations d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère des finances)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui raye des matricules des chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur le nommé *Gradoux*	1694	159
Idem.	DÉCRET qui suspend pendant six mois de tous les droits et prérogatives attachés à la médaille militaire le nommé *Deharbe*	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille française ou étrangère le nommé *Bouvier*	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui retire l'autorisation du droit de porter la décoration du Nichan-Iftikhar accordée au nommé *Angibaud*	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRETS qui rayent des matricules de la médaille militaire les nommés *Leblanc* et *Rascad*	*Ibid.*	160
Idem.	DÉCRET portant nominations de commandeurs, d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la justice)	1695	206
Idem.	DÉCRET portant nominations d'officier et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère du commerce)	1720	987
10.	DÉCRET qui approuve vingt-six liquidations de pensions civiles (Ministère de l'intérieur)	1691	36
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt-huit liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	*Ibid.*	40
Idem.	DÉCRET portant nominations de grand officier, de commandeurs, d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'intérieur)	1698	290 à 29
Idem.	DÉCRET qui autorise l'acceptation d'un legs fait aux frères des écoles chrétiennes de Meaux (Seine-et-Marne)	1719	972
11.	DÉCRET qui approuve douze liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1691	44
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de trois cent quatorze pensions militaires	*Ibid.*	46

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
11 Juill. 1885.	DÉCRET qui approuve six liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	1695	161
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère de l'agriculture).....	*Ibid.*	162
Idem.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Lafargue*.....	1698	292
Idem.	DÉCRET qui approuve sept liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	1701	345
Idem.	DÉCRET qui approuve huit liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	*Ibid.*	347
Idem.	DÉCRET qui approuve huit liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	*Ibid.*	350
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère de l'agriculture).....	*Ibid.*	352
Idem.	DÉCRETS portant concession de mines de fer situées dans les communes de Philippeville et de Jemmapes (Constantine).....	1712	859
Idem.	DÉCRET portant nominations de commandeur, d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes).....	1716	918
Idem.	DÉCRET portant nominations de commandeur, d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes).....	*Ibid.*	919
Idem.	DÉCRET portant nominations de chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)....	*Ibid.*	920
Idem.	DÉCRET qui autorise l'acceptation de legs faits à la fabrique de l'église succursale d'Auchy, aux établissements des sœurs de la Sainte-Famille et aux frères des écoles chrétiennes établis dans la commune d'Auchy (Nord).....	1719	972
Idem.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Mazrand* (Ministère du commerce).....	1720	988
12.	DÉCRET qui approuve cinq liquidations de pensions civiles (Ministère de la guerre).....	1691	48
13.	DÉCRET qui accorde à trente-neuf officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	1694	121
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves et orphelins de vingt officiers.....	*Ibid.*	126
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves et orphelins de cinquante-huit militaires.....	*Ibid.*	128
Idem.	DÉCRET qui accorde à vingt-neuf militaires des pensions de retraite pour blessures ou infirmités.....	*Ibid.*	134
Idem.	DÉCRET qui accorde à cinquante-neuf militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service...	*Ibid.*	138
Idem.	DÉCRET qui accorde à quarante-quatre militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service...	*Ibid.*	144
Idem.	DÉCRET qui accorde à trente-neuf officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	150
Idem.	DÉCRET qui accorde à douze officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	155
15.	DÉCRET qui approuve trois liquidations de pensions civiles (Ministère du commerce).....	1695	164
16.	DÉCRET qui autorise l'exercice public du culte dans l'église de Roquefort (Alpes-Maritimes).....	1691	49
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).	1695	165
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).	*Ibid.*	168
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).	*Ibid.*	172
17.	DÉCRET portant concession de vingt-neuf pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	170	520

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
18 Juill. 1835.	DÉCRET qui autorise l'exercice public du culte dans l'église de la section de Saint-Germain, commune de Sainte-Marie (Gers)	1696	244
Idem.	DÉCRET qui autorise l'établissement d'un octroi dans la commune de Caudry (Nord)	1706	496
20.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	1695	174
Idem.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. le docteur *Duval*	1698	292
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage de la force motrice à emprunter à la rivière d'Ain dans la commune de Neuville (Ain)	1706	498
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage de la force motrice à emprunter au fleuve de la Loire dans la commune de Cordelle (Loire)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage de la force motrice à emprunter à la rivière la Mayenne dans la commune d'Andouillé (Mayenne)	*Ibid.*	*Ibid.*
21.	DÉCRET qui approuve dix-neuf liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	1695	177
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-huit liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	180
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt-deux liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	184
Idem.	DÉCRET qui modifie un article des statuts de l'Association amicale des anciens élèves du collège Chaptal	1734	1296
22.	DÉCRET qui approuve vingt-trois liquidations de pensions civiles (Ministère des travaux publics)	1697	249
Idem.	DÉCRET qui approuve quinze liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes)	*Ibid.*	254
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Saint-Féréol-d'Auroure (Haute-Loire)	1717	936
23.	DÉCRET qui autorise le sieur *Dejean* à résider temporairement à Valparaiso (Chili)	1695	208
Idem.	DÉCRET qui approuve trois liquidations de pensions civiles (Ministère du commerce)	1697	256
24.	DÉCRET qui supprime les succursales établies dans les deux sections de la commune d'Armous-et-Cau (Gers) en érigeant en succursale l'église nouvellement construite dans cette commune	1696	244
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage d'une prise d'eau à Rennes (Ille-et-Vilaine)	1706	499
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage d'une prise d'eau dans la commune de Bierne (Nord)	*Ibid.*	*Ibid.*
25.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Renard* (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1716	920
Idem.	DÉCRET portant nominations d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET portant nominations d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère du commerce)	1720	988
27.	DÉCRET qui approuve vingt liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	1697	258
Idem.	DÉCRET qui approuve cinq liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	262
Idem.	DÉCRET qui autorise l'établissement d'une prise d'eau dans la commune de Bordes (Basses-Pyrénées)	1706	499
Idem.	DÉCRET qui autorise la concession d'une prise d'eau dans la commune de Portiragues (Hérault)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui autorise l'établissement d'une prise d'eau à Saint-Dizier (Haute-Marne)	*Ibid.*	*Ibid.*

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
27 Juill. 1885.	DÉCRET portant concession de mines de plomb argentifère situées dans les communes de Blot-l'Église, Saint-Angel et Châteauneuf (Puy-de-Dôme)	1712	859
28.	DÉCRET qui approuve dix-sept liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes)	1697	261
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-neuf liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes)	*Ibid.*	266
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-neuf liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes)	*Ibid.*	270
Idem.	DÉCRET qui autorise le sieur *Henriche* à résider temporairement à l'étranger	1699	318
Idem.	DÉCRET portant concession de quatre-vingt-dix-sept pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1707	821
29.	DÉCRET qui autorise la ville de Vitré (Ille-et-Vilaine) à concéder pour cinq années les bâtiments de l'ancien collége communal, en vue de la tenue d'une école secondaire libre	1725	1091
30.	DÉCRET relatif à l'octroi de Bellac (Haute-Vienne)	1703	416
Idem.	DÉCRET qui autorise le sieur *de Burgue* à résider temporairement à l'étranger	*Ibid.*	418
Idem.	DÉCRET portant concession de cinquante-trois pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1707	532
31.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de quatre-vingts réversions de pensions accordées à des victimes du coup d'État du 2 décembre 1851	1702	389
Idem.	DÉCRET qui annule soixante-quinze pensions accordées à des victimes du coup d'État du 2 décembre 1851	*Ibid.*	398
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère de la justice)	1703	405
1er Août.	DÉCRET qui approuve onze liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1701	351
Idem.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions civiles (Ministère du commerce)	1703	406
Idem.	DÉCRET portant concession de mines de sel gemme situées dans diverses communes du département de la Haute-Garonne	1712	869
2.	DÉCRET qui approuve onze liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1701	355
3.	DÉCRET qui approuve dix liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	*Ibid.*	358
Idem.	DÉCRET portant nominations de commandeurs et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1716	921
4.	DÉCRET qui approuve dix-sept liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	1701	360
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	361
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	366
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	370
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	374
Idem.	DÉCRET qui approuve dix liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	*Ibid.*	376
Idem.	DÉCRET qui approuve onze liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes)	*Ibid.*	378
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes)	*Ibid.*	380

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
...bril 1855.	DÉCRET qui autorise le sieur *Deprat* à résider temporairement à l'étranger	1703	418
Idem.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture)	1705	457
Idem.	DÉCRET portant concession de vingt-sept pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1718	941
Idem.	DÉCRET qui autorise l'acceptation d'une donation entre vifs faite au profit des frères des écoles chrétiennes établis à Bolbec (Seine-Inférieure)	1725	1092
5.	DÉCRET qui approuve dix liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1701	384
6.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Franck* (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1716	922
7.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	1703	406
Idem.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice)	1705	458
Idem.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur Mme *Garvin* (Ministère du commerce)	1710	989
Idem.	DÉCRET qui reconnaît comme établissement d'utilité publique la Société des ateliers d'aveugles, fondée à Paris	1734	1297
8.	DÉCRET qui approuve sept liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	1703	408
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-neuf liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	410
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, d'une pension concédée à titre de récompense nationale	*Ibid.*	414
Idem.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes et communes ci-après : Serres (Hautes-Alpes), la Rochelle (Charente-Inférieure), Saint-Amand (Cher), Crest, Montélimar (Drôme), Pont-l'Abbé (Finistère), Moirans, Tullins (Isère), Plouay (Morbihan), Négrepelisse (Tarn-et-Garonne)	*Ibid.*	416 à 418
Idem.	DÉCRET qui autorise la concession d'une prise d'eau dans la commune de Portiragues (Hérault)	1706	499
Idem.	DÉCRETS qui autorisent des concessions de prises d'eau dans la commune de Montech (Tarn-et-Garonne)	*Ibid.*	500
Idem.	DÉCRETS qui réglementent l'usage de la force motrice à emprunter au canal dans la commune de Neulliac (Morbihan)	*Ibid.*	539
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage de la force motrice à emprunter à la rivière d'Aulne, dans la commune de Gouézec (Finistère)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRETS qui fixent les parts contributives de diverses personnes à l'entretien des ouvrages de prises d'eau sur le canal de Nantes à Brest, dans les communes de Neulliac (Morbihan) et de Stéraon (Finistère)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET portant revision d'une concession de prise d'eau dans la commune de Brinon (Cher)	*Ibid.*	540
10.	DÉCRET qui accorde à trente-cinq officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	1704	421
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves et orphelins de quarante-six officiers	*Ibid.*	426
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves de trente-huit militaires et un secours annuel à un orphelin	*Ibid.*	430
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves ou orphelins de trente-cinq militaires	*Ibid.*	434
Idem.	DÉCRET qui accorde à quatre-vingts militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	*Ibid.*	438

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
10 Août 1885.	DÉCRET qui accorde à seize militaires des pensions de retraite pour blessures ou infirmités.....	1704	448
Idem.	DÉCRET qui accorde à onze militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	450
Idem.	DÉCRET qui accorde à deux officiers des pensions de retraite pour blessures ou infirmités.....	*Ibid.*	452
Idem.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. le docteur *Repin* (Ministère de l'intérieur).....	1706	498
12.	DÉCRET qui approuve cinq liquidations de pensions civiles (Ministère de la guerre).....	1705	458
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-huit liquidations de pensions civiles (Ministère de l'intérieur).....	*Ibid.*	460
Idem.	DÉCRET qui approuve trois liquidations de pensions civiles (Ministère de l'intérieur).....	*Ibid.*	464
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Boulaincourt (Vosges)...	*Ibid.*	480
13.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de trois cent quatre-vingt-seize pensions militaires.....	1703	416
Idem.	DÉCRET qui érige en chapelle l'église de la commune de Cormost (Aube).....	1705	483
Idem.	DÉCRET qui autorise l'ouverture d'une chapelle domestique dans une propriété particulière sise au cap Perret, commune de la Teste-de-Buch (Gironde).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET concernant les églises de Cigogne et de Frétoy (Nièvre).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Prevet* (*Charles*) (Ministère de l'intérieur).....	1706	498
Idem.	DÉCRET portant nominations de chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)....	1716	922
Idem.	DÉCRET portant concession de trente pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	1718	944
Idem.	DÉCRET portant nominations de chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre).....	1720	989
14.	DÉCRET relatif à l'octroi de Saint-Calais (Sarthe).....	1704	454
Idem.	DÉCRET portant nominations de commandeur et d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre).....	1720	989
17.	DÉCRET qui approuve quatorze liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1705	464
Idem.	DÉCRET qui approuve quinze liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	468
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	472
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de trois cents pensions militaires.....	*Ibid.*	474
Idem.	DÉCRETS qui autorisent la création de bureaux de bienfaisance dans les communes ci-après : Allos (Basses-Alpes), Méréau (Cher), Chantesse (Isère), Feneu (Maine-et-Loire), Chassey-lez-Montbozon (Haute-Saône).....	*Ibid.*	480
Idem.	DÉCRET relatif à des concessions de mines de fer situées dans les communes de Briey et de Jœuf (Meurthe-et-Moselle).....	1712	859
18.	DÉCRET qui approuve trente et une liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes).....	1705	476
20.	DÉCRET relatif à l'octroi de Givors (Rhône).....	1704	456
Idem.	DÉCRET qui approuve huit liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	1709	565
22.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères).....	1706	485

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
8 août 1885.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes ci-après : Pontarlier (Doubs), Vieux-Berquin (Nord), la Flèche (Sarthe), Argenteuil (Seine-et-Oise), Lescure (Tarn).	1706	496
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un hôpital-hospice dans la commune de Fleurance (Gers).....	1712	854
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un hospice dans la commune de Saint-Pierre-de-Bœuf (Loire).....	*Ibid.*	855
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance à Autigny-le-Petit (Haute-Marne).....	*Ibid.*	856
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un hospice à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance à Alfortville (Seine).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui autorise le sieur *Langellier-Bellevue* à résider temporairement à l'étranger.....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET portant concession de soixante pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	1718	948
Idem.	DÉCRET portant concession de seize pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	*Ibid.*	954
Idem.	DÉCRET qui autorise la vente d'un immeuble faite par l'institut des frères des écoles chrétiennes à la ville d'Arras (Pas-de-Calais).....	1725	1092
24.	DÉCRET qui approuve seize liquidations de pensions civiles (Ministère des travaux publics).....	1703	486
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt-quatre liquidations de pensions civiles (Ministère des travaux publics).....	*Ibid.*	490
25.	DÉCRET qui autorise l'établissement d'une prise d'eau dans le canal de la Haute-Marne pour l'alimentation de la gare de Saint-Dizier (Haute-Marne).....	1720	991
26.	DÉCRETS concernant les octrois des villes ci-après : Embrun (Hautes-Alpes), Privas (Ardèche), Barbezieux, Cognac (Charente), Mens, Viricu (Isère), Graulhet (Tarn).....	1706	497
Idem.	DÉCRET qui accorde à vingt-cinq officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	1708	541
Idem.	DÉCRET qui accorde à un officier une pension de retraite pour blessures ou infirmités.....	*Ibid.*	544
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves et orphelins de neuf officiers.....	*Ibid.*	546
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves et orphelins de vingt et un militaires.....	*Ibid.*	548
Idem.	DÉCRET qui accorde à vingt-quatre militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	552
Idem.	DÉCRET qui accorde à deux militaires des pensions de retraite pour blessures ou infirmités.....	*Ibid.*	554
Idem.	DÉCRET qui accorde à dix-sept militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	556
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions de réforme à trois officiers.....	*Ibid.*	560
Idem.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	1709	566
27.	DÉCRET qui approuve quatre liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1706	494
Idem.	DÉCRET qui autorise la création d'un hospice à Sorbais (Aisne).....	1712	853
28.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Croisy* (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes).....	1716	922
[illegible]	DÉCRET portant nominations d'officier et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre).....	1720	990
[illegible]	DÉCRET qui approuve dix-neuf liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).....	1709	568

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES
29 Août 1855.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).	1709	571
30.	DÉCRET qui approuve trente liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes).....	1712	813
2 Septembre.	DÉCRET qui autorise l'établissement d'un octroi dans la commune d'Étretat (Seine-Inférieure).....	1709	571
5.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de soixante et une réversions de pensions accordées à des victimes du coup d'État du 2 décembre 1851.....	1711	801
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, d'une réversion de pension accordée à une victime du coup d'État du 2 décembre 1851.....	*Ibid.*	802
Idem.	DÉCRET qui nomme officier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Bazan* (Ministère de l'intérieur).	1712	866
6.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Néel* (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes).....	1716	921
7.	DÉCRET qui approuve vingt liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).....	1712	814
Idem.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Joffre* (Ministère de la guerre)..	1720	991
9.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).	1712	820
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).	*Ibid.*	814
10.	DÉCRET qui approuve trois liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice).....	*Ibid.*	828
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-huit liquidations de pensions civiles (Ministère des travaux publics).....	*Ibid.*	*Ibid.*
12.	DÉCRET qui approuve trois liquidations de pensions civiles (Ministère du commerce).....	*Ibid.*	832
Idem.	DÉCRET qui approuve quinze liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	834
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, d'une pension concédée à la veuve d'un titulaire devenu Français par le fait de la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France (Ministère des finances).....	*Ibid.*	838
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation d'indemnité viagère de retraite concédée à la veuve d'un agent des anciennes listes civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension de veuve de postillon (Ministère des finances).....	*Ibid.*	840
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de deux cent soixante-quatre pensions militaires.....	*Ibid.*	*Ibid.*
14.	DÉCRET qui approuve quatre liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).....	*Ibid.*	841
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage de la force motrice à emprunter à la rivière de Meurthe, dans la commune de Blainville-sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle).....	1720	995
15.	DÉCRET qui approuve dix liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1712	844
16.	DÉCRET qui approuve vingt liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	846
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	850
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, d'une réversion de pension accordée à une victime du coup d'État du 2 décembre 1851.....	1711	808
17.	DÉCRET qui autorise l'acceptation d'un legs fait au bureau de bienfaisance de Milianah.....	1712	856
Idem.	DÉCRET qui approuve huit liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	1716	903
Idem.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	*Ibid.*	913

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
7 Sept. 1885.	DÉCRETS qui autorisent la création de bureaux de bienfaisance dans les communes ci-après : Saint-Amand-de-Boixe (Charente), Poulaines (Indre), Saint-Germain-Laval (Loire), Caours (Somme)	1717	936 et 937
19.	DÉCRET qui approuve neuf liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1712	852
Idem.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Ducret* (Ministère du commerce).	1720	991
20.	DÉCRET qui autorise le sieur *Rouvier* à résider temporairement à l'étranger	1716	922
Idem.	DÉCRET portant concession de quatre-vingt-sept pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1732	1237
22.	DÉCRET qui accorde à trente-quatre officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	1713	861
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves de quarante et un officiers	*Ibid.*	865
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves ou orphelins de soixante-six militaires	*Ibid.*	868
Idem.	DÉCRET qui accorde à quarante-deux militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	*Ibid.*	876
Idem.	DÉCRET qui accorde à douze militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	*Ibid.*	880
Idem.	DÉCRET portant concession de trente-sept pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1732	1244
24.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de trente-trois réversions de pensions accordées à des victimes du coup d'État du 2 décembre 1851	1714	885
25.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions civiles (Ministère du commerce)	1715	893
Idem.	DÉCRET qui approuve huit liquidations de pensions civiles (Ministère de la guerre)	*Ibid.*	894
26.	DÉCRET relatif à l'octroi de la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard)	1717	937
29.	DÉCRET qui approuve quatre liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice)	1715	896
Idem.	DÉCRET qui approuve neuf liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice)	*Ibid.*	898
Idem.	DÉCRET qui approuve quatre liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice)	*Ibid.*	900
2 Octobre.	DÉCRET qui approuve trente-cinq liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	1716	912
3.	DÉCRET qui approuve trois liquidations de pensions civiles (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes)	*Ibid.*	916
5.	DÉCRET qui approuve dix-neuf liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes)	1717	916
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes)	*Ibid.*	928
7.	DÉCRET qui suspend pendant un an de tous les droits et prérogatives attachés à la qualité de chevalier de la Légion d'honneur le nommé *Genayt de Beaulieu*	1722	1024
Idem.	DÉCRET qui raye des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur le nommé *Neu*	*Ibid.*	1026
Idem.	DÉCRET qui suspend pendant trois mois de tous les droits et prérogatives attachés à la médaille militaire le nommé *Durieux*	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui raye des matricules de la médaille militaire le nommé *Bastide*	*Ibid.*	*Ibid.*
9.	DÉCRET qui approuve quatorze liquidations de pensions civiles (Ministère des travaux publics)	1717	932

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMEROS des Bulletins.	PAGES.
11 Oct. 1885.	DÉCRET qui accorde à cinq officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	1719	965
14.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de cent deux pensions militaires.....	1717	934
15.	DÉCRETS qui autorisent la création de bureaux de bienfaisance dans les communes ci-après : Montmarault (Allier), Jugon (Côtes-du-Nord) & Essertaux (Somme).	1718	957
17.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Edme* (Ministère du commerce).	1720	991
19.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de la Breille (Maine-et-Loire).....	1718	957
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, d'une pension accordée à Mme veuve *Pelletan*, à titre de récompense nationale.....	1720	973
Idem.	DÉCRET portant concession de quatre-vingt-deux pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	1732	1248
Idem.	DÉCRET portant concession de trente-six pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	*Ibid.*	1255
20.	DÉCRET qui approuve vingt-trois liquidations de pensions civiles (Ministère de l'intérieur).....	1720	974
22.	DÉCRET qui approuve vingt-deux liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	978
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	982
23.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice).....	1722	1013
Idem.	DÉCRET portant concession de trente-quatre pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	1737	1361
Idem.	DÉCRET portant concession de vingt-cinq pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.....	*Ibid.*	1364
24.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères).....	1722	1014
Idem.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions de veuves de postillons (Ministère des finances).....	*Ibid.*	*Ibid.*
27.	DÉCRET qui approuve sept liquidations de pensions civiles (Ministère de la guerre).....	*Ibid.*	1016
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères).....	*Ibid.*	1018
Idem.	DÉCRET qui accorde à quarante-neuf officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	1723	1019
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves de vingt-six officiers.....	*Ibid.*	1035
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves et orphelins de trente-huit militaires.....	*Ibid.*	1038
Idem.	DÉCRET qui accorde à quarante-sept militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	1042
Idem.	DÉCRET qui accorde à soixante-cinq militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	1046
Idem.	DÉCRET qui accorde à vingt-huit militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	1054
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions de réforme à deux officiers.....	*Ibid.*	1058
28.	DÉCRET qui approuve dix-huit liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1722	1020
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de cent quatre-vingt-quinze pensions militaires.....	*Ibid.*	1021
30.	DÉCRET qui approuve une liquidation d'indemnité viagère concédée à la veuve d'un agent des anciennes listes civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	1025

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
30 Oct. 1885.	DÉCRET portant concession de quarante-huit pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1737	1368
31.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de quarante-six réversions de pensions accordées à des victimes du coup d'État du 2 décembre 1851	1724	1065
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-neuf liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	1726	1093
2 Novembre.	DÉCRET qui autorise la création d'un hospice dans la commune d'Ambès (Gironde)	1727	1132
Idem.	DÉCRET portant concession de trente-trois pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	1737	1374
Idem.	DÉCRET portant concession de trente pensions de veuves et d'orphelins sur les fonds de la caisse des invalides de la marine	*Ibid.*	1376
3.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	1726	1096
6.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère du commerce)	1725	1073
7.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	*Ibid.*	1074
Idem.	DÉCRET qui approuve trois liquidations de pensions civiles (Ministère du commerce	1728	1137
9.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	1725	1074
10.	DÉCRET qui approuve seize liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	1076
11.	DÉCRET qui approuve sept liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice)	*Ibid.*	1080
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-huit liquidations de pensions civiles (Ministère de l'intérieur)	1726	1100
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	*Ibid.*	1102
Idem.	DÉCRET qui accorde à vingt-neuf officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	1727	1113
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves de treize officiers et un secours annuel à un orphelin	*Ibid.*	1116
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves de deux militaires	*Ibid.*	1118
Idem.	DÉCRET qui accorde à quarante-neuf militaires des pensions de retraite pour blessures ou infirmités	*Ibid.*	1120
Idem.	DÉCRET qui accorde à cinq officiers des pensions de retraite pour blessures ou infirmités	*Ibid.*	1126
Idem.	DÉCRET qui accorde à dix-neuf officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service	*Ibid.*	1128
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves ou orphelins de trois officiers	*Ibid.*	1132
Idem.	DÉCRETS qui autorisent la création de bureaux de bienfaisance dans les communes ci-après : Saint-Angel (Corrèze), Cheniers (Creuse), Fougeré (Maine-et-Loire), Échauffour (Orne), la Mulatière (Rhône)	1732	1261 et 1262
Idem.	DÉCRET qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Cordier* (Ministère de la guerre).	1735	1334
Idem.	DÉCRETS portant nominations d'officier et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la guerre)	*Ibid.*	*Ibid.*
12.	DÉCRET qui approuve dix liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	1725	1080
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de cinq pensions militaires	*Ibid.*	1083
13.	DÉCRET qui approuve treize liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	*Ibid.*	1085

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMEROS des Bulletins.	PAGES.
13 Nov. 1885.	DÉCRET qui approuve une liquidation d'indemnité viagère concédée à la veuve d'un agent des anciennes listes civiles	1725	1086
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	1726	1104
15.	DÉCRET qui raye des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur le nommé *Airola*	1735	1335
16.	DÉCRET qui approuve seize liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	1726	1104
Idem.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions civiles (Ministère des affaires étrangères)	*Ibid.*	1108
Idem.	DÉCRET qui nomme commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Lagrange de Langre* (Ministère de l'intérieur)	1733	1278
18.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	1728	1138
19.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	*Ibid.*	1140
Idem.	DÉCRET qui approuve quatre liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture)	1731	1189
Idem.	DÉCRET qui approuve six liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture)	*Ibid.*	1190
Idem.	DÉCRET qui approuve sept liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture)	*Ibid.*	1192
Idem.	DÉCRETS qui autorisent la concession de diverses prises d'eau dans les communes de Vias, Agde, Béziers et Portiragues (Hérault)	1734	1310 et 1311
Idem.	DÉCRET portant concession de mines de fer situées dans diverses communes du département de Meurthe-et-Moselle	*Ibid.*	1311
Idem.	DÉCRET qui autorise l'usage d'une des prises d'eau construites par l'État pour l'irrigation d'un terrain à Champneuville (Meuse)	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET portant concession de mines d'anthracite situées dans la commune de Saint-Michel (Savoie)	*Ibid.*	1312
20.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	1728	1140
Idem.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes et communes ci-après : Gap (Hautes-Alpes), Annonay (Ardèche), Saint-Julien-en-Jarret (Loire), Valenciennes (Nord), Aubervilliers (Seine), Ham (Somme), Muy (Var)	1732	1262 et 1263
21.	DÉCRET relatif à des coupes extraordinaires à faire asseoir dans divers bois communaux du département des Alpes-Maritimes	1689	20
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	1728	1142
23.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	1731	1194
24.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère des affaires étrangères)	*Ibid.*	1196
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage d'une prise d'eau à établir dans la commune de Boves (Somme) et qui rapporte le décret du 1er août 1857	1736	1358
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage des eaux que diverses personnes empruntent à la rivière de Fave, dans la commune de Frapelle (Vosges)	*Ibid.*	*Ibid.*
26.	DÉCRET qui approuve dix-sept liquidations de pensions civiles (Ministère des finances)	1728	1142
Idem.	DÉCRET qui approuve quatre liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice)	1731	1196
Idem.	DÉCRET qui approuve quatre liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice)	*Ibid.*	1198
Idem.	DÉCRET qui approuve trois liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice)	*Ibid.*	1200

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
Nov. 1885.	DÉCRETS qui autorisent la création de bureaux de bienfaisance dans les communes ci-après : Baron, Mouliets, Teuillac (Gironde), Clisson (Loire-Inférieure), Thizy (Rhône), Melay (Saône-et-Loire).....	1733	1276 et 1277
27.	DÉCRET qui accorde à quarante-huit officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	1729	1149
Idem.	DÉCRET qui accorde à trois officiers des pensions de retraite pour blessures ou infirmités.....	*Ibid.*	1154
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves de douze officiers.....	*Ibid.*	1156
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves ou orphelins de trente-neuf militaires.....	*Ibid.*	1158
Idem.	DÉCRET qui accorde à soixante-douze militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	1162
Idem.	DÉCRET qui accorde à trente-sept militaires des pensions de retraite a titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	1170
Idem.	DÉCRET qui accorde à trois officiers des pensions de réforme.....	*Ibid.*	1174
Idem.	DÉCRET qui accorde à dix officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	1176
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de quarante-cinq réversions de pensions allouées à des victimes du coup d'État du 2 décembre 1851.....	1730	1181
30.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes ci-après : Veynes (Hautes-Alpes), Nice (Alpes-Maritimes), Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).....	1733	1277
Idem.	DÉCRET qui suspend pendant trois ans de tous les droits et prérogatives attachés à la qualité de commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur le nommé *Saurin*.....	1735	1336
Idem.	DÉCRET qui raye des matricules des chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur le nommé *Japy*.....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui suspend pendant six mois de tous les droits et prérogatives attachés à la médaille militaire le nommé *Taiche*.....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui raye des matricules de la médaille militaire le nommé *Petet*.....	*Ibid.*	*Ibid.*
1er Déc.	DÉCRET qui approuve seize liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1731	1200
Idem.	DÉCRET qui approuve quinze liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	1204
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	1206
2.	DÉCRET relatif à l'octroi de Dunkerque (Nord).....	1733	1277
3.	DÉCRET qui approuve quinze liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1731	1210
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-huit liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	1214
Idem.	DÉCRET qui approuve seize liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	1218
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de deux cent cinquante-cinq pensions militaires.....	*Ibid.*	1221
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile pour services à l'Opéra (Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes).....	*Ibid.*	1223
Idem.	DÉCRET qui approuve neuf liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).....	*Ibid.*	1224
Idem.	DÉCRET qui approuve les modifications apportées aux statuts de la Société de secours pour les veuves et les orphelins des gardes du génie.....	1734	1300
Idem.	DÉCRET portant concession de mines de fer situées dans les communes de l'Herm, des Arques et de Moncléra (Lot)	1736	1359
4.	DÉCRET qui approuve deux liquidations de pensions civiles (Ministère du commerce).....	1735	1313
5.	DÉCRET qui approuve quatorze liquidations de pensions civiles (Ministère de l'intérieur).....	1733	1265

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES
5 Déc. 1885.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère de l'intérieur).....	1733	126
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt-sept liquidations de pensions civiles (Ministère des travaux publics).....	*Ibid.*	127
Idem.	DÉCRET qui approuve huit liquidations de pensions civiles (Ministère de la guerre).....	*Ibid.*	127
Idem.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes et communes ci-après : Pont-de-Vaux (Ain), Cannes (Alpes-Maritimes), Millau (Aveyron), Cuges, Fuveau (Bouches-du-Rhône), Rostrenen (Côtes-du-Nord), Pauillac (Gironde), Grenoble (Isère), Joinville-le-Pont (Seine), Petit-Quevilly (Seine-Inférieure), Châtellerault (Vienne).....	1734	130 et 13
7.	DÉCRET relatif aux travaux à faire dans le port de Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône).....	1736	135
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage d'une prise d'eau à pratiquer dans le canal de la Deule, commune de Wambrechies (Nord).....	*Ibid.*	*Ibid*
Idem.	DÉCRET relatif à l'accomplissement des expropriations nécessaires à l'établissement d'une voie ferrée destinée à relier deux puits des concessions houillères de Thivencelles et d'Escaupont (Nord).....	*Ibid.*	*Ibid*
Idem.	DÉCRET portant acceptation de la renonciation du sieur *Avril* à la concession des mines de houille de Saint-Laurent-en-Brionnais (Saône-et-Loire).....	*Ibid.*	*Ibid*
Idem.	DÉCRET qui modifie un article du cahier des charges annexé au décret du 13 août 1856, autorisant l'établissement d'un service de touage entre Paris et Montereau.....	*Ibid.*	*Ibid*
8.	DÉCRET qui déclare d'utilité publique la création d'un asile public d'aliénés dans le département de la Somme.	1734	130
9.	DÉCRET qui approuve cinq liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1731	122
Idem.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes ci-après : Issoudun (Indre), Ussel (Corrèze), Samatan (Gers), Brioude (Haute-Loire), Angers (Maine-et-Loire), Avesnes-le-Comte, Boulogne-sur-Mer, Wimille (Pas-de-Calais), Saint-Cloud (Seine-et-Oise), Albi (Tarn), Saint-Raphaël (Var), Poitiers (Vienne).....	1734	130 à 13
Idem.	DÉCRET qui prive pendant deux ans du droit de porter la médaille commémorative de la campagne de Crimée le nommé *Robert*.....	1735	133
10.	DÉCRET qui autorise la création d'un hospice dans la commune de Carquebut (Manche).....	1734	130
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt liquidations de pensions civiles (Ministère des travaux publics).....	1735	131
12.	DÉCRET qui autorise la création d'un hospice dans la commune de Sare (Basses-Pyrénées).....	1734	130
14.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes ci-après : le Cannet (Alpes-Maritimes), Saint-Girons (Ariège), Condom (Gers), Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), Tartas (Landes), Chantenay (Loire-Inférieure), Orchies (Nord), Mont-Louis (Pyrénées-Orientales), le Havre (Seine-Inférieure), Apt (Vaucluse).....	*Ibid.*	130 à 13
Idem.	DÉCRET qui approuve une liquidation de pension civile (Ministère de la justice).....	1736	131
Idem.	DÉCRET qui approuve quatre liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice).....	*Ibid.*	132
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	*Ibid*
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	132

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
14 Déc. 1885.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1735	1328
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-sept liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	1330
Idem.	DÉCRET portant concession de mines de houille situées dans les communes de Carros et du Broc (Alpes-Maritimes).....	1740	1475
15.	DÉCRET qui approuve sept liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	*Ibid.*	1441
16.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes ci-après : Salon (Bouches-du-Rhône), Lisieux (Calvados), Nyons (Drôme), la Teste (Gironde), Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), Levallois-Perret (Seine), Cogolin, Flayosc (Var), Carpentras (Vaucluse).....	1734	1310
Idem.	DÉCRET fixant la répartition des frais d'entretien et de réparation du déversoir et de la tête d'eau de l'usine établie sur la Meuse, à Villosnes (Meuse).....	1740	1475
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage de la force motrice à emprunter à la rivière d'Oust, dans la commune de Guégon (Morbihan).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET fixant la part contributive annuelle des sieurs *Dronion* et *Amiel* à l'entretien des ouvrages du bief n° 38, sur le canal de Nantes à Brest.....	*Ibid.*	*Ibid.*
17.	DÉCRET qui approuve dix-sept liquidations de pensions civiles (Ministère des travaux publics).....	1736	1345
18.	DÉCRET qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Montady (Hérault).....	1739	1438
19.	DÉCRET qui approuve vingt et une liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1736	1348
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de cent vingt et une pensions militaires.....	*Ibid.*	1352
Idem.	DÉCRET qui accorde à trente officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	1739	1393
Idem.	DÉCRET qui accorde à six officiers des pensions de retraite pour blessures ou infirmités.....	*Ibid.*	1396
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves ou orphelins de quinze officiers.....	*Ibid.*	1398
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves ou orphelins de soixante-sept militaires.....	*Ibid.*	1400
Idem.	DÉCRET qui accorde à quarante-quatre militaires des pensions de retraite pour blessures ou infirmités.....	*Ibid.*	1408
Idem.	DÉCRET qui accorde à quarante-quatre militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	1414
Idem.	DÉCRET qui accorde à soixante-trois militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	1420
Idem.	DÉCRET qui accorde à soixante militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	1426
Idem.	DÉCRET qui accorde à huit officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	1432
Idem.	DÉCRET relatif à l'octroi de Concarneau (Finistère).....	1740	1466
21.	DÉCRET qui approuve vingt liquidations de pensions civiles (Ministère des postes et des télégraphes).....	1736	1354
Idem.	DÉCRET qui approuve huit liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	1740	1442
Idem.	DÉCRET qui approuve huit liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	*Ibid.*	1444
Idem.	DÉCRET qui approuve trois liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	*Ibid.*	1447
Idem.	DÉCRET qui réglemente l'usage d'une prise d'eau à Soussey (Côte-d'Or).....	*Ibid.*	1475
22.	DÉCRET qui accorde à dix-sept officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	1739	1435
Idem.	DÉCRET qui approuve trois liquidations de pensions civiles (Ministère de l'agriculture).....	1740	1448
23.	DÉCRET qui approuve dix-huit liquidations de pensions civiles (Ministère des travaux publics).....	*Ibid.*	1450

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAG
23 Déc. 1885.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes ci-après : Douarnenez (Finistère), Montpellier (Hérault), Domène (Isère), Cholet (Maine-et-Loire), Reims (Marne), Rosendaël (Nord), Hesdin (Pas-de-Calais), Lyon, Tarare (Rhône), Lure (Haute-Saône), Paris (Seine)....	1740	146 à 14
26.	DÉCRET qui approuve six liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	*Ibid.*	145
Idem.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de deux cent vingt-quatre pensions militaires.....	*Ibid.*	145
27.	DÉCRET qui autorise l'inscription, au trésor public, de quarante-huit réversions de pensions allouées à des victimes du coup d'État du 2 décembre 1851.....	1738	138
28.	DÉCRET qui nomme commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Bouchard* (Ministère des finances).	1740	146
Idem.	DÉCRETS portant nominations d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère des finances).....	*Ibid.*	*Ibi*
29.	DÉCRETS portant nominations de commandeurs, d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'intérieur).....	*Ibid.*	147 à 14
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves ou orphelins de trente-cinq officiers.....	1741	147
Idem.	DÉCRET qui accorde des pensions aux veuves ou orphelins de quatre-vingt-neuf militaires.....	*Ibid.*	148
Idem.	DÉCRET qui accorde à trente-six militaires des pensions de retraite pour blessures ou infirmités.....	*Ibid.*	148
Idem.	DÉCRET qui accorde à quatre-vingt-deux militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service...	*Ibid.*	149
Idem.	DÉCRET qui accorde à soixante et un militaires des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	150
Idem.	DÉCRET qui accorde une pension de réforme à un officier.	*Ibid.*	150
Idem.	DÉCRET qui accorde à vingt et un officiers des pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.....	*Ibid.*	151
Idem.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes ci-après : Charleville (Ardennes), Mazères (Ariège), Louviers (Eure), Agde (Hérault), Clamecy (Nièvre), Mamers (Sarthe), Darnétal (Seine-Inférieure), Coulommiers (Seine-et-Marne).....	*Ibid.*	151 à 15
30.	DÉCRET portant nominations d'officiers et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la justice).....	1739	143
Idem.	DÉCRET qui approuve dix-neuf liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1740	145
Idem.	DÉCRET qui approuve vingt liquidations de pensions civiles (Ministère de la justice).....	*Ibid.*	146
Idem.	DÉCRET portant nominations d'officier et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de l'intérieur).....	*Ibid.*	147
Idem.	DÉCRET portant nominations d'officier et de chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Ministère de la justice).....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui élève à la dignité de grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Delarbre*.....	*Ibid.*	147
Idem.	DÉCRET qui raye des matricules de la médaille militaire le nommé *Perdrigeon du Vernier*.....	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRET qui raye des matricules de la médaille militaire le nommé *Arsac*	*Ibid.*	*Ibid.*
Idem.	DÉCRETS relatifs aux octrois des villes ci-après : Troyes (Aube), Castelnaudary (Aude), Arles, la Ciotat, Marseille (Bouches-du-Rhône), Saint-Maixent (Deux-Sèvres), Terrasson (Dordogne), Nogent-le-Rotrou		

Digitized by Google

DATES des décrets.	TITRES DES DÉCRETS.	NUMÉROS des Bulletins.	PAGES.
	(Eure-et-Loir), Cette (Hérault), Avranches (Manche), Guéméné (Morbihan), Valenciennes (Nord), Calais, Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais), Rumilly (Haute-Savoie), Saint-Mandé (Seine), Toulon (Var).....	1741	1521
31 Déc. 1885.	DÉCRET qui nomme chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Hebrard de Villeneuve* et M. *Chante-Grellet* (Ministère de la justice).....	1739	1439
Idem.	DÉCRET qui approuve quinze liquidations de pensions civiles (Ministère des finances).....	1740	1462
Idem.	DÉCRET concernant la cession d'immeubles situés à Tours, pour la construction d'une église dans laquelle l'exercice public du culte est autorisé.....	*Ibid.*	1474
Idem.	DÉCRET qui autorise le dépôt à distance prohibée de bois de service, etc., sur un terrain situé près du chemin de fer de Lunéville à Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle).	*Ibid.*	1475

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE DU TOME XXXI, PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1689.

N° 22,319. — *Décret qui approuve 9 liquidations de Pensions civiles.*

Du 1er Juillet 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 13, 18, 23, 24 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les lois des 11 avril 1831 et 22 août 1790;

Vu les décrets des 13 septembre 1806 et 2 février 1808;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 7, 8, 15, 21, 27 et 30 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la guerre pour l'année 1885;

La section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en ses avis des 20 mai et 10 juin 1885;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Les neuf liquidations de pensions civiles comprises pour la somme totale de deux mille sept cent quatre-vingt-un francs (2,781f) au tableau d'autre part sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. Campenon.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des lo... et ... verte... la p... a été...
									D...
					(Pensions pour service...				
1	PERRET (Michel).....	10 avril 1825.	Cuiseaux (Saône-et-Loire).	Garçon portier à l'école speciale militaire.	Militaires et civils : antérieurs au 1er janvier 1854 :	6	9	26	Décret ... vrier ... loi ... 1853.
					posterieurs..	31	4	»	
2	MOUCQUE (Clément-François).	4 déc. 1818.	Saint-Amand (Nord).	Garçon à l'école speciale militaire.	Militaires....	2[illegible]		18	Loi ... 1853.
					Civils.....	10	»	14	
3	ROUX (Louis-Joseph).	9 mai 1824	Pont-Saint-Esprit (Gard).	Casernier à Cette.	Militaires....	25	2	12	Idem...
					Civils.....	12	11	»	
4	LAPORTE (Jean).....	16 juillet 1822	Mérial (Aude).	Idem à Montpellier.	Militaires. .	9	»	5	Idem...
					Civils	21	6	»	
5	[illegible]UFFET (Louis-Mathieu).	2[illegible] sept 1[illegible]	Fouilloy (Somme).	Brigadier poudrier au Bouchet.	Militaires...	3	5	12	Idem ... 11 ...
					Civils.....	29	8	4	
6	FERRON (Marie-Marguerite-Honorine-Célestine), veuve CONIAT.	6 juin 1830.	Artenay (Loiret).	Le mari, casernier, décédé en activité de service.	Militaires et civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	10	28	Lois ... 1853 ... du ... 1853
					posterieurs..	31	1	15	
7	LEQUIN (Louise), veuve LORIDON.	14 mars 1830.	Paris (Seine).	Le mari, ex-gardien à l'école polytechnique, décédé titulaire d'une pension de 690 fr.	.....	»	»	»	Décret ... vrier ... 1853.
8	GAGET (Madeleine-Alexandrine), veuve MULOCHOT.	3 février 1818.	Vert-le-Petit (Seine-et-Oise).	Le mari, maître garçon de poudrerie, décédé titulaire d'une pension de 639f	.....	»	»	»	Décret ... vier ... loi ... 1853.
9	BOUCHOTT (Caroline), veuve WEIGEL.	27 juin 1814.	Weiterwiller (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-casernier, décédé titulaire d'une pension de 186f	.....	»	»	»	Loi du ... 1853.

N° 22,320. — *Décret qui approuve 38 liquidations de Pensions civiles.*

Du 5 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 2, 3, 4, 5, 7, 10, 11, 13, 16, 18, 24 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 17 août 1876;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 21 janvier, 16 et 18 février, 21 mars et 7 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
B.							
ment au 1er janvier 1854.)							
»	129f54c	695f08c	»	»	695f	1er mai 1885.	Saint-Cyr (Seine-et-Oise).
»	565 54						
Rémunérés par une pension.	343 79	»	»	»	343 (a)	*Idem.*	*Idem.*
Idem.	111 69	»	»	»	111 (a)	17 mai 1885.	Montpellier (Herault).
Idem.	185 38	»	»	»	185 (a)	6 mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
22f99c	781 22	804 21	»	»	804	5 mai 1885.	Saint-Vrain (Seine-et-Oise).
»	19 67	248 51	»	Minimum.	100	16 février 1885.	Paris (Seine).
»	228 84						
»	»	»	»	Un tiers.	230	6 avril 1885.	*Idem.*
»	»	»	»	*Idem.*	213	2 avril 1885.	Vert-le-Petit (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	Minimum.	100 (a)	29 janvier 1885.	Bar-le-Duc (Meuse).
mulable avec la pension militaire.				TOTAL.	2,781		

montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en ses avis des 12 et 20 mai et 3 juin 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trente-huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix-huit mille cinq cent sept francs (18,507f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	des [illegible] et [illegible]
									(Pensions pour servi
1	AMBLOT (Louis-Joseph) (1).	1er mars 1839.	Saint-Pol (Pas-de-Calais).	Instituteur public.	Civils.....	20	1	»	Lois [illegible]
2	BACQUET (Jean-Baptiste-Constant).	1er janv. 1830.	Brailly-Cornehotte (Somme).	Idem.....	Idem.....	31	»	»	Idem.
3	CRAMAUSSEL (Jean-Étienne).	25 déc. 1833.	Durfort (Tarn).	Idem.....	Idem.....	30	1	6	Idem.
4	CROS (David).....	29 avril 1824.	Viane (Tarn).	Idem.....	Idem.....	30	10	»	Idem.
5	CURVALE (Frédéric-Eugène).	15 fév. 1837.	Réalmont (Tarn).	Idem.....	Idem.....	27	3	»	Idem.
6	DELLIEUX (Charles-François).	21 mars 1820.	Frette-Cuisse (Somme).	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854; postérieurs...	4 24	3 6	» »	Idem.
7	GERVAIS (François).....	19 mars 1829.	Chaunay (Vienne).	Idem.....	Civils	30	9	15	Idem.
8	LOUETTE (Clovis-Adhélard).	9 déc. 1829.	Bethencourt-Saint-Ouen (Somme).	Idem.....	Idem.....	31	»	»	Idem.
9	MERZ (Hugo).....	29 mars 1824.	Memmeugen (Bavière).	Directeur de l'école communale à Alger.	Idem.....	46	6	»	Idem.
10	NIQUET (Adolphe-Fortuné).	11 avril 1825.	Doudelainville (Somme).	Instituteur public.	Idem.....	30	9	»	Idem.
11	PASCHAL (Louis-Hector) (1).	29 mars 1839.	Bellot (Seine-et-Marne).	Idem.....	Idem.....	19	»	20	Idem.
12	QUILLOT (Michel-Eugène).	25 juillet 1823.	Authon-la-Plaine (Seine-et-Oise).	Idem.....	Idem.....	31	»	»	Idem.
13	REY (Raymond) (1).....	9 oct. 1839.	Fauroux (Tarn-et-Garonne)	Idem.....	Idem.....	23	1	»	Idem.
14	RODIER (Pierre).....	24 fév. 1836.	Pressac (Vienne).	Idem.....	Idem.....	28	7	22	Idem.
15	TAILLEUR (Léonard)...	24 nov. 1829.	Feytiat (Haute-Vienne).	Idem.....	Idem.....	30	11	»	Idem.
16	VILLEBAVAL (Pierre-Séverin) (1).	8 sept. 1834.	Ambleville (Seine-et-Oise).	Idem.....	Idem.....	16	10	10	Idem.
17	BERGOUGNOUX (Basiline), femme BÉAJAT (1).	22 mars 1837.	La Bastide-Murat (Lot).	Institutrice publique.	Idem.....	16	»	1	Idem.
18	CHÉRON (Euphrosine), femme RAMOUL.	27 avril 1822.	Versailles (Seine-et-Oise).	Directrice d'école maternelle.	Idem.....	29	»	»	Idem.
19	ROUANET (Hortense)...	2 mars 1822.	Anglès (Tarn).	Institutrice publique.	Idem.....	25	11	»	Idem.
20	COSSINIER (Marie-Augustine), veuve BELDAME.	26 août 1836.	Condé-Folie (Somme).	Le mari, instituteur, décédé en activité de service.	Idem.....	28	1	22	Loi [illegible]
21	CHAMPROUX (Françoise-Louise-Justine), veuve COLLIN.	8 oct. 1832.	Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).	Idem.....	Idem.....	30	8	6	Idem.
22	DELAHAYE (Louise-Aurore), veuve LASNE.	31 oct. 1815.	Hautevesnes (Aisne).	Idem.....	Idem.....	26	4	13	Idem.

(1) Infirmités.

Digitized by Google

LIQUIDATION			ÉLÉVATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
ent au 1er janvier 1854.)							
»	536f48c	»	»	»	536f	1er déc. 1884.	Pérenchies (Nord).
»	1,119 48	»	»	»	1,119	1er janvier 1885.	Longpré-lez-Amiens (Somme).
»	699 30	»	»	»	699	*Idem.*	Arfons (Tarn).
»	799 95	»	»	»	799	1er nov. 1884.	Corbarieu (Tarn-et-Garonne).
»	654 00	»	»	»	654	1er janvier 1885.	La Bastide-Rouairoux (Tarn).
»	582 12	»	600f00c	»	600	21 octobre 1884.	Frette-Cuisse (Somme).
»	843 12	»	»	»	843	16 octobre 1884.	Thuïrageau (Vienne).
»	780 00	»	»	»	780	1er janvier 1885.	Béthencourt-Saint-Ouen (Somme).
»	2,522 62	»	1,808 33	»	1,808	*Idem.*	Alger (Alger).
»	746 97	»	»	»	746	1er octobre 1884.	Lignières-hors-Foucaucourt (Somme).
»	552 00	»	»	»	552	29 mars 1884.	Bellot (Seine-et-Marne).
»	930 00	»	»	»	930	1er janvier 1885.	Bethoust (Seine-et-Oise).
»	573 49	»	»	»	573	9 octobre 1884.	Bourg-de-Visa (Tarn-et-Garonne).
»	763 33	»	»	»	763	16 octobre 1884.	Civray (Vienne).
»	760 89	»	»	»	760	1er déc. 1884.	Feytiat (Haute-Vienne).
»	505 00	»	»	»	505	1er janvier 1885.	Omerville (Seine-et-Oise).
»	312 44	»	»	»	312	16 octobre 1884.	Figeac (Lot).
»	792 67	»	»	»	792	1er janvier 1885.	Sèvres (Seine-et-Oise).
»	505 37	»	»	»	505	*Idem.*	Ambialet-Lacalm (Tarn).
»	690 39	»	»	Un tiers.	280	14 janvier 1885.	Condé-Folie (Somme).
»	1,138 94	»	»	*Idem.*	479	7 sept. 1884.	Couleuvre (Allier).
»	708 27	»	»	*Idem.*	236	5 nov. 1884.	Fresneau-Mont-Chevreuil (Oise).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des [illegible] et [illegible]
23	LAMÉLANGE (Marguerite), veuve RAYNAUD.	7 déc. 1839.	Murols (Puy-de-Dome).	Le mari, instituteur, décédé en activité de service.	Civils.....	29	4	23	Loi [illegible]
24	LOSSEROT (Marie-Caroline-Philomène), v^ve RUFFIER.	12 janv. 1838.	Abéville (Vosges).	*Idem*.....	*Idem*.....	27	3	9	*Idem*.
25	CASTEL (Marie-Clara), veuve WATTEBLED.	17 mai 1830.	Pertain (Somme).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ; postérieurs...	3 25	7 8	" 3	*Idem*.
26	PRIEUR (Angèle-Francisse), veuve BIGOT.	21 oct. 1831.	Villars (Eure-et-Loir).	Le mari, ex-instituteur, décédé titulaire d'une pension de 1,818 fr.	....	"	"	"	*Idem*.
27	ISNARD (Marie-Élisabeth), veuve BONHOMME.	8 oct. 1832.	Lazer (Hautes-Alpes).	*Idem* de 600 fr...	.....	"	"	"	*Idem*.
28	DUMONNET (Marie), v^ve CHEVALIER.	11 déc. 1824.	Étivey (Yonne).	*Idem* de 311 fr...	.....	"	"	"	*Idem*.
29	MARIE-ROSE, v^ve COINTARD.	7 déc. 1826.	Fontenay-le-Comte (Vendée).	*Idem* de 313 fr...	.....	"	"	"	*Idem*.
30	NIGAUX (Sophie-Louise-Adélaïde), veuve DEVERRE.	25 juin 1807.	Bretteville-sur-Odon (Calvados).	*Idem* de 600 fr...	.....	"	"	"	*Idem*.
31	CAVAIGNAC (Joséphine), veuve DOZILIS.	8 mars 1839.	Vaureilles (Aveyron).	*Idem*.....	.....	"		"	*Idem*.
32	PATURANCE (Marguerite-Caroline), veuve DUBUISSON.	15 mars 1826.	Courcelles (Loiret).	*Idem* de 738 fr...	.....	"	"	"	*Idem*.
33	LAGROUE (Louise-Constance-Remy), veuve GAUCHÉ.	10 déc. 1827.	Nanteuil-sur-Marne (Seine-et-Marne).	*Idem* de 600 fr...	.....	"	"	"	*Idem*.
34	LE MAOU (Jeanne-Yvonne), veuve GÉLARD.	10 oct. 1840.	Gurunhuel (Côtes-du-Nord).	*Idem* de 378 fr...	.....	"	"	"	*Idem*.
35	PIN (Claudine), veuve SAINT.	11 sept. 1835.	Lentilly (Rhône).	*Idem* de 600 fr...	.....	"	"	"	*Idem*.
36	TARTARIN (Marie), veuve ARTUS.	25 mai 1808.	Maillé (Vienne).	*Idem* de 106 fr...	.....	"	"	"	*Idem*.
37	CHEVANNE (Marie-Magdeleine), veuve BÉRAULT.	15 nov. 1820.	Sacy (Yonne).	*Idem* de 152 fr...	.....	"	"	"	*Idem*.
38	CHAIX (Paul-Jean-Baptiste) (1).	22 juin 1864.	Paris (Seine).	La mère, ex-institutrice publique, décédée titulaire d'une pension de 299^f	.....	"	"	"	*Idem*.

(1) L'orphelin sera majeur lors de la délivrance du brevet.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Digitized by Google

LIQUIDATION			ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	924f21c	"	"	Un tiers.	308f	12 sept. 1884.	Murols (Puy-de-Dôme).
"	681 25	"	"	Idem.	227	24 janvier 1885.	Abéville (Vosges).
"	513 24	600f	"	Idem.	200	18 déc. 1884.	Faucaucourt (Somme).
"	"	"	"	Idem.	606	29 déc. 1884.	Chartres (Eure-et-Loir).
"	"	"	"	Idem.	200	22 janvier 1885.	Lazer (Hautes-Alpes).
"	"	"	"	Idem.	103	27 janvier 1885.	Étivey (Yonne).
"	"	"	"	Idem.	104	17 octobre 1884.	Mallezais (Vendée).
"	"	"	"	Idem.	300	2 août 1884.	Déterville (Calvados).
"	"	"	"	Idem.	200	17 février 1884.	Vaureilles (Aveyron).
"	"	"	"	Idem.	246	26 déc. 1884.	Courcelles (Loiret).
"	"	"	"	Idem.	200	5 février 1885.	Nanteuil-sur-Marne (Seine-et-Marne).
"	"	"	"	Idem.	192	31 janvier 1885.	Lanmodez (Côtes-du-Nord).
"	"	"	"	Idem.	200	17 janvier 1885.	Lyon (Rhône).
"	"	"	"	Minimum.	100	13 octobre 1882.	Cloué (Vienne).
"	"	"	"	Idem.	100	28 janvier 1885.	Gurgy (Yonne).
"	"	"	"	Idem.	100	Du 19 juillet 1884 au 21 juin 1885, veille de la majorité de l'orphelin.	Fleurey-lez-Faverney (Haute-Saône).
				TOTAL.	18,507		

Fait à Paris, le 3 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

Digitized by Google

N° 22,321. — *Décret qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 4 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu l'article 13 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 6 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 16 juin 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	Observations
Unique.	MATTIOS (Anne), veuve DE GÉRANDO (Joseph-Marie-Antoine-Emilien).	30 déc. 1827.	Rome (Italie).	Le mari, ex-consul général, décédé en jouissance d'une pension de 6,000 fr.	Civils.....	44	3	21	Loi

N° 22,322. — *Décret qui approuve 16 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	Observations
					(Pensions pour l'[illegible]				
1	BLANCHET (Pierre-Eugène).	20 oct. 1824.	Heugon (Orne).	Percepteur.....	ADMINIST^on CENTRALE. Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	3	8	»	Loi 1853
					postérieurs...	31	3	19	
2	BUZENAC (Marie-Honoré).	13 janv. 1825.	Molières (Tarn-et-Garonne)	*Idem*.....	Civils.....	30	3	12	*Idem.*

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile inscrite pour une somme de deux mille francs (2,000f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 4 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. DE FREYCINET.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE de la pensionnaire.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	6,000f	Un tiers.	2,000f	29 mars 1885.	Paris (Seine).

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les seize liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt-huit mille huit cent soixante-six francs (28,866f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
ment au 1er janvier 1854.)							
»	3,073f17c	2,950f00c	»	»	2,950f	20 avril 1885.	Le Mans (Sarthe).
»	1,091 19	»	»	»	1,091	13 avril 1885.	Montauban (Tarn-et-Garonne).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des [illegible] et [illegible] vertu [illegible] a été
3	DECOMBE (Pierre-Hypolite).	19 nov. 1827.	Richelieu (Indre-et-Loire).	Percepteur.....	Civils.....	30	1	18	Loi [illegible] 1853.
4	LE GENDRE (Gustave-Marie).	25 mars 1821.	Saint-Lô (Manche).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	8	25	*Idem*...
					postérieurs...	31	3	»	
5	LUIZY (Eugène-Édouard)	22 oct. 1824.	Pithiviers (Loiret).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	2	26	*Idem*...
					postérieurs...	31	2	»	
6	LYON (François-Ferdinand).	24 juill. 1821.	Rousset (Drôme).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	11	8	*Idem*...
					postérieurs...	31	3	»	
7	METTETAL (Pierre).....	4 janv. 1823.	Glay (Doubs).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	5	»	»	*Idem*...
					postérieurs..	31	2	29	
8	PORTIER (Émile-Augustin-Humbert).	6 oct. 1824.	Combreux (Loiret).	*Idem*.....	Civils.....	3	5	5	*Idem*...
9	TEMPLIER (André-Marius).	25 mars 1822.	Cotignac (Var).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	3	10	3	*Idem*...
					postérieurs...	31	1	26	
10	DESCORPS (Marie-Thérèse-Eugénie), veuve REGNARD.	30 oct. 1798.	Auxerre (Yonne).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 445f	.....	»	»	»	*Idem*...
11	GUYOT (Marie-Louise-Virginie), veuve LACROIX.	16 mai 1842.	Houdelaincourt (Meuse).	*Idem* de 1,812 fr.	.....	»	»	»	*Idem*...
12	LECONTE (Élise), veuve FOURNERY (1).	25 nov. 1836.	Bruyères-et-Montberault (Aisne).	Le mari, percepteur.	Civils.	27	7	16	*Idem*.....
					ENREGISTREMENT.				
13	BLANCHET (Jules-Hypolithe).	2 août 1824.	Mazan (Vaucluse).	Receveur de 1re classe.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	6	13	*Idem* [illegible] passé janvier
					postérieurs...	31	3	12	
14	LAYBAC (Louis-Augustin).	3 fév. 1820.	Carlucet (Lot).	Receveur de 2e classe.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	7	»	*Idem*.....
					postérieurs...	31	2	15	
15	PERIER (Louise-Hermance), Ve BIGORNE.	5 fév. 1823.	Gien (Loiret).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 3,000 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.

(1) Le mari mort des suites d'un accident de service.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	1,596f42c	"	"	"	1,596f	1er avril 1885.	Richelieu (Indre-et-Loire).
"	2,282 50	"	2,191f	"	2,191	*Idem.*	Pontrieux (Côtes-du-Nord).
"	2,105 04	"	2,026	"	2,026	1er mars 1885.	Héricy (Seine-et-Marne).
"	1,991 66	"	1,912	"	1,912	1er avril 1885.	Dieulefit (Drôme).
"	3,304 88	"	3,181	"	3,181	30 mars 1885.	Audincourt (Doubs).
"	3,793 93	"	3,642	"	3,642	1er avril 1885.	Poissy (Seine-et-Oise).
"	1,676 16	"	1,617	"	1,617	17 février 1885.	Cotignac (Var).
"	"	"	"	Un tiers.	148	19 février 1885.	Auxerre (Yonne).
"	"	"	"	*Idem.*	604	3 mars 1885.	Chaource (Aube).
"	2,741 13	"	"	*Idem.*	913	17 mars 1885.	Vervins (Aisne).
				TOTAL.	21,871		
"	213 74	3,237f97c	3,000	"	3,000	13 avril 1885.	Mirepoix (Ariège).
"	3,024 23						
"	161 36	1,395 28	"	"	1,395	16 mars 1885.	La-Bastide Murat (Lot).
"	1,233 92						
"	"	"	"	Un tiers.	1,000	9 sept. 1884.	Paris (Seine).
				TOTAL.	5,395		

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des lois et ordonnances vertu de la pension a été
					MANUFACTURES DE L'ÉTAT.				
16	BEAURAIN (Louis-Joseph).	13 mars 1825.	Épinal (Vosges).	Commis principal.	Civils: anterieurs au 1er janvier 1854;	3	4	12	Ordonnances 12 j... et l... 1853.
					posterieurs...	31	4	»	
					2e catégorie..	Administration c... Enregistrement... Manufactures de l...			
						TOTAUX...			

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 65.

Fait à Paris, le 4 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,323. — *DÉCRET qui approuve 20 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des lois et ordonnances vertu de la pension a été
									DEU...
					(Pensions pour services t...				
					DOUANES.				
1	DRUET (Jean-Étienne)..	24 sept. 1830.	Thiré (Vendée).	Sous-brigadier...	Militaires....	1	10	13	Lois des 11 ... 1831 et ... 1853.
					Civils.....	25	»	»	
2	GAUDET-TRAFIT (Joseph)	14 sept. 1830.	Romagnieu (Isère).	Préposé.....	Militaires....	6	2	10	Idem.....
					Civils.....	25	3	»	

Digitized by Google

	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible]	.	202f 00c	2,019f 90c	1,600f	.	1,600f	1er mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.).
[illegible]	.	1,817 90						

.....	12	21,871f
.....	3	5,395
.....	1	1,600
.....	16	28,866

Vu le décret du 21 novembre 1860;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de douze mille trois cent cinq francs (12,305f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 66.

Fait à Paris, le 4 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

[illegible]	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible] (Rétrouvement au 1er janvier 1854.)								
[illegible]	12f 47c	553f 81c	566f 28c	.	.	566f	1er mai 1885.	La Chaume (Vendée).
[illegible] 94	41 30	508 50	549 80	.	.	549	1er avril 1885.	Grenoble (Isère).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des lo… et or… verts … la pe… a été ac…
3	GOUIN (Alphonce).....	28 nov. 1833.	Fos (Bouches-du-Rh.)	Préposé visiteur.	Militaires....	5	9	16	Lois des … 1831 et … 1853.
					Civils.....	25	1	»	
4	HUGONIER (Guillaume).	25 oct. 1834.	Saint-Pierre-d'Alvey (Savoie).	Préposé.....	Civils.....	26	3	15	Loi du … 1853 et … du 21 … 1860.
5	KAISER (Jean-Hubert)..	23 mai 1826.	Errouville (Meurthe-et-Moselle).	*Idem*.....	Militaires....	6	2	7	Lois des … 1831 et … 1853.
					Civils.....	31	1	»	
6	KNOLL (Amand).....	5 janv. 1830.	Eberbach (Alsace-Lorraine).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	9	»	Ordonnance … 12 janvier … et loi du … 1853.
					postérieurs...	31	4	»	
7	MAGNIN (François).....	22 mars 1826.	Cressin (Ain).	Capitaine.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	6	»	*Idem*.....
					postérieurs...	31	3	»	
8	SERRES (Gracian-Ernest).	4 déc. 1826.	Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées)	Contrôleur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	8	»	*Idem*.....
					postérieurs...	31	5	»	
9	TOURRENG (Jean).....	1er août 1829.	Montgaillard (Ariège).	Brigadier.....	Civils	30	10	»	Loi du 9 … 1853.
10	MARCOTORCHINO (Scholastique), veuve PUCCINELLI.	9 nov. 1820.	Calvi (Corse).	Le mari, ex-capitaine, décédé titulaire d'une pension de 1,483 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	SCHWEITZER (Marguerite), veuve STEISEL.	1er oct. 1841.	Escherange (Alsace-Lorraine).	Le mari, préposé.	Militaires....	6	2	22	*Idem* et loi … avril 18…
					Civils.....	20	6	24	
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
12	ARNAULT (Anna-Augustine-Fortunée), veuve LAVERGNE.	21 juin 1825.	Monthoiron (Vienne).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,081 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 … 1853.
13	BRANLY (Clara-Marie), veuve CAUWET.	2 avril 1837.	Blangy (Pas-de-Calais).	Le mari, commis principal du service des sucres.	Militaires....	7	»	»	*Idem* et … 11 avril …
					Civils.....	26	9	14	
14	DEBIENNE (Anne-Catherine), veuve MEILHEURAT.	26 nov. 1820.	Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône).	Le mari, ex-receveur entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 1,879 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 … 1853.
15	FELDMANN (Marie-Thérèse-Françoise-Ursule), veuve VIGOUROUS.	21 oct. 1820.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,825 fr.	.....	»	»	»	*Idem* .....
16	FOURIER (Célinie), vve LEMOYNE.	12 fév. 1825.	Reims (Marne).	*Idem* de 1,288 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
17	LACROIX (Joséphine-Jeanne), veuve LACHICHE.	27 sept. 1830.	Paris (Seine).	Le mari, ex-sous-directeur, décédé titulaire d'une pension de 3,000 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
18	LAFFRANQUE (Catherine-Dominiquette), veuve DUCOUZIN.	7 juin 1808.	Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées)	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,516 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
19	LEPILEUR (Angélique-Marie), vve PELLIER.	19 déc. 1837.	St-Martin-Don (Calvados).	Le mari, commis aux exercices.	Civils.....	28	2	7	*Idem*.....

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
38f 62c	513f 86c	552f 48c	»	»	552f	1er mai 1885.	Fos (Bouches-du-Rh.).
»	528 63	»	»	»	528	1er avril 1885.	Hauteville (Haute-Savoie).
41 24	621 67	662 91	»	»	662	1er mai 1885.	Errouville (Meurthe-et-Moselle).
»	15 17	646 61	»	»	646	*Idem.*	Igney-Avricourt (Meurthe-et-Moselle).
»	631 44						
»	123 12	1,649 16	1,600f	»	1,600	1er avril 1885.	Bassy (Haute-Savoie).
»	1,526 04						
»	30 34	1,402 62	»	»	1,402	1er juin 1885.	Sus (Basses-Pyrénées).
»	1,372 28						
»	795 66	»	»	»	795	1er mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.).
»	»	»	»	Un tiers.	494	7 avril 1885.	Bastia (Corse).
41 51	340 07	381 58	»	*Idem.*	127	5 mars 1885.	Mars-la-Tour (Meurthe-et-Moselle).
				TOTAL.	7,921		
»	»	»	»	Un tiers.	360f	15 déc. 1884.	Courbevoie (Seine).
70 00	1,350 96	1,420 96	»	*Idem.*	473	24 déc. 1884.	Combles (Somme).
»	»	»	»	*Idem.*	626	18 mars 1885.	Saint-Sever (Landes).
»	»	»	»	*Idem.*	428	17 avril 1885.	Carcassonne (Aude).
»	»	»	»	*Idem.*	429	12 mars 1885.	Reims (Marne).
»	»	»	»	*Idem.*	1,000	31 janv. 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	*Idem.*	505	2 avril 1885.	Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
»	1,014 00	»	»	*Idem.*	338	23 janv. 1885.	Rouen (Seine-Inférieure).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des lois et ... vertu la ... a été ...
20	MUSY (Marie-Josèphe), veuve DUPIN.	17 mars 1814.	Raismes (Nord).	Le mari, ex-préposé au service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 675 fr.	.....	»	»	»	Loi du ... 1853.

2e catégorie..... { Douanes..... / Contributions indirectes.....

TOTAL.....

N° 22,324. — *DÉCRET qui approuve 22 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;
Vu la loi du 18 avril 1831;
Vu le décret du 21 novembre 1860;
Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;
La section des finances du Conseil d'État entendue;
Sur le rapport du ministre des finances,

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des lois et ... vertu la ... a été ...
					(Pensions pour services ...				
					DOUANES.				
1	BARNÉOUD (Jean-Félix).	22 mars 1831.	Le Monétier (Hautes-Alpes).	Brigadier.....	Militaires....	5	7	7	Ordonn... 13 ja... et loi... avril ... juin ...
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	11	27	
					postérieurs..	27	5	»	
2	BOUCLY (Pierre-Joseph).	20 mars 1832.	Cappelle (Nord).	Idem.....	Marine.....	5	9	25	Loi des ... 1831 et ... 1853.
					Civils.....	25	3	»	
3	CHALLANSONNET (François-Alphonse).	19 avril 1840.	Vanzy (Haute-Savoie).	Préposé.....	Civils.....	25	»	12	Loi du ... et ... novem...

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers.	225f	24 nov. 1884.	Beaudignies (Nord).
				TOTAL.	4,384		

.....	11	7,921f
.....	9	4,384
.....	20	12,305

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt-deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de huit mille cinq cent vingt et un francs (8,521f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 67.

Fait à Paris, le 4 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
ment au 1er janvier 1854.)							
41f 09c	23f 73c 653 15	717f 97c	"	"	717f	1er avril 1885.	Névache (Hautes-Alpes).
46 55	606 00	652 55	"	"	652	1er mai 1885.	Erquinghem-sur-la-Lys (Nord).
"	500 00	"	"	"	500	*Idem.*	Vanzy (Haute-Savoie).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	des l… et …
4	Fontant (Étienne-Calixte).	15 avril 1827.	Mont-de-Lens (Isère).	Préposé visiteur.	Militaires....	7	3	16	Lois d… 183… 183…
					Civils.....	28	7	»	
5	Moachon (Jean).....	27 mai 1830.	Saint-Didier (Haute-Savoie).	Préposé.....	Militaires....	5	10	26	Idem … 21 … 18…
					Civils.....	26	3	17	
6	Nevière (André-Casimir).	30 nov. 1832.	Monêtier (Hautes-Alpes).	Idem.....	Militaires....	6	2	11	Lois d… 183… 185…
					Civils.....	25	1	»	
7	Nirefoi (Jean-Pierre)..	6 fév. 1833.	Franclens (Haute-Savoie).	Idem	Civils.....	25	10	15	Lois d… et … nov…
8	Pellet (Jules-Étienne).	1er fév. 1833.	Romagnieu (Isère).	Brigadier.....	Militaires....	6	1	21	Ordon… 12 … et … avril … juin…
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	11	»	
					postérieurs ..	24	9	»	
9	Pérolin (Eugène-Auguste).	13 août 1832.	Le Touvet (Isère).	Préposé.....	Militaires....	4	6	16	Lois … 185… 185…
					Civils	26	3	»	
10	Roul (Joseph).....	7 sept. 1832.	Villar-Saint-Pancrace (Hautes-Alpes).	Idem.....	Militaires....	3	»	24	Idem…
					Civils	28	1	»	
11	André (Marie-Catherine), veuve Lejuste.	25 mai 1820.	Ville-Houdlemond (Meurthe-et-Mos.)	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 350f.	.....	»	»	»	Ordon… 12 … et … 185…
12	Grossin (Eugénie-Louise), veuve Le Gerriez.	21 sept. 1828.	Saint-Remy les-Landes (Manche).	Idem de 445 fr...	.....	»	»	»	Loi d… 185…
13	Henry (Marie-Jeanne), veuve Le Coat.	16 fév. 1816.	Plouhinec (Finistère).	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 537f	.....	»	»	»	Idem…
14	Huet (Rose-Perrine), veuve Laguerinays.	15 mars 1813.	Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 619f	.....	»	»	»	Idem…
15	Landachoco (Catherine), veuve Guichou.	3 nov. 1840.	Saint-Étienne-de-Baïgory (Basses-Pyrénées)	Le mari, préposé.	Militaires....	5	11	26	Idem … avril…
					Civils	22	6	12	
16	Le Bourgeois (Louise-Geneviève), veuve Ade.	3 janv. 1818.	Nacqueville (Manche).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 436f.	.....	»	»	»	Idem…
17	Malenfant (Jeanne-Marie), veuve Piriac.	5 déc. 1832.	Guérande (Loire-Inférieure)	Idem de 493 fr...	.....	»	»	»	Idem…
18	Morio (Anne-Patern), veuve Daron.	13 avril 1816.	Sené (Morbihan).	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 462f	.....	»	»	»	Idem…
19	Poidevin (Félicité-Françoise), veuve Sorgniard.	7 mars 1812.	Langueux (Côtes-du-Nord).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 468f	.....	»	»	»	Idem…
20	Varin (Marie-Appolline), veuve Picot.	29 oct. 1805.	Hauville (Eure).	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 384f.	.....	»	»	»	Idem…
21	Véasse (Barbe), veuve Billot.	26 janv. 1819.	Creutzwald (Alsace-Lorraine)	Le mari, ex-inspecteur sédentaire, decedé titulaire d'une pension de 2,500 francs.	.....	»	»	»	Idem…
22	Roland (Joseph-Aristide), orphelin (1).	11 sept 1865.	Les Longevilles (Doubs).	La mère, veuve d'un ex-préposé, décédée titulaire d'une pension de 161f	.....	»	»	»	Loi du 185…

(1) Tuteur : M. Roland (Adolphe-Ulysse).

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
481f 63c	575f 63c	624f 26c	»	»	624f	1er avril 1885.	Chambéry (Savoie).
39 36	528 64	568 00	»	»	568	*Idem.*	Saint-Didier (Haute-Savoie).
45 44	505 15	550 39	»	»	550	*Idem.*	Monetier (Hautes-Alpes).
»	520 25	»	»	»	520	*Idem.*	Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie).
45 04	23 83 643 50	712 37	»	»	712	*Idem.*	Annecy (Haute-Savoie).
30 29	525 00	555 29	»	»	555	*Idem.*	La Tronche (Isère).
20 44	566 68	586 02	»	»	586	*Idem.*	Villar-Saint-Pancrace (Hautes-Alpes).
»	»	»	»	La moitié limitée à	125	26 mars 1885.	Ville-Houdlemont (Meurthe-et-Mos.)
»	»	»	»	Un tiers.	148	1er mars 1885.	Saint-Remy-les-Landes (Manche).
»	»	»	»	*Idem.*	179	1 avril 1885.	Brest (Finistère).
»	»	»	»	*Idem.*	206	15 avril 1885.	Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine).
39 92	374 78	41 7	»	*Idem.*	138	18 octobre 1884.	Saint-Étienne de-Baigorry (Basses-Pyrénées)
»	»	»	»	*Idem.*	145	30 mars 1885.	Cherbourg (Manche).
»	»	»	»	*Idem.*	164	5 avril 1885.	Le Pouliguen (Loire-Inférieure)
»	»	»	»	*Idem.*	154	1er mars 1885.	Sené (Morbihan).
»	»	»	»	*Idem.*	156	10 mars 1885.	Cancale (Ille-et-Vilaine).
»	»	»	»	*Idem.*	128	22 février 1885.	Villequier (Seine-Inférieure)
»	»	»	»	*Idem.*	8 3	22 nov. 1884.	Paris (Seine).
	»	»	»	Totalité.	161	Du 25 mars 1884 au 10 sept. 1886.	La Fresse (Doubs).
				TOTAL.	8,521		

Digitized by Google

N° 22,325. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département des Alpes-Maritimes, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Mougins...	Fugueret (première affectation).	2h 41a	»	»	Régénération.
2	Saint-Cézaire.	Réserve.....	3 06	»	»	Taillis simple.
3	Saint-Joseph.	Albaréa	»	»	500	Extraction.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de Belvédère, House, la Tour, Marie, la Roque Esteron, Tourrette Château, Tourrette Vence. (*Paris, 21 Novembre 1884.*)

Certifié conforme :

Paris, le 29 * Juillet 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 29 Juillet 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1690.

N° 22,326. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 53 Réversions de Pensions accordées à des Victimes du Coup d'État du 2 Décembre 1851.*

Du 2 Juillet 1885.

Le Président de la République française,

Vu les lois des 30 juillet 1881 et 7 août 1882, qui attribuent des pensions aux victimes du Coup d'État du 2 décembre 1851, du décret du 8 décembre même année et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858;

Vu l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881, portant qu'au décès des crédirentiers moitié de la pension qui leur aura été accordée sera réversible sur leurs veuves non remariées ou leurs descendants au premier degré;

Vu les articles 1er et 2 de ladite loi, desquels il résulte que les pensions allouées en vertu de l'article 1er, c'est-à-dire aux victimes directes, sont seules réversibles;

Vu l'article 4 de la loi du 7 août 1882, qui dispose que les pensions accordées en vertu de ladite loi seront réversibles dans les conditions fixées par l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881;

Vu les demandes adressées par les ayants cause des titulaires décédés, ensemble les pièces produites pour la justification des droits des réclamants;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Décrète :

Art. 1er. Les pensions comprises dans le tableau ci-après, et qui étaient précédemment inscrites au nom d'anciens titulaires décédés, sont reversées pour moitié sur la tête de leurs veuves non remariées ou de leurs descendants au premier degré, conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉ... des nouveaux ayant...
AUGIER (Émile).....	1er novembre 1884.	16,016	300f	1	GOY (Marie-Victo... AUGIER.
BÉRIDON (Joseph-Toussaint).	24 mars 1885.	20,508	400	2	RIPERT (Antoinett... BÉRIDON.
BERTRANDON (Anne), veuve MONTEL.	21 février 1885.	5,889	300	3	MONTEL-BONY (Mar... BLANC.
				4	MONTEL-BONY (An... DOURDOUILLE.
				5	MONTEL-BONY (Mar... BERTRANDON.
BONIFACE (Alphonse).....	26 mars 1885.	14,231	800	6	DAUMAS (Marie-An... BONIFACE.
BOURDIER (Jean-Baptiste)...	31 janvier 1885.	515	200	7	PINON (Henriette)... BOURDIER.
BOURGUIGNON (Jean-François).	9 juin 1884.	10,013	100	8	GUIMARD (Marie-Jo... BOURGUIGNON.
CAZES (Alexandre-Victor)....	18 octobre 1884.	7,681	300	9	CAZES (Jean-Julien...
CHEVANNES (Jacques).....	1er août 1884.	10,033	200	10	PERRIER (Aimée), ... VANNES.
DUPUY (Denis).....	19 mai 1882.	4,438	100	11	DUPUY (Gaston-Lo... Joseph).
				12	DUPUY (Anne), f... DEILLAN.
GARAPON (Joseph).....	3 février 1886.	6,163	400	13	GARAPON (Pierre)...
GOÛT (Calixte-Léon).....	16 décembre 1884.	5,196	200	14	DELEUME (Alexand... line), veuve Goût.
GRENIER (André).....	2 avril 1885.	9,830	400	15	DEGOIX (Marie-Jea... nie), veuve GRE...
LAUTIER (Joseph).....	11 septembre 1884.	13,139	250	16	ARNAUD (Justine), ... TIER.
MAGNAN (Ferdinand).....	6 juillet 1884.	15,521	100	17	AMAND (Marie-Émi... MAGNAN.
MARTIN (Joseph).....	6 février 1885.	2,387	800	18	MARTIN (Martin-Jos... dru).
				19	MARTIN (Joseph-Au...
				20	MARTIN (Joséphine-C... femme FOUCHER.
				21	MARTIN (Joseph-Em...

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATE de jouissance.	OBSERVATIONS.
Bourdeaux (Drôme).	Bourdeaux (Drôme).	150f	2 novembre 1884.	
Gargas (Vaucluse).	Marseille, rue Breteuil, n° 147 (Bouches-du-Rhône).	200	25 mars 1885.	
Beaumont (Puy-de-Dôme).	Beaumont (Puy-de-Dôme).	50	22 février 1885.	
Idem.	*Idem.*	50	*Idem.*	
Idem.	*Idem.*	50	*Idem.*	
Manosque (Basses Alpes).	Manosque (Basses-Alpes).	400	27 mars 1885.	
La Chapelle-Saint-André (Nièvre).	Roanne (Loire).	100	1er février 1885.	
Saint-Amand (Nièvre).	Saint-Amand (Nièvre).	50	10 juin 1884.	
Cahors (Lot).	Cahors (Lot).	100	19 octobre 1884.	
Toury-Lurcy (Nièvre).	La Machine (Nièvre).	100	2 août 1884.	
Condom (Gers).	Lavardac (Lot-et-Garonne).	25	20 mai 1882.	
Lavardac (Lot-et-Garonne).	Barbaste (Lot-et-Garonne).	25	*Idem.*	
Venissieux (Rhône).	Lyon-Mouche, Chemin des Curcs (Rhône).	300	4 février 1885.	
Saint-Germain-de-Calberte (Lozère).	Le Mazelit (Lozère).	100	17 décembre 1884.	
Châtel-Censoir (Yonne).	Boulogne-sur-Seine, Grande rue, n° 4 (Seine).	200	3 avril 1885.	
Valensole (Basses-Alpes).	Vinon (Var).	125	12 septembre 1884.	
Idem.	Marseille, Chemin des Chartreux, n° 114 (Bouches-du-Rhône).	50	7 juillet 1884.	
Aubigny (Cher).	Gien (Loiret).	100	7 février 1885.	
Idem.	Paris, rue des Bernardins, n° 42 (Seine).	100	*Idem.*	
Idem.	Aubigny (Cher).	100	*Idem.*	
Idem.	Soldat au 2e régiment d'infanterie de marine, 13e bataillon, à Brest (Finistère).	100	*Idem.*	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
MAURY (Bernard).....	9 février 1885.	17,514	800f	22	LAGET (Jeanne-Justine), veuve MAURY.
MAZILLIER (Pierre-Claude)..	2 avril 1885.	6,402	900	23	MAZILLIER (Marie), veuve DELAYE.
MERLE (Pierre).....	16 avril 1885.	8,831	900	24	BROCARD (Christine), veuve MERLE.
MICHEL (Jean-Pierre).....	12 avril 1885.	14,488	600	25	MEINNIER (Jeanne), veuve MICHEL.
MILLET (Joseph-Toussaint)..	7 janvier 1885.	20,455	900	26	FÈBRE (Marguerite), veuve MILLET.
NOURRIT (Simon).....	8 septembre 1884.	8,397	200	27	BIENVENU (Élisabeth), veuve NOURRIT.
OUZILLEAU (François-Silvain).	29 novembre 1884.	5,043	100	28	GIBARD (Modeste-Hélène), veuve OUZILLEAU.
PELLASSY (Pierre).....	8 octobre 1884.	11,257	600	29	PELLASSY (Jean-Antoine).
				30	PELLASSY (André).....
				31	PELLASSY (Jean-Baptiste).
PEYRE (François).....	31 octobre 1884.	16,268	300	32	PEYRE (Marguerite), veuve PEYRE.
				33	PEYRE (François-Nicolas).
				34	PEYRE (Eugénie), femme TOUIN.
				35	PEYRE (Maria-Alphonsine-Pauline-Sophie).
				36	PEYRE (Marie-Andrée), veuve PEYRE.
PONTICH (Henri).....	2 février 1885.	19,730	800	37	PONTICH (Marie-Elisabeth-Françoise-Lucie).
				38	PONTICH (Magdeleine-Adélaïde-Joséphine).
				39	PONTICH (Henriette-Marie).

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATE de jouissance.	OBSERVATIONS.
Pezénas (Hérault).	Pezénas (Hérault).	400f	10 février 1885.	
Saint-Gengoux-de-Scissé (Saône-et-Loire).	Chaintré (Saône et-Loire).	450	3 avril 1885.	
Pont-à-Mousson (Meurthe).	Blida (Alger).	450	17 avril 1885.	
Agde (Hérault).	Manosque (Basses-Alpes).	300	13 avril 1885.	
Uchaux (Vaucluse).	Orange (Vaucluse).	450	8 janvier 1885.	
Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).	100	9 septembre 1884.	
Crucheray (Loir-et-Cher).	Vendôme (Loir-et-Cher).	50	30 novembre 1884.	
Mons (Var).	Mons (Var).	83	9 octobre 1884.	
Idem.	*Idem.*	83	*Idem.*	
Idem.	Maître mécanicien, à Toulon (Var).	84	*Idem.*	
Chantemerle (Drôme).	Dieulefit (Drôme).	30	1er novembre 1884.	
Montélimar (Drôme).	Albi (Tarn).	30	*Idem.*	
Idem.	Montélimar (Drôme).	30	*Idem.*	
Idem.	*Idem.*	30	*Idem.*	
Idem.	Valence (Drôme).	30	*Idem.*	
Collioure (Pyrénées-Orient.).	Sorède (Pyrénées-Orientales).	133	3 février 1885.	
Idem.	*Idem.*	133	*Idem.*	
Idem.	*Idem.*	134	*Idem.*	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉ... des nouveaux ayants
SAINT-MARTIN (Guillaume)..	4 février 1885.	8,286	200f	40	SAINT-MARTIN (femme RAZOL.
SIMONNET (Jean-Baptiste)...	11 mars 1885.	2,931	400	41	FINET (Marie- veuve SIMONN
SURSIN (Louis).....	19 septembre 1884.	2,492	800	42	SURSIN (Jean)...
				43	SURSIN (Jeanne) Possé.
TRIQUÈRE (Dominique).....	17 avril 1885.	19,752	800	44	TRIQUÈRE (Joseph
				45	TRIQUÈRE (Marie- Thérèse).
VALANTIN (Jean-Gilibert)...	8 octobre 1884.	22,453	100	46	VALANTIN (Ma Agathe), femm
				47	VALANTIN (Jean- nis).
VINCENT (Marcel).....	17 août 1884.	12,013	300	48	VINCENS (Franç femme MISTRE.
WIBROTTE (Charles).....	22 avril 1885.	5,435	1,000	49	WIBROTTE (femme MARETT
				50	WIBROTTE (Cath nette), femme
				51	WIBROTTE (Albert
				52	WIBROTTE (Ch Bienne).
				53	WIBROTTE (Clém
		TOTAL.	14,350		

2. Les nouvelles pensions, dont le total s'élève à sept mille cent soixante-quinze francs (7,175f), seront inscrites au Trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Digitized by Google

RÉSIDENCE. Lieux.	RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Montastruc (Lot-et-Garonne).	Montastruc (Lot-et-Garonne).	100f	5 février 1885.	
Bourganeuf (Creuse).	Pontarion (Creuse).	200	12 mars 1885.	
Jussy-le-Chaudrier (Cher).	Jussy-le-Chaudrier (Cher).	200	20 septembre 1884.	
Idem.	*Idem.*	200	*Idem.*	
Rivesaltes (Pyrénées-Orient.).	Salses (Pyrénées-Orientales).	200	18 avril 1885.	
Idem.	*Idem.*	200	*Idem.*	
La Voulte (Ardèche).	St-Laurent-du-Pape (Ardèche).	25	9 octobre 1884.	
Idem.	Saint-Étienne, rue de la Charité, n° 7 (Loire).	25	*Idem.*	
Barjols (Var).	Barjols (Var).	150	18 août 1884.	
Metz (Moselle).	Paris, r. Doudeauville, n° 12 (Seine).	100	23 avril 1885.	
Raveille (Moselle).	Paris, r. des Pyrénées, n° 62 (Seine).	100	*Idem.*	
Metz (Moselle).	Plaine-Saint-Denis, avenue de Paris, n° 22 (Seine).	100	*Idem.*	
Ixelles (Brabant).	Paris, r. des Pyrénées, n° 62 (Seine).	100	*Idem.*	
Metz (Moselle).	*Idem.*	100	*Idem.*	
	TOTAL.....	7,175		

Fait à Paris, le 2 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

Digitized by Google

Certifié conforme :

Paris, le 30 * Juillet 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale et chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 30 Juillet 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1691*.

N° 22,327. — *Décret qui approuve 4 liquidations de Pensions civiles.*

Du 9 Mai 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 24 novembre 1884, 19 janvier et 25 février 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert sur l'exercice 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en ses avis des 11 février et 25 mars 1885;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Les quatre liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quatre mille cent un francs (4,101f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 9 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

Voyez un *Erratum* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois et ordo[illegible] vertu [illegible] la p[illegible] a été [illegible]
1	LIABASTRES (Marie-Antoine-Marcelin-Joseph) (1).	18 juin 1842.	Paris (Seine).	Chef de bureau à la préfecture d'Alger.	Civils.....	25	7	15	Loi du [illegible] 1853.
2	BERGOT (Marie-Stanislas) (1).	9 mai 1827.	Tours (Indre-et-Loire).	Médecin de colonisation à El-Arrouch, département de Constantine.	*Idem*.....	10	5	13	*Idem*.....
3	LACAPE (Jeanne), veuve VINCENT (1).	11 sept. 1852.	Préchac (Gironde).	Le mari, adjoint de la commune mixte de Oued-Zénati, département de Constantine, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	11	10	18	*Idem*.....
					postérieurs..	6	»	19	
4	ROGGERO (Camille-Julie-Victorine), orpheline (2).	10 avril 1882.	Oran (Oran).	Le père, chef de bureau à la préfecture du département d'Oran, décédé en activité de service.	Civils.....	38	8	6	*Idem*.....

(1) Accident grave. — (2) Tutrice légale : MINGUENEAU (Camille), sa mère, inhabile à obtenir pension, n'[illegible] quatre ans de mariage.

N° 22,328. — *Décret qui approuve 2 liquidations de Pensions civiles.*

Du 6 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6 et 7 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu le décret du 4 juillet 1806;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 6 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] et ord[illegible] vertu [illegible] la p[illegible] a été [illegible]
					(Pension pour services [illegible]				
1	CHARLE (Jean-Théodore-Aristide).	8 avril 1820.	Paris (Seine).	Chef de division au ministère des travaux publics.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	[illegible]	»	»	Décret [illegible] let [illegible] du 9 j[illegible]
					postérieurs...	31	5	»	
2	GENUÉ (Louis).....	3 fév. 1821.	Ramerupt (Aube).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	10	»	»	*Idem*.....
					postérieurs...	31	5	»	

Digitized by Google

ITRE	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
0f00c	»	2,345f12c	2,345f12c	»	»	2,345f	1er nov. 1884.	Alger (Alger).
00	»	868 05	868 05	»	»	868	1er janvier 1885.	El-Arrouch, arrondissement de Philippeville (Constantine).
00 00	99f01c	»	337 01	»	Un tiers.	112	13 octobre 1883.	Constantine (Constantine).
06	»	3,003 79	3,003 79	2,330f53c	*Idem.*	776	15 octobre 1884.	Oran (Oran).
					TOTAL.	4,101		

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des travaux publics pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix mille francs (10,000f) au tableau ci-dessous sont approuvées, savoir :

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
...ment au 1er janvier 1884.)								
	»	7,495f93c	7,495f93c	5,000f	»	5,000f	1er juin 1885.	Paris (Seine).
85	»	7,495 93	7,495 93	5,000	"	5,000	*Idem.*	*Idem.*
					TOTAL.	10,000		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres des travaux publics et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 6 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des travaux publics,
Signé DEMÔLE.

N° 22,329. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 9 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7 et 10 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 6 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	des [illegible] et [illegible] verse [illegible] a été
Unique.	Baron FINOT (Antoine-Bernard-Adolphe).	23 sept. 1824.	Tulle (Corrèze).	Ministre plénipotentiaire.	Civils.....	33	6	23	Loi [illegible]

N° 22,330. — *DÉCRET qui approuve 31 liquidations de Pensions civiles.*

Du 9 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 2, 3, 4, 5, 7, 8, 11, 13, 24 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la loi du 17 août 1876;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 1er avril et 27 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 9 juin 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

Digitized by Google

possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 16 juin 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile inscrite pour une somme de six mille francs (6,000f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 9 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. DE FREYCINET.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	13,195f78	»	,000f	»	6,000f	1er janv. 1885.	Paris (Seine).

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trente et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de neuf mille trois cent quatre-vingt-dix francs (9,390f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 9 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Durée des services. Mois.	Durée des services. Jours.	[illegible]
					(Pensions pour servi[illegible]				
1	Daudet (Étienne).....	10 août 1812.	Saint-Martin-le-Mault (Haute-Vienne).	Instituteur public.	Civils.....	30	9	»	Lois [illegible] 1853 [illegible] 1876.
2	Duclos (Jean) (1).....	7 déc. 1816.	Plumélian (Morbihan).	Idem.....	Idem.....	22	8	21	Idem...
3	Thomas (Aimé-Victor).	9 février 1838.	Montaigu (Aisne).	Idem.....	Idem.....	25	11	21	Idem...
4	Coursin (Marie-Michèle-Marguerite) (1).	29 sept. 1834.	Macey (Manche).	Institutrice publique.	Idem.....	21	»	7	Idem...
5	Lamy (Marie-Josephte).	9 déc. 1833.	Menetru-en-Joux (Jura).	Idem.....	Idem.....	25	2	29	Idem...
6	Roumicq (Margueritte-Eugénie).	18 fév. 1807.	Pau (Basses-Pyrénées)	Idem.....	Idem.....	29	6	»	Idem...
7	Salel (Marie-Magdelène-Rosalie) (1).	23 oct. 1820.	Lablachère (Ardèche).	Idem.....	Idem.....	17	»	»	Idem...
8	Serre (Anne) (1).....	30 janv. 1828.	Saint-Saturnin (Cantal).	Idem.....	Idem.....	15	3	19	Idem...
9	Coustère (Françoise), femme Saint-Upéry.	26 mars 1834.	Juillan (Hautes-Pyrénées)	Idem.....	Idem.....	15	4	»	Idem...
10	Aymes (Louise-Magdelaine), veuve Guien.	12 fév. 1837.	Berre (Bouches-du-Rh.).	Le mari, instituteur décédé en activité de service.	Idem.....	27	»	21	Loi [illegible]
11	Malabouche (Catherine), vve Aubenque.	13 sept. 1828.	Cournonterral (Hérault).	Le mari, ex-instituteur, décédé titulaire d'une pension de 362 fr.	.....	»	»	»	Idem...
12	Dacheux (Flore-Augustine), veuve Benoist.	13 fév. 1828.	Le Souich (Pas-de-Calais).	Idem de 600 fr..	.....	»	»	»	Idem...
13	Priant (Marie-Françoise), veuve Blaire.	8 juin 1820.	Brandeville (Meuse).	Idem.....	.....	»	»	»	Idem...
14	Chatenoud (Louise), ve Cons.	14 mars 1838.	Étercy (Haute-Savoie).	Idem.....	.....	»	»	»	Idem...
15	Blondel (Marie), veuve Corret.	3 oct. 1830.	Saint-Pierre-la-Noaille (Loire).	Idem.....	.....	»	»	»	Idem...
16	Barbot (Rosalie), veuve Guérif.	1er mars 1834.	La Chapelle-Rousselin (Maine-et-Loire).	Idem de 649 fr..	.....	»	»	»	Idem...
17	Chrétien (Didière-Augustine), veuve Guichard.	15 avril 1814.	Montsaon (Haute-Marne).	Idem de 600 fr..	.....	»	»	»	Idem...
18	Bertrand (Marie-Anne), veuve Jacques.	29 fév. 1820.	Moineville (Meurthe-et-Moselle).	Idem.....	.....	»	»	»	Idem...
19	Lajus (Jeanne), veuve Mondevain.	30 mai 1827.	Lembeye (Basses-Pyrenées)	Idem de 606 fr..	.....	»	»	»	Idem...
20	Colonna (Marie-Françoise), vve Paoletti.	2 déc. 1829.	Nocario (Corse).	Idem de 623 fr...	.....	»	»	»	Idem...
21	Griffault (Marie-Élisabeth), veuve Papot.	15 sept. 1816.	Melle (Deux-Sèvres).	Idem de 331 fr..	.....	»		»	Idem...
22	Richard (Anne-Phanie), veuve Royer.	1er déc. 1846.	Hurecourt (Haute-Saône).	Idem de 732 fr...	.....	»	»	»	Idem...
23	Guiraud (Jeanne), vve Thière.	31 déc. 1832.	Garidech (Haute-Garonne).	Idem de 600 fr..	.....	»	»	»	Idem...
24	Bonnet-Gonnet (Marianne), veuve Berier-Damaz.	5 mars 1812.	Tramolé (Isère).	Idem de 235 fr...	.....	»	»	»	Idem...

(1) Infirmités.

Digitized by Google

	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
…ORIE. …ement au 1er janvier 1854.)								
…f 75c	»	1,120f 38c	»	»	»	1,120f	1er octobre 1884.	Le Dorat (Haute-Vienne).
… 33	»	547 78	»	»	»	547	1er sept. 1884.	Bennugal (Morbihan).
… 42	»	982 48	»	»	»	982	22 sept. 1884.	Crécy-s.-Serre (Aisne).
… 33	»	392 00	»	»	»	392	8 sept. 1884.	Folligny (Manche).
… 08	»	365 96	»	500f	»	500	16 octobre 1884.	Mont-sur-Monnet (Jura).
… 83	»	617 03	»	»	»	617	1er octobre 1884.	Pau (Basses-Pyrénées)
… 00	»	306 00	»	»	»	306	*Idem.*	Lablachère (Ardèche).
… 00	»	274 50	»	»	»	274	20 avril 1884.	Le Broc (Puy-de-Dôme).
… 92	»	152 69	»	»	»	152	1er octobre 1884.	Douve (Hautes-Pyrénées)
… 07	»	1,130 43	»	»	Un tiers.	376	22 juillet 1884.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
	»	»	»	»	*Idem.*	120	9 déc. 1884.	Cournonterral (Herault).
	»	»	»	»	*Idem.*	200	19 février 1885.	Houvin-Houvigneul (Pas-de-Calais).
	»	»	»	»	*Idem.*	200	22 février 1885.	Brandeville (Meuse).
	»	»	»	»	*Idem.*	200	15 février 1885.	Versonnex (Haute-Savoie).
	»	»	»	»	*Idem.*	200	26 déc. 1884.	Saint-Pierre-la-Noaille (Loire).
	»	»	»	»	*Idem.*	216	27 mai 1884.	La Chapelle-Rousselin (Maine-et-Loire).
	»	»	»	»	*Idem.*	200	10 février 1885.	Buxières-les-Villiers (Haute-Marne).
	»	»	»	»	*Idem.*	200	28 janvier 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
	»	»	»	»	*Idem.*	202	14 mars 1885.	Gabaston (Basses-Pyrénées)
	»	»	»	»	*Idem.*	207	5 mars 1885.	Nocario (Corse).
	»	»	»	»	*Idem.*	110	31 janvier 1885.	Lezay (Deux-Sèvres).
	»	»	»	»	*Idem.*	244	8 nov. 1884.	Héricourt (Haute-Saône).
	»	»	»	»	*Idem.*	200	21 janvier 1884.	Toulouse (Haute-Garonne).
	»	»	»	»	Minimum.	100	19 nov. 1884.	Sainte-Anne-d'Estrablin (Isère).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des
25	MILLON (Hyacinthe-Julie), veuve BRILLIÉ.	4 août 1817.	Raffey (Yonne).	Le mari, ex-instituteur, décédé titulaire d'une pension de 225 fr.	.....	»	»	»	Loi
26	OUTERS (Julie-Euphrosine), veuve CARSEL.	18 avril 1825.	Saint-Momelin (Nord).	*Idem* de 261 fr ..	.....	»	»	»	*Idem*
27	CHATEGNER (Rozalie), veuve MILLÉRIOUX.	16 avril 1817.	Thauvenay (Cher).	*Idem* de 159 fr...	.....	»	»	»	*Idem*
28	LERICHE (Marcelline), veuve TRANNOIS.	29 fév. 1824.	Crèvecœur (Nord).	*Idem* de 219 fr. .	.....	»	»	»	*Idem*
29	SANSSAS (Anne-Joséphine-Luciene), v^ve^ SANT.	23 déc. 1818.	Manvezin (Gers).	*Idem* de 88 fr....	.....	»	»	»	*Idem*
30	CHASSAIGNE (Jeanne), veuve TRAPON.	10 déc. 1816.	Montel-de-Gelat (Puy-de-Dôme).	*Idem* de 89 fr....	.....	»	»	»	*Idem*
31	LUCET (Antonin).....	8 janv. 1834.	Chinon (Indre-et-Loire).	Instituteur public.	Militaires....	4	7	27	*Idem*
					Civils.....	20	4	1	

N° 22,331. — *DÉCRET qui approuve 26 liquidations de Pensions civiles.*

Du 10 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles, et le règlement d 9 novembre suivant;

Vu le décret du 2 février 1808 et l'ordonnance du 20 décembre 1832;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu le décret du 18 février 1863;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 21 février, 5 16 mars, 15, 16, 21, 23 et 30 mai et 6 juin 1885, portant qu'il a recon

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des
1	BLOIS (Léonarde), v^ve^ MARCHAND.	23 janv. 1835.	Blond (Haute-Vienne).	Le mari, ex-gardien-chef de prison, décédé, le 14 mars 1885, titulaire d'une pension de 476^f^	.....	»	»	»	Loi
2	BOCQUET (Semille-Angélique), veuve LORDEREAU.	21 mars 1824.	Cambrai (Nord).	Le mari, ex-commissaire spécial de police à Paris, décédé, le 4 avril 1885, titulaire d'une pension de 3,000 francs.	.....	»	»	»	*Idem*

Digitized by Google

LIQUIDATION			ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Minimum	100f	4 février 1885.	Méré (Yonne).
"	"	"	"	*Idem.*	100	3 février 1885.	Saint-Momelin (Nord).
"	"	"	"	*Idem.*	100	26 déc. 1884.	Crézancy (Cher).
"	"	"	"	*Idem.*	100	9 février 1885.	Ors (Nord).
"	"	"	"	Totalité.	88	22 janvier 1884.	Serrant (Gers).
"	"	"	"	*Idem.*	89	2 mars 1885.	Espinasse (Puy-de-Dôme).
31f06c	917f18c	948f24c	"	"	948	1er octobre 1884.	Argenteuil (Seine-et-Oise).
				TOTAL.	9,390		

légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibi- d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert sur l'exer- e 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en ses avis des 3, t 16 juin 1885;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Décrète :

ART. 1er. Les vingt-six liquidations de pensions civiles comprises ar une somme totale de vingt-cinq mille cent soixante francs 5,160f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers.	158f	15 mars 1885.	Saint-Maur (Seine).
"	"	"	"	*Idem.*	1,000	5 avril 1885.	Neuilly-sur-Seine (Seine).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des lo et or vert La a été
3	CATHALA (Laurent-Pascal) (1).	7 avril 1833.	Carcassonne (Aude).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires...	7	»	»	Lois
					Civils.....	13	2	»	
4	COURANT (Isidore-Charles-Alexandre) (1).	23 juin 1826.	Arras (Pas-de-Calais).	Sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	7	»	Décret
					postérieurs..	31	»	»	
5	DESHAYES (Hyppolite-Alexandre) (2).	17 déc. 1825.	Barneville (Eure).	Sous-inspecteur du service des enfants assistés.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1870 ;	13	4	11	Loi
					postérieurs ..	15	»	»	
6	FALRET DE TUITE (Henri-Louis) (2).	3 août 1827.	Vanves (Seine).	Conseiller de préfecture de la Seine.	Civils.....	26	4	»	Loi
7	FOUQUET (Berthe-Adélaide-Caroline), veuve CORRET.	3 nov. 1841.	Paris (Seine).	Le mari, ex-gardien-chef de maison centrale, décédé, le 18 mars 1885, titulaire d'une pension de 518f	.....	»	»	»	Idem.
8	GENDRE (Jean).....	12 nov. 1817.	Jonzac (Charente-Inférieure).	Gardien ordinaire de prison.	Militaires....	5	7	19	Idem et
					Civils.....	27	8	»	avril
9	GRANIER (Joseph-André) (3).	28 déc. 1827.	Ste-Anastasie (Gard).	Gardien-chef de prison.	Militaires....	7	3	11	Idem.
					Civils.....	28	»	»	
10	GUGLIELMI (Joseph-Antoine) (1).	21 nov. 1834.	Campo (Corse).	Gardien ordinaire de pénitencier agricole.	Militaires....	9	9	4	Idem.
					Civils	17	10	»	
11	GIUSTINIANI (Toussaint) (1).	3 mars 1826.	Ucciani (Corse).	Gardien ordinaire de 1re classe de pénitencier agricole.	Militaires....	»	1	29	Idem.
					Civils.....	18	»	»	
12	HUTINELLE (François) (2).	15 fév. 1824.	Vraincourt (Haute-Marne).	Gardien ordinaire de maison de correction.	Civils.....	23	6	»	Loi du 1853.
13	JOULLIÉ (François-Étienne) (1).	29 janv. 1826.	Aniane (Hérault).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires. ...	14	6	3	Idem et
					Civils.....	20	11	»	avril
14	LAUNAY (Baptiste-Marie)	26 nov. 1815.	Cormenon (Loir-et-Cher).	Gardien ordinaire de prison.	Militaires....	8	4	19	Idem.
					Civils.....	28	»	»	
15	LE CORRE (Gilles-Marie).	27 janv. 1825.	Guingamp (Côtes-du-Nord).	Gardien ordinaire de maison d'arrêt.	Militaires....	6	3	13	Idem.
					Civils.....	25	10	»	
16	LEGAY (Hippolyte) (2)...	6 sept. 1830.	Paris (Seine).	Directeur de circonscription pénitentiaire.	Militaires....	7	»	»	Idem.
					Civils.....	26	7	»	
17	LE GOUEST (Édouard-Victor) (3).	1er nov. 1835.	Maubeuge (Nord).	Directeur de maison centrale.	Militaires....	7	»	6	Idem.
					Civils.....	23	6	»	
18	OUDART (Alexis-Antoine)	16 fév. 1825.	Saint-Quentin (Aisne).	Gardien ordinaire de maison d'arrêt.	Civils.....	30	4	»	Loi du 1853.
19	PAPIRER (Michel) (2)....	2 août 1824.	Rumersheim (Haut-Rhin).	Inspecteur spécial de police des chemins de fer.	Militaires....	11	5	4	Idem et
					Civils.....	16	1	»	avril
20	PARREIL (Guillaume), *dit* LACOSTE (2).	1er mai 1827.	Monpazier (Dordogne).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	6	7	24	Idem.
					Civils.....	21	11	»	
21	PIANELLI (Dominique-Antoine) (1).	21 fév. 1826.	Olmeto (Corse).	Gardien ordinaire de pénitencier agricole.	Militaires....	12	3	21	Idem.
					Civils.....	17	7	»	

(1) Suppression d'emploi. — (2) Infirmités. — (3) Invalidité physique.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
51f 33c	365f 11c	416f 44c	»	»	416f	24 mars 1885.	Carcassonne (Aude).
»	458 33 3,100 00	3,558 33	3,000f00c	»	3,000	1er janvier 1885.	Paris (Seine).
»	602 11 667 22	1,269 33	»	»	1,269	25 janvier 1885.	Bourgtheroulde (Eure).
»	5,050 47	5,050 47	5,000 00	»	5,000	*Idem.*	Versailles (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	Un tiers.	172	19 mars 1885.	Paris (Seine).
41 34	463 67	505 01	»	»	505	1er mars 1885.	Saintes (Charente-Infer.)
60 66	840 00	900 66	»	»	900	1er février 1885.	La Rochelle (Charente-Infér.)
65 07	356 67	421 74	»	»	421	1er janvier 1885.	Ajaccio (Corse).
41 10	360 00	401 10	»	»	401	1er mars 1885.	Ucciani (Corse).
»	430 82	430 82	»	»	430	*Idem.*	Dijon (Côte-d'Or).
96 72	418 33	515 05	»	»	515	8 avril 1885.	Aniane (Herault).
56 90	513 33	569 23	»	»	569	1er mars 1885.	Blois (Loir-et-Cher).
41 91	473 61	515 52	»	»	515	1er mai 1885.	Guingamp (Côtes-du-Nord).
58 23	1,540 73	1,598 96	»	»	1,598	1er janvier 1885.	Paris (Seine).
58 47	2,173 19	2,231 66	»	»	2,231	18 avril 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
»	556 11	556 00	»	»	556	8 avril 1885.	Compiègne (Oise).
76 18	643 33	719 51	»	»	719	1er sept. 1884.	Le Havre (Seine-Inférieure)
37 67	438 33	476 00	»	»	476	21 février 1885.	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)
102 57	377 89	480 49	»	»	480	1er janvier 1885.	Olmeto (Corse).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des lois et ... vertu... la ... a été...
22	PORTZERT (Jean) (1)....	12 fév. 1828.	Kirschnaumen (Moselle).	Surveillant des prisons de la Seine.	Militaires....	12	1	21	Lois ... 1853 ... 1855.
					Civils.....	22	2	»	
23	SERVEL (Étienne) (2)...	10 mars 1831.	Aniane (Hérault).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	6	2	11	Idem...
					Civils.....	24	3	»	
24	VEIRIÉ (Fulcrand) (2)...	1er janv. 1828.	Viols-le-Fort (Hérault).	Idem.....	Militaires....	6	»	22	Idem...
					Civils.....	28	7	»	
25	VENAULT (Louis-Aglophile) (2).	30 oct. 1823.	Antogny (Indre-et-Loire).	Commis principal au ministère de l'intérieur.	Civils.....	22	11	»	Loi de 1853.
26	VILLARET (Jean-Pierre) (2).	17 avril 1833.	Aniane (Hérault).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	7	»	»	Idem ... 11 ...
					Civils.....	22	4	»	

(1) Infirmités. — (2) Suppression d'emploi.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 10 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

N° 22,332. — *DÉCRET qui approuve 28 liquidations de Pensions civiles.*

Du 10 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des lois et ... vertu... la ... a été...
					(Pensions pour services				
1	DUVAL (Aimable-Romain).	9 août 1836.	Amblainville (Oise).	Instituteur public.	Civils.....	26	8	8	Lois de 1853 ... 1876.
2	DUPARQ (Flore-Céline), femme LACOUTURE.	23 mai 1828.	Rouen (Seine-Inférieure)	Directrice d'école maternelle.	Idem.....	28	5	15	Idem...
3	BERTRAND (Élisabeth-Pierrette), femme CREYSSEL.	20 sept. 1837.	Carpentras (Vaucluse).	Le mari, instituteur, décédé en activité de service.	.....	26	»	19	Loi de 1853.
4	BEILLÉ (Marie), veuve FARGES.	6 déc. 1826.	Saint-Esprit (Basses-Pyrénées)	Idem.....	.....	31	»	26	Idem...

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
80 95	590f 08c	671f 03c	»	»	671f	1er avril 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
41 31	485 00	526 31	»	»	526	*Idem.*	Aniane (Hérault).
40 41	571 67	612 08	»	»	612	8 avril 1885.	*Idem.*
»	1,527 78	1,527 78	»	»	1,527	1er janvier 1885.	Paris (Seine).
46 67	446 67	493 34	»	»	493	8 avril 1885.	Aniane (Hérault).
				TOTAL.	25,160		

Vu les articles 2, 3, 4, 5, 7, 13, 16, 24 et 25 de la loi du 9 juin 1853, les pensions civiles;

Vu la loi du 17 août 1876;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 11 juin 1885, portant il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour née 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du juin 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et cultes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt-huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de sept mille huit cent soixante-douze cs (7,872f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

LIQUIDATION			ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
ent au 1er janvier 1884.							
»	1,706f 66c	»	»	»	1,706f	1er juillet 1884.	Montmorency (Seine-et-Oise).
»	1,187 78	»	»	»	1,187	16 juin 1884.	Paris (Seine).
»	1,034 98	»	»	Un tiers.	344	23 nov. 1884.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
»	798 76	»	»	*Idem.*	266	27 janvier 1885.	Mezos (Landes).

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des [illegible] et [illegible]
5	TESSIER (Ernestine-Marie), veuve FOUQUET.	14 fév. 1853.	Serigny (Orne).	Le mari, instituteur, décédé en activité de service.	.....	30	8	»	Loi du [illegible]
6	ARNOUX (Felicité-Jules-Thérèse), vve THOMAS.	28 mars 1830.	Puyméras (Vaucluse).	Idem.....	.....	27	3	21	Idem.
7	CALZARONI (Julie), veuve ARRIO.	12 avril 1825.	Meciani (Corse).	Le mari, ex-instituteur, décédé titulaire d'une pension de 600	.....	»	»	»	Idem.
8	BEGUINET (Suzanne-Françoise), veuve BOUDIER.	7 mars 1827.	Paris (Seine).	Idem.....	.....	»	»	»	Idem.
9	VEDEAU (Rose), veuve CHAMPION.	21 juin 1828.	St-Georges-de-Longuepierre (Charente-Infér.)	Idem.....	.....	»	»	»	Idem.
10	HERBERT (Marie-Joseph), veuve CRULLEAU.	10 oct. 1822.	Tinteniac (Ille-et-Vilaine).	Idem de 312 fr...	.....	»	»	»	Idem.
11	BEL (Angélique), veuve CUZIN.	18 janv. 1821.	Charancieu (Isère).	Idem de 600 fr...	.....	»	»	»	Idem.
12	DESTREZ (Marie-Eugénie), veuve DEVIE.	10 déc. 1828.	Villers-devant-le-Thour (Ardennes).	Idem.....	.....	»	»	»	Idem.
13	TROCAZ (Marie-Philippine), vve EXCOFFIER.	2 nov. 1813.	Valmeinier (Savoie).	Idem.....	.....	»	»	»	Idem.
14	BERNARD (Marie-Dorothée), veuve GASTAUD.	17 sept. 1810.	Aiglun (Alpes-Maritimes).	Idem de 308 fr..	.....	»	»	»	Idem.
15	NOUJARÈDE (Pétronille), veuve GOURD.	3 mars 1822.	Mussidan (Dordogne).	Idem de 600 fr...	.....	»	»	»	Idem.
16	MASSET (Marie-Antoinette), veuve GROS.	14 janv. 1814.	Château-Beaulard (Piemont).	Idem.....	.....	»	»	»	Idem.
17	DUFRESNOY (Célénie-Scholastique), veuve HUGUE.	8 sept. 1829.	Masnières (Nord).	Idem de 891 fr...	.....	»	»	»	Idem.
18	NARDEUX (Marie-Madeleine), veuve LEGEAY.	20 janv. 1835.	Montrouveau (Loir-et-Cher).	Idem de 648 fr...	.....	»	»	»	Idem.
19	SAVARIN (Jean-Claude), veuve POURET.	6 oct. 1827.	Chaudefontaine (Doubs).	Idem de 988 fr...	.....	»	»	»	Idem.
20	HÂPE (Augustine-Antoinette), vve PRÉVOST.	5 mars 1829.	Bargeville (Seine-et-Oise).	Idem de 776 fr...	.....	»	»	»	Idem.
21	LAVÉRET (Justine), veuve ROGEON.	21 janv. 1845.	Pouillé (Vienne).	Idem de 642 fr...	.....	»	»	»	Idem.
22	TELLIEZ (Marie-Barthe-Hubertine-Joseph), veuve DUPUIS.	27 déc. 1799.	Averdoing (Pas-de-Calais).	Idem de 230 fr...	.....	»	»	»	Idem.
23	DAZET (Marie-Eugénie), veuve HENRIOT-COLIN.	31 oct. 1809.	Avoudrey (Doubs).	Idem de 281 fr...	.....	»	»	»	Idem.
24	JACQUOT (Marguerite-Adèle), veuve HETTE.	17 juill. 1841.	Sauvigny (Meuse).	Idem de 169 fr...	.....	»	»	»	Idem.
25	MOUSSU (Marguerite), veuve MENGEL.	1er déc. 1812.	Varennes (Haute-Marne).	Idem de 180 fr...	.....	»	»	»	Idem.
26	GRESMISET (Marie-Amélie), veuve RENAUD.	31 juillet 1813.	Vaudoncourt (Vosges).	Idem de 258 fr...	.....	»	»	»	Idem.
27	CHAMBON (Françoise), veuve LAPORTE.	12 mars 1818.	St-Mathurin-Léobazel (Corrèze).	Idem de 76 fr....	.....	»	»	»	Idem.
28	GERVAISE (Marie), orpheline [1].	14 sept. 1867.	Montherme (Ardennes).	La mère, institutrice publique, décédée en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	2	20	Idem.
					postérieurs...	23	»	13	

[1] Tuteur : M. SCHATZ. Le père, décédé.

Digitized by Google

LIQUIDATION			ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires	des services civils.	Total.					
»	736f00c	»	»	Un tiers.	245f	1er sept. 1884.	Seriguy (Orne).
»	654 00	»	»	*Idem.*	218	22 janvier 1885.	Avignon (Vaucluse).
»	»	»	»	*Idem.*	200	18 janvier 1885.	Meciani (Corse).
»	»	»	»	*Idem.*	200	12 février 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
»	»	»	»	*Idem.*	100	28 mars 1885.	Paillé (Charente-Inférieure).
»	»	»	»	*Idem.*	104	17 février 1885.	Machecoul (Loire-Inférieure).
»	»	»	»	*Idem.*	200	19 mars 1885.	Les Albrets (Isère).
»	»	»	»	*Idem.*	200	3 mars 1885.	Vouziers (Ardennes).
»	»	»	»	*Idem.*	200	26 décembre 1884.	Valmeinier (Savoie).
»	»	»	»	*Idem.*	162	14 octobre 1884.	Gilette (Alpes-Maritimes).
»	»	»	»	*Idem.*	200	25 juin 1884.	Vélines (Dordogne).
»	»	»	»	*Idem.*	200	26 décembre 1884.	Aiguebelle (Drôme).
»	»	»	»	*Idem.*	297	25 janvier 1885.	Masnières (Nord).
»	»	»	»	*Idem.*	216	25 sept. 1884.	Couture (Loir-et-Cher).
»	»	»	»	*Idem.*	329	2 janvier 1885.	Meudon (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	*Idem.*	258	10 janvier 1885.	Haute-Isle (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	*Idem.*	214	20décembre 1884.	Saint-Pierre-les-Églises (Vienne).
»	»	»	»	Minimum.	100	4 février 1884.	Steenvoorde (Nord).
»	»	»	»	*Idem.*	100	29 avril 1885.	Ornans (Doubs).
»	»	»	»	*Idem.*	100	21 février 1885.	Sauvigny (Meuse).
»	»	»	»	*Idem.*	100	23 mai 1884.	Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or).
»	»	»	»	*Idem.*	100	1er mars 1885.	Médonville (Vosges).
»	»	»	»	Totalité.	76	28 février 1885.	Chameyrat (Corrèze).
»	»	»	»	Un tiers.	210	Du 21 janvier 1885 au 3 sept. 1888, veille de la 21e année de l'orpheline.	Montherme (Ardennes).
				TOTAL.	7,872		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 10 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

N° 22,333. — *DÉCRET qui approuve 12 liquidations de Pensions civiles.*

Du 11 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 11, 13, 15 et 18 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 19 avril 1820;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 6 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
1	BOURDET (Henry-Paschal).	17 mai 1811.	Lioux (Vaucluse).	Professeur de mathématiques.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	11	11	5	Ordonn. 19 avril loi du 1853.
					postérieurs...	19	11	3	
2	BRIOT (Pierre-Louis)...	8 mai 1804.	Saint-Remy-lès-Chevreuse (Seine-et-Oise).	Jardinier en chef à Trianon.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	19	2	»	Ordonn. 12 janv. et loi du 1853.
					postérieurs...	31	»	»	
3	CHARLOT (François)...	7 janv. 1808.	Bordeaux (Gironde).	Professeur de faculté.	Civils.....	31	»	11	Loi du 1853.
4	CIROT (Jean-Pierre-Albert).	20 mars 1811.	Ancône (Italie).	Doyen et professeur de faculté.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	5	27	Idem du nanas avril
					postérieurs...	30	11	23	
5	DESPLATS (Victor-Antoine-Dieudonné).	10 juin 1819.	Beziers (Hérault).	Professeur de physique.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	7	1	6	Idem...
					postérieurs...	30	8	10	
6	GUINAUD (François) (1)..	16 déc. 1814.	Mornant (Rhône).	Doyen et professeur de faculté.	Civils.....	29	3	6	Loi du 1853.

(1) Suppression d'emploi.

Digitized by Google

la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour nnée 1885;

La section des finances du Conseil d'Etat entendue;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et es cultes,

Décrète :

Art. 1er. Les douze liquidations de pensions civiles comprises pour ne somme totale de vingt et un mille sept cent quatre-vingt-qua-rze francs (21,794f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance à jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des tes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *lletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	714f06c	1,590f49c	»	»	1,590f	1er octobre 1884.	Nice (Alpes-Maritimes)
»	876 43						
»	1,078 12	2,757 29	1,625f	»	1,625	1er janv. 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
»	1,679 17						
»	2,559 29	»	»	»	2,559	24 mars 1885.	Bordeaux (Gironde).
»	583 92	3,652 45	»	»	3,652	*Idem.*	*Idem.*
»	3,068 53						
»	1,309 36	5,496 41	5,464	»	5,464	1er octobre 1884.	Paris (Seine).
»	4,187 05						
»	3,079 93	»	»	»	3,079	24 mars 1885.	Lyon (Rhône).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.
7	PRINET (Guillaume) (1).	7 fév. 1808.	Carignan (Ardennes).	Chef-fontainier au palais de Fontainebleau.	Civils.....	26	4	»
8	ROCHAS (Adolphe-Henry-Joseph) (1).	1er nov. 1816.	Die (Drôme).	Rédacteur au ministère de l'instruction publique.	Idem.....	22	9	»
9	SAUCEROTTE (Anne-Henriette-Ida), veuve SAUCEROTTE (1).	25 mars 1805 (5 avril).	St-Pétersbourg (Russie).	Le mari, ex-régent de philosophie, décédé en jouissance d'une pension de 1,232 fr.	.....	»	»	»
10	D'HAULTFŒUILLE (Jean-Baptiste-Alexandre-Joseph) (1).	1er août 1819.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).	Commis de régie au palais de Fontainebleau.	Militaires....	6	3	16
					Civils.....	14	8	5
11	GAGNIER (Clarice-Virginie), veuve D'HAULTFŒUILLE (1).	10 janv. 1836.	Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).	Le mari, commis de régie au palais de Fontainebleau, décédé en instance d'une pension de 498f	.....	»	»	»
12	HÉRISSON-GARIN (Jean-Louis) (2).	17 avril 1826.	Thénésol (Savoie).	Chef de bureau à l'administration centrale.	Militaires....	»	»	19
					Civils.....	25	11	»

(1) Suppression d'emploi. — (2) Infirmités.

N° 22,334. — *Décret qui autorise l'inscription au Trésor public de 314 Pensions militaires.*

Du 10 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 ju suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Vu la situation du crédit de six millions cinq cent mille francs affe par la loi de finances du 21 mars 1885 à l'inscription des pensions m taires en 1885;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trois cent quatorze pensions militaires compri pour une somme totale de trois cent quatre-vingt-quinze mille tr cent cinquante-neuf francs (395,359f) dans le *Bulletin des l* n° 1684 (partie supplémentaire), et rappelées au tableau ci-cont seront inscrites au livre des pensions du trésor public.

2. La jouissance de ces pensions commencera à courir du jou indiqué pour chacune d'elles dans les décrets rappelés ci-après.

Digitized by Google

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
	»	614f45c	»	»	»	614f	1er janvier 1885.	Fontainebleau (Seine-et-Marne)
	»	1,516 67	»	»	»	1,516	*Idem.*	Valence (Drôme).
	»	»	»	»	Un tiers.	410	4 nov. 1884.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
	41f97c	456 75	498f00c	»	»	498	21 février 1885.	Paris (Seine).
	»	»	»	»	*Idem.*	166	27 février 1885.	*Idem.*
	0 35	620 92	621 27	»	»	621	1er déc. 1884.	*Idem.*
					TOTAL.	21,794		

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

Numéro du Bulletin des lois où sont insérées les pensions.	NUMERO d'ordre de l'insertion de chaque décret au Bulletin des lois.	DATE des décrets.	NUMÉRO d'ordre de chaque décret.	NATURE DES PENSIONS à inscrire.	MONTANT des pensions. Parties.	Sommes.
	22,235	30 mai 1885.	55	Pensions à des veuves ou orphelins d'officiers.	26	39,585f
	22,236	*Idem.*	56	Pensions à des veuves ou orphelins de militaires.	58	29,901
Bulletin n° 1884, partie supplémentaire.	22,237	*Idem.*	57	Pension de retraite à des militaires pour blessures ou infirmités.	22	17,220
	22,238	*Idem.*	58	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	99	94,289
	22,239	*Idem.*	59	*Idem*.....	44	24,713
	22,240	*Idem.*	60	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	57	174,216
	22,241	*Idem.*	61	Pensions de réforme à des officiers....	2	2,650
	22,242	*Idem.*	62	Pensions de retraite à des officiers pour blessures ou infirmités.	4	12,785
				TOTAUX.....	314	395,359

Digitized by Google

N° 22,335. — *Décret qui approuve 5 liquidations de Pensions civiles*

Du 12 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 10, 13, 23, 24 et 25 de la loi du 9 ju 1853, sur les pensions civiles;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 27 mai et 6 juin 18 portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d' scription ouvert au ministère de la guerre pour l'année 1885;

La section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies Conseil d'État entendue, en ses avis des 16 et 23 juin 1885;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des et
					(Pensions pour ser				
1	ASSIÉ (Jean-Baptiste)..	22 mai 1825.	Curvale (Tarn).	Caserner à Djelfa.	Militaires....	25	6	29	Loi
					Civils.....	18	5	9	
					(y compris la bonification pour service hors d'Europe).				
2	DAMIOLY (Anne-Marie), veuve GROSJEAN.	18 janv. 1819.	Marsal (Alsace-Lorraine)	Le mari, caserner, décédé en activité de services.	Militaires....	26	»	16	Idem
					Civils.....	18	2	17	
3	CHARDON (Florantine), veuve JOHAIS.	3 août 1833.	Monts (Indre-et-Loire).	Le mari, ex-brigadier - pourvoyeur, décédé titulaire d'une pension de 667f	.....	»	»	»	Idem
4	PILLE (Adèle-Joseph), veuve RIBER.	18 sept. 1821.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).	Le mari, ex-caserner, décédé titulaire d'une pension de 97f.	.....	»	»	»	Idem.
5	GUIGNARD (Anne-Louise), veuve MARÉE.	24 août 1823.	Dijon (Côte-d'Or).	Idem de 99 fr....	.....	»	»	»	Idem

N° 22,336. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant ce q suit:

L'église de la section de Cerbère, commune de Banyuls-sur-Mer, canton d'Argel arrondissement de Céret (Pyrénées-Orientales), est érigée en succursale.

La circonscription de cette succursale sera conforme au plan annexé au prés décret. (*Paris, 29 Juin 1885.*)

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les cinq liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de sept cent trente-neuf francs (739f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
ment au 1er janvier 1854.)							
Rémunérés par une pension.	221f 24c	»	»	»	221f (a)	1er juin 1885.	Médéah (Alger).
Idem.	154 91	»	»	Minimum.	100 (a)	25 mars 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	Un tiers.	222	20 janvier 1885.	Monts (Indre-et-Loire).
»	»	»	»	Totalité.	97 (a)	22 mars 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	Idem.	99	21 déc. 1884.	Bayonne (Basses-Pyrénées)
Cumulable avec la pension militaire.				TOTAL.	739		

22,337. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant ce qui suit :

L'exercice public du culte est autorisé dans l'église nouvellement construite dans les bas quartiers de la commune de Roquefort, canton du Bar, arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes).

Cette église prendra la dénomination de *Chapelle de secours*.

Le culte y sera célébré sous la surveillance et la direction du desservant de Roquefort.

Digitized by Google

Les ressources propres de la chapelle seront administrées par le conseil de fabrique de cette paroisse, qui relèvera les recettes et les dépenses dans un état annexé au budget paroissial, sans que ni la fabrique ni la commune soient obligées de suppléer à l'insuffisance des ressources. (*Paris, 16 Juillet 1885.*)

N° 22,338. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir et mettre en vente, pour l'exercice 1885, dans la forêt domaniale de Floranges (Morbihan), à titre extraordinaire, une coupe à blanc étoc d'une étendue de huit hectares quinze ares (N° 36 de l'aménagement) située au canton des semis de Pauvaux, deuxième affectation, parcelle E°. (*Paris, 17 Novembre 1884.*)

N° 22,339. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

La forêt communale de Colomieu (Ain), d'une contenance de cinquante-quatre hectares seize ares, sera exploitée en taillis sous futaie et soumise à une révolution de dix-huit ans.

Le quart en réserve sera assis au canton de Peluize (partie sud), le surplus de la forêt sera divisé en dix-huit coupes annuelles. (*Paris, 17 Novembre 1884.*)

N° 22,340. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La direction des forêts est autorisée à asseoir pour l'exercice 1885 une coupe extraordinaire de huit hectares de taillis sous futaie dans le quart en réserve des bois communaux de Fonties-Lacombe (Aude).

2. Il sera prélevé sur le prix de vente une somme de cinq cents francs pour l'assiette de l'aménagement. (*Paris, 21 Novembre 1884.*)

N° 22,341. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

La forêt communale de Châtillon-sous-Maiche (Doubs), d'une contenance de vingt-neuf hectares quarante-cinq ares, sera exploitée en taillis sous futaie et soumise à la révolution de trente ans.

Le quart en réserve, d'une contenance de huit hectares cinquante-cinq ares, sera assis aux cantons Côte-Envers-sur-la-Barbèche, bois de la Roncenière (partie), et Côte-sur-le-Château.

Le surplus de la forêt sera divisé en trente coupes annuelles. (*Paris, 21 Novembre 1884.*)

N° 22,342. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir à titre extraordinaire pour l'exercice 1885 une coupe d'ensemencement d'environ trente hectares dans la sixième série de la forêt domaniale de Chaux (Jura). (*Paris, 21 Novembre 1884.*)

N° 22,343. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt sectionale de Bissia, commune de Bissia (Jura), d'une contenance de neuf hectares trente-neuf ares sera exploitée en futaie par la méthode du jardinage et soumise à une révolution de cent trente-cinq ans.

Digitized by Google

Pendant la durée des trois premières rotations de cinq ans (1884-1898), la possibilité des coupes jardinatoires sera fixée à vingt-deux mètres cubes, déduction faite de sept mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

Le volume des produits accidentels et des réserves de taillis sera précompté sur la possibilité.

3. Le décret susvisé du 25 août 1866 est abrogé. (*Paris, 21 Novembre 1884.*)

22,344. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt sectionale de Boissia, commune de Bissia (Jura), d'une contenance de quinze hectares vingt ares, sera, défalcation faite de deux hectares cinquante-huit ares laissés en dehors de l'aménagement, exploitée en futaie par la méthode du jardinage et soumise à une révolution de cent trente-cinq ans.

2. Pendant la durée des trois premières rotations de cinq ans (1884-1898) la possibilité des coupes jardinatoires sera fixée à trente-sept mètres cubes, déduction faite de huit mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

Le volume des produits accidentels et des réserves de taillis sera précompté sur la possibilité.

3. Le décret du 25 août 1866 est abrogé. (*Paris, 21 Novembre 1884.*)

22,345. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Béliet (Gironde), d'une contenance de cent treize hectares quarante-trois ares, sera partagée en deux séries, savoir :

Série de taillis	36ha 87a »
Série de futaie	76 56

2. La série de taillis sera exploitée en taillis sous futaie et soumise à une révolution de quinze ans.

Le quart en réserve, d'une contenance de dix hectares vingt-neuf ares, sera assis au canton de Ponteau.

Le surplus de la série sera divisé en cinq coupes triennales.

3. La série de futaie sera exploitée suivant la méthode du réensemencement naturel par éclaircies et soumise à une révolution de soixante ans.

Elle sera, à cet effet, après déduction de huit hectares dix-huit ares non susceptibles d'exploitation, partagée en douze affectations correspondant à un même nombre de périodes égales.

4. Pendant la durée de la première révolution (1883-1942) la possibilité de chaque coupe comprendra l'intégralité des arbres existant dans les affectations inscrites au tableau suivant en regard de chacune des douze périodes.

PÉRIODES.	AFFECTATIONS.
1re	I, II.
2e	III.
3e	IV.
4e	V.
5e	VI.
6e	VII.
7e	VIII.
8e	IX.
9e	X.
10e	XI.
11e	XII.

Digitized by Google

5. Au début de chaque période, un règlement spécial d'exploitation approu le directeur des forêts déterminera l'ordre et l'importance des coupes d'amélio à asseoir pendant la durée de cette période dans les affectations hors tour.

6. Est abrogé le décret du 28 mars 1855. (*Paris, 25 Novembre 1884.*)

N° 22,346. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresig ministre de l'agriculture) qui autorise une coupe d'extraction de feuil trois cents mètres cubes à exploiter par portions égales en cinq années (1885 dans la forêt de Trémouille (Cantal) pour être délivrée aux sections de mouille et Lavidal, propriétaires indivises. (*Paris, 27 Novembre 1884.*)

Erratum. Bulletin des lois, XIIe série, partie supplémentaire, n° 158, 24e éd options d'Alsaciens-Lorrains, page 2046, n° d'ordre 111, article *Bourgeois* (*Jos tiste*), colonne des lieux de naissance, au lieu de *Colmar*, lisez *Neuf-Brisach*.

Certifié conforme :

Paris, le 3 Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres Garde des Sceaux, Ministre de la Just

HENRI BRISSON.

Cette date est celle de la réception du B au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imp nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 3 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1692.

N° 22,347. — *Décret qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 13 Officiers.*

Du 12 Juin 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 8 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 63, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de quinze mille cinq cent soixante-six francs (15,566f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacune des onze veuves d'officiers et aux orphelins dénommés au tableau d'autre part une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. Campenon.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CON[illegible] dans [illegible] se tr[illegible] le milit[illegible] en circonstances [illegible]
1	LAMBINET (Louis).....	Lieutenant-colonel..	30 octobre 1859.	24 avril 1838.	11 mars 1885.	Titulaire d'un[illegible] retraite.
2	DESTREMAU (Arthur).....	Chef d'escadrons....	11 août 1882.	27 avril 1865.	25 mars 1885.	*Idem*.....
3	MOLVAULT (Louis-Joseph-Lucien).	*Idem*.....	7 janvier 1879.	2 juillet 1874.	31 déc. 1884.	*Idem*.....
4	DUPOUY (Jean).....	Capitaine.....	11 août 1864.	25 juillet 1846.	23 février 1885.	*Idem*.....
5	FOUCHER (Nicolas).....	*Idem*.....	19 août 1870.	8 déc. 1852.	27 nov. 1884.	*Idem*.....
6	KESSLER (Jean-Baptiste)...	*Idem*.....	4 juillet 1866.	27 sept. 1855.	19 juillet 1884.	*Idem*.....
7	OZAN (Louis).....	*Idem*.....	25 août 1879.	29 août 1860.	14 février 1885.	*Idem*.....
8	PONS (Jean-François-Fortuné).	*Idem*.....	25 juin 1851.	18 nov. 1833.	3 février 1885.	*Idem*.....
9	ROYER (Jacques).....	*Idem*.....	23 août 1877.	17 mars 1873.	9 mars 1885.	*Idem*.....
10	MERLIN (Pierre-Octave)...	*Idem*.....	Le jour du décès.	6 juin 1877.	11 février 1885.	En possession [illegible] la pension [illegible]
11	GAYET (Joseph-Aimé).....	*Idem*.....	*Idem*.	17 nov. 1880.	7 février 1885.	Mort des suit[illegible] contractée [illegible] commandé.
						SECOURS [illegible]
12	QUEUDRAY (Claude-Joseph-Henri), veuf de TOUTAIN (Anne-Marie)....	Capitaine.....	28 déc. 1872.	29 août 1867.	19 janvier 1885.	Titulaire d'un[illegible] retraite.
		.....	.....		27 juin 1868.	.....
13	RESSÉGUIER (Amédée-Timoléon), veuf de VINCENT (Suzanne-Henriette).	Chef d'escadrons....	24 déc. 1881.	11 sept. 1862.	4 janvier 1885.	Titulaire d'un[illegible] retraite.
		.....	.....		29 déc. 1871.	.....

N° 22,348. — *DÉCRET qui accorde à 49 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 12 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

Digitized by Google

ET PRÉNOMS s veuves s orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
Simone-Olympe)..	9 octobre 1809.	Gray (Haute-Saône).	1,667f	12 mars 1885.	Choye (Haute-Saône).
Marie).....	23 août 1841.	Besançon (Doubs).	1,333	26 mars 1885.	Paris (Seine).
Rose-Marceline)...	9 avril 1830.	Bournainville (Eure).	1,333	1er janv. 1885.	Le Bec-Hellouin (Eure).
eanne).....	20 juin 1818.	Grun (Dordogne).	1,100	24 février 1885.	Vergt (Dordogne).
Antonia-Caroline-).	9 déc. 1826.	Montreuil (Seine).	1,100	28 nov. 1884.	Tourouvre (Orne).
(Félicité-Victoire-	10 juillet 1832.	Douai (Nord).	1,100	20 juillet 1884.	Fouka (Alger).
séphine-Astasie)..	15 juillet 1833.	Villedieu (Indre).	1,100	15 février 1885.	Châteauroux (Indre).
nne-Antoinette) (1).	9 janvier 1813.	Vic (Alsace-Lorraine).	1,100	4 février 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Marie-Irma).....	1er sept. 1829.	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).	1,100	10 mars 1885.	Albigny (Rhône).
e).....	28 juillet 1844.	Lyon (Rhône).	1,100	12 février 1885.	Romans (Drôme).
guerite-Éléonore-).	1er mars 1847.	Cette (Hérault).	1,100	8 février 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
PHELINS.					
(Marguerite-Marie-e-Joséphine).	25 juin 1868.	Saint-Lô (Manche).	1,100f	Du 20 janvier 1885 au 24 juin 1889.	Chez M. CARBON, tuteur, à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire).
(Georges-Paul-Bernard).	18 juillet 1864.	Le Vigan (Gard).			
anne-Marie-Hen-	10 octobre 1865.	*Idem.*			
ois-Jean).....	22 juin 1867.	Saint-Étienne (Loire).	1,333	Du 5 janvier 1885 au 5 juin 1892.	Chez M. FABRE, tuteur, à Graissessac, (Hérault).
arie-Amélie).....	9 janvier 1870.	Issoire (Puy-de-Dôme).			
erre-Henri).....	6 juin 1871.	*Idem.*			
ri était Français.		TOTAL....	15,566		

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 8 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 64, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cent cinquante et un mille quatre cent

Digitized by Google

trente-trois francs (151,433f), sur le crédit d'inscription ouvert p l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des quarante-neuf offici dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée confo mément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissa du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulai seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intend militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalid

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAG		
		Grades.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.
1	CADOSSEL (Charles-Alfred).	31 août 1827.	Toulon (Var).	Lieutenant-colonel du 109e régiment d'infanterie de ligne.	37	4	29	18	»	»
2	DUBREUIL (Jean).....	10 fév. 1828.	Azerac (Dordogne).	*Idem* du 34e *idem*.	38	4	13	4	»	»
3	LAPEYRE (Antoine)....	18 juill. 1835.	Angoulême (Charente).	Chef de bataillon au 7e régiment d'infanterie de ligne.	31	6	15	10	»	»
4	ROBERT (Aristide).....	24 mars 1836.	Laval (Mayenne).	*Idem* au 47e *idem*.	30	6	15	4	»	»
5	WIDENHORN (Emile-Charles).	23 janv. 1835.	Paris (Seine).	Major du 11e régiment d'infanterie de ligne.	30	4	»	10	»	»
6	AZAM (Jules).....	1er juill. 1834.	Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne)	Capitaine au 10e régiment d'infanterie de ligne.	30	1	9	1	»	»
7	BARDENAT (François-Frédéric).	17 fév. 1837.	Limoges (Haute-Vienne).	*Idem* au 53e *idem*.	30	2	»	2	»	»
8	CLER (Guillaume).....	27 mars 1834.	Montrejeau (Haute-Garonne).	*Idem* au 9e *idem*.	30	1	5	5	»	»
9	DUCLOU DU THELLIOL (Marie-Eugène).	12 juin 1835.	Toulouse (Haute-Garonne).	*Idem* au 11e *idem*.	30	1	»	27	»	»
10	HÜE (Jules-Marie).....	6 janv. 1834.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).	*Idem* au 107e *idem*.	30	1	11	20	»	»
11	JOUART (Rigobert-Léopold).	9 sept. 1836.	Éteigntères (Ardennes).	*Idem* au 91e *idem*.	30	1	13	18	»	»
12	LAFFITE (Jean-Eugène)	8 mai 1834.	Barbaste (Lot-et-Garonne)	*Idem* au 17e *idem*.	30	1	5	7	»	»
13	LAFON (Louis-Alexandre).	18 mai 1834.	Millau (Aveyron).	*Idem* au 72e *idem*.	30	3	»	2	»	»
14	PALISSE (Mathurin)....	11 janv. 1834.	Marminiac (Lot).	*Idem* au 74e *idem*.	30	1	5	1	»	»
15	PASQUALI (Antoine)....	9 déc. 1834.	Renno (Corse).	*Idem* au 125e *idem*.	20	1	8	5	»	»
16	PÉDÉMAGNOU (Bernard).	20 août 1834.	Betracq (Basses-Pyrénées)	*Idem* au 118e *idem*.	30	1	3	4	»	»

Digitized by Google

puis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun de ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

[illegible] 1881 [illegible]	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
	Lieutenant-colonel.	5,000f (a)	En activité.	1er mai 1885.	Besançon (Doubs).
	Idem.	4,513 (a)	*Idem.*	26 avril 1885.	Azerac (Dordogne).
	Chef de bataillon.	3,600 (a)	*Idem.*	25 mai 1885.	Paris (Seine).
	Idem.	3,250 (a)	*Idem.*	23 mai 1885.	Lyon (Rhône)
	Major.	3,525 (a)	*Idem.*	29 avril 1885.	Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
	Capitaine.	2,375 (a)	*Idem.*	10 mai 1885.	Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).
	Idem.	2,425 (a)	*Idem.*	12 mai 1885.	Nantes (Seine-Inférieure).
	Idem.	2,575 (a)	*Idem.*	6 mai 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
	Idem.	3,300 (a)	*Idem.*	9 mai 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
	Idem.	3,300 (a)	*Idem.*	10 mai 1885.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
	Idem.	3,225 (a)	*Idem.*	10 mai 1885.	Éteignières (Ardennes).
	Idem.	2,675 (a)	*Idem.*	6 mai 1885.	Montmirail (Marne).
	Idem.	2,425 (a)	*Idem.*	10 mai 1885.	Millau (Aveyron).
	Idem.	2,375 (a)	*Idem.*	6 mai 1885.	Paris (Seine).
	Idem.	2,575 (a)	*Idem.*	10 mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
	Idem.	2,525 (a)	*Idem.*	6 mai 1885.	Les Lilas (Seine).

[illegible] condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des [illegible] d'activité.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPA Ans.	CAMPA Mois.	CAMPA
17	SAULNIER (Pierre-François).	23 fév. 1834.	Noirémont (Oise).	Capitaine au 126e régiment d'infanterie de ligne.	30	1	10	6	6	»
18	TUSOLI (Laurent).....	26 fév. 1834.	Sarrola-et-Carcopimo (Corse).	*Idem* au 134e *idem*.	30	1	»	7	»	»
19	GRÉMAUD (Jean-Baptiste).	1er fév. 1838.	Ajaccio (Corse).	Capitaine au 1er régiment de zouaves.	30	2	17	36	»	»
20	LABOULLAYE (Jean-Nicolas-Henri).	13 juin 1834.	Dampierre (Haute-Saône).	Capitaine d'infanterie.	30	2	9	7	1	»
21	SALAH-BEN-TAHAR (1)....	1833.	Les Maraches (Maroc).	Lieutenant d'infanterie.	30	»	21	29	»	»
22	CHASSANDE-PATRON (Léon).	31 mai 1829.	Allevard (Isère).	Chef d'escadron de cavalerie, commandant le dépôt de remonte d'Alençon.	37	10	16	1	»	»
23	HERBELOT (Hippolyte-Sosthène).	6 juin 1834.	Bordes (Aube).	Capitaine au 21e régiment de dragons.	30	1	6	1	»	»
24	LATOUR-DAFFAURE (Jean-Baptiste-Félix).	10 avril 1827.	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).	Capitaine au 5e régiment de hussards.	30	1	4	7	»	»
25	LE FALHER (Jean-Marie-Désiré).	31 mai 1832.	Vannes (Morbihan).	*Idem* au 9e *idem*.	31	3	20	2	»	»
26	MERCIER (Jean-Baptiste-François-Pierre).	4 avril 1836.	Dieppe (Seine-Inférieure)	Capitaine au 11e régiment de chasseurs.	30	6	15	3	»	»
27	CAUSSANEL (Charles-Jean-Pierre-Auguste).	15 déc. 1834.	Sauveterre (Aveyron).	Capitaine de cavalerie.	30	1	2	1	»	»
28	COMPTE-CALIX (François).	10 sept. 1835.	Lyon (Rhône).	Lieutenant au 17e régiment de dragons.	32	5	26	26	»	»
29	TROUILLET (Pierre-Ennemond-Michel).	26 fév. 1833.	Annonay (Ardèche).	Vétérinaire au 26e régiment de dragons.	30	1	»	1	»	»
30	CAZIN (Henri-Louis-Joseph-Xavier).	29 avril 1833.	Nortkerque (Pas-de-Calais).	Capitaine au 25e régiment d'artillerie.	30	10	22	3	»	»
31	CHATILLON (Marien)...	20 juin 1834.	Montcenis (Saône-et-Loire).	*Idem* au 33e *idem*.	30	1	12	7	»	»
32	MICHELON (Pierre-Émile).	20 avril 1831.	La Rhéorthe (Vendée).	*Idem* au 13e *idem*.	30	1	»	1	»	»
33	PANAU (Joseph).....	20 mars 1834.	Varangéville (Meurthe).	Contrôleur d'armes de 3e classe à Alger.	30	3	»	21	»	»
34	NAVAS (Joseph-Hilarion-Toussaint).	23 oct. 1829.	Albi (Tarn).	Adjoint principal de 2e classe du génie à Pamiers.	33	1	15	8	»	»
35	PRILLEY (Claude-Victor).	1er août 1834.	Euffigneix (Haute-Marne).	Adjoint de 1re classe du génie à Saint-Denis.	30	2	»	9	»	»
36	SIMONIS (Grégoire)....	15 sept. 1833.	Reichshofen (Bas-Rhin).	Adjoint de 2e classe du génie à Besançon.	31	»	16	10	»	»
37	BOUBEL (Adolphe-Charles-Marius).	11 déc. 1834.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	Capitaine au 8e escadron du train des équipages militaires.	30	1	»	30	»	»
38	CATEZ (Joseph-François).	29 mai 1832.	Aire (Pas-de-Calais).	*Idem*.	32	»	16	11	»	»
39	DESCLAUX (Antoine-Marcelin).	22 avril 1834.	Tartas (Landes).	*Idem*.	30	»	24	21	»	»
40	FARENC (Dominique-Eugène).	5 février 1834.	Bédarieux (Hérault).	*Idem* au 13e *idem*.	30	1	4	35	»	»

(1) En instance de naturalisation.

Digitized by Google

LES ...lel ...il 1831 ...bles ...tion.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
...re.	Capitaine.	2,650f (a)	En activité.	10 mai 1885.	Beauvais (Oise).
...	Idem.	2,675 (a)	Idem.	5 mai 1885.	Ajaccio (Corse).
...	Idem.	3,300 (a)	Idem.	10 mai 1885.	Alger (Alger).
...	Idem.	2,675 (b)	En non-activité.	5 mai 1885.	Dampierre (Haute-Saône).
...	Lieutenant.	2,500 (b)	Idem.	6 mai 1885.	Aïn-Beïda (Constantine).
...	Chef d'escadron.	3,450 (a)	En activité.	31 mai 1885.	»
...	Capitaine.	2,375 (a)	Idem.	4 mai 1885.	Les Bordes (Aube).
...	Idem.	2,675 (a)	Idem.	5 mai 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
...	Idem.	2,475 (a)	Idem.	31 mai 1885.	»
...	Idem.	2,500 (a)	Idem.	8 avril 1885.	Paris (Seine).
...	Idem.	2,375 (b)	En non-activité.	3 mai 1885.	Sauveterre (Aveyron).
...	Lieutenant.	2,500 (a)	En activité.	1er mai 1885.	Lyon (Rhône).
...	Vétérinaire en 1er.	2,575 (a)	Idem.	11 mai 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
...	Capitaine.	2,500 (a)	Idem.	6 mai 1885.	Châlons-sur-Marne (Marne).
...	Idem.	2,675 (a)	Idem.	1er mai 1885.	Auxonne (Côte-d'Or).
...	Idem.	2,375 (a)	Idem.	1er mai 1885.	Paris (Seine).
...	Contrôleur d'armes de 3e classe.	2,100 (a)	Idem.	5 mai 1885.	Mostaganem (Oran).
...	Adjoint principal de 2e classe du genie.	3,075 (a)	Idem.	1er mai 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
...	Adjoint de 1re classe du genie.	2,775 (a)	Idem.	26 avril 1885.	Crépy-en-Laonnais (Aisne).
...	Adjoint de 2e classe du génie.	2,210 (a)	Idem.	5 mai 1885.	Besançon (Doubs).
...	Capitaine.	3,300 (a)	Idem.	1er mai 1885.	Paris (Seine).
...	Idem.	2,975 (a)	Idem.	3 juin 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
...	Idem.	3,300 (a)	Idem.	1er mai 1885.	Châteaudun (Eure-et-Loir).
...	Idem.	3,300 (a)	Idem.	5 mai 1885.	Bédarieux (Hérault).

...la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles ...vité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

N° D'ORDRE	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.
41	JARS (Charles-Léopold).	22 août 1834.	Villers-Cotterêts (Aisne).	Capitaine au 2e escadron du train des équipages militaires.	30	1	1	1	"	"
42	MAILLARD (Junius-Anthime).	8 juillet 1832.	Caudebec-lez-Elbeuf (Seine-Inférieure)	*Idem* au 14e *idem*.	30	10	14	6	"	"
43	LEGOUEST (Venand-Antoine-Léon).	1er mai 1820.	Metz (Moselle).	Médecin inspecteur général.	46	3	20	22	"	"
44	GUILLEMINOT (Paul-Philippe).	30 juin 1837.	Villon (Yonne).	Officier d'administration de 1re classe des hôpitaux de Nancy.	30	10	1	17	"	"
45	ROUSSE (Jules-Théodore).	14 mars 1835.	Le Havre (Seine-Inférieure)	Officier d'administration de 1re classe des subsistances à Oran.	30	1	19	33	"	"
46	LANNAUX (Jean-Baptiste-Charles-Emile).	7 avril 1836.	Vesoul (Haute-Saône).	Officier d'administration de 2e classe des subsistances militaires.	30	1	12	11	"	"
47	SCRIBE (Jean-Louis)...	22 oct. 1834.	Montmort (Marne).	Officier d'administration de 1re classe de l'intendance à Orléans.	30	1	4	"	"	"
48	REVAULT-D'ALLONNES (Charles-Emile).	26 sept. 1835.	Metz (Moselle).	Sous-intendant militaire de 3e classe.	32	3	28	11	5	15
49	FÉGER (François-Marie).	26 mars 1824.	Plourivo (Côtes-du-Nord).	Vétérinaire principal de 1re classe.	36	9	12	12	"	"

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cadres de l'activité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité et sauf déduction des sommes perçues depuis le 1er mai 1885, à titre de solde de la position de réserve. — (c) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession. (d) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cadres

N° 22,349. — *DÉCRET qui accorde à 3 Militaires des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 12 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de retraite;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 8 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 65, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de deux mille trois cent soixante-cinq francs (2,365f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

Digitized by Google

GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE des titulaires.
Capitaine.	2,375 (a)	En activité.	1er mai 1885.	Belloy-sur-Somme (Somme).
Idem.	2,650 (a)	*Idem.*	28 avril 1885.	Lyon (Rhône).
Médecin inspecteur général.	10,500 (b)	Section de réserve.	1er mai 1885.	Paris (Seine).
Officier d'administration de 1re classe.	3,400 (a)	En activité.	*Idem.*	Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise).
Idem.	3,500 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Tlemcen (Oran).
Officier d'administration de 2e classe.	2,875 (c)	En non-activité.	*Idem.*	Besançon (Doubs.)
Officier d'administration de 1re classe.	2,525 (a)	En activité.	5 mai 1885.	Montmort (Marne).
Sous-intendant militaire de 3e classe.	3,700 (d)	En retraite.	6 fév. 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Vétérinaire principal de 1re classe.	4,935 (e)	*Idem.*	23 mars 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
TOTAL.....	151,433			

...ité et sauf déduction des sommes perçues sur la pension de 3,625 francs concédée par décret du 6 fé... et que la présente annule. — (c) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour ...aire aura été rayé des contrôles de l'activité et sauf déduction des sommes perçues sur la pension de ... concédée par décret du 23 mars 1885 et que la présente annule.

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des trois militaires dénommés au tableau d'autre part une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire,

Digitized by Google

pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire d arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une reten pour débet envers le trésor public, envers l'administration du cor dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la propor tion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacu

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES		
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.
1	RAPINE (Louis-Laurentin).	11 mars 1858.	Corbeilles (Loiret).	Gendarme à la compagnie de Seine-et-Marne.	5	5	13	»	»	»
2	JOURCIN (Jean-Camille).	30 déc. 1852.	Embrun (Hautes-Alpes).	Brigadier, gendarme à la compagnie des Hautes-Alpes.	11	1	14	»	»	»
3	GIMONET (André).....	4 mars 1851.	La Guerche (Cher).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie du Cher.	12	3	17	»	»	»

N° 22,350. — *DÉCRET qui accorde à 90 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 12 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 26 avril 1855 (titre IV), 25 juin 18 et 18 août 1879, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militair au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 8 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 66, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de quatre-vingt-un mille quatre-vingt-si francs (81,086f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des quatre-vingt-dix militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

Digitized by Google

ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera séré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

DROITS ...sion ...	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE des titulaires.
... d'un	15 et 18.	5, 9 et 10.	Gendarme.	750f (a)	En activité.	16 avril 1885.	Corbeilles (Loiret).
... l'usage ...	16 et 18.	*Idem.*	Brigadier.	815 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Gap (Hautes-Alpes).
... infir-	17 et 18.	*Idem.*	Maréchal des logis.	800 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Charenton (Cher).
			TOTAL...	2,365			

...condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des con... ...tivité.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance ... jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront ...us de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire ... leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient ...u sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis ...oque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ... une allocation incompatible avec une pension militaire, pour ... le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des ...érages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue ...r débet envers le trésor public, envers l'administration du corps ...t ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la propor...n relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun ... ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera ...éré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.
1	TRAUT (Émile).....	9 sept. 1842.	Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace-Lorraine)	Musicien de 1re classe au 41e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	»	1	»	»
2	REMENANT (Louis-Adolphe).	16 mars 1836.	Bar-sur-Aube (Aube).	Musicien de 3e classe à la légion de la garde républicaine.	30	4	22	2	»	»
3	MANCA (André).....	1er mars 1837.	Caumont (Vaucluse).	Soldat musicien au 1er régiment du génie.	26	2	18	»	»	»
4	LAMBERT (Eugène-Alphonse).	5 mars 1838.	Belonchamp (Haute-Saône).	Adjudant au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	25	»	»	12	»	»
5	CROUSMOUX (Pierre)...	21 juillet 1838.	Allassac (Corrèze).	Sergent-major au 111e regiment d'infanterie de ligne.	25	9	1	2	»	»
6	DEDIEU (Louis).....	21 août 1838.	Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne).	Sergent au 28e régiment d'infanterie de ligne.	26	»	16	1	»	»
7	REIFF (Jean).....	25 août 1839.	Neuwiller (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 139e *idem*.	25	»	23	1	»	»
8	SIX (Zéphirin-Joseph)..	15 mars 1838.	Haverskerque (Nord).	*Idem* au 30e *idem*.	25	9	3	1	»	»
9	ATMOU BEN RAOUTI.....	1840.	Chéliff (Oran).	Sergent au 2e régiment de tirailleurs algeriens.	25	»	»	25	»	»
10	SAAD BEL HADJ.....	1841.	Sindjess (Alger).	*Idem* au 1er *idem*.	25	3	11	29	»	»
11	NICOD (Joseph-Marie)..	21 sept. 1835.	Arbent (Ain).	Soldat au 44e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	»	16	»	»
12	SAZERAT (Jean).....	9 août 1836.	Meilhac (Haute-Vienne).	Soldat au 3e bataillon d'infanterie légère d'afrique.	25	5	14	9	»	»
13	ABDALLAH BEN RIAK....	1833.	Rouaba (Alger).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algeriens.	25	»	13	26	»	»
14	ABDELKADER BEN HADJ-AHMED.	1837.	Médéah (Alger).	*Idem*.	25	2	2	26	»	»
15	AHMED OULD M'RA.....	1841.	Medjers (Oran).	*Idem* au 2e *idem*.	25	»	»	31	»	»
16	BEN MIRA BEL ABBÈS...	1842.	Djebebija (Alger).	*Idem*.	25	»	5	26	»	»
17	BOUGARI BEN MISSOUM..	1840.	Orléansville (Alger).	*Idem* au 1er *idem*.	25	»	18	26	»	»
18	EL HADJ BEN HENNI....	1830.	Medjadja (Alger).	*Idem*.	25	»	18	26	»	»
19	DESGRANGE (Henry-Pierre).	9 août 1839.	Étain (Meuse).	Trompette-major au 8e régiment de hussards.	28	6	16	4	»	»
20	AHMED SRIR.....	1830.	Djebel-el-Ouahch (Constantine).	Brigadier au 3e régiment de spahis.	25	»	»	25	»	»
21	BILLOUD (Claude).....	18 juin 1837.	Écubly (Rhône).	Brigadier au 1er régiment de dragons.	26	2	11	1	»	»
22	KELLER (Jacques).....	8 juin 1838.	Issenheim (Alsace-Lorraine)	Cavalier de manège à l'école de cavalerie.	25	6	9	1	»	»
23	MARINI (Antoine-Marie).	8 août 1838.	Calenzana (Corse).	*Idem*.	25	9	11	»	»	»
24	LEDRAN (Édouard-Louis).	21 déc. 1839.	Saint-Côme-du-Mont (Manche).	Maréchal des logis chef à la compagnie de gendarmerie du Calvados.	26	11	6	2	»	»

Digitized by Google

Numéros inscrits sous les articles de la formation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 5.	Musicien de 1re classe	915f	Dans ses foyers.	28 janvier 1885.	Vincennes (Seine).
2, 5 et 10.	Musicien de 3e classe.	1,045	*Idem.*	1er avril 1885.	Paris (Seine).
2 et 5.	Soldat.	611 (a)	En activité.	12 mars 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Idem.	Adjudant.	1,180	Dans ses foyers.	22 mars 1885.	Blidah (Alger).
Idem.	Sergent-major.	945 (a)	En activité.	12 mars 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
Idem.	Sergent.	838 (a)	*Idem.*	4 mai 1885.	Évreux (Eure).
Idem.	*Idem.*	823 (a)	*Idem.*	1er avril 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Idem.	*Idem.*	830 (a)	*Idem.*	15 mars 1885.	Annecy (Haute-Savoie).
Idem.	*Idem.*	1,100 (a)	*Idem.*	3 mars 1885.	Mostaganem (Oran).
Idem.	*Idem.*	1,100 (a)	*Idem.*	1er avril 1885.	Orléansville (Alger).
Idem.	Soldat.	720	Dans ses foyers.	13 mars 1885.	Poligny (Jura).
Idem.	*Idem.*	671 (a)	En activité.	16 mai 1885.	Biskra (Constantine).
Idem.	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	1er avril 1885.	Blidah (Alger).
Idem.	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Médéah (Alger).
Idem.	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	6 mars 1885.	Mostaganem (Oran).
Idem.	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	28 mars 1885.	Milianah (Alger).
Idem.	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	14 mars 1885.	Blidah (Alger).
Idem.	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	1er avril 1885.	Laghouat (Alger).
Idem.	Trompette-major.	1,020 (a)	*Idem.*	10 mai 1885.	Le Mans (Sarthe).
Idem.	Brigadier.	900	Dans ses foyers.	17 mars 1885.	Batna (Constantine).
Idem.	*Idem.*	725 (a)	En activité.	6 mars 1885.	Gray (Haute-Saône).
Idem.	Soldat.	611	Dans ses foyers.	21 mars 1885.	Saumur (Maine-et-Loire).
Idem.	*Idem.*	608 (a)	En activité.	25 mars 1885.	*Idem.*
2, 5 et 10.	Maréchal des logis chef.	1,176	Dans ses foyers.	6 avril 1885.	Trouville (Calvados)

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	
25	AROUÉ (Nicolas-Eugène).	16 nov. 1850.	Aubepierre (Haute-Marne).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de l'Aube.	25	"	27	1	"	"	
26	CONTAUT (Joseph).....	15 août 1839.	Domèvre-sur-Durbion (Vosges).	*Idem* de l'Ardèche.	25	"	24	5	"	"	
27	DÉSÉRABLE (Émile-Auguste).	22 fév. 1832.	Bouret-sur-Canche (Pas-de-Calais).	*Idem* de la Seine-Inférieure.	30	8	"	1	"	"	
28	DUTARTRE (Louis).....	1er nov. 1836.	Vernantes (Maine-et-Loire).	*Idem* de Maine-et-Loire.	26	9	23	2	"	"	
29	FRAILLION (François-Eugène).	30 janv. 1835.	St-Erme-Outre-et-Ramécourt (Aisne).	*Idem* du Nord.	29	2	12	2	"	"	
30	GAUTHIER (Claude-Narcisse).	3 avril 1838.	Perrigny-sur-Armançon (Yonne).	*Idem* du Loiret.	25	10	4	1	"	"	
31	LEGROS (Claude-Maurice).	2 juin 1835.	Vielverge (Côte-d'Or).	*Idem* de la Côte-d'Or.	27	9	25	1	"	"	
32	MICHEL (Jean-Pierre)..	26 mai 1831.	Mezilhac (Ardèche).	*Idem* de la Guadeloupe.	32	7	"	24	"	"	
33	ROUSSEAU (Auguste)...	2 avril 1838.	Montles-Étrelles (Haute-Saône).	*Idem* de Seine-et-Marne.	25	10	"	7	"	"	
34	SIDO (Louis-Eugène)..	11 nov. 1837.	Maizeray (Moselle).	*Idem* de la Seine.	26	3	11	1	"	"	
35	GUILHAMASSÉ (Justin)..	25 mai 1840.	Asson (Basses-Pyrénées)	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie des Hautes-Alpes.	25	10	9	1	"	"	
36	HAPPE (Louis-François).	28 janv. 1843.	Joigny (Yonne).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de Seine-et-Oise.	25	1	14	1	"	"	
37	ALBERT (Pierre).....	4 août 1837.	Bréville (Charente).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie des Landes.	25	1	7	7	"	"	
38	ANDRIEUX (Jean-Louis).	25 août 1837.	Pouillon (Marne).	Brigadier à la légion de la garde républicaine.	26	3	14	1	"	"	
39	BARNEIX (Pierre).....	20 avril 1838.	Tardets (Basses-Pyrénées)	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Oise.	25	4	27	1	"	"	
40	BASSAT (Jean-Pierre)..	2 nov. 1837.	Couret (Haute-Garonne).	*Idem* des Landes.	26	3	14	1	"	"	
41	BOURDET (Jean-Auguste-Florentin).	12 août 1835.	Ogeville (Manche).	*Idem* d'Ille-et-Vilaine.	27	6	27	1	"	"	
42	FOURNIER (Jules-Marcelin).	17 sept. 1836.	Gillois (Jura).	*Idem* de la Creuse.	25	"	29	1	"	"	
43	FUCHS (Michel)..... .	4 avril 1837.	Bischwihr (Haut-Rhin).	Brigadier à la légion de la garde républicaine.	5	7	26	1	"	"	
44	LECLÉROT (Jean-Louis).	11 avril 1838.	Munneville-le-Bingard (Manche).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Seine-Inférieure.	25	10	9	1	"	"	
45	MARTZ (François-Joseph).	19 nov. 1839.	Walff (Bas-Rhin).	*Idem* de la Somme.	25	"	29	1	"	"	
46	MONARD (François-Aimé)	3 janvier 1838.	Saint-Julien-en-Beauchêne (Hautes-Alpes).	*Idem* des Hautes-Alpes.	25	7	10	"	"	"	

Digitized by Google

Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
n° 5 et 10.	Maréchal des logis.	1,012[f]	Dans ses foyers.	11 avril 1885.	Bar-sur-Aube (Aube).
Idem.	Idem.	1,072	Idem.	6 avril 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
Idem.	Idem.	1,175	Idem.	11 avril 1885.	Attichy (Oise).
Idem.	Idem.	1,076	Idem.	Idem.	Chemillé (Maine-et-Loire).
Idem.	Idem.	1,1[illegible]9	Idem.	21 avril 1885.	Coucy-les-Eppes (Aisne).
Idem.	Idem.	1,028	Idem.	16 avril 1885.	La Ferté-Saint-Cyr (Loir-et-Cher).
Idem.	Idem.	1,094	Idem.	11 avril 1885.	Vielverge (Côte-d'Or).
Idem.	Idem.	1,370 (a)	En activité.	22 avril 1885.	Marcols (Ardèche).
Idem.	Idem.	1,118	Dans ses foyers.	11 avril 1885.	Le Vésinet (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	1,045	Idem.	6 avril 1885.	Puteaux (Seine).
Idem.	Idem.	1,028	Idem.	21 avril 1885.	Douvaine (Haute-Savoie).
Idem.	Idem.	1,012	Idem.	6 avril 1885.	Mezières (Seine-et-Oise).
Idem.	Brigadier.	964	Idem.	Idem.	Le Taillan (Gironde).
Idem.	Idem.	932 (a)	En activité.	9 avril 1885.	Pouillon (Marne).
Idem.	Idem.	904	Dans ses foyers.	21 avril 1885.	Saint-Jean-aux-Bois (Oise).
Idem.	Idem.	932	Idem.	6 avril 1885.	Amou (Landes).
Idem.	Idem.	974	Idem.	16 avril 1885.	Caen (Calvados).
Idem.	Idem.	904	Idem.	21 avril 1885.	Grand-Bourg (Creuse).
Idem.	Idem.	918 (a)	En activité.	1er avril 1885.	Belfort (Territoire de Belfort).
Idem.	Idem.	918	Dans ses foyers.	21 avril 1885.	Caen (Calvados).
Idem.	Idem.	904	Idem.	11 avril 1885.	Laon (Aisne).
Idem.	Idem.	908	Idem.	6 avril 1885.	Veynes (Hautes-Alpes).

(a) Condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles [illegible].

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMP. Ans.	Mois.	Jours.
47	VENZAC (Louis).....	27 août 1837.	Cassuéjouls (Aveyron).	Brigadier, gendarme à la compagnie de l'Aveyron.	25	6	9	5	"	"
48	DARROY (Bernard-Louis).	26 août 1837.	Tournay (Hautes-Pyrénées)	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie du Cantal.	26	2	19	1	"	
49	HUTIN (Émile-Édouard-Jean-Baptiste).	13 sept. 1838.	Hattonville (Meuse).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Gironde.	25	9	24	1	"	"
50	HUCK (Gaspard-Melchior-Balthasard).	28 déc. 1839.	Turckheim (Haut-Rhin).	Caporal, gendarme à la compagnie de l'Oise.	25	1	6	3	"	"
51	THIERRY (Jean-Baptiste-Édouard).	20 mai 1836.	Léglantier (Oise).	Caporal, gendarme à la 1re compagnie de l'Oise.	26	9	16	2	"	"
52	BONNERIE (Joseph-Pierre-Félicien).	25 juin 1829.	La Llagonne-en-Cortals (Pyrénées-Or.).	Brigadier, gendarme à la compagnie des Pyrénées-Orientales.	29	6	22	1	"	"
53	FLONAND (Nicolas).....	2 nov. 1835.	La Vaivre (Haute-Saône).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Haute-Saône.	25	9	19	1	"	"
54	AGUER (Jean).....	31 fév. 1837.	Mauléon (Basses-Pyrénées)	Gendarme à la compagnie de la Charente.	26	2	17	1	"	"
55	BARQUE (Pierre).....	21 déc. 1837.	Kernevel (Finistère).	*Idem* du Finistère.	25	"	25	2	"	"
56	BOUTEILLER (Pierre-Jacques).	14 juin 1838.	Luxe (Haute-Saône).	*Idem* du Lot.	25	2	19	8	"	"
57	BROU (Jacques-Jean-Hiacinthe).	25 août 1837.	Molitg (Pyrénées-Or.).	*Idem* de l'Ariège.	25	10	2	9	"	"
58	CHARTRES (Guillaume).	12 janv. 1838.	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	*Idem* des Landes.	25	2	12	1	"	"
59	CHAFFOULIE (Jérôme)..	7 mai 1833.	Sérilhac (Corrèze).	*Idem* de la Creuse.	30	6	1	4	"	"
60	CHARTIER (Deny).....	16 nov. 1835.	Mourioux (Creuse).	*Idem* de la Haute-Vienne.	27	10	24	2	"	"
61	COLL (Jacques).....	31 oct. 1835.	Saint-Michel-de-Llotes (Pyrénées-Or.)	*Idem* de la Haute-Garonne.	28	7	29	2	"	"
62	FAUKE (Antoine).....	25 sept. 1837.	Volvent (Drôme).	Gendarme à la 2e compagnie de la Corse.	25	4	16	6	"	"
63	GAZAGNES (Baptiste-Benoit).	24 fév. 1837.	Sévérac-le-Château (Aveyron).	Gendarme à la compagnie de Vaucluse.	25	7	16	2	"	"
64	GRÉMY (Pierre).....	10 avril 1835.	Égriselles-le-Bocage (Yonne).	*Idem* du Loiret.	27	9	4	1	"	"
65	PIALLAT (Lucien-Isidore).	9 mai 1836.	Châteauneuf-de-Mazenc (Drôme).	*Idem* de la Drôme.	25	1	19	2	"	"
66	PRADT (Jean-Baptiste).	31 mars 1836.	Amplaing (Ariège)	*Idem* de l'Ariège.	25	1	15	8	"	"
67	RELLÉ (Isidore).....	20 mars 1838.	Boersch (Bas-Rhin).	*Idem* de l'Aisne.	25	7	11	1	"	"
68	SOLDADIÉ (Frédéric)...	21 sept. 1832.	Sabadel (Lot).	*Idem* du Lot.	29	9	15	1	"	"
69	VIVES (Pierre).....	15 avril 1832.	Moulis (Ariège).	*Idem* de l'Ariège.	28	6	5	"	"	"
70	VOGELEISEN (Eugène)..	2 avril 1837.	Sermesheim (Bas-Rhin).	*Idem* du Puy-de-Dôme.	26	2	19	1	"	"

Digitized by Google

...ions ...ables ...ation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
..., 5 et 10.	Brigadier.	944f	Dans ses foyers.	16 avril 1885.	Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).
Idem.	Maréchal des logis.	1,010	Idem.	Idem.	Massiac (Cantal).
Idem.	Idem.	995	Idem.	6 avril 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Caporal.	893	Idem.	11 avril 1885.	Bury (Oise).
Idem.	Idem.	920	Idem.	6 avril 1885.	Senlis (Oise).
Idem.	Brigadier.	985	Idem.	16 avril 1885.	Vinça (Pyrénées-Orientales).
Idem.	Idem.	885	Idem.	Idem.	Corbenay (Haute-Saône).
Idem.	Gendarme.	791	Idem.	6 avril 1885.	Foussignac (Charente).
Idem.	Idem.	776	Idem.	Idem.	Plonéour-Lanvern (Finistère).
Idem.	Idem.	821	Idem.	Idem.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Idem.	Idem.	840	Idem.	16 avril 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Idem.	Idem.	769	Idem.	Idem.	Grenade (Landes).
Idem.	Idem.	896	Idem.	11 avril 1885.	Meyssac (Corrèze).
Idem.	Idem.	883	Idem.	Idem.	Bellac (Haute-Vienne).
Idem.	Idem.	818	Idem.	21 avril 1885.	Auch (Gers).
Idem.	Idem.	806	Idem.	6 avril 1885.	La Motte-Chalençon (Drôme).
Idem.	Idem.	788	Idem.	Idem.	Entraigues (Vaucluse).
Idem.	Idem.	825	Idem.	Idem.	Fargeau (Loiret).
Idem.	Idem.	776	Idem.	Idem.	Montélimar (Drôme).
Idem.	Idem.	821	Idem.	16 avril 1885.	Foix (Ariège).
Idem.	Idem.	780	Idem.	Idem.	La Fère (Aisne).
Idem.	Idem.	870	Idem.	Idem.	La Bastide-Murat (Lot).
Idem.	Idem.	829	Idem.	Idem.	Moulis (Ariège).
Idem.	Idem.	791	Idem.	11 avril 1885.	Giat (Puy-de-Dôme).

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	Ages.
71	GENET (Claude).....	2 février 1835.	Beaudrières (Saône-et-Loire).	Garde à la légion de la garde républicaine.	29	1	19	1	"	"	3[illegible]
72	LANCOUX (Marie).....	14 avril 1837.	Reignier (Haute-Savoie).	*Idem.*	28	6	15	2	"	"	3[illegible]
73	REGNAULT (Louis-Jean).	1er déc. 1836.	Périers (Manche).	*Idem.*	27	4	16	3	"	"	3[illegible]
74	SULPICE (Jean-Claude).	27 mai 1838.	La Motte-Servolex (Savoie).	*Idem.*	25	9	20	6	"	"	3[illegible]
75	SCHNŒRING (André)...	14 janv. 1838.	Offendorf (Alsace-Lorraine)	Adjudant au 1er régiment d'artillerie-pontonniers.	25	11	1	5	"	"	3[illegible]
76	BOSSU (Jean).....	8 mars 1838.	Magny-lez-Auxonne (Côte-d'Or).	Brigadier au 35e régiment d'artillerie.	25	9	11	1	"	"	2[illegible]
77	JACQUEMONT (François).	9 juin 1837.	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).	Soldat au 20e régiment d'artillerie.	27	"	7	3	"	"	3[illegible]
78	VALETTE (Eugène)....	12 sep. 1838.	La Grande-Fosse (Vosges).	*Idem* au 8e *idem.*	25	6	16	1	"	"	2[illegible]
79	DUPONT (Augustin)....	28 août 1836.	Margencel (Haute-Savoie).	Gardien de batterie à Toulon.	27	6	15	2	"	"	3[illegible]
80	MOUZAT (Antoine).....	12 mai 1835.	Tulle (Corrèze).	Chef armurier de 1re classe au 1er régiment du génie.	30	"	16	1	"	"	3[illegible]
81	MICHAULT (Félix).....	6 août 1838.	Le Petit-Pressigny (Indre-et-Loire).	Sergent-major à l'École polytechnique.	25	2	11	18	"	"	4[illegible]
82	ICHÈRE (François).....	2 avril 1838.	Paris (Seine).	Soldat au 19e escadron du train des équipages militaires.	25	9	8	10	"	"	3[illegible]
83	MUZARD (François-Nicolas).	7 déc. 1838.	Saint-Mammès (Seine-et-Marne).	*Idem* au 13e *idem.*	25	1	5	35	"	"	6[illegible]
84	BUCHERT (Jean-Baptiste).	12 août 1838.	Durrenbach (Alsace-Lorraine).	Sergent à la 13e section d'infirmiers militaires.	25	8	4	6	"	"	3[illegible]
85	DEVILLERS (Paul-Casimir).	2 juin 1838.	Vauxbuin (Aisne).	*Idem* à la 21e *idem.*	25	1	13	20	"	"	4[illegible]
86	PATARD (François-Alexandre).	26 mai 1837.	Lons-le-Saunier (Jura).	Sergent à la 4e section de secrétaires d'état-major et du recrutement.	29	9	21	4	"	"	33
87	METHELIN (Michel)....	31 août 1824.	Saint-Julien-lez-Metz (Alsace-Lorraine).	Sergent-major au pénitencier de Bicêtre.	29	6	15	5	"	"	3[illegible]
88	MATTEI (Don-Jean)....	20 janv. 1837.	Omessa (Corse).	Sergent à la prison militaire d'Oran.	25	1	27	14	"	"	3[illegible]
89	FOUCHER (Jean-Jules)..	12 mars 1837.	Mathieu (Calvados).	Brigadier de gendarmerie.	25	8	6	4	9	15	3[illegible]
90	NEYROUD (Jean-Marie)..	23 nov. 1835.	Mussiège (Haute-Savoie).	Gendarme à la compagnie de la Haute-Garonne.	26	7	21	1	"	"	29

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité. — (b) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 1er janvier 1885 sur la pension de 943 francs ac

Digitized by Google

CONDITIONS imposées ou applicables à la fixation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance en leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2, 5 et 10.	Garde.	859f	Dans ses foyers.	1er avril 1885.	Linas (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	855 (a)	En activité.	13 mai 1885.	Thoirette (Jura).
Idem.	Idem.	829	Dans ses foyers.	1er avril 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	818	Idem.	Idem.	Josselin (Morbihan).
2 et 5.	Adjudant.	1,090	Idem.	Idem.	Belfort (Belfort).
Idem.	Brigadier.	720 (b)	En activité.	22 mars 1885.	Vannes (Morbihan).
Idem.	Soldat.	623	Dans ses foyers.	24 mars 1885.	Poitiers (Vienne).
Idem.	Idem.	615 (a)	En activité.	9 mai 1885.	Châlons (Marne).
Idem.	Gardien de batterie.	1,075 (a)	Idem.	13 mai 1885.	Thonon (Haute-Savoie).
Idem.	Chef-armurier de 1re classe.	1,098 (a)	Idem.	18 avril 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Idem.	Sergent-major.	1,178	Dans ses foyers.	3 janvier 1885.	Loches (Indre-et-Loire).
Idem.	Soldat.	683 (a)	En activité.	18 mars 1885.	Doignies (Nord).
Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	26 janvier 1885.	Saint-Mammès (Seine-et-Marne).
Idem.	Sergent.	905 (a)	Idem.	21 février 1885.	Clermont (Puy-de-Dôme).
Idem.	Idem.	1,100 (a)	Idem.	16 mars 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Idem.	935	Dans ses foyers.	20 mars 1885.	Alençon (Orne).
Idem.	Sergent-major.	1,050 (a)	En activité.	25 avril 1885.	Gentilly (Seine).
Idem.	Sergent.	1,018 (a)	Idem.	5 mai 1885.	Omessa (Corse).
5, 9 et 10.	Brigadier.	953 (a)	En retraite.	1er janvier 1885.	Vitré (Ille-et-Vilaine).
Idem.	Gendarme.	705 (a)	Dans ses foyers.	21 avril 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
	TOTAL.....	81,086			

... par décret du 24 février 1885, que la présente annule. — (c) Sauf déduction des sommes perçues depuis le ... 1885 sur la pension de 329 francs concedee par décret du 20 avril 1878, que la presente annule.

Digitized by Google

N° 22,351. — *Décret qui accorde à 18 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 12 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 10 juillet 1874, 13 mars 1875, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 8 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 67, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de onze mille six cent quatorze francs (11,614f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacun des dix-huit militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.
1	VENDLING (Alphonse)..	28 juill. 1842.	Nothalten (Alsace-Lorraine).	Musicien de 2e classe au 1er régiment du génie.	23	7	12	4	"	"	"
2	ASPE-BLANQUET (Michel).	14 août 1839.	Ancizan (Hautes-Pyrénées)	Sergent-major au 87e régiment d'infanterie de ligne.	24	6	16	1	"	"	"
3	MICHEL (Jean-Pierre)..	1er mars 1843.	Foix (Ariège).	Trompette-major au 11e régiment de dragons.	19	"	2	1	"	"	1
4	PELTIER (Jean-François).	4 juillet 1847.	Montureux (Haute-Saône).	Sergent-major, maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie du Doubs.	16	"	17	1	"	"	1
5	CHIAPPINI (Mathieu)...	1er avril 1846.	Letia (Corse).	Maréchal des logis à la légion de la garde républicaine.	20	4	"	1	"	"	1
6	NEUREITER (Jean-François).	15 fév. 1846.	Void (Meuse).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe.	15	10	1	18	"	"	1
7	HERRMANN (Jean-Ferdinand).	12 fév. 1851.	Strasbourg (Bas-Rhin).	Sergent, brigadier à la légion de la garde républicaine.	15	7	2	11	"	"	1

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance au jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu, sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, afin que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

Pensions inscrites sur le fondement de la loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 3.	Musicien de 2e classe.	345 (a)	En activité.	14 mars 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Idem.	Sergent-major.	916 (a)	Idem.	11 mai 1885.	Morizès (Gironde).
Idem.	Trompette-major.	648	Dans ses foyers.	5 sept. 1884.	Blois (Loir-et-Cher).
Idem.	Sergent-major.	521	Idem.	26 avril 1885.	Vesoul (Haute-Saône).
Idem.	Maréchal des logis.	648	Idem.	Idem.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	860 (a)	En activité.	18 avril 1885.	Void (Meuse).
Idem.	Idem.	830 (a)	Idem.	19 avril 1885.	Paris (Seine).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES		
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.
8	Baux (François).....	11 mars 1852.	Chalabre (Aube).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe.	15	2	18	8	«	«
9	Hottin (Achille-Eusèbe).	8 juillet 1846.	La Neuville-Garnier (Oise).	Brigadier à la légion de la garde républicaine.	17	7	21	1	«	«
10	Laroche (Gustave-Edmont).	7 juillet 1848.	Saint-Martin-des-Champs (Seine-et-Oise).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Orne.	15	«	25	1	«	«
11	Lauzur (Jean-Louis)...	27 déc. 1847.	Saint-Céré (Lot).	Brigadier, gendarme à la compagnie de Maine-et-Loire.	16	4	7	1	«	«
12	Bugnet (Pierre).....	9 mai 1848.	Frangy (Haute-Savoie).	Gendarme à la 2e compagnie d'Afrique.	15	2	13	16	«	«
13	Gousset (Théophile-Magloire).	24 mai 1844.	Ailloncourt (Haute-Saône).	Gendarme à la compagnie de la Guadeloupe.	19	8	9	19	«	«
14	Bequi (Jean-Antoine)..	11 oct. 1846.	Caylor (Hérault).	*Idem* de l'Hérault.	17	1	17	3	«	«
15	Revol-Tissot (Pierre-Eugène).	7 juillet 1846.	Grenoble (Isère).	*Idem* de l'Isère.	16	2	26	1	«	«
16	Rimbaud (Joseph-Louis-Vincent).	7 avril 1840.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	*Idem* de la Martinique.	16	11	29	16	«	«
17	Seiverth (Pierre).....	29 avril 1846.	Walschbronn (Moselle).	*Idem* de la Sarthe.	15	10	19	1	«	«
18	Milors (Nicolas-Édouard).	19 sept. 1846.	Marainviller (Meurthe-et-Moselle).	Sergent-major, surveillant à Bône.	16	8	6	15	«	«

N° 22,352. — *Décret qui accorde à 3 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 12 Juin 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 10 juin 1885, exprimant

Digitized by Google

MOTIFS des sables fixation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 6.	Maréchal des logis.	735f (a)	En activité.	18 avril 1885.	Eygulères (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Brigadier.	488	Dans ses foyers.	26 avril 1885.	La Neuville-Garnier (Oise).
Idem.	Idem.	400	Idem.	21 avril 1885.	Alençon (Orne).
Idem.	Idem.	435	Idem.	Idem.	Bouchemaine (Maine-et-Loire).
Idem.	Gendarme.	649	Idem.	26 avril 1885.	Frangy (Haute-Savoie).
Idem.	Idem.	705 (a)	En activité.	16 avril 1885.	Ailloncourt (Haute-Saône).
Idem.	Idem.	481	Dans ses foyers.	26 avril 1885.	Castries (Hérault).
Idem.	Idem.	401	Idem.	21 avril 1885.	Tencin (Isère).
Idem.	Idem.	660	Idem.	16 avril 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Idem.	388	Idem.	21 avril 1885.	Noyen (Sarthe).
Idem.	Sergent-major.	1,005 (a)	En activité.	3 mars 1885.	Maxainviller (Meurthe-et-Moselle).
	TOTAL....	11,614			

la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles livité.

qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 68, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de neuf mille six cents francs (9,600f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des trois officiers dénommés au tableau d'autre part une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.
1	GUFFROY (Jules-François).	18 mai 1839.	Paris (Seine).	Chef de bataillon d'infanterie au bureau de recrutement de Montpellier.	35	6	9	4	»	»
2	DELAMARE (Floréal-Arthur-Claude).	1er août 1833.	Vitry-sur-Seine (Seine).	Capitaine au 83e régiment d'infanterie de ligne.	30	6	16	8	»	»
3	QUEYREL (Ferdinand-Arnoux).	2 juin 1839.	Gap (Hautes-Alpes).	Chef d'escadron de gendarmerie à la compagnie du Tarn.	36	6	9	1	»	»

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 Juin 1885.

Signé JULES GREVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,353. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt sectionale de Grand-Combe et du Mont, commune de Grand-Combe (Doubs), d'une contenance de quatre-vingt-quatorze hectares cinq ares, continuera à être exploitée en futaie par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies et sera soumise à une révolution de cent cinquante ans.

2. Durant la deuxième période (1882-1906), la possibilité des coupes de régénération à asseoir dans les deuxième et première affectations (parcelle B) sera fixée à

Digitized by Google

GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Chef de bataillon.	3,475f(a)	En activité.	18 mai 1885.	»
Capitaine.	2,750 (a)	*Idem.*	12 avril 1885.	Paris (Seine).
Chef d'escadron.	3,375 (a)	*Idem.*	2 juin 1885.	»
TOTAL...	9,600			

(a) Condition que les arrerages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

cent quatre-vingt-quatre mètres cubes, déduction faite de vingt-cinq mètres pour la réserve et non compris une coupe extraordinaire de cinq cents mètres autorisée par décret du 11 mars 1884 et un volume de mille cinq cent douze mètres cubes qui sera mis à la disposition de la commune pour être exploité sur propositions spéciales.

abrogé le décret susvisé du 16 août 1862. (*Paris, 14 Novembre 1884.*)

22,354. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Saint-Hippolyte (Doubs), d'une contenance de cent deux hectares soixante-dix ares, sera partagée en deux séries, savoir :

Première série.....	77h 46a
Deuxième série.....	125 24

2. La première série sera, pendant la durée d'une révolution préparatoire de quatre ans (1884-1923), soumise à des coupes d'amélioration par contenance dont l'ordre et l'importance seront réglés par le directeur des forêts.

3. La deuxième série sera exploitée en taillis sous futaie et soumise à une révolution trente ans.

Le quart en réserve, d'une contenance de trente et un hectares trente et un ares, assis aux cantons Bief-de-Bahin : les Marnes, le Gouffre-de-l'eau, Derrière-le-Moulin, Beauregard-la-Charrière (partie).

Le surplus de la série sera divisé en trente coupes annuelles. (*Paris, 14 Novembre*

22,355. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Durant les quatorze dernières années de la première période (1884-1897), possibilité des coupes de régénération à asseoir dans la première affectation de la section de Villedieu-lez-Rochejean, commune de Villedieu (Doubs), sera fixée quarante mètres cubes, déduction faite de quarante-sept mètres cubes pour la réserve et non compris cent quatre-vingt-huit mètres cubes, volume de la réserve disponible.

Digitized by Google

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

Le cube des produits réalisés à un titre quelconque dans la deuxième affectation sera déduit chaque année du volume de la coupe ordinaire.

2. Le décret susvisé du 9 mai 1868 continuera à recevoir son application en tout ce qui n'est pas contraire aux présentes dispositions. (*Paris, 14 Novembre 1884.*)

N° 22,356. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui soumet au régime du taillis les bois communaux ci-après désignés.

Un quart de la contenance sera distrait pour former la réserve réglementaire; le surplus sera divisé en coupes, conformément aux indications du tableau suivant :

NUMÉROS D'ORDRE.	DÉPARTEMENTS.	NOMS des communes.	CONTENANCE des forêts.	RÉGIME.	DURÉE DES RÉVOLUTIONS	NOMBRE DE COUPES.	DÉSIGNATION des quarts en réserve — Cantons.
1	Haute-Savoie.	Clarafond (Commune de).	45h 63a	Taillis sous futaie.	25a	25	Brulaz, Sommaz, [illegible] Tannaz (partie su[illegible] onze hectares [illegible] rante ares.
2	*Idem*.....	Franciens (Commune de).	29 65	*Idem.*	25	25	Partie sud-ouest massif, sept h[illegible] quarante ares.
3	*Idem*.....	Vallery (Commune de).	19 97	*Idem.*	26	13	Gratteloup (partie s[illegible] cinq hectares.
4	Jura.....	Bellecin (section de la commune du Bourget).	88 47	*Idem.*	25	25	Côte-de-Fer, Gr[illegible] Tremble (partie s[illegible] vingt-deux hect[illegible] douze ares (*a*).
5	*Idem*.....	Briod (Commune de)..	48 19	*Idem.*	25	25	Bois-Bourgeois, Com[illegible] Maréchal, la C[illegible] sage (partie ouest[illegible] douze hectares [illegible] ares (*b*).
6	*Idem*.....	Dammartin (Commune de).	91 34	*Idem.*	25	25	Les Tremblots, vi[illegible] deux hectares qu[illegible] vingt-neuf ares (*c*).
7	*Idem*.....	Grange-de-Vaivre (Commune de).	38 93	*Idem.*	25	25	Goutherans, le [illegible] (partie sud), [illegible] hectares soixa[illegible] treize ares (*d*).
8	*Idem*.....	Champsigna (section de la commune de Soucia).	25 02	*Idem.*	20	20	Côte-Baron (partie e[illegible] six hectares vingt-[illegible] ares (*e*).

(*a*) Cinquante ares de la coupe 10, peuplés de vieux bois, seront exploités en 1885 en même temps que la coupe 11. — (*b*) Un hectare trois ares de la coupe 15 seront exploités en 1884 en même temps que la coupe 16. — (*c*) Un hectare vingt ares peuplés de vieux bois seront exploités à titre extraordinaire en 1[illegible] dans les coupes 2 à 6, en même temps que la coupe 9. — (*d*) Les vieux bois de la coupe 5 seront exploités en 1884 en même temps que la coupe 6. — (*e*) En raison de l'adoption d'une révolution transitoire, le quart en réserve sera seul assis sur le terrain. Vingt-sept ares de ce quart en réserve seront exploités en même temps que la coupe 1.

(*Paris, 14 Novembre 1884.*)

Digitized by Google

22,357. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La série de futaie de la forêt communale d'Entre-deux-Monts (Jura), ... contenance de cent-vingt-quatre hectares douze ares, sera exploitée en futaie ... la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies et soumise à une révo... de cent quarante ans.

Elle sera à cet effet partagée en cinq affectations correspondant à un même nombre ... périodes égales.

2. Durant les treize dernières années 1881-1893 de la première période dont ... igine remonte à 1866, la possibilité des coupes de régénération à asseoir en pre... re affectation sera fixée à trois cent soixante-six mètres cubes, déduction faite de ... t vingt-deux mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés pa... directeur des forêts.

3. Est abrogé le décret susvisé du 8 février 1865. (*Paris, 14 Novembre 1884.*)

22,358. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Soyria (Jura), d'une contenance de dix-huit hec... quarante et un ares, sera exploitée en futaie par la méthode du jardinage et ... mise à une révolution de cent trente-cinq ans.

2. Pendant la durée des trois premières rotations de cinq ans (1884-1898), la pos... bilité des coupes jardinatoires sera fixée à soixante-cinq mètres cubes, déduction ... de vingt-deux mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés ... le directeur des forêts.

Le volume des produits accidentels et des réserves de taillis sera précompté sur la ... bilité.

3. Le décret susvisé du 31 janvier 1866 est abrogé. (*Paris, 14 Novembre 1884.*)

22,359. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Les deux séries de futaie de la forêt domaniale de Guérigny (Nièvre) ... ueront, pendant une révolution transitoire de cent vingt ans, précédée d'une ... tion préparatoire de trente ans, à être soumises à des opérations ayant pour ... la conversion de leurs peuplements en futaie pleine.

Chaque série sera partagée à cet effet en quatre affectations correspondant à un ... nombre de périodes de la révolution transitoire.

2. Dans la révolution préparatoire (1883-1912), les parcelles B_3 (partie), E_3 (par... D_4, B_4 de la première série, C_3, B_4, C_4 de la deuxième série seront exploitées en ... sous futaie à la révolution de trente ans et le surplus de chaque série sera ... mis à des coupes d'amélioration.

3. L'ordre et l'importance des coupes par contenance de toute nature seront ... és par le directeur des forêts.

La section de taillis de la même forêt restera partagée en vingt-cinq coupes et sera ... loitée à la révolution de trente ans par suppression d'une coupe tous les six ans.

4. Le décret du 31 mars 1869 est abrogé en ce qu'il a de contraire aux présentes ... positions. (*Paris, 14 Novembre 1884.*)

Digitized by Google

N° 22,360. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné [illegible] ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Marizy (Saône-et-Loire), d'une contenance [illegible] cent quarante et un hectares trois ares, sera exploitée en taillis sous futaie et soumise à une révolution de vingt-cinq ans.

Le quart en réserve, d'une contenance de trente-cinq hectares vingt six ares, [illegible] assis au nord du canton Marizy et au sud du canton Chaume. Le surplus de la [illegible] sera divisé en vingt-cinq coupes annuelles.

2. Est abrogé le décret susvisé du 14 mai 1849. (*Paris, 14 Novembre 1884.*)

Certifié conforme :

Paris, le 4 * Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 4 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1693.

N° 22,361. — *Décret qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 44 Militaires.*

Du 1er Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu: 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et les lois des 18 août 1879 et 23 juillet 1881, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 25 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 69, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de vingt-deux mille quatre-vingt-onze francs (22,091f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacune des quarante-deux veuves de militaires et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir:

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	[illegible]
1	BOULANGER (Jean-Baptiste-Célestin).	Adjudant	Le jour du décès.	26 mai 1869.	27 février 1885.	En possession [illegible] la pension [illegible]
2	GORVEL (Pierre-Marie)	Sergent-major	*Idem.*	25 avril 1876.	13 février 1885.	Mort des suites [illegible] contractée [illegible] mandé.
3	ABRAHAM (Pierre)	Sergent	9 février 1882.	7 déc. 1874.	4 sept. 1886.	Titulaire d'[illegible] retraite.
4	BARBOTIN (Pierre-Jean)	Maréchal des logis	6 juin 1869.	9 janvier 1855.	7 février 1885.	*Idem*
5	BUREILLER (Romain)	*Idem*	21 nov. 1863.	10 nov. 1842.	14 octobre 1884.	*Idem*
6	CAILLEREZ (Fidèle-Adolphe).	*Idem*	16 mai 1863.	18 déc. 1841.	12 déc. 1884.	*Idem*
7	KELSCH (Conrad)	*Idem*	28 janvier 1873.	12 avril 1860.	27 février 1885.	*Idem*
8	MARTIN (Pierre)	*Idem*	13 janvier 1867.	28 août 1854.	*Idem.*	*Idem*
9	ROBERT (Pierre)	*Idem*	1er octobre 1859.	3 février 1837.	2 déc. 1884.	*Idem*
10	TREILLES (Joseph-Pierre)	*Idem*	20 avril 1854.	26 février 1828.	10 nov. 1883.	*Idem*
11	MINOT (Alexandre-Ugesne-Eugène).	Caporal	15 mars 1871.	12 sept. 1860.	12 février 1885.	*Idem*
12	BOUCHÉ (Pierre-Jean-Baptiste).	Brigadier	1er février 1865.	20 juillet 1846.	2 février 1885.	*Idem*
13	CABROL (Étienne)	*Idem*	21 février 1872.	5 juin 1850.	20 février 1885.	*Idem*
14	COLSON (Jean-Baptiste)	*Idem*	31 déc. 1875.	21 octobre 1861.	8 février 1885.	*Idem*
15	FERRY (Jean-Baptiste-Antoine).	*Idem*	21 août 1871.	26 juin 1851.	16 octobre 1884.	*Idem*
16	LUTZ (Jean-Baptiste)	*Idem*	21 mai 1873.	1er sept. 1858.	27 mars 1884.	*Idem*
17	MARTIN (Jean)	*Idem*	26 juillet 1883.	25 nov. 1863.	13 nov. 1884.	*Idem*
18	PIERRE (Jean-Pierre-Benoit).	*Idem*	16 janvier 1873.	30 mars 1869.	2 déc. 1884.	*Idem*
19	WEIGEL (Jacques)	*Idem*	6 mai 1857.	23 nov. 1837.	28 janvier 1885.	*Idem*
20	GIROD (François-Marie)	Soldat	28 juin 1865.	30 avril 1850.	18 août 1884.	*Idem*
21	JOURDAIN (Pierre-François-René).	*Idem*	20 avril 1872.	30 mars 1857.	15 janvier 1885.	*Idem*
22	LEDANTU (Jean-François).	*Idem*	10 mars 1873.	10 mars 1864.	28 mars 1884.	*Idem*
23	BOUSCHIER (Jean-Félix)	Garde de Paris	21 août 1849.	11 août 1849.	7 mars 1885.	*Idem*
24	GUERRIER (Richard-Pierre).	*Idem*	16 mai 1866.	18 juillet 1843.	6 mai 1884.	*Idem*
25	BRAILLARD (Adolphe-Melchior).	Gendarme	16 avril 1866.	31 juillet 1844.	10 mars 1885.	*Idem*
26	BUGAT (Pierre)	*Idem*	6 août 1865.	13 juillet 1844.	24 mars 1885.	*Idem*
27	COURBÈS (Guillaume), *dit* DEBRIEU.	*Idem*	7 mai 1860.	24 août 1842.	11 mars 1885.	*Idem*
28	FICTOR (Jean)	*Idem*	14 janvier 1881.	24 mai 1875.	30 janvier 1885.	*Idem*
29	LAFON (Jean)	*Idem*	26 février 1877.	29 août 1852.	12 déc. 1884.	*Idem*
30	MARTINACHE (Adolphe-Joseph).	*Idem*	1er avril 1864.	23 août 1842.	10 sept. 1884.	*Idem*

Digitized by Google

...PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
...T (Rose-Étien-	9 juin 1850.	Pontivy (Morbihan).	650f	28 février 1885.	Joinville-le-Pont (Seine).
(Eulalie-Victorine-	15 juillet 1856.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).	605	14 février 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
...rie).....	10 sept. 1835.	Cognac (Charente).	550	5 sept. 1884.	Poitiers (Vienne).
(Pélagie-Flaire-An-	2 nov. 1834.	Rocheservière (Vendée).	649	8 février 1885.	Vix (Vendée).
...anne).....	5 mai 1819.	St-Just-en-Chevalet (Loire).	645	15 octobre 1884.	Montbengny (Allier).
(Marie-Marguerite-...e-Joséphine).	29 mars 1807.	Abbeville (Somme).	654	13 déc. 1884.	Meudon (Seine-et-Oise).
...s (Clémentine-Ma-	7 octobre 1839.	Rennes (Ille-et-Vilaine).	550	28 février 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
...arie).....	17 juin 1819.	Void (Meuse).	550	*Idem.*	Paris (Seine).
...(Eugénie-Anne)...	28 juillet 1815.	Fresnay (Sarthe).	685	3 déc. 1884.	Gorron (Mayenne).
(Madelaine).....	6 août 1802.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).	550	11 nov. 1885.	Arcueil-Cachan (Seine).
...oséphine-Louise)...	18 février 1838.	Sablé (Sarthe).	450	13 février 1885.	Angers (Maine-et-Loire).
(Marie).....	23 mars 1827.	Montguyon (Charente-Inférieure).	563	3 février 1885.	Saujon (Charente-Inférieure).
(Marianne).....	15 juillet 1825.	Lacaune (Tarn).	548	21 février 1885.	Paris (Seine).
...T-KERAMINGANT (Éli- ...-Loeic).	21 janvier 1840.	Melun (Seine-et-Marne).	558	9 février 1885.	*Idem.*
...anne).....	7 février 1821.	St-Sever-de-Rustan (Hautes-Pyrénées).	503	17 octobre 1884.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
(Hémélie-Henriette).	5 février 1837.	Couhé (Vienne).	536	28 mars 1884.	Beaumont (Vienne).
(Madeleine) (1).....	13 mai 1838.	Kientzheim (Alsace-Lorraine).	529	14 nov. 1884.	Avesnelles (Nord).
...ER (Marie-Eugé-	11 mai 1826.	Colombières (Calvados).	529	3 déc. 1884.	Isigny (Calvados).
...T (Caroline) (1).....	27 juin 1814.	Weitterswiller (Alsace-Lorraine).	563	29 janvier 1885.	Bar-le-Duc (Meuse).
...ANGLE (Marie-Antoi- ...).	En août 1826.	Annonay (Ardèche).	375	19 août 1884.	Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).
...LLER (Madeleine) (1)...	2 mars 1830.	Leiterswiller (Alsace-Lorraine).	375	16 janvier 1885.	Paris (Seine).
...L (Marie).....	29 avril 1838.	Floirac (Lot).	375	29 mars 1884.	*Idem.*
...OUX (Anne-Marie)...	23 août 1824.	Auzances (Creuse).	488	8 mars 1885.	Saint-Florentin (Yonne).
...T (Marie-Anne).....	8 déc. 1810.	Unverre (Eure-et-Loir).	454	7 mai 1884.	Chambois (Orne).
...SSON (Marie-Eugé- ...).	27 octobre 1820.	Jougne (Doubs).	476	11 mars 1885.	Jougne (Doubs).
...-DUCLOS (Amable)....	4 février 1825.	Murat (Cantal).	445	25 mars 1885.	Bordeaux (Gironde).
(Marie-Jeanne).....	23 juin 1823.	Marcillac (Aveyron).	465	12 mars 1885.	Conques (Aveyron).
(Marie-Augustine).....	11 avril 1846.	Fresnoy-Folny (Seine-Inférieure).	375	31 janvier 1885.	Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).
...E (Marie).....	28 février 1831.	Monsac (Dordogne).	454	13 déc. 1884.	Breuilh (Dordogne).
...ARD (Julienne-Marie)..	9 sept. 1823.	Redon (Ille-et-Vilaine).	465	11 sept. 1884.	Aniche (Nord).

...e mari était Français.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES
31	MAZET (Jean-Louis-Auguste).	Gendarme.....	16 février 1871.	1er déc. 1849.	8 mars 1884.	Titulaire retraite.
32	MEUNIER (Alexandre-Joseph).	Idem.....	11 avril 1880.	8 octobre 1851.	12 mars 1885.	Idem.....
33	MICHAUD (François).....	Idem.....	6 déc. 1867.	10 août 1861.	26 février 1885.	Idem.....
34	OGIER (Hypolite).....	Idem.....	16 nov. 1865.	8 sept. 1849.	27 déc. 1884.	Idem.....
35	PERROTTEAU (Prospert)...	Idem.....	1er sept. 1867.	2 juillet 1840.	10 janvier 1885.	Idem.....
36	PLÉ (Jean-Césaire-Augustin).	Idem.....	1er nov. 1871.	14 février 1860.	13 février 1885.	Idem.....
37	VILLARET (Jean-Pierre)...	Idem.....	23 août 1873.	23 février 1857.	24 janvier 1885.	Idem.....
38	VOITURET (François-Joseph).	Idem.....	16 octobre 1871.	12 octobre 1848.	25 déc. 1884.	Idem.....
39	MAUPOMÉ (Thomas).....	Idem.....	Le jour du décès.	2 janvier 1873.	16 mars 1885.	En pension la pens
40	RIO (Joseph-Louis).....	Idem.....	6 janvier 1873.	7 avril 1853.	15 octobre 1884.	Titulaire retraite.
41	HUET (Bernard-Joseph)...	Idem.....	Le jour du décès.	12 nov. 1878.	8 février 1885.	Mort des suites contract monde.
42	CHIVALIN (Barthélemy-Louis).	Soldat.....	Idem.	27 sept. 1876.	29 déc. 1884.	Mort des suites commun
43	MECHLER (Louis-Gustave), marié à PERRIN (Clarisse-Antoinette).	Adjudant.....	Le jour du décès.	30 sept. 1875.	22 déc. 1882.	Mort, des suites de misère.
		.....	.....		18 octobre 1884.	Titulaire veuve.
44	FAURÉ (Joseph), veuf de LESAGE (Julie-Joséphine).	Gendarme.....	16 janvier 1866.	24 octobre 1860.	7 février 1885.	Titulaire retraite.
		.....	.....		31 août 1864.	.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jo sance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui préc

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, cha en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

PRÉNOMS veuves orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
...nne-Félicitée)..	18 mars 1823.	Poitiers (Vienne).	465f	19 mars 1884.	Saint-Étienne-de-Fontbellon (Ardèche).
...Pulchérie).....	15 février 1838.	Bucilly (Aisne).	465	13 mars 1885.	Neuve-Maison (Aisne).
...atrix-Zélie)....	16 juin 1830.	Paris (Seine).	454	27 février 1885.	Paris (Seine).
...e-Julie).....	23 janvier 1826.	St-Baudille-et-Pipet (Isère).	469	28 déc. 1884.	Châtillon-en-Diois (Drôme).
...Aimable-Julie).	11 février 1821.	Tours (Indre-et-Loire).	461	20 janvier 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
...ise-Virginie)...	15 février 1829.	Montboissier (Eure-et-Loir).	458	14 février 1885.	Orléans (Loiret).
...rginie-Julie-Jo-	10 mai 1828.	Houdain (Pas-de-Calais).	454	25 janvier 1885.	Béthune (Pas-de-Calais).
...ise-Mélanie)....	19 déc. 1828.	Melun (Seine-et-Marne).	454	26 déc. 1884.	Beaune (Côte-d'Or).
...therine).....	1er février 1842.	Bizous (Hautes-Pyrénées).	454	17 mars 1885.	Vieille-Aure (Hautes-Pyrénées).
...e-Marie-Mathu-	24 juillet 1821.	Broons (Côtes-du-Nord).	498	16 octobre 1884.	Éréac (Côtes-du-Nord).
...eanne).....	8 mars 1842.	Vielverge (Côte-d'Or).	375	9 février 1885.	Paris (Seine).
...Adelaïde).....	15 nov. 1857.	Valréas (Vaucluse).	375	30 déc. 1884.	Valréas (Vaucluse).
...LINS.					
...an-Émile).....	9 octobre 1876.	Guelma (Constantine).	650	Du 19 octobre 1884 au 23 sept. 1903.	Chez M. PERRIN, tuteur, à Montpellier (Hérault).
...e-Alexandre)....	21 avril 1879.	Limoges (Haute-Vienne).			
...lle-Marie-Anaïs)..	24 sept. 1882.	Oran (Oran).			
...mand-Claude)...	21 août 1864.	Saint-Florent (Cher).	454	Du 8 février 1885 au 30 août 1885.	Chez M. VÉRON, tuteur, à Thauvenay (Cher).
		TOTAL.....	22,091		

N° 22,362. — *DÉCRET qui accorde à 23 Militaires des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 1er Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de retraite;

Digitized by Google

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 25 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite proposées dans le présent décret, portant le n° 70, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de quinze mille neuf cent onze francs (15,911f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des vingt-trois militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES		
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	
1	ABDALLAH BEN ALI.....	1857.	Bougie (Constantine).	Soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens.	3	2	5	6	"	"
2	DESHAYES (Louis-Edmond).	19 nov. 1860.	Irai (Orne).	Soldat au 1er bataillon de chasseurs à pied.	3	4	11	"	"	"
3	SERRI (Jean).....	19 nov. 1861.	Rourc (Alpes-Maritimes)	Soldat au 86e régiment d'infanterie de ligne.	2	4	3	"	"	"
4	MISERIT (Justin).....	21 mai 1861.	Albon (Drôme).	Soldat à la 15e section de commis et ouvriers militaires d'administration.	1	3	10	"	"	"
5	BOINEAU (Jean).....	2 févr. 1861.	Riverenert (Ariège).	Soldat au régiment de sapeurs-pompiers.	2	3	29	"	"	"
6	DURAND (Pierre-Alphonse).	9 juillet 1860.	Troyes (Aube).	Soldat au 23e régiment d'infanterie de ligne.	3	6	15	2	"	"
7	GARNIER (Victor-Fulgeance).	12 janv. 1859.	Meigneux (Seine-et-Marne).	*Idem.*	2	6	15	2	"	"
8	PENDARIÈS (Hippolyte).	20 nov. 1861.	Saint-Cyrq (Aveyron).	*Idem* au 83e *idem.*	4	"	15	7	"	"

Digitized by Google

de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auront reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, et que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
	Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.					
d'armes	15 et 18.	5 et 9.	Soldat.	750f (a)	En activité.	19 mars 1885.	Bougie (Constantine).
	Idem.	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	25 mars 1885.	Irai (Orne).
	Idem.	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	21 mars 1885.	Roure (Alpes-Maritimes)
	Idem.	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	11 mars 1885.	Paris (Seine).
Passage de	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	16 mars 1885.	Riverenert (Ariège).
Passage	16 et 18.	*Idem.*	*Idem.*	645 (a)	*Idem.*	26 mai 1886.	Troyes (Aube).
	Idem.	*Idem.*	*Idem.*	638 (a)	*Idem.*	2 juin 1885.	Paris (Seine).
	Idem.	*Idem.*	*Idem.*	686 (a)	*Idem.*	29 mars 1885.	Saint-Cyrq (Aveyron).

(a) A condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.
9	QUATREMARE (François-Alfred).	28 déc. 1861.	Elbeuf (Seine-Inférieure)	Soldat au 23e régiment d'infanterie de ligne.	2	6	15	2	»	»
10	PRIN (Jules).....	12 juillet 1860.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	*Idem* au 37e *idem*.	8	6	25	»	»	»
11	ROUSSEAU (Fernand-Jean).	13 juin 1857.	Charroux (Vienne).	*Idem* au 68e *idem*.	4	2	1	3	»	»
12	GAUBERT (Paul).....	17 août 1850.	Trappes (Seine-et-Oise).	Soldat au 3e bataillon de chasseurs à pied.	3	6	15	»	»	»
13	CARRIEU (Dominique)..	21 fév. 1845.	Estaing (Hautes-Pyrénées)	Gendarme à la compagnie de Lot-et-Garonne.	18	8	6	1	»	»
14	MURET (Louis).....	23 déc. 1851.	Alluy (Nièvre).	*Idem* du Cher.	9	9	16	»	»	»
15	CORDIER (Jean-Pierre).	19 déc. 1857.	Diémoz (Isère).	Maréchal des logis chef au 10e regiment d'artillerie.	7	»	16	»	»	»
16	FAVARD (Hubert-Ernest-Napoléon).	9 juillet 1861.	La Celle-sur-Loire (Nièvre).	Soldat au 2e régiment d'artillerie.	2	6	15	»	»	»
17	CONTAMINE (Alexis-Émile-Eugène).	12 avril 1861	Paris (Seine).	Soldat au 130e régiment d'infanterie de ligne.	»	8	17	»	»	»
18	MATHURIN (Louis).....	11 fév. 1861.	Roussillon (Saône-et-Loire).	*Idem* au 29e *idem*.	»	10	17	»	»	»
19	MOUFFET (Louis).....	31 juillet 1864.	Bouzaréa (Alger).	Soldat au 3e régiment de zouaves.	1	8	17	2	»	»
20	NEVEUX (Isidor-Athanase).	14 avril 1839.	Signy-le-Petit (Ardennes).	Brigadier au 19e régiment de dragons.	24	6	16	1	»	»
21	DROUX (Théodore-Louis).	23 déc. 1855.	Vernie (Sarthe).	Soldat au 3e régiment de cuirassiers.	4	8	7	»	»	»
22	BOYET (Jean).....	15 nov. 1840.	Saint-Georges-d'Espéranche (Isère).	Gendarme à la compagnie de l'Isère.	21	4	13	13	»	»
23	BOCCHECIAMPE (Pierre-Marie).	15 juillet 1863.	Oletta (Corse).	Soldat au 19e régiment d'artillerie.	2	6	29	»	»	»

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cadres d'activité. — (b) *Idem*, et sauf déduction des sommes perçues depuis le 10 janvier 1883 à titre de gratification de réforme renouvelable. — (c) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 7 août 1883 à titre de gratification

Digitized by Google

…ETS …	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 avril 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
l'usage …	16 et 18.	5 et 9.	Soldat.	638f (a)	En activité.	2 juin 1885.	Elbeuf (Seine-Inférieure).
	Idem.	Idem.	Idem.	668 (a)	Idem.	10 février 1885.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure).
	Idem.	Idem.	Idem.	656 (b)	Dans ses foyers.	10 janvier 1883.	Charroux (Vienne).
	Idem.	Idem.	Idem.	630 (a)	En activité.	29 mai 1885.	Trappes (Seine-et-Oise).
	Idem.	5, 9 et 10.	Gendarme.	810 (a)	Idem.	23 avril 1885.	Saint-Martin-de-Curton (Lot-et-Garonne).
	Idem.	Idem.	Idem.	675 (a)	Idem.	Idem.	La Chapelle-d'Angillon (Cher).
	Idem.	5 et 9.	Maréchal des logis chef.	1,013 (a)	Idem.	18 avril 1885.	Diémoz (Isère).
	Idem.	Idem.	Soldat.	623 (a)	Idem.	28 mai 1885.	Saint-Julien-en-Jarret (Loire).
…es infir-	17 et 18.	Idem.	Idem.	600 (c)	Dans ses foyers.	7 août 1883.	Paris (Seine).
	Idem.	Idem.	Idem.	600 (d)	Idem.	7 octobre 1883.	Roussillon (Saône-et-Loire).
	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	En activité.	21 janvier 1885.	Alger (Alger).
	Idem.	Idem.	Brigadier.	710 (a)	Idem.	17 mai 1885.	Signy-le-Petit (Ardennes).
	Idem.	Idem.	Soldat.	600 (a)	Dans ses foyers.	1er déc. 1884.	Vernie (Sarthe).
	Idem.	5, 9 et 10.	Gendarme.	769 (a)	En activité.	1er mai 1885.	Champier (Isère).
	Idem.	5 et 9.	Soldat.	600 (a)	Idem.	29 mars 1885.	Oletta (Corse).
			TOTAL.	15,911			

…renouvelable. — (d) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 7 octobre 1883 à titre de gratification …renouvelable.

Digitized by Google

N° 22,363. — *Décret qui accorde à 64 Militaires des Pensions de retrai à titre d'ancienneté de service.*

Du 1er Juillet 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de donnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 26 avril 1855 (titre IV), 25 juin 18 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions milit au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 25 juin 1885, expri qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite c prises dans le présent décret, portant le n° 71, et la possibilité imputer le montant, s'élevant à la somme de soixante mille huit c quatre-vingt-neuf francs (60,889f), sur le crédit d'inscription ouvert p l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacun des soixante-quatre militair dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée con mément aux indications de ce tableau.

Numéros d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance.		Grades, armes, etc.	Services effectifs.			Campag		
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.
1	Ragueneot (Jean).....	6 déc. 1830.	Prémery (Nièvre).	Portier-consigne de 1re classe, à Sétif.	31	»	29	21	»	»
2	Renaud (Louis).....	1834.	Colmar (Alsace-Lorraine)	Soldat musicien au 103e régiment d'infanterie de ligne.	25	2	22	»	»	»
3	Beuzelin (Alphonse-Élie).	24 mars 1837.	Cerneux (Seine-et-Marne).	Adjudant au 3e régiment d'infanterie de ligne.	25	1	»	19	»	»
4	Clementi (Toussaint-Mathieu).	15 avril 1837.	Lama (Corse).	*Idem* au 98e *idem*.	25	»	15	4	»	»
5	Berlioz (Laurent).....	11 oct. 1838.	La Balme (Isère).	Sergent au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	25	9	26	24	»	»
6	Christ (Martin).....	12 nov. 1839.	Friesenheim (Alsace-Lorraine)	Sergent au 13e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	15	3	»	»
7	M'Ahmed ben Hallel...	1837.	Zémera (Constantine).	Sergent au 3e régiment de tirailleurs algériens.	25	»	»	31	»	»
8	Tahar ben Amar.....	1839.	Sbia (Alger).	*Idem* au 1er *idem*.	25	6	»	28	1	»

Digitized by Google

Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance pour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront ... de produire au payeur un certificat du sous-intendant mili... de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils ...ient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, ...is l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement mi...re ou une allocation incompatible avec une pension militaire, ...r que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire ...arrérages de leur pension.

...e certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue ...r débet envers le trésor public, envers l'administration du corps ...t ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la propor...relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun ... ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera ...éré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

...TIONS ...les ...ables ...ation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 5.	Portier-consigne de 1re classe.	1,300f (a)	En activité.	25 avril 1885.	Prémery (Nièvre).
Idem.	Soldat.	604 (a)	Idem.	16 mai 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Idem.	Adjudant.	1,293 (a)	Idem.	16 avril 1885.	Thonon (Haute-Savoie).
Idem.	Idem.	1,068 (a)	Idem.	11 mai 1885.	Lama (Corse).
Idem.	Sergent.	1,100 (a)	Idem.	8 avril 1885.	Mascara (Oran).
Idem.	Idem.	853 (a)	Idem.	28 mars 1885.	Decize (Nièvre).
Idem.	Idem.	1,100 (a)	Idem.	5 avril 1885.	Bou-Saâda (Alger).
Idem.	Idem.	1,100 (a)	Idem.	17 mai 1885.	Blidah (Alger).

A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles ...tivité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	CAMPAGNES. Ans.
9	DEBANNE (Louis-Léon).	29 mai 1839.	Aubenas (Ardèche).	Caporal au 24e régiment d'infanterie de ligne.	28	8	11	2	"	"	3
10	MURATET (Joseph).....	8 juillet 1838.	La Capelle-Viescamp (Cantal).	*Idem* au 41e *idem*.	25	"	4	1	"	"	1
11	TRAUTMANN (Guillaume).	16 janv. 1839.	Baerenthal (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 98e *idem*.	25	2	11	1	"	"	2
12	GERMAIN (Jacques-Julien).	16 nov. 1838.	Connerré (Sarthe).	Maréchal des logis au 7e régiment de chasseurs.	35	7	8	"	"	"	3
13	GUILHEM (Laurent)....	6 déc. 1838.	Thor (Vaucluse).	Maréchal des logis au 1er régiment de chasseurs d'Afrique.	25	6	21	20	"	"	1
14	MELLAL OULD MOHAMMED.	1843.	Ouled-Brahim (Oran).	Maréchal des logis au 2e régiment de spahis.	25	"	23	26	"	"	3
15	LABRUNIE (Basile).....	1er janv. 1839.	Fons (Lot).	Cavalier de manège à l'école d'application de cavalerie.	25	"	1	"	"	"	2
16	BADER (Joseph-Émile).	27 mars 1837.	Munswiller (Haut-Rhin).	Maréchal des logis à la légion de la garde républicaine.	26	6	15	1	"	"	2
17	MORETTI (Jean-Baptiste).	23 oct. 1834.	Valle-di-Campoloro (Corse).	*Idem*.	26	"	15	5	"	"	3
18	MAIRE (Jean-Baptiste-Joseph).	11 oct. 1835.	Les Granges-Sainte-Marie (Doubs).	*Idem*.	27	8	13	1	"	"	2
19	LIZAUTE (Jean).....	22 déc. 1837.	Izaut-de-l'Hôtel (Haute-Garonne).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie du Tarn.	25	10	26	2	"	"	1
20	MICHAUD (Jean-Pierre).	28 juin 1837.	Marsal (Meurthe).	*Idem* de Saône-et-Loire.	25	2	2	2	"	"	1
21	PARISELLE (Jean-François).	20 janv. 1838.	Franois (Haute-Saône).	*Idem* de la Seine.	25	9	23	4	"	"	2
22	RABUT (Jean).....	23 avril 1839.	Étrigny (Saône-et-Loire).	*Idem* des Pyrénées-Orientales.	25	1	10	19	"	"	1
23	RIFFARD (André).....	29 nov. 1839.	Saint-Hostien (Haute-Loire).	*Idem* du Puy-de-Dôme.	25	1	4	1	"	"	2
24	VIAL (Antoine).....	14 mai 1838.	Saint-Genès-Champespe (Puy-de-Dôme).	Maréchal des logis à la 1re compagnie de gendarmerie de la Corse.	25	10	25	1	"	"	2
25	VIEUX (Louis-Frédéric).	8 mars 1840.	La Garde (Isère).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie du Rhône.	25	1	13	1	"	"	2
26	ORAIN (Jean-Marie)....	24 oct. 1835.	Pléchâtel (Ille-et-Vilaine).	Sergent, brigadier à la 2e compagnie de gendarmerie de la Corse.	25	1	10	3	"	"	2
27	ROCHAS (François-Amédée).	3 mai 1842.	Chapareillan (Isère).	Sergent, brigadier au détachement de gendarmerie de Taïti.	25	7	10	15	"	"	4
28	PAUFFERT (Jean-Baptiste).	10 mai 1838.	Neuvelle-lez-Champlitte (Haute-Saône).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de Seine-et-Marne.	25	10	19	2	"	"	2
29	CHOMEAUX (Jean).....	2 juin 1838.	Chateuis-le-Marcheix (Creuse).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Haute-Vienne.	25	3	20	1	"	"	2
30	GASNIER (Yves-Désiré)..	23 déc. 1837.	Villantrois (Indre).	*Idem* de la Nièvre.	26	4	23	1	"	"	2

Digitized by Google

	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 5.	Caporal.	760f(a)	En activité.	6 avril 1885.	Montélimar (Drôme).
Idem.	Idem.	710	Dans ses foyers.	1er avril 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
Idem.	Idem.	715	Idem.	1er mai 1885.	Le Puy (Haute-Loire).
Idem.	Maréchal des logis.	965	Idem.	1er avril 1885.	St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	1,100(a)	En activité.	21 avril 1885.	Thor (Vaucluse).
Idem.	Idem.	1,100(a)	Idem.	1er avril 1885.	Saïda (Oran).
Idem.	Soldat.	600	Dans ses foyers.	21 avril 1885.	Saumur (Maine-et-Loire).
2, 5 et 10.	Maréchal des logis.	1,061(a)	En activité.	8 mai 1885.	Belfort (Belfort).
Idem.	Idem.	1,105(a)	Idem.	10 juin 1885.	Valle-di-Campoloro (Corse).
Idem.	Idem.	1,094	Dans ses foyers.	6 mai 18[illegible].	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	1,043	Idem.	Idem.	Gaillac (Tarn).
Idem.	Idem.	1,027	Idem.	26 avril 1885.	Cosne (Nièvre).
Idem.	Idem.	1,073	Idem.	Idem.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	1,282	Idem.	6 mai 1885.	Nanton (Saône-et-Loire).
Idem.	Idem.	1,012	Idem.	Idem.	Pertuis (Haute-Loire).
Idem.	Idem.	1,028	Idem.	Idem.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Idem.	1,012	Idem.	22 avril 1885.	La Garde (Isère).
Idem.	Sergent.	1,042	Idem.	6 mai 1885.	Propriano (Corse).
Idem.	Idem.	1,238	Idem.	1er avril 1885.	Chapareillan (Isère).
Idem.	Maréchal des logis.	1,043	Idem.	26 avril 1885.	Villiers-Saint-Georges (Seine-et-Marne).
Idem.	Brigadier.	904	Idem.	1er mai 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
Idem.	Idem.	932	Idem.	11 mai 1885.	Châtillon (Nièvre).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles [illegible] activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.	
31	ROUSSAU (Hilaire).....	15 juill. 1836.	Castelnau (Haute-Garonne).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de Maine-et-Loire.	25	9	22	1	"	"	2
32	SERVANTON (Jean-Pierre-Auguste).	23 sept. 1837.	Tulette (Drôme).	*Idem* de la Somme.	26	4	14	1	"	"	2
33	HAUTIER (Adrien-Nicolas).	30 janv. 1837.	Les Islettes (Meuse).	Sergent, gendarme à la compagnie du Rhône.	26	4	4	1	"	"	2
34	BERLET (Amand-Désiré).	15 fév. 1839.	Montangon (Aube).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de Seine-et-Marne.	25	2	8	1	"	"	2
35	BIALET (Antoine-Philippe).	7 juin 1837.	Chandolas (Ardèche).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Drôme.	26	2	24	1	"	"	2
36	RIVES (Louis-Théodore).	16 avril 1837.	Esbareich (Hautes-Pyrénées)	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Gironde.	25	1	13	4	"	"	2
37	BARBIERI (Pierre-Ignace)	16 avril 1838.	Saint-André-d'Orcino (Corse).	Caporal, gendarme à la compagnie de la Seine-Inférieure.	25	3	2	"	"	"	2
38	GERVAIS (Louis-Joseph).	6 mars 1841.	Ivergny (Pas-de-Calais).	Caporal, gendarme à la 2e compagnie d'Afrique.	25	2	25	20	"	"	4
39	VINCENSINI (Sauveur)..	10 avril 1836.	Saint-Laurent (Corse).	Caporal, gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	25	1	24	2	"	"	2
40	BEAUDET (Jean-Jacques).	6 mai 1835.	Cormoranche (Ain).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Seine.	29	1	2	3	"	"	3
41	GIRARD (Nicolas).....	2 mai 1838.	Jussy (Moselle).	Brigadier, gendarme à la compagnie de Seine-et-Marne.	26	1	4	2	"	"	2
42	GOUVION (Jules-Victor).	6 mai 1839.	Any-Martin-Rieux (Aisne).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Marne.	25	1	9	1	"	"	2
43	GUILLOTTE (Charles-Victor).	30 mai 1839.	Brémontier (Seine-Inférieure)	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Seine-Inférieure.	25	1	3	1	"	"	2
44	LE MOINE (René-Claude).	5 juillet 1838.	Hillion (Côtes-du-Nord).	Quartier-maître, gendarme à la compagnie du Finistère.	27	2	4	4	2	"	3
45	ARÉMAR (Pierre).....	27 août 1832.	Moyrazès (Aveyron).	Gendarme à la compagnie de la Gironde.	28	6	"	1	"	"	2
46	BOUSQUET (Jean-Baptiste).	21 août 1835.	Cabanès (Aveyron).	*Idem* de Tarn-et-Garonne.	28	"	15	1	"	"	2
47	CARREY (Jean-Pierre)..	11 fév. 1833.	Lasseube (Basses-Pyrénées)	*Idem* des Hautes-Pyrénées.	25	4	10	5	"	15	3
48	MAGNIN (Jean).....	25 oct. 1838.	Saint-Martin-d'Uriage (Isère).	*Idem* de l'Isère.	25	7	7	11	"	"	3
49	MATTEI (Pierre-Marie).	5 janvier 1837.	Lano (Corse).	Gendarme au bataillon de gendarmerie mobile.	25	10	17	7	"	"	3
50	NICOLAÏ (Dominique)..	17 juin 1838.	Altiani (Corse).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	26	2	"	1	"	"	2
51	PERREUX (Joseph-Éléonore).	30 août 1831.	Quers (Haute-Saône).	Gendarme à la compagnie de la Haute-Saône.	29	7	11	15	"	"	4

Digitized by Google

...TIONS ...ation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
..., 5 et 10.	Brigadier.	918f	Dans ses foyers.	1er mai 1885.	Les Essarts (Vendée).
Idem.	Idem.	932	Idem.	6 mai 1885.	Calais (Pas-de-Calais).
Idem.	Sergent.	1,010	Idem.	26 avril 1885.	Lyon (Rhône).
Idem.	Maréchal des logis.	980	Idem.	11 mai 1885.	Rouilly-les-Saceys (Aube).
Idem.	Idem.	1,010	Idem.	26 avril 1885.	Buis (Drôme).
Idem.	Idem.	1,025	Idem.	6 mai 1885.	Saleehan (Hautes-Pyrénées).
Idem.	Caporal.	803 (a)	Idem.	24 avril 1885.	St-Andréa-d'Orcino (Corse).
Idem.	Idem.	1,058	Idem.	1er mai 1885.	Cherchell (Alger).
Idem.	Idem.	843	Idem.	6 mai 1885.	Saint-Laurent (Corse).
Idem.	Brigadier.	993	Idem.	Idem.	Pont-de-Veyle (Ain).
Idem.	Idem.	908 (b)	En activité.	3 mai 1885.	Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne).
Idem.	Idem.	873	Dans ses foyers.	6 mai 1885.	Montmirail (Marne).
Idem.	Idem.	873	Idem.	Idem.	Gaillefontaine (Seine-Inférieure).
Idem.	Quartier-maître.	953	Idem.	21 mars 1885.	Brest (Finistère).
Idem.	Sous-agent.	936	Idem.	11 mai 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Idem.	836	Idem.	6 mai 1885.	Beauniquel (Tarn-et-Garonne).
Idem.	Idem.	799	Idem.	16 mars 1885.	Lasseube (Basses-Pyrénées).
Idem.	Idem.	855	Idem.	6 mai 1885.	Grenoble (Isère).
Idem.	Idem.	825	Idem.	1er mai 1885.	Bastia (Corse).
Idem.	Idem.	769 (a)	En activité.	Idem.	Altiani (Corse).
Idem.	Idem.	975	Dans ses foyers.	6 mai 1885.	Vesoul (Haute-Saône).

...ite pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'article 4 de la loi du 11 avril 1831, ...d, d'après l'article 27 de ladite loi, être cumulée avec un traitement civil d'activité. — (b) A la condition ...vingts ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	
52	REBILLON (Jean-Marie).	12 janv. 1833.	Saint-Hilaire-des-Landes (Ille-et-Vilaine).	Gendarme à la compagnie d'Ille-et-Vilaine.	25	4	3	3	»	»	
53	VASSEUR (Édouard-Alphonse).	4 juin 1837.	Oresmaux (Somme).	*Idem* de la Seine-Inférieure.	26	4	17	2	»	»	
54	HÉNAULT (Auguste)....	25 janv. 1830.	Vouvray (Indre-et-Loire)	Garde à la légion de la garde républicaine.	25	8	25	7	»	»	
55	FUHRMANN (Georges)...	16 août 1839.	Neuf-Brisach (Alsace-Lorraine)	Adjudant au 27e régiment d'artillerie.	25	1	2	1	»	»	
56	BLUM (Adolphe).....	18 sept. 1839.	Strasbourg (Alsace-Lorraine)	Maréchal des logis au 23e régiment d'artillerie.	25	»	15	5	»	»	
57	GUIBLET (François)....	14 fév. 1835.	Commercy (Meuse).	*Idem* au 27e *idem*.	25	»	15	»	»	»	
58	HUSSER (Charles).....	28 mars 1835.	Wasselonne (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 33e *idem*.	29	»	16	1	»	»	
59	TRIBOULET (Louis-Joseph).	22 déc 1848.	La Chapelle-en-Serval (Oise).	Sergent à la 20e section de commis et ouvriers militaires d'administration.	25	»	»	29	»	»	
60	BEAULIEU (Jean-Baptiste).	15 août 1839.	Gray (Haute-Saône).	Sergent à la 16e section d'infirmiers militaires.	25	»	15	1	»	»	
61	LABRIEU (Lucien).....	13 déc. 1857.	Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées)	Sergent à la 3e section de secrétaires d'état-major et de recrutement.	25	11	»	1	»	»	
62	ROSSI (Benoit).....	28 nov. 1838.	Omessa (Corse).	Gendarme.	25	8	23	3	»	»	
63	BOURJADE (Jean-Pierre-Isidore).	29 mars 1835.	Lalbarède (Tarn).	Adjudant à l'école d'application de l'artillerie et du génie.	28	11	25	1	»	»	
64	OURIET (Jean-Baptiste-Alphrède).	19 mars 1835.	Dommartin-sur-Yèvre (Marne).	Maréchal des logis au 2e régiment d'artillerie.	25	1	19	5	»	»	

(*a*) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cadres de l'activité. — (*b*) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 1er novembre 1882 sur la pension de [illegible] concédée par décret du 5 octobre 1882 et que la présente annule. — (*c*) Sauf déduction des sommes perçues [illegible]

N° 22,364. — *DÉCRET qui accorde à 33 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 1er Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 10 juillet 1874, 13 mars 1875, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 25 juin 1885, exprimé

Digitized by Google

...ons ...s ...des ...tion. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
1, 5 et 10.	Gendarme.	784f	Dans ses foyers.	6 mai 1885.	Fougères (Ille-et-Vilaine).
Idem.	Idem.	799	Idem.	Idem.	Vattierville (Seine-Inférieure).
Idem.	Garde.	825	Idem.	26 avril 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
2 et 5.	Adjudant.	1,023 (a)	En activité.	11 avril 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Maréchal des logis.	883 (a)	Idem.	5 avril 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Idem.	808	Dans ses foyers.	19 avril 1885.	Commercy (Meuse).
Idem.	Idem.	883 (a)	En activité.	21 avril 1885.	Poitiers (Vienne).
Idem.	Sergent.	1,100 (a)	Idem.	17 mars 1885.	Aubervilliers (Seine).
Idem.	Idem.	823 (a)	Idem.	29 mars 1885.	Besançon (Doubs).
Idem.	Idem.	830 (a)	Idem.	1er mai 1885.	Rouen (Seine-Inférieure).
1, 5 et 10.	Gendarme.	795 (b)	En retraite.	1er nov. 1882.	Omessa (Corse).
2 et 5.	Adjudant.	1,075 (c)	Dans ses foyers.	29 mars 1885.	Fontainebleau (Seine-et-Marne).
Idem.	Maréchal des logis.	883 (d)	En activité.	1er avril 1885.	Grenoble (Isère).
	TOTAL.....	60,889			

...1885 sur la pension de 1,038 francs concédée par décret du 6 juillet 1882 et que la présente annule. — ...éduction des sommes perçues depuis le 1er avril 1885 sur la pension de 398 francs concédée par décret du ...1875 et que la présente annule.

Il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite com...ées dans le présent décret, portant le n° 72, et la possibilité d'en imputer ...montant, s'élevant à la somme de dix-huit mille quatre cent dix-huit ...ncs (18,418f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la ...rine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des trente-trois militaires ...ommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée con...mément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAG. Ans.	CAMPAG. Mois.	CAMPAG. Jours.
1	EUSTACE (Joseph-Bonaventure).	6 juin 1837.	Limoux (Aude).	Soldat musicien au 100e régiment d'infanterie de ligne.	22	6	16	7	3	»
2	LAVRUT (Narcisse).....	3 oct. 1845.	Gevry (Jura).	Sergent-major au 7e régiment d'infanterie de ligne.	18	1	17	2	»	»
3	MALGRAS (Jean-Baptiste).	29 juill. 1848.	Cunfin (Aube).	Maréchal des logis à la 1re compagnie de gendarmerie d'Afrique.	15	1	7	12	»	»
4	MAUFFRÉ (François-Louis).	5 août 1841.	Vaux-sous-Aubigny (Haute-Marne).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie des Vosges.	22	7	16	1	»	»
5	BERTIN (Alphonse-Émile).	5 sept. 1842.	Le Plessis-Patte-d'Oie (Oise).	Maréchal des logis chef, brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Oise.	17	10	6	1	»	»
6	BAUDET (François-Pierre-Marie).	25 mai 1844.	Paramé (Ille-et-Vilaine).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Mayenne.	18	3	3	1	»	»
7	CARTON (Alexandre-Joseph).	19 août 1847.	Blessy (Pas-de-Calais).	*Idem* du Pas-de-Calais.	15	1	4	1	»	»
8	DROUARD (Ernest-Hippolyte-Joseph).	9 janv. 1849.	Précigné (Sarthe).	*Idem* de la Sarthe.	17	3	13	1	»	»
9	FICHEUX (Adolphe-Louis-Joseph).	6 sept. 1850.	Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais.)	Adjudant, gendarme à la compagnie de l'Oise.	15	1	5	1	»	»
10	GAILLOT (Pierre).....	20 mars 1846.	Tragny (Moselle).	Sergent, gendarme à la compagnie de la Seine.	16	7	29	1	»	»
11	VERDIER (Jean-François)	24 janv. 1848.	Beyrède-Jumet (Hautes-Pyrénées)	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie du Puy-de-Dôme.	15	1	13	1	»	»
12	BEGEY (Paul-Félix-Auguste).	27 avril 1846.	Cernay (Haut-Rhin).	Gendarme à la compagnie des Bouches-du-Rhône.	15	7	30	1	»	»
13	BOUDARD (Victor-Édouard-Honoré).	10 août 1845.	Écrosnes (Eure-et-Loir).	*Idem* du Loiret.	15	4	21	1	»	»
14	BRUGÈRE (Pierre).....	8 mai 1845.	Lebessette (Puy-de-Dôme).	*Idem* du Puy-de-Dôme.	18	5	4	6	»	»
15	CHAMBON (Silvain).....	26 août 1837.	Glény (Creuse).	*Idem* de la Creuse.	20	5	7	3	»	»
16	FOSSE (Alexandre)....	30 juill. 1846.	Escarmain (Nord).	*Idem* du Nord.	15	2	»	1	»	»
17	GÉLY (Arsène-Théodore).	20 juin 1851.	Saint-Jean-le-Centenier (Ardèche).	*Idem* de Vaucluse.	15	4	1	10	»	»
18	LAMY (Jacques-Henry).	8 mars 1847.	Nuits (Côte-d'Or).	*Idem* de la Martinique.	15	2	14	12	»	»
19	LARETHIE (Jean).....	20 fév. 1840.	Dampniac (Corrèze).	Gendarme à la 2e compagnie de la Corse.	19	3	3	1	»	»
20	MOIROUX (Marie-François-Jules).	2 mars 1842.	Marbox (Ain).	Gendarme au bataillon mobile.	15	1	16	1	»	»
21	PIERSON (Jean-Adolphe).	19 mai 1838.	Pareid (Meuse).	Gendarme à la compagnie de l'Oise.	15	2	23	1	»	»
22	QUILLOT (Claude-François).	11 mai 1840.	Étrépigney (Jura).	Gendarme à la 3e compagnie d'Afrique	15	1	15	16	»	»
23	RAVILY (François).....	30 mai 1838.	Sucé (Loire-Inférieure)	Gendarme à la compagnie de la Loire-Inférieure.	15	4	5	»	»	»

Digitized by Google

...ions ...des ...ation. Loi du 13 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
26.	Soldat.	688f	Dans ses foyers.	22 mars 1885.	Le Soler (Pyrénées-Orientales).
Idem.	Sergent-major.	673 (a)	En activité.	28 mars 1885.	Cahors (Lot).
Idem.	Maréchal des logis.	833	Dans ses foyers.	1er mai 1885.	Cunfin (Aube).
Idem.	Idem.	757	Idem.	28 avril 1885.	Coussey (Vosges).
Idem.	Maréchal des logis chef.	597	Idem.	6 mai 1885.	Guiscard (Oise).
Idem.	Brigadier.	503	Idem.	26 avril 1885.	Mayenne (Mayenne).
Idem.	Idem.	400	Idem.	11 mai 1885.	Tatinghem (Pas-de-Calais).
Idem.	Idem.	471	Idem.	Idem.	Le Mans (Sarthe).
Idem.	Adjudant.	537	Idem.	6 mai 1885.	Beauvais (Oise).
Idem.	Sergent.	496	Idem.	26 avril 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Maréchal des logis.	430	Idem.	6 mai 1885.	Courpière (Puy-de-Dôme).
Idem.	Gendarme.	388 (a)	En activité.	24 avril 1885.	Ronchamp (Haute-Saône).
n	Idem.	375	Dans ses foyers.	11 mai 1885.	Decize (Nièvre).
Idem.	Idem.	560	Idem.	6 mai 1885.	Tours (Puy-de-Dôme).
Idem.	Idem.	560	Idem.	1er mai 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	375	Idem.	26 avril 1885.	Walincourt (Nord).
Idem.	Idem.	604 (a)	En activité.	1er mai 1885.	Saint-Jean-le-Centenier (Ardèche).
Idem.	Idem.	619 (a)	Idem.	5 mai 1885.	Nuits (Côte-d'Or).
Idem.	Idem.	481	Dans ses foyers.	1er mai 1885.	Petrelo-Bicchisano (Corse).
Idem.	Idem.	375 (a)	En activité.	27 avril 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	375	Dans ses foyers.	6 mai 1885.	Beauvais (Oise).
Idem.	Idem.	649	Idem.	11 mai 1885.	Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).
Idem.	Idem.	348	Idem.	1er mai 1885.	Sucé (Loire-Inférieure).

...la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des con-
...de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.
24	SÉGUIN (Jean-Louis-Balthazard).	20 sept. 1842.	Rosans (Hautes-Alpes).	Gendarme à la compagnie de l'Isère.	19	10	24	5	»	»
25	SEMLANGNE (Pierre)....	9 janv. 1846.	La Haye-Malherbe (Eure).	*Idem* d'Eure-et-Loir.	15	7	19	1	»	»
26	VECCHIONI (Grisaute)...	26 sept. 1846.	Bisinchi (Corse).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	15	»	15	10	»	»
27	JOLY (Charles-Jean-Samuel).	11 août 1844.	Yens (Suisse) (1).	Sergent au 2e régiment étranger.	15	»	»	19	»	»
28	MAILHOS (Bernard)....	1er juill. 1836.	Lagraulet (Gers).	Caporal au 64e régiment d'infanterie de ligne.	24	»	16	9	»	»
29	SALADINI (Charles-Marie).	10 oct. 1847.	Olmi-Cappella (Corse).	Adjudant au 17e régiment de dragons.	16	4	25	1	»	»
30	SOULIÉ (Jean-Baptiste).	24 juill. 1850.	Tuchan (Aude).	Adjudant au 12e régiment de chasseurs.	16	10	8	1	»	»
31	BOUBEL (Jean).....	24 avril 1846.	Saint-Ferriol (Aude).	Brigadier au 5e régiment de cuirassiers.	16	2	1	1	»	»
32	GOUBET (Jean-Pierre)..	25 nov. 1844.	Balbins (Isère).	Cavalier de manège à l'école de cavalerie.	18	6	11	1	»	»
33	LEFEBVRE (Théodule-Edmond).	18 sept. 1839.	Darnétal (Seine-Inférieure)	Sergent à la prison militaire de Blidah.	19	»	29	14	»	»

(1) Naturalisé Français.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun

Digitized by Google

[illegible]	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du 23 juillet 1881.					
26.	Gendarme.	600	Dans ses foyers.	1er mai 1885.	Grenoble (Isère).
Idem.	Idem.	388	Idem.	26 avril 1885.	Saint-Denis-les-Ponts (Eure-et-Loir).
Idem.	Idem.	604 (a)	En activité.	4 juin 1885.	Bisinchi (Corse).
Idem.	Sergent.	935	Dans ses foyers.	3 avril 1885.	Oran (Oran).
Idem.	Caporal.	785 (a)	En activité.	8 juin 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
Idem.	Adjudant.	591	Dans ses foyers.	15 mars 1885.	Pepieux (Aude).
Idem.	Idem.	619	Idem.	17 avril 1885.	Capendu (Aude).
Idem.	Brigadier.	435	Idem.	1er avril 1885.	Senlis (Oise).
Idem.	Soldat.	454	Idem.	14 avril 1885.	Saumur (Maine-et-Loire).
Idem.	Sergent.	928	Idem.	17 avril 1885.	El-Affroum (Alger).
	TOTAL....	18,418			

[illegible] condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles [illegible].

[illegible] ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera [illegible]séré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,365. — *DÉCRET qui accorde à 28 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 1er Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

Digitized by Google

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date 25 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 73, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de quatre-vingt-neuf mille cent cinquante-huit francs (89,158f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacun des vingt-huit officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	
1	LEVRAT (François-Régis).	10 mai 1834.	Saint-Germain-de-Joux (Ain).	Capitaine au 34e régiment d'infanterie de ligne.	30	1	9	5	»	»	
2	RIQUART (Alexandre-Constantin-Joseph).	14 déc. 1833.	Divion (Pas-de-Calais).	*Idem* au 137e *idem*.	30	»	15	1	»	»	31
3	SIMON (Eugène-Étienne).	27 fév. 1834.	Méréville (Seine-et-Oise).	*Idem* au 34e *idem*.	30	1	9	20	»	»	60
4	WERTMAN (Étienne)...	28 déc. 1834.	Schlestadt (Bas-Rhin).	Capitaine d'infanterie.	30	1	22	1	»	»	31
5	DOMMARTIN (Henry)...	26 mai 1837.	Revigny (Meuse).	Capitaine au 2e régiment de cuirassiers.	30	1	»	1	»	»	31
6	FOURRIÈRE (Marie-Omer-Augustin).	5 juin 1836.	Moislains (Somme).	Capitaine au 4e régiment de dragons.	30	»	18	1	»	»	31
7	PÉRISSÉ (Paulin-Dominique).	21 juin 1834.	Thermes (Gers).	*Idem* au 26e *idem*.	31	10	8	1	»	»	31
8	DE RODIER (Louis-François-Marcel).	29 juill. 1834.	Toulouse (Haute-Garonne)	Capitaine de cavalerie.	30	8	13	5	»	»	35
9	COMBETTE (Charles-Albert).	10 juill. 1834.	Paris (Seine).	Chef d'escadron à la compagnie de gendarmerie de la Haute-Vienne.	32	6	15	5	»	»	35
10	GOUNEY (François-Xavier).	26 juin 1834.	Sancey-le-Grand (Doubs).	Capitaine à la compagnie de gendarmerie du Cher.	31	4	18	3	»	»	34
11	GÉGONNE (Silvestre-Mathurin).	31 déc. 1833.	Bonvillet (Vosges).	*Idem* du Doubs.	30	11	»	3	»	»	33
12	LEGRAND (Louis-Gabriel).	14 juin 1831.	Saulx (Haute-Saône).	*Idem* de Maine-et-Loire.	30	10	26	7	»	»	37

Digitized by Google

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

[illegible] de la loi [illegible] avril 1831 [illegible]	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
[illegible] 10.	Capitaine.	2,575f (a)	En activité.	10 mai 1885.	Layrac (Lot-et-Garonne).
Idem.	Idem.	2,375 (a)	Idem.	15 juin 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	3,300 (a)	Idem.	10 mai 1885.	Méréville (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	2,375 (b)	En non-activité.	12 mai 1885.	Dax (Landes).
Idem.	Idem.	2,375 (a)	En activité.	10 mai 1885.	Revigny (Meuse).
Idem.	Idem.	2,375 (a)	Idem.	14 mai 1885.	La Hune (Gers).
Idem.	Idem.	2,450 (a)	Idem.	21 juin 1885.	Riscle (Gers).
Idem.	Idem.	2,575 (b)	En non-activité.	7 mars 1885.	Saint-Paul (Tarn).
Idem.	Chef d'escadron.	3,400 (a)	Idem.	16 juin 1885.	Le Mans (Sarthe).
Idem.	Capitaine.	2,525 (a)	Idem.	26 juin 1885.	"
Idem.	Idem.	2,500 (a)	Idem.	13 mai 1885.	Selles (Haute-Saône).
Idem.	Idem.	2,700 (a)	Idem.	14 juin 1885.	"

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles [illegible] activité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.
13	SAINT-BLANCAT (François-Marcelin).	8 juill. 1836.	Boulogne (Haute-Garonne).	Capitaine à la compagnie de gendarmerie du Lot.	30	1	13	1	"	"
14	TERMIER (Joseph-Antoine).	16 juin 1832.	Grenoble (Isère).	*Idem* de la Manche.	31	7	18	1	"	"
15	DECREUSE (Philibert-Bernard).	25 juin 1827.	Boursières (Haute-Saône).	Lieutenant-colonel du 1er régiment d'artillerie.	37	2	5	6	"	"
16	PIOCT (Jean-Abel).....	22 juin 1829.	Vienne (Isère).	Chef d'escadron au 27e régiment d'artillerie.	37	11	7	2	"	"
17	ASTIER (Jean-Joseph)..	27 mai 1834.	St-Chaffrey (Hautes-Alpes).	Capitaine d'artillerie à Bourges.	30	1	11	4	"	"
18	BENOIST (François-Adolphe).	16 janv. 1834.	Bruyères-le-Chatel (Seine-et-Oise).	*Idem* à Arras.	30	1	11	4	"	"
19	TÉRON (Victor).....	28 fév. 1832.	Cambrai (Nord).	*Idem* à Mostaganem.	30	1	23	17	"	"
20	COCCOZ (Auguste-Alexandre).	14 juin 1825.	Paris (Seine).	Garde d'artillerie principal de 1re classe à Lyon.	41	11	13	21	"	"
21	SUBSOL (Jean-Célestin).	15 avril 1834.	Salvagnac (Tarn).	*Idem* à la Rochelle.	30	3	"	18	"	"
22	BERNARD (Louis).....	23 juin 1825.	Toul (Meurthe).	Colonel du génie à Marseille.	41	"	25	13	"	"
23	BARISIEN (Charles-Ernest).	31 mai 1827.	Chamouilley (Haute-Marne).	Lieutenant-colonel du génie à Montpellier.	39	8	"	7	"	"
24	DORP (Jules-Jean-Désiré).	25 juin 1829.	Dunkerque (Nord).	Chef de bataillon du génie à Quimper.	35	1	12	9	"	"
25	QUÉROY (Léopold).....	21 avril 1835.	Vireux-Molhain (Ardennes).	Capitaine au 3e régiment du genie.	30	"	16	5	"	"
26	DUPEYRON (Jules-Germain).	7 juin 1825.	Saint-Martory (Haute-Garonne).	Médecin principal de 2e classe à Nimes.	38	7	15	18	"	"
27	BOUCHER (Charles-Joseph).	17 juin 1827.	Fey-en-Haye (Meurthe).	Officier d'administration de 1re classe de l'habillement à Philippeville.	35	1	21	25	"	"
28	SILLAUME (Auguste)...	17 déc. 1834.	Voussac (Allier).	Officier d'administration de l'intendance à Bordeaux.	30	1	11	3	"	"

N° 22,366. — *DÉCRET qui accorde une Pension de réforme à 1 Officier.*

Du 1er Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les titres II et III de la loi du 17 mai 1834, sur l'état des officiers, les tarifs annexés à la loi du 22 juin 1878 et la loi du 17 août 1879, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 25 juin 1885, exprimant

Digitized by Google

LES loi il 1831 bles ition.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
ie.	Capitaine.	2,375f (a)	En activité.	14 mai 1885.	Enuze (Gers).
n.	*Idem.*	2,450 (a)	*Idem.*	16 juin 1885.	Neuville-de-Poitou (Vienne).
).	Lieutenant-colonel.	4,578 (a)	*Idem.*	25 juin 1885.	Traves (Haute-Saône).
.	Chef d'escadron.	3,500 (a)	*Idem.*	22 juin 1885.	Douai (Nord).
).	Capitaine.	2,525 (a)	*Idem.*	12 mai 1885.	Avignon (Vaucluse).
.	*Idem.*	2,525 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
n.	*Idem.*	3,175 (a)	*Idem.*	25 mai 1885.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
n.	Garde principal de 1re classe.	5,000 (a)	*Idem.*	14 juin 1885.	Lyon (Rhône).
n.	Garde de 1re classe.	3,225 (a)	*Idem.*	22 mai 1885.	Salvagnac (Tarn).
).	Colonel.	6,000 (a)	*Idem.*	23 juin 1885.	"
n.	Lieutenant-colonel.	4,805 (a)	*Idem.*	31 mai 1885.	"
m.	Chef de bataillon.	3,725 (a)	*Idem.*	25 juin 1885.	"
n.	Capitaine.	2,575 (b)	*Idem.*	14 mai 1885.	Arras (Pas-de-Calais).
n.	Médecin principal de 2e classe.	5,000 (a)	*Idem.*	7 juin 1885.	Paris (Seine).
m.	Officier d'administration de 1re classe.	3,500 (a)	*Idem.*	17 juin 1885.	"
m.	*Idem.*	2,675 (a)	*Idem.*	12 mai 1885.	Paimpol (Côtes-du-Nord).
	TOTAL.....	89,158			

la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles ctivité. — (b) Cette pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'article 4 de la loi du 1881, ne peut, aux termes de l'article 27 de la même loi, être cumulée avec un traitement civil d'activité.

qu'il a reconnu la légalité de la fixation de la pension de réforme comprise dans le présent décret, portant le n° 74, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de mille cinq cent soixante-quinze francs (1,575f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à l'officier dénommé au tableau ci-après une pension de réforme fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADE, arme, etc.	SERVICES [illegible]	
		Date.	Lieu.		Ans.	Mois.
Unique.	GRADOUX (Alphonse-Hippolyte).	13 mai 1836.	Paris (Seine).	Capitaine au 7e régiment de cuirassiers.	28	5

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de cette pension, le titulaire sera tenu de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de son département, énonçant le temps pendant lequel il aurait reçu sur les fonds de la guerre, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire, pour que le même temps lui soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de sa pension.

Ce certificat indiquera si le titulaire est passible d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont il faisait partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de sa pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATE de la cessation de l'activité.	DATE du mariage.	DATE du décès.	[illegible] dans lesquels se trouvait l'officier [illegible] ou circonstances de [illegible]
1	LAURENT (Louis-François-Alcindor).	Chef de bataillon...	20 avril 1854.	9 mars 1835.	9 avril 1885.	Titulaire d'une pe[illegible] retraite.
2	MANISSOLLE (André).....	Chef d'escadron....	13 mai 1873.	28 oct. 1850.	19 février 1885.	Idem.....
3	GANDER (Joseph).....	Capitaine.....	4 mai 1883.	22 nov. 1864.	29 mars 1885.	Idem.....
4	GINHOUX (Étienne-Simon-Casimir).	Gendarme.....	7 janvier 1865.	7 octobre 1850.	9 mars 1885.	Idem.....
5	SUSBIELLE (Pierre).....	Idem.....	28 sept. 1871.	30 janvier 1866.	5 mars 1885.	Idem.....

Digitized by Google

QUOTITÉ de la pension de réforme.	BASES LÉGALES applicables à cette fixation.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE du titulaire.	OBSERVATIONS.
1,575f	Article 18 de la loi du 19 mai 1834, modifié par la loi du 17 août 1879.	3 mai 1885.	Paris (Seine).	

N° 22.367. — *Décret qui accorde des Pensions aux Veuves de 9 Officiers.*

Du 1er Juillet 1885.

Le Président de la République française,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au Trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 25 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 75, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de dix mille cent quatre-vingt-trois francs (10,183f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacune des neuf veuves d'officiers dénommées au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
(Marie-Élisa).....	18 janvier 1809.	Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).	1,333f	10 avril 1885.	La Flèche (Sarthe).
(Adelaïde-Victoire)..	16 avril 1830.	Rennes (Ille-et-Vilaine).	1,333	20 février 1885.	Glos-sur-Risle (Eure).
(Maria) (1).....	31 octobre 1826.	Kurtzenhausen (Alsace-Lorraine).	1,100	30 mars 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
(Rose-Pauline).....	7 janvier 1827.	Montauban (Tarn-et-Garonne).	1,100	10 mars 1885.	Montauban (Tarn-et-Garonne).
(Catherine-Louise)...	15 nov. 1829.	Orthez (Basses-Pyrénées).	1,100	6 mars 1885.	Orthez (Basses-Pyrénées).

(1) Mari était français.

Digitized by Google

N^os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES dans lesquelles le militaire est décédé.
6	VIDAU (Marie-Hippolyte-Georges).	Capitaine.....	Le jour du décès.	22 juin 1882.	19 nov. 1884.	Mort des suites contractées en commandant.
7	MALLET (Octave-Pierre)...	Garde d'artillerie de 2e classe.	*Idem.*	28 février 1876.	3 mars 1885.	En possession de pension de r...
8	GODARD (Claude-François).	Officier d'administration de 1re classe.	*Idem.*	9 février 1851.	15 avril 1885.	*Idem.*.....
9	MAYNEAU (Jules-Mathieu).	Officier d'administration de 2e classe.	*Idem.*	10 février 1870.	21 février. 1885.	*Idem.*.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouiss... de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, c... cun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, ... sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,368. — *DÉCRET qui accorde à 1 Officier une Pension de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 1er Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de ... donnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852 ;

NUMÉRO D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE, arme, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.
Unique.	JEAN (Chrisostome-Félix).	28 avril 1838.	Yvecricque (Seine-Inférieure)	Capitaine d'artillerie au Mans.	25	10	22	1	»	»

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de cette pension, le titulaire sera tenu de produire au payeur un certificat du sous-intendant mili...

Digitized by Google

...RES PRÉNOMS ... veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
...y-Émélie).....	2 juillet 1850.	Benfeld (Alsace-Lorraine).	1,100f	20 nov. 1884.	Neuilly-sur-Seine (Seine).
...arie-Hermance).	23 avril 1843.	Paris (Seine).	850	4 mars 1885.	Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Jeanne-Joséphine).	13 mars 1834.	Bourges (Cher).	1,167	16 avril 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Eugénie-Joséphine).	19 février 1847.	Pranles (Ardèche).	1,100	22 février 1885.	Montpellier (Hérault).
...tat Français.		TOTAL....	10,183		

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre ;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au grand livre public ;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 25 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation de la pension de retraite comprise dans le présent décret, portant le n° 76, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trois mille trois cents francs (3,300f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885 ;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue ;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à l'officier dénommé au tableau ci-dessous une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

...DROITS ...retraite ...ois ...eil 1831 ...ions.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle du titulaire.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE du titulaire.
... Passage ...re. ...18.	Capitaine.	3,300f(a)	En activité.	13 mai 1885.	Le Mans (Sarthe).

(a) A condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

...ire de son département, énonçant le temps pendant lequel il aurait reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire,

Digitized by Google

pour que le même temps lui soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de sa pension.

Ce certificat indiquera si le titulaire est passible d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont il fait partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de sa pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,369. — *DÉCRET qui accorde à 17 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 1er Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 25 juin 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 77, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cinquante-neuf mille vingt-cinq francs (59,025f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	[illegible] Ans.	[illegible] Mois.	[illegible] Jours.	[illegible]
1	AUGEY-DUPRESSE (Louis-Anne-Barthelemy).	27 mars 1829.	Ribérac (Dordogne).	Général de brigade commandant la 3e brigade de cuirassiers.	38	1	24	1	»	»	3[illegible]
2	BEAUMONT (Louis-Alexandre).	2 août 1829.	Avize (Marne).	Chef de bataillon au 132e régiment d'infanterie de ligne.	35	1	2	9	»	»	4[illegible]
3	BERTHEAUME (Jean-Baptiste-Léon).	29 avril 1836.	Metz (Moselle).	*Idem* au 29e *idem*.	30	4	16	2	»	»	3[illegible]
4	CHERÉ (Auguste).....	18 juin 1833.	Orléans (Loiret).	Chef de bataillon au 3e régiment de zouaves.	31	2	8	22	»	»	3[illegible]
5	COEZ (Pierre-Boniface).	28 juin 1834.	Elincourt (Nord).	Chef de bataillon au 59e régiment d'infanterie de ligne.	33	11	»	3	»	»	3[illegible]

Digitized by Google

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacun des dix-sept officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

Loi du 1831	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
6e	Général de brigade..	6,950f(a)	En activité.	21 mai 1885.	»
6e.	Chef de bataillon.	3,725 (a)	*Idem.*	1er juin 1885.	Paris (Seine).
6e.	*Idem.*	3,125 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Lyon (Rhône).
6e.	*Idem.*	4,000 (a)	*Idem.*	21 mai 1885.	Aix (Bouches-du-Rhône).
6e.	*Idem.*	3,350 (a)	*Idem.*	18 juin 1885.	Flincourt (Nord).

(a) Condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.
6	LEFROID (Narcisse)....	1er avril 1835.	Évreux (Eure).	Chef de bataillon au 61e régiment d'infanterie de ligne.	30	6	18	24	•	•
7	MIRANCHAUX (Léopold-Hippolyte).	1er oct. 1834.	Ville-sous-Laferté (Aube).	Chef de bataillon au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	30	8	23	43	•	•
8	COTTREZ (Gustave)....	7 février 1834.	Bar-le-Duc (Creuse).	Capitaine au régiment de sapeurs-pompiers.	33	4	17	1	•	•
9	CALMEL (Claude-Emmanuel).	30 août 1836.	Lyon (Rhône).	Capitaine d'infanterie au recrutement de Mende.	30	11	15	2	•	•
10	NARDY (François).....	27 déc. 1834.	Felletin (Creuse).	*Idem* de Grenoble.	30	1	23	4	•	•
11	PÉRUSSE (Gustave-Adolphe-Jules-Alexandre).	7 sept. 1835.	Rieumes (Haute-Garonne).	*Idem* de Nimes.	30	1	•	4	•	•
12	CHAMPOUX (Charles-Honoré).	23 mars 1834.	Dun-le-Palleteau (Creuse).	Chef d'escadron au 9e régiment d'artillerie.	30	6	15	12	•	•
13	FLOTTES (Philippe-Catherine).	31 août 1829.	Toulouse (Haute-Garonne).	*Idem* au 18e *idem*.	35	4	26	6	•	•
14	LEFEBVRE (Louis-Alexandre).	6 mai 1831.	Combeau-Fontaine (Haute-Seône).	*Idem* au 20e *idem*.	35	8	3	4	•	•
15	GILET (Hippolyte-Alfred-Joseph).	17 juillet 1832.	Paris (Seine).	Pharmacien-major de 1re classe à Paris.	31	4	26	18	•	•
16	ARAGON (Edmond-Stanislas).	27 déc. 1834.	Dammartin (Seine-et-Marne).	Officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires, au 5e corps d'armée.	30	1	13	4	•	•
17	REBOUL (Étienne).....	15 août 1834.	Montfin (Gard).	Capitaine au 144e régiment d'infanterie de ligne.	30	1	23	2	•	•

N° 22,370.— DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Pujols (Gironde). (*Paris, 15 Juin 1885.*)

N° 22,371. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Boisroger, canton de Saint-Malo-de-la-Lande (Manche). (*Paris, 15 Juin 1885.*)

N° 22,372. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Saint-Laure, canton d'Ennezat (Puy-de-Dôme). (*Paris, 15 Juin 1885.*)

N° 22,373. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Branges, canton de Louhans (Saône-et-Loire). (*Paris, 15 Juin 1885.*)

Digitized by Google

GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Chef de bataillon.	4,000f (a)	En activité.	1er juin 1885.	La Sayne (Var).
Idem.	4,000 (a)	Idem.	28 mai 1885.	Oran (Oran).
Capitaine.	2,525 (a)	Idem.	11 juin 1885.	Paris (Seine).
Idem.	2,450 (a)	Idem.	18 juin 1885.	Laroqueville (Cantal).
Idem.	2,525 (a)	Idem.	23 mai 1885.	Grenoble (Isère).
Idem.	2,525 (a)	Idem.	19 mai 1885.	Nimes (Gard).
Chef d'escadron.	3,650 (b)	Idem.	24 mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
Idem.	3,565 (c)	Idem.	21 mai 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Idem.	3,500 (a)	Idem.	4 juin 1885.	Alger (Alger).
Pharmacien-major de 1re classe.	3,975 (b)	Idem.	26 mai 1885.	Bordeaux (Gironde).
Officier d'administration de 1re classe.	2,725 (c)	Idem.	26 mai 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Capitaine.	2,425 (a)	Idem.	26 mai 1885.	Nimes (Gard).
TOTAL. ...	59,025			

Condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

22,374. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Sainte-Savine, canton de Troyes (Aube). (*Paris, 29 Juin 1885.*)

22,375. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Gilly, canton d'Albertville (Savoie). (*Paris, 29 Juin 1885.*)

22,376. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Saint-Alban, canton de Saint-Haon-le-Châtel (Loire). (*Paris, 6 Juillet 1885.*)

22,377. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Noyal-Muzillac, canton de Muzillac (Morbihan). (*Paris, 6 Juillet 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,378. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance à la commune de Coudun, canton de Ressons (Oise). (*Paris, 6 Juillet 1885.*)

N° 22,379. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances, portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous la réserve indiquée à l'article 2, la délibération, du 22 février 1885, par laquelle le conseil municipal de la Valette (Var) a voté la prorogation, pour deux ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle a autorisé une taxe supérieure à deux francs par hectolitre sur les huiles minérales à brûler. (*Paris, 8 Juillet 1885.*)

N° 22,380. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *de Lacroix* (*Henri*), chef de bataillon d'infanterie hors cadre à l'état-major de la place de Paris, détaché à l'état-major du corps du Tonkin; chevalier du 8 juillet 1881; 21 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Fortoul* (*Joseph-Antoine*), chef d'escadron d'artillerie hors cadre à l'état-major de la 1re brigade du corps du Tonkin; chevalier du 24 juin 1871; 20 ans de service effectif, 4 campagnes, 1 blessure.

M. *Béranger* (*Édouard-François-Charles*), chef de bataillon au 3e régiment de tirailleurs algériens; chevalier du 30 juillet 1878; 27 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure.

M. *Diguet* (*François-Georges*), chef de bataillon au 1er régiment étranger; chevalier du 8 août 1871; 29 ans de service effectif, 10 campagnes, 5 blessures.

M. *Servière* (*Armand-Théodore*), chef du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; chevalier du 3 février 1880; 27 ans de service effectif, 23 campagnes, 1 blessure, 1 citation.

M. *de la Grandière* (*Marie-François-Arthur*), sous-intendant militaire de 1re classe; chevalier du 7 août 1877; 26 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Demars* (*Édouard-Charles*), directeur départemental des postes et des télégraphes, mis à la disposition du ministre de la marine et des colonies pour le service du Tonkin; chevalier du 16 mars 1870; 29 ans de service effectif, 20 campagnes.

M. *Lambinet* (*François-Édouard*), chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie de marine; chevalier du 3 février 1880; 24 ans de service effectif, 15 campagnes (dont 3 de guerre).

M. *Jorna de Lacale* (*Charles-Marie-Alexandre*), chef de bataillon au 1er régiment de tirailleurs tonkinois; chevalier du 30 juillet 1878; 29 ans de service effectif, 11 campagnes (dont 3 de guerre).

M. *Borius* (*Alfred-Émile*), médecin principal; chevalier du 23 octobre 1871; 30 ans de service effectif (dont 13 ans et 4 mois à la mer et aux colonies).

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Lecomte* (*Jean-François-Alphonse*), capitaine breveté au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, détaché à l'état-major du corps du Tonkin; 18 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Delestrac* (*Gabriel-Émile*), capitaine breveté à la 2e compagnie d'artificiers, détaché à l'état-major du corps du Tonkin; 15 ans de service effectif, 2 campagnes, services exceptionnels.

Digitized by Google

M. *Schmitz* (*Marie-Eugène-Napoléon*), lieutenant au 57e régiment d'infanterie de ligne, détaché à l'état-major de la 2e brigade du corps du Tonkin; 7 ans de service effectif, 1 campagne; services exceptionnels.

M. *Massiet du Biest* (*Alfred-Louis-Marie*), capitaine breveté au 83e régiment d'infanterie de ligne, 15 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure.

M. *Faure* (*François-Léon*), chef de bataillon au 111e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 5 campagnes, 1 blessure.

M. *de Colomb* (*Emmanuel-Joseph-Albert*), lieutenant au 111e régiment d'infanterie de ligne; 7 ans de service effectif, 2 campagnes, 1 blessure; services exceptionnels.

M. *Bœll* (*Marie-Joseph-Henri*), capitaine au 1er régiment de tirailleurs algériens; 8 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Lamy* (*François-Joseph-Amédée*), lieutenant au 1er régiment de tirailleurs algériens; 8 ans de service effectif, 7 campagnes; services exceptionnels.

Laddour ben Taïar, lieutenant au 1er régiment de tirailleurs algériens; 23 ans de service effectif, 23 campagnes, 1 blessure.

M. *Bajolle* (*Léon-Céline-Marius*), lieutenant au 1er régiment de tirailleurs algériens; 1 ans de service effectif, 4 campagnes, 1 blessure; services exceptionnels.

M. *Guignabaudet* (*Pierre-Amable*), lieutenant au 3e régiment de tirailleurs algériens; 7 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure; services exceptionnels.

Laddour ben Ahmed, lieutenant au 3e régiment de tirailleurs algériens; 30 ans de service effectif, 30 campagnes.

M. *Casanova* (*Honoré-Charles-Antoine*), lieutenant au 1er régiment étranger; 19 ans de service effectif, 17 campagnes.

M. *Maquard* (*Jean-Léon*), sous-lieutenant au 1er régiment étranger; 14 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Vincent* (*Adolphe-Alfred-Albert*), sous-lieutenant au 1er régiment étranger; 11 ans de service effectif, 5 campagnes, 2 blessures.

M. *de la Londe* (*Maurice-Gaston*), sous-lieutenant au 1er régiment étranger; 9 ans de service effectif, 1 campagne, 1 blessure; services exceptionnels.

M. *Michel* (*Paul-Jean-Baptiste*), capitaine au 2e régiment étranger; 21 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Gaucheron* (*Calixte-Désiré*), capitaine au 2e régiment étranger; 19 ans de service effectif, 9 campagnes, 3 blessures.

M. *Lascombes* (*Ferdinand-Gaspard*), capitaine au 2e régiment étranger; 21 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Proye* (*Jean-Baptiste-Joseph*), sous-lieutenant au 2e régiment étranger; 7 ans de service effectif, 3 campagnes, 1 blessure; services exceptionnels.

M. *Houdaille* (*Paul-Maurice*), capitaine au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; 19 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Douchez* (*Auguste-Théodore*), lieutenant en premier au 12e régiment d'artillerie; 21 ans de service effectif, 5 campagnes, 1 blessure.

M. *Rémusat* (*César-Auguste-Léon*), lieutenant en second au 1er régiment d'artilleurs pontonniers; 9 ans de service effectif, 2 campagnes; services exceptionnels.

M. *Lacroix* (*Jean-Marie*), maréchal des logis, sous-chef au 1er régiment d'artilleurs pontonniers; 4 ans de service effectif, 2 campagnes; services exceptionnels.

M. *Renaut* (*Constant-Marie-Julien*), capitaine en second au 2e régiment d'artilleurs pontonniers; 13 ans de service effectif, 3 campagnes; services exceptionnels.

M. *Josse* (*Pierre-Désiré*), capitaine en second au 4e régiment du génie; 15 ans de service effectif, 3 campagnes; services exceptionnels.

M. *Poigné* (*Pierre-Louis*), médecin-major de 2e classe aux batteries du 12e régiment d'artillerie détachées au Tonkin; 12 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Nimier* (*Henri-Jacques*), médecin-major de 2e classe à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, à Paris, détaché aux ambulances du Tonkin; 9 ans de service effectif, 2 campagnes; services exceptionnels.

M. *de Schattelaer* (*Georges-Winoc-Jean*), médecin aide-major de 1re classe au 3e bataillon du 2e régiment étranger; 8 ans de service effectif, 3 campagnes; services exceptionnels.

M. *Boisset* (*Théophile-Onésime-Lazare*), aumônier militaire protestant; 1 an de service effectif, 2 campagnes; services exceptionnels.

M. *Bourrel* (*Jean-Pétronille*), commis principal de direction, à la disposition du ministre de la marine et des colonies pour le service du Tonkin (télégraphie militaire); 16 ans de service effectif, 11 campagnes.

Digitized by Google

M. *Testu de Balincourt* (*Maurice-Clément-Marie-Raoul*), lieutenant de vaisseau (état-major de la flotte); 11 ans de service effectif (dont 10 ans à la mer), 2 blessures.

M. *Senès* (*Victor-Baptistin*), lieutenant de vaisseau (état-major de la flotte); 10 ans de service effectif (dont 10 ans à la mer).

M. *Herbin* (*Léon-Adolphe*), capitaine au 1er régiment d'infanterie de marine; 17 ans de service effectif, 5 campagnes (dont 2 de guerre).

M. *Hougnion* (*Joseph*), capitaine au 1er régiment d'infanterie de marine; 24 ans de service effectif, 11 campagnes (dont 2 de guerre).

M. *Chanu* (*Élie*), capitaine au 3e régiment d'infanterie de marine; 13 ans de service effectif, 8 campagnes (dont 2 de guerre), 1 blessure grave.

M. *Salle* (*Léandre-Xavier*), capitaine au 3e régiment d'infanterie de marine; 14 ans de service effectif, 2 campagnes de guerre, 1 blessure; services exceptionnels.

M. *Larribe* (*Firmin*), sous-lieutenant au 3e régiment d'infanterie de marine; 8 ans de service effectif, 2 campagnes de guerre, 1 blessure; services exceptionnels.

M. *Descamps* (*Élisée-Ernest*), adjudant au 3e régiment d'infanterie de marine; 6 ans de service effectif, 2 campagnes de guerre, 1 blessure grave; services exceptionnels.

M. *Dufour* (*Eugène*), capitaine au 4e régiment d'infanterie de marine; 20 ans de service effectif, 7 campagnes (dont 2 de guerre).

M. *de Damian* (*Théodore-Henry*), capitaine au 4e régiment d'infanterie de marine; 18 ans de service effectif, 12 campagnes (dont 2 de guerre).

M. *Pizon* (*Jean-Antoine*), chef de bataillon au 1er régiment de tirailleurs tonkinois; 23 ans de service effectif, 13 campagnes (dont 3 de guerre).

M. *Granier* (*Gustave-Fortuné*), capitaine au 1er régiment de tirailleurs tonkinois; 16 ans de service effectif, 11 campagnes (dont 2 de guerre).

M. *Donnat* (*Isidore-Anicet*), sous-lieutenant au 1er régiment de tirailleurs tonkinois; 8 ans de service effectif, 2 campagnes de guerre, 1 blessure; services exceptionnels.

M. *Roperh* (*Edmond-Eugène*), capitaine à la 4e compagnie *bis* du régiment d'artillerie (artillerie de marine); 19 ans de service effectif, 9 campagnes (dont 3 de guerre).

M. *Maistre* (*Charles-Louis-Marie*), capitaine en premier au détachement du parc (artillerie de marine); 10 ans de service effectif, 5 campagnes (dont 2 de guerre); services exceptionnels.

M. *Derappe* (*Jean-Baptiste-Victor*), lieutenant en second à la 2e batterie *bis* (artillerie de marine); 12 ans de service effectif, 2 campagnes de guerre; services exceptionnels.

M. *Moulard* (*Toussaint-Ernest*), médecin de 1re classe; 21 ans de service effectif (dont 13 ans 1/2 à la mer ou aux colonies). (*Paris, 17 Mai 1885.*)

N° 22,381. — Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. *Langlois* (*Paul-Marie*), conseiller de préfecture du département de la Seine; 26 ans de services dans l'administration préfectorale.

M. *Saugeon*, vice-président du conseil général du département de la Gironde; membre du conseil général depuis 24 ans. (*Paris, 22 Mai 1885.*)

N° 22,382. — Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. *Bouffier* (*Albert*), premier adjoint au maire de Lyon (Rhône); 8 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Bousquet* (*Louis*), membre du conseil général et président de la commission départementale du Rhône; 16 ans de services; titres exceptionnels. (*Paris, 6 Juin 1885.*)

Digitized by Google

383. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par ministre de la guerre) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion neur :

. *Mondon* (*Louis-Clément*), médecin de 2e classe, aide-major à l'artillerie de la (corps du Tonkin); 11 ans de service effectif (dont 6 ans à la mer ou aux colo-

Foucaud (*Jean-Marie-Hector*), médecin de 2e classe à l'infanterie de la marine du Tonkin); 10 ans 1/2 de service effectif (dont 5 ans à la mer ou aux colo- (*Paris, 10 Juin 1885.*)

---

384. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par ministre de l'intérieur) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion neur M. le docteur *Gourdan-Fromentel* (*Emmanuel-Bernard*), membre et secré- du conseil général de la Haute-Saône; 33 ans de services. (*Paris, 19 Juin* 5.)

---

385. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le istre de l'intérieur) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion neur M. *Lavrand* (*Jean-Auguste*), membre du conseil général de Chalon-sur- ne (Saône-et-Loire), président du tribunal de commerce de cette ville; 20 ans ervices. (*Paris, 23 Juin 1885.*)

---

386. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la pro- ition du grand chancelier de la Légion d'honneur et contresigné par le garde ceaux, ministre de la justice) qui nomme dans l'ordre national de la Légion neur, savoir :

AU GRADE DE COMMANDEUR.

Canard (*Henri-Philibert*), colonel de cavalerie en retraite; 40 ans de services pagnes, 1 blessure, 1 proposition; officier du 29 décembre 1866.

AU GRADE D'OFFICIER.

Martenot (*Jean-Claude*), colonel d'infanterie en retraite; 33 ans de services, pagnes, 4 blessures, 1 citation; chevalier du 24 décembre 1869.
Mangin (*Paul-François*), chef de bataillon du génie en retraite; 36 ans de ser- 12 campagnes, 3 propositions; chevalier du 28 décembre 1868.
Loir (*Joseph-Jean-Adrien*), ancien doyen de la faculté des sciences de Lyon; de services, plusieurs propositions; chevalier du 12 août 1864.

AU GRADE DE CHEVALIER.

Vian (*Henri-Paul*), capitaine d'infanterie en retraite, percepteur; 17 ans de ces militaires, 20 ans de services civils, 1 campagne.
Communal (*Marcel*), ancien lieutenant de cavalerie, chef de service aux che- de fer de l'État; 14 ans de services militaires, 6 ans de services civils, 3 cam- ; 2 médailles pour actes de courage; services distingués à l'armée de Paris.
Le Roy (*Gustave-Marie*), lieutenant de vaisseau en retraite; 23 ans de services, pagnes; plusieurs propositions.
Viran (*Jean-Henry*), ancien sous-officier d'infanterie de marine, ancien conduc- principal des ponts et chaussées, professeur au collège de Cayenne; 36 ans de ces, 21 campagnes; 3 propositions.
Bruyant (*Jules-Auguste*), ancien capitaine de garde nationale, conseiller muni- , sous-lieutenant de sapeurs-pompiers à Salins; 15 ans de services; 1 action en 1870-1871.

Digitized by Google

M. *Triard* (*Martin*), ancien adjudant d'infanterie, ancien adjudant-major de garde nationale de la Seine; 6 ans de services militaires; services exceptionnels 1870-1871; plusieurs propositions.

M. *Gazeau*, agrégé de l'Université, professeur d'histoire et de géographie à maison d'éducation de Saint-Denis; services exceptionnels; 16 ans de services à l'instruction publique, dont 4 à Saint-Denis.

M. *Gozet* (*Augustin-Adrien-Joseph*), chef de division à la préfecture de la Seine retraite; 34 ans de services; 1 proposition.

M. *Jauffret* (*Sosthène-Marie-André-Joseph*), sous-préfet honoraire; 35 ans de servi dont 26 en Algérie; 1 proposition.

M. *Bray* (*Antoine-François*), ancien maire de Bray-Dûnes (Nord), fondateur nombreux établissements charitables; 20 ans de services civils.

M. *Martin de Saint-Semmera* (*Auguste-Alexandre*), chef de bureau aux travaux pu en retraite; 33 ans de services; plusieurs propositions.

M. *Kergourlay* (*Auguste-Frédéric*), ancien instituteur public; 30 ans de servi 1 proposition. (*Paris, 8 Juillet 1885.*)

N° 22,387. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné le ministre des finances) qui nomme commandeur de l'ordre national de la Lé d'honneur M. *Regnault* (*François-Gilbert-Émile*), directeur général des manufa de l'État; 29 ans et demi de services; officier du 18 janvier 1881. (*Paris, 9 J 1885.*)

N° 22,388. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné le ministre des finances) qui nomme officiers de l'ordre national de la Lé d'honneur:

M. *Colmet-Daâge* (*Henri-Etienne*), conseiller maître à la Cour des comptes; 41 de services; chevalier d'août 1868.

M. *Hamot* (*Charles-Édouard*), inspecteur général des finances; 32 ans et demi services; chevalier du 6 février 1875.

M. *Gorges* (*Jean-Marie-Louis*), sous-directeur à l'administration centrale des finan 36 ans de services; chevalier du 18 juillet 1876.

M. *Douin* (*Charles*), administrateur à la direction générale des contributions rectes; 36 ans de services; chevalier du 13 juillet 1880. (*Paris, 9 Juillet 1885.*)

N° 22,389. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné p ministre des finances) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Lé d'Honneur:

M. *Nolleval* (*Jules*), conseiller référendaire à la Cour des comptes; 28 ans de s vices.

M. *Blondel* (*Joseph-Édouard-Gaston*), inspecteur des finances; 21 ans de services.

M. *Vuarnier* (*Gustave-Émile*), inspecteur des finances; 18 ans et demi de service titres exceptionnels; a rempli avec distinction plusieurs missions spéciales.

M. *Massy* (*Charles-Albert*), sous-chef de bureau à l'administration centrale des f nances; 34 ans de services.

M. *Neumann* (*Alexis-Paul*), sous-chef de bureau à l'administration centrale des f nances; 24 ans de services.

M. *Pouey* (*Dominique*), directeur des contributions directes à Mâcon (Saône-et Loire); 37 ans de services.

M. *Georges-Delacroix* (*Léon-Henry-Charles*), directeur de l'enregistrement, des do maines et du timbre à Chaumont (Haute-Marne); 43 ans de services.

M. *George* (*Pierre-Marie-Henry*), chef de bureau à la direction générale de l'enre gistrement, des domaines et du timbre; 28 ans de services.

M. *François* (*Honoré-Frédéric*), chef de bureau à la direction générale des douanes; 41 ans de services.

Digitized by Google

. *Béthouart* (*Elphège-Magloire*)), capitaine des douanes au Havre (Seine-Inférieure); 34 ans de services.

. *Pétin* (*François-Auguste-Grégoire*), chef de bureau à la direction générale des contributions indirectes; 37 ans de services.

. *Périneau* (*Louis-Ferdinand-Éloy*), directeur des contributions indirectes à Arras (Pas-de-Calais); 42 ans de services.

. *Douët* (*Louis-Joseph-Eugène*), directeur de la manufacture des tabacs à Nantes (Loire-Inférieure); 24 ans de services.

. *Jardry* (*Jean-Emery*), chef de section au secrétariat de la direction générale des [illegible] et médailles; 21 ans de services.

. *de Potier* (*Gustave-Jean-Pierre-Marie*), trésorier-payeur général du département de la Marne; 40 ans de services.

. *Genouilhac* (*Edmond-Marie-Guillaume*), payeur particulier à Milianah (Algérie); [illegible] de services.

. *Vernier* (*Léon*), receveur percepteur à Paris; 25 ans et demi de services.

. *Robert* (*Lucien-Jean*), directeur de la succursale de la Banque de France à Nantes (Loire-Inférieure); 27 ans de services.

. *de Bigault de Casanove*, inspecteur spécial des services de la topographie et des [illegible] généraux en Algérie; 40 ans de services.

. *Courbet* (*Louis-Emile-Ernest*), receveur municipal de la ville de Paris; 25 ans de [illegible].

. *[illegible]* (*Jules-Antoine*), percepteur des contributions directes à Boulogne-sur-[illegible] (Seine); 23 ans de services; ancien sous-chef à l'administration centrale des [illegible]; travaux sur l'administration des finances.

. *Rostand* (*Alexis*), directeur de l'agence du Comptoir d'escompte à Marseille (Bouches-du-Rhône); 17 ans de services; titres exceptionnels.

. *Neymarck* (*Alfred*), publiciste, auteur de divers écrits sur les finances, vice-président de la chambre syndicale des industries diverses. (*Paris, 9 Juillet 1885.*)

22,390. — Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre des travaux publics) portant :

1°. Il est fait concession à la Société anonyme des hauts-fourneaux, forges et aciéries du Saut-du-Tarn, propriétaire de la concession des mines de manganèse d'Alban (Tarn), instituée par décret du 25 juillet 1864, et de la concession des mines de fer manganésifère du Fraysse (même département), instituée par décret du 6 mai 1878:

Des mines de fer de toute nature existant dans le périmètre de ladite concession de manganèse d'Alban;

Des mines de manganèse et de fer non manganésifère existant dans ladite concession de fer manganésifère de Fraysse.

2°. Il est en outre fait concession à la société susnommée des mines de fer de toute nature et de manganèse comprises dans les limites indiquées au présent décret, et situées dans les communes d'Alban et d'Ambialet, département du Tarn.

Cette dernière concession est réunie aux deux précédentes, pour ne former à elles [illegible] qu'une seule et même concession, qui est et demeure limitée conformément au plan annexé au présent décret, et qui prendra le nom de *Concession des mines de fer et de manganèse d'Alban et du Fraysse.* (*Paris, 26 Mai 1885.*)

22,391. — Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre des travaux publics) portant concession au sieur *Decuers* (*Séverin*) des mines de plomb, argent, zinc et métaux connexes, comprises dans les limites définies au présent décret, et situées dans les communes de la Garde-Freinet, du Plan-de-la-Tour et de Vidauban, département du Var.

Cette concession prendra le nom de *Concession de Vaucron.* (*Paris, 26 Mai 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,392. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresig ministre des travaux publics) qui règlemente l'usage de la prise d'eau sieur *Drajon* est autorisé à pratiquer dans le canal de la Sauldre, pour l'i de six hectares soixante ares environ de prairies dépendant du domaine qu'il possède sur le territoire de la commune d'Argent (Cher). (*Paris, 1885.*)

N° 22,393. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contres le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie des chemins d Midi et du canal latéral à la Garonne, fermière du canal du Midi, à con sieur *Espinassié* (*Hippolyte*) une prise d'eau sur le côté gauche du canal dans la retenue de l'écluse ronde, pour l'irrigation de parcelles de terra contenance totale de quarante-six ares quarante centiares, situées dans mune de Vias (Hérault). (*Paris, 30 Mai 1885.*)

N° 22,394. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contres le ministre des travaux publics) qui règlemente l'usage de la prise d'eau sieur *Jodier* est autorisé à pratiquer dans le canal de la Sauldre, pour l'i de sa propriété située dans la commune de Brinon (Cher). (*Paris, 3 Juin 1*

N° 22,395. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresig ministre des travaux publics) qui règlemente l'usage de la force motrice sieurs *Buc*, *Sarda* et *Roussile* sont autorisés à emprunter à la rivière du G Pau, pour la mise en jeu de leurs usines, dans les communes de Pau et d çon, département des Basses-Pyrénées). (*Paris, 3 Juin 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 5 * Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres Garde des Sceaux, Ministre de la Jus

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du B au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Impri nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 5 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1694.

22,396. — *Décret qui accorde à 39 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 13 Juillet 1885.

Président de la République française,

, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'or- nce du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pen- de l'armée de terre;

Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au public;

L'avis du ministre des finances, en date du 11 juillet 1885, exprimant a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite com- dans le présent décret, portant le n° 78, et la possibilité d'en er le montant, s'élevant à la somme de cent vingt mille quatre cent te-trois francs (120,463f), sur le crédit d'inscription ouvert pour e 1885;

section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et d rine et des colonies du Conseil d'État entendue;

r le rapport du ministre de la guerre,

CRÈTE :

. 1er. *Il est* accordé à chacun des trente-neuf officiers dénom- au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.
1	DE MONTLUISANT (Charles-Bernardin-Marie).	10 juillet 1820.	Grenoble (Isère).	Général de division.	46	9	9	1	»	»
2	LIZAMBERT (Charles-Geoffroy).	23 nov. 1836.	*Idem.*	Chef de bataillon d'infanterie.	30	3	8	2	»	»
3	DIDIER (Jean-Nicolas)..	10 juin 1807.	Ecurey (Meuse).	Capitaine au 54e régiment d'infanterie de ligne.	30	»	19	3	»	»
4	FILLY (Frédéric).....	6 sept. 1837.	Blois (Loir-et-Cher).	*Idem* au 67e *idem.*	30	8	1	4	»	»
5	DE LÉRICOURT (Adolphe-Édouard-Amable).	1er fev. 1835.	Toulon (Var).	*Idem* au 13e *idem.*	30	»	27	23	»	»
6	JARROUSSE (Alexandre-Louis-Charles).	1er sept. 1834.	Marvejols (Lozère).	*Idem* au 54e *idem.*	30	1	23	5	»	»
7	MORATI (Antoine-Ours-Paul).	15 sept. 1834.	Murato (Corse).	*Idem* au 48e *idem.*	30	1	14	17	»	»
8	PERRIN (Remy-Alphonse).	30 oct. 1834.	Vaux-sur-Soint-Urbain (Haute-Marne).	*Idem* au 79e *idem.*	30	1	3	2	»	»
9	RAISSIGUIER (Louis-Daniel).	17 juill. 1836.	Castres (Tarn).	*Idem* au 19e *idem.*	30	2	»	1	»	»
10	SOUPARIS (Jean-François).	13 juin 1832.	Cazeaux-de-Larboust (Haute-Garonne).	*Idem* au 42e *idem.*	31	9	18	2	»	»
11	VEFFOND (Auguste)....	13 fév. 1834.	Cresancey (Haute-Saône).	*Idem* au 19e *idem.*	30	1	20	8	»	»
12	VILLEMIN (François-Victor).	10 fev. 1833.	Paris (Seine).	*Idem* au 10e *idem.*	30	6	26	8		
13	CAILLET (Jacques-Emanuel).	20 mai 1836.	Vaite (Haute-Saône).	Capitaine d'infanterie.	30	»	16	1	»	»
14	COING (Étienne-Antoine).	14 janv. 1834.	Mizoën (Isère).	*Idem.*	30	2	»	1	»	»
15	DESTRADE (Dominique).	5 mars 1833.	Saint-Paul-lez-Dax (Landes).	Lieutenant au 124e régiment d'infanterie de ligne.	30	7	14	1	»	»
16	JOLEAUD (Ferdinand-Philippe).	4 juillet 1825.	Valenciennes (Nord).	Colonel du 9e régiment de cuirassiers.	39	7	2	3	»	»
17	GAILLARD (Louis-Fernand).	20 janv. 1828.	Corcy (Aisne).	Colonel de cavalerie.	38	1	14	13		
18	MOHAMMED BEN DRIS...	1835.	Outaia (Constantine).	Capitaine de cavalerie.	30	1	6	27	»	»
19	BILOI *dit* BILLOUÉ (François-Jérôme).	19 janv. 1834.	Yrouerre (Yonne).	Capitaine au 10e régiment de dragons.	30	1	25	6	»	»
20	DUFAURE DE MONTMIRAIL (Charles-Prosper).	26 avril 1838.	Paris (Seine).	*Idem* au 12e *idem.*	30	»	23	24	»	»
21	BORDAS (Philippe-Léonard).	30 août 1835.	Juillac (Corrèze).	Capitaine au 2e régiment de spahis.	30	1	5	22	»	»
22	GIRARD (Louis-Adolphe)	10 juin 1832.	La Ferté-Vilneuil (Eure-et-Loir).	Capitaine au 2e régiment de chasseurs.	33	6	28	6	»	»
23	JUBAULT (Pierre-François-Alfred).	6 juillet 1829.	Paris (Seine).	Chef d'escadron de gendarmerie à la compagnie de l'Yonne.	35	8	»	20	»	»
24	GRÉHAN (Théodore-Amédée-Albert).	27 mai 1837.	*Idem.*	Capitaine à la légion de la garde républicaine.	30	1	2	7	2	15
25	BASSET (Jean-Claude).	9 juin 1834.	Saint-Laurent-en-Brionnais (Saône-et-Loire).	Capitaine au 2e régiment d'artillerie.	30	1	11	6	»	»

(*a*) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cadres de l'activité, et sauf déduction des sommes perçues depuis le 10 juillet 1885 à titre de solde de la position de réserve. — (*b*) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

ICLES la loi avril 1831 sibles ication.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
1831 10.	Général de division.	10,150f (a)	Reserve.	10 juillet 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Chef de bataillon.	3,125 (b)	En non-activité.	20 mai 1885.	Saint-Robert (Isère).
Idem.	Capitaine.	2,475 (c)	En activité.	21 mai 1885.	Forges (Meuse).
Idem.	Idem.	2,550 (c)	Idem.	Idem.	Blois (Loir-et-Cher).
Idem.	Idem.	3,300 (c)	Idem.	30 mai 1885.	Nevers (Nièvre).
Idem.	Idem.	2,575 (c)	Idem.	24 mai 1885.	Stains (Seine).
Idem.	Idem.	3,175 (c)	Idem.	Idem.	Murato (Corse).
Idem.	Idem.	2,425 (c)	Idem.	21 mai 1885.	Suzannecourt (Haute-Marne).
Idem.	Idem.	2,375 (c)	Idem.	24 mai 1885.	Castres (Tarn).
Idem.	Idem.	2,500 (c)	Idem.	13 juin 1885.	"
	Idem.	2,725 (c)	Idem.	21 mai 1885.	Gray (Haute-Saône).
	Idem.	2,750 (c)	Idem.	Idem.	Valenciennes (Nord).
	Idem.	2,375 (b)	En non-activité.	8 juin 1885.	Vaites (Haute-Saône).
	Idem.	2,375 (b)	Idem.	1er juin 1885.	"
	Lieutenant.	1,780 (c)	En activité.	24 mai 1885.	Dax (Landes).
	Colonel.	5,475 (c)	Idem.	4 juillet 1885.	"
	Idem.	6,000 (b)	En non-activité.	21 mai 1885.	Château-Thierry (Aisne).
	Capitaine.	3,300 (b)	Idem.	Idem.	Biskra (Constantine).
	Idem.	2,625 (c)	En activité.	26 mai 1885.	Sambourg (Yonne).
	Idem.	3,300 (c)	Idem.	Idem.	Alger (Alger).
	Idem.	3,300 (c)	Idem.	1er juin 1885.	La Croisille (Haute-Vienne).
	Idem.	2,800 (c)	Idem.	10 juin 1885.	"
	Chef d'escadron.	4,000 (c)	Idem.	6 juillet 1885.	"
	Capitaine.	2,675 (c)	Idem.	3 juin 1885.	Paris (Seine).
	Idem.	2,625 (c)	Idem.	17 mai 1885.	Grenoble (Isère).

condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	
26	CALVEL (Arcisele-François-Jean).	17 déc. 1834.	Molitg (Pyrénées-Or).	Capitaine au 14e régiment d'artillerie.	30	1	16	1	»	»	31
27	LEROUX (Pierre-Sylas)..	8 mai 1834.	Ménerval (Seine-Inférieure)	*Idem* au 26e *idem*.	30	2	3	2	»	»	32
28	ROBERT (François).....	11 fév. 1834.	Roche (Haute-Saône).	*Idem* au 34e *idem*.	30	»	17	14	»	»	44
29	TROUSSU (Charles-Henry).	24 fév. 1834.	Luzarches (Seine-et-Oise).	Capitaine au 1er régiment d'artillerie-pontonniers.	30	2	6	5	»	»	35
30	BACQUE (Antoine).....	17 avril 1838.	Sore (Landes).	Capitaine d'artillerie.	30	»	18	2	»	»	32
31	HENNEQUIN (François-Pascal).	30 mars 1834.	Borny-Grigy (Alsace-Lorraine).	*Idem*.	30	2	8	3	»	»	33
32	GIROLT (Joseph).....	8 mai 1835.	Boersch (Alsace-Lorraine).	Contrôleur d'armes de 2e classe.	30	4	19	1	»	»	31
33	LEBLANC (Remy-Narcisse).	27 nov. 1834.	Etion (Ardennes).	Contrôleur d'armes de 3e classe à Clermont-Ferrand.	30	1	24	4	»	»	34
34	SOULIÉ (Martial).....	11 juill. 1825.	Donzenac (Corrèze).	Adjoint principal de 1re classe du génie à Marseille.	38	8	16	9	»	»	47
35	MAURICE (Jean).....	22 déc. 1834.	Bousse (Alsace-Lorraine).	Adjoint de 2e classe du génie à Paris.	30	»	27	15	»	»	45
36	FOGELLE (Zéphirin-Victor).	10 fév. 1834.	Moirans (Isère).	Capitaine au 13e escadron du train des équipages militaires.	30	3	18	21	»	»	51
37	DURAND (Auguste-Léon).	19 fév. 1835.	Blombay (Ardennes).	Officier d'administration de 1re classe des subsistances.	30	1	»	4	»	»	34
38	JEAN (Jules-Adolphe)..	20 avril 1832.	Remollon (Hautes-Alpes).	Capitaine de gendarmerie à la compagnie des Bouches-du-Rhône.	31	6	15	8	»	»	39
39	GÂTÉ-DUPLAT-DUVERNEY (François).	25 nov. 1838.	La Chapelle-Blanche (Savoie).	Capitaine de cavalerie.	30	3	9	13	»	»	43

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cadres de l'activité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue

Digitized by Google

ICLES la loi avril 1831 ibables fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
et 10.	Capitaine.	2,375f(a)	En activité.	17 mai 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
me.	*Idem.*	2,425 (a)	*Idem.*	4 juin 1885.	Le Mans (Sarthe).
me.	*Idem.*	3,025 (a)	*Idem.*	25 mai 1885.	La Roche-sur-Voumon (Haute-Saône).
me.	*Idem.*	2,575 (a)	*Idem.*	4 juin 1885.	Luzarches (Seine-et-Oise).
me.	*Idem.*	2,425 (b)	En non-activité.	21 mai 1885.	Sore (Landes).
me.	*Idem.*	2,475 (b)	*Idem.*	17 mai 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
me.	Contrôleur d'armes de 2e classe.	1,810 (b)	*Idem.*	20 mai 1885.	Châtellerault (Vienne).
me.	*Idem* de 3e classe.	1,558 (a)	En activité.	5 juin 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
me.	Adjoint principal de 1re classe du génie.	4,870 (a)	*Idem.*	11 juillet 1885.	Brive (Corrèze).
me.	Adjoint de 2e classe du génie.	2,370 (a)	*Idem.*	24 mai 1885.	Besançon (Doubs).
me.	Capitaine.	3,300 (a)	*Idem.*	28 mai 1885.	Moirans (Isère).
me.	Officier d'administration de 1re classe.	2,725 (b)	En non-activité.	30 mai 1885.	Bourges (Cher).
me.	Capitaine.	2,800 (a)	En activité.	5 mai 1885.	Arles (Bouches-du-Rhône).
me.	*Idem.*	2,975 (c)	En retraite.	17 avril 1885.	Marcigny (Saône-et-Loire).
	TOTAL.....	120,463			

Déduction des sommes perçues depuis le 17 avril 1885 sur la pension de 2,875 francs concédée par décret avril 1865, et que la présente annule.

pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

N° 22,397. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves et Orphelins de 20 Officiers.*

Du 13 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves de militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 11 juillet 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite concédées dans le présent décret, portant le n° 79, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de vingt-cinq mille quatre cent soixante-cinq francs (25,465f), sur le crédit d'inscription de 1885;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouve le militaire ou circonstances.
1	GUIGNET (Théophile-Henry)	Colonel.....	Le jour du décès.	22 juillet 1867.	27 mars 1885.	En possession de la pension de
2	DE BOUÝN (Édouard-Henri)	Lieutenant-colonel..	6 mai 1874.	3 janvier 1857.	25 avril 1885.	Titulaire d'une retraite.
3	BERAL DE SEDAIGES (Pierre-Georges).	Chef d'escadron.....	24 janvier 1855.	19 avril 1837.	21 juillet 1884.	*Idem*.....
4	CRAMPARET (Vincent).....	*Idem*.....	27 déc. 1877.	18 juillet 1864.	17 avril 1885.	*Idem*.....
5	FLEURY (Louis-Théodore).	*Idem*.....	5 février 1884.	7 mai 1872.	17 mars 1885.	*Idem*.....
6	PERIN (Jules-Auguste)....	Major.....	15 octobre 1879.	17 juillet 1867.	6 avril 1885.	*Idem*.....
7	COUILLAUX (Théodule-Narcisse).	Capitaine	14 nov. 1883.	28 octobre 1862.	24 déc. 1884.	*Idem*.....
8	GROS-CLAUDE (Émile-Louis)	*Idem*.....	15 déc. 1883.	20 sept. 1873.	3 février 1885.	*Idem*.....
9	LECLERC (Joseph-Eugène-Édouard).	*Idem*.....	11 mars 1882.	23 déc. 1875.	5 janvier 1885.	*Idem*.....
10	POINDRELLE (Jean-Élomire-Alfred).	*Idem*.....	7 juillet 1874.	12 déc. 1860.	8 mars 1885.	*Idem*.....
11	SAINT-REMY (Jean-François-Charles).	*Idem*.....	5 juillet 1865.	5 octobre 1861.	13 sept. 1884.	*Idem*.....
12	AMIOT (Jean).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	7 octobre 1868.	5 avril 1885.	En possession de la pension de retraite.
13	BOUTELOUP (Jean-Joseph-Aune-Gustave-Paul).	*Idem*.....	*Idem*.	21 juin 1881.	16 février 1885.	Mort des suites de dent en service.
14	LE COUTURIER (Pierre-Ernest).	Lieutenant.....	3 juin 1874.	17 février 1873 (*a*).	20 janvier 1885.	Titulaire d'une retraite.
15	VIC (Charles-Hippolyte) ..	*Idem*.....	30 juillet 1857.	27 mai 1841.	28 janvier 1885.	*Idem*.....
16	BUZANÇAIS (François).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	28 août 1872.	25 avril 1885.	En possession de la pension de retraite.

(*a*) Moins de deux ans, mais il existe un enfant issu du mariage.

Digitized by Google

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des dix-huit veuves d'officiers et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance à l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON

NOM ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
Alexandrine-Sarah)..	4 avril 1846.	Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).	2,000f	28 mars 1885	Boulogne (Pas-de-Calais).
[illegible] (Hélène-Marie-[illegible]).	11 juin 1833.	Lyon (Rhône).	1,667	26 avril 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
[illegible] (Flora)(1).....	11 mars 1816.	Marshgate (Angleterre).	1,333	22 juillet 1884.	Versailles (Seine-et-Oise).
(Jeanne-Marie-Augus-[illegible].	5 février 1836.	Paris (Seine).	1,333	18 avril 1885.	Paris (Seine).
(Louise-Mathilde)....	23 sept. 1850.	Tours (Indre-et-Loire).	1,333	18 mars 1885.	*Idem.*
Amélie-Charlotte).....	29 sept. 1858.	Paris (Seine).	1,333	7 avril 1885.	Angers (Maine-et-Loire).
[illegible] (Florence).....	25 déc. 1833.	La Villedieu (Vienne).	1,100	25 déc. 1884.	La Villedieu-du-Clain (Vienne).
[illegible](Céleste).....	~~26 déc.~~ 1848.	~~Nîmes~~ (Gard).	1,100	4 février 1885.	Paris (Seine).
[illegible] (Nathalie-Bonne-[illegible].	24 janvier 1841.	Montfarville (Manche).	1,100	6 janvier 1885.	Saint-Pierre-Église (Manche).
[illegible] (Adeline-Josèphe).	18 août 1832.	Rumaucourt (Pas-de-Calais).	1,100	9 mars 1885.	Épernay (Marne).
[illegible] (Françoise-Sophie)....	4 juin 1830.	Toul (Meurthe-et-Moselle).	1,100	14 sept. 1884.	Toul Meurthe-et-Moselle).
[illegible] (Anne-Sophie).....	20 nov. 1837.	Renève (Côte-d'Or).	1,100	6 avril 1885.	Beaune (Côte-d'Or).
[illegible] (Louise-Alice).....	18 nov. 1856.	Chartres (Eure-et-Loir).	1,100	19 février 1885.	Paris (Seine).
[illegible] (Antoinette-Hélène)...	26 juin 1839.	Castres (Tarn).	833	21 janvier 1885.	Castres (Tarn).
[illegible] (Henriette-Victoire-[illegible]).	5 mars 1806.	Paris (Seine).	833	29 janvier 1885.	Longjumeau (Seine-et-Oise).
[illegible] (Marie-Joséphine-[illegible]).	12 juin 1852.	Saint-Paulien (Haute-Loire).	833	26 avril 1885.	Saint-Paulien (Haute-Loire).

(1) Le mari était Français.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouve le militaire ou circonstances de sa
17	PAUL (Marius-Nicolas)....	Médecin principal de 1re classe.	19 février 1851.	7 juin 1826.	7 janvier 1885.	Titulaire d'une retraite.
18	BOUDIN (Marius-Théophile)	Officier d'administration de 1re classe	4 mars 1885.	10 août 1869.	27 mars 1885.	*Idem*.....
						SECOUR
19	DE ROLLEPOT (Paul-Eugène-Edmond-Stanislas). veuf de PICQUET (Joséphine).....	Colonel.....	24 mai 1877.	23 mars 1865.	24 mars 1833. 7 juillet 1871.	Titulaire d'une retraite. .....
20	MIRANDOU (Bernard)..... marié à LABOURDETTE (Anne).....	Capitaine.....	Le jour du décès.	7 octobre 1865.	13 janvier 1871. 20 mars 1885.	Mort des suites contractées Titulaire d'une veuve.

N° 22,398. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves et Orphelins de 58 Militaires.*

Du 13 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et la loi du 18 août 1879, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de sa
1	MOMY (Étienne).....	Portier-consigne de 1re classe.	19 déc. 1856.	9 déc. 1856.	5 février 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
2	CÉZAN (Antoine-Marie-Alphonse).	Adjudant.....	26 déc. 1880.	7 janvier 1868.	3 mai 1885.	*Idem*.....
3	DEBENATH (Sébastien)....	Musicien de 1re classe	6 sept. 1869.	26 juillet 1864.	22 mars 1885.	*Idem*.....
4	MAFFAIT (Pierre-Gabriel).	*Idem*.....	26 juillet 1864.	28 nov. 1859.	12 février 1885.	*Idem*.....
5	BAULLER (Michel-Charles-Alexandre).	Portier-consigne de 3e classe.	5 août 1866.	28 nov. 1839.	30 nov. 1884.	*Idem*.....

Digitized by Google

ET PRÉNOMS des veuves des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
(Julie-Constance-Fé-	30 sept. 1806.	Villefranche (Pyrénées-Orientales).	2,000f	8 janvier 1885.	Saint-Eugène (Alger).
...-Valentine).....	9 mars 1852.	Valence (Tarn).	1,167	28 mars 1885.	Pierre-Bénite (Rhône).
...PHELINS.					
...OT (Marie-Julie-Er- ...Émilienne).	27 déc. 1865.	Alger (Alger).	2,000f	Du 25 mars 1883 au 9 janvier 1888.	Chez M. PIQUET, tuteur, à Saint-Amour (Jura).
— (Paul-Joseph-	10 janvier 1867.	Tournus (Saône-et-Loire).			
...7 (Vincent-Laurent).	22 février 1868.	Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées).	1,100	Du 21 mars 1885 au 21 février 1889.	Chez M. MIRANDOU, tuteur, à Oloron-Ste-Marie (Basses-Pyrénées).
		TOTAL.....	25,465		

4° L'avis du ministre des finances, en date du 11 juillet 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 80, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente et un mille quatre-vingt-trois francs (31,083f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des cinquante et une veuves de militaires et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

...S ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
...T (Élisabeth) (1).....	4 juin 1827.	Lauterbourg (Alsace-Lorraine).	650f	6 février 1885.	Commercy (Meuse).
...LIER (Marie-Henriette).	21 octobre 1841.	Bordeaux (Gironde).	749	4 mai 1885.	Bordeaux (Gironde).
...ART (Sophie-Stéphanie-...).	9 octobre 1821.	Mont-Bernanchon (Pas-de-Calais).	600	23 mars 1885.	Paris (Seine).
... (Félicie-Alexandrine)..	22 juillet 1833.	Bayonne (Basses-Pyrénées).	600	13 février 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
...T (Adèle).....	17 déc. 1823.	Saint-Mihiel (Meuse).	550	1er déc. 1884.	Sèvres (Seine-et-Oise).

(1) ...mari était français.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	C... dans... le mil... circonstan...
6	REUTER (Frédéric).....	Musicien de 2e classe.	2 sept. 1874.	29 nov. 1860.	31 mars 1885.	Titulaire d'... retraite.
7	BOURGEOIS (Claude-Joseph).	Sergent.....	16 nov. 1875.	18 mars 1860.	1er déc. 1884.	Idem.....
8	HAMMELINE (Louis-Joseph-Ferdinand).	Idem.....	6 octobre 1882.	24 juillet 1870.	9 janvier 1885.	Idem.....
9	MOUGIN (Jean-Baptiste)...	Idem.....	6 sept. 1869.	16 avril 1866.	17 avril 1885.	Idem.....
10	OLLIVIER (François-Pierre).	Idem.....	15 mars 1847.	21 juillet 1833.	24 février 1885.	Idem.....
11	BASSAL (Joseph-Jean).....	Maréchal des logis..	26 avril 1864.	27 janvier 1845.	7 avril 1885.	Idem.....
12	BOUR (Jean-Pierre-Augustin).	Idem.....	9 janvier 1880.	29 janvier 1876.	21 mars 1885.	Idem.....
13	BOUSSARD (Pierre).....	Idem.....	28 mai 1856.	29 nov. 1849.	4 mars 1885.	Idem.....
14	BRACOUD (Jean-Baptiste)..	Idem.....	15 octobre 1879.	16 juillet 1862	24 nov. 1884.	Idem.....
15	DÉCHAMP (François-Émile).	Idem.....	1er déc. 1865.	23 août 1852.	27 avril 1884.	Idem.....
16	DUCHESNE (Alexandre-Louis).	Idem.....	1er février 1858.	17 mai 1841.	7 mars 1885.	Idem.....
17	LEBRETON (Joseph).....	Idem.....	16 août 1873.	25 février 1862.	25 avril 1884.	Idem.....
18	LHÔTE (François-Xavier)..	Idem.....	21 juillet 1871.	11 avril 1861.	2 janvier 1885.	Idem.....
19	NALOT (Pierre).....	Idem.....	21 juillet 1863.	26 avril 1843.	29 janvier 1885.	Idem.....
20	MAULAN (Adolphe-Nicolas).	Idem.....	1er juillet 1871.	7 mai 1860.	22 avril 1885.	Idem.....
21	MILLOT (Jean).....	Idem.....	26 mai 1851.	9 juillet 1829.	17 mars 1885.	Idem.....
22	BRU (Antoine).....	Caporal.....	21 mai 1861.	25 janvier 1849.	3 janvier 1885.	Idem.....
23	DUBREUIL (Christophe)....	Idem.....	20 février 1869.	5 février 1859.	28 janvier 1885.	Idem.....
24	GASC (Baptiste).....	Idem.....	11 mars 1868.	26 avril 1855.	24 mars 1885.	Idem.....
25	HIVIN (Josué-Joseph).....	Idem.....	16 octobre 1875.	12 août 1865.	4 février 1885.	Idem.....
26	MARTIN (Adolphe-Eugène-Hypolite).	Idem.....	6 octobre 1868.	3 août 1844.	20 mars 1885.	Idem.....
27	SADOUL (Antoine).....	Idem.....	28 mai 1856.	3 octobre 1827.	2 avril 1885.	Idem.....
28	BORRE (Filliamus-Ludovicus).	Brigadier.....	3 mai 1877.	8 février 1868.	27 janvier 1885.	Idem.....
29	BOUFFILS (Jeseph-Joachim)	Idem.....	28 sept. 1871.	24 sept. 1860.	6 février 1885.	Idem.....
30	CHINAULT (Louis).....	Idem.....	6 juillet 1881.	26 nov. 1860.	8 janvier 1885.	Idem.....
31	DELATRE (Nicolas-François).	Idem.....	6 août 1865.	27 février 1843.	12 janvier 1885.	Idem.....
32	ERHART (Pierre).....	Idem.....	1er mars 1884.	19 août 1872.	3 mars 1885.	Idem.....
33	GAUBERT (Pierre).....	Idem.....	15 juin 1872.	21 mars 1852.	14 mars 1885.	Idem.....
34	GAUTIÉ (François).....	Idem.....	29 février 1810.	3 mars 1872.	19 avril 1884.	Idem.....
35	JONET (Jacques).....	Idem.....	1er nov. 1868.	10 sept. 1849.	10 nov. 1884.	Idem.....

Digitized by Google

ES PRÉSOMS ES VEUVES.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
(Madelaine) [1]	22 janvier 1838.	Phalsbourg (Alsace-Lorraine).	550f	1er avril 1885.	Dinard-Saint-Énogat (Ille-et-Vilaine).
lme).....	4 juillet 1839.	Burgille (Doubs).	633	2 déc. 1884.	Arbois (Jura).
rie-Perpétue).....	29 mai 1838.	La Ferté-Macé (Orne).	658	10 janvier 1885.	La Ferté-Macé (Orne).
Marie-Anne-Marcel-	19 avril 1829.	Cherbourg (Meurthe).	550	18 avril 1885.	Paris (Seine).
(Rosalie-Marie)...	7 janvier 1813.	Chateaubourg (Ille-et-Vilaine).	685	25 février 1885.	Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine).
écile-Virginie).....	29 mai 1826.	Castres (Tarn).	629	8 avril 1885.	Castres (Tarn).
ouise-Marie)	30 août 1845.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	550	22 mars 1885.	Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
(Catherine-Sophie)	29 nov. 1822.	Strasbourg (Alsace-Lorraine).	550	5 mars 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
agénie).....	18 sept. 1843.	Genlis (Côte-d'Or).	649	25 nov. 1884.	Essoye (Aube).
(Élisabeth).....	6 avril 1831.	Urdos (Basses-Pyrénées).	667	23 avril 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
(Anne-Marie-Magde- osépbine).	9 mars 1808.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).	685	8 mars 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Marie).....	26 juillet 1843.	Gipcy (Allier).	649	26 avril 1884.	Paris (Seine).
(Marie-Isaïe).....	7 juillet 1829.	Clavy-Warby (Ardennes).	658	3 janvier 1885.	Clavy-Warby (Ardennes).
L (Marie-Alexandrine).	15 août 1823.	Saint-Arnoult-des-Bois (Eure-et-Loir).	663	30 janvier 1885.	Saint-Arnoult-des-Bois (Eure-et-Loire).
(Marie-Élisabeth-Cé- le).	15 août 1835.	Puellemontier (Haute-Marne).	629	23 avril 1885.	Rolampont (Haute-Marne).
r (Julie).....	21 octobre 1808.	Montargis (Loiret).	663	18 mars 1885.	La Motbe-aux-Aulnais (Yonne).
ICT (Catherine).....	1er oct. 1815.	Mugron (Landes).	544	4 janvier 1885.	Mugron (Landes).
(Alphonsine-Celénie) .	12 juin 1831.	Saron-sur-Aube (Marne).	450	29 janvier 1885.	Paris (Seine).
E (Bernarde).....	27 déc. 1827.	Saint-Lary (Ariège).	540	25 mars 1885.	Le Mas-d'Azil (Ariège).
Perrine).....	24 mai 1830.	Bourg-Blanc (Finistère).	450	5 février 1885.	Riom (Puy-de-Dôme).
(Marie-Madeleine)....	4 nov. 1820.	Le Theil. (Orne).	563	21 mars 1885.	Le Theil (Orne).
(Suzanne).....	9 octobre 1805.	Nimes (Gard).	450	3 avril 1885.	Nimes (Gard).
IER-MARET (Marguerite).	16 juin 1837.	Chassigneu (Isère).	510	28 janvier 1885.	Grenoble (Isère).
ND (Marie-Victoire-Chris- ne).	7 nov. 1829.	Le Truel (Aveyron).	558	7 février 1885.	Le Mas-d'Azil (Ariège).
HEAD (Marie).....	19 sept. 1840.	La Celle-Bruère (Cher).	544	9 janvier 1885.	La Celle-Bruère (Cher).
DEVILLE (Catherine-José- hine).	22 mars 1821.	Panilleuse (Eure).	544	13 janvier 1885.	Breteuil (Eure).
MAY (Maria).....	7 février 1849.	Corbeny (Aisne).	529	4 mars 1885.	Corbeny (Aisne).
BERARD (Marie-Joseph-Au- gustine).	21 avril 1822.	Courchaton (Haute-Saône).	533	15 mars 1885.	L'Isle-sur-le-Doubs (Doubs).
LLART (Marie).....	19 juin 1842.	Vihiers (Maine-et-Loire).	450	20 avril 1884.	Vihiers (Maine-et-Loire).
RAT (Marie-Augustine)....	En mai 1820.	Geaune (Landes).	585	11 nov. 1884.	Payros-Cazautets (Landes).

[1] Le mari était Français.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	co[illegible] dans [illegible] se [illegible] le militai[illegible] circonstances [illegible]
6	REUTER (Frédéric).....	Musicien de 2e classe.	2 sept. 1874.	29 nov. 1860.	31 mars 1885.	Titulaire d'[illegible] retraite.
7	BOURGEOIS (Claude-Joseph).	Sergent.....	16 nov. 1875.	18 mars 1860.	1er déc. 1884.	Idem.....
8	HAMMELINE (Louis-Joseph-Ferdinand).	Idem.....	6 octobre 1882.	24 juillet 1870.	9 janvier 1885.	Idem.....
9	MOUGIN (Jean-Baptiste)...	Idem.....	6 sept. 1869.	16 avril 1866.	17 avril 1885.	Idem.....
10	OLLIVIER (François-Pierre).	Idem.....	15 mars 1847.	21 juillet 1833.	24 février 1885.	Idem.....
11	BASSAL (Joseph-Jean).....	Maréchal des logis..	26 avril 1864.	27 janvier 1845.	7 avril 1885.	Idem.....
12	BOUR (Jean-Pierre-Augustin).	Idem.....	9 janvier 1880.	29 janvier 1876.	21 mars 1885.	Idem.....
13	BOUSSARD (Pierre).....	Idem.....	28 mai 1856.	29 nov. 1849.	4 mars 1885.	Idem.....
14	BRACOUD (Jean-Baptiste)..	Idem.....	15 octobre 1879.	16 juillet 1862	24 nov. 1884.	Idem.....
15	DÉCHAMP (François-Émile).	Idem.....	1er déc. 1865.	23 août 1852.	27 avril 1884.	Idem.....
16	DUCHESNE (Alexandre-Louis).	Idem.....	1er février 1858.	17 mai 1841.	7 mars 1885.	Idem.....
17	LEBRETON (Joseph).....	Idem.....	16 août 1873.	25 février 1862.	25 avril 1884.	Idem.....
18	LHÔTE (François-Xavier)..	Idem.....	21 juillet 1871.	11 avril 1861.	2 janvier 1885.	Idem.....
19	NALOT (Pierre).....	Idem.....	21 juillet 1863.	26 avril 1843.	29 janvier 1885.	Idem.....
20	MAULAN (Adolphe-Nicolas).	Idem.....	1er juillet 1871.	7 mai 1860.	22 avril 1885.	Idem.....
21	MILLOT (Jean).....	Idem.....	26 mai 1851.	9 juillet 1829.	17 mars 1885.	Idem.....
22	BRU (Antoine).....	Caporal.....	21 mai 1861.	25 janvier 1849.	3 janvier 1885.	Idem.....
23	DUBREUIL (Christophe)....	Idem.....	20 février 1869.	5 février 1859.	28 janvier 1885.	Idem.....
24	GASC (Baptiste).....	Idem.....	11 mars 1868.	26 avril 1855.	24 mars 1885.	Idem.....
25	HIVIN (Josué-Joseph).....	Idem.....	16 octobre 1875.	12 août 1865.	4 février 1885.	Idem.....
26	MARTIN (Adolphe-Eugène-Hypolite).	Idem.....	6 octobre 1868.	3 août 1844.	20 mars 1885.	Idem.....
27	SADOUL (Antoine).....	Idem.....	28 mai 1856.	3 octobre 1827.	2 avril 1885.	Idem.....
28	BORRE (Filliamus-Ludovicus).	Brigadier.....	3 mai 1877.	8 février 1868.	27 janvier 1885.	Idem.....
29	BOUFFILS (Jeseph-Joachim)	Idem.....	28 sept. 1871.	24 sept. 1860.	6 février 1885.	Idem.....
30	CHINAULT (Louis).....	Idem.....	6 juillet 1881.	26 nov. 1860.	8 janvier 1885.	Idem.....
31	DELATRE (Nicolas-François).	Idem.....	6 août 1865.	27 février 1843.	12 janvier 1885.	Idem.....
32	ERHART (Pierre).....	Idem.....	1er mars 1884.	19 août 1872.	3 mars 1885.	Idem.....
33	GAUBERT (Pierre).....	Idem.....	15 juin 1872.	21 mars 1852.	14 mars 1885.	Idem.....
34	GAUTIÉ (François).....	Idem.....	29 février 1810.	3 mars 1872.	19 avril 1884.	Idem.....
35	JONET (Jacques).....	Idem.....	1er nov. 1868.	10 sept. 1849.	10 nov. 1884.	Idem.....

Digitized by Google

1894.

NAISSANCES.			QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
1er PRÉNOMS & NOMS.	Dates.	Lieux.			
(Madeleine)	22 janvier 1838.	Phalsbourg (Alsace-Lorraine).	550f	1er avril 1885.	Dinard-Saint-Énc (Ille-et-Vilaine)
(Blanc)	4 juillet 1839.	Burgille (Doubs).	633	2 déc. 1884.	Arbois (Jura).
(Marie-Perpétue)	25 mai 1838.	La Ferté-Macé (Orne).	658	10 janvier 1885.	La Ferté-Mac (Orne).
(Marie-Anne-Marcel	19 avril 1829.	Cherbourg (Manche).	550	18 avril 1885.	Paris (Seine).
(Rosalie-Marie)	7 janvier 1813.	Chateaubourg (Ille-et-Vilaine).	685	25 février 1885.	Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine)
(Cécile-Virginie)	29 mai 1826.	Castres (Tarn).	629	8 avril 1885.	Castres (Tarn).
(Louise-Marie)	30 août 1845.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	550	22 mars 1885.	Montfort-l'Amau (Seine-et-Oise).
(Catherine-Sophie)	29 nov. 1822.	Strasbourg (Alsace-Lorraine).	550	5 mars 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Mosel
Eugénie)	16 sept. 1843.	Genlis (Côte-d'Or).	649	25 nov. 1884.	Essoye (Aube).
(Élisabeth)	6 avril 1851.	Urdos (Basses-Pyrénées).	667	23 avril 1885.	Pau (Basses-Pyrénées)
(Anne-Marie-Magde-	9 mars 1848.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).	685	8 mars 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Mosel
Joséphine)	26 juillet 1843.	Gipcy (Allier).	649	26 avril 1884.	Paris (Seine).
Marie)	7 juillet 1829.	Clavy-Warby (Ardennes).	658	3 janvier 1886.	Clavy-Warby (Ardennes).
(Marie-Isaïe)	15 août 1823.	Saint-Arnoult-des-Bois (Eure-et-Loir).	663	30 janvier 1885.	Saint-Arnoul des-Bois (Eure-et-Loire)
(Marie-Alexandrine)	15 août 1835.	Puellemontier (Haute-Marne).	629	23 avril 1885.	Rolampont (Haute-Marne)
(Marie-Élisabeth-Cé-	21 octobre 1808.	Montargis (Loiret).	663	18 mars 1885.	La Mothe-aux-Aulnais (Yonne).
(Julie)	1er oct. 1815.	Mugron (Landes).	544	4 janvier 1885.	Mugron (Landes).
(Catherine)	12 juin 1831.	Saron-sur-Aube (Marne).	450	29 janvier 1885.	Paris (Seine).
(Alphonsine-Celénie)	27 déc. 1827.	Saint-Lary (Ariège).	540	25 mars 1885.	Le Mas-d'Azi (Ariège).
(Bernarde)	24 mai 1830.	Bourg-Blanc (Finistère).	450	5 février 1885.	Riom (Puy-de-Dôme)
(Perrine)	4 nov. 1820.	Le Theil. (Orne).	563	21 mars 1885.	Le Theil (Orne).
(Marie-Madeleine)	9 octobre 1805.	Nimes (Gard).	450	3 avril 1885.	Nimes (Gard).
(Suzanne)	16 juin 1827.	Chassigneu (Isère).	510	28 janvier 1885.	Grenoble (Isère).
(Marguerite)	7 nov. 1829.	Le Truel (Aveyron).	558	7 février 1885.	Le Mas-d'Azi (Ariège).
(Marie-Victoire-Chris-	19 sept. 1840.	La Celle-Bruère (Cher).	544	9 janvier 1885.	La Celle-Bruèr (Cher).
(Marie)	22 mars 1821.	Panilleuse (Eure).	544	13 janvier 1885.	Breteuil (Eure).
(Catherine-José-	7 février 1849.	Corbeny (Aisne).	529	4 mars 1885.	Corbeny (Aisne).
(Marie)	21 avril 1822.	Courchaton (Haute-Saône).	533	15 mars 1885.	L'Isle-sur-le-Do (Doubs).
(Marie-Joseph-Au-	19 juin 1842.	Vihiers (Maine-et-Loire).	450	20 avril 1884.	Vihiers (Maine-et-Loire)
(Marie)	En mai 1820.	Geaune (Landes).	585	11 nov. 1884.	Payros-Cazaute (Landes).
(Marie-Augustine)	Le mari était Français.				

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires. et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvent le militaire ou circonstances de
36	PINDT (Élie-François).....	Brigadier.....	15 août 1844.	18 juin 1839.	2 janvier 1885.	Titulaire d'une pe retraite.
37	ALIBERT (Paul-Jacques)...	*Idem*.....	Le jour du décès.	5 février 1879.	5 août 1884.	Mort des suites de contractée en ser mandé.
38	CAYRE (Pierre).....	Ouvrier de manufacture d'armes.	12 février 1874.	9 janvier 1869.	27 mars 1885.	Titulaire d'une pe retraite.
39	GUÉDON (Olivier-Léonce)..	Garde républicain..	26 février 1876.	16 avril 1859.	10 avril 1885.	*Idem*.....
40	LAFOND (Louis).....	Soldat.....	20 février 1869.	19 janvier 1869 (*a*).	14 janvier 1885.	*Idem*.....
41	SÖHNLEN (Laurent).....	Conducteur requis..	14 août 1870.	16 octobre 1862.	2 avril 1884.	*Idem*.....
42	HENRY (Joseph).....	Gendarme.....	5 juillet 1854.	6 février 1833.	22 déc. 1884.	*Idem*.....
43	HERQUÉ (Louis).....	*Idem*.....	6 nov. 1875.	16 juin 1857.	24 février 1883.	*Idem*.....
44	HUOT (Charles-Clovis-Augustin).	*Idem*.....	6 avril 1870.	20 sept. 1853.	2 avril 1885.	*Idem*.....
45	KLOMANN (Guillaume-Antoine).	*Idem*.....	5 juin 1856.	24 août 1836.	27 mars 1885.	*Idem*.....
46	LEYERLÉ (Frédéric).....	*Idem*.....	13 avril 1876.	8 sept. 1873.	21 déc. 1884.	*Idem*.....
47	PALOU (Jean-Joseph Sauveur).	*Idem*.....	2 mai 1884.	16 nov. 1874.	28 mars 1885.	*Idem*.....
48	RETIER (Alexandre-Gabriel).	*Idem*.....	30 sept. 1877.	25 sept. 1862.	5 mars 1885.	*Idem*.....
49	THIAUX (Auguste-Pierre)..	*Idem*.....	21 avril 1873.	28 août 1857.	11 février 1885.	*Idem*.....
50	HAMON (Jacques-Marie)...	*Idem*.....	Le jour du décès.	28 janvier 1880.	17 janvier 1885.	Mort des suites de ma contractée en service mandé.
51	THORE (Ernest-Pierre)....	*Idem*.....	*Idem*.	3 février 1874.	4 février 1885.	*Idem*.....

SECOURS AN

52	MAFFAIT (Pierre-Gabriel).. marié à	Musicien de 1re classe.	26 juillet 1864.	28 nov. 1859.	12 février 1885.	Titulaire d'une pensio retraite.
	CHILO (Félicie-Alexandrine).	.....	.....		19 février 1885.	Titulaire d'une pensi veuve.
53	ROUSSET (Claude-Marie), veuf de	Maître ouvrier de manufacture d'armes.	4 août 1869.	31 déc. 1849.	24 déc. 1884.	Titulaire d'une pensi retraite.
	BRET (Anne).....	.....	.....		8 déc. 1880.	.....
54	GARCIN (Joseph-Antoine).. veuf de	Brigadier.....	1er juillet 1871.	2 août 1854.	9 février 1885.	Titulaire d'une pensi retraite.
	DAVALLON (Anne).....	.....	.....		21 juillet 1883.	.....

(*a*) Moins de deux ans, mais il existe un enfant issu du mariage.

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS veuves orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
(Julie-Hamarante.	16 déc. 1796.	Maillé (Vienne).	585f	3 janvier 1885.	Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).
(Joséphine-Marie)..	3 avril 1856.	Eyguières (Bouches-du-Rhône).	450	6 août 1884.	Eyguières (Bouches-du-Rhône).
(Magdelaine).....	1er oct. 1847.	Tulle (Corrèze).	375	28 mars 1885.	Tulle (Corrèze).
(Hélène-Sophie)...	28 déc. 1825.	Saint-Valery-sur-Somme (Somme).	454	11 avril 1885.	Vaux-lès-Amiens (Somme).
Marie-Euphrasie-Augus-	22 octobre 1835.	Gasny (Eure).	375	15 janvier 1885	Gasny (Eure).
(Madeleine (4).....	22 juin 1834.	Wattwiller (Alsace-Lorraine).	375	3 avril 1884.	Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle).
AND (Appolonie-Ca-	3 déc. 1813.	Le Beausset (Var).	488	23 déc. 1884.	Le Beausset (Var).
(Marie-Narcisse).....	29 mars 1841.	Mauvezin (Gers).	454	24 février 1883.	Mauvezin (Gers).
(Isabeau).....	5 mai 1832.	Illats (Gironde).	461	3 avril 1885.	Podensac (Gironde).
(Marie-Anne-Fran-	19 mars 1806.	Dangolsheim (Alsace-Lorraine).	488	28 mars 1885.	Belfort (Belfort).
(Aglaée-Honorine)..	4 mars 1845.	Pizany (Charente-Inférieure).	458	22 déc. 1885.	Saintes (Charente-Inférieure).
(Éloïse).....	21 octobre 1855.	Aubigné (Sarthe).	375	29 mars 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
(Marie-Louise).....	9 février 1836.	Pontchy (Haute-Savoie).	454	6 mars 1885.	Thonon (Haute-Savoie).
(Mélanie-Euphrosine)...	18 octobre 1818.	Ingouville (Seine-Inférieure).	454	12 février 1885.	Val-Saint-Pair (Manche).
(Marie-Marguerite)..	29 mars 1857.	Plouha (Côtes-du-Nord).	375	18 janvier 1885.	Plouha (Côtes-du-Nord).
(Marie-Jeanne).....	27 juin 1850.	Groix (Morbihan).	375	5 février 1885.	Pont-Scorff (Morbihan).
ORPHELINS.					
(Félicien-Alexandre).	5 janvier 1871.	Toulouse (Haute-Garonne).	600f	Du 20 février 1885 au 4 janvier 1892.	Chez M. MAFFAIT, tuteur, à Pau (Basses-Pyrénées).
(Clémentine).....	7 janvier 1872.	Saint-Étienne (Loire).	550	Du 25 déc. 1884 au 6 janvier 1893.	Chez M. MARTINOGLIO, tuteur, à Saint-Étienne (Loire).
(Émile-Alexandre)...	8 février 1867.	Morestel (Isère).	549	Du 10 février 1885 au 19 octobre 1893.	Chez M. GARCIN, tuteur, à Grenoble (Isère).
(François-Émile-Au-	5 août 1870.				
(Édouard-Auguste)...	20 octobre 1872.				

mari était français.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	COMMENT dans lequel se trouve le militaire ou circonstances de
55	GAUTIER (Pierre-Louis)... veuf de	Brigadier.....	26 mai 18°1.	7 nov. 1806.	8 juillet 1884.	Titulaire d'une p retraite.
	GENET (Hermance-Rosalie).	.....	.....		15 mars 1880.	.....
56	SAHUC (Jean-Pierre)..... marié à	Soldat.....	Le jour du décès.	4 nov. 1858.	30 déc. 1870.	Tué à l'ennemi...
	MASSARD (Annette).....	.....	.....		12 nov. 1881.	Titulaire d'une p veuve.
57	RIGAUDIE (Pierre)..... veuf de	Ouvrier de manufacture d'armes.	27 déc. 1876.	6 juillet 1850.	2 février 1885.	Titulaire d'une p retraite.
	CUEILLE (Marie).....	.....	.....		15 déc. 1874.	.....
58	THOUVENIN (Charles)..... marié à	Gendarme.....	1er février 1881.	23 mars 1863.	28 déc. 1882.	Titulaire d'une p retraite.
	MOUSTIER (Joséphine-Dorothée).	.....	.....		31 janvier 1885.	Titulaire d'une p veuve.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,399. — *DÉCRET qui accorde à 29 Militaires des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 13 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de retraite;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
... (Marguerite-Pauline-Constance)...	29 juin 1870.	Contres (Loir-et-Cher).	529	Du 9 juillet 1884 au 20 juin 1891.	Chez M. BELAIR, tuteur, à Montrichard (Loir-et-Cher).
... (Marie).....	25 juin 1858.	Lyon (Rhône).	563	(a)	Chez M. COMMARMONT, tuteur, à Fernex (Ain).
... (Jeanne).....	24 sept. 1868.	Tulle (Corrèze).	375	Du 3 février 1885 au 23 sept. 1889.	Chez M. VERDIER, tuteur, à Tulle (Corrèze).
... (Augustine-Dorothée)...	27 juillet 1866.	Saint-Zacharie (Var).	454	Du 1er février 1885 au 16 août 1896.	Chez M. MICHEL, tuteur, à Gréasque (Bouches-du-Rhône).
... (Charles-Auguste)...	17 août 1872.	Brignoles (Var).			
		TOTAL.....	31,083		

(a) Rappel de trois années d'arrérages à partir de la date de l'insertion au *Bulletin des Lois* du décret de concession, sans que la jouissance puisse remonter au delà du 24 juin 1889.

4° L'avis du ministre des finances, en date du 11 juillet 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 81, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de vingt et un mille quatre-vingt dix-neuf francs (21,099f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des vingt-neuf militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu, sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire,

Digitized by Google

pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le Trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
1	TAHAR BEL BACHIR.....	1852.	Guidget (Constantine).	Caporal au 3e régiment de tirailleurs algériens.	13	4	7	15	"	"	28	4
2	MESSAOUD BEN BELKASSEM.	1848.	Collot (Constantine).	Soldat au 3e régiment d'infanterie de ligne.	21	10	6	23	"	"	44	10
3	MORCQ (Paul-Dominique).	25 janv. 1859.	Many (Alsace-Lorraine)	Soldat à la légion étrangère.	1	1	18	3	"	"	4	1
4	REPIN (François).....	15 août 1860.	Messeux (Charente).	Soldat au 23e régiment de dragons.	3	2	26	"	"	"	3	2
5	BEAUFILS (Émile-Auguste),	2 juin 1860.	Entrains (Nièvre).	Soldat au 43e régiment d'infanterie de ligne.	3	4	"	4	"	"	7	4
6	DUPRÉ (Henri).....	28 juillet 1861.	Alzon (Gard).	*Idem* au 143e *idem*.	2	5	4	2	"	"	4	9
7	FOURT (Jean).....	23 juin 1861.	Peyrat (Ariège).	*Idem*.	2	5	"	2	"	"	4	
8	TAURIAC (Lucien-François).	27 mai 1860.	Gap (Hautes-Alpes).	Sergent au 2e régiment de zouaves.	5	1	"	10	"	"	15	
9	MÜLLER (Jacques).....	3 avril 1862.	Neunkirch (Alsace-Lorraine).	Caporal au 1er régiment étranger.	3	6	15	6	"	"	9	9
10	BARBRY (Étienne-Hector).	24 mars 1861.	Bailleul (Nord).	Soldat au 143e régiment d'infanterie de ligne.	2	6	15	2	"	"	4	4
11	CORCY (Alexandre-Louis-Martin).	25 sept. 1861.	Leignes (Vienne).	*Idem*.	2	6	15	2	"	"	4	1
12	DOMERGUE (Joseph-Marius).	20 sept. 1859.	Chambonas (Ardèche).	*Idem*.	4	6	15	2	"	"	6	
13	DUTEN (Pierre).....	17 juin 1861.	Narrosse (Landes).	*Idem*.	2	6	15	2	"	"	4	
14	IBOS (Jean).....	18 mars 1861.	Saint-Justin (Landes).	*Idem*.	2	6	15	2	"	"	4	6
15	MATHÉ (Louis-Pierre-Arsène).	7 janvier 1861.	Château-d'Olonne (Vendée).	*Idem*.	2	6	15	2	"	"	4	
16	AISSA BEN KABAH.....	1845.	Zardézas (Constantine).	Soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens.	16	3	20	19	"	"	35	
17	RIGAUD (Casimir-Julien-Antoine).	7 janv. 1864.	Albi (Tarn).	Brigadier au 9e régiment de dragons.	2	1	29	"	"	"	3	
18	BALAY (Charles).....	1er nov 1842.	Épinal (Vosges).	Brigadier à la légion de la garde républicaine.	20	8	1	5	"	"	25	
19	GALLOIS (Jean-Louis-Augustin).	24 juin 1851.	Machault (Ardennes).	Brigadier, gendarme à la compagnie de Seine-et-Marne.	11	"	15	"	"	"	11	
20	CACCIAGUERRA (Martin-Dudon).	11 nov. 1838.	Volpajola (Corse).	Gendarme à la 2e compagnie de la Corse.	25	"	16	1	"	"	26	
21	PERRIN (Gilbert-Émile).	27 août 1858.	Arbecey (Haute-Saône).	Garde à la légion de la garde républicaine	5	6	15	"	"	"	5	

Digitized by Google

en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

NOS DES DROITS à la pension de retraite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Amputation d'un membre.	15 et 18.	5 et 9.	Caporal.	900f (a)	En activité.	14 avril 1885.	Sétif (Constantine).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	750 (a)	Idem.	Idem.	Bône (Constantine).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	22 nov. 1884.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	11 fév. 1885.	Surin (Vienne).
Perte de l'usage d'un membre.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	15 mars 1885.	Entrains (Nièvre).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	17 avril 1885.	Nimes (Gard).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Le Peyrat (Ariège).
Perte de l'usage d'un membre.	16 et 18.	Idem.	Sergent.	1,033 (a)	Idem.	27 avril 1885.	Oran (Oran).
Idem.	Idem.	Idem.	Caporal.	800 (a)	Idem.	13 mai 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	638 (a)	Idem.	3 juin 1885.	Lille (Nord).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	638 (a)	Idem.	19 juin 1885.	Mazerolles (Vienne).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	653 (a)	Idem.	28 mai 1885.	Chambonas (Ardèche).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	638 (a)	Idem.	Idem.	Narrosse (Landes).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	638 (a)	Idem.	Idem.	Saint-Justin (Landes).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	638 (a)	Idem.	Idem.	Les Sables-d'Olonne (Vendée).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	25 avril 1885.	Jemmapes (Constantine).
Idem.	Idem.	Idem.	Brigadier.	725 (a)	Idem.	7 avril 1885.	Albi (Tarn).
Idem.	Idem.	5, 9 et 10.	Idem.	1,008 (a)	Idem.	4 avril 1885.	Golbey (Vosges).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	815 (a)	Idem.	5 juillet 1885.	Tournan (Seine-et-Marne).
Idem.	Idem.	Idem.	Gendarme.	908 (a)	Idem.	13 juin 1885.	Volpajola (Corse).
Idem.	Idem.	Idem.	Garde.	645 (a)	Idem.	18 mai 1885.	Arbecey (Haute-Saône).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTA Ans.	TOTA Mois.
22	SAUGE (Jules-Philippe).	22 fév. 1846.	Tournedoz (Doubs).	Gendarme au bataillon de gendarmerie mobile.	15	3	14	1	»	»	16	
23	BULLOT (Louis-Marie)..	11 oct. 1861.	Gennevilliers (Seine).	Soldat à la 1re compagnie d'ouvriers d'artillerie.	3	»	22	»	»	»	3	
24	BRUY (Albert-Joseph)..	23 janv. 1862.	Bazuel (Nord).	Soldat à la 1re section de commis et ouvriers militaires d'administration.	1	6	15	»	»	»	1	
25	DELNAUD (Antoine)....	20 avril 1861.	Saint-Denis (Lot).	Sergent au 143e régiment d'infanterie de ligne.	2	5	»	2	»	»	4	
26	CODONNEL (Célestin-Marius-Georges).	23 avril 1861.	Brue-Duriac (Var).	*Idem*.	2	5	3	2	»	»	4	
27	DUGNAT (Pierre).....	17 oct. 1861.	Lucenay-l'Évêque (Saône-et-Loire).	*Idem*.	2	5	4	2	»	»	4	
28	SERRAULT (Jules).....	12 fév. 1858.	Amboise (Indre-et-Loire).	*Idem*.	3	5	2	4	»	»	7	
29	FARRE (Auguste).....	31 oct. 1859.	Caudiès (Pyrén.-Orient.).	*Idem* au 9e *idem*.	3	8	28	3	»	»	6	

N° 22,400. — *DÉCRET qui accorde à 59 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 13 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 26 avril 1855 (titre IV), 25 juin 1861, et 18 août 1879, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 11 juillet 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 82, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cinquante-quatre mille cent trente-quatre francs (54,134f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des cinquante-neuf militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

Digitized by Google

[illegible] des droits à la pension de retraite.	Dispositions légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	Grade sur lequel la pension est réglée.	Quotité de la pension.	Position actuelle des titulaires.	Époque de l'entrée en jouissance de leur pension.	Domicile des titulaires.
Perte de l'usage [illegible] membre.	16 et 18.	5, 9 et 10.	Gendarme.	731f (a)	En activité.	7 juin 1885.	Tournedoz (Doubs).
Idem.	Idem.	5 et 9.	Soldat.	626 (a)	Idem.	2 avril 1885.	Gennevilliers (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	615 (a)	Idem.	16 juin 1885.	Bazuel (Nord).
[illegible] ou infir[illegible].	17 et 18.	Idem.	Sergent.	800 (a)	Idem.	17 avril 1885.	Saint-Denis (Lot).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	600 (a)	Idem.	Idem.	Brue-Auriac (Var).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	Lucenay-l'Évêque (Saône-et-Loire).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	Mâcon (Indre-et-Loire).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (b)	Dans ses foyers.	11 août 1884.	Caudiès (Pyrén.-Orient.).
			Total..	21,099			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles [illegible] l'activité. — (b) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 11 août 1884 à titre de gratification de réforme [illegible].

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.
1	DULEAU (Jean).....	4 oct. 1838.	Cestas (Gironde).	Soldat musicien au 63e régiment d'infanterie de ligne.	26	»	16	6	»	»	32
2	GRIMALDI (Pierre).....	24 avril 1839.	Volpajola (Corse).	Adjudant au 44e régiment d'infanterie de ligne.	26	»	21	1	»	21	27
3	ROSSI (Jean).....	13 août 1842.	Omessa (Corse).	*Idem* au 12e *idem*.	25	»	15	5	»	»	30
4	YAYA OULD BEL HADRI...	1832.	Douairs (Oran).	Sergent au 2e régiment de tirailleurs algériens.	25	»	17	31	»	»	56
5	MINVIELLE (Jean).....	3 janv. 1842.	Bayonne (Basses-Pyrénées)	Caporal au 2e régiment de zouaves.	25	»	12	26	»	»	51
6	DOZE (Étienne-Gile)...	2 sept. 1838.	Aiguines (Var).	Soldat au 24e régiment d'infanterie de ligne.	26	»	15	8	»	»	34
7	PÉTRISSAN (Jean).....	19 fév. 1838.	Magesed (Landes).	*Idem* au 83e *idem*.	25	8	4	18	»	»	43
8	RAMEL (Pierre).....	9 juin 1838.	Rivel (Aude).	*Idem* au 114e *idem*.	26	»	19	7	»	»	33
9	ROSS (Louis).....	19 nov. 1839.	Muhlbach (Alsace-Lorraine).	*Idem* au 47e *idem*.	25	6	15	»	»	»	25
10	TAVERNIER (Constant-Louis).	11 déc. 1838.	Rouen (Seine-Inférieure)	*Idem* au 89e *idem*.	25	6	15	11	»	»	36
11	CANTIN (Victor-Pascal).	1er oct. 1826.	Richelieu (Indre-et-Loire).	Maréchal des logis au 6e régiment de chasseurs.	25	»	»	5	»	»	30
12	SALAH BOU FAÏD BEN AMARA.	1841.	Brabtia (Constantine).	Maréchal des logis au 3e régiment de spahis.	25	»	»	25	»	»	50
13	DUBOIS (Louis-Hippolyte).	28 avril 1838.	Saint-Loyer-des-Champs (Orne).	Brigadier à la 1re compagnie de cavaliers de remonte.	25	10	17	1	»	»	26
14	GAYNE (Antoine).....	26 avril 1839.	Gariès (Tarn-et-Garonne)	Brigadier au 20e régiment de dragons.	25	»	»	1	»	»	26
15	ALI BEN FERIKH.	1836.	Les Ouled Arid (Constantine).	Soldat au 3e régiment de spahis.	25	»	»	25	»	»	50
16	RAMDAN BEN MOHAMED..	1830.	Kdar el Hiran (Alger).	*Idem* au 1er *idem*.	25	6	15	26	»	»	51
17	COLLOMB (Jean-Baptiste)	8 janvier 1837.	Pont-de-Beauvoisin (Savoie).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de la Savoie.	26	6	29	»	»	»	26
18	CRETIN (Joseph-Auguste).	18 nov. 1836.	Maisod (Jura).	*Idem* de la Martinique.	27	2	18	15	»	»	42
19	EME (Jean-Humbert)..	13 juillet 1837.	Cubry (Doubs).	Maréchal des logis chef à la légion de la garde républicaine.	46	2	27	8	»	»	54
20	FALCONNET (Pierre)....	31 août 1833.	Courtenay (Isère).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de la Haute-Loire.	30	7	6	»	»	»	30
21	JAUMOTTE (Adolphe-Alfred).	12 mai 1839.	Fépin (Ardennes).	*Idem* de l'Aisne.	25	1	14	1	»	»	26
22	LATOUR (André-Agricol-Étienne).	2 sept. 1836.	Camaret (Vaucluse).	*Idem* du Gard.	27	3	20	4	»	»	31
23	LAURENT (Édouard-Chrisostome).	24 nov. 1835.	Gy (Haute-Saône).	*Idem* de la Haute-Saône.	32	3	»	1	»	»	33
24	MORACCHINI (Pierre-Simon).	29 août 1839.	Saint-Laurent (Corse).	*Idem* de la Seine.	25	»	19	1	»	»	26
25	NICOLAÏ (Jean-Pierre)..	18 oct. 1839.	Golveroso (Corse).	*Idem* du Tarn.	25	1	14	1	»	»	26

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cont de l'activité. Cette pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'article 4 de la loi du 11 1831, ne peut, aux termes de l'article 27 de ladite loi, se cumuler avec un traitement civil d'activité. — (b)

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables à la fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
	Loi du 18 août 1879.					
20.	2 et 5.	Soldat.	656f (a)	En activité.	28 juin 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
	Idem.	Adjudant.	1,038 (b)	Idem.	14 avril 1885.	Lons-le-Saunier (Jura).
	Idem.	Idem.	1,083 (b)	Idem.	3 avril 1885.	Omessa (Corse)
	Idem.	Caporal. (Ayant mois de 2 ans d'ancienneté dans le grade de sergent.)	900 (b)	Idem.	29 avril 1885.	Mostaganem (Oran).
	Idem.	Caporal.	900 (b)	Idem.	16 avril 1885.	Bayonne (Basses-Pyrénées)
	Idem.	Soldat.	671 (b)	Idem.	26 juin 1885.	Boulogne-sur-Seine (Seine).
	Idem.	Idem.	743 (b)	Idem.	25 avril 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
	Idem.	Idem.	664 (b)	Idem.	1er juillet 1885.	Compiègne (Oise).
	Idem.	Idem.	608 (b)	Idem.	24 mai 1885.	Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
	Idem.	Idem.	690 (b)	Idem.	2 juillet 1885.	Rouen (Seine-Inférieure).
	Idem.	Maréchal des logis.	875	Dans ses foyers.	1er mai 1885.	Châtellerault (Vienne).
	Idem.	Idem.	1,100	Idem.	19 avril 1885.	La Calle (Constantine).
	Idem.	Brigadier.	720	Idem.	28 avril 1885.	Alençon (Orne).
	Idem.	Idem.	710	Idem.	3 mai 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
	Idem.	Soldat.	750	Idem.	19 avril 1885.	Le Tarf (Constantine).
	Idem.	Idem.	750 (b)	En activité.	1er avril 1885.	Laghouat (Alger).
	2, 5 et 10.	Maréchal des logis	1,046	Dans ses foyers.	26 mai 1885.	Chambéry (Savoie).
	Idem.	Idem.	1,288f (b)	En activité.	24 mai 1885.	Maisod (Jura).
	Idem.	Idem.	1,150	Dans ses foyers.	26 mai 1885.	Imécourt (Ardennes).
	Idem.	Idem.	1,160	Idem.	16 mai 1885.	Lempdes (Haute-Loire).
	Idem.	Idem.	1,012	Idem.	1er juin 1885.	Viel-Saint-Remy (Ardennes).
	Idem.	Idem.	1,123	Idem.	16 mai 1885.	Nimes (Gard).
	Idem.	Idem.	1,198	Idem.	Idem.	Vesoul (Haute-Saône).
	Idem.	Idem.	1,012	Idem.	21 mai 1885.	Draveil (Seine-et-Oise).
	Idem.	Idem.	1,012	Idem.	26 mai 1885.	Dijon (Côte-d'Or).

que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
26	PETITIMBERT (Pierre)..	15 nov. 1838.	Mhère (Nièvre).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de Saône-et-Loire.	25	11	4	1	"	"	25	11
27	BECK (Jean).....	2 oct. 1838.	Sarrebourg (Meurthe).	Sergent, brigadier à la légion de la garde républicaine.	26	5	15	1	"	"	27	
28	GALY (Jean-Marie-Urbin).	7 déc. 1839.	Alos (Ariége).	Sergent, brigadier à la compagnie de gendarmerie du Tarn	27	3	"	3	"	"	30	
29	CASTAY (Jean).....	19 mai 1838.	Beaumarchis (Gers).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie du Gers.	26	"	15	1	"	"	27	
30	FORST (Jean-Baptiste).	22 août 1836.	Bergbieten (Bas-Rhin).	*Idem* de la Dordogne.	25	1	14	1	"	"	26	
31	PÉGAZ-BLANC (Joseph)..	5 avril 1837.	Montcel (Savoie).	*Idem* de l'Isère.	26	7	1	4	"	"	30	
32	CHIAVARINI (Jean-Baptiste).	28 oct. 1837.	Saint-André (Corse).	Sergent, gendarme à la compagnie de la Côte-d'Or.	27	1	8	2	"	"	29	
33	FRANÇOIS (Céleste-Étienne).	15 août 1839.	Tourteron (Ardennes).	Sergent, gendarme à la compagnie des Ardennes.	25	1	23	13	"	"	38	
34	WAGNER (Mathias).....	6 février 1838.	Lemberg (Moselle).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie des Vosges.	26	5	8	7	"	"	33	
35	LIÉBRAY (Éléonard-Henry).	15 juill. 1835.	Saint-Martin-Osmonville (Seine-Inférieure)	Caporal, garde à la légion de la garde républicaine.	28	7	16	3	"	"	31	
36	COLLOT (Jean-Aimé)...	15 juin 1838.	Villards-la-Rixouse (Jura).	Brigadier, gendarme à la compagnie du Finistère.	26	"	15	1	"	"	27	
37	DAVIN (Barthélemy-Auguste).	30 mars 1831.	Saint-Julien-en-Beauchêne (Hautes-Alpes).	Brigadier, gendarme à la compagnie des Hautes-Alpes.	29	5	17	"	"	"	31	
38	GUIBAUDON (Jean-Maurice-Gustave).	21 fév. 1838.	Soubès (Hérault).	Brigadier, gendarme à la compagnie de Seine-et-Oise.	25	11	4	1	"	"	26	
39	LAMBERT (Joseph-Hippolyte).	15 juin 1837.	Légna (Jura).	Brigadier, gendarme à la compagnie des Côtes-du-Nord.	26	5	16	1	"	"	27	
40	MESTRES (Jean-Baptiste-Marc-Antoine).	8 déc. 1840.	Molitg (Pyrénées-Or.).	Brigadier, gendarme à la compagnie de l'Yonne.	25	"	28	1	"	"	26	
41	PARISE (Joseph).....	10 mars 1837.	Bracy-Saint-Loup (Saône-et-Loire).	Brigadier, gendarme à la compagnie de Saône-et-Loire.	25	2	8	4	"	"	29	
42	WEBER (Laurent).....	4 juillet 1838.	Düppigheim (Bas-Rhin).	Brigadier, gendarme à la compagnie du Pas-de-Calais.	26	8	16	8	"	"	33	
43	CHARTRAIRE (Étienne)..	1er janv. 1835.	L'Isle (Yonne).	Tambour au bataillon de gendarmerie mobile.	27	"	23	1	"	"	28	
44	BERGOUNIOUX (Augustin)	12 fév. 1837.	Charraix (Haute-Loire).	Gendarme à la compagnie de la Haute-Loire.	25	8	14	6	"	"	31	
45	BESSE (François).....	1er avril 1833.	Champeau (Dordogne).	*Idem* de la Dordogne.	30	8	14	"	"	"	30	
46	CICCOLI (Pierre-Félix)..	Avril 1839.	Saint-Laurent (Corse).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	26	2	4	3	"	"	29	
47	DOMON (Jules).....	30 août 1838.	Flesselles (Somme).	Gendarme à la compagnie de la Somme.	25	1	12	1	"	"	27	
48	GUILLEMIN (Hector)....	23 janv. 1836.	Villers-sur-Meuse (Meuse).	*Idem* de l'Isère.	25	8	3	2	"	"	27	

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2, 5 et 10.	Maréchal des logis.	1,028f	Dans ses foyers.	16 mai 1885.	Lucenay-l'Évêque (Saône-et-Loire).
Idem.	Idem.	1,045	Idem.	26 mai 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	1,108	En activité.	22 mai 1885.	Saint-Sulpice (Tarn).
Idem.	Brigadier.	932	Idem.	27 juin 1885.	Masseube (Gers).
Idem.	Idem.	904	Dans ses foyers.	1er juin 1885.	Beautiran (Gironde).
Idem.	Idem.	976	Idem.	21 mai 1885.	Saint-Bonnet (Hautes-Alpes).
Idem.	Sergent.	1,055	Idem.	1er juin 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
Idem.	Idem.	1,160	Idem.	21 mai 1885.	Felce (Corse).
Idem.	Maréchal des logis.	1,085	Idem.	16 mai 1885.	Épinal (Vosges).
Idem.	Caporal.	980	Idem.	26 mai 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Brigadier.	898 (a)	En activité.	26 juin 1885.	Les Herbiers (Vendée).
Idem.	Idem.	963	Dans ses foyers.	21 mai 1885.	Gap (Hautes-Alpes).
Idem.	Idem.	885	Idem.	16 mai 1885.	Achères (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	898	Idem.	1er juin 1885.	Légna (Jura).
Idem.	Idem.	873	Idem.	Idem.	Courson (Yonne).
Idem.	Idem.	903	Idem.	16 mai 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
Idem.	Idem.	955	Idem.	Idem.	Esquerdes (Pas-de-Calais).
Idem.	Tambour.	814 (a)	En activité.	24 mai 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Gendarme.	818	Dans ses foyers.	26 mars 1885.	Brioude (Haute-Loire).
Idem.	Idem.	870	Idem.	1er juin 1885.	Vergt (Dordogne).
Idem.	Idem.	806	Idem.	26 mai 1885.	Saint-Laurent (Corse).
Idem.	Idem.	769	Idem.	16 mai 1885.	Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).
Idem.	Idem.	788	Idem.	21 mai 1885.	Le Bourg-d'Oisans (Isère).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL Ans.	Mois.
49	LAURÉ (Dominique)....	2 mai 1838.	Saint-Savin (Hautes-Pyrénées)	Gendarme à la compagnie du Gers.	26	»	15	1	»	»	27	»
50	NICOLINI (Charles-François).	21 avril 1841.	Velone-Orneto (Corse).	*Idem* de la Loire.	25	1	28	6	»	»	31	1
51	CROS (Jean).....	4 mai 1831.	Aurillac (Cantal).	Garde à la légion de la garde républicaine.	26	»	15	7	»	»	33	»
52	JUTEL (Pierre).....	6 déc. 1838.	Ruffiac (Morbihan).	*Idem.*	25	11	16	1	»	»	26	11
53	LONGCHAMP (Jean-Claude).	28 juillet 1838.	Gillois (Jura).	*Idem.*	26	»	15	8	»	»	34	»
54	JEAN (Pierre-Jean-Hippolyte).	20 mars 1838.	La Villedieu (Ardèche).	Adjudant au 24e régiment d'artillerie.	26	»	16	3	»	»	29	»
55	LINOT (Adolphe-Zacharie-Eugène).	6 juin 1835.	Saint-Léonard-des-Bois (Sarthe).	*Idem* au 23e *idem*.	29	1	27	1	»	»	30	1
56	AMOUROUX (Jean).....	29 juillet 1838.	Anglars (Lot).	Soldat au 19e régiment d'artillerie.	26	»	15	1	»	»	27	»
57	FROGER (Victor).....	15 janv. 1837.	Châtellerault (Vienne).	Chef armurier de 1re classe au 24e régiment d'infanterie de ligne.	26	6	25	1	»	»	27	6
58	DEFOSSE (Antoine)....	2 janv. 1832.	Autun (Saône-et-Loire).	Sergent à la 21e section de commis et ouvriers militaires d'administration.	30	5	6	33	»	»	63	5
59	CHAPIN (Joseph).....	27 oct. 1835.	Pipriac (Ille-et-Vilaine).	Caporal tambour au 100e régiment d'infanterie de ligne.	28	6	15	5	»	»	33	6

N° 22,401. — *DÉCRET qui accorde à 44 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 13 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 10 juillet 1874, 13 mars 1875, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 11 juillet 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 83, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de vingt-trois mille neuf cent

Digitized by Google

...ITIONS ...ntes ...rables ...ite fonction.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
...10.	2, 5 et 10.	Gendarme.	791f	En activité.	27 juin 1885.	Auch (Gers).
	Idem.	Idem.	806	Dans ses foyers.	26 mai 1885.	Roanne (Loire).
	Idem.	Garde.	836 (a)	En activité.	25 juin 1885.	Aurillac (Cantal).
	Idem.	Idem.	780	Dans ses foyers.	26 mai 1885.	Redon (Ille-et-Vilaine).
	Idem.	Idem.	844 (a)	En activité.	26 juin 1885.	Gillois (Jura).
	2 et 5.	Adjudant.	1,068 (a)	Idem.	Idem.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
	Idem.	Idem.	1,083 (a)	Idem.	1er avril 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
	Idem.	Soldat.	619 (a)	Idem.	26 juin 1885.	Nimes (Gard).
	Idem.	Chef armurier de 1re classe.	1,045 (a)	Idem.	12 avril 1885.	Briey (Meurthe-et-Moselle).
	Idem.	Sergent.	1,100 (a)	Idem.	2 avril 1885.	Philippeville (Constantine).
	Idem.	Caporal	790 (b)	Idem.	29 mai 1885.	Rosendael-lez-Dunkerque (Nord).
		TOTAL.....	54,134			

...à la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles ...ivité. — (b) Idem, et sauf déduction des sommes perçues depuis le 29 mai 1885 sur la pension de 643 francs ...s par décret du 11 août 1882, et que la présente annule.

cinquante-trois francs (23,953f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des quarante-quatre militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis

Digitized by Google

l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

NUMEROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES		
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.
1	BRONNER (Auguste-Eugène-François).	10 août 1846.	Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)	Sous-chef de musique au 42e régiment d'infanterie de ligne.	21	2	»	4	»	»
2	VIDAL (Rustique-Antoine).	6 oct. 1840.	Toulouse (Haute-Garonne)	Soldat, musicien au 81e régiment d'infanterie de ligne.	19	»	18	4	»	»
3	FAURE (Jean).....	13 nov. 1839.	Gumond (Corrèze).	Adjudant au 5e régiment d'infanterie de ligne.	24	6	16	1	»	»
4	ROUP (Jean-Louis).....	7 sept. 1844.	Bassing (Alsace-Lorraine).	*Idem* au 100e *idem*.	18	9	24	4	»	»
5	CARME (Jean-Baptiste).	9 juillet 1844.	Terssac (Tarn).	Brigadier au 11e régiment de dragons.	18	3	21	1	»	»
6	GOBRY (Edme-Antoine-Julien-Onézime).	9 sept. 1846.	Grange-le-Bocage (Yonne).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie d'Eure-et-Loir.	17	2	20	1	»	»
7	MALIGNON (Édouard-Augustin-Lucien).	29 avril 1846.	Avignon (Vaucluse).	*Idem* de l'Ardèche.	20	1	12	»	»	»
8	WILHELM (Jules-Eugène).	27 mars 1848.	Héricourt (Haute-Saône).	Maréchal des logis à la légion de la garde républicaine.	15	2	22	4	»	»
9	BRUN (Jean-Louis-Victor).	20 mai 1848.	Issarlès (Ardèche).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Haute-Loire.	16	1	14	1	»	»
10	DRAPIER (Auguste-Émilien).	19 avril 1843.	Vendresse (Ardennes).	Brigadier à la légion de la garde républicaine.	15	7	6	1	»	»
11	MANGON (Louis-Félix)..	1er juin 1848.	Barfleur (Manche).	*Idem*.	15	2	4	1	»	»
12	GIACOBBI (Joseph-Antoine).	Février 1846.	Lugo-de-Venaco (Corse).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Martinique.	15	9	3	10	»	»
13	TOURTOULOU (Pierre)..	5 avril 1844.	Giou-de-Mamou (Cantal).	*Idem* de la Haute-Loire.	16	1	29	1	»	»
14	BERGER (François).....	7 nov. 1842.	Charancieu (Isère).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de l'Orne.	20	7	1	1	»	»
15	BOUHÉLIER (Alcide-Eugène-Gustave).	8 oct. 1848.	La Grange (Doubs).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Seine.	15	7	7	1	»	»
16	DOUVIER (Joseph).....	28 janv. 1846.	Voyer (Meurthe).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie du Gers.	15	1	6	1	»	»
17	LUQUET-RABINE (Jean)..	25 oct. 1841.	Campan (Hautes-Pyrénées)	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de Seine-et-Oise.	16	»	16	1	»	»

Digitized by Google

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

[illegible]ITIONS [illegible]ales [illegible]ables [illegible]fixation. Loi du 23 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
26.	Sous-chef de musique.	1,008f (a)	En activité.	1er mai 1885.	Belfort (Belfort).
Idem.	Soldat.	560 (a)	*Idem.*	11 mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Adjudant.	1,015 (a)	*Idem.*	*Idem.*	La Roche-Canillac (Corrèze).
Idem.	*Idem.*	891	Dans ses foyers.	21 avril 1885.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).
Idem.	Brigadier.	506	*Idem.*	28 avril 1885.	Montauban (Tarn et-Garonne).
Idem.	Maréchal des logis.	517	*Idem.*	11 mai 1885.	Auneau (Eure-et-Loir).
Idem.	*Idem.*	604	*Idem.*	16 mai 1885.	Piolenc (Vaucluse).
Idem.	*Idem.*	561	*Idem.*	26 mai 1885.	Héricourt (Haute-Saône).
Idem.	Brigadier.	400	*Idem.*	16 mai 1885.	Langogne (Lozère).
Idem.	*Idem.*	418	*Idem.*	26 mai 1885.	Paris (Seine).
Idem.	*Idem.*	400	*Idem.*	*Idem.*	Barfleur (Manche).
Idem.	*Idem.*	710 (a)	En activité.	7 juin 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	*Idem.*	435	Dans ses foyers.	1er juin 1885.	Aurillac (Cantal).
Idem.	Maréchal des logis.	670	*Idem.*	16 mai 1885.	Saint-Germain du-Corbeis (Orne).
Idem.	*Idem.*	452	*Idem.*	26 mai 1885.	Vincennes (Seine).
Idem.	*Idem.*	430	*Idem.*	16 mai 1885.	Nogaro (Gers).
Idem.	*Idem.*	474	*Idem.*	6 juin 1885.	Chevreuse (Seine-et-Oise).

[illegible]dition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles [illegible]

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	Ages.
18	MORINAT (Antoine-André).	15 mai 1847.	Arcy-sur-Curc (Yonne).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie d'Eure-et-Loir.	15	7	11	1	"	"	16
19	CHAUDET (Joseph-Germain-Auguste).	6 déc. 1847.	Nantua (Ain).	Caporal, garde à la légion de la garde républicaine.	16	7	8	1	"	"	17
20	CHIFFRE (Eugène-Auguste).	22 mai 1841.	Le Pré-Saint-Gervais (Seine).	Caporal, gendarme à la 3e compagnie d'Afrique.	18	7	8	10	"	"	28
21	DEMAISON (François)...	26 sept. 1844.	Foulcix (Dordogne).	Caporal, gendarme à la compagnie de la Dordogne.	17	5	18	1	"	"	18
22	LÉPINE (Constant-Xavier).	3 sept. 1846.	Maubert-Fontaine (Ardennes).	Caporal, gendarme à la compagnie de l'Aisne.	17	7	11	1	"	"	18
23	MARCHE (Auguste).....	3 mars 1845.	Échenoz-la-Meline (Haute-Saône).	Caporal, gendarme à la compagnie de la Seine.	15	4	2	3	"	"	18
24	DURAND (Augustin-Célestin).	23 avril 1848.	Miniac-Morvan (Ille-et-Vilaine).	Brigadier, gendarme à la compagnie d'Ille-et-Vilaine.	15	1	25	1	"	"	16
25	DURIF (Bravi).....	3 janv. 1840.	Pionsat (Puy-de-Dôme).	Brigadier, gendarme à la compagnie du Cantal.	19	1	10	3	"	"	22
26	FOURNEAU (Jean-Baptiste).	21 avril 1847.	Dun-le-Poëlier (Indre).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Sarthe.	16	7	19	1	"	"	17
27	PIERRAT (Félix).....	17 août 1846.	Gérardmer (Vosges).	Brigadier, gendarme à la compagnie des Vosges.	15	2	29	1	"	"	16
28	IMBERT (Adrien).....	11 fév. 1838.	Manas (Drôme).	Brigadier, garde à la légion de la garde républicaine.	18	1	6	"	"	"	18
29	AHMED BEN HAMMOUDA EL ABBASSI.	1849.	Beni-Abbas (Alger).	Gendarme auxiliaire à la 1re compagnie d'Afrique.	15	2	10	16	"	"	31
30	ANDRÉ (Sébastien).....	4 oct. 1844.	Moyenmoutier (Vosges).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	18	8	2	1	"	"	19
31	BAZIRE (Léopold).....	9 oct. 1844.	Saint-Nicolas-de-Pierrepont (Manche).	Gendarme à la compagnie de la Manche.	18	6	"	1	"	"	19
32	BRUNET (Michel-Bonaventure-Joseph).	25 déc. 1846.	Prades (Pyrénées-Or.).	*Idem* de la Lozère.	15	2	5	1	"	"	16
33	DEPLAIS (Auguste-Alphonse).	7 avril 1842.	Ballan (Indre-et-Loire).	*Idem* d'Indre-et-Loire.	18	8	19	2	"	"	20
34	FRICKER (Jean-Thiébaut).	28 janv. 1843.	Gewenheim (Haut-Rhin).	Gendarme au bataillon mobile.	19	5	"	5	"	"	24
35	GILLE (Désiré-Paul-Joseph).	16 mars 1846.	Arras (Pas-de-Calais).	Gendarme à la compagnie des Basses-Pyrénées.	15	1	6	1	"	"	16
36	LE FÈVRE (Nicolas-Désiré).	9 mai 1846.	Tréauville (Manche).	*Idem* de la Manche.	15	10	24	1	"	"	16
37	LUCCIONI (Jean-Jérôme).	14 oct. 1846.	Morosaglia (Corse).	*Idem* de la Martinique.	15	9	"	8	"	"	23
38	PATOUX (François-Éloy).	10 mai 1844.	Longavesnes (Somme).	*Idem* de la Seine-Inférieure.	19	"	19	1	"	"	20
39	PELATAN (Camille).....	19 janv. 1846.	Meyrueis (Lozère).	*Idem* de la Lozère.	16	1	10	4	"	"	20
40	REBREYEND (Jules-Félix).	28 oct. 1841.	Saint-Honoré (Isère).	*Idem* de Seine-et-Oise.	16	6	18	2	"	"	18

Digitized by Google

DISPOSITIONS législatives spéciales à chaque section. Loi du 21 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
26.	Maréchal des logis.	452f	Dans ses foyers.	6 juin 1885.	Challet (Eure-et-Loir).
Idem.	Caporal.	453	*Idem.*	26 mai 1885.	Paris (Seine).
Idem.	*Idem.*	740	*Idem.*	21 juin 1885.	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	471	*Idem.*	11 juin 1885.	Périgueux (Dordogne).
Idem.	*Idem.*	488 (a)	En activité.	7 juin 1885.	Saint-Quentin (Aisne).
Idem.	*Idem.*	471	Dans ses foyers.	1er juin 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Brigadier.	400	*Idem.*	16 mai 1885.	Teillay (Ille-et-Vilaine).
Idem.	*Idem.*	612	*Idem.*	21 mai 1885.	Pionsat (Puy-de-Dôme).
Idem.	*Idem.*	453	*Idem.*	6 juin 1885.	La Suze (Sarthe).
Idem.	*Idem.*	400	*Idem.*	26 mai 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	*Idem.*	471	*Idem.*	*Idem.*	Manas (Drôme).
Idem.	Gendarme.	649 (a)	En activité.	21 mai 1885.	Bouira (Alger).
Idem.	*Idem.*	468	Dans ses foyers.	25 avril 1885.	Vescovato (Corse).
Idem.	*Idem.*	454	*Idem.*	16 juin 1885.	Saint-Côme-du-Mont (Manche).
Idem.	*Idem.*	375	*Idem.*	26 mai 1885.	Prades (Pyrénées-Orientales).
Idem.	*Idem.*	494	*Idem.*	11 juin 1885.	Veigné (Indre-et-Loire).
Idem.	*Idem.*	587 (a)	En activité.	1er juin 1885.	La Chapelle-sous-Rougemont (Belfort).
Idem.	*Idem.*	375	Dans ses foyers.	16 mai 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Idem.	*Idem.*	388	*Idem.*	21 mai 1885.	Le Mesnil-Garnier (Manche).
Idem.	*Idem.*	574 (a)	En activité.	16 juin 1885.	Morosaglia (Corse).
Idem.	*Idem.*	481	Dans ses foyers.	6 juin 1885.	Dieppe (Seine-Inférieure).
Idem.	*Idem.*	481	*Idem.*	26 mai 1885.	Meyrueis (Lozère).
Idem.	*Idem.*	441	*Idem.*	1er juin 1885.	Paris (Seine).

Condition que les *arrérages* ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	
41	MOUTARD (Narcisse)...	4 fév. 1845.	Guerchy (Yonne).	Garde à la légion de la garde républicaine.	18	»	25	4	»	»	22
42	PÉLISSOU (Jean-Casimir).	23 fév. 1841.	Cadalen (Tarn).	*Idem.*	17	9	10	3	»	»	10
43	AVON (Jean-Baptiste-Auguste).	27 nov. 1846.	Gardanne (Bouches-du-Rh.).	Soldat au 19e escadron du train des équipages militaires.	17	7	26	1	»	»	18
44	JOURNET (Jean-Pierre).	6 sept. 1840.	Carcassonne (Aude).	Adjudant au pénitencier militaire de Bab-el-Oued.	22	7	19	19	»	»	41

N° 22,402. — *DÉCRET qui accorde à 39 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 13 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852 ;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public ;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 11 juillet 1885, exprimant

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	
1	LECOMTE (Ernest).....	20 juin 1823.	Béthune (Pas-de-Calais).	Intendant militaire.	44	»	»	11	»	»	55
2	BLÉGER (Adolphe).....	30 mars 1835.	Soissons (Aisne).	Chef de musique au 109e régiment d'infanterie de ligne.	33	2	21	2	»	»	35
3	BORNIBUS (Désiré).....	10 nov. 1830.	Gyé-sur-Seine (Aube).	Chef de musique à l'école d'artillerie de Clermont-Ferrand.	32	10	1	7	»	»	39
4	BERDOULAS (Benoit)...	4 oct. 1833.	Garlède-Mondebat (Basses-Pyrénées)	Capitaine au 102e regiment d'infanterie de ligne.	31	»	15	1	»	»	32
5	BÉRENGER (Jean-Auguste).	10 avril 1833.	Crest (Drôme).	*Idem* au 10e *idem*.	30	1	1	3	»	»	33
6	BRUNET (Félix-Emmanuel).	6 avril 1834.	Niort (Deux-Sèvres).	*Idem* au 41e *idem*.	30	2	9	1	»	»	31

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des co
de l'activité, et sauf déduction des sommes perçues depuis le 20 juin 1885, à titre de solde de la section de

Digitized by Google

Lois des 24 juillet 1873.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
16.	Garde.	534f	Dans ses foyers.	26 mai 1885.	Paris (Seine).
Idem.	*Idem.*	49 1	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*
Idem.	Soldat.	441 (*a*)	En activité.	1er mai 1885.	*Idem.*
Idem.	Adjudant.	1,255 (*a*)	*Idem.*	12 juin 1885.	Alger (Alger).
	TOTAL....	23,953			

A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles [illegible].

qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 84, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cent vingt-trois mille cinq francs (123,005f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des trente-neuf officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

[illegible]	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
[illegible]	Intendant militaire.	8,000f (*a*)	Section de réserve.	20 juin 1885.	Paris (Seine).
[illegible]	Chef de musique.	1,920 (*b*)	En activité.	21 juin 1885.	Mâcon (Saône-et-Loire).
[illegible]	*Idem.*	2,100 (*b*)	*Idem.*	*Idem.*	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
[illegible]	Capitaine.	2,425 (*b*)	*Idem.*	28 juin 1885.	Bordeaux (Gironde).
[illegible]	*Idem.*	2,475 (*b*)	*Idem.*	11 juin 1885.	Valence (Drôme).
[illegible]	*Idem.*	2,375 (*b*)	*Idem.*	14 juin 1885.	Niort (Deux-Sèvres).

[illegible] condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles [illegible].

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.
7	DEMANGEON (Joseph-Noël).	23 déc. 1834.	Éloyes (Vosges).	Capitaine au 138e régiment d'infanterie de ligne.	32	6	21	5	"	"	37
8	DEMINIAC (Théophile-Marie-Joseph).	31 mars 1834.	Dol (Ille-et-Vilaine).	*Idem* au 71e *idem*.	30	1	20	2	"	"	32
9	DUBOIS (Philippe-Eugène).	21 mai 1834.	Crécy-sur-Serre (Aisne).	*Idem* au 8e *idem*.	30	2	10	10	"	"	40
10	DUMOULIN (Napoléon-Antoine).	4 juin 1834.	Châtillon-sur-Chalaronne (Ain).	*Idem* au 60e *idem*.	30	2	"	2	"	"	32
11	LAFEUILLADE (Alfred).	20 janv. 1836.	Buzy (Meuse).	*Idem* au 45e *idem*.	30	1	"	2	"	"	31
12	LEQUIEN (Alexandre-Joseph).	13 avril 1834.	Heuringhem (Pas-de-Calais).	*Idem* au 73e *idem*.	30	2	10	5	"	"	35
13	NOËL (Jean-François).	14 avril 1834.	Mattaincourt (Vosges).	*Idem* au 107e *idem*.	30	2	14	4	"	"	34
14	PASTOUREAU (François-Frédérick).	26 déc. 1837.	Bourg (Gironde).	*Idem* au 6e *idem*.	30	2	"	10	"	"	40
15	PUCHEU (Baptiste).....	5 juillet 1833.	Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées)	*Idem* au 119e *idem*.	30	8	4	5	"	"	35
16	RICARD (Jean-Antoine).	7 juin 1834.	Saint-Bauzille-de-Putois (Hérault).	*Idem* au 142e *idem*.	30	2	13	4	"	"	34
17	WEBER (Auguste-Henry)	15 janv. 1838.	Compiègne (Oise).	*Idem* au 81e *idem*.	30	2	20	17	"	"	47
18	ROUSSIALLE (Jacques-Eugène).	17 août 1838.	Pont-de-Vaux Ain).	Capitaine au 6e bataillon de chasseurs à pied.	30	1	9	29	"	"	59
19	DESPICHT (François-Alexandre).	2 janv. 1833.	Morbecque (Nord).	Capitaine d'infanterie au recrutement de Parthenay.	32	9	20	17	"	"	59
20	MAGE (Pierre-Paul).....	35 janv. 1834.	Ambialet (Tarn).	*Idem* d'Alger.	30	3	"	28	"	"	58
21	BRUN (Isidore-Joseph).	2 juin 1834.	Senéchas (Gard).	Capitaine d'infanterie.	30	2	15	1	"	"	31
22	MAGNETTE (Jean-Marie)	30 avril 1834.	Grand-Fontaine (Vosges).	Lieutenant au 29e régiment d'infanterie de ligne.	30	1	18	14	"	"	44
23	DUPAÉ (Georges-Charles-Adrien) (1).	8 avril 1827.	A bord de la gabare de l'État *la Lionne*, dans le golfe de Sniomc.	Colonel au 10e régiment de chasseurs.	38	6	9	12	"	"	56
24	DE LASCOUS (Pierre-Louis-Léon).	2 juin 1830.	Trélissac (Dordogne).	Lieutenant-colonel du 8e régiment de chasseurs.	36	6	15	1	"	"	38
25	ARMANTIER (Athenaze-Jean-Marie-Jules).	28 janv. 1837.	Boulogne (Haute-Garonne).	Capitaine au 19e regiment de chasseurs.	30	1	8	1	"	"	32
26	VALDÉJO (Charles).....	1er mai 1834.	Liepvre (Alsace-Lorraine)	Capitaine au 1er régiment de chasseurs d'Afrique.	30	2	20	11	"	"	43
27	D'AUGER (Isidore-François).	9 nov. 1836.	Saint-Mars-des-Prés (Vendée).	Lieutenant au 5e régiment de chasseurs.	30	1	11	1	"	"	32
28	FIRUZET (Jean-Pierre-Henri).	26 févr. 1831.	Lasgraisses (Tarn).	Vétérinaire en premier au 33e regiment d'artillerie.	30	1	19	5	"	"	35
29	CLERC (Joseph-Félix) ..	8 mai 1831.	Orgelet (Jura).	Vétérinaire en premier.	30	1	24	1	"	"	32
30	RAUSCHER (George)....	20 sept. 1834.	Scheibenhard (Alsace-Lorraine).	Capitaine de gendarmerie.	30	8	19	1	"	"	39

(1) Fils de Français.

Digitized by Google

[illegible]	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
[illegible] et 10.	Capitaine.	2,700 (a)	En activité.	11 juin 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	2,425 (a)	Idem.	7 juin 1885.	Lamballe (Côtes-du-Nord).
Idem.	Idem.	2,825 (a)	Idem.	11 juin 1885.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Idem.	Idem.	2,425 (a)	Idem.	14 juin 1885.	Châtillon-sur-Chalaronne (Ain).
Idem.	Idem.	2,425 (a)	Idem.	16 juin 1885.	Buzy (Meuse).
Idem.	Idem.	2,575 (a)	Idem.	11 juin 1885.	Heuringhem (Pas-de-Calais).
Idem.	Idem.	2,525 (a)	Idem.	14 juin 1885.	Angers (Maine-et-Loire).
Idem.	Idem.	2,825 (a)	Idem.	12 juin 1885.	Montlieu (Charente-Inférieure).
Idem.	Idem.	2,600 (a)	Idem.	14 juin 1885.	Oloron (Basses-Pyrénées).
Idem.	Idem.	2,525 (a)	Idem.	Idem.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Idem.	3,175 (a)	Idem.	Idem.	Nice (Alpes-Maritimes).
Idem.	Idem.	3,300 (a)	Idem.	12 juin 1885.	Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône).
Idem.	Idem.	3,300 (a)	Idem.	10 juin 1885.	Niort (Deux-Sèvres).
Idem.	Idem.	3,300 (a)	Idem.	22 juin 1885.	Mostaganem (Oran).
Idem.	Idem.	2,375 (b)	En non-activité.	16 juin 1885.	Montdevergues (Vaucluse).
Idem.	Lieutenant.	2,280 (a)	En activité.	Idem.	Conches-les-Mines (Saône-et-Loire).
Idem.	Colonel.	6,000 (a)	Idem.	21 juin 1885.	Wavrechain-sous-Faulx (Nord).
Idem.	Lieutenant-colonel.	4,220 (a)	Idem.	25 juin 1885.	Niort (Deux-Sèvres).
Idem.	Capitaine.	2,375 (a)	Idem.	10 juin 1885.	Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne).
Idem.	Idem.	2,875 (a)	Idem.	21 juin 1885.	Saint-Mandé. (Seine).
Idem.	Lieutenant.	1,760 (a)	Idem.	16 juin 1885.	Chantonnay (Vendée).
Idem.	Vétérinaire en premier.	2,775 (a)	Idem.	Idem.	Albi (Tarn).
Idem.	Idem.	2,575 (b)	En non-activité.	21 juin 1885.	Orgelet (Jura).
Idem.	Capitaine.	2,400 (a)	Idem.	11 juin 1885.	Périgueux (Dordogne).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles [illegible]. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	AGE.
31	MISTOUFLET (Henry-Antoine).	14 août 1833.	Savigné-sous-le-Lude (Sarthe).	Garde principal d'artillerie de 2e classe à Dunkerque.	31	1	9	9	"	"	40
32	BLANCHER (Gaston-Léonard-Magloire).	22 mars 1825.	Barjac (Gard).	Adjoint principal de 1re classe du génie à Port-Vendres.	40	8	19	7	"	"	47
33	BOUVIER (Adolphe-Pierre).	22 janv. 1834.	Paris (Seine).	Adjoint principal de 2e classe à la Flèche.	30	4	8	9	"	"	39
34	MAYRAN (Louis).....	23 juillet 1836.	Bastia (Corse).	Adjoint de 2e classe du génie à Libourne.	30	1	19	9	"	"	39
35	BARDON (Basille-Eugène)	14 mars 1834.	Les Cheseaux (Haute-Vienne).	Officier d'administration de 1re classe des subsistances à Limoges.	30	1	3	7	"	"	37
36	LAPORTE (Joseph).....	29 janv. 1834.	Bordeaux (Gironde).	*Idem* à Bône.	30	2	4	14	"	"	44
37	ÉTIENNE (Louis-Philippe).	29 avril 1831.	Wez (Meuse).	Officier d'administration de l'intendance à Lyon.	30	1	9	2	"	"	33
38	PASSET (Émile-Armand)	5 janv. 1834.	Verberie (Oise).	*Idem* en Tunisie.	30	1	15	12	"	"	43
39	THOUMAS (Charles-Antoine).	19 juill. 1820.	Laurière (Haute-Vienne).	Général de division à Paris.	47	9	10	7	"	"	54

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Garde d'artillerie de 1re classe (ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans le grade de garde principal de 2e classe.)	2,325f(a)	En activité.	10 juin 1885.	La Flèche (Sarthe).
Idem.	Adjoint principal de 1re classe du génie.	4,870(a)	Idem.	22 mars 1886.	Port-Vendres (Pyrénées-Orientales).
Idem.	Idem de 2e classe.	2,975(a)	Idem.	8 juin 1885.	La Flèche (Sarthe).
Idem.	Adjoint de 2e classe.	2,130(a)	Idem.	7 juin 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Officier d'administration de 1re classe.	2,875(a)	Idem.	Idem.	Les Cheneaux (Haute-Vienne).
Idem.	Idem.	3,225(a)	Idem.	14 juin 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Idem.	2,625(a)	Idem.	21 juin 1885.	Fismes (Marne).
Idem.	Idem.	3,125(a)	Idem.	10 juin 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Idem.	Général de division.	10,500(a)	Idem.	11 juillet 1885.	Paris (Seine).
	TOTAL.....	123,005			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

N° 22,403. — *Décret qui accorde à 12 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 13 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 11 juillet 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 85, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente-sept mille trois cent quarante francs (37,340f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacun des douze officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOT Ans.	TOT Mois.
1	DE L'ÉGLISE DE FERRIER DE FÉLIX (Louis-Jean-Marie).	12 déc. 1825.	Saint-Martin-de-Ré (Charente-Infér.).	Colonel du 123e régiment d'infanterie de ligne.	39	6	25	5	»	»	44	6
2	DE COTOLENDY DE BEAUREGARD (Marie-Louis-Henri).	22 déc. 1830.	Bourges (Cher).	Chef de bataillon au 24e régiment d'infanterie de ligne.	35	8	»	24	»	»	59	8
3	PERAUT (Gustave-Alfred-Henry).	22 nov. 1832.	Bains (Ille-et-Vilaine).	*Idem* au 100e *idem*.	30	10	10	5	»	»	35	10
4	BARON (Alexandre-Auguste).	30 avril 1838.	La Roche-sur-Yon (Vendée).	Capitaine au 135e régiment d'infanterie de ligne.	30	1	11	3	»	»	33	1
5	DE REGNAULD DE LA SOUDIÈRE (Pierre-Paul-Alexandre).	11 oct. 1833.	Bonifacio (Corse).	*Idem* au 57e *idem*.	31	3	15	5	»	»	36	3
6	LECOINTE (Pierre-Armand).	20 avril 1837.	Trun (Orne).	Lieutenant de cavalerie.	30	»	26	3	»	»	33	»
7	LOOS (Auguste).....	27 mai 1832.	Osthausen (Alsace-Lorraine).	Chef d'escadron au 3e régiment d'artillerie.	32	7	8	9	»	»	41	7
8	CASTET (Jean-Marie)...	17 nov. 1833.	Saint-Luc (Hautes-Pyrénées)	Capitaine au 18e régiment d'artillerie.	30	1	8	2	»	»	32	1
9	CHATENET (Arcène-Maximilien).	29 déc. 1834.	Saint-Paul-d'Izeaux (Isère).	Garde d'artillerie principal de 2e classe à Bayonne.	30	1	2	2	»	»	32	1
10	SIAT (Reinhard).....	22 avril 1828.	Oberhaslach (Alsace-Lorraine).	Garde d'artillerie de 1re classe à Grenoble.	35	8	6	8	»	»	43	8
11	ITANT (Jean-Auguste)..	1er avril 1828.	Bernécourt (Meurthe-et-Moselle).	Adjoint principal de 2e classe du génie à Pont-à-Mousson.	35	3	4	9	»	»	44	3
12	COLLIN (François).....	26 janv. 1833.	Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle).	Capitaine au 10e escadron du train des équipages militaires.	30	9	2	5	»	»	35	9

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaire seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

Digitized by Google

...ICLES ...e la loi ...avril 1831, ...ligibles ...fonction.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Colonel.	5,625f (a)	En activité.	28 juin 1885.	Courthezon (Vaucluse).
Idem.	Chef de bataillon.	4,000 (a)	Idem.	22 juin 1885.	Bourges (Cher).
Idem.	Idem.	3,300 (a)	Idem.	28 juin 1885.	Gragnague (Haute-Garonne).
Idem.	Capitaine.	2,475 (a)	Idem.	5 juillet 1885.	Cholet (Maine-et-Loire).
Idem.	Idem.	2,625 (a)	Idem.	24 juin 1885.	Angoulême (Charente).
Idem.	Lieutenant.	1,840 (b)	En non-activité.	28 juin 1885.	Trun (Orne).
Idem.	Chef d'escadrons.	3,600 (a)	En activité.	Idem.	Ajaccio (Corse).
Idem.	Capitaine.	2,425 (a)	Idem.	Idem.	Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
Idem.	Garde principal de 2e classe.	2,625 (a)	Idem.	Idem.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Garde de 1re classe.	3,000 (a)	Idem.	Idem.	Grenoble (Isère).
Idem.	Adjoint principal de 2e classe.	3,225 (a)	Idem.	Idem.	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Capitaine.	2,600 (a)	Idem.	Idem.	Fougères (Ille-et-Vilaine).
	TOTAL.....	37,340			

...à la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles ...ité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,404. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur, et prive définitivement, en outre, du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Turbert (*Jean-Baptiste-Auguste-Max*), capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur du 20 novembre 1872,

Digitized by Google

Inculpé des faits suivants :

1° Il a été révoqué en 1880 de ses fonctions de percepteur à la suite de la constatation d'un déficit dans sa caisse;

2° Il a été relevé en 1885 de ses fonctions de capitaine rapporteur près le conseil de guerre de Blidah, pour intempérance habituelle;

3° Plusieurs plaintes ont été adressées contre lui par des créanciers qui n'ont jamais pu se faire rembourser. (*Paris, 12 Juin 1885.*)

N° 22,405. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur, à partir de la date du présentdécret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Zullich (*Auguste-Frédéric-Théodore-Guillaume-Louis*), ancien inspecteur de l'hôpital de Rostock (Mecklembourg), chevalier de la Légion d'honneur du 2 septembre 1871,

Condamné, le 29 novembre 1884, à quinze jours de prison, pour outrages aux bonnes mœurs. (*Paris, 12 Juin 1885.*)

N° 22,406. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui suspend pendant un an, à partir de la date du présent décret de tous les droits et prérogatives attachés à la qualité de chevalier de la Légion d'honneur, et prive en outre, pendant le même laps de temps, du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Marie (*Jean-François*), dit *Louvet*, ancien militaire, chevalier de la Légion d'honneur du 15 septembre 1854,

Condamné, le 23 janvier 1885, à cinq cent cinquante francs d'amende, pour vente à faux poids ou habitude d'usure. (*Paris, 12 Juin 1885.*)

N° 22,407. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules de la médaille militaire, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Le Bonniec (*Jean*), ancien militaire, médaillé militaire du 31 mai 1871,

Condamné, en dernier lieu, le 19 février 1885, à deux mois de prison, pour vagabondage et mendicité;

A subi en outre, de 1879 à 1883, quatre condamnations à la prison, pour filouterie, coups, ivresse et mendicité. (*Paris, 12 Juin 1885.*)

N° 22,408. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules de la médaille militaire, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Pierre (*Philippe-Arsène*), ancien sous-officier, médaillé militaire du 8 août 1871,

Condamné, le 27 janvier 1885, à deux ans de prison, pour attentats à la pudeur sur une enfant âgée de moins de treize ans. (*Paris, 12 Juin 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,409. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules de la médaille militaire, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Soligac (*Jean*), ancien militaire, médaillé militaire du 12 août 1862,

Condamné, le 6 mars 1883, à deux ans de prison, pour attentat à la pudeur. (*Paris, 12 Juin 1885.*)

N° 22,410. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur et prive définitivement, en outre, du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Gradoux (*Alphonse-Hippolyte*), capitaine au 7e régiment de cuirassiers, chevalier de la Légion d'honneur du 29 décembre 1882,

Mis en réforme pour fautes contre l'honneur, par décision présidentielle du 23 avril 1885. (*Paris, 9 Juillet 1885.*)

N° 22,411. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui suspend pendant six mois de tous les droits et prérogatives attachés à la médaille militaire, et prive en outre, pendant le même laps de temps, du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Delarbe (*Ferdinand-Joseph*), ancien militaire, médaillé militaire du 14 septembre 1855, médaillé de Crimée,

Condamné, le 21 octobre 1884, à six jours de prison, pour vol. (*Paris, 9 Juillet 1885.*)

N° 22,412. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui prive définitivement, à partir de la date du présent décret, du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Bonvier (*Benjamin*), ancien sous-officier d'artillerie, décoré de la Valeur militaire de Sardaigne, médaillé d'Italie,

Condamné, le 23 mars 1885, à six mois de prison pour escroquerie, abus de confiance et détournement d'objets saisis sur lui et confiés à sa garde. (*Paris, 9 Juillet 1885.*)

N° 22,413. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui retire l'autorisation accordée, le 8 décembre 1883, du droit de porter la décoration de quatrième classe du Nichan-Iftikhar,

Augibaud (*Jean*), ancien sous-officier, décoré du Nichan-Iftikhar (quatrième classe),

Condamné, le 15 octobre 1884, à quatre ans de prison, pour vols au préjudice de militaires. (*Paris, 9 Juillet 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,414. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules de la médaille militaire, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Leblanc (*Mathias*), ancien sous-officier, médaillé militaire du 26 octobre 1872,

Condamné, le 26 novembre 1884, à trois ans de prison, pour attentat à la pudeur. (*Paris, 9 Juillet 1885.*)

N° 22,415. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules de la médaille militaire, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Renaud (*Jean-Célestin*), ancien sous-officier, médaillé militaire du 12 avril 1871, médaillé du Mexique,

Condamné, le 27 mai 1885, à dix-huit mois de prison et cent francs d'amende pour affiliation à l'Internationale des travailleurs. (*Paris, 9 Juillet 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 6 Août 1885,*

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 6 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1695.

N° 22,416. — *DÉCRET qui approuve 6 liquidations de Pensions civiles.*

Du 11 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 16 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les six liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de six mille cent soixante-six francs (6,166') au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé HERVÉ MANGON.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
									DEUXIÈME
					(Pensions pour services terrestres.				
1	LE GRIX (Léonard-Ernest) (1).	19 févr. 1833.	Indre (Loire-Inférieure)	Conservateur des forêts.	Civils.....	30	4	12	Loi du 9 juin 1853.
2	PERRIGNON (Pierre-Charles-Eugène).	12 déc. 1824.	Jussey (Haute-Saône).	Inspecteur-adjoint des forêts.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	7	"	Idem et ordonnance du 1er janvier 1855
					postérieurs...	31	3	"	
3	PINTRAND (Antoine)...	15 janv. 1827.	Saint-Jean-des-Ollières (Puy-de-Dôme).	Brigadier.....	Militaires....	6	8	7	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	19	1	11	
4	MOUREZ (Jean-Victor-Désiré) (2).	13 juin 1832.	Montmorot (Jura).	Idem.....	Civils.....	29	6	13	Loi du 9 juin 1853.
5	BOUSSAC (Clara-Émélie-Lucie), veuve DIEUDONNÉ.	10 mai 1819.	Saint-Béat (Haute-Garonne).	Le mari, ex-sous-inspecteur des forêts, décédé, le 15 septembre 1884, titulaire d'une pension de 1,700 francs.	.....	"	"	"	Idem.....
6	CARDANA (Marie-Joséphina-Consolata-Conception-Benoîte-Thérèse-Antonia-Augustine-Libcrata), veuve CUQ (3).	28 août 1842.	Lavalette, île de Malte (Possession anglaise).	Le mari, garde forestier, décédé, le 4 mai 1882, en activité de service.	Militaires...	20	"	13	Idem et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	7	8	24	

(1) Suppression d'emploi. — (2) Invalidité. — (3) Accident.

N° 22,417. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 11 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7 11, 12, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 21 février 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	Dates des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
Unique.	DE BRISAY (Achille-Jules) (1).	4 nov. 1810.	Hérouville (Seine-et-Oise).	Expéditionnaire au ministère de l'agriculture.	Militaires....	7	"	"	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	19	6	"	

(1) Suppression d'emploi.

Digitized by Google

...ervi la ...ment ...ris ...r base ...e la ...tion.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...GORIE.								
...rieurement au 1er janvier 1854.)								
311f 11c	»	2,432f 27c	2,432f 27c	2,405f	»	2,405f	25 mars 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
...00 00	»	290 27	2,269 43	1,900	»	1,900	1er avril 1885.	Poligny (Jura).
...00 00	»	1,979 16						
...50 00	55f 71c	342 34	398 05	»	»	398	1er février 1885.	Vivérols (Puy-de-Dôme).
76 38								
...00 00	»	767 00	767 00	»	»	787	1er avril 1885.	Montmorót (Jura).
»	»	»	»	»	Un tiers.	566	16 sept. 1884.	Chaumont (Haute-Marne).
...00 00	267 14	125 00	392 14	»	*Idem.*	130	Rappel de trois années d'arrérages à dater du jour de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de concession.	Paris (Seine).
...50 00					TOTAL.	6,166		

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de mille soixante-douze francs (1,072f) au tableau ci-dessous est approuvée, savoir :

...ervi la ...ment ...ris ...r base ...e la ...tion.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
...ad ...ne ...e la ...tion.	58f 35c	1,014f 25c	1,072f 60c	»	»	1,072f	1er janvier 18...6.	Paris (Seine).

Digitized by Google

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé HERVÉ MANGON.

N° 22,418. — *DÉCRET qui approuve 3 liquidations de Pensions civiles.*

Du 15 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, dé et ordonna en vertu desq la pens a été acco
1	ALRIC (Marie-Anne-Clémence), veuve RAYNAL.	16 déc. 1831.	Millau (Aveyron).	Le mari, ex-vérificateur des poids et mesures, décédé, le 7 novembre 1884, en jouissance d'une pension de 1,033 francs.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
2	BROLY (Élisabeth-Honorine), veuve BURAT.	9 juillet 1827.	Mézières-en-Drouais (Eure-et-Loir).	Le mari, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, décédé, le 15 février 1885, en activité de service.	Civils.....	30	3	12	*Idem*.....
3	THOMAS (Marguerite), veuve RIVET.	13 avril 1830.	Macau (Gironde).	Le mari, ex-vérificateur des poids et mesures, décédé, le 11 mars 1885, en jouissance d'une pension de 754 francs.	.....	»	»	»	*Idem*.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres du commerce et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 15 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre du commerce,
Signé PIERRE LEGRAND.

Digitized by Google

Vu les articles 5, 6, 7, 13 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 23 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère du commerce pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre du commerce,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de deux mille deux cent soixante-quinze francs (2,275f) au tableau ci-dessous sont approuvées, savoir :

Somme à allouer annuellement pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	»	Un tiers.	344f	8 novembre 1884.	Millau (Aveyron).
10,000f	»	5,041f	5,041f	»	Idem.	1,680	16 février 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	»	Idem.	251	12 mars 1885.	Lesparre (Gironde).
					TOTAL..	2,275		

N° 22,419. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 16 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 22 août 1790;

Vu le décret du 13 septembre 1806;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Digitized by Google

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 23 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix mille deux cent quatre-vingt-sept francs (10,287f) au tableau ci-après sont approuvées.

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, [illegible] et [illegible] en vertu de [illegible] la pen[illegible] a été acc[illegible]
									DEU[illegible] (Pensions pour services [illegible]
					POSTES ET TÉLÉGRAPHES				
1	BOUTET (Victoire-Zélie), veuve QUETIN.	26 juillet 1820.	Neuvy-sur-Loire (Nièvre).	Receveuse.....	Civils.....	30	»	20	Loi du 9 [illegible] 1853.
2	CASTING (Anne), femme LAVAL.	25 mars 1825.	La Sauvetat (Lot-et-Garonne)	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	3	9	*Idem*.....
					postérieurs...	31	3	»	
3	CHAGNON (Élaine) (1)...	11 fév. 1839.	Sidiailles (Cher).	Factrice locale...	Civils.....	22	11	6	*Idem*.....
4	CHARGEYRE (Jean-Louis-Célestin).	23 déc. 1825.	Le Béage (Ardèche).	Facteur rural...	Militaires....	6	2	6	*Idem* et loi [illegible] 11 avril [illegible]
					Civils.....	26	11	»	
5	CUINET (Alexandre-Auguste).	17 juin 1822.	Bolandoz (Doubs).	Receveur.....	Civils.....	30	»	20	Loi du 9 [illegible] 1853.
6	FARRON (Pierre) (1).....	2 août 1833.	Saint-Pont (Allier).	*Idem*.....	*Idem*.....	29	1	»	*Idem*.....
7	GUÉGUEN (Joseph-Victor).	15 mars 1825.	Dinan (Côtes-du-Nord).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	6	13	*Idem*, loi d[illegible] août 179[illegible] décret 13 septe[illegible] 1806.
					postérieurs..	31	3	»	
8	JODA (Barbe-Philippine-Victorine) (1).	11 mai 1824.	Faulquemont (Alsace-Lorraine).	Receveuse.....	Civils.....	26	4	26	Loi du 9 [illegible] 1853.
9	OLLIER (Pierre-Alexis)..	30 mai 1822.	Sainte-Eulalie (Lozère).	Receveur.....	Militaires....	6	»	3	*Idem* et loi d[illegible] avril 1831.
					Civils.....	30	»	»	
10	PEYRE (Jean-Augustin).	7 août 1831.	Villeneuve-de-Berg (Ardèche).	Facteur local....	Militaires....	4	10	6	*Idem*.....
					Civils.....	25	2	»	
11	BARBE-LARÇON (Jeanne-Françoise), veuve RICHOUX.	18 sept. 1823.	Gex (Ain).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 167 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 [illegible] 1853.
12	BERTRAND (Louise-Césarie), veuve GRANON.	30 juin 1836.	Nyons (Drôme).	*Idem* de 288 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Infirmités.

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 16 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

[illegible]	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible]ORIE. [illegible]rement au 1er janvier 1854.)								
1,400f 00c	»	700f 00c	700f 00c	»	»	700f	1er avril 1884.	Neuvy-sur-Loire (Nièvre).
1,400 00	»	729 16	729 16	»	»	729	Idem.	Sigoulès (Dordogne).
578 88	»	265 31	265 31	»	»	265	7 mars 1885.	Saulzais-le-Potier (Cher).
722 08	51f 51c	388 71	440 22	»	»	440	1er février 1885.	Saint-Cirgues-en-Montagne (Ardèche).
[illegible] 22	»	798 61	798 61	»	»	798	1er avril 1885.	Saulieu (Côte-d'Or).
1,394 44	»	675 90	675 90	»	»	675	Idem.	Moulins-sur-Allier (Allier).
[illegible]00 00 [illegible] 33	» »	29 86 1,734 09	1,763 95	1,666f	»	1,666	Idem.	Issoudnn (Indre).
1,400 00	»	614 43	614 43	»	»	614	Idem.	Frontenay-Rohan-Rohan (Deux-Sèvres).
2,[illegible] 77	50 06	1,101 38	1,151 44	»	»	1,151	Idem.	Montbrison (Loire).
725 00	32 32	364 91	397 23	»	»	397	Idem.	Villeneuve-de-Berg (Ardèche).
»	»	»	»	»	Un tiers, élevé à	100	4 mars 1885.	Gex (Ain).
»	»	»	»	»	Idem.	100	20 février 1885.	Nyons (Drôme).

Digitized by Google

N° d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Dates des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
13	Croizette - Desnoyers (Marie - Nicolle - Gabrielle), veuve Lafon de Laduye.	22 déc. 1812.	Paris (Seine).	Le mari, ex-directeur, décédé titulaire d'une pension de 3,000 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
14	Dauna (Jeanne), veuve Candau.	21 juin 1798.	Bidéren (Basses-Pyrénées)	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 111 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
15	Gadmer (Marie-Euphrosine), veuve Bustarret.	11 nov. 1827.	Dax (Landes).	Le mari, ex-contrôleur, décédé titulaire d'une pension de 1,968 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
16	Gainet (Jeanne-Rosalie), veuve Chiron.	28 avril 1836.	Amagney (Doubs).	Le mari, facteur rural.	Militaires....	6	4	3	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
17	Gryselier (Justine-Eugénie), veuve Busière.	11 avril 1829.	Hazebrouck (Nord).	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 340 fr.	Civils.....	23	5	3	
					.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
18	Humbert (Eugénie-Henriette), veuve Hingan.	26 déc. 1830.	Sainte-Radegonde (Indre-et-Loire)	Le mari, ex-surveillant des télégraphes, décédé titulaire d'une pension de 800 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
19	Laudinet (Marie-Adrienne), veuve Tourneur.	21 sept. 1820.	Achères (Seine-et-Marne).	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 577 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
20	Theylard (Marie-Rosalie), veuve Boissay.	15 nov. 1812.	Bailleul-Neuville (Seine-Inférieure)	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 225 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
21	Touvenot (Marie-Catherine), veuve Bertin.	8 mars 1843.	Friauville (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, facteur rural.	Militaires....	7	»	»	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	18	2	»	

N° 22,420. — *Décret qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 16 Juillet 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 30 avril et 23 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	Un tiers.	1,000f	16 mars 1885.	Saint-Secondin (Loir-et-Cher).
»	»	»	»	*Idem*, élevé à	100	31 déc. 1884.	Sauveterre-de-Béarn (Basses-Pyrénées).
»	»	»	»	Un tiers.	656	16 mars 1885.	Cabanac (Hautes-Pyrénées).
1f83c	42f27c	316f83c	359f10c	»	*Idem.*	119	4 mars 1885.	Audincourt (Doubs).
»	»	»	»	»	*Idem.*	113	11 mars 1885.	Lille (Nord).
»	»	»	»	»	*Idem.*	266	17 février 1885.	Alger (Alger).
»	»	»	»	»	*Idem.*	192	5 mars 1885.	Fontainebleau (Seine-et-Marne).
»	»	»	»	»	*Idem*, élevé à	100	27 février 1885.	Londinières (Seine-Inférieure).
»	51 53	267 02	318 35	»	Un tiers.	106	31 janvier 1885.	Conflans-en-Jarnisy (Meurthe-et-Moselle).
					TOTAL.	10,287		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix-sept mille sept cent vingt-neuf francs (17,729f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 16 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

Digitized by Google

(Pensions pour services

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
					POSTES ET TÉLÉGRAPHES.				
1	ESTIENNE (Édouard) [1].	2 déc. 1831.	Bourg (Ain).	Commis principal.	Civils.....	27	8	»	Loi du 1853.
2	TENCÉ (Théodore-Pierre-Émile) [1].....	22 oct. 1834.	Milly (Manche).	Commis.	*Idem*.....	20	10	25	Idem.....
3	AUBINEL (Jean-Agathe).	10 avril 1824.	Saint-Jory (Haute-Garonne).	Brigadier facteur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	5	2	»	
					postérieurs...	31	4	»	Idem....
4	BRETON (Louis-Théodore) [2].	11 juillet 1837.	Rouen (Seine-Inférieure)	Facteur de ville.	Civils.....	16	11	»	Idem....
5	CLAUDON (Augustin-Joseph).	14 déc. 1827.	Padoux (Vosges).	Facteur rural....	Militaires....	6	5	1	Idem et 11 avril
					Civils.....	25	3	»	
6	EUDE (Auguste-Louis).	4 avril 1829.	Notre-Dame-de-Cenilly (Manche).	Facteur local....	Militaires....	6	»	17	Idem....
					Civils.....	26	3	»	
7	FILLIETTE (Édouard-Alexandre).	16 juillet 1833.	Nogent-sur-Seine (Aube).	Commis principal.	Civils.....	30	2	20	Loi du 1853.
8	HOUDIARNE (Sébastien).	20 janv. 1827.	Limours (Seine-et-Oise).	Facteur-chef	Militaires....	6	11	11	Idem et 11 avr
					Civils.....	29	5	15	
9	JOUY (Eugène).....	9 nov. 1836.	Bonnétable (Sarthe).	Facteur rural....	Militaires....	12	»	16	Idem....
					Civils.....	15	4	»	
10	LE DUFF (François)...	28 mars 1822.	Mespaul (Finistère).	Surveillant des télégraphes.	Militaires....	6	»	17	Idem....
					Civils	24	4	»	
11	MARTIN (Jean-Jacques).	1er nov. 1820.	Hamars (Calvados).	Facteur rural....	Civils.....	27	4	»	Loi du 1853.
12	MICHEL (Pierre).....	13 sept. 1828.	Mauzé (Deux-Sèvres).	Facteur local....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	3	4	2	
					postérieurs...	31	4	»	Idem....
13	NORMAND (Pierre-Henry).	30 mars 1830.	Saint-Amand (Cher).	Commis principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	4	26	Idem et mars janvi
					postérieurs...	31	4	»	
14	PIROLLEY (Léon-Émile).	13 fév. 1834.	Pontarlier (Doubs).	*Idem*.....	Civils.....	30	7	»	Loi du 1853.
15	POUZET (Benjamin-Gustave).	30 avril 1825.	Mazières (Deux-Sèvres).	Directeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	3	8	Idem mars janvi
					postérieurs ..	31	4	»	
16	RANDIN (Benoît).....	11 fév. 1836.	Saint-Germain-Laval (Loire).	Facteur rural...	Civils.....	29	1	20	Loi du 1853.
17	RIVAT (Jean).....	1er oct. 1827.	Montbellet (Saône-et-Loire).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	6	6	Idem
					postérieurs...	31	3	15	
18	SAUVIGNIER (Catherine-Charlotte), vve SUBY.	8 février 1820.	Auxonne (Côte-d'Or).	Receveuse.....	Civils.....	30	»	10	Idem...

(1) Infirmités. — (2) Accident de service.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITE réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
...ment au 1er janvier 1854.)							
...	1,548f87c	1,548f87c	"	"	1,548f	16 février 1885.	Paris (Seine).
"	779 80	779 80	"	"	779	1er avril 1885.	Vincennes (Seine).
"	1,171 51	1,171 51	"	"	1,171	1er mai 1885.	Saint-Jory (Haute-Garonne).
... 00	439 83	439 83	"	"	439	1er avril 1885.	Rouen (Seine-Inférieure).
... 66	42f78c	469 09	511 87	"	"	511	Idem.	Rambervillers (Vosges).
... 94	40 31	463 00	503 31	"	"	503	1er mai 1885.	Cerisy-la-Salle (Manche).
... 66	"	1,353 30	1,353 30	"	"	1,353	Idem.	Rueil (Seine-et-Oise).
... 05	46 31	775 44	821 75	"	"	821	16 mars 1885.	Paris (Seine).
... 90	80 29	198 79	279 08	"	"	279	1er avril 1885.	Bonnétable (Sarthe).
... 88	50 39	502 43	552 82	"	"	552	1er février 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
... 44	"	488 95	488 95	"	"	488	1er mai 1885.	Honfleur (Calvados).
... 77	"	509 32	509 32	"	"	509	Idem.	Mauzé (Deux-Sèvres).
...	"	144 33	1,983 07	1,764	"	1,764	Idem.	Chartres (Eure-et-Loir).
...	"	1,838 74						
...	"	1,856 23	1,856 23	1,820	"	1,820	Idem.	Pontarlier (Doubs).
...	"	778 38	3,550 71	2,656	"	2,656	Idem.	Mazières-en-Gatine (Deux-Sèvres).
...	"	2,772 33						
... 50	"	504 59	504 59	"	"	504	1er avril 1885.	Saint-Germain-Laval (Loire).
... 22	"	570 13	570 13	"	"	570	16 avril 1885.	Saint-Oyen (Saône-et-Loire).
... 00	"	700 00	700 00	"	"	700	1er avril 1885.	Pont-Saint-Esprit (Gard).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois et ordo[illegible] vertu de la pe[illegible] a été [illegible]
19	VALADE (Sicaire).....	21 juin 1823.	Eyliac (Dordogne).	Facteur rural....	Militaires....	2	7	26	Lois du 1831 et 1853.
					Civils.....	26	7	»	
20	ASTUGUES (Anne), vve CAZEAUX.	31 mai 1810.	Tartas (Landes).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 226 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1853.
21	PILLOT (Jeanne-Marie), veuve CHATELAIN.	20 mars 1829.	Gigny (Saône-et-Loire).	Le mari, ex-facteur.	Militaires....	6	»	16	Idem et le avril 18[illegible]
					Civils.....	20	»	12	

N° 22,421. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 16 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 27 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DE[illegible] des lois et ordo[illegible] vertu de la pe[illegible] a été [illegible]
					DE[illegible] (Pensions pour services [illegible]				
					POSTES.				
1	AUBERNON (Victor-Joseph).	30 nov. 1833.	Hennebont (Morbihan).	Facteur de ville..	Civils.....	26	5	20	Loi du 1853.
2	BILLAUD (Jacques).....	30 sept. 1827.	Aulnay-de-Saintonge (Charente-Infér.)	*Idem*.....	*Idem*.....	26	10	»	*Idem*....
3	CACHELEUX (Alexis-Firmin).	1er sept. 1823.	Aigneville (Somme).	Receveur.....	*Idem*.....	30	»	17	*Idem*....
4	CLAUDON (Nicolas).....	19 juin 1815.	Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle).	Facteur rural....	*Idem*.....	30	1	»	*Idem*....

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
17f 68c	496f 88c	514f 56c	»	»	514f	1er avril 1885.	Montignac (Dordogne).
»	»	»	»	Un tiers, élevé à	100	22 août 1884.	Tartas (Landes).
40 29	404 07	444 36	»	Un tiers.	148	13 janvier 1885.	Paris (Seine).
				TOTAL.	17,729		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de douze mille huit cent quatre-vingt-quatorze francs (12,894f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 16 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
au 1er janvier 1854.)							
»	644f 26c	644f 26c	»	»	644f	1er mai 1885.	Nantes (Loire-Inférieure)
»	665 61	665 61	»	»	665	*Idem.*	Aulnay-de-Saintonge (Charente-Infér.)
»	1,657 98	1,657 98	»	»	1,657	16 avril 1885.	Saint-Mandé (Seine).
»	573 90	573 90	»	»	573	1er mai 1885.	Wassy (Haute-Marne).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
5	COCHET (Alexandre-Vital) (1).	6 août 1829.	Médavi (Orne).	Facteur rural....	Civils.....	21	2	»	Loi d 1853.
6	DESAUBRY (Maximilien-Eugène).	4 juin 1835.	Envermeu (Seine-Inférieure).	*Idem*.....	Militaires....	13	8	26	*Idem*
					Civils.....	15	3	»	11 a
7	DESGRÉES DU LOÛ (Raoul-Marie).	15 janv. 1827.	Vannes (Morbihan).	Receveur.....	Civils.....	31	»	26	Loi d 1853.
8	DIAQUES (Marcel-Frédéric).	21 oct. 1834.	Bayols (Var).	Facteur de ville.	Militaires....	13	9	»	*Idem*
					Civils.....	15	9	»	11 a
9	FEUILLAQUIÉ (Paul-Henry).	11 juill. 1825.	Dourgne (Tarn).	Facteur rural....	Civils.....	28	6	8	Loi d 1853.
10	GOGUET (Marie-François) (1).	24 mai 1837.	Charleville (Marne).	*Idem*.....	*Idem*.....	21	1	»	*Idem*....
11	GRAVE (Jérémie).....	9 avril 1831.	Cumières (Marne).	Facteur de ville.	Militaires....	7	»	»	*Idem*
					Civils.....	25	1	»	11 a
12	HINGAND (François-Jean).	13 déc. 1829.	Plélan (Côtes-du-Nord).	Facteur rural....	Militaires....	2	9	3	*Idem*...
					Civils.....	25	»	»	
13	LANG (Jean-Joseph-Nicolas-Mathias) (1).	5 mars 1835.	Geispolsheim (Alsace-Lorraine).	Receveur principal.	Civils.....	27	2	26	Loi d 1853.
14	LAUNERT (Frumence)..	28 fév. 1834.	Rogent-le-Roi (Eure-et-Loir).	Facteur rural....	Militaires....	5	»	7	*Idem* et
					Civils.....	25	2	»	11 a
15	LEFÈVRE (Édouard-Lievin-Joseph).	7 juillet 1816.	Bousbecques (Nord).	Facteur local....	Civils.....	28	10	»	Loi d 1853.
16	LEPRON (Joseph-Marie-Charles).	6 déc. 1834.	Tassé (Sarthe).	Facteur rural....	*Idem*.....	28	2	»	
17	MOREAU (Paul).....	6 avril 1830.	Aulnay-de-Saintonge (Charente-Inférieure).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	11	»	
					postérieurs ..	31	4	»	
18	PARICHON (Jean).....	31 janv. 1839.	Naillat (Creuse).	*Idem*.....	Civils.....	26	3	»	
19	ROYET (Lucien).....	16 févr. 1822.	Songeson (Jura).	*Idem*.....	Militaires....	5	10	7	*Idem*
					Civils.....	26	5	»	11 a
20	BALLY (Louise-Antoinette), veuve BERTY.	21 avril 1827.	Toulouse (Haute-Garonne).	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 516f.	.....	»	»	»	Loi d 1853.
21	HUMILLON (Joséphine-Adélaïde), veuve DESIGNY.	21 août 1845.	Laffaux (Aisne).	Le mari, receveur.	Militaires....	10	»	»	*Idem*
					Civils.....	21	11	22	11 a

(1) Infirmités.

N° 22,422. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 20 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 10 et 18 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance royale du 19 novembre 1823, portant règlement sur les pensions de retraite du département des affaires étrangères;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 15 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	367f 58c	367f 58c	»	»	367f	1er mai 1885.	Médavi (Orne).
91f 57c	192 81	284 38	»	»	284	*Idem.*	Boissay (Seine-Inférieure).
»	2,760 71	2,760 71	2,690f	»	2,690	26 avril 1885.	Kerfeuteun (Finistère).
91 66	290 19	381 55	»	»	381	1er mai 1885.	Grasse (Alpes-Maritimes).
»	493 98	493 98	»	»	493	*Idem.*	Dourgne (Tarn).
»	367 08	367 08	»	»	367	*Idem.*	Togny-aux-Bœufs (Marne).
46 65	554 61	601 27	»	»	601	*Idem.*	Épernay (Marne).
20 19	415 13	435 32	»	»	435	*Idem.*	Plélan-le-Petit (Côtes-du-Nord).
»	1,487 24	1,487 24	»	»	1,487	5 mars 1885.	Cherbourg (Manche).
33 45	459 16	493 01	»	»	493	1er mai 1885.	Auneau (Eure-et-Loir).
»	397 25	397 25	»	»	397	*Idem.*	Fournes-en-Weppes (Nord).
»	488 36	488 36	»	»	488	*Idem.*	Malicorne (Sarthe).
»	572 00	572 00	»	»	572	*Idem.*	Aulnay-de-Saintonge (Charente-Infer.).
»	491 15	491 15	»	»	491	*Idem.*	Dun-le-Palleteau (Creuse).
39 00	462 28	501 28	»	»	501	*Idem.*	Dampierre (Jura).
»	»	»	»	Un tiers.	172	27 janvier 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
83 33	309 44	392 77	»	*Idem.*	130	29 déc. 1883.	Épernay (Marne).
				TOTAL.	12,894		

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 25 juin 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile inscrite pour une somme de six mille francs (6,000f) au tableau ci-après est approuvée, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible]
Unique.	De la Porte (Honoré-Jules).	10 oct. 1827.	Paris (Seine).	Consul général..	Civils.....	38	6	25	Règle[illegible] 19 [illegible] 9 j[illegible]

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 20 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. de Freycinet.

N° 22,423. — *Décret qui approuve 19 liquidations de Pensions civiles.*

Du 21 Juillet 1885.

Le Président de la République française,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible]
									D[illegible]
					(Pensions pour services				
					ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Cochoix (Pierre-Marcel).	22 nov. 1824.	Égreville (Seine-et-Marne).	Percepteur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	10	21	Loi [illegible] 185[illegible]
					postérieurs...	31	4	1	
2	De Roubaix (Edouard-Constant-Désiré).	5 août 1824.	Hondschoote (Nord).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	7	»	*Idem.*
					postérieurs...	31	4	»	
3	Desavoye (Jean-Baptiste-Théophile) (1).....	17 juillet 1834.	Quesnoy-sous-Airaines (Somme).	*Idem*.....	Civils.....	22	2	8	*Idem.*
4	Gaussail (Bernard-Marie).	28 mars 1823.	Beaupuy (Tarn-et-Garonne)	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	8	»	*Idem* [illegible] jan[illegible]
					postérieurs...	27	10	17	

(1) Infirmités.

Digitized by Google

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
	«	857f 25c	9,524f 32c	6,000f	«	6,000f	1er mars 1885.	Paris (Seine).
	«	8,667 07					«	

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu le décret du 4 juillet 1806;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt-huit mille deux cent quatre-vingt-quatorze francs (28,294f) au tableau ci-après sont approuvées, SAVOIR :

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
RIE.								
ncement au 1er janvier 1854.)								
f 62c	«	4,150f 94c	«	3,974f	«	3,974f	2 mai 1885.	Égreville (Seine-et-Marne).
37	«	2,459 32	«	2,354	«	2,354	1er mai 1885.	Bugnicourt (Nord).
00	«	744 05	«	«	«	744	17 juillet 1884, date à laquelle le titulaire a atteint sa 50e année.	Quesnoy-sous-Airaines (Somme).
25	«	124 14	1,394f 14c	«	«	1,394	27 février 1885.	Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées)
75	«	1,270 00						

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DAT[illegible] des lois, et ordon[illegible] en vertu de[illegible] la pen[illegible] a été ac[illegible]
5	LEBLANC (François-Eugène).	26 juillet 1827.	Rochefort (Charente-Infer.)	Percepteur.....	Militaires....	15	6	14	Lois des 1831 [illegible] 1853.
					Civils.....	26	1	17	
6	PRÉAUD (Michel).....	21 sept. 1822.	Cluny (Saône-et-Loire).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	8	»	Décret du [illegible] let 18[illegible] du 9 ju[illegible]
					postérieurs...	31	4	»	
7	PROVOST (Alfred-Louis-Victor).	12 juillet 1824.	Paimbœuf (Loire-Inférieure)	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	7	11	»	*Idem*....
					postérieurs...	30	[illegible]	26	
8	ROUET (Germain-Hypolite).	Novemb. 1819.	Limoux (Aude).	*Idem*.....	Militaires....	31	»	21	Lois des 1831 [illegible] 1853.
					Civils.....	12	»	3	
9	TEVENI *dit* THEVENIN (Charles).	16 août 1822.	Lisbonne (Portugal).	*Idem*.....	Militaires....	13	7	8	*Idem*....
					Civils.....	22	5	5	
10	FONTAN (Jeanne-Marie), veuve CASEDEVANT.	3 mai 1822.	Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrenees)	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 863f	.....	»	»	»	Loi du 1853.
11	KROPF (Ida-Wilhelmine-Élisabeth), veuve JAT-BELLE-ISLE.	27 fév. 1834.	Amerdingen (Bavière).	Le mari, percepteur, décédé en instance de pension pour infirmités.	Militaires....	4	1	28	Lois des 1831 [illegible] 1853.
					Civils.....	24	9	18	
12	LAFORGUE (Marie-Clémence-Clairé), veuve DARIO.	18 nov. 1828.	Montastruc (Haute-Garonne).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 1,586 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1853.
13	MAISEAU (Clémentine-Marie-Augustine), vve DUPRÉ.	4 février 1836.	Coulanges-la-Vineuse (Yonne).	Le mari, percepteur.	Militaires....	7	»	»	Lois des 1831 [illegible] 1853.
					Civils.....	24	7	24	
14	MANET (Julie-Anne), veuve HULIN.	25 août 1806.	Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 654f	.....	»	»	»	Loi du 1853.
15	MESNARD (Marie), veuve LE GARREC.	10 juin 1839.	Brest (Finistère).	*Idem* de 2,087 fr.	.....	»	»	»	*Idem*...
16	REGNARD (Marie), veuve SOUPEY.	26 fév. 1832.	Paris (Seine).	*Idem* de 1,906 fr.	.....	»	»	»	*Idem*...
					CONTRIBUTIONS DIRECTES.				
17	DE MALEZIEUX DU HAMEL (François-Henry-Jean).	4 février 1823.	Paimpont (Ille-et-Vilaine).	Directeur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	7	6	19	*Idem* [illegible] nanc[illegible] janv[illegible]
					postérieurs...	31	5	»	
18	GARDAVAUD (Jean-Baptiste-Alexandre).	5 avril 1825.	Cressat (Creuse).	Inspecteur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	3	5	»	*Idem*..
					postérieurs..	31	4	»	
19	LÉLUT (Louise-Joséphine), veuve LAFARGUE.	20 nov. 1805.	Gy (Haute-Saône).	Le mari, ex-directeur, décédé titulaire d'une pension de 3,958 fr.	.....	»	»	»	Loi d[illegible] 1853

2e catégorie.. { Administration ce[illegible] / Contributions dir[illegible]

To[illegible]

Digitized by Google

[illegible]	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible]53f 00c	Récompenses.	1,240f 26c	»	»	»	1,240f	5 mai 1885.	Beaumont (Manche).
[illegible]7 00 [illegible] 62	» »	327 44 1,535 11	1,862f 55c	1,600f	»	1,600	1er mai 1885.	Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire).
[illegible]3 75 [illegible]2 00	» »	658 89 2,435 93	3,094 82	2,396	»	2,396	27 février 1885.	Paimbœuf (Loire-Inférieure)
[illegible]6 00	Récompenses.	405 20	»	»	»	405	*Idem.*	Tarbes (Hautes-Pyrénées)
[illegible]13 37	136f 05c	1,947 77	2,083 82	»	»	2,083	1er février 1885.	Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
»	»	»	»	»	Un tiers.	287	28 mars 1885.	Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées)
[illegible] 50	Récompensés.	1,344 95	»	»	*Idem.*	448	28 janvier 1885.	Lons-le-Saunier (Jura).
[illegible]	»	»	»	»	*Idem.*	528	4 avril 1885.	Toulouse (Haute-Garonne)
[illegible]	58 33	1,447 89	1,506 22	»	*Idem.*	502	7 avril 1885.	Villeneuve-de-Berg (Ardèche).
[illegible]	»	»	»	»	*Idem.*	218	5 mars 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
[illegible]	»	»	»	»	*Idem.*	695	5 février 1885.	Brest (Finistère).
[illegible]	»	»	»	»	*Idem.*	635	25 février 1885.	Ancy-le-Franc (Yonne).
					TOTAL.	19,503		
[illegible] [illegible]	» »	1,164 37 4,711 79	5,876 16	4,500	»	4,500f	1er juin 1885.	Paris (Seine).
[illegible] [illegible] 44	» »	341 66 3,104 31	3,445 97	2,972	»	2,972	1er mai 1885.	Saint-Sylvestre (Haute-Vienne).
[illegible]	»	»	»	»	Un tiers.	1,319	25 octobre 1884.	Gy (Haute-Saône).
					TOTAL.	8,791		

[illegible]	16	19,503f
[illegible]	3	8,791
[illegible]	19	28,294

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 68.

Fait à Paris, le 21 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

N° 22,424.—*DÉCRET qui approuve 18 liquidations de Pensions civiles.*

Du 21 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu l'ordonnance du 28 août 1822;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordon... en vertu de... la pen... a été ac...
									DEU...
					(Pensions pour services t...				
					DOUANES.				
1	LE MELLOT (Marguerite), veuve LEGOFF.	21 sept. 1821.	Trégastel (Côtes-du-Nord).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 431f	.....	»	»	»	Loi du ... 1853.
2	ORTAFFA (Marguerite-Rose-Antoinette), vve DAGUES.	12 juin 1840.	Banyuls-des-Aspres (Pyrénées-Or.).	Le mari, préposé.	Militaires.... Civils.....	6 25	2 4	11 26	Idem et le... avril 18...
3	ROULLAND (Marie-Augustine), veuve SIMON.	15 avril 1817.	Flamanville (Manche).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 464f	.....	»	»	»	Loi du ... 1853.
4	BERNER (Marie-Thérèse), orpheline (1). ——— (Félicien-Joseph), orphelin (1).	21 déc. 1876. 8 mai 1881.	Alger (Alger).	Le père, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 611f	.....	»	»	»	Idem....
5	BOTTIAU (Célestine-Marie), orpheline (2).	17 mai 1872.	Valenciennes (Nord).	Le père, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 473 fr.	.....	»	»	»	Idem....
6	BRIFFOD (Jean-Joseph), orphelin (3).	18 nov. 1874.	Vintimille (Italie).	Le père, ex-préposé emballeur, décédé titulaire d'une pension de 497f	.....	»	»	»	Idem....
7	PASCALIS (Victorine-Pauline), orpheline (4).	26 janv. 1867.	Marseille Bouches-du-Rh.)	La mère, veuve d'un ex-sous-brigadier, décédée titulaire d'une pension de 227 fr.	.....	»	»	»	Idem....

(1) Tuteur : M. JOURNOT (Pierre-Félicien). — (2) La mère, sans droit à la pension, tutrice légale. — (3) ... M. NIEL (Joseph) — (4) Tuteur : M. PASCALIS (Magloire-Paul).

Digitized by Google

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de onze mille cent quatre-vingt-deux francs (11,182f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 69.

Fait à Paris, le 21 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
...ment au 1er janvier 1854.)								
»	»	»	»	»	Un tiers.	143f	27 avril 1885.	Trégastel (Côtes-du-Nord).
f83c	41f31c	499f48c	540f79c	»	*Idem.*	180	27 mars 1885.	Le Boulou (Pyrénées-Or.).
»	»	»	»	»	*Idem.*	154	26 février 1885.	Flamanville (Manche).
»	»	»	»	»	*Idem.*	203	Du 24 janv. 1885 au 7 mai 1902.	Coutouvre (Loire).
»	»	»	»	»	*Idem.*	157	Du 28 août 1883 au 16 mai 1893.	Asnières (Seine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	165	Du 12 janv. 1884 au 17 nov. 1895.	Roquesteron (Alpes-Maritimes)
»	»	»	»	»	Totalité.	227	Du 7 nov. 1884 au 25 janv. 1888.	Marseille (Bouches-du-Rh.).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
8	FABRÉ (Marie-Philomène-Antoinette), vve PALAU [1].	28 fév. 1853.	Eyne (Pyrénées-Or.).	Le mari, préposé.	Militaires....	7	"	"	Lois des 11 ... 1831 et 9 ... 1853.
					Civils.....	9	2	12	
9	PALAU (Marie-Pauline), orpheline [2].	21 fév. 1878.	Nestalas (Hautes-Pyrénées)	Le père, préposé.	Militaires....	7	"	"	*Idem*.....
	——— (Eugénie-Bonaventure-Marie), orpheline [2].	7 janv. 1880.	Estavar (Pyrénées-Or.).		Civils.....	9	2	12	
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
10	CARLES (Adrien-Étienne-Julien).	6 août 1825.	Saint-Affrique (Aveyron).	Receveur principal entreposeur.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	2	3	"	Ordonnance ... 13 janvier ... et loi du ... 1853.
					postérieurs...	31	1	26	
11	LAMOTHE (Louise), vve BONNECARRÈRE [1].	25 janv. 1841.	Beaumont (Dordogne).	Le mari, receveur à pied.	Civils.....	23	2	7	Loi du ... 1853.
12	NÈGRE (Marie-Adèle), vve POILROUGE [1].	7 nov. 1833.	Montélimar (Drôme).	Le mari, inspecteur.	*Idem*.....	26	9	15	*Idem*.....
					MANUFACTURES DE L'ETAT.				
13	LE MAÎTRE (Henry-Vincent-François).	23 mai 1825.	Pontivy (Morbihan).	Commis principal de manufacture.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	2	5	"	Ordonnance ... 13 janv... et loi du ... 1853.
					postérieurs..	31	5	"	
14	ANDRIEUX (Marie-Rose-Pauline-Louise), vve LORIOT.	7 mai 1816.	Morlaix (Finistère).	Le mari, ex-ingénieur, décédé titulaire d'une pension de 3,180 fr.	.....	"	"	"	Loi du ... 1853.
15	WATRELOS (Albertine-Constance), veuve HÉRON.	18 fév. 1822.	Lille (Nord).	Le mari, ex-entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 2,500 fr.	.....	"	"	"	*Idem*.....
					CAISSE DES DÉPÔTS.				
16	BOULENGER (Auguste-Alexandre), orphelin [3].	14 mars 1880.	Paris (Seine).	Le père, commis principal.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854:	2	"	"	*Idem* et ... nance du ... août 1822.
					postérieurs...	31	2	28	
					SERVICES FINANCIERS DE L'ALGÉRIE.				
17	DESBORDES (Pierre)....	5 nov. 1824.	Saint-Mary (Charente).	Géomètre ordinaire.	Civils.....	38	1	24	Loi du ... 1853.
18	LEVRAIN (Théodore-Alfred).	8 fév. 1824.	Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne).	Geomètre principal.	*Idem*.....	39	4	15	*Idem*.....

[1] Le mari, mort des suites d'un accident de service. — [2] Le père, mort des suites d'un accident de ser... Tuteur : M. CACHAN (Genis). — [3] La mère, sans droit à la pension, tutrice légale.

RÉCA...

2e catégorie... Douanes.....
Contributions indirectes.....
Manufactures de l'État.....
Caisse des dépôts.....
Services financiers de l'Algérie.....

TOTAL.....

Digitized by Google

[illegible]	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible]00f 00c	46f 67c	183f 33c	230f 00c	»	La moitié du tiers, élevé à 100f	50f (a)	13 déc. 1884.	Eyne (Pyrénées-Or.).
[illegible]00 00	46 67	183 33	230 00	»	*Idem.*	50 (b)	Du 13 déc. 1884 au 6 janv. 1901.	Codalet (Pyrénées-Or.).
					TOTAL.	1,329		
[illegible]6 66 [illegible] 07	» »	135 61 1,838 61	1,974 22	1,774f	»	1,774f	27 février 1885.	Louhans (Saône-et-Loire).
[illegible]00 00	»	1,251 00	»	»	Un tiers.	417	8 mai 1884.	Beaumont (Dordogne).
[illegible]00 00	»	2,110 00	»	2,000	*Idem.*	666	25 nov. 1884.	Besançon (Doubs).
					TOTAL.	2,857		
[illegible] 00 [illegible] 50	» »	96 67 1,223 93	1,320 60	»	»	1,320f	1er juin 1885.	Neuville-lez-Dieppe (Seine-Inférieure).
»	»	»	»	»	Un tiers.	1,060	10 mars 1885.	Morlaix (Finistère).
»	»	»	»	»	*Idem.*	833	30 mars 1885.	Lille (Nord).
					TOTAL.	3,213		
[illegible] 99 [illegible] 91	» »	126 06 2,060 06	2,186 12	1,982	Un tiers.	660f	Du 29 mars 1885 au 13 mars 1901.	Paris (Seine).
[illegible]00 00	»	1,523 33	»	»	»	1,523f	1er juin 1885.	Constantine (Constantine).
[illegible]08 83	»	1,841 00	»	1,600	»	1,600	1er août 1883.	Oran (Oran).
					TOTAL.	3,123		

(a) Cette pension s'accroîtra de 25 francs quand il n'y aura plus qu'un orphelin mineur, et sera portée à 100 francs [illegible] majorité de ce dernier. — (b) Ce secours fera retour à la dame veuve PALAU pour 25 francs quand il n'y aura [illegible] qu'un orphelin mineur, et pour la totalité à la majorité de ce dernier.

[illegible]ION.

.....	9	1,329f
.....	3	2,857
.....	3	3,213
.....	1	660
.....	2	3,123
.....	18	11,182

Digitized by Google

N° 22,425. — *Décret qui approuve 22 liquidations de Pensions civiles.*

Du 21 Juillet 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la loi du 18 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
					(Pensions pour services dans les DOUANES.				
1	Collette (Louis-Joseph).	3 nov. 1830.	Cobricux (Nord).	Brigadier.....	Militaires....	3	9	1	Lois des 1831 et 1853.
					Civils.....	26	4	"	
2	David (Jean-Marie)...	5 août 1832.	Guérande (Loire-Inférieure)	Préposé.....	Militaires....	5	1	24	Idem.....
					Civils.....	26	1	"	
3	Duffay (François-Félix)	8 fév. 1831.	Germéfontaine (Doubs).	Préposé-visiteur.	Militaires....	6	2	4	Idem.....
					Civils.....	30	9	"	
4	Gabay-Cambail (Jean-Marie).	5 déc. 1830.	Gavarnie (Hautes-Pyrénées)	Brigadier.....	Militaires....	6	2	14	Idem.....
					Civils.....	27	3	"	
5	Guérin (Maurice).....	15 mai 1820.	Aytré (Charente-Infér.).	Contrôleur - adjoint.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	13	7	16	Ordonnance 12 janvier et loi du 1853.
					postérieurs...	31	5	"	
6	Hardy (Théodore-Joseph-Parfait).	3 avril 1826.	Domart (Somme).	Brigadier.....	Militaires....	6	2	12	Lois des 1831 et 1853.
					Civils.....	46	10	15	
7	Jacobo (Nicolas).....	6 mai 1826.	Sarzeau (Morbihan).	Préposé.....	Militaires....	5	8	11	Idem.....
					Civils.....	30	1	"	
8	Jourdan (Louis-Édouard).	24 mars 1817.	La Haye-Pesnel (Manche).	Directeur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	14	4	"	Ordonnance 12 janvier et loi du 1853.
					postérieurs...	46	1	15	
9	Lafond (Jean).....	30 mai 1816.	Tonnay-Boutonne (Charente-Infér.).	Préposé.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	14	9	27	Idem.....
					postérieurs...	10	4	6	
10	Magué (Victor-Maurice).	25 avril 1818.	La Flotte (Charente-Infér.).	Directeur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	15	6	"	Idem.....
					postérieurs...	31	4	"	
11	Mahuas (Jean-Marie)..	11 août 1838.	Lorient (Morbihan).	Préposé.....	Civils.....	26	7	20	Loi du 1853.
12	Marchand (Athanase).	12 sept. 1831.	Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée).	Sous-patron.....	Marine.....	3	8	13	Idem et loi avril 183
					Civils.....	28	3	"	

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt-deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt et un mille deux cent quarante-neuf francs (21,249f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 70.

Fait à Paris, le 21 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

…TITÉ du …ment …ris …r base de la …idation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
…ÉGORIE. …rieurement au 1er janvier 1854.)								
…00f 00c	25f 02c	632f 00c	657f 02c	»	»	657f	1er mai 1885.	Presnesques (Nord).
…07 63	34 33	525 65	559 98	»	»	559	*Idem.*	Guérande (Loire-Inférieure)
…943 05	41 18	579 97	621 15	»	»	621	*Idem.*	Tlemcen (Oran).
…300 00	41 37	708 50	749 87	»	»	749	*Idem.*	Tarbes (Hautes-Pyrénées)
…060 41 …73 60	» »	467 97 1,031 82	1,499 79	1,315f	»	1,315	1er juin 1885.	La Rochelle (Charente-Infér.).
…97 22	45 46	1,215 06	1,260 52	864	»	864	1er mai 1885.	Cherchell (Alger).
…07 63	37 97	606 26	644 23	»	»	644	*Idem.*	La Turballe (Loire-Inférieure)
…00 00 …00 00	» »	2,866 67 8,449 17	11,315 84	5,000	»	5,000	1er juin 1885.	El-Biar (Alger).
…799 77 …799 85	» »	237 13 165 43	402 56	»	»	402	1er mai 1885.	Caudéran (Gironde).
…115 00 …[illegible] 88	» »	2,357 28 4,380 85	6,738 13	4,000	»	4,000	*Idem.*	Cette (Hérault).
…[illegible] 00	»	478 50	»	»	»	478	1er avril 1885.	Lorient (Morbihan).
…[illegible]	29 61	625 41	655 02	»	»	655	*Idem.*	L'Aiguillon (Vendée).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	RAI des lois, et ordon en vertu de la pen a été ac
13	PIERROT (Louis-Armand)	18 oct. 1833.	Laifour (Ardennes).	Brigadier.....	Militaires....	5	9	16	Lois des 1831 et 1853.
					Civils.....	25	1	»	
14	QUEVAL (Hippolyte-Léonard)	9 avril 1831.	St-Martinaux-Buneux (Seine-Inférieure)	Préposé.....	Civils.....	30	10	»	Loi du 1853.
15	SENTILHES (Jean-Sylvain).	25 mai 1826.	Castelvieilh (Hautes-Pyrénées)	Lieutenant.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	3	»	Ordonnan 13 janv et loi d 1853.
					postérieurs...	31	5	»	
16	THOMINE (Jean-François).	12 mai 1826.	Lessay (Manche).	Préposé-visiteur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	»	»	Idem.....
					postérieurs...	31	4	»	
17	VIEL (Louis-Marie).....	5 janv. 1832.	La Boulouze (Manche).	Préposé.....	Militaires....	6	2	12	Lois des 1831 et 1853.
					Civils.....	25	2	»	
18	WAELES (Charles-Louis-Jacques).	25 juillet 1830.	Killem (Nord).	Brigadier.....	Militaires....	6	2	14	Idem.....
					Civils.....	25	4	»	
19	BÉMER (Madelaine), vve JADIN.	17 fév. 1832.	Basse-Yutz (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 488f	.....	»	»	»	Loi du 1853.
20	BOISSEL (Madeleine-Désirée-Victoire), veuve SIMON.	23 nov. 1816.	Liouville (Manche).	*Idem* de 516 fr..	.....	»	»	»	Idem.....
21	FION (Apollonie-Joséphine), veuve CHAIX.	15 sept. 1827.	Fos (Bouches-du-Rh.)	Le mari, ex-préposé-embal-leur, décédé titulaire d'une pension de 680f	.....	»	»	»	Idem.....
22	THOMAS (Clélie-Françoise-Valérie), veuve CANU.	13 mars 1802.	Saint-Georges-de-la-Rivière (Manche).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 342f	.....	»	»	»	Ordonnan 13 janv et loi d 1853.

N° 22,426. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui élève à la dignité de grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. *Haca* (*François-Auguste-Florimond*), général de division, commandant la 10e division d'infanterie (5e corps d'armée); commandeur du 19 août 1870; 45 ans de service effectif, 15 campagnes, 1 blessure.

M. *de Gressot* (*Xavier-Marie-Thérèse-Eugène*), général de division, commandant la 1re division de cavalerie, membre du comité consultatif de la cavalerie; commandeur du 20 novembre 1872; 43 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Parmentier* (*Joseph-Charles-Théodore*), général de division, membre du comité consultatif des fortifications, inspecteur permanent des travaux du génie pour l'armement des côtes; commandeur du 20 août 1870; 46 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Duez* (*Armand-Lucien*), général de division, commandant la 22e division d'infanterie (11e corps d'armée); commandeur du 20 avril 1871; 46 ans de service effectif, 13 campagnes, 3 blessures, 2 citations.

M. *de Montluisant* (*Charles-Bernardin-Marie*), général de division, membre du comité consultatif des fortifications et de la commission mixte des travaux publics; commandeur du 3 février 1875; 46 ans de service effectif, 1 campagne. (*Paris, 7 Juillet 1885.*)

Digitized by Google

	LIQUIDATION des services militaires	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	694f 64c	»	»	694f	1er mai 1885.	Arcy-en-Brie-Chaumes (Seine-et-Marne).
[illegible]	»	612 81	»	»	»	612	Idem.	Harfleur (Seine-Inférieure)
[illegible]	»	253 13	1,490 58	1,312f	»	1,312	1er juin 1885.	Audenge (Gironde).
[illegible]	»	1,237 45						
[illegible]	»	121 37	752 81	750	»	750	1er mai 1885.	Cherbourg (Manche).
[illegible]	»	631 44						
[illegible]	41 33	507 16	548 49	»	»	548	Idem.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure)
[illegible]	45 50	658 67	704 17	»	»	704	Idem.	Lille (Nord).
	»	»	»	»	Un tiers.	162	26 mars 1885.	Longuyon (Meurthe-et-Moselle).
	»	»	»	»	Idem.	172	19 nov. 1884.	Flamanville (Manche).
	»	»	»	»	Idem.	226	15 avril 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
	»	»	»	»	La moitié limitée à	125	29 août 1884.	Hauteville-sur-Mer (Manche).
					TOTAL.	21,249		

N° 22,427. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Sempé* (*Émile*), général de division, membre du comité consultatif de l'infanterie; officier du 25 juin 1869; 46 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Thiéry* (*Pierre-Constant*), général de division, commandant la 29e division d'infanterie (15e corps d'armée); officier du 12 janvier 1871; 39 ans de service effectif, campagnes, 4 blessures.

M. *Cholleton* (*Claude*), général de brigade, commandant la 12e brigade d'infanterie 6e division, 3e corps d'armée), membre du comité consultatif de la cavalerie; officier du 10 juin 1866; 36 ans de service effectif, 21 campagnes, 2 blessures, 1 citation.

M. *Dusan* (*Guillaume-Jean-Alphonse*), général de brigade, commandant la 35e brigade d'infanterie (18e division, 9e corps d'armée); officier du 12 août 1864; 42 ans de service effectif, 4 campagnes, 1 blessure, 2 citations.

M. *Logerot* (*Pierre-Achille*), général de brigade, commandant la 9e brigade d'artillerie; officier du 11 février 1864; 43 ans de service effectif, 7 campagnes, 1 blessure, 2 citations.

M. *Chevals* (*Eugène-Isidore-Joseph*), général de brigade, commandant la 15e brigade de cavalerie; officier du 13 février 1871; 44 ans de service effectif, 2 campagnes.

Digitized by Google

M. *Mancourant* (*Pierre-Charles-Armand*), contrôleur général de 1re classe de l'administration de l'armée; officier du 10 août 1868; 46 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Faivre* (*Jean-Baptiste-Amédée-Félix*), colonel d'infanterie hors cadre, major de la place de Paris (service d'état-major); officier du 8 décembre 1870; 30 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Perrier* (*François*), colonel d'infanterie hors cadre, sous-directeur du dépôt de la guerre (service d'état-major); officier du 31 décembre 1872; 33 ans de service effectif, 16 campagnes.

M. *Breugnot* (*Pierre-Nicolas-Désiré*), colonel du 26e régiment d'infanterie de ligne; officier du 11 mai 1871; 40 ans de service effectif, 14 campagnes.

M. *Marchand* (*Charles-Laurent-Stanislas*), colonel du 46e régiment d'infanterie de ligne; officier du 28 février 1871; 41 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Petitgand* (*Nicolas-Alphonse*), colonel du 61e régiment d'infanterie de ligne; officier du 26 mai 1871; 39 ans de service effectif, 4 campagnes, 1 blessure.

M. *de Moucheron* (*Eugène-Louis*), colonel du 11e régiment de chasseurs; officier du 24 décembre 1869; 40 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Le Meuten* (*François-Louis-Stanislas*), colonel de la 17e légion de gendarmerie; officier du 1er août 1871; 40 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *de Latouche* (*Léopold-Hyacinthe*), colonel du 19e régiment d'artillerie; officier du 20 novembre 1872; 42 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Régnier* (*Philippe-Auguste*), colonel du 27e régiment d'artillerie; officier du 27 juin 1868; 41 ans de service effectif, 13 campagnes.

M. *Odier* (*Pierre-Joseph-Jules-Scipion*), colonel, directeur du génie à Bayonne (état-major particulier); officier du 17 novembre 1870; 41 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Malet* (*Placide-Henri-Victor*), intendant militaire; officier du 16 novembre 1870; 44 ans de service effectif, 13 campagnes.

M. *Daga* (*Joseph-Charles*), médecin inspecteur, membre du comité consultatif de santé; officier du 16 novembre 1870; 39 ans de service effectif, 15 campagnes, 4 blessures.

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Innocenti* (*Joseph-Charles-Alexis-Alfred*), général de brigade, commandant la 3e brigade de hussards (6e division de cavalerie); chevalier du 29 décembre 1865; 40 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Barret* (*Marie-Gustave-Abel*), contrôleur de 1re classe de l'administration de l'armée; chevalier du 11 août 1869; 35 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Bassot* (*Jean-Antonin-Léon*), chef de bataillon d'infanterie hors cadre, employé à l'état-major général du ministre (sous-direction du dépôt de la guerre); chevalier du 6 mai 1875; 26 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Veau de Lanouvelle* (*Gaston*), chef de bataillon d'infanterie hors cadre, employé à l'état-major du 9e corps d'armée; chevalier du 1er février 1867; 25 ans de service effectif, 7 campagnes, 1 blessure, 1 citation.

M. *Allotte de la Fuye* (*Georges-Augustin*), chef d'escadron de cavalerie hors cadre, employé à l'état-major du 19e corps d'armée; chevalier du 9 janvier 1871; 25 ans de service effectif, 17 campagnes.

M. *Loigerot* (*Pierre-Ernest*), chef de bataillon au 4e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 22 mars 1872; 33 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Foulon* (*Désiré-Hippolyte*), chef de bataillon au 7e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 5 septembre 1870; 30 ans de service effectif, 4 campagnes, 2 blessures, 2 citations.

M. *Belladen* (*Pierre-Louis*), chef de bataillon au 8e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 24 septembre 1870; 31 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Noël* (*Jules-Charles*), colonel du 15e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 26 juin 1867; 36 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Perrin* (*Nicolas-Antonin*), chef de bataillon au 22e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 28 décembre 1868; 35 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *Ducos* (*Martin-Hippolyte*), chef de bataillon au 25e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 6 novembre 1870; 25 ans de service effectif, 23 campagnes, 5 blessures, 2 citations.

Digitized by Google

M. *Migneret Richard de Cendrecourt* (*François-Albert*), chef de bataillon au 27e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 11 septembre 1870; 29 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Aubert* (*Antoine-Henry-Eugène*), chef de bataillon au 27e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 10 octobre 1870; 33 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Dartiguelongue* (*Pierre*), chef de bataillon au 57e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 27 janvier 1863; 35 ans de service effectif, 7 campagnes, 1 blessure.

M. *Dimoff* (*Pierre-François*), colonel du 79e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 20 novembre 1872; 33 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Charière* (*Louis-Henri*), chef de bataillon au 90e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 2 mars 1871; 35 ans de service effectif, 4 campagnes, 1 blessure.

M. *Chevalier* (*Henry-Marcel*), lieutenant-colonel du 101e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 22 mai 1873; 30 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Koch* (*Frédéric*), colonel du 102e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 21 avril 1870; 36 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Caillard* (*Jean-Baptiste-Hyacinthe*), colonel du 105e régiment d'infanterie de ligne, sous-directeur de la 1re direction au ministère de la guerre; chevalier du 25 juin 1859; 31 ans de service effectif, 12 campagnes, 1 blessure.

M. *Lambert* (*Jean-Philippe*), chef de bataillon au 108e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 26 avril 1871; 36 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Héron* (*Gustave-Adolphe*), chef de bataillon au 109e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 8 août 1871; 34 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Magnin* (*Georges*), chef de bataillon au 112e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 21 avril 1874; 35 ans de service effectif, 3 campagnes, 1 blessure.

M. *Meynier* (*Louis-Théodore-Raoul*), chef de bataillon au 112e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 19 octobre 1870; 24 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Hillion* (*Joseph-Louis*), chef de bataillon au 115e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 10 juin 1872; 31 ans de service effectif, 5 campagnes, 1 blessure.

M. *Dumaigneaux de Lasalle* (*Alexandre-Martin*), chef de bataillon au 120e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 18 septembre 1859; 29 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Ragon de Bange* (*Augustin-Maximilien-Edmond*), chef de bataillon au 129e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 5 septembre 1870; 31 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Schasseré* (*Jean-Charles*), chef de bataillon breveté au 137e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 24 septembre 1870; 30 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Périgord de Villechenon* (*Hippolyte-Jean*), chef de bataillon breveté au 138e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 24 juin 1871; 25 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Kienlin* (*Adolphe*), lieutenant-colonel du 2e régiment de tirailleurs algériens; chevalier du 20 novembre 1872; 33 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Fouilloy* (*Édouard-Henri*), chef de bataillon au 3e régiment de tirailleurs algériens; chevalier du 11 mars 1871; 26 ans de service effectif, 15 campagnes.

M. *Anthoine-Prélard* (*Victor-Alfred*), lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, commandant le bureau de recrutement d'Amiens; chevalier du 24 septembre 1870; 31 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure.

M. *Jalabert* (*Alexandre-François*), chef de bataillon d'infanterie en retraite, commandant le bureau de recrutement de Montauban; chevalier du 12 août 1866; 40 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Robin* (*Jean*), major de cavalerie en retraite, commandant le bureau de recrutement de Châlons-sur-Marne; chevalier du 30 décembre 1863; 42 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Delmont* (*Antoine-François-Alexandre-Pauly*), chef d'escadron de cavalerie en retraite, commandant le bureau de recrutement d'Agen; chevalier du 26 décembre 1864; 40 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Artus* (*Gustave-Joseph-Anne-Alexis*), chef de bataillon d'infanterie en retraite, commandant le bureau de recrutement d'Alger; chevalier du 27 décembre 1861; 31 ans de service effectif, 20 campagnes.

M. *Marchal* (*Hugues-Charles-Henry*), chef d'escadrons au 6e régiment de cuirassiers; chevalier du 16 mars 1865; 34 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Dufaud* (*Jean*), colonel du 8e régiment de cuirassiers; chevalier du 29 décembre 1865; 37 ans de service effectif, 10 campagnes.

Digitized by Google

M. *Olivier* (*Eugène*), colonel du 15e régiment de dragons; chevalier du 26 décembre 1864; 38 ans de service effectif, 7 campagnes, 1 citation.

M. *de Lascous* (*Pierre-Louis-Léon*), lieutenant-colonel du 8e régiment de chasseurs; chevalier du 19 octobre 1870; 37 ans de service effectif, 1 campagne, 2 blessures, 1 citation.

M. *de Mornay-Soult de Dalmatie* (*Pierre*), chef d'escadrons au 12e régiment de chasseurs; chevalier du 14 septembre 1870; 31 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Law de Lauriston* (*Arthur-Louis-Firmin*), chef d'escadrons du 20e regiment de chasseurs; chevalier du 21 juin 1865; 27 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Bassac* (*Antoine-Jules*), chef d'escadrons au 1er régiment de hussards; chevalier du 2 septembre 1870; 33 ans de service effectif, 9 campagnes, 1 blessure, 1 citation.

M. *Piétu* (*Jean-Euphème*), lieutenant-colonel du 9e regiment de hussards; chevalier du 17 novembre 1870; 37 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Jubault* (*Pierre-François-Alfred*), chef d'escadron à la 5e légion de gendarmerie; chevalier du 31 décembre 1862; 35 ans de service effectif, 14 campagnes.

M. *Martin* (*Charles*), chef d'escadron à la 13e légion de gendarmerie; chevalier du 28 février 1871; 36 ans de service effectif, 37 campagnes, 1 blessure.

M. *Bridaux* (*Émile*), chef d'escadron à la 14e légion de gendarmerie; chevalier du 9 avril 1871; 36 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Lubet* (*Jean-Charles*), colonel de la 16e légion de gendarmerie; chevalier du 22 décembre 1866; 41 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure.

M. *Soulery* (*Jean-Pascal-François*), major en retraite, commissaire du gouvernement près le conseil de revision d'Alger; chevalier du 25 juillet 1864; 40 ans de service effectif, 30 campagnes.

M. *Lefebvre-Nailly* (*Louis-Marie*), colonel du 10e régiment d'artillerie; chevalier du 14 mai 1871; 31 ans de service effectif, 2 campagnes, 1 blessure.

M. *Bès de Berc* (*Marie-François-Emmanuel*), colonel du 18e régiment d'artillerie; chevalier du 12 mars 1866; 39 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Gebhart* (*Paul*), colonel du 21e régiment d'artillerie; chevalier du 4 septembre 1870; 35 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Berthier de Grandry* (*Marie-Philibert-Fernand*), colonel du 32e régiment d'artillerie; chevalier du 31 mai 1871; 35 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *de Lastrac* (*Albert-Jean-Crescent*), colonel du 33e régiment d'artillerie; chevalier du 29 décembre 1865; 40 ans de service effectif, 2 campagnes, 1 blessure.

M. *Bocquet* (*Charles-Arsène*), chef d'escadron au 34e régiment d'artillerie; chevalier du 20 novembre 1872; 35 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Cahous* (*Casimir-Marcellin-Victorin*), colonel du 1er régiment de pontonniers (artillerie); chevalier du 14 mars 1863; 40 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Bonnefond* (*Pierre*), colonel, directeur de l'artillerie à Vincennes (état-major particulier); chevalier du 16 septembre 1864; 35 ans de service effectif, 7 campagnes, 1 citation.

M. *Noël* (*Élie-Félix-Georges*), lieutenant-colonel, chef du 1er bureau de la 3e direction au ministère de la guerre (état-major particulier de l'artillerie); chevalier du 5 septembre 1870; 33 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Le Gressier de Bellanoy* (*Alfred-Jean-Baptiste*), chef d'escadron à la direction d'artillerie de Dunkerque (état-major particulier); chevalier du 20 novembre 1872; 34 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Parriaud* (*Claude-Marie*), chef d'escadron (état-major particulier), commandant de l'artillerie en Tunisie; chevalier du 3 janvier 1871; 29 ans de service effectif, 14 campagnes, 2 blessures.

M. *Binet* (*Louis*), chef de bataillon au 2e régiment du génie; chevalier du 11 octobre 1873; 33 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Hertz* (*Émile*), lieutenant-colonel, chef du génie à Alger (état-major particulier); chevalier du 28 décembre 1867; 34 ans de service effectif, 13 campagnes.

M. *Coville* (*Henri-Josse-Tristan*), chef de bataillon, chef du génie à Oran (état-major particulier); chevalier du 6 novembre 1870; 31 ans de service effectif, 5 campagnes, 1 blessure.

M. *Martin* (*Félix*), chef de bataillon, chef du génie à Dijon (état-major particulier); chevalier du 25 juin 1871; 31 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Sever* (*Jacques-Noël-Alexandre*), chef de bataillon du génie (état-major particulier), attaché à l'ambassade de la République française en Suisse; chevalier du 3 février 1880; 22 ans de service effectif, 9 campagnes.

Digitized by Google

M. *Simon* (*Louis-Émile*), sous-intendant militaire de 1re classe; chevalier du 14 mars 1865; 42 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *La Rouvière* (*Albert-Henri*), sous-intendant militaire de 1re classe; chevalier du 13 mars 1869; 36 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Schuster* (*Ernest-Jean-Baptiste*), sous-intendant militaire de 2e classe; chevalier du 13 août 1859; 29 ans de service effectif, 6 campagnes, 2 blessures.

M. *Ceccaldi* (*Jean*), officier d'administration principal du service des hôpitaux militaires; chevalier du 30 septembre 1870; 34 ans de service effectif, 5 campagnes, 3 blessures.

M. *Pallé* (*Jean-Pierre*), médecin principal de 1re classe, chef de l'hôpital militaire de Vincennes; chevalier du 8 décembre 1870; 37 ans de service effectif, 15 campagnes.

M. *Mourlon* (*Charles-François-Auguste-Léandre*), médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé du 9e corps d'armée; chevalier du 21 décembre 1867; 35 ans de service effectif, 14 campagnes.

M. *Aron* (*Jules*), médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé du 10e corps d'armée; chevalier du 8 février 1871; 35 ans de service effectif, 13 campagnes.

M. *Arnould* (*Jules-Hipolite*), médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé du 1er corps d'armée; chevalier du 18 juillet 1868; 31 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Dupeyron* (*Jules-Germain*), médecin principal de 2e classe, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Nîmes; chevalier du 12 août 1864; 38 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Schauffelé* (*Etienne-Joseph-Adolphe*), pharmacien-major de 1re classe, attaché à la direction du service de santé au ministère de la guerre; chevalier du 3 février 1875; 28 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Thoni de Reinach* (*Auguste-Charles-Ferdinand*), lieutenant-colonel du 135e régiment d'infanterie de ligne, commandant supérieur du cercle de Kef (Tunisie) (affaires indigènes); chevalier du 12 août 1862; 34 ans de service effectif, 19 campagnes, 2 blessures.

Si Mohammed ben Snaussi, caïd des Ksours (cercle de Djelfa); chevalier du 15 août 1865; 31 ans de service effectif.

M. *Broussier* (*Pierre-Charles-Victor*), chef de bataillon d'infanterie hors cadre, professeur adjoint de géographie à l'école supérieure de guerre; chevalier du 3 octobre 1870; 17 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Halter* (*Michel-Eugène*), chef de bataillon à l'école de tir du camp de la Valbonne; chevalier du 3 août 1875; 25 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *Arnal* (*Félix*), major à l'école de cavalerie; chevalier du 22 mars 1872; 36 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Bouisset* (*Piegre-Léon*), lieutenant-colonel de l'armée territoriale (service des chemins de fer et des étapes); chevalier du 30 décembre 1863; 42 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Wagner* (*Charles-Hubert*), lieutenant-colonel du 28e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 11 décembre 1865; 36 ans de service effectif, 12 campagnes, 1 blessure.

M. *Penel* (*François*), chef de bataillon du génie, breveté, employé à l'état-major général du ministre, 4e bureau (télégraphie militaire); chevalier du 22 mai 1873; 17 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Fournier* (*Charles-Antoine*), inspecteur général des ponts et chaussées de 2e classe (service des chemins de fer); chevalier du 13 août 1865; 44 ans de service effectif.

Paris, 7 Juillet 1885.)

N° 22,428. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Gignoux* (*Albéric-Étienne-Philibert*), capitaine au 23e régiment d'infanterie de ligne; chevalier du 5 juillet 1882; 25 ans de service effectif, 6 campagnes, 4 blessures, 4 citations. Services exceptionnels.

Digitized by Google

M. *Bigo* (*Xavier*), capitaine au 1er régiment de tirailleurs algériens; chevalier du 9 juillet 1883; 22 ans de service effectif, 10 campagnes, 4 blessures. Services exceptionnels.

M. *Palle* (*Marie-Anatole*), chef d'escadron d'artillerie à la disposition du général commandant le corps du Tonkin (état-major particulier); chevalier du 24 septembre 1870; 25 ans de service effectif, 5 campagnes, 1 blessure, 1 citation.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Tournier* (*Marie-Michel-Alexandre-Gaston*), capitaine au 14e régiment d'infanterie de ligne; 16 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Roblot* (*Édouard-Octave-Aimé*), capitaine au 23e régiment d'infanterie de ligne; 15 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Pécoul* (*Marius-Pierre*), capitaine au 23e régiment d'infanterie de ligne; 17 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Guenser* (*Nicolas-Christophe-Jules*), sous-lieutenant au 23e régiment d'infanterie de ligne; 10 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Armengaud* (*Jean-Louis*), lieutenant au 121e régiment d'infanterie de ligne; 15 ans de service effectif, 15 campagnes, 1 blessure.

M. *Roig* (*Pierre-Sébastien-Jean*), lieutenant au 130e régiment d'infanterie de ligne; 8 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure.

M. *Gayon* (*Édouard-Gaston-Sainte-Marie*), capitaine au 143e régiment d'infanterie de ligne; 11 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Moiroud* (*Victor*), capitaine au 143e régiment d'infanterie de ligne; 19 ans de service effectif, 4 campagnes, 1 blessure.

Mohamed ben Mohamed, lieutenant au 1er régiment de tirailleurs algériens; 25 ans de service effectif, 15 campagnes, 1 blessure.

M. *Garros* (*Louis-Théophile*), lieutenant au 3e régiment de tirailleurs algériens; 13 ans de service effectif, 7 campagnes.

Mohamed ben Messaoud, lieutenant au 3e régiment de tirailleurs algériens; 23 ans de service effectif, 24 campagnes.

M. *Durillon* (*Henri-Charles-Hubert*), lieutenant au 1er régiment étranger; 10 ans de service effectif, 3 campagnes, 2 blessures.

M. *Sonier* (*Alfred*), lieutenant au titre étranger au 2e régiment étranger; 20 ans de service effectif, 21 campagnes.

M. *Dumeste* (*Jean-Baptiste-Eugène*), lieutenant au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, 16 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *d'Huteau* (*Emmanuel*), lieutenant au 1er régiment de chasseurs d'Afrique; 17 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *Ély* (*Charles-Edmond*), lieutenant en premier au 12e régiment d'artillerie; 10 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Jan* (*Marie-Auguste*), sous-intendant militaire de 3e classe; 16 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Gitton* (*Georges-Auguste*), officier d'administration de 2e classe; 21 ans de service effectif, 15 campagnes.

M. *Achard* (*Pierre-Frédéric*), médecin-major de 2e classe au bataillon du 23e régiment d'infanterie de ligne détaché au corps du Tonkin; 12 ans et demi de service effectif, 3 campagnes. Services exceptionnels.

M. *Roubaud* (*Gustave-Joseph*), premier maître mécanicien sur l'*Hamelin;* 25 ans de service effectif, dont 18 à la mer.

M. *Lécaillon* (*Jules-Émile*), premier maître mécanicien sur le *Drac;* 25 ans de service effectif, dont 18 à la mer.

M. *Le Neuthiec* (*Adolphe-Vincent*), premier maître timonier sur l'*Henri-Rivière;* 23 ans de service effectif, dont 20 à la mer.

M. *Croché* (*Yves-Marie*), deuxième maître timonnier (service du pilotage); 23 ans de service effectif, dont 19 à la mer.

M. *Freystätter* (*Martin*), lieutenant au 1er régiment d'infanterie de marine; 8 ans de service effectif, 6 campagnes, dont 1 de guerre.

M. *Aublet* (*Édouard*), lieutenant au 1er régiment d'infanterie de marine; 11 ans de service effectif, 6 campagnes, dont 2 de guerre.

M. *Gimel* (*Pierre-Auguste*), chef de bataillon au 2e régiment d'infanterie de marine; 17 campagnes, dont 3 de guerre, 1 citation.

Digitized by Google

M. *Le Ny* (*Auguste-Louis-Marie*), capitaine au 2e régiment d'infanterie de marine; 0 ans de service effectif, 5 campagnes, dont 2 de guerre.

M. *Lelardeux* (*Louis-Constantin*), capitaine au 3e régiment d'infanterie de marine; 6 ans de service effectif, 4 campagnes, dont 1 de guerre.

M. *Lagarde* (*Alloys-Théodule*), lieutenant au 3e régiment d'infanterie de marine; 13 ans de service effectif, 6 campagnes, dont 2 de guerre, 2 blessures.

M. *Sérès* (*Bertrand-Flavien*), médecin de 1re classe de la marine; 18 ans et demi de service effectif, dont 7 ans et demi à la mer et aux colonies.

M. *Maget* (*Lucien-Gabriel*), médecin de 1re classe de la marine; 14 ans de service effectif, dont 5 ans 10 mois à la mer ou aux colonies.

M. *Lalande* (*Ernest-Jean-Baptiste*), pharmacien de 1re classe de la marine; 14 ans et demi de service effectif, dont 3 ans à la mer ou aux colonies.

M. *Romanowski* (*Simon-Gustave-Albert*), médecin de 2e classe de la marine; 11 ans et 10 mois de service effectif, dont 7 à la mer ou aux colonies.

M. *Péthellaz* (*Angel-Balthazard-François*), médecin de 2e classe de la marine; 12 ans de service effectif, dont 5 ans et 10 mois à la mer ou aux colonies. (*Paris, 7 Juillet 1885.*).

N° 22,429. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

M. *de Perseval* (*Fernand*), lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, sous-chef d'état-major du 6e corps d'armée; 28 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Mauduit* (*Antonin-Louis*), chef de bataillon d'infanterie hors cadre, employé à l'état-major de la division d'Oran; 36 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Chaland* (*Marie-Alfred-Casimir*), chef de bataillon d'infanterie hors cadre, chef d'état-major de la 31e division d'infanterie; 23 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Quinteau* (*Alphonse-Jean-Louis-Marie*), capitaine d'infanterie hors cadre, employé à l'état-major du 12e corps d'armée; 15 ans de service effectif, 8 campagnes, 1 blessure.

M. *Wary* (*Antoine*), achiviste de 1re classe, employé à l'état-major du 6e corps d'armée; 30 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Vallet* (*Louis-Émile*), interprète titulaire de 3e classe; 15 ans de service effectif, 15 campagnes.

M. *Hue* (*Pierre-Gustave*), chef de bataillon breveté au 1er régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Bruyer* (*Victor*), chef de musique du 1er régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Rondot* (*Paul-Maric-Frédéric*), capitaine adjudant-major du 2e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Champion* (*Camille-Claude-François*), capitaine au 3e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Morelle* (*Pierre-Ernest*), capitaine au 5e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 2 campagnes, 1 blessure.

M. *Finel* (*Jean-Baptiste-Alphonse*), capitaine au 8e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 8 campagnes, 1 blessure.

M. *Béche* (*Jean-Jacques-André*), capitaine au 9e régiment d'infanterie de ligne; 26 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Sibien* (*Léon-Charles-Marie-Adolphe*), capitaine au 11e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Laurendaen* (*Auguste-Marie-Stéphane*), capitaine au 12e régiment d'infanterie de ligne; 22 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Legrand* (*Pierre-Henry-Julien*), capitaine-trésorier au 15e régiment d'infanterie de ligne; 20 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Bastien* (*Augustin-Nicolas*), capitaine adjudant-major du 16e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Ranski* (*Joseph-François*), chef de musique du 18e régiment d'infanterie de ligne; 20 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Jénot* (*François-Eugène*), lieutenant au 19e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

Digitized by Google

M. *Marty* (*Joachim-Arthur-Joseph-Edouard*), capitaine au 20e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Albertini* (*Étienne-Bernardin*), capitaine au 22e régiment d'infanterie de ligne; 26 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Cayrol* (*Jean-Joseph-César*), capitaine au 22e régiment d'infanterie de ligne; 3 campagnes.

M. *Lannier* (*Jacques-Ernest*), lieutenant au 22e régiment d'infanterie de ligne; 18 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Peretti* (*Marc-Marie*), capitaine au 23e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Libersart* (*Clément-Henri-Lucien*), capitaine au 23e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Apté* (*Jean-Germain*), capitaine au 24e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Asquer* (*Justin-Joseph-Jean*), chef de bataillon au 25e régiment d'infanterie de ligne; 27 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Marcet* (*Jacques-Marie-Adrien*), capitaine d'habillement du 28e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Mazué* (*François-Alphonse*), capitaine d'habillement du 29e régiment d'infanterie de ligne; 22 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Linskens* (*Edouard*), capitaine au 29e régiment d'infanterie de ligne; 26 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Glandines* (*Hippolyte-Baptiste*), lieutenant au 31e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Poggioli* (*Jean-Étienne*), capitaine au 33e régiment d'infanterie de ligne; 22 ans de service effectif, 2 campagnes, 2 blessures, 1 citation.

M. *Monnot* (*André-Prosper-Alphonse*), chef de bataillon au 34e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Lambert* (*Philibert-Zéphirin*), capitaine au 37e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Saint-Pé* (*Baptiste*), capitaine au 38e régiment d'infanterie de ligne; 29 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Poidevin* (*Gustave-Henry*), capitaine au 39e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Demarigny* (*César-Théodore*), lieutenant au 40e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Delrieu* (*Emmanuel-Antoine*), chef de bataillon au 41e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Souparis* (*Jean-François*), capitaine au 42e régiment d'infanterie de ligne; 30 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Géry* (*Jean-Louis*), lieutenant au 43e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Truffot* (*Émile-Athanase*), capitaine au 46e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Broca* (*Bernard*), capitaine au 48e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *de Laforcade* (*Jean-Baptiste-Louis-Frédéric*), capitaine au 49e régiment d'infanterie de ligne; 20 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Gadaud* (*Frédéric-Alfred-Victor*), capitaine au 50e régiment d'infanterie de ligne; 20 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Lhéraud* (*Claude-Marie-Edouard*), lieutenant au 50e régiment d'infanterie de ligne, adjoint au trésorier; 23 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Cadaux* (*François-Xavier-Antoine-Auguste*), capitaine au 51e régiment d'infanterie de ligne; 20 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Bourguignon* (*Nicolas-Ambroise*), lieutenant au 52e régiment d'infanterie de ligne; 28 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Lequier* (*Georges-Alexandre*), lieutenant au 53e régiment d'infanterie de ligne; 20 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *de Missy* (*Louis-Henri*), capitaine au 54e régiment d'infanterie de ligne; 22 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Romack* (*Romain*), capitaine au 55e régiment d'infanterie de ligne; 27 ans de service effectif, 1 campagne.

Digitized by Google

M. *Allardet* (*François-Fabien*), lieutenant au 55e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Fabre* (*François*), capitaine au 56e régiment d'infanterie de ligne; 29 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Pouteaux* (*Alexandre-François*), capitaine au 57e régiment d'infanterie de ligne; 17 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Boulin* (*Paul-Alexis*), capitaine au 59e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 5 campagnes, 1 blessure.

M. *Villemot* (*Emile-Honoré*), capitaine-trésorier au 60e régiment d'infanterie de ligne; 16 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Delater* (*Achille-Oscar-Gabriel*), lieutenant au 61e régiment d'infanterie de ligne; 15 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Lippacher* (*Charles-Emile*), capitaine adjudant-major au 63e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *François* (*Jules-Amédée*), capitaine au 63e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Dominique* (*Auguste-Alexandre*), capitaine adjudant-major au 64e régiment d'infanterie de ligne, 22 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Flutrès* (*Eugène-Adrien*), lieutenant au 65e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 15 campagnes.

M. *Borghi* (*Jean-Vincent*), capitaine au 66e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Hugo* (*Eugène-Théodore*), capitaine au 67e régiment d'infanterie de ligne; 26 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Dubrule* (*Antoine-Marie-Maxime*), capitaine au 67e régiment d'infanterie de ligne, détaché à la direction de l'infanterie au ministère de la guerre; 23 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Aimé* (*Charles*), capitaine au 68e régiment d'infanterie de ligne; 29 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Vidal* (*Louis*), capitaine au 70e régiment d'infanterie de ligne; 26 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Espierre* (*Louis-Pierre*), capitaine au 71e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Petubon* (*Eugène-Emmanuel*), capitaine au 72e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 2 campagnes, 1 citation.

M. de *Thomasson de Saint-Pierre* (*Louis-Joseph*), capitaine adjudant-major au 73e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Defourmestraux* (*Augustin-César-Désiré-Benjamin*), capitaine au 74e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Gauzy* (*Jean-Antoine*), capitaine-trésorier au 75e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Fabre* (*Marcelin-Guillaume*), capitaine au 79e régiment d'infanterie de ligne; 19 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Bazin* (*Victor*), capitaine au 81e régiment d'infanterie de ligne; 20 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Durand* (*Charles-Eugène*), capitaine au 82e régiment d'infanterie de ligne; 16 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Faidoux* (*Boniface-Pierre-Jean*), capitaine adjudant-major au 83e régiment d'infanterie de ligne; 22 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Mangin* (*Jean-Baptiste-Narcisse*), capitaine au 84e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Florennes* (*Louis-Amédée*), capitaine au 85e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 2 campagnes, 1 blessure.

M. *Detchart* (*Pierre*), lieutenant au 86e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Lauberge-Périco* (*Maurice*), capitaine au 87e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Sainte* (*Felix-Napoléon*), capitaine au 87e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Guinez* (*François-Louis-Lucien*), capitaine adjudant-major au 88e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 1 campagne.

Digitized by Google

M. *Haas* (*Jacques*), capitaine adjudant-major au 89e régiment d'infanterie de ligne; 20 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Cannelle de la Lobbe* (*Louis-Alina*), capitaine au 91e régiment d'infanterie de ligne; 20 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Chaty* (*Jean*), capitaine au 92e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Guglielmi* (*Antoine-François*), capitaine au 93e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Marchal* (*Joseph-Adolphe-Victor*), chef de bataillon au 94e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *de Jouffroy d'Arbans* (*Frédéric-Lucien-Claude-Lionel*), chef de bataillon au 95e régiment d'infanterie de ligne; 28 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Noël de Bazonnière* (*Octave-Édouard*), major au 95e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Bernard* (*Jean-André-Marius*), capitaine au 97e régiment d'infanterie de ligne; 22 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Hust* (*Jean-Philippe*), chef de musique au 97e régiment d'infanterie de ligne; 31 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *d'Aiguy* (*Caro-Joseph-Georges*), chef de bataillon au 98e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Piétri* (*Chérinto*), capitaine-trésorier au 99e régiment d'infanterie de ligne; 26 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Paul* (*Jean-François*), capitaine au 100e régiment d'infanterie de ligne; 22 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Bergère* (*Charles-Désiré*), capitaine au 100e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Hancke* (*Pierre-Eugène-Maurice*), chef de bataillon au 101e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Vernier de Byans* (*Charles-Joseph*), major au 101e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Houivet* (*Victor-Léon-Désiré*), capitaine au 102e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *Martel* (*Louis-Blaise*), capitaine adjudant-major au 102e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Malick* (*Jean-Félix-Balthazar*), capitaine adjudant-major au 103e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Bardon* (*Étienne*), lieutenant au 104e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Brouilllier* (*Jean-Constant*), capitaine au 105e régiment d'infanterie de ligne; 17 ans de service effectif; 11 campagnes.

M. *Josserand* (*Nicolas-Hubert*), capitaine d'habillement au 106e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Delaporte* (*Paul-Edmond*), capitaine au 108e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Mayras* (*Alphonse-Victorin*), capitaine adjudant-major au 108e régiment d'infanterie de ligne; 26 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Canel* (*Marie-Henri*), capitaine au 109e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Leblond* (*Achille-Louis*), capitaine au 112e régiment d'infanterie de ligne; 31 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Collilieux* (*Auguste-Irénée*), capitaine au 113e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Coussaud-Dulié* (*Jean-Baptiste*), capitaine au 114e régiment d'infanterie de ligne; 22 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Vendenheim* (*Amédée-Louis-Benoit*), capitaine adjudant-major au 116e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Bouché* (*Hilaire*), capitaine au 118e régiment d'infanterie de ligne; 18 ans de service effectif, 7 campagnes, 1 blessure.

M. *Bousquet* (*Auguste-Louis-Alphonse*), capitaine adjudant-major au 119e régiment d'infanterie de ligne; 18 ans de service effectif, 5 campagnes, 2 blessures.

M. *Boué* (*Germain*), capitaine au 121e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 3 campagnes.

Digitized by Google

M. *Bastide* (*Henri-Claude*), capitaine au 124e régiment d'infanterie de ligne; 17 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Louisi* (*Antoine-Dominique*), capitaine adjudant-major au 125e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Olivieri* (*Jacques*), lieutenant adjoint au trésorier du 125e régiment d'infanterie de ligne; 20 ans de service effectif, 5 campagnes, 1 blessure.

M. *Mérens* (*Louis-Théodore-Félicité*), capitaine au 126e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Rebora* (*Léopold*), capitaine adjudant-major au 127e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Hiard* (*Eugène-François*), capitaine au 128e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Crozes* (*Henri-Marie-Germain*), chef de bataillon au 131e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Ray* (*Joseph*), capitaine au 132e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 1 campagne, 1 blessure.

M. *Munier* (*Louis-Gustave*), chef de bataillon au 133e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Klenklen* (*Louis*), capitaine-trésorier au 133e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Elfrique* (*Adolphe-Auguste*), chef de musique au 135e régiment d'infanterie de ligne; 26 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Grisez* (*Louis-Augustin*), capitaine au 136e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Damman* (*Charles-Léon*), capitaine au 137e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Daroay* (*Pierre-Louis-Marie*), capitaine au 138e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Riolacci* (*Charles-Antoine*), capitaine au 141e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Andrian* (*Paul*), lieutenant au 142e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Nique* (*Louis-Alphonse*), lieutenant au 143e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Erault* (*François*), capitaine au 144e régiment d'infanterie de ligne; 24 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *de Marque-Beaumont* (*Camille-Léon-Arthur-François-Xavier*), capitaine au 144e régiment d'infanterie de ligne; 25 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Paincoat* (*Pierre*), capitaine au 2e bataillon de chasseurs à pied; 18 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *Jeannisset* (*Edouard-Gaston*), capitaine adjudant-major au 4e bataillon de chasseurs à pied; 18 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Picard* (*Antoine-Auguste*), capitaine-major au 5e bataillon de chasseurs à pied; 21 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure.

M. *Latour d'Affaure* (*Félix-Wasington*), capitaine au 6e bataillon de chasseurs à pied; 18 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Lesure* (*Victor-Joseph-Hubert*), capitaine-major au 9e bataillon de chasseurs à pied; 26 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Dupuis* (*Jules-Alfred*), capitaine au 14e bataillon de chasseurs à pied; 20 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Paquet* (*François*), capitaine-major au 18e bataillon de chasseurs à pied; 29 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Noël* (*Jules-Joseph-Isidore*), capitaine au 20e bataillon de chasseurs à pied; 19 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Kopp* (*Victor-Charles*), capitaine au 26e régiment de chasseurs à pied; 20 ans de service effectif, 3 campagnes, 1 blessure.

M. *Labis* (*Prosper-Georges*), capitaine adjudant-major au 27e bataillon de chasseurs à pied; 17 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Fleur* (*Jean-Emile*), capitaine au 1er régiment de zouaves; 23 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Thévenez* (*Nicolas-Edouard*), lieutenant au 1er régiment de zouaves; 16 ans de service effectif, 17 campagnes, 1 blessure.

Digitized by Google

M. *Berthelmot* (*Hippolyte-Léon-Gérôme*), capitaine au 2e régiment de zouaves; 23 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Malick* (*Édouard-Jean-Amand*), capitaine adjudant-major au 2e régiment de zouaves; 20 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Chéroutre* (*Henry-Joseph*), capitaine au 3e régiment de zouaves; 17 ans de service effectif, 14 campagnes.

M. *Malherbe* (*Gustave-Charles-Alexandre*), lieutenant au 4e régiment de zouaves; 19 ans de service effectif, 13 campagnes.

M. *Duchêne-Marullaz* (*Louis-Charles*), capitaine d'habillement au 1er régiment de tirailleurs algériens; 24 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Ardenois* (*Henry-Hippolyte*), lieutenant adjoint au trésorier du 1er régiment de tirailleurs algériens; 17 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Adrien* (*Jules-Edmond*), capitaine au 2e régiment de tirailleurs algériens; 22 ans de service effectif, 18 campagnes.

M. *Durand* (*Désiré-Joseph*), capitaine d'habillement au 3e régiment de tirailleurs algériens; 20 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *d'Auterroches* (*Antoine*), lieutenant au 4e régiment de tirailleurs algériens; 17 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Marty* (*Eugène-Anatole-Marie*), capitaine-major au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique; 28 ans de service effectif, 14 campagnes.

M. *Lucas* (*Jules-Médard*), capitaine au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; 22 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Ducourneau* (*Louis*), lieutenant à la 3e compagnie de fusiliers de discipline; 26 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Solel* (*Marius-Vincent*), capitaine au régiment de sapeurs-pompiers de Paris; 21 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Korn* (*Henri*), capitaine d'infanterie hors cadre, employé au bureau de recrutement d'Alençon; 26 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Kœnig* (*Georges-Jean-Baptiste*), capitaine d'infanterie hors cadre, employé au bureau du recrutement de la Seine; 26 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Barré* (*Claude-Louis*), capitaine d'infanterie hors cadre, employé au bureau de recrutement de Valenciennes; 26 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Marty* (*Camille-Amédée-Aimé-Léon*), capitaine d'infanterie hors cadre, employé au bureau de recrutement de Lons-le-Saunier; 25 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Wiedenmann* (*François-Antoine*), capitaine d'infanterie hors cadre, employé au bureau de recrutement de Granville; 23 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Dubois* (*François-Firmin*), capitaine d'infanterie hors cadre, employé au bureau de recrutement de Guéret; 28 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Bouriot* (*Jean-François*), capitaine d'infanterie hors cadre, employé au bureau de recrutement de Privas; 26 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Diorcy* (*Napoléon-Ferdinand*), lieutenant surnuméraire au 64e régiment d'infanterie, employé au bureau de recrutement de Reims; 27 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Moreau* (*François-Adolphe*), capitaine au 2e régiment de cuirassiers; 23 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Solié* (*Philadelphe*), capitaine au 11e régiment de cuirassiers; 26 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Langlaude* (*Jean-Joseph-Léon*), capitaine d'habillement au 12e régiment de cuirassiers; 27 ans de service effectif, 1 campagne, 1 blessure.

M. *de Carné* (*Louis-Antoine-Paul*), capitaine au 2e régiment de dragons; 19 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Baubras* (*Louis-Placide*), capitaine d'habillement au 3e régiment de dragons; 26 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Geslin de Bourgogne* (*Jules-Marie-Charles-Paul*), major au 9e régiment de dragons; 26 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Balmon* (*Philippe*), lieutenant porte-étendard au 10e régiment de dragons; 31 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Barret* (*Auguste-René*), capitaine d'habillement au 20e régiment de dragons; 32 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Veilande* (*Jean-Léon*), capitaine au 24e régiment de dragons; 31 ans de service effectif, 1 campagne.

Digitized by Google

M. *Lacroix* (*Auguste-Alexis*), capitaine au 1er régiment de chasseurs; 22 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure.

M. *Bosano* (*Paul-Apollinaire*), capitaine-trésorier au 2e régiment de chasseurs; 25 ans de service effectif, 15 campagnes, 1 blessure.

M. *Aubin* (*Prosper-Joseph*), capitaine au 5e régiment de chasseurs; 25 ans de service effectif, 15 campagnes, 1 blessure.

M. *Noël* (*Joseph-Adolphe*), capitaine au 8e régiment de chasseurs; 23 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Clerc* (*Auguste-François*), major au 10e régiment de chasseurs; 31 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Maréchal* (*Édouard-Armand*), capitaine au 11e régiment de chasseurs; 27 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *Tranoson* (*Marie-Hippolyte-Ernest*), capitaine au 11e régiment de chasseurs; 26 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Ratinet* (*Pierre-Benoît*), capitaine au 12e régiment de chasseurs; 24 ans de service effectif, 11 campagnes, 1 blessure.

M. *Logerais* (*Ambroise-Eugène-Jean-Victor*), chef d'escadron au 14e régiment de chasseurs; 23 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Millot* (*Henri-Ernest*), capitaine au 17e régiment de chasseurs; 26 ans de service effectif, 4 campagnes, 1 blessure.

M. *du Fornel du Roure de Paulin* (*Jacques-Joseph-Edmond-Henri*), lieutenant au 17e régiment de chasseurs; 21 ans de service effectif, 14 campagnes.

M. *Vétillart du Riberi* (*Alexandre-Louis-Gabriel*), capitaine au 19e régiment de chasseurs; 32 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *André* (*Jean-André*), lieutenant au 20e régiment de chasseurs; 29 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *de Rougé* (*Casimir-Bonabe-Marie*), capitaine au 2e régiment de hussards, 21 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Giraud* (*Paul-Hippolyte-Ferdinand*), capitaine au 4e régiment de hussards; 30 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Huet* (*Édouard*), capitaine d'habillement au 5e régiment de hussards; 27 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Théry* (*Edmond-Antoine*), capitaine au 5e régiment de hussards; 26 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Tyssandier d'Escout* (*Louis-Aimé-Paul*), capitaine commandant le 2e escadron de spahis tunisiens; 20 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *Bellettre* (*Jules-Édouard*), capitaine au 6e régiment de hussards; 20 ans de service effectif, 7 campagnes, 6 blessures, 1 citation.

M. *Larrin* (*Henri-Jean*), capitaine au 11e régiment de hussards; 21 ans de service effectif, 13 campagnes.

M. *Gauthier* (*Edouard-François-Marie*), capitaine au 1er régiment de chasseurs d'Afrique; 18 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *de Baglion de la Dufferie* (*Charles-Joseph-Robert*), lieutenant porte-étendard au 1er régiment de chasseurs d'Afrique; 15 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Poirier* (*Émile*), lieutenant au 2e régiment de chasseurs d'Afrique; 19 ans de service effectif, 18 campagnes.

M. *Duval* (*Paul-Louis-Henri*), lieutenant adjoint au trésorier du 2e régiment de chasseurs d'Afrique; 18 ans de service effectif, 16 campagnes, 1 blessure.

M. *Lechevallier-Lejumel de Barneville* (*Paul-Hippolyte-Joseph*), capitaine au 4e régiment de chasseurs d'Afrique; 23 ans de service effectif, 14 campagnes.

M. *Roman* (*Augustin*), capitaine au 1er régiment de spahis; 26 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure.

M. *Constantin* (*Simon-François*), capitaine au 1er régiment de spahis; 23 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Ladouani bel Abdelazis*, sous-lieutenant au 3e régiment de spahis; 27 ans de service effectif, 27 campagnes.

M. *Baron* (*Auguste-Joseph-Alfred*), capitaine au 3e régiment de spahis; 22 ans de service effectif, 12 campagnes, 1 blessure, 1 citation.

M. *Coignard* (*Édouard-Alfred*), lieutenant officier-comptable à la 6e compagnie de cavaliers de remonte; 22 ans de service effectif, 21 campagnes.

Digitized by Google

M. *Marron* (*Paul-Amédée*), capitaine au 20e régiment de chasseurs, officier acheteur à titre temporaire au dépôt de remonte de Mérignac; 28 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Boquet* (*Pierre-Anatole*), capitaine au 1er régiment de cuirassiers, officier acheteur à titre permanent au dépôt de remonte de Caen; 25 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Poarrat* (*Pierre-Eugène*), vétérinaire en premier au 16e régiment d'artillerie; 30 ans de service actif, 3 campagnes.

M. *Rebeyrolles* (*Jean-Joseph*), vétérinaire en premier au 25e régiment de dragons; 29 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Canu* (*Léon*), vétérinaire en premier au 6e régiment de hussards; 25 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Dangel* (*Jean-Émile*), vétérinaire en premier à l'école d'application de cavalerie; 26 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Gruet* (*Émile-Philomène*), vétérinaire en premier au 6e régiment de cuirassiers; 28 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Lemercier* (*François-Jules*), capitaine à la légion de gendarmerie de Paris; 25 ans de service effectif, 1 campagne, 1 blessure.

M. *Renondeau* (*Jean-Louis*), brigadier à la légion de gendarmerie de Paris; 29 ans de service effectif, 2 campagnes, 1 blessure.

M. *Baumann* (*Louis-Joseph*), capitaine à la 3e légion de gendarmerie; 28 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Blanc* (*Paul*), capitaine à la 3e légion de gendarmerie; 29 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Pernot* (*Jean-Baptiste*), capitaine à la 4e légion de gendarmerie; 30 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Longuemare* (*Sosthène-Magloire*), maréchal des logis chef à la 4e légion de gendarmerie; 28 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Hétreux* (*Nicolas-Augustin*), maréchal des logis à la 6e légion de gendarmerie; 30 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Barbier* (*Joseph-Marie-Paul*), capitaine-trésorier à la 6e légion *bis* de gendarmerie; 28 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Gasser* (*Chrétien*), brigadier à la 7e légion de gendarmerie; 34 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Aymonin* (*François-Lucien*), capitaine à la 7e légion *bis* de gendarmerie; 28 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Clémens* (*François-Antoine*), maréchal des logis à la 7e légion *bis* de gendarmerie; 25 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Pasquier* (*Stanislas*), capitaine à la 8e légion de gendarmerie; 30 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Follot* (*Jean-Baptiste*), maréchal des logis à la 9e légion de gendarmerie; 28 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Bertrand* (*Antoine*), capitaine à la 9e légion *bis* de gendarmerie; 29 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Réau* (*Louis*), maréchal des logis chef à la 9e légion *bis* de gendarmerie; 28 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Roi* (*Alphrède-Joseph-René*), adjudant à la 12e légion *bis* de gendarmerie; 28 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Coutable* (*Augustin*), maréchal des logis chef à la 13e légion *bis* de gendarmerie; 29 ans de service effectif.

M. *Petit* (*Jean*), capitaine à la 14e légion de gendarmerie; 30 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Pluet* (*Prosper-Jean-Baptiste*), capitaine à la 14e légion de gendarmerie; 30 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Coquet* (*Antoine*), maréchal des logis à la 14e légion de gendarmerie; 31 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Saucourt* (Pierre-Constant), capitaine à la 14e légion *bis* de gendarmerie; 31 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Dumas* (*Ulysse*), capitaine à la 15e légion de gendarmerie; 29 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Larivière* (*Louis*), capitaine à la 15e légion de gendarmerie; 30 ans de service effectif, 1 campagne.

Digitized by Google

M. *Caillo* (*Joseph-Edouard*), maréchal des logis à la 15e légion de gendarmerie, adjoint au trésorier de la compagnie des Bouches-du-Rhône; 27 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Langlois* (*Pierre-François*), lieutenant-trésorier de la compagnie du Var à la 15e légion *bis* de gendarmerie; 29 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Pujol* (*Martin-Jean-Joseph*), maréchal des logis à la 16e légion *bis* de gendarmerie; 28 ans de service effectif, 1 campagne, 1 blessure.

M. *Marey* (*Ambroise-Jean-Baptiste*), lieutenant à la 17e légion de gendarmerie; 25 ans de service effectif, 14 campagnes.

M. *Bourès* (*Henri-Ferdinand*), brigadier à la 17e légion *bis* de gendarmerie; 25 ans de service effectif, 1 campagne, 1 blessure.

M. *Divin* (*Louis-Isidore*), capitaine à la 18e légion de gendarmerie; 29 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Hinot* (*Alphonse-Thimotée*), capitaine à la 18e légion *bis* de gendarmerie; 30 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Duval* (*Joseph*), capitaine-trésorier à la 18e légion *bis* de gendarmerie; 31 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Tisserand* (*Pierre*), maréchal des logis à la 18e légion *bis* de gendarmerie; 25 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Herber* (*Nicolas*), maréchal des logis à la 19e légion de gendarmerie; 30 ans de service effectif, 25 campagnes.

M. *Lamy* (*Ferdinand-Jean-Louis*), maréchal des logis à la garde républicaine; 33 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure.

M. *Renauld* (*Édouard-Adolphe*), officier d'administration de 2e classe, greffier près le conseil de guerre séant à Châlons-sur-Marne; 26 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Robinet* (*Louis-Augustin*), officier d'administration de 2e classe, greffier près le conseil de guerre séant à Perpignan; 31 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Chasalon* (*Jean-Baptiste-Adrien*), agent principal à la prison militaire d'Alger; 27 ans de service effectif, 16 campagnes.

M. *Bel* (*Joseph-Eugène*), agent principal à la maison d'arrêt et de correction militaire de Paris; 27 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Ebenrecht* (*François-Antoine*), adjudant de surveillance au pénitencier militaire d'Avignon; 28 ans de service effectif, 13 campagnes.

M. *Labouverie* (*Auguste-Louis-Gustave*), capitaine en premier à la 2e batterie d'artillerie de forteresse; 25 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Masson* (*Jean-Claude-Auguste*), capitaine en premier à la 7e batterie d'artillerie de forteresse; 22 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Carrière* (*Louis*), capitaine en premier à la 12e batterie d'artillerie de forteresse; 30 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Haering* (*Adolphe-Édouard*), capitaine en premier à la 16e batterie d'artillerie de forteresse; 23 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Belseur* (*Henri-Théodore*), capitaine en premier au 3e régiment d'artillerie; 21 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Gentil* (*Émile-George-Marie*), capitaine en premier au 7e régiment d'artillerie; 22 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Demangeon* (*Jean-Baptiste-Édouard*); capitaine en premier au 9e régiment d'artillerie; 23 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Debeaux* (*Jules-Jean-Baptiste*), capitaine en premier au 12e régiment d'artillerie, 27 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Delcel* (*Jean*), capitaine en premier au 14e régiment d'artillerie; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Voff* (*Joseph-Jules-Victor*), capitaine en premier au 16e régiment d'artillerie; 22 ans de service effectif, 2 campagnes, 1 blessure.

M. *Carriol* (*Léon*), capitaine en premier, trésorier au 17e régiment d'artillerie; 30 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Litre* (*Émile-François*), capitaine en premier au 18e régiment d'artillerie; 22 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Decamps* (*Charles-Marie-Athanase-Narcisse*), capitaine en premier au 18e régiment d'artillerie; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Savignon* (*Eugène-Michel*), capitaine en premier au 21e régiment d'artillerie; 27 ans de service effectif, 1 campagne.

Digitized by Google

M. *Dubosq* (*Paul-Félix*), capitaine en premier au 22e régiment d'artillerie, 21 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Thévenard* (*Louis-Victor*), capitaine en premier au 25e régiment d'artillerie; 25 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Lange* (*Edmond-Henri*), capitaine en premier au 25e régiment d'artillerie; 21 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Majorelle* (*Fernand-Eugène*), capitaine en premier au 29e régiment d'artillerie; 22 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Du Ligondès* (*Raoul-Marie*), capitaine en premier au 30e régiment d'artillerie; 22 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Blanchard* (*Georges-Charles*), capitaine en premier au 32e régiment d'artillerie; 22 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Daujon* (*Jules-Jean-Baptiste*), capitaine en premier au 33e régiment d'artillerie; 20 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Viant* (*Armand-Émile*), capitaine en premier au 34e régiment d'artillerie; 21 ans de service effectif, 1 campagne, 1 blessure.

M. *Blanpied* (*Édouard-François*), capitaine en premier au 34e régiment d'artillerie; 20 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *de Lanchau de Bréon* (*Charles-François*), capitaine en premier au 35e régiment d'artillerie; 21 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Lefèvre* (*Michel*), capitaine en premier au 36e régiment d'artillerie; 21 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *De Lacondamine* (*Gabriel-Charles*), capitaine en premier au 37e régiment d'artillerie, 22 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Danjoud* (*Claude-Ferdinand-Hippolyte*), capitaine en premier au 38e régiment d'artillerie, 26 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Banceron* (*Édouard-Alexandre*), capitaine en premier au 1er régiment d'artillerie — pontoniers; 26 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Vuiton* (*Joseph-Hippolyte*), capitaine en premier au 2e régiment d'artillerie — pontonniers; 26 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Lezan* (*Jules-Victor*), capitaine en premier à la 9e compagnie d'ouvriers; 27 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Jaillard* (*Jean-Antoine-Jules*), capitaine en premier, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Tlemcen (état-major particulier); 28 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *De la Brosse* (*Louis-Pierre-Étienne*), capitaine en premier, aide-de-camp de M. le général *Potzat* (état-major particulier); 21 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Chastellier* (*Georges*), capitaine en premier à la fonderie de canons de Bourges (état-major particulier); 20 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Mouret* (*Léon-Augustin-Jean-Marie*), capitaine en premier, détaché au ministère de la guerre (1re direction, 3e bureau) (état-major particulier); 20 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Herment* (*Gabriel-Jean*), capitaine en premier, détaché au ministère de la guerre (3e direction, 1er bureau) (état-major particulier); 19 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Bellouard* (*Joachim-Joseph*), garde principal de 2e classe aux forges de l'Ouest (état-major particulier); 36 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Frédéric* (*Charles-Hippolyte*), garde principal de 2e classe à la direction de Vincennes (état-major particulier); 36 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Cazalbou* (*Thomas*), garde principal de 2e classe au ministère de la guerre (3e direction, 2e bureau) (état-major particulier); 35 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Olivier* (*Louis-Jean-Baptiste*), garde de 1re classe à la direction de Toulon (état-major particulier); 36 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Brand* (*François-Joseph*), garde de 1re classe à la direction de Toulouse (état-major particulier); 34 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Caillet* (*Antoine-François*), chef artificier à la direction de Perpignan (état-major particulier); 31 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Chatelain* (*Joseph*), garde de 1re classe à la direction de Besançon (état-major particulier); 37 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Rocquin* (*Adolphe-Remy*), contrôleur de 3e classe à la direction de la Rochelle (état-major particulier); 31 ans de service effectif, 13 campagnes.

Digitized by Google

M. *Bisch* (*Charles-Georges*), contrôleur principal de 2e classe à la direction de Versailles (état-major particulier); 34 ans de service effectif, 16 campagnes.

M. *Close* (*Jean-Toussaint*), contrôleur de 1re classe à la manufacture de Saint-Étienne (état-major particulier); 39 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Courtoisier* (*Jean-François*), ouvrier d'état de 1re classe à la direction de Rennes (état-major particulier); 34 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Loiseau* (*Pierre-Auguste*), gardien de batterie de 1re classe à la direction de Bourges (état-major particulier) 34 ans de service effectif, 3 campagnes, 1 blessure.

M. *Longis* (*Louis-Achille*), capitaine en premier au 6e escadron du train des équipages militaires 26 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Blanchet* (*Pierre*), capitaine en premier au 7e escadron militaire du train des équipages militaires; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Tessier* (*Georges-Émile*), capitaine en premier au 9e escadron du train des équipages militaires; 21 ans de service effectif, 7 campagnes, 1 blessure.

M. *Meurisse* (*César-Alexandre*), capitaine en premier au 15e escadron du train des équipages militaires; 30 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Vergne* (*Jean-Antoine-Théodore*), capitaine en premier au 17e escadron des équipages militaires; 29 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Flentiaux* (*Pierre-Eugène*), capitaine en premier, major au 18e escadron du train des équipages militaires; 27 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Dami* (*Pascal*), capitaine en premier au 19e escadron du train des équipages militaires; 26 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Simon* (*Marie-Marguerite-Paul*), capitaine-commandant au 1er régiment du génie; 19 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Meirot* (*Léon-Émile-Marie*), capitaine-commandant au 1er régiment du génie; 18 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Mercireau* (*Louis*), capitaine-commandant au 2e régiment du génie; 22 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Peyrucat* (*Vincent*), tambour-major au 2e régiment du génie; 26 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Klein* (*Josué-Hippolyte*), capitaine-commandant au 3e régiment du génie; 25 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Labbé* (*Jean-Marie*), capitaine-commandant au 4e régiment du génie; 29 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Dumard* (*Baptiste*), chef armurier au 4e régiment du génie; 30 ans de service effectif, 1 campagne, 1 blessure.

M. *Gambier* (*Eugène-Leon*), capitaine de 1re classe à Lyon (état-major particulier); 19 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Strafforello* (*René-Marie-Charles*), capitaine de 1re classe (état-major particulier); 19 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Merges* (*Nicolas-Charles-Léonce*), capitaine de 1re classe à Alger (état-major particulier); 19 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Létard* (*Pierre*), capitaine de 1re classe à Limoges (état-major particulier); 22 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Boulanger* (*Julien-Auguste*), capitaine de 1re classe au dépôt des fortifications (état-major particulier); 18 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Clément* (*Joseph*), adjoint principal de 2e classe à Valence (état-major particulier); 36 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Jubert* (*Salvin*), adjoint principal de 2e classe à Constantine (état-major particulier); 36 ans de service effectif, 33 campagnes.

M. *Delettre* (*Hubert-Amédée*), adjoint principal de 2e classe à Nice (état-major particulier); 37 ans de service effectif, 16 campagnes.

M. *Clausman* (*Louis-Victor*), adjoint de 1re classe à Narbonne (état-major particulier); 30 ans de service effectif, 21 campagnes.

M. *Martin* (*Louis-Vincent*), adjoint principal de 2e classe à Grenoble (état-major particulier); 31 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Prétet* (*Alexandre*), portier-consigne de 1re classe à la Fère (état-major particulier); 41 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Béa* (*Louis-Auguste*), portier-consigne de 1re classe au château de Salus (état-major particulier); 44 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Aufrère* (*Nicolas*), portier-consigne de 1re classe à Verdun (état-major particulier); 32 ans de service effectif, 9 campagnes.

Digitized by Google

M. *Tourel* (*Jacques*), portier-consigne de 1re classe à Alger (état-major particulier) 37 ans de service effectif, 22 campagnes.

M. *Demange* (*Félix-Auguste*), casernier de 1re classe à Toul (état-major particulier); 34 ans de service effectif, 18 campagnes.

M. *Moutier* (*Jules*), examinateur de sortie, membre du conseil de perfectionnement de l'école polytechnique, services exceptionnels dans l'instruction publique.

M. *Moebs* (*Daniel-Auguste*), dessinateur principal de 1re classe à Paris, au dépôt des fortifications; 31 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Dussutour* (*Pierre*), sous-intendant militaire de 3e classe; 20 ans de service effectif, 5 campagnes, 1 blessure.

M. *Castan* (*Louis-Antoine-Étienne*), sous-intendant militaire de 3e classe; 22 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Claude* (*Charles-Louis-Alphonse*), sous-intendant militaire de 3e classe; 19 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Belhomet* (*Bernard-Louis*), officier d'administration de 1re classe du service de l'intendance militaire; 30 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Goulet* (*Jules-Benoit*), officier d'administration de 1re classe du service de l'intendance militaire; 30 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Fauviot* (*François*), officier d'administration de 1re classe du service de l'intendance militaire; 29 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Charles* (*Henri-Jules*), officier d'administration de 1re classe du service de l'intendance militaire; 30 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Rousset* (*Philibert-Lucien*), officier d'administration de 1re classe du service des subsistances militaires; 31 ans de service effectif, 13 campagnes.

M. *Béranger* (*Joseph*), officier d'administration de 1re classe du service des subsistances militaires; 30 ans de service effectif, 15 campagnes.

M. *Kauffmann* (*Grégoire-Louis*), officier d'administration de 1re classe du service des subsistances militaires; 34 ans de service effectif, 13 campagnes.

M. *De Maret* (*Pierre-Adrien*), officier d'administration de 1re classe du service des subsistances militaires; 34 ans de service effectif, 13 campagnes.

M. *Masson* (*Claude-Pierre*), officier d'administration principal du service des hôpitaux militaires; 33 ans de service effectif, 12 campagnes, 1 citation.

M. *Faury* (*Jean-Louis*), officier d'administration de 1re classe du service des hôpitaux militaires; 28 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Féron* (*Bélizaire*), officier d'administration de 1re classe du service des hôpitaux militaires; 33 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *Paillot* (*Charles-Emmanuel*), officier d'administration de 1re classe du service des hôpitaux militaires; 30 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Lonjarret* (*Jean-François-Henri*), officier d'administration de 1re classe du service de l'habillement et du campement; 29 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Buis* (*Jean-Louis*), sergent à la 1re section des commis et ouvriers militaires d'administration; 29 ans de service effectif, 3 campagnes, 1 blessure.

M. *Lebrun* (*Marcel-Léon*), sergent à la 6e section des infirmiers militaires; 24 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Grandmange* (*François*), sergent aux militaires invalides; 8 ans de service effectif, 4 campagnes, perte de la vue.

M. *Pineau* (*Antoine*), caporal aux militaires invalides; 26 ans de service effectif.

M. *Vieille* (*Paul-Marie-Eugène*), ingénieur de 1re classe au dépôt central des poudres et salpêtres; 14 ans de service effectif, 1 blessure; services exceptionnels, travaux importants sur les matières explosibles.

M. *Nicol* (*Joseph-Delphin*), médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de la division de Constantine; 22 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Linon* (*Léon-Jacques-Isidore*), médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Toulouse; 20 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Zaepffel* (*Émile-Léon*), médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Rennes; 20 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Grandjean* (*Charles-Désiré*), médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, attaché à la direction du service de santé du gouvernement militaire de Paris; 20 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Charton* (*Charles*), médecin-major de 1re classe au 10e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 5 campagnes.

Digitized by Google

M. *Rouflay* (*François-Xavier-Ferdinand*), médecin-major de 1re classe à l'hôpital de Valenciennes; 22 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Pierrot* (*François-Achille-Auguste*), médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire du camp de Châlons; 20 ans de service effectif, 10 campagnes, 1 contusion.

M. *Caillet* (*Casimir-Joseph-Marie*), médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Versailles; 20 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Hintzy* (*Charles-François-Émile-Ernest*), médecin-major de 1re classe au 7e régiment d'artillerie; 23 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Lardennois* (*Pierre-Édouard*), médecin-major de 1re classe au 132e régiment d'infanterie de ligne; 21 ans de service effectif, 7 campagnes.

M. *Joly* (*Marie-Auguste-Émile*), médecin-major de 1re classe aux hôpitaux militaires de la division d'Alger; 24 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Petitpoisson* (*Julien-Victor-François*), médecin-major de 2e classe au 1er régiment de spahis; 17 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *Jabiot* (*Albert-Marie*), médecin-major de 2e classe au 19e escadron du train des équipages militaires; 19 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Perrin* (*Augustin-Guillaume-Marie*), médecin-major de 2e classe au 1er régiment de zouaves; 15 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *David* (*Paul-Adolphe*), pharmacien-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Vincennes; 21 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Debraye* (*Narcisse-Émile-Anatole*), pharmacien-major de 2e classe aux hôpitaux militaires de la division d'Alger; 20 ans de service effectif, 10 campagnes.

M. *d'Hennezel* (*Louis-Armand*), lieutenant-colonel au 52e régiment territorial d'infanterie; 22 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *de la Fontaine de Fontenay* (*Félix-Constant*), lieutenant-colonel au 72e régiment territorial d'infanterie; 19 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Blanchard* (*Jules-Marie-Joseph*), chef de bataillon au 74e régiment territorial d'infanterie; 24 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *de Milleville* (*Alfred-Gabriel-Barthélemy-Marie*), chef de bataillon au 87e régiment territorial d'infanterie; 25 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Frigul* (*Raymond-Alphonse*), capitaine au 142e régiment territorial d'infanterie; 25 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Hostein* (*Emmanuel-Antony-Hippolyte*), capitaine au service d'état-major; 18 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *Pasquier de la Gressière* (*Henry-Charles-Louis-Auguste-Jean*), capitaine aux escadrons territoriaux de cavalerie légère de la 6e région; 20 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Grey* (*Pierre-Alexandre*), capitaine en premier au 14e régiment territorial d'artillerie; 35 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Lening* (*Joseph-Maurice*), capitaine-major au 137e régiment territorial d'infanterie (personnel administratif); 39 ans de service effectif.

M. *Sarasin* (*Charles-Armand*), lieutenant d'infanterie en retraite, adjoint au capitaine-major du 13e régiment territorial d'infanterie (personnel administratif); 36 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Hache* (*Émile-Hector*), capitaine à l'école supérieure de guerre; 16 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Rollet* (*Louis-Paul-Frédéric*), chef de bataillon à l'école spéciale militaire; 23 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Petitjean* (*Charles-Pierre-Marie*), capitaine à l'école spéciale militaire; 19 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Lachouque* (*Marie-Georges-Henry*), chef de bataillon d'infanterie hors cadre, employé à l'état-major général du ministre de la guerre (sous-direction du service de géographie); 21 ans de service effectif, 4 campagnes, 1 blessure.

M. *Blanche* (*Ferdinand-Marie*), capitaine d'artillerie, breveté, adjoint à l'attaché militaire près l'ambassade de la République française en Autriche-Hongrie; 19 ans de service effectif, 2 campagnes, 1 citation.

M. *Linarès* (*Jean-Léon-François-Fernand*), médecin-major de 2e classe, attaché à la mission millitaire française au Maroc; 15 ans de service effectif, 11 campagnes.

M. *Godron* (*François*), capitaine d'infanterie hors cadre, chef du bureau arabe d'Aïn-Sefra (affaires indigènes); 18 ans de service effectif, 16 campagnes, 1 citation.

Digitized by Google

M. *Capbosq* (*Lucien-Pierre-Auguste*), lieutenant au 81e régiment de ligne, adjoint à la division de Constantine (affaires indigènes); 16 ans de service effectif, 17 campagnes.

Si Mohamed ben Sdira ben bou Diaf, caïd des Achèches (cercle de Batna); 30 ans de service effectif, 1 blessure.

Toumi ben El Ayœtte, caïd des Haouamed (cercle de Bousaada); 34 ans de service effectif, 1 blessure.

M. *Mangon de la Lande* (*Albert-Charles*), sous-directeur de télégraphie militaire; 37 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Melissent* (*Barthélemy-Marcel*), sous-chef du mouvement à la compagnie des chemins de fer de l'Ouest; 30 ans de service effectif.

M. *Baudry* (*Charles-Henri*), ingénieur, adjoint à l'ingénieur en chef du matériel et de la traction à la compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée; 24 ans de service effectif. (*Paris, 7 Juillet 1885.*)

N° 22,430. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir:

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Aimès* (*Jean-Baptiste*), chef du bureau des budgets et des comptes à l'administration centrale; chevalier du 30 juillet 1878; 32 ans de service effectif, 1 campagne.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Liné* (*Jean-Baptiste-Narcisse*), sous-chef au dépôt de la guerre (administration centrale); 30 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Herbinet* (*Anolaire-Théophile-Apolinaire*), sous-chef aux archives administratives (administration centrale); 27 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Huguenin* (*Dominique*), sous-chef à l'état-major général (administration centrale); 31 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Laussel* (*Adolphe-Achille*), commis principal à la direction des services administratifs (administration centrale); 30 ans de service effectif, 14 campagnes.

M. *Saucerotte* (*Antoine-Victor-Frédéric*), chirurgien-adjoint à l'hospice civil de Lunéville; 29 ans de service effectif; a servi aux ambulances de Lunéville pendant la guerre de 1870-1871.

M. *Lapeyre* (*Jean-Éléazard*), médecin en chef à l'hôpital civil de Lodève; 44 ans de service effectif; soins donnés aux malades militaires. (*Paris, 7 Juillet 1885.*)

N° 22,431. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Le Berquier* (*Jules-Ambroise*), bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris; 43 ans d'exercice. (*Paris, 7 Juillet 1885.*)

N° 22,432. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir:

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Ballot*, vice-président du Conseil d'État; officier du 12 décembre 1882.

M. *Périvier*, premier président de la cour d'appel de Paris; officier du 13 juillet 1880.

M. *Law*, procureur général près la cour d'appel de Paris; officier du 18 janvier 1881.

Digitized by Google

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Monod*, conseiller à la cour de cassation; chevalier du 15 septembre 1871.
M. *Penchinat*, premier président de la cour d'appel de Montpellier; chevalier du 13 juillet 1880.
M. *Vacher*, procureur général près la cour d'appel d'Alexandrie; chevalier du 18 juillet 1876.
M. *Ennemann*, conseiller à la cour d'appel de Paris; chevalier du 13 août 1867.
M. *Serol*, secrétaire général de la présidence du Sénat; chevalier du 9 mai 1874.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Marguerie*, maître des requêtes au Conseil d'État; 19 ans de services; services exceptionnels.
M. *Gauwain*, maître des requêtes au Conseil d'État; 12 ans de services; services exceptionnels.
M. *Malens*, premier président de la cour d'appel de Grenoble; 3 ans de services; services exceptionnels.
M. *Baudouin*, procureur général près la cour d'appel de Limoges; 16 ans de services; services exceptionnels.
M. *Maillard*, procureur général près la cour d'appel de Lyon; 15 ans de services; services exceptionnels.
M. *Barciet de Labusquette*, président de chambre à la cour d'appel d'Agen; 15 ans de services; services exceptionnels.
M. *Bloch*, avocat général près la cour d'appel de Paris; 20 ans de services.
M. *Parent du Moiron*, avocat général près la cour d'appel d'Alger; 21 ans de services.
M. *Clerc*, conseiller à la cour d'appel de Paris; 29 ans de services.
M. *Rouzé*, conseiller à la cour d'appel de Paris, ancien procureur général; 10 ans de services; 20 ans d'exercice comme avocat ou comme avoué.
M. *Mugnier*, conseiller à la cour d'appel de Chambéry; 25 ans de services.
M. *Desticker*, conseiller à la cour d'appel de Douai; 25 ans de services.
M. *Pouget*, conseiller à la cour d'appel de Pau; 23 ans de services.
M. *Moreau*, conseiller à la cour d'appel de Poitiers; 26 ans de services.
M. *Obry*, président du tribunal de première instance d'Amiens; 5 ans de services; 26 ans d'exercice comme avocat, ancien bâtonnier.
M. *Béjanin*, président du tribunal de première instance de Besançon; 4 ans de services, 17 ans d'exercice comme avocat.
M. *Sourbès*, procureur de la République près le tribunal de première instance de Toulouse; 15 ans de services; services exceptionnels.
M. *Nassaud*, procureur de la République près le tribunal de première instance de Confolens; 11 ans de services comme procureur de la République et 41 ans d'exercice comme avocat au même tribunal.
M. *Falcimaigne*, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine; 9 ans de services; services exceptionnels.
M. *Sanson*, juge de paix à Valognes; 48 ans de services.
M. *Ottenheim*, président du tribunal de commerce de Versailles; services exceptionnels rendus comme magistrat consulaire.
M. *Moreau*, président du tribunal de commerce de Laval; 14 ans de services; services exceptionnels rendus comme magistrat consulaire.
M. *Hervieu*, juge au tribunal de commerce de la Seine; 8 ans de services; services exceptionnels rendus comme magistrat consulaire.
M. *Courré*, ancien président de la chambre des avoués près la cour d'appel de Paris; 23 ans d'exercice.
M. *Bergeret*, secrétaire-rédacteur à la Chambre des députés; 16 ans de services; services exceptionnels.
M. *Tessier*, correcteur de 1re classe à l'Imprimerie nationale; 23 ans de services.
M. *Fabrègue*, chef de bureau au ministère de la justice; 20 ans de services. (*Paris, 9 juillet 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,433. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui réintègre dans la qualité de Français, par application de l'article 18 du Code civil, le sieur *Schwartz* (*Jean-Marie-Camille*), étudiant en droit, né le 23 juillet 1860, à Morhange (ci-devant Moselle), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle). (*Paris, 15 Juillet 1882.*)

N° 22,434. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la marine et des colonies) qui autorise le sieur *Déjean* (*François*), capitaine au long cours en retraite, titulaire d'une pension dite *demi-solde* de cinq cent vingt-cinq francs sur la caisse des invalides de la marine, à résider temporairement à Valparaiso (Chili). (*Paris, 23 Juillet 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 10 * Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 10 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1696.

N° 22,435. — *Décret portant concession de 96 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 18 Mai 1885.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 28 juin 1862, 10 avril 1869, 5 août 1879 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Décrète:

Art. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de cent dix mille cinq cent soixante-quatre francs (110,564f) qui résultera de la concession des quatre-vingt-seize articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 18 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. Galiber.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans	Mois.	Jours.	TOTAUX Ans	Mois.
1	INGELLAR (Augustin-Pierre).	8 juin 1842.	Toulon (Var).	Premier maître mécanicien.	25	4	4	9	6	7	34	10
2	JARNOT (Désiré-Ferdinand).	16 mai 1826.	Lorient (Morbihan).	Chef pompier.	40	4	22	3	8	»	44	»
3	REGNAULT (Pierre-Auguste).	6 mars 1839.	Agon (Manche).	Premier maître de manœuvre.	25	7	28	12	2	6	37	10
4	BERTHELÉ (Jacques-Marie).	27 mars 1838.	Ouessant (Finistère).	*Idem.*	25	6	14	13	9	12	39	3
5	COMBÉ (Constantin-Michel-François).	4 janvier 1837.	Trigavou (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	3	3	14	11	9	40	2
6	LE GOFF (Yves-Marie)..	18 nov. 1843.	Lampaul (Finistère).	*Idem.*	25	2	13	15	»	13	40	2
7	OFFRET (Désiré-Emmanuel).	17 juin 1841.	Brest (Finistère).	*Idem.*	27	7	14	13	1	22	40	9
8	BRISONOVI (Jean-Baptiste-Hilarion-Louis).	13 fév. 1838.	Toulon (Var).	*Idem.*	29	1	7	16	8	28	45	10
9	CRÉACH (Alexandre-Léonard).	6 nov. 1841.	Brest (Finistère).	*Idem.*	27	2	1	14	10	22	42	»
10	LE FAYE (Jean-Baptiste-Augustin).	20 déc. 1840.	Port-Louis (Morbihan).	*Idem.*	25	7	21	11	10	7	37	5
11	HAMON (François-Claude)	2 mai 1842.	Dirinon (Finistère).	Premier maître canonnier.	26	7	24	9	7	16	36	3
12	KERGADALLAN (Claude).	12 août 1841.	Plouha (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	26	4	16	12	»	8	37	4
13	TROMEUR (Alexis).....	27 avril 1842.	Brest (Finistère).	*Idem.*	26	8	10	11	8	28	38	5
14	HELLIO (Pierre-Marie)..	15 déc. 1842.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	26	1	16	12	5	22	38	6
15	PERROT (Simon).....	27 juin 1842.	Guipavas (Finistère).	*Idem.*	26	7	4	13	3	3	39	10
16	DUCHÊNE (Jules).....	31 janv. 1840.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	*Idem.*	28	11	6	11	9	21	40	8
17	FROMAL (Yves).....	23 avril 1836.	Lanvollon (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	26	7	1	14	9	23	41	4
18	BERNARD (Alfred-François).	17 oct. 1839.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	25	1	21	15	2	14	41	4
19	PRIGENT (Paul).....	18 sept. 1838.	Plouescat (Finistère).	Premier maître de mousqueterie.	25	9	20	6	4	8	32	1
20	JEZÉQUEL (François-Joseph).	1er nov. 1841.	Guipavas (Finistère).	*Idem.*	25	10	18	9	6	22	36	5
21	VERHOEVEN (Aristide-Alphonse).	18 oct. 1843.	Brest (Finistère).	Premier maître de timonerie.	25	2	19	12	3	8	37	5
22	GUILLEMOT (Pierre-Louis-Casimir).	4 mars 1839.	Hénan-Bihen (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	6	»	12	»	2	37	8
23	BRENTERCH (Yves-Marie).	1er janv. 1843.	Landunvez (Finistère).	*Idem.*	23	11	17	12	8	9	36	7
24	BA [illegible] (Jean-Baptiste-Pierre).	22 janv. 1837.	Dinard-Saint-Enogat (Ille-et-Vilaine).	*Idem.*	25	7	5	13	1	15	38	8
25	JÉZÉQUEL (Arthur-Marie).	21 août 1843.	Brest (Finistère).	*Idem.*	25	4	26	15	1	17	40	6
26	GIRAUD (Paul-Alexis)..	2 avril 1838.	Toulon (Var).	*Idem.*	26	4	21	14	11	»	41	3
27	GAUFFRIAUD (François).	14 mai 1835.	Mauves (Loire-Inférieure)	Premier maître fourrier.	28	8	3	4	2	9	32	10
28	ENAULT (Dominique-Ferdinand-Alphonse).	6 août 1830.	Cherbourg (Manche).	Premier maître charpentier.	25	1	29	6	4	5	31	6
29	LE TERRIEN (Yves)....	2 juin 1837.	Hennebont (Morbihan).	*Idem.*	25	7	28	9	11	22	35	7
30	BOIVIN (Auguste-Jules).	26 oct. 1839.	Cherbourg (Manche).	*Idem.*	26	2	13	10	8	26	36	6

Digitized by Google

BASES LÉGALES de la fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, et 8 août 1833.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1833.	Premier maître mécanicien.	1,606f	Brest.
Idem.	Chef pompier.	1,882	Lorient.
Idem.	Premier maître.	1,338	Brest.
Idem.	Idem.	1,360	Idem.
Idem.	Idem.	1,373	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,374	Idem.
Idem.	Idem.	1,382	Brest.
Idem.	Idem.	1,445	Toulon.
Idem.	Idem.	1,401	Brest.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,599	Lorient.
Idem.	Premier maître.	1,314	Brest.
Idem.	Idem.	1,331	Idem.
Idem.	Idem.	1,347	Idem.
Idem.	Idem.	1,349	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,368	Brest.
Idem.	Idem.	1,838	Toulon.
Idem.	Idem.	1,381	Brest.
Idem.	Idem.	1,435	Lorient.
Idem.	Idem.	1,252	Brest.
Idem.	Idem.	1,317	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,332	Lorient.
Idem.	Idem.	1,333	Brest.
Idem.	Idem.	1,350	Idem.
Idem.	Idem.	1,351	Idem.
Idem.	Idem.	1,378	Idem.
Idem.	Idem.	1,390	Toulon.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,479	Rochefort.
Idem.	Premier maître.	1,243	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,305	Lorient.
Idem.	Idem.	1,318	Toulon.

Digitized by Google

N° d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Services effectifs. Ans.	Mois	Jours.	Campagnes. Ans.	Mois.	Jours.	Totaux. Ans.	Mois.	
31	Votrin (François-Isidore).	23 fév. 1842.	Brest (Finistère).	Premier maître voilier, n'ayant pas 2 ans de grade.	25	3	25	7	2	20	32	5	
32	Dupont (Auguste-Victor).	20 janv. 1843.	Rochefort (Charente-Inférieure).	Premier maître voilier.	25	9	2	7	9	24	33	6	
33	Ordonneau (Charles-Augustin).	28 sept. 1838.	Nantes (Loire-Inférieure).	*Idem.*	25	6	24	11	1	3	36	7	
34	Langlois (Pierre-Henri).	7 oct. 1837.	Le Havre (Seine-Inférieure).	*Idem.*	27	7	21	9	11	1	37	6	
35	Trancart (Pierre-Marie).	9 nov. 1836.	Plouha (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	5	23	12	4	23	37	10	
36	Ribault (Jean-Marie-Félix).	30 déc. 1833.	Brest (Finistère).	*Idem.*	30	8	29	10	9	14	41	6	
37	Christophe (Laurent-Philippe).	15 fév. 1842.	Toulon (Var)	Premier maître calfat.	26	7	29	10	3	23	36	11	
38	Gilbert (Lucien).....	27 nov. 1839.	Surgères (Charente-Inférieure).	*Idem.*	27	8	13	8	"	22	35	9	
39	Jagourel (Marc-Marie).	16 déc. 1840.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	28	"	5	8	"	28	36	1	
40	Sorret (Dominique)...	20 avril 1837.	Bayonne (Basses-Pyrénées)	*Idem.*	25	6	1	6	4	26	31	10	
41	Perrès (Allain-Marie).	23 août 1841.	Gouesnon (Finistère).	*Idem.*	27	4	3	7	9	7	35	1	
42	Le Hulzec (Pierre-Marie).	17 mars 1830.	Locarn (Côtes-du-Nord).	Premier maître commis aux vivres.	25	2	2	13	9	23	38	11	
43	Roux (Pierre).....	17 déc. 1837.	Saint-Médard-d'Excideuil (Dordogne).	Maître mécanicien, n'ayant pas 2 ans de grade.	25	6	1	8	1	20	33	7	
44	Priot (Allain-Marie)...	18 mars 1843.	Audierne (Finistère).	*Idem.*	25	8	12	8	3	14	33	11	
45	Poggi (Toussaint).....	1er nov. 1834.	Monte (Corse).	Surveillant de 2e classe des établissements pénitentiaires	28	8	"	13	3	9	41	11	
46	Monchecourt (Pierre-Louis-Joseph).....	26 nov. 1831.	Épinoy (Pas-de-Calais).	Surveillant chef des prisons maritimes.	31	9	7	3	"	"	34	9	
47	Lafon (Calixte-Théodore).	30 avril 1825.	Ségur (Aveyron).	Garde-consigne major.	33	9	11	2	"	"	35	9	
48	Cauchois (Louis).....	26 avril 1826.	Balinghem (Pas-de-Calais).	*Idem.*	36	10	8	2	2	"	39	"	
49	Boisson (François-Marie).	4 février 1842.	Hennebont (Morbihan).	Deuxième maître de manœuvre.	25	7	26	12	11	13	38	7	
50	Le Noir (Yves-Marie)..	20 juillet 1840.	Plérin (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	11	29	13	8	14	39	8	
51	Perrot (Yves).....	29 oct. 1841.	Guipavas (Finistère).	*Idem.*	27	1	21	13	6	4	40	7	
52	Bério (Augustin-Marius).	1er oct. 1839.	Hyères (Var).	*Idem.*	26	3	21	10	8	22	36	"	
53	Sabatier (Paul-Octave).	8 mai 1839.	Angles (Vienne).	*Idem.*	25	1	6	13	"	29	38	2	
54	Lescop (Yves-Marie)..	12 fév. 1842.	Ploudalmézeau (Finistère).	Deuxième maître canonnier.	25	9	26	11	2	19	37	"	
55	Tanguy (Victor-Henry).	7 mai 1843.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	*Idem.*	25	7	7	12	2	6	37	9	
56	Moal (Vincent).....	5 janvier 1843.	Saint-Pol-de-Léon (Finistère).	*Idem.*	25	7	7	13	1	19	38	9	
57	Uquen (Jean-Marie)...	12 avril 1842.	Pleuven (Finistère).	*Idem.*	26	8	25	11	3	16	38	"	
58	Garel (Auguste).....	26 fév. 1838.	Pleslin (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	4	24	11	3	8	36	8	

Digitized by Google

BASES LÉGALES de la fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 10 avril 1869 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1883.	Deuxième maître.	948f	Toulon.
Idem.	Premier maître.	1,274	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,320	Toulon.
Idem.	Idem.	1,333	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,338	Brest.
Art. 6 de la loi du 10 avril 1869.	Maître.	1,614	Toulon.
Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1883.	Premier maître.	1,324	Brest.
Idem.	Idem.	1,306	Toulon.
Idem.	Idem.	1,312	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,249	Toulon.
Idem.	Idem.	1,297	Rochefort.
Idem.	Idem.	1,355	Cherbourg.
Idem.	Deuxième maître.	962	Brest.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,160	Lorient.
Idem.	Surveillant de 2e classe des établissements pénitentiaires.	1,350	Bastia.
Idem.	Surveillant chef des prisons maritimes.	1,257	Brest.
Idem.	Garde-consigne major.	1,270	Toulon.
Idem.	Idem.	1,312	Lorient.
Idem.	Deuxième maître.	1,027	Idem.
Idem.	Idem.	1,041	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,053	Brest.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,192	Toulon.
Idem.	Idem.	1,126	Rochefort.
Idem.	Deuxième maître.	1,007	Brest.
Idem.	Idem.	1,016	Toulon.
Idem.	Idem.	1,029	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,019	Toulon.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,202	Brest.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL. Ans.	TOTAL. Mois.
59	CAÏN (Jean-Michel). . . .	14 avril 1838.	Ouessant (Finistère).	Deuxième maître canonnier.	26	»	19	13	2	1	39	2
60	LE BOSSEC (Jean-Vincent).	29 oct. 1840.	Kervignac (Morbihan).	Deuxième maître de mousqueterie.	25	4	17	11	9	28	37	1
61	TOQUIN (Jean-François-Marie).	5 mars 1843.	Plouarzel (Finistère).	Deuxième maître de timonerie.	25	4	29	13	8	21	39	1
62	DENIS (François-Marie).	17 nov. 1842.	Brest (Finistère).	*Idem.*	27	2	14	13	1	18	40	4
63	DONVAL (Louis-François)	16 août 1843.	Lambézellec (Finistère).	*Idem.* .	25	5	15	12	7	18	38	1
64	GIRARD (Almian).....	10 août 1838.	Sainte-Croix (Sarthe).	Deuxième maître mécanicien.	25	3	23	9	1	26	34	5
65	JUQUET (Louis-Barthelemi-François).	11 déc. 1837.	Le Faouët (Morbihan).	Deuxième maître mécanicien, n'ayant pas 2 ans de grade.	25	9	11	10	9	15	36	6
66	PERRUS (Louis-Marie). .	20 juillet 1842.	Brest (Finistère).	Deuxième maître voilier.	25	2	7	10	5	29	35	8
67	BROCHET (Jules).	31 déc. 1842.	Rochefort (Charente-Infér.)	*Idem.*	25	9	11	10	2	5	35	11
68	COZIAN (François-Jules).	25 oct. 1843.	Brest (Finistère).	Deuxième maître charpentier.	25	2	27	6	10	14	32	1
69	QUILLEVÉRÉ (Gabriel-François).	14 juin 1843.	Saint-Marc (Finistère).	Deuxième maître calfat.	25	6	3	6	8	24	32	2
70	MÉNAGE (Constant-Alfred).	9 mai 1826.	Saint-Vaast-de-la-Hougue (Manche).	Deuxième maître vétéran.	25	8	28	10	9	26	36	6
71	YOSSE (Paul).	4 janvier 1831.	Saint-Denis (Seine).	Deuxième chef de musique de bord.	25	2	11	16	1	15	41	3
72	CRUSSON (Jean-Marie)..	7 janvier 1831.	Nivillac (Morbihan).	Garde-consigne.	38	»	12	»	»	»	38	»
73	COUSTILLAS (Guillaume)	8 août 1833.	Tourtoirac (Dordogne).	*Idem.*	29	»	21	17	»	»	46	»
74	DESBOIS (Jean-François).	28 juin 1831.	Plerin (Côtes-du-Nord).	Quartier - maître de manœuvre.	25	7	2	17	2	28	42	10
75	NÉVEN (Jacques).	17 janv. 1842.	Brest (Finistère).	Quartier - maître canonnier.	25	2	11	12	6	26	37	9
76	DAMARD DE SAINT-RIVILY (Gabriel-Marie-Emmanuel).	24 nov. 1840.	Pleine-Haute (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	26	5	15	12	3	20	38	9
77	KERHOAS (Yves-Marie)..	3 sept. 1841.	Quimerch (Finistère).	*Idem.*	27	1	6	13	10	18	40	11
78	MÉVEL (Joseph).....	12 sept. 1839.	Plougastel-Daoulas (Finistère).	*Idem.*	25	2	2	9	»	22	34	2
79	COCAIGN (Yves).....	27 fév. 1843.	Plougoulm (Finistère).	*Idem.*	25	3	25	10	15	3	36	8
80	LE GOUEZ (Pierre).....	30 mai 1836.	Guimaëc (Finistère).	*Idem.*	25	2	11	12	2	12	37	4
81	VINCENT (Jean-Baptiste).	25 juin 1841.	Dunkerque (Nord).	*Idem.*	26	8	2	11	9	14	38	5
82	PHILIPPE (François). . .	22 fév. 1843.	Loubouarneau (Finistère).	*Idem.*	25	7	22	13	10	6	39	5
83	MUSELLEC (Jean-Mathurin).	3 juillet 1843.	Brest (Finistère).	Quartier - maître calfat.	25	3	27	5	9	23	31	1
84	DELPORTE (Baptiste)...	17 juillet 1833.	Embrun (Hautes-Alpes).	Quartier - maître coq.	27	9	15	13	5	17	41	3
85	DECOUP (Isidore-Honoré).	16 avril 1843.	Toulon (Var).	Quartier - maître vétéran.	25	2	14	2	8	28	27	11
86	SALAUN (Hervé-Guillaume-Marie).	18 déc. 1838.	Plomelin (Finistère).	Quartier - maître infirmier.	25	2	27	13	1	8	38	4

Digitized by Google

DATES LÉGALES de la fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, et 5 août 1885.	DOMICILE des titulaires.
Idem des 18 avril 1831 et [illegible] 1885.	Deuxième maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,242f	Brest.
Idem.	Deuxième maître.	1,008	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,034	Toulon.
Idem.	Idem.	1,049	Brest.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,234	Idem.
Idem.	Deuxième maître.	973	Rochefort.
Idem.	Quartier-maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	979	Brest.
Idem.	Deuxième maître.	987	Idem.
Idem.	Idem.	993	Rochefort.
Idem.	Idem.	942	Cherbourg.
Idem.	Idem.	944	Brest.
Idem.	Idem.	1,000 (a)	Cherbourg.
Idem.	Deuxième chef de musique de bord.	1,062	Brest.
Idem.	Garde-consigne.	1,019	Nantes.
Idem.	Idem.	1,110	Lorient.
Idem.	Quartier-maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,054	Idem.
Idem.	Quartier-maître.	828	Toulon.
Idem.	Idem.	888	Brest.
Idem.	Idem.	860	Cherbourg.
Idem.	Quartier-maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	951	Brest.
Idem.	Idem.	979	Cherbourg.
Idem.	Idem.	989	Toulon.
Idem.	Idem.	1,008	Brest.
Idem.	Idem.	1,014	Paris.
Idem.	Quartier-maître.	761	Idem.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,088	Toulon.
Idem.	Quartier-maître.	730	Idem.
Idem.	Idem.	833	Brest.

(a) En remplacement de la pension de 983 francs qui lui a été concédée par décret du 16 janvier 1865.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
87	MARCHADOUR (Julien-Jean).	24 juillet 1831.	Lambézellec (Finistère).	Garde - consigne ambulant.	35	3	10	6	3	23	41	7
88	BARDE (Vincent-Paul-Jean).	12 juin 1823.	Saint-Genis (Pyrénées-Or).	Agent de service embarquant, n'ayant pas 2 ans de grade.	32	4	26	10	3	24	42	8
89	MOUNIER (Jean-Antoine).	17 oct. 1816.	Lalley (Isère).	Agent de service embarquant.	25	7	9	15	5	22	41	1
90	HILLION (Eugène-Marie).	28 janv. 1834.	Quintin (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	4	6	17	2	22	42	6
91	CASTEL (Jean).....	7 déc. 1863.	Saint-Pol-de-Léon (Finistère).	Matelot.	1	7	15	1	7	17	3	3
92	CADIOU (Yves-Marie)...	12 sept. 1865.	Brest (Finistère).	*Idem.*	3	5	21	4	1	28	7	7
93	BODIN (Jean-Louis)....	11 oct. 1882.	Noirmoutier (Vendée).	*Idem.*	2	4	»	1	11	13	4	3
94	PÉNÉLAN (Jean-Marie)..	16 mars 1842.	Saint-Brieuc Côtes-du-Nord).	*Idem.*	19	5	20	9	11	19	29	5
95	CAUVIN (Pierre-François).	1er août 1839.	Jobourg (Manche).	Ouvrier menuisier.	26	9	21	»	»	»	26	9
96	FRANÇOIS (Yves-Marie).	8 avril 1834.	Pontivy (Morbihan).	*Idem.*	17	7	17	»	»	»	17	7

N° 22,436. — *DÉCRET portant concession de 52 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 22 Mai 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine,

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 28 juin 1862, 20 juin 1872 (art. 2), 5 août 1879, 8 août 1883, et les décrets des 7 octobre 1863 et 21 mai 1880;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Digitized by Google

...ES LÉGALES de ... de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
... 18 avril 1831 et ...	Garde-consigne ambulant.	866f	Brest.
Idem.	Matelot.	733 (a)	*Idem.*
Idem.	Agent de service embarquant. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,033	Toulon.
Idem.		1,051	*Idem.*
Idem.	Matelot. (Infirmités le mettant hors d'état de servir.)	600	*Idem.*
Idem.	Matelot. (Infirmités le mettant hors d'état de rester au service et de pourvoir à sa subsistance.)	600	Brest.
Idem.	Matelot (Amputation d'un membre.)	750	Lorient.
Idem.	Matelot. (Infirmité le mettant hors d'état de rester au service et de pourvoir à sa subsistance.)	633	Brest.
... et loi du 28 juin	Ouvrier. (Infirmité le mettant hors d'état de rester au service jusqu'à l'âge de 50 ans.)	609	Cherbourg.
Idem.	Ouvrier. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	732	Lorient.
	TOTAL.....	110,564	

... remplacement de la pension de 441 francs qui lui a été concédée par décret du 20 septembre 1877.

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze francs (29,994f) qui résultera de la concession des cinquante-deux articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 22 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ[illegible] des veuves.
1	FÉRAUD (Marie-Denys-Félis).	Commissaire adjoint de la marine.	8 déc. 1884.	8 déc. 1884.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	MASSY (Agathe-[illegible] Lucie).
2	BOUËT-WILLAUMEZ (Jean-Charles-Édouard).	Lieutenant de vaisseau.	27 août 1884.	27 août 1884.	Tué à l'ennemi, au combat de Fou-Tcheou (Chine).	AUTAR DE BRAGA[illegible] toinette-Iwana[illegible]
3	DE SOMER (Henri-Gabriel).	*Idem.*	15 mai 1864.	16 juillet 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	OLLIVIER (Cécile-[illegible]phine-Sophie).
4	DE CORIOLIS D'ESPINOUSE (Élie-Marie-Emmanuel).	*Idem.*	8 juin 1872.	22 sept. 1884.	*Idem.*	DE CHABENAT DE [illegible]NEUIL (Félicie-S[illegible]nie-Élisabeth).
5	DUVAL (Emmanuel-Adolphe).	Trésorier de 1re classe des invalides de la marine.	24 sept. 1884.	18 déc. 1884.	*Idem.*	BRUNEL (Berthi[illegible]zearine-Olida).
6	AGARRAT (Joseph-Guillaume).	Agent comptable des matières.	18 sept. 1869.	27 déc. 1884.	*Idem.*	ÉLIÈS (Sophi[illegible]tunée).
7	BARREAUT (Michel-Félix-Amédée).	Commis de 1re classe du commissariat (ancienne organisation).	21 janv. 1874.	7 nov. 1884.	*Idem.*	MOUCHET (Julie-[illegible]
8	LONG (Antonie-Vincent).	Commis à la direction de l'intérieur à la Réunion.	1er nov. 1864.	14 oct. 1883.	*Idem.*	JAME (Marie-Lidi[illegible]
9	JEANTON (François-Victor).	Ouvrier de 2e classe à l'imprimerie du gouvernement.	13 nov. 1882.	23 juillet 1883.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	BOIRARD (Cézéri[illegible]
10	MARTIN (François-Benjamin-Vincent).	Premier maître mécanicien.	1er nov. 1871.	6 nov. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GUÉRIN (Sophi[illegible]rette-Marie).
11	MORIO (Pierre).....	Premier maître de manœuvre.	19 déc. 1871.	*Idem.*	*Idem.*	PONTGERARD ([illegible] Louise).
12	LE PRIELLEC (Yves-Victor).	*Idem.*	1er janv. 1869.	4 janv. 1885.	*Idem.*	LE GOFF (Marie-[illegible] Virginie).
13	MAGUELLON (Joseph-Casimir).	Maître charpentier.	1er août 1868.	14 déc. 1884.	*Idem.*	DECUGE (Thérèse-[illegible]rine).
14	ÉPAILLARD (Pierre-Hypolitte).	Magasinier de 1re classe de la flotte.	6 nov. 1869.	18 déc. 1884.	*Idem.*	BLIMO (Hélène-[illegible]çoise).
15	ROUX (Eucher-François-Jean-Baptiste).	Magasinier de 2e classe de la flotte.	19 juillet 1872.	23 sept. 1884.	*Idem.*	JOURNET ([illegible] Olimpe).
16	RUGGIERO (Raphaël)...	Magasinier embarquant à 90 fr.	29 sept. 1856.	11 déc. 1884.	*Idem.*	BACLES (Marie).
17	VITRY (Eugène).....	Deuxième maître mécanicien.	30 oct. 1884.	21 déc. 1884.	*Idem.*	MÉTÉREAU ([illegible]
18	RIGAUD (Pierre).....	Deuxième maître de manœuvre.	25 sept. 1863.	22 déc. 1884.	*Idem.*	JACQUES (Zoé-[illegible]
19	LE CLOIREC (Jean-Marie).	Deuxième maître canonnier.	21 mars 1872.	31 oct. 1884.	*Idem.*	KERVAREC ([illegible]quette).
20	LETTY (François).....	*Idem.*	16 fév. 1882.	10 déc. 1884.	*Idem.*	MAO (Anne)...
21	FORJONNEL (Gabriel-Louis).	Chef guetteur.	19 janv. 1885.	19 janv. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	[illegible] ([illegible] Augustine-Mé[illegible]
22	DOL (Jean-Pierre-Augustin).	Contremaître charpentier.	17 août 1873.	17 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	DAVID (Thérèse-[illegible]tine).
23	HUET (Louis).....	Quartier-maître canonnier.	27 janv. 1880.	14 fév. 1885.	*Idem.*	DUVAU (Ambroisi[illegible]rie).

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Fort-de-France (Martinique).	5 déc. 1878.	Plus de 2 ans.	1,333f	Fort-de-France (Martinique).	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Flanier-Wilhems (Ille Maurice).	27 janv. 1872.	Idem.	1,650	Cherbourg.	Idem et loi du 20 juin 1872 (art. 2).
Avie (Pas-de-Calais).	7 mai 1851.	Idem.	1,100	Paris.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Paris (Seine).	3 mai 1853.	Idem.	1,100	Marseille.	Idem.
Idem.	20 avril 1850.	Idem.	1,200	Bordeaux.	Idem.
Toulon (Var).	18 juillet 1842.	Idem.	967	Toulon.	Idem.
Fontenay-le-Comte (Vendée).	5 mai 1857.	Idem.	967	Rochefort.	Idem et décret du 7 octobre 1865.
Saint-Denis (Réunion).	26 sept. 1848.	Idem.	767	Saint-Denis (Réunion).	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
La Basse-Terre (Guadeloupe).	24 nov. 1842.	Idem.	767	La Basse-Terre (Guadeloupe).	Idem et décret du 21 mai 1880.
Toulon (Var).	18 juin 1856.	Idem.	767	Cherbourg.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Vannebont (Morbihan).	13 août 1853.	Idem.	723	Lorient.	Idem.
Brest (Finistère).	24 mai 1856.	Idem.	723	Brest.	Idem.
Brunet (Var).	6 mars 1839.	Idem.	695	Toulon.	Idem.
Lorient (Morbihan).	3 fév. 1844.	Idem.	695	Lorient.	Idem.
Charleval (Bouches-du-Rh.)	31 juillet 1845.	Idem.	695	La Roche-d'Antheron (Bouches-du-Rhône).	Idem.
Toulon (Var).	30 juillet 1851.	Idem.	695	La Seyne.	Idem.
Rochefort (Charente-Inférr.).	31 juillet 1869.	Idem.	555	Rochefort.	Idem.
Sénas (Bouches-du-Rh.)	18 juillet 1843.	Idem.	555	Marseille.	Idem.
Pleumeur (Morbihan).	12 nov. 1859.	Idem.	555	Lorient.	Idem.
Guipavas (Finistère).	10 avril 1864.	Idem.	555	Brest.	Idem.
Camaret (Finistère).	15 juillet 1861.	Idem.	566	Camaret.	Idem et loi du 28 juin 1862.
Pugerrt (Basses-Alpes).	6 fév. 1839.	Idem.	555	Toulon.	Idem.
Lambézellec (Finistère).	23 nov. 1868.	Idem.	450	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.

Digitized by Google

NUMÉRO D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ des veuves
24	DUBOURG (François)...	Quartier-maître mecanicien.	1er oct. 1884.	1er oct. 1884.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	COLOMBANI (Jea Claire).
25	REMOT (Joseph-Marie).	Chef - ouvrier chaudronnier.	10 juin 1872.	6 nov. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BERREC (Jeanne çoise).
26	HUITELEC (Jean-Pierre).	Chef - ouvrier tonnelier.	7 mars 1879.	25 janv. 1885.	*Idem.*	CORVEN (Antoine salie).
27	BERVAS (Hervé-Marie).	Chef - ouvrier charpentier.	15 mai 1881.	29 janv. 1885.	*Idem.*	DUVAUX (Barbe tine).
28	LUNVEN (Louis-Marie)..	Chef - ouvrier calfat.	18 fév. 1885.	18 fév. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	CORRE (Marie çoise).
29	AUFFRAY (Alexandre-Marie-Joseph).	Matelot vétéran	12 déc. 1884.	12 déc. 1884.	Tué en service commandé.	LE COCHEC (Louise).
30	AILLAUD (Joseph-Esprit).	Ouvrier charpentier.	29 sept. 1854.	4 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BROQUIER (Claire
31	COUFFIN (Jean).....	*Idem.*	15 sept. 1881.	14 nov. 1884.	*Idem.*	LE ROI (Marie-Jo
32	LE GALL (François)....	*Idem.*	6 fév. 1872.	28 janv. 1885.	*Idem.*	LE ROUX (Marie ne).
33	PERRIGOULT (Jean-Marie).	*Idem.*	21 août 1881.	1er déc. 1884.	*Idem.*	GUÉGAN (Marie-T
34	CARIO (Pierre-Louis)...	Ouvrier perceur.	1er déc. 1880.	*Idem.*	*Idem.*	DEJARDIN (J Louise).
35	TRÉHIN (Vincent).....	Ouvrier forgeron.	12 juillet 1882.	11 déc. 1884.	*Idem.*	TANGUY (Marie-A
36	JAFFRO (Yves-Vincent).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	22 avril 1884.	25 juillet 1884.	*Idem.*	PERROT (Marie-Jo
37	TOUBAINE (Jean-Charles-Justin).	Ouvrier chaudronnier.	1er janv. 1870.	3 janv. 1885.	*Idem.*	ANDRÉ (Marie-Cl Monique).
38	LAMY (Frédéric-Léonord-Auguste).	Ouvrier aux mouvements généraux.	15 oct. 1882.	6 fév. 1885.	*Idem.*	MATELOT (Marie rèse-Justine).
39	RIVOALEN (Jean-Guillaume).	Ouvrier à la garniture.	1er sept. 1872.	2 fév. 1885.	*Idem.*	SÉGALEN (Marie-Jo
40	TREQUANT (Pierre-Marie).	Ouvrier à la recette des bois.	17 juillet 1877.	4 sept. 1884.	*Idem.*	SAVION (Marie-Jo
41	GARIT (Louis-Jean)....	Ouvrier tonnellier.	11 fév. 1851.	16 janv. 1885.	*Idem.*	JART (Louise)...
42	LE BRIZ (Louis).....	Gardien de bureau.	16 sept. 1886.	5 nov. 1884.	*Idem.*	BERTHAUX (Pérp dine F.
43	MULLER (Pierre).....	Journalier aux constructions navales.	16 nov. 1872.	2 fév. 1885.	*Idem.*	ROLLAND (Marie-L
44	ÉVANNO (Mathurin)....	*Idem.*	30 mai 1880.	16 déc. 1884.	*Idem.*	LE ROUZIC (Louis
45	FOUILLEN (Julien).....	Journalier à la direction des mouvements du port.	8 nov. 1855.	7 nov. 1884.	*Idem.*	CADORET (Mari rine).
46	SALIC (Yves-Marie)....	Journalier au magasin général.	22 juin 1876.	12 avril 1884.	*Idem.*	DIBBEIS (Marie-A
47	LUGUERN (Louis-Antoine).	Journalier aux travaux hydrauliques.	1er mars 1883.	8 mars 1885.	*Idem.*	LE COULANT (Éli nide).

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 26 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
L'Ile-Rousse (Corse).	6 fév. 1869.	Plus de 2 ans.	450f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Lorient (Morbihan).	18 fév. 1843.	*Idem.*	450	Lorient.	*Idem* et loi du 26 juin 1862.
Clohars-Carnoët (Finistère).	6 fév. 1875.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
Lambézellec (Finistère).	9 nov. 1848.	*Idem.*	450	Brest.	*Idem.*
Plougastel-Daoulas (Finistère).	24 mai 1868.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
Tréméven (Côtes-du-Nord).	23 oct. 1876.	*Idem.*	375	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 aout 1879 et 8 août 1883.
La Garde (Var).	23 nov. 1829.	*Idem.*	375	La Seyne.	*Idem* et loi du 26 juin 1862.
Pleumeur (Morbihan).	17 déc. 1828.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Plouécour-Tréz (Finistère).	24 mars 1845.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Pleumeur (Morbihan).	22 fév. 1854.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Idem.	7 fév. 1857.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Gestel (Morbihan).	5 fév. 1860.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Larmalo (Finistère).	21 mai 1853.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Querqueville (Manche).	23 janv. 1840.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Tréfeille (Manche).	20 avril 1861.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Plabennec (Finistère).	5 janv. 1851.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Berné (Morbihan).	5 juillet 1863.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Breuil-Saint-Jean (Charente-Inférr.)	8 nov. 1876.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	29 mai 1861.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Plouédern (Finistère).	18 sept. 1867.	*Idem.*	365	Brest.	*Idem.*
Bubry (Morbihan).	2 fév. 1854.	*Idem.*	365	Lorient.	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	15 nov. 1856.	*Idem.*	365	*Idem.*	*Idem.*
Quiren (Morbihan).	21 juin 1852.	*Idem.*	365	*Idem.*	*Idem.*
Brest (Finistère).	7 sept. 1872.	*Idem.*	365	Brest.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des orphelins
						PENSIONS D'ORPHELINS
48	Bizien (Joseph-Marie). veuf de Morin (Clémence-Yvonne-Marie).	Contremaître aux bâtiments en fer.	23 sept. 1883.	28 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	Bizien (Joséphine-Clémence).
		.....	.....	31 janv. 1882.	.....	
49	Letty (Hervé)..... veuf de Thoroval (Marie-Mathurine).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	7 oct. 1879.	5 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	Letty (Marguerite-Françoise).
		.....	.....	4 fév. 1875.	.....	——— (Victor).....
50	Le Floch (Jean-François-Félix), marié à Le Clouërec (Jeanne-Adélaïde).	Ouvrier chaudronnier.	25 août 1869.	25 août 1869.	.....	Le Floch (Léonie-Francine).
		.....	.....	19 nov. 1884.	Morte titulaire d'une pension.	——— (Victor-Alexandre).
51	Jahaie (Jacques-Julien), marié à Rauljouan (Marie-Julie).	Ouvrier menuisier.	30 oct. 1882.	30 oct. 1882.	.....	Jahaie (Louise-Henry).
		.....	.....	22 mars 1883.	Morte titulaire d'une pension.	
52	Lamiot (Jean-Marie)... marié à Le Rout (Marie-Isabelle).	Journalier à la recette des bois.	28 sept. 1878.	19 oct. 1882.	.....	Lamiot (Louis-Clémy).
		.....	.....	28 nov. 1884.	Morte titulaire d'une pension.	——— (Marie-Anne).

N° 22,437. — *Décret portant concession de 26 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 26 Mai 1885.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer et celles des 9 juin 1853, 28 juin 1862 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Digitized by Google

[illegible] Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
[illegible] 21 ANS ACCOMPLIS.					
Brest (Finistère).	22 janv. 1856.	Plus de 2 ans.	555f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1852, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Idem.	4 fév. 1857.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	15 oct. 1846.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Idem.	24 oct. 1857.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Idem.	28 oct. 1856.	*Idem.*	365	*Idem.*	*Idem.*
		TOTAL....	29,994		

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de vingt-trois mille cinq cent soixante-six francs (23.566f) qui résultera de la concession des vingt-six articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau d'autre part sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 26 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. [illegible]

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ des orphelin
						PENSIONS D'ORPHELINS
48	BIZIEN (Joseph-Marie). veuf de MORIN (Clémence-Yvonne-Marie).	Contremaître aux bâtiments en fer.	23 sept. 1883.	28 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BIZIEN (Joseph- mence).
		.....	.....	31 janv. 1882.	.....	
49	LETTY (Hervé)..... veuf de THOROVAL (Marie-Mathurine).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	7 oct. 1879.	5 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LETTY (Mar Françoise). (Victor).
		.....	.....	4 fév. 1875.	.....	
50	LE FLOCH (Jean-François-Félix), marié à LE CLOUËREC (Jeanne-Adélaïde).	Ouvrier chaudronnier.	25 août 1869.	25 août 1869.	.....	LE FLOCH (Lo mino-Francis (Victor dre).
		.....	.....	19 nov. 1884.	Morte titulaire d'une pension.	
51	JAHAIE (Jacques-Julien), marié à RAULJOUAN (Marie-Julie).	Ouvrier menuisier.	30 oct. 1882.	30 oct. 1882.	.....	JAHAIE (Louis Henry).
		.....	.....	22 mars 1883.	Morte titulaire d'une pension.	
52	LAMIOT (Jean-Marie)... marié à LE ROUT (Marie-Isabelle).	Journalier à la recette des bois.	28 sept. 1878.	19 oct. 1882.	.....	LAMIOT (Louis lemy). (Marie-
		.....	.....	28 nov. 1884.	Morte titulaire d'une pension.	

N° 22,437. — *Décret portant concession de 26 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 26 Mai 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer et celles des 9 juin 1853, 28 juin 1862 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Digitized by Google

DÉSIGNATION. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
E 21 ANS ACCOMPLIS.					
Brest (Finistère).	22 janv. 1856.	Plus de 2 ans.	555f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Idem.	4 fév. 1857.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	15 oct. 1856.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Idem.	24 oct. 1857.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Idem.	28 oct. 1858.	*Idem.*	365	*Idem.*	*Idem.*
		TOTAL....	29,994		

Décrète :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de vingt-trois mille cinq cent soixante-six francs (23.566f) qui résultera de la concession des vingt-six articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau d'autre part sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 26 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé E. Lockroy.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ des orphelin
						PENSIONS D'ORPHELINS
48	BIZIEN (Joseph-Marie), veuf de	Contremaître aux bâtiments en fer.	23 sept. 1883.	28 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BIZIEN (Joseph mance).
	MORIN (Clémence-Yvonne-Marie).	.....	.....	31 janv. 1882.	.....	
49	LETTY (Hervé)..... veuf de	Ouvrier à la direction d'artillerie.	7 oct. 1879.	5 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LETTY (Mar Françoise).
	THOROVAL (Marie-Mathurine).	.....	.....	4 fév. 1875.	.....	—— (Victor).
50	LE FLOCH (Jean-François-Félix), marié à	Ouvrier chaudronnier.	25 août 1869.	25 août 1869.	.....	LE FLOCH (Léo mien-Francis
	LE CLOUËREC (Jeanne-Adélaïde).	.....	.....	19 nov. 1884.	Morte titulaire d'une pension.	—— (Victor dre).
51	JAHAIE (Jacques-Julien), marié à	Ouvrier menuisier.	30 oct. 1882.	30 oct. 1882.	.....	JAHAIE (Louis Henry).
	RAULJOUAN (Marie-Julie).	.....	.....	22 mars 1883.	Morte titulaire d'une pension.	
52	LAMIOT (Jean-Marie)... marié à	Journalier à la recette des bois.	28 sept. 1878.	19 oct. 1882.	.....	LAMIOT (Louis lemy).
	LE ROUT (Marie-Isabelle).	.....	.....	28 nov. 1884.	Morte titulaire d'une pension.	—— (Marie-A

N° 22,437.— *DÉCRET portant concession de 26 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 26 Mai 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer et celles des 9 juin 1853, 28 juin 1862 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Digitized by Google

RÉSIDENCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
DE 21 ANS ACCOMPLIS.					
Brest (Finistère).	22 janv. 1856.	Plus de 2 ans.	555f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Idem.	4 fév. 1857.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	15 oct. 1856.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Idem.	24 oct. 1857.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Idem.	28 oct. 1856.	*Idem.*	365	*Idem.*	*Idem.*
		TOTAL....	29,994		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de vingt-trois mille cinq cent soixante-six francs (23.566f) qui résultera de la concession des vingt-six articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau, d'autre part sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 26 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. Lecomte.

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	Ans.
1	Dupoux (Louis-Laurent).	9 mai 1829.	Moulins (Allier).	Chef contremaître mécanicien.	36	»	19	3	9	15	39
2	Guillarmou (François-Armand).	17 mai 1829.	Brest (Finistère).	Chef contremaître forgeron.	39	3	19	»	»	»	39
3	Bossis (Pierre).....	28 janv. 1831.	Le Gua (Charente-Infér.)	Chef ouvrier à la direction d'artillerie	25	»	17	»	»	»	25
4	Murier (Théophile)...	30 oct. 1828.	Longué (Maine-et-Loire).	Chef ouvrier mécanicien (n'ayant pas 2 ans de grade.	25	»	12	3	1	28	28
5	Kermorgant (Jean-Marie).	15 août 1827.	Lambézellec (Finistère).	Chef ouvrier bandier.	25	»	8	»	»	»	25
6	Léon (Guillaume).....	1er avril 1832.	Goulven (Finistère).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	25	2	16	6	4	»	31
7	Bertin (François-Cuvier).	18 sept. 1834.	Moulins (Allier).	*Idem.*	25	3	17	»	»	»	25
8	Léocoat (Jean-Marie)..	6 fev. 1828.	Plouvien (Finistère).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	25	1	2	2	6	3	27
9	Rougé-Bogue (Ambroise)	1829.	Ascon (Ariège).	Ouvrier à l'atelier à fer.	30	1	23	»	»	»	30
10	Gadrat (Jacques).....	28 oct. 1834.	Magnac-sur-Touvre (Charente).	Ouvrier à la fonderie de Ruelle.	25	7	15	6	7	23	31
11	Thomas (Julien).....	30 juin 1843.	Lorient (Morbihan).	Ouvrier à la recette des bois.	25	»	3	»	»	»	25
12	Bouygues (Pierre).....	22 déc. 1832.	Gourdon (Lot).	Ouvrier aux mouvements généraux.	25	»	8	5	»	»	30
13	Debeaute (Louis-Auguste-Jean).	29 déc. 1833.	Sideville (Manche).	Ouvrier menuisier.	25	»	13	4	3	9	29
14	Beau (Marie-Virginie-Alexandrine), veuve Bellin.	29 déc. 1820.	Toulon (Var).	Ouvrière lingère aux hôpitaux.	25	»	»	»	»	»	25
15	Letty (Guillaume)....	17 oct. 1839.	Lesneven (Finistère).	Matelot.	25	4	26	7	10	3	33
16	Quentel (François)....	20 fév. 1836.	Guadel (Morbihan).	*Idem.*	25	4	28	8	7	18	34
17	Bizien (Jean-Marie)....	16 avril 1838.	Hanvec (Finistère).	*Idem.*	25	6	21	13	11	24	39
18	Jégou (Charles-Marie)..	27 avril 1839.	Guipavas (Finistère).	*Idem.*	25	1	29	11	4	11	36
19	Picot (Jean).....	31 août 1839.	Bo deaux (Gironde).	*Idem.*	25	1	26	6	6	1	31
20	Jestin (Jean-Marie)....	11 nov. 1860.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	*Idem.*	4	»	29	1	6	24	5
21	Kervalla (Yves).....	26 juill. 1829.	Bourg-Blanc (Finistère).	Journalier à la direction d'artillerie.	25	10	5	»	»	»	25
22	Quinquis (Jean-Marie).	28 mai 1833.	Ploumoguer (Finistère).	Journalier aux subsistances.	27	11	14	9	11	3	37
23	Poite (Ambroise-François).	16 fév. 1832.	Ste-Baudille-et-Pipet (Isère).	*Idem.*	29	1	19	17	»	»	46
24	Foricher (Jean-Marie).	7 sept. 1829.	Guisseny (Finistère).	Journalier aux constructions navales.	33	9	5	3	1	2	36
25	Cloarec (François-Marie).	15 avril 1834.	Ploudalmezeau (Finistère).	*Idem.*	27	5	19	4	5	23	31
26	Cassé (Charles-Honoré-Dieudonné).	30 janv. 1821.	Sainte-Lucie (Antilles anglaises).	Trésorier-payeur de la Guadeloupe.	35	2	»	»	»	»	36

Digitized by Google

BASES LÉGALES de tion de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1874, 23 juillet 1881 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
des 18 avril 1831, a 1862 et 8 août 1883.	Chef contremaître,	1,323f	Brest.
Idem.	Idem.	1,316	Idem.
Idem.	Chef ouvrier.	700	Rochefort.
Idem.	Ouvrier.	624	Paris.
Idem.	Chef ouvrier.	700	Brest.
Idem.	Ouvrier.	649	Idem.
Idem.	Idem.	602	Toulon.
Idem.	Idem.	619	Brest.
Idem.	Idem.	639	Toulon.
Idem.	Idem.	655	Ruelle (Charente).
Idem.	Idem.	600	Lorient.
Idem.	Idem.	638	Toulon
Idem.	Idem.	631	Cherbourg.
Idem.	Idem.	600	Toulon
ois du 18 avril 1831 août 1883.	Matelot.	662	Brest.
Idem.	Idem.	668	Lorient.
Idem.	Idem.	709	Brest.
Idem.	Idem.	686	Idem.
Idem.	Idem.	650	Rochefort.
Idem.	Idem. (Infirmité le mettant hors d'état de continuer à servir et de pourvoir à sa subsistance.)	600	Brest.
ois et loi du 26 juin	Journalier.	586	Idem.
Idem.	Idem.	677	Idem.
Idem.	Idem.	730	Toulon.
Idem.	Idem.	669	Brest
Idem.	Idem.	632	Idem.
des 18 avril 1831 a 1853.	Agent civil au traitement moyen de 21,918 fr. 44 cent.	6,000	Guadeloupe.
	TOTAL.....	23,566	

Digitized by Google

N° 22,438. — *Décret portant concession de 34 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 26 Mai 1885.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° Les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 25 juin 1861, 28 juin 1862, 20 et 22 juin 1878, 5 et 18 août 1879, 23 juillet 1881, 8 août 1883, décret du 7 octobre 1863 et arrêté ministériel du 22 novembre 1882;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
1	Bouguiou (Victor-Auguste-Emile).	Commis de 3e classe du commissariat (ancienne organisation).	7 août 1875.	16 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	Abguillerme (Louise Françoise).
2	Jean-Clément (Jules-Donatien-Alexandre).	Syndic de 2e classe des gens de mer.	13 juillet 1883.	13 juill. 1883.	Mort des suites de maladie endémique contractée à la Guadeloupe.	Lagarde (Marie-Berthe).
3	Roué (François).....	Quartier-maître vétéran.	11 fév. 1880.	3 février 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	André (Marie-Yvonne).
4	Adolphe (Charles)....	Quartier-maître distributeur.	11 mai 1883.	17 janv. 1885.	*Idem.*	Chartier (Magdeleine Geneviève).
5	Bourlès (Allain).....	Coq embarquant.	11 sept. 1882.	24 sept. 1884.	*Idem.*	Rolland (Victorine lienne).
6	Chaniel (Jean-Antoine).	Garde maritime de 1re classe.	29 juillet 1872.	1er fév. 1885.	*Idem.*	Mollière (Marie).
7	Lehir (Esprit-Yves-Marie).	Matelot.....	25 déc. 1884.	25 déc. 1884.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	Lévec (Jeanne)...
8	Roux (Jean-Marie-Bernard-Eugène).	Gardien de bureau.	8 déc. 1884.	8 déc. 1884.	*Idem.*	Mercurin (Thérèse toire).
9	Laure (Louis-Jean)....	Gardien de vaisseau.	21 fév. 1860.	4 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	Aiguier (Julie-Elisabeth).
10	Legrand (Eugène-Antoine-Paul).	Ouvrier chaudronnier.	8 juillet 1884.	8 juillet 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée au Sénégal.	Couppey (Marie-Virginie).
11	Guerrand (Henry-Jean-François).	Ouvrier aux travaux hydrauliques.	10 juin 1864.	23 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	Mouchel (Monique Jeanne-Charlotte).
12	Jean (Louis).....	Ouvrier menuisier.	28 oct. 1861.	11 déc. 1884.	*Idem.*	Gourrier (Marie-Rose lie-Justine).

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de seize mille quatre cent quatre francs (16,404f) qui résultera de la concession des trente-quatre articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 26 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. GALIBER.

NAISSANCES. Lieu.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Lorient (Morbihan).	6 juillet 1864.	Plus de 2 ans.	767f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et décret du 7 octobre 1863.
Goyave (Guadeloupe).	3 août 1875.	*Idem.*	555	Goyave (Guadeloupe).	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Cléder (Finistère).	2 juillet 1862	*Idem.*	450	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Marans (Charente-Inf.)	10 janv. 1860.	*Idem.*	450	Rochefort.	*Idem.*
Roscoff (Finistère).	10 fév. 1869.	*Idem.*	450	Brest.	*Idem.*
Bazouges (Sarthe).	27 août 1868.	*Idem.*	450	Antibes	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Le Faou (Finistère).	5 juin 1871.	*Idem.*	375	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Toulon (Var).	22 nov. 1854.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
La Parlède (Var).	15 janv. 1858.	*Idem.*	375	La Parlède (Var).	*Idem.*
Tourlaville (Manche).	7 déc. 1878.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Saint-Pierre-Église (Manche).	28 juin 1859.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Sainte-Anne-d'Evenos (Var).	16 nov. 1856.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.
13	GAUTHIER (François)...	Ouvrier percheur.	1er mai 1881.	23 mai 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BOUDEAU (Geneviève)...
14	TANERON (Pierre-Anne-Joseph-Fortuné).	Ouvrier poulieur.	15 juill. 1870.	17 janv. 1885.	*Idem.*	AUTHIER (Marie-Thérèse-Pauline).
15	JOULIN (Louis).....	Ouvrier à la garniture.	1er oct. 1871.	6 janvier 1885.	*Idem.*	ABRARD (Marie-Hélénore).
16	GLÉNEAUD (Jean).....	Ouvrier charpentier.	6 janvier 1885.	*Idem.*	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	CHARRIER (François-Élisabeth).
17	DELORT (Paul).....	Ouvrier aux subsistances.	14 déc. 1884.	14 déc. 1884.	*Idem.*	PAGÈS (Anne).....
18	HERJEAN (Paul-Marie)..	Chef journalier à la direction d'artillerie.	21 janv. 1885.	21 janv. 1885.	*Idem.*	MADEC (Marie-Augustine).
19	BOYER (Victor-Léon)...	Greffier du tribunal de 1re instance à la Basse-Terre.	13 janv. 1884.	13 janv. 1884.	Mort des suites d'un accident grave résultant notoirement de l'exercice de ses fonctions.	CARBONNEL (Louise-Gabriel-Agathe).
20	JOLIVIÈRE (Paul).....	Greffier de la justice de paix à la Basse-Terre.	11 déc. 1883.	11 déc. 1883.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	ANASTAZE (Justinien-Antonia).
21	VALERY.....	Brigadier de surveillance des condamnés à la Réunion.	24 oct. 1878.	13 juin 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	VOLSAN (Ernestine)...
22	DUCHÊNE (François)...	Lieutenant-colonel d'infanterie de marine.	6 juillet 1867.	20 janv. 1885.	*Idem.*	FORNIER-DUPLAN (Marie-Euphrosine).
23	TRONSSIN (Jean-Louis).	Maître artificier.	20 nov. 1855.	30 nov. 1884.	*Idem.*	FORTIN (Anne-Marie)...
24	JOURNÈS (Henri-Alexis).	Garde de 2e classe d'artillerie de marine.	5 juillet 1883.	15 nov. 1884.	*Idem.*	CANET *dite* OLIVIER (Joséphine-Julie).
25	MICLET (François-Yves-Célestin).	Gendarme maritime.	31 juillet 1863.	19 nov. 1884.	*Idem.*	LE CLOGNÉREC (Anne)...
26	STUBERT (Désiré-Marie).	*Idem.*	18 mars 1874.	21 janv. 1885.	*Idem.*	JOSSE (Marie-Anne-Catherine).
						PENSIONS D'ORPHELINS JUSQU'...
27	VINCENT (Eugène-Joseph-Bernardin), veuf de	Écrivain des directions de travaux.	23 juillet 1884.	23 juillet 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée en Cochinchine.	VINCENT (Eugène-Pierre-Émile); ——— (Camille-Adélie-Charlotte).
	BLANDAMOUR (Maria-Adèle-Aimable).	.....	.....	22 févr. 1881.	.....	
28	GARNAUD (Victor)..... veuf de	Deuxième maître de manœuvre.	24 juillet 1880.	25 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GARNAUD (Victor-Emmanuel).
	TABUTEAU (Alexandrine-Éléonore-Rosalie).	.....	.....	22 fév. 1881.	.....	
29	LE GOFF (Charles-Isidore), marié à	Deuxième maître de timonerie.	21 juin 1883.	21 juin 1883.	.....	LE GOFF (Anna).....
	LULLIEN (Anne-Marie).	.....	.....	2 janv. 1885.	Morte titulaire d'une pension.	
30	LE BOT (Jean-Ollivier), veuf de	Deuxième maître voilier.	8 août 1880.	15 août 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LE BOT (Henri-Baptiste).
	LANSONNEUR (Marie-Alnie).	.....	.....	18 janv. 1879.	.....	

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 9 juin 1853, 25 juin 1861, 28 juin 1862, 20 et 22 juin 1878, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Surgères (Charente-Inférieure).	19 juillet 1864.	Plus de 2 ans.	375f	Surgères (Charente-Inférieure).	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Toulon (Var).	17 août 1848.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Fouras (Charente-Inférieure).	19 juillet 1836.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Rochefort (Charente-Inférieure).	10 déc. 1867.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Carcassonne (Aude).	15 juin 1859.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Brest (Finistère).	5 oct. 1862.	*Idem.*	375	Camaret.	*Idem.*
Précheur (Martinique).	22 janv. 1872.	*Idem.*	243	Paris.	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.
La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).	29 mai 1849.	*Idem.*	157	Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).	*Idem.*
Sainte-Marie (Réunion).	6 juill. 1869.	*Idem.*	131	Saint-Denis (Réunion).	*Idem.*
Rochefort (Charente-Inférieure).	24 oct. 1849.	*Idem.*	1,667	Rochefort.	Lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 20 et 22 juin 1878.
Lorient (Morbihan).	9 nov. 1831.	*Idem.*	900	Lorient.	*Idem.*
Grenoble (Isère).	30 juill. 1867.	*Idem.*	850	Grenoble. (Isère).	*Idem* et arrêté ministériel du 22 novembre 1882.
Vannes (Morbihan).	7 février 1855.	*Idem.*	447	Vannes.	Lois des 11 avril 1831, 18 août 1879 et 23 juillet 1881.
Ploërmel (Morbihan).	15 juin 1858.	*Idem.*	417	Paris.	*Idem.*
DE 21 ANS ACCOMPLIS.					
Cherbourg (Manche).	28 sept. 1872.	Plus de 2 ans.	555f	Cherbourg.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Rochefort (Charente-Inférieure).	15 sept. 1877.	*Idem.*	555	Rochefort.	*Idem.*
Brest (Finistère).	4 sept. 1878.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
Idem.	27 août 1860.	*Idem.*	555	*Idem.*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des orphelins.
31	ROUSSEAU (Jean-Baptiste), veuf de FLORIN (Florine-Marianne).	Garde consigne ambulant.	1er oct. 1884.	4 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ROUSSEAU (Amédée). ——— (Isabelle). ——— (Alphonse-Adolphe). ——— (Raphaël). ——— (Clotilde).
			.....	11 mai 1884.	.....	
32	LOUCHE (Louis-François-Joseph), marié à JACQUET (Joséphine-Mathilde).	Matelot.....	4 oct. 1882.	4 oct.	.....	LOUCHE (Zéphirin-Joseph-François). ——— (Ernest-Alix).
			.....	16 janv. 1885.	Morte titulaire d'une pension.	
33	FEISSOLLE (Jean-Louis-Isidore), veuf de GAUDEMARD (Justine-Marguerite).	Ouvrier cordier.	4 août 1874.	5 oct. 1884.	.....	FEISSOLLE (Marie-Sophie-Joséphine).
			.....	14 juin 1874.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	
34	SAMBOZIRAO..... veuf de RACCOUBAY.....	Sergent d'infanterie de marine.	10 sept. 1880.	25 juillet 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	SAMBOZIRAO (Ramarao). ——— (Cordarao).
			.....	26 sept. 1878.	.....	

N° 22,439. — *DÉCRET portant concession de 64 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 4 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 19 mai 1834, 28 juin 1862, 22 juin 1878, 5 et 18 août 1879, 23 juillet 1881 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	DATES du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieurs.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 et 18 août 1879, 23 juillet 1881, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Rochefort (Charente-Inférieure).	10 avril 1856.	Plus de 2 ans.	450f	Rochefort.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
La Seyne (Var).	14 nov. 1864.	Idem.	375	La Seyne. (Var).	Idem.
Toulon (Var).	9 avril 1853.	Idem.	375	Toulon.	Idem et lois des 28 juin 1862.
Pondichéry (Inde).	13 sept. 1859.	Idem.	550	Pondichéry (Inde).	Lois des 11 avril 1831, 18 août 1879 et 23 juillet 1881.
		TOTAL.....	26,404		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de quatre-vingt mille cent soixante-dix francs (80,170f) qui résultera de la concession des soixante-quatre articles de pensions compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 4 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
1	DEWATTRE (Pierre-Charles).	5 février 1828.	Calais (Pas-de-Calais).	Capitaine de vaisseau.	40	6	28	14	5	12	54	11
2	COSMAO-DUMANOIR (Léon-Armand).	16 mai 1828.	Lorient (Morbihan).	Capitaine de frégate.	40	9	21	11	8	26	52	4
3	FOUBNIER DE TRÉLO (Félix-Albert).	29 mai 1839.	Tours (Indre-et-Loire).	*Idem.*	29	4	21	8	7	22	36	»
4	DE FAUCHER DE LA LIGERIE (Louis).	3 oct. 1847.	Jazennes (Charente-Infér.).	Lieutenant de vaisseau.	20	5	8	»	»	»	20	2
5	DUBOIS (Cyrille-Vincent).	20 janv. 1838.	Champlost (Yonne).	Mécanicien principal de 2e classe.	25	8	29	6	8	15	31	»
6	DANIEL (Louis-Constant)	26 mars 1829.	Brest (Finistère).	Agent comptable des matières.	38	10	»	»	»	»	38	10
7	RENAUD (Pierre-Honoré).	12 mars 1829.	Toulon (Var).	*Idem.*	40	»	19	1	6	»	41	6
8	TRAONOUÈS (Charles-Henry).	28 janv. 1825.	Brest (Finistère).	Maître entretenu de 1re classe.	43	11	21	»	»	»	43	11
9	DÉMÉ (François-Fortuné).	1er mars 1855.	Rochefort (Charente-Infér.)	*Idem* de 2e classe.	30	9	19	4	9	6	35	6
10	PENILLOT (Jean).....	7 février 1829.	Guérigny (Nièvre).	Commis de 1re classe des directions de travaux.	40	1	8	»	5	»	40	6
11	FORIN (Séraphin-Eugène).	10 mars 1831.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	38	»	9	»	»	»	38	»
12	FURET (Jules-Marie)...	8 oct. 1837.	Brest (Finistère).	Commis de 2e classe du commissariat.	25	»	19	10	6	3	35	6
13	MAZÉ-LAUNAY (Eugène-Ernest).	14 juillet 1835.	*Idem.*	Commis de 2e classe des directions de travaux.	30	9	2	6	»	»	36	5
14	LE LOUER (Jean-Marie).	26 juin 1841.	Kervignac (Morbihan).	Surveillant chef des établissements pénitentiaires.	26	»	18	8	1	29	34	3
15	COSTES (Jean-Baptiste).	13 fev. 1840.	Colonges (Lot-et-Garonne).	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires	25	8	4	12	2	»	37	10
16	HORY (Louis-Jean-Victor).	23 mars 1836.	Saumur (Maine-et-Loire).	*Idem.*	25	1	26	16	7	9	41	9
17	KERNO (Joseph-Marie-Jacques).	20 déc. 1841.	Lorient (Morbihan).	Premier maître charpentier.	25	7	21	11	7	21	37	3
18	BAGUE (Jean-François).	21 janv. 1833.	Arpens-en-Port-sur-Saône (Haute-Saône).	Premier maître infirmier.	30	9	3	3	»	9	33	9
19	MULLER (Charles).....	28 juin 1838.	Saar-Union (Bas-Rhin).	Surveillant de 2e classe des établissements pénitentiaires	25	4	25	16	8	24	42	1
20	GARÇON (Auguste-Alphonse).	10 mai 1833.	Tourlaville (Manche).	Chef contremaître aux mouvements généraux.	35	6	26	»	»	»	35	6
21	DURAND (Alexis).....	4 sept. 1826.	Saint-Coutant-le-Grand (Charente-Infér.)	Chef contremaître charpentier.	31	7	7	»	»	»	31	7
22	GUILLEMAIN (Nicolas)..	2 janv. 1838.	Ammerschwir (Haut-Rhin).	Deuxième maître infirmier.	25	2	18	4	5	24	29	8
23	GOARNISSON (Joseph)..	13 nov. 1833.	Plouvorn (Finistère).	Sergent pompier.	25	»	»	2	3	16	27	3
24	VALETTE (Pierre-Jean).	16 sept. 1829.	Poiseux (Nièvre).	Contremaître menuisier.	29	3	3	»	»	»	29	3
25	FLAMBART (Pierre-Jean-Joseph).	30 juillet 1833.	Négreville (Manche).	Caporal pompier.	25	2	»	»	»	»	25	2
26	PERREL (Eugène-Léonor).	6 mars 1833.	Cherbourg (Manche).	Chef ouvrier poulieur.	35	5	6	»	»	»	35	5
27	LE GUEN (Claude-Marie).	4 nov. 1829.	Guilers (Finistère).	Chef ouvrier aux bâtiments en fer.	25	5	12	»	»	»	25	5

Digitized by Google

ES LÉGALES de de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 19 mai 1834, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
18 avril 1831 et 79.	Capitaine de vaisseau.	6,000f	Calais.
Idem.	Capitaine de frégate.	5,000	Lorient.
Idem.	Idem.	4,547	Tours (Indre-et-Loire).
loi du 19 mai	Lieutenant de vaisseau.	1,880 (a)	Versailles (Seine-et-Oise).
28 avril 1831 et 79.	Mécanicien principal de 2e classe.	1,998	Rochefort.
Idem.	Agent comptable des matières.	2,565	Brest.
Idem.	Idem.	2,647	Toulon.
18 avril 1831 et 883.	Maître entretenu.	1,769	Brest.
Idem.	Idem.	1,517	Rochefort.
Idem.	Commis de 1re classe des divers services.	1,666	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	1,591	Lorient.
Idem.	Commis de 2e classe des divers services.	1,627	Brest.
Idem.	Idem.	1,513	Idem.
Idem.	Surveillant chef des établissements pénitentiaires, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies et à la mer.	1,586	Lorient.
Idem.	Surveillant de 1re classe.	1,467	Colonges (Lot-et-Garonne).
Idem.	Idem.	1,535	Paris.
Idem.	Premier maître.	1,329	Lorient.
Idem.	Idem.	1,277	Brest.
Idem.	Surveillant de 2e classe.	1,353	Toulon.
et loi du 28 juin	Chef contremaître.	1,267	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,216	Rochefort.
18 avril 1831 et 883.	Deuxième maître.	911	Fraize (Vosges).
Idem.	Sergent pompier.	880	Brest.
et loi du 28 juin	Contremaître.	905	Guérigny (Nièvre).
18 avril 1831 et 883.	Caporal pompier.	702	Cherbourg.
et loi du 28 juin	Chef ouvrier.	804	Idem.
Idem.	Idem.	705	Brest.

Pension de réforme pour infirmités incurables.

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	
28	KERDAVY (Jean-Louis).	10 janv. 1829.	Nostang (Morbihan).	Chef ouvrier aux bâtiments en fer.	25	1	10	»	»	»	
29	MAUREL (Jean).....	25 mars 1832.	Toulon (Var).	Chef ouvrier calfat.	32	1	9	2	3	10	
30	LIENHEMER (Charles-Gustave).	16 juillet 1829.	Dieppe (Seine-Inférieure)	Chef ouvrier perceur.	25	»	27	»	»	»	
31	RICARD (Antoine-Marius-Pierre).	16 fév. 1825.	Toulon (Var).	Chef ouvrier boulanger.	36	1	9	»	»	»	
32	MOREL (Sébastien)....	29 janv. 1830.	Saint-Chef (Isère).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	32	4	28	13	»	»	
33	CAEN (Charles-François).	28 sept. 1834.	Le Mesnil-Auval (Manche).	Ouvrier perceur.	29	11	2	4	»	»	
34	LE FUR (Pierre-Joseph).	13 oct. 1828.	Kervignac (Morbihan).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	25	»	20	»	»	»	
35	LA ROCHE (Émile-Alfred).	11 oct. 1834.	Brest (Finistère).	*Idem.*	26	1	17	»	»	»	
36	TRÉGUER (Yves-Marie)..	1er juin 1828.	Plabennec (Finistère).	*Idem.*	25	»	5	»	»	»	
37	GABORIAUD (Honoré)...	16 mai 1827.	Cognac (Charente).	Ouvrier serrurier.	26	9	25	»	»	»	
38	BRIOT (François).....	20 sept. 1833.	Nolay (Nièvre).	Ouvrier chauffeur.	28	3	12	»	»	»	
39	TRUFFERT (Louis-Philippe-Auguste).	30 avril 1831.	Touriaville (Manche).	Ouvrier chaudronnier.	25	»	19	»	»	»	
40	LE BERRE (Thomas-Guillaume).	11 oct. 1831.	Plourai (Morbihan).	*Idem.*	25	2	5	»	»	»	
41	EVANNO (Julien).....	25 nov. 1832.	Inguiniel (Morbihan).	*Idem.*	25	»	4	»	»	»	
42	ALBERT (Pierre-Joseph).	31 oct. 1834.	Nantes (Loire-Inférieure)	*Idem.*	32	»	22	»	»	»	
43	BLANCHARD (Jean).....	20 fév. 1829.	Rochefort (Charente-Infér.)	Ouvrier mécanicien.	36	7	20	»	»	»	
44	LE BOUCH (Laurent)..	26 nov. 1829.	Ploumoguer (Finistère).	Ouvrier charpentier.	28	5	10	»	»	»	
45	DAMBREVILLE (René-Thimotée).	10 nov. 1829.	Lambézellec (Finistère).	*Idem.*	38	»	9	»	»	»	
46	MORVAN (Guillaume)...	8 janv. 1825.	La Forest (Finistère).	*Idem.*	25	»	11	»	»	»	
47	MONCUS (Yves).....	12 oct. 1829.	Saint-Pol-de-Léon (Finistère).	*Idem.*	29	11	8	»	»	»	
48	PENFRAT (Jean-Baptiste).	12 sept. 1834.	Crozon (Finistère).	*Idem.*	29	»	26	6	5	7	
49	CORBET (Jean-François).	7 janv. 1830.	Moitiers	Ouvrier calfat.	25	»	»	»	»	»	
50	JENBON-SANGUIRAT (Pierre).	20 janv. 1829.	Saint-Vincent (Lot).	Ouvrier emballeur.	27	3	12	»	»	»	
51	DOUDHAIN (Léandre-Joseph).	14 sept. 1833.	Bully (Pas-de-Calais).	Ouvrier pavillonneur.	27	10	7	6	»	»	
52	SIMONIN (Louis).....	17 juin 1833.	Saint-Éloy (Nièvre).	Ouvrier aux mouvements, à Indret.	25	»	8	»	2	»	
53	HAMELIN (Louis-Auguste-Alexandre).	28 avril 1833.	Flottemanville (Manche).	Gardien de bureau.	31	»	21	»	»	»	
54	VAUTIER (Jean-Baptiste).	20 sept. 1809.	Motteville (Seine-Inférieure)	*Idem.*	30	»	15	»	»	»	
55	SAVELLI (Antoine-Vincent).	27 fév. 1828.	Corbara (Corse).	Journalier à la direction d'artillerie.	25	»	29	»	»	»	
56	RIOU (François).....	11 oct. 1834.	Lambézellec (Finistère).	Journalier aux constructions navales.	26	8	28	»	»	»	
57	RIOU (Yves).....	6 nov. 1829.	Plouvorn (Finistère).	*Idem.*	28	9	25	4	»	»	
58	PRÉVEL (Jean-François-Victor).	10 oct. 1833.	Tréauville (Manche).	Journalier à la garniture.	30	6	25	2	5	1	

Digitized by Google

ES LÉGALES de de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 5 août 1868.	DOMICILE des titulaires.
18 avril 1831, 62 et 5 août 1863.	Chef ouvrier.	701f	Lorient.
Idem.	*Idem.*	794	Toulon.
Idem.	Idem.	701	Idem.
Idem.	*Idem.*	811	*Idem.*
Idem.	Ouvrier.	746	Lorient.
Idem.	*Idem.*	667	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	600	Lorient.
Idem.	*Idem.*	623	Brest.
Idem.	*Idem.*	609	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	614	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	625	Guérigny (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	600	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	601	Lorient.
Idem.	*Idem.*	600	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	645	*Idem.*
Idem.	Idem.	687	Rochefort.
Idem.	Idem.	626	Brest.
Idem.	*Idem.*	698	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	600	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	637	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	679	*Idem.*
Idem.	Idem.	600	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	617	Saint-Céré (Lot).
Idem.	*Idem.*	666	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	600	Nevers (Nièvre).
Idem.	Gardien de divers services.	608	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	600	Le Havre.
Idem.	Journalier.	581	Toulon.
Idem.	*Idem.*	598	Brest.
Idem.	*Idem.*	639	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	640	Cherbourg.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Services effectifs. Ans.	Services effectifs. Mois.	Services effectifs. Jours.	Campagnes. Ans.	Campagnes. Mois.	Campagnes. Jours.	Annuités.
59	Grosdidier (Charles-Adolphe).	4 mars 1833.	Jarnac (Charente).	Capitaine d'infanterie de marine.	33	1	»	28	6	»	6[illegible]
60	Paillé (Jean-Pierre-Hyppolite).	2 mars 1842.	Villedoux (Charente-Infér.)	*Idem.*	25	1	»	13	»	»	3[illegible]
61	Daniel (Nestor).....	22 oct. 1835.	Lille (Nord).	Sergent, maître tailleur d'infanterie de marine.	32	»	16	4	»	»	36
62	Perchérancier (Jean-Louis).	11 sept. 1835.	Chevagny-sur-Guye (Saône-et-Loire).	Brigadier de gendarmerie (ancien sergent).	28	11	11	6	»	»	34
63	Hascoët (Victor-Denis).	12 fév. 1835.	Brest (Finistère).	Brigadier d'artillerie de marine, n'ayant pas 2 ans de grade.	29	1	11	»	»	»	29
64	Kergrohen (Julien)...	28 juillet 1834.	Baden (Morbihan).	Gendarme maritime (ancien caporal).	30	8	3	4	»	»	34

N° 22,440. — *Décret portant concession de 27 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 11 Juin 1885.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 9 juin 1853, 5 août 1879 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Numéros d'ordre.	Noms et prénoms des maris.	Grades.	Dates de la cessation de l'activité.	Dates du décès.	Circonstances du décès.	Noms et prénoms des veuves.
1	Larrieu (Guillaume-Lucien-Émile).	Vice-amiral.	7 août 1879.	8 juin 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	De Guéviteu-(Alexandrine-Julie).
2	Ploué (Yves-Marie)....	Magasinier du corps des comptables, à 1,600 fr.	21 mars 1877.	25 mars 1885.	*Idem.*	Sarquer (Jeanne-

Digitized by Google

...AIRES de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 22 juin 1878, 5 et 18 août 1879, etc.	DOMICILE des titulaires.
...11 et 18 avril ...1878 et 5 août ...	Capitaine réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	3,300f	Jarnac (Charente).
...dem.	*Idem.*	2,954	Cherbourg.
...21 avril 1831, ... et 28 juillet ...	Sergent.	966	*Idem.*
...dem.	Maréchal des logis.	1,200	Brest.
...dem.	Soldat.	631	Rochefort.
...21 et 18 avril ...illet 1881.	Caporal.	873	Lorient.
	TOTAL.....	80,170	

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de dix-sept mille quatre cent trente et un francs (17,431f) qui résultera de la concession des vingt-sept articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

...NCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Bayonne (...-Pyrénées)	23 mai 1849.	Plus de 2 ans.	3,500f	Paris.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Châteaulin (Finistère).	28 juin 1857.	*Idem.*	767	Brest.	*Idem* et loi du 8 août 1883.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ des veuves et des orph
3	KERDRAON (Joseph-Victor).	Magasinier de 3e classe du corps des comptables.	8 juin 1882.	3 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ELZIER (Marie-Jo Alexandrine).
4	SCHNEIDER (Louis-Silvère).	Magasinier de 1re classe du service colonial.	24 nov. 1883.	24 nov. 1883.	Mort des suites de maladie endémique contractée au Sénégal.	MEYER (Marguer
5	LE DUFF (Jean).....	Surveillant de 2e classe des établissements pénitentiaires.	15 mai 1868.	25 mai 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LAVIEC (Marie-Jo Perrine).
6	LE PETIT (Adolphe-Jules-Cézard).	Premier maître mécanicien.	8 sept. 1880.	6 mars 1885.	*Idem.*	TAVIN (Alexandrin nardine-Zoé).
7	MALAUSSE (Jean-François-Trophime).	Quartier-maître de manœuvre.	1er mai 1857.	1er mars 1885.	*Idem.*	AUDIBERT (Elisabe
8	LE MERDY (Corentin-Jacques).	Deuxième maître canonnier.	10 sept. 1885.	2 déc. 1884.	*Idem.*	JOURDEN (Marie- rence).
9	POULAIN (Eugène-Théophile).	Deuxième maître de timonerie.	24 juillet 1884.	18 janv. 1885.	*Idem.*	ROPITAUX (M Yvonne-Alphons
10	CHÉDANNE (Auguste-Édouard).	Quartier-maître de manœuvre.	14 juin 1884.	14 juin 1884.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	CHALOCHET (Marie guerite-Bernard
11	MAGÈS (Raymond).....	Quartier-maître mécanicien.	15 nov. 1881.	10 févr. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	SERRANO (Antoin rie-Dolorès).
12	LE ROMANCER (Michel-Marie).	*Idem.*	15 oct. 1884.	22 fév. 1885.	*Idem.*	CASTAGNET (Elisa rine).
13	PRAT (Frédéric-Adolphe)	Quartier-maître distributeur.	30 oct. 1883.	22 fév. 1885.	*Idem.*	BONNARD (Emma
14	LE DOREE (François-Marie).	Quartier-maître coq.	3 sept. 1884.	9 mars 1885.	*Idem.*	BRATO (Marie-Jos
15	LUCO (Joseph-Marie)...	Matelot.	30 juin 1862.	6 janv. 1885.	*Idem.*	BRÉGER (Angèle
16	VIEL (Eugène-Alphonse)	*Idem.*	27 déc. 1879.	2 mars 1885.	*Idem.*	LE LEVIER (Mad tine-Philomène
17	FIGARO (François-Félix).	Ouvrier chaudronnier.	25 déc. 1864.	20 mars 1885.	*Idem.*	POUGET (Marie- goise).
18	BOVY (Jean-Thomas-Augustin).	*Idem.*	6 janv. 1876.	3 mars 1885.	*Idem.*	HÉBERT (Victoire-A
19	BOUDIN (Louis).....	*Idem.*	1er avril 1873.	23 mars 1885.	*Idem.*	TORRIAN (Marie- gueritte).
20	GUICHART (Louis-Chéry).	Garde de police à la Réunion.	30 oct. 1881.	11 oct. 1883.	*Idem.*	PITOU (Marie-S tine).
21	RAMASSAMY.....	Garde de police dans l'Inde.	14 févr. 1880.	17 juillet 1884.	*Idem.*	WATCHARAGHIN
						PENSION DE VEUVE EN 2me
22	DE LA BARRIÈRE (Paul-Charles-Auguste-Adalbert), veuf en 1res noces de CHANCELLAY (Herminie)	Capitaine de vaisseau.	1er janv. 1885.	1er janv. 1885.	Mort en possession de droits à une pension de retraite.	CHANCELLAY (Hélè rie-Thérèse), veuve en 2es noces CHANCELLAY (Hélè Marie), orpheline du 1er

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orpheline du 1er avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orpheline du 1er lit lorsqu'il aura

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. — Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES RÉGALES de la fixation.
Brest (Finistère).	28 nov. 1855.	Plus de 2 ans.	767f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Walcheid (Manche).	5 janv. 1857.	*Idem.*	695	Paris.	*Idem.*
Brest (Finistère).	25 juillet 1843.	*Idem.*	695	Brest.	*Idem.*
Cherbourg (Manche).	9 août 1870.	*Idem.*	767	Cherbourg.	*Idem.*
Colignac (Var).	11 fév. 1830.	*Idem.*	450	Toulon.	*Idem.*
Plounoguer (Finistère).	27 nov. 1859.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
Toulon (Var).	20 juin 1872.	*Idem.*	555	Toulon.	*Idem.*
Napoléon-Vendée (Vendée).	1er sept. 1875.	*Idem.*	450	Brest.	*Idem.*
Menovar (Espagne).	21 mars 1872.	*Idem.*	450	Alger.	*Idem.*
Pierneu r (Morbihan).	20 janv. 1866.	*Idem.*	450	Lorient.	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	14 déc. 1864.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
[illegible] (Morbihan).	21 janv. 1863.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
Baux-Moines (Morbihan).	5 mars 1853.	*Idem.*	375	Vannes.	*Idem.*
[illegible] (Basses-du-Nord).	6 oct. 1860.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Toulon (Var).	6 oct. 1841.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Nehou (Manche).	19 juillet 1845.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Rochefort (Charente-Infér.).	14 oct. 1841.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Saint-André (Réunion).	7 sept. 1852.	*Idem.*	114	Saint-Denis (Réunion).	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.
Pondichéry (Inde).	9 août 1841.	*Idem.*	99	Pondichéry (Inde).	*Idem.*
RELIN DU 1er LIT.					
Quimperlé (Finistère).	30 avril 1883.	Plus de 2 ans.	2,000 (a).	Brest.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Rosmeur (Finistère).	7 août 1871.			Quimperlé.	

ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfant, fera retour à
fils 1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ des veuv et des orph
						PENSIONS D'ORPHELIN
23	RÉTUL (Jean-Marie).... veuf de	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires.	30 nov. 1874.	30 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	RÉTUL (Louis-Jo çois).
	JAOUEN (Marie-Jeanne).	.....	.....	26 avril 1868.	.....	
24	RAOUL (Suliac-Jean-François), veuf de	Syndic de 3e classe des gens de mer.	6 janv. 1885.	6 janv. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	RAOUL (Marie- Françoise).
	LANDAL (Jeanne-Perrine-Colombe-Gabrielle).	.....	.....	21 oct. 1871.	.....	
25	HÉRIVEL (Jean-Pierre-Alain), veuf de	Gardien de vaisseaux.	16 janv. 1875.	26 janv. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	HÉRIVEL (Marie Angèle).
	ÉLY (Rosine-Marie-Yvonne).	.....	.....	1er août 1879.	.....	——— (Rosalie
26	SAVIGNAC (Pierre-Marie). veuf de	Matelot vétéran.	1er sept. 1882.	16 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	SAVIGNAC (Davi
	BLAVEC (Anne).....	.....	.....	23 janv. 1878.	.....	
27	LE PETIT (Georges-François-Honoré), marié à	Ouvrier chauffeur.	16 janv. 1873.	16 janv. 1873.	.....	LEPETIT (Marie Eugénie). ——— (Émile Marguerite).
	LEPIGEON (Monique-Thérèse-Marguerite).	.....	.....	7 mars 1885.	.....	——— (Arma rie).

N° 22,441. — *DÉCRET portant concession de 38 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 11 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 22 juin 1878, 5 et 18 août 1879, 23 juillet 1881, 8 août 1883 et les décrets des 2 février et 4 mars 1808;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargé par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieu.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1853.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
21 ANS ACCOMPLIS.					
Quimper (Finistère).	19 mai 1865.	Plus de 2 ans.	767f	Brest.	Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1853.
Saint-Julien (Ille-et-Vilaine).	9 nov. 1859.	*Idem.*	450	Saint-Malo	*Idem.*
Landévennec (Finistère).	22 oct. 1861.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	6 janv. 1866.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Cherbourg (Manche).	26 juillet 1859.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
		TOTAL.....	17,431		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-quatre francs (87,544f) qui résultera de la concession des trente-huit articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 11 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
1	ALLEMAND (François-Hippolite).	5 avril 1820.	En mer, enregistré à Marseille (Bouches-du-Rh.)	Vice-amiral.	48	4	20	16	7	27	64	»
2	DUMAS-VENCE (Charles-Joseph).	16 fév. 1823.	Tonnerre (Yonne).	Contre-amiral.	45	5	14	14	1	20	59	7
3	ROY (Charles-Armand).	13 mars 1825.	Vouillé (Vienne).	Capitaine de vaisseau.	43	4	12	15	9	9	58	1
4	BONAMY-DEVILLEMEREUIL (Claude-Arthur-Anatole).	13 fév. 1826.	Troyes (Aube).	*Idem.*	43	1	14	13	»	25	56	1
5	BAZOT (Eugène-Louis).	27 mars 1839.	Moulins-En-Gilbert (Nièvre).	Lieutenant de vaisseau.	25	9	27	8	11	6	33	8
6	BAULE (Marie-Albert)..	20 juillet 1843.	Colmar (Haut-Rhin).	*Idem.*	25	»	17	7	6	2	32	6
7	GORRON (Jean-Charles).	6 mars 1829.	Agen (Lot-et-Garonne).	Agent comptable des matières.	38	8	10	»	»	»	38	8
8	ESMÉNARD (Jean-Baptiste-Ernest).	11 janv. 1825.	Pelissanne (Bouches-du-Rh.)	Trésorier de 2e classe des invalides.	34	5	25	»	6	»	33	11
9	BERNIER (Jean-François)	25 avril 1823.	Cherbourg (Manche).	Maître principal de 1re classe.	37	4	10	»	2	»	37	6
10	LOISEAU (Antoine).....	11 juin 1835.	Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise).	Surveillant principal des établissements pénitentiaires	28	3	26	10	9	9	39	1
11	LAÇANT (Joseph-Pierre-Étienne).	12 mai 1838.	Thuir (Pyrénées-Or.).	Commis de 3e cl. du commissariat (ancienne organisation)	30	9	17	12	9	16	43	7
12	CHAUVEL (Eugène-Alexandre).	21 janv. 1830.	Dinan (Côtes-du-Nord).	Adjudant principal des mouvements du port.	39	1	10	14	4	25	53	5
13	GENTIEUX (Dominique).	17 oct. 1836.	Capbreton (Landes).	Adjudant principal de 3e classe des mouvements du port	27	10	16	16	»	22	43	11
14	THÉPOT (Jean-René-Marie).	15 déc. 1834.	Plouarzel (Finistère).	Maître entretenu.	30	7	24	»	»	»	30	7
15	ABGRALL (Joseph-Auguste).	16 fév. 1829.	Landerneau (Finistère).	Commis de 1re classe des directions de travaux.	31	8	15	2	4	»	33	»
16	CABARET (Henry-Ernest)	11 avril 1829.	Brest (Finistère).	*Idem.*	38	7	13	»	»	»	38	7
17	MARLÉ (Justin-Joseph).	6 avril 1829.	Rochefort (Charente-Inférr.)	*Idem.*	31	10	7	»	9	14	31	7
18	ROSAME (François-Fortuné-Paul).	22 fév. 1837.	Toulon (Var).	Magasinier de 1re classe du corps des comptables.	30	1	5	1	3	29	31	6
19	HERBAUT (Philippe-Stanislas).	22 fév. 1832.	Brest (Finistère).	*Idem.*	37	1	17	»	»	»	37	1
20	MABILON (Pierre-Eugène).	2 avril 1829.	Rochefort (Charente-Inférr.)	*Idem.*	39	3	15	»	»	»	39	3
21	DELIEUX (Louis).....	29 oct. 1836.	Cabanes (Ariège).	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires	26	9	12	8	11	24	35	9
22	JUPIN (Charles-Alphonse).	7 janv. 1829.	Douai (Nord).	Agent de service embarquant.	25	»	»	8	»	17	33	»
23	COCHET (André)	13 fév. 1821.	Césarches (Savoie).	Gardien de bureau au dépôt des cartes et plans de la marine.	25	»	19	24	»	»	49	19
24	MONBORGNE (Émile-Cyprien).	3 oct. 1841.	Musy (Eure).	Capitaine d'infanterie de marine.	25	»	19	24	»	»	49	19
25	BAUMANN (Ambroise)..	2 oct. 1839.	Altkirch (Haut-Rhin).	*Idem.*	25	»	25	15	»	»	40	»
26	DROUIN (Charles).....	29 déc. 1839.	Paris (Seine).	*Idem.*	25	»	22	14	»	»	39	»

Digitized by Google

NUMÉRO LIBELLÉ de l'article de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 22 juin 1878, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
... des 18 avril 1831 ... août 1879.	Vice-amiral.	10,500f	Marseille.
Idem.	Contre-amiral.	8,000	Paris.
Idem.	Capitaine de vaisseau.	6,000	Brest.
Idem.	Idem.	6,000	Paris.
Idem.	Lieutenant de vaisseau.	2,788	Idem.
Idem.	Idem.	2,678	Brest.
Idem.	Agent comptable.	2,861	Rochefort.
Idem.	Trésorier de 2e classe.	2,450	Marseille.
Idem.	Maître principal de 1re classe.	2,201	Cherbourg.
Idem.	Surveillant principal, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	2,514	Nouvelle-Calédonie.
... décret du 29 juin	Sous-agent, réunissant plus de 6 ans de services à la mer.	2,258	Alger.
... des 18 avril 1831 ... août 1883.	Adjudant principal des mouvements du port, de 2e classe.	1,950	Brest.
Idem.	Adjudant principal des mouvements du port, de 3e classe, réunissant plus de 6 ans de services à la mer.	1,918	Rochefort.
Idem.	Maître entretenu.	1,370	Brest.
... décret du 5 août	Commis de 1re classe des divers services.	1,471	Idem.
Idem.	Idem.	1,669	Idem.
Idem.	Idem.	1,429	Rochefort.
Idem.	Magasinier de 1re classe du corps des comptables.	1,393	Toulon.
Idem.	Idem.	1,564	Brest.
Idem.	Idem.	1,629	Rochefort.
Idem.	Idem.	1,415	Cabanes (Ariège).
... des 18 avril 1831 et ... août 1883.	Agent de service embarquant. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	937	Brest.
... des 2 février et 4 ... août.	Gardien au traitement de 1,500 francs.	815	Paris.
... des 11 et 18 avril ... 22 juin 1878 et 5 ... 79.	Capitaine, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	3,300	Cherbourg.
Idem.	Idem.	3,053	Paris.
Idem.	Idem.	3,003	Toulon.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOT Ans.	TOT Mois.
27	MEYNIEUX (Antoine) ...	16 juin 1837.	Limoges (Haute-Vienne).	Garde de 1re classe d'artillerie de marine.	26	5	12	17	»	»	43	
28	BARTENBACH (Jean-Michel).	24 sept. 1838.	Kuenheim (Haut-Rhin).	Sergent-major clairon.	25	3	21	12	»	»	37	
29	HÉRIG (Jean).....	24 janv. 1833.	Hamsous-Varzberg (Moselle).	Maréchal des logis de gendarmerie maritime.	30	10	22	»	»	»	30	
30	GAUZE (Honoré)	10 mai 1836.	Thuir (Pyrénées-Or.).	*Idem.*	27	3	22	6	»	»	33	
31	ESTEVE (Vincent-Jean-Martin).	10 nov. 1827.	Collioure (Pyrénées-Or.).	Brigadier de gendarmerie maritime.	30	7	2	9	1	15	39	
32	COLLIOU (Laurent)	14 août 1833.	Lanbouarneau (Finistère).	*Idem.*	29	8	22	4	»	»	33	
33	POTTIER (Jacques-Ferdinand).	22 avril 1838.	Angoville-sur-Ay (Manche).	Gendarme maritime.	25	10	5	1	»	»	26	
34	HUGUEN (Guillaume-Marie).	7 juin 1818.	Plounéventer (Finistère).	*Idem.*	25	1	4	2	4	»	27	
35	LAURENT (Jean-Baptiste-Honoré).	22 mai 1836.	Hurecourt (Haute-Saône).	*Idem.*	26	2	4	4	»	»	30	
36	THOZ (Amédée-Marie)..	2 sept. 1860.	Quimper (Finistère).	Soldat d'artillerie de marine.	3	4	19	2	»	»	5	
37	MORAND (Louis-Désiré).	26 juillet 1860.	Amiens (Somme).	Soldat d'infanterie de marine.	5	»	16	5	»	»	10	
38	RIVIÈRE (Achille-Honoré).	18 oct. 1863.	Chevreuse (Seine-et-Oise).	*Idem.*	3	5	5	4	»	»	7	

N° 22,442. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui autorise l'exercice public du culte dans l'église de la section de Saint-Germain, commune de Sainte-Marie, canton de Gimont, arrondissement d'Auch (Gers).

Cette église prendra la dénomination de *Chapelle de secours.*

Le culte y sera célébré sous la surveillance et la direction du desservant de Sainte-Marie.

Les ressources propres de la chapelle seront administrées par le conseil de fabrique de Sainte-Marie, qui relèvera les recettes et les dépenses dans un état annexé au budget paroissial, sans que ni la fabrique ni la commune soient obligées de suppléer à l'insuffisance de ces ressources. (*Paris, 18 Juillet 1885.*)

N° 22,443. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant :

ART. 1er. Les succursales établies dans les deux sections de la commune d'Armous-et-Cau, canton de Montesquiou, arrondissement de Mirande (Gers), par décrets des 28 août 1808 et 23 janvier 1877 sont supprimés.

2. L'église nouvellement construite au centre de la commune d'Armous-et-Cau est érigée en succursale.

La circonscription de cette paroisse comprendra le territoire entier de la commune.

3. Les conseils de fabrique des églises supprimées sont déclarés dissous et les membres les composant seront tenus de rendre compte de leur gestion au conseil de

Digitized by Google

LÉGALES de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 5 août 1879, 22 juin 1878, 16 mars 1882, etc.	DOMICILE des titulaires.
21 et 18 avril 1878, 5 août mars 1882.	Garde de 1re classe d'artillerie, réunissant plus de 6 ans de services à la mer.	3,223f	Paris.
21 et 18 avril juillet 1881.	Sergent-major.	1,085	Cherbourg.
18 avril 1831, 79 et 23 juillet	Maréchal des logis.	1,158	Lorient.
Idem.	*Idem.*	1,134	Toulon.
Idem.	Brigadier.	1,117	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,052	Brest.
Idem.	Soldat.	777	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	770	Brest.
Idem.	*Idem.*	766	Lorient.
18 avril 1831 et 1881.	*Idem.* (Infirmité le mettant hors d'état de continuer à servir et de pourvoir à sa subsistance.)	600	Brest.
Idem.	*Idem.*	600	*Idem.*
Idem.	Soldat. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	656	Paris.
	TOTAL.....	87,544	

fabrique de la nouvelle succursale d'Armous-et-Cau, lequel devra faire toutes les diligences nécessaires pour la fusion des deux fabriques, ainsi que pour assurer la responsabilité des trésoriers et fabriciens sortants. (*Paris, 24 Juillet 1885.*)

22,441. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant:

ART. 1er. La forêt domaniale de Moladier (Allier) d'une contenance de huit cent quatre hectares trente-quatre ares sera exploitée en futaie par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies et soumise à une révolution de cent quatre-vingts ans.

Elle sera, à cet effet, partagée en six affectations correspondant à un même nombre de périodes égales.

2. Durant les deux premières périodes de trente ans (1883 à 1942) la possibilité des coupes de régénération à asseoir dans les parcelles A_1, B_1, C_1, D_1 de la première affectation, dans la deuxième et dans la parcelle A^2 de la troisième sera fixée à mille trois cent quarante-sept mètres cubes.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

Le volume des arbres de trente centimètres de diamètre et au-dessus exploités à un titre quelconque dans les parcelles non soumises aux coupes de régénération sera déduit chaque année du volume de la coupe principale.

3. Est abrogée l'ordonnance du 28 août 1846. (*Paris, 27 Novembre 1884.*).

Digitized by Google

N° 22,445. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Les première et deuxième séries de la forêt domaniale de Rouvray (Seine-Inférieure) continueront à être exploitées en futaie pleine à la révolution de quatre-vingt-dix ans et divisées en six affectations correspondant à un même nombre de périodes de quinze ans.

2. Durant les quatorze dernières années de la deuxième période (1885 à 1898) des coupes à blanc étoc avec plantations de feuillus parcourront par un quatorzième de contenance, savoir :

Dans la première série, quatre-vingt-sept hectares soixante ares des parcelles A², B², C², G², I², et H² (partie) ;

Dans la deuxième série, cinquante-quatre hectares quatre-vingt-trois ares des parcelles B², D², E², F², G² et H².

3. Les dispositions du décret du 6 juillet 1870 non contraires au présent décret continueront à recevoir leur application. (*Paris, 27 Novembre 1884.*).

N° 22,446. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Sainte-Croix (Ariège) d'une contenance de quatre-vingt-six hectares sept ares sera partagée en deux séries, savoir :

Première série (Feuillus).....	46ha 47a
Deuxième série (Résineux).....	39 60

2. La première série sera exploitée en taillis sous futaie à la révolution de vingt-quatre ans et partagée en douze coupes biennales.

3. La deuxième série sera exploitée en futaie par la méthode du jardinage et soumise à une révolution de cent vingt ans.

4. Pendant la durée d'une première rotation de dix ans (1884-1893) la possibilité des coupes jardinatoires à asseoir dans cette série sera fixée à cinquante et un mètres cubes non compris cinquante et un mètres cubes pour la réserve. Cette possibilité sera réalisée par coupes biennales de cent deux mètres cubes (*Paris, 1er Décembre 1884*).

N° 22,447. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt sectionale de Chirac, commune du même nom (Lozère) d'une contenance de douze hectares treize ares sera exploitée en futaie par la méthode du jardinage et soumise à une révolution de cent huit ans.

2. Pendant la durée d'une première rotation de douze ans (1885-1896), la possibilité des coupes jardinatoires à asseoir tous les quatre ans sera fixée à quatre-vingt-dix-huit mètres cubes.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts. (*Paris, 1er Décembre 1884.*)

N° 22,448. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt domaniale de Lit et Mix (Landes) contenant environ trois mille deux cent cinquante-sept hectares quatre-vingts ares, sera divisée en trois séries, exploitées en futaie savoir :

La première dite *de l'Est* contenant.....	1,506ha 5a
La deuxième dite *du Centre* contenant.....	735 60
La troisième dite *de l'Ouest*.....	995 60

Digitized by Google

2. Les première et deuxième séries dites *de l'Est* et *du Centre* seront traitées par la méthode du **réensemencement naturel et des éclaircies.**

3. Elles seront, à cet effet, divisées la première en quinze, la deuxième en quatorze affectations numérotées dans l'ordre présumé de régénération à leur appliquer ultérieurement.

4. Pendant une révolution préparatoire fixée à vingt-cinq ans pour la première et à trente ans pour la seconde, ces deux séries seront parcourues par des coupes d'amélioration, avec gemmage à mort dans la série de l'Est et gemmage à vie dans celle du Centre.

5. Dans le troisième série dite *de l'Ouest* il ne sera effectué d'exploitations que sur dispositions spéciales. — On y pratiquera le gemmage à vie.

6. L'ordre et l'importance des coupes d'amélioration à asseoir dans les séries n°s 1 et 2 pendant la révolution préparatoire seront réglés par le directeur des forêts. (*Paris, 3 Décembre 1884*).

22,449. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt domaniale de Pommiers (Aveyron), d'une contenance de quatre-vingt-huit hectares vingt et un ares dix centiares, sera exploitée en futaie par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies et soumise à une révolution de cent vingt ans divisée en quatre périodes de trente ans, correspondant à un même nombre d'affectations.

Cette révolution normale sera précédée d'une révolution préparatoire de trente ans.

2. Pendant cette révolution préparatoire (1885 à 1914), on assoira des coupes par contenance (amélioration et taillis sous futaie) dont l'ordre et l'importance seront réglés par le directeur des forêts. (*Paris, 6 Décembre 1884*).

22,450. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

Est autorisée pour l'exercice 1885 dans la réserve de la forêt communale de Saint-Aubin (Gironde) canton de Pivat, l'assiette d'une coupe définitive d'une contenance de sept hectares.

Une somme de quatre-vingt-dix-huit francs sera prélevé sur le produit de la coupe pour être affectée à des travaux de repeuplement. (*Paris, 6 Décembre 1884.*)

22,451. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

L'Administration des forêts est autorisée à asseoir pour l'exercice 1885 dans la forêt appartenant aux hospices d'Arras, canton de la Resene, une coupe extraordinaire de taillis sous futaie de six hectares.

Une somme de soixante et un francs vingt-cinq centimes sera prélevée sur le produit de la coupe pour être affectée à des travaux d'amélioration. (*Paris 6 Décembre 1884.*)

22,452. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt domaniale de Risol (Doubs) d'une contenance de deux cent cinquante-huit hectares soixante-douze ares sera exploitée en futaie par la méthode du jardinage et soumise à une révolution de cent quatre-vingts ans partagée en quinze sections de douze ans.

Digitized by Google

2. Pendant la première rotation (1884-1895) la possibilité des coupes jardinatoires assises par volume est fixée à trois cent quatre vingt-quatre mètres cubes.

Cette possibilité fera l'objet soit pendant le cours soit à l'expiration de chaque rotation de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts. (*Paris, 11 Décembre 1884.*)

N° 22,453. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Sont soumis au régime forestier quarante-quatre hectares quinze ares de terrains boisés appartenant à la commune de la Panouse, section d'Épinouse et compris sous le n° 674 (partie) section A du cadastre de cette commune lieu dit le Bret de Grace.

2. Est maintenue jusqu'à l'expiration de l'allotissement autorisé par arrêté préfectoral du 29 mai 1884, la jouissance individuelle de ces terrains, telle qu'elle a été réglée par ledit arrêté. (*Paris, 11 Décembre 1884.*)

Certifié conforme :

Paris, le 13 * Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 13 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1697.

N° 22,454. — *Décret qui approuve 23 liquidations de Pensions civiles.*

Du 22 Juillet 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 11 § 2, 12 § 2, 13, 14, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles;

Vu les articles 35, 36 et 55 du décret du 25 août 1804 et l'ordonnance du 5 août 1840;

Vu le décret du 18 novembre 1810;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 15 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des travaux publics pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

Décrète :

Art. 1er. Les vingt-trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt-trois mille cent vingt francs (23,120f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres des travaux publics et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 22 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre des travaux publics,
Signé Demôle.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	RAISON des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
									DÉSIGNATION (Pensions pour services
1	CAILLAT-GRENIER (Étienne).	10 sept. 1814.	Theys (Isère).	Maître de phare.	Militaires.... (déjà rémunérées).	25	3	5	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	25	1	15	
2	CHABOUILLAT (Edme-Louis).	19 mai 1823.	Percey (Yonne).	Éclusier.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	3	9	Loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	3	»	
3	CHATONEY (Jules-Daniel)	29 mars 1815.	Paris (Seine).	Inspecteur général des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	18	1	11	Idem, décret du 25 août 1852 et ordonnance du 5 août 1853.
					postérieurs...	31	2	28	
4	CRAVAT (François).....	12 avril 1823.	St-Germain (Haut-Rhin).	Éclusier.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	5	4	»	Loi du 9 juin 1853.
					postérieurs..	31	3	»	
5	DÜRRBACH (Frédéric-Geoffroi).	29 avril 1820.	Bouxwiller (Bas-Rhin).	Garde-mines principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	10	4	»	Idem, décrets du 25 août 1852 et 18 novembre 1810.
					postérieurs...	34	5	10	
6	FOURMY (Marin-André).	6 mars 1816.	Tuffé (Sarthe).	Employé secondaire des ponts et chaussées.	Civils.....	31	1	15	Loi du 9 juin 1853.
7	HUGO (Léopold-Armand) (1).	11 sept. 1828.	Paris (Seine).	Chef de bureau au ministère des travaux publics	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854.	»	9	15	Idem et décret du 26 août 1852.
					postérieurs...	31	2	»	
8	LALLEMENT (Charles)...	29 nov. 1824.	Vénarey (Côte-d'Or).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	8	»	Idem.....
					postérieurs..	31	3	»	
9	LEQUENNE (Théodore-Maximilien).	18 avril 1821.	Villers-Vicomte (Oise).	Garde-pêche.....	Civils.....	30	3	15	Loi du 9 juin 1853.
10	LEROY (Henry-Achille-Édouard).	11 avril 1832.	Chilleurs-aux-Bois (Loiret).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	2	2	Idem.....
					postérieurs...	31	2	»	
11	MOREAU (Pierre-Louis).	9 nov. 1821.	Brienon-sur-Armançon (Yonne).	Éclusier.....	Militaires....	6	4	28	Idem et loi du 11 avril 1831
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	6	»	
					postérieurs..	31	3	»	
12	MURATORE (Jean-Baptiste).	4 juin 1813.	Roquebrune (Alpes-Maritimes)	Pontier.....	Civils.....	30	2	»	Loi du 9 juin 1853.
13	RAMOND (Antoine-Jacques-Édouard).	24 avril 1828.	Bordeaux (Gironde).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	7	»	»	Idem et décret du 25 août 1852
					postérieurs..	31	3	23	

(1) Suppression d'emploi.

Digitized by Google

	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
…RIE. …rement au 1er janvier 1854.)								
…00f	»	585f 27c	585f 27c	»	»	585f	1er octobre 1884.	Collo (Constantine).
…00	»	312 50	312 50	»	»	312	1er avril 1885.	Tanlay (Yonne).
…00 …00	»	12,333 33	12,333 33	6,000f	»	6,000	29 mars 1885.	Paris (Seine).
…00	»	286 46	286 46	»	»	286	1er avril 1885.	Montreux-Château (Territoire de Belfort)
…52 …26	»	2,278 13	2,278 13	1,600	»	1,600	29 avril 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
…25	»	754 42	754 42	»	»	754	16 février 1885.	Le Mans (Sarthe).
…00 …44	»	3,565 10	3,565 10	3,347	»	3,347	1er mars 1885.	Paris (Seine).
…33 …00	»	1,609 09	1,609 09	1,600	»	1,600	1er avril 1885.	Vénarey (Côte-d'Or).
…06	»	434 43	434 43	»	»	434	1er février 1885.	Amagney (Doubs).
…89	»	1,370 76	1,370 76	»	»	1,370	1er mars 1885.	Chilleurs-aux-Bois (Loiret).
…00	42f 73c	312 50	355 23	»	»	355	1er avril 1885.	Brienon (Yonne).
…00	»	402 22	402 22	»	»	402	*Idem.*	Marseille (Bouches-du-Rh.)
…59 …10	»	1,690 53	1,690 53	1,600f	»	1,600	24 avril 1885.	Bordeaux (Gironde).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois et ord[illegible] vertu [illegible] la p[illegible] a été [illegible]
14	CHARLET (Thérèze-Eugénie), veuve LECLERC.	16 avril 1811.	Le Château-d'Oléron (Charente-Infér.)	Le mari, ex-inspecteur général des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 6,000 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
15	CRETTÉ (Rose), veuve FERRÉ.	30 sept. 1819.	Saint-Georges (Yonne).	Le mari, ex-garde-rivière, décédé titulaire d'une pension de 128 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
16	DOSSOT (Élizabeth-Constance), vve JENNI.	7 août 1816.	Semuy (Ardennes).	Le mari, éclusier, décédé en activité de service.	Militaires....	12	1	25	Idem et l[illegible] 11 avril 1[illegible]
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	3	9	23	
					postérieurs...	30	5	3	
17	ESTELLÉ (Suzanne), veuve GUFFROY) (1).	15 mai 1837.	Nîmes (Gard).	Le mari, conducteur des ponts et chaussées, décédé en activité de service.	Militaires ...	6	6	29	Idem.....
					Civils.....	22	10	24	
18	GÉRARD (Joséphine-Julienne), vve DABAT.	20 janv. 1836.	Soucé (Mayenne).	Le mari, ex-employé secondaire des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 738 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
19	GIBERGUES (Marie-Françoise), vve DESPLATS.	29 sept. 1815.	Bauziès (Lot).	Le mari, ex-garde de navigation, décédé titulaire d'une pension de 168f	.....	»	»	»	Idem.....
20	MAMESSIER (Mathilde), veuve BRET.	8 février 1830.	Marcigny (Saône-et-Loire).	Le mari, ex-éclusier, décédé titulaire d'une pension de 250f	.....	»	»	»	Idem.....
21	NICOLEAU (Isidorine-Anatalie), vve ERNULT.	2 mai 1841.	La Mothe-Achard (Vendée).	Le mari, conducteur des ponts et chaussées, décédé en activité de service.	Militaires....	7	»	27	Idem et loi [illegible] avril 18[illegible]
					Civils.....	26	11	22	
22	PLAIT (Catherine-Geneviève-Victoire), vve MILLON.	23 mars 1810.	Morlay (Yonne).	Le mari, ex-conducteur des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
23	RAY (Anne), vve TOURVIEILLE.	27 juin 1814.	La Chaise-Dieu (Haute-Loire).	Le mari, ex-sous-ingénieur des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Maladie ayant caractère d'accident et résultant de l'exercice de ses fonctions.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers.	2,000f	2 février 1885.	La Rochelle (Charente-Infer.)
"	"	"	"	*Idem*, élevé à	100	Rappel de trois années d'arrérages à dater du jour de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de concession.	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
81f01c	304f17c	385f18c	"	Un tiers.	128	4 juin 1884.	Thugny-Trugny (Ardennes).
54 82	913 33	968 15	"	*Idem.*	322	25 août 1884.	Nimes (Gard).
"	"	"	"	*Idem.*	246	22 nov. 1884.	Alger (Alger).
"	"	"	"	*Idem*, élevé à	100	18 octobre 1882.	Bouziès (Lot).
"	"	"	"	*Idem.*	100	14 nov. 1884.	Paris (Seine).
58 95	1,182 58	1,241 53	"	Un tiers.	413	1er février 1885.	La Roche-sur-Yon (Vendée).
"	"	"	"	*Idem.*	533	21 octobre 1883.	Auxerre (Yonne).
"	"	"	"	*Idem.*	533	3 janvier 1885.	Yssingeaux (Haute-Loire).
				TOTAL	23,120		

Digitized by Google

N° 22,455. — *DÉCRET qui approuve 15 liquidations de Pensions civiles.*

Du 22 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 30 mai 1885, portant qu
a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret
la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert
ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
									(Pensions pour servic
					POSTES ET TÉLÉGRAPHES.				
1	BLANC (Barthélemy-Benoit-Bruno) [1].	6 sept. 1826.	Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse).	Facteur rural....	Civils.....	19	5	»	Loi 18
2	COTTY (Joseph).....	21 déc. 1829.	Poulaines (Indre).	*Idem*.....	Militaires....	6	3	14	*Idem* 11
					Civils.....	25	3	»	
3	DUNETON (Pierre).....	22 août 1827.	Sérillac (Corrèze).	*Idem*.....	Militaires....	6	11	11	*Idem*
					Civils.....	27	7	»	
4	DUPLESSIX (Léon-Joseph).	20 juin 1829.	Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine).	Facteur local....	Civils.....	26	7	»	Loi 18
5	FOURNET (Julien-Eugène).	5 juin 1828.	Clécy (Calvados).	Courrier convoyeur.	*Idem*.....	30	6	15	*Idem*
6	GUILLON (Aimable-Désiré).	21 avril 1819.	Quibou (Manche).	Facteur rural....	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	6	9	2	*Idem*
					postérieurs...	31	4	»	
7	LECLERC (Louis-Joseph-Charles-Henry).	9 sept. 1827.	Nointel (Oise).	Facteur.....	Militaires....	6	11	11	*Idem* 18
					Civils.....	29	»	15	
8	MAQUIN (Remy-Théophile).	25 déc. 1828.	Beine (Marne).	Courrier convoyeur.	Civils.....	30	11	»	Loi
9	PALOQUE (Jacques-Aristide).	17 août 1823.	Conchez (Basses-Pyrénées)	Facteur de ville.	Militaires....	2	7	27	Loi
					Civils.....	22	10	»	
10	RABEAU (Jean-Charles).	14 mars 1825.	Saint-Georges-d'Oléron (Charente-Inférieure).	Facteur local....	Militaires....	6	5	23	Loi
					Civils.....	19	11	»	

(1) Infirmités.

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quinze liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de six mille trois cent soixante-huit francs (6,368f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 22 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
...ment au 1er janvier 1854.)								
3f 33c	»	280f 88c	280f 88c	»	»	280f	1er mai 1885.	Apt (Vaucluse).
7 19	41f 91c	417 87	459 78	»	»	459	*Idem.*	Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher).
11	46 31	469 51	515 82	»	»	515	*Idem.*	Saint-Basile (Corrèze).
33	»	453 68	453 68	»	»	453	*Idem.*	Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine).
22	»	852 30	852 30	»	»	852	*Idem.*	Caen (Calvados).
77 22	»	549 71	549 71	»	»	549	*Idem.*	Canisy (Manche).
55	57 88	815 21	873 09	»	»	873	*Idem.*	Paris (Seine).
44	»	770 05	770 05	»	»	770	*Idem.*	Reims (Marne).
55	17 70	458 77	476 47	»	»	476	*Idem.*	Pau (Basses-Pyrénées).
38	43 19	224 51	267 70	»	»	267	*Idem.*	Saint-Georges-d'Oléron (Charente-Inférr.).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	RÉFÉRENCES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
11	CAMJUSAN (Catherine), veuve CARRÈRE-LARRIEU.	13 avril 1815.	Arudy (Basses-Pyrénées)	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 406 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
12	FRIN (Marie-Rose), vve MOREL.	22 mars 1831.	Évran (Côtes-du-Nord).	Le mari, ex-facteur, décédé titulaire d'une pension de 825f	.....	»	»	»	Idem.....
13	LAUMENT (Marie-Cécile), veuve BIQUILLON.	22 mai 1823.	Meuil-la-Tour (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 480 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
14	MARTINET (Clémentine), veuve MOREAU.	12 mai 1830.	Fontevrault (Maine-et-Loire).	Idem de 423 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
15	SELLERON (Jeanne), vve NÈTES.	11 sept. 1817.	Sarzay (Indre).	Idem de 489 fr...	.....	»	»	»	Idem.....

N° 22,456. — *DÉCRET qui approuve 3 liquidations de Pensions civiles.*

Du 23 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 13 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 27 mai et 23 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère du commerce pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre du commerce,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	RÉFÉRENCES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	LABORIE (Jean-Baptiste).	26 janv. 1822.	La Capelle-Biron (Lot-et-Garonne).	Vérificateur des poids et mesures.	Civils.....	30	»	7	Loi du 9 juin 1853.
2	PÉTARD (Barbe), veuve CASTEILLO.	22 déc. 1836.	Belfort (Haut-Rhin).	Le mari, gardien de galeries au Conservatoire des arts et métiers, décédé, le 26 février 1885, en activité de service.	Militaires....	8	4	10	Idem et lois avril 1831.
					Civils.....	28	8	8	
3	SCHMUCKEL (Georges-Charles).	2 sept. 1834.	Wissembourg (Bas-Rhin).	Vérificateur des poids et mesures.	Militaires....	6	»	6	Idem.....
					Civils.....	24	8	10	

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers.	135f	28 février 1885.	Arudy (Basses-Pyrénées).
"	"	"	"	*Idem.*	275	11 août 1884.	Paris (Seine).
"	"	"	"	*Idem.*	160	10 déc. 1884.	Noviant-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle).
"	"	"	"	*Idem.*	141	23 janvier 1885.	Chinon (Indre-et-Loire).
"	"	"	"	*Idem.*	163	13 janvier 1885.	La Châtre (Indre).
				TOTAL.	6,368		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de deux mille trois cent dix-huit francs (2,318f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres du commerce et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 23 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre du commerce,
Signé PIERRE LEGRAND.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	1,077f06c	1,077f06c	"	"	1,077f	1er mai 1885.	La Capelle-Biron (Lot-et-Garonne).
55f73c	623 10	678 83	"	Un tiers.	226	1er mars 1885.	Paris (Seine).
44 22	971 24	1,015 36	"	"	1,015	1er avril 1885.	La Palisse (Allier).
				TOTAL.	2,318		

Digitized by Google

N° 22,457. — *Décret qui approuve 20 liquidations de Pensions civiles.*

Du 27 Juillet 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	(Pensions pour service
					ADMINISTRATION CENTRALE.				
					Civils :				
1	Lacroix (Marc-François).	26 fév. 1825.	Châtillon-de-Michaille (Ain).	Percepteur.....	antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	9	16	Ordonnan 13 juill et loi du 1855.
					postérieurs...	34	2	14	
					CONTRIBUTIONS DIRECTES.				
					Civils :				
2	Valleton (Aymard)...	28 avril 1825.	Condat (Corrèze).	Contrôleur.....	antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	3	»	Idem.....
					postérieurs..	31	5	»	
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
3	Brice-Moret (Jean-Alphonse) (1).	9 sept. 1811.	Salbris (Loir-et-Cher).	Préposé en chef d'octroi.	Civils.	19	6	12	Le
4	Pollet (Jules-Joseph-César).	20 mai 1834.	Nieppe (Nord).	Préposé du service des sucres.	Militaires....	6	3	7	Idem
					Civils.	26	10	»	
5	Barathon (Marie-Thérèze), veuve Daude.	4 mai 1809.	Verneuil (Allier).	Le mari, ex-receveur principal entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 1,750 fr.	.....	»	»	»	Le
6	Bizé (Léonide-Joséphe), veuve Foutrein.	23 avril 1834.	Masny (Nord).	Le mari, ex-préposé du service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 368 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
7	Dicharry (Marie-Anida), veuve Langlade.	15 août 1840.	Bayonne (Basses-Pyrénées)	Le mari, ex-receveur principal entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
8	Gomel (Marie-Élisabeth-Henriette), vve Garbe.	8 mars 1813.	Argoules (Somme).	Le mari, ex-receveur particulier sédentaire, décédé titulaire d'une pension de 976 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
9	Guinchard (Louise-Félicie), veuve Daclin.	16 fév. 1843.	Lons-le-Saunier (Jura).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,268 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Infirmière.

Digitized by Google

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de onze mille sept cent quatre-vingt-deux francs (11,782f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
(Rappel au 1er janvier 1854.)								
f 31c 25	» »	388f10c 1,916 07	2,304f17c	1,684f	»	1,684f	5 juin 1885.	Saint-Paulien (Haute-Loire).
25 83	» »	97 72 1,346 11	1,443 83	»	»	1,443f	1er juin 1885.	Flaviac (Ariège).
00	»	585 00	»	»	»	585f	1er janvier 1885.	Issoudun (Indre).
34	41f80c	647 72	689 52	»	»	689	1er mai 1885.	Marchiennes (Nord).
»	»	»	»	»	Un tiers.	583	2 avril 1885.	Pont-d'Ain (Ain).
»	»	»	»	»	Idem.	122	3 mai 1885.	Masny (Nord).
»	»	»	»	»	Idem.	533	3 mars 1885.	Saint-Jean-de-Marsacq (Landes).
»	»	»	»	»	Idem.	325	10 janvier 1885.	Argoules (Somme).
»	»	»	»	»	Idem.	422	30 avril 1885.	Lons-le-Saunier (Jura).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATE des lois, et ordon... en vertu de la pe... a été ac...
10	HELLANT (Élisabeth-Clémence), veuve LEFEUVRE.	20 avril 1814.	Louviers (Eure).	Le mari, ex-receveur entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 2,000 fr.	.....	»	»	»	Loi du ... 1853.
11	JEUVILLE (Catherine), veuve LEDUC.	14 nov. 1819.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, ex-commis aux exercices, décédé titulaire d'une pension de 866f	.....	»	»	»	Idem.....
12	LAGACHE (Sophie-Joseph), vve DELZENNE.	25 mars 1827.	Bersée (Nord).	Le mari, ex-préposé au service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 773 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
13	LEBRET (Julie-Victorine), veuve GUIHÉNEUC.	18 nov. 1850.	Montsecret (Orne).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,500 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
14	LEMAIRE (Marie-Éliza-Célina), vve DAUSSY.	13 juin 1830.	Étreillers (Aisne).	Le mari, ex-commis principal du service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 1,064 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
15	LEUTHREAU (Louise-Françoise), veuve DEVOUCOUX.	22 janv. 1812.	Lormes (Nièvre).	Le mari, ex-receveur à cheval, decédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
16	MAGNE (Joséphine-Batilde-Clémentine-Justine), vve LEMOUZY.	18 fév. 1839.	Campagnac (Tarn).	*Idem* de 1,085 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
17	MARBAUD (Virginie), veuve LAUTOUR.	27 fév. 1801.	Lannion (Côtes-du-Nord).	Le mari, ex-receveur principal entreposeur, decédé titulaire d'une pension de 2,500 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
18	MOIROUX (Jeanne-Marie-Antoinette), vve GABIN.	6 février 1832.	Bagé-le-Châtel (Ain).	Le mari, ex-receveur particulier sédentaire et de navigation, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
19	POUYOT (Marguerite), veuve BOUÉRY.	18 août 1805.	Roanne (Loire).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,512 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
20	GALIBER D'AUQUE (Angèle-Adélaïde), orpheline (1).	21 janv. 1865.	Limoges (Haute-Vienne).	La mère, veuve d'un ex-receveur principal entreposeur, decedée titulaire d'une pension de 567f	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Tuteur : M. GALIBER D'AUQUE (Raymond).

RÉ...

2e catégorie... { Administration centr... / Contributions direct... / Contributions indire...

TOTAUX.....

Digitized by Google

...ité ...ment ...ie ...base ...la ...tion.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
"	"	"	"	"	Un tiers.	666f	20 mars 1885.	Les Andelys (Eure).
"	"	"	"	"	*Idem.*	288	11 mai 1884.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
"	"	"	"	"	*Idem.*	257	8 mars 1885.	Coutiches (Nord).
"	"	"	"	"	*Idem.*	500	30 déc. 1884.	Aunay-su-Odon (Calvados).
"	"	"	"	"	*Idem.*	354	28 déc. 1884.	Le Bas-Meudon (Seine-et-Oise).
"	"	"	"	"	*Idem.*	533	6 février 1885.	Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).
"	"	"	"	"	*Idem.*	361	31 mars 1885.	Gaillac (Tarn).
"	"	"	"	"	*Idem.*	833	26 mars 1885.	Brest (Finistère).
"	"	"	"	"	*Idem.*	533	17 mars 1885.	Lyon (Rhône).
"	"	"	"	"	*Idem.*	504	23 mars 1885.	Saint-Germain-des-Fossés (Allier).
"	"	"	"	"	Totalité.	567	Du 26 déc. 1884 au 20 janvier 1886.	Le Puy (Haute-Loire).
					TOTAL.	8,655		

...

.....	1	1,684f
.....	1	1,443
.....	18	8,655

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 71.

Fait à Paris, le 27 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,458. — *DÉCRET qui approuve 5 liquidations de Pensions civiles.*

Du 27 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
						(Pensions pour ser			
					ENREGISTREMENT.				
1	CONDAMINE (Pierre) ...	4 mars 1820.	Payrac (Lot).	Receveur [de 1re classe.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	6	10	28	Ordonn. 13 j. et loi 1853.
					postérieurs...	31	4	»	
2	DEFOUG (François-Eugène).	18 fév. 1820.	Vignot (Meuse).	Conservateur des hypothèques de 2e classe.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	8	8	6	Idem...
					postérieurs...	31	4	7	
3	GANNE (Marie), veuve BONHOMME.	4 sept. 1837.	Égletons (Corrèze).	Le mari, receveur de 2e classe.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	»	2	26	Idem...
					postérieurs...	30	5	6	
4	MÜLLER (Marie-Élisa), veuve MAILLARD.	27 juil. 1835.	Thann (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 1,154 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1853.
5	URTIN (Marie-Pauline-Isaure), veuve CHARBONNIÈRES.	19 sept. 1831.	Motte-Chalançon (Drôme).	*Idem* de 3,000 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

Digitized by Google

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885 ;

La section des finances du Conseil d'État entendue ;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les cinq liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de six mille sept cent quatre-vingt-six francs (6,786f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 72.

Fait à Paris, le 27 Juillet 1885.

Signé JULES GREVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
ment au 1er janvier 1854.)							
»	571f96c	3,503f75c	3,000f	»	3,000f	1er mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
»	2,931 79						
»	1,259 04	6,007 56	2,000	»	2,000	8 mai 1885.	Vitry-le-François (Marne).
»	4,748 52						
»	8 78	1,207 00	»	Un tiers.	402	2 mai 1885.	Égletons (Corrèze).
»	1,198 22						
»	»	»	»	*Idem.*	384	18 avril 1884.	Vic-de-Chassenay (Côte-d'Or).
»	»	»	»	*Idem.*	1,000	20 avril 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
				TOTAL.	6,786		

Digitized by Google

N° 22,459. — *Décret qui approuve 17 liquidations de Pensions civiles.*

Du 28 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 6 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Observations
					(Pensions pour services				
					POSTES.				
1	CHENU (Auguste-Louis).	28 déc. 1831.	Parigny (Manche).	Facteur rural. . .	Militaires....	6	2	11	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	25	6	»	
2	COTTENEST (Victor)....	26 mars 1832.	Saint-Quentin (Aisne).	Commis.....	Civils.....	30	2	9	Loi du 9 juin 1853.
3	JACQUET (Arsène-Désiré)	28 nov. 1825.	Lièvremont (Doubs).	Facteur de ville.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	10	1	»	Idem.....
					postérieurs..	31	4	»	
4	LANGLAIS (Philippe-Jules-Victor).	25 juin 1832.	Paris (Seine).	Facteur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	3	»	»	Idem et même janvier
					postérieurs...	31	4	»	
5	POULET (Charles-Hypolitte).	24 sept. 1834.	St-Remimont (Vosges).	Chargeur	Militaires....	9	9	1	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	20	3	»	
6	RARDEY (Pierre-Claude).	16 avril 1830.	Cuse (Doubs).	Facteur rural....	Militaires....	6	2	13	Idem.....
					Civils.....	26	8	»	
7	SALET (François).....	1er juin 1820.	Saint-Menoux (Allier).	*Idem*.....	Civils.....	27	8	»	Loi du 9 juin 1853.
8	SAQUENET (Georges)...	30 déc. 1828.	Estivareilles (Allier).	Courrier convoyeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	3	8	22	Idem.....
					postérieurs...	31	2	15	
9	SAUSSE (Clément-Louis)	19 août 1839.	La Cluse (Hautes-Alpes).	Facteur rural ...	Civils.....	28	8	12	Idem.....
10	SERRE (Jules).....	6 déc. 1824.	Paris (Seine).	Gardien de bureau.	Militaires ...	5	10	»	Idem et 11 avril
					Civils	31	»	25	

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de neuf mille trente-deux francs (9,032f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 28 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

[illegible] du [illegible] prix [illegible] base de la [illegible]tation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible]GORIE.								
[illegible]ement au 1er janvier 1854.)								
[illegible]7f 22c	45f 44c	462f 68c	508f 12c	»	»	508f	1er mai 1885.	Juvigny-le-Tertre (Manche).
[illegible]06 66	»	1,290 45	1,290 45	»	»	1,290	*Idem.*	Saint-Quentin (Aisne).
[illegible]37 59	»	712 82	712 82	»	»	712	*Idem.*	Pontarlier (Doubs).
[illegible] 00 [illegible] 05	» »	90 00 919 97	1,009 97	978f	»	978	*Idem.*	Paris (Seine).
[illegible] 33	65 01	512 43	577 44	»	»	577	1er avril 1885.	St-Remimont (Vosges).
[illegible] 00	45 48	448 00	493 48	»	»	493	1er mai 1885.	Voillans (Doubs).
[illegible] 99	»	531 18	531 18	»	»	531	*Idem.*	Bourbon-l'Archambault (Allier).
[illegible] 35	»	805 55	805 55	»	»	805	16 mars 1885.	Montluçon (Allier).
[illegible] 55	»	495 64	495 64	»	»	495	1er mai 1885.	Veynes (Hautes-Alpes).
[illegible] 00	38 88	930 00	968 88	»	»	968	16 mars 1885.	Paris (Seine).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	Bases des lois et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
11	VINCENT (Hypolite)....	5 avril 1838.	Luc-en-Diois (Drôme).	Facteur rural....	Civils.....	26	10	»	Loi du 9 juin 1853.
12	AMOURDEDIEU (Marie), veuve ROUX.	26 mars 1833.	Loriol (Drôme).	Le mari, ex-commis principal, décédé titulaire d'une pension de 1,870 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
13	DAGUE (Léonarde), Vve BAILE.	23 juillet 1826.	Feytiat (Haute-Vienne).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 343 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
14	JAY (Marie-Jaqueline), veuve ULLIEL.	21 mars 1823.	Saint-Martin-de-Belleville (Savoie).	*Idem* de 365 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
15	LEFÈVRE (Louise-Irma), veuve LEFÈVRE.	14 nov. 1840.	Verberie (Oise).	Le mari, ex-facteur-chef, décédé titulaire d'une pension de 596 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
16	LE GRAND (Jeanne-Henriette), veuve BAUDIN.	25 nov. 1819.	Saint-Siméon (Orne).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 406 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
17	LOUSTAU (Jeanne), Vve DABADIE.	17 avril 1831.	Sauveterre-de-Béarn (Basses-Pyrénées)	*Idem* de 460 fr...	.....	»	»	»	Idem.....

N° 22,460. — *DÉCRET qui approuve 19 liquidations de Pensions civiles.*

Du 28 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 11 et 30 avril et 11 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	Bases des lois et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
									DEUX
					(Pensions pour services				
					POSTES.				
1	FOUQUAY (René) (1).....	8 fév. 1839.	Challes (Sarthe).	Facteur rural....	Militaires....	»	5	»	Lois des 11 1831 et 1853.
					Civils.....	16	9	28	
2	MOUQUIN (Joseph-Marie-Eugène) (1).	6 mai 1834.	Moirans (Jura).	Chargeur.....	Militaires....	6	9	»	Idem.....
					Civils.....	20	3	»	

(1) Infirmités.

Digitized by Google

[illegible]	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible]f 88c	»	498f 49c	498f 49c	»	»	498f	1er mai 1885.	Luc-en-Diois (Drôme).
»	»	»	»	»	Un tiers.	456	26 février 1885.	Montpellier (Hérault).
»	»	»	»	»	Idem.	114	3 mars 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
»	»	»	»	»	Idem.	121	25 mars 1885.	Saint-Martin-de-Belleville (Savoie).
»	»	»	»	»	Idem.	198	19 mars 1885.	Senlis (Oise).
»	»	»	»	»	Idem.	135	16 mars 1885.	Mantilly (Orne).
»	»	»	»	»	Idem.	153	13 mars 1885.	Sauveterre-de-Béarn (Basses-Pyrénées).
					TOTAL..	9,032		

dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de neuf mille deux cent vingt-deux francs (9,222f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

[illegible]	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible]RIE. [illegible]urement au 1er janvier 1854.)								
[illegible]f 11c	2f 77c	287f 79c	290f 56c	»	»	290f	24 juillet 1884.	Chéré (Sarthe).
[illegible] 61	45 00	539 53	584 53	»	»	584	1er avril 1885.	Contres (Loir-et-Cher).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Durée des services. Mois.	Durée des services. Jours.	Dates des lois, dé[illegible] et ordonnan[illegible] en vertu des[illegible] la pensi[illegible] a été acce[illegible]
3	Brillier (Pierre).....	24 août 1822.	Ligny-le-Châtel (Yonne).	Facteur rural....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	10	16	Loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	4	»	
4	Brugière (Joseph-Henry).	28 sept. 1824.	Dieulefit (Drôme).	Entreposeur en gare.	Civils.....	30	7	16	Idem.....
5	Chailan (Jean-Joseph) (1).	17 oct. 1824.	La Javie (Basses-Alpes).	Facteur rural...	Idem.....	19	8	»	Idem.....
6	Chambon (Jean).....	22 fév. 1833.	Vayrac (Lot).	Idem.....	Militaires....	6	2	21	Idem et loi 11 avril 18[illegible]
					Civils.....	20	4	15	
7	Chapusot (Thomas)...	22 avril 1830.	Hortes (Haute-Marne).	Idem.....	Militaires....	6	2	16	Idem.....
					Civils.....	18	9	15	
8	Desnoyers (Jean-Anselme).	21 avril 1819.	Sougères (Yonne).	Gardien de bureau ambulant.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	5	7	»	Ordonnance 12 janvier [illegible] et loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs..	31	4	»	
9	Desquat (François)....	16 janv. 1820.	Canenx-et-Réaut (Landes).	Facteur rural....	Civils.....	28	3	»	Loi du 9 [illegible] 1853.
10	Frigière (Joseph-Laurent-Siffrein).	25 nov. 1825.	Montaulieu (Drôme).	Idem.....	Militaires....	6	2	5	Idem et loi 11 avril 18[illegible]
					Civils.....	29	5	»	
11	Gleize (Jules).....	20 oct. 1829.	Nyons (Drôme).	Facteur local....	Militaires....	7	»	»	Idem.....
					Civils.....	27	11	29	
12	Gouilly (Eugène).....	1er déc. 1817.	Chaude-Fontaine (Marne).	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	7	26	Loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	4	»	
13	Perrault (Louis-Marie) (1).	7 nov. 1837.	La Trinité-Porhoët (Morbihan).	Facteur rural....	Civils.....	18	7	»	Idem.....
14	Rousset (Joseph-Félicien).	25 oct. 1820.	Pierrefontaine (Doubs).	Facteur de ville..	Militaires....	6	4	22	Idem et loi 11 avril 18[illegible]
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	3	8	16	
					postérieurs..	31	4	»	
15	Signiat (Joseph).....	21 janv. 1823.	Astaffort (Lot-et-Garonne).	Facteur local....	Civils.....	30	4	»	Loi du 9 [illegible] 1853.
16	Toussaint.....	26 avril 1833.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).	Facteur-chef.....	Militaires....	13	6	16	Idem et loi 11 avril [illegible]
					Civils.....	17	2	»	
17	Gilbert (Marie-Geneviève-Eugénie), vve Le Beau.	26 oct. 1833.	Les Essarts-le-Roi (Seine-et-Oise).	Le mari, ex-facteur local, décédé titulaire d'une pension de 363 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 [illegible] 1853.
18	Guillerme (Marie-Antoinette), vve Guittet.	4 janv. 1838.	Lyon (Rhône).	Le mari, ex-commis principal, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
19	Pelissier (Marie), vve Tixier.	22 juillet 1826.	Saint-Sauves (Puy-de-Dôme).	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 358 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Infirmités.

Digitized by Google

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
33e	»	550f 41c	550f 41c	»	»	550f	1er mai 1885.	Ligny-le-Châtel (Yonne).
83	»	813 42	813 42	»	»	813	*Idem.*	Roanne (Loire).
22	»	323 40	323 40	»	»	323	*Idem.*	La Javie (Basses-Alpes).
14	41f 49c	295 20	336 69	»	»	336	*Idem.*	Vayrac (Lot).
04	41 40	276 88	318 28	»	»	318	16 mai 1885.	Hortes (Haute-Marne).
00	»	167 50	1,091 54	»	»	1,091	1er mai 1885.	Paris (Seine).
44	»	924 04						
22	»	473 02	473 02	»	»	473	*Idem.*	Roquefort (Landes).
33	45 32	510 86	556 18	»	»	556	*Idem.*	La Chapelle-en-Vercors (Drôme).
16	46 66	482 48	529 14	»	»	529	*Idem.*	Nyons (Drôme).
77	»	578 26	578 26	»	»	578	*Idem.*	Sainte-Menehould (Marne).
22	»	305 58	305 58	»	»	305	*Idem.*	La Trinité-Porhoët (Morbihan).
55	42 62	645 81	688 43	»	»	688	*Idem.*	Pontarlier (Doubs).
11	»	537 56	537 56	»	»	537	*Idem.*	Astaffort (Lot-et-Garonne).
16	112 85	365 97	478 82	»	»	478	*Idem.*	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
»	»	»	»	»	Un tiers.	121	29 mars 1885.	Le Perray (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	»	*Idem.*	533	28 mars 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	119	10 avril 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
					TOTAL.	9,222		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 28 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

N° 22,461. — *DÉCRET qui approuve 19 liquidations de Pensions civiles.*

Du 28 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 15 juin 1885, portant

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
					(Pensions pour services ordinaires)				
					POSTES.				
1	BUGEAT (François-Léonard).	30 août 1831.	Tulle (Corrèze).	Receveur.....	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	1	11	»	Ordonnance du 12 janvier 1825 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	4	»	
2	CABOCHE D'ÉTILLY (Élisabeth-Eulalie-Adèle).	31 août 1823.	Ferney (Ain).	Receveuse.....	Civils.....	30	»	5	Loi du 9 juin 1853.
3	CARRÈRE (Marie-Stéphanie-Appolonie-Élize), veuve SENTIS.	9 février 1828.	Castelnau-Rivière-Basse (Hautes-Pyrénées)	*Idem*.....	*Idem*.....	30	»	19	*Idem*.....
4	CLERMONT (Louise-Batilde), Vve GODARD (1).	22 nov. 1828.	Ennezat (Puy-de-Dôme).	*Idem*.....	*Idem*.....	27	3	10	*Idem*.....
5	COLDEFY (Guillaume)..	24 juill. 1830.	Montfaucon (Lot).	Facteur rural. ..	Militaires....	3	9	1	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	23	2	»	
6	DUPONT (Joséphine-Françoise-Suzanne), veuve MONTEIL (1).	19 mars 1819.	Treignac (Corrèze).	Receveuse.....	Civils.....	22	3	»	Loi du 9 juin 1853.
7	GAUTIER (Charles-Germain).	20 juill. 1823.	Saint-Fargeau (Seine-et-Marne).	Facteur rural....	*Idem*.....	25	11	»	*Idem*.....

(1) Infirmités.

Digitized by Google

qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quinze mille neuf cent quatre-vingt-quinze francs (15,995f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 28 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

Quotité du traitement prise pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ATÉGORIE.								
ntérieurement au 1er janvier 1854.)								
3,635f 41c	»	116f 13c	1,991f 04c	1,795f	»	1,795f	1er mai 1885.	Rayan (Charente-Inférr.)
1,590 27	»	1,874 91						
527 77	»	763 88	763 88	»	»	763	*Idem.*	Ardres-en-Calaisis (Pas-de-Calais).
1,600 00	»	700 00	700 00	»	»	700	*Idem.*	Castres-sur-l'Agout (Tarn).
1,981 94	»	900 12	900 12	»	»	900	*Idem.*	Prompsat (Puy-de-Dôme).
913 60	25f 01c	352 74	377 75	»	»	377	*Idem.*	La Bastide-Murat (Lot).
1,538 88	»	570 66	570 66	»	»	570	*Idem.*	Beaulieu (Corrèze).
931 52	»	482 83	482 83	»	»	482	1er juin 1885.	Milly (Seine-et-Oise).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, déc. et ordonn. en vertu desq. la pension a été accord.
8	LAJON (Téophile).....	24 avril 1826.	Pont-sur-Yonne (Yonne).	Facteur rural....	Civils.....	27	9	s	Loi du 9 j. 1853.
9	PASSANT (Antoinette), veuve PASSANT (1).	30 déc. 1828.	Moulins (Allier).	Receveuse.....	*Idem*.....	27	3	11	*Idem*.....
10	PAVAGEAU (René).....	25 mars 1812.	Aigrefeuille (Loire-Inférieure).	Facteur rural....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	19	3	15	*Idem*.....
					postérieurs...	31	5	s	
11	PECHMARTY (Jean).....	5 oct. 1830.	Limoux (Aude).	Facteur boîtier..	Militaires.....	13	9	s	*Idem* et loi 11 avril 18
					Civils.....	16	s	25	
12	POLI (Amedée).....	13 juin 1818.	Sari-di-Portovecchio (Corse).	Receveur.....	Civils.....	31	3	14	Loi du 9 j. 1853.
13	QUEDRUE (Ernest-François).	11 janv. 1825.	Gretz (Seine-et-Marne).	Directeur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	3	15	*Idem* et ord. nance du janvier 18
					postérieurs..	31	5	s	
14	ROUVIER (Pierre-Félix).	24 avril 1825.	Senez (Basses-Alpes).	Facteur local....	Civils.....	27	10	s	Loi du 9 j. 1853.
15	SAUVINET (Ernest-Henri).	10 mai 1825.	Paris (Seine).	Chef de brigade.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	7	s	*Idem* et ord. nance du 2 vier 1825.
					postérieurs...	31	5	s	
16	VINCENTELLI (Jacques-Alphonse).	23 mars 1823.	Serra (Corse).	Receveur.....	Militaires.....	25	5	3	Loi du 9 j. 1853.
					Civils.....	17	3	19	
17	JEANJEAN (Marguerite), veuve ARNAUD.	28 juill. 1837.	Castries (Hérault).	Le mari, facteur rural.	Civils.....	27	9	19	*Idem*.....
18	RENARD (Marie-Caroline), veuve GAY.	5 août 1834.	Chaumont (Haute-Marne).	Le mari, receveur.	*Idem*.....	30	7	24	*Idem*.....
19	TROUCHE (Marie-Éléonore), veuve BROC.	27 nov. 1841.	Oran (Oran).	Le mari, courrier convoyeur.	Militaires.....	6	2	11	*Idem* et loi 11 avril 18
					Civils..... (y compris la bonification).	32	1	4	

(1) Infirmités.

N° 22,462. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant:

ART. 1er La forêt communale de Pouilley-Français et les forêts sectionales de Grosbois et Servole, commune de Pouilley-Français (Doubs) contenant ensemble quatre-vingt-deux hectares soixante-treize ares seront, déduction faite d'un quart en réserve de vingt hectares quarante-cinq hectares qui comprendra la totalité du canton les Agen, partagées en deux séries, savoir:

Série de Grosbois.....	32h 99c
Série de Servole.....	29 29

2. Ces deux séries seront exploitées en taillis sous futaie à la révolution de trente ans et divisées chacune en quinze coupes biennales.

3. Est abrogée l'ordonnance royale du 23 août 1835. (*Paris, 17 Décembre 1854.*)

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.	1 à pension au maximum du grade.				
»	496f 79c	496f 79c	»	»	496f	1er juin 1885.	Pont-sur-Yonne (Yonne).
»	695 11	695 11	»	»	695	1er mai 1885.	Moulins-sur-Allier (Allier).
»	507 10	507 10	»	»	507	1er juin 1885.	La Guerche-sur-l'Aubois (Cher).
114f 57c	231 77	346 34	»	»	346	6 avril 1885.	Echauffour (Orne).
»	729 16	729 16	»	»	729	1er mai 1885.	Sari-di-Portovecchio (Corse).
»	1,105 54	5,252 34	3,965f	»	3,965	1er juin 1885.	Pomponne (Seine-et-Marne).
»	4,147 00						
»	493 25	493 25	»	»	493	1er mai 1885.	Senez (Basses-Alpes).
»	294 73	2,239 35	1,856	»	1,856	1er juin 1885.	Paris (Seine).
»	1,944 62						
Rémunérée par une pension.	341 00	341 00	»	»	341	1er mai 1885.	Serra-di-Scopamene (Corse).
»	481 37	481 37	»	Un tiers.	160	20 mars 1885.	Castries (Hérault).
»	1,658 82	1,658 82	1,627	Idem.	542	20 février 1885.	Paris (Seine).
»	803 43	844 74	834	Idem.	278	24 août 1884.	Bissy (Constantine).
				TOTAL.	15,995		

N° 22,463. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture portant :

ART. 1er. La direction des forêts est autorisée à asseoir, pour l'exercice 1885, dans les bois de la commune de Mennet-Planches une coupe extraordinaire de trois hectares dix-sept ares de taillis sous futaie située au canton de la réserve.

2. Il sera prélevé sur le prix de la vente une somme de cent soixante-dix-sept francs pour travaux d'amélioration. (*Paris, 23 Décembre 1884*).

N° 22,464. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir pour l'exercice 1884, dans les bois de la commune d'Agnielles en Beauchêne (Hautes-Alpes) une coupe extraordinaire d'un hectare de taillis au canton Champbager, qui sera délivrée aux habitants du hameau de Berthaud. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

Digitized by Google

N° 22,465. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de la Chapelle (Meurthe-et-Moselle), d'une contenance de cent quarante-sept hectares soixante et onze ares, sera exploitée en futaie par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies et soumise à une révolution de cent vingt ans.

Elle sera à cet effet partagée en quatre affectations correspondant à un même nombre de périodes égales.

2. Durant la première période de trente ans (1884-1913) la possibilité des coupes de régénération à asseoir dans la parcelle A sera fixée à cent mètres cubes, déduction faite de trente-trois mètres cubes pour la réserve.

Pendant le même temps, les parcelles B, C, D, seront parcourues par des coupes de régénération par contenance dont l'ordre et l'importance seront réglés par le directeur des forêts, qui arrêtera également le résultat des revisions auxquelles la possibilité des coupes par volume pourra donner lieu.

Le cube des arbres de quinze centimètres de diamètre et au-dessus, réalisés à un titre quelconque dans les parcelles B, C, D, sera précompté sur la possibilité par volume. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

N° 22,466. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Pexonne (Meurthe-et-Moselle), d'une contenance de cent soixante et un hectares trente-trois ares, sera exploitée en futaie par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies et soumise à une révolution de cent vingt ans.

Elle sera à cet effet partagée en quatre affectations correspondant à un même nombre de périodes égales.

2. Durant la première période de trente ans (1884-1913), la possibilité des coupes de régénération à asseoir dans la première affectation sera fixée à cent quarante-six mètres cubes, déduction faite de quarante-huit mètres cubes pour la réserve et non compris un volume de deux cents mètres cubes dont la delivrance a été autorisée par décret du 15 avril 1884.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. Il sera délivré à la commune, sur propositions spéciales et à titre extraordinaire un volume de six cents mètres cubes à prendre sous forme de coupes d'extraction pendant la durée de la période parmi les arbres de quarante centimètres de diamètre et au-dessus de la quatrième affectation.

4. Sont abrogés l'ordonnance royale du 6 septembre 1829 et le décret du 13 mars 1861. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

N° 22,467. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Pierre-Percée (Meurthe-et-Moselle), d'une contenance de soixante-sept hectares quatre-vingt-dix ares, sera exploitée en futaie par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies et soumise à la révolution de cent quarante-quatre ans.

Elle sera à cet effet partagée en trois affectations correspondant à autant de périodes de quarante-huit ans.

2. Durant les onzes dernières années (1884-1894) de la première période, la possibilité principale à recruter sous forme de coupes de régénération dans les parcelles A^1, B^1 et D^1 de la première affectation sera fixée à cent soixante-quinze mètres cubes, déduction faite de cinquante-neuf mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. Le décret du 31 août 1858 est abrogé. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

Digitized by Google

22,468. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Thiaville (Meurthe-et-Moselle), d'une contenance de deux cent cinquante-neuf hectares trente-neuf ares, sera exploitée en futaie par la méthode de réensemencement naturel et des éclaircies et soumise à une révolution de cent vingt ans.

Elle sera à cet effet divisée en quatre affectations correspondant à un même nombre de périodes égales.

2. Pendant la première période de trente ans (1884-1913), la possibilité des coupes de régénération à asseoir dans la première affectation sera fixée à cent cinquante mètres cubes, déduction faite de cinquante mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. Les ordonnances et décrets sont rapportés. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

22,469. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, pour l'exercice 1884, dans les bois de la commune de Labruguière (Tarn), une coupe de régénération de onze hectares quarante ares au canton de Puech-Metgé (affectations III et V) et une coupe d'éclaircie de dix-sept hectares quarante ares au canton de la Bonte-Blanche (affectations II et III). (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

22,470. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de la Bresse (Vosges), contenant deux mille huit cent quarante-quinze hectares quatre-vingt-neuf ares, sera divisée en huit série de futaies, savoir :

Première série, dite *de Vertbruche*, de	405h	19a
Deuxième série, dite *de Regit*, de	413	22
Troisième série, dite *d'Artimont*, de	391	49
Quatrième série, dite *de Vologne*, de	386	51
Cinquième série, dite *de la Grande-Basse*, de	414	89
Sixième série, dite *du Chajoux*, de	364	41
Septième série, dite *des Sommets*, de	285	61
Huitième série, dite *des Roches*, de	214	57

2. Les première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième séries seront exploitées par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies pendant une révolution transitoire de cent trente-huit ans. Chacune d'elles sera à cet effet partagée en quatre affectations correspondant à un même nombre de périodes : la première de trente ans, les trois dernières de trente-six ans.

Durant la première période (1884-1913), la possibilité des coupes principales à réaliser sous forme de régénération dans les premières affectations de chaque série sera fixée, savoir :

Pour la première série, sept cent six mètres cubes, défalcation faite de deux cent trente-cinq mètres cubes pour la réserve;

Pour la deuxième série, mille neuf mètres cubes, défalcation faite de trois cent trente-six mètres cubes pour la réserve;

Pour la troisième série, cinq cent soixante-trois mètres cubes, défalcation faite de cent quatre-vingt-sept mètres cubes pour la réserve;

Pour la quatrième série, neuf cents mètres cubes, défalcation faite de trois cents mètres cubes pour la réserve;

Pour la cinquième série, mille quarante-neuf mètres cubes, défalcation faite de trois cent quarante-neuf mètres cubes pour la réserve;

Pour la sixième série, huit cent soixante-seize mètres cubes, défalcation faite de cent vingt-cinq mètres cubes pour la réserve.

Digitized by Google

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

Les bois de quarante centimètres et au-dessus à réaliser à un titre quelconque dans les affectations hors tour seront précomptés sur la possibilité.

3. Les septième et huitième séries seront parcourues à partir de 1884, et avec une périodicité de quinze ans, par des coupes jardinatoires portant sur les bois morts, dépérissants ou murs.

4. Le décret du 18 août 1868 est abrogé. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

Certifié conforme*:

Paris, le 14 Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 14 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1698*.

N° 22,471. — *Décret qui reconnaît la Société d'agriculture de la Gironde comme établissement d'utilité publique.*

Du 15 Janvier 1885.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture;

Vu l'extrait de la délibération prise, le 5 juillet 1882, par la société d'agriculture de la Gironde;

Vu la demande en date du 20 janvier précédent, par laquelle ladite société sollicite sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique;

Vu les statuts de la société d'agriculture de la Gironde, ainsi que l'état de ses recettes et de ses dépenses, depuis l'année 1877, et le bilan de ses ressources actives arrêté au 31 décembre 1881;

Vu le legs à elle fait par feu *Camille Godard*, par testament en date du 24 septembre 1880;

Vu l'avis favorable donné à la demande précitée par M. le préfet de la Gironde, le 29 mars 1882;

Vu l'ordonnance du 25 août 1749, l'avis du Conseil d'État, du 17 juin 1806, et l'article 484 du code pénal;

Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

Art. 1er. La société d'agriculture de la Gironde est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Ses statuts sont approuvés tels qu'ils sont annexés au présent décret.

* Voyez un *Erratum* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

2. Le ministre de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 Janvier 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'agriculture,

Signé J. MÉLINE.

STATUTS.

ART. 1er. La *Société d'agriculture de la Gironde*, fondée en 1846, a pour but de concourir aux progrès de l'agriculture dans le département.

Elle décerne des prix et médailles, accorde des mentions honorables, publie le compte rendu de ses séances et de ses travaux, et prend toutes autres mesures utiles pour atteindre ce but.

Son siège est à Bordeaux.

2. La société se compose de membres titulaires, de membres donateurs, de membres perpétuels, de membres honoraires et de membres correspondants. Leur nombre est illimité.

Pour être admis dans la société, il faut être propriétaire, administrateur, métayer ou fermier d'un domaine rural, ou s'être fait remarquer par des travaux ou écrits utiles sur quelque branche de l'économie rurale.

3. Pour devenir membre titulaire ou correspondant, il faut être présenté par deux membres de la société au conseil d'administration et agréé par lui. Les noms et qualités du candidat et de ses parrains sont inscrits sur un tableau placé dans la salle des séances, à la plus prochaine assemblée mensuelle.

Le vote sur l'admission a lieu au scrutin secret dans la séance qui suit celle de la présentation. L'admission est prononcée si les deux tiers des suffrages exprimés sont favorables. Le titre de membre honoraire peut être conféré par délibération de la société, sur la proposition du conseil d'administration.

4. Chaque membre titulaire doit un droit d'entrée de vingt francs et une cotisation annuelle de pareille somme. Tout membre titulaire qui rachète sa cotisation par le payement d'une somme de deux cents francs, reçoit le titre de souscripteur perpétuel. Le versement d'une somme de cent francs au moins confère le titre de donateur au membre titulaire qui l'effectue.

Le préfet de la Gironde est président honoraire de la société, le maire de Bordeaux et les sous-préfets du département en sont membres honoraires.

5. La qualité de membre de la société se perd :

1° Par la démission;

2° Par la radiation prononcée pour motifs graves par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents, sur le rapport du conseil d'administration et le membre titulaire dûment appelé à fournir ses explications.

6. Le conseil d'administration est composé de quinze membres, dont un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, deux secrétaires adjoints, un trésorier et un archiviste. Les membres du conseil d'administration sont choisis parmi les membres titulaires, chaque année, dans l'assemblée générale du mois de janvier, au scrutin de liste et à la majorité absolue des sociétaires présents au premier tour. La majorité relative suffit au deuxième tour.

Leurs fonctions sont gratuites et durent un an. Ils sont rééligibles. Si le conseil

Digitized by Google

l'administration était réduit à moins des deux tiers, il devrait être complété par la société dans la plus prochaine assemblée générale.

7. Le conseil se réunit, sur la convocation du président, toutes les fois que celui-ci le juge nécessaire; le président est tenu de le convoquer sur la demande du tiers de ses membres. La présence de huit membres du conseil est nécessaire pour la validité de ses délibérations. Le président a voix prépondérante en cas de partage. Le procès-verbal des séances est signé par le président et par le secrétaire.

8. Le conseil arrête le programme des prix et récompenses décernés par la société, examine les titres des candidats, établit le budget, règle les comptes et délibère sur toutes les questions qui intéressent la société.

Les délibérations relatives aux aliénations, constitutions d'hypothèques, baux à long terme et emprunts, à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions et échanges d'immeubles ou de valeurs mobilières, ne sont valables que si elles sont approuvées par les deux tiers des membres présents d'une assemblée générale comprenant le quart au moins des titulaires. Toutes ces délibérations sont de plus soumises à l'approbation du Gouvernement.

Le trésorier représente l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

9. La société se réunit une fois par mois en séance ordinaire. Tous les membres de la société peuvent y assister et prendre part aux discussions; les membres titulaires seuls ont le droit de voter. La société ne peut s'occuper dans ses réunions que des matières relatives à ses travaux.

Le président a la police des séances.

10. Les membres titulaires tiennent chaque année au moins deux assemblées réglementaires et administratives.

Les convocations envoyées en temps utile par les soins du conseil d'administration doivent indiquer l'ordre du jour.

Dans une des séances, le président présente un rapport sur la situation de la société et le trésorier produit ses comptes préalablement visés par le conseil d'administration.

L'assemblée élit trois commissaires étrangers au conseil pour vérifier les comptes du trésorier.

Dans une autre séance, les membres titulaires entendent le rapport des commissaires, approuvent, s'il y a lieu, les comptes de l'exercice clos, votent le budget de l'exercice suivant, et pourvoient au renouvellement du conseil d'administration.

Aucune dépense non prévue au budget ne peut être engagée que conformément à une décision du conseil et sur le visa du président.

L'exercice est clos le 30 novembre de chaque année.

11. La société publie ses travaux sous forme d'annales qui paraissent chaque trimestre. Aucune publication ne peut être faite au nom de l'association sans l'examen préalable et l'approbation du conseil d'administration.

12. Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du conseil d'administration ou de vingt-cinq membres.

Les modifications proposées doivent être imprimées et adressées à chaque associé, un mois au moins avant la séance où ces modifications seront discutées. L'assemblée extraordinaire spécialement convoquée à cet effet doit se composer du quart au moins des membres titulaires, et ne peut modifier les statuts qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

La délibération de l'assemblée est soumise à l'approbation du Gouvernement.

13. La dissolution de la société ne peut être prononcée que par une assemblée générale convoquée à cet effet, comprenant la moitié, plus un, des membres titulaires, et se prononçant à la majorité des deux tiers des membres présents.

Cette assemblée statue dans les mêmes conditions de majorité sur l'attribution de l'actif de la société à des œuvres ayant un but analogue, et légalement reconnues.

Ses décisions ne sont valables que sauf approbation du Gouvernement.

14. Il sera procédé de même pour l'attribution de l'actif de la société, en cas de retrait de l'autorisation donnée par le Gouvernement.

Digitized by Google

Dans le cas où l'assemblée générale se refuserait à délibérer sur cette attribution, il sera statué par un décret rendu en forme des règlements d'administration publique.

Vu pour être annexé au décret en date de ce jour.

Paris, le 15 janvier 1885.

Le Ministre de l'agriculture,

Signé J. MÉLINE.

N° 22,472. — *DÉCRET autorisant la Caisse d'épargne de Romorantin à aliéner 678 francs de Rente 3 p. 0/0.*

Du 15 mai 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre du commerce;

Vu les statuts de la caisse d'épargne de Romorantin (Loir-et-Cher), approuvés par ordonnance royale du 3 septembre 1835;

Vu la délibération en date du 18 septembre 1884, par laquelle le conseil des directeurs de ladite caisse sollicite l'autorisation d'aliéner une inscription départementale de six cent soixante-dix-huit francs de rente trois pour cent, suivant certificat n° 3908, portant renouvellement de l'inscription 2855, ladite inscription appartenant à la caisse d'épargne et faisant partie de son fonds de dotation, pour le produit en être versé à la Caisse des dépôts et consignations et être porté au compte des déposants,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La caisse d'épargne de Romorantin est autorisée à aliéner six cent soixante-dix-huit francs (678f) de rente trois pour cent.

2. Le produit de cette aliénation recevra l'affectation mentionnée dans la délibération susvisée du conseil des directeurs.

3. Le ministre du commerce est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre du commerce,

Signé PIERRE LEGRAND.

N° 22,473. — *DÉCRET approuvant des modifications proposées aux Statuts de la Société des anciens élèves des Écoles d'arts et métiers.*

Du 27 Mai 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre du commerce;

Vu le décret du 4 avril 1860, qui a déclaré établissement d'utilité publique l'association fondée à Paris sous la dénomination de *Société des anciens élèves des Écoles d'arts et métiers* et qui en a approuvé les statuts;

Digitized by Google

Vu les décrets des 27 mai 1863, 17 mai 1865 et 1er mai 1874, qui ont autorisé diverses modifications à ces statuts;

Vu la délibération de l'assemblée générale de ladite société, en date du 7 septembre 1884;

Le Conseil d'État entendu,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les modifications proposées aux statuts de la société des anciens élèves des écoles d'arts et métiers sont approuvées telles qu'elles sont contenues dans l'exemplaire annexé au présent décret.

2. Le ministre du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* et publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 27 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre du commerce,
Signé PIERRE LEGRAND.

N° 22,474. — *DÉCRET relatif aux statuts de la Caisse de secours pour les Prêtres âgés ou infirmes du diocèse d'Angers.*

Du 12 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes;

Vu le décret du 13 thermidor an XIII;

Vu le décret du 6 novembre 1813;

Vu la loi du 2 janvier 1817 et les ordonnances des 2 avril 1817 et 14 janvier 1831;

Vu le décret du 24 janvier 1859, autorisant, dans le diocèse d'Angers, la fondation d'une caisse de secours et maison de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes, et approuvant les statuts de cet établissement;

Vu le décret du 13 juin 1883, portant dissolution du conseil d'administration de la caisse de secours et maison de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse d'Angers et ordonnant la nomination d'un administrateur séquestre chargé de gérer l'établissement et d'exercer toutes les actions appartenant au conseil dissous;

Vu l'arrêté ministériel du 5 juillet 1883, portant nomination de l'administrateur séquestre dudit établissement;

Vu les rapports du préfet de Maine-et-Loire et de l'administrateur séquestre;

Vu les observations de l'évêque d'Angers;

Le Conseil d'État entendu,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. L'établissement public créé par le décret du 24 janvier 1859 portera à l'avenir le nom de caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse d'Angers ;

Il sera régi par les statuts annexés au présent décret et soumis à toutes les dispositions législatives concernant les établissements publics ecclésiastiques, ainsi qu'aux dispositions réglementaires auxquelles il n'est pas dérogé par ces statuts.

2. Il sera fait au profit de l'établissement un prélèvement annuel de sept pour cent sur la location des bancs, chaires et places dans les églises.

3. L'administrateur séquestre devra, dans un délai de trois mois, convertir en rentes trois pour cent sur l'État, immatriculées au nom de la caisse de secours, toutes les sommes et valeurs appartenant à la caisse de secours et maison de retraite.

Dans le délai de six mois, l'administrateur séquestre devra faire procéder, aux enchères publiques et sur une mise à prix fixée à dire d'experts, à l'aliénation de l'immeuble provenant d'un legs dont l'acceptation a été autorisée par le décret susvisé du 24 janvier 1859 et de tous autres pouvant appartenir à la caisse de secours.

Le produit de ces aliénations sera immédiatement placé en rentes trois pour cent sur l'État, immatriculées au nom de la caisse de secours.

4. Ces opérations terminées, il sera procédé à la nomination du conseil d'administration conformément aux dispositions des statuts ci-annexés.

Les électeurs seront convoqués à la date fixée par le ministre des cultes.

Le conseil d'administration ne pourra tenir sa première réunion qu'après autorisation du ministre des cultes et sur convocation de l'évêque ou, à son défaut, du préfet.

Dans cette première réunion, l'administrateur séquestre rendra compte de sa gestion et remettra au conseil d'administration les titres et valeurs appartenant à la caisse de secours.

5. Les secours permanents antérieurement accordés, seront maintenus si les prêtres qui les ont obtenus n'ont pas de ressources personnelles et s'il est constaté qu'à raison de leur âge ou de leurs infirmités ils ne peuvent plus exercer le ministère sacerdotal.

Le montant de ces allocations ne pourra, en aucun cas, dépasser le maximum fixé par les statuts.

En dehors des secours déterminés par ces statuts, il est expressément interdit au conseil d'administration d'attribuer aucune allocation, notamment à des ecclésiastiques se disant prébendés en vertu d'ordonnance épiscopale.

Digitized by Google

6. Les ecclésiastiques qui n'appartiennent pas au clergé séculier ou ceux qui, appartenant à ce clergé, ne sont rétribués à aucun titre par l'État, le département, la commune, les établissements publics, laïques ou ecclésiastiques, et les congrégations religieuses légalement reconnues, pourront obtenir le remboursement des sommes payées par eux à titre de souscriptions volontaires, s'ils ne bénéficient pas de la disposition de l'article 5, paragraphe 1er.

7. Le décret du 24 janvier 1859 est rapporté dans celles de ses dispositions qui sont contraires au présent décret.

8. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

Signé RENÉ GOBLET.

STATUTS.

ART 1er. L'établissement public créé par le décret du 24 janvier 1859 portera à l'avenir le nom de caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse d'Angers; il aura pour objet l'attribution de secours temporaires ou permanents aux prêtres âgés ou infirmes faisant partie du clergé séculier de ce diocèse.

2. Les ressources de la caisse se composent :

1° Des souscriptions volontaires des prêtres et des fidèles;

2° Des revenus des biens qu'elle a été ou qu'elle pourra être autorisée à acquérir ou à recevoir;

3° Du produit du prélèvement de sept pour cent opéré sur la location des bancs, chaises et places dans les églises.

3. La caisse de secours est administrée par un conseil composé :

1° De l'évêque, *président;*

2° Du curé le plus ancien de chaque arrondissement;

3° De laïques, représentant les fabriques du diocèse, choisis par le ministre des cultes parmi les membres des conseils de fabrique et à raison d'un par arrondissement;

4° D'ecclésiastiques, élus à raison d'un par arrondissement parmi les prêtres séculiers du diocèse rétribués à un titre quelconque par l'État, le département, les communes et les établissements publics laïques ou ecclésiastiques légalement reconnus, les aumôniers des congrégations religieuses légalement reconnues et parmi ceux qui sont retraités à ce titre.

Les prêtres frappés de suppression ou de suspension de traitement par mesure disciplinaire seront privés du droit de faire partie du conseil d'administration pendant un an à compter du jour où cette mesure aura été rapportée.

4. Les ecclésiastiques sont élus par des prêtres souscripteurs inscrits sur une liste, dressée chaque année par le trésorier dans le courant du mois de janvier et arrêtée par le ministre des cultes. Cette liste contient les prêtres séculiers du diocèse,

Digitized by Google

compris dans l'une des catégories de l'article 3, 4°, des présents statuts, qui justifient avoir payé la souscription entière de l'année écoulée.

La liste pour les premières élections est dressée par l'évêque et, à son défaut, après une mise en demeure restée sans résultat, par le préfet.

Les ecclésiastiques qui ont changé de résidence depuis la confection de la liste des électeurs sont admis à voter dans l'arrondissement de leur nouvelle résidence.

5. Les électeurs sont convoqués individuellement par lettre quinze jours avant l'ouverture du scrutin ; ils se réunissent au chef-lieu d'arrondissement aux lieu, jour et heure fixés dans la lettre de convocation.

Le bureau est présidé par le plus âgé des électeurs présents ; il est assisté des deux plus jeunes électeurs présents.

Le scrutin est secret ; il dure deux heures ; le dépouillement suit immédiatement sa clôture.

6. Nul candidat n'est élu au premier tour de scrutin s'il n'a réuni la majorité absolue des suffrages ; au deuxième tour, la majorité relative suffit. A égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est proclamé membre du conseil d'administration. S'il y a lieu à un deuxième tour de scrutin, il y est procédé sur-le-champ ; sa durée est d'une heure.

7. Le procès-verbal des opérations est dressé en triple exemplaire par l'un des assesseurs et signé par tous les membres du bureau. Dans les vingt-quatre heures, un exemplaire est adressé au préfet et un autre à l'évêque ; le troisième reste déposé dans les archives de la caisse de secours.

8. Les membres du conseil d'administration sont nommés pour trois ans.

Toutefois les délégués laïques qui cessent, pour une cause quelconque, de faire partie du conseil de fabrique avant l'expiration de ce délai, sont remplacés dans le conseil d'administration suivant la disposition de l'article 3, 3°.

Les membres ecclésiastiques sont rééligibles et les délégués laïques peuvent être renommés.

9. En cas de vacance, il est pourvu, dans un délai de six mois, au remplacement des membres qui ont cessé de faire partie du conseil d'administration. Les pouvoirs des membres ainsi nommés expirent en même temps que ceux des autres membres du conseil.

10. Le conseil d'administration nomme parmi ses membres un vice-président, un ordonnateur et un secrétaire.

Il se réunit au moins deux fois par an, dans le cours du mois de janvier et à l'époque de la retraite ecclesiastique, pour délibérer sur les affaires de l'établissement.

Il est convoqué extraordinairement toutes les fois que son président le juge nécessaire ou que la demande en est faite par cinq membres.

Cinq jours au moins avant toute réunion, le secrétaire adresse une convocation écrite à chaque membre du conseil.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des voix. Pour leur validité, la présence de la moitié des membres qui composent le conseil est nécessaire. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

11. Le conseil d'administration statue définitivement sur toutes les demandes de secours. Toutefois l'ordonnateur peut, en cas d'urgence et sur l'ordre écrit de l'évêque, accorder des secours aux prêtres compris dans l'une des catégories de l'article 3, 4°, mais seulement dans la limite du maximum fixé par une délibération spéciale du conseil d'administration et à condition d'en rendre compte dans la plus prochaine réunion dudit conseil.

12. Il ne peut être accordé de secours permanents qu'aux prêtres séculiers, désignés dans l'article 3, 4°, des présents statuts, âgés de soixante-dix ans ou infirmes, qui, à raison de leur âge ou de leurs infirmités, ont été reconnus par l'évêque hors d'état d'exercer leur ministère et renoncent au titre d'activité payé par l'État, le département, la commune et les établissements publics laïques ou ecclésiastiques et les congrégations religieuses légalement reconnues.

La somme que le conseil d'administration peut accorder à titre de secours permanent ne peut être supérieure à huit cents francs par an, quand ces prêtres n'auront pas versé régulièrement les souscriptions annuelles ; elle pourra être élevée jusqu'à

Digitized by Google

mille quatre cents francs pour ceux de ces prêtres qui, sans interruption, auront versé les souscriptions annuelles soit depuis trente ans, soit depuis leur entrée dans le sacerdoce, soit depuis leur incorporation au diocèse.

13. Le conseil d'administration ne peut allouer de secours temporaires qu'aux ecclésiastiques désignés dans l'article 3, 4°; ces secours ne pourront, dans l'année, dépasser huit cents francs.

14. En tous cas, les ressources personnelles sont précomptées.

15. Les secours alloués ne peuvent excéder les dix-neuf vingtièmes des ressources réalisées chaque année. Le conseil d'administration peut affecter treize vingtièmes au plus de ces ressources à des secours permanents et six vingtièmes au plus à des secours temporaires.

16. L'excédent des recettes est employé en rentes nominatives trois pour cent sur l'État.

Toutes les autres valeurs, de même que tous les immeubles qui pourront échoir à la caisse de secours, devront être aliénés et convertis en rentes nominatives trois pour cent sur l'État.

Les fonds qui ne seront pas nécessaires pour les besoins du mois sont versés en compte courant au trésor.

17. Les pensions ou secours accordés à des ecclésiastiques, soit sur les fonds du budget des cultes, soit sur le budget départemental, n'entrent pas dans la comptabilité de l'établissement et ne peuvent venir en déduction des secours accordés par ladite caisse à ces ecclésiastiques.

18. Sur la proposition du conseil d'administration, le ministre des cultes nomme un trésorier qui peut être pris en dehors du conseil.

Ce trésorier est chargé de la comptabilité de l'établissement, de la perception des revenus et du payement des mandats, qui ne peuvent être délivrés que par l'ordonnateur. Il représente la caisse en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Il peut être révoqué par le ministre des cultes.

19. Dans la deuxième réunion ordinaire, le budget de l'année suivante est proposé par le trésorier et réglé par le conseil d'administration.

20. Les comptes sont soumis par le trésorier au conseil d'administration dans la réunion qui suit la clôture de l'exercice, fixée au 31 décembre.

Ils font connaître le détail des recettes et des dépenses opérées dans le cours de l'exercice et sont accompagnés d'un résumé général de la situation financière de l'établissement.

Le conseil d'administration examine ces comptes qui, soumis au visa de l'évêque et du préfet, sont approuvés définitivement par le ministre des cultes; cette approbation libère le comptable.

21. Le ministre des cultes peut, pour toute cause grave et après avis de l'évêque, dissoudre le conseil d'administration ou révoquer un ou plusieurs de ses membres. Il est pourvu au renouvellement du conseil d'administration ou au remplacement des membres révoqués dans un délai de trois mois, suivant les prescriptions des articles 3 et suivants des présents statuts.

Tout membre qui sera l'objet d'une mesure individuelle de révocation ne pourra faire partie du conseil d'administration pendant un délai de trois ans; le curé, membre de droit, sera, dans ce cas, remplacé par le curé de l'arrondissement le plus ancien après lui.

Ces statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État dans ses séances des 21 mai et 4 juin 1885.

Le Maître des requêtes, Rapporteur,

Signé JULES VALABRÈGUE.

Le Vice-Président du Conseil d'État,

Signé CHARLES BALLOT.

Le Maître des requêtes, Secrétaire général du Conseil d'État,

Signé A. FOUQUIER.

Digitized by Google

N° 22,475. — *Décret qui déclare établissement d'utilité publique l'Association des Ingénieurs anciens élèves de l'École des ponts et chaussées de France.*

Du 17 Juin 1885.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre des travaux publics;

Vu la demande formée par l'Association amicale des ingénieurs, anciens élèves de l'école des ponts et chaussées de France, à l'effet d'être reconnue comme établissement d'utilité publique;

Vu les statuts de l'Association, les comptes rendus financiers et généralement les autres documents fournis à l'appui de la demande;

Vu l'avis émis sur cette demande par le directeur de l'École nationale des ponts et chaussées;

Le Conseil d'État entendu,

Décrète:

Art. 1er. L'Association amicale des ingénieurs anciens élèves de l'école des ponts et chaussées de France, fondée en 1860, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

2. Sont approuvés les statuts de cette Association tels qu'ils sont annexés au présent décret.

3. Le ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 17 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des travaux publics,

Signé Demôle.

STATUTS.

TITRE Ier.

BUT ET ORGANISATION DE L'ASSOCIATION.

Art. 1er. Une association est formée entre les élèves et anciens élèves de l'école des ponts et chaussées de France. Elle prend le nom d'*Association amicale des ingénieurs anciens élèves de l'École des ponts et chaussées de France;* son siège social est à Paris.

2. Cette association a pour but:

De maintenir et de resserrer entre les sociétaires, par tels moyens que l'expérience indiquera, toutes les relations pouvant être utiles à leur carrière;

De venir en aide, dans des circonstances exceptionnelles, aux camarades, à leurs veuves ou à leurs enfants.

Digitized by Google

3. La société comprend des membres titulaires et des membres honoraires.
Le comité d'administration prononce, à la majorité, l'admission des membres qui mandent à faire partie de l'association comme membres titulaires.
Les membres honoraires doivent être présentés par le comité et être nommés par semblée générale à la majorité des trois quarts des membres présents.

4. Les membres titulaires seuls payent une cotisation. Ils peuvent devenir membres dateurs en versant un capital déterminé, et membres donateurs en augmentant capital, conformément aux dispositions de l'article 7.

TITRE II.

ADMINISTRATION.

5. L'Association est administrée par un comité de treize membres comprenant un ve de première classe désigné par ses camarades et nommé pour un an par l'assem-ée générale. Les douze autres membres sont nommés pour six ans, au scrutin cret, par l'assemblée générale, et renouvelés par moitié tous les trois ans. Les embres sortants sont rééligibles.
En cas de vacances en cours d'exercice, le comité peut se compléter, à charge de oumettre les nominations à la plus prochaine assemblée générale. Les membres ainsi ommés restent en fonctions le temps que devaient y rester ceux qu'ils remplacent.
Le comité nomme chaque année son bureau, composé d'un président, de deux ce-présidents, d'un secrétaire général, d'un secrétaire général adjoint et d'un tré-rier.
Ce bureau reste en fonctions jusqu'au moment où l'on a pourvu à son remplace-ent.
Le comité établit son règlement intérieur, qui doit être approuvé par l'assemblée nérale.
Le président, l'un des vice-présidents, le secrétaire général et au moins trois embres du comité doivent être domiciliés à Paris.

6. Le comité assure l'exécution des décisions de l'assemblée générale et prend utes les mesures d'administration répondant au but de l'association.
Le président représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie ile.
Le comité peut valablement délibérer lorsque les membres présents sont au nombre cinq; les décisions sont prises à la majorité absolue, et, en cas de partage, la voix président est prépondérante.
Il s'occupe de la rentrée des fonds, de l'ordonnancement des dépenses et de la stion de tous les biens, valeurs et immeubles de l'Association. Il a le droit de vente d'achat; mais s'il est amené à vendre des valeurs ou des immeubles appartenant fonds de réserve dont il est fait mention à l'article 8, le produit doit en être inté-lement réemployé, conformément aux dispositions dudit article; les délibérations atives à des acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles et acceptations de ns et legs sont préalablement soumises à l'autorisation du Gouvernement.

TITRE III.

RESSOURCES ET COMPTABILITÉ.

7. Les membres titulaires doivent verser :
Une cotisation annuelle qui ne pourra jamais être inférieure à vingt francs.
La cotisation est limitée à dix francs pour toute la durée du séjour à l'école. Elle ste fixée à quinze francs par an pour les trois années qui suivent la sortie.
Tout sociétaire peut s'exonérer de la cotisation annuelle et devenir membre fonda-ur en versant un capital de trois cents francs.
Le membre fondateur est inscrit comme membre donateur s'il ajoute au capital écédent une somme de deux cents francs.
Le capital de fondateur ou celui de donateur peut être versé en trois annuités con-cutives.

Digitized by Google

8. Les sommes provenant des droits d'admission ou versées par les membres fondateurs ou donateurs, les donations et legs, quels qu'ils soient, à moins de destination spéciale, seront placés en rentes françaises, auxquelles un minimum d'intérêt est garanti par l'État, ou en actions de la Banque de France ou en obligations du Crédit foncier.

L'intérêt seul de ce capital, qui constitue le fonds de réserve, et les cotisations annuelles, sont à la disposition du comité pour toutes les dépenses de l'année. L'excédent de ces recettes qui ne sera pas nécessaire aux besoins du service sera placé, ainsi qu'il est dit ci-dessus, mais restera à la disposition du comité en cas de besoin.

9. Parmi les dépenses, celles qui doivent être affectées à des secours sont limitées à une somme fixée pour chaque exercice par l'assemblée générale, sur la proposition du comité.

10. Tout membre qui, pour quelque cause que ce soit, cesse de faire partie de l'Association, n'a droit à aucun remboursement.

TITRE IV.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

11. Un règlement arrêté par le comité détermine les conditions d'administration intérieure, celles d'admission aux secours, et en général toutes les dispositions secondaires propres à assurer la pleine exécution des statuts.

12. Une assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an, avant le 1er juillet, sur une convocation faite un mois au moins avant la date fixée.

En dehors de cette réunion statutaire, elle peut être convoquée extraordinairement par le comité.

L'assemblée générale est présidée par le président ou par l'un des vice-présidents du comité. Tout autre sociétaire peut, néanmoins, être délégué à cet effet par le comité.

Elle délibère valablement du moment où elle réunit vingt membres.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents.

L'assemblée générale est appelée à nommer les membres du comité et à se prononcer sur les nominations faites conformément à l'article 5. Les sociétaires non présents peuvent prendre part au vote par correspondance.

Elle approuve, s'il y a lieu, le rapport et les comptes annuels qui lui sont présentés par le comité; elle statue sur les acquisitions, sur les ventes d'immeubles, sur les aliénations, emprunts, transactions et sur l'acceptation des dons et legs.

13. Les présents statuts pourront être modifiés en assemblée générale extraordinaire sur la proposition du comité ou sur la proposition motivée signée de vingt sociétaires et préalablement examinée par le comité.

La convocation de cette assemblée générale extraordinaire aura lieu au moins deux mois d'avance; elle devra réunir au moins trente membres.

Le vote aura lieu à la majorité des trois quarts des membres présents.

Les modifications ainsi adoptées par l'assemblée générale seront soumises à l'approbation du Gouvernement.

14. La dissolution de l'Association ne pourra être demandée qu'en cas d'insuffisance constatée des ressources.

La proposition en devra être formulée dans une demande écrite signée de vingt sociétaires au moins.

Elle sera adressée au comité, qui l'examinera et fera son rapport à une assemblée générale extraordinaire, convoquée à cet effet dans un délai de trois mois à dater du jour où la demande de dissolution aura été déposée.

La dissolution ne pourra être prononcée que si le vote émis dans ce sens réunit la moitié au moins des membres de l'Association. Les sociétaires non présents à l'assemblée générale pourront voter par correspondance. En cas de dissolution, l'assemblée générale décidera de la destination à donner au fonds social. Cette décision sera prise conformément à l'esprit des présents statuts et aux intentions des bienfaiteurs. Elle devra être soumise à l'approbation du Gouvernement.

Digitized by Google

15. L'Association s'interdit l'examen et la discussion de toute matière étrangère à a objet.

Vu en Conseil d'État, le 26 mars 1885.

Le Maître des requêtes, rapporteur,

Signé C. KRANTZ.

Certifié conforme aux statuts annexés au décret en date du 17 juin 1885, enregistré ous le n° 156.

Le Maître des requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,

Signé A. FOUQUIER.

° 22,476. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des postes et des télégraphes) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir:

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Eschbaecher* (*Louis-Émile*), chef de bureau à l'administration centrale; a été argé de plusieurs missions à l'étranger; 32 ans de services, dont 5 en Algérie; che-lier du 8 décembre 1870.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Berthelin* (*Antoine-Louis*), inspecteur du contrôle; 35 ans de services.
M. *Rigal* (*Alphonse*), inspecteur ingénieur des télégraphes à Toulouse; 33 ans de rvices.
M. *Gautier* (*Marie-Joseph-Adolphe*), directeur des postes et des télégraphes du dépar-ent des Basses-Alpes, à Digne; 35 ans de services.
M. *Valerj* (*César-Simon*), directeur des postes et des télégraphes du département du r. à Draguignan; 34 ans de services.
M. *Etenaud* (*Jean-Alfred*), directeur des postes et des télégraphes du département Lot-et-Garonne, à Agen; 32 ans de services.
M. *Gobin* (*Edmond*), directeur des postes et des télégraphes du département du er, à Bourges; 25 ans de services.
M. *Lambert* (*Désiré-Jules*), inspecteur principal des postes à Paris; 32 ans de ser-es.
M. *Dupuy* (*Alexis-Antoine*), chef de section au dépôt du matériel à Paris; 35 ans de rices.
M. *Cotte* (*Louis-Gustave*), receveur principal des postes et des télégraphes à Valence; ans de services.
M. *Barilley* (*Édouard*), chef du service télégraphique de la présidence de la Répu-que; 23 ans de services; services exceptionnels. (*Paris, 7 Juillet 1885.*)

22,477. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des postes et des télégraphes) qui nomme chevaliers de l'ordre national de a Légion d'honneur:

M. *Baille* (*Jean-Baptiste*), docteur ès sciences, délégué aux conférences internatio-es d'électricité de 1882 et 1884, membre de la commission française des unités étriques de 1885; travaux remarquables sur la détermination de l'ohm; titres eptionnels.

Digitized by Google

M. *Weiller* (*Lazare*), industriel à Angoulême; a créé une importante usine pour la fabrication des fils de bronze silicieux de haute conductibilité, appelés à rendre de grands services à la téléphonie et à la télégraphie; titres exceptionnels. (*Paris*, 7 Juillet 1885.)

N° 22,478. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE DE GRAND OFFICIER.

M. *Tirman* (*Louis*), gouverneur général civil de l'Algérie; commandeur du 9 juillet 1883; services exceptionnels.

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Laurent* (*Jean-Émile*), président du conseil de préfecture de la Seine; officier du 30 juillet 1878.

M. le docteur *Roger* (*Henri*), membre de l'académie de médecine, président de l'association générale des médecins de France; officier depuis 1866.

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *de Girardin* (*Albert-Victor*), directeur du cabinet et du personnel au ministère de l'intérieur; chevalier du 26 juillet 1879.

M. *Bihourd* (*Paul-Louis-Georges*), conseiller d'État en service extraordinaire, directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur; chevalier du 18 janvier 1881.

M. *Catusse* (*Anatole-Charles*), préfet du département de la Loire-Inférieure; chevalier du 18 janvier 1881.

M. *Laurens* (*Paul-Élie-Aristide-Louis*), préfet du département de Seine-et-Oise; chevalier du 12 juillet 1880.

M. *Ulbach* (*Louis*), homme de lettres et publiciste; chevalier depuis

M. *Moreau* (*Mathurin*), maire du XIXe arrondissement de Paris; chevalier depuis 1865.

M. *Caubet* (*Jean-Marie-Lazare*), chef de la police municipale de Paris; chevalier du 4 février 1880.

M. le docteur *Galezowski* (*Xavier*), médecin à Paris; chevalier du 16 mars 1872.

M. *Grollier* (*Philippe*), membre du conseil municipal de la la Flèche (Sarthe); chevalier depuis 1840.

M. *Alain-Chartier*, vice-président du conseil général du Nord; chevalier depuis 1870.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Favalelli* (*Charles-André*), préfet du département de la Manche; 7 ans et demi de services; titres exceptionnels.

M. *Lozé* (*Henri-Auguste*), secrétaire général de la préfecture de police; 7 ans et demi de services; titres exceptionnels.

M. *Ligier* (*Jules-Marie-Hermann*), préfet du département du Jura; 11 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Faure* (*Jacques-Amable-André*), préfet du département de l'Yonne; 8 ans et demi de services; titres exceptionnels.

M. *Joliet* (*Gaston*), sous-préfet de l'arrondissement d'Autun (Saône-et-Loire); 8 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Berger* (*Raoul*), sous-préfet de l'arrondissement de Briey (Meurthe-et-Moselle); titres exceptionnels.

M. *Gilbert-Boucher* (*Charles-Louis-Maurice*), sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin (Aisne); 7 ans et demi de services; titres exceptionnels.

M. *Acollas* (*Émile*), inspecteur général des services administratifs au ministère de l'intérieur; en fonctions depuis avril 1880; titres exceptionnels.

Digitized by Google

M. *Phellipon* (*Louis-Gilbert-Eugène*), chef de bureau à l'administration centrale du inistère de l'intérieur; 25 ans de services.

M. *Désangiers*, caissier-payeur du ministère de l'intérieur; 30 ans de services.

M. *David* (*Charles-François*), sous-chef de bureau à l'administration centrale du inistère de l'intérieur; 33 ans de services.

M. *de Tazo* (*Gaston-Henri*), commissaire spécial de police des chemins de fer à la re de Lyon, à Paris; 23 ans de services.

M. *Delaunay* (*Charles-Léon*), directeur de la maison centrale de Gaillon (Eure); ans de services.

M. *Liévin* (*Louis*), publiciste; services distingués dans la presse; titres exception-els.

M. *Bertrand* (*Alphonse*), publiciste, directeur de la *Correspondance républicaine;* ans de services dans la presse; titres exceptionnels.

M. *Darieu* (*Alexandre*), secrétaire général du gouvernement général de l'Algérie; ans de services; titres exceptionnels.

M. *Vérité* (*Henri-Armand*), chef de bureau au gouvernement général de l'Algérie; ans de services.

M. *Jais* (*Jacob*), adjudant de la compagnie de sapeurs-pompiers d'Alger; près de ans de services; titres exceptionnels.

M. *Derisme*s (*Jules-Alexandre*), maire du x° arrondissement de Paris; en fonctions epuis mars 1879; titres exceptionnels.

M. *Massin* (*Ernest*), adjoint au maire du v° arrondissement de Paris; 26 ans de ser-ces tant industriels qu'administratifs.

M. *Ristelhueler* (*Louis-Léon*), chef de bureau à la préfecture de la Seine; 21 ans de rvices.

M. le docteur *Humbert* (*Gaston*), chirurgien de l'hôpital du Midi, à Paris; plus de gt ans de services.

M. le docteur *Delaporte* (*Améddée-Jacques*), médecin attaché à la préfecture de la ine; en fonctions depuis avril 1874; services exceptionnels.

M. le docteur *Morétin* (*Louis-François-Charles-Marie*), médecin de l'état civil du arrondissement de Paris; 29 ans de services.

M. le docteur *Miot* (*Camille*), médecin à Paris; titres exceptionnels.

M. *Adde* (*Louis-Charles-Adolphe*), inspecteur des eaux de la ville de Paris; 55 ans services.

M. *Fabien* (*Jacques-Lazare-Jean*), vice-président de la société nationale d'encourage-nt au bien; titres exceptionnels.

M. le docteur *Tardieu*, médecin à Arles (Bouches-du-Rhône); services exception-s.

M. *Oudoul* (*Jean-Jules*), président du conseil général du Cantal; 14 ans de services; es exceptionnels.

M. *Tourraton* (*Gabriel-Anatole*), membre du conseil général du Cher, ancien maire Châteaumeillant; 15 ans de services; titres exceptionnels.

M. le docteur *Saillard* (*Albin*), chirurgien en chef des hôpitaux de Besançon (Doubs), ans de services; titres exceptionnels.

M. *Belat* (*Joseph-Claude*), membre du conseil général de la Drôme, maire de Va-ce; 16 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Lemay* (*Adolphe*), ancien maire de Châteaudun (Eure-et-Loir), vice-président du eil d'administration de la caisse d'épargne de cette ville; 36 ans de services.

M. le docteur *Pleindoux* (*Alexandre*), chirurgien en chef des hospices de Nîmes rd); 18 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Redaud-Péraud* (*Joseph*), membre du conseil général de l'Indre; maire de Saint-oit-du-Sault; 49 ans de services.

M. le docteur *Verdureau* (*Édouard-Hilaire-Daniel*), membre du conseil général du ret; 23 ans de services.

M. *Vidal* (*Jean-Henri*), membre du conseil général et de la commission départemen-des Basses-Pyrénées; 31 ans de services.

M. *Millioz* (*Jean*), membre du conseil général et président de la commission dé-lementale de la Savoie, maire de Saint-Christophe; plus de 25 ans de services.

M. *Deschamps* (*Médéric*), membre du conseil général et de la commission départe-ntale de la Seine-Inférieure, maire de Montivilliers; services exceptionnels.

Digitized by Google

M. le docteur *Duquesnel* (*Émile-Léopold*), membre du conseil général et de la commission départementale de la Somme; 26 ans de services.

M. *Pernet* (*François-Léon*), membre du conseil général et président de la commission départementale des Vosges; plus de trente ans de services. (*Paris, 10 Juillet 1885.*)

N° 22,479. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. *Laissac* (*Laurent-Alexandre*), vice-président du conseil général de l'Hérault, maire de Montpellier; 15 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Claret* (*Jean*), entrepreneur de travaux publics à Suresnes (Seine); services exceptionnels. (*Paris, 10 Juillet 1885.*)

N° 22,480. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Jezierski*, publiciste; services distingués dans la presse depuis 1870; titres exceptionnels. (*Paris, 10 Juillet 1885.*)

N° 22,481. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur les indigènes du territoire civil de l'Algérie dont les noms suivent, savoir :

AU GRADE D'OFFICIER.

Kouïder ben Ahmed, adjoint indigène du douar Benouari, commune mixte de Téniet-el-Hard, département d'Alger; 36 ans de services; chevalier du 15 juillet 1864.

AU GRADE DE CHEVALIER.

Djilali ben Laserog, président du douar des Ouled bou Riah, commune mixte d'Ammi-Moussa, département d'Oran; 37 ans de services.

Hadj Seliman ben Kelladi, adjoint indigène du douar Mettennam, commune mixte d'Aïn-Bessem, département d'Alger; 36 ans de services.

Si el hadj ben Ahmed, adjoint indigène du douar Zemala, commune mixte de Bordj-bou-Arréridj, département de Constantine; 20 ans de services.

Ben Taïeb ben Ameur ben Ferhat, caïd des Haraouat, commune mixte de Téniet-el-Had, département d'Alger; 31 ans de services. (*Paris, 10 Juillet 1885.*)

N° 22,482. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Lafargue* (*Jacques-Marie-Georges*), sous-préfet de l'arrondissement de Lunéville (Meurthe-et-Moselle); 8 ans et demi de services; titres exceptionnels. (*Paris, 11 Juillet 1885.*)

N° 22,483. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. le docteur *Duval* (*Charles-Joseph*), membre du conseil général et de la commission départementale de la Seine-Inférieure; 15 ans de services; titres exceptionnels. (*Paris, 20 Juillet 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,484. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit:

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux ou d'établissements publics situés dans le département de la Côte-d'Or, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir:

	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Aignay-le-Duc.	Réserve (coupons n°s 5 et 6).	20h 70a	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter en 1885 et 1886.
2	*Idem*.....	Cantons divers.....	13 60	"	"	Balivages et extractions avec recépage des bois morts.
3	Ampilly-le-Sec.	Réserve.....	10 69	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter en 1885 et 1886.
4	Argilly.....	*Idem*.....	8 00	"	"	Taillis sous futaie.
5	Arrot.....	*Idem*.....	12 22	"	"	*Idem.*
6	Bagnot.....	*Idem*.....	1 99	"	"	*Idem.*
7	Beaumotte.	*Idem*.....	8 53	"	"	*Idem.*
8	Beire-le-Châtel.	*Idem*.....	6 28	"	"	*Idem.*
9	Bissey-la-Côte et Corban (indivis).	*Idem*.....	11 66	"	"	*Idem.*
10	Boubey.....	*Idem* (totalité).....	13 85	"	"	*Idem.*
11	Brouix.....	Réserve.....	10 20	"	"	*Idem.*
12	Brochon...	*Idem*.....	10 38	"	"	*Idem.* Charges : quatre-vingt-dix francs pour plantation.
13	Broindon..	*Idem*.....	3 04	"	"	Taillis sous futaie.
14	Brognon...	*Idem*.....	3 08	"	"	*Idem.*
15	Bure.....	*Idem*.....	9 20	"	"	*Idem.*
16	Bussières...	*Idem*.....	6 00	"	"	*Idem.*
17	Bussy-le-Grand.	*Idem*.....	3 30	"	"	*Idem.*
18	Chambain..	Coupe n° 26 (partie)...	6 60	"	"	*Idem.* Le surplus de la coupe n° 26 sera affecté à l'affouage de 1886.
19	Champre-nault).	Réserve.....	7 99	"	"	Taillis sous futaie.
20	Charrencey..	Coupe n° 2.....	2 85	"	"	*Idem.* Aucune coupe ne sera effectuée en 1886.
21	Chaux.....	Réserve.....	11 12	"	"	Taillis sous futaie.
22	Chevannes.	*Idem*.....	9 64	"	"	*Idem.*
23	Commarin..	*Idem* (totalité).....	2 80	"	"	*Idem.* A exploiter en 1886.
24	Coulmier-le-Sec.	Réserve.....	10 00	"	"	Taillis sous futaie.
25	Détain.....	*Idem* (totalité).....	7 02	"	"	Taillis. Charges : quatre-vingt-dix francs pour plantations.
26	Id (hameau de Bruant).	*Idem*.....	12 92	"	"	*Idem.*
27	Echannay..	Réserve.....	6 11	"	"	Taillis sous futaie.
28	Essarois....	La forêt.....	13 00	"	"	Exploitation à blanc étoc des résineux. Réserve de deux cents porte-graine.
29	Flacy.....	Réserve.....	4 04	"	"	Taillis sous futaie.
30	Flavigny...	*Idem*.....	5 84	"	"	*Idem.*
31	Flavignot..	*Idem*.....	5 40	"	"	*Idem.* Charges : cent cinquante francs pour travaux de repeuplement.

Digitized by Google

N^os DES ARTICLES.	NOMS des communes et de l'établissement public propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
32	Fontaines-en-Duesnois.	Réserve.....	4h 60a	»	»	Taillis sous futaie.
33	Fontaine-Française.	*Idem*.....	6 62	»	»	*Idem.*
34	Franche-ville.	*Idem* (coupons n°s 9 et 10).	22 30	»	»	*Idem.* Charges : quatre cent trente francs pour la siette de l'aménagement. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
35	Frénois....	Réserve.....	22 21	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
36	Fresnes (section de Morville).	Parcelle non aménagée.	0 77	»	»	Taillis sous futaie. A livrer.
37	Frolvis....	Réserve.....	7 00	»	»	Taillis sous futaie.
38	Gevrey-Chambertin	*Idem*.....	8 98	»	»	*Idem.* Charges : deux cents francs pour travaux ou fournitures.
39	Gevrolles...	*Idem*.....	18 60	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
40	Gilly-lez-Cîteaux.	*Idem* (coupon n° 5). ..	6 07	»	»	Taillis sous futaie.
41	Gonneville.	Réserve.....	7 55	»	»	*Idem.*
42	Grancey-le-Château.	*Idem*.....	27 73	»	»	*Idem.* A exploiter la moitié en 1885 et 1886.
43	Grancey-sur-Ource.	*Idem*.....	11 00	»	»	Taillis sous futaie.
44	Heuilley-sur-Saône.	*Idem*.....	10 00	»	»	*Idem.*
45	Hospice de Dijon.	*Idem* (canton Piersault).	9 43	»	»	*Idem.*
		(canton Pierre-Sot)..	14 63	»	»	*Idem.*
46	Labergement-lez-Auxonne	Réserve.....	8 04	»	»	*Idem.*
47	Labergement-lez-Seurre.	*Idem*.....	11 50	»	»	*Idem.*
48	Lachaume..	*Idem*.....	34 84	»	»	*Idem.* A exploiter le tiers en 1885, 1886, 1
49	Lacour-d'Arcenay.	*Idem*.....	2 58	»	»	Taillis sous futaie.
50	Lamarche.	*Idem*.....	7 42	»	»	*Idem.*
51	Laperrière..	*Idem*.....	6 92	»	»	*Idem.*
52	Laville-neuve-sur-Vingeanne.	*Idem*.....	5 04	»	»	*Idem.*
53	Lery.....	*Idem*.....	1 81	»	»	*Idem.*
54	Lesgoulles..	*Idem* (coupon n° 8).....	6 35	»	»	*Idem.*
55	Lenglay....	Réserve.....	7 96	»	»	*Idem.*
56	Licey-Sur-Vingeanne.	*Idem* (totalité).....	7 90	»	»	*Idem.*
57	Lignerolles.	Réserves (coupon n° 17).	8 87	»	»	*Idem.*
58	Lucenay-le-Duc.	Réserve (coupon n° 10).	5 59	»	»	*Idem.*
59	Lucey.....	Réserve (coupon n° 8, partie).	3 39	»	»	*Idem.*
60	Maisey-le-Duc.	Réserve.....	9 33	»	»	*Idem.*
61	Marchesenil	*Idem*.....	13 77	»	»	*Idem.*

Digitized by Google

NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
Maisonnay-la-Côte.	Réserve.....	9h 92a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour travaux de repeuplement.
[illegible]emmes..	*Idem* (coupons n°s 5 et 6).	22 76	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent soixante-quatre francs quarante centimes pour travaux d'entretien.
[illegible]linot....	Réserve.....	5 53	»	»	Taillis sous futaie.
Montigny-sur-Vingeanne.	*Idem*.....	3 72	»	»	*Idem.*
Noiron-sur-Seine.	*Idem*.....	6 95	»	»	*Idem.*
Ouilly.....	*Idem*.....	8 04	»	»	*Idem.*
Pagny-le-Château.	*Idem*.....	3 32	»	»	*Idem.*
Périgny-sur-l'Ognon.	*Idem*.....	5 84	»	»	*Idem.*
Poiseul-les-Saulx.	*Idem*.....	37 57	»	»	*Idem.* A exploiter par tiers en trois années, de 1885 à 1887.
Poncey-[illegible]ellercy.	*Idem* (coupon n° 11)...	16 37	»	»	Taillis sous futaie.
Pontailler.	Réserve.....	10 42	»	»	*Idem.*
[illegible]thiers...	*Idem*.....	8 75	»	»	*Idem.*
[illegible]migny-[illegible]sot.	*Idem*.....	23 39	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
[illegible]nœnot..	*Idem*.....	10 67	»	»	Taillis sous futaie.
Recey-sur-Ource.	*Idem* (parcelle F).....	16 01	»	»	*Idem.*
Riel-les-Eaux.	Réserve.....	5 80	»	»	*Idem.*
Saint-Jean-de-Bœuf.	*Idem*.....	8 52	»	»	*Idem.* Charges : soixante francs pour plantation.
Saint-Léger-de-Fourches.	*Idem*.....	8 50	»	»	Taillis sous futaie.
Saint-Martin-du-Mont.	*Idem*.....	6 34	»	»	*Idem.*
Saint-Maurice.	*Idem*.....	8 83	»	»	*Idem.*
Saint-Sauveur.	*Idem*.....	4 55	»	»	*Idem.*
Saint-Symphorien	*Idem*.....	10 40	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
Saint-Victor.	*Idem*.....	9 90	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent cinquante francs pour travaux de plantation.
[illegible]alives.....	*Idem*.....	11 80	»	»	Taillis sous futaie. Charges : trois cent cinquante francs pour travaux d'amélioration.
Salives (hameau de Montmancey)	*Idem* (totalité).....	3 57	»	»	Taillis sous futaie.
Salmaise...	Réserve.....	6 50	»	»	*Idem.*
Savigny-le-Sec.	*Idem*.....	4 49	»	»	*Idem.*
Terrans (hameau de Rolle).	*Idem*.....	2 66	»	»	*Idem.*

Digitized by Google

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
90	Thury.....	*Idem* (coupon n° 10)....	7h 65a	»	»	Taillis sous futaie.
91	Vaux-Saules	Réserve.....	19 27	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : deux cent quarante francs pour travaux de repeuplement.
92	Verdonnet.	*Idem*.....	24 64	»	»	Taillis sous futaie.
93	Villaines-en-Duesmois.	*Idem* (coupon n° 3)....	17 37	»	»	*Idem.* Le surplus de la demande est rejeté.
94	Villeberny.	Réserve.....	1 10	»	»	Taillis sous futaie.
95	Voulaines..	*Idem* (coupon n° 21)...	8 41	»	»	*Idem.*

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de : Balot, Barbirey-Jangey, Barjon, Bévy, Bèze, Boussey, Brazey-en-Morvan, Braisey-en-Morvan (section du Montôt), Chambain (réserve), Cussey-lez-Forges, Flagey-lez-Gilly, Jallanges, Labergement-lez-Auxonne, Largnes, Magny-Montarlot, Maillys, Nicey, Nod-sur-Seine, Saint-Nicolas-lez-Citeaux, Saussey, Savonges, Semezanges, Semond, Serrigny, Soirans-Fouffrans, Tréchin, Mauvilly. (*Paris, 17 Décembre 1884.*)

Erratum. Bulletin des lois, XII° série, partie supplémentaire, réintégration dans la qualité de Français, n° du Bulletin 1341, page 478, n° d'ordre 16,874, article *Hofmeyer* (*Marie-Anne*), femme *Faidy*, au lieu de *18 août 1839 à Mulhouse* (Haut-Rhin), lisez *18 août 1837 à Hirtzfelden* (même département).

Certifié conforme :

Paris, le 14 * Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 14 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1699*.

N° 22 485.— *Décret portant concession de 39 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 19 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 25 juin 1861, 28 juin 1862, 20 et 22 juin 1878, 5 août 1879, 8 août 1883, et le décret du 27 janvier 1881;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de vingt-trois mille neuf cent vingt-cinq francs (23,925f) qui résultera de la concession des trente-neuf articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. GALIBER.

* Voyez un *Errata* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ[illegible] des veuves.
1	FONSSAGRIVES (Jean-Baptiste).	Premier médecin en chef de la marine.	24 oct. 1866.	21 nov. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	COUESSUREL ([illegible]rie).
2	DANDASNE (Charles-Joseph-Balthazard).	Commissaire adjoint de la marine.	29 avril 1867.	11 janv. 1885.	Idem.	LAVERU (Magde[illegible] séphine-Berth[illegible]).
3	OMNÈS (Yves-Charles)..	Lieutenant de vaisseau.	6 mars 1884.	7 février 1885.	Idem.	MARTIN-SACK[illegible] (Émilie-Jo[illegible] Barbe).
4	MAUBUCHON (Pierre-Marie).	Premier maître de manœuvre.	26 juillet 1884.	11 janv. 1885.	Idem.	ISAAC (Élisabe[illegible]).
5	JACQUERON (Hiacinthe-Léopol).	Premier maître canonnier.	16 oct. 1874.	23 janv. 1885.	Idem.	BUCHAUT (Zoé-[illegible]mine).
6	BOUTIN (André-Alexis).	Chef-armurier.	25 oct. 1884.	25 oct. 1884.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	DOUCHET (Aug[illegible]line).
7	MATHIEU (André-Fortuné-François).	Chef contremaître fondeur.	14 nov. 1869.	12 fév. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	RAVET (Rose-[illegible]).
8	BOURHIS (Louis-François).	Chef contremaître charpentier.	1er janv. 1880.	21 janv. 1885.	Idem.	[illegible] (François).
9	MOAL (Jean-Louis)....	Chef contremaître tonnelier.	23 juin 1876.	11 mars 1885.	Idem.	ROUAUX ([illegible]stance).
10	LABAT (Vincent-Marie).	Deuxième maître de manœuvre.	23 août 1884.	23 août 1884.	Tué à l'ennemi.	KERNEIS ([illegible]).
11	LE SOEUR (Pierre-Marie).	Idem.	19 déc. 1871.	7 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LABAT ([illegible]).
12	BECKER (Joseph).....	Deuxième maître canonnier.	23 déc. 1879.	12 fév. 1885.	Idem.	GAUCHER (Virg[illegible]torine).
13	FILY (Pierre-Justin)...	Deuxième maître de timonerie.	24 fév. 1885.	24 fév. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	LARS (Marie-F[illegible] Rosalie).
14	LESNARD (Laurent-Marie).	Quartier-maître de manœuvre.	1er mars 1884.	1er mars 1884.	Mort des suites d'un accident survenu en service commandé.	POIRIER (Victoi[illegible]).
15	DELARUE (Edmond-François).	Idem.	6 janvier 1885.	6 janvier 1885.	Idem.	KERMAREC (Ge[illegible]).
16	PLURIEN (Laurent-Auguste).	Idem.	15 mai 1877.	2 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LE DORÉ (Fr[illegible]rie).
17	THOS (Joseph).....	Quartier-maître canonnier.	10 août 1884.	3 déc. 1884.	Idem.	BOENNEC (Mar[illegible]).
18	LE GUEN (François-Marie).	Garde maritime de 1re classe.	14 janv. 1883.	14 janv. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	LE MAIGAT ([illegible] Jeanne).
19	BALCON (Joseph).....	Matelot.	5 mai 1884.	8 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	AUTRET (Mar[illegible]).
20	GAZAGNAIRE (Gaspard)..	Ouvrier mécanicien.	5 déc. 1884.	5 déc. 1884.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	MALLET (Fr[illegible]tunée).
21	REVERDY (Julien-Emmanuel).	Ouvrier forgeron.	1er avril 1868.	7 janvier 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BERTREUX ([illegible]lienne).
22	DAULY (Julien-Pierre)..	Ouvrier ajusteur.	16 avril 1876.	3 février 1885.	Idem.	RAVILLY (Mar[illegible]beth).
23	DEMAZET (Arsène-Julien).	Idem.	21 déc. 1879.	6 mars 1885.	Idem.	BERTHELOT (Anne-[illegible]çoise).

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879, 8 août 1883, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Uzel (Côtes-du-Nord).	5 juillet 1853.	Plus de 2 ans.	2,000f	Auray.	Lois du 18 avril 1831 et du 5 août 1879.
Dieppe (Seine-Inférieure)	4 mai 1825.	Idem.	1,333	Dieppe.	Idem.
Toulon (Var).	2 juin 1862.	Idem.	1,100	Cherbourg.	Idem.
Plouézec (Côtes-du-Nord).	21 nov. 1872.	Idem.	723	Paimpol.	Idem et loi du 8 août 1883.
Saint-Père (Ille-et-Vilaine).	13 janv. 1851.	Idem.	723	Cancale.	Idem.
Lorient (Morbihan).	2 oct. 1807.	Idem.	723	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883 et décret du 27 janvier 1881.
Toulon (Var).	27 nov. 1837.	Idem.	695	Idem.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Brest (Finistère).	25 nov. 1861.	Idem.	696	Brest.	Idem.
Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).	26 janv. 1861.	Idem.	695	Idem.	Idem.
Crozon (Finistère).	7 février 1877.	Idem.	833	Idem.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883 (art. 9).
Lambézellec (Finistère).	16 fév. 1857.	Idem.	555	Idem.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Rochefort (Charente-Inférieure).	11 janv. 1856.	Idem.	555	Cannes.	Idem.
Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	17 août 1879.	Idem.	555	Brest.	Idem.
Binic (Côtes-du-Nord).	18 déc. 1867.	Idem.	450	Idem.	Idem.
Brest (Finistère).	16 août 1862.	Idem.	450	Idem.	Idem.
Pordic (Côtes-du-Nord).	21 fév. 1850.	Idem.	450	Binic.	Idem.
Rosnoën (Finistère).	6 nov. 1865.	Idem.	450	Brest.	Idem.
Plouézec (Côtes-du-Nord).	10 sept. 1879.	Idem.	450	Paimpol.	Idem et loi du 28 juin 1862.
Plouguerneau (Finistère).	5 déc. 1859.	Idem.	375	L'Abewrack.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Tamarettes (Alpes-Maritimes)	23 avril 1856.	Idem.	375	Toulon.	Idem et loi du 28 juin 1862.
Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	18 juin 1850.	Idem.	375	Nantes.	Idem.
Indre (Loire-Inférieure)	8 mai 1855.	Idem.	375	Idem.	Idem.
Le Croisic (Loire-Inférieure)	13 fév. 1854.	Idem.	375	Idem.	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ... des veuves et des orph...
24	QUEFFELEC (Yves).....	Ouvrier charpentier.	25 janv. 1885.	25 janv. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	RIOU (Marie-Am...
25	LAGRAVE (Salvat).....	Ouvrier calfat.	1er janv. 1872.	5 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BEAUPORT (Jean...
26	DUPUY (Pierre).....	Ouvrier percoeur.	14 juillet 1872.	12 mars 1885.	*Idem.*	BARBAU (Marie-...
27	GATINEAU (Louis).....	*Idem.*	15 mars 1875.	14 fév. 1885.	*Idem.*	FORTIN (Élisa...
28	VALOIS (Jean-Marie)...	Ouvrier mécanicien.	15 janv. 1885.	15 janv. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	LE DANTEC (Ma...
29	JACQ (Prigent).....	Ouvrier pouliéur.	16 juin 1878.	7 février 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	DENIEL (Marie-... çois).
30	VENEL (Dominique)...	Ouvrier boulanger.	15 mars 1871.	24 fév. 1885.	*Idem.*	DERBES (Pau... risse-Barbe).
31	JIGOU (Adolphe-Marie).	Journalier aux subsistances.	15 fév. 1885.	25 févr. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	MARZIN (Marie... çoise).
32	REIBAUD (Victor-Ferréol-Marie).	Capitaine d'infanterie de marine.	22 oct. 1884.	22 oct. 1885.	*Idem.*	BOUVREU (Adèle... rie).
33	BOISSON (Alexandre)..	Garde de 1re classe d'artillerie de marine.	25 mars 1881.	21 nov. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	MARC (Aimée-M...

PENSIONS D'ORPHELINS

34	LE GOUILLE (René-Marie-Auguste), marié à LE FRIEC.....	Premier maître mécanicien.	1er août 1868.	1er août 1868. 3 déc. 1884.	..... Morte titulaire d'une pension.	LE GOUILLE (Jeanne-Marie).
35	CORNILLET (Hypolite-Pierre), veuf de LE COAT (Eugénie-Désirée).	Premier maître de manœuvre.	6 juin 1879.	30 déc. 1884. août 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	CORNILLET (M... Maria).
36	JÉHANNO (Marie-Victor). veuf de GIFFARD (Pauline-Élodie).	Écrivain des directions de travaux, à 1,000 fr.	20 sept. 1871.	17 nov. 1884. 2 juillet 1880.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	JÉHANNO (Eug... tave). —— (Étienn... çuis). —— (Francis... rine-Blanche). —— (Élodie-C...
37	SALAÜN (François-Marie), marié à GRAS (Marie-Philomène-Magdeleine).	Deuxième maître de timonerie.	30 janv. 1875.	30 janv. 1875. 3 déc. 1884.	..... Morte titulaire d'une pension.	SALAÜN (Augus... Françoise). —— (Émile-... Louis).

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879, 8 août 1883, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Quimerch (Finistère).	19 juillet 1852.	Plus de 2 ans.	375f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
La Rochefoucault (Charente).	21 mars 1849.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Saint-Pierre-de-Sargères (Charente-Infér.)	1er oct. 1850.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Saint-Aignant (Charente-Infér.).	27 juin 1848.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Saint-Thurien (Finistère).	28 sept. 1879.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Plouevédé (Finistère).	24 août 1854.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Six-Fours (Var).	6 juillet 1847.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Rohart (Finistère).	29 déc. 1881.	*Idem.*	365	Brest.	*Idem.*
Toulon (Var).	8 février 1875.	*Idem.*	1,100	Toulon.	Lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 20 et 22 juin 1878.
Lambézellec (Finistère).	22 nov. 1877.	*Idem.*	1,100	Brest.	*Idem.*
21 ANS ACCOMPLIS.					
Brest (Finistère).	26 oct. 1853.	Plus de 2 ans.	767f	Bordeaux.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Cherbourg (Manche).	8 juin 1859.	*Idem.*	723	Lorient.	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	25 sept. 1854.	*Idem.*	555	*Idem.*	*Idem.*
Hyères (Var).	13 fév. 1866.	*Idem.*	555	Toulon.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ... des orphelins.
38	KERMAREC (Jean-François), marié à LE HOUAT (Rose-Marie).	Quartier-maître vétéran.	3 sept. 1884.	3 sept. 1884.	.....	KERMAREC (Marie-...çoise). ——— (Marie-Jos...
		.....	.....	4 février 1885.	Morte titulaire d'une pension.	
39	TAILLANDY (François-Marie-Charles), marié à LEGERRIEZ (Léonie-Joséphine-Alexandrine).	Ouvrier aux machines.	6 février 1882.	6 février 1882.	.....	TAILLANDY (Émile-...çois-Bien-Aimé). ——— (Lucien-Lo... guste). ——— (Ernest-... François). ——— (Augustin... génie).
		.....	.....	16 fév. 1885.	Morte titulaire d'une pension.	

N° 22,486. — *DÉCRET portant concession de 115 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 22 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 28 juin 1862, 10 avril 1869 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargés par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	... Ans.
1	SALAUN (Alfred).....	12 oct. 1843.	Brest (Finistère).	Premier maître mécanicien.	25	3	24	6	2	8	31
2	GABIROL (Eugène-Antoine).	29 avril 1838.	Vantoux (Moselle).	Premier maître mécanicien vétéran.	25	»	8	4	9	27	29
3	GUERNIGOU (Allain)....	20 août 1837.	Plouneour-Messey (Finistère).	Premier maître de manœuvre.	29	11	13	12	4	25	42

Digitized by Google

Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Légonnellaoulas (Finistère).	19 nov. 1876.	Plus de 2 ans.	450f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Cherbourg (Manche).	19 nov. 1887.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
		TOTAL.....	23,925		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au bleau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux dications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de cent vingt-quatre mille deux cent nte-deux francs (124,232f) qui résultera de la concession des nt quinze articles de pensions de retraite compris dans le tableau i suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la rine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécu-n du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 22 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

LÉGALES de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
avril 1831 et	Premier maître mécanicien.	1,505f	Brest.
	Idem.	1,455	Cherbourg.
	Premier maître.	1,405	Brest.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Services effectifs. Ans.	Services effectifs. Mois.	Services effectifs. Jours.	Campagnes. Ans.	Campagnes. Mois.	Campagnes. Jours.	
4	Vautrain (Charles-François-Marie).	7 nov. 1840.	Lannilis (Finistère).	Premier maître de manœuvre.	27	3	9	13	11	26	
5	Augier (Jean-Baptiste).	29 oct. 1834.	Toulon (Var).	*Idem.*	25	6	19	15	2	27	
6	Farnel (Mathurin-François).	17 mai 1839.	Plévenon (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	2	9	14	1	1	
7	Cassignères (Jean-Vincent-Pierre).	7 avril 1835.	Cottionic (Pyrénées-Or.).	Premier maître canonnier.	28	5	27	14	4	6	
8	Magneur (Aristide-Louis).	9 sept. 1839.	Brest (Finistère).	*Idem.*	29	3	4	15	3	29	
9	Letroter (Joseph-Alexis).	17 juillet 1840.	Saint-Marc (Finistère).	*Idem.*	28	8	2	12	9	26	
10	Gérard (Joseph).....	20 juillet 1838.	Plouezec (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	1	26	13	2	15	
11	Bruneaux de Lasalle (César-Auguste).	11 déc. 1843.	Plougouvelin (Finistère).	Premier maître de timonerie.	25	2	11	11	5	11	
12	Gimbert (Bernardin-Lange).	7 mai 1843.	Saint-Tropez (Var).	*Idem.*	25	2	12	11	1	27	
13	Martin (Émile-Frédéric).	19 fév. 1843.	Saint-Étienne (Loire).	Premier maître de mousqueterie.	25	9	13	8	9	1	
14	Léost (Joseph-Marie)..	28 juin 1838.	Saint-Divy (Finistère).	*Idem.*	25	11	20	8	5	14	
15	Rosé (Joseph-Joachim-Louis).	25 nov. 1834.	Pleurtuit (Ille-et-Vilaine).	Premier maître charpentier.	25	7	8	12	4	2	
16	Minier Joseph-François).	16 nov. 1834.	Pordic (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	5	1	10	1	21	
17	Marius (Jean-Maurice).	27 août 1837.	Toulon (Var).	*Idem.*	31	5	5	9	9	25	
18	Houel (Eugène).....	22 mars 1841.	Equeurdreville (Manche).	*Idem.*	26	3	12	7	11	7	
19	Marest (Léon-François).	27 avril 1840.	Cherbourg (Manche).	Premier maître voilier.	28	9	22	8	8	18	
20	Muinier (Bernard)....	12 mai 1843.	Toulon (Var).	*Idem.*	25	6	4	7	3	13	
21	Gerbet (Jean-Marie)..	22 avril 1833.	Lorient (Morbihan).	Premier maître calfat.	27	5	26	11	7	3	
22	Kernévès (Jules).....	25 janv. 1842.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	*Idem.*	27	•	19	8	11	25	
23	Besnault (Almyre-Julien).	12 fév. 1835.	Saint-Pierre-sur-Orthe (Mayenne).	Premier maître magasinier.	27	8	16	13	4	3	
24	Tétaud (Eustache-Émile).	25 sept. 1837.	Marennes (Charente-Inférieure).	*Idem.*	27	•	6	9	7	21	
25	Pousson (Michel-Marius-Jean-Baptiste).	29 sept. 1841.	Toulon (Var).	Chef-armurier.	27	4	23	10	-	-	
26	Lavagne (Jean-Joseph).	7 février 1836.	*Idem.*	Maître vétéran.	26	8	3	9	2	19	
27	Saint-Jacques (Léon)..	Janvier 1833.	Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées)	*Idem.*	25	6	20	3	11	3	
28	Raoulx (Louis).....	22 juin 1839.	Saint-Georges d'Oleron (Charente-Inférieure).	*Idem.*	25	•	21	3	6	4	
29	Chaverbert (Louis-Charles).	28 janv. 1825.	Cosne (Nièvre).	Garde-consigne major.	35	6	11	•	•	•	
30	Geoffroy (Jean).....	8 déc. 1829.	Guérigny (Nièvre).	Chef contremaître ajusteur.	26	•	14	•	•	•	
31	Bœuf (Gaspard-Marius).	30 déc. 1829.	La Valette (Var).	Chef contremaître aux bâtiments en fer.	35	•	10	3	7	15	

Digitized by Google

LÉGALES de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 10 avril 1869 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
18 avril 1831 et	Premier maître.	1,389f	Rochefort
Idem.	Idem.	1,382	Toulon.
Idem.	Idem.	1,359	Lorient.
Idem.	Idem.	1,413	Toulon.
Idem.	Idem.	1,439	Brest.
Idem.	Idem.	1,392	Idem.
Idem.	Idem.	1,345	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,320	Brest.
Idem.	Idem.	1,315	Toulon.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,546	Brest.
Idem.	Idem.	1,544	Idem.
loi du 10 avril	Maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans les grades de maître et premier maître.	1,658	Idem.
18 avril 1831 et	Premier maître.	1,303	Idem.
Idem.	Idem.	1,388	Toulon.
Idem.	Idem.	1,283	Brest.
loi du 10 avril	Maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans le grade.)	1,551	Cherbourg.
18 avril 1831 et	Premier maître.	1,262	Brest.
Idem.	Idem.	1,366	Lorient.
Idem.	Idem.	1,311	Brest.
Idem.	Idem.	1,386	Idem.
Idem.	Idem.	1,320	Rochefort.
Idem.	Chef-armurier.	1,331	Toulon.
Idem.	Maître.	1,272	Idem.
Idem.	Idem.	1,188	Idem.
Idem.	Idem.	1,176	Rochefort.
Idem.	Garde-consigne major.	1,280	Cosne (Nièvre).
loi du 28 juin	Chef contremaître.	1,144	Guérigny (Nièvre).
18 avril 1831, 1862 et 8 août	Idem.	1,307	Toulon.

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAL. Ans.	TOTAL.
32	MARTIN (Louis).....	1824.	Saint-Tropez (Var).	Chef contremaître aux bâtiments en fer.	36	10	21	»	»	»	36	
33	LE TESSIER (Ange-Marie).	19 juin 1829.	Pontivy (Morbihan).	Chef contremaître à la scierie mécanique.	31	6	7	1	»	»	32	
34	BASSALE (Joseph-Marie).	8 février 1829.	Lorient (Morbihan).	Chef contremaître à la recette des bois.	39	1	1	2	2	»	41	
35	RICHARD (Pierre).....	5 août 1827.	Vandré (Charente-Infér.)	Chef contremaître charpentier.	40	4	»	1	3	25	41	
36	CARIOU (Eugène-François).	30 août 1824.	Landerneau (Finistère).	*Idem.*	25	6	29	»	»	»	25	
37	BEAUME (Jean)..	21 mai 1831.	Lurcy-le-Bourg (Nièvre).	Chef contremaître appareilleur.	30	6	13	6	»	»	36	
38	QUIÉDEBARGE (Toussaint-Paul).	26 janv. 1835.	Querqueville (Manche).	Chef contremaître à la direction d'artillerie.	26	10	9	»	»	»	26	
39	DOMAJASKI (Alfred-Nicolas).	29 nov. 1831.	Cosne (Nièvre).	Chef contremaître aux forges de la Chaussade.	32	4	21	6	»	»	38	
40	COCAIGNE (Guillaume-Alfred).	24 déc. 1841.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	Deuxième maître de manœuvre.	26	11	1	12	6	9	39	
41	LE BRIS (Mathurin-Louis).	19 mai 1839.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	29	10	»	14	2	1	44	
42	SERODIÉRI (Ange-Michel).	1er avril 1839.	Bastia (Corse).	*Idem.*	25	4	28	15	5	22	40	
43	THOMAS (Allain).....	26 mars 1842.	La Feuillée (Finistère).	*Idem.*	26	2	11	10	10	4	37	
44	LEHIR (Laurent-Marie).	29 oct. 1842.	Saint-Renan (Finistère).	Deuxième maître de manœuvre (n'ayant pas 2 ans de grade).	26	4	20	12	6	2	38	
45	ORTHEZ (Boniface)....	23 avril 1839.	Lorient (Morbihan).	Deuxième maître canonnier.	28	4	28	11	3	17	39	
46	RABIN (Jean-Marie)....	21 nov. 1836.	Plouha (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	1	21	11	9	20	36	
47	LE COUPANEC (Charles-Guillaume).	17 avril 1842.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	26	4	1	9	6	22	35	
48	GARREC (Adolphe-Marie).	17 avril 1843.	Morlaix (Finistère).	*Idem.*	25	3	20	10	4	25	35	
49	UGUEN (Laurent).....	8 mars 1837.	Guisseny (Finistère).	Deuxième maître de timonerie.	27	7	27	10	9	17	38	
50	PODEUR (Jean-Laurent-Marie).	2 déc. 1843.	Ploumoguer (Finistère).	*Idem.*	25	2	20	13	5	7	38	
51	KERMORVAN (Armand-Michel).	7 nov. 1843.	Lorient (Morbihan).	Deuxième maître de mousqueterie.	25	3	22	10	11	11	36	
52	THOMAS (Jean).....	31 déc. 1843.	Ploudiern (Finistère).	*Idem.*	25	2	28	8	»	25	33	
53	INFERNET (Pons-Marius-Henry).	28 déc. 1846.	Toulon (Var).	Deuxième maître mécanicien.	26	»	3	12	7	8	38	
54	TRAVERT (Émile-Jules-Henry).	2 août 1837.	Négreville (Manche).	*Idem.*	26	2	27	8	9	20	35	
55	SIMON (Hippolyte-Amédée).	7 mars 1842.	Brest (Finistère).	*Idem.*	25	6	27	8	3	1	33	
56	KEROUANTON (Paul)....	28 oct. 1841.	*Idem.*	*Idem.*	25	7	12	9	3	26	34	
57	ARNOLD (Jacques-Laurent).	17 sept. 1838.	Ubès (Haut-Rhin).	*Idem.*	25	7	29	7	11	25	33	
58	MARTIN (Louis)..... ..	23 sept. 1838.	Saint-Tropez (Var).	Deuxième maître (n'ayant pas 2 ans de grade).	25	10	21	10	4	22	36	

Digitized by Google

...ndus LIGNAIRES de ...n de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 26 juin 1862 et 5 août 1853.	DOMICILE des titulaires.
...s 18 avril 1831, ...853 et 5 août 1853.	Chef contremaître.	1,285f	Toulon.
Idem.	Idem.	1,218	Lorient.
Idem.	Idem.	1,321	Idem.
Idem.	Idem.	1,346	Rochefort.
Idem.	Idem.	1,137	Brest.
Idem.	Idem.	1,280	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	1,154	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,304	Nevers. (Nièvre).
...ns 18 avril 1831 et ...853.	Deuxième maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans le grade.)	1,145	Brest.
Idem.	Deuxième maître.	1,097	Lorient.
Idem.	Idem.	1,057	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,007	Lorient.
Idem.	Quartier-maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans le grade.)	1,007	Brest.
Idem.	Deuxième maître.	1,041	Lorient.
Idem.	Idem.	1,005	Rochefort.
Idem.	Idem.	991	Lorient.
Idem.	Idem.	989	Cherbourg.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans le grade.)	1,230	Brest.
Idem.	Idem.	1,233	Idem.
Idem.	Idem.	1,196	Idem.
Idem.	Deuxième maître.	957	Idem.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans le grade.)	1,232	Toulon.
Idem.	Idem.	1,177	Rochefort.
Idem.	Idem.	1,167	Brest.
Idem.	Deuxième maître.	979	Lorient.
Idem.	Idem.	962	Toulon.
Idem.	Quartier-maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'ancienneté dans le grade.)	975	Lorient.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.
59	L'Hostis (Jérôme-Marie).	20 juin 1843.	Guipavas (Finistère).	Deuxième maître charpentier.	25	3	»	8	8	10	33	11
60	Germont (Michel-Louis).	25 mars 1836.	Nantes (Loire-Inférieure)	*Idem.*	26	5	16	9	»	10	35	5
61	Le Gall (Yves).....	1er sept. 1833.	Brélevenez (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	8	6	7	1	28	32	10
62	Macé (Eugène-Gabriel).	3 juin 1837.	Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).	Deuxième maître voilier.	25	7	21	9	6	19	35	1
63	Le Terrien (Michel)..	12 mai 1840.	Inzinzac (Morbihan).	Deuxième maître calfat.	25	3	26	4	1	14	29	5
64	Baguet (Jean).....	29 janv. 1837.	Riom-ès-Montagne (Cantal).	Deuxième maître infirmier.	26	3	1	9	1	7	35	4
65	Rosec (Yves).....	2 avril 1838.	Lanhouarneau (Finistère).	*Idem.*	25	10	10	5	7	26	31	6
66	Eynaud (Jean-Baptiste-Hippolyte).	27 avril 1829.	Toulon (Var).	Deuxième maître vétéran.	35	7	27	9	»	11	44	8
67	Le Rest (Noël).....	21 sept. 1833.	Plouenan (Finistère).	*Idem.*	29	9	2	7	4	13	37	4
68	Tournier (Frédéric-Charles).	30 janv. 1841.	Dieulefit (Drôme).	*Idem.*	25	8	29	4	11	13	30	8
69	Aurezy (Joseph-Sauver-Fortuné).	16 janv. 1842.	La Seyne (Var).	*Idem.*	25	2	13	4	1	8	29	3
70	Quinquenel (Jean-Marie).	16 oct. 1839.	Aucaleuc (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	3	10	3	»	12	28	3
71	Méchin (Benjamin-Auguste).	20 août 1843.	Rochefort (Charente-Infér.)	*Idem.*	25	»	6	2	9	26	27	10
72	Person (Jean-Baptiste).	4 déc. 1829.	Brest (Finistère).	Deuxième maître musicien.	38	3	8	10	7	22	48	11
73	Bru (Jacques).....	14 janv. 1825.	Arifat (Tarn).	Garde-consigne.	35	4	18	6	»	»	41	4
74	Gray (Jean).....	9 déc. 1833.	Salles-d'Angles (Charente).	Chef-guetteur.	26	11	17	4	5	27	31	3
75	Ricard (Jean-Louis)..	7 janv. 1825.	Toulon (Var).	Contremaître charpentier.	43	11	5	»	»	»	43	11
76	Bonnet (Pierre).....	14 fév. 1826.	Rochefort (Charente-Infér.)	*Idem.*	38	6	17	»	8	14	39	1
77	Pascal (Louis).....	2 avril 1829.	*Idem.*	*Idem.*	33	10	16	2	»	»	35	10
78	Kerrouanton (François-Marie).	1er juil. 1829.	Milizac (Finistère).	*Idem.*	32	»	»	»	»	»	32	»
79	Tanguy (Joseph).....	21 fév. 1829.	Brest (Finistère).	*Idem.*	31	3	4	»	»	»	31	3
80	Durassier (Victor-François).	30 juin 1827.	Rochefort (Charente-Infér.)	Contremaître calfat.	40	8	3	1	6	»	42	2
81	Brassin (Charles).....	27 déc. 1829.	Bayonne (Basses-Pyrénées)	Contremaître forgeron.	30	8	28	»	»	»	30	8
82	Laroche (François-Jean-Baptiste-Marius).	10 déc. 1825.	Toulon (Var).	Contremaître fondeur.	42	9	20	»	»	»	42	9
83	Lamer (Louis-Marie)...	8 août 1829.	Lorient (Morbihan).	Contremaître aux bâtiments en fer.	30	5	28	»	»	»	30	5
84	Sohier (Louis-François), *dit* Dupré.	6 janv. 1835.	Cherbourg (Manche).	Contremaître menuisier.	26	1	»	»	»	»	25	1
85	Liédec (Jean-Marie)...	8 février 1830.	Guilers (Finistère).	Contremaître aux travaux hydrauliques	29	8	11	»	»	»	29	8
86	Genty (François).....	23 mars 1825.	Saint-Pont (Charente).	Contremaître aux mouvements généraux.	37	6	15	»	»	»	37	6
87	Petton (Pierre-Marie)..	17 sept. 1843.	Brest (Finistère).	Quartier-maître de manœuvre.	25	3	26	15	1	25	40	5
88	Brest (Ambroise).....	8 nov. 1835.	Henvic (Finistère).	*Idem.*	25	2	17	13	10	6	39	1

Digitized by Google

[illegible] la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 26 juin 1869 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
[illegible] 28 avril 1831	Deuxième maître. (5e ans pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,160f	Brest.
[illegible]	*Idem.*	986	*Idem.*
[illegible]	*Idem.*	952	*Idem.*
[illegible]	*Idem.*	983	Cherbourg.
[illegible]	*Idem.*	908	Brest.
[illegible]	Deuxième maître.	985	Toulon.
[illegible]	*Idem.*	935	Brest.
[illegible]	*Idem.*	1,196	Toulon.
[illegible]	*Idem.*	1,008	Brest.
[illegible]	*Idem.*	924	Toulon.
[illegible]	*Idem.*	906	*Idem.*
[illegible]	*Idem.*	893	*Idem.*
[illegible]	*Idem.*	887	Rochefort.
[illegible]	*Idem.*	1,110	Brest.
[illegible]	Garde-consigne.	1,063	Toulon.
[illegible]	Chef-guetteur.	934	Rochefort.
[illegible] loi du 26 juin	Contremaître.	1,096	Toulon.
[illegible]	*Idem.*	1,035	Rochefort.
[illegible]	*Idem.*	991	*Idem.*
[illegible]	*Idem.*	941	Brest.
[illegible]	*Idem.*	931	*Idem.*
[illegible]	*Idem.*	1,073	Rochefort.
[illegible]	*Idem.*	925	*Idem.*
[illegible]	*Idem.*	1,081	Toulon.
[illegible]	*Idem.*	999	Lorient.
[illegible]	*Idem.*	851	Cherbourg.
[illegible]	*Idem.*	911	Brest.
[illegible]	*Idem.*	1,013	Rochefort.
[illegible] 28 avril 1831 [illegible]	Quartier maître. (5e ans pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,026	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,009	Brest.

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	
89	Petton (Guillaume-Marie).	2 nov. 1842.	Porspoder (Finistère).	Quartier-maître de manœuvre.	26	»	11	12	11	28	
90	Oléneur (Louis-Abeilard).	14 oct. 1843.	Brest (Finistère).	*Idem.*	25	1	3	12	11	28	
91	Pédron (Jean-Marie)..	30 juillet 1836.	Plélo (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	9	22	12	3	7	
92	Sévéno (Christien-Joseph).	8 mars 1841.	Saint-Pol-de-Léon (Finistère).	*Idem.*	26	3	28	11	3	14	
93	Kerléguer (Jean-Marie)	19 mars 1838.	Roscoff (Finistère).	Quartier-maître canonnier.	25	1	11	12	6	24	
94	Kerfanto (Alexis-Joseph).	16 sept. 1843.	Brest (Finistère).	*Idem.*	25	1	25	11	6	11	
95	Le Dennat (Olivier-Ernest).	27 oct. 1841.	*Idem.*	*Idem.*	25	»	19	9	5	28	
96	Hamon (Jean-Claude)..	24 avril 1841.	Plougastel (Finistère).	*Idem.*	25	4	7	11	5	26	
97	Le Roy (Michel-Marie).	22 août 1843.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	25	3	22	10	11	13	
98	Thépot (Yves).....	4 juin 1839.	Plouescat (Finistère).	*Idem.*	25	7	1	10	1	26	
99	Le Meur (Louis-François).	31 mars 1834.	Guidel (Morbihan).	Quartier-maître charpentier.	25	6	15	4	9	17	
100	Dalest (Antoine-Laurent).	9 août 1841.	Six-Fours (Var).	Quartier-maître voilier, n'ayant pas deux ans de grade.	26	4	20	1	10	15	
101	Kurtz (Georges-Barbe)	16 mars 1841.	Brest (Finistère).	Quartier-maître vétéran.	25	»	15	8	11	20	
102	Pierre (François-Benjamin).	24 juillet 1836.	Saint-Martin, île de Ré (Charente-Infér.)	*Idem.*	25	8	14	7	1	26	
103	Cauvet (Hippolyte-Joseph).	12 sept. 1838.	Hyères (Var).	*Idem.*	25	7	12	2	7	»	
104	Ressi (Paul).....	19 mars 1837.	Île d'Aix (Charente-Infér.)	*Idem.*	25	1	18	2	11	13	
105	Gainche (François-Marie).	14 mars 1830.	La Motte (Côtes-du-Nord).	Garde-consigne ambulant.	32	2	6	8	»	»	
106	Raoul (Antoine).....	1 juillet 1837.	Pleubian (Côtes-du-Nord).	Agent de service embarquant.	25	»	4	13	10	14	
107	Leca (Antoine-François)	19 mars 1826.	Lumio (Corse).	Patron de canot.	31	9	27	»	»	»	
108	Glidic (Jean).....	4 déc. 1838.	Saint-Pol-de-Léon (Finistère).	Matelot.	25	7	16	13	10	14	
109	Gestin (Ernest-Allain-Désiré).	21 nov. 1836.	Hennebont (Morbihan).	*Idem.*	26	4	»	13	9	6	
110	Le Verge (Yves).....	13 août 1838.	Kerlouan (Finistère).	*Idem.*	25	»	13	13	»	10	
111	Pascoët (Yves-Marie)..	25 nov. 1843.	Guisseny (Finistère).	*Idem.*	25	1	20	11	9	28	
112	Connan (Jean-Marie)...	30 oct. 1837.	Pontrieux (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	»	6	11	7	27	
113	Labia (Mathurin).....	14 mai 1840.	Pont-Melvez (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	7	10	9	4	11	
114	Guillou (Louis).....	20 avril 1836.	Quimperlé (Finistère).	*Idem.*	26	4	9	4	3	5	
115	Diabé-Gounié.....	1860.	Goumel (Sénégal).	Engagé au Sénégal.	1	9	13	1	»	13	

Digitized by Google

...ÉGALES de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Dois des 28 avril 1831 et 8 août 1833.	DOMICILE des titulaires.
8 avril 1831 et	Quartier-maître. (5e en sus pour plus de 13 ans d'activité dans ce grade.)	1,008f	Brest.
...	*Idem.*	997	Cherbourg.
...	*Idem.*	997	Toulon.
...	*Idem.*	991	Brest.
...	*Idem.*	992	*Idem.*
...	*Idem.*	980	*Idem.*
...	*Idem.*	955	*Idem.*
...	Quartier-maître.	818	*Idem.*
...	*Idem.*	843	Lorient.
...	*Idem.*	807	Brest.
...	*Idem.*	788	Lorient.
...	Matelot.	624	Toulon.
...	Quartier-maître.	790	Brest.
...	*Idem.*	779	Rochefort.
...	*Idem.*	732	Toulon.
...	*Idem.*	731	Rochefort.
...	Garde-consigne ambulant.	852	Nantes.
...	Agent de service embarquant. (5e en sus pour plus de 13 ans dans le grade.)	1,007	Brest.
...	Patron de canot.	718	Marseille.
...	Matelot.	709	Brest.
...	*Idem.*	706	Toulon.
...	*Idem.*	698	Brest.
...	*Idem.*	690	*Idem.*
...	*Idem.*	688	*Idem.*
...	*Idem.*	675	*Idem.*
...	*Idem.*	642	Lorient.
...	Lantot de canot. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	621	Saint-Louis (Sénégal).
	TOTAL.....	14,232	

Digitized by Google

N° 22,487. — *DÉCRET portant concession de 50 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 25 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 25 juin 1861, 28 juin 1862, 20 et 22 juin 1878, 5 et 18 août 1879, 23 juillet 1881, 8 août 1883, et les décrets des 2 février et 4 mars 1808 et 21 mai 1880;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ... des veuves.
1	OLIVIERI (Vincent-Louis).	Capitaine de frégate.	30 juin 1867.	3 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	CHARBONNIER (... laine).
2	DUCHESNE (Ange-Louis-Jean-Joseph).	Commissaire adjoint de la marine.	10 oct. 1864.	8 février 1885.	*Idem.*	ALBANESI (Lou... phine).
3	PORGE (Jean-Anne-Alfred).	Lieutenant de vaisseau.	22 juill. 1875.	16 mars 1885.	*Idem.*	SESCAIL (Mar...
4	VERGÈS (Adolphe-François-Joseph).	Sous-chef de bureau de 1re classe à la direction de l'intérieur à la Réunion.	8 sept. 1880.	20 déc. 1884.	*Idem.*	DE MILLOT ... QUETS (Mar... tine-Henriet...
5	PERRIN (Eugène-Hypolite).	Commis des directions de travaux.	26 oct. 1875.	6 mars 1885.	*Idem.*	DUPERRON (Jos... rie).
6	THOMAS (Hubert-Louis-Vincent).	Maître entretenu de 1re classe.	15 janv. 1885.	15 janv. 1885.	Mort en possession de droits à une pension de retraite.	CORSI (Marie-Jo...
7	FAVETIER (Joseph-Auguste).	Premier maître mécanicien.	7 août 1877.	21 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	DURREC (Ro... çoise).
8	ARNAUD (César-Louis-Marius).	*Idem.*	4 juin 1870.	19 janv. 1885.	*Idem.*	POMET (Victo...
9	FOURNIER (Joseph)....	Premier maître de manœuvre.	30 janv. 1885.	13 fév. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	SABATIER (Cla... tine-Angéline).
10	CABON (Auguste).....	Premier maître de mousqueterie.	26 nov. 1884.	26 nov. 1884.	*Idem.*	GIBAUX (Eug... Marie).
11	GAUDET (Louis-François).	Premier maître de timonerie.	*Idem.*	*Idem.*	Mort des suites de maladie endémique contractée en Cochinchine.	GÉGU (Marie-Jo...
12	MABRIER (Alphonse-Joseph).	Maître forgeron embarquant.	29 avril 1870.	20 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	DUPREY (Julie-... çoise-Stasie).

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de trente-deux mille six cent quatre-vingt-dix-huit francs (32,698f) qui résultera de la concession des soixante-quinze articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 25 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879, 8 août 1883, et décret du 21 mai 1880.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Toulon (Var).	11 nov. 1841.	Plus de 2 ans.	1,667f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Pithiviers (Loiret).	2 mai 1842.	*Idem.*	1,333	Pithiviers (Loiret).	*Idem.*
Bord-eaux (Gironde).	20 mai 1869.	*Idem.*	1,100	Bordeaux.	*Idem.*
Saint-André (Réunion).	22 mars 1855.	*Idem.*	1,100	Saint-Denis (Réunion).	*Idem* et décret du 21 mai 1880.
Lorient (Morbihan).	20 janv. 1815.	*Idem.*	767	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Porto-Ferrajo (Italie).	25 nov. 1862.	*Idem.*	767	Toulon.	*Idem.*
La Seyne (Var).	28 mars 1862.	*Idem.*	767	Hyères (Var).	*Idem.*
Toulon (Var).	5 mars 1866.	*Idem.*	767	Marseille.	*Idem.*
Saint-Nazaire (Var).	22 avril 1868.	*Idem.*	723	La Seyne.	*Idem.*
Brest (Finistère).	11 déc. 1865.	*Idem.*	723	Brest.	*Idem.*
Bostrenen (Côtes-du-Nord).	1er juillet 1871.	*Idem.*	723	Lorient.	*Idem.*
Valognes (Manche).	13 janv. 1848.	*Idem.*	698	Basseux (Pas-de-Calais).	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PR des veuves.
13	AZAN (François-Baptistin).	Chef contremaître aux subsistances.	1er juil. 1884.	5 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	AUZIAS (Adèle-M
14	TOURNEUR (Augustin)..	Deuxième maître de manœuvre.	18 fév. 1876.	30 mars 1885.	*Idem.*	LORIT (Aimée)..
15	ROLLAND (Pierre-Louis).	*Idem.*	1er juin 1850.	27 mars 1885.	*Idem.*	GROUHEL (Jean rie).
16	LOUIS-AUGUSTIN *dit* ROUYER (Auguste).	Deuxième maître canonnier.	13 avril 1876.	18 mars 1885.	*Idem.*	GEORGET (Mad Louise).
17	TANGUY (Jean).....	Deuxième maître de mousqueterie.	16 déc. 1884.	16 déc. 1884.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	SALOMON (Marie-J
18	SAOS (Jean-François)..	Contremaître fondeur.	25 juillet 1884.	25 juillet 1884.	*Idem.*	KERBOUL (Henri
19	JÉZÉQUEL (Jean-Marie).	Contremaître tonnelier.	21 sept. 1878.	4 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LE STANC (Mari dine).
20	CAUVIN (Jean-François-Désiré).	Contremaître perceur.	26 juillet 1876.	18 janv. 1885.	*Idem.*	LA JOYE (Bonne Colombe).
21	VÉRANDY (Jean-Antoine).	Contremaître peintre.	3 avril 1872.	9 mars 1885.	*Idem.*	ANTIGUE (Marie- laine).
22	LE LANN (Jean-Louis)..	Quartier-maître mecanicien.	1er janv. 1883.	10 fév. 1885.	*Idem.*	PENTRAT (Marie
23	LE SQUER (Jean-Marie).	*Idem.*	6 août 1884.	6 août 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée en Chine.	LE PALABE (Marie
24	MARC (Jean-Julien)....	Quartier-maître de manœuvre.	1er fév. 1885.	1er fév. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	ALLÉGOT (Mari rence).
25	RIO (Adolphe-Alexandre).	Quartier-maître vétéran.	6 mars 1885.	6 mars 1885.	Noyé en service commandé.	PENTECÔTE (Mar ginie).
26	GUYOMARCH (Jean-Marie).	Coq embarquant.	26 oct. 1877.	31 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LE FOLL (Anne
27	LEPROVOST (Louis-Émile).	Aide-contremaître ajusteur.	1er juin 1864.	29 janv. 1885.	*Idem.*	MOUILLÉ (Louise Renée).
28	LEVENQ (Joseph-Marius).	Chef-ouvrier à la direction d'artillerie.	25 mars 1885.	25 mars 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	DEBLIEUX (Marie- line).
29	POBLA (Joseph-Marie)..	Matelot.	13 déc. 1883.	13 déc. 1883.	Mort des suites d'un coup de feu reçu à l'ennemi.	TANGUY (Marie-J Louise).
30	THOMAS (Jacques).....	Ouvrier charpentier.	13 mars 1870.	24 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BELZ (Marie-Jean
31	LOAZOU (Étienne-Marie).	*Idem.*	5 juillet 1862.	1er avril 1885.	*Idem.*	MONOT (Marie-Jo
32	DUPRÉ (Pierre).....	Ouvrier calfat.	1er avril 1870.	25 mars 1885.	*Idem.*	BOICHOT (Jeanne
33	GAIN (Jean-Baptiste-Guillaume).	Ouvrier cordier.	30 avril 1865.	15 mars 1885.	*Idem.*	LEBRUN (Victoire pré).
34	PHILIPOT (Maurice-Marie).	Chef journalier aux constructions navales.	27 mars 1869.	30 mars 1885.	*Idem.*	LÉOST (Marie-Lou
35	LAOUÉNAN (Joseph-Marie).	Journalier aux constructions navales.	26 mars 1885.	26 mars 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	L'HÉRIMENT (Adèle
36	GERSTNER (Sébastien)..	*Idem.*	23 juillet 1882.	1er avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	FRATICELLI (Ma rie).

Digitized by Google

[illegible]NCE. Lieux.	DATES du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
[illegible]uris ([illegible]-Maritimes)	4 oct. 1864.	Plus de 2 ans.	695f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
[illegible]-Gemme-[illegible]-Plaine ([illegible]).	1er juin 1858.	Idem.	555	Rochefort.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
[illegible] ([illegible]).	13 mai 1846.	Idem.	555	Lorient.	Idem.
[illegible] ([illegible]-Infér.).	12 janv. 1857.	Idem.	555	Rochefort.	Idem.
[illegible] ([illegible]).	12 janv. 1873.	Idem.	555	Brest.	Idem.
[illegible]-Marc ([illegible]).	26 avril 1862.	Idem.	555	Idem.	Idem et loi du 28 juin 1862.
[illegible] ([illegible]).	17 oct. 1855.	Idem.	555	Idem.	Idem.
[illegible]ville ([illegible]).	24 déc. 1849.	Idem.	555	Cherbourg.	Idem.
[illegible] ([illegible]).	8 janvier 1842.	Idem.	555	Toulon.	Idem.
[illegible]pavas ([illegible]).	4 oct. 1871.	Idem.	450	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
[illegible] ([illegible]).	8 août 1869.	Idem.	450	Lorient.	Idem.
[illegible]-Pierre-[illegible] ([illegible]).	24 fev. 1867.	Idem.	450	Brest.	Idem.
Loix, [illegible] de Ré ([illegible]-Infér.)	17 mai 1880.	Idem.	450	Rochefort.	Idem.
[illegible] ([illegible]).	25 nov. 1868.	Idem.	450	Brest.	Idem.
[illegible] ([illegible])	13 nov. 1848.	Idem.	450	Nantes.	Idem et loi du 28 juin 1862.
[illegible] ([illegible]).	22 juillet 1880.	Idem.	450	Toulon.	Idem.
[illegible]-Carnoët ([illegible]).	25 nov. 1879.	Idem.	563	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 (art. 9) et 8 août 1883.
Carnac ([illegible]).	11 janv. 1843.	Idem.	375	Idem.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
[illegible]pavas ([illegible]).	26 janv. 1833.	Idem.	375	Brest.	Idem.
[illegible]fort ([illegible]-Infér.)	5 février 1850.	Idem.	375	Rochefort.	Idem.
[illegible]ville ([illegible]).	3 sept. 1839.	Idem.	375	Cherbourg.	Idem.
[illegible] ([illegible]).	28 déc. 1830.	Idem.	375	Brest.	Idem.
[illegible]-Bodon ([illegible]-du-Nord).	27 mai 1868.	Idem.	365	Idem.	Idem.
Bastia (Corse).	28 janv. 1867.	Idem.	365	Bastia.	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET [illegible] des ve[illegible] et des or[illegible]
37	MOURIER (Joseph-Philibert).	Journalier à la direction d'artillerie.	20 fev. 1884.	2 février 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	MARIOTON ([illegible]
38	JAOUEN (Yves-Guillaume)	Journalier au magasin général.	27 sept. 1883.	15 fév. 1885.	*Idem.*	DOTOUS ([illegible]
39	ESCAFIT (Paul).....	Journalier aux mouvements du port.	29 juin 1877.	24 fév. 1885.	*Idem.*	VINCENT ([illegible] Mélanie[illegible]
40	COUSIN (François-Nicolas).	Chef de bureau adjoint au ministère de la marine.	1er juill. 1879.	16 mars 1885.	*Idem.*	FOSSE ([illegible]
41	GLINEUR (Charles-Esprit-Isidore).	Commis principal au ministère de la marine	1er mai 1884.	14 avril 1885.	*Idem.*	LHOMEY ([illegible] Françoi[illegible]
42	ANANDOUNAÏKER.....	Chef-ouvrier (mestry) des plantations dans l'Inde.	10 sept. 1881.	10 mai 1884.	*Idem.*	ANANDA[illegible]
43	BORDENAVE (Louis-Pierre-Edmon).	Capitaine d'infanterie de marine	24 mars 1871.	17 fév. 1885.	*Idem.*	DE LA[illegible] Anne).
44	OUDINET (Jean-Nicolas-Jules).	Garde d'artillerie de 1re classe	11 août 1871.	5 mars 1885.	*Idem.*	ROYART ([illegible]
						PENSION DE VEUVE [illegible]
45	BOULAIR (Louis-Marie), veuf en 1res noces de	Quartier-maître vétéran.	31 janv. 1885.	31 janv. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	LE BAIL ([illegible] veuve en [illegible]
	PERON (Marie-Josèphe).	.....	.....	16 fév. 1881.	.....	BOULAIR ([illegible] orph[illegible]
						PENSIONS D'ORPH[illegible]
46	SANZET (Joseph-Marie). veuf de	Deuxième maître de timonerie	20 juin 1869.	17 fév. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	SANZET [illegible] Yvon[illegible]
	GÉHIN (Henriette-Émile-Jeanne).	.....	.....	17 juillet 1869.	.....	——— ([illegible] lestine).
47	VERRY (Louis)..... veuf de	Garde-consigne.	19 juill. 1882.	4 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	VERRY (S[illegible]
	FÉLIX (Louise).....	.....	.....	5 août 1884.	.....	——— (L[illegible]
						——— (Be[illegible]
48	L'HERROU (Claude-Marie) veuf de	Ouvrier cordier.	26 juillet 1884.	19 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	L'HERROU ([illegible]
	QUÉMÉNEUR (Marie-Anne)	.....	.....	23 déc. 1881.	.....	——— ([illegible]
49	BERNARD (Alphonse-André-Victor-Honoré), veuf de	Chef d'escadron d'artillerie de marine.	7 mars 1885.	7 mars 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	BERNARD [illegible] Jeanne[illegible]
	MANSON (Emma-Angèle)	.....	.....	10 août 1877.	.....	——— ([illegible] Antoine[illegible]
50	GUIMBERTAU (Joseph-Louis), veuf de	Brigadier tailleur d'artillerie de marine.	10 mars 1871.	27 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GUIMBERTA[illegible] Louise[illegible]
	PRIAT (Stéphanie-Olive).	.....	.....	1er sept. 1882.	.....	Édouard[illegible]

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orph[illegible] avec réversion viagère au profit de la veuve de la portion afférente à l'orphelin du 1er lit, lorsqu'[illegible]

Digitized by Google

...ce. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853, 28 juin 1862, 5 août 1879, 8 août 1883, et décrets des 2 février et 4 mars 1808.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
...nt-Just-...-Pendue (Loire).	3 juillet 1869.	Plus de 2 ans.	365f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
...derneau (...istère).	4 oct. 1857.	*Idem.*	365	Camaret.	*Idem.*
...igne (...-Alpes).	19 nov. 1862.	*Idem.*	365	Toulon.	*Idem.*
...ry (...-Marne).	15 fév. 1851.	*Idem.*	2,000	Paris.	Décrets des 2 février et 4 mars 1808.
...-Vaast-...-Hougue (...).	22 août 1861.	*Idem.*	1,000	*Idem.*	*Idem.*
...dras (...-Angleise).	4 nov. 1856.	*Idem.*	100	Pondichéry (Inde).	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.
...an (...-Pyrénées)	10 oct. 1865.	*Idem.*	1,100	Gelos (Basses-Pyrénées).	Lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 20 et 22 juin 1878.
...uzy (...ihan).	17 fév. 1846.	*Idem.*	1,100	Lorient.	*Idem.*
...S DU 1er LIT.					
...rien (...istère).	26 oct. 1882.	Plus de 2 ans.	450f (a)	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
...ient (...ihan).	16 sept. 1868.				
...ES ACCOMPLIS.					
...bézellec (...istère).	17 nov. 1857.	Plus de 2 ans.	555f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
...chefort (...-Infér.)	11 fév. 1868.	*Idem.*	555	Rochefort.	*Idem.*
...bézellec (...istère).	18 juillet 1859.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
...chefort (...-Infér.) ...lon (...).	29 avril 1873.	*Idem.*	1,333	Privas (Ardèche).	Lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 20 et 22 juin 1878.
...ient (...ihan).	15 oct. 1860.	*Idem.*	450	Lorient.	Lois des 11 avril 1831, 18 août 1879 et 8 août 1883.
		TOTAL....	32,698		

...accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour ...1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité.

Digitized by Google

N° 22,488. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la marine et des colonies) qui autorise le sieur Henriche (Jean), matelot en retraite, titulaire d'une pension de cinq cents francs sur la caisse des invalides de la marine, à résider temporairement à Wittring (Alsace-Lorraine). (*Paris, 20 Juillet 1885.*)

N° 22,489. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Marne, les coupes extraordinaires désignées sous désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircies	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Charmont, Possesse et Bussy-le-Repos.	Réserve.....	15h 23a	»	»	Taillis sous futaie.
2	Binarville..	*Idem*.....	11 78	»	»	*Idem.*
3	Conflans-sur-Seine.	*Idem*.....	7 63	»	»	*Idem.* à exploiter
4	Oger.....	*Idem*.....	3 04	»	»	*Idem.* Charges : vingt francs par et fournir pour le chauffage Taillis sous futaie.
5	Valmy, Braux-Ste-Cohière et Dommartin-la-Planchette.	*Idem*.....	11 00	»	»	
6	Barbonne-Fayel.	*Idem*.....	11 70	»	»	*Idem.*
7	Vienne-le-Château et St-Thomas.	*Idem*.....	15 00	»	»	*Idem.*
8	Ville-en-Selve.	*Idem*.....	7 42	»	»	*Idem.* Charges : deux francs cinquante centimes pour travaux.
9	La Neuville-au-Pont, Florent-et-Moiremont et Massiscourt.	*Idem*.....	17 07	»	»	Taillis sous futaie à exploiter par moitié en 1886 et 1887.
10	Mesnil-sur-Oger.	*Idem*.....	4 74	»	»	Taillis sous futaie. Charges : sept cent vingt francs soixante centimes pour travaux et fournir cinq stères pour le chauffage du garde.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes d'Avize, d'Oger (en définitive), de Saudoy, du Baizil, de Saint-Martin-d'Ablois. (*Paris, 19 Décembre 18*

Digitized by Google

Août — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Savoie, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS auxquelles les exploitations devront avoir lieu.
Doucy-en-Bauges.	Lierres	"	"	8	Extraction.
Lans-le-Bourg.	Grand-Combe	"	"	18	Extraction, dont un quart mélèze, le surplus sapin. Précomptage sur la coupe ordinaire 1885.
Saint-Alban-des-Villards.	Bois du Naut	"	"	54	Extraction.
Sainte-Reine.	Bannette (réserve)	"	"	9	Jardinage.
Saint-Léger.	Cret de la Rosse	"	"	8	Extraction.
Albanne	Le Truc	"	"	5	Jardinage.
Allières-le-Jeune.	Le Mont	"	"	25	Jardinage, sapin et épicéa. Précomptage sur la coupe 1885.
Montricher.	Combe de Ménolard	"	"	8	Mélèze, jardinage. Précomptage sur la coupe de 1885.
Saint-Michel.	Combenoire	"	"	6	Jardinage.
Saint-Alban-des-Villards.	Bois du Naut	"	"	6	*Idem.*
Le Chatelard.	Sous le Chatelet-Chaffard.	"	"	2	Extraction.
Lescheraines.	Grandes-Côtes	"	"	5	*Idem.*
Montsapey.	Ravenaz et Bois-Bau	"	"	53	*Idem.*
Le Noyer	Réserve	"	"	6	*Idem.*
Saint-Pierre-de-Belleville.	Fontaine-Noire	"	"	10	*Idem.*
Aillon-le-Vieux.	Margerias et Chavanne	"	"	35	*Idem.*
Monsey	La Chapelle	"	"	12	*Idem.*
La Table	Buclin	"	"	5	*Idem.*
Saint-François-de-Sales.	Brûlant	"	"	20	*Idem.*
Idem	Herbe-Blanche, les Places.	"	"	14	*Idem.*

(*Paris, 17 Décembre 1884.*)

Digitized by Google

ERRATA.

BULLETIN DES LOIS, XIIe série, partie supplémentaire.

NUMÉRO du Bulletin des lois, partie supplémentaire.	PAGE.	NUMÉRO d'ordre dans le tableau.	COLONNE ou ligne.	*AU LIEU DE :*	*LISEZ :*
1486	333	5	17e	1,109f	1,109f (a). (a) Sauf déduction des arrérages perçus sur la pension de 1,027 francs concédée par décret du 2 mars 1883 et que la présente annule.
»	333	6	17e	836f.	836f (a). (a) Sauf déduction des arrérages perçus sur la pension de 793 francs concédée par décret du 30 mai 1883 et que la présente annule.
1493	717	3	17e	5,682f	5,682f (a). (a) Cette pension annule celle de 3,[illegible] concédée par decret du 25 octobre 1872, en qualité de préfet.
1525	1431	8	17e	322f.	332f.
1527	7	9	18e	2 novembre 1883.	2 novembre 1882.
1559	813	30	18e	19 novembre 1883.	19 octobre 1883.
1570	1099	4 et 5	18e	16 octobre 1883.	1er octobre 1883.
1575	1238	»	5e	Vingt-trois mille huit cent quinze francs (23,815f)	Vingt-trois mille huit cent treize francs (23,813f).
1575	1241	»	17e	TOTAL du décret 23,815f.	23,813f.
1581	1687	20	18e	16 mars 1884.	16 mars 1883.
1582	1707	18	17e	758f.	748f.
1594	253	4	17e	47f.	474f.
1596	297	11	17e	559f.	559f (a). (a) Sauf déduction des arrérages perçus depuis le 1er juin 1884 sur la pension de 500 francs concédée par décret du 5 septembre 1878 et que la présente annule.

Certifié conforme :

Paris, le 19* Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 19 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1700.

22,491. — *Décret portant concession de 48 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 20 Avril 1885.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Décrète:

Art. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de vingt-trois mille soixante-trois francs (23,063f) qui résultera de la concession des quarante-huit articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 20 Avril 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. Galiber.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PR des veu
1	DERICKSEN (Pierre-Gaspar).	Fourrier - chef de 2e classe.	13 nov. 1880.	23 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	RENOUX (M Alida).
2	AUBERT (Main-Henry)..	Premier maître vétéran.	27 avril 1880.	3 nov. 1884.	*Idem.*	BONNET (Louise).
3	BISSON (Jean-Marie)....	Maître voilier.	20 fév. 1882.	20 nov. 1884.	*Idem.*	LACOUR (Stéphanie-
4	FOURNIER (Émile-Justin).	*Idem.*	26 août 1884.	16 nov. 1884.	*Idem.*	REBUFAT (Eu beth).
5	LAFOLIE (Ernest-Henry-Yves).	Maître armurier militaire.	20 déc. 1884.	20 déc. 1884.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	LE BALI (Eug lina).
6	JACQUES (Dominique-Aymé).	Premier commis aux vivres.	12 déc. 1862.	29 oct. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	VINCENT (Ma
7	MARIE (François-Eugène-Auguste).	Magasinier de 2e classe de la flotte.	29 avril 1854.	15 déc. 1884.	*Idem.*	INGOUF (Mari Désirée).
8	BOLLORÉ (Eugène)....	Chef contremaître pouliéur.	22 fév. 1872.	3 oct. 1884.	*Idem.*	VERANT (Ju metie).
9	FARAUT (Dominique)..	Chef contremaître aux mouvements du port.	19 avril 1870.	17 oct. 1884.	*Idem.*	MERLE (Mari
10	PILLET (Louis-Alexandre).	Professeur de l'école élémentaire des apprentis.	5 janvier 1885.	5 janvier 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	LANNES LAGA (Estelle-G
11	MUZELLEC (Jean).....	Deuxième maître vétéran.	24 nov. 1884.	24 nov. 1884.	Mort des suites d'une contusion reçue en service commandé.	EVÉNAS (Mar
12	GARIN (Louis-Eugène).	Surveillant de 5e classe des établissements pénitentiaires.	6 mars 1884.	6 mars 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée à la Guyane.	ROSSO (Rose
13	ARNAUDAU (Charles)....	Contremaître forgeron.	11 déc. 1884.	11 déc. 1884.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	ROUCHER Clara).
14	VEYRET-GACHON (Louis).	Contremaître à la direction d'artillerie.	22 juin 1880.	2 oct. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GREFFE (rette).
15	PINAUD (Pierre).....	Contremaître à la fonderie de Ruelle.	22 fév. 1877.	8 déc. 1884.	*Idem.*	RENAUD (Jea
16	ROUAUT (François)....	Contremaître pompier.	4 juin 1870.	19 déc. 1884.	*Idem.*	HERRY (M rine).
17	SOLLARY (Jean-Victor).	Quartier-maître de manœuvre.	20 sept. 1866.	27 oct. 1884.	*Idem.*	CAILLOL (M laine).
18	JOSSE (Yves-Marie)....	Quartier-maître canonnier.	1er juill. 1880.	2 janvier 1885.	*Idem.*	DUPONT (An
19	CROM (François-Désiré-Eugène).	*Idem.*	25 juillet 1881.	25 nov. 1884.	*Idem.*	L'HOSTIS (çoise).
20	JOUGLAS (Pierre-François).	Quartier-maître charpentier.	14 janv. 1877.	20 nov. 1884.	*Idem.*	GRAC (Ma rite).
21	JOURDAN (Benjamin-Pierre).	Quartier-maître voilier.	22 juillet 1883.	30 déc. 1884.	*Idem.*	DAVID (Fl fie).
22	LE BELLÉGOU (Louis-Michel).	Agent du service embarquant	9 mai 1877.	4 déc. 1884.	Absent.	MICHEL (Fra
23	CHATILLON (Mathieu)..	Aide - contremaître aux forges de la Chaussade.	1er janv. 1866.	17 déc. 1884.	*Idem.*	MOREAU (L rine-Jose
24	ARNAUD (Henry-Pascal).	Chef - ouvrier au sciage des bois.	27 sept. 1884.	9 nov. 1884.	*Idem.*	BAUD (Marie

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Rochefort (Charente-Inférieure).	4 février 1858.	Plus de 2 ans.	767f	Rochefort.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Tarascon (Bouches-du-Rh.)	5 janvier 1863.	*Idem.*	723	Toulon.	*Idem.*
Fierville (Manche).	23 janv. 1867.	*Idem.*	695	Cherbourg.	*Idem.*
Toulon (Var).	20 oct. 1851.	*Idem.*	695	Toulon.	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	3 oct. 1871.	*Idem.*	695	Paris.	*Idem.*
Toulon (Var).	6 février 1837.	*Idem.*	695	Toulon.	*Idem.*
Quettehou (Manche).	18 juin 1864.	*Idem.*	695	Cherbourg.	*Idem.*
Lambézellec (Finistère).	28 juin 1858.	*Idem.*	695	Brest.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Ollioules (Var).	12 nov. 1859.	*Idem.*	695	Toulon.	*Idem.*
Cherbourg (Manche).	2 juin 1853.	*Idem.*	690	Cherbourg.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Hôpital-Camfront (Finistère).	21 juillet 1867.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem* et loi du 8 août 1883.
Antibes (Alpes-Maritimes)	3 août 1881.	*Idem.*	555	Antibes.	*Idem.*
Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	19 sept 1869.	*Idem.*	555	Nantes.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Saint-Gervais (Isère).	6 nov. 1861.	*Idem.*	555	Grenoble (Isère).	*Idem.*
Ruelle (Charente).	10 juillet 1847.	*Idem.*	555	Ruelle (Charente).	*Idem.*
Milizac (Finistère).	7 janvier 1846.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
Toulon (Var).	7 février 1844.	*Idem.*	450	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Saint-Quay (Côtes-du-Nord).	26 fév. 1862.	*Idem.*	450	Binic.	*Idem.*
Saint-Pol-de-Léon (Finistère).	21 sept. 1864.	*Idem.*	450	Roscoff.	*Idem.*
Braux (Basses-Alpes).	4 février 1863.	*Idem.*	450	Toulon.	*Idem.*
Cherbourg (Manche).	21 oct. 1865.	*Idem.*	450	Cherbourg.	*Idem.*
Brest (Finistère).	25 oct. 1848.	*Idem.*	450	Toulon.	*Idem.*
Cherbourg (Manche).	24 avril 1837.	*Idem.*	450	Cosne (Nièvre).	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Toulon (Var).	21 juin 1849.	*Idem.*	450	Toulon.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ des veuves et des orph
25	CAREL (Jules-Adolphe).	Ouvrier modeleur.	8 janvier 1885.	8 janvier 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	LE TENNEUR (A Rosalie-Marie-C tine).
26	ENAUT (Louis-Victor)..	Ouvrier aux chaudières à vapeur.	11 déc. 1884.	11 déc. 1884.	*Idem.*	LE CERF (Marie tine-Augustin
27	GUINTRAN (Jean-Louis-Raimond).	Ouvrier mécanicien.	25 nov. 1884.	25 nov. 1884.	*Idem.*	JASSAUD (Hélène Junie).
28	ANTOIS (François-Marie).	*Idem.*	15 juin 1884.	6 janvier 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	MORVANT Jeanne).
29	HAMY (Edme).....	Ouvrier aux forges de la Chaussade.	20 déc. 1863.	10 nov. 1884.	*Idem.*	SALIN (Cécile)....
30	RAVOIR (Laurent).....	Ouvrier chauffeur.	1er juin 1870.	13 nov. 1884.	*Idem.*	PAGÈS (Marie)..
31	BRIAT (Louis).....	Ouvrier forgeron.	11 mai 1884.	31 mai 1884.	*Idem.*	THÉVENIN (Cél
32	QUILLÉVÉRE (Jean-Louis).	*Idem.*	22 fév. 1872.	10 déc. 1884.	*Idem.*	QUILLÉVÉRE Jeanne-Clau
33	KERNÉIS (Yves-Claude-Laurent).	*Idem.*	8 sept. 1875.	25 déc. 1884.	*Idem.*	MILBÉO (Marie rite).
34	BERTIN (Jean).....	Ouvrier chaudronnier.	25 fév. 1879.	28 déc. 1884.	*Idem.*	CHARPENTIER
35	MILLET (Jean-Marie)..	Ouvrier ajusteur.	14 juin 1860.	16 oct. 1884.	*Idem.*	CHENAUD (Mar
36	VINET (Jean).....	Ouvrier aux travaux hydrauliques.	1er janv. 1870.	16 déc. 1884.	*Idem.*	BILLAUD (Rose)
37	LE BRETON (Yves-Marie).	Ouvrier charpentier.	22 mai 1874.	28 déc. 1884.	*Idem.*	COLIN (Caroline
38	OMNÈS (Victor-Edmond).	*Idem.*	10 fév. 1831.	21 déc. 1884.	*Idem.*	KERBRAT Yvonne).
39	LAVOLOT (Louis-Marie).	Ouvrier perceur.	16 mai 1880.	18 déc. 1884.	*Idem.*	GUILLOSSOU Louise).
40	GELIN (Magloire).....	*Idem.*	9 juillet 1866.	21 déc. 1884.	*Idem.*	LE THIEC (Mari
41	MORIN (Philipe).....	Ouvrier mineur.	30 nov. 1863.	25 déc. 1884.	*Idem.*	PERENNOU (Vict séphine).
42	SENILLER (François-Guillaume).	Journalier aux constructions navales.	27 janv. 1884.	3 janvier 1885.	*Idem.*	BOUANAC (Adélaïde).
43	CAPITAINE (François)..	Journalier au magasin général.	1er sept. 1884.	2 janvier 1885.	*Idem.*	LE CORRE (Jea
44	COLARDEAU (Jean-Baptiste-Fernand).	Greffier-notaire à Gorée (Sénégal).	16 mars 1883.	16 mars 1883.	Mort des suites d'un accident grave résultant notoirement de l'exercice de ses fonctions.	GUILLIOD (Alma rie-Éléonline)
						PENSIONS D'ORPHELI
45	GUEUDRET (Edme-Jean-Marie), veuf de DESCHAMPS (Armande-Francine).	Capitaine d'armes.	15 nov. 1877.	9 nov. 1884. 10 janv. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GUEUDRET (mande).

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	DATE du mariage	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 9 juin 1853, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Champecy (Manche).	18 fév. 1865.	Plus de 2 ans.	375f	Cherbourg.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Vasteville (Manche).	30 janv. 1851.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Vidauban (Var).	12 nov. 1872.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Lambézellec (Finistère).	9 février 1865.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Cosne (Nièvre).	31 déc. 1836.	*Idem.*	375	Cosne (Nièvre).	*Idem.*
Urzy (Nièvre).	10 janv. 1848.	*Idem.*	375	Urzy (Nièvre).	*Idem.*
Poiseux (Nièvre).	30 juin 1856.	*Idem.*	375	Guérigny (Nièvre).	*Idem.*
Lambézellec (Finistère).	15 juillet 1862.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Idem.	11 juin 1843.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	21 nov. 1859.	*Idem.*	375	Nantes.	*Idem.*
La Chapelle-Heulin (Loire-Inférieure)	6 déc. 1834.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Ciré (Charente-Infér.)	6 nov. 1838.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Lambézellec (Finistère).	11 sept. 1847.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Kerlouan (Finistère).	8 février 1858.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Guingamp (Côtes-du-Nord).	10 sept. 1867.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Crozon (Finistère).	12 mai 1862.	*Idem.*	375	Camaret.	*Idem.*
Brest (Finistère).	11 juillet 1861.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Saint-Nazaire (Charente-Infér.)	23 nov. 1869.	*Idem.*	365	Rochefort.	*Idem.*
Crozon (Finistère).	10 juin 1861.	*Idem.*	365	Brest.	*Idem.*
La Basse-Terre (Guadeloupe).	1er juin 1866.	*Idem.*	155	La Basse-Terre (Guadeloupe).	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.

ET 21 ANS ACCOMPLIS.

Lorient (Morbihan).	20 oct. 1865.	Plus de 2 ans.	723f	Paris.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des orphelins.
46	JOUANNY (Charles-Pierre), veuf de	Matelot.	15 sept. 1880.	8 nov. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	JOUANNY (Fannie-rie).
	SEVELLEC (Marie-Françoise).	.....	.....	23 juillet 1874.	.....	
47	FLEURY (Louis-Joseph), veuf de	Journalier aux constructions navales.	6 août 1879.	10 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	FLEURY (Jules-F François). — (Louis-Aug
	ROUXEL (Marie-Augustine).	.....	.....	20 sept. 1883.	.....	
48	SALIOU (Jean)..... veuf de	Journalier aux constructions navales.	1er mai 1881.	6 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	SALIOU (Françis-rie).
	BODENAN (Marie-Michelle).	.....	.....	23 juin 1880.	.....	

N° 22,492. — *DÉCRET portant concession de 28 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 28 Avril 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ des veuves.
1	FOURICHON (Martin)...	Vice-amiral.	24 nov. 1884.	24 nov. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	MAC LEOD (Anne)
2	RIVIÈRE (Henri-Laurent).	Capitaine de vaisseau.	19 mai 1883.	19 mai 1885.	Tué à l'ennemi.	DUCHESNE (Angèl séphine).
3	FOUQUE (Étienne-Félix).	Commis à la trésorerie des invalides.	13 janv. 1880.	10 fév. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LEMY (Constan phie).
4	PELISSIER (Jacques)...	Premier maître de manœuvre.	10 avril 1864.	11 déc. 1884.	*Idem.*	FOURNIER (Franç

Digitized by Google

...SANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Brest (Finistère).	14 fév. 1870.	Plus de 2 ans.	375f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Tourlaville (Manche).	3 déc. 1853.	*Idem.*	365	Cherbourg.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Lambézellec (Finistère).	29 janv. 1860.	*Idem.*	365	Brest.	*Idem.*
		TOTAL.....	23,063		

...r. et celles des 25 juin 1861, 28 juin 1862, 20 et 22 juin 1878 (art. 2), ...août 1879 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée ...r la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la ...arine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au ...bleau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformé...nt aux indications de ce tableau, savoir :

...SANCE. Lieux.	DATES du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853, 25 juin 1861, 20 et 23 juin 1878, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
...Saint-Pinbar (Var).	12 janv. 1846.	Plus de 2 ans.	3,500f	Paris.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Paris (Seine).	11 févr. 1856.	*Idem.*	3,000	*Idem.*	*Idem* et loi du 20 juin 1878 (article 2).
Dinan (Côtes-du-Nord).	11 fév. 1868.	*Idem.*	767	*Idem.*	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Antibes (...-Maritimes)	12 oct. 1868.	*Idem.*	723	La Seyne.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.
5	MARQUIZEAUX (Émile-Adolphe).	Premier maître commis aux vivres.	1er janv. 1854.	28 nov. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	JOUANNET (Marie)...
6	CRÉTIN (Jean-René)....	Maître canonnier.	6 janvier 1882.	26 juin 1884.	*Idem.*	MARÉVO (Victorine).
7	ROPERHE (Auguste)....	Deuxième maître mécanicien.	1er déc. 1878.	11 déc. 1884.	*Idem.*	DIVAN (Henriette-Louise).
8	DUCHANGE (Auguste)...	Contremaître charpentier.	11 juillet 1883.	11 juillet 1883.	Mort en possession de droits à une pension de retraite.	BOUCAR (Fruma...
9	LE SECH (Louis-Marie-François-Guillaume).	Quartier-maître de manœuvre.	1er mai 1881.	15 janv. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LACHENAYS (Marie-Léonie).
10	HUET (Joseph-Marie)..	Matelot vétéran.	5 août 1879.	19 mai 1884.	*Idem.*	STÉPHAN (Louise-Françoise).
11	LE RAY (Louis).....	Gardien de bureau.	9 mars 1873.	9 oct. 1884.	*Idem.*	DOUARIN (Marie-Jo...
12	ROUSSIGNOL (Alphonse-Louis-Marie).	Ouvrier mécanicien.	16 nov. 1872.	28 nov. 1884.	*Idem.*	NACHEBOUT (Anna...
13	GALLET (Louis).....	Ouvrier chaudronnier.	1er fév. 1878.	23 janv. 1885.	*Idem.*	DAUDIN (Geneviève-Euphrosine).
14	GAUTHIER (Jean).....	Ouvrier aux forges de la Chaussade.	14 avril 1865.	16 janv. 1885.	*Idem.*	GEOFFROY (Marie-Adeline).
15	GRALL (Jean-Marie)...	Ouvrier garnisturier.	6 sept. 1854.	11 sept. 1884.	*Idem.*	BOSSON (Marie-Lo...
16	MAILLOUX (Yves).....	Ouvrier perceur.	1er août 1878.	21 janv. 1885.	*Idem.*	MARC (Jeanne-Ju... tine).
17	RIGALAUD (Pierre).....	*Idem.*	5 sept. 1865.	20 avril 1884.	*Idem.*	BONNET (Jeanne-M...
18	SAVALETTE (Pierre)....	Ouvrier terrassier.	11 fév. 1879.	24 janv. 1885.	*Idem.*	CATROU (Marie-E...
19	FRONOC (François)....	Gardien de vaisseau.	14 oct. 1869.	1er janv. 1885.	*Idem.*	BOLOCH (Agnès-rine).
20	DE FERRY FONTNOUVELLE (Charles).	Lieutenant-colonel d'infanterie de marine.	11 avril 1883.	29 mai 1884.	*Idem.*	DE FERRY (Pierrette-Clémande).
21	VÉREL (Léonard-François).	Capitaine d'infanterie de marine.	25 juillet 1864.	13 oct. 1884.	*Idem.*	LE BRETON (Alain...
						PENSION DE VEUVE EN 2e...
22	GAUMAIN (Louis-Philippe), veuf en 1res noces de LEGRIN.....	Ouvrier à la scierie mécanique.	2 déc. 1884.	2 déc. 1884. 14 mai 1878.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	CHADLIEU (Marie-line), veuve en 2e... GAUMAIN (Paul-Victor), orphelin du 1er...
						PENSIONS D'ORPHELINS...
23	DEVAU (François-Édouard), veuf de HERVIANT (Léocadie-Joséphine).	Premier maître mécanicien.	1er mai 1883.	14 août 1884. 14 avril 1874.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	DEVAU (Édouphonse-Élie). ——— (Marie-cine).

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces, et pour l'autre moitié à l'orphelin du 1er... avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orphelin du 1er lit lorsqu'il aura...

Digitized by Google

RÉSIDENCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Lorient (Morbihan).	4 sept. 1876.	Plus de 2 ans.	723f	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Port-Louis (Morbihan).	5 oct. 1864.	*Idem.*	695	*Idem.*	*Idem.*
Idem.	19 avril 1870.	*Idem.*	555		*Idem.*
Cayenne (Guyane française).	28 août 1872.	*Idem.*	555	Cayenne (Guyane française).	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Ploniscorff (Morbihan).	31 mai 1873.	*Idem.*	450	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Lorient (Morbihan).	17 déc. 1862.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Hennebon (Morbihan).	26 juillet 1847.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Brest (Finistère).	9 juillet 1849.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Château, île d'Oléron (Charente-Inférieure).	12 nov. 1845.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Poiseux (Nièvre).	8 juillet 1839.	*Idem.*	375	Poiseux (Nièvre).	*Idem.*
Languidic (Morbihan).	16 fév. 1868.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	31 juillet 1870.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Thairé (Charente-Inférieure).	15 nov. 1862.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Rochefort (Charente-Inférieure).	25 juin 1861.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Lambézellec (Finistère).	22 mai 1830.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Paris (Seine).	4 déc. 1861.	*Idem.*	1,667	Apt (Vaucluse).	Lois des 18 avril 1831, 25 juin 1861, 20 et 22 juin 1878.
Bayeux (Manche).	11 juillet 1849.	*Idem.*	1,100	Bayeux (Calvados).	*Idem.*

PRIVÉS DU 1er LIT.

Octeville (Manche).	10 janv. 1880.	Plus de 2 ans.	375f (*a*)	Cherbourg.	Lois des 11 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Cherbourg (Manche).	21 avril 1860.				

21 ANS ACCOMPLIS.

Lorient (Morbihan).	4 sept. 1866.	Plus de 2 ans.	767f	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.

(*a*) 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour aux enfants du 1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ des veuves et des orph
24	BOTOREL (Vincent-Victor), veuf de L'HOSTIS (Marie-Jeanne-Yvonne).	Quartier-maître charpentier.	26 avril 1878.	10 avril 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BOTOREL (V briel-Joseph). (C briel).
				27 oct. 1869.		
25	LE LOUET (Alain)..... veuf de ROPARS (Marie-Madeleine).	Quartier-maître voilier.	22 mars 1873.	9 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LE LOUET (É lie).
				5 août 1883.		
26	ISNARD (Géraud)..... veuf de GILIBAR (Marie-Magdelaine-Louise).	Ouvrier charpentier.	16 juill. 1870.	7 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ISNARD (M rius).
				22 sept. 1880.		
27	LEFÈVRE (Bon-Nicolas), marié à PINABEL (Justine-Victoire-Joséphine).	Ouvrier forgeron.	2 sept. 1881.	12 août 1884.		LEFÈVRE (L gois).
				11 déc. 1884.	Morte titulaire d'une pension.	
28	LEGRAND (Achille-Bruno), marié à ALPHAND (Marie-Marguerite).	Ouvrier à la grosse chaudronnerie.	4 janv. 1882.	4 janv. 1882.		LEGRAND (O tor).
				26 juillet 1884.	Morte titulaire d'une pension.	

2. La dépense annuelle de vingt mille six cent cinquante-d francs (20,652f) qui résultera de la concession des vingt-huit article de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau q précède sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exéc tion du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 28 Avril 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. GALIBER.

N° 22,493. — *DÉCRET portant concession de 82 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 28 Avril 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Digitized by Google

RÉSIDENCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Saint-Pierre-Quiffignon (Finistère).	26 fév. 1862.	Plus de 2 ans.	450f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Brest (Finistère).	9 nov. 1852.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
Toulon (Var).	24 avril 1854.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Cherbourg (Manche).	9 avril 1861.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Toulon (Var).	11 janv. 1868.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
		TOTAL.....	20,652		

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 28 juin 1862, 22 juin 1878, 5 août 1879, 5 juillet 1881, 8 août 1883 et les décrets des 2 février et 4 mars 1808 et 4 mai 1880;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Décrète :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	Ans.
1	ESTÈVE (Henri-Dieudonné-Antoine).	6 sept. 1838.	Montpellier (Hérault).	Capitaine de frégate.	29	2	12	13	"	"	4
2	ROUSSEAU (Auguste-Alexandre-Adolphe).	26 oct. 1839.	Brest (Finistère).	*Idem.*	29	3	17	11	8	12	5
3	NOËL (Joseph-Charles-Georges).	18 fév. 1838.	Paris (Seine).	*Idem.*	29	2	22	8	"	2	3
4	MARIE (Édouard-Auguste).	13 mars 1835.	*Idem.*	Commissaire adjoint de la marine.	30	8	11	9	5	"	1
5	CHAMPY (Aimé-Ernest-Justin).	13 avril 1837.	La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).	*Idem.*	29	"	2	8	10	"	3
6	CHAUVIN (Marcellin-Prospert).	26 avril 1841.	Toulon (Var).	Médecin de 1re classe de la marine.	26	4	10	8	2	18	3
7	COLLIER (Georges).....	18 août 1842.	Lorient (Morbihan).	Lieutenant de vaisseau.	25	"	29	10	4	19	3
8	BROUSSET (Henry-Auguste).	12 août 1836.	Toulon (Var).	*Idem.*	25	"	13	11	4	26	3
9	BOUSIGNORIO (Étienne-François).	4 sept. 1841.	*Idem.*	Sous-commissaire de la marine.	26	"	"	8	2	27	1
10	LAGANE (Antoine-Jean-Aimable).	22 janv. 1838.	Gourdon (Lot).	Sous-ingénieur de 1re classe de la marine.	30	"	"	"	"	16	3
11	GARDEIRE (Jean-Adolphe).	5 juin 1834.	Brest (Finistère).	Agent du commissariat.	30	1	24	"	"	"	3
12	MARCHAL (Alexis-Charles-Louis-Marie).	1er nov. 1838.	*Idem.*	Agent administratif des directions de travaux.	38	1	5	1	"	"	3
13	VILMER (Alexis).....	26 mai 1824.	Lambézellec (Finistère).	Conducteur principal de 1re classe.	35	10	17	"	"	"	3
14	MABTINENQ (Clair-Antoine).	3 janv. 1823.	Six-Fours (Var).	Maître principal de 2e classe.	46	"	12	"	"	"	4
15	BAUDIN (Paul-George)..	30 sept. 1838.	Bordeaux (Gironde).	Mécanicien principal de 2e classe.	25	9	1	9	10	5	3
16	LEMARIÉ (Jean-François).	5 avril 1826.	Yvetot (Manche).	Magasinier de 1re classe du corps des comptables.	30	"	27	"	2	"	3
17	BOUGOURD (Jacques)...	10 mai 1834.	Saint-Nicolas (Manche).	*Idem.*	30	"	27	"	2	"	3
18	REMBERT (Jacob-Ernest).	19 avril 1829.	Metz (Moselle).	Commis de comptabilité de 1re classe des directions de l'intérieur.	27	8	17	21	4	25	3
19	BOURETTE (Léonce)...	10 août 1837.	Cayenne (Guyane française).	Ouvrier presseur de 2e classe à l'imprimerie du Gouvernement.	31	5	21	8	"	"	3
20	COMBET (Claude).....	4 janv. 1838.	Arles (Bouches-du-Rh.)	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires	25	7	18	12	"	"	3
21	LEROUX (Nicolas-Louis).	10 mars 1835.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	Premier maître de manœuvre.	26	9	27	17	1	8	3
22	LAURENT (René-Joseph-Marie).	6 nov. 1841.	Plouescat (Finistère).	*Idem.*	27	2	1	14	3	3	3
23	TROTOBAS (Frédéric)..	28 sept. 1839.	Hyères (Var).	*Idem.*	25	2	10	15	9	10	3
24	THOUMINE (Jean-Marie).	7 août 1842.	Lesneven (Finistère).	*Idem.*	26	5	"	10	8	14	3
25	BOLLOCH (Jean-Laurent).	18 juin 1842.	Landerneau (Finistère).	Premier maître de timonerie.	26	6	19	12	5	"	3
26	COSTARD (Louis-François Marie).	25 nov. 1836.	Rennes (Ille-et-Vilaine).	Premier maître canonnier.	30	8	2	11	4	20	3
27	KERDONCUF (Gustave-Jean).	24 août 1843.	Brest (Finistère).	*Idem.*	25	4	13	11	5	27	3

Digitized by Google

LÉGALES de de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879, 8 août 1883, etc.	DOMICILE des titulaires.
18 avril 1831 et	Capitaine de frégate.	4,818f	Paris.
Idem.	Idem.	4,740	Brest.
Idem.	Idem.	4,495	Toulon.
Idem.	Commissaire adjoint, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	3,756	Paris.
Idem.	Idem.	3,642	La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
Idem.	Médecin de 1re classe, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	2,779	Toulon.
Idem.	Lieutenant de vaisseau.	2,823	Saint-Nazaire.
Idem.	Idem.	2,872	Toulon.
Idem.	Sous-commissaire, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	2,712	Idem.
Idem.	Sous-ingénieur de 1re classe.	2,302	Idem.
Idem.	Agent du commissariat.	2,305	Brest.
Idem.	Agent administratif.	2,573	Nantes.
Idem.	Conducteur principal de 1re classe.	2,135	Brest.
Idem.	Maître principal de 2e classe.	2,391	Toulon.
Idem.	Mécanicien principal de 2e classe.	2,124	Idem.
loi du 8 août	Magasinier de 1re classe du corps des comptables.	1,357	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,357	Idem.
18 avril 1831, 1879 et décret du 1880.	Commis de marine, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	1,950	Paris.
Idem.	Maître entretenu, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	1,784	Cayenne.
18 avril 1831 et 1883.	Surveillant de 1re classe.	1,454	Toulon.
Idem.	Premier maître.	1,429	Idem.
Idem.	Idem.	1,392	Brest.
Idem.	Idem.	1,385	Idem.
Idem.	Idem.	1,327	Idem.
Idem.	Idem.	1,355	Cherbourg.
Idem.	Idem.	1,401	Brest.
Idem.	Idem.	1,823	Toulon.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Services effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	Campagnes. Ans.	Mois.	Jours.	
28	Théron (Charles).....	15 fév. 1837.	Rochefort (Charente-Infér.)	Premier maître voilier.	31	8	23	9	1	»	40
29	Poupeville (Paul-François),	14 mai 1840.	Querqueville (Manche).	*Idem.*	27	4	25	8	2	20	30
30	Guérisec (Louis-François).	6 février 1843.	Riantec (Morbihan).	Premier maître charpentier.	25	2	23	7	5	8	34
31	Erry (Auguste-Marie).	21 mai 1841.	Brest (Finistère).	Premier maître de mousqueterie.	25	7	14	9	2	6	31
32	Cozic (Laurent-Louis).	4 mars 1843.	Landerneau (Finistère).	Premier maître vétéran, n'ayant pas 2 ans de grade.	26	»	15	9	3	29	35
33	Pourquier (Félix-Léon-Ignace).	1er fév. 1842.	La Seyne (Var).	Maître vétéran.	25	4	18	11	2	21	36
34	Le Gouhir (Pierre-François-Marie).	9 mars 1837.	Plœmeur (Morbihan).	*Idem.*	26	2	29	8	»	18	53
35	Gayraud (Jacques)....	29 août 1833.	Castanet-le-Haut (Hérault).	*Idem.*	27	5	13	5	4	22	31
36	Maria (Charles-Jean-Baptiste).	2 fév. 1837.	Toulon (Var).	Deuxième maître charpentier.	25	8	13	13	»	20	34
37	Banéat (François-Marie-Pascal).	15 avril 1843.	Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord).	Deuxième maître de timonerie.	25	8	22	12	8	16	36
38	Floch (Charles-Panluphe).	20 oct. 1843.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	Deuxième maître de mousqueterie.	25	2	22	8	11	24	34
39	Estournel (François-de-Paule).	13 mai 1827.	Fréjus (Var).	Deuxième maître vétéran.	25	9	3	11	6	20	37
40	Raynaud (Jacques-François).	15 déc. 1837.	Saint-Nazaire (Var).	*Idem.*	26	1	22	10	4	20	36
41	Berthévas (Jean-Marie).	13 août 1837.	Landerneau (Finistère).	*Idem.*	28	5	12	7	»	18	35
42	Héquet (Léonce-Rose-Jean-Baptiste).	30 août 1836.	Abbeville (Somme).	*Idem.*	25	5	26	8	2	16	33
43	Pellé (André-Vincent).	12 nov. 1838.	Plougastel-Daoulas (Finistère).	*Idem.*	25	6	24	6	9	5	34
44	Cardi (Dominique-Antoine).	10 juillet 1833.	Évisa (Corse).	Garde-consigne.	30	3	17	15	»	»	45
45	Alzieu (Jean).....	27 janv. 1838.	Saint-Conac (Ariége).	*Idem.*	28	4	1	»	»	»	28
46	Pouchin (Bien-Aimé-Victor-Désiré).	17 juin 1834.	Amneville-Lestre (Manche).	*Idem.*	28	1	21	»	»	»	28
47	Petton (Jean-Marie)...	9 oct. 1829.	Saint-Renan (Finistère).	Contremaître perceur.	38	»	5	»	»	»	38
48	Kingleur (Joseph-Hippolyte-Marie).	29 août 1829.	Guilers (Finistère).	Contremaître fondeur.	39	3	5	»	»	»	39
49	Jouin (François-Isidor).	16 avril 1831.	Saint-Gemmes-d'Andigne (Maine-et-Loire).	Contremaître menuisier.	25	11	11	»	10	»	26
50	Barbier (Pierre-Constant).	10 nov. 1824.	Avoudrey (Doubs).	Syndic de 1re classe des gens de mer.	34	8	12	20	2	15	54
51	Génin (Jules-Émile)....	3 mars 1856.	Brest (Finistère).	Quartier-maître de timonerie.	12	9	10	4	3	15	17
52	Breton (Hervé).....	26 août 1843.	Plouvern (Finistère).	Quartier-maître canonnier.	25	1	19	15	8	5	40
53	Coeffic (Charles-Marie).	24 janv. 1843.	Plœmeur (Morbihan).	Quartier-maître vétéran.	25	3	22	4	3	3	29
54	Martel (Joseph-François).	14 sept. 1840.	Entrevaux (Basses-Alpes).	*Idem.*	25	6	12	2	4	25	27

Digitized by Google

[illegible] de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
[illegible] 18 avril 1831 et [illegible]	Premier maître.	1,382f	Rochefort.
[illegible] Idem.	Idem.	1,304	Brest.
[illegible] Idem.	Idem.	1,260	Lorient.
[illegible] Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans le grade.)	1,551	Brest.
[illegible] Idem.	Maître.	1,252	Toulon.
[illegible] Idem.	Idem.	1,281	Idem.
[illegible] Idem.	Idem.	1,238	Rochefort.
[illegible] Idem.	Idem.	1,232	Toulon.
[illegible] Idem.	Deuxième maître.	1,029	Idem.
[illegible] Idem.	Idem.	1,025	Brest.
[illegible] Idem.	Idem.	970	Cherbourg.
[illegible] Idem.	Idem.	1,010	Toulon.
[illegible] Idem.	Idem.	1,000	Idem.
[illegible] Idem.	Idem.	987	Brest.
[illegible] Idem.	Idem.	963	Toulon.
[illegible] Idem.	Idem.	945	Brest.
[illegible] Idem.	Garde-consigne.	1,110	Rochefort.
[illegible] Idem.	Idem.	893	Toulon.
[illegible] Idem.	Idem.	891	Cherbourg.
[illegible] lois des 28 juin [illegible] août 1879.	Contremaître.	1,019	Brest.
[illegible] Idem.	Idem.	1,035	Idem.
[illegible] Idem.	Idem.	873	Rochefort.
[illegible] 18 avril 1831, [illegible] et 8 août 1883.	Syndic de 1re classe des gens de mer, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	1,110	La Martinique.
[illegible] Idem.	Quartier-maître. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage de deux membres.)	900	Brest.
[illegible] Idem.	Quartier-maître.	858	Idem.
[illegible] Idem.	Idem.	746	Lorient.
[illegible] Idem.	Idem.	729	Toulon.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	
55	CAUZIT (Eugène-Louis).	13 mars 1841.	Toulon (Var).	Quartier - maître vétéran.	27	5	18	"	"	"	
56	COMUS (Joseph-François-Désiré).	29 nov. 1840.	*Idem.*	*Idem.*	26	4	22	"	11	22	
57	GUITARD (Jean).....	24 oct. 1818.	Saint-Amand (Cher).	Distributeur des vivres.	40	2	26	20	2	"	
58	LE BIHAN (François)...	16 sept. 1829.	Plougoulen (Finistère).	Garde - consigne ambulant.	30	7	12	3	8	4	
59	MONJARET (Guillaume).	18 avril 1836.	Squiffiec (Côtes-du-Nord).	Matelot.	25	2	23	10	2	23	
60	ANTONI (François-Aloyse).	20 juillet 1820.	Strasbourg (Bas-Rhin).	Musicien auxiliaire.	25	2	21	11	5	15	
61	TRÉBAOL (Jean-Marie)..	2 déc. 1824.	Guilers (Finistère).	Gardien de bureau.	40	6	9	4	11	9	
62	LE DU (Pierre-Marie)..	24 déc. 1822.	Lézardrieux (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	30	1	19	1	5	15	
63	HÉRÉ (Pierre).....	21 mai 1833.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure).	*Idem.*	30	1	7	"	"	"	
64	SAVENAY (Pierre-Marie).	26 août 1834.	Laniscat (Côtes-du-Nord).	Ouvrier chaudronnier.	25	10	17	3	2	16	
65	GILLES (Christophe)...	21 août 1833.	Toulon (Var).	Ouvrier charpentier.	31	1	4	1	6	15	
66	VASLOT (Gratien).....	28 fév. 1837.	Octeville (Manche).	Ouvrier menuisier.	26	"	21	3	1	13	
67	COUGUL (Jean-Louis, *dit* Ignace).	20 oct. 1834.	Saint-Conac (Ariège).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	28	7	2	5	"	"	
68	GUIGOU (Joseph-Marius-Lazare-André).	4 fév. 1833.	Toulon (Var).	Ouvrier aux subsistances.	35	1	28	"	"	"	
69	ELIÈS (Jean-François-Marie).	3 fév. 1833.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	Journalier aux constructions navales.	30	3	4	2	1	"	
70	KÉRAUDREN (Michel)...	9 juin 1833.	Crozon (Finistère).	*Idem.*	25	1	12	6	10	27	
71	MINGUET (Louis).....	28 mai 1834.	Poire-sous-Vie (Vendée).	Journalier aux subsistances.	28	4	13	5	"	"	
72	FRANCONI (Quiliens)...	20 juillet 1834.	Murato (Corse).	Journalier au magasin général.	29	2	25	4	"	"	
73	SEGRETIER (Jean-Baptiste).	25 janv. 1837.	Toulon (Var).	Commis principal au dépôt des cartes et plans de la marine.	30	8	"	"	"	"	
74	LE COUPÉ DESVILLES (Michel-Victor).	1er sept. 1827.	Brest (Finistère).	Commis principal au ministère de la marine.	32	1	13	"	"	"	
75	DENIS (Jules).....	12 nov. 1809.	Fort-de-France (Martinique).	Lieutenant de port à la Martinique.	57	4	15	"	"	"	
76	ISSOUPOU.....	1821.	Pondichéry (Inde).	Garde de police dans l'Inde.	30	4	16	"	"	"	
77	BOURCHET (Jean-Victor-Régis-Albert).	10 août 1839.	Loriol (Drôme).	Colonel d'infanterie de marine.	28	3	"	22	"	"	
78	VANAULD (Francisque-Marie-Ange-Alfred).	22 août 1838.	Paris (Seine).	Capitaine d'infanterie de marine.	25	"	24	19	"	"	
79	DUPONT (Eugène-Tranquille).	15 fév. 1840.	Cherbourg (Manche).	Capitaine d'artillerie de marine.	23	6	5	11	"	"	
80	THOUMINE (Jean-Alexandre-Désiré).	22 avril 1837.	Sauxemesnil (Manche).	Brigadier de gendarmerie maritime.	25	11	18	1	"	"	

Digitized by Google

DATES de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 9 juin 1853, 28 juin 1862, etc.	DOMICILE des titulaires.
18 avril 1831, et 8 août 1853.	Quartier-maître.	725f	Toulon.
	Idem.	724	*Idem.*
	Distributeur.	900	Saint-Pierre-et-Miquelon.
	Garde-consigne ambulant.	793	Brest.
	Matelot.	678	*Idem.*
	Idem.	688	Paris.
du 28 juin	Gardien des divers services, réunissant plus de 6 ans de services à la mer.	750	Brest.
	Idem.	612	*Idem.*
	Idem.	601	Nantes.
	Ouvrier.	631	Rochefort.
	Idem.	657	Toulon.
	Idem. (Infirmités.)	631	Cherbourg.
	Ouvrier.	664	Toulon.
	Idem.	673	*Idem.*
	Journalier.	635	Brest.
	Idem.	633	*Idem.*
28 avril 1831, et 8 août 1853.	*Idem.*	643	Lorient.
	Idem.	643	Bastia.
2 février et	Commis principal.	2,000	Paris.
	Idem.	2,000	*Idem.*
18 avril 1831 et	Agent civil au traitement d'Europe de 2,000 fr.	782 (a)	Fort-de-France (Martinique).
	Idem de 115 fr.	64	Pondichéry (Inde).
et 18 avril 1878 et 5 août	Colonel, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	6,000	Dennevy (Saône-et-Loire)
	Capitaine, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	3,253	Paris.
	Capitaine. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	3,300	Cherbourg.
et 18 avril illet 1853.	Brigadier.	917	*Idem.*

services militaires ont été rémunérés par une pension de 1,138 francs qui lui a été concédée par décret 1862, laquelle a été augmentée de 321 francs, en vertu de la loi du 11 août 1881.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	[illegible] Ans.	[illegible]
81	PLUNIAN (Jean-Marie)..	11 avril 1849.	Ploemeur (Morbihan).	Gendarme maritime.	26	4	21	6	6	9	38	
82	LÉONARD (Gabriel-Léon).	6 fév. 1857.	Ste-Marguerite-de-l'Autel (Eure).	Soldat d'artillerie de marine.	26	3	15	14	»	»	40	

2. La dépense annuelle de cent vingt-quatre mille sept cent cinquante-trois francs (124,753f) qui résultera de la concession des quatre-vingt-deux articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui précède sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 28 Avril 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. GALIBER.

N° 22,494. — *DÉCRET portant concession de 33 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 9 Mai 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	[illegible] Ans.	[illegible]
1	GAVOTY (Jules-Marie-Léopold).	28 fév. 1830.	La Ciotat (Bouches-du-Rh.)	Commissaire de la marine.	38	11	26	7	»	28	46	
2	CHABAUD-ARNAUD (Charles-Marie).	4 avril 1839.	Paimpol (Côtes-du-Nord).	Capitaine de frégate.	29	11	14	12	2	16	41	
3	FENARD (Eugène-Ernest).	14 mars 1830.	Cherbourg (Manche).	Commissaire adjoint de la marine.	34	8	28	5	5	22	40	
4	VANNIER (Émile-Philippe-Marcel).	30 juill. 1849.	Lorient (Morbihan).	Lieutenant de vaisseau.	23	5	12	»	»	»	23	
5	CHÉREUX (Jean-Marie)..	25 déc. 1840.	Rohan (Morbihan).	Médecin de 1re classe de la marine.	25	»	28	9	4	5	34	
6	LATIÈRE (Joseph-Ernest).	1er avril 1839.	Toulon (Var).	*Idem.*	26	7	21	7	10	10	33	
7	DAYMARD (Victor-André).	13 avril 1837.	Montrichard (Loir-et-Cher).	Sous-ingénieur de 1re classe de la marine.	30	»	»	3	10	7	33	
8	CORNIBERT (Jean-Alexandre).	2 août 1830.	Toulon (Var).	Sous-commissaire de la marine.	35	6	22	9	3	»	44	

Digitized by Google

...s LÉGALES de ... de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831 et 23 juillet 1881.	DOMICILE des titulaires.
... 11 et 18 avril ... juillet 1881.	Soldat.	865f	Lorient.
Idem.	*Idem.*	715	*Idem.*
	TOTAL.....	124,753	

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 19 mai 1834, 9 juin 1853, 22 juin 1878, 5 et 18 août 1879, 23 juillet 1881, 8 août 1883 et l'ordonnance du 20 janvier 1841;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

...s LÉGALES de ... de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 19 mai 1834, 22 juin 1878, etc.	DOMICILE des titulaires.
... 18 avril 1831 et ...	Commissaire, réunissant plus de 6 ans de services à la mer.	6,000f	Toulon.
Idem.	Capitaine de frégate.	4,816	Cherbourg.
Idem.	Commissaire adjoint.	3,511	*Idem.*
... 18 avril 1831, ... 1834, 5 et 17 août	Lieutenant de vaisseau.	2,167 (a)	Lorient.
... 18 avril 1831 et ...	Médecin de 1re classe, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	2,771	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	2,725	Nice.
Idem.	Sous-ingénieur de 1re classe.	2,493	Paris.
Idem.	Sous-commissaire, réunissant plus de 6 ans de services à la mer.	3,291	Toulon.

...

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	Ans.
9	TENAILLE (Émile-Jean-Pierre-Marius).	30 avril 1837.	Entrains (Nièvre).	Aumônier de la marine.	21	»	1	8	5	23	29
10	SÉNÈS (Jean-Baptiste-Célestin).	3 fév. 1827.	Sollies-Pont (Var).	Agent administratif principal.	40	7	22	4	4	15	45
11	PRÉAUX (Yves-Marie)...	20 juin 1834.	Brest (Finistère).	Sous-agent comptable des matières.	30	6	2	4	6	»	34
12	REDEUILH (Jean).....	22 oct. 1824.	Challignac (Charente).	Maître entretenu de 1re classe.	34	8	8	»	7	»	35
13	HAMEL (Aimable-Constant).	19 oct. 1831.	Auderville (Manche).	Magasinier de 1re classe du corps des comptables.	31	1	19	»	2	»	33
14	BRIGEAUX (François-Aimé).	22 sept. 1826.	Bréhal (Manche).	*Idem.*	30	»	23	»	2	»	30
15	THOMINET (Thomas-Alexandre-Félix-Nicolas).	14 janv. 1833.	Teurteville-Hague (Manche).	*Idem.*	30	2	24	»	2	»	30
16	ESTRADE (Alexis-Édouard).	14 fév. 1838.	Lorient (Morbihan).	Commis de 2e classe du commissariat.	25	»	23	5	5	12	31
17	MARIANI (Marcel).....	19 sept. 1841.	Sermano (Corse).	*Idem.*	25	1	3	4	2	24	29
18	POULIQUEN (Louis-Pierre).	16 mars 1829.	Brest (Finistère).	Conseiller à la cour d'appel de la Réunion.	24	2	5	10	2	14	34
19	CARTOU (Louis-Anselme).	25 avril 1837	Robastine (Tarn).	Capitaine d'infanterie de marine.	30	»	21	21	»	»	51
20	MORAUX (Étienne).....	31 janv. 1834.	Sablon (Moselle).	Capitaine d'artillerie de marine.	30	2	7	12	»	»	44
21	CHARLEMAGNE (François).	26 juin 1826.	Lurcy-Lévy (Allier).	*Idem.*	30	»	21	11	6	»	47
22	LAUGIER (André-Mérault)	28 fév. 1837.	Peyruis (Basses-Alpes).	Adjudant sous-officier d'infanterie de marine.	25	2	22	19	»	»	46
23	ANGELOT (Étienne)...	5 sept. 1848.	Lyon (Rhône).	*Idem.*	15	6	26	10	6	15	32
24	MAGNAN (Jean-Victorien).	22 fév. 1838.	Dieppe (Seine-Inférieure).	Gardien de batterie.	25	2	8	8	1	28	34
25	FAVARD (François-Eugène).	11 août 1859.	Coussac-Bonneval (Haute-Vienne).	Sergent d'infanterie de marine.	4	3	21	4	»	»	8
26	RENOUF (Jean-François).	16 août 1837.	Montfarville (Manche).	Gendarme maritime (ancien maréchal des logis).	26	1	28	1	»	»	27
27	ZIMMERMANN (Yves-Marié).	14 mai 1836.	Roscoff (Finistère).	Gendarme maritime.	30	11	24	3	6	23	34
28	BRIONNE (Alexandre Jean).	11 oct. 1864.	Lorient (Morbihan).	Soldat d'artillerie de marine.	2	4	23	2	»	»	4
29	MAROS (Mathurin-François).	6 juin 1859.	Saint-Pever (Côtes-du-Nord).	Soldat d'infanterie de marine.	4	1	17	3	»	»	7
30	BEULLÉ (Alcide-Arthur).	31 oct. 1861.	Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher).	*Idem.*	2	4	1	2	»	»	4
31	PICHON (Laurent-Marie).	18 sept. 1861.	Huelgoat (Finistère).	*Idem.*	2	4	1	2	»	»	4
32	BEZIEAU (Eugène).....	8 nov. 1860.	Annezay (Charente-Infér.)	*Idem.*	3	2	3	2	»	»	5
33	ÉLIZE (Jean-Louis-Henri).	11 déc. 1850.	Pin-de-la-Garenne (Orne).	Soldat disciplinaire des colonies.	5	11	2	6	»	»	11

Digitized by Google

ONS LÉGALES de ion de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 9 juin 1853, 22 juin 1878, 5 août 1879, 23 juillet 1881, 16 mars 1882, etc.	DOMICILE des titulaires.
18 avril 1831 et 1879.	Aumônier, réunissant plus de 12 ans de navigation sur les bâtiments de l'État.	2,724f	Brest.
Idem.	Agent administratif principal.	3,451	Toulon.
Idem.	Sous-agent comptable.	1,850	Brest.
et loi du 8 août	Maître entretenu. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,810	Rochefort.
Idem.	Magasinier de 1re classe du corps des comptables.	1,389	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	1,357	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,362	*Idem.*
Idem.	Commis de 2e classe des divers services, réunissant plus de 6 ans de services à la mer.	1,475	Lorient.
Idem.	*Idem.*	1,440	Toulon.
18 avril 1831 et 1879.	Conseiller à la cour d'Alger au traitement de 6,000 francs.	3,433	Paris.
11 et 18 avril juin 1878.	Capitaine.	3,300	Toulon.
Idem.	*Idem.*	2,909	Brest.
Idem.	*Idem.*	2,878	Lorient.
11 et 18 avril août 1879 et 23	Adjudant.	1,288	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,017 (*a*)	Paris.
Idem.	Sergent-major.	1,025	Brest.
Idem.	Sergent. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	925	Rochefort.
ordonnance du 1841.	Sergent.	1,000	Cherbourg.
11 et 18 avril août 1879 et 23	Soldat.	895	Brest.
Idem.	*Idem.* (Amputation d'un membre.)	750	*Idem.*
11 et 18 avril juillet 1881.	*Idem.*	750	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	750	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	750	*Idem.*
Idem.	Soldat. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	639	*Idem.*
Idem.	Soldat. (Amputation d'un membre.)	750	Rochefort.
ion proportionnelle.	TOTAL....	67,681	

Digitized by Google

2. La dépense annuelle de soixante-sept mille six cent quatre-vingt-un francs (67,681ᶠ) qui résultera de la concession des trente-trois articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui précède sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 9 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

N° 22,495. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit:

1° La commune de Bellac, département de la Haute-Vienne, est autorisée à emprunter, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, à un taux d'intérêt qui n'excède pas quatre francs soixante-quinze centimes pour cent (4ᶠ 75° p. 0/0), soit directement à la Caisse des dépôts et consignations ou au Crédit foncier de France aux conditions de ces établissements, une somme de cent trente-cinq mille francs (135,000ᶠ), remboursable en trente ans, sur le produit des taxes extraordinaires d'octroi, et destinée à subvenir aux frais d'établissement d'un dépôt de remonte.

2° Est autorisée jusqu'au 31 décembre 1914 inclusivement, la perception des taxes ci-après à l'octroi de Bellac, savoir:

Trente-cinq centimes par hectolitre sur les avoines;

Trente centimes par cent kilogrammes sur les foins;

Vingt-cinq centimes par cent kilogrammes sur les pailles;

Et cinquante centimes par cent kilogrammes sur les sons et recoupes.

3° La taxe de trente-cinq centimes par hectolitre sur les avoines comprend une taxe extraordinaire de dix centimes qui sera affectée, ainsi que la totalité des droits sur les foins, pailles, sons et recoupes, à l'amortissement de l'emprunt de cent trente-cinq mille francs autorisé par l'article 1ᵉʳ.

La municipalité sera tenue de justifier chaque année de cette affectation. (*Paris, 23 Juin 1885.*)

N° 22,496. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) portant que le décret en date du 18 août 1884, par lequel le sieur *Pfad* (*Joseph*), né à Orschwihr (ci-devant Haut-Rhin), le 27 mars 1863, a été admis à établir son domicile en France, conformément aux dispositions de l'article 13 du Code civil, est rapporté et l'autorisation révoquée. (*Paris, 16 Juin 1885.*)

N° 22,497. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant ce qui suit:

L'exercice public du culte est autorisé dans l'église du hameau du Chuzeau, commune de la Côte-Saint-André, arrondissement de Vienne (Isère).

Cette église prendra la dénomination de *Chapelle de secours*.

Digitized by Google

Le culte y sera célébré sous la surveillance et la direction du curé de la Côte-Saint-André.

Les ressources propres de la chapelle seront administrées par le conseil de fabrique de cette paroisse, qui relèvera les recettes et les dépenses dans un état annexé au budget paroissial, sans que ni la fabrique ni la commune soient obligées de suppléer à l'insuffisance des ressources. (*Paris, 20 Juin 1885.*)

N° 22,498. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui soumet au régime du taillis les bois communaux ci-après désignés.

Un quart de la contenance sera distrait pour former la réserve réglementaire; le surplus sera divisé en coupes, conformément aux indications du tableau suivant :

DÉPARTEMENTS.	NOMS des communes.	CONTENANCE des forêts.	RÉGIME.	DURÉE DES RÉVOLUTIONS.	NOMBRE DE COUPES.	DÉSIGNATION des quarts en réserve. — Cantons.
Yonne.....	Marsangy (Commune de).	39h 04a	Taillis sous futaie.	20a	10	Partie ouest du massif, neuf hectares soixante-seize ares.
Idem.....	Pont-sur-Yonne (Commune de).	45 44	*Idem.*	24	12	Parcelle détachée et partie nord du massif principal, onze hectares trente-trois ares.
Vosges.....	Parey (section de la commune de Saint-Ouen-lez-Parey).	127 69	*Idem.*	27	27	Partie ouest du canton des Ruaux, trente et un hectares quatre-vingt-douze ares (*a*).
Isère.....	Viriville (Commune de).	106 00	*Idem.*	25	25	Partie ouest du massif, vingt-six hectares cinquante ares. (*b*). (*c*).
Ardennes...	Rumel (section de la commune d'Issancourt-Rumel).	10 42	Taillis simple.	18	9	
Aisne.....	Goussancourt (Commune de).	36 62	Taillis sous futaie.	25	25	Partie centrale du massif, huit hectares quatre-vingt-dix-neuf ares (*d*).
Saône-et-Loire.	Lys (section de la commune de Chissey-lez-Mâcon).	126 87	*Idem.*	25	25	Partie est du massif principal, trente et un hectares soixante-treize ares.
Idem.....	Petit-Trézy et les Plantes (section de la commune de Saint-Jean de-Trézy).	6 43	*Idem.*	20	10	

(*a*) Les vieux bois restant dans la coupe 5 seront exploités en 1884 en même temps que la coupe 6 ve... en tour. — (*b*) Pendant la durée d'une première révolution de vingt-six ans (1884-1909), on exploitera, ... 1884 à 1886, quinze hectares onze ares du quart en réserve; de 1887 à 1888, les coupes 1, 2, 3 et le ... plus des vieux bois du quart en réserve; de 1889 à 1898, les coupes 4 à 13; de 1899 à 1907, les coupes 14 ... 25, dont trois à titre supplémentaire, sur la demande de la commune; de 1908 à 1909, six hectares ... six ares du quart en réserve. Une retenue de dix pour cent pourra être prélevée sur le produit des ... de 1884 à 1888 pour faire face aux dépenses de l'assiette de l'aménagement sur le terrain. — ... surplus de la forêt sectionale de Rumel, dont la contenance totale est de vingt-huit hectares quatre-... dix ares, est aménagé par décret du 31 janvier 1872, et comprend un quart en réserve de six hec... soixante-dix-huit ares, une série de taillis sous futaie de onze hectares soixante-dix ares. — (*d*) De ... à 1892, on exploitera les coupes 15 (partie), 16, 17, 18.

(*Paris, 29 Octobre 1884.*)

Digitized by Google

N° 22,499. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de Vaucluse, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Cabrières-d'Avignon.	Réserve.....	35h 16c	»	»	Taillis.
2	Cairaune ..	*Idem*.....	7 21	»	»	*Idem.*
3	Lagarde	Coulet-Léger.....	7 05	»	»	Taillis sous futaie.
4	Lagnes.....	Réserve	25 00	»	»	Taillis.
5	Lioux.....	*Idem*.....	15 00	»	»	*Idem.*
6	Mirabeau ..	*Idem*.....	53 25	»	»	*Idem.*

(*Paris, 19 Novembre 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 20 * Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 20 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1701*.

N° 22,500. — *Décret qui approuve 7 liquidations de Pensions civiles.*

Du 11 Juillet 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 23 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Décrète :

Art. 1er. Les sept liquidations de pensions civiles comprises pour la somme totale de trois mille trois cent trente francs (3,330f) au profit d'autre part sont approuvées, savoir :

Voyez un *Errata* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	des lois, et ordonn... vertu d... la pen... a été ac...

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
	1f 64c	11f 91c 684 74	701f 29c	»	»	701f	8 mars 1885.	Hennonville (Marne).
	116 66	282 22	398 88	»	»	398	16 déc. 1884.	Saint-Étienne (Vosges).
	43 91	410 66	454 57	»	»	454	16 février 1885.	Saint-Phili (Côte-d'Or).
	»	414 66	414 66	»	»	414	16 mars 1885.	Bastelica (Corse).
	108 70	274 04	382 74	»	»	382	17 mars 1885.	Vendine (Haute-Garonne).
	»	»	»	»	Un tiers.	533	28 février 1885.	Vesoul (Haute-Saône).
	»	»	»	»	*Idem.*	448	21 janvier 1885.	Paris (Seine).
					TOTAL.	3,330		

N° 22,501. — DÉCRET qui approuve 8 liquidations de Pensions civiles.

Du 11 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 6 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Digitized by Google

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trois mille huit cent quatre-vingt-quatorze francs (3,894f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
					(Pensions pour service				
					FORÊTS.				
1	CHOQUET (François-Isidore).	10 nov. 1826.	Boult-aux-Bois (Ardennes).	Brigadier.....	Militaires....	8	2	7	Lois du
					Civils.....	27	11	16	1853.
2	MÉLET (Louis-Stanislas)	8 sept. 1824.	Louviers (Eure).	*Idem*.....	Militaires....	8	11	14	Idem.
					Civils.....	30	4	28	
3	BONNET (Hypolite-Eutерpe) [1].	14 nov. 1833.	Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne).	Garde.....	Militaires....	6	2	14	Idem.....
					Civils.....	21	6	20	
4	DENIZOT (Marie-Thérèse), veuve DURAND DE VILLERS.	4 mai 1822.	Malzéville (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, ex-conservateur des forêts, décédé, le 31 janvier 1885, titulaire d'une pension de 4,500 fr.	.....	»	»	»	.....
5	MANUEL (Marie-Virginie), veuve ALLARD.	5 déc. 1814.	Enchastrayes (Basses-Alpes).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 30 août 1884, titulaire d'une pension de 443 francs.	....	»	»	»	.....
6	POMMIER (Adelaïde), veuve PECH.	8 mai 1832.	Bayons (Basses-Alpes).	Le mari, brigadier forestier, décédé, le 13 mars 1885, en activité de service.	Militaires....	9	9	1	Lois du
					Civils.....	27	1	13	1853.
7	HENRION (Catherine-Joseph), veuve BRÉDA.	22 janv. 1827.	Flabas (Meuse).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 2 mars 1885, titulaire d'une pension de 359 francs.	.....	»	»	»	.....
8	MERTEN (Catherine), vve BOUSSENDORFFER.	18 oct. 1823.	Waldveistroft (Allemagne).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 3 avril 1885, titulaire d'une pension de 426 francs.	.....	»	»	»	.....

(1) Invalidité.

Digitized by Google

...es ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, ... en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui ...ré au *Bulletin des lois*.

...à Paris, le 11 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé HERVÉ MANGON.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
...E.							
...ement au 1er janvier 1854.)							
68f 20c	614f 16c	682f 36c	»	»	682f	11 mars 1885.	Trois-Fontaines (Marne).
74 61	667 33	741 94	»	»	741	1er avril 1885.	Futeau (Meuse).
41 55	278 86	320 41	»	»	320	21 nov. 1884.	Beugnies (Nord).
»	»	»	»	Un tiers.	1,500	1er février 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
»	»	»	»	*Idem.*	147	31 août 1884.	Enchastrayes (Basses-Alpes).
81 26	650 00	731 26	»	*Idem.*	243	14 mars 1885.	Digne (Basses-Alpes).
»	»	»	»	*Idem.*	119	3 mars 1885.	Sommedieue (Meuse).
»	»	»	»	*Idem.*	142	4 avril 1885.	Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle).
				TOTAL.	3,894		

Digitized by Google

N° 22,502. — *Décret qui approuve 8 liquidations de Pensions civiles.*

Du 11 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 30 avril et 23 mai 188

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date
						(Pensions pour ser			
1	MOËL (Louis-Auguste-Marie-Adrien) (1).	17 juillet 1835.	Monthureux-sur-Saône (Vosges).	Inspecteur des forêts.	ROUTES. Civils.....	30	»	28	
2	CRÉPY (Charles-Anatole) (2).	17 oct. 1825.	Lagny (Seine-et-Marne).	Inspecteur adjoint des forêts.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	11	24	
					postérieurs...	31	1	12	
3	GUICHARD-CHAVOT (Louis) (1).	29 nov. 1831.	Séchilienne (Isère).	Brigadier.....	Militaires....	6	5	16	
					Civils.....	20	4	24	
4	PELVERZOT (Ignace-Désiré) (1).	18 sept. 1834.	Grandpré (Ardennes).	Idem.....	Militaires....	16	1	5	
					Civils.....	16	2	15	
5	VERNEREY (Marie-Sylvie), vve MARCHAND (3).	6 sept. 1847.	Passonfontaine (Doubs).	Le mari, brigadier forestier, décédé, le 15 septembre 1848, en activité de service.	Militaires....	6	5	20	
					Civils.....	5	4	15	
6	GROS (Françoise-Florence), vve ROLLAND.	27 déc. 1820.	Essoyes (Aube).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 2 novembre 1885, titulaire d'une pension de 738 fr.	.....	»	»	»	
7	DESMOULES (Françoise), vve LECLERC.	26 mars 1831.	Raveau (Nièvre).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 29 janvier 1885, titulaire d'une pension de 427f	.....	»	»	»	
8	GUIOT (Marie-Antoinette), vve MENGIN.	9 avril 1820.	Fresnoy-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 21 janvier 1885, titulaire d'une pension de 426f	.....	»	»	»	

(1) Invalidité. — (2) Suppression d'emploi. — (3) Accident.

Digitized by Google

portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de cinq mille trois cent quatre-vingt-quinze francs (5,395f) au tableau ci-dessous sont approuvées, savoir :

[illegible]	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible] (...ment au 1er janvier 1854.)								
[illegible]	»	[illegible]	[illegible]	»	»	[illegible]	[illegible]	[illegible] (Constantine).
[illegible]	»	225 60	2,095 25	1,900f	»	1,900	13 février 1885.	Bar-sur-Aube (Aube).
[illegible]	»	1,969 65						
[illegible]	53f 84c	333 60	387 44	»	»	387	25 janvier 1885.	Grenoble (Isère).
[illegible]	134 13	258 76	392 89	»	»	392	16 février 1885.	Quessy (Aisne).
[illegible]	47 14	183 33	230 47	»	Un tiers, élevé au minimum de	100	16 sept. 1884.	Passonfontaine (Doubs).
[illegible]	»	»	»	»	Un tiers.	246	3 novembre 1884.	Dienville (Aube).
[illegible]	»	»	»	»	Idem.	142	30 janvier 1885.	La Charité (Nièvre).
[illegible]	»	»	»	»	Idem.	142	22 janvier 1885.	Fresnoy-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle).
					TOTAL.	5,395		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé HERVÉ MANGON.

N° 22,503. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 11 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 23 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent déc

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans	Mois.	Jours.	des et
									(Pensions pour ser
Unique.	MILLISCHER (Ignace) (1).	24 déc. 1831.	Ribeauvillé (Alsace-Lorraine)	Inspecteur des forêts.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	2	17	Or
					postérieurs...	26	1	7	

(1) Suppression d'emploi.

N° 22,504. — *DÉCRET qui approuve 11 liquidations de Pensions civiles.*

Du 1er Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 11, 13, 15 et 18 de la loi du 9 juin 1853, sur pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 19 avril 1820;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 6 juin 1885, portant qu a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert

Digitized by Google

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de mille sept cent quarante-sept francs (1,747f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé HERVÉ MANGON.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
(Droit au 1er janvier 1854.)							
»	14f57c	1,747f59c	»	»	1,747f	16 janvier 1885.	Vesoul (Haute-Saône).
»	1,733 02						

...istère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour ...née 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du ... juin 1885;

...ur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et ...cultes,

DÉCRÈTE :

...RT. 1er. Les onze liquidations de pensions civiles comprises pour ...somme totale de neuf mille sept cent soixante-douze francs ...772f) au tableau d'autre part sont approuvées, savoir :

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.
1	DUCHIER (François-Louis-Abraham).	26 oct. 1829.	Saint-Amand (Nièvre).	Inspecteur primaire.	Civils.....	31	»	7
2	MIGNON (Jean-Léon) (1).	7 fév. 1832.	Créteil (Seine).	Sous-chef lustrier au mobilier national.	*Idem*.....	28	9	»
3	PETIT (Victor-Adolphe).	10 mai 1822.	Château, Ile-d'Oléron (Charente-Inférieure).	Professeur d'enseignement secondaire spécial	*Idem*.....	30	8	6
4	SAUVAGE (Pauline-Magdeleine-Caroline), veuve BARTHÉLEMY.	26 juin 1833.	Toulouse (Haute-Garonne).	Le mari, chargé de cours de faculté, décédé en activité de service.	.....	30	2	5
5	BERTRAND (Célestin-Amélie), veuve BOUISSON.	24 avril 1833.	Montpellier (Hérault).	Le mari, professeur de faculté, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1853 ;	19	»	19
					postérieurs...	30	4	28
6	DUBREUIL (Louise-Agnès-Arthémise), veuve MIGNON.	30 sept 1846.	Arrou (Eure-et-Loir).	Le mari, sous-chef lustrier au mobilier national, décédé en instance d'une pension de 889f	.....	»	»	»
7	BLAISINS (Marie-Marguerite), veuve CANIVET.	17 sept. 1830.	Paris (Seine).	Le mari, ex-garçon de magasin au mobilier national, décédé titulaire d'une pension de 496f	....	»	»	»
8	[illegible] (Thérèse), veuve CARPENTIER.	8 mai 1832.	Monthey-Notre-Dame (Ardennes).	Le mari, ex-chargé de cours, décédé titulaire d'une pension de 2,186 francs.	.....	»	»	»
9	DUHAMEL (Angélique-Corentine), vve LEQUINQUIS.	11 déc. 1829.	Pont-l'Abbé (Finistère).	Le mari, ex-inspecteur primaire, décédé titulaire d'une pension de 1,827 francs.	....	»	»	»
10	MALVIGNE (Hélène-Caroline), veuve PITTET.	1er août 1827.	Sarlat (Dordogne).	Le mari, chargé de cours, décédé titulaire d'une pension de 1,022 fr.	.....	»	»	»
11	LALONDARLLE (Sophie-Adelina), veuve MANIER.	13 mars 1820.	Les Mesneux (Marne.)	Le mari, ex-gardien de bureau à l'administration centrale, décédé en activité de service.	Militaires....	6	»	15
					Civils.....	27	6	15

(1) Infirmités.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

Digitized by Google

LIQUIDATION			ANNUALITÉ de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	2,387f 20c	»	»	»	2,387	8 janvier 1885.	Château-Chinon (Nièvre).
»	889 20	»	»	»	889	1er février 1885.	Paris (Seine).
»	1,295 52	»	»	»	1,295	6 octobre 1884.	Saintes (Charente-Inférieure).
»	2,398 66	»	»	Un tiers.	799	18 janvier 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
»	4,190 20	9,658f 27c	6,000f	Idem.	2,000	27 mai 1884.	Montpellier (Hérault).
»	5,468 07						
»	»	»	»	Idem.	296	7 février 1885.	Paris [Seine].
»	»	»	»	Idem.	165	12 nov. 1884.	Idem.
»	»	»	»	Idem.	728	9 janvier 1885.	Montcy-Notre-Dame (Ardennes).
»	»	»	»	Idem.	609	13 mars 1885.	Quimper (Finistère).
»	»	»	»	Idem.	340	6 février 1885.	Sarlat (Dordogne).
10f 28c	752 76	793 03	»	Idem.	264	16 février 1885.	Paris (Seine).
				TOTAL.	9,772		

N° 22,505. — *DÉCRET qui approuve 11 liquidations de Pensions civiles.*

Du 2 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 11, 13, 15 et 18 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 19 avril 1820;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Digitized by Google

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 6 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 16 juin 1885;

N°s D'ORDRE	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
1	BOUCHARDAT (Appolinaire).	23 juillet 1806.	L'Isle-sur-le-Serein (Yonne).	Professeur de faculté.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	9	23	Ordonnance
					postérieurs..	31	1	12	
2	COLLET (Amand-Charles).	5 février 1825.	Esternay (Marne).	Maître élémentaire pour l'enseignement secondaire spécial.	Civils - antérieurs au 1er janvier 1854;	2	»	18	Idem.....
					postérieurs..	31	3	»	
3	DELAMARE (Frédéric-Arthur).	18 août 1804.	Nantes (Loire-Inférieure)	Professeur d'école de médecine et de pharmacie.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	12	9	»	Idem.....
					postérieurs...	31	3	»	
4	DUPLA (Jean).....	19 août 1823.	Verniolle (Ariège).	Professeur d'enseignement secondaire spécial.	Civils.....	31	3	13	Loi du 1853.
5	CAILLÉ (Isaure-Eugénie), femme DEYBER (1).	26 févr. 1837.	Champagne (Charente-Inférr.)	Déléguée spéciale pour l'inspection des écoles maternelles.	.....	15	1	14	Idem.....
6	DESMOULINS (Anaïs-Émélie-Alice), veuve MONAVON.	21 mai 1838.	Valenciennes (Nord).	Le mari, régisseur au palais de Trianon décédé en activité de service.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	6	10	21	Idem d
					postérieurs...	30	11	9	
7	HENNERON (Olimpe-Louise-Marie), veuve THIRION.	24 août 1832.	Wazemmes (Nord).	Le mari, professeur de cinquième, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	2	»	Ordonnance
					postérieurs..	30	9	7	
8	GUITTON (Pélagie), vve HALANZY.	25 juin 1824.	Clamecy (Nièvre).	Le mari, ex-employé au ministère de l'instruction publique, décédé titulaire d'une pension de 438 francs.	.....	»	»	»	Loi du
9	BELIN (Claude-Antoine).	16 mars 1809.	Cintrey (Haute-Saône).	Appariteur.....	Militaires....	5	9	11	Idem d
					Civils.....	31	2	»	
10	VANIER (Laurent-Édouard).	5 oct. 1823.	Metz (Alsace-Lorraine)	Commis de régie au palais de Compiègne.	Militaires....	25	»	17	Idem....
					Civils.....	17	8	15	
11	VILLETTE (Louis-Réné).	15 sept. 1821.	Chapelle-Royale (Eure-et-Loir).	Gardien de bureau à l'administration centrale.	Militaires	6	5	15	Idem....
					Civils	29	3	16	

(1) Suppression d'emploi.

Digitized by Google

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les onze liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quinze mille sept cent vingt et un francs (15,721f) au tableau ci-dessous sont approuvées, savoir :

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	544f 17c	8,310f 70c	6,000f 00c	»	6,000f	13 mars 1885.	Paris (Seine).
»	7,796 53						
»	90 20	1,210 46	»	»	1,210	1er avril 1885.	Saint-Étienne (Loire).
»	1,120 26						
»	1,020 00	3,115 84	2,682 67	»	2,682	*Idem.*	Nantes (Loire-Inférieure)
»	2,095 84						
»	1,123 53	»	»	»	1,123	14 avril 1885.	Foix (Ariège).
»	540 06	»	»	»	540	1er janvier 1885.	Avignon (Vaucluse).
»	392 78	1,770 10	1,600 00	Un tiers.	533	10 février 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
»	1,377 32						
»	1,304 47	5,223 31	5,097 00	*Idem.*	1,699	7 janvier 1885.	Paris (Seine).
»	3,918 84						
»	»	»	»	*Idem.*	146	20 avril 1885.	*Idem.*
48f 17c	259 72	307 89	»	»	307	1er mars 1885.	Le Raincy (Seine-et-Oise).
Rémunéré par une pension.	563 94	»	»	»	563	1er avril 1885.	Étain (Meuse).
47 37	871 41	918 78	»	»	918	*Idem.*	Paris (Seine).
				TOTAL.	15,721		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 2 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

N° 22,506. — *DÉCRET qui approuve 10 liquidations de Pensions civiles.*

Du 3 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 2, 3, 4, 5, 7, 8, 18, 24 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 19 avril 1820;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la loi du 17 août 1876;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 15 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible]
1	BERNARD (Victor-Joseph),	18 avril 1831.	Aups (Var).	Chargé de cours de philosophie.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	3	»	Ordonnance [illegible]
					postérieurs...	30	3	21	
2	DELALONDE (François-Amédée-Stanislas).	26 mars 1825.	Caudebec (Seine-Inférieure)	Doyen et professeur de faculté,	Civils.....	28	1	5	Loi [illegible]
3	LAURENT (Frédéric-Edme).	24 oct. 1824.	Nitry (Yonne).	Inspecteur primaire.	*Idem*.....	31	1	10	*Idem* [illegible]
4	MENTASTI (Louis-Bruno-Paul-Léon).	17 juill. 1832.	Visan (Vaucluse).	Chargé de cours de mathématiques.	*Idem*.....	30	4	20	Loi [illegible]
5	BUTEAU (Marie), veuve BRESSAC *dit* BRESSAT.	10 nov. 1811.	Château-Chinon (Nièvre).	Le mari, ex-régent de sixième, décédé titulaire d'une pension de 712 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.—
6	CHAMBAREAUD (Marguerite), veuve CABIRAN.	25 sept. 1830.	Nontron (Dordogne).	Le mari, ex-inspecteur primaire, décédé titulaire d'une pension de 1,355 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.—
7	LACOMBE (Marie-Françoise-Cécile-Irène), veuve DUFOUR.	3 avril 1822.	Albi (Tarn).	Le mari, ex-professeur de droit commercial, décédé titulaire d'une pension de 6,000 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.—

Digitized by Google

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 13 juin 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de treize mille quatre cent vingt-deux francs (13,422f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 3 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	18f33c	1,723f76c	»	»	1,728f	1er mars 1885.	Toulon (Var).
»	1,705 43						
»	2,489 04	»	»	»	2,489	24 mars 1885.	Rouen (Seine-Inférieure).
»	2,449 33	»	»	»	2,449	11 février 1885.	Joigny (Yonne).
Rémunérés.	1,574 81	»	»	»	1,574	1er avril 1885.	Avignon (Vaucluse).
»	»	»	»	Un tiers.	237	31 déc. 1883.	Nevers (Nièvre).
»	»	»	»	*Idem.*	451	5 mars 1885.	Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
»	»	»	»	*Idem.*	2,000	24 mars 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois, et ordon[illegible] en vertu [illegible] la [illegible] a été [illegible]
8	HUBIN (Maria-Anna-Antoinette), vve DUPRÉ.	22 janv. 1835.	Ubach-Over-Worms (Hollande).	Le mari, ex-sous-chef lustrier au palais de Trianon, décédé titulaire d'une pension de 651f	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
9	TAPIE (Jeanne-Marie-Eugénie), vve SARRAT.	17 juin 1833.	Tournay (Hautes-Pyrénées)	Le mari, ex-inspecteur primaire, décédé titulaire d'une pension de 2,047fr.	.....	»	»	»	Idem.....
10	DIVARY (Louis-François)	7 janv. 1817.	Garches (Seine-et-Oise).	Jardinier-chef...	Militaires....	2	8	17	Idem, loi [illegible] avril [illegible] ordonn[illegible] 12 ju[illegible]
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	7	»	
					postérieurs...	31	»	»	

N° 22,507. — *DÉCRET qui approuve 17 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois et ord[illegible] vertu [illegible] la [illegible] a été [illegible]
					(Pensions pour serv[illegible]				
1	BOUCHÉ (François)....	31 août 1820.	Saulieu (Côte-d'Or).	Garde-magasin des fournitures de bureau.	ADMINISTon CENTRALE. Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	3	11	»	Ordonn[illegible] janvi[illegible] loi du [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	6	»	
2	CAUNEAU (Pierre-Aimé).	29 oct. 1826.	Boulogne (Vendée).	Percepteur.....	Civils.....	30	1	13	Loi du [illegible] 1853.
3	DAVID (Joseph-Marie)..	5 fév. 1823.	Morestel (Isère).	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	8	10	Idem.....
					postérieurs...	31	5	»	
4	LESTOREY (Jean-Paul)..	21 avril 1825.	Caudebec (Seine-Inférieure)	Receveur particulier.	Militaires....	11	8	1	Idem et [illegible] avril [illegible]
					Civils.....	23	8	14	
5	ROGER (Adolphe-Nicolas)	16 déc. 1816.	Rumigny (Somme).	Agent de comptoir.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	10	3	»	Loi du [illegible] 1853.
					postérieurs..	28	9	»	

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers.	217f	16 déc. 1884.	Paris (Seine).
"	"	"	"	*Idem.*	682	17 nov. 1884.	Tournay (Hautes-Pyrénées)
22f 62c	31f 60c 1,636 11	1,690f 33c	1,600f	"	1,600	1er janvier 1885.	Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
				TOTAL.	13,422		

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;
La section des finances du Conseil d'État entendue;
Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt-six mille cent soixante-quinze francs (26,175f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
et au 1er janvier 1854.)							
"	293f 75c	2,625f 24c	2,220f	"	2,220f	1er juillet 1885.	Heilly (Somme).
"	2,331 49						
"	1,931 22	"	1,925	"	1,925	8 juin 1885.	La Roche-sur-Yon (Vendée).
"	2,027 42	"	1,936	"	1,936	1er juin 1885.	Morestel (Isère).
Rémunératoire.	3,390 83	"	"	"	3,390	21 avril 1885. Date à laquelle ce fonctionnaire a atteint l'âge de 60 ans.	Saint-Ouen-des-Champs (Eure).
"	1,252 44	"	"	"	1,252	1er juillet 1885.	Paris (Seine).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible]
6	ROYER (Charles-Nicolas-Ernest).	9 fév. 1820.	Beurville (Haute-Marne).	Gardien de bureau.	Civils	31	1	»	Loi du [illegible] 1851.
7	DE LAGARDE (Françoise-Adèle-Reine-Agnès), veuve ORTAL.	24 fév. 1814.	Saint-Céré (Lot).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 677f	.....	»	»	»	Idem.....
8	DE NÉGRIER (Marie-Caroline-Elzéarine), v^ve LABROUSSE.	4 août 1826.	Périgueux (Dordogne).	Le mari, ex-receveur particulier, décédé titulaire d'une pension de 5,682 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
9	ROCHOUX (Anne-Juste-Edwige), v^ve SAGET.	3 juillet 1823.	Cluis (Indre).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 1,253 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
10	ROSSIGNOL (Marie-José-[illegible]), veuve DOYEN.	14 sept. [illegible]	Danizy ([illegible]).	Idem de 1,717 fr..	.....	»	»	»	Idem.....
11	ROUSTAIN (Henriette), veuve ROGER.	8 juin 1836.	Paris (Seine).	Le mari, ex-sous-chef de bureau, décédé titulaire d'une pension de 2,583 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
12	SALTET (Marie-Florence), v^ve BERNIS.	17 janv. 1826.	Florac (Lozère).	Le mari, ex-payeur adjoint de la Tresorerie d'Afrique, décédé titulaire d'une pension de 1,679 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
13	VINCE (Étienne)	31 mars 1829.	[illegible] (Loire-Inférieure)	[illegible] principal hors classe.	CONTRIBUTIONS DIRECTES. Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	2	15	Idem et [illegible]
					postérieurs...	31	5	»	
14	HERVÉ DU PENHOAT (Joseph).	19 mars 1823.	Tréflevenez (Finistère).	Directeur de 1re classe.	ENREGISTREMENT. Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	»	29	Idem.....
					postérieurs...	31	4	25	
15	LANTIERI (Jean-Baptiste-Pierre-Joseph).	31 mars 1820.	Bonifacio (Corse).	Receveur de 2e classe et conservateur des hypothèques.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	3	9	Loi du [illegible] 1851.
					postérieurs...	31	4	6	
16	THINIÈRES (Marie-Louise-Gabrielle-Jeanne-Aline), veuve VAISSIÉ.	6 juin 1834.	Viazac (commune de Livernon) (Lot).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 3,000 fr..	.....	»	»	»	Idem.....
17	HÉRAULT (Joséphine), v^ve OUVRIER-BONNAZ[1].	2 sept. 1830.	Dangeul (Sarthe).	Le mari, gazier-plombier.	MONNAIES ET MÉDAILLES. Civils.....	27	11	27	Idem.....

(1) Le mari mort des suites d'un accident de service.

2e catégorie... { Administration centrale.... / Contributions directes..... / Enregistrement..... / Monnaies et médailles.....

T[illegible]

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	795f07c	»	»	»	795f	1er juillet 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	Du tiers.	226	28 mars 1885.	Auroire (Lot).
»	»	»	»	Idem.	1,894	12 avril 1885.	Saint-Germain-lez-Corbeil (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	Idem.	411	5 mars 1885.	Cluis (Indre).
»	»	»	»	Idem.	572	28 mars 1885.	Couey-le-Château (Aisne).
»	»	»	»	Idem.	861	15 mars 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	Idem.	389	12 janvier 1885.	Oran (Oran).
				TOTAL..	16,040		
»	79 75	2,070f45c	1,903f	Idem.	1,903	1er juin 1885.	Vannes (Morbihan).
»	1,990 70						
»	1,185 84	6,968 47	5,000	Idem.	5,000	26 mai 1885.	Quimper (Finistère).
»	5,783 63						
»	808 25	4,045 59	2,000	Idem.	2,000	7 mai 1884.	Bastia (Corse).
»	3,229 34						
»	»	»	»	Idem.	1,000	13 sept. 1884.	Figeac (Lot).
				TOTAL..	8,000		
»	697 91	»	»	Idem.	232	7 avril 1885.	Paris (Seine).

.....	12	16,040f
.....	1	1993
.....	3	8,000
.....	1	232
.....	17	26,175

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 73.

Fait à Paris, le 4 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

N° 22,508. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la loi du 18 avril 1831;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, déc... et ordonnanc... en vertu desquel... la pension a été accord...
									DEUXIÈ... (Pensions pour services termi...
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
1	AUBRY (Louis-Adolphe).	12 juillet 1827.	Villers-les-Mangiennes (Meuse).	Receveur à pied.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	3	7	»	Ordonnance 12 janvier ... et loi du 9 j... 1853.
					postérieurs..	31	2	15	
2	AUGER (Alfred-Benoit-Joseph).	3 mars 1818.	Moulins (Allier).	Directeur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	12	4	»	*Idem* .....
					postérieurs...	31	4	10	
3	BORDEAUX (Ernest-Évariste-Aimable).	26 oct. 1822.	Pleurtuit (Ille-et-Vilaine).	Receveur principal entreposeur	Marine.....	2	6	7	
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	3	»	*Idem* et loi 18 avril 183...
					postérieurs...	31	3	»	
4	COPIN (Augustin-Joseph).	13 mai 1825.	Denain (Nord).	Commis principal du service des sucres.	Militaires.....	5	8	6	Ordonnance d... janvier 182... lois des 11 a... 1831 et 9 j... 1853.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	6	»	
					postérieurs...	31	3	15	
5	DEVILLERS (Charles-Hubert).	26 janv. 1830.	Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).	Receveur à pied.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	11	»	Ordonnance 12 janvier ... et loi du 9 j... 1853.
					postérieurs...	31	4	»	
6	FÉNIÈS (Jean-Augustin)	28 juin 1833.	Aurillac (Cantal).	Contrôleur.....	Civils.....	28	6	»	Loi du 9 j... 1853.

Digitized by Google

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trente-quatre mille huit cent quatre-vingt-cinq francs (34,885f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 74.

Fait à Paris, le 4 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
CATÉGORIE.								
(Antérieurement au 1er janvier 1854.)								
1,325f 62c	»	166f 66c	1,555f 27c	1,485f	»	1,485f	16 mars 1885.	Berck (Pas-de-Calais).
1,327 73	»	1,388 61						
8,600 80	»	2,466 67	8,515 25	5,000	»	5,000	11 mai 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1,582 40	»	6,048 58						
1,283 61	20f 15c	259 12	2,174 51	1,600	»	1,600	1er avril 1885.	Pontivy (Morbihan).
1,032 40		1,895 24						
1,214 58	47 34	60 43	1,343 00	1,317	» »	1,317	16 avril 1885.	Attichy (Oise).
1,096 38		1,235 23						
1,550	»	44 22	1,550 81	»	»	1,550	1er mai 1885.	Douvrin (Pas-de-Calais).
2,441	»	1,506 59						
1,777	»	1,811 32	»	1,600	»	1,600	*Idem.*	Salles-Curan (Aveyron).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Durée des services. Mois.	Durée des services. Jours.	Dates des lois, déc[illegible] et ordonnan[illegible] en vertu desqu[illegible] la pension[illegible] a été accord[illegible]
7	Gislot-Bordemer (Auguste).	7 février 1820.	Le Neubourg (Eure).	Receveur principal entreposeur	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	10	10	»	Ordonnance [illegible] janvier [illegible] et loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	4	»	
8	Lalande (Fort)	27 nov. 1831.	Illats (Gironde).	Commis aux exercices.	Civils.....	26	3	26	Loi du 9 [illegible] 1853.
9	Lemière (Alexandre-François).	22 mai 1829.	Saint-Sauveur-Lendelin (Manche).	Commis principal au service des sucres.	Militaires....	[illegible]	»	17	Idem et lo[illegible] 11 avril 1[illegible]
					Civils.....	25	10	25	
10	Letocart (Joseph-Paul-Guillaume).	26 nov. 1819.	Lille (Nord).	Receveur principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	13	9	»	Ordonnance [illegible] janvier [illegible] et loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	»	»	
11	Lorriaux (David).....	12 avril 1830.	Bevillers (Nord).	Receveur à pied.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1[illegible]	3	»	Idem.....
					postérieurs...	31	3	15	
12	Pottier (Charles-Antoine).	29 mars 1820.	Paris (Seine).	Receveur principal de la garantie.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1[illegible]	3	»	Idem.....
					postérieurs...	[illegible]	[illegible]	»	
13	Puech (Jean-Louis-Édouard).	28 mars 1830.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	Commis principal.	Civils.....	30	9	»	Loi du 9 [illegible] 1853.
14	Quézin (Auguste) (1)...	28 mars 1839.	Sancerre (Cher).	Commis aux exercices.	Idem.....	22	5	»	Idem.....
15	Saint-Pierre (Alphonce-Cazimir).	4 fév. 1825.	Florac (Lozère).	Receveur à cheval.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	9	»	Idem et [illegible] nance du [illegible] vier 1[illegible]
					postérieurs...	31	3	20	
16	Soulé (Pierre).....	28 avril 1820.	Aureilhan (Hautes-Pyrénées)	Receveur particulier sédentaire.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	8	»	Idem.....
					postérieurs..	31	4	10	
17	Téchoizin (Silvain-Ferdinand-Vital).	14 mars 1820.	Sorbets (Gers).	Receveur entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	2	»	Idem.....
					postérieurs...	31	3	»	
18	Thouvenel (Joseph-Désiré)	6 août 1835.	Sarrebourg (Alsace-Lorraine)	Commis du service des salines.	Civils.....	26	1	»	Loi du [illegible] 1853.
19	Tréguier (Charles-Olivier-Marie).	24 sept. 1830.	Vannes (Morbihan).	Receveur à cheval.	Militaires....	2	»	»	Idem et [illegible] 11 avril
					Civils.....	30	9	5	
20	Bara (Adèle-Floride), veuve Münch (2).	15 août 1845.	La Bassée (Nord).	Le mari, préposé du service des distilleries.	Militaires....	4	1	27	Idem.....
					Civils.....	6	»	3	
21	Michelet (Zélie-Marie-Clémence), vve Galtier (2).	12 nov. 1852.	Millau (Aveyron).	Le mari, contrôleur.	Civils.....	22	10	9	Loi du 9 [illegible] 1853.

(1) Infirmités. — (2) Le mari mort des suites d'un accident de service.

N° 22,509. — *Décret qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Août 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Digitized by Google

Numéros du classement par ordre de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
1207	63	»	1,106 64	4,241 11	2,500	»	2,501	1er mai 1885.	St-Aubin-s.-Mer (Calvados).
202	3	»	3,134 77					
7	38	»	1,094 61	»	»	»	1,094	12 mai 1885.	Bordeaux (Gironde).
9	48	40	1,150 65	2,190 96	»	»	1,190	16 avril 1885.	Évreux (Eure).
000	00	»	1,375 00	4,475 00	3,000	»	3,000	1er janvier 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.).
100	00	»	3,100 00					
68	96	»	76 72	1,965 91	1,600	»	1,600	16 avril 1885.	Sin-le-Noble (Nord).
193	05	»	1,889 20					
78	16	»	1,078 89	3,952 53	2,751	»	2,751	1er mai 1885.	Paris (Seine).
873	77	»	2,873 64					
866	94		1,148 16	»	»	»	1,148	1er avril 1885.	*Idem.*
956	94	»	787 69	»	»	»	787	1er juin 1885.	Châteauroux (Indre).
9	41	»	560 81	2,455 48	1,600	»	1,600	21 avril 1885.	Aups (Var).
2	27	»	1,994 67					
000	00	»	283 33	1,746 35	1,600	»	1,600	11 mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.).
463	05	»	11,563 03					
000	00	»	653 33	3,091 26	1,950	»	1,950	1er avril 1885.	Puget-Théniers (Alpes-Maritimes).
437	93	»	2,437 93					
9	18	»	918 21	»	»	»	918	1er février 1885.	Besançon (Doubs).
2,56	85	24 67	11,568 18	1,562 85	»	»	1,562	6 avril 1885.	Vannes (Morbihan).
100	00	24 64	183 33	217 97	»	Un tiers élevé à	100	9 octobre 1885.	Arras (Pas-de-Calais).
532	00	»	1,598 33	»	»	Un tiers.	532	10 avril 1884.	Millau (Aveyron).
						TOTAL.	34,885		

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Digitized by Google

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quatorze mille sept cent cinquante et un francs (14,751f) au tableau ci-après sont approuvées.

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DAT des lois, et ordon en vertu de la pen a été acc
									DEU
					(Pensions pour services te				
					DOUANES.				
1	BARTH (François-Joseph).	26 juin 1826.	Sierentz (Alsace-Lorraine)	Préposé.....	Militaires....	6	1	25	Lois des 1831 et 1833.
					Civils.....	30	10	»	
2	BÜHLER (George).....	8 avril 1834.	Bolgau (Alsace-Lorraine)	Idem.....	Civils.....	26	9	»	Loi du 1853.
3	CADEILHAN (Pierre)....	3 juillet 1831.	Aulon (Hautes-Pyrénées)	Idem.....	Idem.....	30	8	»	Idem.....
4	DARRICALDES (Pierre)..	27 janv. 1840.	Arbonne (Basses-Pyrénées)	Sous-brigadier. .	Idem.....	25	4	4	Idem.....
5	GRENGUET (Louis-Auguste-Thomas).	2 mai 1831.	Fatouville (Eure).	Préposé.....	Militaires....	6	2	11	Idem et 11 avri
					Civils.....	25	2	»	
6	GUILLOUZIC (Hypolite-Adrien-Émilie).	26 nov. 1819.	Fouesnant (Finistère).	Receveur principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	12	10	»	Ordonnan 12 janv et loi d 1853.
					postérieurs...	31	»	»	
7	LEBRETON (Pierre).....	5 avril 1833.	Saint-Herblain (Loire-Inférieure)	Préposé.....	Militaires....	5	5	22	Lois des 1831 et 1853.
					Civils.....	26	1	»	
8	MASSICOT (Jean-Antoine).	5 juin 1829.	Paris (Seine).	Brigadier visiteur.	Militaires....	6	2	7	Idem.....
					Civils.....	30	»	9	
9	PAOLINI (Joseph).....	26 nov. 1830.	Venzolusco (Corse).	Préposé.....	Militaires....	3	11	28	Idem.....
					Civils.....	26	2	»	
10	PELISSIER (Victor-Adolphe).	17 nov. 1833.	Enchastrayes (Basses-Alpes).	Idem.....	Militaires....	2	10	11	Idem.....
					Civils.....	27	9	»	
11	RAULIN (François-Louis-Jean).	21 fév. 1832.	Crollon (Manche).	Idem.....	Militaires....	6	2	12	Idem.....
					Civils.....	25	2	»	
12	RENAUDIN (François-Louis).	24 janv. 1833.	Sainte-Marie (Loire-Inférieure)	Idem.....	Militaires....	5	10	16	Idem.....
					Civils.....	25	»	»	
13	TURRIÈRE (Augustin)...	10 nov. 1833.	Bouan (Ariége).	Idem.....	Militaires....	2	10	7	Idem.....
					Civils.....	27	9	»	
14	VENTRE DE LATOULOUBRE (Amand-Fortuné).	30 mai 1820.	Saint-Amand (Nord).	Contrôleur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	23	11	16	Ordonnan 19 jan et loi d 1853.
					postérieurs..	47	1	15	
15	AZEAU (Anne), veuve PORTES.	29 nov. 1815.	Leucate (Aude).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 1,555 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1853.
16	BERTHET (Jeanne), veuve THOMASSET.	22 nov. 1809.	Chanay (Ain).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 453f	.....	»	»	»	Idem.....
17	BILLIÉMAZ (Louise), veuve PETIT.	6 mai 1844.	Arbignieux (Ain).	Idem de 462 fr...	.....	»	»	»	Idem.....

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 75.

Fait à Paris, le 4 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

[illegible]	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible] (Antérieurement au 1er janvier 1854.)								
[illegible]	41f02c	621f81c	662f82c	»	»	662f	1er juin 1885.	Belfort (Belfort).
[illegible]	»	523 10	»	»	»	523	*Idem.*	Delle (Belfort).
[illegible]	»	618 44	»	»	»	618	*Idem.*	Marseille (Bouches-du-Rh.)
[illegible]	»	561 55	»	»	»	561	*Idem.*	Saurat (Ariège).
[illegible]	51 63	507 13	558 76	»	»	558	1er mai 1885.	Rouen (Seine-Inférieure)
[illegible]	»	1,283 33	4,383 33	3,000f	»	3,000	1er janvier 1885.	Dieppe (Seine-Inférieure)
[illegible]	»	3,100 00						
[illegible]	36 51	505 49	542 00	»	»	542	1er mai 1885.	Saint-Nazaire (Loire-Inferieure)
[illegible]	41 24	704 16	745 40	»	»	745	1er avril 1885.	Paris (Seine).
[illegible]	26 62	523 33	549 95	»	»	549	1er juin 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
[illegible]	19 26	555 00	574 26	»	»	574	*Idem.*	*Idem.*
[illegible]	41 33	507 16	548 49	»	»	548	1er mai 1885.	Saint-Nazaire (Loire-Inferieure)
[illegible]	39 18	503 82	543 00	»	»	543	*Idem.*	Le Porteau (Loire-Inférieure)
[illegible]	19 01	555 00	574 01	»	»	574	1er juin 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
[illegible]	»	1,072 27	3,106 52	1,600	»	1,600	*Idem.*	Alger (Alger).
[illegible]	»	2,034 25						
[illegible]	»	»	»	»	Un tiers.	517	9 mars 1885.	Espira-de-l'Agly (Pyrénées-Or.)
[illegible]	»	»	»	»	*Idem.*	151	3 avril 1885.	Chanay (Ain).
[illegible]	»	»	»	»	*Idem.*	154	12 avril 1885.	Arbignieux (Ain).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
18	BLANCONNIER (Victoire), veuve DELAVAUD.	30 août 1802.	Saint-Urbain (Vendée).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 550f	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
19	CASENAVE (Jeanne), veuve [illegible].	14 juin [illegible].	Bayonne [illegible].	Le mari, ex-brigadier [illegible] leur, décédé titulaire d'une pension de 672f	.....	»	»	»	*Idem*.....
20	FAILLY (Félicité-Laure), veuve VAN CASSEL.	2 oct. 1821.	Le Havre (Seine-Inférieure)	Le mari, ex-directeur, décédé titulaire d'une pension de 5,000 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
21	FOUCHER (Marguerite-Florance), veuve DELANOE.	20 juin 1827.	Saint-Brevin (Loire-Inférieure)	Le mari, ex-commis, décédé titulaire d'une pension de 779f	.....	»	»	»	*Idem*.....

N° 22,510. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;
Vu la loi du 18 avril 1831;
Vu le décret du 21 novembre 1860;
Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;
La section des finances du Conseil d'État entendue;
Sur le rapport du ministre des finances,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈ
					(Pensions pour services tem				
1	BÈS (Joseph-Pierre-Jacques).	14 juillet 1835.	Saint-André (Pyrénées-Or.).	Préposé.....	DOUANES. Marine..... Civils.....	3 31	2 3	7 »	Lois des 18 1831 et 9 1853.
2	DUHAND (Louis).....	8 nov. 1829.	Fillinges (Haute-Savoie).	Brigadier.....	Militaires.... Civils.....	6 27	2 ·	19 15	Lois des 11 1831 et 9 1853 et du 21 no bre 1860.
3	LANDA (Édouard-Joseph).	24 déc. 1835.	Raucourt (Nord).	Sous-brigadier...	Militaires.... Civils.....	3 25	9 3	26 »	Lois des 11 1831 et 9 1853.

Digitized by Google

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
.	.	.	.	.	Un tiers.	183f	23 avril 1885.	Bouin (Vendée).
.	.	.	.	.	*Idem.*	224	4 déc. 1884.	Marseille (Bouches-du-Rh.).
.	.	.	.	.	*Idem.*	1,665	23 avril 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
.	.	.	.	.	*Idem.*	259	22 oct. 1884.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
					TOTAL.	14,751		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de six mille cent soixante et onze francs (6,171f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 76.

Fait à Paris, le 4 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
GORIE.								
rieurement au 1er janvier 1854.)								
25f 13c	25f 48c	590f 70c	616f 18c	»	»	616f	1er avril 1885.	Bougie (Constantine).
45 53	45 61	655 49	701 10	»	»	701	*Idem.*	Flumet (Savoie).
28 07	28 02	559 35	587 37	»	»	587	1er mai 1885.	Dompierre (Nord).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
4	Ollivier (Jean-Marie)(1).	2 janv. 1849.	Louannec (Côtes-du-Nord).	Matelot.....	Marine.....	3	8	7	Lois des 18 1831 et 1853.
					Civils.....	11	1	»	
5	Garin de Lamorplan (Joséphine-Léonie-Nicole), veuve Cullet.	23 avril 1832.	Yon (Ain).	Le mari, receveur principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	8	»	Ordonnance 12 janvier et loi du 1853.
6	Godard (Clémentine-Esther-Joséphine), veuve Lapie.	5 mars 1843.	La Barre-de-Mont (Vendée).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 522 fr.	postérieurs...	31	1	4	Loi du 1853.
7	Inçaby (Agnès), veuve Etchegaray.	4 janv. 1826.	Louhossoa (Basses-Pyrénées)	*Idem* de 515 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
8	Kébel (Françoise), vve Le Corre.	27 juillet 1842.	Guilers (Finistère).	*Idem* de 398 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
9	Lainé (Marie-Rose), vve Le Comte.	19 nov. 1823.	Longueville (Manche).	*Idem* de 514 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
10	Martin-Barbaz (Anne), veuve Giraud.	21 mars 1823.	Izieu (Ain).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 497 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	Matheu (Victoire-Rose-Bonaventure), veuve Just.	5 mars 1821.	Thuir (Pyrenées-Or.).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 534 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
12	Milet (Céline-Victorine), vve Morisse.	1er mai 1823.	Les Loges (Seine-Inférieure)	*Idem* de 502 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
13	Muller (Maria-Joséphine-Adelina), veuve Hénesse.	19 août 1816.	Maestricht (Pays-Bas).	Le mari, ex-lieutenant, décédé titulaire d'une pension de 880 fr	.....	»	»	»	*Idem*.....
14	Pellegrin (Pauline), veuve Cruzel.	24 juin 1825.	Fugeret (Basses-Alpes).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 350 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
15	Potet (Rosalie), veuve Garnier.	21 août 1821.	Bouin (Vendée).	*Idem* de 417 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
16	Rietsch (Rosalie), vve Dietrich.	29 avril 1834.	Rumersheim (Alsace-Lorraine)	Le mari, préposé.	Militaires....	6	1	25	*Idem* et loi 11 avril
					Civils.....	24	9	17	
17	Sonnic (Anne), veuve Le Gal.	18 nov. 1819.	Locmariaquer (Morbihan).	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 531 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1853.
18	Vannier (Apolline), veuve Lambelin.	13 sept. 1811.	La Sommette (Doubs).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 398 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
19	Vernier (Florence-Victorine), vve Letoquart.	24 févr. 1840.	Quillebeuf (Eure).	Le mari, garde-magasin.	Militaires ...	4	11	»	*Idem* et loi avril 185
					Civils.....	26	7	18	
20	Wavré (Marie-Jeanne), veuve Testart.	13 mars 1806.	Daigny (Ardennes).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 434 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
21	Brajeux (Louise), orpheline (2).	5 janv. 1866.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	Le mari, receveur principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	7	7	»	*Idem* et nance du vier 185
					postérieurs...	30	8	6	

(1) Accident de service. — (2) Mineure émancipée.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
29f 48c	221f 67c	251f 15c	"	"	251f	1er mai 1885.	Paimpol (Côtes-du-Nord).
"	472 85	2,082 93	1,600f	Un tiers.	533	5 février 1885.	Belley (Ain).
"	1,610 08						
"	"	"	"	Idem.	174	9 février 1885.	La Bernerie (Loire-Inférieure)
"	"	"	"	Idem.	171	3 février 1885.	Louhossoa (Basses-Pyrenées)
"	"	"	"	Idem.	132	23 avril 1885.	Lambézellec (Finistère).
"	"	"	"	Idem.	171	15 août 1884.	Saint-Nicolas-près-Granville (Manche).
"	"	"	"	Idem.	165	26 mars 1885.	Belley (Ain).
"	"	"	"	Idem.	178	4 décembre 1884.	Thuir (Pyrénées-Or.).
"	"	"	"	Idem.	167	25 déc. 1884.	Étretat (Seine-Inférieure)
"	"	"	"	Idem.	293	6 avril 1885.	Briculles-sur-Bar (Ardennes).
"	"	"	"	Idem.	116	23 avril 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
"	"	"	"	Idem.	139	11 nov. 1884.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure)
41 01	412 65	453 66	"	Idem.	151	18 juin 1884.	Belfort (Belfort).
"	"	"	"	Idem.	197	1er mai 1885.	Locmariaquer (Morbihan).
"	"	"	"	Idem.	109	23 février 1885.	Osse (Doubs).
36 04	688 50	724 54	"	Idem.	241	19 février 1885.	Paris (Seine).
"	"	"	"	Idem.	144	25 mars 1885.	Daigny (Ardennes).
"	748 32	3,617 63	2,806	Idem.	935	Du 7 sept. 1884 au 4 janv. 1887.	Pontoise (Seine-et-Oise).
"	2,869 31						
				TOTAL.	6,171		

Digitized by Google

N° 22,511. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;
Vu la loi du 18 avril 1831;
Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;
La section des finances du Conseil d'État entendue;
Sur le rapport du ministre des finances,

N° d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
					(Pensions pour services				
					DOUANES.				
1	BINET (Jean-Marie-Joseph).	7 déc. 1831.	Saint-Potan (Côtes-du-Nord).	Sous-brigadier...	Civils.....	29	11	»	Loi du 1853.
2	BUNEL (Martin-Hyacinthe).	18 mars 1835.	Saint-Martin-aux-Buneaux (Seine-Inférieure)	Préposé.....	*Idem*.....	28	7	»	*Idem*...
3	CHARLES (Louis).....	5 déc. 1829.	Valençay (Indre).	Brigadier.....	Militaires....	9	9	3	*Idem* et 11 avr
					Civils.....	32	1	15	
4	FERRIÈRE (Jean-Baptiste-Auguste).	1er déc. 1831.	Belpech (Aude).	Préposé.....	Militaires....	4	10	6	*Idem*...
					Civils.....	25	»	»	
5	FEUARDANT (Pierre-François).	29 mars 1837.	Vauville (Manche).	Sous-brigadier visiteur.	Civils.....	25	7	»	Loi du 1853.
6	GOUGEON (Louis-Amand-Victor).	25 mai 1826.	Ceaux (Manche).	Préposé.....	Militaires....	6	2	6	*Idem* et 11 avr
					Civils.....	30	9	»	
7	HARISTOY (Arnaud-Faustin).	15 fév. 1818.	Saint-Michel (Basses-Pyrénées)	Receveur principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	29	9	2	Ordonn 12 ja et loi 1853.
					postérieurs..	46	9	»	
8	KEILLING (Jean-Baptiste).	7 mai 1829.	Offendorff (Alsace-Lorraine).	Lieutenant.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	»	»	
					postérieurs...	31	5	»	*Idem*...
9	LATAPIE (Jean) (1).....	7 oct. 1884.	Nomillan (Gironde).	Matelot.....	Marine.....	6	8	27	Lois du 1851 et 1853.
					Civils.....	22	6	»	
10	LE THIEC (Jean-Marie).	16 mars 1883.	Damgan (Morbihan).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	9	15	Ordonn 12 jan et loi 1853.
					postérieurs..	31	5	»	
11	MAJOURAU (Jean).....	11 mai 1826.	Oloron (Basses-Pyrénées)	Garde-magasin..	Militaires....	5	7	11	
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	1	»	*Idem* et 11 avr
					postérieurs...	33	5	»	

(1) Accident de service.

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt mille cent trois francs (20,103f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 77.

Fait à Paris, le 4 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
GORIE. (...ement au 1er janvier 1854.)								
105f 33c	»	663f 15c	»	»	»	663f	1er juin 1885.	Mornac (Charente-Infér.)
08 33	»	576 51	»	»	»	576	*Idem.*	Saint-Pierre-en-Port (Seine-Inferieure)
08	81f 30c	709 73	791f 03c	750f	»	750	*Idem.*	Philippeville (Constantine).
33	35 55	504 17	539 72	»	»	539	*Idem.*	Belpech (Aude).
05	»	533 70	»	»	»	533	*Idem.*	Vauville (Manche).
33	41 22	620 12	661 34	»	»	661	*Idem.*	Beauvoir (Vendée).
41 27	» »	2,236 68 3,382 34	5,618 02	2,170	»	2,170	1er mars 1885.	Alger (Alger).
33 22	» »	87 33 1,332 45	1,419 78	1,414	»	1,414	1er juin 1885.	Marcq-en-Barœul (Nord).
00 00	53 92	450 00	503 92	»	»	503	1er mai 1885.	Noaillan (Gironde).
00 00	» »	15 83 627 50	643 33	»	»	643	1er juin 1885.	Sarzeau (Morbihan).
[illegible]	46 78	2 64 937 [illegible]	986 68	»	»	986	*Idem.*	Paris (Seine).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordonn en vert desque la pens a été acc
12	MASSERON (Isidore)....	5 avril 1818.	Savenay (Loire-Inférieure)	Receveur principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	14	»	»	Ordonnanc 12 janvi et loi du
					postérieurs...	31	»	»	1853.
13	MAZÉAS (Pierre).....	30 avril 1831.	Le Folgoët (Finistère).	Préposé-visiteur.	Militaires....	5	8	11	Lois des 1
					Civils.....	26	11	»	1831 et 1853.
14	PLUSQUELLEC (Benjamin-Emanuel).	12 janv. 1840.	Cancale (Ille-et-Vilaine).	Matelot.....	Civils.....	25	4	19	Loi du 1853.
15	PUECH (Hypolite).....	20 mai 1820.	Oltange (Alsace-Lorraine).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	13	7	11	Idem et nance janvier
					postérieurs ..	31	5	»	
16	RUFFIÉ (Jean).....	30 août 1833.	Foix (Ariège).	Préposé.....	Militaires....	5	7	21	Lois des 1
					Civils.....	25	»	»	1831 et 1853.
17	SALLES (Simon).....	6 mai 1826.	Saint-Gaudens (Haute-Garonne).	Préposé-concierge.	Militaires....	7	8	11	Idem.....
					Civils.....	30	9	»	
18	SOUBRAN (Alexandre)..	17 mars 1832.	Angresse (Landes).	Sous-brigadier...	Militaires....	6	5	20	Idem.....
					Civils.....	25	11	»	
19	THÉBAULT (Louis-René).	13 avril 1832.	Ardevon (Manche).	Préposé.....	Militaires....	4	10	23	Idem.....
					Civils.....	29	4	18	
20	VÉRITÉ (Hyppolite-Jean-Baptiste-Louis).	20 fév. 1818.	Pruillé-l'Éguillé (Sarthe).	Receveur principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	13	8	»	Ordonnanc janvier loi du
					postérieurs...	31	2	»	1853.
21	BLANDIN (Josephte), Ve MARCHAND.	9 mai 1839.	Choisy (Haute-Savoie).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 462 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1853.

N° 22,512. — *DÉCRET qui approuve 10 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 2, 3, 4, 5, 7, 13, 18, 24 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles ;

Vu l'ordonnance du 19 avril 1820 ;

Vu la loi du 17 août 1876 ;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 27 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885 ;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 8 juillet 1885 ;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

Digitized by Google

Numéros du bulletin par lesquels la liquidation a été publiée.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
6,000f 00c 7,000 00	«	1,400f00c 3,616 66	5,016f66c	3,500f	«	3,500f	1er janvier 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
1,007 63	37f 97c	542 43	580 40	«	«	580	1er juin 1885.	Lesneven (Finistère).
994 44	«	503 84	«	«	«	503	*Idem.*	Looquirec (Finistère).
2,535 41 2,190 27	«	575 27 1,302 66	1,877 93	1,600	«	1,600	*Idem.*	Sétif (Constantine).
1,008 33	41 36	504 16	545 52	«	«	545	*Idem.*	Cette (Hérault).
1,008 33	51 30	620 12	671 42	«	«	671	*Idem.*	Bordeaux (Gironde).
1,161 34	43 14	574 48	617 62	«	«	617	*Idem.*	Itsatsou (Basses-Pyrénées).
1,008 33	32 63	591 55	624 18	«	«	624	*Idem.*	Cherbourg (Manche).
3,864 58 3,713 05	«	880 26 1,944 30	2,824 56	1,871	«	1,871	1er mars 1885.	Remiremont (Vosges).
«	«	«	«	«	Un tiers.	154	16 mai 1885.	Sillingy (Haute-Savoie).
					TOTAL.	20,103		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt et un mille cinq cent quarante-deux francs (21,542f) au tableau d'autre part sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 4 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	MOTIFS des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	BERNETOT (Arthus-Elphège).	10 juin 1834.	Raffetot (Loire-Inférieure)	Chargé de cours de lettres.	Civils.....	30	3	10	Loi du 9 juin 1853.
2	BOURRUS (Isidore-Antoine).	10 août 1820.	Mont-de-Marsan (Landes).	Chargé de cours d'histoire naturelle.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854; postérieurs...	7 31	7 4	19 »	Idem et ordonnance du avril 1866.
3	DUBOIS (Claude-François-Constant).	13 avril 1830.	Deluz (Doubs).	Inspecteur primaire.	Civils.....	31	1	23	Lois des 9 juin 1853 et 17 juin 1876.
4	DUMAS (François-Marie-Pascal-Isidore).	17 avril 1808.	Montpellier (Hérault).	Professeur de faculté.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854; postérieurs..	13 31	4 2	» 16	Ordonnance du 29 avril 1863 et loi du 9 juin 1853.
5	GRIVET (Étienne).....	19 nov. 1828.	Besançon (Doubs).	Maître élémentaire pour l'enseignement secondaire spécial.	Civils.....	31	3	13	Loi du 9 juin 1853.
6	LAGARDE (Charles-Nicolas).	29 avril 1826.	Bourmont (Haute-Marne).	Chargé de cours d'histoire.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854; postérieurs...	7 31	1 »	29 22	Idem et ordonnance du avril 1866.
7	OLLAGNIER (Alphonse-Régis).	6 oct. 1823.	Pélussin (Loire).	Professeur de faculté et aumônier adjoint de lycée.	Civils.....	26	4	2	Loi du 9 juin 1853.
8	SIMONNET (Jean-Gabriel)	6 juillet 1823.	Puiseaux (Loiret).	Inspecteur primaire.	Idem.....	29	8	1	Idem et loi du août 1876.
9	VERDY (Pierre).....	1er oct. 1829.	Peyrilles (Lot).	Commis principal d'inspection académique.	Idem.....	31	3	»	Loi du 9 juin 1853.
10	CHEVALLIER (Louise-Ermance), vve ALBERT.	15 août 1828.	Beaufort (Maine-et-Loire).	Le mari, ex-commis d'inspection académique, décédé titulaire d'une pension de 651f	.....	»	»	»	Idem.....

N° 22,513. — *DÉCRET qui approuve 11 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 16 et 30 mai, 6 et 11 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

Digitized by Google

Portion du traitement non soumise à retenue (loi du 9 juin 1853).	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
1,200f00c	»	2,016f67c	»	»	»	2,016f	1er avril 1885.	Rouen (Seine-Inférieure).
1,586 68	»	563 04	2,473f48c	2,442f	»	2,442	1er mai 1885.	Mont-de-Marsan (Landes).
1,462 46	»	1,910 44						
1,700 79	»	2,300 66	»	»	»	2,300	26 avril 1885.	Besançon (Doubs).
2,000 00	»	2,666 67	7,574 70	6,000	»	6,000	27 mars 1885.	Montpellier (Hérault).
4,908 03	»	4,908 03						
1,700 00	»	885 41	»	»	»	885	14 avril 1885.	Vesoul (Haute-Saône).
1,200 00	»	401 18	1,847 98	»	»	1,847	5 mai 1885.	Béziers (Hérault).
1,200 00	»	1,446 80						
2,354 65	»	2,354 92	»	»	»	2,354	24 mars 1885.	Lyon (Rhône).
2,397 66	»	2,397 66	»	»	»	2,397	1er mai 1885.	Aubervilliers (Seine).
1,084 34	»	1,084 34	»	»	»	1,084	1er avril 1885.	Cahors (Lot.)
»	»	»	»	»	Un tiers.	217	26 mai 1884.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
					TOTAL.	21,542		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les onze liquidations de pensions civiles comprises pour ~~une somme totale de mille trois cent huit francs~~ (1,308f) ~~au tableau~~ d'autre part sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 4 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes.
Signé SARRIEN.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonnan en vertu desq la pensio a été accor
									DEUXI
					(Pensions pour services terr				
					POSTES.				
1	MARS (Pierre-Joseph) (1)	1er août 1837.	Merville (Nord).	Facteur local....	Militaires....	6	»	14	Loi du 9 1853.
					Civils.....	18	4	»	
2	CARCENAC (Marianne), veuve CABROL.	28 sept. 1821.	Villefranche-de-Panat (Aveyron).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 184 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
3	GUILLOT (Léontine-Natalie), veuve CYPRIEN.	24 fév. 1826.	Valognes (Manche).	*Idem* de 249 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
4	HURBOURQUE (Marie-Anne), veuve VOIRON.	5 sept. 1818.	Saint-Fergeux (Ardennes).	*Idem* de 126 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
5	MASSOT (Marie-Rose-Madeleine), ve DUPERRON	9 mai 1817.	Bois-le-Roi (Eure).	*Idem* de 160 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
6	MONTEIL (Anne), veuve BERGÉ.	15 mars 1828.	Verteuil (Lot-et-Garonne).	*Idem* de 99 fr....	.....	»	»	»	*Idem*.....
7	TIÈNE (Marie-Charlotte-Xavier), ve ANTOINE.	8 août 1807.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 378 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
8	GRIMAL (Marie), veuve PAUTY.	12 nov. 1811.	Villeneuve (Aveyron).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 194 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
9	VOYRON (Marie), veuve DUCLOUX.	26 déc. 1841.	Moulins (Allier).	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 259 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
10	GOUSSERY (Colombe), veuve GOUSSERY.	6 nov. 1825.	Joigny (Yonne).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 310 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	LE MASURIER (Marie-Aimable), ve MAUGER.	6 oct. 1832.	Villedieu (Manche).	*Idem* de 287 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Infirmités.

N° 22,514. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 27 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	
des services militaires.	des services civils.	Total.				

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, déc. et ordonnan. en vertu desq. la pensio a été accor.
									DEUXI.
					(Pensions pour services terr.				
					POSTES ET TÉLÉGRAPHES				
1	CHENU (Pierre-François) (1).	25 juin 1829.	Châlons-sur-Marne (Marne).	Commis principal.	Civils.....	29	4	»	Loi du 9 1853.
2	DENIZEAU (Silvain-Eugène).	24 août 1827.	Saint-Viatre (Loir-et-Cher).	Facteur rural....	Militaires....	6	11	14	Idem et lo 11 avril
					Civils.....	28	4	»	
3	GUYOMARD (Joseph-Marie).	10 mars 1830.	Quimper (Finistère).	Facteur-chef....	Militaires....	5	1	25	Idem.....
					Civils.....	26	9	»	
4	HENNEQUIN (Anne-Célestine), femme BOULAND.	20 mai 1828.	Fresnes (Yonne).	Factrice rurale..	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	5	7	11	Loi du 9 1853.
					postérieurs...	31	5	»	
5	LABRUNERIE (Pierre)...	24 nov. 1828.	Moutonneau (Charente).	Facteur de ville..	Militaires....	6	2	11	Idem et loi avril 183
					Civils.....	25	8	»	
6	LAMOTTE (Félix) (1)....	8 juillet 1837.	Arrans (Côte-d'Or).	Facteur rural....	Militaires...	6	»	8	Idem.....
					Civils.....	18	3	»	
7	LEFRANÇOIS (Marc-Henry).	6 mai 1827.	Cresserons (Calvados).	Facteur local...	Civils.....	25	1	»	Loi du 9 1853.
8	MORIN (Romain).....	26 juin 1828.	Valsonne (Rhône).	Idem.....	Idem.....	26	1	»	Idem.....
9	BEAUSOLEIL (Alexis)....	Juillet 1832.	Saumur (Maine-et-Loire).	Facteur rural....	Militaires....	6	2	13	Idem et lo 11 avril
					Civils.....	24	3	»	
10	HIVERT (Marie-Jacquine), vve BEAUSOLEIL	1er janv. 1843.	Daon (Mayenne).	Le mari, facteur rural.	Militaires....	6	2	13	Idem.....
					Civils.....	24	3	»	
11	ALBERT (Joséphine), veuve SOUVAY.	16 mars 1844.	Fresse (Vosges).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 351 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
12	CHOPARD (Henriette), vve ESPERON.	5 oct. 1823.	Avallon (Yonne).	Idem de 371 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
13	CRESPY (Jeanne-Chérie), vve ASTIÉ.	9 sept. 1820.	Agen (Lot-et-Garonne).	Le mari, ex-commis, décédé titulaire d'une pension de 1,106 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
14	DURAND (Gabrielle), vve FANTOUT.	9 nov. 1833.	Troche (Corrèze).	Le mari, ex-gardien de bureau, décédé titulaire d'une pension de 357 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
15	EBERHART (Marie-Eugénie), vve HUBERT.	15 oct. 1841.	Saint-Louis (Alsace).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 1,535 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
16	LOUIS (Marie), veuve DOYHAMBOURE.	24 juin 1817.	Biarritz (Basses-Pyrénées)	Le mari, ex-facteur local, décédé titulaire d'une pension de 376 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
17	NÉCAILLE (Louise-Clotilde), vve RAVERDY.	3 juin 1820.	Valenciennes (Nord).	Le mari, ex-courrier convoyeur, décédé titulaire d'une pension de 785 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
18	PELLIER (Perrine-Françoise), vve PICHERREAU.	3 avril 1817.	Arquenay (Mayenne).	Le mari, ex-sous-chef vérificateur, décédé titulaire d'une pension de 675 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Infirmière.

Digitized by Google

quotité du traitement qui supporte la retenue.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	RÉSUMÉ définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
CORPS.								
(Jouissance au 1er janvier 1854.)								
2,872f 91c	»	1,306f 74c	1,306f 74c	»	»	1,306f	1er juin 1885.	Châlons-sur-Marne (Marne).
868 33	46f 36c	492 04	538 40	»	»	538	1er mai 1885.	Saint-Viatre (Loir-et-Cher).
1,355 56	34 34	725 21	759 55	»	»	769	1er juin 1885.	Brest (Finistère).
~~4,000~~	»	~~3,000 00~~	~~3,000 00~~	»	»	~~3,000~~	~~Idem.~~	~~Vaits~~-sur-Armançon (Yonne).
1,223 61	41 21	628 11	669 42	»	»	669	*Idem*	Limoges (Haute-Vienne).
538 74	40 14	251 38	291 52	»	»	291	1er mai 1885.	Arrans (Côte-d'Or).
980 83	»	381 51	381 51	»	»	381	1er juin 1885.	Quillebeuf (Eure).
965 83	»	503 83	503 83	»	»	503	*Idem.*	Villeurbanne (Rhône).
924 72	41 35	373 73	415 08	»	»	415	1er mai 1885.	Segré (Maine-et-Loire).
924 72	41 35	373 73	415 08	»	Un tiers.	138	5 mai 1885.	*Idem.*
»	»	»	»	»	*Idem.*	117	1er juin 1884.	Le Thillot (Vosges).
»	»	»	»	»	*Idem.*	123	6 février 1885.	Avallon (Yonne).
»	»	»	»	»	*Idem.*	368	23 février 1885.	Agen (Lot-et-Garonne).
»	»	»	»	»	*Idem.*	185	22 février 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	511	12 mars 1885.	Belfort (Belfort).
»	»	»	»	»	*Idem*, élevé à	120	1er sept. 1884.	Biarritz (Basses-Pyrénées)
»	»	»	»	»	Un tiers.	261	17 février 1885.	Robersart (Nord).
»	»	»	»	»	*Idem.*	225	3 février 1885.	Laval (Mayenne).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] d-s lois, d et ordonna en vertu de la pens a été acc
19	RADDA (Cléonic-Armance), Vve BOULET.	10 mars 1836.	Quintigny (Jura).	Le mari, ex-commis, décédé titulaire d'une pension de 1,200 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
20	ROBIN (Julie), Vve BARBIER.	16 sept. 1817.	Mouliherne (Maine-et-Loire).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 274 fr.	....	»	»	»	Idem.....
21	TIXIER (Claudine), Vve BOURCHEIX.	6 déc. 1842.	Thiers (Puy-de-Dôme).	Le mari, ex-surveillant des télégraphes, décédé titulaire d'une pension de 510 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 4 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

N° 22,515. — *DÉCRET qui approuve 10 liquidations de Pensions civiles.*

Du 5 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 13, 16, 18, 24 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonnan en vertu desq la pensio a été accord
1	DAUVÉ (Jean-Louis)....	10 sept. 1823.	Is-en-Bassigny (Haute-Marne).	Économe..	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	7	»	24	Ordonnance 19 avril et loi du 9 1853.
					postérieurs...	31	1	10	
2	LOISEL (Augustin-Abel).	27 mars 1817.	Paris (Seine).	Secrétaire adjoint de faculté.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	»	»	Idem. .....
					postérieurs...	31	5	»	

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers.	400f	25 février 1885.	Lyon (Rhône).
"	"	"	"	*Idem*, élevé à	100	8 déc. 1884.	Baugé (Maine-et-Loire).
"	"	"	"	Un tiers.	170	10 février 1885.	Aubière (Puy-de-Dôme).
				TOTAL..	7,882		

Vu l'ordonnance du 19 avril 1820;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 29 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 8 juillet 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix mille quatre cent treize francs (10,413f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total					
"	749f16c	3,163f92c	3,105f80c	"	3,105f	11 février 1885.	Avignon (Vaucluse).
"	2,414 76						
"	704 44	2,904 34	2,800 00	"	2,800	1er juin 1885.	Paris (Seine).
"	2,159 90						

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonnan en vertu desq la pensio a été accor
3	DUCHON (Jeanne-Baptiste), vve GLESLER.	2 juin 1839.	Mérey-Vieilley (Doubs).	Le mari, mouleur en plâtre à la manufacture nationale de Sèvres.	Civils.....	31	»	19	Loi du 9 1853.
4	BAYEUX (Julie-Églentine), veuve AMIARD.	19 août 1810.	Caen (Calvados).	Le mari, ex-inspecteur d'académie, décédé titulaire d'une pension de 3,270 francs.	.....	»	»	»	Idem.....
5	GAILLARD (Anaïs-Marie-Delphine), veuve BARBARIN.	31 août 1832.	Cahors (Lot).	Le mari, ex-proviseur, décédé titulaire d'une pension de 3,500 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
6	LEFORT (Zoïde-Stéphanie-Antoinette), vve GAULT.	17 janv. 1823.	Niort (Deux-Sèvres).	Le mari, ex-professeur chargé de 7e, décédé titulaire d'une pension de 1,419 francs.	.....	»	»	»	Idem.....
7	CLÉMENT (Jean-Marie-Guillaume-Joseph).	27 fév. 1821.	La Chapelle-Chaussée (Ille-et-Vilaine).	Répétiteur à l'école normale supérieure.	Militaires.... / Civils.....	8 / 38	5 / 9	15 / »	Idem et loi 1 avril 1831
8	COURBOT (Étienne).....	17 janv. 1828.	Cresancey (Haute-Saône).	Gardien des musées nationaux	Militaires.... / Marine.....	7 / 25	» / 11	» / »	Idem.....
9	KRETSCHMAR (Marguerite), enfant mineur d'un 1er lit (1).	2 mai 1874.	Versailles (Seine-et-Oise).	Le père, portier au palais de Versailles, décédé en activité de service.	Militaires.... / Civils.....	13 / 19	6 / »	23 / 13	Idem.....
10	KRETSCHMAR (Charles), enfant mineur d'un 2e lit (2).	26 janv. 1880.							

(1) Tuteur : M. KRETSCHMAR (Jean). — (2) La 2e femme, décédée, la 2e femme n'a pas droit à pension. Tut légale : Mme veuve KRETSCHMAR.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 5 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

N° 22,516. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Breil (Alpes-Maritimes), contenant quatre cent soixante-seize hectares quarante-neuf ares, sera parcourue pendant une rotation de vingt ans (1884-1903) par des exploitations jardinatoires portant sur les bois morts et dépérissants de toutes catégories et les bois vifs ayant un mètre vingt centimètres de circonférence et au-dessus.

Digitized by Google

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
	»	1,103f 63c	»	»	Un tiers.	367f	20 avril 1885.	Sèvres (Seine-et-Oise).
	»	»	»	»	*Idem.*	1,090	13 avril 1885.	Ranville (Calvados).
	»	»	»	»	*Idem.*	1,166	22 mai 1885.	Valence (Drôme).
	»	»	»	»	*Idem.*	473	28 avril 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
	62f 08c	479 17	541f 21c	»	»	541	1er juin 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
	61 38	694 11	745 44	»	»	745	*Idem.*	Paris (Seine).
	90 42	288 27	378 69	»	Un tiers.	63 (*a*) 63 (*b*)	Du 14 fév. 1885 au 1er mai 1895. Du 14 fév. 1885 au 25 janv. 1901.	Versailles (Seine-et-Oise).
					TOTAL.	126f		

(*a*) Ce secours s'accroîtra de 63 francs au cas du décès de l'orphelin du 2e lit. — (*b*) Ce secours s'accroîtra de francs à la majorité ou au décès de l'orphelin du 1er lit.

2. La possibilité sera réalisée en coupes quinquennales d'un volume de mille cinquante mètres cubes, défalcation faite de trois cent cinquante mètres cubes pour la réserve. Elle pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

N° 22,517. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Girancourt (Vosges), d'une contenance de quatre-vingt-seize hectares vingt-six ares, continuera à être exploitée en vue de la conversion de ses peuplements en futaie pleine et sera soumise à une révolution de cent trente-deux ans.

Elle sera à cet effet partagée en quatre affectations correspondant à un même nombre de périodes égales entre elles.

2. Pendant la première période de trente-trois ans (1884-1916), la possibilité des coupes de régénération à asseoir dans la première affectation sera fixée à cent mètres cubes, déduction faite de trente-deux mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

Digitized by Google

ERRATA.

BULLETIN DES LOIS, XIIe série, partie supplémentaire.

NUMÉRO du Bulletin des lois, partie supplémentaire.	PAGE.	NUMÉRO d'ordre dans le tableau.	COLONNE ou ligne.	*AU LIEU DE :*	*LISEZ :*
1481	215	4	17e	1,173f.	1,173f (a). (a) Sauf déduction des arrérages perçus sur la pension de 1,046 francs concédée par décret du 3 mai 1883 et que la présente annule.
1605	527	14	17e	9f.	1,209f.
"	"	15	"	74f.	474f.
1612	677	6	17e	2,31f.	2,319f.
1628	1035	6	18e	Juin 1884.	2 juin 1884.
1644	141	4	17e	601f.	607f.
1647	199	11	18e	21 février 1884.	21 février 1883.
1650	327	19	17e	Un tiers.	311f.
1661	557	29	18e	28 juillet 1884.	23 juillet 1884.
1664	625	20	18e	Du... au 9 mai 1896.	Du... au 29 mai 1896.
"	643	18	18e	13 janvier 1885.	12 janvier 1885.
1667	717	2	18e	1er octobre 1885.	1er octobre 1884.
1668	741	12	18e	1er octobre 1884.	1er octobre 1883.
"	751	20	18e	3 avril 1883.	Rappel de trois années d'arrérages antérieurs à la date de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de concession.

Certifié conforme :

Paris, le 27 Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 27 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1702.

N° 22,518. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 80 Réversions de Pensions accordées à des Victimes du Coup d'État du 2 Décembre 1851.*

Du 31 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les lois des 30 juillet 1881 et 7 août 1882, qui attribuent des pensions aux victimes du Coup d'État du 2 décembre 1851, du décret du 8 décembre même année et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858;

Vu l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881, portant qu'au décès des crédirentiers moitié de la pension qui leur aura été accordée sera réversible sur leurs veuves non remariées ou leurs descendants au premier degré;

Vu les articles 1er et 2 de ladite loi, desquels il résulte que les pensions allouées en vertu de l'article 1er, c'est-à-dire aux victimes directes, sont seules réversibles;

Vu l'article 4 de la loi du 7 août 1882, qui dispose que les pensions accordées en vertu de ladite loi seront réversibles dans les conditions fixées par l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881;

Vu les demandes adressées par les ayants cause des titulaires décédés, ensemble les pièces produites pour la justification des droits des réclamants;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les pensions comprises dans le tableau ci-après, et qui étaient précédemment inscrites au nom d'anciens titulaires décédés, sont reversées pour moitié sur la tête de leurs veuves non remariées ou de leurs descendants au premier degré, conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
AUQUIER (Joseph-Jean).....	18 novembre 1884.	21,046	100f	1	PÉCOUL (Marie-Joséphin veuve AUQUIER.
BARBECANNE (Jean).....	9 décembre 1884.	8,884	100	2	GAJAUIE (Jeanne), veuve BECANNE.
BERNET (Benoit).....	3 mai 1884.	15	1,000	3	BERNET (Joseph).....
BERTRAND (Louis-Marius)...	21 avril 1885.	12,096	300	4	POULASSIER (Marie-Virgin veuve BERTRAND.
BLANC (François-Joseph)....	7 février 1885.	13,434	200	5	BLANC (Joseph-Marius)...
				6	BLANC (Jules-François)...
				7	BLANC (Louis-Gustave)...
BOULLENGER (Louis-Émile)..	29 mars 1885.	6,958	1,200	8	MARTENS (Clotilde), v BOULLENGER.
BRÉGONSUL (Casimir).....	6 avril 1885.	13,665	100	9	FRANCOIS (Christine-An nette), veuve BRÉGONS
CADET-NADDET (Antoine-Nicolas).	16 janvier 1885.	6,035	400	10	MONTAGNE (Claudine-Mar rite), veuve CADET.
CARRE (Jean).....	3 novembre 1884.	16,069	400	11	HABRARD (Marie-Margue veuve CARRE.
CARTIER (Eugène).....	10 février 1885.	21,402	900	12	FERDELMONT (Marie-Ma rite), veuve CARTIER.
CASTAGNE (Auguste).....	28 décembre 1884.	11,146	400	13	MAUNIER (Julie-Thér veuve CASTAGNE.
CHAIX (Jacques-Marius, dit Charlot).	2 mars 1885.	14,763	400	14	LEYDET (Adélaïde-Félic veuve CHAIX.
CHAMPEL (Jacques).....	22 mars 1885.	19,893	800	15	CHAMPEL (Denis-Antoin chef).
				16	CHAMPEL (Jean-Hann sicle).
CHASSAING (Jean).....	5 mars 1885.	19,344	200	17	CHASSAING (Marie-Sara).
				18	CHASSAING (Michel-Victo
CHAUVANCY (Jean).....	14 décembre 1883.	5,504	400	19	CHAUVANCY (Marie-Féli femme TAFFIN.
CHEISSIÈRE (Louis).....	20 avril 1885.	15,772	1,000	20	MAUREILLON (Zoé), CHEISSIÈRE.

Digitized by Google

NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieux.	RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
septembre 1809.	Beaumont (Vaucluse).	Mirabeau (Vaucluse).	50f	19 novembre 1884.	
novembre 1828.	Puch (Lot-et-Garonne).	Puch (Lot-et-Garonne).	50	7 décembre 1884.	
17 mai 1872.	Attatba (Alger).	Bourkika (Alger).	500	4 mai 1884.	
octobre 1830.	Marcoux (Basses-Alpes).	Brignoles (Basses-Alpes).	150	22 avril 1885.	
17 juin 1844.	Cuers (Var).	Cuers (Var).	34	8 février 1885.	
décembre 1861.	*Idem.*	Pierrefeu (Var).	33	*Idem.*	
3 janvier 1854.	*Idem.*	*Idem.*	33	*Idem.*	
novembre 1822.	Paris (Seine).	Saint-Ouen, avenue des Batignolles, n° 115 (Seine).	600	30 mars 1885.	
janvier 1829.	Gonfaron (Var).	Gonfaron (Var).	50	7 avril 1885.	
décembre 1834.	Chassagne (Côte-d'Or).	Paris, rue d'Amsterdam, n° 47 (Seine).	200	17 janvier 1885.	
septembre 1814.	Chantemerle (Drôme).	Saint-Donat (Drôme).	200	4 novembre 1884.	
février 1836.	Engente (Aube).	Gillancourt (Haute-Marne).	450	11 février 1885.	
novembre 1820.	Roquebrune (Var).	Puget-de-Fréjus (Var).	200	29 décembre 1884.	
11 juin 1822.	Esparron-la-Batie (Basses-Alpes).	Auribeau (Basses-Alpes).	200	9 mars 1885.	
3 juin 1844.	Perpignan (Pyrénées-Orient.).	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	200	23 mars 1885.	
novembre 1850.	*Idem.*	*Idem.*	200	*Idem.*	
21 août 1843.	Chevilly (Loiret).	Chevilly (Loiret).	50	6 mars 1885.	
3 avril 1852.	*Idem.*	*Idem.*	50	*Idem.*	
septembre 1880.	Pouru-aux-Bois (Ardennes).	Paris, rue Bonaparte, n° 10 (Seine).	67 (a)	15 décembre 1883.	
mars 1838.	Cadenet (Vaucluse).	Draguignan (Var).	500	21 avril 1885.	

(a) Réversion du 6e de la pension, les deux autres enfants ayant perdu tout droit à réversion par suite de leur mariage avec un étranger.

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
COLLETIN (Pierre).....	23 juillet 1884.	20,873	150f	21	JOURDAN (Marie-Louise-Jo phine), veuve COLLETI
DUPARQUE (Pierre-Joseph)...	23 mai 1883.	1,475	100	22	CARRIÈRE (Françoise-E tense-Joséphine), ve DUPARQUE.
DUPOURTEAU (Jean).....	14 octobre 1883.	8,337	100	23	DUPOURTEAU (Jean).....
DUPUYX (Baptiste).....	17 avril 1885.	4,020	1,000	24	AUBRIE (Paule), veuve PUYX.
ELDIN (Jules).....	24 janvier 1885.	3,523	300	25	FABRE (Rosalie), veuve DIN.
FLANDRE (Jean-Baptiste)....	25 mars 1884.	21,453	400	26	FLANDRE (Adélaïde-Ann femme MAILLARD.
FLEURY (Jean-Sébastien)....	29 septembre 1884.	180	1,000	27	FLEURY (François-Xavier)
				28	FLEURY (Marie), veuve G LON.
				29	FLEURY (Louis).....
				30	FLEURY (Élisabeth), fe DEBÈS.
				31	FLEURY (Antoinette), fe BOUILLET.
FORGET (Auguste-Honoré)..	24 août 1884.	5,505	400	32	FORGET (Victor-Camille)
FRAIROT (Jean-Baptiste-James).	4 avril 1885.	21,403	800	33	OUDIN (Rosalie-Honori veuve FRAIROT.
GANNIER (Nicolas).....	25 février 1885.	9,484	800	34	GANIER (Bazile).....
				35	GANIER (Jacques-Edmon
				36	GANIER (Marie-Éléon femme DELUME.
				37	GANIER (Adolphe-F Louis).
				38	GANIER (Étienne).....
				39	GANIER (Étienne).....
GESTE (Théophile).....	4 mars 1885.	22,005	200	40	BARDOT (Marie-Marg Julie), veuve GESTE.
GUILLAUMOT (Augustin)....	13 mai 1883.	19,345	100	41	GUILLAUMOT (Jean)...
				42	GUILLAUMOT (François)
				43	GUILLAUMOT (Louise), f JOLY.

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
11 avril 1834.	Cabrières-d'Aigues (Vaucluse).	Cabrières-d'Aigues (Vaucluse).	75f	24 juillet 1884.	
5 juin 1812.	Perpignan (Pyrénées-Orient.).	Levallois-Perret, boulevard Bineau, n° 26 (Seine).	50	24 mai 1883.	
novembre 1844.	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).	50	15 octobre 1883.	
21 juin 1832.	Auch (Gers).	Auch (Gers).	500	18 avril 1885.	
12 juin 1815.	Saint-Ambroix (Gard).	Saint-Ambroix (Gard).	150	25 janvier 1885.	
30 mars 1842.	Troyes (Aube).	Romilly-sur-Seine (Aube).	200	26 mars 1884.	
novembre 1834.	Le Donjon (Allier).	Moulins (Allier).	100	30 septembre 1884.	
janvier 1836.	*Idem.*	Saint-Étienne (Loire).	100	*Idem.*	
9 février 1837.	*Idem.*	Moulins (Allier).	100	*Idem.*	
11 mai 1841.	*Idem.*	*Idem.*	100	*Idem.*	
décembre 1844.	*Idem.*	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).	100	*Idem.*	
8 février 1850.	Martincourt (Meuse).	Guelma (Constantine).	200	25 août 1884.	
4 mars 1817.	Villy-en-Trodes (Aube).	Briel (Aube).	400	5 avril 1885.	
4 février 1838.	Clamecy (Nièvre).	Clamecy (Nièvre).	66	26 février 1885.	
24 mars 1840.	*Idem.*	*Idem.*	66	*Idem.*	
6 février 1843.	*Idem.*	*Idem.*	67	*Idem.*	
5 février 1856.	*Idem.*	*Idem.*	67	*Idem.*	
13 mai 1848.	*Idem.*	*Idem.*	67	*Idem.*	
septembre 1830.	*Idem.*	*Idem.*	67	*Idem.*	
4 janvier 1817.	Thury (Yonne).	Thury (Yonne).	100	5 mars 1885.	
septembre 1832.	Cosne (Nièvre).	Dammarie-en-Puisaye (Loiret).	17	14 mai 1883.	
8 mai 1844.	Tracy (Nièvre).	*Idem.*	17	*Idem.*	
7 avril 1836.	*Idem.*	*Idem.*	16	*Idem.*	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
QUINOT (Jean).....	23 octobre 1884.	21,256	600f	44	QUINOT (Jeanne), fem VANDON.
				45	QUINOT (François).....
				46	QUINOT (Jean).....
				47	QUINOT (Jeanne), fem DUCOURTIEUX.
GORET (François).....	25 octobre 1884.	5,247	1,000	48	GORET (François).....
ISSANJOU (François).....	30 septembre 1884.	15,699	400	49	DEJEANT (Gabrielle), v ISSANJOU.
LABAILS (Jean) *dit* TAMBOUR.	12 mars 1885.	7,927	800	50	BRIDET (Anne), veuve BAILS.
LARROCHE (Antoine).....	28 août 1884.	8,371	200	51	LARROCHE (Joseph).....
				52	LARROCHE (Marie), fem BETTY.
LAURENT (Jacques-Athanase).	21 janvier 1885.	11,783	300	53	GABAUDI (Rose-Antoinet veuve LAURENT.
LAURENT (Pierre).....	4 avril 1885.	4,475	100	54	LAPEYRE (Jeanne-Pauli veuve LAURENT.
LIAUTARD (Lazare-Honoré-Sabat).	23 avril 1885.	11,420	550	55	BROQUIER (Marie-Joséphi veuve LIAUTARD.
MARC (Henri).....	20 août 1884.	20,450	1,000	56	MARC (Joséphine-Gabriel femme AUTRAN.
				57	MARC (Élisabeth-Antoinet femme JASSAUD.
MARTIN (Maurice).....	9 avril 1885.	20,593	500	58	VALON (Marie-Margueri veuve MARTIN.
MARY (Sennen-Molinier)....	5 mai 1885.	19,722	700	59	SOL (Marie), veuve MAR
MOUSSET (François-Vincent).	1er janvier 1885.	22,651	200	60	DAVID (Marie-Anne-Fr çoise-Julie), veuve Mou
MENY (Pierre-Joseph) *dit* DIEULAFAIT.	16 mars 1885.	23,080	800	61	TARNAC (Marie), veuve NY.
MÈRE (Marius-Toussaint)...	21 février 1885.	11,852	450	62	OLLIVIER (Lucie-Rose), v MÈRE.
MEUNIER (Jacques).....	19 avril 1885.	4,781	800	63	PONTARLIER (Thérèse), ve MEUNIER.
MEUNIER (Pierre) *dit* PÈDRE..	9 avril 1884.	2,535	400	64	MEUNIER (Gilbert-Émile)

Digitized by Google

NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieux.	RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
septembre 1813.	Saint-Mathieu (Haute-Vienne).	Saint-Mathieu (Haute-Vienne).	75f	24 octobre 1884.	
13 mars 1816.	*Idem.*	*Idem.*	75	*Idem.*	
30 mars 1811.	Maisonnais (Haute-Vienne).	*Idem.*	75	*Idem.*	
septembre 1818.	Saint-Mathieu (Haute-Vienne).	Vayres (Haute-Vienne).	75	*Idem.*	
20 avril 1839.	Angers (Maine-et-Loire).	Hassen-ben-Ali (Alger).	500	26 octobre 1884.	
31 octobre 1807.	Nissan (Hérault).	Fleury (Aude).	200	1er octobre 1884.	
10 octobre 1818.	Bouglon (Lot-et-Garonne).	Grezet-Cavagnan (Lot-et-Garonne).	400	13 mars 1885.	
18 avril 1842.	Le Passage (Lot-et-Garonne).	Le Passage (Lot-et-Garonne).	50	29 août 1884.	
septembre 1848.	*Idem.*	Agen, rue de Bony (Lot-et-Garonne).	50	*Idem.*	
18 juillet 1814.	La Seyne (Var).	La Seyne (Var).	150	22 janvier 1885.	
décembre 1828.	Auch (Gers).	Auch, rue Saint-Pierre (Gers).	50	5 avril 1885.	
19 mai 1835.	Tourves (Var).	Toulon, rue Picot, n° 48 (Var).	275	24 avril 1885.	
9 mars 1845.	Marseille (Bouches-du-Rhône).	Saint-Christol (Vaucluse).	250	21 août 1884.	
25 avril 1843.	*Idem.*	Mustapha-Inférieur (Alger).	250	*Idem.*	
24 juin 1827.	Caderousse (Vaucluse).	Caderousse (Vaucluse).	250	10 avril 1885.	
18 juin 1818.	Baixas (Pyrénées-Orient.).	Baixas (Pyrénées-Orientales).	350	6 mai 1885.	
14 août 1821.	Arquian (Nièvre).	Arquian (Nièvre).	100	2 janvier 1885.	
24 avril 1813.	Nérac (Lot-et-Garonne).	Nérac (Lot-et-Garonne).	400	17 mars 1885.	
17 juin 1831.	Gonfaron (Var).	Gonfaron (Var).	225	22 février 1885.	
5 février 1823.	Blarne (Jura).	Paris, rue Crozatier, n° 9 (Seine).	400	20 avril 1885.	
janvier 84.	Dun-le-Roi (Cher).	Lyon-Vaise, rue Saint-Cyr, n° 10 (Rhône).	200	10 avril 1884.	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
NICOLAS (Joseph-Adolphe)..	3 mars 1884.	12,522	300f	65	JOUMON (Marie-Rose), ve NICOLAS.
PAYAN (Paul-Louis).....	16 août 1884.	15,011	400	66	PAYAN (Pierre-Paul).....
				67	PAYAN (Marie-Alexandrin femme CRAIMON.
PEYRON (Joseph-Guy).....	23 décembre 1884.	15,800	1,000	68	PEYRON (Armand-Joseph-Gu
RAYNAUD (Eusèbe-Emmanuel)	20 mars 1885.	23,137	400	69	NICOLAS (Louise-Clotild veuve RAYNAUD.
ROUX (Alexandre).....	1er juin 1885.	8,102	400	70	MAURY (Marie), veuve Ro
SABATHIER (Baptiste).....	18 octobre 1883.	4,503	100	71	FOURMIGUÉ (Joséphine), ve SABATHIER.
SELLÈQUE (Jean-Baptiste-Aimé).	20 janvier 1885.	3,092	400	72	SELLÈQUE (Agathe-Stépha femme BRÉDIF.
				73	SELLÈQUE (Marie-Aimée-I cile), veuve DAVICO.
SÉVOZ (Joseph).....	4 mars 1885.	87	200	74	GRUMET (Anne), veuve Sév
SOUBIRAN (Bernard).....	30 décembre 1884.	8,105	400	75	TOURNERIE (Marie), ve SOUBIRAN.
TABUTIN (Joseph).....	9 mars 1885.	440	400	76	PRÉLY (Claudine), veuve BUTIN.
TOUTÉE (Octave-Germain-Magloire).	16 avril 1885.	21,695	800	77	BAILLET (Louise-Marie), ve TOUTÉE.
TYROL (Claude).....	30 mars 1884.	217	1,200	78	BRIROT (Jeanne), veuve ROL.
VERLAQUE (Benoit).....	21 septembre 1884.	14,066	100	79	MAGNE (Marie-Césari veuve VERLAQUE.
VIDAL (Jean).....	23 mai 1884.	17,724	600	80	ROUAYROUX (Marie), ve VIDAL.
		TOTAL.	28,750		

2. Les nouvelles pensions, dont le total s'élève à quatorze mille deux cent quarante-deux francs (14,242f), seront inscrites au Trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Digitized by Google

NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieux.	RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
19 mai 1829.	Cheval-Blanc (Vaucluse).	Grans (Bouches-du-Rhône).	150f	4 mars 1884.	
16 avril 1839.	Mézel (Basses-Alpes).	Digne (Basses-Alpes).	100	17 août 1884.	
14 juin 1842.	*Idem.*	Mézel (Basses-Alpes).	100	*Idem.*	
30 septembre 1843.	Montélimar (Drome).	Lyon, rue Tupin, n° 19 (Rhône).	500	24 décembre 1884.	
5 avril 1814.	Vins (Var).	Brignoles (Var).	200	21 mars 1885.	
22 avril 1811.	Agen (Lot-et-Garonne).	Agen (Lot-et-Garonne.)	200	2 juin 1885.	
24 février 1849.	Mirande (Gers).	Mirande (Gers).	50	19 octobre 1883.	
4 février 1833.	Chartres (Eure-et-Loir).	Chartres (Eure-et-Loir).	100	21 janvier 1885.	
17 mai 1829.	*Idem.*	Étampes (Seine-et-Oise).	100	*Idem.*	
29 avril 1820.	Saint-Rambert (Ain).	Ambronay (Ain).	100	5 mars 1885.	
1 janvier 1826.	Ambrus (Lot-et-Garonne).	Ambrus (Lot-et-Garonne).	200	31 décembre 1884.	
9 juillet 1823.	Gannat (Allier).	Paris, rue Blomet, n° 64 (Seine).	200	10 mars 1885.	
septembre 1848.	Autun (Saône-et-Loire).	Paris, impasse Compans, n° 5, (Belleville) (Seine).	400	17 avril 1885.	
décembre 1805.	Treteau (Allier).	Montcombroux (Allier).	600	31 mars 1884.	
novembre 1833.	Ollières (Var).	Ollières (Var).	50	22 septembre 1884.	
24 mars 1829.	Cassagnolles (Hérault).	Saint-Pons (Hérault).	300	24 mai 1884.	
		TOTAL.....	14,242		

Fait à Paris, le 31 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

Digitized by Google

N° 22,519. — *Décret qui annule 75 Pensions accordées à des Victimes du Coup d'État du 2 Décembre 1851.*

Du 31 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les lois des 30 juillet 1881 et 7 août 1882 qui attribuent des pensions aux victimes du coup d'État de décembre 1851, du décret du 8 décembre même année et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858, lois de l'ensemble desquelles il résulte qu'il ne saurait être accordé deux pensions à la même victime pour un même fait;

Vu la décision prise à la date du 10 mars 1883 par la commission générale instituée en vertu de l'article 10 de la loi du 30 juillet 1881, décision portant que tout pétitionnaire ayant reçu par double emploi deux pensions bénéficierait de l'allocation la plus élevée, l'autre devant être tenue comme nulle et non avenue;

Vu les articles 1 et 2 de la loi du 30 juillet 1881, qui refusent, le premier aux étrangers, le second aux veuves remariées le bénéfice de ladite loi, dispositions qu'a maintenues la loi du 7 août 1882;

NUMÉROS d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS du titulaire de la pension annulée.	NUMÉROS d'inscription au Trésor.	QUOTITÉ de la pension.	DÉPARTEMENT où la pension a été ordonnancée.
1	ALPHÉRAND (Laurent).....	13,580	100f	Var.
2	ANGELVIN (Marguerite), veuve ROUSSET.	15,074	300	Basses-Alpes.
3	AQUATELLA (Marie), veuve JÉRUB.....	5,077	600	Drôme.
4	ARMAND (Pascal).....	11,337	500	Bouches-du-Rhône.
5	ARMAND (Pascal)..... ...	12,789	200	*Idem.*
6	ARNAUD (Victorine-Honorine), veuve MARIN.	10,860	200	Var.
7	BORDÉ (Joseph).....	9,597	400	Yonne.
8	BORDÉ (Arthur-Gontrand).....	9,598	400	*Idem.*
9	BOREL (Louis).....	15,435	100	Drôme.
10	BOYER (Hippolyte-Paulin).....	13,645	150	Var.
11	BRUN (Joseph).....	16,477	200	Drôme.
12	BRESSIER (Pierre).....	14,258	800	Basses-Alpes.
13	CIVAL (Auguste).....	12,939	250	Var.
14	COULOMB (Fortuné).....	12,222	300	*Idem.*
15	DAVID (Pierre-Ferdinand).....	11,675	450	*Idem.*
16	GARCIN (Élisabeth-Marie), veuve SARLIN.	14,583	800	Bouches-du-Rhône.
17	GIBELIN (Louis-Jean-Baptiste).....	12,318	200	Var.
18	GUENDE (Laurent-Mathieu).....	16,863	100	Drôme.

Digitized by Google

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les pensions dont la nomenclature est au tableau suivant et qui ont été concédées, soit en double emploi, soit à des étrangers, soit à des veuves remariées, sont et demeurent annulées à partir de l'époque de jouissance qui leur avait été assignée.

2. Les décrets de concession visés dans le tableau ci-après sont rapportés en ce qui concerne les personnes y mentionnées et qui ont été pensionnées dans les conditions énoncées au précédent article.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 31 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

DATE du décret de concession.	NUMÉROS d'ordre dans ce décret.	MOTIF de l'annulation.	OBSERVATIONS.
septembre 1882.	2,921	Double emploi.	
octobre 1882.	939	*Idem.*	
septembre 1882.	13	*Idem.*	
septembre 1882.	676	*Idem.*	
Idem.	2,130	*Idem.*	
Idem.	198	*Idem.*	
Idem.	1,030	*Idem.*	
Idem.	1,031	*Idem.*	
octobre 1882.	1,300	*Idem.*	
septembre 1882.	2,986	*Idem.*	
octobre 1882.	719	*Idem.*	
Idem.	123	*Idem.*	
septembre 1882.	2,280	*Idem.*	
Idem.	1,561	*Idem.*	
Idem.	1,014	*Idem.*	
octobre 1882.	448	*Idem.*	
septembre 1882.	1,657	*Idem.*	
octobre 1882.	1,105	*Idem.*	

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS du titulaire de la pension annulée.	NUMÉROS d'inscription au Trésor.	QUOTITÉ de la pension.	DÉPARTEMENT où la pension a été ordonnancée.
19	GUILLEN (Louis-Désiré).....	12,341	500f	Var.
20	HENRI (Félicité), femme SACQUIER.....	14,031	100	*Idem.*
21	ISNARD (Antoni-Eugène).....	14,886	400	Bouches-du-Rhône.
22	LAUZE (Anguste).....	3,542	300	Gard.
23	MARTIN (Antoine-Marius).....	13,172	300	Var.
24	MARTIN (Théodore).....	12,470	350	*Idem.*
25	MARTIN (Joseph-Casimir).....	11,078	100	*Idem.*
26	MARTIN (Félicie-Marie-Thérèse), veuve BROUILLARD.	22,742	600	Seine.
27	MOUTET (Marie-Célestine), femme BRUNEL.	17,043	100	Drôme.
28	OLLIVARY (César-Antoine-Théophile)....	13,218	250	Var.
29	PERRENOT (Jean-Baptiste-Eugène).....	17,075	600	Isère.
30	PIGNET (François-Louis-Charles).....	11,447	800	Var.
31	REVEILLE (Antoine).....	17,608	1,000	Hérault.
32	REVERTÉGAT (Joseph).....	12,618	300	Var.
33	ROLLAND (Maximin).....	11,955	300	*Idem.*
34	ROUMENGOUS (Paul).....	18,893	100	Aude.
35	ROUX (Henri).....	21,023	150	Vaucluse.
36	SÉVÉRAN (Marguerite-Angeline), veuve DASH.	13,732	100	Var.
37	VALENTIN-CHARTON (Jean).....	6,542	300	Saône-et-Loire.
38	VALÈS (Jean).....	8,566	100	Lot-et-Garonne.
39	ANGARAMY (François).....	3,713	100	Gard.
40	BILLON (Anna), veuve DARIER.....	15,930	600	*Idem.*
41	BOFFARD (Rose-Fortuné).....	15,763	400	Drôme.
42	BONNEMAISO (Rose-Antoinette-Julienne), femme TORRAS.	19,874	120	Seine.
43	BOTTONE (Angèle), veuve PEVEROLLO...	22,938	100	Bouches-du-Rhône
44	BARUCKI (Jean-Clément).....	6,935	200	Seine.
45	BOYER (Baptistine-Élisabeth), femme NATTA.	12,886	200	Var.
46	COQUET (Edwige-Léonora), femme WATERBURG.	21,500	500	Seine.
47	ABEAU (Marie-Eulalie-Agnès).....	12,018	100	Var.

Digitized by Google

DATE du décret de concession.	NUMÉROS d'ordre dans ce décret.	MOTIF de l'annulation.	OBSERVATIONS.
9 septembre 1882.	1,680	Double emploi.	
Idem.	3,372	*Idem.*	
16 octobre 1882.	751	*Idem.*	
septembre 1882.	417	*Idem.*	
9 septembre 1882.	2,513	*Idem.*	
Idem.	1,809	*Idem.*	
Idem.	417	*Idem.*	
15 juin 1883.	313	*Idem.*	
16 octobre 1882.	1,285	*Idem.*	
9 septembre 1882.	2,559	*Idem.*	
16 octobre 1882.	1,017	*Idem.*	
septembre 1882.	786	*Idem.*	
16 octobre 1882.	531	*Idem.*	
septembre 1882.	1,957	*Idem.*	
Idem.	1,294	*Idem.*	
16 octobre 1882.	1,816	*Idem.*	
16 octobre 1882.	580	*Idem.*	
septembre 1882.	3,073	*Idem.*	
septembre 1882.	244	*Idem.*	
septembre 1882.	844	*Idem.*	
septembre 1882.	588	Étranger.	
6 octobre 1882.	172	Étrangère.	
Idem.	5	*Idem.*	
Idem.	410	*Idem.*	
5 juillet 1883.	88	*Idem.*	
septembre 1882.	175	Étranger.	
septembre 1882.	2,224	Étrangère.	
septembre 1882.	103	*Idem.*	
9 septembre 1882.	1,357	*Idem.*	

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS du titulaire de la pension annulée.	NUMÉROS d'inscription au Trésor.	QUOTITÉ de la pension.	DÉPARTEMENT où la pension a été ordonnancée.
48	DAUJEAN (Clotilde).....	6,368	1,200f	Seine.
49	FLOUCAUD (Henri-François)...	7,420	800	*Idem.*
50	GAUTHIER (Rose-Zoé-Olympe), femme BACOS.	16,158	100	*Idem.*
51	MÉGY (Hildegonde-Hélena), femme GALLEA.	14,979	200	*Idem.*
52	PATONIER (Jean-Pierre).....	15,867	800	*Idem.*
53	PORTAL (Césarine-Marcelline).....	11,902	50	Var.
54	ROBERT (Rosalie-Marie), femme GILLY..	14,571	160	Bouches-du-Rhône.
55	ROCHE (Marguerite), veuve PELASSY....	346	600	Seine.
56	STOCK (Alexis-Joseph).....	21,430	800	Aube.
57	THOMAS (Françoise), femme JOUIN.....	55	100	Ain.
58	VÉZAN (Louise), femme ROSSET.....	6,390	300	Saône-et-Loire.
59	WERBER (Camille).....	7,384	400	Seine.
60	AUBIN (Berthe-Lazarine-Léonide), veuve ANDRÉ.	12,036	200	Var.
61	BAZILET (Jeanne), veuve DEMESSINE....	5,621	300	Seine.
62	BONTOUX (Marie-Thérèse), veuve PARA..	917	100	Basses-Alpes.
63	COUGNOT (Anne), veuve GUÉNOT.....	9,490	300	Nièvre.
64	DORILLE (Marie-Sophie), veuve BABOIS.	16,018	200	Drôme.
65	FROSSARD (Rosalie), veuve FIÈVRE.....	10,065	100	Nièvre.
66	FRONTIER (Philippe).....	17,377	400	Hérault.
67	GEORGES (Eugénie-Virginie-Marie), veuve LABIA.	13,882	100	Var.
68	LAVAULT (Louise), veuve ROUZIER.....	9,180	200	Nièvre.
69	LONGUEVILLE (Amélie), veuve EYME.....	16,827	100	Drôme.
70	PRADAUD (Madeleine), veuve COUDERT..	21,337	200	Haute-Vienne.
71	PILET (Maria), veuve GEORGEOT.....	22,579	200	Jura.
72	RAMÉ (Marie-Anne), veuve PAÎTRE.....	9,530	800	Nièvre.
73	ROUX (Appolonie), veuve SAYN.....	17,055	100	Drôme.
74	SALOMON (Anaïs-Joséphine-Adèle), veuve REVEST.	22,796	100	Var.
75	TROTTIER (Louise), veuve LORIN.....	9,502	800	Nièvre.

Digitized by Google

DATE du décret de concession.	NUMÉROS d'ordre dans ce décret.	MOTIF de l'annulation.	OBSERVATIONS.
septembre 1882.	70	Étrangère.	
Idem.	484	Étranger.	
16 octobre 1882.	400	Étrangère.	
Idem.	844	*Idem.*	
Idem.	109	Étranger.	
30 septembre 1882.	1,241	Étrangère.	
16 octobre 1882.	456	*Idem.*	
septembre 1882.	196	*Idem.*	
29 décembre 1882.	32	Étranger.	
8 septembre 1882.	55	Étrangère.	
Idem.	92	*Idem.*	
Idem.	448	Étranger.	
30 septembre 1882.	1,375	Veuve d'un fils de victime.	
septembre 1882.	97	Veuve remariée.	
Idem.	70	*Idem.*	
30 septembre 1882.	923	*Idem.*	
16 octobre 1882.	260	Pseudo-veuve.	
30 septembre 1882.	1,498	Décédée avant la promulgation de la loi.	
30 octobre 1882.	300	Délivré à tort.	Décision de la Commission générale. — Séance du 17 mars 1883.
8 septembre 1882.	100	Veuve remariée.	
Idem.	613	*Idem.*	
16 octobre 1882.	1,069	*Idem.*	
Idem.	126	*Idem.*	
7 juin 1883.	150	Concession erronée.	
septembre 1882.	963	Veuve remariée.	
8 octobre 1882.	1,297	*Idem.*	
19 juin 1883.	367	*Idem.*	
30 septembre 1882.	935	*Idem.*	

Digitized by Google

Certifié conforme :

Paris, le 29 * Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'imprimerie nationale et chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 29 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1703*.

N° 22,520. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 31 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 6, 7, 8, 12, 14, 23 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 16 mars 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la justice pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de cent quatre-vingt-trois francs (183f) au tableau ci-après est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 31 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil,
Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

* Voyez un *Erratum* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, dé et ordonna en vertu desq la pensi a été accor
Unique.	MARTIN (Angélique-Évelina), veuve LEMESSIER [1].	25 mars 1830.	Neufchâtel (Seine-Inférieure)	Le mari, commis greffier.	Civils.....	27	6	17	Loi du 9 1853.

[1] Le mari, mort des suites d'un accident de service.

N° 22,521. — *DÉCRET qui approuve 2 liquidations de Pensions civiles.*

Du 1er Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 11, 12, 13, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 22 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère du commerce pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre du commerce,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, d et ordonn en vertu desq la pens a été accor
1	BRACHET (Élie) [1].....	3 sept. 1832.	Plazac (Dordogne).	Vérificateur des poids et mesures.	Civils.....	22	5	21	Loi du 9 1853.
2	THIVIER (Amélie-Julie), veuve LEGOUT,	6 oct. 1824.	Châtellerault (Vienne).	Le mari, chef de division au ministère de l'agriculture et du commerce, décédé, le 17 mars 1885, titulaire d'une pension de 5,000 fr. concédée par décret du 29 décembre 1870.	.....	»	»	»	*Idem*.....

[1] Infirmier.

N° 22,522. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 7 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE de la pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
1,200f	»	550f	550f	»	183f	183f	15 janv. 1885.	Neufchâtel (Seine-Inférieure)

Décrète :

Art. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de deux mille cinq cent vingt-cinq francs (2,525f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres du commerce et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 1er Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre du commerce,
Signé PIERRE LEGRAND.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
2,300f	»	859f23c	859f23c	»	»	859f	1er juin 1885.	Bergerac (Dordogne).
»	»	»	»	»	Un tiers.	1,666	18 mars 1885.	Paris (Seine).
					TOTAL.	2,525		

Vu les articles 5, 6, 7 et 8 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles ;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 9 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la

Digitized by Google

possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 15 juillet 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de quatre cent quatre-vingt-dix francs (490f) au tableau ci-dessous est approuvée.

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
Unique.	KASTNER (Remy).....	12 janv. 1831.	Bollwiller (Alsace-Lorraine)	Garçon de bureau.	Militaires et civils.	32	11	»	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.

N° 22,523. — *DÉCRET qui approuve 7 liquidations de Pensions civiles.*

Du 8 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
									DEUXIÈ
									(Pensions pour services termin
1	BERNEVAL (Céline-Louise-Éléonore), vve TELLIER.	23 oct. 1821.	Abbeville (Somme).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 1,875 fr.	ADMINISTRATION CENTRALE.	»	»	»	Loi du 9 ju 1853.

Digitized by Google

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 7 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. DE FREYCINET.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
	des services militaires	des services civils.	Total.					
200f 00c 1,374 99	93f 33c	397f 21c	490f 54c	»	»	490f	1er juin 1885.	Paris (Seine).

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de huit mille neuf cent quarante-six francs (8,946f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 78.

Fait à Paris, le 8 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
CATÉGORIE. (Antérieurement au 1er janvier 1854.)								
»	»	»	»	»	Un tiers.	458f	2 décembre 1884.	Boulogne (Pas-de-Calais).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décr et ordonnance en vertu desquel la pension a été accordé
2	LEMEIGNAN (Marguerite-Lise-Caroline), veuve AUDIC [1].	17 août 1842.	Paris (Seine).	Le mari, percepteur.	Civils.....	29	»	25	Loi du 9 j 1853.
3	MALET (Jeanne-Françoise-Zoé), veuve FRACHON.	15 oct. 1819.	Saint-Peray (Ardèche).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 999 fr.	..... CONTRIBUTIONS INDIRECTES.	»	»	»	*Idem*.....
4	FRUCTUS (Jules).....	17 janv. 1837.	Embrun (Hautes-Alpes).	Receveur à pied.	Civils.....	25	5	3	*Idem*.....
5	MOUSSAUD (Ernest-Théodore-Émilien).	21 mars 1825.	Chirac (Charente).	Commis principal à cheval.	Militaires....	11	»	»	*Idem* et loi du avril 1831.
					Civils.....	28	3	23	
6	SARRAN (Jean-François).	7 nov. 1834.	La Cresse (Aveyron).	Receveur entreposeur.	Civils.....	35	1	25	Loi du 9 j 1853.
7	DUVAL (Flore-Marie-Josèphe), veuve LECLERT [1].	19 mars 1843.	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).	Le mari, commis aux exercices.	*Idem*.....	20	11	4	*Idem*.....

[1] Le mari, mort des suites d'un accident de service.

RÉCAPI

2e catégorie... { Administration centrale ..... Contributions indirectes.....

TOTAUX.....

N° 22,524. — *DÉCRET qui approuve 19 liquidations de Pensions civiles.*

Du 8 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu le décret du 21 novembre 1860;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, déc et ordonnan en vertu desqu la pension a été accord
									DEUXIÈ
									(Pensions pour services terr
1	CARALP (Catherine), vve BECQ.	En 1825.	Ganac (Ariège).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 555f	DOUANES.	»	»	»	Loi du 9 j 1853.
2	CLAVERIE (Marie), veuve BIDEGAIN.	14 janv. 1823.	Castetis (Basses-Pyrenées)	Le mari, ex-lieutenant, décédé titulaire d'une pension de 609f	.....	»	»	»	*Idem*.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
1,299f 25c	»	3,044f 63c	»	»	Un tiers.	1,014f	26 mai 1885.	La Fère (Aisne).
»	»	»	»	»	*Idem.*	333	5 avril 1885.	Saint-Peray (Ardèche).
					TOTAL.	1,805		
2,358 75	»	1,199 04	»	»	»	1,199f	4 décembre 1883.	Nimes (Gard).
1,971 57	91f 67c	1,113 94	1,205f 61c	»	»	1,205	24 février 1885.	Chabanais (Charente).
9,133 34	»	5,340 45	»	4,500f	»	4,500	1er avril 1885.	Oued-Seguin (Constantine).
1,700 00	»	711 17	»	»	Un tiers.	237	5 décembre 1884.	Eurville (Haute-Marne).
					TOTAL.	7,141		

TION.

.....	3	1,805f
.....	4	7,141
.....	7	8,946

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quatre mille six cent quinze francs (4,615f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
ÉGORIE.								
ulièrement au 1er janvier 1854.)								
»	»	»	»	»	Un tiers.	185f	14 mai 1885.	Agde (Hérault).
»	»	»	»	»	*Idem.*	203	30 mars 1885.	Taillebourg (Charente-Infér.)

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Dates des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
3	Dufresne (Séraphine-Joseph), veuve Guillotin.	28 juin 1813.	Lecelles (Nord).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 464f	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
4	Évrard (Marie-Joséphine), veuve Voisin.	29 sept. 1820.	Crécy-sur-Serre (Aisne).	*Idem* de 506 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
5	Galatoire, *dit* Coulon (Angélique-Joséphine), vve Largeris.	25 juillet 1841.	La Rochelle (Charente-Inférieure).	Le mari, receveur.	Militaires.... / Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ; / postérieurs...	» / » / 30	5 / 5 / 2	15 / 19 / 22	*Idem*, loi d avril 183 ordonnan 12 janvier
6	Gallien (Maxence-Addelina), veuve Pallier.	25 déc. 1816.	Villequier (Seine-Inférieure)	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 465f	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
7	Gassier (Julie-Théodora-Charlotte-Magdelaine), veuve Coulant.	15 janv. 1813.	Figuières (Espagne).	Le mari, ex-vérificateur, décédé titulaire d'une pension de 1,590 fr.	....	»	»	»	*Idem*.....
8	Gourmelen (Élize-Marie-Perrine), veuve Ségalin.	28 fév. 1829.	Rosporden (Finistère).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 515f	.....	»	»	»	*Idem*.....
9	Hennequet (Marie-Joseph), veuve Caudrelier.	17 fév. 1827.	Escaudin (Nord).	*Idem* de 472 fr. .	.....	»	»	»	*Idem*.....
10	Laverge (Stéphanie-Victoire), veuve Tirmarche.	19 mai 1815.	Dunkerque (Nord).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 71f	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	Le Ray (Louise), veuve Le Corvec.	27 mars 1810.	Séné (Morbihan).	Le père, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 45f	.....	»	»	»	*Idem*.....
12	Lieby (Marie-Anne), veuve Fliedel.	2 fév. 1830	Weiler (Alsace-Lorraine)	*Idem* de 553 fr..	.....	»	»	»	*Idem*.....
13	Malauzet (Jeanne), vve Buisset.	16 août 1829.	Audenge (Gironde).	*Idem* de 542 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
14	Passaret (Catherine), veuve Nogues[1].	13 juin 1844.	Marignac (Haute-Garonne).	Le mari, préposé.	Militaires.... / Civils.....	6 / 13	6 / 10	22 / 13	*Idem* et loi avril 1832.
15	Peltier (Pélagie-Marie-Thérèse), veuve Maquelard.	9 juin 1816.	Arques (Seine-Inférieure)	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 594f	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
16	Rivaud (Marie-Rose), veuve Germa.	15 déc. 1821.	Sérigné (Vendée).	Le mari, ex-garde magasin, décédé titulaire d'une pension de 676 fr.	.....	»	»	»	*Idem* .....
17	Wolfe (Marie-Céleste), veuve Delaunoy.	Sept. 1808.	Cologne (Allemagne).	Le mari, ex-vérificateur, décédé titulaire d'une pension 2,400 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
18	Francazal (Jean-Baptiste), orphelin [2].	25 nov. 1867.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	La mère, veuve d'un ex-préposé, décédée titulaire d'une pension de 116f	....	»	»	»	*Idem*.....
19	Jallabert (Marie-Joséphine), orpheline [3]. / ——— (Berthe), orpheline [3].	19 juillet 1866. / 25 oct. 1869.	Saint-Julien (Haute-Savoie).	Le père, contrôleur principal.	Civils.....	35	»	23	*Idem* et d de 21 nove 1860.

[1] Le mari mort des suites d'un accident de service. — [2] Tuteur : M. Francazal (Jean-Baptiste). — [3] Tuteur : M. Jalabert (François).

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers.	154f	7 avril 1885.	Landas (Nord).
"	"	"	"	Idem.	168	29 avril 1885.	Hasnon (Nord).
3f05c	22f83c 1,462 13	1,488f01c	"	Idem.	496	4 avril 1885.	Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure).
"	"	"	"	Idem.	155	5 mars 1885.	Quillebeuf (Eure).
"	"	"	"	Idem.	530	30 avril 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
"	"	"	"	Idem.	171	5 avril 1885.	Concarneau (Finistère).
"	"	"	"	Idem.	157	9 nov. 1884.	Escaudin (Nord).
"	"	"	"	Idem.	237	9 mai 1885.	Dunkerque (Nord).
"	"	"	"	Idem.	150	3 avril 1885.	Sené (Morbihan).
"	"	"	"	Idem.	184	14 avril 1885.	Belfort (Belfort).
"	"	"	"	Idem.	180	13 février 1885.	Audenge (Gironde).
43 73	276 67	320 40	"	Idem.	106	14 février 1885.	Marignac (Haute-Garonne).
"	"	"	"	Idem.	199	1er mai 1885.	Saint-Trojan (Charente-Inférieure).
"	"	"	"	Idem.	225	29 avril 1884.	Sérigné (Vendée).
"	"	"	"	Idem.	466	10 mai 1885.	La Rochelle (Charente-Inférieure).
"	"	"	"	Totalité.	116	Du 10 déc. 1884 au 24 nov. 1888.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
"	1,802 00	"	1,600f00c	Un tiers.	533	Du 26 janv. 1885 au 24 octobre 1890.	Saint-Julien (Haute-Savoie).
	"			TOTAL.	4,615		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 79.

Fait à Paris, le 8 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,525. — *DÉCRET qui autorise l'inscription, au Trésor public, d'une Pension concédée à titre de Récompense nationale.*

Du 8 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 13 juin 1850, qui accorde des pensions à titre de récompense nationale aux citoyens blessés dans les journées de mai et de juin 1848, en combattant pour la défense de l'ordre et de la société menacés;

Vu l'article 6 de ladite loi, portant que les veuves des citoyens morts en jouissance d'une pension ont droit à la moitié de cette pension, pourvu que le mariage soit antérieur à la date des blessures reçues par le mari;

Vu la demande formée par la dame *Tribouillard*, veuve du sieur *Lesènes*, décédé en jouissance d'une pension à titre de récompense nationale, ensemble les pièces produites pour la justification de ses droits;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La dame *Tribouillard* (*Françoise-Alexandrine*), veuve *Lesènes*, née le 11 mai 1821 à Villedieu (Côte-d'Or), sera inscrite sur les registres du trésor pour une pension à titre de récompense nationale de deux cent cinquante francs (250f), moitié de celle dont jouissait son mari.

2. Cette pension sera ordonnancée dans le département d'Indre-et-Loire et la jouissance en commencera à courir du 29 avril 1885, lendemain du décès du mari.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 8 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

N° 22,526. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 396 Pensions militaires.*

Du 13 Août 1885.

Le Président de la République française,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 juin suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Vu la situation du crédit de six millions cinq cent mille francs affecté par la loi de finances du 21 mars 1885 à l'inscription des pensions militaires en 1885;

Sur le rapport du ministre des finances

Décrète:

Art. 1er. Les trois cent quatre-vingt-seize pensions militaires comprises pour une somme totale de cinq cent cinquante-deux mille deux cent quatorze francs (552,214f) dans les *Bulletins des lois* n° 1692 et 1693 (partie supplémentaire), et rappelées au tableau ci-dessous, seront inscrites au livre des pensions du Trésor public.

NUMÉROS des Bulletins des lois où sont insérées les pensions.	NUMÉRO d'ordre de l'insertion de chaque décret au Bulletin des lois.	DATE des décrets.	NUMÉRO d'ordre de chaque décret.	NATURE DES PENSIONS à inscrire.	MONTANT des pensions. Parties.	Sommes.
	22,347	12 juin 1885.	63	Pensions à des veuves ou orphelins d'officiers.	13	15,566f
Bulletin n° 1692, partie supplémentaire.	22,348	*Idem.*	64	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	49	151,433
	22,349	*Idem.*	65	Pensions de retraite à des militaires pour blessures ou infirmités.	3	2,365
	22,350	*Idem.*	66	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	90	81,086
	22,351	*Idem.*	67	*Idem*.....	18	11,614
	22,352	*Idem.*	68	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	3	9,600
	22,361	1er juil. 1885.	69	Pensions à des veuves ou orphelins de militaires.	44	22,091
	22,362	*Idem.*	70	Pensions de retraite à des militaires pour blessures ou infirmités.	23	15,911
	22,363	*Idem.*	71	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	64	60,889
Bulletin n° 1693, partie supplémentaire.	22,364	*Idem.*	72	*Idem*.....	33	18,418
	22,365	*Idem.*	73	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	28	89,108
	22,366	*Idem.*	74	Pension de réforme à un officier.....	1	1,575
	22,3 7	*Idem.*	75	Pensions a des veuves d'officiers.....	9	10,183
	22,368	*Idem.*	76	Pensions de retraite à un officier pour blessures ou infirmités.	1	3,300
	22,369	*Idem.*	77	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	17	59,025
				Totaux.....	396	552,214

Digitized by Google

2. La jouissance de ces pensions commencera à courir du jour indiqué pour chacune d'elles dans les décrets qui viennent d'être signalés.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 13 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,527. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée sous la réserve ci-après la délibération du conseil municipal de Bellac (Haute-Vienne), du 16 février 1885, relative à la revision du règlement de l'octroi de cette ville.

2° Ladite délibération n'est pas approuvée en ce qui concerne:

1° Les articles 12, 13, 14 et 15 du nouveau règlement;

2° Le paragraphe additionnel de l'article 19, qui oblige les entrepositaires à fournir caution. (*Paris, 30 Juillet 1885.*)

N° 22,528. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du 5 mars 1885, par laquelle le conseil municipal de Serres (Hautes-Alpes) a voté la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette commune. (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,529. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous la réserve indiquée à l'article 2 ci après, les délibérations du conseil municipal de la Rochelle (Charente-Inférieure), du 10 février 1885, ayant pour objet la prorogation de l'octroi de cette ville jusqu'au 31 décembre 1890 et l'extension du périmètre existant.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles concernent l'extension du périmètre. (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,530. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal de Saint-Amand (Cher), en date du 3 avril 1885, relatives à la revision des actes de perception de l'octroi de cette commune.

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées en ce qui concerne:

1° L'imposition des glaces;

2° L'imposition des meubles, voitures, sabots, bateaux, et de tous autres bois ouvrés autres que ceux destinés aux constructions immobilières, qu'ils soient fabriqué à l'intérieur ou introduits de l'extérieur du lieu sujet;

3° La rédaction votée pour le paragraphe de l'article 3 du règlement relatif au boissons soumises au droit d'entrée pour le compte du trésor, le règlement devan

Digitized by Google

spécifier expressément audit paragraphe que les boissons dont il s'agit ne peuvent être introduites que dans les intervalles de temps déterminés par l'article 26 de la loi du 28 avril 1816;

4° La modification des articles 27, 34 et 45 du règlement. (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,531. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations susvisées du conseil municipal de Crest (Drôme), des 15 août 1884 et 22 février 1885, ayant pour objet la prorogation de l'octroi de cette commune jusqu'au 31 décembre 1890 et l'extension du périmètre existant;

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées en ce qui concerne :

1° La prorogation d'une taxe supérieure à trois francs (3f) sur la viande de porc dépecée, par cent kilogrammes, et d'une taxe sur les huiles minérales supérieure à deux francs (2f) par cent kilogrammes;

2° L'extension du périmètre existant. (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,532. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

Est approuvée la délibération prise, le 31 janvier 1885, par le conseil municipal de Montélimar (Drôme), relativement à la prorogation de l'octroi de cette commune, mais sous la réserve que seront abaissés :

1° Le droit à percevoir sur les huiles minérales, à deux francs cinquante centimes par cent kilogrammes;

2° Le droit sur les veaux, à huit francs par cent kilogrammes;

3° Le droit sur les moutons, brebis et chèvres, à six francs par cent kilogrammes;

4° Le droit sur la viande dépecée de veau, à dix francs soixante-dix centimes par cent kilogrammes;

5° Le droit sur la viande dépecée de moutons, brebis et chèvres, à treize francs par cent kilogrammes. (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,533. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Pont-l'Abbé (Finistère), du 8 février 1884, en ce qui concerne l'établissement de taxes nouvelles sur les combustibles au tarif de l'octroi de cette commune. (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,534. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du 16 novembre 1884, par laquelle le conseil municipal de Moirans (Isère) a voté la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette commune. (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,535. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération, du 16 novembre 1884, par laquelle le conseil municipal de Tullins (Isère) a voté la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes constitutifs de l'octroi de cette commune, sous la réserve de la suppression, à l'article *porcs* du tarif, des mentions : première catégorie (commerce), deuxième catégorie (usage du particulier). (*Paris, 8 Août 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,536. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Plouay (Morbihan), du 8 mars 1885, en ce qui concerne la revision du tarif de l'octroi de cette commune. (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,537. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations du conseil municipal de Négrepelisse (Tarn-et-Garonne), des 15 février et 29 mars 1885, ayant pour objet la modification du périmètre de l'octroi de cette commune. (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,538. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. *Ribout* (*Jean-Baptiste-Auguste-Charles*), professeur de mathématiques spéciales au lycée Louis-le-Grand ; 31 ans de services.

M. *Le Cœur* (*Charles-Justin*), architecte ; construction de sept lycées, des écoles normales supérieures de jeunes filles de Sèvres et de Fontenay-aux-Roses, de l'école professionnelle de Vierzon ; titres exceptionnels. (*Paris, 9 Mai 1885.*)

N° 22,539. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la marine et des colonies) qui autorise le sieur *de Bergue* (*Jacques-Philippe-Jean-Baptiste-Antoine*), capitaine au long cours, titulaire d'une pension dite *demi-solde* de six cent quatre-vingt treize francs, sur la caisse des invalides de la marine, à résider temporairement à Maracaïbo (Venezuela). (*Paris, 30 Juillet 1885.*)

N° 22,540. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la marine et des colonies) qui autorise le sieur *Deprat* (*Pierre-François*), chauffeur de première classe, titulaire d'une pension dite *demi-solde* de quatre cent vingt-six francs, sur la caisse des invalides de la marine, à résider temporairement à Asti (Italie). (*Paris, 4 Août 1885.*)

N° 22,541. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui autorise M. l'abbé *Bettembourg*, délégué du bureau gratuit des fondations catholiques irlandaises en France, à vendre à M. *Raymond Coiffard*, demeurant à Bordeaux, rue Vital-Carles, n° 44, au prix de deux cent quinze francs le mètre carré, une partie de la propriété des fondations catholiques irlandaises, sise à Bordeaux, rue du Hâ, n° 3. Ce terrain comprend ce qui reste du deuxième lot et une partie du troisième lot, le tout ayant une façade de quatorze à quinze mètres sur la rue Duffour-Dubergier, conformément à la décision du bureau gratuit, en date du 28 février 1885. (*Paris, 18 Juin 1885.*)

N° 22,542. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

L'Administration des forêts est autorisée à asseoir et à mettre en vente, pour l'exercice 1885, dans la forêt domaniale de Vallemala (Corse), une coupe extraordi-

Digitized by Google

naire de soixante-seize hectares soixante-seize ares à pratiquer au canton de Stabiacci.

Cette opération portera sur tous les chênes verts dépérissants et elle comprendra, en outre, les makis situés dans l'enceinte de la coupe. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

N° 22,543. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui soumet au régime du taillis les bois communaux ci-après désignés.

Un quart de la contenance sera distrait pour former la réserve réglementaire; le surplus sera divisé en coupes, conformément aux indications du tableau suivant :

NUMÉROS D'ORDRE.	DÉPARTEMENTS.	NOMS des communes.	CONTENANCE des forêts.	RÉGIME.	DURÉE DES RÉVOLUTIONS.	NOMBRE DE COUPES.	DÉSIGNATION des quarts en réserve. — Cantons.
1	Ardèche....	Saint-Andéol-de-Berg (Commune de).	227h 50a	Taillis simple (coupes ordinaires) et sous futaie (quart en réserve).	25	25	Mezeyras, cinquante-huit hectares cinquante ares.
2	Basses-Alpes	Lurs (Commune de)...	167 92	Taillis simple.	20	20	Partie est du massif, quarante et un hectares quatre-vingt-dix-huit ares (*a*).
3	*Idem*.....	Peyruis (Commune de).	174 91	Taillis sous futaie.	25	25	Piouzin (partie), quarante-trois hectares soixante-treize ares.
4	Doubs.....	Cottier (Commune de).	31 76	*Idem*....	30	30	Le Sancy, la Rappe, la Mare (partie sud), sept hectares quatre-vingt-quatorze ares (*b*).
5	*Idem*.....	Cour-les-Baumes (Commune de).	72 21	*Idem*....	30	30	Les Lonyottes (partie est), dix-huit hectares cinq ares (*c*).
6	*Idem*.....	Puessans (Commune de).	121 67	*Idem*....	25	25	Mont-d'Adam, Montnata, Saussuerot, Grandbois (partie sud), trente hectares quarante-huit ares (*d*).

(*a*) Une retenue de cinq pour cent sera prélevée sur le produit des coupes pour être employée en travaux d'amélioration dans la forêt. — (*b*) Un hectare trois ares de vieux bois du canton la Fourrée seront exploités en 1885. — (*c*) Les vieux bois de la coupe 2 seront exploités en 1885 en même temps que ceux de la coupe 3. En 1884 on exploitera tout le reste des vieux bois à l'est de la forêt, soit trois hectares un are. — (*d*) Pendant la durée d'une révolution transitoire de treize ans (1884-1896), on exploitera, savoir : en 1884, le tiers de la coupe n° 19, les vieux bois des coupes précédentes et la partie sud du canton le Grand-Bois comprise dans le quart en réserve (ancienne coupe 16); en 1885, le surplus de la coupe 19; de 1886 à 1891, les coupes 20 à 25; de 1892 à 1896, les cantons Mont-d'Adam et Mont-Nata du quart en réserve (anciennes coupes 21 à 25).

(*Paris, 26 Décembre 1884.*)

Digitized by Google

Erratum. Bulletin des lois, XIIe série, partie supplémentaire, n° 1623, du 5 août 1885, page 118, n° 22,389, 15e ligne, au lieu de M. *Georges-Delacroix*, lisez M. *George-Delacroix*.

Certifié conforme :

Paris, le 31 Août 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 31 Août 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1704*.

N°22,544. — *Décret qui accorde à 35 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 10 Août 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 5 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 86, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cent seize mille quatre-vingt un francs (116,081f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacun des trente-cinq officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

* Voyez un *Erratum* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	Ans.	Mois.
1	SEGARD (Charles-Auguste-Henry).	2 août 1825.	Joncourt (Aisne).	Colonel du 80e de ligne.	37	9	25	10	»	»	47	
2	CHAMORIN (Hilaire)....	24 juillet 1829.	Les Vertus (Marne).	Chef de bataillon au 48e régiment d'infanterie de ligne.	37	11	5	23	»	»	60	1
3	DOCTEUR (Félix-Charles).	14 juillet 1833.	Mâcon (Saône-et-Loire).	*Idem* au 49e *idem*.	33	8	15	1	»	»	34	
4	AUBRY (Claude).....	21 mai 1838.	Langres (Haute-Marne).	Capitaine au 12e régiment d'infanterie de ligne.	30	»	27	21	»	»	51	
5	AZAÏS (Louis-Émile)...	25 oct. 1833.	Lacrouzette (Tarn).	*Idem* au 66e *idem*.	30	2	24	15	»	»	45	
6	BERNARDEAU DE VALANCE (Louis-Marie-François-Ernest).	5 août 1834.	Périgné (Deux-Sèvres).	*Idem* au 89e *idem*.	30	3	4	4	»	»	34	
7	FABRE (Clément-Pierre-Louis-Henri).	6 juin 1834.	Pont-de-Larn (Tarn).	*Idem* au 28e *idem*.	30	1	23	3	»	»	33	
8	HARISTOY (Étienne-Justin).	27 mars 1836.	Saint-Michel (Basses-Pyrénées)	*Idem* au 18e *idem*.	30	4	10	10	»	»	40	
9	LAFOSSE (Louis-Étienne-Estéphani-Léon).	26 fév. 1834.	Foix (Ariège).	*Idem* au 57e *idem*.	34	4	4	7	»	»	41	
10	MARCAIRE (François)...	7 sept. 1833.	Talant (Côte-d'Or).	*Idem* au 136e *idem*.	30	9	2	2	»	»	32	
11	SANTINI (Marsilius)....	27 août 1833.	San Damiano (Corse).	*Idem* au 119e *idem*.	31	»	16	3	»	»	34	
12	SAVAY (Casimir).....	4 mars 1834.	Villers-Louis (Yonne).	*Idem* au 20e *idem*.	30	3	»	7	»	»	37	
13	LEFLOCH (Eugène).....	25 janv. 1833.	Lantillac (Morbihan).	Capitaine d'infanterie au bureau de recrutement de Toulon.	30	10	7	6	»	»	36	
14	CRESPY (Martin-Bonaventure-Auguste).	12 juillet 1835.	Saint-Rome-de-Tarn (Aveyron).	Capitaine de cavalerie.	30	»	27	1	»	»	31	
15	MOHAMED OULD BEN MUSTAPHA.	1837.	Les Arrars (Alger).	Lieutenant au 2e régiment de spahis.	30	1	1	30	»	»	60	
16	BERNADOT (Barthélemy).	20 avril 1838.	Plaisance (Haute-Garonne).	Vétérinaire en premier au 36e régiment d'artillerie.	30	1	18	1	»	»	31	
17	CAMPARIOL (Pierre-Dominique-Jules).	21 mai 1833.	Seysses (Haute-Garonne).	Vétérinaire en premier au dépôt de remonte d'Alençon.	31	»	22	9	»	»	40	
18	BOUGETTE (Louis-Jacques).	28 juillet 1829.	Ganger (Hérault).	Chef d'escadron de gendarmerie à la compagnie du Morbihan.	36	11	24	1	»	»	37	
19	VOIVENEL (Louis).....	29 avril 1833.	Plessis-Grimoult (Calvados).	Capitaine à la compagnie de gendarmerie des Hautes-Pyrénées.	31	»	18	2	»	»	33	
20	BRY (Paul-Ernest).....	10 oct. 1829.	Angers (Maine-et-Loire).	Colonel d'artillerie à Paris.	36	9	6	1	»	»	37	
21	DENEF (Alfred-Ferdinand).	8 sept. 1825.	Sarreguemines (Alsace-Lorraine)	Colonel d'artillerie, directeur à Bayonne.	41	9	26	11	»	»	52	
22	ARNOULD (Émile-Henri-Nicolas).	9 nov. 1835.	Douai (Nord).	Lieutenant-colonel du 10e régiment d'artillerie.	34	2	4	5	»	»	39	
23	BARBIER (Jean).....	6 août 1834.	Lorry-Vigneulles (Alsace-Lorraine)	Capitaine au 14e régiment d'artillerie.	30	2	25	2	»	»	32	

Digitized by Google

ARTICLES de la loi du 11 avril 1831 applicables à chaque liquidation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Colonel.	5,850f (a)	En activité.	2 août 1885.	»
Idem.	Chef de bataillon.	4,000 (a)	Idem.	24 juillet 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	3,250 (a)	Idem.	16 juin 1885.	Saint-Jean-Pied-de-Luz (Basses-Pyrénées).
Idem.	Capitaine.	3,300 (a)	Idem.	12 juillet 1885.	Mende (Lozère).
Idem.	Idem.	3,075 (a)	Idem.	5 juillet 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
Idem.	Idem.	2,525 (a)	Idem.	Idem.	Poitiers (Vienne).
Idem.	Idem.	2,475 (a)	Idem.	24 mai 1885.	»
Idem.	Idem.	2,825 (a)	Idem.	12 juillet 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
Idem.	Idem.	2,875 (a)	Idem.	7 juillet 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Idem.	2,450 (a)	Idem.	12 juillet 1885.	Fontaine-lez-Dijon (Côte-d'Or).
Idem.	Idem.	2,525 (a)	Idem.	21 juillet 1885.	Lisieux (Calvados).
Idem.	Idem.	2,675 (a)	Idem.	12 juillet 1885.	Marmande (Lot-et-Garonne).
Idem.	Idem.	2,650 (a)	Idem.	5 juillet 1885.	Toulon (Var.)
Idem.	Idem.	2,375 (b)	En non-activité.	Idem.	Saint-Rome-de-Tarn (Aveyron).
Idem.	Lieutenant.	2,500 (a)	En activité.	Idem.	Tiaret (Oran).
Idem.	Vétérinaire en premier.	2,575 (a)	Idem.	12 juillet 1885.	Plaisance (Haute-Garonne).
Idem.	Idem.	3,025 (a)	Idem.	5 juillet 1885.	Muret (Haute-Garonne).
Idem.	Chef d'escadron.	3,400 (a)	Idem.	28 juillet 1885.	Vannes (Morbihan).
Idem.	Capitaine.	2,475 (a)	Idem.	1er juillet 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Idem.	Colonel.	5,100 (a)	Idem.	7 juillet 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	6,000 (a)	Idem.	5 juillet 1885.	Courbevoie (Seine).
Idem.	Lieutenant-colonel.	4,318 (a)	Idem.	Idem.	Lille (Nord).
Idem.	Capitaine.	2,425 (b)	Idem.	Idem.	Goudreville (Meurthe-et-Moselle).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	T... Ans.
24	CHAMEROIS (Jean-Baptiste).	2 juin 1834.	Villiers-le-Duc (Côte-d'Or).	Capitaine au 24e régiment d'artillerie.	30	3	4	1	"	"	31
25	ÉTIENNE (Henri).....	20 oct. 1826.	Jouhe (Jura).	Garde principal de 1re classe d'artillerie à Vincennes.	38	1	20	5	"	"	43
26	TARPET (Antoine).....	10 juillet 1834.	Beaune (Côte-d'Or).	Capitaine au 7e escadron du train des équipages militaires.	30	3	9	4	"	"	34
27	BECKER (Jean-Baptiste-Léon).	6 oct. 1834.	Danne-et-Quatre-Vents (Alsace-Lorraine).	Adjoint de 2e classe du génie à Rennes.	30	7	14	13	"	"	43
28	CHARTIER (Charles-Édouard).	25 nov. 1827.	Brissac (Maine-et-Loire).	Médecin principal de 2e classe à Vincennes.	33	3	10	19	"	"	52
29	FACHAN (Jean-Dominique-Marie-Lir-Ernest).	16 juin 1836.	Trie (Hautes-Pyrénées)	Médecin-major de 1re classe.	28	8	1	"	"	"	28
30	CRISSON (Alexandre-Paulin).	3 déc. 1828.	Orléans (Loiret).	Pharmacien-major de 1re classe à Paris.	30	11	"	21	"	"	51
31	ABRIOL (Paul-Gustave).	13 nov. 1835.	Paris (Seine).	Officier d'administration adjoint de 1re classe de l'habillement à la division d'Oran.	32	7	5	29	"	"	61
32	BIDAULT (Anatole-Épiphane).	20 juin 1833.	L'Isle-sur-le-Serein (Yonne).	Officier d'administration de 1re classe de la justice militaire au pénitencier de Bab-el-Oued.	34	"	26	32	"	"	66
33	QUEYREL (Ferdinand-Arnoux).	2 juin 1829.	Gap (Hautes-Alpes).	Chef d'escadron de gendarmerie.	36	6	28	1	"	"	37
34	BLANC (Victor).....	11 juin 1830.	Le Monastère-Saint-Cernin (Aveyron).	Adjoint principal de 1re classe du génie.	33	7	11	17	"	"	50
35	NAVAS (Joseph-Hilarion-Toussain).	23 oct. 1829.	Albi (Tarn).	*Idem* de 2e classe.	35	2	26	8	"	"	43

(1) Application de l'article 2 de la loi du 25 juin 1861.
(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cont... de l'activité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concessi... (c) *Idem*, sauf déduction des sommes perçues depuis le 21 juin 1885 sur la pension de 3,375 francs concédée le 1... 1885 et que la présente annule. — (d) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour...

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue

Digitized by Google

ARTICLES de la loi du 11 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Capitaine.	2,375f (a)	En activité.	5 juillet 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Garde principal de 1re classe.	4,578 (a)	Idem.	12 juillet 1885.	Dôle (Jura).
Idem.	Capitaine.	2,525 (a)	Idem.	Idem.	Lyon (Rhône).
Idem.	Adjoint de 2e classe.	2,310 (a)	Idem.	Idem.	Cherbourg (Manche).
Idem.	Médecin principal de 2e classe.	5,000 (a)	Idem.	5 juillet 1885.	Fontainebleau (Seine-et-Marne).
Idem.	Médecin-major de 1re classe.	3,000 (b)	En non-activité.	1er juillet 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Pharmacien-major de 1re classe.	4,000 (a)	En retraite.	16 juillet 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Officier d'administration adjoint 3e de 1re classe.	2,550 (a)	Idem.	5 juillet 1885.	Constantine (Constantine).
Idem.	Officier d'administration de 1re classe.	3,500 (a)	Idem.	12 juillet 1885.	L'Isle-sur-le-Serein (Yonne).
Idem.	Chef d'escadron.	3,400 (c)	En retraite.	21 juin 1885.	Albi (Tarn).
Idem.	Adjoint principal de 1re classe.	5,000 (d)	Idem.	30 mai 1885.	Rodez (Aveyron).
Idem.	Adjoint principal de 2e classe.	3,175 (e)	Idem.	12 juin 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
	TOTAL.....	116,081			

...sera été rayé des contrôles de l'activité et sauf déduction des sommes perçues sur la pension de 4,870 francs ...ée le 30 mai 1885 et que la présente annule. — (c) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à ...e du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité et sauf déduction des sommes perçues sur ...sion de 3,775 francs concédée par décret du 12 juin 1885 et que la présente annule.

pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 10 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

N° 22,545. — *Décret qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 46 Officiers.*

Du 10 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 5 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 87, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de soixante et un mille quarante-neuf francs (61,049f), sur le crédit d'inscription de 1885;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son
1	Comte DE NOÜE (Léon-Valérien).	Général de division..	1er sept. 1878.	11 octobre 1847.	19 mai 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
2	Baron MIGNOT DE LAMARTINIÈRE (Charles-Édouard).	Général de brigade.	10 octobre 1878.	30 janvier 1860.	26 mars 1885.	*Idem*.....
3	DUTHEIL DE LA ROCHÈRE (Alexis-Charles).	Intendant militaire.	4 nov. 1878.	3 juillet 1828.	23 mai 1885.	*Idem*.....
4	CHAZOTTE (Martial).....	Colonel.....	12 mars 1878.	29 déc. 1862.	12 mars 1885.	*Idem*.....
5	BONNET (Antoine-André).	Chef de bataillon...	10 octobre 1878.	11 avril 1863.	22 avril 1885.	*Idem*.....
6	BRUN (Antoine-Louis-Hylaire-Ocian).	*Idem*.....	24 janvier 1856.	11 février 1838.	28 octobre 1884.	*Idem*.....
7	MOZIN (Firmin-Adolphe)..	*Idem*.....	17 août 1883.	10 février 1866.	8 mai 1885.	*Idem*.....
8	PETIET DE MONCOURT (Charles-Louis-Désiré).	*Idem*.....	12 juillet 1877.	27 mai 1867.	27 sept. 1884.	*Idem*.....
9	CASAURANG (Simon-Laurent).	Chef d'escadron....	27 juin 1884.	1er août 1878.	27 mai 1885.	*Idem*.....
10	LEMERCIER-MOUSSAUX (Joseph-Thérèse-Christophe).	*Idem*.....	25 juillet 1856.	19 octobre 1841.	16 janvier 1885.	*Idem*.....
11	LETHIERRY (Frédéric-Marcq).	*Idem*.....	16 nov. 1883.	24 avril 1876.	6 janvier 1885.	*Idem*.....
12	PERROT (Jean-Baptiste)...	*Idem*.....	24 nov. 1852.	25 janvier 1860.	6 avril 1885.	*Idem*.....
13	COLASSON (Antoine-Eugène).	Major.....	18 sept. 1875.	27 déc. 1873 (a).	19 février 1885.	*Idem*.....
14	DE ROCHEFORT (Marie-Régis-Édmond).	*Idem*.....	1er déc. 1855.	2 février 1842.	13 avril 1885.	*Idem*.....
15	MAILHAT (Honoré).....	Capitaine.....	Le jour du décès.	23 août 1878.	24 mars 1885.	Tué à l'ennemi (b)...

(a) Il existe un enfant issu de ce mariage. — (b) Application de l'article 1er de la loi du 26 avril 1856.

Digitized by Google

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des quarante-trois veuves d'officiers et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 10 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
...ni (Marie-Clémentine)...	2 octobre 1818.	Nantes (Loire-Inférieure).	3,500f	20 mai 1885.	Paris (Seine).
...ECQUER-DUQUESNOY (Ma...-Delphine).	21 déc. 1829.	Compiègne (Oise).	2,667	17 mars 1885.	Compiègne (Oise).
...AL (Marie-Claire-Eu...ie).	5 juillet 1810.	Toulon (Var).	2,667	24 mai 1885.	Toulon (Var).
...UM (Berthe).....	15 janvier 1837.	Paris (Seine).	2,000	13 mars 1885.	Neuilly (Seine).
...MET (Marie-Françoise-...nie-Clémence).	9 juillet 1834.	Toulouse (Haute-Garonne).	1,333	23 avril 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône.)
...E (Camille-Charlotte-...ise-Hyacinthe-Julienne)	30 mars 1820.	Rome (Italie).	1,333	29 octobre 1884.	Paris (Seine).
...VIELLE (Marie-Félicité-...phine).	15 août 1843.	Aniane (Hérault).	1,333	9 mai 1885.	Aniane (Hérault).
...BARD DE LA CHAISE ...me-Marie-Sophie).	27 août 1828.	Le Mage (Orne).	1,333	28 sept. 1884.	Verneuil (Eure).
...S (Marie-Louise).....	6 juin 1855.	La Bastide-de-Lévis (Tarn).	1,333	28 mai 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
...MAEL (Henriette-Marie-...erance) (1).	16 octobre 1815.	Metz (Moselle).	1,333	17 janvier 1885.	Fougères (Ille-et-Vilaine).
...VET (Céline-Marie-Julie-...eph).	3 mars 1851.	Lille (Nord).	1,333	7 janvier 1885.	Lille (Nord).
...ENT (Madelaine) (1).....	23 juillet 1840.	Metz (Moselle).	1,333	7 avril 1885.	Besançon (Doubs).
...ET (Marie).....	6 avril 1846.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).	1,333	20 février 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
...E (Thérèse-Adeline)...	9 février 1818.	St-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées).	1,333	14 avril 1885.	Privas (Ardèche).
...Clotilde-Léonie-Fran...oise).	4 juillet 1855.	Lyon (Rhône).	1,650	25 mars 1885.	Paris (Seine).

(1) Le mari était Français.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son d
16	DUGOIS (Joachim-Achille).	Capitaine.....	25 juillet 1878.	7 janvier 1861.	15 mars 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
17	FLORENCE (Pierre).....	*Idem*.....	11 août 1882.	16 avril 1879.	24 nov. 1884.	*Idem* .....
18	FUCHS (Marie-Auguste-Édouard).	*Idem*.....	6 mars 1875.	12 avril 1851.	26 sept. 1884.	*Idem* .....
19	FUGIER (Joseph).....	*Idem*.....	15 octobre 1868.	28 octobre 1857.	26 mai 1885.	*Idem* .....
20	GIRARD (Benigne-Joseph-Auguste).	*Idem*.....	1er juin 1871.	19 nov. 1861.	13 avril 1885.	*Idem* .....
21	JARRIÉ (Henri).....	*Idem*.....	12 mars 1878.	20 nov. 1869.	25 avril 1885.	*Idem* .....
22	LAGRANGE (Jean).....	*Idem*.....	5 mai 1872.	30 avril 1860.	6 avril 1885.	*Idem* .....
23	MAINGUY (François-Pierre-Julien-Marie).	*Idem*.....	24 octobre 1871.	20 août 1862.	30 avril 1885.	*Idem* .....
24	MARTIN DE LASSALLE (François-Jean).	*Idem*.....	9 janvier 1869.	14 octobre 1857.	16 mai 1885.	*Idem* .....
25	PERICAUD (Louis-Auguste).	*Idem*.....	24 juillet 1867.	17 octobre 1855.	13 mai 1885.	*Idem* .....
26	PETITPRÊTRE (Pierre-Alphonse).	*Idem*.....	11 août 1864.	4 février 1851.	10 avril 1885.	*Idem* .....
27	ROBAGLIA (Pascal).....	*Idem*.....	28 avril 1855.	27 février 1836.	20 avril 1885.	*Idem* .....
28	DE SAINT-LÉGIER DE LA SAUZAYE (Guillaume-Pierre).	*Idem*.....	24 février 1872.	1er février 1864.	10 mars 1885.	*Idem* .....
29	SUÈRE (Michel-André-Théodore).	*Idem*.....	31 mars 1872.	31 juillet 1867.	9 octobre 1884.	*Idem* .....
30	THOMAS (Marc-François)..	*Idem*.....	22 août 1880.	21 mai 1861.	31 mars 1885.	*Idem* .....
31	VARAY (Jean).....	*Idem*.....	13 janvier 1883.	19 février 1874.	9 mai 1885.	*Idem* .....
32	CHASSIBOUT (Jean-Baptiste).	*Idem*.....	Le jour du décès.	22 août 1867.	25 avril 1885.	En possession de de la pension de retra
33	GRÉTERIN (Jean-Baptiste-Théophile).	*Idem*.....	*Idem*.	21 août 1872.	15 avril 1885.	*Idem* .....
34	ABADIE (Jean-Bertrand-Hilaire).	Lieutenant.....	25 juillet 1878.	19 avril 1858.	7 avril 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
35	ANDRÉ (Jacques-François).	*Idem*.....	30 sept. 1881.	12 août 1874.	2 avril 1885.	*Idem* .....
36	ANSELIN (François-Jules)..	Sous-lieutenant.....	8 avril 1873.	6 juillet 1852.	18 déc. 1884.	*Idem* .....
37	EMMERIQUE (Abraham)...	Garde principal du génie.	21 janvier 1860.	28 déc. 1840.	27 avril 1885.	*Idem* .....
38	OBLET (Jean-Honoré).....	Garde de 1re classe du génie.	6 mars 1875.	9 février 1854.	24 mai 1885.	*Idem* .....
39	BOUILLOT (Jean).....	Contrôleur d'armes de 3e classe.	7 janvier 1881.	17 déc. 1863.	14 avril 1825.	*Idem* .....
0	PÉRIER (Edme-Jules-François).	Médecin inspecteur..	10 octobre 187[illegible].	29 juin 1841.	12 avril 1885.	*Idem* .....
4	SIVAN (Victor-Henri).....	Officier d'administration principal.	Le jour du décès.	5 sept. 1878.	28 avril 1885.	En possession de dr la pension de retra
4	GRÉGORJ (Charles-Gervais).	Officier d'administration de 1re classe.	8 janvier 1870.	17 mai 1854.	24 mars 1885.	Titulaire d'une pensi retraite.
43	MILLAULT (Noël).....	*Idem*.....	28 février 1881.	25 juin 1857.	27 avril 1885.	*Idem* .....

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
[illegible]LOT (Anne-Léonie)	21 janvier 1832.	Saint-Mihiel (Meuse).	1,100f	16 mars 1885.	Lille (Nord).
[illegible]SOT (Marie-Euphrosine)..	12 août 1836.	Lieffrans (Haute-Saône).	1,100	25 nov. 1884.	Lieffrans (Haute-Saône).
[illegible]DEIRO DA SILVA (Louisa-Aimée-Eugénie) (1).	23 août 1825.	Saint-Louis-de-Maragnan (Espagne).	1,100	27 sept. 1884.	Blad-Guitoun (Alger).
[illegible]OUTET (Pierrette-Joséphine).	12 sept. 1832.	Salins (Jura).	1,100	27 mai 1885.	Paris (Seine).
[illegible] (Louise-Joséphine)..	29 août 1829.	Épernay (Marne).	1,100	14 avril 1885.	Levallois-Perret (Seine).
[illegible] (Louise-Auréole-Eugénie).	25 août 1837.	Vernon (Eure).	1,100	26 avril 1885.	Caude-Côte-Dieppe (Seine-Inférieure).
[illegible]AVARD (Marie-Joséphine)...	7 nov. 1823.	Saint-Béat (Haute-Garonne).	1,100	7 avril 1885.	Saint-Béat (Haute-Garonne).
CADESSUS (Eugénie-Constance)	17 nov. 1827.	Puy-Laurens (Tarn).	1,100	1er mai 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
TAFFAREL DE LA JONQUIÈRE (Éléonore-Justine-Marie-Mathilde).	13 juin 1831.	Guitalens (Tarn).	1,100	17 mai 1885.	Périgueux (Dordogne).
[illegible]VAY (Anasthasie-Soulange).	13 nov. 1819.	La Rochelle (Charente-Inférieure).	1,100	14 mai 1885.	La Rochelle (Charente-Inférieure).
[illegible]TET (Catherine) (1).....	30 nov. 1827.	Thionville (Moselle).	1,100	11 avril 1885.	Paris (Seine).
[illegible]VALIER (Anne-Louise-Mélanie).	21 février 1820.	Paris (Seine).	1,100	21 avril 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
[illegible] LABORDE-LASSALE (Marie-Philomène-Élizabeth).	14 février 1840.	Toulouse (Haute-Garonne).	1,100	11 mars 1885.	Saintes (Charente-Inférieure).
[illegible]ANT (Marie-Ursule-Alix)..	6 mai 1820.	Saint-Gaudens (Haute-Garonne).	1,100	10 octobre 1884.	Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
[illegible] (Louise) (1).....	6 octobre 1837.	Strasbourg (Alsace-Lorraine).	1,100	1er avril 1885.	Constantine (Constantine).
[illegible]LAND (Anne-Thérèse-[illegible]tine).	8 avril 1848.	Pont-de-Veyle (Ain).	1,100	10 mai 1885.	Bourg (Ain).
[illegible]OIS (Anna-Constance)..	16 août 1846.	Paris (Seine).	1,100	26 avril 1885.	Moulins (Allier).
[illegible]LLASSEAU (Lélia-Rose).....	18 avril 1852.	Sidi-bel-Abbès (Oran).	1,100	16 avril 1885.	La Roche-sur-Yon (Vendée).
[illegible] (Marie-Eney-Ysabelle)..	16 janvier 1825.	Conliège (Jura).	833	8 avril 1885.	Lons-le-Saunier (Jura).
[illegible]ETY (Rose-Marie-Catherine).	29 mars 1846.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	833	3 avril 1885.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).
[illegible]CHE (Marguerite).....	28 mars 1834.	Pellac (Haute-Vienne).	767	19 déc. 1884.	Limoges (Haute-Vienne).
[illegible] (Milka) (2).....	9 juin 1814.	Metz (Moselle).	1,167	28 avril 1885.	Paris (Seine).
[illegible]QUIER (Anne-Joséphine)..	11 octobre 1826.	Montpellier (Hérault).	1,100	25 mai 1885.	Montpellier (Hérault).
[illegible]VET (Marthe).....	8 juin 1839.	Lyon (Rhône).	700	15 avril 1885.	Mourmelon-le-Grand (Marne).
[illegible] (Jeanne-Céleste).....	14 octobre 1820.	Paris (Seine).	2,667	13 avril 1885.	Paris (Seine).
[illegible] (Jeanne-Thérèse-Amélie).	15 octobre 1855.	Mostaganem (Oran).	1,667	29 avril 1885.	Villa-Savary (Aude).
[illegible] (Victoire-Avelline)...	12 février 1826.	Calvi (Corse).	1,167	25 mars 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
[illegible] (Marie-Rose-Virginie)	14 août 1836.	Aix (Bouches-du-Rhône).	1,167	28 avril 1885.	Aix (Bouches-du-Rhône).

(1) Le mari était Français.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son dé
						SECOURS ANNU
44	G'SELL (Charles)..... veuf de	Capitaine.....	15 juin 1872.	26 sept. 1866.	19 déc. 1883.	Titulaire d'une pension retraite.
	HIRTH (Marie-Stéphanie)..	.....	.....		23 avril 1881.	.....
45	TAILHADES (Polinisse-Vendrille-Joseph), marié à	Capitaine.....	Le jour du décès.	23 juin 1878.	4 août 1884.	Mort des suites de mal contractée en service commandé.
	CASTEX (Catherine),.....	.....	.....		21 mai 1885.	Titulaire d'une pensio veuve.
46	DUPUIS (Marie-Victor-Prosper), veuf de	Vétérinaire en premier.	22 janvier 1879.	20 mai 1867.	25 octobre 1884.	Titulaire d'une pensio retraite.
	PELLIER (Marie-Félicie)...	.....	.....		15 août 1872.	.....

N° 22,546. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves de 38 Militaires et un Secours annuel à un Orphelin.*

Du 10 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu: 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et les lois des 18 août 1879 et 23 juillet 1881, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son d
1	ISNARD (Louis-Hilarion)...	Portier-consigne de 1re classe.	29 mai 1869.	7 octobre 1863.	4 février 1885.	Titulaire d'une pensio retraite.
2	TAPIAU (Jean).....	Gardien de batterie	14 déc. 1871.	21 octobre 1862.	10 mars 1885.	*Idem*.....
3	JACOB (Jean).....	Sergent.....	3 mai 1877.	29 octobre 1874.	30 mars 1885.	*Idem*.....
4	LE CAME (François-Guillaume-Marie).	*Idem*.....	30 nov. 1881.	18 août 1877.	13 février 1885.	*Idem*.....

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
2 ORPHELINS.					
LL (Marie-Élisa-Sophie)[1].	20 juillet 1867.	Blieuschwiller (Alsace-Lorraine).	1,100f	Du 20 déc. 1883 au 31 janvier 1891.	Chez M. G'SELL, tuteur, à Provenchères-sur-Fave (Vosges).
— (Ernest-Julien)[1].....	10 janvier 1870.	Auxonne (Côte-d'Or).			
HADES (Raymonde-Marie-Marguerite).	20 mai 1880.	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).	1,100	Du 20 mai 1885 au 18 mai 1903.	Chez M. CASTEX, tuteur, à Villeneuve-sur-Lot (Haute-Garonne).
—— (Pierre-Jean-Auguste).	29 mai 1882.				
RUS (Marie-Zélie-Jeanne).	16 mai 1869.	Arinthod (Jura).	1,167	Du 26 octobre 1885 au 19 sept. 1891.	Chez M. COMTE, tuteur, à Arinthod (Jura).
— (Marie-Louise).....	20 sept. 1870.				
[1] Le père était Français.		TOTAL.....	61,049		

4° L'avis du ministre des finances, en date du 5 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 88, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de vingt mille huit cent douze francs (20,812f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacune des trente-huit veuves de militaires et à l'orphelin dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
r (Françoise-Marie-Marguerite).	6 octobre 1834.	Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales).	650f	5 février 1885.	Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales).
(Thérèse).....	12 avril 1840.	Villefranche (Alpes-Maritimes).	600	11 mars 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
(Marie).....	6 janvier 1829.	Lacaze (Tarn).	550	31 mars 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
(Louise).....	26 juin 1835.	Montigné (Maine-et-Loire).	550	14 février 1885.	Laval (Mayenne).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son déc
5	SALES (Joseph-Jean-Sébastien).	Sergent.....	28 octobre 1871.	13 sept. 1860.	26 mars 1884.	Titulaire d'une pension retraite.
6	BEAUDIN (Auguste).....	Maréchal des logis..	6 déc. 1874.	4 avril 1850.	26 avril 1885.	*Idem*.....
7	BRAU SARIAN (Baptiste)...	*Idem*.....	27 nov. 1868.	24 février 1851.	6 avril 1885.	*Idem*.....
8	COUDET (Pierre).....	*Idem*.....	1er mars 1877.	23 janvier 1860.	18 avril 1885.	*Idem*.....
9	LABORIE (Jean).....	*Idem*.....	17 mars 1874.	27 sept. 1852.	20 avril 1885.	*Idem*.....
10	LOUANDRE (Charles-Isidore).	*Idem*.....	7 nov. 1883.	5 juin 1875.	8 avril 1885.	*Idem*.....
11	PALU (Jean).....	*Idem*.....	22 avril 1870.	1er sept. 1858.	5 février 1885.	*Idem*.....
12	SOULOUMIAC (Jean).....	*Idem*.....	6 mars 1874.	7 octobre 1845.	16 février 1885.	*Idem*.....
13	WANÈGUE (Charles-Édouard).	*Idem*.....	28 octobre 1871.	19 janvier 1859.	3 mai 1885.	*Idem*.....
14	WATRIN (François).....	*Idem*.....	26 octobre 1874.	6 nov. 1854.	17 nov. 1884.	*Idem*.....
15	VACHER (Claude).....	Maître ouvrier de manufacture d'armes.	Le jour du décès.	28 juin 1869.	29 mars 1885.	En possession de droit la pension de retrait
16	BÂTT (Michel).....	Caporal.....	26 janvier 1870.	8 déc. 1860.	2 déc. 1884.	Titulaire d'une pension retraite.
17	FUGAIRON (Pierre-Thomas).	*Idem*.....	30 juillet 1857.	7 juin 1845.	20 avril 1884.	*Idem*.....
18	POYE (Pierre).....	*Idem*.....	26 juillet 1864.	9 avril 1844.	28 avril 1885.	*Idem*.....
19	CAPDEVIELLE (Jean).....	Brigadier.....	26 déc. 1871.	11 déc. 1852.	3 avril 1885.	*Idem*.....
20	CLERGET (Charles-Fortuné).	*Idem*.....	22 janvier 1868.	27 mai 1847.	13 février 1885.	*Idem*.....
21	MASSON (Prosper-Adrien).	*Idem*.....	26 juin 1861.	19 mai 1841.	9 janvier 1885.	*Idem*.....
22	PACUILL (Gaudérique-Jacques-Bonaventure).	*Idem*.....	11 juin 1875.	10 février 1859.	10 février 1885.	*Idem*.....
23	ROSSE (Michel-Théodore).	*Idem*.....	19 nov. 1875.	15 nov. 1854.	26 mars 1885.	*Idem*.....
24	MÉTOYER (Frédéric-Marie).	Musicien de 4e classe.	4 août 1868.	13 déc. 1852	1er mai 1885.	*Idem*.....
25	CHAT (Blaise).....	Soldat.....	31 mars 1860.	3 août 1843.	18 février 1885.	*Idem*.....
26	KEHR (Édouard).....	Garde républicain..	6 nov. 1877.	26 juin 1869.	6 avril 1885.	*Idem*.....
27	BELIN (Étienne-Édouard).	Gendarme.....	1er déc. 1878.	10 mai 1860.	13 déc. 1884.	*Idem*.....
28	BRUN (Jean-Antoine).....	*Idem*.....	21 juillet 1856.	22 nov. 1836.	27 avril 1885.	*Idem*.....
29	GILLOT (Victor).....	*Idem*.....	6 octobre 1867.	29 juin 1847.	14 mai 1885.	*Idem*.....
30	HUOT (Jean-Pierre).....	*Idem*.....	6 sept. 1869.	30 déc. 1850.	10 février 1885.	*Idem*.....
31	LARDIN (Jean-Baptiste-Prosper).	*Idem*.....	16 sept. 1866.	27 octobre 1840.	4 mars 1885.	*Idem*.....
32	MOURET (Jean-Joseph)....	*Idem*.....	16 mai 1874.	10 juin 1867.	3 février 1885.	*Idem*.....
33	NEAU (Pierre).....	*Idem*.....	21 mai 1873.	15 nov. 1858.	2 déc. 1884.	*Idem*.....
34	OLIVIER (Louis-Étienne)..	*Idem*.....	26 nov. 1872.	22 juillet 1850.	22 janvier 1885.	*Idem*.....

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
IDELLE (Rose-Euphémie-uverine).	3 mars 1827.	Neufmoutiers (Seine-et-Marne).	550f	27 mars 1884.	Le Boulou (Pyrénées-Orientales).
ITE (Marie-Agathe).....	30 déc. 1818.	Mairy (Meurthe-et-Moselle).	685	27 avril 1885.	Mordelles (Ille-et-Vilaine).
ER (Angèle-Théodosie)..	2 mars 1826.	Les Herbiers (Vendée).	685	7 avril 1885.	Thouars (Deux-Sèvres).
(Marie).....	11 avril 1835.	Lanton (Gironde).	672	19 avril 1885.	Bedous (Basses-Pyrénées).
LARD (Anne).....	8 juillet 1831.	Moulins (Allier).	681	21 avril 1885.	Cercy-la-Tour (Nièvre).
ON (Françoise).....	15 mai 1859.	Plestin (Côtes-du-Nord).	569	9 avril 1885.	Lannion (Cotes-du-Nord).
LET (Mathieue).....	20 sept. 1837.	Escoubès (Basses-Pyrenées).	649	6 février 1885.	Linxe (Landes).
LAIS (Julie-Anna-Alexandrine).	21 déc. 1828.	Toulouse (Haute-Garonne).	645	17 février 1885.	Pibrac (Haute-Garonne).
IFEUX (Marie-Anne-Albertine).	30 août 1824.	Maricourt (Somme).	627	4 mai 1885.	Péronne (Somme).
ISIER (Marie-Ernestine-Clara).	25 avril 1834.	Saint-Fuscien (Somme).	654	18 nov. 1884.	Belloy (Somme).
MBON (Marie-Hortense)..	11 déc. 1842.	Tirange (Haute-Loire).	550	30 mars 1885.	Saint-Étienne (Loire).
RT (Eugénie-Héloïse)....	12 juillet 1825.	Neuville-aux-Bois (Loiret).	450	3 déc. 1884.	Saint-Ouen (Seine).
ISE (Marie-Thérèse)....	1er déc. 1803.	Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes).	450	21 avril 1884.	Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes).
HARION (Agnès).....	21 janvier 1822.	Jonville (Meuse).	450	29 avril 1885.	Lille (Nord).
RT (Engrâce).....	20 sept. 1826.	Moumour (Basses-Pyrénées).	548	4 avril 1885.	Moumour (Basses-Pyrénées).
SEY (Marie-Claude).....	4 sept. 1819.	Contréglise (Haute-Saône).	544	19 février 1885.	Contréglise (Haute-Saône).
NNI (Constantine).....	6 déc. 1815.	Neuville-Bourjonval (Pas-de-Calais).	585	10 janvier 1885.	Querrieux (Somme).
RIEUX (Alexandrine-Rosalie).	4 sept. 1840.	Mouroux (Seine-et-Marne).	529	11 février 1885.	Coulommiers (Seine-et-Marne).
EL (Léonide-Victorine).	17 juin 1833.	Origny-le-Butin (Orne).	544	27 mars 1885.	Argentan (Orne).
ETTE (Françoise) [1].....	20 juin 1833.	Metz (Alsace-Lorraine).	454	2 mai 1885.	Paris (Seine).
OIS (Pauline-Zoé-Eulalie).	18 juillet 1819.	Alby (Tarn).	375	19 février 1885.	Cox (Haute-Garonne).
CHE (Adeline-Marie)....	20 janvier 1848.	Melun (Seine-et-Marne).	450	7 avril 1885.	Levallois-Perret (Seine).
(Anna).....	5 juin 1839.	Crain (Yonne).	454	14 déc. 1884.	Loches (Aube).
JOL (Rosine).....	6 juillet 1813.	Genolhac (Gard).	484	28 avril 1885.	Genolhac (Gard).
(Catherine-Rose).....	16 mars 1827.	Charanges (Aube).	455	15 mai 1885.	Charanges (Aube).
NOT (Catherine-Véronique).	29 nov. 1826.	Bovée (Meuse).	454	11 février 1885.	Bovée (Meuse).
DOUX (Aimable-Espérance).	3 mai 1820.	Chartres (Eure-et-Loir).	465	5 mars 1885.	Tillières-sur-Avre (Eure).
NORAT (Thérèse-Éléonore-Charlotte-Baptistine).	24 avril 1846.	Bouc (Bouches-du-Rhône).	454	4 février 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
RT (Sophie-Florence)...	1er déc. 1838.	Le Petit-Prissé (Deux-Sèvres).	454	3 déc. 1884.	Niort (Deux-Sèvres).
TITE (Marie-Magdeleine).	25 déc. 1823.	Le Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire).	454	23 janvier 1885.	Le Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire).

[1] Le mari était Français.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers et des père et mère.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son d
35	OSSART (Jean-Baptiste-Théophile).	Gendarme.....	21 déc. 1864.	26 janvier 1846.	25 mars 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
36	QUANTIN (Bernard).....	*Idem*.....	26 février 1874.	27 mars 1856.	29 avril 1885.	*Idem*.....
37	SÈGUE (Pierre).....	*Idem*.....	14 juillet 1862.	16 juillet 1837.	11 février 1885.	*Idem*.....
38	STENGER (François).....	*Idem*.....	26 déc. 1871.	25 janvier 1854.	11 déc. 1884.	*Idem*.....
						SECOURS AN
39	HOUILLON (Nicolas)..... marié à WEISS (Françoise-Marguerite).	Soldat.....	Le jour du décès.	8 mars 1871.	12 avril 1871.	Tué à l'ennemi (1).....
		.....	.....		23 déc. 1884.	Titulaire d'une pension veuve.

(1) Application de l'article 1er de la loi du 26 avril 1856.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 10 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,547. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 35 Militaires.*

Du 10 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et les lois des 18 août 1879 et 23 juillet 1881, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et de l'orphelin.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
GRAUX (Marie-Sophie-Eulalie).	14 mai 1815.	Orrouy (Oise).	454f	26 mars 1885.	Beauvais (Oise).
DAUTEL (Rosine-Clotilde)....	9 avril 1834.	Bouvellemont (Ardennes).	454	30 avril 1885.	Poix (Ardennes).
TRARIEUX (Léonarde).....	19 février 1819.	Treignac (Corrèze).	488	12 février 1885.	Saint-Sornin-Leulac (Haute-Vienne).
DELTOS (Anne).....	20 février 1809.	Castelmoron (Lot-et-Garonne).	473	12 déc. 1884.	La Capelle-Biron (Lot-et-Garonne).
UN ORPHELIN.					
HOUILLON (Victor-Gabriel-Eugène).	3 janvier 1870.	Paris (Seine).	563	Du 24 déc. 1884 au 2 janvier 1891.	Chez M. MOINE, tuteur, à Paris (Seine).
		TOTAL.....	20,812		

4° L'avis du ministre des finances, en date du 5 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 89, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de dix-huit mille huit cent quatre-vingts francs (18,880f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des trente et une veuves de militaires et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 10 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son décès.
1	CAPELLE (Michel-Amand)..	Sous-chef de musique.	2e juin 1868.	22 février 1849.	8 déc. 1884.	Titulaire d'une pension de retraite.
2	BOIZOT (Philippe).....	Adjudant.....	31 déc. 1875.	11 sept. 1867.	12 mai 1885.	*Idem*.....
3	SINSOILLIEZ (Jean-Baptiste).	Ouvrier d'état.....	22 janvier 1879.	9 nov. 1864.	20 avril 1885.	*Idem*.....
4	FINET (Pierre).....	Portier-consigne de 2e classe.	13 mai 1865.	26 avril 1859.	21 avril 1885.	*Idem*.....
5	MARSAN (Antoine).....	Sergent-major.....	22 déc. 1856.	1er mai 1833.	16 avril 1885.	*Idem*.....
6	GOEKEL (Laurent).....	Musicien de 2e classe.	7 octobre 1863.	24 janvier 1848.	30 avril 1885.	*Idem*.....
7	GISQUET (Joseph).....	Sergent.....	19 sept. 1866.	13 avril 1858.	22 mai 1885.	*Idem*.....
8	MONIER (Jean).....	*Idem*.....	5 mai 1876.	19 juin 1861.	12 mars 1885.	*Idem*.....
9	TRUCHOT (Lazare).....	*Idem*.....	1er mars 1853.	14 nov. 1825.	15 déc. 1884.	*Idem*.....
10	DEGROND (Jean-Baptiste)..	Maréchal des logis..	1er mai 1877.	27 mai 1849.	5 juin 1885.	*Idem*.....
11	GRANVAUX (Pierre).....	*Idem*.....	21 août 1854.	23 sept. 1871.	25 mai 1885.	*Idem*.....
12	GRÉGOIRE (Jean).....	*Idem*.....	11 juillet 1804.	28 juillet 1846.	20 mai 1885.	*Idem*.....
13	LETEURTRE (Jean-Baptiste).	*Idem*.....	6 nov. 1863.	28 janvier 1845.	8 janvier 1885.	*Idem*.....
14	ROUSSET (Pierre-Charles-Louis).	*Idem*.....	11 déc. 1866.	26 nov. 1864.	22 février 1885.	*Idem*.....
15	ONIOL (Barthélemi-Pierre).	Maître ouvrier de manufacture d'armes.	20 mars 1873.	9 nov. 1852.	26 avril 1885.	*Idem*.....
16	RIBER (Casimir).....	Musicien de 3e classe.	25 juin 1864.	29 avril 1844.	21 mars 1885.	*Idem*.....
17	BELLIS (François).....	Brigadier	1er octobre 1866.	27 juin 1848.	22 février 1885.	*Idem*.....
18	BRUYÈRE (Louis).....	*Idem*.....	25 juin 1860.	29 nov. 1841.	19 février 1885.	*Idem*.....
19	GUIARD (Pierre-Henry)...	*Idem*.....	11 octobre 1855.	3 août 1840.	8 avril 1885.	*Idem*.....
20	MOUCHETTE (Jean-Baptiste)	*Idem*.....	11 février 1870.	31 juillet 1848.	13 mai 1885.	*Idem*.....
21	GROSJEAN (Simon).....	Soldat.....	18 octobre 1862.	4 mars 1848.	24 mars 1885.	*Idem*.....
22	PELLETIER (François).....	*Idem*.....	7 mars 1874.	7 mars 1864.	16 mars 1885.	*Idem*.....
23	PORTÉ (Jacques).....	*Idem*.....	7 mai 1880.	6 nov. 1871.	22 déc. 1884.	*Idem*.....
24	FILIPPO (Toussaint-Marie).	Garde républicain..	30 déc. 1883.	6 nov. 1879.	19 février 1884.	*Idem*.....
25	BONNIN (Pierre-Augustin).	Gendarme.....	11 février 1825.	3 août 1853.	10 mai 1885.	*Idem*.....
26	DURIVAULT (Charles).....	*Idem*.....	21 juin 1864.	15 nov. 1841.	27 mars 1885.	*Idem*.....
27	GAYRAUD (Jean).....	*Idem*.....	11 juillet 1873.	16 février 1857.	28 mars 1885.	*Idem*.....
28	HOURIE (Pierre).....	*Idem*.....	17 février 1880.	24 sept. 1860.	15 avril 1885.	*Idem*.....
29	KEGLER (Nicolas).....	*Idem*.....	31 octobre 1872.	14 avril 1857.	6 février 1885.	*Idem*.....

(1) Le mari était Français.

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
ERNET (Françoise-Élisabeth) [1].	29 juin 1829.	Haguenau (Bas-Rhin).	650f	9 déc. 1884.	Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
ORGON (Louise-Ernestine-Clémence).	16 février 1845.	Laigle (Orne).	749	13 mai 1885.	Sées (Orne).
ALUNE (Benoite)	2 nov. 1826.	Vonges (Côte-d'Or).	650	21 avril 1885.	Lille (Nord).
INCENT (Thérèse-Louise-Émilie).	9 sept. 1825.	Saint-Amand (Nièvre).	600	22 avril 1885.	Boulogne-sur-Seine (Seine).
INEL (Joséphine)	23 juillet 1815.	Brest (Finistère).	600	17 avril 1885.	Raon-l'Étape (Vosges).
ÉRAMBERT (Florentine)	14 déc. 1830.	Moulins (Allier).	550	1er mai 1885.	Paris (Seine).
ERRY (Marie-Mélanie)	24 janvier 1835.	Margut (Ardennes).	550	23 mai 1885.	Margut (Ardennes).
EILLE (Catherine)	11 juin 1836.	Limoux (Aude).	550	13 mars 1885.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).
EYIT (Louise-Julie)	18 juillet 1806.	Montenoison (Nièvre).	685	16 déc. 1884.	Varzy (Nièvre).
ABRIEL (Marie-Anne)	25 juillet 1823.	Arc-en-Barrois (Haute-Marne).	676	6 juin 1885.	Arc-en-Barrois (Haute-Marne).
IDERMANN (Hélène-Gracieuse)	6 février 1853.	Sétif (Constantine).	645	26 mai 1885.	Coléah (Alger).
AGEAU (Marguerite)	8 janvier 1827.	Consac (Charente-Inférieure.)	629	21 mai 1885.	Poitiers (Vienne).
ROY (Félicité-Élisabeth)	16 sept. 1820.	Saint-Antoine-la-Forêt (Seine-Inférieure).	658	9 janvier 1885.	Bacqueville (Seine-Inférieure).
ENAT (Madeleine-Esthère)	28 nov. 1835.	Ozoir-le-Breuil (Eure-et-Loir).	645	23 février 1885.	Châteaudun (Eure-et-Loir).
ZE (Marie-Rose)	17 octobre 1812.	Burdigne (Loire).	550	27 avril 1885.	Saint-Etienne (Loire).
LE (Adèle-Joseph)	13 sept. 1821.	Saint-Omer (Pas-de-Calais.)	536	22 mars 1835.	Versailles (Seine-et-Oise).
TIN (Marie)	31 mars 1828.	Boisredon (Charente-Inférieure).	529	23 février 1885.	Boisredon (Charente-Inférieure).
GOTEN (Marie)	7 janvier 1819.	Uhart-Cize (Basses-Pyrénées).	585	20 février 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
LET (Adhortance)	12 janvier 1817.	Vertus (Marne).	551	9 avril 1885.	Vertus (Marne).
ER (Anne-Marguerite)	24 mai 1821.	Laleuf (Meurthe).	567	14 mai 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
MIOLY (Anne-Marie) [1]	18 janvier 1819.	Marsal (Alsace-Lorraine).	375	25 mars 1885.	Paris (Seine).
RIE-VICTOIRE	12 sept. 1832.	Tournon (Ardèche).	375	17 mars 1885.	Valence (Drôme).
TTWILLER (Marie) [1]	21 sept. 1844.	Rouffach (Haut-Rhin).	375	23 déc. 1884.	Bar-le-Duc (Meuse).
AVAGGIO (Marie-Toussainte)	5 janvier 1839.	Pila-Canale (Corse).	375	20 février 1884.	Pila-Canale (Corse).
LET (Philippine-Élisa)	1er mai 1833.	Le Poiré-sur-Vie (Vendée).	461	11 mai 1885.	La Garnache (Vendée).
MIZEAU (Magdelaine)	25 nov. 1814.	La Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres).	484	28 mars 1895.	Saint-Maixent (Deux-Sèvres).
TIN (Marie)	19 mars 1840.	Saint-Christoly-de-Conquêques (Gironde.)	454	29 mars 1885.	Saint-Christoly-de-Conquêques (Gironde).
AUD Magdelaine)	3 mars 1830.	Frontenay (Deux-Sèvres).	488	16 avril 1885.	Frontenay (Deux-Sèvres).
LEYRAS (Julie-Héloïse)	12 janv. 1840.	Neuilly-sur-Seine (Seine).	454	7 février 1885.	Paris (Seine).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires et des pères et mères.	GRADES.	DATES. de la cessation de l'activité.	DATES. du mariage.	DATES. du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait l'officier décédé ou circonstances de son déc
30	SAUREL (Jean-Louis-Antoine-Adrien).	Gendarme.....	25 avril 1883.	16 nov. 1881 (1).	11 déc. 1884.	Titulaire d'une pension retraite.
31	VAUCLARE (Jean).....	*Idem*.....	6 déc. 1879.	25 sept. 1865.	16 mars 1885.	*Idem*.....
						SECOURS ANNUEL
32	LEDUC (Jean-Claude)..... veuf de BOUCHARD (Marguerite)..	Sergent.....	30 déc. 1875.	19 juin 1880.	15 mars 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
		.....	.....		17 janvier 1874.	.....
33	LACOUR (François)..... veuf de PEPIOT (Victorine).....	Brigadier.....	21 nov. 1874.	29 sept. 1858.	16 janvier 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
		.....	.....		7 juin 1879.	.....
34	MIRAMON (Jean-Joseph)... marié à MARTY (Rosalie).....	Brigadier.....	26 sept. 1871.	29 avril 1850.	4 juin 1873.	Titulaire d'une pension retraite.
		.....	.....		8 nov. 1882.	Titulaire d'une pension veuve.
35	DUVAUX (Isidore)..... marié à BOUTON (Barbe).....	Gendarme.....	Le jour du décès.	16 février 1853.	6 mai 1872.	Mort des suites de malad contractée pendant campagne de 1870-187
		.....	.....		27 août 1881.	Titulaire d'une pension veuve.

(1) Moins de deux ans; mais il existe un enfant issu du mariage.

N° 22,548. — *DÉCRET qui accorde à 80 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 10 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 26 avril 1855 (titre IV), 25 juin 1861 et 18 août 1879, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 5 août 1885, exprimant

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
IGUIER (Rosalie-Marie-Henriette).	18 mai 1858.	Rignac (Aveyron).	375f	12 déc. 1884.	Rignac (Aveyron).
T (Marie-Valentine).....	7 janvier 1847.	Louville-la-Chenard (Eure-et-Loir).	454	17 mars 1885.	Mainvilliers (Eure-et-Loir).
DES ORPHELINS.					
NDUC (Ernest-Jean-Eugène).	5 déc. 1869.	Montauban (Tarn-et-Garonne).	550e	Du 16 mars 1885 au 4 déc. 1890.	Chez M. BENECH, tuteur, à Montauban (Tarn-et-Garonne.).
ACOUR (Marie-Eugénie).....	15 juillet 1868.	Châteauroux (Indre).	529	Du 17 janvier 1885 au 5 février 1892.	Chez M. LACOUR, tuteur, à Châteauroux (Indre).
—— (Julien-Marie).....	6 février 1871.	Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre).			
RAMON (Jules-Jean-Albain).	20 juin 1864.	Vabre (Tarn).	533	Du 9 nov. 1882 au 19 juin 1885.	Mazamet (Tarn).
UVAUX (Marie-Léonie).....	26 sept. 1867.	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).	443	(a)	Chez M. DUVAUX, tuteur, à Bastia (Corse).
		TOTAL.....	18,880		

(a) Rappel de trois années à partir de la date de l'insertion au Bulletin *des lois* du décret de concession et jusqu'au 3 septembre 1888.

qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 90, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de soixante-treize mille cinq cent soixante-six francs (73,566f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des quatre-vingts militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX Ans.	TOTAUX Mois.
1	PINCHAUBET (Jean)....	14 sept. 1827.	Bas-Mauco (Landes).	Portier - consigne de 1re classe à Rocroi.	35	"	19	11	"	"	46	"
2	VINTRIGNER (Étienne-François).	25 mars 1830.	Ennery (Alsace-Lorraine)	*Idem* à Verdun	33	7	18	5	"	"	38	7
3	SCHÜTZ (Jean-Baptiste).	8 mars 1838.	Plainfaing (Vosges).	Adjudant au 16e bataillon de chasseurs à pied.	25	6	22	1	"	"	26	6
4	HOËLLISCHER (Hiacinthe).	19 juill. 1841.	Lesneven (Finistère).	Musicien de 1re classe au 17e régiment d'infanterie de ligne.	27	7	9	9	"	15	36	7
5	WAHL (Antoine).....	29 août 1835.	Kilstett (Alsace-Lorraine).	Soldat musicien au 105e régiment d'infanterie de ligne.	25	6	15	1	"	"	26	6
6	GIFARD (Joseph-Jean-Raphaël).	1er mars 1839.	Port-Vendres (Pyrénées-Or.).	Sergent-major au 5e bataillon de chasseurs à pied.	25	"	16	1	"	"	26	"
7	MOHAMED BEL HADJ SÉLIMEN.	1840.	Arouka (Alger).	Sergent au 1er régiment de tirailleurs algériens.	25	"	22	32	"	"	57	"
8	BOUÉ (François-Théodore).	7 mai 1838.	Paris (Seine).	Caporal au 80e régiment d'infanterie de ligne.	25	"	15	6		"	31	"
9	BOURCQ (Henri-Joseph).	2 février 1837.	Blangy (Pas-de-Calais).	*Idem* au 102e *idem*.	25	6	15	3	"	"	28	6
10	CADOUR BEN SÂLA.....	1842.	Ouled-Maalla (Oran).	Caporal au 2e régiment de tirailleurs algériens.	25	"	"	25	"	"	50	"
11	FARRADJI BEN SALAH....	1840.	Mascara (Oran).	*Idem*.	25	3	11	26	"	"	51	3
12	MEÇAOUD BEN ALI.....	1839.	Tunis (Tunisie).	*Idem* au 3e *idem*.	25	"	"	30	"	"	55	"
13	MOHAMED BEL HADJ....	1845.	Zhmoula (Alger).	*Idem* au 1er *idem*.	25	1	2	26	"	"	51	1
14	DURAND (Laurent).....	6 mai 1837.	Villebois (Ain).	Soldat au 12e régiment d'infanterie de ligne.	26	6	16	4	"	"	30	6
15	LALLEMENT (François-Xavier).	3 déc. 1837.	Châtenay-Macheron (Haute-Marne).	*Idem* au 118e *idem*.	25	1	20	25	"	"	50	1
16	ALI OU MÉZIAN.....	1836.	Irilbroa (Alger).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens.	35	"	4	26	"	"	61	"
17	BELGASSEM BEN ZEMOULL.	1840.	Biskra (Constantine).	*Idem* au 3e *idem*.	25	"	3	33	"	"	58	"
18	GIRARD (Louis-Léonard)	24 mars 1835.	Guillon (Yonne).	Adjudant au 3e régiment de chasseurs.	29	"	26	4	"	"	33	"
19	PELLETIER (Eugène-Théophile).	5 mars 1834.	Mirebeau (Vienne).	Maréchal des logis au 6e régiment de cuirassiers.	29	"	15	"	"	"	29	"
20	BIAULE (Pierre-Exuper).	13 oct. 1838.	Cuq (Tarn).	Brigadier au 6e régiment de cuirassiers.	25	2	15	1	"	"	26	2
21	BERTHOLD (François)..	24 sept. 1837.	Chatenois (Alsace-Lorraine)	Soldat au 14e régiment de dragons.	26	9	1	2	"	"	28	9
22	GALY (Joseph).....	12 sept. 1835.	Soulan (Ariège).	*Idem* au 12e *idem*.	29	1	4	1	"	"	30	1
23	THÉNARD (Baptiste)....	5 juin 1829.	Château-Thierry (Aisne).	Soldat au 2e régiment de hussards.	25	6	15	7	"	"	32	6

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	2 et 5.	Portier-consigne de 1re classe.	1,300f (a)	En activité.	30 juin 1885.	Rocroi (Ardennes).
Idem.	Idem.	Idem.	1,210 (a)	Idem.	9 juin 1885.	Verdun (Meuse).
Idem.	Idem.	Adjudant.	1,030 (a)	Idem.	30 juin 1885.	Lille (Nord).
Idem.	Idem.	Musicien de 1re classe.	1,080	Dans ses foyers.	10 mai 1885.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).
Idem.	Idem.	Soldat.	615 (a)	En activité.	24 juin 1885.	Le Puy (Haute-Loire).
Idem.	Idem.	Sergent-major.	923 (a)	Idem.	7 mai 1885.	Port-Vendres (Pyrénées-Orientales).
Idem.	Idem.	Sergent.	1,100 (a)	Idem.	1er mai 1885.	Tizi-Ouzou (Alger).
Idem.	Idem.	Caporal.	765 (a)	Idem.	8 mai 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	740 (a)	Idem.	1er juin 1885.	Laval (Mayenne).
Idem.	Idem.	Idem.	900 (a)	Idem.	2 mai 1885.	Mostaganem (Oran).
Idem.	Idem.	Idem.	900 (a)	Idem.	1er juin 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	Idem.	900 (a)	Idem.	23 mai 1885.	Constantine (Constantine).
Idem.	Idem.	Soldat. (Ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans le grade de caporal.)	750 (a)	Idem.	6 mai 1885.	Blidah (Alger).
Idem.	Idem.	Soldat.	645 (a)	Idem.	5 juillet 1885.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).
Idem.	Idem.	Idem.	750	Dans ses foyers.	12 juin 1885.	Châtenay-Mâcheron (Haute-Marne).
Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	En activité.	1er mai 1885.	Tizi-Ouzou (Alger).
Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	27 mai 1885.	Biskra (Constantine).
Idem.	Idem.	Adjudant.	1 128 (a)	Idem.	1er mai 1885.	Aubervilliers (Seine).
Idem.	Idem.	Maréchal des logis.	868 (a)	Idem.	23 juin 1885.	Saumur (Maine-et-Loire).
Idem.	Idem.	Brigadier.	715 (a)	Idem.	20 mai 1885.	Mourmelon-le-Grand (Marne).
Idem.	Idem.	Soldat.	630 (a)	Idem.	1er juin 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	641 (a)	Idem.	9 mai 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Idem.	Idem.	Idem.	660 (a)	Idem.	27 juillet 1885.	Paris (Seine).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAUX. Ans.	Mois.	Jours.
24	ABDELKADER OULD BEN ALI.	1836.	Les Ouled-Mansour (Oran).	Soldat au 2e régiment de spahis.	25	»	»	25	»	»	50	»	»
25	ALI BEN EL HAOUAS....	1830.	Constantine (Constantine).	*Idem* au 3e *idem*.	25	»	»	25	»	»	50	»	»
26	BOU MÉDIN OULD CHÉRIF	1833.	Les Ouled-Ouriach (Oran).	*Idem* au 2e *idem*.	25	»	1	26	»	»	51	»	»
27	COURCELLE (Mathias)..	26 août 1836.	Guéblange (Alsace-Lorraine)	Soldat à la 8e compagnie de cavaliers de remonte.	25	»	»	27	»	»	52	»	»
28	CHANTRE (Edmond-Pierre-Hubert).	3 nov. 1838.	Saint-Amand (Nord).	Maréchal des logis-chef à la légion de la garde républicaine.	26	»	16	1	»	»	27	»	16
29	AGUÉ-PANBOLY (Eugène).	1er oct. 1837.	Gaulier (Ariége).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Gironde.	25	3	22	1	»	»	26	3	1
30	BOITTEUX (Antoine-Adolphe).	12 août 1838.	Bouhans-lez-Montbozon (Haute-Saône).	*Idem* de la Corrèze.	26	»	15	1	»	»	27	»	15
31	BOURDEAU (Henri).....	26 oct. 1833.	Chaumard (Nièvre).	*Idem* de la Nièvre.	30	8	22	4	»	»	34	8	2
32	DEJEAN (Jean).....	20 déc. 1838.	Montlaur (Aveyron).	*Idem* de l'Hérault.	25	1	14	1	»	»	26	1	14
33	DOURNEL (François-Désiré).	3 déc. 1833.	Soyécourt (Somme).	*Idem* de la Somme.	31	1	7	1	»	»	32	1	7
34	DRICOT (Athanase-Julien).	20 mars 1839.	Montigny-sur-Meuse (Ardennes).	*Idem* des Vosges.	25	2	24	1	»	»	26	2	25
35	DURAND (François-Remy)	8 août 1838.	Fouligny (Moselle).	*Idem* de la Haute-Loire.	25	1	»	»	»	»	25	1	»
36	LABORDE (Pierre).....	1er fév. 1840.	Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes).	*Idem* de l'Aisne.	27	»	15	3	»	»	30	»	15
37	TRIMAILLE (Pierre)....	26 mars 1835.	L'Hôpital-de-Saint-Lieffroy (Doubs).	*Idem* du Jura.	29	4	»	4	»	»	33	4	»
38	BONNEFOY (Jean-Pierre).	25 janv. 1837.	Chaudesaigues (Cantal).	Maréchal des logis à la légion de la garde républicaine.	26	6	15	3	»	»	29	6	15
39	ORTOLI (Antoine-Marie)	13 nov. 1838.	Olmiccia (Corse).	Sergent, brigadier à la légion de la garde républicaine..	26	6	15	1	»	»	27	6	25
40	LEANDRI (François)....	21 juill. 1839.	Zicavo (Corse).	Sergent, brigadier à la 2e compagnie de gendarmerie de la Corse.	25	1	13	»	»	»	25	1	13
41	VINSONNEAU (Pierre)...	1er mai 1837.	Savarthès (Haute-Garonne).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Dordogne.	26	7	6	1	»	»	27	7	6
42	BERNARD (Nicolas).....	22 août 1838.	Rentgen (Moselle).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Haute-Saône.	26	2	»	2	»	»	28	2	»
43	HARDY (Pierre).....	19 mai 1836.	Signy-Montlibert (Ardennes).	*Idem* de la Gironde.	25	11	24	1	»	»	26	11	24
44	SALVADORI (Antoine-Paul).	2 nov. 1837.	Monacia (Corse).	Sergent, gendarme à la compagnie d'Indre-et-Loire.	25	2	»	11	»	»	36	2	»

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du 18 août 1879.	Loi du 23 juillet 1881.					
9 et 10.	2 et 5.	Sokhet.	750f	Dans ses foyers.	25 mai 1885.	Les Maagis (Oran).
Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	En activité.	9 avril 1885.	Constantine (Constantine).
Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	12 mai 1885.	Les Oulad-Ouriach (Oran).
Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	27 avril 1885.	El-Arrouch (Constantine).
Idem.	2, 5 et 10.	Maréchal des logis chef.	1,145	Dans ses foyers.	26 juin 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Maréchal des logis.	1,012	Idem.	Idem.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Idem.	Idem.	1,045 (a)	En activité.	6 juillet 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	1,220	Dans ses foyers.	1er juillet 1885.	Nevers (Nièvre).
Idem.	Idem.	Idem.	1,012	Idem.	Idem.	Rodez (Aveyron).
Idem.	Idem.	Idem.	1,183	Idem.	Idem.	Donor-en-Pouth (Seine-et-Marne).
Idem.	Idem.	Idem.	1,012	Idem.	16 juin 1885.	Mézières (Ardennes).
Idem.	Idem.	Idem.	997	Idem.	21 juin 1885.	Vo cy (Haute-Loire).
Idem.	Idem.	Idem.	1,108	Idem.	6 juillet 1885.	Château-Thierry (Aisne).
Idem.	Idem.	Idem.	1,189	Idem.	16 juin 1885.	Clerval (Doubs).
Idem.	Idem.	Idem.	1,091	Idem.	14 juillet 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Sergent.	1,061 (a)	En activité.	23 juillet 1885.	Sainte-Lucie-de-Tallano (Corse).
Idem.	Idem.	Idem.	997	Dans ses foyers.	6 juin 1885.	Zicavo (Corse).
Idem.	Idem.	Maréchal des logis.	1,061	Idem.	16 juin 1885.	Maurs (Cantal).
Idem.	Idem.	Brigadier.	942	Idem.	26 juin 1885.	Ruffey (Jura).
Idem.	Idem.	Idem.	918	Idem.	6 juin 1885.	Teich (Gironde).
Idem.	Idem.	Sergent.	1,130	Idem.	16 juin 1885.	Rougay (Indre-et-Loire).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.	TOTAUX.
45	CATELIN (Pierre).....	30 juin 1838.	Sampans (Jura).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de Saône-et-Loire.	25	"	22	3	"	"	28	"	2
46	ROI (Louis-Benjamin)..	29 déc. 1841.	Bourneau (Vendée).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Mayenne.	25	6	19	1	"	"	26	6	1
47	ADAM (Jean-Michel). ..	15 juin 1838.	Vahlébersing (Moselle).	Brigadier, gendarme à la compagnie de Meurthe-et-Moselle.	26	"	22	1	"	"	27	"	2
48	COMBET (Lucien-Jean-Marie-Apollinaire).	20 oct. 1837.	Lyon (Rhône).	Brigadier, gendarme à la 4e compagnie d'Afrique.	26	6	"	19	"	"	45	6	
49	JONQUET (Eugène-Cyprien).	9 juillet 1837.	Millau (Aveyron).	Brigadier, gendarme à la compagnie de l'Aveyron.	26	5	24	1	"	"	27	5	2
50	SARTRE (Prosper-Auguste).	29 août 1842.	Viviers (Ardèche).	*Idem.*	25	2	"	19	"	"	44	2	
51	VAISSE (Joseph).....	17 avril 1836.	Virac (Tarn).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Dordogne.	27	7	6	"	"	"	27	7	
52	TISSEYRE (Guillaume)..	9 nov. 1839.	Rennes (Aude).	Brigadier, garde à la légion de la garde républicaine.	25	2	14	1	"	"	26	2	1
53	BATAILLE (Joseph)....	6 mars 1835.	Puyvalador (Pyrénées-Or.).	Gendarme à la compagnie de l'Aude.	25	1	26	1	"	"	26	1	2
54	CASTANET (Jean).....	28 juin 1838.	Ségalas (Lot-et-Garonne).	*Idem* de Lot-et-Garonne.	25	"	24	"	"	"	25	"	2
55	CHÈZE (Martin).....	7 août 1837.	Champagnac-la-Prune (Corrèze).	*Idem* de la Corrèze.	25	3	19	1	"	"	26	3	1
56	DAGUISY (Reiné-Jules)..	14 déc. 1835.	Aubenton (Aisne).	*Idem* de la Réunion.	28	9	26	25	"	"	53	9	2
57	DELORME (Jean-Baptiste)	7 mai 1838.	Port-sur-Saône (Haute-Saône).	*Idem* de Seine-et-Marne.	25	3	13	1	"	"	26	3	1
58	MARCHIANI (François-Mathieu).	12 juin 1837.	Saint-André-de-Bozzio (Corse).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	25	2	6	1	"	"	26	2	
59	MAURIAL (Jean).....	23 mars 1834.	Paunat (Dordogne).	Gendarme à la compagnie de la Corrèze.	28	7	20	4	"	"	32	7	20
60	MEDICI (Jean).....	25 fév. 1839.	Cargèse (Corse).	Gendarme à la 2e compagnie de la Corse.	25	2	12	6	"	"	31	2	1
61	MOMY (Alexis).....	18 juill. 1836.	Ecquevilley (Haute-Saône).	Gendarme à la compagnie de la Haute-Saône.	26	4	9	1	"	"	27	4	
62	PENON (Jules-Auguste).	26 sept. 1827.	Nonant (Calvados).	*Idem* de la Charente-Inférieure.	30	7	20	1	"	"	31	7	2
63	PORTE-CAZENAVE (Jean).	14 fév. 1836.	Issigeac (Dordogne).	*Idem* de la Dordogne.	26	8	4	17	"	"	43	8	
64	WILLY (Ignace).....	9 mai 1834.	Soppe-le-Haut (Haut-Rhin).	*Idem* de la Haute-Saône.	29	2	6	2	"	"	31	2	
65	LANGLOIS (Louis).....	13 mars 1838.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).	Trompette-major au 3e régiment d'artillerie.	26	6	20	5	"	"	30	6	20
66	LIGNIÈRES (Joseph)....	27 oct. 1838.	Félines (Hérault).	Maréchal des logis au 12e régiment d'artillerie.	25	11	19	1	"	"	26	11	1

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.					
1 10.	2, 5 et 10.	Maréchal des logis.	1,010fr	Dans ses foyers.	21 juin 1885.	Mâcon (Saône-et-Loire).
Idem.	Idem.	Idem.	995	Idem.	26 juin 1885.	Parné (Mayenne).
Idem.	Idem.	Brigadier.	898	Idem.	1er juillet 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Idem.	Idem.	1,073	Idem.	Idem.	Chabat-el-Lehous (Oran).
Idem.	Idem.	Idem.	898	Idem.	11 juin 1885.	Millau (Aveyron).
Idem.	Idem.	Idem.	1,053 (a)	En activité.	16 juin 1885.	Saint-Sernin-sur-Rance (Aveyron).
Idem.	Idem.	Idem.	925 (a)	Idem.	21 juin 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
Idem.	Idem.	Idem.	873 (a)	Idem.	Idem.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Gendarme.	769	Dans ses foyers.	1er juillet 1885.	Puyvalador (Pyrénées-Orientales).
Idem.	Idem.	Idem.	761	Idem.	11 juin 1885.	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
Idem.	Idem.	Idem.	769 (a)	En activité.	21 juin 1885.	Brive (Corrèze).
Idem.	Idem.	Idem.	960 (a)	Idem.	30 juin 1885.	Saint-Pierre (île de la Réunion).
Idem.	Idem.	Idem.	769	Dans ses foyers.	6 juin 1885.	Port-sur-Saône (Haute-Saône).
Idem.	Idem.	Idem.	769	Idem.	26 juin 1885.	Olmeta (Corse).
Idem.	Idem.	Idem.	758 (b)	En activité.	21 juin 1885.	Lalinde (Dordogne).
Idem.	Idem.	Idem.	806	Dans ses foyers.	26 juin 1885.	Cargèse (Corse).
Idem.	Idem.	Garde.	791	Idem.	Idem.	Ecquevilley (Haute-Saône).
Idem.	Idem.	Idem.	878	Idem.	1er juillet 1885.	Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure).
Idem.	Idem.	Gendarme.	923	Idem.	11 juin 1885.	Lalinde (Dordogne).
Idem.	Idem.	Idem.	866	Idem.	21 juin 1885.	Angeot (Belfort).
Idem.	2 et 5.	Trompette-major.	990 (a)	En activité.	22 mars 1885.	Orléans (Loiret).
Idem.	Idem.	Maréchal des logis.	830	Dans ses foyers.	1er juin 1885.	Vincennes (Seine).

dition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité. — (b) Cette pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'article 4 de la loi du avril 81, ne peut, d'après l'article 27 de ladite loi, être cumulée avec un traitement civil d'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES affectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAUX Ans.	Mois.
67	MOUTET (Gabriel).....	21 janv. 1838.	Decize (Nièvre).	Maréchal des logis au 19e régiment d'artillerie.	26	»	15	»	»	»	26	»
68	BRASSIER (Jean-Pierre).	15 avril 1838.	Villemur (Haute-Garonne).	Brigadier au 19e régiment d'artillerie.	26	»	15	8	»	»	34	»
69	GASSELIN (Victor-Antoine).	22 janv. 1836.	Authon (Eure-et-Loir).	*Idem.*	25	1	18	»	»	»	25	1
70	DUBAT (Antoine).....	16 janv. 1839.	Rimont (Ariège).	Soldat au 22e régiment d'artillerie.	25	»	15	1	»	»	26	»
71	BECK (Valentin).....	9 février 1830.	Bœrsch (Alsace-Lorraine)	Maître ouvrier à la manufacture d'armes de Tulle.	31	2	14	12	»	»	43	2
72	DELBOS (Pierre).....	21 juillet 1828.	Laguenne (Corrèze).	*Idem.*	36	8	15	»	»	»	36	8
73	DUBOIS (Antoine).....	20 janv. 1828.	Tulle (Corrèze).	*Idem.*	36	9	1	»	»	»	36	9
74	MAS (Pierre).....	13 mai 1830.	*Idem.*	*Idem.*	33	6	15	1	»	»	34	6
75	POUROT (Joseph-François).	7 mai 1835.	Villers-sous-Prény (Meurthe-et-Moselle).	Adjudant au 1er régiment du génie.	29	3	3	1	»	»	30	3
76	GIRARD (François).....	14 juin 1838.	Saint-Coutant (Deux-Sèvres).	Sergent à la 21e section d'infirmiers militaires.	25	11	26	12	»	»	37	11
77	LANG (Jean).....	24 août 1831.	Hettenschlag (Alsace-Lorraine).	Musicien de 2e classe au 42e régiment d'infanterie de ligne.	30	»	15	7	»	»	37	»
78	LEBRUN (Jean).....	26 juillet 1833.	Faulquemont (Alsace-Lorraine).	Sergent surveillant à Douéra.	26	5	21	21	»	»	47	5
79	GUÉRIN (Jean-Baptiste).	26 sept. 1838.	Vitry-le-François (Marne).	Maréchal des logis, gendarme.	26	1	9	20	»	»	46	1
80	MATHIEU (Esprit).....	15 sept. 1835.	Beaumont (Ardèche).	Gendarme.	29	1	21	27	»	»	56	1

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité. — (b) *Idem*, sauf déduction des sommes perçues depuis le 1er juin 1885 sur la pension de 746 francs concédée par décret du 13 juin 1880 et que la présente annule. — (c) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été raye des contrôles de l'activité, et sauf déduction des sommes c

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
loi du avril 1831.	Loi du 18 août 1879.					
t 10.	2 et 5.	Maréchal des logis.	825f (a)	En activité.	20 mai 1885.	Nimes (Gard).
m.	Idem.	Brigadier.	795 (a)	Idem.	27 juin 1885.	Buzet (Haute-Garonne).
m.	Idem.	Idem.	706 (a)	Idem.	13 mai 1885.	Valence (Drôme).
m.	Idem.	Soldat.	611	Idem.	29 mai 1885.	Le Chesnay (Seine-et-Oise).
m.	Idem.	Maître ouvrier.	1,078 (a)	Idem.	15 mai 1885.	Tulle (Corrèze).
m.	Idem.	Idem.	980 (a)	Idem.	18 mai 1885.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	980 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	950 (a)	Idem.	26 mai 1885.	Idem.
m.	Idem.	Adjudant.	1,083 (a)	Idem.	7 mai 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
m.	Idem.	Sergent.	995	Dans ses foyers.	8 juin 1885.	Chey (Deux-Sèvres).
m.	Idem.	Musicien de 2e classe.	988 (b)	En activité.	1er juin 1885.	Belfort (Belfort).
m.	Idem.	Sergent.	1,100 (c)	Dans ses foyers.	29 mai 1885.	Douéra (Alger).
m.	2, 5 et 10.	Maréchal des logis.	1,273 (d)	En retraite.	23 mai 1885.	Vitry-le-François (Marne).
m.	Idem.	Gendarme.	968 (e)	Idem.	Idem.	Beaumont (Ardèche).
		TOTAL.....	73,566			

mes depuis le 29 mai 1885 sur la pension de 460 francs concédée par décret du 15 mars 1876 et que la présente nie. — (b) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 23 mai 1885 sur la pension de 1,265 francs concédée ément du 24 février 1885 et que la présente annule. — (c) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 23 mai 5 sur la pension de 960 francs concédée par décret du 24 février 1885 et que la présente annule.

pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 10 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

N° 22,549. — *Décret qui accorde à 16 Militaires des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 10 Août 1885.

Le Président de la République française,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de retraite;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 5 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 91, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de douze mille deux cent quarante-neuf francs (12,249^{f}), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacun des seize militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			TOTA
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans. Mois.
1	Royer (Nicolas-Gustave).	24 fév. 1858.	Noirlieu (Marne).	Sergent à la 19e section de commis et ouvriers militaires d'administration.	4	4	28	2	»	»	6 4
2	Chevalier (Joseph)....	18 août 1863.	Saint-Pierre-de-Bressieux (Isère).	Soldat au 134e régiment d'infanterie de ligne.	»	5	3	»	»	»	»
3	Foulon (Jules-Auguste).	10 août 1861.	Souppes (Seine-et-Marne).	*Idem* au 30e *idem*.	2	5	20	»	»	»	2
4	Royer (André).....	23 mars 1864.	Metz (Alsace-Lorraine).	Soldat au 2e régiment de chasseurs d'Afrique.	»	4	13	1	»	»	1
5	Martel (Raymond-Charlemagne).	22 janv. 1861.	Isbergues (Pas-de-Calais).	Soldat au 12e régiment d'artillerie.	2	3	11	2	»	»	4
6	Borelli (Jérôme).....	19 mai 1849.	Cervione (Corse).	Adjudant au 85e régiment d'infanterie de ligne.	18	»	15	1	»	»	19
7	Kiechel (Emile-Jacques)(2).	7 oct. 1861.	Riedisheim (Alsace-Lorraine).	Soldat au 1er régiment étranger.	2	6	15	4	»	»	6
8	Thoumy-ben-Sebti.....	1840.	Ouled-Seteta (Constantine).	Soldat au 3e régiment de spahis.	13	11	17	14	»	»	27

(1) Application de l'article 5 de la loi du 25 juin 1861. — (2) En instance de naturalisation.

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu, sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le Trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 10 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

NATURE DES DROITS à la pension de retraite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Cécité complète (1).	15 et 18.	5 et 9.	Sergent.	1,430f (a)	En activité.	6 avril 1884.	Noirlieu (Marne).
Amputation d'un membre.	*Idem.*	*Idem.*	Soldat.	750 (a)	*Idem.*	16 mai 1885.	Saint-Pierre-de-Bressieux (Isère).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	3 mai 1885.	Villeneuve-sur-Auvers (Seine-et-Oise).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	3 février 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	25 février 1885.	Berguettes (Pas-de-Calais).
Perte de l'usage d'un membre.	16 et 18.	*Idem.*	Adjudant.	1,293 (a)	*Idem.*	28 mars 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	Soldat.	653 (a)	*Idem.*	18 juin 1885.	Oran (Oran).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	750	Dans ses foyers.	3 nov. 1884.	Bou-Hadjar (Constantine).

(1) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL Ans.	Mois.
9	Bourdais (Jean).....	20 avril 1860.	Mouthiers (Charente).	Brigadier au 32e régiment d'artillerie.	3	6	16	»	»	»	3	6
10	Mary (Henri-Joseph)..	20 juillet 1861.	Vrigne-aux-Bois (Ardennes).	Soldat au 1er bataillon de chasseurs à pied.	2	5	27	»	»	»	2	5
11	Djebalal-ben-Si-Mohamed.	1851.	Bordj-bou-Arreridj (Constantine).	Soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens.	13	6	16	15	»	»	28	6
12	Dauvergne (Claude-Louis).	2 janv. 1859.	Lyon (Rhône).	Brigadier au 18e régiment de dragons.	4	5	24	»	»	»	4	5
13	Auffret (Guillaume)..	12 mars 1861.	Plouvorn (Finistère).	Soldat au 8e régiment de chasseurs.	2	3	29	»	»	»	2	3
14	Guillemard (Auguste).	28 oct. 1863.	Beaune (Côte-d'Or).	Soldat au 10e régiment de hussards.	»	4	29	»	»	»	»	4
15	Lemoigne (Laurent-Louis).	11 avril 1844.	Valcanville (Manche).	Gendarme à la compagnie de la Manche.	18	»	16	1	»	»	19	»
16	Turpin (Joseph-Marie-Alexandre).	18 mai 1862.	Pacé (Ille-et-Vilaine).	Soldat au 7e régiment d'artillerie.	1	3	9	2	»	»	3	3

N° 22,550. — *Décret qui accorde à 11 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 10 Août 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 10 juillet 1874, 13 mars 1875, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 5 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 92, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de six mille cinq cent soixante-dix-sept francs (6,577f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacun des onze militaires dénommés au tableau d'autre part une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

Digitized by Google

BASES DES DROITS à la pension de retraite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ du la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Perte de l'usage d'un membre.	16 et 18.	5 et 9.	Brigadier.	740f (a)	En activité.	26 mai 1885.	Mouthiers (Charente).
Blessures ou infirmités.	17 et 18.	Idem.	Soldat.	600 (a)	Idem.	10 mai 1885.	Vrigne-aux-Bois (Ardennes).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	630 (a)	Idem.	17 juillet 1885.	Bordj-bou-Arreridj (Constantine).
Idem.	Idem.	Idem.	Brigadier.	700 (a)	Idem.	7 mai 1885.	Mâcon (Saône-et-Loire).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	600 (a)	Idem.	13 mars 1885.	Plourvorn (Finistère).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	7 mai 1885.	Beaune (Côte-d'Or).
Idem.	Idem.	5, 9 et 10.	Gendarme.	653 (a)	Idem.	14 juillet 1885.	Gouville (Manche).
Idem.	Idem.	5 et 9.	Soldat.	600 (a)	Idem.	14 mars 1885.	Pacé (Ille-et-Vilaine).
			TOTAL...	12,249			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 10 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAUX. Ans.	Mois.	
1	GUYOT (Caprès-Vaast-Côme).	24 oct. 1847.	Sorel (Somme).	Portier-consigne de 2e classe à Lille.	19	10	29	2	"	"	21	10	2
2	LOTZ (Dominique)....	9 avril 1833.	Bourbach-le-Haut (Alsace-Lorraine).	Musicien de 3e classe au 24e régiment d'infanterie de ligne.	24	2	29	5	"	"	29	2	1
3	PORTIER (Émile-Adolphe).	8 mars 1851.	Lorient (Morbihan).	Sergent, brigadier à la légion de la garde républicaine.	17	11	17	6	5	"	24	2	
4	TAUVEL (Tranquille-Zéphirin).	23 fév. 1815.	Saint-Valery-en-Caux (Seine-Inférieure)	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Seine-Inférieure.	21	3	29	3	"	"	24	3	
5	AIZIER (Aimé-Jean-Baptiste).	6 mars 1842.	Le Val-d'Anjol (Vosges).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de l'Eure.	18	8	9	1	"	"	19	8	
6	AMAR-BEN-HAMOUCH....	1845.	Beni-Koufi (Alger).	Caporal, gendarme à la 1re compagnie de gendarmerie d'Afrique.	15	1	7	16	"	"	31	1	
7	BATTESTINI (Antoine-Joseph).	8 sept. 1844.	Campile (Corse).	Gendarme à la 2e compagnie de la Corse.	15	8	28	1	"	"	16	8	
8	GENDROT (Auguste-Victor).	29 sept. 1844.	Fretigney (Haute-Saône).	Gendarme à la compagnie du Doubs.	18	"	28	2	"	"	20	"	
9	MOINE (Constant).....	18 mai 1848.	Chagny (Saône-et-Loire).	*Idem* du Finistère.	15	2	26	1	"	"	16	2	
10	STŒRCKEL (Joseph)...	2 mai 1848.	Chatenois (Bas-Rhin).	*Idem* des Vosges.	16	8	9	1	"	"	16	8	
11	BAUME (Alexis-Guillaume).	2 nov. 1835.	Bagnols (Gard).	Garde à la légion de la garde républicaine.	21	"	"	2	"	"	23	"	

N° 22,551. — ***DÉCRET qui accorde à 2 Officiers des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.***

Du 10 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du 18 août 1879.	Loi du 23 juillet 1881.					
Art. 6.	26.	Portier-consigne de 2e classe.	749f	Dans ses foyers.	14 juin 1885.	Lille (Nord).
Idem.	Idem.	Musicien de 3e classe.	745 (a)	En activité.	3 juin 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	Sergent.	778	Dans ses foyers.	26 avril 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Maréchal des logis.	778	Idem.	21 juin 1885.	Gruchet-la-Valasse (Seine-Inférieure).
Idem.	Idem.	Idem.	583	Idem.	Idem.	Pont-Audemer (Eure).
Idem.	Idem.	Caporal.	765	Idem.	1er juillet 1885.	Dra-el-Mizan (Alger).
Idem.	Idem.	Gendarme.	388	Idem.	26 juin 1885.	Campile (Corse).
Idem.	Idem.	Idem.	481	Idem.	Idem.	Sancey-le-Grand (Doubs).
Idem.	Idem.	Idem.	375	Idem.	21 juin 1885.	Montfort (Ille-et-Vilaine).
Idem.	Idem.	Idem.	388	Idem.	26 juin 1885.	Gruey-lez-Surance (Vosges).
Idem.	Idem.	Garde.	547	Idem.	Idem.	Saint-Pons-la-Calmette (Gard).
		TOTAL.....	6,577			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

4° L'avis du ministre des finances, en date du 5 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 93, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cinq mille quatre cent cinquante francs (5,450f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des deux officiers dénommés au tableau d'autre part une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
1	JACQUIN (Charles).....	2 avril 1842.	Herville (Meuse).	Capitaine d'infanterie.	26	2	24	2	»	»	28	2
2	LAVAL (Henry-Amand).	29 sept. 1835.	Compiègne (Oise).	Capitaine au 9e régiment de dragons.	32	7	27	14	»	»	46	7

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 10 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY,

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,552. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2 ci-après, les délibérations du conseil municipal de Saint-Calais (Sarthe), des 11 novembre 1883, 15 avril 1884, 15 février et 25 mars 1885, relatives à la revision et à la prorogation des actes de perception de l'octroi de cette commune.

Digitized by Google

LIEUX DES DROITS à la liquidation de retraite et articles de la loi du 11 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE des titulaires.
Blessures ou infirmités. 17 et 18.	Capitaine.	2,300f (a)	En non-activité.	28 juin 1885.	Fresnes-en-Woëvre (Meuse).
Idem.	Idem.	3,150 (b)	En activité.	Idem.	Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
	TOTAL.....	5,450			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles concernent l'extension du périmètre de l'octroi et la prorogation d'une taxe de dix centimes par kilogramme sur les volailles en bourriches. (*Paris, 14 Août 1885.*)

N° 22,553. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) approuvant la délibération du 19 février 1885 par laquelle le conseil municipal de Givors (Rhône) a voté des modifications à l'article 3 du règlement de son octroi, consistant dans la création d'un bureau de perception sur la route de Grigny et dans le transfert du bureau situé dans la rue des Plaines. (*Paris, 20 Août 1885.*)

N° 22,554. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui concède aux sieurs *Teillard, Chambon* (*Cirice*), *Pougnet* (*François*), *Couder* (*Pierre*), *de Posson* (*Léopold*), *de Posson* (*Philippe*), *Dufranne* (*Augustin*) et *Dufranne* (*Louis*), des mines de lignites situées dans les communes de Laveissière, Murat et Bredon (Cantal).

Cette concession prendra le nom de *Concession de Laveissière.* (*Paris, 4 Juillet 1885.*)

N° 22,555. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui concède à la dame veuve *de Moracin de Ramousin*, pour la submersion de trente et un hectares cinquante-sept ares trente centiares de vignes, un volume d'eau de cent quatre-vingt-neuf litres par seconde, à prendre, pendant quarante-cinq jours consécutifs, dans le canal du Rhône à Cette, sur la rive gauche en amont de l'écluse de Nourriguier, au point kilométrique 6k 140 (Gard). (*Paris, 4 Juillet 1885.*)

N° 22,556. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui concède aux sieurs *Lang* (*Charles*), *Hinzelin* (*Jacques-Alphonse*) et *Maillard* (*Georges-Auguste*) des mines de sel gemme situées dans les communes de Tomblaine, Essey-lez-Nancy, Saint-Max et Saulxures-lez-Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Cette concession prendra le nom de *Concession de Tomblaine.* (*Paris, 6 Juillet 1885.*)

Digitized by Google

Erratum. Bulletin des lois, XIIe série, partie supplémentaire, statuts de l'association des ingénieurs, anciens élèves de l'école des ponts et chaussées de France, n° du Bulletin 1698, n° d'ordre 22,475, page 289.

Au lieu de:

Vu en Conseil d'État, le 26 mars 1885.

Le Maître des requêtes, rapporteur,
Signé C. KRANTZ.

Certifié conforme aux statuts annexés au décret en date du 17 juin 1885, enregistré sous le n° 156.

Le Maître des requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,
Signé A. FOUQUIER.

Lisez :

« Vu en Conseil d'État, le 26 mars 1885.

« Le Maître des requêtes,
« Secrétaire général du Conseil d'État,
« Signé A. FOUQUIER. »

« Le Maître des requêtes,
« Rapporteur,
« Signé C. KRANTZ. »

« Certifié conforme aux statuts annexés au décret en date du 17 juin 1885, enregistré sous le n° 156.

« Le Chef de la 1re division de la direction du personnel,
du secrétariat et de la comptabilité,
« Signé E. NOBÉCOURT. »

Certifié conforme :

Paris, le 2 * Septembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 2 Septembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1705.

N° 22,557. — *Décret qui approuve 2 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Août 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 5, 6, 7, 13, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 20 juin 1827;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 6 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Décrète :

Art. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quatre mille six cent quarante et un francs (4,641f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 4 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé Hervé Mangon.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décr et ordonnanc en vertu desqu la pension a été accord
1	DE LAIRE (Jean-François-Ernest).	18 mars 1825.	Saint-Gérand-le-Puy (Allier).	Inspecteur général des haras.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	8	16	Ordonnance 20 juin 18 loi du 9 j 1853.
2	PATS (Marie), veuve DUBOSQ.	31 janv. 1833.	Gélos (Basses-Pyrénées)	Le mari, ex-palefrenier des haras, décédé le 1 décembre 1884, en jouissance d'une pension de 423 fr. concédée par décret du 5 mars 1874.	postérieurs..	31 «	3 «	« «	Loi du 9 j 1853.

N° 22,558. — *DÉCRET qui approuve 2 liquidations de Pensions civiles.*

Du 7 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 6, 7, 8, 11, 14, 18, 23 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 21 et 30 mai 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la justice pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonnan en vertu desq la pensio a été accord
1	DELAGE (André-Eugène) (1).	8 juillet 1819.	Argenton (Indre).	Juge de paix....	Civils.....	21	10	19	Loi du 9 j 1853.
2	VÉZES (Pierre-Maurice), ——— (Édouard-Henri), enfants mineurs (2).	20 nov. 1864. 6 août 1875.	Agen (Lot-et-Garonne). Montauban (Tarn-et-Garonne)	Le père, procureur général.	Idem.....	4	1	26	Idem.....

(1) Infirmités. — (2) Accident grave. Tuteur : M. PILLOTON, oncle maternel.

N° 22,559. — *DÉCRET qui approuve 5 liquidations de Pensions civiles.*

Du 12 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Digitized by Google

Quotité du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
10,000f 00c 9,511 97	»	285f 18c 4,962 54	5,247f 72c	4,500f	»	4,500f	1er avril 1885.	Eguzon (Indre).
»	»	»	»	»	Un tiers.	141	12 déc. 1884.	Pau (Basses-Pyrénées).
					TOTAL.	4,641		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept francs (1,597f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 7 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil,
Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

Quotité du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
2,187f	»	764f	764f	»	»	764f	22 janvier 1885.	Argenton (Indre).
15,000	»	1,020	1,020	2,500f	833f	833	Du 11 février 1865 au 5 août 1896 inclusivement.	La Teste (Gironde).
					TOTAL.	1,597		

Vu les lois des 22 août 1790 et 11 avril 1831;

Vu le décret du 13 septembre 1806;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 18 juin et 2 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la guerre pour l'année 1885;

Digitized by Google

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en ses avis des 15 et 21 juillet 1885;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les cinq liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de mille trois cent vingt francs (1,320f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décr et ordonnanc en vertu desquel la pension a été accordée
									DEUXIÈ
					(Pensions pour services termi				
1	GUÉNOT (Florimond)...	30 janv. 1825.	Metz (Alsace-Lorraine)	Dessinateur au ministère de la guerre.	Militaires....	7	»	»	Lois des 11 avr 1831 et 9 ju 1853.
					Civils..... (y compris la bonification pour service hors d'Europe).	20	9	21	
2	DAMELET (Marie-Joseph).	10 brumaire an XIII (1er nov. 1804).	Publy (Jura).	Casernier à Bordeaux.	Militaires et civils : antérieurs au 1er janvier 1864;	27	11	8	Lois des 22 ao 1790 et 9 ju 1853 et décr du 13 septe bre 1806.
					postérieurs..	31	5	»	
3	KREMER (Ludivine-Joseph), vve MERCIER.	19 fév. 1825.	Douai (Nord).	Le mari, casernier, décédé en activité de service.	Militaires....	25	»	16	Loi du 9 ju 1853.
					Civils.....	19	5	15	
4	DOULIEZ (Julie), veuve BOREL.	24 mars 1823.	Condé (Nord).	Le mari, casernier, décédé en activité de service.	Militaires....	27	6	17	Idem.....
					Civils.....	19	11	19	
5	BOREL (Sophie-Louise-Antoinette), orpheline d'un 1er lit (1).	10 avril 1866.	Orléans (Loiret).	Le père, idem...					

(1) Tuteur : M. GHESQUIER (Désiré-Fleuris).

(a) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 1er janvier 1835 sur la pension de 698 francs concédée par décr du 11 mai 1885, et que la présente annule. — (b) Cumulable avec la pension militaire. — (c) A la majorité de

N° 22,560. — *DÉCRET qui approuve 18 liquidations de Pensions civiles.*

Du 12 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles, et le règlement du 9 novembre suivant;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 11, 18 et 24 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert sur l'exercice 1885;

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

Ouverte du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
TRÉSORIE.								
intérieurement au 1er janvier 1854.)								
2,059^{f} 66^{c}	46^{f} 66^{c}	712^{f} 29^{c}	758^{f} 95^{c}	»	»	758^{f} (*a*)	1er janvier 1885.	Maurepas (Seine-et-Oise).
581 24	»	90 21	362 72	»	»	362	1er juin 1885.	Bordeaux (Gironde).
520 83	»	272 51						
514 72	Rémunérés par une pension.	166 56	»	»	Minimum.	100 (*b*)	17 avril 1885.	Arras (Pas-de-Calais).
						75 (*c*)	21 janvier 1885.	Paris (Seine).
502 77	*Idem.*	166 89	»	»	*Idem.*	25 (*d*)	Du 21 janvier 1885 au 9 avril 1887, veille de la 21e année.	*Idem.*
					TOTAL.	1,320		

dèle de l'orpheline du 1er lit, cette pension s'accroîtra de 25 francs et sera définitivement fixée à 100 francs. — (*d*) A la majorité ou au décès de l'orpheline, son secours annuel fera retour à la veuve DOREL.

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en ses avis des 23 juin et 1er juillet 1885;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quinze mille neuf cent soixante-quinze francs (15,975^{f}) au tableau d'autre part sont approuvées, savoir :

Digitized by Google

N° d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois	Jours.	Dates des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	Bidault (Édouard-Jacques) (1).	10 juin 1826.	Le Mans (Sarthe).	Conseiller de préfecture de la Seine.	Civils.....	37	9	»	Loi du 9 juin 1853.
2	Bois (Auguste-Joseph) (2).	12 juin 1831.	Saint-Pierre-d'Allevard (Isère).	Premier gardien de maison centrale.	Militaires...	23	1	19	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	16	8	»	
3	Bouissac (Augustin-Jean-Pierre) (3).	4 nov. 1830.	Lodève (Hérault).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	6	6	16	*Idem*.....
					Civils.....	22	8	»	
4	Brayer (Félix) (3).....	9 mai 1828.	Feys-Billot (Haute-Marne).	Commissaire spécial de police des chemins de fer.	Militaires....	3	5	13	*Idem*.....
					Civils.....	20	2	»	
5	Gallard (Ambroise-Hilaire).	17 nov. 1824.	Spoy (Aube).	Premier gardien du colonie pénitentiaire.	Militaires....	3	7	»	*Idem*.....
					Civils.....	29	7	»	
6	Delpuech (Dominique) (3).	4 nov. 1833.	Chandeyrac (Lozère).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	6	6	16	*Idem*.....
					Civils.....	19	3	»	
7	Ducret (Jeanne-Nicol-Elise), vve Pourchet.	19 janv. 1826.	Marchaux (Doubs).	Le mari, ex-gardien-chef de prison, décédé, le 15 janvier 1885, titulaire d'une pension de 993f	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
8	Fabiani (Martin) (3)....	19 fév. 1829.	Guagno (Corse).	Gardien ordinaire de pénitencier agricole.	Militaires....	13	1	27	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	16	»	»	
9	Ginefri (Jules-François) (3).	9 février 1834.	Saint-André (Corse).	*Idem*.....	Militaires....	13	8	28	*Idem*.....
					Civils.....	14	6	»	
10	Martinet (Martial) (3)...	4 nov. 1834.	Jabreillos (Haute-Vienne).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	6	9	1	*Idem*.....
					Civils.....	22	2	»	
11	Mouraau (Jean) (3).....	23 nov. 1832.	Aniane (Hérault).	*Idem*.....	Militaires....	6	2	11	*Idem*.....
					Civils.....	24	2	»	
12	Muller (Sophie-Louise), veuve Pietri.	1er fév. 1834.	Bougie (Constantine).	Un mari, ex-gardien-chef de prison, décédé, le 12 janvier 1885, en activité de service.	Militaires....	30	9	21	Loi du 9 juin 1853.
					Civils.....	15	10	»	
13	Noel (Alexandrine-Thérèse-Hortense), vve Fiquenet.	3 juillet 1818.	Bourg-de-Trélon (Nord).	Le mari, ex-commis principal au ministère de l'intérieur, décédé, le 7 mai 1885, titulaire d'une pension de 2,000f.	.....	»	»	»	*Idem*.....
14	Pinelli (Jean-Luc) (3)..	11 mars 1833.	Guagno (Corse).	Gardien ordinaire de pénitencier agricole.	Militaires....	13	6	18	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	13	6	»	
15	Place (François-Marie-Charles) (4).	19 févr. 1809.	Vaucluse (Seine-et-Oise).	Contrôleur du service des prisons de la Seine.	Civils.....	14	»	»	Loi du 9 juin 1853.
16	Rostan (Antoine-Zénon) (1).	26 nov. 1830.	Saint-André (Hautes-Alpes).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	5	6	23	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	25	4	»	
17	Rouxel (Joseph) (1)....	9 mars 1827.	Schlestadt (Haut-Rhin).	Gardien comptable au service des transfèrements cellulaires.	Militaires....	12	7	21	*Idem*.....
					Civils.....	23	»	»	
18	Tuffet (Jean) (1).....	30 déc. 1828.	Montbrison (Loire).	Gardien-chef de prison.	Civils.....	13	»	9	*Idem*.....
					Militaires....	22	9	»	

(1) Invalidité physique. — (2) Suppression d'emploi. — (3) Infirmités. — (4) Accident grave.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
10,000f 00c	»	6,291f 64c	6,291f 64c	4,500f 00c	»	4,500f	23 mai 1885.	Paris (Seine).
250 00 1,274 07	109f 46c	353 90	463 36	»	»	463	21 avril 1885.	Nîmes (Gard).
200 00 1,200 00	43 63	453 33	496 96	»	»	496	13 avril 1885.	Aniane (Hérault).
600 00 7,191 44	69 05	2,418 12	2,487 17	»	»	2,487	1er mars 1885.	Paris (Seine).
200 00 1,200 00	24 37	690 27	714 54	»	»	714	16 avril 1885.	Spoy (Aube).
200 00 1,200 00	43 63	385 00	428 63	»	»	428	13 avril 1885.	Aniane (Hérault).
992 00	»	»	»	»	Un tiers.	330	16 janvier 1885.	Montauban (Tarn-et-Garonne)
320 00 1,058 33	96 49	282 21	378 70	»	»	378	1er janvier 1885.	Guagno (Corse).
250 00 1,091 67	114 54	263 82	378 36	»	»	378	*Idem.*	Cervione (Corse).
200 00 1,200 00	45 02	443 33	488 35	»	»	488	13 avril 1885.	Aniane (Hérault).
150 00 1,200 00	51 64	483 33	534 97	»	»	534	*Idem.*	*Idem.*
1,650 56	Rémunérés par une pension.	277 23	277 23	»	Un tiers, élevé au minimum de	100	13 janvier 1885.	Cherchell (Alger).
1,755 00	»	»	»	»	Un tiers.	585	8 mai 1885.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
300 00 1,100 00	90 33	244 44	334 77	»	»	334	1er janvier 1885.	Ajaccio (Corse).
7,000 00	»	1,633 33	1,633 33	»	»	1,633	23 octobre 1884.	Versailles (Seine-et-Oise).
1,130 56	Rémunérés par une pension.	477 78	477 78	»	»	477	1er mai 1885.	Embrun (Hautes-Alpes).
250 00 1,200 00	92 50	843 32	935 82	»	»	935	1er avril 1885.	Paris (Seine).
250 00 1,200 00	108 54	606 66	715 20	»	»	715	10 mai 1885.	Roanne (Loire).
					TOTAL.	15,975		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 12 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances, Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur, Signé ALLAIN-TARGÉ.

N° 22,561. — *DÉCRET qui approuve 3 liquidations de Pensions civiles.*

Du 12 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 22 août 1790;

Vu le décret du 13 septembre 1806;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 27 mai, 18 juin et 2 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	HÉRAIL (François-Joseph-Léon).	27 juin 1830.	Narbonne (Aude).	Conseiller de préfecture à Alger.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	7	»	8	Lois des 22 1790 et 9 1853 et d du 13 sep bre 1806.
					postérieurs..	17	2	22	
2	BASTARD (Joseph-Marie-Louis-Antoine-Théodore).	12 sept. 1825.	Aix (Bouches-du-Rh.)	Administrateur de commune mixte, détaché à Alger.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	16	7	8	Idem.....
					postérieurs...	17	2	3	
3	RAYNAL DE TISSONIÈRE (Georges-Victorin) (1).	6 avril 1835.	Cheylade (Cantal).	Administrateur de la commune mixte de Gouraya, département d'Alger.	Civils.....	38	9	22	Loi du 9 1853.

(1) Infirmité grave.

N° 22,562. — *DÉCRET qui approuve 14 liquidations de Pensions civiles.*

Du 17 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'ordonnance du 28 août 1822;

Vu le décret du 21 novembre 1860;

Digitized by Google

dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert sur l'exercice 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en ses avis des 1er, 8 et 15 juillet 1885;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de sept mille six cent cinquante francs (7,650f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 12 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

Quotité du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
5,000f 00c	»	195f 05c	4,130f 68c	2,500f	»	2,500f	27 juin 1885.	Alger (Alger).
5,000 00	»	3,935 63						
5,300 00	»	488 92	4,653 33	2,650	»	2,650	13 juin 1885.	*Idem.*
5,300 00	»	4,164 41						
5,000 00	»	3,229 16	3,229 16	2,500	»	2,500	16 avril 1885.	Auzers, arrondissement de Mauriac (Cantal).
					TOTAL.	7,650		

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quatorze liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix-neuf mille cinq cent soixante-neuf francs (19,569f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

Digitized by Google

DEUXIÈME

(Pensions pour services terminés

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
					ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	HIÉRARD (Virginie), Vve RAMPONT.	19 juill. 1819.	Givrauval (Meuse).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 1,374 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
2	MONTANÉ (Isabelle), Vve D'AUDIFFRET.	8 juillet 1839.	Lima (Pérou).	Le mari, trésorier-payeur général.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	2	6	»	*Idem* et ordonnance du 12 janvier 1825.
					postérieurs...	30	11	1	
3	SCHNEIDER (Marie-Augustine), veuve CORHUMEL.	30 juill. 1831.	Thann (Alsace-Lorraine)	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 2,758 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
4	SCHNEIDER (Marie-Élisabeth), veuve WITT.	12 avril 1827.	Colmar (Alsace-Lorraine).	*Idem* de 2,843 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
					ENREGISTREMENT.				
5	GADANT (Charles).....	5 mars 1820.	Autun (Saône-et-Loire).	Conservateur des hypothèques de 2e classe.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	4	4	7	*Idem* et ordonnance du 12 janvier 1825.
					postérieurs..	31	5	6	
6	VUILLEMIN (Louis-Jules)	8 fév. 1825.	Rougemont (Doubs).	Receveur de 1re classe.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	»	7	6	*Idem*.....
					postérieurs...	31	4	20	
7	JACQUES (Charles-François-Eugène) (1).	2 sept. 1833.	Rennes (Ille-et-Vilaine).	Conservateur des hypothèques de 2e classe.	Civils.....	24	8	15	Loi du 9 juin 1853.
8	LE MARÉCHAL (Marie-Françoise - Eugénie - Gustavie), veuve JACQUES.	24 oct. 1853.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	Le mari, ex-conservateur des hypothèques, décédé titulaire d'une pension de 2,000 fr.	.. ..	»	»	»	*Idem*.....
					DOUANES.				
9	GERMÉ (Félix-Adolphe).	16 mai 1833.	Loix (Charente-Infér.)	Préposé.....	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	»	7	15	*Idem* et ordonnance du 12 janvier 1825.
					postérieurs...	31	6	»	
10	JANSELME (Jean).....	14 août 1834.	Fos (Bouches-du-R.).	Brigadier.....	Civils.....	30	»	»	Loi du 9 juin 1853.
11	LE GALL (Joseph).....	26 juin 1833.	Rosnoën (Finistère).	Préposé.....	Militaires....	5	10	18	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	25	1	»	
12	PETIT (Jean-Baptiste-Alphonse).	5 oct. 1832.	Watigny (Aisne).	*Idem*.....	Civils.....	31	3	»	Loi du 9 juin 1853.
13	REY (Pierre).....	4 fév. 1835.	Entremont-le-Vieux (Jura).	Préposé planton.	*Idem*.	26	7	»	*Idem* et décret du 21 novembre 1860.

(1) Infirmités.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
CATÉGORIE.								
postérieurement au 1er janvier 1854.)								
"	"	"	"	"	Un tiers.	458f	29 mars 1885.	Void (Meuse).
79,134f 75c 80,544 00	" "	3,297f 27c 41,602 54	44,799f 81c	6,000f	*Idem.*	2,000	2 déc. 1884.	Paris (Seine).
"	"	"	"	"	*Idem.*	919	14 juin 1885.	Le Puy (Haute-Loire).
"	"	"	"	"	*Idem.*	947	2 juin 1885.	Couptrain (Mayenne).
					TOTAL.	4,324		
6,937 28 7,063 23	" "	503 27 3,696 09	4,199 36	2,000	"	2,000	7 juin 1885.	Autun (Saône-et-Loire).
5,771 78 6,506 91	" "	57 71 3,343 97	3,401 68	3,000	"	3,000	21 mai 1885.	Montaigu (Jura).
4,915 93	"	2,021 00	"	2,000	"	2,000	10 février 1885.	"
"	"	"	"	"	Un tiers.	666	24 avril 1885.	Paris (Seine).
					TOTAL.	7,666		
927 08 918 05	" "	11 58 577 61	589 19	"	"	589f	1er juillet 1885.	Saint-Clément-des-Baleines (Charente-Infer.)
1,300 00	"	780 00	"	"	"	780	*Idem.*	La Couronne (Bouches-du-Rh.)
1,087 63	39f 22c	505 49	544 71	"	"	544	1er juin 1885.	Le Faou (Finistère).
1,009 02	"	630 64	"	"	"	630	1er juillet 1885.	Baisieux (Nord).
1,008 33	"	536 09	"	"	"	536	1er juin 1885.	Saint-Julien (Haute-Savoie).
					TOTAL.	3,079		

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
					CAISSE DES DÉPÔTS.				
14	MILLON D'AILLY DE VERNEUIL (Henri-Alexandre).	26 janv. 1821.	Paris (Seine).	Chef de bureau..	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	12	11	5	Ordonnance du 28 août 182[illegible] et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs ..	31	5	»	

RÉCAPITU

2e catégorie... { Administration centrale.....
Enregistrement.....
Douanes.....
Caisse des dépôts.....

TOTAL.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 80.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 17 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,563. — *DÉCRET qui approuve 15 liquidations de Pensions civiles.*

Du 17 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME
					(Pensions pour services terminés				
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
1	FONTREL (Augustin-Henry).	5 sept. 1822.	Bracquemont (Seine-Inférieure)	Receveur particulier sédentaire.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	7	1	»	Ordonnance du 12 janvier 1825 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	5	»	
2	GAFFET (Nicolas-Jean-Baptiste).	15 mars 1825.	Heilly (Somme).	Préposé en chef d'octroi.	Militaires....	25	»	16	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	12	5	7	

Digitized by Google

...ontant de traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
1,141f 66c 4,496 11	" "	1,970f 09c 4,964 77	6,934f 86c	4,500f	"	4,500f	1er juin 1885.	Paris (Seine).

...ION.

.....	4	4,324f
.....	4	7,666
.....	5	8,079
.....	1	4,500
.....	14	19,569

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quinze liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de onze mille quatre cent trente-cinq francs (11,435f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

...ontant de traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
CATÉGORIE.								
postérieurement au 1er janvier 1854.)								
3,500f 00c 3,351 15	" "	495f 83c 2,105 63	2,601f 46c	1,675f	"	1,675f	1er juin 1885.	Bracquemont (Seine-Inférieure)
2,312 50	Rémunérés.	478 56	"	"	"	478	16 mai 1885.	Vitry (Pas-de-Calais).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
3	HANOTEAU (Aimé).....	16 juill. 1825.	Soire-le-Château (Nord).	Préposé du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	8	"	Ordonnance du 12 janvier 1845 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	5	10	
4	HENNEQUIN (Prosper-Hubert-Armand).	2 avril 1818.	Auvillers-les-Forges (Ardennes).	Receveur particulier sédentaire.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	3	6	"	Idem.....
					postérieurs...	31	4	15	
5	LEMAIRE (François-Joseph).	23 déc. 1831.	Amiens (Somme).	Receveur entreposeur.	Civils.....	30	4	20	Loi du 9 juin 1853.
6	WALLART (Henri-André).	3 mai 1825.	Lille (Nord).	Contrôleur de la garantie.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	3	"	Idem et ordonnance du 11 janvier 1845.
7	BORLOT (Jeanne), veuve GIRAUDEAU.	19 août 1820.	Autun (Saône-et-Loire).	Le mari, ex-contrôleur, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	postérieurs...	31	5	10	Loi du 9 juin 1853.
8	DUCELLIER (Charlotte-Marie-Françoise), vve DUMONT).	23 sept. 1839.	Guesnain (Nord).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 790f	.....	"	"	"	Idem.....
9	EDMONT (Marguerite-Firmine), veuve LEBLANC.	11 mars 1818.	Lillers (Pas-de-Calais).	Le mari, ex-commis aux exercices, décédé titulaire d'une pension de 949f	.....	"	"	"	Idem.....
10	HAAG (Marie-Madelaine), veuve SCHIR.	20 sept. 1839.	Wittermheim (Alsace-Lorraine)	Le mari, ex-préposé au service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 656 fr.	.....	"	"	"	Idem.....
11	HARDY (Marie-Françoise-Victoire), veuve MOREUSE.	19 mars 1838.	Sermaises (Loiret).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,076 fr.	.....	"	"	"	Idem.....
12	LAGRANGE (Louise-Henriette), veuve DEFRANOUX.	25 juill. 1802.	Louhans (Saône-et Loire).	Le mari, ex-receveur principal entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 2,500 fr.	.....	"	"	"	Idem.....
13	MÉRAT (Appoline-Védastin), veuve THORILLON.	29 avril 1828.	Port-le-Grand (Somme).	Le mari, ex-préposé du service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 758 fr.	.....	"	"	"	Idem.....
14	NAUS (Victoire-Uranie), veuve FONTENOY.	22 oct. 1816.	Guise (Aisne).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 935 fr.	.....	"	"	"	Idem.....
15	PLU (Eléticia-Augustine-Victoire), veuve JOVENAY.	20 fév. 1822.	Château-Thierry (Aisne).	Idem de 1,179 fr.	.....	"	"	"	Idem.....

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
«	171f48c	961f54c	838f	«	838f	11 juin 1885.	Estreux (Nord).
«	790 06						
	167 53	1,637 41	1,600	«	1,600	16 mai 1885.	Marquise (Pas-de-Calais).
«	1,469 91						
«	1,631 01	«	1,600	«	1,600	21 mai 1885.	Boves (Somme).
«	113 58	1,642 00	1,600	«	1,600	11 juin 1885.	Paris (Seine).
«	1,528 53						
«	«	«	«	Un tiers.	533	27 mai 1885.	Autun (Saône-et-Loire).
«	«	«	«	*Idem.*	263	23 février 1885.	Lens (Pas-de-Calais).
«	«	«	«	*Idem.*	316	9 décembre 1884.	Ascq (Nord).
«	«	«	«	*Idem.*	218	1er avril 1885.	Proyart (Somme).
«	«	«	«	*Idem.*	525	18 juin 1885.	Orléans (Loiret).
«	«	«	«	*Idem.*	833	18 mai 1885.	Lons-le-Saunier (Jura).
«	«	«	«	*Idem.*	252	24 nov. 1884.	Auffay (Seine-Inférieure).
«	«	«	«	*Idem.*	311	1er mai 1885.	Asnières (Seine).
«	«	«	«	*Idem.*	393	17 mars 1885.	Château-Thierry (Aisne).
				TOTAL.	11,435		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 81.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 17 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,564. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 17 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonnan en vertu desq la pensi a été accor
									DEUXI
					(Pensions pour services ter				
					DOUANES.				
1	CATHENOD (Joseph-Victor).	24 fév. 1832.	Lect (Jura).	Lieutenant.....	Civils.....	30	8	»	Loi du 9 1853.
2	CAZEBONNE-BALIZET (Jean).	15 sept. 1832.	Escos (Basses-Pyrénées)	Préposé-visiteur.	*Idem*.....	29	5	»	*Idem*.....
3	DELMOTTE (Pierre-Xavier).	18 déc. 1830.	Bailleul (Nord).	Préposé.....	Militaires....	4	7	11	*Idem*, loi d avril 18 donnant janvier 1
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	9	26	
					postérieurs...	29	»	24	
4	LABANGÉ (Ernest-Edmond).	25 mars 1838.	Dunkerque (Nord).	*Idem*.....	Civils.....	27	3	6	Loi du 9 1853.
5	MARECAUX (Édouard-Joseph).	8 janv. 1836.	Roncq (Nord).	Préposé-visiteur.	*Idem*.....	25	11	»	*Idem*.....
6	POIRION (Charles-Joseph-Alexandre).	2 janv. 1830.	Oye (Pas-de-Calais).	Sous-brigadier..	Militaires....	5	9	25	*Idem* et l 11 avril 1
					Civils.....	27	6	»	
7	VANDENBUSSCHE (Pierre-Jacques).	17 août 1836.	Hoymille (Nord).	Brigadier.....	Civils.....	28	3	»	Loi du 9 1853.
8	ALLUSSON (Léopoldine-Aimée), veuve GRÉE.	7 mars 1836.	Palmbœuf (Loire-Inférieure)	Le mari, sous-brigadier.	Militaires....	3	»	15	*Idem* et l 11 avril 1
					Civils.....	23	2	14	
9	BAUMER (Marie-Françoise), v^ve SEITHER.	29 fév. 1824.	Munchhausen (Alsace-Lorraine)	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 453 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
10	BAUWENS (Mathilde), veuve DELEZENNE (1).	28 fév. 1853.	Halluin (Nord).	Le mari, sous-brigadier.	Civils.....	11	11	28	*Idem*.....

(1) Le mari, mort des suites d'une lutte contre des fraudeurs.

Digitized by Google

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de neuf mille trois cent vingt-sept francs (9,327f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 82.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 17 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
rement au 1er janvier 1854.)								
60e	»	1,328f89c	»	»	»	1,328f	1er juillet 1885.	Port-de-Bouc (Bouches-du-Rh.)
02	»	593 64	»	»	»	593	*Idem.*	Saint-Rogatien (Charente-Inf.)
54 03	30f76c	16 66 585 46	632f88c	»	»	632	*Idem.*	Dunkerque (Nord).
09 03	»	549 92	»	»	»	549	*Idem.*	Roscndaël (Nord).
09 03	»	523 01	»	»	»	523	*Idem.*	Marcq-en-Barœul (Nord).
09 03	38 79	609 97	648 76	»	»	648	*Idem.*	Dunkerque (Nord).
06 05	»	663 90	»	»	»	663	*Idem.*	Tourcoing (Nord).
06 57	22 30	427 25	449 55	»	Un tiers.	149	15 mars 1885.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure)
.	»	»	»	»	*Idem.*	151	20 mai 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
00 00	»	575 00	»	»	Deux tiers.	383	29 avril 1885.	Roubaix (Nord).

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 81.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 17 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,564. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 17 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;

DEUXIÈ

(Pensions pour services term

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, déc et ordonnanc en vertu desqu la pension a été accord
					DOUANES.				
1	CATHENOD (Joseph-Victor).	24 fév. 1832.	Lect (Jura).	Lieutenant.....	Civils.....	30	8	»	Loi du 9 1853.
2	CAZEBONNE-BALIZET (Jean).	15 sept. 1832.	Escos (Basses-Pyrénées)	Préposé-visiteur.	*Idem*.....	29	5	»	*Idem*.....
3	DELMOTTE (Pierre-Xavier).	18 déc. 1830.	Bailleul (Nord).	Préposé.....	Militaires....	4	7	11	*Idem*, loi d avril 1831 donnance janvier 18
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	9	26	
					postérieurs...	29	»	24	
4	LABANGÉ (Ernest-Edmond).	25 mars 1838.	Dunkerque (Nord).	*Idem*.....	Civils.....	27	3	6	Loi du 9 1853.
5	MARECAUX (Édouard-Joseph).	8 janv. 1836.	Roncq (Nord).	Préposé-visiteur.	*Idem*.....	25	11	»	*Idem*.....
6	POIRION (Charles-Joseph-Alexandre).	2 janv. 1830.	Oye (Pas-de-Calais).	Sous-brigadier..	Militaires....	5	9	25	*Idem* et loi avril 1831
					Civils.....	27	6	»	
7	VANDENBUSSCHE (Pierre-Jacques).	17 août 1836.	Hoymille (Nord).	Brigadier.....	Civils.....	28	3	»	Loi du 9 1853.
8	ALLUSSON (Léopoldine-Aimée), veuve GRÉE.	7 mars 1836.	Paimbœuf (Loire-Inférieure)	Le mari, sous-brigadier.	Militaires....	3	»	15	*Idem* et lo 11 avril 18
					Civils.....	23	2	14	
9	BAUMER (Marie-Françoise), vve SEITHER.	29 fév. 1824.	Munchhausen (Alsace-Lorraine)	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 453 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
10	BAUWENS (Mathilde), veuve DELEZENNE (1).	28 fév. 1853.	Halluin (Nord).	Le mari, sous-brigadier.	Civils.....	11	11	28	*Idem* .....

(1) Le mari, mort des suites d'une lutte contre des fraudeurs.

Digitized by Google

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de neuf mille trois cent vingt-sept francs (9,327f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 82.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 17 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
CORTIE.								
ivrement au 1er janvier 1854.)								
f 66c	»	1,328f 89c	»	»	»	1,328f	1er juillet 1885.	Port-de-Bouc (Bouches-du-Rh.)
02	»	593 64	»	»	»	593	*Idem.*	Saint-Rogatien (Charente-Inf.)
54 03	30f 76c	16 66 585 46	632f 88c	»	»	632	*Idem.*	Dunkerque (Nord).
03	»	549 92	»	»	»	549	*Idem.*	Roscndaël (Nord).
03	»	523 01	»	»	»	523	*Idem.*	Marcq-en-Barœul (Nord).
03	38 79	609 97	648 76	»	»	648	*Idem.*	Dunkerque (Nord).
05	»	663 90	»	»	»	663	*Idem.*	Tourcoing (Nord).
57	22 30	427 25	449 55	»	Un tiers.	149	15 mars 1885.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure)
	»	»	»	»	*Idem.*	151	20 mai 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
00	»	575 00	»	»	Deux tiers.	383	29 avril 1885.	Roubaix (Nord).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
11	BERNARD (Marguerite), veuve BERDOT.	23 sept. 1826.	Gaillon (Gironde).	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 461 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 ... 1853.
12	BRIÈRE (Lucie-Augustine), veuve MANLIUS.	21 août 1831.	Honfleur (Calvados).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 557 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
13	CALVÈS (Marie-Anne), veuve LAURENT.	14 mai 1818.	Plougastel-Daoulas (Finistère).	*Idem* de 486 fr..	.....	»	»	»	Idem.....
14	CHABAS (Anne-Marie-Magdelaine-Sophie), veuve CHAIX.	20 avril 1825.	Ristolas (Hautes-Alpes).	*Idem* de 544 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
15	CHOLLET (Marie), v^ve GUIOT.	28 juillet 1829.	Aouste (Isère).	*Idem* de 473 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
16	LE BOUSSARD (Marie), veuve LE BERRE.	6 août 1817.	Crozon (Finistère).	*Idem* de 507 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
17	MOLLARET-BERT (Euphroisine), v^ve MOULIN.	23 mars 1822.	Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère).	*Idem* de 419 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
18	MOLLO (Françoise), veuve CADORET.	3 mars 1824.	Riantec (Morbihan).	*Idem* de 554 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
19	RAVEL (Marie-Adélaïde-Sophie), veuve JAY.	23 mars 1838.	Oz (Isère).	Le mari, ex-capitaine, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
20	RIBAS-DELCROS (Charlote-Thérèse), veuve COGOMBLIS.	23 juin 1803.	Géret (Pyrénées-Or.).	*Idem* de 1,537 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
21	VALETON (Anne-Marie-Joseph), veuve SIGOUGNE-LATOUCHE.	20 nov. 1820.	Saint-Pierre (Martinique).	Le mari, ex-directeur, décédé titulaire d'une pension de 4,000 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

N° 22,565. — *DÉCRET qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 300 Pensions militaires.*

Du 17 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 juin suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Vu la situation du crédit de six millions cinq cent mille francs affecté par la loi de finances du 21 mars 1885 à l'inscription des pensions militaires en 1885;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	»	Un tiers.	153f	29 mars 1885.	Valeyrac (Gironde).
»		»	»	»	*Idem.*	185	25 avril 1885.	Honfleur (Calvados).
»	»	»	»	»	*Idem.*	162	10 janvier 1885.	Plougastel-Daoulas (Finistère).
»	»	»	»	»	*Idem.*	181	3 mai 1885.	Larche (Basses-Alpes).
»	»	»	»	»	*Idem.*	157	9 février 1885.	Pont-de-Beauvoisin (Isère).
»	»	»	»	»	*Idem.*	169	2 février 1885.	Crozon (Finistère).
»	»	»	»	»	*Idem.*	139	1er mai 1885.	Chapareillan (Isère).
»	»	»	»	»	*Idem.*	184	4 juin 1885.	Gâvres (Morbihan).
»	»	»	»	»	*Idem.*	533	17 avril 1885.	Chambéry (Savoie).
»	»	»	»	»	*Idem.*	512	9 avril 1885.	Prades (Pyrénées-Or.).
»	»	»	»	»	*Idem.*	1,333	30 avril 1885.	Saint-Pierre (Martinique).
					TOTAL.	9,327		

ART. 1er. Les trois cents pensions militaires comprises pour une somme totale de quatre cent trente-six mille cinq cent quarante-deux francs (436,542f) dans le *Bulletin des lois* n° 1694 (partie supplémentaire), et rappelées au tableau suivant, seront inscrites au livre des pensions du trésor public.

2. La jouissance de ces pensions commencera à courir du jour indiqué pour chacune d'elles dans les décrets rappelés ci-après.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vandrey, le 17 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

NUMÉRO du Bulletin des lois où sont insérées les pensions.	NUMÉRO d'ordre de l'insertion de chaque décret au Bulletin des lois.	DATE des décrets.	NUMÉRO d'ordre de chaque décret.	NATURE DES PENSIONS à inscrire.	MONTANT des pensions. Parties.	Sommes.
Bulletin n° 1694, partie supplémentaire.	22,396	13 juillet 1885.	78	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	39	120,463[f]
	22,397	*Idem.*	79	Pensions à des veuves ou orphelins d'officiers.	20	25,465
	22,398	*Idem.*	80	Pensions à des veuves ou orphelins de militaires.	58	31,083
	22,399	*Idem.*	81	Pensions de retraite à des militaires pour blessures ou infirmités.	29	21,099
	22,400	*Idem.*	82	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	59	54,135
	22,401	*Idem.*	83	*Idem*.....	44	23,955
	22,402	*Idem.*	84	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	39	123,005
	22,403	*Idem.*	85	*Idem*.....	12	37,340
				TOTAUX.....	300	436,545

N° 22,566. — *DÉCRET qui approuve 31 liquidations de Pensions civiles.*

Du 18 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 2, 3, 4, 5, 7, 11, 13, 16, 18, 24 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 17 août 1876;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
									DEUX (Pensions pour services ter
1	ETANGELIN (Jules) (1)...	22 mars 1838.	Éverly (Seine-et-Marne).	Instituteur public.	Civils.....	22	8	7	Lois des 9 1853 et 17 1876.
2	FAURE (Clara), femme BAILLY (1).	6 avril 1839.	Marans (Charente-Inférieure).	Institutrice publique.	*Idem*.....	18	11	24	*Idem*.....
3	CINQUALBRES (Hélis) (1)..	6 déc. 1814.	Saint-Illide (Cantal).	*Idem*.....	*Idem*.....	16	8	16	*Idem*.....
4	MARRON (Antoinette) (1).	16 avril 1837.	Ussel (Lot).	*Idem*.....	*Idem*.....	16	1	«	*Idem*.....
5	ARRIGHI (Marie-Catherine), f^me ORSONI (1).	8 sept. 1835.	Cargèse (Corse).	*Idem*.....	*Idem*.....	15	«	5	*Idem*.....

(1) Infirmités.

Digitized by Google

Vu les avis du ministre des finances, en date des 17 octobre 1884, 28 janvier, 27 mai et 7 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en ses avis des 8 et 25 juillet 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trente et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de six mille sept cent cinquante-huit francs (6,758f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 18 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

…ITÉ du …ement …pris …r base …e la …idation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
…ÉGORIE. …érieurement au 1er janvier 1884.								
…500f 00c	»	725f 33c	»	»	»	725f	21 avril 1884.	Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne).
…00 00	»	340 50	»	»	»	340	1er octobre 1884.	Foncouverte (Charente-Infér.).
…29 17	»	209 71	»	»	»	209	Rappel de trois années d'arrérages antérieures à la date de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de concession.	Aurillac (Cantal).
…27 64	»	179 37	»	»	»	179	1er février 1884.	Lamothe-Cassel (Lot).
…91 67	»	267 50	»	»	»	267	1er octobre 1883.	Vero (Corse).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonnan en vertu desqu la pension a été accord
6	MALFATTI (Julie-Françoise), v^ve GRIMALDI.	25 avril 1844.	Saint-Florent (Corse).	Le mari, instituteur, décédé en activité de service.	.....	29	9	12	Loi du 9 1853.
7	HANRION (Marie-Amélie-Constance), veuve VASSET.	6 février 1833.	Coupéville (Marne).	*Idem*.....	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854; postérieurs..	3 24	1 10	8 16	*Idem*.....
8	HUNANT (Eugénie), veuve ALLAIRE.	17 sept. 1833.	Saint-Michel-de-la-Roé (Mayenne).	Le mari, ex-instituteur, décédé titulaire d'une pension de 642 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
9	BOURDATGES (Bertrande), v^ve BORDAGES.	9 mars 1823.	Castillon (Haute-Garonne).	*Idem* de 600 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
10	TREMEREL (Louise-Victoire), veuve BRET.	11 mai 1830.	Sées (Orne).	*Idem*.....	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	GUILLEBERT (Inmable-Éloïse), v^ve CHOQUET.	3 juin 1813.	Claville-Motteville (Seine-Inférieure)	*Idem* de 1,322 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
12	MOREL (Marie-Jeanne-Catherine), v^ve COLIN.	5 février 1843.	Saint-Usage (Aube).	*Idem* de 736 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
13	ROUSSEAU (Adèle-Louise), veuve FRAPART.	30 oct. 1823.	Villeneuve (Seine-et-Marne).	*Idem* de 1,007 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
14	FERON (Marie-Jeanne-Virginie), v^ve GESBERT.	22 mai 1831.	Buais (Manche).	*Idem* de 978 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
15	BOBO (Sidonie-Céleste), veuve GUIBOUST.	12 mars 1829.	Céaucé (Mayenne).	*Idem* de 408 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
16	MICHAUT (Marie-Jeanne), veuve LALLEMENT.	17 avril 1814.	Chichée (Yonne).	*Idem* de 738 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
17	DE CHAZAN (Rose-Emma-Fœdora), v^ve LECUYER.	2 mars 1829.	La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).	*Idem* de 334 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
18	LEBLANC (Julnie), veuve LORIN.	22 oct. 1826.	Jully (Yonne).	*Idem* de 775 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
19	MALO (Clarisse-Célina), veuve MACQUERON.	26 avril 1831.	Oneux (Somme).	*Idem* de 919 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
20	FERRÉ (Solange), veuve RAMBAUD-DUPINIER.	21 août 1824.	Baudres (Indre).	*Idem* de 407 fr...	... .	»	»	»	*Idem*.....
21	HALLÉGOT (Marie-Anne), veuve ROGER.	7 janv. 1821.	Plouzané (Finistère).	*Idem* de 680 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
22	CAPETTE (Victorine-Clotilde), v^ve VIGREUX.	8 mai 1823.	Blaise (Ardennes).	*Idem* de 325 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
23	BERGOT (Marie-Jeanne-Céleste), v^ve CORNEC.	21 mai 1807.	Lesneven (Finistère).	*Idem* de 236 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
24	MONNE (Marthe), veuve COULOUME.	En sept. 1823.	Antras (Ariége).	*Idem* de 127 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
25	CHÉRON (Therèse-Renée), veuve GUILLON.	7 août 1811.	Haleine (Orne).	*Idem* de 183 fr..	.....	»	»	»	*Idem*.....
26	HOUDE (Jeanne-Oneaime-Constance), v^ve JOFFROY.	21 août 1815.	Sissonne (Aisne).	*Idem* de 122 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
27	GUILLET (Claudine), veuve LACOSTE.	21 janv. 1813.	Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire).	*Idem* de 254 fr..	.....	»	»	»	*Idem*.....
28	CONTANT (Marie-Philippine), v^ve MILLIÈRE.	18 sept. 1816.	Rouvrois-sur-Meuse (Meuse).	*Idem* de 252 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....

Digitized by Google

Quotité du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible] 30f	»	728f 45c	»	»	Un tiers.	242f	6 août 1884.	Bastia (Corse).
1,407 43	»	696 69	»	»	Idem.	232	18 avril 1885.	Vitry-le-François (Marne).
»	»	»	»	»	Idem.	214	7 janvier 1885.	La Roë (Mayenne).
»	»	»	»	»	Idem.	200	7 octobre 1883.	Montpezat (Lot-et-Garonne).
»	»	»	»	»	Idem.	200	5 avril 1885.	Argentan (Orne).
»	»	»	»	»	Idem.	440	1er janvier 1885.	Rouen (Seine-Inférieure)
»	»	»	»	»	Idem.	245	25 janvier 1885.	Saint-Usage (Aube).
»	»	»	»	»	Idem.	355	12 mai 1884.	Herblay (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	»	Idem.	320	22 déc. 1884.	Barenton (Manche).
»	»	»	»	»	Idem.	136	28 janvier 1885.	Lonlay le-Tesson (Orne).
»	»	»	»	»	Idem.	246	11 mars 1885.	Vinneuf (Yonne).
»	»	»	»	»	Idem.	111	23 nov. 1884.	Les Mureaux (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	»	Idem.	258	17 février 1885.	Brienon (Yonne).
»	»	»	»	»	Idem.	306	19 février 1885.	Forceville (Somme).
»	»	»	»	»	Idem.	135	31 mars 1885.	Lignac (Indre).
»	»	»	»	»	Idem.	226	20 mars 1885.	Trébabu (Finistère).
»	»	»	»	»	Idem.	108	23 avril 1885.	Reims (Marne).
»	»	»	»	»	Minimum.	100	1er avril 1885.	Plounérin (Côtes-du-Nord).
»	»	»	»	»	Idem.	100	22 février 1885.	Antras (Ariège).
»	»	»	»	»	Idem.	100	16 avril 1884.	Haleine (Orne).
»	»	»	»	»	Idem.	100	3 février 1885.	Dontrien (Marne).
»	»	»	»	»	Idem.	100	26 février 1885.	Jalogny (Saône-et-Loire).
»	»	»	»	»	Idem.	100	26 mars 1885.	Rouvrois-sur-Meuse (Meuse).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, déc. et ordonnance en vertu desquo la pension a été accordé
29	LECORNEL (Françoise-Jeanne), vve THERIN.	5 déc. 1820.	Réveillon (Orne).	Le mari, ex-instituteur, décédé titulaire d'une pension de 163 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
30	CHAUMONT (Françoise-Marthe), vve PINTRE.	1er sept. 1812.	Chauvigny (Nièvre).	*Idem* de 60 fr. ..	.....	»	»	»	*Idem*.....
31	LAFITTE (Pierre-Jean-Baptiste-Marie-Septime).	22 nov. 1865.	Rion (Landes).	Le père, ex-instituteur, décédé titulaire d'une pension de 955f	.....	»	»	»	*Idem*.....
	——— (Girons-Louis)..	3 mars 1871.	Pontoux (Landes).						
	——— (Françoise-Catherine-Marcelline).	4 oct. 1872.	*Idem.*						
	——— (Clémentine-Jean-Baptiste-Marie). orphelins (1).	23 janv 1875.	*Idem.*						

(1) La mère décédée. La seconde femme n'a pas droit à pension. Tuteur : M. SOULAN (Jean).

N° 22,567.— DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Boulaincourt (Vosges). (*Mont-sous-Vaudrey, 12 Août 1885.*)

N° 22,568. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance à Allos (Basses-Alpes). (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Août 1885.*)

N° 22,569. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Méréau, canton de Lury-sur-Ainon (Cher). (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Août 1885.*)

N° 22,570. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Chantesse, canton de Vinay (Isère). (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Août 1885.*)

N° 22,571. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance à Feneu, canton de Tiercé (Maine-et-Loire). (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Août 1885.*)

N° 22,572. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Chassey-lez-Montbozon, canton de Montbozon (Haute-Saône). (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Août 1885.*)

Digitized by Google

Quotité du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	»	Minimum.	100f	1er déc. 1884.	Courgeon (Orne).
»	»	»	»	»	Totalité.	60	5 janvier 1884.	La Roche-Posay (Vienne).
»	»	»	»	»	Un tiers.	318	Du 31 décembre 1884 au 22 janvier 1896, veille de la majorité du plus jeune des orphelins.	Mezos (Landes).
					Total.	6,758		

N° 22,573. — Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre des travaux publics) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Planchat* (*Louis-Henry*), inspecteur général de 1re classe au corps des ponts et chaussées, directeur de l'école nationale des ponts et chaussées; officier du 21 avril 1865; 47 ans de services.

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Colle* (*Alphonse-Jean-Michel*), inspecteur général de 2e classe au corps des ponts et chaussées; chevalier du 13 août 1864; 39 ans de services.

M. *Guillemain* (*Guillaume-Antoine-Paul*), inspecteur général de 2e classe au corps des ponts et chaussées; chevalier du 16 août 1862; 41 ans de services.

M. *Robaglia* (*André*), inspecteur général de 2e classe au corps des ponts et chaussées; chevalier du 14 août 1861; 41 ans de services.

M. *Chabrol* (*Pierre*), conseiller d'État; professeur adjoint à l'école nationale des ponts et chaussées, membre du comité consultatif des chemins de fer; chevalier du 9 décembre 1871.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Maucourt* (*Joseph-Alfred*), chef de bureau à l'administration centrale; 26 ans de services.

M. *Gaillard* (*Amand-Victor*), chef de bureau à l'administration centrale; 33 ans de services.

M. *Mauranges* (*Pierre-Camille*), ingénieur en chef de 2e classe au corps des ponts et chaussées; 21 ans de services.

M. *Haag* (*Paul-Emile*), ingénieur en chef de 2e classe au corps des ponts et chaussées, professeur à l'école nationale des ponts et chaussées, répétiteur à l'école polytechnique; 19 ans de services; titres exceptionnels acquis dans l'enseignement.

M. *Pot* (*Hippolyte*), ingénieur en chef de 2e classe au corps des ponts et chaussées; a exécuté avec distinction d'importants travaux de chemins de fer; 17 ans de services; titres exceptionnels.

Digitized by Google

M. *Maneyer* (*Léonce-Louis-Vincent-Abel*), ingénieur ordinaire de 1re classe au corps des ponts et chaussées; a étudié et fait exécuter dans les meilleures conditions les lignes de Tours à Sargé et de Patay à Nogent-le-Rotrou; 15 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Modelski* (*Edmond-Georges-Fernand*), ingénieur ordinaire de 1re classe au corps des ponts et chaussées; a surmonté de grandes difficultés dans la construction du chemin de fer de Tonnay-Charente à Marennes et du canal de Marans au Brault; 15 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Rivoire-Vicat* (*Marc-Antoine-Marie*), ingénieur ordinaire de 1re classe au corps des ponts et chaussées; s'est distingué dans la conduite des travaux difficiles de la ligne de Saint-Georges-de-Commiers à la Mure; 14 ans de services; titres exceptionnels.

M. *de Thélin* (*René*), ingénieur ordinaire de 1re classe au corps des ponts et chaussées; a exécuté avec succès des travaux considérables sur le Rhône; 14 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Chastellier* (*Emile*), ingénieur ordinaire de 1re classe au corps des ponts et chaussées; a dirigé avec habileté les difficiles travaux de reconstruction du pont de Cubzac; 14 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Bousigues* (*François-Pierre-Edouard*), ingénieur ordinaire de 1re classe au corps des ponts et chaussées, chef du cabinet du ministre des travaux publics; a projeté et exécuté d'importants travaux sur le chemin de fer de Roanne à Chalon, tout en dirigeant avec activité les divers et importants services qui lui étaient confiés; 12 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Bertrand* (*Marcel-Alexandre*), ingénieur ordinaire de 1re classe au corps des mines; a exécuté pour la carte géologique détaillée de la France de remarquables études sur le Jura français et les environs de Toulon; 15 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Rottival* (*Philibert*), sous-ingénieur des ponts et chaussées; 21 ans de services.

M. *Donnet* (*Michel*), conducteur principal des ponts et chaussées; 35 ans de services.

M. *Steenackers* (*François-Frédéric*), commissaire général des chemins de fer, ancien directeur général des télégraphes et des postes de la défense nationale; services rendus pendant la guerre de 1870-1871; titres exceptionnels.

M. *Bonnet* (*Jules-Antoine*), chef de traction de la compagnie des chemins de fer de l'Est; ouvrier ajusteur, puis chauffeur et mécanicien, s'est élevé par son mérite au rang qu'il occupe actuellement; 35 ans de services. (*Paris, 7 Juillet 1885.*)

N° 22,574. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Pernolet* (*Arthur*), ingénieur civil des mines, auteur de plusieurs ouvrages sur les mines; a été chargé d'étudier à l'étranger les moyens propres à prévenir les explosions de grisou; titres exceptionnels. (*Paris, 7 Juillet 1885.*)

N° 22,575. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Gaffiot* (*Louis-Désiré*), sous-ingénieur des ponts et chaussées; 30 ans de services. (*Paris, 7 Juillet 1885.*)

N° 22,576. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Friedrich* (*Jean-Georges-Henri*), né le 23 février 1853 à Schwarzenfeld (Hesse), demeurant à Paris. (*Paris, 20 Avril 1886.*)

Digitized by Google

N° 22,577. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant ce qui suit :

L'église de la commune de Cormost, canton de Bouilly, arrondissement de Troyes (Aube), est érigée en chapelle.

La circonscription de cette chapelle comprendra le territoire entier de la commune de Cormost. (*Mont-sous-Vaudrey, 13 Août 1885.*)

N° 22,578. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant ce qui suit :

Le sieur *Lesca* (*Léon*) est autorisé à ouvrir une chapelle domestique dans sa propriété dite *Villa-Algérienne*, sise au cap Perret, commune de la Teste-de-Buch, arrondissement de Bordeaux (Gironde).

Cette chapelle devra être exclusivement réservée à l'usage du pétitionnaire, de sa famille et du personnel de sa maison. (*Mont-sous-Vaudrey, 13 Août 1885.*)

N° 22,579. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant :

ART. 1er. Est rapporté le décret du 28 août 1808 qui a érigé en succursale l'église de Cigogne, section de la commune de la Fermeté, arrondissement de Nevers (Nièvre).

En conséquence, cette commune, qui était divisée en deux paroisses, n'en comprendra plus qu'une seule embrassant tout son territoire, celle de Prye-la-Fermeté.

2. L'église de la commune de Frétoy, canton et arrondissement de Château-Chinon (Nièvre), est érigée en succursale.

La circonscription de cette succursale comprendra le territoire entier de la commune de Frétoy. (*Mont-sous-Vaudrey, 13 Août 1885.*)

N° 22,580. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Saint-Auban (Alpes-Maritimes), d'une contenance de neuf cent quinze hectares trente-huit ares, sera divisée en deux sections : une section de futaie de huit cent quatre-vingt-seize hectares quatre-vingt-un ares et une section de taillis de dix-huit hectares cinquante-sept ares.

2. La section de futaie formera, déduction faite de trois cent vingt hectares laissés en dehors de l'aménagement comme zone d'abri, une série unique qui sera exploitée par la méthode du recensement naturel et des éclaircies pendant une révolution préparatoire de quarante ans (1884 à 1903).

Durant les vingt premières années de cette révolution préparatoire, la possibilité principale à réaliser sous forme de coupes de régénération sera réglée comme il suit :

1° Massifs du Rioul et de la Bleyne à cent trente-huit mètres cubes, défalcation faite de quarante-six mètres cubes pour la réserve;

2° Massif de la Faurée à trois hectares pour les exercices 1884 à 1892, et sept hectares cinquante-six ares pour l'exercice 1893.

Le contingent de la possibilité réglé par volume pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. Les exploitations de la section de taillis seront réglées sur propositions spéciales. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

Digitized by Google

N° 22,581. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de la Grande-Fosse (Vosges), d'une contenance de cent trente-sept hectares quatre-vingt-seize ares, sera exploitée en futaie par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies et soumise à une révolution de cent quarante-quatre ans.

Elle sera à cet effet partagée en quatre affectations correspondant à un même nombre de périodes égales.

2. Durant les trente dernières années (1884-1913) de la première période dont l'origine remonte à 1878, la possibilité des coupes de régénération à asseoir dans les parcelles A_1, B_1, C_1, F_1 de la première affectation et E_4 de la quatrième, sera fixée à deux cent cinquante et un mètres cubes, déduction faite de quatre-vingt-quatre mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. Un volume de cent vingt-cinq mètres cubes à réaliser sous forme de coupe d'extraction parmi les arbres de la parcelle C_4 ayant plus de soixante centimètres de diamètre sera délivré à la commune à titre extraordinaire pour l'exercice 1884. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

Certifié conforme :

Paris, le 11 * Septembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 11 Septembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1706.

N° 22,582. — *Décret qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 22 Août 1885.

Le Président de la République française,

Vu l'article 13 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 11 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 21 juillet 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Art. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de trois mille trois cent trente-trois francs (3,333f) au tableau ci-après est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 22 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. de Freycinet.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, déc et ordonnan en vertu desqu la pension a été accord
Unique.	HUTCHINSON (Isabelle-Unwina-Hely), veuve du baron BRENIER (Alexandre-Anatole-François-Henri).	16 juillet 1807.	Mary-Lebone, comté de Middlesex (Angleterre).	Le mari, ex-ministre plénipotentiaire de 1re classe, décédé en jouissance d'une pension de 10,000 fr.	Civils.....	38	6	5	Loi du 9 j 1853.

N° 22,583. — *DÉCRET qui approuve 16 liquidations de Pensions civiles.*

Du 24 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 11 § 3, 12 § 3, 13, 14, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les articles 35 et 36 du décret du 25 août 1804 et l'ordonnance du 5 août 1840;

Vu les lois des 11 et 18 avril 1831, sur les pensions des armées de terre et de mer;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 11 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des travaux publics pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonnan en vertu desq la pensio a été accor
									DEUX (Pensions pour services ter
1	AUBESPIN (Auguste) (1).	6 oct. 1834.	Jonchères (Drôme).	Gardien de phare	Militaires....	13	5	3	Lois des 11 1831 et 9 1853.
					Civils.....	16	5	1	
2	BIERMANN (Charles) (2).	23 sept. 1827.	La Petite-Pierre (Bas-Rhin).	Ingénieur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	3	»	Décret du 25 1804, or nance du 5 1840 et l 9 juin 185
					postérieurs..	29	11	»	
3	CARRO (Théophile-Étienne).	1er mai 1823.	Bazougès-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine).	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	10	2	»	Idem.....
					postérieurs...	31	4	»	
4	CATELIN (Jean-Jacques-Siméon).	27 nov. 1810.	Martigues (Bouches-du-Rh.).	Maître de port..	Marine..... (déjà rémunérés).	6	8	25	Lois des 18 1831 et 9 1853.
					Civils.....	24	6	»	

(1) Infirmités résultant de l'exercice de ses fonctions. — (2) Invalidité.

Digitized by Google

Quotité du traitement pris pour base de la liquidation.	Liquidation des services militaires.	Liquidation des services civils.	Liquidation Total.	Limitation de la pension au maximum du grade.	Quotité réversible aux veuves ou aux orphelins.	Fixation définitive de la pension.	Date de jouissance.	Domicile de la pensionnaire.
»	»	»	»	10,000f	Un tiers.	3,333f	29 mars 1885.	Vouvray (Indre-et-Loire).

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les seize liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de treize mille cinq cent trois francs (13,503f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres des travaux publics et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 24 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des travaux publics,
Signé DEMÔLE.

Quotité du traitement pris pour base de la liquidation.	Liquidation des services militaires.	Liquidation des services civils.	Liquidation Total.	Limitation de la pension au maximum du grade.	Quotité réversible aux veuves ou aux orphelins.	Fixation définitive de la pension.	Dates de jouissance.	Domicile des pensionnaires.
TÉGORIE.								
stérieurement au 1er janvier 1854.								
1,195f 61c	89f 58c	327f 13c	416f 71c	»	»	416f	12 octobre 1884.	Collo (Constantine).
3,500 00 3,500 00	»	2,051 39	2,051 39	»	»	2,051	1er mars 1885.	Montauban (Tarn-et-Garonne)
[illegible] 00 [illegible] 50	»	3,596 86	3,596 86	3,375f	»	3,375	1er mai 1885.	Meaux (Seine-et-Marne).
800 00	»	326 67	326 67	»	»	326	1er février 1885.	Martigues (Bouches-du-Rh.)

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
5	CORNU (Louis).....	10 sept. 1814.	Sardy-les-Épiry (Nièvre).	Éclusier.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	»	16	Loi du 9 ju 1853.
					postérieurs...	31	3	»	
6	GRANDJEAN (Charles-Édouard).	17 mars 1818.	L'Hôpital-du-Grosbois (Doubs).	Brigadier de pêche.	Militaires....	5	11	5	Idem et loi 11 avril 183 ordonnance 12 janvier 18
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	10	19	
					postérieurs...	31	6	»	
7	HARLINGUE (Lucien)...	31 juillet 1824.	Versailles (Seine-et-Oise).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	8	»	Décret du 25 a 1804 et loi 9 juin 1853.
					postérieurs..	31	3	»	
8	HORNEZ (Célestin-Joseph).	23 oct. 1821.	Bruille (Nord).	Éclusier.....	Militaires....	6	5	16	Lois des 11 a 1831 et 9 ju 1853.
					Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	4	9	2	
					postérieurs...	30	6	»	
9	LACOTTE (René).....	13 mai 1820.	Nontron (Dordogne).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	6	»	Décret du 25 a 1804 et loi 9 juin 1853.
					postérieurs...	30	10	12	
10	BAUDIOT (Jeanne), vve ROBIN.	11 janv. 1828.	Pazy (Nièvre).	Le mari, garde-canal, décédé en activité de service.	Militaires....	6	11	22	Lois des 11 a 1831 et 9 ju 1853.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	7	5	16	
					postérieurs...	31	»	16	
11	BODION (Jeanne-Marie), veuve LE MEUR.	24 juillet 1811.	Saint-Coulitz (Finistère).	Le mari, ex-éclusier, décédé titulaire d'une pension de 243f	.....	»	»	»	.....
12	BOYER (Henriette-Eucariste - Théolinde), veuve DESBOIS.	29 sept. 1823.	Sainte-Hermine (Vendée).	Le mari, garde de navigation, décédé en activité de service.	Civils.....	30	4	25	Loi du 9 ju 1853.
13	FERBAND (Antoinette-Pétronille), veuve BIZE (1).	1er fév. 1839.	Chazilly (Côte-d'Or).	Le mari, garde-canal, décédé en activité de service.	Militaires....	6	2	11	Idem et loi 11 avril 183
					Civils.....	17	»	27	
14	LEMOINE (Élizabeth-Pauline-Clémentine), vve THIERRY (1).	21 mars 1836.	Lézinnes (Yonne).	Le mari, éclusier, décédé en activité de service.	Civils.....	25	8	29	Loi du 9 ju 1853.
15	SEGUIER (Antoinette-Honorine), veuve MICHAUX.	12 janv. 1819.	Saint-Maurice (Indre-et-Loire).	Le mari, conducteur principal des ponts et chaussées, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	»	»	Idem et décret 25 août 180
					postérieurs...	28	2	4	
16	SILVESTRE (Madeleine-Françoise-Angèle), vve HOUSSAYE.	22 frim. an XIII (13 déc. 1804).	Tarascon (Ariège).	Le mari, ex-ingénieur en chef des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 5,032 fr.	.....	»	»	»	.....

(1) Accident résultant de l'exercice de ses fonctions.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
600f 00c	»	312f 50c	312f 50c	»	»	312f	1er avril 1885.	Bazolles (Nièvre).
937 50 925 00	49f 40c	598 39	647 79	»	»	647	1er juillet 1885.	Conflandey (Haute-Saône).
3,083 33 3,041 67	»	1,618 46	1,618 46	1,600f	»	1,600	1er avril 1885.	Paris (Seine).
700 00	47 37	355 83	403 20	»	»	403	1er juillet 1884.	Valenciennes (Nord).
3,091 11 3,041 11	»	1,871 90	1,871 90	1,600	»	1,600(a)	13 mai 1885.	Angoulême (Charente).
800 00	51 16	413 33	464 19	»	Un tiers.	154	17 janvier 1885.	La Collancelle (Nièvre).
»	»	»	»	»	*Idem*, élevé à	100	8 mars 1885.	Châteaulin (Finistère).
650 00	»	328 61	328 61	»	Un tiers.	109	26 nov. 1884.	Seiches (Maine-et-Loire).
700 00	41 31	255 00	296 31	»	*Idem*, élevé à	100	28 nov. 1884.	Chazilly (Côte-d'Or).
800 00	»	256 67	256 67	»	*Idem*.	100	7 janvier 1885.	Ancy-le-Franc (Yonne).
2,968 89 2,781 44	»	1,702 99	1,702 99	1,600	Un tiers.	533	5 mars 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
»	»	»	»	»	*Idem*.	1,677	5 février 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
					TOTAL . .	13,503		

(a) Sauf déduction des arrérages touchés sur la pension de 1,483 francs concédée par décret du 13 janvier 1881 et que la présente annule.

Digitized by Google

N° 22,584. — *Décret qui approuve 24 liquidations de Pensions civiles.*

Du 24 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 11 § 3, 12 § 3, 13, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les articles 36, 55 et 70 du décret du 25 août 1804;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 29 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décret et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME (Pensions pour services terminés
1	ARMAND (Pierre-André).	4 avril 1822.	Aspremont (Hautes-Alpes).	Employé secondaire des ponts et chaussées.	Civils.....	30	5	»	Loi du 9 juin 1853.
2	BONNET (Pierre).....	17 juin 1820.	Saint-Ybars (Ariège).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	7	3	24	
					postérieurs..	31	5	16	Idem et décret du 25 août 1804.
3	BOUDAT (Jean-Léon)...	17 juin 1820.	Pau (Basses-Pyrénées)	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	2	»	
					postérieurs...	31	5	16	Idem.....
4	BOVIS (Joseph-Auguste).	27 juin 1820.	Montpellier (Hérault).	Idem.....	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	10	8	»	
					postérieurs...	31	5	26	Idem.....
5	CHRÉTIEN (Louis-Victor) (1).	6 août 1831.	Lagny-le-Sec (Oise).	Conducteur des ponts et chaussées	Civils.....	30	4	»	Loi du 9 juin 1853.
6	DUPANLOUP (Gabriel)..	30 août 1818.	Arbusigny (Haute-Savoie).	Brigadier de pêche.	Militaires....	10	9	18	Idem et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	24	2	11	
7	GENU (Émile-Marie)...	13 janv. 1824.	Vitré (Ille-et-Vilaine).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	»	»	
					postérieurs..	31	6	»	Loi du 9 juin 1853.
8	GODALIER (Eugène-Tranquille).	5 oct. 1829.	Saint-Pierre-de-Varengeville (Seine-Inférieure)	Brigadier de pêche.	Militaires.... (déjà rémunérés).	4	7	13	
					Civils.....	25	8	11	Idem et loi du 11 avril 1831.
9	GUILLY (Édouard-André) (1).	2 déc. 1828.	Saint-Omer-en-Chaussée (Oise).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	8	»	
					postérieurs...	30	5	8	Loi du 9 juin 1853.
10	LOMBARD (Joseph-Hipolithe) (2).	18 janv. 1835.	Ambert (Puy-de-Dôme).	Idem.....	Militaires....	2	6	9	Idem et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	26	10	28	
11	MALLARD (Jean).....	24 mars 1825.	Commarin (Côte-d'Or).	Éclusier.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	3	4	26	
					postérieurs...	31	3	»	Loi du 9 juin 1853.

(1) Invalidité. — (2) Infirmités résultant de l'exercice de ses fonctions.

Digitized by Google

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des travaux publics pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue ;

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

Décrète :

Art. 1er. Les vingt-quatre liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix-neuf mille cinq cent douze francs (19,512f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

ouvrant du traitement pris pour base de la pension.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
CATÉGORIE. (Classement au 1er janvier 1854.)								
1,800f 00c	»	671f 70c	671f 70c	»	»	671f	1er juillet 1885.	Aspremont (Hautes-Alpes).
2,097 41 2,946 11	»	1,921 15	1,921 15	1,600f 00c	»	1,600	17 juin 1885.	Saint-Girons (Ariège).
3,097 41 3,946 11	»	1,964 21	1,964 21	1,600 00	»	1,600	17 juin 1885.	Pau (Basses-Pyrénées)
3,099 26 3,099 63	»	2,147 80	2,147 80	1,600 00	»	1,600	27 juin 1885.	Lyon (Rhône).
2,136 11	»	1,130 47	1,130 47	»	»	1,130	1er février 1885.	Lagny-le-Sec (Oise).
1,044 44	71f 99c	420 68	492 67	»	»	492	1er mai 1885.	Evian (Haute-Savoie).
2,660 00	»	1,391 25	1,391 25	»	»	1,391	1er juillet 1885.	Redon (Ille-et-Vilaine).
911 11	»	467 70	467 70	»	»	467	1er mai 1885.	La Haye-Aubrée (Eure).
1,135 14	»	1,133 09	1,133 09	»	»	1,133	*Idem.*	Méru (Oise).
1,165 00	18 50	1,129 24	1,147 74	»	»	1,147	1er avril 1885.	Ambert (Puy-de-Dôme).
1,000 00	»	312 50	312 50	»	»	312	*Idem.*	Commarin (Côte-d'Or).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
12	MALZY (Alcide-Guillaume-Marie).	28 avril 1819.	Domfront (Orne).	Commissaire de surveillance administrative des chemins de fer.	Militaires.... (déjà rémunérés).	30	1	25	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	12	»	»	
13	MICHAUX (Nicolas-Hubert-Alexandre).	24 juin 1820.	Rethel (Ardennes).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	10	9	»	Décret du 25 août 1804 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs..	31	5	23	
14	MILLET (Jacques) (1)...	20 sept. 1814.	Bonchamp (Mayenne).	Éclusier.....	Militaires....	5	7	29	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	21	7	»	
15	PICHARD (Émile-Jean-Baptiste-Marie).	28 juin 1823.	Paris (Seine).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	9	»	»	Loi du 9 juin 1853.
					postérieurs..	31	5	27	
16	PIGEAT (Jean-François-Aristide).	12 avril 1820.	Brest (Finistère).	Commissaire de surveillance administrative des chemins de fer.	Militaires.... (déjà rémunérés).	30	7	25	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	14	7	5	
17	TANIER (Prudent-Guillaume).	14 janv. 1823.	Lamballe (Côtes-du-Nord).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	9	10	11	Décret du 25 août 1804 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	6	»	
18	COLLOMP (Amélie-Françoise-Million), veuve BOURDELLON.	4 oct. 1830.	Castellanne (Basses-Alpes).	Le mari, employé secondaire des ponts et chaussées, décédé en activité de services.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	6	»	Loi du 9 juin 1853.
					postérieurs..	30	7	»	
19	DESARBRES (Marie-Élisabeth), veuve DE LIRAC.	25 oct. 1883.	Lyon (Rhône).	Le mari, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, décédé en activité de service.	Civils.....	42	6	5	*Idem*.....
20	LARATTE (Marie-Jeanne), veuve TOUPOT.	21 janv. 1827.	Sauvoy (Meuse).	Le mari, pontier, décédé en activité de service.	Militaires....	5	8	20	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	»	»	
					postérieurs..	31	»	20	
21	MOURQUAIROL (Anne-Marguerite), veuve PERINI.	23 avril 1843.	Jussac (Cantal).	Le mari, ex-garde-pêche, décédé titulaire d'une pension de 273 fr.	.....	»	»	»	.....
22	PALLEY (Marie-Claudine-Élisa), veuve POPULUS.	7 août 1825.	Surv-le-Comtal (Loire).	Le mari, ex-conducteur des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 937 fr.	.....	»	»	»	.....
23	RENÉ (Claudine), veuve ARGILIER.	3 juillet 1833.	Moulins (Allier).	Le mari, ex-rédacteur au ministère des travaux publics, décédé titulaire d'une pension de 1,922 fr.	.....	»	»	»	.....
24	SAVARY (Marie), veuve PILLERAULT.	31 déc. 1817.	Saint-Avertin (Indre-et-Loire).	Le mari, éclusier, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	12	»	4	Loi du 9 juin 1853.
					postérieurs..	31	3	17	

(1) Infirmités résultant de l'exercice de ses fonctions.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
26f 39c	»	505f 28c	505f 28c	»	»	505f	13 avril 1885.	Blois (Loir-et-Cher).
98 70 49 35	»	2,151 86	2,156 86	1,600f 00c	»	1,600	24 juin 1885.	Arcachon (Gironde).
00 00	37f 74c	215 83	253 57	»	»	253	1er mai 1885.	Forcé (Mayenne).
89 72	»	1,387 42	1,387 42	»	»	1,387	28 juin 1885.	Château-Gontier (Mayenne).
19 21	»	588 00	588 00	»	»	588	12 avril 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
20 00 50 00	»	2,109 33	2,109 33	1,600 00	»	1,600	1er juillet 1885.	Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
61 17	»	690 25	690 25	»	Un tiers.	230	31 juillet 1884.	Castellanne (Basses-Alpes).
00 00	»	2,125 00	2,125 00	1,600 00	*Idem.*	533	22 janvier 1885.	Blidah (Alger).
00 00	41 95	310 10	351 95	»	*Idem.*	117	21 janvier 1885.	Void (Meuse).
»	»	»	»	»	*Idem*, élevé à	100	1er janvier 1885.	Ajaccio (Corse).
»	»	»	»	»	Un tiers.	312	6 mars 1885.	Saint-Romain-le-Puy (Loire).
»	»	»	»	»	*Idem.*	640	2 mai 1885.	Asnières (Seine).
600 00	»	312 50	312 50	»	*Idem.*	104	18 avril 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
					TOTAL.	19,512		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres des travaux publics et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 24 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des travaux publics,
Signé DEMÔLE.

N° 22,585. — *DÉCRET qui approuve 4 liquidations de Pensions civiles.*

Du 27 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, d et ordonna en vertu des la pensi a été accor
									DEUX
					(Pensions pour services ter				
1	GISBERT (Jacques-Auguste).	8 août 1823.	La Madelaine (Tarn-et-Garonne)	Trésorier-payeur.	ADMINISTRATION CENTRALE. Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	13	8	10	Lois des 2 1790 et 9 1853 et 1 nance d janvier 1
					postérieurs...	17	»	»	
2	MATHIEU (Charles-Sébastien-Auguste) (1).	28 janv. 1822.	Puisserguier (Hérault).	Percepteur.....	Civils.....	24	6	10	Loi du 9 1853.
					DOUANES. Militaires....	5	7	7	
3	BARNOUD (Jean-Félix).	22 mars 1831.	Le Moustier (Hautes-Alpes).	Brigadier.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	11	27	*Idem* et loi avril 18 ordonnan 12 janvi
					postérieurs...	31	10	15	
4	VENAIZE (Charles-Camille) (1).	1er nov. 1838.	Melay (Haute-Marne).	Receveur à cheval	CONTRIBUTIONS INDIRECTES. Civils.....	23	4	»	Loi du 9 1853.

(1) Infirmités.

RÉCA

2e catégorie... { Administration centrale.....
Douanes.....
Contributions indirectes.....

TOTAUX.....

Digitized by Google

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la loi du 22 août 1790;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quatre liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix mille cent quarante-neuf francs (10,149f) au tableau ci-dessous sont approuvées, savoir :

...ité ...n ...ment ...is ...base ...la ...tion.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...ORIE. ...enrement au 1er janvier 1854.)								
...5f 70c ...2 25	» »	3,582f 40c 10,625 27	14,207f 67c	6,000f	»	6,000f	1er mai 1885.	Cahors (Lot).
...0 75	»	2,233 87	»	»	»	2,233	1er avril 1885.	Montpellier (Hérault).
					TOTAL..	8,233		
...7 91 ...4 46	41f 09c	23 73 760 66	825 48	796	»	796(a)	Idem.	Névache (Hautes-Alpes).
...0 00	»	1,120 00	»	»	»	1,120	1er juin 1885.	Châtenois (Vosges).

...; Sauf déduction des arrérages perçus sur la pension de 717 francs concédée par décret du 4 juillet 1885 et que ...sente annule.

...

.....	2	8,233f
.....	1	796
.....	1	1,130
.....	4	10,149

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 83.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 27 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

N° 22,586. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

L'établissement d'un octroi dans la commune de Caudry, département du Nord, est autorisé.

La perception en sera opérée conformément au tarif et règlement ci-annexés, qui seront exécutoires jusqu'au 31 décembre 1889. (*Paris, 18 Juillet 1885.*)

N° 22,587. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Pontarlier (Doubs), du 28 septembre 1884, votant la création d'un cinquième bureau de perception à l'entrée de cette ville. (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

N° 22,588. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sauf la réserve ci-après, les délibérations du conseil municipal de Vieux-Berquin (Nord), des 14 décembre 1884 et 15 mars 1885, relatives à la prorogation et à la revision des actes de perception de l'octroi de cette commune.

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées en ce qui concerne la modification apportée à l'article 25 du règlement. (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

N° 22,589. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2 ci-après, les délibérations du conseil municipal de la Flèche (Sarthe), des 25 février et 14 juin 1885, relatives à la prorogation et à la revision de tarifs et règlement de l'octroi de cette ville.

2° Ne sont pas approuvées :

1° La prorogation dudit octroi au delà du 31 décembre 1890;

2° La perception, sur les carreaux de faïence, d'une taxe supérieure à deux francs par mille;

3° L'addition de deux paragraphes à l'article 9 du règlement. (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

N° 22,590. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal d'Argenteuil (Seine-et-Oise), du 29 novembre 1884, en tant qu'elle a établi une taxe d'octroi de deux francs le mètre cube sur les briques pleines ou crenses, tuiles, faîtières, carreaux, boisseaux, wagons et tuyaux de poteries de toute espèce en terre cuite, destinés à la construction des bâtiments. (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

N° 22,591. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Lescure (Tarn), du 26 février 1885, ayant pour objet la prorogation de l'octroi de cette commune jusqu'au 31 décembre 1888. (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,592. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal d'Embrun (Hautes-Alpes), du 7 mars 1885, par laquelle ledit conseil a voté la prorogation des actes constitutifs de son octroi, pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886. (*Mont-sous-Vaudrey, 26 Août 1885.*)

N° 22,593. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous les réserves ci-après, la délibération du conseil municipal de Privas (Ardèche), du 22 mars 1885, tendant à proroger les actes constitutifs de l'octroi de cette ville jusqu'au 31 décembre 1890.

2° Ladite délibération n'est pas approuvée en ce qui concerne la perception au delà du 31 décembre 1885 :

1° D'une taxe supérieure à deux francs cinquante centimes par cent kilogrammes sur les huiles minérales ;

2° D'une taxe supérieure à neuf francs par cent kilogrammes sur les pâtés, terrines de volaille, de gibier ou autres non truffés, galantines et charcuteries non truffées. (*Mont-sous-Vaudrey, 26 Août 1885.*)

N° 22,594. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Barbezieux (Charente), du 13 mars 1885, ayant pour objet la revision du tarif de l'octroi de cette commune. (*Mont-sous-Vaudrey, 26 Août 1885.*)

N° 22,595. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous les réserves ci-après, la délibération du conseil municipal de Cognac (Charente), du 16 mars 1885, ayant pour objet la prorogation des actes constitutifs de l'octroi de cette ville jusqu'au 31 décembre 1890.

2° N'est pas approuvée ladite délibération :

1° En ce qui concerne le maintien de l'observation générale du tarif portant que les objets imposés le sont au poids brut, c'est-à-dire emballage compris ;

2° En tant qu'elle comporte une taxe sur les bouteilles vides, supérieure à :

Quatre-vingts centimes le cent sur les bouteilles au-dessus de vingt centilitres et quarante centimes sur les bouteilles de dix-sept à vingt centilitres, du 1er janvier au 31 décembre 1887 ;

Soixante centimes le cent sur les bouteilles au-dessus de vingt centilitres et trente centimes sur les bouteilles de dix-sept à vingt centilitres, du 1er janvier au 31 décembre 1888 ;

Quarante centimes le cent sur les bouteilles au-dessus de vingt centilitres et vingt centimes sur les bouteilles de dix-sept à vingt centilitres, du 1er janvier au 31 décembre 1889 ;

Vingt centimes le cent sur les bouteilles au-dessus de vingt centilitres et dix centimes sur les bouteilles de dix-sept à vingt centilitres, du 1er janvier au 31 décembre 1890. (*Mont-sous-Vaudrey, 26 Août 1885.*)

N° 22,596. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Vienne (Isère), du 23 novembre 1884, par laquelle ledit conseil a voté la prorogation de son octroi pour trois ans, à partir du 1er janvier 1886. (*Mont-sous-Vaudrey, 26 Août 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,597. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Virieu (Isère), du 15 novembre 1884, par laquelle ledit conseil a voté la prorogation des actes constitutifs de son octroi, pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886. (*Mont-sous-Vaudrey, 26 Août 1885.*)

N° 22,598. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations du conseil municipal de Graulhet (Tarn), des 22 février et 19 avril 1885, relatives à l'octroi de cette commune. (*Mont-sous-Vaudrey, 26 Août 1885.*)

N° 22,599. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. le docteur *Répin* (*Pierre-Clément*), maire de Coulie (Sarthe), ancien chirurgien auxiliaire de la marine; plus de 30 ans de services. (*Mont-sous-Vaudrey, 10 Août 1885.*)

N° 22,600. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Privet* (*Charles*), membre du conseil municipal de Meaux (Seine-et-Marne); titres exceptionnels. (*Mont-sous-Vaudrey, 13 Août 1885.*)

N° 22,601. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la force motrice que le sieur *Thurel* est autorisé à emprunter à la rivière d'Ain, pour la mise en jeu de l'usine qu'il possède en aval du pont de Neuville-sur-Ain, dans la commune de Neuville-sur-Ain (Ain). (*Paris, 20 Juillet 1885.*)

N° 22,602. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la force motrice que le sieur *Vandier* est autorisé à emprunter au fleuve de la Loire pour la mise en jeu du moulin dit *moulin d'Allas* qu'il possède dans la commune de Cordelle, au lieu dit *d'Allas* (Loire). (*Paris, 20 Juillet 1885.*)

N° 22,603. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la force motrice que les sieurs *Chaplet* et *Pvert* sont autorisés à emprunter à la rivière la Mayenne, pour la mise en jeu de l'usine de Rochefort, dans la commune d'Andouillé. (Mayenne). (*Paris, 20 Juillet 1885.*)

N° 22,604. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui détermine les conditions dans lesquelles devront être effectués les travaux de réparation et d'entretien des ouvrages établis sur la rivière la Mayenne, au lieu de la Haute-Fourmondière, dans l'intérêt de la navigation et de l'usine dite *de Rochefort*, sise commune d'Andouillé (Mayenne). (*Paris, 20 Juillet 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,605. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la prise d'eau que le sieur *Collin* est autorisé à pratiquer dans la rivière d'Ille (canal d'Ille-et-Rance), dans le bief du Mail, à Rennes (Ille-et-Vilaine), pour l'alimentation de la machine à vapeur des ateliers régionaux des 4e et 10e corps d'armée. (*Paris, 24 Juillet 1885.*)

N° 22,606. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la prise d'eau que le sieur *Boisacert* a pratiquée dans le canal de la Colme, sur la rive de halage, au point kilométrique vingt-trois kilomètres quatre cent trente mètres, sur le territoire de Bierne (Nord), pour l'alimentation de la malterie et de la machine qu'il possède dans cette commune. (*Paris, 24 Juillet 1885.*)

N° 22,607. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant ce qui suit:

Le décret du 4 août 1871 autorisant les sieurs *Pêtre* et *consorts* à établir une prise d'eau sur le gave de Pau, pour l'irrigation de leurs terres, est rapporté.

Les sieurs *Pêtre* et *consorts* sont autorisés, aux conditions stipulées au présent décret:

1° A maintenir la prise d'eau actuellement établie sur le territoire de la commune de Bordes, pour l'irrigation de leurs terres, dont la surface à arroser est de quatorze hectares trente ares un centiare;

2° A construire en tête de ladite prise d'eau et en saillie sur le courant une digue d'appel pour l'introduction des eaux dans leur canal;

3° A maintenir le vannage régulateur actuellement établi sur ledit canal. (*Paris, 27 Juillet 1885.*)

N° 22,608. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne, fermière du canal du Midi, à concéder au sieur *Marme* (*Antonin*) une prise d'eau à établir sur le côté gauche du canal du Midi, dans la retenue de l'écluse ronde, pour l'irrigation de trois parcelles d'une contenance totale de un hectare soixante-trois ares quatre-vingt-dix centiares sises au territoire de la commune de Portiragues (Hérault). (*Paris, 27 Juillet 1885.*)

N° 22,609. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la société anonyme de la brasserie du Fort-Carré, à Saint-Dizier, à établir une prise d'eau dans le canal de la Haute-Marne, sur la rive gauche du bief de Saint-Dizier, à dix mètres en aval de l'aqueduc siphon de l'Ornel, territoire de ladite commune (Haute-Marne). (*Paris, 27 Juillet 1885.*)

N° 22,610. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne, fermière du canal du Midi, à concéder aux sieurs *Fortanier* (*Louis*), *de Lasserre* (*Augustin*) et à Mme *de Lasserre* (*Isidore-Henry*), née *Reynaud* (*Marie*), sur le côté droit du canal du Midi, une prise d'eau destinée à l'irrigation de deux parcelles d'une contenance d'environ un hectare soixante-trois ares quinze centiares, sises au territoire de la commune de Portiragues (Hérault). (*Paris, 8 Août 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,611. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie concessionnaire du canal latéral à la Garonne à concéder au sieur *Bonisset (Louis)* une prise d'eau dans le bief n° 10 de Lavache, pour l'irrigation d'une propriété qu'il possède dans la commune de Montech (Tarn-et-Garonne). (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,612. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie concessionnaire du canal latéral à la Garonne à concéder au sieur *de Villèle* une prise d'eau dans le bief n° 10 de Lavache, pour l'irrigation d'une propriété qu'il possède dans la commune de Montech (Tarn-et-Garonne). (*Paris, 8 Août 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 14 * Septembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 14 Septembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1707.

N° 22,613. — *Décret portant concession de 123 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 30 Juin 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 28 juin 1862 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de quatre-vingt-un mille six cent six francs (81,606f) qui résultera de la concession des cent vingt-trois articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 30 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé GALIBER.

Digitized by Google

N° d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Services effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	Campagnes. Ans.	Mois.	Jours.	Totaux. Ans.	Mois.	Jours.
1	Gaulier (André).....	29 déc. 1829.	Guérigny (Nièvre).	Chef-ouvrier forgeron.	35	6	9	»	»	»	35	6	9
2	Taizière (François)...	16 fév. 1833.	Narcy (Nièvre).	*Idem.*	30	4	4	»	»	»	30	4	4
3	Belon (Victor-Marius-Ferdinand).	7 juin 1833.	La Valette (Var).	*Idem.*	29	5	17	2	6	»	31	11	17
4	Quoniam (Augustin-Ugenne).	25 janv. 1829.	Flottemanville-Hague (Manche).	Chef-ouvrier charpentier.	35	2	15	»	»	»	35	2	15
5	Pascal (Jean-François).	13 déc. 1821.	La Seyne (Var).	*Idem.*	42	7	13	»	»	»	42	7	13
6	Pervrier (Pierre-Marie).	22 avril 1823.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	Chef-ouvrier menuisier.	32	8	»	»	»	»	32	8	»
7	Le Nalbot (Mathurin).	30 mai 1828.	Guéméné (Morbihan).	*Idem.*	25	6	19	»	»	»	25	6	19
8	Pouliquen (François)..	5 déc. 1829.	Lambézellec (Finistère).	Chef-ouvrier aux bâtiments en fer.	38	11	24	»	»	»	38	11	24
9	Corolleur (Yves-Marie).	2 déc. 1829.	Plouzané (Finistère).	*Idem.*	30	7	18	»	»	»	30	7	18
10	Lainé (Pierre-Marie)...	30 août 1828.	Concarneau (Finistère).	*Idem.*	26	»	23	»	»	»	26	»	23
11	Pellerin (Maurice)....	24 fév. 1828.	La Vallée (Charente-Infér.)	Chef-ouvrier calfat.	37	2	2	»	»	»	37	2	2
12	Vaccaro (Michel-Ange).	10 juin 1832.	Toulon (Var).	*Idem.*	30	10	13	5	4	4	36	2	17
13	Bellégo (Joseph-Marie).	11 fév. 1829.	Carnac (Morbihan).	Chef-ouvrier voilier.	30	»	18	»	»	»	30	»	18
14	Bertrand (Jean-Victor).	19 fev. 1825.	Toulon (Var).	Chef-ouvrier tôlier.	38	»	5	»	»	»	38	»	5
15	Camoin (Blaise-Honoré).	3 février 1835.	Six-Fours (Var).	Chef-ouvrier tonnelier.	30	4	3	»	»	»	30	4	3
16	Leloup (Auguste-Louis).	29 janv. 1828.	Rochefort (Charente-Infér.)	Chef-ouvrier serrurier.	26	8	25	»	»	»	26	8	25
17	Paradeau (André).....	23 sept. 1828.	Poitiers (Vienne).	Chef-ouvrier chaudronnier.	25	5	20	»	»	»	25	5	20
18	Pendeven (Jean-Louis-Marie).	5 juillet 1828.	Guéméné (Morbihan).	Chef-ouvrier poulieur.	25	9	8	»	»	»	25	9	8
19	Bonneaux (Silvain)....	18 déc. 1829.	Saint-Pardoux-le-Pauvre (Creuse).	Chef-ouvrier maçon.	30	3	17	»	»	»	30	3	17
20	Fournier (Jean-Baptiste Prosper).	2 août 1827.	Rochefort (Charente-Infér.)	Chef-ouvrier à la scierie.	41	3	29	»	»	»	41	3	29
21	Huilizen (Guillaume).	4 mars 1828.	Bubry (Morbihan).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	25	4	24	»	»	»	25	4	24
22	Quéré (Guillaume)....	7 sept. 1834.	Poullaouen (Finistère).	*Idem.*	28	8	28	4	»	»	32	8	28
23	Le Coroller (Pierre-Ambroise)	17 fév. 1829.	Gourin (Morbihan).	*Idem.*	27	8	26	5	»	»	32	8	26
24	Le Ny (Yves-Marie)...	16 mars 1828.	Pont-Scorff (Morbihan).	*Idem.*	25	7	11	»	»	»	25	7	11
25	Kerlau (Louis-Marie)..	31 mai 1829.	Pleumeur (Morbihan).	*Idem.*	32	2	20	»	»	»	32	2	20
26	Le Teisson (Guillaume).	8 juillet 1826.	Languidic (Morbihan).	*Idem.*	25	3	15	»	»	»	25	3	15
27	Prémel (Guillaume)...	7 mai 1831.	Plounéour-Trez (Finistère).	*Idem.*	30	4	14	2	»	»	32	4	14
28	Paban (Pierre-Ferdinand).	28 fév. 1833.	Entrevaux (Basses-Alpes).	*Idem.*	33	6	»	2	9	17	36	3	17
29	Lauzet (Jacques-Henry).	28 fév. 1832.	Toulon (Var).	*Idem.*	28	8	24	5	7	20	34	4	14
30	Le Lair (Germain)....	23 nov. 1833.	Tourlaville (Manche).	*Idem.*	34	9	28	»	»	»	34	9	28

Digitized by Google

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
is des 18 avril 1831, in 1862 et 8 août 1883.	Chef-ouvrier.	805f	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	753	Idem.
Idem.	Idem.	770	Toulon.
Idem.	Idem.	802	Cherbourg.
Idem.	Idem.	876	Toulon.
Idem.	Idem.	777	Nantes.
Idem.	Idem.	706	Lorient.
Idem.	Idem.	840	Brest.
Idem.	Idem.	756	Idem.
Idem.	Idem.	711	Lorient.
Idem.	Idem.	822	Rochefort.
Idem.	Idem.	812	Toulon.
Idem.	Idem.	751	Lorient.
Idem.	Idem.	830	Toulon.
Idem.	Idem.	753	Idem.
Idem.	Idem.	717	Rochefort.
Idem.	Idem.	705	Idem.
Idem.	Idem.	708	Lorient.
Idem.	Idem.	753	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	863	Rochefort.
Idem.	Ouvrier.	603	Lorient.
Idem.	Idem.	658	Idem.
Idem.	Idem.	658	Idem.
Idem.	Idem.	605	Idem.
Idem.	Idem.	654	Idem.
Idem.	Idem.	602	Idem.
Idem.	Idem.	655	Brest.
Idem.	Idem.	685	Toulon.
Idem.	Idem.	670	Idem.
Idem.	Idem.	674	Cherbourg.

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.	TOTAUX. Jours.
31	RAIMOND (François-Désiré).	19 sept. 1832.	Digosville (Manche).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	31	»	28	4	»	»	35	»	2
32	DURAND (Henry-Alphonse).	16 mars 1834.	Autretot (Seine-Inférieure)	*Idem.*	29	10	24	2	»	»	31	10	2
33	CAUVIN (Jean-Baptiste-Célestin).	10 avril 1833.	Jobourg (Manche).	*Idem.*	25	4	19	»	»	»	25	4	1
34	MILIN (Paul).....	23 nov. 1833.	Plouzévédé (Finistère).	*Idem.*	33	1	16	3	5	9	36	6	1
35	CRÉTIN (Jean-Basile)...	20 fév. 1835.	Saint-Martin-d'Auxigny (Cher).	*Idem.*	28	7	21	7	»	»	35	7	
36	PASSAL (Jacques).....	9 février 1830.	Plouay (Morbihan).	*Idem.*	25	3	11	»	»	»	25	3	
37	GILLIERS (Jules-Henry).	19 oct. 1830.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).	*Idem.*	25	2	11	»	»	»	25	2	
38	HERVÉ (Mathurin).....	7 février 1828.	Bubry (Morbihan).	*Idem.*	26	2	13	»	»	»	26	2	
39	DAGRUMET (Auguste-Séraphin).	25 déc. 1826.	Nantes (Loire-Inférieure)	*Idem.*	32	5	19	»	»	»	32	5	
40	ALBERT (Pierre).....	8 déc. 1833.	Saint-Hipolyte (Charente-Infér.)	Ouvrier chaudronnier.	30	3	3	»	»	»	30	3	
41	BITARD (Benjamin)....	13 sept. 1834.	Nieul-le-Virouil (Charente-Infér.)	*Idem.*	28	11	14	3	4	29	32	4	
42	SERVAL (Pierre-Justin).	15 mai 1830.	Rochefort (Charente-Infér.)	*Idem.*	36	1	»	»	»	»	36	1	
43	REGRET (Jacques).....	11 nov. 1834.	Tonnay-Charente (Charente-Infér.)	*Idem.*	30	3	16	»	1	»	30	4	
44	AMIEN (Pierre).....	5 nov. 1834.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	*Idem.*	31	2	10	»	»	»	31	2	
45	JOYAU (Jean-Marie)....	8 nov. 1834.	*Idem.*	*Idem.*	30	10	27	1	»	»	31	10	
46	BIAN (Yves-Louis).....	30 janv. 1832.	Sibiril (Finistère).	*Idem.*	29	8	2	1	»	»	30	8	
47	BOUGARAN (Allain-Marie).	25 août 1834.	Plouvien (Finistère).	*Idem.*	28	5	6	7	10	29	36	4	
48	GUILLARMOU (Eugène-Marie).	9 nov. 1834.	Brest (Finistère).	Ouvrier mécanicien.	29	10	6	»	»	»	29	10	
49	CROM (Guillaume-Louis).	22 nov. 1829.	Roscoff (Finistère).	*Idem.*	31	9	9	»	»	»	31	9	
50	DENANS (Louis-Eugène).	27 oct. 1824.	Toulon (Var).	*Idem.*	42	»	6	1	8	15	43	8	
51	GINAT (François-André-Joseph).	20 avril 1829.	*Idem.*	*Idem.*	30	10	6	»	»	»	30	10	
52	BUSSELIN (Jean-Baptiste).	27 nov. 1829.	Guérigny (Nièvre).	Ouvrier forgeron.	36	4	2	»	»	»	36	4	
53	LAVERGNE (Jean).....	21 sept. 1834.	Saint-Ouen (Haute-Vienne).	*Idem.*	26	6	9	»	»	»	26		
54	DENIEL (Jean-Marie)...	28 nov. 1834.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	*Idem.*	28	4	1	»	»	»	28		
55	BŒUF (François-Étienne-Joseph).	24 janv. 1825.	La Cadière (Var).	Ouvrier charpentier.	42	9	19	»	7	7	43		
56	ROSSI (Jean-Félix).....	6 août 1834.	Parato (Corse).	*Idem.*	28	3	25	3	8	3	31	11	
57	JULLIEN (Jean-Baptiste-Désiré).	12 août 1832.	Marseille (Bouches-du-Rh.).	*Idem.*	26	7	2	»	»	»	26		
58	SCOASSIEC (Allain).....	3 déc. 1829.	Landivisiau (Finistère).	*Idem.*	25	5	6	»	»	»	25		
59	THÉPOT (Yves-Marie)..	10 mai 1831.	Lambézellec (Finistère).	*Idem.*	30	8	5	»	»	»	30		

Digitized by Google

BASES LÉGALES de la fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 26 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831, 8 juin 1862 et 8 août 1883.	Ouvrier.	675f	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	652	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	603	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	687	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	680	Lorient.
Idem.	*Idem.*	602	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	601	Toulon.
Idem.	*Idem.*	609	Lorient.
Idem.	*Idem.*	656	Nantes.
Idem.	*Idem.*	639	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	655	Toulon.
Idem.	*Idem.*	683	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	640	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	646	Nantes.
Idem.	*Idem.*	652	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	643	Brest.
Idem.	*Idem.*	685	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	636	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	651	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	740	Toulon.
Idem.	*Idem.*	689	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	685	Guérigny (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	611	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	625	Brest.
Idem.	*Idem.*	738	Toulon.
Idem.	*Idem.*	652	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	612	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	603	Brest.
Idem.	*Idem.*	643	*Idem.*

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.
60	SILVESTRE (Baptistin-Alexandre).	1er fév. 1835.	Toulon (Var).	Ouvrier charpentier.	31	1	19	12	11	5	44	.
61	MONTEVERDE (François).	29 janv. 1825.	*Idem.*	*Idem.*	42	8	9	3	10	.	46	6
62	KERSCAUVEN (Guillaume-Marie).	22 déc. 1828.	Guipavas (Finistère).	*Idem.*	25	"	6	"	"	"	25	"
63	CRÉACHCADEC (Michel)..	27 juillet 1831.	*Idem.*	*Idem.*	29	11	24	"	"	"	29	11
64	PLOUGOULM (Hervé)...	20 juin 1829.	Saint-Marc (Finistère).	*Idem.*	25	3	19	"	"	"	25	3
65	PARENTEAU (Jean-François).	26 sept. 1830.	St-Hippolyte (Charente-Infér.)	*Idem.*	31	"	21	"	"	"	32	.
66	LE ROUX (Jean-François).	22 déc. 1829.	Landerneau (Finistère).	Ouvrier menuisier.	25	5	"	"	"	"	25	5
67	TRÉBAOL (Guillaume-Marie).	20 janv. 1830.	Guilers (Finistère).	*Idem.*	30	10	22	5	"	"	35	10
68	MARCADES (Jacques)...	29 juillet 1826.	Argelès (Hautes-Pyrénées)	*Idem.*	26	6	16	10	"	"	36	6
69	BAUDUN (Jean-Baptiste-Joseph-Emmanuel).	12 déc. 1824.	Toulon (Var).	*Idem.*	30	3	26	"	"	"	30	3
70	BABINGRE (Joseph).....	5 nov. 1829.	Soufflenheim (Bas-Rhin).	*Idem.*	27	6	23	"	"	"	27	6
71	VALOGNES (Bon-Louis).	8 janv. 1835.	Montfarville (Manche).	Ouvrier coiffeur.	26	8	23	"	"	"	26	8
72	COURTE (Jean).....	29 sept. 1826.	Lanustroff (Moselle).	*Idem.*	36	7	13	2	"	"	38	7
73	GUÉGUEN (Yves-Marie)..	1er fév. 1830.	Lambézellec (Finistère).	*Idem.*	38	6	20	"	"	"	38	6
74	DERBÈS (Pierre).....	26 sept. 1831.	Toulon (Var).	*Idem.*	36	9	11	2	9	24	39	7
75	TESSERON (François)..	13 fév. 1835.	Saint-Clément (Charente-Infér.)	*Idem.*	33	9	12	"	"	"	33	9
76	LE PALMEC (François-Marie).	25 mars 1834.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	30	7	8	7	7	13	38	2
77	BRIÈRE (René-Joseph)..	24 déc. 1830.	Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire).	Ouvrier machiniste.	26	11	20	6	"	"	32	11
78	NOEL (Louis).....	1er janv. 1832.	Muron (Charente-Infér.)	*Idem.*	25	"	2	"	"	"	25	"
79	BEAUGENDRE (Alphonse).	16 déc. 1825.	Réville (Manche).	*Idem.*	25	"	5	"	"	"	25	"
80	DIEULEVEUT (Adolphe-Éléocale).	15 août 1827.	Charleval (Eure).	Ouvrier aux travaux hydrauliques.	25	3	8	"	"	"	25	3
81	FRÉZEAU (Simon).....	27 oct. 1831.	Saint-Vivien (Charente-Infér.)	*Idem.*	25	2	14	"	"	"	25	2
82	BRUGÈRE (Pierre).....	13 nov. 1830.	Lubersac (Corrèze).	*Idem.*	25	"	18	"	"	"	25	"
83	LANGLOIS (Joseph).....	21 oct. 1833.	Cherbourg (Manche).	Ouvrier aux chaudières à vapeur.	27	11	20	1	6	"	29	5
84	LELONG (Charles-André).	17 avril 1826.	Gonneville (Manche).	*Idem.*	38	11	22	"	"	"	38	11
85	PHILIPPE (Louis-Édouard).	13 oct. 1834.	Periers (Manche).	Ouvrier aux constructions navales.	29	10	"	"	"	"	29	10
86	BADOR (Jean-Marie-Paul).	8 janv. 1835.	Thélis-la-Combe (Loire).	*Idem.*	28	4	14	9	"	"	37	4
87	MAZAUD (Jacques).....	7 février 1835.	Saint-Germain-Lavolps (Corrèze).	Ouvrier à la scierie.	27	6	"	10	"	"	37	6
88	BELLOT (Joseph-Auguste).	19 mai 1834.	Équeurdreville (Manche).	*Idem.*	29	1	11	"	"	"	29	1
89	BRULON (Jean-Pierre)..	26 mars 1819.	La Flotte-en-Ré (Charente-Infér.)	*Idem.*	25	4	7	"	"	"	25	4

Digitized by Google

BASES LÉGALES de la fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831, 5 juin 1862 et 8 août 1883.	Ouvrier.	743f	Toulon.
Idem.	Idem.	750	Idem.
Idem.	Idem.	600	Brest.
Idem.	Idem.	637	Idem.
Idem.	Idem.	602	Idem.
Idem.	Idem.	653	Rochefort.
Idem.	Idem.	603	Brest.
Idem.	Idem.	682	Idem.
Idem.	Idem.	687	Toulon.
Idem.	Idem.	640	Idem.
Idem.	Idem.	619	Idem.
Idem.	Idem.	613	Cherbourg.
Idem.	Idem.	702	Rochefort.
Idem.	Idem.	702	Brest.
Idem.	Idem.	709	Toulon.
Idem.	Idem.	666	Rochefort.
Idem.	Idem.	699	Lorient.
Idem.	Idem.	660	Rochefort.
Idem.	Idem.	600	Idem.
Idem.	Idem.	600	Cherbourg.
Idem.	Idem.	602	Idem.
Idem.	Idem.	602	Rochefort.
Idem.	Idem.	600	Idem.
Idem.	Idem.	634	Cherbourg.
Idem.	Idem.	705	Idem.
Idem.	Idem.	636	Idem.
Idem.	Idem.	693	Toulon.
Idem.	Idem.	694	Rochefort.
Idem.	Idem.	631	Cherbourg.
Idem.	Idem.	603	Rochefort.

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.
90	ARNAUD (Barnabé-Eugène).	13 mars 1834.	Enchastrayes (Basses-Alpes).	Ouvrier au sciage des bois.	27	10	28	"	"	"	27	10
91	DEMAI (Jean-Pierre).	20 oct. 1830.	Tourtouse (Ariége).	*Idem.*	30	4	"	4	"	"	34	4
92	LEBLANC (Jean-Polidor).	22 janv. 1828.	Rochefort (Charente-Infér.)	Ouvrier voilier.	40	8	25	"	7	"	41	3
93	MARTIN (Charles-Étienne-Louis).	4 février 1835.	Hiers-Brouage (Charente-Infer.)	Ouvrier perceur.	29	"	2	2	"	"	31	"
94	TROUBÉ (Louis-Émile).	4 sept. 1835.	Rochefort (Charente-Infér.)	Ouvrier peintre.	25	9	3	"	"	"	25	9
95	OCTOUBON (Jean-Baptiste-Henry).	15 janv. 1824.	Les Ferres (Alpes-maritimes)	Ouvrier aux subsistances.	25	1	9	"	"	"	25	1
96	FILIPPI (Michel-Antoine).	26 fév. 1827.	Lucciaux (Corse).	Ouvrier aux mouvements généraux.	25	2	14	"	"	"	25	2
97	HERBIGNON (Hyppolite).	13 fév. 1830.	Marennes (Charente-Infer.)	Ouvrier cordier.	31	1	28	"	"	"	31	1
98	PLANDRIN (Henry-Adolphe-Napoléon).	15 août 1833.	Rochefort. (Charente-Infér.)	Ouvrier poulieur.	34	9	13	"	5	"	35	2
99	TIXIER (Jean).....	7 déc. 1834.	Parigny-lez-Vaux (Nièvre).	Ouvrier lamineur.	27	"	"	"	"	"	27	"
100	LAUBERT (Alexandre-Marius).	21 mai 1834.	Toulon (Var).	Ouvrier tonnelier.	25	10	12	1	3	15	27	1
101	TOULLEC (Jean-Pierre).	24 juillet 1834.	Saint-Eloy (Finistère).	Journalier aux constructions navales.	27	6	14	8	"	"	35	6
102	LE DROFF (Gabriel)....	12 mars 1832.	Le Folgoët (Finistère).	*Idem.*	25	"	5	"	"	"	25	"
103	SALAUN (Maurice).....	22 janv. 1830.	La Roche-Maurice (Finistère).	*Idem.*	25	10	27	"	"	"	25	10
104	CARIOU (Olivier-André).	30 sept. 1834.	Plougastel-Daoulas (Finistère).	*Idem.*	25	6	15	"	"	"	25	6
105	JAUFFRET (Honorat)...	23 déc. 1833.	Cogolin (Var).	*Idem.*	25	5	2	2	1	18	27	6
106	SALIOU (Yves).....	29 janv. 1830.	Bourg-Blanc (Finistère).	*Idem.*	31	9	25	2	"	"	33	9
107	BLANCHARD (Louis)....	14 nov. 1834.	Barrême (Basses-Alpes).	*Idem.*	29	8	24	6	"	"	35	8
108	KERDRAON (Charles)...	30 juillet 1829.	Plabennec (Finistère).	*Idem.*	25	"	3	"	"	"	25	"
109	LE GUTTON (François).	7 mai 1828.	Inguiniel (Morbihan).	*Idem.*	25	6	14	"	"	"	25	6
110	LEBREQUIER (Pierre-François)	23 nov. 1834.	Digosville (Manche).	*Idem.*	29	7	18	3	"	"	32	7
111	KERANDEL (Guillaume).	15 sept. 1833.	Tréflez (Finistère).	*Idem.*	25	"	14	"	"	"	25	"
112	KERVOAL (Hypolite-Edmond).	9 oct. 1834.	Brest (Finistère).	*Idem.*	27	8	5	7	"	"	34	8
113	PELLOUX (Joseph-Antoine).	Avril 1832.	Guillestre (Hautes-Alpes).	*Idem.*	27	9	18	"	"	"	27	
114	GOHEL (Charles-Jean-Louis).	18 nov. 1834.	Le Theil (Manche).	*Idem.*	27	"	11	"	"	"	27	
115	CHARDONNAY (Antoine).	1er avril 1829.	Sainte-Paule (Rhône).	*Idem.*	27	5	23	1	"	"	28	
116	BIGOT (Jean-André-Martin).	10 nov. 1834.	Herqueville (Manche).	*Idem.*	26	4	3	1	"	"	27	4
117	FILLEAU (Gabriel).....	7 déc. 1827.	Antigny (Vienne).	Journalier au magasin général.	25	"	1	"	"	"	25	
118	LE ROUX (Ambroise-Marie).	29 fév. 1832.	Taulé (Finistère).	*Idem.*	27	1	2	"	"	"	27	
119	TAPIE (Jean).....	12 avril 1830.	Saint-Clair (Lot).	*Idem.*	32	7	15	10	"	"	42	

Digitized by Google

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831, juin 1862 et 8 août 1883.	Ouvrier.	622f	Toulon.
Idem.	Idem.	670	Idem.
Idem.	Idem.	722	Rochefort.
Idem.	Idem.	645	Idem.
Idem.	Idem.	606	Idem.
Idem.	Idem.	601	Toulon.
Idem.	Idem.	602	Idem.
Idem.	Idem.	646	Idem.
Idem.	Idem.	677	Rochefort.
Idem.	Idem.	615	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	616	Toulon.
Idem.	Journalier.	659	Brest.
Idem.	Idem.	580	Idem.
Idem.	Idem.	587	Idem.
Idem.	Idem.	584	Idem.
Idem.	Idem.	599	Toulon.
Idem.	Idem.	646	Brest.
Idem.	Idem.	661	Toulon.
Idem.	Idem.	580	Brest.
Idem.	Idem.	584	Lorient.
Idem.	Idem.	637	Cherbourg.
Idem.	Idem.	580	Brest.
Idem.	Idem.	653	Idem.
Idem.	Idem.	601	Toulon.
Idem.	Idem.	595	Cherbourg.
Idem.	Idem.	606	Toulon.
Idem.	Idem.	598	Cherbourg.
Idem.	Idem.	580	Rochefort.
Idem.	Idem.	596	Brest.
Idem.	Idem.	712	Rochefort.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.
120	OTTAVIANI (Pierre-Jean).	2 janv. 1835.	Erbajola (Corse).	Journalier au magasin général.	26	10	25	2	»	»	28	10
121	BAR (Jean-Baptiste)....	11 août 1827.	Groslejac (Dordogne).	*Idem.*	36	1	8	8	»	»	44	1
122	LÉPINE (Jean-Pierre)...	25 janv. 1830.	Anais (Charente-Infér.).	*Idem.*	25	1	9	»	»	»	25	1
123	CHARON (Jean).....	16 fév. 1833.	La Loge-Fougereuse (Vendée).	*Idem.*	25	6	3	2	»	»	27	6

N° 22,614. — *DÉCRET portant concession de 84 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 2 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 28 juin 1862, 5 août 1879, 23 juillet 1881, 8 août 1883, et les décrets des 2 février et 4 mars 1808;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.
1	LEFÈVRE-DUBUA (Édouard-Marie).	23 avril 1825.	Lorient (Morbihan).	Capitaine de vaisseau.	44	»	»	16	3	19	60	3
2	BOSC (Joseph).....	28 mai 1827.	Venerque (Haute-Garonne).	*Idem.*	41	5	7	15	3	26	56	9
3	THALY (Jacques-Henry-Flamel).	28 avril 1834.	Gros-Morne (Martinique).	Médecin principal de la marine.	29	11	28	12	2	18	42	2
4	HÉLIÉS (Claude-Marie).	5 avril 1829.	Brest (Finistère).	Agent administratif des directions de travaux.	37	9	15	6	6	20	44	4
5	WURTZ (Philippe-Henry).	17 avril 1829.	Steinveiller (Bavière).	Commis de 1re classe des directions de travaux.	30	11	20	»	»	»	30	11
6	PÉROUAS (Théophile-Olivier).	12 nov. 1839.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	Premier maître de manœuvre.	25	3	19	13	9	29	39	1

Digitized by Google

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	Journalier.	609f	Toulon.
Idem.	*Idem.*	723	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	581	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	599	*Idem.*
	TOTAL.....	81,606	

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de quatre-vingt-six mille huit cent quatre-vingt-quatre francs (86,884f) qui résultera de la concession des quatre-vingt-quatre articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 2 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé GALIBER.

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.	Capitaine de vaisseau.	6,000f	Lorient.
Idem.	*Idem.*	6,000	Toulouse (Haute-Garonne).
Idem.	Médecin principal, réunissant plus de 6 ans de services à la mer ou aux colonies.	3,861	Lamentin (Martinique).
Idem.	Agent administratif.	2,730	Brest.
Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1883.	Commis de 1re classe des divers services.	1,379	Toulon.
Idem.	Premier maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,628	Brest.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Services effectifs. Ans.	Services effectifs. Mois.	Services effectifs. Jours.	Campagnes. Ans.	Campagnes. Mois.	Campagnes. Jours.	Total Ans.	Total Mois.
7	Goasglas (Jean-Marie),	26 juin 1842.	St-Pol-de-Léon (Finistère).	Premier maître canonnier.	26	10	5	11	7	22	38	5
8	Guillemot (Jacques)..	9 janvier 1844.	Inguniel (Morbihan).	*Idem.*	25	1	29	10	11	15	36	1
9	Guébin (Gabriel-Ernest)	27 mars 1843.	Brest (Finistère).	Premier maître de timonerie.	25	9	9	11	2	27	37	»
10	Buron (Pierre-Marie)..	17 mars 1832.	*Idem.*	Premier maître charpentier.	32	»	19	12	3	27	44	4
11	Le Gall (Victor-Marie).	7 janvier 1837.	*Idem.*	*Idem.*	31	10	8	10	10	14	42	8
12	L'Haridon (Louis-Marie).	27 mars 1842.	Lambézellec (Finistère).	*Idem.*	26	9	23	7	5	29	34	3
13	Le Pestipon (François).	20 déc. 1841.	Berné (Morbihan).	*Idem.*	25	3	5	6	4	24	31	7
14	Bigeault (Jean-Baptiste-Charles).	23 août 1835.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	Premier maître voilier.	29	5	21	13	8	19	43	1
15	Grassineau (Pierre-Napoléon).	19 juin 1831.	La Roche-sur-Yon (Vendée).	Premier maître magasinier.	25	8	25	9	4	9	35	1
16	Dupont (Clément-Charles-Martin).	11 mars 1836.	Reville (Manche).	Premier maître commis aux vivres.	25	11	8	10	11	5	36	10
17	Le Tirant (Guillaume-François).	10 juin 1834.	Bocqueho (Côtes-du-Nord).	Premier maître vétéran.	29	»	19	1	4	13	30	5
18	Corso (François-Louis)	19 mai 1839.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	Maître fourrier.	25	3	6	7	3	1	32	6
19	Flamand (François)...	26 mars 1832.	Messanges (Côte-d'Or).	Chef-contremaître à l'artillerie.	31	1	1	»	»	»	31	1
20	Guilloux (Louis-Marie)	14 oct. 1838.	Glomel (Côtes-du-Nord).	Deuxième maître de manœuvre.	25	2	15	14	2	19	39	8
21	Morvan (François)....	30 juin 1840.	Guipavas (Finistère).	Deuxième maître canonnier.	28	10	1	14	11	10	43	9
22	Le Gall (Pierre-Alexis)	18 avril 1843.	Brest (Finistère).	*Idem.*	25	10	13	8	9	12	34	7
23	Morvan (Pierre-Marie).	23 fév. 1839.	Gouesnon (Finistère).	Deuxième maître mécanicien.	25	11	9	12	1	26	38	1
24	Moël (Pierre-Marie)...	24 déc. 1842.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	26	2	21	10	3	16	36	6
25	Derrien (Jean-Baptiste-Auguste).	26 oct. 1842.	Brest (Finistère).	*Idem.*	25	6	23	8	4	5	33	10
26	Polian (Marius-Jean-Baptiste).	11 mai 1842.	Toulon (Var).	Deuxième maître forgeron.	26	8	21	3	7	29	30	4
27	Gouret (Joseph).....	6 février 1838.	Saint-Nazaire (Gard).	Deuxième maître infirmier.	25	10	19	9	10	7	35	8
28	Mathieu (Pierre).....	3 février 1835.	Urt (Basses-Pyrénées)	Contremaître charpentier.	33	4	14	»	»	»	33	4
29	Gilly (Joseph-Vital)...	17 juillet 1829.	Barcelonnette (Basses-Alpes).	Contremaître pavillonneur.	25	5	11	»	»	»	25	5
30	Prosper (Jean-Louis)..	20 déc. 1843.	Trégarvan (Finistère).	Quartier-maître de manœuvre.	25	4	11	13	9	5	39	1
31	Duparc (Jean-Marie-Ambroise).	15 sept. 1841.	Lorient (Morbihan).	Quartier-maître voilier.	26	2	7	9	4	11	35	6
32	Camille (Gustave)....	16 août 1835.	Brest (Finistère).	Agent de service embarquant n'ayant pas 2 ans de grade.	25	5	10	6	7	12	32	»
33	Bréard (Pierre).....	11 mars 1830.	Cordemais (Loire-Inférieure)	Garde-consigne ambulant.	30	8	11	3	»	»	33	8
34	Blancard (Auguste-Hilarion-Jean).	11 fév. 1827.	Toulon (Var).	Chef-ouvrier mécanicien.	40	»	12	3	9	15	43	9
35	Guigou (Jean-André-Marius).	4 février 1834.	Six-Fours (Var).	Chef-ouvrier aux bâtiments en fer.	25	2	29	»	»	»	25	2
36	Leguével (Jacques-Marie).	27 fév. 1831.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	25	5	6	»	»	»	25	5

Digitized by Google

ISES LÉGALES de ion de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1863.	DOMICILE des titulaires.
ois des 18 avril 1831 et août 1863.	Premier maître.	1,347f	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,312	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	1,325	Brest.
Idem.	*Idem.* (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,658	*Idem.*
Idem.	Premier maître.	1,411	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,285	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,245	Lorient.
Idem.	*Idem.*	1,418	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,296	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	1,323	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,226	*Idem.*
Idem.	Maître.	1,228	Toulon.
n et loi du 28 juin	Chef-contremaître.	1,209	Rochefort.
is des 18 avril 1831 août 1863.	Deuxième maître.	1,038	Lorient.
Idem.	*Idem.* (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,313	Brest.
Idem.	Deuxième maître.	975	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,020	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,000	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	966	Lorient.
Idem.	*Idem.*	920	Toulon.
Idem.	*Idem.*	990	*Idem.*
n et loi du 28 juin	Contremaître.	959	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	856	Toulon.
ois des 18 avril 1831 et août 1863.	Quartier-maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,010	*Idem.*
Idem.	Quartier-maître.	806	*Idem.*
Idem.	Ouvrier.	653	*Idem.*
Idem.	Garde-consigne ambulant.	787	Nantes.
n et loi du 28 juin	Chef-ouvrier.	888	Toulon.
Idem.	*Idem.*	702	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	704	Lorient.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.	TOTAUX. Jours.
37	RAPEAUX (Jean).....	25 sept. 1830.	Urzy (Nièvre).	Chef-ouvrier aux bâtiments en fer.	31	10	20	"	"	"	34	10	20
38	VINET (Louis).....	1er janv. 1832.	Barveau (Nièvre).	Ouvrier forgeron.	30	3	10	10	"	"	40	3	10
39	THIERRY (François)....	22 fév. 1833.	*Idem.*	*Idem.*	28	2	25	8	"	"	36	2	25
40	MONNOT (Antoine)....	1er janv. 1831.	Saint-Aubin-les-Forges (Nièvre).	*Idem.*	29	11	27	"	"	"	29	11	27
41	PINON (François).....	4 nov. 1828.	Saint-Martin-d'Heuille (Nièvre).	*Idem.*	25	3	12	"	"	"	25	3	12
42	BRASSIÈRE (Alexandre).	6 nov. 1825.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	25	"	6	"	"	"	25	"	6
43	LEBRETON (Jean-Hilaire).	2 mars 1835.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	Ouvrier chaudronnier.	29	11	23	"	"	"	29	11	23
44	BELORDE (Jean-Auguste)	8 nov. 1832.	Couffé (Loire-Inférieure)	*Idem.*	28	4	9	"	"	"	28	4	9
45	GAUTIER (Pierre).....	8 janvier 1829.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	Ouvrier ajusteur.	33	3	6	"	"	"	33	3	6
46	BONNAVENTURE (Jean)..	4 août 1834.	Tulle (Corrèze).	Ouvrier mécanicien.	28	11	20	1	10	15	30	10	5
47	CARCREFFE (Pierre)....	26 déc. 1834.	Moustoir-Remungol (Morbihan).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	28	3	24	10	"	"	38	3	24
48	COHAT (Jean-François).	8 dec. 1833.	Plougastel-Daoulas (Finistère).	Ouvrier charpentier.	30	"	26	1	"	"	31	"	26
49	MOREAU (Florent-Pierre)	11 janv. 1834.	Borcq (Deux-Sèvres).	Ouvrier scieur.	25	"	17	10	"	"	35	"	17
50	RABAUD (Jacques-Louis)	14 mars 1835.	Saint-Maixent-sur-Vié (Vendée).	*Idem.*	28	6	12	2	4	19	30	11	1
51	PAULET (Louis-Étienne)	18 déc. 1834.	Six-Fours (Var).	Ouvrier calfat.	26	4	23	1	5	15	27	10	8
52	PAQUET (François-Modeste).	2 déc. 1834.	Toulon (Var).	Ouvrier bandier.	26	6	19	5	3	"	31	9	19
53	DUPONT (Pierre-François).	3 sept. 1831.	Tollevast (Manche).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	32	4	15	"	"	"	32	4	15
54	MASSUE (Victor-Auguste).	11 mars 1835.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	25	6	23	8	"	"	33	6	23
55	MONTIGNY (François)...	13 dec. 1831.	Priméry (Nièvre).	Ouvrier aux forges de la Chaussade.	32	3	12	2	"	"	34	3	12
56	MARQUET (Jean-Pierre).	20 fév. 1833.	La Fermeté (Nièvre).	*Idem.*	25	1	17	"	"	"	25	1	17
57	LE NANCELOT (Joseph).	10 juin 1827.	Languidic (Morbihan).	Chef-journalier aux constructions navales.	25	6	21	"	"	"	25	6	21
58	PASCAL (Ferdinand)...	18 janv. 1829.	Thoranne-Basse (Basses-Alpes).	Chef-journalier à la direction d'artillerie.	25	"	17	"	"	"	25	"	17
59	PASQUIER (Louis-Auguste).	11 mars 1827.	Biville (Manche).	Chef-journalier aux constructions navales.	25	5	27	"	"	"	25	5	27
60	GILVESTR (Jean-Marie).	8 déc. 1829.	Plouguin (Finistère).	*Idem.*	33	1	13	4	"	"	37	1	13
61	BLAUDY (Pierre).....	5 janv. 1835.	Argentat (Corrèze).	*Idem.*	28	6	5	"	"	"	28	6	5
62	MOISSON (Claude-Antoine).	14 fév. 1835.	Brienne (Aube).	Chef-journalier à la direction d'artillerie.	27	10	22	8	"	"	35	10	22
63	COUPPEY (Hippolyte-Maxime).	6 avril 1825.	Magneville (Manche).	Gardien de bureau.	30	6	21	"	"	"	30	6	21

Digitized by Google

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	Chef-ouvrier.	769f	Urzy (Nièvre).
Idem.	Ouvrier.	715	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	684	Toulon.
Idem.	Idem.	637	Urzy (Nièvre).
Idem.	Idem.	602	Idem.
Idem.	Idem.	600	Lorient.
Idem.	Idem.	637	Nantes.
Idem.	Idem.	625	Idem.
Idem.	Idem.	662	Idem.
Idem.	Idem.	644	Rochefort.
Idem.	Idem.	700	Lorient.
Idem.	Idem.	646	Brest.
Idem.	Idem.	675	Rochefort.
Idem.	Idem.	644	Idem.
Idem.	Idem.	621	La Seyne.
Idem.	Idem.	661	Toulon.
Idem.	Idem.	655	Cherbourg.
Idem.	Idem.	664	Brest.
Idem.	Idem.	670	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	601	Idem.
Idem.	Chef-journalier.	604	Lorient.
Idem.	Idem.	600	Toulon.
Idem.	Idem.	604	Cherbourg.
Idem.	Idem.	691	Brest.
Idem.	Idem.	626	Toulon.
Idem.	Idem.	682	Idem.
Idem.	Gardien des divers services.	604	Cherbourg.

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.
37	RAPEAUX (Jean).....	25 sept. 1830.	Urzy (Nièvre).	Chef-ouvrier aux bâtiments en fer.	31	10	20	"	"	"	34	10
38	VINET (Louis).....	1er janv. 1832.	Raveau (Nièvre).	Ouvrier forgeron.	30	3	10	10	"	"	40	3
39	THIERRY (François)....	22 fév. 1833.	*Idem.*	*Idem.*	28	2	25	8	"	"	36	2
40	MONNOT (Antoine)....	1er janv. 1831.	Saint-Aubin-les-Forges (Nièvre).	*Idem.*	29	11	27	"	"	"	29	11
41	PINON (François).....	4 nov. 1828.	Saint-Martin-d'Heuille (Nièvre).	*Idem.*	25	3	12	"	"	"	25	3
42	BRASSIÈRE (Alexandre).	6 nov. 1825.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	25	"	6	"	"	"	25	"
43	LEBRETON (Jean-Hilaire).	2 mars 1835.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	Ouvrier chaudronnier.	29	11	23	"	"	"	29	11
44	BELORDE (Jean-Auguste)	8 nov. 1832.	Couffé (Loire-Inférieure)	*Idem.*	28	4	9	"	"	"	28	4
45	GAUTIER (Pierre).....	8 janvier 1829.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	Ouvrier ajusteur.	33	3	6	"	"	"	33	3
46	BONNAVENTURE (Jean)..	4 août 1834.	Tulle (Corrèze).	Ouvrier mécanicien.	28	11	20	1	10	15	30	10
47	CARCREFFE (Pierre)....	26 déc. 1831.	Moustoir-Remungol (Morbihan).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	28	3	24	10	"	"	38	3
48	COHAT (Jean-François).	8 déc. 1833.	Plougastel-Daoulas (Finistère).	Ouvrier charpentier.	30	"	26	1	"	"	31	"
49	MOREAU (Florent-Pierre)	11 janv. 1834.	Borcq (Deux-Sèvres).	Ouvrier scieur.	25	"	17	10	"	"	35	"
50	RABAUD (Jacques-Louis)	14 mars 1835.	Saint-Maixent-sur-Vié (Vendée).	*Idem.*	28	6	12	2	4	19	30	11
51	PAULET (Louis-Étienne)	28 déc. 1834.	Six-Fours (Var).	Ouvrier calfat.	26	4	23	1	5	15	27	10
52	PAQUET (François-Modeste).	2 déc. 1834.	Toulon (Var).	Ouvrier bisandier.	26	6	19	5	3	"	31	9
53	DUPONT (Pierre-François).	3 sept. 1831.	Tollevast (Manche).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	32	4	15	"	"	"	32	4
54	MASSUE (Victor-Auguste).	11 mars 1835.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	25	6	23	8	"	"	33	6
55	MONTIGNY (François)...	12 déc. 1831.	Primery (Nièvre).	Ouvrier aux forges de la Chaussade.	32	3	12	2	"	"	34	3
56	MARQUET (Jean-Pierre).	20 fév. 1833.	La Fermeté (Nièvre).	*Idem.*	26	1	17	"	"	"	25	1
57	LE NANCELOT (Joseph).	10 juin 1827.	Languidic (Morbihan).	Chef-journalier aux constructions navales.	26	6	21	"	"	"	25	6
58	PASCAL (Ferdinand)...	18 janv. 1829.	Thoranne-Basse (Basses-Alpes).	Chef-journalier à la direction d'artillerie.	25	"	17	"	"	"	25	"
59	PASQUIER (Louis-Auguste).	11 mars 1827.	Biville (Manche).	Chef-journalier aux constructions navales.	25	5	27	"	"	"	25	5
68	GILVESTR (Jean-Marie).	8 déc. 1829.	Plouguin (Finistère).	*Idem.*	33	1	13	4	"	"	37	1
61	BLAUDY (Pierre).....	5 janv. 1835.	Argentat (Corrèze).	*Idem.*	28	6	5	"	"	"	28	6
62	MOISSON (Claude-Antoine).	14 fév. 1835.	Brienne (Aube).	Chef-journalier à la direction d'artillerie.	27	10	22	8	"	"	35	10
63	COUPPEY (Hippolyte-Maxime).	6 avril 1825.	Magneville (Manche).	Gardien de bureau.	30	6	21	"	"	"	30	6

Digitized by Google

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 26 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
s des 18 avril 1831, n 1862 et 8 août 1883.	Chef-ouvrier.	769f	Urzy (Nièvre).
Idem.	Ouvrier.	715	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	684	Toulon.
Idem.	Idem.	637	Urzy (Nièvre).
Idem.	Idem.	602	Idem.
Idem.	Idem.	600	Lorient.
Idem.	Idem.	637	Nantes.
Idem.	Idem.	625	Idem.
Idem.	Idem.	662	Idem.
Idem.	Idem.	644	Rochefort.
Idem.	Idem.	700	Lorient.
Idem.	Idem.	646	Brest.
Idem.	Idem.	675	Rochefort.
Idem.	Idem.	644	Idem.
Idem.	Idem.	621	La Seyne.
Idem.	Idem.	651	Toulon.
Idem.	Idem.	655	Cherbourg.
Idem.	Idem.	684	Brest.
Idem.	Idem.	670	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	601	Idem.
Idem.	Chef-journalier.	604	Lorient.
Idem.	Idem.	600	Toulon.
Idem.	Idem.	604	Cherbourg.
Idem.	Idem.	691	Brest.
Idem.	Idem.	626	Toulon.
Idem.	Idem.	682	Idem.
Idem.	Gardien des divers services.	604	Cherbourg.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTA Ans.	TOTA Mois.
64	GAC (Jean-Marie).....	26 janv. 1833.	Kermilis (Finistère).	Gardien de bureau.	30	3	29	1	9	"	31	
65	ROUBIEAU (Jean).....	12 fév. 1824.	Poiseux (Nièvre).	*Idem.*	30	"	7	"	"	"	30	
66	PADOVANI (Antoine-Simon).	15 janv. 1835.	Ogliastro (Corse).	Journalier aux subsistances.	25	3	25	5	7	3	30	1
67	CAZEILLES (François-Silvestre-Michel).	3 avril 1830.	Collioure (Pyrénées-Or.).	*Idem.*	25	3	9	7	2	7	32	
68	LE CARPENTIER (Charles-François).	7 mai 1835.	Cherbourg (Manche).	*Idem.*	25	2	13	7	2	20	32	
69	LAVACH (Antoine-Marie)	18 avril 1827.	Landerneau (Finistère).	Journalier aux hôpitaux.	25	3	1	"	"	"	25	
70	RENET (Charles-François-Auguste).	16 oct. 1832.	Querqueville (Manche).	Journalier aux mouvements généraux.	26	3	4	"	"	"	26	
71	BESON (Jacques).....	9 sept. 1833.	Ardillières (Charente-Inférr.)	Journalier aux machines.	25	"	29	"	"	"	25	
72	LANGLOIS (Jean-Jacques-François).	7 nov. 1824.	Hamneville (Manche).	Journalier à la garniture.	25	"	20	"	"	"	25	
73	HILD (Joseph).....	15 fév. 1834.	Equisheim (Haut-Rhin).	Journalier aux constructions navales.	28	4	27	2	"	"	30	
74	LE BOT (Mathurin)....	23 fév. 1830.	Plougastel-Daoulas (Finistère).	*Idem.*	26	11	25	1	4	7	28	
75	MAZÉ (Yves-Marie)....	14 déc. 1830.	Ploudiry (Finistère).	*Idem.*	25	9	8	"	"	"	25	
76	LE LOUARGANT (Louis).	24 avril 1830.	Plouguernevel (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	1	4	1	1	15	26	
77	DREVON (Antoine).....	24 déc. 1839.	Pressuis (Isère).	*Idem.*	19	9	5	6	"	"	25	
78	RAUL (Marc).....	12 juin 1828.	Juzuizac (Morbihan).	Journalier aux travaux hydrauliques.	25	1	"	"	"	"	25	
79	KOHLER (Joseph).....	12 fév. 1837.	Boersch (Bas-Rhin).	Journalier aux bâtiments en fer.	25	7	11	4	"	"	29	
80	LE COSTAOEC (Pierre-Marie-Ernest).	1er juill. 1829.	Guidel (Morbihan).	*Idem.*	28	9	18	2	"	"	30	
81	QUETTEVILLE (Arsène-Henri-Constant).	8 sept. 1856.	Tréauville (Manche).	Journalier à la direction de l'artillerie.	5	8	14	"	"	"	5	
82	COURTIN (Pierre-Antoine-Charles).	6 mars 1880.	Angoulême (Charente).	Commis principal au ministère de la marine.	30	8	4	"	"	"	30	
83	PY (Jacques).....	12 mars 1839.	Guérigut (Ariège).	Brigadier de gendarmerie.	25	"	24	9	"	"	34	
84	CAUVIN (Léonard-Ferdinand).	29 juin 1829.	Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).	Gendarme maritime.	30	1	6	2	"	"	32	

N° 22,615. — *DÉCRET portant concession de 24 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 6 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Digitized by Google

BASES LÉGALES de la fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 8 août 1883, etc.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1883.	Gardien des divers services.	616′	Brest.
Idem.	*Idem.*	600	Guérigny (Nièvre).
Idem et loi du 28 juin 1862.	Journalier.	624	Toulon.
Idem.	*Idem.*	636	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	636	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	582	Brest.
Idem.	*Idem.*	589	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	581	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	580	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	621	Toulon.
Idem.	*Idem.*	605	Brest.
Idem.	*Idem.*	586	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	589	Lorient.
Idem.	*Idem.* (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	730	Toulon.
Idem.	Journalier.	581	Lorient.
Idem.	*Idem.*	615	Brest.
Idem.	*Idem.*	624	Lorient.
Idem.	*Idem.* (Infirmités le mettant hors d'état de rester au service et de pourvoir à sa subsistance.)	580	Cherbourg.
Lois des 2 février et 8 août 1868.	Commis principal, au traitement de 4,000 francs pendant plus de 3 ans.	2,000	Paris.
Lois des 11 avril 1831 et 8 août 1881.	Brigadier.	972	Toulon.
Idem.	Soldat.	866	Cherbourg.
	TOTAL.....	86,884	

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer et celles des 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de neuf mille huit cent cinquante-deux francs (9,852f) qui résultera de la concession des vingt-quatre articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins
1	VERGEUR (Charles-Amateur).	Conducteur de 1re classe des travaux hydrauliques.	13 déc. 1884.	13 déc. 1884.	Mort des suites d'un accident survenu en service commandé.	LE GRAND (Emiliatorine).
2	GODEFFROY (Jacques-Eugène).	Deuxième maître vétéran.	6 mars 1885.	6 mars 1885.	Noyé en service commandé.	GORRICHON (Pauline
3	POSTEC (Joseph-Louis-Marie).	Quartier-maître canonnier.	15 juillet 1884.	15 juillet 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée en Cochinchine.	PERSON (Marie-Lou Yvonne).
4	JÉGO (Jean-Charles)....	Chef-ouvrier ajusteur.	1er janv. 1870.	27 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LE CORROLLER (M Françoise).
5	BELOT (Eugène-René)..	*Idem*.....	11 mars 1885.	11 mars 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	DAVIA (Rose).....
6	GOS (Joseph-Émile)....	Ouvrier aux bâtiments en fer.	10 janv. 1885.	10 janv. 1885.	Mort des suites d'une blessure reçue en service commandé	ARDOUVIN (Fortu Antoinette).
7	LE CALVAR (Joseph-Marie).	Ouvrier chaudronnier.	27 mars 1883.	11 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	PERRON (Augustine
8	LAMOUR (Antoine-Jacques-Marie).	Ouvrier forgeron.	16 avril 1880.	22 mars 1885.	*Idem.*	LE GUEN (Marie quette).
9	NIODOT (Claude).....	Ouvrier aux forges de la Chaussade.	1er août 1879.	23 mars 1885.	*Idem.*	RIVAILLON (Eugénie
10	RABOUHAN (Pierre-Marie).	Ouvrier poulieur.	30 mai 1868.	2 mars 1885.	*Idem.*	BRINGOLLE (Élisab Marie).
11	CONSTANTIN (Marius-César).	Ouvrier peintre.	24 mars 1878.	21 fév. 1885.	*Idem.*	BARNOUIN (Margue Thérèse-Rose).
12	DARNET (Jean).....	Ouvrier manœuvre.	4 juillet 1880.	26 fév. 1885.	*Idem.*	POIRIER (Catherine
13	GENTY (Pierre).....	Ouvrier perceur.	22 sept. 1865.	7 avril 1885.	*Idem.*	MICHAUD (Marie-A nette).
						PENSIONS D'ORPHELINS
14	MIGNON (Ollivier-Marie), marié à JESTIN (Marie-Jeanne).	Chef-ouvrier mécanicien.	1er juin 1881.	13 fév. 1883.	.....	MIGNON (Laure rie). ——— (Pierre-Lo
		.....	.....	12 fév. 1885.	Mort titulaire d'une pension.	——— (Marie-A que). ——— (Guillaum rie).
15	LE BARON (Marc)..... veuf de JAFFRÉ (Marie-Anne)...	Ouvrier forgeron.	1er janv. 1853.	15 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LE BARON (Louise).
		.....	.....	11 mars 1874.	.....	

Digitized by Google

qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 6 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé GALIBER.

NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieurs.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 26 juin 1862, 5 août 1879, et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
7 déc. 1851.	Brest (Finistère).	20 juillet 1872.	Plus de 2 ans.	767f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
5 mars 1849.	Saint-Nazaire (Charente-Infér.)	27 déc. 1870.	*Idem.*	555	Rochefort.	*Idem.*
18 fév. 1850.	Cléder (Finistère).	26 nov. 1879.	*Idem.*	450	Brest.	*Idem.*
8 janv. 1850.	Lorient (Morbihan).	23 avril 1842.	*Idem.*	450	Lorient.	*Idem* et loi du 26 juin 1862.
18 oct. 1837.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	14 sept. 1863.	*Idem.*	450	Nantes.	*Idem.*
1er oct. 1836.	Toulon (Var).	9 déc. 1882.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
sept. 1847.	Lorient (Morbihan).	31 janv. 1867.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
5 oct. 1846.	Dirinon (Finistère).	5 février 1849.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
7 nov. 1820.	Chaulques (Nièvre).	2 déc. 1844.	*Idem.*	375	Guérigny (Nièvre).	*Idem.*
août 1847.	Lorient (Morbihan).	10 janv. 1840.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
7 mai 1848.	Toulon (Var).	28 avril 1842.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
7 mai 1847.	Dompierre-sur-Nièvre. (Nièvre).	10 janv. 1853.	*Idem.*	375	Poiseux (Nièvre).	*Idem.*
oct. 1850.	Rochefort (Charente-Infér.)	19 avril 1841.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
DE DE 21 ANS ACCOMPLIS.						
nov. 1851.	~~Saint-Pierre~~-Quilbignon (Finistère).	19 oct. 1862.	Plus de 2 ans.	450f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 26 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
1er mai 1847.	Lorient (Morbihan).	6 mai 1848.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des orphelins.
16	BIGREL (Yves-Marie)... veuf de MORVANT (Adèle).....	Ouvrier forgeron.	22 oct. 1884.	8 janvier 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BIGREL (Louis-Marie)
		.....	.....	18 oct. 1875.	.....	——— (Eugénie-Joséphine).
17	QUISTINIC (François)... veuf de MAILLOUX (Marie).....	Ouvrier forgeron.	8 juillet 1872.	10 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	QUISTINIC (Élisabeth
		.....	.....	22 mars 1869.	.....	——— (Virginie)...
18	LE ROUX (Jean-Pierre-Grégoire), veuf de BERTAUX (Julie-Françoise).	Ouvrier aux chaudières à vapeur.	27 mai 1882.	26 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LE ROUX (Pierre-Emile).
		.....	.....	16 juin 1866.	.....	
19	HUIBANT (François)... marié à GUILLOUX (Marie).....	Ouvrier aux bâtiments en fer.	5 janv. 1877.	5 janv. 1877.	.....	HUIBANT (Maria)...
		.....	.....	13 mars 1885.	Morte titulaire d'une pension.	
20	LE GOFF (François).... marié à GUENODEN (Marie-Michelle-Aimée).	Ouvrier charpentier.	22 juin 1870.	22 juin 1870.	.....	LE GOFF (Marie)...
		.....	.....	21 janv. 1885.	Morte titulaire d'une pension.	
21	PÉRON (Pierre-François), marié à MASSON (Marie-Françoise).	Ouvrier peintre.	16 mai 1875.	16 déc. 1877.	.....	PÉRON (Victor-Bern
		.....	.....	19 janv. 1885.	Morte titulaire d'une pension.	
22	LE ROY (Jean-François-Marie), veuf de LAZENNEC (Marguerite).	Ouvrier à l'atelier des mouvements généraux.	15 mars 1885.	15 mars 1885.	Mort en possession de droits à une pension de retraite.	LE ROY (Marie-Caroline).
		.....	.....	17 août 1881.	.....	——— (Eugénie)...
23	PENLAN (Olivier-Marie), veuf de GOACHET (Marie-Françoise).	Journalier aux subsistances.	16 juillet 1880.	15 fév. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	PENLAN (Vincentrie).
		.....	.....	3 janvier 1870.	.....	
24	LE GUENNO (Pierre-Marie), veuf de LE GARREC (Marie-Josèphe).	Journalier aux subsistances..	16 fév. 1872.	19 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LE GUENNO (Pierrerie).
		.....	.....	16 mai 1884.	.....	

N° 22,616. — *DÉCRET portant concession de 29 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 17 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Digitized by Google

NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
avril 1854. juin 1866.	Lambézellec (Finistère). Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	3 juillet 1861.	Plus de 2 ans.	375f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
juin 1865. juin 1868.	Guilers (Finistère).	10 avril 1847.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
sept. 1865.	Tourlaville (Manche).	19 déc. 1852.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
sept. 1876.	Lorient (Morbihan).	10 fév. 1858.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
oct. 1864.	Guipavas (Finistère).	13 juillet 1856.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
[illegible]	Brest (Finistère).	8 avril 1864.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
[illegible]	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	6 mai 1866.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
[illegible]	Plouzané (Finistère).	16 fév. 1857.	*Idem.*	365	*Idem.*	*Idem.*
[illegible]	Lorient (Morbihan).	15 mai 1862.	*Idem.*	365	Lorient.	*Idem.*
			TOTAL...	9,852		

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883;

3° *Les crédits* ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée *par la loi* de payer lesdites pensions;

Digitized by Google

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de trente-six mille quatre cent quatre-vingt-dix francs (36,490f) qui résultera de la concession des vingt-neuf

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			TOTAL	
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.
1	BRETEL (Auguste-Émile-Amédée).	27 janv. 1843.	Brest (Finistère).	Lieutenant de vaisseau.	25	3	23	10	6	19	35	10
2	BAUDOUIN (Charles-Joseph).	29 mars 1829.	Saint-Pierre (Martinique).	Agent comptable des matières.	31	"	26	2	2	19	33	3
3	CAVASSE (Jacques).....	24 déc. 1849.	Vallauris (Alpes-Maritimes)	Médecin de 2e classe de la marine.	14	6	22	2	3	15	16	10
4	GUEIT (Charles-François-Alexandre).	2 sept. 1850.	Toulon (Var).	*Idem.*	15	"	12	1	10	15	16	10
5	GAUTHIER (François-Louis).	2 mars 1823.	Lorient (Morbihan).	Adjudant principal de 1re classe des mouvements du port.	45	8	9	8	6	29	54	3
6	BORION (Charles-Alexandre-Clovis).	18 fév. 1840.	Paris (Seine).	Premier maître mécanicien.	26	5	24	10	2	4	36	7
7	TISOT (Amédé-Honoré).	24 déc. 1839.	La Seyne (Var).	Premier maître de timonerie.	26	1	24	14	"	19	40	2
8	THÉRON (Charles).....	15 fév. 1837.	Rochefort (Charente-Infér.)	Premier maître voilier.	31	8	23	9	1	"	40	9
9	FALATIEU (Denis-Vincent).	18 janv. 1836.	Lyon (Rhône).	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires	26	5	7	25	8	9	52	1
10	DUBAIL (Jean-Louis-Casimir).	31 mars 1835.	Saint-Pierre-Église (Manche).	Maître pompier.	29	"	29	4	"	"	33	"
11	BARTHÉLEMY (Joséph)..	23 fév. 1828.	Toulon (Var).	Chef-contremaître mécanicien.	40	6	25	"	5	"	40	11
12	HERJEAN (Allain-Marie).	8 février 1830.	Roscanvel (Finistère).	Chef-contremaître perceur.	39	2	12	"	"	"	39	2
13	GARREL (Gilles-Marie)..	29 oct. 1839.	Tréguier (Côtes-du-Nord).	Deuxième maître de manœuvre.	25	1	9	10	6	17	35	7
14	BELIN (Victor-Jean-Auguste).	18 juillet 1841.	Lorient (Morbihan).	Deuxième maître de timonerie.	25	1	8	12	6	14	37	"
15	GILBERT (Edmond-Louis-Laurent).	10 août 1843.	*Idem.*	Premier maître canonnier.	25	6	29	11	"	19	36	"
16	GIRAULT (Charles-Yves-Jules).	16 juillet 1827.	Brest (Finistère).	Garde-consigne.	40	3	17	4	6	"	44	"
17	DÉCUGIS (Victor-Paul)..	18 fév. 1829.	Toulon (Var).	Chef ouvrier aux bâtiments en fer.	25	3	5	"	"	"	25	3
18	GUILBAUD (Julien).....	25 nov. 830.	Indre (Loire-Inférieure)	Chef ouvrier machiniste, n'ayant pas 2 ans de grade.	25	7	24	"	"	"	25	"
19	RENOUAT (Jean).....	24 fév. 1830.	Saint-Aubin-les-Forges (Nièvre).	Ouvrier forgeron.	33	5	"	4	"	"	37	"

Digitized by Google

articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 17 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé GALIBER.

BASES LÉGALES de liquidation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
loi des 18 avril 1831 et loi 1879.	Lieutenant de vaisseau.	2,843f	Marseille.
Idem.	Agent comptable.	2,399	Toulon.
Idem.	Médecin de 2e classe. (Infirmités équivalentes à la perte de l'usage d'un membre).	2,374	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	2,376	*Idem.*
Idem.	Maître principal de 1re classe.	2,700	Lorient.
et loi du 8 août 1883.	Premier maître mécanicien. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,992	Cherbourg.
Idem.	Premier maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,648	Rochefort.
des 18 avril 1831 et 1883.	Maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,603 (*a*)	*Idem.*
Idem.	Surveillant de 1re classe.	1,600	Nouvelle-Calédonie.
Idem.	Maître.	1,235	Cherbourg.
et loi du 28 juin	Chef-contremaître.	1,338	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,315	Brest.
des 18 avril 1831 et 1883.	Deuxième maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,186	*Idem.*
Idem.	Deuxième maître.	1,014	Lorient.
Idem.	Premier maître.	1,320	*Idem.*
Idem.	Garde-consigne.	1,107 (*b*)	Brest.
loi du 28 juin 1862.	Chef-ouvrier.	708	Toulon.
Idem.	Ouvrier.	605	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	693	Guérigny (Nièvre).

En remplacement de la pension de 1,382 francs qui lui a été concédée par décret du 28 avril 1885. — (*b*) En remplacement de la pension de 300 francs qui lui a été concédée par décret du 11 septembre 1849.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX Ans.	TOTAUX Mois.
20	MAO (Jean).....	15 fév. 1830.	Guipavas (Finistère).	Ouvrier forgeron.	29	6	15	»	»	»	29	6
21	BOURDIER (Mathieu)...	12 janv. 1828.	Saint-Aubin-les-Forges (Nièvre).	*Idem.*	25	2	19	»	»	»	25	2
22	CASSIOT (Jacques).....	13 mai 1833.	La Fermeté (Nièvre).	*Idem.*	25	1	6	»	»	»	25	1
23	HUBNER (Frédéric-Guillaume).	25 août 1832.	Berlin (Allemagne).	Ouvrier mécanicien.	25	»	4	18	2	20	43	2
24	MARTIGNON (Jean).....	12 févr. 1830.	Douzy (Nièvre).	*Idem.*	30	8	13	5	»	»	35	8
25	PARIS (Étienne-Alexis).	7 janv. 1835.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	27	7	1	»	»	»	27	7
26	LUARD (Yves-Marcel)..	27 mars 1834.	Plouarzel (Finistère).	*Idem.*	25	»	11	»	»	»	25	»
27	MERCIER (Joseph).....	18 avril 1833.	Rovon (Isère).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	25	4	7	»	»	»	25	4
28	GOURVENNEC (Pierre-Marie).	12 fév. 1835.	Gouesnon (Finistère).	Ouvrier chaudronnier.	27	11	24	»	»	»	27	11
29	ROUSSELET (François)..	29 janv. 1830.	.....	Ouvrier peintre.	32	9	28	11	»	»	43	9

N° 22,617. — *DÉCRET portant concession de 97 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 28 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 28 juin 1862, 22 juin 1878, 5 août 1879,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX Ans.
1	HUBERT (Joseph-Albéric).	22 nov. 1835.	Le Petit-Canal (Guadeloupe).	Commissaire adjoint de la marine.	29	5	6	10	4	16	39
2	LEFÈVRE-DUBUA (Auguste-Anne).	1er mars 1827.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	39	4	1	15	10	10	55
3	GOUBLIAU (Julien-François).	5 déc. 1838.	Cauzy-lez-Varzy (Nièvre).	Agent comptable des matières.	30	1	3	1	»	»	31
4	DUHA (Arnaud).....	30 mai 1829.	Audenge (Gironde).	Agent du commissariat.	32	10	15	»	»	»	32
5	MARGUERITE (Louis-Achille-Martial).	16 mars 1829.	Lestre (Manche).	Commis de 1re classe des directions de travaux.	40	1	11	»	»	»	40

Digitized by Google

BASES LÉGALES de la fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	Ouvrier.	634f	Brest.
Idem.	*Idem.*	602	Guérigny (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	601	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	737	Toulon.
Idem.	*Idem.*	680	Guérigny (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	619	Lorient.
Idem.	*Idem.*	600	Brest.
Idem.	*Idem.*	603	Toulon.
Idem.	*Idem.*	622	Brest.
Idem.	*Idem.*	741	Guérigny (Nièvre).
	TOTAL.....	36,490	

23 juillet 1881, 16 mars 1882 et 8 août 1883, et les décrets des 2 février et 4 mars 1808;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

BASES LÉGALES de la fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 18 juillet 1881, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.	Commissaire adjoint réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	3,741f	Paris.
Idem.	*Idem.*	4,000	Réunion.
Idem.	Agent comptable.	2,333	Dunkerque.
Idem.	Agent du commissariat.	2,386	La Teste.
Lois des 18 juillet 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.	Commis de 1re classe des divers services.	1,653	Cherbourg.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.	TOTAUX. Jours.
6	KERVELLA (Victor-Auguste).	9 avril 1837.	Cherbourg (Manche).	Premier maître mécanicien.	32	1	4	8	5	9	40	6	13
7	DEFLY (Pierre-Fortuné-Marcellin).	26 déc. 1833.	Nice (Alpes-Maritimes)	Premier maître de manœuvre.	29	1	29	16	9	9	45	11	8
8	KERAUDREN (François-Thomas).	8 juillet 1841.	Crozon (Finistère).	Premier maître canonnier.	25	4	27	9	11	17	35	4	14
9	FILLÂTRE (Émile-Eugène).	9 oct. 1838.	Granville (Manche).	Premier commis aux vivres.	25	3	8	11	»	20	36	3	28
10	LANGLOIS (Jean-Pierre).	28 janv. 1840.	Equeurdreville (Manche).	Premier maître charpentier.	25	3	25	9	9	15	35	1	10
21	LE BLOAS (Jean-Marie).	12 janv. 1840.	Brest (Finistère).	*Idem.*	29	2	29	9	1	27	38	4	26
12	HASNE (Victor-Louis-Jean).	18 juin 1842.	Cherbourg (Manche).	Premier maître calfat.	26	8	1	9	6	6	36	2	7
13	RAULT (Julien-François-Jean).	17 janv. 1844.	Evian (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	3	21	8	3	21	33	7	12
14	PEYRON (Pierre-Marius-Élie).	19 nov. 1838.	Hyères (Var).	Premier maître de timonerie.	25	4	9	10	1	3	35	5	12
15	GAZEAU (Auguste-Jean).	12 avril 1840.	Granville (Manche).	Chef-contremaître charpentier.	26	8	1	»	»	»	26	8	1
16	POISAT (Julien-Charles-Marie).	17 fév. 1839.	Lorient (Morbihan).	Chef-contremaître à la recette des bois	37	3	»	»	3	»	37	6	»
17	APESTEGUY (Dominique).	29 mars 1837.	Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées)	Maître vétéran.	26	3	18	6	2	15	32	6	3
18	CROISER (Eugène-Jean-Jacques).	2 mars 1835.	Guéméné (Morbihan).	Maître pompier.	30	9	9	5	»	»	35	9	9
19	SALADE *dit* LAVIGNE (François-Auguste-Marie).	19 janv. 1842.	Quimper (Finistère).	Deuxième maître mécanicien.	25	10	29	10	6	8	36	5	7
20	LE DANIC (Baptiste-François).	13 mars 1841.	Lorient (Morbihan).	Deuxième maître de timonerie.	26	»	21	11	10	9	37	11	»
21	DUVAL (Jean-Baptiste).	13 fév. 1844.	Brest (Finistère).	*Idem.*	25	2	17	11	9	17	36	9	4
22	LE GOFF (Mathurin)...	18 nov. 1839.	Landevennec (Finistère).	Deuxième maître canonnier.	25	1	13	10	»	8	35	1	21
23	MALHERNE (Joseph-Marie).	18 juin 1840.	Brest (Finistère).	*Idem.*	26	8	10	11	8	19	38	4	29
24	TRÉBAOL (Jean-Marie).	16 déc. 1842.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	*Idem.*	26	5	7	11	»	16	37	5	23
25	PÉRODO (Olivier-Marie).	13 nov. 1838.	Guingamp (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	4	17	9	7	18	35	»	5
26	MAZÉ (Auguste-Marie).	10 avril 1843.	Brest (Finistère).	Deuxième maître de manœuvre.	26	»	»	13	3	28	39	3	28
27	AUTRET (Yves).....	9 mars 1835.	Saint-Ségal (Finistère).	*Idem.*	28	8	21	11	9	7	40	5	28
28	LE FORESTIER (Pierre-Marie).	12 avril 1842.	Châtelaudren (Côtes-du-Nord).	Deuxième maître vétéran.	26	9	22	12	2	5	38	11	27
29	GOYAU (Victor).....	24 déc. 1837.	Auderville (Manche).	*Idem.*	25	7	27	11	11	5	37	7	2
30	ARTAUD (Jean-Ferdinand).	3 juin 1829.	La Seyne (Var).	*Idem.*	27	»	25	10	3	9	37	4	4
31	MAURY (Bertrand).....	13 août 1831.	Massat (Ariège).	*Idem.*	32	4	19	6	»	»	38	4	19
32	SIGOGNEAU (Louis).....	16 oct. 1838.	Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Infér.).	*Idem.*	25	1	16	6	5	8	31	6	24
33	GIUDICELLI (Constantin-Jean-Dominique).	1er mars 1838.	Calvi (Corse).	*Idem.*	25	8	3	3	11	2	29	7	5
34	PHILI (Laurent).....	4 oct. 1843.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	Premier maître calfat.	25	4	20	5	6	24	30	11	14

Digitized by Google

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril et 18 juillet 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
ois des 18 juillet 1831, oût 1879 et 8 août 1883.	Premier maître mécanicien.	1,776f	Brest.
Idem.	Premier maître de manœuvre.	1,445	Toulon.
ois des 18 avril 1831 et oût 1883.	Premier maître.	1,301	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,315	Lorient.
Idem.	*Idem.*	1,297	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	1,346	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,313	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	1,274	Toulon.
Idem.	*Idem.* (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,562	*Idem.*
Idem et loi du 28 juin 1.	Chef-contremaître. (Infirmités.)	1,162	Cherbourg.
Idem.	Chef-contremaître.	1,293	Lorient.
Idem.	Maître.	1,228	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,270	Lorient.
Idem.	Deuxième maître.	999	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,018	Lorient.
Idem.	*Idem.* (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,203	Brest.
Lois des 18 avril 1831 et août 1883.	*Idem.*	1,178	Cherbourg.
Idem.	Deuxième maître.	1,024	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,012	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	980	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,036	Cherbourg.
Idem.	*Idem.* (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,262	Brest.
Idem.	Deuxième maître.	1,032	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,014	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	1,010	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,024	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	935	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	910	Toulon.
Idem.	*Idem.*	927	Brest.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.	TOTAUX. Jours.
35	Estèque (Joseph-Victor).	31 janv. 1834.	T as (Var).	Garde-consigne.	25	5	14	2	"	"	27	5	15
36	Le Loh (François-Charles).	26 oct. 1829.	Lorient (Morbihan).	Contremaître aux travaux hydrauliques.	31	1	6	"	"	"	31	1	6
37	Mauroux (Julien-Ferdinand).	15 déc. 1834.	Tonnay-Charente (Charente-Infér.)	Contremaître chaudronnier.	29	10	19	"	"	"	29	10	19
38	Vautier (Jean-Victor).	21 juillet 1830.	Cherbourg (Manche).	Contremaître charpentier.	37	2	20	6	5	20	43	8	10
39	Nédélec (Maurice-Marie).	19 avril 1831.	Plouzané (Finistère).	*Idem.*	30	4	"	"	"	"	30	4	
40	Le Petit (Pierre-Eugène).	4 juin 1827.	Querqueville (Manche).	Chef-ouvrier aux travaux hydrauliques.	36	4	12	"	"	"	36	4	
41	Le Lu (Jacques-Marie).	23 fév. 1830.	Plouay (Morbihan).	Chef-ouvrier perceur.	27	8	28	"	"	"	27	8	
42	Micïot (François-Augustin).	4 avril 1832.	Cherbourg (Manche).	Chef-ouvrier aux constructions navales.	35	"	4	"	"	"	35	"	
43	Berdé (Pierre-François).	30 nov. 1840.	Lorient (Morbihan).	Quartier-maître mécanicien.	26	7	15	8	"	28	34	8	
44	Le Roux (François)...	31 janv. 1842.	Caudan (Morbihan).	Quartier-maître de manœuvre.	26	1	4	8	7	16	34	8	
45	Danic (Yves-Maric)....	3 sept. 1838.	Plouisy (Côtes-du-Nord).	Quartier-maître canonnier.	25	2	3	11	"	12	36	2	
46	Le Tellier (Jean-François).	6 août 1820.	Carneville (Manche).	Quartier-maître vétéran.	25	7	11	10	4	26	36	"	
47	Foubert (Hyacinthe-Joseph).	25 déc. 1828.	Villedieu (Manche).	*Idem.*	25	3	5	2	10	8	28	1	
48	Gautier (François-Jules).	2 oct. 1827.	Alençon (Orne).	Garde-consigne ambulant.	33	1	21	4	"	"	37	1	
49	Martin (Jean-Marie)...	15 août 1837.	Couëron (Loire-Inférieure)	*Idem.*	25	1	3	6	"	"	31	1	
50	Bothuon (Jean-Marie).	11 sept. 1837.	Taulé (Finistère).	Agent de service embarquant.	25	4	12	13	1	10	38	5	
51	Floch (Benjamin)....	28 mars 1842.	Brest (Finistère).	Matelot.	26	7	15	15	1	11	41	8	26
52	Stock (Joseph).....	2 juillet 1837.	Waugen (Bas-Rhin).	Pompier ordinaire.	26	3	8	4	"	"	30	3	8
53	Maffre (Jean-Syméon).	24 fév. 1835.	Garanon (Ariège).	*Idem.*	26	3	21	"	"	"	26	3	21
54	Le Marchant (Jean-François).	5 juillet 1826.	Plœmeur (Morbihan).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	25	5	4	"	"	"	25	5	4
55	Le Liboux (Pierre-Malo).	18 avril 1829.	Ploerdut (Morbihan).	*Idem.*	25	5	26	"	"	"	25	5	26
56	Le Botcoët (François).	10 fév. 1833.	Plouray (Morbihan).	*Idem.*	25	1	9	"	"	"	25	1	9
57	Le Mentee (Guillaume).	6 nov. 1826.	Languidic (Morbihan).	*Idem.*	25	8	14	"	"	"	25	8	14
58	Le Coguic (Paul).....	23 avril 1827.	Caudan (Morbihan).	*Idem.*	25	8	3	"	"	"	25	8	3
59	Bretin (Michel-Marie).	19 mars 1830.	Ploemeur (Morbihan).	*Idem.*	25	9	10	"	"	"	25	9	10
60	Omnès (Eugène).....	5 avril 1852.	Saint-Renan (Finistère).	*Idem.*	11	6	3	2	2	15	13	8	18
61	Le Magnen (Jean-Germain-Auguste).	12 sept. 1850.	Helleville (Manche).	Ouvrier charpentier.	8	"	18	1	"	"	9	"	18
62	Rouleau (Pierre).....	7 sept. 1826.	Rochefort (Charente-Infér.)	*Idem.*	25	2	28	"	"	"	25	2	28
63	Bihan dit Salaun (Yves).	3 mars 1830.	Saint-Frégant (Finistère).	*Idem.*	32	1	25	2	6	25	34	8	20

Digitized by Google

LOIS LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831 et août 1883.	Garde-consigne.	882f	Toulon.
Idem et loi du 28 juin	Contremaître.	929	Lorient.
Idem.	Idem.	914	Rochefort.
Idem.	Idem.	1,093	Cherbourg.
Idem.	Idem.	919	Brest.
Idem.	Chef ouvrier.	814	Cherbourg.
Idem.	Idem.	727	Lorient.
Idem.	Idem.	800	Cherbourg.
Lois des 18 avril 1831 et août 1883.	Quartier-maître.	797	Lorient.
Idem.	Idem. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	957	Toulon.
Idem.	Idem.	975	Cherbourg.
Idem.	Quartier-maître.	810	Idem.
Idem.	Idem.	731	Rochefort.
Idem.	Garde-consigne ambulant.	821	Brest.
Idem.	Idem.	761	Nantes.
Idem.	Agent de service embarquant. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,002	Brest.
Idem.	Matelot.	716	Idem.
Idem.	Pompier ordinaire.	640	Lorient.
Idem.	Idem.	610	Toulon.
Idem et loi du 28 juin	Ouvrier.	603	Lorient.
Idem.	Idem.	604	Idem.
Idem.	Idem.	601	Idem.
Idem.	Idem.	605	Idem.
Idem.	Idem.	605	Idem.
Idem.	Idem.	606	Idem.
Idem.	Idem. (Cécité complète.)	975 (a)	Brest.
Idem.	Ouvrier. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	668	Cherbourg.
Idem.	Ouvrier.	602	Rochefort.
Idem.	Idem.	673	Brest.

(a) En remplacement de la pension de 600 francs qui lui a été concédée par décret du 24 juillet 1884.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
64	BERTEVAS (Ollivier)....	25 fév. 1835.	Plougoulin (Finistère).	Ouvrier chaudronnier.	28	5	9	3	1	18	31	6
65	OMNÈS (François).....	21 mars 1831.	Landunvez (Finistère).	*Idem.*	26	10	6	"	"	"	26	10
66	FLORIC (Guillaume-Marie).	20 mai 1831.	Péaule (Morbihan).	Ouvrier mécanicien.	31	10	7	"	"	"	31	10
67	BON (Louis-Désiré-Pierre).	28 juin 1826.	Château-d'Oléron (Charente-Infér.)	Ouvrier forgeron.	25	"	18	"	5	15	25	6
68	NÉDÉLEC (Jean-Marie).	12 nov. 1831.	Plougoulvert (Finistère).	Ouvrier menuisier.	25	5	2	"	"	"	25	5
69	BONAMY (Eugène-Jean-Baptiste).	4 février 1835.	Iléauville (Manche).	Ouvrier à la recette des bois.	25	4	17	"	"	"	25	4
70	LE MOING (André-Jean-Marie-François).	9 déc. 1834.	Pont-Scorff (Morbihan).	Ouvrier voilier.	30	9	13	8	10	18	39	8
71	MOREAU (Jean-Étienne).	1er déc. 1832.	Vérines (Charente-Infér.)	Ouvrier machiniste.	29	11	18	"	"	"	29	11
72	DEVAULT (Silvestre)...	14 mars 1835.	Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire).	Ouvrier scieur.	25	10	13	"	"	"	25	10
73	CAUMETTE (Pierre-Ferdinand).	11 août 1832.	Bédarieux (Hérault).	Ouvrier buandier.	26	7	16	3	"	"	29	7
74	POULLAOUEC (Yves-Guillaume).	17 mars 1835.	Lanrivoaré (Finistère).	Buandier aux hôpitaux.	25	5	25	1	"	"	26	5
75	GOUEZ (Jean-Marie)...	1er avril 1835.	Milizac (Finistère).	*Idem.*	25	7	"	"	"	"	25	7
76	DANIÉLOU (Pierre-Marie)	13 janv. 1830.	Crozon (Finistère).	Chef-journalier aux constructions navales	27	6	12	5	8	16	33	2
77	GABARD (Jacques).....	24 déc. 1829.	Thon (Charente-Infér.).	Journalier aux constructions navales.	25	3	25	"	"	"	25	3
78	VOLA (Antoine-Joseph-Jean-Baptiste).	28 juillet 1832.	Breil (Alpes-Maritimes)	*Idem.*	28	"	1	2	"	"	30	"
79	LAPÈGUE (Jean).....	23 mars 1835.	Tarnos (Landes).	*Idem.*	27	2	16	1	6	14	28	8
80	LE COSTAOËC (Jean-Marie).	7 février 1831.	Guidel (Morbihan).	*Idem.*	25	5	1	"	"	"	25	5
81	QUÉMÉNEUR (Jean).....	10 janv. 1834.	Ploudaniel (Finistère).	*Idem.*	26	3	8	"	"	"	26	3
82	BOUTUEIL (Hypolite-Firmin).	11 sept. 1822.	Varages (Var).	Journalier au magasin général.	25	2	19	"	"	"	25	2
83	ANDRÉ (Jean-Clément).	14 avril 1858.	Bouguenais (Seine-Inférieure)	Journalier à l'établissement d'Indret.	2	4	15	"	"	"	2	4
84	NICLOT (Édouard-Auguste).	7 juillet 1834.	Poix (Ardennes).	Journalier aux hôpitaux.	27	8	25	7	4	"	35	"
85	DE BRAUGÉS DE BOURCIA (François-Marie-Joseph-Octave).	26 mars 1825.	Poligny (Jura).	Chef de bureau au ministère de la marine.	40	6	"	"	"	"	40	6
86	MAZER (Louis-Jean-Maurice).	5 juin 1824.	Saint-Gilles (Gard).	Conseiller à la cour d'appel de la Réunion	24	1	18	11	6	22	35	8
87	GRAIGNIC (Jean).....	24 mars 1841.	Inguiniel (Morbihan).	Garde de 3e classe d'artillerie de marine.	27	8	16	13	"	"	40	8
88	ANGELOT (Étienne)....	5 sept. 1848.	Lyon (Rhône).	Adjudant sous-officier d'infanterie de marine.	15	6	26	11	6	15	27	1
89	JOUVIN (Jules-Louis-Jean)	5 janv. 1849.	Cherbourg (Manche).	*Idem.*	17	9	16	4	"	"	21	9
90	ANDRÉ (Alexandre)....	14 mai 1826.	Saint-Préjet-du-Tarn (Lozère).	Maréchal des logis d'artillerie.	29	11	2	1	"	"	30	11
91	VALO (Louis).....	8 mars 1835.	Priziac (Morbihan).	Maréchal des logis de gendarmerie maritime.	29	"	23	1	"	"	30	"

Digitized by Google

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 22 juin 1878, 5 août 1879 16 mars 1882, etc.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853 et 8 août 1883.	Ouvrier.	649f	Brest.
Idem.	*Idem.*	614	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	651	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	604	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	603	Brest.
Idem.	*Idem.*	603	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	710	Lorient.
Idem.	*Idem.*	637	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	607	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	635	Toulon.
Idem.	*Idem.*	611	Brest.
Idem.	*Idem.*	604	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	662	*Idem.*
Idem.	Journalier.	582	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	618	Toulon.
Idem.	*Idem.*	608	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	583	Lorient.
Idem.	*Idem.*	590	Brest.
Idem.	*Idem.*	582	Toulon.
Idem.	*Idem.* (Amputation d'un membre.)	730	Nantes.
Idem.	Journalier.	656	Toulon.
Décrets des 2 février et [illegible] 1868.	Chef de bureau au traitement moyen de 7,500 fr.	4,000	Paris.
Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.	Conseiller à la cour d'Alger au traitement de 6,000f.	3,566	Réunion.
Lois des 11 et 18 avril [illegible], 22 juin 1878, 5 août [illegible] et 16 mars 1882.	Garde de 3e classe d'artillerie, réunissant plus de 6 ans de services à la mer et aux colonies.	1,950 (c)	Lorient.
Lois des 11 et 18 avril 1831 et 28 juillet 1881 (b).	Adjudant sous-officier.	1,032 (d)	Paris.
Idem.	*Idem.*	825	Rochefort.
Idem.	Maréchal des logis.	889 (c)	Lorient.
Idem.	*Idem.*	1,129	*Idem.*

(a) En remplacement de la pension de 1,932 francs qui lui a été concédée par décret du 29 mars 1885. — (b) Pension proportionnelle. — (c) En remplacement de la pension de 1,017 francs qui lui a été concédée par décret du 9 mai 1885. — (d) En remplacement de la pension de 521 francs qui lui a été concédée par décret du 2 juin 1884.

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTA Ans.	TOTA Mois.
64	BERTEVAS (Ollivier)....	25 fév. 1835.	Plougoulin (Finistère).	Ouvrier chaudronnier.	28	5	9	3	1	18	31	6
65	OMNÈS (François).....	21 mars 1831.	Landunvez (Finistère).	*Idem.*	26	10	6	»	»	»	26	10
66	FLOHIC (Guillaume-Marie).	20 mai 1831.	Péaule (Morbihan).	Ouvrier mécanicien.	31	10	7	»	»	»	31	10
67	BON (Louis-Désiré-Pierre).	28 juin 1826.	Châteaud'Oléron (Charente-Infér.)	Ouvrier forgeron.	25	»	18	»	5	15	25	6
68	NÉDÉLEC (Jean-Marie).	12 nov. 1831.	Plougoulvert (Finistère).	Ouvrier menuisier.	25	5	2	»	»	»	25	5
69	BONAMY (Eugène-Jean-Baptiste).	4 février 1835.	Héauville (Manche).	Ouvrier à la recette des bois.	25	4	17	»	»	»	25	4
70	LE MOING (André-Jean-Marie-François).	9 déc. 1834.	Pont-Scorff (Morbihan).	Ouvrier voilier.	30	9	13	8	10	18	39	8
71	MOREAU (Jean-Étienne).	1er déc. 1832.	Vérines (Charente-Infér.)	Ouvrier machiniste.	29	11	18	»	»	»	29	11
72	DEVAULT (Silvestre)...	14 mars 1835.	Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire).	Ouvrier scieur.	25	10	13	»	»	»	25	10
73	CAUMETTE (Pierre-Ferdinand).	11 août 1832.	Bédarieux (Hérault).	Ouvrier buandier.	26	7	16	3	»	»	29	7
74	POULLAOUEC (Yves-Guillaume).	17 mars 1835.	Lanrivoaré (Finistère).	Buandier aux hôpitaux.	25	5	25	1	»	»	26	10
75	GOUEZ (Jean-Marie)...	1er avril 1835.	Milizac (Finistère).	*Idem.*	25	7	»	»	»	»	25	7
76	DANIÈLOU (Pierre-Marie)	13 janv. 1830.	Crozon (Finistère).	Chef-journalier aux constructions navales	27	6	12	5	8	16	33	2
77	GABARD (Jacques).....	24 déc. 1829.	Thon (Charente-Infér.).	Journalier aux constructions navales.	25	3	25	»	»	»	25	3
78	VOLA (Antoine-Joseph-Jean-Baptiste).	18 juillet 1832.	Breil (Alpes-Maritimes)	*Idem.*	28	»	1	2	»	»	30	»
79	LAPÉGUE (Jean).....	23 mars 1835.	Tarnos (Landes).	*Idem.*	27	2	16	1	6	14	28	9
80	LE COSTAOËC (Jean-Marie).	7 février 1831.	Guidel (Morbihan).	*Idem.*	25	5	1	»	»	»	25	5
81	QUÉMÉNEUR (Jean).....	10 janv. 1834.	Ploudaniel (Finistère).	*Idem.*	26	3	8	»	»	»	26	3
82	BOUTUEIL (Hypolite-Firmin).	11 sept. 1822.	Varages (Var).	Journalier au magasin général.	25	2	19	»	»	»	25	2
83	ANDRÉ (Jean-Clément).	14 avril 1858.	Bouguenais (Seine-Inférieure)	Journalier à l'établissement d'Indret.	2	4	15	»	»	»	2	4
84	NICLOT (Édouard-Auguste).	7 juillet 1834.	Poix (Ardennes).	Journalier aux hôpitaux.	27	8	25	7	4	»	35	»
85	DE BRAUGÈS DE BOURCIA (François-Marie-Joseph-Octave).	26 mars 1825.	Poligny (Jura).	Chef de bureau au ministère de la marine.	40	6	»	»	»	»	40	6
86	MAZER (Louis-Jean-Maurice).	5 juin 1824.	Saint-Gilles (Gard).	Conseiller à la cour d'appel de la Réunion	24	1	18	11	6	22	35	8
87	GRAIGNIC (Jean).....	24 mars 1841.	Inguiniel (Morbihan).	Garde de 3e classe d'artillerie de marine.	27	8	16	13	»	»	40	8
88	ANGELOT (Étienne)....	5 sept. 1848.	Lyon (Rhône).	Adjudant-sous-officier d'infanterie de marine.	15	6	26	11	6	15	27	1
89	JOUVIN (Jules-Louis-Jean)	5 janv. 1849.	Cherbourg (Manche).	*Idem.*	17	9	16	4	»	»	21	9
90	ANDRÉ (Alexandre)....	14 mai 1826.	Saint-Préjet-du-Tarn (Lozère).	Maréchal des logis d'artillerie.	29	11	2	1	»	»	30	11
91	VALO (Louis)	8 mars 1835.	Priziac (Morbihan).	Maréchal des logis de gendarmerie maritime.	29	»	23	1	»	»	30	»

Digitized by Google

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 22 juin 1878, 5 août 1879 16 mars 1882, etc.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831, 22 juin 1861 et 5 août 1883.	Ouvrier.	649f	Brest.
Idem.	*Idem.*	614	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	651	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	604	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	603	Brest.
Idem.	*Idem.*	603	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	710	Lorient.
Idem.	*Idem.*	637	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	607	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	635	Toulon.
Idem.	*Idem.*	611	Brest.
Idem.	*Idem.*	604	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	662	*Idem.*
Idem.	Journalier.	582	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	618	Toulon.
Idem.	*Idem.*	608	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	583	Lorient.
Idem.	*Idem.*	590	Brest.
Idem.	*Idem.*	582	Toulon.
Idem.	*Idem.* (Amputation d'un membre.)	730	Nantes.
Idem.	Journalier.	656	Toulon.
Décrets des 2 février et [illegible] 1808.	Chef de bureau au traitement moyen de 7,500 fr.	4,000	Paris.
Lois des 18 avril 1831 et [illegible] juin 1853.	Conseiller à la cour d'Alger au traitement de 6,000f.	3,566	Réunion.
Lois des 11 et 18 avril [illegible], 22 juin 1878, 5 août [illegible] et 16 mars 1882.	Garde de 3e classe d'artillerie, réunissant plus de 6 ans de services à la mer et aux colonies.	1,950 (c)	Lorient.
Lois des 11 et 18 avril 1831 [illegible] 11 juillet 1881 (*b*).	Adjudant sous-officier.	1,032 (*d*)	Paris.
Idem.	*Idem.*	825	Rochefort.
Idem.	Maréchal des logis.	889 (*c*)	Lorient.
Idem.	*Idem.*	1,129	*Idem.*

(a) En remplacement de la pension de 1,952 francs qui lui a été concédée par décret du 29 mars 1885. — (*b*) Pension proportionnelle. — (*c*) En remplacement de la pension de 1,017 francs qui lui a été concédée par décret du 9 mai 1885. (*d*) En remplacement de la pension de 521 francs qui lui a été concédée par décret du 2 juin 1884.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAU Ans.	TOTAU Mois.
92	TOUCHAIS (Louis-Henri-Jacques).	3 sept. 1841.	Vergoncey (Manche).	Gendarme maritime.	21	4	20	2	10	15	24	3
93	VAPPEREAU (Louis-Alexandre).	2 août 1840.	Aschères (Loiret).	*Idem.*	23	9	11	»	»	»	23	9
94	DIGEON (Auguste-Jules-Arsène).	5 fév. 1835.	Bricquebec (Manche).	*Idem.*	26	11	12	11	»	»	37	11
95	SIMON (Jean-Victor)...	29 nov. 1838.	Baubigny (Manche).	*Idem.*	25	10	17	4	6	9	30	4
96	MANESSE (Edmond)....	24 oct. 1861.	Inchy (Nord).	Soldat d'infanterie de marine.	2	5	29	4	»	»	6	5
97	GÉRAUT (Clément-Albert-François).	7 août 1854.	Saint-Rigomer-des-Bois (Sarthe).	*Idem.*	2	10	11	»	»	»	2	10

2. La dépense annuelle de cent un mille deux cent trente-trois francs (101,233') qui résultera de la concession des quatre-vingt-dix-sept articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui précède sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 28 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé GALIBER.

N° 22,618. — *DÉCRET portant concession de 53 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 30 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ... des veuves.
1	PICARD (Jean-Marie-Esprit).	Capitaine de vaisseau.	19 juin 1873.	12 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	RIDEAU (Marie-Alexandrine - Nicole - H... riette).
2	LE DENTU (Jean-Philippe-Gustave).	Commissaire de la marine.	17 mars 1865.	26 fév. 1885.	*Idem.*	SORET (Marie-Fra... çoise).
3	LOUVEAU DE LA RÈGLE (Jacques-François).	Lieutenant de vaisseau.	31 juillet 1848.	14 mars 1885.	*Idem.*	DESPREZ DE MOSPEL... (Françoise-Marie).
4	DUFRESNE DE LA CHAUVINIÈRE (Louis-François-Gaston).	*Idem.*	17 juillet 1884.	17 juillet 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée en Cochinchine.	BAZILE (Charlotte-Isabeth-Talma).

Digitized by Google

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831 et 23 juillet 1881.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 11 et 18 avril 1831 et 23 juillet 1881.	Soldat.	581f (a)	Cherbourg.
Idem.	Idem.	568	Toulon.
Idem.	Idem.	802	Cherbourg.
Idem.	Idem.	804	Idem.
Idem.	Idem. (Infirmités équivalentes à la perte de l'usage d'un membre.)	649	Idem.
Idem.	Soldat. (Infirmité le mettant hors d'état de continuer à servir et de pourvoir à sa subsistance.)	600 (b)	Brest.
	TOTAL.....	101,233	

(a) Pension proportionnelle. — (b) En remplacement de la gratification renouvelable de 180 francs qui lui a été allouée par décision du 21 novembre 1878.

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 25 juin 1861, 28 juin 1862, 22 juin 1878, 5 et 18 août 1879, 23 juillet 1881 et 8 août 1883, et les décrets des 2 février, 4 mars 1808 et 25 mai 1881;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau, savoir :

MAIRIE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Brest (Finistère).	10 janv. 1842.	Plus de 2 ans.	2,000f	Brest.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
La Basse-Terre (Guadeloupe).	11 juin 1834.	Idem.	2,000	Paris.	Idem.
Saintes (Charente-Inférieure.).	26 août 1834.	Idem.	1,100	Saintes.	Idem.
Rochefort (Charente-Inférieure.)	4 juin 1873.	Idem.	1,100	Idem.	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
5	AUDIBERT (François-Honoré).	Magasinier de 2e classe du corps des comptables.	9 avril 1885.	9 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	ARTIGUES (Amélie-Andréline).
6	POIRIER (Michel-Jean).	*Idem.*	1er mai 1885.	1er mai 1885.	*Idem.*	PAC (Henriette).....
7	GRANDMONTAGNE (Édouard).	Maître entretenu de 2e classe.	7 mai 1885.	7 mai 1885.	*Idem.*	TRIMINTIN (Marie-Josephine).
8	LE ROUX (Paul-Ernest-Pascal).	Premier maître mécanicien.	12 mai 1880.	3 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	TAMPON (Catherine-Christine-Andrelina).
9	COSTY (Jules-Frédéric).	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires.	29 juin 1867.	19 avril 1885.	*Idem.*	FEILLET (Aimée-Louise).
10	ANTOINE (Jean-Baptiste-Grégoire).	Maître voilier.	19 déc. 1857.	5 avril 1885.	*Idem.*	VINCENET (Françoise-Marie-Louise).
11	JÉRÔME (Pierre).....	Maître vétéran.	7 mai 1877.	29 avril 1885.	*Idem.*	ROUSSEL (Mélanie).
12	WIMEL (Joseph-Marie).	Deuxième maître de manœuvre.	22 janv. 1878.	3 avril 1885.	*Idem.*	MORVAN (Marie-Michel).
13	GIBELIN (André-Philippe).	*Idem.*	18 déc. 1857.	20 avril 1885.	*Idem.*	AIGUIER (Marie-Félicité-Agathe).
14	SIMON (Yves-Marie).....	*Idem.*	9 nov. 1879.	9 avril 1885.	*Idem.*	ROUET (Marie-Françoise-Véronique).
15	BIGOURDIN (Eugène-Auguste).	*Idem.*	23 mai 1884.	23 mai 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée au Tonkin.	LÉON (Claudine).....
16	CORRE (Jean).....	*Idem.*	3 janv. 1884.	3 janv. 1884.	Mort des suites d'une chute faite en service commandé.	LAZOU (Marie-Paulin)
17	RAMA (Jacques-Sébastien).	Deuxième maître charpentier.	7 juin 1884.	7 juin 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée à Quinehône (Annam).	MOURAUX (Catherine-Julie).
18	LANTOINE (Louis).....	*Idem.*	16 janv. 1885.	16 janv. 1885.	Mort des suites de maladie endémique contractée au Sénégal.	LE MINOUX (Marie-Anne)
19	LAGATU (Allain-Auguste)	*Idem.*	19 déc. 1871.	24 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	COUSIER (Marie-Josephine).
20	KERSCAVEN (Ollivier-Marie).	Deuxième maître calfat.	12 sept. 1866.	29 avril 1885.	*Idem.*	POLARD (Marie-Jeanne)
21	TOLMÉ (Ernest-Ferdinand).	Contremaître fondeur.	3 déc. 1884.	3 déc. 1884.	Mort en possession de droits à une pension de retraite.	QUENTIN (Sophie-Charlotte).
22	COUCHOURON (Olivier-Hervé).	Quartier-maître de manœuvre.	3 juillet 1872.	20 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BIDAUD (Léontine-Louise).
23	LE MOIGN (Joseph-Marie).	*Idem.*	20 août 1879.	17 avril 1885.	*Idem.*	ANDRÉ (Maria-Josèphe)
24	BAIRET (Yves-Marie)...	Quartier-maître canonnier.	8 octobre 1884.	8 oct. 1884.	Mort des suites de blessures reçues au combat de Tam-Sui (île Formose).	SALLOU (Marie).....
25	SCHENMETZLER (Germain-Hippolyte-Désiré).	Coq embarquant.	1er mai 1866.	8 fév. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	PERROT (Magdelaine)
26	MARTIN (Guillaume)...	Chef-ouvrier aux bâtiments en fer.	27 fév. 1885.	27 fév. 1885.	Mort en possession de droits à une pension de retraite.	DESNÉ (Mathurine-Françoise).
27	THÉVENARD (Lubin-Jean)	Chef ouvrier lamineur.	17 avril 1885.	17 avril 1885.	*Idem.*	PELIT (Henriette).

Digitized by Google

NAISSANCE. Dates.	Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
[illegible] déc. 1843.	La Valette (Var).	14 oct. 1861.	Plus de 2 ans.	767f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
[illegible] avril [illegible].	Salles (Basses-Pyrénées).	25 avril 1864.	*Idem.*	767	*Idem.*	*Idem.*
[illegible] févr. [illegible].	Landerneau (Finistère).	29 juillet 1851.	*Idem.*	767	Lorient.	*Idem.*
[illegible] [illegible].	Toulon (Var).	31 mars 1866.	*Idem.*	767	Toulon.	*Idem.*
[illegible] oct. 1843.	Brest (Finistère).	29 juillet 1848.	*Idem.*	767	Brest.	*Idem.*
[illegible] mai [illegible].	Revest (Var).	17 avril 1834.	*Idem.*	695	Toulon.	*Idem.*
[illegible] mars [illegible].	Chanteloup (Manche).	24 sept. 1874.	*Idem.*	695	Cherbourg.	*Idem.*
[illegible] sept. [illegible].	Crozon (Finistère).	6 oct. 1850.	*Idem.*	555	Camaret.	*Idem.*
[illegible] [illegible].	Toulon (Var).	15 oct. 1832.	*Idem.*	555	Toulon.	*Idem.*
[illegible] avril [illegible].	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	11 sept. 1859.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
[illegible] août [illegible].	Landéda (Finistère).	25 oct 1871.	*Idem.*	555	*Idem.*	*Idem.*
[illegible] oct. [illegible].	Plouescat (Finistère).	12 fév. 1879.	*Idem.*	555	Roscoff.	*Idem.*
[illegible] déc. [illegible].	Limoges (Haute-Vienne).	5 janvier 1877.	*Idem.*	555	Toulon.	*Idem.*
[illegible] déc. [illegible].	Plenbian (Côtes-du-Nord).	2 août 1876.	*Idem.*	555	Paimpol.	*Idem.*
[illegible] [illegible].	Brest (Finistère).	5 juin 1848.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
[illegible] [illegible].	Guiseury (Finistère).	19 fév. 1846.	*Idem.*	555	*Idem.*	*Idem.*
[illegible] oct. 1838.	Tourlaville (Manche).	23 avril 1864.	*Idem.*	555	Cherbourg.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
[illegible] sept. [illegible].	Lambézellec (Finistère).	5 février 1861.	*Idem.*	450	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
[illegible] mai [illegible].	Brest (Finistère).	23 nov. 1864.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
[illegible] août [illegible].	Lannebert (Côtes-du-Nord).	19 juin 1866.	*Idem.*	675	Paimpol.	*Idem* (article 9).
[illegible] avril [illegible].	Saint-Denis-Oléron (Charente-Inférieure).	4 mai 1857.	*Idem.*	440	Ile d'Oléron	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
[illegible] [illegible].	Plumelec (Morbihan).	1er mai 1861.	*Idem.*	450	Lorient.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
[illegible] sept. [illegible].	Urzy (Nièvre).	5 août 1861.	*Idem.*	450	Guérigny (Nièvre).	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
5	AUDIBERT (François-Honoré).	Magasinier de 2e classe du corps des comptables.	9 avril 1885.	9 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	ARTIGUES (Amélie-Andréline).
6	POIRIER (Michel-Jean).	*Idem.*	1er mai 1885.	1er mai 1885.	*Idem.*	PAC (Henriette).....
7	GRANDMONTAGNE (Édouard).	Maître entretenu de 2e classe.	7 mai 1885.	7 mai 1885.	*Idem.*	TRIMINTIN (Marie-Josephine).
8	LE ROUX (Paul-Ernest-Pascal).	Premier maître mécanicien.	12 mai 1880.	3 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	TAMPON (Catherine-Christine-Andréline).
9	COSTY (Jules-Frédéric).	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires.	29 juin 1867.	19 avril 1885.	*Idem.*	FEILLET (Aimée-Louise).
10	ANTOINE (Jean-Baptiste-Grégoire).	Maître voilier.	19 déc. 1857.	5 avril 1885.	*Idem.*	VINCENT (François-Marie-Louise).
11	JÉRÔME (Pierre).....	Maître vétéran.	7 mai 1877.	29 avril 1885.	*Idem.*	ROUSSEL (Mélanie)...
12	WIMEL (Joseph-Marie).	Deuxième maître de manœuvre.	22 janv. 1876.	3 avril 1885.	*Idem.*	MORVAN (Marie-Michel).
13	GIBELIN (André-Philippe).	*Idem.*	18 déc. 1857.	20 avril 1885.	*Idem.*	AIGUIER (Marie-Félix-Agathe).
14	SIMON (Yves-Marie)....	*Idem.*	9 nov. 1879.	9 avril 1885.	*Idem.*	ROUET (Marie-François-Véronique).
15	BIGOURDIN (Eugène-Auguste).	*Idem.*	23 mai 1884.	23 mai 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée au Tonkin.	LÉON (Claudine)....
16	CORRE (Jean).....	*Idem.*	3 janv. 1884.	3 janv. 1884.	Mort des suites d'une chute faite en service commandé.	LAZOU (Marie-Paulin).
17	RAMA (Jacques-Sébastien).	Deuxième maître charpentier.	7 juin 1884.	7 juin 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée à Quine-Hône (Annam).	MOURIN (Catherine-Julie).
18	LANTOINE (Louis).....	*Idem.*	16 janv. 1885.	16 janv. 1885.	Mort des suites de maladie endémique contractée au Sénégal.	LE MINOUX (Marie-Anne).
19	LAGATU (Allain-Auguste)	*Idem.*	19 déc. 1871.	24 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	COUSIN (Marie-Josephine).
20	KERSCAVEN (Ollivier-Marie).	Deuxième maître calfat.	12 sept. 1866.	29 avril 1885.	*Idem.*	POLARD (Marie-Jeanne).
21	TOLMÉ (Ernest-Ferdinand).	Contremaître fondeur.	3 déc. 1884.	3 déc. 1884.	Mort en possession de droits à une pension de retraite.	QUENTIN (Sophie-Charlotte).
22	COUCHOURON (Olivier-Hervé).	Quartier-maître de manœuvre.	3 juillet 1872.	20 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BIDAUD (Léontine-Louise).
23	LE MOIGN (Joseph-Marie).	*Idem.*	20 août 1879.	17 avril 1885.	*Idem.*	ANDRÉ (Maria-Joséphine).
24	BRIENT (Yves-Marie)....	Quartier-maître canonnier.	8 octobre 1884.	8 oct. 1884.	Mort des suites de blessures reçues au combat de Tam-Sui (île Formose).	SALLOU (Marie)....
25	SCHENMETZLER (Germain-Hippolyte-Désiré).	Coq embarquant.	1er mai 1866.	8 fév. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	PERROT (Magdelaine).
26	MARTIN (Guillaume)...	Chef-ouvrier aux bâtiments en fer.	27 fév. 1885.	27 fév. 1885.	Mort en possession de droits à une pension de retraite.	DESNÉ (Mathurine-Françoise).
27	THÉVENARD (Lubin-Jean)	Chef ouvrier lamineur.	17 avril 1885.	17 avril 1885.	*Idem.*	PETIT (Henriette).

Digitized by Google

NAISSANCE.		DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION — Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
	La Valette (Var).	14 oct. 1861.	Plus de 2 ans.	767f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
	Salles (Haute-Garonne).	25 avril 1864.	*Idem.*	767	*Idem.*	*Idem.*
	Landerneau (Finistère).	19 juillet 1851.	*Idem.*	767	Lorient.	*Idem.*
	Toulon (Var).	21 mars 1866.	*Idem.*	767	Toulon.	*Idem.*
	Brest (Finistère).	29 juillet 1848.	*Idem.*	767	Brest.	*Idem.*
	Revest (Var).	17 avril 1834.	*Idem.*	695	Toulon.	*Idem.*
	Chanteloup (Manche).	24 sept. 1874.	*Idem.*	695	Cherbourg.	*Idem.*
	Crozon (Finistère).	6 oct. 1850.	*Idem.*	555	Camaret.	*Idem.*
	Toulon (Var).	15 oct. 1832.	*Idem.*	555	Toulon.	*Idem.*
	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	11 sept. 1859.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
	Landéda (Finistère).	25 oct 1871.	*Idem.*	555	*Idem.*	*Idem.*
	Plouescat (Finistère).	12 fév. 1859.	*Idem.*	555	Roscoff.	*Idem.*
	Limoges (Haute-Vienne).	5 janvier 1877.	*Idem.*	555	Toulon.	*Idem.*
	Pleubian (Côtes-du-Nord).	2 août 1876.	*Idem.*	555	Paimpol.	*Idem.*
	Brest (Finistère).	5 juin 1848.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
	Guiseny (Finistère).	19 fév. 1846.	*Idem.*	555	*Idem.*	*Idem.*
	Tourlaville (Manche).	23 avril 1864.	*Idem.*	555	Cherbourg.	*Idem* et loi du 26 juin 1862.
	Lambézellec (Finistère).	5 février 1861.	*Idem.*	450	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
	Brest (Finistère).	23 nov. 1864.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
	Lannebert (Côtes-du-Nord).	19 juin 1866.	*Idem.*	675	Paimpol.	*Idem* (article 9).
	Saint-Denis-Oléron (Charente-Inférr.)	4 mai 1857.	*Idem.*	440	Ile d'Oléron	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
	Plumelec (Morbihan).	1er mai 1861.	*Idem.*	450	Lorient.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
	Urzy (Nièvre).	5 août 1861.	*Idem.*	450	Guérigny (Nièvre).	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
28	LE FLOCH (Pierre)....	Matelot.	8 janv. 1861.	14 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ALLY (Marguerite)....
29	GARO (Jean-Joseph)....	*Idem.*	3 oct. 1871.	*Idem.*	*Idem.*	LE GALL (Marie-Perrine
30	LE GALL (François-Marie).	*Idem.*	4 janv. 1885.	4 janv. 1885.	Mort des suites de maladie endémique contractée sur la côte occidentale d'Afrique	KERIBZIN (Jeanne-Julie)
31	LE MAOUT (Guillaume).	Matelot vétéran.	10 avril 1879.	11 mai 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	SPAGNOL (Marie-Anne)
32	RÉMY (François).....	*Idem.*	27 oct. 1877.	27 oct. 1884.	*Idem.*	GENDRON (Anne-Rosalie
33	LE COZ (Joseph-Marie).	Ouvrier mécanicien.	20 déc. 1874.	30 avril 1885.	*Idem.*	LACOSTE (Marie-Cécile Michelle).
34	LE FOUEST (Pierre-Marie).	Ouvrier chaudronnier.	31 août 1884.	7 févr. 1885.	*Idem.*	TORILLEC (Marie-Josephine).
35	DIELH (Jean).....	*Idem.*	1er sept. 1875.	8 avril 1885.	*Idem.*	GOURHAND (Jeanne-Marie).
36	BOUROULLEC (Jean)....	Ouvrier aux bâtiments en fer.	1er avril 1883.	26 avril 1885.	*Idem.*	MOAL (Marguerite)....
37	CHATELLIER (Pierre-André).	Ouvrier menuisier.	17 juin 1884.	25 janv. 1885.	*Idem.*	CHEDOTAL (Rose-Marie
38	BLANQUI (Adolphe-Charles-Joseph).	Ouvrier tonnelier.	29 déc. 1883.	3 mai 1885.	*Idem.*	ESCLAPON (Claire-Hortense).
39	TIPHAGNE (Charles)....	Ouvrier aux chaudières à vapeur.	19 avril 1885.	19 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	CATHERINE (Marie-Amélie-Augustine).
40	BERTRAND (Pierre)....	Ouvrier à la fonderie de Ruelle.	28 avril 1885.	28 avril 1885.	*Idem.*	VERGNAUD (Anne)....
41	PASCAL (Girard-Gabriel)	Ouvrier percheur.	20 mars 1885.	20 mars 1885.	Mort des suites d'un accident survenu en service commandé.	BLANC (Théodiste-Marie).
42	SCHAU (Yves).....	Gardien de bureau.	27 fév. 1885.	27 fév. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	CAMENEN (Marie-Anne Philomène).
43	LANGE (Louis).....	*Idem.*	9 avril 1885.	9 avril 1885.	*Idem.*	MARTEL (Louise-Séraphonie).
44	OUTIN (Maurice-Urbain)	Journalier au ministère de la marine.	3 sept. 1872.	18 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	KERVELLEC (Jeanne-Françoise).
45	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henry-Laurent).	Directeur au ministère de la marine.	10 juin 1869.	1er fév. 1885.	*Idem.*	AUBERT (Claire-Laurence-Dorothée).
46	RAMAKICHENANE.....	Régisseur du service des contributions à Audoutou (Karikal).	12 mai 1883.	12 mai 1883.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	TAYALÉAMMALLE .....
47	BARTHÉLEMY (Maxime-Eugène).	Capitaine d'infanterie de marine.	17 août 1867.	12 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GERMAIN (Victoire-Marie).
48	ORIO (Julien-Marie)...	Gendarme maritime (ancien brigadier).	6 oct. 1879.	16 mars 1885.	*Idem.*	THÉTIOT (Alexandrine Marie).
49	CHABASSU (Joseph-Paulin).	Gendarme maritime (ancien quartier-maître).	22 avril 1885.	22 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	DECOT (Marie-Anne-Rosée-Julie).
50	STOECKLIN (Georges)..	Gendarme maritime.	24 mai 1873.	8 février 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ZÉAU (Marie-Mélanie).
51	BONEL (Nicolas-Frédéric).	*Idem.*	10 oct. 1858.	2 mars 1885.	*Idem.*	GOUGEON (Louise-Françoise).

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 9 juin 1853, 25 juin 1861, 28 juin 1862. 5 et 8 août 1879, 23 juillet 1881, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Lannebert (Côtes-du-Nord).	16 avril 1845.	Plus de 2 ans.	375f	Paimpol.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Crozon (Finistère).	1er oct. 1859.	*Idem.*	375	Camaret.	*Idem.*
Saint-Michel-en-Grève (Côtes-du-Nord).	29 déc. 1872.	*Idem.*	375	Morlaix.	*Idem.*
Plougnerneau (Finistère).	20 sept. 1855.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Marennes (Charente-Inférieure).	27 août 1850.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Pont-Croix (Finistère).	27 mars 1851.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Roscanvel (Finistère).	9 juin 1861.	*Idem.*	375	Camaret.	*Idem.*
Pont-Château (Loire-Inférieure)	15 fév. 1859.	*Idem.*	375	Guérigny (Nièvre).	*Idem.*
Plounéventer (Finistère).	3 fév. 1856.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Pont-Château (Loire-Inférieure)	11 mai 1857.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Saint-Raphaël (Var).	16 déc. 1861.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Tourlaville (Manche).	21 sept. 1858.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Saint-Romain (Charente).	27 mai 1865.	*Idem.*	375	Ruelle (Charente).	*Idem.*
La Valette (Var).	25 avril 1876.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Auray (Morbihan).	26 août 1861.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Cannes (Alpes-Maritimes)	28 avril 1854.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Roscoff (Finistère).	30 nov. 1867.	*Idem.*	365	Vannes.	*Idem.*
Toulon (Var).	1er sept. 1846.	*Idem.*	3,000	Paris.	Décrets des 2 février et 4 mars 1808.
Termancandy (Territoire anglais).	1847.	*Idem.*	95	Karikal, Pondichéry (Inde).	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853
Toulon (Var).	5 juillet 1864.	*Idem.*	1,100	Toulon.	Lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878.
Malestroit (Morbihan).	26 fév. 1862.	*Idem.*	534	Lorient.	Lois des 11 avril 1831, 18 août 1879 et 23 juillet 1881.
Toulon (Var).	26 avril 1873.	*Idem.*	533	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879, 23 juillet 1881 et 8 août 1883.
Port-Louis (Morbihan).	31 déc. 1856.	*Idem.*	454	Dinan.	Lois des 11 avril 1831, 18 août 1879 et 23 juillet 1881.
Lorient (Morbihan).	28 janv. 1839.	*Idem.*	457	Auray.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
28	LE FLOCH (Pierre)....	Matelot.	8 janv. 1861.	14 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ALLY (Marguerite)...
29	GARO (Jean-Joseph)....	*Idem.*	3 oct. 1871.	*Idem.*	*Idem.*	LE GALL (Marie-Perrine)
30	LE GALL (François-Marie).	*Idem.*	4 janv. 1885.	4 janv. 1885.	Mort des suites de maladie endémique contractée sur la côte occidentale d'Afrique	KERIZIN (Jeanne-Julie)
31	LE MAOUT (Guillaume).	Matelot vétéran.	10 avril 1879.	11 mai 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	SPAGNOL (Marie-Anne)
32	RÉMY (François).....	*Idem.*	27 oct. 1877.	27 oct. 1884.	*Idem.*	GENDRON (Anne-Rosalie)
33	LE COZ (Joseph-Marie).	Ouvrier mécanicien.	20 déc. 1874.	30 avril 1885.	*Idem.*	LACOSTE (Marie-Cécile-Michelle).
34	LE FOUEST (Pierre-Marie).	Ouvrier chaudronnier.	31 août 1884.	7 févr. 1885.	*Idem.*	TORILLEC (Marie-Josephine).
35	DIELH (Jean).....	*Idem.*	1er sept. 1875.	8 avril 1885.	*Idem.*	GOURHAND (Jeanne-Marie).
36	BOUROULLEC (Jean)....	Ouvrier aux bâtiments en fer.	1er avril 1883.	26 avril 1885.	*Idem.*	MOAL (Marguerite)...
37	CHATELLIER (Pierre-André).	Ouvrier menuisier.	17 juin 1884.	25 janv. 1885.	*Idem.*	CHEDOTAL (Rose-Marie)
38	BLANQUI (Adolphe-Charles-Joseph).	Ouvrier tonnelier.	29 déc. 1883.	3 mai 1885.	*Idem.*	ESCLAPON (Claire-Hortense).
39	TIPHAGNE (Charles)....	Ouvrier aux chaudières à vapeur.	19 avril 1885.	19 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	CATHERINE (Marie-Amélie-Augustine).
40	BERTRAND (Pierre)....	Ouvrier à la fonderie de Ruelle.	28 avril 1885.	28 avril 1885.	*Idem.*	VERGNAUD (Anne)...
41	PASCAL (Girard-Gabriel)	Ouvrier perceur.	20 mars 1885.	20 mars 1885.	Mort des suites d'un accident survenu en service commandé.	BLANC (Théodiste-Marie).
42	SCEAU (Yves).....	Gardien de bureau.	27 fév. 1885.	27 fév. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	CAMENEN (Marie-Anne-Philomène).
43	LANGE (Louis).....	*Idem.*	9 avril 1885.	9 avril 1885.	*Idem.*	MARTEL (Louise-Sophonie).
44	OUTIN (Maurice-Urbain)	Journalier au ministère de la marine.	3 sept. 1872.	18 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	KERVELLEC (Jeanne-Françoise).
45	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henry-Laurent).	Directeur au ministère de la marine.	10 juin 1869.	1er fév. 1885.	*Idem.*	AUBERT (Claire-Laurence-Dorothée).
46	RAMAKICHENANE.....	Régisseur du service des contributions à Audoutou (Karikal).	12 mai 1883.	12 mai 1883.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	TAYALÉAMMALLE .....
47	BARTHÉLEMY (Maxime-Eugène).	Capitaine d'infanterie de marine.	17 août 1867.	12 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GERMAIN (Victoire-Marie).
48	ORIO (Julien-Marie)...	Gendarme maritime (ancien brigadier).	6 oct. 1879.	16 mars 1885.	*Idem.*	THÉTIOT (Alexandrine-Marie).
49	CHABASSU (Joseph-Paulin).	Gendarme maritime (ancien quartier-maître).	22 avril 1885.	22 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	DECOT (Marie-Anne-Mée-Julie).
50	STOECKLIN (Georges)..	Gendarme maritime.	24 mai 1873.	8 février 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ZÉAU (Marie-Mélanie)
51	BONEL (Nicolas-Frédéric).	*Idem.*	10 oct. 1858.	2 mars 1885.	*Idem.*	GOUGEON (Louise-Françoise).

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 9 juin 1853, 25 juin 1861, 28 juin 1862. 5 et 8 août 1879, 23 juillet 1881, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Lannebert (Côtes-du-Nord).	16 avril 1845.	Plus de 2 ans.	375f	Paimpol.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Crozon (Finistère).	1er oct. 1859.	*Idem.*	375	Camaret.	*Idem.*
Saint-Michel-en-Grève (Côtes-du-Nord).	29 déc. 1872.	*Idem.*	375	Morlaix.	*Idem.*
Plougourneau (Finistère).	20 sept. 1855.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Marennes (Charente-Infér.)	27 août 1850.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Pont-Croix (Finistère).	27 mars 1851.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Roscanvel (Finistère).	9 juin 1861.	*Idem.*	375	Camaret.	*Idem.*
Pont-Château (Loire-Inférieure)	15 fév. 1859.	*Idem.*	375	Guérigny (Nièvre).	*Idem.*
Plounéventer (Finistère).	3 fév. 1866.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Pont-Château (Loire-Inférieure)	11 mai 1857.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Saint-Raphaël (Var).	16 déc. 1861.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Tourlaville (Manche).	21 sept. 1858.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Saint-Romain (Charente).	27 mai 1865.	*Idem.*	375	Ruelle (Charente).	*Idem.*
La Valette (Var).	25 avril 1876.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Auray (Morbihan).	26 août 1861.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Cannes (Alpes-Maritimes)	28 avril 1854.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Roscoff (Finistère).	30 nov. 1867.	*Idem.*	365	Vannes.	*Idem.*
Toulon (Var).	1er sept. 1846.	*Idem.*	3,000	Paris.	Décrets des 2 février et 4 mars 1808.
Termancandy (Territoire anglais).	1847.	*Idem.*	95	Karikal, Pondichéry (Inde).	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853
Toulon (Var).	5 juillet 1864.	*Idem.*	1,100	Toulon.	Lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878.
Malestroit (Morbihan).	26 fév. 1862.	*Idem.*	534	Lorient.	Lois des 11 avril 1831, 18 août 1879 et 23 juillet 1881.
Toulon (Var).	26 avril 1873.	*Idem.*	533	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879, 23 juillet 1881 et 8 août 1883.
Port-Louis (Morbihan).	31 déc. 1856.	*Idem.*	454	Dinan.	Lois des 11 avril 1831, 18 août 1879 et 23 juillet 1881.
Lorient (Morbihan).	28 janv. 1839.	*Idem.*	457	Auray.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des orphelins.
						PENSIONS D'ORPHELINS JUSQU
52	HÉRAUD (Auguste-Frédéric), veuf de	Pharmacien en chef de la marine.	29 avril 1885.	29 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	HÉRAUD (Claire-Denise-Théonie).
	DUBERGÉ (Élisabeth-Théonie).	.....	.....	4 nov. 1881.	.....	——— (Marie-Théonie).
53	ESQUER (Charles-Élisabeth-Antoine), veuf de	Président de la cour d'appel de Saïgon.	21 mars 1884.	21 mars 1884.	Mort des suites d'un accident grave résultant notoirement de l'exercice de ses fonctions.	ESQUER (Charles-Joseph-Gabriel).
	TESTA (Marie).....	.....	.....	1er janv. 1878.	.....	——— (Amélie-Cornélie-Joséphine-Anne).

2. La dépense annuelle de trente-six mille deux cent trente et un francs (36,231f) qui résultera de la concession des cinquante-trois articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui précède sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 30 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé GALIBER.

N° 22,619. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Pendant les dix-neuf dernières années (1885 à 1903) de la première période de l'aménagement réglé par le décret du 27 août 1864 susvisé, on continuera dans chaque série à parcourir par des coupes de régénération la première affectation et les parcelles de la quatrième où des coupes de l'espèce ont déjà été assises.

Le surplus de la quatrième affectation, défalcation faite des parties repeuplées en résineux, sera parcouru par des coupes de taillis sous futaie.

2. L'ordre et l'importance des coupes, tant de régénération et de taillis sous futaie à asseoir dans les première et quatrième affectations, en vertu de l'article précédent, que des coupes de taillis sous futaie restant à asseoir dans la troisième affectation, par application du décret du 27 août 1864 susmentionné, seront réglés conformément aux indications des tableaux annexés aux propositions susvisées.

3. L'ordre et l'importance des coupes préparatoires et d'amélioration seront réglés par le directeur des forêts.

4. Sont rapportées, en ce qu'elles ont de contraire au présent décret, les dispositions de celui du 27 août 1864. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

Digitized by Google

NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853 et 5 août 1879 et décret du 25 mai 1881.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
ÂGE DE 21 ANS ACCOMPLIS.						
8 janv. 1865. / 9 juillet 1870.	Toulon (Var).	12 avril 1864.	Plus de 2 ans.	2,000f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
12 août 1868. / 4 oct. 1871.	Pondichéry (Inde).	25 mars 1865.	*Idem.*	1,793	Narbonne (Aude).	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853 et décret du 25 mai 1881.
			TOTAL.....	36,231		

N° 22,620. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui soumet au régime forestier deux parcelles de terrain appartenant à la commune de Gigors (Basses-Alpes) et comprises sous les nos 230 et 231, lieu dit *la Coste*, section A du cadastre de cette commune, d'une contenance de soixante-dix-neuf hectares quatre-vingt-quinze ares. (*Paris, 25 Décembre 1884.*)

N° 22,621. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la force motrice que la dame veuve *Le Lu* emprunte au canal de Nantes à Brest (deuxième section) pour la mise en jeu du moulin à farine de Stumo, dans la commune de Neulliac (Morbihan).

Le décret réglementaire du moulin de Stumo, du 18 février 1860, est rapporté. (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,622. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui maintient à la somme de quinze francs (15f) la part contributive de la dame *Le Lu*, à l'entretien des ouvrages du bief n° 113 de Stumo, sur le canal de Nantes à Brest, commune de Neulliac (Morbihan). (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,623. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la force motrice que le sieur *Kerloc'h* (*Jean-Michel*), maître carrier à Pont-Coblant, est autorisé à emprunter à la rivière d'Aulne canalisée (canal de Nantes à Brest, deuxième section), pour la mise en jeu des pompes d'épuisement de la carrière d'ardoises qu'il exploite à Sergourtay, dans la commune de Gouézec (Finistère). (*Paris, 8 Août 1885.*)

N° 22,624. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui fixe à la somme de quinze francs (15f) la part contributive annuelle du sieur *Kerloc'h*, à l'entretien des ouvrages du bief n° 227, à Stéréon, sur le canal de Nantes à Brest. (*Paris, 8 Août 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,625. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant revision, en ce qui concerne les époques des périodes d'arrosage, du décret du 12 avril 1875 qui a concédé au sieur *Rolland d'Estapes* une prise d'eau dans le canal de la Sauldre, pour l'irrigation de terrains qu'il possède dans la commune de Brinon (Cher). (*Paris, 8 Août 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 1er * Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 1er Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1708*.

N° 22,626. — *Décret qui accorde à 25 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 26 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 21 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 94, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de quatre-vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-treize francs (88,993^{f}), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacun des vingt-cinq officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

* Voyez un *Errata* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.	TOTAUX. Jours.
1	ZENTZ D'ALNOIS (Louis-Adolphe).	16 juillet 1820.	Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle).	Général de division.	46	8	7	20	"	"	66	8	7
2	GIGANDET (Frédéric-Édouard-Louis).	12 juin 1833.	Bordeaux (Gironde).	Chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie de ligne.	33	4	4	20	"	"	53	4	4
3	LEBRUN (Louis-Félix-Aimé).	7 sept. 1835.	Saint-Cyr-l'École (Seine-et-Oise).	Chef de bataillon au régiment des sapeurs-pompiers de Paris.	30	"	24	1	"	"	31	"	24
4	CAMBUZAT (Claude-Albert).	20 mai 1837.	Paris (Seine).	Capitaine au 128e régiment d'infanterie de ligne.	30	4	9	6	"	"	36	4	9
5	CHAUCHARD (Damien-Ferdinand).	24 déc. 1834.	Lautrec (Tarn).	*Idem* au 24e *idem*.	31	"	15	21	"	"	52	"	15
6	DELAYE (Dorothé).....	31 juill. 1832.	Cendrey (Doubs).	*Idem* au 44e *idem*.	32	11	19	7	"	"	39	11	19
7	LE RENARD (Henry-Marie).	4 sept. 1835.	Langonnet (Morbihan).	*Idem* au 114e *idem*.	30	2	10	7	"	"	37	2	10
8	SIMON (Frédéric-Henri-Louis).	En 1838.	.....	*Idem* au 84e *idem*.	30	1	"	8	"	"	38	1	"
9	DANLOUX (Joseph-Arthur).	19 janv. 1826.	Paris (Seine).	Colonel du 6e régiment de hussards.	40	2	15	4	1	1	44	3	16
10	COLLIGNAN (Alfred-Gabriel-Romain-Amand).	15 août 1829.	Cambrai (Nord).	Chef d'escadrons de cavalerie au recrutement de Mamers.	36	9	1	11	"	"	47	9	1
11	D'OULLENBOURG (Stanislas-Émile).	23 août 1835.	Compiègne (Oise).	Major de cavalerie.	30	"	19	1	"	"	31	1	19
12	ADAM (Paul-Joseph)...	11 août 1832.	Sarreguemines (Alsace-Lorraine).	Capitaine au 15e régiment de dragons.	35	11	17	"	"	"	35	11	17
13	GRIGNET-D'EUGNY (Paul-Emile-Alexandre).	8 mars 1834.	Mamay (Haute-Saône).	Capitaine au 3e régiment de spahis.	33	1	15	20	"	"	53	1	15
14	FLAMENS (Antoine)....	20 août 1828.	Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).	Vétérinaire en premier à Agen.	34	1	24	3	"	"	37	1	24
15	MAUGIN (François-Théophile).	27 juill. 1833.	Changy (Marne).	Capitaine à la compagnie de gendarmerie de l'Aveyron.	31	4	11	1	"	"	32	4	11
16	SAUCOURT (Pierre-Constant).	14 août 1832.	Hammeville (Meurthe).	*Idem* des Hautes-Alpes.	31	8	14	1	"	"	32	8	14
17	LEP. DBE (Louis-Théodore).	25 juin 1833.	Paris (Seine).	Chef d'escadron au 6e régiment d'artillerie.	31	1	10	21	"	"	52	1	10
18	LUSCAN (Pelidore).....	5 févr. 1834.	Esbareich (Hautes-Pyrén.)	Garde d'artillerie de 1re classe.	30	8	25	1	"	"	31	3	25
19	LEMASSON (Louis-Philippe).	16 déc. 1830.	Le Val-d'Ajol (Vosges).	Garde d'artillerie de 2e classe, à Bourges.	34	"	16	5	"	"	39	"	21
20	ODIER (Pierre-Joseph-Jules-Scipion).	10 août 1825.	Mirande (Gers).	Colonel du génie, à Bayonne.	41	10	9	10	"	"	51	10	9
21	GUÉRY (Auguste-Désiré).	18 avril 1833.	Vézilly (Aisne).	Capitaine au 2e régiment du génie.	31	1	"	1	"	"	32	1	"
22	DELHOME (Eugène-Alexandre-Constantin).	10 août 1827.	Larnage (Drôme).	Officier d'administration de 1re classe des hôpitaux militaires, à Lyon.	36	5	24	26	"	"	62	5	24
23	MABLIER (Jean-Nicolas-Auguste).	6 nov. 1827.	Neuville-Day (Ardennes).	Officier d'administration principal des subsistances militaires, à Versailles.	37	1	"	16	"	"	53	1	"

(*a*) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité, et sauf déduction des sommes perçues depuis le 16 juillet 1885, à titre de solde de la section de réserve. — (*b*) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé de

Digitized by Google

ARTICLES de la loi du 11 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Général de division.	10,500 (a)	Section de réserve.	16 juillet 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
Idem.	Chef de bataillon.	4,000 (b)	En activité.	19 juillet 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	3,075 (b)	Idem.	26 juillet 1885.	Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Idem.	Capitaine.	2,625 (b)	Idem.	19 juillet 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	2,800 (b)	Idem.	22 juin 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	2,800 (b)	Idem.	31 juillet 1885.	Chamesol (Doubs).
Idem.	Idem.	2,675 (b)	Idem.	19 juillet 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Idem.	2,725 (b)	Idem.	Idem.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
Idem.	Colonel.	5,588 (b)	Idem.	Idem.	Tours (Indre-et-Loire).
Idem.	Chef d'escadrons.	3,900 (b)	Idem.	15 août 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Idem.	Major.	3,075 (c)	En non-activité.	19 juillet 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Idem.	Capitaine.	2,600 (b)	En activité.	11 août 1885.	Compiègne (Oise).
Idem.	Idem.	3,300 (b)	Idem.	26 juillet 1885.	Sidi-bel-Abbès (Oran).
Idem.	Vétérinaire en premier.	2,875 (b)	Idem.	Idem.	Claye (Seine-et-Marne).
Idem.	Capitaine.	2,425 (b)	Idem.	19 juillet 1885.	Digne (Basses-Alpes).
Idem.	Idem.	2,450 (b)	Idem.	14 août 1885.	Velize (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Chef d'escadron.	4,000 (b)	En non-activité.	19 juillet 1885.	Neuilly (Seine).
Idem.	Garde d'artillerie de 1re classe.	2,375 (c)	En activité.	26 juillet 1885.	Esbareich (Hautes-Pyrénées).
Idem.	Idem de 2e classe.	2,130 (b)	Idem.	5 août 1885.	Olivet (Loiret).
Idem.	Colonel.	6,000 (b)	Idem.	10 août 1885.	Auch (Gers).
Idem.	Capitaine.	2,625 (b)	Idem.	14 juillet 1885.	Montpellier (Hérault).
Idem.	Officier d'administration de 2e classe.	3,500 (b)	Idem.	10 août 1885.	»
Idem.	Officier d'administration principal.	5,000 (b)	Idem.	21 juillet 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).

(a) Hors de l'activité. — (c) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.	TOTAUX. Jours.
24	PEYRUCHAT (Joseph-Eugène).	7 sept. 1834.	Mimizan (Landes).	Officier d'administration de 1re classe de l'intendance militaire à Aix.	30	3	25	8	»	»	38	3	25
25	ÉTIENNE (Louis-Philippe).	29 avril 1831.	Wez (Marne).	*Idem.*	30	2	1	4	»	»	34	2	1

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaire seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 26 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,627. — *DÉCRET qui accorde à 1 Officier une Pension de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 26 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852 ;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre ;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public ;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 21 août 1885, exprimant

Digitized by Google

ARTICLES de la loi du 11 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Officier d'administration de 1re classe.	2,925f(a)	En activité.	26 juillet 1885.	Bayonne (Basses-Pyrénées).
Idem.	*Idem.*	2,725(b)	En retraite.	13 juillet 1885.	Fisme (Marne).
	TOTAL...	88,993			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité. — (b) *Idem*, et sauf déduction des sommes perçues sur la pension de 2,625 francs, concédée par décret du 13 juillet 1885, et que la présente annule.

qu'il a reconnu la légalité de la fixation de la pension de retraite comprise dans le présent décret, portant le n° 95, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trois mille vingt-cinq francs (3,025f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à l'officier dénommé au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de cette pension, le titulaire sera tenu de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de son département, énonçant le temps pendant lequel il aurait reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps lui soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de sa pension.

Ce certificat indiquera si le titulaire est passible d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont il fait partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de sa pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 26 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

NUMÉRO D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE, arme, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.	TOTAUX. Ans.	Mois.	
Unique.	IMBERT (François-Mathieu).	8 août 1827.	Le Havre (Seine-Inférieure)	Capitaine au 92e régiment d'infanterie de ligne.	26	4	21	18	»	»	44	4	

N° 22,628. — *Décret qui accorde des Pensions aux Veuves et Orphelins de 9 Officiers.*

Du 26 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves de militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 21 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 96, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de douze mille cinq cent cinquante francs (12,550f), sur le crédit d'inscription de 1885;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait l'officier décédé ou circonstances de son dé
1	TOURNOIS (Christophe-Jean-Baptiste-Télamont)	Intendant militaire.	24 nov. 1862.	19 avril 1858.	24 déc. 1884.	Titulaire d'une pens... traite.
2	GUIBÉ (Charles-François-Jean-Baptiste).	Major.....	10 sept. 1865.	1er juin 1865.	13 sept. 1885.	*Idem*.....
3	DARLIS (Auguste-Jules)...	Capitaine.....	Le jour du décès.	12 août 1878.	1er juin 1885.	En possession de droits pension de retraite.
4	KITTSTEIN (Georges-Michel).	Garde principal de 1re classe d'artillerie.	2 juin 1866.	17 janvier 1863.	*Idem*.	Titulaire d'une pension retraite.
5	LUCAS (Achille).....	Adjoint principal de 2e classe du génie.	17 août 1878.	7 mars 1859.	29 mai 1885.	*Idem*.....
6	ROQUEFEUIL (Hippolyte-Louis-Pierre).	Garde de 1re classe du génie.	2 nov. 1874.	10 déc. 1864.	28 janvier 1885.	*Idem*.....
7	DE COMPIGNY (Jules-Mirtil-Désiré).	Médecin-major de 1re classe.	29 mai 1869.	12 août 1847.	17 mai 1885.	*Idem*.....

Digitized by Google

BASES DES DROITS à la pension de retraite et articles de la loi du 11 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle du titulaire.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE du titulaire.
Blessures ou infirmités. 17 et 18.	Capitaine.	3,025f(a)	En activité.	17 juillet 1885.	Paris (Seine).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des huit veuves d'officiers et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 26 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
ABRAY (Eulalie-Charlotte-Odoule).	12 janvier 1827.	Foix (Ariège).	2,667f	25 déc. 1884.	Limoges (Haute-Vienne).
OCA (Charlotte-Clara).....	2 mai 1846.	Saint-Saulve (Nord).	1,333	14 sept. 1884.	Valenciennes (Nord).
ARRET (Marie).....	23 déc. 1848.	Aubière (Puy-de-Dôme).	1,100	2 juin 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
ERTRAIS (Marie-Françoise)..	7 août 1826.	Breteil (Ille-et-Vilaine).	1,667	Idem.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
ILLET (Eugénie-Augustine).	29 mai 1834.	Vitry-le-François (Marne).	1,167	30 mai 1885.	Palaiseau (Seine-et-Oise).
[illegible] (Marie).....	17 mai 1843.	Narbonne (Aude).	1,100	29 janvier 1885.	Saint-Eugène (Alger).
[illegible] (Joséphine).....	9 mai 1827.	Besançon (Doubs).	1,336	18 mai 1885.	Joncherey (Belfort).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS de l'officier et des père et mère.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait l'officier décédé ou circonstances de son décès.
8	DANDINE (André).....	Adjudant d'administration en premier.	9 février 1882.	9 avril 1862.	17 avril 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
						SECOURS ANNUEL
9	BLANCHARD (Victor-Ernest) marié à HOFFMANN (Anne-Marie)..	Chef de bataillon...	Le jour du décès.	5 mars 1873.	20 février 1881. 25 déc. 1884.	En possession de droits à la pension de retraite. Titulaire d'une pension de veuve.

N° 22,629. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves et Orphelins de 21 Militaires.*

Du 26 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et les lois des 18 août 1879 et 23 juillet 1881, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 21 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 97, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de onze mille quatre cent soixante-dix-sept francs (11,477f), sur le crédit d'inscription de 1885;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son dé
1	DELON (Eugène).....	Musicien de 2e classe.	29 juin 1872.	9 avril 1853.	16 janvier 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
2	LANFRANCHI (Jacques-Marie).	Sergent.....	2 déc. 1865.	2 août 1840.	18 déc. 1884.	*Idem* .....
3	SAINT-JEAN (Jean-Baptiste)	*Idem*.....	1er déc. 1871.	24 nov. 1853.	31 mai 1885.	*Idem*.....
4	DENIS (Jean-François)....	Maréchal des logis..	26 mars 1869.	4 janvier 1848.	24 nov. 1884.	*Idem* .....
5	FUSELIER (Pierre).....	*Idem*.....	6 janvier 1861.	6 mars 1848.	14 août 1884.	*Idem*.....

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS de la veuve et des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
ALCOUFFE (Rose-Marie).....	21 février 1834.	Céret (Pyrénées-Orientales).	850f	18 avril 1885.	Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales).
A DES ORPHELINS.					
BLANCHARD (Ernest-Victor) [1].	23 avril 1864.	Metz (Moselle).	1,333f	Du 26 déc. 1884 au 30 nov. 1891.	Chez M. BLANCHARD, tuteur, à La Fère (Aisne).
——— (Georges-Gabriel) [1].	26 nov. 1866.	Petite-Synthe (Nord).			
——— (Cécile-Caroline) [1].	1er déc. 1870.	Rosendaël (Nord).			
[1] Le père était Français.		TOTAL:....	12,550		

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des dix-huit veuves de militaires et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 26 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE Dates.	NAISSANCE Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
PERRAUT (Louise-Augustine).	8 avril 1832.	Le Bourg-de-Jouarre (Seine-et-Marne).	550f	17 janvier 1885.	Sommières (Gard).
LAMBRANCHI (Julie-Marie)....	19 déc. 1821.	Guitera (Corse).	550	19 déc. 1884.	Ajaccio (Corse).
[illegible]GNAT (Louise).....	9 février 1824.	Pressins (Isère).	633	1er juin 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
[illegible]OT (Françoise-Pélagie)....	22 déc. 1824.	Plœuc (Côtes-du-Nord).	629	25 nov. 1884.	Moncontour (Côtes-du-Nord).
PLACHOT (Anne).....	27 mai 1827.	Nolay (Côte-d'Or).	645	15 août 1884.	Nolay (Côte-d'Or).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son décès
6	POIGNANT (Louis-Henry)..	Maréchal des logis..	21 mars 1857.	25 octobre 1838.	21 juin 1883.	Titulaire d'une pension de retraite.
7	SCHELL (Joseph-Maximien)	*Idem*.....	26 mars 1860.	20 juin 1843.	15 janvier 1885.	*Idem*.....
8	TARDY (Denis).....	*Idem*.....	14 juillet 1862.	1er août 1844.	30 avril 1885.	*Idem*.....
9	SCHOUMACHER (Nicolas)...	Brigadier.....	21 avril 1864.	30 sept. 1865.	20 mai 1885.	*Idem*.....
10	TILH (Jean), *dit* DABANCENS.	*Idem*.....	31 janvier 1862.	27 nov. 1846.	19 avril 1883.	*Idem*.....
11	ROUSSEL (Pierre).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	15 janvier 1880.	26 janvier 1885.	En possession de droits à la pension de retraite.
12	VILLAUME (Sébastien).....	Soldat.....	*Idem.*	31 août 1880.	1er février 1885.	Tué à l'ennemi [1].....
13	NICOLAS-ROBERT.....	*Idem*.....	11 avril 1871.	21 octobre 1868.	9 sept. 1884.	Titulaire d'une pension de retraite.
14	RAUBUT (Joseph-Marie)...	Gendarme.....	20 juin 1853.	27 juin 1850.	4 mars 1885.	*Idem*.....
15	HUBRAT (Michel-Nicolas)..	*Idem*.....	6 déc. 1856.	20 sept. 1837.	29 mars 1885.	*Idem*.....
16	HUMBERT (Michel-François).	*Idem*.....	21 mai 1865.	29 juillet 1850.	14 février 1885.	*Idem*.....
17	PÉRIÉ (Jean).....	*Idem*.....	16 janvier 1867.	22 octobre 1849.	29 janvier 1885.	*Idem*.....

PENSION À UNE VEUVE ET SECOUR

18	FERRAND (Eugène-Charles)	Gendarme.....	Le jour du décès.	9 avril 1877.	22 déc. 1884.	En possession de droits à la pension de retraite.
19	BAENZIGER (Wilhem-Adolf) marié à	Maréchal des logis..	28 déc. 1872.	26 déc. 1867.	13 juin 1873.	Titulaire d'une pension de retraite.
	MACHRIS (Marie-Madeleine).	.....	.....		14 mars 1885.	Titulaire d'une pension de veuve.
20	FOURNIER (Charles)..... marié à	Maréchal des logis..	26 août 1880.	25 mai 1867.	10 août 1881.	Titulaire d'une pension de retraite.
	FOURNIER (Marie-Joséphine).	.....	.....		8 mars 1885.	Titulaire d'une pension de veuve.
21	CHIGNAGUET (Jean)..... marié à	Brigadier.....	Le jour du décès.	7 août 1869.	24 mai 1879.	Mort des suites de maladie contractée en service commandé.
	TROUILLET *dite* ROUX (Joséphine-Eugénie).	.....	.....		13 nov. 1883.	Titulaire d'une pension de veuve.

(1) Application de l'article 1er de la loi du 26 avril 1856.
(2) Cette pension sera portée à 420 francs à la majorité du plus jeune des orphelins du 1er lit ou à son décès. —

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	MONTANT de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
FROGER (Marie-Thérèse).....	22 sept. 1814.	Épineu-le-Chevreuil (Sarthe).	663f	22 juin 1883.	Requeil (Sarthe).
LAURENT (Claire-Marie-Thérèse).	18 juillet 1817.	Melle (Deux-Sèvres).	681	16 janvier 1885.	Mortagne-sur-Sèvre (Vendée).
DROIN (Marie-Antoinette).....	9 mars 1807.	Bourgvilain (Saône-et-Loire).	636	1er mai 1885.	Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).
LUSORET (Perrine-Philomène)	16 janvier 1849.	Quimper (Finistère).	529	21 mai 1885.	Quimper (Finistère).
LABARTIC (Jeanne-Zoé).....	5 janvier 1823.	Fauguerolles (Lot-et-Garonne).	559	20 avril 1885.	Sournia (Pyrénées-Orientales).
ROYER (Jeanne).....	2 juillet 1821.	Monturenx (Haute-Saône).	480	27 janvier 1885.	Oyrières (Haute-Saône).
MANGEON (Marie-Aimée-Célestine).	23 mai 1859.	Romont (Vosges).	563	2 février 1885.	Romont (Vosges).
DUFOUR (Louise).....	21 juillet 1808.	Saint-Marc-de-Vaux (Saône-et-Loire).	575	10 sept. 1884.	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
HAMON (Marie-Jeanne).....	7 février 1828.	Plédran (Côtes-du-Nord).	469	5 mars 1885.	Collinée (Côtes-du-Nord).
DANGHARD (Marie).....	9 mars 1814.	Mézières-et-Saint-Chéron (Sarthe).	464	20 mars 1885.	Mézières-sous-Lavardin (Sarthe).
COMBAT (Marguerite-Rose)...	26 octobre 1821.	Beaurepaire (Isère).	489	13 février 1885.	Saint-Barthélemy-de-Beaurepaire (Isère).
MARCHAND (Honorine).....	7 juin 1829.	Basville (Creuse).	458	30 janvier 1885.	Saint-Priest (Creuse).

ANNUELS À DES ORPHELINS.

LOZOUET (Élise-Célina-Désirée) veuve en 2es noces :	4 juin 1834.	La Haye-du-Puits (Manche).	210f(a)	23 déc. 1888.	Saint-Sébastien-de-Raids (Manche).
FERRAND (Eugène-Henri)....	25 février 1866.	Cherbourg (Manche).	210 (b)	Du 23 déc. 1884 au 8 avril 1891.	Chez M. FERRAND, tuteur, à Saint-Germain-sur-Sèves (Manche).
——— (Aimable-Marie). ... orphelins du 1er lit.	9 avril 1870.	Le Havre (Seine-Inférieure).			
BOURGEOIS (Adolphe-Émile)..	27 sept. 1868.				
——— (Julie-Amélie).....	27 sept. 1869.	Alger (Alger).	649	Du 16 mars 1885 au 15 janvier 1894.	Chez M. MULLER, tuteur, à Alger (Alger).
——— (Marie-Madeleine)..	16 janvier 1873.				
FOURNIER (Léontine-Joséphine).	19 octobre 1870.	Paris (Seine).	645	Du 9 mars 1885 au 18 octobre 1891.	Celles-sur-Plaine (Vosges).
CHEMINOUT (Marie-Antoinette).	12 avril 1868.	Alger (Alger).			
——— (Amédée-Eugène)	19 juillet 1870.		450	Du 14 nov. 1883 au 14 sept. 1897.	Chez M. TROUILLET, tuteur, à Constantine (Constantine).
——— (Henriette).....	19 février 1874.	Constantine (Constantine).			
——— (Paul-Edmond)..	15 sept. 1876.				
		TOTAL.....	11,477		

(a) Ce secours annuel sera porté à 420 francs et jusqu'à la majorité du plus jeune des orphelins si la veuve en 1res noces décède sans enfants du 2e lit.

Digitized by Google

N° 22,630. — *Décret qui accorde à 24 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 26 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 26 avril 1855 (titre IV), 25 juin 1861, et 18 août 1879, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 21 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 98, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de vingt-deux mille quatre cent cinquante-trois francs (22,453f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des vingt-quatre militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			TOTAUX.		
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.
1	CHALLIER (François)...	17 fév. 1824.	Pange (Alsace-Lorraine).	Portier-consigne de 1re classe, à Auxonne.	43	3	24	16	»	»	59	3	24
2	RODET (Charles).....	20 nov. 1837.	Paris (Seine).	Sous-chef de musique au 16e régiment d'artillerie.	30	5	7	6	»	»	36	5	7
3	SORREL (Louis-Frédéric)	6 juin 1843.	Ajaccio (Corse).	Musicien de 1re classe au 8e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	7	1	»	»	26	»	7
4	M'HAMED-BEN-ALI.....	1837.	Les Ouleds-Ferradj (Alger).	Soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens.	25	»	»	26	»	»	51	»	»
5	GUEDICHE-BEN-TRIKI...	1836.	Les Bouaki (Constantine).	Soldat au 3e régiment de spahis.	25	»	»	25	»	»	50	»	»
6	SAAD-BEN-LARBI.....	1838.	Beni-Mehema (Constantine).	*Idem.*	25	»	»	25	»	»	50	»	»
7	THOMAS (Dominique)..	6 janvier 1836.	Metz (Alsace-Lorraine).	*Idem* au 2e *idem.*	27	9	»	33	»	»	60	9	»
8	LEPARC (Justin-Louis-Jean).	12 mars 1837.	Saint-Cosme-de-Vair (Sarthe).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie d'Indre-et-Loire.	26	8	8	7	»	»	33	8	8

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 26 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est reglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du avril 831.	Loi du 18 août 1879.					
t 10.	2 et 5.	Portier-consigne de 1re classe.	1,300f(a)	En activité.	1er juillet 1885.	Saint-Dié (Vosges).
dem.	*Idem.*	Sous-chef de musique.	1,173	Dans ses foyers.	17 juin 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
dem.	*Idem.*	Musicien de 1re classe.	915	*Idem.*	16 juin 1885.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).
dem.	*Idem.*	Soldat.	750(a)	En activité.	8 juin 1885.	Khenchela (Constantine).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	750	Dans ses foyers.	14 mai 1885.	Aïn-Khiar (Constantine).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	750	*Idem.*	25 mai 1885.	Soukarras (Constantine).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	750(a)	En activité.	1er juin 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
dem.	2, 5 et 10.	Maréchal des logis.	1,151	Dans ses foyers.	21 juillet 1885.	Premilly (Indre-et-Loire).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.
9	LIÉNARD (César).	22 fév. 1838.	Lannoy (Nord).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de la Seine.	26	»	26	3	6	»	29	»
10	MÉAILLON (Charles-Maurice).	15 sept. 1840.	Noironte (Doubs).	*Idem* de l'Allier.	25	3	6	1	»	»	26	3
11	GIUNTINI (Xavier).	9 nov. 1838.	Nessa (Corse).	Sergent, gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	25	9	»	1	»	2	26	9
12	GILLIOUARD (Jean-Marie).	24 avril 1836.	Locoal-Mendon (Morbihan).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de Maine-et-Loire.	29	3	8	1	»	»	30	3
13	LE BOUHELLEC (Jean-Jacques-Marie).	18 sept. 1842.	Locminé (Morbihan).	*Idem*.	25	»	15	16	»	»	41	»
14	SCHOTT (Ignace).	24 janv. 1836.	Neugarthein (Bas-Rhin).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de Saône-et-Loire.	25	1	2	1	»	»	26	1
15	BABIE (Charles).	14 janv. 1836.	Fousseret (Haute-Garonne).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Charente-Inférieure.	20	9	10	2	»	»	22	9
16	ALFONSI (Jean-Mathieu).	18 nov. 1832.	Albertacce (Corse).	Gendarme à la 2e compagnie de la Corse.	26	1	9	7	»	»	33	1
17	BAILLY (Pierre-Auguste).	18 févr. 1834.	Issoudun (Indre).	Gendarme à la compagnie de l'Indre	25	6	15	2	»	»	27	6
18	BLARY (Fidel-Joseph). .	19 sept. 1837.	Wargnies-le-Grand (Nord).	*Idem* du Nord.	26	»	19	2	»	»	28	»
19	BRUNET (Louis).	19 avril 1837.	Saint-Maxire (Deux-Sèvres).	*Idem* des Deux-Sèvres.	25	1	»	2	»	»	27	1
20	GAMELIN (Louis-Antoine).	4 avril 1835.	Saint-Étienne (Oise).	*Idem* de l'Oise.	25	»	25	1	»	»	26	»
21	GRAND (Charles-Albin).	8 mars 1836.	Grusse (Jura).	*Idem* du Puy-de-Dôme.	25	1	10	1	»	»	26	1
22	TIRMARCHE (Jules-Léopold).	29 mai 1839.	Wormhout (Nord).	*Idem* du Nord.	26	1	10	1	»	»	27	1
23	PERNIER (Charles).	25 mai 1831.	Marnay (Haute-Saône).	Ouvrier d'État de 1re classe à Besançon.	35	»	15	4	»	»	39	»
24	KYRE (Jean-Baptiste). . .	12 sept. 1835.	Aspach (Alsace-Lorraine).	Sergent-major, surveillant au pénitencier militaire de Bicêtre.	26	6	10	1	»	»	27	6

N° 22,631. — *Décret qui accorde à 2 Militaires des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 26 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de retraite;

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.					
9 et 10.	3, 5 et 20.	Maréchal des logis.	1,075[f]	Dans ses foyers.	6 juillet 1885.	Ormes-et-Ville (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Idem.	Idem.	1,012	Idem.	21 juillet 1885.	La Palisse (Allier).
Idem.	Idem.	Sergent.	995	Idem.	16 juillet 1885.	Bastia (Corse).
Idem.	Idem.	Maréchal des logis.	1,100	Idem.	11 juillet 1885.	Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).
Idem.	Idem.	Idem.	1,205	Idem.	21 juillet 1885.	Locminé (Morbihan).
Idem.	Idem.	Idem.	980	Idem.	6 juillet 1885.	Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire).
Idem.	Idem.	Brigadier.	878 (a)	Idem.	11 juillet 1885.	Saint-Agnant-les-Marais (Charente-Inférieure).
Idem.	Idem.	Gendarme.	836	Idem.	Idem.	Albertacce (Corse).
Idem.	Idem.	Idem.	788 (b)	En activité.	1er août 1885.	Déols (Indre).
Idem.	Idem.	Idem.	799	Dans ses foyers.	16 juillet 1885.	Lille (Nord).
Idem.	Idem.	Idem.	776	Idem.	11 juillet 1885.	Châtillon (Deux-Sèvres).
Idem.	Idem.	Idem.	769	Idem.	21 juillet 1885.	Chantilly (Oise).
Idem.	Idem.	Idem.	769	Idem.	11 juillet 1885.	Grusse (Jura).
Idem.	Idem.	Idem.	776	Idem.	Idem.	Maubeuge (Nord).
Idem.	2 et 5.	Ouvrier d'état de 1re classe.	1,218 (b)	En activité.	3 août 1885.	Marnay (Haute-Saône).
Idem.	Idem.	Sergent-major.	938	Dans ses foyers.	15 juin 1885.	Gentilly (Seine).
		TOTAL....	22,463			

(a) Cette pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'article 4 de la loi du 11 avril 1831, ne pourra, d'après l'article 27 de ladite loi, être cumulé avec un traitement civil d'activité. — (b) A la condition que les services ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 21 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 99, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de mille six cent soixante francs (1,660[f]), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des deux militaires dénommés au tableau ci-dessous une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire,

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			TOTAL
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.
1	GERMAIN (Pierre).....	26 janv. 1845.	Chabris (Indre).	Brigadier, gendarme à la compagnie de l'Indre.	18	6	15	3	»	»	21
2	ÉTOURNEAU (Pierre)....	9 mars 1860.	Celles (Dordogne).	Caporal au 81e régiment d'infanterie de ligne.	3	3	26	»	»	»	3

N° 22,632. — *DÉCRET qui accorde à 17 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 26 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 10 juillet 1874, 13 mars 1875, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 21 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 100, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de dix mille cinq cent quatre-vingt-quatre francs (10,584f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

Digitized by Google

pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 26 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

...ES DES DROITS à la pension de retraite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
...erte de l'usage ...membre.	16 et 18.	5, 9 et 10.	Brigadier.	960^{f} (*a*)	En activité.	16 août 1885.	Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher).
...lessures ou infir...es.	17 et 18.	5 et 9.	Caporal.	700 (*a*)	*Idem.*	11 mars 1885.	Celles (Dordogne).
			TOTAL...	1,660			

(*a*) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles ...l'activité.

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacun des dix-sept militaires dénommés au tableau d'autre part une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu, sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire,

Digitized by Google

pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAU Ans.	TOTAU Mois.
1	DUMÉE (Silvain-André-Constant).	12 janv. 1846.	Montrichard (Loir-et-Cher).	Adjudant au 22e bataillon de chasseurs à pied.	18	"	17	2	"	"	20	"
2	ARNAUD (Jacques-Félix-Clément).	16 juin 1844.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	Trompette-major du 4e régiment de chasseurs.	15	"	4	3	"	"	18	"
3	FERRIEN (Jean).....	29 janv. 1835.	Hagetmau (Landes).	Brigadier aux cavaliers de manège de l'école supérieure de guerre.	23	3	21	6	"	"	29	3
4	ROLLAND (Eugène-Benoit).	1er avril 1844.	Sisteron (Basses-Alpes).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie du Var.	21	1	8	1	"	"	22	1
5	BERT (Jean-Étienne-Alfred).	21 mars 1848.	Oumans (Jura).	Maréchal des logis chef, brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe.	15	2	7	8	"	"	23	2
6	GÉLINEAU (Louis).....	10 sept. 1840.	Trélazé (Maine-et-Loire).	Brigadier à la 2e compagnie de gendarmerie de la Corse.	18	6	16	3	"	"	21	6
7	BINET (Paul-François-Jean-Baptiste).	6 août 1844.	Le Vast (Manche).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Meuse.	19	10	20	1	"	"	20	10
8	BOURGET (Joseph-Marie-François).	26 janv. 1840.	Langrolay (Côtes-du-Nord).	Quartier-maître, gendarme à la compagnie des Côtes-du-Nord.	16	10	28	6	7	"	23	5
9	CORNU (Séraphin).....	22 sept. 1845.	Beaumont (Yonne).	Gendarme à la compagnie de l'Yonne.	15	8	6	3	"	"	18	8
10	GROLLEAU (Armand)...	27 sept. 1848.	Légé (Loire-Inférieure)	*Idem* de la Loire-Inférieure.	15	3	7	1	"	"	16	3
11	MAEGHERMAN (Jules-Vincent-Émile).	22 janv. 1846.	Spycker (Nord).	*Idem* des Bouches-du-Rhône.	15	6	16	9	"	"	24	6
12	MÉRILLON (Louis-Pierre-Alcide).	30 avril 1846.	Saint-Hilaire-sur-Yerre (Eure-et-Loir).	*Idem* de la Guadeloupe.	15	11	2	11	"	"	26	11
13	SALINGUE (Jules-François).	20 juin 1845.	Béthune (Pas-de-Calais).	*Idem* du Pas-de-Calais.	15	1	2	1	"	"	16	1
14	BLANCHERIE (Guillaume)	3 juin 1843.	Darnets (Corrèze).	Garde à la légion de la garde républicaine.	18	9	2	8	"	"	26	9
15	THONNAT (Pierre-Antoine).	12 mars 1839.	Lorlange (Haute-Loire).	*Idem.*	17	9	16	"	"	"	17	9
16	THIERCELET (Jean-Baptiste-Isidore).	22 avril 1835.	Rimogne (Ardennes).	Sergent-major à la 10e section de secrétaires d'état-major et du recrutement.	24	"	"	1	"	"	25	"
17	CHABRIER (Jean-Louis).	24 janv. 1844.	Saint-Maurice-les-Châteauneuf (Saône-et-Loire).	Maréchal des logis, gendarme.	19	2	15	12	"	"	31	2

Digitized by Google

en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 26 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

DISPOSITIONS légales applicables à cette liste.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du août 1879.	Loi du 23 juillet 1881.					
et 6.	26.	Adjudant.	756 (a)	En activité.	25 mai 1885.	Montrichard (Loir-et-Cher).
em.	*Idem.*	Trompette-major.	547	Dans ses foyers.	4 juin 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
m.	*Idem.*	Brigadier.	745 (a)	En activité.	20 juin 1885.	Courbevoie (Seine).
m.	*Idem.*	*Idem.* (Ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans le grade de maréchal des logis.)	612	Dans ses foyers.	11 juillet 1885.	Barrême (Basses-Alpes).
m.	*Idem.*	Maréchal des logis chef.	822 (d)	En activité.	*Idem.*	Arlay (Jura).
m.	*Idem.*	Brigadier.	594 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Vico (Corse).
m.	*Idem.*	Maréchal des logis.	626	Dans ses foyers.	*Idem.*	Inor (Meuse).
m.	*Idem.*	Quartier-maître.	647	*Idem.*	*Idem.*	Langrolay (Côtes-du-Nord).
m.	*Idem.*	Gendarme.	441	*Idem.*	6 juillet 1885.	Beaumont (Yonne).
m.	*Idem.*	*Idem.*	375	*Idem.*	1er juillet 1885.	Couëron (Loire-Inférieure).
m.	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	*Idem.*	12 août 1885.	Alos (Ariège).
m.	*Idem.*	*Idem.*	615 (a)	En activité.	17 juillet 1885.	Saint-Hilaire-sur-Yerre (Eure-et-Loir).
m.	*Idem.*	*Idem.*	375	Dans ses foyers.	6 juillet 1885.	Loos (Pas-de-Calais).
m.	*Idem.*	Garde.	615	*Idem.*	26 mai 1885.	Neuilly (Seine).
m.	*Idem.*	*Idem.*	415	*Idem.*	16 mai 1885.	Paris (Seine).
m.	*Idem.*	Sergent-major.	900	*Idem.*	20 mars 1885.	Rimogne (Ardennes).
m.	*Idem.*	Maréchal des logis.	898 (b)	En retraite.	10 avril 1885.	La Basse-Terre (Guadeloupe).
		TOTAL.....	10,584			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité. — (b) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 10 avril 1885 sur la pension de 650 francs concédée par décret du 7 mars 1885, et que la présente annule.

Digitized by Google

N° 22,633. — *Décret qui accorde des Pensions de réforme à 3 Officiers.*

Du 26 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les titres II et III de la loi du 17 mai 1834, sur l'état des officiers, les tarifs annexés à la loi du 22 juin 1878 et la loi du 17 août 1879, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 21 août 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de réforme comprises dans le présent décret, portant le n° 101, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trois mille trois cent soixante-cinq francs (3,365^{f}), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des trois officiers dénommés au tableau ci-dessous une pension de réforme fixée conformément aux indications de ce tableau.

N^{os} D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES EFFECTIFS.		
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.
1	CHALON (Albert)	3 sept. 1847.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).	Capitaine d'infanterie.	20	9	
2	CHARBONNIER (Joachim-Julien).	29 août 1836.	Paris (Seine).	Lieutenant d'infanterie.	20	11	2
3	CALVET (Antoine-Ambroise).	20 mars 1844.	Le Bousquet (Aude).	Officier d'administration adjoint de 1re classe.	22	1	2

N° 22,634. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt domaniale de Saint-Lary (Ariège), contenant deux mille deux cent vingt-huit hectares trente ares, sera divisée, défalcation faite de mille quatre-vingt-dix-huit hectares quatre-vingts ares occupés par les pâturages et les vacants, en quatre séries de futaie, savoir :

Première série, dite *d'Autrech*.....	367^{h} 90^{a}
Deuxième série, dite *de Rouech*.....	342 10
Troisième série, dite *de la Sapinière*.....	169 80
Quatrième série, dite *de Protection*.....	249 70

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils faisaient partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 26 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

...ATE décision qui prononce mise réforme.	QUOTITÉ de la pension de réforme.	BASES LÉGALES applicables à cette fixation.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE des titulaires.	OBSERVATIONS.
...n 1885.	1,200f	Article 18 de la loi du 19 mai 1834, modifié par la loi du 17 août 1879.	19 juin 1885.	Bordeaux (Gironde).	
...in 1885.	1,190	*Idem.*	26 juin 1885.	Paris (Seine).	
...in 1885.	975	*Idem.*	29 juin 1885.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	
...TAL...	3,365				

2. Les première et deuxième séries seront exploitées par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies pendant une révolution transitoire de cent ans, précédée d'une révolution préparatoire de vingt ans. Chacune d'elles sera à cet effet partagée en quatre affectations correspondant à un même nombre de périodes de la révolution principale transitoire.

Durant les vingt années (1885-1904) de la révolution préparatoire, les affectations n° 3 et 4 de ces deux séries seront parcourues par des coupes d'amélioration dont l'ordre et l'importance seront réglés par le directeur des forêts.

3. La troisième série sera exploitée par la méthode du jardinage et soumise à une révolution de cent cinquante ans. Les exploitations jardinatoires à y effectuer dans le

Digitized by Google

courant d'une première rotation de quinze ans (1885-1899) seront assises par quinzième de la contenance suivant un plan d'exploitation arrêté par le directeur des forêts.

4. La quatrième série sera soumise à des exploitations jardinatoires sur propositions spéciales. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

N° 22,635. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Hèches (Hautes-Pyrénées), contenant cinq cent soixante-dix hectares cinquante-neuf ares, sera exploitée en futaie et formera deux séries, savoir :

La première, dite *des Feuillus*, contenant.....	523h 07a
La deuxième, dite *de la Sapinière*, contenant.....	47 52

2. La première série, dite *des Feuillus*, sera traitée par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies pendant une révolution principale de cent vingt ans divisée en quatre périodes égales et précédée d'une révolution préparatoire de quarante ans.

Elle sera, à cet effet, divisée en quatre affectations correspondant aux quatre périodes de la révolution principale.

3. Pendant la révolution préparatoire (1884-1923), on assoira par contenance des coupes d'amélioration dans les première et deuxième affectations et de taillis sous futaie dans les troisième et quatrième affectations.

L'ordre et l'importance de ces exploitations seront réglés en ce qui concerne les coupes de taillis sous futaie conformément aux indications du tableau annexé aux propositions susvisées; en ce qui concerne les coupes d'amélioration, par une décision du directeur des forêts.

4. La deuxième série, dite *de la Sapnière*, sera parcourue par des coupes jardinatoires portant sur les bois morts et dépérissants de toutes dimensions et les bois vifs de cinquante centimètres de diamètre et au-dessus.

La possibilité de ces coupes est fixée pour une première rotation de huit ans à soixante-quatre mètres cubes, déduction faite de vingt et un mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité fera, à l'expiration de cette rotation, l'objet d'une revision dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts. (*Paris, 23 Décembre 1884.*)

N° 22,636. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, pour l'exercice 1885, dans les bois de la commune de Saleignes (Charente-Inférieure) une coupe extraordinaire de cinq hectares soixante ares de taillis sous futaie, située au canton de la Réserve.

2. Il sera prélevé un dixième du prix de vente pour travaux de repeuplement. (*Paris, 6 Janvier 1885.*)

N° 22,637. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, à titre extraordinaire, pour les exercices 1885 et 1886, dans la première série de la forêt domaniale de Ligny (première affectation), les coupes définitives indiquées ci-après :

En 1885, treize hectares trente-neuf ares, anciennes coupes de 21 et 22;

En 1886, vingt hectares vingt-deux ares, anciennes coupes de 23, 26 et 27. (*Paris, 13 Janvier 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,638. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Durant les années restant à courir, à partir de 1883, de la première période de l'aménagement des séries 1, 2, 3, 4 de la forêt domaniale de Tronçais (Allier), les coupes de régénération seront réglées dans ces séries conformément aux indications du tableau ci-après :

SÉRIES.	ANNÉES.	POSSIBILITÉ.	ASSIETTE DES COUPES.
1.....	1883-1891.	4,777^{mc}...	Première affectation. Deuxième affectation.
2.....	1883-1897.	1,718^{mc}...	Première affectation. Deuxième affectation, parcelles A 2, B 2, C 2, E 2, F 2, G 2.
3.....	1883-1897.	3,056^{mc}...	Première affectation. Deuxième affectation, parcelles A 2, B 2, C 2, E 2. Cinquième affectation, parcelles E 5, F 5. Sixième affectation, parcelles A 6, F 6, G 6, H 6, I 6, J 6.
4.....	1883-1897.	4,478^{mc}...	Première affectation. Deuxième affectation, parcelles B 2, C 2, F 2, G 2, H 2. Sixième affectation, parcelles C 6, D 6, E 6, F 6, G 6, H 6, I 6, J 6.

Les possibilités indiquées ci-dessus pourront soit pendant la première période, soit à son expiration, être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

Le volume de tous les arbres de plus de trente centimètres de diamètre exploités sur toute l'étendue de la forêt sera précompté sur la possibilité.

2. Le décret susvisé du 17 avril 1869 continuera à recevoir son application en tout ce qui n'est pas contraire aux présentes dispositions. (*Paris, 13 Janvier 1885.*)

N° 22,639. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

ART. 1er. La forêt communale de Valdebloré (Alpes-Maritimes), contenant mille neuf cent quatre-vingt-douze hectares vingt-quatre ares, dont mille cent soixante-cinq hectares soixante-quatorze ares en France et huit cent vingt-six hectares cinquante ares en Italie, sera traitée en futaie par la méthode du jardinage et divisée en deux séries, savoir :

La première, de la Bollinette, de mille trois cent deux hectares vingt-quatre ares;
La deuxième, de Molières, de six cent quatre-vingt-dix hectares.

2. La possibilité des coupes à asseoir dans la première de ces deux séries pendant une rotation de vingt ans (1884-1903), est fixée à trois cent quatre-vingt-huit mètres cubes, défalcation faite de quarante-trois mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. Les exploitations à effectuer dans la deuxième série, pendant une rotation de trente ans (1884-1913) porteront uniquement sur les bois morts ou dépérissants. Leur volume, évalué à deux mille sept cent trois mètres cubes, sera réalisé sur propositions spéciales. (*Paris, 13 Janvier 1885.*)

Digitized by Google

ERRATA.

BULLETIN DES LOIS, XIIe série, partie supplémentaire.

N° 1659, décret du 7 mars 1885:

N° d'ordre 21,926, pages 526 et 527, article 10 accordant une pension à Mme FARCY, née *Arman* (*Marie-Antoinette-Emilie*):

Colonne date du décès, au lieu de *17 décembre 1884*, lisez *27 novembre 1884*;

Colonne époque d'entrée en jouissance de la pension, au lieu de *18 décembre 1884*, lisez *28 novembre 1884*.

N° 1693, décret du 1er juillet 1885:

N° d'ordre 22,361, pages 82 et 83, article 10 accordant une pension à Mme RICHARD, veuve TREILLES:

Colonne époque d'entrée en jouissance de la pension, au lieu de *11 novembre 1885*, lisez *11 novembre 1883*.

N° d'ordre 22,364, pages 98 et 99, article 14 accordant une pension au sieur BRUGÈRE:

Colonne quotité de la pension, au lieu de *560^f^*, lisez *587^f^*.

N° d'ordre 22,369, pages 112 et 113, article 13 accordant une pension à M. FLOTTES:

Colonne quotité de la pension, au lieu de *3,565^f^*, lisez *3,575^f^*.

Certifié conforme :

Paris, le 3 * Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 3 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1709.

N° 22,640. — *Décret qui approuve 8 liquidations de Pensions civiles.*

Du 20 Août 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 27 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Décrète :

Art. 1er. Les huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix francs (5,490f) au tableau d'autre part sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 20 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé Hervé Mangon.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
									DEUXIÈ
					(Pensions pour services termi				
					FORÊTS.				
1	MOLLERAT (Antoine-Edmond) (1).	5 juin 1831.	Dijon (Côte-d'Or).	Inspecteur des forêts.	Civils.....	30	5	21	Loi du 9 ju 1853.
2	LESTRADE (Pierre-Henri) (2).	20 janv. 1851.	Alger (Alger).	Brigadier.....	Militaires....	5	»	»	*Idem* et loi du avril 1831.
					Civils.....	2	4	26	
3	LANG (Jean-Baptiste)...	17 déc. 1824.	Granges (Vosges).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	10	7	Ordonnances janvier 1845 loi du 9 jui 1853.
					postérieurs...	31	4	»	
4	HUMBERT (Nicolas). ...	20 mars 1829.	Montauville (Meurthe-et-Moselle).	*Idem*.....	Militaires....	5	10	2	Lois des 11 av 1831 et 9 ju 1853.
					Civils.....	25	3	9	
5	GUYARD (Jean-Louis)..	31 oct. 1823.	Joinville-le-Pont (Seine).	Garde.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854,	1	6	2	Ordonnance d 12 janvier 18 et loi du 9 jui 1853.
					postérieurs..	31	3	»	
6	RIBES (François-Pierre-Hyacinthe) (3).	9 avril 1827.	Carbonne (Haute-Garonne).	*Idem*.....	Civils.....	23	2	14	Loi du 9 ju 1853.
7	DAVIAUD (Marguerite-Louise), veuve CLAVÈRE-PEYRÉ.	2 avril 1843.	Chizé (Deux-Sèvres).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 15 décembre 1884, titulaire d'une pension de 458 francs.	.....	»	»	»	*Idem*.....
8	BARON (Marie-Yvonne), veuve LARITTE.	4 mars 1817.	Rosnoën (Finistère).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 27 janvier 1885, titulaire d'une pension de 507f	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Invalidité. — (2) Combat soutenu dans l'exercice de ses fonctions. — (3) Infirmités.

N° 22,641. — *DÉCRET qui approuve 2 liquidations de Pensions civiles.*

Du 26 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 11, 13, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 9 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
CATÉGORIE.								
(Antérieurement au 1er janvier 1854.)								
4,861f 11c	»	2,464f 30c	2,464f 30c	2,430f	»	2,430f	1er mai 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
250 00 900 00	41f 66c	450 00	491 66	»	»	491	1er juillet 1883.	Alger (Alger).
1,100 00 1,100 00	»	62 75 688 00	751 65	»	»	751	1er mai 1885.	Senones (Vosges).
250 00 1,100 00	48 64	555 50	604 14	»	»	604	10 mai 1885.	Saint-Amé (Vosges).
800 00 800 00	» »	24 08 499 90	523 98	»	»	523	1er avril 1885.	Soisy-sous-Etiolles (Seine-et-Oise).
800 00	»	370 66	370 66	»	»	370	15 avril 1883.	Saint-Girons (Ariège).
»	»	»	»	»	Un tiers.	152	16 déc. 1884.	Chizé (Deux-Sèvres).
»	»	»	»	»	*Idem.*	169	28 janvier 1885.	Rumengol (Finistère).
					TOTAL.	5,490		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de sept cent quarante-trois francs (743f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 26 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé HERVÉ MANGON.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décret et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	BENTAJOUX (Marie-Célestine), veuve DOUMENJOU.	15 nov. 1816.	Toulouse, (Haute-Garonne).	Le mari, concierge d'école vétérinaire, décédé, le 29 avril 1885, en instance de pension.	Civils.....	28	2	28	Loi du 9 ju 1853.
2	COSTES (Jean)(1).....	4 oct. 1814.	Polminhac (Cantal).	Palefrenier des haras.	*Idem*.....	25	4	»	*Idem*.....

(1) Infirmités.

N° 22,642. — *DÉCRET qui approuve 19 liquidations de Pensions civiles.*

Du 29 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 22 août 1790;

Vu le décret du 13 septembre 1806;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 29 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonnan en vertu desqu la pensi a été accord
									DEU (Pensions pour services
1	BRION (Gatien).....	18 déc. 1826.	Chéroy (Yonne).	Facteur-chef.....	POSTES. Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	1	11	21	Loi du 9 1853.
					postérieurs..	31	4	24	
2	CARY (Joseph).....	15 sept. 1827.	Domèvre-en-Haie (Meurthe-et-Moselle).	Commis principal.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	4	8	»	*Idem*.....
					postérieurs...	31	4	24	

Digitized by Google

Quotité du traitement prise pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
1,574f 62c	»	739f 17c	739f 17c	»	Un tiers.	246f	30 avril 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
1,178 47	»	497 56	497 56	»	»	497	1er juin 1885.	Aurillac (Cantal).
					TOTAL.	743		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de neuf mille cinq cent treize francs (9,513f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 29 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,

Signé SARRIEN.

Quotité du traitement prise pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
TÉGORIE.								
térieurement au 1er janvier 1854.)								
1,239f 58c	»	776f 79c	776f 79c	»	»	776f	25 mai 1885.	Sens (Yonne).
3,201 56	»	1,601 47	1,601 47	1,600f	»	1,600	1er juin 1885.	Domèvre-en-Haie (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
3	CHABERT (Antoine)....	18 déc. 1816.	Chatte (Isère).	Facteur local....	Civils.....	30	2	»	Loi du 9 juin 1853.
4	LABITTE (Marie-Madeleine-Bernardine), f° CALIPPE.	14 juillet 1828.	Marlers (Somme).	Receveuse.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	5	5	17	Idem.....
					postérieurs ..	30	11	»	
5	OLIVIER (Julien).....	26 mai 1823.	Mouais (Loire-Inférieure)	Facteur local....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	11	»	Idem.....
					postérieurs ..	31	5	»	
6	PANCRACE (Eugène)....	10 mars 1825.	Le Bourg-d'Oisans (Isère).	Commis principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	7	2	11	Idem, loi du 1 août 1790 et décret du 13 sept. 1806.
					postérieurs ..	31	5	»	
7	RAFFAUT (Augustin-Constant).	25 avril 1824.	Rennes (Ille-et-Vilaine).	Idem.....	Civils.....	30	»	»	Loi du 9 juin 1853.
8	RICHARD (Louis-Honoré)	9 mai 1826.	Apremont-la-Forêt (Meuse).	Facteur rural. ..	Militaires....	6	2	11	Idem et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	29	14	16	
9	ARSANDEAU (Emée-Célestine), veuve VERDON.	12 mars 1838.	Montilliers (Maine-et-Loire).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 309 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
10	BAILLARD (Constance-Léonide), v^ve GAUGUIN.	10 mars 1831.	Darvoy (Loiret).	Idem de 285 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
11	BOULIQAU (Marie), veuve PELLETIER.	19 janv. 1804.	Épertully (Saône-et-Loire).	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 383 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
12	BRAUD (Victoire-Félicie), veuve BONNET.	5 fév. 1830.	Viennay (Deux-Sèvres).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 344 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
13	DUCOUP (Louise-Félicité), veuve PETIT.	27 déc. 1820.	Boigneville (Seine-et-Oise).	Le mari, ex-facteur local, décédé titulaire d'une pension de 360 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
14	FILIS (Angélique), v^ve SIMON.	13 avril 1832.	Fréjus (Var).	Le mari, facteur local.	Militaires....	6	4	23	Idem et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	22	5	18	
15	GERARD (Caroline-Julienne), veuve MATHIEU.	15 janv. 1810.	Neuviller-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 55 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
16	HERBELIN (Louise-Françoise), veuve DUPLAIN.	7 déc. 1818.	Saint-Remy-des-Monts (Sarthe).	Le mari, ex-facteur-chef, décédé titulaire d'une pension de 699 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
17	PRIMME (Marie-Perrinne), veuve HÉLAUT.	31 déc. 1814.	Sacey (Manche).	Le mari, ex-gardien de bureau, décédé titulaire d'une pension de 539 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
18	REBOUILLAT (Marie-Claudine), veuve PERROT.	28 juillet 1825.	Mouthier-en-Bresse (Saône-et-Loire).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 429 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
19	VOLANT (Adèle-Éléonore), veuve COUSIN.	9 juillet 1814.	Pleurs (Marne).	Idem de 123 fr...	.....	»	»	»	Idem.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
882f 08c	»	532f 18c	532f 18c	»	»	532f	1er juin 1885.	Saint-Marcellin (Isère).
,369 44	»	705 64	705 64	»	»	705	1er déc. 1884.	Semarpont (Somme).
838 19	»	526 65	526 65	»	»	526	1er juin 1885.	Derval (Loire-Inférieure)
,275 00	»	130 94	1,787 41	1,600f	»	1,600	*Idem.*	Lyon (Rhône).
,166 66	»	1,656 47						
,671 52	»	1,835 76	1,835 76	»	»	1,835	*Idem.*	Paris (Seine).
838 19	44f 11c	501 51	542 63	»	»	542	*Idem.*	Reffroy (Meuse).
»	»	»	»	»	Un tiers.	103	11 avril 1885.	Vibiers (Maine-et-Loire).
»	»	»	»	»	Un tiers, élevé à	109	20 mars 1885.	Orléans (Loiret).
»	»	»	»	»	Un tiers.	127	15 avril 1885.	Beaune (Côte-d'Or).
»	»	»	»	»	*Idem.*	114	26 avril 1885.	Parthenay (Deux-Sèvres).
»	»	»	»	»	*Idem.*	120	6 avril 1885.	Milly (Seine-et-Oise).
876 63	42 66	327 51	370 15	»	*Idem.*	123	19 nov. 1884.	La Seyne (Var).
»	»	»	»	»	Totalité.	55	12 avril 1885.	Neuviller-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle).
»	»	»	»	»	Un tiers.	233	4 mai 1885.	Alençon (Orne).
»	»	»	»	»	*Idem.*	179	6 avril 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	143	5 avril 1885.	Bellevesvre (Saône-et-Loire).
»	»	»	»	»	*Idem*, élevé à	100	3 mai 1885.	Pleurs (Marne).
					TOTAL.	9,513		

Digitized by Google

N° 22,643. — *Décret qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 29 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 9 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
									DEUX
					(Pensions pour services tem				
					POSTES ET TÉLÉGRAPHES.				
1	ARDIET (François-Xavier-Félicien).	5 déc. 1830.	Fraroz (Jura).	Facteur rural....	Militaires....	3	9	4	Lois des 11 a 1831 et 9 J 1853.
					Civils.....	25	5	26	
2	BONAT (Jean).....	14 fév. 1830.	Saint-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire).	Facteur local....	Militaires....	6	2	16	Idem.....
					Civils.....	26	11	»	
3	CANIN (Joseph).....	20 mai 1829.	Leyr (Meurthe-et-Moselle).	Facteur de ville.	Militaires....	6	»	16	Idem.....
					Civils	27	»	»	
4	CAUDRON (Charles-Borromée).	5 nov. 1825.	Combles (Somme).	Facteur rural....	Militaires....	5	11	12	Idem.....
					Civils	20	9	»	
5	CHAMPAGNE (René-Odime).	25 fév. 1831.	Signy-le-Petit (Ardennes).	Facteur local....	Civils	25	3	»	Loi du 9 1853.
6	COMBE (Amable).....	14 mars 1826.	Combronde (Puy-de-Dôme).	Facteur rural....	Militaires....	5	8	4	Idem et loi 11 avril 1
					Civils.....	30	1	6	
7	FENOUIL (Pierre).....	30 oct. 1820.	Aynac (Lot).	*Idem*.....	Militaires....	13	4	24	Idem.....
					Civils.....	25	5	»	
8	FINIEN (Louis-Joseph).	Juin 1827.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).	*Idem*.....	Militaires....	6	11	»	Idem.....
					Civils.....	29	6	»	
9	FOUILLOUX (Pierre)....	27 nov. 1823.	Collonges (Corrèze).	Facteur local....	Militaires....	2	7	26	Idem.....
					Civils.....	28	3	»	
10	GALAN (Jean-Pierre)...	14 nov. 1821.	Lannemezan (Hautes-Pyrénées)	Facteur rural....	Militaires....	6	5	15	Idem.....
					Civils.....	25	8	»	
11	GALLUCCI (Mathieu-David) [1].	17 nov. 1833.	San-Nicolao (Corse).	Facteur de ville.	Militaires....	9	»	»	Idem.....
					Civils.....	15	2	»	

[1] Infirmités.

Digitized by Google

Décrète :

Art. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de huit mille huit cent soixante-seize francs (8,876f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 29 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé Sarrien.

Quotité du traitement pris pour base de la liquidation.	Liquidation des services militaires.	Liquidation des services civils.	Liquidation Total.	Limitation de la pension au maximum du grade.	Quotité reversible aux veuves ou aux orphelins.	Fixation définitive de la pension.	Dates de jouissance.	Domicile des pensionnaires.
TÉGORIE. (...rieurement au 1er janvier 1854.)								
783f 53c	25f 07c	398f 28c	423f 35c	»	»	423f	27 avril 1885.	Pont-de-Roide (Doubs).
678 05	41 40	365 01	406 41	»	»	406	1er juin 1885.	Saint-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire).
[illegible]1 66	40 29	643 49	683 78	»	»	683	*Idem.*	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
[illegible]5 83	39 66	271 76	311 42	»	»	311	*Idem.*	Combles (Somme).
[illegible] 83	»	470 05	470 06	»	»	470	1er avril 1885.	Signy-le-Petit (Ardennes).
[illegible] 19	39 84	504 30	542 14	»	»	542	1er juin 1885.	Combronde (Puy-de-Dôme).
[illegible] 36	89 32	448 53	537 85	»	»	537	*Idem.*	Mercuès (Lot).
[illegible]7 22	46 11	523 45	569 56	»	»	569	*Idem.*	Audruicq (Pas-de-Calais).
[illegible]77	17 68	382 66	400 34	»	»	400	*Idem.*	Turenne (Corrèze).
[illegible]55	47 35	469 97	517 32	»	»	517	*Idem.*	Lannemezan (Hautes-Pyrénées).
[illegible]	60 00	345 03	405 03	»	»	405	*Idem.*	San-Nicolao (Corse).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
12	LAURENT (Claude-Jean-Baptiste).	29 juillet 1826.	Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle).	Facteur rural....	Militaires....	6	2	7	Lois des 11 [illegible] 1831 et 9 [illegible] 1853.
					Civils.....	29	7	"	
13	LUCMORT (Jean-Léon)..	1er mars 1838.	Montgaillard (Landes).	Facteur local....	Militaires....	5	10	"	Idem.....
					Civils.....	28	5	"	
14	MANCHAND (Claude-Joseph-Ferdinand).	1er déc. 1835.	Arinay (Jura).	Facteur de ville.	Civils.....	25	"	"	Loi du 9 [illegible] 1853.
15	MASSON (Louis).....	15 août 1832.	Saint-Agnan (Aisne).	Facteur rural....	Militaires....	6	2	11	Idem et loi [illegible] 11 avril 18[illegible]
					Civils.....	20	"	"	
16	MICHON (Victor).....	26 mai 1830.	Saint-Martin-Chennetron (Seine-et-Marne).	Facteur de ville.	Militaires....	3	9	3	Idem.....
					Civils.....	26	10	"	
17	PIERRE (André-Pierre-Archier).	16 fév. 1826.	Mérindol (Vaucluse).	Facteur rural...	Civils.....	28	6	"	Loi du 9 [illegible] 1853.
18	BÉNECH (Marie), veuve BONHOMME.	27 déc. 1834.	Saint-Georges (Tarn-et-Garonne)	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 495 fr.	.....	"	"	"	Idem.....
19	BRAJEUL (Jeanne-Marie-Auguste), vve DINGÉ.	28 août 1825.	Dol (Ille-et-Vilaine).	Le mari, courrier convoyeur.	Militaires....	6	2	9	Idem et loi [illegible] 11 avril 18[illegible]
					Civils :				
					antérieurs au 1er janvier 1854 ;	.	5	19	
					postérieurs...	31	2	16	
20	FRÉTILLIER (Marie), veuve PATRON.	13 déc. 1822.	Balzac (Charente).	Le mari, ex-surveillant des télégraphes, décédé titulaire d'une pension de 448 fr.	.....	"	"	"	Loi du 9 [illegible] 1853.
21	MIRABEL (Rosalie), veuve GRANIER.	5 mai 1844.	Pomiers (Gard).	Le mari, facteur rural.	Militaires....	6	8	26	Idem et loi [illegible] 11 avril 18[illegible]
					Civils.....	21	1	26	

N° 22,644. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par les ministres des finances et de l'intérieur) portant ce qui suit :

1° L'établissement d'un octroi dans la commune d'Étretat (Seine-Inférieure) est autorisé.

La perception en sera opérée conformément aux tarif et règlement ci-annexés qui seront exécutoires jusqu'au 31 décembre 1889.

2° La commune d'Étretat est autorisée à emprunter, à un taux d'intérêt n'excédant pas quatre francs soixante-quinze centimes pour cent, une somme de quatre-vingt-huit mille francs, remboursable en dix ans, à partir du 1er janvier 1886, au moyen du produit des taxes d'octroi et destinée au payement des dépenses énumérées dans une délibération municipale du 29 juin 1885 et ayant pour objet la construction d'un canal souterrain et diverses dépenses de voirie.

Cet emprunt pourra être réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations ou du Crédit foncier de France aux conditions de ces établissements.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
891f 80c	41f 23c	527f 64c	568f 87c	»	»	568f	1er juin 1885.	Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle).
20 13	38 88	466 10	504 98	»	»	504	*Idem.*	Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).
101 38	»	458 90	458 90	»	»	458	*Idem.*	Saint-Étienne (Loire).
79 16	41 31	259 72	301 03	»	»	301	*Idem.*	Saint-Agnan (Aisne).
30 55	25 05	606 72	631 77	»	»	631	*Idem.*	Provins (Seine-et-Marne).
58 88	»	432 55	432 55	»	»	432	*Idem.*	Oppède (Vaucluse).
»	»	»	»	»	Un tiers.	164	14 janvier 1885.	Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne)
91 48	51 53	831 87	883 48	»	*Idem.*	294	17 mars 1885.	Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	149	20 février 1885.	Angoulême (Charente).
13 58	49 40	287 63	337 03	»	*Idem.*	112	27 octobre 1884.	Le Vigan (Gard).
					TOTAL.	8,875		

Les conditions des souscriptions et des traités à passer seront préalablement soumises à l'approbation du ministre de l'intérieur.

3. Le produit des taxes autorisées par l'article 1er sera spécialement affecté au remboursement de l'emprunt autorisé par l'article 2.

L'administration municipale sera tenue de justifier, chaque année, au préfet de l'emploi de leur produit, dont le compte général, tant en recette qu'en dépense, devra être présenté à l'expiration de la durée fixée par le présent décret. (*Mont-sous-Vaudrey, 2 Septembre 1885.*)

N° 22.645. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Est soumis au régime forestier le bois dit *de Portefaix*, d'une étendue de quarante-deux hectares quatre-vingt-douze ares soixante-dix centiares, appartenant à la commune d'Allemagne (Basses-Alpes), et formant les parcelles nos 247 et 248 de la section B du plan cadastral.

2. La contenance de la forêt communale d'Allemagne sera ainsi fixée à deux cent soixante-sept hectares soixante-neuf ares vingt centiares. (*Paris, 15 Janvier 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,646. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, pour l'exercice 1885, dans les bois communaux de la commune de Trélon (Nord), une coupe extraordinaire de six hectares soixante ares de taillis sous futaie sise au canton de la Réserve.

2. Il sera imposé sur la vente une charge de trois cent vingt francs pour travaux. (*Paris, 17 Janvier 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 3 * Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 3 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1710.

N° 22,647. — *Décret portant approbation de Pensions allouées sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 5 Février 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° la loi du 13 mai 1791, sur l'établissement des invalides de la marine, et les actes subséquents qui régissent les pensions dites *demi-soldes* et les pensions de veuves et d'orphelins;

2° L'ordonnance du 27 août 1817 et le décret du 8 juin 1852;

3° La somme portée au budget de la caisse des invalides de la marine pour le payement desdites pensions;

4° Les fixations arrêtées par le ministre de la marine et des colonies, après avoir été soumises aux vérifications du Conseil d'État, section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies;

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies,

Décrète :

Art. 1er. Sont approuvées les pensions dites *demi-soldes* et les pensions annuelles accordées aux marins ainsi qu'aux veuves et orphelins dénommés dans l'état ci-après.

2. La somme annuelle de huit cent quatre-vingt-treize mille neuf cent vingt-six francs (893,926f) à laquelle s'élèvent ces allocations sera payable, conformément à la loi, sur la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 5 Février 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Vice-Amiral,
Ministre de la marine et des colonies,

Signé A. Peyron.

Digitized by Google

État des Demi-Soldes et Pensions réglées d'après la l

(Annexe au décr

OBSERVATIO

La pension dite DEMI-SOLDE des marins réunissant vingt-cinq ans de services, soit pour le compte de l'État, soit de
mettent dans l'impossibilité absolue de naviguer.
Le chiffre de la pension, réglé en vertu des lois des 13 mai 1791 et 11 avril 1881, est fixé conformément au tarif ann
Un supplement spécial est accordé aux marins réunissant cinq ans de services sur les bâtiments de l'État ou aux équip
Les demi-soldiers et leurs veuves ont droit en outre, d'après la catégorie à laquelle ils appartiennent, à un traitem
A soixante ans d'âge, ou pour cause d'infirmités contractées au service de l'état, les demi-soldiers obtiennent un supp
respective.
NOTA. Quant aux officiers-mariniers et marins des équipages de la flotte, maîtres entretenus et autres agents des dr
il leur est fait application de la loi des 5 août 1879 et 8 août 1883.
Ces dernières pensions sont successivement insérées au *Bulletin des lois*, après la signature du décret portant concession

PENSIONS dé

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
			SOUS-ARRONDISSEM
1	LEFER (Auguste-Antoine).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	20 juillet 1831.
2	MARIN (Charles-Alexandre).....	*Idem*.....	21 juin 183...
3	CATTOEN (Pierre).....	Maître de pêche (n'ayant pas 8 ans de commandement).	28 juin 183...
4	CLAEYSSEN (Jean-Pierre-Désiré).....	*Idem*.....	2 juin 1833....
5	TURBOT (Romain-Benoit).....	*Idem*.....	30 septembre
6	DUFOUR (Henri-Benoit).....	Mécanicien (ayant conduit de 1 an à 8 ans une machine de 100 à 300 chevaux).	27 janvier 183
7	1 enfant : Léonce-Hector.....	.....	12 décembre 18
8	BROUTIN (Jean-Louis).....	Quartier-maître à 45 fr.....	16 septembre 1
9	2 enfants : Lucien-Émile-Fernand.....	.....	6 avril 187...
10	Valentine-Lucie-Adolphine....	.....	31 décembre 18
11	BAUDE (François-Louis).....	Matelot à 36 fr.....	19 juillet 1833.
12	EVERAERE (Jacques-Cornil).....	*Idem*.....	8 octobre 1833.
13	BENOIT (Jean-Baptiste).....	*Idem* à 33 fr.....	26 janvier 183
14	CASZIER (Louis-Victor).....	*Idem*.....	16 mars 1833.
15	1 enfant : Augustin-Alfred.....	.....	5 novembre 18
16	DAMMARR (Jean-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	18 novembre
17	MARTÉEL (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	3 septembre
18	WEUS (Louis-Jean-Joseph).....	*Idem*.....	28 mars 18
19	BUSSELEZ (Jean-Auguste-Désiré).....	*Idem* à 24 fr.....	7 mai 1833.
20	CAMPUS (Louis).....	*Idem*.....	27 août 1819
21	CARRU (Jérôme-Gaspar).....	*Idem*.....	20 septembre
22	CONQUEUR (Jules-Pierre-Louis).....	*Idem*.....	9 novembre
23	DEJONGHE (Benjamin-François).....	*Idem*.....	22 novembre
24	2 enfants : Marie-Henriette.....	.....	13 septembre
25	Pierre-Fernand.....	.....	13 septembre
26	DEVOS (Louis-Jean).....	Matelot à 24 fr.....	16 août 184
27	FLECQ (Édouard-Adolphe).....	*Idem*.....	11 mars 18
28	GRENET (Henri).....	*Idem*.....	4 novembre
29	1 enfant : Jean-Léon-François.....	.....	19 juillet 18
30	MANCEAU (Romain-Benjamin).....	Matelot à 24 fr.....	23 septembre
31	1 enfant : Henri-Georges-Gustave.....	.....	23 mars 187
32	TURCK (Édouard-Jean).....	Matelot à 24 fr.....	18 mai 1833.
33	VANRAST (Joseph-Hypolite).....	*Idem*.....	27 février 18
34	1 enfant : Paul-Omer-Désiré.....	.....	30 juin 187
35	VERGRIETE (Jean-Pierre-Désiré).....	Matelot à 24 fr.....	15 septembre
36	WALLYN (François-Louis).....	*Idem*.....	4 septembre

Digitized by Google

des 13 mai 1791 et 28 juin 1862 et les actes subséquents.

du 5 février 1885.)

GÉNÉRALE.

ription sur les Bâtiments du commerce, s'obtient à cinquante ans d'âge, à moins que des infirmités évidentes ne les
cette dernière loi.
la flotte.
nuel de vingt-quatre ou de trente-six francs pour chacun de leurs enfants au-dessous de l'âge de dix ans.
ent annuel de cent huit francs, de cent quarante-quatre francs ou de cent soixante-huit francs, suivant leur catégorie

ps de la marine réunissant les conditions pour obtenir la pension de retraite, ensemble leurs veuves et orphelins,

EMI-SOLDES.

ARRONDISSEMENT. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
DE DUNKERQUE.			
Dunkerque	564f	Ancienneté de services	Décision du 17 avril 1884.
Idem	564	Idem	Idem.
Petite-Synthe	456	Idem	Idem.
Dunkerque-Branche	456	Idem	Idem.
Gravelines	582	Idem	Idem.
Dunkerque	456	Idem	Idem.
	24		Idem.
	324	Ancienneté de services	Idem.
	48		Idem.
	252	Ancienneté de services	Idem.
	324	Idem	Idem.
	252	Idem	Idem.
	252	Idem	Idem.
	24		Idem.
	252	Ancienneté de services	Idem.
	252	Idem	Idem.
	252	Idem	Idem.
	204	Idem	Idem.
	312	Idem	Idem.
	204	Idem	Idem.
	204	Idem	Idem.
	204	Idem	Idem.
	48		Idem.
	204	Ancienneté de services	Idem.
	204	Idem	Idem.
	204	Idem	Idem.
	24		Idem.
	204	Ancienneté de services	Idem.
	24		Idem.
	204	Ancienneté de services	Idem.
	204	Idem	Idem.
	24		Idem.
	204	Ancienneté de services	Idem.
	204	Idem	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
	VANNORBECKE (Jean-Noël).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	
37	1 enfant : André-Gustave.....	.....	9 octobre 1883....
38	LAMOTTE (Hyppolite-Isidor).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	30 octobre 1832...
39	VÉROVE (Pierre-Charles-Antoine).....	Matelot à 36 fr.....	18 avril 1833.....
40	1 enfant : Julienne-Éléonore.....	.....	9 octobre 1875....
41	BOCQUELET (Pierre-Benoit-Adolphe).....	Matelot à 33 fr.....	22 février 1833...
42	2 enfants : Pierre-André-Joseph.....	.....	13 juin 1876.....
43	Pierre-Benoît-Alfred.....	.....	21 octobre 1880...
44	LAVALLÉE (Pierre-Joseph).....	Matelot à 33 fr.....	25 janvier 1833...
45	NEUKELMAN (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	*Idem*.....
46	BOUTEILLE (Pierre-Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	7 mars 1833.....
47	CRETON (Adolphe-Augustin).....	*Idem*.....	28 février 1833...
48	DUBUIS (Charles-Auguste).....	*Idem*.....	23 avril 1833.....
49	2 enfants : Stéphanie-Augustine.....	.....	7 avril 1874.....
50	Paul-Eugène.....	.....	16 décembre 1876..
51	FRÉSIERS (Bonnaventure).....	Matelot à 24 fr.....	16 novembre 1833
52	4 enfants : Louisa.....	.....	7 septembre 1876..
53	Thérésa-Anna.....	.....	31 octobre 1877...
54	Amanda.....	.....	20 juillet 1878....
55	Mathilde-Antoinette.....	.....	8 novembre 1881.
56	JOONNEKINDT (Pierre-Charles-Jean-Marie).	Matelot à 24 fr.....	21 novembre 1833
57	2 enfants : Eugénie-Marie-Josèphe.....	.....	11 décembre 1875.
58	Désiré-Auguste.....	.....	23 mai 1878.....
59	LEMAIRE (Charles-Auguste).....	Matelot à 24 fr.....	1er mars 1833....
60	2 enfants : Pierre-Joseph-Abraham.....	.....	2 avril 1875.....
61	Philomène-Virginie.....	.....	29 mai 1879.....
62	TALLEUX (Jean-François).....	Matelot à 24 fr.....	6 décembre 1882.
63	1 enfant : Henri-Joseph-Alexandre.....	.....	20 juillet 1875....
	LEMATRE (Joseph-Albert-Désiré).....	Maître de pêche en Islande (n'ayant pas 8 ans de commandement).	
64	1 enfant : Louis.....	.....	23 novembre 1876
65	GOURNAY (Jean-Henri).....	Matelot à 36 fr.....	8 janvier 1833....
66	1 enfant : Marie-Adèle.....	.....	15 janvier 1879..
67	DOHEN (François-Noël-Auguste).....	Matelot à 33 fr.....	1er novembre 1
68	RIVET (Pierre-Alexis).....	*Idem*.....	3 décembre 1
69	RIVET (Félix).....	*Idem*.....	17 juin 1833.....
70	LAVIE (Auguste).....	*Idem*.....	9 mars 1833.....
71	AUCOIN (Hyacinthe-Sylvain-Firmin).....	Matelot à 24 fr.....	25 mars 1833.....
72	POURE (Antoine).....	*Idem*.....	30 janvier 1833....
73	ANGUEZ (Charles-Achille).....	*Idem*.....	17 avril 1833.....
74	MALFOI (Pierre).....	*Idem*.....	27 juillet 1833....
75	3 enfants : Claudine.....	.....	20 mars 1874.....
76	Louis.....	.....	13 août 1876.....
77	Rosalie-Marie.....	.....	16 mai 1880.....
78	AGNERAY (Jean-François).....	Matelot à 24 fr.....	4 février 1833....
79	NOËL (Jean-Pierre-Marie).....	*Idem*.....	14 avril 1833.....
80	MASCOT (Antoine-Achille).....	*Idem*.....	23 avril 1833.....
81	LANTHIEULME (Frédéric).....	*Idem*.....	25 septembre 1
82	1 enfant : Antoine.....	.....	4 décembre 1
83	BOURGAIN (Gabriel-Jacques).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 novembre 1
84	LEYS (Hilaire).....	Matelot à 36 fr.....	18 avril 1833.....
85	MALFOY (Guillaume).....	*Idem*.....	8 décembre 1833.
86	PAPIN (Baptiste).....	*Idem*.....	1er mars 1833.....
87	DELATTRE (Charles-François).....	Matelot à 33 fr.....	10 septembre 1
88	1 enfant : Marie-Eugène.....	.....	20 janvier 1876..
89	DELPIERRE (Achille).....	Matelot à 33 fr.....	24 octobre 1833
90	DELPIERRE (François).....	*Idem*.....	12 juin 1833.....
91	FLAHUTEZ (Jacques).....	*Idem*.....	19 novembre 18
92	GOURNAY (Louis-Marie).....	*Idem*.....	7 avril 1833.....
93	1 enfant : Marie-Joseph.....	.....	1er mars 1881....
94	GOURNAY (Henry-Nicolas).....	Matelot à 33 fr.....	5 juin 1833.....

Digitized by Google

ESSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
unkerque	24ᶠ		Décision du 17 avril 1884.
avelines	564	Ancienneté de services	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	48		*Idem.*
	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	96		*Idem.*
avelines	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	48		*Idem.*
avelines	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	48		*Idem.*
avelines	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
logne-sur-Mer	564	Ancienneté de services	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
logne-sur-Mer	252	*Idem*	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
logne-sur-Mer	324	Ancienneté de services	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
	252	Ancienneté de services	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
95	LEDEZ (Jean-Célestin)	Matelot à 33 fr.	26 septembre 1833
96	LEDROIT (Auguste-Maurice)	*Idem*	22 septembre 1833
97	3 enfants : Justine-Caroline		17 septembre 187[illegible]
98	Louis-Jean-Baptiste		17 août 1879
99	Joséphine-Adelaïde		12 août 1833
100	ANDRIESSEN (Jean-Baptiste)	Matelot à 24 fr.	17 novembre 1[illegible]
101	1 enfant : Louise-Isabelle		2 avril 1875
102	BLANPAIN (Antoine)	Matelot à 24 fr.	25 octobre 1833
103	BOURGAIN (Achille)	*Idem*	31 octobre 1833
104	1 enfant : Louis-Marie		24 février 1874
105	COURTIN (César-Adolphe)	Matelot à 24 fr.	10 juillet 1833
106	1 enfant : Henri-Florentin		11 juin 1875
107	COUVELARD (Pierre)	Matelot à 24 fr.	5 septembre 1833
108	DELPLANQUE (Pierre-Antoine-Guillaume)	*Idem*	29 avril 1833
109	1 enfant : Jean-Baptiste		24 janvier 18[illegible]
110	DOUBLECOURT (Jean-Baptiste)	Matelot à 24 fr.	19 janvier 1833
111	DROUET (Jean-François-Augustin)	*Idem*	20 septembre 1[illegible]
112	3 enfants : Madeleine-Françoise-Joséphine		7 avril 1875
113	Marie-Eugène		17 février 1878
114	Marie-Marguerite		24 juin 1880
115	DUBOIS (Louis-Guillaume)	Matelot à 24 fr.	26 août 1833
116	FAUCHERAND (Jean-Baptiste)	*Idem*	13 avril 1833
117	FOURNIER (Nicolas)	*Idem*	20 mars 1833
118	1 enfant : Louis-Céline		11 août 1878
119	FOURNY (Jean-Philippe)	Matelot à 24 fr.	24 avril 1833
120	FOURNY (Pierre-Joseph)	*Idem*	24 mars 1833
121	2 enfants : Jeanne-Augustine-Marie		2 octobre 1878
122	Auguste-Charles-Agathon		16 novembre 1[illegible]
123	HARDUIN (Pierre-Antoine)	Matelot à 24 fr.	9 novembre 1[illegible]
124	1 enfant : Catherine-Antoinette		16 juin 1877
125	JUMEL (Louis)	Matelot à 24 fr.	30 septembre 1[illegible]
126	LEDET (Pierre-Marie)	*Idem*	7 octobre 1[illegible]
127	LEDEZ (Louis-Pierre)	*Idem*	1er mars 1[illegible]
128	LEPRÊTRE (Jean-Baptiste)	*Idem*	16 août 1833
129	2 enfants : Charles-Léon		6 septembre 187[illegible]
130	Charles-Marc		14 décembre 187[illegible]
131	LIBERT (Jean-Baptiste)	Matelot à 24 fr.	8 janvier 1833
132	2 enfants : Auguste-François		16 octobre 187[illegible]
133	Anastasie		17 juin 1877
134	MARGOLLÉ (Marc-François)	Matelot à 24 fr.	29 janvier 1[illegible]
135	1 enfant : Ferdinand		28 février 187[illegible]
136	NOULARD (Pierre-Joseph)	Matelot à 24 fr.	31 décembre 1[illegible]
137	1 enfant : Auguste		26 septembre 1[illegible]
138	PAINSET (Antoine)	Matelot à 24 fr.	25 février 1[illegible]
139	PLÉ (Charles-Étienne)	*Idem*	24 août 1833
140	POURRE (Jean-Pierre)	*Idem*	24 mars 1833
141	1 enfant : Jean-Baptiste		6 septembre 1[illegible]
142	RAMET (Jean-Baptiste)	Matelot à 24 fr.	25 février 1[illegible]
143	RIBEAUX (Jean-Baptiste)	*Idem*	3 octobre 1[illegible]
144	1 enfant : Eugène-Gabriel		26 novembre 1[illegible]
145	ROSÉ (Jacques-François)	Matelot à 24 fr.	20 juillet 1[illegible]
146	ROUX (Denis-Alfred)	*Idem*	8 octobre 1[illegible]
147	VILLENEUVE (Nicolas-Louis)	*Idem*	17 juillet 1[illegible]
148	2 enfants : Marie-Joséphine		25 avril 187[illegible]
149	Joseph-Alexandre		13 mars 188[illegible]
	THUEUX (Marc-François)	Matelot à 24 fr.	
150	1 enfant : Catherine		19 septembre 1[illegible]
	LEFEVRE (Joseph)	Matelot à 33 fr.	
151	1 enfant : Joséphine-Maria		21 juillet 1833
	VERDIERRE (Pierre-Célestin)	Matelot à 38 fr.	
152	1 enfant : Gaston		2 avril 1881
	POPIEUL (Joseph-François-Benoit)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
153	1 enfant : Émile-Joseph-Louis		7 mai 1833

Digitized by Google

...ance. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...logne-sur-Mer	252f	Ancienneté de services	Décision du 17 avril 1884.
...esa	252	*Idem*	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...logne-sur-Mer	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...ra	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...logne-sur-Mer	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...logne-sur-Mer	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...gne-sur-Mer	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...gne-sur-Mer	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...selles	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...gne-sur-Mer	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...gne-sur-Mer	204	*Idem*	*Idem.*
...euse	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...gne-sur-Mer	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...gne-sur-Mer	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...gne-sur-Mer	276	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	36	...	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
154	MERCIER (Jean-Baptiste)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	27 avril 1833
155	1 enfant : Marie-Louise-Ursule		10 juin 1874
156	DAILLY (Valery-Nicolas)	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	27 octobre 1833
157	PLACHOT (Laurent)	Matelot à 33 fr.	19 septembre 1833
158	MOPIN (Jean-Baptiste)	*Idem*	5 octobre 1833
159	BEL (Nicolas)	*Idem*	16 mai 1833
160	DEZ (Philippe-François)	*Idem*	9 septembre 1833
161	MACQUET (Charles-Michel)	*Idem* à 24 fr.	14 octobre 1833
162	3 enfants : Charles-Isidore-Désiré		8 mai 1876
163	Charles-Paul		2 juillet 1878
164	Eugène-Jean-Baptiste		14 août 1880
165	BOYARD (Nicolas)	Matelot à 24 fr.	23 avril 1833
166	2 enfants : Agathe-Ange-Aimée		29 octobre 1876
167	Louise-Élisabeth		4 décembre 1881
168	DUFORT (Louis-Émile-Auguste)	Matelot à 24 fr.	30 avril 1833
169	SERRY (François-Nicolas)	*Idem*	1er novembre 1833
170	LEFEBVRE (François-Laurent)	*Idem*	24 novembre 1833
171	BOCQUET (Nicolas-Augustin)	*Idem*	16 janvier 1833
172	MACLART (Jacques-Antoine)	*Idem*	24 mai 1833
173	BIBLOCQ (Charles-Maurice)	*Idem*	22 septembre 1833
174	MACQUET (Jean-Baptiste-Marc)	*Idem*	29 janvier 1833
175	RIVET (Félix-Hypolite)	*Idem*	7 août 1833
176	BOUVILLE (Michel-Adolphe)	*Idem*	27 février 1833
177	BRIDENNE (Jean-Baptiste-Michel)	*Idem*	26 mars 1833
178	MACQUET (Jacques-Michel)	*Idem*	14 avril 1833
179	GUILBERT, *dit* LEGRAND (Jean-Baptiste-Chrisostôme).	*Idem*	27 janvier 1827
180	LAMOUR (Louis-Auguste)	*Idem*	2 avril 1836
181	BLANQUART (François-Alexandre)	Maître de pêche en Islande (n'ayant pas 8 ans de commandement).	2 mai 1834
182	1 enfant : Joséphine		22 juin 1877
	DEWEULF (Jean-Louis)	Matelot à 33 fr.	
183	1 enfant : Lucie-Anna-Cornélie		21 octobre 1883
	FATOU (François-Charles)	Matelot à 33 fr.	
184	1 enfant : Gaston-Julien-Lucien		3 janvier 1884
185	BOUTELLE (Louis-Joseph)	Matelot à 24 fr.	13 mars 1831
186	2 enfants : Adèle-Eugénie		14 septembre 1875
187	Julia-Louise		26 mars 1880
188	EVRARD (Marc-Antoine)	Matelot à 24 fr.	22 février 1830
189	MASSON (André-Raimond)	*Idem* à 33 fr.	22 janvier 1834
	JOONEKINDT (Pierre-Louis)	*Idem.*	
190	1 enfant : Léa-Thérésa		7 mars 1884
	LEMAIRE (Charles-Auguste)	Matelot à 24 fr.	
191	1 enfant : Marie-Adélina		23 mars 1884
192	LAVIE (Pierre-Antoine)	Matelot à 33 fr.	19 janvier 1836
193	3 enfants : Léon		29 mai 1876
194	Célina		20 décembre 1879
195	Eugène		12 juillet 1881
196	LANGLET (Antoine)	Matelot à 24 fr.	4 décembre 1880
197	2 enfants : Louise-Jeanne		10 juin 1878
198	Antoine-Eugène		1er mars 1878
199	DESEIGNE (Pierre-Paul)	Matelot à 24 fr.	19 juin 1833
	AGNERAY (Benoit)	*Idem.*	
200	1 enfant : Maria-Blanche		8 décembre 1883
	ROBBE (Jean-François)	Matelot à 24 fr.	
201	1 enfant : Adèle-Émilie		24 avril 1884
202	LEPRÊTRE (Pierre-Marie)	Matelot à 36 fr.	28 mai 1832
203	PAUCHET (Louis-Joseph)	*Idem* à 24 fr.	12 avril 1832
	THUEUX (Marc-François)	*Idem.*	
204	1 enfant : Julie-Laurentine		30 octobre 1883
	DELPIERRE (Louis)	Matelot à 33 fr.	
205	1 enfant : Marie-Estelle		8 novembre 1883

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Saint-Valery-sur-Somme	564f	Ancienneté de services	Décision du 17 avril 1884.
.....	36	.....	Idem.
Cayeux	456	Ancienneté de services	Idem.
Idem	252	Idem	Idem.
Idem	252	Idem	Idem.
Idem	252	Idem	Idem.
Berck	252	Idem	Idem.
Idem	204	Idem	Idem.
.....	72	.....	Idem.
Cayeux	204	Ancienneté de services	Idem.
.....	48	.....	Idem.
Le Crotoy	204	Ancienneté de services	Idem.
Cayeux	204	Idem	Idem.
Idem	204	Idem	Idem.
Idem	204	Idem	Idem.
Idem	204	Idem	Idem.
Merlimont	204	Idem	Idem.
Berck	204	Idem	Idem.
Idem	204	Idem	Idem.
Idem	204	Idem	Idem.
Idem	204	Idem	Idem.
Idem	204	Idem	Idem.
Merlimont	204	Idem	Idem.
Étaples	204	Ancienneté de services	Idem.
Grande-Synthe	456	Idem	Décision du 11 août 1884.
.....	24	.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
Gravelines	204	Ancienneté de services	Idem.
.....	48	.....	Idem.
Oye	204	Ancienneté de services	Idem.
Gravelines	252	Idem	Idem.
.....	24	.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
Calais	252	Ancienneté de services	Idem.
.....	72	.....	Idem.
Calais	204	Ancienneté de services	Idem.
.....	48	.....	Idem.
Oye	204	Ancienneté de services	Idem.
.....	24	.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
Calais	252	Ancienneté de services	Idem.
Calais	204	Idem	Idem.
Étaples	24	.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.

Digitized by Google

Numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
	DELATTRE (François-Gaspard).....	Matelot à 33 fr.	
206	1 enfant : Catherine-Françoise-Marie.....	.....	24 novembre 1884
	MALFOY (Charles-Antoine).....	Matelot à 33 fr.	
207	1 enfant : Jean-Marie.....	.....	28 juillet 1883...
208	MOREL (Pierre-Frédéric).....	Matelot à 24 fr.....	9 août 1833.....
	BOUCHART (Pierre-Nicolas).....	*Idem*.	
209	1 enfant : Pierre-Nicolas-Jean-Baptiste-Joseph.	.....	31 octobre 1883..
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	FORTIN (Victor-Armand).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	30 juillet 1832...
2	FOUBERT (Auguste-Emmanuel).....	*Idem*.....	27 mars 1833....
3	COINDET (Ernest-Édouard).....	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	26 septembre 1832
4	MONFORT (Jean).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	22 avril 1833.....
5	PASSAVANT (Ernest-Louis).....	*Idem*.....	9 juin 1833.....
6	2 enfants : Benjamin-Amand-Georges....	.....	23 août 1874....
7	Augustine	.....	8 juin 1876.....
8	CROCHEMORE (Théodore-Joseph).....	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	19 novembre 1833
9	MARTIN (Charles-Édouard-Jules).....	Mécanicien, assimilé au quartier-maître mécanicien à 60 fr.	18 décembre 1839
10	PANSART (François-Olivier).....	Quartier-maître à 45 fr.....	6 août 1831.....
11	EMMANUEL (Étienne).....	Matelot à 36 fr.....	25 décembre 1834
12	TIRON (Auguste-Louis).....	*Idem* à 33 fr.....	16 juin 1833.....
13	DAVID (Isidore-Alexandre).....	*Idem*.....	28 octobre 1833..
14	PORET (Eugène-Paul-Fabien).....	*Idem*.....	11 février 1833...
15	2 enfants : Andréa-Joséphine-Marie-Louise.	.....	1er décembre 1880
16	Pierre-Paul-Louis-André...	.....	5 juillet 1883....
17	ALLEVAT (Pierre-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	4 mars 1833.....
18	BRUNE (Jacques).....	*Idem* à 24 fr.....	9 mars 1837.....
19	PRENTOUT (François-Cyrille).....	*Idem*.....	29 août 1833.....
20	CHAUMEIL (Jean).....	*Idem*.....	21 juin 1832.....
21	HORLAVILLE (Bernard-Élizée).....	*Idem*.....	8 janvier 1833...
	CAPRIATA, ou mieux DAMICO (François)..	*Idem* à 36 fr.	
22	4 enfants : Pierre-Louis-Victor.....	.....	2 mars 1874.....
23	Marius-Joseph.....	.....	10 décembre 1878
24	Léonard-Eugène.....	.....	26 janvier 1881..
25	Augustine	.....	18 avril 1881....
26	ARGENTIN (Victor-Émile).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	13 mai 1833.....
27	BISSON (Lucien-Guillaume).....	*Idem*.....	28 juin 1833.....
28	HUCHY (Louis-Félix).....	Quartier-maître à 45 fr.....	20 février 1833..
29	BEAUFILS (Gustave-Valentin).....	Matelot à 36 fr.....	27 juillet 1833...
30	2 enfants : Alexandre-Augustin.....	.....	28 août 1874.....
31	Émile-André.....	.....	8 novembre 1878
32	DESJARDINS (Jean-Baptiste).....	Matelot à 36 fr.....	2 février 1833...
33	2 enfants : Jean-Baptiste	.....	13 août 1878.....
34	Gaston-Raymond.....	.....	*Idem*.....
35	BAZILLE (François-Alphonse-Léonard)...	Matelot à 33 fr.....	13 octobre 1833..
36	BEAUFILS (Louis-Chrisostôme).....	*Idem*.....	15 décembre 1833
37	1 enfant : Marie-Madeleine.....	.....	9 novembre 1874
38	DENAIS (Pascal-Émile).....	Matelot à 33 fr.....	10 avril 1833 ...
39	DELALANDRE (Louis-Philippe-Pierre).....	*Idem*.....	1er mai 1833.....
40	DÉVÉ (Germer-Sébastien).....	*Idem*.....	22 septembre 183
41	DUCLOS (François-Jules-Firmin).....	*Idem*.....	24 novembre 183
42	1 enfant : François-Joseph-Louis.....	.....	11 octobre 1876..
43	FERAY (François-Alexis).....	Matelot à 33 fr.....	26 juillet 1830..
44	GALISSARD (Théophile-François).....	*Idem*.....	11 octobre 1833..
45	GOUBIN (Alphonse-Médéric).....	*Idem*.....	1er mars 1833...
46	1 enfant : Marie-Marthe-Jeanne.....	.....	21 juin 1879.....

Digitized by Google

...ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
.....	24f	.....	Décision du 11 août 1884.
.....	24	.....	Idem.
...erlimont.....	204	Ancienneté de services....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...HAVRE.			
...Palais.....	780	Ancienneté de services....	Décision du 15 avril 1884.
...inville.....	780	Idem.....	Idem.
...rmeville.....	564	Idem.....	Idem.
...estin.....	660	Idem.....	Idem.
...nfleur.....	564	Idem.....	Idem.
.....	72	.....	Idem.
...Havre.....	456	Ancienneté de services....	Idem.
...gouville.....	384	Idem.....	Idem.
...roué.....	324	Idem.....	Idem.
...gouville.....	360	Idem.....	Idem.
...Havre.....	252	Idem.....	Idem.
...etat.....	252	Idem.....	Idem.
...inte-Adresse.....	252	Idem.....	Idem.
.....	48	.....	Idem.
...mper-Quézennec.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
...-Camp.....	204	Idem.....	Idem.
...lerville.....	204	Idem.....	Idem.
...glards.....	204	Idem.....	Idem.
...billeul.....	204	Idem.....	Idem.
.....	96	.....	Idem.
...camp.....	564	Ancienneté de services....	Idem.
...etat.....	564	Idem.....	Idem.
...n.....	324	Idem.....	Idem.
...etteville-sur-Mer.....	252	Idem.....	Idem.
.....	48	.....	Idem.
...tot.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
.....	48	.....	Idem.
...t-Martin-aux-Buneaux.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
...quebeuf.....	252	Idem.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...quebeuf.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
...ville.....	252	Idem.....	Idem.
...beuf.....	252	Idem.....	Idem.
.....	252	Idem.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...tin-aux-Buneaux.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
.....	252	Idem.....	Idem.
.....	252	Idem.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	
47	HENRY (Paul Émile).....	Matelot à 33 fr.....	10 mars 1833.
48	MARTIN (Victor-Noël).....	*Idem*.....	23 décembre
49	PAUMELLE (Protais - Samuel - Léopol).	*Idem*.....	1er juillet 183
50	SAVALLE (Séverin-Flovien).....	*Idem*.....	10 mai 1833.
51	THURIN (François-Félix).....	*Idem*.....	9 octobre 1833.
52	VATINEL (Sénateur-Florentin).....	Chauffeur à 33 fr.....	14 septembre 1
53	1 enfant : Émile-Joseph.....	.....	3 janvier 187
54	VERDIÈRE (Sénateur-Pierre).....	Matelot à 33 fr.....	15 mars 1833.
55	2 enfants : Pierre-Charles-Sénateur.....	.....	9 mars 187
56	Marie-Euphasie-Mathilde.....	.....	13 mars 1882.
57	BAILLEUL (Jean-Narcisse).....	Matelot à 24 fr.	10 janvier 183
58	DESCHAMP (Jean-Aimable).....	*Idem*.....	10 août 1833.
59	3 enfants : Rose-Charlotte-Juliette.....	.....	19 octobre 187
60	Alice-Cécile.....	.....	13 octobre 18
61	Madeleine-Louise-Clémence...	.....	13 octobre 18
62	DESJARDINS (Pierre-Eugène).....	Matelot à 24 fr.....	11 décembre 1
63	2 enfants : Marie-Hélise.....	.....	12 septembre 18
64	Lucien-Laurent.....	.....	10 octobre 187
65	ÉNAULT (Louis-Hypolite).....	Matelot à 24 fr.....	20 octobre 183
66	2 enfants : Simon-René.....	.....	23 août 187
67	Justine-Antoinette.....	.....	3 décembre 187
68	FERRAND (Philippe-Eugène).....	Matelot à 24 fr.....	3 mars 1833.
69	LEMAITRE (Jean-Baptiste-Émile).....	*Idem*.....	13 février 183
70	1 enfant : Louise-Berthe.....	.....	15 novembre 18
71	LEMAÎTRE (Louis-Philippe).....	Matelot à 24 fr.....	1er octobre 18
72	3 enfants : Louise-Marguerite.....	.....	25 août 187
73	Jules-Léopold-Alexis.....	.....	3 novembre 18
74	Henriette-Marie-Joséphine....	.....	7 décembre 1
75	LENGANEY (Jean-Jacques).....	Matelot à 24 fr.....	31 mars 183
76	RECHER (Jules-Ferdinand).....	*Idem*.....	23 septembre
77	3 enfants : François-Joseph.....	.....	11 août 187
78	Henriette-Marguerite.....	.....	1er juillet 187
79	Jeanne-Louise.....	.....	9 octobre 187
80	TOUGARD (Pierre-Augustin).....	Matelot à 24 fr.....	28 août 1833.
81	1 enfant : Auguste-Louis.....	.....	18 octobre 187
82	VALLIN (Jean-Jérémie).....	Matelot à 24 fr.....	10 mai 1833.
83	4 enfants : Albert-Gaston.....	.....	10 mars 187
84	Juliette-Marie.....	.....	8 avril 187
85	Georges-Léon	.....	12 septembre 18
86	Léon-René.....	.....	15 mars 188
87	FILLASTRE (François-Paul).....	Matelot à 24 fr.....	16 novembre 18
	HERMEL (Victor-Alexandre).....	*Idem* à 36 fr.	
88	1 enfant : Marguerite - Élise - Alphonsine.	.....	20 septembre
89	COMMAUVILLE (Louis-Philippe).....	Matelot à 33 fr.....	2 octobre 1
90	1 enfant : Louis-Philippe.....	.....	11 août 18
91	LAUMIER (Louis-Elphège).....	Matelot à 33 fr.....	14 juillet 1
92	ROBERT (Pierre-Jacques).....	*Idem*.....	18 octobre
93	DELABY (Jean-Charles).....	*Idem* à 24 fr.	4 novembre
94	GUILLAUME (Laurent-Étienne).....	*Idem*.....	16 avril 18
95	LEROY (Alain-Athanase).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	18 mai 18
96	4 enfants : Aline-Marie-Alexandrine.....	.....	2 septembre
97	Gaston-Charles-Auguste.....	.....	25 juin 187
98	Ernest-Marcel-Alfred.....	.....	6 décembre 18
99	Marguerite-Zélie-Marie.....	.....	5 juin 188
100	LEFEBVRE (Charles-Alfred).....	Pilote n'allant pas en mer au-devant des navires.	18 mars 183
101	RABEL (Jean-Baptiste-Désiré).....	Matelot à 36 fr.....	6 juin 1833.
102	TROUILLET (Gilbert-Hypolite).....	*Idem* à 33 fr.....	6 mai 1833.
103	2 enfants : Charlotte-Louise-Marie.....	.....	25 mai 187
104	André-Eugène-Hippolyte.....	.....	2 avril 187
105	LAPLANCHE (Victor-Constant).....	Matelot à 24 fr.....	10 octobre
106	LOUVET (Auguste-Alfred).....	*Idem*.....	30 juillet 18

Digitized by Google

...NCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...nebeuf	252f	Ancienneté de services	Décision du 15 avril 1884.
...mp	252	*Idem*	*Idem.*
...at	252	*Idem*	*Idem.*
...	324	*Idem*	*Idem.*
...mp	252	*Idem*	*Idem.*
...rville	252	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...tot-le-Mauconduit	252	Ancienneté de services	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...nebeuf	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...t-Pierre-en-Port	204	*Idem*	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...-Pierre-en-Port	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...at	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...-Pierre-en-Port	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...ebeuf	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...nebeuf	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...-Pierre-en-Port	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...at	204	*Idem*	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...ebeuf	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...at	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	96	...	*Idem.*
...nebeuf	384	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...-Valery-en-Caux	252	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...Valery-en-Caux	252	Ancienneté de services	*Idem.*
...	252	*Idem*	*Idem.*
...t	204	*Idem*	*Idem.*
...Valery-en-Caux	204	*Idem*	*Idem.*
...beuf	780	*Idem*	*Idem.*
...	144	...	*Idem.*
...beuf	252	Ancienneté de services	*Idem.*
...ot	252	*Idem*	*Idem.*
...	252	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...	276	*Idem*	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
107	PRENTOUT (Amand-Félix).....	Matelot à 24 fr.....	11 avril 1833.....
108	3 enfants : Alice-Alphonsine.....	.....	27 février 1878...
109	Henri-Félix.....	.....	28 octobre 1880..
110	Madeleine-Victoria.....	.....	5 août 1883.....
111	HAREL (Pierre-Ernest).....	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	17 mars 1833....
112	PETIT (Pierre-Aimable-François-Guillaume).	Matelot à 36 fr.....	21 décembre 1817.
113	LAIR (Pierre-Isidore).....	*Idem* à 33 fr.....	1er octobre 1833..
114	1 enfant : Augustine-Victorine-Louise)...	.....	13 janvier 1878..
115	BARON (Augustin-Julien).....	Matelot à 24 fr.....	1er juin 1833.....
116	CANU (Constant-Edouard).....	*Idem*.....	17 décembre 1833.
117	GERMAIN (Michel-Pierre).....	*Idem*.....	25 décembre 1833.
118	GOUBERT (Gustave-Pierre-Auguste).....	*Idem*.....	24 décembre 1833.
119	HALLEY (Aimé-Toussaint).....	*Idem*.....	30 mai 1833.....
120	2 enfants : Eugénie-Marie-Eulalie.....	.....	15 juillet 1876...
121	Victorine-Louise-Amélie.....	.....	2 août 1881.....
122	HOUSSAYE (Pierre-Jules).....	Matelot à 24 fr.....	3 août 1833.....
123	LEFEBVRE (Germain-Aimée).....	*Idem*.....	24 novembre 1833
124	PETIT (Auguste-François).....	*Idem*.....	9 avril 1818.....
125	2 enfants : Charles-Henri.....	.....	3 mars 1875.....
126	Marie-Gabrielle.....	.....	17 novembre 1877
127	QUESNEL (Honoré-Ernest).....	Matelot à 24 fr.....	11 janvier 1833...
128	RAUX (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	22 mars 1833.....
129	VAL (Pierre-Victorin).....	*Idem*.....	4 février 1833....
130	CLÉMENCE (Sénateur-Honoré).....	*Idem* à 36 fr.....	5 mai 1833.....
131	GOULEY (Victor-Jean-Baptiste).....	*Idem* à 33 fr.....	23 juin 1833....
132	2 enfants : Victoire-Constance.....	.....	12 janvier 1876...
133	Henri-Edmond.....	.....	14 juin 1877.....
134	GOSSELIN (François-Léon).....	Matelot à 33 fr.....	11 avril 1833....
135	SIBILLE (Auguste-Amédée).....	*Idem*.....	23 novembre 1
136	CATELAIN (Pierre-Vincent-Émile-Léon)...	*Idem* à 24 fr.....	6 décembre 1
137	COLOMBEL (Émile-Aimable).....	*Idem*.....	16 novembre 1
138	LEFEBVRE (Guillaume-Jules-Ferdinand)...	*Idem*.....	2 mars 1831.....
139	2 enfants : Charles-Léon-Désiré.....	.....	26 août 1878....
140	Henriette-Marie-Romaine.....	.....	19 septembre 1
141	MOREL (Victor-Désiré-Céline).....	Matelot à 24 fr.....	27 avril 1833....
142	POLET (François-Victor).....	*Idem*.....	12 novembre 1
	REINE (Pierre-Louis-Joseph).....	*Idem* à 33 fr.	
143	1 enfant : Victor-Chéri.....	.....	24 mars 1883....
144	DAVERGNE (Jean-Nicolas-Désiré).....	Quartier-maître à 45 fr.....	28 mars 1833....
145	TOUPIN (Pierre-Nicolas).....	Matelot à 33 fr.....	14 avril 1833....
146	BERTHE (Jean-Philippe).....	*Idem* à 24 fr.....	3 novembre 1833
147	DUCHOSSOY (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	29 octobre 1833.
148	FLANDRE (Jean-Baptiste-Augustin).....	*Idem*.....	17 juin 1833....
149	FORGET (Amand-Nicolas).....	*Idem*.....	1er janvier 1833.
150	FORGET (Alexandre-Philbert).....	*Idem*.....	2 août 1833.....
151	2 enfants : Aimable-Alphonse-Eugène....	.....	17 septembre 1
152	Jules-Aimable.....	.....	24 avril 1880...
153	POITTEVIN (François-Joseph-Léopold)....	Matelot à 24 fr.....	6 novembre 1
154	2 enfants : Louise-Marthe-Marguerite....	.....	3 décembre 1
155	Marie-Henriette-Mathurine...	.....	1er mai 1878....
156	AUBRÉE (Adolphe-Augustin).....	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	5 octobre 1839..
157	2 enfants : Frédéric-Charles.....	.....	12 juillet 1876...
158	Albert-Michel.....	.....	12 décembre 1
159	MARGENEST (Charles-Aimé).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	9 février 1833...
160	1 enfant : Suzanne-Charlotte-Henriette..	.....	7 février 1833...
161	DORÉ (Auguste-Edmond).....	Mécanicien (ayant conduit pendant plus de 8 ans des machines de 100 à 300 chevaux).	5 mai 1833.....
162	HARDEL (Alfrède-Frédéric).....	Matelot à 36 fr.....	13 juin 1833...
163	1 enfant : Frédéric-Jules-Joseph.....	.....	24 mai 1879....
164	JUGUET (François-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	16 avril 1852...
165	1 enfant : Louise-Albertine.....	.....	5 janvier 1879..

Digitized by Google

BASCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
nfleur	204[f]	Ancienneté de services	Décision du 15 avril 1884.
	72		*Idem.*
nnequeville	456	Ancienneté de services	*Idem.*
m	360	*Idem*	*Idem.*
derville	252	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
llerville	204	Ancienneté de services	*Idem.*
ouville	204	*Idem*	*Idem.*
llerville	204	*Idem*	*Idem.*
Haye-d'Ectot	204	*Idem*	*Idem.*
nfleur	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
ouville	204	Ancienneté de services	*Idem.*
m	204	*Idem*	*Idem.*
m	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
ouville	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
nnequeville	204	*Idem*	*Idem.*
eppe	252	*Idem*	*Idem.*
m	252	*Idem*	*Idem.*
	252		*Idem.*
naeval-le-Grand	252	Ancienneté de services	*Idem.*
eppe	252	*Idem*	*Idem.*
m	204	*Idem*	*Idem.*
m	204	*Idem*	*Idem.*
m	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
m	204	Ancienneté de services	*Idem.*
ppe	204	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
éport	324	Ancienneté de services	*Idem.*
il	252	*Idem*	*Idem.*
éport	204	*Idem*	*Idem.*
m	204	*Idem*	*Idem.*
	204	*Idem*	*Idem.*
éport	204	*Idem*	*Idem.*
il	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
t	204	Ancienneté de services	*Idem*
	48		*Idem.*
nt-Aubin-sur-Quillebeuf	564	Ancienneté de services	*Idem.*
	72		*Idem.*
t-Vaast-la-Hougue	564	Ancienneté de services	*Idem.*
	36		*Idem.*
-de-la-Haye	564	Ancienneté de services	*Idem.*
	252	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
	324	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	
166	Auber (Palmire-Onésime).....	Matelot à 33 fr.....	2 avril 1833.....
167	Courel (Pierre-Alphonse).....	*Idem* à 24 fr.....	22 mars 1807.....
168	Lefrançois (Hipolithe-Alexandre).....	*Idem*.....	19 septembre 181
169	Lenfant (Jean-Louis-Adolphe).....	*Idem*.....	13 janvier 1815..
170	Forment (Auguste-Stanislasse).....	*Idem*.....	27 mars 1816....
171	Foutrel (Pierre).....	*Idem*.....	19 décembre 18
172	Cotelle (Félixe-Eugène).....	*Idem*.....	24 février 1823..
173	Duteurtre (Louis-Eusèbe).....	*Idem*.....	28 juin 1829.....
174	Outré (Alfred-Alexandre).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	1er décembre 183
175	Lemarchand (Pierre-François).....	Matelot à 33 fr.....	8 septembre 183
176	5 enfants : Juliette-Joséphine.....	.....	20 mars 1875....
177	Paul-Georges.....	.....	17 mars 1877....
178	Maurice-Gaston.....	.....	10 juin 1879.....
179	Fernand-Eugène.....	.....	8 mars 1881.....
180	Gabrielle-Adrienne.....	.....	22 mars 1884.....
181	Lafond (Alexis).....	Matelot à 33 fr.....	15 mars 1833.....
	Capriata (François).....	*Idem* à 24 fr.	
182	1 enfant : Rosine-Georgette-Léontine.....	.....	16 janvier 1884..
	Durandet (Jean-Cassius).....	Matelot à 24 fr.	
183	1 enfant : Jean-Cassius.....	.....	27 avril 1884.....
	Dubosc (Jules-Anthime-Mélicourt).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
184	1 enfant : Charles-Ferdinand.....	.....	23 janvier 188
	Le Roy (Alioin-Athanase).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
185	1 enfant : Berthe-Charlotte-Alphonsine...	.....	12 février 188
186	Fiquet (Pierre-François).....	Matelot à 33 fr.....	10 août 183
187	2 enfants : Jean-Baptiste-Sévérin.....	.....	21 mars 187
188	Marie-Marguerite-Françoise...	.....	16 septembre 18
189	Lamauve (Louis-Gustave).....	Matelot à 33 fr.....	8 juin 1834.....
190	1 enfant : Daniel-Gustave.....	.....	10 octobre 187
191	Poret (Pierre-Alexandre).....	Matelot à 24 fr.....	10 mars 183
192	1 enfant : Yvonne-Georgette-Cécile.....	.....	1er juin 188
193	Robert (Jean-François).....	Matelot à 24 fr.....	22 juin 1880
194	Kfontaine (Prosper-Nicolas).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	6 octobre 183
195	Beaufour (François-Philippe).....	Matelot à 33 fr.....	29 janvier 1833
196	Petit (François-Jacques).....	*Idem* à 24 fr.....	21 septembre 18
197	2 enfants : Pierre-Louis-Michel.....	.....	29 août 1875....
198	Isidore-Alexandre.....	.....	9 août 1878.....
199	Verrière (Jean-Baptiste-François).....	Matelot à 24 fr.....	19 mai 1833.....
200	Halloin (Alfred-Louis).....	*Idem*.....	17 décembre 18
201	Thorel (Hervé-Désiré).....	*Idem* à 33 fr.....	16 juillet 1833..
202	Leroy (Louis-Pierre).....	*Idem* à 24 fr.....	15 avril 1830....
203	2 enfants : Ismérie-Marie-Madelaine.....	.....	21 février 187
204	Louis-Joseph-Fortuné.....	.....	29 août 1876....
	Potet (François-Édouard-Théodore).....	Matelot à 24 fr.	
205	1 enfant : Pauline-Eugénie.....	.....	30 mars 1884....
206	Rollet (Théodore).....	Matelot à 24 fr.....	23 novembre 18
207	Duboc (Eustache-Florentin).....	*Idem*.....	29 octobre 1822
208	Mathière (Guillaume-Désiré).....	*Idem*.....	19 septembre 18

SOUS-ARRONDISSEME

1	Bazin (Auguste-Frédéric).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	7 janvier 1833..
2	Delamer (Jean-Augustin-Bien-Aimé).....	*Idem*.....	4 janvier 1833..
3	Le Crest (Jean-Louis).....	*Idem*.....	17 juillet 1833..
4	Loir (Charles-Louis-Martin).....	*Idem*.....	24 août 1833....
5	Gardin (Édouard).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	20 janvier 1831.
6	Collas (Ferdinand-Jules).....	Matelot à 36 fr.....	16 octobre 1833
7	Leclère (Auguste-Bien-Aimé).....	*Idem* à 33 fr.....	23 mars 1833....
8	Hubert (François-Auguste).....	*Idem* à 24 fr.....	12 février 1821..

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
erbaville	252f	Ancienneté de services	Décision du 15 avril 1884.
etit-Couronne	312	*Idem*	*Idem.*
ourville-la-Rivière	312	*Idem*	*Idem.*
int-Martin-de-Boscherville	312	*Idem*	*Idem.*
rdouville	312	*Idem*	*Idem.*
int-Aubin-la-Compagne	312	*Idem*	*Idem.*
Bouille	312	*Idem*	*Idem.*
sel	204	*Idem*	*Idem.*
int-Servan	780	*Idem*	Décision du 25 septembre 1884.
tretat	252	*Idem*	*Idem.*
	120		*Idem.*
a	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	36		*Idem.*
	36		*Idem.*
int-Pierre-en-Port	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	48		*Idem.*
écamp	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
iquebeuf	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
int-Pierre-en-Port	204	Ancienneté de services	*Idem.*
nem	456	*Idem*	*Idem.*
int-Valery-en-Caux	252	*Idem*	*Idem.*
en	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
int-Valery-en-Caux	204	Ancienneté de services	*Idem.*
ouffleur	204	*Idem*	*Idem.*
Harville	252	*Idem*	*Idem.*
m	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
	24		*Idem.*
dit-Quevilly	312	Ancienneté de services	*Idem.*
it-Couronne	312	*Idem*	*Idem.*
ouville	312	*Idem*	*Idem.*
CHERBOURG.			
nneville	564f	Ancienneté de services	Décision du 9 mai 1884.
ainville-la-Rogue	564	*Idem*	*Idem.*
ainville	564	*Idem*	*Idem.*
ainville	564	*Idem*	*Idem.*
Cherbourg	532	*Idem*	*Idem.*
ainville	324	*Idem*	*Idem.*
Cherbourg	252	*Idem*	*Idem.*
ainville	312	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

Numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
9	Mauger (Pierre)	Matelot à 24 fr	21 juillet 18[illegible]
10	Samson (Thomas-Hypolite)	*Idem*	10 octobre 18[illegible]
11	Durand (Désiré-Bon-Charles)	*Idem*	26 mai 1833
12	Gonneville (Bon-Félix)	*Idem*	25 novembre 183[illegible]
13	1 enfant : Henri-Antenor		8 mars 1835
14	Lelong (Prosper-Jean-Baptiste)	Matelot à 24 fr	23 juin 1834
15	1 enfant : Berthe-Adrienne-Juliette		16 mai 1835
16	Le Maillot (François)	Matelot à 24 fr	19 janvier 1833
17	Rémond (Louis-Jacques-Nicolas)	*Idem*	26 août 1833
18	Vigot (Louis-Philippe-Michel)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement)	1er mai 1833
19	Le Fèvre (Léonasse-Jean)	*Idem*	5 septembre 1833
20	Fichet (Adolphe-François)	Matelot à 33 fr	23 juin 1833
21	2 enfants : Henry-Gustave		11 septembre 1835
22	Alice-Blanche-Louise		24 mars 1836
23	Lecroix (Louis-Alexandre)	Matelot à 33 fr	25 juin 1833
24	Crestey (Jean-Pierre)	*Idem* à 24 fr	15 janvier 1833
25	2 enfants : Marguerite-Albertine		29 juin 1835
26	Fernande-Marie-Eugénie		11 mai 1836
27	Baude (Hippolyte-Paul)	Matelot à 24 fr	21 octobre 1833
28	Fichet (Charles-Victor)	*Idem*	2 novembre 1836
29	Lépine (Constans-Victor-Alexis)	*Idem*	25 février 1833
30	Levêque (Victor)	*Idem*	28 septembre 1835
31	Tanqueray (Jean-Baptiste)	*Idem*	24 juin 1833
32	Vicquelin (Auguste-François)	*Idem*	1er septembre 183[illegible]
33	1 enfant : Virginie-Marie		6 avril 1835
34	Frémy (Émile-Jules-Eugène)	Matelot à 24 fr	19 janvier 1833
35	Guérin (Pierre)	*Idem*	11 janvier 1836
36	Le Noël (Aimable-Pierre)	*Idem*	14 juillet 1833
37	Marette (Pierre-Aimé)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement)	8 juillet 1833
38	Chrétien (François-Constantin)	*Idem* (n'ayant pas 8 ans de commandement)	15 décembre 183[illegible]
39	Levée (Louis-Exupère-Léon)	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires	22 janvier 1833
40	1 enfant : Arsène-Léon-Delphin		4 janvier 1835
41	Anne (Adolphe-Désiré)	Matelot à 36 fr	20 juin 1831
42	Sainte-Croix (Jean-Charles-Auguste)	*Idem*	20 septembre 183[illegible]
43	Étienne (Alexandre-Pierre)	*Idem* à 33 fr	6 septembre 1833
44	Marie (Jean-Baptiste)	*Idem* à 24 fr	24 février 1830
45	Flambart (Jean-Pierre)	*Idem*	20 juillet 1833
46	Touzet (Eugène-Alexandre)	*Idem*	3 décembre 183[illegible]
47	Lamy (Paul-Victor)	*Idem*	1er août 1836
48	Delamer (Jean-Baptiste-Clément)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement)	20 mars 1833
49	Lefèvre (Célestin-Zephirin)	Matelot à 33 fr	26 juin 1833
50	Lepareux (Louis-Alfrede)	*Idem*	3 janvier 1834
51	Letellier (François-Constant-Joseph)	*Idem*	18 juin 1833
52	Aubert (Jean-François-Jules)	*Idem* à 24 fr	3 janvier 1833
53	Lemarchand (Louis-Édouard-Charlemagne)	*Idem*	15 septembre 183[illegible]
54	1 enfant : Charles-Henry-Joseph		10 juillet 1835
55	Lemarchand (Louis-Eugène)	Matelot à 24 fr	13 novembre 183[illegible]
56	2 enfants : Eugène-Constant-Victorin		17 décembre 183[illegible]
57	Georges-Séraphin-Jean-Baptiste		13 octobre 1836
58	Lepetit (Louis-François)	Matelot à 24 fr	17 avril 1834
59	Mériel (Paul-Jules-Cyrille)	*Idem*	17 novembre 1[illegible]
	Hervieu (Adolphe-Ernest)	Apprenti aux machines blessé en service	[illegible]
60	1 enfant : Adolphe-Albert-Henri		10 septembre [illegible]
	Coffournic (Clément-Saturin)	Matelot à 33 fr	[illegible]
61	1 enfant : Julia-Clémence-Sophie		19 septembre [illegible]
	Thin (Marc)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement)	[illegible]
62	enfant : Marc-Nicolas		22 mai 1833

Digitized by Google

SSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
bourg	312f	Ancienneté de services	Décision du 9 mai 1884.
aerbourg	312	Idem	Idem.
ourleville	204	Idem	Idem.
a Pernelle	204	Idem	Idem.
	24		Idem.
aupertus	204	Ancienneté de services	Idem.
	24		Idem.
avénan	204	Ancienneté de services	Idem.
esqueville	204	Idem	Idem.
arfleur	564	Idem	Idem.
int-Vaast	564	Idem	Idem.
arfleur	252	Idem	Idem.
	48		Idem.
nt-Vaast-de-la-Hougue	252	Ancienneté de services	Idem.
ntfarville	204	Idem	Idem.
	48		Idem.
rfleur	204	Ancienneté de services	Idem.
m	312	Idem	Idem.
int-Vaast-de-la-Hougue	204	Idem	Idem.
m	204	Idem	Idem.
int-Fromond	276	Idem	Idem.
rand-Camp	204	Idem	Idem.
	24		Idem.
s Vleys	204	Ancienneté de services	Idem.
int-Germain-d'Elle	204	Idem	Idem.
ntmartin-en-Graignes	204	Idem	Idem.
aye	660	Idem	Idem.
ogrune	552	Idem	Idem.
bellcs	552	Idem	Idem.
	24		Idem.
nsuville	324	Ancienneté de services	Idem.
istreham	252	Idem	Idem.
val	252	Idem	Idem.
r	204	Idem	Idem.
ion	204	Idem	Idem.
nfreville	312	Idem	Idem.
ton-sur-Mer	204	Idem	Idem.
ligrune	564	Idem	Idem.
rseulles	252	Idem	Idem.
	252	Idem	Idem.
ligrune	252	Idem	Idem.
	204	Idem	Idem.
	204	Idem	Idem.
	24		Idem.
-sur-Mer	204	Ancienneté de services	Idem.
	48		Idem.
	204	Ancienneté de services	Idem.
rune	204	Idem	Idem.
	»	Infirmités	Décision du 23 juin 1884.
	24		Idem.
	»	Ancienneté de services	Idem.
	24		Idem.
	»	Ancienneté de services	Idem.
	36		Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
	Lefèvre (Célestin)	Matelot à 24 fr.	
63	1 enfant : Pauline-Julienne		10 novembre 183
	Gautier (Louis-Jacques)	Matelot à 24 fr.	
64	1 enfant : Auguste-Louis		9 mai 1833
65	Ecolivet (Pierre-François-Bien-Aimé)	Matelot à 24 fr.	26 février 1838
66	Boissy (Jean-Louis)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 novembre 183
67	1 enfant : Toussaint-Louis-Joseph		28 janvier 1836
68	Ruault (Gustave-Eugène)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	2 février 1833
69	Gosselin (Louis-Augustin-Joseph)	Matelot à 33 fr.	7 août 1833
70	3 enfants : Berthe-Louise-Amarante		28 mars 1836
71	Pierre-Adrien		6 décembre 1836
72	Rosa-Jeanne-Cécile		26 mars 1842
73	Leroux (Roch-Sébastien)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	7 avril 1839
74	Durand (Pierre-Michel)	Matelot à 24 fr.	30 décembre 183
75	Poitevin (Joseph-Armand)	*Idem*.	14 décembre 183
76	Lefort (Jean-Julien)	*Idem* à 36 fr.	21 novembre 183
77	4 enfants : Pierre-Julien		16 décembre 183
78	Eugène-Jules-Edmond		17 mars 1836
79	Hélène-Désina-Alphonsine		16 octobre 1838
80	Azeline-Augustine-Julie		7 juillet 1833
		SOUS-ARRONDISSEME	
	Saint-Pair (Eugène-Marie)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
1	1 enfant : Élisabeth-Charlotte-Rose-Marie		10 mai 1834
	Bonjour (Ernest-Pierre-Marie)	Matelot à 36 fr.	
2	1 enfant : Marie-Joseph		24 octobre 183
3	Jagoret (François-Jacques-Pierre)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement)	29 juin 1833
4	2 enfants : Jules-Aimée		17 novembre 18
5	Alphonsine-Élisé		5 février 1836
6	Mahé (Charles-Désiré-Léonidas)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	19 octobre 183
7	Lemaître (Théophile-Joseph)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	5 septembre 18
8	3 enfants : Marie-Rose-Joséphine		28 novembre 1
9	Victoire-Marie-Joseph		20 octobre 183
10	Marie-Josèphe-Prudence		10 septembre 1
11	Rocher (Jean-Marie)	Quartier-maître à 48 fr.	16 août 1833
12	Baière (Auguste-Pierre-Ollivier)	Matelot à 36 fr.	19 juillet 183
13	Lecoublet (Eugène-Olivier-Marie)	*Idem* à 33 fr.	16 juin 1833
14	1 enfant : Louis-Frédéric		20 novembre
15	Rouxel (Théodore-Firmin-Désiré-Louis)	Matelot à 33 fr	26 avril 18
16	Leclair (Émile-Julien)	*Idem*.	8 novembre
17	Lehodey (François-Joseph-Théodore)	*Idem*.	1er juillet
18	Thébault (Pierre-Édouard-Julien)	*Idem* à 24 fr.	12 octobre
19	4 enfants : François-Ismaïl		1er avril 18
20	Iréné-Louis		9 mars 183
21	Victor-Marie		27 septem
22	Louise-Fanny		28 janvier
23	Juglet (Louis-Marie)	Matelot à 24 fr.	13 février
24	Godard (Joseph-Marie)	*Idem*.	3 août 183
25	Boneau (Jean-François)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	28 août 18
26	1 enfant : Marie-Thérèse		5 février
27	Bidel (Édouard)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	30 septem
28	Lefranc (Eugène-Désiré)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	23 juillet
29	2 enfants : Eugénie-Marie		17 octobre
30	Louise-Eugénie		22 décembr

Digitized by Google

...NCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
.....	»	Ancienneté de services....	Décision du 23 juillet 1884.
.....	24f	.....	Idem.
.....	»	Ancienneté de services....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
.....	204	Infirmités.....	Décision du 26 août 1884.
aint-Vaast-de-la-Hougue.....	564	Ancienneté de services....	Idem.
.....	36	.....	Idem.
arfleur.....	564	Ancienneté de services....	Idem.
aint-Vaast-de-la-Hougue	252	Idem.....	Idem.
.....	72	.....	Idem.
manville.....	564	Ancienneté de services....	Idem.
ort-en-Bessin	204	Idem.....	Idem.
...em.....	204	Idem.....	Idem.
ernières.....	252	Idem.....	Idem.
.....	96	.....	Idem.
...E SAINT-SERVAN.			
.....	36		
.....	24		
...ncale.....	780	Ancienneté de services....	Décision du 15 mars 1884.
.....	72	.....	Idem.
...ncale	780	Ancienneté de services....	Idem.
...em.....	564	Idem.....	Idem.
.....	108	.....	Idem.
...ncale.....	324	Ancienneté de services....	Idem.
...em.....	252	Idem.....	Idem.
...em.....	252	Idem.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...ncale.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
...em.....	252	Idem.....	Idem.
...em.....	252	Idem.....	Idem.
...em.....	204	Idem.....	Idem.
.....	96	.....	Idem.
...rénan	204	Ancienneté de services...	Idem.
...ncale.....	204	Idem.....	Idem.
...ville.....	780	Idem.....	Idem.
.....	36	.....	Idem.
...ville.....	564	Ancienneté de services....	Idem.
...ville.....	456	Idem.....	Idem.
.....	48	.....	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
31	TROCHON (Joseph-Marie)	Matelot à 36 fr.	9 juillet 1833.
32	1 enfant : Gabrielle-Berthe-Charlotte		5 janvier 1878.
33	PAUMIER (François)	Matelot à 33 fr.	4 février 1833.
34	COLLIN (Pierre-Marie)	*Idem* à 24 fr.	17 octobre 1826.
35	DESROCHES (Louis-Simon)	*Idem*	28 décembre 1830.
36	2 enfants : Louis-Armand		26 juillet 1874.
37	Élie-Alexis		17 juillet 1878.
38	PANNIER (François)	Matelot à 24 fr.	17 juillet 1848.
39	LEMÉE (Julien-Victor)	*Idem*	20 mai 1833.
40	HAMEL (Prosper)	*Idem*	31 juillet 1833.
41	2 enfants : Rose-Françoise		17 novembre 1874
42	Germaine-Joséphine		9 juillet 1882.
43	YBERT (Hippolyte-Cyprien)	Matelot à 36 fr.	18 avril 1833.
44	BÉZARD (Adolphe-Léopold)	*Idem* à 33 fr.	29 mars 1833.
45	LEFÈVRE (Auguste-Françoise)	*Idem*	2 février 1833.
46	BOIVIN (Alexandre-Xavier)	*Idem*	27 avril 1833.
47	DUBOIS (Manuel-Eugène)	*Idem*	10 novembre 1881
48	DEMAUDOUIT (Jules-Alexandre)	*Idem*	17 janvier 1830.
49	ROULET (Joseph)	*Idem*	1er janvier 1831.
50	VIEL (Pierre-Alphonse)	Matelot à 24 fr.	17 janvier 1812.
51	2 enfants : Henri-Eugène-Albert		26 décembre 1879.
52	Maria-Augustine		26 novembre 1881
53	BERTRÉ (Olivier-Pierre)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	30 octobre 1883.
54	LE MORVAN (François-Marie)	Quartier-maître à 45 fr.	30 juillet 1833.
55	TAILLY (Auguste-Jean-Baptiste)	Matelot à 36 fr.	13 mai 1830.
56	TASSEL (Louis-Marie)	*Idem* à 33 fr.	10 février 1833.
57	PIEDVACHE (François-Julien)	*Idem*	11 janvier 1828.
58	BONCŒUR (Jean-Laurent)	*Idem*	21 avril 1827.
59	HERVÉ (Thomas-Jacques)	*Idem*	22 juillet 1833.
60	LEMAÎTRE (Joseph-Marie)	*Idem*	21 octobre 1833.
61	1 enfant : Bertille		5 novembre 1878.
62	JÉGU (François-Jean)	Matelot à 33 fr.	18 avril 1833.
63	2 enfants : Célestin-Marie-Ange		27 septembre 1878
64	Marie-Françoise-Joséphine		22 juillet 1879.
65	RUELLOT (Jean-Marie)	Matelot à 24 fr.	14 novembre 181
66	DIVEU (Alfred-François)	*Idem*	24 mars 1832.
67	2 enfants : Marie-Joseph-Hélène		10 septembre 1874
68	Françoise-Marie-Rosalie-Perrine.		3 septembre 1879.
69	LE CALVÉ (Jean)	Matelot à 24 fr.	12 novembre 183
70	2 enfants : Toussaint-Pierre		1er novembre 187
71	Marie-Céleste		*Idem*.
72	LUCAS (Pierre-Félix)	Matelot à 24 fr.	29 mars 1833.
73	2 enfants : Alexandrine-Marie-Rose		30 août 1879.
74	Marie-Ange-Théophile-Célestin.		3 septembre 1883.
75	BRIAND (Jean-Baptiste-Marie)	Matelot à 24 fr.	22 juin 1833.
76	ARMANGE (Pierre-Jean)	*Idem*	8 juillet 1833.
77	2 enfants : Joséphine-Marie		28 mars 1877.
78	Marie-Rosalie-Françoise		14 octobre 1881.
79	BRIAULT (Jean-Marie-Charles)	Matelot à 24 fr.	28 janvier 1835.
	LEBLANC (Jean-Marie)	*Idem* à 33 fr.	
80	1 enfant : Adolphe-François		7 juin 1883.
	ROZÉ (Yves-Marie-Joseph)	Capitaine au long cours.	
81	1 enfant : Jeanne-Marie-Joseph		4 octobre 1883.
82	BESNARD (Charles-Gilles)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 novembre 1881
83	1 enfant : Léonie-Jeanne-Marie		2 septembre 1874
84	MARQUER (Olivier-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	3 juin 1833.
85	HUNAULT (Marc-Marie)	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	8 septembre 1831
86	2 enfants : Marc-Marie-Victor		3 avril 1876.
87	Toussaint-Joseph		6 novembre 1878
88	GROUAZEL (Ange-Marie-François)	Quartier-maître à 45 fr.	23 mars 1833.

Digitized by Google

...ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Granville	324f	Ancienneté de services	Décision du 15 mars 1884.
	24		Idem.
Granville	324	Ancienneté de services	Idem.
Bodéo	204	Idem	Idem.
Bouilles	204	Idem	Idem.
	48		Idem.
Granville	204	Ancienneté de services	Idem.
Carnet	276	Idem	Idem.
Granville	204	Idem	Idem.
	48		Idem.
Montmartin	252	Ancienneté de services	Idem.
Blosville	252	Idem	Idem.
Breville	252	Idem	Idem.
Blainville	252	Idem	Idem.
Montmartin	252	Idem	Idem.
Bratot	252	Idem	Idem.
Bourville	252	Idem	Idem.
Montchaton	204	Idem	Idem.
	48		Idem.
Bouvier	564	Ancienneté de services	Idem.
Laguivy-Plougras	408	Idem	Idem.
Saint-Malo	252	Idem	Idem.
Bleun	252	Idem	Idem.
Boudihen	252	Idem	Idem.
Bodin	252	Idem	Idem.
Saint-Jacut	252	Idem	Idem.
Bleun	324	Idem	Idem.
	24		Idem.
Saint-Jacut	252	Ancienneté de services	Idem.
	48		Idem.
Bleun	312	Ancienneté de services	Idem.
Bouvier	204	Idem	Idem.
	48		Idem.
Trélevern	204	Ancienneté de services	Idem.
	48		Idem.
Saint-Jacut	204	Ancienneté de services	Idem.
	48		Idem.
Bracieux	204	Ancienneté de services	Idem.
Bleun	204	Idem	Idem.
	48		Idem.
Boudihen	204	Ancienneté de services	Idem.
	24		Idem.
	36		Idem.
Saint-Cast	660	Ancienneté de services	Idem.
	36		Idem.
Bréquon	564	Ancienneté de services	Idem.
Saint-Cast	456	Idem	Idem.
	48		Idem.
Pévenou	408	Ancienneté de services	Idem.

Digitized by Google

numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
89	BERTRAND (Sébastien-Augustin).....	Aspirant pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	12 juin 1833.....
90	CARSIN (Jean-Olivier).....	Matelot à 36 fr.....	29 janvier 1833...
91	GUÉGO (Mathurin-Louis-Jacques).....	*Idem*.....	17 septembre 183
92	LAGADEUC (Jean-François).....	*Idem*.....	3 mai 1831.....
93	LORANT (Étienne-Louis).....	*Idem*.....	17 août 1833.....
94	BARBEDIENNE (Hyacinthe-Mathurin).....	Matelot à 33 fr.....	28 octobre 1833..
95	3 enfants : Amélie-Marie-Augustine.....	.....	31 juillet 1876...
96	Augustine-Adélaïde.....	.....	29 août 1876.....
97	Hyacinthe-Jules.....	.....	22 décembre 188.
98	BOUGEARD (Marc-René).....	Matelot à 33 fr.....	9 janvier 1833....
99	CAILLET (François-Marie).....	*Idem*.....	17 mai 1833.....
100	2 enfants : François-Jean-Marie.....	.....	17 novembre 187
101	Pierre-Marie.....	.....	13 octobre 1877..
102	CARDIN (Jean-François-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	3 mars 1833.....
103	GUYOMARD (François-Marie).....	*Idem*.....	6 février 1826....
104	HELLIO (Pierre).....	*Idem*.....	23 mai 1833.....
105	LE BOURHAN (Guillaume).....	*Idem*.....	20 mai 1833.....
106	PILLIER (Alexandre-Philippe).....	*Idem*.....	2 février 1833....
107	COLLET (Mathurin-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	6 septembre 183
108	DENIS (Pierre-Paul-Delphin).....	*Idem*.....	26 janvier 1833..
109	LÉCUYER (François-Marie-Mathurin).....	*Idem*.....	17 octobre 1833..
110	LE LAGADEUC (Pierre-François).....	*Idem*.....	12 avril 1833.....
111	3 enfants : Marie-Françoise.....	.....	3 septembre 1874.
112	Louise-Françoise.....	.....	5 janvier 1876....
113	François-Marie.....	.....	29 juillet 1883...
114	LE ROUX (Guillaume-Marie-Pierre).....	Matelot à 24 fr.....	12 juin 1833.....
115	MICHEL (François-Sébastien).....	*Idem*.....	20 janvier 1834..
116	MORVAN (Mathurin-François).....	*Idem*.....	1er août 1833....
117	ROUSSEAUX (Mathurin-Charles).....	*Idem*.....	24 septembre 183
118	5 enfants : Marie-Anne-Adolphine.....	.....	26 avril 1876.....
119	Francine-Émélie-Mathurine...	.....	27 août 1878.....
120	François-Jules.....	.....	29 septembre 188
121	Lucie-Marie-Rosalie.....	.....	20 février 1883...
122	Mathurin.....	.....	*Idem*.....
123	URVOY (Michel-Mathurin).....	Matelot à 24 fr.....	16 mai 1833.....
124	1 enfant : François-Mathurin-Marie.....	.....	7 octobre 1874...
	CHARON (Gabriel-Louis).....	Quartier-maître à 45 fr.	
125	1 enfant : Gabriel-Louis.....	.....	12 mai 1883.....
	COLLIN (Henry-Pierre).....	Matelot à 36 fr.	
126	1 enfant : François-Marie.....	.....	16 octobre 1883..
	LE MOINE (Guillaume-Pierre-Mathurin)..	Quartier-maître à 45 fr.	
127	1 enfant : Marie-Françoise.....	.....	15 février 1883..
128	CORNALI (Jean-Marie).....	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	15 novembre 18
129	GUYOMARD (François-Yves-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	14 mars 18
130	LE GAL (Jean-Louis).....	*Idem*.....	21 juillet 18
131	COLLIN (Jean-Louis).....	*Idem*.....	29 janvier 183
132	4 enfants : Victorine-Adélaïde.....	.....	14 novembre 18
133	Anne-Marie.....	.....	6 août 1876.....
134	Marie-Anne.....	.....	6 décembre 18
135	Auguste-Jérôme.....	.....	10 septembre 18
136	DERRIEN (Jacques).....	Matelot à 33 fr.....	18 août 1816....
137	ÉTIENNE (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	13 janvier 18
138	JONCOURS (Louis-Marie).....	*Idem*.....	15 octobre 183
139	1 enfant : François-Louis-Marie.....	.....	14 octobre 1874.
140	OLLIVIER (Claude-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	15 avril 1831....
141	4 enfants : Marie-Joséphine.....	.....	26 mars 1877....
142	Joseph.....	.....	30 juillet 1878...
143	François-Marie.....	.....	19 mars 1881....
144	Arsène.....	.....	21 décembre 188
145	THOUIN (Laurent-François).....	Matelot à 33 fr.....	20 janvier 1833..
146	4 enfants : Marie-Louise-Henriette.....	.....	4 octobre 1874...
147	Laurent-François.....	.....	29 novembre 187
148	Félicité-Augustine.....	.....	29 novembre 187
149	Jean-Louis.....	.....	16 octobre 1881...

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
euf	552f	Ancienneté de services....	Décision du 15 mars 1885.
dic	252	*Idem*.....	*Idem.*
rin	252	*Idem*.....	*Idem.*
n	360	*Idem*.....	*Idem.*
dren	324	*Idem*.....	*Idem.*
euf	252	*Idem*.....	*Idem.*
	72	.....	*Idem.*
rin	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
dic	252	*Idem*.....	*Idem.*
	48	.....	*Idem.*
euf	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
lic	324	*Idem*.....	*Idem.*
ne-Haute	252	*Idem*.....	*Idem.*
x-Bourg	324	*Idem*.....	*Idem.*
t-Quay-Portrieux	252	*Idem*.....	*Idem.*
esec	204	*Idem*.....	*Idem.*
lic	204	*Idem*.....	*Idem.*
	204	*Idem*.....	*Idem.*
in	204	*Idem*.....	*Idem.*
	72	.....	*Idem.*
ivara	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
t-Cast	204	*Idem*.....	*Idem.*
in	204	*Idem*.....	*Idem.*
érel	204	*Idem*.....	*Idem.*
	120	.....	*Idem.*
in	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
abazinnec	456	Ancienneté de services....	*Idem.*
lic	324	*Idem*.....	*Idem.*
t-Quay	252	*Idem*.....	*Idem.*
c	252	*Idem*.....	*Idem.*
	96	.....	*Idem.*
ha	432	Ancienneté de services....	*Idem.*
	324	*Idem*.....	*Idem.*
les	252	*Idem*.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
ha	360	Ancienneté de services....	*Idem.*
	96	.....	*Idem.*
ié	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
	96	.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
150	TARIN (Louis-Marie)	Matelot à 24 fr.	10 décembre 183
	LIONNAIS (Jean-Louis)	*Idem* à 33 fr.	
151	1 enfant : Anne-Louise		30 juillet 1883
152	LE CORNIER (François)	Quartier-maître à 45 fr.	5 juillet 1833
153	GUGUEN (François-Marie)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	17 mai 1833
154	2 enfants : François-Joseph		18 mars 1877
155	Célina-Marie-Félicité		20 septembre 186
156	ROUILLÉ (Frédéric-François)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	5 janvier 1833
157	2 enfants : Clara-Marie		14 mai 1874
158	Frédéric-Marie		17 avril 1883
159	PÉRIER D'HAUTERIVE (Alphonse-Pierre-Marie).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	14 juillet 1833
160	2 enfants : Eugène-André-Marie		7 décembre 187
161	Charles-Paul-Émile		1 février 188
162	AILLET (Frédéric-Marie)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	17 mars 1833
163	BRINDEJONC (François-Yves)	*Idem*	26 mars 1833
164	LE PÈRE (Eugène-Julien)	*Idem*	31 mars 1833
165	BÉNARD (Eugène-François)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	2 juin 183
166	2 enfants : Eugène-Marie		14 janvier 1879
167	Marie-Clémentine		4 mars 188
168	PIERRE (Jean-Baptiste)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 juin 1833
169	1 enfant : Marie-Alphonsine-Mélanie		6 décembre 187
170	LE BIGOT (Théophile-François-Jean)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	18 février 1833
171	VAYVA (Édouard-François)	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	11 janvier 1833
172	3 enfants : Ferdinand-Joseph-Auguste		Mars 1874
173	Louise-Anna		7 avril 1876
174	Marie-Mathilde		16 août 187
175	FOUGERAY (Jean-Marie-François)	Quartier-maître à 45 fr.	20 juillet 183
176	2 enfants : Léon-Jean-Marie		25 septembre 18
177	Marcelle-Augustine-Marie		23 octobre 188
178	OLLIVIER (Isaac-Pierre-Mathurin-Auguste).	Quartier-maître à 45 fr.	28 août 1833
179	1 enfant : Isaac-Jean-Marie		26 mai 1879
180	FOLIAR (Édouard-Pierre-Marie)	Quartier-maître à 45 fr.	19 mai 1833
181	RABOT (Joseph-André)	Matelot à 36 fr.	29 août 1850
182	2 enfants : Adèle-Marie-Joséphine		5 octobre 187
183	Édouard-Auguste		11 février 188
184	JAMBON (François-Jean-Marie)	Matelot à 36 fr.	26 octobre 188
185	1 enfant : Jean-Marie		29 septembre 18
186	GAGIER (Hyacinthe-Julien)	Matelot à 36 fr.	11 avril 1826
187	LECOMTE (Pierre-Jean)	*Idem* à 33 fr.	13 juin 1833
188	LEMOINE (Auguste-François)	*Idem*	5 juillet 1833
189	HEURTAUX (Marie-Joseph-François)	*Idem*	11 octobre 183
190	1 enfant : Sidonie		11 novembre 18
191	BERTHEVIN (Joseph-Julien)	Matelot à 36 fr.	9 mars 1833
192	BOUVREUIL (Pierre-Jean)	*Idem* à 33 fr.	7 janvier 1833
193	FOUGERAY (François-Marie-Joseph)	*Idem*	17 mai 1833
194	LESVIER (Louis-Julien)	*Idem*	15 octobre 183
195	LOQUEN (Eugène-Auguste)	*Idem*	17 juillet 1833
196	ARMSTRONG (Auguste-Marie)	*Idem*	21 septembre 18
197	MESLIN (Louis-Jean)	*Idem* à 24 fr.	2 mars 1821
198	LE BRET (Jean-Gilles-Joseph)	*Idem*	25 juin 1828
199	1 enfant : Marie-Jeanne		13 mars 1879
200	CŒURU (Joseph-François)	Matelot à 24 fr.	17 septembre 1
201	3 enfants : Joseph-Marie		23 avril 1876
202	Hippolyte-Marie		6 août 1880
203	Hélène-Eudoxie		14 septembre 1

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
bles	204f	Ancienneté de services	Décision du 15 mars 1884.
	24		*Idem.*
t-Pair	408	Ancienneté de services	*Idem.*
t-Brieuc	780	*Idem.*	Décision du 21 avril 1884.
	72		*Idem.*
t-Énogat	780	Ancienneté de services	*Idem.*
	72		*Idem.*
t-André (Réunion)	780	Ancienneté de services	*Idem.*
	72		*Idem.*
t-Brieuc	780	Ancienneté de services	*Idem.*
t-Suliac	780	*Idem.*	*Idem.*
t-Malo	780	*Idem.*	*Idem.*
t-Brieuc	564	*Idem.*	*Idem.*
	72		*Idem.*
t-Brieuc	564	Ancienneté de services	*Idem.*
	36		*Idem.*
t-Brieuc	564	Ancienneté de services	*Idem.*
t-Servan	456	*Idem.*	*Idem.*
	72		*Idem.*
t-Servan	408	Ancienneté de services	*Idem.*
	48		*Idem.*
rtault	408	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
t-Servan	324	Ancienneté de services	*Idem.*
rtault	324	*Idem.*	*Idem.*
	48		*Idem.*
t-Suliac	324	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
t-Servan	324	Ancienneté de services	*Idem.*
t-Père	324	*Idem.*	*Idem.*
t-Malo	324	*Idem.*	*Idem.*
t-Suliac	252	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
rtault	252	Ancienneté de services	*Idem.*
t-Suliac	252	*Idem.*	*Idem.*
t-Servan	252	*Idem.*	*Idem.*
rtault	252	*Idem.*	*Idem.*
	252	*Idem.*	*Idem.*
t-Servan	252	*Idem.*	*Idem.*
rtault	324	*Idem.*	*Idem.*
	276	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
t-Énogat	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	72		*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
204	Bézard (Joseph-Marie)	Matelot à 24 fr	29 avril 1833
205	2 enfants : Célénie	*Idem*	17 août 1876
206	Jean-Louis	*Idem*	10 septembre 18
207	Lemoine (Louis-Toussaint-François-Marie)	Matelot à 24 fr	25 avril 1839
208	1 enfant : Ange-Marie	*Idem*	5 novembre 187
209	Mitre (Édouard-Baptiste-Mathurin)	Matelot à 24 fr	13 septembre 18
210	1 enfant : Henri-Édouard	*Idem*	15 juillet 1877
211	Guinchard (Pierre-Charles)	Matelot à 24 fr	15 juin 1833
212	Morvan (Jean-Marie)	*Idem*	27 avril 1833
213	Bougeard (Jean-Marie-Louis)	*Idem*	4 avril 1833
214	Berrest (Pierre-Julien)	*Idem*	9 mars 1833
215	Letessier (Louis-François)	*Idem*	1er juin 1833
216	Richard (Jean-Marie)	*Idem*	29 juillet 1825
217	Guillouet (Joseph-Julien)	*Idem*	22 décembre 183
218	Legobien (Jean-Marie)	*Idem*	1er septembre 18
219	Jaquemin (Louis-Joseph-Ange)	*Idem*	22 octobre 1833
220	Polodec (Jean-Louis)	*Idem*	13 juillet 1833
221	Guerlava (Eugène-François)	*Idem*	24 juillet 1833
222	Renaud (Auguste-Étienne-Marie)	*Idem* à 33 fr	9 avril 1828
223	Thomas (Julien-Marie)	*Idem*	20 janvier 1828
224	Guihomat (Hyacinthe-Marie)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	22 décembre 183
225	2 enfants : Anna-Marie-Pauline		19 juillet 1875
226	Bathilde-Françoise-Marie-Agnès		21 janvier 1877
227	Nicolas (Jean-Marie)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	29 novembre 1
228	Bézard (Eugène-Auguste)	Matelot à 33 fr	9 juin 1839
229	4 enfants : Francis-Ange		7 octobre 187
230	Charles-François		5 octobre 1877
231	Auguste-Marie		27 décembre 1
232	Louis-Alexandre		24 janvier 188
233	Mainguy (Julien-François)	Matelot à 33 fr	20 décembre 183
234	3 enfants : Ludovic-Marie		12 février 1878
235	Claire-Marie		10 janvier 1879
236	Marie-Louise		7 avril 1882
237	Camü (Hyacinthe-Eugène)	Matelot à 36 fr	26 novembre 1
238	2 enfants : François-Marie-Joseph		23 juillet 187
239	Marie-Eugénie		20 octobre 187
240	Hinau (François-Joseph-Pierre)	Matelot à 33 fr	14 juin 1833
241	2 enfants : François-Joseph		14 octobre 1874
242	Émile-Joseph		19 octobre 1876
243	Reboux (Jean-Marie)	Matelot à 36 fr	29 novembre 1
244	2 enfants : Jean-Marie		17 avril 1878
245	Eugène-Hippolyte		11 novembre 187
246	Durand (Jean-Malo)	Matelot à 33 fr	7 octobre 1850
247	1 enfant : François-Marie-Auguste		8 octobre 187
248	Vromet (Édouard-François)	Matelot à 33 fr	24 mai 1833
249	1 enfant : Louis-Toussaint		1er novembre 1
250	Bouvier (Joseph-Marie)	Matelot à 33 fr	20 novembre 1
251	Outil (Jean-Marie-Julien-Louis)	*Idem*	17 avril 1829
252	Morvan (Jean-Mathurin)	*Idem* à 24 fr	5 février 182
253	Quélavoine (Jean-Joseph)	*Idem*	19 septembre 1
254	Boulin (Jean-Marie)	*Idem*	10 décembre 18
	Robert (Eugène-François)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
255	1 enfant : Raymond-Pierre-Marie		1er avril 1884
	Rabot (Joseph-André)	Matelot à 36 fr.	
256	1 enfant : Émilie-Héléne		24 mars 1884
257	George (Onézime-Charles-Alexandre)	Matelot à 33 fr	11 juillet 1832
258	2 enfants : Stanislas - Albert - François - Charles.		19 septembre 1
259	Jean-Marie		30 juillet 1879
260	Buquet (François-Jean)	Matelot à 33 fr	8 août 1833
261	1 enfant : François-Ludovic		4 décembre 18
262	Delepine (Célestin-Eugène)	Matelot à 33 fr	30 avril 1833

Digitized by Google

...ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Pleurtuit	204f	Ancienneté de services	Décision du 21 avril 1884.
	48		Idem.
Trémérenc	204	Ancienneté de services	Idem.
	24		Idem.
Saint-Servan	204	Ancienneté de services	Idem.
	24		Idem.
Saint-Père	204	Ancienneté de services	Idem.
Louargot	204	Idem	Idem.
Saint-Servan	204	Idem	Idem.
Pleurtuit	204	Idem	Idem.
Idem	204	Idem	Idem.
Idem	204	Idem	Idem.
Saint-Méloir-des-Ondes	204	Idem	Idem.
Pleurtuit	204	Idem	Idem.
Saint-Suliac	204	Idem	Idem.
Carulez	204	Idem	Idem.
Saint-Suliac	204	Idem	Idem.
Saint-Servan	324	Idem	Idem.
Plougouer	252	Idem	Idem.
Saint-Briac	780	Idem	Décision du 9 août 1884.
	72		Idem.
Saint-Briac	780	Ancienneté de services	Idem.
Pleurtuit	324	Idem	Idem.
	96		Idem.
Pleurtuit	252	Ancienneté de services	Idem.
	72		Idem.
Saint-Servan	252	Ancienneté de services	Idem.
	48		Idem.
Saint-Suliac	252	Ancienneté de services	Idem.
	48		Idem.
Saint-Servan	252	Ancienneté de services	Idem.
	48		Idem.
Miniac-Morvan	252	Ancienneté de services	Idem.
	24		Idem.
Paramé	252	Ancienneté de services	Idem.
	24		Idem.
Pleurtuit	252	Ancienneté de services	Idem.
Idem	252	Idem	Idem.
Affineuc	312	Idem	Idem.
Saint-Suliac	276	Idem	Idem.
Pleurtuit	204	Idem	Idem.
	36		Idem.
	24		Idem.
Cancale	324	Ancienneté de services	Idem.
	48		Idem.
Saint-Benoit-des-Ondes	324	Ancienneté de services	Idem.
	24		Idem.
Cancale	252	Ancienneté de services	Idem.

Digitized by Google

Numéros d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Qualités, grades ou emplois.	Dates.
263	Delalande *dit* Perrier (Julien-François).	Matelot à 24 fr.	21 juillet 1833.
264	2 enfants : Joseph-Louis.		21 juillet 1835.
265	Amélie-Ernestine.		10 août 1838.
266	Royer (Guillaume-Louis).	Matelot à 24 fr.	26 septembre 183
	Maillard (Étienne-François-Pierre).	*Idem.*	
267	1 enfant : Albertine-Henriette.		10 mars 1884.
268	Fautrel (Louis-Philippe).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	22 février 1833.
269	1 enfant : Louis-Victor-François-Philippe.		26 mai 1838.
270	Olivier (Joseph-Armand).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	27 novembre 183
271	Lamort (Eugène).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	13 novembre 183
272	Léger (Émile-Eugène).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	30 juin 1831.
273	Lefrançois (Aimable-Désiré).	Ouvrier chauffeur à 60 fr.	19 juillet 1832.
274	2 enfants : Berthe-Victorine-Joséphine.		18 mai 1836.
275	Louis-Henri.		17 novembre 183
276	Ringuet (François-Victor).	Matelot à 36 fr.	10 décembre 183
277	Pestel (François).	*Idem* à 33 fr.	20 novembre 183
278	Dauphin (Félix).	*Idem* à 24 fr.	4 juillet 1833.
279	Dairaut (Manuel-Marie).	*Idem.*	17 septembre 183
280	Hardy (Paul).	*Idem.*	16 octobre 1816.
281	Le Gand (Bernard).	*Idem.*	24 octobre 1833.
282	3 enfants : Alphonse-Auguste.		21 novembre 183
283	Henri-Georges.		13 septembre 183
284	Julia-Mathilde.		4 août 1831.
285	Langlois (Auguste).	Matelot à 24 fr.	13 décembre 1828
286	Maréchaux (Hippolyte).	*Idem.*	31 octobre 1833.
	Baudry (Pierre-François).	*Idem* à 33 fr.	
287	1 enfant : Pierre-François.		26 octobre 1833.
	Fautrel (Jules).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
288	1 enfant : Georges-Jules-François-Joseph-Eugène-Étienne.		26 décembre 183
	Parrain (Jean).	Matelot à 33 fr.	
289	1 enfant : Jeanne-Rose-Marie.		19 décembre 183
290	Lerouge (Zéphire-Léon).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 mai 1840.
291	1 enfant : Auguste-Victor.		23 juillet 1836.
292	David (Pierre-Paul).	Matelot à 24 fr.	27 novembre 183
293	2 enfants : Victor-Pierre.		3 juin 1838.
294	Auguste-Charles.		19 mai 1835.
295	Macé (Adrien-Pierre).	Matelot à 24 fr.	27 décembre 1833
296	1 enfant : Adèle-Virginie.		8 octobre 1831.
	Ybert (Hippolyte-Cyprien).	Matelot à 36 fr.	
297	1 enfant : Noémie-Flavie.		21 janvier 1834.
298	Gaultier (Jacques-Marie).	Quartier-maître à 45 fr.	1er décembre 183
299	Le Texier (Guillaume-Louis).	Matelot à 33 fr.	25 septembre 183
300	Cantin (Félix-Mathurin-Louis).	*Idem.*	14 janvier 1836.
301	1 enfant : Félix-Louis.		4 novembre 1837
302	Gaultier (Emmanuel-Prudent).	Matelot à 33 fr.	12 septembre 183
303	Rault (Jean-Thomas-François).	*Idem.*	10 septembre 183
304	La Mare (Jean-Marie-Joseph).	*Idem.*	21 juillet 1833.
305	1 enfant : Adélina-Marie-Joséphine-Françoise.		7 novembre 1836
306	Aveline (Jean).	Matelot à 24 fr.	16 janvier 1831.
307	Hubaud (Jacques-François-Joseph).	*Idem.*	2 août 1833.
308	Rouxel (Jean-Marie).	*Idem.*	5 décembre 1839
309	Chereul (Jean-Marie).	*Idem.*	9 février 1836.
310	Cochebil (Jean-Marie-Julien).	*Idem.*	28 mars 1830.
311	Miniac (Casimir-Joseph).	*Idem.*	14 octobre 1833
312	1 enfant : Marie-Cécile.		9 janvier 1831.
313	Éveillard (René-Sébastien).	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	19 décembre 18

Digitized by Google

...ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...cale	204f	Ancienneté de services	Décision du 9 août 1884.
	48		*Idem.*
...ncale	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
...ricy	780	Ancienneté de services	*Idem.*
	36		*Idem.*
...anville	780	Ancienneté de services	*Idem.*
...m	564	*Idem.*	*Idem.*
...m	552	*Idem.*	*Idem.*
...m	468	*Idem.*	*Idem.*
	48		*Idem.*
...anville	252	Ancienneté de services	*Idem.*
...int-Nicolas	324	*Idem.*	*Idem.*
...int-Pair	204	*Idem.*	*Idem.*
...anville	204	*Idem.*	*Idem.*
...int-Pair	312	*Idem.*	*Idem.*
...anville	204	*Idem.*	*Idem.*
	72		*Idem.*
...int-Nicolas	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...anville	204	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
	36		*Idem.*
	24		*Idem.*
...egnéville	564	Infirmités	*Idem.*
	36		*Idem.*
...egnéville	204	Infirmités	*Idem.*
	48		*Idem.*
...eugnéville	276	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
...ndihen	324	Ancienneté de services	*Idem.*
...ere	324	*Idem.*	*Idem.*
...régon	252	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
...nuër	324	Ancienneté de services	*Idem.*
...ugrouloy	252	*Idem.*	*Idem.*
...louër	252	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
...flinée	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...ndihen	204	*Idem.*	*Idem.*
...ne	204	*Idem.*	*Idem.*
...Saint-Véran	204	*Idem*	*Idem.*
...Plaute	204	*Idem.*	*Idem.*
...Idem	204	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
...Plémaf	564	Ancienneté de services	*Idem.*

Digitized by Google

Numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
314	Touzé (Jean-François-Marie)	Matelot à 36 fr.	23 décembre 18[illegible]
315	3 enfants : Marie-Thérèse-Augustine		17 septembre 18[illegible]
316	Jean-Mathurin-Amand		22 juin 1878.
317	Joséphine-Marie-Berthe		29 novembre 18[illegible]
318	Caillet (Yves-François-Marie)	Matelot à 33 fr.	3 décembre 18[illegible]
319	Le Lagadeuc (Jean-Louis-Mathurin)	*Idem*	24 décembre 18[illegible]
320	Touzé (Joseph-Marie-Jacques)	*Idem*	28 mai 1879.
321	Le Breton (Alfred-Marie)	*Idem*	18 décembre 18[illegible]
322	1 enfant : Marie-Joséphine		18 décembre 18[illegible]
323	Le Denmat (Théophile-Victor-Marie)	Matelot à 24 fr.	13 décembre 18[illegible]
	Le Duigou (François-Marie)	*Idem.*	
324	1 enfant : Yvonne-Marie-Françoise		7 décembre 18[illegible]
	Le Roux (Guillaume-Marie-Pierre)	Matelot à 24 fr.	
325	1 enfant : François-Charles		27 mai 1874.
	Legrand (Joseph-Jean-Emmanuel)	Matelot à 33 fr.	
326	1 enfant : Rosalie-Jeanne-Marie		25 avril 1884.
327	Mal (François-Marie)	Quartier-maître à 48 fr.	15 février 1836.
328	1 enfant : Marie-Magdeleine		2 février 1875.
329	Hamon (Jean-Louis)	Matelot à 36 fr.	11 décembre 18[illegible]
330	1 enfant : Marie-Thérèse		15 septembre 18[illegible]
	Bagot (François-Jean)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
331	1 enfant : Ange-Marie		10 mai 1884.
	Ollivier (Claude-Marie)	Matelot à 33 fr.	
332	1 enfant : Alexandre-Marie		30 janvier 1884
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	Riou (Jean-Marie-Michel)	Quartier-maître à 48 fr.	16 novembre 18[illegible]
2	Mignard (Jean-Marie)	*Idem* à 45 fr.	28 décembre 18[illegible]
3	4 enfants : Anne-Joseph		11 février 1874.
4	François-Théodore		10 avril 1876.
5	Joséphine-Clara-Alphonse		29 août 1879.
6	Berthe-Augustine		13 février 1882.
7	Le Cornec (Guillaume)	Matelot à 36 fr.	1er juillet 1833.
8	2 enfants : Marie-Joséphine		21 juillet 1878.
9	Guillaume		18 septembre 18[illegible]
10	Le Moal (Edmond)	Matelot à 36 fr.	31 mars 1867.
11	Salaun (Guillaume)	*Idem*	31 mars 1869.
12	André (Jean-Marie)	*Idem* à 33 fr.	3 juillet 1833.
13	3 enfants : Marie-Christine		5 juillet 1876.
14	Marie-Anne		26 février 1881.
15	François		1er mars 1883.
16	Floch (Jean-Marie)	Matelot à 33 fr.	24 mai 1834.
17	Leberre (François-Marie)	*Idem*	15 novembre 18[illegible]
18	1 enfant : Marie-Jeanne		25 août 1878.
19	Le Bot (Paul)	Matelot à 33 fr.	15 juillet 1838.
20	Le Férec (Hippolyte-Louis)	*Idem*	14 mai 1869.
21	Pétel (Sébastien)	*Idem*	11 juillet 1833.
22	1 enfant : Sébastien		29 juin 1880.
23	Raguénès (François-Marie)	Matelot à 33 fr.	18 juillet 1833.
24	Richou (Jean-Marie)	*Idem*	20 décembre 18[illegible]
25	Billant (Jacques)	*Idem* à 24 fr.	22 septembre 18[illegible]
26	Broudin (Jean-Nicolas)	*Idem*	20 août 188[illegible]
27	Goavec (Pierre-Marie)	*Idem*	15 avril 188[illegible]
28	Kervella (Hervé)	*Idem*	1er novembre 18[illegible]
29	Kéraizon (Guillaume)	*Idem*	6 septembre 183[illegible]
30	Le Gall (Ropors-Pierre)	*Idem*	26 juillet 1833.
31	Mézou (Claude)	*Idem*	12 septembre 18[illegible]
32	1 enfant : Auguste-Marie		7 mars 1876.
33	Omnès (Marc)	Matelot à 24 fr.	16 août 1869.
34	1 enfant : Jean		16 février 1878.
35	Rioual (Eugène)	Matelot à 24 fr.	1er février 1832.
36	2 enfants : Gaston-Félix		26 octobre 1878.
37	Georges-Esprit		30 avril 1879.

Digitized by Google

RESSANCE — Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Pléneuf	324f	Infirmités	Décision du 9 août 1884.
	72		*Idem.*
Plouhazlanec	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Plérin	324	*Idem.*	*Idem.*
Plouguenoual	324	*Idem.*	*Idem.*
Plérin	204	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
Quintin	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
Tourhau	408	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
Tiables	324	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
	36		*Idem.*
	24		*Idem.*
DE BREST.			
Brest	408	Ancienneté de services	Décision du 7 avril 1884.
Edern	408	*Idem.*	*Idem.*
	96		*Idem.*
Elorn	324	Ancienneté de services	*Idem.*
	48		*Idem.*
Brest	324	Ancienneté de services	*Idem.*
Logonna-Daoulas	324	*Idem.*	*Idem.*
Plougastel-Daoulas	252	*Idem.*	*Idem.*
	72		*Idem.*
Lambézellec	324	Ancienneté de services	*Idem.*
Guipavas	252	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
Plougastel-Daoulas	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Brest	324	*Idem.*	*Idem.*
Kernoën	324	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
Brest	324	Ancienneté de services	*Idem.*
Bourg-Blanc	324	*Idem.*	*Idem.*
Plougastel-Daoulas	312	*Idem.*	*Idem.*
Logonna-Daoulas	276	*Idem.*	*Idem.*
Le Faou	204	*Idem.*	*Idem.*
Plougastel-Daoulas	276	*Idem.*	*Idem.*
Guipavas	204	*Idem.*	*Idem.*
[illegible]	204	*Idem.*	*Idem.*
[illegible]	204	*Idem.*	*Idem.*
[illegible]	24		*Idem.*
[illegible]	204	Ancienneté de services	*Idem.*
[illegible]	24		*Idem.*
Brest	276	Ancienneté de services	*Idem.*
[illegible]	48		*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
38	THOMAS (Sébastien)	Matelot à 24 fr.	28 décembre 183
	PERON (Joseph-Marie)	*Idem* à 33 fr.	
39	1 enfant : Auguste		16 avril 1883
	LE QUELLEC (Étienne-Marie)	Matelot à 33 fr.	
40	1 enfant : Ferdinand-Étienne		29 septembre 18
41	COZAN (Jean-René)	Matelot à 33 fr.	5 mai 1833
42	1 enfant : Anne-Marie		2 février 1874
43	COZIEN (François-Marie-Louis)	Matelot à 24 fr.	13 octobre 183
44	1 enfant : Marie-Anne-Pauline		12 mars 1878
45	HÉLIÈS (Jean-François)	Matelot à 33 fr.	12 mars 1833
46	KERJEAN (Joseph-Marie)	*Idem* à 36 fr.	17 mars 1833
47	KERVAÏDIC (Jean-Marie)	*Idem* à 24 fr.	27 août 1833
48	LE BORGNE (René-Marie)	*Idem*	14 août 1833
49	1 enfant : Marie-Jeanne		22 août 1874
50	MAREC (Jean-Louis)	Matelot à 24 fr.	12 novembre 18
51	1 enfant : Jean-Ambroise		22 décembre 18
52	MARC (Auguste-Adrien)	Matelot à 24 fr.	20 décembre 18
53	MICHEL (François)	*Idem* à 33 fr.	28 juin 1833
54	1 enfant : François-Julien		19 novembre 18
55	MALGORN (Jean-Baptiste)	Matelot à 36 fr.	10 novembre 18
56	MALGORN (Alexandre)	*Idem*	12 novembre 18
57	1 enfant : Anne-Marie		13 mai 1875
58	PRIGENT (Yves-Marie)	Matelot à 24 fr.	11 décembre 18
59	2 enfants : Yves		21 janvier 187
60	Victoire		28 mars 1879
61	VALOGNES (Alphège-Marc-Désiré)	Quartier-maître à 48 fr.	25 avril 1833
62	2 enfants : Louis		4 juillet 1878
63	Annette		25 avril 1883
	LE LOUET (Michel)	Matelot à 24 fr.	
64	1 enfant : Jean-Alexandre		2 janvier 1879
	TOUTAN (Louis-Marie)	Matelot à 33 fr.	
65	1 enfant : Anne-Louise		14 octobre 18
66	BOSSENNEC (Jean-Laurent-Guenole)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 janvier 18
67	CHEVALIER (Pierre-Théodore)	Matelot à 33 fr.	19 septembre 18
68	3 enfants : Marie		21 juin 1876
69	Félix-Étienne		3 juillet 1878
70	Émélie-Adèle		2 octobre 18
71	FÉREC (Pierre)	Matelot à 33 fr.	23 mars 1833
72	FERREC (Alexandre-Marie)	*Idem*	1er février 18
73	4 enfants : Julie-Marie		7 août 1876
74	Victorine-Jeanne		25 août 1878
75	Prosper		4 octobre 1880
76	Alexandre-Joseph		14 janvier 1883
77	LUCAS (Jean-Marie)	Matelot à 24 fr.	14 février 1833
78	4 enfants : Rosalie-Bernardine		4 août 1875
79	Louis		2 janvier 1878
80	Yves		4 octobre 1880
81	Joséphine		14 janvier 18
82	MÉROUR (Yves)	Matelot à 24 fr.	8 août 1833
83	3 enfants : Alain-Marie		29 septembre 18
84	Marie		3 mars 1879
85	Marie-Yvonne		9 avril 1874
86	MAZET (Joseph-Marie)	Matelot à 24 fr.	16 septembre 18
87	1 enfant : Jules-Marie		28 février 1878
88	LE MIGNON (Bernard)	Matelot à 24 fr.	11 février 1832
89	2 enfants : Françoise-Sophie		9 avril 1878
90	Thérèse-Pauline		8 janvier 1876
91	TRICOT (Louis-Marie)	Matelot à 24 fr.	15 janvier 1838
92	3 enfants : Jean-Claude		2 octobre 1874
93	Marie-Hortense		9 juin 1878
94	Marie-Antoinette		13 avril 1881
	BOUSSARD (Jacques-Marie)	Matelot à 33 fr.	
95	1 enfant : Noël-Marie		1er août 1882

Digitized by Google

LAISSANCE. / Lieux.	QUOTITE de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Guipavas	204f	Ancienneté de services....	Décision du 7 avril 1884.
.....	24	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Ouessant	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Plouarzel	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Porspoder	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Ploudalmézeau	252	*Idem*.....	*Idem.*
Plouarzel	276	*Idem*.....	*Idem.*
Ploudalmézeau	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Molène	276	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Le Conquet	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Cavan	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Ouessant	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	324	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Ploudalmézeau	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Quettehou	408	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Douarnenez	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
Camaret	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Camaret	252	Ancienneté de services...	*Idem.*
Crozon	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	96	.....	*Idem.*
Camaret	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	96	.....	*Idem.*
Crozon	276	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Camaret	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Crozon	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Crozon	204	Ancienneté de services...	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
96	CANN (Goulven)	Matelot à 33 fr	25 mars 1833
97	2 enfants : Jean-Marie		28 mai 1875
98	Jean-Marie		5 février 1879
99	LESVEN (Joseph)	Matelot à 24 fr	6 février 1833
100	LAOT (Yves-Marie)	*Idem*	19 juillet 1824
101	LAURANS (René)	*Idem*	5 août 1833
102	1 enfant : Émilie		18 mai 1874
103	LE VOURCH (Yves)	Matelot à 33 fr	2 avril 1828
104	MERDY (Christophe)	*Idem*	1er novembre 182
105	3 enfants : Yves		30 octobre 187
106	Marie-Jeanne		28 décembre 187
107	Jean-Louis		7 mars 1882
108	LOSTIE DE KERHOA (Cir-Charles-François)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	23 mai 1833
109	MICHEL (Yves-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 septembre 183
110	CORLOUER (Gilles-Mathurin)	Quartier-maître à 45 fr	7 septembre 183
111	1 enfant : Marguerite-Marie		9 décembre 1875
112	LE GONNIDEC (François-Marie)	Quartier-maître à 45 fr	8 janvier 1833
113	1 enfant : Jean-Marie-Henri		4 juin 1874
114	MÉVEL (Alain)	Quartier-maître à 45 fr	26 juillet 1833
115	1 enfant : Élisie-Véronique		3 juin 1878
116	FLOURY (Joseph-Marie)	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	15 octobre 1833
117	ANDRÉ (Yves-Marie)	Matelot à 33 fr	16 octobre 1833
118	AUFFRET (Jean-Marie)	*Idem*	24 août 1833
119	1 enfant : Louis-François		7 septembre 1880
120	CAMY (Jean-Marie)	Matelot à 33 fr	17 mars 1833
121	1 enfant : Hippolyte		15 septembre 187
122	CORLOUER (Mathieu)	Matelot à 33 fr	24 mars 1832
123	FLEUTEN (François-Marie)	*Idem*	1er mars 1824
124	LE CORNEC (Louis-Marie)	*Idem*	29 novembre 184
125	1 enfant : Guillaume-Marie		31 octobre 1875
126	LE MANSEC (Yves-Marie)	Matelot à 33 fr	21 octobre 1831
127	LACHIVER (Gilles-Marie)	*Idem*	6 novembre 1833
128	2 enfants : Antoine		5 juillet 1875
129	Jean-François		11 octobre 1877
130	PARENTHOËN (Yves-Marie)	Matelot à 33 fr	31 janvier 1833
131	1 enfant : Marguerite		20 juillet 1875
132	QUERVAREC (Mathieu)	Matelot à 33 fr	18 octobre 1833
133	ROYER (Yves)	*Idem*	15 janvier 1826
134	TRIPOL (Pierre)	*Idem*	21 décembre 183
135	AILAINMAT (Jean-François-Marie)	*Idem* à 24 fr	1er septembre 183
136	BOCHER (Anthoine)	*Idem*	22 mai 1833
137	2 enfants : Amélie-Marie-Joseph		23 septembre 187
138	Yves-Marie		24 septembre 187
139	ÉTIENNE (Eugène)	Matelot à 24 fr	7 janvier 1833
140	GUÉGANT (Gilles)	*Idem*	26 janvier 1826
141	1 enfant : Jean-Baptiste		26 novembre 187
142	JOANOLY (Delphin-Hilarion-Noël)	Matelot à 24 fr	16 septembre 183
143	JOUAN (Alain)	*Idem*	11 décembre 183
144	3 enfants : Marie-Joseph		14 juillet 1879
145	Marie-Germaine-Françoise		6 août 1881
146	Marie-Marguerite-Joséphine		14 août 1883
147	LE BOLLOCH (Yves)	Matelot à 24 fr	25 février 1833
148	1 enfant : Adolphe-Jean-Baptiste		29 décembre 1876
149	LE CONIAT (Émilion-Jean)	Matelot à 24 fr	7 janvier 1826
150	LE CONIAT (Pierre)	*Idem*	16 avril 1833
151	LE GONNIDEC (François)	*Idem*	30 septembre 183
152	LE MARCHAND (Sylvestre)	*Idem*	13 septembre 183
153	LE MESCAM (Jean-Marie)	*Idem*	24 juin 1833
154	LE PON (Jean)	*Idem*	3 juin 1831
155	LE ROUX (Jean-Marie)	*Idem*	17 février 1833
156	2 enfants : Marie-Françoise		11 septembre 1875
157	Marie-Élisabeth		15 novembre 1878

Digitized by Google

RESSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Kerlouan	324f	Ancienneté de services....	Décision du 7 avril 1884.
.....	48	.....	*Idem.*
Plouguerneau	276	Ancienneté de services....	*Idem.*
Saint-Pabu	204	*Idem*.....	*Idem.*
Plouguerneau	276	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Plouguerneau	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Lanvallon	780	Ancienneté de services....	*Idem.*
Ploubazlanec	664	*Idem*.....	*Idem.*
Plouézec	408	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Pleudaniel	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Plouézec	408	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Ploubazlanec	456	Ancienneté de services....	*Idem.*
Plouézec	324	*Idem*.....	*Idem.*
Paimpol	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Paimpol	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Pleubian	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	324	*Idem*.....	*Idem.*
Plouha	360	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Paimpol	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Plounez	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Plounez	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Ploubazlanec	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Lanloup	252	*Idem*.....	*Idem.*
Quimper-Guézennec	324	*Idem*.....	*Idem.*
Ploubazlanec	204	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	276	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Brehat	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Tréverec	276	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Paimpol	276	Ancienneté de services....	*Idem.*
Plouézec	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Sommerit-Jandy	276	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Lézity	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	204	*Idem*.....	*Idem.*
Ploubazlanec	204	*Idem*.....	*Idem.*
Pleurtuit	204	*Idem*.....	*Idem.*
Plounez	204	*Idem*.....	*Idem.*
Quimper-Guézennec	204	*Idem*.....	*Idem.*
Ploubazlanec	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
158	Macou (Ferdinand).....	Matelot à 24 fr.....	2 avril 1832.....
159	1 enfant : Marie-Constance.....	.....	16 mars 1882.....
160	Menguy (Constant-François).....	Matelot à 24 fr.....	9 novembre 1833.
161	Mobuchon (Jean-Marie).....	*Idem*.....	29 octobre 1831...
162	1 enfant : Jeanne-Marie.....	.....	25 novembre 1876
	Sévenou (Sylvestre).....	Matelot à 33 fr.	
163	1 enfant : Yves-Marie.....	.....	2 avril 1883.....
	Videment (Joseph-Marie).....	Capitaine au long cours (ayant plus de 4 ans de commandement).	
164	1 enfant : Léon-Joseph-Marie.....	.....	12 avril 1883.....
165	Le Berre (Yves-Marie).....	Maître au cabotage ayant 8 ans de commandement.	6 mars 1835.....
166	3 enfants : Théophile-Guillaume-Marie...	.....	16 janvier 1875..
167	Léontine-Eugénie-Marie.....	.....	11 septembre 1880
168	Eugène-François-Marie).....	.....	23 février 1882...
169	Lasbleiz (François-Marie.....	Quartier-maître à 45 fr.....	27 août 1833.....
170	1 enfant : Joseph-Célestin-Ollivier.....	.....	14 mai 1875.....
171	Goarin (Yves-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	12 octobre 1831...
172	Henry (Louis-Marie).....	*Idem*.....	17 octobre 1833...
173	Le Louarn (Guillaume).....	*Idem*.....	30 mai 1833.....
174	2 enfants : Pierre-Marie.....	.....	14 septembre 187
175	Marie.....	.....	23 décembre 18
176	Ambert dit Huet (Jean-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	18 septembre 18
177	Le Galès (Louis-Marie).....	*Idem*.....	15 décembre 183
178	Raoul (Jean-François-Marie).....	*Idem*.....	24 octobre 183
179	Liboulan (Joseph).....	*Idem*.....	12 juin 1833....
180	Derrieu (Guillaume).....	Matelot à 24 fr.....	8 août 1829.....
181	Guélou (Louis).....	*Idem*.....	5 avril 1833.....
182	3 enfants : Marie-Françoise-Perrine.....	.....	16 juillet 1875..
183	Noël-Marie.....	.....	28 juin 1881.....
184	François-Marie.....	.....	30 septembre 18
185	Le Cleuziat (Joseph).....	Matelot à 24 fr.....	17 juin 1824.....
186	Hélies (Jean).....	Quartier-maître à 48 fr.....	15 février 183
187	Marzin (Hervé).....	*Idem*.....	5 janvier 1838..
188	Jourdren (Pierre).....	Quartier-maître à 45 fr.....	9 janvier 1833..
189	Guillesser (François-Marie).....	Pilote lamaneur allant au-devant des navires.	10 novembre 183
190	Le Roux (François-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	14 avril 1833....
191	Manach (Réné).....	*Idem*.....	7 février 1833....
192	Cadran (Jean-Marie).....	Matelot à 33 fr	22 mars 1833....
193	3 enfants : Marguerite.....	.....	2 janvier 1877...
194	Olivier-Eugène-Marie.....	.....	4 septembre 188
195	Marie-Françoise.....	.....	30 novembre 18
196	Clech-(Jean-François).....	Matelot à 33 fr.....	25 mai 1833.....
197	Le Noan (Jean-Marie).....	*Idem*.....	30 septembre 18
198	1 enfant : Allain-Marie.....	.....	2 décembre 187
199	Gégaden (Jean-François-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	2 juin 1833.....
200	Krien (Jean).....	*Idem*.....	17 février 1833
201	Krian (Hervé-François).....	*Idem*.....	19 août 1833....
	Cathou (Yves).....	*Idem* à 33 fr.	
202	1 enfant : Jeanne-Louise.....	.....	9 juin 1883.....
	Coden (Frédéric-Magloire).....	Matelot à 36 fr.	
203	1 enfant : Yves-Marie.....	.....	15 juin 1883.....
204	Le Noan (Pierre-Marie).....	Maître au cabotage ayant 8 ans de commandement.	11 décembre 183
205	Botcazou (Simon-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	5 février 1833....
206	Colin (François-Marie).....	*Idem*.....	2 août 1833.....
207	1 enfant : Pierre-Marie.....	.....	2 août 1833.....
208	Le Du (Yves).....	Matelot à 33 fr.....	19 janvier 1833..
209	Le Quéré (Yves-Marie).....	*Idem*.....	19 octobre 1830..
210	Turquet (Yves-Marie).....	*Idem*.....	8 avril 1833.....
211	Allain (Jean).....	*Idem* à 24 fr.....	10 septembre 183
212	Izac (Nicolas-Marie).....	*Idem*.....	29 juin 1832.....
213	Lappéser (François-Marie).....	*Idem*.....	4 mai 1817.....

Digitized by Google

...ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...réhal	204f	Ancienneté de services	Décision du 7 avril 1884.
...	24	...	*Idem.*
...aimpol	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...lonézec	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	36	...	*Idem.*
...ézardrieux	564	Ancienneté de services	*Idem.*
...	108	...	*Idem.*
...ézardrieux	408	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...ézardrieux	432	Ancienneté de services	*Idem.*
...dem	324	*Idem*	*Idem.*
...ougrescant	324	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...uguiel	324	Ancienneté de services	*Idem.*
...éguier	324	*Idem*	*Idem.*
...ougrescant	324	*Idem*	*Idem.*
...ubian	252	*Idem*	*Idem.*
...edarzec	204	*Idem*	*Idem.*
...envénan	204	*Idem*	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...ézardrieux	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...int-Martin-des-Champs	408	*Idem*	*Idem.*
...onésoch	408	*Idem*	*Idem.*
...ocquénolé	408	*Idem*	*Idem.*
...ougasnou	456	*Idem*	*Idem.*
...envic	324	*Idem*	*Idem.*
...oclaix	324	*Idem*	*Idem.*
...ocquirec	252	*Idem*	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...lonésoch	252	Ancienneté de services	*Idem.*
...int-Jean-du-Doigt	327	*Idem*	*Idem.*
...	24	*Idem*	*Idem.*
...ocquénolé	204	*Idem*	*Idem.*
...envic	204	*Idem*	*Idem.*
...ocquénolé	204	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...erros-Guirec	564	Ancienneté de services	*Idem.*
...oubozlanec	252	*Idem*	*Idem.*
...erros-Guirec	324	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...int-Quay-Perros	252	Ancienneté de services	*Idem.*
...-Téguiguec	324	*Idem*	*Idem.*
...arden	324	*Idem*	*Idem.*
...el	204	*Idem*	*Idem.*
...arden	276	*Idem*	*Idem.*
...onnec	312	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
214	Le Bihan (Joseph)	Matelot à 24 fr.	29 décembre 183
215	Le Coadou (Yves)	*Idem.*	16 août 1831.
216	Le Gallou (Jean-Marie)	*Idem.*	15 aout 1828.
217	Le Goff (Noël)	*Idem.*	15 janvier 1833.
218	1 enfant : Marie-Francine		1er décembre 18
219	Riou (Charles)	Matelot à 24 fr.	11 avril 1833.
220	4 enfants : Marie-Françine		23 juin 1874.
221	Marie-Anne		9 février 1877.
222	Hélène-Françoise-Marie		2 janvier 1880.
223	Marie-Perrine		16 mai 1833.
224	Turquet (Yves-Marie)	Matelot à 24 fr.	4 septembre 18
	Le Gall (Stanislas-Marie)	*Idem* à 36 fr.	
225	1 enfant : Aimé-Cécile-Marie		5 avril 1883.
	Le Goff (Laurent-Marie)	Matelot à 24 fr.	
226	1 enfant : Jules-Marie		29 juillet 1883.
	Le Bans (Jean-Marie)	Maître au cabotage ayant 8 ans de commandement.	
227	1 enfant : Félix-Hyacinthe-Marie		7 septembre 18
	Le Bihan (Yves-Noël)	Matelot à 36 fr.	
228	1 enfant : Joseph-Élie		20 septembre 18
229	Calvez (Thomas)	Quartier-maître à 45 fr.	27 mai 1833.
230	Farus (Pierre)	Matelot à 33 fr.	20 décembre 18
231	Le Guen (Désiré-Marie)	*Idem* à 24 fr.	20 août 1833.
232	Péran (Jean)	*Idem* à 33 fr.	11 janvier 183
233	1 enfant : Mathurin		1er octobre 18
234	Robin (Jacques)	Matelot à 33 fr.	1er octobre 18
235	Roualec (Nicolas-Rolland)	*Idem* à 24 fr.	19 juin 1833.
236	Rohou (Joseph-Damien)	*Idem.*	31 décembre 18
237	Cornic (Pierre)	*Idem* à 36 fr.	9 janvier 183
238	Colin (Pierre-Marie)	*Idem*	30 mars 1833.
239	Goudébranche (Jean-Marie)	*Idem.*	21 juin 1833.
240	Le Béchennec (Yves)	*Idem* à 33 fr.	13 juillet 18
241	Le Mut (Pierre)	*Idem.*	6 mai 1831.
242	Le Balch (Jacques-Marie)	*Idem* à 30 fr.	11 septembre
243	1 enfant : Joséphine-Marie		4 juin 1875.
244	Berrou (Étienne)	Matelot à 24 fr.	4 septembre 18
245	1 enfant : Anne-Marie		2 mai 1882.
246	Quéguen (Jean-Guillaume)	Matelot à 24 fr.	27 avril 1830.
247	Pochat (Jean)	*Idem.*	11 février 1827
248	2 enfants : Jean-Marie		27 mars 1880.
249	Yves-Marie		9 mars 1883.
250	Tanniou (Guillaume)	Matelot à 24 fr.	21 septembre 18
251	3 enfants : Pierre-Marie		6 mars 1875.
252	Marie-Jeanne		5 avril 1877.
253	Émilie		30 juin 1881.
	Biger (François-Thomas)	Matelot à 24 fr.	
254	1 enfant : Yves-Marie		13 juillet 188
	Teurtroy (Julien-Constant)	Matelot à 24 fr.	
255	1 enfant : Eugénie-Aglaé		20 février 188
256	Dézon (Mathieu-René)	Matelot à 36 fr.	15 décembre 18
257	2 enfants : Jeanne-Charlotte		6 décembre 18
258	Jean-Guénolé		5 juin 1883.
259	Chacun (Barthelemy-Eucharistie)	Matelot à 36 fr.	7 mai 1833.
260	Baret (Ange-Marie-Emmanuel)	*Idem* à 33 fr.	3 janvier 18
261	2 enfants : Jeanne-Françoise		23 mars 1875.
262	Yves-Marie-Emmanuel		16 juillet 18
263	Guillou (Yves)	Matelot à 33 fr.	16 octobre 18
264	Neveu (René-Louis-François)	*Idem*	5 janvier 18
265	1 enfant : Marie-Joséphe-Julie		16 juin 1875.
266	Le Picollec (Joseph-Marie)	Matelot à 33 fr.	21 septembre
267	Goalabré (Pierre)	*Idem.*	12 février 18
268	3 enfants : Joseph		14 avril 1874.
269	François-Joseph		5 juillet 1876.
270	Pierre-Marie-Yves		7 octobre 18

Digitized by Google

...SSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...leumeur-Bodou	204f	Ancienneté de services	Décision du 7 avril 1883.
...rélevern	204	*Idem*	*Idem.*
...loumilliau	204	*Idem*	*Idem.*
...evret	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...erros-Guirec	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	96	...	*Idem.*
...rébeurden	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	36	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...oescat	408	Ancienneté de services	*Idem.*
...-de-Batz	252	*Idem*	*Idem.*
...nt-Pol-de-Léon	204	*Idem*	*Idem.*
...de-Batz	252	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...-de-Batz	252	Ancienneté de services	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...coff	204	*Idem*	*Idem.*
...rfeuntuen	324	*Idem*	*Idem.*
...qui-Armel	324	*Idem*	*Idem.*
...march	324	*Idem*	*Idem.*
...ctudy	252	*Idem*	*Idem.*
...brit	324	*Idem*	*Idem.*
...march	252	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...meur	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...meur	276	Ancienneté de services	*Idem.*
...effiagat	205	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...march	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...carneau	324	Ancienneté de services	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...carneau	252	Ancienneté de services	*Idem.*
...imper	324	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...gune	324	Ancienneté de services	*Idem.*
...iec	324	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	324	Ancienneté de services	*Idem.*
...gue	252	*Idem*	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
271	GUILLOU (Pascal-Marie)	Matelot à 33 fr.	26 avril 1833.
272	1 enfant : Léonie-Marie		11 avril 1876.
273	GOAPER (Louis-Mathieu-Yves)	Matelot à 33 fr.	20 février 1833.
274	1 enfant : Yacinthe-Alexandre		30 octobre 187
275	HERLÉDAN (Jean-Marie-Guillaume)	Matelot à 33 fr.	5 novembre 18
276	2 enfants : Raphaël		29 mai 1874.
277	Julienne		16 septembre 18
278	MALCOSTE (Joseph-Marie)	Matelot à 33 fr.	27 décembre 18
279	NERZIC (Yves)	*Idem* à 24 fr.	23 mars 1833.
280	3 enfants : Jean-Marie		3 octobre 1874.
281	Pierre-Marie		23 août 1877.
282	René-Joseph-Marie		18 décembre 18
283	SERGENT (Yves-Corentin)	Matelot à 24 fr.	1er mai 1833.
284	1 enfant : Yves-Guillaume		20 février 1878
285	LE SELLIN (Corentin-Marie)	Matelot à 24 fr.	17 décembre 18
286	3 enfants : Victor		30 octobre 187
287	Louis		6 mars 1877.
288	Ambroise		8 février 1880.
289	SOUIN (Pascal)	Matelot à 24 fr.	26 décembre 18
	TANNIOU (Julien-François)	*Idem*.	
290	1 enfant : Adèle-Marie		11 juin 1883.
	CHACUN (Yves-Marie)	Matelot à 33 fr.	
291	1 enfant : Charles-Emmanuel		9 juin 1883.
292	LESTÉVEN (Honoré-Louis-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	23 janvier 1833
293	1 enfant : Augustine-Élizabeth		5 janvier 1874.
294	QUERRÉ (Jean-Marie)	Quartier-maître à 48 fr.	11 août 1833.
295	2 enfants : Jeanne-Marie		23 septembre 1
296	René-Lucien		7 avril 1876.
297	GUÉVEL (Yves-Marie-Laurent)	Matelot à 36 fr.	27 janvier 183
298	HÉLIAS (François-Marie-Joseph)	*Idem*.	3 février 1833.
299	4 enfants : François-Joseph-Marie		6 mai 1876.
300	Marie-Eulalie		8 octobre 1878.
301	Thérèse-Marie-Françoise		11 juillet 1880.
302	Marie-Françoise		14 août 1881.
303	LE GUEN (Jean-Louis)	Matelot à 36 fr.	3 mai 1833.
304	1 enfant : Jeanne-Marie		1er novembre 1
305	SALAUN (Guillaume)	Matelot à 36 fr.	14 février 1833
306	ASCOËT (Bernard-Marie)	*Idem* à 33 fr.	17 août 1833.
307	MAROT (Louis-Marie)	*Idem* à 36 fr.	5 novembre 183
308	4 enfants : Honoré-Daniel-Marie		26 novembre 1
309	Hélène-Marie-Henriette		11 avril 1877.
310	Henriette-Anne-Marie		10 avril 1880.
311	Caroline-Marie		1er février 188
312	BERLIVET (Joseph-René)	Matelot à 33 fr.	16 mars 183
313	BERNARD (Guénolé-Marie)	*Idem*.	16 août 1833.
314	3 enfants : Louis-Joseph-Marie		15 février 187
315	Charles-René-Marie		15 janvier 188
316	Anne-Henriette-Marie		28 septembre 1
317	CLAGUIN (Jean-Nicolas)	Matelot à 33 fr.	17 mars 183
318	FÉCHANT (Nicolas-Charles-Marie)	*Idem*.	2 mai 1833.
319	FILY (Mathieu)	*Idem*.	2 juillet 183
320	KÉRAVAL (Hervé-Yves)	*Idem*.	26 novembre 1
321	KERNALÉGUEN (Hervé-Laurent)	*Idem*.	21 août 183
322	1 enfant : Yvonne-Françoise-Marie		7 septembre 187
323	LE JEUNE (Jacques-Marie)	Matelot à 33 fr.	17 novembre 1
324	2 enfants : Marie-Joséphine		30 janvier 187
325	Jacques-Gabriel-Marie		22 septembre 1
326	LOUBOUTIN (Germain-Corentin)	Matelot à 33 fr.	16 août 183
327	1 enfant : Charles		20 mai 187
328	LOUBOUTIN (Jean-René)	Matelot à 33 fr.	12 janvier 183
329	2 enfants : Catherine		24 octobre 187
330	Eugène-Louis-Marie		30 avril 1881.
331	MARJOUX (Pierre-Laurent-Marie)	Matelot à 33 fr.	23 janvier 18
332	1 enfant : Marie-Josèphe		8 mai 1875.

Digitized by Google

MARCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ncarneau	252f	Ancienneté de services....	Décision du 7 avril 1884.
	24	.....	Idem.
nriec	252	Ancienneté de services....	Idem.
	24	.....	Idem.
ivez	252	Ancienneté de services....	Idem.
	48	.....	Idem.
nt-Aven	252	Ancienneté de services ...	Idem.
nriec	276	Idem.....	Idem.
	72	.....	Idem.
llers	276	Ancienneté de services....	Idem.
	24	.....	Idem.
rez	204	Ancienneté de services....	Idem.
	72	.....	Idem.
ncarneau	204	Ancienneté de services....	Idem.
	24	.....	Idem.
	24	.....	Idem.
arnenez	564	Ancienneté de services....	Idem.
	36	.....	Idem.
llan	408	Ancienneté de services....	Idem.
	48	.....	Idem.
llan	324	Ancienneté de services....	Idem.
arnenez	324	Idem.....	Idem.
	96	.....	Idem.
arnenez	324	Ancienneté de services....	Idem.
	24	.....	Idem.
	324	Ancienneté de services....	Idem.
arnenez	324	Idem.....	Idem.
n	252	Idem.....	Idem.
	96	.....	Idem.
erosan	252	Ancienneté de services....	Idem.
arnenez	252	Idem.....	Idem.
	72	.....	Idem.
blergat	324	Ancienneté de services....	Idem.
aper	324	Idem.....	Idem.
ze-Cap-Sizun	324	Idem.....	Idem.
n	324	Idem.....	Idem.
nt	252	Idem.....	Idem.
	24	.....	Idem.
blergat	324	Ancienneté de services....	Idem.
	48	.....	Idem.
	324	Ancienneté de services....	Idem.
	24	.....	Idem.
	324	Ancienneté de services....	Idem.
	48	.....	Idem.
nçaez	252	Ancienneté de services....	Idem.
	24	.....	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
333	MORVAN (Henri).....	Matelot à 33 fr.....	2 septembre 18
334	NORMANT (Guillaume-Étienne).....	*Idem*.....	29 juillet 1833.
335	2 enfants : Etienne.....	.....	21 mai 1874.
336	Jules-Guillaume.....	.....	31 mai 1876.
337	SAVINA (Jean-Guillaume).....	Matelot à 33 fr.....	24 juin 1833.
338	2 enfants : Annette-Marie.....	.....	5 mars 1874.
339	Jean-Amédé-Marie.....	.....	3 décembre 18
340	BORDENNEC (Hervé-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	10 decembre 1
341	LE NOUY (Jean-Alloin-Marie).....	*Idem*.....	1er septembre
342	LE ROUX (Jean-Pierre).....	*Idem*.....	18 février 18
343	PAUBET (Pierre-Marie-Dominique).....	*Idem*.....	14 juillet 1833
344	ROZEN (François-Marie).....	*Idem*.....	5 novembre 1
345	1 enfant : Marguerite-Louise.....	.....	7 septembre 1
346	STÉPHANY (René).....	Matelot à 24 fr.....	9 février 1833.
347	URIEN (Hervé-Laurent).....	*Idem*.....	9 août 1833.
348	1 enfant : Rosa.....	.....	5 juillet 1878
	BERNARD (Pierre-Jean).....	Matelot à 24 fr.	
349	1 enfant : Jules-Pierre-Marie.....	.....	15 juin 1883.
	QUÉRÉ (Jean-Germain-Marie).....	Matelot à 24 fr.	
350	1 enfant : Vincent-Édouard.....	.....	30 mars 1883.
	LE DRÉAN (Pierre-Marie).....	Matelot à 24 fr.	
351	1 enfant : Guillaume.....	.....	15 août 1883.
352	PORSMOGUER (Jean-Pierre).....	Pilote allant en mer au-devant des navires.	2 septembre 1
353	SERGENT (Jean-Corentin).....	Quartier-maître à 48 fr.....	16 septembre
354	2 enfants : Jean-Marie.....	.....	30 mars 1876
355	Maria-Louise.....	.....	6 février 187
356	LAOUÉNAN (Jean-René).....	Matelot à 33 fr.....	23 septembre
357	3 enfants : Marie-Anne.....	.....	6 août 1875.
358	André-Pierre.....	.....	5 août 1878.
359	Jean-Auguste.....	.....	27 juin 1882.
360	LAOUÉNAN (Guillaume).....	Matelot à 33 fr.....	14 mars 1826
361	GUILCHER (Noël).....	*Idem* à 36 fr.....	25 juin 1833
362	2 enfants : Marie-Émilie.....	.....	6 décembre 1
363	Joséphine.....	.....	12 décembre 1
364	COUILLANDRE (Jean-Philippe).....	Matelot à 24 fr.....	13 août 1833.
365	NORMANT (Henri-Marie).....	*Idem*.....	12 octobre 18
366	1 enfant : CLET (Henri-Marie).....	.....	30 mars 1876
367	SALAUN (Jean-Pierre).....	Matelot à 24 fr.....	8 mai 1833.
368	1 enfant : Marie-Josèphe.....	.....	12 février 187
	PÉOCH (Jean-Marie).....	2e maître à 63 fr.	
369	1 enfant : Marie-Françoise-Perrine.....	.....	10 mai 1883.
	DAOULAS (Jean-Pierre).....	Quartier-maître à 45 fr.	
370	1 enfant : Marie-Rose.....	.....	23 janvier 188
	CASTEL (Jacques-Baptiste).....	Matelot à 33 fr.	
371	1 enfant : Marie-Anne-Yvonne.....	.....	4 février 1833
372	CHAPEL (Adrien).....	Quartier-maître à 48 fr.....	17 juillet 183
373	LE BRUN (Louis-Auguste).....	*Idem* à 45 fr.....	28 décembre 1
374	MENEZ (Jean).....	Matelot à 36 fr.....	28 décembre 1
375	BODÉRIES (Yves).....	*Idem* à 33 fr.....	21 février 18
376	RIOU (Jean-Louis).....	*Idem*.....	3 décembre 1
377	1 enfant : Nicolas-Isidor.....	.....	25 novembre 1
378	VERNEGUÈS (Pierre).....	Matelot à 33 fr.....	5 mai 1833.
	MADEC (Étienne).....	*Idem* à 24 fr.	
379	1 enfant : Marie-Joseph.....	.....	16 janvier 188
	CRÉACH (Mathias).....	Matelot à 36 fr.	
380	1 enfant : Joseph-Noël.....	.....	23 décembre 1
381	PERHIRIN (François).....	Matelot à 36 fr.....	30 décembre 1
382	MARÉCHAL (Jean-François-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 janvier 1838
383	LE BORGNE (François-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	24 février 183
384	MALGORN (Yves-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	17 juillet 184
385	1 enfant : Yves-Marie.....	.....	11 août 1877.

Digitized by Google

...ance. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...deleau	324f	Ancienneté de services	Décision du 7 avril 1844.
...ullan	324	*Idem.*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...hlergat	324	Ancienneté de services	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...arnenez	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	276	*Idem*	*Idem.*
...erne	204	*Idem*	*Idem.*
...arnenez	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...arnenez	204	Ancienneté de services	*Idem*
...	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...e de Seins	552	Ancienneté de services	*Idem.*
...hinec	408	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...hinec	324	Ancienneté de services	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...hinec	252	Ancienneté de services	*Idem.*
...e de Seins	252	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
...e de Seins	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...goff	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...e de Seins	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	408	Ancienneté de services	Décision du 16 octobre 1884.
...	408	*Idem*	*Idem.*
...er	324	*Idem*	*Idem.*
...gastel-Daoulas	324	*Idem*	*Idem.*
...ana-Daoulas	252	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...nec	324	Ancienneté de services	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...lmezeau	324	Ancienneté de services	*Idem.*
...poler	564	Infirmités	*Idem.*
...-Pabu	252	*Idem*	*Idem.*
...ouf	660	*Idem*	*Idem.*
...	36	...	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
386	LAC (Jean-Louis)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	15 mai 183[illegible]
387	PERCHOC (Jean-Marie)	Matelot à 33 fr	5 février 1836.
	MOUSSO (Jean-Louis)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
388	1 enfant : Louis		3 février 1884.
	CROZON (Yves)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	
389	1 enfant : Michelle-Eulalie-Clémentine		22 novembre [illegible]
390	LE HIR (Jean-Marie-Emmanuel)	Matelot à 24 fr.	26 décembre [illegible]
391	UGUEN (Yves-Marie)	*Idem* à 24 fr.	23 février 18[illegible]
392	HÉLARY (Yves-Marie)	Quartier-maître à 45 fr.	17 janvier 18[illegible]
393	ALLAINGUILLAUME (Jean-Marie)	Matelot à 36 fr.	12 août 1834.
394	4 enfants : François		18 septembre [illegible]
395	Jeanne-Yvonne		26 octobre 18[illegible]
396	Marie-Joséphine		7 avril 1880.
397	Amédée-Jean-Marie		6 février 1883.
398	GUILLOU (Yves)	Matelot à 24 fr.	4 septembre [illegible]
	LE MEUR (Yves-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
399	1 enfant : Yves-Marie		28 décembre 1[illegible]
	LE GONNIDEC (François-Marie)	Quartier-maître à 45 fr.	
400	1 enfant : Marie-Philomène		7 janvier 188[illegible]
401	MEUDAL (Pierre)	Matelot à 24 fr.	4 janvier 184[illegible]
402	3 enfants : Françoise-Marie		15 août 1877.
403	Marie-Françoise		21 novembre [illegible]
404	Jean-Marie		6 octobre 18[illegible]
405	GELGON (Guillaume)	Matelot à 24 fr.	24 janvier 18[illegible]
406	BOSSER (Hervé-Napoléon)	Quartier-maître à 48 fr.	13 février 18[illegible]
407	ERVILLARD (Jean)	Matelot à 33 fr.	29 mai 1833.
408	2 enfants : Jeanne		27 mars 187[illegible]
409	Françoise-Marie		27 janvier 18[illegible]
410	FOLL (Joseph)	Matelot à 33 fr.	30 juin 183[illegible]
411	ANDRÉ (François)	*Idem* à 24 fr.	30 juillet 18[illegible]
412	2 enfants : François-Marie		7 septembre [illegible]
413	Jean-Marie		26 janvier 18[illegible]
414	KNÉ (Jean-Marie)	Matelot à 24 fr.	31 décembre [illegible]
415	MOGUÉROU (Jean)	*Idem*	10 novembre [illegible]
416	2 enfants : Anne		9 février 187[illegible]
417	Jean-Marie		12 septembre [illegible]
	MESCAM (Nicolas)	Quartier-maître à 48 fr.	
418	1 enfant : Jeanne-Marie		25 juillet 188[illegible]
	BOGA (Joseph-Marie)	Matelot à 24 fr.	
419	1 enfant : Jean-Louis		2 octobre 188[illegible]
	PASCO (Eugène-Marie)	Matelot à 36 fr.	
420	1 enfant : Marie-Jeanne		19 janvier 18[illegible]
421	KERAMBRUN (Guillaume-Marie)	Matelot à 36 fr.	7 septembre [illegible]
422	LE DAUPHIN (Guillaume-Marie)	*Idem* à 33 fr.	19 juillet 184[illegible]
423	3 enfants : Pierre-Marie		8 mai 1877.
424	Marie-Célestine		27 janvier 187[illegible]
425	Jeanne-Marie		11 mai 1883.
426	DAGORN (Pierre-Marie)	Matelot à 24 fr.	31 mars 1839
427	1 enfant : Pierre-Marie		11 juin 1874.
	DUVAL (Louis-Marie)	Matelot à 33 fr.	
428	1 enfant : Marie-Geneviève		5 octobre 188[illegible]
	ROPERS (Yves)	Matelot à 24 fr.	
429	1 enfant : Anaïse-Marie		11 novembre [illegible]
	COSQUER (Yves)	Matelot à 24 fr.	
430	1 enfant : Yvonne-Étiennette		26 décembre [illegible]
	LE GOFF (Noël)	Matelot à 24 fr.	
431	1 enfant : Joséphine-Marie		5 janvier 18[illegible]
432	JEHANNO (Ferdinand)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	30 mars 1839
433	PASCOU (Alain-Louis)	Matelot à 24 fr.	9 juin 1826.

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
spoder	564f	Infirmité	Décision du 16 octobre 1884.
rel	324	*Idem*	*Idem.*
	36		*Idem.*
	24		*Idem.*
rel	204	Ancienneté de services	*Idem.*
rie	312	*Idem*	*Idem.*
y	408	Infirmité	*Idem.*
ser	324	*Idem*	*Idem.*
	96		*Idem.*
zec	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	36		*Idem.*
	24		*Idem.*
ian	276	Infirmité	*Idem.*
	72		*Idem.*
drieux	204	Ancienneté de services	*Idem.*
risiau	408	Infirmité	*Idem.*
ic	324	Ancienneté de services	*Idem.*
	48		*Idem.*
uec	252	Ancienneté de services	*Idem.*
int-Guérand	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
	204	Ancienneté de services	*Idem.*
uec	276	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
sion	324	Ancienneté de services	*Idem.*
el	324	Infirmité	*Idem.*
	72		*Idem.*
s-Guirec	204	Infirmité	*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
lin	564	Ancienneté de services	Décision du 14 décembre 1884.
t-Conq	273	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
434	ALLAIN (Jean-Guillaume).....	Matelot à 24 fr.....	11 janvier 1833.
435	1 enfant : Hélène-Jeanne-Louise.....	.....	21 mars 1876...
	MARREC (Félix-Marie).....	Matelot à 24 fr.	
436	1 enfant : Allain-Félix-Marie.....	.....	4 janvier 1881..
	LE MARREC (Joseph).....	Matelot à 24 fr.	
437	1 enfant : Louis-Yves.....	.....	17 août 1883...
438	CLÉAU (Jean-René).....	Matelot à 36 fr.....	28 janvier 183[illegible]
439	1 enfant : Eulalie-Marie.....	.....	22 février 1876.
440	GOURLAOUEN (Pierre).....	Matelot à 36 fr.....	8 septembre 18[illegible]
441	3 enfants : Pierre-Marie.....	.....	9 février 18[illegible]
442	Jean-Guillaume-Marie.....	.....	31 février 1879.
443	Henri-Marie.....	.....	24 mai 1883....
444	LE GALL (Jean-François-Marie-Joseph)...	Matelot à 33 fr.....	3 novembre 183
445	1 enfant : Marie-Henriette-Alexandrine...	.....	28 mai 1877...
446	CARADEC (Jean-François-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	15 novembre 18[illegible]
447	1 enfant : Michel.....	.....	11 avril 1883.
448	LE ROUGE (Théodore-Louis).....	Matelot à 24 fr.....	16 février 1833.
449	MARHADOUR (Jean-Pierre-Catherine).....	*Idem*.....	21 mars 1832...
450	2 enfants : Jean-Pierre.....	.....	24 novembre 18[illegible]
451	Catherine.....	.....	26 octobre 1880
	LE BRIS (Henri).....	Matelot à 24 fr.	
452	1 enfant : Joseph-Aimé-Marie.....	.....	12 novembre 18[illegible]
453	KERNINON (Jean-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	23 novembre 18[illegible]
454	3 enfants : François-Marie.....	.....	5 mars 1874...
455	Joseph-Marie.....	.....	9 mai 1876....
456	Raphaël.....	.....	30 juin 1880..
457	LE ROY (Dimet).....	Quartier-maître à 45 fr.....	16 décembre 1
458	DAGORNE (Guillaume-Marie).....	*Idem*.....	29 octobre 18[illegible]
459	PELLAÉ (François-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	12 décembre 18[illegible]
460	BERRIET (Jean-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	8 novembre 18[illegible]
461	1 enfant : Yves-Marie.....	.....	28 septembre 1
462	CHALM (Jean-Guillaume).....	Matelot à 24 fr.....	11 novembre 1
463	QUILLIVIC (Jean-Laurent-Marie).....	*Idem*.....	28 décembre 18[illegible]
464	COSQUER (Henri-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	7 mai 1833....
465	1 enfant : Henri-Guillaume.....	.....	15 avril 1877...
466	TRÉANTON (Jean-Alain).....	Matelot à 33 fr.....	8 février 1835.
467	2 enfants : Marie-Jeanne.....	.....	29 mai 1876...
468	Jeanne-Pascalie.....	.....	10 avril 1880..
469	URVOIS (Henry-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	15 avril 1835...
470	1 enfant : Allain-Marie.....	.....	4 février 1875.
	MILLINER (Gabriel).....	Matelot à 33 fr.	
471	1 enfant : Marie-Catherine.....	.....	9 septembre 1
	CHALM (Henri-Marie).....	Matelot à 36 fr.	
472	1 enfant : Ambroisine-Zoé.....	.....	25 janvier 188.
	PELLAÉ (François-Marie).....	Matelot à 36 fr.	
473	1 enfant : Jacques-Marie.....	.....	10 novembre 1

SOUS-ARRONDISSEME

1	BUISSON (Émile-Auguste).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	3 décembre 183
2	2 enfants : Émilie-Augustine-Ambroisine.	.....	12 décembre 18
3	Léontine-Louise.....	.....	13 février 1877
4	PIRON (Philippe-Jean-Marie).....	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	16 mars 1833.
5	LE CORRE (Théophile-Julien-Marie).....	Quartier-maître à 48 fr.....	24 décembre 18
6	3 enfants : Joséphine-Félicie.....	.....	12 juin 1845.
7	Marie-Aimé-Charlotte.....	.....	13 septembre 1
8	Caroline-Émilie.....	.....	*Idem*.....
9	ÉVANO (Joseph-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	23 décembre 1
10	2 enfants : Marie-Françoise.....	.....	7 juillet 1875.
11	Joseph-Marie.....	.....	10 août 1877...
12	MOLLO (François).....	Matelot à 36 fr.....	27 janvier 183

Digitized by Google

RASCE. Lieux.	QUOTITE de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
nt-Aven	204f	Ancienneté de services....	Décision du 14 décembre 1884.
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
are	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
hilon	324	Infirmité.....	*Idem.*
	72	.....	*Idem.*
uarnenez	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
arnenez	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
arnenez	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
llan	276	Infirmité.....	*Idem.*
	48	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
dierne	660	Ancienneté de services....	*Idem.*
	108	.....	*Idem.*
ueret	408	Ancienneté de services....	*Idem.*
goff	408	*Idem*.....	*Idem.*
nhinec	324	*Idem*.....	*Idem.*
den	324	*Idem*.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
dierne	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
n	204	*Idem*.....	*Idem.*
n	324	Infirmité.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
logoff	324	Infirmité.....	*Idem.*
	48	.....	*Idem.*
dierne	204	Infirmité.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
E LORIENT.			
orient	660f	Ancienneté de services....	Décision du 21 avril 1884.
	72	.....	*Idem.*
rt-Louis	552	Ancienneté de services....	*Idem.*
emeur	408	*Idem*.....	*Idem.*
	72	.....	*Idem.*
inée	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
	48	.....	*Idem.*
inée	252	Ancienneté de services....	*Idem*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
13	Le Gallo (Vincent).....	Matelot à 33 fr.....	15 octobre 1833..
14	1 enfant : Pierre-Marie.....	.....	17 juillet 1880....
15	Jégo (Joseph).....	Matelot à 33 fr.....	13 décembre 1833
16	2 enfants : Marie-Euphrosine.....	.....	6 juillet 1875....
17	Marie-Julienne.....	.....	15 novembre 187
18	Mollo (Mathurin).....	Matelot à 33 fr.....	12 avril 1833....
19	2 enfants : Gildas-Marie.....	.....	17 juillet 1875..
20	Louis-Marius-Marie.....	.....	18 janvier 187..
21	Le Louer (Grégoire).....	Matelot à 33 fr.....	23 avril 1833....
22	3 enfants : Louis-Marie.....	.....	22 septembre 187
23	Marie-Rosalie.....	.....	9 août 1879.....
24	Mathieu-François.....	.....	13 août 1832....
25	Le Nézet (Joseph-Mathurin).....	Matelot à 24 fr.....	13 juillet 1831..
26	1 enfant : Joseph-Raphaël.....	.....	11 février 1876..
27	Gouy (Pierre-Marie-Désiré).....	Matelot à 24 fr.....	20 novembre 183
28	2 enfants : Marie-Louise.....	.....	23 juin 1871.....
29	Bénoni-Marie.....	.....	27 aout 1880.....
30	Niobé (Joseph-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	12 février 1833..
31	Simono (Yves-Guillaume).....	*Idem*.....	8 octobre 1833..
32	Le Corollier (Michel).....	*Idem*.....	5 août 1833.....
33	Bouzec (Marc).....	*Idem*.....	22 novembre 183
34	Bertic (Joseph).....	*Idem*.....	19 juillet 1833 ..
35	Le Corvec (Jean-Marie).....	*Idem*.....	25 juillet 1833..
36	Bertic (Jean-Louis).....	*Idem*.....	3 décembre 183
37	Rio (Claude).....	*Idem*.....	4 octobre 1833..
38	Orvoine (Jacques-Marie).....	*Idem*.....	3 février 1835..
39	1 enfant : Jeanne-Marie.....	.....	4 juillet 1874..
40	Le Meur (Hyacinthe-Louis-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	14 juin 1833.....
41	Navel (Victor-Alfred).....	*Idem*.....	27 mars 1833....
42	Kermabon (Joseph-Marie).....	*Idem*.....	12 mars 1833....
	Lion (Jean-Baptiste).....	*Idem* à 36 fr.	
43	1 enfant : Anna-Marie.....	.....	23 juin 1883....
	Guégan (Joseph-Marie).....	Matelot à 24 fr.	
44	1 enfant : Agnès.....	.....	11 septembre 18
	Fauglas (Julien-Vincent).....	Matelot à 36 fr.	
45	1 enfant : Julien-Vincent.....	.....	8 janvier 1883..
46	Tonnerre (Joseph-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	6 octobre 1831..
47	Le Drep (Joseph-Marie).....	*Idem*.....	8 mars 1832.....
48	1 enfant : Pierre-Marie.....	.....	20 mars 1878....
49	Guillaume (Victor).....	Matelot à 24 fr.....	26 janvier 1833..
50	Simon (Joseph).....	*Idem* au commerce.....	3 mars 1833.....
51	Yvon (Henry-Félix).....	*Idem* à 24 fr.....	21 mai 1833.....
52	Tonnerre (Pierre).....	*Idem*.....	4 juin 1833.....
53	3 enfants : Désiré-Marie.....	.....	21 janvier 187
54	Charles-Marie.....	.....	27 juillet 1880.
55	Victorine-Marie-Eugénie.....	.....	15 novembre 18
56	Tonnerre (Joseph-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	1er juillet 1833.
57	4 enfants : Anaïse.....	.....	22 octobre 187
58	Jeanne-Thérèse.....	.....	4 novembre 187
59	Marie-Joseph.....	.....	25 février 1879.
60	Marie-Célestine.....	.....	21 décembre 18
61	Noël (Gildas).....	Matelot à 33 fr.....	5 juillet 1833..
62	Calloch (Jean-Paul-Eugène).....	*Idem* à 24 fr.....	2 août 1833.....
63	2 enfants : Anne.....	.....	2 juin 1875.....
64	Paul.....	.....	6 septembre 187
65	Adam (Isidor-Noël).....	Matelot à 24 fr.....	17 octobre 1833
66	2 enfants : Hyacinthe-Joseph-Marie.....	.....	8 mai 1876.....
67	Marie-Françoise.....	.....	23 septembre 18
68	Tonnerre (François).....	Matelot à 24 fr.....	25 octobre 1833
	Noël (Maurice).....	*Idem*.	
69	1 enfant : Alexandre-Joseph-Marie.....	.....	5 novembre 18
	Tonnerre (Pierre).....	Matelot à 24 fr.	
70	1 enfant : Jean-Marie-Aimée.....	.....	27 mai 1883....
	Yvon (Henry-Félix).....	Matelot à 24 fr.	
71	1 enfant : Louis-Marie.....	.....	24 avril 1874..

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Riantec	252f	Ancienneté de services....	Décision du 21 avril 1884.
	24	.....	*Idem.*
Riantec	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
	48	.....	*Idem.*
Riantec	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
	48	.....	*Idem.*
Ploubinec	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
	72	.....	*Idem.*
Riantec	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
iantec	276	Ancienneté de services....	*Idem.*
	48	.....	*Idem.*
iantec	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
loëlan	384	*Idem*.....	*Idem.*
lormeur	204	*Idem*.....	*Idem.*
iantec	276	*Idem*.....	*Idem.*
dem	204	*Idem*.....	*Idem.*
dem	204	*Idem*.....	*Idem.*
dem	204	*Idem*.....	*Idem.*
Port-Louis	204	*Idem*.....	*Idem.*
lormeur	204	*Idem*.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
lohars	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
orient	276	*Idem*.....	*Idem.*
aidel	276	*Idem*.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
roix	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
dem	204	*Idem*.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
roix	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
em	204	*Idem*.....	*Idem.*
em	204	*Idem*.....	*Idem.*
em	204	*Idem*.....	*Idem.*
	72	.....	*Idem.*
roix	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
	96	.....	*Idsm.*
roix	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
em	204	*Idem*.....	*Idem.*
	48	.....	*Idem.*
oix	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
	48	.....	*Idem.*
oix	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*
	24	.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
72	MERCIER (Jean-Marie)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	8 mai 1832
73	1 enfant : Marie-Joséphine	*Idem*	20 septembre 187
74	ALLAIN (Joseph-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	6 janvier 1833
75	CHARRIER (Alexandre)	*Idem*	17 mars 1833
76	JEAN (Joseph-Marie)	*Idem*	7 septembre 1833
77	4 enfants : Euphémie-Francine-Marie		16 décembre 18
78	Georges-Marie		22 janvier 18
79	Marie-Augustine-Amandine		24 janvier 1881
80	Pol-Albert		30 août 1882
81	LE BOT (Henri-Marie-Louis-Charles)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 mai 1833
82	1 enfant : Henri-Marie		1er septembre 18
83	LE BÉRIGOT (Joachim)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	3 octobre 183
84	LE PERSON (Aimé-Marie)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	23 juin 1830
85	CÉLO (Joseph-Marie)	Matelot à 36 fr.	26 septembre 1833
86	LE GAL (Yves)	*Idem*	12 avril 1833
87	3 enfants : Georges-Marie		1er mai 18
88	Michel-Marie		27 mai 18
89	Marie-Céline		*Idem*
90	LE ROUX (Gustave)	Matelot à 36 fr.	25 novembre 1832
91	1 enfant : Pierre-Louis		16 mars 1881
92	LAINE (Michel)	Matelot à 33 fr.	6 mai 1833
93	LE MOLGAT (Guillaume)	*Idem*	10 octobre 1833
94	2 enfants : Jeanne-Marie		27 avril 1879
95	Joseph-Mathurin-Marie		21 septembre 18
96	MAHÉ (Jean-François)	Matelot à 33 fr.	23 juin 1833
97	1 enfant : Armand-Ange-Marie		11 décembre 188
98	PENCHANT (Joachim-Marie)	Matelot à 33 fr.	18 février 1835
99	HUERMAN (Guillaume-Marie)	*Idem* à 24 fr.	29 avril 1833
100	JOUAN (Thomas-Philippe)	*Idem*	13 juillet 1839
101	LABARRE (Zacharie)	*Idem*	12 mars 1833
102	2 enfants : Joseph-Marie		23 octobre 18
103	Armeline		11 mars 1882
104	LE BLÉVEC (Nicolas)	Matelot à 24 fr.	13 mai 1833
105	1 enfant : Joseph-Théodore		25 novembre 187
106	LE DUC (Joachim)	Matelot à 24 fr.	24 janvier 1833
107	LE FRANC (Jean-François)	*Idem*	16 mars 1833
108	LE PAVEC (Jean-Jacques)	*Idem*	9 mai 1833
109	LE ROY (François)	*Idem*	15 septembre 183
110	3 enfants : Marie-Françoise		16 novembre 18
111	Jean-Mathurin		26 octobre 187
112	Théophile-Marie		15 septembre 18
113	NOBLANC (Pierre-Marie)	Matelot à 24 fr.	3 janvier 1833
114	2 enfants : Marie-Rosalie		11 août 1874
115	Louis-Sylvestre		*Idem*
116	PERODO (Pierre-Marie)	Matelot à 24 fr.	16 janvier 1833
117	COLLET (Joachim)	Quartier-maître à 45 fr.	9 juin 1833
118	ROBINO (Pierre-Marie)	Matelot à 24 fr.	8 octobre 1833
119	TATIBOUET (François-Marie)	*Idem*	30 mars 1833
	LE GOFF (Pierre-Marie)	Quartier-maître à 45 fr.	
120	1 enfant : Jeanne-Marie		3 octobre 1883
	NOBLANC (Jacques)	Matelot à 33 fr.	
121	1 enfant : Anastasie-Maria		19 août 1883
	LE BARBIER (Jean-Marie)	Matelot à 33 fr.	
122	1 enfant : Joséphine		13 septembre 18
	DANO (Jean-Louis)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
123	1 enfant : Joséphine-Marie-Anne		29 avril 1883
	LE BOURDIEC (Ange-Marie)	Matelot à 33 fr.	
124	1 enfant : Georges-Fortuné		4 septembre 18

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Plessé	780f	Ancienneté de services.	Décision du 21 avril 1854.
	36		*Idem.*
Séné	564	Ancienneté de services.	*Idem.*
Saint-Saturnin-de-Séchaud	564	*Idem*	*Idem.*
L'Ile-d'Arz	564	*Idem*	*Idem.*
	144	*Idem*	*Idem.*
Arzon	564	*Idem*	*Idem.*
	36		*Idem.*
L'Ile-aux-Moines	564	Ancienneté de services.	*Idem.*
L'Ile-d'Arz	456	*Idem*	*Idem.*
Idem	252	*Idem*	*Idem.*
L'Ile-aux-Moines	324	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
Saint-Gildas	252	Ancienneté de services.	*Idem.*
	24		*Idem.*
L'Ile-aux-Moines	252	Ancienneté de services.	*Idem.*
Sarzeau	324	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
L'Ile-d'Arz	252	Ancienneté de services.	*Idem.*
	24		*Idem.*
Sarzeau	252	Ancienneté de services.	*Idem.*
Idem	204	*Idem*	*Idem.*
L'Ile-aux-Moines	204	*Idem*	*Idem.*
Arzon	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
Arzon	204	Ancienneté de services.	*Idem.*
	24		*Idem.*
Séné	204	Ancienneté de services.	*Idem.*
Idem	204	*Idem*	*Idem.*
Arzon	204	*Idem*	*Idem.*
Séné	204	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
Séné	204	Ancienneté de services.	*Idem.*
	48		*Idem.*
Sarzeau	204	Ancienneté de services.	*Idem.*
Baden	324	*Idem*	*Idem.*
Idem	204	*Idem*	*Idem.*
L'Ile-aux-Moines	204	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	36		*Idem.*
	24		*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
125	LOREC (Vincent)	Maitre au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 janvier 1833.
126	LEPORT (Jean-Nicolas)	*Idem*	6 décembre 1833
127	ROHAN (Joseph-Armand)	Matelot à 36 fr.	5 octobre 1833.
128	2 enfants : Eugène-Armand-Maria		27 novembre 187
129	Alexandre-Auguste		25 juin 1881
130	RIO (Louis)	Matelot à 33 fr.	22 juin 1833.
131	BLANCHET (Remy-Gabriel)	*Idem* à 24 fr.	2 octobre 1833.
132	1 enfant : Paul-Victor		19 décembre 187
133	CLÉMENT (Luc)	Matelot à 24 fr.	10 octobre 1833.
134	DOLANCE (François)	*Idem*	30 octobre 1830.
135	LE FLOCH (Auguste-Alexandre)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	27 janvier 1813.
136	ÉVENO (Pierre-Marie-Eugène)	Maitre au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	17 janvier 1833.
137	LAURENT (Jean-Joseph)	*Idem*	23 juin 1833.
138	3 enfants : Louis-Ernestine		21 mars 187-6
139	Anna-Gabriel		10 janvier 187-8
140	Fortuné-Marie		7 décembre 1881
141	LAUTRAM (Jean-Vincent)	Maitre au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	27 janvier 1833.
142	LE QUELLEC (Léonard)	*Idem*	12 février 1833.
143	2 enfants : Alexis-Clément		27 mai 1879
144	Clemence-Caroline		8 septembre 1853
145	LE CLOIREC (Bazile)	Maitre au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	25 janvier 1833.
146	MAHUAS (François-Marie)	*Idem*	16 mai 1833.
147	2 enfants : Joséphine		13 septembre 187
148	Anne		30 mars 1874
149	AUDO (Pierre-Marie)	Matelot à 33 fr.	12 avril 1833.
150	BUISSON (Jean-Jacques)	*Idem*	29 janvier 1833.
151	Emery (Joseph-Anne)	*Idem*	6 juillet 1833.
152	ÉZANO (Pierre-Marie)	*Idem*	22 novembre 183
153	TONNERRE (Laurent)	*Idem*	24 février 1833.
154	DANO (Joseph-Marie)	Matelot à 24 fr.	24 septembre 183
155	GUÉHEL (Mathurin)	*Idem*	29 décembre 183
156	2 enfants : Louis-Marie		3 juin 1877
157	Joseph-Marie		26 février 1882
158	GUILLOTO (Corneille-Marie)	Matelot à 24 fr.	19 janvier 1833.
159	HARMOIS (Jean-Vincent)	*Idem*	14 mars 1833.
160	3 enfants : Jean-Marie		22 septembre 187
161	Marie-Vincente		14 février 1880.
162	Jeanne-Marie		3 novembre 1883
163	KERMORVANT (François)	Matelot à 24 fr.	30 avril 1829.
164	LE CORVEC (Pierre-Marie)	*Idem*	6 mars 1833.
165	1 enfant : Louise-Marie		5 décembre 1879
166	LE CORVIC (Magloire-Pierre-Marie)	Matelot à 24 fr.	24 octobre 1833.
167	LE FALHER (Jean-Pierre)	*Idem*	19 août 1833.
168	LE PALEC (Pierre-Marie)	*Idem*	21 février 1833.
169	LE PORT (Thomas-Benoni)	*Idem*	11 décembre 1832
170	MAHÉO (François)	*Idem*	17 avril 1833.
171	2 enfants : Joseph-Marie		26 décembre 1880.
172	François-Marie		31 décembre 1881.
173	MARION (Jean-François)	Matelot à 24 fr.	6 novembre 1833.
174	MORVANT (Jean-François-Désiré)	*Idem*	2 avril 1833.
175	MAHÉVO (Jean-Louis)	*Idem*	6 janvier 1833.
176	4 enfants : Pierre-Marie		26 décembre 1874
177	Maria		4 juillet 1877
178	Marie-Joseph		26 novembre 187
179	Marie-Josephine		18 mars 1881
180	QUER (Bertrand)	Matelot à 24 fr.	24 septembre 183
181	1 enfant : Georges-Marie-Joseph		2 décembre 1878
182	VALLÉE (Lucien-Auguste-Désiré)	Matelot à 24 fr	7 novembre 1822
	LEVU (Louis-Marie)	*Idem.*	
183	1 enfant : Joseph-Marie		27 septembre 183

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Locmaria	564f	Ancienneté de services	Décision du 21 avril 1884.
Idem	564	*Idem*	*Idem.*
Le Palais	324	*Idem*	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Le Palais	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Idem	276	*Idem*	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Locmaria	204	Ancienneté de services	*Idem.*
Sauzon	204	*Idem*	*Idem.*
Erdeven	948	*Idem*	*Idem.*
Quiberon	564	*Idem*	*Idem.*
Idem	564	*Idem*	*Idem.*
.....	108	.....	*Idem.*
Quiberon	564	Ancienneté de services	*Idem.*
Idem	564	*Idem*	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Quiberon	456	Ancienneté de services	*Idem.*
Auray	408	*Idem*	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Carnac	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Auray	324	*Idem*	*Idem.*
Locmariaquer	324	*Idem*	*Idem.*
Carnac	252	*Idem*	*Idem.*
Groix	252	*Idem*	*Idem.*
Plumergat	204	*Idem*	*Idem.*
Locoal-Mendon	276	*Idem*	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Carnac	204	Ancienneté de services	*Idem.*
Belz	204	*Idem*	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Locoal-Mendon	204	Ancienneté de services	*Idem.*
Erdeven	204	*Idem*	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Quiberon	204	Ancienneté de services	*Idem.*
Erdeven	204	*Idem*	*Idem.*
Plougoumelen	276	*Idem*	*Idem.*
Quiberon	204	*Idem*	*Idem.*
Baden	276	*Idem*	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Quiberon	204	Ancienneté de services	*Idem.*
Locmariaquer	204	*Idem*	*Idem.*
Plougoumelen	276	*Idem*	*Idem.*
.....	96	.....	*Idem.*
Belz	204	Ancienneté de services	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Auray	384	Ancienneté de services	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
	ROBIGO (Mathurin-Vincent)	Matelot à 36 fr.	
184	1 enfant : Marie-Augustine	*Idem*	11 août 1883
	DEVEAUX (Jean-Marie)	Matelot à 33 fr.	
185	1 enfant : Grégoire-Vincent		17 juillet 1883
186	GUÉZEL (Joseph-Marie)	Matelot à 36 fr.	26 mars 1833
187	2 enfants : Célestine-Marie		28 juillet 1874
188	Xavier-Marie		22 janvier 1876
189	GUILLOTO (Jean-Vincent)	Matelot à 33 fr.	5 mai 1833
190	HARNOIS (Adolphe-Mathurin-Marie)	*Idem* à 36 fr.	31 octobre 1833
191	LAYEL (Paul-Marie)	*Idem*	7 juillet 1833
192	1 enfant : Joséphine-Félicité		10 juillet 1875
193	LE BERRIGOT (Joseph-Marie)	Matelot à 36 fr.	3 août 1833
194	LE BIDEAU (Marc)	*Idem* à 33 fr.	26 février 1833
195	1 enfant : Jeanne-Louise		6 décembre 1874
196	LE BLÉAVEC (Jean-Baptiste)	Matelot à 36 fr.	19 octobre 1833
197	1 enfant : Marie-Baptistine-Alexandrine		19 février 1875
198	LE DIBAISON (Vincent-Marie)	Matelot à 33 fr.	15 octobre 1833
199	LE GALLES (Jean-Marie)	*Idem*	22 juillet 1833
200	LE GALLO (René-Marie)	*Idem*	27 janvier 1833
201	3 enfants : Marie-Philomène		23 octobre 1875
202	Marie-Alexine		25 avril 1878
203	Marie-Ernestine		24 juillet 1881
204	LE VISAGE (Jean-Vincent)	Matelot à 33 fr.	20 avril 1833
205	LOFFICIAL (Jean-Michel)	*Idem*	22 janvier 1833
206	1 enfant : Jean-Marie		28 juillet 1877
207	TRUSCAT (Georges-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	17 mai 1833
208	CORLÉ (Jean-Louis)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	28 avril 1831
209	MAGUEUR (Jean-François)	Quartier-maître à 45 fr.	18 juillet 1833
210	PÉRON (Samuel-Louis-François)	Matelot à 33 fr.	14 décembre 1829
211	4 enfants : Magdeleine-Eugénie-Marie		17 mai 1875
212	Marie-Louise		16 avril 187
213	Eugène-Julien		15 juin 1880
214	François-Louis		3 juin 1883
215	BLIMO (Charles-François)	Matelot à 33 fr.	20 janvier 1829
216	1 enfant : François-Émile		31 juillet 1875
217	LE QUELLEC (Julien-Marie)	Matelot à 33 fr.	7 juin 1830
218	1 enfant : Marie-Louise		28 décembre 1874
219	POULCHASSE (Jean-François-Marie)	Matelot à 24 fr.	23 juin 1831
	PAULIC (Jules-Léopold)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	
220	1 enfant : Jeanne-Gabrielle		8 mars 1883
	LE TRÉGUESSER (Pierre-Marie)	Matelot à 24 fr.	
221	1 enfant : Joseph-Marie		4 mars 1883
	LE GALLO (Corneille)	Matelot à 24 fr.	
222	1 enfant : Constant-Joseph-Marie		12 octobre 1883
	EZANNO (Julien-Marie)	Matelot à 36 fr.	
223	1 enfant : Adolphe-Julien		18 janvier 1884
	BERTHELOT (Blaise-Hyppolyte)	Quartier-maître à 60 fr.	
224	1 enfant : Marguerite-Cécile-Anna		24 décembre 1863
225	LANCO (Eugène-Marie)	Matelot à 24 fr.	21 novembre 1833
226	5 enfants : Jean-Marie		19 juin 1874
227	Eulalie		13 février 1876
228	Florence		25 février 1878
229	Anne-Marie		26 novembre 1881
230	Ange		29 septembre 1883
231	SIMON (Laurent)	Matelot à 24 fr.	14 février 1839
232	TRISTANT (Pierre)	*Idem* à 36 fr.	20 juin 1831
233	3 enfants : Jacques		18 juin 1876
234	François		15 octobre 1878
235	Ambroise-Adrien		27 avril 1882
236	MAUFRET (Joachim-Vincent)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	21 mars 1832
237	1 enfant : Ernestine		8 mai 1874

Digitized by Google

...ssance. Lieux.	Quotité de la concession.	Motifs de la concession.	Observations.
.....	24f	.....	Décision du 21 avril 1884.
.....	24	.....	Idem.
...rdeven.....	324	Ancienneté de services....	Idem.
.....	48	.....	Idem.
...arnac.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
...ocmaria quer.....	252	Idem.....	Idem.
...uray.....	324	Idem.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...aden.....	324	Ancienneté de services....	Idem.
...elz.....	324	Idem.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...iberon.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...rdeven.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
...den.....	252	Idem.....	Idem.
...iberon.....	252	Idem.....	Idem.
.....	72	.....	Idem.
...iberon.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
...elz.....	324	Idem.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...lle-aux-Moines.....	564	Ancienneté de services....	Idem.
...rient.....	552	Idem.....	Décision du 26 septembre 1884.
...int-Pol-de-Léon.....	408	Idem.....	Idem.
...e Faou.....	324	Idem.....	Idem.
.....	96	.....	Idem.
...orient.....	252	Ancienneté de services....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...arnac.....	324	Ancienneté de services....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...ohars-Carnet.....	276	Ancienneté de services....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
.....	24	.....	Idem.
...oix.....	204	Ancienneté de services....	Idem.
.....	120	.....	Idem.
...ron.....	204	Infirmité.....	Idem.
...lm.....	324	Idem.....	Idem.
...arnac.....	72	.....	Idem.
...t-Gildas.....	780	Ancienneté de services....	Idem.
.....	36	.....	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
238	Béven (Vincent-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 juin 1838
239	Fardel (Joachim-Maur)	*Idem*	18 février 184
240	1 enfant : Gildas-Emmanuel		18 août 187
241	Mahéo (Joseph-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	10 septembre 1
242	Pierre (Joseph-Marie)	*Idem*	26 octobre 1
243	4 enfants : Marie-Rose		20 septembre 18
244	Eugène-Désiré		19 mai 1879
245	Anne-Marie-Honorine		5 août 1882
246	Auguste-Julien-Marie		19 décembre 18
247	Roucel (Auguste-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	2 septembre 18
248	Le Bot (Joseph-Marie-Vincent)	Quartier-maître à 45 fr.	31 juillet 1836
249	3 enfants : Ange		29 octobre 18
250	Émile		18 mars 187
251	Marie-Joseph-Saturnine		3 avril 1883
252	Le Roux (Amateur)	Quartier-maître à 45 fr.	26 juin 1833
253	1 enfant : Adelaïde-Rosalie		15 août 187
254	Bocéno (Yves)	Matelot à 36 fr.	16 novembre 18
255	Jégo (Auguste-François)	*Idem*	29 décembre 18
256	Mahéo (Joseph-Augustin)	*Idem*	26 novembre 18
257	Hémon (Jean-Louis)	Matelot à 33 fr.	15 février 1833
258	2 enfants : Marie-Perrine		19 juillet 187
259	Marie-Anne		3 octobre 1874
260	Le Marec (Hypolite-Marie)	Matelot à 33 fr.	19 décembre 18
261	Le Roux (Pierre-Félix)	*Idem*	23 avril 1834
262	1 enfant : Alfred-Eugène		21 février 187
263	Pierre (Joseph)	Matelot à 33 fr.	27 septembre 18
264	1 enfant : Marie-Louise		4 juillet 1874
265	Raux (Charles-Marie)	Matelot à 33 fr.	21 novembre 18
266	Bosséno (Olivier-Prosper)	*Idem* à 24 fr.	26 février 1835
267	Chanterel (Marc)	*Idem*	19 mars 1
268	Glajean (Mathurin)	*Idem*	12 avril 1833
269	3 enfants : Mathurin-Marie		9 janvier 1876
270	Jean-Jacques-Louis-Marie		16 août 1879
271	Constant Gildas		2 mars 1881
272	Guingo (Charles-Désiré)	Matelot à 24 fr.	28 janvier 1833
273	3 enfants : Jean-Marie-Émile		1er mai 1875
274	Henri-Marie		7 novembre 187
275	Louis-Joseph-Marie		25 août 1879
276	Le Guillouzic (Joseph-Marie)	Matelot à 24 fr.	10 décembre 18
277	1 enfant : Marie-Vincente		4 octobre 1877
278	Le Franc (Jean-Marie)	Matelot à 24 fr.	10 juin 1836
279	Le Lostec (Vincent-Marie)	*Idem*	25 février 1841
280	Loget (Jean-Pierre-Adolphe)	*Idem*	4 avril 1836
281	2 enfants : Gabriel-Désiré		7 juillet 1876
282	Marie-Joséphine		9 septembre 187
283	Le Sant (Jean-Guillaume)	Matelot à 24 fr.	3 février 1833
284	1 enfant : Yves-François-Marie		24 juin 1881
285	Mahé (Louis-Marie)	Matelot à 24 fr.	22 août 1883
286	Quélo (Emmanuel-Jean)	*Idem*	18 septembre 18
287	Tabart (Joseph-Désiré)	*Idem*	9 décembre 183
288	1 enfant : Marie-Josèphe		15 novembre 18
289	Thébaud (Marie-Julien)	Matelot à 24 fr.	8 mai 1836
	Cario (Vincent-Marie)	*Idem* à 33 fr.	
290	1 enfant : Joseph-Marie		29 février 188
	Robert (Jacques-Clément-Pierre)	Matelot à 36 fr.	
291	1 enfant : Charles-Marie		1er mars 1881
	Guyot (Hyacinthe-Marie)	Matelot à 36 fr.	
292	1 enfant : Mathurin		16 février 1881
	Le Biboul (Joachim)	Matelot à 24 fr.	
293	1 enfant : Marie-Ange		4 janvier 1881

Digitized by Google

RRIÈRE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
'Ile-aux-Moines	564f	Infirmité	Décision du 26 septembre 1884.
arseau	564	*Idem*	*Idem.*
	36		*Idem.*
'Ile-aux-Moines	564	Infirmité	*Idem.*
né	660	*Idem*	*Idem.*
	144		*Idem.*
rzon	564	Infirmité	*Idem.*
ze	324	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
int-Gildas	324	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
ngan	324	Infirmité	*Idem.*
rneau	252	Ancienneté de services	*Idem.*
le-aux-Moines	252	*Idem*	*Idem.*
zon	252	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
le-aux-Moines	252	Ancienneté de services	*Idem.*
den	324	Infirmité	*Idem.*
	24		*Idem.*
né	324	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
fiers	252	Ancienneté de services	*Idem.*
ngan	204	Infirmité	*Idem.*
eix	312	Ancienneté de services	*Idem.*
zon	276	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
den	276	Ancienneté de services	*Idem.*
	72		*Idem.*
on	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
e	204	Infirmité	*Idem.*
e-d'Arz	204	*Idem*	*Idem.*
z-au	»	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
ngan	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
adon	276	Ancienneté de services	*Idem.*
on	204	Infirmité	*Idem.*
e	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
e-aux-Moines	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*

Digitized by Google

Numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
294	BANET (Pascal).....	Matelot à 33 fr.....	1er avril 183...
295	2 enfants : Jean-Baptiste-Marie-Pascal....	.....	18 septembre 1...
296	Marie-Eugénie-Madeleine.....	.....	2 mai 1881.....
297	HÉNO (Joseph-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	17 janvier 1836.
298	3 enfants : Gabrielle-Marie-Josèphe.....	.....	15 mars 18[illegible]5...
299	Joseph-François-Marie-Nicolas.	.....	23 janvier 18[illegible]
300	Louis-François-Joseph-Marie...	.....	9 juin 1883....
301	LAINÉ (François-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	21 août 1835...
302	1 enfant : Sidonie-Marie-Désirée.....	.....	3 août 18[illegible]...
303	TATIBOUËT (Louis-Marie-Jean).....	Quartier-maître à 48 fr.....	14 août 18[illegible]9...
304	DANIC (Yves).....	Matelot à 33 fr.....	7 mai 183[illegible].....
305	1 enfant : Marie-Léontine.....	.....	27 septembre 18[illegible]
306	HERVIS (Joseph).....	Matelot à 33 fr.	
307	LE BAGOUSSE (Joachim).....	.....	3 juillet 1833....
308	4 enfants : Héloïse-Eugénie.....	.....	26 août 18[illegible]5....
309	Anastasie.....	.....	8 août 18[illegible]8.....
310	Constantine-Marie-Joséphine..	.....	13 janvier 1881..
311	Joachim-Marie.....	.....	9 mai 1881.....
312	LE TALLEC (Jean-François).....	Matelot à 33 fr.....	13 juillet 1834..
313	2 enfants : Jean-Marie.....	.....	1er novembre 18[illegible]
314	Grégoire-Marie.....	.....	29 septembre 18[illegible]
315	BOUILLY (Jean-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	10 juin 1833....
316	DANIC (Jean-François).....	*Idem*.....	18 avril 183[illegible]...
317	1 enfant : Jeanne-Marie-Vincente.....	.....	4 mai 1881.....
318	JOLLIVET (Mathurin-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	22 octobre 18[illegible]
319	LE FRANC (Jean-Marie).....	*Idem*.....	2 mars 183[illegible]...
320	LE ROUZIC (Vincent).....	*Idem*.....	4 novembre 18[illegible]
321	3 enfants : Jules-Marie.....	.....	9 juin 18[illegible]5....
322	Marie-Angélina.....	.....	23 septembre 18[illegible]
323	Vincent-Marie.....	.....	20 novembre 18[illegible]
	BURGUIN (Joseph-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
324	1 enfant : Céleste-Marie.....	.....	6 décembre 18[illegible]
	ALLAIN (Jean-Marie).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	
325	1 enfant : Léopold.....	.....	10 février 1884.
	DIEUMEGARDE (Julien-Marie).....	Matelot à 36 fr.	
326	1 enfant : Marie-Rosina.....	.....	20 janvier 188[illegible]
	LESQUEL (Joachim-Vincent).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
327	1 enfant : Hyppolite-Joseph-Marie.....	.....	17 janvier 1881
	MAHÉO (François).....	Matelot à 24 fr.	
328	1 enfant : Marie-Anne-Virginie.....	.....	19 décembre 18[illegible]

SOUS-ARRONDISSEM

1	GOSSELIN (Louis).....	Mécanicien ayant conduit pendant plus de 8 ans des machines de plus de 300 chevaux.	12 mai 1833....
2	PEILLAC (Émile).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 décembre 183[illegible]
3	2 enfants : Émilia-Reine.....	.....	17 octobre 18[illegible]8
4	Berthe-Marie.....	.....	4 avril 1880....
5	ORDONNEAU (Marin-Hypolite).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	20 février 1833
6	RIVET (François).....	*Idem*.....	12 juillet 1833
7	SAILLANT (Louis-Marie).....	*Idem*.....	24 août 1833..
8	GOUPILLE (Louis-Marie).....	Chauffeur à 54 fr.....	6 décembre 18[illegible]
9	CAILLOUS (Théodore).....	Quartier-maître à 45 fr.....	2 août 1823...
10	1 enfant : Lucie-Victorine.....	.....	29 octobre 187[illegible]
11	REUSÉ (Henri-Louis-Pélage).....	Quartier-maître à 45 fr.....	19 août 1833..

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
gor	324f	Infirmité	Décision du 26 septembre 1884.
	48		*Idem.*
len	564	Infirmité	*Idem.*
	108		*Idem.*
en	564	Infirmité	*Idem.*
	36		*Idem.*
len	408	Infirmité	*Idem.*
nac	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
even	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	96		*Idem.*
agoumelen	324	Infirmité	*Idem.*
	48		*Idem.*
nac	204	Ancienneté de services	*Idem.*
n	252	Infirmité	*Idem.*
	24		*Idem.*
ndcamp	252	Ancienneté de services	*Idem.*
é	204	Infirmité	*Idem.*
nac	252	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
	36		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	36		*Idem.*
	24		*Idem.*
NANTES.			
inte-Geneviève	780	Ancienneté de services	Décision du 27 février 1884.
é	564	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
e	564	Ancienneté de services	*Idem.*
rtes	564	*Idem*	*Idem.*
dre	564	*Idem*	*Idem.*
nes	324	*Idem*	*Idem.*
n	432	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
nes	324	Ancienneté de services	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
12	FORMON (Pierre-Julien)	Matelot à 36 fr.	29 juillet 1829.
13	JARNET (Jean-Pierre-Marie)	*Idem*	12 novembre 183
14	GUILLOU (Pierre)	*Idem*	1er août 1833.
15	LE DU (Alexandre-François)	*Idem*	14 avril 1833.
16	LÉVÊQUE (Yves)	*Idem*	25 avril 1885.
17	COSIC (Victor-Marie)	*Idem* à 33 fr.	24 septembre 18
18	EVEN (Constant-René)	*Idem* à 24 fr.	22 janvier 1833.
19	OLIVE (François)	*Idem*	13 mai 1833.
20	CHAUVELON (Joseph-Gabriel-Alexis)	*Idem*	3 mai 1833.
21	CHARBONNIER (Jean-Sébastien)	*Idem*	25 mars 1833.
22	MEZIÈRE (François-Elois-Déziré)	*Idem*	4 novembre 183
23	BOUINEAU (Julien-Constant)	*Idem*	8 janvier 1824.
24	BASTARD (René-Auguste)	*Idem*	14 octobre 1829
25	RENIER (Jean-Jacques)	*Idem*	10 avril 1823.
26	DEVINEL (Joseph-Marie)	*Idem* à 33 fr.	4 avril 1828.
27	DROUET (Louis-Joseph)	*Idem* à 36 fr.	13 février 1833.
28	FRIARD (Benjamin-François)	*Idem* à 24 fr.	5 avril 1833.
29	1 enfant : Amélie-Henriette-Marie		29 janvier 1879.
30	LE ROUX (Eugène-Olivier)	Matelot à 33 fr.	14 mars 1833.
31	1 enfant : Marie-Aimée		10 décembre 187
32	LE SAGE (François-Pierre)	Matelot au commerce	1er juillet 1833.
33	MAUVILLAIN (Louis-Marie)	Matelot à 33 fr.	5 avril 1833.
34	1 enfant : Eugénie-Louise		4 avril 1876.
35	PEIGNÉ (Jean-Julien)	Matelot à 33 fr.	24 novembre 18
36	QUÉRARD (Armand-Louis)	*Idem*	12 février 1833.
37	ROUSSEAU (Joseph-Henry)	*Idem* à 24 fr.	31 janvier 1831.
38	VISICON (Pierre)	Matelot au commerce	25 février 1815.
39	1 enfant : Philomène-Marie-Victoire		18 février 1880.
40	DUPONT (Paul-Pierre)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	12 mars 1833.
41	PALVADEAU (Louis-Stanislas)	Matelot à 33 fr.	8 mai 1833.
42	BUGEON (Louis-Stanislas)	*Idem*	24 juillet 1833.
43	1 enfant : Marie-Louise		18 avril 1876.
44	DAMOUR (Valentin-Louis)	Matelot à 33 fr.	23 mars 1833.
45	SOCHARD (Charles-Pierre)	*Idem*	4 novembre 183
46	SOUZEAU (Jean-François)	Matelot au commerce	22 octobre 1814.
47	GARNIER (Louis-Pierre-François)	*Idem*	8 mars 1833.
48	GALAIS (Joseph-Arsène)	Matelot à 24 fr.	21 avril 1833.
49	THOMAZEAU (Auguste-Laisné)	*Idem*	19 février 1833.
50	1 enfant : Noémie-Henriette		19 avril 1874.
	GUILLET (Louis-Jacques)	Matelot à 33 fr.	
51	1 enfant : Augustine-Rosalie		6 août 1833.
52	ANÉZO (Guillaume)	Matelot à 24 fr.	14 août 1833.
53	BONNIVAZ (Louis-Alexis)	Chef mécanicien (ayant conduit pendant 8 ans des machines de plus de 300 chevaux).	1er janvier 1833.
54	RIALLAND (Jean-Joseph)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	27 juin 1833.
55	2 enfants : Colombine-Marie-Monique		25 juin 1874.
56	Augustine-Marie-Joseph		3 octobre 1878.
57	EVAIN (Auguste)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	4 juin 1833.
58	PHILIPPE (Généreux)	Matelot à 36 fr.	25 janvier 1833.
59	HALGAND (Pierre)	*Idem* à 33 fr.	30 juillet 1833.
60	JÉGOU (Guillaume-François)	*Idem*	20 mars 1833.
61	LEGOFF (Pierre)	*Idem*	2 décembre 1833.
62	4 enfants : Joseph-Marie-Ferdinand		9 mars 1875.
63	Pierre-Marie		19 janvier 1878.
64	Marie-Luce-Angelina		20 mars 1880.
65	Adolphe-Joseph-Marie		25 juillet 1881.
66	RAMET (Joseph)	Matelot à 33 fr.	30 avril 1833.
67	1 enfant : Anne-Marie		23 octobre 1879
68	BROUSSARD (Joseph)	Matelot à 33 fr.	4 août 1833.
69	1 enfant : Ludovic		7 janvier 1876.

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
dre	324f	Ancienneté de services....	Décision du 27 février 1884.
dem	252	Idem	Idem.
ertou	252	Idem	Idem.
lenbian	252	Idem	Idem.
ndre	252	Idem	Idem.
rest	252	Idem	Idem.
rdon	276	Idem	Idem.
aint-Sébastien	276	Idem	Idem.
erré	204	Idem	Idem.
eric	204	Idem	Idem.
aint-Même	204	Idem	Idem.
antes	204	Idem	Idem.
dem	204	Idem	Idem.
dem	312	Idem	Idem.
rentois	252	Idem	Idem.
ion	252	Idem	Idem.
aimbœuf	204	Idem	Idem.
	24		Idem.
rient	324	Ancienneté de services....	Idem.
	24		Idem.
rsept	204	Ancienneté de services....	Idem.
ainte-Marie	252	Idem	Idem.
	24		Idem.
nain	324	Ancienneté de services....	Idem.
ornic	252	Idem	Idem.
ouen	204	Idem	Idem.
rossay	312	Idem	Idem.
	24		Idem.
oirmoutier	564	Ancienneté de services....	Idem.
dem	324	Idem	Idem.
dem	252	Idem	Idem.
	24		Idem.
oirmoutier	252	Ancienneté de services....	Idem.
dem	252	Idem	Idem.
dem	312	Idem	Idem.
dem	204	Idem	Idem.
dem	204	Idem	Idem.
eauvoir-sur-Mer	204	Idem	Idem.
	24		Idem.
	24		Idem.
Guérande	204	Ancienneté de services....	Idem.
Pallins	900	Idem	Idem.
hapelle-des-Marais	364	Idem	Idem.
	72		Idem.
Donges	456	Ancienneté de services....	Idem.
aint-Joachim	252	Idem	Idem.
dem	252	Idem	Idem.
ewel	252	Idem	Idem.
hapelle-des-Marais	252	Idem	Idem.
	96		Idem.
Monoir	252	Ancienneté de services....	Idem.
	24		Idem.
Monoir	252	Ancienneté de services....	Idem.
	24		Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
70	Cochard (Jean)	Matelot à 24 fr.	23 mai 1833
71	2 enfants : Étienne-Frédéric		11 avril 18[illegible]
72	Étienne		7 mai 18[illegible]
73	Douvisi (René-Marie)	Matelot à 24 fr.	16 décembre 1833
74	Friédérich (Pierre-Émile)	*Idem*	5 février 1833
75	Lemoine (Mathurin)	*Idem*	28 novembre 18[illegible]
76	Raynaud (Jean)	*Idem*	6 décembre 1830
	Mahé (Joseph)	*Idem.*	
77	1 enfant : Marie-Anne-Anastasie		18 novembre 18[illegible]
78	Provost (Joseph)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	22 septembre 183[illegible]
79	1 enfant : Étienne-Marie-Augustin		11 août 1879
80	Lebeau (Édouard)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 novembre 1833
81	Charon (Jules-Auguste)	*Idem*	2 septembre 1833
82	Rouxel (Charles-Hyacinthe)	Quartier-maître à 48 fr.	26 décembre 1833
83	1 enfant : Joseph-Marie		23 juillet 18[illegible]
84	Rio (Jean-Louis)	Quartier-maître à 45 fr.	2 juin 1833
85	Bourdin (François)	Matelot à 36 fr.	16 août 1833
86	Le Brun (Pierre)	*Idem*	18 avril 1833
87	Guénec (Jacques)	Matelot à 33 fr.	19 février 1833
88	Angée (Jean-Baptiste)	*Idem*	20 décembre 1833
89	1 enfant : Jean-Baptiste		21 mai 18[illegible]
90	Lalande (Guillaume)	Matelot à 33 fr.	11 février 1833
91	Berthaud (Jean-Marie)	*Idem*	30 décembre 1833
92	1 enfant : Marie-Ernestine		13 mai 1875
93	Régnault (François-Marie)	Matelot à 33 fr.	24 décembre 1833
94	Joffreau (Jean-Louis)	*Idem* à 24 fr.	17 juin 1833
95	2 enfants : Marie-Mélanie		12 avril 1875
96	Marie-Léonie		17 septembre 187[illegible]
97	Gouvello (Denys-René-Marie)	Matelot à 24 fr.	5 mars 1833
98	Cadro (Guillaume)	*Idem*	1er mars 1833
99	1 enfant : Pierre-Marie		5 septembre 187[illegible]
	Amysse (Yves-Marie)	Matelot à 24 fr.	
100	1 enfant : Émile-Marie		21 octobre 1833
	Sochard (Charles-Pierre)	Matelot à 33 fr.	
101	1 enfant : Augustine-Louise		8 novembre 187[illegible]
102	Bessac (Sébastien)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	19 janvier 1838
103	1 enfant : Gustave-Joseph		14 mai 1881
104	Ertaud (Augustin-Jean-Baptiste)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	13 octobre 1836
105	2 enfants : Marie-Augustine		22 décembre 1877
106	Marie-Aimée-Rose		30 août 1875
107	Godeau (Gustave)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	11 juin 1836
108	Pichaut (Eugène)	*Idem*	17 novembre 183[illegible]
109	2 enfants : Marie-Antoinette-Eugénie-Josèphe.		28 septembre 187[illegible]
110	Eugène-Marie-Joseph		29 juillet 1880
111	Cassard (Félix-Édouard)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	18 mars 1838
112	2 enfants : Félix-Athanase		5 octobre 1875
113	Célestine-Marie-Antoinette		1er novembre 18[illegible]
114	Gay (Joseph-Benoît)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	20 novembre 1836
115	Fix (Maximilien)	Matelot à 33 fr.	10 juillet 1825
116	Le Corre (Mathurin-Barnabé)	*Idem* à 24 fr.	8 juin 1833
117	1 enfant : Marie-Eudoxie		29 juin 1879
118	Rortais (Mathurin-Jean)	Matelot à 24 fr.	18 juillet 1815
	Potier (Honoré-Michel-Ignace)	*Idem.*	
119	1 enfant : Gabrielle-Marie-Augustine		20 février 1884
120	Gendron (Pitre-Jean)	Matelot à 24 fr.	5 mai 1839
	Frioune (Pierre-Joachim)	*Idem* à 33 fr.	
121	1 enfant : Joseph-Adrien-Aimé		2 décembre 1883

Digitized by Google

...SSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...ordemais	204f	Ancienneté de services	Décision du 27 février 1884.
...	48	...	*Idem.*
Saint-Nazaire	276	Ancienneté de services	*Idem.*
Rouen	204	*Idem*	*Idem.*
Montoir	312	*Idem*	*Idem.*
Moulins	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
Le Croisic	564	Ancienneté de services	*Idem.*
...	36	...	*Idem.*
Le Croisic	564	Ancienneté de services	*Idem.*
Idem	564	*Idem*	*Idem.*
Idem	408	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
Piriac	324	Ancienneté de services	*Idem.*
Le Croisic	252	*Idem*	*Idem.*
Guérande	252	*Idem*	*Idem.*
Idem	252	*Idem*	*Idem.*
Le Croisic	252	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
Piriac	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Escoublac	252	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
Croisic	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Guérande	204	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
Saint-Molf	204	Ancienneté de services	*Idem.*
Guérande	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
Rezé	780	Infirmité	Décision du 23 août 1884.
...	36	...	*Idem.*
Rezé	780	Infirmité	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
Nantes	780	Infirmité	*Idem.*
Vertou	780	*Idem*	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
Rezé	564	Infirmité	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
Noirmoutier	564	Infirmité	*Idem.*
L'Île-d'Yeu	324	Ancienneté de services	*Idem.*
Saint-Gildas	204	Infirmité	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
Nantes	312	Infirmité	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
Noirmoutier	204	Infirmité	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
122	Bourdin (Alfred-Jean)	Chef mécanicien (ayant 8 ans de commandement de machines de plus de 300 chevaux).	7 novembre 183[illegible].
123	Bodet (Emmanuel)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	18 mars 1836.
124	2 enfants : Emma-Marie		25 mars 1874.
125	Marie-Heloïse		19 octobre 1875.
126	Droneau (Théophile)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	27 juin 1837.
127	1 enfant : Pierrre-Marie)		28 juin 1876.
128	Gérard (Pierre)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	20 septembre 183[illegible]
129	2 enfants : Mathilde-Marie		22 août 1875.
130	Rose-Aphonsine-Madeleine		26 janvier 1878.
131	Perdrix (Placide-Vincent-François)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 février 1836.
132	Macé (Jean-Baptiste)	Quartier-maître à 45 fr.	11 avril 184[illegible]
133	Hervet (Jean-Baptiste-Marcel-Honorat)	Matelot à 36 fr.	22 décembre 183[illegible]
134	Bregeon (Jean-Paul-Théophile)	*Idem* à 33 fr.	5 décembre 183[illegible]
135	1 enfant : Clémentine-Eugénie		31 mars 1875.
136	Corbillé (Jean)	Matelot à 33 fr.	7 juin 1833.
137	Corbillier (Louis-Philippe)	*Idem*	3 février 1834.
138	Gouret (Étienne)	*Idem*	18 août 1833.
139	Mahé (Généreux)	*Idem*	19 juillet 1837.
140	2 enfants : Éloi-Claire		3 octobre 1875.
141	Marie-Adèle		10 juin 1882.
142	Mahé (Pierre)	Matelot à 33 fr.	26 mai 1843.
143	Marguer (Jean-Mathurin)	*Idem*	4 mai 1838.
144	3 enfants : Marie-Brigitte		24 mai 1877.
145	Fernande-Yvonne		17 octobre 1879.
146	Armand-Jean		17 mai 1881.
147	Olivier (Joseph-Étienne)	Matelot à 33 fr.	19 février 1834.
148	Raballand (Auguste-Jules)	*Idem*	28 janvier 1837.
149	Halgand (Jules)	*Idem* à 24 fr.	7 juin 1839.
150	Macé (Joseph)	*Idem*	13 février 1833.
151	Petiteau (Désiré)	*Idem*	5 février 1835.
152	1 enfant : Jules-Étienne		6 mai 1874.
153	Banos (Jean)	Domestique à 60 fr.	7 octobre 1832.
	Ollivaud (Généreux)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
154	1 enfant : Rosalie-Marie-Elvina		3 décembre 188[illegible]
	Moyon (Étienne)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
155	1 enfant : François-Stanislas		14 décembre 183[illegible]
	Picaud (Jean-Baptiste)	Matelot à 24 fr.	
156	2 enfants : Léopoldine-Jeanne-Marie		29 septembre 187[illegible]
157	Louise-Marie-Juliette		11 avril 1879.
	Tournabien (Joseph)	Matelot à 24 fr.	
158	1 enfant : Marie-Berthe		11 décembre 183[illegible]
159	Heron (Gabriel-Marie)	Quartier-maître à 45 fr.	4 août 1839.
160	Lehuédé (Pierre-Jean-Marie)	Matelot à 36 fr.	23 juin 1838.
161	Eon (Pierre-Marie)	*Idem*	5 octobre 1833.
162	Berthaud (Guillaume-Marie)	*Idem*	25 septembre 1839
163	5 enfants : Maria-Francisca		6 avril 1875.
164	Joseph-Marie		15 février 1877.
165	Marie-Eugénie		1er août 1879.
166	Marie-Louise-Angèle		4 janvier 1881.
167	Valérie-Marie		2 novembre 1883.
168	Bourdic (Baptiste-Marie)	Matelot à 36 fr.	9 mars 1838.
169	Tattevin (Jean-Marie)	*Idem* à 33 fr.	9 novembre 1833.
170	3 enfants : Eugène		27 juin 1874.
171	Marie-Séraphine-Angélique		6 novembre 1879.
172	Émile-François		29 juin 1882.
173	Gandon (Jacques-Marie)	Matelot à 33 fr.	4 mars 1833.
174	Rio (François)	*Idem*	27 novembre 183[illegible]

Digitized by Google

ANSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Le Mans.....	780f	Ancienneté de services....	Décision du 23 août 1884.
Montoir.....	564	Infirmité.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Montoir.....	564	Infirmité.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
Montoir.....	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
ouges.....	564	Infirmité.....	*Idem.*
Montoir.....	408	*Idem*.....	*Idem.*
avières.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Montoir.....	252	Infirmité.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
aint-Joachim.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
ontoir.....	252	Infirmité.....	*Idem.*
dem.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
aint-Joachim.....	252	Infirmité.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Montoir.....	252	Infirmité.....	*Idem.*
erléac.....	324	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
ourgneuf.....	252	Infirmité.....	*Idem.*
oirmoutier.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
Montoir.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
aint-Nazaire.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Montoir.....	204	Infirmité.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Batz.....	384	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Batz.....	324	Infirmité.....	*Idem.*
Guérande.....	324	*Idem*.....	*Idem.*
Idem.....	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
Le Croisic.....	252	Infirmité.....	*Idem.*
.....	120	.....	*Idem.*
Batz.....	252	Infirmité.....	*Idem.*
Mesquer.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Guérande.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Mesquer.....	252	*Idem*.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
175	BERTHO (Guillaume-Aubin)	Matelot a 33 fr.	17 novembre 1838
176	3 enfants : Guillaume-Maxime		20 juillet 1871
177	François-Auguste		17 juillet 1873
178	Maria-Angélique		29 mai 1881
179	LE PIED (Jean-Louis)	Matelot à 24 fr.	10 janvier 1812
180	HERVEL (Jean-Marie)	*Idem*	19 décembre 1833
	JOFFREAU (Jean-Louis)	*Idem*.	
181	1 enfant : Marie-Marceline		23 janvier 1884
	RIO (François)	Matelot à 33 fr.	
182	3 enfants : Louis-Augustin		16 décembre 187
183	Célestine-Renée-Marie		13 novembre 187
184	François		31 août 1879
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	DAVIGNON (Désiré)	Matelot à 36 fr.	16 avril 1833
2	1 enfant : Émile		8 août 1871
3	PERNOT (Jules)	Matelot à 33 fr.	31 janvier 1833
4	BRAS (Pierre)	*Idem* à 24 fr.	30 octobre 1833
5	LÉDAIN (Benjamin)	*Idem*	14 juin 1833
6	GUILLAUD (Jean-Victor-Alexandre)	*Idem*	10 février 1831
7	FROGER (Martial-Alexandre-Frédéric-Aimable).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	20 juillet 1848
8	PERROT (Jean)	Quartier-maître à 45 fr.	21 septembre 18
9	BOURDIGAL (Pierre-Alexis)	Matelot à 36 fr.	18 septembre 18
10	MOREAU (Baptiste)	*Idem*	14 août 1833
11	GRESSEAU (François)	*Idem*	26 avril 1833
12	NADEAU (Michel)	*Idem* à 33 fr.	10 avril 1833
13	1 enfant : Edmond		10 novembre 1
14	BLANCHARD (Frédéric-Émilien)	*Idem*	25 octobre 1833
15	TESSIER (René)	*Idem*	28 mai 1833
16	PEROT (Pierre)	*Idem*	9 juin 1832
17	GILLES (Pierre)	*Idem* à 24 fr.	19 octobre 183
18	PAIN (Louis)	*Idem*	20 janvier 183
19	DENOYER (Joseph-Désiré)		20 juillet 1833
20	BLONDIN (Jean-Baptiste)	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	13 novembre 18
21	ANDRÉ (Antoine)	Matelot à 36 fr.	20 février 1833
22	JOUSSEAUME (Charles-Ambroise)	*Idem* à 33 fr.	23 octobre 1833
23	1 enfant : Marie-Suzanne	*Idem*	10 novembre 18
24	BARJEAU (Pierre-Jean)	*Idem* à 24 fr.	18 novembre 18
25	BOISSON (Henri)	*Idem*	9 novembre 18
26	CAILLAS (Paul)	*Idem*	30 juin 1833
27	3 enfants : Marie-Thérèze-Germaine		29 juin 18?8
28	Julien-Alcide		17 novembre 18
29	Suzanne-Philomène		13 août 1833
30	CHAUVET (Jean-Louis)	Matelot à 24 fr.	28 mai 1824
31	3 enfants : Élisabeth-Lucie		14 juin 1875
32	Marie-Magdelaine		11 juin 1879
33	Marthe		18 novembre 18
34	CHANIOLEAU (Jacques)	Matelot à 24 fr.	12 mai 1833
35	DANIEL (Zacharie)	*Idem*	7 avril 1828
36	GOGUET (Salomon-Pierre)	*Idem*	5 mars 1814
37	GOURDEUIL (Pierre)	*Idem*	30 novembre 18
38	1 enfant : Emmanuel		27 mai 1877
39	LABESSE (Antoine)	Matelot à 24 fr.	12 janvier 182
40	PAPIN (André)	*Idem*	16 mai 1822
41	ROY (Ildephonse)	*Idem*	23 janvier 183
42	2 enfants : Félix		8 mai 1878
43	Félicie		13 janvier 188
44	FERRET (Prosper-Philippe)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	11 août 1813
45	CAILLETEAU (Jean-Baptiste)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	19 juin 1833
46	HIRYARD (Saint-Phar-Urbain)	*Idem*	26 mai 1833

Digitized by Google

...ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Le Croisic	252f	Infirmité	Décision du 23 août 1884.
...	72	...	*Idem.*
Piriac	312	Ancienneté de services	*Idem.*
Idem	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...E ROCHEFORT.			
Saint-Savinien	324	Ancienneté de services	Décision du 4 mars 1884.
...	24	...	*Idem.*
Fouras	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Sarlat	204	*Idem*	*Idem.*
Saint-Savinien	204	*Idem*	*Idem.*
Tonnay-Charente	204	*Idem*	*Idem.*
Saint-Pierre-d'Oleron	900	*Idem*	*Idem.*
Château-d'Oleron	324	Ancienneté de services	*Idem.*
Idem	252	*Idem*	*Idem.*
Saint-Pierre-d'Oleron	324	*Idem*	*Idem.*
Idem	324	*Idem*	*Idem.*
Saint-Georges-d'Oleron	324	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
Saint-Trojan	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Marennes	252	*Idem*	*Idem.*
Saint-Pierre-d'Oleron	252	*Idem*	*Idem.*
Idem	276	*Idem*	*Idem.*
Idem	276	*Idem*	*Idem.*
Château-d'Oleron	204	*Idem*	*Idem.*
Semussac	456	*Idem*	*Idem.*
Arvert	252	*Idem*	*Idem.*
Saint-Trojan	324	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
La Tremblade	312	Ancienneté de services	*Idem.*
Idem	204	*Idem*	*Idem.*
Saujon	204	*Idem*	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
Saujon	204	Ancienneté de services	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
Royan	204	Ancienneté de services	*Idem.*
Saint-Just	204	*Idem*	*Idem.*
Rozes	312	*Idem*	*Idem.*
La Tremblade	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
Marennes	204	Ancienneté de services	*Idem.*
La Tremblade	312	*Idem*	*Idem.*
L'Éguille	204	*Idem*	*Idem.*
...	48	...	*Idem.*
Saint-Saturnin-de-Béchand	780	Ancienneté de services	*Idem.*
Idem	564	*Idem*	*Idem.*
Idem	564	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
47	THAUREAU (Honoré)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	17 octobre 1833
48	GUICHARD (Alexis-Hilaire)	Quartier-maître à 48 fr.	28 juillet 1833
49	TRIAUD (Étienne)	Matelot à 36 fr.	7 janvier 1833
50	BARBE (Eugène)	*Idem* à 33 fr.	21 février 1833
51	MEUNIER (François)	*Idem*	27 décembre 1825
52	NAVARRE (Jules)	*Idem*	23 mars 1833
53	CHATAGNIER (Jacques)	*Idem* à 24 fr.	31 mars 1833
54	COUPAUD (Jules)	*Idem*	2 juillet 1833
55	GENEP (Simon)	*Idem*	1er août 1833
56	RAYMOND (Clément)	*Idem*	26 mars 1818
57	BAUDRAUET (Ernest)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	7 janvier 1833
58	GIRAULT (Jules-Eugène)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 juin 1833
59	FERMÉ (Léon)	Matelot à 33 fr.	10 janvier 1838
60	BROCHET (Eugène-Henri)	*Idem* à 24 fr.	19 novembre 1833
61	FOUCAUD (Émile)	*Idem*	11 novembre 1839
62	1 enfant : Gabriel		12 mai 1874
63	FERRAND (Charles-Arsène)	Matelot à 24 fr.	13 janvier 1833
64	GUÉRIN (Jules-Désiré-André)	*Idem*	17 juin 1833
65	3 enfants : Pacifique-Henry		11 juillet 1874
66	Augustine-Louise-Joséphine		14 août 1880
67	Arthur-Jules-Ernest		2 décembre 1881
	ALLARD (Constantin-Théophile)	Matelot à 36 fr.	
68	1 enfant : Hélène-Fernande		4 juin 1883
69	PATEAU (Philippe-Auguste)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	2 mai 1833
70	DEVAUD (Cyprien)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	9 mars 1833
71	ROUET (Stéphane-Ferdinand)	*Idem*	28 mai 1833
72	FONTAINE (Pierre-Léonidas)	Matelot à 33 fr.	20 novembre 1833
73	1 enfant : Léon-Joseph-Sylvain		6 janvier 1874
74	ROUET (Jean-Palinure)	Matelot à 33 fr.	24 juin 1833
75	3 enfants : Marie-Georgette-Joséphine		8 décembre 1874
76	Auguste-Xavier		20 février 1878
77	Eugène-Charles-Alphonse		23 avril 1881
78	TURBÉ (Pierre-Eugène)	Matelot à 33 fr.	11 août 1833
79	4 enfants : Joseph-Eugène		13 novembre 1874
80	Aline-Zuléma		27 mai 1877
81	Adolphe-Joseph		15 décembre 1878
82	Marie-Joseph		23 décembre 1882
	DOUCET (Alexis-Agathe-Ange)	Matelot à 33 fr.	
83	1 enfant : Joseph-Gabriel		2 août 1883
	DEVAUD (Louis-Marcellin)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
84	1 enfant : Ernest-Justin		25 juin 1883
	PATEAU (Philippe-Auguste)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
85	3 enfants : Éliana-Marie-Aline		26 novembre 1874
86	Jeanne-Julie-Anne		26 octobre 1877
87	Edmond-Antoine		13 juin 1880
88	RABALLAND (Jacques-Louis)	Matelot à 24 fr.	1er janvier 1833
89	1 enfant : Jacques-Henri-Clément		25 septembre 1874
90	DRUAUD (Jean)	Matelot à 24 fr.	26 novembre 1809
91	CHARPENTEAU (Pierre)	*Idem*	13 mars 1831
92	ROUSSEAU (Paul-Camille)	*Idem*	1er mai 1833
93	BRUNEAU (Charles-Auguste)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	29 juin 1833
94	BOILEAU (Placide-Anne-François)	Matelot à 36 fr.	30 juillet 1833
95	2 enfants : Georges		3 mai 1876
96	Adolphe		1er mars 1879
97	ROUQUET (Pierre)	Matelot à 36 fr.	13 juin 1833
98	TRICHEREAU (Jean-René)	*Idem* à 24 fr.	13 août 1814

Digitized by Google

RESSAIRE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Crayonnes	564f	Ancienneté de services	Décision du 4 mars 1884.
Gray	408	*Idem*	*Idem.*
Saint-Simon	252	*Idem*	*Idem.*
Saint-Jean-d'Angély	324	*Idem*	*Idem.*
Saint-Simon	324	*Idem*	*Idem.*
Bassac	252	*Idem*	*Idem.*
Angeac-Charente	204	*Idem*	*Idem.*
Saint-Simon	204	*Idem*	*Idem.*
Bassac	204	*Idem*	*Idem.*
Angoulême	276	*Idem*	*Idem.*
Nantes	780	*Idem*	*Idem.*
Les Sables-d'Olonne	564	*Idem*	*Idem.*
Saint-Martin-de-Ré	252	*Idem*	*Idem.*
Rosney	204	*Idem*	*Idem.*
Les Sables-d'Olonne	204	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
Les Sables-d'Olonne	204	Ancienneté de services	*Idem.*
Idem	204	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
	24		*Idem.*
L'Ile d'Yeu	780	Ancienneté de services	*Idem.*
Idem	564	*Idem*	*Idem.*
Idem	564	*Idem*	*Idem.*
Idem	252	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
L'Ile-d'Yeu	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	72		*Idem.*
L'Ile-d'Yeu	252	Ancienneté de services	*Idem.*
	96		*Idem.*
	24		*Idem.*
	36		*Idem.*
	108		*Idem.*
Saint-Hilaire-de-Riez	276	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
Mieul-sur-Mer	312	Ancienneté de services	*Idem.*
Idem	204	*Idem*	*Idem.*
La Rochelle	204	*Idem*	*Idem.*
Saint-Georges-d'Oleron	660	*Idem*	*Idem.*
Saint-Hilaire-de-Talmont	252	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
Taillebourg	324	Ancienneté de services	*Idem.*
Tonnaize	312	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
99	Boudeau (Pierre-Étienne).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	16 février 1833.
100	Chapeau (Jean-Baptiste-Victor).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	19 août 1831.
101	Gibeaud (Pierre-Jacques).....	Matelot à 36 fr.....	29 février 1828.
102	Gibard (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	12 novembre 1
103	Hervé (Victor-Oscaret).....	*Idem*.....	27 février 1833.
104	Guindon (Pierre).....	*Idem* à 24 fr.....	17 juillet 1833.
105	Ardouin (François).....	Quartier-maître à 45 fr.....	5 décembre 183
106	2 enfants : Marie-Amélie.....	.....	31 mai 1876.
107	Marie.....	.....	13 janvier 1881.
108	Dupuy (Gérésime-Irénée).....	Matelot à 24 fr.....	8 décembre 183
109	1 enfant : Ferdinand-Pierre-Anatole.....	.....	18 mars 1877.
	Gaspart (Frédéric).....	Matelot à 36 fr.	
110	1 enfant : Gaston.....	.....	18 mars 1881.
	Lecointe (Siméon).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
111	1 enfant : Adolphe.....	.....	26 juillet 1833.
112	Biarnet (Antonio).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	3 avril 1833.
113	Seguineau (Alexandre).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	6 juillet 1837.
114	1 enfant : Elmina-Esther.....	.....	16 février 1876
115	Georgeon (Pierre-Sébastien).....	Matelot à 24 fr.....	8 mars 1833.
116	Gérandin (Marie-Justin-Elphège).....	*Idem* à 33 fr..	1er août 1836.
117	Brunbleau (Louis-Florent).....	*Idem* à 36 fr.....	12 décembre 1
118	6 enfants : Alphonse-Auguste-Joseph.....	.....	10 août 1873.
119	Gracieux-Léopold-Louis.....	.....	14 janvier 187
120	Ernest-Pierre.....	.....	1er mai 1878.
121	Victorine-Imène.....	.....	6 juillet 1879.
122	Florent-Joseph.....	.....	11 janvier 188
123	Élise-Noémie.....	.....	22 mars 1883.
124	Rauld (Ernest-François).....	Matelot à 36 fr.....	22 décembre 1
125	Bernard (Tudy-Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	2 avril 1824.
126	Guyon (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	24 juin 1844.
127	1 enfant : Manuel-Alexandre.....	.....	19 juillet 187
128	Patureau (Pierre-Martin).....	Matelot à 24 fr.....	19 décembre 1
129	Joubert (Léopold-Emmanuel).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	24 décembre 1
130	Pillet (Henri-Léonidas).....	Matelot à 33 fr.....	9 décembre 18
	Caborit (Auguste-Joseph).....	*Idem*.	
131	1 enfant : Charles-André.....	.....	16 décembre 1
	Pateau (Philippe-Auguste).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
132	1 enfant : Auguste-Joseph.....	.....	12 mars 1884.
	Boileau (Placide-Aimé-François).....	Matelot à 36 fr.	
133	1 enfant : Gustave-Édouard.....	.....	19 décembre 1883
134	Gaudin (Louis).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	18 janvier 1833.
135	Caillaut (Augustin-Honoré).....	Matelot à 36 fr.....	21 décembre 1833
136	Charpenteau (Jean).....	*Idem* à 24 fr.....	28 août 1829.
137	Guilbon (Alexandre).....	*Idem*.....	5 août 1827.
138	Morin (Pierre-André).....	*Idem*.....	31 janvier 1838.
139	2 enfants : Émile-Félix.....	.....	27 octobre 1875.
140	Estelle-Aminthe.....	.....	9 mars 1877.

SOUS-ARRONDISSEMENT

1	Mot (Bernard).....	Quartier-maître à 60 fr.....	14 décembre 18
2	Torlois (Jean).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	25 mars 1833.
3	Despointes (Célestin-Nicolas-François)..	*Idem*.....	7 juin 1832.
4	1 enfant : Jean-Baptiste-Celestin.....	.....	7 septembre 187
5	Demeuran (Léonard).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commmandement).	7 mai 1827.

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
rs-en-Ré	780f	Ancienneté de services....	Décision du 4 mars 1884.
lem	564	*Idem*	*Idem.*
alou	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
nandes	252	*Idem*	*Idem.*
rs-en-Ré	252	*Idem*	*Idem.*
Flotte	204	*Idem*	*Idem.*
ares	324	*Idem*	Décision du 29 août 1884.
	48		*Idem.*
int-Trojan	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	36		*Idem.*
rine-Royal	780	Ancienneté de services....	*Idem.*
illevotte	660	Infirmité	*Idem.*
	24		*Idem.*
nac	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
int-Georges-des-Coteaux	252	Infirmité	*Idem.*
Sables-d'Olonne	252	*Idem*	*Idem.*
	144		*Idem.*
Sables-d'Olonne	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Port-Louis	204	*Idem*	*Idem.*
int-Hilaire-de-Riez	276	Infirmité	*Idem.*
	24		*Idem.*
Sables-d'Olonne	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
le-d'Yeu	780	*Idem*	*Idem.*
n	252	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
	36		*Idem.*
	24		*Idem.*
-en-Ré	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
m	252	*Idem*	*Idem.*
eil-sur-Mer	204	*Idem*	*Idem.*
nte-Marie-de-Ré	204	*Idem*	*Idem.*
s-en-Ré	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
ORDEAUX.			
chis	384f	Ancienneté de services....	Décision du 10 mai 1884.
es	900	*Idem*	*Idem.*
fleur	780	*Idem*	*Idem.*
	36		*Idem.*
rg	780	Ancienneté de services....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates
6	LEIGNADIN (Henry-Eugène).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	16 novembre 183
7	CADIÈRE (Joseph-Clément).....	Quartier-maître à 60 fr.....	5 février 1833...
8	4 enfants : Marie-Blanche.....	.....	28 novembre 18
9	Louis-Ernest.....	.....	18 septembre 18
10	Victorine-Maria.....	.....	27 septembre 18
11	Émile-Maxime.....	.....	5 septembre 18
12	SABASTIA (Jean-Benoit).....	Quartier-maître à 60 fr.....	23 juin 1815...
13	BODOUIN (Jean).....	Matelot à 36 fr.....	1er novembre 18
14	MOIZEAU (Jean).....	Matelot à 24 fr.....	7 juin 1833....
15	PAQUET (Pierre).....	*Idem*.....	4 novembre 183
16	RICORDEL (Gabriel).....	*Idem*.....	25 juin 1820...
17	CASTET (Pierre).....	*Idem*.....	9 juillet 1833...
18	DEJEAN (Bernard)..	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	19 mars 1833...
19	GOURMERON (Pierre).....	Matelot à 36 fr.....	10 août 1833....
20	MAYET (Jean-Baptiste).....	*Idem* à 24 fr.....	19 septembre 18
21	PETIT (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	31 octobre 1833.
22	PECHOUX (Pierre).....	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	13 novembre 18
23	RABÈRE (Jean).....	*Idem*.....	26 juillet 1833...
24	GUIGNON (Enselme).....	Capitaine au long cours (ayant plus de 4 ans de commandement).	14 avril 1833...
25	GROUZILLÉ (Samuel-Thomé).....	Maître au cabotage (ayant plus de 8 ans de commandement).	4 janvier 1836...
26	SOUBIROU (Pierre-Émile.....	*Idem*.....	10 septembre 18
27	BOURRASON (Hugenne).....	Matelot à 33 fr.....	5 mars 1833....
28	MILH (Jean-Alphonse).....	*Idem*.....	9 avril 1833....
29	NAUD (Daniel).....	*Idem*.....	6 septembre 18
30	SUIRE (Pierre).....	Matelot à 24 fr.....	27 février 1833.
31	MORIN (Bernard).....	Capitaine au long cours ayant 4 ans de commmandement).	5 novembre 18
32	DEBANDE (Pierre).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	12 octobre 183
33	GRENIER (Louis).....	Quartier-maître à 45 fr.....	28 août 1833....
34	RHODE (Jean).....	*Idem*.....	10 juillet 1833.
35	BARON (Jean).....	Matelot à 33 fr.....	20 juillet 1833.
36	3 enfants : Magdeleine.....	.....	25 février 18.5..
37	Jean-Adolphe.....	.....	10 août 1875....
38	Jules-Abel.....	.....	3 novembre 18
39	BEDIN (Jacques).....	Matelot à 33 fr.....	25 juin 1833....
40	HERVÉ (Jean-Justin).....	*Idem*.....	2 novembre 183
41	VIAUD (Hervé).....	*Idem*.....	30 novembre 18
42	1 enfant : Pierre.....	.....	9 janvier 1863..
43	PEYRUCHE (Jean).....	Matelot à 24 fr.....	4 décembre 1817.
44	COLLIN (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	16 novembre 18
45	BARRAU (Thomas).....	*Idem* à 24 fr.....	28 novembre 18
46	PINQUET (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	15 juillet 1811..
47	CASTANET (Thomas).....	*Idem*.....	24 janvier 1829..
48	HÉRAU (Charles).....	Matelot à 33 fr.....	23 novembre 18
49	MISSÈGUE (Jean).....	*Idem*.....	7 janvier 1836..
50	CHADOURNE (Élie).....	*Idem*.....	6 mars 1833....
51	PAULY (Michel).....	*Idem*.....	4 novembre 183
52	GIRAL (Pierre).....	*Idem*.....	19 septembre 183
53	LATASTE (Raymond).....	*Idem*.....	20 juillet 1833....
54	RICHARD (Giraud).....	Matelot à 24 fr.....	22 août 1820....
55	PASTUREAU (Pierre).....	*Idem*.....	9 août 1809.....
56	BONNEAU (Pierre).....	*Idem*.....	23 octobre 1820..
57	QUEYRAUD (Pierre).....	*Idem*.....	1er août 1865...
58	GEOFFRE (Joseph-Louis).....	*Idem*.....	15 novembre 18
59	REVERSADE (Jean).....	*Idem*.....	23 juillet 1819..
60	LAJARTHE (Pierre).....	*Idem*.....	28 février 1833..
61	2 enfants : Victor-Pierre.....	.....	25 juillet 1874..
62	Émile.....	.....	12 juin 1876....

Digitized by Google

RACE. Lieux.	QUOTITE de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ayama (Porto-Rico)	780f	Ancienneté de services.	Décision du 10 mai 1883.
ulon	468	*Idem*	*Idem.*
	96		*Idem.*
eau	384	Ancienneté de services	*Idem.*
beac	324	*Idem*	*Idem.*
illon	204	*Idem*	*Idem.*
rbezieux	204	*Idem*	*Idem.*
mont	312	*Idem*	*Idem.*
garrier	204	*Idem*	*Idem.*
illac	456	*Idem*	*Idem.*
illac	252	*Idem*	*Idem.*
aleydier	204	*Idem*	*Idem.*
s-c	252	*Idem*	*Idem.*
illac	456	*Idem*	*Idem.*
illac	456	*Idem*	*Idem.*
on	780	*Idem*	*Idem.*
n	564	*Idem*	*Idem.*
n	456	*Idem*	*Idem.*
ntpellier	324	*Idem*	*Idem.*
nt-Seurin-d'Uzet	252	*Idem*	*Idem.*
mont	252	*Idem*	*Idem.*
nt-Georges-de-Didonne	204	*Idem*	*Idem.*
ssac	780	*Idem*	*Idem.*
nt-Ciers-de-Canesse	456	*Idem*	*Idem.*
ssac	408	*Idem*	*Idem.*
aleydier	408	*Idem*	*Idem.*
ye	252	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
leydier	252	Ancienneté de services	*Idem.*
sac	252	*Idem*	*Idem.*
n	252	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
riac	312	Ancienneté de services	*Idem.*
rac	360	*Idem*	*Idem.*
deaux	312	*Idem*	*Idem.*
inde	432	*Idem*	*Idem.*
nt-Sulpice-de-Faleyrens	324	*Idem*	*Idem.*
nt-Paul	324	*Idem*	*Idem.*
nonzic-Saint-Martin	324	*Idem*	*Idem.*
leydier	252	*Idem*	*Idem.*
yres	252	*Idem*	*Idem.*
othe-Montravel	252	*Idem*	*Idem.*
illon	252	*Idem*	*Idem.*
ra	312	*Idem*	*Idem.*
ans	312	*Idem*	*Idem.*
uilh	312	*Idem*	*Idem.*
t-Nazaire	312	*Idem*	*Idem.*
t-Capraise	312	*Idem*	*Idem.*
leydier	312	*Idem*	*Idem.*
idan	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*

Digitized by Google

numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
63	Fressange (Pierre)	Matelot à 24 fr	8 octobre 1833.
64	Roumagoux (Mathieu)	*Idem* à 33 fr	19 février 1833
65	Trigaut (Pierre)	Matelot à 33 fr	17 octobre 183
66	Bentejac (Raymond)	*Idem* à 24 fr	20 février 1833
67	Dubourg (Pierre)	*Idem*	13 juin 1821.
68	François (Guillaume)	*Idem*	23 novembre 1
69	La Chapelle (Pierre)	*Idem*	18 juin 1829.
70	Plantey (Raymond)	*Idem*	6 octobre 1812.
71	Verdalle (Louis)	*dem*	30 juillet 1833.
72	Daisson (Martin)	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	10 mars 1831.
73	Labat (Michel)	Quartier-maître à 45 fr	30 avril 1833.
74	2 enfants : Pierre		1er juin 1877.
75	Marie		25 octobre 187
76	Ostain (André)	Quartier-maître à 45 fr	13 août 1833.
77	Ferron (Pierre)	Matelot à 36 fr	24 novembre 18
78	Beaupui (Pierre)	*Idem* à 33 fr	8 février 1833.
79	Dauris (Jean)	*Idem*	28 juillet 1833.
80	Dupart (Jean)	*Idem*	7 septembre 183
81	Hiribarn (Jean-Guillaume)	*Idem*	5 août 1833.
82	Noailles (Jean)	*Idem*	6 avril 1833.
83	Paul (Ambroise)	*Idem*	3 juillet 1833.
84	2 enfants : Anne		7 novembre 18
85	Arnaud		9 novembre 18
86	Paul (Ambroise)	Matelot à 33 fr	juillet 1833.
87	1 enfant : Jean		6 novembre 18
88	Cabanes (Jean)	Matelot à 24 fr	1er octobre 18
89	Delis (Michel)	*Idem*	9 novembre 18
90	Ducamain (François)	*Idem*	11 mai 1833.
91	Prudent (François)	*Idem*	1831.
92	Goguet (Jean)	*Idem*	25 mars 1833.
93	Guitard (Bertrand)	*Idem*	15 aout 1833.
94	Leyzieux (Nicolas)	*Idem*	28 novembre 18
95	Lestrille (Jean)	*Idem*	23 octobre 183
96	Mercié (Jean)	*Idem*	15 mars 1833.
97	1 enfant : Marie		13 juillet 1875.
98	Méric (Jean)	Matelot à 24 fr	21 décembre 18
99	Mozas (François-Carraciolo)	*Idem*	4 juillet 1828.
100	2 enfants : Catherine		30 decembre 18
101	Claire-Marie		28 juillet 1877.
102	Rocherbau (Jean)	Matelot à 24 fr	31 juillet 1833.
103	Saint-Jean (Jean)	*Idem*	11 octobre 183
104	Villate (Bertrand)	*Idem*	10 février 1833
105	Carrère (Jean-Léon)	Maître au cabotage (ayant plus de 8 ans de commandement).	1er mars 1833.
106	Loubière (Joseph)	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	8 septembre 18
107	1 enfant : Marie		5 avril 1875.
108	Prudet (Jean)	Matelot à 24 fr	1er octobre 183
109	3 enfants : Marie		22 novembre 1
110	Rose-Marie		8 février 1879
111	Vincent		19 septembre 1
112	Lader (Pierre)	Matelot à 24 fr	29 mars 1833.
113	2 enfants : François		16 avril 1874.
114	André		22 mars 1876.
115	Etcheverry (Pierre)	Matelot au commerce	16 avril 1833.
116	1 enfant : Marie		22 septembre 1
117	Daguerre (Pierre)	Matelot à 24 fr	23 septembre 1
118	1 enfant : Élisabeth		14 octobre 187
119	Labodde (Jean)	Quartier-maître à 42 fr	31 octobre 18
120	Baudonne (Jean-Baptiste)	Matelot à 33 fr	20 juillet 183
121	Dachary (Jean)	*Idem* à 24 fr	18 mars 1833.
122	Fontang (Jean)	*Idem*	13 mars 1830
123	Laborde (Jacques)	Matelot à 33 fr	7 septembre
124	1 enfant : Étienne		15 août 1875.

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
leydier	204f	Ancienneté de services	Décision du 10 mai 1884.
goiron	252	Idem	Idem.
nt-Macaire	252	Idem	Idem.
agon	204	Idem	Idem.
rmande	312	Idem	Idem.
thures	204	Idem	Idem.
nt-Macaire	204	Idem	Idem.
andraut	312	Idem	Idem.
sac	204	Idem	Idem.
Teste	660	Idem	Idem.
jan	408	Idem	Idem.
	48		Idem.
Teste	324	Ancienneté de services	Idem.
lernos	324	Idem	Idem.
an	252	Idem	Idem.
Teste	252	Idem	Idem.
	252	Idem	Idem.
lernos	324	Idem	Idem.
on	252	Idem	Idem.
anos	252	Idem	Idem.
	48		Idem.
nos	324	Ancienneté de services	Idem.
	24	Idem	Idem.
	312	Idem	Idem.
	312	Idem	Idem.
ernos	204	Idem	Idem.
eneuve	204	Idem	Idem.
an	204	Idem	Idem.
	204	Idem	Idem.
Teste	204	Idem	Idem.
an	204	Idem	Idem.
Teste	204	Idem	Idem.
	24		Idem.
Teste	204	Ancienneté de services	Idem.
ena (Espagne)	204	Idem	Idem.
	48	Idem	Idem.
Teste	204	Idem	Idem.
an	204	Idem	Idem.
	204	Idem	Idem.
nitz	564	Idem	Idem.
nos	552	Idem	Idem.
	24		Idem.
nos	276	Ancienneté de services	Idem.
	72		Idem.
nos	204	Ancienneté de services	Idem.
	48		Idem.
nitz	204	Ancienneté de services	Idem.
	24	Idem	Idem.
	204	Idem	Idem.
	24	Idem	Idem.
-Laumer	516	Idem	Idem.
	324	Idem	Idem.
-Laumer	204	Idem	Idem.
	276	Idem	Idem.
	252	Idem	Idem.
	24	Idem	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
125	Lafourcade (Jean)	Matelot à 24 fr.	4 août 1810
126	Larrea (Jean)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	25 août 1833
127	Jauréguiberry (André)	Matelot à 36 fr.	31 octobre 1833
128	Hirigoyen (Dominique)	*Idem* à 33 fr.	1er mai 1833
129	Delouart (Jean)	*Idem*	3 juin 1833
130	Guilson (Pierre)	*Idem*	26 octobre 1833
	Prada (Henry-Pierre)	Matelot à 24 fr.	
131	1 enfant : Jean-Baptiste-Henry		4 septembre 182
	Castaing (François)	Matelot à 33 fr.	
132	1 enfant : Jean-Louis		26 septembre 18
	Davias (Pierre)	Matelot à 36 fr.	
133	1 enfant : Jean		12 avril 1833
	Silhouette (Pierre)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
134	1 enfant : Jeanne-Marie-Magdeleine		2 août 1833
	Anciberro (Jean)	Matelot à 24 fr.	
135	1 enfant : Joseph-Jean-Baptiste		2 mars 1833
136	Bonneau (Jean)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	23 janvier 182
137	Granger (Jean)	*Idem*	21 décembre
138	Renault (Augustin-Alfred)	*Idem*	27 novembre
139	Martin (Hugues-Ernest)	Sergent-major à 84 fr.	10 décembre
140	1 enfant : Marie-Marguerite-Blanche		1er avril 182
141	Martin (François)	Matelot à 24 fr.	16 septembre
142	Obry (Etienne)	*Idem*	7 avril 1828
143	Cormier (Jean-Louis-Ernest)	*Idem*	7 mars 1832
144	Nivol (François-Joseph)	*Idem*	20 octobre
145	Vidau (François)	*Idem*	12 juillet 18
146	Marion (Jules-Adolphe)	Matelot à 33 fr.	12 décembre
147	3 enfants : Suzanne-Ida		18 avril 18
148	Maurice-Edmond		17 novembre
149	Emmanuel-Edvard		27 novembre
150	Brotreau (Pierre)	Matelot à 24 fr.	8 décembre
151	Phelipot (François)	*Idem*	27 décembre
152	2 enfants : Marceline		4 octobre 182
153	Justine - Andrée - Marthe - Larencie.		19 décembre 1
154	Gourbillon (Jacques-Xavier)	Matelot à 33 fr.	27 mars 1830
155	Roy (Gabriel)	*Idem*	11 janvier 183
	Forestier (Samuel)	Pilote lamaneur (allant en mer au-devant des navires).	
156	1 enfant : Henri-Ferdinand-Samuel		30 décembre
	Rié (Siméon)	Quartier-maître à 48 fr.	
157	1 enfant : Susanne-Adélaïde		30 octobre 18
158	Abadie (Pierre)	Matelot à 24 fr.	25 mai 1834
159	Labat (Jacques)	Pilote lamaneur (allant en mer au-devant des navires).	28 janvier 18
160	Fasilau (Nicolas)	Matelot à 24 fr.	7 juin 1818
	Pelletreaud (Jean-Baptiste)	*Idem* à 33 fr.	
161	1 enfant : Françoise-Céline		17 novembre
	David (Simon)	Matelot à 36 fr.	
162	1 enfant : Célina		22 mars 1834
163	Rousseau (Antoine)	Matelot à 33 fr.	18 décembre
164	Audebar (Pierre)	*Idem* à 24 fr.	19 décembre
165	Martin (Antoine)	*Idem*	5 décembre 1
166	1 enfant : Catherine		23 septembre
167	Montet (Bernard)	Matelot à 24 fr.	20 juillet 18
168	Raynaud (Thomas)	*Idem*	5 juin 1832
169	Lalande (François)	*Idem* à 33 fr.	28 juin 1833
170	1 enfant : Dominique		10 février 18
171	Hiquet (Jean)	Matelot à 24 fr.	20 décembre
172	1 enfant : Jeanne		2 octobre 18
173	Drancès (Jean-Baptiste)	Matelot à 24 fr.	25 mai 1831

Digitized by Google

SANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ute-Marie-de-Gasse.....	312f	Ancienneté de services....	Décision du 10 mai 1884.
ourre.....	456	*Idem*.....	*Idem.*
.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	Décision du 23 juin 1884.
.....	24	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
deaux.....	948	Ancienneté de services....	Décision du 31 août 1884.
riac.....	780	*Idem*.....	*Idem.*
deaux.....	780	*Idem*.....	*Idem.*
.....	468	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services....	*Idem.*
t-Romain.....	312	*Idem*.....	*Idem.*
te-Foy.....	276	*Idem*.....	*Idem.*
gnan.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
ncenion.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
deaux.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
x.....	324	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
rd.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
ud.....	252	Infirmité.....	*Idem.*
chers.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	276	Infirmité.....	*Idem.*
llac.....	456	*Idem*.....	*Idem.*
rasque.....	312	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
ssac.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
t-Clrq.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
rot.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
ll-caire.....	312	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
174	Hitoy (Jean).....	Matelot à 24 fr.....	11 mai 1818.....
175	3 enfants: Jean.....	.....	30 mars 1825....
176	Jean.....	.....	21 janvier 1827..
177	Jeanne.....	.....	5 décembre 1828
178	Salvarits (François).....	Matelot à 33 fr.....	3 mai 1824.....
179	Sieulanne (Jean-Baptiste).....	*Idem* à 24 fr.....	8 mai 1827.....
180	1 enfant: Marie.....	.....	29 mars 1825...
181	Delassus (Bertrand-Auguste-Victor).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	2 décembre 1833
182	Etchepare (Martin).....	Matelot à 33 fr.....	2 octobre 1833..
183	Rivière (Raymond).....	*Idem* à 24 fr.....	5 mai 1825.....
184	Bellefond (Jean).....	*Idem*.....	23 juillet 1826..
185	Couilleau (Pierre).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	19 juillet 1831..
186	Soupre (Simon).....	Matelot à 24 fr.....	6 mars 1810.....
			SOUS-ARRONDISSE
1	Flotard (Jules-Frédéric).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	14 janvier 1833.
2	Périner (Moïse-Félix).....	Mécanicien en chef de machine de plus de 300 chevaux, réunissant plus de 8 ans de fonctions.	26 juin 1833....
3	Pijon (Eugène-Auguste).....	*Idem*.....	27 février 183
4	Soboul (Claude-Casimir).....	Docteur médecin au commerce....	25 août 1834..
5	Fenech (Édouard-Jules-Théophile).....	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	23 décembre 1
6	Joannollou (Bernard).....	Mécanicien en chef de machines de 100 à 300 chevaux, réunissant plus de 8 ans de fonctions.	25 janvier 183
7	Jullien (François).....	Mécanicien en chef de machines de plus de 300 chevaux, réunissant de 4 à 8 ans de fonctions.	23 mai 1830....
8	Abeille (François-Justinien).....	Économe à 150 fr.....	14 mars 1827..
9	Plumier (Charles-Joseph-Bonaventure)...	Maître au cabotage (n'ayant pas 4 ans de commandement).	29 août 1834..
10	Honoré (François).....	Économe à 120 fr.....	29 juin 1833....
11	Mety (François).....	Maître d'hôtel à 66 fr. 66 cent....	11 mars 1834..
12	Tric (Joseph-Scipion).....	Boulanger à 60 fr.....	17 août 1831....
13	Bernard (Antoine-Joseph).....	Matelot à 36 fr.....	4 mars 1833 ..
14	1 enfant: Marius Henri.....	.....	16 octobre 18
15	Canesse (Charles-Antoine).....	Matelot à 33 fr.....	19 février 183
16	Cauvin (Jean-Baptiste-Joseph-Simon)....	*Idem*.....	28 octobre 18
17	1 enfant: Émilie-Angèle.....	.....	21 novembre 1
18	André (Joseph).....	Matelot à 33 fr.....	19 août 1834..
19	Battestini (Jean-Noël).....	*Idem* à 36 fr.....	8 mars 1833 ..
20	Cravi (Jean-Baptiste-Michel).....	*Idem* à 33 fr.....	19 octobre 18
21	Dudon (Cyrille-Dieudonné-Séraphin)....	*Idem*.....	14 mars 1833..
22	Gavi (Raphaël-Antoine-Philippe).....	*Idem*.....	22 mars 1834..
23	Girard (Benoît).....	Fourrier de 2e classe à 45 fr.....	2 novembre 18
24	Giraud (Joseph-Marius).....	Matelot à 33 fr.....	3 février 1833.
25	1 enfant: Marius-Laurent.....	.....	21 septembre 1
26	Guigou (Joseph-Toussaint).....	Matelot à 33 fr.....	30 novembre 1
27	Meyrargue (Louis).....	*Idem*.....	7 février 1833..
28	Mouton (Mathieu-Hypolite).....	*Idem*.....	21 avril 1833..
29	Pascal (Jean-Joseph).....	*Idem*.....	18 mars 1833..
30	Remuzat (Pierre).....	*Idem*.....	30 décembre 1
31	Rouget (Louis-Joseph).....	*Idem*.....	27 mars 1833..
32	Sinibaldi (Jean-Marius-Étienne).....	*Idem*.....	30 août 1833..
33	2 enfants: Auguste-Pierre.....	.....	26 janvier 18
34	Adélaïde-Baptistine.....	.....	29 octobre 1
35	Baro (Pierre-Blaize).....	Matelot à 24 fr.....	3 février 183
36	Barthelemy (Joseph-Henri).....	*Idem*.....	14 février 18
37	Tauriac (Pierre-André).....	*Idem*.....	26 avril 1833.
38	1 enfant: Anaïs.....	.....	26 février 18

Digitized by Google

...ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...int-Jean-de-Morsacq	204f	Ancienneté de services	Décision du 31 août 1884.
...	72	...	Idem.
...p-Baton	252	Ancienneté de services	Idem.
...int-Étienne-d'Orthe	204	Idem	Idem.
...	24	...	Idem.
...nt-Jean-de-Luz	564	Ancienneté de services	Idem.
...oure	252	Idem	Idem.
...gnonet	204	Idem	Décision du 18 nov. 1884.
...stillon	204	Idem	Idem.
...bara	456	Idem	Idem.
...ourne	312	Idem	Idem.
MARSEILLE.			
...an	780	Ancienneté de services	Décision du 2 avril 1884.
...n	780	Idem	Idem.
...nes	780	Idem	Idem.
...mes	780	Idem	Idem.
...seille	660	Idem	Idem.
...res-Castel	564	Idem	Idem.
...es	564	Idem	Idem.
...vier	456	Idem	Idem.
...nt-Chamas	456	Ancienneté de services	Idem.
...seille	456	Idem	Idem.
...bons	384	Idem	Idem.
...alon	384	Idem	Idem.
...seille	324	Idem	Idem.
...n	24	...	Idem.
...n	252	Ancienneté de services	Idem.
...ne	324	Idem	Idem.
...seille	24	...	Idem.
...n	252	Ancienneté de services	Idem.
...Rousse	252	Idem	Idem.
...ton	252	Idem	Idem.
...eaux	360	Idem	Idem.
...t-Maurice	252	Idem	Idem.
...ré-le-Rouet	324	Idem	Idem.
...seille	252	Idem	Idem.
...n	24	Ancienneté de services	Idem.
...n	252	Idem	Idem.
...ndol	252	Idem	Idem.
...seille	252	Idem	Idem.
...saire	432	Idem	Idem.
...seille	252	Idem	Idem.
...ignes	252	Idem	Idem.
...seille	252	Idem	Idem.
...	48	...	Idem.
...ille	204	Ancienneté de services	Idem.
...	204	Idem	Idem.
...	204	Idem	Idem.
...	24	...	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
39	Brême (Pierre-François)	Matelot à 24 fr.	6 avril 1838
40	Caillol (Claude-Joseph)	*Idem*	1er avril 1833
41	2 enfants : Marius-Paul		8 août 1874
42	Thérèse-Joséphine		21 juillet 1876
43	Feydeau (Joseph)	Matelot à 24 fr.	28 octobre 1825
44	Lamy (Joseph-Alexandre)	*Idem*	12 avril 1833
45	3 enfants : Jean-Baptiste-Jules		17 octobre 1880
46	Charles-Marius-Paul		21 décembre 1881
47	Marie-Antoinette-Thomasine		*Idem*
48	Lesbros (Remy-Alexandre)	Matelot à 24 fr.	24 juillet 1833
49	3 enfants : Joseph-Louis		30 juin 1875
50	Lucien-Auguste		15 avril 1877
51	Alexandre-Marcel-Bienvenu		26 septembre 188
52	Léonard (Jean-Pierre-Toussaint)	Matelot à 24 fr.	11 décembre 183
53	Moulet (Antoine-Marius)	*Idem*	9 janvier 1833
54	Mouren (Louis)	*Idem*	17 septembre 183
55	2 enfants : Joséphine-Maria		18 mars 1875
56	Joseph-Marius		14 décembre 187
57	Mouren (Valentin-Barthélemy)	Matelot à 24 fr.	1er février 183
58	Midé (Pascal)	*Idem*	21 février 1832
59	Olive (Joseph)	*Idem*	24 janvier 1832
60	Rouy (Lazare)	*Idem*	9 juin 1831
61	Roubaud (Jacques-Auguste)	*Idem*	19 avril 1833
62	2 enfants : Marie-Eugénie		21 janvier 187
63	Pierre-Marius		12 janvier 187
64	Boujarel (Jean-Joseph)	Matelot à 24 fr.	10 mai 1818
65	Gaudemar (Joseph-Bonaventure-Martin)	Ouvrier chauffeur au commerce assimilé au matelot à 24 fr.	14 juillet 1823
66	Longy (Jean)	*Idem*	5 décembre 18
67	Lubac (Jean-Baptiste)	*Idem*	2 septembre 1
68	1 enfant : Anne		8 février 187
69	Brun (Ambroise)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	10 septembre 1
70	1 enfant : Marie-Élisabeth-Marthe		24 novembre 1
71	Jhéan (Joseph)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	13 octobre 18
72	Malliaud (Jean-Denis)	*Idem*	28 septembre 1
73	3 enfants : Joséphine-Marie		26 janvier 187
74	Marguerite-Catherine-Julie		18 août 1877
75	Julie-Catherine-Adelaïde		16 décembre 18
76	Turrier (Jean-Joseph)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	2 septembre 18
77	Vincent (Antoine)	*Idem*	21 mars 1833
78	1 enfant : Barthélemy		13 juin 1874
79	Anet (Martin)	Matelot à 33 fr.	10 novembre 1
80	1 enfant : Charlotte-Marie-Madeleine		2 août 1881
81	Bernard (Louis)	Matelot à 33 fr.	11 avril 1877
82	Roqueplan (Joseph)	Quartier-maître à 45 fr.	24 juin 1833
83	Estai (Honoré)	Matelot à 33 fr.	25 août 1833
84	Mutins (François)	*Idem*	9 septembre 18
85	1 enfant : Marius		18 janvier 1877
86	Porte (Joseph)	Matelot à 33 fr.	8 novembre 18
87	Bernard (Étienne)	*Idem* à 24 fr.	12 mars 1833
88	Giraud (Jean)	*Idem*	18 novembre 18
89	Lions (Honorat-Alexis-Hyppolyte)	*Idem*	18 juillet 1836
90	Martin (Louis)	*Idem*	2 octobre 1833
91	3 enfants : Anaïs-Jeanne		14 septembre 18
92	Jeanne		18 décembre 18
93	Jean		22 octobre 18
94	Catelin (Toussaint-Célestin)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	6 avril 1830
95	1 enfant : Marie-Antoinette-Sophie		18 septembre 1
96	Bory (Élixir-Marius-Joseph)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	10 janvier 18
97	1 enfant : Michel-Bernard		20 mai 1874

Digitized by Google

...RCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...arseille.....	204f	Ancienneté de services....	Décision du 2 avril 1884.
...dem.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
...arseille.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
...ochefort.....	276	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
...ndage.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
...rseille.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
...n.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
...n.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
...rseille.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
...ignon.....	384	*Idem*.....	*Idem.*
...y-le-Rouet.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
...rseille.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
...n.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
...rs.....	312	Ancienneté de services....	*Idem.*
...rseille.....	312	*Idem*.....	*Idem.*
...t-Martin-de-Pert.....	312	*Idem*.....	*Idem.*
...ne.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
...s.....	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
...s.....	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
...rs.....	564	*Idem*.....	*Idem.*
.....	108	.....	*Idem.*
...s.....	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
...rs.....	564	*dem*.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
...rs.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
...ncaire.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
...es.....	324	*Idem*.....	*Idem.*
...rs.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
...rs.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
...rs.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
...n.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
...n.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
...n.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
...n.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
...gues.....	900	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
...gues.....	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
98	FABRE (Jean-Baptiste-Pierre)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	31 janvier 1833.
99	LAMBERT (Victor-Léon)	*Idem*	10 avril 1833.
100	RICHAUD (Honoré-Étienne)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	3 septembre 18
101	ANGUILLE (Louis-François)	Matelot à 33 fr.	27 août 1833.
102	1 enfant : François-Paul		30 décembre 18
103	BONNET (Joseph-Maxime)	Matelot à 33 fr.	30 mai 1833.
104	2 enfants : Clotaire-Étienne		7 avril 1875.
105	Joseph-Clément		15 juin 1879.
106	FOUQUE (Pierre-Marius)	Matelot à 24 fr.	2 mars 1833.
107	QUENTIN (Philippe)	*Idem*	31 octobre 183
108	2 enfants : Joseph-Paul		24 avril 1876.
109	Victor-Isaac		22 septembre 18
110	ROUX (François-Christophe)	Matelot à 33 fr.	21 juin 1833.
111	2 enfants : Marius-Emile		4 février 18
112	Marie-Antonie		15 février 18
113	EYGASIER (Joseph-Paschal)	Matelot à 24 fr.	3 avril 1833.
114	1 enfant : Perroline-Baptistine		23 janvier 18
115	FOUQUE (Jean-Joseph)	Matelot à 24 fr.	27 février 1833.
116	2 enfants : Philippine-Marguerite		31 octobre 18
117	Louise-Clémentine		20 octobre 187
118	HONNORAT (Joseph-Etienne)	Matelot à 24 fr.	29 novembre 1
119	MANSOURA (Auguste-Maurice)	*Idem*	13 février 1833.
120	MAUNIER (Victor)	*Idem*	10 juillet 183
121	REYMONDON (Henry-Marie)	*Idem*	10 mars 1833.
122	VERAN (François-Louis)	*Idem*	22 septembre 1
123	AUDIFFREN (Jean-Baptiste-Louis)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	12 avril 1833.
124	MARIUS (Martin)	Mécanicien de machine de moins de 100 chevaux, réunissant au moins 1 an de fonctions.	1er décembre 1
125	CAMOIN (Xavier-Laurent)	Matelot à 36 fr.	10 juillet 1833.
126	3 enfants : Eusébie-Marie-Louise		19 août 1876.
127	Rose-Louise-Thérèse		24 octobre 18
128	Maria-Claire-Anne		26 juillet 18
129	GROS (Charles-Joseph-Philippe)	Matelot à 36 fr.	13 juillet 1833.
130	2 enfants : Joseph-Philippe		18 décembre 18
131	Auguste-Charles		24 janvier 18
132	DALLEST (François)	Matelot à 36 fr.	23 septembre 1
133	LOUBOIR (Joseph-Michel)	Matelot à 24 fr.	7 septembre 1
134	GUIOU (Antoine-Paul)	*Idem*	1er septembre
135	MICHAILLARD (Joseph-Marius)	*Idem*	16 décembre
136	JOURDAN (Blaise-Henry)	*Idem*	19 mai 1833.
137	JEANCELME (Joseph-Balthilde)	*Idem*	30 janvier 1
138	ROUQUETTE (Jean-Pierre-Alphonse)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	22 février 1
139	GIBERT (Jean-Pierre-François)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	26 mars 1833
140	1 enfant : Justin-Alphonse		26 octobre 1
141	LABATUT (Jean-Baptiste)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	2 janvier 183
142	1 enfant : Baptiste-Louis		2 novembre 1
143	ARNAUD (Barthélemy)	Matelot à 36 fr.	28 juin 1829.
144	CADOURCY (Jacques)	*Idem* à 33 fr.	25 juillet 183
145	MAGNÈRES (Bonaventure-Jean-Jacques)	*Idem*	14 juillet 183
146	MONTAGNAC (Gabriel)	*Idem*	10 décembre 1
147	CADASSUS (Charles)	*Idem* à 24 fr.	3 juin 1833.
148	DELLONG (Faustin-Guilhaume)	*Idem*	14 février 18
149	GUILHE (Jules-Bernard)	*Idem*	10 janvier 18
150	HERBEIL (Taymond)	*Idem*	3 octobre 18
151	MARIEU (Pierre)	*Idem*	24 avril 183
152	PAYRI (Marc-Adrien)	*Idem*	10 avril 183
153	JOSEPH (Charles-Michel-Jean)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 novembre
154	1 enfant : Louise-Marguerite-Célestine		3 mai 1877.

Digitized by Google

...NGE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
t-Chamas.....	564f	Ancienneté de services....	Décision du 2 avril 1884.
tigues.....	564	*Idem*.....	*Idem.*
t.....	456	*Idem*.....	*Idem.*
tigues.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
tigues.....	552	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
tigues.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
n.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
igues.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
igues.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
gnane.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
y-le-Rouet.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
igues.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
iotat.....	456	*Idem*.....	*Idem.*
s.....	384	*Idem*.....	*Idem.*
s.....	324	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
bon.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
s.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
eille.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
iotat.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
eille.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
iotat.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
s.....	312	*Idem*.....	*Idem.*
ssan.....	780	*Idem*.....	*Idem.*
an.....	564	*Idem*.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
ssan.....	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
ate.....	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
anes.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
s.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
n.....	312	*Idem*.....	*Idem.*
onne.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
urens.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
ste.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
ssan.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
r.....	564	*Idem*.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
155	Massot (Bonaventure-Jean-Côme).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	29 mars 1833.
156	1 enfant : Jacques-Hippolyte-Eugène....	.....	12 juillet 187
157	Bassères (François-Martin-Jacques).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	11 novembre 18
158	Sagols (Jean-Raymond-Vincent).....	Quartier-maître à 45 fr.....	6 septembre 183
159	Alouges (Ferréol-Sébastien-Louis).....	Matelot à 33 fr.....	8 avril 1831.
160	1 enfant : Marie-Hyacinthe-Marguerite....	.....	27 décembre 18
161	Aloujes (Jean-Martin-Joseph).....	Matelot à 33 fr.....	16 décembre 18
162	Bonafos (Honoré-Jean-Vincent).....	*Idem*.....	2 avril 1833.
163	Bonafos (Honoré-Pierre-Louis).....	*Idem*.....	14 septembre 18
164	Castagné (Philippe-Joseph-Eugène).....	Matelot à 36 fr.....	26 juillet 1833.
165	Desclaux (Eustache-François-Gabriel)...	*Idem* à 33 fr.....	20 septembre 1
166	Déit (Jacques-Martin-Jean).....	*Idem*.....	31 mai 1831.
167	1 enfant : Élysa-Françoise-Pauline.....	.....	12 juillet 187
168	Estève (Augustin-Guillaume-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	23 septembre 1
169	Oliver (Vincent-Jean-Hyacinthe).....	*Idem*.....	8 septembre 1
170	Parcé (Pierre-Jean-Étienne).....	Matelot à 36 fr.....	13 février 183
171	Py (Honoré-Jean-Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	29 août 1833.
172	2 enfants : Honoré-Barthélemy-Ambroise.	.....	7 décembre 18
173	Jean-Pierre-Félix.....	.....	1er août 187
174	Perpignane (Paul-François-Joseph).....	Matelot à 33 fr.....	24 décembre 1
175	Berthomieu (Paschal-Cyprien).....	*Idem* à 24 fr.....	17 septembre
176	Montargès (Michel-François-Vincent)....	*Idem*.....	10 septembre
177	Maillol (Jean-Gilles-Jacques).....	*Idem*.....	21 janvier 18
178	1 enfant : Eugénie-Thérèse-Catherine....	.....	28 avril 187
179	Montargès (Vincent-Michel-Jean).....	Matelot à 24 fr.....	20 septembre
180	2 enfants : Henriette-Claire.....	.....	30 décembre
181	Vincent-Jacques.....	.....	16 septembre
182	Pi (Jean-Mathieu-Vincent).....	Matelot à 24 fr.....	20 février 18
183	Peironeille (François-Michel-Vincent)...	*Idem*.....	6 mars 1833.
184	1 enfant : Marie-Anne-Joséphine.....	.....	16 août 187
185	Pams (François-Ferréol-Antoine).....	Matelot à 24 fr.....	15 mars 1833.
186	Négrier (Joseph).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	17 juin 1833.
187	Danoy (Laurent).....	Matelot à 36 fr.....	24 janvier 18
188	1 enfant : Rose.....	.....	10 décembre 1
189	Pampinaud (Jacques).....	Matelot à 36 fr.....	25 juillet 1833
190	1 enfant : Lucien.....	.....	6 août 187
191	Razongles (Honoré).....	Matelot à 36 fr.....	30 décembre 1
192	Bouille (Laurent).....	*Idem* à 33 fr.....	1er avril 1833
193	Brin (Jacques).....	*Idem*.....	11 janvier 18
194	Gailliné (Justin).....	*Idem*.....	7 avril 1833.
195	Pallary (Jacques).....	*Idem*.....	25 avril 1833
196	Pampinaud (Baptiste).....	Matelot à 36 fr.....	5 janvier 18
197	Pino (Honoré).....	*Idem* à 33 fr.....	5 juillet 1833
198	Bernadac (Roch).....	*Idem* à 24 fr.....	22 mars 1833
199	1 enfant : Roch.....	.....	12 octobre 18
200	Canal (Jacques).....	Matelot à 24 fr.....	28 février 183
201	Henric (Honoré-Zéphirin).....	*Idem*.....	21 août 1833.
202	2 enfants : Tosine.....	.....	24 août 1870.
203	Philomène.....	.....	19 juin 1851.
204	Henric (Sébastien).....	Matelot à 24 fr.....	6 novembre 18
205	4 enfants : Cécile.....	.....	14 décembre 18
206	Élisabeth.....	.....	10 novembre 1
207	Augustine.....	.....	6 mars 1880.
208	Thérèse.....	.....	13 octobre 18
209	Reynal (Joseph).....	Matelot à 24 fr.....	24 février 183
210	1 enfant : Marie.....	.....	19 juillet 18
211	Rose (Pierre).....	Matelot à 24 fr.....	9 mai 1833.
212	Rose (François).....	*Idem*.....	23 décembre 1
213	3 enfants : Germain.....	.....	15 mai 1876.
214	Rosine.....	.....	27 juin 1876.
215	Thérèse.....	.....	19 décembre 1

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Banyuls	564f	Ancienneté de services....	Décision du 2 avril 1884.
.....	36	.....	*Idem.*
Banyuls	456	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	324	*Idem*.....	*Idem.*
Collioure	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Collioure	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Banyuls	252	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	252	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	252	*Idem*.....	*Idem.*
Collioure	324	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	324	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Port-Vendres	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Collioure	252	*Idem*.....	*Idem.*
Banyuls	252	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Collioure	432	Ancienneté de services....	*Idem.*
Elne	384	*Idem*.....	*Idem.*
Collioure	204	*Idem*.....	*Idem.*
Banyuls	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Collioure	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Port-Vendres	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Collioure	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Banyuls	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Saint-Laurent-de-la-Salanque	564	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Saint-Laurent-de-la-Salanque	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Saint-Laurent-de-la-Salanque	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	204	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	204	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	324	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	204	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	324	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	252	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Saint-Laurent-de-la-Salanque	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Saint-Laurent-de-la-Salanque	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	96	.....	*Idem.*
Saint-Laurent-de-la-Salanque	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Saint-Laurent-de-la-Salanque	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
216	Molle (Pierre)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	20 juillet 183[illegible]
217	Peginier (François-Michel)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	29 septembre 18[illegible]
218	4 enfants : Jules-Balthazar	.....	28 novembre 18[illegible]
219	Joseph-Louis	.....	12 novembre 18[illegible]
220	Alphonse-Louis	.....	24 septembre 18[illegible]
221	Josephine-Noëlie	.....	21 décembre 18[illegible]
222	Fabre (Laurent)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	23 août 1833
223	Farrieux (Pierre-Frédéric)	Quartier-maître à 45 fr.	14 novembre 18[illegible]
224	1 enfant : Élie-Antoine	.....	26 juin 1877
225	Maraval (Étienne-Claude)	Quartier-maître à 45 fr.	12 septembre 18[illegible]
226	Capelle (François)	Matelot à 36 fr.	11 septembre 18[illegible]
227	Archimbeau (Guillaume)	*Idem* à 33 fr.	1er décembre 18[illegible]
228	Clapiès (Guillaume)	*Idem*	19 février 183[illegible]
229	François	*Idem*	17 novembre 18[illegible]
230	1 enfant : Louise	.....	21 juillet 1880
231	Isoird (Pierre)	Matelot à 33 fr.	13 janvier 1826
232	Sauvaire (Jacques)	*Idem*	5 décembre 182[illegible]
233	Simon	*Idem*	11 janvier 18[illegible]
234	Benezeth (François)	Matelot à 24 fr.	19 septembre 18[illegible]
235	2 enfants : Lucie-Joséphine	.....	24 janvier 1877
236	Marcel-Étienne	.....	25 juin 1883
237	David (Joseph)	Matelot à 24 fr.	14 octobre 18[illegible]
238	Fayet (Marcelin)	*Idem*	25 octobre 183[illegible]
239	Flaugère (Célestin)	*Idem*	29 novembre 18[illegible]
240	Gaud (François)	*Idem*	12 mars 1833
241	Izidore	*Idem*	7 janvier 18[illegible]
242	Molle (François)	*Idem*	2 août 1833
243	Montelon (Jacques-Antoine)	*Idem*	19 février 183[illegible]
244	Pascal (Jean)	*Idem*	18 juin 1833
245	3 enfants : Léon	.....	29 avril 1874
246	Justine	.....	29 avril 1879
247	Henri	.....	20 juin 1876
248	Pontic (Jacques)	Matelot à 24 fr.	10 mai 1815
249	Richard (Barthélemi)	*Idem*	22 mars 1826
250	Benezech (Pierre)	*Idem*	18 juin 18[illegible]
251	Sauvaire (Joseph)	*Idem*	23 décembre 18[illegible]
252	Vallat (Jean-Alexandre)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	16 juillet 1833
253	2 enfants : Marie-Angélina	.....	2 août 1877
254	Élisabeth-Françoise	.....	19 septembre 18[illegible]
255	Jouve (Marius-Raymond)	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	27 avril 1833
356	Mascou (Louis-Casimir)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	15 mai 1833
257	Amalou (Jacques)	*Idem*	13 mars 1829
258	Courant (François)	*Idem*	13 avril 1833
259	Chausson (François)	*Idem*	9 janvier 1831
260	Siau (Michel)	*Idem*	4 juin 1833
261	Brailles (Balthazard)	Matelot à 36 fr.	30 mai 1829
262	Vidal (Jacques-Joseph)	*Idem* à 33 fr.	27 février 1833
263	Rey (Simon)	*Idem*	20 octobre 1824
264	Massebiau (Pierre-Philippe)	*Idem*	16 mars 1831
265	Rigaud (François)	*Idem*	28 janvier 1833
266	Grau (Jacques-Noël)	*Idem*	25 décembre 183[illegible]
267	Baisse (Simon)	*Idem*	2 juin 1831
268	Suzet (Guillaume)	Matelot à 24 fr.	8 septembre 183[illegible]
269	Tachat (Étienne)	*Idem*	8 juin 1827
270	Martorell (Marie-Joseph-Timoléon)	*Idem*	19 décembre 182[illegible]
271	Serven (Antoine)	*Idem*	28 juin 1831
272	Bobbiès (Antoine-André)	*Idem*	30 novembre 18[illegible]
273	Brailles (André)	*Idem*	5 janvier 1833
274	Rambaldi (Antoine)	*Idem*	30 octobre 1828

Digitized by Google

RRANDE. Lieux.	QUOTITE de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ette	780	Ancienneté de services	Décision du 2 avril 1884.
gde	564	*Idem.*	*Idem.*
	144		*Idem.*
Saint-Gilles	456	Ancienneté de services	*Idem.*
Aigues-Mortes	324	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
Cette	324	Ancienneté de services	*Idem.*
dem	324	*Idem.*	*Idem.*
ouzigues	252	*Idem.*	*Idem.*
dem	252	*Idem.*	*Idem.*
ûmes	324	*Idem.*	*Idem.*
	24		*Idem.*
ette	252	Ancienneté de services	*Idem.*
dem	360	*Idem.*	*Idem.*
ouzigues	432	*Idem.*	*Idem.*
Saugnia	204	*Idem.*	*Idem.*
	48		*Idem.*
ouzigues	312	Ancienneté de services	*Idem.*
dise	204	*Idem.*	*Idem.*
gde	204	*Idem.*	*Idem.*
igues-Mortes	204	*Idem.*	*Idem.*
arcassonne	312	*Idem.*	*Idem.*
ette	204	*Idem.*	*Idem.*
illeneuve	204	*Idem.*	*Idem.*
ette	204	*Idem.*	*Idem.*
	72		*Idem.*
Cette	312	Ancienneté de services	*Idem.*
dem	204	*Idem.*	*Idem.*
ouzigues	312	*Idem.*	*Idem.*
ette	312	*Idem.*	*Idem.*
gde	780	*Idem.*	*Idem*
	72		*Idem.*
gde	564	Ancienneté de services	*Idem.*
dem	456	*Idem.*	*Idem.*
dem	56	*Idem.*	*Idem.*
dem	456	*Idem.*	*Idem.*
dem	456	*Idem.*	*Idem.*
dem	456	*Idem.*	*Idem.*
arseillan	252	*Idem.*	*Idem.*
gde	252	*Idem.*	*Idem.*
arseillan	252	*Idem.*	*Idem.*
ri nan	252	*Idem.*	*Idem.*
gde	252	*Idem.*	*Idem.*
m	252	*Idem.*	*Idem.*
arseillan	252	*Idem.*	*Idem.*
rignan	276	*Idem.*	*Idem.*
arseillan	204	*Idem.*	*Idem.*
gde	204	*Idem.*	*Idem.*
arseillan	204	*Idem.*	*Idem.*
gde	204	*Idem.*	*Idem.*
arseillan	204	*Idem.*	*Idem.*
lla	204	*Idem.*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
275	BUARD (Antoine-Charles-Marius).....	Chef mécanicien de machines de plus de 300 chevaux, réunissant plus de 8 ans de fonctions.	12 septembre 183
276	HUGUES (Pierre-Jean).....	Docteur-médecin au commerce....	6 avril 1809.....
277	MESURE (Théophile-François).....	Chef mécanicien de machines de plus de 300 chevaux, réunissant plus de 8 ans de fonctions.	16 mars 1833....
278	DAURIAC (Amédée-Paul-Hercule).....	Chef mécanicien de machines de 100 à 300 chevaux, réunissant plus de 8 ans de fonctions.	30 mai 1829....
279	2 enfants : Louise-Marie-Eugénie.....	.....	26 juillet 1878..
280	Fortunée-Louise-Marthe.....	.....	25 avril 1883....
281	PRUDHON (Jean-Marie).....	Chef mécanicien de machines de 100 à 300 chevaux, réunissant plus de 8 ans de fonctions.	22 juin 1826....
282	BERGES (Étienne).....	Économe à 150 francs.....	Juillet 1827.....
283	BONNET (Pascal-Benoît-Philippe).....	*Idem*.....	9 février 1819...
284	BOULLE (Jean-Baptiste-Adolphe).....	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	14 octobre 1837.
285	CANESE (Fidèle).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	29 avril 1829....
286	LABADENS (Prosper).....	Économe à 100 francs.....	27 avril 1831....
287	ARNAUD (Henri-Augustin).....	Premier maître d'hôtel à 66 fr. 66 c.	11 février 183....
288	BRISSAC (Joseph).....	Cuisinier à 70 francs.....	12 novembre 18
289	DALMAS (Charles-Jean).....	Mécanicien de machines au-dessous de 100 chevaux.	4 novembre 18
290	DESCHAMPS (Joseph-Célestin).....	Premier maître d'hôtel à 66 fr. 66 c.	24 novembre 18
291	GARDEL (Louis).....	Quartier-maître à 69 fr.....	6 juin 1833....
292	GÉRIN (Justin-Amédée).....	Restaurateur à 100 fr.....	17 août 1832....
293	POULIQUEN (Jean-Louis).....	Ouvrier chauffeur à 60 fr.....	27 août 1833....
294	REY (Louis).....	Cambusier à 60 fr.....	1er novembre 18
295	DAVEGNO (Joseph).....	Matelot à 36 fr.....	28 avril 1832....
296	GERMAN (Eugène-Léon).....	*Idem*.....	20 octobre 1829
297	COUBAU (Léonard).....	*Idem* à 33 fr.....	24 mars 1830....
298	COURSIA (Joseph-Marius).....	*Idem*.....	4 juin 1836.....
299	JOSEPH (Oscar).....	*Idem*.....	Juin 1833.....
300	PACINI (Lucien-Jean-Auguste-Maximilien).....	*Idem*.....	3 janvier 1829....
301	ROBERT (Jean-Jacques-Marius).....	*Idem*.....	16 septembre 183
302	SCABELLA (Étienne).....	*Idem*.....	15 février 1828..
303	BRIZZOLESE (Jean).....	*Idem* à 24 fr.....	Janvier 1832....
304	CANEZZA (Barthélemy).....	*Idem*.....	1er octobre 1828.
305	CARLI (Léonard-Ange).....	*Idem*.....	9 avril 1831.....
306	GALLEANA (Mathieu-Jacques-Jean-Baptiste-Vincent).....	*Idem*.....	9 septembre 1828
307	MAGNONE (Barthélemy-Dominique).....	*Idem*.....	25 septembre 18
308	PHILIPPE (Jean-Antoine).....	*Idem*.....	21 janvier 1829..
309	TORENGA (Pierre-Barthélemy).....	*Idem*.....	27 octobre 1827..
310	VALLE (Laurent-Maurice).....	*Idem*.....	24 janvier 1833..
311	CAUSSY (Nicolas).....	*Idem* à 33 fr.....	30 janvier 1833..
312	GIRARD (Honorat).....	*Idem*.....	31 juillet 1831..
313	1 enfant : Jacques.....	.....	1er février 1883..
314	ESCAVY (Jean-François).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 avril 1836.....
315	LIDIER (Clément-Casimir-Bienvenu).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	4 mars 1837.....
316	FRANC (Vincent-Marguerit-Justin).....	Matelot à 33 fr.....	25 septembre 183
317	BENOÎT (Marius-Henri).....	*Idem* à 24 fr.....	23 janvier 1833..
318	CHABLIS (Antoine-Henri).....	*Idem*.....	22 août 1833.....
319	1 enfant : Victor-Esprit-Joseph.....	.....	17 mai 1876.....
320	ESCAVI (Jean-Marius).....	Matelot à 24 fr.....	15 août 1813.....
321	ARGÈME (Pierre).....	*Idem*.....	5 décembre 1828
322	GUIS (Jean).....	*Idem* à 36 fr.....	9 septembre 1833
323	BIGGIO (Jérôme).....	*Idem* à 24 fr.....	3 novembre 1833
324	GARCIN (Pierre).....	*Idem*.....	14 mars 1836.....

Digitized by Google

...NCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...rseille	780f	Ancienneté de services...	Décision du 20 novembre 1884.
...ons-Sartoux	948	*Idem*	*Idem.*
...ignoles	780	*Idem*	*Idem.*
...arseille	564	*Idem*	*Idem.*
...	72	...	*Idem.*
...ennery	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
...aint-Araillia	456	*Idem*	*Idem.*
...oquebrune	564	*Idem*	*Idem.*
...arseille	456	*Idem*	*Idem.*
...aigneglia	552	*Idem*	*Idem.*
...ux	456	*Idem*	*Idem.*
...s Mées	384	*Idem*	*Idem.*
...e Puy	384	*Idem*	*Idem.*
...chefort	468	*Idem*	*Idem.*
...aris	384	*Idem*	*Idem.*
...arcassonne	468	*Idem*	*Idem.*
...x-Fours	492	*Idem*	*Idem.*
...leyben	468	*Idem*	*Idem.*
...ent...n	492	*Idem*	*Idem.*
...ainte-Marie-de-Nozarega	252	*Idem*	*Idem.*
...stres	324	*Idem*	*Idem.*
...aint-Pierre	324	*Idem*	*Idem.*
...Marseille	324	*Idem*	*Idem.*
...Pointe-à-Pitre	252	*Idem*	*Idem.*
...Clermont	252	*Idem*	*Idem.*
...arseille	252	*Idem*	*Idem.*
...an-Remo	324	*Idem*	*Idem.*
...mpalla	204	*Idem*	*Idem.*
...dem	204	*Idem*	*Idem.*
...ort-Maurice (Italie)	204	*Idem*	*Idem.*
...aigneglia	204	*Idem*	*Idem.*
...oli	276	*Idem*	*Idem.*
...arseille	312	*Idem*	*Idem.*
...eretta	204	*Idem*	*Idem.*
...ort-Maurice (Italie)	204	*Idem*	*Idem.*
...rles	252	*Idem*	*Idem.*
...dem	252	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...artigues	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
...em	456	*Idem*	*Idem.*
...em	252	*Idem*	*Idem.*
...re	204	*Idem*	*Idem.*
...rseille	204	*Idem*	*Idem.*
...	24	...	*Idem.*
...rtigues	312	Ancienneté de services....	*Idem.*
...m	204	*Idem*	*Idem.*
...gne	252	*Idem*	*Idem.*
...n-Remo (Italie)	204	*Idem*	*Idem.*
...illestre	204	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
325	RIVAL (Jean-Pierre).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	1er février 1833..
326	BIRBA (Benoît-Joseph-Sauveur).....	Matelot à 33 fr.....	12 février 1832..
327	ROMAGNACH (Salvador-Jean-Raphaël)....	*Idem* à 36 fr.....	31 octobre 1831..
328	BALOFFI (Joseph-François-Vincent).....	*Idem* à 24 fr.....	19 mars 1829....
329	MAILLAC (Laurent-Jacques-Joseph).....	Quartier-maître à 48 fr.....	13 novembre 183
330	3 enfants : Marcelin.....	.....	21 avril 1825....
331	Joséphine.....	.....	18 avril 1825....
332	Françoise.....	.....	12 mars 1832....
333	CARLO (Jean-Baptiste).....	Matelot à 36 fr.....	11 novembre 183
334	BOYER (Pierre-Esprit).....	*Idem* à 33 fr.....	6 décembre 1828
335	ARCHIMBEAU (Joseph).....	*Idem* à 24 fr.....	12 avril 1811....
336	BONNEZE (Pierre).....	*Idem*.....	15 novembre 183
337	2 enfants : Rose.....	.....	19 juin 1824....
338	Louise.....	.....	7 mai 1826.....
339	GOUDARD (Paul).....	Matelot à 24 fr.....	8 juillet 1830....
340	MAGNE (Paul-Louis).....	*Idem*.....	22 janvier 1828..
341	1 enfant : Baptiste.....	.....	14 janvier 1826..
342	MEZY (Jean).....	Matelot à 24 fr.....	8 juillet 1831....
343	PINGOT (Charles-Henry-Jean).....	*Idem*.....	25 septembre 183
344	VICAL (Louis).....	*Idem*.....	18 juin 1831....
345	2 enfants : Magdeleine.....	.....	18 avril 1825....
346	Marie-Louise.....	.....	15 janvier 1826..
347	BENSO (Bernarda).....	Matelot à 24 fr.....	28 novembre 18
348	BOCSQUET (Désiré-Auguste).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	10 février 1831..
349	CHAVARDÈS (Mathieu).....	Quartier-maître à 48 fr.....	7 décembre 183
350	MELLA (Claude).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	8 octobre 1831..
351	2 enfants : Olympie-Adélaïde-Joséphine..	.....	2 avril 1830....
352	Joséphine-Marie-Albine.....	.....	6 août 1832....
353	ALIBERT (François-Charles).....	Matelot à 36 fr.....	1er août 1833..
354	MARTIN (Jean).....	*Idem* à 33 fr.....	21 janvier 1833
355	CENDRAIL (Louis-Eugène).....	*Idem*.....	24 mars 1833....
356	1 enfant : Henriette-Françoise.....	.....	29 août 1826....
357	MEINNIER (Aphrodise).....	Matelot à 33 fr.....	24 août 1833....
358	JALADE (Vincent-Mathieu).....	*Idem* à 24 fr.....	25 janvier 1833..
359	MAGES (Paul-Guillaume).....	*Idem*.....	16 juillet 1833..
360	2 enfants : Paul-Toussaint-Philémon.....	.....	15 novembre 182
361	Louis.....	.....	23 novembre 182
362	FOURNIER (Jacques).....	Matelot à 24 fr.....	17 février 1828..
	CRISTOFARI (Bernardin).....	Matelot à 33 fr.	
363	1 enfant : Joseph-Antoine.....	.....	6 juin 1877.....
	MUTIUS (François).....	Matelot à 33 fr.	
364	1 enfant : Antoine.....	.....	2 janvier 1884...
	BREME (Pierre-François).....	Matelot à 24 fr.	
365	1 enfant : Marie-Louise.....	.....	13 mars 1879....
	RIVIÈRE (Pierre-Célestin).....	Matelot à 36 fr.	
366	1 enfant : Joséphine-Adrienne.....	.....	30 novembre 188
	BLANC (Michel-Mathieu).....	Matelot à 24 fr.	
367	1 enfant : Victor-Marius.....	.....	1er octobre 1883..
	ROSE (Pierre).....	Matelot à 24 fr.	
368	1 enfant : Joseph-Auguste-François.....	.....	25 janvier 1878..
	PUGINIER (François-Michel).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
369	1 enfant : Joseph-Marius.....	.....	15 février 1881..
	BERNARD (Pierre-François-Aubin).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	
370	1 enfant : Angélique-Marie.....	.....	11 février 1881..
	BANCALA (Tropez-Bruno).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	
371	1 enfant : Joseph-Jules.....	.....	6 novembre 1883
	ARDISSON (Paul).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
372	1 enfant : Honoré-Joseph-Toussaint.....	.....	2 novembre 188

Digitized by Google

...SACE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ruissan	780f	Ancienneté de services	Décision du 20 novembre 1884.
Llanta (Espagne)	252	*Idem*	*Idem.*
Rosas (Espagne)	324	*Idem*	*Idem.*
Collioure	276	*Idem*	*Idem.*
Saint-Laurent-de-la-Salanque	324	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
San-Remo (Italie)	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Cette	360	*Idem*	*Idem.*
Bouzigues	276	*Idem*	*Idem.*
Aigues-Mortes	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
Bouzigues	204	Ancienneté de services	*Idem.*
Cette	204	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
Aigues-Mortes	204	Ancienneté de services	*Idem.*
Cette	204	*Idem*	*Idem.*
Aigues-Mortes	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
Bordighera (Italie)	312	Ancienneté de services	*Idem.*
Nice	552	*Idem*	*Idem.*
Agde	408	*Idem*	*Idem.*
Sète	780	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
Agde	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Sète	252	*Idem*	*Idem.*
Le Salvetat	252	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
Agde	252	Ancienneté de services	*Idem.*
Vias	204	*Idem*	*Idem.*
Agde	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
Cette	204	Ancienneté de services	*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	36		*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
	36		*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
	Estalling (Jean-Baptiste-Nicolas).....	Matelot à 33 fr.	
373	1 enfant : Louis-Antoine.....	.....	17 avril 1832.....
	Lauriol (Simon).....	Mécanicien en chef de machines de plus de 300 chevaux, réunissant 8 ans de fonctions.	
374	1 enfant : Georges-Henri-Germain.....	.....	2 octobre 1833..
	Marin (Marius-Antoine).....	Matelot à 24 fr.	
375	1 enfant : Philomène-Joséphine.....	.....	13 août 1833....
	Fantozzi (Jean).....	Matelot à 36 fr.	
376	1 enfant : Catherine-Clarre.....	.....	9 novembre 183
	Izac (Charles).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
377	1 enfant : Louise-Baptistine.....	.....	5 juillet 1833....
	Musso (Jacques-Henry).....	Matelot à 33 fr.	
378	1 enfant : Siméon-Janin.....	.....	6 mai 1833.....
	Picimbon (Jacques-Philippe).....	Matelot à 33 fr.	
379	1 enfant : François-Félix).....	.....	12 novembre 183
	Canal (Nicolas).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
380	1 enfant : Thérèse-Anna-Michèle.....	.....	15 octobre 1833.
	Roquebrave (Augustin-Henri).....	Matelot à 33 fr.	
381	1 enfant : Henri-Lucien.....	.....	10 juin 1833....
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	Rogneir (François-Antoine).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	7 janvier 1833..
2	Jourdan (Léger-Appollinien).....	Mécanicien ayant conduit pendant 8 ans au moins des machines de 100 à 300 chevaux.	3 septembre 18
3	Olcèse (Pierre-Marius).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 mai 1833....
4	Nicolini (Clément-Honoré-Antoine).....	*Idem*.....	4 mai 1833....
5	Noël (Joseph-Marie).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	31 mars 1831..
6	Provost (Louis-Édouard).....	Deuxième maître mécanicien à 112 fr. 50.	4 août 1833....
7	César (Simon).....	Matelot à 24 fr.....	5 janvier 1832..
8	1 enfant : Marius-Élie.....	.....	1er mars 187....
9	Gabriel (Charles-Lucien).....	Matelot à 24 fr.....	21 février 1833..
10	3 enfants : Baptistin-Clovis.....	.....	26 septembre 18
11	Joséphine-Claire-Aimée.....	.....	16 mars 183....
12	Marius-Justin.....	.....	13 février 1833..
13	Garello (Lange-Jean).....	Matelot à 24 fr.....	17 octobre 1833.
14	Michel (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	8 novembre 183
15	1 enfant : Ernest-Paul-Toussaint.....	.....	15 janvier 1833.
16	Polinice (Anacréon).....	Matelot à 24 fr.....	17 décembre 183
17	3 enfants : Julie-Joséphine.....	.....	27 juin 1875.....
18	Marius-Joseph-Désiré.....	.....	13 juillet 1877...
19	Jean-Baptiste.....	.....	3 février 1881...
20	Chaise (François-Joseph).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	23 janvier 1833.
21	Casteuil (Charles).....	*Idem*.....	28 janvier 1833..
22	Gardaune (Ignace).....	*Idem*.....	4 juin 1833.....
23	Borzone (Louis-François).....	Quartier-maître à 48 fr.....	21 juin 1832.....
24	Gardanne (Xavier).....	Matelot à 36 fr.....	19 octobre 1833..
25	1 enfant : Louise-Anna.....	.....	6 décembre 1831.
26	Stagnaro (Jean-Louis).....	Matelot à 24 fr.....	9 juin 1833.....
27	Daniel (Joseph-Jules).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	1er juillet 1834..
28	Rouden (André).....	*Idem*.....	21 décembre 183
29	Daniel (Jean-Baptiste-Philippe-Antoine).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	25 juin 1833....
30	2 enfants : Joséphine-Alexandrine.....	.....	20 mars 1876....
31	Ervé-Marius.....	.....	15 août 1879....

Digitized by Google

ARCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
.....	24[e]	.....	Décision du 20 novembre 1884.
.....	36	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
ULON.			
Cotat.....	780	Ancienneté de services....	Décision du 14 mai 1884.
.....	804	*Idem*.....	*Idem.*
ulon.....	564	*Idem*.....	*Idem.*
.....	564	*Idem*.....	*Idem.*
.....	456	*Idem*.....	*Idem.*
.....	468	*Idem*.....	*Idem.*
aigueilles.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
-Seyne.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
ulon.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
ulon.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
aint-Maxime.....	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
aint-Tropez.....	564	*Idem*.....	*Idem.*
.....	564	*Idem*.....	*Idem.*
.....	516	*Idem*.....	*Idem.*
.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Raphaël.....	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Nazaire.....	564	*Idem*.....	*Idem.*
.....	564	*Idem*.....	*Idem.*
.....	456	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
32	MOUTTE (Pierre-Toussaint).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	31 janvier 1833.
33	1 enfant : Reine-Romaine-Louise.....	.....	21 août 1824....
34	PIPPO (Edme-Augustin-Lazare).....	Quartier-maître à 45 fr.....	26 mai 1826....
35	MAILLEFET (Félix-Joseph-François).....	Matelot à 36 fr.....	9 mai 1833.....
36	3 enfants: Dominique-Louis	.....	13 juillet 182..
37	Louis-Émile.....	.....	15 novembre 18..
38	Julie-Antoinette.....	.....	3 septembre 18..
39	AUDIBERT (Victor-Lazare-Bonaventure)...	Matelot à 33 fr.....	30 août 1833....
40	DODERO (Charles-Victor).....	*Idem*.....	13 février 1833..
41	VENTRE (Théophile-Firmin).....	*Idem*	28 avril 1833 ....
42	ARNAUD (Léon-André).....	*Idem* à 24 fr	13 octobre 18..
43	PALMERO (Charles-Joseph).....	*Idem*.....	13 novembre 18..
44	2 enfants: Thérèse-Françoise	.....	6 mars 1824....
45	Louise-Antoinette.....	.....	27 mars 1826....
46	CHASTRE (François-Étienne).....	Matelot à 24 fr.....	15 mars 1833....
47	1 enfant : Augustin-Léon-Mathias	.....	24 février 18..
48	MILLOU (Antoine-Marius).....	Matelot à 24 fr.....	7 juillet 1833....
49	1 enfant : Etienne-François	.....	6 juillet 18....
50	ANDRÉ (Eugène-Joseph).....	Matelot à 24 fr.....	18 novembre 1..
51	FIGOUN (Joseph-Marius).....	*Idem*.....	31 juillet 18..
52	GARRON (Etienne).....	*Idem*.....	2 décembre 1..
53	MARTINENQ (Honoré-Louis).....	*Idem*.....	22 août 1833....
54	MAURILLON (Jacques-François).....	*Idem*.....	12 novembre 1..
55	MONGE (François-Toussaint)	*Idem*.....	27 novembre 1..
56	PLANE (Jean-Joseph).....	*Idem*.....	27 mars 18....
57	CIAIS (Michel).....	*Idem*.....	11 mai 1833....
58	ROS (Antoine)	*Idem*.....	27 avril 1810....
59	1 enfant : Antoinette.....	.....	10 avril 1843....
60	BAILET (Dominique-Jean-Baptiste).....	Matelot à 24 fr.....	4 février 1833....
61	ALLARI (Antoine).....	*Idem*.....	18 avril 182....
62	ARNUFF (Jacques).....	*Idem*.....	4 décembre 1....
63	ALLARI (Antoine).....	*Idem*.....	23 août 1833....
64	1 enfant: Pauline-Antoinette.....	.....	31 mars 1827....
65	GIAUME (Jean-Baptiste)	Matelot à 24 fr.....	3 février 1833....
66	MILLOT (Honoré).....	Capitaine au long cours (ayant 8 ans de commandement).	17 septembre 1..
67	2 enfants: Léontine-Louise	.....	7 décembre 18..
68	Élodie-Jeanne.....	.....	14 octobre 182..
69	JACOMIN (Jean-Baptiste).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	15 avril 1833....
70	3 enfants: Joséphine-Anaïs.....	.....	19 mai 18....
71	Charles-Joseph.....	.....	12 octobre 18..
72	Édouard-Joseph.....	.....	20 avril 182....
73	CHANIEL (Jean-Baptiste).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	27 janvier 18..
74	3 enfants: Blanche	.....	28 octobre 18..
75	Jean-Baptiste-Symphorien	.....	21 août 182....
76	Marthe-Victorine.....	.....	29 juillet 1833..
77	MATHIAS (Jean-Antoine).....	Quartier-maître à 45 fr.....	24 octobre 18..
78	CHAMBON (François).....	Matelot à 33 fr.....	9 juin 1830....
79	NOURRI (Louis).....	*Idem*.....	9 avril 1833....
80	PHILIBERT (Honoré).....	*Idem*.....	31 décembre 18..
81	AUDIBERTI (Guillaume).....	*Idem*.....	10 novembre 18..
82	MESSIER (Joseph).....	*Idem*.....	25 octobre 18..
83	PICHOT (Antoine).....	*Idem*.....	12 avril 1833....
84	ESTABLE (Antoine).....	*Idem* à 24 fr.....	5 juillet 1833....
85	GUIZOL (Marcelin).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	7 juillet 1829....
86	GAZAN (Pierre-Joseph).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	23 novembre 18..
87	1 enfant : Rose-Marie.....	.....	5 juillet 1825....

Digitized by Google

...NAISANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...aint-Nazaire	456f	Ancienneté de services....	Décision du 14 mai 1884.
...	24	...	Idem.
...La Seyne	408	Ancienneté de services....	Idem.
...dem	324	Idem	Idem.
...	72	...	Idem.
...a Seyne	252	Ancienneté de services....	Idem.
...ix-Fours	252	Idem	Idem.
...aint-Cyr	252	Idem	Idem.
...a Cadière	312	Idem	Idem.
...hasio (Italie)	276	Idem	Idem.
...	48	...	Idem.
...ndol	204	Ancienneté de services....	Idem.
...	24	...	Idem.
...a Seyne	204	Ancienneté de services....	Idem.
...	24	...	Idem.
...x-Fours	204	Ancienneté de services....	Idem.
...int-Nazaire	204	Idem	Idem.
...Seyne	204	Idem	Idem.
...x-Fours	204	Idem	Idem.
...adière	204	Idem	Idem.
...ital	204	Idem	Idem.
...Seyne	312	Idem	Idem.
...Franche	204	Idem	Idem.
...a	312	Idem	Idem.
...	24	...	Idem.
...as (Italie)	276	Ancienneté de services....	Idem.
...Franche	276	Idem	Idem.
...a	204	Idem	Idem.
...a	204	Idem	Idem.
...	24	...	Idem.
...Franche	204	Ancienneté de services....	Idem.
...ibes	760	Idem	Idem.
...	72	...	Idem.
...auris	564	Ancienneté de services....	Idem.
...	108	Idem	Idem.
...ibes	456	Idem	Idem.
...	72	...	Idem.
...ibes	324	Ancienneté de services....	Idem.
...a	432	Idem	Idem.
...e	324	Idem	Idem.
...ibes	324	Idem	Idem.
...a	252	Idem	Idem.
...a	252	Idem	Idem.
...a	252	Idem	Idem.
...ces	201	Idem	Idem.
...ces	900 (a)	Idem	Idem.
...	660	Idem	Idem.
...	36	Idem	Idem.

(a) En remplacement de la pension de 780 francs qui lui avait été concédée par décision du 10 février 1882.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
88	PÉDÉMONTE (Victor-Gaspard).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	12 juillet 1833..
89	3 enfants : Alexandre-Louis.....	.....	5 février 1874..
90	Clarisse-Julia-Victoire.....	.....	30 octobre 1876
91	Ernest-Charles-Émile.....	.....	26 novembre 18
92	DURAND (Antoine).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	28 mai 1833....
93	AUTRAN (Jean-Baptiste).....	Quartier-maître à 45 fr.....	5 septembre 18
94	NOBLES (Thomas-François).....	*Idem*.....	27 juin 1833....
95	ARIMONDI (François).....	Matelot à 33 fr.....	9 avril 1833....
96	1 enfant : Marie.....	.....	3 août 1879....
97	LASTRETO (Jacques).....	Matelot à 33 fr.....	15 juin 1833....
	MARC (Augustin-Gérôme).....	Quartier-maître à 45 fr.	
98	1 enfant : Joséphine-Marie-Alexandrine.	.....	31 juillet 1881..
	GARNERRE (Augustin).....	Matelot à 33 fr.	
99	1 enfant : Élodie-Éléonore-Gabrielle.....	.....	25 juin 1883.....
100	AMBRIACO (Jérôme-Louis).....	Matelot à 33 fr.....	3 septembre 1879
101	COIROL (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	20 janvier 1834..
102	RAMEL (Paul-François).....	*Idem* à 24 fr.....	11 février 1841..
103	GARRONE (Bartholoméo-Barthélemy).....	*Idem*.....	15 juin 1826.....
	MARIN (Louis-Joseph-Jean-Baptiste).....	*Idem*.	
104	1 enfant : Gabriel-Louis.....	.....	19 octobre 1882.
	OLCÈSE (Pierre-Marins).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
105	1 enfant : Gabriel-Joseph.....	.....	28 février 1884.
106	DAVID (Louis).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	30 septembre 1
107	FERLANDOU (Louis).....	Matelot à 33 fr.....	2 février 1836..
108	DOSE (Lange-Michel).....	*Idem*.....	22 avril 1833....
109	ONETO (Jérôme).....	*Idem* à 24 fr.....	24 août 1850....
110	GIORDAN (Joseph-Félix).....	*Idem*.....	8 décembre 18
111	3 enfants : Rose-Rosalie.....	.....	4 septembre 18
112	Hospice.....	.....	11 octobre 18
113	Marie-Thérèse.....	.....	14 octobre 18
114	LAURENTI (Joseph).....	Matelot à 24 fr.....	13 août 1839....
115	REVELLI (Étienne).....	*Idem*.....	26 novembre 18
116	GILLI (Jean).....	Matelot à 33 fr.....	30 avril 1831....
117	SIVADE (Louis).....	*Idem*.....	3 juin 1836.....
118	2 enfants : François-Félix.....	.....	22 mai 18
119	Thérésa.....	.....	13 décembre 18
	CANTON (Esprit-Paul).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
120	1 enfant : Joséphine-Pauline.....	.....	9 août 1883..
			SOUS-ARRONDISSE
1	MARSA (Joseph).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	13 novembre
2	3 enfants : Jules.....	.....	2 août 18
3	Marie-Joséphine.....	.....	19 mars 1880
4	Félix-François.....	.....	18 août 1881
5	MATTEI (Antoine-Jean).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	1 mars 1851..
6	3 enfants : François.....	.....	21 mai 1874
7	Marie-Dominique.....	.....	4 juillet 18
8	Émilie.....	.....	23 mars 188
9	DEVOTI (Dominique).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	6 février 183
10	1 enfant : Henri.....	.....	23 décembre
11	LOTA (Antoine).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	27 juin 1833..
12	RENUCCI (Jean).....	*Idem*.....	19 janvier 18

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Cannes	564f	Ancienneté de services....	Décision du 14 mai 1884.
.....	108	.....	*Idem.*
Cannes	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
Pameron-de-Cailhau	408	*Idem*	*Idem.*
Sospel	408	*Idem*	*Idem.*
Cannes	252	*Idem*	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Cannes	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	Décision du 23 juin 1884.
.....	24	.....	*Idem.*
Toulon	252	Ancienneté de services....	Décision du 10 septembre 1884.
Ivères	324	*Idem*	*Idem.*
Fort-Maurice	516	*Idem*	*Idem.*
San-Giacomo-de-Corte (Italie)	204	*Idem*	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
Saint-Tropez	780	Infirmité	*Idem.*
Idem	252	*Idem*	*Idem.*
La Seyne	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
Martin-Dauphin	276	*Idem*	*Idem.*
Villefranche	276	*Idem*	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Hyères	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	204	*Idem*	*Idem.*
Cagnes	252	*Idem*	*Idem.*
Cannes	252	Infirmité	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
E BASTIA.			
Brando	564	Ancienneté de services....	Décision du 27 mai 1884
.....	108	.....	*Idem.*
Carrettali	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	108	.....	*Idem.*
Bastia	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
Brando	564	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	564	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
13	Dragoni (Sylvestre)	Matelot à 33 fr	15 janvier 1833
14	4 enfants : Marie-Raphaële-Arcangèle		24 octobre 1875
15	Jean-Laurent		10 avril 1878
16	Philippe-Antoine		8 mars 1880
17	Marie-Dominique		10 août 1882
18	Bonelli (Jean)	Matelot à 33 fr	22 novembre 1833
19	Lamberti (Pierre)	*Idem*	17 septembre 1829
20	Orsini (Joseph)	*Idem*	29 décembre 1833
21	Santelli (Pierre-Mathieu)	*Idem*	21 juillet 1833
22	Lucchesi (Jean)	*Idem*	26 janvier 1833
23	3 enfants : Virginie		19 avril 1875
24	Natali-Jeanne		14 janvier 1878
25	Toussainte		7 mars 1881
26	Battisti (Ange-François)	Matelot à 33 fr	24 mars 1833
27	2 enfants : Pierre-Dominique		27 février 1874
28	Marie-Magdeleine		14 octobre 1880
29	Dominici (Jean)	Matelot à 33 fr	8 septembre 1833
30	Fozzano (Jean-Marie)	*Idem*	23 novembre 1833
31	2 enfants : Jean-Louis		27 janvier 1876
32	Noël-Pierre		14 juillet 1877
33	Fabiani (François)	Matelot à 36 fr	15 juillet 1833
34	Garbani (Antoine-Joseph)	*Idem* à 33 fr	21 janvier 1833
35	De Mari (Ange-François)	*Idem* à 36 fr	14 décembre 1833
36	Mattei (Dominique)	*Idem* à 33 fr	11 mai 1833
37	Savelli (Auguste-François)	*Idem*	2 janvier 1833
38	Verzura (Jean-Joseph)	*Idem*	22 juillet 1833
39	Argento (Bonaventure)	Matelot à 24 fr	1er août 1831
40	1 enfant : Armance-Reparata		13 août 1876
41	Veschi (Vincent)	Matelot à 24 fr	2 mai 1833
42	1 enfant : Joséphine-Lucie		8 juillet 1880
43	Agostini (Toussaint-Martin)	Matelot à 24 fr	8 novembre 1833
44	Altieri (Pierre-Dominique)	*Idem*	21 décembre 1833
45	Luccioni (Augustin)	*Idem*	1er septembre 1833
46	Mortea (Simon)	*Idem*	26 septembre 1833
47	Orsoni (François-Marie)	*Idem*	2 octobre 1833
48	Salge (Antoine-Simon)	*Idem*	15 décembre 1833
49	Mattei (Barthélemy)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	14 décembre 1833
50	Franceschi (Antoine)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	19 avril 1833
51	2 enfants : Julie		16 mars 1880
52	François-Eugène		7 août 1883
53	Pizzini (Pancrace)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	11 mai 1833
54	1 enfant : Christoph-Luc-Joseph		20 mars 1878
55	Emmanuelli (Pascal)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	7 septembre 1833
56	Pascali (Toussaint)	Quartier-maître à 48 fr	12 octobre 1833
57	1 enfant : Nonce-Marie		25 mars 1876
58	Silvagnoli (Ambroise)	Matelot à 33 fr	20 novembre 1833
59	2 enfants : Toussainte		12 juin 1876
60	Joseph-Marie		23 mai 1878
61	Bartolomei (Barthélemy)	Matelot à 33 fr	4 février 1833
62	Grégori (Ange-François)	*Idem* à 36 fr	6 novembre 1833
63	Grégori (Louis)	*Idem* à 33 fr	5 janvier 1833
64	Mannoni (Ange-Marie)	*Idem*	18 septembre 1833
65	Pizzini (Précieux)	*Idem*	13 février 1831
66	Bernardi (Antoine-Marie)	*Idem* à 36 fr	3 octobre 1831
67	2 enfants : Erminie		7 mars 1874
68	Marie-Françoise		31 juillet 1880
69	Blasini (Antoine-Marie)	Matelot à 33 fr	12 août 1833
70	2 enfants : Marie-Dominique		29 juillet 1877
71	Antoine-Sylvestre		21 février 1879

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Ahneta	324	Ancienneté de services....	Décision du 27 mai 1884.
.....	96	.....	*Idem.*
Bastia	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	324	*Idem*.....	*Idem.*
Canari	324	*Idem*.....	*Idem.*
Bastia	324	*Idem*.....	*Idem.*
Barrettali	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Barrettali	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Canari	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Bastia	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Bastia	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
Idem	252	*Idem*.....	*Idem.*
Lari	252	*Idem*.....	*Idem.*
Barrettali	252	*Idem*.....	*Idem.*
L'Ile-Rousse	252	*Idem*.....	*Idem.*
Bastia	252	*Idem*.....	*Idem.*
Calvi	204	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Bastia	204	Ancienneté de services...	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Canari	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
Barrettali	204	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	204	*Idem*.....	*Idem.*
Bastia	204	*Idem*.....	*Idem.*
Canari	204	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	312	*Idem*.....	*Idem.*
Cagnano	780	*Idem*.....	*Idem.*
Lari	564	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Erva	456	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Rogliano	456	Ancienneté de services....	*Idem.*
Tomino	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
Rogliano	324	Ancienneté de services...	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Rogliano	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
Lari	324	*Idem*.....	*Idem.*
Idem	324	*Idem*.....	*Idem.*
Centuri	324	*Idem*.....	*Idem.*
Erri	324	*Idem*.....	*Idem.*
Lari	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*
Rogliano	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	48	.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
72	Rancelli (Nicolas)	Matelot à 33 fr.	19 mai 1833
73	2 enfants : Claire		21 août 1879
74	Catherine		15 mars 1883
75	Cervoni (Ange-François)	Matelot à 33 fr.	1er juin 1833
76	Germoni (Ange-François)	*Idem*	2 juin 1833
77	Vivaldi (Grégoire-Marie)	*Idem*	8 mai 1833
78	Francioni (Dominique-Antoine)	*Idem* à 24 fr.	8 janvier 183
79	Semédei (Antoine-Marc)	*Idem*	21 janvier 1833
80	2 enfants : Toussaint		21 septembre 187
81	Dominique		6 août 1883
82	Mariani (Joseph-Marie)	Matelot à 24 fr.	20 février 1833
83	1 enfant : Léon-Émile		17 juillet 1875
84	Benedetti (Jean-Baptiste)	Matelot à 24 fr.	2 décembre 1833
85	Franceschi (Pierre)	*Idem*	6 janvier 1833
86	Mariani (Médor)	*Idem*	26 septembre 183
87	Muraglia (Dominique)	*Idem*	27 juillet 1833
88	Palmeri (Pierre)	*Idem*	31 août 1833
89	Franceschi (François-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	28 octobre 1833
90	2 enfants : Bernard		16 mars 1880
91	Georgette		7 août 1883
92	Buscia (François)	Quartier-maître à 48 fr.	24 août 1833
93	Dellepiani (Jean-François)	*Idem* à 45 fr.	11 novembre 183
94	Parsi (Jean-Baptiste)	Matelot à 33 fr.	23 avril 1824
95	Pinello (Amello-Antoine)	*Idem*	30 septembre 183
96	Pontana (Dominique)	*Idem*	8 novembre 183
97	Leca (Jean-Dominique)	*Idem* à 24 fr.	11 janvier 1833
98	2 enfants : Henri		30 juillet 1879
99	Antoine		20 octobre 1881
100	Nocito (Paul-Antoine)	Matelot à 24 fr.	19 septembre 183
101	1 enfant : Jules		4 octobre 1879
	Jeanneton (Arsène-Antoine)	Matelot à 24 fr.	
102	2 enfants : Toussainte		1er novembre 187
103	Antoinette		14 mai 1877
	Bonifacio (Joseph-Antoine)	Matelot à 33 fr.	
104	1 enfant : Marie-Euphrasie-Assomption		19 août 1876
	Francioni (Paul)	Matelot à 33 fr.	
105	2 enfants : Marie-Comtesse		18 décembre 1877
106	Jean		18 août 1880
	Grégori (François)	Matelot à 33 fr.	
107	2 enfants : Marie-Madeleine		28 septembre 187
108	Marie-Anne		1er octobre 1883
109	Ridi (Roch-Pascal)	Matelot à 24 fr.	12 septembre 183
110	Baude (Sauveur)	*Idem*	22 septembre 183
	Amadei (Antonin)	*Idem* à 33 fr.	
111	1 enfant : Dominique		20 février 1881
	Sisco (Jean-Baptiste)	Matelot à 33 fr.	
112	1 enfant : Marie-Antoinette		26 janvier 1881
113	Antonsanti (François-Marie)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	22 février 1833
114	Antonnetti (Jean-Baptiste)	Quartier-maître à 45 fr.	12 octobre 1836
115	Pietri (Pierre)	Matelot à 33 fr.	17 mars 1827
116	Stagi (Ange)	*Idem* à 36 fr.	10 mars 1877
117	Franceschi (Bonchrétien)	*Idem* à 33 fr.	4 janvier 1835
118	Franceschi (François-Marie)	*Idem*	19 mars 1826
119	Novella (Pierre)	*Idem*	18 janvier 1869
120	Pietri (Jean)	*Idem* à 24 fr.	26 octobre 1836
121	4 enfants : Job		10 septembre 1878
122	Jacques-André		4 novembre 1878
123	Marie-Dominique		30 septembre 188
124	Napoléon		17 août 1883
125	Franceschi (Jean-Marie)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	25 septembre 186

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Tomino	252f	Ancienneté de services....	Décision du 27 mai 1884.
	48		*Idem.*
ari	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
dem	252	*Idem*	*Idem.*
logliano	252	*Idem*	*Idem.*
ignano	276	*Idem*	*Idem.*
ériglia	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
Bogliano	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
	24		*Idem.*
forsiglia	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
ria	204	*Idem*	*Idem.*
ogliano	204	*Idem*	*Idem.*
lério	204	*Idem*	*Idem.*
enturi	204	*Idem*	*Idem.*
ria	564	*Idem*	*Idem.*
	72		*Idem.*
iaccio	408	Ancienneté de services....	*Idem.*
dem	408	*Idem*	*Idem.*
onifacio	324	*Idem*	*Idem.*
dem	252	*Idem*	*Idem.*
iaccio	252	*Idem*	*Idem.*
dem	204	*Idem*	*Idem.*
	48		*Idem.*
iaccio	204	Ancienneté de services....	*Idem.*
	24		*Idem.*
	48		Décision du 23 juin 1884.
	24		*Idem.*
	48		*Idem.*
	48		*Idem.*
astia	312	Ancienneté de services....	Décision du 5 septembre 1884.
dem	204	*Idem*	*Idem.*
	24		*Idem.*
	24		*Idem.*
Morsiglia	456	Ancienneté de services....	*Idem.*
déria	408	*Idem*	*Idem.*
logliano	324	*Idem*	*Idem.*
utrasanto (Italie)	252	*Idem*	*Idem.*
logliano	252	*Idem*	*Idem.*
dem	252	*Idem*	*Idem.*
lorsiglia	252	*Idem*	*Idem.*
féria	204	*Idem*	*Idem.*
	96		*Idem.*
ari	456(a)	Ancienneté de services....	*Idem.*

(a) En remplacement de la pension de 303 francs qui lui a été concédée par décision du 2 septembre 1880.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
	BARTOLOMEI (Ange-Marie).....	Matelot à 33 fr.	
126	1 enfant : Marie.....	.....	17 août 1883.....
	NOVELLA (Jean).....	Matelot à 36 fr.	
127	1 enfant : Antoine.....	.....	16 novembre 1883
	ANTONI (Joseph).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
128	1 enfant : Lucie.....	.....	5 février 1884....
129	FRANCESCHINI (Jean-Baptiste).....	Matelot à 33 fr.....	18 octobre 1830..
130	MURIANI (Julien).....	*Idem*.....	19 mai 1833.....
131	3 enfants : Magdeleine-Victoire.....	.....	10 janvier 1877...
132	Joseph.....	.....	19 février 1879...
133	Jean.....	.....	14 décembre 188[illegible]
134	SANTAMARIA (Joseph).....	Matelot à 33 fr.....	2 février 1833....
135	3 enfants : Marie-Jeanne.....	.....	28 juin 1880.....
136	Jeanne.....	.....	8 mai 1882.....
137	Antoinette.....	.....	2 mars 1884.....
	APPIETTO (Laurent).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
138	1 enfant : Ignace.....	.....	9 mars 1884.....
	SANTAMARIA (Baptiste).....	Matelot à 33 fr.	
139	1 enfant : Ignace.....	.....	17 novembre 1883
	NOCETTO (Dominique).....	Matelot à 33 fr.	
140	1 enfant : Antoine.....	.....	3 janvier 1884..

PARIS, DÉPARTEMENTS

AI

1	BOERO (Jean-Baptiste).....	Matelot à 25 fr.....	14 novembre 1823
2	RICCIADI (Salvator).....	*Idem*.....	24 septembre 1807
3	MULET (Pedro-Jayme).....	*Idem*.....	14 août 1825.....
4	SCHIANO DI SCIABICA (Giovanni-Carmina).	*Idem*.....	3 décembre 1824..

MARTI

5	DATTIER (Louis *dit* Anacharsis).....	Maître au cabotage (ayant plus de 8 ans de commandement).	8 décembre 1814.

GUYANE

6	BAIÈRE (Félix).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	10 mars 1833....

SAINT-PIERRE

7	LE DRET (Prosper-Édouard).....	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	4 août 1832.....

GUADE

8	DULORME (François).....	Matelot à 24 fr.....	2 juin 1823.....
9	JEAN-NOËL (Germain).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	28 mai 1824.....

MARTI

10	GIRAUD (Pierre-Jérôme).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 décembre 1831.

SAINT-PIERRE

11	COUDRAY (Ollivier).....	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	30 septembre 1826

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
.....	24f	.....	Décision du 5 septembre 1883.
.....	24	.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
Bastelica.....	324	Ancienneté de services....	*Idem.*
Bonifacio.....	252	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	.....	*Idem.*
Ajaccio.....	252	Ancienneté de services....	*Idem.*
.....	72	*Idem*.....	*Idem.*
.....	36	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*
.....	24	.....	*Idem.*

T COLONIES.

ER.

Quarto (Italie).....	312f	Ancienneté de services....	Décision du 31 mai 1884.
Livourne (Italie).....	312	*Idem*.....	*Idem.*
Altéa (Espagne).....	204	*Idem*.....	*Idem.*
Procida (Italie).....	204	*Idem*.....	*Idem.*

IQUE.

Cayenne.....	708f	Ancienneté de services....	Décision du 31 mai 1884.

ANÇAISE.

Locmaria.....	564f	Ancienneté de services...	Décision du 31 mai 1884.

MIQUELON.

Saint-Pierre et Miquelon.....	456f ( )	Ancienneté de services....	Décision du 31 mai 1884.

OUPE.

Désirade.....	312f	Ancienneté de services....	Décision du 1er juillet 1884.
Idem.....	564	*Idem*.....	*Idem.*

QUE.

Saint-Pierre.....	564f	Ancienneté de services....	Décision du 18 novembre 1884.

MIQUELON.

Miquelon.....	456f (b)	Ancienneté de services....	Décison du 18 novembre 1884.

(a) En remplacement de la pension de 204 francs qui lui a été concédée par décision du 21 août 1883. — (b) En remplacement de la pension de 204 francs qui lui a été concédée par décision du 12 octobre 1882.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

SOUS-ARRONDISSEME

Numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
1	LATHOUWER (Louis-Gustave-Robert).....	Matelot à 36 fr.....	24 juin 1823...
2	DEVAUX (Emmanuel-Joseph).....	*Idem*.....	6 juillet 1823..
3	CORDIER (Hypolite-François).....	*Idem* à 24 fr.....	19 juillet 1823.
4	NARS (Jean-Marie-Joseph).....	*Idem* à 33 fr.....	21 juillet 1823.
5	FOCKENBERGHE (Edmond-Constant).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	28 juillet 1823.
6	DUMONT (Charles-François).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 août 1823...
7	VANSURELL (Joseph-Félix).....	Matelot à 24 fr.....	4 septembre 182
8	WALLYN (Jean-Louis).....	*Idem*.....	7 septembre 182
9	POPICUL (Jean-Baptiste-Cornie).....	*Idem* à 33 fr.....	12 septembre 18
10	HOURÉ (Nicolas-Eugène).....	*Idem* à 24 fr.....	19 septembre 18
11	VANVLIÉMÉ (Henri-Pierre-Louis).....	*Idem*.....	18 octobre 1823
12	SPENNEWYN (Louis-Eugène).....	*Idem*.....	28 octobre 1823
13	BUTTEZ (Jacques-François).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	29 octobre 1823
14	RODO (Charles).....	Matelot à 33 fr.....	12 août 1823...
15	DOLLET (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	8 novembre 182
16	LEPRÊTRE (François-Maximilien).....	*Idem*.....	12 octobre 1823
17	LAVALLÉE (Maximilien).....	*Idem* à 24 fr.....	19 juillet 1823.
18	VEROVE (Pierre-Louis).....	*Idem*.....	11 septembre 18
19	LUTIC (François-Louis).....	Pilote côtier à 84 fr.....	24 novembre 18
20	MONNIER (Antoine-Jacques).....	*Idem* à 90 fr.....	12 octobre 1823
21	DUTERTRE (Eugène-Victor).....	Quartier-maître à 45 fr.....	23 juillet 1823.
22	BARBET (Joseph).....	Matelot à 36 fr.....	2 juin 1823.....
23	LAVIE (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	1er mars 1823...
24	PÉNARD (Hypolite).....	*Idem*.....	29 décembre 182
25	MULARD (Antoine-Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	13 juin 1823....
26	LAHOCHE (Pierre-Joachim).....	*Idem* à 33 fr.....	30 juin 1823.....
27	MARBIER (Jean-Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	2 juin 1823.....
28	TRUQUET (Jean).....	*Idem* à 36 fr.....	18 novembre 182
29	FOURMENTIN (Antoine).....	*Idem*.....	2 novembre 182
30	MONVARD (Joseph-Nicolas).....	*Idem*.....	1er novembre 18
31	BOURGAIN (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	13 juillet 1823.
32	LEPRÊTRE (Augustin).....	*Idem*.....	19 octobre 1823.
33	TÉTARD (Louis-Charles).....	*Idem* à 33 fr.....	20 septembre 18
34	GIN (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	12 novembre 18
35	COPPIN (Pierre-Benjamin).....	*Idem*.....	21 août 1823....
36	BOURGAIN (Charles).....	*Idem*.....	4 novembre 182
37	GERME (Nicolas).....	*Idem*.....	21 octobre 1823.
38	HAGNÉRÉ (Pierre-Noël).....	*Idem* à 24 fr.....	5 septembre 182
39	DUCARME (Joseph-François).....	*Idem*.....	20 juin 1823....
40	LEPRÊTRE (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	10 octobre 1823.
41	MONCHAUX (Jean-Louis).....	*Idem*.....	13 juin 1823....
42	LEPRÊTRE (François-Prosper).....	*Idem*.....	18 septembre 182
43	LEHOBÉ (François-Alexis).....	*Idem*.....	25 août 1823....
44	HARDUIM (Jean-Baptiste-Michel).....	*Idem*.....	10 juin 1823....
45	LEPRÊTRE (Marc-Toussaint).....	*Idem* à 33 fr.....	1er novembre 18
46	GUILBERT *dit* LEGRAND (Josse).....	*Idem*.....	27 mai 1823....
47	MOPIN (Jean-Baptiste-Fidel).....	*Idem*.....	4 octobre 1823.
48	BOYARD (François).....	*Idem*.....	13 septembre 18
49	CAUDRON (François-Joseph).....	*Idem*.....	15 septembre 18
50	VINCENT (Michel-François).....	*Idem* à 36 fr.....	28 juillet 1823.
51	TROUDE (Jean-François-Michel).....	*Idem* à 24 fr.....	17 août 1823..
52	MACQUET (Philippe-Joseph).....	*Idem*.....	9 juillet 1823..
53	CONTY (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	26 juin 1823....

Digitized by Google

ISTANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
INVALIDITÉ.			
E DUNKERQUE.			
e Havre	108f	A atteint 60 ans	Décision du 17 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 168 fr.
int-Omer	108	*Idem*	*Idem.*
nkerque	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
rdick	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
nkerque	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
int-Valery-sur-Somme	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
nkerque	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
yvelde	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
edebergue	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
nkerque	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
avelines	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
n	108	*Idem*	*Idem.*
anville	108	*Idem*	*Idem* de 1,008 fr.
lais	108	*Idem*	*Idem* de 1,080 fr.
em	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
em	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
em	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
em	108	*Idem*	*Idem.*
em	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
issant	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
lais	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
alogne-sur-Mer	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem.*
treau	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem.*
alogne-sur-Mer	108	*Idem*	*Idem.*
treau	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
alogne-sur-Mer	108	*Idem*	*Idem.*
treau	108	*Idem*	*Idem.*
alogne-sur-Mer	108	*Idem*	*Idem.*
ples	108	*Idem*	*Idem.*
alogne-sur-Mer	108	*Idem*	*Idem.*
dresselles	108	*Idem*	*Idem.*
teau	108	*Idem*	*Idem.*
rlimont	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
ceux	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
nt-Valery-sur-Somme	108	*Idem*	*Idem.*
rlimont	108	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
rck	108	*Idem*	*Idem.*
nt-Pierre-les-Calais	108	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
54	MICHELOT (Jean-Marie-René).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	27 novembre 18
55	TURBAUX (Joseph-François-Florie).....	Matelot à 24 fr.....	7 décembre 18
56	ALLEMÈS (Henri-Auguste-Dominique)....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	14 décembre 18
57	VANHORBECKE (Jean-Noël).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	24 décembre 18
58	DURIER (Joseph-Jacques).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	5 décembre 18
59	JONNEKIN (Jean-Marie-Désiré).....	Matelot à 33 fr.....	6 mai 1824....
60	MASSON (François).....	*Idem* à 24 fr.....	14 avril 1824...
61	AGNÉRAY (Pierre-Augustin).....	*Idem* à 33 fr.....	18 décembre 18
62	MASCOT (Pierre-Louis).....	Quartier-maître à 48 fr.....	2 mai 1824....
63	RIBOUVILLE (Pierre-Antoine).....	Matelot à 33 fr.....	10 avril 1824...
64	LAVALLÉE (Pierre).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	6 mai 1824.....
65	FLAHUTEZ (Augustin).....	Matelot à 33 fr.....	15 novembre 18
66	GOURNAY (Jean-Baptiste).....	*Idem* à 24 fr.....	14 décembre 18
67	CARESSE (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	19 février 1824.
68	SOUBITEZ (Pierre-François-Marie).....	*Idem*.....	1er mai 1824....
69	WASSELIN (Louis-Marie).....	*Idem*.....	2 avril 1824....
70	HAIGNÉRÉ (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	3 mars 1824....
71	SAUVAGE (Jean).....	*Idem*.....	25 mars 1824...
72	DELPIERRE (Jean-Louis-Jacques).....	*Idem*.....	18 janvier 1824
73	HENNUYER (Antoine).....	*Idem* à 24 fr.....	8 mai 1824.....
74	FOURNY (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	16 janvier 1824
75	POIDEVIN (Antoine-François).....	*Idem*.....	2 janvier 1824.
76	FROISSAND (Joseph).....	*Idem*.....	5 décembre 182
77	BATAILLE (Charles-François).....	*Idem*.....	26 novembre 18
78	DELONG (Louis-Amand).....	*Idem*.....	10 mars 1824...
79	DELABY (Auguste).....	*Idem*.....	9 février 1824...
80	HAGNÉRÉ (Charles-Henri).....	*Idem*.....	28 février 1824.
81	BOYARD (Jean-Charles).....	*Idem*.....	19 avril 1824...
82	LAMIDEL (Jacques-Vallery).....	*Idem*.....	17 décembre 182
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	MAILLARD (Pierre-Isidore).....	Matelot à 33 fr.....	17 novembre 182
2	ROBINOT (Jean-Baptiste).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	6 mai 1824.....
3	QUESNEL (Jacques-Aimable).....	Mécanicien au commerce, assimilé à un quartier-maître mécanicien à 60 fr.	20 novembre 182
4	HAUTOT (Grégoire).....	Matelot à 24 fr.....	16 mars 1824...
5	RECHER (Aimable-Frédéric).....	*Idem*.....	24 novembre 18
6	BRÉARD (Alefrede-Camille).....	*Idem* à 36 fr.....	11 avril 1824...
7	CAMPION (Pierre-Théodule).....	*Idem* à 24 fr.....	15 avril 1824...
8	TROTEL (Pierre-Victor).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	20 janvier 1824
9	PICOT (Pierre-Jacques).....	Matelot à 36 fr.....	4 mai 1824.....
10	LE CAHER (Mathurin).....	*Idem* à 33 fr.....	12 janvier 1824.
11	MARGUERITE (Jean-François-Julien-Marie).	*Idem*.....	8 décembre 1823
12	MARIE-JOSÈPHE.....	Cuisinier à 85 fr.....	18 avril 1824...
13	VOISARD (Edouard).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	27 février 1824.
14	HÉDOUIN (Pierre-Alexis).....	Matelot à 36 fr.....	5 janvier 1824.
15	AMPTIL (Auguste-Victor).....	*Idem* à 33 fr.....	17 avril 1824...
16	BEAUFILS (Joseph-Benoit).....	*Idem*.....	12 janvier 1824.
17	GODARD (Pierre-Alexis).....	*Idem*.....	4 avril 1824....
18	LEBRASSEUR (Louis-Armand).....	*Idem*.....	7 avril 1824....
19	ÉNAULT (Joseph-Jérémie).....	*Idem*.....	3 mai 1824.....
20	LOISEL (Jean-Baptiste-Simon).....	*Idem*.....	10 avril 1824...

Digitized by Google

ASCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
t-Gildas	144f	A atteint 60 ans	Décision du 11 août 1884. Supplément à sa demi-solde de 378 fr.
dick	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
kerque	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
relines	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
dick	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
relines	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
is	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
ant	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
elines	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
ogne-sur-Mer	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
eau	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ogne-sur-Mer	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
eau	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ogne-sur-Mer	108	*Idem*	*Idem*.
	108	*Idem*	*Idem*.
	108	*Idem*	*Idem*.
	108	*Idem*	*Idem*.
	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
	108	*Idem*	*Idem*.
	108	*Idem*	*Idem*.
	108	*Idem*	*Idem*.
k	108	*Idem*	*Idem*.
Crotoy	108	*Idem*	*Idem*.
eux	108	*Idem*	*Idem*.
k	108	*Idem*	*Idem*.
eux	108	*Idem*	*Idem*
t-Valery-sur-Somme	108	*Idem*	*Idem* de 324 fr.
HAVRE.			
tat	108f	A atteint 60 ans	Décision du 25 sept. 1884. Supplément à sa demi-solde de 222 fr.
ay	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
nerville	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
t-Jouin	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
tat	108	*Idem*	*Idem*.
etot-sur-Beaumont	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
tat	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
fleur	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
bourg	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
uien	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Souillie	108	*Idem*	*Idem*.
-de-France	168	*Idem*	*Idem* de 384 fr.
fleur	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
t-Valery-en-Caux	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
mp	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
tat	108	*Idem*	*Idem*.
uebœuf	108	*Idem*	*Idem*.
mp	108	*Idem*	*Idem*.
tat	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
uebœuf	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
21	LOUIS (Auguste-François) dit MODESTE..	Matelot à 36 fr.....	24 décembre 182
22	MOUNIER (Charles-Constant).....	*Idem* à 24 fr.....	15 décembre 18
23	BLONDEL (Louis-François-Philippe).....	*Idem* à 33 fr.....	15 février 1824
24	DUCHEMIN (Jean-Baptiste-Pierre).....	*Idem*.....	29 mars 1824..
25	PRIEUR (Augustin-Isidore).....	*Idem*.....	7 février 1824..
26	VALLÉE (Jean-Augustin).....	*Idem* à 24 fr.....	27 avril 1824..
27	BLOC (Nicolas-Augustin).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 décembre 18
28	DELAMARRE (Joseph-Ferdinand).....	Matelot à 36 fr.....	19 avril 1824..
29	SÉNÉCAL (Jean-Baptiste-Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	17 janvier 182
30	LE CROISEY (François-Sénérique).....	*Idem*.....	7 mai 1824....
31	VANGEOIS (Julien-Marin).....	*Idem* à 24 fr.....	30 janvier 182
32	MOULIN (Pierre-Frumence).....	*Idem*.....	14 mars 1824..
33	PETIT (Aimé-Thomas-Fortuné).....	*Idem*.....	22 avril 1824..
34	POUETTRE (Jean-Baptiste-Eugène).....	*Idem*.....	16 février 1824
35	MAZURIER (Pierre-Zéphir).....	*Idem*.....	15 avril 1824..
36	LETANNEUR (Sénateur-Jean).....	*Idem* à 36 fr.....	10 avril 1824..
37	BRETON (Maximilien-Pierre-Victor).....	*Idem* à 33 fr.....	29 février 1824
38	CAYEUX (Alexandre-Maximilien).....	*Idem*.....	28 mars 1824..
39	DILARD (Aimable-Noël).....	*Idem*.....	22 janvier 182
40	MÉRAULT (Jean-Baptiste-Ferdinand-Édouard).	*Idem*.....	10 janvier 182
41	SELLIER (Jacques-Toussaint).....	*Idem* à 24 fr.....	4 octobre 1823
42	DUFOUR (Jean-Jacques-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	27 décembre 18
43	FOURNIER (Pierre-François-Isidore).....	*Idem* à 24 fr.....	4 février 1824..
44	GUÉROULT (Charles-Léonard).....	*Idem* à 33 fr.....	29 mars 1824..
45	DOSSEMONT (Dominique-Placide).....	*Idem*.....	27 mars 1824..
46	LEMONNIER (Louis-Jules).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	1er juillet 1823
47	COQUIN (Étienne-Hippolyte).....	Matelot à 24 fr.....	2 septembre 18
48	MAILLARD (Hippolyte-Eugène).....	*Idem*.....	25 septembre 1
49	ALLAIN (Yves).....	*Idem* à 36 fr.....	19 mai 1823..
50	LE VAY (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	28 juin 1823..
51	LE MESLE (Jules-Léon).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 août 1823...
52	JOUET (Louis-Pierre).....	Matelot à 33 fr.....	14 août 1823..
53	MAILLARD (Philippe-Jérémie).....	*Idem*.....	9 novembre 182
54	MORICE (François-Hospice).....	*Idem*.....	6 décembre 182
55	LEROY (Pierre-François).....	*Idem* à 24 fr.....	23 décembre 18
56	MAUBERT (Narcisse-Eudoxe).....	*Idem*.....	13 décembre 18
57	CAGNIEL (Bénoni-Magloire).....	*Idem*.....	24 septembre 1
58	VALLIN (Alexandre-Joseph).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	21 octobre 1823
59	DUPENDANT (Adolphe-Théophile).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 août 1823...
60	HALLINGRE (Jean-Jacques).....	Matelot à 24 fr.....	27 septembre 1
61	SALIN (Louis-Olivier).....	*Idem* à 33 fr.....	23 mai 1823..
62	MARTIN (Jean-Baptiste-Édouard).....	*Idem*.....	*Idem*.....
63	FRIARD (Jacques-Désiré).....	*Idem* à 24 fr.....	19 juillet 1823
64	LECERF (Isidore-Narcisse).....	*Idem*.....	29 octobre 182
65	LE FRANÇOIS (Pierre).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	11 novembre 1
66	MAQUINANT (François-Simon-Hippolyte)..	Matelot à 24 fr.....	25 décembre 18
67	LE BAILLIF (Alphonse-Honoré).....	*Idem* à 33 fr.....	2 mai 1823...
68	DESHAYES (Pierre-Honoré).....	*Idem*.....	23 mars 1823..
69	MALHERBE (Joseph-Désiré).....	*Idem*.....	5 février 1823.
70	DRUGEON (François-Olivier).....	*Idem*.....	17 juin 1823..
71	HALLEY (Louis-Alexandre).....	*Idem* à 24 fr.....	26 octobre 182
72	LE CROISEY (Jean-François).....	*Idem* à 33 fr.....	9 avril 1823...
73	CAENS (Louis-Adolphe).....	*Idem* à 24 fr.....	4 avril 1823...
74	GONDRÉE (Augustin-Tranquille).....	*Idem* à 33 fr.....	4 mai 1823....
75	LACHERAY (Sénateur-Ferdinand).....	*Idem* à 24 fr.....	9 juillet 1823.

Digitized by Google

ISANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
int-Valery-en-Caux	108f	A atteint 60 ans	Décision du 25 sept. 1884. Supplément à sa demi-solde de 168 fr.
int-Pierre-en-Port	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
int-Valery-en-Caux	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
m	108	*Idem*	*Idem*.
m	108	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
illeboeuf	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
eppe	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
s Moitiers-d'Allonne	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
orps	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
r	108	*Idem*	*Idem*.
ouville	108	*Idem*	*Idem*.
m	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
eppe	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
m	108	*Idem*	*Idem*.
lleville	108	*Idem*	*Idem*.
eppe	108	*Idem*	*Idem*.
m	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
rs	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Tréport	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
erbaville	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
mirges	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
retat	144	*Idem*	Décision du 15 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 378 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
dais	108	*Idem*	*Idem*.
emeur-Baden	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
lounes	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
illeul	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
int-Jouin	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
retat	108	*Idem*	*Idem*.
m	108	*Idem*	*Idem*.
nt-Pierre-en-Port	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
tat	108	*Idem*	*Idem*.
camp	108	*Idem*	*Idem*.
retat	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
nt-Valery-en-Caux	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ofleur	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
m	108	*Idem*	*Idem*.
m	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
illeboeuf	108	*Idem*	*Idem*.
ouville-la-Bunte	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
eppe	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
lerville	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ouville	108	*Idem*	*Idem*.
ne-queville	108	*Idem*	*Idem*.
ouville	108	*Idem*	*Idem*.
m	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Moitiers-d'Allonne	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
lerville	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
eppe	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ouville	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
76	CATHERINE (Jean-Baptiste-Désiré).....	Matelot à 24 fr.....	15 juin 1823....
77	TREILLIS (Jean-Louis).....	*Idem* à 36 fr.....	8 septembre 182
78	SELIER (Élie-Joseph).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	5 février 1823...
79	DAVID (Louis-Jacques-Athanase).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	1er mai 1823....
80	LEBLOND (Pierre-François).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	8 septembre 182
81	BARÉ (Louis-François).....	Quartier-maître à 45 fr.....	4 avril 1823. ..
82	CARON (Auguste-Théophile).....	Matelot à 30 fr.....	28 juin 1823. ..
83	HÉDE (François-Ferdinand).....	*Idem*.....	26 octobre 1823
84	LETANNEUR (Louis-Alexandre).....	*Idem*.....	23 octobre 1823
85	PRIE (Jacques-Ambroise).....	*Idem*.....	31 janvier 1823.
86	BOISSEL (Pierre-Victor).....	*Idem* à 33 fr.....	28 juin 1823....
87	BRUNET (Pierre-Onuphre).....	*Idem*.....	27 octobre 1823.
88	GUIBERT (Pierre-Louis-Chéri).....	*Idem*.....	25 avril 1823....
89	LESOT (Adolphe-Martial).....	*Idem*.....	20 mai 1823....
90	MÉNIEL (Thomas-Marie).....	*Idem*.....	1er octobre 1823.
91	MORÉ (Aimable-Séraphin).....	*Idem*.....	11 novembre 182
92	POLET (Alexandre-Ernest).....	*Idem*.....	18 octobre 1822.
93	POLLET (Adrien-Stanislas).....	*Idem*.....	7 mars 1823....
94	ROUSSEL (Nicolas-Célestin).....	*Idem*.....	5 juin 1823....
95	ASSELINE (Jean-Baptiste-Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	30 juin 1823...
96	FRANÇOIS (Pierre-Jean-Victor).....	*Idem*.....	15 septembre 18
97	SIRON (Pierre-François).....	*Idem*.....	16 janvier 1823
98	ROUSSEL (Joseph-Adolphe).....	*Idem*.....	20 décembre 182
99	CHOUMYRE (Jean-Baptiste-Aimé-Adolphe).	*Idem*.....	14 septembre 18
100	TERNISIEN (Jean-Baptiste-Simon).....	*Idem*.....	22 juin 1823....
101	CORIC (Étienne-Alexandre).....	*Idem*.....	26 décembre 182
102	MERCIER (François-Pierre-Alexandre)....	*Idem* à 36 fr.....	23 août 1823...
103	DENISE (Victor-Désiré).....	*Idem* à 33 fr.....	5 août 1823....
104	TROUDE (Jacques-Louis).....	*Idem*.....	15 août 1823....
105	CARON (Nicolas-Frédéric).....	*Idem* à 24 fr.....	15 novembre 18
106	DIEPPOIS (Pierre-François).....	*Idem*.....	21 octobre 1823
107	SERRY (Jean-Nicolas).....	*Idem*.....	13 juillet 1823..
108	CARON (Jacques-Joseph).....	*Idem*.....	11 septembre 18
109	PERSIL (Jacques-Augustin).....	*Idem*.....	22 septembre 18
110	COUREL (Édouard-Eugène).....	*Idem*.....	21 mai 1823....
			SOUS-ARRONDISSEMEN
1	RIBET (François-Louis).....	Matelot à 33 fr.....	26 août 1823..
2	CROISY (Adolphe-François).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	29 novembre 18
3	TRIPEY (Jean-Jacques-Bénigne).....	*Idem*.....	21 juin 1823....
4	MAREST (Simon-Louis).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	20 décembre 18
5	FABIEN (Jean-Louis-Thomas).....	Matelot à 33 fr.....	3 décembre 18
6	MAUGER (Léonard-Augustin).....	*Idem*.....	11 novembre 18
7	LEROY (Pierre-Bienaimé).....	*Idem*.....	20 décembre 18
8	PASQUIER (Aimable-Pierre).....	*Idem* à 24 fr.....	14 novembre 18
9	GONNÉVILLE (Jean-Baptiste-Étienne).....	*Idem*.....	3 août 1823....
10	QUENTIN (Henry-Irénée).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 mai 1823....
11	CRESTEY (Pierre-Paul-Auguste).....	Matelot à 36 fr.....	3 septembre 182
12	BERTAULT (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	17 juillet 1823..
13	LEBRESNE (Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	3 septembre 182
14	LA RONCHE (Jean-Baptiste).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	15 décembre 18
15	BUPALLEY (Jean-Louis).....	Matelot à 33 fr.....	12 juillet 1823.
16	LEMÉTAIS (Pierre-Louis).....	*Idem*.....	24 octobre 1823
17	JEAN (Louis-François).....	*Idem* à 24 fr.....	15 octobre 1823

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ennequeville	108f	A atteint 60 ans	Décision du 15 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 135 fr.
aint-Saturnin-des-Bois	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
archais	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
eurville	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
eppe	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
em	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
em	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
em	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
em	108	*Idem*	*Idem*.
acquemont	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
eppe	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
m	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem*.
nt-Martin-en-Campagne	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem*.
ppe	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
n	108	*Idem*	*Idem*.
t-Valery-en-Caux	108	*Idem*	*Idem*.
ppe	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem*.
ly	108	*Idem*	*Idem*.
s	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
t-Valery-en-Caux	108	*Idem*	*Idem*.
s	108	*Idem*	*Idem*.
Tréport	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
n	108	*Idem*	*Idem*.
eux	108	*Idem*	*Idem*.
Tréport	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
mont	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
-Couronne	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
CHERBOURG.			
anville	108f	A atteint 60 ans	Décision du 9 mai 1884. Supplément à sa demi-solde de 168 fr.
ville	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
ville-la-Rogue	144	*Idem*	*Idem*.
bourg	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
erville	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
bourg	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
anville	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
rville	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
	108	*Idem*	*Idem*.
-Vaast-de-la-Hougue	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
nville	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ur	108	*Idem*	*Idem*.
	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
eville	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
-Camp	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
	108	*Idem*	*Idem*.
ille	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.

Digitized by Google

numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
18	MÉRIEL (Eugène).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	31 mai 1823....
19	MARTIN (Pierre-Marcel-Guillaume).....	Quartier-maître à 48 fr.....	30 août 1823...
20	MARIE (Jean-Baptiste-Constantin).....	Matelot à 24 fr.....	6 mars 1823...
21	BERNIER (Pierre-Jules-Jacques).....	*Idem* à 33 fr.....	15 octobre 1823
22	AUBEY (Jean-Baptiste-Étienne).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	9 novembre 18
23	DÉSAUNAIS (Jean-Pierre).....	*Idem*.....	29 mai 1823....
24	LEMOULINIER (Victor-Aimé).....	Matelot à 36 fr.....	23 juin 1823...
25	LEVÉZIEL (Louis-Xavier).....	*Idem*.....	16 juillet 1823
26	PARIS (Louis).....	*Idem* à 33 fr.....	2 septembre 18
27	PHILIPPE (Jean-Louis).....	*Idem*.....	1er août 1823..
28	TOSTAIN (Georges-Antoine).....	*Idem*.....	24 mai 1823...
29	FATOSME (Auguste-Pierre).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 janvier 182
30	BRANTOME (Arsène-François-Frédéric)....	*Idem*.....	22 avril 1824...
31	LEFÈVRE (Charles-Auguste).....	Matelot à 33 fr.....	15 février 1824
32	POIRIER (Jean-François).....	*Idem*.....	2 janvier 1824.
33	FENARD (Bon-Laurent).....	*Idem* à 24 fr.....	29 février 1824
34	LECLÈRE (Charles-Simon).....	*Idem*.....	14 mars 1824..
35	OGER (Prudomme-Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	4 mars 1824...
36	LEFAUCHEUR (Charles-François).....	*Idem*.....	29 février 182
37	PILARD (Louis-Auguste-Désiré).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 avril 1824...
38	FOUQUES (Louis-Célestin).....	Matelot à 36 fr.....	1er janvier 182
39	EUDE (Félix-Alexandre).....	*Idem* à 24 fr.....	1er mai 1824...
40	MARTIN (Louis).....	*Idem*.....	23 février 182
41	FENIAN (Victor-Félix-Eugène).....	*Idem* à 36 fr.....	14 décembre 1
42	YVER (Pierre).....	*Idem*.....	29 décembre 1
43	ALIX (Guis).....	*Idem* à 24 fr.....	8 février 1824
44	BERGINAL (Pierre-Julien).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	15 mars 1824
45	GAUTIER (Jean-Louis).....	Matelot à 24 fr.....	8 mars 1824..
46	HAUTCHAMP (Paul-Georges).....	*Idem* à 36 fr.....	24 janvier 18
47	LE HERPEUR (Jean-Baptiste-Pierre).....	*Idem*.....	31 janvier 18
48	MARIE (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	14 février 182
49	COUFFON (Yves-Épolite).....	*Idem*.....	13 avril 1824.
50	LOISEL (Pierre-Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	27 mars 1824.
51	MÉRIEL (Adolphe-Victorin).....	*Idem* à 33 fr.....	14 décembre
52	DAVID (François-Octave).....	*Idem*.....	1er janvier 18
53	HÉLIE (Pierre).....	*Idem* à 24 fr.....	23 avril 1824.
54	GOULET (Adolphe-Ferdinand).....	*Idem* à 36 fr.....	26 novembre
55	DESAUMAIS (Jacques-Constant).....	*Idem* à 24 fr.....	16 novembre
56	HAMARD (Ernest).....	*Idem*.....	31 mars 182
			SOUS-ARRONDISS
1	BÉTAUX (Ambroise-François).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	15 juillet 18
2	GUGUEN (Émile-Jean-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 octobre 1
3	THOMAS (Jean-Servan).....	Quartier-maître à 45 fr.....	16 septembr
4	MOREL (André-François-Joseph).....	Matelot à 36 fr.....	11 novembr
5	TRICOT (Auguste-Marie-Gilles).....	*Idem*.....	5 août 1823.
6	BOISIVON (Suliac-Joseph).....	*Idem* à 33 fr.....	27 octobre
7	CHATELET (Suliac-Joseph-Jean).....	*Idem*.....	29 août 182
8	GUÉGUEN (Pierre-Servant).....	*Idem*.....	13 septembr
9	HERVICHON (Frédéric-Philippe).....	*Idem*.....	16 septembr
10	CADRAN (Jean-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	14 octobre
11	GERVY (Joseph-François).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	21 juin 18

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Langrune	144f	A atteint 60 ans	Décision du 23 juin 1884. Supplément à sa demi-solde de 378 fr.
Saint-Vaast-de-la-Hougue	108	Idem	Idem de 270 fr.
Graye	108	Idem	Idem de 135 fr.
Caen	108	Idem	Idem de 168 fr.
Langrune	144	Idem	Idem de 378 fr.
Idem	144	Idem	Idem.
Luc-sur-Mer	108	Idem	Idem de 222 fr.
Ver	108	Idem	Idem de 168 fr.
Idem	108	Idem	Idem.
Asnelles	108	Idem	Idem de 135 fr.
Idem	108	Idem	Idem.
Fermanville	144	Idem	Décision du 26 août 1884. Supplément à sa demi-solde de 378 fr.
Idem	144	Idem	Idem de 303 fr.
Idem	108	Idem	Idem de 168 fr.
Idem	108	Idem	Idem.
Urville	108	Idem	Idem de 183 fr.
Fermanville	108	Idem	Idem.
Tribehou	108	Idem	Idem.
Fermanville	108	Idem	Idem de 204 fr.
Saint-Vaast-de-la-Hougue	144	Idem	Idem de 378 fr.
Quettehou	108	Idem	Idem de 222 fr.
Réville	108	Idem	Idem de 183 fr.
Saint-Vaast-de-la-Hougue	108	Idem	Idem de 135 fr.
Berqueville	108	Idem	Idem de 168 fr.
Grand-Camp	108	Idem	Idem.
Idem	108	Idem	Idem de 135 fr.
Granville	144	Idem	Idem de 378 fr.
Tribehan	108	Idem	Idem de 135 fr.
Argny	108	Idem	Idem de 168 fr.
Port-en-Bessin	108	Idem	Idem.
Cappain	108	Idem	Idem.
Saint-Clet	108	Idem	Idem.
Ver	108	Idem	Idem de 135 fr.
Luc-sur-Mer	108	Idem	Idem de 222 fr.
Langrune	108	Idem	Idem de 168 fr.
Cromanches	108	Idem	Idem de 135 fr.
Ver	108	Idem	Idem de 222 fr.
Langrune	108	Idem	Idem de 135 fr.
Idem	108	Idem	Idem de 204 fr.
SAINT-SERVAN.			
Saint-Lunaire	158f	A atteint 60 ans	Décision du 15 mars 1884. Supplément à sa demi-solde de 525 fr.
Saint-Briac	144	Idem	Idem de 378 fr.
Saint-Servan	108	Idem	Idem de 246 fr.
Cancale	108	Idem	Idem de 168 fr.
Saint-Malo	108	Idem	Idem de 222 fr.
Saint-Suliac	108	Idem	Idem de 168 fr.
Idem	108	Idem	Idem.
Saint-Servan	108	Idem	Idem.
Saint-Énogat	108	Idem	Idem.
Idem	108	Idem	Idem de 135 fr.
Courtuit	144	Idem	Idem de 303 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
12	BAULÉ (François-Guillaume-Julien).....	Maitre au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 juin 1823.....
13	ROUX (Joachim-Thomas-Pierre).....	*Idem*.....	24 août 1823.....
14	DURAND (Joseph-Jean-François).....	Matelot à 33 fr.....	8 octobre 1823...
15	SAVARY (Joachim-Jean-François-Séraphin).	*Idem*.....	3 septembre 1823..
16	PIERRE (Mathurin-Toussaint).....	*Idem*.....	31 octobre 1823..
17	BERNARD (Célestin-Jean-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	16 août 1823.....
18	HUET (Louis-Julien).....	*Idem*.....	3 août 1823.....
19	DUGUÉ (Louis-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	25 août 1823.....
20	CARFANTAN (Alexis-Julien).....	*Idem*.....	9 novembre 1823.
21	JÉHANNE (Toussaint-Guillaume-Louis-Jean).	*Idem*.....	25 août 1823.....
22	HUBERT (Pierre-Louis-Marie).....	*Idem*.....	27 juillet 1823...
23	DUBOIS (Pierre-Julien-François).....	*Idem*.....	30 octobre 1823..
24	GIRARD (Jean-Marie).....	*Idem*.....	16 octobre 1823..
25	LESSIRARD (Jean-Marie).....	*Idem*.....	12 juillet 1823...
26	RAOULT (Jean-Louis).....	*Idem*.....	24 août 1823.....
27	DAUVET (Étienne-Jean).....	*Idem*.....	27 octobre 1823..
28	BOUCHÉ (Louis-Joseph).....	*Idem*.....	20 août 1823.....
29	MARTIN (Mathurin-Jean-Henry).....	*Idem*.....	29 août 1823....
30	PORTIER (Joseph-Désiré).....	*Idem*.....	12 novembre 1823
31	JOUVIN (Jean).....	Quartier-maître à 48 fr.....	27 juillet 1823...
32	CHAUVIN (Louis-François).....	Matelot à 36 fr.....	24 août 1823.....
33	GOISLIN (Jacques-Ollivier).....	*Idem*.....	4 juillet 1823....
34	LA MARCHE (Louis-Marie-Félix).....	*Idem*.....	6 juillet 1823....
35	CHATEL (Adolphe).....	*Idem* à 33 fr.....	25 octobre 1823..
36	SERROTTE (Jean-Marie).....	*Idem*.....	11 juin 1823.....
37	PLANQUE (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	24 septembre 1823
38	PAIGNON (Prosper).....	*Idem* à 24 fr.....	22 septembre 1823
39	CHAPET (Emmanuel).....	*Idem*.....	24 octobre 1823.
40	ESNOL (Pierre-Aimir).....	Maitre au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	12 novembre 1823
41	ESNOL (François-Louis).....	Matelot à 33 fr.....	16 mai 1823.....
42	BOYER (François-Louis).....	Maitre au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	31 mai 1823.....
43	LECAPLAIN (Pierre-Paul).....	Matelot à 33 fr.....	7 août 1823.....
44	DUMONCEL (Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	29 septembre 1823
45	HOUITTE (Célestin-Mathurin-François)...	Quartier-maître à 45 fr.....	7 septembre 1823
46	BÉREST (Jean-Sébastien-Julien).....	Matelot à 36 fr.....	11 octobre 1823.
47	LECOURT (Pierre-Mathurin).....	*Idem* à 33 fr.....	21 juillet 1823..
48	JAFFRAIN (Jean-Louis).....	Maitre au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	22 juin 1823.....
49	EOUZAN (François-Jean).....	Quartier-maître à 42 fr.....	17 septembre 18
50	MACÉ (Mathurin-Louis).....	Matelot à 36 fr.....	24 septembre 18
51	GUINARD (François-Auguste-Marie).....	*Idem*.....	21 mai 1823....
52	MINIER (Ange-Marie-Louis).....	*Idem*.....	10 octobre 1823
53	THOMAS (Jean-Louis).....	*Idem*.....	3 octobre 1823.
54	LEGUÉ (Jean-Marie-François).....	*Idem* à 24 fr.....	27 juillet 1823.
55	GAUVRI (Yves-Jean).....	*Idem* à 33 fr.....	11 octobre 1823
56	JOUYAUX (Jean-Marie).....	*Idem*.....	14 août 1823....
57	MARION (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	13 juillet 1823.
58	MINIER (Julien-Marie).....	Maitre au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 octobre 1823.
59	CONNAN (Yves-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	9 novembre 18
60	PICARD (Guillaume-Louis).....	*Idem* à 33 fr.....	27 octobre 182
61	CHENY (Jean-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	9 septembre 18
62	MONFORT (Auguste-Louis).....	*Idem* à 33 fr.....	19 octobre 182
63	LAMY (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	10 juillet 1823
64	BLANCHARD (François-Marie).....	*Idem*.....	25 mai 1823....
65	NICOL (François-Marie).....	*Idem*.....	28 octobre 182
66	SAUVAGET (Jean-Yves).....	*Idem*.....	13 juillet 1823
67	LECUYER (Victor-Claude-François).....	*Idem* à 24 fr.....	28 juillet 1823
68	URIAC (Joseph-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	2 juillet 182
69	LE CERF (Jean-Louis).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	16 novembre

Digitized by Google

ASSISTANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Saint-Suliac	108f	A atteint 60 ans	Décision du 15 mars 1884. Supplément à sa demi-solde de 378 fr.
Saint-Lunaire	144	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
Plouër	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Saint-Lunaire	108	*Idem*	*Idem.*
Saint-Servan	108	*Idem*	*Idem.*
Pleurtuit	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem.*
Saint-Énogat	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Pleurtuit	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
Saint-Père-en-Retz	108	*Idem*	*Idem.*
Pleurtuit	108	*Idem*	*Idem.*
Cancale	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr
Idem	108	*Idem*	*Idem.*
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem.*
Idem	108	*Idem*	*Idem.*
Idem	108	*Idem*	*Idem.*
Saint-Coulomb	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
Granville	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
Saint-Malo	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Granville	108	*Idem*	*Idem.*
Saint-Quentin	108	*Idem*	*Idem.*
Bouillon	108	*Idem*	*Idem.*
Granville	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem.*
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem.*
Begnéville	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Agon	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
Blainville	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Arretteville	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Plouër	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
Pluduno	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Flendihen	108	*Idem*	*Idem.*
Plérin	144	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 264 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Erquy	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Pordic	108	*Idem*	*Idem.*
Étables	108	*Idem*	*Idem.*
Plérin	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Plaintel	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Saint-Brieuc	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Pordic	108	*Idem*	*Idem.*
Binic	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
Lanrodec	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Étables	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Binic	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Saint-Quay	108	*Idem*	*Idem.*
Étables	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Tréveneuc	108	*Idem*	*Idem.*
Binic	108	*Idem*	*Idem.*
Pordic	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Tréverenc	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Étables	168	*Idem*	*Idem* de 780 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
70	AMICELLE (Jean-Marie-Mathurin).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	21 novembre 1823
71	TRÉGUIER (Charles-Pierre).....	Quartier-maître à 48 fr.....	22 novembre 1823
72	LOIZEL (Guillaume-Jean-François).....	Matelot à 36 fr.....	17 décembre 1823
73	LETACONNOU (Joseph-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	28 décembre 1823
74	LOSSIEUX (Jean-Marie).....	*Idem*.....	26 novembre 1823
75	RENIER (Pierre-Marie-Nicolas).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	18 février 1824...
76	VAUDELET (Guillaume-Louis-Jean).....	*Idem*.....	6 mai 1824.....
77	BOURDÉ (François-Jean-Marie).....	Quartier-maître à 48 fr.....	25 février 1824...
78	LEPEUVRE (Célestin-Joseph-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	25 avril 1824.....
79	THAIZE (Louis-Yves).....	*Idem*.....	12 décembre 1823
80	KERSERHO (Joachim).....	*Idem*.....	22 février 1824...
81	LOSSIEUX (Jean-Auguste).....	*Idem* à 33 fr.....	30 janvier 1824...
82	AMIRAND (Eugène-François).....	*Idem* à 24 fr.....	9 janvier 1824...
83	DANIEL (Henry-Victor).....	*Idem* à 33 fr.....	9 février 1824....
84	DUCASSOU (Pierre-Marie-Julien).....	*Idem* à 36 fr.....	19 janvier 1824...
85	TOUZÉ (Jean-Marie).....	*Idem*.....	15 janvier 1824...
86	QUÉNEL (Joseph-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	12 avril 1824.....
87	PAUVRET (Arsène-Luc).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	6 février 1824....
88	ROBERT (François-Henry-Guillaume)....	*Idem* à 36 fr.....	21 novembre 1823
89	THÉBAULT (Ismaël-François-Pierre).....	*Idem*.....	16 novembre 1823
90	THOMASSIN (François-Marie-Jean-Baptiste).	Matelot à 33 fr.....	1er décembre 1823
91	HUART (Joseph-Thomas-Pierre).....	*Idem*.....	12 mai 1824.....
92	LECOUBLET (Auguste-Aristide-Eugène)...	*Idem* à 36 fr.....	11 mai 1824.....
93	BOURGE (Eugène-François-Charles).....	*Idem* à 33 fr.....	11 août 1823.....
94	BERTHE (Olivier-François).....	*Idem*.....	13 février 1824...
95	JUGIET (Louis-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	*Idem*.....
96	GIQUET (Julien).....	*Idem* à 36 fr.....	*Idem*.....
97	JOUENNE (Pierre).....	*Idem*.....	3 mars 1824.....
98	SAILLARD (Pierre-Joseph).....	*Idem* à 33 fr.....	10 janvier 1824...
99	LUBERT (Auguste-Alexandre).....	*Idem* à 24 fr.....	17 mars 1824.....
100	SAILLARD (Emmanuel).....	*Idem*.....	22 avril 1824.....
101	JEAN-FRANÇOIS.....	*Idem* à 33 fr.....	20 janvier 1824...
102	LAMY (Victor).....	*Idem* à 36 fr.....	23 février 1824...
103	YVER (Charles).....	*Idem* à 33 fr.....	13 mai 1824.....
104	LE RIQUIER (François-Auguste).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 février 1824....
105	ESNOL (Alexandre-Daniel).....	Matelot à 24 fr.....	27 janvier 1824...
106	PANNIER (Édouard-Désiré).....	Quartier-maître à 48 fr.....	4 mai 1824.....
107	BOURSEUL (Louis-Edmond).....	Matelot à 33 fr.....	20 novembre 1823
108	POMMERET (Étienne-Julien).....	*Idem*.....	30 décembre 1823
109	DERLO (Ange-Louis-Félix).....	*Idem*.....	30 novembre 1823
110	LE BRETON (Julien-Mathurin).....	*Idem*.....	2 janvier 1824...
111	RENAULT (François-Olivier).....	*Idem* à 24 fr.....	9 mai 1824.....
112	HOUDU (Jean-Marie-Sébastien).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	21 janvier 1824...
113	BROUARD (Julien-Pierre).....	Matelot à 33 fr.....	7 mars 1824.....
114	PÉDRON (Mathurin-Jean).....	*Idem*.....	14 février 1823...
115	HELLIO (Jean-Pierre).....	*Idem*.....	30 novembre 1823
116	TREVILI (Amateur-François).....	*Idem* à 24 fr.....	3 décembre 1823
117	DAVID (Jean-Louis).....	*Idem* à 36 fr.....	17 novembre 1823
118	TRÉHEN (Louis-Marie).....	*Idem*.....	24 novembre 1823
119	BOSCHA (Jean-Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	4 décembre 1823
120	LECOUBLET (Jean-Marie).....	*Idem*.....	21 décembre 1823
121	MEHEUX (Julien-Louis).....	*Idem* à 36 fr.....	16 avril 1824.....
122	FRIQUET (Jean-Marie).....	*Idem*.....	1er février 1824...
123	CROISÉ (Jean-Louis).....	*Idem*.....	10 mars 1824.....
124	BANNER (François-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	23 janvier 1824...
125	CROCHET (Jean-Louis).....	*Idem*.....	22 novembre 1823
126	GUIOMARD (Toussaint-Michel).....	*Idem* à 33 fr.....	13 avril 1824.....

Digitized by Google

SSACE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
int-Lunaire	144f	A atteint 60 ans	Décision du 9 août 1884. Supplément à sa demi-solde de 378 fr.
int-Énogat	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
int-Saliac	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ibérel	108	*Idem*	*Idem.*
int-Briac	108	*Idem*	*Idem.*
m	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
eurtuit	144	*Idem*	*Idem.*
int-Briac	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
eurtuit	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
iberon	108	*Idem*	*Idem.*
int-Énogat	108	*Idem*	*Idem.*
int-Briac	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
int-Servan	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
m	108	*Idem*	*Idem.*
eudiben	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
int-Malo	108	*Idem*	*Idem* de 276 fr.
int-Lunaire	108	*Idem*	*Idem* de 456 fr.
acale	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
m	108	*Idem*	*Idem.*
int-Ouen-de-la-Rouerie	108	*Idem*	*Idem.*
acale	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
m	108	*Idem*	*Idem.*
anville	108	*Idem*	*Idem.*
ureuan	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
anville	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
odeville	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
anville	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
int-Nicolas	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
anville	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
int-James	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
anville	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
int-Pair	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
int-Laurent-Lendelin	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
gneville	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ntmartin-sur-Mer	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
int-Jacut	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
eudiben	108	*Idem*	*Idem.*
éneuf	108	*Idem*	*Idem.*
bouillie	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
int-Cast	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
éneuf	144	*Idem*	*Idem* de 375 fr.
quy	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ouvern	108	*Idem*	*Idem.*
intel	108	*Idem*	*Idem.*
int-Alban	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
int-Quay	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ables	108	*Idem*	*Idem.*
m	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
aic	108	*Idem*	*Idem.*
ables	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
int-Quay	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
aic	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
m	108	*Idem*	*Idem.*
ourhan	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	GLOANEC (Yves-Charles).....	Maître calfat à 84 fr.....	16 octobre 1823..
2	AUTRAN (André-Aimé).....	Quartier-maître à 45 fr.....	11 septembre 1823
3	KERJEAN (Jean-Pierre).....	Matelot à 33 fr.....	14 novembre 1823
4	CABIOU (Michel-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	13 novembre 1823
5	KERLOCH (Noël-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	26 octobre 1823..
6	DUBOSQ (Barbabas).....	Quartier-maître à 45 fr.....	5 décembre 1823.
7	LANSONNEUR (Guillaume).....	Matelot à 33 fr.....	27 novembre 1823
8	LE NORET (Bruneau).....	*Idem*.....	26 décembre 1823
9	MASSON (Amédée-Marie).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 12 ans de commandement).	24 décembre 1823
10	TANNIOU (Mathieu).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	22 décembre 1823
11	SEVELLEC (Jean).....	Matelot à 36 fr.....	21 avril 1823....
12	BOTQUELEN (Jacques-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	1er juin 1823.....
13	HENRY (Joseph-Marie).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	8 décembre 1823..
14	MICHEL (Joseph-Guillaume-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	13 juillet 1823...
15	MENGUY (Guillaume).....	Quartier-maître à 45 fr.....	12 octobre 1823..
16	LE MAÏGAT (François).....	Matelot à 33 fr.....	11 juillet 1823..
17	LAMOUROU (Yves-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	1er octobre 1823.
18	HAMON (Yves).....	*Idem* à 33 fr.....	27 novembre 1823
19	FORETIER (Yves-Marie).....	*Idem*.....	3 octobre 1823...
20	LE GUEN (Toussaint).....	*Idem* à 24 fr.....	5 septembre 1823
21	PRIGENT (Jean-Marie).....	*Idem*.....	26 octobre 1823.
22	LE BLANC (François-Julien).....	Quartier-maître à 45 fr.....	9 novembre 1823
23	LE CALVEZ (Yves).....	Matelot à 24 fr.....	25 août 1823....
24	LE LOCARD (Joseph).....	Quartier-maître à 48 fr.....	11 septembre 1823
25	ROYER (Julien-Alexandre).....	Matelot à 33 fr.....	25 octobre 1823.
26	LE DOUDIC (Guillaume).....	*Idem*.....	2 août 1823.....
27	HERVEÏC (François).....	*Idem* à 24 fr.....	28 décembre 1823
28	LE GUIADER (Ollivier).....	*Idem*.....	4 décembre 1823
29	BROCHEN (François-Marie).....	*Idem*.....	15 septembre 1823
30	LE COLLEN (Auguste-Magdelain).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	7 juin 1823.....
31	LE CALVEZ (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	1er octobre 1823.
32	BOULARD (Guillaume).....	*Idem* à 33 fr.....	22 juin 1823.....
33	LE MINOUX (Pierre).....	*Idem* à 24 fr.....	29 mai 1823.....
34	LE TUAL (Louis).....	*Idem* à 33 fr.....	28 juillet 1823.
35	HAMON (François-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	11 octobre 1823
36	MESSAGER (Jean-Marie).....	*Idem*.....	9 novembre 1823
37	LE GALL (René).....	*Idem*.....	20 octobre 1823
38	PHILIPPE (Claude).....	*Idem*.....	13 août 1823....
39	FÉJAN (Pierre-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	4 juin 1823.....
40	LANGLAIS (Nicolas).....	*Idem*.....	9 juillet 1823..
41	COLIN (François).....	*Idem* à 33 fr.....	20 juin 1823....
42	JÉZÉQUEL (Jean-Marie).....	*Idem*.....	19 août 1823...
43	LE JANNOU (Julien-Marie).....	Capitaine au long cours ayant servi plus de 2 ans comme enseigne auxiliaire, considéré comme ayant 4 ans de commandement.	23 juillet 1823.
44	MASSON (Jean-Joseph).....	Quartier-maître à 45 fr.....	13 septembre 18
45	GOASDOUÉ (Jean).....	Matelot à 36 fr.....	1er juin 1823...
46	LE CLERCH (Hervé).....	*Idem* à 33 fr.....	19 août 1823....
47	LE BRUN (Michel).....	*Idem* à 24 fr.....	5 septembre 18
48	MARREC (Jean-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	2 octobre 1823
49	LE ROSE (Théophile-Auguste).....	*Idem*.....	12 octobre 1823
50	QUÉLENNEC (Baptiste-Désiré).....	*Idem*.....	15 octobre 1823
51	GUIOT (Louis-Stanislas).....	*Idem* à 24 fr.....	26 octobre 1823
52	PHILIPPE (Yves).....	*Idem*.....	21 mai 1823....
53	SELLIN (Corentin).....	*Idem* à 36 fr.....	28 octobre 1823

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
BREST.			
Brest	108f	A atteint 60 ans	Décision du 7 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 375 fr.
Toulon	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
Ploudalmézeau	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Plougastel-Daoulas	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Cledin-Cap-Sizin	108	*Idem*	*Idem* de 324 fr.
Ouessant	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
Prouarzes	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Ouessant	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Porspoder	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
Iralis	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
Camaret	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Saint-Pabu	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
Bréhat	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
Ploubazlanec	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
Plounez	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
Plouézec	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Plouec	108	*Idem*	*Idem*.
Plouézec	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Paimpol	108	*Idem*	*Idem*.
Ploubazlanec	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Quimper-Guézennec	108	*Idem*	*Idem*.
Binic	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
Plouézec	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Plehédel	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
Ganloup	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Plouézec	108	*Idem*	*Idem* de 324 fr.
Quimper-Guézennec	108	*Idem*	*Idem* de 276 fr.
Pontrieux	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
La Roche-Derrien	108	*Idem*	*Idem*.
Tréguier	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
Perros-Guirec	108	*Idem*	*Idem*.
Plougrescant	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Pleubian	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Plouguiel	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
Morlaix	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Saint-Pol-de-Léon	108	*Idem*	*Idem*.
Plouguernou	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
Plouézech	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Brélévenez	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Perros-Guirec	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem*.
Plouisy	108	*Idem*	*Idem*.
Pleumeur-Bodon	168	*Idem*	*Idem* de 900 fr.
Roscoff	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
Île de Batz	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Plomeur	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem*.
Névez	108	*Idem*	*Idem*.
Concarneau	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Fouesnant	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
Névez	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
54	Guillou (Guillaume).....	Matelot à 24 fr.....	7 novembre 1823.
55	Couliou (Guillaume).....	*Idem*.....	7 octobre 1823...
56	Guénadou (François-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	26 mai 1823.....
57	Palud (Hervé).....	*Idem*.....	10 septembre 1823
58	Cabellic (Henry-Guillaume).....	*Idem* à 24 fr.....	2 septembre 1823.
59	Donnart (Guillaume).....	*Idem*.....	13 octobre 1823..
60	Féchant (Mathieu-Louis).....	*Idem*.....	22 septembre 1823
61	Urvoa (Tanguy).....	Matelot à 36 fr.....	8 mai 1823.....
62	Dieucho (Jean-Marie).....	*Idem*.....	2 septembre 1823.
63	Cosquer (Clet).....	*Idem* à 33 fr.....	1er juillet 1823...
64	Porsmoguer (Paul).....	*Idem*.....	20 septembre 1823
65	Thymeur (Henry).....	*Idem*.....	7 juin 1823.....
66	Laouénant (Jean-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	13 juin 1823.....
67	Monfort (Yves).....	*Idem* à 36 fr.....	28 décembre 1823
68	Mézou (Michel).....	*Idem* à 24 fr.....	5 mars 1824.....
69	Pellé (François).....	*Idem* à 33 fr.....	22 avril 1824.....
70	Marc (Gabriel).....	*Idem*.....	8 janvier 1824...
71	Razil (Guillaume).....	*Idem* à 24 fr.....	10 avril 1824.....
72	Madec (Étienne).....	*Idem*.....	17 janvier 1824..
73	André (Jean).....	*Idem*.....	31 mars 1824....
74	Le Cann (Vincent-Hervé).....	*Idem*.....	10 mai 1824.....
75	Butler (Charles-Léon).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	31 mars 1824....
76	Forest (Jean-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	18 mars 1824....
77	Mousso (Jean-Louis).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	12 avril 1824.....
78	Marzin (René-Joseph-Marie).....	*Idem*.....	14 mai 1824.....
79	Salaün (Michel).....	Matelot à 33 fr.....	.....
80	Tanguy (Yves-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	11 février 1824..
81	Le Guen (Victor-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	31 mars 1824....
82	Masson (Amédée-Marie).....	Maître au cabotage (ayant plus de 8 ans de commandement).	24 décembre 1823.
83	Le Calvez (Guillaume).....	Matelot à 33 fr.....	9 avril 1824.....
84	Hervé (Olliné).....	*Idem*.....	9 mai 1824.....
85	Derrien (François).....	*Idem*.....	21 avril 1824....
86	Le Blais (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	20 mai 1824.....
87	Allainnat (Guillaume).....	*Idem*.....	8 février 1824....
88	Carboulec (Guillaume).....	Quartier-maître à 48 fr.....	16 mai 1824.....
89	Le Pollès (Guillaume).....	Deuxième maître à 78 fr.....	14 avril 1824....
90	Rogard (Charles-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	4 mars 1824.....
91	Le Troquer (François).....	*Idem* à 36 fr.....	17 mai 1824.....
92	Le Guen (Allain).....	Quartier-maître à 45 fr.....	11 février 1824...
93	Le Vaillant (Yves-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	1er février 1824..
94	Chevalier (François-Marie).....	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	9 mai 1824.....
95	Le Houérou (Antoine-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	26 février 1824...
96	Le Tallec (Gilles).....	*Idem* à 24 fr.....	30 mai 1824.....
97	Fleuten (François-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	1er mars 1824....
98	Julou (Guillaume).....	*Idem* à 36 fr.....	21 mai 1823.....
99	Le Mortellec (Yves-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	11 avril 1824.....
100	Letournel (Armand-Simon).....	Maître au cabotage (ayant 12 ans de commandement).	4 janvier 1824...
101	Quéneck (Louis-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	24 mars 1824.....
102	Marzin (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	20 mai 1823.....
103	Le Duc (Bernard).....	*Idem*.....	13 avril 1824.....
104	Marzin (François-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	20 mars 1824.....
105	Coat (Jean-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	4 janvier 1824....
106	Cavan (Yves).....	*Idem*.....	9 mai 1824.....
107	Le Penhuel (Hervé).....	*Idem* à 24 fr.....	3 mars 1824.....
108	Guélou (François).....	*Idem* à 33 fr.....	12 avril 1824.....
109	Ropers (Yves-Marie,.....	*Idem* à 24 fr.....	25 février 1824...

Digitized by Google

SANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ez	108c	A atteint 60 ans	Décision du 7 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 135 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
arroenec	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
illan	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
aré	108	*Idem*	*Idem*.
arnenec	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
uhinec	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
nt-Croix	108	*Idem*	*Idem*.
uhinec	108	*Idem*	*Idem*.
de Seine	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
nihière	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
noen	108	*Idem*	Décision du 16 octobre 1884. Supplément à sa demi-solde de 222 fr.
ipavas	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
perbet	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
énalt	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Roche	108	*Idem*	*Idem*.
perbet	108	*Idem*	*Idem*.
ougastel-Daoulas	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
goma-Daoulas	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
leu	144	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
rspoder	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	144	*Idem*	*Idem* de 372 fr.
n	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
ngrans-Plouarzel	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
int-Pabu	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
rspoder	108	*Idem*	*Idem*.
en	144	*Idem*	*Idem* de 411 fr.
louérec	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
oubaulanec	108	*Idem*	*Idem*.
ouézec	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem*.
eubian	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
ouézec	108	*Idem*	*Idem* de 375 fr.
rhat	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
ouézec	108	*Idem*	*Idem* de 189 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
ounez	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
oubaulanec	108	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
van	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
rity	108	*Idem*	*Idem* de 276 fr.
eudaniel	108	*Idem*	*Idem* de 324 fr.
zardrieux	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
eubian	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
gou	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
ocquirec	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
louneau	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ocquenolé	108	*Idem*	*Idem*.
en	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
auvie	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ervel	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
erros-Guirec	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
ouannec	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
erros-Guirec	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
54	Guillou (Guillaume).....	Matelot à 24 fr.....	7 novembre 1823.
55	Couliou (Guillaume).....	*Idem*.....	7 octobre 1823...
56	Guénadou (François-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	26 mai 1823.....
57	Palud (Hervé).....	*Idem*.....	10 septembre 1823
58	Cabellic (Henry-Guillaume).....	*Idem* à 24 fr.....	2 septembre 1823.
59	Donnart (Guillaume).....	*Idem*.....	13 octobre 1823..
60	Féchant (Mathieu-Louis).....	*Idem*.....	22 septembre 1823
61	Urvoa (Tanguy).....	Matelot à 36 fr.....	8 mai 1823.....
62	Diecho (Jean-Marie).....	*Idem*.....	2 septembre 1823.
63	Cosquer (Clet).....	*Idem* à 33 fr.....	1er juillet 1823...
64	Porsmoguer (Paul).....	*Idem*.....	20 septembre 1823
65	Thymeur (Henry).....	*Idem*.....	7 juin 1823.....
66	Laouénant (Jean-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	13 juin 1823.....
67	Monfort (Yves).....	*Idem* à 36 fr.....	28 décembre 1823
68	Mézou (Michel).....	*Idem* à 24 fr.....	5 mars 1824.....
69	Pellé (François).....	*Idem* à 33 fr.....	22 avril 1824.....
70	Marc (Gabriel).....	*Idem*.....	8 janvier 1824...
71	Razil (Guillaume).....	*Idem* à 24 fr.....	10 avril 1824.....
72	Madec (Étienne).....	*Idem*.....	17 janvier 1824..
73	André (Jean).....	*Idem*.....	31 mars 1824.....
74	Le Cann (Vincent-Hervé).....	*Idem*.....	10 mai 1824.....
75	Butler (Charles-Léon).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	31 mars 1824....
76	Forest (Jean-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	18 mars 1824....
77	Mousso (Jean-Louis).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	12 avril 1824.....
78	Marzin (René-Joseph-Marie).....	*Idem*.....	14 mai 1824.....
79	Salaün (Michel).....	Matelot à 33 fr.....	.....
80	Tanguy (Yves-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	11 février 1824..
81	Le Guen (Victor-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	31 mars 1824....
82	Masson (Amédée-Marie).....	Maître au cabotage (ayant plus de 8 ans de commandement).	24 décembre 1823.
83	Le Calvez (Guillaume).....	Matelot à 33 fr.....	9 avril 1824.....
84	Hervé (Olliné).....	*Idem*.....	9 mai 1824.....
85	Derrien (François).....	*Idem*.....	21 avril 1824....
86	Le Blais (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	20 mai 1824.....
87	Allainnat (Guillaume).....	*Idem*.....	8 février 1824....
88	Carboulec (Guillaume).....	Quartier-maître à 48 fr.....	16 mai 1824.....
89	Le Pollès (Guillaume).....	Deuxième maître à 78 fr.....	14 avril 1824.....
90	Rogard (Charles-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	4 mars 1824.....
91	Le Troquer (François).....	*Idem* à 36 fr.....	17 mai 1824.....
92	Le Guen (Allain).....	Quartier-maître à 45 fr.....	11 février 1824...
93	Le Vaillant (Yves-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	1er février 1824..
94	Chevalier (François-Marie).....	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	9 mai 1824.....
95	Le Houérou (Antoine-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	26 février 1824...
96	Le Tallec (Gilles).....	*Idem* à 24 fr.....	30 mai 1824.....
97	Fleuten (François-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	1er mars 1824....
98	Julou (Guillaume).....	*Idem* à 36 fr.....	21 mai 1823.....
99	Le Mortellec (Yves-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	11 avril 1824.....
100	Letournel (Armand-Simon).....	Maître au cabotage (ayant 12 ans de commandement).	4 janvier 1824...
101	Quéneck (Louis-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	24 mars 1824.....
102	Marzin (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	20 mai 1823.....
103	Le Duc (Bernard).....	*Idem*.....	13 avril 1824.....
104	Marzin (François-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	20 mars 1824.....
105	Coat (Jean-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	4 janvier 1824....
106	Cavan (Yves).....	*Idem*.....	9 mai 1824.....
107	Le Penhuel (Hervé).....	*Idem* à 24 fr.....	3 mars 1824.....
108	Guélou (François).....	*Idem* à 33 fr.....	12 avril 1824.....
109	Ropers (Yves-Marie,.....	*Idem* à 24 fr.....	25 février 1824...

Digitized by Google

Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...érec	108f	A atteint 60 ans	Décision du 7 avril 18[illegible] Supplément à sa demi-sol de 135 fr.
...dem	108	Idem	Idem de 183 fr.
...ouarnenec	108	Idem	Idem de 222 fr.
...oullan	108	Idem	Idem.
...dem	108	Idem	Idem de 183 fr.
...Guaré	108	Idem	Idem.
...ouarnenec	108	Idem	Idem de 135 fr.
...Roubinec	108	Idem	Idem de 222 fr.
...Pont-Croix	108	Idem	Idem.
...Ploubinec	108	Idem	Idem.
...le de Sein	108	Idem	Idem.
...dem	108	Idem	Idem de 168 fr.
...anibière	108	Idem	Idem de 276 fr.
...lamoces	108	Idem	Décision du 16 octobre 18[illegible] Supplément à sa demi-sol de 222 fr.
...aipaves	108	Idem	Idem de 135 fr.
...perbet	108	Idem	Idem de 222 fr.
...Kadault	108	Idem	Idem de 135 fr.
...a Roche	108	Idem	Idem.
...perbet	108	Idem	Idem.
Plougastel-Daoulas	108	Idem	Idem de 204 fr.
...ogoma-Daoulas	108	Idem	Idem de 135 fr.
...aleu	144	Idem	Idem de 525 fr.
...orspoder	108	Idem	Idem de 168 fr.
...dem	144	Idem	Idem de 372 fr.
...dem	144	Idem	Idem de 376 fr.
...angrans-Plouarzel	108	Idem	Idem de 222 fr.
...Saint-Pabu	108	Idem	Idem de 168 fr.
...orspoder	108	Idem	Idem.
...dem	144	Idem	Idem de 411 fr.
Plonéree	108	Idem	Idem de 222 fr.
Ploubalanec	108	Idem	Idem.
...Plouézec	108	Idem	Idem de 168 fr.
...dem	108	Idem	Idem.
...dem	108	Idem	Idem.
...Meubian	108	Idem	Idem de 210 fr.
...Plouézec	108	Idem	Idem de 375 fr.
...Trébat	108	Idem	Idem de 222 fr.
...Plouézec	108	Idem	Idem de 188 fr.
...dem	108	Idem	Idem de 270 fr.
...Plounez	108	Idem	Idem de 183 fr.
...Ploubalanec	108	Idem	Idem de 378 fr.
...Lavan	108	Idem	Idem de 252 fr.
...Lerity	108	Idem	Idem de 276 fr.
...Pleudaniel	108	Idem	Idem de 324 fr.
...Lézardrieux	108	Idem	Idem de 168 fr.
...Meubian	108	Idem	Idem de 135 fr.
...Lgou	144	Idem	Idem de 378 fr.
...Locquirec	108	Idem	Idem de 135 fr.
...Plouneau	108	Idem	Idem de 168 fr.
...Locquenolé	108	Idem	Idem.
...dem	108	Idem	Idem de 135 fr.
...Leavic	108	Idem	Idem de 168 fr.
...Lervel	108	Idem	Idem de 222 fr.
...Perros-Guirec	108	Idem	Idem de 183 fr.
...Louanec	108	Idem	Idem de 168 fr.
...Perros-Guirec	108	Idem	Idem de 135 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
110	Le Bouffant (François-Marie).....	Matelot à 24 fr.....	10 février 1824..
111	Séron (Jean-Philippe-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	19 mars 1824..
112	Bargilliat (Jean-Michel).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	2 décembre 182
113	Souin (Charles-Louis-Joseph).....	Quartier-maître à 45 fr.....	28 décembre 18
114	Garo (Louis).....	Matelot à 36 fr.....	20 février 1824.
115	Le Breton (Vincent).....	*Idem* à 24 fr.....	16 décembre 18
116	Le Roy (Étienne-Antoine).....	Quartier-maître à 45 fr.....	3 février 1824..
117	Contel (Alexis-Pierre-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	5 janvier 1824..
118	Stéphany (François-Marie).....	*Idem*.....	25 février 1824.
119	Cren (Louis-François-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	18 janvier 1824
120	Le Moan (Marc-Jean-Laurent).....	*Idem*.....	5 février 1824...
121	Couic (Jean-Corentin-Guillaume).....	*Idem* à 36 fr.....	12 novembre 18
122	Priol (Simon-Marie).....	*Idem*.....	16 décembre 18
123	Guilcher (Ambroise).....	*Idem* à 33 fr.....	17 février 1824..
124	Milliner (Jacques-Yves).....	*Idem* à 24 fr.....	12 avril 1824....
			SOUS-ARRONDISSEMEN
1	Carpentier (Louis-Victor-Désiré).....	Quartier-maître à 48 fr.....	21 juin 1823....
2	Lion (Jean-Baptiste).....	Matelot à 36 fr.....	23 juin 1823....
3	Bertic (Jean-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	23 mai 1823....
4	Mollo (Gildas).....	*Idem* à 24 fr.....	6 juillet 1823...
5	Corvec (Louis).....	*Idem*.....	13 juin 1823....
6	Kerdelhué (René).....	*Idem* à 33 fr.....	10 juin 1823....
7	Chevret (Toussaint).....	*Idem* à 24 fr.....	1er novembre 18
8	Baron (Pierre-Marie).....	Quartier-maître à 45 fr.....	16 juin 1823....
9	Bihan (Jean-Trudy).....	Matelot à 36 fr.....	20 août 1823....
10	Quéré (Pierre-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	24 juillet 1823..
11	Jégo (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	9 octobre 1823..
12	Stéphant (Jacques).....	*Idem* à 24 fr.....	4 octobre 1823..
13	Droal (Guillaume-Tudy).....	*Idem*.....	2 septembre 182
14	Bobinneec (Joseph-Marie-Emmanuel)....	*Idem*.....	25 septembre 182
15	Babdouille (Jérôme-Marie).....	*Idem*.....	22 août 1823....
16	Le Dref (Tudy-Étienne).....	*Idem*.....	24 septembre 182
17	Le Dref (Joseph).....	*Idem*.....	22 octobre 1823.
18	Le Mouel (Joseph-Ange).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	19 février 1823..
19	Le Veux (Jean-Baptiste-Marie).....	*Idem*.....	24 juin 1823....
20	Le Vigoureux (Pierre-Jean).....	*Idem*.....	11 septembre 182
21	Auffret (François).....	Matelot à 33 fr.....	21 octobre 1823.
22	Fraval (Gildas).....	*Idem*.....	27 mai 1823....
23	Noblanc (Jean-Pierre).....	*Idem*.....	9 septembre 182
24	Bourbon (Ésidore).....	*Idem*.....	10 septembre 182
25	Geffroy (Joseph-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	11 août 1823....
26	Pierre (Jean-Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	3 septembre 182
27	Nicolazo (Vincent-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	21 septembre 182
28	Baron (Joseph).....	*Idem*.....	12 novembre 182
29	Mahé (Charles).....	Matelot à 33 fr.....	16 août 1823....
30	Féchant (Jules-Prosper-Étienne).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	8 juillet 1823....
31	Féchant (Pierre-Louis).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	20 octobre 1823
32	Samzun (François-Marie).....	Quartier-maître à 48 fr.....	5 juillet 1823...
33	Le Port (Jean-Marie-Étienne).....	Matelot à 36 fr.....	16 juin 1823....
34	L'Hermite (Jean-Marie).....	*Idem*.....	1er juin 1823....
35	Portugal (Joseph).....	*Idem*.....	27 juillet 1823.
36	Le Matelot (Jean-Baptiste).....	*Idem* à 33 fr.....	25 juin 1823...
37	Jossy (Joseph-Marie).....	*Idem*.....	1er octobre 1823

Digitized by Google

SSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ébeurden	108f	A atteint 60 ans	Décision du 26 octobre 1884. Supplément à sa demi-solde de 183 fr.
de Batz	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
dierne	144	*Idem*	Décision du 4 déc. 1884. Supplément à sa demi-solde de 378 fr.
ncarneau	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
ven	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
sporden	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
nt-l'Abbé	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
dierne	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
uarnenez	108	*Idem*	*Idem*.
m	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
m	108	*Idem*	*Idem*.
dierne	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
m	108	*Idem*	*Idem*.
de Sein	108	*Idem*	*Idem*.
m	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
E LORIENT.			
rient	108f	A atteint 60 ans	Décision du 21 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 270 fr.
ntec	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
m	108	*Idem*	*Idem*.
idel	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
éder	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
oix	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
dem	108	*Idem*	*Idem*.
dem	108	*Idem*	*Idem*.
dem	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
dem	108	*Idem*	*Idem*.
dem	108	*Idem*	*Idem*.
m	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
m	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
m	108	*Idem*	*Idem*.
e d'Arz	144	*Idem*	*Idem* de 447 fr.
m	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
rzon	144	*Idem*	*Idem*.
né	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
rzon	108	*Idem*	*Idem*.
né	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
mbon	108	*Idem*	*Idem*.
rzon	108	*Idem*	*Idem*.
né	108	*Idem*	*Idem*.
int-Gildas	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
esquer	144	*Idem*	*Idem* de 447 fr.
don	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
e Palais	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
dem	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
ocmaria	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
mon	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
ocmaria	108	*Idem*	*Idem*.
dem	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
angor	108	*Idem*	*Idem*.
ocmaria	108	*Idem*	*Idem*.

Digitized by Google

numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
38	Le Gurum (Guillaume)	Matelot à 24 fr	25 octobre 1823
39	Féchant (Pierre-Marie)	Quartier-maître à 48 fr	20 novembre 18
40	Garrec (Alexandre-Marie)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	7 juin 1823
41	Collet (François-Marie)	*Idem*	11 octobre 1823
42	Le Gal (François)	*Idem*	16 mai 1823
43	Pérès (Mathurin-Marie-Alfred)	*Idem*	22 septembre 18
44	Burguin (Pierre-Marie)	Matelot à 36 fr	30 août 1823
45	Cosmat (Jean-Marie)	*Idem*	6 juillet 1823
46	Madec (Grégoire)	*Idem*	11 septembre 18
47	Le Bozec (François)	*Idem*	16 août 1823
48	Kergosien (Jean-Philippe)	*Idem*	10 juin 1823
49	Lorho (Jacques-Marie)	*Idem* à 33 fr	11 octobre 1823
50	Mahéo (Jean-Marie)	*Idem*	17 juin 1823
51	Le Rohellec (Pierre)	*Idem*	20 juillet 1823
52	Cadio (Julien)	*Idem* à 24 fr	10 août 1823
53	Lavoquer (Joseph-Marie)	*Idem*	20 octobre 1823
54	Lorho (Jean-Marie)	*Idem*	25 septembre 18
55	Le Guennec (Jean-Michel)	*Idem*	9 novembre 1823
56	Le Gouard (Jean-François)	*Idem*	24 juillet 1823
57	Baudet (Yves-Marie-Constant)	*Idem*	13 juin 1823
58	Personnic (Joseph-Marie)	*Idem*	28 mai 1823
59	Le Gouard (Joseph-Marie)	*Idem*	11 juillet 1823
60	Rouzic (Joachim)	*Idem*	26 octobre 1823
61	Le Blévec (Sébastien)	*Idem*	12 septembre 18
62	Belse (Jean-Vincent)	*Idem* à 36 fr	23 janvier 1824
63	Quillevéré (Prigent-Marie)	*Idem*	29 avril 1824
64	Le Roux (Pierre)	*Idem* à 33 fr	19 mars 1824
65	Quer (Augustin)	*Idem*	27 avril 1824
66	Le Tallec (Jean)	*Idem*	11 mars 1824
67	Audren (François-Louis)	*Idem*	10 janvier 1824
68	Corvec (Jacques-Marie)	*Idem* à 24 fr	4 février 1824
69	Kerserho (Louis)	*Idem* à 33 fr	17 mars 1824
70	Grosjean (Victor-Jules-Marie)	Ouvrier chauffeur à 60 fr	24 mars 1824
71	Diberder (Noël-Gouzierne)	Matelot à 33 fr	29 décembre 1823
72	Lanco (Barnabé)	*Idem*	*Idem*
73	Even (Barnabé-Marie)	*Idem* à 36 fr	4 avril 1824
74	Salahun (Vincent)	*Idem* à 24 fr	23 février 1824
75	Milloch (Jean-François-Marie)	*Idem*	5 janvier 1824
76	Blanchard (Joseph-Gauthier)	*Idem*	22 mars 1824
77	Boterf (Jean-Jacques-Tudy)	*Idem* à 80 fr	2 janvier 1824
78	Even (Joseph-Tudy)	*Idem* à 33 fr	14 février 1824
79	Even (Jean-Jacques)	*Idem*	13 janvier 1824
80	Noël (Laurent)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	26 février 1824
81	Bihan (Gildas)	Matelot à 36 fr	27 mars 1824
82	Le Corre (François-Noël)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	25 décembre 1823
83	Maufret (Mathurin)	*Idem*	16 février 1824
84	Le Vigouroux (Mathurin)	*Idem*	20 mars 1824
85	Hervé (Louis-Mathurin)	Quartier-maître à 48 fr	25 février 1824
86	Herio (Pierre-Noël)	*Idem* à 45 fr	25 décembre 1823
87	Fardelle (Jean-Baptiste)	Matelot de 1re classe à 36 fr	8 avril 1824
88	Pahun (Jean)	*Idem*	25 janvier 1824
89	Surzur (Olivier)	Matelot à 33 fr	4 mars 1824
90	Le Franc (Benjamin)	Matelot de 2e classe	2 avril 1824
91	Quélo (Gildas)	*Idem*	5 mars 1824
92	Marquet (Julien)	*Idem*	23 janvier 1824
93	Danet (Julien-Marie-Dominique)	*Idem*	13 février 1824
94	Le Franc (Pierre-Marie)	Matelot à 33 fr	28 avril 1824
95	Erdeven (Jean-Joseph)	*Idem* à 24 fr	4 mai 1824

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Houat	108f	A atteint 60 ans	Décision du 21 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 135 fr.
Bangor	108	Idem	Idem de 270 fr.
Quiberon	144	Idem	Idem de 378 fr.
Carnac	144	Idem	Idem.
Idem	144	Idem	Idem.
L'Île-aux-Moines	144	Idem	Idem de 375 fr.
Belz	108	Idem	Idem de 222 fr.
Carnac	108	Idem	Idem.
Plouharnel	108	Idem	Idem de 168 fr.
Belz	108	Idem	Idem.
Locmariaquer	108	Idem	Idem de 222 fr.
Quiberon	108	Idem	Idem de 163 fr.
Baden	108	Idem	Idem.
Plougoumelen	108	Idem	Idem de 222 fr.
Baden	108	Idem	Idem de 135 fr.
Erdeven	108	Idem	Idem.
Carnac	108	Idem	Idem.
Erdeven	108	Idem	Idem.
Idem	108	Idem	Idem.
Auray	108	Idem	Idem de 183 fr.
Belz	108	Idem	Idem de 135 fr.
Erdeven	108	Idem	Idem.
Idem	108	Idem	Idem de 204 fr.
Plougoumelen	108	Idem	Idem.
Douarnenez	108	Idem	Décision du 26 sept. 1884. Supplément à sa demi-solde de 168 fr.
Saint-Pabu	108	Idem	Idem.
Riantec	108	Idem	Idem de 222 fr.
Idem	108	Idem	Idem de 168 fr.
Merlevenez	108	Idem	Idem.
Clohars-Carnoët	108	Idem	Idem de 222 fr.
Riantec	108	Idem	Idem de 135 fr.
Idem	108	Idem	Idem de 168 fr.
Pouly	108	Idem	Idem de 318 fr.
Groix	108	Idem	Idem de 168 fr.
Idem	108	Idem	Idem.
Idem	108	Idem	Idem.
Idem	108	Idem	Idem de 135 fr.
Idem	108	Idem	Idem de 183 fr.
Idem	108	Idem	Idem de 135 fr.
Idem	108	Idem	Idem de 168 fr.
Idem	108	Idem	Idem.
Idem	108	Idem	Idem.
Idem	108	Idem	Idem de 303 fr.
Idem	108	Idem	Idem de 168 fr.
Sarzeau	144	Idem	Idem de 303 fr.
Saint-Gildas	144	Idem	Idem de 378 fr.
L'Île-aux-Moines	144	Idem	Idem de 303 fr.
Idem	108	Idem	Idem de 270 fr.
Saint Gildas	108	Idem	Idem de 210 fr.
L'Île-d'Arz	108	Idem	Idem de 222 fr.
Sarzeau	108	Idem	Idem de 168 fr.
Arzon	108	Idem	Idem de 222 fr.
Sarzeau	108	Idem	Idem de 168 fr.
Arzon	108	Idem	Idem.
Ambon	108	Idem	Idem.
L'Île-d'Arz	108	Idem	Idem.
Semé	108	Idem	Idem.
Arradon	108	Idem	Idem de 183 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
96	LE FLOCH (Jean-Vincent).....	Matelot à 24 fr.....	5 avril 1824.....
97	RIVAL (Pierre).....	*Idem*.....	10 mai 1824.....
98	LE FRANC (Joachim).....	*Idem*.....	8 mars 1824.....
99	LE GOAILLE (Ange-Marie).....	*Idem*.....	23 mars 1824.....
100	LE RAY (Joachim).....	*Idem*.....	7 mars 1824.....
101	DAGORNE (Pierre-François).....	*Idem*.....	28 mars 1824.....
102	BRIÉRE (Honoré).....	*Idem* à 36 fr.....	4 mai 1824.....
103	CLOUAREC (Pierre-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	7 décembre 1823.
104	SONNIC (Pierre-Marie).....	Matelot à 33 fr.....	13 décembre 182
105	ROGER (François).....	*Idem*.....	16 novembre 182
106	CORITON (Joseph-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	9 avril 1824.....
107	LOIREC (Jean-Marie).....	*Idem*.....	7 mai 1824.....
108	MARCHAND (Louis-Benoni).....	Quartier-maître à 48 fr.....	6 janvier 1824...
109	BERNARD (Jean-Louis).....	*Idem* à 45 fr.....	29 février 1824...
110	CORITON (Jean-Vincent).....	Matelot à 33 fr.....	16 février 1824...
111	KERVADEC (Joseph).....	*Idem*.....	7 avril 1824.....
112	LE BOURDIEC (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	16 février 1824...
113	LE MAUX (Joachim).....	*Idem*.....	22 janvier 1824..
114	QUER (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	22 avril 1824.....
115	CAILLOCE (Mathurin).....	*Idem* à 24 fr.....	12 mai 1824.....
116	LE GOFF (Corentin).....	*Idem*.....	10 mai 1824.....
117	LE MAUX (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	9 mars 1824.....
118	TRÉBOSSEN (Julien-Marie).....	*Idem*.....	5 mai 1824.....
119	LE QUELLEC (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	10 avril 1824.....
120	KERMORVAN (Jean-Vincent).....	*Idem*.....	7 janvier 1824...
121	LE CORVEC (Louis-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	16 mars 1824....
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	HAUDUMER (Pierre-Joseph).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	5 septembre 1823.
2	BOURNIGAL (Jean-René).....	Matelot à 33 fr.....	13 juin 1823.....
3	JARNET (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	28 novembre 1823
4	COMME (Félix-Mathurin).....	*Idem*.....	29 juillet 1823...
5	HENRY (Frédéric).....	*Idem*.....	14 octobre 1823..
6	JULIOT (Michel).....	*Idem*.....	21 décembre 1823
7	GITEAU (Jean).....	*Idem*.....	10 octobre 1823..
8	CHAUVELON (Noël-Auguste).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 octobre 1823..
9	TILLÉ (Auguste-Baptiste).....	*Idem*.....	12 décembre 1823.
10	ORDRONNEAU (Louis-Eugène).....	Matelot à 24 fr.....	15 octobre 1823..
11	NICOL (Jean-François).....	*Idem* à 33 fr.....	9 décembre 1823.
12	TAHET (Joseph-Marie).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	24 octobre 1823..
13	PAGEAULT (François-Bernard).....	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	16 septembre 1823
14	CATTEAU (Pierre-Joseph).....	Matelot à 33 fr.....	20 juin 1823.....
15	RAVILLY (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	10 juillet 1823....
16	LANCIEN (François-Marie).....	*Idem*.....	3 août 1823.....
17	GENDRON (Julien).....	Quartier-maître à 48 fr.....	20 octobre 1823...
18	RENAUD (François).....	Matelot à 24 fr.....	9 juin 1823.....
19	RONDEAU (Constant-Clément).....	*Idem* à 36 fr.....	10 septembre 1823
20	DALLÉ (Épiphane-Étienne).....	Quartier-maître à 45 fr.....	24 juillet 1823...
21	BIRGAND (Victor).....	Matelot à 36 fr.....	19 décembre 1823
22	LEROUX (François-Marie).....	*Idem*.....	13 septembre 1823
23	SAFFRÉ (Julien-Emmanuel).....	*Idem*.....	25 novembre 1823
24	ALLAIRE (Jean-Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	23 octobre 1823...
25	CLÉROUX (Pierre-Henri).....	*Idem*.....	3 octobre 1823...
26	MORIAU (Étienne).....	*Idem* à 24 fr.....	13 septembre 1823
27	SILARD (Constant-Barthélemy).....	*Idem*.....	24 août 1823.....

Digitized by Google

SAINGE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
liers	108f	A atteint 60 ans	Décision du 26 sept. 1884. Supplément à sa demi-solde de 135 fr.
rm	108	*Idem*	*Idem.*
né	108	*Idem*	*Idem.*
-aux-Moines	108	*Idem*	*Idem.*
né	108	*Idem*	*Idem.*
-d'Arz	108	*Idem*	*Idem.*
cmaria	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
iberon	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
rnac	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ouhinec	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
rnac	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
iberon	144	*Idem*	*Idem.*
cmariaquer	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
rnac	108	*Idem*	*Idem.*
leven	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
rnac	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
leven	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
iberon	108	*Idem*	*Idem.*
rnac	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
iberon	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
len	108	*Idem*	*Idem.*
iberon	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
x	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ray	108	*Idem*	*Idem* de 324 fr.
NANTES.			
lre	144f	A atteint 60 ans	Décision du 27 février 1884. Supplément à sa demi-solde de 378 fr.
irmoutier	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
ire	108	*Idem*	*Idem.*
ntes	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	108	*Idem*	*Idem.*
re	108	*Idem*	*Idem.*
tou	108	*Idem*	*Idem.*
guenais	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
é	144	*Idem*	*Idem.*
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Croisic	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
re	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
ntes	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
guenais	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
re	108	*Idem*	*Idem.*
arban	168	*Idem*	*Idem.*
Clion	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
rgneuf	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
nac	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
rtoir	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ees	108	*Idem*	*Idem.*
a	108	*Idem*	*Idem.*
t-Nazaire	108	*Idem*	*Idem.*
toir	108	*Idem*	*Idem.*
a	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
aboeuf	108	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
28	OLIVIER (Pierre).....	Matelot à 24 fr.....	28 décembre 1819
29	RICHARD (Denis-Joseph).....	*Idem*.....	3 novembre 1823
30	TONNY (Pierre-Marie-François).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	26 août 1823....
31	TESSIER (Louis-Marie).....	Quartier-maître à 45 fr.....	20 juillet 1823...
32	LEMONIER (François).....	Matelot à 36 fr.....	21 septembre 182
33	LEPALUDIER (Jean-Marie).....	*Idem*.....	11 novembre 182
34	DÉNIÉ (Patrice-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	23 août 1823....
35	GAMBERT (Hippolyte-Marie).....	*Idem*.....	26 juin 1823....
36	MICHEL (Jean-Baptiste).....	*Idem*.....	13 juin 1823....
37	CABELDUC (François).....	*Idem* à 24 fr.....	7 décembre 1823.
38	COSSIO (François-Marie).....	*Idem*.....	9 août 1823.....
39	GUÉNEC (François-Marie).....	*Idem*.....	8 septembre 182
40	CLIGNY (Nicolas-Jean-Marie).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	17 janvier 1824.
41	BERNIER (Jean-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	10 février 1824...
42	RIVET (Pierre).....	*Idem*.....	30 janvier 1824.
43	AUBIN (Félix-Christophe).....	*Idem*.....	18 mai 1824....
44	BROSSARD (Auguste-Philippe).....	*Idem*.....	2 février 1824...
45	CHOMIET (Louis-Hipolyte).....	*Idem*.....	11 février 1824.
46	TALVA (Adolphe-Prudent).....	*Idem*.....	6 avril 1824....
47	QUÉRARD (François).....	*Idem* à 24 fr.....	1er février 1824.
48	LAMOTTE (Désiré-Hippolyte).....	Quartier-maître à 60 fr.....	20 mai 1824....
49	SALAUD (Jean).....	Matelot à 24 fr.....	24 mars 1824...
50	BOUINEAU (Julien-Constant).....	*Idem*.....	8 janvier 1824.
51	BERGAUD (Jean-Hyacinthe).....	*Idem* à 33 fr.....	24 décembre 182
52	BOUTET (Louis-Alexandre).....	*Idem* à 36 fr.....	6 mars 1824....
53	CHAUVELON (Alexis-Charles).....	*Idem*.....	23 février 1824.
54	TARDIFF (Charles-Célestin).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	17 février 1824.
55	BOUCAND (Ephram-Léonore).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	21 mars 1824...
56	DENIEL (Charles).....	*Idem*.....	15 janvier 1824.
57	MERJON (Jean-Baptiste).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	18 février 1824.
58	MESNIL (Jean-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	22 mai 1824.....
59	ROUSSEAU (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	2 mai 1824.....
60	SARZEAU (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	8 janvier 1824...
61	CHRISTIEN (Joseph-Marie).....	*Idem* à 24 fr.....	7 avril 1824.....
62	HALGAND (Émile).....	*Idem*.....	19 avril 1824....
63	GOURAY (François-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	18 mars 1824....
64	TATTEVIN (François-Jacques).....	*Idem* à 24 fr.....	9 février 1824...
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	JEAN (François).....	Matelot à 33 fr.....	10 novembre 18
2	SIRET (Léon).....	*Idem* à 24 fr.....	11 octobre 1823
3	PATOIZEAU (Charles-Adolphe).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	19 janvier 1824
4	ARBIGNON (François-Louis).....	*Idem*.....	24 avril 1823...
5	PRÉVAUD (Léandre).....	*Idem*.....	1er octobre 1823
6	COUPRIS (Jean-Louis).....	Quartier-maître à 45 fr.....	14 juin 1823....
7	COULOMBIER (François).....	Matelot à 24 fr.....	1er août 1823. ..
8	DEVAUD (Frédéric-Lucien-Saintonge).....	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement)...	2 juillet 1823...
9	PÉPONNET (Justin).....	Matelot à 24 fr.....	21 août 1823....
10	FRADET (François-Alexandre).....	Quartier-maître à 46 fr.....	13 août 1823....
11	CHARRIER (Pierre-Auguste).....	Matelot à 33 fr.....	11 septembre 18
12	COSSON (Clovis-Ferdinand).....	*Idem*.....	27 septembre 18
13	LEGER (Auguste-Constant).....	*Idem* à 24 fr.....	3 juin 1823 ....

Digitized by Google

AISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
aint-Melf	108f	A atteint 60 ans	Décision du 27 février 1884. Supplément à sa demi-solde de 135 fr.
dem	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Le Croisic	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
dem	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
Guérande	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
dem	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
dem	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
dets	108	*Idem*	*Idem*.
Guérande	108	*Idem*	*Idem*.
Mosquer	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
e Croisic	108	*Idem*	*Idem*.
uérande	108	*Idem*	*Idem*.
ouan	168	*Idem*	Décision du 23 août 1884. Supplément à sa demi-solde de 525 fr.
dre	144	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
erlou	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
ze	144	*Idem*	*Idem*.
en	144	*Idem*	*Idem*.
en	144	*Idem*	*Idem*.
en	144	*Idem*	*Idem*.
ellerin	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
nites	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
int-Jean-de-Boiseau	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
nites	108	*Idem*	*Idem*.
ourgneuf	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
imbœuf	108	*Idem*	*Idem*.
ourgneuf	108	*Idem*	*Idem*.
ornic	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
ontoir	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
ornic	168	*Idem*	*Idem*.
int-Joachim	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
esquer	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
int-Nazaire	108	*Idem*	*Idem*.
atoir	108	*Idem*	*Idem*.
nt-Nazaire	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
atoir	108	*Idem*	*Idem*.
érande	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
esquer	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ROCHEPORT.			
ras	108	A atteint 60 ans	Décision du 4 mars 1884. Supplément à sa demi-solde de 222 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
teau-d'Oléron	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
rennes	144	*Idem*	*Idem*.
guille	144	*Idem*	*Idem*.
rnac	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
nt-Sorlin	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
x	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
ert	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Sables-d'Olonne	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
14	PLAIDEAU (Louis-Pierre).....	Matelot à 24 fr.....	29 juin 1823.....
15	TRICHET (Pierre).....	*Idem*.....	3 septembre 1823.
16	PÉRIGAUD (Pierre-Jean).....	*Idem*.....	15 septembre 1823
17	LOYAU (Jacques-Pierre-Paul).....	*Idem* à 36 fr.....	29 juin 1823.....
18	PRUNEAU (Pierre-Auguste).....	*Idem* à 33 fr.....	28 juillet 1823...
19	MUSELET (Julien-Marie).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	26 juillet 1823...
20	TONNEAU (Henry).....	Matelot à 36 fr.....	15 septembre 1823
21	BÉDOUR (François).....	*Idem* à 24 fr.....	30 septembre 1823
22	LIÈVRE (Louis-Armand).....	*Idem* à 33 fr.....	20 octobre 1823..
23	SEGUIN (Octave-Alexis).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	5 juin 1823.....
24	BRETON (Pierre-François).....	Matelot à 24 fr.....	26 octobre 1823..
25	GERVAIS (Jean-Baptiste).....	*Idem* à 33 fr.....	14 septembre 1823
26	MOUILLERON (Jean-Pierre).....	*Idem*.....	10 juillet 1823...
27	SÉJOURNÉ (Louis-Jacques).....	*Idem* à 24 fr.....	21 septembre 1823
28	GONDEAU (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	17 décembre 1823.
29	MICHEL (François-Prosper).....	Quartier-maître à 48 fr.....	14 février 1824..
30	GUILLOTEAU (Pierre-Louis-Émile).....	*Idem*.....	11 mars 1824.....
31	PACRAUD (Pierre).....	Matelot à 33 fr.....	22 février 1824..
32	BOUYER (Étienne-Henry-Adolphe).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	25 mars 1824.....
33	CHEMIN (Étienne).....	Matelot à 33 fr.....	9 mai 1824.....
34	PATIN (Charles-Léon).....	*Idem* à 24 fr.....	26 janvier 1824..
35	BATARD (Adrien-Étienne).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	18 avril 1824.....
36	ORION (François-Pierre).....	Matelot à 33 fr.....	23 mars 1824.....
37	ROY (Philosophe).....	*Idem* à 36 fr.....	15 mars 1824.....
38	BEUFFEUIL (Lamant).....	*Idem* à 33 fr.....	8 avril 1824.....
39	PASQUIER (Pierre).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 février 1824.....
40	RAFFIN (René-Henry).....	Matelot à 24 fr.....	1er mai 1824.....
41	TURBÉ (Valentin).....	*Idem* à 36 fr.....	17 décembre 1823
42	NAUD (Jacques-François).....	Quartier-maître à 45 fr.....	28 décembre 1823.
43	BERNARD (Pierre-Félix).....	Matelot à 24 fr.....	19 décembre 1823
44	TURBÉ (Jacques-Valentin).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 février 1824...
45	BERNARD (Pierre-Jacques).....	*Idem*.....	19 janvier 1824..
46	CHEVRIER (Pierre-Lazare).....	*Idem*.....	4 février 1824...
47	FOURNIER (Jacques-Nicolas-Florimond)...	Matelot à 33 fr.....	27 février 1824..
48	BURGAND (Pierre-Jean).....	*Idem* à 24 fr.....	18 janvier 1824..
49	MAGOT (Jean-Félix).....	*Idem*.....	31 janvier 1824..
50	LARCHEVAUT (Jacques-Ferdinand).....	*Idem* à 33 fr.....	9 mai 1824.....
51	GUERIN (Charles-Louis).....	Quartier-maître mécanicien à 60 fr.	18 avril 1824....
52	PAULO (Alexandre-André).....	Matelot 33 fr.....	17 mars 1824.....
53	VIDEAU (Michel).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	23 mars 1824.....
54	MICHENEAUD (Jean-André).....	*Idem*.....	8 mars 1824.....
55	BRULLON (Jean).....	Matelot à 33 fr.....	3 décembre 1823..
56	FORESTIER (Édouard-Augustin).....	*Idem* à 36 fr.....	18 décembre 1823.
57	BERNARD (Joseph-Alexandre).....	*Idem* à 33 fr.....	11 mars 1824.....
58	BRIN (Pierre-Édouard).....	Deuxième maître à 90 fr.....	18 juillet 1823...
			SOUS-ARRONDISSEME
1	LELARD (Jean-Joseph).....	Matelot à 36 fr.....	12 juillet 1823...
2	BOUDAN (Édouard-Eugène).....	*Idem* à 33 fr.....	2 juillet 1823....
3	ROUBIN (Jean).....	*Idem* à 24 fr.....	14 septembre 182
4	BOUYER (Isaac-Honoré).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	29 octobre 1823.

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Les Sables-d'Olonne	108f	A atteint 60 ans	Décision du 4 mars 1883. Supplément à sa demi-solde de 135 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Saint-Quay	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
Île-d'Yeu	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Séné	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
Marseille	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
La Rochelle	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Charron	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Mortagne	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
Charron	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
Saint-Martin-de-Ré	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
La Flotte	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
rs	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ouras	108	*Idem*	Décision du 29 août 1884. Supplément à sa demi-solde de 222 fr.
e d'Aix	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem*.
ouras	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Saint-Savinien	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
olus	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Saint-Trojan	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
haillerette	168	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
larennes	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
'Éguille	108	*Idem*	*Idem*.
Idem	108	*Idem*	*Idem*.
Saint-Vaize	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
roix-de-Vie	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
le-d'Yeu	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
Idem	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Idem	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
em	144	*Idem*	*Idem*.
em	144	*Idem*	*Idem*.
em	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
otre-Dame-du-Mont	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
Saint-Georges-d'Oléron	108	*Idem*	*Idem*.
Rochelle	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
chefort	108	*Idem*	*Idem* de 318 fr.
s	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Teste	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
s	144	*Idem*	*Idem* de 447 fr.
Couarde	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
Saint-Martin	108	*Idem*	*Idem*.
Flotte	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Couarde	108	*Idem*	*Idem* de 468 fr.
BORDEAUX.			
rdeaux	108f	A atteint 60 ans	Décision du 23 juin 1884. Supplément à sa demi-solde de 222 fr.
Saint-Servan	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
oussans	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
us	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
5	BESNARD (Louis-Cyprien-Volcy).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	18 août 1823.....
6	BARILLIAUD (Noël).....	Matelot à 33 fr.....	26 juillet 1823....
7	D'HÉLIAS (Pierre).....	*Idem*.....	26 mai 1823.....
8	VIREAU (Etienne).....	*Idem*.....	20 mars 1823.....
9	HÉTET (Jean-Prosper-Valentin).....	*Idem* à 36 fr.....	3 décembre 1823.
10	VIDEAU (Jean).....	*Idem* à 24 fr.....	5 décembre 1823.
11	FAURE (Etienne).....	*Idem*.....	3 octobre 1823....
12	TOPINO (Pierre).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	16 octobre 1823..
13	TÉTARD (Pierre).....	*Idem*.....	3 octobre 1823....
14	BODET (Pierre).....	Matelot à 33 fr.....	20 décembre 1823.
15	GUIVARC'H (Yves-Marie).....	*Idem*.....	10 juillet 1823....
16	DUPUY (Pierre).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	9 septembre 1823.
17	VERMIS (Bernard).....	Matelot à 24 fr.....	20 février 1823..
18	GABRIEL (Louis).....	*Idem* à 33 fr.....	1823.....
19	CHENEAU (Jean-Charles).....	*Idem* à 36 fr.....	22 août 1823.....
20	MAYANDON (Herme-Ansbert).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	18 août 1823.....
21	GUILLEMENAUD (Jean-Baptiste).....	Matelot à 24 fr.....	9 novembre 1823.
22	MIQUAU (Raymond).....	*Idem*.....	28 octobre 1823..
23	ÉVENO (Olivier).....	*Idem*.....	17 mai 1823.....
24	MERIT (Pierre).....	*Idem* à 33 fr.....	11 octobre 1823..
25	GRÉGOIRE (Arnaud).....	*Idem* à 24 fr.....	19 juillet 1823...
26	RABOUTET (Jean).....	*Idem*.....	22 août 1823.....
27	PASTOUREL (Jean).....	*Idem* à 33 fr.....	8 septembre 1823.
28	ROY (Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	3 novembre 1823.
29	BUSSIÈRE (Gervais).....	*Idem* à 33 fr.....	18 juin 1823.....
30	MAUCASSIN (Jean).....	*Idem* à 24 fr.....	25 juin 1823.....
31	POUSSIN (Paul-Léon).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	4 juillet 1823....
32	BONNAVENTURE (Jean).....	Matelot à 33 fr.....	8 août 1823.....
33	LARROQUE (Jean).....	*Idem* à 36 fr.....	30 novembre 1823.
34	DUPAU (Etienne).....	*Idem* à 24 fr.....	17 août 1823.....
35	TAULOU (Jean).....	*Idem* à 33 fr.....	8 décembre 1823..
36	DANEY (Antoine).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	18 juillet 1823...
37	LAURENT (Jacques).....	Matelot à 24 fr.....	21 août 1823.....
68	LABORDE (Bertrand).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	25 août 1823.....
39	LAHAYE (Pierre).....	Matelot à 33 fr.....	7 octobre 1823....
40	DUPUY (François).....	*Idem*.....	1er octobre 1823..
41	GOGUET (Pierre-Louis).....	*Idem* à 24 fr.....	26 août 1823.....
42	MARTIN (Jean).....	*Idem*.....	8 août 1823.....
43	SENTOU (Joseph).....	Maître au cabotage (ayant plus de 8 ans de commandement).	26 décembre 1823.
44	BORTHIRY (Jean).....	Matelot à 24 fr.....	15 novembre 1823.
45	GELOS (Baptiste).....	*Idem* à 36 fr.....	23 mai 1823.....
46	DUMON (Jean).....	Mécanicien de machines de moins de 200 chevaux.	22 mai 1823.....
47	LAFOURCADE (Jean).....	Matelot à 24 fr.....	30 octobre 1823..
48	NAGOAS (Jean).....	*Idem* à 33 fr.....	20 octobre 1823..
49	CHOURITTA (Martin).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	2 juin 1823.....
50	ETCHEGARAY (Pierre).....	Matelot à 36 fr.....	11 août 1823.....
51	GOYHENAGNE (Jacques).....	*Idem* à 33 fr.....	16 octobre 1823..
52	LARROQUE (Pierre-Emile).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	2 février 1824....
53	MANIER (Jean-Alexis).....	Quartier-maître à 45 fr.....	17 avril 1824.....
54	GENTIS (Zacharie).....	Matelot à 36 fr.....	14 mars 1824.....
55	PICHARD (Joseph-Boniface).....	*Idem*.....	1er mai 1824.....
56	BOISSEAU (Pierre-Eloi).....	*Idem* à 33 fr.....	14 avril 1824.....
57	FAUX (Barthélemy).....	*Idem* à 36 fr.....	23 février 1824...

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
aint-Denis-d'Oleron	168f	A atteint 60 ans	Décision du 23 juin 1884. Supplément à sa demi-solde de 525 fr.
Barson	108	Idem	Idem de 168 fr.
Bordeaux	108	Idem	Idem.
dem	108	Idem	Idem.
Palais	108	Idem	Idem.
Portets	108	Idem	Idem de 135 fr.
Sainte-Terre	108	Idem	Idem.
Libourne	168	Idem	Idem de 525 fr.
Bois	168	Idem	Idem.
Bablons	108	Idem	Idem de 168 fr.
Kerlouan	108	Idem	Idem.
Ciboure	168	Idem	Idem de 525 fr.
Barsac	108	Idem	Idem de 204 fr.
a Pointre-à-Pitre	108	Idem	Idem de 168 fr.
Royan	108	Idem	Idem.
Bordeaux	108	Idem	Idem de 303 fr.
aint-Nazaire	108	Idem	Idem de 183 fr.
aint-Yzans	108	Idem	Idem de 135 fr.
amois	108	Idem	Idem.
aint-Troyan	108	Idem	Idem de 168 fr.
ouziac	108	Idem	Idem de 135 fr.
laye	108	Idem	Idem.
étaux	108	Idem	Idem de 222 fr.
aint-André-de-Cubzac	108	Idem	Idem de 204 fr.
Bergerac	108	Idem	Idem de 168 fr.
avignac	108	Idem	Idem de 135 fr.
ornic	168	Idem	Idem de 628 fr.
aint-Méard-de-Garçon	108	Idem	Idem de 168 fr.
adefol	108	Idem	Idem.
Arveyres	108	Idem	Idem de 135 fr.
Monleydier	108	Idem	Idem de 304 fr.
Podensac	168	Idem	Idem de 525 fr.
Cancéran	108	Idem	Idem de 135 fr.
a Teste	144	Idem	Idem de 378 fr.
ndernon	108	Idem	Idem de 222 fr.
ujan	108	Idem	Idem.
dem	108	Idem	Idem de 135 fr.
dem	108	Idem	Idem.
a Teste	144	Idem	Idem de 447 fr.
aint-Engrâce	108	Idem	Idem de 204 fr.
idart	108	Idem	Idem de 168 fr.
ochefort	108	Idem	Idem de 252 fr.
anglet	108	Idem	Idem de 135 fr.
abenne	108	Idem	Idem de 222 fr.
aint-Jean-de-Luz	168	Idem	Idem de 525 fr.
dem	108	Idem	Idem de 168 fr.
Ciboure	108	Idem	Idem.
ordeaux	168	Idem	Décision du 31 août 1884. Supplément à sa demi-solde de 525 fr.
aux	108	Idem	Idem de 210 fr.
ambarieux	108	Idem	Idem de 168 fr.
ondeaux	108	Idem	Idem.
oix-en-Ré	108	Idem	Idem.
Cambianes	108	Idem	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
58	LARTIGUE (Raymond).....	Matelot à 33 fr.....	10 février 1824..
59	CATHELINE (Jean-Marie).....	*Idem* à 36 fr.....	14 avril 1824....
60	GANIPEL (Henry).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 février 1824...
61	BUREAU (Jean).....	Quartier-maître à 48 fr.....	20 avril 1824....
62	METGÉ (François-Xavier).....	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	27 janvier 1824..
63	DELMOLINO (Jacques).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	1er janvier 1824..
64	CHAILLOU (Christophe).....	Matelot à 24 fr.....	8 décembre 1823
65	LANDRY (Jean-Léon).....	*Idem* à 36 fr.....	14 septembre 182
66	FOURNIER (Bernard).....	*Idem* à 33 fr.....	18 février 1824..
67	CHARRON (Jean).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	23 décembre 182
68	ABRARD (Jean).....	Matelot à 30 fr.....	1er décembre 182
69	GLEMET (Antoine).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	16 novembre 182
70	BALLY (Jean-Jacques).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	20 janvier 1824..
71	MAILLARD (Jacques).....	*Idem*.....	27 janvier 1824..
72	BERNARD (Léonard).....	Matelot à 33 fr.....	20 février 1830..
73	DEBOT (François).....	*Idem* à 36 fr.....	21 mai 1824.....
74	OLLIVIER (François).....	*Idem*.....	1er février 1824.
75	REGNIER (Raymond).....	Quartier-maître à 48 fr.....	15 avril 1824....
76	LACAZE (Jean).....	Matelot à 24 fr.....	19 mars 1824....
77	DESSANS (Jean).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	29 mai 1824.....
78	CHOUTTAU (Jean).....	Matelot à 36 fr.....	28 juin 1824.....
79	LALANDE (Antoine).....	*Idem* à 33 fr.....	21 mai 1824.....
80	DARCHE (Jean).....	*Idem*.....	8 avril 1824.....
81	DAUBRY (Jean).....	*Idem* à 24 fr.....	16 mai 1824.....
82	LARRIEU (Pierre).....	*Idem*.....	4 juin 1824.....
83	LHERMITE (Jean).....	*Idem*.....	24 janvier 1824..
84	LAGUNE (Pierre).....	*Idem*.....	10 février 1824..
85	FERBOS (Bernard).....	*Idem* à 36 fr.....	17 février 1824..
86	DUMAS (Jean).....	*Idem* à 24 fr.....	30 novembre 182
87	JANIN (François).....	*Idem*.....	12 février 1824..
88	JOUAN (Claude-Marcelin).....	*Idem*.....	1er mars 1824....
89	MARTIN (Arnaud).....	*Idem*.....	13 janvier 1824..
90	GILBERT (Étienne).....	*Idem* à 36 fr.....	20 novembre 182
91	DIRASSEN (Bertrand).....	*Idem* à 33 fr.....	8 janvier 1824..
92	DUCLERQ (Pierre).....	*Idem* à 24 fr.....	8 février 1824...
93	GARRABÉ (Jean-Baptiste).....	*Idem* à 36 fr.....	8 janvier 1824...
			SOUS-ARRONDISSEMEN
1	FERRANDY (Henri-André-Aimé).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	10 novembre 182
2	ASTIER (François-Firmin).....	Contremaître mécanicien.....	11 octobre 1823.
3	GIRARD (Louis-Casimir).....	Matelot à 33 fr.....	4 octobre 1823..
4	MARTIN (François-Antoine).....	*Idem*.....	6 juillet 1823...
5	VALENTIN (Jean-Baptiste-François).....	*Idem*.....	6 septembre 182
6	MANAIRE (Gilles-Joseph-Balthazard).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	1er septembre 182
7	ROUQUETTE (Joachim).....	Matelot à 33 fr.....	18 octobre 1823.
8	FOURCADE (Martin-Michel-Étienne).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	28 septembre 182
9	FIORENTINI (Pierre-Jean).....	Matelot à 24 fr.....	7 juin 1823.....
10	NICOLAS.....	*Idem*.....	27 juin 1823....
11	TOUSSAINT (François-Martin).....	*Idem* à 33 fr.....	12 novembre 182
12	MICHELON (Siffroy-Pierre-Auguste).....	Quartier-maître à 42 fr.....	2 août 1823.....
13	RIELLO (Joseph-Pierre-Michel).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	4 novembre 182

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ordeaux	108f	A atteint 60 ans.	Décision du 31 août 1884. Supplément à sa demi-solde de 168 fr.
dem	108	Idem.	Idem de 324 fr.
Teschero	144	Idem.	Idem de 378 fr.
aint-Georges-de-Divonne	108	Idem.	Idem de 270 fr.
oyan	108	Idem.	Idem de 168 fr.
dem	168	Idem.	Idem de 525 fr.
aint-Fort-sur-Gironde	108	Idem.	Idem de 204 fr.
auillac	108	Idem.	Idem de 168 fr.
astillon	108	Idem.	Idem.
lassac	108	Idem.	Idem de 303 fr.
aint-Fort	108	Idem.	Idem de 168 fr.
lassac	108	Idem.	Idem de 303 fr.
ourg	168	Idem.	Idem de 525 fr.
laye	168	Idem.	Idem.
aint-André-de-Cubzac	108	Idem.	Idem de 168 fr.
ourg	108	Idem.	Idem.
auriac	108	Idem.	Idem.
ivrac	108	Idem.	Idem de 270 fr.
algon	108	Idem.	Idem de 135 fr.
a Teste	144	Idem.	Idem de 447 fr.
ujan	108	Idem.	Idem de 168 fr.
odernos	108	Idem.	Idem de 222 fr.
ujan	108	Idem.	Idem de 168 fr.
dem	108	Idem.	Idem de 135 fr.
dem	108	Idem.	Idem.
a Teste	108	Idem.	Idem.
ndernos	108	Idem.	Idem de 204 fr.
Barsac	108	Idem.	Idem de 168 fr.
Cambanes	108	Idem.	Idem de 204 fr.
Barsac	108	Idem.	Idem de 135 fr.
aint-Cirq	108	Idem.	Idem de 204 fr.
erons	108	Idem.	Idem.
ayonne	108	Idem.	Idem de 222 fr.
uiche	108	Idem.	Idem.
yre-Gave	108	Idem.	Idem de 183 fr.
aint-Jean-de-Luz	108	Idem.	Idem de 168 fr.
E MARSEILLE.			
Martigues	168f	A atteint 60 ans.	Décision du 2 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 525 fr.
Montpellier	108	Idem.	Idem de 375 fr.
Carry-le-Rouet	108	Idem.	Idem de 168 fr.
Marseille	108	Idem.	Idem de 222 fr.
dem	108	Idem.	Idem.
Toulon	144	Idem.	Idem de 378 fr.
Cruissan	108	Idem.	Idem de 222 fr.
a Roque	168	Idem.	Idem de 525 fr.
Bastia	108	Idem.	Idem de 183 fr.
an-Nicolao	108	Idem.	Idem.
ix-Fours	108	Idem.	Idem de 222 fr.
Toulon	108	Idem.	Idem de 210 fr.
Port-Maurice	168	Idem.	Idem de 525 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
14	Novaro (Thomas-Antoine)	Matelot à 36 fr.	27 juillet 1823
15	Olivieri (Dominique)	*Idem*	26 novembre 18
16	Donati (Jean-Antoine)	*Idem* à 24 fr.	23 septembre 18
17	Bernard (Jean)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	7 septembre 18
18	Baudesseau (Gaspard-Trophime)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	30 juin 1823
19	Colombier (Antoine)	Quartier-maître à 60 fr.	19 novembre 18
20	Mourret (Étienne)	*Idem* à 45 fr.	24 décembre 18
21	Boyer (Étienne)	Matelot à 36 fr.	22 septembre 18
22	Piquet (Jean)	*Idem* à 33 fr.	18 décembre 18
23	Fanton (Jean-Baptiste-Victorin)	Ouvrier chauffeur au commerce	20 septembre 18
24	Daumas (Joseph-Antoine)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 août 1823
25	Bory (Vincent-Michel)	*Idem*	17 septembre 18
26	Jourdan (François-Marius)	Quartier-maître à 45 fr.	29 octobre 18
27	Camoin (Jean-Pierre)	Matelot à 33 fr.	15 novembre 18
28	Lamy (François-Pierre)	*Idem* à 24 fr.	24 septembre 18
29	Lardeirol (Léopold)	*Idem*	16 octobre 18
30	Maurel (Jérôme)	*Idem*	2 octobre 18
31	Franc (Joseph-Marius-Noël)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	24 décembre 18
32	Coste (Henry-Jacques)	Quartier-maître à 48 fr.	25 juillet 1823
33	Toche (Pascal-François)	Matelot à 24 fr.	22 août 1823
34	Jeanselme (André-Romain)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	30 novembre 18
35	Fabre (Benoit-Jean-Bonaventure)	Matelot à 36 fr.	23 août 1823
36	Barbe (Narcise-Antoine-Joseph)	*Idem* à 24 fr.	18 novembre 18
37	Conte (Emmanuel-Joseph-Michel)	Quartier-maître à 48 fr.	20 octobre 18
38	Henric (François)	Matelot à 36 fr.	5 août 1823
39	Rose (Jacques)	*Idem* à 33 fr.	10 octobre 18
40	Coné (Jacques)	*Idem*	14 août 1823
41	Rose (Joseph)	*Idem*	17 août 1823
42	Canal (Joseph)	*Idem* à 24 fr.	20 décembre 18
43	Rose (André)	*Idem*	10 septembre 18
44	Bouille (Jacques)	*Idem*	19 octobre 18
45	Rose (Jean)	*Idem*	12 septembre 18
46	Henric (Honoré)	*Idem* à 33 fr.	6 octobre 18
47	Francès-Vergès (Jean)	*Idem* à 36 fr.	8 septembre 18
48	Maillol (François)	Quartier-maître à 45 fr.	13 novembre 18
49	Azibert (Jean-Pierre-Hyacinthe)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	26 juin 1823
50	Mourrut (Julien)	*Idem*	18 mai 1823
51	Bonnot (Jean-Pierre)	Quartier-maître de manœuvre à 45 fr.	28 juin 1823
52	Dureau (Louis)	Matelot à 33 fr.	16 juillet 1823
53	Jourda (Raymond-Antoine)	*Idem*	17 août 1823
54	Rouquette (Joachim)	*Idem*	18 octobre 1823
55	Monié (Jean-Pierre)	*Idem* à 24 fr.	7 septembre 18
56	Mourrut (Gabriel)	*Idem*	15 septembre 18
57	Azibert (Jean-Pierre)	*Idem* à 36 fr.	11 décembre 18
58	Daudé (Pierre)	*Idem* à 24 fr.	15 décembre 18
59	Rey (Jacques-Alexis)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	23 septembre 18
60	Rival (Blaise)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	18 mars 1823
61	Remeize (Jean-Benoît)	Matelot à 36 fr.	10 août 1823
62	Maynard (Étienne-Alphonse)	*Idem* à 33 fr.	30 mai 1823
63	Martin (Auguste)	*Idem*	24 mai 1823
64	David (Pierre-Charles)	*Idem*	23 août 1823
65	Carbéras (Pierre-Léon)	*Idem* à 24 fr.	29 juillet 1823
66	Castan (Antoine-Jérôme)	*Idem*	22 novembre 18

Digitized by Google

...SANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...rt-Maurice (Italie)	108f	A atteint 60 ans	Décision du 2 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 168 fr.
...onnine	108	Idem	Idem de 222 fr.
...lle-franche	108	Idem	Idem de 135 fr.
...tibes	168	Idem	Idem de 525 fr.
...les	144	Idem	Idem de 378 fr.
...m	108	Idem	Idem de 252 fr.
...m	108	Idem	Idem de 210 fr.
...m	108	Idem	Idem de 168 fr.
...m	108	Idem	Idem de 222 fr.
...m	108	Idem	Idem de 168 fr.
...rtigues	144	Idem	Idem de 378 fr.
...m	144	Idem	Idem de 303 fr.
...m	108	Idem	Idem de 210 fr.
...m	108	Idem	Idem de 168 fr.
...seille	108	Idem	Idem de 135 fr.
...nt-Chamas	108	Idem	Idem.
...rtigues	108	Idem	Idem.
...Ciotat	108	Idem	Idem de 372 fr.
...m	108	Idem	Idem de 270 fr.
...m	108	Idem	Idem de 135 fr.
...reste	168	Idem	Idem de 525 fr.
...t-Vendre	108	Idem	Idem de 222 fr.
...uyls	108	Idem	Idem de 135 fr.
...ra	108	Idem	Idem de 270 fr.
...nt-Laurent-de-la-Salanque	108	Idem	Idem de 222 fr.
...m	108	Idem	Idem.
...m	108	Idem	Idem de 168 fr.
...m	108	Idem	Idem.
...m	108	Idem	Idem de 135 fr.
...m	108	Idem	Idem de 183 fr.
...m	108	Idem	Idem de 135 fr.
...m	108	Idem	Idem.
...m	108	Idem	Idem de 168 fr.
...m	108	Idem	Idem de 222 fr.
...m	108	Idem	Idem de 270 fr.
...issan	108	Idem	Décision du 31 mai 1884. Supplément à sa demi-solde de 375 fr.
...t	108	Idem	Idem de 303 fr.
...t	108	Idem	Idem de 270 fr.
...s	108	Idem	Idem de 222 fr.
...an	108	Idem	Idem de 168 fr.
...ssan	108	Idem	Idem de 222 fr.
...t	108	Idem	Idem de 135 fr.
...s	108	Idem	Idem de 183 fr.
...ssan	108	Idem	Idem de 168 fr.
...s	108	Idem	Idem de 135 fr.
...les	168	Idem	Idem de 525 fr.
...ssan	144	Idem	Idem de 375 fr.
...	108	Idem	Décision du 2 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 222 fr.
...	108	Idem	Idem de 168 fr.
...	108	Idem	Idem.
...	108	Idem	Idem.
...s	108	Idem	Idem de 135 fr.
...	108	Idem	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
67	LAVIGNE (Guillaume)	Matelot à 36 fr.	22 décembre 182
68	GAUSSEN (Pierre)	*Idem* à 24 fr.	23 août 1823
69	GONDARD (Pierre)	*Idem* à 36 fr.	28 septembre 18
70	GONDRAND (Jean-François)	*Idem* à 24 fr.	23 novembre 18
71	TACHAT (Alexis)	*Idem* à 36 fr.	2 novembre 18
72	GONDARD (Pierre)	*Idem* à 33 fr.	12 juillet 1823
73	SOULIÉ (Louis)	*Idem*	1er juillet 1823
74	BÉLITRAND (Marie-Auguste-Louis)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	21 décembre 18
75	QUÉRY (Jean-François)	Matelot à 33 fr.	27 juillet 1823
76	ROQUES (Jacques-Thimothée)	*Idem* à 36 fr.	21 août 1823
77	CARLES (Joseph-Marius)	*Idem* à 33 fr.	2 novembre 18
78	SIMONET (François)	*Idem*	24 décembre 18
79	PIOCH (Joseph-Étienne)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	1er août 1823
80	FIASTRE (Mari-Marius)	Quartier-maître à 45 fr.	20 novembre 18
81	DE CASTILLON (Louis-César-Marius-Blaise)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	9 février 1824
82	GIRAUD (Jacques-Camille-Siméon)	Mécanicien ayant conduit pendant plus d'un an une machine de 100 à 300 chevaux.	18 février 1824
83	VITU (Charles)	Mécanicien ayant conduit pendant plus de 8 ans des machines de 100 à 300 chevaux.	19 janvier 1824
84	GIRAUD (Joseph-Denis)	Matelot à 36 fr.	15 décembre 18
85	VELIN (Jean-Baptiste)	*Idem*	1er mars 1824
86	ARAUD (Clément-François-Jean)	Matelot à 33 fr.	3 janvier 1824
87	ORCEL (Marius)	*Idem* à 24 fr.	24 janvier 1824
88	LEFEVRE (Louis-Fabien)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	8 novembre 18
89	MEIFFRET (Joseph-Léonce)	Quartier-maître à 45 fr.	21 avril 1824
90	SIRE (Auguste-Jacques)	Matelot à 24 fr.	9 février 1824
91	IMBERT (Louis-Casimir)	*Idem*	5 janvier 1824
92	CARLI (Joseph-Paul-Bernard)	*Idem* à 33 fr.	15 janvier 1824
93	SOMMOLET (Eugène)	*Idem* à 36 fr.	22 décembre 18
94	BOËRA (Joseph)	Mécanicien ayant conduit pendant plus de 8 ans des machines de 100 à 300 chevaux.	15 avril 1824
95	SCIPIONY (Léon-Ferdinand)	Matelot à 24 fr.	2 mars 1824
96	RAOUL (Michel)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	11 janvier 1824
97	VIALE (Jean-André-Augustin)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	18 novembre 18
98	AUBE (Pierre-Joseph)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	9 février 1824
99	CAILLOL (Pierre-Louis)	Matelot à 33 fr.	18 mars 1824
100	GRAS (Joseph-François)	*Idem*	19 mars 1824
101	PHILIPPE (Barthélemy-Sever)	*Idem*	14 décembre 18
102	FOUQUE (Joseph-François-Auguste)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 août 1822
103	PENELLON (Jean-Marie-Lazare)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	18 décembre 18
104	MONIER (Grégoire-Timoléon)	Ouvrier chauffeur à 45 fr.	9 mai 1824
105	PETOT (Paul-Joseph-Ulysse)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	10 janvier 1824
106	TURCON (François)	Matelot à 24 fr.	5 février 1824
107	BLANC (Joseph-Magloire)	*Idem*	12 mars 1824
108	BOURGUET (Louis-Pascal)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	18 avril 1824
109	FANTON (Pierre)	*Idem*	18 mars 1824
110	LILAMAND (Jean)	*Idem*	1er janvier 1824
111	EUGÈNE (Augustin)	Matelot à 24 fr.	31 mars 1824

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
e.....	108f	A atteint 60 ans.....	Décision du 2 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 168 fr.
ues-Mortes.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 135 fr.
zigues.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 168 fr.
arves-les-Bains.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 135 fr.
rnillon.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 252 fr.
xigues.....	108	*Idem*.....	*Idem*.
ignan.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 222 fr.
de.....	144	*Idem*.....	*Idem* de 303 fr.
m.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 222 fr.
rseillan.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 252 fr.
rseille.....	108	*Idem*.....	Décision du 20 novembre 1884. Supplément à sa demi-solde de 222 fr.
tia.....	108	*Idem*.....	*Idem*.
le.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 375 fr.
rseille.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 210 fr.
n.....	168	*Idem*.....	*Idem* de 525 fr.
nans.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 744 fr.
nt-Seine-Abbaye.....	144	*Idem*.....	*Idem* de 447 fr.
rseille.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 168 fr.
s.....	108	*Idem*.....	*Idem*.
rseille.....	108	*Idem*.....	*Idem*.
ns.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 183 fr.
nières.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 303 fr.
ljus.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 270 fr.
nt-Malo.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 135 fr.
rri-le-Rouet.....	108	*Idem*.....	*Idem*.
rt-Maurice (Italie).....	108	*Idem*.....	*Idem* de 168 fr.
rin (Italie).....	108	*Idem*.....	*Idem*.
rseille.....	144	*Idem*.....	*Idem* de 447 fr.
ntpellier.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 135 fr.
le.....	144	*Idem*.....	*Idem* de 378 fr.
rseille.....	168	*Idem*.....	*Idem* de 525 fr.
Seyne.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 375 fr.
rseille.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 168 fr.
e.....	108	*Idem*.....	*Idem*.
le.....	108	*Idem*.....	*Idem*.
es.....	144	*Idem*.....	*Idem* de 303 fr.
rseille.....	168	*Idem*.....	*Idem* de 525 fr.
ounes.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 408 fr.
ray.....	168	*Idem*.....	*Idem* de 780 fr.
rseille.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 204 fr.
âteauneuf-les-Martigues.....	108	*Idem*.....	*Idem*.
es.....	144	*Idem*.....	*Idem* de 378 fr.
n.....	144	*Idem*.....	*Idem*.
n.....	144	*Idem*.....	*Idem*.
n.....	108	*Idem*.....	*Idem* de 135 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
112	COLLOT (Claude)	Quartier-maître à 48 fr.	16 avril 1824
113	BLANCHET (Louis)	Matelot à 36 fr.	17 février 1824
114	DALMAS (Alexandre-Amand)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	27 avril 1824
115	ROUSNIN (Jean-Veran-Pons)	Quartier-maître à 45 fr.	11 mai 1824
116	RAMBAUD (Jean-Joseph)	Matelot à 36 fr.	22 février 1824
117	PIGNATEL (Jean-Baptiste)	*Idem* à 33 fr.	*Idem*
118	RICARD (Antoine-Henri)	*Idem* à 24 fr.	11 mai 1824
119	CHEILLAN (Mathias-Firmin)	Quartier-maître à 48 fr.	25 février 1824
120	TOURNET (Pierre-Jules-François)	Matelot à 36 fr.	10 février 1824
121	EYGASIER (Désiré-Marius-Roman)	*Idem* à 24 fr.	29 février 1824
122	BLANC (Joseph-Magloire)	*Idem*	12 mars 1824
123	GINOUVÈS (Gabriel-Victor-Marcel)	*Idem* à 30 fr.	23 février 1824
124	CAMOIN (Jean-Louis-Rodolphe-Paschal)	*Idem*	16 avril 1824
125	AZIBERT (Alexandre-Pascal)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	22 mars 1823
126	BONNOT (Bernard)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 février 1824
127	ALTARRIBE (Gérôme)	Matelot à 24 fr.	13 mars 1824
128	GOUGES (Jean)	*Idem*	16 janvier 1824
129	RAMONE (Gauthier-Louis-Bonaventure)	Quartier-maître à 45 fr.	8 avril 1824
130	FAJAL (Jacques-Jean-Sébastien)	Matelot à 36 fr.	20 janvier 1824
131	GARAU (André-François-Jean)	*Idem* à 24 fr.	23 janvier 1824
132	VIALA (Guillaume-Antoine)	*Idem*	13 février 1824
133	RIVAL (Auguste-Melchior)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	29 avril 1824
134	CONTE (Sébastien)	Matelot à 36 fr.	26 mars 1824
135	CANTALOUBE (André)	*Idem* à 33 fr.	29 mars 1824
136	HENRIC (Jacques)	*Idem*	19 février 1824
137	FOURCADE (François)	*Idem* à 24 fr.	7 mai 1824
138	BENEZECH (Paul)	*Idem*	6 mars 1824
139	BIOULAC (Isidore-Aphrodise)	Quartier-maître à 48 fr.	7 mai 1824
140	JOFFRET (Pierre)	Matelot à 36 fr.	8 avril 1824
141	MAZARD (François)	*Idem* à 24 fr.	20 février 1824
142	LOUPY (Étienne)	*Idem* à 33 fr.	27 mars 1824
143	BENEZECH (Jean)	*Idem*	29 janvier 1824
144	LABARRE (Jean)	*Idem* à 36 fr.	11 mars 1824
145	OUILLIÉ (Barthélemy)	*Idem* à 24 fr.	17 janvier 1824
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	ALLARD (Jean-Jacques)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	9 juillet 1823
2	BASSO (Pierre)	Matelot à 33 fr.	29 mai 1823
3	GIMELLI (André)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	29 mai 1823
4	BUISSON (Jean-Baptiste)	Ouvrier chauffeur à 54 fr.	2 novembre 1823
5	BROUSSE (Alexandre-Alexis-Albert)	Quartier-maître à 45 fr.	18 novembre 1823
6	MORELLO (Augustin)	*Idem* à 48 fr.	10 juillet 1823
7	FABRE (Magloire-Victor)	Matelot à 36 fr.	10 septembre 1823
8	PUGLIA (Jean-Baptiste)	*Idem* à 33 fr.	22 octobre 1823
9	ANMÉRAN (Joseph-Louis)	*Idem* à 24 fr.	3 juin 1823
10	SIMON (Louis-Fortuné)	*Idem* à 36 fr.	20 novembre 1823
11	BONNIEUX (Bruno-Jean)	*Idem* à 36 fr.	14 décembre 1823
12	IMBERT (Antoine-Elzéard)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 octobre 1823
13	TRIC (Antoine-François-Rameau)	Matelot à 24 fr.	27 novembre 1823
14	COSTE (Jacques-Étienne)	*Idem* à 36 fr.	3 juin 1823
15	COULET (Charles-Joseph)	*Idem* à 33 fr.	14 juillet 1823
16	MOUTON (Jacques)	Quartier-maître à 48 fr.	27 juin 1823
17	DUNAN (Antoine)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	26 juillet 1823
18	ALLAVENA (Pierre-Victor)	Matelot à 24 fr.	20 août 1823
19	ORENGO (Louis-Hyppolite)	*Idem*	1er septembre 1823

Digitized by Google

ARCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
s	108f	A atteint 60 ans	Décision du 2 avril 1884. Supplément à sa demi-solde de 270 fr.
ucaire	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
rtigues	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
nt-Chamas	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
nt-Mitre	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
rtigues	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 229 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 201 fr.
lcanneuf-lès-Martigues	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.
Seyne	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Ciotat	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
issan	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
n	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
nt-Laurent-de-la-Salanque	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ean	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
ioure	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
issan	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
nt-Laurent-de-la-Salanque	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	108	*Idem*	*Idem*.
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
zigues	108	*Idem*	*Idem*.
le	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
gues-Mortes	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ze	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
uzigues	108	*Idem*	*Idem* de 252 fr.
de	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
TOULON.			
lon	144f	A atteint 60 ans	Décision du 14 mai 1884. Supplément à sa demi-solde de 447 fr.
nt-Raphaël	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
rbon	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
res	108	*Idem*	*Idem* de 270 fr.
jus	108	*Idem*	*Idem*.
ent-Marina (Italie)	108	*Idem*	*Idem*.
Hoanne	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
nt-Tropez	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
nt-Raphaël	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
nt-Tropez	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
nt-Nazaire	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
ol	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
rtigues	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Valette	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
ibes	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
efranche	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
n	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
efranche	108	*Idem*	*Idem* de 204 fr.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
20	ARMAND (Jean-Claude).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 décembre 1823.
21	DOUIT (François-Désiré).....	*Idem*.....	25 octobre 1823.
22	LIVRÉ (Pierre-Antoine).....	*Idem*.....	25 novembre 182
23	GARBE (Jacques).....	Quartier-maître à 45 fr.....	18 juillet 1823..
24	CARLES (Joseph).....	Matelot à 33 fr.....	24 décembre 182
25	LAURENTI (Jean).....	*Idem* à 24 fr.....	4 décembre 182
26	PEBREIMOND (Jean-François).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	11 novembre 182
27	BRÉMOND (Louis).....	Matelot à 33 fr.....	13 septembre 182
28	FÉGALO (Dominique-Antoine-Jean-Baptiste).	*Idem*.....	13 janvier 1824.
29	AUBERT (François).....	*Idem* à 24 fr.....	15 avril 1824....
30	PEYRE (Toussaint-Hyacinthe).....	*Idem* à 33 fr.....	13 janvier 1824..
31	ARTAUD (Joseph).....	*Idem* à 36 fr.....	19 janvier 1824.
32	FOURNIER (Pierre-Théodore).....	*Idem* à 33 fr.....	31 mars 1824....
33	GIRAUD (Barthélemy).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	7 mars 1824....
34	SABATIER (Joseph-Théophile).....	Matelot à 24 fr.....	23 avril 1824....
35	AUBERT (Tropes-Roch).....	Ouvrier chauffeur à 60 fr.....	21 mars 1824....
36	COSSO (Antoine-Jean-Baptiste).....	Matelot à 24 fr.....	31 janvier 1824.
37	MACRO (Antoine-Eugène).....	*Idem* à 33 fr.....	21 mars 1824....
38	MARIE (Pascal).....	*Idem*.....	21 avril 1824....
39	SICARD (Jean).....	*Idem*.....	7 mai 1824.....
40	CHIOSSA (Jean-Baptiste).....	*Idem* à 24 fr.....	18 janvier 1824..
			SOUS-ARRONDISSEM
1	PENCHI (Jean).....	Matelot à 36 fr.....	22 août 1823....
2	BROGGINI (Étienne).....	*Idem*.....	24 octobre 1823
3	CORTI (Antoine).....	*Idem* à 24 fr.....	19 juin 1823....
4	CABATINI (Jean-Toussaint).....	*Idem* à 36 fr.....	6 octobre 1823..
5	VIANO (Antoine-Joseph).....	*Idem* à 33 fr.....	20 novembre 182
6	MATTEI (Joseph-Antoine).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 novembre 182
7	MATTEI (Simon).....	Quartier-maître à 42 fr.....	31 octobre 1823
8	BASTIANI (Dominique-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	27 septembre 182
9	AMBROSELLI (Dominique).....	*Idem* à 24 fr.....	31 décembre 182
10	MANNONI (Barthélemy).....	*Idem*.....	29 juillet 1823..
11	CALCATOGGIO (Laurent).....	*Idem* à 33 fr.....	9 juillet 1823....
12	SANTAMARIA (Baptiste).....	*Idem*.....	6 octobre 1823..
13	SAVONA (Baptiste).....	*Idem*.....	9 octobre 1823..
14	TERREZAUD (Ange-André).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	21 septembre 182
15	STACHIND (Jean-Baptiste-Jérôme-Louis)..	Matelot à 36 fr.....	14 juin 1823....
16	RICCI (François).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	2 janvier 1824..
17	PENCHI (Pierre).....	Matelot à 33 fr.....	31 janvier 1824..
18	ROMANI (Pierre).....	*Idem* à 24 fr.....	10 avril 1824....
19	EMMANUELLI (Jean).....	*Idem*.....	8 janvier 1824...
20	ARLUC (Honoré).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	18 février 1824..
21	CATONI (Pierre).....	Matelot à 36 fr.....	8 mars 1824.....
22	CERVONI (Antoine).....	*Idem*.....	26 mars 1824....
23	CATONI (Joseph-Marie).....	*Idem* à 33 fr.....	30 janvier 1824.
24	DOMINICI (Séraphin).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	27 janvier 1824.
25	SANTINI (Joseph-Marie).....	Matelot à 36 fr.....	2 avril 1824.....
26	LAZARINI (Simon-Félix).....	*Idem*.....	2 mai 1824.....
27	TRAMA (Dominique-Constant).....	*Idem* à 33 fr.....	12 avril 1824....

Digitized by Google

SSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ntibes	144f	A atteint 60 ans	Décision du 14 mai 1884. Supplément à sa demi-solde de 378 fr.
	144	*Idem*	*Idem*.
	144	*Idem*	*Idem*.
	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
enton	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ntibes	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
anes	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
ormes	108	*Idem*	Décision du 10 sept. 1884. Supplément à sa demi-solde de 168 fr.
int-Laurent-du-Var	108	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
valon	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
ntibes	108	*Idem*	*Idem*.
int-Nazaire	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
Seyne	168	*Idem*	*Idem* de 618 fr.
int-Nazaire	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
int-Tropez	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
valon	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ntibes	108	*Idem*	*Idem*.
	108	*Idem*	*Idem*.
n-Remo	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
BASTIA.			
ando	108f	A atteint 60 ans	Décision du 23 juin 1884. Supplément à sa demi-solde de 222 fr.
stia	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ntal	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
stia	108	*Idem*	*Idem*.
	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
gliano	108	*Idem*	*Idem* de 210 fr.
	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
rsiglia	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
sa	108	*Idem*	*Idem*.
ccio	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
	108	*Idem*	*Idem*.
	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
nifacio	144	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
ando	144	*Idem*	Décision du 5 sept. 1884. Supplément à sa demi-solde de 303 fr.
	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
	108	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
lvi	108	*Idem*	*Idem*.
anes	168	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
gnano	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
ri	108	*Idem*	*Idem*.
gnano	108	*Idem*	*Idem*.
ri	108	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
	108	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
gliano	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
	108	*Idem*	*Idem*.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
		PARIS, DÉPARTEMENTS	
			F
1	...NET (Charles-Bruno).....	Contremaître mécanicien à 90 fr....	6 octobre 1823...
2	...MARCHAND (François-Mathurin).....	Matelot à 33 fr.....	6 mars 1824.....
			CH
3	...NAUD (Prosper).....	*Idem*.....	18 septembre 182
			CÔTE
4	...VIER (Jean-Émile).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	11 août 1824.....
			M
5	...GIRARD (François-Hippolyte).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	1er mai 1824....
			M
6	...LLE (Auguste-Bien-Aimé).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	9 mars 1824.....
			NI
7	PIJOL (François).....	Matelot à 36 fr.....	19 août 1824....
			TARN-ET
8	...LE (Étienne-Hippolyte).....	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	26 novembre 182
			GU
9	...MOND (Laurent).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	1823.....
			SAINT-PIER
10	...N (Joseph-François).....	Matelot à 24 fr.....	22 octobre 1823.
			M
11	...SSO (Jean-René).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	17 septembre 18
			A
12	...I (Louis-Pierre).....	Matelot à 36 fr.....	16 juillet 1824...
			I
13	...ZET (Jean-Louis).....	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	27 juin 1824....
			D
14	...AS (Pierre).....	Matelot à 24 fr.....	30 mai 1824.....
			GUA
15	...NOEL (Germain).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	28 mai 1824.....
16	...INE (Jean-Pierre).....	*Idem*.....	25 janvier 1822

Digitized by Google

AISSANCE. Lieux.	QUOTITE de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ET COLONIES.			
RIS.			
Toulon	108f	A atteint 60 ans	Décision du 31 mai 1884. Supplément à sa demi-solde de 417 fr.
Cascais	108	*Idem*	*Idem* de 168 fr.
RENTE.			
Saint-Simon	108f	*Idem*	*Idem*.
DU-NORD.			
Plurien	108f	*Idem*	*Idem* de 375 fr.
E.			
Agde	168f	*Idem*	*Idem* de 525 fr.
IET.			
Fermanville	144f	*Idem*	*Idem* de 376 fr.
E.			
Nantes	108f	*Idem*	*Idem* de 222 fr.
ARONNE.			
Montauban	168f	*Idem*	*Idem* de 618 fr.
NE.			
Appromegier	144f	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
T MIQUELON.			
Saint-Pair	108f	*Idem*	*Idem* de 135 fr.
ION.			
Saint-Nazaire	144f	*Idem*	*Idem* de 378 fr.
ES.			
Granville	108f	*Idem*	Décision du 16 nov. 1884. Supplément à sa demi-solde de 222 fr.
E.			
Gruissan	108f	*Idem*	*Idem* de 303 fr.
OGNE.			
Ciproise	108f	*Idem*	*Idem* de 183 fr.
OUPE.			
La Désirade	144f	*Idem*	*Idem* de 504 fr.
Ajaccio	144	*Idem*	Décision du 15 déc. 1884. Supplément à sa demi-solde de 378 fr.

Digitized by Google

PENSIONS DE VEUVES

SOUS-ARRONDISSEMENT

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
1	VAURAST (Marie-Louise), veuve de DEVOS (Ernest-Gustave).	Matelot à 33 fr.	1er novembre 1838
2	1 enfant : Louise-Émilie		18 mai 1876
3	ROBYN (Marie-Thérèse-Fidelie), veuve de LECLERCQ (Georges-Pierre).	Matelot à 36 fr.	24 septembre 1813
4	CANONNE (Marie-Thérèse), veuve de BACLET (Louis-Pierre).	*Idem* à 24 fr.	30 octobre 1816
5	VANDACLE (Marie-Jeanne), veuve de SORTENAY (Louis).	*Idem* à 33 fr.	13 mai 1812
6	BOURGEOIS (Marie-Louise-Virginie), veuve de PYCK (Joseph).	*Idem*	30 janvier 1835
7	VIGOUROUX (Eugène-François-Joseph)		4 avril 1871
	——— (Marie-Isabelle)		20 décembre 1876
	orphelins de VIGOUROUX (François)	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	
8	MERLEN (Marie-Catherine-Sophie), veuve de DELAHAYE (Charles-François).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	13 novembre 1812
9	LEGRAND (Marie-Josèphe-Rosalie), veuve de DELAHAYE (Pierre-Auguste).	Matelot à 33 fr.	10 mai 1836
10	1 enfant : Élise-Eugénie		27 mai 1875
11	AGER (Catherine-Joséphine), veuve de FOURNIER (Pierre-Joseph).	Matelot à 24 fr.	10 mars 1836
12	1 enfant : Pierre-Alfred-Jean-Baptiste		24 septembre 1874
13	BECQUET (Augustine-Louise), veuve de NENQUELMANN (Louis-Alphonse).	Matelot à 36 fr.	15 septembre 1838
14	MANIER (Marie-Catherine-Josèphe), vve de LAMOTHE (Pierre-François-Jean-Baptiste)	*Idem* à 24 fr.	12 juin 1801
15	LEBRUN (Marie), veuve de GREMANI (Louis-Nicolas).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	1er février 1815
16	CHATILLON (Marie-Florentine-Prudente), veuve de DUTERTRE (François-Benoit).	Matelot à 33 fr.	24 février 1831
17	GARO (Aspasie-Dorothée), veuve de BROCHARD (Pierre-Henry).	*Idem* à 36 fr.	18 avril 1816
18	BLONDEL (Auguste)		10 juillet 1863
	——— (Marguerite-Jeanne)		15 août 1866
	——— (Joséphine-Noël)		31 juillet 1868
	orphelins de BLONDEL (Alexis-Achille)	Matelot à 33 fr.	
19	BLONDEL (Marguerite), veuve de WALLE (Noël).	*Idem* à 24 fr.	25 août 1838
20	LEDET (Marie-Madeleine-Célestine), veuve de LEDET (Louis-Ambroise).	*Idem* à 24 fr.	3 avril 1823
21	METIER (Élise-Babet), veuve de LAMIRAND (François).	*Idem* à 36 fr.	10 octobre 1838
22	2 enfants : Joséphine-Élise		3 septembre 1876
23	Marie-Marguerite		17 juillet 1879
24	POURRE (Isabelle), veuve de BEAUMONT (Charles).	Matelot à 36 fr.	13 juillet 1824
25	PONT (Marie-Antoinette), veuve de BOURGAIN (Nicolas).	*Idem* à 33 fr.	29 décembre 1818
26	GERME (Marie-Louise-Augustine), veuve de COUDETTE (Étienne).	*Idem*	31 octobre 1823
27	HÉDUIN (Marie-Louise), veuve de DUVAL (Jean-Baptiste).	*Idem* à 27 fr.	26 mars 1815

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ET D'ORPHELINS.			
DE DUNKERQUE.			
Dunkerque	216f	Ancienneté de services du mari.	Décision du 17 avril 1884.
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Leysele (Belgique)	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Dunkerque	192	*Idem*	*Idem.*
Idem	216	*Idem*	*Idem.*
Idem	216	*Idem*	*Idem.*
Idem	534	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
Gravelines	402	Ancienneté de services du mari.	Décision du 17 avril 1884.
Idem	216	*Idem*	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Gravelines	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Gravelines	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Idem	192	*Idem*	*Idem.*
Calais	330	*Idem*	*Idem.*
Hervelinghen	216	*Idem*	*Idem.*
Calais	216	*Idem*	*Idem.*
Idem	216	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
Idem	192	Le mari demi-soldier	Décision du 17 avril 1884.
Wissant	192	*Idem*	*Idem.*
Boulogne	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Boulogne	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Outreau	216	*Idem*	*Idem.*
Boulogne	216	*Idem*	*Idem.*
Outreau	216	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES BÉNÉFICIAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
28	CLÉMENT (Marie-Louise-Joséphine-Florence), veuve de WACOGNE (Louis-Marie).	Matelot à 33 fr.	30 octobre 1815.
29	COPPIN (Marie-Louise), orpheline de COPPIN (Augustin-Louis-Marie).	*Idem* à 24 fr.	8 octobre 1865.
	TABADOCHIA (Marie-Geneviève)		11 octobre 1867.
	——— (Flore-Madeleine)		7 septembre 1869.
30	——— (Eugène-Auguste) orphelins de TABADOCHIA (Joseph-Eugène)		7 octobre 1871.
		Matelot à 24 fr.	
31	RAIMOND (Louise-Geneviève), veuve de ASSELIN (Alexandre-Flour).	*Idem* à 33 fr.	1er octobre 1835.
32	POIDEVIN (Marie-Catherine), veuve de DEVISME (Jean-Charles).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	27 décembre 1813.
33	MULARD (Émélie-Gabrielle), veuve de MASCOT (Louis-Victor).	Deuxième maître à 69 fr.	1er juillet 1808.
34	DONCET (Marie-Thérèse), veuve de DEWULF (Pierre-Jean).	Matelot à 33 fr.	16 septembre 1875.
35	GENS (Françoise), veuve de BLONDEL (Jean-Pierre).	*Idem* à 33 fr.	29 septembre 1821.
36	BERNAERT (Charlotte-Marie-Anne), veuve de DEJONGHE (Pierre-Charles).	*Idem*	12 juillet 1829.
37	CORFMAT (Pauline-Albertine-Louise), orpheline de CORFMAT (Jean-Vincent).	*Idem* à 36 fr.	15 janvier 1872.
38	CONSEIN (Georges-Louis-François), orphelin de CONSEIN (Louis-François).	*Idem*	24 juin 1868.
39	WHITEHEAD (Joséphine-Céline), veuve de MULLER (Pierre-Louis-Séverin).	Matelot à 24 fr.	22 décembre 1839.
40	2 enfants : Eugène-Alfred		25 janvier 1877.
41	Marie-Joséphine		13 août 1879.
42	LEPRÊTRE (Marie-Louise), veuve de FOURNIER (Jacques-Antoine).	Matelot à 33 fr.	28 mai 1811.
43	LANDY (Benoîte-Eugénie-Josèphe), veuve de FOURNIER (Pierre-Louis).	*Idem* à 24 fr.	18 janvier 1811.
44	WADOUX (Marie-Catherine-Joséphine), vve de FOURNIER (Jean-Baptiste-François).	*Idem*	22 novembre 1818.
45	MAGUIGNION (Charlotte-Claudine), veuve de LELONG (Louis-Joseph).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	26 mars 1815.
46	DENER (Eugénie-Louise), veuve de HACHER (Auguste).	Matelot à 33 fr.	19 décembre 1868.
47	GUEULLE (Isabelle), veuve de LENEL (Eugène).	*Idem* à 24 fr.	15 juin 1839.
48	MANIÈRE (Geneviève), veuve de WATTEZ (Joseph).	*Idem*	26 juillet 1840.
49	1 enfant : Geneviève-Charlotte-Marie		3 mai 1881.
50	JUTELET (Marie-Jeanne-Marguerite), veuve de HURET (Pierre-Guillaume).	Matelot à 36 fr.	26 octobre 1820.
51	MALFOY (Marie-Madeleine-Mélanie), veuve de MALFOY (Jacques-Marie).	*Idem*	26 août 1818.
52	MASCOT (Françoise-Louise), veuve de ROUSSELOT (Nicolas-Gabrielle-Guillaume).	*Idem*	4 octobre 1826.
53	ROUX-FLORE (Julie), veuve de CARON (Charles-Prosper).	*Idem* à 33 fr.	24 novembre 1821.
54	MONARD (Marie-Antoinette), veuve de HARS (Joseph).	*Idem*	9 mai 1851.
55	LEPRÊTRE (Marie-Louise), veuve de PAINSET (Jean-Baptiste).	*Idem*	26 août 1823.
56	LEPRÊTRE (Marie), veuve de COPPIN (Pierre-Nicolas).	*Idem* à 24 fr.	17 septembre 1818.
57	GERME (Pierre), orphelin de GERME (Jean-François).	*Idem*	8 septembre 1865.

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Outreau	216f	Le mari demi-soldier	Décision du 17 avril 1884.
Portel	192	Le père demi-soldier	*Idem.*
Boulogne	192	*Idem*	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
Le Crotoy	216	Ancienneté de services du mari.	Décision du 17 avril 1884.
Cayeux	330	*Idem*	*Idem.*
Calais	288	Le mari demi-soldier	Décision du 11 août 1884.
Dunkerque	216	*Idem*	*Idem.*
Gravelines	216	*Idem*	*Idem.*
Dunkerque	216	*Idem*	*Idem.*
Idem	216	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
Idem	216	*Idem*	*Idem.*
Gravelines	192	Ancienneté de services du mari.	Décision du 11 août 1884.
	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Gravelines	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Idem	192	*Idem*	*Idem.*
Idem	192	*Idem*	*Idem.*
Calais	330	*Idem*	*Idem.*
Saint-Pierre-lez-Calais	216	*Idem*	*Idem.*
Boulogne	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
Idem	192	*Idem*	*Idem.*
	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Boulogne	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Audresselles	216	*Idem*	*Idem.*
Boulogne	216	*Idem*	*Idem.*
Hesdin	216	*Idem*	*Idem.*
Boulogne	216	*Idem*	*Idem.*
Outreau	216	*Idem*	*Idem.*
Idem	192	*Idem*	*Idem.*
Portel	192	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
58	CALSIN (Marie-Jeanne-Suzanne), veuve de MARGOLLÉ (Marc-François).	Matelot à 24 fr.	31 août 180[illegible]
59	OLIVIER (Jacqueline-Antoinette), veuve de POUR (Louis-Antoine).	*Idem*	7 avril 1815.
60	AMELIN (Pauline-Élisa), veuve de ROSÉ (Jacques-François).	*Idem*	23 juin 1833.
61	GOURNAY (Madeleine), veuve de BATEZ (Louis-Marie).	*Idem* à 33 fr.	22 mai 1832.
62	COPPIN (Geneviève), veuve de DELPLANQUE (Antoine).	*Idem* à 36 fr.	21 mai 1834
63	LE CHAONDOUR (Marie), veuve de CORNU (Louis-Jules-Isaï).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	15 mars 1849.
64	2 enfants : Louis-Julien		24 octobre 1874.
65	Emmanuel-Jean-Alexandre.		30 mars 1877.
66	THORILLON (Eugénie-Rosalie), veuve de DAUBRÉGE (Jean-Baptiste).	Matelot à 33 fr.	1er novembre 182[illegible]
67	GUILBERT *dit* FRÈRE (Marie-Florentine), veuve de ROUX *dit* LEVOUX (Josse).	*Idem* à 27 fr.	2 novembre 184[illegible]
68	MERCIER (Marie), veuve de PETIT (Philippe).	*Idem* à 36 fr.	22 février 1844.
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	MERCIER (Hélène-Alexandrine), veuve de DODILLON (Adolphe-Gustave).	Quartier-maître à 45 fr.	7 novembre 1838.
2	2 enfants : Lucien-Henri		7 juin 1874.
3	Maurice-Amand		6 janvier 1882.
4	SAUNIER (Joséphine-Julienne), veuve de GASSOT (Antoine-Léon-Fortuné).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	4 août 1843.
5	CAILLOT (Yvonne-Florentine-Marie), veuve de ARNAUD (Jean).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	26 mars 1839.
6	VUE (Eugénie-Alexandrine), veuve de DUMONT (Auguste-Séraphin).	*Idem*	26 mai 1827.
7	CROCHEMORS (Florestine-Angélique-Laure), veuve de MAZÉAH (Henry-Augustin-Pierre).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	13 août 1827.
8	PICQUET (Anne-Julienne), veuve de NOGUE (Julien-François-Félix).	Quartier-maître à 48 fr.	1er décembre 182[illegible]
9	LOUVET (Zélie-Sidonie), veuve de DURIEU (Victor-Germain-Pierre-Prosper).	*Idem*	15 janvier 183[illegible]
10	LEMAGNANT (Rose-Armance), veuve de LEMAÎTRE (Zéphirin-Pascal).	*Idem* à 45 fr.	13 juillet 1841.
11	LETIRANT (Marie-Françoise), veuve de JONCOURT (Louis-Marie).	*Idem*	17 août 1836.
12	MORIN (Jeanne-Françoise), veuve de LEBAILLE (Jean-Marie).	Matelot à 36 fr.	27 octobre 1827.
13	KERAMBRUN (Marie-Jeanne), veuve de LECALVEZ (Jean-Marie).	*Idem*	17 mai 1824.
14	HÉGEL (Julie-Éléonore), veuve de DUVAL (Louis-Eugène).	*Idem* à 27 fr.	7 janvier 1824.
15	QUÉRÉ (Marie-Louise), veuve de TONNELLE (Édouard).	Chauffeur au commerce, assimilé à un matelot à 33 fr.	21 août 1843.
16	SALAÜN (Marie-Bartienne), veuve de NICOL (Nicolas-Marie).	Matelot à 33 fr.	14 avril 1813.
17	CASPER (Caroline-Françoise-Juliette), Ve de SOUZA-GALORTE *dit* LOPÈS (Jean).	*Idem* à 24 fr.	20 décembre 182[illegible]
18	VIOLETTE (Mélanie-Clémentine), veuve de BRUMENT (Lucien-Sénateur).	*Idem*	27 juin 1817.
19	PORET (Victorine), veuve de HENRY (Jacques-Isidore).	*Idem*	23 octobre 1810.
20	MARAINE (Eugénie-Émélie), veuve de DUHAMEL (Bernard-Émile).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	9 août 1835.
21	LE SAUNIER (Cécile-Stéphanie), veuve de BREDIN (Jean-Louis-Arsène).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	23 juillet 1820.

Digitized by Google

ARCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
bles	192f	Le mari demi-soldier	Décision du 11 août 1884.
dogne	192	*Idem*	*Idem.*
e	192	*Idem*	*Idem.*
reau	216	*Idem*	*Idem.*
n	216	*Idem*	*Idem.*
nville	402	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Dimont	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
e	216	*Idem*	*Idem.*
t-Valery	216	*Idem*	*Idem.*
HAVRE.			
nfleur	258	Ancienneté de services du mari.	Décision du 15 avril 1884.
	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
nfleur	534	Le mari demi-soldier	*Idem.*
nt-Valery-sur-Somme	330	*Idem*	*Idem.*
Havre	330	*Idem*	*Idem.*
m	330	*Idem*	*Idem.*
-et-Vilaine	258	*Idem*	*Idem.*
Havre	258	*Idem*	*Idem.*
rbepine	258	*Idem*	*Idem.*
nt-Quay	258	*Idem*	*Idem.*
amé	216	*Idem*	*Idem.*
levénez	216	*Idem*	*Idem.*
Havre	216	*Idem*	*Idem.*
teauneuf	216	*Idem*	*Idem.*
coff	216	*Idem*	*Idem.*
Havre	192	*Idem*	*Idem.*
nt-Aubin-Routot	192	*Idem*	*Idem.*
eville	192	*Idem*	*Idem.*
amp	534	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
rseilles	402	Le mari demi-soldier	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES CONCESSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
22	Bourgaise (Marie-Victorine), veuve de Peltier (Marcellin-Léon).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 mars 1827.
23	Riques (Élizabeth-Jeanne), orpheline de Riques (Nicolas-Adolphe).	Matelot à 36 fr.	24 juin 1835.
24	Jourdain (Marie-Louise-Césarine), veuve de Collin (Yves-Marie-Stanislas).	*Idem* à 24 fr.	16 juin 1835.
25	Delanné (Renée-Aimée), veuve de Dupuis (Honoré-Jean-Baptiste).	Quartier-maître à 45 fr.	18 janvier 182
26	Beaufour (Marie-Aimée) ——— (Reine-Mathilde) orphelines de Beaufour (Louis-Édouard)	Matelot à 36 fr.	5 septembre 1 12 octobre 18
27	Alaire (Clarisse-Désirée) veuve en 2e noces, et Baudry (Amand-Joseph) orphelin du 1er lit de Baudry (Jules-Jacques)	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	18 janvier 183 27 avril 1866.
28	Quesnel (Rose-Augustine), veuve de Brunet (Arsène-Amand).	Matelot à 33 fr.	4 août 1840.
29	5 enfants : Arsène-Eugène-Louis		15 mai 1874.
30	Berthe-Victoria		27 avril 1876.
31	Gaston-Paul		3 mai 1878.
32	Anatole-Alexandre		29 novembre 1
33	Maurice-Paul		10 mai 1881.
34	Bosquelin (Désirée-Louise), veuve de Durand (Louis-Auguste).	Quartier-maître à 48 fr.	27 mars 1828.
35	Peulevey (Élise-Joséphine), veuve de Deville (Charles-François).	Matelot à 36 fr.	4 mars 1840.
36	Chartier (Adriana-Joséphine), veuve de Duval (Louis-Achille).	*Idem*	11 février 189
37	Nollent (Rosalie), veuve de Journée (Charles-Martial-Ange).	*Idem*	26 octobre 18
38	Desprès (Anna-Joséphine), veuve de Angot (Félix-Victor).	*Idem* à 33 fr.	19 mai 1837.
39	Le Roy (Adèle-Constance), veuve de Vincent (Robert-Ferdinand).	*Idem* à 24 fr.	25 janvier 183
40	Germain (Juliette-Rose-Joséphine) ——— (Louise-Joséphine) ——— (Eugénie-Angéline-Mélina) orphelines de Germain (Louis-Joseph)	Quartier-maître à 45 fr.	15 avril 1868. 10 août 1878. 24 mars 1877.
41	Ponchin (Jules-Léon-Armand), orphelin de Ponchin (Léon-Armand-Désiré).	Matelot à 36 fr.	15 avril 1869.
42	Ledresseur (Anne-Marie), veuve de Quetel (Amand-Auguste).	*Idem* à 24 fr.	26 mai 1809.
43	Perchey (Rosalie-Geneviève), veuve de Mignot (Désiré).	*Idem*	3 mars 1820.
44	Ferment (Marie-Victoire-Julie), veuve de Poussier (Jacques-Nicolas).	*Idem* à 33 fr.	7 février 1811
45	Bloquet (Françoise-Reine-Rosalie), veuve de Tête (Louis-Eugène-Alexandre).	*Idem*	13 octobre 18
46	Chauvin (Victoire-Françoise), veuve de Clerc (Pierre-Auguste-Eléonore).	*Idem* à 24 fr.	16 juin 1821.
47	Denis (Aimable-Thérèse-Rosalie), veuve de Paimpari (Pierre-Frédéric).	*Idem*	17 mai 1805.
48	Castelot (Angélique-Anaïs), veuve de Delestre (Charles-Augustin).	*Idem*	30 avril 1828.
49	Déranty (Marie-Gabrielle), orpheline de Déranty (Jacques-Louis-Auguste).	*Idem*	1er mars 1864

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2e noces et pour l'autre moitié à l'orphelin du 1er l
avec réversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orphelin du 1er lit, lorsqu'il s

Digitized by Google

NCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...mp.....	402f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 15 avril 1884.
...t.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
...tot-le-Mauconduit.....	192	Le mari demi-soldier.....	Décision du 15 avril 1884.
...t-Valery-en-Caux.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
...t.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
...leur.....	330 (*a*)	Ancienneté de services du mari et du père.	Décision du 15 avril 1884.
...ière-Saint-Sauveur.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	120	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
...t.....	258	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
...r.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
...beuf.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
...t-Samson-de-la-Roque.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
...lleur.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
...e.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
...rville.....	258	Ancienneté de services du père.	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
...ville.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
...ville.....	192	Le mari demi-soldier.....	Décision du 15 avril 1884.
...n.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
...ppe.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
...p.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
...n.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
...n.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
...ermen.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
...ppe.....	192	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.

...int l'âge de ... ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, ...ra ...ur à l'orphelin du 1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
50	BERQUIER (Rose), veuve de FROID (Jean-Baptiste).	Matelot à 33 fr.....	10 avril 1818...
51	FACHE (Marie-Joséphine), veuve de SAUVAGE (César-Antoine).	*Idem* à 27 fr.....	5 mai 1803...
52	ORVILLE (Virginie-Alexandrine)..... veuve en 2es noces, et	.....	4 septembre 1
	DELASSUS (Louise-Émilienne).....	.....	22 janvier 18
	——— (Clémentine-Marie)..... orphelines du 1er lit, de	.....	11 mars 1809.
	DELASSUS (Marie-Isidore-Constant).....	Matelot à 24 fr.	
53	BONNET (Virginie-Catherine-Pacifique), veuve de DELAHAYE (Joseph-Alphonse-Marcellin).	*Idem* à 33 fr.....	26 août 1845.
	1 enfant : Marie-Marcelline-Catherine....	.....	.....
54	LUCAS-GLATIGNY (Marie-Aimable), veuve de LAURENT (Pierre).	Matelot à 24 fr.....	29 août 1826.
55	CHAUVEL (Joséphine-Adélaïde), veuve de LEBARGUE (Pierre-Eugène).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	19 novembre
56	MAGNAN (Marie-Louise), veuve de PLÉ (Jacques-Alexandre).	Matelot à 36 fr.....	25 avril 1830.
57	BOIS (Marie-Célestine), veuve de VALLÉE (Louis-Philippe).	*Idem* à 33 fr.....	29 mai 1830.
58	MIGNOT (Zélie-Austeberte), veuve de FOUACHE (Louis-Gustave).	*Idem* à 24 fr.....	8 juillet 184
59	2 enfants : Louis-Eugène.....	.....	11 octobre 18
60	Louis-Marie.....	.....	28 mai 1838.
61	DAMAN (Françoise), veuve de LENORMAND (Gustave-Toussaint).	Chauffeur au commerce assimilé à un chauffeur de 1re classe à 39 fr.	21 juin 1830.
62	LOISEL (Alexandrine-Anasthasie), veuve de CABARET (Malo-Auguste-François).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	3 septembre
63	DELAMARE (Alice-Marie-Georgina), veuve de DELAMARE (Édouard).	*Idem*.....	22 octobre 1
64	LAMBERT (Eugénie-Adélaïde), veuve de CARON (Victor-Émile).	Quartier-maître à 48 fr.....	26 juin 1824.
65	CLÉMENCE (Rose-Julie-Armande), veuve de LE RAT (Louis-Jérôme).	Matelot à 36 fr.....	5 octobre 18
66	ALLAINMAT (Marie-Joséphine), veuve de PRIGENT (Gilles).	*Idem*.....	28 août 18
67	MORAND (Auguste-Victor), orphelin de MORAND (Jean-Baptiste-Amand).	*Idem* à 33 fr.....	10 décembre
68	DUJARDIN (Marie-Anne), veuve de BLOOMFIELD (Henry).	Chauffeur à 33 fr.....	8 septembre
69	BARRA (Jeanne-Thérèse), veuve de DESANDT (Alphonse-Édouard).	Matelot à 33 fr.....	13 janvier 1
70	COUPIL (Mélanie-Désirée), veuve de ROUAULT (François-Joseph).	*Idem*.....	2 mars 184
71	DUJARDIN (Sidonie-Prudence), veuve de HENRY (Auguste).	*Idem* à 24 fr.....	4 janvier 18
72	PIGNOT (Magdelaine), veuve de PHILIPPE (Louis-Jacques).	*Idem*.....	16 février 1
73	LEPROVOST (Anne-Marie-Louise), veuve de POTHIER (Antoine-Charles).	*Idem*.....	4 août 1833.
74	SIGNOL (Rosalie-Louise), veuve de BRETON (Alexis-Célestin-Alfred).	*Idem*.....	7 janvier 18
75	ADÉLINA (Agathe), veuve de FLEURISSON (Étienne-Jean).	Quartier-maître à 45 fr.....	3 février 18
76	LE THEUX (Joséphine-Clarisse), veuve de BERTIN (Jean-François).	Matelot à 33 fr.....	28 juin 183
77	MILLET (Adèle-Félicité), veuve de LECHARTIER (Pierre-Augustin).	*Idem* à 36 fr.....	29 janvier 1

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2e noces et pour l'autre moitié aux orphelins du 1er lit, réversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente aux orphelins du 1er lit, lorsque ces derni

Digitized by Google

E. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
rt.....	216f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 15 avril 1884.
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
-sur-Mer.....	192 (*a*)	Le mari et le père demi-soldiers.	*Idem.*
rt.....	24	*Idem*.....	*Idem.*
ille.....	192	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
.....	534	*Idem*.....	*Idem.*
Valery-en-Caux.....	216	Ancienneté de services du mari.	Décision du 1er juillet 1884.
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
degem (Belgique).....	216	Ancienneté de services du mari.	Décision du 25 septembre 1884.
té.....	534	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
vre.....	534	*Idem*.....	*Idem.*
np.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
avre.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ian.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
avre.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
les.....	216	Le mari demi-soldier.....	Décision du 25 septembre 1884.
hem (Flandre occidentale)...	216	*Idem*.....	*Idem.*
le.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
nonville.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
-Vaast-la-Hougue.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
avre.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
eur.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
np.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*

parvenus à l'âge de vingt et un ans, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, retour aux orphelins du 1er lit jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
78	VATINEL (Dina-Éléonore-Virginie), veuve de HUCHY (Louis-Félix).	Quartier-maître à 45 fr.	7 janvier 183
79	LAMBERT (Félicité-Maria-Eloïse), veuve de HENRY (Pierre-Édouard).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	30 juin 1837
80	LEGROS (Julie-Ambroisine), veuve de VATINEL (Casimir-Bertin).	Matelot à 24 fr.	15 mai 1824
81	LÉNA (Eliza-Cécile), veuve de DELAUMARRES (Louis-Jacques).	*Idem*	21 mars 183
82	1 enfant : Cécile-Victoire		6 avril 1876
83	RÉALAN (Rose-Louise), veuve de LOUIS, dit MANDEAU (Auguste-François).	Matelot à 36 fr.	9 juin 1827
84	CHAUFFER (Aline-Armande), veuve de POTHIER (Pierre-Édouard).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement.	3 août 1826
85	AUBERT (Joséphine-Céleste-Reine), veuve de VÉRITÉ (Désiré-Olivier).	Quartier-maître à 48 fr.	23 août 1824
86	POTHIER (Eugénie-Adélaïde) veuve en 2e noces, et MULOT (Pierre-Alfred) orphelin du 1er lit de		13 décembre 1 11 février 18
	MULOT (Paschal-Vulnar)	Pilote n'allant pas en mer, assimilé au matelot à 36 fr.	
87	PILLON (Victoire-Désirée), veuve de MICHAUX (Louis-Auguste).	Matelot à 24 fr.	17 juin 1824
88	CANDON (Marie-Françoise), veuve de MÉRIEULT (Charles-Henry).	*Idem*	19 avril 1835
89	DAVID (Marguerite-Rosalie), veuve de HOUSSAYS (Jean-Pierre).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	12 mars 1804
90	ROUTIER (Flore-Virginie), veuve de TOUTAIN (Pierre-Robert-Édouard).	*Idem*	25 février 181
91	COQUEREL (Marie-Anastasie), veuve de CAENS (Louis-Adolphe).	Matelot à 24 fr.	20 septembre
92	MOISY (Julie), veuve de LE GALLON (Yves-Marie).	*Idem*	16 octobre 18
93	COULON (Joséphine-Elise), veuve de BILLOQUET (Jacques-Paul-Émile).	*Idem* à 33 fr.	20 juin 1828
94	LANGLOIS (Catherine-Adélaïde), veuve de DUPUIS (Charles-Eugène-Édouard).	*Idem*	29 octobre 18
95	SÉNÉCAL (Élise-Victoire-Isminé), veuve de SELLIER (Jacques-Toussaint).	*Idem* à 24 fr.	17 juin 1829
96	THERONDE (Aimable-Adélaïde), veuve de QUENEL (Auguste-Marie).	*Idem* à 36 fr.	3 avril 1835
97	LEFEBVRE (Anne-Sophie), veuve de RICHER (Thomas-Pierre-Paul).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	12 octobre 18
89	NIEL (Célestin), veuve de LE MARCHAND (Delphin-Aristide).	*Idem*	11 mars 1815
99	LORMIER (Désirée), veuve de DELAMARE (Pierre-Onézime).	Matelot à 36 fr.	5 juillet 1813
100	PORTIER (Henriette-Eulalie), veuve de LEFRANÇOIS (Thomas).	*Idem* à 24 fr.	23 mai 1815
101	LANCEL (Marie-Rose-Arsène), veuve de GROSSET (Prosper-Aimable).	*Idem*	10 septembre
			SOUS-ARRONDISSE
1	CORBIN (Marguerite-Françoise), veuve de BATAILLE (Frédéric-Célestin).	Matelot à 33 fr.	29 septembre 1
2	BOISSEL (Marie-Augustine), veuve de LECOSTEY (Jean-François).	*Idem* à 24 fr.	25 mai 1845
3	GODEY (Marie-Louise), veuve de COUSIN (Victor).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	20 avril 1830

(a) Cette pension est payable, pour moitié, à la veuve en 2e noces et pour l'autre moitié à l'orphelin du 1er lit avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orphelin du 1er lit, lorsque ce dernier

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...bat	258	Le père demi-soldier	Décision du 25 septembre 1884.
...ort	330	*Idem*	*Idem.*
...queboeuf	192	*Idem*	*Idem.*
...int-Valery-en-Caux	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
...	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
...int-Valery-en-Caux	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
...nfleur	534	*Idem*	*Idem.*
...n	258	*Idem*	*Idem.*
...le-bœuf	216 (*a*)	Le mari et le père demi-soldier.	*Idem.*
...Rivière-Saint-Sauveur	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
...nfleur	192	*Idem*	*Idem.*
...ouville	402	*Idem*	*Idem.*
...n	402	*Idem*	*Idem.*
...erville	192	*Idem*	*Idem.*
...aques	192	*Idem*	*Idem.*
...ppe	216	*Idem*	*Idem.*
...rengeville-sur-Mer	216	*Idem*	*Idem.*
...ppe	192	*Idem*	*Idem.*
...Tréport	216	*Idem*	*Idem.*
...Bouille	402	*Idem*	*Idem.*
...quetierville	402	*Idem*	*Idem.*
...rqueraye	216	*Idem*	*Idem.*
...viers	192	*Idem*	*Idem.*
...ppe	192	*Idem*	*Idem.*
...ERBOURG.			
...guier	216	Ancienneté de services du mari.	Décision du 9 mai 1884.
...ourg	192	*Idem*	*Idem.*
...rbourg	534	Le mari demi-soldier	*Idem.*

...a atteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, ...a retour à l'orphelin du 1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
4	LEMAÎTRE (Pauline), veuve de CROISIER (Auguste-Pierre-François).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	12 octobre 1834.
5	DUBOIS (Victoire-Françoise), veuve de HAY (Théodore-François).	*Idem*.....	12 août 1820.
	LEVEILLÉ (Charles-Jean-Marie).....	.....	3 juillet 1861.
6	——— (Marie-Lucienne-Rosalie)..... orphelins de	.....	23 septembre 18
	LEVEILLÉ (Jean-Bon-Anne).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
	OBÉ (Jules-Pierre-Alphonse).....	.....	27 mars 1865.
	—— (Alphonse).....	.....	9 février 187.
7	—— (Marie-Louise)..... orphelins de	.....	3 janvier 187.
	OBÉ (Jean-Nicolas).....	Deuxième maître vétéran à 69 fr.	
8	THIN (Pauline-Armandine), veuve de DIESNY (Théodore-François-Sylvestre).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	15 mars 1841.
9	2 enfants : Robert-Théodore-Armand....	.....	11 décembre 18
10	Rose-Marie-Denise.....	.....	4 juillet 1876.
11	DADURE (Hélène-Marie), veuve de LECARPENTIER (Noël-Jacques).	Matelot à 24 fr.....	14 juillet 181.
12	2 enfants : Henri.....	.....	21 mars 1874.
13	Eustache.....	.....	14 juin 1878.
14	SCHMIDTEN (Jeanne-Laure), veuve de DENIS (François-Pierre-Germain).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 février 18
15	RENOUF (Marie), veuve de GAUVAIN (Jean-Bernard).	Quartier-maître à 45 fr.....	9 octobre 18
16	GILET (Sophie), veuve de LÉONARD (Jean-François).	Matelot à 24 fr.....	8 juin 1803.
17	JULIEN (Augustin-Marie), veuve de MALOISEL (Pierre-Désiré).	*Idem* à 36 fr.....	31 août 1843.
18	LE BOUCHER (Victoire-Célestin), veuve de RICHARD (Auguste-Amand).	*Idem* à 33 fr.....	15 juin 1823.
19	TAULPIED (Marie-Victoire), veuve de RICHARD (Alexandre-Alfred).	*Idem*.....	15 mai 1831.
20	GOSSELIN (Thérèse-Élisabeth), veuve de MARION (Jacques-Philippe).	*Idem* à 24 fr.....	21 octobre 18
21	BARETTE (Céline-Maria), veuve de POTIER (Jean-François-Napoléon-Camille).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	9 août 1840.
22	1 enfant : Charles-Camille-Joachim.....	.....	2 octobre 1875.
23	HUE (Victorine-Célina), veuve de LETELLIER (Jacques-Louis).	Matelot à 24 fr.....	13 septembre 18
24	CHATRON (Marie-Françoise), veuve de BLET (Jacques).	*Idem* à 36 fr.....	25 juillet 1812.
25	SAUVEGRAIN (Constance-Alexandrine-Anna), veuve de CORBIN (Félix-Évremond-Hippolite).	*Idem*.....	5 mars 1838.
26	TOSTAIN (Théotiste-Amélie), veuve de CUDEBERGE (Louis-Aimable).	*Idem* à 24 fr.....	2 septembre 18
27	BUHOUR (Rosalie-Célina), veuve de LEMARCHAND (François-Auguste-Léon).	*Idem*.....	3 mai 1827.
28	GIOT (Léonie-Alphonsine), veuve de CROISY (Émile-Prosper).	*Idem*.....	6 novembre 18
29	5 enfants : Henri-Louis.....	.....	29 janvier 1874.
30	Louise-Joséphine-Léonie.....	.....	5 juin 1876.
31	Auguste-Marie-Alphonse.....	.....	23 juillet 1878.
32	Amélie-Léonie-Eugénie.....	.....	21 octobre 1880.
33	Marie-Augustine-Léonie.....	.....	25 novembre 18
34	LECOUFLET (Marie-Louise-Henriette), veuve de BAUDE (Charles-Auguste).	Matelot à 24 fr.....	21 février 1877.
35	2 enfants : Arthur-Émile.....	.....	19 août 1877.
36	Jeanne-Amélie.....	.....	9 janvier 1879.
37	LAMARE (Pauline-Eugénie), veuve de LA MAGNEN (Louis-Alexandre).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	23 octobre 18

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ouville	402f	Le mari demi-soldier	Décision du 9 mai 1884.
erbourg	402	*Idem*	*Idem.*
nt-Vaast-la-Hougue manville	402	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
erbourg	288	*Idem*	*Idem.*
nt-Vaast	534	Ancienneté de services du mari.	Décision du 9 mai 1884.
	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ille	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
beaux	402	Le mari demi-soldier	*Idem.*
fleur	258	*Idem*	*Idem.*
n	192	*Idem*	*Idem.*
entan	216	*Idem*	*Idem.*
adcamp	216	*Idem*	*Idem.*
n	216	*Idem*	*Idem.*
n	192	*Idem*	*Idem.*
istreham	402	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	34	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
-sur-Mer	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
is	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
naières-sur-Mer	216	*Idem*	*Idem.*
nelles	192	*Idem*	*Idem.*
agrune	192	*Idem*	*Idem.*
arleville	192	Ancienneté de services du mari.	Décision du 26 août 1884.
	120	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
nt-Vaast-la-Hougue	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
erbourg	402	Le mari demi-soldier	*Idem.*

Digitized by Google

numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
38	LECLERC (Françoise-Augustine-Joséphine), veuve de TRIPEY (Jean-Jacques-Benigny)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	10 septembre 18
39	ANSOT (Marie-Trinité-Euphrosine), veuve de CROISIER (François).	Matelot à 24 fr.	22 juillet 1816.
40	FABIEN (Caroline-Orélie), veuve de LEBARDELAY (Allain-Jean-Thomas).	*Idem*	10 juin 1821.
41	AUVRAY (Marie-Louise-Ernestine), veuve de GROULT (Pierre-Nicolas).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	15 août 1815.
42	LEPARC (Rosalie), veuve de MONTREUIL (François).	Quartier-maître à 48 fr.	10 juin 1831.
43	RENOUF (Marie-Victoire), veuve de MOITIER (François-Bon).	Matelot à 24 fr.	31 décembre 18
44	DUPONT (Appoline-Anne-Marie), veuve de DAVID (Jean-Baptiste).	*Idem*	19 septembre 18
45	LAGREL (Adèle-Prudence), veuve de LE BUTEL (Jacques).	*Idem*	16 décembre 18
46	PARIS (Anne), veuve de MOISSON (Napoléon-Prudent).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	10 septembre 18
47	HERPIN (Pétronille), veuve de DELASALLE (Henry).	Quartier-maître à 48 fr.	25 septembre 18
48	FLAMANT (Rose-Victoire-Élisabeth), veuve de MOUSSET (Jean-Pierre-Louis).	Matelot à 24 fr.	6 mai 1803.
			SOUS-ARRONDISSEM
1	DUGOURLAY (Joséphine-Caroline), veuve d'EVE (Charles-Constant).	Matelot à 36 fr.	11 juin 1836.
2	1 enfant: Eugénie-Marie		1er juin 1875.
3	HALNANT (Jacquemin-Mathurin-Toussaint), vve de GALLAIS (Henry-François).	Matelot à 33 fr.	23 novembre 18
4	VILLANMORAH (Éloyse-Jeanne), veuve de DELAHAIE (Aimable-Esprit).	*Idem* à 24 fr.	12 mars 1851.
5	1 enfant: Georges-Aimable		15 septembre 18
6	LE MARCHAND (Marie-Joséphine), veuve de LEGAL (Célestin-Gilles).	Quartier-maître à 45 fr.	9 juillet 1838.
7	LHOTELIER (Angélique-Marie-Rose), vve de SNAS (Auguste-Pierre-Louis).	*Idem*	24 mars 1816.
8	ROBIDOUX (Élisa-Françoise). ——— (Émilie-Françoise). orphelines de ROBIDOUX (François-Jean).	Quartier-maître à 45 fr.	24 avril 1848. 28 février 1871
9	COTNAS (Eursule-Marie-Jeanne), veuve de BROUARD (Pierre-Désiré-Célestin).	Matelot à 36 fr.	3 octobre 1821.
10	BALAN (Félicité-Joséphine), veuve de LEBOUR (Julien-Jean).	*Idem*	13 décembre 18
11	LANGLAIS (Azeline-Marie-Françoise), veuve de CARÉ (Victor-César).	*Idem* à 33 fr.	13 décembre 18
12	LHOTELIER (Marie-Jeanne), veuve de SÉNÉCHAL (Louis-Jean).	*Idem*	30 septembre 18
13	BOTREL (Marie-Jeanne-Mathurine-Étiennette), veuve de LAGRANGE (Boniface).	*Idem*	26 décembre 18
14	FLAND (Françoise-Marie), veuve de LECOURS (Jean-François-Joseph).	*Idem* à 24 fr.	29 janvier 1818
15	PROVOT (Françoise-Marie-Perrine), veuve de BODIN (Auguste-Gilles).	*Idem*	13 mai 1816.
16	PINANT (Marguerite-Désiré), veuve d'AUBIN (François-Marie).	*Idem*	28 mars 1808.
17	BOURGES (Julienne-Marie-Joséphe), veuve d'ALIX (Jean-Marie).	*Idem*	6 novembre 179
18	GODARD (Marie-Thérèse), veuve de GIRARD (Joseph-Louis).	*Idem*	24 août 1840.
19	CONVENANT (Victoire-Marie), veuve de CADION (Philippe).	*Idem* à 33 fr.	1er mai 1817.

Digitized by Google

...ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...urlaville	402[1]	Le mari demi-soldier	Décision du 26 août 1884.
...ontaigu	192	*Idem*	*Idem.*
...derville	192	*Idem*	*Idem.*
...int-Vaast-de-la-Hougue	402	*Idem*	*Idem.*
...rfleur	258	*Idem*	*Idem.*
...m	192	*Idem*	*Idem.*
...ville	192	*Idem*	*Idem.*
...illy	192	*Idem*	*Idem.*
...istreham	330	*Idem*	*Idem.*
...ais	258	*Idem*	*Idem.*
...grune	192	*Idem*	*Idem.*
...AINT-SERVAN.			
...urtuit	216	Ancienneté de services du mari.	Décision du 15 mars 1884.
...	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
...oubalay	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
...int-Énogat	192	*Idem*	*Idem.*
...	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
...eurtuit	258	Le mari demi-soldier	*Idem.*
...m	258	*Idem*	*Idem.*
...mmé	258	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
...int-Énogat	216	Le mari demi-soldier	Décision du 15 mars 1884.
...int-Brisc	216	*Idem*	*Idem.*
...int-Énogat	216	*Idem*	*Idem.*
...eurtuit	216	*Idem*	*Idem.*
...ouër	216	*Idem*	*Idem.*
...int-Suliac	192	*Idem*	*Idem.*
...int-Suliac	192	*Idem*	*Idem.*
...int-Malo	192	*Idem*	*Idem.*
...ncale	192	*Idem*	*Idem.*
...en	192	*Idem*	*Idem.*
...en	216	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
20	GIRARD (Louise-Françoise), veuve de GIRARD (Désiré-Marie).	Matelot à 33 fr.....	12 janvier 18[illegible].
21	DELEPINE (Louise-Jeanne-Julienne), v[ve] de GIRARD (Joseph-Julien).	*Idem* à 24 fr.....	20 octobre 1811.
22	CRONOIN (Virginie-Françoise), veuve d'YVON (Paul).	*Idem* à 33 fr.....	5 février 1836.
23	LEROUX (Marie-Françoise), veuve de PANNIER (Julien-Fleurus).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	8 novembre 18[illegible]
24	LOUVEL (Agathe), veuve de LECOUPPÉ (Jacques-Clair).	*Idem*.....	5 septembre 18[illegible]
25	JEANNE (Maria), orpheline de JEANNE (Auguste).	*Idem*.....	23 août 1869.
26	LEDENTU (Marie), veuve de LAMBERT (François).	Qartier-maître à 45 fr.....	6 décembre 18[illegible]
27	VIDAL (Marie-Élisabeth), veuve de GUÉRIN (François-Julien).	Matelot à 33 fr.....	26 janvier 1807.
28	COSNEFROY (Émélie-Césarine-Olimpe), v[ve] de GUILBERT (Charles-Jean-Julien).	*Idem*.....	5 juin 1829.
29	BATAILLE (Marie-Joséphine), veuve de JUGAN (Prosper-Ambroise).	*Idem* à 24 fr.....	14 août 1818.
30	LEHUBY (Célina-Clotilde), veuve d'EGUAY (Germain-Anatole).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	15 juillet 1834.
31	LENOIR (Adelle-Amélie), veuve de DURAND (Florentin-Alexandre).	Maître au cabotage (ayant 18 ans de commandement).	7 septembre 18[illegible]
32	HANNEQUIN (Émélie-Rosalie), veuve de DEVANNE (Pierre-Sénateur).	*Idem*.....	22 décembre 18[illegible]
33	LEGLUAIS (Félicité-Françoise), veuve de BLAIZOT (Adolphe-Auguste).	Matelot à 36 fr.....	15 mars 1821.
34	ESNOL (Rosalie), veuve de HUE (Florentin-Auguste).	*Idem* à 24 fr.....	16 novembre 18[illegible]
35	CADIO (Marie-Anne), veuve de TREPTEL (Adrien).	Premier-maître à 111 fr.....	26 septembre 18[illegible]
36	BOUESNARD (Eugénie-Julienne), veuve de DURAND (Jean-Étienne).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	17 janvier 1826.
37	CHEVIN (Marie-Rose-Perrine), veuve de BÉZARD (Jean-Auguste).	Matelot à 33 fr.....	5 juin 1823.
38	BARRÉ (Marie-Jeanne), veuve de DONCRÉ (Joseph-Marie).	*Idem* à 27 fr.....	6 mars 1816.
39	DUBOIS (Marie-Jeanne-Françoise), veuve de CHOUANNIÈRE (Jean-Marie).	*Idem* à 33 fr.....	28 février 1815.
40	NYOCHE (Jeanne-Marie-Julie), veuve de LEMOINE (Joseph-Pierre-Marie-François).	*Idem*.....	31 décembre 18[illegible]
41	EGAULT (François-Pierre), orphelin de EGAULT (François-Pierre-Mathurin).	*Idem*.....	12 septembre 18[illegible]
42	BERRÉ (Augustine-Marie).....	.....	11 mai 1865.
	——— (Alcide-François-Célestin).....	.....	10 avril 1867.
	——— (Gustave-François-Marie).....	.....	15 août 1872.
	——— (Ernestine-Rosalie-Perrine).....	.....	7 octobre 1861.
	orphelins de BERRÉ (Célestin-Pierre-Marie).	Matelot à 33 fr.	
43	GAMBERT (Delphine-Eulalie-Françoise-Perrine), v[ve] de DEMEURÉ (Jean-François).	*Idem* à 36 fr.....	26 août 1835.
44	1 enfant : Louise-Marie.....	.....	20 avril 1874.
45	COCHERIL (Rose-Marie), veuve de DUBOIS (Alexandre-Jacques).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	29 avril 1829.
46	BARBÉDIENNE (Anne-Louise), veuve de CHRÉTIEN (Joseph-Marie).	Matelot à 36 fr.....	30 mai 1815.
47	GLUDIC (Marie-Jeanne), veuve de JOSSE (François-Marie).	*Idem* à 33 fr.....	17 mai 1834.
48	QUEC (Catherine), veuve de THÉMOIN (Jean-Louis).	*Idem*.....	9 octobre 1843.
49	TROQUER (Marguerite), veuve de LE COCHARD (Pierre).	*Idem* à 30 fr.....	24 juin 1827.

Digitized by Google

BRANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ncale	216f	Le mari demi-soldier	Décision du 15 mars 1884.
em	192	*Idem*	*Idem.*
a Meurdraquière	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
ranville	534	Le mari demi-soldier	*Idem.*
orient	534	*Idem*	*Idem.*
ranville	534	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
em	258	Le mari demi-soldier	Décision du 15 mars 1884.
em	216	*Idem*	*Idem.*
riquebec	216	*Idem*	*Idem.*
nis	192	*Idem*	*Idem.*
gon	534	*Idem*	*Idem.*
egnéville	402	*Idem*	*Idem.*
em	402	*Idem*	*Idem.*
ambemon	216	*Idem*	*Idem.*
egnéville	192	*Idem*	*Idem.*
aden	288	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
anvollay	534	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Plouët	216	*Idem*	*Idem.*
Pleudihen	216	*Idem*	*Idem.*
Saint-Hélène	216	*Idem*	*Idem.*
Hénansal	216	*Idem*	*Idem.*
Plouër	216	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
Dinan	216	*Idem*	*Idem.*
Pordic	216	Ancienneté de services du mari.	Décision du 15 mars 1884.
	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Saint-Cast	330	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Plévenon	216	*Idem*	*Idem.*
Saint-Quay-Portrieux	216	*Idem*	*Idem.*
Plédéel	216	*Idem*	*Idem.*
Pléguien	216	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
50	CHÉNAUX (Eugénie-Françoise-Noëlle), veuve de LECLERC (Jean-Baptiste).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	25 décembre 1[illegible]
51	ROUXEL (Marie-Julie-Étiennette), veuve de REVEL (Julien-Mathurin).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	29 novembre 181[illegible]
52	ROCHEFORT (Marie-Céleste), veuve de TORÉ (Frédéric-Joseph).	Quartier-maître à 48 fr.	6 février 1817.
53	JUGEDÉ (Marie-Jeanne), veuve de BARGEON (Pierre-François-Marie).	*Idem* à 36 fr.	8 décembre 180[illegible]
54	LAMANDÉ (Victor-Joseph-Marie) ——— (Léon-Joseph-Marie) orphelins de LAMANDÉ (Victor-François).	 Matelot à 33 fr.	28 septembre 180[illegible] 12 juillet 1876.
55	VAUDELET (Julienne-Marie-Françoise), veuve de LENORMAND (Louis-François-Joseph).	*Idem* à 36 fr.	2 mars 1814.
56	SAUGAUT (Jeanne-Marie), veuve de PELICIER (Henry-Louis).	*Idem*	12 octobre 1840.
57	THOMAS (Joséphine-Perrine-Mathurine), v[ve] de MOREL (André-François-Joseph).	*Idem*	29 décembre 1834.
58	GILLET (Marie-Marguerite), veuve d'AILLET (Pierre-Joseph-Marie).	*Idem* à 33 fr.	10 juin 1815.
59	KERGUENON (Marie-Marguerite), veuve de GIRARD (Arsène-Marie).	*Idem* à 27 fr.	14 avril 1816.
60	PINSARD (Marie-Josephe), veuve de LOISY (François-Pierre-Edmond).	*Idem* à 24 fr.	5 septembre 183[illegible]
61	GUYOMAR (Angélique-Andrée), veuve de LECLERC (Jean-François).	*Idem*	18 avril 1810.
62	RICHARD (Marie-Jeanne), veuve de PIERRE (François-Henry).	*Idem*	26 avril 1836.
63	BUSNEL (Julienne-Françoise), v[ve] de BRIAND (Pierre-Auguste-Joseph-Napoléon).	*Idem*	23 janvier 1822.
64	ROPTIN (Delphine-Joséphine), veuve de DERRIEN (Victor-François).	*Idem* à 36 fr.	18 janvier 1832.
65	LAVOCAT (Anne-Marie), veuve de VIZÉ (Joseph-Marie-Nicolas).	*Idem* à 30 fr.	29 février 1812.
66	LEMONNIER (Jeanne-Marie), veuve de DIVEU (Louis-Marie).	*Idem* à 36 fr.	16 juillet 1837.
67	JOUANNET (Angélique-Eulalie), veuve de TEMPLON (Julien-Henry).	*Idem* à 24 fr.	10 décembre 18[illegible]
68	BROCVIEL (Françoise-Marie), veuve de LETONDOUX (Guillaume-François-Marie).	*Idem* à 36 fr.	13 février 1821.
69	LAMUSSE (Jules-Olivier), orphelin de LAMUSSE (Guillaume-François).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	18 octobre 1865.
70	MÉQUIN (Marie-Amelina), veuve de LEFÈVRE (Julien-Alexandre).	Quartier-maître à 48 fr.	18 juin 1819.
71	PETEL (Désirée), veuve de ROYAN (Jean-Baptiste-Julien).	*Idem* à 45 fr.	8 mai 1819.
72	LE CHARTIER (Azelma-Cécile) veuve en 2es noces, et LAMI (Élisa-Angélina-Antoinette) orpheline du 1er lit de LAMI (Jacques-Pierre).	 Matelot à 33 fr.	22 novembre 18[illegible]
73	MARIE (Françoise), veuve de MATHIEU (Alexandre-Victor).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	10 octobre 1809.
74	THOMAS (Ursule), veuve de LE PEN (Théodore-Aimable).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	15 décembre 182[illegible]
75	DANLOS (Delphine-Rose), veuve de BÉJARD (Gustave-Adolphe).	Matelot à 33 fr.	6 août 1830.
76	LE ROUX (Rosalie-Victorine), veuve de DURAND (Manuel-César).	*Idem*	12 janvier 1827.
77	LAINÉ (Ise-Marie), veuve de ESNOL (Pierre-Casimir).	*Idem* à 24 fr.	8 décembre 1826.

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orpheline du 1er lit, avec réversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orpheline du 1er lit, lorsque celle

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
nan	534f	Ancienneté de services du mari.	Décision du 9 août 1884.
int-Méloir	402	Le mari demi-soldier	*Idem.*
int-Énogat	258	*Idem*	*Idem.*
eurtuit	216	*Idem*	*Idem.*
int-Malo	216	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
eurtuit	216	Le mari demi-soldier	Décision du 9 août 1884.
ncontour	216	*Idem*	*Idem.*
uër	216	*Idem*	*Idem.*
int-Glen	216	*Idem*	*Idem.*
int-Malo	216	*Idem*	*Idem.*
int-Jouan-des-Guérets	192	*Idem*	*Idem.*
eurtuit	192	*Idem*	*Idem.*
rseul	192	*Idem*	*Idem.*
ergner	192	*Idem*	*Idem.*
énée-Jugon	216	*Idem*	*Idem.*
ncale	216	*Idem*	*Idem.*
lem	216	*Idem*	*Idem.*
lem	192	*Idem*	*Idem.*
em	216	*Idem*	*Idem.*
anville	402	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
em	258	Le mari demi-soldier	Décision du 9 août 1884.
int-Nicolas	258	*Idem*	*Idem.*
int-Planchers	216 (*a*)	*Idem*	*Idem.*
outances	402	*Idem*	*Idem.*
éringuerville	330	*Idem*	*Idem.*
laiville	216	*Idem*	*Idem.*
equéville	216	*Idem*	*Idem.*
lem	192	*Idem*	*Idem.*

dernière sera parvenue à l'âge de 21 ans, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour à l'orphelime du 1er lit jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
78	LORAINE (Félicité-Marie-Joseph), veuve d'HERVÉ (Ange-Aimé-Marie).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 juillet 183...
79	BARREAUX (Françoise-Marie-Joseph), veuve de MARRÉ (Édouard).	Quartier-maître à 48 fr.....	23 septembre 18...
80	MINIAC (Anne-Marie), veuve de DELAFORGE (Joseph-Guillaume).	Matelot à 36 fr.....	14 mars 1814...
81	TROTEL (Perrine-Françoise), veuve de FERTÉ (Jean-Marie).	*Idem*.....	4 janvier 182...
82	FOLCAULT (Ernestine).....	.....	17 décembre 18...
	——— (Rosalie-Françoise)..... orphelines de	.....	12 avril 1870...
	FOUCAULT (Jean-Marie).....	Quartier-maître à 45 fr.	
83	COSSON (Marie-Louise), veuve de QUÉMAR (François-Marie).	Matelot à 24 fr.....	11 décembre 18...
84	2 enfants : Stanislas-Léon-Marie.....	.....	23 février 1878.
85	François-Marie.....	.....	4 avril 1880....
86	HILLION (Anne-Marie), veuve de MILLET (Mathurin-Marie).	Matelot à 36 fr.....	31 mars 1818...
87	COLAH (Louise-Quenette), veuve de FROMENTIN (Jean-Louis).	*Idem*.....	5 mai 1835....
88	MONFORT (Françoise-Anne), veuve d'HAMON (Pierre-Jean).	*Idem* à 33 fr.....	2 novembre 18...
89	LASSALLE (Françoise-Marie), veuve de PONY (François-Marie-Jean).	Quartier-maître à 48 fr.....	18 septembre 18...
90	URVOY (Jeanne-Marie), veuve de DURANT (Charles-Jean-Étienne).	Matelot à 36 fr.....	10 juillet 1823...
91	PHILIPPE (Marie-Louise), veuve de TOUZAN (Louis-Marie).	Quartier-maître à 45 fr.....	13 septembre 18...
92	LE BRUN (Françoise-Marie-Catherine), veuve de CAMARD (Jean-Marie).	Matelot à 33 fr.....	9 novembre 18...
93	URVOY (Yvonne-Marie), veuve de MORVAN (Mathurin-François).	*Idem* à 24 fr.....	5 décembre 18...
94	LIONNAIS (Azéline-Marie), veuve de GUISMARD (Pierre-Marie).	*Idem* à 36 fr.....	19 novembre 18...
95	2 enfants : Félicité-Élodie-Victoire.....	.....	2 mai 1878. ...
96	Monique-Théotiste.....	.....	13 mars 1881.
97	MORVAN (Victoire-Rosalie), veuve de GUÉHS (François-Marie).	Matelot à 36 fr.....	1er octobre 18...
98	JOSSE (Marie-Anne), veuve de GORIN (François-Gilles).	*Idem* à 33 fr.....	5 août 1833....
99	SAUVAGET (Louise-Marie), veuve de VERRY (Jean-Louis).	*Idem*.....	16 novembre 18...
100	FLEURY (Jeanne-Marie), veuve d'ALLENON (Jean-François).	*Idem* à 24 fr.....	27 mars 1823...
101	LE SOLEN (Jeanne-Marie), veuve de THÉMOIN (Augustin-Louis).	*Idem*.....	24 juin 1833...

SOUS-ARRONDISSEME

1	GOUVRIL (Anaïse-Marie-Ernestine), veuve de CAINOU (François).	Maître à 90 fr.....	9 mai 1857....
2	1 enfant : François-Ferdinand.....	.....	17 août 1883...
3	GANICHE (Marie-Joséphine-Marthe), veuve de MAILLOUX (Jean-François).	Sergent d'armes à 69 fr.....	21 décembre 18...
4	MADEC (Marie-Louise-Françoise)..... veuve en 2es noces, et	.....	21 février 1833.
	CORRE (Julia-Corentine)..... orpheline du 1er lit de	.....	23 janvier 1869.
	CORRE (Yves).....	Quartier-maître vétéran.	

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orpheline du 1er lit, avec réversibilité viagère au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orpheline du 1er lit, lorsque cette

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITE de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
nt-Jacut.....	402f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 9 août 1884.
uër.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
n.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
émerenc.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ngrolan.....	258	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'a l'âge de 21 ans accomplis.
rin.....	192	Ancienneté de services du mari.	Décision du 9 août 1884.
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
égomeur.....	216	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
rin.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
n.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
an.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
rin.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
nt-Brieuc.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
rdic.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
rin.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
ables.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ables.....	216	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
n.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
nic.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ables.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
atic.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
BREST.			
biril.....	288	Ancienneté de services du mari.	Décision du 7 avril 1884.
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
est.....	288	*Idem*.....	*Idem.*
ouldaniel.....	258 (a)	Ancienneté de services du mari et du père.	*Idem.*
est.....			

ernière sera parvenue à l'âge de 21 ans, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, ra retour à l'orpheline du 1er lit jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à sa majorité.

Digitized by Google

numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
5	GOURMELON (Marie-Claudine), veuve de KERNÉIS (Pierre-Octave-François).	Matelot à 36 fr.....	8 décembre 18
6	3 enfants : Charles-François.....	.....	26 juin 1874..
7	Jeanne-Marie.....	.....	13 février 187
8	Octave-Hamon-Marie.....	.....	25 juin 1881..
9	L'HOSTIS (Jeanne-Yvonne), veuve de LE COADOU (François-Marie).	Matelot à 36 fr.....	25 mars 1837.
10	1 enfant : Marie-Louise-Prudence.....	.....	18 décembre 18
11	DIVERRÈS (Marie-Louise).....	.....	28 août 1866..
	——— (Marie-Marguerite).....	.....	19 août 1866..
	——— (Marie-Jeanne).....	.....	27 décembre 18
	——— (Marie-Anne).....	.....	5 juillet 1871.
	——— (Jean-Marie).....	.....	2 janvier 1874.
	——— (Charles-Jean).....	.....	24 mars 1878.
	orphelins de DIVERRÈS (Jean-Nicolas).....	Matelot à 33 fr.	
12	PERROT (Marie-Yvonne), veuve de LE ROUX (Pierre-Charles-Eugène).	Pilote lamaneur allant en mer.....	14 mai 1838...
13	ELDUTTE (Françoise-Mélanie), veuve de LÉON (Louis-Claude).	Matelot à 36 fr.....	9 janvier 183
14	SALANN (Marie-Anne), veuve de Le BRIS (Jean-Antoine).	*Idem* à 33 fr.....	29 octobre 183
15	LE GALL (Catherine), veuve de KERVELLA (Guénoli).	*Idem* à 24 fr.....	5 janvier 1810.
16	PALLIER (Anne), veuve de LE KENN (René).	*Idem*.....	15 septembre 1
17	LE ROUX (Marie-Jeanne), veuve de NÉDÉLEC (Jean-François).	*Idem*.....	23 octobre 18
18	LE BRAS (Gabrielle).....	.....	7 janvier 1867
	——— (Jean).....	.....	1er avril 1871.
	orphelins de LE BRAS (Yves-Marie).....	Matelot à 24 fr.	
19	LE LOUET (Marie-Françoise), veuve de LE GUEN (Philippe-Isidore).	*Idem* à 33 fr.....	14 novembre 1
20	1 enfant : Marie-Marguerite-Bernardette.	.....	26 mai 1883..
21	LOUÉDOC (Marie-Josèphe), veuve de SALLOU (Jean-Marie).	Pilote lamaneur allant en mer.....	17 mai 1836..
22	SALAÜN (Marie-Yvonne), veuve de SALAÜN (François-Marie).	*Idem* à 33 fr.....	25 juin 1820..
23	KERAUDREN (Marie-Louise), veuve de JAOUEN (Jean-Marie).	*Idem* à 24 fr.....	23 mai 1829..
24	THOMAS (Marie-Gabrielle), veuve de KERMEL (Magloire).	*Idem* à 33 fr.....	24 février 180
25	STÉPHAN (Marie-Marguerite), veuve de BALCON (Jacques).	*Idem* à 24 fr.....	7 janvier 1830.
26	ICOPIN (Marie-Claudine), veuve de ROUDANT (Yves).	*Idem* à 33 fr.....	13 juillet 1816.
27	LE MERRER (Marie-Anne), veuve d'OBET (Yves).	Quartier-maître à 45 fr.....	29 mai 1856..
28	L'HOSTIS (Rosalie), veuve de LE PENNEC (Pierre).	Matelot à 36 fr.....	20 janvier 183
29	2 enfants : Henriette.....	.....	5 septembre 18
30	Amédée-Marie.....	.....	6 août 1877...
31	HAMON (Marie-Magdeleine), veuve de HÉLARY (Pierre-Marie).	Matelot à 36 fr.....	3 juillet 1843.
32	RIOU (Marie-Jeanne), veuve de PIERRE (Vincent).	*Idem* à 24 fr.....	20 octobre 184
33	5 enfants : Marie-Léonie.....	.....	6 avril 1874....
34	Éliza-Marie-Alexandrine.....	.....	3 septembre 18
35	Louis-Marie.....	.....	26 janvier 1879
36	Joseph-Marie.....	.....	19 mars 1881..
37	Vincent-Marie.....	.....	10 août 1883...

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
adévennec.....	216f	Ancienneté de services du mari.	Décision du 7 avril 1884.
.....	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ougrescant.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Hôpital-Camfront.....	216	*Idem*.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
rspoder.....	330	Le mari demi-soldier	Décision du 7 avril 1884.
st.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
gonna-Daoulas.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ugastel-Daoulas.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
pavas.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
oulas.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
lôpital-Camfront.....	192	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
essant.....	216	Le mari demi-soldier.....	Décision du 7 avril 1884.
.....	24	Le père demi-soldier.....	*Idem.*
oudalmezeau	330	Le mari demi-soldier	*Idem.*
rspoder.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ozon.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
n.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ndéda.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
uguennec.....	216	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
ubastanec.....	258	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
ardrieux.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
uha.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
ubardanec.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	120	Ancienneté de services du père.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
38	JÉZÉQUEL (Marie-Élisa-Gabrielle)	.....	17 mars 1867.
	——— (Victorine).	.....	17 avril 1870.
	orphelins de		
	JÉZÉQUEL (Jean-Marie-Louis).....	Quartier-maître à 48 fr.	
39	KERNAONNET (Catherine), veuve de LE CALVEC (Guillaume).	Matelot à 24 fr.....	24 mars 1821.
40	FOGERON (Marie-Yvonne), veuve de LE SÉHAN (Felix).	*Idem* à 24 fr.....	6 octobre 1826
41	GUYOMARD (Marie-Jeanne), veuve de GUEZON (François).	*Idem*.....	6 juillet 1824.
42	LE CHEVER (Marie-Françoise), veuve de QUERVAREC (Pierre-Marie).	*Idem*.....	17 novembre 1
	LE BRIS (Jeanne-Yvonne).....	.....	16 décembre 1
	veuve en 2e noces, et		
43	LE PEURIEN (Anna-Julienne-Marie).....	.....	17 juillet 1863
	——— (Joseph).....	.....	3 mars 1865..
	orphelins du 1er lit de		
	LE PEURIEN.....	Matelot à 33 fr.	
44	LE MORVAN (Rosalie), veuve de BATOGER (Allain).	*Idem* à 27 fr.....	8 mai 1820....
45	LE VAILLANT (Émilie-Claudine), veuve de BARACH (Aimé).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	17 février 1819
46	COLIN (Marie-Zéphirine), veuve de GUYOMARD (Jean-Marie).	Matelot à 33 fr.....	24 juin 1837...
47	QUÉRCEL (Louise), veuve de BRIAND (Pierre).	*Idem* à 36 fr.....	3 mai 1825....
48	LE SÉGUILLON (Marie-Jeanne), veuve de LE BASTARD (François-Marie).	*Idem*.....	22 octobre 18
49	1 enfant : François-Marie.....	.....	6 février 1875.
50	LE JAOUAN (Marie-Anne), veuve de CROC (Pierre).	Matelot à 24 fr.....	24 février 183
51	LESQUIN (Marie-Louise), veuve de BER (Rodolfe).	*Idem* à 36 fr.....	28 novembre 1
52	1 enfant : Marie-Jeanne.....	.....	4 avril 1875...
53	MORVAN (Marie-Adolphine), veuve de PAILLIER (Louis).	Matelot à 36 fr.....	14 février 184
54	ÉTIEN (Marie-Jeanne), veuve de GEOFFROY (Yves).	*Idem*.....	12 septembre 1
55	TROADEC (Jeanne), veuve de MARZIN (Pierre).	*Idem* à 33 fr.....	11 décembre 1
56	PÉRON (Anne), veuve de LE GUEZ (François-Marie).	*Idem* à 24 fr.....	30 novembre 1
57	LE PONCIN (Marie-Catherine-Louise-Yvonne), veuve de LANGLOIS (Pierre-Marie).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 juillet 1837
58	3 enfants : Joseph-Marie.....	.....	20 août 1876...
59	Francine-Marie-Joséphine.....	.....	28 juin 1878...
60	Marie-Catherine.....	.....	8 septembre 1
	LE GOFF (Marie).....	.....	22 juillet 1855
	veuve en 2e noces, et		
61	BOCAJOU (Marie-Françoise).....	.....	19 avril 1873...
	orpheline du 1er lit de		
	BOCAJOU (Joseph).....	Matelot à 33 fr.	
62	4 enfants : Simon-Marie.....	.....	6 décembre 18
63	Joséphine.....	.....	26 septembre 1
64	Francine-Marie.....	.....	11 février 1882
65	Jeanne-Marie.....	.....	11 février 1882
66	GUYOMAR (Marie-Yvonne), veuve de COUALAN (Louis-Marie).	Matelot à 33 fr.....	9 février 1833.

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2e noces et pour l'autre moitié aux orphelins du 1er lit avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente aux orphelins du 1er lit, lorsque ces derniers auront atteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour aux orphelins du 1er lit jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur majorité. — (b) Cette pension est

Digitized by Google

ARCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
énec	258f	Le père demi-soldier	Décision du 7 avril 1884. Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
rivo	192	Le mari demi-soldier	Décision du 7 avril 1884.
hat	216	*Idem*	*Idem.*
nëzec	192	*Idem*	*Idem.*
ardrieux	193	*Idem*	*Idem.*
échy-Tréguier trieux	216 (a)	Le mari et le père demi-soldier.	*Idem.*
guier	216	Le père demi-soldier	*Idem.*
danïel	554	*Idem*	*Idem.*
hat	216	*Idem*	*Idem.*
énec	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
meur-Gautier	216	*Idem*	*Idem.*
	24	Ancienneté de services de père.	*Idem.*
vou-Tréguignec	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
ugamou	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
rantec	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
quirec	216	*Idem*	*Idem.*
ujean	216	*Idem*	*Idem.*
ugouven	192	*Idem*	*Idem.*
anvec	402	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	108	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ros-Guirec	216 (b)	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	96	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
évou-Tréguignec	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*

ayable pour moitié à la veuve en 2e noces et pour l'autre moitié à l'orpheline du 1er lit, avec réversion viagère, profit de la veuve, de la portion afférente à l'orpheline du 1er lit, lorsque cette dernière aura atteint l'âge de ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour à l'orpheline 1er lit jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
67	LE BRIGANT (Marie-Louise), veuve de LE BART (Yves-Marie).	Matelot à 33 fr.	21 juin 1830.
68	GUÉZOU (Françoise), veuve de LE BOUSTOULER (Jean-Marie).	*Idem* à 24 fr.	5 juillet 1833.
69	ROUALEC (Marie-Anne), veuve de TANGUY (François-Pierre).	*Idem* à 27 fr.	2 octobre 1798.
70	COÏC (Marie-Yvonne), veuve en 2es noces, et LE MOINGNE (Yves), orphelin du 1er lit de		7 avril 1852. 5 août 1864.
	LE MOINGNE (Yves)	Matelot à 33 fr.	
71	1 enfant : Marie-Corentine		16 août 1882.
72	DAGORN (Catherine), veuve en 2es noces, et LE GARS (Jean-Julien), orphelin du 1er lit de		3 mars 1840. 4 octobre 1868.
	LE GARS (Pierre-Auguste)	Matelot à 33 fr.	
73	5 enfants : Auguste-Allain-Marie		22 septembre 187
74	Louise-Catherine-Marie		*Idem*
75	Jean-Pierre		28 juillet 1877.
76	Philomène-Henriette		17 mars 1880.
77	Alain-Marie		30 avril 1883.
78	GOUDÉDRANCHE (Anne-Marie), veuve de LE PORT (Paul).	Matelot à 24 fr.	13 mai 1820.
79	RUFART (Marie-Michèle), veuve de LE GALL (Allain-René).	*Idem* à 36 fr.	20 juin 1854.
80	GUILLOU (Marie-Josèphe), veuve de ORIET (Yves).	*Idem* à 24 fr.	12 mai 1849.
81	2 enfants : Jean-Marie		17 septembre 18
82	Marie-Rose		2 janvier 1879.
83	CARADEC (Marie-Catherine), veuve de CLEMANT (Nicolah).	Matelot à 33 fr.	18 février 1843.
84	2 enfants : Marie		30 septembre 18
85	François-Nicolah		28 juillet 1883.
86	LE BULZE (Marie-Jeanne), veuve de CARDINER (Guillaume-François).	Deuxième maître à 69 fr.	16 juin 1817.
87	PÉRON (Marie-Agathe-Julienne), veuve de PRIGENT (Laurent).	Matelot à 24 fr.	11 février 1830.
88	FURIC (Marie-Corentine), veuve de THIEC (Louis).	*Idem* à 24 fr.	23 janvier 1827.
89	MORILLON (Marie-Jeanne), veuve de ENNE (Jean-Guillaume).	Deuxième maître à 69 fr.	12 avril 1801.
90	GUILLOU (Sulpice-Marie) ——— (Pauline-Jeanne-Reine), orphelins de		5 mars 1863. *Idem*
	GUILLOU (Pierre)	Matelot à 33 fr.	
91	FURIC (Marie-Henriette) ——— (Marie-Catherine) ——— (Marie-Corentine), orphelines de		23 février 1866. 22 novembre 186 8 avril 1873.
	FURIC (Yves)	Matelot à 33 fr.	
92	TRÉGHER (Marie-Josèphe), veuve de CLOAREC (Mathieu).	*Idem* à 33 fr.	16 janvier 1833.
93	HÉLIAN (Marie-Vincente), veuve de LE BRIN (Yves-Julien).	*Idem*	6 juillet 1824.
94	MICHEL (Marie-Françoise), veuve de LE FLOCH (Pierre).	*Idem* à 24 fr.	30 juillet 1809.
95	MORVAN (Marie-Renée), veuve de VELLY (Pierre-Jean).	*Idem*	27 août 1819.

(a) Cette pension est payable pour moitié entre la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orphelin du 1er lit, avec réversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orphelin du 1er lit lorsqu'il sera

Digitized by Google

...ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...nmeur-Bodon	216f	Le mari demi-soldier	Décision du 7 avril 1884.
...ébeurden	192	*Idem*	*Idem.*
... de Batz	216	*Idem*	*Idem.*
...effiagat ... ...omeur	216 (a)	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
...	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
...rros-Guirec ... Cudy	216 (a)	Ancienneté de services du mari et du père.	*Idem.*
...	120	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
...nmarch	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
...nt-Labbé	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
...vez	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
...	548	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
...uzecconq	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
...	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
...ncarneau	288	Le mari demi-soldier	*Idem.*
...égune	192	*Idem*	*Idem.*
...vez	192	*Idem*	*Idem.*
...ncarneau	288	*Idem*	*Idem.*
...	216	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
...vez	216	*Idem*	*Idem.*
...m	216	Le mari demi-soldier	Décision du 7 avril 1884.
...uarnenez	216	*Idem*	*Idem.*
...cronan	192	*Idem*	*Idem.*
...uarnenez	192	*Idem*	*Idem.*

...tteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera ...teur à l'orphelin du 1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
96	JAFFRY (Anna-Catherine-Marie) ——— (Francis-Marie) ——— (Marie-Julia) orphelins de JAFFRY (Christophe)	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	10 octobre 187 24 février 1876. 19 août 1881...
97	KERDRÉACH (Jeanne-Catherine), veuve de SERGENT (Vinoc-Marie).	Matelot à 36 fr.	26 novembre 18
98	POQUET (Marie-Jeanne), veuve de CABILLIC (Sébastien).	*Idem* à 36 fr.	26 juin 1815...
99	BOUTONNOIR (Marie-Catherine) ——— (Marie-Catherine) orphelines de BOUTONNOIR (Henry-Yves)	Matelot à 36 fr.	26 décembre 18 20 septembre 18
100	MARCHAND (Anne-Marie) veuve en 2es noces, et PORSMOGNER (Barthelé-Marie) ——— (Marie-Yvonne-Angèle) orphelines du 1er lit de PORSMOGNER (François-Thomas)	Matelot à 33 fr.	10 décembre 18 24 août 1863... 20 août 1865...
101	MOALIC (Marie-Hélène) veuve en 2es noces, et CASTEL (Jacques-Joseph) ——— (Charles-Yves-Marie) ——— (Rosalie-Ursule) orphelins du 1er lit de CASTEL (Jacques-Baptiste)	Matelot à 33 fr.	15 janvier 184 7 avril 1868... 15 juin 1872... 21 octobre 187
102	1 enfant : Marie-Anne-Yvonne		4 février 1883..
103	POQUET (Marie-Anne-Virginie), veuve de LAGADEC (Pierre).	Matelot à 24 fr.	4 mars 1818...
104	LE GOFF (Marie-Yvonne), veuve de MILLINER (Corentin).	*Idem*	16 mai 1831 ...
105	LE MAOUT (Marie-Yvonne), veuve de QUEINNEC (Michel).	*Idem*	21 avril 1826.
106	GOURVÈS (Marie-Jeanne), veuve de LE BOT (Jean).	*Idem*	20 octobre 183
107	1 enfant : Marie-Anne		25 janvier 187
108	ANDRÉ (Jeanne-Marie), veuve de MERRET (François).	Quartier-maître à 45 fr.	4 octobre 1847
109	2 enfants : Marie-Anne		27 mars 1877.
110	Marie-Françoise-Martine		23 août 1881...
111	GALLE (Marie-Jeanne), veuve de GALERON (Jean).	Matelot à 24 fr.	17 janvier 18
112	HERGOUALCH (Marie-Josèphe), veuve de GARREC (Yves).	*Idem*	22 mars 1823..
113	PERROT (Marie-Anne), veuve de LE GOFF (Jean-Louis).	*Idem* à 33 fr.	13 novembre 1
114	LE GALL (Barbe-Jeannette), veuve de TUAL (Nicolas-Marie).	*Idem*	12 août 1824...
115	ANDRÉ (Marie-Françoise), veuve de LE PARC (Jean-Pierre-Marie).	*Idem* à 24 fr.	10 juillet 1810.
116	KERMEL (Claudine-Virginie), veuve de BELBÉOCH (Hervé).	*Idem*	27 janvier 181
117	SALAUN (Olive-Françoise), veuve de MARC (Pierre-Marie).	*Idem* à 36 fr.	22 mars 1837...
118	BALCON (Marie-Alexandrine-Virginie), veuve de TROADEC (Jean-Marie).	*Idem* à 24 fr.	14 décembre 1
119	MILLON (Marie-Yvonne), veuve de LE BELEGNIC (Guillaume).	*Idem*	28 août 1837...

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié aux orphelins du 1er lit, avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente aux orphelins du 1er lit, lorsque ces derniers

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
nnion	02[f]	Le père demi-soldier.....	Décision du 7 avril 1884. Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
uhinec	216	Le mari demi-soldier.....	Décision du 7 avril 1884.
m	216	*Idem*.....	*Idem*.
.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem*. Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
goff	216 (a)	Le mari et le père demi-soldier.	Décision du 7 avril 1884.
uzec (Cap Sizun)	216 (a)	*Idem*.....	*Idem*.
.....	24	Le père demi-soldier.....	*Idem*.
uhinec	192	Le mari demi-soldier.....	*Idem*.
.....	192	*Idem*.....	*Idem*.
uarnenez	192	*Idem*.....	*Idem*.
ugastel-Daoulas	192	Ancienneté de services du mari.	Décision du 4 décembre 1884.
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem*.
gonna-Daoulas	258	Le mari demi-soldier.....	*Idem*.
.....	48	Le père demi-soldier.....	*Idem*.
gonna-Daoulas	192	Le mari demi-soldier.....	*Idem*.
noën	192	*Idem*.....	*Idem*.
mpeul-Plouarzel	216	*Idem*.....	*Idem*.
ssanat	216	*Idem*.....	*Idem*.
zon	192	*Idem*.....	*Idem*.
aret	192	*Idem*.....	*Idem*.
mbézellec	216	*Idem*.....	*Idem*.
mpet	192	*Idem*.....	*Idem*.
loubadanec	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem*.

uuel atteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, ra retour aux orphelins du 1er lit jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
120	LE GUEN (Marie-Françoise), veuve de LE LOCARD (Joseph).	Quartier-maître à 48 fr.	2 janvier 1[illegible]
121	PIERRE (Louise), veuve de LE BLAIZ (François).	Matelot à 36 fr.	31 juillet 1[illegible]
122	BERTHON (Marie-Jeanne), veuve de LE PELLEC (Joseph).	*Idem* à 33 fr.	1er janvier 18[illegible]
123	ROBIN (Hélène), veuve de RAOUL (Mathieu-Marie).	*Idem*	22 juin 1821
124	LE PARISI (Marie-Pélagie), veuve de LE QUÉMENT (Yves-Marie).	*Idem* à 24 fr.	6 avril 1841
125	LE GUEN (Marie-Joseph), veuve de BOLM (Joseph).	Quartier-maître à 45 fr.	19 août 1837
126	LE GUILLON (Marie-Louise), veuve de RAOUL (Pierre).	Matelot à 33 fr.	4 octobre 1[illegible]
127	LE COADON (Marie-Joseph), veuve de GUYOMAR (Yves).	*Idem* à 24 fr.	16 avril 18[illegible]
128	3 enfants : François-Marie		12 février 1[illegible]
129	Marie-Yvonne		18 juin 1[illegible]
130	Jean-Marie		11 septembre 1[illegible]
131	NICOLAS (Jeanne-Marie), veuve de LE LAGADEC (François).	Matelot à 24 fr.	5 juillet 1[illegible]
132	2 enfants : Marie-Anne		19 octobre 1[illegible]
133	Vincent		14 novembre 1[illegible]
134	GUÉGAN (Anne), veuve de DANNION (Ollivier).	Matelot à 24 fr.	20 décembre 1[illegible]
135	LE BERRE (Yves) ——— (Anne-Marie) orphelins de LE BERRE (François)	 Matelot à 24 fr.	1er janvier 1[illegible] 18 août 1869
136	GUILLON (Marguerite), veuve de LE QUELLEC (Yves).	*Idem* à 33 fr.	22 juin 1836
137	BOZEE (Marie), veuve de BOZEE (Allain).	*Idem* à 36 fr.	25 mai 18[illegible]
138	SPAGNOL (Marie-Jeanne), veuve de CASTEL (François).	*Idem* à 33 fr.	2 novembre 1[illegible]
139	LE COZEE (Marie-Josèphe), veuve de LE NOAN (Jean-François).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 septembre 1[illegible]
140	LISSILLONT (Jeanne-Yvonne), veuve de SALANN (François-Marie).	Matelot à 24 fr.	30 juin 18[illegible]
141	CAROFF (Marie-Louise), veuve de COZIC (Tanguy-Marie-Joseph).	*Idem*	7 novembre 1[illegible]
142	CRÉACH (Marguerite), veuve de ALLAIN (François-Victor-Espérance).	*Idem*	16 avril 1[illegible]
143	COZIC (Jeanne-Marie), veuve de BARGAIN (François-Marie).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	7 janvier 1[illegible]
144	L'HÉNORET (Marie-Françoise), veuve de NÉDÉLEC (Pierre).	Matelot à 24 fr.	21 décembre 1[illegible]
145	1 enfant : Jean-Marie		9 octobre 1[illegible]
146	BODET (Marie-Josèphe), veuve de GUINVARCH (Guillaume-Marie).	Matelot à 33 fr.	9 mars 1[illegible]
147	COUPA (Thumette), veuve de PENVEN (Pierre).	Quartier-maître à 45 fr.	9 septembre 1[illegible]
148	TOURNIER (Émilie), veuve de LOZIVIT (Jean-Eustache-René).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 octobre 1[illegible]
149	LE BRUNON (Marguerite), veuve de LE GOANVIC (Jean-Marie).	Matelot à 24 fr.	16 mars 1[illegible]
150	HÉLIAS (Henriette), veuve de LE DRÉAN (Jean-François-Marie).	*Idem* à 33 fr.	26 avril 1[illegible]
151	2 enfants : Désirée-Marie		23 mai 1[illegible]
152	Henri-Marie		30 avril 1[illegible]
153	LE MOAN (Marie-Louise), veuve de NICOLAS (Jean-Pierre-René).	Matelot à 24 fr.	20 août 1[illegible]

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Pléhédel	258f	Le mari demi-soldier	Décision du 4 décembre 1884.
Plouézec	216	*Idem*	*Idem.*
Pleubian	216	*Idem*	*Idem.*
Pléguein	216	*Idem*	*Idem.*
Ploubazlanec	192	*Idem*	*Idem.*
Pleubian	258	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
Plougrescant	216	*Idem*	*Idem.*
Trévoa-Tréguignec	192	*Idem*	*Idem.*
	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Plouguiel	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Plouguiel	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Pleumeur-Gautier *Idem*	192	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
Léandrieux	216	Le mari demi-soldier	Décision du 4 décembre 1884.
Caranteo	216	*Idem*	*Idem.*
Locquémeau	216	*Idem*	*Idem.*
Perros-Guirec	402	*Idem*	*Idem.*
Treibourden	192	*Idem*	*Idem.*
Roscoff	192	*Idem*	*Idem.*
Idem	192	*Idem*	*Idem.*
Brasparts	330	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
Trefflagat	192	*Idem*	*Idem.*
	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Île Tudy	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Pleneur	258	*Idem*	*Idem.*
Concarneau	402	*Idem*	*Idem.*
Beuzec-Conq	192	*Idem*	*Idem.*
Bourmenez	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Douarnenez	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
154	KERVAREC (Marie-Jeane-Anne), veuve de GLOAGUEN (Jean-Raymond-Thomas-Marie).	Matelot à 33 fr.....	25 juillet 184...
155	COS (Marie-Anne), veuve de ASQUOËT (Pierre).	*Idem* à 24 fr.....	11 juin 183.....
156	TANTER (Marie-Louise-Julienne), veuve de LE GALL (Jean).	*Idem* à 36 fr.....	29 janvier 184...
157	MILLINET (Marie-Julième), veuve de COQUET (Jean-Michel).	Pilote lamaneur allant à la mer au-devant des navires.	5 juin 1837.....
158	CONTEL (Agathe-Émilie), veuve de PERROT (Jean-Raymond).	Matelot à 36 fr.....	13 avril 184.....
159	RIVIÈRE (Marie-Anne), veuve de MARZIN (Guillaume-Marie).	*Idem*.....	9 décembre 184...
160	CABON (Marie-Élizabeth), veuve de CONIC (Jean-Corentin-Guillaume).	*Idem*.....	21 mars 183....
161	PAUBET (Marie-Françoise), veuve de PORSMOGNER (François-Marie).	*Idem* à 24 fr.....	3 octobre 181...

SOUS-ARRONDISSEMENT

1	ROPERT (Augustine-Victoire), veuve de RIO (Pierre-Laurent).	Matelot à 33 fr.....	29 août 18...
2	1 enfant : Marie-Julienne.....	.....	24 août 183...
3	COEFFIC (Marie-Perrine), veuve de LE DAVADIC (Joseph-Marie).	Matelot à 24 fr.....	17 novembre 18...
4	2 enfants : Pierre-Marie.....	.....	29 décembre 18...
5	Marie-Anne.....	.....	9 août 1881 .....
6	LE GARFF (Marie-Anne), veuve de RIO (Jean-Pierre).	Matelot à 24 fr.....	5 décembre 18...
7	1 enfant : Marie-Léontine.....	.....	4 août 1876.....
8	LE THOER (Marie), veuve de PICOT (Joseph-Marie).	Ouvrier voilier à 55 fr.....	19 décembre 18...
9	LE FLOCH (Marie), veuve de GUILLEMOT (Vincent).	Matelot à 24 fr.....	18 mai 1817.....
10	HUZARDE (Marie), veuve de QUÉRÉ (Pierre-Jean).	*Idem*.....	11 juillet 18...
11	RIO (Françoise), veuve de BÉNÉZET (Jean-Charles).	*Idem*.....	15 mai 181...
12	BARON (Marie-Radegonde), veuve de PUILLON (Jean-Marie).	*Idem*.....	15 décembre 18...
13	GÉNÉVISSE (Anne), veuve de KERSAHO (Julien).	*Idem*.....	14 juin 183...
14	KERLIR (Marie-Françoise), veuve d'YVON (Jean-Marie).	*Idem*.....	16 février 18...
15	SALAHUN (Marie-Françoise), veuve de LE GOURONC (Jean).	Matelot à 30 fr.....	18 août 17...
16	TONNERRE (Marie-Rosalie), veuve de GOURONC (Jean-Marie).	*Idem* à 24 fr.....	10 juillet 1816...
17	MÉTAYER (Marie-Joseph), veuve de LE GRELL (Jean-Marie).	*Idem*.....	12 mai 1817.....
18	TONNERRE (Thérèse), veuve de GUÉRAN (Jean-Marie).	*Idem* à 30 fr.....	29 mai 180.....
19	LORHO (Marie-Adolphine-Yvonne), veuve de LE BOURDIEC (Pierre-Marie).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	1er juin 184.....
20	3 enfants : Honorine-Jeanne-Marie.....	.....	2 novembre 18...
21	Charles.....	.....	18 janvier 1878...
22	Albert-Joseph.....	.....	1er mars 1880....
23	LE CALONEC (Catherine), veuve de LE FRANC (François).	Matelot à 33 fr.....	21 septembre 183...
24	LE CORRE (Marie-Antoinette), veuve de COUËDEL (Jacques).	*Idem* à 24 fr.....	7 mai 1827.....

Digitized by Google

SÉANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Douarnenez	216f	Le mari demi-soldier	Décision du 4 décembre 1883.
Pouilan	192	*Idem*	*Idem.*
Douarnenez	216	*Idem*	*Idem.*
Iles de Sein	330	*Idem*	*Idem.*
Audierne	216	*Idem*	*Idem.*
Cléden-Cap-Sizun	216	*Idem*	*Idem.*
Pontcroix	216	*Idem*	*Idem.*
Audierne	192	*Idem*	*Idem.*
E LORIENT.			
Hennebont	16f	Ancienneté de services du mari.	Décision du 21 avril 1884.
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Caudan	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Plantec	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Ploemeur	258	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
Hennebont	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Kervigna	192	*Idem*	*Idem.*
Plantec	192	*Idem*	*Idem.*
Groix	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Idem	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
Lorient	192	*Idem*	*Idem.*
Groix	216	*Idem*	*Idem.*
Idem	192	*Idem*	*Idem.*
Idem	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Idem	216	*Idem*	*Idem.*
Île d'Arz	402	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	108	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
Séné	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
Arzon	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
25	LE NEVÉ (Jean-François), orphelin de LE NEVÉ (Théodore).	Matelot à 33 fr.	25 octobre 183...
26	JACOB (Marie-Jacquette), veuve de KERLEAU (Pierre-Marie).	*Idem* à 24 fr.	19 mars 1827....
27	MAURY (Marie-Françoise), veuve de PIRONNET (Jacques).	*Idem* à 33 fr.	25 avril 1821.....
28	GENTILHOMME (Marie-Mélanie), veuve de MARO (Julien-Marie).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 juillet 1838....
29	LE MAY (Julienne), veuve de DUNET (Jean-Marie).	Matelot à 24 fr.	13 mars 1824....
30	DUBOIS (Élisa-Paulina), orpheline de DUBOIS (Joseph-Georges).	*Idem* à 33 fr.	26 juillet 183...
31	GUÉHO (Jeanne-Françoise), veuve de LE GUÉRANIC (Louis-Marie).	*Idem* à 36 fr.	30 juillet 18...
32	LOISEAU (Julie-Anne), veuve de LE FRANC (Jean-Marie).	*Idem* à 24 fr.	15 février 18...
33	COLENNO (Juliette), veuve de LE NEVÉ (Jean-Marie).	*Idem* à 27 fr.	9 juillet 181...
34	LE FRANC (Marie-Perrine), veuve de LE RIDANT (Vincent-Marie).	*Idem* à 24 fr.	12 mars 181...
35	LE BLOCH (Anne-Marie-Victorine), veuve de HÉDANT (Adolphe).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	7 septembre 18...
36	OBAINE (Françoise), veuve de LOISEAU (Aimé-Jean).	Matelot à 24 fr.	6 octobre 181...
37	RUILLAND (Angèle), veuve de CHOLLET (Frédéric-Louis).	*Idem* à 36 fr.	7 juin 1825....
38	LE CORRE (Marie-Angèle), veuve de STÉPHANY (François-Marie).	*Idem* à 33 fr.	22 novembre 18...
39	BÉDEX (Marie-Celine-Élise), veuve de LONGIN (Jacques-Émile-Étienne).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	15 janvier 184...
40	1 enfant : Marie-Élise		3 juillet 1875....
41	BLANCHARD (Pierre-Alexandre-Désiré), orphelin de BLANCHARD (Pierre-Noël).	Matelot à 24 fr.	4 septembre 18...
42	BANNET (Rosalie-Félicité), veuve de LE BLÉAVEC (Onézime).	Matelot à 33 fr.	29 août 184...
43	3 enfants : Pierre-Marie-Martin		25 novembre 18...
44	Marie-Eugénie-Alexandrine		5 février 1876....
45	Henri-Joseph		3 février 1877....
46	GARIO (Marie-Eugénie-Eudoxie), orpheline de CARIO (Pierre-François).	Matelot à 36 fr.	7 juin 1865.....
47	BERTHO (Marie-Hélène), veuve de CLÉMENT (Marc).	Quartier-maître à 48 fr.	16 décembre 18...
48	THOMAS (Marie-Andrée), veuve de GALLENNE (Lucas).	Matelot à 36 fr.	16 mars 1829....
49	SANGUY (Jeanne-Marie-Héloïse), veuve de GUÉGAUD (Benjamin).	Quartier-maître à 45 fr.	24 mai 1844.....
50	THOMAS (Marie-Jacques), veuve de THOMAS (Maria).	Matelot à 24 fr.	28 février 1834...
51	(Marie-Eugénie) veuve en 2es noces, et GUÉGAN (Léontine-Amélie) orpheline de GUÉGAN (François-Marie)		15 janvier 1834... 3 mai 1871..... Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orpheline du 1er lit, avec réversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orpheline du 1er lit, lorsque cette

Digitized by Google

ncr. / Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
gan.....	216[f]	Le père demi-soldier.....	Décision du 21 avril 1884. Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
eau.....	216	Le mari demi-soldier.....	Décision du 21 avril 1884.
ux-Moines.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ers.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
é.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
on.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
t-Gildas.....	216	Le mari demi-soldier.....	Décision du 21 avril 1884.
n.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
on.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
eau.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
l'Arz.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
ers.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
on.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
on.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
is.....	534	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	36	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ais.....	192	*Idem*.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
gor.....	216	Ancienneté de services du mari.	Décision du 21 avril 1884.
.....	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ais.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
maria.....	258	Le mari demi-soldier.....	Décision du 21 avril 1884.
ais.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
n.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
maria.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
ay.....	402 (*a*)	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
écon.....			

nière sera parvenue à l'âge de 21 ans, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, n retour à l'orpheline du 1er lit jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
	Hervé (Joseph-Marie)		9 novembre 18..
	——— (Amélie-Jeanne-Marie-Maria-Joseph).		17 octobre 18..
52	——— (Léon-Pierre-Marie)		11 octobre 1872
	orphelins de Hervé (Corneille-Marie)	Matelot à 33 fr.	
53	Héno (Marie-Julienne), veuve de Le Rohellec (Louis).	*Idem*	26 juin 1830
54	Le Dantec (Jeanne-Marie), veuve de Lofficial (Joachim).	*Idem*	12 février 18..
55	Le Pêne (Marie-Anne), veuve de David (Jean-François).	*Idem* à 24 fr	13 juin 1806
56	Thomas (Anne), veuve de Le Gloahec (Jean-Marie).	*Idem*	21 septembre 18..
57	Plumer (Marie-Perrine), veuve de Le Runigo (Vincent).	*Idem*	24 décembre 18..
58	Le Port (Jeanne-Fleurie), veuve de Rohu (Jacques).	*Idem*	24 octobre 18..
59	Sélo (Marie-Lucie), orpheline de Sélo (Louis).	*Idem*	5 janvier 186..
60	Picaud (Mathurine), veuve de Wancattebeck (Charles-Hyacinthe-Emile).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	30 décembre 18..
61	Corlay (Marie-Hélène), veuve de Brizac (Pierre-Marie).	Matelot à 24 fr	18 mars 18..
62	2 enfants: Pierre-Marie		18 octobre 18..
63	Joseph-Marie		18 octobre 18..
64	Robert (Anne), veuve de Gadoret (Joseph-Marie).	Matelot à 24 fr	10 juillet 183..
65	Le Brise (Marie-Louise), veuve de Rigaut (Désiré-Marie).	Sergent d'armes à 69 fr	28 juillet 183..
66	Le Bourdiec (Jeanne-Louise), veuve de Le Bihan (Joseph).	Matelot à 36 fr	15 janvier 18..
67	Le Maistre (Marie-Josephe), veuve de Le Floch (Jacques).	*Idem*	2 novembre 18..
	Plévet (Marie-Louise), veuve en 2e noces, et		26 mars 1834
68	Le Masson (Jules-Marie) orphelin du 1er lit de		12 février 18..
	Le Masson (Pierre-Marie)	Matelot à 33 fr.	
69	1 enfant: Pierre-Marie		20 octobre 18..
70	Déraison (Marie-Vincente), veuve de Lamer (Yves).	Matelot à 24 fr	12 novembre 18..
71	3 enfants: Vincente-Marie		17 novembre 18..
72	Marie-Rôsalie		20 mars 18..
73	Théophile-Louis-Marie		8 janvier 18..
74	Kergoustin (Marie-Jeanne), veuve de Galguen (Michel-Marie).	Matelot à 33 fr	15 juin 1836
75	1 enfant: Florentin-Claire-Christophe		25 juillet 1879
76	Le Guérisec (Marie-Angélique), veuve de Le Formal (Jacques).	Matelot à 24 fr	7 avril 1836
77	1 enfant: Alphonse-Marie		8 mai 1881
78	Le Ravallec (Marie-Louise), veuve de Daniel (Albin-Marie).	Matelot à 24 fr	25 avril 1817
79	Le Guen (Marie-Catherine-Élisabeth), veuve de Quer (François).	*Idem*	16 novembre 18..
80	Le Garff (Marie-Anne), veuve de Rio (Jean-Pierre).	*Idem*	5 décembre 184..
	1 enfant posthume: Marie-Anne		28 mars 1883

(a) Cette pension est payable par moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orphelin du 1er lit, avec réversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orphelin du 1er lit, lorsque ce

Digitized by Google

SANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
rnac.....	216f	Le père demi-soldier.....	Décision du 21 avril 1884. Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
den.....	216	Le mari demi-soldier.....	Décision du 21 avril 1884.
lz.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
rdeven.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
rnac.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
coul-Mendon.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
deven.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
den.....	192	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
ray.....	402	Ancienneté de services du mari.	Décision du 21 avril 1884.
rock.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
den.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
orient.....	288	*Idem*.....	Décision du 26 sept. 1884.
zon.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
bry.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
antec.....	216 (a)	*Idem*.....	*Idem.*
em.....			
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ubinec.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
meiec.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
iantec.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ni-Scorff.....	192	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
ntec.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
orient.....	"	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	Le père demi-soldier.....	*Idem.*

dernier aura atteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour à l'orphelin du 1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité.

Digitized by Google

Numéros d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Qualités, grades ou emplois.	Dates.
81	Calloch (Jeanne-Thérèse) veuve de de Tristant (François-Marie).	Matelot à 24 fr.	1er septembre 18[illegible]
82	4 enfants : François-Marie		19 janvier 1876
83	Charles		9 février 1878
84	Laurent-Marie		23 mai 1880
85	Marie-Joseph		29 janvier 188[illegible]
86	Jaffré (Philomène), veuve de Puillon (Jean-Baptiste).	Matelot à 24 fr.	1er octobre 18[illegible]
87	4 enfants : Louis		26 juillet 1871
88	Marie-Rose		2 mai 1876
89	Rosalie		21 juin 1879
90	Marie-Eugénie		15 février 188[illegible]
91	Stéphant (Marie-Jeanne), veuve de Yvon (Eugène-Marie).	Matelot à 24 fr.	29 mai 18[illegible]
92	Tessol (Marie-Thérèse), veuve de Baron (Jean-Marie).	*Idem* à 33 fr.	7 avril 18[illegible]
93	2 enfants : Marie-Anne		19 juin 1871
94	Marie-Ange		22 juin 1881
95	Yvon (Marie), veuve de Baron (Jérôme).	Matelot à 24 fr.	28 avril 1841
96	5 enfants : Firmin		3 août 1874
97	Marie-Théonille		8 juillet 1876
98	Jean-Mathurin		9 août 1877
99	Jean-François		*Idem*
100	Marie-Rosalie		25 mai 1879
101	Bihan (Marie-Joseph), veuve de Bihan (Jean-Tudy).	Matelot à 36 fr.	13 juillet 1825
102	Béven (Marie-Anne), veuve de Calloch (Théodore).	*Idem* à 24 fr.	29 janvier 1817
103	Yvon (Jeanne), veuve de Jégo (Joseph).	*Idem*	23 juillet 1825
104	Tonnerre (Marie-Joseph), veuve de Stéphan (Pierre-Marie).	*Idem*	16 janvier 182[illegible]
105	Pennoët (Jacquette), veuve de Tessol (Jean-Pierre).	*Idem* à 30 fr.	23 août 1823
106	Coquen (Marie-Ange), veuve de Berthy (Joachim-Marie).	*Idem* à 33 fr.	31 octobre 1839
107	1 enfant : Jean-Marie		4 octobre 187[illegible]
108	Guyot (Marie-Jeanne), veuve de Gruel (Désiré).	Matelot à 33 fr.	3 juin 1835
109	Le Rohellec (Marie-Mathurine) veuve en 2es noces, et Layec (Jean-Marie) orphelin du 1er lit de		9 septembre 1810 4 novembre 1870
	Layec (Joseph-Auguste)	Matelot à 33 fr.	
110	Layec (Marie-Joseph), veuve de Patary (Joseph-Marie).	Quartier-maître à 45 fr.	6 août 1831
111	Le Veux (Anne-Marie), veuve de Rio (Vincent-Marie).	Matelot à 24 fr.	12 mai 1841
112	3 enfants : Marie-Angèle		20 avril 1875
113	Désirée-Marie-Eugénie		28 octobre 1876
114	Prosper-Marie		20 février 1880
115	Couédel (Marie-Louise) veuve de Le Roux (André).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	25 septembre 1812
116	Rouxel (Jeanne-Marie-Mathurine) veuve de Celo (Jean-Marie).	Matelot à 24 fr.	14 novembre 1818
117	Payen (Désirée), veuve de Le Gain (Gonstan-Marie-Benjamin).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	3 avril 1820
118	Lainé (Louise), veuve de Causic (Jacques-Théodule).	Matelot à 36 fr.	31 janvier 1808

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orphelin du 1er lit, avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orphelin du 1er lit, lorsque ce dernier

Digitized by Google

Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
.....	192f	Ancienneté de services du mai.	Décision du 26 septembre 1884.
.....	96	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
rtec.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	96	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ix.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ix.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	120	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ix.....	216	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
rzeau.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
zeau.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
zon.....	216f (a)	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
zon.....	258	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
d'Arz.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
zon.....	402	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
chefort.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
rzeau.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
aux Moines.....	216	*Idem*.....	*Idem.*

ra atteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, ra retour à l'orphelin du 1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
119	SÉGALO (Anne-Marie), veuve de LE FLOCH (Jean).	Matelot à 24 fr.....	24 mai 181[illegible]
120	LE GOFF (Pierre-Marie), orphelin de LE GOFF (Jean-Vincent).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	28 octobre 18[illegible]
121	PERRODO (Marie-Anne), veuve de SURZUR (Joseph-Marie).	Matelot à 24 fr.....	22 février 18[illegible]
122	FARDEL (Jeanne-Marie), orpheline de FARDEL (André).	*Idem*.....	5 septembre 1[illegible]
123	MONIER (Marie-Pascaline), orpheline de MONIER (François-Marie).	*Idem* à 33 fr.....	23 juin 1865.
124	NOBLANC (Marie-Perrine), orpheline de NOBLANC (Vincent-Louis).	*Idem* à 24 fr.....	29 octobre 18[illegible]
125	PIERRE (Anne), veuve de MAURICE (Vincent-Marie).	*Idem* à 33 fr.....	25 mars 1[illegible].
126	LE DOUARIN (Jacquette), veuve de LE BLOCH (Alexis).	*Idem* à 24 fr.....	19 novembre [illegible]
127	COUÉDEL (Adèle-Héloïse), veuve de NICOLAZO (Vincent-Marie).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	22 octobre 18[illegible]
128	LE FRANC (Perrine), veuve de LE DORIOL (Vincent).	Matelot à 24 fr.....	27 août 181[illegible]
129	NICOL (Marie-Anne), veuve de LE HEUDÉ (Jeanne-Léonard).	Matelot à 33 fr.....	16 mai 183[illegible]
130	LE DOUARIN (Marie-Joseph-Mathurine) orpheline de LE DOUARIN (Guillaume-Marie-Mathias).	Quartier-maître à 48 fr.....	3 septembre [illegible]
131	GÉHANNO (Marie-Anne), veuve de MÉTER (François-Marie).	Matelot à 24 fr.....	22 juillet 17[illegible]
132	GUILLO (Marie-Françoise), veuve de LE FLOCH (Mathurin).	Quartier-maître à 42 fr.....	16 mai 1811.
133	CRÉQUER (Marie-Joséphine), veuve de LAINÉ (Jean).	Matelot à 33 fr.....	8 juin 183[illegible].
134	LUCO (Radégonde), veuve de LE VIGOUROUX (René-Dominique).	*Idem* à 24 fr.....	7 septembre [illegible]
135	LE MOING (Anna-Félicité), veuve de BLANCHET (Aimé).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	10 juillet 183[illegible]
136	LE TRÉUDIC (Sophie-Marie-Amélina), veuve de LE BLOCH (Jean-Marie).	*Idem*.....	11 juin 1846...
137	LE TRUÉDIC (Joséphine-Marie), veuve de LE LUHERN (Joseph-Adolphe).	Matelot à 24 fr.....	8 avril 183[illegible]...
138	GUILLAUME (Marie-Hélène), veuve de LHERMITE (Jacques-Marie).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	31 décembre [illegible]
139	POUMET (Marie-Joseph-Eugénie), veuve de LAMBERT (Pierre-Charles-Marcellin).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	7 mai 183[illegible]...
140	CONAN (Marie-Josephe), veuve de TATIBOUET (Joachim-Marie).	Matelot à 33 fr.....	5 octobre 18[illegible]
141	4 enfants : Joachim-Marie.....	.....	22 juillet 18[illegible]
142	Joseph-Marie.....	.....	23 juillet 18[illegible]
143	Louis-Marie.....	.....	18 novembre [illegible]
144	Marie-Josephe.....	.....	18 novembre [illegible]
145	LE MESTRE (Marie-Anne), veuve de PHILIPPE (Jean-Marie).	Matelot à 24 fr.....	4 mars 1849.
146	LE QUELLEC (Marie-Rosalie), veuve de GUILLEVIN (Michel-Marie).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	11 novembre [illegible]
147	ARDEVEN (Marie-Vincente), veuve de LE PORT (Joseph).	*Idem*.....	9 juin 1816...
148	KERSERHO (Marie-Agnès), veuve de GUÉGAN (Pierre-Marie).	Quartier-maître à 36 fr.....	23 juin 1808.
149	LE GUEN (Marie-Joseph), veuve de RIO (Jean-François).	Quartier-maître à 45 fr.....	7 août 1822.
150	DANIEL (Marie-Henri), orphelin de DANIEL (Mathurin).	Matelot à 33 fr.....	6 août 1866.

Digitized by Google

ICE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ux Moines.....	192f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 26 septembre 1884.
ac.....	402	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
n.....	192	Le mari demi-soldier.....	Décision du 26 septembre 1884.
-Gildas.....	192	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
eau.....	216	*Idem*.....	Décision du 26 septembre 1884.
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	216	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
au.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
-Gildas.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
gam.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
eau.....	258	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
'Arz.....	192	Le mari demi-soldier.....	Décision du 26 septembre 1884
.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
ux Moines.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
on.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
l'Arz.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
gor.....	330	*Idem*.....	*Idem.*
naria.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
n.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	96	Ancienneté de servives du père	*Idem.*
.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
eron.....	402	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
.....	402	*Idem*.....	*Idem*
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
nariaquer.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.

Digitized by Google

Numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Date.
151	THOMAS (Hélène), veuve de EVANNO (Louis).	Matelot à 36 fr.....	8 septembre 18
152	LE BAZILC (Marie-Jeanne), veuve de LE BAIL (Jean-Jacques).	*Idem* à 33 fr.....	8 août 1820....
153	ERDEVENE (Anne), veuve de LE BOURDIEC (Jean).	Charpentier à 38 fr. 40 cent.....	8 novembre 18
154	MADEC (Louise-Désirée), veuve de LE FOL (Jean-Marie).	Matelot à 33 fr.....	30 août 1837....
155	BOUGIO (Marie-Jacquotte), veuve de HÉMON (Jean).	*Idem* à 24 fr	30 juin 1817....
156	COUILLEROUX (Marie-Michelle), veuve de KERVADEC (Pierre-Michel).	*Idem*.....	2 juin 1833....
157	LE PIHIF (Anne-Josephe), veuve de LE BLAIR (Jean-Pierre).	*Idem*.....	16 mars 1825..
158	LAUDIC (Marie-Cériné), veuve de LE POHE (Claude).	*Idem*.....	20 avril 1835...
			SOUS-ARRONDISS
1	GENDRON (Reine-Marguerite-Françoise), veuve de CORBINEAU (Mathurin).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 décembre 18
2	3 enfants : Jean-Marie-Alexandre.....	.....	28 septembre 18
3	Reine-Marguerite-Anne.....	.....	29 juillet 1836.
4	Auguste-Jonas.....	.....	19 novembre 18
5	JANNEAU (Marie-Joseph-Désirée), veuve de ORDRONNEAU (Jean-Baptiste-Grégoire).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	20 mars 1838...
6	JEANNIN (Marie), veuve de RIVET (Pierre).	Quartier-maître à 48 fr.....	16 novembre 18
7	1 enfant : Amélie.....	.....	11 décembre 18
8	HAMON (Marie-Adélaïde), veuve de COIFFE (François).	*Idem* à 45 fr.....	18 septembre 18
9	THAET (Marie-Séraphine), veuve de ARTAUD (Joseph-Adrien).	Matelot à 24 fr.....	21 novembre 18
10	1 enfant : Céline-Florentine.....	.....	21 septembre 18
11	BRAUD (Aveline-Eugénie), veuve de JOULIN (Charles-Louis).	Matelot à 24 fr.....	28 février 1839.
12	2 enfants : Léontine-Aveline.....	.....	2 octobre 1836..
13	Pierre-Charles-Madelin.....	.....	13 septembre 18
14	DE TREILLES DE SAINTE-CROIX (Louise-Malvina), veuve de WARNECK (Léopold).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	9 mai 1836.....
15	VIAUD (Reine-Zélima), veuve de AUBIN (Félix).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	13 octobre 1843
16	RIALLAND (Joséphine), veuve de DELAGE (Laurent-Toussaint).	*Idem*.....	29 juin 1832....
17	CRUSSON (Marie), veuve de LABBÉ (François).	*Idem*.....	22 novembre 18
18	DANAIS (Joséphine), veuve de CHASSIN (Michel).	Chauffeur à 89 fr.....	11 janvier 184
19	HOIRY (Michelle), veuve de SALMON (Étienne-Eugène).	Matelot à 36 fr.....	4 août 1819....
20	GRIMAUD (Antoinette-Pauline), veuve de DE LA SALLE (Pierre).	*Idem* à 24 fr.....	9 juillet 1820.
21	OLIVIER (Joséphine-Marie)..... veuve en 2es noces, et MERLET (Julien).....	.....	16 octobre 183
	——— (Auguste-François-Henri).....	.....	10 novembre 1
	——— (Marie-Françoise)..... orphelins de	.....	19 novembre 1
	MERLET (Julien).....	.....	2 juin 1868....
		Matelot à 33 fr.	

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié aux orphelins du 1er lit avec réversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente aux orphelins du 1er lit, lorsque

Digitized by Google

SANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ombinec.....	216f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 26 septembre 1884.
ch.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ocmarioquer.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
den.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
zon.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
deven.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
rnac.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
den.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
ANTES.			
uguenais.....	402f	Ancienneté de services du mari.	Décision du 27 février 1884.
.....	108	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
zé.....	330	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
ntes.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
zé.....	258	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
m.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
dre.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ntes.....	534	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
né.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
ntes.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
né.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
ntoir.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
Plaine.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ntes.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
ossay.....	216(a)	Ancienneté de services du mari et du père.	*Idem.*

(a) Seront parvenus à l'âge de 21 ans, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour aux orphelins du 1er lit jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
22	RINGEARD (Marie-Madeleine), veuve de RAIMBAUD (Baptiste-Eugène).	Deuxième maître canonnier à 84 fr.	6 janvier 18[illegible].
23	DUPONT (Marie-Magdeleine-Désirée), veuve de LORMEAU (Henry-Jules).	Matelot à 36 fr.	20 février 184[illegible].
24	2 enfants : Julienne-Rose-Augustine		29 mai 1877.
25	Henri-Marie-Jules		15 août 188[illegible].
26	RENAUD (Constance-Philomène), veuve de ROLLAND (Édouard-Joseph).	Cuisinier des bâtiments du commerce a 70 fr.	17 février 184[illegible].
27	GARARIT (Maria-Angelina), veuve de RABALAND (Étienne-Mathurin).	Matelot à 24 fr.	1er août 1843.
28	BAUD (Florimond-Joseph-Ferdinand), orphelin de BAUD (Pierre-Noël).	*Idem* à 33 fr.	9 janvier 184[illegible].
29	SEMELIN (Eulalie-Clémence-Julie), veuve de CHANTREAU (Gabriel-Jean).	*Idem* à 24 fr.	15 octobre 182[illegible].
30	PALVADEAU (Euphrosine), veuve de RENAUD (Antoine-Louis).	*Idem*	15 septembre 180[illegible].
31	RENAUD (Suzanne-Caroline), veuve de SEMELIN (Jean-François).	*Idem*	31 mars 1819.
32	POIDEVIN (Marie-Philomène), veuve de OLLIVAUD (Laurent).	*Idem*	29 février 184[illegible].
33	3 enfants : Alphonsine-Rosalie		30 mars 1875.
34	Alexis		11 janvier 187[illegible].
35	Marie		7 septembre 18[illegible].
36	BELLIOT (Marie-Philomène), veuve de VINCE (Martin).	Matelot à 24 fr.	12 juin 1838.
37	1 enfant : Alphonse		17 mai 188[illegible].
38	DÉTRÉMODEUX (Virginie), veuve de MAHÉ (Joseph).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	28 avril 1819.
39	VANBYCKE (Stéphanie-Virginie), veuve de REDCENNE (Auguste-Joseph).	*Idem*	9 novembre 18[illegible].
40	BOISROBERT (Rosalie), veuve de GROUHAND (François-Ephrems).	Matelot à 33 fr.	5 juillet 1847.
41	1 enfant : Marie-Élisabeth-Émilienne		10 juin 188[illegible].
42	BAZAGA (Louise-Françoise), veuve de ALIOT (Joseph-Guillaume).	Matelot à 24 fr.	25 février 183[illegible].
43	FROND (Louise-Delphine), orpheline de FROND (Louis).	*Idem* à 33 fr.	26 octobre 186[illegible].
44	TUAL (Hermilande)		1er décembre 18[illegible]
	—— (Clotilde-Marie-Joséphine) orphelines de		26 août 1871.
	TUAL (Jean)	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	
45	CORMIER (Emma), veuve de BUTAT (Pierre-Émile).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	15 janvier 184[illegible].
46	ANGER (Virginie), veuve de PIERRE (Jean-Baptiste-Joseph-Marie).	Matelot à 36 fr.	24 octobre 1835
47	1 enfant : Baptiste-Marie.		31 juillet 1875.
48	BIHORET (Anadonie-Modeste), veuve de LAUNAY (Guillaume).	Matelot à 36 fr.	25 septembre 18[illegible]
49	PICHON (Marie-Jeanne), veuve de RÉGENT (Pierre-Marie).	*Idem* à 33 fr.	14 septembre 18[illegible]
50	JARNO (Suzanne), veuve de LEFEUVRE (Jean-Marie).	*Idem* à 24 fr.	8 août 1832.
51	LEVASSEUR (Anne-Augustine), veuve de CABON (Pierre-Jean-Marie).	*Idem*	19 octobre 181[illegible]
52	VAILLANT (Marie-Caroline), veuve de MAHÉ (Victor-Marie).	*Idem* à 33 fr.	27 février 184[illegible]

Digitized by Google

SANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
utier.....	288f	Ancienneté de services du mari.	Décision du 27 février 1884.
urgneuf.....	216	*Idem*.....	*Idem*.
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem*.
nt-Viaud.....	246	Le mari demi-soldier.....	*Idem*.
d'Yeu.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem*.
irmoutier.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem*. Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
e.....	192	emi-soldier.....	Décision du 27 février 1884.
e.....	192	*Idem*.....	*Idem*.
e.....	192	*Idem*.....	*Idem*.
atoir.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem*.
.....	72	Ancienneté de services du père.	*Idem*.
ntoir.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem*.
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem*.
ntoir.....	402	Le mari demi-soldier.....	*Idem*.
akerque.....	402	*Idem*.....	*Idem*.
ntoir.....	216	*Idem*.....	*Idem*.
.....	24	Le père demi-soldier.....	*Idem*.
ntes.....	192	Le mari demi-soldier.....	*Idem*.
nt-Nazaire.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem*. Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
atoir.....	330	*Idem*.....	Décision du 27 février 1884.
Croisic.....	534	Ancienneté de services du mari.	*Idem*.
e.....	216	*Idem*.....	*Idem*.
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem*.
isic.....	216	Le mari demi-soldier.....	*Idem*.
ix.....	216	*Idem*.....	*Idem*.
iac.....	192	*Idem*.....	*Idem*.
Croisic.....	192	*Idem*.....	*Idem*.
an.....	216	Ancienneté de services du mari.	Décision du 5 mai 1884.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
53	LORANDEL (Marie-Aimée), veuve de BARBAN (Jean-Marc).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 février 184[illegible]
54	LANCELOT (Rose-Florence), veuve de DEJOYE (Augustin-Célestin).	*Idem*	1er janvier 182[illegible]
55	GRASSIN (Jeanne-Alexandrine), veuve de CHOINET (Alexandre-Jean-Marie).	Matelot à 36 fr.	31 août 1821
56	CORGNET (Marie-Séraphine), veuve de LERAT (Pierre).	*Idem* à 24 fr.	15 mars 1838
57	CASSART (Anne), veuve de ROCHET (Pierre).	*Idem*	13 septembre 181[illegible]
58	ALLAIRE (Séraphine-Marguerite), veuve de THAET (Joseph-Isaac).	*Idem*	19 juillet 1809
59	MARTIN (Anne), veuve de MARTIN (Jean).	*Idem*	24 juillet 182[illegible]
60	GUERIN (Zélie-Jeanne-Julienne-Joséphine), veuve de CLOUET (Julien-Baptiste-Constant).	*Idem*	8 janvier 1835
61	CHAPRON (Eudoxie-Amélie-Marie) ——— (Clédara-Angélina-Léonide) orphelines de CHAPRON (Ferdinand)	 Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	13 janvier 187[illegible] 10 novembre 187[illegible]
62	GALAIS (Françoise), veuve de PERAUDEAU (François).	Matelot à 24 fr.	1er avril 1838
63	LE CLANCHE (Pauline-Émérantienne), veuve de HALGAND (Julien).	Sergent-major aux équipages de la flotte.	11 janvier 1856
64	1 enfant : Émérantienne		4 janvier 18[illegible]
65	VIAUD (Jeanne), veuve de LANDEAU (François).	Matelot à 33 fr.	1er avril 1[illegible]
66	VILAINE (Jean-Marie), veuve de MAHÉ (Joseph).	*Idem* à 24 fr.	28 août 1816
67	LENOIR (Julie-Adélaïde-Aimée), veuve de OLLIVAUD (Généreux).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	4 octobre 181[illegible]
68	TORLAY (Marie-Héloïse), veuve de PANLOU (Henri-Marie).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	1er octobre 18[illegible]
69	LOREAU (Marie-Anne), veuve de BRIAND (Étienne-Marie).	Quartier-maître à 48 fr.	1er mai 1816
70	BOISROBERT (Ursule-Eulalie), veuve de MOYON (Étienne).	Quartier-maître à 46 fr.	20 octobre 181[illegible]
71	MAHÉ (Perrine), veuve de LEGOFF (Joseph).	Matelot à 33 fr.	22 octobre 1831
72	LE RAY (Marie-Cécile), orpheline de LE RAY (Stanislas-Rogation).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	18 mars 1865
73	MAGREIX (Marie-Magdeleine), orpheline de MAGREIX (François).	Matelot à 36 fr.	15 juillet 1863
74	MABON (Honorine-Emelie), veuve de BRUAND (Eugène-Marie).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 mars 1838
75	3 enfants : Emilie-Louise-Marie		2 avril 1874
76	Jeanne-Françoise-Honorine		24 janvier 187[illegible]
77	Jean-Emile		20 octobre 18[illegible]
78	TERNANT (Augustine-Clémence), veuve de LE BIHAN (Emmanuel-Jean-Baptiste).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 février 1853
79	1 enfant : Anna-Émilie	*Idem*	25 juillet 187[illegible]
80	HERVY (Marie-Élisabeth), veuve de GOUVELLO (Désiré).	Matelot à 33 fr.	31 mars 1852
81	1 enfant : Francis-Léon-Pascal	*Idem*	21 avril 187[illegible]
82	PIHOUR (Marie-Louise), veuve de BERTHO (René-Marie).	*Idem*	12 septembre 18[illegible]
83	1 enfant : Marie-Émilie	*Idem*	6 novembre 187[illegible]

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ezé	402f	Le mari demi-soldier	Décision du 23 août 1884.
[illegible]	402	*Idem*	*Idem.*
ertou	226	*Idem*	*Idem.*
[illegible]	192	*Idem*	*Idem.*
[illegible]	192	*Idem*	*Idem.*
ezé	192	*Idem*	*Idem.*
ertou	192	*Idem*	*Idem.*
ntes	192	*Idem*	*Idem.*
	402	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
oirmoutier	192	Le mari demi-soldier	Décision du 23 août 1884.
orient	288	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ontoir	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
ue	192	*Idem*	*Idem.*
venay	402	Le mari demi-soldier	*Idem.*
ourgneuf	330	*Idem*	*Idem.*
ontoir	258	*Idem*	*Idem.*
[illegible]	258	*Idem*	*Idem.*
[illegible]	216	*Idem*	*Idem.*
int-Nazaire	402	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
ontoir	216	*Idem*	*Idem.*
edon	402	Ancienneté de services du mari.	Décision du 23 août 1884.
	108	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
int-Nazaire	402	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	36	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ats	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
lesquer	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
84	LEPAGE (Marie-Josèphe), veuve de LAUNAY (Guillaume).	Matelot à 36 fr.....	3 janvier 182[illegible]...
85	GUILLARD (Marie-Louise), veuve de MAHÉ (Pierre-Marie).	*Idem*.....	5 septembre 182[illegible].
86	CAMPET (Catherine), veuve de PÉRÉON (Thomas).	Matelot à 33 fr.....	19 mars 1831.....
87	LEHÉMONNER (Marie-Joséphine), veuve de GOUVELLO (Denys-René-Marie).	*Idem* à 36 fr.....	16 décembre 183[illegible]
88	BERTHO (Marie-Jeanne), veuve de LEDROIT (Julien).	*Idem* à 33 fr.....	28 mars 181[illegible].....

SOUS-ARRONDISSEMENT

1	LAGRANGE (Madelaine-Suzanne), veuve de QUONIAM (Jean-Léopold).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	27 février 183[illegible]...
2	FRANÇOIS (Lydie), veuve de CAFFIN (Pierre).	*Idem*.....	10 mars 181[illegible].....
3	TENAILLEAU (Marie-Anne), veuve de BODARD (Jules).	Matelot à 24 fr.....	5 octobre 1816...
4	BLUTEAU (Honorine), veuve de MESNARD (François).	*Idem* à 33 fr.....	16 août 18[illegible].....
5	LIS (Julie), veuve de GEORGET (Jean-André).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	17 octobre 1813...
6	LAROCHE (Clara), veuve de RIOGEAU (Jean-Félix).	*Idem*.....	25 septembre 181[illegible]
7	ORIOU (Sophie), veuve de TROUILLET (Charles).	Quartier-maître à 45 fr.....	25 février 1838...
8	ROUGÉ (Catherine), veuve de ROUX (Auguste).	Matelot à 33 fr.....	20 mars 1846.....
9	CHARRON (Ulia-Rosalie), veuve de RENAUD (Jacques-Eutrope).	*Idem*.....	31 mai 1836.....
10	BRUNEAU (Suzanne), veuve de ARTEAUD (Louis).	Matelot à 24 fr.....	13 juillet 1817...
11	PINEAU (Claire-Marie), veuve de ROSSIGNOL (Frédéric).	*Idem*.....	4 août 1834.....
12	ROCHETEAU (Céline-Adèle), veuve de BRUNELEAU (Philemon-Aristide).	Quartier-maître à 45 fr.....	15 novembre 184[illegible]
13	2 enfants : Louis-Charles-Aristide.....	.....	2 avril 187[illegible].....
14	Espérance-Célestine-Marie	.....	23 mars 185[illegible].....
15	PROUST (Louise-Alexandrine) ..... veuve en 2[illegible] noces, et GOULPEAU (Agapit-Arsène)..... orphelin du 1er lit de GOULPEAU (Pierre-Arsène).....	.... Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 janvier 1838... 22 juin 1863.....
16	BOUGET (Lucie-Jeanne-Marie)..... ——— (Jeanne-Françoise-Esther)..... orphelines de BOUGET (Pierre-Isaac).....	.... Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	10 juin 187[illegible]..... 20 décembre 187[illegible]
17	JAMIN (Rose-Stéphanie), veuve de CHEVALIER (Pierre-Henri).	Matelot à 33 fr.....	14 juin 1825.....
18	CHARRONNEAU (Angelle-Rosa), orpheline de CHARRONNEAU (Jacques).	*Idem*.....	25 juillet 1867...
19	BLANDINEAU (Marie-Anne-Élégie), veuve de FRADET (Eugène-Cyprien).	*Idem*.....	7 mars 1833.....
20	MÉROUR (Marie-Joséphine), orpheline de MÉROUR (Laurent).	Matelot à 24 fr.....	21 février 1863...

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2[illegible] noces et pour l'autre moitié à l'orphelin du 1er lit, avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orphelin du 1er lit, lorsque ce dernier

Digitized by Google

SANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
Croisic	216f	Le mari demi-soldier	Décision du 23 août 1884.
Idem	216	*Idem*	*Idem.*
érande	216	*Idem*	*Idem.*
lx	192	*Idem*	*Idem.*
érande	216	*Idem*	*Idem.*
S ROCHEFORT.			
eron	534f	Ancienneté de service du mari.	Décision du 4 mars 1884.
rgères	534	*Idem*	*Idem.*
de Ré	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
éron	216	*Idem*	*Idem.*
Éguille	402	*Idem*	*Idem.*
Idem	402	*Idem*	*Idem.*
arennes	258	*Idem*	*Idem.*
int-Just	216	*Idem*	*Idem.*
e Gua	216	*Idem*	*Idem.*
Éguille	192	*Idem*	*Idem.*
a Tremblade	192	*Idem*	*Idem.*
es Sables-d'Olonne	258	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
es Sables-d'Olonne	402 (a)	Le mari et le père demi-soldier.	*Idem.*
Idem	402	Le père demi-soldier	*Idem.*
Idem	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Idem	216	*Idem*	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
Idem	216	*Idem*	*Idem.*
Idem	192	Le père demi-soldier	*Idem.*

ura atteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour à l'orphelin du 1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
	TARAUD (Cécile-Julia)..... veuve en 2es noces, et	.....	24 juillet 1851...
21	MOREAU (Joseph-Michel)..... orphelin du 1er lit de	.....	10 juillet 1869..
	MOREAU (Joseph).....	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	
22	2 enfants : Michel-Ferdinand.....	.....	20 septembre 187
23	Rose-Marie-Julia.....	.....	9 janvier 1880..
24	DALHEU (Zoé-Francine), veuve de BILARD (Marie-Séraphine).	Matelot à 33 fr.....	3 juillet 1847....
25	3 enfants : Séraphin.....	.....	30 décembre 1874
26	Arthur-Gabriel.....	.....	8 mai 1879.....
27	Gabriel.....	.....	13 novembre 188
28	MOUSNIER (Marie-Rose-Augustine), veuve de PAPIN (Pierre-François).	Matelot à 24 fr.....	25 mars 1859.....
29	CHAUVIN (Marie-Victorine), veuve de SIMON (Jacques-Constant-Ernest).	*Idem*.....	11 mai 1840.....
30	1 enfant : Parfait-Édouard-Fernand.....	.....	19 mai 1875.....
31	MEDER (Marie-Zoé), veuve de PETIT (Adolphe).	Chauffeur à 54 fr.....	19 mai 1825.....
32	DORIN (Magdelaine), veuve de THÉ (Pierre).	Matelot à 33 fr.....	19 décembre 183
	ONIS (Marie-Eugénie)..... veuve en 2es noces, et	.....	6 octobre 1844..
33	CAILLAUD (Marie-Victorine-Malvina).....	.....	20 septembre 186
	——— (Victor)..... orphelins du 1er lit de	.....	21 juillet 1865..
	CAILLAUD (Louis-Victor).....	Matelot à 24 fr.	
34	MOUSION (Françoise-Aimée), veuve de FERMÉ (Étienne-René).	*Idem*.....	15 novembre 180
35	GUINDON (Marie-Anne), veuve de BRULON (François).	*Idem*.....	17 mai 1819.....
36	DUBOIS (Anne), veuve de RIFFAUD (Pierre-Augustin).	Premier maître voilier.....	8 juin 1825.....
37	GRAVEAU (Élisa), veuve de MOREAU (Jean).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	23 juin 1820.....
38	GALERON (Claire), orpheline de GALERON (Théophile).	Matelot à 36 fr.....	5 novembre 183..
39	POIROUD (Joséphine-Henriette), veuve de RABILIER (Jules-Gracieux).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	4 février 1841....
40	GAUDINEAU (Clotilde-Augustine), veuve de BERTHOMÉ (Eugène-Théophile).	Matelot à 33 fr.....	8 novembre 1831
41	GUILLET (Mélanie-Léontine), veuve de FRICONNEAU (Pierre-Joseph).	*Idem*.....	9 octobre 1819....
42	TESTAMALLE (Virginie-Valerie), veuve de DOURNEAU (Bernard).	*Idem* à 30 fr.....	21 janvier 1818..
43	BRIAND (Rose), veuve de GIRARD (Louis-Émile).	*Idem* à 33 fr.....	29 août 1815.....
44	RENOU (Julie-Marguerite), veuve de ANDRÉ (Jean).	*Idem* à 24 fr.....	8 janvier 1809....
45	AUGER (Marie-Honorine), veuve de DAVID (Théodore).	*Idem*.....	23 novembre 183
46	YARTZ (Marie-Anne), veuve de PORSAIN Louis).	*Idem* à 36 fr.....	21 mars 1841....
47	2 enfants : Jean-Gaston.....	.....	8 novembre 1875
48	Alexandre-Louis-Daniel.....	.....	31 décembre 188

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orphelin du 1er lit, avec reversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orphelin du 1er dit, lorsque ce dernier sera parvenu à l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour à l'orphelin du 1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité. — (b) Cette pension est payable

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
d'Yeu	402 1/2 (a)	Ancienneté de services du mari et du père.	Décision du 17 février 1883.
	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
arrits	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
e d'Yeu	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
oix-de-Vie	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	84	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ochefort	288	Le mari demi-soldier	*Idem.*
deigny	216	*Idem.*	*Idem.*
rces	192 (b)	Ancienneté de services du mari et du père.	*Idem.*
La Flotte	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
Idem	192	*Idem*	*Idem.*
Fouras	288	*Idem*	Décision du 29 août 1884.
L'Éguille	402	*Idem*	*Idem.*
Idem	216	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
Les Sables-d'Olonne	330	Le mari demi soldier	Décision du 29 août 1884.
Idem	216	*Idem*	*Idem.*
Fontenay-le-Comte	216	*Idem*	*Idem.*
Les Sables-d'Olonne	216	*Idem*	*Idem.*
Saint-Jean-de-Monts	216	*Idem*	*Idem.*
Noirmoutier	192	*Idem*	*Idem.*
Ile-d'Yeu	192	*Idem*	*Idem.*
Bagnères-de-Bigorre	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*

pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié aux orphelins du 1er lit, avec réversibilité viagère au profit de la veuve, de la portion afférente aux orphelins du 1er lit, lorsque ces derniers seront parvenus à l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour aux orphelins du 1er lit jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
49	JOUSSEAUME (Henriette-Louise), veuve de AUROUX (Jacques-Pierre).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	4 novembre 1[illegible]
50	ROCHE (Marie), veuve de MOUNIER (François-Edouard).	Matelot à 33 fr.	16 septembre 18[illegible]
51	MATHIEU (Victoire-Félonise), veuve de NIEUL (Pierre-Victor).	*Idem*	15 janvier 182[illegible]
52	WAGNER (Victorine), veuve de GUILBAUD (Jacques).	*Idem* à 24 fr.	23 septembre 18[illegible]
53	1 enfant : Victor-Fernand		3 février 1876.
			SOUS-ARRONDISSE[illegible]
1	DAVID (Marie), veuve de BORDE (Jean-Théophile).	Quartier-maître à 45 fr.	13 février 18[illegible]
2	LEGER (Jeanne), veuve de CARTIER (Antoine).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	22 novembre 18[illegible]
3	MONTEL (Marie), veuve de FAURE (Jean).	Matelot à 36 fr.	18 avril 1821.
4	BAYOR (Jeanne), veuve de CASTÉRAS (Alexis-Charles).	*Idem* à 33 fr.	9 juillet 1836.
5	BARBARY (Françoise), veuve de GAUTRET (François).	*Idem*	20 décembre 18[illegible]
6	DROUILLARD (Marguerite), veuve de MENNE (Jean).	*Idem*	18 janvier 1838.
7	SONDON (Jeanne), orpheline de SONDON (Bernard).		30 juillet 1872.
8	RAVET (Marie-Louise), veuve de SUZON (Jean-Louis).	Matelot à 33 fr.	15 février 1846.
9	BOURGEOIS (Pétronille-Alexandrine-Louise), veuve de BITAUBIC (Jean-Pacôme-Adolphe).	*Idem* à 24 fr.	9 septembre 18[illegible]
10	DANIAU (Marie-Emma), veuve de RAYMOND (François).	*Idem*	10 mars 1831.
11	VERDERY (Thérèze), veuve de ROUBIN (Jean).	*Idem*	5 septembre 18[illegible]
12	SEUGNIET (Zoé), veuve de THIRAUX (Louis-Marie).	*Idem* à 33 fr.	15 juin 1858.
13	3 enfants : Louis-Zoée		13 mars 1874.
14	Jeanne-Maria		30 août 1875.
15	Cécile		2 novembre 187[illegible]
16	HIBLE (Louise), veuve de MOREAU (Charles).	Matelot à 24 fr.	23 juillet 1850.
17	GUICHARD (Justine), veuve de DABON (André).	*Idem*	28 février 184[illegible]
18	NOLLET (Dinan), veuve de ROUX (Jules).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	17 janvier 183[illegible]
19	PRISQUE (Agnès), veuve de ROBERT (Christophe).	Matelot à 33 fr.	20 mai 1829.
20	TERIAIT (Marie), veuve de CANCELIER (François).	*Idem*	14 novembre 18[illegible]
21	ROY (Françoise), veuve de SÉGUIN (Pierre).	Quartier-maître à 48 fr.	1er décembre 184[illegible]
22	LOUMIER (Marguerite-Euphrosine), veuve de NADAL (Pierre).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	10 mars 1821.
23	DAUGARON (Anne), veuve de DROUILLARD (Jean).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	28 janvier 1815.
24	GORPHE (Marie), veuve de SÉGUIN (Jean),	Matelot à 33 fr.	29 mars 1815.
25	LE GOUAL ou LE GOUAR, veuve de MÉNARD (Pierre).	*Idem* à 24 francs	3 octobre 1815.
26	ROBERT (Marie, veuve de PLUMEAU (Pierre).	*Idem*	25 avril 1827.

Digitized by Google

CE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ochelle	330f	Le mari demi-soldier	Décision du 29 août 1884.
ennes	216	*Idem*	*Idem.*
Rochelle	216	*Idem*	*Idem.*
lotte	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
BORDEAUX.			
deaux	258	Ancienneté de services du mari.	Décision du 10 mai 1884.
	534	Le mari demi-soldier	*Idem.*
t-Macaire	216	*Idem*	*Idem.*
deaux	216	*Idem*	*Idem.*
mbiard	216	*Idem*	*Idem.*
deaux	216	*Idem*	*Idem.*
	216	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
	216	Le mari demi-soldier	Décision du 10 mai 1884.
	192	*Idem*	*Idem.*
	192	*Idem*	*Idem.*
	192	*Idem*	*Idem.*
nt-Georges-de-Didonne	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	72	Ancienneté de services du père.	*Idem*
an	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
tenac	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
an	534	*Idem*	*Idem.*
deaux	216	*Idem*	*Idem.*
rgnes	216	*Idem*	*Idem.*
rg	258	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
ssac	534	Le mari demi-soldier	*Idem.*
	402	*Idem*	*Idem.*
arg	216	*Idem*	*Idem.*
rt-Louis	192	*Idem*	*Idem.*
int-André-de-Cubzac	192	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
27	GOFFRE (Jeanne), vve de BAYE (Pierre)..	Matelot à 24 fr.....	19 décembre 18[illegible]
28	BERNARD (Marie), veuve de GIRAUD (Barthelemy).	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	4 mai 1837.....
29	BARBEYRON (Anne), veuve de LAVIGNE (Michel).	Matelot à 24 fr.....	18 juillet 180[illegible]
30	JAUBERT (Marie), veuve de LEVTEY (Bernard).	*Idem*.....	29 février 183[illegible]
31	POISSONNIÉ (Marie), veuve de DUCAU (Pierre).	*Idem* à 33 fr.....	22 mars 1851...
32	1 enfant : Marie-Magdeleine.....	.....	22 juillet 1[illegible]6..
33	FORGUES (Marguerite), veuve de FAGOUET (René).	Matelot à 24 fr.....	5 juin 184[illegible]...
34	1 enfant : Jean.....	.....	3 août 18[illegible].....
35	SAINT-MARC (Madelaine), veuve de COUTURES (Martin).	Matelot à 36 fr.....	4 mai 1831.....
36	ÉLIÈS (Anne), veuve de MIALLE (Guillaume).	*Idem* à 24 fr.....	28 mars 1[illegible]...
37	LAFON (Jeanne), veuve de DUCOS (Pierre).	Quartier-maître à 48 fr.....	4 décembre 1[illegible]
38	MONTAZEAUX (Jeanne), veuve de GRACIA (Pierre-Auguste).	*Idem*.....	12 mai 184[illegible]...
39	TAUZIN (Catherine), veuve de URRUTY (Bernard).	Matelot à 24 fr.....	27 août 1831...
40	DESTRIBATS (Marie-Louise), veuve de LABESCAT (Guillaume).	*Idem* à 33 fr.....	19 août 1841...
41	4 enfants : Marie.....	.....	27 septembre 18[illegible]
42	Charles.....	.....	15 mai 1878...
43	Marie-Jeanne.....	.....	2 mars 1880...
44	Jeanne.....	.....	5 mars 1883...
45	DARNAUDET (Marie), veuve de LISSAYON (Pierre).	Matelot à 36 fr.....	14 octobre 183[illegible]
46	1 enfant : Pierre-Martin.....	.....	9 novembre 18[illegible]
47	DUFAU (Marie-Baptiste)..... veuve en deuxièmes noces, et LARRÉA (Marie-Antoinette)..... orpheline du 1er lit de LARRÉA (Pierre).....	.... Matelot à 33 fr.	25 février 18[illegible] 16 octobre 186[illegible]
48	1 enfant : Marie-Jeanne).....	.....	22 avril 1879...
49	DE JAUREGUI (Josepha-Maria-y-Correa), veuve de HIRIGOYEN (Jean).	Matelot à 36 fr.....	15 septembre 18[illegible]
50	GARZOLE (Marie-Antoinette-Céleste), vve de BRUN (Jean).	*Idem* à 24 fr.....	2 janvier 1847...
51	TOURTEAU (Jeanne), veuve de BRUN (Mathieu).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	17 juin 1830...
52	FONTAN (Jeanne), veuve de LABOUCHÈDE (Jean).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 avril 1821...
53	SAFFORES (Jeanne), veuve de CANNOUET (François).	Matelot à 36 fr.....	4 janvier 1849...
54	MAMERT (Anne)..... ——— (Jean)..... orphelins de MAMERT (Phaénus).....	.... Matelot à 36 fr.	12 mars 1864... 4 février 1865...
55	BORY (Marie-Rose-Clarisse), veuve de CHEMEAU (Honoré-François).	*Idem* à 33 fr.....	12 juin 1826...
56	DROMET (Eugénie), veuve de DRAPEYROU (Jean).	*Idem* à 24 fr.....	13 août 1830...
57	CHARRON (Victoire), veuve de GRAVEAUD (Gabrielle).	*Idem* à 36 fr.....	16 mai 1826...

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en deuxièmes noces et pour l'autre moitié à l'orpheline du 1er lit, avec reversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orpheline du 1er lit, lorsque

Digitized by Google

NCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
onet	192f	Ancienneté de services du mari.	Décision du 10 mai 1884.
eyres	402	Le mari demi-soldier	*Idem.*
t-Étienne-de-Lisse	192	*Idem*	*Idem.*
onet	192	*Idem*	*Idem.*
ensac	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
e	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
gon	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
os	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
ensac	192	*Idem*	*Idem.*
este	258	*Idem*	*Idem.*
	258	*Idem*	*Idem.*
	192	*Idem*	*Idem.*
-Breton	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	96	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
-Breton	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
rugne ourre	216 (*a*)	Ancienneté de service du mari et du père.	*Idem.*
n	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
trico	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
rseille	192	Ancienneté de services du mari.	Décision du 31 août 1884.
nt-Savin	534	Le mari demi-soldier	*Idem.*
lirac	402	*Idem*	*Idem.*
nt-Gladie-Arrive-Munin	216	*Idem*	*Idem.*
rdeaux	216	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
ourgneuf	216	Le mari demi-soldier	Décision du 31 août 1884.
marot	192	*Idem*	*Idem.*
échers	216	*Idem*	*Idem.*

elle dernière aura atteint l'âge de vingt et un ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle lécède sans enfants, fera retour à l'orpheline du 1er lit jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
58	JOUANT (Ursulle), veuve de BOYARD (Auguste).	Matelot à 33 fr.....	10 mars 1827.....
59	RENAUD (Thérèse), veuve de GRENIER (Jean).	*Idem* à 24 fr.....	8 février 1832....
60	GARRABET (Jeanne), veuve de ESTEL (Mathieu).	Aspirant pilote allant en mer au-devant des navires.	8 mars 1844.....
61	DAGANET (Marie), v^ve de AUDRIVET (Jean).	Matelot à 24 fr.....	30 janvier 184....
62	BOURDEAUX (Élisabeth), veuve de MEYNARD (Louis).	*Idem* à 36 fr.....	28 avril 1837.....
63	FAVERIE (Jeanne), veuve de FAURE (Jean-Joseph).	*Idem*.....	22 décembre 18....
64	PÉNAUD (Marie), veuve de MASSEBŒUF (Jean).	*Idem* à 33 fr.....	28 mars 1836.....
65	PUIRAVAU (Geneviève), veuve de DUCLOS (Antoine).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	25 mai 1811.....
66	BERLUREAU (Marie), veuve de PASTUREAU (Raimond).	Matelot à 24 fr.....	25 janvier 183....
67	LEVTEY (Marguerite), veuve de BERNARD (Raymond).	Matelot à 36 fr.....	15 janvier 1811....
68	DÉZEST (Élisabeth), veuve de ROCHÉ (Jean).	*Idem* à 33 fr.....	5 avril 1811.....
69	BAUDENS (Marguerite), veuve de VILLENEUFE (Pierre).	*Idem* à 24 fr.....	29 septembre 18....
70	DESGANS (Marguerite), veuve de MOCOUVERT (Jean).	*Idem*.....	4 janvier 18.3....
71	DUPUY (Marie), veuve de LEBAUN (Jean).	*Idem*.....	19 janvier 184....
72	RICARD (Jeanne-Eugénie), veuve de SILHOUETTE (Pierre).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	9 janvier 1811....
73	DUBASQUE (Jeanne), veuve de NAGUES (Jean).	Matelot à 33 fr.....	18 mai 1827.....
74	ETCHEMENDY (Sabine), veuve de APESTEGUY (Dominique).	*Idem* à 24 fr.....	5 janvier 1817....
75	ESPONDA (Marie-Praxèdes-Magdalena), v^ve de ETCHEVERRY (André).	Quartier-maître à 45 fr.....	21 juillet 1827....
76	LARRETCHE (Marie), veuve de CHURITO (Bertrand).	Matelot à 36 fr.....	15 mai 1825.....
77	FIN (Marie), veuve de MUGICA (Michel).	*Idem* à 24 fr.....	13 novembre 184....
78	ETCHEPARE (Dominique), veuve de CENDÉRENT (Jacques).	*Idem* à 33 fr.....	4 janvier 184....
79	CAMERON (Marie), veuve de MAGUILLE (Jean).	*Idem*.....	8 octobre 18....

SOUS-ARRONDISSEMENT

1	RIBET (Marie), veuve de MICHEL (Frédéric-Alphonse).	Économe à 150 fr.....	27 juin 1831.....
2	MOUREN (Élisabeth-Françoise), veuve de PEBRE (Joseph-Pierre-Louis).	Matelot à 33 fr.....	25 décembre 1835....
3	ISNARD (Virginie), veuve de MARTIN (François).	*Idem* à 24 fr.....	18 juin 1838.....
4	PAGÈS (Marie-Philomène), veuve de REYMOND (Antoine).	*Idem*.....	24 novembre 184....
5	2 enfants : Alexandre-Gabriel.....	.....	28 octobre 18....
6	Marius-Louis.....	.....	11 janvier 1879....
7	PEYRE (Thérèse-Marie), v^ve de GAILLARD (Joseph-Louis).	Chef mécanicien de machines de plus de 300 chevaux (ayant plus de 8 ans de fonctions).	18 août 1830.....
8	BAUDOU (Marie-Antoinette-Élisabeth), v^ve de VIC (Jean Émilien).	Capitaine au long cours (n'ayant pas 4 ans de commandement).	19 novembre 184....
9	GONNET (Jeanne-Marguerite-Delphine), veuve de AUFAN (Silvestre-Laurent).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	15 novembre 184....
10	BARTHÉLEMY (Marie-Joséphine-Cunégonde), veuve de ZOCCOLA (Joseph-Antoine).	*Idem*.....	3 mars 1826.....

Digitized by Google

SCE. Lieux.	QUOTITE de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ers	216	Le mari demi-soldier	Décision du 31 août 1884.
n	192	*Idem*	*Idem.*
lac	330	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
evelle	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
nac	216	*Idem*	*Idem.*
y	216	*Idem*	*Idem.*
d	216	*Idem*	*Idem.*
ers	402	*Idem*	*Idem.*
engeard	192	*Idem*	*Idem.*
e-Terre	216	*Idem*	*Idem.*
e-et-Saint-Girons	216	*Idem*	*Idem.*
este	192	*Idem*	*Idem.*
n	192	*Idem*	*Idem.*
	192	*Idem*	*Idem.*
eaux	534	*Idem*	*Idem.*
Breton	216	*Idem*	*Idem.*
rd	192	*Idem*	*Idem.*
arabie	258	*Idem*	*Idem.*
ure	216	*Idem*	*Idem.*
t-Jean-de-Luz	192	*Idem*	*Idem.*
thary	216	*Idem*	*Idem.*
ure	216	*Idem*	*Idem.*
ARSEILLE.			
e-de-Baville	282	Ancienneté de services du mari.	Décision du 2 avril 1884.
eille	216	*Idem*	*Idem.*
	192	*Idem*	*Idem.*
ac	192	*Idem*	*Idem.*
	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
	534	Le mari demi-soldier	*Idem.*
e	402	*Idem*	*Idem.*
seille	402	*Idem*	*Idem.*
	402	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
11	ROCH (Théophile-Élize-Pauline), veuve de NATTA (Marcelin-Philippin).	Chauffeur à 54 fr	9 février 183
12	BUDAU (Marie-Rose), veuve d'APPROZI (Jean-Baptiste).	Quartier-maître à 45 fr.	28 juillet 18
13	VIALA (Marie-Louise), veuve de LAGRANGE (Jean-Noël).	*Idem*	21 août 18
14	DUCHÈNE (Marie-Rose), veuve de BERENGER (Alexandre-Laurent).	Quartier-maître à 36 fr.	27 janvier 18
15	OLIVE (Marie-Marguerite), veuve de CHOUQUET (Jérôme-François).	Matelot à 36 fr.	17 décembre 18
16	FONTAINE (Françoise), veuve de LAMBERT (François).	*Idem*	6 septembre 18
17	PIROULAS (Marie-Éléonore), veuve de LE COURT (Jean-François).	*Idem*	4 mai 1831
18	MAYOL (Gabrielle-Françoise), veuve de PANISSE (Jean-Baptiste-Joseph).	*Idem*	23 août 18
19	REBOUL (Rosalie), veuve de VIDAL (Jean).	*Idem*	31 mars 18
20	METIS (Catherine), veuve de CHABRY (Jean-Joseph-Lazare).	*Idem* à 33 fr.	28 avril 18
21	MAURY (Mélanie-Eugénie), veuve d'OUVIÈRE (Marius-Baptistin).	*Idem*	25 juillet 18
22	FIGARELLA (Marie-Lucie), veuve de LE RAZARET (Yves-Marie).	*Idem*	25 avril 18
23	GIULIANI (Marie-Victoire), veuve de COSTA (Jérôme).	*Idem* à 30 fr	21 mai 18
24	MILLE (Marie-Magdelaine-Baptistine), veuve de GESTA (Jean-Baptiste).	*Idem* à 24 fr.	26 novembre 18
25	AGAUD (Adelaïde), veuve de DOUIT (Jean-Baptiste).	*Idem*	23 juillet 18
26	GRASSET (Thérèse-Louise), veuve de VENEL (Jean-Baptiste).	*Idem*	22 septembre 18
27	GOUIRAN (Marie-Toinette), veuve de BERNARD (Vincent).	*Idem*	14 septembre 18
28	DUMONT (Julie-Louise), veuve de JOURDAIN (Étienne-Louis).	*Idem*	25 février 18
29	FERRARI (Jean-Marie-Gabriel), orphelin de FERRARI (Jules-César).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	7 septembre 18
30	TRICON (Rose-Louise)		14 février 18
	——— (Joséphine-Marie)		11 avril 18
	orphelines de TRICON (Étienne)	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	
31	COSTE (Magdeleine), veuve de COSTE (Pierre-Barthélemy).	Matelot à 36 fr.	5 juin 18
32	2 enfants : (Marie-Victorine)		17 septembre 18
33	(Augustine-Claudine)		6 décembre 18
34	TURRIER (Jeanne), veuve de BRUNET (François).	Matelot à 24 fr.	20 décembre 18
35	VÉZIAN (Marie-Rose), veuve de MAGNAN (Joseph).	*Idem*	25 juin 1821.
36	JAUBERT (Lucie-Ursule), veuve de GAUTIER (Antoine-Nicolas).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	14 avril 1828.
37	1 enfant : Toussaint-Claude		8 avril 1878
38	BAUZAN (Marie-Hermène), veuve de REYRE (Jean-Marie-Étienne-Léger).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	23 novembre 18
39	CLASTRIER (Antoinette-Natalie), veuve de HONNORAT (Jean-Pierre).	Matelot de 2e classe à 33 fr.	6 août 1830.
40	ANGUILLE (Marie-Victoire), veuve de MARTIN (Jean-Baptiste).	*Idem* à 24 fr.	25 avril 1817.
41	RIVIÈRE (Lucie-Marie-Désirée), veuve d'ANGE (Gabriel).	*Idem*	7 janvier 1836.
42	ROUGIER (Marguerite-Monique), veuve de DELESTIT (Mathieu).	*Idem*	7 novembre 18

Digitized by Google

NCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ours	258f	Le père demi-soldier	Décision du 2 avril 1884.
eille	258	*Idem*	*Idem.*
gats	258	*Idem*	*Idem.*
eille	216	*Idem*	*Idem.*
-le-Rouet	216	*Idem*	*Idem.*
us	216	*Idem*	*Idem.*
ux-sur-Champugny	216	*Idem*	*Idem.*
eille	216	*Idem*	*Idem.*
	216	*Idem*	*Idem.*
osque	216	*Idem*	*Idem.*
s	216	*Idem*	*Idem.*
ia	216	*Idem*	*Idem.*
lousse	216	*Idem*	*Idem.*
eille	192	*Idem*	*Idem.*
lles	192	*Idem*	*Idem.*
eille	192	*Idem*	*Idem.*
nac	192	*Idem*	*Idem.*
ls	192	*Idem*	*Idem.*
rseille	534	*Idem*	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
	330	Le père demi-soldier	*Idem.*
es	216	Ancienneté de services du mari.	Décision du 2 avril 1884.
	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
es	192	Le mari demi-soldier	*Idem.*
	192	*Idem*	*Idem.*
rtigues	402	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
	56	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
nt-Chamas	402	Le mari demi-soldier	*Idem.*
rtigues	216	*Idem*	*Idem.*
	192	*Idem*	*Idem.*
	192	*Idem*	*Idem.*
	192	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
43	MAURRY (Marie-Delphine-Simon), veuve de JACQUET (Jean-Joseph-Michel).	Quartier-maître à 52 fr.....	28 octobre 18[illegible]
44	CAUVIÈRE (Marie-Anne-Clorinde), veuve de BOURGUE (François).	*Idem* à 48 fr.....	8 juillet 1827....
45	CHABERT (Marie-Félicité), veuve de CÉSAR (Léon-Marius-Thomas).	Matelot à 24 fr.....	5 août 1839.....
46	BONNOT (Marie-Léonie), veuve de CROUZET (Auguste-François).	*Idem* à 36 fr.....	31 juillet 1841....
47	1 enfant : Augustine-Marie.....	.....	24 février 18[illegible]...
48	GAUBERT (Marie-Jeanne), veuve d'AZIBERT (Célestin).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 mars 1817....
49	ROUQUETTE (Rose), veuve de PONS (Jean-Pierre).	*Idem*.....	1er novembre 18[illegible]
50	BOUSQUET (Alma-Marguerite-Élisabeth), veuve d'ICHÉ (Hustache-Adolphe-Michel).	Matelot à 33 fr.....	31 mai 1828.....
51	CANAL (Marie-Anne), veuve d'HENRIC (Pierre).	*Idem* à 24 fr.....	19 mai 1828.....
	RIBES (Anne-Élisabeth-Françoise)..... veuve en 2es noces, et	.....	18 janvier 1833....
	BONABOSCH (Jean-Sauveur-Laurent).....	.....	30 août 1865....
52	——— (Pierre-Bonaventure-Clément) orphelins du 1er lit, de	.....	25 octobre 186[illegible]
	BONABOSCH (Jean-Philippe-Laurent).....	Matelot à 33 fr.	
53	3 enfants : Justine-Rosalie-Anne.....	.....	4 septembre 18[illegible]
54	Marie-Jeanne-Grâce.....	.....	16 juillet 1868....
55	Marguerite-Anaïs-Marianne...	.....	12 février 1883....
56	BONAFOS (Brigitte-Marie-Adelaïde), veuve de HOLLET (Raphaël-Pierre-Joseph).	Matelot à 33 fr.....	14 septembre 18[illegible]
57	1 enfant : Honoré-François-Pierre.....	.....	20 mai 1878.....
58	PORTES (Marie-Anne-Anaïs), veuve de PAMS (François-Laurent-Joseph).	Capitaine au long cours (n'ayant pas 2 ans de commandement).	8 octobre 1827....
59	BASSAILL (Marie-Marguerite-Françoise), veuve de BARETGE (Dominique-Guillaume-Joseph).	Matelot à 30 fr.....	21 septembre 184[illegible]
60	BERBAGUER (François-Rose-Catherine), veuve de RAMONE (Joseph-Jacques-Nicolas).	*Idem* à 24 fr.....	24 décembre 18[illegible]
61	LAROQUE (Claire-Marie-Jeanne), veuve de LANES (Jean-Honoré-Louis).	*Idem*.....	24 octobre 18[illegible]...
62	CORBONNEL (Agnès), veuve de NÉGRIER (Laurent).	*Idem* à 33 fr.....	20 janvier 1814....
63	PONS (Catherine), veuve de MAILLOL (Éloy).	*Idem*.....	18 octobre 1813....
64	HENRIC (Joseph), veuve de BARRAGUÉ (Ange).	*Idem* à 24 fr.....	28 avril 1811.....
65	TINEL (Joséphine-Anaïs-Marie-Louis-Philippine), veuve de CAUSSY (Alexandre).	Pilote lamaneur allant en mer au-devant des navires.	1er mai 1833.....
66	CAPEL (Louise-Aline), veuve de RICAD (Jean-Pierre).	Matelot à 36 fr.....	30 août 1830.....
67	CAROL (Marguerite-Clotilde), veuve de BRUEL (Jacques).	Quartier-maître à 36 fr.....	2 juin 1808.....
68	CAZALS (Marie), veuve de MARMOUNIÉ (Antoine).	Matelot à 33 fr.....	22 octobre 1830....
69	GABALDA (Françoise), veuve de MARTIN (Guillaume).	*Idem* à 27 fr.....	3 mars 1843.....
70	PONTIC (Marie), veuve de BENEZECH (François).	*Idem*.....	2 janvier 1808.....
71	CARRIÈRE (Jeanne), veuve de BENNEZECH (Jean).	*Idem* à 24 fr.....	14 septembre 182[illegible]

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié aux orphelins du 1er lit, avec réversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente aux orphelins du 1er lit, lorsque ces der-

Digitized by Google

NCE. / Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
at.....	258f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 2 avril 1884.
.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
ac.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
n.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	Le père demi-soldier.....	*Idem.*
n.....	402	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
ivelle.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
Laurent-de-la-Salanque.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
s-sur-Mer.....	216 (*a*)	Ancienneté de services du mari et du père.	*Idem.*
.....	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
s-sur-Mer.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
an.....	402	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
Laurent-de-Cerdans.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
ure.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
Laurent-de-la-Salanque.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	330	*Idem*.....	*Idem.*
Germain-de-Calberte.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
.....	192	*Idem*.....	*Idem.*

s seront parvenus à l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans ats, fera retour aux orphelins du 1er lit jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
72	MONTELON (Marguerite), veuve de GUY (Barthelemy-Charles).	Matelot à 24 fr.....	28 janvier 18
73	PUGINIER (Jeanne), veuve de BERTRAND (Jacques).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	25 octobre 18
74	1 enfant : Rose-Jeanne.....	.....	6 juillet 18
75	BAGES (Catherine-Éléonore), veuve de REYNÉ (Louis Julien).	Matelot à 33 fr.....	15 mai 18
76	1 enfant : Victorien.....	.....	3 janvier 18
77	BOUSQUET (Françoise), veuve de RAMEL (Jacques-Léon).	Matelot à 24 fr.....	27 septembre
78	ALLEMAND (Marie-Rosalie-Alexandrine), veuve d'AFFRE (Jean-Sylvain).	Quartier-maître à 42 fr.....	14 octobre 18
79	MONTANIER (Therese), veuve d'ALADS (François-Prosper).	Matelot à 36 fr.....	25 février 18
80	PEZET (Magdeleine), veuve de BELLUC (Michel).	*Idem* à 30 fr.....	6 avril 18
81	GABALDA (Françoise-Célina), veuve de (Joseph).	*Idem* à 23 fr. 70 cent.....	4 janvier 18
82	BESSIÈRE (Marie), veuve de FOURMENT (François).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	7 août 18
83	BONSIGNOUR (Marie-Marguerite-Pauline), veuve de TRABAUD (Adolphe-François).	*Idem*.....	3 mai 18
84	CHARLES (Marianne), veuve de MIAILLES (Michel).	Quartier-maître à 48 fr.....	28 avril 18
85	FAUCILLON (Marie-Pauline), veuve de BRUNEL (Jean-Jacques-Anselme).	Matelot à 36 fr.....	7 février 18
86	ACQUAVIVA (Anne-Marie), veuve MARIANI (Jules).	*Idem* à 33 fr.....	11 décembre
87	SAUTOU (Anne-Philomène), veuve de BONNEVILLE (Pierre-Antoine).	*Idem*.....	30 juillet 18
88	OLIVE (Magdeleine), veuve de GIRARD (Louis-Casimir).	*Idem*.....	20 mai 18
89	LEYDET (Adelaïde-Sylvie), veuve de PAILLAUD (Étienne-Marie-Edouard).	*Idem*.....	26 septembre
90	MARIANI (Anne-Marie), veuve de CALVANI (Thomas).	*Idem* à 24 fr.....	14 août 18
91	SONDRON (Joséphine), veuve de LAURENT (Antoine-Facoud).	*Idem*.....	12 octobre 18
92	LIMAN (Marie-Magdelaine), veuve de MOUREN (Jean-Baptiste).	*Idem*.....	24 juillet 18
93	SALVAIGO (Brigitte), veuve de SALVAGO (Jacques).	*Idem*.....	27 août 18
94	GUENDE (Augustine-Jeanne).....	.....	9 janvier 18
	——— (Marguerite-Marie-Antoinette)... orphelines de	.....	4 août 18
	GUENDE (François-Claire).....	Matelot à 33 fr.	
95	SCAGLIOLA (Jean-François), orphelin de SCAGLIOLA (Dominique).	*Idem* à 24 fr.....	13 janvier 1
96	CHABRIER (Honorate), veuve de BENOIT (Jean).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	11 octobre 1
97	JULIEN (Marie), veuve de FAGE (Jean)..	*Idem*.....	29 janvier 18
98	LÉGIER (Marie), veuve de BOUCALARY (François-Florentin).	*Idem*.....	12 mars 18
99	FRAISSE (Anaïs-Marie), orpheline de FRAISSE (Joseph).	Quartier-maître à 45 fr.....	26 janvier 1
100	VION (Magdelaine), veuve d'ALLEC (Jacques-Jean-Victor).	Matelot à 33 fr.....	2 octobre 18
101	CHAUVET (Honorate), veuve de POIZE (François).	*Idem*.....	3 mars 1822

Digitized by Google

SSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
tte.....	192f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 2 avril 1884.
de.....	330	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
rseillan.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
de.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
em.....	258	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
em.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
m.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
m.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
m.....	402	*Idem*.....	Décision du 20 novembre 1884.
rseille.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
de.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
m.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
lle-di-Paraso.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
tte.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
rry-le-Rouet.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ans.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ri.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
arseille.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
em.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
int-Rémo (Italie).....	192	*Idem*.....	*Idem.*
.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
rseille.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
les.....	402	Le mari demi-soldier.....	Décision du 20 novembre 1884.
em.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
em.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
dem.....	258	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
dem.....	216	Le mari demi-soldier.....	Décision du 20 novembre 1884.
dem.....	216	*Idem*.....	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
102	OLIVIER (Magdeleine-Sophie-Delphine), veuve d'ESCAVY (Ange-Marius).	Matelot à 33 fr.	8 avril 1843
103	2 enfants : Joseph-Dominique-Fortuné...	.....	4 août 1876
104	Alexandrine-Éléonore-Louise...	.....	26 novembre 1[illegible]
105	ALLEMAND (Aimée-Pascale), veuve de REBOUL (Jean-Honoré).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	13 janvier 181[illegible]
106	FIASTRE (Agnès-Delphine), veuve de ROUQUET (Jean-Barthélemy).	*Idem*.	20 juin 1810
107	GOUIN (Lazarine-Joséphine), veuve de FRANC (Pierre-Marius).	Matelot à 33 fr.	29 avril 1829
108	CATELIN (Anastasie-Louise-Désirée), veuve de MUSSO (Louis).	*Idem* à 24 fr.	13 janvier 183[illegible]
109	ROUBAUD (Marie-Françoise), veuve de DOLLE (Joseph).	*Idem* à 36 fr.	16 mars 183[illegible]
110	PONS (Marie-Magdelaine-Marguerite), veuve d'IMBERT (Joseph-Pascal).	*Idem* à 33 fr.	25 mars 181[illegible]
111	PASCAL (Jésus-Louise), veuve de BERNARD (Joseph-Victor).	*Idem* à 24 fr.	25 décembre 183[illegible]
112	AZIBERT (Rose-Célina), veuve de ROUQUETTE (André).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	3 juin 1827
113	ICHÉ (Élisabeth), veuve de BARON (Jean-Baptiste).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	7 avril 181[illegible]
114	ICHÉ (Marie-Victoire), veuve de BONNOT (André).	*Idem*.	20 décembre 18[illegible]
115	ROUQUETTE (Marie-Jeanne-Clémence), veuve de ROUQUETTE (Dominique).	*Idem*.	22 novembre 18[illegible]
116	RIVAL (Rose), veuve d'AZIBERT (Barthélemy).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	28 janvier 1826
117	RIVAL (Joséphine), veuve de CROUZET (Jean-Pierre).	*Idem*.	10 avril 1827
118	GUERRE (Catherine), veuve d'OLIVE (Benoit).	Quartier-maître à 36 fr.	18 juin 1808
119	CADOURCY (Élisabeth-Marguerite), veuve de TAPIE (Raymond).	Matelot à 33 fr.	20 mars 1825
120	SARTRE (Thérèse), veuve de DEVÉZY (Jacques).	*Idem* à 27 fr.	8 mai 1807
121	PY (Françoise-Thérèse-Claire), veuve de FRANCÈS (André-Jacques-Michel).	*Idem* à 24 fr.	14 décembre 18[illegible]
122	CLAMONT (Angélique-Marie-Anne-Magdelaine), veuve de VIALA (Toussaint-Vincent-Guillaume).	*Idem*.	14 janvier 18[illegible]
123	PORRA (Marguerite-Marie-Thérèse), veuve MALPAS (François).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 juillet 1836
124	VIDAL (Marguerite), veuve d'ORTOZOL (François).	Matelot à 33 fr.	4 juillet 1825
125	BOUDET (Anne), veuve de CRESPY (André).	*Idem* à 36 fr.	20 septembre 183[illegible]
126	BELLUC (Rosalie-Joséphine), veuve de PHILIP (Jean).	*Idem* à 33 fr.	4 juillet 1825
127	BENNAC (Marie), veuve d'HUBIDOS (Joseph).	*Idem* à 24 fr.	20 août 1831
128	PEYROT (Marie), veuve de DAUMAS (Pierre).	*Idem*.	27 mars 1823
129	TRONQUET (Mari-Françoise-Adélaïde), veuve de BRUN (Louis-François-André).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 septembre 182[illegible]
130	RISSIÉ (Marie-Angélique), veuve de GARIN (Honoré).	*Idem*.	2 janvier 1822
131	ALLEMAND (Constance-Marguerite), veuve de RAMADE (Jean).	*Idem*.	17 février 1818
132	GÉLY (Marie), veuve de ROUX (Jean-Augustin).	Quartier-maître à 42 fr.	16 octobre 1815
133	THIBÉRY (Claire), veuve de SIMONDIN (Jean-Salomon-Godefroy).	Matelot à 36 fr.	10 décembre 1818

Digitized by Google

ANCE. Lieux.	QUOTITE de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
rtigues.....	216f	Ancienneté de services du mari.	Décision du 20 novembre 1884.
.....	48	Ancienneté de services du père.	Idem.
nt-Chamas.....	402	Le mari demi-soldier.....	Idem.
rtigues.....	402	Idem.....	Idem.
m.....	216	Idem.....	Idem.
m.....	192	Idem.....	Idem.
Ciotat.....	216	Idem.....	Idem.
nt-Nazaire.....	216	Idem.....	Idem.
Ciotat.....	192	Idem.....	Idem.
uissan.....	534	Idem.....	Idem.
m.....	402	Idem.....	Idem.
m.....	402	Idem.....	Idem.
m.....	402	Idem.....	Idem.
m.....	330	Idem.....	Idem.
em.....	330	Idem.....	Idem.
ucate.....	216	Idem.....	Idem.
em.....	216	Idem.....	Idem.
em.....	216	Idem.....	Idem.
ollioure.....	192	Idem.....	Idem.
em.....	192	Idem.....	Idem.
orneilla-la-Rivière.....	402	Idem.....	Idem.
int-Laurent-de-la-Salanque.....	216	Idem.....	Idem.
ette.....	216	Idem.....	Idem.
gde.....	216	Idem.....	Idem.
auvert.....	192	Idem.....	Idem.
anet.....	192	Idem.....	Idem.
gde.....	402	Idem.....	Idem.
Idem.....	402	Idem.....	Idem.
Idem.....	402	Idem.....	Idem.
Idem.....	258	Idem.....	Idem.
Florensac.....	216	Idem.....	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
134	BOLBÈNES (Claire), veuve de BESSOU (Jacques-Esprit).	Matelot à 33 fr.	11 novembre 18[illegible]
135	REY (Marie), veuve de GARRIGUES (Louis).	*Idem* à 27 fr.	18 octobre 180[illegible]
136	CATHALA (Marie-Anne), veuve de FOURÈS (Jean-Baptiste).	*Idem* à 24 fr.	3 mars 1804
137	VIALA (Louise), veuve de VIDAL (Pierre).	*Idem* à 33 fr.	27 octobre 18[illegible]
138	JOUVE (Antoinette-Thérésine), veuve de MOSNIER (Joseph-Eugène).	Quartier-maître à 45 fr.	12 novembre 18[illegible]
139	2 enfants : Théréza-Joséphine.		3 mai 1879
140	Marie-Louise-Marceline.		29 décembre 18[illegible]
141	MOUREN (Françoise-Marie-Thérèse), veuve de MOUREW (Désiré-François).	Matelot à 33 fr.	5 décembre 18[illegible]
			SOUS-ARRONDISSEMENT
1	NÉGRO (Léonie-Marie-Eulalie), orpheline de NÉGRO (Charles-Bernard).	Quartier-maître à 48 fr.	12 février 1863
2	VASSEROT (Honorine-Eugénie-Théophile), veuve de LARDEIROL (Pascal-Joseph-Cassius).	Ouvrier à 55 fr. 50 cent.	27 mai 1814
3	GUIDICE (Marie-Rose-Félix), veuve de QUÉROLO (Jacques-Fortuné).	Matelot à 33 fr.	20 novembre 18[illegible]
4	TROTABAS (Magdelaine-Gertrude), veuve de RIMBAUD (François-Victor).	*Idem*	1er juin 1815
5	BLAISON (Laurence-Philomène), veuve de CAGNIER (Joseph).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	15 septembre 18[illegible]
6	SAMMARTIN (Eugène-Charles), orphelin de SAMMARTIN (Marius-Antoine).	*Idem*	21 juin 1863
7	BERNI (Cécile-Rose), veuve d'OLIVIER (Joseph-Tropez).	Quartier-maître à 48 fr.	21 novembre 18[illegible]
8	FABRE (Rose), veuve de ROUX (Jean-Baptiste-Augustin).	*Idem* à 45 fr.	18 mars 18[illegible]
9	CÉRIZOLA (Rose-Isabelle), veuve de BOTTOU (Antoine-Paul).	Matelot à 36 fr.	6 janvier 18[illegible]
10	BRUNEL (Marie), veuve de DECHANEL (Aymé-Paul).	*Idem* à 24 fr.	14 septembre 18[illegible]
11	GAUTIER (Henriette-Marie-Antoinette), veuve de BROUTIN (Barthélemy-Nazaire-Isidore).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	12 février 1815
12	ACARD (Éléonore-Marie-Adélaïde), veuve de DOCHER (Blaise).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	2 août 1824
13	REQUIER (Virginie-Césarine), veuve de SERENON (Emmanuel-Charles-Joseph).	*Idem*	14 mars 1821
14	GANTEL (Thérèse-Éléonore), veuve d'ARNAUD (François-Chrisostôme).	Deuxième-maître à 69 fr.	7 mai 1821
15	LARDIER (Marie-Claire), veuve de BERTRAND (Jean-Hippolite).	Quartier-maître à 45 fr.	10 mars 1837
16	BRÉMOND (Rose-Émélie), veuve d'ALLÈGRE (Étienne-Augustin).	Matelot à 33 fr.	13 octobre 1834
17	ARNAUD (Madeleine-Joséphine-Laurence), orpheline d'ARNAUD (Jean-Pierre-Marius).	*Idem*	30 octobre 1869
18	DANIEL (Marie-Louise-Claire), veuve de BASSET (Jacques-Calixte).	*Idem* à 24 fr.	5 septembre 1812
19	PIÉTO (Marguerite-Marie), veuve de FOURRIER (Joseph-Pierre-Vincent).	*Idem*	26 octobre 1811
20	JULLIEN (Magdeleine-Victoire), veuve de GRALLE (Victor-Antoine).	*Idem* à 33 fr.	9 février 1834
21	ROCHEIS (Émilie-Laurence-Angélique), orpheline de ROCHEIS (Blaise-Joseph).	*Idem*	4 juin 1864

Digitized by Google

...E. Lieux.	QUOTITE de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
.....	216f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 20 novembre 1884
illan.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
san.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
illan.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
gne.....	258	Ancienneté de services du mari.	Décision du 12 décembre 1884.
.....	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
cille.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
OULON.			
on.....	258f	Le père demi-soldier.....	Décision du 14 mai 1884. Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
-Chamas.....	258	Le mari demi-soldier.....	Décision du 14 mai 1884.
e-Marguerite.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
es.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
t-Tropez.....	402	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	402	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
.....	258	Le mari demi-soldier.....	Décision du 14 mai 1884.
t-Raphaël.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
(Italie).....	216	*Idem*.....	*Idem.*
cille.....	192	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
t-Nazaire.....	534	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
dol.....	288	*Idem*.....	*Idem.*
oules.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
dol.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
lon.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
Seyne-du-Var.....	192	Le mari demi-soldier.....	Décision du 14 mai 1884.
lon.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
reille.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
e.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Date.
22	CAVASSALE (Joséphine-Angèle-Catherine), veuve de PEGAZZANO (Dominique).	Matelot à 24 fr.	13 mars 1845
23	MARI (Anaïs), orpheline de MARI (Jérôme-André).	*Idem* à 27 fr.	14 mars 1866
24	POUSSIBET (Françoise-Joséphine), veuve de NICOLET (Marius-Étienne).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	30 mars 1841
25	GIRAUD (Anne), veuve de CAUVIN (Honoré).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	24 mai 1868
26	ROSTAN (Rose-Thérèse), veuve de MERLE (Joseph).	Deuxième maître de manœuvre à 65 fr.	15 octobre 1845
27	GUICHARD (Anne-Marie), veuve de MAUBERT (Antoine).	Matelot à 30 fr.	20 novembre 1
28	ISNARD (Marie-Françoise), veuve de GINOYER (Jean-Joseph).	*Idem* à 27 fr.	1er février 1
29	ABILLON (Anne-Caroline), veuve de MACHAVELLO (Louis).	*Idem* à 33 fr.	20 novembre 1
30	CAVALIER (Laure-Thérèze), veuve de SANGUINETTY (Bernardin-Honoré).	*Idem*	10 décembre 1
31	BRUN (Victoire-Magdelaine), veuve de MACHAVELLO (André).	*Idem* à 24 fr.	20 janvier 1848
32	SEMORILE (Marie-Benedicte), veuve de DAVID (Joseph).	*Idem*	9 mars 1822
33	CALISTI (Reine-Marie-Xavière), veuve de DUPONT (Jean).	*Idem*	17 février 1848
34	PASCAL (Marguerite-Appoline), veuve de FABRE (François-Auguste).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	27 janvier 1868
35	MOUSTIER (Marie-Louise), veuve de FOURNIER (Louis-Antoine-Baptistin).	*Idem*	25 avril 1815
36	GAIROUARD (Marie-Honorine), veuve de GAIRARD (Jean-Antoine).	*Idem*	16 mai 1808
37	PAUL (Marie-Magdelaine-Toinette), veuve d'AUDIFFREN (Laurent-Sébastien).	Matelot à 30 fr.	18 janvier 1863
38	MERA (Louise-Marie), veuve de FARALDO (Étienne).	Quartier-maître à 48 fr.	25 novembre 18
39	REBOA (Angèle), veuve de POURSELLA (Pierre).	Matelot à 36 fr.	14 février 18
40	PASSANO (Thérèse-Jeanne-Marie), veuve de GIACOPELLO (Jean-Baptiste).	*Idem* à 24 fr.	21 novembre 18
41	VIVALDI (Julie-Marie), veuve de BORFIGA (François).	*Idem*	18 mai 18
42	2 enfants : Jean-Antoine		18 mars 18
43	Émile-Charles-Louis		25 août 1881
44	VIALE (Marie-Louise), veuve de CORRAS (Louis-François).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	28 mars 1807
45	GIORDAN (Marie-Honorée), veuve de GIAUME (Joseph-Antoine).	Matelot à 24 fr.	9 juin 1832
46	REBUFEL (Anne-Félicie), veuve de REBUFEL (Honoré-Joseph).		15 décembre 18
47	EMERIC (Magdelaine-Joséphine), veuve de MATHIAS (Jean-Antoine).	Quartier-maître à 45 fr.	2 février 1843
48	FRANSA (Marguerite), veuve de ROMAGNAN (François).	Matelot à 24 fr.	1er novembre 18

SOUS-ARRONDISSEMENT

1	WARIN (Dauphine-Jérôme), veuve de BERTOCCI (Antoine-Blaise).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	8 novembre 1831
2	MARIANNE, veuve de RAIBALDI (Jean-Baptiste).	Matelot à 36 fr.	24 janvier 1821
3	MASSONI (Marie-Hortense), veuve de BASSAN (Jacques-Toussaint) *dit* BASSANO.	*Idem* à 24 fr.	En janvier 1823

Digitized by Google

...SSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
...ezzano (Italie)	192f	Le mari demi-soldier	Décision du 14 mai 1884.
...illefranche	216	Le père demi-soldier	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 accomplis.
...arseille	534	Ancienneté de services du mari.	Décision du 14 mai 1884.
...ntibes	402	Le mari demi-soldier	*Idem.*
...*lem*	288	*Idem*	*Idem.*
...annes	216	*Idem*	*Idem.*
...*em*	216	*Idem*	*Idem.*
...mes	216	*Idem*	Décision du 10 septembre 1884
...gon	216	*Idem*	*Idem.*
...oulon	192	*Idem*	*Idem.*
...*em*	192	*Idem*	*Idem.*
...rscia	192	*Idem*	*Idem.*
...ndol	402	*Idem*	*Idem.*
...aint-Nazaire (Var)	402	*Idem*	*Idem.*
...andol	402	*Idem*	*Idem.*
...*lem*	216	*Idem*	*Idem.*
...ice	258	*Idem*	*Idem.*
...ezzano (Italie)	216	*Idem*	*Idem.*
...aples (Italie)	192	*Idem*	*Idem.*
...reil	192	*Idem*	*Idem.*
...	48	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
...enton	330	Le mari demi-soldier	*Idem.*
...illefranche	192	*Idem*	*Idem.*
...annes	288	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
...arseille	258	e mari demi- ldier	*Idem.*
...ice	192	*Idem*	*Idem.*
...E BASTIA.			
...astia	402f	Ancienneté de services du mari.	Décision du 27 mai 1884.
...*lem*	216	Le mari demi-soldier	*Idem.*
...uriani	192	*Idem*	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
4	OBERTI (Marie), veuve de FIORAVANTI (Dominique-François).	Matelot à 24 fr.	9 février 1821
5	ANTONMATTEI (Anne), veuve de POLIDORI (Joseph).	Quartier-maître à 42 fr.	3 mars 1822
6	PALMIERI (Anne), veuve de CARLINI (Dominique-Paul).	Matelot à 36 fr.	15 juin 1825
7	DEBERNARDI (Marie-Baptistine), veuve de DIANA (Antoine).	*Idem* à 33 fr.	19 septembre 183
8	3 enfants : François.		14 mai 1874
9	Catherine.		31 juillet 1876
10	Ignace		25 mars 188
11	PUGLIESI (Marie-Antoinette), veuve en 2es noces, et GABELLA (Thomasine), orpheline du 1er lit de GABELLA (Joseph).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	27 mars 183 / 25 février 186
12	LECA (Marie-Nataline), veuve de RAPETTI (André).	Matelot à 36 fr.	1824
13	ZICAVO (Marie-Jeanne), veuve de GRIBARDI (Pierre-Bernard).	*Idem* à 33 fr.	12 janvier 183
14	CANALE (Marie-Jeanne), veuve de DRAGO (Dominique).	*Idem* à 24 fr.	1er janvier 1823
15	FOZZANO (Marie-Innocente), veuve de VALERJ (Ambroise).	Mécanicien du commerce, assimilé à un quartier-maître mécanicien.	20 décembre 18
16	JULLIEN (Anne-Constance), veuve de MATTEI (Martin).	Quartier-maître à 45 fr.	20 décembre 18
17	1 enfant : Lucien.		26 septembre 18
18	POGGI (Marie-Augustine), veuve de CARDI (Toussaint).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	21 février 182
19	DONZELLI (Lucie), veuve de NICOLAJ (Jean-Baptiste).	*Idem*	30 novembre 18
20	ISNARDY (Louise-Baptistine-Constance), veuve de RICCI (Ange).	*Idem*	18 février 183
21	FABRINI (Marie-Catherine), veuve de COSCIA (Félix).	Matelot à 33 fr.	20 juin 183
22	SERPENTINI (Marie-Joséphine), veuve de SAVASTANI (Noël).	*Idem*	20 janvier 181
23	BERTONI (Dominique-Marie), veuve de AGOSTINI (Antoine).	*Idem* à 21 fr.	8 mai 1833
24	CRISTIANI (Marie-Catherine), veuve de DOMINICI (Joseph-Marie).	*Idem* à 24 fr.	23 juillet 1819
25	FILIPPI (Marie-Antoinette), veuve de COSTA (Jean-Jérôme).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	16 janvier 1815
26	ANTORJ (Anne), veuve de ROGLIANI (Jean).	*Idem*	26 juillet 1814
27	FRANCESCHI (Marie-Angèle), veuve de PIETRI (Toussaint).	Matelot à 36 fr.	9 novembre 182
28	SANTI (Marie-Françoise), veuve de CASANOVA (Antoine).	*Idem* à 33 fr.	11 avril 1825
29	CASALTA (Assenté-Marie-Catherine), orpheline de CASALTA (Jean).	*Idem*	10 mai 1866
30	SABATTINI (Marie-Dominique), veuve d'APPIETTO (Ignace).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	7 novembre 182
31	ACELLETTI (Rose), veuve d'ALFONSI (Vincent).	Matelot à 33 fr.	6 mars 1841
32	BOCOGNANO (Constance-Marie), veuve de BOCOGNANO (François-Antoine).	*Idem*	10 janvier 1825
33	BASTELICA (Marie-Françoise), orpheline de BASTELICA (Dominique).	*Idem* à 24 fr.	6 janvier 1863

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orpheline du 1er lit, avec réversibilité viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orpheline du 1er lit, lorsque cette der-

Digitized by Google

Lieux.	QUOTITE de la concession.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
ro.....	192f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 27 mai 1884.
nino.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
turi.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ccio.....	216	Ancienneté de services du mari.	*Idem.*
.....	72	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
ccio.....	402 (a)	Le mari et le père demi-soldiers.	*Idem.*
ccio.....	216	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
ifacio.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ccio.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
zolasca.....	288	Ancienneté de services du mari.	Décision du 5 septembre 1884.
seille.....	258	*Idem*.....	*Idem.*
.....	24	Ancienneté de services du père.	*Idem.*
dia.....	402	Le mari demi-soldier.....	*Idem.*
ndo.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
rseille.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
ttia.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
a.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
ari.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
le-de-Pietrabugno.....	192	*Idem*.....	*Idem.*
nino.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
a.....	402	*Idem*.....	*Idem.*
ri.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
gliano.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
rsiglia.....	216	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.
ccio.....	402	Le mari demi-soldier.....	Décision du 5 septembre 1884.
a.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
a.....	216	*Idem*.....	*Idem.*
a.....	192	Le père demi-soldier.....	*Idem.* Secours annuel et temporaire jusqu'à l'âge de 21 ans accomplis.

(a) ière sera atteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour à l'orpheline du 1er lit jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à sa majorité.

Digitized by Google

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES PENSIONNAIRES.	QUALITÉS, GRADES OU EMPLOIS.	Dates.
		PARIS, DÉPARTEMENT	
1	LAGRANGE (Marie), veuve de CASSENET (Jean).	Matelot à 33 fr.....	29 octobre 18[illegible]
2	DAVID (Marie-Josephte), veuve de COQUET (André-Séraphin).	Mécanicien-chef de machine de plus de 300 chevaux, réunissant plus de 4 ans de fonctions.	19 janvier 18[illegible]
3	GHIGLIONE (Marie-Paule-Thérèse), veuve de GAVI (Augustin-Joseph).	Maître au cabotage (ayant 8 ans de commandement).	2 janvier 18[illegible]
4	CHASSANG (Jeanne), veuve de PECOUL (Adolphe-Antoine).	Capitaine au long cours (ayant 4 ans de commandement).	6 janvier 18[illegible]
5	SASSO (Marie-Blanche), veuve de KINEIDER (Michel).	Matelot à 36 fr.....	15 janvier 18[illegible]
6	MONTROUGE (Rose), veuve de MAHÉ (François-André).	Maître au cabotage (n'ayant pas 8 ans de commandement).	1837.....
7	AUTRESNANT (Louise-Julie), veuve de FLEURAT (Antoine).	Mécanicien au commerce, ayant conduit pendant 8 ans des machines de 100 à 300 chevaux.	1er mai 1844....
8	COQUELIN (Marie-Anne), veuve de RICHOLIER (François).	Matelot à 36 fr.....	7 août 1843.....

Digitized by Google

ISANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la conces-sion.	MOTIFS DE LA CONCESSION.	OBSERVATIONS.
COLONIES.			
—			
GNE.			
u.....	216f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 31 mai 1884.
as-le-Saunier.....	402f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 31 mai 1884.
rt-Maurice.....	402f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 31 mai 1884.
.			
int-Flour.....	534f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 31 mai 1884.
uifacio.....	216	*Idem*.....	*Idem*.
VIS.			
int-Louis.....	330f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 31 mai 1884.
.			
déah.....	402f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 18 novembre 1884.
LAINE.			
hâtellier.....	216f	Le mari demi-soldier.....	Décision du 18 novembre 1884.

Digitized by Google

RÉCAPITULATION.

SOUS-ARRONDISSEMENTS.	DEMI-SOLDES.		SUPPLÉMENTS D'INVALIDITÉ.		PENSIONS.		TOTAUX.	
	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.
Dunkerque	209	32,844f	82	9,156f	68	13,488f	359	55,488
Le Havre	208	37,584	110	12,252	101	23,154	419	72,990
Cherbourg	80	18,456	56	6,444	48	9,146	184	34,046
Saint-Servan	332	62,940	126	14,160	101	23,802	559	100,902
Brest	473	75,636	124	13,884	161	27,456	758	116,976
Lorient	328	54,108	121	13,718	159	28.098	608	95,934
Nantes	184	39,648	64	7,584	88	18,126	336	65,358
Rochefort	140	30.900	58	6,792	53	11,250	251	49,002
Bordeaux	186	45,528	93	10,908	79	17,058	358	73,494
Marseille	382	88,6 8	145	16,920	141	32,634	668	138,222
Toulon	120	28,332	40	4,596	48	12,548	208	45,476
Bastia	140	24,996	27	3,084	33	7,956	200	36,036
Paris, départements et colonies	12	4,680	19	2,388	9	2,934	40	10,002
Totaux généraux..	2,794	544,380	1,065	121,896	1,089	227,650	4,948	893,926

Arrêté le présent état à quatre mille neuf cent quarante-huit articles, s'élevant à la somme de huit cent quatre-vingt-treize mille neuf cent vingt-six francs.

Paris, le 5 Février 1885.

Le Vice-Amiral,
Ministre de la marine et des colonies,

Signé A. PEYRON.

Approuvé :

Le Président de la République française,

Signé JULES GRÉVY.

N° 22,648. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Corrèze, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Aubazine...	Réserve	0h 60c	»	»	Taillis sous futaie à délivrer.
2	Auriac.....	Auriac	6 00	»	»	Taillis sous futaie.

(*Paris, 21 Novembre 1884.*)

Digitized by Google

N° 22,679. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Nièvre les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s des articles.	Noms des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. — Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Alligny-en-Morvand (section de la Perrière).	Réserve.....	2h 23a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : trois cents francs pour gratification au brigadier et fonds d'assiette de l'aménagement.
2	Bona (section Aglan).	*Idem*.....	17 74	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent soixante-dix-sept francs cinquante centimes pour travaux d'amélioration.
3	Chalvy.....	*Idem*.....	2 64	»	»	Taillis sous futaie.
4	Chaulgnes..	*Idem*.....	9 16	»	»	Arrêté. A exploiter en 1886 seulement. Charges : trois cent six francs cinquante centimes pour travaux et fournitures.
5	Clamecy...	*Idem*.....	10 65	»	»	Taillis sous futaie. Charges : sept cents francs pour travaux et fournitures.
6	Crux-la-Ville.	*Idem*.....	30 01	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent quatre-vingt-dix-neuf francs pour travaux ou fournitures.
7	Dompierre-sur-Nièvre.	*Idem*.....	9 97	»	»	Taillis sous futaie. Charges : huit stères et cent fagots pour le brigadier.
8	Dornecy...	*Idem*.....	5 00	»	»	Taillis sous futaie. Charges : quatre cents francs pour travaux ou fournitures.
9	Héry.....	*Idem*.....	4 08	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinq cents quatre-vingt-dix francs pour travaux et fournitures.
10	La Chapelle-Saint-André.	*Idem*.....	18 49	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1885 et 1886 par moitié. Charges : six cents francs pour travaux et fournitures.
11	Montigny-aux-Amognes.	*Idem*.....	6 20	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent cinquante-cinq francs pour travaux ou fournitures.
12	Oulon.....	*Idem*.....	7 47	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux et fournitures.
13	Rémery....	*Idem*.....	20 14	»	»	Taillis sous futaie. Charges : trois cent cinquante-cinq francs pour travaux ou fournitures.
14	Saint-Bonnot.	*Idem*.....	14 67	»	»	Taillis sous futaie. Charges : six stères et deux cents fagots pour le garde.
15	St-Martin-du-Puits (section de).	*Idem*.....	10 14	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent quarante francs pour travaux et fournitures.
16	St-Martin-du-Puits (section de Plainfond).	*Idem*.....	9 88	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent huit francs pour travaux et fournitures.

Digitized by Google

Nos DES ARTICLES	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes, sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
17	Saint-Révérien.	Réserve (totalité).....	20h 84a	»	»	Taillis sous futaie. Dix hectares quarante-neuf ares en 1885, le surplus en 1886 et 1887. Charges : neuf cents francs pour travaux et fournitures.
18	Saint-Saulge.	Réserve.....	23 37	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : deux cent neuf francs pour travaux ou fournitures.
19	Saint-Sulpice.	*Idem*.....	12 08	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent soixante-huit francs cinquante centimes pour travaux d'amélioration, fournitures et gratifications aux gardes.
20	Surgy.....	*Idem*.....	2 14	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux et fournitures.
21	Trucy-l'Orgueilleuse.	*Idem* (coupon n° 3)....	14 72	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : mille cent cinquante francs pour travaux ou fournitures.
22	Villiers-sur-Yonne (section Creux).	Réserve (totalité).....	7 21	»	»	Taillis sous futaie. Charges : sept cent cinquante francs pour travaux et fournitures.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes d'Alligny (section de Champereux), Billy-sur-Oisy, Brèves, Châteauneuf, Corvol-d'Embernard, Corvol-l'Orgueilleuse, Lanty, Luzy (hospice de), Nolay (section de Prunevaux), Sainte-Colombe. (*Paris, 27 Novembre 1884.*)

Certifié conforme :

Paris, le 6 * Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 6 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1711.

N° 22,650. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 61 réversions de Pensions accordées à des Victimes du Coup d'État du 2 Décembre 1851.*

Du 5 Septembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les lois des 30 juillet 1881 et 7 août 1882, qui attribuent des pensions aux victimes du Coup d'État du 2 décembre 1851, du décret du 8 décembre même année et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858;

Vu l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881, portant qu'au décès des crédirentiers moitié de la pension qui leur aura été accordée sera réversible sur leurs veuves non remariées ou leurs descendants au premier degré;

Vu les articles 1er et 2 de ladite loi, desquels il résulte que les pensions allouées en vertu de l'article 1er, c'est-à-dire aux victimes directes, sont seules réversibles;

Vu l'article 4 de la loi du 7 août 1882, qui dispose que les pensions accordées en vertu de ladite loi seront réversibles dans les conditions fixées par l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881;

Vu les demandes adressées par les ayants cause des titulaires décédés, ensemble les pièces produites pour la justification des droits des réclamants;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Décrète:

Art. 1er. Les pensions comprises dans le tableau ci-après, et qui étaient précédemment inscrites au nom d'anciens titulaires décédés, sont reversées pour moitié sur la tête de leurs veuves non remariées ou de leurs descendants au premier degré, conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
AUDIBERT (Amédée-Joseph)..	6 novembre 1884.	20,851	200f	1	ROUX (Thérèse-Henriette-[illegible]salie), veuve AUDIBERT.
AVEZOU (Jean).....	27 décembre 1884.	7,655	200	2	AVEZOU (Jean).....
AZÉMA (Antoine).....	24 juillet 1884.	18,945	100	3	FAGES (Julie), veuve AZÉ[illegible]
BADIE (Jean).....	21 novembre 1884.	20,280	200	4	MARILL (Marguerite-[illegible]venture-Bazelice), veuve BADIE.
BAILLY (Charles).....	20 février 1884.	7,540	200	5	BAILLY (Rose), femme [illegible]VRELLE.
				6	BAILLY (Félicité), femme TOURET.
BARBICHON (Étienne-Victor).	27 janvier 1885.	10,338	100	7	DROUET (Alexandrine-[illegible]laïde), veuve BARBICHON.
BERGÈS (Joseph).....	22 mars 1885.	22,541	400	8	DEBAT (Annete), v^ve BERGÈS.
BLANC (François).....	14 mars 1885.	12,102	250	9	BLANC (Noémie-Clorinde), femme TURLE.
				10	BLANC (Marine-Anselme)...
BLANC (Joseph-Paul).....	19 août 1883.	10,727	1,000	11	BLANC (Joseph-André).....
				12	BLANC (Rosine-Rosalie), femme ALPHÉRIN.
				13	BLANC (Marie-Virginie).....
BOYER (Honoré).....	8 juillet 1882.	12,881	150	14	BOYER (Jean-Baptiste-Clément).
				15	BOYER (Junia-Anaïs), femme MASSE.
BOURGUET (Jean-Louis).....	15 octobre 1883.	3,723	100	16	BOURGUET (Julie), femme VALMALETTE.
				17	BOURGUET (Rosine), femme COMBES.
				18	BOURGUET (Aline), femme BRUNEL.
				19	BOURGUET (Victoire), femme FELGERALTÈS.
				20	BOURGUET (Jean-Louis).....
				21	BOURGUET (Almire).....

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
septembre 1821.	Saignon (Vaucluse).	Montélimar, faubourg St-James (Drôme).	100^f^	7 novembre 1884.	
24 mars 1829.	Salviac (Lot).	Concorès (Lot).	100	28 décembre 1884.	
26 mars 1852.	Sévérac-le-Château (Aveyron).	Sévérac-le-Château (Aveyron).	50	25 juillet 1884.	
novembre 1833.	Céret (Pyrénées-Orient.)	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	100	22 novembre 1884.	
28 avril 1825.	Sainte-Fauste (Indre).	St-Martin-de-Lamps (Indre).	50	21 février 1884.	
5 juillet 1832.	*Idem.*	Sainte-Fauste (Indre).	50	*Idem.*	
8 octobre 1823.	Provins (Seine-et-Marne).	Provins (Seine-et-Marne).	50	28 janvier 1885.	
6 mars 1821.	Saint-Michel (Gers).	Mirande (Gers).	200	23 mars 1885.	
1er mars 1844.	Flassans (Var).	Flassans (Var).	62	15 mars 1885.	
2 août 1837.	*Idem.*	*Idem.*	63	*Idem.*	
novembre 1847.	Tavernes (Var).	Tavernes (Var).	167	20 août 1883.	
septembre 1859.	*Idem.*	Toulon, rue Honoraty, n° 90 (Var).	167	*Idem.*	
septembre 1861.	*Idem.*	Toulon, campagne Poncy (Var).	166	*Idem.*	
septembre 1847.	La Garde-Freinet (Var).	La Garde-Freinet (Var).	38	9 juillet 1882.	
1er janvier 1844.	*Idem.*	Bormes (Var).	37	*Idem.*	
novembre 1832.	Saint-Césaire-de-Ganzignan (Gard).	Saint-Césaire-de-Ganzignan (Gard).	9	16 octobre 1883.	
17 mai 1838.	*Idem.*	Albi, faubourg d'Aaduze (Tarn).	9	*Idem.*	
14 octobre 1837.	*Idem.*	Quissac (Gard).	8	*Idem.*	
21 août 1841.	*Idem.*	Saint-Christol-lez-Alais (Gard).	8	*Idem.*	
septembre 1846.	Saint-Maurice (Gard).	Vezenobres, quartier du Plan-des-Aires (Gard).	8	*Idem.*	
12 mai 1849.	Martignargues (Gard).	Martignargues (Gard).	8	*Idem.*	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
BREYNET (Auguste)	7 août 1884.	1,371	100f	22	BREYNAT (Louise-Augustine), veuve PHILIPPART.
BRUNY (Étienne-Bienvenu)..	4 juillet 1882.	2,068	100	23	BRUNY (Joseph-Marius).....
				24	BRUNY (Julie-Françoise), f[illegible] VACHIER.
CAISSO (Émile)	1er mai 1885.	18,451	600	25	ANINAT (Nélie-Blanche-Constance-Marie), vve Caisso
CAUSSAT (Lucien)..... ..	19 septembre 1884.	17,255	800	26	RUAT (Anne-Jeanne-Henriette), veuve CAUSSAT.
CHABAL (Jean-Jacques)	16 mars 1885.	3,730	100	27	BLANC (Marie-Rose), veuve CHABAL.
CHAPUIS (Michel-Casimir)...	16 juillet 1884.	9,828	300	28	BILBAUT (Marie-Augustine), veuve CHAPUIS.
CHASSAIGNE (Frédéric-Jean-Baptiste).	26 novembre 1884.	5,793	400	29	AUGUSTIN (Marie-Zoé), veuve CHASSAIGNE.
DUMET (Nicolas-François)...	13 juillet 1884.	21,626	800	30	DUMET (Rosine-Cécile-Eucharis), femme POUARD.
DUTEMPLE (Fortis).....	15 mai 1885.	8,049	400	31	REY (Marie), vve DUTEMPL...
DUFFAR (Jean-Baptiste).....	2 novembre 1884.	4,196	600	32	DUFFAR (Jean-Marie-Vincent)
				33	DUFFAR (François-Marie)...
				34	DUFFAR (Jeanne-Marie), femme NOGUÈS.
				35	DUFFAR (Josephe), femme ROULET.
GENIN (Sylvain).....	3 janvier 1884.	21,296	1,000	36	PUNCH (Margaret), veuve GENIN.
GOUDARD (Zachée-Siméon-Pierre).	*Idem.*	22,776	100	37	GOUDARD (Félicien-Édouard)
				38	GOUDARD (Caroline-Augustine), femme MOUTET.
				39	GOUDARD (Isidorine-Thérèse-Marie), femme TROTOBAS.

Digitized by Google

NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
8 juin 1834.	Vairéas (Vaucluse).	Paris, rue Lacharrière, n° 16 (Seine).	50f	8 août 1884.	
27 mars 1829.	Peypin (Bouches-du-Rhône).	Peypin (Bouches-du-Rhône).	25	5 juillet 1882.	
10 août 1818.	*Idem.*	Marseille, rue St-Sépulcre, n° 3 (Bouches-du-Rhône).	25	*Idem.*	
1er juillet 1833.	Clermont-l'Hérault (Hérault).	Clermont-l'Hérault (Hérault).	300	2 mai 1885.	
13 novembre 1831.	Béziers (Hérault).	Gourdibeau (Hérault).	400	20 septembre 1884.	
2 février 1817.	Bagnols (Gard).	Bagnols (Gard).	50	17 mars 1885.	
30 janvier 1828.	Annay (Nièvre).	Annay (Nièvre).	150	17 juillet 1884.	
3 avril 1832.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).	Volvore-Ville (Puy-de-Dôme).	200	27 novembre 1884.	
22 avril 1843.	Venizy (Yonne).	La Lisière-des-Bois (Aube).	400	14 juillet 1884.	
16 janvier 1842.	Puch (Lot-et-Garonne).	Poussignac (Lot-et-Garonne).	200	16 mai 1885.	
22 janvier 1850.	Pouylebon (Gers).	Pouylebon (Gers).	75 (a)	3 novembre 1884.	
5 novembre 1831.	*Idem.*	Saint-Arailles (Gers).	75	*Idem.*	
30 juin 1838.	*Idem.*	Barran (Gers).	75	*Idem.*	
11 décembre 1841.	*Idem.*	*Idem.*	75	*Idem.*	
19 juillet 1833.	.....	Youghal-Cte-Cork (Irlande).	500	4 janvier 1884.	
7 octobre 1853.	Cabasse (Var).	Cabasse (Var).	16	*Idem.*	
14 janvier 1853.	*Idem.*	*Idem.*	17	*Idem.*	
2 mars 1856.	*Idem.*	*Idem.*	17	*Idem.*	

(a) Sauf déduction des arrérages perçus depuis le 3 novembre 1884 sur la pension de 300 francs, n° 24,172, concédée par décret du 21 mars 1885 et que la présente annule.

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
GRAS (Eugène).....	4 mai 1885.	3,180	1,000f	40	SARDINOUX (Marie-Louise), veuve GRAS.
HELÈNE (Marius-Joseph)....	1er janvier 1885.	2,179	100	41	FABRE (Anne-Louise), veuve HELÈNE.
LAMY (Blaise).....	28 mars 1885.	21,339	200	42	DEVAUD (Léonarde), veuve LAMY.
LAURENT (Henri) *dit* GAVACHON.	18 février 1884.	7,839	1,000	43	PRUNENAC (Jeanne), veuve LAURENT.
LECLERC (Benoit-Philippe)..	3 avril 1885.	6,334	1,000	44	LECLERC (Claudine), veuve GUINTA.
MICHELOT (Pierre).....	16 décembre 1883.	8,515	100	45	MICHELEAU (Pierre).....
MOREL (Odile).....	29 février 1884.	338	600	46	BAPTISTE (Françoise), veuve MOREL.
PAUT (Pierre).....	7 avril 1885.	3,486	400	47	BASTIDE (Louise-Adèle), veuve PAUT.
POURCIN (Joseph).....	25 mai 1885.	15,022	400	48	LAUGIER (Virginie-Thérèse), veuve POURCIN.
RIZET (Claude).....	30 janvier 1882.	19,457	200	49	PELLAT (Thomasine-Émilie), femme BIALÈS.
				50	RIZET (Philibert-Marius).....
				51	RIZET (Joséphine).....
ROSSIGNOL (Prosper).....	6 avril 1885.	7,487	1,200	52	LAGARDE (Jeanne), veuve ROSSIGNOL.
ROULIER (Paul).....	31 juillet 1883.	743	100	53	DUBOIS (Jeanne), veuve ROULIER.
SAVOYAN (Philippe).....	18 juillet 1884.	15,088	400	54	ARDOYER (Marie-Anne), veuve SAVOYAN.
SOUBEIRAN (Édouard-Sébastien).	11 décembre 1884.	18,909	100	55	SOULAIRAC (Marguerite), veuve SOUBEIRAN.
THIBAUDAT (Élie).....	25 février 1885.	2,494	800	56	THIBAUDAT (Marie), femme BRUANDET.
				57	THIBAUDAT (Pierre).....
				58	THIBAUDAT (Étienne).....
				59	THIBAUDAT (Pierre).....

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
7 août 1856.	Anduze (Gard).	Boisset-et-Gaujac (Gard).	500f	5 mai 1885.	
3 août 1832.	Grans (Bouches-du-Rhône)	Grans (Bouches-du-Rhône).	50	2 janvier 1885.	
o mars 1843.	Sussac (Haute-Vienne).	Châteauneuf (Haute-Vienne).	100	29 mars 1885.	
octobre 1853.	Beauziac (Lot-et-Garonne).	Ruffiac (Lot-et-Garonne).	500	19 février 1884.	
eptembre 1849.	Genebard (Saône-et-Loire).	Alger, rue Bab-el-Oued, n° 44 (Alger).	500	4 avril 1885.	
février 1847.	Marmande (Lot-et-Garonne).	Marmande (Lot-et-Garonne).	50	17 décembre 1883.	
mars 1829.	Droiturier (Allier).	Vichy (Allier).	300	1er mars 1884.	
février 1833.	Sainte-Croix (Meuse).	Bernis (Gard).	200	8 avril 1885.	
juillet 1838.	Saint-Martin-de-Benacas (Basses-Alpes).	Villemus (Basses-Alpes).	200	26 mai 1885.	
décembre 1852.	Saint-Chamond (Loire).	Chasse (Isère).	16	31 janvier 1882.	
9 août 1855.	*Idem.*	Paris, quai de la Tournelle, n° 65 (Seine).	17	*Idem.*	
30 mai 1852.	Cluny (Saône-et-Loire).	Cluny (Saône-et-Loire).	17	*Idem.*	
juillet 1832.	Le Blanc (Indre).	Oran, boulevard des Chasseurs (Oran).	600	7 avril 1885.	
prairial an VI.	Saint-Didier (Allier).	Le Donjon (Allier).	50	1er août 1883.	
janvier 1848.	Mane (Basses-Alpes).	Marseille, boulevard des Dames, n° 86 (Bouches-du-Rhône).	200	19 juillet 1884.	
9 mars 1848.	Montpellier (Hérault).	Montpellier, rue des Tessiers, n° 4 (Hérault).	50	12 décembre 1884.	
0 juillet 1841.	Patinges (Cher).	Torteron (Cher).	100	26 février 1885.	
3 mai 1832.	Nevers (Nièvre).	Lyon, rue Voltaire, n° 39 (Rhône).	100	*Idem.*	
1 octobre 1836.	Coulanges (Nièvre).	Creil, rue de Paris, n° 7 (Oise).	100	*Idem.*	
novembre 1843.	Patinges (Cher).	Lyon, rue Passé, n° 12 (Rhône).	100	*Idem.*	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
THOMAS (Alexandre-Louis)..	30 novembre 1884.	4,996	1,000f	60	BLUET (Aimée-Célestine-Honoré), veuve THOMAS.
THOMAS (François-Ernest)..	4 février 1885.	14,124	300	61	SACQUIN (Julie), veuve THOMAS.
		TOTAL..	17,000		

2. Les nouvelles pensions, dont le total s'élève à huit mille cinq cents francs (8,500f), seront inscrites au Trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 5 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

N° 22,651. — *DÉCRET qui autorise l'inscription, au Trésor public, d'une Réversion de Pension accordée à une Victime du Coup d'État du 2 Décembre 1851.*

Du 16 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les lois des 30 juillet 1881 et 7 août 1882, qui attribuent des pensions aux victimes du Coup d'État du 2 décembre 1851, du décret du 8 décembre même année et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858;

Vu l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881, portant qu'au décès des crédirentiers moitié de la pension qui leur aura été accordée sera réversible sur leurs veuves non remariées ou leurs descendants au premier degré;

Vu les articles 1 et 2 de ladite loi, desquels il résulte que les pensions allouées en vertu de l'article 1er, c'est-à-dire aux victimes directes, sont seules réversibles;

NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire disparu.	DATE de la déclaration d'absence.	PENSIONS. Numéro d'inscription.	PENSIONS. Somme.	NUMÉRO d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS de la nouvelle ayant droit.
GUÉNÉMIE (Antoine-Germain).	2 juin 1885.	19,199 Bis 1405, 16 oct. 1882.	800f	1	VAUTHIER (Louise-Hélène).

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
1er octobre 1827.	Vernou (Loir-et-Cher).	Vernou (Loir-et-Cher).	500f	1er décembre 1884.	
5 mars 1828.	Houécourt (Vosges).	Remiremont (Vosges).	150	5 février 1885.	
		TOTAL.....	8,500		

Vu l'article 4 de la loi du 7 août 1882, qui dispose que les pensions accordées en vertu de ladite loi seront réversibles dans les conditions fixées par l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881;

Vu les demandes adressées par les ayants cause des titulaires décédés, ensemble les pièces produites pour la justification des droits des réclamants;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La pension comprise dans le tableau ci-dessous, et qui était précédemment inscrite au nom d'un ancien titulaire décédé, sera reversée pour moitié sur la tête de la veuve non remariée ou de ses descendants au premier degré, conformément aux indications de ce tableau.

2. La nouvelle pension, dont le total s'élève à quatre cents francs (400f), sera inscrite au Trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 16 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
18 juin 1824.	Lavau (Yonne).	Thou (Loiret).	400f	1er juillet 1884.	

Digitized by Google

N° 22,652. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Haute-Saône, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. — Noms des cantons où les coupes seront assises	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Amoncourt.	Réserve.....	3h 85a	"	"	Taillis sous futaie.
2	Auxon.....	*Idem*.....	8 06	"	"	*Idem*. Charges : trois cents francs pour travaux de repeuplement.
3	Betoncourt-les-Menétriers.	Réserve (canton de Varenne).	2 30	"	"	Taillis sous futaie.
4	Bourguignon-la-Charmé.	Réserve (coupon n° 5)..	4 52	"	"	*Idem*.
5	Bucey-lez-Traves.	Réserve.....	2 41	"	"	*Idem*.
6	Chantes....	Coupon n° 32.....	2 35	"	"	*Idem*. A exploiter en 1886.
7	Équevilley..	Réserve.....	5 28	"	"	Taillis sous futaie.
8	Faverney...	*Idem* (coupon n° 13)...	8 63	"	"	*Idem*.
9	Ferrières-les-Scey.	Réserve.....	4 71	"	"	*Idem*.
10	Flagy.....	*Idem* (coupon n° 3), reste.	4 03	"	"	*Idem*.
11	Fondremand.	Coupe n° 11.....	8 56	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. A délivrer. Les coupes n° 9 et 10, affectées aux exercices 1886 et 1887, seront exploitées en 1887 et 1888.
12	Grattery....	Réserve.....	3 70	"	"	Taillis sous futaie.
13	Maizières...	*Idem*.....	7 56	"	"	*Idem*.
14	Menoux....	*Idem* (coupon n° 3), restant.	4 80	"	"	*Idem*.
15	Montigny-lez-Vesoul.	Réserve (coupon n° 5)..	3 06	"	"	*Idem*.
16	Pusey.....	Réserve.....	3 90	"	"	*Idem*.
17	Pusy.....	*Idem* (coupon n° 5)....	5 85	"	"	*Idem*.
18	Saint-Remy.	Réserve.....	5 92	"	"	*Idem*.
19	Rosey.....	*Idem*.....	8 81	"	"	*Idem*.
20	Rupt-sur-Saône.	*Idem* (coupon n° 3)....	4 39	"	"	*Idem*. A exploiter en 1886.
21	Semmadon.	Réserve (coupon n° 5)..	5 88	"	"	Taillis sous futaie.
22	Traves.....	Réserve (coupon n° 6)..	10 61	"	"	*Idem*. A exploiter en 1886.
23	Le Val-Saint-Éloy.	Réserve (coupon n° 7)..	4 20	"	"	Taillis sous futaie.
24	Section de la Maize-et-Bellenoye, commune de la Villeneuve.	Réserve.....	5 55	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
25	Villeparois..	*Idem* (totalité).....	6 10	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1887.
26	Vy-le-Ferroux.	Réserve.....	3 27	"	"	Taillis sous futaie.
27	Autholson..	*Idem* (coupon n° 8)....	7 37	"	"	*Idem*. Le surplus de la demande est ajourné.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
28	Beaumotte-lez-Montbozon.	Réserve (coupon n° 15).	5h 79c	»	»	Taillis sous futaie.
29	Besnans....	Réserve.....	5 30	»	»	*Idem.*
30	Borey.....	*Idem* (coupon n° 12)...	8 25	»	»	*Idem.*
31	Boult.....	Réserve (coupons n°s 10 et 11).	11 66	»	»	*Idem.* A exploiter pour chacun des exercices 1885 et 1886.
32	Boubans-lez-Montbozon.	Réserve (coupon n° 8)..	3 92	»	»	Taillis sous futaie. Le surplus de la demande est rejeté.
33	Bussières...	Réserve (coupon n° 10).	4 67	»	»	Taillis sous futaie.
34	Cerre-lez-Noroy.	*Idem* (partie).....	4 08	»	»	*Idem.*
35	Chambornay-lez-Bellevaux.	Réserve (coupon n° 2).	3 80	»	»	*Idem.*
36	Chassey-lez-Montbozon.	Réserve (coupon n° 4).	5 57	»	»	*Idem.*
37	Chaux-la-Lotière.	Réserve.....	7 71	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1887.
38	Cirey-lez-Believaux.	*Idem*.....	2 53	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1886.
39	Cromary...	*Idem*.....	4 69	»	»	Taillis sous futaie.
40	Dampierre-sur-Linotte.	*Idem* (coupon n° 6)....	7 00	»	»	*Idem.* Charges : seize stères pour la mairie; six stères pour le garde.
41	Esprels.....	Réserve (coupons n°s 3 et 4).	8 81	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1885 et 1886.
42	Fontenois-lez-Montbozon.	Réserve (coupon n° 19).	4 42	»	»	Taillis sous futaie. Charges : dix-huit stères pour le chauffage des classes et de la mairie.
43	Hyet.....	Réserve.....	5 78	»	»	Taillis sous futaie.
44	Malachère (La).	*Idem*.....	4 82	»	»	*Idem.*
45	Montjustin.	*Idem*.....	11 85	»	»	*Idem.* A exploiter en trois parties égales en 1885, 1887 et 1889.
46	Noroy-le-Bourg.	*Idem* (coupons n°s 12, partie, 14, 15, 16 et 17).	38 06	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter : Coupon n° 14, en 1885; Coupon n° 16, en 1886; Coupon n° 17, en 1887; Coupon n° 15, deux hectares soixante-quatorze ares du n° 12, en 1888.
47	Pennesières.	Réserve (coupon n° 7)..	5 63	»	»	Taillis sous futaie.
48	Section de Breurey-lez-Sorans, commune de Soransl-ez-Breurey.	Réserve.....	9 03	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
49	Traitié-fontaine.	*Idem* (coupon n° 9)....	3 96	»	»	Taillis sous futaie. Rejet du surplus de la demande.
50	Vallerois-le-Bois.	Réserve.....	18 90	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par quart pour chacun des exercices 1885 à 1888.
51	Velleseux...	*Idem* (coupon n° 7)....	5 38	»	»	Taillis sous futaie.
52	Augicourt..	Réserve (coupon n° 5)..	4 15	»	»	*Idem.* Le surplus de la demande est rejeté.

Digitized by Google

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
53	Bétancourt.	Réserve.....	4h 36a	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1886. Le surplus de la demande est rejeté.
54	Blondefontaine.	*Idem* (coupon n° 4).....	5 24	»	»	Taillis sous futaie.
55	Buffignécourt.	Réserve (coupon n° 5)..	3 90	»	»	*Idem.*
56	Cendrecourt.	Réserve (coupon n° 10).	3 63	»	»	*Idem.*
57	Gourgeon..	Réserve (coupon n° 23).	3 88	»	»	*Idem.*
58	Hurecourt..	Réserve (coupon n° 2)..	5 83	»	»	*Idem.*
59	Jussey.....	Réserve.....	6 52	»	»	*Idem.*
60	Lavigney...	*Idem* (coupon n° 8)....	3 79	»	»	*Idem.*
61	Mailleroncourt-St-Pancras.	Réserve (coupon n° 9)..	10 80	»	»	*Idem.*
62	Montigny-lez-Charlieux.	Réserve (partie des coupons n°s 1 et 2).	6 28	»	»	*Idem.*
63	Ormoy.....	Réserve (coupon n° 7)..	8 54	»	»	*Idem.*
64	Passavant..	Réserve (coupon n° 30).	6 71	»	»	*Idem.*
65	Peu-d'Acquet, section de la commune du Pont-du-Bois.	Réserve (totalité).....	5 76	»	»	*Idem.*
66	Polaincourt.	Réserve (coupon n° 10).	8 70	»	»	*Idem.*
67	Rochelle (La).	Réserve.....	4 69	»	»	*Idem.* A exploiter en 1886.
68	Senoncourt.	*Idem* (coupon n° 5)....	5 88	»	»	Taillis sous futaie.
69	Vougécourt.	Réserve (coupon n° 13).	4 15	»	»	*Idem.*
70	Morey.....	Coupe n° 39.....	3 31	»	»	*Idem.*
71	Calmoutier.	Réserve.....	7 34	»	»	*Idem.* A exploiter en 1886.

(*Paris, 6 Janvier 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 13 * Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 13 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1712*.

N° 22,653. — *Décret qui approuve 30 liquidations de Pensions civiles.*

Du 30 Août 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 2, 3, 4, 5, 7, 11, 13, 16, 24 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 17 août 1876;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 30 avril, 27 mai et 17 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 28 juillet 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

Décrète :

Art. 1er. Les trente liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix mille trois cent soixante-dix-huit francs (10,378') au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 30 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé René Goblet.

* Voyez un *Erratum* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

DEUXIÈ

(Pensions pour services terma

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décr et ordonnance en vertu desquel la pension a été accordé
1	AUBERTIN (Joseph-Genet).	15 sept. 1823.	Sisteron (Basses-Alpes).	Instituteur public.	Civils.....	29	9	»	Lois des 9 1853 et 1876.
2	DODELLE (Jean-Baptiste).	4 février 1834.	Pargny-Filain (Aisne).	*Idem*.....	*Idem*.....	25	9	10	*Idem*.....
3	GASLONDE (Ferdinand-Eléonord).	11 juin 1831.	Jard (Vendée).	*Idem*.....	*Idem*.....	28	6	»	*Idem*.....
4	GOUÈRE (Côme-Philomen) (1).	16 avril 1838.	Jaulnes (Seine-et-Marne).	*Idem*.....	*Idem*.....	20	1	»	*Idem*.....
5	MASSARD (Armand-Théodore) (1).	21 juillet 1839.	Mauves (Orne).	*Idem*.....	*Idem*.....	24	1	10	*Idem*.....
6	MEREAU (Lazare) (1)....	24 sept. 1834.	Morlet (Saône-et-Loire).	*Idem*.....	*Idem*.....	21	7	20	*Idem*.....
7	PRÉEL (Cénéry-François) (1).	8 juillet 1836.	Les Ventes-de-Bourses (Orne).	*Idem*.....	*Idem*.....	23	7	20	*Idem*.....
8	AUBRY (Adélaïde-Eugénie) (1).	6 avril 1839.	Poissy (Seine-et-Oise).	Institutrice publique.	*Idem*.....	21	»	20	*Idem*.....
9	BARON (Adélaïde-Françoise).	23 déc. 1832.	Niort (Mayenne).	*Idem*.....	*Idem*.....	29	10	18	*Idem*.....
10	DOTTE (Justine) (1).....	21 avril 1838.	Villers-Farlay (Jura).	*Idem*.....	*Idem*.....	20	4	5	*Idem*.....
11	COÛTE (Catherine), femme LECOTTIER (1).	30 janv. 1828.	La Rochefoucauld (Charente).	*Idem*.....	*Idem*.....	15	3	7	*Idem*.....
12	GUIGNEBOURG (Marguerite), veuve BARDOU.	4 mai 1837.	Sauvat (Cantal).	Le mari, instituteur public, décédé en activité de service.	.....	29	10	20	Loi du 9 1853.
13	MASSE (Firminie-Lucie-Joseph), veuve DEROLLEZ.	11 mai 1831.	Setques (Pas-de-Calais).	*Idem*.....	.....	31	»	22	*Idem*.....
14	OUDIN (Adèle-Élisa-Marie), vve GRANDJEAN.	1er mai 1841.	Auzéville (Meuse).	*Idem*.....	.....	31	3	22	*Idem*.....
15	MOREAU (Marie-Antoinette), vve GUENEAU.	1er mai 1838.	Courcelles-lez-Semur (Côte-d'Or).	*Idem*.....	.....	27	10	14	*Idem*.....
16	DELHOMEL (Marie-Catherine-Zulma), veuve SÉGARD.	30 avril 1843.	Aumont (Somme).	*Idem*.....	.....	25	2	17	*Idem*.....
17	ROUAIX (Claire-Marie-Antoinette), veuve SOULA-DOUMENGE.	18 déc. 1842.	Massat (Ariège).	*Idem*.....	.....	31	3	11	*Idem*.....
18	RELY (Vénérande-Anaïse-Théodorine), veuve VAQUETTE.	18 juin 1839.	Sailly-Lorette (Somme).	*Idem*.....	.....	25	2	7	*Idem*.....
19	DAVID (Perrine-Joséphine), vve DERIEN.	3 mars 1841.	Balazé (Ille-et-Vilaine).	Le mari, instituteur public, décédé en instance d'une pension de 60f	.....	»	»	»	*Idem*.....
20	BLONDIN (Françoise-Judith), vve BARBIN.	6 février 1825.	Ferrières (Charente-Inférieure).	Le mari, ex-instituteur public, décédé titulaire d'une pension de 607 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Infirmités.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	ÉLÉVATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
RÉGORIE.								
(Définitivement au 1er janvier 1854.)								
1,534f 46c	»	913f 00c	»	»	»	913f	1er octobre 1883.	Peynier (Bouches-du-Rh.)
1,335 42	»	687 74	»	»	»	687	Rappel de trois années d'arrérages antérieures à la date de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de concession.	Laon (Aisne).
1,200 00	»	684 00	»	»	»	684	*Idem.*	Girouard (Vendée).
1,405 55	»	564 56	»	»	»	564	16 avril 1883.	Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne).
1,188 89	»	572 64	»	»	»	572	21 juillet 1884.	Mauves (Sarthe).
1,199 07	»	517 60	»	»	»	517	21 avril 1884.	Morlet (Saône-et-Loire).
1,200 00	»	566 00	»	»	»	566	*Idem.*	Le Ménil-Brouet (Orne.)
977 71	»	452 64	»	»	»	452	1er octobre 1884.	Poissy (Seine-et-Oise).
977 50	»	583 24	»	»	»	583	19 nov. 1883.	Poulay (Mayenne).
770 83	»	313 47	»	»	»	313	21 avril 1883.	Villers-Farlay (Jura).
875 65	»	267 08	»	»	»	267	8 octobre 1883.	Échallat (Charente).
1,254 63	»	748 60	»	»	Un tiers.	249	21 juillet 1884.	Ségur (Cantal).
1,200 00	»	744 00	»	»	*Idem.*	248	23 janvier 1885.	Bucquoy (Pas-de-Calais).
1,200 00	»	750 00	»	»	*Idem.*	250	23 avril 1885.	Les Souhesmes (Meuse).
1,133 75	»	686 79	»	»	*Idem.*	228	19 janvier 1885.	Moutiers-Saint-Jean (Côte-d'Or).
1,066 67	»	637 56	»	»	*Idem.*	212	9 mars 1885.	Aumont (Somme).
1,381 67	»	1,301 05	»	»	*Idem.*	433	12 avril 1885.	Massat (Ariège).
1,251 81	»	685 45	»	»	*Idem.*	228	6 mars 1885.	Jumeauville (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	»	*Idem.*	200	10 février 1885.	Saint-Jean-sur-Couesnon (Ille-et-Vilaine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	202	8 mai 1885.	Per[illegible] (Charente-[illegible])

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Dates des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
21	Pepin (Augustine), vve Cruerize.	21 fév. 1823.	Saint-Amans (Lozère).	Le mari, ex-instituteur public, décédé titulaire d'une pension de 746 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
22	D'Hennin (Julie-Élisa-Joseph), veuve Dardenne.	15 avril 1816.	Aubers (Nord).	*Idem* de 453 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
23	Breuly (Marguerite), veuve Got.	20 nov. 1831.	Aubière (Puy-de-Dôme).	*Idem* de 1,197 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
24	De Richaud (Magdeleine-Anastasie), vve Maillé.	30 déc. 1833.	La Rochelle (Charente-Inférieure).	*Idem* de 600 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
25	Grégoire (Françoise-Pauline), veuve Vaufleury.	5 mai 1822.	Vancé (Sarthe).	*Idem* de 135 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
26	Laguinies (Marguerite-Léa-Angèle) [1].	30 oct. 1865.	Roquecor (Tarn-et-Garonne)	Le père, instituteur public, décédé en activité de service.	Civils.....	»	»	»	*Idem*.....
27	Reboul (Jules-Antoine-Eugène).	25 oct. 1864.	Sencz (Basses-Alpes).						
	——— (Séraphine-Marie-Joséphine), orphelins du 1er lit [2].	12 sept. 1871.		*Idem*	*Idem*.	30	3	24	*Idem*.....
28	Reboul (Julia-Antoinette-Marie).	8 juillet 1885.	Peyroules (Basses-Alpes).						
	——— (Lucien-François-Honoré), orphelins du 2e lit [3].	22 août 1881.							
29	Gay (Antoine-Angelin).	17 sept. 1868.	Allos (Basses-Alpes).	*Idem*.....	*Idem*.	»	»	»	*Idem*.....
	——— (Aline-Eugénie), orphelins [4].	12 juill. 1870.							
30	Rouches (Pierre-Emanuel).	25 déc. 1864.	Anglars (Cantal).						
	——— (Marie-Eugénie).	22 août 1866.		Le père, ex-instituteur public, décédé titulaire d'une pension de 709 fr.	*Idem*.	»	»	»	*Idem*.....
	——— (Catherine-Céline), orphelins [5].	25 mai 1873.							

[1] La mère, décédée. Tuteur : M. Bès (Jean). — [2] Tuteur : M. Arnaud (Eugène). — [3] La seconde fem... n'a pas droit à pension. Tutrice légale : Mme veuve Reboul. — [4] La mère, décédée en jouissance d'une pens... de 200 francs. Tuteur : M. Gay (Séraphin). — [5] La mère, décédée. Tuteur : M. Julien (Antoine).

N° 22,654. — *Décret qui approuve 20 liquidations de Pensions civiles.*

Du 7 Septembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 22 août 1790;

Vu le décret du 13 septembre 1806;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	ÉLÉVATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
»	»	»	»	»	Un tiers.	248f	3 avril 1885.	Saint-Amans (Lozère).
»	»	»	»	»	*Idem.*	151	12 nov. 1884.	Ennetières-en-Weppes (Nord).
»	»	»	»	»	*Idem.*	399	16 avril 1885.	Aubière (Puy-de-Dôme).
»	»	»	»	»	*Idem.*	200	1er janvier 1885.	La Rochelle (Charente-Inférr.).
»	»	»	»	»	Minimum.	100	21 déc. 1884.	L'Homme (Sarthe).
154f 17c	»	652f 17c	»	»	Un tiers.	217	Du 4 octobre 1884 au 29 octobre 1886, veille de la majorité de l'orpheline.	Fauguerolles (Lot-et-Garonne).
388 61	»	779 60	»	»	*Idem.*	1er lit : 130f (a)	Du 25 avril 1884 au 11 septembre 1892.	Castellane (Basses-Alpes).
						2e lit : 129f (a)	Du 25 avril 1884 au 21 août 1902.	Peyroules (Basses-Alpes).
»	»	»	»	»	Totalité.	200f	Du 4 novembre 1884 au 11 juillet 1891, veille de la majorité du plus jeune des orphelins.	Villeneuve (Basses-Alpes).
»	»	»	»	»	Un tiers.	236	Du 2 mai 1884 au 24 mai 1894, veille de la majorité du plus jeune des orphelins.	Saint-Flour (Cantal).
					TOTAL.	10,378		

(a) La somme de 259 francs reversée sur les orphelins REBOUL, du 1er et du 2e lit, sera répartie entre eux par portions égales et à mesure de leur majorité ou de leur décès.

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 9 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885 ;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de seize mille deux cent un francs (16,201f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

Digitized by Google

DEUXIÈ

(Pensions pour services terma

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décr et ordonnanc en vertu desquel la pensio a été accord
					POSTES ET TÉLÉGRAPHES.				
1	ANDRÉ (Casimir-André).	10 déc. 1828.	Privas (Ardèche).	Facteur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	13	2	8	Lois des 11 1831 et 9 1853.
					postérieurs...	21	4	15	
2	ANTOINE (Louise-Victorine), fme HADERY.	12 mai 1825.	Saint-Bris (Yonne).	Receveuse.....	Civils.....	30	1	»	Loi du 9 1853.
3	BELHOMME (Charlotte-Étiennette), veuve FAVREUX.	23 sept. 1822.	Gentilly (Seine).	*Idem*.....	*Idem*.....	30	»	20	*Idem*.....
4	BOURQUIN (Joseph).....	11 mai 1825.	Paris (Seine).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	9	»	*Idem* et ord nance du janvier 182
					postérieurs...	31	5	»	
5	DE CHAUVERON (Charles-Léonard-Hyacinthe).	21 oct. 1824.	Voutezac (Corrèze).	*Idem*.....	Civils	30	»	23	Loi du 9 1853.
					Militaires....	6	»	21	
6	COUSIN (Étienne).....	22 oct. 1817.	Poitiers (Vienne).	Gardien de bureau.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	8	1	»	*Idem*, loi du avril 1831 et ordonnance du janvier 18
					postérieurs...	31	5	»	
7	DESMOULINS (Pierre-Vincent-Claude).	22 janv. 1826.	Nantes-en-Ratier (Isère).	Facteur de ville.	Militaires....	5	8	11	Lois des 11 1831 et 9 1853.
					Civils.....	19	5	»	
8	DOCQUIN (Charles-Louis)	15 avril 1825.	Sedan (Ardennes).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	9	27	Ordonnance 12 janvier et loi du 1853.
					postérieurs. .	31	5	»	
9	DOMERGUE (Marie-Anne-Louise-Caroline).	16 août 1826.	Saint-Constant (Cantal).	Receveuse.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	11	27	*Idem*.....
					postérieurs...	31	5	»	
10	D'OUVRIER (Marie-Antoinette-Rosalie), femme BASTIDE.	6 février 1823.	Aurillac (Cantal).	*Idem*.....	Civils	30	»	»	Loi du 9 1853.
11	DUMAS (Augustin-Maurice) (1).	22 sept. 1834.	Carpentras (Vaucluse).	Receveur.....	*Idem*.....	25	2	»	*Idem*.....
12	HENRY (Louise-Adèle), veuve COUÉ (1).	17 janv. 1825.	Dijon (Côte-d'Or).	Receveuse.....	*Idem*.....	29	4	15	*Idem*.....
13	MALGOUYRÉ (Joseph-Arnaud-Charles).	9 mai 1825.	Albi (Tarn).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	5	11	19	*Idem* et ord nance du vier 1825.
					postérieurs...	30	8	4	
14	RUCHIER (Joséphine), veuve LARESSE (1).	15 janv. 1829.	Culoz (Ain).	Receveuse.....	Civils.....	21	3	»	Loi du 9 1853.
15	ADAM (Aline-Marie-Thérèse), veuve PLATRE.	7 déc. 1843.	Vitry-en-Perthois (Marne).	Le mari, entreposeur en gare.	*Idem*.....	30	3	25	*Idem*.....
16	BOUILLOD (Emmanuelle-Josephte-Elinat), vve DEFFRADAS.	7 juill. 1836.	Grusse (Jura).	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 530 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Infirmités.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
TÉGORIE.								
stérieurement au 1er janvier 1854.)								
1,276f 38c	87f 91c	453f 82c	541f 73c	»	»	541f	1er juin 1885.	Paris (Seine).
,400 00	»	701 94	701 94	»	»	701	*Idem.*	Saint-Bris (Yonne).
,847 22	»	923 61	923 61	»	»	923	*Idem.*	Saint-Quentin (Aisne).
,802 08	»	427 72	2,365 79	1,850f	»	1,850	*Idem.*	Paris (Seine).
,701 38	»	1,938 07						
,409 12	»	1,704 86	1,704 86	»	»	1,704	*Idem.*	Objat (Corrèze).
,399 99	40 38	188 60	936 93	901	»	901	*Idem.*	Poitiers (Vienne).
,352 08		707 95						
,031 24	37 97	333 71	371 68	»	»	371	*Idem.*	Grenoble (Isère).
,000 00	»	568 73	3,162 37	2,482	»	2,482	*Idem.*	Paris (Seine).
,965 27	»	2,593 64						
,495 83	»	74 57	839 23	»	»	839	*Idem.*	Maurs-du-Cantal (Cantal.).
,463 88	»	764 66						
,905 55	»	952 77	952 77	»	»	952	*Idem.*	Bort (Corrèze).
,138 88	»	1,316 57	1,316 57	»	»	1,316	*Idem.*	Tonnerre (Yonne).
,388 88	»	679 00	679 00	»	»	679	*Idem.*	Paris (Seine).
,212 49	»	220 11	1,312 85	»	»	1,312	*Idem.*	Gaillac-sur-Tarn (Tarn).
,141 66	»	1,092 74						
,400 00	»	495 83	495 83	»	»	495	*Idem.*	Culoz (Ain).
,769 21	»	891 97	891 97	»	Un tiers.	297	26 avril 1885.	Vitry-en-Perthois (Marne).
»	»	»	»	»	*Idem.*	176	1er avril 1885.	Lyon (Rhône).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
17	JAOUEN (Marie-Jeanne), veuve LABORY.	21 déc. 1846.	Plogastel-Saint-Germain (Finistère).	Le mari, facteur rural.	Civils.....	25	»	10	Loi du 9 juin 1853.
18	LE JEUNE (Marie-Jeanne), veuve URUDOUX.	18 nov. 1836.	Locminé (Morbihan).	*Idem*.....	Militaires....	4	5	25	Idem et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	26	9	12	
19	LOISEAU (Mélanie), v^ve ROBIN.	22 mars 1847.	Chouzé-sur-Loire (Indre-et-Loire).	Le mari, facteur local.	Militaires....	6	6	19	Idem.....
					Civils.....	18	9	14	
20	VALLÉE (Félicité), veuve BERNARD.	26 fév. 1836.	Paris (Seine).	Le mari, surveillant des télégraphes.	Militaires et civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	2	24	Lois des 11 avril 1790 et 9 juin 1853 et décret du 13 septembre 1806.
					postérieurs...	31	3	7	

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 7 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

N° 22,655. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 9 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME (Pensions pour services terminés)
					POSTES.				
1	BRULARD (Paul-Victorien).	10 mai 1819.	Bretoncelles (Orne).	Commis.....	Civils.....	30	»	12	Loi du 9 juin 1853.
2	CHARPENTIER (Antoine).	18 janv. 1826.	Courbouzon (Loir-et-Cher).	Facteur rural....	*Idem*.....	25	»	»	*Idem*.....
3	FONTAINE (Joseph-Barthélemy).	28 mai 1831.	Germay (Haute-Marne).	Commis principal.	*Idem*.....	30	3	»	*Idem*.....

Digitized by Google

...otité ...ement ...ris ...e base ...e la ...dation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
380f 57c	»	440f 28c	440f 28c	»	Un tiers.	146f	9 mai 1885.	Plogastel-Saint-Germain (Finistère).
512 11	29f 89c	487 97	517 86	»	*Idem.*	172	13 avril 1885.	Auray (Morbihan).
361 57	43 68	269 23	312 91	»	*Idem.*	104	15 avril 1885.	Chouzé-sur-Loire (Indre-et-Loire).
173 88	»	47 56	722 76	»	*Idem.*	240	8 avril 1885.	Gentilly (Seine).
996 73	»	676 20						
					TOTAL.	16,201		

Vu la loi du 22 août 1790;

Vu le décret du 13 septembre 1806;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 28 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de onze mille cent quatre-vingt-dix-huit francs (11,198f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

...otité du ...itement pris ...r base ...de la ...idation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ÉGORIE.								
...érieurement au 1er janvier 1854.)								
975f 00c	»	987f 50c	987f 50c	»	»	987f	1er juillet 1885.	Paris (Seine).
997 91	»	453 95	453 95	»	»	453	*Idem.*	Herbilly (Loir-et-Cher).
516 66	»	1,772 98	1,772 98	1,758f	»	1,758	*Idem.*	Germay (Haute-Marne).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Dates des lois, dé et ordonnan en vertu desq la pensio a été accord
4	Froissart (Anne-Eugénie), femme Laurent.	3 sept. 1827.	Combronde (Puy-de-Dôme).	Receveuse.....	Civils.....	31	»	»	Loi du 9 1853.
5	Germain (Jean-Pierre-Mathieu) [1].	26 sept. 1832.	Richerenche (Vaucluse).	Facteur de ville.	Militaires....	13	1	15	*Idem* et loi
					Civils.....	22	6	»	11 avril 1
6	Grimaldi (Quilicus)....	23 mai 1826.	San-Damiano (Corse).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	1	16	Lois des 22 1790 et 9 1853 et d
					postérieurs...	31	4	15	du 13 sept bre 1850.
7	Lacroix (François)....	26 juin 1825.	Saint-Martin-de-Gurçon (Dordogne).	Commis.....	Militaires....	5	10	7	Lois des 11 et 1831 et 9 1853.
					Civils ..... (y compris la bonification).	31	7	6	
8	Mangin (Janne), femme Graverol [1].	22 oct. 1821.	Buchy (Alsace-Lorraine).	Receveuse.....	Civils.....	21	2	»	Loi du 9 j 1853.
9	Michel (Antoine).....	9 déc. 1825.	Saint-Pierre-d'Amilly (Charente-Inférr.)	Facteur rural....	Militaires...	4	2	6	*Idem* et loi d
					Civils.....	23	1	»	avril 1851.
10	Morin (Guillaume-Philippe).	11 déc. 1834.	Lurcy-le-Bourg (Nièvre).	Facteur.....	Militaires....	6	9	»	*Idem*.....
					Civils.....	19	1	»	
11	Auban (Marie-Louise), veuve Jean.	5 mars 1815.	Orange (Vaucluse).	Le mari, ex-courrier, décédé titulaire d'une pension de 782 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
12	Charamond (Céline), veuve Maynier.	25 mai 1833.	Longni (Orne).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 2,184 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
13	Damar (Joséphine-Victorine), vve Serard.	13 mai 1835.	Paris (Seine).	Le mari, ex-commis principal, décédé titulaire d'une pension de 1,772 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
14	Grave (Élisa), veuve Prévot.	25 fév. 1836.	Cambrai (Nord).	Le mari, ex-facteur chef, décédé titulaire d'une pension de 661 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
15	Jure (Magdeleine-Clémence), vve Feraud.	4 avril 1822.	Solliès-Toucas (Var).	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 269 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
16	Lecomte (Rose-Thérèse), veuve Barrué.	19 oct. 1840.	Chalo-Saint-Mars (Seine-et-Oise).	*Idem* de 350 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
17	Lucas (Anne-Louise), veuve Blanchet.	30 sept. 1812.	Châteauroux (Indre).	Le mari, ex-facteur-chef, décédé titulaire d'une pension de 481 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
18	Mainferme (Virginie), veuve Lejeune.	26 sept. 1839.	Migneresttes (Loiret).	*Idem* de 645 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
19	Pfeiffer (Marie), veuve Guerre.	15 déc. 1836.	Hoff (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-facteur, décédé titulaire d'une pension de 360 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Infirmités.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
4000f 00c	»	723f 33c	723f 33c	»	»	723f	16 mai 1885.	Combronde (Puy-de-Dôme).
803 05	96f 24c	167 30	263 54	»	»	263	1er mai 1885.	Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).
500 00	»	2 48	1,750 81	1,671f	»	1,671	16 mai 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
343 75	»	1,748 33						
575 00	48 76	1,355 44	1,404 20	»	»	1,404	1er juillet 1885.	Nîmes (Gard).
177 77	»	415 48	415 48	»	»	415	16 mars 1885.	Châtel-de-Neuvre (Allier).
906 66	34 84	348 80	383 64	»	»	383	1er juillet 1885.	Manzé (Deux-Sèvres).
038 88	49 49	330 41	379 90	»	»	379	1er mai 1885.	Prémery (Nièvre).
»	»	»	»	»	Un tiers.	260	27 juin 1884.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	728	15 janvier 1885.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).
»	»	»	»	»	*Idem.*	590	18 février 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	220	21 février 1885.	Cambrai (Nord).
»	»	»	»	»	*Idem*, élevé à	100	10 mai 1884.	Toulon (Var).
»	»	»	»	»	Un tiers.	116	18 déc. 1884.	Étampes (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	»	*Idem.*	143	6 février 1885.	Bourges (Cher).
»	»	»	»	»	*Idem.*	215	19 déc. 1884.	Mignerette (Loiret).
»	»	»	»	»	*Idem.*	120	9 mars 1885.	Paris (Seine).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
20	SILVESTRE (Jeanne-Liberate), veuve BIROT.	28 août 1821.	Quillan (Aude).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 320 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
21	SIMON (Augustine-Bellonie), Vve MAZELLE.	17 oct. 1826.	Saint-Martin-d'Ardèche (Ardèche).	*Idem* de 494 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 9 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

N° 22,656. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 9 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu la loi du 22 août 1790;
Vu le décret du 13 septembre 1806;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME
									(Pensions pour services terminés
1	COLSON (Michel-Victor).	28 mars 1833.	Nomény (Meurthe-et-Moselle).	Facteur rural....	POSTES ET TÉLÉGRAPHES. Militaires.... Civils.....	6 22	6 9	18 15	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	»	Un tiers.	106f	27 déc. 1884.	Quillan (Aude).
»	»	»	»	»	*Idem.*	164	18 janvier 1885.	Pont-Saint-Esprit (Gard).
					TOTAL.	11,198		

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 1er août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de treize mille huit cent trente-quatre francs (13,834f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 9 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ATÉGORIE.								
ostérieurement au 1er janvier 1854.)								
862f21c	43f60c	326f91c	370f57c	»	»	370f	1er juillet 1885.	Nomény (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
2	DUFOUR (Antoine-Alphonse) (1).	8 avril 1826.	Sauve (Gard).	Facteur rural...	Civils.....	23	7	23	Loi du 9 juin 1853.
3	DURAND (Michel-Norbert) (1).	7 juin 1832.	Rives (Lot-et-Garonne).	Commis principal.	*Idem*.....	29	1	24	*Idem*.....
4	FLAMANT (Charlemagne-Zéphyrin).	24 mars 1821.	Nouvion-le-Comte (Aisne).	*Idem*.....	*Idem*.....	30	»	3	*Idem*.....
5	GAY (François).....	27 sept. 1827.	Montgilbert (Savoie).	Facteur rural....	Militaires....	11	»	15	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	24	3	»	
6	LE CORNEC (Tristant)..	8 juin 1828.	Gouesnach (Finistère).	*Idem*.....	Militaires....	13	5	9	*Idem*.....
					Civils.....	17	3	»	
7	LUCCHINI (François)...	12 juin 1825.	Bonifacio (Corse).	Commis	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	10	9	14	Lois des 9 juin 1790 et 9 juin 1853 et décret du 13 septembre 1856.
					postérieurs.. (y compris la bonification).	35	8	16	
8	MANTRANT (François-Alfred).	15 juin 1830.	Gençais (Vienne).	Brigadier facteur	Militaires....	5	4	»	Lois des 11 août 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	27	4	»	
9	MILLETOT (Jean-Baptiste-Jules).	10 avril 1833.	Paris (Seine).	Gardien de bureau.	Civils.....	30	7	»	Loi du 9 juin 1853.
10	NION (Jean-Louis-Laurent) (1).	30 janv. 1826.	Frencuse (Seine-et-Oise).	Facteur rural....	*Idem*.....	23	8	»	*Idem*.....
11	PETIT (Nicolas).....	4 mai 1825.	Bourguignon-lez-Morey (Haute-Saône).	Surveillant des télégraphes.	Militaires....	5	10	7	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	28	7	»	
12	ROSE (Pierre-Alexandre-Valentin-Théodore).	17 mars 1832.	La Haye-d'Ectot (Manche)	Facteur rural....	Militaires....	5	10	23	*Idem*.....
					Civils	25	6	»	
13	ROY (Jean).....	7 déc. 1813.	Magnac-Laval (Haute-Vienne).	*Idem*.....	Civils.....	31	3	»	Loi du 9 juin 1853.
14	SAINTE-COLOMBE (Jean-Antoine).	22 fév. 1824.	Trie (Hautes-Pyrénées)	*Idem*.....	Militaires....	5	9	1	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	25	9	»	
15	SAMOYAUT (René-Alexis-Toussaint).	1er nov. 1829.	Cherves (Vienne).	Facteur boîtier..	Militaires....	2	9	4	*Idem*.....
					Civils.....	26	10	»	
16	VOISING (Émile-Désiré).	16 mai 1830.	Fontainebleau (Seine-et-Marne).	Facteur-chef.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	5	»	Ordonnance du 12 janvier 1825 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs..	31	6	»	
17	CADDEO (Marie-Caroline-Philomène), veuve CHAUVE.	23 mai 1838.	Carlaforte (Italie).	Le mari, inspecteur.	Civils..... (y compris la bonification).	41	6	22	Loi du 9 juin 1853.
18	CONOT (Marie-Louise), veuve PETITDEMENGE.	27 mai 1817.	Dompaire (Vosges).	Le mari, facteur rural.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	11	7	»	*Idem*.....
					postérieurs...	31	4	23	
19	CORDET (Julie), veuve CLANCE.	28 fév. 1839.	Monteux (Vaucluse).	Le mari, ex-facteur local, décédé titulaire d'une pension de 451 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
20	ÉTIENNE (Virginie), vve CHAISE.	4 juin 1838.	Busson (Haute-Marne).	Le mari, facteur rural.	Civils.....	25	9	26	*Idem*.....
21	GUYÉ (Lucie), veuve ANDRÉ.	14 juillet 1844.	Sens (Yonne).	Le mari, commis.	Militaires....	3	1	1	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils	26	11	21	

(1) Infirmités.

Digitized by Google

ITÉ n ment is base la ation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
o f 27 c	»	415 f 18 c	415 f 18 c	»	»	415 f	24 mai 1885.	Sauve (Gard).
3 33	»	1,615 72	1,615 72	»	»	1,615	1er juillet 1885.	Bordeaux (Gironde).
5 00	»	1,687 50	1,687 50	»	»	1,687	16 juillet 1885.	Charmes (Aisne).
97 50	73 f 59 c	285 94	359 53	»	»	359	1er juillet 1885.	Montgilbert (Savoie).
31 66	89 59	239 09	328 68	»	»	328	*Idem.*	Rosporden (Finistère).
0 00	»	161 83	1,721 70	1,600 f 00 c	»	1,600	*Idem.*	Marseille (Bouches-du-Rh.).
0 83	»	1,559 87						
3 33	44 43	974 87	1,019 30	»	»	1,019	*Idem.*	Poitiers (Vienne).
0 00	»	917 50	917 50	»	»	917	*Idem.*	Chambly (Oise).
1 66	»	374 71	374 71	»	»	374	*Idem.*	La Roche-Guyon (Seine-et-Oise).
8 33	42 90	623 26	666 16	»	»	666	1er juin 1885.	Vesoul (Haute-Saône).
5 83	39 30	441 56	480 86	»	»	480	1er juillet 1885.	Carteret (Manche).
5 00	»	571 87	571 87	»	»	571	*Idem.*	Dompierre (Haute-Vienne).
3 33	42 17	372 50	414 67	»	»	414	*Idem.*	Trie (Hautes-Pyrénées).
7 50	18 40	519 22	537 62	»	»	537	*Idem.*	Martaizé (Vienne).
9 58	»	62 32	844 55	827 00	»	827	*Idem.*	Fontainebleau (Seine-et-Marne).
1 66	»	782 23						
4 90	»	3,351 05	3,351 05	2,422 00	Un tiers.	807	21 mai 1885.	Constantine (Constantine).
3 62	»	572 53	572 53	»	*Idem.*	190	24 mai 1885.	Madonne-Lumecrey (Vosges).
»	»	»	»	»	*Idem.*	150	18 mai 1884.	Le Luc (Var).
05 16	»	368 15	363 15	»	*Idem.*	121	30 avril 1885.	Pancey (Haute-Marne).
45 00	20 56	1,141 71	1,162 27	»	*Idem.*	387	28 avril 1885.	Mâcon (Saône-et-Loire).
					TOTAL.	13,834		

Digitized by Google

N° 22,657. — *Décret qui approuve 3 liquidations de Pensions civiles.*

Du 10 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 30 août 1883, relative à la réforme de l'organisation judiciaire ;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 30 juillet 1883, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la justice par la loi du 18 mars 1884;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
1	DE BARLET (Marie-Joseph-Henri).	15 janv. 1842.	Aix (Bouches-du-Rh.)	Juge.....	Civils.....	15	10	10	Loi du 30 août 1883.
2	GAILLARD DE LA DIONNERIE (Henri-Jacques).	25 juin 1820.	Loudun (Vienne).	Conseiller.....	*Idem*.....	31	8	23	*Idem*.....
3	GIBERT (Bernard-Jules-Adrien).	9 juillet 1833.	Fort-de-France (Martinique).	Juge.....	*Idem*.....	21	11	4	*Idem*.....

N° 22,658. — *Décret qui approuve 18 liquidations de Pensions civiles.*

Du 10 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 13, 16, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu le décret du 18 novembre 1810;

Vu les articles 35, 36 et 55 du décret du 25 août 1804 et l'ordonnance du 5 août 1840;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 24 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des travaux publics pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de cinq mille cent quatre-vingt-huit francs (5,188f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 10 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil,
Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

ITÉ à ment s base la tion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
f 22e	»	»	1,013f	»	»	1,013f	12 octobre 1883.	Aix (Bouches-du-Rh.)
00	»	»	2,638	»	»	2,638	23 sept. 1883.	Poitiers (Vienne).
25	»	»	1,537	»	«	1,537	17 octobre 1883.	Saumur (Maine-et-Loire).
					TOTAL..	5,188		

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt-cinq mille trente quatre francs (25,034f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres des travaux publics et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 10 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des travaux publics,
Signé DEMÔLE.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, [illegible] et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée
									DEUX[illegible]
									(Pensions pour services [illegible]
1	BENOIT (Jean-Louis-Marie-Paul).	17 juin 1823.	Saint-Dié (Vosges).	Ingénieur en chef des mines.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	11	»	Décrets des [illegible] vembre [illegible] 25 août [illegible] loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	5	16	
2	BERENGER (Auguste-Thomas).	28 nov. 1821.	Valence (Drôme).	Employé secondaire des ponts et chaussées.	Militaires....	5	9	10	Lois des 1[illegible] 1831 et [illegible] 1853.
					Civils.....	31	1	»	
3	BOULAND (Louis-Pierre).	14 mars 1825.	Mary-sur-Marne (Seine-et-Marne).	*Idem*.....	Militaires....	6	1	1	*Idem*.....
					Civils.....	30	3	»	
4	COUET (Théodore)....	7 juillet 1820.	Champteussé (Maine-et-Loire).	Sous-ingénieur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	13	5	15	Décret du [illegible] 1801 et [illegible] 9 juin [illegible]
					postérieurs...	31	6	6	
5	DENOYELLE (François-Jean).	7 fév. 1820.	Mayenne (Mayenne).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	10	5	»	*Idem*.....
					postérieurs..	31	5	15	
6	MÉTIVIER (Jean-François).	13 juin 1815.	Moulins (Allier).	Commissaire de surveillance administrative des chemins de fer.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	3	2	Loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	5	12	
7	PASQUIER-VAUVILLIERS (Jean-Baptiste-Félix).	26 mai 1820.	Saint-Vast-la-Hougue (Manche).	Inspecteur général des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	12	1	11	*Idem*, décret [illegible] 25 août [illegible] ordonnances [illegible] 5 août [illegible]
					postérieurs...	31	4	25	
8	REYNAUD (Joseph).....	25 mai 1815.	Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne).	Commissaire de surveillance administrative des chemins de fer.	Civils.....	30	5	5	Loi du 9 [illegible] 1853.
9	VEZIN (François).....	26 sept. 1815.	Pouillenay (Côte-d'Or).	Éclusier.....	*Idem*.....	30	3	21	*Idem*.....
10	CHEVALIER (Anne-Louise-Mélanie), veuve ROBAGLIA.	21 fév. 1820.	Paris (Seine).	Le mari, ex-commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, décédé titulaire d'une pension de 676 fr.	.....	»	»	»	.....
11	DEFOUGÈRES (Pauline), veuve LAGOUT.	10 mai 1835.	Guéret (Creuse).	Le mari, ex-ingénieur en chef des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 3,794 fr.	.....	»	»	»	.....
12	DELUCQ (Marie-Anne), veuve BONNEFOY.	16 oct. 1826.	Cauneille (Landes).	Le mari, ex-conducteur des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 1,495 fr.	.....	»	»	»	.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
TÉGORIE.								
stérieurement au 1er janvier 1854.)								
5,000f 00c 5,990 28	»	4,028f 25c	4,028f 25c	3,993f 52c	»	3,993f	17 juin 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.).
1,470 83	42f 35c	761 97	804 32	»	»	804	1er juin 1885.	Valence (Drôme).
1,200 00	50 71	605 00	655 71	»	»	655	1er juillet 1885.	Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne).
3,601 01 3,550 36	»	2,669 34	2,669 34	1,775 28	»	1,775	7 juillet 1885.	Saumur (Maine-et-Loire).
3,097 22 3,048 61	»	2,133 99	2,133 99	1,600 00	»	1,600	16 juin 1885.	Laval (Mayenne).
3,000 00	»	1,570 83	1,570 83	»	»	1,570	13 juin 1885.	Avignon (Vaucluse).
2,000 00 2,000 00	»	8,700 01	8,700 01	6,000 00	»	6,000	26 mai 1885.	Paris (Seine).
3,000 00	»	1,520 83	1,520 83	»	»	1,520	25 mai 1885.	Montauban (Tarn-et-Garonne).
600 00	»	302 50	302 50	»	»	302	1er juillet 1885.	Pouilley (Côte-d'Or).
»	»	»	»	»	Un tiers.	225	21 avril 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
»	»	»	»	»	*Idem.*	1,264	19 déc. 1884.	Nogent-sur-Seine (Aube).
»	»	»	»	»	*Idem.*	498	20 mai 1885.	Peyrehorade (Landes).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATE des lois, décr. et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
13	LAZERME (Mathilde-Joséphine-Amélie), vve COLLET-MEYGRET.	17 fév. 1831.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	Le mari, inspecteur général des ponts et chaussées, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ; postérieurs...	14 29	» 9	19 25	Décret du 31 mai 1806, ordonnance du 5 août 1846 et loi du 9 juin 1853.
14	LEVÊQUE (Marie-Élizabeth), veuve BUARD.	30 janv. 1815.	Vieillevigne (Loire-Inférieure)	Le mari, ex-employé secondaire des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 335 fr.	.....	»	»	»	.....
15	MASSON (Valentin-Édouard-Louis-Jules), orphelin mineur (1).	11 juillet 1866.	Châtellerault (Vienne).	La mère, veuve d'un ex-conducteur des ponts et chaussées, décédée titulaire d'une pension de 343f	.....	»	»	»	.....
16	REYNA (Marie-des-Douleurs-Hemeterie-Celedonie), veuve CASTAGNOL.	3 mars 1830.	Séville (Espagne).	Le mari, ex-ingénieur en chef des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 4,199 fr.	.....	»	»	»	.....
17	RHULLIER (Jeanne-Marie-Claudine), veuve GUILHAUMET.	15 mars 1830.	Genève (Suisse).	Le mari, ex-conducteur des ponts et chaussées, décédé en instance d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	.....
18	ROUGON (Alix-Anne-Philippine), veuve BRZUMINSKI.	21 mars 1839.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	Le mari, ex-conducteur des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 1,328 fr.	.....	»	»	»	.....

(1) Tuteur : M. MASSON (Louis).

N° 22,659. — *DÉCRET qui approuve 3 liquidations de Pensions civiles.*

Du 12 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 13 et 14 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 18 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 24 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère du commerce pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre du commerce,

Digitized by Google

ITÉ u ment is base la ation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
2f 78c 6 39	»	9,805f 13c	9,805f 13c	6,000f	Un tiers.	2,000f	26 mai 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	111	1er février 1885.	Angers (Maine-et-Loire).
»	»	»	»	»	»	343	Du 29 juin 1884 au 10 juillet 1887.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	Un tiers.	1,399	11 avril 1885.	*Idem.*
»	»	»	»	»	*Idem.*	533	4 avril 1885.	Le Puy (Haute-Loire).
»	»	»	»	»	*Idem.*	442	12 février 1885.	Simiane (Basses-Alpes).
					TOTAL..	25,034		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de neuf cent douze francs (912f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres du commerce et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 12 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre du commerce,
Signé PIERRE LEGRAND.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	CHRESTIA (Pauline-Marie-Joséphine), veuve BERNADAC.	8 avril 1836.	Pamiers (Ariège).	Le mari, ex-vérificateur des poids et mesures, décédé, le 25 mars 1885, en jouissance d'une pension de retraite de 1,115f.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
2	PANCAUT (Jeanne), vve PANCAUT.	18 juill. 1820.	Hagetman (Landes).	Le mari, ex-vérificateur des poids et mesures, décédé, le 12 mai 1885, en jouissance d'une pension de retraite de 1,135f.	.....	»	»	»	*Idem*.....
3	SACCONE (Marie-Rose), veuve CASSELI (1).	6 août 1831.	Noli (Italie).	Le mari, patron du service sanitaire, décédé, le 20 avril 1885, en activité de service.	Marine.....	3	1	7	*Idem* et loi du 18 avril 1831.
					Civils.....	23	3	8	

(1) Accident de service.

N° 22,660. — *DÉCRET qui approuve 15 liquidations de Pensions civiles.*

Du 12 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME
									(Pensions pour services terminés
					ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	MATIS (Charles-Nicolas-Émile).	31 juillet 1824.	Mercy-le-Bas (Meurthe-et-Moselle).	Percepteur.....	Civils.....	30	2	16	Loi du 9 juin 1853.
2	PASSAGE (Charles-Joseph).	11 juin 1821.	Avesnes (Nord).	*Idem*.....	*Idem*.....	30	5	10	*Idem*.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
»	»	»	»	»	Un tiers.	371f	26 mars 1885.	Pamiers (Ariège).
»	»	»	»	»	*Idem.*	378	13 mai 1885.	Saint-Sever (Landes).
200f 00c 200 00	24f 87c	464f 98c	489f 85c	»	*Idem.*	163	21 avril 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
					TOTAL.	912		

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Les quinze liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quatorze mille huit cent vingt-trois francs (14,823f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 84.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 12 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
TÉGORIE.								
térieurement au 1er janvier 1854.)								
4,820f 50c	»	2,423f 64c	»	2,410f	»	2,410f	1er juillet 1885.	Nouillonpont (Meuse).
4,573 75	»	2,302 91	»	2,271	»	2,271	22 juin 1885.	Maroilles (Nord).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonnan en vertu desq la pensio a été accor
3	BOLLON DE CLAVIÈRES (Thérèse-Mélanie), veuve MALEVAL.	8 mai 1836.	Colombier-le-Cardinal (Ardèche).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 1,888 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
4	BOUBIER (Louise-Marguerite-Céline), vve DUMAS.	8 janv. 1829.	Paris (Seine).	*Idem* de 1,772 fr..	....	»	»	»	*Idem*.....
5	BURET (Louise-Élisabeth), veuve BERNARD.	27 juill. 1827.	Limeux (Cher).	*Idem* de 1,684 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
6	LE CALVÉ (Émilie), vve LAMARE.	11 mai 1833.	Callac (Côtes-du-Nord).	*Idem* de 1,953 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
7	MORTREUIL (Françoise-Hélène-Radégonde-Claudine), veuve SARRANS.	13 août 1814.	Toulouse (Haute-Garonne).	*Idem* de 1,162 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
8	SEITZ (Marie-Catherine-Lucie), veuve PERRIN.	31 déc. 1837.	Remiremont (Vosges).	*Idem* de 1,939 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
9	VINCENT (Hyacinthe), veuve MÈME.	9 mai 1823.	Paris (Seine).	Le mari, ex-sous-chef, décédé titulaire d'une pension de 2,750 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
10	ROQUILLET (Marie-Jeanne-Valérie), orpheline (1).	17 janv. 1866.	Saint-André-de-Cubzac (Gironde).	Le père, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 2,703 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	BONHOMME (Abdon-Augustin-Numa).	25 avril 1827.	Lavaur (Tarn).	Receveur de 2e classe.	ENREGISTREMENT. Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	»	2	26	*Idem* et ord nance du 2 vier 1825.
					postérieurs...	30	5	6	
12	DUNOYER (François-Camille-Alpinien).	27 avril 1819.	Bellac (Haute-Vienne).	*Idem*.....	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	9	8	16	*Idem*.....
					postérieurs...	30	11	»	
13	AUBELLE (Jeanne), vve DOVALLE.	28 mai 1811.	Saumur (Maine-et-Loire).	Le mari, ex-conservateur des hypothèques, décédé titulaire d'une pension de 3,000 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
14	DENISE (Eulalie), veuve BARRIÈRE.	19 nov. 1822.	Catillon (Nord).	*Idem* de 2,000 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
15	PELCHOT (Marie-Clémence), veuve LAILLAUT.	17 nov. 1824.	Chaumont (Haute-Marne).	Le mari, ex-garde-magasin, décédé titulaire d'une pension de 922 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Tuteur : M. ROQUILLET (Louis).

RÉCAPI

2e catégorie... { Administration centrale..... / Enregistrement.....

TOTAUX.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	»	Un tiers.	629f	27 avril 1885.	Lyon (Rhône).
»	»	»	»	»	Idem.	590	20 avril 1885.	Saint-Fargeau (Yonne).
»	»	»	»	»	Idem.	561	6 déc. 1884.	Lury-sur-Arnon (Cher).
»	»	»	»	»	Idem.	651	15 mai 1885.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
»	»	»	»	»	Idem.	387	4 mai 1885.	Rieumes (Haute-Garonne).
»	»	»	»	»	Idem.	646	19 mai 1885.	Rambervillers (Vosges).
»	»	»	»	»	Idem.	916	7 mai 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	Idem.	901	Du 3 juin 1885 au 26 janvier 1887.	Bordeaux (Gironde).
					TOTAL.	9,962		
1,209f 06c 1,362 76	»	8f 78c 1,198 82	1,207f 00c	»	»	1,207f	27 juillet 1884.	Égletons (Corrèze).
1,394 84 1,513 91	»	387 61 1,293 58	1,681 19	»	»	1,681	1er déc. 1884.	Le Dorat (Haute-Vienne).
»	»	»	»	»	Un tiers.	1,000	31 mai 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	Idem.	666	8 déc. 1884.	Valenciennes (Nord).
»	»	»	»	»	Idem.	307	13 avril 1885.	Chaumont (Haute-Marne).
					TOTAL.	4,861		

TION.

.....	10	9,962f
.....	5	4,861
.....	15	14,823

Digitized by Google

N° 22,661. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, d'une Pension concédée, en vertu de la Convention du 23 août 1860, à la Veuve d'un Titulaire devenu Français par le fait de la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France.*

Du 12 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le décret, en date du 21 novembre 1860, portant promulgation de la convention internationale du 23 août précédent, destinée à régler les questions auxquelles donne lieu la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France;

Vu l'article 2 de ladite convention;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

NUMÉRO d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE OU EMPLOI du mari.	ACTE en vertu duquel la pension a été accordée.
					PENSION À INSCRIRE AU LI
Unique.	GILLET (Jeanne-Marie), vve CHARDON.	30 août 1810.	Chambéry (Savoie).	Directeur des postes et des télégraphes.	Brevet royal du 2 vrier 1835.

N° 22,662. — *Décret qui approuve une liquidation d'Indemnité viagère de retraite concédée à la Veuve d'un Agent des anciennes Listes civiles.*

Du 12 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu l'ordonnance royale du 3 décembre 1814;

Vu la loi du 8 juillet 1852;

Vu le décret du 31 juillet 1852;

Vu l'article 22 de la loi du 8 juin 1864;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

NUMÉRO d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE OU EMPLOI du mari.	LOI ET DÉCRET en vertu desqu l'indemnité viag a été accordée
Unique.	BIGUE (Marie-Félicité), vve OUVRÉ.	8 mai 1812.	Paris (Seine).	Palefrenier.....	Loi du 8 ju 1852 et décret 31 juillet 1852.

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension comprise pour une somme de huit cent soixante-neuf francs (869f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit, et payée par imputation sur le crédit que ce tableau désigne.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 12 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

CESSION accédée mari.	QUOTITÉ réversible.	FIXATION de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE.	OBSERVATIONS.
PENSIONS CIVILES (1790).					
1,608f	Un tiers.	869f	1er avril 1885.	Chambéry (Savoie).	La jouissance de la pension cesse en cas de nouveau mariage.

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation d'indemnité viagère de retraite comprise pour une somme de quatre-vingt-huit francs (88f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette indemnité viagère de retraite sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 12 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

PENSION du mari.	QUOTITÉ réversible.	FIXATION de l'indemnité viagère.	DATE de jouissance.	DOMICILE.	OBSERVATIONS.
176f	La moitié.	88f	8 avril 1885.	Paris (Seine).	La jouissance de l'indemnité viagère cesse en cas de nouveau mariage.

Digitized by Google

N° 22,663. — *Décret qui approuve une liquidation de Pension de Veuve de Postillon.*

Du 12 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu l'article 14 de la loi du 19 frimaire an VII, sur la poste aux chevaux;

Vu les demandes et pièces transmises par le ministre des postes et des télégraphes tendant à faire admettre au bénéfice de cette loi une veuve de postillon;

Vu la loi du 17 août 1835, relative à la situation des dépenses de 1836, laquelle, en conformité de l'article 28 de la loi du 25 mars 1817, a réuni au chiffre destiné à l'acquittement des pensions civiles inscrites sur les registres du trésor celui des pensions des postillons, qui avait jusqu'alors figuré dans l'un des chapitres de l'Administration des postes;

Vu la situation du crédit de trois millions de francs affecté au service des pensions civiles par l'article 30 de la loi du 25 mars 1817;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

NUMÉRO d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.	
		Date.	Lieu.
Unique.	DESPLATS (Margueritte-Sophie), Vve BEAUTES..	15 décembre 1823.....	Revel (Haute-Garonne)

N° 22,664. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 264 Pensions militaires.*

Du 12 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 juin suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Vu la situation du crédit de six millions cinq cent mille francs affecté par la loi de finances du 21 mars 1885 à l'inscription des pensions militaires en 1885;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

Digitized by Google

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La pension civile comprise dans le tableau ci-dessous pour une somme de cent francs (100f) est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite sur les registres du trésor et payée dans le département et à partir de l'époque désignés au tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 12 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

...URE DES SERVICES.	MONTANT de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE.	OBSERVATIONS.
...e mari, postillon.	100f	16 octobre 1884.	Revel (Haute-Garonne).	

ART. 1er. Les deux cent soixante-quatre pensions militaires comprises pour une somme totale de trois cent quatorze mille six cent soixante-quatre francs (314,664f) dans le *Bulletin des lois* n° 1704 (partie supplémentaire), et rappelées au tableau qui suit seront inscrites au livre des pensions du trésor public.

2. La jouissance de ces pensions commencera à courir du jour indiqué pour chacune d'elles dans les décrets rappelés ci-après.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 12 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

NUMÉRO du *Bulletin des lois* où sont insérées les pensions.	NUMÉRO d'ordre de l'insertion de chaque décret au *Bulletin des lois*.	DATE des décrets.	NUMÉRO d'ordre de chaque décret.	NATURE DES PENSIONS à inscrire.	MONTANT des pensions. Parties.	Sommes.
Bulletin n° 1704, partie supplémentaire.	22,544	10 août 1885.	86	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	35	116,061
	22,545	*Idem.*	87	Pensions à des veuves ou orphelins d'officiers.	46	61,049
	22,546	*Idem.*	88	Pensions à des veuves de militaires et secours annuel à un orphelin.	39	20,811
	22,547	*Idem.*	89	Pensions à des veuves ou orphelins de militaires.	35	18,880
	22,548	*Idem.*	90	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	80	73,500
	22,549	*Idem.*	91	Pensions de retraite à des militaires pour blessures ou infirmités.	16	12,[illegible]
	22,550	*Idem.*	92	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	11	6,577
	22,551	*Idem.*	93	Pensions de retraite à des officiers pour blessures ou infirmités.	2	5,150
				TOTAUX.....	264	314,661

N° 22,665. — *DÉCRET qui approuve 4 liquidations de Pensions civiles.*

Du 14 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	[illegible]
									DÉCI
					(Pensions pour services [illegible]				
					POSTES.				
1	VACHER (Jean).....	7 juin 1869.	Tarnac (Corrèze).	Le père, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 380 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
	——— (Hélène-Marie)..	28 juin 1871.							
	——— (Marguerite)....	22 juillet 1873.							
	——— (Jacques).....	13 déc. 1875.							
	——— (Marie)..... orphelins (1).	6 oct. 1878.							
2	JAULNET (Arthur-Ernest), orphelin (2).	20 mai 1877.	Châteauneuf (Eure-et-Loir).	La mère, décédée titulaire d'une pension de 100[f] qui lui avait été concédée en qualité de [illegible] d'un ex-facteur local.	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Tuteur : M. LÉONARD (Vacher). — (2) Tuteur : M. JAULNET (Jean-Baptiste-Laurent).

Digitized by Google

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 15 et 16 mai et 6 juin 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quatre liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trois cent cinquante-deux francs (352f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 14 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

QUOTITÉ du traitement pris sur base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
CATÉGORIE.								
(Antérieurement au 1er janvier 1854.)								
"	"	"	"	"	Un tiers.	126f	Du 4 déc. 1884 au 5 oct. 1899 inclus.	Tarnac (Corrèze).
"	"	"	"	"	Totalité.	100	Du 25 fév. 1885 au 19 mai 1898 inclus.	St-Sauveur-Levasville (Eure-et-Loir).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
3	DOUCE (Claudius-Barthélemy).	28 juin 1870.	Le Puy (Haute-Loire).	Le père, ex-facteur de ville.	Militaires....	13	»	3	Lois des 11 av. 1831 et 9 juin 1853.
	——— (Marie-Marguerite-Rosalie)..... orphelins du 1er lit [1].	25 juillet 1874.			Civils.....	18	3	10	
4	DOUCE (Joseph).....	9 avril 1881.	*Idem.*	*Idem.*	Militaires....	13	»	3	*Idem.*.....
	——— (Louis)..... orphelins du 2e lit [2].	1er nov. 1884.			Civils.....	18	3	10	

[1] Tuteur : M. DOUCE (Barthélemy). — [2] Tutelle légale de la mère, dame PANDRAUD (Angélique), veuve DOUCE. — (a) Ce secours annuel s'élevant en totalité à 126 fr. sera partagé par égales portions entre les enfants.

N° 22,666. — *DÉCRET qui approuve 10 liquidations de Pensions civiles.*

Du 15 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DÉCRÈTE
					(Pensions pour services terminés				
1	POUGEARD - DULIMBERT (Jean-Baptiste - Octave).	13 août 1822.	Limoges (Haute-Vienne).	Directeur.....	CONTRIBUTIONS DIRECTES. Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	7	11	10	Ordonnance du 12 janvier 1825 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs..	31	6	»	
2	LE TRAON DE KGUIDAN (Élisabeth), veuve ISNARD.	25 fév. 1822.	Brest (Finistère).	Le mari, ex-inspecteur, décédé titulaire d'une pension de 2,500 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
1,093f 74c	95f 39c	285f 58c	380f 97c	»	Un tiers 126 fr. dont moitié, soit :	63 (a)	Du 25 déc. 1884 au 24 juillet 1895 inclus.	Le Brignon (Haute-Loire).
1,093 74	95 39	285 58	380 97	»	*Idem.*	63 (a)	Du 25 déc. 1884 au 31 oct. 1905 inclus.	Le Puy (Haute-Loire).
					TOTAL.	352		

lins du sieur DOUCE (2 du 1er lit et 2 du 2e lit). La part de ceux qui décéderaient ou celle des majeurs fera retour aux mineurs.

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quinze mille soixante-dix-sept francs (15,077f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 85.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 15 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ATÉGORIE.								
stérieurement au 1er janvier 1854.)								
10,000f 00c	»	1,324f 08c	6,504f 69c	4,500f	»	4,500f	1er juillet 1885.	Beauvais (Oise).
9,819 44	»	5,180 61						
»	»	»	»	»	Un tiers.	833	16 février 1885.	Lorient (Morbihan).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
3	REISS (Marie-Albine-Pélagie), vve THIRION.	23 oct. 1822.	Saverne (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-directeur, décédé titulaire d'une pension de 3,861 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
4	ROLLET (Célestine-Henriette-Julie), veuve QUILLIER.	2 février 1825.	Mâcon (Saône-et-Loire).	*Idem* de 4,000f...	.....	»	»	»	*Idem*.....
					DOUANES.				
5	LE BRIS (Marie-Louise).	7 sept. 1865.	Penestin (Morbihan).	Le père, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 507f	.....	»	»	»	*Idem*.....
	—— (Marie-Eugénie), (orphelins) (1).	29 mai 1867.	*Idem*.						
6	LECOURTOIS (Albertine-Marie), orpheline (2).	13 juin 1867.	Jumièges (Seine-Inférieure)	*Idem* de 575 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
7	BOURBON (Henri-Jean-Baptiste).	2 oct. 1819.	Ardelay (Vendée).	Chef de bureau..	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854	11	3	28	Ordonnance 12 janvier et loi de 1853.
					postérieurs...	31	7	»	
8	CARLIER (Lucie-Charlotte), vve BÉCLIN.	20 janv. 1823.	Autlignies (Nord).	Le mari, ex-préposé du service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 601 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
9	LEGUILLER (Élisabeth-Denise-Adélaïde), vve LOBBÉ.	13 juillet 1830.	Verneuil (Eure).	Le mari, receveur entreposeur.	Civils.....	30	7	1	*Idem*.....
					CAISSE DES DÉPÔTS.				
10	DENIS (Michel-Adolphe-Numa).	25 oct. 1827.	Exmes (Orne).	Commis principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854	1	8	6	*Idem*.....
					postérieurs...	30	3	5	

(1) Tuteur : M. LEROUX (Jules). — (2) Tuteur : M. LECOURTOIS (Narcisse).

RÉCAPITULATION.

2e catégorie... { Contributions directes..... / Douanes..... / Contributions indirectes..... / Caisse des dépôts.....

TOTAUX.....

N° 22,667. — *DÉCRET qui approuve 20 liquidations de Pensions civiles.*

Du 16 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
»	»	»	»	»	Un tiers.	1,287f	9 juin 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	1,333	29 mai 1885.	Nevers (Nièvre).
					TOTAL.	7,953		
»	»	»	»	»	Un tiers	169	Du 3 fév. 1885 au 28 mai 1888.	Redon (Ille-et-Vilaine).
»	»	»	»	»	*Idem*	191	Du 18 fév. 1885 au 12 juin 1888.	Duclair (Seine-Inférieure).
					TOTAL.	360		
1,125f 00c 5,013 88	» »	1,720f 63c 4,735 24	6,455f 87c	4,500f	»	4,500f	1er août 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	Un tiers.	200	6 février 1885.	Eth (Nord).
1,000 00	»	1,529 16	»	»	*Idem.*	509	24 juin 1885.	Mortagne (Orne).
					TOTAL.	5,209		
1,084 72	»	1,555 21	»	»	»	1,555	1er août 1885.	Paris (Seine).

TION.

.....	4	7,953f
.....	2	360
.....	3	5,209
.....	1	1,555
.....	10	15,077

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Les vingt liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quatre mille huit cent dix francs (4,810f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir:

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈ
					(Pensions pour services termin				
					DOUANES.				
1	DE BRACHET (Marie-Élisabeth-Amélie), vve MARTHORY.	21 fév. 1830.	La Réole (Gironde).	Le mari, ex-contrôleur, décédé titulaire d'une pension de 1,600 francs.	.....	»	»	»	Loi du 9 ju 1853.
2	BRAS (Joséphine), vve BARRE.	18 mars 1822.	Bessan (Hérault).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 512 francs.	.....	»	»	»	Idem.....
3	CHEVALLIER (Marie-Pauline), vve PERRIN-COCON.	1er août 1826.	Chélieu (Isère).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 551f	.....	»	»	»	Idem.....
4	DESONS (Marie-Adeline), vve PONTHIEU.	29 avril 1836.	La Neuville-aux-Joûtes (Ardennes).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 586f	.....	»	»	»	Idem.....
5	DUBOIS (Bienaimée), vve LECERF.	29 sept. 1833.	Cousolre (Nord).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 1,000 francs.	.....	»	»	»	Idem.....
6	FAIVRE (Marie-Zoé), vve COSTE LES VEUVES.	5 déc. 1830.	Les Granges-Maillot (Doubs).	Le mari, ex-capitaine, décédé titulaire d'une pension de 1,115 francs.	.....	»	»	»	Idem.....
7	FOURNERIE (Pauline-Henriette-Marie), vve DUJARDIN.	11 déc. 1824.	Cancale (Ille-et-Vilaine).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 736f	.....	»	»	»	Idem.....
8	HUGON-JEANNIN (Marie-Joséphine), vve BILLOT	10 déc. 1813.	Septmoncel (Jura).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 207f	.....	»	»	»	Ordonnance 12 janvier 1
9	LAFON (Élisabeth), vve PELTRISOT.	9 mai 1819.	Réhon (Meurthe-et-Moselle).	Idem de 530 fr...	.....	»	»	»	Loi du 9 ju 1853.
10	LE BRECH (Jeanne), vve PLUNIANT.	14 mars 1828.	Arradon (Morbihan).	Idem de 609 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
11	LE CANN (Antoinette-Marie-Anne), veuve POULLAOUEC.	19 mai 1831.	Landévennec (Finistère).	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 595f	.....	»	»	»	Idem.....
12	LEROUX (Euphrosine-Virginie), vve FÉGEAN.	13 fév. 1820.	Geffosse (Manche).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 491f	.....	»	»	»	Idem.....
13	LESCA (Marie), vve DANEY.	12 juillet 1804.	La Teste-de-Buch (Gironde).	Idem de 460 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
14	LONGÈRE (Benoite), vve PERIER.	4 avril 1810.	Lyon (Rhône).	Idem de 418 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
15	MASSON D'AUTUME (Marie-Caroline), veuve D'IVOLEY.	20 mars 1820.	Beaune (Côte-d'Or).	Le mari, ex-vérificateur, décédé titulaire d'une pension de 1,600 francs.	.....	»	»	»	Idem.....
16	MICHEL (Jeanne), vve BÉNIER.	30 oct. 1835.	Besse (Isère).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 541 francs.	.....	»	»	»	Idem.....
17	REVERSÉ (Élisabeth), vve DEDIEU.	30 mars 1845.	Soulac (Gironde).	Le mari, lieutenant.	Civils.....	29	2	1	Idem.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
TÉGORIE.								
térieurement au 1er janvier 1854.)								
"	"	"	"	"	Un tiers.	533f	12 janvier 1885.	Calonges (Lot-et-Garonne).
"	"	"	"	"	*Idem.*	170	23 avril 1885.	Cette (Hérault).
"	"	"	"	"	*Idem.*	183	30 mai 1885.	Les Avesnières (Isère).
"	"	"	"	"	*Idem.*	195	29 juin 1885.	Mation (Ardennes).
"	"	"	"	"	*Idem.*	333	10 janvier 1885.	Trélon (Nord).
"	"	"	"	"	*Idem.*	371	25 avril 1885.	Oye-et-Pallet (Doubs).
"	"	"	"	"	*Idem.*	245	24 mai 1885.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
"	"	"	"	"	*Idem.*	103	28 mars 1885.	Les Planches (Jura).
"	"	"	"	"	*Idem.*	176	15 mai 1885.	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
"	"	"	"	"	*Idem.*	203	29 mai 1885.	Arradon (Morbihan).
"	"	"	"	"	*Idem.*	198	5 mars 1885.	Landévennec (Finistère).
"	"	"	"	"	*Idem.*	163	27 sept. 1884.	La Haye-du-Puits (Manche).
"	"	"	"	"	*Idem.*	153	28 janvier 1885.	La Teste (Gironde).
"	"	"	"	"	*Idem.*	139	12 mai 1885.	Voiron (Isère).
"	"	"	"	"	*Idem.*	533	18 février 1885.	Digne (Basses-Alpes).
"	"	"	"	"	*Idem.*	180	4 mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
1,983f 33c	"	1,156f 93c	"	"	*Idem.*	385	2 avril 1885.	Bordeaux (Gironde).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
18	ROUSSEAU (Marie-Joséphine), v^ve GIACOBBI	9 oct. 1814.	Dercy (Aisne).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 600^f	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
19	STORDEUR (Marie-Jeanne), v^ve CHAMPAGNE.	8 juillet 1811.	La Chapelle (Ardennes).	*Idem* de 513 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
20	VINCENT (Marguerite-Rosalie), v^ve PIERRE.	7 mars 1812.	Briançon (Hautes-Alpes).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 530 francs.	.....	»	»	»	*Idem*.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 86.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 16 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,668. — *DÉCRET qui approuve 20 liquidations de Pensions civiles.*

Du 16 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;
Vu la loi du 18 avril 1831;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXI
					(Pensions pour services terr				
					DOUANES.				
1	BREVIER (Charles-Isidor).	15 mai 1831.	Forest-Montiers (Somme).	Préposé visiteur.	Civils.....	30	2	»	Loi du 9 j 1853.
2	COLOMB (François-Romain).	5 fév. 1834.	Viry (Jura).	Sous-brigadier...	Militaires....	4	11	»	Idem et loi .11 avril
					Civils.....	25	4	»	
3	COTTE DE JUMILLY (Alfred-Pierre).	24 fév. 1827.	La Chapelle-Saint-Sauveur (Loire-Inférieure)	Contrôleur principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	7	»	Ordonnance 12 janvier et loi du 1853.
					postérieurs..	31	6	7	

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	»	Un tiers.	200f	15 mai 1885.	Montpellier (Hérault).
»	»	»	»	»	*Idem.*	171	7 avril 1885.	Fumay (Ardennes).
»	»	»	»	»	*Idem.*	176	27 mai 1885.	Briançon (Hautes-Alpes).
					TOTAL.	4,810		

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885 ;
La section des finances du Conseil d'État entendue ;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quinze mille cent vingt-cinq francs (15,125f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 87.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 16 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ATÉGORIE.								
ntérieurement au 1er janvier 1854.)								
1,009f03c	»	608f78c	»	»	»	608f	1er juillet 1885.	Forest-Montiers (Somme).
1,109 01	36f04c	561 89	597f93c	»	»	597	*Idem.*	Rouen (Seine-Inférieure).
3,254 85	»	357 11	2,013 06	1,600f	»	1,600	8 juillet 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
3,164 21	»	1,655 95						

Digitized by Google

N° d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Dates des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
4	Daré (François-Louis-Joseph).	28 oct. 1828.	Frévent (Pas-de-Calais).	Préposé.....	Militaires....	4	10	8	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	29	3	»	
5	Delavaud (Frédéric-Aimé).	14 juill. 1835.	Saint-Jean-de-Mont (Vendée).	Sous-patron.....	Marine.....	3	»	1	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	26	4	»	
6	Demaudouit (Aimable-Élie).	4 mars 1827.	Gratot (Manche).	Préposé.....	Militaires....	6	5	3	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	28	8	»	
7	Després (Jean-Baptiste).	22 juin 1826.	Guerbaville (Seine-Inférieure)	*Idem*.....	Militaires....	5	8	11	*Idem*.....
					Civils.....	30	4	»	
8	Dufour (Charles-François-Louis).	29 juin 1826.	Le Crotoy (Somme).	*Idem*.....	Militaires....	6	2	6	*Idem*.....
					Civils.....	31	»	»	
9	Drujon (Pierre-Ambroise).	23 juin 1826.	Aubigny-Ville (Cher).	Sous-brigadier visiteur.	Militaires....	5	8	11	*Idem*.....
					Civils.....	40	1	15	
10	Edet (Louis-Arsène)..	26 sept. 1831.	Réville (Manche).	Préposé.....	Militaires....	4	5	7	*Idem*.....
					Civils.....	26	11	»	
11	Fichet (Jean-Frédéric).	25 oct. 1836.	Montreuil-en-Caux (Seine-Inférieure)	Sous-brigadier..	Militaires....	1	9	11	*Idem*.....
					Civils.....	25	3	»	
12	Girolami (Michel).....	29 sept. 1829.	Lucciana (Corse).	Préposé.....	Civils.....	29	6	24	Loi du 9 juin 1853.
13	Hillairet (Louis-François).	25 sept. 1833.	Saint-Hilaire-de-Talmont (Vendée).	Sous-brigadier...	Militaires....	2	6	21	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	28	2	»	
14	Jeannin (Pierre-Jean-Joseph-Gabriel).	27 mai 1820.	Uckange (Alsace-Lorraine).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	12	4	»	Ordonnance du 12 janvier 1838 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	6	»	
15	Jourdain (Éléopold-Auguste).	16 mai 1834.	Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Inférieure)	Sous-brigadier..	Militaires....	2	1	4	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	29	»	7	
16	Lefebvre (Théodore-Célestin).	26 avril 1838.	Wissant (Pas-de-Calais).	Brigadier.....	Civils.....	25	2	»	Loi du 9 juin 1853.
17	Mousnier (Marc-Étienne-Furcy-Hector).	18 janv. 1831.	Marsilly (Charente-Infér.)	Préposé.....	Militaires....	6	11	27	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	29	10	»	
18	Texier (Jean-Baptiste).	22 mars 1832.	Angles (Vendée).	*Idem*.....	Civils	31	1	»	Loi du 9 juin 1853.
19	Thomas (Pierre-Marie-Ange).	20 janv. 1830.	Corseul (Côtes-du-Nord).	*Item*.....	Militaires....	3	9	6	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	26	»	15	
20	Vollet-Dôle (Jean)...	21 avril 1828.	Izieu (Ain).	Lieutenant.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	11	»	Ordonnance du 12 janvier 1838 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	6	»	

N° 22,669. — *Décret qui approuve 9 liquidations de Pensions civiles.*

Du 19 Septembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 5, 6, 7, 11, 13, 15 et 18 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 19 avril 1820;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 18 juillet 1885, portant

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
35f 3g c	590f 29c	625f 88c	»	»	625f	1er juillet 1885.	Cucq (Pas-de-Calais).
24 02	584 08	608 10	»	»	608	*Idem.*	Nantes (Loire-Inférieure).
42 76	578 51	621 26	»	»	621	*Idem.*	La Rochelle (Charente-Infér.).
37 97	612 14	650 11	»	»	650	*Idem.*	La Mailleraye (Seine-Inférieure).
41 21	625 60	666 82	»	»	666	*Idem.*	Le Crotoy (Somme).
41 78	899 90	941 68	732f	»	732	*Idem.*	Oran (Oran).
29 58	543 19	572 77	»	»	572	*Idem.*	Saint-Augustin (Charente-Infér.).
11 87	560 05	571 92	»	»	571	*Idem.*	Grand-Quevilly (Seine-Inférieure).
»	595 32	»	»	»	595	*Idem.*	Marseille (Bouches-du-Rh.).
17 05	624 76	641 81	»	»	641	*Idem.*	Olonne (Vendée).
»	569 12	1,954 44	1,600	»	1,600	1er juin 1885.	Briey (Meurthe-et-Moselle).
»	1,385 32						
13 95	643 23	657 19	»	»	657	1er juillet 1885.	Saint-Vigor (Seine-Inférieure).
»	654 33	»	»	»	654	*Idem.*	Calais (Pas-de-Calais).
51 26	547 77	599 03	»	»	599	*Idem.*	Sémussac (Charente-Infér.).
»	678 21	»	»	»	678	*Idem.*	Olonne (Vendée).
25 11	484 77	510 08	»	»	510	*Idem.*	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
»	80 58	1,348 45	1,341	»	1,341	*Idem.*	Les Rousses (Jura).
»	1,267 87						
				TOTAL.	15,125		

qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 28 juillet 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix mille cent quarante-huit francs (10,148f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois et ordonnances [illegible] vertu [illegible] la [illegible] a été [illegible]
1	BOUVIER (Jean-Élisée)..	6 février 1830.	Orgelet (Jura).	Professeur chargé de cours de huitième.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854; postérieurs...	4 31	2 »	» »	Ordonnance 19 avril loi du 1853.
2	MONCHOUX (Théodore-Marie-Auguste).	31 juill. 1827.	Montargis (Loiret).	Professeur de physique.	Civils.....	30	4	24	Loi du 1853.
3	MOTTET (Xavier).....	25 avril 1828.	Saint-Amand (Manche).	Proviseur.....	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854; postérieurs..	1 31	8 3	2 »	Idem et ordonnance du avril 1854.
4	RAYNAL (Augustin-Léon)	6 août 1830.	Poitiers (Vienne).	Professeur de physique.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854; postérieurs...	2 25	2 10	7 12	Idem.....
5	BRAULT (Françoise-Geneviève-Henriette), femme RENARD (1).	6 juillet 1831.	Sèvres (Seine-et-Oise).	Décalqueuse à la manufacture nationale de Sèvres.	Civils.....	24	»	»	Loi du 1853.
6	LEYMERIE (Sophie), vve CABANEL.	2 nov. 1831.	Troyes (Aube).	Le mari, censeur, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854; postérieurs...	4 31	» 1	» 10	Idem et ordonnance du avril 1854.
7	DIÈZE (Angélina-Augustine-Marie-Françoise), veuve LE GOFF.	17 sept. 1830.	Erguy (Côtes-du-Nord).	Le mari, ex-régent de logique, décédé en jouissance d'une pension de 940f	.....	»	»	»	Loi du 1853.
8	MAURA (Sara), veuve LÉON (Thomas-d'Aquin).	16 mai 1808.	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	Le mari, ex-chargé de cours d'espagnol, décédé en jouissance d'une pension de 1,165 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
9	CHARLIER (Émélie-Louises-Marguerite), veuve RIHOELLE.	2 avril 1807.	Paris (Seine).	Le mari, ex-jardinier au muséum, décede en jouissance d'une pension de 1,106 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Infirmités.

N° 22,670. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un hôpital-hospice dans la commune de Fleurance (Gers).

Cet établissement sera administré conformément aux lois et règlements qui régissent les institutions de cette nature. (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

Digitized by Google

cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 19 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

…otité du …lement …ris …r base …e la …dation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
…00f 00c …83 33	» »	266f 67c 1,567 22	1,833f 89c	»	»	1,833f	1er janvier 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
…04 17	»	1,215 44	»	»	»	1,215	1er avril 1885.	Provins (Seine-et-Marne)
…41 85 …54 26	» »	198 72 2,840 25	3,038 97	»	»	3,038	*Idem.*	Marcey (Manche).
…899 35 …484 03	» »	170 49 1,498 94	1,669 43	»	»	1,669	*Idem.*	Poitiers (Vienne).
…,158 33	»	463 33	»	»	»	463	1er mai 1885.	Sèvres (Seine-et-Oise).
…,510 37 …,291 30	» »	360 83 2,223 13	2,583 93	»	Un tiers.	861	11 février 1885.	Rouen (Seine-Inférieure)
»	»	»	»	»	*Idem.*	313	19 avril 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	388	15 mars 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées)
»	»	»	»	»	*Idem.*	368	7 avril 1885.	Asnières (Seine).
					TOTAL.	10,148		

N° 22,671. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un hospice dans la commune de Saint-Pierre-de-Bœuf, arrondissement de Saint-Etienne (Loire).

Cet établissement sera administré conformément aux lois et règlements qui régissent les institutions de cette nature. (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,672. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance à Autigny-le-Petit, canton de Joinville (Haute-Marne). (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

N° 22,673. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un hospice à Thiaucourt, arrondissement de Toul (Meurthe-et-Moselle).

Cet établissement sera administré conformément aux lois et règlements qui régissent les institutions de cette nature. (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

N° 22,674. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune d'Alfortville, canton de Charenton (Seine). (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

N° 22,675. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un hospice à Sorbais (Aisne).

Cet établissement sera administré conformément aux lois et règlements qui régissent les institutions de cette nature. (*Mont-sous-Vaudrey, 27 Août 1885.*)

N° 22,676. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Bazan* (*Constantin*), vice-président du conseil général de la Seine-Inférieure, chevalier du 26 juillet 1879. (*Mont-sous-Vaudrey, 5 Septembre 1885.*)

N° 22,677. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la marine et des colonies) qui autorise M. *Langellier-Bellevue* (*Jules*), médecin en chef de la marine en retraite, officier de la Légion d'honneur, titulaire d'une pension de six mille francs sur la caisse des invalides de la marine, à résider temporairement à l'isthme de Panama (États-Unis de Colombie). (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

N° 22,678. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) portant ce qui suit :

1° La commission administrative du bureau de bienfaisance de Milianah est autorisée à accepter le legs fait aux pauvres, chrétiens et musulmans de ladite ville, par la dame *Moulkeir bent Kaddour*, suivant son testament du 15 août 1884.

2° Est approuvée, pour sortir son plein et entier effet, la transaction consentie, suivant acte public en date du 10 janvier 1885, entre le maire de Milianah, président du bureau de bienfaisance, et les dames veuve *Brunet*, *Halima* et *Fathma bent Kaddour*, au sujet de la délivrance du legs dont il s'agit.

Une expédition de cette transaction demeurera annexée au présent décret. (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Septembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,679. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux ou d'établissements publics situés dans le département de la Haute-Saône, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Achey.....	Réserve.....	5h 83a	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cinq cents francs pour travaux de repeuplement.
2	Arc-lez-Gray.	*Idem* (coupon n° 2)....	5 32	"	"	Taillis sous futaie.
3	Apremont..	Réserve (coupons n°s 13 et 14).	10 71	"	"	*Idem.*
4	Autrey-lez-Gray.	Réserve (coupon n° 4).	5 22	"	"	*Idem.*
5	Auvet.....	Réserve (coupon n° 8).	6 53	"	"	*Idem.*
6	Brotte-lez-Ray.	Réserve (partie des coupons n°s 3 et 6).	6 11	"	"	*Idem.*
7	Champlitte.	Réserve (coupon n° 17).	9 58	"	"	*Idem.*
8	Champlitte-la-Ville.	Réserve.....	2 08	"	"	*Idem.*
9	Charentenay.	*Idem*.....	2 43	"	"	*Idem.*
10	Confracourt.	*Idem* (coupons n°s 11 et 12).	16 61	"	"	*Idem.* A exploiter en deux exercices (1885 et 1886).
11	Fouvent-le-Haut.	Réserve (coupon n° 8).	6 80	"	"	Taillis sous futaie. Le surplus de la demande est ajourné.
12	Francourt..	Réserve.....	10 66	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1887.
13	Franois....	*Idem*.....	5 39	"	"	Taillis sous futaie.
14	Igny.....	*Idem* (coupon n° 9)....	5 18	"	"	*Idem.*
15	Membrey...	Réserve.....	4 96	"	"	*Idem.*
16	Mercey-sur-Saône.	*Idem* (coupon n° 9)....	5 03	"	"	*Idem.*
17	Montarlot-lez-Gray *ou* sur-Salon.	*Idem* (coupon n° 11)...	5 31	"	"	*Idem.*
18	Mont-le-Franois.	Réserve.....	5 47	"	"	*Idem.*
19	Nantilly....	*Idem* (coupons n°s 7 et 8).	11 56	"	"	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
20	Oyrières....	Réserve.....	5 91	"	"	Taillis sous futaie.
21	Pont-de-Planches (Le)	*Idem*.....	13 85	"	"	*Idem.* A exploiter par tiers en 1885, 1886 et 1887.
22	Soing.....	*Idem*.....	5 91	"	"	Taillis sous futaie.
23	Vars.....	*Idem*.....	6 07	"	"	*Idem.*
24	Vaucon-court.	*Idem* (coupon n° 6)....	4 31	"	"	*Idem.*
25	Vellemoz...	Réserve (coupon n° 2).	3 12	"	"	*Idem.*
26	Volon.....	Réserve.....	4 04	"	"	*Idem.*
27	Villers-Vaudey.	*Idem*.....	2 84	"	"	*Idem.*
28	Vy-lez-Rupt.	*Idem* (canton des Combes).	1 17	"	"	*Idem.*
29	Angirey....	Réserve (coupon n° 10).	6 61	"	"	*Idem.*
30	Autoreille..	Réserve.....	5 68	"	"	*Idem.*
31	Avrigney...	*Idem* (coupon n° 8)....	7 90	"	"	*Idem.*
32	Barlez-Pesmes.	Réserve.....	2 61	"	"	*Idem.*

Digitized by Google

N^os DES ARTICLES.	NOMS des communes et établissements publics propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
33	Batterans...	Réserve (coupon n° 9).	8h 27a	»	»	Taillis sous futaie.
34	Bucey-lez-Gy.	*Idem*.....	10 59	»	»	*Idem.*
35	Chapelle-St-Quillain (La).	Réserve (coupon n° 6).	5 04	»	»	*Idem.*
36	Chevigney..	Réserve.....	4 33	»	»	*Idem.*
37	Citey.....	*Idem* (coupon n° 9), partie.	2 07	»	»	*Idem.*
38	Étuz.....	Réserve.....	4 38	»	»	*Idem.*
39	Germigney.	*Idem* (coupon n° 7)....	4 18	»	»	*Idem.*
40	Gray (les hospices).	Réserve (coupon n° 11).	8 58	»	»	*Idem.*
41	Gy.....	Réserve (coupon n° 15).	7 27	»	»	*Idem.*
42	Hauterive-et-Cordonnet.	Réserve.....	7 07	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
43	Mont-boillon.	*Idem*, partie du coupon n° 4 et coupon n° 5.	9 96	»	»	Taillis sous futaie.
44	Pin-l'Émagny.	Réserve (coupon n° 9), partie.	5 13	»	»	*Idem.*
45	Tremblois..	Réserve.....	6 30	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1887.
46	Tromarey..	*Idem*.....	3 00	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1886.
47	Vaux-le-Moncelot.	*Idem* (coupon n° 1)....	3 56	»	»	Taillis sous futaie.
48	Vellorille-lez-Choye.	Trois quarts de la coupe ordinaire n° 13.	3 45	»	»	*Idem.* A exploiter par anticipation en 1885. Les coupes ordinaires n°s 13 (restant), 14 et 15 seront affectées par tiers de contenance aux trois exercices 1886 à 1888, et la coupe ordinaire n° 22 sera vendue.
49	Virey.....	Réserve.....	2 00	»	»	Taillis sous futaie.
50	Quitteur....	*Idem*.....	2 05	»	»	*Idem.*

(*Paris, 6 Janvier 1885.*)

N° 22,680. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, pour l'exercice 1885, dans les bois communaux de Montastruc (Hautes-Pyrénées), une coupe d'extraction jardinatoire d'un volume de vingt mètres cubes à délivrer.

2. Les coupes ordinaires de 1885 et 1886 seront suspendues. (*Paris, 26 Janvier 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,681. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui concède à la société anonyme des gîtes de fer de l'Halia-Filfila des mines de fer comprises dans les limites définies au présent décret, commune de Philippeville et commune mixte de Jemmapes, département de Constantine (Algérie).

Cette concession prendra le nom de *Concession d'Aïn-ben-Mérouan.* (*Paris, 11 Juillet 1885.*)

N° 22,682. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui concède au sieur *Lefebvre* (*Auguste*), notaire à Valenciennes, des mines de fer comprises dans les limites définies au présent décret, commune de Philippeville et commune mixte de Jemmapes, département de Constantine (Algérie).

Cette concession prendra le nom de *Concession de Fendeck.* (*Paris, 11 Juillet 1885.*)

N° 22,683. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui concède au sieur *Jacques Maréchal*, des mines de plomb argentifère comprises dans les limites définies au présent décret, communes de Blot-l'Église, de Saint-Angel et de Châteauneuf (Puy-de-Dôme).

Cette concession prendra le nom de *Concession du Châteauneuf.* (*Paris, 27 Juillet 1885.*)

N° 22,684. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui concède à la société anonyme de recherches de gisements salifères, aujourd'hui représentée par la compagnie anonyme des sels de Toulouse, des mines de sel gemme comprises dans les limites définies au présent décret, communes de Salies-du-Salat, Mazères, Cassaigne, Touille, His, Mane et Montsaunès (Haute-Garonne).

Cette concession prendra le nom de *Concession de Salies-du-Salat.* (*Paris, 1er Août 1885.*)

N° 22,685. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant ce qui suit :

1° Rectification de l'article 2 du décret du 10 février 1882, instituant la concession de mines de fer de Filières-la-Grange, en ce qui concerne les limites et l'étendue de cette concession;

2° Modification de l'article 2 du décret du 19 juin 1875, instituant la concession des mines de fer du Bois-de-Briey, en ce qui concerne l'étendue de cette concession;

3° Concession aux sieurs *de Wendel* et compagnie, déjà propriétaires des mines de fer de Filières-la-Grange et du Bois-de-Briey, de mines de fer limitées conformément au plan annexé au présent décret et situées dans les communes de Briey et de Jœuf (Meurthe-et-Moselle);

4° La nouvelle concession est réunie aux concessions déjà instituées de Filières-la-Grange et du Bois-de-Briey, pour former avec elles une concession unique qui prendra le nom de *Concession de Jœuf.* (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Août 1885.*)

Digitized by Google

ERRATUM.

BULLETIN DES LOIS, XIIe série, partie supplémentaire.

N° 1692. Décret du 12 juin 1885 :

N° d'ordre 22,351, pages 74 et 75, article 14 accordant une pension au sieur BEQUI (Jean-Antoine) :

Colonne, époque d'entrée en jouissance de la pension, au lieu de *26 avril 1885*, lisez *16 avril 1885*.

Certifié conforme :

Paris, le 14 * Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 14 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1713*.

N° 22,686. — *Décret qui accorde à 34 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 22 Septembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 17 septembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 102, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cent vingt-deux mille deux cents francs (122,200f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacun des trente-quatre officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

* Voyez un *Errata* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			TOTAUX	
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.
26	CAILLET (Antoine-François).	29 déc. 1829.	Vorges (Doubs).	Garde d'artillerie de 1re classe à Perpignan.	31	1	16	8	"	"	39	1
27	MARHEM (Joseph-Alexandre-Louis).	11 sept. 1827.	Saint-Amand (Nord).	Garde d'artillerie de 2e classe à Cambrai.	37	3	1	16	"	"	53	3
28	LENCLOS (Antoine-Eugène).	27 oct. 1829.	Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais).	Chef de bataillon du génie à Valence.	37	2	20	13	"	"	50	2
29	MORAND (Jean-Salvy)..	11 sept. 1825.	Saint-Justin (Gers).	Médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé du 7e corps.	40	11	29	22	"	"	62	11
30	POIRÉE (Alfred).....	6 oct. 1833.	Faverois (Alsace-Lorraine)	Médecin-major de 1re classe au 118e régiment d'infanterie de ligne.	30	7	9	16	"	"	46	7
31	HUSSON (Hubert).....	29 juill. 1835.	Saint-Rémy-sur-Bussy (Marne).	Officier d'administration de 1re classe des hôpitaux à Versailles.	31	"	20	13	"	"	44	"
32	ADAM (Ferdinand-Amédée),	10 avril 1828.	Farceaux (Eure).	Officier d'administration de 1re classe de l'intendance à Nantes.	35	4	16	1	"	"	36	4
33	PFISTER (Antoine).....	24 déc. 1834.	Hagenbach (Alsace-Lorraine).	Officier d'administration de 2e classe de l'intendance à Aumale.	30	2	13	17	"	"	47	2
34	WILLEMET (Abraham-Louis).	16 sept. 1827.	Reims (Marne).	Officier d'administration de 1re classe de la justice militaire à Bicêtre.	37	6	3	1	"	"	38	6

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc. afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 22 Septembre 1885.

Signé JULES GREVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

ARTICLES de la loi 11 avril 1831 applicables la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Garde de 1re classe.	2,775f(a)	En activité.	1er août 1885.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).
Idem.	Idem de 2e classe.	2,550(a)	Idem.	11 sept. 1885.	Salesches (Nord).
Idem.	Chef de bataillon.	4,000(a)	Idem.	27 août 1885.	Moulins (Allier).
Idem.	Médecin principal de 1re classe.	6,000(a)	Idem.	11 sept. 1885.	»
Idem.	Médecin-major de 1re classe.	3,850(a)	Idem.	25 juillet 1885.	Évreux (Eure).
Idem.	Officier d'administration de 1re classe.	3,225(a)	Idem.	16 sept. 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Idem.	Idem.	2,825(a)	Idem.	8 août 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
Idem.	Idem de 2e classe.	3,175(a)	Idem.	1er août 1885.	Aïn-Bessem (Alger).
Idem.	Idem de 1re classe.	2,925(a)	Idem.	16 sept. 1885.	Vanves (Seine).
	TOTAL.....	122,200			

a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

N° 22,687. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves de 41 Officiers.*

Du 22 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 17 septembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 103, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cinquante-neuf mille sept cent trente-quatre francs (59,734f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Digitized by Google

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des quarante et une veuves d'officiers dénommées au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son décès
1	Vicomte Louis DE VILLIERS (Frédéric-Henri-Joseph).	Général de division..	29 mai 1879.	27 déc. 1847.	9 déc. 1884.	Titulaire d'une pension de retraite.
2	YVELIN DE BÉVILLE (Louis-Gaspard-Gustave-Adolphe).	*Idem*.....	24 février 1879.	14 octobre 1839.	5 janvier 1885.	*Idem*.....
3	GUYON-VERNIER (Pascal-Joseph).	*Idem*.....	Le jour du décès.	19 août 1865.	18 avril 1885.	En possession de la pension de retraite.
4	PAJOL (Louis-Eugène-Léonce).	Général de brigade.	25 août 1879.	11 mars 1851.	*Idem*.	Titulaire d'une pension de retraite.
5	WOLF (Alexis-Théodore-François).	Intendant général...	2 octobre 1879.	30 juin 1877.	1er juin 1885.	*Idem*.....
6	CASSAGNE (Émile-Victorin-Jean).	Colonel.....	11 sept. 1873.	17 nov. 1860.	6 avril 1885.	*Idem*.....
7	DE FOUCAULD (Louis-Édouard-Armand).	*Idem*.....	9 nov. 1879.	24 juillet 1861.	3 avril 1885.	*Idem*.....
8	MUYART DE VOUGLANS (Louis-Charles-Hypolite).	*Idem*.....	16 mars 1867.	1er avril 1851.	16 mars 1885.	*Idem*.....
9	DE BATZ (Maris-Joseph-Philibert).	Lieutenant-colonel..	27 déc. 1874.	11 juillet 1864.	23 mai 1885.	*Idem*.....
10	HÉRAIL DE BRISIS (Léopol).	Chef de bataillon...	18 janvier 1857.	27 juin 1849.	27 juin 1885.	*Idem*.....
11	HULOT (Pierre-Gustave)...	Chef d'escadron....	28 déc. 1872.	14 juin 1858.	26 avril 1885.	*Idem*.....
12	LEPAGE (Léon).....	*Idem*.....	20 août 1874.	22 déc. 1868.	9 avril 1885.	*Idem*.....
13	ALLAIN (Charles-Léon)....	*Idem*.....	Le jour du décès.	23 août 1869.	24 juin 1885.	En possession de la pension de retraite.
14	BESANÇON (Frédéric-François).	Capitaine.....	15 février 1885.	6 février 1877.	6 mai 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
15	BROYELLE (Antoine).....	*Idem*.....	20 avril 1854.	23 août 1842.	7 mai 1885.	*Idem*.....
16	GIRARDIN (Nicolas-Eugène).	*Idem*.....	28 déc. 1872.	30 mars 1869.	17 avril 1885.	*Idem*.....
17	GUÉRIN (Victor-Adolphe-Eugène).	*Idem*.....	12 février 1874.	18 février 1867.	26 mai 1885.	*Idem*.....
18	JEANNE (François).....	*Idem*.....	23 déc. 1865.	2 mars 1862.	11 mai 1884.	*Idem*.....
19	LANTHEAUME (Léopold-Bernard).	*Idem*.....	1er avril 1864.	3 février 1857.	27 mars 1885.	*Idem*.....
20	LEROY (Charles).....	*Idem*.....	29 mai 1873.	23 août 1858.	27 avril 1885.	*Idem*.....
21	MARCOT (Joseph-Charles).	*Idem*.....	16 mars 1867.	12 juillet 1859.	29 avril 1885.	*Idem*.....
22	DE MAZERAT (Henry-Arnaud).	*Idem*.....	17 avril 1885.	29 mars 1875.	30 avril 1885.	*Idem*.....
23	MORVAN (Clément-Thimoléon).	*Idem*.....	28 déc. 1872.	22 février 1857.	14 janvier 1885.	*Idem*.....

Digitized by Google

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 22 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
ISSIER-DESFORGES (Angélique-Sophie-Eugénie).	1er janvier 1817.	Pécy (Seine-et-Marne).	3,500f	10 déc. 1884.	Paris (Seine).
LIER (Jeanne-Marie).....	31 mars 1820.	Paris (Seine).	3,500	6 janvier 1885.	Cerneux (Seine-et-Marne).
IE (Caroline-Alexandrine-Joséphine-Louise) (1).	8 février 1833.	Sarrebourg (Meurthe).	3,500	19 avril 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
NTAIN DE BELLOZANNE (Marguerite-Eve).	25 janvier 1829.	Paris (Seine).	2,667	*Idem.*	Paris (Seine).
LANT (Adèle).....	24 mars 1826.	Hesdin (Pas-de-Calais).	3,500	3 juin 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
LOCKHORST (Laure-Wilhelmine-Fanny) (1).	5 octobre 1841.	Ixelles (Belgique).	2,000	7 avril 1885.	Chambéry (Savoie).
MBE-BLANCHET (Virginie-Adèle-Éléonore).	8 janvier 1825.	Paris (Seine).	2,000	4 avril 1885.	Paris (Seine).
CKENZIE-DRUMMOND DE MELFORT (Alice).	17 déc. 1828.	Neufchâteau (Vosges).	2,000	17 mars 1885.	Besançon (Doubs).
URTÈS-LAPEYRAT (Marie-Eugénie-Valentine).	4 sept. 1839.	Toulouse (Haute-Garonne).	1,667	24 mai 1885.	Paris (Seine).
LANGIER (Catherine-Pélagie)	28 octobre 1829.	Rodez (Aveyron).	1,333	28 juin 1885.	Rodez (Aveyron).
VALLOIS (Bénigne).....	4 juillet 1834.	Saint-Jean-d'Angely (Charente-Inférieure).	1,333	27 avril 1885.	La Vergne (Charente-Inférieure).
BOST (Marie-Jeanne-Françoise).	17 mars 1847.	Châtillon-sur-Lizon (Doubs).	1,333	10 avril 1885.	Besançon (Doubs).
SCAUD (Marguerite-Marie-Louise).	2 nov. 1848.	Confolens (Charente).	1,333	25 juin 1885.	Poitiers (Vienne).
ILLEREAU (Marie-Émélie-Laure).	30 octobre 1846.	La Flotte (Charente-Inférieure).	1,100	7 mai 1885.	La Rochelle (Charente-Inférieure).
AYOL (Henriette-Eugénie-Clarisse).	31 déc. 1816.	Romans (Drôme).	1,100	8 mai 1885.	Bourg-de-Péage (Drôme).
EIQUET (Rose-Félicité).....	20 août 1835.	St-Vaast-la-Hougue (Manche).	1,100	18 avril 1885.	St-Vaast-la-Hougue (Manche).
ELLOT (Catherine-Pascha-line-Alice).	27 mars 1842.	Vic-sur-Aisne (Aisne).	1,100	26 mai 1885.	Vézelize (Meurthe-et-Moselle).
ORQUET (Lucile).....	8 août 1826.	Neuville (Somme).	1,100	12 mai 1884.	Vire (Calvados).
AULIN (Françoise-Eliza).....	1er nov. 1825.	Valence (Drôme).	1,100	28 mars 1884.	Valence (Drôme).
ÉZARD-DESFOUX DES ROUTIS (Félicité-Françoise).	5 sept. 1834.	Saint-Symphorien (Indre-et-Loire).	1,100	23 avril 1885.	Bagneux (Maine-et-Loire).
IROX (Marguerite).....	21 nov. 1825.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).	1,100	30 avril 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
ORTAL (Jeanne-Marie-Élise).	11 octobre 1851.	Montauban (Tarn-et-Garonne).	1,100	1er mai 1885.	Montauban (Tarn-et-Garonne).
AYOLLE (Anne-Mathilde)....	30 mai 1830.	Ribérac (Dordogne).	1,100	15 janvier 1885.	Bordeaux (Gironde).

(1) Le mari était Français.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son dé
24	PERRIN (Edme-Antoine)...	Capitaine.....	23 janvier 1885.	18 octobre 1866.	29 mars 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
25	PRENANT (Louis-Théophile)	*Idem*.....	24 octobre 1871.	28 janvier 1861.	19 avril 1885.	*Idem*.....
26	RICHARD (Louis-Marie-Victor).	*Idem*.....	4 août 1877.	25 mai 1875.	22 février 1885.	*Idem*.....
27	TEXTORIS (Marius-César)..	*Idem*.....	25 août 1844.	26 octobre 1833.	19 déc. 1884.	*Idem*.....
28	TRILLES (Martin-François-Jean).	*Idem*.....	24 déc. 1870.	14 déc. 1865.	13 juin 1885.	*Idem*.....
29	TRUTIÉ DE VAUCRESSON (Louis-Auguste).	*Idem*.....	8 janvier 1862.	8 nov. 1836.	30 mai 1885.	*Idem*.....
30	BASSET (Pierre-Nicolas)...	*Idem*.....	Le jour du décès.	7 avril 1874.	24 mai 1885.	En possession de la pension de ret
31	LANGLET (Azaphe-Jean-Baptiste).	*Idem*.....	*Idem*.	19 avril 1882.	18 mai 1885.	*Idem*.....
32	PICARD (Jean-François)...	Lieutenant.....	29 mai 1873.	5 janvier 1852.	19 mai 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
33	DESTENAY (Jacques-Raymond).	Garde principal du génie.	11 mars 1864.	9 janvier 1840.	19 juin 1885.	*Idem*.....
34	HOFFMANN (Frédéric-Louis).	*Idem*.....	5 janvier 1864.	18 mai 1841.	14 mars 1885.	*Idem*.....
35	MERLE (Claude).....	Garde d'artillerie principal de 2e classe.	Le jour du décès.	1er avril 1871.	29 juin 1885.	En possession de la pension de retr
36	DUTRANOY (Adrien-Joseph)	Contrôleur principal d'armes.	24 juin 1870.	12 déc. 1838.	6 mai 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
37	LABAT (Jean).....	Contrôleur d'armes de 1re classe.	28 déc. 1872.	4 nov. 1835.	18 juin 1885.	*Idem*.....
38	TISSERON (Joseph-Xavier).	*Idem* de 2e classe....	18 mars 1865.	3 août 1841.	15 mars 1885.	*Idem*.....
39	MASSONI (Paul-Augustin).	Officier d'administration de 1re classe.	6 mars 1861.	19 nov. 1846.	17 déc. 1884.	*Idem*.....
40	MIGNUCCI (Jean-Joseph)...	*Idem*.....	16 nov. 1875.	13 août 1856.	31 mars 1885.	*Idem*.....
41	BROYER (Louis).....	Adjudant d'administration en premier	29 mai 1876.	19 juillet 1849.	6 juin 1885.	*Idem*.....

N° 22,688. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 66 Militaires.*

Du 22 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et les lois des 18 août 1879 et 23 juillet 1881, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
NOT (Mathilde-Amélie)....	27 nov. 1840.	Paris (Seine).	1,100f	30 mars 1885.	Paris (Seine).
EPREZ (Constance-Louise)..	20 mai 1836.	*Idem.*	1,100	20 avril 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
ACQUEVILLE (Marie-Elmire).	8 sept. 1856.	Gauchin-Verloing (Pas-de-Calais).	1,100	23 février 1885.	Saint-Pol (Pas-de-Calais).
ESTU (Marie-Anaïs).....	15 juin 1812.	Angers (Maine-et-Loire).	1,100	20 déc. 1884.	Angers (Maine-et-Loire).
OT (Pauline-Anne-Marie)...	31 août 1832.	Narbonne (Aude).	1,100	14 juin 1885.	Maisons-Alfort (Seine).
ELHAY (Rose).....	19 juin 1817.	Montmédy (Meuse).	1,100	31 mai 1885.	Ribérac (Dordogne).
ATHEY (Marie-Sylvie-Eugénie).	6 mars 1846.	Champagney (Haute-Saône).	1,100	25 mai 1885.	Paris (Seine).
ENRY (Jeanne-Marguerite)(1)	30 juin 1850.	Genève (Suisse).	1,100	19 mai 1885.	Saint-Julien (Haute-Savoie).
OINDET (Ernestine-Sophie-Caroline).	12 nov. 1821.	Carnières (Nord).	833	20 mai 1885.	Paris (Seine).
RANÇOIS (Catherine).....	14 sept. 1806.	Carignan (Ardennes).	1,167	20 juin 1885.	Jouarre (Seine-et-Marne).
EILMANN (Marie-Anne)(1)...	6 juin 1819.	Colmar (Haut-Rhin).	1,167	15 mars 1885.	Montreuil-sous-Bois (Seine).
ANNÉ (Louise).....	24 avril 1813.	Strasbourg (Bas-Rhin).	1,167	20 juin 1885.	Toulon (Var).
OMBRET (Marie-Élisa).....	4 juillet 1815.	Maubeuge (Nord).	1,000	7 mai 1885.	Châtellerault (Vienne).
ELAUR (Louise).....	22 février 1816.	Tulle (Corrèze).	900	19 juin 1885.	Tulle (Corrèze).
ILLEDERVANT (Caroline-Marie).	4 juillet 1819.	Paris (Seine).	850	16 mars 1885.	Rouen (Seine-Inférieure).
E CUSTINE (Catherine-Coelina).	8 déc. 1809.	*Idem.*	1,167	18 déc. 1884.	Bastia (Corse).
ASANOVA (Marie-Dévote)....	4 août 1831.	Bastia (Corse).	1,167	1er avril 1885.	Paris (Seine).
ACTEL (Véronique).....	16 juin 1827.	Sault (Vaucluse).	850	7 juin 1885.	Lyon (Rhône).
		TOTAL...	59,734		

(1) Le mari était Français.

4° L'avis du ministre des finances, en date du 17 septembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 104, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente-quatre mille quatre cent cinquante-deux francs (34,452f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des cinquante-sept veuves de militaires et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son dé
1	CONTE (Alexis).....	Adjudant.....	10 juillet 1874.	3 déc. 1863.	3 mai 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
2	MINARD (Pierre-Léon)...	Musicien de 1re classe.	1er mai 1874.	24 juin 1863.	6 mai 1885.	Idem.....
3	GAIRE (Jean-Baptiste)....	Sergent-major.....	5 déc. 1855.	28 avril 1879.	30 août 1884.	Idem.....
4	IVE (Pierre-Julien).....	Portier-consigne de 3e classe.	28 août 1882.	16 sept. 1847.	27 mai 1884.	Idem.....
5	BARDET (Jean).....	Sergent.....	4 déc. 1864.	4 sept. 1878.	20 avril 1885.	Idem.....
6	BARTIBAS (Joseph).....	Idem.....	8 janvier 1864.	27 nov. 1858.	11 mai 1885.	Idem.....
7	DE LACOMBE (Pierre-Joseph-Bonaventure-Jacques).	Idem.....	26 juillet 1864.	5 juin 1847.	16 déc. 1884.	Idem.....
8	MAUGRION (Pierre).....	Idem.....	18 octobre 1862.	14 octobre 1858.	16 mars 1885.	Idem.....
9	MAURE (Jean-Charles)....	Idem.....	22 avril 1870.	28 mai 1867.	26 mars 1885.	Idem.....
10	MILLERET (Pierre-Antoine).	Idem.....	3 mai 1877.	9 avril 1864.	7 juin 1885.	Idem.....
11	MOREL (Louis).....	Idem.....	30 mai 1868.	23 juillet 1862.	7 février 1885.	Idem.....
12	PATEAU (Pierre-Hilaire)...	Idem.....	1er mai 1860.	29 mai 1845.	27 mars 1885.	Idem.....
13	BERNHART (Joseph).....	Maréchal des logis..	21 juin 1858.	12 juillet 1845.	6 janvier 1885.	Idem.....
14	LAPÊTRE (Martin-Marcel).	Idem.....	16 octobre 1879.	6 octobre 1859.	25 mai 1885.	Idem.....
15	LEHMANN (Bernard).....	Idem.....	24 février 1875.	2 avril 1855.	7 mai 1885.	Idem.....
16	LESACHÉ (Ange-Corentin-(Jean-Marie).	Idem.....	11 sept. 1884.	23 octobre 1871.	5 juin 1885.	Idem.....
17	PARADE (Jean).....	Idem.....	11 mai 1880.	24 sept. 1866.	29 mai 1885.	Idem.....
18	PELTIER (Alexis).....	Idem.....	1er janvier 1870.	14 juillet 1851.	13 mai 1885.	Idem.....
19	TERRON (Louis-Auguste)..	Idem.....	24 février 1874.	9 sept. 1873 (a).	18 mars 1885.	Idem.....
20	VERGNORY (François-Alexandre).	Idem.....	1er déc. 1859.	11 août 1838.	29 avril 1885.	Idem.....
21	PERROT (Jean-Valbert)..	Idem.....	Le jour du décès.	28 nov. 1879.	28 mars 1885.	En possession de droit la pension de retrait
22	NICOLAS (Alexandre-Élie)..	Sergent.....	Idem.	22 sept. 1881.	20 avril 1885.	Idem.....
23	DELÉRABLÉE (Jean-François).	Brigadier.....	11 avril 1872.	6 juin 1854.	5 avril 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
24	FOUGEAT (Étienne).....	Idem.....	6 janvier 1872.	14 avril 1858.	16 juin 1885.	Idem.....
25	HOUIVET (Léonard-Pierre-Jacques).	Idem.....	6 octobre 1867.	19 sept. 1848.	9 avril 1884.	Idem.....
26	LEFRANC (Clémentin-Louis).	Idem.....	6 sept. 1858.	29 avril 1844.	9 avril 1885.	Idem.....
27	MALINE (Joseph).....	Idem.....	21 avril 1877.	26 déc. 1860.	19 février 1885.	Idem.....
28	MATHIEU (Jean-Pierre)....	Idem.....	21 octobre 1878.	25 juin 1861.	28 oct. 1884.	Idem.....
29	OBERINGER (Pierre).....	Idem.....	25 août 1855.	21 mars 1839.	21 avril 1885.	Idem.....
30	PAQUEROS (Jean).....	Idem.....	21 juillet 1856.	2 nov. 1831.	27 mars 1885.	Idem.....

(a) Moins de deux ans, mais il existe un enfant issu du mariage.

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
...BOIS (Anna).....	2 juin 1832.	Paris (Seine).	650f	4 mai 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
...LERCK (Clémence-Sophie).	20 avril 1835.	Wemaërs-Cappel (Nord).	600	7 mai 1885.	Pontarlier (Doubs).
...OIT (Marie-Vélina).....	12 déc. 1849.	Rigny-la-Nonneuse (Aube).	600	31 août 1884.	Marcilly-le-Hayer (Aube).
...VRE (Angélique).....	12 janvier 1809.	Évreux (Eure).	550	28 mai 1885.	Nogent-sur-Marne (Seine).
...SSON (Françoise).....	31 mai 1849.	La Veissenet (Cantal).	550	21 avril 1885.	Murat (Cantal).
...DRÉ (Jeanne-Marie).....	24 avril 1832.	Vic-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).	550	12 mai 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
...RDAN (Rosalie-Ambroise).	13 déc. 1831.	La Voulte (Ardèche).	550	17 déc. 1884.	Alger (Alger).
...ISSE (Hortense-Françoise).	24 mai 1830.	Yquelon (Manche).	550	17 mars 1885.	Le Havre (Seine-Inférieure).
...ALLOIS (Rose-Clémentine-Victorine).	5 octobre 1846.	Auderville (Manche).	550	27 mars 1885.	Carteret (Manche).
...IER (Marie-Séraphie).....	20 juin 1815.	Le Béage (Ardèche).	529	8 juin 1885.	Le Puy (Haute-Loire).
...RRECE (Octavie-Élisa).....	15 avril 1830.	Chatou (Seine-et-Oise).	550	8 février 1885.	Égreville (Seine-et-Marne.)
...OIZET (Antoinette).....	18 avril 1818.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).	645	28 mars 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
...RBU (Françoise-Élise-Éléonore).	4 janvier 1826.	Bretoncelles (Orne).	649	7 janvier 1885.	Bretoncelles (Orne).
...TOURRETTE (Marie).....	1er août 1835.	Urdos (Basses-Pyrénées).	648	26 mai 1885.	Moncin (Basses-Pyrénées).
...HORMEAU (Perrinne).....	21 février 1820.	Pornic (Loire-Inférieure).	654	8 mai 1885.	Bordeaux (Gironde).
...UDAL (Joséphine-Anne-Marie).	25 mars 1852.	St-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine).	633	6 juin 1885.	Fougères (Ille-et-Vilaine).
...EBVRE (Marie-Octavie)....	13 mars 1845.	Maisse (Seine-et-Oise).	658	30 mai 1885.	Paris (Seine).
...AMARE (Clémence-Marie-Louise).	23 nov. 1827.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).	663	14 mai 1885.	Lamballe (Côtes-du-Nord).
...ÉNAGÉ (Marie-Anne-Octavie) [1].	5 janvier 1846.	Thiancourt (Haut-Rhin).	550	19 mars 1885.	Paris (Seine).
...ILLARD (Rose-Adélaïde)....	28 janvier 1809.	Tooqueville-sur-Eu (Seine-Inférieure).	654	30 avril 1885.	Fontaine-le-Bourg (Seine-Inférieure).
...OILEAU (Julie-Marie-Clarice).	1er mai 1855.	Molisey (Haute-Saône).	550	14 mars 1885.	Foudouck (Alger).
...ICOLAS (Rosalie-Justine)....	2 sept. 1843.	Sablières (Ardèche).	550	21 avril 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
...EVIEUX (Angélique-Désirée).	12 déc. 1858.	Moisville (Eure).	545	6 avril 1885.	Rugles (Eure).
...OUILLANE (Marie-Lucie)....	12 avril 1820.	Bouvante (Drôme).	533	17 juin 1885.	Valence (Drôme).
...RMÉTAIS (Sophie-Angélique).	18 sept. 1820.	Fiegville (Manche).	572	10 avril 1884.	Périers (Manche).
...LEURY (Sophie).....	4 avril 1825.	Bourbonne (Haute-Marne).	533	10 avril 1885.	Bourg-St-Marie (Haute-Marne).
...OGER (Marie-Eugénie-Célanie).	7 mars 1842.	Troarn (Calvados).	544	20 février 1885.	Vire (Calvados).
...EGROS (Marie-Louise).....	25 déc. 1841.	Jussecourt (Haute-Marne).	529	19 oct. 1884.	Vimpelles (Seine-et-Marne).
...HENAY (Thérèse-Hortanse)..	8 avril 1847.	Parthenay (Deux-Sèvres).	585	22 avril 1885.	Clichy-la-Garenne (Seine).
...IMON (Françoise).....	3 juin 1810.	La Chapelle (Charente).	555	28 mars 1885.	St-Hilaire-des-Loges (Vendée).

(1) Le mari était Français.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son décès
31	ROUGÉ (Joseph).....	Brigadier.....	6 avril 1869.	7 janvier 1849.	9 juin 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
32	WILLIG (Nicolas).....	*Idem*.....	16 janvier 1858.	26 février 1851.	28 mai 1885.	*Idem*.....
33	BALAY (Charles).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	4 avril 1877.	4 avril 1885.	En possession de droits à la pension de retraite.
34	PROVENCHÈRE (Louis-Eugène).	Musicien de 4e classe.	6 sept. 1869.	11 janvier 1842.	2 juin 1884.	Titulaire d'une pension de retraite.
35	AUGER (Louis-Auguste-Aristie).	Soldat.....	17 mars 1871.	8 mars 1847.	18 octobre 1884.	*Idem*.....
36	BODIN (François).....	*Idem*.....	22 août 1880.	17 juillet 1873.	15 mai 1885.	*Idem*.....
37	MERCIER (Joseph-Yves)...	*Idem*.....	8 avril 1865.	2 sept. 1856.	16 avril 1885.	*Idem*.....
38	BARNOIN (Félix-Florent)..	Gendarme.....	1er nov. 1860.	29 juin 1837.	17 juin 1885.	*Idem*.....
39	BERNÉ (Pierre).....	*Idem*.....	16 déc. 1869.	15 juin 1852.	16 mars 1885.	*Idem*.....
40	COLUS (Constant-Eugène).	*Idem*.....	21 mars 1884.	18 juillet 1878.	9 avril 1885.	*Idem*.....
41	DANZEL (François-Joseph-Florimond).	*Idem*.....	11 sept. 1866.	21 juin 1848.	26 avril 1885.	*Idem*.....
42	FRIANT (Sylvestre-Nicolas).	*Idem*.....	21 mars 1876.	9 nov. 1863.	17 mai 1885.	*Idem*.....
43	GOUNELLE (François).....	*Idem*.....	1er sept. 1882.	5 sept 1861.	28 mai 1885.	*Idem*.....
44	LAURENT (Joseph).....	*Idem*.....	30 mai 1880.	4 mai 1864.	20 mai 1885.	*Idem*.....
45	LEROUGE (Jean-François)..	*Idem*.....	22 février 1877.	22 sept. 1856.	10 mars 1885.	*Idem*.....
46	LUCAS (Adrien-Ferdinand).	*Idem*.....	6 mai 1881.	7 février 1866.	21 nov. 1884.	*Idem*.....
47	MARTEL (Hypolite).....	*Idem*.....	24 octobre 1871.	24 juillet 1844.	10 février 1885.	*Idem*.....
48	MEUNIER (Alexandre-Félix).	*Idem*.....	12 février 1870.	17 nov. 1845.	11 mai 1885.	*Idem*.....
49	MICALEF (Pierre-Charles)..	*Idem*.....	16 nov. 1877.	1er mai 1860.	14 juin 1885.	*Idem*.....
50	ORSINI (Pierre-Félix).....	*Idem*.....	29 février 1880.	14 février 1863.	30 avril 1885.	*Idem*.....
51	RAYNAL (Jacques).....	*Idem*.....	21 juillet 1877.	30 août 1854.	31 mars 1885.	*Idem*.....
52	ROMON (Jean-Baptiste-Alexandre).	*Idem*.....	18 juillet 1876.	27 sept. 1869.	30 mars 1885.	*Idem*.....
53	SOUCHIÈRE (Louis-Marin).	*Idem*.....	14 avril 1858.	9 février 1833.	9 juin 1885.	*Idem*.....
54	VANDERSLUYS (Xavier-Louis).	*Idem*.....	2 février 1867.	29 avril 1854.	22 avril 1885.	*Idem*.....
55	BORIE (Pierre).....	Ouvrier de manufacture d'armes.	18 juin 1863.	18 janvier 1849.	19 avril 1885.	*Idem*.....
56	DEBOUT (Jean-Baptiste)...	*Idem*.....	7 nov. 1833.	30 juin 1863.	22 déc. 1884.	*Idem*.....
57	MÜLLER (Étienne-Clément).	*Idem*.....	27 avril 1870.	11 janvier 1855.	9 avril 1885.	*Idem*.....

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
ANTOUL (Élisabeth-Caroline).	25 nov. 1826.	Mascarville (Haute-Garonne)	529f	18 juin 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
SIN (Claudine).	25 mars 1826.	Champagne-sur-Vingeanne (Côte-d'Or).	559	29 mai 1885.	Belan-sur-Ource (Côte-d'Or).
EZ (Marie-Célina).	14 mars 1856.	Uriménil (Vosges).	504	5 avril 1885.	Uriménil (Vosges).
STEL (Marie-Catherine) (1).	23 février 1811.	Phalsbourg (Meurthe).	464	3 juin 1884.	La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).
MÉNIL (Marie-Irénée-Pierge).	14 août 1829.	Monceau-les-Leups (Aisne).	375	19 octobre 1884.	Paris (Seine).
HAYE (Joséphine) (1).	11 sept. 1842.	Péruwelz (Belgique).	375	16 mai 1885.	Belfort (Belfort).
MER (Ludivine-Joseph)...	19 février 1825.	Douai (Nord).	375	17 avril 1885.	Arras (Pas-de-Calais).
RTE (Bathilde-Fabienne-Dorothée).	31 janvier 1814.	Goult (Vaucluse).	458	18 juin 1885.	Vaison (Vaucluse).
MARY (Gabrielle).....	15 nov. 1824.	Moulis (Ariège).	488	17 mars 1885.	Moulis (Ariège).
NIRAIN (Marie-Anne).	13 août 1850.	Lizio (Morbihan).	375	10 avril 1885.	Veigné (Indre-et-Loire).
LACRE (Louise-Caroline)...	16 nov. 1837.	Sangatte (Pas-de-Calais).	469	27 avril 1885.	Calais (Pas-de-Calais).
RTHELOT (Françoise-Joséphine).	11 février 1835.	Faye (Maine-et-Loire).	454	18 mai 1885.	Le Champ (Maine-et-Loire).
VEL (Alexandrine).....	Juin 1858.	Rogues (Gard).	454	26 mai 1885.	Privas (Ardèche).
RONIER (Hélène-Rosalie)....	11 février 1845.	Paris (Seine).	461	21 mai 1885.	Grandvillars (Belfort).
E GOUVERNEUR (Louise-Nellie).	16 avril 1833.	Clermont (Meuse).	454	11 mai 1885.	Dugny (Meuse).
NRY (Antoinette-Eugénie).	26 août 1837.	Châtillon-sur-Loire (Loiret).	454	22 nov. 1884.	Fontainebleau (Seine-et-Marne).
OREL (Césarine).....	11 février 1823.	Tallard (Hautes-Alpes).	458	11 février 1885.	Annot (Basses-Alpes).
AIVRE (Marie-Joséphine-Esther).	9 juin 1825.	Mégnovillard (Jura).	446	12 mai 1885.	Béon (Ain).
HAALAN (Adélina-Augustine).	20 août 1858.	Chantilly (Oise).	458	15 juin 1885.	Chantilly (Oise).
LÉMENT (Clémence).	26 janvier 1839.	Volpajola (Corse).	454	1er mai 1885.	Volpajola (Corse).
RMARD (Gabrielle).....	26 sept. 1828.	Antignac (Cantal).	454	1er avril 1885.	Prades-d'Aubrac (Aveyron).
MARTIN (Élisabeth).....	18 nov. 1834.	Rioz (Haute-Saône).	454	31 mars 1885.	Rioz (Haute-Saône).
DUVAL (Anne-Périne-Françoise).	9 février 1811.	Iffendic (Ille-et-Vilaine).	488	10 juin 1885.	Iffendic (Ille-et-Vilaine).
PARISOT (Élisabeth-Suzanne).	24 janvier 1822.	Épernay (Marne).	469	23 avril 1885.	Bullion (Seine-et-Oise).
TAVÉ (Jeanne).....	29 mars 1821.	Ladignac (Corrèze).	375	20 avril 1885.	Laguenne (Corrèze).
BOUARD (Marguerite).....	3 mars 1842.	Gévaudins (Cher).	375	30 déc. 1884.	Bourges (Cher).
GERZLING (Marie-Anne) (1)....	9 octobre 1831.	Molkirch (Bas-Rhin).	375	7 avril 1865.	Provenchères-sur-Fave (Vosges).

(1) Le mari était Français.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son décès.
						SECOURS ANNUEL
58	BIDOLET (Menou)..... marié à	Adjudant.....	Le jour du décès.	2 sept. 1868.	14 octobre 1878.	En possession de droits à la pension de retraite.
	LUQUET (Marie-Anne).....	.....	.....		16 mars 1885.	Titulaire d'une pension de veuve.
59	VARY (François-Jacques).. veuf de	Sergeant.....	11 avril 1873.	2 déc. 1865.	10 juillet 1883.	Titulaire d'une pension de retraite.
	HÉLÈNE (Eugénie).....	.....	.....		9 mars 1877.	.....
60	GIABICANI (Antoine-Marie), veuf de	Maréchal des logis..	30 octobre 1858.	18 sept. 1843.	30 sept. 1884.	Titulaire d'une pension de retraite.
	PERELLI (Marie-Théodore).	.....	.....		31 déc. 1865.	.....
61	SIEDEL (Sébastien)..... marié à	Maître-ouvrier de manufacture d'armes.	15 octobre 1868.	27 octobre 1846.	6 janvier 1883.	Titulaire d'une pension de retraite.
	KICHERT (Élisabeth).....	.....	.....		27 mars 1885.	Titulaire d'une pension de veuve.
62	BOULANGER (Joseph-Théodore), marié à	Soldat.....	Le jour du décès.	23 juillet 1850.	1er déc. 1870.	Mort des suites de blessures reçues à l'ennemi.
	POTTIER (Anne-Florence).	.....	.....		19 août 1881.	Titulaire d'une pension de veuve.
63	BONNAFOUX (Pierre-Jacques), marié à	Gendarme.....	15 juin 1867.	10 sept. 1849.	29 octobre 1884.	Titulaire d'une pension de retraite.
	RIGAIL (Gracieuse-Élisabeth).	.....	.....		28 octobre 1884.	Titulaire d'une pension de veuve.
64	LAURENT (Joseph)..... marié à	Gendarme.....	30 mai 1880.	4 mai 1864.	20 mai 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
	CROMIER (Hélène-Rosalie).	.....	.....		29 mai 1885.	Titulaire d'une pension de veuve.
65	SEILLER (François-Joseph). veuf de	Gendarme.....	6 août 1871.	19 avril 1851.	22 nov. 1882.	Titulaire d'une pension de retraite.
	BARÉ (Joséphine).....	.....	.....		25 avril 1870.	.....
66	ROUSSET (Jean-Louis).... marié à	Ouvrier de manufacture d'armes.	2 février 1875.	25 mai 1852.	26 déc. 1882.	Titulaire d'une pension de retraite.
	MAISONNEUVE (Élisabeth)..	.....	.....		5 mai 1885.	Titulaire d'une pension de veuve.

(1) Le père était Français.

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
ES ORPHELINS.					
OLET (Marie-Anne).....	29 juillet 1869.	Cherchell (Alger).	650f	Du 17 mars 1885 au 30 juillet 1893.	Chez Mme vve LUQUET, tutrice, à Cherchell (Alger).
—— (Amélie-Marie).....	31 juillet 1872.				
RY (Ernest-Jean-Eugène)..	27 février 1869.	Paris (Seine).	659	Du 11 juillet 1883 au 26 février 1890.	Chez M. LE PICARD, tuteur, à La Méaugon (Côtes-du-Nord).
ABICANI (Antoine-Louis). .	27 sept. 1864.	Vezzani (Corse).	622	Du 1er octobre 1884 au 26 sept. 1885.	Chez M. GIABICANI tuteur, à Corte (Corse).
IEDEL (Théodèse) (1).....	11 octobre 1865.	Mutzig (Bas-Rhin).	550	Du 26 mars 1885 au 10 octobre 1886.	Chez M. SCHUCK, tuteur, à Provenchères-sur-Fave (Vosges).
OULANGER (Frédéric-Théodore).	5 sept. 1866.	Paris (Seine).	563	(a)	Chez M. POPELAIN, tuteur, à Paris (Seine).
ONAFOUX (Roland-Henri)...	15 juillet 1864.	Oletta (Corse).	461	Du 30 octobre 1884 au 14 juillet 1885.	Toulon (Var).
AURENT (Marie-Louise-Gabrielle).	26 mai 1869.	Saint-Paul (Ile de la Réunion).	461	Du 30 mai 1885 au 19 avril 1903.	Chez M. LAURENT, tuteur, à Grandvillars (Belfort).
—— (Laurencia-Berthe-Théodorine).	16 avril 1872.	*Idem.*			
—— (François-Édouard)...	20 avril 1882.	Grandvillars (Haut-Rhin).			
SEILLER (Edmond-Joseph-Emile).	11 février 1867.	Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine).	458	Du 23 nov. 1882 au 10 février 1888.	Chez M. SEILLER, tuteur, à Paris (Seine).
ROUSSET (Étienne).....	23 mars 1867.	Saint-Étienne (Loire).	375	Du 6 mai 1885 au 22 mars 1888.	Chez M. ROUSSET, tuteur, à Saint-Étienne (Loire).
		TOTAL.....	34,452		

(a) Rappel de trois années d'arrérages à partir de la date de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de concession, et jusqu'au 4 septembre 1887.

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 22 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,689. — *DÉCRET qui accorde à 42 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 22 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 26 avril 1855 (titre IV), 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 17 septembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 105, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente-sept mille cent soixante-six francs (37,166), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES				
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	
1	GAULTIER (Louis).....	30 juill. 1837.	Usson (Vienne).	Caporal au 110e régiment d'infanterie de ligne.	26	»	15	9		»	35	»
2	ROBINEAU (Pierre-Eugène).	30 juin 1833.	Paris (Seine).	*Idem* au 135e *idem*.	26	2	3	13	»	»	39	1
3	MOLLIER (Joseph-Victor).	13 août 1839.	Largentière (Ardèche).	Soldat au 77e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	»	8	»	»	33	»
4	ABDALLAH BEN KHALIFA.	1840.	Tichtaoni (Alger).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens.	25	»	28	28	»	»	53	»
5	MOHAMED BEN ABDERRAHIM.	1834.	Draa-Saboun (Alger).	*Idem*.	25	»	10	26	»	»	51	»

Digitized by Google

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des quarante-deux militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 22 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.					
9 et 10.	2 et 5.	Caporal.	805f (a)	En activité.	8 août 1885.	Dunkerque (Nord).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	845 (a)	*Idem.*	25 juin 1885.	Angers (Maine-et-Loire).
Idem.	*Idem.*	Soldat.	660	Dans ses foyers.	1er août 1885.	Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	En activité.	21 juin 1885.	Blidah (Alger).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*

(a) A la condition que les arrerages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
6	ARNAUD (Joseph-Eugène).	11 mai 1841.	Eurre (Drôme).	Brigadier au 11e régiment de hussards.	25	»	»	18	»	»	43	»
7	SULFICE (Victor-Étienne).	9 mai 1839.	Fréteval (Loir-et-Cher).	Soldat au 20e régiment de dragons.	25	»	»	1	»	»	26	»
8	ADELKADER MESSAOUD..	1831.	Mascara (Oran).	Soldat au 2e régiment de spahis.	25	»	»	25	»	»	50	»
9	BOU ABDALLAH BEN SGHER.	1838.	Hassem-ben-Ali (Alger).	*Idem* au 1er *idem*.	25	»	»	25	»	»	50	»
10	ROY (Alfred-Joseph-René).	2 avril 1835.	Montbozon (Haute-Saône).	Adjudant à la compagnie de gendarmerie de la Dordogne.	29	4	8	2	»	»	31	4
11	CASTAING (Jean-Pierre-Mamer).	26 déc. 1834.	Cazeaux-Ville-Comtal (Gers).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie des Basses-Pyrénées.	28	5	29	9	»	»	37	5
12	CHEVANNE (Armand-Jacques-Marie).	1er mars 1838.	Sarzeau (Morbihan).	*Idem* des Pyrénées-Orientales.	27	4	21	2	»	»	29	4
13	LAINÉ (François-Marie).	9 août 1840.	Ourouer (Cher).	*Idem* de la Haute-Loire.	25	10	7	9	»	»	34	10
14	NAUDIN (Louis).....	28 avril 1832.	Saint-Maurice (Nièvre).	*Idem* des Basses-Alpes.	31	9	7	2	»	»	33	9
15	TAPIE (Noël).....	5 août 1838.	Trie (Hautes-Pyrénées)	*Idem* des Hautes-Pyrénées.	25	9	14	»	»	»	25	9
16	RENONDEAU (Jean-Louis-Ernest-Désiré).	24 nov. 1834.	Nanteau-sur-Lunain (Seine-et-Marne).	*Idem* de Seine-et-Oise.	30	4	3	1	»	»	31	4
17	MORELLI (Paul-Félix)..	27 juin 1838.	Monte (Corse).	Sergent, gendarme à la compagnie de la Corse.	25	2	7	9	»	»	34	2
18	MOLINIER (Joseph)....	27 déc. 1839.	Aragon (Aude).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de l'Aude.	25	4	10	1	»	»	26	4
19	TICHADOR (Bonaventure-Jean-Damien).	20 mai 1838.	Montauriol (Pyrénées-Or.).	Brigadier, gendarme à la compagnie des Pyrénées-Orientales.	25	1	12	5	»	»	30	1
20	GOUYON (Léonard)....	2 juin 1838.	Couffy (Corrèze).	Gendarme à la compagnie de la Dordogne.	26	1	25	1	»	»	27	1
21	LAMBERT (Pierre).....	22 nov. 1836.	Dracé (Rhône).	*Idem* du Rhône.	26	1	6	4	»	»	30	1
22	MÜLLER (Antoine).....	28 mai 1839.	Hilsenheim (Bas-Rhin).	*Idem* de Maine-et-Loire.	25	1	13	1	»	»	26	1
23	OLIVIERI (Pierre-Marie).	27 avril 1831.	Porta (Corse).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	26	2	8	5	»	»	31	2
24	ROJAT (Victor).....	4 sept. 1838.	Chavannes-sur-Suran (Ain).	Gendarme à la compagnie de l'Ain.	25	1	9	1	»	»	26	1
25	ROSSI (Jacques).....	25 août 1839.	Sainte-Marie-de-Lota (Corse).	*Idem* des Alpes-Maritimes.	25	1	6	»	»	»	25	1
26	GROSPERRIN (Pierre-Joseph-Félicien).	9 oct. 1839.	Laudresse (Doubs).	Garde à la légion de la garde républicaine.	25	1	5	1	»	»	26	1
27	MICHAUD (Claude).....	27 déc. 1836.	Gy (Haute-Saône).	*Idem*.	27	3	19	17	»	»	44	3
28	NISSE (Nicolas).....	25 fév. 1837.	Brouviller (Meurthe).	*Idem*.	25	9	8	»	»	»	25	9

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.					
t 10.	2 et 5.	Brigadier.	890f	Dans ses foyers.	8 juin 1885.	Valence (Drôme).
rm.	*Idem.*	Soldat.	608	*Idem.*	3 juillet 1885.	Ivry (Seine).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	En activité.	22 juin 1885.	Tlemcen (Oran).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	26 juin 1885.	Ben-Chicao (Alger).
dem.	2, 5 et 10.	Adjudant.	1,359	Dans ses foyers.	6 août 1885.	Châteaudun (Eure-et-Loir).
dem.	*Idem.*	Maréchal des logis.	1,231	*Idem.*	*Idem.*	Vic-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	1,075	*Idem.*	26 juillet 1885.	Vannes (Morbihan).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	1,148	*Idem.*	1er août 1885.	Vichy (Allier).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	1,205	*Idem.*	26 juillet 1885.	Manosque (Basses-Alpes).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	1,013	*Idem.*	6 août 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
dem.	*Idem.*	Brigadier.	1,035	*Idem.*	1er août 1885.	Magny-les-Hameaux (Seine-et-Oise).
dem.	*Idem.*	Sergent.	1,100	*Idem.*	6 août 1885.	Monte (Corse).
dem.	*Idem.*	Maréchal des logis.	980	*Idem.*	*Idem.*	Carcassonne (Aude).
dem.	*Idem.*	Brigadier.	913	*Idem.*	26 juillet 1885.	Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales).
dem.	*Idem.*	Gendarme.	791	*Idem.*	6 août 1885.	Villefranche-de-Lonchapt (Dordogne).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	814	*Idem.*	*Idem.*	Belleville (Rhône).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	769	*Idem.*	*Idem.*	Angers (Maine-et-Loire).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	821	*Idem.*	*Idem.*	Porta (Corse).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	769	*Idem.*	1er août 1885.	Bressolles (Ain).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	761	*Idem.*	6 août 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
dem.	*Idem.*	Garde.	769 (a)	En activité.	1er août 1885.	Landresse (Doubs).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	934 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Gy (Haute-Saône).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	773	Dans ses foyers.	*Idem.*	Gien (Loiret).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL Ans.	Mois.	Jours.
29	Le Corre (Joseph)....	21 déc. 1835.	Brech (Morbihan).	Maréchal des logis au 31e régiment d'artillerie.	29	2	29	1	»	»	30		
30	Appenzeller (Joseph).	7 avril 1839.	Seltz (Alsace-Lorraine)	Soldat au 14e régiment d'artillerie.	25	»	15	1	»	»	16		
31	Rivières (Jean).....	26 déc. 1837.	Montmirail (Tarn).	*Idem* au 18e *idem*.	26	»	22	3	»	»	29		
32	Mignon (Auguste-Constant).	3 mai 1828.	Venteuil (Marne).	Gardien de batterie à Brest.	38	9	1	4	»	»	42		
33	Fefeu (Pierre-Alexis)..	6 juillet 1829.	Châtellerault (Vienne).	Maître-ouvrier à la manufacture d'armes de Châtellerault.	38	»	15	»	»	»	53		
34	Fischer (Louis).....	15 juillet 1834.	Ottrot-le-Haut (Alsace-Lorraine)	*Idem*.	31	»	15	12	»	»	43		
35	Paquault (Eugène)...	15 avril 1834.	Targé (Vienne).	*Idem*.	26	»	15	»	»	»	26		
36	Pierre (Victor).....	17 mars 1832.	Châtellerault (Vienne).	*Idem*.	26	»	15	»	»	»	26		
37	Salomon (George).....	17 avril 1834.	Mutzig (Alsace-Lorraine)	*Idem*.	30	6	15	4	»	»	34	6	
38	Sibileau (Louis-Gustave).	22 nov. 1833.	Châtellerault (Vienne).	*Idem*.	26	»	15	»	»	»	26		
39	Wayauff (Henri).....	13 juillet 1828.	Mutzig (Alsace-Lorraine)	*Idem*.	30	6	15	»	»	»	30	6	
40	Zimmermann (Joseph)..	19 janv. 1836.	Ottrot-le-Haut (Alsace-Lorraine)	*Idem*.	25	6	15	»	»	»	25	6	
41	Giudicelli (Pascal)...	14 déc. 1835.	Noceta (Corse).	Soldat au 17e escadron du train des équipages militaires.	28	5	18	22	»	»	50		
42	Saint-André (Félix-Adrien-Isidore).	19 fév. 1831.	Châteaudouble (Drôme).	Brigadier au 8e régiment de hussards.	33	2	21	7	»	»	40	2	

N° 22,690. — *Décret qui accorde à 12 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 22 Septembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 10 juillet 1874, 13 mars 1875, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 17 septembre 1885, expri-

Digitized by Google

positions légales plicables te fixation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 5.	Maréchal des logis.	883f (a)	En activité.	4 juillet 1885.	Brech (Morbihan).
Idem.	Soldat.	611 (a)	Idem.	5 août 1885.	Laloubère (Hautes-Pyrénées).
Idem.	Idem.	634 (a)	Idem.	30 juin 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Idem.	Gardien de batterie.	1,170 (a)	Idem.	16 juillet 1885.	Port-Louis (Morbihan).
Idem.	Maître-ouvrier.	1,003 (a)	Idem.	2 août 1885.	Châtellerault (Vienne).
Idem.	Idem.	1,708 (a)	Idem.	9 août 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	823 (a)	Idem.	16 juillet 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	823 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	950 (a)	Idem.	9 sept. 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	823 (a)	Idem.	16 juillet 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	890 (a)	Idem.	17 juillet 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	815 (a)	Idem.	12 juillet 1885.	Idem.
Idem.	Soldat.	750 (a)	Idem.	15 mai 1885.	Médéah (Alger).
Idem.	Brigadier.	855 (b)	Idem.	1er juillet 1885.	Trévoux (Ain).
	TOTAL...	37,166			

A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles effectif. — (b) *Idem* et sauf déduction des sommes perçues depuis le 1er juillet 1885 sur la pension de 450 francs dée par décret du 23 août 1877, que la présente annule.

mant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 106, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cinq mille neuf cent trente-sept francs (5,937f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des douze militaires dénommés au tableau d'autre part une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

ERRATA.

BULLETIN DES LOIS, XIIe série, partie supplémentaire.

N° 1684. Décret du 30 mai 1885 :

N° d'ordre 22,239, pages 1138 et 1139, article 6 accordant une pension de 456 francs au sieur BRIAND (Baptiste-Bazile-Ferdinand), sergent :

Colonne, date d'entrée en jouissance de la pension, au lieu de *Rappel de trois années d'arrérages à partir de la date de l'insertion au Bulletin des lois du décret de concession*, lisez *10 août 1877. Prescription interrompue* (Application de l'arrêté *Sanphar*, en date du 5 février 1864).

N° 1694, pages 132, 133 :

Article 46 accordant une pension à Mme GRAVAUD, veuve LEYERLÉ :

Colonne, époque d'entrée en jouissance de la pension, au lieu de *22 décembre 1885*, lisez *22 décembre 1884.*

Pages 134, 135 :

Article 55 accordant une pension à l'orphelin GAUTIER :

Colonne, époque d'entrée en jouissance de la pension, au lieu de *du..... au 20 juin 1891*, lisez *du..... au 28 juin 1891.*;

Article 58 accordant une pension aux orphelins THOUVENIN :

Colonne, époque d'entrée en jouissance de la pension, au lieu de *du..... au 16 août 1896*, lisez *du..... au 16 août 1893.*

Certifié conforme :

Paris, le 15 * Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 15 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1714.

N° 22,692. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 33 Réversions de Pensions accordées à des Victimes du Coup d'État du 2 Décembre 1851.*

Du 24 Septembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les lois des 30 juillet 1881 et 7 août 1882, qui attribuent des pensions aux victimes du Coup d'État du 2 décembre 1851, du décret du 8 décembre même année et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858;

Vu l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881, portant qu'au décès des crédirentiers moitié de la pension qui leur aura été accordée sera réversible sur leurs veuves non remariées ou leurs descendants au premier degré;

Vu les articles 1er et 2 de ladite loi, desquels il résulte que les pensions allouées en vertu de l'article 1er, c'est-à-dire aux victimes directes, sont seules réversibles;

Vu l'article 4 de la loi du 7 août 1882, qui dispose que les pensions accordées en vertu de ladite loi seront réversibles dans les conditions fixées par l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881;

Vu les demandes adressées par les ayants cause des titulaires décédés, ensemble les pièces produites pour la justification des droits des réclamants;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Décrète :

Art. 1er. Les pensions comprises dans le tableau ci-après, et qui étaient précédemment inscrites au nom d'anciens titulaires décédés, sont reversées pour moitié sur la tête de leurs veuves non remariées ou de leurs descendants au premier degré, conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
ALBERT (Théodore).....	9 février 1885.	7,222	800f	1	CÔME (Michelle), veuve ALBERT.
BAYARD (Dominique).....	27 avril 1885.	3,874	800	2	PAGÈS (Domenge), veuve BAYARD.
BENOIST (Jacques-Philippe).	6 avril 1885.	19,269	600	3	BENOIST (Marthe-Louise-Philippine), femme BENOIST.
BIGOT (Louis).....	28 mai 1885.	3,426	300	4	CABANIS (Marie), veuve BIGOT.
BRUNEL (Pierre).....	1er mai 1885.	15,741	200	5	BRUNEL (Marie), femme MÉLIX.
				6	BRUNEL (François).....
				7	BRUNEL (Joseph).....
CASSAL (Charles).....	11 mars 1885.	7,227	800	8	CASSAL (Anne-Louise-Victoire), veuve CASSAL.
CASSIEN (Antoine-Éloi).....	31 mars 1885.	14,756	600	9	ANGELVIN (Virginie-Adélaïde), veuve CASSIEN.
CASTAGNIER (Charles-Alphonse).	20 août 1884.	5,551	400	10	MARGEZ (Marie-Charlotte-Clémence), vve CASTAGNIER.
CHAPON (Jean).....	2 juin 1885.	[illegible]	200	11	COLLAT (Marie), veuve CHAPON.
CHEVAL (Auguste-Joseph-Philéas).	13 juin 1885.	3,076	600	12	LANDOT (Irma-Céleste-Dérée), veuve CHEVAL.
CHRÉTIEN (Charles-Leufroy).	9 février 1885.	10,546	100	13	CHRÉTIEN (Léopold-Auguste).
COQUARD (Jean-Édouard)...	15 août 1885.	10,268	1,200	14	RUBLIN (Anne), veuve COQUARD.
DAURE (Pierre).....	8 janvier 1885.	3,965	300	15	SICRE (Anne), veuve DAURE.
FERRÉOL (Mathieu).....	26 mars 1885.	20,572	400	16	FERRÉOL (Virginie-Marie)...
				17	FERRÉOL (Marguerite).....
				18	FERRÉOL (Madeleine-Victorine).
				19	FERRÉOL (Antoinette-Rose)...
				20	FERRÉOL (Jean-François)....
				21	FERRÉOL (Élisabeth), femme ALLIER.

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
10 septembre 1817.	Nevers (Nièvre).	Paris, rue Greneta, n° 4 (Seine).	400f	10 février 1885.	
7 mars 1809.	Muret (Haute-Garonne).	Muret (Haute-Garonne).	400	28 avril 1885.	
23 août 1843.	Ouzouer-sur-Trézée (Loiret).	Cosne (Nièvre).	300	7 avril 1885.	
1er mai 1837.	Saint-Mamert (Gard).	Saint-Mamert (Gard).	150	29 mai 1885.	
16 mai 1855.	Fabrezan (Aude).	Castelnaudary, rue Soumet, n° 24 (Aude).	33	2 mai 1885.	
5 juillet 1843.	Revel (Haute-Garonne).	Paris, boulevard Voltaire, n° 265 (Seine).	34	*Idem.*	
1er février 1838.	Castelnaudary (Aude).	Foix (Ariège).	33	*Idem.*	
7 août 1827.	Ferrette (Haut-Rhin).	Londres, Adelaide Road, 105 (Angleterre).	400	12 mars 1885.	
12 juin 1825.	Valensolle (Basses-Alpes).	Riez (Basses-Alpes).	300	1er avril 1885.	
9 décembre 1819.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).	Anzin (Nord).	200	21 août 1884.	
21 août 1822.	Villeneuve (Allier).	Moulins, rue du Pont-Ginguet, n° 19 (Allier).	100	3 juin 1885.	
25 mai 1834.	Le Havre (Seine-Inférieure).	Bruxelles, rue Lachen, n° 103 (Belgique).	300	14 juin 1885.	
30 avril 1840.	Famechon (Somme).	Famechon (Somme).	50	10 février 1885.	
10 mai 1826.	Saint-Pierre-Dumont (Nièvre).	Paris, rue de Lourcine, n° 1 (Seine).	600	16 août 1885.	
7 décembre 1812.	Foix (Ariège).	Pontis-Inard (Haute-Garonne).	150	9 janvier 1885.	
3 août 1869.	Pertuis (Vaucluse).	Marseille, quartier des Crottes, aux Bachas (Bouches-du-Rhône).	38	27 mars 1885.	
13 janvier 1854.	*Idem.*	*Idem.*	33	*Idem.*	
21 avril 1851.	*Idem.*	*Idem.*	33	*Idem.*	
18 mai 1849.	*Idem.*	*Idem.*	33	*Idem.*	
28 février 1842.	*Idem.*	*Idem.*	34	*Idem.*	
14 février 1845.	*Idem.*	*Idem.*	34	*Idem.*	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
FROMONT (Olivier-Thomas)..	10 juin 1885.	13,764	150f	22	EYROUARD (Marie-Joséphine), veuve FROMONT.
GUÉRIN (Jean-Baptiste).....	3 novembre 1884.	13,823	100	23	GUÉRIN (François).....
				24	GUÉRIN (Rose-Marie), femme MAGNE.
HEIRIÈS (Joseph).....	26 février 1885.	15,299	200	25	HEYRIÈS (Désiré-Eustache).
				26	HEYRIÈS (Marie-Caroline), femme ARNAUD.
LANCIEN (Jean-Pierre), *dit* ISIDORE-JULES.	22 octobre 1883.	7,023	1,000	27	LANCIEN (Henriette-Émilie), femme HUGUENEL.
				28	LANCIEN (Henri-Jean-Eugène).
				29	LANCIEN (Blanche-Héloïse).
LEBERT (Louis)..	28 juin 1885.	6,873	400	30	LEBERT (Clément-François-Prosper).
LECHENAULT (Louis).....	2 juillet 1885.	6,476	800	31	LERÈCHE (Pierrette), veuve LECHENAULT.
MARTIN (Louis-Pierre).....	1er mars 1885.	7,381	400	32	CHEVILLIOT (Reine-Jeannette), veuve MARTIN.
MÉTRIAUX (Claude).....	16 avril 1882.	22,431	100	33	GILLET (Catherine), veuve MÉTRIAUX.
MOYEUX (Louis).....	1er juillet 1885.	7,054	1,000	34	COLIN (Marguerite), veuve MOYEUX.

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
juillet 1837.	Toulon (Var).	Toulon, boulevard de l'Eygontier, n° 1 (Var).	75f	11 juin 1885.	
9 mars 1844.	Ollières (Var).	Ollières (Var).	25	4 novembre 1884.	
eptembre 1840.	*Idem.*	*Idem.*	25	*Idem.*	
octobre 1840.	Salignac (Basses-Alpes).	Salignac (Basses-Alpes).	50	27 février 1885.	
1 janvier 1838.	*Idem.*	Mallemoisson (Basses-Alpes).	50	*Idem.*	
14 mars 1857.	Blangy (Seine-Inférieure).	Paris, cité de la Chapelle, n° 8 (Seine).	166	23 octobre 1883.	
0 octobre 1866.	*Idem.*	Au 2e régiment de chasseurs d'Afrique à Tlemcen (Oran).	167	*Idem.*	Mineur sous la tutelle de M. HUGUENEL (Charles), son beau-frère.
novembre 1863.	*Idem.*	Paris, chez M. le docteur VIGNES, rue Miromesnil, n° 8 (Seine).	167	*Idem.*	
3 février 1853.	Bessé-sur-Braye (Sarthe).	Bessé-sur-Braye (Sarthe).	200	29 juin 1885.	
4 février 1810.	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).	400	3 juillet 1885.	
12 juillet 1817.	Bercy (Seine).	Sucy-en-Brie, rue du Moutier, n° 31 (Seine-et-Oise).	200	2 mars 1885.	
7 avril 1818.	Hérisson (Allier).	Chantelle (Allier).	50	17 avril 1882.	
décembre 1820.	Dijon (Côte-d'Or).	Dijon, rue de la Manutention, n° 16 (Côte-d'Or).	500	2 juillet 1885.	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
PUJOS (Alexandre).....	20 avril 1885.	4,150	800f	35	BORDES (Rose), veuve [illegible]
RAYNAUD (Fortuné).....	21 octobre 1884.	11,929	400	36	BAILLÉ (Marie-Anne), [illegible] RAYNAUD.
RENAULT (Claude-Amand)...	27 juillet 1884.	9,955	200	37	LAFAYE (Anne-Élisa[illegible] veuve RENAULT.
ROBERT (François).....	5 avril 1885.	20,815	300	38	ROBERT (Joseph-Véran[illegible]
ROY (Jean-Edme).....	21 mai 1885.	8,916	800	39	LABLE (Magdeleine-Th[illegible] veuve ROY.
SUBTIL (Simon).....	27 juin 1885.	9,966	200	40	RENAUD (Marie), [illegible] SUBTIL.
TOUCHARD (Jules-Armand)..	28 février 1885.	22,065	200	41	LALLEMANT (Iris-Eulalie-[illegible] riette), veuve TOUCHA[illegible]
VIAU (Noël).....	9 août 1885.	19,064	100	42	BARESCUT (Victoire), [illegible] VIAU.
VILLARET (Jean-Joseph)....	14 septembre 1884.	11,493	500	43	BOUVIER (Émilie-Victo[illegible] Joséphine), veuve [illegible] LARRE.
VILLENEUVE (Joseph).....	27 janvier 1885.	8,230	200	44	LUCAT (Jeanne), veuve [illegible] LENEUVE.
		TOTAL.	15,150		

2. Les nouvelles pensions, dont le total s'élève à sept mille cinq cent soixante-quinze francs (7,575f), seront inscrites au Trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède,

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Digitized by Google

NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
octobre 1814.	Toujet (Gers).	Auch, route de Fleurance, n° 33 (Gers).	400f	21 avril 1885.	
juillet 1840.	Hyères (Var).	Hyères, rue Massillon (Var).	200	22 octobre 1884.	
juillet 821.	Saint-Amand (Nièvre).	Saint-Amand (Nièvre).	100	26 juillet 1884.	
août 1834.	Cheval-Blanc (Vaucluse).	Cheval-Blanc (Vaucluse).	150	6 avril 1885.	
6 juin 1819.	Saint-Amand (Nièvre).	Saint-Amand (Nièvre).	400	22 mai 1885.	
janvier 1835.	Azy-le-Vif (Nièvre).	Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).	100	28 juin 1885.	
ptembre 1832.	Saint-Sauveur (Yonne).	Saint-Sauveur (Yonne).	100	1er mars 1885.	
5 août 1839.	Loupian (Hérault).	Montpellier, rue du Terral, n° 22 (Hérault).	50	10 août 1885.	
août 1832.	La Garde-Freinet (Var).	Hyères, quartier de la Font-de-l'Ange (Var).	250	15 septembre 1884.	
rimaire an XIV.	Poudenas (Lot-et-Garonne).	Poudenas (Lot-et-Garonne).	100	28 janvier 1885.	
		TOTAL.....	7,575		

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 24 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

Digitized by Google

Certifié conforme :

Paris, le 19 * Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale et chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 19 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1715.

N° 22,693. — *Décret qui approuve 2 liquidations de Pensions civiles.*

Du 25 Septembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu l'article 13 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 1er août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère du commerce pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre du commerce,

Décrète:

Art. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme de cinq cent trente-deux francs (532f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres du commerce et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 25 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre du commerce,
Signé Pierre Legrand.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	FONTANET (Claudine), veuve RÉVET.	27 janv. 1810.	Allondaz (Savoie).	Le mari, ex-garçon de bureau; décédé, le 16 juin 1882, en jouissance d'une pension de 675 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
2	ROUANET (Justine-Anathalie), veuve LE COMTE.	27 mars 1832.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	Le mari, ex-capitaine de la santé, décédé, le 15 novembre 1881, en jouissance d'une pension de 921 f.	.....	»	»	»	Idem.....

N° 22,694. — *DÉCRET qui approuve 8 liquidations de Pensions civiles.*

Du 25 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu le décret du 2 février 1808;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 18 et 28 juillet, 8, 12 et 14 août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la guerre pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en ses avis des 28 juillet, 6 août et 2 septembre 1885;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME (Pensions pour services tem
1	AIMÉS (Jean-Baptiste)..	10 sept. 1822.	Mâcon (Saône-et-Loire).	Chef de bureau au ministère de la guerre.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	11	3	21	Décret du 13 février 1806
					postérieurs..	31	6	»	loi du 9 juin 1853.
2	CAZAUBON (Adolphe-Charles).	17 juillet 1834.	Dijon (Côte-d'Or).	Commis ordinaire au dépôt central de l'artillerie.	Militaires....	7	2	28	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin
					Civils.....	16	»	2	1853.
					Militaires....	38	»	»	Loi du 9 juin
					Civils.....	38	1	»	1853.
3	LARROUY (Jean-Baptiste).	5 février 1814.	Guiche (Basses-Pyrénées)	Casernier à Dreel-Mixan	(y compris la bonification pour services hors d'Europe.				

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	»	Un tiers.	225f	17 juin 1885.	Mercury-Gemilly (Savoie).
»	»	»	»	»	*Idem.*	307	16 nov. 1884.	Oran (Oran).
					TOTAL.	532		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de six mille quarante-neuf francs (6,049f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 25 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
TÉGORIE.								
ultérieurement au 1er janvier 1854.)								
8,000f00c 7,208 33	» »	1,507f76c 3,777 35	5,285f00c	3,604f	»	3,604f	1er juillet 1885.	Paris (Seine).
2,700 00	172f33	720 00	891 00	»	»	891	*Idem.*	*Idem.*
726 94	Rémunérés par une pension.	461 22	461 22	»	»	461 (a)	15 juillet 1885.	Alger (Alger).

(a) Cumulable avec la pension militaire.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
4	MAYJONNADE (Marie), veuve ESCURE.	12 févr. 1828.	Ussac (Corrèze).	Le mari, concierge au ministère de la guerre, décédé en activité de service.	Militaires....	8	4	5	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	30	6	12	
5	ROBERT (Honorine-Marceline), veuve BAILLIEZ.	24 mars 1811.	La Fere (Aisne).	Le mari, casernier au ministère de la guerre, décédé en activité de service.	Militaires....	31	6	16	Loi du 9 juin 1853.
					Civils.....	25	»	12	
6	JOURDAN (Rosalie-Ambroise), vve DE LACOMBE	13 déc. 1831.	La Voulte (Ardèche).	*Idem*.....	Militaires....	25	3	20	*Idem*.....
					Civils.....	31	5	9	
7	PARMENTIER (Catherine-Alexandrine), veuve LAMORRE.	1er juill. 1846.	Jouy-aux-Arches (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-professeur de dessin, décédé titulaire d'une pension de 1,464f.	Militaires....	6	9	»	*Idem*.....
					Civils.....	30	»	»	
8	DAVID (Marie-Isabelle), veuve BAYARD.	13 mai 1833.	Mellac (Finistère).	Le mari, ex-cantonnier, décédé titulaire d'une pension de 81f	Marine.....	26	6	9	*Idem*.....
					Civils.....	12	3	»	

N° 22,695. — *DÉCRET qui approuve 4 liquidations de Pensions civiles.*

Du 29 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 30 août 1883, relative à la réorganisation judiciaire;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 30 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des réversions de pension comprises dans le présent décret;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	BOSQUILLON (Louise-Alexandrine), veuve MAITREJEAN.	4 juillet 1836.	Noailles (Oise).	Le mari, président de chambre.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
2	DÉCHEZ (Julie), veuve BAUDRIER.	28 juin 1828.	Trévoux (Ain).	*Idem*.....	.....	»	»	»	*Idem*.....
3	GAUVAIN (Lucie-Rose-Amélie), vve GIBERT.	7 déc. 1834.	Fort-de-France (Martinique).	Le mari, juge..	.....	»	»	»	*Idem*.....
4	BATAILLE (Antoine-Gaston-Henri).	2 juillet 1865.	Auch (Gers).	Le père, conseiller.	.....	»	»	»	*Idem*.....
	——— (Achille-Félix-Henri), orphelins (1)	4 avril 1872.	Nimes (Gard).						

(1) Tuteur légal : M. BLAGÉ (Jean-Antoine-Ernest), beau-frère des mineurs.

(a) Réversion du tiers de la pension de 4,135 francs concédée au mari par décret du 21 mars 1884. — (b) Réversion du tiers de la pension de 6,000 francs concédée au mari par decret du 21 mars 1884. — (c) Reversion du

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
967f 77c	61f 21c	847f 78c	908f 00c	»	Un tiers.	302f	13 juillet 1885.	Brives (Corrèze).
510 69	Rémunérés par une pension.	212 78	»	»	Minimum.	100 (a)	18 mars 1885.	Saint-Vaast-la-Hougue (Manche).
699 05	»	365 49	»	»	Un tiers.	121 (a)	17 déc. 1884.	Alger (Alger).
»	»	»	1,464	»	*Idem.*	488	28 mai 1885.	Versailles (Seine-et-Oise)
»	Rémunérés par une pension.	»	81	»	Totalité.	81	6 nov. 1883.	Lorient (Morbihan).
					TOTAL..	6,049		

(a) Cumulable avec la pension militaire.

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quatre liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de cinq mille huit cent quatre-vingt-dix francs (5,890f) au tableau ci-dessous sont approuvées, savoir :

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
»	»	»	»	»	1,378f	1,378 (a).	12 février 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	2,000	2,000 (b).	18 juin 1884.	Lyon (Rhône).
»	»	»	»	»	512	512 (c).	26 avril 1884.	Saumur (Maine-et-Loire).
»	»	»	»	»	2,000	2,000 (d).	Du 8 mars 1885 au 3 avril 1893 inclusivement.	Paris (Seine).
					TOTAL.	5,890		

(a) Tiers de la pension de 1,537 francs concédée au mari par décret du 10 septembre 1885. — (d) Reversion de la pension de 2,000 francs, concédée à leur mère, décédée.

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 29 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil, Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

N° 22,696. — *DÉCRET qui approuve 9 liquidations de Pensions civiles.*

Du 29 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 11, 18, 23 et 25 de la loi du 9 juin 1853, ur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 23 septembre 1814;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 8 août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE, Dates.	NAISSANCE, Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, ordonnances et décrets en vertu desquels la pension a été accordée
1	BOULAY (Augustin)....	26 avril 1815.	Épinal (Vosges).	Président.....	Civils.....	40	11	28	Ordonnance du 23 septembre 1814 et loi du 9 juin 1853.
2	PERIER (Charles-Cléophas-Edouard).	30 mars 1825.	Cahors (Lot).	Juge.....	*Idem*.....	32	0	10	*Idem*.....
3	PUGET (Louis-Aimé)...	20 mars 1810.	Nîmes (Gard).	Conseiller à la cour de cassation.	Civils.....	35	1	28	*Idem*.....
4	ARNAUD (Victoire-Eusébie), veuve CROUZET.	3 sept. 1813.	Barcelonnette (Basses-Alpes).	Le mari, conseiller.	.....	"	"	"	Loi du 9 juin 1853.
5	AUGER (Marie-Mathilde), veuve GEOFFRENET DE CHAMPDAVID.	29 juin 1793.	Issoudun (Indre).	*Idem*.....	.....	"	"	"	*Idem*.....
6	BÉRAUD (Baptistine-Léocadie-Perpétue-Joséphine-Hermine), vve MARQUEZY.	23 juin 1814.	Aix (Bouches-du-Rh.)	Le mari, président de chambre.	.....	"	"	"	*Idem*.....
7	CARTIER (Eugénie-Éléonore-Félicité), veuve LAFOND.	12 juil. 1826.	Parthenay (Deux-Sèvres).	Le mari, commis greffier.	Civils.....	31	3	24	*Idem*.....
8	MAULION (Blanche-Camille), veuve MAULION.	5 mars 1825.	Paris (Seine).	Le mari, président.	*Idem*.....	37	1	7	*Idem* et ordonnance du septembre.
9	PEYICHAN (Marie-Ermance), veuve MERAN.	17 sept. 1829.	La Teste-de-Buch (Gironde).	Le mari, juge de paix.	*Idem*.....	38	9	21	*Idem*.....

Digitized by Google

la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la justice pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix-huit mille quatre-vingt-un francs (18,081f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 29 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil, Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
4,729f 00c 4,614 58	»	3,165f	3,165f	3,076f	»	3,076f	16 mai 1885.	Épinal (Vosges).
7,867 59 7,207 87	»	3,850	3,850	»	»	3,850	25 juin 1885.	Paris (Seine).
18,000 00 17,401 85	»	13,212	13,212	6,000	»	6,000	11 mai 1885.	*Idem.*
»	»	»	»	»	1,111f	1,111 (*a*)	12 janvier 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
»	»	»	»	»	733	733 (*b*)	28 janvier 1885.	Bourges (Cher).
»	»	»	»	»	1,433	1,433 (*c*)	13 février 1885.	Paris (Seine).
2,719 44	»	1,416	1,416	»	472	472	25 avril 1885.	Poitiers (Vienne).
4,726 85 4,613 42	»	2,862	2,862	»	954	954	11 mai 1885.	Châtellerault (Vienne).
2,100 00	»	1,356	1,356	»	452	452	16 mars 1885.	La Teste-de-Buch (Gironde).
					TOTAL..	18,081		

(*a*) Réversion du tiers de la pension de 3,888 francs concédée au mari par décret du 18 janvier 1875. — (*b*) Réversion du tiers de la pension de 2,200 francs concédée au mari par décret du 3 août 1883. — (*c*) Réversion du tiers de la pension de 4,301 francs concédée au mari par décret du 23 mai 1866.

Digitized by Google

N° 22,697. — *Décret qui approuve 4 liquidations de Pensions civiles.*

Du 29 Septembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 14, 18, 23 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 23 septembre 1814;

Vu l'ordonnance du 19 janvier 1820;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 8 août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la justice pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

N°s d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	Billecard (Pierre-Jean-Anthelme).	24 juin 1815.	Marnay (Haute-Saône).	Conseiller.....	Civils.....	43	6	28	Ordonnance du 23 septembre 1814 et loi du 9 juin 1853.
2	Boullon (Jean-Joseph-Eugène).	17 août 1825.	Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).	Rédacteur au ministère de la justice.	*Idem*.....	33	4	10	*Idem*.....
3	Védié (Pierre-Arsène)..	7 oct. 1823.	Rouen (Seine-Inférieure)	Juge de paix....	*Idem*.....	33	»	26	Ordonnance du 19 janvier 1820 et loi du 9 juin 1853.
4	Rolland (Anne-Charlotte-Clémence), v^ve^ Mandet.	1er mai 1821.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, ex-conseiller.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.

N° 22,698. — Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

Art. 1er. La forêt domaniale de Parroy, d'une contenance de deux mille six cent quatre hectares vingt-cinq ares, continuera à être traitée en vue de la conversion de ses peuplements en futaie plaine et à former quatre séries, savoir:

Première série, dite *de l'Ouest*.....	729^h^ 71^a^
Deuxième série, dite *du Nord*.....	499 19
Troisième série, dite *du Sud*.....	624 40
Quatrième série, dite *du Nord-Est*.....	750 95
Total.....	2,604 25

2. La révolution principale est fixée pour les quatre séries à cent quatre-vingts ans. Elle sera partagée en cinq périodes égales correspondant à cinq affectations.

Cette révolution principale sera, en ce qui concerne la cinquième série, précédée d'une révolution préparatoire de dix-huit ans.

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quatre liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de sept mille six cent vingt-huit francs (7,628f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 29 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil,
Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

...ité ...n ...ment ...ris ...r base ...e la ...ation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...25f 92c ...19 96	»	4,099f	4,099f	3,675f	»	3,675f	15 juillet 1885.	Besançon (Doubs).
...75 18 ...86 29	»	2,106	2,106	1,893	»	1,893	17 août 1885.	Paris (Seine).
...00 00	»	998	998	998	»	998	1er juillet 1885.	Rouen (Seine-Inférieure)
»	»	»	»	»	1,062f	1,062 (a)	24 juin 1885.	Riom (Puy-de-Dôme).
					TOTAL..	7,628		

(a) Réversion du tiers de la pension de 3,187 francs concédée au mari par décret du 16 janvier 1882.

3. La possibilité des coupes préparatoires d'ensemencement et de taillis sous futaie à asseoir pendant la révolution préparatoire (1885-1902) dans la première série pendant la première période de la révolution principale (1885-1920) dans les deuxième, troisième et quatrième séries, est fixée par contenance, conformément aux indications des tableaux annexés aux propositions susvisées.

Le directeur des forêts pourra en outre autoriser, sur propositions spéciales, au cours de la révolution préparatoire et de la période ci-dessus indiquées, des coupes secondaires et définitives jusqu'à concurrence de:

Quatre cent soixante et un mètres cubes dans la première série;

Trois mille six cent cinquante-huit mètres cubes dans la deuxième série;

Six mille six cent sept mètres cubes dans la troisième série;

Sept mille sept cent sept mètres cubes dans la quatrième série.

4. L'ordonnance du 24 mars 1838 et les décrets des 30 mars 1866 et 25 août 1875 sont rapportés. (*Paris, 26 Janvier 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,699. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département du Doubs, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Abbenans..	Réserve (Côte-de-Fer)..	10h 25a	»	»	Taillis sous futaie.
2	Appenans..	Réserve.....	4 54	»	»	*Idem.*
3	Arcey.....	*Idem* (Tremblot).....	1 39	»	»	*Idem.*
4	Blussans....	Coupe n° 10 (moitié)...	0 66	»	»	*Idem.* A exploiter par anticipation en 1886. La coupe n° 9 sera vendue en 18[illegible] la coupe de l'exercice [illegible] sera réduite à soixante-[illegible] ares, restant de la coupe n° 10.
5	Bois-la-Ville.	Réserve.....	1 88	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent fagots pour les écoles.
6	Branne.....	*Idem*.....	7 34	»	»	Taillis sous futaie.
7	Clerval.....	*Idem*.....	16 78	»	»	*Idem.* A exploiter en 18[illegible] et 18[illegible]6 par moitié.
8	Crosey-le-Grand.	*Idem*.....	7 18	»	»	Taillis sous futaie.
9	Crosey-le-Petit.	*Idem*.....	8 98	»	»	*Idem.* A exploiter en 18[illegible].
10	Cuisance (section du Val).	*Idem*.....	4 95	»	»	Taillis sous futaie.
11	Cuisance (section de l'Église).	*Idem*.....	5 38	»	»	*Idem.* Charges : deux stères et cent fagots pour le garde.
12	Cusé (section d'Adrisans).	*Idem*.....	4 22	»	»	Taillis sous futaie.
13	Hièvre-Paroisse.	*Idem*.....	8 75	»	»	*Idem.*
14	Longevelle.	*Idem*.....	1 56	»	»	*Idem.*
15	Mondon....	*Idem*.....	8 15	»	»	*Idem.*
16	Onans.....	*Idem*.....	10 32	»	»	*Idem.*
17	Orve.....	*Idem*.....	4 34	»	»	*Idem.*
18	Pouliguey..	*Idem*.....	5 84	»	»	*Idem.*
19	Rognon....	*Idem*.....	3 65	»	»	*Idem.*
20	Sourans....	*Idem*.....	7 59	»	»	*Idem.*
21	Tournans...	*Idem*.....	5 00	»	»	*Idem.*
22	Tournedoz..	*Idem*.....	4 00	»	»	*Idem.*
23	Tressandans.	*Idem*.....	2 40	»	»	*Idem.*
24	Vellerot-lez-Belvoir.	*Idem*.....	5 14	»	»	*Idem.* A exploiter en 18[illegible].
25	Vellevans...	*Idem* (le tiers du canton Barbeau).	20 23	»	»	*Idem.*
26	Vennans...					
27	Belvoir.....	Réserve.....	3 07	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinq stères pour le garde.
28	Châtelet (Le)	*Idem*.....	9 32	»	»	Taillis sous futaie.
29	Chaux-lez-Passavant.	*Idem*.....	1 38	»	»	*Idem.*
		Idem.....	14 00	»	»	*Idem.*

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
30	Étalans.....	Réserve.....	5h 00'	"	"	Taillis sous futaie.
31	Flange-bouche.	Cinquième affectation (parcelle E).	"	"	246	Extraction.
32	Fuans.....	Parcelle A.....	"	"	1,000	Régénération.
33	Gonsans....	Réserve (Champ-Rémond).	2 00	"	"	Taillis sous futaie. Rejet du surplus de la demande.
34	Grand-Fontaine-sur-Creuse.	Réserve.....	4 67	"	"	Taillis sous futaie.
35	Saint-Juan..	*Idem*.....	5 22	"	"	*Idem*.
36	Naisey.....	*Idem*.....	16 02	"	"	*Idem*. Charges : huit stères pour les préposés.
37	Passon-fontaine.	Parcelle G.....	"	"	121	Régénération. Le surplus de la demande est rejeté.
38	Plaimbois-Vennes.	Parcelle B2.....	"	"	92	Régénération.
39	Sancey-le-Grand.	Réserve.....	8 55	"	"	Taillis sous futaie.
40	Sancey-le-Long.	*Idem*.....	6 83	"	"	*Idem*. Le surplus de la demande est rejeté.
41	Valdahon (Le).	*Idem*.....	12 34	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quatre stères et deux cents fagots pour le chauffage des préposés.
42	Vaudri-villers.	*Idem*.....	2 99	"	"	Taillis sous futaie.
43	Vellerot-lez-Vercel.	*Idem*.....	7 54	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1886 et 1887.
44	Vennes.....	Troisième affectation (parcelles D et E).	"	"	221	Régénération.
45	Villedieu (La).	Réserve.....	7 03	"	"	Taillis sous futaie.
46	Chaléze....	*Idem*.....	11 23	"	"	*Idem*.
47	Chemaudin.	*Idem* (la moitié des vieux bois).	4 94	"	"	*Idem*.
48	Étrabonne..	*Idem*.....	10 13	"	"	*Idem*.
49	Fourg.....	Réserve.....	19 49	"	"	*Idem*.
50	Franois....	*Idem*.....	0 78	"	"	Recepage.
51	Mont-faucon.	*Idem*.....	6 66	"	"	Taillis sous futaie.
52	Osselle.....	*Idem*.....	4 37	"	"	*Idem*. A exploiter en 1886.
53	Pouilley-les-Vignes.	*Idem*.....	9 52	"	"	Taillis sous futaie.
		Idem (le sixième).....	5 52	"	"	*Idem*. Charges : huit stères de chauffage pour le garde et la mairie.
54	Recologne..	*Idem*.....	3 06	"	"	Taillis sous futaie.
55	Ruffey.....	*Idem*.....	4 34	"	"	*Idem*.
56	Saint-Wit..	*Idem*.....	7 66	"	"	*Idem*.
		Idem.....	4 77	"	"	*Idem*.
57	Thise.....	Le Fays (le tiers du canton le Guène).	15 00	"	"	Éclaircies à exploiter en cinq années (de 1885 à 1889).
58	Vaire-le-Grand.	Réserve.....	4 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : douze stères et deux cents fagots pour les écoles.
59	Venise.....	*Idem*.....	4 06	"	"	Taillis sous futaie.
60	Vaibre.....	*Idem* (soit le cinquième).	4 06	"	"	*Idem*.
61	Autechaux..	*Idem*.....	6 66	"	"	*Idem*.
62	Battenans..	*Idem*.....	3 08	"	"	*Idem*. Le surplus de la demande est rejeté.

Digitized by Google

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
63	Bavans.....	Réserve (les deux tiers des vieux bois).	9h 74a	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1884 et 1885.
64	Bief.....	*Idem*.....	3 08	»	»	Taillis sous futaie.
65	Blamont...	*Idem*.....	8 11	»	»	*Idem*. A exploiter en 1885 et 1886. Le canton Creu sera exploité en 1886.
66	Bondeval...	Réserve.....	4 57	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1886.
67	Bourguignon.	*Idem*.....	5 19	»	»	Taillis sous futaie.
68	Bréseux	*Idem*.....	4 41	»	»	*Idem*.
69	(Les) Charmoille.	Deuxième affectation (parcelle B).	»	»	108	Régénération. Rejet du surplus de la demande.
70	Courcelles-lez-Châtillon.	Réserve.....	2 03	»	»	Taillis sous futaie.
71	Écot.....	*Idem*.....	6 13	»	»	*Idem*.
72	Étupes.....	*Idem*.....	6 50	»	»	*Idem*.
73	Fournet-Blancheroche.	Première affectation (parcelle B).	»	»	124	Régénération. Rejet du surplus de la demande.
74	Frambouhans.	Quatrième affectation (parcelle H).	»	»	500	Régénération.
75	Grand-Charmont.	Réserve (les deux tiers des vieux bois).	8 76	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
76	Maiche.....	Parcelle A^3.....	»	»	975	Régénération. A exploiter en 1885 et 1886.
77	Mathay.....	Réserve.....	11 71	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1886.
78	Mémont....	Parcelles D^2 et F^4, G^4, H^4.	»	»	108	Extraction.
79	Meslières...	Réserve.....	4 00	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1886.
80	Montancy..	Grande-Côte (cinquième affectation).	»	»	34	Extraction.
81	Montandon.	Réserve.....	0 89	»	»	Taillis sous futaie.
82	Orgeans....	*Idem*.....	7 06	»	»	*Idem*.
83	Les Plains-et-Grands-Essarts.	Deuxième affectation (la Diane).	»	»	112	Extraction.
84	Russey (Le).	Grand-Bois (première et deuxième affectations).	»	»	373	Régénération.
85	St-Julien-lez-Montbéliard.	Réserve.....	3 89	»	»	Taillis sous futaie, éclaircie de la partie résineux.
86	Ste-Marie...	*Idem*.....	5 27	»	»	Taillis sous futaie.
87	St-Maurice..	*Idem*.....	6 55	»	»	*Idem*.
88	Sainte-Suzanne.	*Idem*.....	5 46	»	»	*Idem*.
89	Seloncourt.	*Idem*.....	2 42	»	»	*Idem*.
90	Valentigney.	*Idem*.....	5 41	»	»	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
91	Valonne....	*Idem*.....	16 77	»	»	Taillis sous futaie.
92	Vauclusotte.	*Idem*.....	11 77	»	»	*Idem*.
93	Vernois (Le).	*Idem*.....	3 32	»	»	*Idem*.
94	Vernois-et-le-Fol (section de Fol).	*Idem*.....	5 73	»	»	*Idem*.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
95	Vernois-et-le-Fol (section de Vernois).	Grande-Côte.....	"	"	33	Jardinage.
96	*Idem*.....	Réserve.....	3h 00a	"	"	Taillis sous futaie.
97	Villars-lez-Blamont.	*Idem*.....	11 49	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
98	Villars-sous-Écot.	*Idem*.....	2 38	"	"	Taillis sous futaie.
99	Amancey...	*Idem*.....	5 49	"	"	*Idem*.
100	Bolandoz...	Le Châtelet-le Fol (première et deuxième affectations).	"	"	300	Régénération.
101	Courcelles-Quingey.	Réserve.....	3 07	"	"	Taillis sous futaie.
102	Lavans-Quingey.	*Idem*.....	3 07	"	"	*Idem*.
103	Lods.....	*Idem*.....	9 08	"	"	*Idem*.
104	Montrond..	*Idem*.....	10 65	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
105	Naus-sous-Ste-Anne.	*Idem*.....	3 16	"	"	Taillis sous futaie.
106	Ornans.....	*Idem*.....	7 95	"	"	*Idem*. Charges : fournitures aux préposés de trois stères et neuf cents fagots.
107	Trépot.....	*Idem*.....	10 00	"	"	Taillis sous futaie.
108	Villers-sous-Montrond.	*Idem*.....	4 54	"	"	*Idem*.
109	Arc-sous-Cicon.	Deuxième série (canton Grand-Bois-Bannat), première et quatrième affections.	"	"	812	Régénération. Rejet du surplus de la demande.
110	Aubonne...	Grosse-Age (parcelles A[1] et a H).	"	"	59	Régénération.
111	Biansles-Usiers.	Deuxième affectation (parcelle B[2]).	"	"	604	*Idem*.
112	Boujailles..	Première affectation (parcelle B).	"	"	680	*Idem*.
113	Combes (Les) (section de Colombier-Remonnot).	Première affectation (parcelle A B).	"	"	150	*Idem*.
114	Fins (Les).	Deuxième série (parcelle A), première affectation).	"	"	307	*Idem*.
115	Gouxles-Usiers.	Parcelles B et P, première et sixième affectations.	"	"	349	*Idem*.
116	Grand-Combe et le Mont.	Le Conard (parcelle C), deuxième affectation.	"	"	184	*Idem*. Rejet du surplus de la demande.
117	Hauterive..	Les Ramilles (parcelle A), première affectation.	"	"	444	Régénération.
118	Levier.....	Talland.....	"	"	282	*Idem*.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
119	Longeville (La).	Courtots (première affectation).	»	»	323	Régénération. A exploiter par moitié en 1855 et 1854
120	Montflovin.	Bois Montflavin, première et quatrième affectations.	»	»	100	Régénération.
121	Montlebon.	Parcelles D^1 et P^5, première et quatrième affectations.	»	»	295	*Idem.*
122	Morteau....	Parcelles A^1 et E^3, première et quatrième affectations.	»	»	114	*Idem.*
123	Ouhans....	Réserve.....	10h 00a	»	»	Taillis sous futaie.
124	Sept-Fontaines.	Pessoul.....	4 50	»	»	*Idem.*
125	Sombacour.	Parcelle K^2, sixième affectation.	»	»	588	Régénération.
126	St-Antoine..	Parcelle F, quatrième affectation.	»	»	76	*Idem.*
127	Bonnevaux.	Première affectation...	»	»	250	*Idem.*
128	Brey-et-Maison-du-Bois (section du Brey).	Batailland (première affectation).	»	»	112	*Idem.*
129	Fourcatier-Maison-Neuve.	Première affectation....	»	»	95	*Idem.*
130	Fresne.....	Quatrième affectation..	»	»	600	*Idem.*
131	Grangettes (Les).	Parcelle A^1, première affectation.	»	»	100	*Idem.*
132	Hôpitaux-Neufs (les).	Première affectation A^1.	»	»	284	*Idem.*
133	Metabief...	Première affectation (Mouvand).	»	»	210	*Idem.*
134	L'Abergement-Ste-Marie.	Première affectation A^1.	»	»	189	*Idem.*
135	Montperreux (section de).	Quatrième affectation (parcelle M).	»	»	232	*Idem.*
136	Montperreux (section de Chaudron).	Première affectation (canton la Côte)I	»	»	70	*Idem.*
137	Oye-et-Pallet.	Première affectation (parcelles A, B, C).	»	»	134	*Idem.*
138	Petite-Chaux (La).	Première affectation A^1.	»	»	158	*Idem.*
139	Pontarlier..	Première série, deuxième affectation, quatrième division.	»	»	477	*Idem.*
		Deuxième série, première affectation (parcelles A^1, B^2).	»	»	159	*Idem.*
		Troisième série.....	»	»	98	Extraction jardinatoire.
140	Pontets (Les).	Première affectation (Grands-Communaux).	»	»	417	Régénération.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
141	Rivière (La).	Parcelle B, première affectation.	"	"	420	Régénération.
142	Rochejean..	Première affectation (parcelle A[1]).	"	"	200	*Idem*.
143	Vuillecin...	Pertuis-de-la-Vrine.....	"	"	120	Extraction.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes d'Autechaux, Chazot, Cuse, Fourbanne, Gemonval, Lantenans, Luxiol, Tallans, Cysson, Laviron, Longechaux, Loray, Plaimbois-Vennes, Sommette (la), Vauchamps, Vernierfontaine, Bonnay, Châtillon-Guyotte, Corcondray, Mazerolle, Mercey-le-Grand, Novillars, Rougemontot, Serre, Beutal, Fesches-le-Châtel, Goux, Grange (la), Lougres, Manbouhans, Vandoncourt, Vaucluse, Amathay-Vésigneux, Chenecey-Buillon, Éternoz, Mesmay, Myon, Saône et Liévremont. (*Paris, 10 Février 1885.*)

N° 22,700. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de l'Hérault, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devra avoir lieu.
1	Argelliers..	Réserve.....	21[h] 55[a]	"	"	Taillis. Charges : cent francs pour travaux d'amélioration.
2	Assas.....	*Idem*.....	9 42	"	"	Taillis.
3	Cournonterral.	*Idem*.....	25 95	"	"	*Idem*. Charges : cent francs pour travaux d'amélioration.
4	Les Aviès..	Combe Henri.....	10 00	"	"	Taillis.
5	Pézènes....	Réserve.....	2 19	"	"	*Idem*.
6	Puéchabon.	*Idem*.....	89 82	"	"	*Idem*. Charges : deux cents francs pour travaux de repeuplement.
7	Hérépian...	Serre-Tougue.....	6 00	"	"	Taillis.
8	Pos.....	Réserve.....	4 71	"	"	*Idem*.

(*Paris, 10 Février 1885.*)

N° 22,701. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, pour l'exercice 1885, deux coupes d'extraction, l'une de deux cent cinquante pins dans le bois sectional

Digitized by Google

de Lajo, au canton Malet (Lozère), et l'autre de cent pins dans le bois sectional de l'Estival, canton Grand-Bois; ces deux sections dépendant de la commune de Lajo (Lozère).

2. Il sera imposé sur la vente une fourniture de vingt-cinq journées de travail pour piochage du sol. (*Paris, 10 Février 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 20 * Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

*Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 20 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1716.

N° 22,702. — *Décret qui approuve 8 liquidations de Pensions civiles.*

Du 17 Septembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 18 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 28 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère dé l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Décrète :

Art. 1er. Les huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trois mille cent vingt-quatre francs (3,124f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 17 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé Hervé Mangon.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, déc et ordonnan en vertu desqu la pens a été accord
									DEUXIÈ
					(Pensions pour services terr				
					FORÊTS.				
					Militaires. ..	14	8	1	Lois des 9
1	MINOT (Auguste).....	17 juin 1827.	Château-Porcien (Ardennes).	Brigadier.....	Civils.....	21	2	26	1853 et 1853.
2	SAUVESTRE (Marie-Élisabeth-Léontine), veuve BOUVENOT.	16 août 1833.	Saujon (Charente-Inférieure.)	Le mari, ex-inspecteur des forêts, décédé, le 4 février 1885, titulaire d'une pension de 3,000 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
3	LECŒUR (Catherine-Victoire), veuve BONAVENTURE.	21 juillet 1805.	Thionville (Alsace-Lorraine)	Le mari, ex-inspecteur des forêts, décédé, le 1er novembre 1884, titulaire d'une pension de 1,700 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
4	ROCHE (Antoinette-Adelaïde), veuve GAUTRON.	4 mars 1821.	Beaulieu (Indre-et-Loire).	Le mari, ex-commis ordinaire à l'administration centrale des forêts, décédé, le 28 mars 1885, titulaire d'une pension de 1,152 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
5	VOILLEMONT (Edmonde-Scolastique-Irma), vve DESESQUELLE.	3 oct. 1822.	Saint-Usage (Aube).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 31 mars 1885, titulaire d'une pension de 646 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
6	MAYET (Jeanne-Victorine), veuve ROUX.	12 mars 1826.	Mirebel (Jura).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 6 avril 1885, titulaire d'une pension de 538 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
7	VILM (Marie-Anne), vve MARCK.	4 nov. 1828.	Landrefang (Alsace-Lorraine)	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 16 février 1884, titulaire d'une pension de 330 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
8	BONTEMPS (Thérèze), veuve PICHON.	5 janv. 1814.	Condé (Indre).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 20 février 1885, titulaire d'une pension de 469 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

N° 22,703. — *DÉCRET qui approuve 2 liquidations de Pensions civiles.*

Du 17 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 27 février et 7 juillet

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
ATÉGORIE.								
stérieurement au 1er janvier 1854.)								
250f 00c 1,131 01	122f 21c	398f 99c	521f 20c	"	"	521f	11 mai 1885.	Moutiers (Savoie).
"	"	"	"	"	Un tiers.	1,000	5 février 1885.	Royan (Charente-Inférieure).
"	"	"	"	"	*Idem.*	566	2 novembre 1884.	Commercy (Meuse).
"	"	"	"	"	*Idem.*	377	29 mars 1885.	Cormery (Indre-et-Loire).
"	"	"	"	"	*Idem.*	215	1er avril 1885.	Saint-Usage (Aube).
"	"	"	"	"	*Idem.*	179	7 avril 1885.	Poligny (Jura).
"	"	"	"	"	*Idem.*	110	17 février 1884.	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
"	"	"	"	"	*Idem.*	156	21 février 1885.	Châteauroux (Indre).
					TOTAL.	3,124		

1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de deux mille cent quarante et un francs (2,141f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME
									(Pensions pour services terminés
					FORÊTS.				
1	DUCHÊNE (Gustave-Fleuri-Physidor) (1).	14 fév. 1839.	Givors (Rhône).	Inspecteur des forêts.	Civils.....	21	7	26	Loi du 9 juin 1853.
2	VALAT (Clémence-Marguerite), veuve MATHIEU (1).	30 juill. 1844.	Aigues-Mortes (Gard).	Le mari, ex-inspecteur des forêts, décédé, le 22 mars 1885, en activité de service.	*Idem*.....	25	4	22	*Idem*.....

(1) Accident.

N° 22,704. — *DÉCRET qui approuve 35 liquidations de Pensions civiles.*

Du 2 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 11, 13, 15 et 18 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu le décret du 9 novembre 1853;

Vu la loi du 17 août 1876;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 28 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME
									(Pensions pour services terminés
1	ASTIER (Pierre-François-Hypolite-Marie).	14 août 1827.	Limoges (Haute-Vienne).	Instituteur public.	Civils.....	30	9	»	Lois des 9 juin 1853 et 17 août 1876.
2	BARÈGE (Barthélémy)..	12 avril 1829.	Mayrègne (Haute-Garonne).	*Idem*.....	*Idem*.....	27	8	28	*Idem*.....
3	BÉAL (Étienne).....	10 juillet 1836.	Marat (Puy-de-Dôme).	*Idem*.....	*Idem*.....	28	2	21	*Idem*.....

Digitized by Google

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 17 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé HERVÉ MANGON.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
TÉGORIE.								
térieurement au 1er janvier 1854.)								
,000f00c	»	1,438f38c	1,438f88	»	»	1,438f	5 janvier 1885.	Perreux (Loire).
,000 00	»	2,111 10	2,111 10	»	Un tiers.	703	23 mars 1885.	Nîmes (Gard).
					TOTAL.	2,141		

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 4 août 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trente-cinq liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt-sept mille quarante-sept francs (27,047f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
TÉGORIE.								
térieurement au 1er janvier 1854.)								
,262f67c	»	776f54c	»	»	»	776f	1er octobre 1884.	Châteauneuf (Haute-Vienne).
,200 00	»	664 00	»	»	»	664	*Idem.*	Mayrègne (Haute-Garonne).
,624 17	»	914 95	»	»	»	914	*Idem.*	Gerzat (Puy-de-Dôme).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
4	BERLAND (Jean-Pierre-Victor) (1).	30 mars 1818.	Prunay (Marne).	Instituteur public.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ; postérieurs...	8 / 10	5 / 2	16 / »	Lois des 9 juin 1853 et 17 août 1876 et décret du 9 novembre 1853.
5	BLANCHARD (Théodore-Eugène).	23 sept. 1828.	La Ferté-Milon (Aisne).	Idem.....	Civils.....	29	5	21	Lois des 9 juin 1853 et 17 août 1876.
6	BOULLAY (Jules).....	11 janv. 1829.	Sancerre (Cher).	Idem.....	Idem.....	30	9	»	Idem.....
7	BOYAU (Jean-Marie)...	23 août 1824.	Nevers (Nièvre).	Idem.....	Idem.....	30	9	»	Idem.....
8	CAILLAULT (Silvain-Auguste).	31 juillet 1832.	Saint-Outrille (Cher).	Idem.....	Idem.....	28	9	»	Idem.....
9	DELATTRE (Benoit-Joseph).	12 juillet 1838.	Bayenghem-lez-Éperlecques (Pas-de-Calais).	Idem.....	Idem.....	25	»	7	Idem.....
10	DERYM (Pierre-François-Henri).	26 janv. 1839.	Warhem (Nord).	Idem.....	Idem.....	25	8	5	Idem.....
11	DENGLEHEIM (Benony-Zéphirin) (1).	22 mai 1839.	Tavaux-et-Pontséricourt (Aisne).	Idem.....	Idem.....	24	3	24	Idem.....
12	DEVÈZE (François-Justin).	19 juin 1837.	Nant (Aveyron).	Idem.....	Idem.....	26	9	1	Idem.....
13	DHOUAILLY (Charles-Joseph) (1).	6 nov. 1839.	Vresly (Nord).	Idem.....	Idem.....	21	10	21	Idem.....
14	DRIEAU (Henri-Pierre-Séraphin-Aimé-Honoré-Narcisse).	18 fév. 1828.	Longeville (Vendée).	Idem.....	Idem.....	30	8	»	Idem.....
15	FAUVEAU (Pierre).....	7 mai 1830.	Chezal-Benoit (Cher).	Idem.....	Idem.....	30	9	»	Idem.....
16	FERMÉ (François-René-Édouard) (1).	4 janv. 1826.	Thoiré-sur-Dinan (Sarthe).	Idem.....	Idem.....	2	7	»	Idem.....
17	FILLIEUL (Joseph-Casimir).	12 nov. 1829.	Longuesse (Seine-et-Oise).	Idem.....	Idem.....	30	9	»	Idem.....
18	FRANÇOIS (Simon).....	4 oct. 1838.	Béchamp (Moselle).	Idem.....	Idem.....	25	8	13	Idem.....
19	GAGNAIRE (Alexis).....	8 juillet 1831.	Chaunay (Vienne).	Idem.....	Idem.....	25	»	12	Idem.....
20	GOBANÇÉE (Louis-Alphonse).	4 juin 1829.	Goulanges (Aisne).	Idem.....	Idem.....	30	8	21	Idem.....
21	LACHIÈZE (Jean).....	27 août 1829.	Saint-Jean-Lespinasse (Lot).	Idem.....	Idem.....	30	9	15	Idem.....
22	LAUZIN (Élie-Bernard).	14 nov. 1829.	Roquelaure (Gers).	Idem.....	Idem.....	30	11	»	Idem.....
23	LORAIN (Étienne).....	2 sept. 1827.	Saviguy-en-Sancerre (Cher).	Idem.....	Idem.....	30	9	»	Idem.....
24	MAUMY (Joseph) (1)....	2 février 1823.	Lalandusse (Lot-et-Garonne).	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ; postérieurs..	4 / 17	» / 11	» / 1	Idem.....
25	RACINET (Jacques-Jean).	28 nov. 1826.	Bouillon (Orne).	Idem.....	Civils.....	30	8	14	Idem.....
26	SOCQUET (Pierre).....	4 déc. 1823.	Nontron (Dordogne).	Idem.....	Idem.....	30	9	»	Idem.....
27	TEISSIER (Ferdinand) (1).	17 fév. 1832.	Pontvallain (Sarthe).	Idem.....	Idem.....	24	9	11	Loi du 9 juin 185.

(1) Infirmités.

Digitized by Google

…ité u …ement …ris … base … la …lation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
…00f 00c	»	171f 61c	»	»	»	171f	1er octobre 1884.	Rilly-le-Grand (Marne).
…9 91	»	817 73	»	»	»	817	22 sept. 1884.	Presles-et-Boves (Aisne).
…53 20	»	1,324 21	»	»	»	1,324	1er octobre 1884.	Sens-Beaujeu (Cher).
…55 33	»	901 18	»	»	»	901	*Idem.*	La Guerche (Cher).
…5 67	»	785 26	»	»	»	785	*Idem.*	Boulleret (Cher).
…0 00	»	600 00	»	»	»	600	1er nov. 1884.	Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais).
…9 83	»	646 72	»	»	»	646	1er octobre 1884.	Grand-Fort-Philippe (Nord).
…0 00	»	848 75	»	»	»	848	*Idem.*	Ribemont (Aisne).
…0 00	»	642 00	»	»	»	642	16 nov. 1884.	Avignon (Vaucluse).
…0 00	»	698 67	»	»	»	698	6 nov. 1884.	Lille (Nord).
…16 90	»	1,175 70	»	»	»	1,175	1er sept. 1884.	Fontenay-le-Comte (Vendée).
…0 00	»	799 50	»	»	»	799	1er octobre 1884.	Lignières (Cher).
…0 00	»	542 00	»	»	»	542	8 sept. 1884.	Rahay (Sarthe).
…77 43	»	1,339 12	»	»	»	1,339	12 nov. 1884.	Gagny (Seine-et-Oise).
…0 00	»	1,026 67	»	»	»	1,026	1er octobre 1884.	Troyes (Aube).
…0 45	»	1,010 23	»	»	»	1,010	16 nov. 1884.	Les Aubiers (Deux-Sèvres).
…2 92	»	921 79	»	»	»	921	22 sept. 1884.	Bucy-le-Long (Aisne).
…96 53	»	797 36	»	»	»	797	16 octobre 1884.	Marminiac (Lot).
…20 83	»	816 78	»	»	»	816	1er déc. 1884.	Barcelone (Gers).
…62 64	»	1,268 52	»	»	»	1,268	1er octobre 1884.	Assigny (Cher).
…00 00	»	430 00	»	»	»	430	5 octobre 1884.	Belvès (Dordogne).
…00 00	»	736 00	»	»	»	736	15 sept. 1884.	Tauville (Orne).
…73 75	»	1,521 36	»	»	»	1,521	1er octobre 1884.	Nontron (Dordogne).
…33 09	»	838 63	»	»	»	838	8 sept. 1884.	Corné (Maine-et-Loire).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
28	TEYSSANDIER (Guilhomme).	17 mai 1820.	Plozac (Dordogne).	Instituteur public.	Civils.....	27	8	»	Lois des 9 juin 1853 et 17 août 1876.
29	VASSEUR (Erneste-Léon).	19 mai 1825.	Remaucourt (Aisne).	*Idem*.....	*Idem*.....	30	8	21	*Idem*.....
30	VIALARD (François-Henri).	25 déc. 1828.	Montcuq (Lot).	*Idem*.....	*Idem*.....	30	9	15	*Idem*.....
31	VINCENT (Jean-Denis)..	8 mars 1835.	Villerbon (Loir-et-Cher).	*Idem*.....	*Idem*.....	28	9	9	*Idem*.....
32	CAUBÈRE (Marie) (1)....	14 août 1827.	Ossun (Hautes-Pyrénées)	Institutrice publique.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	10	22	*Idem* du 9 juin 1853.
					postérieurs...	13	3	»	
33	MANDRILLON (Jeanne-Joséphète-Zoé).	15 avril 1831.	Mont-sur-Monnet (Jura).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	2	»	*Idem*.....
					postérieurs...	23	1	13	
34	ARIEY (Julie-Caroline), femme PELLENQ.	2 oct. 1829.	Chabottes (Hautes-Alpes).	*Idem*.....	Civils.....	29	»	2	Lois des 9 juin 1853 et 17 août 1876.
35	LATOURRETTE (Jeanne-Marie), fme PITTÉ (1),	11 sept. 1822.	Accous (Basses-Pyrénées)	*Idem*.....	*Idem*.....	24	4	3	*Idem*.....

(1) Infirmités.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 2 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

N° 22,705. — *DÉCRET qui approuve 3 liquidations de Pensions civiles.*

Du 3 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 13, 18, 24 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 28 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert

Digitized by Google

TÉ ient base a tion.	LIQUIDATION			ÉLÉVATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
f 00c	»	664f 00c	»	»	»	664f	1er sept. 1884.	Plaxac (Dordogne).
33	»	863 78	»	»	»	863	22 sept. 1884.	Fonsomme (Aisne).
26	»	767 67	»	»	»	767	16 octobre 1884.	Grézels (Lot).
36	»	1,084 65	»	»	»	1,084	1er octobre 1884.	Vineuil (Loir-et-Cher).
50	»	174 86	»	»	»	174	*Idem.*	Ossun (Hautes-Pyrénées).
00	»	399 57	»	500f	»	500	16 octobre 1884.	Mont-sur-Monnet (Jura).
17	»	553 41	»	»	»	553	3 octobre 1884.	Sigoyer (Hautes-Alpes).
00	»	438 00	»	»	»	438	16 octobre 1884.	Accous (Basses-Pyrénées).
					TOTAL.	27,017		

au ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 4 août 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de deux mille trois cent quatre-vingt-un francs (2,381f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 3 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
Signé RENÉ GOBLET.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et numéros sous lesquels ont été ouverts au profit des pensionnaires.
1	LEFEVRE (Eugène-Louis-Clément).	30 janv. 1825.	Beauvais (Oise).	Artiste-tapissier.	Militaires....	8	11	1	Ordonnance 13 janv. et loi du 1853.
					Civils.....	31	6	»	
2	PAVIE (Louise-Éléonore-Delphine).	24 mars 1825.	*Idem.*	Recouseuse à la manufacture nationale de Beauvais.	Militaires....	8	7	7	Idem.....
					Civils.....	31	6	»	
3	ROUSSEL (Marie-Thérèse), veuve LE GOULON.	11 fév. 1802.	Saint-Mihiel (Meuse).	Le mari, ex-chargé de seconde, décédé titulaire d'une pension de 1,297 fr.	.....	»	»	»	Loi de 1853.

N° 22,706. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Bouguereau* (*William-Adolphe*), artiste-peintre, membre de l'Institut; médailles d'honneur 1878, exposition universelle, et 1885, hors concours; officier depuis 1876.

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Bertrand* (*Alexandre-Louis-Joseph*), conservateur du musée de Saint-Germain, membre de l'institut; 19 ans de services; chevalier depuis 1860.

M. *Humbert* (*Ferdinand*), artiste-peintre, hors concours; chevalier depuis 1878.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Baumgart* (*Jacques-Marthe-Émile*), chef du bureau des travaux d'art à la direction des beaux-arts; 16 ans de services; services exceptionnels.

M. *Guiraud* (*André-Hippolyte*), professeur au conservatoire de Toulouse, président de la société des artistes-musiciens; 55 ans de services dans l'enseignement.

M. *Sautai* (*Paul-Émile*), artiste-peintre; médailles : 1870, 2e classe 1875, 3e classe 1878, exposition universelle; hors concours.

M. *Dagnan-Bouveret* (*Pascal-Adolphe-Jean*), artiste-peintre; médailles : 3e classe 1878, 1re classe 1880; hors concours.

M. *Flameng* (*François*), artiste-peintre; prix du salon 1879, médaille de 2e classe 1879; hors concours.

M. *Coutan* (*Jules-Félix*), artiste-sculpteur; prix de Rome 1872, médaille de 1re classe 1876; hors concours.

M. *Formigé* (*Jean-Camille*), architecte; médailles : 3e classe 1875, 2e classe 1876 et 1878, exposition universelle, médaille d'honneur 1882; hors concours.

M. *Maurin* (*Jean-Pierre*), violoniste, fondateur de la société dite *des Derniers quatuors de Beethoven*; titres exceptionnels.

M. *Ohnet* (*Georges*), auteur dramatique; titres exceptionnels.

M. *Jouffroy d'Eschavannes* (*Joseph-Louis-Édouard*), conservateur adjoint au musée du Louvre; 30 ans de services. (*Paris, 11 Juillet 1885.*)

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total					
»	346f56c	1,534f27c	1,508f	»	1,508f	1er juillet 1865.	Beauvais (Oise).
»	1,187 71						
»	98 57	441 80	»	»	441	*Idem.*	*Idem.*
»	343 23						
»	»	»	»	Un tiers.	432	18 janvier 1865.	Toul (Meurthe-et-Moselle).
				Total.	2,381		

22,707. — Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir:

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Gavarret* (*Louis-Dominique-Jules*), inspecteur général de l'instruction publique ordre de la médecine), membre de l'académie de médecine; 41 ans de services; officier du 19 août 1862.

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Vacquant* (*Jean-Baptiste-Charles*), inspecteur général de l'instruction publique; 36 ans de services; chevalier du 14 août 1868.

M. *Perrens* (*François-Tommy*), inspecteur de l'académie de Paris; 42 ans de services; chevalier du 7 août 1870.

M. *Lévêque* (*Jean-Charles*), professeur au collège de France, membre de l'Institut; 46 ans de services; chevalier du 11 août 1860.

M. *Beudant* (*Léon-Charles-Anatole*), doyen de la faculté de droit de Paris; 26 ans de services; chevalier du 4 août 1875.

M. *Oppert* (*Jules*), professeur au collège de France, membre de l'Institut; chevalier du 8 août 1858.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Jeanmaire* (*Charles-Félix*), recteur de l'académie d'Alger; 21 ans de services.

M. *Brlcon* (*Jean-Marie-Victor*), inspecteur d'académie en résidence à Alençon; 38 ans de services.

M. *Boussinesq* (*Joseph-Valentin*), professeur à la faculté des sciences de Lille; 24 ans de services.

M. *Croiset* (*Marie-Joseph-Alfred*), professeur adjoint à la faculté des lettres de Paris; 21 ans de services.

M. *Boutroux* (*Étienne-Émile-Marie*), maître de conférences à l'école normale supérieure; 20 ans de services.

M. *Jannetaz* (*Pierre-Michel-Édouard*), aide naturaliste au Muséum, maître de conférences à la faculté des sciences de Paris; 18 ans de services; services exceptionnels.

M. *Berger* (*Jules-Auguste*), directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Grenoble; 20 ans de services.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	LEFEVRE (Eugène-Louis-Clément).	30 janv. 1825.	Beauvais (Oise).	Artiste-tapissier.	Militaires....	8	11	1	Ordonnance 13 janvier et loi du 1853.
					Civils.....	31	6	»	
2	PAVIE (Louise-Éléonore-Delphine).	24 mars 1825.	*Idem.*	Recouseuse à la manufacture nationale de Beauvais.	Militaires....	8	7	7	*Idem*.....
					Civils.....	31	6	»	
3	ROUSSEL (Marie-Thérèse), veuve LE GOULON.	11 fév. 1822.	Saint-Mihiel (Meuse).	Le mari, ex-chargé de seconde, décédé titulaire d'une pension de 1,297 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1853.

N° 22,706. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Bouguereau* (*William-Adolphe*), artiste-peintre, membre de l'Institut; médailles d'honneur 1878, exposition universelle, et 1885, hors concours; officier depuis 1876.

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Bertrand* (*Alexandre-Louis-Joseph*), conservateur du musée de Saint-Germain, membre de l'institut; 19 ans de services; chevalier depuis 1860.

M. *Humbert* (*Ferdinand*), artiste-peintre, hors concours; chevalier depuis 1878.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Baumgart* (*Jacques-Marthe-Émile*), chef du bureau des travaux d'art à la direction des beaux-arts; 16 ans de services; services exceptionnels.

M. *Gairaud* (*André-Hippolyte*), professeur au conservatoire de Toulouse, président de la société des artistes-musiciens; 55 ans de services dans l'enseignement.

M. *Sautai* (*Paul-Émile*), artiste-peintre; médailles : 1870, 2e classe 1875, 3e classe 1878, exposition universelle; hors concours.

M. *Dagnan-Bouveret* (*Pascal-Adolphe-Jean*), artiste-peintre; médailles : 3e classe 1878, 1re classe 1880; hors concours.

M. *Flameng* (*François*), artiste-peintre; prix du salon 1879, médaille de 2e classe 1879; hors concours.

M. *Coutan* (*Jules-Félix*), artiste-sculpteur; prix de Rome 1872, médaille de 1re classe 1876; hors concours.

M. *Formigé* (*Jean-Camille*), architecte; médailles : 3e classe 1875, 2e classe 1876 et 1878, exposition universelle, médaille d'honneur 1882; hors concours.

M. *Maurin* (*Jean-Pierre*), violoniste, fondateur de la société dite *des Derniers quatuors de Beethoven;* titres exceptionnels.

M. *Ohnet* (*Georges*), auteur dramatique; titres exceptionnels.

M. *Jouffroy d'Eschavannes* (*Joseph-Louis-Édouard*), conservateur adjoint au musée du Louvre; 30 ans de services. (*Paris, 11 Juillet 1885.*)

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total					
»	346f56c	1,534f27c	1,508f	»	1,508f	1er juillet 1885.	Beauvais (Oise).
»	1,187 71						
»	98 57	441 80	»	»	441	*Idem.*	*Idem.*
»	343 23						
»	»	»	»	Un tiers.	432	18 janvier 1885.	Toul (Meurthe-et-Moselle).
				TOTAL.	2,381		

N° 22,707. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir:

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Gavarret* (*Louis-Dominique-Jules*), inspecteur général de l'instruction publique (ordre de la médecine), membre de l'académie de médecine; 41 ans de services; officier du 19 août 1862.

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Vacquant* (*Jean-Baptiste-Charles*), inspecteur général de l'instruction publique; 36 ans de services; chevalier du 14 août 1868.

M. *Perrens* (*François-Tommy*), inspecteur de l'académie de Paris; 42 ans de services; chevalier du 7 août 1870.

M. *Lévêque* (*Jean-Charles*), professeur au collège de France, membre de l'Institut; 46 ans de services; chevalier du 11 août 1860.

M. *Beudant* (*Léon-Charles-Anatole*), doyen de la faculté de droit de Paris; 26 ans de services; chevalier du 4 août 1875.

M. *Oppert* (*Jules*), professeur au collège de France, membre de l'Institut; chevalier du 8 août 1858.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Jeanmaire* (*Charles-Félix*), recteur de l'académie d'Alger; 21 ans de services.

M. *Bricon* (*Jean-Marie-Victor*), inspecteur d'académie en résidence à Alençon; 38 ans de services.

M. *Boussinesq* (*Joseph-Valentin*), professeur à la faculté des sciences de Lille; 24 ans de services.

M. *Croiset* (*Marie-Joseph-Alfred*), professeur adjoint à la faculté des lettres de Paris; 21 ans de services.

M. *Boutroux* (*Étienne-Émile-Marie*), maître de conférences à l'école normale supérieure; 20 ans de services.

M. *Jannetaz* (*Pierre-Michel-Édouard*), aide naturaliste au Muséum, maître de conférences à la faculté des sciences de Paris; 18 ans de services; services exceptionnels.

M. *Berger* (*Jules-Auguste*), directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Grenoble; 20 ans de services.

Digitized by Google

M. *Périgaud* (*Ernest-Louis-Antoine*), astronome de l'Observatoire de Paris; 25 ans de services.

M. *Robert* (*Léon*), chef du cabinet du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, professeur de rhétorique au lycée Henri IV; 21 ans de services.

M. *Gay* (*Paul-Henri*), chef de bureau au ministère de l'instruction publique; 23 ans de services.

M. *Bertauld* (*Pierre-Auguste*), professeur de mathématiques élémentaires au lycée Condorcet; 36 ans de services.

M. *Meynal* (*Joseph-Marie*), professeur de quatrième au lycée Louis-le-Grand; 35 ans de services.

M. *Leleu* (*Maurice-Alexis-Maxime*), proviseur du lycée d'Amiens; 41 ans de services.

M. *Amigues* (*Édouard-Pierre-Marc*), professeur de mathématiques spéciales au lycée de Marseille; 21 ans de services.

M. *Testory* (*Ferdinand*), professeur de rhétorique au collège de Perpignan; 46 ans de services.

M. *Godard* (*Charles-Marie-Aimé*), directeur de l'école Monge; 23 ans de services dans l'enseignement libre.

M. *Robert* (*Ulysse-Joseph-Léonard*), inspecteur général des bibliothèques et des archives, auteur de publications historiques, paléographiques et bibliographiques; titres exceptionnels.

M. *Bourget* (*Paul-Charles-Joseph*), homme de lettres, lauréat de l'Académie française; titres exceptionnels.

M. *Duplan* (*Michel-Edmond*), sous-directeur de l'enseignement primaire à la préfecture de la Seine; 23 ans de services.

M. *Cuissart* (*Philippe-Eugène*), inspecteur de l'enseignement primaire à Paris; 33 ans de services.

M. *Badoureau* (*Charles-Léon*), instituteur public à Paris; 40 ans de services.

M. *Huriez* (*Louis-Joseph*), professeur à l'association polytechnique, fondateur-directeur du cours Fénelon pour l'enseignement secondaire des jeunes filles; 28 ans de services. (*Paris, 11 Juillet 1885.*)

N° 22,708. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. *Bousquet* (*Georges-Hilaire*), maître des requêtes au Conseil d'État, directeur des cultes; organisation de l'enseignement du droit au Japon; titres exceptionnels.

M. *Suquet* (*Joseph-Pierre*), sous-chef de bureau à la direction des cultes; 27 ans de services.

M. *Selmersheim* (*Antoine-Paul*), architecte diocésain à Paris; 21 ans de services.

M. *Besançon* (*Georges*), président du consistoire de Constantine; 34 ans de services.

M. *Wogue* (*Lazare*), grand rabbin, professeur de théologie et d'exégèse biblique au séminaire israélite de Paris; 30 ans de services. (*Paris, 11 Juillet 1885.*)

N° 22,709. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Renard* (*Jean-Jacques*), agent comptable à la manufacture nationale de Sèvres; 28 ans de services. (*Paris, 25 Juillet 1885.*)

N° 22,710. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur savoir:

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Darcel* (*Alfred*), directeur du musée des Thermes et de Cluny; ancien administrateur de la manufacture nationale des Gobelins; 22 ans de services; services excep-

Digitized by Google

onnels rendus à l'Union centrale des arts décoratifs depuis 1865; chevalier depuis 869.

M. *Carrier-Belleuse* (*Albert*), statuaire; directeur des travaux d'art à la manufacture nationale de Sèvres, exposant à l'Union centrale des arts décoratifs depuis 1865; hevalier depuis 1867.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Maillard* (*Diogène-Ulysse-Napoléon*), artiste-peintre; professeur à la manufacture ationale des Gobelins; 14 ans de services; services exceptionnels à l'enseignement.

M. *Maloisel* (*François-Émile*), sous-chef d'atelier de tapisserie à la manufacture naionale des Gobelins; exposant; 35 ans de services.

M. *Vogt* (*Georges*), chimiste, chef des moufles à la manufacture nationale de Sèvres; services exceptionnels.

M. *Cabeau* (*Eugène-Charles*), artiste-peintre à la manufacture de Sèvres; 37 ans de ervices.

M. *Lechevallier-Chevignard* (*Edmond*), artiste-peintre, professeur à l'école nationale les arts décoratifs; exposant à l'Union centrale depuis 1870; services importants endus à l'enseignement des arts du dessin.

M. *Du Sartel* (*Octave*), membre de la commission de perfectionnement de la manufacture nationale de Sèvres; organisateur de l'exposition rétrospective des manufactures françaises de porcelaine à l'exposition de l'Union centrale; publication de ravaux sur l'histoire de la porcelaine, etc. etc.

M. *Magne* (*Lucien*), architecte exposant à la section des vitraux; a organisé l importante exposition rétrospective des vitraux appartenant aux monuments histoiques.

M. *Lorain* (*Paul*), architecte; a organisé très brillamment depuis quinze ans les xpositions de l'Union centrale des arts décoratifs.

M. *Gasnault* (*Paul*), conservateur du musée des arts décoratifs et du musée national de Limoges; services rendus à toutes les expositions de l'Union centrale depuis sa fondation à Paris et à l'étranger.

M. *Lebreton* (*Gaston*), conservateur du musée de Rouen; services rendus aux expositions de l'Union centrale depuis 1870.

M. *Rousseau* (*Eugène*), céramiste verrier, membre du conseil de l'Union centrale des arts décoratifs; exposant à toutes les expositions de l'Union centrale depuis 1865.

M. *Gallé* (*Émile*), céramiste verrier à Nancy; exposant; a obtenu deux médailles d'or, l'une pour la céramique et l'autre pour la verrerie à la même exposition de 1885.

M. *Sauvageot* (*Claude*), architecte, graveur d'architecture; publiciste; exposant et membre des commissions de l'Union centrale depuis la fondation; services exceptionnels rendus à l'enseignement du dessin.

M. *Deslignières* (*Marcel*), architecte; organisateur des expositions de l'Union céramique à Tours, en 1881, et à Paris, en 1884; médaille d'or à la dernière exposition de l'Union centrale.

M. *Pelletier aîné* (*Mathias-André*), verrier, exposant à Philadelphie, Vienne, Paris, Amsterdam; trois médailles d'or; exposant à l'Union centrale des arts décoratifs de 1884; hors concours.

M. *Lheureux* (*Louis-Ernest*), architecte, exposant, membre du jury de l'Union centrale; services rendus à l'enseignement du dessin.

M. *Parvillée* (*Léon*), céramiste; exposant depuis la fondation de l'Union centrale; a obtenu toutes les récompenses.

M. *Legrain* (*Eugène*), sculpteur; exposant depuis la fondation de l'Union centrale; a obtenu deux fois la médaille d'or; services rendus à l'enseignement. (*Paris, 25 Juillet 1885.*)

N° 22,711. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Hébert* (*Edmond*), membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences; officier du 20 octobre 1873; 38 ans de services.

Digitized by Google

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Nénot* (*Henri-Paul*), architecte, ancien grand prix de Rome, architecte de la Sorbonne; titres exceptionnels. (*Paris, 3 Août 1885.*)

N° 22,712. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Franck* (*César-Auguste*), compositeur de musique, professeur d'orgue et d'improvisation au Conservatoire national de musique et de déclamation; 13 ans de services; titres exceptionnels. (*Paris, 6 Août 1885.*)

N° 22,713. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. *Dufourcq* (*Paul*), délégué du ministère de l'instruction publique près la mission française de l'Ouest africain; organisation et administration de tout le personnel et le matériel de la mission.

M. *de Chavannes* (*Charles*), chef de la station de Brazzaville; a organisé la station de Brazzaville; remarquables travaux géographiques sur l'Alima et le Congo.

M. *Rigail de Lastours* (*François*), délégué du ministère de l'instruction publique dans le Haut-Ogooué; organisation des postes et stations du Haut-Ogooué.

M. *Dolisie* (*Louis-Henri-Albert*), ancien officier d'artillerie de marine, organisateur des postes de la Côte; exploration de la vallée du Niari-Guillou.

M. *Dutreuil de Rhins* (*Jules-Léon*), géographe; exploration de l'Ogooué, tracé géographique de ce fleuve; travaux remarquables.

M. *Billotte* (*Toussaint-Marie-René*), chef de bureau au ministère de l'instruction publique (service des missions scientifiques); 17 ans et demi de services; titres exceptionnels. (*Mont-sous-Vaudrey, 18 Août 1885.*)

N° 22,714. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Croisy* (*Aristide*), sculpteur, médaillé de 3e classe 1873, de 2e classe 1882, hors concours, auteur du soubassement du monument de l'armée de la Loire. (*Mont-sous-Vaudrey, 28 Août 1885.*)

N° 22,715. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Néel* (*Prudent-Barthélemy*), directeur de l'école primaire supérieure de Rueil (Seine-et-Oise); dirige depuis 23 ans, avec un succès remarquable, l'importante école de Rueil; 34 ans de services. (*Mont-sous-Vaudrey, 6 Septembre 1885.*)

N° 22,716. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la marine et des colonies) qui autorise le sieur *Rouvier* (*Pierre*), capitaine au long cours, titulaire d'une pension dite *demi-solde* de six cent quatre-vingt-treize francs, sur la caisse des invalides de la marine, à résider temporairement à Buenos-Ayres (République Argentine). (*Mont-sous-Vaudrey, 20 Septembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,717. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux ou de l'établissement public situés dans le département du Cher, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes et de l'établissement public propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Hospice Cardeux.	Réserve.....	34h 00a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : mille deux cents francs pour frais d'aménagement.
2	Jouet-sur-l'Aubois.	*Idem* (totalité).....	15 46	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent cinquante-cinq francs pour travaux d'amélioration et fournitures.
3	Neuilly-en-Sancerre.	Réserve.....	9 88	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent dix-huit francs pour travaux et fournitures.
4	Sainte-Chorette (section de Fublaine).	*Idem* (totalité).....	9 81	»	»	Taillis sous futaie. Charges : quatre cents francs pour travaux et fournitures.

(*Paris, 13 Janvier 1885.*)

N° 22,718. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de l'Aveyron, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Arnac	Réserve (partie en sapin).	»	»	135	Extraction.
2	Laguiole...	Réserve.....	1h 94a	»	158	Extraction jardinatoire. A exploiter par contenances égales en dix années. Charge annuelle : dix stères pour le chauffage du garde.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de Brusque, Fayet et Montlaur. (*Paris, 15 Janvier 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,719. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant:

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département des Basses-Pyrénées, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir:

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Angais.....	Réserve.....	32h 31a	"	"	Dont treize hectares de taillis sous futaie et dix-neuf hectares douze ans d'émondage de têtards. Extraction de deux cents mètres cubes de têtards.
2	Bordères...	*Idem*.....	3 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour l'assiette de l'aménagement.
3	Coarraze...	*Idem* (soit le dixième)..	4 60	"	"	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour l'assiette de l'aménagement.
4	Escot.....	Lapène.....	"	"	300	Extraction.
5	Izeste.....	Lapeyrie.....	"	"	500	Jardinage.
6	Lacommande.	Réserve.....	2 00	"	"	Taillis sous futaie.
7	Montaut...	*Idem*.....	3 00	"	"	*Idem*. Charges : cinquante francs pour travaux de plantations.
8	Sus.....	Condaux	3 42	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : deux cents francs pour plantations.
9	Montaut et Saint-Pé (par indivis).	Couten..... ...	4 18	"	"	Taillis sous futaie.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes d'Arbus, Bénéjac, Boeil-Bezing, Doazon et Labatut. (*Paris, 15 Janvier 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 21 * Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 21 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1717*.

N° 22,720. — *Décret qui approuve 19 liquidations de Pensions civiles*

Du 5 Octobre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 12 août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

Décrète:

Art. 1er. Les dix-neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quatorze mille sept cent cinquante francs (14,750f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 5 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé Sarrien.

* Voyez un *Errata* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME
					(Pensions pour services termin				
					POSTES.				
1	AUSTRY (Pierre-Marie-Justin).	20 août 1822.	Lombers (Tarn).	Receveur.....	Civils.....	30	2	10	Loi du 9 juin 1853.
2	BOURDON (Pierre).....	20 juin 1825.	Sassierges (Indre).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	6	11	*Idem*.....
					postérieurs...	31	6	»	
3	CARMENT (Pierre-François).	24 oct. 1820.	Ferrières (Seine-Inférieure).	Facteur rural....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	13	2	7	*Idem*.....
					postérieurs..	31	6	22	
4	CHANTEAU (Clarisse).....	22 mars 1834.	Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne).	Sous-ventre.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	9	9	*Idem* et ordonnance du 21 janvier 1855.
					postérieurs...	31	6	»	
5	CHARRIER (Catherine-Marguerite-Élisabeth), veuve GIFFARD.	7 juin 1825.	Flogny (Yonne).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	1	5	*Idem*.....
					postérieurs...	31	6	»	
6	DE CHASTAIGNER DE LAGRANGE (Jean-Marie-Alfred-René).	19 déc. 1820.	Génolhac (Gard).	Receveur.....	Civils.....	30	»	27	Loi du 9 juin 1853.
7	FABRE (Sophie-Caroline), vve FOURNIER..	31 janv. 1821.	Marvejols (Lozère).	Receveuse.....	*Idem*.....	30	»	24	*Idem*.....
8	FRANÇOIS (Henriette-Hélène), femme DE PUIBUSQUE.	26 juin 1825.	Bagnères (Hautes-Pyrén.).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	7	23	*Idem* et ordonnance du 21 janvier 1855.
					postérieurs...	31	6	»	
9	GERMAIN (Rosine), vve BRARD.	31 mai 1839.	Marsal (Alsace-Lorraine)	*Idem*.....	Civils.....	30	»	»	Loi du 9 juin 1853.
10	ITIÉ (Michel-François-Aloïde).	20 juin 1828.	Saverdun (Ariège).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	3	10	18	*Idem* et ordonnance du 21 janvier 1855.
					postérieurs...	31	6	»	
11	JACCOILLOT (Marie-Madelaine-Henriette), femme CHALUMEAU.	21 nov. 1824.	Recey-sur-Ource (Côte-d'Or).	Receveuse.....	Civils.....	30	»	»	Loi du 9 juin 1853.
12	MAUROUX (Marie-Françoise-Victorine), ve BRAU.	6 nov. 1821.	Montfort (Gers).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1856 ;	10	7	»	*Idem*.....
					postérieurs...	29	7	9	
13	PRADIER (Julie), veuve MAJEAU.	1er juill. 1825.	Maurs (Cantal).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	4	10	*Idem* et ordonnance du 13 janvier 1855.
					postérieurs...	31	6	»	
14	REYNOARD (Alphonse) (1).	13 déc. 1834.	Villeneuve (Basses-Alpes).	Receveur.....	Civils.....	28	7	»	Loi du 9 juin 1853.
15	GOMBERT (Victoire), vve DOULAT.	19 mars 1826.	Beaurepaire (Isère).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 251 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Infirmités.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ATÉGORIE.								
stérieurement au 1er janvier 1854.)								
1,400f 00c	»	703f 88c	703f 88c	»	»	703f	1er juillet 1885.	Lautrec (Tarn).
1,400 00	»	882 00	882 00	»	»	882	*Idem.*	Châteauroux (Indre).
765 20	»	482 07	482 07	»	»	482	23 juillet 1885.	Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure)
1,600 00	»	20 65	855 59	»	»	855	1er juillet 1885.	Meaux (Seine-et-Marne).
1,591 66	»	834 94						
1,400 00	»	142 26	876 95	»	»	876	*Idem.*	Flogny (Yonne).
1,400 00	»	734 67						
3,416 66	»	1,708 33	1,708 33	»	»	1,708	*Idem.*	Alais (Gard).
1,400 00	»	700 00	700 00	»	»	700	*Idem.*	Paris (Seine).
1,756 25	»	18 94	905 24	»	»	905	*Idem.*	Lavelanet (Ariège).
1,691 66	»	886 30						
1,855 55	»	927 77	927 77	»	»	927	*Idem.*	Château-du-Loir (Sarthe).
4,000 00	»	258 88	2,319 13	1,965f	»	1,965	*Idem.*	Toulouse (Haute-Garonne).
3,980 55	»	2,060 25						
1,400 00	»	700 00	700 00	»	»	700	*Idem.*	Recey-sur-Ource (Côte-d'Or).
1,400 00	»	685 46	685 46	»	»	685	*Idem.*	Saint-Clar (Gers).
1,587 50	»	9 54	809 45	»	»	809	*Idem.*	Marseille (Bouches-du-Rh.)
1,525 00	»	799 91						
2,875 00	»	1,369 61	1,369 61	»	»	1,369	*Idem.*	Ribiers (Hautes-Alpes).
»	»	»	»	»	Un tiers élevé à	100	25 mars 1885.	Montbonnot-Saint-Martin (Isère).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
16	GUYOT-DUBUISSON *dit* BOIROYER (Eugénie-Marie), veuve CHEVALIER *dit* LEMORE.	17 août 1813.	Mortagne (Eure).	Le mari, ex-directeur, décédé titulaire d'une pension de 2,500 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
17	BEZOMBES (Marie), v^ve^ CASSAN.	26 août 1828.	Fréjairolles (Tarn).	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 352 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
18	CASSAN (Paul-Pierre)..	10 mai 1868.	Albi (Tarn).	Le père, *idem*....	.....	»	»	»	*Idem*.....
	——— (Léon-Sébastien). [orphelins du 1er lit] (1).	8 mai 1870.	*Idem.*						
19	FRANC (Marguerite-Marie-Joséphine), orpheline (2).	14 nov. 1884.	Sens (Yonne).	Le père, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 404 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Tuteur : M. CAVAGNALS (Sébastien). — (2) Tutelle légale de la mère, dame THIRION (Claire), veuve FRANC.
(a) Cette pension s'accroîtra de 29 francs lorsqu'il n'y aura plus qu'un orphelin mineur (1er lit du sieur CASSAN) et sera portée à 117 francs à la majorité ou au décès de ce dernier orphelin. — (b) Ce secours annuel fera retour

N° 22,721. — *DÉCRET qui approuve 20 liquidations de Pensions civiles.*

Du 5 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 14 août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME
					(Pensions pour services terminés				
					POSTES ET TÉLÉGRAPHES.				
1	BAZOCHE (Jules-Joseph-Charles).	27 fév. 1826.	Ceintrey (Meurthe-et-Moselle.)	Commis principal.	Militaires....	9	6	»	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	31	»	»	
2	DELADREUX (Charles-Abraham).	13 fév. 1832.	Grandvilliers (Oise).	Facteur rural....	Militaires....	5	10	23	*Idem*.....
					Civils.....	25	»	»	
3	FLEURY (Augustin-Désiré).	25 juin 1833.	Crasville (Manche).	*Idem*.....	Militaires....	4	11	21	*Idem*.....
					Civils.....	25	10	»	

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	»	Un tiers	833f	24 janvier 1885.	Montargis (Loiret).
»	»	»	»	»	Un tiers 117 fr. Moitié du tiers.	58 (*a*)	8 février 1885.	Albi (Tarn).
»	»	»	»	»	Un tiers.	59 (*b*)	Du 8 février 1885 au 7 mai 1891 inclus.	*Idem.*
»	»	»	»	»	*Idem.*	134	Du 24 juillet 1884 au 13 nov. 1905 inclus.	Sens (Yonne).
					TOTAL..	14,750		

(*a*) A la dame veuve CASSAN pour 29 francs quand il n'y aura plus qu'un orphelin mineur; et pour la totalité à la majorité ou au décès de ce dernier.

la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Les vingt liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de sept mille quatre cent treize francs (7,413f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
CATÉGORIE.								
(postérieurement au 1er janvier 1854.)								
2,987f 50c	63f 33c	1,543f 54c	1,606f 87c	1,600f 00c	»	1,600f	1er juillet 1885.	Nantes (Loire-Inférieure)
830 83	39 30	415 41	454 71	»	»	454	*Idem.*	Grandvilliers (Oise).
795 76	33 15	411 14	444 29	»	»	444	*Idem.*	Montebourg (Manche).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
4	GOUJON (Émile).....	20 juillet 1833.	Belley (Ain).	Facteur local....	Militaires....	6	6	10	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	18	5	15	
5	GOURLAND (André)....	15 janv. 1830.	Ully-Saint-Georges (Oise).	Facteur-boîtier..	Militaires....	3	»	8	*Idem*.....
					Civils.....	24	6	21	
6	GRANDJEAN (Annet)....	16 fév. 1826.	Dornes (Nièvre).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	8	22	Loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	30	9	8	
7	LAIZEAU (Louis-Hilaire).	14 janv. 1830.	Frazé (Eure-et-Loir).	Facteur rural....	Militaires....	6	2	12	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	27	4	»	
8	MOUILLESEAUX (François-Antoine).	28 nov. 1825.	Vescemont (Haut-Rhin).	Facteur de ville..	Militaires....	10	10	2	*Idem*.....
					Civils.....	27	»	»	
9	GANDE (Françoise), vve GIRARDOT.	7 août 1805.	Bouilland (Côte-d'Or).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 111 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
10	JUIDALET (Anne), veuve BAUDET.	2 nov. 1816.	Argenton (Indre).	*Idem* de 245 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	HÉLUY (Marie-Joséphine), vve BERNARD.	19 mars 1820.	Rambervillers (Vosges).	*Idem* de 244 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
12	LAGRAULET (Marguerite), veuve LAFARGUE.	26 sept. 1825.	Hagetmau (Landes).	*Idem* de 433 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
13	LAVALETTE (Marie-Virginie), vve BAUMES.	20 nov. 1835.	Bez-et-Esparon (Gard).	Le mari, facteur rural.	Militaires....	6	9	14	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	24	10	6	
14	LE CHEVALIER (Aimée-Françoise-Marie), vve FRANÇOISE.	11 août 1823.	Montfiquet (Calvados).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 456 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
15	LEMAZIER (Augustine-Angélique), vve CORBIN.	8 nov. 1838.	Les Cheris (Manche).	Le mari, facteur local.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	3	2	*Idem*.....
					postérieurs...	31	4	11	
16	MOUNET (Catherine), vve PUYTIN.	28 août 1830.	Bourbévelle (Haute-Saône).	Le mari, ex-facteur des télégraphes, décédé titulaire d'une pension de 545 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
17	POS (Ursule), veuve CAISSO.	octobre 1841.	Mende (Lozère).	Le mari, commis principal.	Civils.....	30	11	»	*Idem*.....
18	POURRAT (Jeanne), vve LECOMPTE.	18 juillet 1832.	Ambert (Puy-de-Dôme).	Le mari, ex-facteur local, décédé titulaire d'une pension de 408 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
19	QUERDILLAC (Anne-Marie), veuve BOURASSEL.	21 avril 1842.	Maure (Ille-et-Vilaine).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 286 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
20	YANEZ-OROPEZA (Marie-Louise-Augustine), veuve CHABRIER.	21 août 1841.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	Le mari, ex-employé des télégraphes, décédé titulaire d'une pension de 978 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Totaux.					
790f 00c	43f 62c	242f 48c	286f 10c	»	»	286f	1er juillet 1885.	Belley (Ain).
955 00	22 16	389 95	412 11	»	»	412	*Idem.*	Ully-Saint-Georges (Oise).
1,509 07	»	773 39	773 39	»	»	773	9 octobre 1884.	Chauffailles (Saône-et-Loire).
967 50	45 46	528 90	574 36	»	»	574	1er juillet 1885.	Chartres (Eure-et-Loir).
1,100 00	90 31	594 00	684 31	»	»	684	1er mars 1885.	Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)
»	»	»	»	»	Un tiers.	100	8 mai 1885.	Savigny-lez-Beaune (Côte-d'Or).
»	»	»	»	»	*Idem.*	100	8 avril 1885.	Argenton (Indre).
»	»	»	»	»	*Idem.*	100	6 juin 1885.	Rambervillers (Vosges).
»	»	»	»	»	*Idem.*	144	8 mai 1885.	Saint-Sever (Landes).
903 41	45 25	373 90	419 15	»	*Idem.*	139	7 mai 1885.	Gignac (Hérault).
»	»	»	»	»	*Idem.*	152	26 avril 1885.	Balleroy (Calvados).
866 19	»	542 80	542 80	»	*Idem.*	180	12 mai 1885.	Ducey (Manche).
»	»	»	»	»	*Idem.*	181	8 avril 1885.	Enfonvelle (Haute-Marne).
3,077 22	»	1,585 62	1,585 62	»	*Idem.*	528	24 mai 1885.	Montpellier (Hérault).
»	»	»	»	»	*Idem.*	136	14 mai 1885.	Arlanc (Puy-de-Dôme).
»	»	»	»	»	*Idem.*	100	31 mai 1885.	Maure (Ille-et-Vilaine).
»	»	»	»	»	*Idem.*	326	12 mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
					TOTAL.	7,413		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 5 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

N° 22,722. — *DÉCRET qui approuve 14 liquidations de Pensions civiles.*

Du 9 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 11 § 2, 12 § 2, 13, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les articles 35, 36 et 55 du décret du 25 août 1804;

Vu l'ordonnance du 29 décembre 1845;

Vu les lois des 11 et 18 avril 1831, sur les pensions des armées de terre et de mer;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, déc. et ordonnan. en vertu desq. la pension a été accord.
									DÉCRET
					(Pensions pour services ter				
1	CANEL (Frédéric).....	31 juillet 1820.	Gigney (Vosges).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	54	1	8	Décret du 25 août 1804 et loi 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	7	»	
2	DESMAY (François).....	8 nov. 1796.	Renac (Ille-et-Vilaine).	Maître de port..	Marine..... (déjà rémunérés).	1	»	2	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	29	»	»	
3	DEPLANDRE (Frédéric-Louis-Alfred).	18 juin 1821.	Béthune (Pas-de-Calais).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	11	6	»	Décret du 25 août 1804 et loi 9 juin 1853.
					postérieurs..	31	6	»	
4	ÉTHEY (Balzamin-Jean-Baptiste).	11 nov. 1824.	Vernois-sur-Mance (Haute-Saône).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	11	20	Idem.....
					postérieurs...	31	6	»	
5	PAPILLIER (André-Élie).	28 juillet 1823.	Maidières (Meurthe).	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	8	»	Idem.....
					postérieurs...	31	6	27	

Digitized by Google

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 1er août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des travaux publics pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quatorze liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de treize mille deux cent soixante-deux francs (13,262f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres des travaux publics et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 9 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des travaux publics,
Signé DEMÔLE.

...TITÉ la ...ment ...ris r base e la ...latio.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
GORIE.								
...ieurement au 1er janvier 1854.								
...5f 56c ...15 00	»	1,678f 60c	1,678f 60c	1,600f 00c	»	1,600f	31 juillet 1885.	Paris (Seine).
...00 00	»	483 33	483 33	»	»	483	1er mars 1885.	Redon (Ille-et-Vilaine).
...00 00 ...50 00	»	2,195 41	2,195 41	»	»	1,600	1er juillet 1885.	Amiens (Somme).
...00 00 ...50 00	»	1,216 43	1,216 43	»	»	1,216	*Idem.*	Vesoul (Haute-Saône).
...15 00 ...37 50	»	1,307 55	1,307 55	»	»	1,307	28 juillet 1885.	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordonn... en vertu de la pens... a été ...
6	PARROD (François-Alix).	13 juillet 1820.	La Cluse (Doubs).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	11	»	Décret du ... 1804 et ... 9 juin ...
					postérieurs..	31	6	12	
7	RIBERPREY (Prosper)...	18 fév. 1822.	Pont-de-l'Arche (Eure).	Éclusier.....	Civils.....	30	»	8	Loi du ... 1853.
8	SEILHEIMER (Antoine-Pierre).	29 juin 1820.	Paris (Seine).	Sous-ingénieur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	12	6	»	Idem et du ... 25 août ...
					postérieurs...	31	5	28	
9	DÉCHAUX (Héloïse-Célestine), veuve FILANOWINZ.	6 juillet 1824.	Pont-Sainte-Maxence (Oise).	Le mari, ex-conducteur principal des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	.....
10	DÉGRANGE (Jeanne), vve TOURNOIS.	2 août 1820.	Trouhans (Côte-d'Or).	Le mari, ex-garde-mine, décédé titulaire d'une pension de 964 fr.	.....	»	»	»	.....
11	FAVIER (Marie), veuve DUPONT.	24 janv. 1840.	Coulanges (Allier).	Le mari, éclusier, décédé en activité de service.	Militaires....	6	2	8	Lois des 1... 1831 et ... 1853.
					Civils	26	»	4	
12	MARCOTTE (Amélie-Marie-Clotilde), veuve HARDUIN.	10 janv. 1824.	Troyes (Aube).	Le mari, ex-ingénieur en chef des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 5,137 fr.	.....	»	»	»	.....
13	PONCET (Joséphine), vve BOLLET.	2 mars 1843.	Bourg (Ain).	Le mari, conducteur des ponts et chaussées, décédé en activité de service.	Civils.....	30	2	27	Loi du ... 1853.
14	VEAU (Marie-Jeanne-Eugénie), veuve CHÊNE.	2 février 1838.	Dijon (Côte-d'Or).	Le mari, conducteur principal des ponts et chaussées, décédé en activité de service.	Militaires ...	3	8	29	Idem et ... 11 avril ...
					Civils.....	27	3	5	

N° 22,723. — *DÉCRET qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 102 Pensions militaires.*

Du 14 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 juin suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Vu la situation du crédit de six millions cinq cent mille francs affecté

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	1,526f 94c	1,526f 94c	»	»	1,526f	13 juillet 1885.	Besançon (Doubs).
»	350 00	350 00	»	»	350	1er août 1885.	Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng (Seine-Inférieure).
»	2,608 65	2,608 65	1,774f 90c	»	1,774	29 juin 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	Un tiers.	533	11 mai 1885.	Saint-Omer (Seine).
»	»	»	»	*Idem.*	321	6 janvier 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
51f 66c	238 33	289 89	»	*Idem*, élevé à	100	9 janvier 1885.	Gilly-sur-Loire (Saône-et-Loire).
»	»	»	»	Un tiers.	1,712	1er mars 1885.	Rivière (Pas-de-Calais).
»	927 11	927 11	»	*Idem.*	309	26 avril 1885.	Bourg (Ain).
24 97	1,268 51	1,293 48	»	*Idem.*	431	6 avril 1885.	Paris (Seine).
				TOTAL	13,262		

par la loi de finances du 21 mars 1885 à l'inscription des pensions militaires en 1885;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les cent deux pensions militaires comprises pour une somme totale de cent cinquante-quatre mille cent sept francs (154,107f) dans le *Bulletin des lois* n° 1708 (partie supplémentaire), et rappelées au tableau ci-après seront inscrites au livre des pensions du trésor public, savoir :

Digitized by Google

NUMÉRO du Bulletin des lois où sont insérées les pensions.	NUMÉRO d'ordre de l'insertion de chaque décret au Bulletin des lois.	DATES des décrets.	NUMÉRO d'ordre de chaque décret.	NATURE DES PENSIONS à inscrire.	MONTANT des pensions. Parties.	Sommes.
Bulletin n° 1708, partie supplémentaire.	22,626	26 août 1885.	94	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	25	88,99[illegible]
	22,627	*Idem.*	95	Pension de retraite à un officier pour blessures ou infirmités.	1	3,00[illegible]
	22,628	*Idem.*	96	Pensions à des veuves ou orphelins d'officiers.	9	12,55[illegible]
	22,629	*Idem.*	97	Pensions à des veuves ou orphelins de militaires.	21	11,47[illegible]
	22,630	*Idem.*	98	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	24	22,45[illegible]
	22,631	*Idem.*	99	Pensions de retraite à des militaires pour blessures ou infirmités.	2	1,66[illegible]
	22,632	*Idem.*	100	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	17	10,58[illegible]
	22,633	*Idem.*	101	Pensions de réforme à trois officiers..	3	3,56[illegible]
				TOTAUX.....	102	154,16[illegible]

2. La jouissance de ces pensions commencera à courir du jour indiqué pour chacune d'elles dans les décrets qui viennent d'être rappelés.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 14 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

N° 22,724. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Saint-Féréol-d'Auroure, canton de Saint-Didier-la-Seauve (Haute-Loire). (*Paris, 22 Juillet 1885.*)

N° 22,725. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Saint-Amant-de-Boixe (Charente). (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Septembre 1885.*)

N° 22,726. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Poulaines, canton de Saint-Christophe-en Bazelle (Indre). (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Septembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,727. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Givré, canton de Saint-Germain-Laval (Loire). (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Septembre 1885.*)

N° 22,728. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Caours, canton d'Abbeville-Nord (Somme). (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Septembre 1885.*)

N° 22,729. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous la réserve ci-après, les délibérations des 6 mars et 8 avril 1885, par lesquelles le conseil municipal de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard) a voté la revision du tarif de l'octroi de cette commune.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles comportent une taxe sur les alcools dénaturés supérieure à sept francs cinquante centimes par hectolitre d'alcool pur. (*Mont-sous-Vaudrey, 26 Septembre 1885.*)

N° 22,730. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département des Hautes-Alpes, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Aspremont.	Thuans.....	5h 38a	»	»	Taillis sous futaie.
2	Furmeyer..	Beauregard.....	»	»	100	Extraction de vieux pins.
3	Guillestre..	Combe-Chauve.....	»	»	700	Jardinage. Charges : huit cents francs pour travaux.
4	Montclus...	Revest.....	»	»	300	Jardinage (branchage non compris).
5	Montbrand.	Coste-Longue.....	»	»	150	Jardinage.
6	Le Noyer...	Méarouge et Entrevien.	6 00	»	»	Taillis sous futaie. Trois hectares au canton Mia-rouge ; trois hectares au canton Entrevien (à délivrer).
7	Rabou.....	Lescout.....	»	»	600	Jardinage.
8	Ristolas....	Ségur.....	»	»	123	Jardinage (à délivrer à six habitants moyennant payement de quatre francs par mètre cube). Précomptage sur les coupes 1885 et 1886.
9	Rosans.....	Pied-Léger.....	»	»	200	Jardinage.
10	La Salle...	Bois de la Salle, parcelle R.	»	»	600	Extraction jardinatoire. A exploiter par tiers de 1885 à 1887. Charges : cinq cent cinquante francs pour travaux de repeuplement.
11	Chorges ...	La Favie.....	»	»	700	Extraction jardinatoire.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de la Beaume, Chanousse, Clausonne, Saint-Julien-en-Beauchêne, Montmaur, Vitrolles. (*Paris, 15 Janvier 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,731. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant:

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département des Bouches-du-Rhône, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Aubagne...	Languillard, Raveau et Fer-à-cheval.	"	"	446	Extraction. A exploiter par parties égales de 1885 à 1889.
2	Meyrargues	Réserve.....	22h 15a	"	"	Taillis.
3	Mimet.....	*Idem* (totalité).....	165 00	"	"	Extraction de racines avec recépage des chênes verts.
4	Peyrolles..	Réserve.....	30 00	"	"	Taillis.
5	Peynier....	Toprène.....	"	"	80	Extraction.

2, La demande de la commune de Puylombier est rejetée. (*Paris, 17 Janvier 1885.*)

N° 22,782. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux ou de l'établissement public situés dans le département de l'Allier, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes et de l'établissement public propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Ansonne ...	Réserve	8h 11a	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : trois cent quarante francs pour travaux d'amélioration. Le décret du 25 avril 1881 est rapporté ; les coupes n°s 20 à 25 seront affectées aux exercices 1885 à 1890 et les coupes affouagères des exercices 1891 et 1892 seront assises dans la réserve.
2	Marcenat (section du Lauzet).	*Idem*	2 28	"	"	Taillis sous futaie.
3	Hospice d'Ebreuil.	*Idem*	4 34	"	"	*Idem*. Charges : quatre-vingt-dix francs pour travaux d'amélioration.

(*Paris, 26 Janvier 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,733. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département des Landes, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Bélus.....	Réserve.....	»	»	30	Extraction à délivrer.
2	Louer.....	Grand-Bois.....	»	»	150	Régénération.
3	Tercis.....	Ségni, parcelle C^1 et A^4.	»	»	121	*Idem.*
4	Dax.....	La Toite, parcelle B^4...	»	»	44	*Idem.* Charges : cent soixante-deux francs cinquante centimes pour travaux ou fournitures.
5	Seyresse...	Canton Bas, parcelle A^4.	»	»	100	Coupe définitive.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de Cagnotte, d'Arelny et de Tercis, d'Ondres, de Poyartin et de Rivière. (*Paris, 26 Janvier 1885.*)

N° 22,734. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La commune de Vieux-Boucau (Landes) est autorisée à faire gemmer à mort, pendant les quatre années 1885 à 1888, deux mille cinq cents pins situés dans la forêt lui appartenant, et à vendre ces arbres à l'expiration de ladite période.

2. Une somme de quatre cents francs sera prélevée sur le produit de la vente pour l'exécution de l'aménagement de la forêt. (*Paris, 16 Février 1885.*)

N° 22,735. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Pendant les quinze dernières années (1884 à 1898) de la première période, la possibilité restera fixée à neuf cent quatre-vingts mètres cubes et sera recrutée sous forme de coupes de régénération dans les parcelles C^1, D^1, E^1 et F^1 de la première affectation, A^2, B^2, D^2 de la deuxième, C^5, F^5, G^5 de la cinquième, conformément aux indications du tableau annexé aux propositions susvisées.

2. Cette possibilité pourra faire, pendant les quinze dernières années de la première période, l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. Une coupe anormale de régénération de deux cent trente et un mètres cubes, à précompter sur la possibilité, sera assise pour l'exercice 1885 dans les parcelles E^2 et G^2 de la troisième affectation. (*Paris, 20 Février 1885.*)

N° 22,736. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, pour l'exercice 1885, dans les bois communaux de Breil (Alpes-Maritimes), une coupe extraordinaire de trois cent cinquante mètres cubes à exploiter sous forme d'extraction jardinatoire au canton Bois-Noir. (*Paris, 20 Février 1885.*)

Digitized by Google

ERRATA.

BULLETIN DES LOIS, XIIe série, partie supplémentaire.

N° 1676. Décret du 11 mai 1885 :

Pages 910 et 911, article 6, accordant une pension militaire à M. DE SUZZONI :

Colonne des services effectifs, au lieu de *19 ans, 1 mois, 24 jours*, lisez *19 ans, 1 mois, 10 jours;*

Colonne des totaux, au lieu de *25 ans, 1 mois, 24 jours*, lisez *25 ans, 1 mois, 10 jours;*

Colonne de l'entrée en jouissance de la pension, au lieu de *18 mai 1883*, lisez *4 mai 1883.*

Certifié conforme :

Paris, le 29 Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 29 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1718.

N° 22,737. — *Décret portant concession de 27 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 4 Août 1885.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° Les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831 concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 28 juin 1862, 22 juin 1878, 5 août 1879, 23 juillet 1881, 16 mars 1882, 8 août 1883, le décret du 21 mai 1880 et l'ordonnance du 20 janvier 1841;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de quarante mille deux cent soixante dix-huit francs (40,278') qui résultera de la concession des vingt-sept articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 4 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. Galiber.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL. Ans.	Mois.
1	BÉLIARD (Émile-Adolphe).	9 mai 1837.	Saint-Gorgon (Doubs).	Directeur de l'Intérieur en Cochinchine.	25	9	9	16	3	11	42	[illegible]
2	VEILLON (Alexandre)...	30 janv. 1834.	Gourdon (Lot).	Médecin principal de la marine.	31	6	21	7	8	14	39	[illegible]
3	MARTIN (Jean-Louis-Victorin).	27 déc. 1839.	Toulon (Var).	Médecin de 1re classe de la marine.	26	»	18	5	9	10	31	[illegible]
4	CHAUVEL (Eugène-Alexandre).	21 janv. 1830.	Dinan (Côtes-du-Nord).	Adjudant principal de 2e classe.	39	1	10	14	4	25	53	[illegible]
5	LE BUFF (Victor-Célestin).	10 oct. 1840.	Brest (Finistère).	Premier maître de timonerie.	28	2	8	15	5	23	43	[illegible]
6	SCANIGLIA (Antoine-Mathieu).	17 fév. 1828.	Rogliano (Corse).	Premier maître vétéran.	25	6	»	8	8	4	34	[illegible]
7	PUGET (Louis).....	9 sept. 1834.	Villars-Colmars (Basses-Alpes).	Garde-consigne major.	25	4	15	3	»	»	25	[illegible]
8	GENSOLLEN (Louis-Jean-Marie).	14 nov. 1834.	Toulon (Var).	Chef-contremaître peintre.	30	8	19	»	»	»	30	[illegible]
9	LEMEE (Jean-Charles-Mathurin).	4 nov. 1827.	Plombalay (Côtes-du-Nord).	Contremaître perceur.	25	5	26	»	»	»	25	[illegible]
10	GOSSELIN (Charles-Bien-Aimé).	4 avril 1835.	Équeurdreville (Manche).	Deuxième maître mécanicien.	31	6	29	11	2	21	42	[illegible]
11	OLICHON (Jean).....	3 mars 1835.	Guern (Morbihan).	Caporal pompier.	28	4	9	2	»	»	30	[illegible]
12	LE GALL (Christophe),.	20 oct. 1829.	Mespaul (Finistère).	Agent de service embarquant.	25	3	11	12	10	24	38	[illegible]
13	OLIVE (Jean-Siméon)...	14 mars 1862.	Mireval-Lauragais (Aude).	Quartier-maître mécanicien.	4	»	»	2	2	25	6	[illegible]
14	MÉNONET (Pierre-Marie-Félix).	30 avril 1847.	St-Herblain (Loire-Inférieure).	Chef-ouvrier ajusteur.	21	2	10	»	»	»	21	[illegible]
15	COQUART (Mathurin-François-Marie).	10 oct. 1868.	Plestin (Côtes-du-Nord).	Ouvrier mécanicien.	1	8	»	»	7	4	2	[illegible]
16	NICOLAS (Henry-Charles-Marie-Ferdinand).	29 janv. 1827.	Plouay (Morbihan).	Ouvrier tonnelier.	25	7	29	»	»	»	25	[illegible]
17	KERDONCUFF (Joseph-Marie).	10 oct. 1836.	Brest (Finistère).	Matelot.	6	3	5	»	11	»	7	[illegible]
18	ALLANET (Guillaume).	29 déc. 1838.	Le Fouet (Côtes-du-Nord).	Idem.	28	2	20	13	[illegible]	20	48	[illegible]
19	CARIOU (Guillaume-Marie).	22 oct. 1839.	Primelin (Finistère).	Idem.	25	1	24	12	3	2	37	[illegible]
20	HOCHET (Léon-Bernardin-Albert).	2 février 1837.	Omonville-la-Rogue (Manche).	Pompier ordinaire.	20	»	22	2	8	17	28	[illegible]
21	ALLAN (Joseph-Marie)..	18 mars 1835.	Arzano (Finistère).	Idem.	30	3	11	8	»	»	38	[illegible]
22	LILÈS (Jean-Marie)....	9 mars 1831	Lambézellec (Finistère).	Journalier aux constructions navales.	27	»	26	»	»	»	27	[illegible]
23	DEMBA-N'DIAYE.....	1831.	Bakel (Haut-Sénégal).	Agent de police au Sénégal.	32	4	21	»	»	»	32	[illegible]
24	MICHEL (Alfred-Jules-François).	6 sept. 1828	Lorient (Morbihan).	Lieutenant-colonel d'artillerie de marine.	38	6	4	19	»	»	[illegible]	[illegible]

Digitized by Google

BASES LÉGALES de la fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 28 juin 1862, 22 juin 1878, etc.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831, 1er août 1879 et décret du 1er mai 1880.	Commissaire, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	5,779f	Besançon (Doubs).
Lois des 18 avril 1831 et 1er août 1879.	Médecin principal, réunissant plus de 6 ans de services à la mer et aux colonies.	3,713	Rochefort.
Idem.	Médecin de 1re classe, réunissant plus de 6 ans de services à la mer et aux colonies.	2,641	*Idem.*
Idem et loi du 8 août 1883.	Adjudant principal de 2e classe, réunissant plus de 6 ans de services à la mer et aux colonies. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	2,340 (a)	Brest.
Idem.	Premier maître.	1,425	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	1,283	Toulon.
Idem.	Garde-magasin major.	1,174	*Idem.*
Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	Chef-contremaître.	1,204	*Idem.*
Idem.	Contremaître.	856	Lorient.
Lois des 18 avril 1831 et 1er août 1883.	Deuxième maître.	1,084	Cherbourg.
Idem.	Caporal pompier.	754	Lorient.
Idem.	Agent de service embarquant. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans le grade.)	998	Brest.
Idem.	Quartier-maître. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	762	Toulon.
Idem et loi du 28 juin 1862.	Chef-ouvrier.	900	Nantes.
Idem.	Ouvrier. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	617	Brest.
Idem.	Ouvrier (infirmité le mettant hors d'état de continuer à servir et de pourvoir à sa subsistance.)	608	Lorient.
Idem.	Canonnier. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	554 (b)	Brest.
Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1883.	Matelot.	701	Toulon.
Idem.	*Idem.*	693	Brest.
Idem.	Pompier.	628	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	700	Lorient.
Idem et loi du 28 juin 1862.	Tourneur.	596	Brest.
Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.	Agent civil au traitement moyen de 352 fr. 01 cent.	212	Sénégal.
Lois des 11 et 18 avril 1831, 22 juin 1878 et 5 août 1879.	Lieutenant-colonel, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	5,000	Lorient.

(a) En remplacement de la pension de 1,750 francs qui lui a été concédée par décret du 11 juin 1868. — (b) En remplacement de la gratification renouvelable de 180 francs qui lui a été accordée par décision ministérielle du 7 mai 1864.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
25	FRANÇOIS (Jean-Adolphe).	28 sept. 1836.	Fort-de-France (Martinique).	Garde de 1re classe d'artillerie de marine.	30	10	15	23	»	»	53	10
26	THOUMINE (Jean-Alexandre-Désiré).	22 avril 1837.	Sauxemesnil (Manche).	Brigadier de gendarmerie maritime (ancien maréchal des logis).	25	11	23	1	»	»	26	11
27	CASSIN (Pierre-Armand),	3 juin 1862.	Rochefort (Charente-Inférr.).	Soldat d'artillerie de marine.	2	2	28	2	»	»	4	2

N° 22,738. — *DÉCRET portant concession de 30 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 13 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 25 juin 1861, 28 juin 1862, 22 juin 1878, 5 août 1879, 8 août 1883, l'arrêté ministériel du 29 novembre 1882 et le décret du 21 mai 1880;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
1	PIGEARD (Jean-Charles-Édouard).	Capitaine de vaisseau.	1er janv. 1872.	9 février 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	SIMÉON (Catherine-Anne-Thomasine).
2	GUILLEMARD (Louis-Agapit).	Capitaine de frégate.	15 fév. 1857.	13 janv. 1885.	*Idem.*	BERLIER (Julie-Pauline-Suzanne-Désirée).
3	CORNETTE DE SAINT-CYR (Marie-Adme-Enguerrand).	Chef de bureau de 1re classe à la direction de l'Intérieur à la Martinique.	1er août 1882.	21 fév. 1885.	*Idem.*	ASSIER DE POMPIGNAN (Marie-Antoinette-Elmie).

Digitized by Google

BASES LÉGALES de fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 23 juillet 1881, 16 mars 1882, etc.	DOMICILE des titulaires.
ois des 11 et 18 avril 1, 23 juin 1878, 5 août 9 et 16 mars 1882.	Garde de 1re classe d'artillerie, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	3,300f	La Martinique.
ois des 11 et 18 avril 1, 23 juillet 1881 et onnance du 20 janvier 1.	Maréchal des logis.	1,027 (a)	Caudebec (quartier de Rouen).
ois des 11 et 18 avril 1 et 23 juillet 1881.	Soldat. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre).	632	Rochefort.
	TOTAL.....	40,278	

a En remplacement de la pension de 917 francs qui lui a été concédée par décret du 28 avril 1885.

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-dix-huit francs (23,798f) qui résultera de la concession des trente articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 13 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

NAISSANCE.		DATES du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et décret du 21 mai 1880.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
ées.	Lieux.					
déc. 55.	Londonderry (Angleterre).	25 juin 1850.	Plus de 2 ans.	2,000f	Paris.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
avril 15.	Valence (Drôme).	7 mars 1840.	*Idem.*	1,667	*Idem.*	*Idem.*
oct. 50.	Saint-Pierre (Martinique).	9 mars 1868.	*Idem.*	1,333	Fort-de-France (Martinique).	*Idem* et décret du 21 mai 1880.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des marins.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
4	BERRY (Marius-Alexis).	Sous-commissaire de la marine.	12 mars 1876.	18 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BOYER (Cécile-Philippine).
5	MALLARD (Jean-Pierre).	*Idem.*	30 avril 1862.	7 mai 1885.	*Idem.*	GOIN (Catherine-Adèle-Anne).
6	HALLU (Pierre-Auguste-Théodore-Gabriel).	Agent du commissariat de la marine.	15 juin 1880.	25 avril 1885.	*Idem.*	COULOMB (Claire-Louise-Antoinette).
7	ROUSTANT (Honoré-Hypolite).	Premier maître mécanicien.	10 avril 1861.	6 mai 1885.	*Idem.*	ROUBAUD (François-Élisabeth-Clément).
8	GAYDA (Silvain-Pierre-Aimé).	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires.	3 déc. 1851.	1er avril 1885.	*Idem.*	FRANÇOIS (Emmanuel-Lucie-Georgina).
9	GAUTTIÉ (Jean).....	Premier maître de timonerie.	31 août 1885.	16 fév. 1885.	*Idem.*	MAZET (Marie-Claire-Henriette).
10	BERTRAND (Louis-Paulin-Silvain).	Capitaine d'armes de 2e classe.	6 mai 1875.	25 déc. 1884.	*Idem.*	ARMELIN (Marie-Pauline-Louise).
11	DECHÉZEAUX (Étienne).	Fourrier - chef de 2e classe.	4 mars 1885.	4 mars 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	TÉNÈBRE (Marie).....
12	AUTHEMAN (Victor-François-Pierre).	Maître-voilier.	1er juin 1866.	12 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GUERIN (Caroline-Françoise-Mathilde).
13	BUSSELET (Pierre).....	Inspecteur des pêches.	9 déc. 1882.	27 fév. 1885.	*Idem.*	SÉRAMY (Françoise).
14	KERDONCUFF (Joseph-Allain).	Chef - contre-maître pouliéur.	21 janv. 1866.	13 mai 1885.	*Idem.*	BLANCHARD (Jeanne-Élisabeth-Nanette).
15	SALVY (Louis-Cirille).....	Deuxième maître de manœuvre.	20 oct. 1865.	4 mars 1885.	*Idem.*	GALLES (Marie-Virginie-Antoinette).
16	LESPAGNOL (René-Marie).	*Idem.*	11 sept. 1882.	26 avril 1885.	*Idem.*	MADEC (Marie-Françoise).
17	MORIN (Louis).....	Deuxième maître-infirmier.	16 juillet 1879.	15 avril 1885.	*Idem.*	NAULIN (Désirée-Thérèse).
18	LAURE (Étienne-Denis).	Magasinier embarquant à 69 fr.	1er mai 1857.	20 avril 1885.	*Idem.*	NICOGROSS (Henriette-Joséphine-Claire).
19	SABATIER (Joseph-Marius-Alexandre).	Contremaître mécanicien.	1er janv. 1869.	30 avril 1885.	*Idem.*	HANROT (Louise-Adélaïde).
20	GAUJOUR (Léonard).....	Contremaître à la fonderie de Ruelle.	22 fév. 1885.	22 fév. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	SOUPÉ (Marie).....
21	BROCHARD (Jean-François-Victor).	Chef - guetteur du service sémaphorique.	9 août 1875.	24 mai 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	RIGAUT.....
22	FONTAINE (Auguste-Alexandre).	Quartier-maître infirmier.	30 oct. 1882.	18 avril 1885.	*Idem.*	SABOT (Marie-Virginie-Apoline).
23	DUPUIS (Yvon-Marie)...	*Idem.*	11 sept. 1883.	11 sept. 1883.	Mort des suites de maladie contractée en Tunisie.	LEVACHE (Mathilde-Virginie-Marie).
24	LECLER (Eugène).....	Ouvrier aux cabestans.	12 juin 1866.	3 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BARBENCHON (Marie-Victoire).
25	BELESON (Nicolas-Anatoile).	Ouvrier calfat.	13 nov. 1856.	27 avril 1885.	*Idem.*	ALLEGRE (Rosalie-Cécile).
26	LITTAYE (Ernest-Benjamin).	Trésorier-payeur à Saint-Pierre.	7 déc. 1884.	7 déc. 1884.	Mort des suites d'un accident grave résultant notoirement de l'exercice de ses fonctions.	CORDON (Pauline-Catherine).
27	OUSSANECANE.....	Chef - pionnier du service des contributions à Karikal (Inde).	28 fév. 1883.	28 fév. 1883.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	OUSSANERAYI.....

Digitized by Google

NAISSANCE.		DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
ates.	Lieux.					
avril 823.	Toulon (Var).	1er juill. 1846.	Plus de 2 ans.	1,100f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
nov. 817.	Rochefort (Charente-Infér.).	7 février 1843.	Idem.	1,100	Rochefort.	Idem.
[illegible] 829.	Toulon (Var).	3 juillet 1848.	Idem.	967	Marseille.	Idem.
mars 812.	Brignoles (Var).	18 août 1839.	Idem.	767	Toulon.	Idem et loi du 8 août 1883.
déc. 851.	Cayenne (Guyane-française).	28 sept. 1871.	Idem.	767	Cayenne (Guyane française).	Idem.
nov. 816.	Toulon (Var).	5 juin 1837.	Idem.	723	Libourne.	Idem.
août 836.	Tavernes (Var).	12 août 1863.	Idem.	723	Toulon.	Idem.
mars [illegible]	Soulac (Gironde).	21 juillet 1863.	Idem.	723	Rochefort.	Idem.
fév. 822.	La Seyne (Var).	17 janv. 1842.	Idem.	695	La Seyne.	Idem.
sept. 831.	Rochefort (Charente-Infér.).	23 fév. 1860.	Idem.	695	Pauillac.	Idem et loi du 28 juin 1862.
6 oct. 806.	Lambézellec (Finistère).	18 mai 1833.	Idem.	695	Brest.	Idem.
janv. 817.	Saint-Nazaire (Var).	8 février 1841.	Idem.	555	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 5 aout 1879 et 8 août 1883.
août 841.	Loperhet (Finistère).	9 déc. 1868.	Idem.	555	Idem.	Idem.
fév. 840.	Parthenay (Deux-Sèvres).	3 oct. 1864.	Idem.	555	Rochefort.	Idem.
mai 817.	Toulon (Var).	21 juin 1841.	Idem.	555	Toulon.	Idem.
mai 832.	Martinvast (Manche).	5 avril 1860.	Idem.	555	Cherbourg.	Idem et loi 28 juin 1862.
[illegible] 850.	[illegible] (Nièvre).	[illegible] 1878.	Idem.	[illegible]	Nevers (Nièvre).	Idem.
juillet 836.	Lorient (Morbihan).	3 oct. 1860.	Idem.	555	La Seyne.	Idem.
fév. 829.	Saint-Maurice (Manche).	18 nov. 1859.	Idem.	450	Cherbourg.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
sept. 861.	Équeurdreville (Manche).	11 sept. 1860.	Idem.	450	Idem.	Idem.
juin 813.	Tourlaville (Manche).	23 nov. 1839.	Idem.	375	Idem.	Idem et loi du 28 juin 1862.
déc. 816.	Cuerh (Var).	23 déc. 1844.	Idem.	675	Toulon.	Idem.
nov. 843.	Saint-Pierre et Miquelon.	25 août 1864.	Idem.	843	Saint-Pierre et Miquelon.	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.
février 828.	Karikal (Inde).	6 mars 1847.	Idem.	76	Karikal (Inde).	Idem.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des père et mère.	GRADES.	DATES. de la cessation de l'activité.	DATES. du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuve et des orphelins.
28	CHAMBEAULT (Joseph-Achille-Félix).	Garde principal de 1re classe d'artillerie de marine.	2 oct. 1881.	28 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ESTELLE (Rose-Marie-Baptistine-Alexandrine).
29	SÉVÉRAC (Pierre-Auguste).	Garde principal de 3e classe d'artillerie de marine.	19 nov. 1878.	2 mai 1885.	*Idem.*	RAOULT (Anne-Rosalie)
						PENSIONS D'ORPHELINS JUSQU
30	LE BOURCH (Philibert-Louis-Auguste), veuf de GRENARD (Marie-Marguerite-Julienne).	Contremaître aux machines.	10 juin 1884.	10 juin 1884. 24 avril 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée à Haïphong (Tonkin).	LE BOURCH (Fanny-Marie-Joséphine); (François-Henri); (Jeanne-Joséphine).

N° 22,739. — *DÉCRET portant concession de 60 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 22 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX Ans.	TOTAUX Mois.	TOTAUX Jours.
1	PLON *dit* VILLENEUVE (Eugène).	6 juin 1839.	Brest (Finistère).	Capitaine de frégate.	29	8	11	7	11	24	37	8	5
2	TANQUEREY (Jules-Émile).	23 nov. 1830.	Lorient (Morbihan).	Agent principal du commissariat.	34	10	14	5	1	6	39	11	20
3	BROUSSE (Jules-Alexis-Jean).	13 janv. 1840.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	Lieutenant de vaisseau.	25	»	»	8	9	4	33	9	1
4	RÉGNIER (Charles-Henri-Ferdinand).	1er avril 1837.	Paris (Seine).	Sous-chef de bureau de 1re classe des directions de l'intérieur.	29	5	22	16	6	»	45	11	22
5	CHAMBEIRON (Eugène-Clément-Marie).	30 mars 1841.	Toulon (Var).	Médecin de 2e classe de la marine.	25	»	23	8	6	8	33	7	1
6	JOSSIC (Édouard).	2 août 1841.	Paris (Seine).	*Idem.*	25	»	»	7	11	21	32	11	21
7	LAPEYRONIE (Laurent).	9 nov. 1830.	Tarbes (Hautes Pyrénées)	Magasinier de 1re classe du corps des comptables.	30	3	29	2	»	»	32	3	29

Digitized by Google

NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 25 juin 1861, 28 juin 1862, 5 août 1879, 8 août 1883, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
janv. 1833.	Toulon (Var).	2 août 1858.	Plus de 2 ans.	1,667f	Toulon.	Lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 22 juin 1878 et 22 novembre 1882.
o mai 1823.	Rochefort (Charente-Inférr.).	14 nov. 1850.	*Idem.*	1,167	Rochefort.	*Idem.*
ÂGE DE 21 ANS ACCOMPLIS.						
déc. 1872. ianvier 1875. 8 fév. 1880.	Brest (Finistère).	5 février 1872.	Plus de 2 ans.	555f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
			TOTAL.....	23,798		

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

BASES LÉGALES de la fixation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831 et août 1879.	Capitaine de frégate.	4,524	Paris.
Idem.	Agent principal du commissariat.	3,449	Lorient.
Idem.	Lieutenant de vaisseau.	2,730	Toulon.
Idem.	Sous-commissaire, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	3,300	La Réunion.
Idem.	Médecin de 2e classe, réunissant plus de 6 ans de services à la mer.	2,043	Toulon.
Idem.	*Idem.*	2,019	Cherbourg.
Idem et loi du 8 août 1883.	Magasinier de 1re classe du corps des comptables.	1,420	Rochefort.

Digitized by Google

N° D'ORDRE	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADE.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAL. Ans.	TOTAL. Mois.
8	OFFRÉDOU (Jean-Marie).	8 août 1837.	Le Faouët (Morbihan).	Premier maître canonnier.	30	6	11	10	5	10	40	11
9	POGGI (Toussaint).....	1er nov. 1834.	Monte (Corse).	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires	28	8	-	13	3	9	41	11
10	LACROIX (Louis).....	10 juillet 1838.	Hauterives (Drôme).	*Idem.*	25	10	2	11	-	15	36	10
11	HUTEAU (Yves-Théodore).	15 déc. 1838.	Gesté (Maine-et-Loire).	Maître mécanicien vétéran.	25	3	1	8	8	9	33	11
12	CHARPENTIER (Jean)...	4 mai 1835.	Crazannes (Charente-Infér.)	Chef-guetteur.	26	5	25	5	1	7	31	7
13	REIMEL (Séraphin)....	4 juillet 1822.	Soufflenheim (Bas-Rhin).	Chef-contremaître aux travaux hydrauliques.	43	2	21	-	-	-	43	2
14	GIOT (Alexandre-François).	9 déc. 1833.	Cherbourg (Manche).	Deuxième maître vétéran.	26	11	20	6	1	2	33	0
15	SEVARUN (Mathias-Marie).	3 nov. 1831.	Lambézellec (Finistère).	Contremaître calfat.	27	3	25	-	-	-	27	3
16	CEVAER (Yves).....	29 mars 1830.	Châteaulin (Finistère).	Contremaître peintre.	30	5	5	10	-	-	40	5
17	LAMBERTI (Louis-Joseph-Marius).	11 déc. 1834.	Toulon (Var).	Contremaître mécanicien.	30	10	10	-	5	-	31	3
18	BERTHELOT (Auguste).	7 fév. 1835.	Le Croisic (Charente-Infér.)	Chef-ouvrier forgeron.	29	8	3	-	-	-	29	8
19	LE LAY (Yves-Lucien-Marie).	25 mars 1830.	Pont-Croix (Finistère).	Chef-ouvrier aux bâtiments en fer.	30	-	9	1	7	21	31	5
20	GAUBIN (Pierre).....	5 oct. 1830.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	Chef-ouvrier de l'établissement d'Indret.	30	6	19	-	-	-	31	6
21	MÉDARD (Marius).....	8 août 1858.	Toulon (Var).	Quartier-maître de manœuvre.	2	4	5	5	6	6	13	10
22	MORVAN (Félix-Yves-Marie).	21 sept. 1866.	Bressal (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	1	8	27	3	2	5	5	11
23	KYSAERS (Georges-Louis).	15 déc. 1863.	Paris (Seine).	Quartier-maître de timonerie.	3	5	25	2	3	2	5	8
24	BERROCHE (Toussaint).	18 mai 1831.	Yvias (Côtes-du-Nord).	Maître vétéran.	24	10	23	5	10	21	30	9
25	EYRIES (Jean-Baptiste-Vincent).	6 mars 1863.	La Ciotat (Bouches-du-Rh.)	Matelot.	2	3	9	5	9	3	8	-
26	BALCH (Bernard).....	19 nov. 1860.	Crozon (Finistère).	*Idem.*	2	0	0	0	0	0	2	0
27	BUAUD (Joseph-Jean-Marie).	15 avril 1862.	Barbâtre (Vendée).	*Idem.*	2	2	29	0	10	16	3	1
28	JEHAN (Henri-Louis)...	28 fév. 1863.	Saint-Tropez (Var).	*Idem.*	3	7	11	4	4	20	8	-
29	MAROT (Louis-Pierre)..	12 déc. 1834.	Laleu (Charente-Infér.)	Matelot vétéran.	25	-	8	6	7	15	31	7
30	LUSTIG (François-Louis).	28 mai 1825.	Rotheim (Bas-Rhin).	Gardien de bureau.	36	4	14	2	-	-	38	4
31	TESTE (Joseph).....	24 mai 1831.	Poiseux (Nièvre).	Ouvrier forgeron.	25	3	11	-	-	-	25	3
32	CANIVET (Joseph-Marie).	3 février 1833.	Quéven (Morbihan).	*Idem.*	25	2	10	-	-	-	25	2
33	SAVIGNANT (Michel)....	1er août 1835.	Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Infér.)	Ouvrier charpentier.	27	11	24	-	-	-	27	11
34	GRELLEAUD (Pierre)....	17 mars 1834.	Bourlay (Charente-Infér.).	*Idem.*	30	5	1	-	-	-	30	5
35	LOGEOIS (Alexandre). .	17 nov. 1830.	Vannes (Morbihan).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	25	8	12	-	-	-	25	8

Digitized by Google

BASES RÉGLANT le taux de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1883.	Premier maître.	1,385f	Rochefort.
Idem.	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires.	1,539 (a)	Bastia.
Idem.	*Idem.*	1,438	Toulon.
Idem.	Maître.	1,246	Brest.
Idem.	Chef-gardien.	936	Rochefort.
Idem et loi du 28 juin 1862.	Chef-contremaître.	2,367	Toulon.
Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1883.	Deuxième maître.	955	Cherbourg.
Idem et loi du 28 juin 1863.	Contremaître.	1,010	Brest.
Idem.	*Idem.*	2,051	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	932	Toulon.
Idem.	Chef-ouvrier.	744	Nantes.
Idem.	*Idem.*	767	Brest.
Idem.	*Idem.*	766	Nantes.
Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1883.	Quartier-maître. (Amputation d'un membre.)	900	Toulon.
Idem.	*Idem.* (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	759	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	767	Cherbourg.
Idem.	Maître.	1,190	Brest.
Idem.	Matelot.	660	Toulon.
Idem.	*Idem.*	652	Brest.
Idem.	*Idem.*	668	Toulon.
Idem.	*Idem.* (Infirmité le mettant hors d'état de continuer à servir et de pourvoir à sa subsistance.)	600	*Idem.*
Idem.	Matelot.	650	Rochefort.
Idem.	Gardien de bureau.	663	*Idem.*
Idem et loi du 28 juin 1862.	Ouvrier.	600	Guériguy (Ardèche).
Idem.	*Idem.*	641	Lorient.
Idem.	*Idem.*	622	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	641	Brest.
Idem.	*Idem.*	606	Lorient.

(a) En remplacement de la pension de 1,350 francs qui lui a été concédée par décret du 18 mai 1885.

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.
36	Le Custumer (Jean-Marie).	19 janv. 1832.	Guidel (Morbihan).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	25	2	18	"	"	"	25	2
37	Codan (Joseph-Marie).	14 fév. 1832.	Moélan (Finistère).	Item.	25	1	29	"	"	"	25	1
38	Limanton (Pierre).....	9 février 1830.	Lurcy-le-Bourg (Nièvre).	Ouvrier mécanicien.	33	6	20	4	"	"	37	6
39	Martin (Paul-Hervé-Marie).	5 avril 1830.	Brest (Finistère).	Idem.	38	11	4	"	"	"	38	11
40	Rousseau (Jean-Marie).	8 mars 1834	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	Ouvrier chaudronnier.	30	2	26	"	"	"	30	2
41	Le Darré (Yves).....	1er avril 1830.	Pouesnort (Finistère).	Idem.	33	4	28	2	8	"	36	1
42	Lannuzel (Guillaume-Marie).	1er fév. 1835.	Plouzain (Finistère).	Idem.	29	12	4	"	3	15	30	2
43	Perron (Marc-Marie)...	30 mars 1832.	Pluvigner (Morbihan).	Ouvrier calfat.	36	10	16	"	"	"	36	10
44	Bistagne (François-Antoine).	18 mai 1833	La Garde (Var).	Idem.	25	"	19	1	6	"	26	6
45	Caillaud (Alexandre-Pierre).	7 avril 1835.	Rochefort (Charente-Infér.)	Idem.	32	7	11	5	"	6	37	7
46	Davin (Robert-Martin).	7 janvier 1836.	Toulon (Var).	Ouvrier boulanger.	25	4	28	1	"	"	26	4
47	Bourc'his (René-Marie).	3 mars 1833.	Milizac (Finistère).	Idem.	28	1	17	10	"	"	38	1
48	Choss (Jean-François).	16 mai 1830.	Guipavas (Finistère).	Idem.	35	2	26	18	6	7	53	9
49	Gillard (Victorien)...	27 mars 1835.	St-Hippolite (Charente-Infér.).	Ouvrier à la scierie.	27	"	22	2	"	"	29	"
50	Barth (Joseph).....	8 avril 1831.	Heidwiller (Haut-Rhin).	Idem.	32	6	3	11	"	"	43	6
51	Boc-Ho (Jean-Marie-Yves).	5 février 1834.	Ploërmel (Morbihan).	Ouvrier vollier.	25	1	18	"	"	"	25	1
52	Denieul (Pierre-Mathurin).	9 nov. 1830.	Toulon (Var).	Ouvrier tonnelier.	29	10	8	"	"	"	29	10
53	Clech (Hervé).....	10 mars 1835.	Plougasnou (Finistère).	Ouvrier pavillonneur.	28	4	24	"	"	"	28	4
54	Hédie (Alexandre-Frédéric).	6 mars 1835.	Nantes (Loire-Inférieure)	Ouvrier aux travaux hydrauliques.	26	11	19	18	"	"	44	11
55	Téréné (Louis).....	21 nov. 1832.	Lanhouarneau (Finistère).	Ouvrier aux hôpitaux.	31	8	14	"	"	"	31	8
56	Charle (Pierre-Daniel-Élie).	6 février 1835.	Mathes (Charente-Infér.)	Ouvrier aux chaloupes.	26	"	7	"	"	"	26	"
57	Bertin (Jean-Baptiste).	9 mars 1832.	Marennes (Charente-Infér.).	Chef-journalier au magasin général.	26	4	22	2	"	"	28	4
58	Lebas (Hipolyte-Maxime).	13 sept. 1831.	Renty-Assouval (Pas-de-Calais).	Journalier aux hôpitaux.	25	3	21	"	"	"	25	3
59	Le Léa (Yves).....	3 oct. 1831.	Cléder (Finistère).	Journalier aux constructions navales.	25	"	7	4	"	"	29	"
60	Verquin (Jean-Baptiste).	26 mars 1835.	Saulzoir (Nord).	Journalier à la direction d'artillerie.	27	10	25	5	4	24	33	3

Digitized by Google

BASES LÉGALES de xation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
is des 18 avril 1831, in 1862 et 8 août 1883.	Ouvrier.	602f	Lorient.
Idem.	*Idem.*	601	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	694	Guerigny (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	704	Brest.
Idem.	*Idem.*	639	Nantes.
Idem.	*Idem.*	683	Brest.
Idem.	*Idem.*	639	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	689	Lorient.
Idem.	*Idem.*	612	Toulon.
Idem.	*Idem.*	695	Rochefort.
Idem.	*Idem.* (Infirmités.)	611	Toulon.
Idem.	*Idem.*	608	Brest.
Idem.	*Idem.*	750	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	630	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	739	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	601	Lorient.
Idem.	*Idem.*	636	Toulon
Idem.	*Idem.*	626	Brest.
Idem.	*Idem.*	750	Nantes.
Idem.		650	Brest.
Idem.	*Idem.*	608	Rochefort.
Idem.	Chef-journalier.	625	*Idem.*
Idem.	Journalier.	582	Brest.
Idem.	*Idem.*	610	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	642	Cherbourg.
	TOTAL.....	60,716	

Digitized by Google

2. La dépense annuelle de soixante mille sept cent seize francs (60,716') qui résultera de la concession des soixante articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui précède sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 22 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

N° 22,740.— *DÉCRET portant concession de 16 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 22 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883;

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
1	ROPERCH (Joseph).....	Chef-ouvrier à l'atelier de chaudronnerie.	25 mars 1885.	25 mars 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	GAUDAN (Perrine).
2	LE ROUX (Simon-Marie-Auguste).	Chef-ouvrier chaudronnier.	18 nov. 1871.	20 mars 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	NEWERS (Françoise-Adélaïde).
3	KÉRÉBEL (Yves-Marie)..	Ouvrier cordonnier.	5 déc. 1869.	22 mai 1885.	*Idem.*	LE GALL (Marie-Françoise).
4	MOQUAIS (Louis).....	Ouvrier forgeron.	16 déc. 1873.	16 mai 1885.	*Idem.*	RAUD (Élisabeth-Félicité).
5	ARVIEU (Joseph-Marie).	Ouvrier charpentier.	15 juillet 1870.	8 mai 1885.	*Idem.*	BALTHAZARD (Marguerite-Gabrielle).
6	LAMARQUE (Charles)...	Ouvrier boulanger.	1er nov. 1868.	15 avril 1885.	*Idem.*	DANIS (Sang-Marie-Henriette).
7	POMMELLEC (Guillaume-Marie).	Journalier au magasin général.	7 sept 1884.	26 fév. 1885.	*Idem.*	TOUPIN (Marie-Henriette).
8	MALLÉGOL (Yves-Nicolas).	*Idem.*	8 sept. 1884.	2 mai 1885.	*Idem.*	LE MAOUT (Marie-Anne).
9	DÉRÉDEC (Jucondin)...	Journalier aux mouvements du port.	6 août 1868.	27 avril 1885.	*Idem.*	BODINIS (Marie-Françoise).
10	CARADEC (Paul).....	Journalier à la direction d'artillerie.	21 mai 1876.	20 sept. 1884.	*Idem.*	LAGIER (Marie-Marguerite).

Digitized by Google

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de six mille deux cent quatre-vingt-dix francs (6.290f) qui résultera de la concession des seize articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 22 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

NAISSANCE.		DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	[illegible]	BASES LÉGALES de la fixation.
tes.	Lieux.					
rier 4.	Inzuizac (Morbihan).	13 mai 1828.	Plus de 2 ans.	450f	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
mars 19.	Lorient (Morbihan).	15 fév. 1843.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
fév. 26.	Landerneau (Finistère).	11 janv. 1841.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
juin 29.	Brioux (Deux-Sèvres).	6 juillet 1852.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
anv. 17.	Toulon (Var).	19 juillet 1837.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
fév. 08.	Six-Fours (Var).	17 avril 1861.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
août 32.	Saint-Frégant (Finistère).	9 nov. 1838.	*Idem.*	365	Brest.	*Idem.*
janv. 23.	Irvillac (Finistère).	19 fév. 1851.	*Idem.*	365	*Idem.*	*Idem.*
oct. 16.	Plougastel-Daoulas (Finistère).	9 janvier 1840.	*Idem.*	365	*Idem.*	*Idem.*
uillet 27.	Le Monêtier-de-Briançon (Hautes-Alpes).	27 sept. 1855.	*Idem.*	365	Le Monêtier-de-Briançon (Hautes-Alpes).	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins
	PENSION DE VEUVE EN 2me N					
11	LE JAUNARD (Pierre-Marie), veuf en 1res noces de OLLIVIER (Jeanne)....	Deuxième maître canonnier.	1er juill. 1864.	28 mars 1885. / 17 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GUILLERMO (Marie), veuve en 2me noces LE JAUNARD (Marie-Augustine), orpheline du 1er l.
	PENSIONS D'ORPHELINS JU					
12	BERTRANE (Jean-Marie). veuf de ESQUINE (Philomène)..	Ouvrier à la direction d'artillerie.	31 janv. 1885.	31 janv. 1885. / 25 mars 1879.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	BERTRANE (Pauline-Victoire-Véronique).
13	ZINGER (Maximilien)... marié à DAUER (Magdelaine)...	Ouvrier chaudronnier.	1er nov. 1868.	14 août 1872. / 17 fév. 1885.	Morte titulaire d'une pension.	ZINGER (Marie-Madeleine).
14	GEFFRIN (Désirée)..... marié à LEPETIT (Marie-Augustine).	Ouvrier charpentier.	4 février 1877.	4 février 1877. / 9 mai 1885.	Morte titulaire d'une pension.	GEFFRIN (Jules-Antenor).
15	LELONG (Jean-Louis-Philippe), veuf de DROUET (Marie-Louise-Augustine).	Ouvrier aux travaux hydrauliques.	24 nov. 1881.	22 avril 1885. / 14 mai 1877.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LELONG (Émile-Jean). ——— (Louis-Jean).
16	BERTRAND (Jean-Louis-François), veuf de LIOULT (Éliza-Caroline).	Ouvrier charpentier.	23 déc. 1874.	25 avril 1885. / 12 juillet 1874.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BERTRAND (Octave-Louis). ——— (Marguerite-Caroline-Anaïs). ——— (Jean-Louis-Auguste). Émile-Charles-Auguste).

(2) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces, et pour l'autre moitié à l'orpheline du 1er avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orpheline du 1er lit, lorsqu'elle

N° 22,741. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Montmarault, canton de Montmarault (Allier). (*Paris, 15 Octobre 1885*).

N° 22,742. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Saint-Igneuc, canton de Jugon (Côtes-du-Nord). (*Paris, 15 Octobre 1885.*)

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
ORPHELINE DU 1er LIT.					
Plouha (Côtes-du-Nord).	14 oct. 1880.	Plus de 2 ans.	555f (*a*)	Paimpol.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Idem.	6 février 1858.				
E DE 21 ANS ACCOMPLIS.					
Toulon (Var).	24 nov. 1852.	Plus de 2 ans.	375f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Idem.	12 mai 1855.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Cherbourg (Manche).	30 avril 1859.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Idem.	19 mai 1866.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Équeurdreville (Manche).	7 juin 1867.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
		TOTAL....	6,290		

...int l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans ...., fera ...ar à l'orpheline du 1er lit jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à sa majorité.

N° 22,743. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune d'Essertaux, canton de Conty (Somme). (*Paris, 15 Octobre 1885.*)

N° 22,744. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de la Breille (Maine-et-Loire). (*Paris, 19 Octobre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,745. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Monier* (*Charles-Henry*), ouvrier à l'usine de Pompey, né le 30 septembre 1850, à Deux-Ponts (Bavière), demeurant à Pompey (Meurthe-et-Moselle). (*Paris, 18 Juillet 1877.*)

N° 22,746. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Botta* (*Laurent-Joseph*), marchand colporteur, né le 27 août 1840, à Scarmafiggi (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône). (*Paris, 17 Octobre 1884.*)

N° 22,747. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de l'Ardèche, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Gras.....	Montfenet.....	2h 44a	»	»	Taillis
2	La Bastide-de-Virac.	*Idem*.....	21 00	»	»	Taillis. Charges : cinq cents francs pour travaux d'amélioration.
3	Mazan (section de Vernazon).	Chambon.....	»	»	35	Extraction jardinatoire à délivrer.
4	Mazan (section de la Haute-Grâce).	Vestidesse.....	»	»	38	*Idem*.
5	Saint-Marcel-d'Ardèche.	Terme de Rédelon.....	44 00	»	»	Taillis.
6	Saint-	Réserve.....	12 00	»	»	Taillis. Charges : quatre cents francs pour travaux d'amélioration.
7	Saint-Paul-le Jeune.	Les Bartres.....	»	1500 pins.	»	Extraction.
8	Saint-Vincent-de-Barrès.	Grand et Petit-Pay (restant).	16 00	»	»	Taillis. Charges : soixante-quatre francs pour travaux de repeuplement.
9	Vagnas....	Réserve, canton Grand-Bois (restant).	8 00	»	»	Taillis. Charges : cinq cents francs pour frais de délimitation générale de la forêt.

2. La demande formée par la commune de Laveyrune est rejetée. (*Paris, 15 Janvier 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,748. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Meuse, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N° d'ordre.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Beaulieu...	Réserve (coupon n° 5).	6h 10a	»	»	Taillis sous futaie.
2	Érize-la-Grande.	Réserve.....	3 01	»	»	*Idem.*
3	Trouville..	*Idem*.....	8 05	»	»	*Idem.*
4	Varney....	*Idem* (totalité).....	4 79	»	»	*Idem.*
5	Véel.....	*Idem*.....	12 89	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
6	Amanty....	Réserve.....	5 29	»	»	Taillis sous futaie.
7	Demange-aux-Eaux.	*Idem* (coupon n° 14)...	6 81	»	»	*Idem.*
8	Mandres...	Réserve.....	6 23	»	»	*Idem.*
9	Montiers-sur-Saulx.	*Idem*.....	14 72	»	»	*Idem.*
10	St-Amand..	*Idem* (totalité).....	4 70	»	»	*Idem.*
11	Ernecourt..	Réserve.....	5 94	»	»	*Idem.*
12	Lérouville..	*Idem*.....	11 93	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
13	Ocy.....	*Idem*.....	6 38	»	»	Taillis sous futaie.
14	Corniéville.	*Idem* (le Hazois).....	8 02	»	»	*Idem.*
15	Creuë.....	Réserve (coupe n° 6)...	7 83	»	»	*Idem.*
16	Hattonchâtel.	Réserve.....	6 00	»	»	*Idem.*
17	Lamorville.	*Idem*.....	6 49	»	»	*Idem.*
18	Lignières...	*Idem* (coupons n°s 1 et 2).	13 49	»	»	*Idem.* A exploiter en 1885 et 1886.
19	Loupmont..	Réserve (coupe n° 6)...	5 31	»	»	Taillis sous futaie.
20	Nicey.....	Réserve.....	10 10	»	»	*Idem.*
21	Nonsard....	*Idem* (coupon n° 15)...	9 15	»	»	*Idem.*
22	Savonnières-en-Woëvre.	Réserve.....	2 70	»	»	*Idem.*
23	Triaucourt.	*Idem*.....	9 25	»	»	*Idem.*
24	Clermont...	*Idem*.....	7 68	»	»	*Idem.*
25	Dugny.....	Coupe n° 18.....	14 75	»	»	*Idem.*
26	Montbairons (Les).	Réserve (coupon n° 7).	5 89	»	»	*Idem.*
27	Parois.....	Réserve (coupon n° 10).	6 26	»	»	*Idem.*
28	Rarécourt..	Réserve (coupon n° 18).	9 49	»	»	*Idem.*
29	Récourt....	Coupe n° 1 (partie)...	4 66	»	»	*Idem.* A exploiter en 1885.
		Coupe n° 3 (partie)...	3 81	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1886. Ces deux coupes sont à délivrer.
30	Tavannes...	Réserve.....	8 60	»	»	Taillis sous futaie.
31	Bezonvaux.	*Idem* (coupon n° 6)...	5 50	»	»	*Idem.*
32	Bras.....	Réserve.....	5 71	»	»	*Idem.*

Digitized by Google

N^os des articles.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
33	Champlon..	Réserve.....	3h 09a	"	"	Taillis sous futaie.
34	Dommartin-la-Montagne.	*Idem*.....	3 39	"	"	*Idem*.
35	Doncourt-aux-Templiers.	*Idem*.....	5 74	"	"	*Idem*.
36	Hennemont.	*Idem* (coupon n° 9)....	5 00	"	"	*Idem*. A exploiter en 1885.
37	Mesnil-sous-les-Côtes.	Réserve.....	6 00	"	"	Taillis sous futaie.
38	Consenvoye.	*Idem*.....	6 44	"	"	*Idem*.
39	Moiret.....	*Idem*.....	7 83	"	"	*Idem*.
40	Romagne-sous-les-Côtes.	*Idem*.....	6 00	"	"	*Idem*.
41	Rupt-sur-Ottain.	*Idem*.....	3 23	"	"	*Idem*.
42	Vittarville..	*Idem*.....	4 34	"	"	*Idem*.
43	Wavrille...	*Idem* (coupon n° 4)....	6 14	"	"	*Idem*.
44	Aincreville.	Réserve.....	3 20	"	"	*Idem*.
45	Beauclair..	*Idem*.....	4 23	"	"	*Idem*.
46	Beaufort...	*Idem*.....	7 50	"	"	*Idem*.
47	Breux.....	*Idem*.....	4 85	"	"	*Idem*.
48	Cesse.....	*Idem* (taillis des Maréchaux).	2 33	"	"	*Idem*.
49	Cuisy.....	Réserve.....	8 81	"	"	*Idem*. Charges : 1° fourniture et emploi de quarante mètres cubes de cailloux ; 2° huit stères et cent fagots pour le chauffage du brigadier.
50	Gercourt...	*Idem*.....	10 30	"	"	Taillis sous futaie.
51	Lamouilly..	*Idem* (coupon n° 5)....	3 44	"	"	*Idem*.
52	Mont-devant-Sassey.	Réserve (coupon n° 9)..	5 96	"	"	*Idem*.
53	Montfaucon.	Réserve.....	10 11	"	"	*Idem*.
54	Montigny-devant-Sassey.	*Idem*.....	5 15	"	"	*Idem*.
55	Montmédy..	*Idem*.....	12 82	"	"	*Idem*.
56	Moulins....	*Idem* (canton Plantu)..	2 50	"	"	*Idem*.
57	Pouilly	Réserve.....	3 71	"	"	*Idem*.
58	Romagne-sur-Montfaucon.	*Idem*.....	7 02	"	"	*Idem*.
59	Thonnelle..	*Idem*.....	4 56	"	"	*Idem*.
60	Villecloye..	*Idem*.....	6 65	"	"	*Idem*.

(*Paris, 26 Janvier 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,749. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir dans les bois communaux situés dans le département de la Haute-Saône, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par échircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Abelcourt..	Réserve.....	5h 62a	»	»	Taillis sous futaie.
2	Aillevillers..	*Idem*.....	5 03	»	»	*Idem.*
3	Ailloncourt.	*Idem*.....	6 73	»	»	*Idem.*
4	Ainvelle ...	*Idem* (coupon n° 6)....	5 55	»	»	*Idem.*
5	Betoncourt-lès-Brotte.	Réserve.....	4 84	»	»	*Idem.* A exploiter en 1886.
6	Bouligney..	*Idem*.....	5 82	»	»	Taillis sous futaie.
7	Breache....	*Idem*.....	10 54	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
8	Châtenois..	*Idem* (coupon n° 4).....	5 16	»	»	Taillis sous futaie.
9	Citers.....	Réserve (coupon n° 14).	4 75	»	»	*Idem.*
10	Creuse (La).	Réserve.....	8 68	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1887.
11	Cubry-lès-Faverney.	*Idem* (coupon n° 11)....	2 65	»	»	*Idem.* A exploiter en 1886. Charges : construction de quatre-vingt-cinq mètres de chemin de vidange. Fourniture de huit stères de bois aux écoles.
12	Esboz-Brest.	Réserve.....	11 40	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1887.
13	Fontaine-lès-Luxeuil.	Réserve (coupon n° 13).	6 93	»	»	Taillis sous futaie.
14	Froi-decouche.	Réserve.....	17 25	»	»	*Idem.* A exploiter par tiers pour les exercices 1886, 1888 et 1890.
15	Genevrey..	*Idem*.....	15 86	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1887.
16	Luxeuil....	*Idem* (coupon n° 15)...	6 78	»	»	Taillis sous futaie.
17	Ste-Marie-en-Chaux.	Réserve.....	7 91	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1888.
18	Pissecure(La)	*Idem*.....	8 85	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1885 et 1887.
19	Saulx.....	*Idem* (reculée).....	6 76	»	»	Taillis sous futaie.
20	Servigney..	Réserve (coupon n° 4).	6 39	»	»	*Idem.*
21	Velorcey...	Réserve (coupon n° 5).	5 20	»	»	*Idem.*
22	Bresson....	Réserve.....	14 00	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
23	Champagney.	Réserve (coupon n° 18, restant)	2 80	»	»	Taillis sous futaie.
24	Corbière(La)	Réserve (Les Époisses).	5 72	»	»	*Idem.*
25	Frotey-lès-Lure.	Reserve.....	3 93	»	»	*Idem.*
26	Lyoffans....	*Idem*.....	15 88	»	»	*Idem.* A exploiter par tiers pour les exercices 1885, 1887 et 1889.
27	Ste-Marie-en-Chanois.	*Idem*.....	7 45	»	»	Taillis sous futaie. Charges : fourniture de onze stères et cent fagots pour les services communaux. Délivrance à la mairie, et à son choix, de quatre chênes propres à la charpente.
28	Melisey.....	Réserve. (Mont-de-Vannes).	4 03	»	»	Taillis sous futaie.

Digitized by Google

N° des articles.	Noms des communes propriétaires de bois.	Désignation et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	Époques sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
29	Plancher-Bas.	Réserve (Normonchot).	7 99	"	"	Taillis sous futaie.
30	Plancher-les-Mines.	Parcelle n° 5.....	"	"	640	Extraction (à délivrer). Le décret du 23 février 1882 est rapporté.
31	Plancher-les-Mines.	Deuxième affectation, parcelle B², Grande-Planche.	"	"	294	Régénération.
32	Servance...	Mont-Cornu	"	"	260	Extraction.
33	Montandré (section de la commune de Servance).	Réserve.....	5 56	"	"	Taillis sous futaie.
34	Adelans....	*Idem*.....	11 52	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
35	Bussurel...	*Idem* (Dandeligeon)....	4 67	"	"	Taillis sous futaie.
36	Chalonvillars.	Réserve.....	16 62	"	"	*Idem*. A exploiter partie en 1885, 1887 et 1889.
37	Champey...	*Idem*.....	4 25	"	"	Taillis sous futaie.
38	Chenebier..	*Id-m*.....	"	"	135	Extraction.
39	Corcelles..	La Perchette.....	9 33	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par tiers en 1885, 1887 et 1889.
40	Crevans....	Réserve.....	4 22	"	"	Taillis sous futaie.
41	Echenans...	*Idem*.....	3 74	"	"	*Idem*.
42	Etobon.....	*Idem* (coupon n° 9)...	28 17	"	"	*Idem*. A exploiter par sixième de 1885 à 1890.
43	Franchevelle.	Réserve.....	9 33	"	"	Taillis sous futaie.
44	Frahier....	*Idem*.....	10 88	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
45	Genevreuille.	*Idem*.....	3 09	"	"	Taillis sous futaie.
46	Lure.	*Idem*.....	9 68	"	"	*Idem*.
47	Section de Lormontot (commune de Lomont.	*Idem*.....	3 75	"	"	*Idem*.
48	Mignavillers.	1° Réserve (Guyotte)...	16 28	"	"	*Idem*. A exploiter partie de 1885 à 1887.
		2° Toupense.....	"	"	260	Extraction.
9	Moimay....	Réserve (Roche-Barret)	1 15	"	"	Taillis sous futaie.
50	Appenan...	Réserve	3 20	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
51	Pomoy.....	*Idem*.....	11 74	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par tiers en 1885, 1887 et 1889.
52	Tavey	*Idem* (coupons n°° 9 et 10).	5 27	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter en 1885 et 1886.
53	Trémoins..	Réserve	1 35	"	"	Taillis sous futaie.
54	Vyans	*Idem*.....	12 60	"	"	*Idem*. A exploiter par quart de 1885 à 1888.
55	Vy-les-Lure.	*Idem*.....	6 61	"	"	Taillis sous futaie.

(*Paris, 10 Février 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,758. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département du Gard les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons ou des coupes seront assises.	Etendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Aigaliers...	Réserve.....	30h 00a	»	»	Taillis. Charges : trois cent cinquante francs pour travaux d'amélioration.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	»	»	Taillis. Charges : deux cents francs pour travaux d'amélioration.
3	Saint-André d'Olérargues.	Réserve (Un tiers).....	9 56	»	»	Taillis.
4	Argilliers..	Castille.....	12 33	»	»	*Idem.*
5	La Brugière.	Reserve.....	19 80	»	»	*Idem.* Charges: deux cents francs pour travaux d'amélioration.
6	Cabrières..	Boissières.....	7 50	»	»	*Idem.* Charges : cinquante francs pour travaux d'amélioration.
7	La Capelle-Masmolène.	Bruges.....	22 11	»	»	Taillis.
8	Castillon-du-Gard.	Réserve.....	25 00	»	»	*Idem.* Charges : deux cent quinze francs pour travaux et indemnité au garde.
9	St-Christol-de-Rodières.	*Idem*.....	3 00	»	»	Taillis.
10	St-Côme-et-Marvejols.	(les Fontaines).....	20 00	»	»	Taillis. Charges : quinze francs pour repeuplement.
11	Domessargues.	Valondrades.....	8 00	»	»	Taillis. Charges : cent francs pour travaux d'amélioration
12	Pons-sur-Lussan.	Peyrol.....	9 32	»	»	Taillis. Charges : cent francs pour travaux ou indemnité.
13	Fournès...	Réserve.....	10 30	»	»	Taillis.
14	Garn (Le).	Bertras-et-Matesière...	20 00	»	»	*Idem.*
15	Gajac. ...	Valloubier.....	20 00	»	»	*Idem.* Charges : trois cents francs pour travaux d'amélioration.
16	St-Just-et-Vacquières.	Nouvières.....	17 00	»	»	Taillis. Charges : deux cents francs pour travaux de repeuplement.
17	Poussan....	Réserve.....	20 12	»	»	Taillis.
18	Vargueries.	Valloubine.....	9 47	»	»	*Idem.* Charges cinquante francs pour travaux d'amélioration.
19	St-Maximin.	Pérel.....	6 78	»	»	Taillis.
20	Montclus...	Verdières.....	20 00	»	»	*Idem.*
21	Pin (Le)...	Réserve.....	3 73	»	»	*Idem.*
22	Roch-Fort..	*Idem*.....	25 26	»	»	*Idem.*
23	Rochegude.	Le Bois.....	6 50	»	»	*Idem.*
24	Saze.....	Gajon (coupons n°s 26 et 28).	9 42	»	»	*Idem.*
25	Tavel.....	Campey (coupe n° 18).	23 70	»	»	*Idem.* Charges : trois cents francs pour travaux d'amélioration.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter, par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
26	Tharaux ...	Planas-de-Vieille-Morte.	12h 78a	»	»	Taillis. Charges : deux cent cinquante francs pour travaux d'amélioration.
27	Tresques...	Réserve.....	14 70	»	»	Taillis.
28	Valiguières.	*Idem*.....	20 00	»	»	*Idem*.
29	St-Victor-Lacoste.	*Idem*.....	40 00	»	»	*Idem*. Charges : quatre cents francs pour travaux divers.
30	Cornillon ..	Coste-en-Tourières.....	5 00	»	»	Taillis.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de : Barjac, Naracelles. (*Paris, 20 Février 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 31 Octobre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 31 Octobre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1719.

N° 22,751. — *Décret qui accorde à 5 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 11 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 5 octobre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 107, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de dix-huit mille cinq cents francs (18,500f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des cinq officiers dénommés au tableau d'autre part une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAL. Ans.	TOTAL. Mois.
1	JACQUES (Jean-François).	11 oct. 1836.	Épinal (Vosges).	Colonel du 9e régiment de dragons	39	10	6	4	•	•	43	10
2	LEYSSENNE (Léonard-Jean-Charles).	22 sept. 1829.	Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne).	Chef d'escadrons au 7e régiment de chasseurs.	37	3	13	7	•	•	44	3
3	DE GAPANY (Édouard-Pierre-François).	7 oct. 1838.	Vauvillers (Vosges).	Capitaine au 12e régiment de cuirassiers.	35	•	27	1	•	•	36	•
4	HUCHER (Isidore-Désiré).	11 oct. 1832.	La Neuve-Lyre (Eure).	Capitaine au 1er régiment de spahis.	31	6	25	19	•	•	50	6
5	LAFOURCADE (Louis-Marcelin-Alphrède).	28 sept. 1832.	Rozoy (Seine-et-Marne).	Capitaine au 8e escadron du train des équipages militaires.	30	4	17	22	•	•	52	1

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé Gal E. CAMPENON.

Digitized by Google

ARTICLES de la loi du 11 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Colonel.	5,550f (a)	En activité.	11 oct. 1885.	»
Idem.	Chef d'escadrons.	3,725 (a)	Idem.	28 sept. 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
Idem.	Capitaine.	2,625 (a)	Idem.	7 oct. 1885.	»
Idem.	Idem.	3,300 (a)	Idem.	11 oct. 1885.	»
Idem.	Idem.	3,300 (a)	Idem.	28 sept. 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
	TOTAL.....	18,500			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

N° 22,752. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux ou de l'établissement public situés dans le département de l'Aisne, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes et de l'établissement public propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Mont-Saint-Jean.	Réserve (soit la moitié).	3h 96a	»	»	Taillis sous futaie.
2	Trosly-Loire, aux hospices de Blérancourt	Réserve (totalité).....	13 78	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
3	Barisis.....	Réserve (coupons n°s 5 et 7).	6 93	»	»	Taillis sous futaie.
4	Coincy-l'Abbaye.	Réserve.....	7 70	»	»	*Idem.*
5	Coulonges..	*Idem*.....	4 06	»	»	*Idem.*
6	Chamery (section de Coulonges).	*Idem* (restant).....	3 92	»	»	*Idem.*
7	Mont-Saint-Père.	*Idem*.....	4 14	»	»	*Idem.*

(*Paris, 24 Février 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,753. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

Sur le contingent extraordinaire de cinquante-quatre mille deux cent vingt-six mètres cubes restant encore à fournir par la forêt domaniale de Noiregoutte et Vagney pendant la première période de l'aménagement susvisé, il sera prélevé un volume de huit mille deux cent douze mètres cubes à prendre en deux années sous forme de coupe définitive, savoir :

Quatre mille cinquante-sept mètres cubes, en 1885, dans les parcelles H^4, I^4 et K^4 (parties) ;

Quatre mille cent cinquante-cinq mètres cubes, en 1886, dans les parcelles G^4, E^4, F^5, G^5, K^5, L^5. (*Paris, 24 Février 1885.*)

N° 22,754. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

Sont et demeurent autorisés les travaux mis en charge par les agents forestiers sur les coupes assises, pour l'exercice 1883, dans les bois appartenant aux communes dénommées ci-dessous :

NOMS DES COMMUNES.	NATURE DES TRAVAUX.	DÉPENSES.
Cieutat	Ouverture de fossés, plantations, réparations de chemins	350f 00c
Campistrons	Plantations de chênes basse tige	60 00
Clarens	*Idem*	40 00
Gourgue	*Idem*	10 00
Lannemezan	*Idem* et travaux de défense de la rivière de Baise	270 00
Lomné	Semis de glands	10 00
Lortet	Plantations de chênes basse tige	40 00
Lutillous	Semis de glands	10 00
Tajan	Construction de barrière	40 00
Uglas	Plantation de chêne basse tige	80 00
Bizous	Semis de faine	20 00
Tuzaguet	Plantation de chênes basse tige	536 45

(*Paris, 26 Février 1885.*)

N° 22,755. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'administration des forêts à asseoir, pour l'exercice 1885, dans les bois communaux de Sainte-Marie (Hautes-Alpes) une coupe extraordinaire de cent vingt mètres cubes à extraire aux cantons Grand-Bois et Avouillon. (*Paris, 26 Février 1885.*)

N° 22,756. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département des Landes, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Aire.....	Peguillot et Gélindon..	"	"	125.	Coupe définitive. A délivrer.
2	Nerbis.....	La Saligne.....	"	"	185	Régénération.

(*Paris, 26 Février 1885.*)

N° 22,757. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Meuse, la coupe extraordinaire ci-dessous désignée, savoir :

N° DE L'ARTICLE.	NOM de la commune propriétaire de bois.	SITUATION et nature de la coupe extraordinaire. Nom du canton où la coupe sera assise.	Étendue de la coupe à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITION sous laquelle l'exploitation devra avoir lieu.
Unique.	Hannonville	Réserve.....	6h 35a	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quatre-vingt-dix fr. pour travaux de repeuplement.

2. La demande formée par la commune de Han-lez-Juvigny est rejetée. (*Paris, 26 Février 1885.*)

N° 22,758. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Nièvre, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Montigny-aux-Amognes (section de Bangy).	Réserve.....	12h 49a	"	"	Taillis sous futaie.
2	Sichamp...	*Idem*.....	8 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent quinze francs pour travaux et fournitures.

(*Paris, 26 Février 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,759. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département du Haut-Rhin, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires des bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par délivrance.	Quantités de mêmes cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Anjoutey...	Grand-Bois.....	2h 80a	"	"	Taillis sous futaie.
2	Banvillard.	La Côte et les Étanches.	4 00	"	"	*Idem.*
3	Beaucourt..	Béchot.....	3 65	"	"	Taillis sous futaie. Charges : sept cent cinquante trois francs pour suite de l'aménagement.
4	Belfort.....	Réserve.....	11 44	"	"	Taillis sous futaie.
5	Béthonvilliers.	*Idem*.....	0 76	"	"	*Idem.*
6	Châtenois..	*Idem*.....	3 61	"	"	*Idem.*
7	Chaux.....	*Idem*.....	1 80	"	"	*Idem.* Charges : deux cents francs pour travaux d'amélioration.
8	Chèvremont	Grand-Bois.....	5 00	"	"	Taillis sous futaie.
9	Éguenigue.	*Idem*.....	3 44	"	"	*Idem.*
10	Fesches-l'Église.	Railforld.....	11 54	"	"	*Idem.* Charges : huit cent quatre-vingt douze francs pour exécution de l'aménagement.
11	Florimont..	Réserve (2e série).....	6 57	"	"	Taillis sous futaie.
12	Fontaine...	Fahy.....	5 00	"	"	*Idem.*
13	Fontenelle.	Réserve.....	1 51	"	"	*Idem.*
14	Frais.....	Bainattes.....	2 58	"	"	*Idem.*
15	Grandvillars.	Réserve (Bois Verdot restant).	5 66	"	"	*Idem.*
16	Jonchery...	Réserve.....	11 17	"	"	*Idem.* A exploiter par tiers de 1885 à 1887.
17	Le Puix (D.).	Vie de Bechery et champs Mouton (totalité).	1 77	"	"	Taillis sous futaie.
18	Menoncourt	Grand-Bois.....	3 00	"	"	*Idem.*
19	Novillard...	*Idem*.....	2 19	"	"	*Idem.*
20	Petit-Magny	Le Foyer.....	2 00	"	"	*Idem.*
21	Réchésy....	La Mine.....	"	"	"	Extraction.
22	Réchotte...	Réserve (un tiers de vieux bois).....	1 64	"	"	Taillis sous futaie.
23	Roppe.....	Rond-bois.....	6 00	"	"	*Idem.*
24	St-Germain.	Châtelet.....	2 75	"	"	*Idem.*
25	Vauthiermont.	Bois du Pommiers et Chénois.	3 00	"	"	*Idem.*
26	Villars-le-Sec.	La Tranchée.....	1 50	"	"	*Idem.*

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de: Boron, Bretagne, Charmois, Collonge (la), Courcelles, Denney, Dorans, Éloie, Éloie (réserve mobile), Etueffont-Bas, Le Puix (G.), Offemont, Urcerey, Valdoie. (*Paris, 26 Février 1885.*)

Digitized by Google

N° 27,760. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant:

ART. 1er. La forêt sectionale du Ban de Vaudicourt, commune de Fontenay (Vosges), contenant cent cinquante-trois hectares six ares, sera, pendant une révolution principale de cent vingt ans, précédée d'une révolution préparatoire de vingt-huit ans, soumise à des opérations ayant pour objet la conversion de ses peuplements en futaie.

Elle sera, à cet effet, partagée en quatre affectations correspondant à autant de périodes de la révolution principale.

2. Durant la révolution préparatoire (1884-1911), les troisième et quatrième affectations, ainsi que la parcelle A¹ de la première affectation, seront parcourues par des coupes de taillis sous futaie dont l'ordre et l'importance seront conformes aux indications du tableau ci-dessous.

La deuxième affectation sera considérée comme formant le quart en réserve et les exploitations consistant en coupes d'amélioration y seront assises sur propositions spéciales.

3. L'ordonnance susvisée du 21 mai 1835 est abrogée.

COUPES DE TAILLIS SOUS FUTAIE.

ANNÉES d'exploitation.	CANTONS.	PARCELLES. Désignation.	PARCELLES. Contenances.
1884	Ban de Vaudicourt	A¹	2h 87a
1885	*Idem*	H⁴	2 86
1886	*Idem*	G⁴	2 90
1887	*Idem*	A²	2 76
1888	*Idem*	B²	2 77
1889	*Idem*	C²	2 79
1890	*Idem*	D²	2 82
1891	*Idem*	E²	2 83
1892	*Idem*	F²	2 81
1893	*Idem*	G²	2 80
1894	*Idem*	K²	2 87
1895	*Idem*	L²	2 86
1896	*Idem*	M²	2 87
1897	*Idem*	N²	2 87
1898	*Idem*	A³	2 87
1899	*Idem*	C³	2 87
1900	*Idem*	D³	2 86
1901	*Idem*	E³	2 86
1902	*Idem*	F³	2 85
1903	*Idem*	G³	2 86
1904	*Idem*	I³	2 87
1905	*Idem*	K³	2 89
1906	*Idem*	L³	2 88
1907	*Idem*	M³	2 89
1908	*Idem*	N³	2 90
1909	*Idem*	E⁴	3 04
1910	*Idem*	F⁴	3 48
1911	*Idem*	B⁴	2 87
	Possibilité: $\frac{80^h\ 70^a}{28} = 2^h\ 88^a$.	TOTAL....	80 70

(Paris, 26 Février 1885.)

Digitized by Google

N° 22,761. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant ce qui suit :

Le supérieur général des frères des écoles chrétiennes, institut légalement reconnu et dont le siège est à Paris, est autorisé à accepter, aux clauses et conditions imposées, le legs fait par la demoiselle *Duchesne* (*Louise-Félicité*), suivant son testament mystique du 30 décembre 1878, à l'école libre gratuite dirigée par les frères des écoles chrétiennes à Meaux (Seine-et-Marne), et consistant en un titre de rente de deux cents francs trois pour cent sur l'État, dont les arrérages seront appliqués au traitement des instituteurs qui dirigent cette école.

Ce titre de rente sera immatriculé au nom de l'institut, avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages. (*Paris, 10 Juillet 1885.*)

N° 22,762. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant :

ART. 1er. Le trésorier de la fabrique de l'église succursale d'Auchy (Nord) est autorisé à accepter, aux clauses et conditions imposées, le legs fait à cet établissement par la dame veuve *Marie-Louise Beaussier*, née *Dague*, suivant son testament public du 25 mai 1880, et consistant en une somme de mille francs (1,000f), à charge d'une fondation de trois obits.

Le produit de ce legs sera placé en rentes sur l'État au nom de la fabrique d'Auchy, avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages.

Il sera fait mention également aux budgets de la fabrique, tant à l'actif qu'au passif, des revenus et charges en provenant.

Le trésorier devra justifier de l'accomplissement de ces formalités auprès du préfet.

2. La supérieure générale de la congrégation des sœurs de la Sainte-Famille, reconnue à Amiens (Somme), par ordonnances des 30 juillet 1826 et 19 juin 1837, est autorisée à accepter le legs d'une somme de mille francs (1,000f) et de divers objets mobiliers estimés cent cinq francs (105f), fait par la dame veuve *Marie-Louise Beaussier*, née *Dague*, suivant son testament public du 25 mai 1880, à l'établissement des sœurs de cet ordre reconnu à Auchy (Nord), par décret du 14 mai 1860.

Le produit du legs de mille francs sera placé en rentes sur l'État.

3. Le supérieur général des frères des écoles chrétiennes, institut légalement reconnu et dont le siège est à Paris, n'est pas autorisé à accepter le legs fait au profit de l'institut par la dame veuve *Marie-Louise Beaussier*, née *Dague*, suivant son testament public du 25 mai 1880, à la charge de créer à Auchy (Nord) une école dirigée par les frères de l'institut. (*Paris, 11 Juillet 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 4 * Novembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 4 Novembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1720.

N° 22,763. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, d'une Pension accordée à Mme veuve* Pelletan, *à titre de Récompense nationale.*

Du 19 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 juin suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Vu la loi du 14 août 1885, qui accorde à Mme veuve *Pelletan*, née *Gourlier* (*Marguerite-Virginie*), une pension annuelle et viagère de six mille francs;

Vu la situation du crédit permanent de trois millions de francs ouvert pour l'inscription des pensions civiles par l'article 30 de la loi du 25 mars 1817;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La pension civile, à titre de récompense nationale, de six mille francs (6,000^f^) accordée à Mme *Gourlier* (*Marguerite-Virginie*), veuve de M. *Pelletan*, née le 8 juillet 1815 à Paris, par la loi du 14 août 1885, insérée au *Bulletin des lois* n° 955 (partie principale) sous le numéro d'ordre 15,849, sera inscrite au livre des pensions du Trésor public.

2. Cette pension sera ordonnancée dans le département de la Seine et la jouissance en commencera à courir du 14 décembre 1884, lendemain du décès de M. *Pelletan*.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

N° 22,764. — *DÉCRET qui approuve 23 liquidations de Pensions civiles.*

Du 20 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles, et le règlement du 9 novembre suivant;

Vu les lois des 11 et 18 avril 1831, sur les pensions des armées de terre et de mer;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 30 avril, 18, 20 et 29 juin, 2, 11, 18, 24 et 30 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert sur l'exercice 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en ses avis des 1er, 8, 15 et 28 juillet et 2 septembre 1885;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et numéros en vertu desquels la pension a été accordée.
1	BALIVET (Jean-Claude) (1).	27 juin 1834.	Sainte-Foy-lez-Lyon (Rhône).	Agent de police à Lyon.	Militaires...	6	1	16	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	22	»	»	
2	BEAUVIVIER (Françoise-Adèle-Antoinette), veuve LAFERRIÈRE.	17 mai 1819.	Pons (Charente-Inférieure.)	Le mari, ex-secrétaire général de préfecture, décédé, le 15 février 1885, titulaire d'une pension de 2,797 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
3	BLOUET (Augustine-Marguerite-Perrine), fme GRANIER (2).	23 nov. 1832.	Vannes (Morbihan).	Surveillante de prison.	Civils.....	20	8	23	Mém.....
4	BOISSELOT (François-Victor).	11 déc. 1824.	Lombard (Jura).	Huissier au ministère de l'intérieur.	Militaires....	5	3	3	Mém. et lois avril 1831
					Civils.....	31	4	»	
5	BOZZI (Paul-Augustin) (3).	28 août 1828.	Forciolo (Corse).	Premier gardien de pénitencier agricole.	Militaires....	5	11	22	Mém.....
					Civils.....	22	»	»	
6	BUGUET (Marie-Pierrette), vve CHEVASSU.	6 mars 1822.	Cosges (Jura).	Le mari, ex-gardien-chef de prison, décédé, le 31 mars 1885, titulaire d'une pension de 869 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
7	CHAILLOU (Pierre) (4)...	7 juin 1834.	La Villeneuve-aux-Fresnes (Haute-Marne).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	7	»	»	Mém. et lois avril 1831
					Civils.....	26	»	»	
8	CHANELLIÈRE (Pierre)..	27 août 1824.	Saint-Just-la-Pendue (Loire).	Surveillant de 1re classe des prisons de la Seine	Militaires....	11	8	»	Mém.....
					Civils.....	23	3	»	
9	COLOMBANI (Jérémie) (5).	27 nov. 1826.	Isolaccio (Corse).	Premier gardien de pénitencier agricole.	Militaires....	7	»	»	Mém.....
					Civils.....	22	2	»	

(1) Infirmités. — (2) Lutte. — (3) Suppression d'emploi. — (4) Invalidité morale.

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt-trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de douze mille quatre cent soixante-seize francs (12,476f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 20 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

OTITÉ du tement pris ur base de la idation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
200f 00c 488 33	40f 86c	545f 71c	586f 57c	»	»	586f	1er mai 1885.	Lyon (Rhône).
797 00	»	»	»	»	Un tiers.	932	14 février 1885.	Pons (Charente-Inférieure).
300 00	»	300 00	300 00	»	»	300	1er février 1885.	La Rochelle (Charente-Inférieure).
200 00 588 85	38 39	1,090 83	1,129 22	»	»	1,129	1er mai 1885.	Paris (Seine).
250 00 400 00	49 81	513 33	563 14	»	»	563	1er janvier 1885.	Forciolo (Corse).
869 00	»	»	»	»	Un tiers.	289	1er avril 1885.	Saint-Claude (Jura).
200 00 451 25	46 67	556 30	602 97	»	»	602	16 juin 1885.	Poissy (Seine-et-Oise).
200 00 600 00	77 77	620 00	697 77	»	»	697	16 mai 1885.	Paris (Seine).
250 00 277 03	58 33	471 78	530 11	»	»	530	1er janvier 1885.	Isolaccio (Corse).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Dates des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
10	Dauvignac (Corentine-Perrine-Jeanne), vve Petit.	2 mars 1819.	Quimper (Finistère).	Le mari, ex-gardien-chef de prison, décédé, le 5 mai 1885, titulaire d'une pension de 664 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
11	Galliot (Modeste-Victoire), veuve Choinel.	28 sept. 1838.	Servon (Manche).	Le mari, ex-gardien ordinaire de maison centrale, décédé, le 25 mars 1885, titulaire d'une pension de 495 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
12	Garnier (Pierre-Joseph) (1).	23 oct. 1883.	Rahon (Doubs).	Deuxième gardien du service des transfèrements cellulaires.	Militaires....	6	2	14	Idem et loi du 11 avril 18
					Civils.....	14	1	»	
13	Girondot (Charles-Antoine) (1).	16 fév. 1835.	Maguières (Meurthe-et-Moselle).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	14	»	»	Idem.....
					Civils.....	15	2	»	
14	Guillaume (Marie-Catherine), vve Rossé.	26 oct. 1847.	Bouxières-Chêne (Meurthe).	Le mari, ex-gardien-chef de prison, décédé, le 6 avril 1885, titulaire d'une pension de 380 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
15	Rossé (Marie-Joséphine), orpheline mineure d'un précédent mariage du sr Rossé, dénommé ci-dessus, avec la dame Bourquarde (Joséphine), prédécédée (2).	11 déc. 1865.	Delle (Haut-Rhin).	Le père, *idem*...	.....	»	»	»	Idem.....
16	Hannot (Louise-Adélaïde), veuve Sabatier.	21 mai 1832.	Martinvast (Manche).	Le mari, ex-gardien ordinaire de prison, décédé, le 30 avril 1885, titulaire d'une pension de 184 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
17	Harli (Julien).....	11 janv. 1825.	Yèbles (Seine-et-Marne).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	25	6	7	Idem et loi du 9 avril 1853.
					Civils.....	12	9	»	
18	Heidet (Paul-François-Florian-Justin) (3).	15 avril 1833.	Colmar (Haut-Rhin).	Greffier de maison centrale.	Civils.....	30	6	»	Loi du 9 juin 1853.
19	Lepoix (Joseph-Camille-Ernest), orphelin mineur du sieur Lepoix (François-Jean-Baptiste-Amand) et de dame Gerbenne (Benoîte) (4).	5 mars 1865.	La Rassauta (Alger).	Le père, ex-gardien-chef de maison centrale, décédé, le 23 janvier 1884, titulaire d'une pension de 889 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
20	Maeder (Anna), veuve Moreau.	7 août 1821.	Aspach (Haut-Rhin).	Le mari, ex-gardien-chef de maison centrale, décédé, le 21 avril 1885, titulaire d'une pension de 702 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Infirmités. — (2) Tuteur : M. Greffoz (Pierre-Joseph), domicilié à Belfort. — (3) Invalidité morale. — (4) Tuteur : M. Levallois (Jules), domicilié à Alger.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement ou pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissances.	DOMICILE des pensionnaires.
65f 00c	»	»	»	»	Un tiers.	221f	6 mai 1885.	Quimper (Finistère).
95 00	»	»	»	»	*Idem.*	168	28 mars 1886.	Servon (Manche).
00 00 00 00	41f 37c	422f 50c	463f 87c	»	»	463	1er juin 1885.	Sancey-le-Long (Doubs).
50 00 71 02	116 67	321 28	437 95	»	»	437	27 mars 1885.	Mortagne (Orne).
80 00	»	»	»	»	Trois quarts du tiers de la pension du mari.	95(a)	7 avril 1885.	Nouzon (Ardennes).
380 00	»	»	»	»	Un quart du tiers de la pension du père.	31(b)	Du 7 avril 1885 au 10 déc. 1886.	*Idem.*
184 00	»	»	»	»	Un tiers, soit : 61f, élevé au minimum	100	1er mai 1885.	Octeville-sous-Cherbourg (Manche).
120 00 100 00	224 57	255 00	479 57	»	»	479	1er février 1885.	Landerneau (Finistère).
00 00	»	1,321 67	1,321 67	»	»	1,321(c)	10 février 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
89 00	»	»	»	»	Un tiers.	296	Du 24 janvier 1884 au 4 mars 1886.	Alger (Alger).
02 00	»	»	»	»	*Idem.*	234	22 avril 1885.	Lebetain (territoire de Belfort).

(a) Cette pension s'accroîtra de 31 francs au décès ou à la majorité de l'orpheline dénommée ci-dessous. — (b) Sera à l'orpheline. — (c) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 10 février 1885, sur la pension de 544 francs [illegible] par décret du 16 mai 1880 et que la présente liquidation annule.

Digitized by Google

N°s d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois, déc. et ordonnan. en vertu desq. la pens. a été accor.
21	De Querhoënt (Marie-Fany-Nathalie), vve Perrier de la Hitolle [1].	16 janv. 1837.	Morlaix (Finistère).	Le mari, ex-directeur de colonie pénitentiaire, décédé, le 22 décembre 1884, en activité de service.	Militaires....	10	9	5	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	18	1	7	
22	Santoni (Décius) [2]....	10 mai 1827.	Palneca (Corse).	Surveillant de 1re classe des prisons de la Seine	Militaires....	13	1	29	Idem.....
					Civils.....	18	»	»	
23	Tarin (Ludovic-Eugène) [2].	26 fév. 1826.	Caen (Calvados).	Inspecteur de maison centrale.	Civils.....	36	6	»	Loi du 9 juin 1853.

[1] Accident de service. — [2] Invalidité morale.

N° 22,765. — *Décret qui approuve 22 liquidations de Pensions civiles.*

Du 22 Octobre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

N°s d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois, déc. et ordonnan. en vertu desq. la pens. a été accor.
									Décr.
					(Pensions pour services ter.				
					Administration centrale.				
1	Royer (Charles-Nicolas-Ernest).	9 fév. 1820.	Beurville (Haute-Marne).	Gardien de bureau.	Militaires....	6	5	»	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	31	1	»	
2	Jacqueminot de Ham (Antoinette-Jeanne-Claire-Amélie), vve Lesne de Molaing.	10 mars 1815.	Paris (Seine).	Le mari, ex-receveur général, décédé titulaire d'une pension de 3,352 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
3	Mulotte (Louise), vve Delabrousse.	22 août 1825.	Saar-Union (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 3,576 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
500f 00c 500 00	538f 19c	1,657f 63c	2,195f 82c	»	Un tiers.	731f	23 déc. 1884.	Belle-Ile (Morbihan).
200 00 600 00	87 77	480 00	567 77	»	»	567	16 mai 1885.	Paris (Seine).
,416 67	»	2,078 47	2,078 47	1,708f	»	1,708	1er janvier 1885.	Mathieu (Calvados).
					TOTAL.	12,476		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt-deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt-deux mille cinq cent vingt-sept francs (22,527f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 88.

Fait à Paris, le 22 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
TÉGORIE.								
ntérieurement au 1er janvier 1854.)								
,534f 72c	42f 77c	795f 07c	837f 84c	»	»	837f (a)	1er juillet 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	Un tiers.	1,117	28 octobre 1884.	Bourg (Ain).
»	»	»	»	»	*Idem.*	1,192	29 juin 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
					TOTAL.	3,145		

(a) Sauf déduction des arrérages perçus sur la pension de 795 francs concédée par décret du 4 août 1885 et que la présente annule.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
4	ABRAHAM (Auguste-Édouard-Bénoni).	18 sept. 1833.	Dieppe (Seine-Inférieure)	Receveur à cheval.	Civils, ...	27	3	»	Loi du 9 ... 1853.
5	CÉNAC (Jean-Mesmin-Pascal).	18 déc. 1826.	Astugne (Hautes-Pyrénées)	Receveur entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	3	»	*Idem* et ordonnance du ... janvier 18...
					postérieurs...	31	6	15	
6	CLAUDET (Auguste-Éloi).	19 sept. 1827.	Ste-Colombe (Doubs).	Receveur à cheval.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	10	»	*Idem*.....
					postérieurs..	31	6	15	
7	FOURNERIS (Joseph-Jean-Baptiste-Adolphe).	19 juin 1833.	Cusset (Allier).	Contrôleur.....	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	6	12	Loi du 9 ... 1853.
					postérieurs...	27	4	7	
8	GEVROZ (Claude-François).	1er sept. 1825.	Anthoison (Haute-Saône).	Commis principal, chef de poste.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	6	»	*Idem* et ordonnance du ... janvier 18...
					postérieurs...	31	7	5	
9	GRAUX (Ferdinand-Joseph-Aubert).	12 déc. 1831.	Vendhuille (Aisne).	Receveur à cheval.	Civils.....	30	1	»	Loi du 9 ... 1853.
10	LEFÈVRE (Alexandre-Louis-Auguste).	14 déc. 1829.	Graçay (Cher).	Receveur entreposeur.	Militaires....	2	»	»	
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	3	»	*Idem* et ordonnance du ... janvier 18...
					postérieurs...	31	6	»	
11	LE GALLIC (Vincent-Marie).	3 mai 1834.	Surzur (Morbihan).	Receveur à pied.	Civils.....	27	8	20	Loi du 9 ... 1853.
12	MACQUET (Pierre-François).	25 janv. 1835.	Berk (Pas-de-Calais).	Commis principal du service des sucres.	*Idem*.....	27	9	3	*Idem*.....
13	MESME (Jean).....	16 janv. 1826.	Flamerans (Côte-d'Or).	Préposé du service des sucres.	Militaires....	2	7	26	
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	»	»	*Idem* et ordonnance du ... janvier 1853
					postérieurs...	31	7	15	
14	OGÉ (Jean-François-Pierre-Joseph).	10 juillet 1820.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	Receveur principal entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	9	2	»	*Idem*.....
					postérieurs...	31	7	»	
15	FLAMENT (Évodie-Marie-Claire), Ve COUPLET.	16 mai 1822.	Neuville-sur-l'Escaut (Nord).	Le mari, ex-contrôleur du service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 ... 1853.
16	FRANÇOIS (Célestine-Josèphe), Ve STOPIN.	24 juillet 1809.	Givenchy-la-Bassée (Pas-de-Calais).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,111 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
17	LAURENT (Marie-Roze), veuve LAVILLE.	20 nov. 1814.	Érôme (Drôme).	*Idem* de 1,600 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

Digitized by Google

QUOTITÉS du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
1,400f 00c	»	1,308f 00c	»	»	»	1,308f	1er août 1885.	Nantes (Loire-Inférieure)
1,500 00	»	157 50	2,362f 50c	1,750f	»	1,750	16 juillet 1885.	Nontron (Dordogne).
1,500 00	»	2,205 00						
773 95	»	46 31	1,747 39	1,600	»	1,600	*Idem.*	Beaune (Côte-d'Or),
1,700 13	»	1,701 08						
679 72	»	1,464 90	»	»	»	1,464	3 nov. 1884.	Lurcy-Lévy (Allier).
1,209 79	»	110 48	1,441 09	1,404	»	1,404	6 août 1885.	Autholson (Haute-Saône).
1,106 52	»	1,330 61						
1,563 38	»	1,542 59	»	»	»	1,542	1er août 1885.	Neuilly-Saint-Front (Aisne).
1,287 50	13f 33c	82 18	2,098 37	1,600	»	1,600	1er juillet 1885.	Roye (Somme).
1,179 16		2,002 86						
1,400 00	»	1,308 00	»	»	»	1,308	21 août 1885.	Mordelles (Ille-et-Vilaine).
1,900 00	»	1,054 50	»	»	»	1,054	4 août 1885.	Wahagnies (Nord).
1,190 62	17 69	23 81	762 63	761	»	761	16 août 1885.	Licourt (Somme).
1,141 66		721 13						
1,170 13	»	637 09	2,795 03	2,049	»	2,049	1er août 1885.	Verdun (Meuse).
3,099 55	»	2,157 94						
»	»	»	»	»	Un tiers.	533	13 janvier 1885.	Neuville-sur-l'Escaut (Nord).
»	»	»	»	»	*Idem.*	370	22 mai 1885.	La Bassée (Nord).
»	»	»	»	»	*Idem.*	533	5 déc. 1884.	Saint-Péray (Ardèche).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
18	MAUGARS (Marie-Élisabeth), v^ve LABQUIER.	17 fév. 1811.	Verrières (Charente).	Le mari, ex-receveur ambulant à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,179 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 j 1853.
19	PHÉLIPOT (Françoise-Marie), v^ve BAUDOUIN.	4 avril 1829.	Saint-Pierre (îles Saint-Pierre et Miquelon).	Le mari, ex-receveur à pied, décédé titulaire d'une pension de 1,057 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
20	RAOUL (Marie-Rose-Olive), veuve CONTIN.	31 janv. 1832.	Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine).	*Idem* de 1,600 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
21	RILHAC (Catherine), veuve MASSY.	30 nov. 1837.	Masseret (Corrèze).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 834 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
22	RINCHEVAL (Imérie-Victoire-Josèphe), veuve RICHARD.	30 déc. 1811.	Douai (Nord).	Le mari, ex-contrôleur, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
									RÉCAP
				2e catégorie..					Administration centra
									Contributions indirec
									TOTAUX.....

N° 22,766. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 22 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;
Vu la loi du 18 avril 1831;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈ
					(Pensions pour services terminés)				
					DOUANES.				
1	AMIEL (François).....	25 mars 1833.	Aulus (Ariège).	Préposé.....	Militaires....	5	6	21	Lois des 11 av 1831 et 9 ju 1853.
					Civils.....	25	3	»	
2	DEPIERROIS (Jean-Pierre).	11 fév. 1835.	Quiberon (Morbihan).	Brigadier.	Civils.....	30	5	20	Loi du 9 ju 1853.

Digitized by Google

...ité ...ment ...base ...la ...ation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	"	"	"	"	Un tiers.	393f	31 déc. 1884.	Châteauneuf (Charente).
	"	"	"	"	*Idem.*	352	22 mai 1884.	Malestroit (Morbihan).
	"	"	"	"	*Idem.*	533	30 déc. 1884.	Dol (Ille-et-Vilaine).
	"	"	"	"	*Idem.*	294	19 juin 1883.	Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne).
	"	"	"	"	*Idem.*	533	1er juillet 1885.	Douai (Nord).
					TOTAL.	19,381		

...ON.

.....	3	3,146f
.....	19	19,381
.....	22	22,527

Vu le décret du 21 novembre 1860;
Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;
La section des finances du Conseil d'État entendue;
Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de huit mille trois cent trente-six six francs (8,336f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

...otité ...du ...tement ...pris ...r base ...e la ...idation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du garde.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...ÉGORIE. ...érieurement au 1er janvier 1854.)								
919f 44c	37f 04c	464f 31c	501f 35c	"	"	501f	1er août 1885.	Aulus (Ariège).
200 00	"	730 00	"	"	"	730	*Idem.*	Concarneau (Finistère).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, [illegible] et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
3	Dol (François-Philippe)	28 juill. 1840.	Annot (Basses-Alpes).	Brigadier.....	Civils.....	25	»	3	Loi du [illegible] 1853.
4	Fabre (Antoine).....	30 nov. 1841.	Fitou (Aude).	Préposé.....	Militaires....	6	1	20	Idem et loi du 11 avril [illegible]
					Civils.....	26	1	»	
5	Gasser (Joseph).....	6 février 1839.	Geispolsheim (Alsace-Lorraine)	Idem.....	Militaires....	6	8	19	Idem et ordonnance du 1er janvier [illegible]
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	3	25	
					postérieurs...	28	2	»	
6	Hennequin (Charles-Ferdinand-Vilfroy).	17 juin 1831.	Lingreville (Manche).	Sous-brigadier..	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	6	»	Ordonnance du 13 janvier [illegible] et loi du [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	7	»	
7	Nempont (Auguste-Bernard).	18 mars 1838.	Daunes (Pas-de-Calais).	Préposé.....	Civils.....	26	1	»	Loi du [illegible] 1853.
8	Pierre (Jean-Philbert).	10 juill. 1836.	Beauvoir (Vendée).	Préposé visiteur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	5	3	»	Idem et ordonnance du 1er janvier [illegible]
					postérieurs...	31	7	»	
9	Quiblier (Maximilien).	12 mars 1837.	Messery (Haute-Savoie).	Préposé.....	Civils.....	25	»	»	Loi du [illegible] et décret [illegible] novembre [illegible]
10	Sirgant (Jean-Jacques).	9 mars 1837.	Seix (Ariége).	Idem.....	Idem.....	28	2	»	Idem.....
11	Alabert (Lucie-Espérance-Rose), veuve Calvet.	13 avril 1827.	Olette (Pyrénées-Or.).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 532f	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
12	Brau-Calaman (Jeanne-Marguerite), veuve Perras.	27 avril 1816.	Guchen (Hautes-Pyrénées)	Idem de 452 fr,..	.....	»	»	»	Idem.....
13	Domenach (Rose), ve Martimort.	3 oct. 1827.	Olette (Pyrénées-Or.).	Idem de 497 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
14	Hanryé (Mathilde-Isabelle-Françoise-Rosine), ve Michaud.	16 mai 1836.	Étalans (Doubs).	Le mari, receveur principal.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	2	»	Idem et ordonnance du [illegible] janvier [illegible]
					postérieurs...	31	4	16	
15	Heinrich (Génovèfe), veuve Kuntz.	2 janv. 1815.	Salinbach (Alsace-Lorraine)	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 406f	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
16	Humbert (Marie-Thérèse), veuve Clément.	25 juin 1830.	Boucheporn (Alsace-Lorraine)	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 591f	.....	»	»	»	Idem.....
17	Jouniaux (Héléna-Léocadie), veuve Danis,	9 sept. 1829.	Glageon (Nord).	Idem de 569 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
18	Le Hir (Jeanne-Aline), veuve Goulland.	4 nov. 1808.	Le Faou (Finistère).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 33[illegible]f	.....	»	»	»	Ordonnance du 13 janvier [illegible]
19	Maliandain (Émélie), veuve Le Blond.	14 août 1817.	Anglesqueville-Lesneval (Seine-Inférieure)	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 569 fr.	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
20	Prévot (Marie-Victoire), veuve Vaugrande.	22 mai 1831.	Vains (Manche).	Le mari, préposé.	Marine.....	2	8	27	Idem et loi du 18 avril [illegible]
					Civils.....	25	11	20	
21	Rivière (Marie-Françoise), veuve Servot.	29 mars 1835.	Savenay (Loire-Inférieure)	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 655 fr.	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.

Digitized by Google

ITÉ n ment is base la ation.	LIQUIDATION			LIMI TA-TION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
0f 00c	»	600f 00c	»	»	»	600f	1er août 1885.	Saint-Raphaël (Var).
9 72	45f 02c	526 73	571f 75c	»	»	571	*Idem.*	Céret (Pyrénées-Or.).
3 54 9 26	49 27	26 73 567 80	643 80	»	»	643	1er juillet 1885.	Pont-d'Essey (Meurthe-et-Moselle).
4 58 9 72	»	33 43 700 96	734 39	»	»	734	1er août 1885.	Hauteville (Manche).
9 72	»	526 73	»	»	»	526	*Idem.*	Dunkerque (Nord).
4 58 9 71	»	106 52 637 79	744 31	»	»	744	*Idem.*	Bordeaux (Gironde).
9 72	»	504 86	»	»	»	504	*Idem.*	Messery (Haute-Savoie).
35 55	»	555 18	»	»	»	555	*Idem.*	Aulus (Ariège).
»	»	»	»	»	Un tiers.	177	1er juillet 1885.	Olette (Pyrénées-Or.).
»	»	»	»	»	*Idem.*	150	9 mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.).
»	»	»	»	»	*Idem.*	165	10 juillet 1885.	Olette (Pyrénées-Or.).
63 58 09 02	»	471 42 1,728 04	2,199 46	1,654f	*Idem.*	551	17 mai 1885.	Valdahon (Doubs).
»	»	»	»	»	*Idem.*	134	29 janvier 1885.	Belfort (Haut-Rhin).
»	»	»	»	»	*Idem.*	197	11 janvier 1885.	Pagny-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle).
»	»	»	»	»	*Idem.*	189	6 février 1885.	Étrœungt (Nord).
»	»	»	»	»	La moitié, limitée à	125	27 avril 1885.	Ploudalmézeau (Finistère).
»	»	»	»	»	Un tiers.	189	5 avril 1885.	Le Havre (Seine-Inférieure)
914 81	21 92	379 89	401 81	»	*Idem.*	133	21 avril 1885.	Saint-Jean-le-Thomas (Manche).
»	»	»	»	»	*Idem.*	218	25 juin 1885.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure)
					TOTAL.	8,336		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 89.

Fait à Paris, le 22 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,767. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Bailly* (*Nicolas-Basile*), médecin inspecteur des eaux de Bains (Vosges), docteur en médecine, auteur de nombreux ouvrages sur les eaux minérales; récompenses par l'académie de médecine; maire de Bains depuis 1878, conseiller général des Vosges, membre du conseil départemental d'hygiène, délégué cantonal pour l'instruction primaire; 41 ans de service comme médecin inspecteur, dont 32 ans à Bains. (*Paris, 8 Janvier 1885.*)

N° 22,768. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Arbey* (*Pierre-François-Ferdinand*), constructeur de machines-outils, chef d'une industrie importante; récompenses aux expositions, médaille d'or en 1878, diplôme d'honneur à Amsterdam; a fait installer des scieries en Chine, en Russie, en Hongrie et en Roumanie; titres exceptionnels. (*Paris, 8 Janvier 1885.*)

N° 22,769. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. *Stieldorff* (*Philippe-Félix*), directeur de la compagnie algérienne, chef de bureau, en 1869, à la société générale algérienne, puis inspecteur, sous-directeur en 1878 de la compagnie algérienne, directeur depuis 1880; dans cette fonction a rendu d'importants services au commerce algérien; création d'agences à Blidah, Bougie, Mostaganem, Sétif, etc.; mise en valeur par des plantations de vignes du domaine d'Amourah; titres exceptionnels.

M. *Paulin Gérard*, industriel, associé de la maison *Joseph, Maré* et *Gérard* frères, maison importante qui emploie deux mille cinq cents ouvriers; médailles aux expositions de 1867 et 1878; médaille d'or à l'exposition de Sydney et à celle de Melbourne.

M. *Topart* (*Edmond*), industriel, chef de maison depuis 1854; industrie importante employant huit cents ouvriers; caisse de retraite pour ses ouvriers; médailles aux expositions, médaille d'or en 1878; fondateur d'une école gratuite de dessin; ancien vice-président de la chambre syndicale de la bijouterie imitation; commissaire-expert; membre de la commission d'admission à l'exposition de 1878; juge suppléant au tribunal de commerce de la Seine.

M. *Gaget* (*Jean-Baptiste-Émile*), fondeur, directeur de la maison *Manduit, Gaget, Gauthier* et compagnie; a dirigé les travaux de distribution d'eau et de couverture du Trocadéro en 1878; a fondu la statue de la Liberté; a travaillé onze ans pour le canal de Suez; grands travaux exécutés pour l'État et la ville de Paris.

M. *Cremnitz* (*Max*), industriel, fondateur d'une industrie importante, inventeur de la chromolithographie artistique sur tôle pour tableaux annonces; médailles et récompenses aux principales expositions, notamment en 1867 et en 1878; administrateur de la caisse d'épargne de Paris depuis douze ans.

Digitized by Google

M. *Laporte* (*Edmond*), inspecteur divisionnaire du travail des enfants et des filles mineures employés dans les usines et manufactures (première circonscription), engagé volontaire en 1870, ancien conseiller d'arrondissement, conseiller général de la Seine-Inférieure et secrétaire dudit conseil depuis 1880; remplit ses fonctions d'inspecteur avec un zèle et un dévouement absolus; auteur de nombreux mémoires sur l'inspection du travail des enfants; services exceptionnels. (*Paris, 8 Janvier 1885.*)

N° 22,770. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Godchaux* (*Alphonse*), imprimeur-éditeur à Paris; maison fondée en 1853; usage d'un nouveau procédé d'impression mécanique; récompenses aux expositions; médaille d'or de la société d'encouragement pour l'industrie nationale; caisse de retraite pour les ouvriers et caisse de secours mutuels en cas de maladie; diplôme d'honneur à l'exposition d'Amsterdam. (*Paris, 4 Février 1885.*)

N° 22,771. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Trébucien* (*Ernest-Lucien*), industriel, chef d'une importante maison de commerce; récompenses aux expositions universelles de Paris en 1878 et d'Amsterdam en 1883; titres exceptionnels. (*Paris, 16 Mars 1885.*)

N° 22,772. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme officier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Chauchard*, propriétaire et fondateur des grands magasins du Louvre; dirige depuis trente ans une des plus importantes maisons de commerce de Paris, a organisé pour ses employés une caisse de retraite pour la vieillesse; services exceptionnels rendus à l'industrie nationale. (*Paris, 16 Mars 1885.*)

N° 22,773. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. *Grenier* (*Gaston*), auditeur au Conseil d'État, chef adjoint au cabinet du ministre du commerce, ancien lieutenant d'infanterie, ancien chef du cabinet du sous-secrétaire d'Etat à la justice et aux cultes; 11 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Paulet* (*Charles*), chef du secrétariat au ministère du commerce (cabinet du ministre), avocat à la cour d'appel, ancien secrétaire de la commission du budget; titres exceptionnels. (*Paris, 31 Mars 1885.*)

N° 22,774. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir:

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Nicolas* (*César-Marc*), conseiller d'État, directeur du commerce intérieur; chevalier depuis le 12 juillet 1880; 25 ans de services; titres exceptionnels.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Vannacque* (*Pierre-Auguste-Marie*), chef de la première division de la direction du commerce intérieur; 26 ans de services.

Digitized by Google

M. *Contamin* (*Victor*), professeur à l'école centrale des arts et manufactures, ingénieur du matériel des voies du chemin de fer du Nord, auteur de divers ouvrages; services exceptionnels rendus pendant le siège; services importants à l'industrie et à la science.

M. *Bretonnière* (*Louis*), fabricant de coutils à Laval; services nombreux rendus à l'industrie et à la science; membre du conseil général de la Mayenne; chef d'une industrie très importante.

M. *Duchemin* (*Emile*), vice-président de la chambre de commerce de Rouen; services exceptionnels rendus à la chambre de commerce de Rouen en qualité de vice-président; services importants rendus au commerce.

M. *Basset* (*Jules*), président de la société des forges de Châtillon et de Commentry, président de la société des mines de Pontgibaud, directeur d'une industrie très importante; services exceptionnels rendus à l'industrie minière et métallurgique; maire d'Achères.

M. *Morel* (*Auguste-Jean-Nicolas*), ingénieur civil, industriel, président du conseil de prud'hommes de la Seine (section des industries diverses); services rendus pendant la guerre et le siège; services exceptionnels rendus à l'industrie.

M. *Rothschild* (*Sigismond*), fabricant de voitures, arbitre rapporteur près le tribunal de commerce de la Seine, membre de la commission permanente des valeurs de douane; titres exceptionnels. (*Paris, 9 Juillet 1885.*)

N° 22,775. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Mazrand* (*Jean-Baptiste-Georges*), industriel à Cirey-sur-Vezouve; a doté le département de Meurthe-et-Moselle d'une industrie nouvelle; a créé pour ses ouvriers des caisses de secours et de retraite et des assurances contre les accidents; promoteur de nombreuses sociétés philanthropiques. (*Paris, 11 Juillet 1885.*)

N° 22,776. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir:

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Vintras* (*Achille*), docteur en médecine; commissaire de l'exposition internationale d'hygiène et d'éducation de Londres, en 1884; a pris une part importante dans l'organisation de la section française; médecin en chef de l'hôpital français de Londres et médecin de l'ambassade française; services exceptionnels rendus à la colonie française à Londres; chevalier du 7 novembre 1871.

M. *Jacquemart* (*Paul*), inspecteur général de l'enseignement technique, membre de la commission d'organisation de la section française, vice-président de la classe 21 du jury international; a contribué pour une grande part aux succès remportés par les services de l'enseignement technique et professionnel à cette exposition; chevalier du 7 février 1871.

M. *Appert* (*Léon*), maître verrier; a apporté des perfectionnements importants au soufflage du verre par l'air comprimé; a réalisé des améliorations sanitaires considérables dans cette industrie; lauréat de l'Institut; médaille d'or à l'exposition d'hygiène de Londres; chevalier du 20 octobre 1878.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Herscher* (*Ernest*), ingénieur; a obtenu à l'exposition de Londres quatre médailles d'or et une d'argent pour les progrès réalisés dans les installations de chauffage et de ventilation des grands édifices publics, dans l'assainissement des ateliers, la boulangerie militaire en campagne et dans les appareils de désinfection.

M. *Miquel* (*Pierre*), docteur en médecine, chef du service micrographique à l'observatoire de Montsouris; a inventé de nombreux appareils et apporté plusieurs per-

Digitized by Google

fectionnements importants relatifs à la recherche et à l'étude des poussières atmosphériques; travaux scientifiques de premier ordre; lauréat de la faculté de médecine; diplôme d'honneur à l'exposition de Londres.

M. *Masson* (*Louis*), conducteur des ponts et chaussées, inspecteur des études et travaux neufs de l'assainissement de la Seine; a rendu, depuis 1866, de nombreux services à l'enseignement professionnel comme professeur à l'association polytechnique; a obtenu à Londres une médaille d'or et deux médailles d'argent pour ses études et travaux sur l'assainissement de la Seine, sur l'hygiène de l'habitation, sur l'architecture et l'hygiène scolaires.

M. *Deligne* (*Albert-Jules*), directeur de l'école nationale d'arts et métiers d'Aix, directeur depuis 1881; sept années de services antérieurs comme professeur; a remporté à l'exposition de Londres deux diplômes d'honneur; services exceptionnels.

M. *Cacheux*, ingénieur civil, auteur de travaux spéciaux sur les institutions de secours et de prévoyance; a obtenu une médaille d'or à l'exposition de Londres pour ses modèles de maisons ouvrières; titres exceptionnels.

M. *Peyron* (*Louis-Ernest*), directeur de l'assistance publique, docteur en médecine, ancien directeur de l'institution nationale des sourds-muets, à Paris; diplôme d'honneur à l'exposition d'hygiène et d'éducation de Londres pour l'application de la méthode orale à l'enseignement des sourds-muets dans l'institution qu'il dirigeait.

M. *Nourrit* (*Robert*), libraire-éditeur, membre du jury de l'exposition de Londres; éditeur d'ouvrages récompensés pour l'enseignement; a participé à l'exposition du cercle de la librairie, de l'imprimerie et de la papeterie, qui a obtenu trois diplômes d'honneur. (*Paris, 25 Juillet 1885.*)

N° 22,777. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur Mme *Garcin* (*Magdeleine-Claire*), en religion sœur *Saint-Cyprien*, mère supérieure des sœurs hospitalières de Saint-Augustin à Marseille; a donné des soins aux malades pendant toutes les épidémies cholériques, typhoïdes et varioliques qui ont sévi dans les hôpitaux depuis 1842; nombreux actes de dévouement; 43 ans de services. (*Paris, 7 Août 1885.*)

N° 22,778. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. *Manchon* (*René-Arsène-Ernest*), lieutenant au 3° régiment de chasseurs, détaché à la mission de l'Ouest africain; 12 ans de service effectif, 3 campagnes; services exceptionnels.

M. *Decazes* (*Eugène-Louis-Frédéric*), lieutenant au 12° régiment de chasseurs, détaché à la mission de l'Ouest africain; 14 ans de service effectif, 9 campagnes, 2 blessures; services exceptionnels. (*Mont-sous-Vaudrey, 13 Août 1885.*)

N° 22,779. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir:

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Pereira* (*Paul-Charles*), général, commandant la 14° brigade d'infanterie; 34 ans de service effectif, 9 campagnes, 4 blessures, 1 citation; officier du 28 février 1874.

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Abria* (*Léon-Martin*), chef de bataillon au 130° régiment d'infanterie de ligne; 31 ans de service effectif, 5 campagnes, 3 blessures; chevalier du 3 octobre 1871.

M. *Minot* (*Nicolas-Jules*), chef d'escadron à la 4° légion de gendarmerie, commandant la compagnie de l'Orne; 38 ans de service effectif, 14 campagnes; chevalier du 6 avril 1864.

Digitized by Google

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Bazin* (*Gastave-Alexandre*), capitaine au 102e régiment d'infanterie de ligne; 23 ans de service effectif, 3 campagues.

M. *Cordier* (*Adolphe-Auguste*), lieutenant au 103e régiment d'infanterie de ligne; 28 ans de service effectif, 2 campagnes.

M. *Caliste* (*Clément*), capitaine au 26e régiment d'artillerie; 26 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *Ginestet* (*Alfred-Joseph*), chef de division de l'exploitation des chemins de fer de l'Ouest, au Mans; 25 ans de service effectif; services distingués pendant la bataille du Mans. (*Mont-sous-Vaudrey, 14 Août 1885.*)

N° 22,780. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Metzinger* (*Léon-Frédéric-Hubert*), chef de bataillon; 24 ans de service effectif, 9 campagnes; chevalier du 24 juin 1871.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Lombard* (*Léon-Georges-Gustave*), lieutenant au 1er régiment de tirailleurs tonkinois; 6 ans de service effectif, 2 campagnes de guerre, 1 blessure.

M. *Hüe* dit *Lacroix* (*Louis-Hippolyte*), lieutenant au troisième régiment de zouaves; 10 ans de service effectif, 3 campagnes, 1 blessure grave.

M. *de Carrey de Bellemare* (*Gaston-Marie-Louis*), capitaine d'infanterie breveté (service d'état-major), détaché au corps du Tonkin; 21 ans de service effectif, 3 campagnes, 1 blessure.

M. *Schmitz* (*Augustin-Achille-Nicolas-Marie-Frédéric*), capitaine d'infanterie bon cadre, officier d'ordonnance de M. le général commandant en chef le corps du Tonkin; 15 ans de service effectif, 4 campagnes.

M. *Bornes* (*Jacques*), capitaine au 11e bataillon de chasseurs à pied; 19 ans de service effectif, 6 campagnes, 1 blessure.

M. *Sajot* (*Marie-Pierre-Émile*), capitaine au 3e régiment de zouaves; 19 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Pellicot* (*Louis-Marie-Silvestre*), sous-lieutenant au 3e régiment de zouaves; 6 ans de service effectif, 5 campagnes, 1 blessure.

M. *Heitschell* (*Charles*), sous-lieutenant au 3e régiment de zouaves; 10 ans de service effectif, 1 campagne, 1 blessure.

M. *Martin* (*Louis-Émile-Elphège*), adjudant au 3e régiment de zouaves, 12 ans de service effectif, 12 campagnes.

M. *Mercier* (*Maurice-Augustin*), médecin-major de 2e classe au 3e régiment de zouaves; 13 ans 1/2 de service effectif, 8 campagnes.

M. *Perrotte* (*Félix-Honoré-Marie*), capitaine au 4e régiment d'infanterie de marine; 26 ans 4 mois de service effectif, 12 campagnes, dont 3 de guerre.

M. *Bouché* (*Jean*), lieutenant au 4e régiment d'infanterie de marine; 11 ans 4 mois de service effectif, 5 campagnes, dont 2 de guerre.

M. *Mangin* (*Louis-Anatole*), médecin de 2e classe de la marine; 7 ans de service effectif, dont 4 ans et 8 mois à la mer et aux colonies.

M. *Créteaux* (*Victor-Fernand-Paul*), commis des postes et des télégraphes dans l'Indo-Chine; 12 ans de service effectif. (*Mont-sous-Vaudrey, 28 Août 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,781. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Joffre* (*Joseph-Jacques-Césaire*), capitaine du génie (état-major particulier), détaché au corps expéditionnaire de Formose; 18 ans de service effectif, 2 campagnes. (*Mont-sous-Vaudrey, 7 Septembre 1885.*)

N° 22,782. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Ducret* (*Jean-Baptiste-Léon*), directeur de l'exposition du travail au palais de l'industrie, président de la chambre syndicale des industries diverses, vice-président de l'union des chambres syndicales, ancien commerçant, membre du jury à diverses expositions; services rendus pendant la guerre de 1870-1871; titres exceptionnels. (*Mont-sous-Vaudrey, 19 Septembre 1885.*)

N° 22,783. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre du commerce) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Edme* (*Paul-Antoine*), chef du bureau de la police sanitaire et industrielle au ministère du commerce; 23 ans de services dans l'administration centrale du ministère; services spéciaux pendant les épidémies cholériques de 1884 et 1885. (*Paris, 17 Octobre 1885.*)

N° 22,784. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir dans le bois communal ci-après, situé dans le département de la Loire, la coupe extraordinaire ci-dessous désignée, savoir :

N° DE L'ARTICLE.	NOM de la commune propriétaire du bois.	SITUATION et nature de la coupe extraordinaire. Nom du canton où la coupe sera assise.	Étendue de la coupe à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles l'exploitation devra avoir lieu.
Unique.	Caloire	Plambost.....	" 6	" "	110 "	Extraction de résineux. Taillis (recepage).

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de Pélussin, de Roisey et de Saint-Régis-du-Coin. (*Paris, 20 Février 1885.*)

N° 22,785. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie des chemins de fer de l'Est à établir une prise d'eau dans le canal de la Haute-Marne, dans l'angle nord-ouest du bassin de transbordement de Saint-Dizier, et à puiser dans ledit canal un volume total de deux mille cinq cent soixante-dix mètres cubes par jour, pour l'alimentation de la gare de Saint-Dizier (Haute-Marne). (*Mont-sous-Vaudrey 25 Août 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,786. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la force motrice que les sieurs *Lœffel* et compagnie sont autorisés à emprunter à la rivière de Meurthe, pour la mise en jeu de la filature qu'ils possèdent dans la commune de Blainville-sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle). (*Mont-sous-Vaudrey, 14 Septembre 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 5 Novembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 5 Novembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1721.

N° 22,787. — *Décret portant qu'à l'avenir la* Société centrale d'Horticulture de France *prendra le titre de* Société nationale d'Horticulture.

Du 27 Juin 1885.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture;

Vu le décret du 11 août 1855, qui a reconnu la *Société nationale et centrale d'Horticulture de France* comme établissement d'utilité publique;

Vu le décret du 21 novembre 1866 et les statuts qui y sont annexés;

Vu le décret du 5 juin 1880;

Vu l'extrait du procès-verbal de la séance du 14 juin 1883, dans laquelle la société, réunie en assemblée générale, a adopté le projet de statuts nouveaux;

Vu la demande présentée en son nom par les membres délégués à cet effet;

Vu l'avis du préfet de la Seine en date du 16 octobre 1883;

Vu l'ordonnance du mois d'août 1749, l'avis du Conseil d'État du 17 juin 1806, et l'article 484 du code pénal;

Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

Art. 1er. La société nationale et centrale d'horticulture de France prendra, à l'avenir, le titre de *Société nationale d'horticulture de France.*

Sont approuvés les nouveaux statuts tels qu'ils sont annexés au présent décret.

2. Le ministre de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 27 Juin 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'agriculture,

Signé Hervé Mangon.

Digitized by Google

STATUTS.

TITRE Ier.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 1er. La société nationale et centrale d'horticulture de France, reconnue comme établissement d'utilité publique par le décret du 11 août 1855, prend, à compter de ce jour, la dénomination de *Société nationale d'horticulture de France.*

Elle étend son action sur toute la France, l'Algérie et les colonies.

Elle siége à Paris.

2. La *Société nationale d'horticulture de France* a pour but de perfectionner et d'encourager toutes les branches de la science et de la pratique horticole.

Elle aide à la propagation des connaissances horticoles par ses recherches, ses enquêtes, ses publications périodiques, ainsi que par les expériences pratiques ou d'ordre scientifique qu'elle exécute ou qu'elle provoque.

Dans le même but, elle ouvre des concours et expositions annuels, dans lesquels elle décerne des récompenses.

Elle encourage les ouvriers de l'horticulture et accorde des secours aux jardiniers nécessiteux ou infirmes, ainsi qu'aux familles de ceux qui ont rendu des services à l'horticulture.

Elle encourage les sociétés de secours mutuels formées entre les ouvriers de l'horticulture et reconnues par le Gouvernement.

3. La société fait annuellement une ou plusieurs expositions. Les Français et les étrangers sont admis à y prendre part.

Elle décerne des prix à des auteurs d'ouvrages relatifs à l'horticulture.

4. La société correspond avec les sociétés françaises d'horticulture, et peut même, avec l'autorisation du ministre de l'agriculture, les réunir en congrès pour discuter des questions intéressant la science ou la pratique horticole.

Sous la même condition d'autorisation, les étrangers ou les représentants de sociétés étrangères d'horticulture peuvent être admis dans ces congrès.

Dans ces cas, l'arrêté d'autorisation détermine la ville où le congrès doit être ouvert, ainsi que la durée de la session.

TITRE II.

ORGANISATION.

5. La société se compose de membres titulaires, de membres perpétuels, de membres honoraires et de correspondants français et étrangers.

Les dames sont admises comme dames patronnesses ou aux divers titres ci-dessus énoncés.

Le nombre des membres est illimité.

6. Toute personne qui désire être reçue membre titulaire de la société doit se faire présenter par un membre sociétaire qui signe la présentation, ou en faire la demande par écrit au secrétaire général.

Le nom du postulant reste inscrit pendant quinze jours au siége de la société sur un tableau à ce destiné. S'il n'y a pas d'opposition, l'admission est prononcée à la séance suivante. Elle doit être votée à la majorité absolue des voix des membres présents.

7. Les dames patronnesses sont élues par le conseil d'administration, sur la présentation de deux dames patronnesses ou de deux membres de la société, ou d'une dame patronnesse et d'un membre de la société.

Digitized by Google

L'élection a lieu dans la séance du conseil qui suit celle pendant laquelle la présentation a été faite.

8. Les membres honoraires du bureau et les membres honoraires sont élus par l'assemblée générale sur la présentation du conseil d'administration.
Les correspondants sont nommés par le conseil d'administration.

9. A la majorité de la moitié plus un des membres qui le composent, le conseil d'administration peut prononcer l'exclusion d'un membre de la société pour cause d'indignité, mais, seulement, ce membre entendu ou dûment appelé.

10. Tous les membres, sauf les membres honoraires ou les membres correspondants, payent une cotisation annuelle. Cette cotisation ne peut être moindre de vingt-cinq francs pour les dames patronnesses et de vingt francs pour les membres titulaires.
La cotisation annuelle peut être rachetée par un versement unique de deux cent cinquante francs ou remplacée par la constitution d'une rente de vingt francs.
Dans le cas de rachat de la cotisation comme il vient d'être dit, le membre titulaire reçoit le titre de membre perpétuel.
Le remplacement de la cotisation de dame patronnesse par une rente de vingt-cinq francs confère le titre de dame patronnesse perpétuelle.
Les sommes versées en rachat de cotisations doivent être placées en rentes sur l'État français ou en obligations de chemins de fer et de la société générale du Crédit foncier de France, et les revenus seuls sont employés par la société.

TITRE III.

DE L'ADMINISTRATION.

11. Le Président de la République est protecteur né de la société; le ministre de l'agriculture en est le président d'honneur et préside les séances solennelles de distribution de récompenses, d'ouverture et de clôture du congrès.
Le ministre peut se faire suppléer par un délégué.

12. La société est régie par un conseil d'administration élu par l'assemblée générale composé comme suit :

1° Un président,
Un premier vice-président,
Quatre vice-présidents,
Un secrétaire général,
Un secrétaire général adjoint,
Quatre secrétaires,
Un trésorier,
Un trésorier adjoint,
Un bibliothécaire,
Un bibliothécaire adjoint,
Ces seize membres forment le bureau de la société;

2° Seize conseillers;

3° Un délégué de chacun des comités et des commissions administratives formés dans le sein de la société, sauf celui de la commission de contrôle;

4° Les membres du bureau honoraires;

5° Le secrétaire rédacteur.

Toutes les fonctions des membres du conseil d'administration sont gratuites, sauf celles du secrétaire rédacteur.

13. Le président et le premier vice-président, le secrétaire général et le secrétaire général adjoint, le trésorier et le trésorier adjoint, le bibliothécaire et le bibliothécaire adjoint, sont élus pour quatre années, renouvelés alternativement tous les deux ans, et toujours rééligibles.

Digitized by Google

Les quatre vice-présidents et les quatre secrétaires, nommés pour deux ans, sont renouvelés par moitié chaque année, et non rééligibles avant une année d'intervalle.

Les seize conseillers sont élus pour quatre ans, renouvelés par quart chaque année et non rééligibles avant une année d'intervalle.

Les délégués des comités et des commissions administratives sont élus pour une année et toujours rééligibles.

Le secrétaire rédacteur est élu par le conseil d'administration qui, seul, peut le révoquer.

14. L'élection des membres du conseil d'administration a lieu dans la dernière séance de l'année par une assemblée composée des membres titulaires, des membres perpétuels, des membres honoraires et des dames patronnesses.

Les sociétaires ayant droit de vote assistent seuls à cette séance et sont prévenus par lettre individuelle avec indication de l'ordre du jour.

Le vote a lieu en séance, et par bulletin individuel, pour l'élection du président, du premier vice-président, du secrétaire général, du secrétaire général adjoint, du trésorier, du trésorier adjoint, du bibliothécaire, du bibliothécaire adjoint, et, par bulletin de liste, pour celle des autres membres du bureau des seize conseillers et de la commission de contrôle dont il va être parlé à l'article 17.

Au premier tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés, et, au second tour de scrutin, à la majorité relative.

Dans le cas ou deux ou plusieurs candidats auraient obtenu le même nombre de voix, le plus ancien comme sociétaire est nommé.

15. Si, dans le cours d'une année, une vacance survient parmi ses membres, le conseil d'administration peut décider qu'il sera pourvu au remplacement avant la séance de la fin de l'année.

Si le nombre des vacances excédait le chiffre de quinze, il serait procédé au remplacement dans la seconde séance qui suivrait la dernière vacance produite et selon les formes déterminées à l'article 13.

Dans tous les cas, le membre élu en remplacement d'un membre manquant ne reste en fonctions que pendant le temps restant à courir pour l'exercice de ce dernier.

16. La société est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son secrétaire général.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer, tant activement que passivement les affaires de la société.

17. L'assemblée générale nomme annuellement, dans la dernière séance de l'année, une commission de contrôle composée de cinq membres pris hors du conseil d'administration et qui ne peut participer à ses délibérations.

Les membres de la commission de contrôle ne sont rééligibles qu'après une année d'intervalle.

Cette commission est chargée de contrôler et vérifier les livres et les comptes du trésorier, ainsi que le bilan de la situation financière qui doit être dressé annuellement par ce dernier; de vérifier les états de la bibliothèque, des archives et les collections, et de présenter, sur le tout, un rapport écrit et détaillé à l'assemblée générale.

18. La deuxième séance ordinaire de février est consacrée à l'audition du rapport du conseil d'administration sur les travaux et la situation morale de la société, des comptes du trésorier, du rapport de la commission de contrôle et à la discussion des comptes.

A cet effet, les membres titulaires, les membres perpétuels, les membres honoraires et les dames patronnesses sont seuls appelés à cette séance et la convocation est faite par lettre individuelle, avec indication de l'ordre du jour.

L'assemblée, constituée en comité secret, discute les comptes du trésorier et, s'il y a lieu, les approuve; dans ce cas, son vote établit le quitus du trésorier.

Si, au contraire, l'assemblée rejette les comptes, la commission de contrôle est chargée d'en poursuivre le redressement et de faire rentrer les fonds par toutes les voies de droit.

Digitized by Google

TITRE IV.

DES RÉUNIONS.

19. La société tient deux séances par mois. Elle peut être réunie en assemblée extraordinaire, sur la convocation du bureau.

20. Dans les séances ordinaires et extraordinaires, ont seuls voix délibérative :

Les membres titulaires,

Les membres perpétuels,

Les membres honoraires,

Les dames patronnesses.

Les correspondants n'ont que voix consultative.

Dans les congrès, ont voix délibérative tous les membres de la société indiqués plus haut, les correspondants, les étrangers admis, ainsi que les délégués des sociétés françaises et étrangères appelés à y prendre part.

Dans toutes les délibérations, les votes ont lieu à la majorité des membres présents; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

21. L'ordre du jour des séances des assemblées ordinaires et extraordinaires et des congrès est fixé par le bureau de la société; nulles autres questions que celles indiquées à l'ordre du jour ne peuvent être mises en délibération.

Néanmoins, sur la demande de quatre membres du conseil d'administration autres que ceux composant le bureau, ou celle de vingt membres titulaires, des questions sont ajoutées à celles qui sont indiquées par le bureau. Si ces questions ne peuvent arriver en discussion dans la première séance qui suit leur présentation, elles sont placées en tête de l'ordre du jour de la séance suivante.

TITRE V.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

22. Tout discours, lecture ou discussion étrangers à l'horticulture et au but de la société est interdit dans les réunions de la société.

23. La société ne peut acquérir des immeubles, les échanger, aliéner ou hypothéquer, emprunter, transiger, compromettre ni accepter aucun don ou legs qu'en vertu d'une délibération spéciale de l'assemblée générale soumise à l'approbation du Gouvernement.

24. Les votes régulièrement émis par l'assemblée générale lient tous les membres présents, absents ou dissidents.

25. Les règlements d'ordre intérieur pour l'exécution des présents statuts sont rédigés par le conseil d'administration, mais ne sont exécutoires qu'après l'approbation du ministre de l'agriculture.

26. Le conseil d'administration peut seul provoquer des modifications aux présents statuts.

Dans ce cas, le texte de ces modifications est imprimé et distribué aux membres appelés à en délibérer, un mois avant la séance dans laquelle les nouvelles dispositions doivent être discutées.

La discussion a lieu en assemblée générale et réunie au comité secret, suivant les formes indiquées à l'article 18.

Les modifications aux statuts doivent être approuvées par les deux tiers au moins des membres présents.

Elles sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

27. Les dispositions des quatre premiers paragraphes de l'article 26 sont applicables au cas de dissolution.

Digitized by Google

Dans le cas où la société viendrait à être dissoute, l'actif disponible recevrait, par décision du conseil d'administration et sauf approbation du Gouvernement, un emploi conforme à l'objet de la société.

Si le conseil d'administration avait négligé ou refusé de délibérer sur cet emploi, ou s'il persistait à n'admettre qu'un emploi qui ne serait pas approuvé par le Gouvernement, il y serait pourvu par le Conseil d'État sur la proposition du ministre de l'agriculture.

Certifié véritables les présents statuts pour être annexés au décret du 27 juin 1885.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé HERVÉ MANGON.

N° 22,788. — *DÉCRET autorisant la transformation de la Société anonyme* le Tattersall français *en Société anonyme dans les termes de la loi du 24 juillet 1867.*

Du 1er Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre du commerce;

Vu le décret du 19 septembre 1855, portant autorisation de la société anonyme formée à Paris sous la dénomination de *Tattersall français*, compagnie pour la vente des chevaux et voitures, et approbation de ses statuts;

Vu les décrets des 12 octobre 1857 et 31 août 1858, qui ont approuvé diverses modifications auxdits statuts;

Vu l'extrait de la délibération en date du 26 mars 1885, par laquelle l'assemblée générale des actionnaires de la société susdénommée a décidé la transformation de ladite société anonyme dans les termes de la loi du 24 juillet 1867;

Vu la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés, et notamment l'article 46, paragraphe 2, qui dispose que les sociétés anonymes existantes lors de la promulgation de la présente loi pourront se transformer dans les termes de ladite loi, en observant les formes prescrites pour la modification de leurs statuts et en obtenant l'autorisation du Gouvernement;

Le Conseil d'État entendu,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Est autorisée la transformation de la société anonyme établie à Paris sous la dénomination de *Tattersall français* en société anonyme dans les termes de la loi du 24 juillet 1867, telle que cette transformation résulte de la délibération susvisée.

Un extrait de cette délibération déposée aux minutes de Me *Le Villain*, notaire à Paris, suivant acte reçu par lui et son collègue, le 24 juin 1885, sera annexé au présent décret.

2. Le ministre du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*, publié au *Journal officiel*

Digitized by Google

de la République française et dans un journal d'annonces judiciaires du département de la Seine.

Fait à Paris, le 1er Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre du commerce,

Signé PIERRE LEGRAND.

N° 22,789. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant:

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux ou d'établissements publics situés dans le département de l'Aube, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes et des établissements publics propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Aumont (le syndicat).	Réserve.....	24h 86a	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
2	Jeugny (le syndicat).	*Idem*.....	9 40	»	»	Taillis sous futaie.
3	Laines-aux-Bois.	*Idem*.....	6 53	»	»	*Idem*.
4	Troyes (la fabrique de la cathédrale).	*Idem*.....	1 60	»	»	*Idem*.
5	Troyes (hospice de).	*Idem*.....	15 17	»	»	*Idem*.
6	Cussangy et les Granges.	*Idem*.....	12 82	»	»	*Idem*. Charges : deux cent dix francs pour travaux de repeuplement.
7	Essoyes et Verpillières.	*Idem*.....	17 70	»	»	Taillis sous futaie.
8	Lantages...	*Idem*.....	5 19	»	»	*Idem*.
9	Mussy et Plaines.	*Idem*.....	15 03	»	»	*Idem*.
10	Bligny.....	*Idem*.....	17 77	»	»	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
11	Brienne-le-Château (hospice de).	Chemin.....	4 23	»	»	Taillis sous futaie.
12	Champignol	Réserve.....	13 29	»	»	*Idem*.
13	Colombé-le-Sec.	*Idem*.....	1 38	»	»	*Idem*.
14	Fravaux...	*Idem*.....	2 41	»	»	*Idem*.
15	Lignol.....	*Idem*.....	17 09	»	»	*Idem*.
16	Long-champs.	*Idem*.....	24 98	»	»	*Idem*. A exploiter par tiers de 1885 à 1887.
17	Proverville.	*Idem*.....	9 08	»	»	Taillis sous futaie.
18	Urville.....	*Idem* (soit le cinquième).	7 71	»	»	*Idem*.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de Chaunes, Lignières, Pargues et Thil. (*Paris, 24 Février 1885.*)

Digitized by Google

N° 22, 790.— DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux ou de l'établissement public situés dans le département des Ardennes, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes et de l'établissement public propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Anchamps..	Réserve.....	5h 25c	»	»	Taillis sous futaie. Charges : quarante francs pour travaux d'amélioration.
2	Apremont..	*Idem*.....	7 53	»	»	Taillis sous futaie à exploiter en 1886. Charges : 1° deux cent vingt francs pour travaux ; 2° huit stères et cent fagots pour le garde.
3	Châtel-Chéhéry.	*Idem*.....	8 19	»	»	Taillis sous futaie à exploiter en 1886. Charges : deux cents francs pour travaux, huit stères et cent fagots pour le garde.
4	Deville.....	*Idem*.....	11 61	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
5	Flize.....	*Idem*.....	5 39	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent vingt-cinq francs pour travaux de plantation.
6	Fromelennes (indivise).	*Idem*.....	8 52	»	»	Taillis sous futaie. Charges : huit stères et cent fagots pour le brigadier.
7	Fumay....	*Idem*.....	19 21	»	»	Taillis sous futaie.
8	Gespunsart.	*Idem*.....	15 51	»	»	*Idem*.
9	Gespunsart (fabrique).	*Idem*.....	6 29	»	»	Dont deux hectares sept ares pour l'exercice 1886. Taillis sous futaie. Charges : trois cents francs pour frais d'aménagement.
10	Hautes-Rivières.	*Idem*.....	13 01	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent soixante francs pour travaux ou fournitures.
11	Haybes....	Partie des coupes n°s 6, 7, 19, 20.	8 28	»	»	Taillis. Charges : cent quinze francs pour travaux.
12	Margny et Herbeuval.	Réserve.....	16 76	»	»	Taillis sous futaie.
13	Matton....	*Idem*.....	10 20	»	»	*Idem*.
14	Triage-des-Mazures.	*Idem*.....	7 89	»	»	*Idem*. Charges : cent dix francs pour travaux et fournitures.
15	Mogues....	*Idem*.....	3 62	»	»	Taillis sous futaie.
16	Monthermé.	*Idem*.....	48 32	»	»	*Idem*. A exploiter en quatre années, de 1885 à 1888. Charges : deux cents francs par lot pour travaux et fournitures.
17	Montigny-sur-Vence.	*Idem* (totalité).....	6 39	»	»	Taillis sous futaie. Un hectare en 1885, le surplus en 1886. Charges : soixante-deux francs pour travaux et fournitures.
18	Saint-Menges.	Réserve.....	3 56	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent quatre francs pour repeuplement en résineux.
19	Sapogne...	*Idem* (bois Semont)....	2 08	»	»	Taillis sous futaie.
20	Aigny-le-Petit.	Réserve.....	10 00	»	»	*Idem*. Charges : quatre-vingts francs pour travaux.

Digitized by Google

N° des articles.	Noms des communes propriétaires de bois.	Situation et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	Conditions sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
21	Singly.....	Réserve.....	4h 98a	»	»	Taillis sous futaie.
22	Sommauthe.	Petite réserve en entier.	5 17	»	»	*Idem.*
23	Tailly	Réserve.....	3 44	»	»	*Idem.* Charges: cent francs pour repeuplement.
24	Thilay.....	1° Crénceaux.....	50 68	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1886 et 1886.
		2° Louhant.....	21 92	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1887. Charges : cent francs par exercice pour travaux.
25	Vaux.....	Réserve.....	4 00	»	»	Taillis sous futaie.
26	Villy	*Idem*.....	2 91	»	»	*Idem.*
27	Fépin.....	*Idem*.....	10 00	»	»	*Idem.*

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes d'Aiglemont, Chalandry-Elaire, Francheval, Gernelle, Margny et Herbeuval (série Rond-Buisson), Montcy-Notre-Dame, Raucourt et Haraucourt et Revin. (*Paris, 26 Février 1885.*)

N° 22,791.— Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

Art. 1er. La forêt communale de Ristolas (Hautes-Alpes), d'une contenance de mille quatre cent quatre hectares soixante-neuf ares, sera traitée en futaie et divisée en quatre séries, savoir,

Série n° 1, dite *de Ségine*.....	467h 18a
Série n° 2, dite *de Maloquerte*.....	390 54
Série n° 3, dite *de Col-la-Croix*.....	438 04
Série n° 4 (série hors cadre).....	108 93

2. Les séries n° 1 à 3 seront exploitées par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies pendant une révolution principale de cent quatre-vingts ans. Chacune d'elles sera, à cet effet, partagée en trois affectations correspondant à un même nombre de périodes de soixante ans.

Durant la première période (1885-1944) la possibilité des coupes principales sera fixée, savoir :

Pour la première série à quatre-vingt-six mètres cubes, défalcation faite de vingt-huit mètres cubes pour la réserve, à réaliser dans les parcelles B^1, C^1 de la première affectation et B^2 de la troisième affectation, sous forme de coupes de régénération;

Pour la deuxième série à soixante mètres cubes, défalcation faite de dix-neuf mètres cubes pour la réserve, à réaliser dans les parcelles A^1, B^1 et D^1 de la première affecttaion et C^2, D^2, E^2, F^2 de la troisième affectation, sous forme de coupes de régénération;

Pour la troisième série à soixante et un mètres cubes, défalcation faite de vingt mètres cubes pour la réserve, à réaliser dans la première affectation, sous forme de coupes de régénération.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

Le volume des produits accidentels, ainsi que celui des coupes d'urgence (pour la quotité excédant la réserve disponible), seront précomptés.

3. La série n° 4 constituera une zone d'abri et sera exploitée par la méthode du jardinage sur propositions spéciales. (*Paris, 26 Février 1885.*)

Digitized by Google

N° 21,792. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux ou d'établissements publics situés dans le département des Vosges, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Avranville..	Réserve (coupon n° 4).	4h 36a	"	"	Taillis sous futaie. Charges : trente-sept francs pour travaux et fourniture de huit stères ; chauffage aux préposés.
2	Barville....	Réserve (coupon n° 3).	3 88	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux d'amélioration ; trois cents fagots et un stère et demi pour les préposés.
3	Bazoille....	Réserve (coupon n° 1).	7 87	"	"	Taillis sous futaie. Charges : fourniture sur le parterre de la coupe de six stères pour les préposés.
4	Clérey-la-Côte.	Réserve (coupon n° 5).	3 14	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quatre stères de quartier pour les préposés.
5	Coussey....	Réserve (coupon n° 6).	7 01	"	"	Taillis sous futaie. Charges : deux cent soixante-quinze francs pour travaux d'amélioration ; sept stères pour les préposés.
6	Grand.....	Réserve (coupon n° 5).	7 35	"	"	Taillis sous futaie. Charges : deux cent quarante-six francs cinquante centimes pour travaux ; fourniture au domicile des trois gardes de deux stères de chauffage.
7	Liffol-le-Grand	Réserve (coupon n° 9).	9 69	"	"	Taillis sous futaie. Charges : deux cent quarante-deux francs pour travaux ; fourniture de huit stères aux préposés.
8	Midrevaux.	Réserve (coupon n° 2).	6 17	"	"	Taillis sous futaie. Charges : trente-quatre francs cinquante centimes pour travaux d'amélioration ; fourniture et transport de six stères pour la mairie et les écoles ; réserve de quatre stères pour les préposés.
9	Moncel-et-Happoncourt.	*Idem*.....	5 57	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent quarante francs pour travaux ; réserve de quatre stères pour les préposés.
10	Neufchâteau (section de Rouceux).	Réserve (soit le cinquième).	3 47	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quarante et un francs pour travaux d'amélioration et fourniture de dix stères pour les préposés.
11	Rémoville..	Réserve (coupon n° 3).	5 47	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quarante deux francs cinquante centimes pour travaux et fourniture de six stères pour les préposés.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
12	Seraumont.	Réserve (coupon n° 2).	4h 20a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : quarante et un francs pour travaux et réserve de quatre stères pour les préposés.
13	Soulosse...	Réserve (coupon n° 3).	1 81	»	»	Taillis sous futaie. Charges : quatre-vingt-dix-neuf francs quatre-vingts centimes pour travaux ; fourniture et transport de six stères pour les préposés.
14	Trampot...	Réserve (coupon n° 7).	8 18	»	»	Taillis sous futaie. Charges : trois cent quarante francs pour travaux et fournitures ; huit stères à transporter chez les préposés.
15	Tranqueville-Graux.	Réserve (coupon n° 3, partie).	7 18	»	»	Taillis sous futaie. Charges : soixante-deux francs cinquante centimes pour travaux et fournitures ; six stères à transporter chez les préposés.
16	Circourt....	Réserve.....	8 96	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux et fournitures de cinq stères et cinquante fagots à transporter chez les préposés.
17	Damblain..	*Idem*.....	7 00	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour travaux ; fourniture de dix stères et cinquante fagots à transporter chez les préposés.
18	Dombrot-sur-Vair.	*Idem*.....	6 92	»	»	Taillis sous futaie. Charges : fourniture de six stères et cinquante fagots pour les préposés.
19	Isches.....	*Idem*.....	4 27	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent vingt-six francs pour travaux et fournitures ; neuf stères de chauffage à transporter chez les préposés.
20	La Vacheresse-et-la-Rouillie.	*Idem*.....	5 46	»	»	Taillis sous futaie. Charges : vingt francs pour repeuplement ; cinq stères et cinquante fagots à transporter chez les préposés.
21	Martigny-lez-Lamarche.	*Idem*.....	6 48	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour travaux ; six stères et quatre-vingts fagots à transporter chez les préposés.
22	Moriville...	*Idem* (coupon n° 2)...	2 63	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent soixante francs pour travaux ou fournitures ; six stères à transporter chez les préposés.
23	Ollainville..	Réserve.....	14 81	»	»	Éclaircie. Charges : fourniture de trois stères de bois à transporter chez les préposés.
24	Parey-sous-Montfort.	*Idem*.....	4 03	»	»	Taillis sous futaie. Charges : six stères et cent fagots à transporter chez les préposés.
25	Pompierre..	*Idem*.....	4 46	»	»	Taillis sous futaie. Charges : quatre stères et cinquante fagots à transporter chez les préposés.

Digitized by Google

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
26	Rebeuville.	Réserve.....	4h 79a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour reboisement de friches et cinquante francs pour repeuplement de vides ; cinq stères et soixante-quinze fagots à transporter chez les préposés.
27	Robécourt..	*Idem*.....	6 30	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour travaux ; six stères et soixante-quinze fagots à transporter chez les préposés.
28	Saulxures-les-Bulgnéville.	*Idem* (coupon n° 3)....	8 47	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent vingt francs pour travaux ; six stères à transporter chez les préposés.
29	Sauville....	*Idem*.....	9 11	»	»	Taillis sous futaie. Charges : trois cent vingt-cinq francs pour travaux ; six stères à transporter chez les préposés.
30	Senaide....	Réserve.....	4 63	»	»	Taillis sous futaie. Charges : soixante-douze francs pour travaux ; cinq stères à transporter chez les préposés.
31	Serécourt..	*Idem*.....	4 83	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent soixante-cinq francs pour travaux ; six stères et cent fagots à transporter chez les préposés.
32	Surlauville.	*Idem*.....	4 36	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinquante et un francs soixante-quinze centimes pour travaux ; dix-neuf stères et cinquante fagots à transporter à la mairie ou chez les préposés.
33	Vrécourt...	*Idem*.....	5 30	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent quatre-vingt-quinze francs pour travaux ; six stères et cent fagots à transporter chez les préposés.
34	Ableuvenettes (Les) (section d'Ableuvenette-la-Petite).	*Idem* (coupon n° 1)....	8 88	»	»	Taillis sous futaie. A délivrer. Charges : cent francs pour travaux.
35	Avillers....	Réserve (coupon n° 2).	3 18	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinquante francs pour travaux.
36	Bainville-aux-Saules.	Réserve.....	3 82	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour travaux.
37	Bazegney..	*Idem* (coupon n° 1)....	2 58	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinquante francs pour travaux.
38	Bazoille (section de St-Pierre).	Réserve (coupon n° 3).	2 42	»	»	Taillis sous futaie. A délivrer. Charges : cinquante francs pour travaux.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
39	Begnécourt	Réserve.....	5h 51a	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : cent vingt francs pour travaux.
40	Bettegney-St-Brice.	*Idem*.....	4 03	»	»	Taillis sous futaie. Charges : soixante francs pour travaux.
41	Châtel.....	*Idem* (parcelles A², B², C², D²).	»	»	783	Éclaircie et extractions d'arbres dépérissants. Charges : trois cent cinquante francs pour travaux.
42	Charmes...	Bois-Bauni (parcelles n°s 14, 16 et 18).	»	»	819	Éclaircie et extraction. Charges : deux cent quatre-vingts francs pour travaux.
43	Chauffe-court	Réserve.....	1 44	»	»	Taillis sous futaie. Charges : vingt-cinq francs pour travaux.
44	Diarville...	*Idem* (coupon n° 1)....	4 30	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
45	Domèvre-sous-Montfort.	Réserve.....	4 90	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
46	Domjulien.	*Idem*.....	3 00	»	»	*Idem*.
47	Dompaire..	*Idem*.....	1 40	»	»	*Idem*. Charges : cent francs pour travaux.
48	Essegney...	*Idem*.....	3 53	»	»	*Idem*.
49	Frenelle-la-Grande	*Idem*.....	3 71	»	»	*Idem*. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
50	Gemmelaincourt	*Idem* (coupon n° 1)...	3 64	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
51	Gircourt-Laviéville.	Béserve.....	3 48	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinquante francs pour travaux.
52	Giroviller..	*Idem*.....	2 60	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
53	Gorhey....	*Idem* (coupon n° 3)...	2 44	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinquante francs pour travaux.
54	Gugney-aux-Aulx.	Réserve (coupon n° 1).	3 17	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
55	Hymont...	Réserve.....	7 13	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par tiers de 1885 à 1887. Charges : soixante francs par exercice.
56	Jorxey.....	*Idem*.....	5 07	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent cinquante francs pour travaux.
57	Madegney..	*Idem*.....	2 63	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
58	Maroncourt	*Idem* (coupon n° 3)....	2 48	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
59	Mattaincourt	Réserve (coupon n° 1).	3 32	»	»	*Idem*.
60	Moriville...	Réserve (coupons n°s 20 et 8).	10 94	»	»	*Idem*. Charges : deux cent cinquante francs pour travaux.
61	Oëlleville...	Réserve.....	2 88	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour travaux.

Digitized by Google

Nos DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Nom des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
62	Offroicourt (section de Germiny).	Réserve.....	0h 79a	»	»	Taillis sous futaie. A délivrer.
63	Offroicourt (section d'Haussonville).	*Idem*.....	1 00	»	»	Taillis sous futaie. A délivrer. Charges : cinquante francs pour travaux.
64	Pierrefitte..	*Idem*.....	3 22	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
65	Pont-sur-Madon.	*Idem*.....	1 47	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinquante francs pour travaux.
66	Puxieux....	Réserve.....	2 66	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
67	Rancourt...	*Idem* (coupon n° 1)....	2 58	»	»	*Idem*.
68	Regney....	Réserve.....	5 47	»	»	*Idem*. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
69	Rehaincourt.	*Idem*.....	5 00	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent cinquante francs pour travaux.
70	Remoncourt.	*Idem*.....	3 00	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
71	Repel.....	*Idem* (coupon n° 1)....	2 86	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinquante francs pour travaux.
72	Rouvres-en-Xaintois.	Réserve (coupon n° 3).	1 83	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent vingt francs pour travaux.
73	Rozerotte-et-Ménil (section de Rozerotte).	Réserve.....	4 97	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour travaux.
74	St-Vallier...	*Idem*.....	3 91	»	»	Taillis sous futaie. Charges : soixante francs pour travaux.
75	They-sous-Montfort.	*Idem*.....	2 27	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinquante francs pour travaux.
76	Valleroy-aux-Saules.	*Idem* (coupons nos 6 et 7).	5 47	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en 1885 et 1886. Charges : cent cinquante francs pour travaux et fourniture de deux stères et vingt-cinq fagots pour la garde sur chaque lot.
77	Valleroy-le-Sec.	Réserve.....	3 33	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinquante francs pour travaux.
78	Vincey.....	*Idem*.....	3 49	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
79	Vittel.....	*Idem* (Bois Saint-Rémy).	12 12	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : cent cinquante francs pour travaux par coupes.
80	Ameuvelle..	Coupes nos 7, 8 et 9..	2 71	»	»	Extraction. Charges : cinquante francs pour travaux.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
81	Belmont..	Réserve.....	6h 70a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent trente-quatre francs pour travaux.
82	Bleurville..	*Idem* (coupons nos 6 et 7, partie).	9 68	»	»	Taillis sous futaie. Charges : huit cent soixante francs pour travaux.
83	Charmois-l'Orgueilleux (section de Francogney).	.....	»	»	66	Jardinage. La coupe de l'exercice 1887 sera supprimée.
84	Charmois-l'Orgueilleux (section de Nobaimont-Reblaingotte).	Deuxième affectation...	»	»	84	Extraction. Charges : cent francs pour travaux de peuplement.
85	Charmois-l'Orgueilleux (section de Nobaimont-Sancenot).	Réserve.....	»	»	250	Extraction. Charges : cinquante francs pour repeuplements.
86	Dombasle-devant-Darney.	*Idem* (coupon n° 16)..	4 48	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent soixante-quinze francs pour travaux.
87	Dommartin-lez-Vallois.	Réserve.....	2 69	»	»	Taillis sous futaie.
88	Esley.....	*Idem*.....	3 63	»	»	*Idem*. Charges : cent francs pour travaux.
89	Hennezel (section de Hennezel).	.....	12 45	»	»	Extraction d'arbres. Charges : cent quatre-vingt-six francs soixante-quinze centimes pour travaux.
90	Monthureux-sur-Saône.	Réserve (Housset).....	18 00	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par tiers de 1885 à 1887. Charges : cent trente-deux francs par coupon.
91	Provenchères-lez-Dorney.	Réserve.....	6 01	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
92	Regnévelle.	*Idem*.....	6 56	»	»	*Idem*.
93	Viviers-le-Gras.	*Idem*.....	3 45	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent vingt francs pour travaux.
94	Bayécourt..	*Idem* (coupons nos 3 et 4).	5 76	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour travaux.
95	Darnieulles.	Réserve.....	»		217	Extraction. Charges : cent francs pour repeuplements.
96	Girmont...	*Idem*.....	»	»	96	Extraction. Charges : quarante francs pour repeuplements.
97	Montmotier.	Canton de Bau-de-Brahon et du Grand-Repiquot.	»	»	640	Régénération. Charges : cent francs pour travaux.
98	Pallegney..	Réserve.....	3 22	»	»	Taillis sous futaie.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Etendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
99	Trémonzey.	Réserve (forêt communale).	12h 85a	»	»	Régénération. Charges : cent francs pour travaux.
100	Trémonzey-Monts-et-Treman.	Réserve (parcelle B²)..	3 00	»	»	Éclaircie et extraction. Charges : cinquante francs pour travaux.
101	Xertigny...	Réserve.....	15 00	»	»	*Idem.*
102	Badménil .	*Idem* (coupons nos 12 et 13).	5 75	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour travaux.
103	Hadigny-les-Verrières.	Réserve (coupon n° 4).	6 04	»	»	*Idem.* Rejet du surplus de la demande.
104	Jeanménil..	Coupons nos 9 et 11 (partie).	16 43	»	»	Éclaircies : dix hectares vingt ares à exploiter en 1885, le surplus en 1887. Charges : cent francs pour travaux sur la coupe 1885.
105	Ménarmont.	Première affectation (parcelle A¹).	»	»	170	Régénération.
106	Nossoncourt.	Première affectation...	»	»	480	Régénération. A exploiter par quart de 1885 à 1888. Charge annuelle : cent francs pour travaux.
107	Padoux....	Réserve.....	38 00	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinq cents francs pour travaux.
108	Ste-Hélène..	*Idem* (coupon n° 2)....	4 52	»	»	Taillis sous futaie. Charges : soixante francs pour travaux.
109	Xaffévillier..	Première affectation...	»	»	94	Régénération. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
110	Belmont-sur-Buttaut.	*Idem* (parcelle E¹).....	»	»	300	Régénération. Charges : soixante francs pour travaux.
111	Brouvelieures.	Deuxième affectation (parcelle A²).	»	»	700	Régénération. Charges : cinq cents francs pour travaux.
112	Champdray.	Troisième affectation (parcelle C³).	»	»	287	Régénération. Charges : cent francs pour travaux.
113	Grandvillers.	Réserve.....	»	»	750	Extraction. Charges : deux cents francs pour travaux.
114	Granges (section de Berchigranges).	Première affectation (parcelle A¹).	»	»	111	Régénération. Charges : quarante francs pour travaux.
115	Granges (forêt communale).	Troisième affectation (parcelle A³).	»	»	770	Régénération. Charges : deux cents francs pour travaux.
116	Prey.....	.....	»	»	48	Jardinage.
117	Xamontarupt.	Quarts en réserve....	»	»	368	Extraction et éclaircie. Charges : cent francs pour travaux.
118	Bande-Sapt.	Troisième et quatrième affectations.	»	»	400	Extraction. Charges : deux cents francs pour travaux.
119	Colroy-la-Grande.	Première affectation...	»	»	253	Régénération.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes et établissements publics propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
120	Entre-deux-Eaux (section de Remémont).	.....	»	»	80	Jardinage.
121	Lacroix-aux-Mines.	Première et deuxième affectations (parcelles A^1, B^1, C^1, B^2).	»	»	1,700	Régénération. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : deux cent vingt francs pour travaux.
122	Lesseux....	Quatrième affectation..	»	»	100	Extraction. Charges : fourniture et transport de huit stères de bois pour les préposés.
123	Neuviller-sur-Fave.	Première affectation...	»	»	139	Régénération.
124	Lair-et Grandrupt (section de Vanifosse).	.....	»	»	34	Extraction jardinatoire.
125	Petite-Fosse (La).	Première et quatrième affectations.	»	»	45	Régénération. Charges : soixante francs pour travaux.
126	Raves.....	Haies de Raves.....	»	»	100	Extraction jardinatoire. Les coupes ordinaires 1885 et 1886 seront suspendues et la coupe 1887 réduite à quatorze mètres cubes.
127	Saint-Remy.	Première affectation (parcelles A^1, B^1, C^1).	»	»	200	Extraction. Charges : deux cents francs pour travaux.
128	Anould....	Première affectation (parcelles E^1, D^1, C^1, B^1).	»	»	1,350	Régénération. A exploiter par tiers de 1885 à 1887. Charges : quatre-vingts francs par an pour travaux.
129	Corcieux (forêt communale).	Troisième et quatrième affectations (parcelles B^3 et B^4).	»	»	270	Extraction. Régénération. Charges : cent francs pour travaux.
130	Corcieux (Ruxurieux-et-les-Cours).	*Idem*.	»	»	135	Extraction jardinatoire. Charges : cinquante francs pour travaux.
131	Fraize.....	Deuxième affectation parcelles L^2, K^2, I^2).	»	»	1,100	Régénération. Charges : quatre cents francs pour travaux.
132	Gérardmer.	Première affectaiion (parcelles F^1, G^1, H^1).	»	»	1,000	Régénération. Charges : cinq cents francs pour travaux.
133	Hospices de Nancy.	Première série (parcelles A^1, B^1, F^1, G^1, H^4).	»	»	1,500	Transformation.
		Deuxième série (parcelles A^1, B^1, C^1, D^1, H^4, première et quatrième affectations).	»	»	1,500	*Idem*. A exploiter par tiers de 1885 à 1887. Charge annuelle : six cent dix francs pour travaux.
134	Plainfains (Sections de). Plainfaing (forêt communale).	Quatrième affectation (parcelle B^4).	»	»	114	Régénération. Charges : cent francs pour travaux et réserve de soixante hêtres pour la commune.

Digitized by Google

N^os DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
134 *bis*.	Plainfaing (forêt sectionale).	Quatrième affectation (parcelles C^4, E^4, F^4).	"	"	714	Régénération. Charges : cent cinquante francs pour travaux et réserve de soixante hêtres pour la commune.
134 *ter*.	Plainfaing (Habeaurupt).	Première affectation (parcelle C^1).	"	"	114	Régénération. Charges : cent francs pour travaux et réserve de soixante stères de bois pour la commune.
135	Allarmont..	Parcelles B^3 et P^4.....	"	"	510	Régénération.
136	Celles.....	Première affectation...	"	"	1,200	*Idem.*
137	Étival.....	Quatrième affectation (parcelles D^4 et E^4).	"	"	1,200	*Idem.*
138	Raon-l'Étape.	Première affectation (parcelle H).	"	"	926	*Idem.*
139	Saulcy (Le).	.....	"	"	666	Jardinage.
140	Vexaincourt.	Première affectation (parcelles C^1, D^1, E^1).	"	"	400	Régénération.
141	St-Étienne..	Charbonniers (réserve).	"	"	300	Jardinage et nettoiement. Charges : cent francs pour travaux.
142	Syndicat...	Deuxième affectation (parcelles A^2, B^2, C^2).	"	"	1,162	Régénération.
143	Tendon (section de Bamboin-de-la-Poirie).	Réserve.....	"	"	401	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
144	Vecoux (forêt communale).	Première affectation (parcelle A^1).	"	"	169	Régénération. Charges : cent francs pour travaux.
145	Vecoux (section de Reherrey).	Première affectation (parcelle B^1).	"	"	44	Régénération. Charges : cinquante francs pour travaux.
146	Ramonchamp.	Première affectation (parcelle A^1).	"	"	250	Régénération. Charges : deux cents francs pour travaux.
147	Remiremont.	Première série (sixième affectation) et troisième série (première affectation par moitié).	"	"	1,000	Régénération. Charges : quatre cents francs pour travaux.
148	Pouxeux...	Réserve (parcelles D^1 et E^1).	13^h 02^a	"	"	Coupe d'abri et de régénération. Charges : cinq cents francs pour travaux de semis.
149	Val d'Ajol (1re série).	Première et quatrième affectations.	"	"	900	Régénération. Charges : trois cents francs pour travaux.
150	Val-d'Ajol (2e série).	Quatrième affectation..	"	"	500	Régénération. Charges : deux cents francs pour travaux.
151	Romain-aux-Bois.	Réserve.....	6 52	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : soixante francs pour travaux ; fourniture de six stères et cinquante fagots au domicile des préposés.
152	Bains.....	Première affectation (parcelle H^1).	"	"	900	Régénération. Charges : cent cinquante francs pour travaux.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
153	Belmont...	Première affectation (parcelle E[1]).	»	»	540	Régénération. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charge annuelle : cinquante francs pour travaux.
154	Dommartin (Forêt communale). Inspection de Remiremont (Nord).	Quatrième affectation (parcelle A[4]).	»	»	81	Régénération.
155	Dommartin (forêt sectionale de Franould). Même inspection.	Première affectation (parcelle C[1]).	»	»	300	*Idem.*
156	Dommartin (forêt sectionale de la Poirie). Même inspection.	Première affectation (parcelle D[1]).	»	»	216	*Idem.*
157	Dommartin (forêt sectionale de Pont-et-la-Poirie). Inspection de Remiremont (Sud).	Xatiravette.....	»	»	100	Jardinage. Charges : cinquante francs pour travaux.
158	Dommartin (forêt sectionale de Pont). Même inspection.	Chairegoutte.....	»	»	250	Jardinage. Charges : cent francs pour travaux.
159	Dommartin (forêt sectionale de Franould-Pont-et-la-Poirie).	Herival.....	»	»	206	Jardinage. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
160	Ban-de-Sapt.	Deuxième affectation (parcelles n°s 2 et 3).	»	»	1,200	Extraction. Charges : deux cents francs pour travaux.
161	Rehaupal..	.....	»	»	400	Jardinage. Coupe par anticipation. Charges : fourniture de six stères au domicile des préposés et trente stères aux écoles. Toute exploitation sera suspendue jusqu'en 1892 inclus.

Digitized by Google

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
162	Attigny (section de Grange-Huart).	Coupe n° 6.....	0h 92a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : soixante francs pour travaux.
163	Deyvillers..	Première affectation...	»	»	132	Extraction. Charges : deux cent dix francs pour travaux.
164	Rupt-sur-Moselle. (section de Lette).	....	10 70	»	»	Éclaircie. A délivrer. Charges : cinquante francs pour travaux.
165	Jussarupt..	Deuxième affectation...	»	»	80	Extraction. Charge affectation du prix de la vente à des travaux de repeuplement.
166	Bult.....	Réserve.....	7 10	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.

(*Paris, 20 Mars 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 6 * Novembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 6 Novembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1722.

N° 22,793. — *Décret qui approuve 2 liquidations de Pensions civiles.*

Du 23 Octobre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 5, 6, 7, 11, 13, 18, 23 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 22 août 1790;

Vu le décret du 13 septembre 1806;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 2 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la justice pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète :

Art. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de cinq mille huit cent soixante et un francs (5,861f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 23 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Président du Conseil, Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé Henri Brisson.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
1	DELAHAYE (Henri-Victor) (1).	30 oct. 1827.	Paris (Seine).	Chef du secrétariat général du Conseil d'État.	Civils.....	31	»	»	Loi du 9 juin 1853.
2	CORK (Mary-Ann), vve SAUTAYRAT.	10 avril 1830.	Douvres (Grande-Bretagne).	Le mari, premier président.	*Idem*.....	41	8	17	*Idem* et du 21 mars 1790, et du 13 septembre 1806.

(1) Invalidité.

N° 22,794. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 24 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7 et 8 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 19 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 7 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOM du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
Unique.	LUTZ (Joseph).....	29 janv. 1831.	Huttenheim (Alsace-Lorraine)	Garçon de bureau.	Militaires et civils.	33	2	1	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.

N° 22,795. — *DÉCRET qui approuve 2 liquidations de Pensions de Veuves de Postillons.*

Du 24 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu l'article 14 de la loi du 19 frimaire an VII, sur la poste aux chevaux;

Digitized by Google

OTITÉ du tement pris ur base de la idation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
722f 22c	»	3,989f 00c	3,989f 00c	3,861f	»	3,861f	1er oct. 1885.	Paris (Seine).
112 50 830 55	»	9,255 00	9,255 00	6,000	2,000f	2,000	25 juin 1885.	Alger (Alger).
					TOTAL.	5,861		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de cinq cent quatre-vingt-dix francs (590f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 24 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. DE FREYCINET.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
200f 00c 3,327 77	46f 66c	543f 99c	590f 65c	»	»	590f	1er juin 1885.	Paris (Seine).

Vu les demandes et pièces transmises par le ministre des postes et des télégraphes, tendant à faire admettre au bénéfice de cette loi deux veuves de postillons ;

Vu la loi du 17 août 1835, relative à la situation des dépenses de 1836, laquelle, en conformité de l'article 28 de la loi du 25 mars 1817, a réuni au chiffre destiné à l'acquittement des pensions civiles inscrites sur les registres du trésor celui des pensions des postillons, qui avait jusqu'alors figuré dans l'un des chapitres de l'Administration des postes ;

Digitized by Google

Vu la situation du crédit de trois millions de francs affecté au service des pensions civiles par l'article 30 de la loi du 25 mars 1817;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de deux cents francs (200f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.	
		Dates.	Lieux.
1	DESSAIGNIE (Jeanne-Marie), veuve BUSSIÈRE...	24 mars 1834.....	Marcoux (Loire).
2	REVEL (Marguerite), veuve MARC.....	20 juin 1805.....	Carcassonne (Aude).

N° 22,796. — *DÉCRET qui approuve 7 liquidations de Pensions civiles.*

Du 27 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu le décret du 2 février 1808;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 22 août, 5, 11 et 21 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE.		GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services.			DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
		Dates.	Lieux.			Ans.	Mois.	Jours.	
									DEUXIÈ
					(Pensions pour services terrés				
1	IMBERT (Pierre).....	13 juillet 1820.	Château-Villevieille (Hautes-Alpes).	Casernier à Blidah.	Militaires.... 25 Civils..... 20 (y compris la bonification pour services hors d'Europe).	6 2	18 1		Loi du 9 juin 1853.

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public et payées dans les départements à partir de l'époque désignée à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 24 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

NATURE DES SERVICES.	MONTANT de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE.	OBSERVATIONS.
Le mari, postillon.	100f	28 mai 1885.....	Écotay (Loire).	
Idem.	100	13 mars 1884.....	Alzonne (Aude).	
TOTAL.....	200			

dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la guerre pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en son avis du 7 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quatre mille six cent cinq francs (4,605f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au minimum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ATÉGORIE.								
ostérieurement au 1er janvier 1854.)								
729f86c	Rémunérés par une pension.	245f30c	»	»	»	245f (a)	6 août 1885.	Blidah (Alger).

(a) Cumulable avec la pension militaire.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
2	GALLAIS (Jean).....	8 juin 1825.	Artannes (Indre-et-Loire).	Ouvrier à la poudrerie du Ripault.	Militaires....	6	2	7	Loi du 9 juin 1853.
					Civils.....	28	3	15	
3	LAPORTE (Jean).....	16 juillet 1822.	Mérial (Aude).	Caserner.....	Militaires....	9	»	5	Idem.....
					Civils.....	25	9	»	
4	JOUTY (Julie), veuve LAMY.	12 oct. 1833.	Paris (Seine).	Le mari, chef de bureau au ministère de la guerre, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	9	15	Idem et décret 2 février 1
					postérieurs..	31	6	10	
5	BOURGUIGNON (Marie-Antoinette-Cora), veuve THOMAS.	1er fév. 1834.	*Idem.*	Le mari, ex-sous-chef de bureau au ministère de la guerre, décédé titulaire d'une pension de 2,534 fr.	Civils.....	40	4	16	*Idem*.....
6	SPRONCK (Edmée-Joséphine), veuve LEROY.	17 fév. 1822.	*Idem.*	Le mari, ex-graveur, décédé titulaire d'une pension de 1,440 fr.	*Idem*.....	32	5	20	*Idem*.....
7	BUFFARD (Marie-Delphine), veuve DELALAISSE.	29 sept. 1829.	Granville (Manche).	Le mari, ex-maître de dessin à l'école polytechnique, décédé titulaire d'une pension de 2,125 fr.	*Idem*.....	39	»	28	*Idem*.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de la guerre,
Signé Gal E. CAMPENON.

N° 22,797. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 27 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7 et 8 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 11 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent

Digitized by Google

...ité ...ment ...ès ...base ...la ...tion.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...0f 00c	41f 23c	565f 00c	606f 23c	»	»	606f	16 août 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
...17 36	Rémunérés par une pension.	222 02	»	»	»	222 (a)	6 mai 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
...75 92 ...75 92	» »	473 44 5,073 12	5,546 56	4,500f	Un tiers.	1,500	11 juillet 1885.	Paris (Seine).
...83 33 ...69 44	» »	895 90 2,594 32	3,490 22	2,534	Idem.	844	30 mai 1885.	Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).
...700 00 ...600 00	» »	966 25 474 26	1,440 51	»	Idem.	480	1er août 1885.	Paris (Seine).
...397 89 ...198 42	» »	797 24 1,328 51	2,125 75	»	Idem.	708	14 mars 1884.	Idem.
					TOTAL.	4,605		

(a) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 6 mai 1885 sur la pension de 185 francs concédée par décret du 1er juillet 1885, et que la présente annule.

décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 7 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile inscrite pour une somme de huit cent cinq francs (805f) au tableau ci-après est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,

Signé C. DE FREYCINET.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, [illegible] et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
Unique.	BAUDOIN (Pierre-Alexandre).	15 août 1824.	Crécy-Couvé (Eure-et-Loir).	Garçon de bureau.	Militaires et civils.	39	9	19	Loi des 11 [illegible] 1831 et 9 [illegible] 1853.

N° 22,798. — *DÉCRET qui approuve 18 liquidations de Pensions civiles.*

Du 28 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, [illegible] et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
					DEUX[illegible] (Pensions pour services terminés)				
					ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	PRIEUR DE LA COMBLE (Romain-Gaston).	3 déc. 1827.	Strasbourg (Alsace-Lorraine).	Receveur particulier.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	8	26	Loi du 9 juin 1853.
					postérieurs ..	31	6	10	
					DOUANES.				
2	FRADET (Victor).....	23 fév. 1831.	Rochefort (Charente-Infér.).	Préposé.....	Militaires....	4	10	6	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	25	7	»	
3	GASLONDE (Prosper-Léonord).	23 mai 1831.	Créances (Manche).	*Idem*.....	Civils.....	30	4	»	Loi du 9 juin 1853.
4	GOYENÈCHE (Salvat)....	11 juillet 1822.	Briscous (Basses-Pyrénées)	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	10	2	»	*Idem* et ordonnance du 12 janvier 1825.
					postérieurs...	31	7	»	
5	LE MOSQUET (Auguste-Jean).	14 nov. 1832.	Camprond (Manche).	Préposé.....	Militaires....	6	2	12	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils	25	7	»	
6	VINCENT (François-Eugène).	16 juillet 1830.	Vaux (Jura).	Sous-brigadier..	Militaires....	3	9	3	*Idem*.....
					Civils.....	26	11	19	

Digitized by Google

ré ent ase n ion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
00f 11	53f 56c	751f 95c	805f 51c	»	»	805f	1er juin 1885.	Rochecorbon (Indre-et-Loire).

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix mille deux cent soixante-cinq francs (10,265f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 90.

Fait à Paris, le 28 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

ré ent ase n ion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
RIE. urement au 1er janvier 1854.)								
f 16c	»	5,635f 43c	»	5,000f	»	5,000f	11 juillet 1885.	Paris (Seine.)
71	32f 32c	516 63	548f 95c	»	»	548f	1er août 1885.	Rouen (Seine-Inférieure)
55	»	610 03	»	»	»	610	*Idem.*	Créances (Manche).
58	»	313 04	1,277 20	1,017	»	1,017	*Idem.*	Saint-Pée (Basses-Pyrénées)
39	»	964 16						
55	41 33	514 50	555 83	»	»	555	*Idem.*	Régneville (Manche).
72	25 05	597 38	622 43	»	»	622	*Idem.*	Vaux (Jura).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois, [illegible] et ordonn[illegible] en vertu [illegible] la pen[illegible] a été [illegible]
7	BACH (Marianne), veuve SCHNORR.	2 août 1818.	Schweinheim (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 288f	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
8	BEAUSSART (Marie-Josèphe), vve VILLERY.	17 août 1809.	Colmpthont (Belgique).	Le mari, ex-brigadier, decédé titulaire d'une pension de 485f	.....	»	»	»	Idem et [illegible] nance [illegible] vier 18[illegible]
9	BERNARD (Marie-Julienne), vve JANNOT.	5 mars 1826.	Carnac (Morbihan).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 502f	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
10	BOCULO (Marie-Yvonne), veuve LE MASSON.	27 fév. 1825.	Trédrez (Côtes-du-Nord).	Idem de 405 fr...	.....	»	»	»	Idem...
11	BRUNENT (Marinette-Désirée), vve HÉBERT.	29 mars 1825.	Honfleur (Calvados).	Idem de 516 fr...	.....	»	»	»	Idem...
12	CRUSSON (Perrine), veuve BOËFFARD.	21 janv. 1802.	Férel (Morbihan).	Idem de 308 fr...	.....	»	»	»	Idem et [illegible] nance [illegible] janvier [illegible]
13	DUMAS (Marie-Élizabeth-Florentine), veuve AUDRY.	28 juillet 1813.	La Capelle (Aisne).	Idem de 505 fr...	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
14	LE RIDANT (Marie-Vincente), vve LE GOUGUEC.	28 mai 1827.	Sarzeau (Morbihan).	Idem de 542 fr...	.....	»	»	»	Idem...
15	LE ROY (Émélie-Léonie), veuve JEAN.	14 juin 1844.	Surtainville (Manche).	Le mari, préposé.	Militaires....	6	8	18	Idem et [illegible] 11 avril [illegible]
					Civils.....	22	4	16	
16	MENUT (Marie-Françoise-Véronique), vve LE ROUX.	2 nov. 1814.	Roscoff (Finistère).	Le mari, ex-préposé ambulant, décédé titulaire d'une pension de 438 fr.	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
17	SCHWACH (Anne-Marie), veuve SCHWACH.	23 janv. 1834.	Wangen (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 519f	.....	»	»	»	Idem...
18	ULLIAC (Mathurine), veuve CERCEL.	29 nov. 1823.	La Trinité-Surzur (Morbihan).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 740 fr.	.....	»	»	»	Idem...

2e catégorie... { Administration centrale... / Douanes.....

TOTAUX.....

N° 22,799. — *DÉCRET qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 195 Pensions militaires.*

Du 28 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 juin suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Vu la situation du crédit de six millions cinq cent mille francs affecté

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers, élevé au minimum de	100f	3 avril 1885.	Paris (Seine).
"	"	"	"	Un tiers.	161	13 juillet 1885.	Lille (Nord).
"	"	"	"	*Idem.*	167	19 juillet 1885.	Auray (Morbihan).
"	"	"	"	*Idem.*	136	12 juillet 1885.	Saint-Michel-en-Grève (Côtes-du-Nord).
"	"	"	"	*Idem.*	172	10 juin 1885.	Honfleur (Calvados).
"	"	"	"	La moitié, limitée à	125	15 mai 1885.	Arzal (Morbihan).
"	"	"	"	Un tiers.	168	15 juin 1885.	Maligny (Somme).
"	"	"	"	*Idem.*	180	*Idem.*	Saint-Armel (Morbihan).
41c	49f 25c	372f 36c	421f 61c	"	*Idem.*	140	17 mai 1885.	Saint-Rémy-des-Landes (Manche).
"	"	"	"	*Idem.*	146	12 février 1885.	Plounéour-Trez (Finistère).
"	"	"	"	*Idem.*	173	15 juin 1885.	Champenoux (Meurthe-et-Moselle).
"	"	"	"	*Idem.*	246	30 juin 1885.	Sarzeau (Morbihan).
				TOTAL.	5,265		

.....	1	5,000f
.....	17	5,265
.....	18	10,265

par la loi de finances du 21 mars 1885 à l'inscription des pensions militaires en 1885 ;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les cent quatre-vingt-quinze pensions militaires comprises pour une somme totale de deux cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-neuf francs (259,489f) dans le *Bulletin des lois* n° 1713 (partie supplémentaire), et rappelées au tableau ci-après seront inscrites au livre des pensions du Trésor public, savoir :

Digitized by Google

NUMÉRO du Bulletin des lois où sont insérées les pensions.	NUMÉRO d'ordre de l'insertion de chaque décret au Bulletin des lois.	DATE des décrets.	NUMÉRO d'ordre de chaque décret.	NATURE DES PENSIONS à inscrire.	MONTANT des pensions. Parties.	Somme.
Bulletin n° 1713, partie supplémentaire.	22,686	22 sept. 1885.	102	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	34	122,300
	22,687	*Idem.*	103	Pensions à des veuves d'officiers.....	41	59,7[illegible]
	22,688	*Idem.*	104	Pensions à des veuves ou orphelins de militaires.	66	34,[illegible]22
	22,689	*Idem.*	105	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	42	37,160
	22,690	*Idem.*	106	*Idem*.....	12	5,93[illegible]
				TOTAUX.....	195	259,4[illegible]

2. La jouissance de ces pensions commencera à courir du jour indiqué pour chacune d'elles dans les décrets qui viennent d'être signalés.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 28 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

NUMÉRO d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	Lieu.	EMPLOI DU MARI.	Loi en vertu de laquelle la pension ou l'indemnité a été accordée.
					LISTE CIVILE
Unique.	CORLIEU (Marie), veuve GARZEND.	15 sept. 1815.	Château-Gontier (Mayenne).	Frotteur.....	Loi du 8 juillet

N° 22,801. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes) qui suspend pendant un an, à partir de la date du présent décret, de tous les droits et prérogatives attachés à la qualité de chevalier de la Légion d'honneur, et prive en outre, pendant le même laps de temps, du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Genuyt de Beaulieu (*Édouard-Joseph-Henri*), ex-lieutenant dans la garde nationale mobile de Seine-et-Oise, chevalier de la Légion d'honneur du 18 décembre 1870,

Digitized by Google

N° 22,800. — *Décret qui approuve une liquidation d'Indemnité viagère concédée à une Veuve d'un Agent des anciennes Listes civiles.*

Du 30 Octobre 1884.

Le Président de la République française,

Vu l'ordonnance royale du 3 décembre 1814;
Vu la loi du 8 juillet 1852;
Vu l'article 22 de la loi du 8 juin 1864;
La section des finances du Conseil d'État entendue;
Sur le rapport du ministre des finances,

Décrète :

Art. 1er. La liquidation de l'indemnité viagère de retraite comprise pour une somme de cent trois francs (103f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette indemnité viagère de retraite sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 30 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

...son ...ari.	QUOTITÉ réversible.	FIXATION de la pension ou de l'indemnité viagère.	DATE de jouissance.	DOMICILE.	OBSERVATIONS.
...IS-PHILIPPE.					
6f	La moitié.	103f	18 juin 1885.	Paris (Seine).	La jouissance de l'indemnité viagère de retraite cesse en cas de nouveau mariage.

Condamné :

1° Le 29 octobre 1872, à deux cents francs d'amende, pour complicité de coups et blessures volontaires;

2° Le 27 août 1875, à cent francs d'amende, pour violences et voies de fait volontaires;

3° Le 31 décembre 1884, à huit jours de prison et cent francs d'amende pour menaces par écrit de voies de fait sous condition à un ancien magistrat. (*Paris, 7 Octobre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,802. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Neu (*Pierre*), ancien militaire, chevalier de la Légion d'honneur du 25 août 1855, médaillé de Crimée,

Condamné :

1° Le 7 août 1875, à vingt et un francs d'amende, pour outrages et ivresse;

2° Le 8 septembre 1882, à cinquante francs d'amende, pour outrages aux agents;

3° Le 14 février 1885, à vingt-cinq francs d'amende pour vol. (*Paris, 7 Octobre 1885.*)

N° 22,803. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui suspend pendant trois mois de tous les droits et prérogatives attachés à la médaille militaire, et prive en outre, pendant le même laps de temps, du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Durieux (*Victor-Marie*), maître de manœuvre en retraite, médaillé militaire du 14 août 1866,

Condamné, le 24 avril 1885, à huit jours de prison, pour violation de domicile et coups. (*Paris, 7 Octobre 1885.*)

N° 22,804. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules de la médaille militaire, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Bastide (*Jean-Mathieu*), ancien soldat au 28e régiment d'infanterie, médaillé militaire du 5 octobre 1870,

Condamné, en dernier lieu, le 5 novembre 1875, à un an et un jour de prison, pour vol.

A subi, en outre, de 1873 à 1875, quatre condamnations à la prison pour rébellion, coups, violences à des agents et vol. (*Paris, 7 Octobre 1885.*)

N° 22,805. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Freund* (*Tallmann-Gaspard*), ouvrier maçon, né le 21 septembre 1851 à Grossen-Buseck (Grand-duché de Hesse), demeurant à Paris. (*Versailles, 25 Juillet 1872.*)

N° 22,806. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Ludwig* (*Friederick*), horloger, né le 16 juin 1841 à Carlsruhe (duché de Bade), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne). (*Paris, 21 Mai 1878.*)

Digitized by Google

N° 22,807. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Hubert* (*Simon*), journalier, né le 11 février 1837 à Medelsheim (Bavière), demeurant à Arcueil (Seine). (*Paris, 6 Décembre 1879.*)

N° 22,808. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui réintègre dans la qualité de Français, par application de l'article 18 du Code civil, le sieur *Baur* (*Michel-Désiré*), étudiant en médecine, né le 20 avril 1858, à Metz (ci-devant Moselle), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle). (*Paris, 12 Mai 1880.*)

N° 22,809. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Berger* (*Jean-Frédéric*), employé au service du balayage, né le 1er juillet 1835, à Freienseen (Hesse-Darmstadt), demeurant à Paris. (*Mont-sous-Vaudrey, 28 Septembre 1881.*)

N° 22,810. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale de Rupt-sur-Moselle (Vosges), contenant deux cent quatre-vingt-six hectares quatre-vingt-sept ares, sera traitée en futaie par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies pendant une révolution principale de cent quarante-quatre ans.

Elle sera à cet effet partagée en quatre affectations correspondant à un même nombre de périodes de trente-six ans.

2. Durant les trente-six années de la première période (1884-1919), la possibilité principale à recruter, sous forme de coupes de régénération dans la première affectation, de coupes d'extraction portant sur les bois de soixante centimètres de diamètre et au-dessus dans la troisième affectation et dans la parcelle A^4 de la quatrième affectation, sera fixée à six cent trente-six mètres cubes, déduction faite de deux cent douze mètres cubes pour la réserve.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. Un volume de cinq cent vingt mètres cubes à réaliser en dehors de l'aménagement sous forme de coupe d'extraction parmi les arbres des parcelles A^3 et B^3 ayant plus de soixante centimètres de diamètre sera délivré à la commune à titre extraordinaire, pour l'exercice 1885.

4. Une retenue de cinq pour cent sera prélevée sur le produit des coupes pour être consacrée à des travaux d'amélioration. (*Paris, 26 Février 1885.*)

N° 22,811. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, en 1885, dans les bois de la commune de Francheval (Ardennes), pour être délivrée comme supplément d'affouage, une coupe extraordinaire d'un hectare quatre-vingt-treize ares de taillis sous futaie faisant partie de la coupe n° 5 de l'aménagement. (*Paris, 4 Mars 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,812. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt domaniale de la Manise (Ardennes), d'une contenance de mille soixante-quinze hectares vingt-deux ares, sera divisée en deux sections : l'une de futaie, de cent quarante hectares quatre-vingt-dix ares, l'autre de taillis, de neuf cent trente-quatre hectares trente-deux ares.

2. La section de futaie, formant une seule série, sera traitée par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies et soumise, dans le courant d'une révolution préparatoire de vingt-quatre ans (1885 à 1908), à des coupes d'amélioration dont l'ordre et l'importance seront réglés par le directeur des forêts.

3. La deuxième section, formant également une série unique, sera exploitée en taillis sous futaie à la révolution de trente ans et partagée en trente coupes annuelles. (*Paris, 5 Mars 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 18 * Novembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 18 Novembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1723.

N° 22,813. — *Décret qui accorde à 49 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 27 Octobre 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 23 octobre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 108, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cent cinquante-sept mille neuf cent soixante-treize francs (157,973f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacun des quarante-neuf officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAUX Ans.	Mois.
1	DUEZ (Harmand-Lucien)	6 oct. 1820.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).	Général de division.	46	11	20	24	"	"	70	11
2	THOMAS DE DANCOURT (Eugène-Pierre).	11 août 1823.	Abbeville (Somme).	Général de brigade.	43	11	28	22	"	"	65	11
3	RAPART (Alexandre-Désiré-Marie).	14 août 1828.	Brest (Finistère).	Capitaine de l'état-major des places, à Paris.	38	11	7	12	"	"	50	11
4	BERGEZ (Jules).....	12 oct. 1834.	Thionville (Alsace-Lorraine).	Chef de bataillon au 91e régiment d'infanterie de ligne.	30	7	16	2	"	"	32	7
5	COLOMBIER (Théodore-Dominique-Michel).	17 mars 1834.	Lille (Nord).	*Idem* au 84e *idem*.	31	9	21	12	"	"	43	9
6	PIERROT (Félix-Gustave)	19 déc. 1829.	Épernay (Marne).	*Idem* au 28e *idem*.	37	4	17	7	"	"	44	4
7	THURIOT (Dominique).	1er oct. 1832.	Dompierre (Vosges).	*Idem* au 26e *idem*.	32	"	17	9	"	"	41	
8	BALD (Philippe).....	17 oct. 1832.	Brumath (Alsace-Lorraine).	Capitaine au 123e régiment d'infanterie de ligne.	32	7	2	3	"	"	35	7
9	BAULIER (Jean-Baptiste)	2 mai 1834.	Nancray (Doubs).	*Idem* au 60e *idem*.	30	3	28	6	"	"	36	3
10	BILLOUEZ (Adolphe-Joseph).	17 juin 1835.	Auchy (Nord).	*Idem* au 70e *idem*.	30	2	18	1	"	"	31	2
11	BURDINAT (Anthelme-Antoine).	12 nov. 1837.	Chambéry (Savoie).	*Idem* au 84e *idem*.	30	1	4	2	"	"	32	1
12	CAHEN (Merville).....	6 nov. 1837.	Toul (Meurthe).	*Idem* au 21e *idem*.	30	9	18	4	"	"	34	9
13	COTHENET (Jean-André)	10 juill. 1834.	Isomes (Haute-Marne).	*Idem* au 73e *idem*.	30	6	16	6	"	"	36	
14	FABRE (Marcelin-Guillaume).	21 déc. 1834.	Embrun (Hautes-Alpes).	*Idem* au 79e *idem*.	30	6	16	1	"	"	31	1
15	FINCK (Charles-Auguste)	15 mars 1838.	Strasbourg (Bas-Rhin).	*Idem* au 132e *idem*.	30	2	24	4	"	"	34	2
16	MEURANT (Télesphore) (a).	30 oct. 1829.	Montignies-Saint-Christophe (Belgique) (1).	*Idem* au 23e *idem*.	30	"	"	24	"	"	54	
17	RAVIER (Jules).....	7 juin 1837.	Nanterre (Seine).	*Idem* au 58e *idem*.	30	2	22	1	"	"	31	2
18	RHODES (Guilhaume)..	7 oct. 1832.	Pailhès (Ariège).	*Idem* au 133e *idem*.	34	2	21	7	"	"	41	2
19	ROUELLE (Louis-Amédée).	29 mai 1837.	Sedan (Ardennes).	*Idem* au 94e *idem*.	31	2	13	6	"	"	37	2
20	SANTINI (Martin).....	1er janv. 1834.	Arro (Corse).	*Idem* au 52e *idem*.	30	2	4	14	"	"	44	2
21	WEBER (Jean-Pierre)...	3 août 1834.	Metz (Moselle).	*Idem* au 132e *idem*.	30	4	22	1	"	"	31	4
22	GAT (Jules-Alexandre).	14 mars 1838.	Schlestadt (Bas-Rhin).	Capitaine d'infanterie.	30	1	19	16	"	"	46	1
23	GARDEUR (Michel).....	15 juin 1837.	Thierville (Meuse).	Chef d'escadrons de cavalerie.	30	"	28	12	"	"	42	"
24	BÈS (Salvi-Henri-Casimir).	10 sept. 1837.	Senouillac (Tarn).	Capitaine de cavalerie.	30	"	23	7	"	"	37	
25	BEAUGEOIS (François-Alzire).	11 déc. 1832.	Forges (Meuse).	Capitaine au 12e régiment de dragons.	31	4	"	1	"	"	32	4

(1) En instance de naturalisation.

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité et sauf déduction des sommes perçues depuis le 6 octobre 1885 à titre de solde de la section de réserve. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité et sauf déduction des sommes perçues depuis le 11 août 1885 à titre de solde de la section de réserve. — (c) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé

Digitized by Google

ARTICLES de la loi 11 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Général de division.	10,500f (a)	Section de réserve.	6 octobre 1885.	Saint-Sébastien (Loire-Inférieure).
Idem.	Général de brigade.	8,000 (b)	Idem.	11 août 1885.	Abbeville (Somme).
Idem.	Capitaine.	3,300 (c)	En activité.	1er sept. 1885.	"
Idem.	Chef de bataillon.	3,150 (c).	Idem.	Idem.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	3,700 (c)	Idem.	Idem.	Lille (Nord).
Idem.	Idem.	3,725 (c)	Idem.	23 août 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	3,575 (c)	Idem.	26 sept. 1885.	Epinal (Vosges).
Idem.	Capitaine.	2,600 (c)	Idem.	17 octobre 1885.	"
Idem.	Idem.	2,625 (c)	Idem.	23 août 1885.	Nancray (Doubs).
Idem.	Idem.	2,375 (d)	Idem.	5 sept. 1885.	Cherbourg (Manche).
Idem.	Idem.	2,425 (c)	Idem.	28 août 1885.	Chambéry (Savoie).
Idem.	Idem.	2,550 (c)	Idem.	Idem.	Versailles (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	2,650 (c)	Idem.	17 octobre 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
Idem.	Idem.	2,400 (c)	Idem.	Idem.	Ubaye (Basses-Alpes).
Idem.	Idem.	2,525 (c)	Idem.	23 août 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Idem.	3,300 (c)	Idem.	11 sept. 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
Idem.	Idem	2,375 (c)	Idem.	23 août 1885.	Rueil (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	2,875 (c)	Idem.	7 octobre 1885.	"
Idem.	Idem.	2,675 (c)	Idem.	23 août 1885.	Verdun (Meuse).
Idem.	Idem.	3,025 (c)	Idem.	28 août 1885.	Arro (Corse).
Idem.	Idem.	2,375 (c)	Idem.	23 août 1885.	La Garenne-de-Colombes (Seine).
Idem.	Idem.	3,125 (e)	En non-activité.	28 août 1885.	Caen (Calvados).
Idem.	Chef d'escadrons.	3,625 (e)	Idem.	27 sept. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Capitaine.	2,675 (e)	Idem.	Idem.	Rabastens (Tarn).
Idem.	Idem.	2,425 (c)	En activité.	6 sept. 1885.	Forges (Meuse).

s contrôles d'activité. — (d) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire ra été rayé des contrôles de l'activité. Cette pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de rticle 4 de la loi du 11 avril 1831, ne peut, aux termes de l'article 27 de ladite loi, être cumulée avec un traitement civil d'activité. — (e) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades, armes, etc.	Services effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	Campagnes. Ans.	Mois.	Jours.	Totaux. Ans.	Mois.
26	De Luzarey (Paul-Émile-Marie-Vital).	19 janv. 1833.	Nogaro (Gers).	Capitaine au 15e régiment de chasseurs.	34	1	29	32	»	»	66	1
27	Jouve (Louis-Philippe Ferdinand).	29 fév. 1832.	Châteauneuf (Eure-et-Loir).	Vétérinaire en premier au 5e régiment de chasseurs.	30	2	7	11	»	»	41	2
28	Tixier (Charles-Bernard).	3 oct. 1827.	Cahors (Lot).	Vétérinaire en premier à Alger.	38	11	17	44	»	»	82	11
29	Ratier (Paul-Prosper-Joseph).	24 déc. 1831.	Bourgueil (Indre-et-Loire).	Chef d'escadron à la compagnie de gendarmerie de la Seine-Inférieure.	35	7	4	6	»	»	41	7
30	Cholley (Jean-Pierre).	1er oct. 1832.	Lyon (Rhône).	Capitaine à la compagnie de gendarmerie de l'Indre.	35	11	27	1	»	»	36	11
31	Darcémont (Pierre-Marie-Adolphe).	26 nov. 1835.	Jussey (Haute-Saône).	Capitaine de gendarmerie.	30	»	28	2	»	»	32	»
32	Gallois (Joseph-Clément-Alphonse).	13 déc. 1834.	Satolas (Isère).	Chef d'escadron d'artillerie à Lyon.	30	8	4	13	»	»	43	8
33	Laporte (Louis-Marie).	7 mars 1835.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).	Capitaine au 3e bataillon d'artillerie de forteresse.	30	6	16	1	»	»	31	6
34	Mercier (Alphonse)...	9 déc. 1834.	Gognies-Chaussée (Nord).	Capitaine au 32e régiment d'artillerie.	30	6	25	5	»	»	35	6
35	Orioux (Augustin)....	23 oct. 1827.	Châtellerault (Vienne).	Contrôleur d'armes de 1re classe à Saint-Étienne.	39	10	22	1	»	»	40	11
36	Lanoye (François-Jacques).	15 oct. 1829.	Dunkerque (Nord).	Contrôleur d'armes de 3e classe à Besançon.	33	2	5	4	»	»	37	2
37	Mahon (Marie-Victor-Henri).	25 nov. 1833.	Orléans (Loiret).	Chef de bataillon au 4e régiment du génie.	31	2	5	5	»	»	36	2
38	Delettre (Hubert-Amédé).	18 avril 1817.	Roucy (Aisne).	Adjoint principal du génie de 2e classe à Bico.	37	5	1	21	»	»	58	5
39	Lallement (Laurent-Dominique).	17 janv. 1828.	Limey (Meurthe-et-Moselle).	*Idem* à Castres.	36	2	14	6	»	»	42	2
40	Frey (Henry).....	2 janv. 1833.	Keffenach (Bas-Rhin).	Adjoint du génie de 2e classe à Auxonne.	31	2	8	6	»	»	37	2
41	Duchemin (Élizée). ...	19 mai 1833.	Sainte-Rose (Guadeloupe).	Capitaine au 2e escadron du train des équipages militaires.	32	1	1	15	»	»	47	1
42	Guitet (François-Michel).	14 fév. 1835.	Saint-Macaire (Maine-et-Loire).	*Idem* au 16e *idem*.	30	1	21	14	»	»	44	1
43	Gobil (Émile-Jean-Marie).	10 mars 1831.	Laval (Mayenne).	Médecin-major de 1re classe au 1er régiment étranger.	30	9	10	22	»	»	52	9
44	Lory (Alfred-Victor)..	15 juillet 1834.	Paris (Seine).	Officier d'administration de 1re classe des hôpitaux à Rennes.	30	6	28	15	»	»	45	6
45	Paillot (Charles-Manuel).	25 oct. 1837.	Senones (Vosges).	*Idem* à la Rochelle.	30	9	21	13	»	»	43	9
46	Belhomet (Bernard-Louis).	16 mai 1836.	Terron (Ardennes).	Officier d'administration de 1re classe de l'intendance à Paris.	30	7	»	14	»	»	44	7
47	Meffre (Jean-François)	18 sept. 1837.	Barcelonnette (Basses-Alpes).	*Idem* à Oran.	30	7	21	5	»	»	35	7

Digitized by Google

ARTICLES de la loi 11 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Capitaine.	3,300f (a)	En activité.	23 août 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	Vétérinaire en premier.	3,075 (a)	Idem.	5 sept. 1885.	Châteauneuf (Eure-et-Loir).
Idem.	Idem.	3,500 (a)	Idem.	3 octobre 1885.	"
Idem.	Chef d'escadron.	3,600 (a)	Idem.	5 sept. 1885.	Bourgueil (Indre-et-Loire).
Idem.	Capitaine.	2,650 (a)	Idem.	1er oct. 1885.	"
Idem.	Idem.	2,425 (b)	En non activité.	27 sept. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Chef d'escadron.	3,700 (a)	En activité.	Idem.	Satolas (Isère).
Idem.	Capitaine.	2,400 (a)	Idem.	15 octobre 1885.	Valenciennes (Nord).
Idem.	Idem.	2,600 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Orléans (Loiret).
Idem.	Contrôleur d'armes de 1re classe.	2,340 (a)	Idem.	23 octobre 1885.	Saint-Étienne (Loire).
Idem.	Contrôleur d'armes de 3e classe.	1,663 (a)	Idem.	15 octobre 1885.	Besançon (Doubs).
Idem.	Chef de bataillon.	3,325 (a)	Idem.	27 sept. 1885.	Montpellier (Hérault).
Idem.	Adjoint principal de 2e classe.	3,500 (a)	Idem.	5 sept. 1885.	Reims (Marne).
Idem.	Idem.	3,125 (a)	Idem.	27 sept. 1885.	Castres (Tarn).
Idem.	Adjoint de 2e classe.	2,050 (a)	Idem.	23 août 1885.	Auxonne (Côte-d'Or).
Idem.	Capitaine.	3,175 (a)	Idem.	Idem.	La Bernerie (Loire-Inférieure).
Idem.	Idem.	3,025 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Idem.	Médecin-major de 1re classe.	4,000 (a)	Idem.	27 sept. 1885.	Laval (Mayenne).
Idem.	Officier d'administration de 1re classe.	3,300 (a)	Idem.	6 sept. 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
Idem.	Idem.	3,200 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Idem.	3,250 (a)	Idem.	5 sept. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	2,800 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Avignon (Vaucluse).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL. Ans.	Mois.
48	GÉGONNE (Silvestre-Mathurin).	31 déc. 1833.	Bonvillet (Vosges).	Capitaine de gendarmerie.	31	1	»	3	»	»	34	1
49	BARISIEN (Charles-Ernest).	31 mai 1827.	Chamouilley (Haute-Marne).	Lieutenant-colonel du génie.	39	9	»	8	»	»	47	9

(a) A la condition que les arrerages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité et sauf déduction des sommes perçues depuis le 13 juillet 1885, sur la pension de 2,500 francs concédée par déc. et du 1er juillet 1885, et que la présente annule. — (b) A la condition que les arrérages ne com-

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait l'officier décédé ou circonstances de son décès.
1	NOIZET (François-Joseph).	Général de division.	2 avril 1879.	7 juillet 1822.	27 avril 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
2	Baron NICOLAS-NICOLAS (Jean-Charles-Valric-Nicolas).	Général de brigade.	1er sept. 1878.	21 février 1852.	23 juin 1885.	*Idem*.....

Digitized by Google

ARTICLES de la loi du 21 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Capitaine.	2,525f(a)	En retraite.	13 juillet 1885.	Selles (Haute-Saône).
Idem.	Lieutenant-colonel.	4,870(b)	*Idem.*	1er juillet 1885.	Montpellier (Hérault).
	TOTAL.....	157,973			

ne concerne qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité et sauf déduction des sommes perçues sur la pension de 4,805 francs concédée par décret du 1er juillet 1885, et que la présente annule.

N° 22,814. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves de 26 Officiers.*

Du 27 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 23 octobre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 109, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente-quatre mille six cent quatre-vingt-dix-neuf francs (34,699f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des vingt-six veuves d'officiers dénommées au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
RENAUDIN (Charlotte).....	12 février 1798.	Mézières (Ardennes).	3,500f	28 avril 1885.	Mézières (Ardennes).
MORETAU (Jeanne-Marie-Louise-Amélie).	7 mars 1833.	Lyon (Rhône).	2,667	24 juin 1885.	Rémonville (Ardennes).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son dem
3	LION (Charles-Alfred-Étienne).	Lieutenant-colonel..	29 mai 1873.	20 mai 1845.	20 avril 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
4	SIMON (Louis-Prosper-Amédée).	*Idem*.....	Le jour du décès.	19 juillet 1879.	6 juillet 1885.	En possession du droit à la pension de retraite.
5	DELMAS DE LA COSTE (Charles-Emmanuel).	Chef d'escadron....	3 juin 1865.	28 avril 1840.	20 avril 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
6	HUBERT (Charles-Aimé-Joseph-Raymond).	Chef de bataillon...	22 juin 1881.	17 juillet 1856.	25 juin 1885.	*Idem*.....
7	FIGON (Jean-Joseph).....	Major.....	16 mars 1859.	3 nov. 1849.	24 juin 1885.	*Idem*.....
8	RUELLE (François).....	*Idem*.....	16 août 1862.	14 février 1853.	9 janvier 1884.	*Idem*.....
9	BOYER (Jules-Antoine)....	Capitaine.....	8 janvier 1862.	2 octobre 1851.	11 juillet 1885.	*Idem*.....
10	BRULEY (Pierre).....	*Idem*.....	13 nov. 1871.	4 déc. 1844.	11 avril 1885.	*Idem*.....
11	COMBE (Louis-Henri-François-Marie).	*Idem*.....	2 février 1875.	27 déc. 1864.	27 juillet 1885.	*Idem*.....
12	GUILLEBERT DE GOVIN (Eugène-Théodore).	*Idem*.....	3 août 1859.	6 janvier 1846.	4 juillet 1885.	*Idem*.....
13	SOUVIRON (Étienne-Gustave).	*Idem*.....	30 déc. 1875.	14 janvier 1864.	30 juin 1885.	*Idem*.....
14	TOULORGE (Charles-François).	*Idem*.....	28 déc. 1872.	6 nov. 1860.	6 juillet 1885.	*Idem*.....
15	DE TOURNEMINE (Antoine-Guillaume).	*Idem*.....	1er avril 1847.	1er mars 1843.	21 avril 1885.	*Idem*.....
16	VEIL (Benjamin-Louis)...	*Idem*.....	29 juin 1872.	6 octobre 1862.	4 mai 1885.	*Idem*.....
17	VIMONT (Charles-Hyppolite).	*Idem*.....	30 déc. 1884.	26 mars 1878.	2 juin 1885.	*Idem*.....
18	LAINÉ (Pierre-Henry-Jules).	*Idem*.....	Le jour du décès.	27 octobre 1873.	11 mai 1885.	En possession du droit à la pension de retraite.
19	DE LIDONNE (Geoffroi-Marie-Eugène).	*Idem*.....	*Idem*.	24 août 1874.	24 juillet 1885.	*Idem*.....
20	DUPRÉ (Barthélemis).....	Lieutenant.....	17 août 1878.	16 août 1849.	30 juin 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
21	BAUDRILLARD (Thomas-Victor-Alphonse).	*Idem*.....	Le jour du décès.	27 juillet 1869.	18 juillet 1885.	En possession du droit à la pension de retraite
22	SCHNEIDER (Philippe).....	*Idem*.....	*Idem*.	29 sept. 1864.	24 mai 1885.	*Idem*.....
23	DELHUMEAU (Auguste)....	Garde principal des équipages militaires.	29 mai 1869.	20 mai 1840.	19 juillet 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
24	SOUHAUT (Marie-Nicolas)..	Médecin-major de 1re classe.	31 déc. 1871.	15 avril 1854.	7 février 1885.	*Idem*.....
25	PERNET (Jean-Nicolas)....	Garde d'artillerie de 1re classe.	15 juin 1867.	7 janvier 1861.	31 mars 1885.	*Idem*.....
26	GOUILLOUD (Jean-François).	Officier d'administration principal.	10 août 1873.	19 août 1851.	3 juin 1885.	*Idem*.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
PT (Marie-Joséphine-onore-Élisabeth) [1].	14 mai 1824.	Strasbourg (Bas-Rhin).	1,667f	21 avril 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
(Joséphine-Stéphanie).	11 nov. 1838.	Caen (Calvados).	1,667	7 juillet 1885.	Caen (Calvados).
UX DE LATOMBELLE (Léo-ie - Henriette - Alphon-e).	5 janvier 1819.	Illiers (Eure-et-Loir).	1,333	21 avril 1885.	Frazé (Eure-et-Loir).
IN (Marie-Florine-Con-nce).	1er déc. 1833.	Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).	1,333	26 juin 1885.	Beauvais (Oise).
N (Joséphine-Victorine-ithe).	23 avril 1822.	Troyes (Aube).	1,333	25 juin 1885.	Troyes (Aube).
L (Anne-Céline-Joséphe).	30 août 1819.	Cambrai (Nord).	1,333	10 janvier 1884.	Villefranche (Haute-Garonne).
IS (Marie-Louise) [1]....	7 nov. 1832.	Beinheim (Bas-Rhin).	1,100	12 juillet 1885.	Paris (Seine).
NTIN (Marie Georgette)	25 avril 1816.	Metz (Moselle).	1,100	12 avril 1885.	Vanvey (Côte-d'Or).
ANES (Juliette).....	14 février 1847.	Péronne (Somme).	1,100	28 juillet 1885.	Péronne (Somme).
ASSI (Mathilde).....	9 juillet 1817.	Paris (Seine).	1,100	5 juillet 1885.	La Flèche (Sarthe).
IS (Magdelaine-Brigitte).	13 janvier 1838.	Bayonne (Basses-Pyrénées).	1,100	1er juillet 1885.	Oloron (Basses-Pyrénées).
ED (Thérèse-Anne-Émi-).	15 janvier 1840.	Toulon (Var).	1,100	7 juillet 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
IS (Michelle).....	29 nov. 1808.	Chastel (Cantal).	1,100	22 avril 1885.	Ussel (Corrèze).
RZ (Rosalie-Victoire-José-ine).	9 nov. 1824.	Bouchain (Nord).	1,100	5 mai 1885.	Cambrai (Nord).
NOT (Marie-Zélie).....	3 juillet 1842.	Heiltz-le-Huttier (Marne).	1,100	3 juin 1885.	Châlons-sur-Marne (Marne).
ION-MONDET (Blanche-ric-Berthe).	25 octobre 1856.	Paris (Seine).	1,100	12 mai 1885.	Paris (Seine).
IER (Marguerite-Élisa-th-Léontine).	17 mai 1843.	Chambéry (Savoie).	1,100	25 juillet 1885.	Chambéry (Savoie).
ES (Amable-Jeanne)....	11 avril 1830.	Brusvily (Côtes-du-Nord).	833	1er juillet 1885.	Paris (Seine).
HEL (Adèle-Léonie).....	30 mai 1840.	Rumigny (Ardennes).	833	19 juillet 1885.	La Hardoye (Ardennes).
IN (Estelle-Désirée).....	12 juillet 1842.	Sainte-Marguerite-en-Ouche (Eure).	833	25 mai 1885.	Bernay (Eure).
VON (Françoise-Solange-norine).	10 mai 1817.	Châteauroux (Indre).	1,167	20 juillet 1885.	Camp de Châlons (Marne).
(Marie-Esther) [1].....	22 février 1833.	Strasbourg (Bas-Rhin).	1,333	8 février 1885.	Verdun (Meuse).
DDIDIER (Barbe-Augus-e).	26 avril 1821.	Moncel-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle).	1,100	1er avril 1885.	Moncel-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle).
URIER (Mélanie-Thérèse).	8 mai 1829.	Nantes (Loire-Inférieure).	1,667	4 juin 1885.	Paris (Seine).
		TOTAL.....	34,699		

[1] Le mari était Français.

Fait à Paris, le 27 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

° 22,815. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 38 Militaires.*

Du 27 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et la loi du 18 août 1879, qui détermine les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 23 octobre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 110, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de vingt mille cinq cent quarante-deux francs (20,542ᶠ), sur le crédit d'inscription de 1885;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son décès.
1	ROUSSEAU (Joseph).....	Portier-consigne de 1re classe.	5 août 1866.	10 avril 1845.	4 mai 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
2	GALLET (Antoine-Augustin).	Adjudant.....	28 mai 1856.	11 nov. 1847.	9 août 1884.	*Idem*.....
3	GONNEIN (Ferdinand).....	Musicien de 1re classe.	18 août 1881.	19 juillet 1867.	20 juillet 1885.	*Idem*.....
4	FROGER (Louis).....	Sergent-major.....	11 mai 1885.	12 déc. 1872.	2 juin 1885.	*Idem*.....
5	HECTOR-RICHARD	*Idem*.....	4 mai 1861.	8 déc. 1860.	8 janvier 1885.	*Idem*.....
6	PROST (Eugène-Albert)...	Sergent.....	Le jour du décès.	25 octobre 1883.	1er juin 1885.	Tué dans une émeute (1).
7	CHÉRON (Paul-François)..	*Idem*.....	27 nov. 1876.	12 octobre 1876 (2).	7 avril 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
8	POUHIN (Pierre-Paul).....	*Idem*.....	16 sept. 1882.	10 février 1874.	29 mai 1885.	*Idem*.....
9	SIRE (André).....	*Idem*.....	28 octobre 1871.	15 sept. 1866.	5 juillet 1885.	*Idem*.....
10	BARTHELEMY (Louis).....	Maréchal des logis..	25 juin 1860.	6 mai 1837.	25 janvier 1885.	*Idem*.....
11	CAMILLI (Jean-Joseph)....	*Idem*.....	6 sept. 1860.	28 juin 1827.	12 juin 1885.	*Idem*.....
12	MILLARD (Joseph).....	*Idem*.....	1er janvier 1885.	2 déc. 1871.	28 mai 1885.	*Idem*.....
13	MARTIN (Louis-Joseph-Toussaint).	*Idem*.....	16 déc. 1878.	9 avril 1850.	2 déc. 1884.	*Idem*.....
14	MULLER (Louis).....	*Idem*.....	15 octobre 1868.	20 déc. 1855.	7 sept. 1884.	*Idem*.....
15	PÈNE (Jean-Bernard).....	*Idem*.....	31 juillet 1859.	16 janvier 1857.	2 juin 1885.	*Idem*.....
16	JARNOUX (François).....	Maître-ouvrier de manufacture d'armes.	23 août 1862.	6 octobre 1836.	15 mai 1885.	*Idem*.....

(1) Application de l'article 17 de la loi du 18 août 1879. — (2) Moins de deux ans, mais il existe un enfant du mariage. — (3) Le mari était Français.

Digitized by Google

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des trente-sept veuves de militaires et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
ERT (Marie).....	8 déc. 1815.	Mézières (Ardennes).	650f	5 mai 1885.	Paris (Seine).
NIE.....	Octobre 1812.	Montauban (Tarn-et-Garonne).	650	10 août 1884.	Issy (Seine).
OT (Anne-Marie).....	4 juillet 1850.	Seurre (Côte-d'Or).	600	21 juillet 1885.	Lyon (Rhône).
OL (Angèle-Marie).....	15 sept. 1855.	Marseille (Bouches-du-Rhône).	600	3 juin 1885.	Rodez (Aveyron).
AGNE (Eugénie-Alexandrine).	25 sept. 1824.	Paris (Seine).	600	9 janvier 1885.	Paris (Seine).
D (Marie-Joséphine)....	17 octobre 1861.	Loulle (Jura).	825	2 juin 1885	Vaudioux (Jura).
OT (Sidonnie).....	13 avril 1836.	Barisey-au-Plain (Meurthe).	550	8 avril 1885.	Arzew (Oran).
A (Marie-Louise-Baptiste).	28 déc. 1837.	Sainte-Agnès (Alpes-Maritimes).	667	30 mai 1885.	Cannes (Alpes-Maritimes).
N (Marie-Madeleine) (3)..	23 avril 1841.	Ernolsheim (Bas-Rhin).	550	6 juillet 1885.	Constantine (Constantine).
BONNIER (Basilique-Félicie).	3 août 1813.	Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres).	681	26 janvier 1885.	Bourges (Cher).
ETTI (Toussainte-Marie).	Janvier 1805.	Urbalacone (Corse).	685	13 juin 1885.	Ajaccio (Corse).
(Marie-Adèle).....	15 février 1847.	Brieulles-sur-Meuse (Meuse).	645	29 mai 1885.	Brieulles-sur-Meuse (Meuse).
IN (Perpétue-Félicité)...	7 mars 1822.	Saint-Ulphace (Sarthe).	659	3 déc. 1884.	Saint-Ulphace (Sarthe).
KHARDT (Odillée) (3).....	14 janvier 1834.	Dalhunden (Bas-Rhin).	550	8 sept. 1884.	Blad-Touaria (Oran).
LECH (Euphrosine-Athalie-Anne-Josephe).	4 sept. 1817.	Rostrenen (Côtes-du-Nord).	685	3 juin 1885.	Rostrenen (Côtes-du-Nord).
UIT (Marie).....	7 avril 1812.	Chabournay (Vienne).	550	16 mai 1885.	Châtellerault (Vienne).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son décès
17	VARLET (Jules-Désiré).....	Sergent.....	Le jour du décès.	15 mai 1880.	5 avril 1885.	En possession de droit la pension de retraite.
18	CAZENAVE (Louis).....	Brigadier.....	12 janvier 1875.	8 octobre 1863.	19 mars 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
19	JOLIVET (Jean-Marie)....	*Idem*.....	6 juillet 1871.	13 janvier 1853.	30 avril 1885.	*Idem*.....
20	MARCIANA (Gaëtan).....	*Idem*.....	26 déc. 1865.	29 mars 1853.	13 avril 1885.	*Idem* .....
21	RABIER (Cléophas).....	*Idem*.....	1er août 1864.	12 octobre 1840.	17 février 1885.	*Idem*.....
22	LAVIER (François).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	22 février 1869.	21 avril 1885.	En possession de droit la pension de retraite.
23	ESQUERRE (Jean-Pierre)...	Soldat.....	29 juin 1873.	17 février 1863.	1er juillet 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
24	LE DUC (François-Marie).	*Idem*.....	9 février 1882.	16 octobre 1875.	12 juin 1885.	*Idem*.....
25	TIMONIER (Louis).....	*Idem*.....	8 avril 1884.	24 déc. 1872.	13 février 1885.	*Idem*.....
26	ALBERTINI (Charles-François).	Gendarme.....	6 mars 1869.	19 février 1849.	16 juillet 1885.	*Idem* .....
27	BONTEMPS (Louis).....	*Idem*.....	25 juin 1860.	29 janvier 1844.	21 mai 1884.	*Idem* .....
28	CLÉMENT (Jean-Marie)....	*Idem*.....	31 janvier 1870.	11 août 1857.	10 mars 1885.	*Idem*.....
29	CRÉPY (Louis-Désiré).....	*Idem*.....	1er janvier 1870.	21 octobre 1851.	18 juillet 1885.	*Idem*.....
30	GUÉRIN (Jean-Pierre).....	*Idem*.....	23 août 1874.	28 mars 1851.	14 juin 1885.	*Idem*.....
31	GUILMOIS (Joseph).....	*Idem*.....	27 déc. 1876.	19 août 1854.	31 mai 1885.	*Idem* .....
32	LEGA (Jules-Mathieu).....	*Idem*.....	21 mai 1870.	5 octobre 1854.	19 janvier 1885.	*Idem* .....
33	LETEMPLE (Appolinaire-Louis).	*Idem*.....	24 février 1885.	17 août 1881.	7 juillet 1885.	*Idem* .....
34	PERRIER (Emmanuel-François).	*Idem*.....	11 octobre 1871.	17 août 1852.	8 janvier 1885.	*Idem*.....
35	RONOT (Jean-Louis).....	*Idem*.....	10 avril 1883.	21 octobre 1873.	26 mai 1885	*Idem*.....
36	OLLO (Pierre-Marie).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	7 février 1866.	8 juin 1885.	En possession de droit la pension de retraite.
						PENSION À UNE VEUVE ET SECOURS
37	GUINARD (Louis-Jean).....	Gendarme.....	28 octobre 1871.	8 juillet 1863.	23 avril 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
						SECOURS À UNE
38	CARRON (Henri-Joseph)... veuf de BRUNET (Renète-Joséphine).	Maréchal des logis..	Le jour du décès.	21 janvier 1863.	30 mars 1885. 29 déc. 1883.	En possession de droit la pension de retraite. .....

(1) Le mari était Français.

(a) Cette pension sera portée à 465 francs à la majorité de l'orphelin du 1er lit ou à son décès. — (b) L'orp...

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
ET (Marie-Onésime-Clo-de).	20 avril 1857.	Villeneuve-St-Denis (Seine-et-Marne).	550f	6 avril 1885.	Paris (Seine).
ROUX (Radegonde).....	21 sept. 1838.	Marnay (Vienne).	450	20 mars 1885.	Audrest (Hautes-Pyrénées).
ET (Marie-Anne).....	13 mars 1827.	Moncontour (Côtes-du-Nord).	563	1er mai 1885.	Bégard (Côtes-du-Nord).
ANI (Marie-Camille).....	15 janvier 1834.	Gatti-di-Vivario (Corse).	576	14 avril 1885.	Gatti-di-Vivario (Corse).
ARD (Marie-Angélique Orce).	11 mai 1822.	Lorges (Loir-et-Cher).	585	18 février 1885.	Pont-Levoy (Loir-et-Cher).
ÇOIS (Marie-Florentine-irée).	1er sept. 1849.	Beugnon (Deux-Sèvres).	450	22 avril 1885.	Tarascon (Bouches-du-Rhône).
ATTEN (Catherine) (1)...	25 nov. 1834.	Reichshoffen (Bas-Rhin).	375	2 juillet 1885.	Bizanos (Basses-Pyrénées).
U (Joséphine).....	19 mars 1825.	La Rochelle (Charente-Inférieure).	375	13 juin 1885.	Marsilly (Charente-Inférieure).
E (Françoise).....	27 janvier 1855.	Montellier (Ain).	375	14 février 1885.	Valenciennes (Nord).
SI (Marie-Joséphine)....	30 mars 1828.	Corte (Corse).	454	17 juillet 1885.	Corte (Corse).
ATE-RAYNAL (Claire-Ma-).	9 avril 1824.	Monclar (Lot-et-Garonne).	480	22 mai 1884.	Mézin (Lot-et-Garonne).
RIER (Félicienne-Élisah).	10 sept. 1884.	Chaville (Seine-et-Oise).	458	11 mars 1885.	Chaville (Seine-et-Oise).
AYE (Aurélie-Stéphanie).	10 août 1830.	Richebourg-St-Waast (Pas-de-Calais).	454	19 juillet 1885.	Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais).
T (Louise).....	28 nov. 1830.	St-Hilaire-de-la-Côte (Isère).	454	15 juin 1885.	Vienne (Isère).
É (Eugénie-Virginie)...	28 mars 1831.	Argentré (Ille-et-Vilaine).	473	1er juin 1885.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
HI (Louise).....	1er octobre 1827.	Bocognano (Corse).	454	20 janvier 1885.	Bastia (Corse).
CŒUR (Rose-Angéli-).	10 mars 1860.	Vitry (Pas-de-Calais).	375	8 juillet 1885.	Vitry (Pas-de-Calais).
CLERC (Madeleine-Anna).	11 juin 1835.	Lencloitre (Vienne).	465	9 janvier 1885.	Lencloitre (Vienne).
EL (Marie-Rose-Eugé-.	19 juin 1850.	Froncles (Haute-Marne).	454	27 mai 1885.	Vaux-sous-Aubigny (Haute-Marne).
IAFF (Marie-Françoise).	3 mai 1845.	Rostrenen (Côtes-du-Nord).	461	9 juin 1885.	Rostrenen (Côtes-du-Nord).
L À UN ORPHELIN.					
K (Jeanne-Françoise)..	14 mars 1830.	Saint-Carade (Côtes-du-Nord).	233f (a)	24 avril 1885.	Loudéac (Côtes-du-Nord).
euve en 2es noces.					
D (Georges-Pierre-Ma-, orphelin du 1er lit.	23 avril 1866.	Loudéac (Côtes-du-Nord).	232 (b)	Du 24 avril 1885 au 22 avril 1887.	Avranches (Manche).
RPHELINS.					
I (Henriette-Marie-Joine).	26 mars 1870.	Saint-Benoit (île de la Réunion).	649f	Du 31 mars 1885 au 2 février 1898.	Chez M. BRUNET, tuteur, à Saint-Benoit (île de la Réunion).
- (Eugénie-Marie-Estelle).	18 juillet 1873.	Saint-Joseph (île de la Réunion).			
- (Pauline-Julie-Rose).	3 février 1877.	Saint-Denis (île de la Réunion).			
		TOTAL...	20,542		

anc'pé. Ce secours annuel sera porté à 465 francs et jusqu'à la majorité de l'orphelin si la veuve en 2es noces sans enfant du 2e lit.

Digitized by Google

N° 22,816. — *Décret qui accorde à 47 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 27 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 23 octobre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 111, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de quarante-cinq mille six cent seize francs (45,616f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des quarante-sept militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.
1	BONNET (Jean-Casimir).	26 août 1837.	Massaguel (Tarn).	Maréchal des logis chef à la compagnie de gendarmerie du Cher.	26	7	24	1	»	»	27
2	GANSTER (Joseph).....	20 nov. 1836.	Falck (Moselle).	*Idem* du Jura.	25	»	23	1	»	»	26
3	LONGUEMARE (Sosthène-Magloire).	29 mars 1834.	Vergetot (Seine-Inférieure)	*Idem* de l'Orne.	29	6	28	7	»	»	36
4	ANDREANI (Antoine)...	7 mars 1839.	Bastia (Corse).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de la Nouvelle-Calédonie.	25	4	6	15	»	»	40
5	ASFELD (Jean-George)..	13 avril 1841.	Oberlauterbach (Bas-Rhin).	*Idem* d'Eure-et-Loir.	25	3	14	6	»	»	31
6	BOOS (Augustin-Frédéric).	24 août 1837.	Cressy (Seine-Inférieure)	*Idem* de l'Oise.	26	»	20	3	1	15	29
7	FAVIER (Georges-Louis).	23 avril 1835.	Diculouard (Meurthe).	*Idem* de Meurthe-et-Moselle.	29	4	23	2	»	»	31
8	GARMY (Jean-François).	9 mars 1837.	Luzillat (Puy-de-Dôme).	*Idem* du Puy-de-Dôme.	26	7	3	1	»	»	27

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

...sposition légales ...pplicables ...tte fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
...il	Loi du 18 août 1879.					
...o.	2, 5 et 10.	Maréchal des logis chef.	1,161f	Dans ses foyers.	16 août 1885.	Auch (Gers).
...	*Idem.*	*Idem.*	1,112	*Idem.*	6 août 1885.	Lons-le-Saunier (Jura).
...	*Idem.*	*Idem.*	1,350	*Idem.*	16 août 1885.	Alençon (Orne).
...	*Idem.*	Maréchal des logis.	1,222	*Idem.*	*Idem.*	Toulon (Var).
...	*Idem.*	*Idem.*	1,087	*Idem.*	*Idem.*	Villefrancœur (Loir-et-Cher).
...	*Idem.*	*Idem.*	1,075	*Idem.*	1er juin 1885.	Mello (Oise).
...	*Idem.*	*Idem.*	1,159	*Idem.*	9 août 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
...	*Idem.*	*Idem.*	1,061	*Idem.*	26 août 1885.	Vinzelles (Puy-de-Dôme).

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
9	GENIÈS (Jean)	7 janvier 1836.	Portet (Haute-Garonne).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie des Basses-Pyrénées.	26	3	18	1	»	»	27	
10	HEINTZ (François-Joseph).	1er sept. 1841.	Niederlauterbach (Bas-Rhin).	*Idem* de Loir-et-Cher.	25	5	20	1	»	»	26	
11	MARMIER (Claude-Arsène).	24 mars 1837.	Septmoncel (Jura).	*Idem* de la Gironde.	28	10	13	4	»	»	32	
12	MUNIER (Hector-Charles).	19 oct. 1839.	Attigny (Vosges).	*Idem* des Ardennes.	25	1	2	3	»	»	28	
13	PATOT (Célestin).....	26 fév. 1842.	Méroux (Haut-Rhin).	*Idem* de Seine-et-Oise.	25	»	27	1	»	»	26	
14	PADOVANI (Jacques)....	30 mars 1835.	Ajaccio (Corse).	Maréchal des logis à la légion de la garde républicaine.	30	8	2	11	»	»	41	
15	PIÉTRI (Charles-Mathieu).	28 juillet 1838.	Carpineto (Corse).	*Idem*.	26	2	29	1	»	»	27	
16	SAINTOT (Jean-Baptiste).	17 déc. 1838.	Raincourt (Haute-Saône).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie du Jura.	26	2	»	1	»	»	27	
17	JUGLAR (Hilarion-Bienvenu).	10 juin 1838.	Moriez (Basses-Alpes).	Sergent, brigadier à la compagnie de gendarmerie de Loir-et-Cher.	25	4	11	6	»	»	31	
18	GARDRAT (Alexis-Léandre).	24 fév. 1838.	St-Maigrin (Charente-Inférr).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie des Deux-Sèvres.	25	1	2	5	»	»	30	
19	MERLE (Jean-Baptiste).	14 juin 1842.	La Chaise-Dieu (Haute-Loire).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de Seine-et-Oise.	25	1	2	1	»	»	26	
20	MUGNIÉ (Félix-Jean-Baptiste).	21 mars 1838.	Bief-Morin (Jura).	*Idem*.	26	1	25	1	»	»	27	
21	CHAMPEL (Pierre-Alphonse-Athanase).	10 déc. 1836.	Varenguebec (Manche).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Manche.	27	2	9	2	»	»	29	
22	HERMANN (Charles-Joseph),	4 nov. 1839.	Xertigny (Vosges).	*Idem* de la Meuse.	25	»	21	1	»	»	26	
23	MAUBAILLY (Louis-Alexandre-Alphonse).	10 janv. 1838.	Nancray (Loiret).	*Idem* de la Manche.	26	5	5	1	»	»	27	
24	VERMAY (Jean-Marie)..	13 janv. 1837.	Étables (Ain).	*Idem* de la Loire.	26	7	8	2	»	»	28	
25	GUIGARD (Jean).....	9 août 1838.	Lhuis (Ain).	Sergent, gendarme à la compagnie de la Manche.	25	»	24	1	»	»	26	
26	ARNOL (Adolphe).....	28 mars 1838.	Villard-Reculas (Isère).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Guadeloupe.	26	2	3	18	»	»	44	
27	BÉNA (Jean-Baptiste)...	4 juillet 1837.	St-Quirin (Meurthe).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de Meurthe-et-Moselle.	26	5	25	1	»	»	27	
28	RUFF (Louis).....	25 août 1836.	Dangolsheim (Bas-Rhin).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie des Ardennes.	25	1	5	13	»	»	38	
29	FRÉTEAU (Louis).....	25 avril 1838.	Tournus (Saône-et-Loire).	Brigadier, gendarme à la compagnie du Nord.	26	5	25	»	»	»	26	

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
ril 1.	Loi du 18 août 1879.					
10.	2, 5 et 10.	Maréchal des logis.	1,045f (a)	En activité.	9 août 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
m.	Idem.	Idem.	1,012	Dans ses foyers.	16 août 1885.	Amenoncourt (Meurthe-et-Moselle).
m.	Idem.	Idem.	1,154	Idem.	16 juillet 1885.	Bordeaux (Gironde).
m.	Idem.	Idem.	1,042 (a)	En activité.	9 août 1885.	Monthermé (Ardennes).
m.	Idem.	Idem.	1,012	Dans ses foyers.	6 août 1885.	Mantes (Seine-et-Oise).
m.	Idem.	Idem.	1,325	Idem.	26 août 1885.	Paris (Seine).
m.	Idem.	Idem.	1,045	Idem.	Idem.	Villeneuve-sur-Yonne (Yonne).
m.	Idem.	Idem.	1,045	Idem.	11 août 1885.	Lure (Haute-Saône).
m.	Idem.	Sergent.	1,078 (b)	Idem.	Idem.	La Ville-aux-Cler (Loir-et-Cher).
m.	Idem.	Maréchal des logis.	1,072	Idem.	26 août 1885.	Lusignan (Vienne).
m.	Idem.	Idem.	1,012	Idem.	Idem.	Nogent-sur-Marne (Seine).
m.	Idem.	Idem.	1,045	Idem.	6 août 1885.	Mantes (Seine-et-Oise).
m.	Idem.	Brigadier.	970	Idem.	26 août 1885.	Bouin (Vendée).
m.	Idem.	Idem.	904	Idem.	16 août 1885.	Lamarche (Vosges).
m.	Idem.	Idem.	932	Idem.	26 août 1885.	Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).
m.	Idem.	Idem.	956	Idem.	6 août 1885.	Saint-Étienne (Loire).
m.	Idem.	Sergent.	980	Idem.	21 août 1885.	Cerences (Manche).
m.	Idem.	Maréchal des logis.	1,265 (a)	En activité.	15 août 1885.	La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
m.	Idem.	Idem.	1,010	Dans ses foyers.	6 août 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
m.	Idem.	Idem.	1,160	Idem.	16 août 1885.	Tantonville (Meurthe-et-Moselle).
m.	Idem.	Brigadier.	888	Idem.	26 août 1885.	Boulogne (Pas-de-Calais).

a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles l'activité. — (b) Cette pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'art. 4 de la loi du 11 avril 1, ne peut, aux termes de l'art. 27 de ladite loi, être cumulée avec un traitement civil d'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
30	BERTOLI (Noël).....	12 janv. 1838.	Prunelli (Corse).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	26	2	7	1	»	»	27	2
31	BIZEAU (Louis).....	16 janv. 1832.	Menetou-sur-Nahon (Indre).	*Idem* de Loir-et-Cher.	29	10	11	1	»	»	30	12
32	BONNET (Valentin-Jacques).	14 août 1835.	Saint-Martin-Lars (Vendée).	*Idem* de la Seine.	27	1	10	3	»	»	30	1
33	BRUNET (Louis-Félix)..	23 juillet 1835.	Fresnoy-Folny (Seine-Inférieure)	*Idem* de la Seine-Inférieure).	25	1	1	3	5	»	28	6
34	DESCOUS (Jean-Baptiste).	30 déc. 1834.	Fougax (Ariége).	*Idem* du Gers.	25	1	4	11	»	»	36	1
35	DROUET (Jean-Baptiste-Magloire).	12 mai 1837.	Château-Porcien (Ardennes).	*Idem* du Puy-de-de Dôme.	26	8	9	1	»	»	27	5
36	GANEROT (François-Jules).	29 avril 1837.	La Villeneuve-au-Chêne (Aube).	*Idem* de l'Aube.	26	7	24	1	»	»	27	7
37	GIUDICELLI (Jean-Joseph).	30 août 1836.	Olmi-Cappella (Corse).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	26	5	16	3	»	»	29	5
38	HESS (Barthélemi)	10 août 1839.	Sainte-Croix-en-Plaine (Haut-Rhin).	Gendarme à la compagnie de la Marne.	25	»	26	7	»	»	32	
39	LAMARRIGUE (Bertrand).	13 févr. 1832.	Arzacq (Basses-Pyrénées)	*Idem* des Basses-Pyrénées.	27	6	21	3	»	»	30	6
40	NIDERKORN (Michel) ...	31 août 1839.	Manderen (Moselle).	*Idem* de Meurthe-et-Moselle.	25	1	24	1	»	»	26	1
41	PONHET (Laurent).....	3 juin 1837.	Salles-la-Source (Aveyron).	*Idem* de la Haute-Vienne.	26	»	22	1	»	»	27	
42	ROUDAYRÉ (Augustin)..	1er mars 1837.	Mayrinhac (Lot).	*Idem* de Lot-et-Garonne.	26	7	24	1	»	»		
43	ROUYER (Laurent-Étienne-Alfred).	11 mai 1838.	Fécocourt (Meurthe).	*Idem* de Meurthe-et-Moselle.	25	2	15	6	»	»	31	
44	BERNARD (Joseph-Isidore).	6 janvier 1837.	Réchésy (Haut-Rhin).	Garde à la Légion de la garde républicaine.	25	2	22	1	»	»	26	
45	LABOURASSE (Gustave).	15 avril 1843.	Bar-le-Duc (Meuse).	*Idem.*	25	4	7	1	»	»	26	4
46	STEIN (Amand)	15 oct. 1838.	Offendorf (Bas-Rhin).	*Idem.*	26	2	14	6	»	»	32	
47	RIEUSSEC (Jean-Antoine-Levein).	12 mars 1839.	Lespinassière (Aude).	Gendarme à la compagnie de l'Eure.	25	1	27	1	»	»	26	

N° 22,817. — *DÉCRET qui accorde à 65 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 27 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du avril 831.	Loi du 18 août 1879.					
t 10.	2, 5 et 10.	Gendarme.	791f	Dans ses foyers.	21 août 1885.	Prunelli-di-Fiumorbo (Corse).
dem.	Idem.	Idem.	870	Idem.	26 août 1885.	Lanthenay (Loir-et-Cher).
dem.	Idem.	Idem.	829	Idem.	21 août 1885.	Joinville-le-Pont (Seine).
dem.	Idem.	Idem.	784	Idem.	11 juillet 1885.	Hermeville (Seine-Inférieure)
dem.	Idem.	Idem.	844	Idem.	16 août 1885.	Puycasquier (Gers).
dem.	Idem.	Idem.	803	Idem.	26 août 1885.	Issoire (Puy-de-Dôme).
dem.	Idem.	Idem.	803	Idem.	11 août 1885.	Troyes (Aube).
dem.	Idem.	Idem.	806	Idem.	21 août 1885.	Olmi-Cappella (Corse).
dem.	Idem.	Idem.	814	Idem.	26 août 1885.	Reims (Marne).
dem.	Idem.	Idem.	840 (a)	En activité.	9 août 1885.	Arzacq (Basses-Pyrénées).
dem.	Idem.	Idem.	769	Dans ses foyers.	11 août 1885.	Longwy (Meurthe-et-Moselle).
dem.	Idem.	Idem.	791	Idem.	6 août 1885.	Bellac (Haute-Vienne).
dem.	Idem.	Idem.	803	Idem.	16 août 1885.	Monflanquin (Lot-et-Garonne).
dem.	Idem.	Idem.	799	Idem.	21 août 1885.	Castries (Hérault).
dem.	Idem.	Garde.	769	Idem.	26 août 1885.	Réchesy (Belfort).
dem.	Idem.	Idem.	769 (a)	En activité.	23 août 1885.	Bar-le-Duc (Meuse).
dem.	Idem.	Idem.	829	Dans ses foyers.	26 août 1885.	Locminé (Morbihan).
dem.	Idem.	Gendarme.	724 (b)	Idem.	16 août 1885.	Nonancourt (Eure).
		TOTAL.....	45,616			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité. — (b) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 16 août 1885 sur la pension de 293 francs concédée par décret du 26 mars 1878 et que la présente annule.

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée e terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

Digitized by Google

4° L'avis du ministre des finances, en date du 23 octobre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 112, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cinquante-cinq mille huit cent soixante-deux francs (55,862f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des soixante-cinq militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant mili-

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL Ans.	Mois.	Jours.
1	LOUISOT (Charles-Joseph).	19 mars 1839.	Virey (Haute-Saône).	Soldat-musicien au 133e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	»	1	»	»	26	»	»
2	AVRIAL (François).....	30 sept. 1833.	Vic-Dessos (Ariège).	Adjudant au 60e régiment d'infanterie de ligne	26	1	13	1	»	»	27	1	13
3	CONQUES (Jean-Raymond).	1er sept. 1838.	St-Gaudens (Haute-Garonne).	*Idem* au 45e *idem*.	26	»	15	1	»	»	27	»	15
4	GÉRIN (Joseph-Noël)...	8 fév. 1839.	Nimes (Gard).	*Idem* au 136e *idem*.	25	»	15	1	»	»	26	»	15
5	ROTHENBUCHER (Joseph).	6 janv. 1838.	Kembs (Alsace-Lorraine).	*Idem* au 2e régiment étranger.	25	11	1	23	»	»	48	11	1
6	DUCASSÉ (Jules).....	2 juin 1838.	Mauroux (Gers).	Sergent au 105e régiment d'infanterie de ligne.	25	6	23	13	»	»	38	6	23
7	HOFFMANN (Jean-Pierre).	18 juin 1835.	Yutz (Alsace-Lorraine).	Sergent au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	25	6	19	14	»	»	39	6	19
8	GOUDARD (Régis-Augustin).	17 déc. 1837.	Satillieu (Ardèche).	Caporal au 28e régiment d'infanterie de ligne.	26	6	20	7	»	»	33	6	20
9	LHOTE (Jean-Baptiste).	15 fév. 1839.	Badonviller (Meurthe-et-Moselle).	*Idem* au 98e *idem*.	25	»	16	1	»	»	26	»	16
10	RAGON (Jean-Marie)....	27 avril 1838.	Lyon (Rhône).	*Idem* au 82e *idem*.	26	1	6	4	»	»	30	1	6
11	DENHOMME (Pierre)....	Avril 1838.	Lassur (Ariège).	Soldat au 53e régiment d'infanterie de ligne.	26	»	19	3	»	»	29	»	19
12	DUHAUT (Jean-Claude).	18 juillet 1837.	Virey (Haute-Saône).	*Idem* au 138e *idem*.	25	»	»	5	»	»	30	»	»

Digitized by Google

taire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du avril 831.	Loi du 18 août 1879.					
4 10.	2 et 5.	Soldat.	608f	Dans ses foyers.	19 juillet 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
dem.	*Idem.*	Adjudant.	1,038 (a)	En activité.	25 juillet 1885.	Carcassonne (Aude).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	1,038 (a)	*Idem.*	15 août 1885.	Guise (Aisne).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	1,023 (a)	*Idem.*	7 juillet 1885.	Nice (Alpes-Maritimes)
dem.	*Idem.*	*Idem.*	1,300 (a)	*Idem.*	1er août 1885.	Belfort (Belfort).
dem.	*Idem.*	Sergent.	1,010 (a)	*Idem.*	30 mai 1885.	Beaumont (Tarn-et-Garonne).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	1,025 (a)	*Idem.*	20 juillet 1885.	Médéah (Alger).
dem.	*Idem.*	Caporal.	790 (a)	*Idem.*	1er sept. 1885.	Davezieux (Ardèche).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	715 (a)	*Idem.*	1er août 1885.	Badonviller (Meurthe-et-Moselle).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	755 (a)	*Idem.*	18 juillet 1885.	Paris (Seine).
dem.	*Idem.*	Soldat.	634 (a)	*Idem.*	1er juillet 1885.	Lassur (Ariège).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	638	Dans ses foyers.	11 juillet 1885.	Limoges (Haute-Vienne).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles e l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL Ans.	Mois.
13	ABDELHAKEM.....	1838.	Milianah (Alger).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens.	25	4	20	27	"	"	52	4
14	AMAR BEL HAOUSSIN....	1830.	Les Flissas (Alger).	*Idem.*	25	5	1	26	"	"	51	5
15	AMAR OU MAAMAR.....	1835.	Azebouserdani (Alger).	*Idem.*	25	"	3	26	"	"	51	"
16	DJELLOUL BEN CHÉRIF...	1839.	Bouchared (Alger).	*Idem.*	25	1	8	28	"	"	53	1
17	EL HADJ BEN KADDOUR..	1830.	Les Ouled-Sendjess (Alger).	*Idem.*	25	"	1	26	"	"	51	"
18	SAÏD OU M'AHMED.....	1836.	Dellys (Alger).	*Idem.*	25	5	5	27	"	"	52	5
19	SALAH BEN MAKLOUF....	1833.	Les Ouled-Kriar (Constantine).	*Idem* au 3e *idem.*	25	"	"	25	"	"	50	"
20	YAHIA BOU ZIA.	1835.	Les Mekalia (Oran).	*Idem* au 2e *idem.*	25	"	12	26	"	"	51	"
21	FRISTCH (Philippe)....	1er mai 1843.	Givet (Ardennes).	Adjudant au 8e régiment de dragons.	25	3	5	1	"	"	26	3
22	MAISONNEUVE (Dupré)..	1er août 1835.	Saint-Didier (Ardèche).	Maréchal des logis à la 1re compagnie de cavaliers de remonte.	29	3	29	1	"	"	30	3
23	MENJOULOU (Jean).....	14 mars 1839.	Asson (Basses-Pyrénées)	Maréchal des logis au 3e régiment de cuirassiers.	25	"	15	1	"	"	26	"
24	CHAMBON (Victor-Auguste).	11 fév. 1837.	Sanilhac (Ardèche).	Brigadier au 25e régiment de dragons.	26	7	13	1	"	"	27	7
25	VALLIER (Paul).....	13 juin 1839.	Prades (Ardèche).	Brigadier à la 2e compagnie de cavaliers de remonte.	25	"	14	1	"	"	26	"
26	MOHAMED BEN MEFTAH..	1844.	Les Ouled-Cherif-Cheraga (Oran).	Brigadier au 2e régiment de spahis.	25	"	"	25	"	"	50	"
27	MOHAMED BEN LAKHEDAR.	1838.	Constantine (Constantine).	Soldat au 3e régiment de spahis.	25	"	"	25	"	"	50	"
28	SCHELLHORN (Vendelin).	19 oct. 1837.	Schleithal (Alsace-Lorraine).	Soldat au 5e régiment de chasseurs.	26	7	20	1	"	"	27	7
29	BERGÈS (Antoine).....	3 août 1835.	Toulouse (Haute-Garonne).	Adjudant à l'École polytechnique.	29	3	29	1	"	"	30	3
30	FRECAUT (Louis).....	29 août 1838.	Vannecourt (Alsace-Lorraine).	Adjudant au 37e régiment d'artillerie.	26	"	19	6	"	"	32	"
31	LAPON (Pierre).....	26 nov. 1837.	Escos (Basses-Pyrénées)	*Idem* au 10e *idem.*	25	1	9	1	"	"	26	1
32	VESSERON (Nicolas)....	14 sept. 1838.	Bantheville (Meuse).	Maréchal des logis au 31e régiment d'artillerie.	26	1	6	1	"	"	27	1
33	LEMBERT (François-Louis).	20 mai 1834.	Genouilly (Cher).	Soldat au 12e régiment d'artillerie.	30	4	6	7	"	"	37	4
34	TONDEUR (Pierre).....	23 juillet 1837.	Bonnet (Meuse).	Soldat à la 8e compagnie d'ouvriers d'artillerie.	26	6	15	1	"	"	27	6
35	LÉVÊQUE (Jean-Auguste).	25 déc. 1835.	Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).	Gardien de batterie à Dunkerque.	29	6	15	"	"	"	29	6

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du avril 1831.	Loi du 18 août 1879.					
t 10.	2 et 5.	Soldat.	750f(a)	En activité.	5 juillet 1885.	Blidah (Alger).
dem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
dem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
dem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	26 juillet 1885.	Milianah (Alger).
dem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	5 juillet 1885.	Blidah (Alger).
dem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
dem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	21 juillet 1885.	Constantine (Constantine).
dem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	24 juillet 1885.	Mostaganem (Oran).
dem.	Idem.	Adjudant.	1,023 (a)	Idem.	6 août 1885.	Amiens (Somme).
dem.	Idem.	Maréchal des logis.	883	Dans ses foyers.	1er août 1885.	Saint-Lô (Manche).
dem.	Idem.	Idem.	823 (a)	En activité.	2 août 1885.	Mourmelon-le-Petit (Marne).
dem.	Idem.	Brigadier.	730 (a)	Idem.	7 août 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
dem.	Idem.	Idem.	710	Dans ses foyers.	1er août 1885.	Niort (Deux-Sèvres).
dem.	Idem.	Soldat. (Ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans le grade de brigadier.)	750 (a)	En activité.	15 juillet 1885.	Tiaret (Oran).
dem.	Idem.	Soldat.	750 (a)	Idem.	27 juin 1885.	Constantine (Constantine).
dem.	Idem.	Idem.	623	Dans ses foyers.	7 août 1885.	Montereau-Faut-Yonne (Seine-et-Marne).
dem.	Idem.	Adjudant.	1,083 (a)	En activité.	3 août 1885.	Paris (Seine).
dem.	Idem.	Idem.	1,113 (a)	Idem.	1er juillet 1885.	Bourges (Cher).
dem.	Idem.	Idem.	1,023 (a)	Idem.	28 août 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
dem.	Idem.	Maréchal des logis.	838 (a)	Idem.	18 juillet 1885.	Nîmes (Gard).
dem.	Idem.	Soldat.	694	Dans ses foyers.	30 juin 1885.	Romorantin (Loir-et-Cher).
dem.	Idem.	Idem.	623 (a)	En activité.	7 juillet 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
dem.	Idem.	Adjudant.	1,076 (a)	Idem.	20 octobre 1885.	Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
36	VAR (Vincent).....	4 oct. 1835.	Tulle (Corrèze).	Chef-armurier de 1re classe au 3e régiment du génie.	31	6	15	8	»	»	39	6
37	VIGAUD (François).....	7 oct. 1835.	Roanne (Loire).	Chef-armurier de 1re classe au 3e régiment d'artillerie.	29	6	15	3	»	»	32	6
38	BEAUVAIS (François)...	1er fév. 1835.	Oiré (Vienne).	Maître-ouvrier à la manufacture d'armes de Châtellerault.	27	6	15	»	»	»	27	6
39	BRISSACHER (Joseph)...	14 déc. 1832.	Châtellerault (Vienne).	*Idem.*	34	6	15	»	»	»	34	6
40	DONET (Pierre-Joseph-Eugène).	23 déc. 1834.	*Idem.*	*Idem.*	32	»	15	»	»	»	32	»
41	FOURRÉ (Jacques-Charles).	27 sept. 1835.	*Idem.*	*Idem.*	28	6	15	6	»	»	34	6
42	GEMEHL (Jean).....	24 déc. 1835.	Klingenthal (Alsace-Lorraine)	*Idem.*	30	6	15	»	»	»	30	6
43	LIEN (Jacques).....	25 mai 1833.	Mutzig (Alsace-Lorraine).	*Idem.*	31	6	15	»	»	»	31	6
44	BARAILLER (Hugues)...	21 fév. 1838.	Saint-Just-sur-Loire (Loire).	*Idem* de St-Étienne.	26	2	17	»	»	»	26	2
45	BÉRARDIER (Joseph)...	26 août 1837.	Saint-Étienne (Loire).	*Idem.*	26	8	14	2	»	»	28	8
46	BERNE (Jean-Pierre)....	23 oct. 1839.	Tarentaize (Loire).	*Idem.*	25	1	5	»	»	»	25	1
47	CHOVIN (Claude).....	2 oct. 1839.	Saint-Victor-sur-Loire (Loire).	*Idem.*	25	1	5	»	»	»	25	1
48	DELBOS (Alexis).....	26 juin 1835.	Laguenne (Corrèze).	*Idem.*	25	8	»	»	»	»	25	8
49	FONVIEILLE (Jean-Claude).	12 août 1832.	Saint-Héand (Loire).	*Idem.*	25	9	3	»	»	»	25	9
50	GONON (Claude).....	1er juill. 1836.	*Idem.*	*Idem.*	25	6	17	»	»	»	25	6
51	JAY (Jean-Claude).....	21 mai 1839.	*Idem.*	*Idem.*	25	1	5	»	»	»	25	1
52	KOERN (Joseph).....	19 mars 1841.	Dangolsheim (Alsace-Lorraine)	*Idem.*	26	2	»	16	»	»	42	2
53	MERIGNEUX (Nicolas)...	4 août 1836.	La Fouillouse (Loire).	*Idem.*	25	2	»	»	»	»	25	2
54	METZGER (Ambroise)...	15 déc. 1838.	Grendelbruch (Alsace-Lorraine)	*Idem.*	25	»	23	10	»	»	35	»
55	PENET (Jean-Marie-Joseph).	1er sept. 1839.	Rive-de-Gier (Loire).	*Idem.*	25	1	5	»	»	»	25	1
56	PHILIS (Michel).....	22 déc. 1839.	Saint-Christo-en-Jarret (Loire).	*Idem.*	25	1	5	»	»	»	25	1
57	ROUSSET (François)....	11 oct. 1839.	Saint-Étienne (Loire).	*Idem.*	25	1	5	»	»	»	25	1
58	BOUCHUT (Claude).....	28 juillet 1837.	Saint-Héand (Loire).	Ouvrier à la manufacture d'armes de Saint-Étienne.	26	8	14	2	»	»	28	8
59	GIRARD (François-Antoine).	10 nov. 1838.	Mutzig (Alsace-Lorraine).	*Idem.*	25	8	»	1	»	»	26	8
60	ROMIER (Basile).....	21 déc. 1836.	Roanne (Loire).	*Idem.*	26	2	17	»	»	»	26	2

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales appliquées à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.					
10.	2 et 5.	Chef-armurier de 1re classe.	1,225f (a)	En activité.	16 octobre 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
m.	Idem.	Idem.	1,120 (a)	Idem.	18 octobre 1885.	Bourges (Cher).
m.	Idem.	Maître-ouvrier.	845 (a)	Idem.	20 octobre 1885.	Châtellerault (Vienne).
m.	Idem.	Idem.	950 (a)	Idem.	16 octobre 1885.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	913 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	950 (a)	Idem.	18 octobre 1885.	Châtellerault (Vienne).
m.	Idem.	Idem.	890 (a)	Idem.	16 octobre 1885.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	905 (a)	Idem.	7 octobre 1885.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	823 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Saint-Étienne (Loire).
m.	Idem.	Idem.	860 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	808 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	808 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	815 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	815 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	815 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	808 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	1,063 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	808 (a)	Idem.	Idem.	La Fouillouse (Loire).
m.	Idem.	Idem.	958 (a)	Idem.	Idem.	Saint-Étienne (Loire).
m.	Idem.	Idem.	808 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	808 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	808 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Ouvrier.	630 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	615 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
m.	Idem.	Idem.	611 (a)	Idem.	Idem.	Idem.

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			TOTAL	
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.
61	ALLEGRET (Denis).....	26 déc. 1838.	Lyon (Rhône).	Brigadier au 9e escadron du train des équipages militaires.	26	»	15	15	»	»	41	»
62	MAIGNANT (Félix-Benoit).	11 juillet 1838.	Fréville (Seine-Inférieure)	*Idem* au 3e *idem*.	25	11	11	23	»	»	48	11
63	HUBIN (Louis-Jacques).	7 mai 1838.	Rouen (Seine-Inférieure)	Sergent d'infirmiers militaires à l'école de médecine.	25	1	20	13	»	»	38	1
64	PERELLI (François)....	27 janv. 1839.	Bastelica (Corse).	Adjudant de surveillance à l'atelier des travaux publics n° 1.	25	»	17	24	»	»	49	»
65	LEBOINE (Alexis).....	2 juillet 1839.	Paris (Seine).	Tambour-major au 91e régiment d'infanterie de ligne.	25	8	9	7	»	»	32	8

N° 22,818. — *DÉCRET qui accorde à 28 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 27 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 10 juillet 1874, 13 mars 1875, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 23 octobre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 113, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de seize mille trois cent vingt-six francs (16,326f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacun des vingt-huit militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

Digitized by Google

...SPOSITIONS légales ...pplicables ...lte fixation. ...ril ...	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
...10.	2 et 5.	Brigadier.	865f (a)	En activité.	13 juillet 1885.	Buzançais (Indre).
...n.	Idem.	Idem.	900 (a)	Idem.	20 mai 1885.	Bône (Constantine).
...n.	Idem.	Sergent.	1,003 (a)	Idem.	16 juillet 1885.	Paris (Seine).
...	Idem.	Adjudant.	1,300 (a)	Idem.	20 juillet 1885.	Ajaccio (Corse).
...n.	Idem.	Tambour-major.	1,020 (b)	Idem.	7 juillet 1885.	Ham-les-Moines (Ardennes).
		TOTAL..	55,862			

...) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles ...activité. — (b) Idem, et sauf déduction des sommes perçues depuis le 7 juillet 1885 sur la pension de 520 francs ...édée par décret du 22 janvier 1879, et que la présente annule.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu, sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
1	PERCEPIED (William-Louis-Marie).	30 mai 1846.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	Soldat-musicien au 66e régiment d'infanterie de ligne.	21	5	21	1	»	»	22	
2	SILVAN (Édouard).....	12 mai 1842.	Lacoste (Vaucluse).	*Idem* au 93e *idem*.	20	9	2	1	»	»	21	
3	FRANCESCHINI (Charles-François).	25 fév. 1845.	Pigna (Corse).	Adjudant au 125e régiment d'infanterie de ligne.	15	3	1	5	»	»	20	
4	PARNET (Jean-François).	20 mars 1842.	Chalamont (Ain).	Tambour-major à l'école spéciale militaire.	21	3	19	1	»	»	22	
5	MARCACCI (Antoine-Alexandre).	26 nov. 1849.	Bastia (Corse).	Maréchal des logis chef, maréchal des logis à la 3e compagnie de gendarmerie d'Afrique.	15	5	3	11	»	»	26	
6	MARIANI (Pierre-François).	15 sept. 1846.	Velone-Orneto (Corse).	Sergent-major, brigadier à la compagnie de gendarmerie de Seine-et-Oise.	17	9	19	2	»	»	19	
7	ACVRAY (François-Théodore).	28 juillet 1841.	Séné (Morbihan).	Maréchal des logis, brigadier à la légion de la garde républicaine.	22	11	17	1	»	»	23	
8	BALLAND (Jean-Baptiste)	14 juill. 1844.	La Chapelle (Vosges).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie des Vosges.	18	5	6	1	»	»	19	
9	LOYER (Louis-Auguste).	22 nov. 1848.	Saint-Jouin-de-Blavou (Orne).	*Idem* d'Eure-et-Loir.	15	7	4	1	»	»	16	
10	NOËL (Nicolas-François-Alfred).	5 juin 1843.	Leyr (Meurthe).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie du Calvados.	20	11	27	1	»	»	21	
11	LAFAURIE (Jean).....	26 fév. 1848.	Saint-Pé-de-Léren (Basses-Pyrénées)	Brigadier, gendarme à la compagnie des Hautes-Pyrénées.	15	4	20	2	»	»	17	
12	LEFEBVRE (Arthur-Joseph).	28 avril 1846.	Lez-Fontaine (Nord).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Somme.	15	»	22	1	»	»	16	
13	LEMERCIER (Basile-Pierre-Marie).	7 janvier 1846.	Saint-Benoît-des-Ondes (Ille-et-Vilaine).	Brigadier, gendarme à la compagnie d'Ille-et-Vilaine.	15	1	25	1	»	»	16	
14	NOGUÈS (Gabriel).....	25 août 1848.	Aventignan (Hautes-Pyrén.).	*Idem*.	15	2	12	1	»	»	16	
15	ARRIGHI (Ange-Antoine).	5 février 1846.	Letia (Corse).	Garde à la légion de la garde républicaine.	18	2	3	6	»	»	24	
16	AUBURTIN (Jean-Pierre).	29 juin 1846.	Guinkirchen (Moselle).	Gendarme à la compagnie de Meurthe-et-Moselle.	15	1	10	1	»	»	16	
17	DECKER (Chrétien),....	13 août 1844.	Noussewiller (Moselle).	*Idem* de l'Orne.	19	1	2	1	»	»	20	
18	LÉANDRI (Philippe)....	21 juin 1848.	Sainte-Marie-Poggio (Corse).	Gendarme au bataillon mobile.	15	3	13	3	»	»	18	
19	MERCIER (Pierre).....	8 avril 1844.	Saint-Désert (Saône-et-Loire).	Gendarme à la compagnie de la Mayenne	19	11	22	1	»	»	20	
20	PETIT (Claude-Nicolas).	14 mai 1847.	Thenissey (Côte-d'Or).	*Idem* de la Nièvre.	16	2	2	1	»	»	17	
21	REULET (Jean-Pierre)..	7 nov. 1839.	Franquevielle (Haute-Garonne).	*Idem* de la Haute-Garonne.	17	3	15	1	»	»	18	
22	RENUCCI (Maxime).....	8 nov. 1846.	Ortale (Corse).	Garde à la légion de la garde républicaine.	15	4	27	1	»	»	16	

Digitized by Google

POSITIONS légales applicables à fixation. — Loi du 23 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
26.	Soldat.	534	Dans ses foyers.	3 août 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
Idem.	Idem.	521	Idem.	8 juin 1885.	Lacoste (Vaucluse).
Idem.	Adjudant.	755	Idem.	1er juillet 1885.	Dourdan (Seine-et-Oise).
Idem.	Sergent-major.	774	Idem.	22 juillet 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Maréchal des logis chef.	923	Idem.	26 août 1885.	Dra-ben-Khedda (Alger).
Idem.	Sergent-major.	648	Idem.	11 août 1885.	Boisset-les-Prévanches (Eure).
Idem.	Maréchal des logis.	757	[illegible]	26 août 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Brigadier.	506	Idem.	21 août 1885.	La Chapelle (Vosges).
Idem.	Idem.	418	Idem.	16 août 1885.	Mortagne (Orne).
Idem.	Maréchal des logis.	670	Idem.	26 août 1885.	Mézidon (Calvados).
Idem.	Brigadier.	435	Idem.	16 août 1885.	Saint-Pé-de-Léren (Basses-Pyrénées).
Idem.	Idem.	400	Idem.	11 août 1885.	Conty (Somme).
Idem.	Idem.	400	Idem.	21 août 1885.	Fougères (Ille-et-Vilaine).
Idem.	Idem.	400	Idem.	26 août 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
Idem	Garde.	587 (a)	En activité.	23 août 1885.	Letia (Corse).
Idem.	Gendarme.	375	Dans ses foyers.	11 août 1885.	Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Idem.	481	Idem.	Idem.	Flers (Orne).
Idem.	Idem.	428	Idem.	Idem.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	494	Idem.	16 août 1885.	Ruillé-Froid-Fonds (Mayenne).
Idem.	Idem.	401	Idem.	6 août 1885.	Aube (Orne).
Idem.	Idem.	428	Idem.	16 août 1885.	Franquevielle (Haute-Garonne).
Idem.	Garde.	375	Idem.	26 août 1885.	Ortale (Corse).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL. Ans.	Mois.
23	HOUILLIER (Victor-Alexandre).	21 mars 1845.	Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).	Brigadier au 26e régiment d'artillerie.	15	10	16	1	"	"	16	
24	MILON (Eugène-Valentin-Dominique).	8 avril 1851.	Palais (Morbihan).	Sergent à la 17e section de secrétaires d'état-major et du recrutement.	16	3	15	1	"	"	17	
25	VERDONI (Dominique)..	27 mars 1844.	Omessa (Corse).	Adjudant à l'atelier de travaux publics n° 5.	15	6	20	10	"	"	25	
26	ROISSE (Charles-Nicolas-Ernest).	27 sept. 1834.	Paris (Seine).	Sergent-major à la prison militaire d'Amiens.	18	9	6	18	"	"	36	
27	SAROCCHI (Jean-Darius)	27 juillet 1847.	Perelli (Corse).	Sergent au pénitencier militaire de Bône.	15	2	23	7	"	"	22	
28	GACHIE (Pierre-Augustin).	25 nov. 1842.	Izaourt (Hautes-Pyrén.).	Sergent-major à l'atelier de travaux publics n° 1.	20	2	9	9	"	"	29	

(a) Rappel de trois années d'arrérages à partir de la date de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de concession. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité. — (c) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire

N° 22,819. — *DÉCRET qui accorde des Pensions de réforme à 2 Officiers.*

Du 27 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les titres II et III de la loi du 17 mai 1834, sur l'état des officiers, les tarifs annexés à la loi du 22 juin 1878 et la loi du 17 août 1879, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 23 octobre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de réforme comprises dans le présent décret, portant le n° 114, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de deux mille six cent vingt cinq francs (2,625f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des deux officiers dénommés au tableau ci-après une pension de réforme fixée conformément aux indications de ce tableau.

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du 24 juillet 1881.	Loi du 23 juillet 1881.					
26.	26.	Soldat. (Ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans le grade de brigadier.)	388f	Dans ses foyers.	(a)	Baignes (Charente).
Idem.	*Idem.*	Sergent.	474 (b)	En activité.	26 août 1885.	La Flèche (Sarthe).
~~*Idem.*~~	~~*Idem.*~~	~~Adjudant.~~	~~1,015 (b)~~	~~*Idem.*~~	~~22 août 1885.~~	~~Ormeens~~ (Corse).
Idem.	*Idem.*	Sergent-major.	1,080 (b)	*Idem.*	3 août 1885.	Bordeaux (Gironde).
Idem.	*Idem.*	Sergent.	691 (b)	*Idem.*	21 sept. 1885.	Pereili (Corse).
Idem.	*Idem.*	Sergent-major.	968 (c)	*Idem.*	14 juillet 1885.	Izaourt (Hautes-Pyrénées).
		TOTAL.....	16,326			

été rayé des contrôles de l'activité, et sauf déduction des sommes perçues depuis le 14 juillet 1885 sur la ion de 232 francs concédée par décret du 26 mars 1878 et que la présente annule.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils faisaient partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades, armes, etc.	Services effectifs. Ans.	Services effectifs. Mois.
1	Airola (Nicolas).....	13 juin 1839.	Bastia (Corse).	Capitaine au 24e régiment d'infanterie de ligne.	24	8
2	Baringou (Joseph-Remi)	1er oct. 1843.	Géronce (Basses-Pyrénées).	*Idem* au 8e *idem*.	21	5

N° 22,820. — Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département du Var, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

Nos des articles.	Noms des communes propriétaires de bois.	Situation et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	Conditions sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Belgentier..	Réserve.....	11h 57a	»	»	Taillis.
2	Bras.....	*Idem*.....	24 00	»	»	*Idem*.
3	Carcès.....	*Idem*.....	28 39	»	»	*Idem*.
4	Correns....	Le Défends.....	71 00	»	»	*Idem*. A exploiter par tiers de 1885 à 1887. Charges : cent quatre-vingts francs pour travaux et fournitures.
5	Draguignan	Malmont.....	20 00	»	»	Taillis.
6	Flassans....	Terre-Longue (totalité).	9 27	»	»	*Idem*.
7	Gonfaron...	Maraval.....	12 80	»	»	*Idem*.
8	La Bastide.	La Chem.....	»	»	500	Extraction jardinatoire.
9	Le Val.....	Réserve (restant).....	21 35	»	»	Taillis.
10	Lorgues....	Saint-Ferréol.....	»	»	300	Extraction jardinatoire.
11	Mazaugues.	Bezud.....	23 58	»	»	Taillis.
12	Moissac....	Pelenq.....	19 44	»	»	*Idem*.
13	Montmeyan.	Sereigne et l'Éouvière..	26 00	»	»	*Idem*.
14	Nans.....	Réserve.....	43 91	»	»	Réserve.
15	Pierrefeu...	Divers.....	1,022 00	»	»	*Idem* (chêne rouvre et yeuse). A exploiter en sept années.
16	Le Plan-de-la-Tour.	*Idem*.....	»	»	480	Extraction jardinatoire. Charges : cinq cents francs pour travaux de défense contre l'incendie ; le surplus de la demande est ajourné.
17	Régusse....	Petites-Routes.....	20 69	»	»	Taillis. A exploiter en 1886. Le surplus de la demande est rejeté.
18	Rians.....	Réserve.....	156 87	»	»	Taillis. A exploiter par tiers de 1885 à 1887.
19	Rougiers...	*Idem*.....	20 00	»	»	Taillis.
20	Le Thoronet	Barbassière.....	0 76	»	»	*Idem*.
21	Villecroze..	Divers.....	»	»	400	Extraction jardinatoire.

(*Paris, 26 Février 1885.*)

Digitized by Google

ATE décision qui prononcé mise forme.	QUOTITÉ de la pension de réforme.	BASES LÉGALES applicables à cette fixation.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE des titulaires.	OBSERVATIONS.
it 1885.	1,400f	Article 18 de la loi du 19 mai 1834, modifié par la loi du 17 août 1879.	28 août 1885.	Rouen (Seine-Inférieure).	
t 1885.	1,225	*Idem.*	15 août 1885.	Paris (Seine).	
TAL...	2,625				

N° 22,821. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, pour l'exercice 1885, dans les bois de la commune de Miramont (Haute-Garonne), une coupe extraordinaire de quarante et un hectares de taillis sous futaie au canton de la réserve.

2. Il sera prélevé sur le prix de la vente une somme de six cents francs pour travaux d'amélioration. (*Paris, 6 Mars 1885*).

N° 22,822. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, pour l'exercice 1885, dans les bois du bureau de bienfaisance de Servières (Lozère), une coupe extraordinaire de régénération d'un volume de cinquante mètres cubes à exploiter au canton de Blachère.

2. Il sera imposé en charge sur la vente une fourniture de quinze journées de travail pour extraction de souches et culture du sol. (*Paris, 6 Mars 1885.*)

N° 22,823. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, au canton de la réserve, dans les bois de la commune de Brussey (Haute-Saône), une coupe extraordinaire de onze hectares de taillis sous futaie qui sera exploitée par moitié pour les exercices 1885 et 1887. (*Paris, 6 Mars 1885.*)

N° 22,824. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir en 1885, aux cantons Herbe-Blanche et les Places, dans les bois de la commune de Saint-François-de-Sales (Savoie), une coupe d'extraction de résineux comportant un volume de cent cinquante mètres cubes à vendre sur pied. (*Paris, 11 Mars 1885.*)

N° 22,825. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt communale du Puid (Vosges), d'une contenance de quarante-huit hectares soixante ares, sera exploitée en futaie par la méthode du jardinage et soumise à une révolution de cent cinquante ans.

2. Pendant la durée d'une première rotation de dix ans (1885-1894), la possibilité des coupes jardinatoires sera fixée à deux cent vingt-deux mètres cubes, non compris un volume de deux mille mètres cubes, qui sera exploité sur propositions spéciales, d'après les besoins culturaux des peuplements et financiers de la commune.

3. Est abrogé le décret du 28 septembre 1864. (*Paris, 14 Mars 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,826. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt domaniale de Clairvaux (Aube), d'une contenance de quatre mille deux cent quarante-six hectares quatre-vingt-quatre ares, sera divisée en six séries :

Première série, dite *des Charmelles*, d'une contenance de.....	739h	22a
Deuxième série, dite *du Val-Larron*, d'une contenance de.....	786	72
Troisième série, dite *Poulegrive*, d'une contenance de.....	611	77
Quatrième série, dite *de la Vigne*, d'une contenance de.....	446	14
Cinquième série, dite *de Mômont*, d'une contenance de.....	749	56
Sixième série, dite *de Champignol*, d'une contenance de.....	913	43

2. Ces six séries seront, pendant une révolution de cent cinquante ans, précédée d'une révolution préparatoire de quarante ans, soumises à des opérations ayant pour objet la conversion de leurs peuplements en futaie.

Chacune d'elles sera à cet effet partagée en cinq affectations correspondant à un même nombre de périodes de la révolution principale.

3. Durant la révolution préparatoire (1885 à 1924), la première affectation des six séries plus trente hectares dix-sept ares, des parcelles A², D², E⁴ de la deuxième affectation de la troisième série, trente-trois hectares soixante-neuf ares des parcelles G², H², de la deuxième affectation de la cinquième série, et la totalité de la deuxième affectation de la sixième série, seront soumises à des coupes d'amélioration ; le surplus de la forêt sera parcouru par des coupes de taillis sous futaie.

4. L'ordre et l'importance des opérations d'améliorations de toute nature à effectuer dans la forêt pendant les quarante années de la révolution préparatoire (1885 à 1924), seront réglés par le directeur des forêts.

5. Les coupes de taillis sous futaie s'étendront :

1° Pendant la première partie de la révolution préparatoire (1885-1904) :

Première série, sur.....	269h	38a
Deuxième série, sur.....	409	93
Troisième série, sur.....	324	58
Quatrième série, sur.....	277	54
Cinquième série, sur.....	335	38
Sixième série, sur.....	375	55

2° Pendant la deuxième moitié de la révolution préparatoire (1905-1924) :

Première série, sur.....	435h	08a
Deuxième série, sur.....	386	97
Troisième série, sur.....	235	35
Quatrième série, sur.....	176	09
Cinquième série, sur.....	379	76
Sixième série, sur.....	396	91

La répartition de ces contenances entre les diverses années de la révolution préparatoire, ainsi que l'ordre à suivre dans les exploitations, seront réglés par le directeur des forêts.

6. Est abrogée l'ordonnance du 29 avril 1844. (*Paris, 20 Mars 1885.*)

N° 22,827. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, pour l'exercice 1885, au canton Bois-Marais, des bois communaux de Koleah (Algérie), une coupe extraordinaire de neuf hectares trente-huit ares de taillis sous futaie, pour être vendue en bloc et sur pied. (*Paris, 20 Mars 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,828. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux et d'établissement public situés dans le département de l'Yonne, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes et de l'établissement public propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Nom des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Annay-la-Côte.	Réserve (coupon n° 6).	11h 00a	»	»	Taillis sous futaie.
2	Annoux.....	Réserve, deuxième série (totalité).	8 56	»	»	*Idem.*
3	Fontenay-près-Vezelay (forêt sectionale de Pouilly).	Réserve (totalité).....	6 77	»	»	*Idem.*
4	Girolles....	Réserve.....	9 40	»	»	*Idem.*
5	Givry.....	*Idem* (quatrième coupon).	7 74	»	»	*Idem.*
6	Hervaux (le syndicat).	Réserve.....	21 33	»	»	*Idem.*
7	Menades...	*Idem* (troisième coupon).	9 16	»	»	*Idem.* Charges : cinq cents francs pour travaux et fournitures.
8	Sermizelles.	Réserve.....	6 86	»	»	Taillis sous futaie.
9	Thury (forêt sectionale de Thury seul).	Toute la forêt.....	5 02	»	»	*Idem.*
10	Vezelay....	Réserve (coupon H)...	6 75	»	»	*Idem.*
11	Bessy.....	Réserve.....	20 00	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : trois cent soixante-huit francs pour travaux divers.
12	Courson....	*Idem* (coupon n° 8).....	11 16	»	»	Taillis sous futaie. Charges : quatre cent quatre-vingt-seize francs pour travaux et fournitures, et cent cinquante francs pour indemnité au garde.
13	*Idem*.....	*Idem* (coupon n° 9)....	11 96	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour indemnité au garde.
14	Sacy.....	Réserve.....	8 96	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent trente francs pour plantations.
15	Venisy.....	*Idem*.....	11 05	»	»	Taillis sous futaie.
16	Censy.....	*Idem*.....	4 53	»	»	*Idem.*
17	Chassignelles.	*Idem*.....	5 49	»	»	*Idem.* Charges : cent trente-cinq francs pour travaux de repeuplement et indemnité au garde.
18	Commissey.	*Idem* (coupon n° 11)....	5 48	»	»	Taillis sous futaie.
19	Cruzy-le-Châtel.	Chantemerle, taille sur cenot (totalité).	30 81	»	»	*Idem.* Charges : quatre-cent soixante-neuf francs soixante-quinze centimes pour travaux divers et gratifications aux préposés.
20	Noyers.....	Réserve.....	7 38	»	»	Taillis sous futaie.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
21	Nuits-sur-Armançon.	Réserve.....	24h 16a	"	"	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour plantations et cent francs d'indemnité pour le garde.
22	Pimelles...	Coupes nos 2 et 3.....	15 51	"	"	Taillis sous futaie à exploiter par tiers pour les exercices 1885, 1886 et 1887. Le décret du 18 mai 1883 est rapporté.
23	Sennevoy-le-Bas.	Réserve.....	8 02	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent trente francs pour travaux et gratification au préposé ; fourniture de quatre stères de chauffage pour la mairie.
24	Stigny.....	*Idem* (coupons nos 9 et 10).	17 44	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter en 1885 et 1886. Charges annuelles : quatre-vingt-dix francs pour travaux ou gratifications et fourniture à la mairie de dix stères de chauffage.
25	Villers-les-Hauts.	Réserve.....	5 32	"	"	Taillis sous futaie.
26	Villon.....	Coupe n° 21 (moitié)..	6 04	"	"	*Idem*. La coupe de l'exercice 1886 sera réduite à six hectares quatre ares.
27	Véron.....	Réserve.....	15 69	"	"	Taillis sous futaie.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de Hervaux (le syndicat Island-le-Grand (section de la commune d'Island-le-Saulsois), Villeneuve-les-Presle (section de la commune de Sainte-Magnance), Thisy, Bazarnes, Vaudeurs, Villiers-Louis, Ravières, Rebourceaux. (*Paris, 20 Mars 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 21 * Novembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 21 Novembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1724.

N° 22,829. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 46 Réversions de Pensions accordées à des Victimes du Coup d'État du 2 Décembre 1851.*

Du 31 Octobre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les lois des 30 juillet 1881 et 7 août 1882, qui attribuent des pensions aux victimes du Coup d'État du 2 décembre 1851, du décret du 8 décembre même année et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858;

Vu l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881, portant qu'au décès des crédirentiers moitié de la pension qui leur aura été accordée sera réversible sur leurs veuves non remariées ou leurs descendants au premier degré;

Vu les articles 1er et 2 de ladite loi, desquels il résulte que les pensions allouées en vertu de l'article 1er, c'est-à-dire aux victimes directes, sont seules réversibles;

Vu l'article 4 de la loi du 7 août 1882, qui dispose que les pensions accordées en vertu de ladite loi seront réversibles dans les conditions fixées par l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881;

Vu les demandes adressées par les ayants cause des titulaires décédés, ensemble les pièces produites pour la justification des droits des réclamants;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Décrète :

Art. 1er. Les pensions comprises dans le tableau ci-après, et qui étaient précédemment inscrites au nom d'anciens titulaires décédés, sont reversées pour moitié sur la tête de leurs veuves non remariées ou de leurs descendants au premier degré, conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
ALLAISE (Jacques-Esprit)....	30 mai 1885.	2,056	200f	1	MOREL (Marie-Zoé-Victorine), veuve ALLAISE.
AMBARD (Louis).....	14 février 1884.	13,583	100	2	FLANDIN (Françoise-Mélanie), veuve AMBARD.
BARBET (Jean-Joseph-Nicolas).	12 août 1885.	22,557	150	3	ROMAND (Marie-Joseph), veuve BARBET.
BEAUSSARD (Hippolyte).....	20 juillet 1885.	6,864	150	4	COSSIRA (Françoise-Julie), veuve BEAUSSARD.
BLANC (Pierre).....	2 septembre 1884.	21,062	150	5	BLANC (Joséphine), veuve BLANC.
BROUAT (Antoine).....	26 octobre 1884.	8,311	150	6	BÉDRIL (Anne), veuve BROUAT.
CAMBON (Yves).....	29 mai 1885.	17,233	1,000	7	FABRE (Marguerite-Félicie), veuve CAMBON.
CAUMMAUT (Alexis).....	16 octobre 1884.	21,775	400	8	CAUMMAUT (Marie), femme FARMY.
				9	CAUMMAUT (Hortense), femme CHENU.
CHAMBONCEL (Pierre-Antoine).	1er mai 1885.	15,769	1,200	10	BRIAN (Louise-Marie), veuve CHAMBONCEL.
CHARRE (Xavier).....	19 juin 1885.	1,184	200	11	CHEYRON (Marie-Sophie-Avelina), veuve CHARRE.
CHARRIÈRE (Charles).....	19 décembre 1884.	9,831	200	12	SÉVAT (Marilliat), veuve CHARRIÈRE.
CHEVALIER (Joseph-André)..	28 mai 1885.	15,227	300	13	MAUREL (Marie-Célestine), veuve CHEVALIER.
COGNET (Jean-Baptiste).....	2 mars 1885.	267	600	14	BAJAUD (Michelle-Anne), veuve COGNET.
COLOMER (Guillaume).....	26 août 1885.	19,551	800	15	COLOMER (Antoine-François),
				16	COLOMER (Joseph-Guillaume),
COSTE (Jean-Joseph-François).	14 août 1885.	20,328	300	17	SARDA (Eulalie-Françoise-Catherine), veuve COSTE.

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
8 mars 1836.	Marseille (Bouches-du-Rhône).	Varages (Var).	100f	31 mai 1885.	
12 février 1827.	Vins (Var).	Vins (Var).	50	15 février 1884.	
23 juin 1823.	Le Pasquier (Jura).	Le Pasquier (Jura).	75	13 août 1885.	
22 avril 1814.	Noyen (Sarthe).	La Suze (Sarthe).	75	21 juillet 1885.	
2 juillet 1820.	Cabrières-d'Aigues (Vaucluse).	Cabrières-d'Aigues (Vaucluse).	75	3 septembre 1884.	
15 juin 1828.	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).	75	27 octobre 1884.	
septembre 1807.	Nizas (Hérault).	Frontignan (Hérault).	500	30 mai 1885.	
2 mai 1847.	Leugny (Yonne).	Paris, rue St-Honoré, n° 187 (Seine).	100	17 octobre 1884.	
20 juillet 1858.	*Idem.*	Paris, rue de Rennes, n° 56 (Seine).	100	*Idem.*	
17 janvier 1855.	Privas (Ardèche).	Mirmande (Drôme).	600	2 mai 1885.	
1er octobre 1834.	Le Teil (Ardèche).	Le Teil (Ardèche).	100	20 juin 1885.	
27 août 1829.	Saint-Saulge (Nièvre).	Lyon, rue Pierre-Corneille, n° 132 (Rhône).	100	20 décembre 1884.	
18 juin 1818.	Dauphin (Basses-Alpes).	Dauphin (Basses-Alpes).	150	29 mai 1885.	
8 octobre 1806.	Charroux (Allier).	Charroux (Allier).	300	3 mars 1885.	
18 août 1840.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	200	27 août 1885.	
1er mars 1844.	*Idem.*	*Idem.*	200	*Idem.*	
13 octobre 1823.	Prades (Pyrénées-Orientales).	Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales).	150	15 août 1885.	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
DUCLOUX (Jean).....	24 août 1885.	6,714	100f	18	COPÉRET (Marie), veuve D CLOUX.
GAICHET (Jean), *dit* JOSEPH..	30 juin 1885.	19,568	800	19	BONNET (Suzanne), veu GAICHET (Jean).
GALUY (Joseph-Antoine-Pons).	18 décembre 1884.	11,197	600	20	GALUY (Joseph-François)...
				21	GALUY (Auguste).....
				22	GALUY (Rosa-Joséphine) femme POUPE.
GIRARD (Paulin).....	13 juin 1885.	15,287	200	23	BREMOND (Adèle), veuve G BARD.
JUGE (Théodore).....	11 avril 1885.	16,191	400	24	CEBUTTI (Madelaine-Emil veuve JUGE.
LACROIX (Jean-Marie).....	6 juillet 1884.	4,140	800	25	FITE (Marguerite), veu LACROIX.
LAPORTE (Jean).....	3 juin 1885.	8,369	150	26	MULLE (Marie), veuve L PORTE.
LEMAITRE (Hugues-Victor)..	18 août 1885.	9,345	600	27	BUISSON (Marie-Emil veuve LEMAITRE.
LHOMME (Pierre).....	18 janvier 1885.	3,001	400	28	VERGNAUD (Anne), veu LHOMME.
MARTIN (Henri-Étienne)....	3 décembre 1884.	1,078	300	29	LICHIÈRE (Henriette), veu MARTIN.
MATHIEU (Guillaume).....	7 août 1885.	3,196	1,200	30	ROUDIL (Clémence-Victoire veuve MATHIEU.
NOIRRIL (Marianne), veuve MATHIEU.	4 mai 1885.	8,214	100	31	MATHIEU (Marie), femm SCHIFFMACHER.
ORGNON (Joseph-Philippe)..	31 août 1884.	1,835	500	32	ORGNON (Marie-Rose-Cél tine), femme MAILLET.
				33	ORGNON (Louis-Casimir)...
PAUL (Antoine).....	15 octobre 1884.	1,837	600	34	PAUL (Charles-Marius-Jo seph).

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
février 1829.	Beaubery (Saône-et-Loire).	Montcenu-les-Mines (Saône-et-Loire).	50f	25 août 1885.	
3 mai 1814.	Prades (Pyrénées-Orient.).	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	400	1er juillet 1885.	
juillet 1842.	Saint-Julien (Var).	La Verdière (Var).	100	19 décembre 1884.	
écembre 1851.	*Idem.*	Monaco.	100	*Idem.*	
février 1861.	*Idem.*	Ginasservis (Var).	100	*Idem.*	
octobre 1831.	Volx (Basses-Alpes).	Volx (Basses-Alpes).	100	14 juin 1885.	
6 mars 1832.	Saillans (Drôme).	Saillans (Drôme).	200	12 avril 1885.	
8 juin 1809.	Miran (Gers).	Roquelaure (Gers).	400	7 juillet 1884.	
octobre 1833.	Nérac (Lot-et-Garonne).	Nérac (Lot-et-Garonne).	75	4 juin 1885.	
9 mai 1824.	Moulins-en-Gilbert (Nièvre).	Paris, rue de Tanger, n° 27 (Seine).	200	19 août 1885.	
2 mai 1821.	Les Salles-Lavauguyon (Haute-Vienne).	Champniers (Dordogne).	200	19 janvier 1885.	
8 mars 1823.	Vallon (Ardèche).	Ségriès (Ardèche).	150	4 décembre 1884.	
7 août 1820.	Les Vans (Ardèche).	Marseille, rue de Bruys, n° 53 (Bouches-du-Rhône).	600	8 août 1885.	
3 juin 1833.	Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne).	Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne).	50	5 mai 1885.	
juillet 1846.	Roquevaire (Bouches-du-Rhône).	Aubagne (Bouches-du-Rhône).	125	1er septembre 1884.	
5 août 1852.	*Idem.*	Roquevaire (Bouches-du-Rhône).	125	*Idem.*	
4 avril 1833.	Meyrueil (Bouches-du-Rhône).	Marseille, rue Abram, n° 3 (Bouches-du-Rhône).	300	16 octobre 1884.	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
PLA (Jean), *dit* BALLANÇON..	22 décembre 1884.	19,480	1,200f	35	PLA (Jean-Benjamin-Guillaume).
POUZOUX (Jacques-Auguste).	28 décembre 1884.	733	100	36	DÉSIAGE (Marguerite), veuve POUZOUX.
RABERBAU (Pierre).....	26 juin 1883.	9,668	400	37	PABIOT (Françoise), veuve RABERBAU.
ROUBIÈS (César-Auguste)....	21 mars 1885.	12,635	300	38	ROUBIÈS (Germain),....
SABATIER (Pierre).....	13 juillet 1882.	5,170	200	39	LAUBY (Marie), veuve SABATIER.
SERRE (Sébastien), *dit* MATTE-LOUPS.	3 juillet 1885.	19,640	800	40	SERRE (Anne), veuve [illegible]
				41	SERRE (Claire), femme ALART.
				42	SERRE (Magdelaine), femme COMES.
				43	SERRE (Marie), femme [illegible] BERT.
				44	SERRE (Antoine).....
VILAIN (Louis-Joseph-Alexandre).	30 juillet 1885.	19,265	800	45	GUINAULT (Marie-Françoise), veuve VILAIN.
VOISIN (Antoine).....	29 avril 1885.	6,483	500	46	CLÉMANDOT (Claudine), veuve VOISIN.
		TOTAL.	16,950		

2. Les nouvelles pensions, dont le total s'élève à huit mille quatre cent soixante-quinze francs (8,475f), seront inscrites au Trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
janvier 1847.	Collioure (Pyrénées-Orientales)	Collioure (Pyrénées-Orientales).	600f	23 décembre 1884.	
juin 1832.	Cusset (Allier).	La Palisse (Allier).	50	29 décembre 1884.	
juillet 1812.	Pouilly (Nièvre).	Pouilly (Nièvre).	200	27 juin 1883.	
juillet 1827.	Figanières (Var).	Figanières (Var).	150	22 mars 1885.	
décembre 1819.	Lempdes (Haute-Loire).	Lempdes (Haute-Loire).	100	14 juillet 1882.	
décembre 1837.	Ille (Pyrénées-Orientales)	Ille (Pyrénées-Orientales).	80	4 juillet 1885.	
août 1840.	*Idem.*	*Idem.*	80	*Idem.*	
octobre 1842.	*Idem.*	*Idem.*	80	*Idem.*	
juin 1847.	*Idem.*	*Idem.*	80	*Idem.*	
juillet 1851.	*Idem.*	*Idem.*	80	*Idem*	
juin 1832.	Saint-Fargeau (Yonne).	Bonny (Loiret).	400	31 juillet 1885.	
décembre 1838.	La Roche-Millay (Nièvre).	Chaudenay (Saône-et-Loire).	250	30 avril 1885.	
		TOTAL.....	8,475		

Fait à Paris, le 31 Octobre 1885.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Signé JULES GRÉVY.
Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

Digitized by Google

Certifié conforme:

Paris, le 23 * Novembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'imprimerie nationale et chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 23 Novembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1725.

N° 22,830. — *Décret qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 6 Novembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 5, 6, 7 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 27 août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère du commerce pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre du commerce,

Décrète:

Art. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de quatre cent trois francs (403f) au tableau ci-après est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres du commerce et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 6 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre du commerce,
Signé Pierre Legrand.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATE des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
Unique.	MONTOLIVO (Benoit-Séraphin) (1).	12 nov. 1808.	Villefranche (Alpes-Maritimes)	Médecin du service sanitaire.	Civils.....	30	5	16	Loi du 9 juin 1853.

(1) Suppression d'emploi.

N° 22,831. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 7 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7 et 8 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 19 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 7 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATE des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
Unique.	DESPLANCHES (Joseph).	12 sept. 1822.	Parroy (Meurthe-et-Moselle).	Garçon de bureau.	Militaires et civils.	37	1	10	Lois des 9 juin 1853 et [illegible]

N° 22,832. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 9 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7 et 8 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 19 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent

Digitized by Google

OTITÉ du tement pris ur base de la idation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
800f	»	403f 32c	403f 32c	»	»	403f	1er juillet 1885.	Villefranche (Alpes-Maritimes)

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de six cent quatre francs (604f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 7 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. DE FREYCINET.

UOTITÉ du itement pris our base de la idation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
200f 00c 349 30	84f 62c	520f 02c	604f 64c	»	»	604f	1er juin 1885.	Paris (Seine).

décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 7 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de six cent trente-six francs (636f) au tableau ci-après est approuvée, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
Unique.	MARCHANDIN (Jean-Baptiste).	25 fév. 1820.	Froissy (Oise).	Garçon de bureau.	Militaires et civils.	33	9	1	Lois des 11 [illegible] 1831 et 9 [illegible] 1853.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 9 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. DE FREYCINET.

N° 22,833. — *DÉCRET qui approuve 16 liquidations de Pensions civiles.*

Du 10 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DÉCRETS (Pensions pour services civils)
					ADMINISTRATION CENTRALE. Civils:				
1	CATEL (Jean-Baptiste-Bonaventure).	7 février 1830.	La Cabanasse (Pyrénées-Or.).	Percepteur.....	antérieurs au 1er janvier 1854;	»	2	23	Ordonnance du 12 janvier [illegible] et loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	6	29	
2	MILLOCHAU (Charles-Augustin) (1).	12 avril 1822.	Prunay-le-Gillon (Eure-et-Loir).	Commis principal.	Civils.....	27	8	»	Loi du 9 [illegible] 1853.
3	LEBÈGUE (Léonis-Marie-Élisabeth), vve BAUDELOT.	17 août 1842.	Fourmies (Nord).	Le mari, percepteur.	Idem.....	30	3	2	Idem.....
4	PORTMAN (Joséphine-Clotilde-Caroline), vve BEAUVALLET.	1er déc. 1825.	Méréville (Seine-et-Oise).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 1,972 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Suppression d'emploi.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
000f 00c 336 11	42f 78c	594f 16c	636f 94c	»	»	636f	1er juin 1885.	Paris (Seine).

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les seize liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix-sept mille cinq cent trente francs (17,530f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 93.

Fait à Paris, le 10 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
TÉGORIE.								
(ultérieurement au 1er janvier 1854.)								
3,037f 87c	»	14f 00c	1,628f 09c	1,600f	»	1,600f	14 juin 1885.	Prades (Pyrénées-Or.).
2,574 09	»	1,614 09						
4,000 00	»	1,844 44	»	»	»	1,844	1er sept. 1885.	Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise).
4,538 00	»	2,218 57	»	»	Un tiers.	739	14 mars 1885.	Laon (Aisne).
»	»	»	»	»	*Idem.*	657	23 mai 1885.	Villeneuve-la-Guyard (Yonne).
					TOTAL.	4,840		

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
5	CAUHÉPÉ (François-Marie-Anselme).	5 mars 1820.	Dufort (Gers).	Receveur entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	10	1	»	Ordonnance 12 janvier et loi du
					postérieurs...	31	4	11	1853.
6	DAUPHINE (Jean-Baptiste-Nicolas) (1).	1er mars 1812.	Toul (Meurthe-et-Moselle).	Préposé en chef d'octroi.	Militaires....	13	5	27	Lois des 11 1831 et 1853.
					Civils.....	11	8	1	
7	DUBOURG (François-Laurent).	6 mai 1830.	Guéméné (Loire-Inférieure)	Receveur à cheval.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	2	15	Ordonnance 12 janvier et loi du 1853.
					postérieurs..	31	6	14	
8	FONTENEAU (Désiré-Antoine).	15 juillet 1825.	Boussay (Indre-et-Loire).	Préposé du service des distilleries.	Militaires....	4	»	»	Idem et loi 11 avril
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1845 ;	»	10	»	
					postérieurs...	31	6	15	
9	JEANSELME (Bruno-Laurent-Célestin).	14 nov. 1833.	La Saulce (Hautes-Alpes).	Receveur principal entreposeur.	Civils.....	26	2	10	Loi du 9 1853.
10	KARTZ (Alexandre).....	14 sept. 1825.	Schlestadt (Alsace-Lorraine).	Receveur à pied.	Militaires....	6	1	6	Lois des 11 1831 et 1853.
					Civils.....	30	5	4	
11	LADEVIE (François)....	16 mars 1834.	Saint-Donat (Puy-de-Dôme).	Commis principal du service des sucres.	Civils.....	26	5	20	Loi du 1853.
12	PIARD (Jean-Aimé)....	6 avril 1829.	Les Piards (Jura).	Receveur à cheval.	Idem.....	28	5	20	Idem.....
13	RUE (Ernest-Filomin-Maric).	13 déc. 1836.	Salon (Bouches-du-Rh.).	Commis principal, chef de poste.	Idem.....	26	6	5	Idem.....
14	BITTON (Jeanne-Victorine-Amélie), veuve RIBON.	27 mai 1826.	Saint-Pierre-d'Oleron (Charente-Infér.)	Le mari, ex-préposé en chef d'octroi, décédé titulaire d'une pension de 853 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
15	CELLES (Octavie-Alix-Sophie), veuve DE LASSUS.	13 mai 1833.	Rignac (Aveyron).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
16	COUTURIER (Coralie-Apoline-Virginie), Ve LE MAUVIEL.	15 avril 1830.	Étouvelles (Aisne).	Le mari, ex-receveur à pied, décédé titulaire d'une pension de 1,465 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Infirmités.

RÉCAPITU

2e catégorie... { Administration centrale.....
Contributions indirectes.....

TOTAUX.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
848f 26c 732 17	"	776f 06c 2,338 82	3,114f 88c	1,866f	"	1,866f	12 mai 1885.	Dufort (Gers).
637 50	134f 92c	318 40	453 32	"	"	453	1er oct. 1884.	Toul (Meurthe-et-Moselle).
084 16 956 11	"	74 53 1,859 87	1,934 40	1,600	"	1,600	15 juillet 1885.	Guéméné (Loire-Inférieure)
288 54 259 02	29 33	21 47 793 17	843 97	839	"	839	16 juillet 1885.	Bornel (Oise).
009 72	"	1,312 57	"	"	"	1,312	28 déc. 1884.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
624 72	61 00	1,596 70	1,657 70	1,600	"	1,600	5 juin 1885.	Troyes (Aube).
463 33	"	1,301 46	"	"	"	1,301	15 juillet 1885.	Billom (Puy-de-Dôme).
245 83	"	1,276 37	"	"	"	1,276	1er juillet 1885.	Gisors (Eure).
147 91	"	1,138 39	"	"	"	1,138	6 juillet 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
"	"	"	"	"	Un tiers.	284	18 avril 1885.	Fouras (Charente-Infér.)
"	"	"	"	"	*Idem.*	533	19 janvier 1885.	La Salvetat (Haute-Garonne).
"	"	"	"	"	*Idem.*	488	10 mai 1885.	Fère-en-Tardenois (Aisne).
					TOTAL.	12,690		

TION.

.....	4	4,840f
.....	12	12,690
.....	16	17,530

Digitized by Google

N° 22,834. — *Décret qui approuve 7 liquidations de Pensions civiles.*

Du 11 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 13, 18, 23 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 23 septembre 1814;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 11 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit ouvert au ministère de la justice pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	AMELINE (Joseph-Emile).	14 janv. 1821.	Caen (Calvados).	Juge de paix.....	Civils.....	32	6	9	Loi du 9 juin 1853 et ordonnance du 23 septembre 1814.
2	DEJEAN (Pierre-Gaudérique-Eugène).	6 mai 1814.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	*Idem*.....	*Idem*.....	38	6	8	*Idem*.
3	DUBOIS (Joachim-Charles).	3 mai 1815.	Eyvirat (Dordogne).	Juge.....	*Idem*.....	37	2	5	*Idem*.
4	JOLLY (Alexandre-Henri).	1er avril 1815.	Poitiers (Vienne).	Conseiller.....	*Idem*.....	40	11	6	*Idem*.
5	JOUILLOT (Jean-Baptiste).	2 janvier 1814.	Féniers (Creuse).	Juge de paix....	*Idem*.....	32	9	4	*Idem*.
6	DE LA BOULIE (Marie-Félicité-Bauline), vve GIRAUD.	7 déc. 1831.	Pélissanne (Bouches-du-Rh.).	Le mari, vice-président.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
7	HUSSON (Julie-Stéphanie-Mathilde), veuve GUILLEMAIN.	31 juillet 1832.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, conseiller.	Civils.....	36	»	24	*Idem* et ordonnance du 23 septembre 1814.

N° 22,835. — *Décret qui approuve 10 liquidations de Pensions civiles.*

Du 12 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la loi du 18 avril 1831;

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de treize mille huit cent soixante-quatorze francs (13,874f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil,
Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

[illegible]OTITÉ du [illegible]itement pris [illegible]ur base de la [illegible]idation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
[illegible]800f 00c	»	975f	975f	»	»	975f	8 juillet 1885.	Exmes (Orne).
[illegible]000 00	»	1,925	1,925	»	»	1,925	*Idem.*	Mostaganem (Oran).
[illegible]511 11 [illegible]755 09	»	3,016	3,016	»	»	3,016	13 juillet 1885.	Bordeaux (Gironde).
[illegible]944 07 [illegible]462 03	»	3,798	3,798	3,641f	»	3,641	20 mai 1885.	Angoulême (Charente).
[illegible],800 00	»	982	982	»	»	982	13 juillet 1885.	Gentioux (Creuse).
»	»	»	»	»	1,335f	1,335 (a)	25 juin 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
[illegible],000 00	»	6,600	6,600	6,000	2,000	2,000	3 juillet 1885.	Paris (Seine).
					TOTAL.	13,874		

(a) Réversion du tiers de la pension de 4,005 francs concédée au mari par décret du 31 janvier 1885.

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de cinq mille neuf cent soixante-deux francs (5,962f) au tableau d'autre part sont approuvées, savoir :

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonna en vertu desq la pensio a été accor
									DEUXI
					(Pensions pour services ter				
					ADMINISTRATION CENTRALE. Civils :				
1	BOREL (Hyacinte-Joseph) (1).	19 fév. 1833.	Barcelonnette (Basses-Alpes).	Percepteur.....	antérieurs au 1er janvier 1854 ;	15	2	»	Loi du 9 1853.
					postérieurs...	12	2	13	
2	GAY (Alexandre-Ulysse) (1).	26 janv. 1823.	Villemur (Haute-Garonne).	*Idem*.....	Civils.....	20	10	21	*Idem*.....
3	SOULARY (Jean-Marie) (1).	8 nov. 1827.	Lyon (Rhône).	*Idem*.....	Militaires....	15	11	21	Lois des 11 1831 et 9
					Civils.....	12	5	23	1853.
					DOUANES.				
4	ADAM (Philomène), vve Dominé (2).	23 fév. 1842.	Haybes (Ardennes).	Le mari, lieutenant.	Militaires ...	»	6	»	*Idem*.....
					Civils.....	20	8	13	
5	CAILLOU (Marie), veuve LEMAIRE (2).	28 juill. 1859.	Ambès (Gironde).	Le mari, préposé.	Militaires....	4	9	27	*Idem*.....
					Civils	8	8	28	
6	CAPPONI (Laurence-Mathilde), vve PAYRAU (2).	11 août 1851.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	Le mari, patron.	Marine	4	5	27	Lois des 18 1831 et 9
7	DENNEMONT (Marie-Aurelia), vve GROSSET (2).	3 août 1836.	Saint-Denis (Réunion).	Le mari, préposé.	Civils.....	23	7	»	1853. Loi du 18 1853.
8	MOUCREL (Anne-Adèle), veuve VERMONT (2).	28 fév. 1847.	Sainte-Marie-du-Mont (Manche).	Le mari, sous-brigadier.	Militaires....	»	6	»	Lois des 11 1831 et 9
					Civils.....	9	»	7	1853.
9	QUÉMAT (Marie-Joséphine), vve DESOULBIEU (2).	25 avril 1849.	Langueux (Côtes-du-Nord).	Le mari, brigadier.	Civils.....	20	2	»	Loi du 9 1853.
					SERVICES FINANCIERS DE L'ALGÉRIE.				
10	LACOT (Amable).. ..:	14 nov. 1840.	Riom (Puy-de-Dôme).	Géomètre de 1re classe.	Civils.....	34	4	18	*Idem*.....

(1) Infirmités. — (2) Le mari mort des suites d'un accident de service. — (3) Le mari mort des suites d'une lut contre des fraudeurs.

		RÉCAPI
2e catégorie...	Administration centrale.....	
	Douanes.....	
	Services financiers de l'Algérie...	
	TOTAUX.....	

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 94.

Fait à Paris, le 12 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
RIE.							
irement au 1er janvier 1854.)							
f 12c	»	968f 55c	»	»	»	968f	14 mars 1885.	Barcelonnette (Basses-Alpes).
00	»	923 26	»	»	»	923	10 avril 1885.	Muret (Haute-Garonne).
25	798f 71c	631 42	1,430f 13c	»	»	1,430	17 juillet 1885.	Condrieu (Rhône).
					TOTAL..	3,321		
00	3 33	868 00	871 33	»	Un tiers.	290f	14 février 1885.	Haybes (Ardennes).
00	40 19	500 00	540 19	»	Deux tiers.	360	29 déc. 1884.	Bordeaux (Gironde).
00	35 92	526 50	562 42	»	Un tiers.	187	2 décembre 1884.	Marseille (Bouches-du-Rh).
00	»	471 67	»	»	*Idem.*	157	1er janvier 1885.	St-Benoît (Réunion).
00	3 33	207 00	210 33	»	Un tiers élevé à	100	8 avril 1885.	Caen (Calvados).
00	»	524 33	»	»	Un tiers.	174	31 mai 1885.	St-Malo (Ille-et-Vilaine).
					TOTAL..	1,268		
00	»	1,373 33	»	»	»	1,373f	1er juillet 1885.	Issoire (Puy-de-Dôme).

.....	3	3,321f
.....	6	1,268
.....	1	1,373
.....	10	5,962

N° 22,836. — *DÉCRET qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 5 Pensions militaires.*

Du 12 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 juin suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Digitized by Google

Vu la situation du crédit de six millions cinq cent mille francs affecté par la loi de finances du 21 mars 1885 à l'inscription des pensions militaires en 1885;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les cinq pensions militaires comprises pour une somme totale de dix-huit mille cinq cents francs (18,500f) dans le *Bulletin des lois* n° 1719 (partie supplémentaire), et rappelées au tableau qui suit, seront inscrites au livre des pensions du trésor public.

2. La jouissance de ces pensions commencera à courir du jour indiqué pour chacune d'elles dans le décret rappelé ci-après.

NUMÉRO du Bulletin des lois où sont insérées les pensions.	NUMÉRO d'ordre de l'insertion du décret au Bulletin des lois.	DATE du décret.	NUMÉRO d'ordre du décret.	NATURE DES PENSIONS à inscrire.	MONTANT des pensions	
					Parties.	Sommes
Bulletin n° 1719, partie supplémentaire.	23,751	11 oct. 1885.	107	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	5	18,5

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 12 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
					(Pensions pour services in				
					ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	BOISSON (César).....	27 fév. 1823.	Vauvert (Gard).	Percepteur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	5	7	»	Loi du 1853.
					postérieurs...	31	8	11	
2	BROTHIER (Claude-Auguste) (1).	25 juin 1833.	Ruffec (Charente).	*Idem*.....	Civils.....	27	3	15	*Idem*.....
3	HERMANN-HEINRICH (François-Étienne (1).	6 avril 1821.	Rochefort (Charente-Inférieure.)	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	9	8	»	*Idem*.....
					postérieurs..	18	10	26	

(1) Infirmités.

Digitized by Google

N° 22,837. — *Décret qui approuve 13 liquidations de Pensions civiles.*

Du 13 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les treize liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt-cinq mille six cent soixante-sept francs (25,667f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 95.

Fait à Paris, le 13 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

TÉ ment ase ion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ORIE. urement au 1er janvier 1854.)								
00e	»	3,292f79e	»	3,119f	»	3,119f	12 sept. 1885.	Alais (Gard).
12	»	1,660 47	»	»	»	1,660	1er octobre 1885.	Villefagnan (Charente).
12	»	1,680 13	»	»	»	1,680	31 juillet 1885.	Nuaillé (Charente-Infer.)

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	Loi des [illegible] et ordonnance qui les ont accordées.
4	SIREDEY (Georges-Léon).	24 janv. 1822.	Étrigny (Saône-et-Loire).	Percepteur.....	Civils.....	31	»	9	Loi du 1853.
5	VERDAT (Michel).....	13 mars 1825.	Lyon (Rhône).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	7	»	21	Idem du même jour.
					postérieurs...	31	7	16	
					DOUANES.				
6	ALLAIN (Alexandre-Paul).	30 juin 1821.	Vains (Manche).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	5	»	Idem.
					postérieurs...	31	8	»	
7	BONNET (Antoine-Jules).	5 août 1820.	Montpellier (Hérault).	Contrôleur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	10	3	»	Idem.
					postérieurs...	31	8	»	
8	CHAVÉRIAT (Jean-Étienne-Honoré).	28 août 1820.	Pratz (Jura).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	9	»	Idem.
					postérieurs...	31	8	»	
9	DUFAUR (Louis-Auguste).	15 fév. 1824.	Marennes (Charente-Inférieure.)	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	11	»	Idem.
					postérieurs...	37	9	»	
10	GODFROY (Alfred).....	10 juin 1829.	Villers-Sire-Nicole (Nord).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	5	»	Idem.
					postérieurs...	31	7	»	
11	LESAUVAGE (Auguste-Généreux).	13 sept. 1831.	Saint-Vigor (Seine-Inférieure)	Sous-brigadier..	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	6	»	Idem.
					postérieurs...	31	8	»	
12	PUJOL (Michel-Camille).	29 nov. 1829.	Couflens (Ariège).	Préposé.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	1	»	Idem.
					postérieurs..	31	8	»	
					SERVICES FINANCIERS DE L'ALGÉRIE.				
13	BERNARD (Jean-Auguste-Théophile).	28 fév. 1824.	Gap (Hautes-Alpes).	Vérificateur de 1re classe.	Civils.....	44	9	22	Loi du 1853.

2e catégorie... { Administration centrale...
Douanes.....
Services financiers de l'Al...

TOTAUX...

N° 22,838. — *DÉCRET qui approuve une liquidation d'Indemnité viagère concédée à la Veuve d'un Agent des anciennes Listes civiles.*

Du 13 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Digitized by Google

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
	»	2,531f40c	»	2,449f	»	2,449f	19 sept. 1885.	Étrigny (Saône-et-Loire).
	»	1,560 73	8,118f97c	6,000	»	6,000	17 août 1885.	St-Marcellin (Isère).
	»	6,558 24						
					TOTAL.	14,908		
	»	259 50	1,227 09	1,018	»	1,018f	1er sept. 1885.	Dolus (Charente-Inférieure).
	»	967 59						
	»	488 29	1,916 21	1,600	»	1,600	*Idem.*	Levallois-Perret (Seine).
	»	1,427 92						
	»	321 56	1,747 28	1,600	»	1,600	*Idem.*	Pratz (Jura).
	»	1,425 72						
	»	332 12	2,043 96	1,600	»	1,600	1er octobre 1885.	Paris (Seine).
	»	1,711 84						
	»	66 94	1,483 04	»	»	1,483	1er août 1885.	*Idem.*
	»	1,416 10						
	»	33 47	736 72	»	»	736	1er sept. 1885.	Saint-Pierre-de-Manneville (Seine-Inférieure).
	»	703 25						
	»	83 05	722 86	»	»	722	*Idem.*	Seix (Ariège).
	»	639 81						
					TOTAL.	8,759		
	»	2,983 33	»	2,000	»	2,000f	1er juin 1885.	Oran (Oran).

....	5	14,908f
....	7	8,759
....	1	2,000
....	13	25,667

Vu l'ordonnance royale du 3 décembre 1814;
Vu les décrets des 13 et 15 juin 1852;
Vu l'article 22 de la loi du 8 juin 1864;
La section des finances du Conseil d'État entendue;
Sur le rapport du ministre des finances,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de l'indemnité viagère de retraite comprise pour une somme de soixante-treize francs (73f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette indemnité viagère de retraite sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

NUMÉRO d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	EMPLOI DU MARI.	
					LISTE
Unique.	BEAUVAIS (Aimée-Éléonor), veuve TALVA.	4 juin 1812.	Beaucampe-le-Jeune (Somme).	Garde forestier.....	Décret du juin 18

N° 22,839. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département des Basses-Alpes, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Allos.....	Vacheresse et Valcibière.	"	"	560	Jardinage. Charges : la coupe annuelle sera maintenue pendant six ans à cinquante-six mètres cubes.
2	St-André...	Fourane.....	"	"	200	Extraction jardinatoire.
3	Cruis.....	Sapré et Peynier.....	"	"	300	*Idem.* Charges : prélèvement de cinq pour cent sur le prix de vente pour repeuplement.
4	Malijay.....	Réserve.....	10h 00a	"	"	Taillis sous futaie.
5	Montfort...	Réserve-Tourdeau	20 00	"	"	*Idem.*
6	St-Pierre...	Miollans.....	"	"	90	Extraction jardinatoire.
7	Valensolle..	Réserve.....	20 00	"	"	Taillis.
8	Vachères...	*Idem*.....	73 49	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
9	Éoulx.....	Destourbes-Amades....	"	"	44	Jardinage, dont trente-six mètres cubes au canton Destourbes, le surplus au canton Amades (à délivrer

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de Saint-Étienne, Roumoules et Selonnet. (*Paris, 20 Mars 1885.*)

Digitized by Google

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

	QUOTITÉ réversible.	FIXATION de la pension ou de l'indemnité viagère.	DATE de jouissance.	DOMICILE.	OBSERVATIONS.
IS-PHILIPPE.					
f	La moitié.	73f	7 juin 1885.	Aumale (Seine-Inférieure).	La jouissance de l'indemnité viagère de retraite cesse en cas de nouveau mariage.

N° 22,840. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Haute-Loire, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

NOS ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Mas-de-Tence.	Genébrouze.....	»	»	100	Jardinage.
2	Mazeyrat-Aurouze.	Sne-Cranzat.....	»	»	160	Régénération. Charges : soixante-dix francs pour repeuplement.
3	Saint-Jean-d'Aubrigoux.	Lons-Simes.....	»	»	30	Jardinage.
4	Idem.....	Les Jeannettes.....	»	»	70	Coupe définitive. Charges : quarante francs pour repeuplement.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de Montclard, Montregard et Siaugues-Saint-Romain. (*Paris, 20 Mars 1885.*)

N° 22,841. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, pour 1885, une coupe extraordinaire de neuf hectares trente-quatre ares de taillis sous futaie au canton de la réserve, dans les bois communaux de la Montjoie (Lot-et-Garonne). (*Paris, 20 Mars 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,842. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département des Hautes-Pyrénées, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Antin.....	Réserve.....	1h 25a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : trente francs pour travaux d'amélioration.
2	Arragnouet.	Bern (parcelle F).....	»	»	30	Jardinage.
3	Azet, Bourisp, Camparan, Estensan et Grailhem.	Soula.....	»	»	500	Jardinage à exploiter moitié en 1885 et 188
4	Banios.....	Luzerna.....	5 66	»	»	Taillis fureté. Affectation du prix de vente au payement des préposés forestiers. Charges : quarante francs pour travaux d'amélioration.
5	Bugard....	Réserve.....	1 95	»	»	Taillis sous futaie. Charges : vingt-cinq francs pour travaux d'amélioration.
6	Camparan..	Piarra (parcelle A)....	»	»	140	Régénération.
7	Castelnau-Magnoac.	Réserve.....	1 34	»	»	Taillis sous futaie.
8	Clarac.....	*Idem*.....	»	»	160	Régénération. Charges cinquante francs pour travaux.
9	Chelle-Debat.	Exrabis.....	»	»	110	Régénération à vente après façonnage. Charges cent francs pour travaux. (Rejet du surplus de la demande.)
10	Gerde.....	Condeils (restant).....	3 82	»	»	Taillis fureté. Charges cinquante francs pour travaux d'amélioration. (Rejet du surplus de la demande.)
11	Ilhet.....	Bédat.....	»	»	500	Jardinage. Charges : deux cents francs pour travaux.
12	Laméac....	Lugèle.....	»	»	300	Régénération. Charges cent cinquante francs pour travaux. (Rejet du surplus de la demande.)
13	Libaros....	Réserve.....	4 58	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par tiers de 1887.
	Idem.....	*Idem*.....	»	»	160	Régénération. Charges cent francs en 1885, soixante francs chacune des deux années suivantes.
14	Mun.....	*Idem*.....	»	»	150	Régénération. Charges cinquante francs pour travaux.
15	Osmets....	Rebla.....	10 00	»	»	Taillis sous futaie.
16	Recurt.....	Hontguènes et Laserre.	1 00	»	»	*Idem*. Charges : vingt-cinq francs pour travaux.
17	Adé.....	Première affectation A.	»	»	624	Régénération. Charges cinq cents francs pour travaux.
18	Aragnouet..	Bern.....	»	»	44	Jardinage.
19	Arras et Sireix.	Costes.....	5 00	»	»	Taillis fureté.
20	*Idem*.....	Bergouen.....	»	»	150	Jardinage.
21	Chèze.....	Séoubanère.....	»	»	500	*Idem*.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
22	Gaillagos...	Aragnat.....	4h07a	"	"	Taillis fureté.
23	Gaillagos, Estaing, Bun et Arcizans-Dessus.	Escale et Labarsève....	"	"	150	Jardinage (à délivrer).
24	Caixon	Labarthe, Tourambeon.	"	"	250	Régénération à vendre en détail après façonnage. Charges : deux cents francs pour travaux.
25	Grailhen et Guchan.	Gombrède.....	"	"	58	Jardinage.
26	Hèches	Bosc d'Aouet et de Tenant.	32 11	"	"	Éclaircie.
		Tenant.....	11 12	"	"	Taillis sous futaie.
27	Montoussé..	Réserve	9 99	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges annuelles : cent francs pour travaux.
28	Peyrun....	*Idem*.....	"	"	80	Régénération. Charges : cinquante francs pour travaux.
29	Saint-Lezer.	*Idem*.....	6 75	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
30	Soues.....	Coste-Berde.....	1 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : vingt francs pour travaux d'amélioration.
31	Sarrouilles.	Espèches	3 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux d'amélioration.
32	Vic-Bigorre.	Luzerthe.....	"	"	60	Régénération.
33	Osmets	Las-Carbouères.....	"	"	40	Extraction à délivrer.
34	Mont faucon.	Réserve	"	"	250	Regénération. Charges : deux cents francs pour travaux d'amélioration.
35	Lombrés...	*Idem*.....	4 11	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges annuelles : vingt francs pour travaux. (Les coupes ordinaires 1885 et 1886 seront supprimées.)

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes d'Aragnouet (coupe de hêtres), Artignemy, Asté, Azet, Bareilles, Bernadets-Dessus, Cadeillan-Tachère et Aragnouet, Lagrange, Montastruc, Sinzos, Tajan, Aucun, Estaing et Ferrières. (*Paris, 28 Mars 1885.*)

N° 22,843. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui autorise la ville de Vitré (Ille-et-Vilaine) à concéder à M. l'archevêque de Rennes, en vue de la tenue d'une école secondaire libre et pour cinq années, à partir du 1er septembre 1885, les bâtiments de l'ancien collège communal.

Cette concession sera faite aux clauses et conditions du traité conclu entre les parties, sous toutes réserves des droits de propriété que la commune et l'État pourraient avoir à prétendre sur lesdits bâtiments. (*Paris, 29 Juillet 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,844. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) qui autorise le supérieur général des frères des écoles chrétiennes, institut légalement reconnu et dont le siège est à Paris, à accepter, au nom de l'institut et aux conditions imposées par le donateur, la donation entre vifs faite à son profit par le sieur *Charles-Léon-Philippe Selle*, en vertu d'un acte public, portant la date du 31 juillet 1884 et consistant en toutes les parts et portions indivises lui appartenant dans une propriété située à Bolbec (Seine-Inférieure), rue de Versailles, côté du Val, et occupée actuellement par les frères dudit institut. (*Paris, 4 Août 1885.*)

N° 22,845. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant ce qui suit:

Le supérieur général des frères des écoles chrétiennes, institut légalement reconnu et dont le siège est à Paris, est autorisé :

1° A vendre à la ville d'Arras (Pas-de-Calais), qui est autorisée à acquérir moyennant une somme de douze mille francs, aux clauses et conditions spécifiées dans l'acte des 30 mars et 5 avril 1885, un immeuble situé dans ladite ville, rue des Écoles (section A, n° 11 de la matrice cadastrale), et provenant de la rétrocession consentie par le sieur *Mathieu Bransiet*, en religion frère *Philippe*, suivant acte public du 15 janvier 1870 et autorisé par décret du 9 janvier 1878;

2° A employer le produit de la vente à l'achat d'une rente trois pour cent sur l'État, pour les arrérages être affectés au traitement des frères qui dirigent les écoles libres de l'Institut, situées dans la ville d'Arras. (*Mont-sous-Vaudrey, 22 Août 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 30 * Novembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 30 Novembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1726.

N° 22,846. — *Décret qui approuve 19 liquidations de Pensions civiles.*

Du 31 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Les dix-neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de neuf mille sept cent trente-sept francs (9,737f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 91.

Fait à Paris, le 31 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, dé et ordonnan en vertu desq la pension a été accord
									DÉTAIL
					(Pensions pour services terre				
					ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	DELAVILLE (Élise-Rose), veuve DANNE (1).	29 déc. 1806.	Caen (Calvados).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 1,331 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
2	GROSSE (Élisabeth), v^ve CHOQUART.	17 mars 1819.	Volkrange (Alsace-Lorraine).	*Idem* de 1,131 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
3	JAUBERT (Thérèse-Émilie-Françoise), veuve PÉRONCELY.	13 sept. 1817.	Carcès (Var).	*Idem* de 177 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
					DOUANES.				
4	BINGEOZ (Jean-François).	25 déc. 1831.	Lembach (Alsace-Lorraine).	Sous-brigadier..	Militaires....	8	9	12	*Idem* et loi du 11 avril 18 et ordonnan du 12 ju 1855.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	»	6	
					postérieurs..	28	2	3	
5	COMPIÈGNE (Louis-Victor-Henry).	25 juillet 1836.	Conteville (Pas-de-Calais).	Préposé visiteur.	Civils.....	25	11	»	Loi du 9 1853.
6	DERAMEURE (Thomas-Adhélard).	21 janv. 1831.	Boismont (Somme).	Préposé.....	Militaires....	4	10	6	*Idem* et loi du 11 avril 18
					Civils.....	25	7	»	
7	DRUART (Édouard-Hippolite).	18 sept. 1835.	Neuville-aux-Joûtes (Ardennes).	*Idem*.....	Civils.....	25	»	»	Loi du 9 1853.
8	AUBRY (Marie-Césarie), veuve MILLER (2).	18 août 1839.	Indeviliers (Deuxs).	Le mari, sous-brigadier.	*Idem*.....	23	7	24	*Idem*.....
9	BAIXAS (Rosalie-Anne-Marguerite), veuve SALES (2).	29 juillet 1854.	Pezilla-de-la-Rivière (Pyrénées-Or.).	Le mari, sous-lieutenant.	Militaires....	14	10	4	*Idem* et loi du 11 avril 18
					Civils.....	13	3	26	
10	BÉRENGER (Honorine), veuve GARNIER.	20 juillet 1845.	Cagnes (Alpes-Maritimes)	Le mari, ex-sous-patron, décédé titulaire d'une pension de 353 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
11	CLAUDE (Marie-Catherine), veuve GILLET.	28 oct. 1809.	Hayange (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 365 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
12	COLL (Marguerite-Justa-Sabine), veuve BERTHOMIÈRE.	28 nov. 1818.	Prats-de-Mollo (Pyrénées-Or.).	*Idem* de 477 fr...	.....	»	»	»	*Idem*.....
13	COLNOT (Marguerithe), veuve CAGNAT.	26 nov. 1825.	Eppinges-Urbach (Alsace-Lorraine)	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 500 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
14	DONNEZ (Stéphanie), v^ve MARTIN.	23 avril 1822.	Wiers (Belgique).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 428 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
15	DOYHENART (Jeanne), veuve MOULIER.	5 oct. 1824.	Cambo (Basses-Pyrénées)	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 643 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Tuteur à l'interdiction : M. DUPAIGNE (Eugène-François-Joseph). — (2) Le mari, mort des suites d'un accident de service.

Digitized by Google

...ité ...ment ...s ...ase ...a ...tion	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...ORIE. ...urement au 1er janvier 1854.)								
	»	»	»	»	Un tiers.	443f	14 janvier 1885.	Caen (Calvados).
	»	»	»	»	*Idem.*	377	3 mai 1885.	Arnaville (Meurthe-et-Moselle).
	»	»	»	»	*Idem*, élevé au minimum	100	11 nov. 1884.	Fréjus (Var).
					TOTAL.	920		
...f 60c ...40	18f 55c	44f 99c 625 15	688f 69c	»	»	688f	1er sept. 1885.	Wissembach (Vosges).
...41	»	523 72	»	»	»	523	*Idem.*	Echinghem (Pas-de-Calais).
...55	32 32	514 50	546 82	»	»	546	1er août 1885.	Baisieux (Nord).
...41	»	505 00	»	»	»	505	1er sept. 1885.	Neuville-aux-Joûtes (Ardennes).
...00	»	542 41	»	»	Un tiers.	180	1er octobre 1884.	Glère (Doubs).
...00	148 44	477 00	6[illegible]5 44	»	*Idem.*	208	27 juin 1885.	Perpignan (Pyrénées-Or.).
	»	»	»	»	*Idem.*	117	18 juillet 1885.	Cagnes (Alpes-Maritimes)
	»	»	»	»	*Idem.*	128	21 mai 1885.	Eppes (Aisne).
	»	»	»	»	*Idem.*	159	3 juillet 1885.	Perpignan (Pyrénées-Or.).
	»	»	»	»	*Idem.*	166	23 juillet 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
	»	»	»	»	*Idem.*	142	5 avril 1885.	Saint-Saulve (Nord).
	»	»	»	»	*Idem.*	214	2 juillet 1885.	Saint-Pée (Basses-Pyrénées).
					TOTAL.	3,576		

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, et ordonnances en vertu de la pension a été ac[illegible]
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
16	RAJOT (Charles).....	19 juin 1820.	Château-Gontier (Mayenne).	Receveur entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	11	5	»	Ordonnances 12 janv[illegible] et loi du [illegible] 1853.
					postérieurs ..	31	6	»	
17	REPELIN (Alexandre-Léon).	18 sept. 1822.	Serres (Hautes-Alpes).	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	8	»	Idem.....
					postérieurs...	31	7	3	
18	SELINGUE (Philippe-Pierre-François).	19 fév. 1836.	Mardick (Nord).	Commis du service des sucres.	Militaires. ...	4	3	15	Lois [illegible]
					Civils.....	25	2	12	
19	DUCARPE (Françoise-Rozina), veuve ROCHOUX.	7 juin 1825.	Portets (Gironde).	La mari, ex-receveur entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 1,675 fr.	.....	»	»	»	Loi [illegible]

2e catégorie... { Administration centrale... Douanes..... Contributions indirectes...

Total...

N° 22,847. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 3 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la loi du 18 avril 1831;

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, et ordonnances en vertu de la pension a été ac[illegible]
									DEL[illegible]
					(Pensions pour services [illegible]				
					DOUANES.				
1	BÉZIAT (Jean-François).	13 oct. 1829.	Aston (Ariège).	Préposé.....	Militaires....	5	10	16	Lois des [illegible] 1831 et 1853.
					Civils.....	28	»	»	
2	BONZANS (Louis-François).	8 nov. 1830.	Vatteville (Seine-Inférieure)	Sous-patron.....	Marine	5	2	6	Lois des [illegible] 1831 et 1853.
					Civils.....	26	8	4	

Digitized by Google

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
	»	761f10c	2,790f84c	1,933f	»	1,933f	1er juillet 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
	»	2,029 74						
	»	434 64	2,421 49	1,887	»	1,887	4 août 1885.	Serres (Hautes-Alpes).
	»	1,986 85						
47	31f46c	832 24	863 70	»	»	863	16 août 1885.	Mardick (Nord).
	»	»	»	»	Un tiers.	558	13 janvier 1885.	Castillon-sur-Dordogne (Gironde).
					TOTAL.	5,241		

N.

.....	3	920f
.....	12	3,596
.....	4	5,241
.....	19	9,737

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix mille deux cent quatre-vingt-deux francs (10,282f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ORIE.								
urement au 1er janvier 1854.)								
25c	39f 18c	563f 50c	602f 68c	»	»	602f	1er sept. 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
71	41 46	591f 84c	633 30	»	»	633	1er août 1885.	Malaunay (Seine-Inférieure)

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
3	CLEACH (Guillaume)...	22 août 1881.	Henvic (Finistère).	Préposé.....	Militaires....	6	2	21	Lois des 11 1831 et 1853.
					Civils.....	25	1	»	
4	CLOUARD (Pierre-Jean).	30 août 1826.	Saint-Benoît des-Ondes (Ille-et-Vilaine).	Préposé visiteur.	Militaires....	6	1	9	Idem.....
					Civils.....	30	8	»	
5	CORBLIN (Pierre-Florentin).	11 mars 1832.	Angerville-Bailleul (Seine-Inférieure)	Préposé.....	Marine.....	4	4	15	Lois des 11 1831 et 1853.
					Civils.....	26	5	»	
6	FOURMEAU (Ambroise-Alfred).	6 nov. 1838.	Calais (Pas-de-Calais).	Brigadier.....	Civils.....	25	8	»	Loi du 1853.
7	MELLOIN (Joseph).....	18 mai 1833.	Ars (Charente-Inférieure).	Préposé.....	Militaires....	5	5	21	Idem d'hui avril.
					Civils.....	25	5	»	
8	MUGNIER (Jean).....	26 déc. 1833.	Bordeaux (Gironde).	Idem.....	Militaires....	7	8	5	Idem.
					Civils.....	25	2	»	
9	MUNDTVEILLER (Jacques-Prosper-Victor).	18 nov. 1821.	Abbeville (Somme).	Contrôleur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	9	»	»	Ordonnance janvier 1 loi du 1853.
					postérieurs...	31	8	»	
10	PAC (Germain-Benjamin).	29 mai 1840.	Auzat (Ariége).	Brigadier.....	Civils.....	25	3	2	Loi du 1853.
11	ARAUTRET (Marie-Catherine-Yvonne), veuve HENRY.	4 avril 1814.	Landerneau (Finistère).	Le mari, ex-lieutenant, décédé titulaire d'une pension de 1,194 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
12	BLÉZEL (Marie-Joséphine-Éléonore), vve BALLY.	5 juin 1824.	Montques-Nor'-Bécourt (Pas-de-Calais).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 589f.	.....	»	»	»	Idem....
13	DAZY (Marie-Augustine), veuve REMOND.	21 août 1833.	Tétaigne (Ardennes).	Idem de 454 fr.	.....	»	»	»	Idem....
14	D'HALLU (Rose-Françoise-Marie-Louise), veuve MAGUÉ.	23 août 1888.	Bordeaux (Gironde).	Le mari, ex-directeur, décédé titulaire d'une pension de 4,000 fr.	.....	»	»	»	Idem....
15	FOUGERAY (Élisa-Alzima), veuve GROS.	6 avril 1835.	Sourdeval-la-Barre (Manche).	Le mari, ex sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 574 fr.	.....	»	»	»	Idem....
16	FRÉCHON (Marie-Thérèse-Alexandrine), vve LEGRAIN.	7 avril 1823.	Berneval-le-Grand (Seine-Inférieure)	Idem de 585 fr.	.....	»	»	»	Idem....
17	GUIHENEUF (Jeanne-Marie), vve LE GUILLOUX.	17 juin 1806.	Herbignac (Loire-Inférieure)	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 466 fr.	.....	»	»	»	Idem....
18	JACQUES (Marie-Zénaïde), veuve COLLINET (1).	7 février 1850.	Grosfays (Belgique).	Le mari, préposé.	Militaires....	1	4	27	Idem et loi avril 18
					Civils.....	12	»	11	
19	JACQUET (Adélaïde-Célina), vve HUBERT (1).	14 avril 1814.	Martigny (Aisne).	Idem.....	Militaires....	4	10	1	Idem.....
					Civils.....	9	5	28	
20	MAGNIN (Françoise), vve PICANDET.	7 déc. 1824.	Craz (Ain).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 450f	.....	»	»	»	Loi du 1853.
21	PETITEVILLE (Angéline-Félicie), vve HECQUET.	16 mai 1831.	Nouvion (Somme).	Le mari, contrôleur adjoint.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	3	1	Idem et nance janvier
					postérieurs...	31	6	22	

(1) Le mari, mort des suites d'un accident de service.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
09f 72c	41f 50c	506f 54c	548f 04c	»	»	548f	1er août 1885.	Carentec (Finistère).
10 41	40 73	619 72	660 45	»	»	660	1er sept. 1885.	Saint-Benoit des-Ondes (Ille-et-Vilaine).
09 03	35 00	533 10	568 10	»	»	568	1er juillet 1885.	Saint-Vigor (Seine-Inférieure).
95 83	»	665 19	»	»	»	665	1er sept. 1885.	Dunkerque (Nord).
67 36	36 50	491 74	528 24	»	»	528	*Idem.*	Ars (Charente-Infér.).
10 41	51 20	508 57	559 77	»	»	559	*Idem.*	Bordeaux (Gironde).
66 66	»	385 00	1,710 30	1,600f	»	1,600	*Idem.*	Hazebrouck (Nord).
11 11	»	1,325 30						
34 72	»	623 53	»	»	»	623	*Idem.*	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
»	»	»	»	»	Un tiers.	398	2 avril 1885.	Crozon (Finistère).
»	»	»	»	»	*Idem.*	196	15 juin 1885.	Calais (Pas-de-Calais).
»	»	»	»	»	*Idem.*	151	1er août 1885.	Carignan (Ardennes).
»	»	»	»	»	*Idem.*	1,333	8 juin 1885.	Cette (Hérault).
»	»	»	»	»	*Idem.*	191	12 août 1885.	Blosseville-Bonsecours (Seine-Inférieure).
»	»	»	»	»	*Idem.*	195	17 février 1885.	Dieppe (Seine-Inférieure).
»	»	»	»	»	*Idem.*	155	28 déc. 1884.	Saint-Molf (Loire-Inférieure).
00 00	9 37	240 00	249 37	»	*Idem*, élevé au minimum de	100	12 fév. 1885.	Carignan (Ardennes).
00 00	32 23	188 33	220 56	»	*Idem.*	100	29 mars 1885.	Martigny (Aisne).
»	»	»	»	»	Un tiers.	163	13 mars 1885.	Bassy (Haute-Savoie).
54 44	»	65 87	942 33	»	*Idem.*	314	28 juillet 1885.	Dieppe (Seine-Inférieure).
59 62	»	876 46						
					TOTAL..	10,282		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 92.

Fait à Paris, le 3 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,848. — *Décret qui approuve 18 liquidations de Pensions civiles.*

Du 11 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles, et le règlement du 9 novembre suivant;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'ordonnance du 8 septembre suivant;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 22, 27 et 31 août et 5 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
1	ALLART (Jean-Baptiste) (1).	28 juin 1830.	Cormicy (Marne).	Gardien-chef de prison.	Militaires....	6	2	13	
					Civils.....	24	5	»	
2	BALLERICH (Élisabeth), veuve PERROT.	13 mai 1833.	Saverne (Bas-Rhin).	Le mari, ex-ancien sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, decédé, le 29 mai 1885, titulaire d'une pension de 2,315 fr.	.....	»	»	»	
3	BOSCOT (Jean-Marie)...	30 mai 1824.	Le Palais (Morbihan).	Gardien ordinaire de colonie pénitentiaire.	Militaires....	7	9	4	
					Civils.....	29	9	»	
4	BRINGARD (Jérôme)....	5 janv. 1894.	Grosmaguy (Haut-Rhin).	Gardien-chef de prison.	Militaires....	26	3	26	
					Civils.....	15	5	»	
5	DUHAMET (Jean-Marie)..	2 avril 1820.	Cesson (Ille-et-Vilaine).	Gardien ordinaire de prison.	Militaires....	7	»	»	
					Civils.....	30	4	»	
6	DUVAL (Charles-Prince-Aimé).	1er juin 1825.	Laon (Aisne).	Premier gardien de maison centrale.	Militaires....	7	»	»	
					Civils.....	29	11	»	
6	FOURTANET (Jean).....	27 avril 1825.	Grenade (Haute-Garonne).	Gardien ordinaire de prison.	Militaires....	6	2	7	
					Civils.....	30	10	»	

(1) Invalidité morale.

Digitized by Google

comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert sur l'exercice 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en son avis du 7 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de douze mille cinq cent quarante-huit francs (12,548f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé H. ALLAIN-TARGÉ.

...vité ...u ...ement ...ris ... base ... la ...lation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...50f 00c ...00 00	51f 69c	569f 72c	621f 40c	»	»	621f	1er juillet 1885.	Reims (Marne).
...15 10	»	»	»	»	Un tiers.	771	30 mai 1885.	Paris (Seine).
...00 00 ...00 00	51 73	595 00	646 73	»	»	646	1er juillet 1885.	Le Palais (Morbihan).
»	Rémunérés par une pension.	303 46	303 46	»	»	303	21 mai 1885.	Saint-Girons (Ariège).
...20 00 ...00 00	51 33	556 11	607 44	»	»	607	1er juillet 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
...00 00 ...00 00	46 67	698 04	744 71	»	»	744	26 juillet 1885.	Laon (Aisne).
...150 00 ...176 39	51 55	655 92	707 47	»	»	707	1er août 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois, et ordonn... en vertu de la pen... a été ...
8	Garcier (Jean-François).	7 juillet 1825.	Puy-Sanières (Hautes-Alpes).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	6	2	6	Ordonnan... septembre... lois des ... 18.. et ... 1853.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	4	6	
					postérieurs...	30	10	24	
9	Gauthier (Jean-Pierre).	17 mars 1825.	Prébois (Isère).	Gardien ordinaire de prison.	Militaires...	10	5	11	Lois des ... 1831 et ... 1853.
					Civils	26	9	»	
10	Klau (Anne-Marie-Zélie), veuve Moriot.	2 juin 1825.	Le Palais (Morbihan).	Le mari, ex-gardie de maison centrale, décédé, le 21 mai 1885, titulaire d'une pension de 452 fr.	.....	»	»	»	Loi du ... 1853.
11	Le Bihan (Jean-Marie).	16 fév. 1824.	Gourin (Morbihan).	Gardien ordinaire de prison.	Militaires....	6	5	4	Idem et loi ... avril 18..
					Civils.....	26	5	»	
12	Lux (Dominique).....	25 fév. 1819.	Saverne (Bas-Rhin).	Brigadier surveillant des prisons de la Seine.	Militaires....	10	3	4	Idem et ... nance du ... tembre ...
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854	1	4	6	
					postérieurs...	31	3	24	
13	Morin (Jean-Alexandre).	7 nov. 1823.	Le Palais (Morbihan).	Gardien ordinaire de prison.	Militaires....	6	2	7	Idem.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	3	2	28	
					postérieurs.	31	5	2	
14	Petit (Jules-François) (1).	8 nov. 1826.	La Couture (Pas-de-Calais).	Gardien ordinaire de maison centrale.	Militaires....	6	1	27	Lois des ... 18.. et ... 1853.
					Civils.....	28	6	»	
15	Poithiot (Louis-Sébastien).	17 juin 18.4.	Bettenheim (Haut-Rhin).	Gardien ordinaire de prison.	Militaires....	5	»	23	Idem.
					Civils	26	6	»	
16	Puges (Louis) (1).....	8 fév. 1832.	Villefranche (Haute-Garonne).	Idem.....	Militaires....	5	10	21	Idem.
					Civils	25	5	»	
17	Tamisier (Alexandre-Joseph), dit Cassard (1).	14 mars 1833.	Albi (Tarn).	Commis principal au ministère de l'intérieur.	Civils.....	31	1	»	Loi du ... 1853.
18	Wipf (Aloyse) (1).....	18 juin 1829.	Wintzenheim (Haut-Rhin).	Gardien ordinaire de maison d'arrêt.	Militaires....	14	»	»	Idem et loi ... avril 18..
					Civils.....	19	7	»	

(1) Invalidité physique.

N° 22,849. — *Décret qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 11 Novembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu l'article 13 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 13 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

Digitized by Google

ITE sent is base la ition.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
)f 00c) 00	41f 22c	27f 00c 618 00	686f 22c	»	»	686f	16 juillet 1885.	Embrun (Hautes-Alpes).
0 00 0 00	76 61	579 57	656 18	»	»	656	1er juillet 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
1 00	»	»	»	»	Un tiers.	150	22 mai 1885.	Le Palais (Morbihan).
) 00 0 00	42 85	484 30	527 13	»	»	527	1er août 1885.	Quimper (Finistère).
0 00 0 00	68 41	45 00 1,043 87	1,157 28	»	»	1,157	16 mai 1885.	Baillet (Seine-et-Oise).
0 00 0 00	45 36	64 88 628 44	738 68	»	»	738	1er juillet 1885.	Le Palais (Morbihan).
0 00 5 69	41 06	653 44	694 50	»	»	694	16 juillet 1885.	Haubourdin (Nord).
0 00 0 00	33 76	574 15	607 91	»	»	607	1er août 1885.	Le Havre (Seine-Inférieure)
0 00 8 61	39 28	528 92	568 20	»	»	568	16 juin 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
4 07	»	1,975 98	1,975 98	»	»	1,907	17 mars 1885.	Asnières (Seine).
0 00 0 00	116 67	342 71	459 38	»	»	459	1er juillet 1885.	Villefranche (Rhône).
					TOTAL..	12,548		

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 21 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de mille six cent soixante-six francs (1,666f) au tableau ci-après est approuvée, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible]
Unique.	DELBOURG (Marie-Pauline-Sophie), veuve LAGORCE (Jean-Baptiste),	27 déc. 1822.	Paris (Seine).	Le mari, ex-consul de 1re classe, décédé en jouissance d'une pension de 5,000 fr.	Civils.....	20	»	6	Loi du 1853.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé DE FREYCINET.

N° 22,850. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 13 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 10, 11 et 12 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 22 août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible]
Unique.	MARCHANT DE VERNOUILLET (Augustin-Maurice).	18 avril 1829.	Paris (Seine).	Ministre plénipotentiaire de 1re classe.	Civils.....	30	9	16	Loi du 1853.

N° 22,851. — *DÉCRET qui approuve 16 liquidations de Pensions civiles.*

Du 16 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Digitized by Google

ITÉ du ement ris base de la lation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de la jouissance.	DOMICILE de la pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	5,000f	Un tiers.	1,666f	26 août 1885.	Cherveix (Dordogne).

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 7 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de dix mille francs (10,000f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 13 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé DE FREYCINET.

ITÉ du ement ris base de la lation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
06f01c	"	13,828f75c	"	10,000f	"	10,000f	1er juillet 1885.	Paris (Seine).

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;
Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;
La section des finances du Conseil d'État entendue;
Sur le rapport du ministre des finances,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les seize liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quatorze mille quarante-neuf francs (14,049') au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
					(Pensions pour service				
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
1	HUGUET (Auguste-Anathole).	19 oct. 1837.	La Ferté-Bernard (Sarthe).	Receveur à cheval.	Civils.....	26	6	22	Loi du
2	JARDIN-THIÉVENAZ (Joseph).	30 sept. 1820.	Saint-Laurent-du-Pont (Isère).	Préposé du service des sucres.	Militaires....	6	2	11	Idem
					Civils.....	31	8	»	
3	LECONTE (Jean-Baptiste-Alexandre).	4 sept. 1825.	Vironchaux (Somme).	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	9	»	Ordonnance
					postérieurs...	31	8	3	
4	LEFORT (Thomas-Antoine-Charles).	15 nov. 1835.	St-Hilaire-du-Harcouët (Manche).	Receveur particulier sédentaire.	Militaires....	6	1	7	Lois des
					Civils.....	24	8	»	
5	LE VAILLANT DE CATIGNY (Alexandre-Ferdinand).	19 janv. 1827.	Bézu-la-Forêt (Eure).	Receveur à pied.	Militaires....	6	8	27	Idem
					Civils.....	29	6	8	
6	SAPHARY (Douare).....	17 nov. 1834.	Tournemire (Cantal).	Receveur particulier sédentaire.	Civils.....	26	5	26	Loi du
7	SERVANT (Joseph).....	9 juillet 1828.	Gajan (Ariége).	Préposé du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	3	2	»	Idem
					postérieurs..	31	8	15	
8	SIGNOREL (Jean-Pierre-Thomas-Thimoléon).	15 mars 1830.	Saint-Girons (Ariége).	Commis aux exercices.	Civils.....	30	5	1	Loi du
9	THOMAS (Léon).....	16 oct. 1827.	Uxegney (Vosges).	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	3	»	Idem
					postérieurs...	31	8	»	
10	WATTIER (Ferdinand).	28 déc. 1827.	Bry (Nord).	Préposé du service des sucres.	Militaires....	6	11	7	Lois des
					Civils.....	30	»	15	
11	CHOLLOU (Perrine-Claire), vve LEGROS.	10 janv. 1829.	Dinan (Côtes-du-Nord).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Loi du
12	DESFAUBIES (Victoire), veuve TRIBIÉ.	9 août 1811.	Terrasson (Dordogne).	*Idem* de 1,066 fr.	.....	»	»	»	Idem
13	EGLÈS (Marie-Catherine), veuve DE JARLAUD.	16 juillet 1833.	Sarralbe (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-commis aux exercices, décédé titulaire d'une pension de 510f	.....	»	»	»	Idem

Digitized by Google

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 96.

Fait à Paris, le 16 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

...TITÉ ...du ...ement ...ris ...r base ...e la ...lation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...ORIE. ...eurement au 1er janvier 1854.)								
...5f 13c	»	1,348f 92c	»	»	»	1,348f	26 août 1885.	Le Mans (Sarthe).
...1 11	51f 63c	798 69	850f 32c	840f	»	840	1er sept. 1885.	La Ferté-Chevresis (Aisne).
...5 62 ...77 08	» »	292 35 1,315 47	1,607 82	1,384	»	1,384	4 sept. 1885.	Nesle (Somme).
...94 56	40 68	1,066 65	1,107 33	»	»	1,107	1er sept. 1885.	St-Hilaire-du-Harcouët (Manche).
...6 52	67 41	1,785 64	1,853 05	1,600	»	1,600	16 sept. 1885.	Brionne (Eure).
...2 50	»	1,141 40	»	»	»	1,141	16 août 1885.	Massiac (Cantal).
...2 70 ...1 80	» »	81 86 799 13	880 99	841	»	841	16 sept. 1885.	Gajan (Ariège).
...0 00	»	1,095 00	»	»	»	1,095	11 sept. 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
...0 00 ...0 46	» »	60 00 1,507 61	1,567 61	»	»	1,567	1er sept. 1885.	Lillers (Pas-de-Calais).
...1 80	50 85	757 08	807 93	»	»	807	16 sept. 1885.	Briastre (Nord).
»	»	»	»	»	Un tiers.	533	29 juin 1885.	Dinan (Côtes-du-Nord).
»	»	»	»	»	*Idem.*	355	9 janvier 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrén.).
»	»	»	»	»	*Idem.*	170	20 avril 1885.	Paris (Seine).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
14	GROSLAMBERT (Pauline), veuve LABRUT.	23 août 1823.	Athesans (Haute-Saône).	Le mari, ex-receveur particulier sédentaire, décédé titulaire d'une pension de 1,190 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
15	MAUGRAN (Sophie-Julienne), v^ve PRÉGENT.	2 juillet 1814.	La Jaille-Yvon (Maine-et-Loire).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,366 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
16	PAYEN (Pétronille-Joséphine), veuve MARLE.	30 avril 1815.	Lecelles (Nord).	Le mari, ex-commis du service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 932 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

N° 22,852. — *Décret qui approuve 2 liquidations de Pensions civiles.*

Du 16 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 10 et 13 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 5 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 7 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été liquidée.
1	VEAUVERT (Auguste), *dit* VAUVERT DE MÉAN.	30 juillet 1805.	Montcherand (Suisse).	Consul général..	Civils.....	40	3	20	Loi du 9 juin 1853.
2	WHITE (Éliza-Caroline), veuve VEAUVERT (Auguste), *dit* VAUVERT DE MÉAN.	1885.	Inde.	Le mari, ex-consul général.	.....	»	»	»	.....

N° 22,853. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant:

ART. 1er. La forêt domaniale d'Hérival (Vosges), d'une contenance de cinq cent huit hectares quarante-six ares, sera exploitée en futaie par la méthode du repeuplement naturel et des éclaircies et soumise à une révolution de cent soixante ans.

Elle sera, à cet effet, partagée en quatre affectations correspondant à un même nombre de périodes égales.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	»	Un tiers.	496f	18 juillet 1885.	Orléans (Loiret).
»	»	»	»	»	*Idem.*	455	27 avril 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
»	»	»	»	»	*Idem.*	310	23 juillet 1885.	Saint-Amand-les-Eaux (Nord).
					TOTAL.	14,049		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de huit mille francs (8,000f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 16 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé DE FREYCINET.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires	des services civils.	Total.					
10[illegible]f 16c	»	19,637f 16c	»	6,000f	»	6,000f	1er nov. 1884.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	Un tiers.	2,000	20 janvier 1885.	*Idem.*
					TOTAL.	8,000		

2. Pendant les trente dernières années (1883-1912) de la première période, dont l'origine remonte à 1873, la possibilité des coupes de régénération à asseoir dans la première affectation sera fixée à deux mille quarante et un mètres cubes.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions, dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. Est abrogé le décret du 28 mars 1866. (*Paris, 20 Mars 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,854. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de Meurthe-et-Moselle, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation de nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Anoux.....	Réserve.....	4h 40a	»	»	Taillis sous futaie.
2	Chambley..	*Idem*.....	6 43	»	»	*Idem.*
3	Chénières..	*Idem* (2e coupon).....	6 98	»	»	*Idem.*
4	Genaville..	Réserve.....	6 47	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
5	Gorcy.....	*Idem*.....	5 49	»	»	Taillis sous futaie.
6	Cussigny, section de Gorcy.	*Idem* (totalité).....	9 18	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
7	Grand-Failly.	Réserve.....	13 40	»	»	Taillis sous futaie.
8	Hannonville-au-Passage.	*Idem*.....	8 43	»	»	*Idem.*
9	Laix.....	*Idem* (soit le sixième)..	6 46	»	»	*Idem.*
10	Murville...	Réserve.....	4 77	»	»	*Idem.*
11	Serrouville.	*Idem*.....	4 68	»	»	*Idem.*
12	Tronville..	*Idem*.....	3 81	»	»	*Idem.*
13	Tucquegnieux.	*Idem*.....	3 24	»	»	*Idem.*
14	Villers-la-Chèvre.	*Idem*.....	4 47	»	»	*Idem.*
15	Viviers.....	*Idem*.....	4 63	»	»	*Idem.*
16	Ancerviller.	*Idem*.....	17 05	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
17	Badonviller.	Première, deuxième, troisième affectations, parcelles H1, A2, F3, G3, L3, M3, N3.	»	»	1094 00	Régénération, dont mille cent quatre vingt-quatre mètres cubes en 1885, le surplus en 1886.
18	Frémonville	Réserve.....	5 95	»	»	Taillis sous futaie.
19	Neuviller...	Reserve (restant).....	5 06	»	»	*Idem.* Nettoiement de sous-bois.
20	Brenieville.	Deuxième affectation, parcelle B2.	»	»	112 00	Régénération.
21	Paroy	Réserve	6 31	»	»	Taillis sous futaie à exploiter par moitié en 1885 et 1886.
22	Parux	Troisième et quatrième affectations.	»	»	185 00	Extraction.
23	Petit-Mont.	Première affectation, parcelles F1, G1.	»	»	210 00	Régénération.
24	Pexonne...	Quatrième affectation..	»	»	300 00	Extraction.
25	Rehainviller	Réserve.....	2 93	»	»	Taillis sous futaie.
26	Rozelieures.	*Idem*.....	4 51	»	»	*Idem.*
27	Sainte-Pôle.	*Idem* (soit le tiers du vieux bois).	3 30	»	»	*Idem.*
28	Villacourt..	Réserve (coupon n° 18).	3 94	»	»	*Idem.*
29	Essey-la-Côte.	Réserve.....	4 00	»	»	*Idem.* A vendre en détail après façonnage.
30	Flin.....	*Idem*.....	8 00	»	»	Taillis sous futaie.
31	Thiébauménil.	*Idem*.....	4 70	»	»	*Idem.*
32	Champigneulles.	*Idem*.....	11 93	»	»	*Idem.*
33	Chavigny..	*Idem*.....	3 20	»	»	*Idem.*

Digitized by Google

NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
Maron.....	Réserve (coupon n° 11).	4h 45a	"	"	Taillis sous futaie.
Pont-à-Mousson.	Réserve.....	36 59	"	"	*Idem.* A exploiter en trois coupons égaux, en 1885, 1887, 1889.
Vandelainville.	*Idem*.....	6 05	"	"	Taillis sous futaie.
Velaine-en-Haye.	*Idem*.....	4 09	"	"	*Idem.*
Dommarie-Eulmont.	*Idem*.....	3 18	"	"	*Idem.*
Houdreville.	*Idem*.....	3 01	"	"	*Idem.*
Pulnoy....	*Idem*.....	0 88	"	"	*Idem.*
Réméréville.	*Idem*.....	3 40	"	"	*Idem.* A exploiter en 1886.
Sexey-aux-Forges.	*Idem* (coupon n° 1)....	5 86	"	"	Taillis sous futaie.
Aingerey...	Réserve.....	5 00	"	"	*Idem.*
Euvezin ...	*Idem*.....	6 99	"	"	*Idem.*
Foug.....	Réserve (coupon n° 27)..	9 16	"	"	*Idem.*
Griscourt ..	Réserve.....	2 37	"	"	*Idem.*
Hamonville.	*Idem*.....	5 11	"	"	*Idem.*
Liverdun ..	*Idem*.....	9 93	"	"	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
Mamey....	*Idem*.....	4 06	"	"	Taillis sous futaie.
Mandres...	*Idem* (coupon n° 8)....	5 09	"	"	*Idem.*
Manonville.	Réserve.....	3 88	"	"	*Idem.* Charges : trois stères et cent fagots pour le garde.
Minorville.	*Idem*.....	12 59	"	"	Taillis sous futaie à exploiter par moitié en 1885 et 1886.
Pompey....	*Idem*.....	6 78	"	"	Taillis sous futaie.
Rogéville ..	*Idem*.....	1 70	"	"	*Idem.*
Viéville-en-Haye.	*Idem*.....	8 94	"	"	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
Villers-en-Haye.	*Idem*.....	4 18	"	"	Taillis sous futaie.
Villey-St-Étienne.	*Idem* (coupon n° 9)....	6 96	"	"	*Idem.*
Allain-aux-Bœufs.	Réserve.....	8 00	"	"	*Idem.*
Beuvezin..,	*Idem* (coupon n° 4)....	2 01	"	"	*Idem.*
Bicqueley..	Réserve.....	5 00	"	"	*Idem.*
Bénod-lez-Toul.	*Idem* (coupon n° 21)...	6 12	"	"	*Idem.*
Bulligny...	Réserve.....	15 83	"	"	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
Domgermain.	*Idem* (coupon n° 2)...	6 85	"	"	Taillis sous futaie.
Favières...	*Idem* (coupon n° 12)...	9 05	"	"	*Idem.*
Gibeaumeix.	Réserve.....	3 08	"	"	*Idem.*
Mont-l'Étroit.	*Idem*.....	9 94	"	"	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
Ochey.....	*Idem* (coupon n° 13)...	7 64	"	"	Taillis sous futaie.
Selaincourt.	*Idem* (coupon n° 16) ..	8 28	"	"	*Idem.*
Thuilley-aux Groseilles.	Réserve.....	49 41	"	"	*Idem.* A exploiter en dix années par coupons égaux.
Tramont-Lasus.	*Idem*.....	7 82	"	"	Taillis sous futaie.

Digitized by Google

N° des articles.	Noms des communes propriétaires de bois.	Situation et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	Conditions sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
71	Uruffe.....	Réserve (coupon n° 15).	8h 16a	»	»	Taillis sous futaie.
72	Vannes....	*Idem*.....	6 78	»	»	*Idem*.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de : Cutry, Homécourt, Labry, Mairy, Saint-Supplet, Laneuveville (section de Valleroy), Verdenal, Fouligny-la-Joute, Azelot, Maizières-lez-Toul, Marbache, Remenauville, Royaumeix, Trondes, Battigny. (*Paris, 17 Avril 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 4 * Décembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 4 Décembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1727*.

N° 22,855. — *Décret qui accorde à 29 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 11 Novembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 7 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 115, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de quatre-vingt-trois mille six cent soixante-huit francs (83,668f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète:

Art. 1er. Il est accordé à chacun des vingt-neuf officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

* Voyez un *Errata* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N° d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades, armes, etc.	Services effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	Campagnes. Ans.	Mois.	Jours.	Ti. Ans.
1	Véchot (Antoine).....	1er mai 1808.	Metz (Moselle).	Chef de musique du 2e régiment du génie.	31	3	7	3	"	"	34
2	Collard (Eugène-Stanislas).	5 mars 1834.	Ambonnay (Marne).	Chef de musique du 32e régiment d'infanterie de ligne.	30	4	2	3	"	"	33
3	Divol (Albéric-Gratien)	5 nov. 1829.	Uzès (Gard).	Major du 29e régiment d'infanterie de ligne.	37	3	18	2	"	"	39
4	Buchinger (Daniel-Gustave).	26 mai 1833.	Bouxwiller (Bas-Rhin).	Capitaine au 13e régiment d'infanterie de ligne.	31	1	27	8	"	"	3
5	Drouen (Auguste-Victor-Jules).	24 juill. 1832.	Paris (Seine).	*Idem* au 28e *idem.*	31	6	15	8	"	"	39
6	Dubuisson (Jean-François).	26 oct. 1832.	Recologne (Doubs).	*Idem* au 109e *idem.*	31	8	"	1	"	"	32
7	Durand (Jean-Baptiste)	3 févr. 1834.	Mercuès (Lot).	*Idem* au 39e *idem.*	30	4	11	4	"	"	3
8	Duran *dit* Dedieu (Jean-Pierre).	28 juillet 1834.	Saint-Girons (Ariége).	*Idem* au 47e *idem.*	30	6	15	2	"	"	32
9	Monneret (Jean-François-Ulysse).	22 août 1833.	Saint-Lupicin (Jura).	*Idem.*	31	"	17	4	"	"	35
10	Moussier (Louis-Ulisse-Aristide).	6 août 1837.	Château-Renault (Indre-et-Loire).	*Idem* au 62e *idem.*	30	1	11	7	"	"	3
11	Ratier (Jean).....	28 fév. 1834.	Bourran (Lot-et-Garonne).	*Idem* au 137e *idem.*	30	6	18	5	"	"	35
12	Roncajola (Thomas)..	10 juin 1837.	Bastia (Corse).	*Idem* au 96e *idem.*	30	"	28	24	"	"	34
13	Senneville (Alphonse-Bénoni-Désiré).	4 février 1834.	Épinoy (Pas-de-Calais).	*Idem* au 59e *idem.*	30	4	14	13	"	"	3
14	Truche (Louis-Marie-Léonel).	17 oct. 1834.	Mouthier (Doubs).	*Idem* au 5e *idem.*	32	7	"	2	"	"	34
15	Béthoux (Eugène-Michel).	12 oct. 1833.	La Mure (Isère).	Capitaine d'infanterie au recrutement de Cahors.	30	8	3	1	"	"	34
16	Belkassem ben Ahmet..	1836.	Djidjelly (Constantine).	Lieutenant au 3e régiment de tirailleurs algériens.	30	7	2	31	"	"	1
17	Kaddour ben Ahmed...	1834.	Alger (Alger).	*Idem.*	30	5	2	31	"	"	6
18	Mohamed ben Brahim...	1837.	Sidi-Makrelouf (Alger).	*Idem* au 1er *idem.*	30	4	28	31	"	"	6
19	Saubelet (Nicolas-François-Victor-Ernest).	2 nov. 1825.	Molsheim (Bas-Rhin).	Colonel du 8e régiment de chasseurs.	41	6	10	4	"	"	45
20	Kippert (Jules-Georges).	27 sept. 1837.	Baccarat (Meurthe-et-Moselle).	Capitaine au 26e régiment de dragons.	30	9	29	7	"	"	37
21	Birat (Auguste).....	17 août 1835.	Paris (Seine).	Capitaine au 9e régiment de chasseurs.	32	3	13	3	"	"	35
22	Gougault (Jules).....	7 sept. 1833.	Sedan (Ardennes).	*Idem.*	31	2	"	11	"	"	42
23	De Trévelec (Noël-Henri-Toussaint).	30 déc. 1836.	Rennes (Ille-et-Vilaine).	*Idem.*	30	6	18	6	"	"	36
24	Lubet (Jean-Charles)..	5 nov. 1815.	Dax (Landes).	Colonel, chef de la 16e légion de gendarmerie, à Montpellier.	41	11	29	9	"	"	50
25	Bocquet (Charles-Arsenne).	3 nov. 1829.	Doullens (Somme).	Chef d'escadron au 34e régiment d'artillerie.	34	2	8	1	"	"	35
26	Beauguitte (Joseph)..	4 nov. 1832.	Manheulles (Meuse).	Capitaine au 8e régiment d'artillerie.	32	3	8	4	"	"	36

Digitized by Google

...ICLES ...la loi ...avril 1831 ...ables ...ixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
...et 10.	Lieutenant.	1,880f (a)	En activité.	23 août 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Sous-lieutenant.	1,640 (a)	Idem.	17 août 1885.	Épernay (Marne).
Idem.	Major.	3,475 (a)	Idem.	5 nov. 1885.	Saint-Ambroix (Gard).
Idem.	Capitaine.	2,775 (a)	Idem.	12 août 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	2,800 (a)	Idem.	23 août 1885.	Boulogne-sur-Seine (Seine).
Idem.	Idem.	2,450 (a)	Idem.	26 oct. 1885.	Nogent-sur-Marne (Seine).
Idem.	Idem.	2,525 (a)	Idem.	12 août 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	2,450 (a)	Idem.	27 août 1885.	Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
Idem.	Idem.	2,575 (a)	Idem.	27 oct. 1885.	Saint-Lupicin (Jura).
Idem.	Idem.	2,675 (a)	Idem.	15 août 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
Idem.	Idem.	2,600 (a)	Idem.	21 août 1885.	La Rochelle (Charente-Inférieure).
Idem.	Idem.	3,300 (a)	Idem.	15 août 1885.	Alger (Alger).
Idem.	Idem.	2,975 (a)	Idem.	Idem.	Amiens (Somme).
Idem.	Idem.	2,550 (a)	Idem.	Idem.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	2,400 (b)	Idem.	11 août 1885.	Vierzon (Cher).
Idem.	Lieutenant.	2,500 (a)	Idem.	17 août 1885.	Constantine (Constantine).
Idem.	Idem.	2,500 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	2,500 (a)	Idem.	20 août 1885.	Blidah (Alger).
Idem.	Colonel.	5,663 (a)	Idem.	2 nov. 1885.	"
Idem.	Capitaine.	2,700 (a)	Idem.	1er août 1885.	Vézelise (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Idem.	2,575 (a)	Idem.	15 août 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	2,925 (a)	Idem.	Idem.	Sedan (Ardennes).
Idem.	Idem.	2,650 (a)	Idem.	23 sept. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Colonel.	6,000 (a)	Idem.	5 nov. 1885.	"
Idem.	Chef d'escadron.	3,275 (a)	Idem.	3 nov. 1885.	Châtellerault (Vienne).
Idem.	Capitaine.	2,625 (a)	Idem.	4 nov. 1885.	Fresne-en-Woëvre (Meuse).

A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité. — (b) Idem. Cette pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'article 4 de la loi ... avril 1831, ne peut, d'après l'article 27 de ladite loi, être cumulée avec un traitement civil d'activité.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	Ans.
27	BEY (Pierre-Louis)....	24 fév. 1836.	Villers-Farlay (Jura).	Garde d'artillerie de 2e classe à Lille.	30	»	27	1	»	»	31
28	KAUFFMANN (Grégoire-Louis).	11 mars 1831.	Ribeauvillé (Alsace-Lorraine).	Officier d'administration de 1re classe des subsistances à Châlons.	34	»	18	13	»	»	47
29	AUBERT (Eugène-Hyppolite).	22 mai 1837.	Paris (Seine).	Officier d'administration de 1re classe de l'intendance à Lyon.	30	»	8	22	»	»	52

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

N° 22,856. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves de 13 Officiers et un Secours annuel à un Orphelin.*

Du 11 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

Digitized by Google

ARTICLES de la loi du 11 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Garde d'artillerie de 2e classe.	1,810f(a)	En activité.	18 août 1885.	Lucé (Eure-et-Loir).
Idem.	Officier d'administration de 1re classe.	3,375(a)	*Idem.*	29 oct. 1885.	Reims (Marne).
Idem.	*Idem.*	3,500(a)	*Idem.*	26 août 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
	TOTAL.....	83,668			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 7 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 116, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de seize mille quatre cent quatre-vingt-quatre francs (16,484f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des treize veuves d'officiers et à l'orphelin dénommés au tableau d'autre part une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers et des père et mère.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvent l'officier décédé ou circonstances de son dé
1	GOT (Charles-Henry).....	Lieutenant-colonel..	12 mai 1871.	31 juillet 1849.	2 juillet 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
2	FOURNIER (Michel-Nicolas-Etienne).	Chef d'escadrons....	22 déc. 1868.	30 janvier 1843.	30 janvier 1885.	*Idem*.....
3	BAILLIARD (Antoine-François).	Capitaine.....	11 mars 1864.	21 juillet 1840.	13 juin 1885.	*Idem*.. .....
4	CASSANAC (Antoine-Auguste).	*Idem*.....	10 mars 1871.	17 mars 1860.	29 juin 1885.	*Idem*.....
5	HAUBIN (Jean).....	*Idem*.....	29 juin 1872.	29 sept. 1865.	17 juillet 1885.	*Idem*.....
6	MOUR (Jean-Louis).....	*Idem*.....	16 nov. 1854.	28 nov. 1874.	29 mars 1885.	*Idem*.....
7	PINAUD (Raymond).....	*Idem*.....	11 août 1864.	27 février 1862.	12 février 1885.	*Idem*.....
8	DELAMARRE (Julien-Victor-Auguste).	*Idem*.....	5 mai 1872.	14 janvier 1860.	8 mai 1885.	*Idem*.....
9	MALLET (Charles).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	28 juin 1877.	18 juillet 1885.	La possession de deux la pension de retrait
10	MOULINAT (Jean-Baptiste-Auguste).	*Idem*.....	*Idem*.	20 sept. 1833.	22 février 1885.	Tué à l'ennemi [1].....
11	DENIS (Gabriel).....	Garde principal du génie.	8 janvier 1880.	7 juillet 1880.	8 juillet 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
12	VINCENTELLI (Charles-Joseph).	Officier d'administration de 1re classe.	Le jour du décès.	4 sept. 1880.	1er août 1885.	En possession de deux la pension de retrait
13	LEMESLE (Jean).....	*Idem* de 2e classe...	13 nov. 1871.	5 juillet 1843.	13 juillet 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
						SECOURS ANNU
14	OISEL (Jacques-Louis).... veuf de ORGEL (Marie-Cécile).....	Garde d'artillerie de 3e classe.	7 janvier 1879.	31 août 1854.	19 août 1885. 21 sept. 1877.	Titulaire d'une pension retraite. .....

(1) Application de l'article 1er de la loi du 26 avril 1856. — (2) Le mari était Français.

N° 22,857. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves de 2 Militaires.*

Du 11 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1862;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et les lois des 18 août 1879 et 23 juillet 1881, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et de l'orphelin.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
DELOT *dit* BOURDAN (Catherine-Charlotte-Louise-Ibi-).	15 juillet 1825.	Paris (Seine).	1,667f	3 juillet 1885.	Brest (Finistère).
AT (Émilie-Ismérie)....	17 sept. 1824.	Reims (Marne).	1,333	21 janvier 1885.	Nouvion-le-Comte (Aisne).
IGNOL (Françoise-Horse).	9 mai 1815.	Gennevilliers (Seine).	1,100	14 juin 1885.	Adamville (Seine).
ITZ (Amélie-Angélique).	23 juin 1831.	Paris (Seine).	1,100	30 juin 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
ERY (Marie-Louise-Malde).	29 mai 1841.	Laval (Mayenne).	1,100	18 juillet 1885.	Laval (Mayenne).
AD (Ernestine).....	17 mai 1841.	Essey-et-Maizerais (Meurthe-et-Moselle).	1,100	30 mars 1885.	Essey-et-Maizerais (Meurthe-et-Moselle).
AC (Marie-Pauline)....	24 mars 1833.	Garlin (Basses-Pyrénées).	1,100	13 février 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
DD (Justine-Armandine).	7 juillet 1826.	Nantes (Loire-Inférieure).	1,100	9 mai 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
PNEUF (Marie-Henriette-Angélique-Victoire).	24 juin 1857.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	2,200	29 juillet 1885.	Champigny-Souilly (Maine-et-Loire).
ENS (Marie-Ursule).....	25 mars 1845.	Estagel (Pyrénées-Orientales).	1,650	23 février 1885.	Arzew (Oran).
OUX (Thérèse).....	17 avril 1821.	Auch (Gers).	1,167	9 juillet 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
AIN (Léonie-Marie-Germine).	10 nov. 1856.	Constantine (Constantine).	1,167	2 août 1885.	Alger (Alger).
ER (Clémence-Rosalie-Flaïde) (1).	5 janvier 1821.	Furnes (Belgique).	1,100	14 juillet 1885.	Ancenis (Loire-Inférieure).
ORPHELIN.					
L (Albéric-Marius-Joseph).	4 juin 1865.	Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).	700f	Du 20 août 1885 au 3 juin 1896.	Chez M. PHILIP, tuteur, à Toulon (Var).
		TOTAL ...	16,484		

4° L'avis du ministre des finances, en date du 7 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 117, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de mille deux cent neuf francs (1,209f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des deux veuves de militaires dénommées au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers et des père et mère.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait l'officier décédé ou circonstances de son dé
1	GOT (Charles-Henry).....	Lieutenant-colonel..	12 mai 1871.	31 juillet 1819.	2 juillet 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
2	FOURNIER (Michel-Nicolas-Étienne).	Chef d'escadrons....	22 déc. 1868.	30 janvier 1843.	30 janvier 1885.	*Idem*.....
3	BASILIARD (Antoine-François).	Capitaine.....	11 mars 1864.	21 juillet 1846.	13 juin 1885.	*Idem*.....
4	CASSANAC (Antoine-Auguste).	*Idem*.....	10 mars 1871.	17 mars 1860.	29 juin 1885.	*Idem*.....
5	HAUDIN (Jean).....	*Idem*.....	29 juin 1872.	29 sept. 1863.	17 juillet 1885.	*Idem*.....
6	MOSS (Jean-Louis).....	*Idem*.....	16 nov. 1884.	28 nov. 1874.	29 mars 1885.	*Idem*.....
7	PINAUD (Raymond).....	*Idem*.....	11 août 1864.	27 février 1862.	12 février 1885.	*Idem*.....
8	DELAMARRE (Julien-Victor-Auguste).	*Idem*.....	5 mai 1872.	14 janvier 1860.	8 mai 1885.	*Idem*.....
9	MALLET (Charles).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	28 juin 1877.	18 juillet 1885.	En possession du droit la pension de retrait
10	MOULINAY (Jean-Baptiste-Auguste).	*Idem*.....	*Idem*.	20 sept. 1833.	22 février 1855.	Tué à l'ennemi [1].....
11	DENIS (Gabriel).....	Garde principal du génie.	8 janvier 1862.	7 juillet 1886.	8 juillet 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
12	VINCENTELLI (Charles-Joseph).	Officier d'administration de 1re classe.	Le jour du décès.	4 sept. 1880.	1er août 1885.	En possession du droit la pension de retrait
13	LEMISLE (Jean).....	*Idem* de 2e classe...	18 nov. 1871.	5 juillet 1843.	13 juillet 1885.	Titulaire d'une pension retraite.
						SECOURS ANNUEL
14	OISEL (Jacques-Louis).... veuf de ORCEL (Marie-Cécile).....	Garde d'artillerie de 3e classe.	7 janvier 1879.	31 août 1854.	19 août 1885. 21 sept. 1877.	Titulaire d'une pension retraite.

(1) Application de l'article 1er de la loi du 26 avril 1856. — (2) Le mari était Français.

N° 22,857. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves de 2 Militaires.*

Du 11 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et les lois des 18 août 1879 et 23 juillet 1881, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et de l'orphelin.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
NDELOY *dit* BOURDAN (Catherine-Charlotte-Louise-esbie).	15 juillet 1825.	Paris (Seine).	1,667f	3 juillet 1885.	Brest (Finistère).
ERT (Émilie-Ismérie)....	17 sept. 1824.	Reims (Marne).	1,333	21 janvier 1885.	Nouvion-le-Comte (Aisne).
SSIGNOL (Françoise-Horense).	9 mai 1815.	Gennevilliers (Seine).	1,100	14 juin 1885.	Adamville (Seine).
MITZ (Amélie-Angélique).	23 juin 1831.	Paris (Seine).	1,100	30 juin 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
MERY (Marie-Louise-Matilde).	29 mai 1841.	Laval (Mayenne).	1,100	18 juillet 1885.	Laval (Mayenne).
ARD (Ernestine).....	17 mai 1841.	Essey-et-Maizerais (Meurthe-et-Moselle).	1,100	30 mars 1885.	Essey-et-Maizerais (Meurthe-et-Moselle).
ÉRAC (Marie-Pauline)....	24 mars 1833.	Garlin (Basses-Pyrénées).	1,100	13 février 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
AUD (Justine-Armandine).	7 juillet 1826.	Nantes (Loire-Inférieure).	1,100	9 mai 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
NPNELF (Marie-Henriette-ngélique-Victoire).	24 juin 1857.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	2,200	29 juillet 1885.	Champigny-Souilly (Seine-et-Loire).
RENS (Marie-Ursule).....	25 mars 1845.	Estagel (Pyrénées-Orientales).	1,650	23 février 1885.	Arzew (Oran).
ROUX (Thérèse).....	17 avril 1821.	Auch (Gers).	1,167	9 juillet 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
MAIN (Léonie-Marie-Germaine).	10 nov. 1856.	Constantine (Constantine).	1,167	2 août 1885.	Alger (Alger).
VIER (Clémence-Rosalie-délaïde) (3).	5 janvier 1821.	Furnes (Belgique).	1,100	14 juillet 1885.	Ancenis (Loire-Inférieure).
UN ORPHELIN.					
EL (Albéric-Marius-Joeph).	4 juin 1865.	Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).	700f	Du 20 août 1885 au 3 juin 1886.	Chez M. PHILIP, tuteur, à Toulon (Var).
		TOTAL ...	16,484		

4° L'avis du ministre des finances, en date du 7 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 117, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de mille deux cent neuf francs (1,209f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des deux veuves de militaires dénommées au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son
1	NAUD (Honoré).....	Maréchal des logis..	Le jour du décès.	23 juin 1869.	20 avril 1885.	Mort des suites de maladies contractées en service commandé.
2	AUDENY (François).....	*Idem*.....	*Idem*.	10 juin 1873.	28 février 1885.	*Idem*.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

N° 22,858. — *DÉCRET qui accorde à 49 Militaires des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 11 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de retraite;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 7 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 118, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente-sept mille cinq cent quatre-vingt-douze francs (37,592'), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
VET (Madelaine-Victo-).	2 juillet 1846.	Vouillé (Deux-Sèvres).	627f	21 avril 1885.	Châtillon (Deux-Sèvres).
RIER (Claire-Colombe-rèse).	30 déc. 1846.	Le Revest-des-Brousses (Basses-Alpes).	582	1er mars 1885.	Mézel (Basses-Alpes).
		TOTAL.....	1,209		

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des quarante-neuf militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu, sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le Trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] Ans.	Mois.
1	PETIT (Alexandre).....	5 août 1861.	Menou (Nièvre).	Soldat au 22e régiment de dragons.	1	2	21	»	»	»	1	[illegible]
2	BTÉ-MOULAT (Jules-Auguste).	11 sept. 1858.	Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).	Sergent au 4e régiment de zouaves.	5	»	»	5	»	»	10	[illegible]
3	FRACHEBOUD (Joseph-Protais).	21 sept. 1860.	Paris (Seine).	Soldat au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	2	5	26	4	»	»	6	[illegible]
4	[illegible] (Jean-Marie)...	3 mai 1859.	Locmalo (Morbihan).	Soldat au 62e régiment d'infanterie de ligne.	4	6	29	7	»	»	11	[illegible]
5	SOYEUX (Éric-Lucien)..	18 mai 1863.	Lieu (Aisne).	Soldat au 28e régiment de dragons.	»	6	19	»	»	»	»	[illegible]
6	RÉGNIER (Joseph-Barthélemy).	14 août 1831.	Cabannes (Ariège).	Adjudant à la prison militaire de Constantine.	22	»	25	8	»	»	30	[illegible]
7	BALLAND (Jules-Désiré).	5 août 1860.	Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).	Adjudant au 70e régiment d'infanterie de ligne.	7	»	26	»	»	»	7	[illegible]
8	HUGUET (Désiré-François).	25 juillet 1857.	Saint-Aignan (Loir-et-Cher).	Sergent au 77e régiment d'infanterie de ligne.	4	7	22	»	»	»	4	[illegible]
9	AUGUSTIN (Nicolas)....	22 déc. 1863.	Paris (Seine).	Soldat au 1er régiment de zouaves.	2	3	10	3	»	»	5	[illegible]
10	BESSINETON (François).	8 sept. 1861.	Fromental (Haute-Vienne).	Soldat au 111e régiment d'infanterie de ligne.	2	9	13	4	»	»	6	9
11	GALTIÉ (Jean).....	18 juin 1861.	Saint-Cirgues (Lot).	*Idem* au 142e *idem*.	2	6	15	»	»	»	2	6
12	GAUTRON (Louis).....	8 mai 1861.	Décols (Indre).	*Idem* au 123e *idem*.	»	9	29	»	»	»	»	9
13	PEIMAILLE (Barthélemy-Pierre).	24 août 1863.	Notre-Dame-de-Sanilhac (Dordogne).	*Idem* au 34e *idem*.	»	8	22	»	»	»	»	8
14	SUBRA (Jean).....	7 juin 1860.	Serres (Ariège).	*Idem* au 139e *idem*.	3	9	21	»	»	»	3	9
15	KADDOUR BEN DJILLALI BEN CHERDOUD.	1835.	Vieux-Ténès (Alger).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens.	14	»	21	17	»	»	31	»
16	SAÏD BEN MAMOU BEN SLIMAN.	1863.	Douar-Bouffia (Alger).	*Idem*.	1	8	25	3	»	»	4	8
17	GRESLIER (Alexandre)..	30 mai 1863.	Buzançais (Indre).	Soldat au 12e régiment de cuirassiers.	»	8	18	»	»	»	»	8
18	LEGUÉRÉ (Louis-Henri-Auguste).	29 mai 1861.	Savigny (Loir-et-Cher).	Soldat au 1er régiment de chasseurs d'Afrique.	2	9	15	3	»	»	5	9
19	BRUET (Jean).....	14 oct. 1863.	Maux (Nièvre).	Soldat au 16e régiment de chasseurs.	»	8	22	»	»	»	»	8
20	MENUET (Amand-Georges).	27 sept. 1859.	Pont-l'Évêque (Calvados).	*Idem* au 7e *idem*.	3	»	16	4	»	»	7	»
21	PIGUEL (Joseph-Marie).	8 juillet 1860.	Saint-Vincent (Morbihan).	Soldat au 25e régiment de dragons.	3	6	15	»	»	»	3	6
22	GUINERET (Antoine-Jean-Baptiste).	28 mai 1850.	Besain (Jura).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie du Morbihan.	13	2	24	1	»	»	14	2

(1) Application de l'article 5 de la loi du 25 juin 1861.
(2) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité. — (*b*) Rappel de trois années d'arrérages à dater du jour de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de

Digitized by Google

CAUSE DES DROITS à la pension de retraite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Cécité complète.	15 et 18. (1)	5 et 9.	Soldat.	975f (a)	Dans ses foyers.	8 février 1884.	Menou (Nièvre).
Amputation d'un membre.	Idem.	Idem.	Sergent.	1,100	Idem.	(b)	Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	750 (a)	En activité.	23 juin 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	11 mai 1885.	Locmalo (Morbihan).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	1er juillet 1885.	Liez (Aisne).
Perte de l'usage deux membres.	Idem.	2 et 9.	Adjudant.	1,300 (a)	Idem.	2 juin 1885.	Constantine (Constantine).
Perte de l'usage un membre.	16 et 18.	Idem.	Idem.	1,113 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Rambouillet (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	Idem.	Sergent.	875 (c)	Dans ses foyers.	1er juillet 1883.	Noyers (Loir-et-Cher).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	641 (a)	En activité.	1er sept. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	653 (a)	Idem.	Idem.	Fromental (Haute-Vienne).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	623 (a)	Idem.	29 mai 1885.	Lauresses (Lot).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	608 (d)	Dans ses foyers.	5 octobre 1884.	Dols (Indre).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	608 (a)	En activité.	1er sept. 1885.	Atur (Dordogne).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	630 (a)	Idem.	Idem.	Serres (Ariège).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Ténès (Alger).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	638 (a)	Idem.	Idem.	Bordj-Ménaïel (Alger).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	608 (a)	Idem.	Idem.	Orgy (Indre).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	645 (a)	Idem.	Idem.	Savigny (Loir-et-Cher).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	608 (a)	Idem.	Idem.	Maux (Nièvre).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	656 (e)	Dans ses foyers.	13 avril 1883.	Pont-l'Évêque (Calvados).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	630 (a)	En activité.	25 mai 1885.	Saint-Vincent (Morbihan).
Idem.	Idem.	2, 9 et 10.	Maréchal des logis.	1,018 (a)	Idem.	26 août 1885.	Besain (Jura).

concession. — (c) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 1er juillet 1883 à titre de gratification renouvelable. — (d) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 5 octobre 1884 à titre de gratification renouvelable. — (e) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 13 avril 1883 à titre de gratification renouvelable.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAUX. Ans.	Mois.	Jours.
23	AUBRY (Pierre-Arthur).	28 mai 1856.	Clayes (Seine-et-Oise).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de Seine-et-Oise.	7	8	15	»	»	»	7	8	15
24	DAUTEL (Claude-François-Isidore).	25 oct. 1847.	Virey (Haute-Saône).	Sergent, gendarme à la compagnie de la Loire.	15	8	21	1	»	»	16	8	21
25	CONRAD (Édouard)....	9 juillet 1852.	Bitschwiller (Haut-Rhin).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Haute-Garonne.	11	9	17	2	»	»	13	9	17
26	ORIAL (Vital-Claude-François).	9 avril 1857.	Condrecourt (Haute-Saône).	Garde à la légion de la garde républicaine.	6	9	17	»	»	»	6	9	17
27	ARIBAUD (Antoine)....	1er juin 1861.	Trèbes (Aude).	Soldat au 9e régiment d'artillerie.	1	11	»	»	»	»	1	11	»
28	ROSCIAN (Charles).....	8 mars 1860.	Breil (Alpes-Maritimes)	Soldat au 1er régiment d'artillerie-pontonniers.	3	9	21	»	»	»	3	9	21
29	BOURGUIGNON (Eugène).	24 mai 1846.	La Roche-Posay (Vienne).	Maître-ouvrier à la manufacture d'armes de Châtellerault.	17	6	15	1	»	»	18	6	15
30	RABEAU (Jules).....	9 janv. 1849.	Châtellerault (Vienne).	*Idem.*	13	8	»	»	»	»	13	8	»
31	DAMAZEAU (Nicolas) (1)..	18 janv. 1830.	Liége (Belgique).	Ouvrier à la manufacture d'armes de Châtellerault.	24	1	24	3	»	»	27	1	24
32	MALBRAN (Jean-Joseph).	17 août 1846.	Coussay-les-Bois (Vienne).	*Idem.*	17	6	15	1	»	»	18	6	15
33	LEHOUX (Bazile-Théodule).	27 avril 1859.	Gémages (Orne).	Soldat-musicien au 68e régiment d'infanterie de ligne.	3	1	27	»	»	»	3	1	27
34	ROUAN (Daniel-Jacques).	3 juillet 1860.	Toulouse (Haute-Garonne).	Caporal au 2e régiment de zouaves.	3	3	23	6	»	»	9	3	23
35	CHAUVET (Jean).....	25 nov. 1860.	Teuillac (Gironde).	Sergent au 118e régiment d'infanterie de ligne.	3	»	29	»	»	»	3	»	29
36	BALLET (Ambroise)....	11 nov. 1859.	Certines (Ain).	Soldat au 111e régiment d'infanterie de ligne.	4	9	17	4	»	»	8	9	17
37	LE TURNIER (Jean-Marie).	11 avril 1861.	Bignan (Morbihan).	*Idem* au 74e *idem*.	2	9	13	»	»	»	2	9	13
38	PÉRIOT (Eugène).....	27 nov. 1859.	Hérisson (Allier).	*Idem* au 143e *idem*.	4	5	7	2	»	»	6	5	7
39	LESOURD (Louis-Joseph-Eugène).	28 mai 1859.	Montaillé (Sarthe).	Soldat au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	1	6	9	3	»	»	4	6	9
40	TRITSCH (Alphonse)...	1er fév. 1845.	Sausheim (Alsace-Lorraine)	Soldat au 1er régiment étranger.	5	8	14	4	»	»	9	8	14
41	BÉNARD (Rixème).....	6 mai 1858.	Cessy-les-Bois (Nièvre).	Soldat au 1er régiment de hussards.	3	11	3	»	»	»	3	11	3
42	LEMAIRE (Auguste)....	4 mai 1844.	Nargis (Loiret).	Brigadier, gendarme à la compagnie d'Eure-et-Loir.	20	»	18	1	»	»	21	»	18
43	CROTE (Thomas).....	19 août 1845.	Belbèze (Haute-Garonne).	Garde à la légion de la garde républicaine.	12	10	12	3	»	»	15	10	12
44	HIOCO (Renauld-Joseph).	10 nov. 1863.	Bruille (Nord).	Sergent à la 19e section de secrétaires d'état-major et du recrutement.	2	11	12	3	»	»	5	11	12

(1) Fils de Français.

(*a*) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité. — (*b*) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 17 octobre 1884 à titre de gratification renouvelable. — (*c*) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 1er mars 1884 à titre de gratification renouvelable. — (*d*) A la con-

Digitized by Google

S DROITS pension ite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
de l'usage mbre.	16 et 18.	2, 9 et 10.	Maréchal des logis.	920f (a)	En activité.	25 août 1885.	Villepreux (Seine-et-Oise).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	Sergent.	1,070 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Saint-Étienne (Loire).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	Brigadier.	840 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Toulouse (Haute-Garonne).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	Garde.	653 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Paris (Seine).
dem.	*Idem.*	2 et 9.	Soldat.	615 (b)	Dans ses foyers.	17 octobre 1884.	Agde (Hérault).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	630 (a)	En activité.	1er sept. 1885.	Breil (Alpes-Maritimes).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	Maître-ouvrier.	1,085 (a)	*Idem.*	5 octobre 1885.	Châtellerault (Vienne).
dem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	1,010 (a)	*Idem.*	1er sept. 1885.	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	Ouvrier.	750 (a)	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	743 (a)	*Idem.*	5 octobre 1885.	*Idem.*
ures ou infir-	17 et 18.	*Idem.*	Soldat.	600	Dans ses foyers.	7 janvier 1884.	Gémages (Orne).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	Caporal.	720 (c)	*Idem.*	1er mars 1884.	Paris (Seine).
de l'usage de embres.	15 et 18.	*Idem.*	Sergent.	1,100 (a)	*Idem.*	9 déc. 1884.	Berson (Gironde).
ures ou infir-	17 et 18.	*Idem.*	Soldat.	600 (a)	En activité.	1er sept. 1885.	Cerlines (Ain).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Bignan (Morbihan).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	*Idem.*	17 avril 1885.	Hérisson (Allier).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	*Idem.*	23 juin 1885.	Montaillé (Sarthe).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	*Idem.*	1er sept. 1885.	Troyes (Aube).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600 (d)	Dans ses foyers.	7 nov. 1883.	Cessy-les-Bois (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	2, 9 et 10.	Brigadier.	783 (a)	En activité.	12 sept. 1885.	Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	Garde.	600 (a)	*Idem.*	10 août 1885.	Belbèze (Haute-Garonne).
Idem.	*Idem.*	2 et 9.	Sergent.	800 (c)	Dans ses foyers.	18 nov. 1884.	Cambrai (Nord).

n que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'acti- et sauf déduction des sommes perçues depuis le 7 novembre 1883 à titre de gratification renouvelable. — la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles ctivité, et sauf déduction des sommes perçues depuis le 18 novembre 1884 à titre de gratification renouvelable.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL Ans.	Mois.
1	CHARDIN (Joseph-Vincent-de-Paule-Édouard-Jules).	16 août 1834.	Paris (Seine).	Chef d'escadron au 1er régiment d'artillerie-pontonniers.	32	10	26	15	»	»	47	10
2	CADILHAC (Eugène-Jean).	17 déc. 1834.	La Cavalerie (Aveyron).	Garde d'artillerie principal de 2e classe à Grenoble.	30	4	27	3	»	»	33	4
3	LABROT (Victor-Louis).	27 juillet 1845.	Saint-Germain (Ardèche).	Médecin-major de 2e classe.	20	10	26	4	»	»	24	10
4	LAFON (Siméon-Marcellin).	8 février 1847.	Sarrazac (Lot).	Capitaine au 78e régiment d'infanterie de ligne.	19	»	10	1	»	»	20	»
5	REY (Joseph-Vincent-Louis).	5 février 1838.	Aubin (Aveyron).	Capitaine au 2e régiment de zouaves.	26	6	16	18	»	»	44	6

(1) Application de l'article 5 de la loi du 25 juin 1861.

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé

N° 22,860. — *DÉCRET qui accorde à 19 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 11 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 7 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 120, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-quinze francs (77,595f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacun des dix-neuf officiers dénommés au tableau d'autre part une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

Digitized by Google

ES DES DROITS à la sion de retraite et articles de la la 11 avril 1831 applicables la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
dité complète. 15 et 18 (1).	Chef d'escadron.	4,800f(a)	En activité.	28 août 1885.	Angers (Maine-et-Loire).
eputation d'un ibre. 15 et 18.	Garde principal de 2e classe.	3,500(a)	*Idem.*	*Idem.*	Grenoble (Isère).
rte de l'usage de membres. 15 et 18.	Médecin-major de 2e classe.	3,300(b)	En non-activité.	*Idem.*	Saint-Germain (Ardèche).
rte de l'usage membre. 16 et 18.	Capitaine.	3,300(a)	En activité.	*Idem.*	Sarrazac (Lot).
ssures ou infir- s. 17 et 18.	*Idem.*	3,050(a)	*Idem.*	30 sept. 1885.	Oran (Oran).
	TOTAL....	17,950			

(1) Droits de l'activité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de cession.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRENOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAL. Ans.	TOTAL. Mois.
1	ROLLAND (Charles-Effe).	24 sept. 1820.	Saint-Benoit (Ile de la Réunion).	Général de division.	44	10	8	18	»	»	62	10
2	Baron D'ARGUESSE (Charles-Louis-Auguste).	16 sept. 1823.	Compiègne (Oise).	Général de brigade.	43	10	22	14	»	»	57	10
3	ISNARD (Jean-Baptiste-Marie-Félix).	19 sept. 1823.	Saint-Julien (Rhône).	*Idem*.	44	»	»	24	»	»	68	»
4	MALET (Placide-Henri-Victor).	19 oct. 1823.	Grenoble (Isère).	Intendant militaire.	44	»	»	13	»	»	57	»
5	BERTRAND (Eugène-Adolphe).	28 août 1836.	Mende (Lozère).	Chef de bataillon au 15e régiment d'infanterie de ligne.	30	8	25	17	»	»	47	8
6	ÉTIENNE (Théodore-Désiré-Alexis).	20 avril 1834.	Saint-Hilaire-sur-Rille (Orne).	*Idem* au 104e *idem*.	30	7	10	8	»	»	38	7
7	GRANDIN (François-Léonce-Victor).	1er nov. 1829.	Besançon (Doubs).	Chef de bataillon d'infanterie au recrutement de Mayenne.	36	11	20	6	»	»	42	11
8	BERNARD (Mathurin-François-Adolphe).	12 fév. 1837.	Nuits (Côte-d'Or).	Capitaine au 28e régiment d'infanterie de ligne.	30	1	1	9	»	»	39	1
9	EYMAIN (François-Marie-Claude).	26 avril 1833.	Les Halles (Rhône).	*Idem* au 34e *idem*.	31	5	2	5	»	»	36	5
10	SARLIN (Charles-Marie-Paul).	24 fév. 1838.	Barret-le Bas (Hautes-Alpes).	*Idem* au 29e *idem*.	32	1	8	9	»	»	41	1
11	ARCHER (Louis-Adrien).	7 mars 1842.	Sassenage (Isère).	Capitaine d'infanterie.	25	3	19	»	»	»	25	3
12	FAECH (Joseph-Édouard)	21 nov. 1838.	Erstein (Alsace-Lorraine)	Capitaine au 6e régiment de cuirassiers.	31	7	17	1	»	»	32	7
13	VERGONCEY (Hypolite-Ferdinand) (1).	6 sept. 1836.	New-York (États-Unis d'Amérique).	*Idem* au 5e *idem*.	30	1	12	1	»	»	31	1
14	BARLEMONT (Henri-Auguste).	16 janv. 1836.	Brinon-les-Allemands (Nièvre).	Capitaine de cavalerie.	30	3	27	5	»	»	35	3
15	TISSERAND (Eugène-Alfred).	28 fév. 1838.	Luxeuil (Haute-Saône).	Lieutenant de cavalerie.	30	1	1	5	»	»	35	1
16	TESTUT (Pierre-Anicet-Hircan).	13 avril 1838.	Montauriol (Tarn).	Capitaine de gendarmerie.	30	»	23	25	»	»	55	1
17	BERTHEAULT (Jean).....	18 mai 1834.	Magny-la-Ville (Côte-d'Or).	Capitaine au 8e bataillon d'artillerie de forteresse.	30	7	21	5	»	»	35	7
18	SCHWAB (Jacques).....	20 janv. 1828.	Soultz-sous-Forêts (Alsace-Lorraine).	Garde d'artillerie de 1re classe, à Tarbes.	35	6	16	8	»	»	43	6
19	LOUVEL (Henri-Auguste).	12 mars 1834.	Mamers (Sarthe).	Adjoint de 1re classe du génie, à Fougères.	30	7	1	25	»	»	55	7

(1) Application de l'article 2 de la loi du 25 juin 1861. — (2) Fils de François.

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cadres de l'activité et sauf déduction des sommes perçues depuis le 24 septembre 1885 à titre de solde de la section de réserve. — (b) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 21 septembre 1885 à titre de solde de la section de réserve. — (c) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé

Digitized by Google

LES loi il 1831 ables tion.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
10.	Général de division.	10,800 (a)	Section de réserve.	24 sept. 1885.	Paris (Seine).
1.	Général de brigade.	8,000 (b)	Idem.	21 sept. 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
8.	Idem.	8,000 (c)	Idem.	19 sept. 1885.	Saint-Julien (Rhône).
4.	Intendant militaire.	8,000 (d)	Idem.	19 oct. 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1.	Chef de bataillon.	3,900 (e)	En activité.	11 oct. 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
1.	Idem.	3,450 (e)	Idem.	Idem.	St-Nicolas-de-Sommaire (Orne).
1.	Idem.	3,650 (e)	Idem.	1er nov. 1885.	»
1.	Capitaine.	2,775 (e)	Idem.	11 oct. 1885.	Ecurs (Pas-de-Calais).
1.	Idem.	2,625 (e)	Idem.	4 oct. 1885.	Compiègne (Oise).
10.	Idem.	2,875 (e)	Idem.	11 oct. 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
11.	Idem.	2,300 (f)	En non-activité.	4 oct. 1885.	Paris (Seine).
8.	Idem.	2,450 (e)	En activité.	14 oct. 1885.	»
8.	Idem.	2,375 (e)	Idem.	Idem.	Dijon (Côte-d'Or).
4.	Idem.	2,575 (f)	En non-activité.	Idem.	Angers (Maine-et-Loire).
4.	Lieutenant.	1,920 (f)	Idem.	4 oct. 1885.	Paris (Seine).
1.	Capitaine.	3,000 (f)	Idem.	Idem.	L'Isle-d'Albi (Tarn).
1.	Idem.	2,600 (e)	En activité.	11 oct. 1885.	Vincennes (Seine).
1.	Garde d'artillerie de 2e classe.	3,000 (e)	Idem.	7 oct. 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
1.	Adjoint de 1re classe du génie.	3,300 (e)	Idem.	4 oct. 1885.	Fougères (Ille-et-Vilaine).
	TOTAL.....	77,595			

ôles de l'activité et sauf déduction des sommes perçues depuis le 19 septembre 1883 à titre de solde de la réserve. — (d) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité et sauf déduction des sommes perçues depuis le 19 octobre 1885 à titre de solde de réserve. — (e) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire a été rayé des contrôles de l'activité. — (f) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du décret de concession.

Digitized by Google

N° 22,861. — *Décret qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 3 Officiers.*

Du 11 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves de militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 7 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 121, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de six mille quatre cent trente-quatre francs (6,434f), sur le crédit d'inscription de 1885;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers et des père et mère.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITION dans laquelle se trouvait l'officier décédé ou circonstances de son décès
1	MORLIÈRE (Barthélemy-Hippolyte-Joseph-Amédée).	Général de brigade.	Le jour du décès.	19 août 1868.	2 avril 1885.	En possession de demi-pension de retraite.
2	MAHÉ (Jean-Marie).....	Capitaine.....	*Idem.*	30 juillet 1877.	25 déc. 1884.	Mort des suites de maladie contractée en service commandé.
						SECOURS ANNUEL
3	MORLIÈRE (Barthélemy-Hippolyte-Joseph-Amédée), marié à GOBERT (Dorothée-Clotilde).	Général de brigade.	....	19 août 1868.	2 avril 1885. 4 avril 1885.	En possession de demi-pension de retraite. Titulaire d'une pension de veuve.

N° 22,862. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un hospice dans la commune d'Ambès (Gironde).

Cet établissement sera administré suivant les règles qui régissent les institutions de cette nature. (*Paris, 2 Novembre 1885.*)

N° 22,863. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant:

ART. 1er. La forêt domaniale du Temple, d'une étendue totale de neuf cent cinquante-six hectares trente et un ares, sera exploitée par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies pendant une révolution de cent quatre-vingts ans, partagée en six périodes égales auxquelles correspondra un même nombre d'affectations.

Digitized by Google

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des deux veuves d'officiers et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
OBERT (Dorothée-Clotilde)..	11 sept. 1841.	Metz (Moselle).	2,667f	3 avril 1885.	Paris (Seine).
ARTIN (Blanche-Angèle-Charlotte).	12 août 1856.	Orléans (Loiret).	1,100	26 déc. 1884.	Malakoff (Seine).
DES ORPHELINS.					
ORLIÈRE (Marie-Julie-Madeleine).	9 juin 1869.	Lyon (Rhône).	2,667	Du 5 avril 1885 au 23 août 1895.	Chez M. MORLIÈRE, tuteur, à Paris (Seine).
—— (Georges-Marie)...	28 janvier 1871.	Pamiers (Ariège).			
—— (Marie-André).....	24 août 1874.	Gussainville (Meuse).			
		TOTAL.....	6,434		

2. Pendant la première période (1885-1914), la première affectation sera parcourue par des coupes de régénération; les quatrième, cinquième et sixième affectations et les parcelles G^2 (partie) et K^2, partie de la troisième affectation, seront exploitées en taillis sous futaie.

3. L'ordre et l'importance des coupes d'ensemencement et de taillis sous futaie, à asseoir par contenance pendant la première période, seront fixés conformément aux indications du tableau H susvisé.

Le directeur des forêts réglera l'ordre et l'importance des coupes secondaires et définitives qui devront faire l'objet de propositions spéciales. Il arrêtera également les modifications qu'il pourra y avoir lieu d'introduire dans la possibilité des diverses exploitations dans le cours de la période.

4. L'ordonnance du 5 mai 1842 est abrogée. (*Paris, 20 Mars 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,864. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir pour 1885, dans la réserve des bois appartenant à la commune de Gurgy-le-Château, une coupe extraordinaire de seize hectares trente et un ares de taillis sous futaie destinée à être exploitée par moitié en 1885 et 1886.

2. Il sera imposé sur la vente une somme de cent francs pour travaux d'amélioration.

3. Le décret du 23 février 1882 est rapporté dans ses dispositions contraires au présent décret. (*Paris, 25 Mars 1885.*)

N° 22,865. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département du Gers, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Laymont...	Réserve.....	1h 28a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : trente francs pour travaux de repeuplement.
2	Saint-Germier.	*Idem*.....	1 40	»	»	Taillis sous futaie.
3	Perchède..	*Idem*.....	»	»	45	Extraction.

(*Paris, 25 Mars 1885.*)

N° 22,866. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département du Doubs, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Dannemarie.	Grand-Chanet.....	0h 90a	»	»	Taillis.
2	Pierrefontaine.	Parcelles B1, C1, première affectation.	»	»	459	Extraction.

2. Est et demeure maintenu le décret du 10 février 1885 rejetant la demande présentée par la commune de Novillars. (*Paris, 28 Mars 1885.*)

Digitized by Google

ERRATA.

BULLETIN DES LOIS, XIIe série, partie supplémentaire.

N° 1713. — *Décrets de pensions militaires en date du 22 septembre 1885.*

Pages 862-863 :

N° d'ordre 6. Pension de M. CHIRON, chef de bataillon.
Quotité de la pension, au lieu de *3,175 francs*, lire *3,375 francs*.

N° d'ordre 10. Pension de M. AUZAT, capitaine.
Date de la naissance, au lieu de *15 septembre 1835*, lire *4 septembre 1835*.

Pages 866-867 :

N° d'ordre 1. Pension de la dame TEYSSIER-DESFARGES, veuve de M. Louis DE VILLIERS, général de division.
Nom de la titulaire, au lieu de TEYSSIER-DESFORGES, lire TEYSSIER-DESFARGES.

N° d'ordre 5. Pension de la dame ZERLANT, veuve de M. WOLF, intendant général.
Date de l'entrée en jouissance, au lieu de *3 juin 1885*, lire *2 juin 1885*.

N° d'ordre 8. Pension de la dame MACKENZIE-DRUMMONT DE MELFORT, veuve de M. MUYART DE VOUGLANS, colonel.
Date de la naissance, au lieu de *1828*, lire *1826*.

N° d'ordre 19. Pension de la dame PAULIN, veuve de M. LANTHEAUME, capitaine.
Date de l'entrée en jouissance, au lieu de *28 mars 1884*, lire *28 mars 1885*.

Pages 872-873 :

N° d'ordre 31. Pension de la dame TRANTOUL, veuve du sieur ROUGÉ, brigadier.
Date de l'entrée en jouissance, au lieu de *18 juin 1885*, lire *10 juin 1885*.

N° d'ordre 41. Pension de la dame DELACRE, veuve du sieur DANZEL, gendarme.
Colonne des prénoms de la veuve, au lieu de *Louise-Caroline*, lire *Louise-Claudine*.

N° d'ordre 43. Pension de la dame REVEL, veuve du sieur GOUNELLE, gendarme.
Date de l'entrée en jouissance, au lieu de *26 mai 1885*, lire *29 mai 1885*.

N° d'ordre 47. Pension de la dame BOREL, veuve du sieur MARTEL, gendarme.
Quotité de la pension, au lieu de *458 francs*, lire *488 francs*.

N° d'ordre 49. Pension de la dame CHAALON, veuve du sieur MICALEF, gendarme.
Nom de la titulaire, au lieu de *Chaalan*, lire *Chaalon*.
Date de la naissance, au lieu de *1858*, lire *1838*.

N° d'ordre 57. Pension de la dame GENZLING, veuve du sieur MÜLLER, ouvrier de manufacture d'armes.
Date de l'entrée en jouissance, au lieu de *7 avril 1865*, lire *7 avril 1885*.

Pages 874-875 :

N° d'ordre 64. Pension des orphelins LAURENT.
Prénoms de la première orpheline, au lieu de *Marie-Louise-Gabrielle*, lire *Marie-Léonie-Gabrielle*.

Digitized by Google

Pages 880-881 :

N° d'ordre 34. Pension du sieur FISCHER, maître-ouvrier à la manufacture d'armes de Châtellerault.

Quotité de la pension, au lieu de *1708*, lire *1078*.

Pages 882-883 :

N° d'ordre 7. Pension du sieur CANREDON, gendarme.

Nom du titulaire, au lieu de CANREDOO, lire CANREDON.

Certifié conforme :

Paris, le 7 * Décembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 7 Décembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1728*.

N° 22,867. — *Décret qui approuve 3 liquidations de Pensions civiles.*

(Du 7 Novembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 13 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 13 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère du commerce pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre du commerce,

Décrète :

Art. 1er. Les trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de neuf cent cinquante-trois francs (953f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres du commerce et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 7 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre du commerce,
Signé Pierre Legrand.

* Voyez un *Erratum* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	BLAY (Louis-Amédé)...	30 déc. 1824.	Talmont (Vendée).	Adjudant dans une école d'arts et métiers.	Militaires.... (Rémunérés par une pension de 588f concédée par décret du 28 mars 1872.)	25	9	6	Loi du 9 juin 1853.
					Civils.....	12	8	6	
2	GALLOIS (Reine-Constance), veuve COCHARD.	2 nov. 1831.	Longeville (Meuse).	Le mari, vérificateur des poids et mesures, décédé, le 30 juillet 1885, en activité de service.	Civils.....	30	10	»	Idem.....
3	LEVILLAIN (Charlotte-Joséphine), vve LEVIEUX.	5 nov. 1817.	Villerville (Calvados).	Le mari, ex-canotier du service sanitaire, décédé, le 24 juillet 1885, en jouissance d'une pension de 750 fr., concédée par décret du 9 avril 1883.	.....	»	»	»	Idem.....

N° 22,868. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 18 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu l'article 13 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 2 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 21 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
Unique.	GEOFROY (Marie-Anne), vve LANUSSE (Adrien-Auguste-Bernard).	26 juillet 1848.	Lattaquié (Turquie d'Asie).	Le mari, ex-consul de 1re classe, décédé en jouissance d'une pension de 5,000 fr.	Civils.....	36	5	2	Loi du 9 juin 1853.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
,332f 54c	»	281f 30c	281f 30c	»	»	281f	1er octobre 1885.	Châlons-sur-Marne (Marne).
1,466 66	»	1,267 58	1,267 58	»	Un tiers.	422	31 juillet 1885.	Bar-le-Duc (Meuse).
»	»	»	»	»	*Idem.*	250	25 juillet 1885.	Le Havre (Seine-Inférieure).
					TOTAL.	953		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile inscrite pour une somme de mille six cent soixante-six francs (1,666f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 18 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. DE FREYCINET.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE de la pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	5,000f	Un tiers.	1,666f	18 mai 1885.	Paris (Seine).

Digitized by Google

N° 22,869. — *Décret qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 19 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu l'article 13 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 2 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 21 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATE des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
Unique.	LOPEZ (Juliana), veuve LAVEZZARI (Théodore-Philippe-Jules).	27 janv. 1834.	Castelnovo (Espagne).	Le mari, ex-chancelier de 1re classe, décédé en jouissance d'une pension de 2,500 fr.	Civils.....	52	6	»	Loi du ... 1853.

N° 22,870. — *Décret qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 20 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 10, 11, 12 et 14 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 2 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATE des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
Unique.	DUFRÈNE (Marie-Claire-Madeleine-Zora), vve DUMAX (Étienne-Jean).	26 janv. 1833.	Port-au-Prince (Haïti).	Le mari, chancelier de 2e classe.	Civils.....	26	8	26	Loi du ... 1853.

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile inscrite pour une somme de huit cents francs (800f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. DE FREYCINET.

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE de la pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	2,400f	Un tiers.	800f	11 janv. 1883.	Paris (Seine).

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 27 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile inscrite pour une somme de huit cents francs (800f) au tableau ci-dessous est approuvée, savoir :

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE de la pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
7,000f 00c	"	3,111f 10c	"	2,400f	Un tiers.	800f	5 février 1885.	Paris (Seine).

Digitized by Google

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 20 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances, Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères, Signé C. DE FREYCINET.

N° 22,871. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 21 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7 et 10 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 2 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
Unique	DOBIGNIE (Alphonse-Louis).	25 août 1829.	Paris (Seine).	Consul général..	Civils.....	37	6	29	Loi du [illegible] 1853.

N° 22,872. — *DÉCRET qui approuve 17 liquidations de Pensions civiles.*

Du 26 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME (Pensions pour services terminés
					DOUANES.				
1	LESAUVAGE (Édouard-Jules).	10 sept. 1831.	Saint-Jouin (Seine-Inférieure)	Préposé.....	Civils.....	29	11	«	Loi du 9 juin 1853.

Digitized by Google

la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 1 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile inscrite pour une somme de six mille francs (6,000f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 21 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé C. DE FREYCINET.

...ré ...ent ...base ...la ...tion.	LIQUIDATION des services militaires	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
...f 29c	»	12,388f 26c	»	6,000f	»	6,000f	1er avril 1885.	Paris (Seine).

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trois mille deux cent soixante-dix-huit francs (3,278f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

...ITÉ ...ment ...ls ...base ...la ...ation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...ORIE. ...ieurement au 1er janvier 1854.)								
...0f 41c	»	604f 55c	»	»	»	604f	1er sept. 1885.	Saint-Jouin (Seine-Inférieure)

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois et ordonnances en vertu de la pension a été [illegible]
2	Amiez (Jeanne-Françoise-Lucie), veuve Roux.	1er nov. 1814.	Mignovillard (Jura).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 453 fr.	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
3	Auxenfant (Françoise-Marceline), veuve Lacour.	15 oct. 1811.	Tarnos (Landes).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 650 fr.	.....	»	»	»	Idem...
4	Bandel (Marie-Anne), veuve Schnebelin.	9 oct. 1822.	Bautzenheim (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-emballeur, décédé titulaire d'une pension de 585 fr	.....	»	»	»	Idem...
5	Bonnéric (Rosalie-Bonnaventure-Marguerite), veuve Trilles.	25 avril 1823.	La Llagonne (Pyrénées-Or.).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 427 fr.	.....	»	»	»	Idem...
6	Briand (Marie), veuve Bosque.	20 fév. 1817.	Lavau (Loire-Inferieure)	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 563 fr.	.....	»	»	»	Idem...
7	Colomb (Eulalie), veuve Guellaën.	14 août 1828.	Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 466 fr.	.....	»	»	»	Idem...
8	Dollé (Marie-Catherine), veuve Bechet.	24 oct. 1821.	Helstroff (Alsace-Lorraine).	*Idem* de 471 fr...	.....	»	»	»	Idem...
9	Durand (Rose-Thérèse), veuve Courant.	24 janv. 1825.	Noirmoutiers (Vendée).	*Idem* de 547 fr...	.....	»	»	»	Idem...
10	Gennevois (Jeanne-Adélaïde), veuve Mesnil.	5 février 1836.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure)	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 657 fr.	.....	»	»	»	Idem...
11	Hohweiller (Anne-Marie), veuve Allot.	18 avril 1826.	Roeschwoog (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-capitaine, décédé titulaire d'une pension de 1,095 fr.	.....	»	»	»	Idem...
12	Olivi (Marie-Rose), veuve Visirossi (1).	29 juillet 1857.	Lumio (Corse).	Le mari, préposé.	Militaires....	5	5	16	Idem et [illegible] avril [illegible]
					Civils.....	17	8	9	
13	Sorignet (Marie), veuve Danet.	28 juin 1812.	Cravans (Charente-Infér.)	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 462 fr.	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
14	Thibaud (Marie-Pauline-Camille), vve Baraud (1).	30 janv. 1855.	Noirmoutiers (Vendée).	Le mari, sous-brigadier.	Civils.....	11	»	24	Idem...
15	Delannoy (Rosalie-Mélanie), veuve Leleux.	10 sept. 1842.	Aix (Nord).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 492 fr.	.....	»	»	»	Idem...
16	Leleux (Hector), orphelin (2).	5 déc. 1864.	Lecelles (Nord).	Le père, *idem*...	.....	»	»	»	Idem...
17	Riou (Désiré), orphelin (3).	5 août 1866.	Crozon (Finistère).	Le père, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 503 fr.	.....	»	»	»	Idem...

(1) Le mari, mort des suites d'un accident de service. — (2) Tuteur : M. Leleux (Henri). — (3) Tuteur M. [illegible] (Auguste Jean).

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITE réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	Un tiers.	151f	5 juillet 1885.	Mignovillard (Jura).
»	»	»	»	*Idem.*	216	24 juin 1885.	Biarritz (Basses-Pyrénées).
»	»	»	»	*Idem.*	195	5 août 1885.	Saint-Dié (Vosges).
»	»	»	»	*Idem.*	142	5 juin 1885.	Bolquère (Pyrénées-Or.).
»	»	»	»	*Idem.*	187	22 juillet 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
»	»	»	»	*Idem.*	155	2 août 1885.	Saint-Malo (Ille-et-Vilaine.)
»	»	»	»	*Idem.*	157	23 juin 1885.	Sancy (Meurthe-et-Moselle).
»	»	»	»	*Idem.*	182	9 août 1885.	La Roche-sur-Yon (Vendée).
»	»	»	»	*Idem.*	219	2 avril 1885.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure)
»	»	»	»	*Idem.*	396	3 mai 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
00c	40f04c	317f20c	357f24c	»	*Idem.*	119	17 février 18[illegible]4.	Alger (Alger).
»	»	»	»	*Idem.*	151	6 juillet 1885.	Cognac (Charente-Inférieure.)
00	»	242 00	»	»	*Idem*, élevé à	100	9 sept. 1883.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure
»	»	»	»	Trois quarts du tiers.	123 (a)	22 avril 1885.	Jeumont (Nord).
»	»	»	»	Un quart du tiers.	41	Du 22 avril au 4 déc. 1885.	Colleret (Nord).
»	»	»	»	Un tiers.	167	Du 12 mai 1885 au 4 août 1887.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).
				TOTAL.	3,278		

(a) A la majorité de l'orphelin, la part qui lui est afférente, soit 41 francs, fera retour à la veuve, dont la pension sera définitivement fixée à 164 francs.

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 97.

Fait à Paris, le 26 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

N° 22,873.— DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné pour le garde des sceaux, ministre de la justice, et, par intérim, par le ministre de l'intérieur) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Jannon* (*Jean-Romain*), marchand de vins, né le 31 janvier 1839 à Chaumont (Italie), demeurant à Paris. (*Paris, 26 Août 1882.*)

N° 22,874. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Calcina* (*Louis-Antoine-Marie*), cocher, né le 5 juin 1839 a Castell'Arquato (Italie), demeurant à Paris. (*Mont-sous-Vaudrey, 17 Septembre 1882.*)

N° 22,875. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant que la forêt domaniale de la Grande-Vaux (Meuse), d'une contenance de cinquante-neuf hectares seize ares, sera, pendant une durée de vingt ans (1885-1904), parcourue par des coupes d'amélioration dont l'ordre et l'importance seront réglés par le directeur des forêts. (*Paris, 28 Mars 1885.*)

N° 22,876. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir en 1885, dans les bois de la commune de Goudargues (Gard), une coupe extraordinaire consistant dans le recepage de quatre-vingt-sept hectares de taillis qui composent la totalité du canton de Perrières.

2. Il sera prélevé sur le prix de vente une somme de cinq cents francs pour travaux de reboisement.

3. La coupe ordinaire de l'exercice 1885 sera supprimée. (*Paris, 28 Mars 1885.*)

N° 22,877. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt appartenant aux hospices de Saint-Chamond (Loire), d'une contenance de quarante-deux hectares trente et un ares, sera divisée en deux séries, savoir :

Première série	16h 59a
Deuxième série	25 72

Ces deux séries seront exploitées en futaie par la méthode du jardinage et soumises à une révolution de cent cinquante-trois ans.

Digitized by Google

Pendant la durée d'une première rotation de dix-sept ans (1883-1899), la possibilité des coupes jardinatoires biennales à asseoir dans les deux séries sera fixée:

Pour la première série, à trente-six mètres cubes, déduction faite d'une réserve annuelle de six mètres cubes;

Pour la deuxième série, à quarante mètres cubes, déduction faite d'une réserve annuelle de sept mètres cubes.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. Une retenue de dix pour cent sera prélevée sur le produit des coupes pour être employée en travaux d'amélioration dans la forêt.

4. Est abrogé le décret du 23 février 1867. (*Paris, 2 Avril 1885.*)

N° 22,878. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'administration des forêts est autorisée à asseoir en 1885, dans les bois appartenant par indivis aux communes de Gaillagos, Estaing, Bun et Arcizans-Dessus (Hautes-Pyrénées), une coupe extraordinaire de quinze cents mètres cubes de sapins dépérissants à prendre sous forme jardinatoire au canton Tin-de-Plazy.

2. Il sera prélevé sur le prix de vente une somme de mille francs pour ouverture d'un chemin de vidange. (*Paris, 2 Avril 1885.*)

N° 22,879. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département des Pyrénées-Orientales, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Fourmiguères.	Bac-de-Las-Plasnes.....	»	»	130	Extraction.
2	La Llagonne.	Col-de-la-Quillane.....	»	»	100	*Idem.*
3	Maureillas..	Bourrous.....	»	»	300	Régénération.
4	Mosset.....	Souka-dels-Cousins et de la Mouline.	»	»	680	*Idem.*
5	St-Marsal..	Cardalons.....	13h05'	»	»	Taillis.
6	Llo.....	La Culasse.....	»	»	240	Jardinage.
7	Arles-sur-Tech.	Serrat-déri-Magrat.....	6 74	»	»	Taillis.
8	Sansa.....	Lous-Meners.....	»	»	45	Jardinage.

2. Sont rejetées les demandes formées par les communes de Bolquère et Jujols. (*Paris, 17 Avril 1885.*)

Digitized by Google

Erratum. Bulletin des lois, XIIe série, partie supplémentaire. Option pour la nationalité française, état 60 des Alsaciens-Lorrains, n° du Bulletin 194, n° d'ordre 1899, page 3202, n° 222, article *Hartmann* (*Ève*), née le 2 mars 1820 à, au lieu de *Fræschwiller* (ex-Bas-Rhin), lisez *Folpersviller*, annexe de Frauenberg (ex-Moselle).

Certifié conforme :

Paris, le 11 * Décembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 11 Décembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1729.

N° 22,880. — *Décret qui accorde à 48 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 27 Novembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 24 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 122, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cent cinquante mille trois cent neuf francs (150,309ᶠ), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1ᵉʳ. Il est accordé à chacun des quarante-huit officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAL. Ans.	TOTAL. Mois.
1	LIÉGEARD (Henry-Léon).	23 sept 1823.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).	Général de brigade.	44	7	22	9	"	"	53	7
2	SAGUI (Gaudérique-François-Joseph).	13 nov. 1825.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	Contrôleur de 1re classe de l'administration de l'armée.	41	10	11	13	"	"	55	0
3	AUVIGNE (Antoine).....	17 oct. 1829.	Saulles (Haute-Marne).	Chef de bataillon au 38e régiment d'infanterie de ligne.	35	6	1	10	"	"	45	7
4	HÉRON (Gustave-Adolphe).	27 janv. 1833.	Tauxigny (Indre-et-Loire).	*Idem* au 109e *idem*.	35	7	14	7	"	"	42	7
5	JAMES (Victor-Ernest)..	14 fév. 1832.	Saint-Georges (Charente-Infér.).	*Idem* au 13e *idem*.	32	10	6	3	"	"	35	10
6	PÉLERIN (Bernard)....	16 mars 1830.	Périgueux (Dordogne).	*Idem* au 75e *idem*.	35	"	16	1	"	"	36	16
7	BERTHIER (Justinien-Antoine).	6 juin 1831.	Châtillon-sur-Chalaronne (Ain).	Chef de bataillon d'infanterie au recrutement de Mont-de-Marsan.	33	6	16	7	"	"	40	22
8	DUBOUHAYS DE COUËSBOUC (Frédéric-Marie).	6 sept. 1837.	Gourin (Morbihan).	Capitaine au 15e régiment d'infanterie de ligne.	30	6	15	2	"	"	32	21
9	CLARAC (Bernard).....	4 juin 1835.	Tarbes (Hautes-Pyrén.)	*Idem* au 69e *idem*.	30	8	14	2	"	"	32	22
10	GENDRE (Louis).....	1er nov. 1836.	Domme (Dordogne).	*Idem* au 45e *idem*.	30	2	10	2	"	"	32	12
11	LORTHIOY (Élisé-Louis).	1er août 1838.	Strasbourg (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 70e *idem*.	30	"	25	7	"	"	37	25
12	PETITPÈRE (Louis-Jean-Baptiste).	10 mars 1838.	Paris (Seine).	*Idem* au 5e *idem*.	30	3	8	1	"	"	31	11
13	RHODES-CHABANNES (Guillaume-Marie-Eugène).	23 juill. 1835.	St-Hippolyte (Cantal).	*Idem* au 4e *idem*.	30	2	15	4	"	"	34	17
14	ROCHAS (Jules-Henry)..	13 mai 1830	Névache (Hautes-Alpes).	*Idem* au 28e *idem*.	31	9	1	3	"	"	34	1
15	SIRDEY (Maximin).....	19 oct. 1838.	Échenon (Côte-d'Or).	*Idem* au 132e *idem*.	30	"	15	2	"	"	32	15
16	STURLER (Léopold-Henri).	18 avril 1837.	Reims (Marne).	*Idem* au 20e *idem*.	30	9	16	15	"	"	45	25
17	DARMANCOURT (Jean-Alfred-Marie-Toussaint).	22 oct. 1832.	Montpellier (Hérault).	Capitaine d'infanterie, commandant les prisons militaires de Paris.	33	3	1	13	"	"	46	4
18	ROUSSET (Paul-Eugène-Auguste).	20 nov. 1832.	Nyons (Drôme).	Capitaine d'infanterie commandant le pénitencier de Bône.	35	9	19	13	"	"	48	28
19	PÉZARD (Michel).....	23 juill. 1837.	Les Grandes-Armoises (Ardennes).	Capitaine au recrutement d'Auxerre.	30	1	2	9	"	"	39	3
20	SIMONIN (Yves).....	19 nov. 1835.	Roanne (Loire).	*Idem* de Lyon.	30	4	25	14	"	"	44	29
21	OLIVIER (Marius-Marcellin-Pierre-Aloys).	8 avril 1843.	Salon (Bouches-du-Rh.).	Capitaine d'infanterie.	25	2	11	"	"	"	25	13
22	LE BELLOUR (Félix-Amand).	26 fév. 1836.	Carhaix (Finistère).	Lieutenant au 24e bataillon de chasseurs à pied.	30	8	3	9	"	"	39	11
23	PARISER (Victor-Antoine).	13 déc. 1837.	Amiens (Somme).	Lieutenant au 96e régiment d'infanterie de ligne.	30	6	18	12	"	"	42	24
24	AVELINE (Étienne-Ernest).	2 avril 1836.	Savins (Seine-et-Marne).	Capitaine au 4e régiment de dragons.	30	1	19	8	"	"	38	20
25	HAAN (Frédéric-Edmond).	17 nov. 1832.	Strasbourg (Alsace-Lorraine)	Capitaine au 2e régiment de chasseurs d'Afrique.	31	9	8	5	"	"	36	17

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité, et sauf déduction des sommes perçues depuis le 23 septembre 1885, à titre de solde de la section de réserve. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé

Digitized by Google

ARTICLES de la loi 11 avril 1831 applicables la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Général de brigade.	8,000f (a)	Section de réserve.	23 sept. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Contrôleur de 1re classe.	6,100 (b)	En activité.	13 nov. 1885.	"
Idem.	Chef de bataillon.	3,775 (b)	Idem.	17 oct. 1885.	"
Idem.	Idem.	3,650 (b)	Idem.	13 sept. 1885.	Tauxigny (Indre-et-Loire).
Idem.	Idem.	3,300 (b)	Idem.	Idem.	Saint-Georges (Charente-Inférieure).
Idem.	Idem.	3,325 (b)	Idem.	25 sept. 1885.	Lyon (Rhône).
Idem.	Idem.	3,550 (b)	Idem.	1er oct. 1885.	Guyotville (Alger).
Idem.	Capitaine.	2,450 (b)	Idem.	7 oct. 1885.	Amélie-les-Bains (Pyrenées-Orientales).
Idem.	Idem.	2,450 (b)	Idem.	20 sept. 1885.	Tarbès (Hautes-Pyrenées).
Idem.	Idem.	2,425 (b)	Idem.	Idem.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	2,675 (b)	Idem.	13 sept. 1885.	Étables (Côtes-du-Nord).
Idem.	Idem.	2,375 (b)	Idem.	20 sept. 1885.	Boulogne-sur-Seine (Seine).
Idem.	Idem.	2,525 (b)	Idem.	Idem.	Pierre-Besse (Cantal).
Idem.	Idem.	2,550 (b)	Idem.	4 oct. 1885.	Bouen (Seine-Inférieure).
Idem.	Idem.	2,425 (b)	Idem.	10 nov. 1885.	Reims (Marne).
Idem.	Idem.	3,100 (b)	Idem.	18 oct. 1885.	Falaise (Calvados).
Idem.	Idem.	3,125 (b)	Idem.	22 oct. 1885.	Jouarre (Seine-et-Marne).
Idem.	Idem.	3,250 (b)	Idem.	20 nov. 1885.	"
Idem.	Idem.	2,775 (b)	Idem.	20 sept. 1885.	Auxerre (Yonne).
Idem.	Idem.	3,025 (b)	Idem.	9 sept. 1885.	Lyon (Rhone).
Idem.	Idem.	2,300 (c)	En non-activité.	13 sept 1885.	Aix (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Lieutenant.	2,100 (b)	En activité.	20 sept. 1885.	Bourg (Ain).
Idem.	Idem.	2,220 (b)	Idem.	Idem.	Bône (Constantine).
Idem.	Capitaine.	2,725 (b)	Idem.	Idem.	Donnemarie (Seine-et-Marne).
Idem.	Idem.	2,650 (b)	Idem.	17 nov. 1885.	"

atrôles de l'activité. — (a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de con-ation; application de l'article 2 de la loi du 25 juin 1861.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAUX. Ans.	Mois.
26	MANGEOT (François-Adolphe).	4 nov. 1834.	Pont-sur-Meuse (Meuse).	Capitaine au 6e régiment de chasseurs.	30	7	19	5	"	"	35	7
27	POTIGNY (Charles-Louis).	9 nov. 1832.	Coutances (Manche).	Capitaine au 8e régiment de hussards.	33	1	7	6	"	"	39	1
28	CRISTIANI DE RAVARAN (Emile-Beltrame-Étienne).	31 juill. 1836.	Carcassonne (Aude).	Capitaine de cavalerie.	30	"	21	18	"	"	48	"
29	MALIN (Eugène-Henry).	1er nov. 1830.	Castries (Hérault).	*Idem.*	30	"	24	2	"	"	32	"
30	BARTHELET (Joseph-Théodore).	14 août 1829.	Saint-Point (Doubs).	Vétérinaire en premier, à Paris.	30	6	16	16	"	"	46	6
31	BOURGEOIS (Joseph-Julien).	1er fév. 1836.	Chantrans (Doubs).	Capitaine de gendarmerie à Belfort.	30	6	16	5	"	"	35	6
32	FRANJUS (Pierre-Désiré).	9 janv. 1833.	Verneuil-sous-Coucy (Aisne).	Capitaine à la compagnie de gendarmerie de Seine-et-Oise.	35	7	14	1	"	"	36	7
33	KOCHER (Louis).....	19 nov. 1832.	Langensoultzbach (Alsace-Lorraine)	*Idem* de l'Yonne.	32	"	29	1	"	"	33	"
34	MAUFFREY (Hypolite)..	27 nov. 1832.	Le Val-d'Ajol (Vosges).	*Idem* de la Loire.	32	1	12	1	"	"	33	1
35	PAULET (Léon-Théodore-Alfrède).	11 mai 1836.	Machiel (Somme).	*Idem* d'Ille-et-Vilaine.	32	3	28	5	"	"	37	3
36	ROTILI (Paul-Jérôme)..	18 nov. 1832.	Arbellara (Corse).	*Idem* du Cantal.	33	8	21	12	"	"	45	8
37	ALBRECH (Charles-Mathias).	20 nov. 1829.	Dôle (Jura).	Chef d'escadron d'artillerie à Bourges.	35	8	8	7	"	"	42	8
38	BEAUREGARD (François-Xavier).	27 nov. 1832.	Marainville (Vosges).	Capitaine au 13e régiment d'artillerie.	32	8	13	4	"	"	36	8
39	DUBUISSON (Honoré-Florentin).	13 déc. 1834.	Dortan (Ain).	*Idem.*	30	6	18	8	"	"	38	6
40	GOUJET (Nicolas-Jules).	26 nov. 1834.	Bailly-aux-Forges (Haute-Marne).	*Idem* au 17e *idem.*	30	6	16	2	"	"	32	6
41	MOULIN (Charles-Amable-Désiré).	27 sept. 1838.	Bourges (Cher).	Capitaine au 6e bataillon d'artillerie de forteresse.	30	"	28	6	"	"	36	"
42	GARDÉY (Philippe).....	30 mars 1830.	Étrepigney (Jura).	Garde principal d'artillerie de 1re classe à Besançon.	34	2	18	8	"	"	5	2
43	PINGENET (Jean-Charles).	26 nov. 1825.	Valay (Haute-Saône).	*Idem* à Paris.	37	4	18	8	"	"	45	4
44	MAUCAU (Jean-Marie-Léon).	13 nov. 1829.	Augnax (Gers).	Garde d'artillerie de 3e classe à Châteauroux.	34	10	3	3	"	"	37	10
45	HELIE (Joseph-Félix)..	19 nov. 1825.	Lorient (Morbihan).	Colonel du génie à Nantes.	42	1	18	4	"	"	46	1
46	SERVAL (Jules-Casimir).	1er juin 1830.	Douai (Nord).	*Idem* à Bourges.	37	"	15	10	"	"	47	"
47	BOURGEOT (Armand-François).	11 nov. 1837.	Nevers (Nièvre).	Chef de bataillon du génie à Saumur.	30	"	17	7	"	"	37	"
48	GARCIN (Pierre-Laurent-Auguste).	3 mai 1837.	Château-Ville-Vieille (Hautes-Alpes).	Adjoint du génie de 2e classe à Djidjelli.	30	3	4	23	"	"	53	3

Digitized by Google

TICLES le la loi avril 1831 plicables fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
9 et 10.	Capitaine.	2,600f (a)	En activité.	20 sept. 1885.	Stenay (Meuse).
Idem.	Idem.	2,775 (a)	Idem.	9 nov. 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
Idem.	Idem.	3,225 (b)	En non-activité.	18 oct. 1885.	UX (Gironde).
Idem.	Idem.	2,425 (b)	Idem.	Idem.	Castries (Hérault).
Idem.	Vétérinaire en premier.	3,350 (a)	En activité.	27 oct. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Capitaine.	2,600 (a)	Idem.	21 oct. 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
Idem.	Idem.	2,650 (a)	Idem.	13 sept. 1885.	Roissy (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	2,475 (a)	Idem.	19 nov. 1885.	"
Idem.	Idem.	2,475 (a)	Idem.	27 nov. 1885.	"
Idem.	Idem.	2,675 (a)	Idem.	18 oct. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	3,100 (a)	Idem.	18 nov. 1885.	"
Idem.	Chef d'escadron.	3,650 (a)	Idem.	20 nov. 1885.	Poligny (Jura).
Idem.	Capitaine.	2,650 (a)	Idem.	27 nov. 1885.	Xirocourt (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Idem.	2,750 (a)	Idem.	19 oct. 1885.	Dortan (Ain).
Idem.	Idem.	2,450 (a)	Idem.	17 oct. 1885.	Vaux-sur-Blaise (Haute-Marne).
Idem.	Idem.	2,625 (a)	Idem.	25 oct. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Garde principal d'artillerie de 2e classe, (Ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans le grade de garde principal de 1re classe.)	3,125 (a)	Idem.	18 oct. 1885.	Idem.
Idem.	Garde principal de 1re classe.	4,708 (a)	Idem.	26 nov. 1885.	Valay (Haute-Savoie).
Idem.	Garde d'artillerie de 3e classe.	1,680 (a)	Idem.	13 nov. 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Idem.	Colonel.	5,758 (a)	Idem.	19 nov. 1885.	"
Idem.	Idem.	5,813 (a)	Idem.	16 oct. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Chef de bataillon.	3,375 (a)	Idem.	18 oct. 1885.	Idem.
Idem.	Adjoint de 2e classe du genie.	2,550 (a)	Idem.	20 sept. 1885.	Bougie (Constantine).
	TOTAL.....	150,309			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

N° 22,881. — *DÉCRET qui accorde à 3 Officiers des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 27 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852 ;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre ;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public ;

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAUX Ans.	Mois.
1	DEBOUT (Aristide).....	16 juin 1843.	Charly-sur-Marne (Aisne).	Médecin-major de 1re classe au 29e régiment d'artillerie.	22	8	5	6	»	»	28	1
2	MAILLARD (Paul).....	16 sept. 1839.	Versailles (Seine-et-Oise).	Capitaine au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	26	10	17	7	»	»	33	10
3	SESTIER (Victor-Léon).	21 déc. 1859.	Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère).	Lieutenant au 37e régiment d'artillerie.	8	»	3	»	»	»	8	»

Digitized by Google

4° L'avis du ministre des finances, en date du 24 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 123, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de neuf mille francs (9,000'), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à à chacun des trois officiers dénommés au tableau ci-dessous une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

CLASSES DES DROITS à la pension de retraite et articles de la loi du 11 avril 1831 applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE des titulaires.
Perte de l'usage d'un membre. 16 et 18.	Médecin-major de 1re classe.	4,000f (a)	En activité.	28 juin 1885.	Rouen (Seine-Inférieure).
Idem.	Capitaine.	3,300 (a)	*Idem.*	4 octobre 1885.	Paris (Seine).
Blessures ou infirmités.	Lieutenant.	1,700 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Saint-Laurent-du-Pont (Isère).
	TOTAL.....	9,000			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

N° 22,882. — *Décret qui accorde des Pensions aux Veuves de 12 Officiers.*

Du 27 Novembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 24 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 124, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de dix-neuf mille soixante-six francs (19,066f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

N° d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait l'officier décédé ou circonstances de son décès.
1	Le Normand de Bretteville (Pierre-Alexandre).	Général de division.	8 février 1879.	28 nov. 1859.	22 oct. 1884.	Titulaire d'une pension de retraite.
2	Martin de la Bastide (Pierre-Hypolite).	Général de brigade.	8 juin 1879.	27 février 1862.	3 oct 1884.	*Idem*.....
3	Rozier de Linage (Laurent-Marie-Albert-Eusèbe).	Colonel.....	12 août 1880.	29 nov. 1866.	13 août 1885.	*Idem*.....
4	Bijon (Pierre-Victor)....	Lieutenant-colonel..	24 avril 1873.	8 sept. 1868.	17 mai 1885.	*Idem*.....
5	Frenet (Jean).....	Chef de bataillon. .	6 nov. 1881.	24 janvier 1877.	1er juillet 1885.	*Idem*.....
6	Aubry (Jean-Nicolas-Antoine).	Chef d'escadron. ..	12 mars 1878.	10 mai 1853.	3 août 1885.	*Idem*.....
7	Welter (Jean-Baptiste)..	*Idem*.....	15 juillet 1878.	12 juin 1849.	9 mai 1885.	*Idem*.....
8	Crouzières (François-Louis-Pierre).	Capitaine.....	20 avril 1872.	8 mars 1866.	5 juillet 1885.	*Idem*.....
9	Maillard (Alphonse-Parfait-Paulin).	*Idem*.....	11 juin 1881.	4 juillet 1872.	26 juin 1885.	*Idem*.....
10	Philippe (François-Eugène).	*Idem*.....	10 octobre 1878.	8 février 1875.	28 janvier 1885.	*Idem*.....
11	Chastenier de Lagrange (Jean-Henry).	Lieutenant.....	24 sept. 1861.	15 octobre 1850.	7 mars 1885.	*Idem*.....
12	Bezancourt (Eudox-Linus).	Adjoint de 1re classe du génie.	Le jour du décès.	26 juin 1869.	6 juin 1885.	En possession de droit la pension de retraite.

Digitized by Google

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des douze veuves d'officiers dénommées au tableau ci-dessous une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
...NTENOT (Louise-Maria)...	15 juin 1817.	Vitry-le-François (Marne).	3,500f	23 oct. 1884.	Troyes (Aube).
...THUYS DE CHARNISAI (Marie-Nelly).	6 janvier 1830.	Orléans (Loiret).	2,667	4 oct. 1884.	Grand-Bourg (Creuse).
...LLIER-COLLOMBIER (Delphine-Amélie).	17 nov. 1839.	Saint-Marcellin (Isère).	2,000	14 août 1885.	Versailles. (Seine-et-Oise).
...RGERY (Victoire).....	11 janvier 1839.	Corvol-d'Embernard (Nièvre).	1,667	18 mai 1885.	Saint-Amand (Nièvre).
...BERT (Élise).....	17 février 1850.	Périgueux (Dordogne).	1,333	2 juillet 1885.	Périgueux (Dordogne).
...MMER (Catherine-Élisabeth).	13 avril 1827.	Paris (Seine).	1,333	4 août 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
...TÉ (Émélie-Blaise).....	3 février 1825.	Baronville (Moselle).	1,333	10 mai 1885.	Reims (Marne).
...JOUAN (Marie-Julie).....	Mars 1839.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	1,100	6 juillet 1885.	Alger (Alger).
...AUGENDRE (Augustine-Caroline).	26 mars 1844.	Montmirail (Marne).	1,100	27 juin 1885.	Paris (Seine).
...OURNEUR (Élise-Hélène)....	17 déc. 1843.	St-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais).	1,100	29 janvier 1885.	Calais (Pas-de-Calais).
...LIÈRES (Françoise).....	22 mars 1828.	Carcassonne (Aude).	833	8 mars 1885.	Neuilly (Seine).
...NTZ (Caroline-Frédérique)(1)	16 nov. 1843.	Sarrebruck (Prusse).	1,100	7 juin 1885.	Gap (Hautes-Alpes).
		TOTAL.....	19,066		

(1) Le mari était Français.

Digitized by Google

N° 22,883. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 39 Militaires.*

Du 27 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et les lois des 18 août 1879 et 23 juillet 1881, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 24 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 125, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de vingt mille quatre cent vingt-sept francs (20,427f), sur le crédit d'inscription de 1885;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelle se trouvait le militaire décé ou circonstances de son
1	ROLET (Jean-Pierre).....	Adjudant.....	4 déc. 1873.	2 juillet 1862.	9 juillet 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
2	SAPIN (Louis).....	*Idem*.....	24 mars 1871.	11 janvier 1869.	2 avril 1885.	*Idem*.....
3	BLETTEL (Adolphe).....	Chef armurier de 1re classe.	16 juin 1859.	21 mai 1836.	4 août 1885.	*Idem*.....
4	BERNELLE (Eugène).....	Portier-consigne de 2e classe.	13 mai 1865.	25 août 1848.	21 juin 1885.	*Idem*.....
5	FAURE (Victor).....	Sergent-major.....	23 avril 1871.	9 février 1870 (1).	23 juillet 1885.	*Idem*.....
6	CAMOIN (Joachim).....	Sergent.....	14 juin 1862.	3 février 1859.	5 août 1885.	*Idem*.....
7	GOURIO (Louis-François)..	*Idem*.....	16 mars 1876.	25 nov. 1870.	28 mars 1885.	*Idem*.....
8	MUZARD (Félix-Édouard)..	*Idem*.....	15 juin 1867.	26 sept. 1844.	19 juin 1885.	*Idem*.....
9	FRUTIAUX (Jean-Louis)...	Maréchal des logis..	19 nov. 1858.	19 nov. 1863.	19 mai 1885.	*Idem*.....
10	LABAUME (Jean-Louis)....	*Idem*.....	21 déc. 1867.	17 avril 1865.	8 août 1884.	*Idem*.....
11	MULLER (Pierre).....	*Idem*.....	28 déc. 1872.	17 nov. 1856.	8 juillet 1885.	*Idem*.....
12	PIROT (Jean).....	*Idem*.....	30 juillet 1857.	12 juin 1850.	14 janvier 1885	*Idem*.....
13	RUDEAUX (Henry-Jules)...	*Idem*.....	21 déc. 1861.	1er mars 1841.	30 avril 1885.	*Idem*.....
14	CHABERT (François).....	Maître ouvrier de manufacture d'armes.	31 juillet 1870.	19 sept. 1857.	31 oct. 1884.	*Idem*.....

(1) Moins de deux ans, mais il existe un enfant issu du mariage. — (2) Le mari était Français.

Digitized by Google

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacune des trente-quatre veuves de militaires et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
AUTH (Marie-Justine).....	20 nov. 1840.	Altenstatt (Bas-Rhin).	650f	10 juillet 1885.	Niort (Deux-Sèvres).
ORGUIN (Anne-Catherine-Maria).	28 juin 1834.	Le Châtelet (Cher).	650	3 avril 1885.	Le Châtelet (Cher).
USCH (Madeleine).....	17 juin 1816.	Strasbourg (Bas-Rhin).	650	5 août 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
LBERTON (François-Marie)..	30 déc. 1831.	Marseille (Bouches-du-Rhône).	600	22 juin 1885.	Paris (Seine).
CHMITZ (Élise-Caroline)...	4 octobre 1825.	Choisy-le-Roi (Seine).	600	24 juillet 1885.	Soissons (Aisne).
ÉGEROT (Françoise).....	17 nov. 1823.	Juvigny-sur-Loison (Meuse).	550	6 août 1885.	Caen (Calvados).
IKE (Marie) (3)	4 mai 1844.	Burins (Ile de Terre-Neuve).	629	29 mars 1885.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
LUCHART (Adèle-Aimable)..	10 sept. 1822.	Estrées (Aisne).	550	20 juin 1885.	Boulogne (Seine).
OUCHÉ (Anne-Aimée).....	24 octobre 1806.	Lorris (Loiret).	685	20 mai 1885.	Montmorency (Seine-et-Oise).
OUSSUGUE (Éloïse).....	22 sept. 1842.	Chanac (Lozère).	667	9 août 1884.	Saint-Germain-de-Calberte (Lozère).
ALABRE (Pauline).....	21 mars 1831.	Metz (Moselle).	550	9 juillet 1885.	Melun (Seine-et-Marne).
OUSSEAUX (Élizabeth).....	3 mars 1826.	Stenay (Meuse).	550	15 janvier 1885	Paris (Seine).
ANCIEN (Marie-Antoinette)..	26 juin 1819.	La Ferté-Milon (Aisne).	654	1er mai 1885.	La Ferté-Milon (Aisne).
OUSSEAU (Constance-Adelle).	16 janvier 1822.	Dumouzy (Ardennes).	550	1er nov. 1884.	Châtellerault (Vienne).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son décès.
15	VALLET (Jean).....	Maître ouvrier de manufacture d'armes.	27 avril 1867.	9 février 1835.	2 août 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
16	BARTHÉLÉMY (Jean-Pierre).	Brigadier.....	1er mai 1869.	19 octobre 1844.	7 juin 1885.	*Idem*.....
17	DRUAIS (Jean-Marie)	*Idem*.....	15 février 1867.	19 janvier 1853.	13 déc. 1884.	*Idem*.....
18	PÉRONNET (Émile-Alphonse).	*Idem*.....	2 sept. 1874.	28 sept. 1858.	30 juillet 1885.	*Idem*.....
19	TASSEAU (Pierre-Eugène).	*Idem*.....	5 avril 1863.	17 juillet 1849.	11 mai 1885.	*Idem*.....
20	DOSSMANN (Louis).....	Soldat.....	22 avril 1870.	6 avril 1869 (1).	16 juin 1885.	*Idem*.....
21	LEDRAPPIER (Nicolas-Amé).	*Idem*.....	28 nov. 1861.	1er août 1853.	11 juin 1885.	*Idem*.....
22	LUCIANI (François).....	*Idem*.....	23 juillet 1880.	27 mars 1878.	4 mars 1885.	*Idem*.....
23	PACHET (Eugène).....	Ouvrier de manufacture d'armes.	15 octobre 1868.	8 juin 1842.	24 mai 1885.	*Idem*.....
24	MARQUÈS (Jean).....	Garde républicain..	21 déc. 1873.	26 sept. 1859.	2 juin 1885.	*Idem*.....
25	BEVILLE (Jacques-Narcisse)	Gendarme.....	19 nov. 1874.	28 janvier 1861.	1er sept. 1885.	*Idem*.....
26	BURGAN (Antoine)	*Idem*.....	24 juin 1857.	8 déc. 1836.	6 sept. 1884.	*Idem*.....
27	DUTILLAC (Pierre).....	*Idem*.....	26 déc. 1871.	9 nov. 1853.	7 juillet 1885.	*Idem*.....
28	GEORGE (Jean-Baptiste)...	*Idem*.....	31 déc. 1877.	27 août 1862.	25 avril 1885.	*Idem*.....
29	LE BOLZER (Pierre).....	*Idem*.....	16 août 1863.	14 juin 1847.	11 juin 1885.	*Idem*.....
30	LELAIP (Prudent).....	*Idem*.....	4 déc. 1873.	29 août 1855.	6 avril 1885.	*Idem*.....
31	PROVÔT (Louis-François) .	*Idem*.....	1er mai 1866.	5 août 1850.	28 juin 1885.	*Idem*.....
32	REBILLON (Jean-Marie)...	*Idem*.....	6 mai 1885.	25 juillet 1861.	26 juillet 1885.	*Idem*.....
33	VERDÉLHAN (Victor).....	*Idem*.....	29 février 1880.	24 sept. 1857.	2 février 1885.	*Idem*.....
						PENSION À UNE VEUVE ET SECOURS
34	GUERRINI (François-Séraphin).	Sergent.....	21 juin 1884.	23 février 1873.	16 mars 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
						SECOURS ANNUELS
35	JACQUELARD (Philippe-Eugène). veuf de GABRIEL (Marie-Antoinette).	Sergent.....	30 sept. 1865.	6 février 1854.	6 déc. 1884.	Titulaire d'une pension de retraite.
		.....	.....		4 février 1877.	.....

(1) Moins de deux ans, mais il existe un enfant issu du mariage.

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
VIAL (Marie).....	24 avril 1810.	Saint-Maurice-de-Lignon (Haute-Loire).	550f	3 août 1885.	Saint-Étienne (Loire).
GIRARD (Claudine).....	4 juillet 1824.	Corbigny (Nièvre).	585	8 juin 1885.	Laforce (Dordogne).
ANNIC (Caroline-Marie-Magdeleine).	19 avril 1833.	Ploërmel (Morbihan).	551	14 déc. 1884.	Ploërmel (Morbihan).
ROUDIL (Marie).....	4 août 1825.	Villeneuve-lez-Avignon (Gard).	450	31 juillet 1885.	Avignon (Vaucluse).
RADIGUET (Marie-Alexandrine)	17 mars 1829.	Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).	536	12 mai 1885.	Saint-Luperce (Eure-et-Loir).
LEFORT (Marie).....	23 février 1829.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).	375	17 juin 1885.	Ver-le-Petit (Seine-et-Oise).
BELLOUARD (Marie-Françoise)	11 sept. 1831.	Gourhel (Morbihan).	375	12 juin 1885.	Vannes (Morbihan).
SARLAT (Élisabeth).....	8 déc. 1835.	La Bachellerie (Dordogne).	375	5 mars 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
BRAULT (Marie).....	19 déc. 1817.	Naintré (Vienne).	375	25 mai 1885.	Châtellerault (Vienne).
MOLINIÉ (Gabrielle).....	7 juillet 1838.	Saint-Céré (Lot).	458	3 juin 1885.	Saint-Céré (Lot).
GODART (Arsélie-Augustine)..	7 août 1829.	Saint-Sulpice-sur-Rille (Orne).	458	2 sept. 1883.	Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure).
BEDOUT (Joséphine-Célestine)	2 février 1817.	Masseube (Gers).	488	7 sept. 1884.	Masseube (Gers).
MARTY (Rose).....	21 février 1818.	Villeneuve (Aveyron).	458	8 juillet 1885.	Villeneuve (Aveyron).
GAVARD (Cécile-Louise).....	8 août 1841.	Châtenois (Vosges).	454	26 avril 1885.	Châtenois (Vosges).
ROLLAND (Marie-Françoise)..	4 mai 1823.	Pont-l'Abbé (Finistère).	431	12 juin 1885.	Pont-l'Abbé (Finistère).
GAULT (Julie).....	30 déc. 1831.	Baud (Morbihan).	454	7 avril 1885.	Berné (Morbihan).
CHATEL (Victoire-Anne).....	16 nov. 1826.	Flers (Orne).	454	29 juin 1885.	Flers (Orne).
MARCHEBOIS (Sainte-Marie-Perrine).	27 octobre 1829.	Saint-Ouen-des-Alleux (Ille-et-Vilaine).	454	27 juillet 1885.	Fougères (Ille-et-Vilaine).
VIELZEUF (Marguerite-Alix)..	30 sept. 1828.	Vialas (Lozère).	488	3 février 1885.	Saint-Privat (Lozère).
ANNUEL À UN ORPHELIN.					
HERVÉ (Marie)..... (veuve en 2es noces).	5 mars 1851.	Botz (Maine-et-Loire).	323(a)	17 mars 1885.	Angers (Maine-et-Loire).
GUERRINI (Jacques-Raymond-Armand), (orphelin du 1er lit).	13 sept. 1868.	Le Palais (Morbihan).	322(b)	Du 17 mars 1885 au 12 sept. 1889.	Chez M. GIFFARD, tuteur, à Angers (Maine-et-Loire).
À DES ORPHELINS.					
JACQUELARD (Auguste).....	4 nov. 1870.	Metz (Moselle).	550	Du 7 déc. 1884 au 3 nov. 1891.	Chez M. PHILIPPE, tuteur, à Châlons (Marne).

(a) Cette pension sera portée à 645 francs à la majorité de l'orphelin du 1er lit ou à son décès. — (b) Ce secours annuel sera porté à 645 francs et jusqu'à la majorité de l'orphelin si la veuve en 2es noces décède sans enfant du 2e lit.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son décès.
36	DRIEILLE (Gustave-Louis-Nicolas). veuf de PIQUET (Omérine-Bernardine-Joséphine).	Maréchal des logis..	29 février 1880.	3 sept. 1862.	1er mai 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
					5 février 1884.	.....
37	SÉGURON (Jean-Baptiste).. marié à DUTERME (Louise)	Garde de Paris	25 nov. 1861.	31 octobre 1850.	22 janvier 1876.	Titulaire d'une pension de retraite.
					16 mai 1884.	Titulaire d'une pension de veuve.
38	DEROUARD (Charles-Aubin) veuf de BLANCHARD (Désirée-Séraphine).	Gendarme.....	11 mars 1866.	16 août 1847.	30 déc. 1884.	Titulaire d'une pension de retraite.
					2 mars 1871.	.....
39	BALDIN (François-Joseph). marié à PARMENTIER (Céline)	Gendarme.....	Le jour du décès.	27 juillet 1875.	14 avril 1884.	Mort des suites de maladie contractée en service commandé.
					29 mars 1885.	Titulaire d'une pension de veuve.

N° 22,884. — *DÉCRET qui accorde à 72 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 27 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 5 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 26 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 24 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 126, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de soixante-trois mille trois cent un francs (63,301f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des soixante-douze militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
MILLE (Gustave-Napoléon-Alfred-Nicolas).	6 octobre 1867.	Tilques (Pas-de-Calais).	645f	Du 2 mai 1885 au 5 octobre 1888.	Chez M. HOUDEBERT, tuteur, à Arras (Pas-de-Calais).
URON (Victor-Philippe)...	17 avril 1864.	Paris (Seine).	454	Du 17 mai 1884 au 16 avril 1885.	Paris (Seine).
ROUARD (Marie-Mathilde-Séraphine).	27 mai 1866.	Évron (Mayenne).	454	Du 31 déc. 1884 au 26 mai 1887.	Chez M. DENOUARD, tuteur, à Mayenne (Mayenne).
UDIN (Victor).....	3 mai 1879.	Coutiches (Nord).	375	Du 30 mars 1885 au 2 mai 1900.	Chez M. BAUDIN, tuteur, à Coutiches (Nord).
		TOTAL.....	20,427		

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAUX Ans.	Mois.
1	DAUJAT (Antoine).....	4 mai 1828.	Pont-de-Vaux (Ain).	Portier - consigne de 1re classe à Mers-el-Kébir.	36	»	25	22	»	»	58	»
2	DUBOIS (Fidèle-Joseph).	4 sept. 1814.	Beaufort (Nord).	*Idem* à Givet.	49	3	6	1	»	»	50	3
3	BECKMANN (Gustave-Léopold) (1).	23 mars 1832.	Termonde (Belgique).	Musicien de 1re classe à la garde républicaine.	25	1	6	1	»	»	26	1
4	LEBEAU (Louis-Alfred).	6 juin 1839.	Landouzy-la-Ville (Aisne).	Adjudant au 25e bataillon de chasseurs à pied.	25	1	20	1	»	»	26	1
5	CACHIN (Jean-Baptiste).	26 juin 1833.	Saint-Justin (Gers).	Sergent au 111e régiment d'infanterie de ligne.	30	4	25	17	»	»	47	4
6	WILLAUME (Nicolas)....	18 avril 1838.	Condé-Northen (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 103e *idem*.	26	3	16	1	»	»	27	3
7	BIROTHEAU (Manuel-Ambroise).	5 nov. 1838.	Poiroux (Vendée).	Caporal au 2e régiment de zouaves.	26	1	28	22	»	»	48	1
8	COMMENGE - JACQUELY (Pierre).	8 août 1838.	Conflens (Ariège).	Caporal au 2e régiment d'infanterie de ligne.	26	1	21	1	»	»	27	2
9	ALI BEN AHMED.....	1811.	Tizi-Tou-Keurt (Alger).	Caporal au 1er régiment de tirailleurs algériens.	25	»	1	26	»	»	51	»
10	BECKER (François-Joseph).	6 oct. 1839.	Bossendorf (Alsace-Lorraine)	Soldat au 9e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	»	5	»	»	30	»
11	CASTANIER (Jean-Joseph).	26 sept. 1838.	Sénéchas (Gard).	*Idem* au 46e *idem*.	26	1	28	1	»	»	27	1
12	HILBRUNNER (Hubert)..	1er oct. 1836.	Reguisheim (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 110e *idem*.	27	2	7	1	»	»	28	2
13	MOHAMED BEN ACHOUR..	1842.	Aumale (Alger).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens.	25	4	29	26	»	»	51	4
14	CAUBET (Pierre-Marie).	17 nov. 1839.	L'Isle-de-Noé (Gers).	Maréchal des logis au 5e régiment de hussards.	25	»	28	5	»	»	30	»
15	MOSER (Laurent).....	7 avril 1838.	Soultz-les-Bains (Alsace-Lorraine).	Brigadier au 4e régiment de chasseurs d'Afrique.	25	»	24	14	»	»	39	»
16	AMIDIEU (Pierre-Hyppolite).	1er mars 1838.	Dijon (Côte-d'Or).	Cavalier de manège à l'école de cavalerie.	26	»	24	19	»	»	45	»
17	ANDRÉ (Jean-Baptiste-Dominique-Louis).	5 mars 1835.	Darney (Vosges).	Cavalier de manège à l'école spéciale militaire.	29	4	13	1	»	»	30	4
18	GUILLAUTEAU (Joseph).	11 janv. 1838.	Saint-Michel-le-Cloucq (Vendée).	Soldat au 10e régiment de cuirassiers.	26	1	28	1	»	»	27	1
19	AHMED BEN SAAD.....	1829.	Constantine (Constantine).	Soldat au 3e régiment de spahis.	25	»	»	25	»	»	50	»
20	BAGDAOUI BEN GHAZI....	1825.	Les Hachems (Oran).	*Idem* au 2e *idem*.	25	»	»	25	»	»	50	»
21	BEN SALAH BEL AMAR...	1840.	Les Beni-Ouazans (Oran).	*Idem*.	25	»	»	25	»	»	50	»
22	MESSAOUD BEN HAMANI..	1834.	Les Oulad-Saïd (Constantine).	*Idem* au 3e *idem*.	25	»	»	25	»	»	50	»
23	TAÏEB BEN SAFI.....	1829.	Douairs (Oran).	*Idem* au 2e *idem*.	25	»	»	25	»	»	50	»
24	VUARNET (Maurice)....	22 avril 1835.	Messery (Haute-Savoie).	Adjudant à la légion de la garde républicaine.	28	7	21	2	»	»	30	7

(1) Admis à jouir des droits de citoyen français.

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
oi du avril 31.	Loi du 18 août 1879.					
t 10.	2 et 5.	Portier-consigne de 1re classe.	1,300f(a)	En activité.	19 sept. 1885.	Lyon (Rhône).
'em.	*Idem.*	*Idem.*	1,300 (a)	*Idem.*	24 sept. 1885.	Givet (Ardennes).
em.	2, 5 et 10.	Musicien de 1re classe.	1,112	Dans ses foyers.	16 sept. 1885.	Saint-Julien (Haute-Savoie).
m.	2 et 5.	Adjudant.	1,023 (a)	En activité.	28 juillet 1885.	Larouillée (Nord).
m.	*Idem.*	Sergent.	1,100 (a)	*Idem.*	20 août 1885.	Antibes (Alpes-Maritimes).
m.	*Idem.*	*Idem.*	838 (a)	*Idem.*	25 sept. 1885.	Caudry (Nord).
m.	*Idem.*	Caporal.	900 (a)	*Idem.*	10 août 1885.	Lyon (Rhône).
m.	*Idem.*	*Idem.*	725	Dans ses foyers.	*Idem.*	Conflens (Ariège).
m.	*Idem.*	Soldat. (Ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans le grade de caporal.)	750 (a)	En activité.	1er août 1885.	Blidah (Alger).
m.	*Idem.*	Soldat.	638	Dans ses foyers.	22 août 1885.	Lamballe (Côtes-du-Nord).
m.	*Idem.*	*Idem.*	619 (a)	En activité.	10 août 1885.	Genolhac (Gard).
m.	*Idem.*	*Idem.*	626 (a)	*Idem.*	18 août 1885.	Dunkerque (Nord).
m.	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	1er août 1885.	Blidah (Alger).
m.	*Idem.*	Maréchal des logis.	883 (a)	*Idem.*	1er octobre 1885.	L'Isle-de-Noé (Gers).
m.	*Idem.*	Brigadier.	845 (a)	*Idem.*	1er sept. 1885.	Fontainebleau (Seine-et-Marne).
m.	*Idem.*	Soldat.	750	Dans ses foyers.	14 août 1885.	Saumur (Maine-et-Loire).
m.	*Idem.*	*Idem.*	641	*Idem.*	16 août 1885.	Darney (Vosges).
m.	*Idem.*	*Idem.*	619 (a)	En activité.	10 août 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
m.	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	19 juillet 1885.	Constantine (Constantine).
m.	*Idem.*	*Idem.*	750	Dans ses foyers.	1er août 1885.	Mascara (Oran).
m.	*Idem.*	*Idem.*	750	*Idem.*	16 août 1885.	*Idem.*
m.	*Idem.*	*Idem.*	750	*Idem.*	5 août 1885.	Sétif (Constantine).
m.	*Idem.*	*Idem.*	750	*Idem.*	3 août 1885.	Ammi-Moussa (Oran).
m.	2, 5 et 10.	Adjudant.	1,342	*Idem.*	16 sept. 1885.	Messery (Haute-Savoie).

) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.	TOTAUX. Jours.
1	DAUJAT (Antoine).....	4 mai 1828.	Pont-de-Vaux (Ain).	Portier - consigne de 1re classe à Mers-el-Kébir.	36	»	25	22	»	»	58	»	25
2	DUBOIS (Fidèle-Joseph).	4 sept. 1814.	Beaufort (Nord).	*Idem* à Givet.	49	3	6	1	»	»	50	3	6
3	BERCKMANN (Gustave-Léopold) (1).	25 mars 1832.	Termonde (Belgique).	Musicien de 1re classe à la garde républicaine.	25	1	6	1	»	»	26	1	6
4	LEBEAU (Louis-Alfred).	6 juin 1839.	Landouzy-la-Ville (Aisne).	Adjudant au 25e bataillon de chasseurs à pied.	25	1	20	1	»	»	26	1	20
5	CACHIN (Jean-Baptiste).	26 juin 1833.	Saint-Justin (Gers).	Sergent au 111e régiment d'infanterie de ligne.	30	4	25	17	»	»	47	4	25
6	WILLAUME (Nicolas)....	18 avril 1836.	Condé-Northen (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 103e *idem*.	26	3	16	1	»	»	27	3	16
7	BIROTHEAU (Manuel-Ambroise).	5 nov. 1838.	Poiroux (Vendée).	Caporal au 2e régiment de zouaves.	26	1	28	22	»	»	48	1	28
8	COMMENGE - JACQUELY (Pierre).	8 août 1836.	Couflens (Ariége).	Caporal au 2e régiment d'infanterie de ligne.	26	1	21	1	»	»	27	1	21
9	ALI BEN AHMED.....	1841.	Tizi-Tou-Keurt (Alger).	Caporal au 1er régiment de tirailleurs algériens.	25	»	1	26	»	»	51	»	1
10	BECKER (François-Joseph).	6 oct. 1839.	Bossendorf (Alsace-Lorraine)	Soldat au 9e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	»	5	»	»	30	»	»
11	CASTANIER (Jean-Joseph).	26 sept. 1838.	Sénéchas (Gard).	*Idem* au 46e *idem*.	26	1	28	1	»	»	27	1	28
12	HILBRUNNER (Hubert)..	1er oct. 1836.	Reguisheim (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 110e *idem*.	27	2	7	1	»	»	28	2	7
13	MOHAMED BEN ACHOUR..	1842.	Aumale (Alger).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens.	25	4	29	26	»	»	51	4	29
14	CAUBET (Pierre-Marie).	17 nov. 1839.	L'Isle-de-Noé (Gers).	Maréchal des logis au 5e régiment de hussards.	25	»	28	5	»	»	30	»	28
15	MOSER (Laurent).....	7 avril 1838.	Soultz-les-Bains (Alsace-Lorraine).	Brigadier au 4e régiment de chasseurs d'Afrique.	25	»	24	14	»	»	39	»	24
16	AMIDIEU (Pierre-Hyppolite).	1er mars 1838.	Dijon (Côte-d'Or).	Cavalier de manége à l'école de cavalerie.	26	»	24	19	»	»	45	»	24
17	ANDRÉ (Jean-Baptiste-Dominique-Louis).	5 mars 1835.	Darney (Vosges).	Cavalier de manége à l'école spéciale militaire.	29	4	13	1	»	»	30	4	13
18	GUILLAUTEAU (Joseph).	11 janv. 1838.	Saint-Michel-le-Cloucq (Vendée).	Soldat au 10e régiment de cuirassiers.	26	1	28	1	»	»	27	1	28
19	AHMED BEN SAAD.....	1829.	Constantine (Constantine).	Soldat au 3e régiment de spahis.	25	»	»	25	»	»	50	»	»
20	BAGDAOUI BEN GHAZI....	1825.	Les Hachems (Oran).	*Idem* au 2e *idem*.	25	»	»	25	»	»	50	»	»
21	BEN SALAH BEL AMAR...	1840.	Les Beni-Ouazans (Oran).	*Idem*.	25	»	»	25	»	»	50	»	»
22	MESSAOUD BEN HAMANI..	1834.	Les Oulad-Saïd (Constantine).	*Idem* au 3e *idem*.	25	»	»	25	»	»	50	»	»
23	TAÏEB BEN SAFI.....	1829.	Douairs (Oran).	*Idem* au 2e *idem*.	25	»	»	25	»	»	50	»	»
24	VUARNET (Maurice)....	22 avril 1835.	Messery (Haute-Savoie).	Adjudant à la légion de la garde républicaine.	28	7	21	2	»	»	30	7	21

(1) Admis à jouir des droits de citoyen français.

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du 1 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.					
et 10.	2 et 5.	Portier-consigne de 1re classe.	1,300f (a)	En activité.	19 sept. 1885.	Lyon (Rhône).
Idem.	Idem.	Idem.	1,300 (a)	Idem.	24 sept. 1885.	Givet (Ardennes).
Idem.	2, 5 et 10.	Musicien de 1re classe.	1,112	Dans ses foyers.	16 sept. 1885.	Saint-Julien (Haute-Savoie).
Idem.	2 et 5.	Adjudant.	1,023 (a)	En activité.	28 juillet 1885.	Larouillée (Nord).
Idem.	Idem.	Sergent.	1,100 (a)	Idem.	20 août 1885.	Antibes (Alpes-Maritimes).
Idem.	Idem.	Idem.	838 (a)	Idem.	25 sept. 1885.	Caudry (Nord).
Idem.	Idem.	Caporal.	900 (a)	Idem.	10 août 1885.	Lyon (Rhône).
Idem.	Idem.	Idem.	725	Dans ses foyers.	Idem.	Conflens (Ariège).
Idem.	Idem.	Soldat. (Ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans le grade de caporal.)	750 (a)	En activité.	1er août 1885.	Blidah (Alger).
Idem.	Idem.	Soldat.	638	Dans ses foyers.	22 août 1885.	Lamballe (Côtes-du-Nord).
Idem.	Idem.	Idem.	619 (a)	En activité.	10 août 1885.	Genolhac (Gard).
Idem.	Idem.	Idem.	626 (a)	Idem.	18 août 1885.	Dunkerque (Nord).
Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	1er août 1885.	Blidah (Alger).
Idem.	Idem.	Maréchal des logis.	883 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	L'Isle-de-Noé (Gers).
Idem.	Idem.	Brigadier.	845 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Fontainebleau (Seine-et-Marne).
Idem.	Idem.	Soldat.	750	Dans ses foyers.	14 août 1885.	Saumur (Maine-et-Loire).
Idem.	Idem.	Idem.	641	Idem.	16 août 1885.	Darney (Vosges).
Idem.	Idem.	Idem.	619 (a)	En activité.	10 août 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	19 juillet 1885.	Constantine (Constantine).
Idem.	Idem.	Idem.	750	Dans ses foyers.	1er août 1885.	Mascara (Oran).
Idem.	Idem.	Idem.	750	Idem.	16 août 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	Idem.	750	Idem.	5 août 1885.	Sétif (Constantine).
Idem.	Idem.	Idem.	750	Idem.	3 août 1885.	Ammi-Moussa (Oran).
Idem.	2, 5 et 10.	Adjudant.	1,342	Idem.	16 sept. 1885.	Messery (Haute-Savoie).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAUX. Ans.	TOTAUX. Mois.
25	CHAIX (Jean-Joseph-Paulin).	30 mars 1842.	Pont-de-Beauvoisin (Isère).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de l'Isère.	25	3	6	1	»	»	26	3
26	FRANDEMICHE (François-Frédérique).	5 avril 18.8.	Saint-Clément (Calvados).	*Idem* de la Mayenne.	26	3	5	1	»	»	27	3
27	JAMBON (Claude).....	24 sept. 1840.	Tramayes (Saône-et-Loire).	*Idem* du Gard.	26	8	17	4	»	1	30	8
28	JEANNIN (Claude-Joseph-Alphonse).	30 juillet 18.8.	Beaufort (Jura).	*Idem* de la Côte-d'Or.	26	2	26	1	»	»	27	2
29	LHOMME (Jean-Baptiste-Eugène).	1er fév. 1838.	Coincourt (Meurthe).	*Idem* de la Charente-Inférieure.	26	3	»	»	»	»	26	3
30	ROUCEOT (Auguste-Hyacinthe).	23 juin 1839.	Manheulle (Meuse).	*Idem* de la Côte-d'Or.	25	1	16	4	»	»	29	1
31	DANDINE (Bernard-Labranche).	17 déc. 1839.	Salix (Ariége).	Sergent, brigadier à la 1re compagnie de gendarmerie de la Corse.	25	1	11	1	»	»	26	1
32	MUNIER (Charles).....	13 juillet 1839.	Vic (Alsace-Lorraine)	Sergent, brigadier à la légion de la garde republicaine.	27	1	22	2	»	»	29	1
33	BONIS (Gaspard).....	14 oct. 1837.	Montpazier (Dordogne).	Sergent, brigadier à la compagnie de gendarmerie de Seine-et-Marne.	26	8	24	1	»	»	27	8
34	RICHARD (Pierre).....	19 août 1839.	Beynost (Ain).	*Idem.*	27	4	19	1	»	»	28	4
35	ANIORT (Jean-Baptiste).	13 janv. 1834.	Fontanès (Aude).	Brigadier à la légion de la garde républicaine.	29	3	15	1	»	»	30	3
36	BLONDÉ (Pierre-Fortuné).	17 janv. 1839.	Herzeele (Nord).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie du Nord.	25	»	24	1	»	»	26	»
37	BOUYSSOU (Pierre)....	11 oct. 1837.	Gimel (Corrèze).	*Idem* de la Dordogne.	26	7	28	»	»	»	26	7
38	LE MAÎTRE (Jules-Désiré).	8 mai 1837.	Fleury (Manche).	Brigadier à la 4e compagnie de gendarmerie d'Afrique.	26	8	19	25	»	»	51	8
39	REY (Louis-Valentin)..	6 oct. 1840.	Méreuil (Hautes-Alpes).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Haute-Loire.	25	1	21	1	»	»	26	1
40	HEUGAS (Simon).....	3 avril 1839.	Gelas (Basses-Pyrénées)	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie des Basses-Pyrénées.	25	1	14	»	»	»	26	1
41	DELEC (Jean-Maurice).	8 sept. 1838.	L'Isle-Jourdain (Gers).	Brigadier, gendarme à la compagnie du Var.	25	7	27	5	»	»	30	7
42	DESPOUY (Jean-Denis)..	5 mai 1838.	Cazavilh (Hautes-Pyrénées)	*Idem.*	25	7	17	8	»	»	33	7
43	HENRY (Pierre-Jules-Amand).	10 janv. 1838.	Lanoue (Marne).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Marne.	25	3	11	1	»	»	26	3
44	LOUGE (Bertrand).....	1er sept. 1839.	Estancarbon (Haute-Garonne).	Brigadier, gendarme à la compagnie de l'Indre.	25	2	4	8	»	»	33	2
45	LUSSY (François-Joseph).	7 juillet 1837.	Ottmarsheim (Haut-Rhin).	Brigadier, gendarme à la compagnie des Hautes-Pyrénées.	26	11	13	1	»	»	27	11
46	BARRÈRE (Jean).....	1er janv. 1837.	Lamarque (Hautes-Pyrénées)	Gendarme à la compagnie du Gers.	25	3	28	1	»	»	26	3
47	BULLOZ (Antoine-Marie-Joseph).	29 août 1836.	Avrigney (Haute-Saône).	*Idem* de la Seine.	26	7	23	2	»	»	28	7

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
Loi du avril 831.	Loi du 18 août 1879.					
ot 10.	2, 5 et 20.	Maréchal des logis.	1,012fr(a)	En activité.	20 sept. 1885.	Grenoble (Isère).
dem.	Idem.	Idem.	1,045	Dans ses foyers.	16 sept. 1885.	Montsurs (Mayenne).
dem.	Idem.	Idem.	1,106	Idem.	11 sept. 1885.	Roquevaire (Bouches-du-Rhône).
dem.	Idem.	Idem.	1,045	Idem.	6 sept. 1885.	Beaufort (Jura).
dem.	Idem.	Idem.	1,030 (a)	En activité.	12 sept. 1885.	Sampigny (Meuse).
dem.	Idem.	Idem.	1,057	Dans ses foyers.	6 sept. 1885.	Selongey (Côte-d'Or).
dem.	Idem.	Idem.	1,012	Idem.	11 sept. 1885.	Saleix (Ariège).
dem.	Idem.	Idem.	1,093	Idem.	16 sept. 1885.	Paris (Seine).
dem.	Idem.	Idem.	1,061	Idem.	Idem.	Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne).
dem.	Idem.	Idem.	1,078	Idem.	Idem.	Montluel (Ain).
dem.	Idem.	Brigadier.	962	Idem.	Idem.	Thonnelle (Meuse).
dem.	Idem.	Idem.	904	Idem.	1er sept. 1885.	Frelinghien (Nord).
dem.	Idem.	Idem.	936	Idem.	11 sept. 1885.	Périgueux (Dordogne).
dem.	Idem.	Idem.	1,116	Idem.	Idem.	Oran (Oran).
dem.	Idem.	Idem.	904	Idem.	Idem.	Saint-Étienne (Loire).
dem.	Idem.	Maréchal des logis.	965	Idem.	1er sept. 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
dem.	Idem.	Brigadier.	925	Idem.	11 sept. 1885.	Saint-Maximin (Var).
dem.	Idem.	Idem.	955	Idem.	1er sept. 1885.	Cazarilh (Hautes-Pyrénées).
dem.	Idem.	Idem.	873	Idem.	6 sept. 1885.	Chalons (Marne).
dem.	Idem.	Idem.	943	Idem.	16 sept. 1885.	Le Blanc (Indre).
dem.	Idem.	Idem.	910	Idem.	1er sept. 1885.	Castelvieilh (Hautes-Pyrénées).
dem.	Idem.	Gendarme.	769	Idem.	11 sept. 1885.	Montaner (Basses-Pyrénées).
dem.	Idem.	Idem.	788	Idem.	6 sept. 1885.	Neuilly (Seine).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

Digitized by Google

NUMEROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
48	CHANAL (Jean-Nicolas).	22 mai 1831.	St-Pierremont (Vosges).	Gendarme à la compagnie de Meurthe-et-Moselle.	29	8	15	1	»	»	30	8
49	DUNAND (Michel).....	18 déc. 1836.	Verneil (Savoie).	*Idem* de la Savoie.	25	3	»	1	»	»	26	3
50	FARAVEL (Pierre).....	19 août 1836.	Besançon (Doubs).	*Idem* du Doubs.	25	1	5	10	»	»	35	1
51	GACHET (Louis-Flavien).	8 fév. 1838.	Nyons (Drôme).	*Idem* des Basses-Alpes.	26	2	29	2	»	»	28	2
52	JAFFET (Louis).....	7 oct. 1837.	Durdat (Allier).	*Idem* des Bouches-du-Rhône.	25	3	25	1	»	»	26	3
53	LOSTE (Jean).....	11 nov. 1828.	Ossun (Hautes-Pyrénées)	*Idem* de la Charente-Inférieure.	28	10	9	2	»	»	30	0
54	MALARTRE (Augustin)..	7 janv. 1838.	Salettes (Haute-Loire).	*Idem* de la Haute-Loire.	25	2	12	1	»	»	26	2
55	MARIANI (François-Marie).	21 avril 1834.	Poggio (Corse).	*Idem* de Vaucluse.	25	6	12	1	»	»	26	6
56	MOLLARD (Henri-Joseph).	24 fév. 1835.	Murianette (Isère).	*Idem* des Hautes-Alpes.	29	5	11	1	»	»	30	5
57	PÉRISSÉ (Jean-Philippe).	26 mai 1838.	Estadens (Haute-Garonne).	*Idem* de la Vienne.	26	2	8	1	»	»	27	2
58	RIVIÈRE (Pierre).....	11 déc. 1837.	Péreuil (Charente).	*Idem* de la Charente.	25	2	21	1	»	»	26	2
59	ROULING (Nicolas).....	16 nov. 1837.	Bistroff (Moselle).	*Idem* de la Dordogne.	26	1	15	2	»	»	28	1
60	TEYSSIER (Jean-Pierre-Ferdinand).	25 oct. 1840.	La Villatte (Ardèche).	*Idem* de la Haute-Loire.	25	1	20	11	»	»	36	1
61	TOUDIC (Henry-Marie).	29 juillet 1840.	Plouizy (Côtes-du-Nord).	*Idem* des Côtes-du-Nord.	25	5	1	1	»	»	26	5
62	CANI (Cizi).....	4 mai 1839.	Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne)	Maréchal des logis au 4e régiment d'artillerie.	25	1	26	1	»	»	26	1
63	MOULIN (Louis-Ambroise).	14 déc. 1839.	Remuzat (Drôme).	*Idem* au 26e *idem*.	26	8	»	4	»	»	30	8
64	REMBURRE (Joseph)....	1er avril 1837.	Le Cateau (Nord).	Soldat au 15e régiment d'artillerie.	26	7	18	1	»	»	27	7
65	SOULBRIÉ (Laurens)...	16 janv. 1838.	Gargas (Haute-Garonne).	Ouvrier d'État à Vernon.	26	1	»	10	»	»	36	1
66	DOUCHET (Alexandre-Médard).	8 juin 1827.	Lœuilly (Somme).	Gardien de batterie à Vincennes.	36	2	5	7	»	»	43	7
67	BOUTTIER (Lucien-René-Marin).	29 avril 1835.	La Perrière (Orne).	Maître ouvrier à la manufacture d'armes de St-Étienne.	26	5	8	»	»	»	27	5
68	HAMION (François)....	11 juillet 1839.	Mutzig (Alsace-Lorraine).	*Idem*.	25	4	21	»	»	»	25	4
69	DARGEGEN (Ferdinand).	2 mars 1838.	Sermersheim (Alsace-Lorraine).	Soldat au 3e régiment du génie.	25	2	7	12	»	»	37	2
70	BARBUCCI (François-Michel).	1er avril 1838.	Ucciani (Corse).	Soldat au 12e escadron du train des équipages militaires.	26	1	26	32	»	»	58	1
71	CHAUVET (Casimir-Simon).	17 mai 1838.	Taulignan (Drôme).	*Idem* au 19e *idem*.	26	1	28	7	»	»	33	1
72	JULLIEN (François)....	22 oct. 1839.	Eydoche (Isère).	*Idem* au 6e *idem*.	25	»	»	1	»	»	26	»

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
oi u vril 31.	Loi du 18 août 1879.					
10.	2, 5 et 10.	Gendarme.	870f	Dans ses foyers.	1er sept. 1885.	Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle).
m.	Idem.	Idem.	769	Idem.	Idem.	Chambéry (Savoie).
m.	Idem.	Idem.	836	Idem.	6 sept. 1885.	Besançon (Doubs).
m.	Idem.	Idem.	799	Idem.	11 sept. 1885.	Saint-André (Basses-Alpes).
m.	Idem.	Idem.	769	Idem.	Idem.	Valréas (Vaucluse).
m.	Idem.	Idem.	855	Idem.	Idem.	Bordeaux (Gironde).
m.	Idem.	Idem.	769	Idem.	1er sept. 1885.	Le Puy (Haute-Loire).
m.	Idem.	Idem.	769	Idem.	11 sept. 1885.	Apt (Vaucluse).
m.	Idem.	Idem.	859	Idem.	16 sept. 1885.	Gap (Hautes-Alpes).
m.	Idem.	Idem.	791	Idem.	11 sept. 1885.	Vouillé (Vienne).
m.	Idem.	Idem.	769	Idem.	16 sept. 1885.	Barbezieux (Charente).
m.	Idem.	Idem.	799 (a)	En activité.	13 sept. 1885.	Bordeaux (Gironde).
m.	Idem.	Idem.	844 (a)	Idem.	15 sept. 1885.	Le Puy (Haute-Loire).
m.	Idem.	Idem.	769	Dans ses foyers.	16 sept. 1885.	Plœuc (Côtes-du-Nord).
m.	2 et 5.	Maréchal des logis.	823 (a)	En activité.	20 juillet 1885.	Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne).
m.	Idem.	Idem.	890 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Le Mans (Sarthe).
m.	Idem.	Soldat.	623 (a)	Idem.	10 août 1885.	Douai (Nord).
m.	Idem.	Ouvrier d'État.	1,173 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Vernon (Eure).
m.	Idem.	Gardien de batterie.	1,178 (a)	Idem.	14 sept. 1885.	Saint-Germain (Seine-et-Oise).
m.	Idem.	Maître ouvrier.	823 (a)	Idem.	13 sept. 1885.	Saint-Étienne (Loire).
m.	Idem.	Idem.	808 (a)	Idem.	Idem.	Saint-Dié (Vosges).
m.	Idem.	Soldat.	694 (a)	Idem.	10 août 1885.	Dommartin-lez-Toul (Meurthe-et-Moselle).
m.	Idem.	Idem.	750	Dans ses foyers.	Idem.	Alger (Alger).
m.	Idem.	Idem.	664 (a)	En activité.	Idem.	Paris (Seine).
m.	Idem.	Idem.	608	Dans ses foyers.	28 août 1885.	La Côte-Saint-André (Isère).
		TOTAL.....	63,301			

A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité.

Digitized by Google

N° 22,885. — *DÉCRET qui accorde à 37 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 27 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 10 juillet 1874, 13 mars 1875 et 18 août 1879, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

NUMEROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			TOTAL.		
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.
1	FOUQUES (Pierre-Emmanuel-Gonzague).	20 août 1850.	Callas (Var).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de la Seine.	17	7	7	5	»	»	22	7	7
2	MEYER (Jean-Baptiste).	4 février 1849.	Sermersheim (Bas-Rhin).	Maréchal des logis à la 3e compagnie de gendarmerie d'Afrique.	15	1	8	11	»	»	26	1	8
3	ROUSSET (Louis-Théodard).	1er juil. 1841.	La Tour-de-France (Pyrénées-Orient)	Maréchal des logis à la légion de la garde républicaine.	21	10	5	1	»	»	22	10	5
4	THIL (Nicolas).....	24 sept. 1843.	Rentgen (Moselle).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de la Seine.	20	1	28	1	»	»	21	1	28
5	LAURENT (Louis-Édouard).	13 fév. 1850.	Joncreuil (Aube).	Sergent, brigadier à la légion de la garde républicaine.	15	1	6	1	»	»	16	1	6
6	BONTEMPS (Ildefonce)..	2 janv. 1849.	Catenoy (Oise).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Oise.	15	1	4	1	»	»	16	1	4
7	CAPRON (Pierre-Augustin).	11 oct. 1849.	Beaumont (Pas-de-Calais).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie du Pas-de-Calais.	15	»	28	5	»	»	20	»	28
8	JAGUENEAU (François-Alexandre-Marie).	19 juin 1847.	Vouvant (Vendée).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Loire-Inférieure.	16	5	7	1	»	»	17	5	7
9	GRESSET (Louis-Auguste).	11 oct. 1845.	Hauterive-et-la-Fresse (Doubs).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie du Calvados.	19	3	5	1	»	»	20	3	5
10	FLEURY (François-Xavier-Paul).	4 mai 1841.	Saint-Claude (Jura).	Sergent-major, gendarme à la compagnie du Jura.	16	3	11	1	»	»	17	3	11
11	HERBET (Jules-Edmond).	6 juillet 1849.	Cavillon (Somme).	Sergent, gendarme à la compagnie de la Somme.	15	»	25	1	»	»	16	»	25
12	BARJON (Marie-Henri-Urbin).	5 mai 1849.	La Mastre (Ardèche).	Maréchal des logis, gendarme à la 4e compagnie d'Afrique.	15	1	8	13	»	»	28	1	8

Digitized by Google

4° L'avis du ministre des finances, en date du 24 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 127, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de dix-huit mille cent vingt-neuf francs (18,129^{f}), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des trente-sept militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
oi du août 79.	Loi du 23 juillet 1881.					
t 6.	26.	Maréchal des logis.	713^{f}	Dans ses foyers.	6 sept. 1885.	Paris (Seine).
m.	*Idem.*	*Idem.*	823	*Idem.*	21 sept. 1885.	Belfort (Belfort).
m.	*Idem.*	*Idem.*	713	*Idem.*	16 sept. 1885.	Paris (Seine).
m.	*Idem.*	*Idem.*	648	*Idem.*	6 sept. 1885.	Clichy (Seine).
m.	*Idem.*	*Idem.*	430	*Idem.*	16 sept. 1885.	Paris (Seine).
m.	*Idem.*	*Idem.*	430	*Idem.*	*Idem.*	Tracy-le-Val (Oise).
m.	*Idem.*	*Idem.*	604	*Idem.*	6 sept. 1885.	Prédefin (Pas-de-Calais).
m.	*Idem.*	*Idem.*	474 (*a*)	En activité.	1er sept. 1885.	Nantes (Loire-Inférieure).
m.	*Idem.*	Brigadier.	541	Dans ses foyers.	11 sept. 1885.	Tour (Calvados).
m.	*Idem.*	Sergent-major.	521	*Idem.*	6 sept. 1885.	Parcey (Jura).
m.	*Idem.*	Maréchal des logis.	430	*Idem.*	*Idem.*	Conty (Somme).
m.	*Idem.*	*Idem.*	853	*Idem.*	21 sept. 1885.	Saint-Cloud (Oran).

(*a*) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMEROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
13	MÉTROT (Joseph-Théodore).	11 mai 1848.	Champagney (Haute-Saône).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Seine.	15	3	10	1	»	»	16	
14	TREMIÈGES (Louis)....	2 août 1842.	Villeneuve-la-Comptal (Aude).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de l'Aude.	16	4	9	1	»	»	17	
15	ROSSI (Benoit).....	23 janv. 1843.	Omessa (Corse).	Caporal, gendarme à la compagnie des Alpes-Maritimes.	20	3	29	1	»	»	21	
16	FREBAULT (Louis).....	8 déc. 1846.	St-Benin-des-Bois (Nièvre).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Nièvre.	16	1	24	1	»	»	17	
17	BELOT (Pierre).....	11 juin 1848.	Saint-Pons (Herault).	Gendarme à la compagnie du Morbihan.	15	1	10	1	»	»	16	
18	BÉNÉZET (Pierre-Félix).	28 sept. 1841.	Fleux (Gard).	*Idem* du Gard.	20	11	21	5	»	»	25	11
19	BÉZARD (Pierre).....	22 juillet 1845.	Bouhans-et-Feurg (Haute-Saône).	*Idem* de Saône-et-Loire.	17	1	10	1	»	»	18	
20	CAJUS (Victor-Célestin).	29 mars 1846.	Brizeaux (Meuse).	*Idem* de la Seine-Inferieure.	15	4	1	1	»	»	16	
21	CHELET (Julien).....	9 sept. 1847.	Sené (Morbihan).	*Idem* du Morbihan.	15	»	24	1	»	»	16	
22	CLERC (Jean).....	17 avril 1841.	Coguières (Haute Saône).	*Idem* de l'Eure.	15	1	13	1	»	»	16	
23	COMBE (Louis-André)..	6 février 1844.	Vernègues (Bouches-du-Rh.)	*Idem* des Bouches-du-Rhône.	15	»	24	7	»	»	22	
24	DALBOIS (Eugène-Félicien).	21 avril 1846.	St-Symphorien (Eure-et-Loir).	*Idem* de Seine-et-Oise.	15	»	22	»	»	»	16	
25	DELMAIRE (Dieudonné-Palmyre).	12 juillet 1849.	Criel (Seine-Inférieure)	*Idem* de la Seine-Inférieure.	15	1	4	»	»	»	15	
26	DONSIMONI (Joseph)...	14 avril 1845.	Casalta (Corse).	*Idem* du Gard.	15	»	29	1	»	»	16	
27	DUVEAU (Lucien-Jules).	29 avril 1849.	Blois (Loir-et-Cher).	*Idem* d'Indre-et-Loire.	15	2	27	1	»	»	16	
28	GEAIS (Louis).....	17 mars 1848.	Bert (Allier).	*Idem* de l'Allier.	15	1	6	1	»	»	16	
29	HERMANN (Alexandre)..	1er fév. 1848.	Lamarche (Vosges).	*Idem* du Rhône.	15	»	22	1	»	»	16	
30	LAUT (Pierre-Eugène).	14 sept. 1840.	Bard-les-Pesmes (Haute-Saône).	*Idem* de la Mayenne.	23	3	27	1	»	»	24	
31	MOTHU (Louis-Adrien).	14 sept. 1844.	Cléry (Loiret).	*Idem* du Loiret.	15	3	9	7	»	»	22	
32	MOUTHIER (Jean-Baptiste).	8 mars 1846.	Cubry-lez-Soing (Haute-Saône).	*Idem* de Seine-et-Oise.	15	1	7	1	»	»	16	
33	PÉLARD (Charles-Marie).	23 juin 1849.	Guingamp (Côtes-du-Nord).	*Idem* des Côtes-du-Nord.	20	5	»	1	»	»	21	
34	TEYSSIER (François)...	27 déc. 1848.	Peyrière (Lot-et-Garonne).	*Idem* de la Vienne.	15	10	21	1	»	»	16	
35	FAVRE (Marie).....	31 août 1846.	Sillingy (Haute-Savoie).	Garde à la légion de la garde républicaine.	15	1	9	1	»	»	16	
36	TRINCHIN (Bertrand)..	8 février 1849.	Saint-Palais (Basses-Pyrénées)	*Idem*.	15	1	10	1	»	»	16	
37	GOUAZÉ (Aimé-Vincent).	17 oct. 1847.	Rimont (Ariège).	Gendarme.	15	9	12	9	»	»	24	

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales appliquées à la fixation. — Loi du 23 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
26.	Maréchal des logis.	430f	Dans ses foyers.	11 sept. 1885.	Montreuil-sous-Bois (Seine).
Idem.	Idem.	474	Idem.	Idem.	Villeneuve-la-Comptal (Aude).
Idem.	Brigadier.	576	Idem.	1er sept. 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
Idem.	Idem.	435	Idem.	6 sept. 1885.	Pouilly-sur-Loire (Nièvre).
Idem.	Gendarme.	375	Idem.	1er sept. 1885.	Josselin (Morbihan).
Idem.	Idem.	608	Idem.	11 sept. 1885.	Nimes (Gard).
Idem.	Idem.	428	Idem.	Idem.	Autrey-lez-Grey (Haute-Saône).
Idem.	Idem.	375	Idem.	1er sept. 1885.	Riville (Seine-Inférieure).
Idem.	Idem.	375	Idem.	11 sept. 1885.	Sené (Morbihan).
Idem.	Idem.	375	Idem.	6 sept. 1885.	Louviers (Eure).
Idem.	Idem.	534	Idem.	11 sept. 1885.	Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Idem.	375	Idem.	Idem.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	348	Idem.	16 sept. 1885.	Dieppe (Seine-Inférieure).
Idem.	Idem.	375	Idem.	11 sept. 1885.	Casalta (Corse).
Idem.	Idem.	375	Idem.	Idem.	Chitenay (Loir-et-Cher).
Idem.	Idem.	375	Idem.	16 sept. 1885.	Souvigny (Allier).
Idem.	Idem.	375	Idem.	1er sept. 1885.	Vittel (Vosges).
Idem.	Idem.	587	Idem.	16 sept. 1885.	Laval (Mayenne).
Idem.	Idem.	534	Idem.	11 sept. 1885.	Decize (Nièvre).
Idem.	Idem.	375 (a)	En activité.	1er sept. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	507	Dans ses foyers.	16 août 1885.	Caulnes (Côtes-du-Nord).
Idem.	Idem.	388	Idem.	11 sept. 1885.	Saint-Savin (Vienne).
Idem.	Garde.	375	Idem.	16 sept. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	375 (a)	En activité.	20 sept. 1885.	Saint-Palais (Basses-Pyrénées).
Idem.	Gendarme.	600 (b)	En retraite.	29 juillet 1885.	Rimont (Ariège).
	TOTAL....	18,129			

A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité. — (b) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 29 juillet 1885 sur la pension de 560 fr. concédée décret du 7 mars 1885 et que la présente annule.

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

N° 22,886. — *DÉCRET qui accorde à 3 Officiers des Pensions de réforme.*

Du 27 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les titres II et III de la loi du 17 mai 1834, sur l'état des officiers, les tarifs annexés à la loi du 22 juin 1878 et la loi du 17 août 1879, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES EFFECTIFS.	
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.
1	RENAUD (Jean)..... ...	14 août 1844.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).	Capitaine d'infanterie.	21	3
2	BOURGEONNEAU (Gabriel-Edmond).	27 juin 1846.	Bélâbre (Indre).	Lieutenant au 45e régiment d'infanterie de ligne.	22	»
3	LAMARQUE (Bernard)...	25 mars 1839.	Ousse (Basses-Pyrénées).	Capitaine de cavalerie.	29	3

Digitized by Google

4° L'avis du ministre des finances, en date du 24 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de réforme comprises dans le présent décret, portant le n° 128, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trois mille huit cents francs (3,800f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des trois officiers dénommés au tableau ci-dessous une pension de réforme fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après un traitement militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils faisaient partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

TE écision si noncé ause orme.	QUOTITÉ de la pension de réforme.	BASES LÉGALES applicables à cette fixation.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE du titulaire.	OBSERVATION.
embre 5.	1,225f	Article 18 de la loi du 19 mai 1834, modifié par la loi du 17 août 1879.	29 septembre 1885.	Paris (Seine).	
oût 5.	950	*Idem.*	25 août 1885.	*Idem.*	
ain 5.	1,625 (a)	*Idem.*	3 juillet 1885.	*Idem.*	
AL...	3,800				

Sauf déduction des sommes perçues depuis le 3 juillet 1885 sur la pension de 1,500 fr. concédée par décret janvier 1883 que la présente annule.

Digitized by Google

N°22,887. — *Décret qui accorde à 10 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 27 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	1878 Ans.	1878 Mois.
1	GRÉVY (Paul-Louis-Jules).	5 sept. 1820.	Mont-sous-Vaudrey (Jura).	Général de division.	46	»	25	6	»	»	5.	
2	TÉESS (Charles-Louis-Auguste).	5 avril 1835.	Montbéliard (Doubs).	Capitaine au 12e régiment de chasseurs.	31	»	16	16	»	»		
3	POUMIER (Louis).....	19 fév. 1831.	Beaussais (Deux-Sèvres).	Chef d'escadron, commandant la compagnie de gendarmerie du Cantal.	33	»	18	»	»	»	33	
4	CUBA (Jacques).....	5 oct. 1834.	Reichshoffen (Alsace-Lorraine).	Capitaine à la compagnie de gendarmerie du Jura.	30	7	26	1	»	»	3	
5	OELLE (Charles-Jacques).	22 déc. 1835.	Champlon (Meuse).	*Idem* de la Marne.	30	7	26	1	»	»	3	
6	PERNOT (Jean-Baptiste).	17 sept. 1834.	Xertigny (Vosges).	*Idem* de l'Orne.	30	7	»	1	»	»	3	
7	KOCKENPOT (Charles-Félix).	12 oct. 1836.	Cambrai (Nord).	Capitaine au 3e régiment d'infanterie de ligne.	30	1	15	17	»	»	3	
8	BLANC (Régis).....	9 nov. 1832.	Goncelin (Isère).	*Idem* au 52e *idem*.	31	9	5	1	»	»	3	
9	BILLET (César-Auguste-Alexandre).	17 sept. 1838.	Besançon (Doubs).	Chef d'escadron d'artillerie à Rennes.	30	»	24	3	»	»	33	
10	SWINEY (Amo-Bernard-Albert).	8 février 1838.	Morlaix (Finistère).	Capitaine au 135e régiment d'infanterie de ligne.	30	»	26	3	»	»	33	

(a) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 26 octobre 1845 à titre de solde de la section de réserve — la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles l'activité. Cette pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'article 4 de la loi du

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant

Digitized by Google

4° L'avis du ministre des finances, en date du 24 novembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 129, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente mille trois cent vingt-cinq francs (30,325f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des dix officiers dénommés au tableau ci-dessous une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

TICLES e la loi avril 1831, plicables fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
et 10.	Général de division.	10,500f (a)	Section de réserve.	26 octobre 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Capitaine.	3,175 (b)	En activité.	24 nov. 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
Idem.	Chef d'escadron.	3,175 (c)	*Idem.*	8 nov. 1885.	Marennes (Charente-Inférieure).
Idem.	Capitaine.	2,400 (c)	*Idem.*	1er nov. 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	*Idem.*	2,400 (c)	*Idem.*	*Idem.*	Châlons (Marne).
Idem.	*Idem.*	2,400 (c)	*Idem.*	*Idem.*	Dourdan (Seine-et-Oise).
Idem.	*Idem.*	3,175 (c)	*Idem.*	25 octobre 1885.	Paris (Seine).
Idem.	*Idem.*	2,450 (c)	*Idem.*	9 nov. 1885.	Lons-le-Saunier (Jura).
Idem.	Chef d'escadron.	3,175 (c)	*Idem.*	25 octobre 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Capitaine.	2,475 (c)	*Idem.*	*Idem.*	Angers (Maine-et-Loire).
	TOTAL.....	35,325			

ne peut, aux termes de l'article 27 de la même loi, être cumulée avec un traitement civil d'activité. — la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles etivité.

militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire,

Digitized by Google

pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 27 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

N° 22,888. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, à titre extraordinaire pour 1885, une coupe secondaire de quatre cents mètres cubes dans la parcelle E de la quatrième série de la forêt domaniale de Haye. (*Paris, 17 Avril 1885*).

N° 22,889. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant:

ART. 1er. La forêt communale de Teniet-el-Had (département d'Alger), d'une contenance de neuf cent six hectares cinquante-quatre ares, sera divisée, défalcation faite de deux cent vingt-six hectares soixante-quatre ares des cantons Amrouna et Tiz-Zourane (partie supérieure) et El-Ghezzel destinés à former la réserve, en deux séries, savoir:

Première série	327h 84'
Deuxième série	352 06

2. Ces deux séries seront exploitées en taillis à la révolution de vingt ans et partagées en vingt coupes annuelles, après déduction des parties actuellement non exploitables qui occupent dans la première une étendue de cent douze hectares cinquante ares et dans la seconde une étendue de cent trente-cinq hectares un are. (*Paris, 17 Avril 1885.*)

N° 22,890. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui soumet au régime forestier six hectares six ares quatre-vingts centiares de terrains appartenant par indivis aux communes de Cognocoli-Montichi et d'Albitreccia (département de la Corse), savoir:

Section A, n° 36, canton Piedilonga	0h 20' 00'
Section A, n° 37, canton Piedilonga	5 86 80
TOTAL	6 06 80

(*Paris, 17 Avril 1885*).

Digitized by Google

N° 22,891. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département du Haut-Rhin, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Félon.....	Montagne-des-Boules...	2h 28a	"	"	Taillis sous futaie.
2	Giromagny.	Parcelle A.....	6 00	"	"	*Idem.*

(*Paris, 17 Avril 1885.*)

N° 22,892. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département du Tarn, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Escoussens.	Réserve (restant).....	5h 88a	"	"	Taillis sous futaie.
2	Gijounet...	Réserve.....	6 32	"	"	*Idem.*
3	Cambounes.	*Idem*.....	13 50	"	"	*Idem.*
		Puech-Metgé.....	11 40	"	"	Coupe d'abri.
4	Labruguière.	Boule-Blanche (deuxième et troisième affectations).	17 40	"	"	Éclaircie.

(*Paris, 17 Avril 1885.*)

N° 22,893. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration de forêts à asseoir, à titre extraordinaire pour l'exercice 1885, une coupe définitive de huit cent cinquante mètres cubes dans la quatrième affectation de la forêt domaniale de Banney (Haute-Saône). (*Paris, 29 Avril 1885.*)

N° 22,894. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, à titre extraordinaire pour l'exercice 1885, une coupe d'extraction de mille deux cents mètres cubes dans les parcelles A_4 B_4 de la quatrième affectation de la première série de la forêt domaniale de Saint-Antoine (Haute-Saône). (*Paris, 29 Avril 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,895. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, en 1885, dans les bois appartenant par indivis aux communes de Fréteval et de Saint-Hilaire-la-Gravelle (Loir-et-Cher), une coupe extraordinaire de vingt-cinq hectares trois ares de taillis sous futaie, formant la totalité de la réserve à exploiter par quart pour chacun des exercices 1885, 1887, 1889 et 1891. (*Paris, 28 Avril 1885.*)

N° 22,896. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, en 1885, une coupe extraordinaire de mille vingt-deux hectares de taillis de chêne rouvre et yeuse dans divers cantons des bois communaux de Pierrefeu (Var).

2. Le décret du 26 février 1885 est rapporté. (*Paris, 29 Avril 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 17 * Décembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 17 Décembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1730.

N° 22,897. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 45 Réversions de Pensions allouées à des Victimes du Coup d'État du 2 Décembre 1851.*

Du 27 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les lois des 30 juillet 1881 et 7 août 1882, qui attribuent des pensions aux victimes du Coup d'État de décembre, du décret du 8 décembre même année et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858;

Vu l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881, portant qu'au décès des crédirentiers moitié de la pension qui leur aura été accordée sera réversible sur leurs veuves non remariées ou leurs descendants au premier degré;

Vu les articles 1er et 2 de ladite loi, desquels il résulte que les pensions allouées en vertu de l'article 1er, c'est-à-dire aux victimes directes, sont seules réversibles;

Vu l'article 4 de la loi du 7 août 1882, qui dispose que les pensions accordées en vertu de ladite loi seront réversibles dans les conditions fixées par l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881;

Vu les demandes adressées par les ayants cause des titulaires décédés, ensemble les pièces produites pour la justification des droits des réclamants;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les pensions comprises dans le tableau ci-après, et qui étaient précédemment inscrites au nom d'anciens titulaires décédés, sont reversées pour moitié sur la tête de leurs veuves non remariées ou de leurs descendants au premier degré, conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
BALME (Joseph-Basile).....	16 juin 1885.	3,570	200f	1	PAGÈS (Marie-Sophie), v[illegible] BALME.
BARNIER (Antoine).....	26 février 1885.	15,166	200	2	BARNIER (Marie-Phil[illegible] femme JOURDAN.
				3	BARNIER (Calixte-Colbert[illegible]
BARNIER (Jean-François)....	28 juillet 1885.	16,749	100	4	BARNIER (Jean-François[illegible]
				5	BARNIER (Adélaïde), [illegible] BRACHET.
BOURGEOIS (Jacques-Anne)..	9 mai 1885.	6,539	300	6	LOUIS (Jeanne), veuve [illegible]GEOIS.
CAVALLIÉ (Pierre).....	13 mai 1885.	8,247	200	7	CAVALLIÉ (Marie-Marg[illegible] veuve BOUTGARD.
				8	CAVALLIÉ (Jean).....
CHABANEL (Jean).....	12 mai 1885.	3,794	200	9	MOUREAU (Madeleine, [illegible] CHABANEL.
CHASTEL (Étienne-Augustin).	22 juin 1885.	1,473	100	10	RAMEAUX (Jeanne-Élisa[illegible] veuve CHASTEL.
CHAUVARD (Simon).....	21 juillet 1885.	17,280	800	11	VIBERT (François-[illegible] veuve CHAUVARD.
COCHARD (Antoine).....	27 août 1885.	22,719	300	12	AUBERT (Marguerite, v[illegible] COCHARD.
COMBET (Jean).....	26 mars 1885.	402	400	13	COMBET (Jeanne).....
				14	COMBET (Antoine).....
				15	COMBET (Françoise, [illegible] BARRIER.
				16	COMBET (Marie), v[illegible] B[illegible]
COURCHET (Joseph-Étienne).	2 mai 1885.	11,612	450	17	COURCHET (Clémence-[illegible]nie), femme [illegible]

Digitized by Google

NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
cembre 831.	Barjac (Gard).	Barjac (Gard).	100f	17 juin 1885.	
ptembre 837.	Villeneuve (Basses-Alpes).	Villeneuve (Basses-Alpes).	50	27 février 1885.	
ctobre 847.	*Idem.*	*Idem.*	50	*Idem.*	
écembre 855.	Le Poët-Laval (Drôme).	Le Poët-Laval (Drôme).	25	29 juillet 1885.	
août 857.	*Idem.*	*Idem.*	25	*Idem.*	
mai 837.	Autun (Saône-et-Loire).	Autun (Saône-et-Loire).	160	10 mai 1885.	
juillet 832.	Nérac (Lot-et-Garonne).	Lavardac (Lot-et-Garonne).	50	14 mai 1885.	
février 839.	*Idem.*	Nérac (Lot-et-Garonne).	50	*Idem.*	
février 812.	Montfrin (Gard).	Montfrin (Gard).	100	13 mai 1885.	
vembre 819.	Vouziers (Ardennes).	Vouziers (Ardennes).	50	13 juin 1885.	
mars 816.	Béziers (Hérault).	Béziers, rue Ste-Claire, n° 6 (Hérault).	400	22 juillet 1885.	
mai 824.	Condrieu (Rhône).	Lyon, cours Lafayette, n° 203 (Rhône).	150	28 août 1885.	
cembre 841.	Moulins (Allier).	Paris, rue d'Enfer, n° 7 (Seine).	50	27 mars 1885.	
mai 849.	*Idem.*	Moulins, impasse des Tanneries (Allier).	50	*Idem.*	
vembre 833.	*Idem.*	Moulins, rue des Tanneries (Allier).	50	*Idem.*	
vembre 843.	*Idem.*	Paris, rue de Penthieu, 50 (Seine).	50	*Idem.*	
mars 848.	La Garde-Freinet (Var).	Grimaud (Var).	225	3 mai 1885.	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
FILANCHIER (André).....	30 juin 1884.	17,028	100f	18	SORBIER (Adèle-Alexan Virginie), veuve F CHIER.
GARDÈRE (Jean).....	20 septembre 1884.	4,131	400	19	GARDÈRE (Joseph).....
				20	GARDÈRE (Marie), SAINTRAILLE.
GARREAU (Louis-René).....	3 juin 1885.	6,764	1,000	21	PLUMELLE (Victor lique-Zoé), veuve REAU.
GÉRIN (Jean-Étienne).....	14 février 1885.	2,083	100	22	CHABAUD (Marie-Ren GÉRIN.
HENRY (Ange).....	30 avril 1885.	2,180	100	23	ROURE (Caroline-Pul veuve HENRY.
JAUBERT (Gervais).....	30 novembre 1884.	11,220	700	24	JAUBERT (Martine), PERDRAUT.
KARCHER (Théodore).....	6 avril 1885.	1,379	1,000	25	TROTROT (Jeanne-Él veuve KARCHER.
LOUBEAU (Jacques-Bernard).	25 janvier 1885.	3,868	1,000	26	BONNIFASSY (Jeanne-Ba veuve LOUBEAU.
MATINIER (Antoine).....	4 mars 1884.	720	100	27	MATINIER (Jean).....
				28	MATINIER (Jean).....
				29	MATINIER (Marie), VERGEAUX.
MIQUEL (François-Édouard).	21 août 1885.	1,686	100	30	CASTELNEAU (Marie MIQUEL.
MORIN (Joseph).....	16 juin 1885.	15,864	400	31	MORIN (Marie-Joseph gustine).
				32	MORIN (Marie-Victoria broisine-Cécile).
OLLIVIER (Désiré).....	5 juin 1884.	11,868	450	33	OLLIVIER (Marie-Fé femme OLLIVIER.
POGÉ (Jacques).....	4 juin 1885.	21,807	500	34	GUYOUNE (Marie-Anas phine), veuve POGÉ.

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
Dates.	Lieux.				
16 mars 1827.	Allan (Drôme).	Espeluche (Drôme).	50f	1er juillet 1884.	
29 juin 1850.	Vic-Fezensac (Gers).	Vic-Fezensac (Gers).	100	21 septembre 1884.	
septembre 184[illegible].	*Idem.*	*Idem.*	100	*Idem.*	
5 juillet 1839.	Orléans (Loiret).	Saint-Denis, rue de la Charronnerie, n° 21 (Seine).	500	4 juin 1885.	
novembre 1824.	Mollèges (Bouches-du-Rhône).	Noves (Bouches-du-Rhône).	50	15 février 1885.	
novembre 1834.	Marseille (Bouches-du-Rhône).	Saint-Savournin (Bouches-du-Rhône).	50	1er mai 1885.	
novembre 1832.	Montmeyan (Var).	Carcès (Var).	50	1er décembre 1884.	
21 avril 1827.	Sedan (Ardennes).	Paris, place de la République, n° 8 (Seine).	500	7 avril 1885.	
19 août 1835.	Mauremont (Haute-Garonne).	Toulouse, rue des Gestes, n° 6 (Haute-Garonne).	500	26 janvier 1885.	
25 mai 1830.	Gannat (Allier).	Gannat (Allier).	17	5 mars 1884.	
13 juin 1834.	*Idem.*	*Idem.*	17	*Idem.*	
4 juillet 1857.	*Idem.*	Paris, rue des Filles-du-Calvaire, n° 16 (Seine).	16	*Idem.*	
6 juillet 1840.	Puymerle (Lot).	Villefranche (Aveyron).	50	22 août 1885.	
27 avril 1844.	Montoison (Drôme).	Valence (Drôme).	100	17 juin 1885.	
25 octobre 1854.	*Idem.*	*Idem.*	100	*Idem.*	
9 septembre 1848.	Mayons-du-Luc (Var).	Mayons-du-Luc (Var).	225	6 juin 1884.	
31 octobre 1822.	Saint-Privé (Yonne).	Montargis (Loiret).	250	5 juin 1885.	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
PRADEL (Pierre).....	21 mai 1885.	15,744	200f	35	PRADEL (Pierre-François-Armand).
				36	PRADEL (Marie-Cécile), femme GAUSSIN.
				37	PRADEL (Maurice-Edmond-Pierre).
				38	PRADEL (Just-Pierre).....
QUENELLE (Charles).....	10 décembre 1884.	19,272	600	39	JEAUNEAU (Jeanne-Christine), veuve QUENELLE.
REBOUL (Antoine-Mathieu)..	10 juillet 1885.	14,002	200	40	BOSNEFOY (Marie-Rose), veuve REBOUL.
REVERTÉGAT (Amédée-François-Fronville).	24 avril 1885.	23,124	250	41	REVERTEGAT (Marie-Françoise-Joséphine).
				42	REVERTEGAT (Joséphine-Félicie-Noëlie).
ROQUES (Vincent).....	22 août 1885.	18,664	800	43	GUILLAUME (Victoire-Adélaïde-Marie-Fortunée), veuve ROQUES.
SARRE (Pierre).....	10 mai 1885.	21,234	1,000	44	SARRE (François).....
VIDAL (André).....	15 août 1885.	5,073	600	45	MARCEL (Marguerite), veuve VIDAL.
		TOTAL.	12,850		

2. Les nouvelles pensions, dont le total s'élève à six mille quatre cent vingt-cinq francs (6,425f), seront inscrites au Trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Digitized by Google

NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
novembre 1839.	Carcassonne (Aude).	Dijon, rue de la Trémouille (Côte-d'Or).	25f	22 mai 1885.	
décembre 1841.	*Idem.*	Paris, rue Antoinette, n° 30 (Seine).	25	*Idem.*	
novembre 1847.	*Idem.*	Buenos-Ayres, Calle Congolo (Amérique).	25	*Idem.*	
septembre 1849.	*Idem.*	Paris, rue de l'Entrepôt, n° 30 (Seine).	25	*Idem.*	
septembre 1830.	Ousson (Loiret).	Briare (Loiret).	300	11 décembre 1884.	
4 avril 1828.	Tourves (Var).	Tourves (Var).	100	11 juillet 1885.	
7 janvier 1869.	Marseille (Bouches-du-Rhône).	Gonfaron (Var).	63	25 avril 1885.	
décembre 1872.	*Idem.*	*Idem.*	62	*Idem.*	
11 juillet 1833.	Pezénas (Hérault).	Pezénas (Hérault).	400	23 août 1885.	
1 janvier 1844.	Saint-Bonnet-la-Rivière (Haute-Vienne).	Les Chabannes (Haute-Vienne).	500	11 mai 1885.	
2 juin 1819.	Saint-Étienne (Loire).	Saint-Étienne, place St-Roch, n° 6 (Loire).	300	16 août 1885.	
		TOTAL.....	6,425		

Fait à Paris, le 27 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

Digitized by Google

Certifié conforme:

Paris, le 17 * Décembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 17 Décembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1731.

N° 22,898. — *Décret qui approuve 4 liquidations de Pensions civiles.*

Du 19 Novembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 7 juillet 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Décrète :

Art. 1er. Les quatre liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de mille dix francs (1,010f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé Gomot.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois, et ordonn... vertu de... la pen... a été ac...
					DÉC... (Pensions pour services ...				
					FORÊTS.				
1	Moreau (Émile-Victor) (1).	6 nov. 1830.	Guyancourt (Seine-et-Oise).	Garde.....	Militaires....	»	10	21	Lois des ... 1831 et ... 1853.
					Civils.....	28	7	5	
2	Briet (Hubert-Polycarpe) (1).	26 janv. 1831.	Crécy (Somme).	Idem.....	Militaires....	6	9	1	Idem. ...
					Civils.....	19	»	»	
3	Manchuelle (Élizabeth-Séraphine-Émélie), veuve Lavoisier.	4 juillet 1828.	Baincthun (Pas-de-Calais).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 15 novembre 1884, titulaire d'une pension de 383f	.....	»	»	»	Loi du ... 1853.
4	Villemin (Marguerite), veuve Bresson.	15 déc. 1822.	Hennezel (Vosges).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 18 mars 1885, titulaire d'une pension de 490f	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Invalidité.

N° 22,899. — *Décret qui approuve 6 liquidations de Pensions civiles.*

Du 19 Novembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu les lois des 11 et 18 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 5 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois, et ordonn... vertu de... la pen... a été ac...
					(Pensions pour services ...				
					FORÊTS.				
1	Dejean (Paul-Auguste) (1)	26 mars 1827.	Mérindol (Vaucluse).	Inspecteur adjoint des forêts.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854.	1	11	24	Ordonnance ... 1853.
					postérieurs..	31	5	»	
2	Massenot (Léon-Victor-Prosper-Stanislas) (1).	24 mai 1834.	Dijon (Côte-d'Or).	Brigadier.....	Civils.....	29	11	10	Loi du ... 1853.
3	Andreani (Ignace-Antoine).	14 mai 1824.	Vico (Corse).	Garde.....	Militaires....	6	2	14	Idem ... avril ...
					Civils.....	23	9	19	
4	Gros (Louis-Auguste)..	9 janv. 1826.	Échallon (Ain).	Idem.....	Marine.....	6	2	8	Lois des ... 1831 et ... 1853.
					Civils.....	19	2	10	

(1) Invalidité.

Digitized by Google

ITÉ	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ORIE.								
urement au 1er janvier 1854.)								
f 00c 92	5f 93c	449f 85c	455f 78c	»	»	455f	6 déc. 1884.	Guyancourt (Seine-et-Oise).
00 33	49 52	216 38	265 90	»	»	266	1er mai 1886.	Crécy (Somme).
	»	»	»	»	Un tiers.	127	16 nov. 1884.	Baincthun (Pas-de-Calais).
	»	»	»	»	*Idem.*	163	19 mars 1885.	Belfort (Haut-Rhin).
					TOTAL.	1,010		

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les six liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trois mille six cent cinquante-deux francs (3,652f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

ITE à ment is base le ition.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ORIE.								
upcment au 1er janvier 1854.)								
f 00c 00	»	125f 60c	2,111f 09c	1,900f	»	1,900f	1er juin 1885.	Avignon (Vaucluse).
	»	1,985 49						
00	»	718 00	718 00	»	»	718	11 juin 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
00 00	45f 70c	316 66	362 36	»	»	362	1er février 1885.	Vico (Corse).
00 26	41 25	248 60	289 85	»	»	289	28 mai 1885.	Martignat (Ain).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
5	CARETTE (Catherine), veuve VALENCE.	1er déc. 1814.	Les Rouges-Eaux (Vosges).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 20 mars 1885, titulaire d'une pension de 728 francs.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
6	ENFER (Marguerite-Mélanie), Ve LEDOUBLE.	16 janv. 1829.	Gland (Yonne).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 24 mai 1885, titulaire d'une pension de 424 francs.	.....	»	»	»	Mêm.....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé GOMOT.

N° 22,900. — *DÉCRET qui approuve 7 liquidations de Pensions civiles.*

Du 19 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu les lois des 11 et 18 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 11 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
					(Pensions pour services tr...				DÉC...
1	CHARLES (Marie-Louis).	27 mai 1828.	Chevenoz (Haute-Savoie).	Inspecteur adjoint des forêts.	FORÊTS. Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	1	»	»	Ordonnance 12 jan... et loi du 9 1853.
					postérieurs...	31	5	10	

Digitized by Google

ré ent ase ion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
	»	»	»	»	Un tiers.	242f	21 mars 1885.	Gérardmer (Vosges).
	»	»	»	»	*Idem.*	141	25 mai 1885.	Gland (Yonne).
					TOTAL.	3,652		

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de quatre mille neuf cent onze francs (4,911f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé GOMOT.

rré sent s base la tion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ORIE.								
:urement au 1er janvier 1854.)								
f 44c	»	98f84c	1,675f48c	1,600f	»	1,600f	11 juin 1885.	Chevenoz (Haute-Savoie).
10	»	1,576 64						

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	Numéros des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
2	BALANDIER (Charles-Joseph).	7 mars 1823.	Saint-Laurent (Vosges).	Brigadier.....	Marine.....	6	3	24	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	25	»	22	
3	MARQUE (Pierre-Hector)	13 janv. 1828.	Rimaucourt (Haute-Marne).	*Idem*.....	Militaires....	14	5	21	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	21	4	23	
4	GOUBIN (Stanislas-Edmond).	7 mai 1829.	Laigle (Orne).	Garde	Militaires....	6	10	2	*Idem*.....
					Civils.....	24	10	27	
5	BERTRAND (Marie-Richarde-Camille), vve HUARD-DELAMARRE.	21 oct. 1830.	Raon-l'Étape (Vosges).	Le mari, ex-inspecteur des forêts, décédé, le 14 janvier 1885, titulaire d'une pension de 4,000 fr.	.....	»	»	»	Loi du 18 avril 1831.
6	LEGER (Victoire-Eugénie), veuve LEROY.	25 mai 1810.	Chilleurs-aux-Bois (Loiret).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 1er mars 1885, titulaire d'une pension de 735 francs.	.....	»	»	»	*Idem*.....
7	ARNOULT (Angélique-Adelaïde-Louise), vve MAGNIER.	7 août 1820.	Polisy (Aube).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 28 mars 1885, titulaire d'une pension de 544 francs.	.....	»	»	»	*Idem*.....

N° 22,901. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 23 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 10, 11 et 12 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 13 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 21 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	Numéros des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
Unique.	PICOT DE LAPEYROUSE (Stanislas).	8 juin 1824.	Paris (Seine).	Consul de 1re classe.	Civils.....	29	9	15	Loi du 9 juin 1853.

Digitized by Google

ré ent ise ion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
00 00	52f 63c	550f 00c	602f 63c	»	»	602f	1er juin 1885.	La Baffe (Vosges).
00 31	96 48	336 81	433 29	»	»	433	16 juin 1885.	Puteaux (Seine).
00 00	56 98	461 33	518 31	»	»	518	18 juin 1885.	Charlette (Loiret).
	»	»	»	»	Un tiers.	1,333	15 janvier 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
	»	»	»	»	*Idem.*	244	2 mars 1885.	Chilleurs-aux-Bois (Loiret).
	»	»	»	»	*Idem.*	181	29 mars 1885.	Montherie (Haute-Marne).
					TOTAL.	4,911		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de cinq mille francs (5,000f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 23 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé DE FREYCINET.

ré ent ion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
f88c	»	5,912f 48c	»	5,000f	»	5,000f	1er juillet 1885.	Paris (Seine).

Digitized by Google

N° 22,902. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 24 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu l'article 13 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 22 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des affaires étrangères pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 27 octobre 1885;

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	[illegible]
Unique.	LEBLANC (Ernestine-Claudine-Louise), v^ve^ BALLIEU (Pierre-Étienne-Théodore).	27 déc. 1841.	Paris (Seine).	Le mari, ex-consul de 1re classe, décédé en jouissance d'une pension de 5,000 fr.	Civils.....	40	2	5	[illegible]

N° 22,903. — *DÉCRET qui approuve 4 liquidations de Pensions civiles.*

Du 26 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 13, 18, 23 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 23 septembre 1814;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 2 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la justice pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de mille six cent soixante-six francs (1,666f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 24 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé DE FREYCINET.

...ITÉ du ...ement ...ris ...r base ...e la ...dation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE de la pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	5,000f	Un tiers.	1,666f	26 août 1885.	Paris (Seine).

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quatre liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de huit mille trois cent trente et un francs (8,331f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 26 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil, Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	GILBERT-BOUCHER (Charles-Gustave).	29 mai 1819.	Paris (Seine).	Conseiller.....	Civils.....	30	5	»	Ordonnance du 23 septembre 1814 et loi du 9 juin 1853.
2	LESBROS (François-Laurent).	8 sept. 1807.	Veynes (Hautes-Alpes).	Juge de paix....	*Idem*.....	30	3	28	Loi du 9 juin 1853.
3	DENECKERE (Aimée-Victoire-Marie-Anne-Ghislaine), veuve DE COUSSEMAKER.	3 oct. 1820.	Ypres (Belgique).	Le mari, vice-président.	.....	»	»	»	*Idem*.....
4	DESTRÉ (Philippine-Juliette), veuve BAUDELOCQUE.	17 avril 1805.	Amiens (Somme).	Le mari, juge de paix.	.....	»	»	»	*Idem*.....

N° 22,904. — *DÉCRET qui approuve 4 liquidations de Pensions civiles.*

Du 26 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 11, 13, 14, 18, 23 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 11 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la justice pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
1	BLONDEAU (Alexis-Joseph-Auguste) [1].	8 avril 1820.	Paris (Seine).	Commis-greffier.	Civils.....	25	4	»	Loi du 9 juin 1853.
2	CARDOT (Jean-Baptiste) [1].	11 nov. 1812.	Proizy (Aisne).	Juge de paix....	*Idem*.....	27	4	13	*Idem*.....
3	FOISSAC-JULLIA (Guillaume-Mélidor) [2].	15 mai 1815.	Montauban (Tarn-et-Garonne)	Président.....	*Idem*.....	22	7	12	*Idem*.....
4	GANGLOFF (Christine-Emma), v^ve^ REITTER [3].	10 avril 1838.	Sarreguemines (Alsace-Lorraine)	Le mari, juge de paix.	*Idem*.....	29	11	19	*Idem*.....

[1] Infirmités. — [2] Limite d'âge. — [3] Accident grave.

Digitized by Google

ITE nent base la tion.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
f 00	»	5,576f	5,576f	»	»	5,576f	14 août 1885.	Paris (Seine).
) 00	»	1,361	1,361	»	»	1,361	*Idem.*	Gap (Hautes-Alpes).
	»	»	»	»	750f	750 (*a*)	2 mars 1885.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).
	»	»	»	»	644	644 (*b*)	22 mai 1885.	Amiens (Somme).
					TOTAL..	8,331		

(*a*) Réversion du tiers de la pension de 2,250 francs concédée au mari par décret du 24 août 1878. — (*b*) Réversion du tiers de la pension de 1,932 francs concédée au mari par décret du 1er mai 1873.

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quatre liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de cinq mille cent trente-neuf francs (5,139f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 26 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil,
Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

TITE nement base la lation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
f 11	»	1,946f	1,946f	»	»	1,946f	1er mai 1885.	Paris (Seine).
0 00	»	820	820	»	»	820	13 août 1885.	La Capelle (Aisne).
4 58	»	1,925	1,925	»	»	1,925	22 juin 1885.	Montauban (Tarn-et-Garonne).
0 00	»	1,346	1,346	»	448f	448	24 mai 1885.	Sedan (Ardennes).
					TOTAL.	5,139		

Digitized by Google

N° 22,905. — *DÉCRET qui approuve 3 liquidations de Pensions civiles.*

Du 26 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 30 août 1883, portant réorganisation de la magistrature;

Vu la décision du Conseil d'État, statuant au contentieux, en date du 3 juillet 1885;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 13 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit ouvert au ministère de la justice par la loi du 18 mars 1884;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du president du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, ordonnances et arrêtés en vertu desquels la pension a été accordée.
1	BERGERON (Jean-Baptiste).	3 sept. 1836.	Voiron (Isère).	Commis-greffier.	Civils.....	21	5	27	Loi du 30 août 1883.
2	BRIZARD (Marie-Félix-Régis).	29 mars 1814.	Charnècles (Isère).	*Idem*.....	*Idem*.....	11	»	8	*Idem*.....
3	MICHEL (Théodore-Joseph).	29 janv. 1831.	Mézières (Ardennes).	*Idem*.....	*Idem*.....	3	9	8	*Idem*.....

N° 22,906. — *DÉCRET qui approuve 16 liquidations de Pensions civiles.*

Du 1er Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, ordonnances et arrêtés en vertu desquels la pension a été accordée.
									DÉCI
					(Pensions pour services ter				
1	CHALLOT (Eugène-Edmond).	18 avril 1818.	Damprichard (Doubs).	Receveur principal.	DOUANES. Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	13	2	»	Ordonnance 17 janv. et loi du 9 1853.
					postérieurs...	31	4	»	

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de mille neuf cent trente-cinq francs (1,935f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 26 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil,
Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

TITÉ m ment ris base la lation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
2f 59c	»	»	621f	»	»	621f	26 avril 1885.	Jallieu (Isère).
55 55	»	»	1,022	»	»	1,022	1er mai 1885.	Paris (Seine).
64 85	»	»	292	»	»	292	1er sept. 1885.	Charleville (Ardennes).
					TOTAL.	1,935		

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les seize liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de six mille sept cent cinquante-six francs (6,756f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

TITÉ m ment ris base la ation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du garde.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
GORIE.								
ieurement au 1er janvier 1854.)								
00f 00c	»	1,316f67c	4,312f13c	2,868f	»	2,868f	1er mai 1885.	Lyon (Rhône).
36 11	»	2,995 46						

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Durée des services. Mois.	Durée des services. Jours.	Dates des lois, et ordonnances en vertu des [illegible] la pension a été [illegible]
2	Charnay (Julien-Hypolite).	2 nov. 1828.	Le Marin (Martinique).	Sous-brigadier..	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	8	»	Ordonnances 12 janvier et loi du 1853.
					postérieurs...	31	10	»	
3	Loo (Raymond).....	Sept. 1831.	Ourde (Hautes-Pyrénées)	Préposé.....	Civils.....	29	8	»	Loi du 1853.
4	Arnaudeau (Jeanne-Catherine-Aimée), veuve Gnaachaud.	20 juin 1818.	Saint-Gervais (Vendée).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 477 francs.	.....	»	»	»	Idem.....
5	Bril (Amélie-Reine), veuve Spy.	23 juil. 1823.	Steenvoorde (Nord).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 471f	.....	»	»	»	Idem.....
6	Cambier (Constantine-Joseph), veuve Delemotte.	6 mai 1842.	Mérignies (Nord).	Le mari, capitaine.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	2	5	Idem et [illegible]
					postérieurs...	31	6	28	
7	Chancel (Anne-Marie-Marguerite), vve Vilpoux.	17 mars 1819.	Briançon (Hautes-Alpes).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 518f	.....	»	»	»	Loi du 1853.
8	Labrell (Catherine), veuve Haas.	17 oct. 1842.	Retzwiller (Alsace-Lorraine).	Le mari, préposé.	Militaires....	6	5	15	Lois des [illegible] 1851 et [illegible] 1853.
					Civils.....	26	2	10	
9	Langlois (Marie-Virginie-Françoise), veuve Le Moine.	1er août 1826.	Perriers-en-Beauficel (Manche).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 596f	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
10	Libert (Marie-Clémence), vve Jourdain (1).	20 août 1826.	Hussigny-Godbrange (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, préposé.	Civils.....	23	6	15	Idem.....
11	Nicolas (Marie-Julie-Euphrosine), vve Henon.	15 mars 1829.	Le Bourg-Fidèle (Ardennes).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 554f	.....	»	»	»	Idem.....
12	Perravex (Virginie), veuve Baudry.	23 août 1834.	Sappey (Haute-Savoie).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 721f	.....	»	»	»	Idem.....
13	Ricord (Anne-Marie), veuve Aune.	27 mars 1820.	Châteauneuf (Alpes-Maritimes)	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 478f	.....	»	»	»	Idem.....
14	Heisel (Joseph-Hilaire).	6 janv. 1866.	Daubensaud (Alsace-Lorraine)	La mère, veuve d'un ex-préposé, décédée titulaire d'une pension de 100f	.....	»	»	»	Idem.....
	——— (Marie-Joséphine).	18 fév. 1867.	Idem.						
	——— (Marie-Adèle). orphelins (2).	7 juin 1874.	Coiroy-la-Grande (Vosges).						
15	Mueser (Jules-Camille).	21 janv. 1876.	Belfort (Belfort).	La mère, veuve d'un ex-brigadier, décédée titulaire d'une pension de 179f	.....	»	»	»	Idem.....
	——— (Jeanne-Marie). orphelins (3).	22 déc. 1879.	Rougemont (Belfort).						

(1) Le mari, mort des suites d'un accident de service. — (2) Tuteur : M. Vilmain (Édouard). — (3) Tuteur : M. Gros (Joseph).

Digitized by Google

TITÉ du rement ris base la lation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
11f 65c 14 45	»	34f 72c 633 12	667f 84c	»	»	667f	1er nov. 1885.	Le François (Martinique).
10 42	»	599 51	»	»	»	599	1er sept. 1885.	Mauléon-Barousse (Hautes Pyrénées).
»	»	»	»	»	Un tiers.	159	14 août 1885.	Noirmoutier (Vendée).
»	»	»	»	»	*Idem.*	157	15 juin 1885.	Bergues (Nord).
99 17 36 11	»	346 00 1,683 35	2,029 35	1,600f	*Idem.*	533	29 juillet 1885.	Dunkerque (Nord).
»	»	»	»	»	*Idem.*	172	21 août 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
00 00	43f 05c	523 33	566 38	»	*Idem.*	188	11 juillet 1885.	Belfort (Belfort).
»	»	»	»	»	*Idem.*	198	6 juillet 1885.	Saint-Pair (Manche).
50 00	»	493 50	»	»	*Idem.*	164	15 avril 1885.	Morfontaine (Meurthe-et-Moselle).
»	»	»	»	»	*Idem.*	184	5 juin 1885.	Les Mazures (Ardennes).
»	»	»	»	»	*Idem.*	240	8 mai 1885.	Cercier (Haute-Savoie).
»	»	»	»	»	*Idem.*	159	2 juillet 1885.	Antibes (Alpes-Maritimes)
»	»	»	»	»	Totalité.	100	Du 13 mai 1885 au 6 juin 1895.	Saint-Dié (Vosges).
»	»	»	»	»	*Idem.*	179	Du 12 avril 1885 au 21 déc. 1900.	Courtelevant (Belfort).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
16	TINÉ (Jeanne-Marie)...	7 mai 1868.	Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).	Le père, préposé.	Militaires....	2	9	1	Lois des 11 1831 et 9 1853.
	——— (Jean-Marié-Pierre).	5 fév. 1871.			Civils.....	27	5	15	
	——— (Bertrand).....	2 sept. 1873.							
	——— (Rose-Cécile).... orphelins[1].	18 févr. 1877.							

(1) Tuteur : M. SAINT-MARTIN (Pierre).

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 98.

Fait à Paris, le 1er Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 22,907. — *DÉCRET qui approuve 15 liquidations de Pensions civiles.*

Du 1er Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu la loi du 11 avril 1831;
Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DÉCRE
					(Pensions pour services				
					DOUANES.				
1	CROUIN (Éléonore-Clara-Sidonie), veuve LAFOSTE.	9 mars 1821.	Écouis (Eure).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 593f	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.
2	DOUVILLE (Amélie-Marie), veuve GOUET.	28 déc. 1827.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	Le mari, ex-vérificateur, décédé titulaire d'une pension de 1,463 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

Digitized by Google

TÉ ment base tion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
81e	18f 35c	550f 41c	568f 76c	»	Un tiers.	189f	Du 16 févr. 1885 au 17 février 1898.	Salles-de-Luchon (Haute-Garonne).
					TOTAL.	6,756		

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quinze liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trois mille six cent quarante-cinq francs (3,645f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 99.

Fait à Paris, le 1er Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

TITÉ ment is base la tion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ORIE.								
eurement au 1er janvier 1854.)								
»	»	»	»	»	Un tiers.	197f	22 avril 1885.	Neuville (Seine-Inférieure)
»	»	»	»	»	*Idem.*	487	30 août 1885.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois et [illegible] vertu [illegible] la [illegible] a été [illegible]
3	DUFRENNES (Adeline-Albertine), veuve FOURMANOY.	27 août 1837.	Blandain (Belgique).	Le mari, préposé.	Militaires.... Civils.....	2 25	6 3	15 5	Lois d[illegible] 1831 [illegible] 1853.
4	FOSSECAVE (Étiennette), veuve LAFILIÈRE.	2 sept. 1816.	Vieux-Boucau (Landes).	Le mari, ex-sous-patron, décédé titulaire d'une pension de 584f	.....	»	»	»	Loi [illegible] 1853.
5	GAYET (Marguerite), vve GAFFAREL.	17 fév. 1808.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 549f	.....	»	»	»	Idem.
6	GIRARDEY (Marguerite-Élisabeth), veuve MOREAU.	11 mars 1814.	Rougegoutte (Belfort).	Le mari, ex-préposé ambulateur, décédé titulaire d'une pension de 377f	.....	»	»	»	Idem.
7	GOUIRAN (Marie-Joséphine), vve GIRARD.	31 mars 1826.	Gignac (Bouches-du-Rh.)	Idem de 574 fr...	.....	»	»	»	Idem.
8	GUILLÉ (Marie-Magdelaine), veuve BOURGAREL.	21 déc. 1813.	Barcelonnette (Basses-Alpes).	Le mari, ex-préposé peseur, décédé titulaire d'une pension de 463 fr.	.....	»	»	»	Idem.
9	LAJON (Jeanne), veuve PRÉVÔT.	15 avril 1831.	Villeton (Lot-et-Garonne).	Le mari, ex-capitaine, décédé titulaire d'une pension de 1,579 fr.	.....	»	»	»	Idem.
10	LUBIN (Joséphine), vve GARCY.	1er juin 1821.	Tétaigne (Ardennes).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 566f	.....	»	»	»	Idem.
11	MAYET (Josèphe-Mélanie), veuve DANIEL.	avril 1825.	Le Monêtier (Hautes-Alpes).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 605 fr.	.....	»	»	»	Idem.
12	MONTAGNON (Marie-Félicité), veuve VADAM.	14 nov. 1819.	Mathay (Doubs).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 593f	.....	»	»	»	Idem.
13	MOREY (Nathalie-Joseph), veuve LOUVET.	15 déc. 1810.	Arc-Ainières (Belgique).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 433 fr.	.....	»	»	»	Idem.
14	RAYMOND (Honorate), veuve CAPEILLE.	2 janv. 1832.	Arles (Bouches-du-Rh.)	Le mari, ex-contrôleur, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.
15	VION (Henriette), vve PERNET.	5 avril 1816.	Boulogne (Pas-de-Calais).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 449f	.....	»	»	»	Idem.

N° 22,908. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 1er Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 13 mai 1791;
Vu la loi du 11 avril 1831;

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
16f 93c	519f 77c	526f 70c	»	Un tiers.	175f	22 juillet 1885.	Halluin (Nord).
»	»	»	»	*Idem.*	194	16 février 1885.	Capbreton (Landes).
»	»	»	»	*Idem.*	183	16 août 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
»	»	»	»	*Idem.*	125	24 avril 1885.	Rougemont-le-Château (Belfort).
»	»	»	»	*Idem.*	191	31 août 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
»	»	»	»	*Idem.*	154	*Idem.*	*Idem.*
»	»	»	»	*Idem.*	526	13 juillet 1885.	Arès (Gironde).
»	»	»	»	*Idem.*	188	29 juillet 1885.	Vrigne-Meuse (Ardennes).
»	»	»	»	*Idem.*	202	8 mai 1885.	Le Monétier (Hautes-Alpes).
»	»	»	»	*Idem.*	197	27 juin 1885.	Peseux (Doubs).
»	»	»	»	*Idem.*	144	15 août 1885.	Bersée (Nord).
»	»	»	»	*Idem.*	533	29 juillet 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
»	»	»	»	*Idem.*	149	17 juin 1885.	Boulogne (Pas-de-Calais).
				TOTAL.	3,645		

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885·
La section des finances du Conseil d'État entendue;
Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt-neuf mille deux cent soixante quatorze francs (29,274f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

Digitized by Google

N.os D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
									Pensions pour service
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
1	BEVIÈRE (Léon-Henri-Alexandre).	8 mars 1833.	Valenciennes (Nord).	Sous-directeur...	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	5	»	
					postérieurs..	31	9	»	
2	BONTEMPS (Nicolas-Hiacinthe).	29 sept. 1825.	Jussey (Haute-Saône).	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	10	»	
					postérieurs...	31	8	»	
3	BOUY (Anselme).....	21 sept. 1834.	Saint-Satur (Cher).	Receveur à pied.	Civils.....	27	2	18	
4	BRUNEL (Joseph-Aimé-Théodore).	24 fév. 1834.	Hyères (Var).	Commis aux exercices.	Marine.....	2	1	20	
					Civils.....	25	4	10	
5	BUOT (Émile-Spire)...	9 août 1824.	Beaulieu (Indre-et-Loire).	Receveur entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	3	2	»	
					postérieurs..	31	6	5	
6	CAU (Bernard).....	20 juillet 1820.	Balacet (Ariége).	Receveur principal entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	10	3	»	
					postérieurs...	31	7	»	
7	CHAMPEAUX (Augustin).	10 août 1825.	Saint-Florent (Cher).	Receveur à cheval.	Civils.....	31	3	26	
8	CLAUDOT (Siméon-Victor).	2 avril 1831.	Marans (Charente-Infér.)	Receveur entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 :	»	10	10	
					postérieurs...	31	9	»	
9	CORDIER (Jean).....	27 avril 1821.	Vérignin (Ain).	Receveur particulier sédentaire.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854.	7	8	»	
					postérieurs...	31	7	15	
10	DAUTHIER (Antoine-Napoléon).	4 juin 1833.	Briançonnet (Alpes-Maritimes)	Receveur à pied.	Militaires....	»	2	4	
					Civils.....	26	5	5	
11	DELALÉ (Louis-Joseph).	17 janv. 1829.	Arras (Pas-de-Calais).	Contrôleur du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	10	»	
					postérieurs...	31	7	16	
12	DIDELOT (Jean-Baptiste-Théodore).	24 juin 1820.	Montmotier (Vosges).	Sous-directeur...	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	10	3	»	
					postérieurs...	31	7	10	
13	FORT (Louis-Léon)....	16 sept. 1825.	Dom-le-Menil (Ardennes).	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	3	15	
					postérieurs...	31	8	15	

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
nent au 1er janvier 1854.)							
"	32f11c	2,369f25c	2,208f	"	2,208f	1er octobre 1885.	Coutances (Manche).
"	2,337 14						
"	88 00	1,608 00	1,600	"	1,600	1er sept. 1885.	Vic-sur-Aisne (Aisne).
"	1,520 00						
"	1,248 68	"	"	"	1,248	13 sept. 1885.	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
12f83c	904 72	917 55	"	"	917	11 juillet 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
"	195 12	2,119 00	1,600	"	1,600	6 juillet 1885.	Esvres (Indre-et-Loire).
"	1,923 88						
"	835 09	3,348 88	1,989	"	1,989	1er août 1885.	Fontenay-le-Comte (Vendée).
"	2,513 79						
"	1,790 18	"	1,600	"	1,600	21 août 1885.	Lignières (Cher).
"	42 01	1,549 90	"	"	1,549	1er octobre 1885.	Pornic (Loire-Inférieure)
"	1,507 89						
"	377 36	1,887 50	1,600	"	1,600	16 août 1885.	Sathonay (Rhône).
"	1,510 14						
1 18	1,222 12	1,223 30	"	"	1,223	1er octobre 1884.	Saint-Auban (Alpes-Maritimes)
"	121 11	2,143 90	1,601	"	1,601	17 août 1885.	Onnaing (Nord).
"	2.022 79						
"	992 71	3,876 63	2,739	"	2,739	11 août 1885.	Crépy-en-Valois (Oise).
"	2,883 92						
"	373 63	1,769 23	1,467	"	1,467	16 sept. 1885.	Neuilly-Saint-Front (Aisne).
"	1,395 69						

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Durée des services. Mois.	Durée des services. Jours.	Da[illegible] des lois et ordo[illegible] en [illegible] dem[illegible] la p[illegible] a été [illegible]
14	Gaillard (César-Auguste-Henri).	27 août 1825.	La Mure (Isère).	Receveur à cheval.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	10	»	Ordonn[illegible] 12 [illegible] et [illegible] 1854.
					postérieurs...	31	8	»	
15	Galbe (Félix-Jacques-François).	8 déc. 1826.	Castelnou (Pyrénées-Or.).	Préposé du service des sucres.	Militaires....	5	8	11	Lois des [illegible] 1851 et [illegible] 1854.
					Civils.....	30	11	15	
16	Guichon (Pierre) (1)....	13 août 1840.	Cusset (Allier).	Contrôleur.....	Civils.....	23	9	»	Loi du [illegible] 1851.
17	Guillaume (Jean-Pierre).	11 mai 1834.	Thonne-la-Long (Meuse).	Préposé du service des sucres.	Militaires....	4	»	»	Idem [illegible]
					Civils.....	26	5	15	
18	Hagnéré (Marc-Eugène)	27 août 1836.	Wissant (Pas-de-Calais).	*Idem*.....	Civils.....	29	»	4	Loi du [illegible] 18[illegible]
19	Laroque (Eugène)....	18 sept. 1828.	Torreilles (Pyrénées-Or.).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	5	3	13	Idem [illegible] janvier
					postérieurs...	31	8	20	
20	Le Reste (Michel)....	13 mai 183[illegible].	Plovan (Finistère).	*Idem*.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	3	7	18	Idem [illegible]
					postérieurs...	31	8	20	
21	Maquart (Émile).....	28 juin 1835.	Sevigny-la-Forêt (Ardennes).	Commis principal du service des distilleries.	Civils.....	29	11	»	Loi du [illegible] 1851.

(1) Infirmités.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 100.

Fait à Paris, le 1er Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

N° 22,909. — *Décret qui approuve 15 liquidations de Pensions civiles.*

Du 3 Décembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

Digitized by Google

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversib aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
	"	115f32c	1,988f42c	1,600f	"	1,600f	1er sept. 1885.	Thônes (Haute-Savoie).
	"	1,875 10						
	37f97c	780 21	818 18	"	"	818	16 sept. 1885.	Saint-Quentin (Aisne).
	"	1,297 33	"	"	"	1,297	1er nov. 1885.	Meaux (Seine-et-Marne).
	29 33	644 25	673 58	"	"	673	16 sept. 1885.	Gué-d'Hossus (Ardennes).
	"	731 44	"	"	"	731	1er sept. 1885.	Saint-Martin-au-Laërt (Pas-de-Calais).
	"	136 68	937 14	841	"	841	21 sept. 1885.	Bassoles-Aulers (Aisne).
	"	800 46						
	"	98 95	894 06	841	"	841	*Idem.*	Blérancourt (Aisne).
	"	800 11						
	"	1,132 66	"	"	"	1,132	1er oct. 1885.	Melun (Seine-et-Marne).
					TOTAL.	29,274		

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quinze liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de huit mille quatre cent quatre-vingt-dix francs (8,490f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 101.

Fait à Paris, le 3 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DA[illegible] des lois, [illegible] et ordo[illegible] [illegible] vertu d[illegible] la p[illegible] a été [illegible]
					DE[illegible] (Pensions pour services [illegible]				
					ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	ABADIE (Prospérie-Marie-Louise), veuve TEVENI, *dit* THEVENIN.	9 juillet 1845.	Mirande (Gers).	Le mari, ex-percepteur, décédé titulaire d'une pension de 2,083 fr.	.....	»	»	»	Loi de 1853.
2	ANGER (Jeanne-Victoire), veuve SIQUOT.	17 juillet 1806.	Tuttemer-le-Grand (Calvados).	*Idem* de 500 fr. .	.....	»	»	»	Idem...
3	ROMIEUX (Marie-Eugénie), v^ve CLAIROUIN.	15 juin 1813.	La Rochelle (Charente-Infer.)	*Idem* de 956 fr...	.....	»	»	»	Idem...
4	SACLIER (Françoisse), veuve JOURDIER.	11 fév. 1836.	Morey (Saône et-Loire).	Le mari, percepteur.	Civils.....	30	4	17	Idem...
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
5	LEMERLE DE BEAUFOND (James-Théobald) (1).	15 nov. 1837.	Saint-Amand (Cher).	Commis principal, chef de poste.	Civils.....	19	6	»	Idem...
6	BAGARD (Germaine-Hélène), veuve TIRARD.	26 juillet 1823.	Montacher (Yonne).	Le mari, ex-receveur de navigation, décédé titulaire d'une pension de 1,534 fr.	.....	»	»	»	Idem...
7	BALLARD (Pauline), veuve DALIDAN.	19 juillet 1815.	Bourges (Cher).	Le mari, ex-receveur particulier sédentaire, décédé titulaire d'une pension de 1,386 fr.	.....	»	»	»	Idem...
8	BONFILS (Marie), veuve BUSSY.	24 oct. 1807.	Sarlat (Dordogne).	Le mari, ex-entreposeur des tabacs, décédé titulaire d'une pension de 3,000 fr.	.....	»	»	»	Idem...
9	CÉRÉ (Pauline-Léonie-Célina), v^ve CARLES.	24 nov. 1835.	Saint-Affrique (Aveyron).	Le mari, ex-receveur principal entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 1,774 fr.	.....	»	»	»	Idem...
10	GARCIN (Marie-Augustine), veuve HILLÈRE.	28 fév. 1832.	Arles (Bouches-du-Rh.)	Le mari, ex-commis aux exercices, décédé titulaire d'une pension de 1,200 fr.	.....	»	»	»	Idem...
11	GAULTIER DE MONTGAULTIER (Marie-Thaïs-Alexandrine), veuve CAFFIÉRY.	29 juin 1818.	Doullens (Somme).	Le mari, ex-receveur principal entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem...
12	LAURANS (Catherine-Félicie), v^ve BAPTISTE.	28 août 1837.	Guillestre (Hautes-Alpes).	Le mari, receveur à cheval.	Civils.....	26	3	3	Idem...

(1) Infirmités.

Digitized by Google

ITÉ s ment is base la tion.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
ORIE.								
arrement au 1er janvier 1854.)								
	"	"	"	"	Un tiers.	694f	16 juillet 1885.	Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
	"	"	"	"	*Idem.*	166	3 août 1885.	Viessoix (Calvados).
	"	"	"	"	*Idem.*	318	17 juillet 1885.	Niort (Deux-Sèvres).
5f 87c	"	2,025f 69c	"	2,003f	*Idem.*	667	2 juillet 1885.	Mâcon (Saône-et-Loire).
					TOTAL.	1,845		
0 00	"	741 00	"	"	"	741f	Rappel de trois années d'arrérages antérieures à la date de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de concession.	Le Blanc (Indre).
"	"	"	"	"	Un tiers.	511	29 mai 1885.	Coulommiers (Seine-et-Marne).
"	"	"	"	"	*Idem.*	462	22 avril 1885.	Bourges (Cher).
"	"	"	"	"	*Idem.*	1,000	30 mai 1885.	Sarlat (Dordogne).
"	"	"	"	"	*Idem.*	591	1er mai 1885.	Louhans (Saône-et-Loire).
"	"	"	"	"	*Idem.*	400	5 juillet 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
"	"	"	"	"	*Idem.*	533	2 mars 1885.	Doullens (Somme).
0 00	"	1,260 00	"	"	*Idem.*	420	4 juillet 1885.	Saint-Étienne (Loire).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, d[illegible] et ordonna[illegible] en vertu desq[illegible] la pens[illegible] a été accor[illegible]
13	LEMAIRE (Alphonsine), veuve LANIÈS.	6 déc. 1834.	Douai (Nord).	Le mari, ex-commis principal des sucres, décédé titulaire d'une pension de 1,345 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 [illegible] 1853.
14	MICHEL (Marie-Victorine), vve BROSSARD-DALBAN.	3 sept. 1839.	La Rochelle (Charente-Infér.)	Le mari, ex-commis aux exercices, décédé titulaire d'une pension de 955f	.....	»	»	»	Idem.....
15	RIO (Pierrette), veuve LHÉRITIER.	4 juillet 1828.	Lyon (Rhône).	Le mari, ex-receveur sédentaire, décédé titulaire d'une pension de 3,665 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

RÉC[illegible]

2e catégorie.. { Administration cent[illegible] / Contributions indirect[illegible]

TOTAL...

N° 22,910. — *DÉCRET qui approuve 18 liquidations de Pensions civiles.*

Du 3 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la loi du 22 août 1790;

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, d[illegible] et ordonna[illegible] en vertu desq[illegible] la pens[illegible] a été accor[illegible]
									DEUX[illegible] (Pensions pour services te[illegible]
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
1	MOREAU (Théodore-Martin).	11 oct. 1828.	Cluis (Indre).	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	8	»	Ordonnance 12 janvier [illegible] et loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	9	»	
2	NACRY (Jules-Henry-Vincent).	8 janv. 1832.	Saint-Étienne (Pas-de-Calais).	Contrôleur du service des sucres.	Civils.....	17	6	15	Loi du 9 [illegible] 1853.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers.	448f	12 juillet 1885.	Raches (Nord).
"	"	"	"	*Idem.*	318	25 février 1885.	Wallers (Nord).
"	"	"	"	*Idem.*	1,221	6 juillet 1885.	Paris (Seine).
				TOTAL.	6,645		

N.

.....	4	1,845f
.....	11	6,645
.....	15	8,490

Vu la loi du 30 mars 1872;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de douze mille cinq cent vingt-sept francs (12,527f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

...ité ...u ...ement ...ris ...base ...la ...lation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
GORIE. ...ieurement au 1er janvier 1854.)								
...0f 00c	"	80f 00c	1,604f 00c	1,600f	"	1,600f	1er octobre 1885.	Denain (Nord).
...00 00	"	1,524 00						
...92 36	"	1,755 79	"	1,600	"	1,600	16 sept. 1885.	Cantin (Nord).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, d et ordonna en vertu desq la p nati a été accor
3	NICOLAS (Martin-Elzear).	28 sept. 1832.	Vence (Alpes-Maritimes)	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	4	»	Ordonnance 15 janvier et loi du 1855.
					postérieurs...	31	9	10	
4	PARMENTIER (Jacques-Léon).	29 juin 1830.	Berck (Pas-de-Calais).	Préposé du service des sucres.	Militaires...	4	6	»	Lois des 11 1831 et 1855.
					Civils.....	26	2	7	
5	PAUCHET (Étienne-Alexandre).	26 août 1825.	Camiers (Pas-de-Calais).	*Idem*.....	Militaires....	5	11	»	*Idem* et ordonnance janvier
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	2	20	
					postérieurs...	31	8	»	
6	THÉRY (Marie-Joseph-Alphrède).	22 déc. 1826.	Bauvin (Nord).	*Idem*.....	Militaires. ...	6	2	5	Lois des 1831 et 1853.
					Civils.....	31	6	»	
7	BANCAL (Jeanne-Henriette-Anna), veuve TROUPENAT.	31 août 1822.	Bordeaux (Gironde).	Le mari, ex-receveur entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 1,935 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1855.
8	BERLENCOURT (Adelle-Clémentine), veuve GÉROLD.	15 déc. 1816.	Morcuil (Somme).	Le mari, ex-commis de recette principale, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
9	BESSE (Marie), veuve LARUE.	29 juin 1842.	Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 846 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
10	BRACQUART (Lucie-Austreberthe), vve DOUHET-PRADAT.	3 août 1813.	Créquy (Pas-de-Calais).	Le mari, ex-commis aux exercices, décédé titulaire d'une pension de 920f	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	DIEU (Arsène-Eugénie), veuve LE TRIBOT.	1er janv. 1817.	Saint-Thomas (Manche).	Le mari, ex-receveur principal, décédé titulaire d'une pension de 2,800 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
12	LAHARIE (Magdelaine), veuve RUAMPS.	29 oct. 1831.	Léon (Landes).	Le mari, receveur entreposeur.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	1	10	*Idem* et ordonnance janvier
					postérieurs...	31	4	9	
13	MIELLE (Françoise-Célénie), veuve JOURDAN.	17 juillet 1818.	Bar-sur-Seine (Aube).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,000 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1853.
14	MOULIS (Marie-Marguerite-Julie-Clémentine), veuve RIEUNEAU.	18 janv. 1833.	Albi (Tarn).	Le mari, ex-commis de direction, décédé titulaire d'une pension de 1,325 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
15	REIGNIER (Louise), vve DEROBERT.	12 avril 1825.	Annecy (Haute-Savoie).	Le mari, ex-commis, décédé titulaire d'une pension de 858f	.....	»	»	»	*Idem*.....
16	WERSCHNEIDER (Marie-Catherine-Christine), veuve DEBOST.	6 déc. 1840.	Paris (Seine).	Le mari, ex-commis principal, décédé titulaire d'une pension de 1,940 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
912f 50c 928 33	" "	12f 95c 1,224 48	1,237f 43c	"	"	1,237f	11 octobre 1885.	Nice (Alpes-Maritimes)
162 03	37f 49c	608 12	645 61	"	"	645	21 sept. 1885.	Berck (Pas-de-Calais).
291 66 261 11	39 44	57 39 797 30	894 13	840f	"	840	1er sept. 1885.	La Bourse (Pas-de-Calais).
161 11	51 49	794 80	845 99	840	"	840	*Idem.*	Proyart (Somme).
"	"	"	"	"	Un tiers.	645	27 mars 1885.	Bordeaux (Gironde).
"	"	"	"	"	*Idem.*	533	5 sept. 1885.	Domart-en-Ponthieu (Somme).
"	"	"	"	"	*Idem.*	282	30 août 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
"	"	"	"	"	*Idem.*	306	1er avril 1885.	Chapdes-Beaufort (Puy-de-Dôme)
"	"	"	"	"	*Idem.*	935	29 juillet 1885.	Amiens (Somme).
1,530 55 1,520 37	" "	290 28 2,204 14	2,494 42	1,760	*Idem.*	586	10 mai 1885.	Agen (Lot-et-Garonne).
"	"	"	"	"	*Idem.*	333	29 avril 1885.	Bar-sur-Seine (Aube).
"	"	"	"	"	*Idem.*	441	4 avril 1885.	Albi (Tarn).
"	"	"	"	"	*Idem.*	286	2 déc. 1884.	Marchampt (Rhône).
"	"	"	"	"	*Idem.*	646	7 juin 1885.	Paris (Seine).
					TOTAL.	11,755		

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
3	NICOLAS (Martin-Elzear).	28 sept. 1832.	Vence (Alpes-Maritimes)	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	4	»	Ordonnance du 12 janvier 1853 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	9	10	
4	PARMENTIER (Jacques-Léon).	29 juin 1830.	Berck (Pas-de-Calais).	Préposé du service des sucres.	Militaires...	4	6	»	Lois des 11 août 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	26	2	7	
5	PAUCHET (Étienne-Alexandre).	26 août 1825.	Camiers (Pas-de-Calais).	*Idem*.....	Militaires....	5	11	»	*Idem* et ordonnance du 12 janvier 1853.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	2	20	
					postérieurs...	31	8	»	
6	THÉRY (Marie-Joseph-Alphrède).	22 déc. 1826.	Bauvin (Nord).	*Idem*.....	Militaires....	6	2	5	Lois des 11 août 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	31	6	»	
7	BANCAL (Jeanne-Henriette-Anna), veuve TROUPENAT.	31 août 1822.	Bordeaux (Gironde).	Le mari, ex-receveur entreposeur, décédé titulaire d'une pension de 1,935 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
8	BERLENCOURT (Adelle-Clémentine), veuve GÉROLD.	15 déc. 1816.	Moreuil (Somme).	Le mari, ex-commis de recette principale, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
9	BESSE (Marie), veuve LABUE.	29 juin 1843.	Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 846 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
10	BRACQUART (Lucie-Austreberthe), Vve DOUHET-PRADAT.	3 août 1813.	Créquy (Pas-de-Calais).	Le mari, ex-commis aux exercices, décédé titulaire d'une pension de 920f	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	DIEU (Arsène-Eugénie), veuve LE TRIBOT.	1er janv. 1817.	Saint-Thomas (Manche).	Le mari, ex-receveur principal, décédé titulaire d'une pension de 2,800 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
12	LAHARIE (Magdelaine), veuve RUAMPS.	29 oct. 1831.	Léon (Landes).	Le mari, receveur entreposeur.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	1	10	*Idem* et ordonnance du 12 janvier 1853.
					postérieurs..	31	4	9	
13	MIELLE (Françoise-Célénie), veuve JOURDAN.	17 juillet 1818.	Bar-sur-Seine (Aube).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,000 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
14	MOULIS (Marie-Marguerite-Julie-Clémentine), veuve RIEUNEAU.	18 janv. 1833.	Albi (Tarn).	Le mari, ex-commis de direction, décédé titulaire d'une pension de 1,395 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
15	REIGNIER (Louise), Vve DEROBERT.	12 avril 1825.	Annecy (Haute-Savoie).	Le mari, ex-commis, décédé titulaire d'une pension de 858f	.....	»	»	»	*Idem*.....
16	WERSCHNEIDER (Marie-Catherine-Christine), veuve DEBOST.	6 déc. 1840.	Paris (Seine).	Le mari, ex-commis principal, décédé titulaire d'une pension de 1,940 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
912f 50c 928 33	"	12f 95c 1,224 48	1,237f 43c	"	"	1,237f	11 octobre 1885.	Nice (Alpes-Maritimes)
162 03	37f 49c	608 12	645 61	"	"	645	21 sept. 1885.	Berck (Pas-de-Calais)
291 66 261 11	39 44	57 39 797 30	894 13	840f	"	840	1er sept. 1885.	La Bourse (Pas-de-Calais).
261 11	51 49	794 80	845 99	840	"	840	*Idem.*	Proyart (Somme).
"	"	"	"	"	Un tiers.	645	27 mars 1885.	Bordeaux (Gironde).
"	"	"	"	"	*Idem.*	533	5 sept. 1885.	Domart-en-Ponthieu (Somme).
"	"	"	"	"	*Idem.*	282	30 août 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
"	"	"	"	"	*Idem.*	306	1er avril 1885.	Chapdes-Beaufort (Puy-de-Dôme)
"	"	"	"	"	*Idem.*	935	29 juillet 1885.	Amiens (Somme).
3,530 55 3,520 37	"	290 28 2,204 14	2,494 42	1,760	*Idem.*	586	10 mai 1885.	Agen (Lot-et-Garonne).
"	"	"	"	"	*Idem.*	333	29 avril 1885.	Bar-sur-Seine (Aube).
"	"	"	"	"	*Idem.*	441	4 avril 1885.	Albi (Tarn).
"	"	"	"	"	*Idem.*	286	2 déc. 1884.	Marchampt (Rhône).
"	"	"	"	"	*Idem.*	646	7 juin 1885.	Paris (Seine).
					TOTAL.	11,755		

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, ... et ordonn... en vertu de... la pen... a été ...
					SERVICES FINANCIERS DE L'ALGÉRIE.				
17	TEMIM (Judas) (1).....	5 mars 1828.	Alger (Alger).	Chaouch, interprète des contributions diverses.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	•	26	Lois du ... 1790 et ... 1853.
					postérieurs..	23	2	•	
					LISTE CIVILE.				
18	PIRONON (Juliette-Hortense), vve DIDELOT.	8 juin 1835.	Lille (Nord).	Le mari, ex-commis principal, décédé titulaire d'une pension de 1,225 fr.	.....	•	•	•	Lois ... 1853 ...

(1) Infirmités.

2e catégorie... { Contributions indi... Services financiers de l'... Liste civile.....

TOTAUX...

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 102.

Fait à Paris, le 3 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

N° 22,911. — *DÉCRET qui approuve 16 liquidations de Pensions civiles.*

Du 3 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, ... et ordonn... en vertu de... la pen... a été ...
									DEUX...
					(Pensions pour services ter...				
					DOUANES.				
1	LE ROUGE DE RUSUNAN (François-Marie-Hypolithe).	11 nov. 1834.	Plougoulm (Finistère).	Brigadier.....	Civils.....	29	9	•	Loi du ... 1853.
2	LOTTIN (Jean-François)	7 janv. 1838.	Arette (Basses-Pyrénées)	*Idem*.....	Militaires....	6		19	*Idem* et le ... 11 avril ...
					Civils.....	19	4	24	

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
00f 00c 00 00	» »	20f 36c 346 42	366f 78c	»	»	366f	1er sept. 1885.	Alger (Alger).
»	»	»	»	»	Un tiers.	406	9 mai 1885.	Paris (Seine).

ON.

.....	16	11,755f
.....	1	366
.....	1	406
.....	18	12,527

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;
Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;
Vu la loi du 11 avril 1831;
Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;
La section des finances du Conseil d'État entendue;
Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les seize liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de neuf mille neuf cent soixante et un francs (9,961f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
GORIE.								
rieurement au 1er janvier 1854.)								
00f 00c	»	773f 50c	»	»	»	773f	1er octobre 1885.	Plouénan (Finistère).
00 00	48f 06c	386 67	434f 73c	»	»	434	Idem.	Pau (Basses-Pyrénées).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	LA des lois et ordo... vertu la pe... a été a...
3	LUCE (Frédéric-François).	26 juillet 1835.	Saint-Germain-sur Ay (Manche).	Préposé.....	Civils.....	28	7	»	Loi du 1853.
4	MARGUET (Désiré).....	28 oct. 1821.	Arçon (Doubs).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	9	8	24	Idem.
					postérieurs...	31	9	»	
5	MERLIER (Adolphe-Joseph).	28 mai 1840.	Willems (Nord).	Sous-brigadier..	Civils.....	25	4	3	Loi du 1853.
6	MEUNIER (Pierre).....	24 janv. 1830.	Clussais (Deux-Sèvres).	Préposé.....	Militaires....	6	3	1	Idem.
					Civils.....	21	7	15	
7	MIGEOT (Martin-Victor)	26 oct. 1835.	Les Hautes-Rivières (Ardennes).	*Idem*.....	Militaires....	4	»	26	Idem.
					Civils.....	2	»	»	
8	MIJEOT (Isidore-Adolphe).	24 nov. 1834.	Thilay (Ardennes).	*Idem*.....	Militaires....	3	10	10	Idem.
					Civils.....	25	»	»	
9	MORLOT (Pierre).....	4 mars 1828.	Marguetfromy (Ardennes).	Brigadier.....	Militaires....	6	7	13	Idem.
					Civils.....	29	1	»	
10	MUROS (Louis).....	26 sept. 1826.	Montmorillon (Vienne).	Préposé.....	Militaires....	1	2	15	Idem.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	8	»	
					postérieurs...	30	9	»	
11	ORANGE (Onésime-Dominique-Victor).	12 oct. 1826.	Longues (Calvados).	Préposé visiteur.	Militaires....	5	8	11	Loi du 1853.
					Civils.....	30	9	»	
12	PÉGURET (Pierre-Bernard).	27 juin 1827.	Saint-Sernin (Aveyron).	Brigadier.....	Militaires....	6	»	12	Idem.
					Civils.....	28	2	12	
13	PÉRY (Antoine).....	9 février 1830.	Corbonod (Ain).	*Idem*.....	Militaires....	5	5	13	Idem.
					Civils.....	28	6	»	
14	QUEYRAS (Jean-François).	24 juin 1836.	Le Val-des-Prés (Hautes-Alpes).	Sous-brigadier..	Civils.....	26	7	»	Loi du 1853.
15	WAQUET (François-Exavier).	27 août 1835.	Camphin-en-Pévèle (Nord).	Préposé.....	Militaires....	4	4	26	Idem.
					Civils.....	25	»	»	
16	PERROTEY (Marguerite), veuve Loos (1).	5 sept. 1838.	Le Saulcy (Vosges).	Le mari, préposé	Civils.....	10	2	22	Loi du 1853.

(1) Le mari mort des suites d'un accident de service.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 103.

Fait à Paris, le 3 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

TITÉ lu ment ris base la lation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
1f 11c	»	578f 01c	»	»	»	578f	1er octobre 1885.	Saint-Georges-de-la-Rivière (Manche).
3 75	»	300 50	1,224f 58c	972f 00c	»	972	*Idem.*	Mouthe (Doubs).
8 33	»	924 08						
7 77	»	596 74	»	»	»	596	*Idem.*	Roubaix (Nord).
6 25	41f 69c	836 86	878 55	750 00	»	750	*Idem.*	Alger (Alger).
1 11	32 91	505 55	538 46	»	»	538	*Idem.*	Les Hautes-Rivières (Ardennes).
1 11	25 75	505 55	531 31	»	»	531	*Idem.*	Thilay (Ardennes).
0 00	44 13	756 16	800 29	»	»	800	*Idem.*	Bergues (Nord).
6 66	8 05	54 22	684 10	»	»	684	*Idem.*	Nantes (Loire-Inférieure)
1 11		621 43						
9 72	37 97	620 97	658 94	»	»	658	*Idem.*	Caen (Calvados)
0 00	50 27	676 00	726 27	»	»	726	*Idem.*	Cette (Hérault).
2 22	45 43	696 66	742 09	»	»	742	*Idem.*	Gignay (Ain).
0 40	»	590 36	»	»	»	590	1er sept. 1885.	Charly (Haute-Savoie).
0 83	29 36	460 41	489 77	»	»	489	*Idem.*	Lille (Nord).
0 00	»	203 33	»	»	Un tiers, élevé au minimum	100	23 juin 1885.	Le Saulcy (Vosges).
					TOTAL.	9,961		

N° 22,912. — *DÉCRET qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 255 Pensions militaires.*

Du 3 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 juin suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Vu la situation du crédit de six millions cinq cent mille francs affecté par la loi de finances du 21 mars 1885 à l'inscription des pensions militaires en 1885;

Digitized by Google

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les deux cent cinquante-cinq pensions militaires comprises pour une somme totale de trois cent trente-trois mille six cent quarante-trois francs (333,643f) dans le *Bulletin des lois* n° 1723 (partie supplémentaire), et rappelées au tableau ci-dessous seront inscrites au livre des pensions du Trésor public.

2. La jouissance de ces pensions commencera à courir du jour indiqué pour chacune d'elles dans les décrets signalés ci-après.

NUMÉRO du Bulletin des lois où sont insérées les pensions.	NUMÉRO d'ordre de l'insertion de chaque décret au Bulletin des lois.	DATE des décrets.	NUMÉRO d'ordre de chaque décret.	NATURE DES PENSIONS à inscrire.	MONTANT des pensions. Parties.	Somme.
Bulletin n° 1723, partie supplémentaire.	22,813	27 oct. 1885.	108	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	49	157,97[illegible]
	22,814	*Idem.*	109	Pensions à des veuves d'officiers.....	26	34,6[illegible]
	22,815	*Idem.*	110	Pensions à des veuves ou orphelins de militaires.	38	20,[illegible]
	22,816	*Idem.*	111	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	47	45,61[illegible]
	22,817	*Idem.*	112	*Idem*.....	65	55,[illegible]
	22,818	*Idem.*	113	*Idem*.....	28	16,3[illegible]
	22,819	*Idem.*	114	Pensions de réforme à 2 officiers.....	2	1,6[illegible]
				TOTAUX.....	255	333,6[illegible]

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 3 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS de la pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	Lieu.	FONCTIONS.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois et ord[illegible] vertu [illegible] la [illegible] a été [illegible]
Unique.	DECAUX (Clémence-Célestine-Camille), vve FROT (François-Alexandre-Léon).	25 nov. 1824.	Paris (Seine).	Le mari, ex-employé aux écritures (service des costumes), décédé titulaire d'une pension de 1,522 fr.	Théâtre national de l'Opéra.	»	»	»	Décret [illegible] 1856.

Digitized by Google

N° 22,913. — *Décret qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 3 Décembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 9, 10, 12, 17, 18, 29, 30, 38, 40, 41 et 42 du décret du 14 mai 1856, sur les pensions de retraite du théâtre national de l'Opéra;

La section des finances du Conseil d'État entendue, en son avis du 18 novembre 1885;

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

Décrète :

Art. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de cinq cent sept francs (507f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite sur les fonds de la caisse spéciale des pensions de retraite du théâtre national de l'Opéra.

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 3 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

Signé René Goblet.

TITÉ u ment is base la ation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE de la pensionnaire.
	des services militaires et civils.	des services à l'Opéra.	Total.					
,	»	»	»	»	Un tiers.	507f	29 août 1885.	Paris (Seine).

Digitized by Google

N° 22,914. — *DÉCRET qui approuve 9 liquidations de Pensions civiles.*

Du 3 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles ;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 29 juin, 12, 14 et 27 août 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885 ;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
					(Pensions pour services				
					POSTES ET TÉLÉGRAPHES				
1	CONOD (Fanny), veuve CHOLLET [1].	19 fév. 1846.	Paris (Seine).	Le mari, ex-facteur rural.	Civils.....	5	11	16	Loi du 9 juin 1853.
2	MÉTÉYER (Élisabeth-Marie-Louise) [2].	19 janv. 1824.	Surgères (Charente-Inférieure).	Receveuse.....	*Idem*.....	28	4	»	*Idem*.
3	RAMBAUD (Anne-Antoinette), veuve MATHERON [2].	27 janv. 1828.	Saint-Bonnet (Hautes-Alpes).	*Idem*.....	*Idem*.....	25	3	10	*Idem*.
4	COLONNA (Simon-Pancrace) [1].	2 janv. 1836.	Pila-Canale (Corse).	Facteur rural....	Militaires....	6	1	7	*Idem* et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	14	2	»	
5	DUPONT (Hortense-Sévérine), v^ve MARCEL.	8 août 1812.	Moy (Aisne).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 298 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
6	FLEURY (Charlotte-Pétronille), veuve CORTADE.	9 déc. 1820.	Amsterdam (Pays-Bas).	Le mari, ex-surveillant des télégraphes, décédé titulaire d'une pension de 681 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.
7	PIZIEUX (Martine-Antoinette-Ludivine-Célina), v^ve ROUSSEAUX.	11 mai 1819.	Moy (Aisne).	Le mari, ex-entreposeur en gare, décédé titulaire d'une pension de 847^f	.....	»	»	»	*Idem*.
8	SUNIER (Marie-Rose-Thècle), veuve CONU.	8 nov. 1828.	Port-Vendres (Pyrénées-Or.)	Le mari, ex-facteur de ville, décédé titulaire d'une pension de 402 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.
9	DELEUZE (Catherine-Maria), orpheline [3].	10 déc. 1866.	Montbrison (Loire).	Le père, ex-courrier convoyeur, décédé titulaire d'une pension de 729 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.

[1] Accident de service. — [2] Infirmités. — [3] Tuteur : M. DELEUZE (Adrien).

Digitized by Google

Décrète :

Art. 1er. Les neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de deux mille sept cent quatre-vingt-un francs (2,781f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 3 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé Sarrien.

…té …ent …base …la …tion.	Liquidation des services militaires.	Liquidation des services civils.	Liquidation Total.	Limitation de la pension au maximum du grade.	Quotité réversible aux veuves ou aux orphelins.	Fixation définitive de la pension.	Dates de jouissance.	Domicile des pensionnaires.
…ORIE. …eurement au 1er janvier 1854.)								
…f 00c	»	133f 00c	133f 00c	»	Un tiers, élevé à	100f	17 août 1884.	Tours (Indre-et-Loire).
… 11	»	784 40	784 40	»	»	784	1er juillet 1885.	Paris (Seine).
… 22	»	661 64	661 64	»	»	661	*Idem.*	Saint-Raphaël (Var).
… 00	40f 67c	250 33	250 33	»	»	250	*Idem.*	Pila-Canale (Corse).
	»	»	»	»	Un tiers, élevé à	100	9 mai 1885.	Moy-de-l'Aisne (Aisne).
	»	»	»	»	Un tiers.	227	7 mars 1885.	Paris (Seine).
	»	»	»	»	*Idem.*	282	23 février 1885.	Moy-de-l'Aisne (Aisne).
	»	»	»	»	*Idem.*	134	1er avril 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
	»	»	»	»	*Idem.*	243	Du 4 avril 1885 au 9 décembre 1887 inclus.	Aigues-Mortes (Gard).
					Total.	2,781		

Digitized by Google

N° 22,915. — *DÉCRET qui approuve 5 liquidations de Pensions civiles.*

Du 9 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu le décret du 4 juillet 1806;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
									(Pensions pour services
					ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	CHARDON (Jean-Marie) (1).	5 mars 1823.	Saint-Bon (Savoie).	Gardien de bureau.	Civils.....	24	2	»	Loi du 1853.
2	DUPUY (Félix-Antoine).	5 août 1825.	Gourdon (Lot).	Percepteur.....	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	8	8	»	
					postérieurs...	30	1	29	
3	MARGUERITE (Clémence-Aglaé), Vve DE ROUSSY.	19 mars 1826.	Paris (Seine).	Le mari, ex-directeur général de la comptabilité publique, décédé titulaire d'une pension de 6,000 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1853.
					DOUANES.				
4	SAUSSE (Marthe-Victoire), veuve BENOIT-BARNET (2).	24 déc. 1845.	Tarascon (Bouches-du-Rh.)	Le mari, contrôleur.	Civils.....	22	10	25	Idem.
5	PORTE-FORIE (Jacques-Louis), orphelin (3).	21 avril 1874.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	Le père, préposé.	Militaires....	6	9	»	Idem.
					Civils.....	22	7	18	

(1) Infirmités. — (2) Le mari mort des suites d'un accident de service. — (3) Tuteur : M. PORTE-FORIE (

2e catégorie..... { Administration centrale.....
Douanes.....

TOTAL.....

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les cinq liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de six mille cinq cent quatre-vingt-trois francs (6,583f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 104.

Fait à Paris, le 9 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

...ITÉ ...nt ...is r base ...e la ...dation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...GORIE.								
...rieurement au 1er janvier 1854.)								
68f 00c	»	591f 27c	»	»	»	591f	1er mai 1885.	Saint-Bon (Savoie).
95 00	»	1,014 82	4,461f 26c	3,426f	»	3,426	10 août 1885.	Château-Renault (Indre-et-Loire).
58 87	»	3,436 44						
»	»	»	»	»	Un tiers.	2,000	13 janvier 1885.	Paris (Seine).
						6,017		
00 00	»	1,278 67	»	»	*Idem.*	426f	26 avril 1885.	Arles (Bouches-du-Rh.)
99 16	45f	876 07	421 07	»	*Idem.*	140	Du 19 mai 1885 au 20 avril 1895.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
					TOTAL.	566		

...ON.		
.....	3	6,017f
.....	2	566
.....	5	6,583

Digitized by Google

N° 22,916. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département du Jura, les coupes extraordinaires après ci-désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Aiglepierre.	Réserve	3h 96a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent vingt francs pour travaux.
2	Bief-du-Fourg.	Vernon.....	»	»	200	Jardinage. Charges : cinquante francs pour repeuplements.
3	Censeau....	Deuxième affectation (parcelle E²).	»	»	292	Extraction. Charges : dix pour cent du produit seront affectés à des plantations.
4	*Idem* (section de Grangettes).	.....	»	»	31	Jardinage. A délivrer.
5	Certemery .	.....	0 80	»	»	Taillis sous futaie. A délivrer. Charges : trente francs pour travaux.
6	Chapelle (La).	Roche-Charmas	3 56	»	»	Taillis sous futaie.
7	*Idem* (section d'Ouay).	Réserve.....	4 01	»	»	*Idem*.
8	Chilly-sur-Salins.	Rochette (La) (coupes n°s 24 et 25).	1 92	»	»	*Idem*. Les coupes ordinaires des exercices 1886 et 1887 seront supprimées. Charges : quatre-vingt-cinq francs pour travaux.
9	Cuvier.....	Première affectation (parcelles A¹ et D¹).	»	»	363	Régénération. Charges : prélèvement de cinq pour cent du produit pour repeuplements.
10	Doye	Réserve.....	»	»	50	Extraction. Houppiers non compris.
11	Geraise.....	*Idem*.....	3 98	»	»	Taillis sous futaie.
12	Ivrey.....	*Idem*.....	10 05	»	»	*Idem*. Charges : vingt-cinq francs pour travaux.
13	Mesnay....	*Idem*.....	6 57	»	»	Taillis sous futaie. Charges : soixante-dix francs pour travaux.
14	Mièges.....	*Idem*.....	»	»	90	Extraction. Houppiers non compris.
15	Mignovillard.	Première affectation...	»	»	425	Regénération. Charges : soixante-quinze francs pour travaux.
16	Montigny-lez-Arsures.	Réserve	3 35	»	»	Taillis sous futaie. Charges : quatre-vingts francs pour travaux.
17	Pagnoz	Champ Grély.....	1 54	»	»	Taillis sous futaie.
18	Port-Lesney.	Réserve.....	8 00	»	»	*Idem*. Charges : cent soixante francs pour travaux, six stères et cent fagots pour les préposés.
19	Pretin.....	*Idem*.....	10 00	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
20	Vadans	*Idem*.....	4 10	»	»	Taillis sous futaie. Charges : soixante francs pour travaux.
21	Villeneuve-d'Aval.	*Idem*.....	4 90	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885-1886. Charges : soixante-cinq francs pour travaux et fourniture de six stères et cent fagots pour les préposés.

Digitized by Google

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
22	Villers-Farlay.	Réserve	15ha 05a	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885-1886. Charge annuelle : cent trente francs et fourniture de six stères et cent fagots pour les préposés.
23	Villers-sur-Chalamont.	.....	"	"	486	Extraction. Charges : cent francs pour travaux. Nettoiement du sous-bois.
24	Villette-lez-Arbois.	Réserve	12 48	"	"	Taillis sous futaie. Charges : trois cents francs pour travaux.
25	Bief-des-Maisons.	.....	"	"	20	Extraction. Charges : quinze francs pour travaux.
26	Bourg-de-Sirod.	.....	"	"	60	Jardinage. Charges : soixante francs pour dégagement de semis.
27	Chalèmes (Les) (pour la section de Chalèmes-le-Grand).	.....	"	"	177	Jardinage. Charges : cent francs pour travaux.
28	Champagnole.	Première affectation (parcelles B^1, C^1).	"	"	213	Régénération. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
29	Châtelneuf.	Première affectation (Grands-Bois).	"	"	80	Régénération. A prélever sur la possibilité à déterminer. Charges : cinquante francs pour travaux.
30	Chaux-des-Crotenay. (La)	Réserve.....	3 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
31	Chaux-du-Dombief. (La)	Première affectation (parcelle K^1).	"	"	226	Régénération. Charges : soixante-dix francs pour travaux.
32	Cize.....	Réserve.....	"	"	200	Extraction. Charges : quatre-vingt-dix francs pour travaux.
33	Denezières.	*Idem*.....	4 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : soixante francs pour travaux.
34	Foncine-le-Haut.	*Idem* (un tiers des vieux bois).	4 59	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
35	Gillois.....	Réserve	"	"	174	Extraction. Charges : vingt francs pour travaux.
36	Le Lac des Rouges-Truites.	Première affectation (parc B^1, D^1), troisième affectation D^3.	"	"	652	Régénération et extraction. Charges : deux cent cinquante-cinq francs pour travaux.
37	Lézat.....	Première affectation.,..	"	"	72	Régénération. Charges : trente francs pour travaux.
38	*Idem*.....	Quatrième affectation..	"	"	250	Extraction. Charges : cent francs pour travaux.
39	Loulle.....	Réserve	9 03	"	"	Taillis sous futaie.
40	Pillemoine.	Surmont	"	"	300	Extraction. Charges : soixante francs pour travaux.
41	Planches-en-Montagne (Les) (pour la section des Planches).	Réserve.....	1 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : vingt francs pour travaux. Fourniture de deux stères de bois pour les préposés.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
42	Planches-en-Montagne (Les) (section du Châlet).	Grands-Épinois.....	"	"	35	Extraction. Charge : trente francs pour trois. Fourniture de deux stères de bois pour les préposés. Rejet du surplus de la demande.
43	Planches-en-Montagne (Les) (section de Montliboz).	Petits-Épinois.....	"	"	40	Extraction. Charge : vingt francs pour trois. Fourniture de deux stères pour les préposés.
44	Saint-Laurent-Grand-Vaux (pour la commune de la Chaumusse).	Marechet.....	"	"	5,000	Extraction. A exploiter par cinquième de 1885 à 1889.
45	Saint-Laurent-Grand-Vaux.	Première affectation ...	"	"	586	Régénération. Charge : prélèvement de trois pour cent pour travaux.
46	Tancua....	Réserve.....	10h 12a	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par quart de 1885 à 1888. Charges : vingt francs pour travaux. A délivrer.
47	Treffay....	*Idem*.....	"	"	15	Extraction. Charge : douze francs pour travaux.
48	Bretenières. (La)	*Idem*.....	11 03	"	"	Taillis sous futaie. Charges : trois cent quatre-vingt-onze francs quatre-vingt-dix centimes pour travaux.
49	Champagne.	*Idem*.....	11 64	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quatre cent trois francs vingt-cinq centimes pour travaux.
50	Chaumergy.	*Idem*.....	3 75	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent vingt deux francs pour travaux.
51	Commenailles.	*Idem*.....	10 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : deux cent vingt-sept francs trente-cinq centimes pour travaux.
52	Frasne.....	*Idem* (restant).....	13 80	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885-1886. Charges : quatre vingt-quinze francs pour travaux et fourniture de dix stères au domicile des préposés.
53	Froideville.	Réserve.....	7 56	"	"	Taillis sous futaie. Charges : trois cent trente-deux francs dix centimes pour travaux et transport de six stères et cent fagots chez les préposés.
54	Gendrey...	*Idem* (soit le dixième).	9 46	"	"	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour travaux. Fourniture de dix-sept stères et deux cents fagots au domicile des proposes ; sept stères et cinquante fagots pour la mairie.
55	Lavangeot..	Réserve.....	7 85	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cinquante-sept francs pour travaux.

Digitized by Google

N° des articles.	Noms des communes propriétaires de bois.	Situation et nature des coupes extraordinaires. — Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	Conditions sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
56	Longwy (section de Jousserot).	Réserve (totalité).....	8h 03a	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885-1887. Charges : soixante-quatorze francs soixante-quinze centimes pour travaux.
57	Mont-sous-Vaudrey.	Réserve.....	20 16	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent vingt-neuf francs trente centimes pour travaux.
58	Ougney....	*Idem*.....	1 03	»	»	Taillis sous futaie.
59	Pagney....	*Idem* (totalité).....	28 02	»	»	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885-1887. Charges : quarante-cinq francs quatre-vingt-dix centimes sur le premier coupon, soixante-dix-sept francs quatre-vingt centimes sur le second.
60	Parcey.....	Réserve.....	7 62	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinquante-deux francs quarante-cinq centimes pour travaux.
61	Peintre....	*Idem*.....	5 41	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cinq cent huit francs pour travaux.
62	Pleure.....	*Idem* (totalité).....	11 23	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885-1886. Charges : trois cent cinquante francs vingt-cinq centimes pour travaux.
63	*Idem* (section Bourgeagne).	*Idem*.....	4 17	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent quatre-vingt-onze francs cinquante centimes pour travaux.
64	Ranchot....	Réserve.....	7 95	»	»	Taillis sous futaie. Charges : quarante francs quarante centimes pour travaux et fourniture de douze stères et deux cents fagots pour les préposés et la mairie.
65	Romange..	*Idem*.....	7 46	»	»	Taillis sous futaie. Charges : vingt-sept francs pour travaux. Fourniture de cinq stères au domicile des préposés.
66	Rouffange..	*Idem*.....	8 01	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent seize francs soixante-quinze centimes pour travaux.
67	Saligney...	*Idem*.....	9 47	»	»	Taillis sous futaie. Charges : trente-deux francs pour travaux.
68	Tavaux....	*Idem* (un sixième des vieux bois).	7 04	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent sept francs soixante centimes pour travaux.
69	Vaudrey...	Réserve.....	9 18	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cents francs pour travaux. Six stères pour les préposés.
70	Villey (Le).	*Idem* (totalité).....	11 70	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux cent quatre-vingt-quatre francs quatre-vingt-dix centimes pour travaux.
71	Chissey....	Réserve.....	3 69	»	»	Taillis sous futaie.
72	Falletans...	*Idem*.....	3 51	»	»	Taillis sous futaie. Charges : fourniture et emploi de dix mètres cubes de cailloux.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. — Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
73	Our.....	Réserve.....	9h 60a	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent francs pour travaux.
74	Alièze.....	*Idem*.....	5 00	"	"	Taillis sous futaie.
75	Bissia (pour la section de Bissia).	Parcelle E.....	"	"	14	Jardinage.
76	Bissia (section de Bissia).	Parcelle F.....	"	"	24	*Idem*.
77	Bourget (Le) (pour la section de Bellecin).	Réserve.....	5 33	"	"	*Idem*. Charges : soixante-sept francs cinquante centimes pour travaux.
78	Charrière (pour la section de Lieffenan.)	*Idem*.....	4 60	"	"	Taillis sous futaie. Charges : soixante-deux francs pour travaux.
79	Chavéria...	*Idem*.....	5 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : soixante-dix-neuf francs cinquante centimes pour travaux.
80	Dampierre..	*Idem*.....	2 74	"	"	Taillis sous futaie.
81	Hautecour..	*Idem*.....	1 84	"	"	*Idem*. Charges : quarante francs pour ouverture de fossés.
82	Lamarre...	*Idem* (le tiers des vieux bois).	9 93	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cinquante francs pour travaux.
83	Marnézia...	Réserve.....	5 00	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quatre-vingts francs pour travaux.
84	Mirebel....	*Idem*.....	5 21	"	"	Taillis sous futaie.
85	Nermier...	*Idem*.....	3 15	"	"	*Idem*. Charges : cinquante et un francs pour travaux, fourniture de cinq stères à l'école.
86	Nevy-sur-Seille.	*Idem*.....	8 33	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cinquante-six francs pour travaux.
87	Paisse (section de Blenay).	*Idem*.....	4 89	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quarante-neuf francs pour travaux.
88	Présilly (section de Senay-St-Georges).	*Idem*.....	5 80	"	"	Taillis sous futaie. Charges : soixante-dix francs vingt-cinq centimes pour travaux. Fourniture de quatre stères pour l'école.
89	Publy.....	*Idem*.....	4 56	"	"	Taillis sous futaie. Charges : soixante-treize francs pour travaux.
90	Safflox.....	Deuxième affectation...	"	"	"	Régénération.
91	Verges.....	Réserve.....	5 01	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent six francs cinquante centimes pour travaux.
92	Andelot-lez-Armand.	Darey.....	2 14	"	"	Taillis sous futaie. Charges : vingt-cinq francs pour travaux.
93	Aromas....	Réserve (restant).....	2 56	"	"	Taillis sous futaie.
94	Augea.....	Réserve.....	7 15	"	"	*Idem*. Charges : cent trente-sept francs cinquante centimes pour travaux.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
95	Balanod ...	Réserve.....	4h 16a	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quarante-sept francs quatre-vingts centimes pour travaux.
96	Bornay	*Idem*.....	0 90	"	"	Taillis sous futaie.
97	Chevreaux .	*Idem*.....	10 38	"	"	*Idem*.
98	Chilly-le-Vignoble.	*Idem*.....	8 23	"	"	*Idem*. Charges : cent cinq francs pour travaux.
99	Larnaud...	*Idem*.....	6 81	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante-sept francs soixante centimes pour travaux.
100	Nantey.....	*Idem*.....	8 78	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges annuelles : trente-cinq francs pour travaux.
101	Rosay.....	*Idem*.....	1 07	"	"	Taillis sous futaie. Charges : trente-deux francs pour travaux.
102	St-Laurent-la-Roche.	*Idem* (la moitié des vieux bois).	10 48	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent cinq francs pour travaux.
103	Villeneuve-lez-Charnod (section de Faverges).	Coqueru.....	2 72	"	"	Taillis sous futaie.
104	Villevieux..	Réserve.....	4 28	"	"	*Idem*. Charges : deux cent trente-sept francs vingt-cinq centimes pour travaux.
105	Chapois....	La Laithie (première affectation).	"	"	459	Régénération. Charges : cent quatre-vingt-quinze francs pour travaux.
106	Colonne....	Grandes-Communes....	12 50	"	"	Taillis sous futaie. Charges : trois cent cinq francs pour travaux.
107	Montholier (Bâtis de).	Micheillat.....	6 09	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quatre-vingt-dix francs pour travaux.
108	Montrond...	Réserve.....	3 53	"	"	Taillis sous futaie. Charges : soixante francs pour travaux.
109	Mournans..	Nouvalets.....	"	"	52	Extraction. Charges : quarante francs pour travaux.
110	Nans (Les).	La Joux (cinquième affectation).	"	"	152	Extraction. Charges : cinquante-quatre francs pour travaux.
111	Tourmont..	Réserve.....	4 37	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent cinquante-neuf francs pour travaux.
112	Bellefontaine.	Risoux.....	"	"	831	Jardinage. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges annuelles : trente-cinq francs pour travaux.
113	Bouchoux (Les).	Deuxième affectation (Cermétrau).	"	"	125	Régénération. Charges : quarante francs pour travaux.
114	Châtel-de-Joux.	La Joux.....	"	"	210	Jardinage. Charges : soixante francs pour travaux.
115	Chaux-des-Prés (Les).	La Joux-Derrière (deuxième affectation).	"	"	1,011	Régénération. Charges : deux cent vingt francs pour travaux.

Digitized by Google

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
116	Coyserette..	Deuxième affectation...	"	"	48	Régénération. A prescompter sur la réserve. Charges : huit francs pour travaux. Extraction.
117	Crenans....	Réserve.....	"	16 Sapins dépérissants.	"	
118	Crozats (Les).	Parcelle D (troisième affectation).	"	"	192	Adm. A prédompter sur la réserve à déterminer. Charges : soixante francs pour travaux.
119	Étival.....	Deuxième affectation...	"	"	400	Extraction. A précompter
		Cinquième affectation..	"	"	150	Extraction. Essences blanches. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
120	Haute-Molune.	Les Écolais.....	"	"	185	Jardinage. Charges : quarante-huit francs pour travaux.
121	Lajoux.....	Deuxième et troisième affectations.	"	"	204	Jardinage. A précompter sur la possibilité à déterminer. Charges : soixante francs pour travaux. Quatre stères de bois pour les proposé.
122	Leschères..	Deuxième affectation...	"	"	262	Extraction. A précompter sur la possibilité à déterminer. Charges : soixante-dix francs pour travaux.
123	Long-chaumois.	Deuxième et troisième affectations.	"	"	400	Jardinatoire. Volume à précompter sur la possibilité à déterminer par le décret d'aménagement. Rejet du surplus de la demande.
124	Molumes (Les).	Massacre-la-Fresse.....	"	"	260	Jardinage. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
125	Montcusel..	Réserve (totalité).....	26h 06a	"	"	Taillis. Charges : trente-deux francs pour travaux.
126	Morbier....	Bataillard (deuxième affectation).	"	"	600	Extraction. Charges : deux cents francs pour travaux.
127	Mouille (La .	"	18 32	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par tiers de 1885 à 1887. Charges annuelles : vingt-cinq francs pour travaux.
128	Piards (Les).	Quatrième affectation..	"	"	400	Extraction. A précompter sur la réserve. Charges : soixante francs pour travaux.
129	Pratz.....	Réserve.....	3 69	"	"	Taillis sous futaie. Charges : dix francs pour travaux.
130	Prénovel...	Cinquième affectation..	"	"	200	Extraction. A délivrer Charges : soixante francs pour travaux. Volume à précompter sur la nouvelle possibilité. Rejet du surplus de la demande.
131	Ravilloles..	La Sourde,.....	"	"	215	Extraction. A précompter. Charges : soixante-cinq francs pour travaux.
132	Rixouse (La).	Troisième affectation (parcelle C).	"	"	200	Extraction. Charges : soixante francs pour travaux.
133	Rousses (Les).	Réserve (première et deuxième séries).	"	"	340	Jardinage. Charges : cent vingt francs pour travaux.
134	St-Lupicin (section de Patay).	Narbuzon.....	"	"	32	Jardinage. Charges : vingt francs pour travaux.

Digitized by Google

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
135	Setpmoncel.	Cret-Gelé (première série).	"	"	770	Jardinage. A exploiter par moitié en 1885-1886. Charges annuelles : deux cents francs pour travaux.
136	Villards-d'Héria (section de Grand-Villard).	Réserve.....	"	"	80	Jardinage. Charges : vingt francs pour travaux.
137	Arbois.....	*Idem*.....	41h 24a	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885-1886. Charges annuelles : deux cents francs pour travaux.
138	Bief-des-Maisons	Haute-Joux.....	0 83	"	"	Taillis sous futaie.
139	Vannoz....	Réserve.....	"	"	185	Extraction. Charges : deux cent soixante-cinq francs pour travaux ; gratification au préposé.
140	Vaudioux (Le).	Deuxième affectation (parcelle E).	"	"	400	Régénération. Charges : deux cents francs pour travaux.
141	St-Aubin...	Réserve.....	11 35	"	"	Taillis sous futaie. Charges : deux cent quarante-trois francs pour travaux.
142	Germigney.	*Idem*.....	10 58	"	"	Taillis sous futaie. Charges : quatre cent cinquante-huit francs pour travaux ou fournitures.
143	Senaud....	*Idem*.....	1 77	"	"	Taillis sous futaie. Charges : trente francs pour travaux.
144	Brainans...	*Idem*.....	3 11	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cent quinze francs pour travaux.
145	Vannoz	*Idem*.....	6 51	"	"	Taillis sous futaie. Charges : soixante francs pour travaux. Fourniture de cinq stères pour le préposé.
146	Abergement-lez-Thésy.	"	"	"	100	Extraction. Charges : cinquante et un francs pour travaux et quinze stères de bois à transporter aux écoles.
147	Toulle.....	Surmont-Grand-Bois...	"	"	130	Extraction.
148	Arsure-Arsurette.	Haute-Joux.....	"	"	180	*Idem*. Charges : soixante francs pour travaux.
149	Essavilly...	"	"	"	100	Extraction.
150	Étrepigney.	Coupe n° 9.....	13 09	"	"	Taillis sous futaie. La coupe n° 8 sera vendue, et les coupes n°s 10 à 25 affectées aux exercices 1886 à 1901. La coupe ordinaire de l'exercice 1902 sera prise dans la réserve.
151	Sergenon..	Réserve.....	1 36	"	"	Taillis sous futaie. Rejet du surplus de la demande.

Paris, 29 Avril 1885.)

Digitized by Google

N° 22,917. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, à titre exceptionnel pour l'exercice 1885, une coupe d'ensemencement secondaire et définitive de deux cent soixante-douze mètres cubes dans les parcelles de la deuxième série de la forêt domaniale de Champinoux (Meurthe-et-Moselle) indiquées ci-après :

Première affectation, parcelle E_1, coupe définitive; parcelle H_1, coupe d'ensemencement et secondaire;

Quatrième affectation, parcelles A_4 et B_4 (subdiv. I), coupe secondaire. (*Paris, 4 Mai 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 21 Décembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 21 Décembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1732.

N° 22,918. — *DÉCRET portant concession de 87 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 20 Septembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 28 juin 1862, 22 juin 1878, 5 août 1879 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de cent neuf mille trois cent quarante francs (109,340f) qui résultera de la concession des quatre-vingt-sept articles de pensions compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 20 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé C. GALIBER.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.
1	BROSSOLLET (Louis-Joseph).	25 août 1823.	Paris (Seine).	Contre-amiral.	45	10	8	16	4	11
2	LE GRAND (Jean-François).	18 nov. 1839.	Plouay (Morbihan).	Médecin principal de la marine.	26	5	22	8	9	17
3	GUÉZENNEC (Louis-Charles).	15 juin 1827.	Lorient (Morbihan).	Agent comptable principal des matières.	39	10	12	"	"	"
4	PARIS (Louis-Emmanuel-Joseph).	8 août 1840.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	Mécanicien principal de 2e classe.	26	1	2	9	9	8
5	SOLLIET (Alfred).....	5 juin 1836.	Benfeld (Bas-Rhin).	Surveillant principal des établissements pénitentiaires	29	2	22	12	5	15
6	LECOLLAY (Eugène).....	12 sept. 1826.	Isigny (Calvados).	Maître principal de 2e classe.	29	7	4	"	2	"
7	BÉRARD (Paul-Cyrille-Ernest).	12 août 1836.	L'Isle-en-Jourdain (Gers).	Sous-agent du commissariat.	30	8	8	10	"	"
8	BANABÉS (François-Marie-René).	19 oct. 1829.	Saint-Pol-de-Léon (Finistère).	Professeur des écoles d'apprentis.	30	2	15	"	"	"
9	SIVANT (Mathurin-Siffren).	21 sept. 1839.	La Seyne (Var).	Commis de marine.	25	5	28	7	7	15
10	BERNARD (Henri-Marius-Pierre).	13 juillet 1829.	Toulon (Var).	Commis de 1re classe des directions de travaux.	40	"	1	"	"	"
11	PENEVERNE (Lucien-Charles).	7 mai 1829.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	38	8	7	"	"	"
12	BRIGOT (Auguste-Marie).	28 juin 1825.	Brest (Finistère).	*Idem.*	30	"	14	"	"	"
13	VALLET (Jean-Baptiste).	17 juin 1825.	La Conarde (Charente-Infer.).	Maître entretenu.	40	11	6	"	10	"
14	RUNGOAT (Jean).....	16 août 1829.	Lopérec (Finistère).	Magasinier de 2e classe du corps des comptables.	30	4	17	"	6	3
15	CHEVALIER (Gustave)...	2 oct. 1834.	Rochefort (Charente-Infer.)	Commis de 3e classe de la direction des travaux.	33	9	2	3	"	"
16	ROURE (Jean-Louis-Ludger).	28 mars 1830.	Bourges (Cher).	Fourrier-chef de 1re classe.	36	10	19	9	8	26
17	JARNOT (Désiré-Ferdinand).	16 mai 1826.	Lorient (Morbihan).	Chef-pompier.	40	4	22	3	8	"
18	CHRISTOPHLE (Jean-Claude).	24 janv. 1838.	Villefranche (Rhône).	Surveillant de 2e classe des établissements pénitentiaires	25	6	23	19	1	9
19	ENGELMANN (Louis)....	27 oct. 1829.	Holtzheim (Bas-Rhin).	*Idem.*	25	2	18	6	11	9
20	TANNEUR (Éloi-Esprit-Louis).	22 août 1830.	Brest (Finistère).	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires, n'ayant pas 2 ans de grade.	25	4	25	17	5	9
21	BERNARD (Joseph-Philippe).	30 avril 1838.	Albi (Tarn).	*Idem.*	25	10	20	5	7	15
22	SIMON (François-Marie).	21 juillet 1835.	Plouzané (Finistère).	Premier maître canonnier.	24	7	9	22	8	9
23	MOREL (Léonard-François).	1er sept. 1837.	Saint-Méloir-des-Ondes (Ille-et-Vilaine).	*Idem.*	26	7	1	10	8	25
24	LE CORNEC (Jean-Louis-Alain).	17 déc. 1840.	Quimper (Finistère).	*Idem.*	28	4	21	13	5	17

Digitized by Google

ASES LÉGALES de tion de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 5 aout 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
des 18 avril 1831 et 1879.	Contre-amiral.	8,000f	Paris.
Idem.	Médecin principal, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	3,515	Lorient.
Idem.	Agent comptable principal.	3,296	Rochefort.
Idem.	Mécanicien principal de 1re classe.	2,843	Toulon.
Idem.	Surveillant principal des pénitenciers militaires, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	2,417	*Idem.*
Idem.	Maître principal de 2e classe.	2,140	Cherbourg.
Idem.	Sous-agent du commissariat.	2,021	Bordeaux.
Idem.	Professeur des écoles d'apprentis.	1,506	Brest.
et loi du 8 août	Commis de marine, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,948	Toulon.
Idem.	Commis de 1re classe des divers services.	1,650	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,611	Lorient.
Idem.	*Idem.*	1,351	Brest.
Idem.	Maître entretenu.	1,703	Paris.
Idem.	Magasinier de 2e classe du corps des comptables.	1,339	Brest.
Idem.	Commis de 3e classe des divers services.	1,513	Rochefort.
Idem.	Fourrier-chef de 1re classe.	1,910	Lorient.
Idem.	Chef-pompier. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	2,258 (a)	*Idem.*
Idem.	Surveillant de 1re classe.	1,591	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,343	*Idem.*
Idem.	Surveillant de 2e classe.	1,362	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,215	*Idem.*
des 18 avril 1831 et 1883.	Premier maître.	1,434	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,330	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,398	Toulon.

(a) En remplacement de la pension de 1,882 francs qui lui a été concédée par décret du 18 mai 1885.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL
25	André (Henri).....	20 juin 1843.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).	Premier maître canonnier.	25	3	28	14	3	17	59
26	Fichard (Mathurin)...	24 sept. 1833.	Brest (Finistère).	Premier maître calfat.	25	7	23	9	1	28	34
27	Bordeau (Auguste)....	16 avril 1842.	*Idem.*	*Idem.*	25	5	14	6	6	10	31
28	Jacob (Jean-Charles)..	20 mars 1834.	Plœmeur (Morbihan).	Premier maître voilier.	35	2	10	8	9	16	43
29	Bague (Jean-François).	21 janv. 1833.	Port-sur-Saône (Haute-Saône).	Premier maître infirmier.	30	9	3	3	»	9	33
30	Debré (Hidoire).....	28 janv. 1833.	Braye-sur-Maulne (Indre-et-Loire).	Chef armurier.	30	11	13	12	6	»	42
31	Boursier (Barthelemy).	23 fév. 1837.	Serrouville (Moselle).	Surveillant de 2e classe des établissements pénitentiaires	25	3	1	15	»	»	40
32	Fanjeaux (Jean-Pierre).	24 fév. 1838.	Larroque-d'Olmes (Ariége).	Surveillant de 2e classe des établissements pénitentiaires, n'ayant pas 2 ans de grade.	25	11	23	10	9	»	36
33	Vaultier (Auguste-Philippe).	16 janv. 1832.	Gonneville (Manche).	Chef contremaître charpentier.	35	»	16	»	»	»	35
34	Valette (Pierre-Jean).	16 sept. 1829.	Poiseux (Nièvre).	Contremaître menuisier.	30	3	3	»	»	»	30
35	Berlivais (Auguste-Louis-Jean).	16 fév. 1833.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure).	Contremaître chaudronnier.	27	2	20	2	6	»	29
36	Le Coupé (Louis-Paul).	31 août 1831.	Granville (Manche).	Syndic de 1re classe des gens de mer.	34	3	9	8	7	21	42
37	Cérous (Victor).....	7 juin 1837.	Nantes (Loire-Inférieure)	Deuxième maître de timonerie.	25	3	25	12	»	20	37
38	Deluy (Fortuné-Jean-Hubert).	30 mai 1837.	Saint-Nazaire (Var).	*Idem.*	26	1	26	13	10	4	40
39	Raud (Mathurin-Louis-Théophile).	12 janv. 1836.	Rochefort (Charente-Infer.)	Deuxième maître voilier.	32	9	13	10	11	22	42
40	Cadic (Marc-Eugène)..	27 sept. 1840.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	28	6	28	11	1	29	39
41	Bougie (François-Pierre-Marie).	9 août 1839.	Dinan (Côtes-du-Nord).	Deuxième maître de manœuvre.	26	10	28	12	»	6	39
42	Jambon (Jean-Marie-Joseph).	31 mars 1839.	Plesder (Ille-et-Vilaine).	*Idem.*	25	7	20	11	»	16	36
43	Picart (Auguste-Marie).	19 mai 1838.	Morlaix (Finistère).	Deuxième maître de mousqueterie.	25	1	13	4	5	12	29
44	Fer (François-Alphonse-Frédéric).	20 mai 1837.	Flaucourt (Somme).	*Idem.*	26	3	18	6	9	5	33
45	Groult (Jean-François-Joseph).	11 fév. 1841.	Auderville (Manche).	Deuxième maître vétéran.	25	»	13	4	1	24	39
46	Roulland (Jean-Auguste).	29 mai 1841.	Querqueville (Manche).	*Idem.*	25	3	16	»	3	»	28
47	Vallon (Jean-Marie-Frédéric).	6 déc. 1835.	Étables (Côtes-du-Nord).	Quartier-maître de manœuvre.	25	2	21	14	9	29	40
48	Bozoc (Jean-Marie)....	26 déc. 1839.	Saint-Pabu (Finistère).	*Idem.*	25	3	14	11	11	23	37
49	Omnès (Philippe).....	2 fév. 1844.	Gouesnou (Finistère).	*Idem.*	25	1	20	11	11	13	37

Digitized by Google

ASES LÉGALES de tion de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 26 juin 1862, 10 avril 1869 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
des 18 avril 1831 et 1883.	Premier maître.	1,364f	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,292	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,250	*Idem.*
et loi du 10 avril	Maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,652	Lorient.
Idem.	Infirmier-chef. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,493 (*a*)	Jussey (Haute-Saône).
des 18 avril 1831 et 1883.	Maître entretenu. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,644	Lorient.
Idem.	Surveillant de 2e classe.	1,328	Toulon.
Idem.	*Idem* de 3e classe.	1,003	*Idem.*
et loi du 28 juin	Chef contremaître.	1,261	Cherbourg.
Idem.	Contremaître.	918 (*b*)	Guérigny (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	911	Nantes.
des 18 avril 1831 et 1883.	Syndic de 1re classe des gens de mer.	1,018	Granville.
Idem.	Deuxième maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,213	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	1,254	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,313	Rochefort.
Idem.	Deuxième maître.	1,042	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	1,031	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,002	Brest.
Idem.	*Idem.* (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,091	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	955	Lorient.
Idem.	*Idem.*	904	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	857	*Idem.*
Idem.	Quartier-maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,021	Brest.
Idem.	*Idem.*	986	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	985	*Idem.*

En remplacement de la pension de 1,277 francs qui lui a été concédée par décret du 4 juin 1885. — (*b*) En lacement de la pension de 905 francs qui lui a été concédée par décret du 4 juin 1885.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TO. Ans.
50	BEAUPIED (Marie-Alexandre).	7 nov. 1839.	Saint-Pierre-de-Plesguen (Ille-et-Vilaine).	Quartier - maître de manœuvre.	25	1	26	11	3	27	36
51	KERVELLA (François-Marie).	30 oct. 1838.	Plougastel-Daoulas (Finistère).	Quartier - maître canonnier.	26	2	1	12	6	9	38
52	LE NÔTRE (Olivier-François).	1er janv. 1839.	Trémuson (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	25	»	19	10	4	5	35
53	GOUEZ (Jean-Louis-Marie).	1er oct. 1837.	Plabennec (Finistère).	Garde - consigne ambulant.	25	10	21	»	»	»	35
54	LAMBERET (Joseph-Fortuné).	7 mai 1833.	Colmars (Basses-Alpes).	Patron de canots.	30	7	14	4	5	18	34
55	BOSSEUR (Guillaume)..	5 mai 1833.	Plounéour-Trez (Finistère).	Pompier ordinaire.	25	7	21	4	2	17	29
56	COSTE (Dominique)...	19 août 1836.	Germs (Hautes-Pyrénées)	*Idem.*	26	10	3	1	»	»	27
57	LE CONIAT (Antoine-Jean-Marie-Jacques).	2 mars 1842.	Lanvollon (Côtes-du-Nord).	Matelot.	25	7	19	17	5	22	42
58	MORISUR (François)...	2 juin 1837.	Tréflez (Finistère).	*Idem.*	26	4	15	11	11	16	37
59	ROIGNANT (François-Marie).	22 août 1843.	Saint-Marc (Finistère).	*Idem.*	25	4	21	6	11	9	31
60	GUIADER (Jean-François-Louis-Marie).	6 mars 1836.	Saint-Pol-de-Léon (Finistère).	*Idem.*	25	3	29	9	9	»	33
61	MOUCHEL (Pierre-Joseph).	5 avril 1833.	Négreville (Manche).	Ouvrier charpentier.	25	»	2	»	»	»	25
62	MESNAGE (Pierre).....	9 avril 1835.	Tourlaville (Manche).	*Idem.*	26	6	7	»	»	»	32
63	STOFFEL (Joseph)	1er fev. 1825.	Logelheim (Haut-Rhin).	*Idem.*	37	5	22	»	»	»	37
64	DÉSERT (Vincent-Victor).	4 nov. 1834.	Cherbourg (Manche).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	25	»	»	6	4	1	31
65	BERNICAL (Calixte-Honoré-Victor).	18 juillet 1831.	Toulon (Var).	*Idem.*	25	4	16	22	5	»	52
66	VILLEDIEU (Louis-Auguste-Nicolas).	10 sept. 1830.	Flottemanville-Hague (Manche).	Ouvrier forgeron.	25	3	3	»	»	»	28
67	TOQUIN (Gabriel-Marie).	9 avril 1830.	Le Conquet (Finistère).	*Idem.*	31	»	6	»	»	»	31
68	TAPIN (Guillaume-Louis-Pierre).	24 août 1834.	Vindefontaine (Manche).	Ouvrier peintre.	25	3	»	»	»	»	28
69	DUVAL (Louis-Philippe).	15 août 1831.	Querqueville (Manche).	Ouvrier voilier.	37	3	24	»	»	»	41
70	LE GUEN (Michel).....	16 mars 1830.	Saint-Marc (Finistère).	Ouvrier perceur.	33	11	19	3	2	2	39
71	HÉRODOTE (Gabriel-Marie).	1er juin 1830.	Quimper (Finistère).	Ouvrier boulanger.	26	1	27	»	»	»	26
72	BEUZE (Auguste-Jean)..	18 avril 1835.	Cherbourg (Manche).	Ouvrier à la scierie mecanique.	31	»	19	»	»	»	31
73	DROUET (Jules-Joseph-Frédéric).	17 mars 1829.	Valognes (Manche).	*Idem.*	25	1	19	3	10	7	39
74	MOUCHEL (Louis-Jacques-François).	6 oct. 1829.	Héauville (Manche).	Ouvrier aux machines.	26	»	2	»	»	»	26
75	BLIN (Léon-Honoré)...	31 mai 1827.	Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (Calvados).	Ouvrier aux chaudières à vapeur.	31	7	22	»	»	»	31
76	LE BOURLOT (Joseph)..	5 nov. 1831.	Persquen (Morbihan).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	25	»	1	»	»	»	25
77	BEYLE (Jean).....	6 déc. 1833.	Saint-Gervais (Isère).	Ouvrier à la fonderie de Ruelle.	25	5	13	»	»	»	25

Digitized by Google

BASES LÉGALES de xation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
s des 18 avril 1831 oût 1883.	Quartier-maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	978f	Brest.
Idem.	Quartier-maître.	837	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	804	*Idem.*
Idem.	Garde-consigne ambulant.	709	*Idem.*
Idem.	Patron de canot.	801	Toulon.
Idem.	Pompier ordinaire.	636	Brest.
Idem.	*Idem.*	621	Cherbourg.
Idem.	Matelot.	736	Brest.
Idem.	*Idem.*	700	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	655	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	676	*Idem.*
n et loi du 28 juin	Ouvrier.	600	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	611	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	694	*Idem.*
s des 18 avril 1831, in 1862 et 8 août 1883.	*Idem.*	648	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	750	Toulon.
Idem.	*Idem.*	602	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	645	Brest.
Idem.	*Idem.*	602	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	692	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	691	Brest.
Idem.	*Idem.*	609	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	645	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	630	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	608	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	650	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	600	Lorient.
Idem.	*Idem.*	603	Saint-Gervais (Isère).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Services effectifs. Ans.	Services effectifs. Mois.	Services effectifs. Jours.	Campagnes. Ans.	Campagnes. Mois.	Campagnes. Jours.	Ti... Ans.
78	Caillé (Henri).....	30 oct. 1833.	Rochefort (Charente-Inférr.).	Gardien de bureau.	35	4	17	»	»	»	35
79	Olier (Guillaume)....	24 fév. 1833.	Plouvorn (Finistère).	Aide-cuisinier aux hôpitaux.	30	4	20	4	»	»	34
80	Lechanu (Charles-Casimir).	30 mai 1831.	Sainte-Mère-Église (Manche).	Chef-journalier.	25	5	4	»	»	»	25
81	Lelandais (Noël-Auguste-Désiré).	6 mars 1835.	Gonneville (Manche).	*Idem.*	27	9	16	12	»	»	39
82	Perono (Joachim-Marie).	21 déc. 1836.	Baden (Morbihan).	Journalier aux travaux hydrauliques.	25	»	4	2	»	»	27
83	Stéphan (Jean-François).	14 mars 1834.	Riantec (Morbihan).	*Idem.*	25	8	10	»	»	»	2[illegible]
84	Hasne (Eugène).....	8 nov. 1834.	Vasteville (Manche).	Journalier aux constructions navales.	29	1	18	3	4	26	33
85	Varin (Léonore-Robert).	15 nov. 1821.	Le Theil (Manche).	*Idem.*	25	6	12	»	»	»	25
86	Marmier (Antoine)....	30 nov. 1831.	Lorient (Morbihan).	Lieutenant-colonel d'artillerie de marine.	34	10	11	14	6	»	48
87	Vollerin (Louis-Joseph).	15 nov. 1835.	Lancrans (Ain).	Gendarme maritime.	29	3	4	»	»	»	29

N° 22,919. — *Décret portant concession de 37 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 22 Septembre 1885.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 25 juin 1861, 28 juin 1862, 5 et 18 août 1879,

Numéros d'ordre.	Noms et prénoms des maris.	Grades.	Dates de la cessation de l'activité.	Dates du décès.	Circonstances du décès.	Noms et prén... des veuves.
1	Maisonneuve (Auguste-Alfred-Camille).	Directeur du service de santé.	22 mars 1885.	22 mars 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	Ayraud (Julie-... Camille).
2	Mandine (Louis-Michel-Eusèbe).	Capitaine de vaisseau.	25 mai 1885.	25 mai 1885.	*Idem.*	Jourdan (Marie-... Baptistine-Fra... Victorine).
3	Guichon (Pierre-Léon-Amédée).	Capitaine de frégate.	6 mars 1881.	15 déc. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	Raffinesque (... Sophie).

Digitized by Google

BASES LÉGALES de ation de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 28 juin 1862, 22 juin 1878, 5 août 1879, 23 juillet 1881, etc.	DOMICILE des titulaires.
des 18 avril 1831, 1862 et 8 août 1883.	Ouvrier.	640f	Rochefort.
Idem.	Agent inférieur des hôpitaux.	670	Brest.
Idem.	Chef journalier.	603	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	711	*Idem.*
Idem.	Journalier. (Infirmités.)	595	Lorient.
Idem.	Journalier.	585	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	637	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	584	*Idem.*
des 11 et 18 avril 18 juin 1878 et 5 août	Lieutenant-colonel, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	5,000	Angoulême (Charente).
des 11 et 18 avril 18 avril 1879 et et 1881.	Soldat.	800	Toulon.
	TOTAL.....	109,340	

23 juillet 1881, 8 août 1883, et les décrets des 2 février, 4 mars 1808 et 21 mai 1880;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau, savoir :

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Rochefort (Charente-Inférieure.)	29 août 1849.	Plus de 2 ans.	2,667f	Rochefort.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Martigues (Bouches-du-Rh.)	5 oct. 1863.	*Idem.*	2,000	Martigues.	*Idem.*
Smyrne (Asie Mineure).	14 nov. 1848.	*Idem.*	1,667	Bordeaux.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOM des veuves.
4	ESPINET (Bernard-Louis).	Capitaine de frégate.	16 oct. 1879.	19 oct. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	NATEL (Louise-Lu sie).
5	CHAUPIN (Pierre).....	Commandant de cercle de 1re classe au Sénégal.	12 sept. 1884.	17 sept. 1884.	*Idem.*	D'ERNEVILLE (Ba Clara).
6	TOULOOT (Aimable-Désiré).	Commis dessinateur à l'établissement d'Indret.	7 janv. 1867.	20 mai 1885.	*Idem.*	DEVIN (Pauline-Lo
7	GUÉRÉNUE (Jean).....	Maître canonnier entretenu de 2e classe.	19 août 1879.	15 mai 1885.	*Idem.*	PROUX (Émile....
8	PAGE (Gabriel).....	Maître canonnier entretenu à 1,800 francs.	1er fév. 1864.	14 avril 1885.	*Idem.*	CHAUMEL (Anne-L
9	TEISSIER (Jean-Baptiste-Louis).	Maître chaudronnier entretenu à 1,500 francs.	9 juin 1869.	4 avril 1885.	*Idem.*	JARNET (Anne-Jos
10	D'HAUSSY (Louis-André)	Surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires.	12 mars 1885.	12 mars 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	ROUBAUD (Magdel Antoinette-Christ
11	WINGERTER (Charles-Antoine).	Jardinier botaniste de 1re classe	8 déc. 1884.	8 déc. 1884.	*Idem.*	DE BARBEL DE J VERT (Amél
12	VALÈRE (Isidore-Concarneau).	Premier maître canonnier.	4 juin 1870.	6 juin 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	MARTIN (Marie-phine).
13	LAURANT (Antoine-César).	Premier maître de mousqueterie.	15 juillet 1883.	8 mai 1885.	*Idem.*	VERANT (Joseph Jeanne).
14	BOGA (Jean-Marie-Charles).	Chef contremaître mécanicien.	20 sept. 1874.	5 juin 1885.	*Idem.*	GEFFROY (Marie-S çoise-Félicité).
15	THOMAS (Guillaume-Marie).	Chef contremaître peintre.	22 avril 1870.	4 juin 1885.	*Idem.*	LE COZ (Marie-Jo Élisa).
16	FAURE (Étienne-Jean), *dit* RUBICHON.	Gardien-major.	26 sept. 1880.	10 mai 1885.	*Idem.*	RUIZARD (Ancre line).
17	THIELLEMENT (Charles-Adrien).	Sergent d'armes.	22 avril 1869.	12 juin 1885.	*Idem.*	LE CHARTOUR Anne-Joseph
18	ROUXEL (Louis-Alexandre).	Deuxième maître charpentier.	6 juillet 1860.	26 mai 1885.	*Idem.*	BAOULT (Magdele
19	TARISSE (Joseph-Victor).	Contremaître aux bâtiments en fer.	25 août 1880.	29 déc. 1884.	*Idem.*	REQUIN (Victoir
20	MAGUET (Louis-Jean)..	Contremaître calfat.	16 nov. 1883.	30 mai 1885.	*Idem.*	PERSON (Marie-Jo rite).
21	POULLAOUEC (François).	Quartier-maître de manœuvre.	8 mai 1878.	29 mai 1885.	*Idem.*	JOLLÉ (Marie'....
22	LE LÉTY (François-Louis).	Quartier-maître canonnier.	18 oct. 1884	18 oct. 1844.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	AUFFRÉDOU Anne).
23	VERGOS (François-Joseph).	Quartier-maître vétéran.	1er nov. 1882.	30 mai 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	SINOU (Marie-Jos
24	RENAUD (Jacques-Luc).	*Idem.*	6 avril 1880.	8 mai 1885.	*Idem.*	FOUCHER (Marie-J laine).
25	BALESTIBEAU (Jean)...	Distributeur embarquant.	29 juin 1870.	13 mars 1885.	*Idem.*	CAUGANT (Marie rine).
26	LÉONARD (Jean-Baptiste).	Aide-contremaître chaudronnier.	5 mai 1865.	9 avril 1885.	*Idem.*	PIC (Victoire-Mad
27	TOUCAS (Léon-Auguste)	Ouvrier aux hôpitaux.	30 déc. 1879.	27 fév. 1885.	*Idem.*	GARAT (Marie)....
28	PEYRE (Joseph).....	Gardien de bureau.	1er mai 1880.	8 janv. 1885.	*Idem.*	BARRE (Jeanne-Ma

Digitized by Google

NAISSANCE. s.	Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
ain	Lorient (Morbihan).	28 juin 1872.	Plus de 2 ans.	1,667f	Lorient.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
rril	Saint-Louis (Sénégal).	26 avril 1873.	*Idem.*	1,100	Saint-Louis (Sénégal).	*Idem* et loi du 22 mai 1880.
iût	Saint-Herblain (Loire-Inférieure)	26 oct. 1847.	*Idem.*	767	Nantes.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
ai	La Rochelle (Charente-Infér.)	10 mars 1857.	*Idem.*	767	La Rochelle.	*Idem.*
t.	Landerneau (Finistère).	20 oct. 1830.	*Idem.*	767	Le Conquet.	*Idem.*
v.	Indre (Loire-Inférieure)	13 fév. 1833.	*Idem.*	767	Nantes.	*Idem.*
ril	Toulon (Var).	23 nov. 1885.	*Idem.*	767	Toulon.	*Idem.*
ril	Rochefort (Charente-Infér.).	9 janv. 1872.	*Idem.*	767	Rochefort.	*Idem.*
ars	Toulon (Var).	13 avril 1864.	*Idem.*	723	La Seyne.	*Idem.*
in	Lorient (Morbihan).	17 déc. 1864.	*Idem.*	723	Lorient.	*Idem.*
ov.	Morlaix (Finistère).	24 avril 1847.	*Idem.*	695	Brest.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
ars	Lambézellec (Finistère).	8 mars 1838.	*Idem.*	695	*Idem.*	*Idem.*
ec.	Saint-Gervais (Isère).	19 oct. 1859.	*Idem.*	695	St-Gervais (Isère).	*Idem.*
ov.	Melgoen (Finistère).	27 nov. 1855.	*Idem.*	555	Langon.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
ov.	Fermanville (Manche).	25 avril 1829.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
vril	Toulon (Var).	10 sept. 1874.	*Idem.*	555	Montpellier (Hérault).	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
éc.	Ploudaniel (Finistère).	22 mai 1880.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
t.	Plabennec (Finistère).	13 fév. 1865.	*Idem.*	450	*Idem.*	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1876 et 8 août 1883.
v.	Scaër (Finistère).	24 janv. 1866.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
v.	Plouvorn (Finistère).	14 janv. 1861.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
illet	Le Tâtre (Charente).	9 juin 1857.	*Idem.*	450	Ile d'Yeu.	*Idem.*
ril	Ergué-Gabéric (Finistère).	9 juillet 1853.	*Idem.*	450	Rochefort.	*Idem.*
ril	Nantes (Loire-Inférieure)	1er fév. 1839.	*Idem.*	450	Nantes.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
in.	Roybon (Isère).	23 avril 1860.	*Idem.*	375	Solliès-Toucas (Var).	*Idem.*
ût	Sorgeat (Ariège).	9 janv. 1860.	*Idem.*	375	Toulouse (Haute-Gar.).	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et du père et de la mère.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves et de l'orphe
29	CORDIER (Étienne)....	Gardien de bureau.	9 avril 1885.	9 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	ROUGEAS (Louise
30	SICARD (Gaspard-Antoine).	Journalier aux mouvements du port.	30 sept. 1866.	4 nov. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ROUMIEUX (Joséph
31	PIHEN (Jean-Baptiste)..	Gardien de bureau au dépôt des cartes et plans de la marine.	3 avril 1885.	5 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	LEDOUX (Hélène Cia).
32	DESTAING (Saint-Martin).	Juge de paix à la Pointe-à-Pitre.	13 mars 1885.	13 mars 1885.	*Idem.*	BELOTTE (Louise
33	NOËL (François-Adolphe).	Capitaine d'infanterie de marine.	4 mai 1879.	10 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LIÉVRE (Marie-Ad
34	TOUCAS (Clément-Gustave).	*Idem.*	14 juin 1882.	27 mai 1885.	*Idem.*	GUICHARD (Luce-S
35	GUILLERME (Pierre-Anne).	Garde principal de 2e classe d'artillerie de marine.	23 juillet 1878.	9 avril 1885.	*Idem.*	FAURE (Jeanne-...
36	BAQUAY (Jérôme).....	Gendarme maritime (ancien caporal).	4 août 1859.	27 sept. 1884.	*Idem.*	PHÉLIPEAU (Marie Hélène).
						PENSION D'ORPHELIN (1
37	BARAZER (Jacques-Marie-Adolphe), veuf de TOUSSAINT (Catherine-Marie-Aimée).	Capitaine de frégate.	17 oct. 187	22 mai 1885. 21 fév. 1865.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BARAZER (Noël-Adolphe).

2. La dépense annuelle de trente mille cent sept francs (30,107f) qui résultera de la concession des trente-sept articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui précède sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Mont-sous-Vaudrey, le 22 Septembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. GALIBER.

N° 22,920. — *DÉCRET portant concession de 82 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 19 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Digitized by Google

NAISSANCE.		DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879, 8 août 1883, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
...es.	Lieux.					
...ept. 22.	Nantes (Loire-Inférieure)	7 sept. 1848.	Plus de 2 ans.	375f	Nantes.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883, *Idem.*
...déc. 22.	Grasse (Alpes-Maritimes)	23 fév. 1859.	*Idem.*	365	Marseille.	
...sept. 20.	Paris (Seine).	9 janv. 1862.	*Idem.*	375	Paris.	Décrets des 2 février et 9 mars 1808.
...30.	Gozier (Guadeloupe).	25 nov. 1852.	Plus de 6 ans.	519	La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.
mai ...54.	Plombières (Vosges).	12 nov. 1874.	Plus de 2 ans.	1,100	Paris.	Lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878.
déc. ...56.	Royon (Isère).	26 oct. 1878.	*Idem.*	1,100	St-Marcellin (Isère).	*Idem.*
janv. ...54.	Saint-André-de-Cubzac (Gironde).	20 sept. 1858.	*Idem.*	1,167	Rochefort.	*Idem.*
oct. ...06.	Vix (Vendée).	11 fév. 1839.	*Idem.*	535	*Idem.*	Lois des 11 avril 1831, 18 août 1879 et 23 juillet 1881.
GE DE 21 ANS ACCOMPLIS.						
...fév. 865.	Brest (Finistère).	6 oct. 1863.	Plus de 2 ans.	1,667f	Brest.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
			TOTAL, ...	30,107		

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 28 juin 1862, 22 juin 1878, 5 août 1879, 23 juillet 1881, 8 août 1883 et le décret du 21 mai 1880;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
1	DUBROT (Adolphe)....	5 août 1825.	Metz (Moselle).	Capitaine de vaisseau.	43	8	8	14	3	13	57	11
2	FERRAND DE LA CONTÉ (Albert-Marie-Paul).	20 sept. 1837.	Fougères (Manche).	Capitaine de frégate.	29	8	15	11	4	28	41	1
3	VATTIER (Jean-Baptiste).	16 nov. 1828.	Belleville-sur-Mer (Seine-Inférieure)	Professeur de 1re classe d'hydrographie.	32	6	26	»	6	»	33	»
4	MALCOR (Luc-Frédéric-Antoine).	18 oct. 1827.	Toulon (Var).	Agent principal du commissariat.	39	5	8	3	4	2	49	1
5	LALIGNE (Stanislas-Anselme-Marie).	24 juillet 1827.	Brest (Finistère).	*Idem.*	39	7	28	1	11	21	41	7
6	LATIÈRE (Emile-Victor-Léon).	16 nov. 1841.	Toulon (Var).	Médecin de 1re classe de la marine.	25	6	16	6	6	18	32	»
7	BRÉARD (Eugène).....	24 janv. 1833.	Brest (Finistère).	Agent du commissariat.	31	10	12	»	»	»	31	10
8	ORLIN (Auguste-Aimé).	19 juillet 1829.	*Idem.*	*Idem.*	32	10	19	3	1	10	36	11
9	MANCEL (Guillaume-Marie-Abel).	12 déc. 1837.	*Idem.*	Sous-chef de bureau de 1re classe à la direction de l'Intérieur.	30	3	12	3	2	»	33	5
10	GUILLAUME (François-Alexandre).	18 mars 1833.	Château-Chinon (Nièvre).	Surveillant principal des établissements pénitentiaires	26	7	16	9	7	9	36	2
11	JÉGO (Pierre-Samson)..	8 oct. 1826.	Guelduas (Morbihan).	Prêtre du clergé colonial à 1,400 fr.	27	8	19	18	9	»	46	5
12	THOUIN (Pierre-Oscar).	28 nov. 1832.	Cozet (Charente-Infér.)	*Idem.*	25	2	23	5	8	19	30	10
13	MARGUERITE (Louis-Achille-Martial).	16 mars 1829.	Lestre (Manche).	Commis de 1re classe des directions de travaux.	30	1	11	»	2	»	32	3
14	CAILLAUD (Jacques)....	13 juillet 1830.	Ruelle (Charente).	Magasinier de 1re classe du corps des comptables.	39	»	»	»	»	»	39	
15	BIARD (Auguste-Marie).	19 déc. 1823.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	Maître entretenu de 3e classe.	42	6	23	»	»	»	42	6
16	BOUR (Jean-René).....	22 janv. 1840.	Goulien (Finistère).	Premier maître de manœuvre.	25	1	17	9	11	16	35	1
17	LITARDI (Denis).....	2 juillet 1839.	Sarges (Alpes-Maritimes)	*Idem.*	25	9	9	11	3	2	36	12
18	GUILLOU (Guillaume)..	31 mars 1838.	Étables (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	26	2	5	13	7	11	39	9
19	ARNAUD (Jacques-Charles).	11 oct. 1839.	Toulon (Var).	Premier maître de mousqueterie.	25	2	»	10	6	26	35	8
20	GUÉGUEN (François)...	26 déc. 1839.	Briec (Finistère).	*Idem.*	27	3	20	10	1	1	37	4
21	GAVOT (Auguste-Alexandre-Laurent).	10 août 1843.	Toulon (Var).	Premier maître fourrier.	25	5	17	4	10	8	30	3
22	GUIOMARD (Louis-François).	27 nov. 1836.	Étables (Finistère).	Premier maître charpentier.	17	1	12	12	3	19	29	4
23	DÉNIEL (Jean-François).	9 août 1841.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	*Idem.*	26	1	23	8	8	11	34	8
24	FABRE Joseph).....	28 janv. 1832.	Toulon (Var).	*Idem.*	37	10	17	9	7	17	46	8
25	NIORTHE (Bernard)....	31 oct. 1838.	Bayonne (Basses-Pyrénées)	Premier maître voilier.	25	»	»	9	6	»	34	6
26	BIAUSSE (Auguste-Alain).	13 juillet 1832.	Lorient (Morbihan).	Premier commis aux vivres.	25	11	17	9	8	17	34	8

Digitized by Google

LOIS LÉGALES de a de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879, 8 août 1883, etc.	DOMICILE des titulaires.
18 avril 1831 et 83.	Capitaine de vaisseau.	6,000f	Paris.
Idem.	Capitaine de frégate.	4,748	Cherbourg.
Idem.	Professeur de 1re classe d'hydrographie.	3,823	Le Havre.
Idem.	Agent principal du commissariat.	3,383	Toulon.
Idem.	*Idem.*	3,349	Brest.
Idem.	Médecin de 1re classe, réunissant plus de 6 ans de services à la mer.	2,655	Toulon.
Idem.	Agent du commissariat.	2,356	Brest.
Idem.	Agent du commissariat, réunissant plus de 6 ans de services à la mer.	2,630	*Idem.*
décret du 21 mai	Sous-commissaire, réunissant plus de 6 ans de services à la mer et aux colonies.	2,723	Lorient.
s 18 avril 1831 et 79.	Surveillant principal des pénitenciers.	2,199	Toulon.
t décret du 21 mai	Aide-commissaire, réunissant plus de 6 ans de services aux colonies.	2,359	Saint-Denis (Réunion).
Idem.	*Idem.*	1,938	Martinique.
les 18 avril 1831, 879 et 8 août 1883.	Commis de 1re classe des divers services.	1,658 (*a*)	Cherbourg.
Idem.	Magasinier de 1re classe du corps des comptables.	1,620	Magnac-sur-Touvre (Charente).
es 18 avril 1831 et 883.	Maître entretenu.	1,727	Saint-Malo.
Idem.	Premier maître.	1,296	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	1,324	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,367	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	1,306	Marseille.
Idem.	*Idem.*	1,331	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,225	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,361	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,293	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,445	Toulon.
Idem.	Maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,504	Lorient.
Idem.	Premier commis aux vivres. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,523	Toulon.

(*a*) En remplacement de la pension de 1,653 francs qui lui a été concédée par décret du 28 juillet 1885.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	
27	CYRILLE (Jean-Baptiste-Ajax).	4 juillet 1817.	Les Saintes (Guadeloupe).	Magasinier de 1re classe à la Guadeloupe.	42	8	28	•	•	•	
28	PAGE (François-Marie).	21 sept. 1833.	Millizac (Finistère).	Maître vétéran.	35	7	18	7	11	15	
29	CHARTIER (François-Marie).	9 janv. 1844.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	25	2	27	5	3	21	
30	MAGNAN (Jacques).....	2 fév. 1838.	Arles (Bouches-du-Rh.)	Maître mécanicien.	26	2	14	11	8	25	
31	PILVEN (Victor-Émile).	3 janv. 1841.	Brest (Finistère).	Maître mécanicien, n'ayant pas 2 ans de grade.	27	6	1	9	7	8	
32	MERRIEN (Jean-Ollivier).	8 fév. 1843.	Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	Deuxième maître mécanicien.	26	5	3	10	8	23	
33	BRIAND (Pierre-Marie)..	12 avril 1844.	Lorient (Morbihan).	*Idem.*	25	2	28	7	5	12	
34	CHARPENTIER (Louis-Marie).	10 fév. 1842.	Brest (Finistère).	*Idem.*	26	8	29	7	5	12	
35	MAURER (Jean-Georges).	15 mars 1840.	Mulhouse (Haut-Rhin).	*Idem.*	25	3	8	10	2	22	
36	COSTA (Jean).....	17 fév. 1839.	Tomino (Corse).	Deuxième maître de manœuvre.	25	•	22	15	1	6	
37	SALAUN (François-Marie).	19 fev. 1843.	Lampaul (Finistère).	*Idem.*	25	6	18	12	1	18	
38	POSTEC (François-Marie).	12 mai 1840.	Plouescat (Finistère).	*Idem.*	26	3	7	13	4	11	
39	MURER (Georges-Étienne).	4 mars 1842.	Brest (Finistère).	*Idem.*	25	8	9	9	7	1	
40	CRESTÉ (Charles-François-Louis-Désiré).	18 oct. 1837.	Tourlaville (Manche).	*Idem.*	25	4	1	12	10	5	
41	LEVER (Vincent-Marie).	28 mars 1842.	Lambézellec (Finistère).	Deuxième maître canonnier.	27	1	27	14	5	9	
42	BONACE (Louis-Victor-Hippolyte).	13 juin 1843.	Toulon (Var).	Deuxième maître calfat.	25	1	23	7	10	27	
43	KERDRAON (Jean-Louis).	30 nov. 1840.	Brest (Finistère).	Deuxième maître vétéran.	25	4	18	3	7	16	
44	IMBERT (Jean-Jules)...	23 juillet 1829.	Toulon (Var).	*Idem.*	25	1	27	9	4	6	
45	ARONDEL (Jules-Théodore).	3 juillet 1837.	Cherbourg (Manche).	*Idem.*	25	•	2	8	6	1	
46	BROUDIN (Henri-Marie).	6 mai 1840.	Boscoff (Finistère).	*Idem.*	25	•	28	9	5	6	
47	MAHIEU (Jean-François-Auguste).	21 avril 1839.	Saint-Maurice (Manche).	*Idem.*	29	1	21	8	3	8	
48	DUFOUR (Pierre-François).	7 avril 1835.	Glitourps (Manche).	*Idem.*	28	7	25	3	•	10	
49	HAYET (François).....	24 juillet 1838.	Guiche (Basses-Pyrénées)	*Idem.*	25	1	•	5	1	21	
50	GUÉGUEN (Hervé).....	5 nov. 1839.	Cléder (Finistère).	Deuxième maître de mousqueterie.	25	3	5	9	3	5	
51	MORVAN (Julien-Joseph).	2 mars 1840.	Languidic (Morbihan).	Deuxième maître clairon.	28	7	12	6	8	21	
52	MORGANT (Constant-Marie).	11 avril 1841.	Plouguerneau (Finistère).	Sous-chef de musique de bord.	26	10	11	13	11	5	
53	BONNEC (Joseph-Marie).	1er déc. 1835.	Erdeven (Morbihan).	Quartier-maître de manœuvre.	25	2	13	12	•	20	
54	AMADOU SOUMARÉ.....	1824.	Laboli (Sénégal).	Quartier-maître mécanicien.	28	2	23	10	4	15	
55	LE ROY (Jean-Marie)...	1er avril 1844.	Crozon (Finistère).	Quartier-maître canonnier.	25	1	12	12	4	27	27

Digitized by Google

ES LÉGALES de de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1833.	DOMICILE des titulaires.
18 avril 1831 et 3.	Magasinier de 1re classe de la flotte.	1,361f	La Guadeloupe.
Idem.	Maître.	1,346	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,202	Lorient.
Idem.	*Idem.*	1,298	Toulon.
Idem.	Deuxième maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,209	*Idem.*
Idem.	Deuxième maître.	1,008	Brest.
Idem.	*Idem.*	950	Lorient.
Idem.	*Idem.*	970	Toulon.
Idem.	*Idem.* (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,184	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	1,257	Rochefort.
Idem.	Deuxième maître.	1,015	Brest.
Idem.	*Idem.*	1,040	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	984	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,021	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	1,066	Toulon.
Idem.	*Idem.*	956	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	902	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	974	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	961	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	974	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,011	Cherbourg.
Idem.	*Idem.*	938	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	918	Toulon.
Idem.	*Idem.*	974	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	935	Lorient.
Idem.	*Idem.*	1,056	Toulon.
Idem.	Quartier-maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	987	Lorient.
Idem.	Quartier-maître.	836	Sénégal.
Idem.	*Idem.*	825	Brest.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.
56	LIZY (Jean-François)...	29 avril 1843.	Brest (Finistère).	Quartier - maître canonnier.	25	2	16	11	2	8
57	LE BAS (André-Jean-Alexandre).	19 mars 1834.	Banville-le-Bigot (Manche).	Quartier - maître boulanger.	25	"	20	4	6	4
58	DANIEL (Louis-Jean-Marie).	7 nov. 1839.	Plœmeur (Morbihan).	Quartier - maître coq.	26	6	15	10	11	25
59	SEYMAT (Charles-Marius).	11 août 1841.	Lorient (Morbihan).	Quartier - maître distributeur.	25	1	23	4	5	18
60	GOÉLO (François-Marie).	*Idem.*	*Idem.*	Quartier - maître vétéran.	25	3	5	6	6	3
61	CHAMPETIER (Honorat-Marie).	24 sept. 1838.	Cléguer (Finistère).	*Idem.*	25	11	18	5	9	9
62	DANIEL (Corentin).....	28 juin 1833.	Querrieu (Finistère).	*Idem.*	28	2	5	6	9	17
63	GAY (François-Marius).	2 fév. 1843.	La Seyne (Var).	Quartier - maître vétéran, n'ayant pas 2 ans de grade.	25	2	18	9	6	29
64	MÉZOU (Jean-Marie)...	21 juillet 1835.	Pharé (Finistère).	Matelot.	25	3	27	11	8	15
65	PETIT (Jean-Émile)....	5 mai 1835.	Cosne (Nièvre).	Ouvrier forgeron.	25	"	7	"	"	"
66	MONSINJEAN (Antoine)..	12 juillet 1833.	Poiseux (Nièvre).	*Idem.*	29	8	21	"	"	"
67	BERTREUX (Pierre).....	13 nov. 1838.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	*Idem.*	34	8	28	"	"	"
68	CAIRE (Jean-Baptiste)..	6 juillet 1831.	Jausiers (Basses-Alpes).	*Idem.*	25	2	10	"	"	"
69	GAUDRY (Gille).....	1er fév. 1834.	Giry (Nièvre).	*Idem.*	27	"	11	2	"	"
70	JOVET (Étienne).....	25 fév. 1830.	Lurcy-le-Bourg (Nièvre).	*Idem.*	25	"	10	"	"	"
71	BUSSIÈRE (Pierre).....	16 nov. 1832.	Borde (Charente-Infér.)	Ouvrier chaudronnier.	25	1	3	"	"	"
72	DOCEL (François).....	1er avril 1835.	Saint-Herblain (Loire-Inférieure)	*Idem.*	30	2	28	"	5	"
73	GÉZERON (Joseph).....	24 janv. 1835.	Saujon (Charente-Infér.)	Ouvrier poulieur.	28	11	10	6	"	"
74	BOICHOT (Pierre-Alexis).	18 janv. 1830.	Rochefort (Charente-Infér.)	*Idem.*	35	8	20	5	10	12
75	SA-MIKEL.....	24 juillet 1820.	Nidonneadon (Inde).	Garde de police à Karikal (Inde).	30	8	3	"	"	"
76	MASSE (Charles-Nicolas).	24 mars 1832.	Chablis (Vienne).	Garde principal de 2e classe d'artillerie de marine, n'ayant pas 2 ans de grade.	30	1	12	11	"	"
77	LE CORRE (Yves).....	18 mars 1849.	Braspart (Finistère).	Maréchal des logis de gendarmerie maritime.	18	2	17	2	3	24
78	PASCALLON (Charles-Auguste).	10 déc. 1835.	Névache (Hautes-Alpes).	Brigadier de gendarmerie maritime.	29	3	27	5	"	"
79	TAIX (Jean-Joseph-François).	4 janv. 1836.	La Bastide (Pyrénées-Or.).	*Idem.*	25	"	20	4	"	"
80	TANGUY (Jean-Léon-François).	27 août 1839.	Guipavas (Finistère).	Gendarme maritime (ancien brigadier).	25	"	27	16	"	"

Digitized by Google

ES LÉGALES de on de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 9 juin 1853, 28 juin 1862, etc.	DOMICILE des titulaires.
es 18 avril 1831 et 53.	Quartier-maître.	811f (a)	Brest.
Idem.	Idem.	746	Cherbourg.
Idem.	Idem.	825	Lorient.
Idem.	Idem.	746	Toulon.
Idem.	Idem.	768	Lorient.
Idem.	Idem.	717	Idem.
Idem.	Idem.	800	Idem.
Idem.	Matelot.	673	Toulon.
Idem.	Idem.	690	Brest.
et loi du 28 juin	Ouvrier.	600	Cosne (Nièvre).
Idem.	Idem.	635	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	673	Nantes.
Idem.	Idem.	601	Toulon.
Idem.	Idem.	630	Guérigny (Nièvre).
Idem.	Idem.	600	Idem.
Idem.	Idem.	601	Rochefort.
Idem.	Idem.	642	Nantes.
Idem.	Idem.	675	Rochefort.
Idem.	Idem.	710	Idem.
des 18 avril 1831 et 1853.	Agent civil au traitement d'Europe de 115 fr.	58	Inde.
des 11 et 18 avril 22 juin 1878 et rs 1882.	Garde de 1re classe d'artillerie, réunissant plus de 6 ans de services à la mer et aux colonies.	3,106	Lorient.
des 11 et 18 avril et 28 juillet 1881.	Maréchal des logis.	606 (b)	Brest.
Idem.	Brigadier.	1,051	Toulon.
Idem.	Idem.	902	Idem.
Idem.	Idem.	1,004	Lorient.

a) En remplacement de la pension de 769 francs qui lui a été concédée par décret du 6 décembre 1883. — Pension proportionnelle.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	Ans.
81	LAVAL (Pierre).....	27 nov. 1838.	Larche (Corrèze).	Gendarme maritime.	25	5	3	8	6	.	33
82	PÉRIANAYAGAPOULLÉ....	1838.	Nollitope (Inde).	Soldat au corps des cipayes de l'Inde.	25	»	.	»	»	»	25

2. La dépense annuelle de cent neuf mille six cent quatre-vingt-quinze francs (109,695f) qui résultera de la concession des quatre-vingt-deux articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui précède sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. GALIBER.

N° 22,921. — *DÉCRET portant concession de 36 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 19 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
1	BOUJU (Thomas-Pierre-Théophile-Frédéric).	Capitaine de vaisseau.	3 juillet 1885.	3 juillet 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	HÉBERT (Héloïse-Éléonore).
2	MARGOLLE (Pierre-Paul-Charles).	Capitaine de frégate.	6 août 1880.	10 juillet 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ZURCHER (Caroline).
3	LAPLACE (Étienne-Édouard-Clet).	*Idem.*	4 oct. 1881.	6 mai 1886.	*Idem.*	BRIOT DE LA MAILL... (Clara-Marie).

Digitized by Google

ES LÉGALES de n de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831 et 23 juillet 1851.	DOMICILE des titulaires.
s 11 et 18 avril juillet 1831.	Soldat.	823f	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	800	Inde.
	TOTAL.....	1623,698	

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 9 juin 1853, 26 juin 1861, 28 juin 1862, 22 juin 1878, 5 août 1879, 8 août 1883, le décret du 13 juillet 1880 et l'arrêté ministériel du 22 novembre 1882;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de vingt-six mille deux cent soixante-neuf francs (26,269f) qui résultera de la concession des trente-six articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé C. GALIBER.

NAISSANCE. Lieu.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Saint-Martin (Île de Ré) (Charente-Inférieure).	15 sept. 1856.	Plus de 2 ans.	2,000f	Rochefort.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Mulhouse (Haut-Rhin).	15 janv. 1852.	*Idem.*	1,667	Toulon.	*Idem.*
Quimper (Finistère).	18 juin 1856.	*Idem.*	1,667	Lorient.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ des veuve
4	AUGIER DE MAINTENON (Alphonse-François-Marius-Henri).	Commissaire adjoint de la marine.	22 janv. 1885.	22 janv. 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	THORE (Ern mée).
5	CHASPOUL (Alexandre).	Chirurgien principal de la marine.	22 mars 1865.	16 juin 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GAUTIER (Ma zanne).
6	MOURA (Jean).....	Lieutenant de vaisseau.	30 août 1879.	17 mai 1885.	*Idem.*	CHANTOT (Éli ralie).
7	TERAI (Henry).....	Maître principal de 2e classe.	8 nov. 1884.	20 juillet 1885.	*Idem.*	BERRY (Marie-L
8	BERTIN (Jérôme-Marie)	*Idem.*	16 août 1882.	21 avril 1885.	*Idem.*	LE GUENNEC (B sèphe).
9	DEBLED (Augustin-Charles-Marie).	Agent comptable des matières.	16 nov. 1867.	18 mars 1885.	*Idem.*	LOUAIS (Saint- lique-Marie
10	MOREAU (Pierre).....	Chef gusteur de 1re classe du service électro-sémaphorique.	24 avril 1885.	24 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	RÉPÉRÉ (Adélaï
11	THOMASSE (Pierre-Auguste-Victor).	Ouvrier aux machines.	14 mars 1884.	14 mars 1884.	*Idem.*	LANGLOIS.....
12	ROUEN (Pierre).....	*Idem.*	4 oct. 1881.	26 mai 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	DANEMARIE (Ei MARQUISINE
13	BOIDEC (Pierre-Henri-Marie).	Ouvrier chaudronnier.	14 fév. 1869.	*Idem.*	*Idem.*	LE MOIT (Adél
14	LE NÉNAF (Jean-Marie).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	20 avril 1881.	28 avril 1885.	*Idem.*	KERUZORET (Jeanne).
15	BAUMIER (Augustin-Marius Joseph).	Ouvrier forgeron.	1er août 1873.	5 mai 1885.	*Idem.*	HUGUES (Anne- que).
16	GUIS (Pierre-Jean),....	Ouvrier tôlier.	24 sept. 1885.	27 mai 1885.	*Idem.*	BASTEGUE (Fr Marguerite-C
17	HUBAC (Antoine-Louis-Fortuné).	Ouvrier cordier	6 nov. 1882.	21 mai 1885.	*Idem.*	DALMAS (Ma Joséphine-Eu
18	HERBRAD (Yves-Marie).	Ouvrier boulanger.	3 janv. 1882.	5 juin 1885.	*Idem.*	MILIN (Anne)...
19	QUENTIN (Émilie-Auguste).	Ouvrier aux constructions navales.	19 août 1883.	30 mai 1885.	*Idem.*	LE PETIT (Mar lie).
20	PINEAU (Pierre).....	Gardien de vaisseaux.	15 mai 1865.	21 janv. 1885.	*Idem.*	JUCHEREAU (laine).
21	FAGET (André).....	Gardien à l'hôpital.	21 oct. 1861.	6 juin 1885.	*Idem.*	BEAUGARD (Fra Renée).
22	LE GUEN (Joseph-Marie)	Journalier à la direction de l'artillerie.	1er nov. 1871.	18 avril 1885.	*Idem.*	LE NAOUR (Mari quette).
23	BODENAN (Jean-Louis)..	Journalier aux constructions navales.	17 mars 1883.	1er juill. 1885.	*Idem.*	COUËFFEUR.....
24	GRALL (Marie).....	*Idem.*	16 avril 1880.	9 juin 1885.	*Idem.*	QUERNÉ (Marg Perrine).
25	AUFFRET (Yves).....	*Idem.*	14 juin 1884.	3 juin 1885.	*Idem.*	PENCOAT (Marie- rèse).
26	JOSSO (Joseph).....	Journalier aux mouvements du port.	23 août 1870.	28 mars 1885.	*Idem.*	GUILLEMOT (Louise).
27	LECHAUDELAIR (Pierre-Jean).	Patron de barge postale.	21 nov. 1884.	21 nov. 1884.	A péri, le 21 novembre 1884, dans le naufrage de la barge postale *la Gazelle*, sur laquelle il était en service commandé.	LEROY (Rosalie-Cl

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 8 août 1883, 9 juin 1853, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Saint-Pierre-et-Miquelon.	15 juillet 1868.	Plus de 2 ans.	1,333f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831 et 8 août 1883.
Toulon (Var).	18 janv. 1847.	*Idem.*	1,333	Marseille.	*Idem.*
Moissac (Tarn-et-Garonne)	8 fév. 1854.	*Idem.*	1,100	Moissac (Tarn-et-Gar.)	*Idem.*
Varzy (Nièvre).	21 oct. 1845.	*Idem.*	850	Ruelle (Charente).	*Idem.*
Riantec (Morbihan).	22 fév. 1862.	*Idem.*	850	Lorient.	*Idem.*
Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).	3 août 1844.	*Idem.*	967	*Idem.*	*Idem.*
Marennes (Charente-Infér.).	10 oct. 1802.	*Idem.*	555	Royan.	*Idem* et lois des 28 juin 1862 et 8 août 1883.
Équeurdreville (Manche).	9 nov. 1872.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Draguignan (Var).	15 mars 1871.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Vannes (Morbihan).	25 oct. 1866.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Lampaul (Finistère).	25 nov. 1855.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Villeneuve-d'Entrannes (États Sardes).	8 mars 1841.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Toulon (Var).	13 sept. 1830.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Idem.	17 déc. 1838.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Cléder (Finistère).	23 avril 1849.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Tourlaville (Manche).	20 oct. 1866.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Saint-Christophe (Charente-Infér.).	29 juin 1841.	*Idem.*	375	Aigrefeuille (Charente-Inférieure).	*Idem.*
Sarzeau (Morbihan).	30 janv. 1841.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Riec (Finistère).	14 janv. 1868.	*Idem.*	365	*Idem.*	*Idem.*
Le Drennec (Finistère).	30 oct. 1859.	*Idem.*	365	Brest.	*Idem.*
Brest (Finistère).	28 janv. 1868.	*Idem.*	365	*Idem.*	*Idem.*
Gouvin (Morbihan).	14 juin 1858.	*Idem.*	365	Paris.	*Idem.*
Saint-Caradec-Trégomel (Morbihan).	4 fév. 1864.	*Idem*	365	Lorient.	*Idem.*
St-Pierre-et-Miquelon.	4 avril 1856.	*Idem.*	286	St-Pierre-et-Miquelon.	Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853 et décret du 13 juillet 1880.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins
28	GUILLIN (Louis-René)..	Maître de phare au Sénégal.	9 oct. 1882.	9 oct. 1882.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	SIMON (Marie-Ro[illegible]
29	CHECK-IMAME *dit* TADOU.	Garde de police à Pondichéry.	5 mai 1884.	3 sept. 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ISATOULLISABEGAM[illegible]
30	DE TRENTINIAN (Arthur-Ernest).	Général de brigade d'infanterie de marine.	10 déc. 1884.	25 juillet 1885.	*Idem.*	ROULOT (Sébast[illegible]
31	BOURCHET (Jean-Victor-Régis-Albert).	Colonel d'infanterie de marine.	3 fév. 1885.	14 mars 1885.	*Idem.*	SAVEROT (Régi[illegible] dine-Émilie.
32	DOUBLET (Louis).....	Garde de 2e classe d'artillerie de marine.	22 oct. 1878.	18 juillet 1885.	*Idem.*	SIMON (Thérèse [illegible]
						PENSIONS D'ORPHELINS [illegible]
33	OURY (Charles-Eugène), veuf de	Maître principal de 2e classe.	19 mai 1883.	3 avril 1884.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	OURY (Eugène-L[illegible] Alexandre).
	FRIGOT (Eugénie-Marie-Constance).	.....	.....	6 août 1874.	.....	
34	GRÉARD (François-Antoine), marié à	Ouvrier mécanicien.	1er sept. 1879.	1er sept. 1879.	.....	GRÉARD (Albert-F[illegible] çois-Maxime).
	COUPPEY (Bonne-Thérèse).	.....	.....	22 avril 1885.	Morte titulaire d'une pension.	——— (Berthe-M[illegible] Françoise).
35	GUERRARD (Pierre-François), veuf de	Chef journalier aux travaux hydrauliques.	16 fév. 1882.	31 mai 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	GUERRARD (Bien-[illegible] François).
	ANDRÉ (Virginie).....	.....	.....	28 déc. 1871.	.....	
36	COURBON (Joseph-Marie), veuf de	Journalier aux constructions navales.	16 janv. 1879.	12 juillet 1881.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	COURBON (Pierre[illegible]
	THIOULOUSE (Marie)...	.....	.....	10 fév. 1877.	.....	

N° 22,922. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Saint-Angel, canton d'Ussel (Corrèze). (*Paris, 11 Novembre 1885.*)

N° 22,923. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Cheniers, canton de Bonnat (Creuse). (*Paris, 11 Novembre 1885.*)

Digitized by Google

ISSANCE. Lieu.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853, etc.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Groix (Morbihan).	9 juin 1856.	Plus de 2 ans.	161f	Groix.	Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853 et décret du 13 juillet 1886.
Paquiripalcom (Inde anglaise).	24 mai 1865.	*Idem.*	68	Pondichéry (Inde).	Lois des 18 avril et 9 juin 1853.
Bourbonne (Haute-Marne).	23 juillet 1852.	*Idem.*	2,667	Paris.	Lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878.
Dennevy (Saône-et-Loire).	11 oct. 1875.	*Idem.*	2,000	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).	*Idem.*
Taillebourg (Charente-Infér.)	1er juill. 1863.	*Idem.*	850	Rochefort.	*Idem* et arrêté ministériel du 22 novembre 1882.
21 ANS ACCOMPLIS.					
Cherbourg (Manche).	14 oct. 1856.	Plus de 2 ans.	850f	Cherbourg.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Tourlaville (Manche).	28 sept. 1860.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem* et lois des 18 juin 1853 et 8 août 1883.
Idem.	1er août 1848.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Rochefort (Charente-Infér.)	24 avril 1885.	*Idem.*	365	Rochefort.	*Idem.*
		TOTAL.....	26,269		

N° 22,924. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Fougeré, canton de Bauge (Maine-et-Loire). (*Paris, 11 Novembre 1885.*)

N° 22,925. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune d'Échauffour, canton du Merlerault (Orne). (*Paris, 11 Novembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,926. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de la Mulatière, canton de Saint-Genis-Laval (Rhône). (*Paris, 11 Novembre 1885.*)

N° 22,927. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous la réserve indiquée à l'article ci-après, la délibération du 17 mai 1885, par laquelle le conseil municipal de Gap (Hautes-Alpes) a voté la prorogation des actes constitutifs de son octroi pour cinq ans, à compter du 1er janvier 1886.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle aurait pour objet la prorogation d'une taxe supérieure à un franc trente-six centimes par hectolitre de vin en cercles et en bouteilles. (*Paris, 20 Novembre 1885.*)

N° 22,928. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal d'Annonay (Ardèche), des 27 mars, 7 avril et 2 mai 1885, relatives à l'octroi de cette ville.

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées en ce qui concerne :

1° La perception d'une taxe sur les huiles minérales supérieure à deux francs soixante-quinze centimes par hectolitre;

2° L'insertion au tarif d'une observation marginale autorisant les cultivateurs qui voudraient se dispenser de passer sur la bascule lors de la rentrée de leur récolte de fourrage, à faire au bureau de l'octroi une déclaration à l'hectare;

3° L'article 34 *bis* du nouveau règlement;

4° L'extension du périmètre existant. (*Paris, 20 Novembre 1885.*)

N° 22,929. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) approuvant la délibération du conseil municipal de Saint-Julien-en-Jarret (Loire), du 8 juin 1884, relative à l'octroi de cette commune. (*Paris, 20 Novembre 1885.*)

N° 22,930. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée la délibération, du 28 mars 1885, par laquelle le conseil municipal de Valenciennes (Nord) a voté l'établissement à son octroi d'une taxe de un franc les cent kilogrammes, sur les ocres et autres couleurs en pierre et en poudre.

2° N'est pas approuvée la délibération susvisée, du 28 mars 1885, par laquelle le conseil municipal de Valenciennes a voté la prorogation ou l'établissement pour quatre ans, à partir du 1er janvier 1886, de taxes additionnelles d'octroi. (*Paris, 20 Novembre 1885.*)

N° 22,931. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations du conseil municipal d'Aubervilliers (Seine), des 5 décembre 1884 et 27 février 1885, concernant la création du bureau d'octroi, sur le chemin dit *du Pont-Blanc*, création dont il sera fait mention à l'article 3 du règlement de l'octroi de cette commune. (*Paris, 20 Novembre 1885.*)

Digitized by Google

22,932. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du 10 avril 1885, par laquelle le conseil municipal de Ham (Somme) a voté la prorogation, pour trois ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes constitutifs de l'octroi de cette ville. (*Paris, 20 Novembre 1885.*)

22,933. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du 16 février 1885, par laquelle le conseil municipal de Muy (Var) a voté la prorogation, pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville. (*Paris, 20 Novembre 1885.*)

22,934. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant que l'Administration des forêts est autorisée à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Haute-Garonne, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Burgaud (Le).	Réserve.....	12h 02a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : curage de la rigole d'aménagement.
2	Fos.....	Tue de la Goutille et Traînderade.	»	»	300	Extraction jardinatoire. Charges : cinquante francs de gratification pour le garde.
3	Gourdan...	Réserve.....	9 58	»	»	Taillis sous futaie. Charges : trois cents francs pour travaux et vingt francs de gratification pour le garde.
4	Juzet-de-Luchon.	Le Malot.....	»	»	100	Extraction. Charges : trois cents francs pour frais de l'aménagement.
5	Melles.....	Fontaine-Noire.....	»	»	200	Extraction. Charges : affectation du prix de la vente à la construction d'une cabane-abri. Rejet du surplus de la demande.
6	Montauban.	Réve-Lumière, Traversilles et Las-Touèdes.	»	»	300	Jardinage. A précompter sur la possibilité à déterminer par décret. Charges : cent cinquante francs pour travaux.
7	Touille....	Réserve.....	3 20	»	»	Taillis sous futaie.
8	Cassagnabère.	*Idem*.....	11 30	»	»	*Idem*. Charges : soixante francs de gratification au brigadier.
9	Encausses..	*Idem* (coupon n° 2)...	8 18	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter pour l'exercice 1886. Charges : deux cents francs pour travaux.
10	Frontignan.	Laubagnet (réserve)...	3 co	»	»	Taillis sous futaie.
11	Caing.....	Prades de Bertrand et Plagne.	»	36 chênes.	»	Extraction. Charges : cent francs pour repeuplements.

(*Paris, 29 Avril 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,935. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Haute-Saône, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Fougerolles.	Réserve (coupon n° 16).	9h 05a	»	»	Taillis sous futaie.
2	Breurey-lez-Faverney.	Réserve (coupon n° 22).	8 44	»	»	*Idem.*

(*Paris, 29 Avril 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 24 * Décembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 24 Décembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1733.

N° 22,936. — *Décret qui approuve 14 liquidations de Pensions civiles.*

Du 5 Décembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles, et le règlement du 9 novembre suivant;

Vu les lois des 11 et 18 avril 1831, sur les pensions des armées de terre et de mer;

Vu l'ordonnance du 8 septembre suivant;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 18 juin, 28 et 30 juillet, 22 et 31 août, 21 et 26 septembre, 2, 13 et 22 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert sur l'exercice 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en ses avis des 2 et 27 octobre et 3 novembre 1885;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Décrète :

Art. 1er. Les quatorze liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de cinq mille neuf cent quatre-vingt-treize francs (5,993f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 5 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé H. Allain-Targé.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été
1	BAMDÉ (Marie-Éloïse), veuve BEDEX.	1er mai 1839.	Bangor (Morbihan).	Le mari, ex-gardien ordinaire de colonie pénitentiaire, décédé, le 29 août 1885, titulaire d'une pension de 307 fr.	.....	»	»	»	Loi du 1853.
2	CALAIS (Catherine), Ve DAUGREILH.	22 nov. 1830.	Lunéville (Meurthe).	Le mari, ex-gardien-chef de prison, décédé, le 21 août 1885, titulaire d'une pension de 533f	.....	»	»	»	Idem.
3	CRÉMONA (Paul-Louis) (1).	25 juin 1826.	Erbajolo (Corse).	Gardien-chef de maison d'arrêt.	Marine.....	»	5	»	Idem et
					Civils.....	20	9	»	rectif.
4	FOURNIER (Joséphine-Eugénie), veuve PERRAUDIN (1).	1er janv. 1837.	Tannay (Nièvre).	Le mari, ex-commissaire de police à Lyon (Rhône), décédé, le 27 avril 1885, en instance de pension.	Militaires....	7	»	»	Lois du 1853 et
					Civils.....	14	7	»	1853.
5	LEBER (Jean-Baptiste) (1).	27 nov. 1833.	Riesheim (Haut-Rhin).	Gardien comptable de 1re classe du service des transférements cellulaires.	Militaires....	13	9	24	Idem.
					Civils.....	14	8	»	
6	LEGRIS (Fulgence-Pacôme) (2).	14 mai 1832.	Saint-Quentin-en-Tourmont (Somme).	Gardien ordinaire de prison.	Militaires....	16	11	9	Idem.
					Civils.....	14	»	»	
7	PIARD (Marie-Jeanne), veuve THUON.	26 juin 1819.	Créancey (Haute-Marne).	Le mari, ex-gardien ordinaire de maison centrale, décédé, le 4 mai 1885, titulaire d'une pension de 550f	.....	»	»	»	Loi du 1853.
8	POIROT (Eugène-Jean-Baptiste) (3).	11 oct. 1831.	Xamontarupt (Vosges).	Gardien de 1re classe au service des transfèrements cellulaires.	Militaires....	3	9	3	Idem et loi
					Civils.....	20	10	»	du 11 avr.
9	ROSSIGNOL (Magdeleine), veuve MOREL (3).	31 oct. 1831.	Aigueperse (Rhône).	Le mari, ex-secrétaire de police de l'agglomération lyonnaise, décédé, le 30 avril 1885, en activité de service.	Civils.....	14	5	»	Loi du 1853
10	SAINT-JEAN (Jeanne-Marie-Sébastienne), fme ROUGÉ (1).	6 juin 1826.	Muret (Haute-Garonne).	Surveillant de prison.	*Idem*.....	27	3	»	Idem.
11	SIBILLOT (Augustine), veuve BELLINI (1).	11 août 1814.	Luzinay (Isère).	Le mari, ex-greffier comptable de maison centrale, décédé, le 1er décembre 1884, en instance de pension.	Militaires....	6	9	4	Idem et loi
					Civils.....	17	11	»	du 11 avr.
12	SUSINI (Antoine) (4).....	8 mai 1829.	Saint-Laurent (Corse).	Gardien ordinaire de pénitencier agricole.	Militaires....	6	»	1	Idem.
					Civils.....	19	7	»	

(1) Infirmités. — (2) Invalidité morale. — (3) Lutte. — (4) Suppression d'emploi.

Digitized by Google

ITÉ i ment is base la ition.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
7f 00c	»	»	»	»	Un tiers.	169f	30 août 1855.	Le Palais (Morbihan).
9 00	»	»	»	»	*Idem.*	179	22 août 1855.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
10 00)0 00	3f 67c	415f 00c	418f 67c	»	»	418	7 janvier 1885.	Erbajolo (Corse).
50 00 00 00	58 33	1,458 33	1,516 66	»	Un tiers.	505	28 avril 1885.	Lyon (Rhône).
00 00 00 00	92 11	537 76	629 87	»	»	629	1er février 1885.	Paris (Seine).
50 00 96 99	141 17	255 96	397 13	»	»	397	26 avril 1885.	Saint-Quentin-en-Tourmont (Somme).
50 00	»	»	»	»	Un tiers.	183	5 mai 1885.	Bar-sur-Aube (Aube).
00 00 00 00	25 56	625 00	650 56	»	»	650	1er mai 1885.	Paris (Seine).
00 00	»	1,000 00	1,000 00	»	Deux tiers.	666	*Idem.*	Lyon (Rhône).
37 50	»	153 29	153 29	»	»	153	1er octobre 1885.	Murct (Haute-Garonne).
250 00 57? 96	56 34	768 30	824 64	»	Un tiers.	274	2 décembre 1884.	Lyon (Rhône).
200 00 291 67	40 02	388 95	428 97	»	»	428	1er janvier 1885.	Pianello (Corse).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
13	SUSINI (Antoine-Alexandre) (1).	10 nov. 1824.	Sartène (Corse).	Inspecteur spécial de police des chemins de fer.	Militaires....	»	2	3	Lois des [illegible] 1853 et [illegible] 1853.
					Civils.....	14	2	»	
14	VITRAC (Jacques-Antoine).	14 janv. 1819.	Bordeaux (Gironde).	Gardien-portier de prison.	Militaires....	6	3	16	Idem.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	1	6	26	
					postérieurs...	31	6	4	

(1) Infirmités.

N° 22,937. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 5 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles, et le règlement du 9 novembre suivant;

Vu la loi du 22 août 1790 et le décret du 13 septembre 1806;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 12 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la liquidation comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert par la loi du 25 mars 1817;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en son avis du 10 novembre 1885;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
Unique.	PIETRI (Antoine-Jean-Jules) (1).	22 mai 1828.	Sartène (Corse).	Sous-préfet.....	Civils.....	9	3	5	Loi de [illegible] 1790 et [illegible] du 13 [illegible] bre 1806

(1) Infirmités.

Digitized by Google

...ité ... ment ... base la ...tion.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
...f 00c ... 00	7f 00c	566f 67c	573f 67c	»	»	573f	14 décembre 1884.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
... 00 ... 00	52 45	34 06 682 72	769 23	»	»	769	1er août 1885.	Bordeaux (Gironde).
					TOTAL.	5,993		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de neuf cent quatre-vingt-treize francs (993f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 5 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé H. ALLAIN-TARGÉ.

...OTITÉ du ...lement ...ris ...r base ...e la ...dation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
59f 38c	»	993f 23c	993f 23c	»	»	993f	Rappel de trois années d'arrérages à dater du jour de l'insertion au *Bulletin des lois* du présent décret.	Sartène (Corse).

Digitized by Google

N° 22,938. — *Décret qui approuve 27 liquidations de Pensions civiles.*

Du 5 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 11 § 2 et 3, 12 § 2 et 3, 13, 14, 16 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les articles 35, 36 et 55 du décret du 25 août 1804 et l'ordonnance du 5 août 1840;

Vu les lois des 11 et 18 avril 1831, sur les pensions des armées de terre et de mer;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 11 juin, 1er août et 23 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des travaux publics pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

N° d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	
									(Pensions pour service
1	ABADIE (Dominique-Benoît) (1).	12 janv. 1830.	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils.....	23	5	»	Loi du 9 1853.
2	AGOSTINI (Raniero-Jacques-Mathieu) (1).	20 sept. 1824.	Centuri (Corse).	Maître de phare.	*Idem*.....	27	1	11	*Idem*.....
3	D'ASBONNE (Charles-Alfred).	24 août 1823.	Melun (Seine-et-Marne)	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	11	»	*Idem*, décret 25 août ordonnance 5 août
					postérieurs..	31	7	23	
4	BAILLY (Jean) (1).....	5 juillet 1819.	Grosbois-en-Montagne (Côte-d'Or).	Éclusier.....	Civils.....	21	3	»	Loi du 9 1853.
5	BOBILLOT (François)...	16 sept. 1816.	Châteauneuf (Côte-d'Or).	*Idem*.....	Militaires....	5	10	7	*Idem* et loi 11 avril 1831.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	11	5	
					postérieurs..	31	7	»	
6	COFFIN (Louis-Alfred).	14 août 1823.	Dijon (Côte-d'Or).	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	1	»	Décret du 25 août 1804, ordonnance du 5 août 1840 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	7	13	
7	GÉRARD (Constant-Simon).	24 janv. 1822.	Mont-Dauphin (Hautes-Alpes).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	7	5	»	Décret du 25 août 1804 et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	27	5	»	
8	GIRARD (Jean-Marie) (2).	24 sept. 1827.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	*Idem*.....	Marine.....	3	7	10	Lois des 1er juin 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	28	10	»	

(1) Infirmités résultant de l'exercice de ses fonctions. — (2) Suppression d'emploi.

Digitized by Google

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trente-trois mille quatre cent quarante-et un francs (33,441f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres des travaux publics et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 5 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des travaux publics,
Signé DEMÔLE.

TITE u ment ris base la ation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
ORIE. (eurement au 1er janvier 1854.)								
6f 11c	»	872f 71c	872f 71c	»	»	872f	1er février 1885.	Talence (Gironde).
7 22	»	472 70	472 70	»	»	472	1er juin 1885.	Centuri (Corse).
7 96 8 24	»	4,636 20	4,636 20	4,518f 83c	»	4,518	24 août 1885.	Paris (Seine).
0 00	»	212 50	212 50	»	»	212	1er juillet 1885.	Pouillenay (Côte-d'Or).
0 00	42f 90c	315 83	358 73	»	»	358	1er août 1885.	Commarin (Côte-d'Or).
0 00 9 35	»	5,072 73	5,072 73	5,059 57	»	5,059	14 août 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
1 11 0 55	»	1,450 07	1,450 07	»	»	1,450	1er juin 1885.	Cannes (Alpes-Maritimes)
83 33	28 88	1,193 38	1,222 26	»	»	1,222	1er juillet 1885.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Dates des lois, d[illegible] et ordonn[illegible] en vertu [illegible] la pen[illegible] a été acc[illegible]
9	Huart (Jean-Nicolas)..	27 juillet 1818.	Cormicy (Marne).	Éclusier.....	Militaires....	5	11	»	Lois des 11 [illegible] 1831 et 9 [illegible] 1853.
					Civils.....	30	7	»	
10	Le Briero (Marcelin-Jacques-Louis-Marie) (1).	12 mai 1823.	Plouay (Morbihan).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	10	»	»	Décret du [illegible] 1804 et [illegible] 9 juin [illegible]
					postérieurs..	15	6	15	
11	Legros (Henry-Nicolas-Ferdinand) (2).	22 mars 1825.	Samois (Seine-et-Marne).	Éclusier.....	Civils.....	21	6	»	Loi du [illegible] 1853.
12	Mantion (François-Hypolite-Désiré).	25 avril 1815.	Moutchauvet (Seine-et-Oise).	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	1	»	Idem, [illegible]
					postérieurs...	24	2	4	
13	Montaut (Bernard-Louis-Célestin).	27 août 1823.	Paris (Seine).	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854.	7	1	»	Idem.....
					postérieurs...	30	2	26	
14	Morlet (André).....	15 mai 1813.	Seuil (Ardennes).	Éclusier.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	14	5	21	Loi du [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	7	»	
15	Nonnotte (Arsène-Valery) (1).	24 fev. 1830.	Laon (Aisne).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils.....	24	11	»	Idem.....
16	Pascal (Louis-Gérard).	8 juillet 1823.	Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).	Idem.....	Militaires...	2	5	19	Idem et loi du [illegible] avril [illegible]
					Civils.....	28	4	7	
17	Talbot (Auguste-Victor) (2).	1er mars 1824.	Saint-Brice (Seine-et-Oise).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils.....	28	6	»	Loi du [illegible] 1853.
18	Terras (Jean-Jacques-Daniel) (3).	19 janv. 1827.	Silhac (Ardèche).	Idem.....	Militaires....	2	»	6	Idem et loi du [illegible] avril [illegible]
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	5	»	
					postérieurs...	31	9	»	
19	Thimothée (Jean) (2)...	7 avril 1833.	Agen (Lot-et-Garonne).	Garde de navigation.	Civils.....	22	9	27	Loi du [illegible] 1853.
20	Ala (Marguerite-Virginie), veuve Mourgues).	22 janv. 1829.	Rodez (Aveyron).	Le mari, ex-conducteur des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 1,267 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
21	Béquié (Louise-Victorine), veuve Amiaud.	4 mars 1826.	Les Moutiers-les-Maufaits (Vendée).	Le mari, employé secondaire des ponts et chaussées, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	7	6	21	Idem.....
					postérieurs...	31	6	22	
22	Constant (Jeanne), veuve Brunet.	6 déc. 1813.	Saint-Clair (Lot).	Le mari, ex-employé secondaire des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 209 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
23	Falguière (Julie), veuve Haon.	20 nov. 1826.	Agen (Aveyron).	Le mari, ex-garde-pêche, décédé titulaire d'une pension de 214 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
24	Genon (Élisabeth-Zulmée), veuve Devy (4).	29 août 1835.	Sormonne (Ardennes).	Le mari, éclusier, décédé en activité de service.	Civils.....	7	10	16	Idem.....

(1) Suppression d'emploi. — (2) Infirmités résultant de l'exercice de ses fonctions. — (3) Invalidité. — (4) Accid[illegible] résultant de l'exercice de ses fonctions.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
43f 37c	305f 83c	349f 20c	»	»	349f	1er juillet 1885.	Cormicy (Marne).
»	1,085 38	1,085 38	»	»	1,085	1er mai 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
»	322 50	322 50	»	»	322	1er juillet 1885.	Samois (Seine-et-Marne).
»	3,755 78	3,755 78	»	»	3,755	25 avril 1885.	Paris (Seine).
»	4,721 33	4,721 33	»	»	4,721	27 août 1885.	*Idem.*
»	315 83	315 83	»	»	315	1er août 1885.	Seuil (Ardennes).
»	932 07	932 07	»	»	932	1er mai 1885.	Troyes (Aube).
16 45	1,251 70	1,268 15	»	»	1,268	8 juillet 1885.	Paris (Seine).
»	1,409 17	1,409 17	»	»	1,409	1er sept. 1885.	*Idem.*
3 13 44	1,618 37	1,631 81	1,600f	»	1,600	1er octobre 1885.	Annonay (Ardèche).
0 »	265 42	265 42	»	»	265	1er août 1885.	Agen (Lot-et-Garonne).
»	»	»	»	Un tiers.	422	28 juin 1885.	Figeac (Lot).
6 »	775 98	775 98	»	*Idem.*	258	23 juillet 1885.	La Roche-s.-Yon (Vendée).
»	»	»	»	*Idem*, élevé à	100	15 janvier 1885.	Le Vigan (Lot).
»	»	»	»	Un tiers.	100	29 juillet 1885.	Agen (Aveyron).
»	116 67	116 67	»	*Idem*, élevé à	100	17 juin 1885.	Sedan (Ardennes).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	Rappel des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
9	HUART (Jean-Nicolas)..	27 juillet 1818.	Cormicy (Marne).	Éclusier.....	Militaires....	5	11	»	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	30	7	»	
10	LE BRIERO (Marcelin-Jacques-Louis-Marie) (1).	12 mai 1803.	Plouay (Morbihan).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	10	»	»	Décret du 9 juin 1853.
					postérieurs..	15	6	15	
11	LEGROS (Henry-Nicolas-Ferdinand) (2).	22 mars 1825.	Samois (Seine-et-Marne).	Éclusier.....	Civils.....	21	6	»	Loi du 9 juin 1853.
12	MANTION (François-Hypolite-Désiré).	25 avril 1815.	Montchauvet (Seine-et-Oise).	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	1	»	Idem, décret du 25 août 1852 et ordonnance du 5 août 1853.
					postérieurs...	24	2	4	
13	MONTAUT (Bernard-Louis-Célestin).	27 août 1823.	Paris (Seine).	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854.	7	1	»	Idem.....
					postérieurs...	30	2	26	
14	MORLET (André).....	15 mai 1813.	Seuil (Ardennes).	Éclusier.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	14	5	21	Loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	7	»	
15	NONNOTTE (Arsène-Valery) (1).	24 fév. 1830.	Laon (Aisne).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils.....	24	11	»	Idem.....
16	PASCAL (Louis-Gérard).	8 juillet 1823.	Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).	Idem.....	Militaires...	2	5	19	Idem et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	28	4	7	
17	TALBOT (Auguste-Victor) (3).	1er mars 1824.	Saint-Brice (Seine-et-Oise).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils.....	28	6	»	Loi du 9 juin 1853.
18	TERRAS (Jean-Jacques-Daniel) (3).	19 janv. 1827.	Silhac (Ardèche).	Idem.....	Militaires....	2	»	6	Idem et loi du 11 avril 1831.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	»	5	»	
					postérieurs...	31	9	»	
19	THIMOTHÉE (Jean) (3)...	7 avril 1833.	Agen (Lot-et-Garonne).	Garde de navigation.	Civils.....	22	9	27	Loi du 9 juin 1853.
20	ALA (Marguerite-Virginie), veuve MOURGUES).	22 janv. 1829.	Rodez (Aveyron).	Le mari, ex-conducteur des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 1,267 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
21	BÉQUIÉ (Louise-Victorine), veuve AMIAUD.	4 mars 1826.	Les Moutiers-les-Maufaits (Vendée).	Le mari, employé secondaire des ponts et chaussées, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	7	6	21	Idem.....
					postérieurs...	31	6	22	
22	CONSTANT (Jeanne), veuve BRUNET.	6 déc. 1813.	Saint-Clair (Lot).	Le mari, ex-employé secondaire des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 209 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
23	FALGUIÈRE (Julie), veuve HAON.	20 nov. 1826.	Agen (Aveyron).	Le mari, ex-garde-pêche, décédé titulaire d'une pension de 214 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
24	GENON (Élisabeth-Zulmée), veuve DEVY (1).	29 août 1835.	Sormonne (Ardennes).	Le mari, éclusier, décédé en activité de service.	Civils.....	7	10	16	Idem.....

(1) Suppression d'emploi. — (2) Infirmités résultant de l'exercice de ses fonctions. — (3) Invalidité. — (4) Accidents résultant de l'exercice de ses fonctions.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
43f 37c	305f 83c	349f 20c	»	»	349f	1er juillet 1885.	Cormicy (Marne).
»	1,085 38	1,085 38	»	»	1,085	1er mai 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
»	322 50	322 50	»	»	322	1er juillet 1885.	Samois (Seine-et-Marne).
»	3,755 78	3,755 78	»	»	3,755	25 avril 1885.	Paris (Seine).
»	4,721 33	4,721 33	»	»	4,721	27 août 1885.	*Idem.*
»	315 83	315 83	»	»	315	1er août 1885.	Seuil (Ardennes).
»	932 07	932 07	»	»	932	1er mai 1885.	Troyes (Aube).
16 45	1,251 70	1,268 15	»	»	1,268	8 juillet 1885.	Paris (Seine).
»	1,409 17	1,409 17	»	»	1,409	1er sept. 1885.	*Idem.*
13 44	1,618 37	1,631 81	1,600f	»	1,600	1er octobre 1885.	Annonay (Ardèche).
»	265 42	265 42	»	»	265	1er août 1885.	Agen (Lot-et-Garonne).
»	»	»	»	Un tiers.	422	28 juin 1885.	Figeac (Lot).
»	775 98	775 98	»	*Idem.*	258	23 juillet 1885.	La Roche-s.-Yon (Vendée).
»	»	»	»	*Idem*, élevé à	100	15 janvier 1885.	Le Vigan (Lot).
»	»	»	»	Un tiers.	100	29 juillet 1885.	Agen (Aveyron).
»	116 67	116 67	»	*Idem*, élevé à	100	17 juin 1885.	Sedan (Ardennes).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible]
25	HERVÉ (Amand-Guillaume-Marie).	9 juin 1868.	Lannion (Côtes-du-Nord).	Le père, ex-conducteur des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 874f	.....	»	»	»	Loi du [illegible]
	——— (Marie-Catherine).	13 oct. 1869.	*Idem.*						
	——— (Francine-Marie).	9 oct. 1870.	*Idem.*						
	——— (Francisque-Yves-Marie), orphelins mineurs (1).	6 déc. 1872.	*Idem.*						
26	LYAUTEY (Aimée-Antoinette), veuve MICHELOT.	26 juin 1817.	Besançon (Doubs).	Le mari, ex-ingénieur en chef des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 5,257 fr.	.....	»	»	»	Idem.
27	VUILLAUME (Marie-Joséphine-Mathilde), vve LEVERT.	10 juin 1840.	*Idem.*	Le mari, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, décédé en activité de service.	Militaires.... (déjà rémunérés).	25	8	28	Idem [illegible]
					Civils.....	14	9	10	

(1) Tuteur : M. ALLENDY (Eugène).

N° 22,939. — *DÉCRET qui approuve 8 liquidations de Pensions civiles.*

Du 5 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les lois des 11 et 18 avril 1831, sur les pensions des armées de terre et de mer;

Vu le décret du 2 février 1808;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 5 et 11 septembre, 2 et 13 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations com-

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible]
					(Pensions pour services [illegible]				
1	MAIGROT (Jean).....	9 déc. 1822.	Celsoy (Haute-Marne).	Gardien de bureau faisant fonctions d'huissier au ministère de la guerre.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	2	»	Décret du [illegible]
					postérieurs..	31	9	»	
2	THIERRY (Léon).....	18 avril 1819.	Auxerre (Yonne).	Gardien de bureau au ministère de la guerre.	Militaires et civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	11	27	Idem....
					postérieurs..	31	9	»	
3	PERSON (Jean-Eugène).	16 mars 1814.	Paris (Seine).	*Idem*.....	Civils.....	30	9	»	Loi du [illegible] 1853.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers.	291f	Du 10 mai 1885 au 5 déc. 1893.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
"	"	"	"	*Idem.*	1,752	20 juillet 1885.	Paris (Seine).
"	702f 62c	702f 62c	"	*Idem.*	234	18 avril 1885.	Aix-les-Bains (Savoie).
				TOTAL.	33,441		

rises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur e crédit d'inscription ouvert au ministère de la guerre pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de a marine et des colonies du Conseil d'État entendue, en ses avis des 2 octobre et 10 novembre 1885;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les huit liquidations de pensions civiles comprises pour ne somme totale de cinq mille quatre cent vingt-neuf francs (5,429f) u tableau ci-après sont approuvées, savoir :

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
E.							
ement au 1er janvier 1854.)							
"	230f 24c 859 89	1,090f 00c	1,085f	"	1,083f	1er octobre 1885.	Paris (Seine).
"	174 78 791 86	966 00	"	"	966	*Idem.*	*Idem.*
"	730 31	"	"	"	730	*Idem.*	*Idem.*

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible]
4	STILTZ (Jean-Baptiste).	27 fev. 1818.	Hagueneau (Alsace-Lorraine)	Gardien de bureau au ministère de la guerre.	Militaires....	5	10	18	Lois des [illegible]
					Civils.....	25	9	»	
5	BAUDET (Alexis).....	28 janv. 1821.	Les Groseillers (Deux-Sèvres).	Ouvrier gazier au ministère de la guerre.	Militaires....	7	»	»	Idem....
					Civils.....	27	9	»	
6	COMPAIN (Jean).....	11 juillet 1827.	Bouex (Charente).	Brigadier à la poudrerie d'Angoulême.	Civils.....	30	»	14	Loi du [illegible]
7	PATROUILLAU (Françoise), v^ve ABEILLÉ.	13 nov. 1858.	Saint-Médard-en-Jalle (Gironde).	Le mari, ouvrier à la poudrerie de Saint-Médard, mort des suites d'un accident de service.	Militaires....	6	3	»	Idem et [illegible]
					Civils.....	5	3	21	
8	RODILLON (Antoine)...	27 juill. 1835.	Hauterives (Drôme).	Gardien de bureau au ministère de la guerre.	Militaires...	14	2	15	Lois des [illegible]
					Civils.....	12	8	»	

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 5 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

N° 22,940. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Baron (Gironde). (*Paris, 26 Novembre 1885.*)

N° 22,941. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Mouliets, canton de Pujols (Gironde). (*Paris, 26 Novembre 1885.*)

N° 22,942. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Teuillac, canton de Bourg (Gironde). (*Paris, 26 Novembre 1885.*)

N° 22,943. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Boussaye, canton de Clisson (Loire-Inférieure). (*Paris, 26 Novembre 1885.*)

N° 22,944. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Marnand, canton de Thizy (Rhône). (*Paris, 26 Novembre 1885.*)

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
49f 01c	612f56c	660f00c	»	»	660f	1er octobre 1885.	Paris (Seine).
46 62	768 90	815 00	»	»	815	*Idem.*	*Idem.*
»	690 00	»	»	»	690	15 sept. 1885.	Fléac (Charente).
50 00	200 00	250 00	»	Minimum.	100	7 mai 1885.	Saint-Médard-en-Jalle (Gironde).
94 72	290 85	385 00	»	»	385	1er sept. 1885.	Hauterives (Drôme).
				TOTAL.	5,429		

N° 22,945. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Melay (Saône-et-Loire). (*Paris, 26 Novembre 1885.*)

N° 22,946. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Veynes (Hautes-Alpes), du 11 janvier 1885, relative à l'octroi de cette commune, en ce qui concerne la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, de taxes supérieures aux maxima réglementaires. (*Paris, 30 Novembre 1885.*)

N° 22,947. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du 16 mai 1885, par laquelle le conseil municipal de Nice (Alpes-Maritimes) a voté l'établissement de deux nouveaux bureaux de perception à l'octroi de cette ville. (*Paris, 30 Novembre 1885.*)

N° 22,948. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations du conseil municipal de Saint-Brieuc (Côtes du-Nord), des 13 août 1884, 3 mars, 10 mars et 17 juin 1885, en ce qui concerne la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, et la revision des tarif et règlement de l'octroi de cette ville. (*Paris, 30 Novembre 1885.*)

N° 22,949. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous la réserve indiquée à l'article 2° ci-après, les délibérations des 16 janvier et 13 mars 1885, par lesquelles le conseil municipal de Dunkerque (Nord) a voté la revision et la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes constitutifs de l'octroi de cette ville.

2° N'est pas approuvée l'insertion dans le règlement, sous le n° 33, d'un article qui établit des formalités spéciales pour la perception des droits sur les métaux. (*Paris, 2 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,950. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Deweer* (*François*), ancien soldat, né le 16 avril 1838 à Ruyen (Belgique), demeurant à Lille. (*Paris, 17 Novembre 1872.*)

N° 22,951. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Lagrange de Langre* (*Léon-Paul*), préfet du département des Alpes-Maritimes, intendant militaire au titre auxiliaire et administrateur du camp des Alpines pendant la guerre de 1870-1871, ancien préfet de l'Orne, de la Sarthe et du Finistère, préfet des Alpes-Maritimes depuis juillet 1882; officier du 18 janvier 1881. (*Paris, 16 Novembre 1885.*)

N° 22,952. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Haute-Savoie, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue de la coupe à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Dingy-Saint-Clair.	Cunied.....	"	"	130	Extraction. Charges : cinquante francs pour travaux.
2	Evires.....	Grands-Penes et Pessay.	"	"	135	Jardinage. A délivrer.
3	Metz.....	Réserve.....	4h 00a	"	"	Taillis sous futaie. A délivrer.
4	Seythenex (section du Couchant).	Vargues.....	"	"	200	Extraction. Charges : cent francs pour travaux.
5	Thônes (section de Montremont).	Planay.....	18 20	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charge annuelle : cent francs pour travaux.
6	Thônes (section de Belossies).	Epillardes.....	4 00	"	"	Taillis sous futaie.
7	Vieugy....	Sur Bacon.....	4 50	"	"	*Idem.* Charges : trente-quatre francs pour payement des frais d'une délimitation.
8	Nancy-sur-Cluses.	Brion-Grand-Tour.....	"	"	381	Jardinage.
9	Reposoir (Le).	Entreuvy.....	"	"	200	*Idem.* Charges : cent francs pour travaux.
10	St-Pierre-de-Rumilly.	Rappes.....	"	"	50	Extraction et éclaircie.
11	Tour (La).	Le Mole.....	"	"	200	Extraction. Charges : cent francs pour travaux.
12	Armoy.....	Liguière.....	"	"	75	Extraction.
13	Beaumont..	Petite-Parsi.....	"	"	100	*Idem.* Charges : cent francs pour travaux.
14	Lucinges...	Pralets.....	"	"	150	Extraction jardinatoire. Rejet du surplus de la demande.
15	Yvoire.....	Prougerie.....	"	"	"	Taillis sous futaie.

(*Paris, 29 Avril 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,953. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de Saône-et-Loire, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Auxy.....	Réserve (les Brosses)...	0h 50a	"	"	Taillis sous futaie.
2	Allériot (section de Montagny).	Réserve (totalité).....	8 44	"	"	*Idem*. Charges : cent quinze francs pour travaux.
3	Baudrières (section de Chivang).	*Idem*.....	10 60	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
4	Baudrières (section de Terrare).	*Idem*.....	5 97	"	"	*Idem*.
5	Cuiseaux...	Réserve.....	8 00	"	"	Taillis sous futaie.
6	Étrigny (section de Tallant).	*Idem* (totalité).....	16 67	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
7	Gigny.....	Réserve (coupons n°s 3 et 4).	14 15	"	"	*Idem*.
8	Forêt communale indivise du Grand-Bragny aux communes de la Chapelle, de Bragny, Bresse, Étrigny, Champlieu, et Nanton.	Réserve.....	28 80	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter par tiers de 1885 à 1887.
9	Lalheue....	*Idem*.....	3 26	"	"	Taillis sous futaie.
10	St-Marc-de-Vaux.	*Idem* (Montabon).....	12 52	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Éclaircie dans les résineux.
11	Préty.....	Farges.....	5 83	"	"	Taillis sous futaie. A exploiter en 1886.
12	Savigny-en-Revermont (section de Chavannes).	Réserve (moitié du canton de Vertat).	3 86	"	"	Taillis sous futaie.
13	Savigny-en-Revermont (section des Sutils et des Rentes).	Réserve (moitié du canton).	2 95	"	"	*Idem*.
14	Senneceyle-Grand.	Réserve.....	29 65	"	"	*Idem*. A exploiter par tiers de 1885 à 1887.
15	Buffières...	*Idem*.....	6 10	"	"	Taillis sous futaie.
16	Chapaize...	*Idem*.....	19 99	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1886 et 1887.

Digitized by Google

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation de nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
17	Saint-Gengoux-de-Scissé sections de Bassy et Poil-Rouge).	Réserve (soit le dixième de la réserve).	2h 90a	»	»	Taillis sous futaie.
18	Jalogny....	Réserve (moitié).....	6 88	»	»	*Idem.* A exploiter en 1886.
19	Joncy.....	Reserve (totalité).....	4 18	»	»	Taillis sous futaie.
20	Lournand..	Réserve.....	11 72	»	»	*Idem.*
21	Malay (sections de Saigné et Ougy).	*Idem*.....	4 00	»	»	*Idem.*
22	Massilly....	*Idem*.....	2 00	»	»	*Idem.*
23	Ozenay....	*Idem*.....	5 05	»	»	*Idem.*
24	Royer.....	*Idem*.....	5 00	»	»	*Idem.*
25	Sennecé-lez-Mâcon.	*Idem* (soit le huitième).	8 32	»	»	*Idem.*
26	Verzé (section de Verzé).	Réserve.....	1 68	»	»	*Idem.*

(*Paris, 4 Mai 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 24 Décembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 24 Décembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1734.

N° 22,954. — *Décret qui approuve les nouveaux Statuts de la Société française de tempérance.*

Du 24 Novembre 1884.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur;

Vu la demande tendant à la modification des statuts de la Société française de tempérance ayant son siège à Paris et reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 5 février 1880;

Vu les autres pièces de l'affaire;

Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

Art. 1er. Sont approuvés, tels qu'ils sont annexés au présent décret, les nouveaux statuts de la Société française de tempérance, ayant son siège à Paris.

2. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 24 Novembre 1884.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé Waldeck-Rousseau.

Digitized by Google

STATUTS.

MODIFICATIONS PROJETÉES.

CHAPITRE Ier.

BUT ET MOYENS D'ACTION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 1er. La Société française de tempérance, association contre l'abus des boissons alcooliques, a pour but de combattre les effets désastreux de l'ivrognerie.

2. Elle se propose d'employer à cet effet tous les moyens que l'expérience lui suggérera, et notamment :

1° D'instituer des conférences et d'encourager toutes les espèces de publications sur les dangers de l'intempérance;

2° De favoriser l'usage des boissons salubres en remplacement des liqueurs alcooliques;

3° D'accorder des récompenses aux personnes qui lui seront signalées pour leur zèle en faveur de la tempérance;

4° De publier un bulletin qui fera connaître les actes de l'Association et où seront traitées toutes les questions relatives à l'alcoolisme.

CHAPITRE II.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

3. La société se compose en nombre illimité de membres honoraires, fondateurs à vie, fondateurs, titulaires, correspondants étrangers et associés.

Le versement d'une somme de trois cents francs une fois payée confère le titre de fondateur à vie.

Le titre de fondateur est acquis par une souscription de vingt francs et au-dessus.

La cotisation annuelle des titulaires varie de dix à vingt francs; elle peut être réduite à six francs pour les instituteurs, les institutrices, les bibliothèques scolaires ou communales.

Les associés verseront annuellement un franc.

Les correspondants ne sont assujettis à aucune rétribution non plus que les honoraires.

Les dames sont admises en qualité de membres honoraires fondateurs, titulaires, correspondants étrangers et associés.

4. On ne peut faire partie de la Société qu'après avoir été admis par le conseil, sur la présentation d'un membre de la Société.

5. La Société est administrée gratuitement par un conseil composé de :

Un président,
Quatre vice-présidents,
Un secrétaire général,
Deux secrétaires généraux adjoints,
Un trésorier,
Un bibliothécaire archiviste,
Et quarante conseillers.

6. Les membres du conseil sont nommés par l'assemblée générale; ils sont choisis parmi les membres fondateurs et ceux des membres titulaires qui ont pris pendant deux ans au moins une part active aux commissions permanentes.

7. Le président, le secrétaire général, les secrétaires généraux adjoints, les secrétaires des séances, le trésorier et le bibliothécaire-archiviste sont nommés pour deux ans.

Digitized by Google

Le président n'est pas immédiatement rééligible. Les autres membres peuvent être réélus.

8. Les vice-présidents et les autres membres du conseil sont renouvelés chaque année par quart à tour de rôle. Les premières années, le sort désigne le vice-président et les conseillers qui doivent sortir. Ils ne sont pas immédiatement rééligibles.

Les président, vice-président et secrétaire général sortants restent de droit membres du conseil.

9. Les décisions du conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents. Pour que les décisions portant approbation des comptes du trésorier ou autorisation de dépenses supérieures à cent francs soient valables, quinze membres au moins devront avoir pris part au vote.

A la séance suivante, le vote sera acquis, quel que soit le nombre des membres, sous la condition que la lettre de convocation mentionnera spécialement cet objet de la délibération.

CHAPITRE III.

TRAVAUX DE L'ASSOCIATION.

10. La société tient chaque année deux séances générales au moins.

11. Le conseil d'administration se réunit tous les mois. Il peut être convoqué extraordinairement.

Le conseil délibère et statue sur les actes qui intéressent l'existence de la Société, ses développements et sa prospérité.

Les délibérations relatives à des acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles et à l'acceptation des dons et legs seront soumises à l'approbation du Gouvernement.

12. Aucune lecture ne peut être faite à l'assemblée générale sans communication préalable du manuscrit au président.

13. Sont interdites toute lecture et toute discussion étrangères au but de la Société.

CHAPITRE IV.

RESSOURCES ET COMPTABILITÉ.

14. Les ressources de l'Œuvre se composent des biens et revenus de toute nature lui appartenant et du produit :

1° Des cotisations annuelles;

2° Des donations et legs dont l'acceptation aura été autorisée, conformément aux dispositions de l'article 710 du Code civil;

3° Des subventions qui pourraient lui être accordées.

15. Le secrétaire général représente la Société en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Le trésorier est chargé de la perception des recettes et du payement des dépenses.

Il fournit tous les trois mois un bordereau constatant l'état de la caisse et la situation financière; il rend compte de sa gestion à la fin de chaque année, mais il ne peut assister à la séance d'examen.

16. Les fonds disponibles de la Société seront déposés dans une caisse publique jusqu'à leur emploi définitif.

Les excédents de recettes qui ne seront pas indispensables aux besoins ou aux développements de l'Œuvre seront placés en rente de l'État français ou en obligations de chemins de fer dont le montant est garanti par l'État.

17. A la fin de chaque exercice, les comptes sont réglés par le conseil, qui présente ensuite à l'assemblée générale un rapport sur la situation morale et financière de l'Œuvre et sur les résultats obtenus.

Des exemplaires de ce rapport sont adressés aux ministres de l'intérieur et de la justice.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

18. La société a son siège à Paris.

En cas de dissolution, il sera délibéré par la Société, réunie à cet effet en assemblée générale, sur l'emploi des fonds, livres, etc., appartenant à la Société. Cette délibération sera soumise à l'approbation du Gouvernement.

19. Aucune modification aux présents statuts ne pourra être présentée au Gouvernement qu'à la suite d'une convocation spéciale et seulement à la majorité des deux tiers des voix des membres présents.

20. Un règlement intérieur, arrêté par le conseil d'administration, détermine le mode de fonctionnement de la Société, et en général toutes les conditions de détail propres à assurer l'exécution des statuts.
Il est soumis à l'approbation du ministre de l'intérieur.

Ces statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État dans sa séance du

Vu à la section de l'intérieur, le 4 novembre 1884.

Le Rapporteur,

Signé DU MESNIL.

Vu en Conseil d'État, le 13 novembre 1884.

Le Maître des requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,

Signé A. FOUQUIER.

Vu pour être annexé au décret du 24 novembre 1884.

Le Ministre de l'intérieur.

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,

Signé H. ROUSSEAU.

N° 22,955. — *DÉCRET qui reconnaît comme établissement d'utilité publique la Caisse de retraites des Commis d'Agents de change.*

Du 26 Janvier 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu l'avis du Conseil d'État du 17 janvier 1806;

Vu la demande en reconnaissance légale formée au nom et en faveur de la Caisse de retraites des commis d'agents de change de Paris;

Vu le projet de statuts de l'Œuvre;

Vu l'avis du préfet de la Seine, et généralement toutes les pièces de l'affaire;

Le Conseil d'État entendu,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La Caisse de retraites des commis d'agents de change de Paris est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Sont approuvés les statuts de l'Œuvre, tels qu'ils sont annexés au présent décret.

2. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 26 Janvier 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'intérieur,

Signé WALDECK-ROUSSEAU.

STATUTS.

BUT ET ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ.

ART. 1er. La Caisse de retraites des commis d'agents de change de Paris, dont le siège est à Paris, a pour but de constituer des retraites ou pensions pour ses membres, leurs veuves ou leurs orphelins, dans les conditions déterminées par le règlement.

2. Il sera constitué un fonds de secours au moyen d'un prélèvement voté chaque année en assemblée générale.

3. La société se compose de membres honoraires, de membres participants et de membres pensionnaires.

Les membres honoraires sont ceux qui, par leurs dons ou par leurs souscriptions, contribuent à la prospérité de la société, sans participer à ses avantages.

Les membres participants sont ceux qui ont souscrit l'engagement de se conformer aux présents statuts ainsi qu'au règlement, et qui profitent des avantages de la société.

Les membres pensionnaires sont ceux qui, ayant rempli les conditions exigées par le règlement, reçoivent une pension de retraite.

4. Pour être admis membre participant, il faut être commis appointé d'agent de change ou de la chambre syndicale des agents de change, payer un droit d'admission dont le minimum est fixé à dix francs et une ou plusieurs cotisations mensuelles dont le minimum est fixé à cinq francs.

5. La qualité de membre de la société se perd :

1° Par la démission;

2° Par la radiation prononcée pour défaut de payement de cotisations;

3° Par l'exclusion pour motif grave.

La radiation et l'exclusion sont prononcées dans les formes et aux conditions prescrites par le règlement.

6. L'administration de la société est confiée à un conseil élu par l'assemblée générale.

Il se compose :

D'un président;
D'un vice-président;
D'un secrétaire;
D'un trésorier;
D'un comptable,
Et de dix commissaires,

Digitized by Google

Sur la présentation des titulaires, le conseil pourra nommer, soit parmi les commissaires, soit parmi les membres suppléants, un ou plusieurs adjoints au secrétaire, au trésorier et au comptable.

7. Le président est élu pour cinq ans; il est rééligible.

Il peut être choisi, soit parmi les membres honoraires, soit parmi les membres participants.

Les autres membres du conseil sont pris parmi les membres participants et élus pour deux ans; ils sont renouvelables par moitié, chaque année, et rééligibles.

8. Les sept sociétaires qui obtiennent le plus de voix après les membres du conseil sont inscrits comme membres suppléants, et dans l'ordre des suffrages obtenus.

Leur renouvellement a lieu chaque année. Ils sont rééligibles.

9. En cas de décès ou de démission d'un membre du conseil, ses fonctions seront remplies, jusqu'à la plus prochaine assemblée générale, par un membre suppléant. Les autres membres suppléants peuvent également assister, avec voix consultative, aux séances mensuelles du conseil.

10. Le conseil se réunit tous les mois et aussi chaque fois qu'il est convoqué par le président. Cette convocation doit aussi avoir lieu lorsque le quart des membres titulaires du conseil en fait la demande.

Le conseil est chargé de l'exécution des décisions de l'assemblée générale.

Il statue sur les demandes d'admission, les radiations, les délais et secours à accorder, et sur tous les cas soumis à ses délibérations. Les délibérations relatives à des acquisitions, échanges d'immeubles, acceptations de donations ou legs sont soumises à l'autorisation du Gouvernement.

11. La présence de huit membres au moins est nécessaire pour la validité des délibérations du conseil d'administration.

12. Le secrétaire représente la société en justice et dans tous les actes de la vie civile.

13. Il est institué un comité de surveillance composé de cinq membres, honoraires ou participants, nommés par l'assemblée générale, renouvelables chaque année et rééligibles.

Les fonctions de ce comité sont de contrôler les registres, les pièces comptables, et de vérifier l'état de la caisse et du portefeuille. Pour faciliter ce contrôle, un membre du comité assiste comme auditeur aux séances du conseil d'administration, où il a voix consultative.

Le comité fait son rapport à l'assemblée générale annuelle.

RESSOURCES ET COMPTABILITÉ.

14. Les ressources de la Caisse de retraites se composent :

1° Du revenu des biens appartenant à la société;

2° Des droits d'admission;

3° Des cotisations des membres participants et des souscriptions des membres honoraires;

4° Des amendes encourues en exécution du règlement intérieur;

5° Des dons volontaires offerts à la société;

6° Des donations ou legs dont l'acceptation aura été autorisée par le Gouvernement;

7° Des subventions qui pourront lui être accordées.

15. Les biens de la Caisse de retraites seront répartis en deux comptes :

16. Le compte des cotisations, comprenant le produit des cotisations et des droits d'admission, et le compte des dons et legs, etc., comprenant tous les autres biens de la société.

Les fonds disponibles seront employés, soit en immeubles ou en placements sur privilèges ou hypothèques, soit en rentes ou valeurs de toute nature, émises ou garanties par l'État français, obligations des chemins de fer français (celles des grandes lignes), ou en obligations du Crédit foncier et de la ville de Paris. Les placements en

Digitized by Google

immeubles sur privilèges ou hypothèques ne pourront excéder ensemble le quart des sommes employées. Les valeurs mobilières devront être converties en titres nominatifs ou déposées à la banque de France, au nom de la société, en attendant leur inscription.

Les actes constatant les acquisitions et les placements, ainsi que les certificats ou récépissés de valeurs mobilières, devront mentionner le compte auquel l'emploi est affecté.

17. Les aliénations d'immeubles, constitutions d'hypothèques, baux à long terme et emprunts ne seront valables qu'après l'approbation de l'assemblée générale.

Les transferts ou conversions de valeurs mobilières, les retraits de titres déposés, ainsi que l'encaissement de tous capitaux exigibles, remboursements d'hypothèques ou de titres amortis auront lieu, en vertu d'une décision du conseil, sur la signature du président, du trésorier et de deux membres dudit conseil.

18. Il est constitué une réserve formée de :

1° La moitié des donations et des legs, sans emploi déterminé, dont l'acceptation aura été autorisée par le Gouvernement;

2° La moitié des lots qui seraient attribués par le sort aux valeurs possédées par la société;

3° Le dixième de l'excédant du revenu des fonds placés, après le prélèvement des sommes nécessaires aux services des pensions et aux frais.

Le capital de la réserve sera placé dans les conditions indiquées à l'article 16. Les biens et valeurs la composant ne seront aliénables ou remboursables qu'à charge de remploi, sans que les tiers aient aucune surveillance à exercer.

Le revenu produit par cette réserve sera porté, suivant l'origine des fonds, soit au compte de cotisations, soit au compte de dons, legs, etc.

19. Le trésorier est chargé, sous sa responsabilité, des recettes et des dépenses.

Il fournit tous les mois, au conseil, un bordereau établissant l'état de sa caisse et la situation financière de la société.

Ce bordereau, signé par le président et par deux membres du conseil, est ensuite remis au comité de surveillance.

Il présente à chaque assemblée générale le compte rendu de la situation financière de la société.

20. Les fonds en caisse ne devront jamais excéder la somme de trois mille francs; le surplus devra, jusqu'à ce que le conseil en ait décidé l'emploi, être déposé dans une caisse publique.

ASSEMBLÉES.

21. La société se réunit en assemblée générale tous les ans.

Son ordre du jour est réglé par le conseil d'administration. Son bureau est celui du conseil.

L'assemblée générale entend les rapports sur la situation de la société, examine et approuve les comptes de l'année, vote le budget de l'année suivante et pourvoit au renouvellement des membres sortants du conseil d'administration.

22. Le président peut convoquer extraordinairement les sociétaires en assemblée générale; il doit faire cette convocation quand elle est requise par demande motivée et signée par le quart des membres inscrits au contrôle.

23. Le compte rendu sera imprimé après l'assemblée générale et adressé au ministre de l'intérieur, au préfet de police, au préfet de la Seine, ainsi qu'à tous les membres de la société.

24. Dans toutes les délibérations, en cas de partage, le président ou le vice-président faisant fonctions de président a voix prépondérante.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

25. Les membres participants ont droit à une pension de retraite à l'âge de cinquante ans, après vingt ans de sociétariat.

Digitized by Google

Ce droit est acquis aux membres fondateurs à cinquante ans, après quinze ans, ou à soixante ans, après dix ans de sociétariat.

La pension de retraite est établie conformément au règlement.

26. Les veuves ou orphelins d'un membre pensionnaire ou ayant droit à la pension recevront une pension dont la quotité sera déterminée par le règlement.

27. Tout membre pensionnaire est affranchi du payement de la cotisation.

28. Toute somme versée à la société lui reste acquise.

29. Un règlement, arrêté par la société, détermine les conditions d'administration intérieure et en général toutes les dispositions propres à assurer la pleine exécution des statuts.

Ce règlement sera soumis au ministre de l'intérieur.

30. La société ne pourra modifier ses statuts qu'en vertu d'une décision de l'assemblée générale, prise à la majorité des deux tiers des membres présents.

Aucune modification ne pourra être mise en vigueur qu'après approbation du Gouvernement.

31. La dissolution de la société ne pourra avoir lieu qu'autant qu'elle sera votée par les deux tiers des membres inscrits.

Dans le cas où la société cesserait d'exister, son actif serait attribué, par délibération de l'assemblée générale, dans l'intérêt des sociétaires, soit à la caisse de retraites pour la vieillesse, soit à un ou plusieurs établissements reconnus d'utilité publique, ayant un but analogue autant que possible à celui de la société, en réservant toutefois les ressources nécessaires pour les pensions délivrées.

Cette délibération sera soumise à l'approbation du Gouvernement.

Vu à la section de l'intérieur, le 7 janvier 1885.

Le Rapporteur,

Signé J. VALABRÈGUE.

Ces statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État, dans sa séance du 15 janvier 1885.

Le Maître des requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,

Signé A. FOUQUIER.

Vu pour être annexé au décret du 26 janvier 1885.

Le Ministre de l'intérieur.

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,

Signé H. ROUSSEAU.

N° 22,956. — *DÉCRET qui approuve les modifications apportées aux articles 16, 17 et 19 des Statuts de l'Association amicale des Employés de l'Administration centrale des Finances.*

Du 26 Janvier 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur;

Vu la délibération, en date du 23 février 1884, par laquelle l'assemblée

Digitized by Google

générale de l'Association amicale des employés de l'administration centrale les finances a proposé diverses modifications aux statuts de cette Œuvre;

Vu le décret du 10 janvier 1876 [1], qui a reconnu ladite association comme établissement d'utilité publique, et les statuts approuvés;

Vu les autres pièces du dossier;

Le Conseil d'État entendu,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les articles 16, 17 et 19 des statuts de l'Association amicale des employés de l'administration centrale du ministère des finances sont modifiés conformément au texte annexé au présent décret.

2. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 26 Janvier 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'intérieur,

Signé WALDECK-ROUSSEAU.

MODIFICATIONS.

Art. 16. Les fonds libres sont déposés dans une caisse publique jusqu'à leur emploi ultérieur.

Une moitié des cotisations, les droits d'entrée, les dons faits sans affectation spéciale sont employés, après prélèvement des frais généraux, en secours ou en prêts.

L'autre moitié des cotisations est affectée au payement des pensions dans les conditions déterminées par le règlement.

Art. 17. Les sommes capitalisées sont placées en rentes et valeurs de toute nature sur l'État, en actions de la Banque de France, en obligations de chemins de fer français garanties par l'État, en obligations de la ville de Paris et du Crédit foncier.

Les intérêt des fonds placés sont appliqués au payement de pensions.

Le montant intégral des valeurs remboursées est affecté au capital.

TITRE IV.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 19. Chaque année, les sociétaires sont convoqués en assemblée générale au moins dix jours à l'avance, pour entendre le rapport du président sur les travaux du conseil et sur la situation financière de la Société.

Dans cette assemblée, ils procèdent au remplacement des membres sortants du conseil, conformément aux prescriptions du paragraphe 2 de l'article 9 des présents statuts.

Ils sont appelés, en outre, à reviser les statuts, s'il y a lieu, et à délibérer sur les différentes propositions à l'ordre du jour.

[1] XIIe série, partie suppl., Bull. 856, n° 7812.

Digitized by Google

Les membres absents peuvent prendre part aux élections en votant par correspondance et sous pli cacheté.

Les sociétaires peuvent être convoqués extraordinairement en assemblée générale.

Vu à la section de l'intérieur, le 13 janvier 1885.

Le Rapporteur,

Signé G. DE SALVERTE.

Ces statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État dans sa séance du 25 janvier 1885.

Le Maître des requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,

Signé A. FOUQUIER.

Vu pour être annexé au décret du 26 janvier 1885.

Le Ministre de l'intérieur.

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,

Signé H. ROUSSEAU.

N° 22,957. — *DÉCRET qui reconnaît comme Établissement d'utilité publique l'Association dite* Asile agricole de Vallon (*Ardèche*).

Du 27 Février 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu l'avis du Conseil d'État du 17 janvier 1806;

Vu la demande de reconnaissance légale formée au nom de l'*Asile agricole protestant de Vallon* (Ardèche), par l'assemblée générale de ses membres en date du 30 décembre 1884;

Vu le projet de statuts;

Vu l'avis du conseil municipal de Vallon, en date du 8 juin 1884, le procès-verbal de l'enquête en date du 29 juin 1884, l'avis du préfet de l'Ardèche et généralement toutes les pièces de l'affaire;

Le Conseil d'État entendu,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Est reconnue comme établissement d'utilité publique l'asssociation dite *Asile agricole protestant de Vallon* (Ardèche).

Sont approuvés les statuts de l'Œuvre tels qu'ils sont annexés au présent décret.

2. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 27 Février 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'intérieur,

Signé WALDECK-ROUSSEAU.

Digitized by Google

STATUTS.

ART. 1er. L'association dite *Asile agricole protestant*, fondée en 1867, a pour but de recueillir les enfants pauvres du sexe masculin, orphelins, délaissés ou abandonnés, appartenant à l'Église réformée de France, pour faire leur éducation et leur faciliter l'exercice d'une profession industrielle ou agricole.

Elle a son siège à Vallon (Ardèche).

2. L'association se compose de membres titulaires, de membres fondateurs, de membres honoraires et de membres donateurs ou bienfaiteurs.

Pour être membre titulaire, il faut: 1° être présenté par deux membres de l'association et agréé par le comité administratif; 2° payer une cotisation annuelle dont le minimum est de vingt-cinq francs.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme égale à quatre fois le montant de la cotisation annuelle.

Sont membres fondateurs les six membres qui composent actuellement le comité administratif.

Sont membres honoraires les personnes qui ont rendu ou rendraient des services signalés à l'Œuvre et qui ont été ou seront admises à ce titre.

Le comité administratif peut conférer le titre de donateur ou bienfaiteur aux membres qui ont versé une somme de cent francs ou une somme supérieure.

3. Le comité administratif se compose de neuf membres appartenant à la communion protestante et élus pour trois ans par l'assemblée générale.

Il choisit parmi ses membres un bureau composé des président, vice-président, secrétaire, trésorier.

Le bureau est élu pour un an.

Le comité se réunit tous les trois mois et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur la demande du quart de ses membres.

En cas de vacance, le comité pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine assemblée générale.

Le renouvellement du comité a lieu tous les ans, par tiers.

Les membres sortants sont rééligibles.

La présence de la moitié plus un des membres du comité administratif est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances; les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire.

4. Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions et aux échanges d'immeubles, sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

5. Les délibérations relatives aux aliénations, constitutions d'hypothèques, baux à long terme et emprunts, ne sont valables qu'après l'approbation par l'assemblée générale.

6. Le trésorier représente l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

7. Toutes les fonctions de l'association sont gratuites.

8. Les ressources de l'association se composent:

1° Des cotisations et souscriptions de ses membres;

2° Des dons et legs dont l'acceptation aura été autorisée par le Gouvernement;

3° Des subventions qui pourraient lui être accordées;

4° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel avec l'autorisation du Gouvernement, par des quêtes en argent ou en nature, des conférences, des ventes ou loteries charitables à destination et au profit de l'œuvre;

5° Enfin, du revenu de ses biens et valeurs de toute nature, ainsi que des pensions payées pour les enfants par les familles, les protecteurs ou les municipalités.

Digitized by Google

9. Les fonds disponibles seront placés en rentes nominatives trois pour cent sur l'État ou en obligations nominatives de chemins de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'État.

10. Le fonds de réserve comprend :

1° Le dixième de l'excédent des ressources annuelles;

2° Les sommes versées pour le rachat des cotisations;

3° La moitié des libéralités autorisées sans emploi.

Ce fonds est inaliénable : ses revenus peuvent être appliqués aux dépenses courantes.

11. Les moyens d'action de l'association sont :

1° La publication des rapports annuels sur la gestion de son œuvre;

2° Les conférences dont il est parlé à l'article 8, ayant pour but, tant de la faire connaître que de provoquer la générosité du public pour augmenter ses ressources;

3° Les secours, pécules, récompenses et gratifications qu'elle accorde à ses pupilles dans l'établissement et au dehors.

12. L'association peut se diviser en différentes commissions annuelles.

13. Aucune publication ne peut être faite au nom de l'association sans l'examen préalable et l'approbation du bureau.

14. L'assemblée générale des membres titulaires et fondateurs de l'association se réunit au moins une fois par an.

Son ordre du jour est réglé par le comité administratif.

Son bureau est celui du comité.

Elle entend les rapports sur la gestion du comité administratif, sur la situation financière et morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, et pourvoit au renouvellement des membres du comité administratif.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année, à tous les membres, au préfet du département et au ministre de l'intérieur.

Le vote dans l'assemblée générale pourra avoir lieu, soit par correspondance, soit par procuration, pourvu que le mandataire soit déjà sociétaire et ne puisse réunir plus de cinq voix, y compris la sienne.

15. Le comité administratif propose les membres honoraires à l'assemblée générale et peut s'adjoindre avec l'autorisation de ladite assemblée un comité de dames dont il détermine la composition et les attributions.

La qualité de membre de l'association se perd :

1° Par la démission;

2° Par la radiation prononcée pour motifs graves, par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents, sur le rapport du comité administratif et le membre intéressé dûment appelé à fournir ses explications.

16. Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du comité administratif ou de vingt-cinq membres, soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'assemblée extraordinaire spécialement convoquée à cet effet ne peut modifier les statuts qu'à la majorité des deux tiers des membres présents. L'assemblée doit se composer du quart, au moins, des membres en exercice.

La délibération de l'assemblée est soumise à l'approbation du Gouvernement.

17. L'assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association et convoquée à cet effet doit comprendre, au moins, la moitié plus un des membres en exercice. Ses résolutions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents et soumises à l'approbation du Gouvernement.

18. En cas de dissolution, l'actif de l'association est attribué, par délibération de l'assemblée générale, à un ou plusieurs établissements analogues protestants et reconnus d'utilité publique.

Cette délibération est soumise à l'approbation du Gouvernement.

...

Digitized by Google

19. Il sera procédé de même en cas de retrait de l'autorisation donnée par le Gouvernement.

Dans le cas où l'assemblée générale se refuserait à délibérer sur cette attribution, il sera statué par un décret rendu en forme des règlements d'administration publique.

20. Un règlement intérieur, adopté par l'assemblée générale et approuvé par le préfet de police, arrête les conditions de détails propres à assurer l'exécution des présents statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

Le Maître des requêtes,
Rapporteur,

Signé G. DE SALVERTE.

Ces statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État, dans sa séance du 12 février 1885.

Le Maître des requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,

Signé A. FOUQUIER.

Vu pour être annexé au décret du 27 février 1885.

Le Ministre de l'intérieur.

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,

Signé H. ROUSSEAU.

N° 22,958. — *DÉCRET qui reconnaît comme établissement d'utilité publique l'Association corrézienne de Paris.*

Du 15 Mai 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur;

Vu l'avis du Conseil d'État du 17 janvier 1806;

Vu la demande de reconnaissance légale formée au nom et en faveur de l'Association corrézienne de Paris;

Vu le projet de statuts de l'Œuvre et les autres pièces produites à l'appui de la demande précitée;

Vu l'avis du préfet de la Seine;

Le Conseil d'État entendu,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. L'Association corrézienne de Paris est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Sont approuvés les statuts de l'Œuvre tels qu'ils sont annexés au présent décret.

Digitized by Google

2. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 Mai 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'intérieur,

Signé ALLAIN-TARGÉ.

STATUTS.

ART. 1er. L'association dite *Association corrézienne*, fondée en 1870, a pour but d'assister les Corréziens habitant Paris, soit en leur allouant des secours, soit en leur procurant les moyens de rapatriement, soit en leur donnant son patronage dans toutes les circonstances où il peut leur être utile.

Elle a son siège à Paris.

2. L'association se compose de membres titulaires et de membres donateurs.

Pour être membre titulaire, il faut : 1° être présenté par deux membres de l'association et agréé par le conseil d'administration ; 2° payer une cotisation annuelle dont le minimum est de six francs.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme de cent francs.

Le conseil d'administration peut conférer le titre de donateur aux membres qui ont versé une somme de cent francs.

3. Le conseil d'administration se compose de vingt-neuf membres élus pour trois ans par l'assemblée générale, soit un pour chacun des cantons du département; chaque membre du conseil est plus spécialement chargé de signaler les besoins des compatriotes de son canton.

Il choisit parmi ses membres un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint.

Le bureau est élu pour un an.

Le conseil se réunit une fois par mois et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur la demande du quart de ses membres.

En cas de vacance, le conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine assemblée générale.

Le renouvellement du conseil a lieu tous les ans par tiers.

Les membres sortants sont rééligibles.

La présence du tiers des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire.

4. Tout ancien membre du conseil pourra être nommé membre honoraire par le conseil avec mention de la fonction qu'il a remplie.

Les membres honoraires ont la faculté d'assister aux réunions du conseil d'administration avec voix consultative; ils payent la même cotisation annuelle que les autres membres du conseil.

5. Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions et échanges d'immeubles sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

6. Les délibérations relatives aux aliénations, constitutions d'hypothèques, baux à long terme et emprunts ne sont valables qu'après l'approbation par l'assemblée générale.

7. Le trésorier représente l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

8. Toutes les fonctions de l'association sont gratuites.

Digitized by Google

9. Les ressources de l'association se composent ;

1° Des cotisations et souscriptions de ses membres ;

2° Des dons et legs dont l'acceptation aura été autorisée par le Gouvernement ;

3° Des subventions qui pourraient lui être accordées ;

4° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel avec l'autorisation du Gouvernement ;

5° Enfin, du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

10. Les fonds disponibles seront placés en rentes nominatives trois pour cent sur l'État ou en obligations nominatives de chemins de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

11. Le fonds de réserve comprend :

1° Le dixième de l'excédent des ressources annuelles ;

2° Les sommes versées pour le rachat des cotisations ;

3° La moitié des libéralités autorisées sans emploi. Ce fonds est inaliénable : ses revenus peuvent être appliqués aux dépenses courantes.

12. Les moyens d'action de l'association sont :

Le bulletin annuel, les conférences qui sont faites aux assemblées générales et les représentations dramatiques.

13. Aucune publication ne peut être faite au nom de l'association sans l'approbation du bureau.

14. L'assemblée générale des membres de l'association se réunit au moins une fois par an.

Son ordre du jour est réglé par le conseil d'administration.

Son bureau est celui du conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres, au préfet du département et au ministre de l'intérieur.

15. La qualité de membre de l'association se perd :

1° Par la démission ;

2° Par le non-versement de la cotisation dans le courant de l'année ;

3° Par la radiation prononcée, pour motifs graves, par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents, sur le rapport du conseil d'administration et le membre intéressé dûment appelé à fournir ses explications.

16. Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du conseil d'administration ou de vingt-cinq membres soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'assemblée extraordinaire spécialement convoquée à cet effet ne peut modifier les statuts qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

L'assemblée doit se composer du quart, au moins, des membres en exercice.

La délibération de l'assemblée est soumise à l'approbation du Gouvernement.

17. L'assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association et convoquée spécialement à cet effet doit comprendre, au moins, la moitié plus un des membres en exercice. Ses résolutions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents et soumises à l'approbation du Gouvernement.

18. En cas de dissolution, l'actif de l'association est attribué, par délibération de l'assemblée générale, à un ou plusieurs établissements analogues et reconnus d'utilité publique.

Cette délibération est soumise à l'approbation du Gouvernement.

Digitized by Google

19. Il sera procédé de même en cas du retrait de l'autorisation donnée par le Gouvernement.

Dans le cas où l'assemblée générale se refuserait à délibérer sur cette attribution, il sera statué par un décret rendu en forme de règlement d'administration publique.

20. Un règlement intérieur, adoptée par l'assemblée générale et approuvé par le préfet, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

Vu à la section de l'intérieur le 21 avril 1885.

Le Rapporteur,

Signé G. DE SALVERTE.

Ces statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État dans sa séance du 30 avril 1885.

Le Maître des requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,

Signé A. FOUQUIER.

Vu pour être annexé au décret du 15 mai 1885.

Le Ministre de l'intérieur.

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,

Signé H. ROUSSEAU.

N° 22,959. — *DÉCRET qui modifie l'article 4 des Statuts de l'Association amicale des anciens Élèves du Collège Chaptal.*

Du 21 Juillet 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes ;

Vu la demande formée, à la date du 8 avril 1885, par le comité de l'Association amicale des anciens élèves du collège Chaptal à l'effet d'être autorisé à modifier les articles 4 et 7 des statuts de l'association [1] ;

Vu les statuts de l'association et le décret du 1er mars 1881, la reconnaissant d'utilité publique ;

Vu le procès-verbal de l'association générale du 21 janvier 1885 ;

Vu l'avis de M. le préfet de la Seine en date du 27 avril 1885 ;

Vu l'avis de M. le vice-recteur de l'académie de Paris, en date du 7 mai 1885 ;

Vu l'avis du ministre de l'intérieur en date du 19 mai 1885 ;

Le Conseil d'État entendu,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. L'article 4 des statuts de l'Association amicale des anciens élèves du collège Chaptal est complété ainsi qu'il suit :

« Le Comité peut admettre des membres honoraires même en de-

[1] XIIe série, partie supp., Bull. 1255, n° 15,883.

Digitized by Google

hors des anciens élèves du collège Chaptal, pour services rendus à l'Association. »

3. Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 21 Juillet 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

Signé RENÉ GOBLET.

N° 22,960. — *DÉCRET qui reconnaît comme établissement d'utilité publique la Société des ateliers d'aveugles, fondée à Paris.*

Du 7 Août 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur;

Vu l'avis du Conseil d'État, du 17 janvier 1806;

Vu la demande en reconnaissance légale formée au nom et en faveur de la Société des ateliers d'aveugles, fondée à Paris, en 1881;

Vu les pièces produites à l'appui de cette demande;

Vu le projet de statuts de l'Œuvre;

Le Conseil d'État entendu,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La Société des ateliers d'aveugles, fondée à Paris, en 1881, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

2. Sont approuvés les statuts de l'Œuvre tels qu'ils sont annexés au présent décret.

3. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 7 Août 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'intérieur,

Signé ALLAIN-TARGÉ.

Digitized by Google

STATUTS.

ART. 1er. L'association dite *Société des ateliers d'aveugles*, fondée en 1881, a pour but de procurer aux aveugles les moyens d'exercer un état.

Elle s'occupe plus particulièrement de ceux qui ont été frappés de cécité après les années de l'enfance et ne sont pas admissibles à l'Institution des jeunes aveugles.

Elle a son siège à Paris.

2. La société se compose de membres titulaires, bienfaiteurs, souscripteurs, adhérents et honoraires.

Pour être membre titulaire, il faut :

1° Être présenté par deux membres de l'association et être agréé par le conseil d'administration ;

2° Payer une cotisation annuelle dont le minimum est de quarante francs.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme de six cents francs.

Le conseil d'administration peut conférer le titre de bienfaiteur aux membres qui ont versé une somme de cinq cents francs au moins.

Sont souscripteurs ceux qui s'engagent à verser annuellement une somme de vingt francs et adhérents ceux qui font des apports en dehors de tout engagement, soit en nature, soit en argent.

Le conseil peut nommer membres honoraires des personnes qui ont rendu des services à la société.

3. Le conseil d'administration se compose de vingt à trente membres élus pour cinq ans par l'assemblée générale.

Il choisit parmi ses membres un bureau composé des président, vice-présidents, secrétaires et trésorier.

Le bureau est élu pour un an.

Le conseil se réunit tous les deux mois et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur la demande du quart de ses membres.

En cas de vacance, le conseil, s'il le juge nécessaire, a le droit de pourvoir au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine assemblée générale.

Le renouvellement a lieu tous les ans par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

La présence du tiers des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire.

Le conseil délègue tout ou partie de ses pouvoirs à un comité de direction de sept à dix membres.

4. Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions et échanges d'immeubles, sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

5. Les délibérations relatives aux aliénations, constitutions d'hypothèques, baux à long terme et emprunts, ne sont valables qu'après l'approbation de l'assemblée générale.

6. Le trésorier représente l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

7. Toutes les fonctions de l'association sont gratuites.

8. Les ressources de l'association se composent :

1° Des cotisations et souscriptions de ses membres ;

2° Des dons et legs dont l'acceptation aura été autorisée par le Gouvernement ;

3° Des subventions qui pourraient lui être accordées ;

4° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel, avec l'autorisation du Gouvernement ;

5° Enfin, du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

Digitized by Google

9. Les fonds disponibles seront placés en rentes nominatives trois pour cent sur l'État ou en obligations nominatives de chemins de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'État.

10. Le fonds de réserve comprend :

1° Le dixième de l'excédent des ressources annuelles;

2° Les sommes versées pour le rachat des cotisations;

3° La moitié des libéralités autorisées sans emploi.

Ce fonds est inaliénable; ses revenus peuvent être appliqués aux dépenses courantes.

11. Les moyens d'actions de l'association sont la création et l'entretien des ateliers destinés à l'enseignement professionnel des aveugles de tout âge et leur patronage près la sortie des ateliers. La société se réserve le droit de propager son œuvre par les publications et mémoires, conférences et cours, comités départementaux, création d'écoles pour les aveugles, bourses et pensions, concours, prix et récompenses, secours, etc.

12. L'association peut se diviser en différentes commissions annuelles.

13. Aucune publication ne peut être faite au nom de l'association, sans l'examen préalable et l'approbation du bureau.

14. L'assemblée générale se compose :

Des membres titulaires et des bienfaiteurs.

Elle se réunit au moins une fois par an.

Son ordre du jour est réglé par le conseil d'administration.

Son bureau est celui du conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres, au préfet et au ministre de l'intérieur.

15. La qualité de membre de l'association se perd :

1° Par la démission;

2° Par la radiation prononcée, pour motifs graves, par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents, sur le rapport du conseil d'administration et le membre intéressé dûment appelé à fournir des explications.

16. Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du conseil d'administration ou de vingt-cinq membres, soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'assemblée extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, ne peut modifier les statuts qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

L'assemblée doit se composer du quart au moins des membres en exercice.

La délibération de l'assemblée est soumise à l'approbation du Gouvernement.

17. L'assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association et convoquée spécialement à cet effet doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice. Ses résolutions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents et soumises à l'approbation du Gouvernement.

18. En cas de dissolution, l'actif de l'association est attribué, par délibération de l'assemblée générale, à un ou plusieurs établissements analogues et reconnus d'utilité publique.

Cette délibération est soumise à l'approbation du Gouvernement.

19. Il sera procédé de même en cas de retrait de l'autorisation donnée par le Gouvernement.

Dans le cas où l'assemblée générale se refuserait à délibérer sur cette attribution, il sera statué par un décret rendu en forme des règlements d'administration publique.

Digitized by Google

20. Un règlement intérieur adopté par l'assemblée générale et approuvé par le préfet arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents statuts.

Il peut toujours être modifié dans la même forme.

Vu à la section de l'intérieur, le 21 juillet 1885.

Le Rapporteur,

Signé G. DE SALVERTE.

Ces statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État, dans sa séance du 29 juillet 1885.

Le Maître des requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,

Signé A. FOUQUIER.

Vu pour être annexé au décret du 7 août 1885.

Le Ministre de l'intérieur.

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,

Signé H. ROUSSEAU.

N° 22,961. — *DÉCRET qui approuve les modifications apportées aux Statuts de la Société de secours pour les Veuves et les Orphelins des Gardes du Génie.*

Du 3 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur;

Vu la délibération en date du 18 avril 1885, par laquelle la société de prévoyance pour les veuves et les orphelins des adjoints du génie, à Paris, a proposé d'apporter diverses modifications aux statuts de l'œuvre;

Vu le décret du 26 décembre 1868 (1), qui a reconnu cette société comme établissement d'utilité publique et les statuts approuvés;

Le Conseil d'État entendu,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Sont approuvées, conformément au texte ci-annexé, les modifications aux statuts de la société de prévoyance pour les veuves et les orphelins des adjoints du génie, à Paris.

2. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 3 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'intérieur,

Signé ALLAIN-TARGÉ.

---

(1) XIe série, Bull. 1464, n° 24,374.

Digitized by Google

MODIFICATIONS.

En vertu de l'article 5, titre IV, des statuts, l'assemblée générale, dans sa séance du 18 avril 1885, a adopté les modifications ci-après au titre Ier des statuts.

Art. 10. Modifié ainsi qu'il suit :

La veuve ou l'orphelin recevra un certificat d'inscription et aura droit, à compter du lendemain du décès de son mari ou père, à une pension annuelle fixée, quant à présent, à la somme de cent cinquante francs.

Toutefois, la pension sera doublée pour la veuve ou l'orphelin n'ayant aucune pension de l'État.

Art. 15. Modifié ainsi qu'il suit :

Les arrérages de la pension seront dus le 1er mars de chaque année et payés, dans la quinzaine suivante, à tout ayant droit qui produira au président du conseil d'administration,

Pour la veuve :

Un certificat constatant qu'elle n'est pas remariée;

Pour l'orphelin :

1° Le certificat de vie de l'un des orphelins;

2° S'il s'agit d'orphelines âgées de plus de quinze ans, indiquer si elles sont mariées ou non;

3° Indiquer le tuteur légal, sa profession et lieu de résidence.

Ces pièces, établies sur papier libre, dans les huit premiers jours de mars, seront signées par le maire du lieu d'habitation ou par un notaire. Elles accompagneront l'envoi du certificat d'inscription.

Dans le cas où les pièces ne seraient pas établies et envoyées, comme il est dit ci-dessus, sauf le cas de force majeure dûment constaté, le payement de la pension sera remis à l'année suivante.

Art. 15 *bis* nouveau. Les frais d'inhumation des sociétaires ne laissant ni veuve ni orphelin, pour bénéficier des dispositions de l'article 9, seront couverts jusqu'à concurrence de cent cinquante francs.

Cette somme sera envoyée à la famille du décédé sur la production, au président du conseil d'administration, d'un avis de décès sur papier libre, signé par le maire, et indiquant si les funérailles ont été faites par les soins et aux frais de la famille.

Dans le cas où le défunt n'aurait pas de parents pour pourvoir à son enterrement, ses amis pourraient y suppléer, mais les dépenses devraient être visées par l'autorité locale pour être transmises au président du conseil d'administration.

Les dispositions qui précèdent ne seront valables que pendant un an à compter du jour du décès du sociétaire; passé ce délai, les demandes ne seront plus admises.

Vu à la section de l'intérieur le 6 août 1885.

Le Rapporteur,

Signé BONTHOUX.

Vu en Conseil d'État le 5 novembre 1885.

Le Maître des requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,

Signé A. FOUQUIER.

Vu pour être annexé au décret du 3 décembre 1885.

Le Ministre de l'intérieur.

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur du secrétariat et de la comptabilité,

Signé H. ROUSSEAU.

Digitized by Google

N° 22,962. — *Décret qui déclare d'utilité publique la création d'un Asile public d'Aliénés dans le département de la Somme.*

Du 8 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur;

Vu la délibération du conseil général de la Somme en date des 20 et 22 août 1885;

Vu les pièces de l'enquête;

Le plan des lieux;

L'avis du préfet;

L'ordonnance réglementaire du 18 février 1834;

Les lois des 3 mai 1841 et 10 août 1871;

Ensemble les pièces de l'affaire,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Est déclarée d'utilité publique la création d'un asile public d'aliénés dans le département de la Somme.

En conséquence, le préfet de la Somme, agissant au nom du département, est autorisé à acquérir à l'amiable ou, au besoin, par voie d'expropriation, conformément à la loi du 3 mai 1841, les terrains destinés à servir d'emplacement audit asile et dont le périmètre est indiqué sur le plan ci-annexé par un filet vermillon.

2. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 8 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de l'intérieur,

Signé ALLAIN-TARGÉ.

N° 22,963. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un hospice dans la commune de Carquebut (Manche).

Cet établissement sera administré selon les lois et règlements qui régissent les institutions de cette nature. (*Paris, 10 Décembre 1885.*)

N° 22,964. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un hospice dans la commune de Sare (Basses-Pyrénées).

Cet établissement sera administré conformément aux lois et règlements qui régissent les établissements de cette nature. (*Paris, 12 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,965. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Pont-de-Vaux (Ain), du 12 février 1885, en ce qui concerne la prorogation des taxes principales de l'octroi de cette commune pour une période de cinq ans, à compter du 1er janvier 1886. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

N° 22,966. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous la réserve indiquée à l'article 2, la délibération du 9 février 1885, par laquelle le conseil municipal de Cannes (Alpes-Maritimes) a voté la modification de certains articles du règlement de son octroi.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle a autorisé l'insertion dans le règlement local d'une disposition stipulant que les entrepositaires seront tenus de fournir une caution. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

N° 22,967. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Millau (Aveyron), du 3 juin 1885, ayant pour objet la suppression du bureau d'octroi du Pont-de-Fer et l'établissement d'un nouveau bureau dans le faubourg du Barry. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

N° 22,968. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations des 13 février et 29 mars 1885, par lesquelles le conseil municipal de Cuges (Bouches-du-Rhône) a voté la prorogation, pour trois ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

N° 22,969. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2, les délibérations, des 1er février et 5 avril 1885, par lesquelles le conseil municipal de Fuveau (Bouches-du-Rhône) a voté la prorogation pour trois ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette commune.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles ont autorisé la perception de taxes supérieures à un franc par tête d'agneau vivant et à douze centimes par kilogramme de viande d'agneau. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

N° 22,970. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations du conseil municipal de Rostrenen (Côtes-du-Nord), des 8 février, 29 mars et 9 août 1885, concernant la revision et la prorogation pour cinq ans, à compter du 1er janvier 1886, du règlement et des taxes principales de l'octroi de cette commune. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

N° 22,971. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2, les délibérations, des 9 février et 11 avril 1885, par lesquelles le conseil municipal de Pauillac (Gironde) a voté la prorogation, pour cinq ans, et la revision des actes constitutifs de l'octroi de cette commune.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles ont assujetti aux taxes des objets non encore imposés. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,972. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous les réserves ci-après, la délibération du conseil municipal de Grenoble (Isère), du 14 mars 1885, relative à l'octroi de cette ville.

2° Ladite délibération n'est pas approuvée en ce qui concerne :

1° Le maintien, sur la viande dépecée de bœuf et de vache, d'une taxe supérieure à huit centimes par kilogramme;

2° Le maintien au tarif d'une annotation marginale, portant que les boissons que l'on tenterait de soustraire aux droits en les déclarant impotables pourront être vinaigrées par les préposés, aux frais des porteurs et conducteurs, et supporteront dans ce cas le même droit que le vinaigre;

3° L'imposition des fourrages à une taxe qui ne frapperait que les quantités venant de l'extérieur, contrairement à l'article 10 du décret du 12 février 1870;

4° L'imposition des bois de caisserie, feuilles de placage et, en général, de tous bois autres que ceux destinés au chauffage ou aux constructions immobilières. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

N° 22,973. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée la délibération du conseil municipal de Joinville-le-Pont (Seine), du 16 août 1884, en ce qui concerne l'établissement d'une taxe de *six francs* par hectolitre d'alcool.

2° L'administration municipale sera tenue de justifier chaque année, au préfet, de l'emploi du produit de la partie de cette taxe spécialement affectée à des dépenses extraordinaires. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

N° 22,974. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui autorise l'établissement d'un octroi dans la commune du Petit-Quevilly (Seine-Inférieure). La perception en sera opérée conformément aux tarif et règlement annexés au présent décret, qui seront exécutoires jusqu'au 31 décembre 1889. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

N° 22,975. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal de Châtellerault (Vienne), des 4 juillet et 8 août 1885, ayant pour objet la revision et la prorogation des actes constitutifs de l'octroi de cette ville.

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées en ce qui concerne :

1° L'imposition des articles ci-après, savoir :

Acides autres que ceux propres à faire du vinaigre et tous autres corps gras acidifiés ou non, employés comme huile ou comme graisse;
Vermicelles, macaronis, glutens et toutes autres pâtes ou fécules alimentaires;
Résine en pain broyée;
Bouteilles ou demi-bouteilles vides en verre au-dessus de trente centilitres;
Cristaux de toute espèce propres à l'industrie;

2° L'imposition des bois de placage et de tous bois autres que ceux destinés au chauffage ou aux constructions immobilières;

3° La modification de l'article 11 du règlement actuel (article 10 nouveau);

4° La prorogation de l'octroi au delà du 31 décembre 1890. (*Paris, 5 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,976. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal d'Issoudun (Indre), des 13 mars, 3 mai et 3 août 1885, ayant pour objet la prorogation et la revision des actes constitutifs de l'octroi de cette ville.

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées, en tant qu'elles ont voté implicitement ou explicitement :

1° La modification des heures de fermeture des bureaux (article 3 du règlement), sans spécifier que les boissons passibles de droits au profit du trésor ne pourront être introduites que dans les intervalles de temps déterminés par l'article 26 de la loi du 28 avril 1816;

2° L'extension du périmètre actuellement autorisé;

3° La prorogation de l'octroi au delà du 31 décembre 1890. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 22,977. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous la réserve ci-après et dans les limites déterminées par le plan et le règlement y annexés, la délibération du conseil municipal d'Ussel (Corrèze), du 8 février 1885, ayant pour objet l'extension du périmètre et la modification du règlement de l'octroi de cette ville.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en ce qui concerne les modifications apportées à l'article 4 du règlement. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 22,978. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération, du 30 mars 1885, par laquelle le conseil municipal de Samatan (Gers) a voté la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville, sauf réduction de huit francs dix centimes à sept francs cinquante centimes de la taxe sur la viande de veau. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 22,979. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous les réserves ci-après, la délibération du 28 juin 1885, du conseil municipal de Brioude (Haute-Loire), ayant pour objet la prorogation et la revision des actes constitutifs de l'octroi de cette commune.

2° Ladite délibération n'est pas approuvée en tant qu'elle a voté :

1° L'inscription au tarif des fers à T et des tuyaux en plomb sans la mention : *destinés à la construction des bâtiments;*

2° La modification des heures de fermeture des bureaux de perception (article 3 du règlement), sans spécifier que les boissons passibles du droit d'entrée au profit du trésor, ne pourront être introduites que pendant les intervalles de temps déterminés par l'article 26 de la loi du 28 avril 1816. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 22,980. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal d'Angers (Maine-et-Loire), du 20 juillet 1885, relative à la prorogation pour un an, à compter du 1er janvier 1886, du tarif de l'octroi de cette ville, sous la réserve, toutefois, que la perception sera opérée au poids net sur les divers objets qui sont actuellement imposés d'après le poids brut. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,981. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations, des 28 janvier et 3 juin 1885, par lesquelles le conseil municipal d'Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) a voté la revision et la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette commune. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 22,982. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération, du 8 mai 1885, par laquelle le conseil municipal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) a voté la revision partielle du tarif de l'octroi de cette ville. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 22,983. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations, des 8 février et 26 mai 1885, par lesquelles le conseil municipal de Wimille (Pas-de-Calais) a voté la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette commune, mais sous la réserve que la taxe sur les viandes dépecées sera abaissée à trois francs les cent kilogrammes. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 22,984. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération, du 8 mars 1885, par laquelle le conseil municipal de Saint-Cloud (Seine-et-Oise) a voté une modification à l'article 3 du règlement de l'octroi de cette commune consistant dans la création d'un cinquième bureau de perception, à l'angle du chemin n° 19, dit *de la Plaine*, et du chemin vicinal n° 1, dit *Chemin-des-Bœufs*. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 22,985. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal d'Albi (Tarn), des 9 février, 8 mai et 17 septembre 1885, ayant pour objet la revision et la prorogation des actes constitutifs de l'octroi de cette ville.

2° La délibération du 9 février 1885 n'est pas approuvée :

1° En ce qui concerne le maintien de taxes supérieures à deux francs soixante-quinze centimes par hectolitre sur les huiles minérales et essences à brûler; à neuf francs par cent kilogrammes sur les veaux, et à neuf francs trente centimes sur la viande dépecée de veau (décime additionnel compris);

2° En ce qui concerne le paragraphe additionnel de l'article 5 et les articles 6, 8 et 50 du nouveau règlement. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 22,986. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2, les délibérations prises, les 6 juillet, 25 août 1884, 10 février ~~et 21 août~~ 1885, par le conseil municipal de Saint-Raphaël (Var), relativement à l'octroi de cette ville, dont le produit sera affecté, jusqu'à concurrence d'une somme de douze mille cinq cent quarante-cinq francs, au service d'un emprunt de deux cent mille francs à contracter pour l'exécution des travaux énumérés dans la délibération susvisée du conseil municipal.

2. Ne sont pas approuvées lesdites délibérations, en tant qu'elles ont autorisé la prorogation des actes constitutifs de l'octroi pour une durée supérieure à cinq ans. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

22,987. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous les réserves ci-après, la délibération du conseil municipal Poitiers (Vienne), du 31 juillet 1885, ayant pour objet la prorogation des actes nstitutifs de l'octroi de cette ville jusqu'au 31 décembre 1886 inclusivement.

2° Ladite délibération n'est pas approuvée en ce qui concerne :

1° La perception d'une taxe supérieure à seize francs par cent kilogrammes sur les iles comestibles (redevance du trésor comprise);

2° L'imposition des vermicelles, macaronis, glutens et de toutes autres pâtes ou oules alimentaires;

3° L'imposition des bois d'ébénisterie, de charronnage, de placage, et, en général, tous bois autres que ceux employés au chauffage ou aux constructions immobi-ères;

4° Le maintien au tarif d'une annotation marginale, aux termes de laquelle les aux, tuiles, carreaux et briques provenant des fours à chaux établis dans le rayon e l'octroi ne sont passibles que du demi-droit;

5° Le maintien de l'observation générale portant que le droit est établi sur le poids rut des colis, caisses, futailles et ballots. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 22,988. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération, du 8 février 1885, par laquelle le conseil municipal du Cannet (Alpes-Maritimes) a décidé de confier au service de Cannes le soin d'effectuer, dans les bureaux établis sur la route de Grasse au square de la Foncière-Lyonnaise et sur le chemin vicinal n° 1 de Cannes à Cannet, les perceptions d'octroi qui étaient précédemment opérées dans les bureaux du Four-à-Chaux, du boulevard de la Foncière-Lyonnaise et de Camp-Long. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

N° 22,989. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous la réserve indiquée à l'article 2, la délibération, du 14 février 1885, par laquelle le conseil municipal du Cannet (Alpes-Maritimes) a voté la revision des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle a autorisé :

1° L'exemption de la taxe sur le plâtre et la chaux destinés à l'agriculture et sur les menus bois provenant des propriétés rurales;

2° L'insertion, à la suite de l'article 20 du règlement, d'une annotation stipulant que les entrepositaires seront tenus de fournir une caution solvable. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

N° 22,990. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous la réserve indiquée à l'article 2, la délibération, du 7 juillet 1885, par laquelle le conseil municipal de Saint-Girons (Ariège) a approuvé la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle a maintenu l'annotation marginale du tarif stipulant que les fourrages et pailles introduits en quantités inférieures à celle qui donne lieu à une perception de cinq centimes, payeront néanmoins cinq centimes, et la taxation de l'absinthe comme alcool pur pour son volume total. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 22,991. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération, du 1er mars 1885, par laquelle le conseil municipal de Condom (Gers) a voté la prorogation des actes de perception de l'octroi de cette ville jusqu'au 31 décembre 1891. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

N° 22,992. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations du conseil municipal de Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), des 11 janvier et 3 septembre 1885, concernant la revision et la prorogation pour cinq ans, à compter du 1er janvier 1886, des tarif et règlement de l'octroi de cette commune. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

N° 22,993. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations, des 22 février et 15 mai 1885, par lesquelles le conseil municipal de Tartas (Landes) a voté la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette commune. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

N° 22,994. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Chantenay (Loire-Inférieure), du 10 juillet 1885, relative à la perception d'une taxe de trois francs par hectolitre de bière, sous la réserve, toutefois, que la durée de la perception sera limitée au 31 décembre 1889. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

N° 22,995. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous la réserve formulée à l'article 2 ci-après, les délibérations, des 11 novembre 1884 et 19 février 1885, par lesquelles le conseil municipal d'Orchies (Nord) a voté la revision et la prorogation, pour cinq ans à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette commune.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations, en tant qu'elles auraient pour objet la perception d'un droit sur l'alcool dénaturé supérieur à sept francs cinquante centimes par hectolitre d'alcool pur. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

N° 22,996. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous la réserve indiquée à l'article 2, la délibération, du 19 juillet 1885, par laquelle le conseil municipal de Mont-Louis (Pyrénées-Orientales) a voté la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, et la revision des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle a autorisé la perception, sur les viandes dépecées, d'une taxe uniforme supérieure à deux francs par cent kilogrammes. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

N° 22,997. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2 ci-après, les délibérations, des 4 mars et 6 mai 1885, par lesquelles le conseil municipal du Havre (Seine-Inférieure) a voté la revision et la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes constitutifs de l'octroi de cette ville.

Digitized by Google

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations, en tant qu'elles auraient pour jet d'établir :

1° Une taxe de trois francs les cent kilogrammes, qui ne serait applicable qu'aux ındes séchées ou salées, venant d'outre-mer;

2° Une taxe supérieure à quatre francs le mètre cube sur le bois en grume;

3° Une taxe supérieure à cinq francs cinquante centimes le mètre cube sur le bois charpente et de menuiserie;

4° Une taxe supérieure à quarante-cinq centimes par hectolitre sur la chaux;

5° Une taxe supérieure à trois francs cinquante centimes par mètre cube sur la erre de taille à l'état brut;

6° Une taxe supérieure à cinq francs par mètre cube sur la pierre de taille traillée. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

22,998. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations, des 22 mars et 12 juillet 1885, par lesquelles le conseil municipal d'Apt (Vaucluse) a voté la prorogation pour trois ans, à partir du 1er janvier 1886, et la revision des actes de perception de l'octroi de cette ville. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

22,999. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations, des 21 février et 30 mai 1885, par lesquelles le conseil municipal de Salon (Bouches-du-Rhône) a voté la prorogation pour trois ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

23,000. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous les réserves formulées à l'article 2 ci-après, la délibération u 27 mars 1885, par laquelle le conseil municipal de Lisieux (Calvados) a voté ı revision et la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes e perception de l'octroi de cette ville;

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle a pour objet :

1° D'ajouter à l'article 4 du règlement une disposition portant que les destinataires 'objets soumis aux droits, lesquels, aux termes dudit article 4, doivent remplir les ormalités relatives à la déclaration, lorsqu'elles ne l'ont pas été par les conducteurs u porteurs, seront passibles des mêmes peines que ces derniers;

2° D'ajouter à l'article 5 du règlement une clause stipulant que les conducteurs evront ouvrir eux-mêmes les caisses, paniers et ballots, et que, s'ils refusent, on ressera procès-verbal pour refus d'exercice et que les colis seront ouverts à leurs isques et périls;

3° La disposition de l'article 7 du règlement portant que toute altération faite aux hargements, en vue de soustraire du poisson à la criée publique, sera punie d'une mende de cent à deux cents francs;

4° L'addition au premier paragraphe de l'article 54 d'une disposition qui assimile à ne contravention et qui punit des peines prévues par ledit article tout excédent onstaté aux charges des assujettis dans les entrepôts. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

N° 23,001. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Nyons (Drôme), en date du 2 août 1885, ayant pour objet la revision du tarif de l'octroi de cette ville. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,002. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations, des 5 février, 21 avril et 13 juillet 1885, par lesquelles le conseil municipal de la Teste (Gironde) a voté la prorogation, pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

N° 23,003. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération, du 11 août 1885, par laquelle le conseil municipal de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) a voté la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, et la revision des actes de perception de l'octroi de cette commune. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

N° 23,004. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération du conseil municipal de Levallois-Perret (Seine), du 20 février 1885, relative à la revision et à la prorogation pour cinq ans, à compter du 1er janvier 1886, du tarif de l'octroi de cette commune. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

N° 23,005. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération, du 3 mai 1885, par laquelle le conseil municipal de Cogolin (Var) a voté la revision du tarif de l'octroi de cette commune. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

N° 23,006. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous la réserve indiquée à l'article 2, la délibération, du 9 avril 1885, par laquelle le conseil municipal de Flayosc (Var) a voté la prorogation pour cinq ans, et la revision des actes de perception de l'octroi de cette commune;

2° N'est pas approuvée la délibération en tant qu'elle a autorisé la perception de l'octroi pour une durée dépassant le 31 décembre 1887. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

N° 23,007. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal de Carpentras (Vaucluse), des 24 mars et 20 avril 1885, relatives à l'octroi de cette commune;

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées en tant qu'elles ont pour objet :

1° L'article 68 du règlement;

2° Une annotation marginale du tarif établissant des règles spéciales pour la perception du droit sur les matériaux employés dans l'intérieur. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

N° 23,008. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne, fermière du canal du Midi, à concéder au sieur *Castel* (*Marius*), sur le côté droit dudit canal, dans la retenue de l'écluse ronde, une prise d'eau pour l'irrigation de deux parcelles, d'une contenance totale de quarante ares cinquante centiares, situées au territoire de la commune de Vias (Hérault). (*Paris, 19 Novembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,009. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne, fermière du canal du Midi, à concéder à la dame veuve *Higounen*, sur le côté droit dudit canal, dans la retenue de Bagnas, une prise d'eau pour l'irrigation de deux parcelles, d'une contenance d'environ un hectare quatre-vingt-huit ares, sises au territoire de la commune d'Agde (Hérault). (*Paris, 19 Novembre 1885.*)

N° 23,010. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne, fermière du canal du Midi, à concéder à la dame veuve *Chavernac*, sur le côté droit dudit canal, dans le bief d'Arièges, une prise d'eau pour l'irrigation d'une parcelle, d'une contenance de deux hectares quinze ares, sise au territoire de la commune de Béziers (Hérault). (*Paris, 19 Novembre 1885.*)

N° 23,011. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne, fermière du canal du Midi, à concéder aux sieurs *Sergaières* (*Joseph*), *de Lassère* (*Augustin*), *Frontin* (*Denis*) et les héritiers *Frontin* (*François*), savoir : *Frontin* (*François*), *Frontin* (*Honoré*), et *Frontin* (*Dieudonné*), sur le côté droit du canal du Midi, dans le bief de l'écluse ronde, une prise d'eau destinée à l'irrigation de diverses parcelles, d'une contenance totale de trois hectares quatre-vingt-dix ares soixante centiares, sises au territoire de la commune de Portiragues (Hérault). (*Paris, 19 Novembre 1885.*)

N° 23,012. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise la compagnie des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne, fermière du canal du Midi, à concéder aux sieurs *Bessières* (*Antoine*) et *Baron* (*André-Louis*), une prise d'eau sur le côté gauche du canal du Midi, dans la retenue de l'écluse ronde, pour l'irrigation de diverses parcelles d'une contenance totale de un hectare quatre-vingt-dix centiares sises au territoire de la commune de Vias (Hérault). (*Paris, 19 Novembre 1885.*)

N° 23,013. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant concession à la société en commandite des hauts fourneaux de Champigneulles, déjà propriétaire de la concession ferrifère de Champigneulles, de mines de fer situées dans les communes de Malleloy, Faulx, Bratte, Sivry, Belleau et Custines, arrondissement de Nancy (Meurthe-et-Moselle). Cette concession prendra le nom de *concession de Malleloy*. (*Paris, 19 Novembre 1885.*)

N° 23,014. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise le sieur *Thiébaux* (*Anthime*), propriétaire à Samogneux, à faire usage jusqu'à la réorganisation du syndicat de Wapoux d'une des prises d'eau construites par l'État pour le compte dudit syndicat, pour l'irrigation d'une parcelle d'une contenance de un hectare quatre-vingts ares qu'il possede lieu dit *à Pétillompré*, territoire de Champneuville (Meuse). (*Paris, 19 Novembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,015. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant concession à la commune de Saint-Michel, concessionnaire des mines d'anthracite de Gorge-Noire, de mines de même nature situées dans la commune de Saint-Michel, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). Cette concession sera réunie à la concession de Gorge-Noire, pour ne former avec elle qu'une seule et même concession. (*Paris, 19 Novembre 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 30 * Décembre 1885,

Le Président du Conseil des Ministres,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 30 Décembre 1885.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1735.

N° 23,016. — *Décret qui approuve 2 liquidations de Pensions civiles.*

Du 4 Décembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 10, 11, 23 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur s pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 22 juin et 24 juillet 1885, ortant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent écret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription uvert au ministère du commerce pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre du commerce,

Décrète :

Art. 1er. Les deux liquidations de pensions civiles comprises pour ne somme totale de deux mille neuf cent soixante et un francs 2,961f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance u jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres du commerce et des finances sont chargés, chacun n ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera nséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 4 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre du commerce,
Signé Lucien Dautresme.

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, [illegible] et ordonnances [illegible] verts [illegible] la pension a été [illegible]
									DÉCRET (Pensions pour services [illegible]
1	BARBIER (Charles-Adolphe) (1).	10 fév. 1831.	Verdun (Meuse).	Vérificateur en chef des poids et mesures en Algérie.	Militaires....	7	»	»	Lois des [illegible] 1831 et [illegible] 1853.
					Civils.....	27	»	»	
					Bonification de moitié en sus.....	13	6	»	
2	MORISSON (Adolphe-Louis) (2).	15 mars 1830.	Saint-Maixent (Deux-Sèvres).	Adjudant-chef dans une école d'arts et métiers.	Militaires....	4	7	3	Idem [illegible]
					Civils.....	16	10	27	

(1) Suppression d'emploi. — (2) Infirmités.

N° 23,017. — *DÉCRET qui approuve 20 liquidations de Pensions civiles.*

Du 10 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 11 § 2, 12 § 2, 13, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les articles 35, 36 et 55 du décret du 25 août 1804 et l'ordonnance du 5 août 1840;

Vu la loi du 13 mai 1791;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, [illegible] et ordonnances [illegible] verts [illegible] la pension a été [illegible]
									DÉCRET (Pensions pour services [illegible]
1	CIRODDE (Hubert-Louis-Alfred).	13 juillet 1823.	Dijon (Côte-d'Or).	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	8	1	»	Décret du [illegible] 1804, [illegible] 1840 et [illegible] 9 juin [illegible]
					postérieurs....	31	6	12	
2	COLOT (Louis).....	23 janv. 1815.	Saint-Boil (Saône-et-Loire).	Employé secondaire des ponts et chaussées.	Militaires....	5	1	5	Lois des [illegible] 1831 et [illegible] 1853.
					Civils: antérieurs au 1er janvier 1854;	7	11	16	
					postérieurs..	31	3	»	
3	GASQUY (Eugène-Pierre) (1).	29 juin 1835.	Marseille (Bouches-du-Rh.)	Conducteur des ponts et chaussées.	Marine.....	»	6	21	Lois des [illegible] 1831 et [illegible] 1853.
					Civils.....	30	»	2	

(1) Invalidité.

Digitized by Google

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
E.								
ment au 1er janvier 1854.)								
	58f 33	3,268f 10c	3,326f 43c	2,420f	»	2,420f	1er juillet 1885.	Constantine (Constantine).
	33 66	508 04	541 70	»	»	541	Rappel de trois années d'arrérages antérieures à la date de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de concession. (Article 15 de la loi du 9 juin 1853.)	Nantes (Loire-Inférieure).
					TOTAL.	2,961		

Vu les avis du ministre des finances, en date des 5 et 12 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des travaux publics pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trente neuf mille soixante-dix-sept francs (39,077f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
IE.								
rement au 1er janvier 1854.)								
	»	7,614f 07c	7,614f 07c	6,000f 00c	»	6,000f	13 juillet 1885.	Paris (Seine).
	42f 46	722 65	765 11	»	»	765	1er avril 1885.	Aix (Bouches-du-Rh.)
	4 02	1,208 33	1,212 35	»	»	1,212	1er juillet 1885.	Le Luc (Var).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois, ordonnances et arrêtés en vertu desquels la pension a été accordée.
4	Gresset (Emmanuel-Antide).	6 août 1820.	Besançon (Doubs).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	12	2	»	Décret du 1861 et 9 juin
					postérieurs..	31	7	5	
5	Heuzé (Hyppolite-Constant-Étienne).	1er août 1820.	Le Palais (Morbihan).	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	7	3	»	Idem.....
					postérieurs...	31	7	»	
6	Jeannier (Jean-Baptiste).	23 fév. 1820.	Avignon (Vaucluse).	Commissaire de surveillance administrative des chemins de fer.	Militaires.... (déjà rémunérés).	31	4	17	Lois des 1851 et 1853
					Civils	12	»	»	
7	Lesguillier (Désiré-Jules).	15 juillet 1823.	Lhuys (Aisne).	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	2	»	Décret du 1861 et 9 juin
					postérieurs..	28	10	14	
8	Malbé (François-Jules).	9 août 1820.	Versailles (Seine-et-Oise).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	11	11	»	Décret du 1861 et 9 juin
					postérieurs..	31	7	8	
9	Oury (Étienne-Julien).	27 juillet 1820.	Saint-Amand (Marne).	Sous-ingénieur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	11	9	»	Idem.....
					postérieurs..	31	6	26	
10	Peloux (Jules-Charles-Antoine).	9 juillet 1823.	Bourg (Ain).	Ingénieur en chef des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	11	»	Idem.....
					postérieurs..	31	6	8	
11	Pugnière (Louis-Émile).	17 juillet 1823.	Wissembourg (Bas-Rhin).	Idem.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	8	11	»	Idem.....
					postérieurs...	31	6	16	
12	Raffin (Augustin) [1]...	9 nov. 1833.	Les Sables-d'Olonne (Vendée).	Éclusier.....	Civils.....	23	10	»	Loi du 1853
13	Silvestre (Joseph-Justin-Alfred) [2].	18 avril 1827.	Aix (Bouches-du-Rh.).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	8	»	Idem et 25 août
					postérieurs...	31	6	»	
14	Sirmain (François)....	5 juin 1819.	Coulanges-sur-Yonne (Yonne).	Garde-port.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	3	11	1	Loi du 1853
					postérieurs..	31	6	»	
15	Thoubeys (Jacques)..	7 sept. 1816.	Montauban (Tarn-et-Garonne)	Commissaire de surveillance administrative des chemins de fer.	Militaires.... (déjà rémunérés).	34	6	12	Idem.....
					Civils.....	12	»	»	
16	Toussaint (Claude-Thomas).	14 août 1820.	Dôle (Jura).	Sous-ingénieur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	11	11	»	Idem et 25 août
					postérieurs...	31	7	13	

(1) Infirmités résultant de l'exercice de ses fonctions. — (2) Invalidité.

Digitized by Google

é nt se om.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
48e 24	»	2,237f 12c	2,237f 12c	1,600f 00c	»	1,600f	6 août 1885.	Besançon (Doubs).
56 57	»	1,897 40	1,897 40	1,600 00	»	1,600	1er août 1885.	Lorient (Morbihan).
24	»	510 65	510 65	»	»	510	11 juin 1885.	Paris (Seine).
00 00	»	6,264 51	6,264 51	6,000 00	»	6,000	15 juillet 1885.	*Idem.*
04 89	»	2,140 41	2,140 41	1,600 00	»	1,600	9 août 1885.	Dourdan (Seine-et-Oise).
81 41	»	2,570 95	2,570 95	1,776 20	»	1,776	27 juillet 1885.	Gray (Haute-Saône).
00 42	»	5,212 18	5,212 18	5,108 95	»	5,108	9 juillet 1885.	Valence (Drôme).
00 52	»	5,254 24	5,254 24	5,162 35	»	5,162	17 juillet 1885.	Épinal (Vosges).
00	»	258 20	258 20	»	»	258	1er août 1885.	Les Sables-d'Olonne (Vendée).
00 00	»	1,634 86	1,634 86	1,600 00	»	1,600	1er juillet 1885.	Aix (Bouches-du-Rh.)
75	»	858 77	858 77	»	»	858	*Idem.*	St-Florentin (Yonne).
55	»	511 11	511 11	»	»	511	16 juin 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
96 98	»	2,587 35	2,587 35	1,776 99	»	1,776	14 août 1885.	Saint-Claude (Jura).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois, et ordonn[illegible] [illegible] la pe[illegible] a été [illegible]
17	BERNEL (Françoise), veuve MASSON.	25 déc. 1831.	Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, ex-garde-pêche, décédé titulaire d'une pension de 356 fr.	.....	•	•	•	Loi du [illegible] 1831.
18	LHOMER (Clémentine-Marie-Françoise), v^ve DUPONT.	31 mai 1836.	Domfront (Orne).	Le mari, conducteur principal des ponts et chaussées, décédé en activité de services.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	•	10	10	[illegible]
					postérieurs..	31	2	25	
19	PINGUET (Marie-Camille-Ernestine), v^ve BELLOT.	5 déc. 1836.	Le Havre (Seine-Inférieure).	Le mari, inspecteur général des ponts et chaussées, décédé en activité de services.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	15	3	•	[illegible]
					postérieurs..	31	6	2	[illegible]
20	VUITTON (Marie-Louise-Ursule-Hortense), v^ve BONVALOT.	29 oct. 1826.	Vescles (Jura).	Le mari, ex-garde-pêche, décédé titulaire d'une pension de 414 fr.	.....	•	•	•	Loi du [illegible] 1831.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres des travaux publics et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 10 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI-CARNOT.

Le Ministre des travaux publics,
Signé DEMÔLE.

N° 23,018. — *DÉCRET qui approuve une liquidation de Pension civile.*

Du 14 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 30 août 1883, portant réorganisation de la magistrature;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 3 novembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité de la pension comprise dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit ouvert au ministère de la justice par la loi du 18 mars 1884;

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS du pensionnaire.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieu.	GRADE.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois, et ordonn[illegible] [illegible] la pe[illegible] a été [illegible]
Unique.	LEPAIN (Jean-Baptiste).	11 fév. 1815.	Menetou-Salon (Cher).	Commis-greffier.	Civils.....	11	4	8	Loi du [illegible] 1831.

Digitized by Google

ré ent ase ion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
:	»	»	»	»	Un tiers.	118f	7 mai 1885.	Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle).
f61c	»	1,457f61c	1,457f61c	»	Idem.	485	26 avril 1885.	Flers (Orne).
07 41	»	6,450 38	6,450 38	6,000 00	Idem.	2,000	3 juillet 1885.	Paris (Seine).
	»	»	»	»	Idem.	138	31 mai 1885.	Conflège (Eure).
					TOTAL.	39,077		

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. La liquidation de pension civile comprise pour une somme de mille vingt-deux francs (1,022f) au tableau ci-dessous est approuvée.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 14 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil,
Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

rité u ment ris base la ation	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATE de jouissance.	DOMICILE du pensionnaire.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
5f 55c	»	»	1,022f	»	»	1,022f	1er mai 1884.	Bourges (Cher).

Digitized by Google

N° 23,019. — *Décret qui approuve 4 liquidations de Pensions civiles.*

Du 14 Décembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 30 août 1883, portant réorganisation de la magistrature;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 13 octobre et 3 novembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des pensions comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la justice par la loi du 18 mars 1884;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète :

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Durée des services. Mois.	Durée des services. Jours.	[illegible]
1	Bertoux (Marie-Antoinette), veuve Jutier.	13 janv. 1828.	Gannat (Allier).	Le mari, juge..	.....	»		»	Loi du [illegible] 1853.
2	Caizergues (Magdeleine-Rosalie-Catherine-Flavie), vve Caizergues.	21 juillet 1820.	Montpellier (Hérault).	*Idem*.....	.....	»	»	»	*Idem*.....
3	Ghéerbrant (Julie-Adélaïde-Laure), veuve Morcrette.	19 fév. 1831.	Rouen (Seine-Inférieure)	Le mari, premier président	.....	»	»	»	*Idem*.....
4	Simian (Marie-Cécile-Isabelle), veuve Audier.	22 nov. 1837.	La Côte-Saint-André (Isère).	Le mari, juge..	.....	»	»	»	*Idem*...

(a) Réversion du tiers de la pension de 1,800 francs concédée au mari par décret du 21 mars 1884. — (b) [illegible] du tiers de la pension de 1,500 francs concédée au mari par décret du 21 mars 1884. — (c) Réversion du tiers [illegible]

N° 23,020. — *Décret qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 14 Décembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles ;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la loi du 18 avril 1831 ;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885 ;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

Digitized by Google

ART. 1er. Les quatre liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trois mille six cents francs (3,600f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 14 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil,
Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

...ITÉ du ...ement ...ris r base ...e la ...dation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	»	»	»	»	600f	600f (a)	8 juin 1885.	Ébreuil (Allier).
»	»	»	»	»	500	500 (b)	21 juillet 1885.	Montpellier (Hérault).
»	»	»	»	»	2,000	2,000 (c)	4 juillet 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	»	500	500 (d)	3 sept. 1885.	Grenoble (Isère).
					TOTAL.	3,600		

...nsion de 6,000 francs concédée au mari par décret du 21 mars 1884. — (d) Réversion du tiers de la pension de ...00 francs concédée au mari par décret du 21 mars 1884.

DÉCRÈTE :

ART. 1er Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de dix-sept mille six cent soixante-deux francs (17,662), au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 105.

Fait à Paris, le 14 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	NATURE des lois, et ordonnances en vertu de la pension a été ac[illegible]
									DE[illegible]
					(Pensions pour services [illegible]				
1	ANFRAY (Yves-Marie)...	5 juillet 1828.	Plouëzec (Côtes-du-Nord).	Préposé.....	DOUANES. Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	9	»	Ordonnance [illegible]
					postérieurs..	31	9	»	[illegible]
2	BARREAU (Pierre).....	11 fév. 1828.	Audenge (Gironde).	Idem.....	Civils.....	31	9	»	Loi du [illegible]
3	BOBIN (Armand-Jean)..	24 nov. 1832.	Sérigné (Vendée).	Brigadier.....	Militaires....	3	10	22	Idem [illegible]
					Civils.....	27	9	»	[illegible]
4	BONET (Adrien).....	9 sept. 1832.	Saint-Tropez (Var)	Capitaine.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	3	22	Ordonnance [illegible]
					postérieurs...	31	10	»	[illegible]
5	CAISSAC (Ernest-Vincent-Marie).	9 sept. 1826.	Sarzeau (Morbihan).	Lieutenant.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	7	»	»	Idem.....
					postérieurs..	31	9	»	[illegible]
6	COLOMBANI (Pierre-François).	6 oct. 1834.	Vallée-d'Orezza (Corse).	Préposé emballeur.	Civils.....	29	8	»	Loi du [illegible]
7	COUZINET (Louis).....	25 sept. 1826.	Saint-Girons (Ariège).	Préposé.....	Militaires....	5	9	6	Idem, [illegible]
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	8	6	[illegible]
					postérieurs...	28	»	»	[illegible]
8	DENJEAN-CAPELLET (Richard).	17 juillet 1826.	Auzat (Ariège).	Lieutenant.....	Militaires....	6	2	7	Lois des [illegible]
					Civils.....	31	4	»	[illegible]
9	FRESSON (Jules-César-Auguste-Ulisse-Valéry-Hector).	11 oct. 1826.	Ohis (Alsace).	Capitaine.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	2	»	Ordonnance [illegible]
					postérieurs...	31	10	»	[illegible]
10	GÉRARD (Gilles-Jean)...	18 mars 1830.	Le Vivier (Ille-et-Vilaine).	Brigadier.....	Militaires....	6	2	11	Lois des [illegible]
					Civils.....	27	2	»	[illegible]
11	GERMÉ (Jean-Victor)...	12 nov. 1834.	Loix (Charente-Infér.)	Préposé.....	Marine.....	4	9	6	Lois des [illegible]
					Civils.....	25	9	»	[illegible]
12	GIRNY (Jean).....	22 juin 1831.	Hirsingue (Alsace-Lorraine).	Idem.....	Militaires....	6	5	17	Lois des [illegible]
					Civils.....	25	11	24	[illegible]
13	GOUEL (Laurent-Severin)	14 janv. 1828.	Manneville-ès-Plains (Seine-Inférieure)	Sous-brigadier visiteur.	Militaires....	6	»	14	Idem.....
					Civils.....	29	5	»	
14	GUILLEMOT (Pierre-Marie).	19 sept. 1834.	Crach (Morbihan).	Matelot.....	Civils.....	31	»	12	Loi du [illegible]
15	HUET (Auguste-Jean-Marie-Léopold).	23 mars 1833.	Bliesbrücken (Alsace-Lorraine)	Receveur.....	Civils.....	30	»	»	Idem.....
16	ILLI (Jean-Alexandre)..	23 mars 1836.	Saint-Auban-d'Oze (Hautes-Alpes).	Préposé.....	Idem.....	28		»	Idem.....
17	JAUBERT (Pierre-Joseph-Jules).	21 sept. 1820.	Allos (Basses-Alpes).	Contrôleur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	8	»	Idem et [illegible]
					postérieurs...	31	9	»	[illegible]
18	JONVAL (Adolphe-Valmir).	1er oct. 1834.	Renwez (Ardennes).	Sous-brigadier...	Militaires....	5	»	»	Lois des [illegible]
					Civils.....	25	»	»	[illegible]

Digitized by Google

é mt se om.	LIQUIDATION des services militaires.	 des services civils.	 Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
RIE. rement au 1er janvier 1884.)								
58e	»	34f 63c	644f 04c	»	»	644f	1er octobre 1885.	Pordic (Côtes-du-Nord).
72	»	609 41						
55	»	590 89	»	»	»	590	*Idem.*	Audenge (Gironde).
00	25f 95c	666 00	691 95	»	»	691	*Idem.*	Le Chateau-d'Oleron (Charente-Infér.)
91	»	79 89	1,964 14	1,600f	»	1,600	1er nov. 1885.	Saint-Tropez (Var).
28	»	1,884 25						
66	»	317 33	1,742 52	1,496	»	1,496	1er oct. 1885.	L'Ile-aux-Moines (Morbihan).
44	»	1,425 19						
33	»	598 27	»	»	»	598	*Idem.*	Marseille (Bouches-du-Rh.)
66	38 48	54 54	658 89	»	»	658	*Idem.*	Tonnay-Charente (Charente-Infér.)
10		566 87						
8 88	51 54	1,403 02	1,454 56	»	»	1,454	1er août 1885.	Paris (Seine).
6 24	»	263 01	2,196 89	1,600	»	1,600	1er nov. 1885.	Hirson (Aisne).
7 49	»	1,933 88						
0 00	41 31	706 33	747 64	»	»	747	1er octobre 1885.	Grand-Quevilly (Seine-Inférieure)
8 33	38 13	519 28	557 41	»	»	557	*Idem.*	Lafont (Charente-Infér.)
1 10	43 08	524 08	567 16	»	»	567	*Idem.*	Belfort (Belfort).
1 11	44 28	653 69	697 97	»	»	697	*Idem.*	Le Havre (Seine-Inférieure)
0 83	»	570 91	»	»	»	570	*Idem.*	La Trinité (Morbihan).
29 16	»	1,064 58	»	»	»	1,064	*Idem.*	Saint-Michel (Aisne).
08 33	»	564 66	»	»	»	564	*Idem.*	Marseille (Bouches-du-Rh.)
75 00	»	319 44	1,704 08	1,600	»	1,600	*Idem.*	Sausses (Basses-Alpes).
16 66	»	1,384 64						
11 11	36 66	555 55	592 21	»	»	592	*Idem.*	Arreux (Ardennes).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DA[illegible] des lois, et ord[illegible] vertu [illegible] la p[illegible] a été [illegible]
19	LEMESLE (Victor-Barthélemi).	10 août 1839.	Saint-Jouin (Seine-Inférieure)	Préposé.....	Civils.....	26	1	21	Loi du [illegible] 1853.
20	MALAMAIRE (Joseph)...	9 janv. 1836.	La Rochette (Basses-Alpes).	Brigadier.....	*Idem*.....	29	8	22	Idem.....
21	GERGOYEN (Catherine), veuve HETCHALART.	18 janv. 1817.	Lescun (Basses-Pyrénées)	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 355 fr.	*Idem*.....	.	.	.	Idem.....

N° 23,021. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 14 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la loi du 18 avril 1831;

Vu le décret du 21 novembre 1860;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DE[illegible] des lois, [illegible] et ordonn[illegible] vertu [illegible] la p[illegible] a été [illegible]
					DOUANES.				DE[illegible] (Pensions pour services [illegible]
1	RAVAUX (Alexandre-Bénédie).	7 oct. 1826.	Vincy-Reuil-et-Magny (Aisne).	Préposé visiteur.	Militaires....	6	2	8	Lois des [illegible] 1831 et [illegible] 1853.
					Civils.....	30	9	.	
2	SUCHET (Auguste).....	24 déc. 1833.	Sciez (Haute Savoie).	Préposé.....	Militaires....	2	2	6	Idem et [illegible] du 21 [illegible] bre [illegible]
					Civils.....	28	.	15	
3	SUEUR (Jean-Baptiste)..	7 oct. 1826.	Quend (Somme).	Préposé visiteur.	Militaires....	6	2	8	Lois des [illegible] 1831 et [illegible] 1853.
					Civils.....	31	3	.	
4	ACQUATELLA (Jeanne-Cristine), veuve GRAZIANI.	25 mai 1836.	Tomino (Corse).	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 523 fr.	.....	.	.	.	Loi du [illegible] 1853.
5	BIANCARD (Innocente-Anne-Marie), veuve ROFFO.	28 déc. 1820.	Menton (Alpes-Maritimes)	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 829 fr.	.....	.	.	.	Idem.....

Digitized by Google

TÉ ent ase ion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
11°	»	527f45c	»	»	»	527f	1er octobre 1885.	Saint-Jouin (Seine-Inférieure)
77	»	728 46	»	»	»	728	*Idem.*	Isola (Alpes-Maritimes)
	»	»	»	»	Un tiers.	118	22 mars 1885.	Lescun (Basses-Pyrénées)
					TOTAL.	17,662		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de cinq mille deux cent quarante et un francs (5,241f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 106.

Fait à Paris, le 14 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

TITÉ u ament ris base la ation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
GORIE.								
ieurement au 1er janvier 1854.)								
1f11°	45f38c	621f84c	667f22c	»	»	667f	1er octobre 1885.	Gué-d'Hossus (Ardennes).
9 72	14 56	565 44	580 00	»	»	580	1er août 1885.	Annecy (Haute-Savoie).
8 33	41 26	598 96	640 22	»	»	640	1er octobre 1885.	Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
»	»	»	»	»	Un tiers.	174	12 sept. 1884.	Tomino (Corse).
»	»	»	»	»	*Idem.*	276	15 mars 1885.	Amplepuis (Rhône).

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Dates des lois, ... et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
6	Butaud (Marie-Marguerite), vve Lorgeoux.	14 déc. 1803.	La Couarde (Charente-Infér.).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 330 fr.	.....	»	»	»	Ordonnance 12 janvier et loi du ... 1833.
7	Chaput (Marie-Anne), veuve Abraham.	13 oct. 1827.	Longuyon (Meurthe-et-Moselle).	Idem de 499 fr...	.....	»	»	»	Loi du ... 1833.
8	Coz (Jeanne), veuve Carré.	25 déc. 1827.	Plouézoch (Finistère).	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 530 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
9	Desmasures (Marie-Rose-Julie), veuve Pegneaux.	28 mai 1819.	Mondrepuis (Aisne).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 531 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
10	Griesmer (Marie-Anne), veuve Zinck.	4 mai 1819.	Altenstadt (Alsace-Lorraine)	Idem de 376 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
11	Henriet (Émilie), vve Pithon.	2 août 1824.	Arçon (Doubs).	Idem de 406 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
12	Houel (Désirée-Jeanne-Catherine), vve Fargis.	12 août 1817.	Quimper (Finistère).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 830 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
13	Jossiaux (Marie-Catherine-Élore), veuve Paris.	22 nov. 1817.	Gué-d'Hossus (Ardennes).	Le mari, ex-contrôleur, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
14	Merle (Marie), veuve Faure.	17 nov. 1829.	Castelnaudary (Aude).	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 482 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
15	Olivier (Thérèse-Françoise-Joséphine), vve Pastor.	5 avril 1827.	Nice (Alpes-Maritimes)	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 568 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
16	Panon (Marguerite), veuve Klop.	11 oct. 1819.	Bionville-et-Morlange (Alsace-Lorraine)	Idem de 370 fr...	.....	»	»	»	Idem et ordonnance du ... janvier 18...
17	Pourot (Victoire), veuve Muraour.	28 sept. 1830.	Les Infournas (Hautes-Alpes).	Idem de 461 fr...	.....	»	»	»	Loi du ... 1833.
18	Renouf (Aspasie-Victoire), veuve Legalcher (1).	17 fév. 1851.	Barfleur (Manche).	Le mari, matelot.	Marine..... / Civils	3 / 14	8 / 10	7 / 18	Idem et loi du ... avril 18...
19	Schwendemann (Johanne), veuve Busy.	18 fév. 1814.	Welchensteinach (grand-duché de Bade).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 576 fr.	.....	»	»	»	Loi du ... 1833.
20	Sctaccaluga (Marie-Jeanne), veuve Caroli.	2 juillet 1816.	Brando (Corse).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 376 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
21	Siégler (Louise), vve Sauteron.	20 fév. 1846.	Bouxviller (Alsace-Lorraine)	Idem de 470 fr...	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Le mari, mort des suites d'un accident de service.

Digitized by Google

...TÉ ...ment ...s ...base ...la ...ation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
"	"	"	"	"	La moitié, limitée à	125f	27 juillet 1884.	La Couarde (Charente-Infér.)
"	"	"	"	"	Un tiers.	166	29 août 1885.	Velosnes (Meuse).
"	"	"	"	"	*Idem.*	176	9 sept. 1885.	Île de Batz (Finistère).
"	"	"	"	"	*Idem.*	177	3 avril 1885.	Aubenton (Aisne).
"	"	"	"	"	*Idem.*	125	5 sept. 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
"	"	"	"	"	*Idem.*	135	4 février 1885.	Mouthe (Doubs).
"	"	"	"	"	*Idem.*	266	20 juillet 1885.	Clohars-Carnoët (Finistère).
"	"	"	"	"	*Idem.*	533	7 sept. 1885.	Dunkerque (Nord).
"	"	"	"	"	*Idem.*	160	18 mai 1885.	Castelnaudary (Aude).
"	"	"	"	"	*Idem.*	189	18 sept. 1885.	Nice (Alpes-Maritimes)
"	"	"	"	"	La moitié, limitée à	125	21 juillet 1885.	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
"	"	"	"	"	Un tiers.	153	20 avril 1885.	Rion (Bouches-du-Rh.)
,000f 00c	29f72c	296f67c	326f39c	"	*Idem.*	108	30 avril 1885.	Barfleur (Manche).
"	"	"	"	"	*Idem.*	185	20 mai 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
"	"	"	"	"	*Idem.*	125	16 juin 1885.	Brando (Corse).
"	"	"	"	"	*Idem.*	156	24 août 1885.	Toulon (Var).
					TOTAL.	5,241		

Digitized by Google

N° 23,022. — *Décret qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 14 Décembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles ;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825 ;

Vu la loi du 11 avril 1831 ;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885 ;

La section des finances du Conseil d'État entendue ;

Sur le rapport du ministre des finances,

N°s d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Dates des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
									DEUXIÈME
					(Pensions pour services terminés				
					DOUANES.				
1	Bastel (François-Valery-Auguste).	14 déc. 1834.	Saint-Valery-sur-Somme (Somme).	Lieutenant.....	Civils.....	30	1	»	Loi du 9 juin 1853.
2	Pomade (Jean).....	9 août 1820.	Parentis-en-Born (Landes).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	12	»	24	Idem et ordonnance du janvier 1825.
					postérieurs...	31	8	»	
3	Romeu (Sébastien-Antoine-Joseph).	22 déc. 1834.	Thuir (Pyrénées-Or.).	Brigadier à cheval.	Militaires....	6	9	»	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
					Civils.....	34	1	15	
4	Beltz (Catherine), vve Hemmerlé.	8 nov. 1826.	Eschentzwiller (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 423f	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
5	Coquet (Marie-Marguerite), veuve Saout.	21 déc. 1817.	Cléden-Cap-Sizun (Finistère).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 598f	.....	»	»	»	Idem.....
6	Delamare (Rose), vve Dovergne.	7 juillet 1816.	Veules (Seine-Inférieure).	Idem de 639 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
7	Favier (Marie-Louise), veuve Rivier.	1er juill. 1836.	Thuellin (Isère).	Le mari, ex-emballeur, décédé titulaire d'une pension de 543f	.....	»	»	»	Idem.....
8	Feraud (Marguerite-Marianne-Tassille), veuve Imbert.	9 avril 1832.	Gatlières (Alpes-Maritimes)	Le mari, ex-contrôleur, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
9	Lescouarch (Jeanne-Yvonne), veuve Morellec [1].	24 fév. 1855.	Pleumeur-Gauthier (Côtes-du-Nord).	Le mari, préposé.	Militaires....	6	1	29	Idem et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	11	3	22	
10	Marcé (Léontine-Eugénie), veuve Patée [1].	1er mars 1862.	Fromelennes (Ardennes).	Le mari, sous-brigadier.	Militaires....	4	9	17	Idem.....
					Civils.....	5	9	5	

[1] Le mari, mort des suites d'un accident de service.

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de six mille neuf cent dix-sept francs (6,917f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 107.

Fait à Paris, le 14 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

ITÉ i ment is base le tion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ORIE.								
surement au 1er janvier 1854.)								
f 16c	»	1,160f71c	»	»	»	1,160f	1er nov. 1885.	Doullens (Somme).
66	»	871 37	1,303f25c	1,179f00c	»	1,179	1er sept. 1885.	Audenge (Gironde).
44	»	931 88						
00	45f00c	886 08	931 98	866 00	»	866	1er mai 1885.	Soukaras (Constantine).
	»	»	»	»	Un tiers.	141	12 mai 1885.	Belfort (Belfort).
	»	»	»	»	*Idem.*	199	1er mars 1885.	Beuzec-Cap-Sizun (Finistère).
	»	»	»	»	*Idem.*	213	13 sept. 1885.	Tréport (Seine-Inférieure).
	»	»	»	»	*Idem.*	181	18 août 1885.	Morestel (Isère).
	»	»	»	»	*Idem.*	533	16 sept. 1885.	Gattières (Alpes-Maritimes).
00	51 35	225 00	276 35	»	*Idem*, élevé au minimum	100	23 juillet 1885.	Kérity (Côtes-du-Nord).
00	39 97	183 33	223 30	»	*Idem.*	100	6 juillet 1885.	Givet (Ardennes).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
11	MERCHER (Élise-Opportune), veuve MONTANGLOT [1].	21 avril 1843.	Cambron (Somme).	Le mari, brigadier.	Militaires.... Civils.....	6 16	3 2	21 »	Lois des 11 avril 1831 et 9 juin 1853.
12	MICHAUD-PIPE (Marie-Hortence), v^ve VUILLEMOT.	15 août 1818.	La Chaux-Neuve (Doubs).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 393 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
13	RENAUD (Louise-Madelaine-Catherine), v^ve BOURDE.	22 août 1812.	Évian-les-Bains (Haute-Savoie).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 595f	.....	»	»	»	Idem.....
14	RENOM (Marie), veuve LANGLADE.	4 déc. 1820.	Saint-Seurin-de-Cadourne (Gironde).	Le mari, ex-sous-patron, décédé titulaire d'une pension de 543 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
15	[illegible] (Marie), veuve BACQUÈS.	27 août 1849.	Oran (Oran).	Le mari, sous-inspecteur.	Civils.....	40	7	28	Idem.....
16	SYLVESTRE-BARON (Marie-Françoise), veuve DUNAND.	11 juillet 1835.	Villards-sur-Thônes (Haute-Savoie).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 616f	.....	»	»	»	Idem.....
17	VALLOIS (Marie-Florine), veuve FAQUET.	16 déc. 1830.	Saint-Valery-sur-Somme (Somme)	Idem de 600 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
18	VAUCHEL (Apoline-Virginie), veuve FRÉMONT.	16 avril 1826.	Vattetot-sur-Mer (Seine-Inférieure)	Idem de 480 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
19	YVEN (Marie-Anne-Rose), veuve DAGORN.	10 juin 1822.	Plogoff (Finistère).	Idem de 492 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
20	ARRIPE (Alexis-Gontrand-Simon), orphelin [2].	22 janv. 1871.	Batna (Constantine).	La mère, veuve d'un ex-brigadier, décédée titulaire d'une pension de 18f	.....	»	»	»	Idem.....
21	KERMOT (François-Marie). ——— (Marie-Julienne), orphelins [3].	27 oct. 1864. 14 juin 1867.	Ploubinec (Morbihan).	Le père, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 546f	.....	»	»	»	Idem.....

[1] Le mari, mort des suites d'un accident de service. — [2] Tuteur : M. MERCIER (Antoine). — [3] Tuteur M. KERMORVANT.

N° 23,023. — *DÉCRET qui approuve 17 liquidations de Pensions civiles.*

Du 14 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu le décret du 21 novembre 1860;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

Digitized by Google

...TITÉ du ...ement ...ris ...r forse... ...e la ...dation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
00f 00c	46f 26c	420f 33c	466f 59c	»	Un tiers.	155f	1er juin 1885.	Le Crotoy (Somme).
»	»	»	»	»	*Idem.*	131	26 avril 1885.	La Chaux-Neuve (Doubs).
»	»	»	»	»	*Idem.*	198	23 sept. 1885.	Serrières-de-Briord (Ain).
»	»	»	»	»	*Idem.*	181	26 mai 1885.	Saint-Seurin-de-Cadourne (Gironde).
06 24	»	2,371 57	»	17 58c	*Idem.*	584	1er août 1885.	Oran (Oran).
»	»	»	»	»	*Idem.*	172	12 sept. 1885.	Groisy (Haute-Savoie).
»	»	»	»	»	*Idem.*	200	25 sept. 1885.	Saint-Valery-sur-Somme (Somme).
»	»	»	»	»	*Idem.*	180	19 sept. 1885.	La Poterie (Seine-Inférieure)
»	»	»	»	»	*Idem.*	164	18 sept. 1885.	Plogoff (Finistère).
»	»	»	»	»	Totalité.	118	Du 7 juin 1885 au 21 janvier 1892.	Batna (Constantine).
»	»	»	»	»	Un tiers.	182	Du 9 juillet 1885 au 13 juin 1888.	Plouharnel (Morbihan).
					TOTAL.	6,917		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de seize mille trois cent soixante-quatorze francs (16,374f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 108.

Fait à Paris, le 14 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décr[illegible] et ordonnan[illegible] en vertu desquel[illegible] la pension a été accord[illegible]
									DEUXIE[illegible] (Pensions pour services terr[illegible]
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
1	BÉCAR (Pierre-Prosper).	13 nov. 1826.	Gueux (Marne).	Préposé du service des sucres.	Militaires....	8	2	8	Lois des 11 [illegible] 1851 et 9 [illegible] 1853.
					Civils.....	25	8	20	
2	CUVILLIER (Charles-Mari-Oswal).	22 mai 1831.	Cayeux-sur-Mer (Somme).	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	3	»	Ordonnance [illegible] 12 janvier [illegible] et loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	9	10	
3	DECQ (Nicolas-Jules)...	15 nov. 1829.	Hannapes (Ardennes).	*Idem*.....	Civils.....	27	9	1	Loi du 9 [illegible] 1853.
4	GUILLOT - BERTINAND (Jean-Louis).	22 sept. 1820.	Champdor (Ain).	Receveur principal entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	7	»	*Idem*.....
					postérieurs..	31	9	»	
5	JACQUOUD (Jean-Marie).	15 fév. 1833.	Moye (Haute-Savoie).	Receveur à cheval.	Civils.....	30	7	24	*Idem* et décr[illegible] 21 novembre 1860.
6	SAUVAGE (Louis-Jean)..	25 août 1820.	Épinal (Vosges).	Receveur principal entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	11	6	»	*Idem*.....
					postérieurs...	31	8	»	
7	THORILLON (Thomas-Vincent).	20 déc. 1829.	Berck (Pas-de-Calais).	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	»	11	*Idem*.....
					postérieurs...	31	9	15	
8	WATTIER (Charles)....	15 nov. 1825.	Bry (Nord).	Commis principal du service des distilleries.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	7	»	*Idem*.....
					postérieurs..	31	9	10	
9	BARAILLER - LAPLANTE (Marie - Hortence), veuve LATREILLE-LADOUX.	11 janv. 1832.	Saint-Romain (Dordogne).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,412 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 [illegible] 1853.
10	BERNARD (Marie-Antoinette), veuve LEGUILLOUX.	16 janv. 1819.	Grenoble (Isère).	*Idem* de 1,216 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	BRISSAULT (Anne), veuve GESBERT.	9 février 1813.	Issoudun (Indre).	*Idem* de 1,600 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
12	COUVREUR (Euphrasie-Émélie-Joseph), veuve DUTROIS.	1er juill. 1830.	Beaumetz-les-Loges (Pas-de-Calais).	*Idem*.....	.....	»	»	»	*Idem*.....
13	DE CURTAN (Pauline-Ernestine-Marie), veuve HEFF.	13 août 1843.	Paris (Seine).	Le mari, receveur particulier sédentaire.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	1	»	*Idem* et ordonnance du 12 janvier 1853.
					postérieurs...	31	6	7	
14	DEFIVES (Anna-Élise-Joseph), veuve LUCE.	10 nov. 1839.	La Bassée (Nord).	Le mari, commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	»	»	*Idem*.....
					postérieurs..	31	4	»	
15	DUCHÊNE (Marie-Louise-Henriette), veuve DEMESSANCE).	19 fév. 1820.	Martigny (Aisne).	Le mari, ex-préposé du service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 750 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 [illegible] 1853.

Digitized by Google

QUOTITÉ du traitement pris pour base de la liquidation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
GORIE.								
rieurement au 1er janvier 1854.)								
162f 03c	69f 22c	647f 83c	716f 05c	»	»	716f	21 sept. 1885.	Lillers (Pas-de-Calais).
172 22	»	102 24	508 64	1,476f	»	1,476	11 octobre 1885.	Auxy-le-Château (Pas-de-Calais).
114 81	»	1,406 40						
398 70	»	1,331 27	»	»	»	1,331	17 sept. 1885.	Lens (Pas-de-Calais).
709 37	»	340 01	2,651 12	1,819	»	1,819	1er octobre 1885.	Lyon (Rhône).
539 58	»	2,311 11						
777 08	»	1,698 63	»	1,600	»	1,600	9 octobre 1885.	Moye (Haute-Savoie).
000 00	»	766 66	2,877 76	2,000	»	2,000	1er sept. 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
000 00	»	2,111 10						
900 00	»	152 00	1,358 50	1,266	»	1,266	16 octobre 1885.	Berck (Pas-de-Calais).
900 00	»	1,206 50						
240 97	»	295 05	1,645 88	1,418	»	1,418	11 octobre 1885.	Haubourdin (Nord).
127 31	»	1,350 83						
»	»	»	»	»	Un tiers.	470	18 août 1885.	Thiviers (Dordogne).
»	»	»	»	»	*Idem.*	465	17 sept. 1885.	Pont-Château (Loire-Inférieure)
»	»	»	»	»	*Idem.*	533	19 janvier 1885.	Bordeaux (Gironde).
»	»	»	»	»	*Idem.*	533	20 sept. 1884.	Beaumetz-les-Loges (Pas-de-Calais).
997 50	»	124 89	1,950 81	1,600	*Idem.*	533	8 juillet 1885.	Pau (Basses-Pyrén.).
898 33	»	1,825 92						
016 66	»	161 33	1,400 72	1,318	*Idem.*	439	1er mai 1885.	Villerspol (Nord).
977 77	»	1,239 39						
»	»	»	»	»	*Idem.*	250	11 février 1885.	Famars (Nord).

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décr[illegible] et ordonnan[illegible] en vertu desquel[illegible] la pension a été accord[illegible]
					DEUXIE[illegible] (Pensions pour services termi[illegible]				
					CONTRIBUTIONS INDIRECTES.				
1	BÉCAR (Pierre-Prosper).	13 nov. 1826.	Gueux (Marne).	Préposé du service des sucres.	Militaires....	8	2	8	Lois des 11 [illegible] 1831 et 9 [illegible] 1853.
					Civils.....	25	8	20	
2	CUVILLIER (Charles-Mari-Oswal).	22 mai 1831.	Cayeux-sur-Mer (Somme).	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	3	»	Ordonnance [illegible] 12 janvier [illegible] et loi du 9 [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	9	10	
3	DECQ (Nicolas-Jules)...	15 nov. 1829.	Hannapes (Ardennes).	*Idem*.....	Civils.....	27	9	1	Loi du 9 [illegible] 1853.
4	GUILLOT - BERTINAND (Jean-Louis).	22 sept. 1820.	Champdor (Ain)	Receveur principal entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	7	»	*Idem*.....
					postérieurs..	31	9	»	
5	JACQUOUD (Jean-Marie).	15 fév. 1833.	Moye (Haute-Savoie).	Receveur à cheval.	Civils.....	30	7	24	*Idem* et décret du 21 novembre 1860.
6	SAUVAGE (Louis-Jean)..	25 août 1820.	Épinal (Vosges).	Receveur principal entreposeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	11	6	»	*Idem*.....
					postérieurs...	31	8	»	
7	THORILLON (Thomas-Vincent).	20 déc. 1829.	Berck (Pas-de-Calais).	Commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	»	11	*Idem*.....
					postérieurs...	31	9	15	
8	WATTIER (Charles)....	15 nov. 1825.	Bry (Nord).	Commis principal du service des distilleries.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	7	»	*Idem*.....
					postérieurs..	31	9	10	
9	BARAILLER - LAPLANTE (Marie - Hortence), veuve LATREILLE-LADOUX.	11 janv. 1832.	Saint-Romain (Dordogne).	Le mari, ex-receveur à cheval, décédé titulaire d'une pension de 1,412 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 [illegible] 1853.
10	BERNARD (Marie-Antoinette), veuve LEGUILLOUX.	16 janv. 1819.	Grenoble (Isère).	*Idem* de 1,216 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
11	BRISSAULT (Anne), veuve GESBERT.	9 février 1813.	Issoudun (Indre).	*Idem* de 1,600 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
12	COUVREUR (Euphrasie-Émélie-Joseph), veuve DUTROIS.	1er juill. 1830.	Beaumetz-les-Loges (Pas-de-Calais).	*Idem*.....	.....	»	»	»	*Idem*.....
13	DE CURTAN (Pauline-Ernestine-Marie), veuve HEFF.	13 août 1843.	Paris (Seine).	Le mari, receveur particulier sédentaire.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	2	1	»	*Idem* et ordonnance du 12 janvier 1853
					postérieurs...	31	6	7	
14	DEFIVES (Anna-Élise-Joseph), veuve LUCE.	10 nov. 1839.	La Bassée (Nord).	Le mari, commis principal du service des sucres.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	»	»	*Idem*.....
					postérieurs..	31	4	»	
15	DUCHÊNE (Marie-Louise-Henriette), veuve DEMESSANCE).	19 fév. 1820.	Martigny (Aisne).	Le mari, ex-préposé du service des sucres, décédé titulaire d'une pension de 750 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 [illegible] 1853.

Digitized by Google

QUOTITÉ du cement ris r base e la dation.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
GORIE. rieurement au 1er janvier 1854.)								
62f03c	68f22c	647f83c	716f05c	»	»	716f	21 sept. 1885.	Lillers (Pas-de-Calais).
172 22 114 81	»	102 24 1,406 40	508 64	1,476f	»	1,476	11 octobre 1885.	Auxy-le-Château (Pas-de-Calais).
198 70	»	1,331 27	»	»	»	1,331	17 sept. 1885.	Lens (Pas-de-Calais).
709 37 539 58	»	340 01 2,311 11	2,651 12	1,819	»	1,819	1er octobre 1885.	Lyon (Rhône).
777 08	»	1,698 63	»	1,600	»	1,600	9 octobre 1885.	Moye (Haute-Savoie).
000 00 000 00	» »	766 66 2,111 10	2,877 76	2,000	»	2,000	1er sept. 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
900 00 900 00	» »	152 00 1,206 50	1,358 50	1,266	»	1,266	16 octobre 1885.	Berck (Pas-de-Calais).
240 97 127 31	» »	295 05 1,350 83	1,645 88	1,418	»	1,418	11 octobre 1885.	Haubourdin (Nord).
»	»	»	»	»	Un tiers.	470	18 août 1885.	Thiviers (Dordogne).
»	»	»	»	»	*Idem.*	466	17 sept. 1885.	Pont-Château (Loire-Inférieure)
»	»	»	»	»	*Idem.*	533	19 janvier 1885.	Bordeaux (Gironde).
»	»	»	»	»	*Idem.*	533	20 sept. 1884.	Beaumetz-les-Loges (Pas-de-Calais).
997 50 898 33	» »	124 89 1,825 92	1,950 81	1,600	*Idem.*	533	8 juillet 1885.	Pau (Basses-Pyrén.).
016 66 977 77	» »	161 33 1,239 39	1,400 72	1,318	*Idem.*	439	1er mai 1885.	Villerspol (Nord).
»	»	»	»	»	*Idem.*	250	11 février 1885.	Famars (Nord).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
16	GUIONNET (Marie-Élisabeth-Joséphine), v^ve ESCOULA.	4 janvier 1833.	Aulnay (Charente-Inférieure.)	Le mari, receveur particulier sédentaire.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ; postérieurs...	1 / 31	8 / 6	0 / 3	Ordonnance. 13 janvier et loi du 1853.
17	LALOUETTE (Victorine-Julie-Zoée), veuve CHESNIER-DUCHESNE.	30 juin 1826.	Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).	Le mari, ex-receveur particulier sédentaire, décédé titulaire d'une pension de 3,225 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 1853.

N° 23,024. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Cordier* (*Albert-Marie-Anatole*), capitaine d'infanterie hors cadre, employé au 2e bureau de l'état-major général du ministre ; 21 ans de service effectif, 1 campagne. (*Paris, 11 Novembre 1885.*)

N° 23,025. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. *Carpentier* (*Achille-Jean-Baptiste*), lieutenant de vaisseau, commandant le *Jacquis* (équipages de la flotte. — Tonkin) ; 18 ans de service effectif, 13 ans à la mer, 1 an et 8 mois en guerre.

M. *Lahalle* (*Frédéric-Marie-Charles*), lieutenant de vaisseau, commandant l'*Éclair* (équipages de la flotte. - Tonkin) ; 12 ans de service effectif, 10 ans 9 mois à la mer, 2 ans 5 mois en guerre.

M. *Dedny* (*Arthur-Charles*), enseigne de vaisseau, second de la *Nièvre* (équipages de la flotte. — Tonkin) ; 23 ans 9 mois de service effectif, 17 ans 6 mois à la mer, 1 an, 1 mois en guerre.

M. *Alexandre* (*Charles-Désiré*), enseigne de vaisseau, embarqué sur le *Brandon* (équipages de la flotte. — Tonkin) ; 19 ans 9 mois de service effectif, 13 ans 6 mois à la mer, 1 an 2 mois en guerre ; décoré de la Médaille militaire. (*Paris, 11 Novembre 1885.*)

N° 23,026. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Arbey* (*Philippe-Louis*), garde auxiliaire de 2e classe d'artillerie de la marine ; 15 ans 4 mois 15 jours de service effectif, 13 campagnes dont 3 de guerre. (*Paris, 11 Novembre 1885.*)

N° 23,027. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de la guerre) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Zuber* (*Hubert-Jules-César*), médecin-major de 1re classe ; chevalier du 1er février 1872 ; 25 ans de service effectif, 4 campagnes.

Digitized by Google

TITRE de la concession.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
0f 83c 3 86	»	78f07c 1,456 28	1,534f35c	»	Un tiers.	511f	4 juillet 1885.	Aulnay-de-Saintonge (Charente-Inférieure.)
»	»	»	»	»	Idem.	1,074	5 août 1885.	Paris (Seine).
					Total.	16,374		

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Roberdeau* (*Eugène*), médecin-major de 2e classe; 19 ans de service effectif, 5 campagnes.

M. *Desmons* (*Denis-Constant-Émile-Gustave*), médecin-major de 2e classe; 16 ans de service effectif, 6 campagnes.

M. *Lasserre* (*Jules-Honoré*), médecin-major de 2e classe; 13 ans de service effectif, 8 campagnes.

M. *Comte* (*Henri-Marie-Pierre-François*), médecin-major de 2e classe; 13 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Follenfant* (*Auguste-Antoine-Alexandre-Henri*), médecin-major de 2e classe; 13 ans de service effectif, 3 campagnes.

M. *Hassler* (*Joseph-Lucien-Eugène*), médecin aide-major de 1re classe; 8 ans de service effectif, 1 campagne.

M. *Dauphin* (*Henri-Hippolyte*), pharmacien-major de 2e classe; 19 ans de service effectif, 9 campagnes.

M. *l'abbé de Bonde* (*Adolphe*), aumônier militaire; 1 an de service effectif, 1 campagne; services exceptionnels.

Mme *Laroche* (*Marie-Claude*), en religion sœur *Marie de la Croix*, supérieure des sœurs de l'ambulance d'Haïphong; services exceptionnels.

M. *Lemarchand* (*Henri-Pierre-Henri*), médecin de 1re classe; 12 ans de service effectif, dont 7 de mer ou de colonies, 1 campagne de guerre. (*Paris, 11 Novembre 1885.*)

N° 23,028. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye, pour fautes contre l'honneur, des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur, et prive définitivement, en outre, du droit de porter toute décoration ou médaille française ou étrangère,

Airola (*Nicolas*), capitaine au 24e régiment d'infanterie de ligne, chevalier de la Légion d'honneur du 29 juillet 1872,

Mis en réforme pour fautes contre l'honneur, par décision présidentielle du 17 août 1885. (*Paris, 15 Novembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,029. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui suspend pendant trois ans, à partir de la date du présent décret, de tous les droits et prérogatives attachés à la qualité de Commandeur de la Légion d'honneur et prive en outre, pendant le même laps de temps, du droit de porter toute décoration ou médaille française ou étrangère,

Saurin (*Alexis-Denis*), général en retraite, commandeur de la Légion d'honneur du 19 avril 1860, chevalier compagnon de l'Ordre britannique du Bain, décoré de l'Ordre du Medjidié (3e classe), médaillé de la Valeur militaire de Sardaigne et médaillé de Crimée et d'Italie,

Condamné, le 27 janvier 1883, à trois mille francs d'amende pour infraction à la loi sur les sociétés. (*Paris, 30 Novembre 1885.*)

N° 23,030. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille française ou étrangère,

Japy (*Émile-Louis*), manufacturier, ex-vice-président du conseil d'administration de la société *le Zodiaque*, chevalier de la Légion d'honneur du 20 octobre 1878,

Condamné, le 10 mars 1885, à trois mois de prison et trois mille francs d'amende pour infraction à la loi sur les sociétés. (*Paris, 30 Novembre 1885.*)

N° 23,031. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui suspend pendant six mois de tous les droits et prérogatives attachés à la Médaille militaire et prive en outre, pendant le même laps de temps, du droit de porter toute décoration ou médaille française ou étrangère,

Taiche (*Benoit*), militaire en retraite, médaillé militaire du 13 mars 1869,

Condamné, le 8 septembre 1885, à huit jours de prison pour outrage public à la pudeur. (*Paris, 30 Novembre 1885.*)

N° 23,032. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules de la médaille militaire, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille française ou étrangère,

Petet (*Jean-Claude*), ancien militaire, médaillé militaire du 6 avril 1864, médaillé du Mexique,

Condamné:

1° Le 12 janvier 1883, à quinze jours de prison pour vol;

2° Le 3 avril 1883, à un mois de prison, pour vols et dégradation de monuments publics;

3° Le 20 juillet 1883, à quinze jours de prison, pour vol et violences envers un agent;

4° Le 8 février 1884, à six jours de prison pour vol. (*Paris, 30 Novembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,033. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui prive pendant deux ans, à partir de la date du présent décret, du droit de porter la médaille commémorative de la campagne de Crimée,

Robert (*Pierre-Jacques*), matelot de deuxième classe, médaillé de Crimée,

Condamné, le 7 novembre 1884, à six mois de prison et six mois d'embarquement correctionnel pour avoir manqué le départ de son navire. (*Paris, 9 Décembre 1885.*)

N° 23,034. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise à asseoir, à titre extraordinaire pour l'exercice 1885, une coupe d'extraction de quatre cent soixante-quinze mètres cubes dans les coupes 7 à 20 de la série sud de la forêt domaniale de Gobessart (Meuse). (*Paris, 4 Mai 1885.*)

N° 23,035. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant que le décret du 17 octobre 1884, autorisant une coupe extraordinaire de six cent trente-cinq mètres cubes dans la forêt domaniale de Gros Bois, continuera à recevoir son application, sauf en ce qui concerne la prescription relative au précomptage du volume de cette coupe sur la possibilité, prescription qui est rapportée. (*Paris, 4 Mai 1885.*)

N° 23,036. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, à titre extraordinaire pour l'exercice 1885, une coupe secondaire ou définitive de six cent six mètres cubes dans les coupes 1 et 2 de la première affectation de la deuxième série de la forêt domaniale de Lachalade (Meuse). (*Paris, 4 Mai 1885.*)

N° 23,037. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, à titre extraordinaire pour l'exercice 1885, une coupe secondaire de deux cent quarante-trois mètres cubes dans les parcelles C_1, D, E, F, I (partie) et K_1 de la première affectation de la série de futaie de la forêt domaniale d'Haudronville et Saint-Benoît (Meuse). (*Paris, 4 Mai 1885.*)

N° 23,038. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, à titre extraordinaire pour l'exercice 1885, dans la série nord de la forêt domaniale de Planoise (Saône-et-Loire) les coupes indiquées ci-après :

Première affectation, parcelles D E, coupe définitive.....	304^{mc}
Troisième affectation, parcelles E^1 E^2 G^2 H^2, coupe d'extraction	1040
Cinquième affectation, parcelle A_4, coupe d'extraction.....	310

(*Paris, 4 Mai 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,059. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux ou de l'établissement public situés dans le département de la Drôme, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes et de l'établissement public propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Allan.....	Réserve.....	31h 14a	»	»	Taillis. Charges : soixante francs pour travaux d'amélioration.
2	Beaume-Cornillane (La).	La Roye.....	5 00	»	»	Taillis. A délivrer.
3	Boulc.....	Les Blaches.....	7 00	»	»	Taillis sous futaie. A délivrer.
4	Curnier....	Réserve (totalité).....	4 60	»	»	Taillis. A délivrer.
5	Die.....	Première affectation (parcelles A¹, B¹).	»	»	300	Régénération.
6	Espeluche..	Réserve.....	13 17	»	»	Taillis. Charges : cent francs pour travaux.
7	Marignac...	Première affectation (parcelles A, et D).	»	»	200	Régénération.
8	Montfroc...	Grand-Hubac.....	63 00	»	»	Jardinage. Charge : prélèvement de moitié du prix de vente pour construction chemin de vidange.
9	Montrigaud.	Réserve.....	15 84	»	»	Taillis.
10	Oriol et Léoncel.	Bioux.....	29 63	»	»	*Idem*.
11	Rac.....	Réserve.....	10 16	»	»	*Idem*. Charges : cent francs pour repeuplement.
12	Roussas....	*Idem*.....	86 30	»	»	Taillis. A exploiter par moitié en 1885 et 1886. Charges : quatre-vingts francs pour repeuplements.
13	Salles.....	*Idem*.....	14 80	»	»	Taillis. A exploiter en 1886. Charges : cent francs pour repeuplement.
14	St-Agnan-en-Vercors.	Première affectation (parcelle A¹, au besoin en deuxième affectation).	»	»	400	Régénération.
15	Saint-Jalle..	Masson.....	14 00	»	»	Taillis. Charges : affectation du produit à la construction de chemins de vidange. A délivrer.
16	St-Nazaire (mandement de).	Combe-de-Garne (parcelles I, J, H, L).	»	»	348	Régénération.
17	Valaurie...	Chabrules.....	8 58	»	»	Taillis. Affectation du produit à la délimitation, au bornage et à l'aménagement de la forêt.
18	Mevouillon.	Devez.....	2 00	»	»	Taillis.
19	Prés (Les).	La Rivière.....	0 75	»	»	*Idem*.

(*Paris, 4 Mai 1885.*)

Digitized by Google

N° 13,040. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux ou d'établissements publics situés dans le département de la Savoie, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes et des établissements publics propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Allondaz...	Réserve.....	5h 88a	"	"	Taillis sous futaie.
2	Marthod...	Combe-Cérès.....	7 00	"	"	Taillis.
3	Queige.....	Montet et Pointières (Parcelles I², K², M², B⁴, C⁴, D⁴).	"	"	575	Jardinage. Charges : quatre cents francs pour travaux.
4	Villard-sur-Doron.	Ruydoz.....	"	"	1,000	Extraction. Charges : trois cents francs pour travaux.
5	Aiguebelette.	Réserve.....	16 00	"	"	Taillis.
6	Bourdeau..	*Idem*.....	15 00	"	"	*Idem*. Prélèvement du dixième du prix de vente pour travaux. Huit stères et cent fagots pour les préposés.
7	Cessens....	Sapenay.....	"	"	80	Extraction jardinatoire. A délivrer. Charges : sept stères pour les préposés.
8	Gerbaix....	Chenevières.....	3 48	"	"	Taillis.
9	Hospices de Chambéry-sur-Apremont.	Favières.....	"	12 sapins.	"	Extraction. A délivrer.
10	*Idem*.....	Pré-Rond (totalité)....	5 14	"	"	Taillis.
11	Motte-Servolex (La).	Pré-Combe-Noire.....	100 00	"	"	*Idem*. A exploiter par cinquième de 1885 à 1889. Charges : affectation du produit à la création de chemins forestiers. Huit stères et cent fagots chaque année pour les préposés.
12	Nances.....	Belle-Digne.....	—	—	250	Jardinage.
13	St-Maurice-de-Rotherens.	La Boissière.....	13 67	"	"	Taillis.
14	Serrières...	La Roche-du-Chêne....	30 00	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885-1886. Cinq hectares à délivrer annuellement. Charges annuelles : soixante-quinze francs pour travaux ; quatre stères et cent fagots pour les préposés.
15	Vimines....	Réserve.....	10 00	"	"	Taillis. Charges : prélèvement du vingtième du produit pour travaux, transport de trois stères de chauffage pour le garde et d'un stère pour le brigadier.
16	Yenne.....	Chenu.....	73 70	"	"	Taillis. A exploiter par septième de 1885 à 1891.
17	Aillon-le-jeune.	Réserve (Margeniaz, moitié).	23 78	"	"	Taillis.
18	Bellecombe-en-Beauges.	Bois-d'Enfer, Barrières et Pierre à Vagnaud.	"	"	835	Extraction jardinatoire.
19	Fréterive...	Arpettaz.....	1 86	"	"	Taillis.
20	Pontet-en-Huile.	La Montagne.....	"	"	800	Extraction jardinatoire. Charges : trois cents francs pour réparation aux chemins.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
21	Table (La).	Blanchine.....	"	"	300	Extraction.
22	Thuile (La).	Lindar-Réserve.....	6h 00a	"	"	Taillis.
23	Verneil....	Taillaz, Loulay et Taillaz Quinquin.	"	"	800	Extraction.
24	Bonvillaret.	Sapey.....	"	"	700	*Idem*. Charges : trois cents francs pour étude de l'aménagement.
25	Mont-a pey (Le).	Raveraz.....	"	"	1,200	Extraction. Charges : trois cents francs pour travaux.
26	Épierre....	La Rosière.....	20 00	"	"	Taillis. Charges : deux cent cinquante francs pour travaux d'aménagement.
27	Montricher.	Fays et Revis (parcelles A et B).	"	"	170	Extraction jardinatoire. Charges : cent francs pour travaux.
28	Saint-Jean-d'Arves.	Frachettaz et Valfroide.	"	"	90	Extraction. A délivrer.
29	Allues (Les).	Combe-Noire.....	"	"	200	Extraction.
30	St-Michel...	Châtelard.....	"	"	100	Jardinage.
31	Bellentre...	Plambois.....	"	"	200	*Idem*.
32	Bozel.....	Tincave et la Rosière...	"	"	300	*Idem*.
33	Feisson-sur-Salins.	Sapey.....	"	"	500	*Idem*.
34	Granier....	Raverettaz.....	"	"	500	*Idem*.
35	Bois (Le).	Nantz et Pontets.....	"	"	150	*Idem*.
36	Notre-Dame-du-Pré.	Bois-Banni.....	"	"	100	*Idem*. Rejet du surplus de la demande.
37	Scitery.....	Grand-Bois.....	"	"	80	Jardinage.
38	Villaroger..	Rounaz.....	"	"	500	*Idem*.
39	Villard-Lurin (Le).	Thorex.....	"	"	80	*Idem*.
40	Saint-Jean-d'Arvey.	Povrez.....	"	"	300	*Idem*. A délivrer.
41	Saint-Jean-de-Couz.	Mas-Saint-Jean.....	12 00	"	200	Nettoiement. Extraction de réseaux. Charges : deux cents francs pour travaux.

(*Paris, 4 Mai 1885.*)

N° 23,041. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, en 1885, dans les bois de la commune de Pisy (Yonne) une coupe extraordinaire de cinq hectares treize ares de taillis sous futaie formant la moitié de la réserve. (*Paris, 12 Mai 1885.*)

N° 23,042. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, en 1885, dans la forêt communale de Sainte-Vertu (Yonne) une coupe de recepage de quatorze hectares douze ares, formant la contenance totale du quart en réserve. (*Paris, 12 Mai 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,043. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Haute-Marne, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Arc-en-Barrois.	Réserve.....	20h 05a	»	»	Taillis sous futaie.
2	Brottes.....	*Idem*.....	6 89	»	»	*Idem.*
3	Coupray....	*Idem*.....	13 77	»	»	*Idem.*
4	Lanty.....	*Idem*.....	9 94	»	»	*Idem.*
5	Luzy-Verbresles et la Villeaux-Bois.	*Idem*.....	6 09	»	»	*Idem.*
6	Nogent-le-Roi.	*Idem*.....	12 51	»	»	*Idem.*
7	Odival.....	*Idem* (totalité).....	16 23	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
8	Ambonville.	Réserve.....	9 38	»	»	Taillis sous futaie.
9	Bouzancourt.	*Idem*.....	5 95	»	»	*Idem.*
10	Brachay....	*Idem*.....	8 63	»	»	*Idem.*
11	Brousseval..	*Idem*.....	5 55	»	»	*Idem.*
12	Ceffonds....	*Idem* (coupon n° 3)..	8 43	»	»	*Idem.*
13	Cerizières...	Réserve (coupons n°s 9 et 10).	10 55	»	»	*Idem.*
14	Dommartin-le-Saint-Père.	Réserve (coupon n° 12).	4 96	»	»	*Idem.*
15	Magneux...	Réserve (coupon n° 1).	4 29	»	»	*Idem.*
16	Mertrud....	Réserve.....	8 22	»	»	*Idem.*
17	Montiérender.	*Idem* (coupon n° 5)....	22 37	»	»	*Idem.*
18	Narcy.....	Réserve (coupon n° 3).	5 85	»	»	*Idem.*
19	Provenchères-sur-Marne.	Réserve.....	5 18	»	»	*Idem.*
20	St-Urbain...	*Idem*.....	1 98	»	»	*Idem.*
21	Sommevoire.	*Idem*.....	10 27	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
22	Thilleux....	*Idem* (coupon n° 1)....	3 58	»	»	Taillis sous futaie.
23	Valcourt....	Réserve (deuxième coupon).	4 03	»	»	*Idem.* Charges : cent cinquante francs pour travaux et fournitures, et transport de dix stères à la mairie.
24	Wassy.....	Réserve (coupon n° 5).	24 07	»	»	Taillis sous futaie.
25	Villiers-en-Lieu.	Réserve (coupon n° 7).	6 26	»	»	*Idem.*
26	Rozières....	Coupes 28, 29, 30.....	9 26	»	»	Taillis sous futaie. 1885..... 3h 59a 1886..... 3 58 1887..... 2 09 Les coupes ordinaires de 1885 à 1887 seront supprimées.
27	Chatonrupt.	Réserve (restant).....	6 11	»	»	Taillis sous futaie.
28	Arbot.....	Réserve (coupon n° 10).	14 96	»	»	*Idem.* Charges : dix stères pour le garde.
29	Aulnoy.....	Réserve (coupon n° 1).	6 15	»	»	Taillis sous futaie.
30	Baissey.....	Réserve.....	8 00	»	»	*Idem.*

Digitized by Google

Nos des articles.	Noms des communes propriétaires de bois.	Situation et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	Conditions sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
21	Table (La).	Blanchine.....	«	«	300	Extraction.
22	Thuile (La).	Lindar-Réserve.....	6h 00a	«	«	Taillis.
23	Verneil....	Taillaz, Loulay et Taillaz Quinquin.	«	«	800	Extraction.
24	Bonvillaret.	Sapey.....	«	«	700	*Idem*. Charges : trois cents francs pour étude de l'aménagement.
25	Mont-apey (Le).	Raveraz.....	«	«	1,200	Extraction. Charges : trois cents francs pour travaux.
26	Épierre....	La Rosière.....	20 00	«	«	Taillis. Charges : deux cent cinquante francs pour travaux d'aménagement.
27	Montricher.	Fays et Revis (parcelles A et B).	«	«	170	Extraction jardinatoire. Charges : cent francs pour travaux.
28	Saint-Jean-d'Arves.	Frachettaz et Valfroide.	«	«	90	Extraction. A délivrer.
29	Allues (Les).	Combe-Noire.....	«	«	200	Extraction.
30	St-Michel...	Châtelard.....	«	«	100	Jardinage.
31	Bellentre...	Plambois.....	«	«	200	*Idem*.
32	Bozel.....	Tincave et la Rosière...	«	«	300	*Idem*.
33	Feisson-sur-Sallins.	Sapey.....	«	«	500	*Idem*.
34	Granier....	Raverettaz.....	«	«	500	*Idem*.
35	Bois (Le).	Nantz et Pontets.....	«	«	150	*Idem*.
36	Notre-Dame-du-Pré.	Bois-Banni.....	«	«	100	*Idem*. Rejet du surplus de la demande.
37	Seitery.....	Grand-Bois.....	«	«	80	Jardinage.
38	Villaroger..	Rounax.....	«	«	500	*Idem*.
39	Villard-Lurin (Le).	Thorex.....	«	«	80	*Idem*.
40	Saint-Jean-d'Arvey.	Povrez.....	«	«	300	*Idem*. A délivrer.
41	Saint-Jean-de-Couz.	Mas-Saint-Jean.....	12 00	«	200	Nettoiement. Extraction de résineux. Charges : deux cents francs pour travaux.

(*Paris, 4 Mai 1885.*)

N° 23,041. — Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, en 1885, dans les bois de la commune de Pisy (Yonne) une coupe extraordinaire de cinq hectares treize ares de taillis sous futaie formant la moitié de la réserve. (*Paris, 12 Mai 1885.*)

N° 23,042. — Décret du Président de la République française (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, en 1885, dans la forêt communale de Sainte-Vertu (Yonne) une coupe de recepage de quatorze hectares douze ares, formant la contenance totale du quart en réserve. (*Paris, 12 Mai 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,043. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Haute-Marne, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Arc-en-Barrois.	Réserve.....	20h 02a	"	"	Taillis sous futaie.
2	Brottes.....	*Idem*.....	6 89	"	"	*Idem*.
3	Coupray....	*Idem*.....	13 77	"	"	*Idem*.
4	Lanty.....	*Idem*.....	9 94	"	"	*Idem*.
5	Luzy-Verbresles et la Ville-aux-Bois.	*Idem*.....	6 09	"	"	*Idem*.
6	Nogent-le-Roi.	*Idem*.....	12 51	"	"	*Idem*.
7	Odival.....	*Idem* (totalité).....	16 23	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
8	Ambonville.	Réserve.....	9 38	"	"	Taillis sous futaie.
9	Bouzancourt.	*Idem*.....	5 95	"	"	*Idem*.
10	Brachay....	*Idem*.....	8 63	"	"	*Idem*.
11	Brousseval..	*Idem*.....	5 55	"	"	*Idem*.
12	Ceffonds....	*Idem* (coupon n° 3)...	8 43	"	"	*Idem*.
13	Cerizières...	Réserve (coupons n°s 9 et 10).	10 55	"	"	*Idem*.
14	Dommartin-le-Saint-Père.	Réserve (coupon n° 12).	4 96	"	"	*Idem*.
15	Magneux...	Réserve (coupon n° 1).	4 29	"	"	*Idem*.
16	Mertrud....	Réserve.....	8 22	"	"	*Idem*.
17	Montiérender.	*Idem* (coupon n° 5)....	22 37	"	"	*Idem*.
18	Narcy.....	Réserve (coupon n° 3).	5 85	"	"	*Idem*.
19	Provenchères-sur-Marne.	Réserve.....	5 18	"	"	*Idem*.
20	St-Urbain...	*Idem*.....	1 98	"	"	*Idem*.
21	Sommevoire.	*Idem*.....	10 27	"	"	*Idem*. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
22	Thilleux....	*Idem* (coupon n° 1)....	3 58	"	"	Taillis sous futaie.
23	Valcourt....	Réserve (deuxième coupon).	4 03	"	"	*Idem*. Charges : cent cinquante francs pour travaux et fournitures, et transport de dix stères à la mairie.
24	Wassy.....	Réserve (coupon n° 5).	24 07	"	"	Taillis sous futaie.
25	Villiers-en-Lieu.	Réserve (coupon n° 7).	6 26	"	"	*Idem*.
26	Rozières....	Coupes 28, 29, 30.....	9 26	"	"	Taillis sous futaie. 1885..... 3h 59a 1886..... 3 58 1887..... 2 09 Les coupes ordinaires de 1885 à 1887 seront supprimées.
27	Chatonrupt.	Réserve (restant).....	6 11	"	"	Taillis sous futaie.
28	Arbot.....	Réserve (coupon n° 10).	14 96	"	"	*Idem*. Charges : dix stères pour le garde.
29	Aulnoy.....	Réserve (coupon n° 1).	6 15	"	"	Taillis sous futaie.
30	Baissey.....	Réserve.....	8 00	"	"	*Idem*.

Digitized by Google

N° DES ARTICLES	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
31	Colmiers-le-Bas.	Réserve (coupon n° 9).	6ᴴ 24ᴬ	»	»	Taillis sous futaie. Charges : sept stères et cinquante fagots pour les écoles et le prépose local.
32	Poinsenot.	Réserve (coupon n° 4).	8 50	»	»	Taillis sous futaie.
33	Giey-sur-Aujon.	Réserve (coupon n° 11).	13 45	»	»	*Idem.*
34	Rolampont.	Réserve.....	7 50	»	»	*Idem.*
35	Pernat.....	*Idem*.....	17 38	»	»	*Idem.* A exploiter par tiers de 1885 à 1887.
36	Villars-Montroyer.	Réserve.....	2 94	»	»	Taillis sous futaie. Charges : deux stères pour le garde.
37	Villemoron.	Plain-des-Essarts.....	4 30	»	»	Taillis sous futaie.
38	Vitry-en-Montagne.	Réserve (coupon n° 1).	5 86	»	»	*Idem.*
39	Vivey.....	Réserve (soit le dixième).	6 94	»	»	*Idem.*
40	Andilly.....	Réserve (totalité).....	3 75	»	»	*Idem.*
41	Bussières-les-Belmont.	Réserve.....	9 32	»	»	*Idem.* Charges : trois stères et cinquante fagots pour le garde.
42	Celles.....	*Idem*.....	4 02	»	»	Taillis sous futaie.
43	Champigny-lez-Langres.	Grand-Champ.....	1 12	»	»	*Idem.* A délivrer.
44	Chassigny..	La Louchière.....	0 57	»	»	Taillis sous futaie.
45	Fresnes-sur-Apance.	Réserve (coupon n° 9).	4 37	»	»	*Idem.*
46	Brottes.....	Réserve (coupon n° 8).	6 24	»	»	*Idem.*
47	La Rivière..	Réserve (partie des coupons n°ˢ 3, 10 et 11)..	9 70	»	»	*Idem.*
48	Marcilly....	Réserve (coupon n° 8).	3 64	»	»	*Idem.*
49	Parnot.....	Réserve.....	4 52	»	»	*Idem.* Charges : fourniture de soixante-dix mètres cubes de sailloux, quatre stères et cinquante fagots pour le garde.
50	Pressigny..	*Idem*.....	5 32	»	»	Taillis sous futaie.
51	Provenchères-sur-Meuse.	*Idem*.....	4 00	»	»	*Idem.*
52	Rougeux...	*Idem* (coupon n° 2)....	3 57	»	81	*Idem.*
53	Serqueux...	*Idem*.....	7 10	»	»	*Idem.* Charges : soixante stères et cent fagots pour la mairie; huit stères et cent fagots pour les propos.
54	Varennes...	Réserve.....	5 28	»	»	Taillis sous futaie.
55	Bourg-Sᵗᵉ-Marie.	*Idem*.....	6 51	»	80	*Idem.*
56	Busson.....	*Idem* (coupon n° 8)....	7 71	»	»	*Idem.*
57	Chaivraines.	Réserve (coupon n° 11 et partie des n°ˢ 9 et 10).	12 23	»	»	*Idem.*
58	Gonceurt...	Réserve (coupons n°ˢ 2 et 3).	16 98	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
59	Graffigny-Chemin.	Coupons n°ˢ 11 et 12...	11 45	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter en deux années (1885 et 1886).

Digitized by Google

	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par délaissie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
10	Liffol-le-Petit.	Réserve (coupon n° 3).	7h 64a	«	«	Taillis sous futaie. Charges : trois stères et cent fagots pour le garde.
11	Millières...	Réserve.....	19 34	«	«	Taillis sous futaie. A exploiter par tiers de 1885 à 1887.
12	Leurville...	*Idem* (coupons n°s 10 et 11).	9 28	«	«	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
13	Ninville....	Réserve (coupon n° 1).	4 42	«	«	Taillis sous futaie.
14	Orquevaux.	Réserve.....	7 73	«	«	*Idem.*
15	Prez-sous-Lafauche.	*Idem* (coupons n°s 4 et 5).	10 80	«	«	*Idem.*
16	Romain-sur-Meuse.	Réserve (coupon n° 6).	7 66	«	«	*Idem.*
17	Sommerécourt.	Réserve (soit le dixième).	4 23	«	«	*Idem.* A exploiter en 1886.
18	Thol-lez-Millières.	Réserve (coupon n° 2).	4 59	«	«	Taillis sous futaie. Le surplus de la demande est rejeté.
19	Vaudrecourt.	Réserve (restant).....	4 77	«	«	Taillis sous futaie.
70	Blaise	Réserve (coupon n° 2).	6 04	«	«	*Idem.*
71	Buchey	Réserve (restant).....	7 31	«	«	*Idem.* A exploiter en 1887.
72	Champcourt.	*Idem*.....	5 64	«	«	Taillis sous futaie.
73	Donjeux....	Réserve.....	8 00	«	«	*Idem.*
74	Froncles...	*Idem* (partie des coupes n°s 1 et 3).	7 32	«	«	*Idem.* A exploiter : trois hectares en 1885; le surplus en 1886.
75	La Chapelle.	Réserve (coupon n° 5).	6 73	«	«	Taillis sous futaie.
76	Maranville..	Réserve (coupon n° 3 et partie du n° 2).	11 17	«	«	*Idem.*
77	Marault....	Réserve (coupon n° 1).	4 52	«	«	*Idem.*
78	Oudincourt.	*Idem*.....	5 05	«	«	*Idem.* A exploiter en 1886.
79	Rennepont.	Réserve (totalité).....	10 83	«	«	Taillis sous futaie. A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
80	Sarcicourt..	Bois de Mandres.....	6 00	«	«	Taillis sous futaie.
81	Soncourt...	Réserve (coupon n° 2).	6 21	«	«	*Idem.* A exploiter par moitié en 1885 et 1886.
82	Vaudrémont.	*Idem*.....	5 59	«	«	Taillis sous futaie. A exploiter en 1886.
83	Cirfontaines-en-Ornois.	Réserve.....	8 60	«	«	Taillis sous futaie.
84	Épizon.....	*Idem* (coupon n° 8).....	8 58	«	«	*Idem.*
85	Germisay...	*Idem*.....	7 00	«	«	*Idem.*
86	Germay....	Réserve (coupon n° 7).	5 40	«	«	*Idem.*
87	Sailly.....	Réserve (coupon n° 5, partie).	4 50	«	«	*Idem.*
88	La Villeneuve-aux-Frênes.	Réserve.....	4 00	4	«	*Idem.*
89	Audelot....	*Idem* (coupon n° 12)...	7 99	«	«	*Idem.*
90	Aujeures...	Réserve.....	12 70	«	«	*Idem.*
91	Mardor.....	*Idem*.....	2 90	«	«	*Idem.*
92	Neuvelle-les-Voisey.	*Idem*.....	10 22	«	«	*Idem.*

Digitized by Google

Nos des articles.	Noms des communes propriétaires de bois.	Situation et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	Conditions sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
93	Chalvraines.	Coupe n° 21.....	14h 19a	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par anticipation. Les coupes nos 17 et 18 seront affectées aux trois exercices 1885 à 1887.
94	Anrosey....	Coupe n° 12.....	2 10	»	»	Taillis sous futaie. A exploiter par anticipation en 1885. Aucune délivrance ne sera effectuée en 1886.
95	Poinson-les-Fays.	Réserve.....	2 40	»	»	Taillis sous futaie. A délivrer.
96	Chaumont..	*Id-m* (restant).....	30 31	»	»	Taillis sous futaie.
97	Villars-en-Azois.	Réserve.....	15 72	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié pour 1885 et 1886.

(*Paris, 12 Mai 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 6 * Janvier 1886,

Le Président du Conseil des Ministres, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

HENRI BRISSON.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 6 Janvier 1886.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1736.

N° 23,044. — *Décret qui approuve 17 liquidations de Pensions civiles.*

Du 17 Décembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 11 §§ 2 et 3, 12 §§ 2 et 3, 13, 14, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les articles 36 et 55 du décret du 25 août 1804 et l'ordonnance du 5 août 1840;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu le décret du 4 juillet 1806;

Vu les lois des 11 et 18 avril 1831, sur les pensions des armées de terre et de mer;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 19 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des travaux publics pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

Décrète:

Art. 1er. Les dix-sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de douze mille cent quatre-vingt-sept francs (12,187f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres des travaux publics et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 17 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre des travaux publics,
Signé Demôle.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois, d… et ordonn… en vertu des… la pen… a été acc…
									DEU… (Pensions pour services …
1	Bevierre (Adolfe-Joseph).	20 janv. 1816.	Taisnières-en-Thiérache (Nord).	Gardien de phare.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	10	6	15	Loi du 9 … 1853.
					postérieurs..	3	8	15	
2	Cousin-Lalande (Jules-François) (1).	14 mai 1823.	Domfront (Orne).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	9	»	»	Idem et … 25 avril …
					postérieurs...	19	11	25	
3	Debray (Henri-Louis-Jean-Baptiste).	6 oct. 1820.	Corbie (Somme).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	9	»	»	Idem...
					postérieurs...	31	9	5	
4	De Courmaceul (Frédéric-Émile).	10 sept. 1823.	Aire (Pas-de-Calais).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	9	»	Idem.....
					postérieurs..	31	8	9	
5	Déthise (Jean-Étienne-Ferdinan).	5 août 1823.	Ristolas (Hautes-Alpes).	Employé secondaire des ponts et chaussées.	Militaires....	8	»	24	Ordonnance … 12 janvier … et loi du … 1853.
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	3	26	
					postérieurs...	33	3	27	
6	Droguerre (Thimoté) (1).	24 avril 1822.	Amilly (Loiret).	Éclusier	Civils	22	1	15	Loi du 9 … 1853.
7	Dubois (Pierre).....	15 fév. 1820.	Saint-Laurent-des-Bâtons (Dordogne).	Commissaire de surveillance administrative des chemins de fer.	Militaires.... (confondus en liquidation avec les services civils).	6	4	24	Idem et … 4 juillet …
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	7	15	
					postérieurs...	11	11	21	
8	Gruzelier (Ferdinand) (1).	4 janv. 1834.	La Tremblade (Charente-Infér.)	Garde de navigation.	Marine..... (déjà rémunérés).	3	9	14	Lois des … 1831 et … 1853.
					Civils	25	5	13	
9	Jouanno (Charles-Étienne).	3 nov. 1812.	Lorient (Morbihan).	Maître de port..	Marine ..... (déjà rémunérés).	8	5	»	Idem.....
					Civils.....	21	10	9	
10	Jouberton (Jacques) (2).	4 oct. 1826.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).	Conducteur des ponts et chaussées.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	8	»	Loi du 9 … 1853 et … du 25 …
					postérieurs...	31	6	»	
11	Meunier (Denis).....	3 janv. 1811.	Dun-le-Roi (Cher).	Garde-canal.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	7	8	22	Loi du … 1853.
					postérieurs...	31	8	15	
12	Allès (Marie-Anne), veuve Petitjean.	22 sept. 1813.	Phalsbourg (Meurthe).	Le mari, ex-éclusier, décédé titulaire d'une pension de 403f	.....	»	»	»	Idem.....
13	Daviot (Marie-Augustine), veuve Rozet.	9 sept. 1831.	Villeneuve (Haute-Saône).	Le mari, éclusier, décédé en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	6	3	Idem.....
					postérieurs..	31	5	2	

(1) Infirmités résultant de l'exercice de ses fonctions. — (2) Invalidité.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
IE.							
ement au 1er janvier 1854.)							
»	462f63c	462f63c	»	»	462f	16 sept. 1885.	Dunkerque (Nord).
»	1,146 81	1,146 81	»	»	1,146	14 mai 1885.	Granville (Manche).
»	2,086 24	2,086 24	1,600f	»	1,600	6 octobre 1885.	Lille (Nord).
»	1,707 18	1,707 18	1,600	»	1,600	10 sept. 1885.	Paris (Seine).
»	1,532 54	1,532 54	»	»	1,532	1er octobre 1885.	Sétif (Constantine).
»	294 44	294 44	»	»	294	1er sept. 1885.	Amilly (Loiret).
»	1,500 00	1,500 00	»	»	1,500	11 juillet 1885.	Bordeaux (Gironde).
»	317 71	317 71	»	»	317	1er août 1885.	La Tremblade (Charente-Inférr.)
»	322 44	322 44	»	»	322	*Idem.*	Quimper (Finistère).
»	1,421 25	1,421 25	»	»	1,421	1er juillet 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
»	343 05	343 05	»	»	343	16 sept. 1885.	Nevers (Nièvre).
»	»	»	»	Un tiers.	134	7 avril 1885.	Paris (Seine).
»	287 99	287 99	»	*Idem*, élevé à	100	3 juin 1885.	Besançon (Doubs).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, et ordonnances en vertu de la pension a été accordée.
14	ESPARSEIL (Coralie-Jeanne-Valentine), v^ve LAMBERT [1].	25 juill. 1847.	Pamiers (Ariège).	Le mari, conducteur des ponts et chaussées, décédé en activité de service.	Civils.....	25	6	25	Loi du [illegible]
15	FONTENAY (Adélaïde-Alexandrine), veuve LE RONNE.	11 mars 1825.	Pontoise (Seine-et-Oise).	Le mari, ex-conducteur principal des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.
16	GRAND-GÉRARD (Marie-Joséphine), v^ve VAUCOIS.	20 juill. 1829.	Gimécourt (Meuse).	Le mari, ex-conducteur des ponts et chaussées, décédé titulaire d'une pension de 1,458 fr.	.....	»	»	»	Idem.
17	GUILLIER (Marie-Jeanne), veuve DEVAUX.	27 mars 1828.	Marigny-le-Cahouet (Côte-d'Or).	Le mari, éclusier, décédé en activité de service.	Militaires....	6	11	11	Idem.
					Civils.....	29	3	17	

[1] Accident résultant de l'exercice de ses fonctions.

N° 23,045. — *DÉCRET qui approuve 21 liquidations de Pensions civiles.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, et ordonnances en vertu de la pension a été accordée.
					DÉ[illegible] (Pensions pour services [illegible]				
1	BOUTRY (Jules-Eugène).	24 juillet 1828.	Calais (Pas-de-Calais).	Capitaine.....	DOUANES. Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 :	5	5	7	Ordonnance [illegible] janvier [illegible] 1853.
					postérieurs...	31	10	»	
2	CALVET (Sauveur-Pierre-Jacques).	17 fév. 1831.	Eyne (Pyrénées-Or.).	Sous-brigadier....	Militaires....	3	1	6	Idem [illegible] avril [illegible]
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 :	2	10	13	
					postérieurs...	27	8	21	

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	850f00c	850f00c	"	Un tiers.	283f	18 janvier 1885.	Milah (Constantine).
"	"	"	"	*Idem.*	533	23 déc. 1884.	Dourdan (Seine-et-Oise).
"	"	"	"	*Idem.*	486	10 août 1885.	Pierrefitte (Meuse).
50f93c	292 50	343 43	"	*Idem.*	114	18 juillet 1885.	Marigny-le-Cahouet (Côte-d'Or).
				TOTAL.	12,187		

u la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

a section des finances du Conseil d'État entendue;

ur le rapport du ministre des finances,

ÉCRÈTE :

RT. 1er. Les vingt et une liquidations de pensions civiles comes pour une somme totale de dix mille cinq cent cinquante-trois ics (10,553f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
nt au 1er janvier 1854.)							
"	331f36c	2,168f50c	1,600f	"	1,600f	1er nov. 1885.	Les Baraques (Pas-de-Calais).
"	1,837 14						
25f67c	64 15	721 00	"	"	721	1er oct. 1885.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
	631 18						

Digitized by Google

Nos D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	[illegible] des lois, [illegible] et ordonn[illegible] verts [illegible] la p[illegible] est [illegible]
3	HERMIER (François-Michel).	26 mai 1827.	Ambourville (Seine-Inférieure).	Lieutenant	Militaires....	7	»	»	Lois des [illegible]
					Civils.....	30	5	»	
4	LEMERCIER (Joseph-Mathurin-Toussaint).	31 oct. 1829.	Pleurtuit (Ille-et-Vilaine).	Préposé.....	Militaires....	5	9	1	Idem...
					Civils.....	27	»	»	
5	MAUREL (Pierre-Albéric).	31 janv. 1828.	Châteauneuf-lez-Martigues (Bouches-du-Rh.)	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	6	»	Ordonnan[illegible] janvier [illegible]
					postérieurs...	31	8	»	
6	REVEILLON (François-André-Zéphire).	29 nov. 1826.	Frohen-le-Petit (Somme).	Capitaine.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	6	2	»	Idem...
					postérieurs...	31	11	»	
7	THIRAUX (Jacques-Marie-Victor).	1er mars 1833.	Pléneuf (Côtes-du-Nord).	Préposé.....	Militaires....	6	2	21	Idem et [illegible]
					Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	»	10	»	
					postérieurs...	25	6	4	
8	BÉLET (Marie-Catherine), veuve ROLAND.	2 février 1831.	Jonchery (Belfort).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 549 fr.	.....	»	»	»	Loi [illegible]
9	COYCO (Françoise), vve SULOT.	21 sept. 1814.	Valeyrac (Gironde).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 523 fr.	.....	»	»	»	Idem...
10	DIETTE (Bertine-Irenée), veuve BEDLÉEM.	17 mai 1825.	Flêtre (Nord).	Idem de 477 fr.	.....	»	»	»	Idem...
11	DOCAGNE (Léontine-Alphonsine), veuve DESRUELLES.	28 fév. 1837.	Fontenay-le-Marmion (Calvados).	Le mari, brigadier.	Militaires....	6	1	11	Idem [illegible]
					Civils.....	24	8	1	
12	GRANMONT (Ursule-Marie-Joseph), veuve MILLET.	30 mars 1830.	Boussois (Nord).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 463 fr.	.....	»	»	»	Loi [illegible]
13	GUERBER (Justine), vve DELAPORTE.	16 avril 1825.	Faulquemont (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 670 fr.	.....	»	»	»	Idem...
14	JAY (Marie), veuve GRENET (1).	2 mars 1859.	Vaujany (Isère).	Le mari, capitaine.	Civils.....	15	3	29	Idem...
15	MENUET (Virginie-Louise), veuve BERTHO.	8 mars 1814.	Sallertaine (Vendée).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 426 fr.	.....	»	»	»	Idem...
16	NAULET (Marie-Thérèse-Pélagie), veuve SAUVAGET).	20 mars 1808.	Les Herbiers (Vendée).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 800 fr.	.....	»	»	»	Idem...
17	PARET (Marie-Rose), veuve CHARAVIN.	5 sept. 1825.	Oz (Isère).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 527 fr.	.....	»	»	»	Idem...
18	POGGI (Anne-Marie), veuve POGGI.	1831.	Farinole (Corse).	Le mari, ex-sous-patron, décédé titulaire d'une pension de 573 fr.	.....	»	»	»	Idem...

(1) Le mari, mort des suites d'un accident de service.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
58f33c	1,367f05c	1,425f38c	»	»	1,425f	1er nov. 1885.	Berville-sur-Seine (Seine-Inférieure)
25 02	504 00	529 02	»	»	529	1er oct. 1885.	Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
»	135 37	1,023 79	935f	»	935	1er sept. 1885.	Saint-Pierre-lez-Martigues (Bouches-du-Rh.)
»	888 42						
»	408 54	2,452 97	1,601	»	1,601	1er déc. 1885.	Bergues (Nord).
»	2,044 43						
45 65	16 94	578 25	»	»	578	1er oct. 1885.	Paramé (Ille-et-Vilaine).
	516 66						
»	»	»	»	Un tiers.	183	19 mars 1885.	Jonchery (Belfort).
»	»	»	»	*Idem.*	174	28 sept. 1885.	Lesparre (Gironde).
»	»	»	»	*Idem.*	159	23 juin 1885.	Boeschépe (Nord).
50 94	501 91	552 85	»	*Idem.*	184	2 sept. 1885.	Luc-sur-Mer (Calvados).
»	»	»	»	*Idem.*	154	15 déc. 1884.	Maubeuge (Nord).
»	»	»	»	*Idem.*	223	29 mars 1885.	Livry (Seine-et-Oise).
»	823 50	»	»	*Idem.*	274	30 mars 1885.	Chambéry (Savoie).
»	»	»	»	*Idem.*	142	11 oct. 1885.	Pornic (Loire-Inférieure)
»	»	»	»	*Idem.*	266	21 août 1885.	Saint-Georges (Charente-Inféf.)
»	»	»	»	*Idem.*	175	5 sept. 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
»	»	»	»	*Idem.*	191	9 nov. 1884.	Oran (Oran).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	DÉSIGNATION des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
19	SALAUN (Marie-Josephe-Mélanie), veuve LE VOURCH.	19 janv. 1810.	Ploudalmezeau (Finistère).	Le mari, ex-sous-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 537 fr.	....	»	»	»	Loi du 1 1853.
20	TIRMARCHE (Marie-Stéphanie), veuve BALLY.	21 mars 1833.	Saint-Pierre-lez-Calais (Pas-de-Calais).	Le mari, capitaine.	Civils.....	30	3	15	Idem..
21	WURMSER (Marie-Salomé), veuve GOËRY.	2 février 1821.	Ensisheim (Alsace-Lorraine).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 953 fr.	.....	»	»	»	Idem..

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 109.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 23,046. — *DÉCRET qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 121 Pensions militaires.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 juin suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Vu la situation du crédit de six millions cinq cent mille francs affecté par la loi de finances du 21 mars 1885 à l'inscription des pensions militaires en 1885;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les cent vingt et une pensions militaires comprises pour une somme totale de deux cent quarante mille neuf cent trente-deux francs (240,932f) dans le *Bulletin des lois* n° 1727 (partie supplémentaire), et rappelées au tableau ci-après, seront inscrites au livre des pensions du trésor public.

Digitized by Google

ITÉ n ment is base la ition.	LIQUIDATION — des services militaires	LIQUIDATION — des services civils	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	"	"	"	"	Un tiers.	179f	1er avril 1885.	Ploudalmezeau (Finistère).
1f 11c	"	1,622f08c	"	1,600f	*Idem.*	533	13 avril 1885.	Calais (Pas-de-Calais).
	"	"	"	"	*Idem.*	327	25 juillet 1885.	Pierre (Meurthe-et-Moselle).
					TOTAL..	10,353		

2. La jouissance de ces pensions commencera à courir du jour indiqué pour chacune d'elles dans les décrets rappelés ci-dessous.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

NUMÉRO du Bulletin des lois où sont insérées les pensions.	NUMÉRO d'ordre de l'insertion de chaque décret au Bulletin des lois.	DATES des décrets.	NUMÉRO d'ordre de chaque décret.	NATURE DES PENSIONS à inscrire.	MONTANT des pensions. — Parties.	Sommes.
Bulletin n° 1727, partie supplémentaire.	22,855	11 nov. 1885.	115	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	39	83,668
	22,856	*Idem.*	116	Pensions à des veuves ou orphelins d'officiers.	14	16,484
	22,857	*Idem.*	117	Pensions à des veuves de militaires...	2	1,209
	22,858	*Idem.*	118	Pensions de retraite à des militaires pour blessures ou infirmités.	49	37,592
	22,859	*Idem.*	119	Pensions de retraite à des officiers pour blessures ou infirmités.	5	17,950
	22,860	*Idem.*	120	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	19	77,595
	22,861	*Idem.*	121	Pensions à des veuves ou orphelins d'officiers.	3	6,434
				TOTAUX.....	131	240,932

Digitized by Google

N° 23,047. — *DÉCRET qui approuve 20 liquidations de Pensions civiles.*

Du 21 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions militaires;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 27 août et 2 octobre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des postes et des télégraphes pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des postes et des télégraphes,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décr. et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
					(Pensions pour services tem				DÉTAIL
					POSTES ET TÉLÉGRAPHES				
1	OGÉ (Louis-Joseph-Marie) (1).	28 juillet 1835.	Trevron (Côtes-du-Nord).	Facteur rural....	Militaires....	13	8	26	Lois des [illegible] 1831 et [illegible] 1853.
					Civils.....	14	8	»	
2	VIDAL (Pierre) (2).....	11 nov. 1836.	Nages (Tarn).	*Idem*.....	Militaires....	5	6	15	*Idem*.....
					Civils.....	13	1	»	
3	CACIOLI (Caroline), v^ve MAJORCHINI.	25 juin 1827.	Anghiari (Italie).	Le mari, facteur de ville.	Civils.....	28	5	25	Loi du [illegible] 1853.
4	COSSARD (Céleste), v^ve BOUFFARD.	13 fév. 1814.	Neufchâtel (Seine-Inférieure)	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 252 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
5	CRESSON (Florentine-Mariette), veuve TOURETTE.	20 déc. 1839.	Roupy (Aisne).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 85[illegible]	.....	»	»	»	*Idem*.....
6	DOREY (Louise-Marceline), v^ve POTAILLON.	31 janv. 1835.	Gergy (Saône-et-Loire).	Le mari, facteur-chef.	Militaires....	6	2	8	*Idem* et loi du 11 avril [illegible]
					Civils.....	24	5	1	
7	DUMUR (Marie), veuve TRIGAUD.	19 août 1828.	Cussac (Haute-Vienne).	Le mari, ex-garçon de bureau, décédé titulaire d'une pension de 699 fr.	.....	»	»	»	Loi du [illegible] 1853.
8	GAGNIARE (Françoise), veuve CHAUSSIVERT.	14 avril 1818.	Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 186 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....

(1) Infirmités. — (2) Accident de service.

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de cinq mille deux cent sept francs (5,207f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des postes et des télégraphes et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 21 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des postes et des télégraphes,
Signé SARRIEN.

ORITÉ du tement pris ir base le la idation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ÉGORIE.								
érieurement au 1er janvier 1854.)								
695f 00c	91f 57c	169f 88c	261f 45c	»	»	261f	28 juillet 1885.	Matignon (Côtes-du-Nord).
880 00	36 93	230 26	267 19	»	»	267	1er mai 1885.	Nages (Tarn).
121 80	»	637 54	637 54	»	Un tiers.	212	8 mars 1885.	Marseille (Bouches-du-R.)
»	»	»	»	»	*Idem*, élevé à	100	3 juin 1885.	Neufchâtel (Seine-Inférieure
»	»	»	»	»	Un tiers.	298	15 juin 1885.	Angoulême (Charente).
007 14	51 56	445 35	496 91	»	*Idem.*	165	11 mai 1885.	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
»	»	»	»	»	*Idem.*	233	5 juillet 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
»	»	»	»	»	Un tiers, élevé à	100	20 mai 1885.	La Grande-Verrière (Saône-et-Loire).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, ordonnances et décrets en vertu desquels la pension a été accordée
9	HORDÉ (Louise-Elisabeth), veuve GREVIN.	28 mars 1821.	Paris (Seine).	Le mari, ex-facteur, décédé titulaire d'une pension de 624f	.....	»	»	»	Loi du ... 18...
10	CLAUZIER (Julie-Rosalie).	26 fév. 1865.	Privas (Ardèche).	Le père, ex-garçon de bureau, décédé titulaire d'une pension de 517 fr.	.....	»	»	»	*Idem*....
	——— (Jules-Victor)...	21 oct. 1871.							
	——— (Louis-Joseph)..	*Idem.*							
	——— (Marie-Julie-Euphémie), orphelins [1].	15 sept. 1873.							
11	MONLEZUN (Edouard-Jean), orphelin [2].	8 déc. 1870.	Trie (Hautes-Pyrénées).	Le père, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 536 fr.	.....	»	»	»	*Idem*....
12	BAYA BENT MAHMOUD BEN HASSEN LE TURC, vve LAIR.	1831.	Alger (Alger).	Le mari, ex-inspecteur général des lignes télégraphiques, décédé titulaire d'une pension de 6,000 fr.	.....	»	»	»	*Idem*....
13	BOBRY (Marie), veuve RIFLADE.	10 mai 1854.	Gajac (Gironde).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 469 fr.	.....	»	»	»	*Idem*....
14	CHOPIN (Pierrette), vve RAIMON.	6 déc. 1805.	Le Donjon (Allier).	*Idem* de 113 fr....	.....	»	»	»	*Idem*.....
15	LAVOUTE (Marie-Anne), veuve MARIANI.	27 oct. 1819.	Bastia (Corse).	Le mari, ex-sous-chef facteur, décédé titulaire d'une pension de 571 fr.	.....	»	»	»	*Idem*....
16	MONIEZ (Augustine Joseph), veuve DUEZ.	3 déc. 1857.	Ors (Nord).	Le mari, ex-facteur local, décédé titulaire d'une pension de 90 fr.	.....	»	»	»	*Idem*....
17	MAUREL (Anne-Baptistine), vve MARTEL.	22 nov. 1829.	Digne (Basses-Alpes).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 365 fr.	.....	»	»	»	*Idem*....
18	MARTEL (Marie-Adeline).	7 août 1864.	La Robine (Basses-Alpes).	Le père, *idem*...	.....	»	»	»	*Idem*
	——— (Eugénie-Joséphine), orphelines (1er lit) [3].	8 août 1867.							
19	LAMBERT (Victorine), veuve LALLEMAND.	4 fév. 1858.	Baume-les-Dames (Doubs).	Le mari, ex-facteur rural, décédé titulaire d'une pension de 352 fr.	.....	»	»	»	*Idem*.....
20	SOULÉ (Jeanne), veuve VEZIN.	8 oct. 1827.	Osmets (Hautes-Pyrénées)	Le mari, ex-facteur, décédé titulaire d'une pension de 719f	.....	»	»	»	*Idem*.....

[1] Tuteur : M. ALEXIS (Joseph). — [2] Tutrice légale : Mme veuve MONLEZUN, sa mère, née LATELLE (...
— [3] Tuteur : M. MARTEL (Jacques-Alexis).
(a) Cette pension doit être accrue de 30 francs depuis la majorité (7 août 1885) de l'aînée des orphelines ...

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
"	"	"	"	Un tiers.	208f	6 juin 1885.	Paris (Seine).
"	"	"	"	*Idem.*	172	Du 25 mai 1885 au 14 septembre 1894 inclus.	Privas (Ardèche).
"	"	"	"	*Idem.*	178	Du 9 avril 1885 au 7 décembre 1900 inclus.	Trie (Hautes-Pyrénées).
"	"	"	"	*Idem.*	2,000	21 juillet 1885.	Mustapha (Alger).
"	"	"	"	*Idem.*	136	1er mars 1885.	Grignols (Gironde).
"	"	"	"	*Idem*, élevé à	100	15 nov. 1884.	Le Donjon (Allier).
"	"	"	"	Un tiers.	190	22 février 1885.	Bastia (Corse).
"	"	"	"	La totalité.	90	11 avril 1885.	Landrecies (Nord).
"	"	"	"	Un tiers, 121f dont la moitié, soit :	60 (a)	16 avril 1885.	Digne (Basses-Alpes).
"	"	"	"	*Idem.*	61 (b)	Du 16 avril 1885 au 7 août 1858 inclus.	*Idem.*
"	"	"	"	Un tiers.	117	27 juin 1885.	Baume-les-Dames (Doubs).
"	"	"	"	*Idem.*	239	15 juillet 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
				TOTAL.	5,207		

TEL ; elle sera portée à 121 francs à la majorité ou au décès de la plus jeune. — (*b*) A partir du 7 août 1885, de la majorité des orphelines, ce secours annuel est réduit de 30 francs en faveur de la dame veuve MARTEL ; il fera retour en totalité à la majorité ou au décès de la plus jeune.

Digitized by Google

N° 23,048. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de l'Aube, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Estissac....	Réserve.....	13h 36a	»	»	Taillis sous futaie.
2	St-Mards-en-Othe.	*Idem*.....	14 89	»	»	*Idem*.
3	Laines-aux-Bois.	*Idem*.....	13 07	»	»	*Idem*. A exploiter en 1886. Le décret du 24 février 1885 est rapporté.

(*Paris, 12 Mai 1885.*)

N° 23,049. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de Meurthe-et-Moselle, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Frouard...	Réserve.....	8h 62a	»	»	Taillis sous futaie. Charges : trois cent trente francs pour travaux.
2	Montigny..	*Idem*.....	»	»	70	Extraction. Nettoiement du sous-bois.

(*Paris, 12 Mai 1885.*)

N° 23,050. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la prise d'eau que le sieur *Lagrange-Lambre*, blanchisseur à Boves, est autorisé à emprunter à la rivière d'Avre navigable pour l'usage de son industrie, dans la commune de Boves (Somme).

Le décret du 1er août 1857, qui a autorisé le sieur *Halin* à conserver une prise d'eau dans la rivière d'Avre, au territoire de Boves, est rapporté. (*Paris, 24 Novembre 1885.*)

N° 23,051. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage des eaux que les sieurs *Durand* (*Victor*) et consorts, de Frapelle, empruntent à la rivière de Fave, pour la mise en jeu de la féculerie et l'irrigation des prairies qu'ils possèdent dans la commune de Frapelle (Vosges). (*Paris, 24 Novembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,052. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant concession à la société nouvelle des houillères et fonderies de l'Aveyron, déjà propriétaire des mines de fer de Montbazens, Aubin, Venzac, Mondalazac, Kaymar, Trépalou et Fraux, département de l'Aveyron, de mines de fer situées dans les communes de L'Herm, des Arques et de Moncléra (Lot). Cette concession prendra le nom de *concession des Arques*. (*Paris, 3 Décembre 1885.*)

N° 23,053. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant ce qui suit:

1° Sont autorisés les travaux à faire en vue de rétablir le tirant d'eau normal de six mètres sous basses mers, dans les ouvrages qui constituent, au point de vue maritime, le port de Saint-Louis-du-Rhône (bassin de Saint-Louis, canal et chenal d'accès en mer), conformément aux dispositions du projet dressé à la date des 22 avril-18 juin 1884, par les ingénieurs du service maritime des Bouches-du-Rhône et de l'avis du conseil général des ponts et chaussées du 2 octobre 1884.

2° La dépense, évaluée à six cent mille francs (600,000f), sera imputée sur les crédits inscrits à la deuxième section du budget ordinaire de chaque exercice, pour l'amélioration des canaux de navigation. (*Paris, 7 Décembre 1885.*)

N° 23,054. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la prise d'eau que le sieur *Lourme* (*Louis*) est autorisé à pratiquer dans le canal de la Deule, sur la rive de contre-halage, au point kilométrique 54.020, sur le territoire de la commune de Wambrechies (Nord), pour l'alimentation d'une machine à vapeur. (*Paris, 7 Décembre 1885.*)

N° 23,055. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant :

Un nouveau délai d'un an, à partir de ce jour, est accordé à la Compagnie des mines de houille de Thivencelles et Fresnes-Midi, pour l'accomplissement des expropriations nécessaires à l'établissement d'une voie ferrée destinée à relier le puits Saint-Pierre, de la concession houillère de Thivencelles, au puits Soult, de la concession d'Escaupont (Nord).

La déclaration d'utilité publique résultant du décret du 17 novembre 1881 sera considérée comme nulle et non avenue, si lesdites expropriations ne sont pas accomplies dans le délai fixé par le paragraphe précédent. (*Paris, 7 Décembre 1885.*)

N° 23,056. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant acceptation de la renonciation du sieur *Charles-Antoine Avril*, à la concession des mines de houille de Saint-Laurent-en-Brionnais (Saône-et-Loire), instituée par décret en date du 24 juillet 1870. (*Paris, 7 Décembre 1885.*)

N° 23,057. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant :

L'article 11 du cahier des charges annexé au décret du 13 août 1856, qui a autorisé le sieur *de Hercé* à établir un service de touage sur chaîne noyée, pour le remor-

Digitized by Google

quage des bateaux qui naviguent sur la Seine, entre l'écluse de la Monnaie, à Paris, et le pont de Montereau, est modifié ainsi qu'il suit :

« Le permissionnaire pourra transporter des marchandises pour son propre compte, mais sous la réserve expresse que les bateaux autres que les siens seront, à quelque moment qu'ils se présentent, toujours remorqués les premiers. » (*Paris, 7 Décembre 1885.*)

Certifié conforme :

Paris, le 11 * Janvier 1886,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

DEMÔLE.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 11 Janvier 1886.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1737*.

N° 23,058. — *Décret portant concession de 34 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 23 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 28 juin 1862 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de vingt-quatre mille quatre cent vingt-six francs (24,426f) qui résultera de la concession des trente-quatre articles de pensions de retraite compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 23 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé GALIBER.

* Voyez un *Erratum* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	
1	STEPHAN (Jean-Marie)..	3 juillet 1835.	Ploemeur (Morbihan).	Chef contremaître poulieur.	30	7	27	"	"	"	30
2	VALLET (Élie).....	15 nov. 1830.	Saint-Sulpice (Charente-Infér.)	Chef contremaître charpentier.	34	3	14	"	"	"	34
3	BALLAN (Jean-Baptiste-Charles).	4 mai 1835.	Ciré (Charente-Infér.)	Contremaître à la garniture.	31	"	21	2	3	15	33
4	RAISIN (Jean).....	21 mars 1830.	Urzy (Nièvre).	Chef ouvrier mouleur.	34	2	7	"	"	"	34
5	BRUN (Désiré).....	21 janv. 1835.	Ubraye (Basses-Alpes).	Chef ouvrier pavillonneur.	25	6	26	2	"	"	27
6	SÉGUINEAU (Jean).....	6 mai 1827.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	Chef ouvrier chaudronnier.	39	"	2	4	5	25	53
7	BROSSAUD (Pierre).....	13 avril 1829.	Port-Saint-Père (Loire-Inférieure)	Chef ouvrier ajusteur.	37	8	25	"	"	"	37
8	MATHIEU (Jean).....	6 juin 1830.	Garchizy (Nièvre).	*Idem.*	30	10	13	4	"	"	34
9	BARDY (Félix-Adolphe-Ange).	28 mai 1835.	Auray (Morbihan).	Chef ouvrier aux travaux hydrauliques.	25	5	24	2	"	"	27
10	DULER (Jean).....	3 avril 1835.	Saubion (Landes).	Patron de canot.	28	10	16	6	2	14	35
11	LÉON (Jean-Vincent)...	5 août 1833.	Douarnenez (Finistère).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	28	6	19	11	11	26	39
12	BÉCHAUD (Philippe-Louis).	23 avril 1832.	Marans (Charente-Infér.)	Ouvrier chaudronnier.	26	10	4	"	"	"	26
13	GOSSÉ (Prosper-Nephthalie).	13 mai 1835.	Rouen (Seine-Inférieure)	*Idem.*	25	6	13	"	"	"	25
14	POUFARI (Pierre).....	28 oct. 1838.	Berneuil (Haute-Vienne).	*Idem.*	25	2	6	4	"	"	29
15	GASCOING (Auguste)...	23 janv. 1834.	Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure)	Ouvrier ajusteur.	32	"	20	"	"	"	32
16	TROTTET (Auguste)....	23 oct. 1838.	Saint-Révérien (Nièvre).	*Idem.*	25	7	3	"	"	"	25
17	VOISEAU (Félix-Désiré-André).	7 juin 1835.	Rochefort (Charente-Infér.)	Ouvrier charpentier.	30	5	21	"	8	15	30
18	MENESBUEN (Allain-Marie).	18 janv. 1835.	Crozon (Finistère).	Ouvrier me[illegible]r.	27	11	21	5	1	17	33
19	DUBLING (Blaise).....	17 juillet 1829.	Wolff (Bas-Rhin).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	34	4	"	14	"	"	48
20	LABOCHE (Pierre).....	20 fév. 1826.	St-Hyppolyte (Charente-Infér.)	Ouvrier scieur.	25	"	26	"	"	"	25
21	MARCHAU (François)...	18 avril 1830.	Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).	Ouvrier machiniste.	28	6	5	"	"	"	28
22	EDCAR (Prigent).....	5 mai 1832.	Folgoët (Finistère).	Ouvrier cordonnier.	30	"	26	2	2	28	32
23	LE GALL (Jean-Louis)..	24 juillet 1835.	Beuzec (Finistère).	Ouvrier boulanger.	28	"	5	3	3	16	31
24	VERSE (François-Augustin).	1er août 1808.	Cuers (Var).	*Idem.*	25	11	3	"	"	"	25
25	DELELBA (Jean-Dominique).	6 nov. 1832.	Mouline (Alpes-Maritimes)	Ouvrier cordier.	25	11	25	"	"	"	25
26	MARSILI (Paul-Jean)....	2 mai 1835.	San-Giovanni (Corse).	Ouvrier aux mouvements généraux.	25	7	28	6	5	28	31
27	LE FUR (Joseph-Marie).	3 mars 1826.	Guéméné (Morbihan).	Gardien de bureau.	30	2	10	"	"	"	30
28	VIDAL (Jean).....	14 juillet 1833.	Mirepoix (Ariège).	Chef journalier au magasin général.	30	"	26	26	"	"	31
29	FOUQUES (Joseph).....	28 janv. 1830.	Gilette (Alpes-Maritimes)	Chef journalier aux travaux hydrauliques.	28	8	28	"	"	"	28

Digitized by Google

[illegible] de [illegible] de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1863.	DOMICILE des titulaires.
[illegible] 18 avril 1831, [illegible] et 8 août 1863.	Chef contremaître.	1,204	Lorient.
Idem.	*Idem.*	1,251	Rochefort.
Idem.	Contremaître.	959	*Idem.*
Idem.	Chef ouvrier.	792	Guérigny (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	726	Toulon.
Idem.	*Idem.*	885	Nantes.
Idem.	*Idem.*	827	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	799	Guérigny (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	725	Lorient.
Idem.	*Idem.*	801	*Idem.*
Idem.	Ouvrier.	716	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	606	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	604	*Idem.*
Idem.	*Idem.* (Infirmité.)	651	*Idem.*
Idem.	Ouvrier.	653	Nantes.
Idem.	*Idem.*	604	La Chaussade.
Idem.	*Idem.*	646	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	663	Brest.
Idem.	*Idem.*	750	Toulon.
Idem.	*Idem.*	601	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	628	Guérigny (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	655	Brest.
Idem.	*Idem.*	632	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	607	Toulon.
Idem.	*Idem.*	607	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	653	*Idem.*
Idem.	Gardien de diverse services.	601	Lorient.
Idem.	Chef journalier.	750	Toulon.
Idem.	*Idem.*	628	*Idem.*

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.
30	ALLAIN (François).....	27 janv. 1838.	Bannalec (Finistère).	Journalier aux constructions navales	25	10	24	7	»	»
31	FRICKER (Conrad).....	16 nov. 1834.	Ingersheim (Haut-Rhin).	*Idem.*	28	5	6	2	»	»
32	QUEGUINEUR (Tanguy).	8 déc. 1834.	Saint-Méen (Finistère).	*Idem.*	27	10	25	9	10	29
33	LARSONNEUR (François).	10 juin 1835.	*Idem.*	Journalier aux subsistances.	28	10	16	2	»	»
34	PEROT (René-Marie)...	22 mai 1838.	Treduder (Côtes-du-Nord).	Journalier aux hôpitaux.	30	3	15	3	»	»

N° 23,059. — *DÉCRET portant concession de 25 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 23 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer et celles des 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ... des veuv...
1	DUHEM (Jean-Baptiste-Alfred).	Commis de 1re classe des services maritimes de l'Algérie.	10 avril 1883.	24 juin 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BERTHET (Eli... lie).
2	MAURY (Thomas).....	Magasinier du corps des comptables à 1,500 fr.	9 mai 1860.	2 juillet 1885.	*Idem.*	MENEAU (Ma... çoise-Alex...
3	VALETTE (Louis).....	Premier maître mécanicien.	23 juin 1873.	28 nov. 1884.	*Idem.*	CLAMORIE (A... Rose-Leocad...
4	GOSSIAUME (Bernard-Julien).	*Idem.*	5 février 1865.	14 mai 1885.	*Idem.*	DESCAMPS (M... rèse-Désiré...

Digitized by Google

ASES LÉGALES de tion de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
des 18 avril 1831, 1862 et 8 août 1883.	Journalier. (Infirmités.)	659f	Lorient.
Idem.	Journalier.	621	Rochefort.
Idem.	*Idem.*	676	Brest.
Idem.	*Idem.*	624	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	642	*Idem.*
	TOTAL.....	24,426	

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de seize mille cinq cent soixante-dix francs (16,570f) qui résultera de la concession des vingt-cinq articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 23 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé GALIBER.

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
La Buissière (Isère).	13 oct. 1855.	Plus de 2 ans.	767f	Alger.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Rochefort (Charente-Infér.)	8 avril 1839.	*Idem.*	767	Rochefort.	*Idem.*
Montlaur (Aveyron).	5 oct. 1864.	*Idem.*	767	Bédarieux (Hérault).	*Idem.*
Hennebont (Morbihan).	13 nov. 1844.	*Idem.*	767	Lorient.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.
5	MOËLO (Fidèle-Marie)..	Premier maître de manœuvre.	1er avril 1867.	22 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	TANGUY (Marie-Jo[illegible]phine).
6	GOURVÈS (Jean-François).	*Idem.*	1er janv. 1868.	21 juillet 1885.	*Idem.*	LESTEVEN (Victorine).
7	HOUEIX (Paterne).....	*Idem.*	6 février 1880.	21 avril 1885.	*Idem.*	LE COARHER (Marie-G[illegible]nevière).
8	BONNIFAY (François-Marius).	Maître de manœuvre au-dessous de 1,500 fr.	21 oct. 1852.	9 juin 1885.	*Idem.*	GARNIER (Élisabeth-M[illegible]rie).
9	JÉZÉQUEL (Arthur-Marie).	Premier maître de timonerie.	12 janv. 1885.	17 janv. 1885.	*Idem.*	BAUCHÉ (Marie-Arm[illegible]tine).
10	RAGUIDEL (Louis-Charles).	Capitaine d'armes de 1re classe.	13 août 1880.	17 mai 1885.	*Idem.*	THOMAS (Marie-Ang[illegible]tine-Atanaïse).
11	DESBOIS (Jean-Pierre-Joseph).	Maître calfat.	15 mars 1867.	15 avril 1885.	*Idem.*	MARTIN (Marie-Anne-Victoire).
12	ÉNARD (Adrien-Adolphe).	Magasinier de 1re classe de la flotte.	22 fév. 1879.	25 mai 1885.	*Idem.*	GASQUET (Concorde-Marine).
13	GUIGNANT (Jean-Gabriel-Anne).	Chef contremaître mécanicien.	16 oct. 1881.	25 juin 1885.	*Idem.*	MARGIS (Marie-Fran[illegible]çoise).
14	GALLOIS (Louis-Prosper).	Chef contremaître chaudronnier.	1er janv. 1882.	20 mars 1885.	*Idem.*	CALLONCE (Marie-Am[illegible]lie).
15	LE BRIZ (Jean-Yves)...	Chef contremaître charpentier.	15 janv. 1870.	12 mars 1885.	*Idem.*	LEBEAUPIN (Perrine ...
16	DAVID (François).....	Deuxième maître de manœuvre.	12 mars 1876.	2 avril 1885.	*Idem.*	RIO (Marie-Jeanne ...
17	VIGIER (Jean-Joseph-Victor).	*Idem.*	12 oct. 1884.	6 juin 1885.	*Idem.*	LANCIEN (Virginie-Adèle).
18	RICHARD (Étienne)....	Deuxième maître canonnier.	21 fév. 1878.	3 juin 1885.	*Idem.*	LAIRE (Anne).....
19	POTIER (Antoine-Marie).	*Idem.*	23 nov. 1875.	22 mai 1885.	*Idem.*	ANIS (Angélique ...
20	HABERKORN (Philippe).	*Idem.*	15 oct. 1869.	25 sept. 1884.	*Idem.*	HUMMEL (Catherine ...
21	UZEL (Louis-François).	Ouvrier forgeron.	4 juillet 1867.	14 mai 1885.	*Idem.*	LE POLOTEC (Jean-Louise).

PENSIONS D'ORPHELINS JUSQ[illegible]

22	ALEXANDRE (Louis-Désiré), marié à ROLLAND (Armande-Julienne).	Maître canonnier instructeur à 1,600 fr.	[illegible] 1875.	[illegible] 1876.	.....	ALEXANDRE (Édouard-Marie).
		.....	.....	13 mai 1885.	Morte titulaire d'une pension.	
23	DRIANO (François-Julien), veuf de HELEC (Joséphine-Françoise).	Maître entretenu de 1re classe.	25 mai 1885.	25 mai 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	DRIANO (François-Joseph).
		.....	.....	7 avril 1884.	*Idem.*	——— (Ernest-Michel).
24	OMNÈS (Jean-François), marié à VAILLANS (Anne-Marie).	Deuxième maître voilier.	21 mars 1872.	6 mai 1874.	.....	OMNÈS (Hervé-Marie).
		.....	.....	26 mai 1885.	Morte titulaire d'une pension.	
25	BIZIEN (Jean-Marie).... veuf de RAGUÉNÈS (Marie-Anne).	Quartier-maître canonnier.	5 juin 1870.	29 juin 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BIZIEN (Amélie-M[illegible] Geneviève).
		.....	.....	8 nov. 1883.	.....	

Digitized by Google

NAISSANCE. es.	Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
ept. 29.	Plœmeur (Morbihan).	4 août 1857.	Plus de 2 ans.	723f	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
mai 11.	Brest (Finistère).	27 fév. 1847.	*Idem.*	723	Brest.	*Idem.*
oût 10.	Plœmeur (Morbihan).	24 août 1858.	*Idem.*	723	Lorient.	*Idem.*
ov. 24.	Toulon (Var).	2 juin 1847.	*Idem.*	723	Toulon.	*Idem.*
nv. 30.	Brest (Finistère).	4 août 1873.	*Idem.*	723	Brest.	*Idem.*
ept. 21.	Surtainville (Manche).	2 fév. 1865.	*Idem.*	723	Caen.	*Idem.*
oût 17.	Brest (Finistère).	19 oct. 1840.	*Idem.*	695	Lorient.	*Idem.*
éc. 30.	Les Tourettes (Var).	1er août 1860.	*Idem.*	695	Toulon.	*Idem.*
oût 23.	Brest (Finistère).	17 mars 1852.	*Idem.*	695	Brest.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
nv. 28.	Hennebont (Morbihan).	25 juillet 1853.	*Idem.*	695	Lorient.	*Idem.*
oût 18.	Indre (Loire-Inférieure)	22 juin 1836.	*Idem.*	695	*Idem.*	*Idem.*
ov. 24.	Port-Louis (Morbihan).	7 nov. 1860.	*Idem.*	555	*Idem.*	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 8 août 1883.
ct. 34.	Brest (Finistère).	11 oct. 1855.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
avril 39.	Baud (Morbihan).	29 sept 1868.	*Idem.*	555	Lorient.	*Idem.*
juin 44.	Hennebont (Morbihan).	27 avril 1863.	*Idem.*	555	*Idem.*	*Idem.*
éc. 49.	Soufflenheim (Bas-Rhin).	3 avril 1850.	*Idem.*	555	Lunéville (Meurthe-Moselle).	*Idem.*
juin 47.	Sainte-Brigitte (Morbihan).	22 nov. 1842.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
E, DE 21 ANS ACCOMPLIS.						
nov. 68.	Lorient (Morbihan).	6 nov. 1869.	Plus de 2 ans.	767	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
oct. 69. nov. 70.	*Idem.*	17 août 1868.	*Idem.*	767	*Idem.*	*Idem.*
déc. 71.	Lambézellec (Finistère).	4 fév. 1869.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
avril 71.	Brest (Finistère).	29 oct. 1853.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
			TOTAL.....	16,570		

Digitized by Google

N° 23,060. — *DÉCRET portant concession de 48 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 30 Octobre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
1	GÉRER (Eugène).....	Premier maître mécanicien.	11 fév. 1876.	5 août 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	VITAS (Marie-Joseph)
2	LIARD (Charles).....	Premier maître canonnier.	15 juin 1885.	15 juin 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	CHITRE (Félicie).....
3	MATHIS (Jean-François-Antoine).	Maître armurier.	23 oct. 1855.	31 juillet 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	HUBACQ (Marie-Magdelaine-Cécile).
4	LESCOP (Hervé).....	Deuxième maître de manœuvre.	8 nov. 1884.	8 nov. 1884.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	GUIZIOU (Marie-Yvonne)
5	BRUNEAU (Jean).....	*Idem.*	16 sept. 1856.	22 juillet 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	COUCHORON (Joseph-Héloïse).
6	L'HOTELLIER (François-Marie).	*Idem.*	21 déc. 1880.	21 juillet 1885.	*Idem.*	DRON (Marie-Éléonore)
7	THOMAS (Jean).....	Deuxième maître de mousqueterie.	24 mars 1885.	9 mai 1885.	*Idem.*	KÉRÉBEL (Marie-Jeanne)
8	GICQUEL (Ange-Guillaume).	Deuxième maître charpentier.	3 sept. 1882.	7 août 1885.	*Idem.*	JOURAND (Jeanne-Marie)
9	MARÉCHAL (Joseph-Louis).	Deuxième maître calfat.	11 déc. 1864.	3 juin 1885.	*Idem.*	CABASSON (Marie-Louise-Élisabeth-Éléonore).
10	TOBY (François-Marie).	Contremaître voilier.	16 fév. 1869.	1er août 1885.	*Idem.*	LE GAC (Anne-Henriette).
11	DULIN (Victor-Jean-Marie).	Garde-consigne.	6 mai 1883.	3 avril 1885.	*Idem.*	LAVIELLE (Sophie-Justine).
12	LUCAS (François-Marie)	Quartier-maître calfat.	25 mars 1881.	18 juillet 1885.	*Idem.*	MOIZAN (Augustine-Claudine).
13	GUITARD (Jean).....	Distributeur de vivres.	18 janv. 1885.	17 mars 1885.	*Idem.*	SHORT (Marie-Élisabeth)
14	BEUVE (Jean-François).	Aide-contremaître aux travaux hydrauliques.	15 juillet 1885.	15 juillet 1885.	*Idem.*	TRUBERT (Magdeleine-Désirée).

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au tableau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de vingt et un mille sept cent vingt-huit francs (21,728f) qui résultera de la concession des quarante-huit articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui suit sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 30 Octobre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé GALIBER.

NAISSANCE.		DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Dates.	Lieux.					
13 oct. 1831.	Lambézellec (Finistère).	22 fév. 1852.	Plus de 2 ans.	767f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
3 mars 1839.	Brest (Finistère).	19 déc. 1866.	*Idem.*	723	*Idem.*	*Idem.*
15 fév. 1815.	Toulon (Var).	18 nov. 1835.	*Idem.*	695	Toulon.	*Idem.*
4 janv. 1850.	Brélès (Finistère).	30 mars 1875.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
9 mai 1813.	Brest (Finistère).	14 sept. 1853.	*Idem.*	555	*Idem.*	*Idem.*
9 oct. 1841.	Paris (Seine).	26 sept. 1868.	*Idem.*	555	Rochefort.	*Idem.*
mars 1850.	Lambézellec (Finistère).	13 avril 1869.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
juillet 1848.	Saint-Quay (Côtes-du-Nord).	13 avril 1867.	*Idem.*	555	Binic.	*Idem.*
juill. 1824.	Toulon (Var).	27 sept. 1848.	*Idem.*	555	Toulon.	*Idem.*
nov. 1824.	Brest (Finistère).	25 mai 1852.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
juin 1834.	Fermanville (Manche).	10 sept. 1868.	*Idem.*	555	Cherbourg.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
juillet 1838.	Crozon (Finistère).	16 mars 1863.	*Idem.*	450	Brest.	*Idem.*
avril 1818.	Lameline (Terre-Neuve).	15 oct. 1856.	*Idem.*	450	St-Pierre-et-Miquelon	*Idem.*
nov. 1813.	Saint-Germain-des-Vaux (Manche).	23 juin 1841.	*Idem.*	450	Cherbourg.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves.
15	MAUNOURY (Guillaume-Édouard).	Aide contre-maître pompier.	18 fév. 1878.	2 mai 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	QUELLEC (Marie-Joséphine).
16	GUIS (Silvain-Noël)....	Chef-ouvrier chaudronnier.	8 juin 1878.	13 juillet 1885.	*Idem.*	SALAGNAT (Sophie-Henriette-Joséphine).
17	BILLANT (Jean-Claude).	Gabier de port.	7 juillet 1874.	14 juillet 1885.	*Idem.*	LE MEUR (Marie-Angélique).
18	LE GUENNEC (Jean)....	Matelot.	9 déc. 1868.	27 avril 1885.	*Idem.*	LE CUFF (Marguerite).
19	RAUD (Jean-René).....	Ouvrier forgeron.	20 oct. 1880.	9 juin 1885.	*Idem.*	HUILLIAC (Marie-Louise).
20	LEFOLLOTEC (Yves-Marie).	*Idem.*	18 fév. 1870.	13 avril 1885.	*Idem.*	TANGUY (Jeanne-Marie).
21	MARTIN (Louis).....	*Idem.*	21 oct. 1880.	28 juin 1885.	*Idem.*	ORY (Marguerite).....
22	PIEUCHOT (Paul).....	Ouvrier frappeur.	20 avril 1873.	5 juillet 1885.	*Idem.*	COUTURIER (Marie)...
23	BOUCHER (Louis-Émile)	Ouvrier serrurier.	24 sept. 1865.	23 juin 1885.	*Idem.*	DÉPRÉ (Félicité)...
24	AGUILHON (Jean-Pierre).	*Idem.*	28 déc. 1866.	20 juin 1885.	*Idem.*	BARON (Marie-Claire).
25	LOPIN (Pierre-Marie)..	Ouvrier aux bâtiments en fer.	2 août 1881.	6 avril 1885.	*Idem.*	LEHIARIC (Marguerite).
26	BODET (Pierre-Marie)..	*Idem.*	14 janv. 1880.	17 juin 1885.	*Idem.*	LE BOURHIS (Jeanne)...
27	LE FORT (Eugène-Victor).	*Idem.*	19 mai 1885.	19 mai 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	MADEC (Marie-Louise).
28	SALAUN (Louis-Marie)..	Ouvrier chaudronnier.	5 mai 1885.	5 mai 1885.	*Idem.*	BONAVENTURE (Marie-Claudine).
29	HURBIN (Pierre).....	Ouvrier ajusteur.	5 juillet 1885.	5 juillet 1885.	*Idem.*	RIBEL (Modeste-Adèle).
30	DIEU (Claude-Auguste).	Ouvrier charpentier.	2 mai 1873.	17 avril 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	MINGAN (Marie).....
31	PENLAN (Hervé-Marie)..	*Idem.*	14 fév. 1883.	27 juin 1885.	*Idem.*	MARC (Marie-Gabrielle).
32	JAFFRÉ (Joseph-Marie).	Ouvrier calfat.	23 sept. 1875.	2 mai 1885.	*Idem.*	BRIZOSAL (Marie-Adeline).
33	ALLAIN (Armand-François).	*Idem.*	30 mai 1885.	30 mai 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	COUSIN (Bonne-Josephine).
34	MÉNARD (François)....	Ouvrier au perçage.	15 juin 1883.	15 juin 1885.	*Idem.*	BOINARD (Magdeleine).
35	ROUSSELET (François)..	Ouvrier peintre.	1er mars 1885.	13 juillet 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	BAULT (Étiennette).
36	MORE (Gabrielle).....	Ouvrier garnisturier.	17 avril 1874.	9 avril 1885.	*Idem.*	BEULLIER (Françoise).
37	TAÉVÉTEN (Louis).....	Ouvrier tonnelier.	1er fév. 1872.	19 avril 1885.	*Idem.*	PETIT-PIERRE (Perrine-Marie).
38	TOBY (Hervé-Marie)...	Journalier aux constructions navales.	16 fév. 1872.	27 juin 1885.	*Idem.*	MAINGUY (Marie-Jeanne).
39	PORTANIER (Joseph)...	Journalier au magasin général.	27 nov. 1882.	25 avril 1885.	*Idem.*	ROSSI (Marie-Brigitte-Catherine).
40	RENET (Charles-François-Auguste).	Journalier aux mouvements généraux.	27 fév. 1885.	21 mai 1885.	*Idem.*	TRIGAN (Constance-Casimire-Octavie).

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Riantec (Morbihan).	30 janv. 1849.	Plus de 2 ans.	450f	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Toulon (Var).	6 février 1849.	*Idem.*	450	Toulon.	*Idem.*
Plougastel-Daoulas (Finistère).	5 janv. 1856.	*Idem.*	450	Brest.	*Idem.*
Persquen (Morbihan).	9 oct. 1861.	*Idem.*	375	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Caudan (Morbihan).	10 fév. 1849.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Ploemeur (Morbihan).	17 nov. 1839.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Tonnay-Boutonne (Charente-Infér.)	10 juillet 1865.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Urzy (Nièvre).	7 juin 1847.	*Idem.*	375	Urzy (Nièvre).	*Idem.*
Rochefort (Charente-Inférieure).	15 oct. 1859.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Toulon (Var).	22 mai 1833.	*Idem.*	375	Toulon.	*Idem.*
Persquen (Morbihan).	5 février 1864.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Guiseriff (Morbihan).	13 fév. 1858.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Dérinon (Finistère).	20 août 1877.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	3 février 1862.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Indre (Loire-Inférieure).	28 avril 1866.	*Idem.*	375	Nantes.	*Idem.*
Plouvoru (Finistère).	2 avril 1850.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Saint-Pierre-Quilbignon (Finistère).	2 août 1870.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Plœmeur (Morbihan).	11 fév. 1848.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Querqueville (Manche).	6 août 1859.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Soubise (Charente-Inf.).	5 oct. 1868.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Poiseux (Nièvre).	23 nov. 1859.	*Idem.*	375	Guérigny (Nièvre).	*Idem.*
Dinéault (Finistère).	14 janv. 1851.	*Idem.*	375	Dinéault (Finistère).	*Idem.*
Bignan (Finistère).	14 août 1869.	*Idem.*	375	Lorient.	*Idem.*
Landunvez (Finistère).	22 fév. 1848.	*Idem.*	365	Brest.	*Idem.*
Vallebone (Italie).	22 juin 1864.	*Idem.*	365	Antibes.	*Idem.*
Saint-Germain-des-Vaux (Manche).	28 sept. 1854.	*Idem.*	365	Cherbourg.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.
						PENSION DE VEUVE EN 2e N
41	REBOUL (Louis-Joseph), veuf en 1res noces de AUBERT (Joséphine-Adèle).	Deuxième maître mécanicien.	10 juill. 1884.	6 juin 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	JEAN (Alline-Rose), veuve en 2e noces. REBOUL (Marie-Louise-Joséphine). ——— (Marie-Jeanne-Charlotte), orphelines du 1er lit.
				11 mai 1875.	.....	
42	LE BRAS (Yves-Marie), veuf en 1res noces de KÉRAUDY (Marie-Perrine).	Journalier aux constructions navales.	8 mai 1885.	8 mai 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	SIMON (Louise), veuve en 2e noces. LE BRAS (Louise-Pauline). ——— (Pauline), orphelines du 1er lit.
				15 avril 1880.	.....	
						PENSIONS D'ORPHELINS REV
43	VAINGHEDROYE (Jean-Baptiste), veuf de BOUGUIGNON (Christine-Baptistine-Sophie).	Capitaine d'armes de 2e classe.	15 oct. 1857.	21 mai 1879.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	VAINGHEDROYE (Léonore-Sophie).
				9 février 1870.	.....	
44	LE GOFF (Jean), marié à GUIZIOU (Marie-Marguerite).	Quartier-maître canonnier.	27 déc. 1870.	27 déc. 1870.	Tué devant l'ennemi sur le plateau d'Avron (siège de Paris).	LE GOFF (François)
				8 juin 1885.	Morte titulaire d'une pension de retraite.	
45	CADIOU (Guillaume), veuf de NORMAND (Marie-Vincente).	Ouvrier forgeron.	27 avril 1885.	27 avril 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	CADIOU (Marie-Françoise).
				5 avril 1875.	.....	
46	LAPLAGNE (Pierre), veuf de GUIBEAU (Marie)	Ouvrier poulieur.	6 avril 1884.	15 mai 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LAPLAGNE (Marguerite-Léontine-Lucie). ——— (Marie-Jeanne)
				23 avril 1876.	.....	
47	CAP (Joseph-Marie), marié à LE GALL (Marie-Anne).	Ouvrier charpentier.	26 mars 1878.	26 mars 1878.	.....	CAP (Adèle) ——— (Alain)
				4 juin 1885.	Morte titulaire d'une pension de retraite.	
48	CADIC (Pierre-Marie), marié à FOURNIER (Marie-Isabelle).	Journalier à la recette des bois.	4 avril 1876.	4 avril 1876.	.....	CADIC (Adolphe) ——— (Jean-Marie-Frédéric).
				25 juin 1884.	Morte titulaire d'une pension de retraite.	

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces et pour l'autre moitié à l'orphelin du 1er lit, avec réversion viagère au profit de la veuve de la portion afférente aux orphelines du 1er lit, lorsqu'elles auront cessé

Digitized by Google

NAISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
ORPHELIN DU 1er LIT.					
Toulon (Var).	11 janv. 1882.	Plus de 2 ans.	555f (a)	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Idem.	31 déc. 1863.				
Plouénan (Finistère).	2 février 1863.	*Idem.*	365 (a)	Brest.	*Idem* et loi du 28 juin 1862.
Brest (Finistère).	3 février 1881.				
DE 21 ANS ACCOMPLIS.					
Collioure (Pyrénées-Or.).	6 févr. 1848.	Plus de 2 ans.	723f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Landéda (Finistère).	24 mai 1858.	*Idem.*	675	L'Aberwrach.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 (art. 9) et 8 août 1883.
Lambézellec (Finistère).	25 juin 1865.	*Idem.*	375	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Rochefort (Charente-Inférr.)	17 mai 1853.	*Idem.*	375	Rochefort.	*Idem.*
Plougastel-Daoulas (Finistère).	7 juillet 1865.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	21 nov. 1865.	*Idem.*	365	Lorient.	*Idem.*
		TOTAL....	21,728		

ge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour t orphelines du 1er lit jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à leur majorité.

Digitized by Google

N° 23,061. — *DÉCRET portant concession de 33 Pensions de retraite sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 2 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° Les lois des 11 et 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, celles des 26 juin 1861, 28 juin 1862, 5 et 18 août 1879, 23 juillet 1881, 8 août 1883 et le décret du 21 mai 1880;

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée par la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES ET Ans.	CAMPAGNES ET Mois.	CAMPAGNES ET Jours.	CAMPAGNES ET
1	MONDOT (Louis-Jules).	20 mars 1853.	Brest (Finistère).	Lieutenant de vaisseau.	14	10	16	5	3	»	2
2	NÉEL (Jean-Baptiste).	28 janv. 1838.	Sainte-Croix-Hague (Manche).	Maître principal de 2e classe.	38	2	21	»	5	15	5
3	DOUBLAIN (Hubert).	31 août 1837.	Erre (Nord).	Premier maître mécanicien.	26	5	29	9	2	3	5
4	MAVOL (Aimé-Félix).	9 fév. 1838.	Brest (Finistère).	Premier maître canonnier.	31	5	10	14	»	8	6
5	LE ROMANCER (Pierre-Marie).	15 nov. 1835.	Lorient (Morbihan).	Premier maître calfat.	31	4	16	13	10	9	6
6	MOUCHOT (Ernest-Jules).	10 sept. 1829.	*Idem.*	Chef contremaître aux bâtiments en fer.	35	10	17	5	»	6	10
7	GAUTIER (Augustin-François).	26 déc. 1854.	Étables (Côtes-du-Nord).	Deuxième maître de manœuvre.	12	3	19	7	11	13	22
8	POURRECH (Jean-Marie), *dit* CONY.	5 avril 1838.	Garin (Haute-Garonne)	Contremaître à la pavillonnerie.	25	3	27	3	5	29	28
9	SALEM BEN KASSEM.....	1838.	Oran (Oran).	Garde-consigne au port d'Alger.	26	7	»	6	8	5	35
10	COSSON (Mathurin-Marie).	28 mai 1837.	Plérin (Côtes-du-Nord).	Quartier-maître de manœuvre.	25	3	25	12	10	14	35
11	BIAUCE (Charles-Jean-Marie).	13 janv. 1855.	Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine).	Quartier-maître de mousqueterie.	8	5	17	3	»	»	11
12	GALLOU (Jacques).....	2 mars 1860.	Guilers (Finistère).	Matelot.	4	5	4	1	2	15	5
13	KERHUEL (Jean).....	20 déc. 1860.	Cléder (Finistère).	*Idem.*	5	4	20	»	8	»	6
14	LE SAINT (Charles-Yves-François).	5 février 1860.	Lannion (Côtes-du-Nord).	*Idem.*	4	3	27	3	4	11	7

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. Ier. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au ableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux ndications de ce tableau.

2. La dépense annuelle de trente et un mille quatre cent six francs 31,406^f) qui résultera de la concession des trente-trois articles de ensions de retraite compris dans le tableau qui suit sera acquittée ur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exé- ution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 2 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé GALIBER.

ES LÉGALES de on de la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 18 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE des titulaires.
es 18 avril 1831 et 879.	Lieutenant de vaisseau. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	3,300^f	Brest.
Idem.	Maître principal de 2e classe.	2,097	Cherbourg.
es 18 avril 1831 et 883.	Premier maître mécanicien.	1,630	Brest.
Idem.	Premier maître.	1,445	Toulon.
Idem.	*Idem.*	1,445	Lorient.
des 18 avril 1831, 1862 et 8 août 1883.	Chef contremaître.	1,537	*Idem.*
es 18 avril 1831 et 883.	Deuxième maître. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	1,110	Brest.
et loi du 18 juin	Contremaître. (Infirmités.)	868	Toulon.
es 18 avril 1831 et 1883.	Garde-consigne.	957	Alger.
Idem.	Quartier maître. (5e en sus pour plus de 12 ans d'activité dans ce grade).	998	Cherbourg.
Idem.	Quartier-maître. (Infirmité le mettant hors d'état de rester au service et de pourvoir à sa subsistance.)	700	Brest.
Idem.	Matelot. (Infirmité le mettant hors d'état de rester au service et de pourvoir à sa subsistance.)	642	Toulon.
Idem.	*Idem.*	645	Brest.
Idem.	*Idem.*	658	*Idem.*

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.
15	FAUVEL (François-Charles).	15 juin 1859.	Equeurdreville (Manche).	Ouvrier chaudronnier.	3	3	16	»	»	»
16	SIOU (Charles).....	18 déc. 1861.	Brest (Finistère).	Ouvrier serrurier.	4	8	29	»	»	»
17	LE NÉOUANNIC (Alexis-Marie).	15 mars 1834.	Plœmeur (Morbihan).	Ouvrier fondeur.	25	5	10	»	»	»
18	PRONO (Tugdual-Marie).	11 avril 1830.	Grandchamp (Morbihan).	Ouvrier aux bâtiments en fer.	25	2	8	»	»	»
19	LE LUC (Guillaume)...	1er mars 1830.	Plœmeur (Morbihan).	*Idem.*	32	1	25	1	»	»
20	LAURANT (Joseph).....	10 juillet 1831.	Inguiniel (Morbihan).	*Idem.*	25	7	10	8	»	»
21	POSTIC (Jean-Pierre)...	18 déc. 1830.	Crozon (Finistère).	*Idem.*	30	11	13	»	»	»
22	LANCELOT (Joachim)...	7 août 1827.	Inzinzac (Morbihan).	*Idem.*	25	4	26	»	»	»
23	HUET (Charles-Louis-Honoré).	10 juin 1835.	Besneville (Manche).	Ouvrier à la direction d'artillerie.	29	1	8	5	»	»
24	MARC (Guillaume-Marie).	28 oct. 1834.	Milizac (Finistère).	Ouvrier charpentier.	25	3	29	»	»	»
25	POCHARD (Constant-Louis).	20 mars 1825.	Crozon (Finistère).	Ouvrier cordier.	26	10	27	»	»	»
26	LE BOUDER (Joseph-Marie).	4 mars 1868.	Lannion (Côtes-du-Nord).	Novice.	1	3	16	1	10	3
27	LODIC (Stéphan).....	5 avril 1835.	Saint-Thouan (Finistère).	Journalier aux constructions navales.	25	3	»	»	»	»
28	TROADEC (Pierre).....	26 déc. 1834.	Plonider (Finistère).	*Idem.*	29	8	28	8	»	»
29	BERVAS (Jacques).....	29 mars 1835.	Lambezellec (Finistère).	*Idem.*	32	4	26	2	7	1
30	COSQUER (Pierre-Marie).	1er août 1829.	Loc-Maria (Finistère).	*Idem.*	25	4	»	»	»	»
31	BESNARD (Louis-Alexandre).	20 déc. 1856.	Ciré (Charente-Inférieure.)	Journalier aux machines.	3	8	13	»	»	»
32	LE BRUN (Arsène-François).	19 nov. 1842.	Roncey (Manche).	Commis principal à la direction de l'intérieur.	25	1	19	8	»	»
33	KALLENBRUNN (Jean-François-Léon).	24 juillet 1860.	Armancourt (Meurthe-et-Moselle).	Sous-chef artificier d'artillerie de marine.	4	3	5	2	»	»

N° 23,062. — *DÉCRET portant concession de 30 Pensions de Veuves et d'Orphelins sur les fonds de la Caisse des Invalides de la Marine.*

Du 2 Novembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies;

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817 et l'article 8 de l'ordonnance du 27 août 1817, portant application à la marine;

2° La loi du 18 avril 1831, concernant les pensions de l'armée de mer, et celles des 9 juin 1853, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883;

Digitized by Google

ÉGALES la pension.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 11 et 18 avril 1831, 23 juillet 1881, 22 juin 1882, etc.	DOMICILE des titulaires.
avril 1831, 8 août 1883.	Ouvrier. (Infirmité le mettant hors d'état de rester au service et de pourvoir à sa subsistance.	600f	Cherbourg.
s.	Ouvrier. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	636	Brest.
s.	Ouvrier.	603	Lorient.
s.	*Idem.*	601	*Idem.*
s.	*Idem.*	661	*Idem.*
s.	*Idem.*	665	*Idem.*
s.	*Idem.*	645	Brest.
s.	*Idem.*	603	Lorient.
s.	*Idem.*	668	Cherbourg.
s.	*Idem.*	602	Brest.
s.	*Idem.*	614	*Idem.*
avril 1831 et	Novice. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	623	*Idem.*
du 28 juin	Journalier.	582	*Idem.*
ss.	*Idem.*	676	*Idem.*
ss.	*Idem.*	655	*Idem.*
ss.	*Idem.*	593	*Idem.*
ss.	Journalier. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	608	Rochefort.
8 avril 1831, et décret du	Aide-commissaire, réunissant plus de 6 ans de services à la mer et aux colonies.	2,025	Lorient.
11 et 18 avril ût 1879 et 23	Sergent. (Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre.)	894	*Idem.*
	TOTAL.....	31,406	

3° Les crédits ouverts au budget spécial de la caisse des invalides, chargée r la loi de payer lesdites pensions;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de marine et des colonies du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des personnes dénommées au bleau ci-après une pension ou un secours annuel fixés conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉ[illegible] des [illegible]
1	SARRAZIN (Joseph).....	Médecin de 2e classe de la marine.	30 mars 1884.	30 mars 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée à la Guadeloupe.	ROUGE (Isabel[illegible] phine-Augus[illegible]
2	JÉZÉQUEL (Joseph-Marie).	Commis de marine (ancienne formation).	3 fév. 1885.	3 fév. 1885.	Mort des suites de maladie endémique contractée à la Nouvelle-Calédonie.	PELLETIER [illegible] Rose).
3	COUTTON (Eugène-Marius-François).	Deuxième maître magasinier.	25 fév. 1884.	25 fév. 1885.	Noyé dans le naufrage de l'*Oise*.	ANDRIEU [illegible] toire-Louise.
4	TROADEC (Guillaume)..	Deuxième maître calfat.	22 sept. 1884.	22 sept. 1884.	Mort des suites de maladie endémique contractée au Tonkin.	TOULLEC (Marie-[illegible]
5	COUËDIC (Mathurin)...	Deuxième maître vétéran.	10 avril 1885.	10 avril 1885.	Mort des suites d'une contusion reçue en service commandé.	LACROIX (Jeanne-[illegible] Françoise
6	BLANCHARD (Alphonse-Yves-Marie).	Quartier-maître de timonerie.	16 fév. 1882.	16 fév. 1885.	Mort des suites de maladie endémique contractée à Madagascar.	BLANCHARD [illegible] Marie-Caroline).
7	ENGUEHARD (Joseph-Élie).	Quartier-maître infirmier.	23 sept. 1885.	23 sept. 1883.	Mort des suites de maladie endémique contractée dans le Levant.	HAMEL (Marie-[illegible] Bernardine).
8	DELPORTE (Baptiste)...	Quartier-maître coq.	5 fév. 1885.	30 mai 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	LEOTAUD (Rosine)
9	MÉNEZ (Louis-Marie)..	Quartier-maître vétéran.	3 mars 1884.	3 juin 1885.	*Idem.*	LE CALVEZ (Marie-[illegible]
10	ÉVENO (Amand-Désiré).	Aide-contre-maître fondeur.	27 sept. 1871.	16 mars 1885.	*Idem.*	CAUZIC (Anne-Jo[illegible] Prudence).
11	FORBIN (Joseph).....	Aide-contre-maître charpentier.	1er sept. 1866.	9 mai 1885.	*Idem.*	LESCOET ([illegible] Désirée).
12	LE LUC (Louis-Ollivier).	Chef ouvrier perceur.	16 fév. 1870.	15 avril 1885.	*Idem.*	LE BOULE (Marie-[illegible] çoise).
13	THOMAS (Jean-Marie)..	Chef ouvrier aux bâtiments en fer.	12 nov. 1879.	17 avril 1885.	*Idem.*	LE GRAS (Marie-[illegible] çoise).
14	ARTEAU (Charles-Vincent).	Chef ouvrier aux chaloupes et canots.	13 juin 1885.	13 juin 1885.	Mort en possession de droits à la pension de retraite.	PLÉMER (Jean[illegible] lène).
15	CAVALLIER (Eugène-Antoine).	Garde maritime de 1re classe.	3 fév. 1885.	3 fév. 1885.	Mort des suites de maladie endémique contractée à la Guadeloupe.	SÉGUINAUD (Rose[illegible]
16	BRABAN (Louis-François-Marie).	Matelot distributeur.	21 avril 1886.	21 avril 1886.	Mort des suites de blessures reçues en service commandé.	BRUNO (Augustine-[illegible] che-Françoise.
17	FOREST (Alexis-Pierre).	Ouvrier fondeur.	27 avril 1885.	27 avril 1885.	Mort des suites d'une lésion survenue en service commandé.	CANN (Marie-[illegible] rite).
18	PERREL (Julien-Isidore).	Ouvrier aux constructions navales.	24 déc. 1884.	11 juillet 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	ÉCOLIVET (Alex[illegible] Caroline-Ann[illegible]
19	GUILLEMIN (Guillaume-Eugène).	Ouvrier menuisier.	4 déc. 1867.	17 juillet 1885.	*Idem.*	MESLIN (Caro[illegible] rée).
20	FLOCH (Pierre-Eugène-Marie).	Ouvrier cordier.	16 nov. 1872.	13 juillet 1885.	*Idem.*	HUET (Félicité-[illegible]
21	TARDIF (Jean-François).	Ouvrier à la scierie mécanique.	1er fév. 1870.	29 juin 1885.	*Idem.*	BERTAUX (Jean[illegible] Françoise).
22	PERROT (Jacques-Marie).	Ouvrier perceur.	16 fév. 1872.	16 juillet 1885.	*Idem.*	MOAL (Angélique-Augustine).

Digitized by Google

ISSANCE. Lieux.	DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
Toulon (Var).	2 oct. 1879.	Plus de 2 ans.	833f	Toulon.	Lois des 18 avril 1831 et 5 août 1879.
Veules (Seine-Inférieure)	17 août 1871.	*Idem.*	767	Nouméa (Nouvelle-Calédonie).	*Idem* et loi du 8 août 1883.
Six-Fours (Var).	29 juin 1874.	*Idem.*	555	Toulon.	*Idem.*
Lambézellec (Finistère).	23 avril 1882.	*Idem.*	555	Brest.	*Idem.*
Ambon (Morbihan).	5 sept. 1881.	*Idem.*	555	Vannes.	*Idem.*
Ploërmel (Morbihan).	22 juin 1882.	*Idem.*	450	Brest.	*Idem.*
Biville (Manche).	3 sept. 1881.	*Idem.*	450	Cherbourg.	*Idem.*
Gap (Hautes-Alpes).	14 sept. 1882.	*Idem.*	450	Toulon.	*Idem.*
Plouzélambre (Côtes-du-Nord).	9 oct. 1865.	*Idem.*	450	Brest.	*Idem.*
Guéméné (Morbihan).	3 août 1858.	*Idem.*	450	Angers (Maine-et-Loire).	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.
Riantec (Morbihan).	13 sept. 1840.	*Idem.*	450	Lorient.	*Idem.*
Languidic (Morbihan).	25 sept. 1845.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
Hennebont (Morbihan).	9 sept. 1844.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
Quéven (Morbihan).	6 mai 1867.	*Idem.*	450	*Idem.*	*Idem.*
La Basse-Terre (Guadeloupe).	22 août 1857.	*Idem.*	450	La Basse-Terre (Guadeloupe).	*Idem.*
Lorient (Morbihan).	11 mars 1884.	*Idem.*	375	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
Dirinon (Finistère).	22 avril 1865.	*Idem.*	375	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.
Baubigny (Manche).	28 août 1866.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Valognes (Manche).	14 oct. 1845.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*
Lambézellec (Finistère).	4 oct. 1857.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*
Alléaume (Manche).	30 juillet 1857.	*Idem.*	375	Cherbourg.	*Idem.*
Brest (Finistère).	11 juin 1846.	*Idem.*	375	Brest.	*Idem.*

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des maris et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES du décès.	NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.
23	GODOC (François).....	Ouvrier pompier.	18 oct. 1871.	15 juillet 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	MOAL (Marie-Franç
24	LE COUCHON (Jean-Marie).	Journalier aux travaux hydrauliques.	1er juill. 1872.	20 avril 1885.	*Idem.*	DANOIS (Thérèse-Françoise).
25	LANCIEN (François-Marie).	Capitaine de remorqueur au service des travaux du Haut-Sénégal.	17 août 1884.	17 août 1884.	Mort des suites d'un accident grave résultant notoirement de l'exercice de ses fonctions.	HOUARD (Isabelle).....
26	RIOUAL (Jean-François).	Gardien de phare de 1re classe du cap Saint-Jacques.	11 mars 1884.	11 mars 1884.	A péri dans le naufrage d'une embarcation sur laquelle il exécutait un service commandé.	GUILLOT (Marie-Françoise).

PENSION DE VEUVES ET 1er MA

27	ANDRÉ (François)..... veuf en 1res noces de MABEC (Marie-Yvonne).	Deuxième maître de manœuvre.	25 avril 1884.	1er juill. 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	KÉRIZÉON (Madeleine), veuve en 2e noces. ANDRÉ (Marie-François-Adèle). ——— (Louis), orphelins du 1er lit.
				9 mai 1870.	.....	
28	PÉCARD (Pierre-Marie). veuf en 1res noces de PERRON (Isabelle).....	Chef ouvrier ajusteur.	30 mai 1885.	30 mai 1885.	Mort des suites de blessures reçues en service commandé.	LE DEC (Françoise-Yvonne), veuve en 1re noces. PÉCARD (Léonie-Adélaïde-Marie), orpheline du 1er lit.
				6 mars 1883.	.....	
29	LILÉS (François)..... veuf en 1res noces de LHOSTIS (Marie-Jeanne).	Ouvrier aux travaux hydrauliques.	13 mai 1885.	13 mai 1885.	Mort des suites de blessures reçues en service commandé.	KERVELLA (Marie-Jeanne), veuve en 2e noces. LILÉS (Henri-Marie), orphelin du 1er lit.
				23 mai 1877.	.....	

PENSIONS D'ORPHELINS JUSQ

30	PIERRÈS (Jean-Marie).. marié à LANNUZEL (Marie-Perrine-Gabrielle).	Deuxième maître de manœuvre.	4 avril 1872.	20 juillet 1885.	Mort titulaire d'une pension de retraite.	PIERRÈS (Armandine-Adolphine). ——— (Théodore-Adolphe).
				23 avril 1875.	.....	

(a) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces, et pour l'autre moitié aux orphelins du 1er lit, avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente aux orphelins du 1er lit lorsqu'ils auront atteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour aux orphelins du 1er lit jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur majorité. — (b) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces, et pour l'autre moitié à l'orpheline du 1er lit, avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à l'orpheline du 1er lit lorsqu'elle aura atteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous

Digitized by Google

NAISSANCE.		DATE du mariage.	ANNÉES DE MARIAGE antérieures à la cessation d'activité du mari, ou nombre d'enfants existants de ce mariage antérieur.	FIXATION DE LA PENSION. Lois des 18 avril 1831, 9 juin 1853, 28 juin 1862, 5 août 1879 et 8 août 1883.	DOMICILE.	BASES LÉGALES de la fixation.
...s.	Lieux.					
ars 5.	Plounéour-Ménez (Finistère).	17 juillet 1864.	Plus de 2 ans.	375f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.
...im ...s.	Josselin (Morbihan).	25 juin 1855.	*Idem.*	365	Lorient.	*Idem.*
...ril 7.	Pléguien (Côtes-du-Nord).	18 janv. 1867.	Plus de 6 ans.	172	Nantes.	Lois des 18 avril 1831 et 9 juin 1853.
...ain ...a.	Étables (Côtes-du-Nord)	18 juillet 1877.	*Idem.*	135	Binic.	*Idem.*
ORPHELINS DU 1er LIT.						
...éc. 17.	Guipavas (Finistère).	29 janv. 1882.	Plus de 2 ans.	555f (*a*)	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
...év. 35. ...vier 39.	Brest (Finistère).	12 avril 1864.				
...anv. 53.	Hennebont (Morbihan).	5 février 1885.	*Idem.*	450 (*b*)	Lorient.	Lois des 18 avril 1831, 28 juin 1862 et 8 août 1883.
...ct. 74.	Lorient (Morbihan).	22 avril 1868.				
...ept. 32.	Plougastel-Daoulas (Finistère).	25 déc. 1879.	*Idem.*	375 (*c*)	Brest.	*Idem.*
...éc. 75.	Brest (Finistère).	5 juillet 1868.				
DE DE 21 ANS ACCOMPLIS.						
...mars 66. ...sept. 72.	Brest (Finistère). Le Conquet (Finistère).	18 mai 1852.	Plus de 2 ans.	555f	Brest.	Lois des 18 avril 1831, 5 août 1879 et 8 août 1883.
				13,372		

...condition que la part de la veuve, si elle décède sans enfants, fera retour à l'orpheline du 1er lit jusqu'à ce ...u'elle soit parvenue à sa majorité. — (*c*) Cette pension est payable pour moitié à la veuve en 2es noces, et pour autre moitié à l'orphelin du 1er lit, avec réversion viagère, au profit de la veuve, de la portion afférente à orphelin du 1er lit lorsqu'il aura atteint l'âge de 21 ans accomplis, et sous la condition que la part de la veuve, ...i elle décède sans enfants, fera retour à l'orphelin du 1er lit jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa majorité.

Digitized by Google

2. La dépense annuelle de treize mille trois cent soixante-douze francs (13,372f) qui résultera de la concession des trente articles de pensions de veuves et d'orphelins compris dans le tableau qui précède sera acquittée sur les fonds de la caisse des invalides de la marine.

3. Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 2 Novembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Signé GALIBER.

N° 23,063. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de la Corrèze, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N° DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	St-Julien-le-Pèlerin (section de Rompignac)	Bois du Bousquand (reste).	1h 42a	»	»	Taillis. A exploiter par quart de 1885 à 1888. A délivrer.
2	St-Julien-le-Pèlerin (section de Sagmoissouse).	Garoustes (reste).....	10 00	»	»	Taillis. A exploiter par cinquième de contenance en 1885, 1887, 1889, 1891, 1893. A délivrer.

(*Paris, 12 Mai 1885.*)

N° 23,064. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, en 1885, une coupe extraordinaire de onze hectares cinquante-quatre ares de taillis sous futaie dans le bois de la commune de Villards-Saint-Georges (Jura).

2. Une somme de cinq cent soixante-cinq francs sera prélevée sur le prix de vente. (*Paris, 12 Mai 1885.*)

N° 23,065. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, en 1885, dans les bois de la commune de Senestis (Lot-et-Garonne) une coupe extraordinaire de vingt-quatre hectares treize ares de taillis sous futaie sur le canton de la réserve à exploiter par moitié en 1885-1886.

2. Il sera imposé sur la vente une somme de cent vingt-huit francs pour curage de fossés. (*Paris, 12 Mai 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,066. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, pour l'exercice 1885, dans les bois de la commune de Brocourt (Meuse) une coupe extraordinaire de deux hectares quatre-vingt-dix-sept ares de taillis sous futaie formant le coupon numéro 5 de la réserve. (*Paris, 12 Mai 1885.*)

N° 23,067. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, à titre extraordinaire pour l'exercice 1885, une coupe d'extraction de deux cent soixante-quinze mètres cubes dans les coupes n°s 1, 4, 5 de la cinquième affectation de la forêt domaniale de Ban (Doubs). (*Paris, 16 Mai 1885.*)

N° 23,068. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant ce qui suit :

L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, à titre extraordinaire pour l'exercice 1885, dans les séries n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 de la forêt domaniale de Levier (Doubs) les coupes secondaires ou définitives indiquées ci-après :

Première série, affectations I et II	300
~~Deuxième série, affectations I et II~~	~~300~~
Troisième série, affectations II et III	300
Quatrième série, affectations I et II	300
Cinquième série, affectations I, II et V	300
Sixième série, affectations I et II	300
Huitième série, affectations I et II	200

(*Paris, 16 Mai 1885.*)

N° 23,069. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, à titre extraordinaire pour l'exercice 1885, dans la première série de la forêt domaniale de Courbépine, les coupes indiquées ci-après :

Première affectation, cinq cent quarante-quatre mètres cubes, coupe secondaire ou définitive.

Quatrième affectation, six cent quatre-vingt-neuf mètres cubes, coupe d'ensemencement. (*Paris, 16 Mai 1885.*)

N° 23,070. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, à titre extraordinaire pour l'exercice 1885, une coupe d'extraction de trois cent mètres cubes dans les coupes 1 et 4 de la troisième affectation et 4 de la quatrième affectation de la forêt domaniale de Noirmont (Doubs). (*Paris, 16 Mai 1885.*)

N° 23,071. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir en 1885, dans la forêt communale d'Aiguilles (Hautes-Alpes), une coupe extraordinaire d'extraction de mille six cents mètres cubes à prendre dans les parcelles A, B, C, D, G de la série de la Lauzière, I et J de la série hors cadre (*Paris, 16 Mai 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,072. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département des Hautes-Pyrénées, les coupes extraordinaires ci-dessous désignées, savoir:

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Houeydets..	Palouma.....	3h 00a	"	"	Taillis sous futaie.
2	Bagnères-de-Bigorre.	Ardalos et Bélion.....	"	"	570	Extraction. A exploiter en 1886. Charges : trois cents francs pour travaux.
3	*Idem*.....	Tramoubats.....	"	"	400	Extraction.
4	Lourdes ...	Réserve.....	32 10	"	"	Taillis sous futaie. Charges : cinq cents francs pour travaux.
5	*Idem*.....	Cuyala.....	"	"	1,500	Extraction. Charges : cinq cents francs pour repeuplements.

(*Paris, 16 Mai 1885.*)

Erratum. Bulletin des lois, XII° série, partie supplémentaire, n° 170, 36° état des options d'Alsaciens-Lorrains, page 2444, n° d'ordre 563, *Mélard* (*Hippolyte*), au lieu de *né le 4 août 1864*, lisez *18 avril 1865*.

Certifié conforme :

Paris, le 13 * Janvier 1886,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

DEMÔLE.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 13 Janvier 1886.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1738.

N° 23,073. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 48 Réversions de Pensions allouées à des Victimes du Coup d'État du 2 Décembre 1851.*

Du 27 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les lois des 30 juillet 1881 et 7 août 1882, qui attribuent des pensions aux victimes du Coup d'État de décembre 1851, du décret du 8 décembre même année et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858;

Vu l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881, portant qu'au décès des crédirentiers moitié de la pension qui leur aura été accordée sera réversible sur leurs veuves non remariées ou leurs descendants au premier degré;

Vu les articles 1er et 2 de ladite loi, desquels il résulte que les pensions allouées en vertu de l'article 1er, c'est-à-dire aux victimes directes, sont seules réversibles;

Vu l'article 4 de la loi du 7 août 1882, qui dispose que les pensions accordées en vertu de ladite loi seront réversibles dans les conditions fixées par l'article 13 de la loi du 30 juillet 1881;

Vu les demandes adressées par les ayants cause des titulaires décédés, ensemble les pièces produites pour la justification des droits des réclamants;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les pensions comprises dans le tableau ci-après, et qui étaient précédemment inscrites au nom d'anciens titulaires décédés, sont reversées pour moitié sur la tête de leurs veuves non remariées ou de leurs descendants au premier degré, conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
ABEILLE (Jean-Baptiste).....	7 octobre 1885.	12,773	200f	1	FABRE (Marie-Sabine), ... ABEILLE.
AMAND (Auguste-Guillaume).	29 janvier 1884.	19,415	100	2	AMAND (Théodore).....
BANET-RIVET.....	28 novembre 1884.	1,709	400	3	IMBERT (Joséphine-Marguerite), veuve BANET-RIVET.
BERCHON (Alexis).....	3 novembre 1884.	495	200	4	DELAGRANGE (Jeanne-Catherine), veuve BERCHON.
BILLÈS (Thomas), *dit* BARBÈS.	17 septembre 1885.	19,468	1,000	5	MORATO (Catherine-Thérèse-Rose), veuve BILLÈS.
BOULAY (François), *dit* BARBICHE.	11 septembre 1885.	2,518	500	6	GAGNÉ (Esther), veuve BOULAY.
BRÉMOND (André).....	30 septembre 1885.	12,889	150	7	BRÉMOND (Feronie), ... CRESPIN.
				8	BRÉMOND (Anne-Thérèse), femme FABRE.
				9	BRÉMOND (César-François).
BRUN (Joseph).....	16 mai 1885.	14,262	800	10	BRUN (Joseph-François).
				11	BRUN (Jean-Honoré).
				12	BRUN (Cipriens-Sulpice).
				13	BRUN (Adrien-Joseph).
BRUTUS (François).....	11 septembre 1885.	19,529	800	14	DARJOU (Josèphe-Marguerite-Anastasie), veuve BRUTUS.
CARBONNEILL (Jacques).....	2 juillet 1885.	20,309	100	15	BORDES (Marie), veuve CARBONNEILL.
CARETTE (Auguste-François).	18 mai 1885.	6,963	1,200	16	CARETTE (Marguerite-Caroline).
				17	CARETTE (Junius)...
				18	CARETTE (Hortense), femme CAPRON.
				19	CARETTE (Cincinnatus).
				20	CARETTE (Auguste)...

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
...es.	Lieux.				
...vrier 24.	Le Val (Var).	Le Val (Var).	100f	8 octobre 1885.	
...vrier 42.	Orléans (Loiret).	Orléans, rue de Bourgogne, n° 123 (Loiret).	50	30 janvier 1884.	
...uillet 27.	Apt (Vaucluse).	Paris, r. des Chantiers, n° 5 (Seine).	200	29 novembre 1884.	
...tobre 14.	Culan (Cher).	Culan (Cher).	100	4 novembre 1884.	
...nvier 13.	Pezilla-de-la-Rivière (Pyrénées-Orient.).	Pezilla-de-la-Rivière (Pyrénées-Orientales).	500	18 septembre 1885.	
juin 23.	Saint-Satur (Cher).	Fontenay (Cher).	250	12 septembre 1885.	
...nvier 38.	Flayosc (Var).	Flayosc (Var).	25	1er octobre 1885.	
...uillet 43.	*Idem.*	Marseille, rue Escoffier, n° 7 (Bouches-du-Rhône).	25	*Idem.*	
janvier 46.	*Idem.*	Flayosc (Var).	25	*Idem.*	
mars 831.	Barcelonnette (Basses-Alpes).	Annot (Basses-Alpes).	100	17 mai 1885.	
août 833.	*Idem.*	Barcelonnette (Basses-Alpes).	100	*Idem.*	
...vembre 835.	*Idem.*	Roquebrune (Var).	100	*Idem.*	
mars 840.	Saillans (Drôme).	Barcelonnette (Basses-Alpes).	100	*Idem.*	
janvier 817.	Sainte-Marie-la-Mer (Pyrénées-Orient.).	Sainte-Marie-la-Mer (Pyrénées-Orientales).	400	12 septembre 1885.	
mars 811.	Corbère (Pyrénées-Orient.).	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	50	3 juillet 1885.	
...embre 830.	Boulogne (Seine).	Boulogne, sente des Guérets, n° 3 (Seine).	120	19 mai 1885.	
juillet 836.	*Idem.*	Angers, route de la Traquette (Maine-et-Loire).	120	*Idem.*	
mars 832.	*Idem.*	Boulogne, r. Maître-Jacques, 16 (Seine).	120	*Idem.*	
juillet 840.	*Idem.*	Boulogne, rue de Paris, n° 84 (Seine).	120	*Idem.*	
mars 844.	*Idem.*	Boulogne, r. Maître-Jacques, 16 (Seine).	120	*Idem.*	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
ABEILLE (Jean-Baptiste).....	7 octobre 1885.	12,773	200f	1	FABRE (Marie-Sabine), ... ABEILLE.
AMAND (Auguste-Guillaume).	29 janvier 1884.	19,415	100	2	AMAND (Théodore).....
BANET-RIVET.....	28 novembre 1884.	1,709	400	3	IMBERT (Joséphine-M... rite), veuve BANET-RIV...
BERCHON (Alexis).....	3 novembre 1884.	495	200	4	DELAGRANGE (Jeanne-... rine), veuve BERCHON
BILLÈS (Thomas), *dit* BARBÈS.	17 septembre 1885.	19,468	1,000	5	MORATO (Catherine-Thé... Rose), veuve BILLÈS
BOULAY (François), *dit* BARBICHE.	11 septembre 1885.	2,518	500	6	GAGNÉ (Esther), veuve B... LAY.
BRÉMOND (André).....	30 septembre 1885.	12,889	150	7	BRÉMOND (Féronie), ... CRESPIN.
				8	BRÉMOND (Anne-Thérèse) femme FABRE.
				9	BRÉMOND (César-François)
BRUN (Joseph).....	16 mai 1885.	14,262	800	10	BRUN (Joseph-François)
				11	BRUN (Jean-Honoré)
				12	BRUN (Cyprien-Sa...)
				13	BRUN (Adrien-Joseph)
BRUTUS (François).....	11 septembre 1885.	19,529	800	14	DARJOU (Josèphe-Marguerite Anastasie), veuve BRUTUS
CARBONNEILL (Jacques).....	2 juillet 1885.	20,309	100	15	BORDES (Marie), veuve CARBONNEILL.
CARETTE (Auguste-François).	18 mai 1885.	6,963	1,200	16	CARETTE (Henriette-Jo... line).
				17	CARETTE (Junius)...
				18	CARETTE (Hortense), ... CAPRON.
				19	CARETTE (Cincinnatus)
				20	CARETTE (Auguste)...

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
...ies..	Lieux.				
...vrier 24.	Le Val (Var).	Le Val (Var).	100f	8 octobre 1885.	
...vrier 42.	Orléans (Loiret).	Orléans, rue de Bourgogne, n° 123 (Loiret).	50	30 janvier 1884.	
...uillet 27.	Apt (Vaucluse).	Paris, r. des Chantiers, n° 5 (Seine).	200	29 novembre 1884.	
...tobre 14.	Culan (Cher).	Culan (Cher).	100	4 novembre 1884.	
...nvier 13.	Pezilla-de-la-Rivière (Pyrénées-Orient.).	Pezilla-de-la-Rivière (Pyrénées-Orientales).	500	18 septembre 1885.	
...juin 23.	Saint-Satur (Cher).	Fontenay (Cher).	250	12 septembre 1885.	
...nvier 38.	Flayosc (Var).	Flayosc (Var).	25	1er octobre 1885.	
...illet 43.	*Idem.*	Marseille, rue Escoffier, n° 7 (Bouches-du-Rhône).	25	*Idem.*	
...nvier 46.	*Idem.*	Flayosc (Var).	25	*Idem.*	
...mars 34.	Barcelonnette (Basses-Alpes).	Annot (Basses-Alpes).	100	17 mai 1885.	
...oût 33.	*Idem.*	Barcelonnette (Basses-Alpes).	100	*Idem.*	
...embre 35.	*Idem.*	Roquebrune (Var).	100	*Idem.*	
...nars 40.	Saillans (Drôme).	Barcelonnette (Basses-Alpes).	100	*Idem.*	
...nvier 17.	Sainte-Marie-la-Mer (Pyrénées-Orient.).	Sainte-Marie-la-Mer (Pyrénées-Orientales).	400	12 septembre 1885.	
...nars 11.	Corbère (Pyrénées-Orient.).	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	50	3 juillet 1885.	
...mbre 30.	Boulogne (Seine).	Boulogne, sente des Guérets, n° 3 (Seine).	120	19 mai 1885.	
...illet 36.	*Idem.*	Angers, route de la Traquette (Maine-et-Loire).	120	*Idem.*	
...ars 32.	*Idem.*	Boulogne, r. Maître-Jacques, 16 (Seine).	120	*Idem.*	
...illet 10.	*Idem.*	Boulogne, rue de Paris, n° 84 (Seine).	120	*Idem.*	
...ars 14.	*Idem.*	Boulogne, r. Maître-Jacques, 16 (Seine).	120	*Idem.*	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
CAYOT (Antoine-Mathurin)..	5 décembre 1884.	10,431	200f	21	CAYOT (Remond-Henrie).
				22	CAYOT (Rose-Victoire), fem DENEUVILLE.
				23	CAYOT (Marie-Augustine femme MASSON.
				24	CAYOT (Éléonore), fem ALLILAIRE.
CHAUMARD (Crépin).....	25 juillet 1885.	19,128	100	25	GUÉNEAU (Julie), ve CHAUMARD.
COUBRIS (Louis).....	18 septembre 1885.	19,801	400	26	COMMENGE (Marie-Thérèse Rose), veuve COUBRIS.
COUTURAT (Louis-Eugène)..	11 août 1885.	1,731	1,000	27	BONTE (Roseline-Agathe Joseph), veuve COUTURAT.
CHABASSIER (Pierre).....	10 février 1882.	5,086	300	28	CHABASSIER (Jean-Marie
				29	CHABASSIER (Laurent
CHABOT (Augustin-Eusèbe)..	1er septembre 1883.	2,071	100	30	GERMAIN (Marie-Clémentine) veuve CHABOT.
DECRÉ (Pierre).....	10 septembre 1885.	5,413	300	31	FAUCHON (Euphrasie-Virginie), veuve DECRÉ.
FÉRIOL (Jean).....	16 décembre 1884.	16,144	400	32	BARNAVOL (Marie), ve FÉRIOL.
FIÉ (Narcisse-Germain).....	15 mai 1885.	19,284	800	33	FIÉ (Alphonse-Narcisse
FOURNIER (Gustave).....	4 août 1885.	18,488	400	34	CELLIER (Jeanne-Marguerite Victorine-Darie), ve FOURNIER.
GUINTRANDY (Théodore)....	4 octobre 1884.	20,634	400	35	BONIFACE (Marie-Thérèse) veuve GUINTRANDY.
HÉRAIN (Antoine).....	20 juin 1885.	5,098	200	36	BAILLY (Thérèse), ve HÉRAIN.

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
se.	Lieux.				
oût 9.	Saint-Fargeau (Seine-et-Marne).	Pringy (Seine-et-Marne).	20f	6 décembre 1884.	Réversion des quatre dixièmes de la pension, une autre enfant ayant perdu tout droit à réversion par suite de son mariage avec un étranger.
embre 7.	Pringy (Seine-et-Marne).	Dannemois (Seine-et-Oise).	20	*Idem.*	
oût 1.	Saint-Fargeau (Seine-et-Marne).	Paris, rue Duris, n° 26 (Seine).	20	*Idem.*	
embre 8.	Moigny (Seine-et-Oise).	Barbizon (Seine-et-Marne).	20	*Idem.*	
oût 2.	Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre).	Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre).	50	26 juillet 1885.	
tembre 5.	Pollestres (Pyrénées-Orient.).	Pollestres (Pyrénées Orientales).	200	19 septembre 1885.	
embre 4.	La Bassée (Nord).	Paris, rue de la Clef, n° 4 (Seine).	500	12 août 1885.	
juin 27.	Charlieu (Loire).	Châtellerault, rue des Loges, n° 16 (Vienne).	75	11 février 1882.	
»	*Idem.*	*Idem.*	75	*Idem.*	
mars 24.	Charleval (Bouches-du-Rhône).	Eyguières (Bouches-du-Rhône).	50	2 septembre 1883.	
tobre 27.	Mayenne (Mayenne).	Mayenne (Mayenne).	150	11 septembre 1885.	
mai 24.	Chamaloc (Drôme).	Chamaloc (Drôme).	200	17 décembre 1884.	
oût 44.	Ousson (Loiret).	Paris, boulevard du Temple, n° 23 (Seine).	400	16 mai 1885.	
embre 14.	Vendemian (Hérault).	Montpellier (Hérault).	200	5 août 1885.	
mars 19.	Carpentras (Vaucluse).	La Blancarde (banl. de Marseille), rue Boscory, n° 10 (Bouches-du-Rhône).	200	5 octobre 1884.	
nvier 15.	Sablons (Isère).	Le Péage-de-Roussillon (Isère).	100	21 juin 1885.	

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires décédés.	DATE du décès.	PENSIONS. Numéros d'inscription.	PENSIONS. Sommes.	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS des nouveaux ayants droit.
LECLÈRE (Joseph-Napoléon).	12 avril 1885.	7,117	1,000f	37	PACHOUD (Anne-Sol[illegible] tique), veuve LECL[illegible]
MICHEL (Joseph).....	29 août 1885.	2,102	200	38	MICHEL (François-Mari[illegible]
MOIRENC (André).....	2 juillet 1885.	20,797	150	39	MOIREN (Vincent-Camil[illegible]
				40	MOIREN (Joseph).....
MONDIN (Blaise).....	24 août 1885.	4,049	800	41	DURAN (Marie-Hildegu[illegible] veuve MONDIN.
MOUCHET (Joseph).....	2 juillet 1885.	4,050	1,000	42	MOUCHET (Marie [illegible] LAPPARGUE.
PETIT (Pierre-Remy).....	6 avril 1884.	17,813	300	43	GALIBERT (Anne-[illegible] veuve PETIT.
PIOTON (Joseph).....	30 septembre 1885.	209	1,000	44	PIOTON (Alexandre-[illegible]
SIMARD (Hyacinthe).....	6 septembre 1885.	16,328	400	45	REYNIER (Marguerite [illegible] SIMARD.
VIVIEN (Marie-Irénée), veuve LUCAS.	4 août 1884.	3,107	200	46	LUCAS (Victor-Timothé[illegible]
				47	LUCAS (Gustave-Isidore[illegible]
WENGER (Eugène-Barthélemy).	10 octobre 1885.	31	1,000	48	FOURNIER (Antoinette[illegible] veuve WENGER.
		TOTAL.	16,100		

2. Les nouvelles pensions, dont le total s'élève à huit mille trente francs (8,030f), seront inscrites au Trésor public, avec jouissance du jour indiqué au tableau qui précède.

3. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Digitized by Google

NAISSANCE.		RÉSIDENCE.	QUOTITÉ de la pension à inscrire.	DATES de jouissance.	OBSERVATIONS.
:s.	Lieux.				
ût 2.	Granges (Suisse).	Gennevilliers, place de la Mairie, n°1 (Seine).	500f	13 avril 1885.	
obre 5.	Ventabren (Bouches-du-Rhône).	Aix, r. des Tanneurs, n°40 (Bouches-du-Rhône).	100	30 août 1885.	
oût 7.	Apt (Vaucluse).	Apt (Vaucluse).	38	3 juillet 1885.	
oût 7.	*Idem.*	*Idem.*	37	*Idem.*	
ril 6.	Courrensan (Gers).	Lauraët (Gers).	400	25 août 1885.	
ai 6.	Saint-Araille (Gers).	Vic-Fézensac (Gers).	500	3 juillet 1885.	
ai 1.	Lamontélarié (Tarn).	Saint-Pons (Hérault).	150	7 avril 1884.	
ai 6.	Voussac (Allier).	Monts uche (Nièvre).	500	1er octobre 1885.	
ars 2.	Granne (Drôme).	Grane (Drôme).	200	7 septembre 1885.	
llet 8.	Leons (Eure-et-Loir).	Paris, r. de Flandre, n° 69 (Seine).	50	5 août 1884	
obre 9.	*Idem.*	Roanne, rue du Jardin-Botanique (Loire).	50	*Idem.*	
illet 7.	Bâgé-le-Châtel (Ain).	Mâcon (Saône-et-Loire).	500	11 octobre 1885.	
		TOTAL.....	8,030		

Fait à Paris, le 27 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé ALLAIN-TARGÉ.

Digitized by Google

Certifié conforme:

Paris, le 20 * Janvier 1886,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

DEMÔLE.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 20 Janvier 1886.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1739*.

N° 23,074. — *Décret qui accorde à 30 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 16 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 130, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de quatre-vingt-quatorze mille cinq cent quatre-vingt-onze francs (94,591[f]), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des trente officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

* Voyez un *Erratum* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N° d'ordre.	Noms et prénoms.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades, armes, etc.	Services effectifs. Ans.	Services effectifs. Mois.	Services effectifs. Jours.	Campagnes. Ans.	Campagnes. Mois.	Campagnes. Jours.	
1	Bernard (Ambroise-Auguste).	3 déc. 1829.	Piney (Saône-et-Loire).	Major au 72e régiment d'infanterie de ligne.	34	11	21	5	»	»	
2	De Cantillon (Athenais-Joseph-Philippe-Auguste).	19 avril 1836.	Niort (Deux-Sèvres).	Chef de bataillon au 8e régiment d'infanterie de ligne.	31	»	15	6	»	»	
3	Chopinet (Amédée-André).	29 nov. 1829.	Paris (Seine).	Major d'infanterie au recrutement de Toulouse.	36	11	20	9	»	»	
4	Brot (Jean-Baptiste)..	31 mars 1835.	Insviller (Alsace-Lorraine).	Capitaine d'infanterie au recrutement de Riom.	30	1	»	16	»	»	
5	Demange (Marie-Benjamin).	21 oct. 1835.	Jussey (Haute-Saône).	Capitaine au 124e régiment d'infanterie de ligne.	30	8	13	2	»	»	
6	Havard (Guillaume-Jean-Baptiste).	19 déc. 1834.	Périers (Manche).	*Idem* au 108e *idem*.	30	7	13	11	»	»	
7	Lambin (Ernest-Frédéric).	13 janv. 1834.	Paris (Seine).	*Idem* au 103e *idem*.	30	8	1	17	»	»	
8	Lefebre (Maximilien-Charles-Albert).	23 juin 1837.	Montescourt-Lizerolles (Aisne).	*Idem* au 97e *idem*.	30	1	19	2	»	»	
9	Ley (Antoine-Nicolas)..	16 déc. 1834.	Kientzheim (Haut-Rhin).	*Idem* au 25e *idem*.	30	10	10	1	»	»	
10	Marre (Lucien-Paul-Numa).	21 sept. 1834.	Tressan (Hérault).	*Idem* au 127e *idem*.	30	8	17	2	»	»	
11	Mourié (Napoléon)....	16 avril 1833.	Verdun (Ariége).	*Idem* au 45e *idem*.	31	»	16	6	»	»	
12	Nazarie (Basile).....	26 fév. 1833.	Flamarens (Gers).	*Idem* au 27e *idem*.	31	»	15	1	»	»	
13	Plombat (Jean-Esprit).	10 juin 1835.	Montpellier (Hérault).	*Idem* au 46e *idem*.	30	»	16	19	»	»	
14	Saint-Pé (Baptiste)....	27 déc. 1834.	Larrivière (Landes).	*Idem* au 38e *idem*.	30	6	16	4	»	»	
15	Saux (Achille).....	28 nov. 1833.	Hombleux (Somme).	*Idem* au 24e *idem*.	33	2	20	3	»	»	
16	Thomas (Charles).....	31 déc. 1835.	Hargarten-aux-Mines (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 57e *idem*.	30	1	7	3	»	»	
17	Viaud (André).....	29 nov. 1836.	Saint-Savinien (Charente-Inférieure).	*Idem* au 114e *idem*.	30	3	»	12	»	»	
18	Desfrançois de Ponchalon (William-Herbert).	17 fév. 1828.	Alençon (Orne).	Lieutenant-colonel du 12e régiment de dragons.	39	8	5	5	»	»	
19	Saglier de Giverdey (Alexandre).	28 mai 1837.	Martigny-le-Comte (Saône-et-Loire).	Capitaine du 4e régiment de cuirassiers.	30	1	»	1	»	»	
20	Terrazzoni (Guillaume).	7 déc. 1832.	Porto-Vecchio (Corse).	Capitaine du 11e régiment de dragons.	31	5	24	2	»	»	
21	Betting (Charles-Louis-Victor).	6 août 1831.	Niederviller (Alsace-Lorraine)	Lieutenant-colonel de gendarmerie.	36	6	15	1	»	»	
22	De Latouche (Léopold-Hyacinthe).	12 déc. 1825.	Veymerange (Alsace-Lorraine)	Colonel du 19e régiment d'artillerie.	42	2	11	5	»	»	
23	Mouraux (Émile).....	13 sept. 1835.	Toul (Meurthe-et-Moselle).	Lieutenant-colonel du 6e régiment d'artillerie.	30	»	16	17	»	»	
24	Gandolphe (Bon-Joseph-Alfred).	21 juill. 1834.	Paris (Seine).	Chef d'escadron d'artillerie.	31	»	15	7	»	»	
25	Tichadou (Théodore).	29 nov. 1832.	Puyvalador (Pyrénées-Or.).	Capitaine à l'école d'artillerie de Vincennes.	32	1	9	7	»	»	
26	Lavocat (Simon-Alexandre).	8 mars 1831.	Gurgy-le-Château (Côte-d'Or).	Garde de 1re classe d'artillerie à Versailles.	33	2	26	9	»	»	

Digitized by Google

CLES la loi vril 1831 cables xation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
t 10.	Major.	3,500f (a)	En activité.	3 déc. 1885.	"
lem.	Chef de bataillon.	3,375 (a)	Idem.	30 nov. 1885.	Calais (Pas-de-Calais).
lem.	Major.	3,800 (a)	Idem.	29 nov. 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
em.	Capitaine.	3,125 (a)	Idem.	14 oct. 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
lem.	Idem.	2,450 (a)	Idem.	25 oct. 1885.	La Flèche (Sarthe).
lem.	Idem.	2,900 (a)	Idem.	20 oct. 1885.	Ganges (Herault).
dem.	Idem.	3,200 (a)	Idem.	8 nov. 1885.	Bay (Haute-Marne).
dem.	Idem.	2,425 (a)	Idem.	25 oct. 1885.	Chantilly (Oise).
dem.	Idem.	2,400 (a)	Idem.	8 nov. 1885.	Neuilly (Seine).
dem.	Idem.	2,450 (a)	Idem.	25 oct. 1885.	Tressan (Hérault).
dem.	Idem.	2,675 (a)	Idem.	21 nov. 1885.	Bourbourg (Nord).
dem.	Idem.	2,425 (a)	Idem.	25 oct. 1885.	Auch (Gers).
Idem.	Idem.	3,275 (a)	Idem.	17 nov. 1885.	Montpellier (Hérault).
Idem.	Idem.	2,550 (a)	Idem.	Idem.	Langres (Haute-Marne).
Idem.	Idem.	2,625 (a)	Idem.	8 nov. 1885.	Courbevoie (Seine).
Idem.	Idem.	2,475 (a)	Idem.	Idem.	Lyon (Rhône).
Idem.	Idem.	2,925 (a)	Idem.	25 oct. 1885.	Monteux (Vaucluse).
Idem.	Lieutenant-colonel.	4,675 (a)	Idem.	8 nov. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Capitaine.	2,375 (a)	Idem.	15 nov. 1885.	Auray (Morbihan).
Idem.	Idem.	2,475 (a)	Idem.	7 déc. 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Lieutenant-colonel.	4,220 (b)	En non-activité.	28 oct. 1885.	Margaux (Gironde).
Idem.	Colonel.	5,813 (a)	En activité.	12 déc. 1885.	Nimes (Gard).
Idem.	Lieutenant-colonel.	4,838 (a)	Idem.	15 nov. 1885.	Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).
Idem.	Chef d'escadron.	3,425 (b)	En non-activité.	29 oct. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Capitaine.	2,775 (a)	En activité.	29 nov. 1885.	Vincennes (Seine).
Idem.	Garde de 1re classe.	2,925 (a)	Idem.	25 oct. 1885.	"

) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.
27	GANGLOFF (Philippe-Nicolas).	30 sept. 1829.	Mutzig (Alsace-Lorraine)	Contrôleur d'armes de 3e classe au Havre.	37	6	20	4	»	»	11
28	PARIZOT (Joseph).....	12 déc. 1827.	Pluvet (Côte-d'Or).	Lieutenant-colonel du 19e escadron du train des équipages militaires.	36	5	20	14	»	»	36
29	ÉTIENNE (Nicolas).....	20 nov. 1834.	L'Étanche (Vosges).	Officier d'administration de 1re classe de l'intendance militaire à Montauban.	30	7	7	13	»	»	13
30	RODINET (Louis-Augustin).	27 août 1832.	Chattancourt (Meuse).	Officier d'administration de 2e classe de la justice militaire à Châlons.	32	3	19	1	»	»	33

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

N° 23,075. — *DÉCRET qui accorde à 6 Officiers des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Digitized by Google

ARTICLES de la loi du avril 1831, applicables à la fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
et 10.	Contrôleur de 3e classe.	1,820f(a)	En activité.	30 nov. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Lieutenant-colonel.	5,000 (a)	Idem.	12 déc. 1885.	Idem.
Idem.	Officier d'administration de 1re classe.	3,200 (a)	Idem.	8 nov. 1885.	Montauban (Tarn-et-Garonne).
Idem.	Idem de 2e classe.	2,475 (a)	Idem.	Idem.	Châlons (Marne).
	TOTAL.....	94,591			

A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852 ;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre ;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public ;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 16 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 131, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de dix-neuf mille quatre cent quarante francs (19,440f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885 ;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue ;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des six officiers dénommés au tableau ci-dessous une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement

Digitized by Google

militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	[illegible] Ans.	[illegible] Mois.
1	MARCIREAU (Louis)....	21 juill. 1842.	Cissé (Vienne).	Capitaine au 2e régiment du genie.	22	1	16	3	»	»	[illegible]	[illegible]
2	CAMBARELS (Alexis-Séverin).	21 fev. 1838.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	Capitaine au 23e régiment d'infanterie de ligne.	20	4	20	10	»	»	[illegible]	[illegible]
3	PAGEAULT (Octave-Eugène).	16 sept. 1844.	Châtellerault (Vienne).	*Idem* au 73e *idem*.	20	2	6	5	»	»	[illegible]	[illegible]
4	POIROT (Nicolas-Auguste).	24 oct. 1851.	Sanzey (Meurthe-et-Moselle).	Lieutenant au 21e régiment d'infanterie de ligne.	13	1	26	»	»	»	[illegible]	[illegible]
5	BUISSON (Bernard-Jules-Stanislas).	7 mai 1841.	Toulouse (Haute-Garonne).	Chef d'escadrons au 24e regiment de dragons.	26	11	4	1	»	»	[illegible]	[illegible]
6	GUYOT (Édouard-Henri-Baptiste).	18 déc. 1839.	Castelnaudary (Aude).	Capitaine au 11e régiment de hussards.	26	9	23	1	»	»	[illegible]	[illegible]

N° 23,076. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 15 Officiers.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 16 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 132, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de dix-huit mille cent trente-deux francs (18,132f), sur le crédit d'inscription de 1885;

Digitized by Google

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

DES DROITS à la de retraite articles de la 11 avril 1831 plicables fixation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
de l'usage membres. 5 et 18.	Capitaine.	3,300 (a)	En activité.	1er nov. 1885.	Montpellier (Hérault).
de l'usage embre. 6 et 18.	*Idem.*	3,300 (a)	*Idem.*	8 nov. 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Idem.	*Idem.*	3,300 (a)	*Idem.*	1er nov. 1885.	Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).
Idem.	Lieutenant.	2,240 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Toul (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Chef d'escadrons.	4,000 (a)	*Idem.*	4 oct. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Capitaine.	3,300 (a)	*Idem.*	1er nov. 1885.	Valence (Rhône).
	TOTAL....	19,440			

) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité.

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des quinze veuves d'officiers et aux orphelines dénommées au tableau d'autre part une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITION dans laquelle se trouvait l'officier décédé ou circonstances de sa
1	LE COISPELLIER (Charles).	Colonel.....	Le jour du décès.	27 mai 1872.	13 février 1885.	En possession de la pension de
2	FONDET (Léon).....	Chef d'escadron....	14 déc. 1871.	19 mai 1851.	10 août 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
3	GRANDJACQUET (Auguste-Césaire).	*Idem*.....	10 juillet 1881.	4 août 1859.	13 juillet 1885.	*Idem*.....
4	LALLEMENT (Joseph-Constant).	Major.....	28 déc. 1872.	21 oct. 1861.	29 juillet 1885.	*Idem*.....
5	FARRET (Pierre-Léon)....	Chef de bataillon...	Le jour du décès.	26 déc. 1882.	16 mai 1885.	En possession de la pension de
6	DE CLAUSADE (Marie-Thomas-Julien-Désiré).	Capitaine.....	10 février 1846.	11 juillet 1831.	15 mars 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
7	DAVESNE (Jean-Jacques-Florentin).	*Idem*.....	15 octobre 1879.	27 nov. 1854.	14 mai 1885.	*Idem*.....
8	DIDIER (Jean).....	*Idem*.....	15 juin 1872.	10 mai 1858.	11 sept. 1885.	*Idem*.....
9	VOISIN (Louis-Antoine)...	*Idem*.....	12 août 1863.	6 nov. 1848.	26 juin 1885.	*Idem*.....
10	BONNEL (Aimable-Victor)..	Chef de musique....	1er mars 1884.	26 août 1856.	3 août 1885.	*Idem*.....
11	MOUQUET (Louis-Étienne-Désiré).	Garde d'artillerie de 1re classe.	7 janvier 1865.	8 déc. 1841.	23 août 1885.	*Idem*.....
12	GUILLEMARD (Jean-Eugène).	Officier d'administration de 1re classe.	13 juin 1868.	20 avril 1857.	23 juillet 1885.	*Idem*.....
13	GANGNEBEAU (Ferdinand)..	*Idem* de 2e classe....	15 mars 1875.	5 mars 1860.	16 sept. 1885.	*Idem*.....
14	TEYNIER (François).....	Capitaine.....	20 juin 1866.	4 juillet 1860.	28 août 1885.	*Idem*.....
						SECOURS ANNUELS À DES VEUVES
15	DE CAPPOT (Jean-Baptiste-André-Louis), veuf de MATHEU (Désirée-Louise).	Capitaine.....	19 mars 1862.	8 janvier 1855.	8 juillet 1885. 16 juin 1882.	Titulaire d'une pension de retraite. .....

N° 23,077. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 67 Militaires.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et la loi du 18 août 1879, qui détermine les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

Digitized by Google

MS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
OU (Josèphe-Marie-).	26 mai 1839.	Quimper (Finistère).	2,000f	14 février 1885.	Brest (Finistère).
(Anne-Cécile).....	20 nov. 1822.	Dijon (Côte-d'Or).	1,333	11 août 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
RE (Ernestine-José-).	20 oct. 1831.	Mello (Oise).	1,333	14 juillet 1885.	Paris (Seine).
Céline-Caroline-Au-e).	8 nov. 1837.	Cambrai (Nord).	1,333	30 juillet 1885.	Cambrai (Nord).
(Marie-Thérèse-).	20 sept. 1861.	Béziers (Hérault).	1,333	17 mai 1885.	Béziers (Hérault).
(Clémentine).....	17 oct. 1803.	Albi (Tarn).	1,100	16 mars 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Eugénie).....	20 nov. 1837.	Revelles (Somme).	1,100	15 mai 1885.	Paris (Seine).
(Élisabeth-Françoise-ldine).	19 février 1839.	Châtellerault (Vienne).	1,100	12 sept. 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
Célestine-Thalie)....	8 mai 1825.	Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).	1,100	27 juin 1885.	Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).
(Catherine).....	11 déc. 1832.	Neuf-Brisach (Haut-Rhin).	833	4 août 1885.	Vernon (Eure).
IER (Christine).....	22 mars 1817.	Metz (Moselle).	1,100	24 août 1885.	Montreuil (Seine).
(Berthe-Cécile).....	22 oct. 1837.	Saint-Denis (Seine).	1,167	24 juillet 1885.	Saint-Germain (Seine-et-Oise).
(Magdelaine).....	19 juillet 1833.	Mâcon (Saône-et-Loire).	1,100	17 sept. 1885.	Mâcon (Saône-et-Loire).
(Philomène-Aline)..	23 juillet 1835.	Censeau (Jura).	1,100	29 août 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
L'ÂGE DE 21 ANS ACCOMPLIS.					
POT (Anne-Louise)....	4 nov. 1864.	Lorient (Morbihan).	1,100	Du 9 juillet 1885 au 13 mars 1891.	Chez M. E. NICOLAS, tuteur, à Lorient (Morbihan).
(Anne-Joséphine-Ge-le).	12 juin 1868.				
Amélie-Augustine-Ma-	14 mars 1870.				
		TOTAL.....	18,132		

4° L'avis du ministre des finances, en date du 16 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 133, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente-cinq mille trois cent quatre-vingt-dix-huit francs (35,398f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacune des soixante et une veuves de militaires et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITION dans laquelle se trouvait le militaire lors de son décès ou circonstances de sa mort.
1	Bouis (Joseph-Désiré)....	Portier-consigne de 1re classe.	28 déc. 1872.	2 juillet 1856.	13 août 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
2	Lanos (Claude-Marie).....	Adjudant.....	16 nov. 1867.	23 juillet 1846.	22 juillet 1885.	*Idem*.....
3	Lapeyre (Timothée).....	*Idem*.....	26 nov. 1881.	16 fév. 1857.	1er sept. 1885.	*Idem*.....
4	Schmitt (François-Xavier).	Chef armurier de 1re classe.	7 juin 1882.	10 mai 1862.	23 juillet 1885.	*Idem*.....
5	Pougeat (Jules-Eugène-Barthélemy).	*Idem*.....	Le jour du décès.	2 mars 1874.	1er février 1885.	Mort à l'armée de suite de maladie endémique.
6	Miller (Eugène).....	Musicien de 1re classe.	18 sept. 1872.	30 mars 1859.	27 juillet 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
7	Bailliez (Louis-Joseph)..	Sergent-major.....	19 mars 1853.	7 avril 1811.	17 mars 1885.	*Idem*.....
8	Estieu (Barthélemy).....	Gardien de batterie.	15 nov. 1869.	10 octobre 1860.	15 mars 1885.	*Idem*.....
9	Ravillard (Jean-Pierre)..	*Idem*.....	20 avril 1875.	14 déc. 1853.	3 octobre 1885.	*Idem*.....
10	Röhrig (Gaspard).....	Musicien de 2e classe.	12 mars 1862.	19 mars 1849.	18 avril 1885.	*Idem*.....
11	Labbé (Pierre-Léon).....	Sergent.....	21 juin 1858.	7 janvier 1846.	27 août 1885.	*Idem*.....
12	Viargues (François).....	*Idem*.....	5 juillet 1854.	15 octobre 1850.	16 janvier 1885.	*Idem*.....
13	Balthazard (Gabriel)....	Maréchal des logis..	26 mars 1858.	14 juin 1836.	27 mars 1885.	*Idem*.....
14	Crélerot (Pierre-Louis)..	*Idem*.....	16 sept. 1869.	21 août 1844.	20 août 1885.	*Idem*.....
15	Grislin (Pierre).....	*Idem*.....	26 mars 1856.	1er juillet 1833.	2 août 1885.	*Idem*.....
16	Guyot (Pierre).....	*Idem*.....	8 janvier 1878.	28 nov. 1860.	23 août 1885.	*Idem*.....
17	Lecouteux (Pierre-Théodore).	*Idem*.....	14 sept. 1864.	24 juillet 1861.	6 avril 1885.	*Idem*.....
18	Legros (Antoine-Théophile).	*Idem*.....	16 mars 1862.	3 mars 1846.	29 mai 1885.	*Idem*.....
19	Moire (Arthur-Théodore).	*Idem*.....	19 janvier 1880.	10 juin 1873.	9 avril 1885.	*Idem*.....
20	Moreaux (Eugène).....	*Idem*.....	10 avril 1883.	26 avril 1878.	5 sept. 1885.	*Idem*.....
21	Mouhat (Joseph).....	*Idem*.....	30 mai 1870.	21 avril 1852.	12 mai 1885.	*Idem*.....
22	Restif (Simon-Henry)....	*Idem*.....	1er nov. 1864.	26 juin 1850.	22 juin 1885.	*Idem*.....
23	Treille (Marc-Antoine-Maurice).	*Idem*.....	11 juillet 1882.	28 avril 1875.	10 août 1885.	*Idem*.....
24	Wirth (Bernard).....	*Idem*.....	27 avril 1867.	27 octobre 1846.	11 août 1885.	*Idem*.....
25	Anglade (Pierre).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	31 janvier 1883.	31 janvier 1885.	Mort des suites de maladie contractée en service commandé.
26	Schall (Louis-Joseph)....	Chef armurier de 2e classe.	*Idem*.	1er octobre 1881.	9 août 1884.	Mort à l'armée de suite de maladie endémique.
27	Albertini (Jean-Étienne).	Caporal.....	26 mars 1880.	12 août 1869.	25 juin 1865.	Titulaire d'une pension de retraite.

Digitized by Google

MS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
(Marguerite-Victo-	13 juin 1834.	Marsal (Meurthe).	650f	14 août 1885.	Juvrecourt (Meurthe-et-Moselle).
Caroline).....	7 janvier 1820.	Phalsbourg (Meurthe).	763	23 juillet 1885.	Marbache (Meurthe-et-Moselle).
(Lucie).....	5 février 1835.	Sainte-Eulalie-d'Ambarès (Gironde).	785	2 sept. 1885.	Blaye (Gironde).
Joséphine).....	29 octobre 1840.	Rosheim (Bas-Rhin).	650	24 juillet 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
AT (Marie-Émilie)...	28 août 1853.	Narbonne (Aude).	650	2 février 1885.	Digoin (Saône-et-Loire).
E (Élisabeth-Adel-).	9 avril 1841.	Neufmanil (Ardennes).	600	28 juillet 1885.	Blidah (Alger).
(Honorine-Marceline).	24 mars 1811.	La Fère (Aisne).	600	18 mars 1885.	Saint-Vaast-la-Hougue (Manche).
(Julie-Thérèse).....	10 mai 1816.	Tours (Indre-et-Loire).	600	16 mars 1885.	Carcassonne (Aude).
te TUBAT.....	En 1824.	Montélimar (Drôme).	600	4 octobre 1885.	Lyon (Rhône).
Anne-Grâce-Justine)..	20 mai 1828.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).	550	19 avril 1885.	Bompas (Pyrénées-Orientales).
Jeanne-Marie-Cathe-	14 mai 1815.	Escherange (Moselle).	550	28 août 1885.	Cabanac (Hautes-Pyrénées).
Y (Rosalie-Joseph)..	23 avril 1810.	Arques (Pas-de-Calais).	550	17 janvier 1885.	Carentan (Manche).
(Marie).....	28 février 1812.	Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme).	685	28 mars 1885.	Xivry-le-Franc (Meurthe-et-Moselle).
Marie-Adelle).....	14 juillet 1814.	Brémontier-Merval (Seine-Inferieure).	667	21 août 1885.	Mâcon (Saône-et-Loire).
(Françoise-Julienne).	2 sept. 1813.	Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine).	672	3 août 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
(Marie-Antoinette)..	3 février 1839.	Guillestre (Hautes-Alpes).	645	24 août 1885.	Guillestre (Hautes-Alpes).
r (Alexandrine-Augus- (2).	15 mars 1830.	Gand (Belgique).	550	7 avril 1885.	Boulogne-sur-Seine (Seine).
(Françoise).....	18 juin 1823.	Guillestre (Hautes-Alpes).	663	30 mai 1885.	Guillestre (Hautes-Alpes).
(Élisa-Julie-Héloïse)..	7 octobre 1847.	Verrières (Orne).	550	10 avril 1885.	Verrières (Orne).
(Palonie).....	18 sept. 1851.	Blidah (Alger).	609	6 sept. 1885.	Blidah (Alger).
s (Louise-Caroline-Us-	23 août 1819.	Subligny (Yonne).	629	13 mai 1885.	Méziré (Belfort).
Y (Fulgence-Claire-).	1er janvier 1829.	Merry-la-Vallée (Yonne).	685	23 juin 1885.	Vermenton (Yonne).
UX (Jeanne-Marie)...	23 nov. 1840.	Saint-Paul-en-Jarret (Loire).	667	11 août 1885.	Saint-Chamond (Loire).
r (Cathérine).....	3 déc. 1824.	Wasselonne (Bas-Rhin).	676	12 août 1885.	La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).
Jeanne-Pauline)....	30 mai 1858.	Ganties (Haute-Garonne).	550	1er février 1885.	Ganties (Haute-Garonne).
(Marie-Thérèse).....	19 mai 1861.	Médéah (Alger).	600	10 août 1884.	Boghari (Alger).
nne-Félicité-Désirée).	15 mai 1834.	Ceaucé (Orne).	548	26 juin 1885.	Neuilly (Seine).

mari était Français.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire ou les circonstances
28	ARRIBAU (Pierre).....	Caporal.....	26 déc. 1871.	25 octobre 1852.	20 juillet 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
29	SAWICHI (Isidore).....	*Idem*.....	24 juin 1880.	4 mai 1878.	27 juillet 1885.	*Idem*.....
30	BRENGUES (Jean-Louis)....	Brigadier.....	21 octobre 1862.	19 juillet 1842.	8 juillet 1884.	*Idem*.....
31	DUVIQUET (Casimir-Prudent).	*Idem*.....	16 nov. 1872.	14 juillet 1855.	10 déc. 1884.	*Idem*.....
32	FLEURANCE (Jean-Baptiste).	*Idem*.....	21 juillet 1869.	28 nov. 1860.	23 juin 1885.	*Idem*.....
33	JAUDHUIN (Pierre).....	*Idem*.....	1er sept. 1867.	14 mai 1852.	26 avril 1885.	*Idem*.....
34	MERET (Pierre-François)..	*Idem*.....	28 mai 1881.	21 sept. 1865.	3 mai 1885.	*Idem*.....
35	MENNESON (Émille).....	*Idem*.....	6 octobre 1876.	7 juin 1862.	27 août 1885.	*Idem*.....
36	PARENT (Abraham-Joseph).	*Idem*.....	1er mars 1858.	26 nov. 1836.	31 juillet 1885.	*Idem*.....
37	PELLISSIER (Joseph).....	*Idem*.....	26 octobre 1858.	1er octobre 1839.	24 juillet 1885.	*Idem*.....
38	RAYBAUD (Jean-Baptiste-Césaire).	*Idem*.....	Le jour du décès.	13 avril 1875.	2 juin 1885.	Mort des suites de maladie contractée en service commandé.
39	VITRE (Jean-Marie).....	*Idem*.....	*Idem*.	17 mai 1876.	3 juin 1885.	*Idem*.....
40	BLONDEAU (Eugène).....	Soldat.....	31 mars 1871.	18 février 1862.	20 juin 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
41	BOUILLET (François-Jean-Marie).	*Idem*.....	29 février 1872.	28 février 1867.	2 mai 1885.	*Idem*.....
42	CAIRE (Ferdinand-Auguste-Adolphe).	*Idem*.....	19 août 1870.	2 juin 1857.	4 juin 1885.	*Idem*.....
43	LASSALLE (Pierre).....	*Idem*.....	15 nov. 1869.	15 février 1858.	20 juin 1885.	*Idem*.....
44	LOUCHART (Pierre-Joseph).	*Idem*.....	9 août 1873.	7 avril 1864.	5 mars 1885.	*Idem*.....
45	UZÉ (Charles-Ursin).....	*Idem*.....	1er avril 1857.	23 nov. 1835.	29 juillet 1885.	*Idem*.....
46	ANQUETIL (Alexis).....	Gendarme.....	31 janvier 1880.	3 février 1866.	25 juillet 1885.	*Idem*.....
47	BILLARD (Jean-Louis).....	*Idem*.....	6 déc. 1865.	17 nov. 1846.	28 juin 1885.	*Idem*.....
48	BOUGNOUX (Jean-Alexandre)	*Idem*.....	Le jour du décès.	19 janvier 1874.	15 juin 1885.	Mort des suites de maladie contractée en service commandé.
49	CHARDON (Pierre-Félicien).	*Idem*.....	21 mai 1872.	19 février 1862.	*Idem*.	Titulaire d'une pension de retraite.
50	DIDIER (Jean-Baptiste)....	*Idem*.....	1er sept. 1871.	22 mai 1862.	8 avril 1885.	*Idem*.....
51	GODILLOT (Jean).....	*Idem*.....	6 janvier 1873.	29 déc. 1859.	17 juillet 1885.	*Idem*.....
52	HERLEIN (Pierre-Josne-Louis).	*Idem*.....	31 mars 1872.	7 déc. 1852.	31 mai 1885.	*Idem*.....
53	LEPORI (Jean).....	*Idem*.....	26 avril 1881.	13 sept. 1871.	3 avril 1885.	*Idem*.....
54	MALBERT (Nicolas).....	*Idem*.....	26 sept. 1869.	15 avril 1852.	18 sept. 1885.	*Idem*.....
55	MATHIS (Jean-Georges)...	*Idem*.....	21janvier 1877.	28 déc. 1864.	1er mai 1885.	*Idem*.....

Digitized by Google

S ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
Marie).....	24 août 1816.	Escurés (Basses-Pyrénées).	529f	21 juillet 1885.	Anoye (Basses-Pyrénées).
élina-Félicie).....	13 juillet 1834.	Alençon (Orne).	450	28 juillet 1885.	Lisieux (Calvados).
Mélanie).....	17 sept. 1821.	Asprières (Aveyron).	572	9 juillet 1884.	Salles-la-Source (Aveyron).
E (Céline-Alexan-	11 janvier 1834.	Champeaux (Seine-et-Marne).	558	11 déc. 1884.	Champeaux (Seine-et-Marne).
Ursule-Monique)...	9 juin 1831.	Montgardon (Manche).	548	24 juin 1885.	Saint-Sauveur-Lendelin (Manche).
(Françoise).....	26 février 1831.	Menat (Puy-de-Dôme).	529	27 avril 1885.	La Chapelle-aux-Chasses (Allier).
(Marie-Catherine)..	3 octobre 1843.	Danjoutin (Haut-Rhin).	529	4 mai 1885.	El Kseur (Constantine).
Marie).....	8 janvier 1835.	Brive (Corrèze).	554	28 août 1885.	Saint-Ouen (Seine).
Françoise-Virginie).	15 juillet 1816.	Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).	563	1er août 1885.	Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).
RD (Catherine).....	2 juin 1818.	Cosnes (Meurthe-et-Moselle).	567	25 juillet 1885.	Fillières (Meurthe-et-Moselle).
(Marie-Philomène-ethe).	30 janvier 1859.	Biot (Alpes-Maritimes).	450	3 juin 1885.	Biot (Alpes-Maritimes).
IER (Marie-Julienne-).	21 octobre 1856.	Bois-Gervilly (Ille-et-Vilaine).	450	4 juin 1885.	Montfort (Ille-et-Vilaine).
T (Élisabeth-Amélia).	6 janvier 1834.	Paris (Seine).	375	21 juin 1885.	Paris (Seine).
RT (Catherine-Marie-).	3 déc. 1829.	Sarrebourg (Meurthe).	375	3 mai 1885.	Bône (Constantine).
Rosalie).....	30 janvier 1830.	Frahier (Haute-Saône).	375	5 juin 1885.	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
(Anne).....	12 février 1843.	Pau (Basses-Pyrénées).	375	21 juin 1885.	Oloron (Basses-Pyrénées).
(Françoise).....	15 mai 1831.	Genlis (Côte-d'Or).	375	6 mars 1885.	Paris (Seine).
(Marie).....	17 juin 1816.	Verdun (Meuse).	375	30 juillet 1885.	*Idem.*
r (Emma-Adélaïde)...	1er janvier 1847.	Saint-Denis (Ile Bourbon).	458	26 juillet 1885.	Rue (Somme).
r (Jeanne).....	19 octobre 1827.	Préty (Saône-et-Loire).	458	29 juin 1885.	Préty (Saône-et-Loire.)
r (Aline-Marie).....	14 juillet 1854.	Ambrault (Indre).	405	16 juin 1865.	Bligny (Aube).
ÈRE (Marie-Thérèse)...	25 déc. 1843.	Lasseube (Basses-Pyrénées).	469	*Idem.*	Oloron (Basses-Pyrénées).
RD (Marie-Noémi).....	16 sept. 1823.	Crasville-la-Rocquefort (Seine-Inférieure).	458	9 avril 1885.	Crasville-la-Roquefort (Seine-Inférieure).
IER (Marie-Angeline)...	16 avril 1833.	Peyrolles (Bouches-du-Rhône).	454	18 juillet 1885.	Peyrolles (Bouches-du-Rhône).
AI (Marie-Sébastienne).	30 avril 1831.	Poggio-Mezzana (Corse).	465	1er juin 1885.	Hyères (Var).
ESCHI (Catherine).....	8 janvier 1848.	Piazzole (Corse).	458	4 avril 1885.	Piazzole (Corse).
s (Jeanne).....	27 juin 1838.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).	454	19 sept. 1885.	Alger (Alger).
IT (Marie-Françoise)....	30 sept. 1832.	Dun-le-Roi (Cher).	454	2 mai 1885.	Paris (Seine).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire ou les circonstances dont
56	MAUNOURY (Charles-Noël).	Gendarme.....	21 sept. 1868.	21 octobre 1856.	20 juillet 1885.	Titulaire d'une pen retraite.
57	MAURICE (Jean).....	*Idem*.....	16 mai 1857.	16 avril 1859.	8 juillet 1885.	*Idem*.....
58	GIUDICELLI (Pierre).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	10 déc. 1879.	16 avril 1885.	Mort des suites d'a contractée en c commandé.
59	ROULET (Jean-Antoine-Alexandre).	*Idem*.....	*Idem*.	25 janvier 1883.	21 mai 1885.	*Idem*.....
60	BLATEAU (Alexandre-Armand).	Soldat.....	*Idem*.	12 mai 1877.	13 mai 1885.	*Idem*.....
						PENSION À UNE VEUVE ET
61	ALLIX (Louis-Guillaume)..	Gendarme.....	Le jour du décès.	18 juillet 1876.	15 octobre 1884.	En possession d'u la pension à sa
						SECOURS AN
62	GAUDÉCHOUX (Marie-Joseph-Gatien).	Maréchal des logis..	11 juillet 1884.	5 janvier 1881.	19 juin 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
	veuf de					
	CHAUVIN (Marie-Louise)...	.....	.....		9 octobre 1884.	.....
63	BERTHON (Joseph).....	Brigadier.....	19 nov. 1875.	11 mai 1854.	3 janvier 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
	veuf de					
	BELLIN (Marie-Joséphine).	.....	.....		19 avril 1871.	.....
64	SULPICE (Jean-Claude)....	Garde républicain...	1er avril 1885.	30 nov. 1872.	31 avril 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
	veuf de					
	DANO (Marie-Françoise)...	.....	.....		29 janvier 1885.	.....
65	MAZOT (Joseph-François-Augustin),	Soldat.....	30 juin 1881.	6 juillet 1874.	18 janvier 1882.	Titulaire d'une pens retraite.
	marié à					
	DUBESSET (Marceline-Florence).	.....	.....		4 sept. 1883.	Titulaire d'une pens veuve.

Digitized by Google

MS ET PRÉNOMS des veuves des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
IBL (Adèle-Anastasie).	27 janvier 1834.	Saint-Évroult-de-Montfort (Orne).	454f	21 juillet 1885.	Bourg-Saint-Léonard (Orne).
Constance-Joséphine).	9 février 1815.	Houppeville (Seine-Inférieure).	438	9 juillet 1885.	Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Inférieure).
(Marie-Aurélie-Émi-	25 octobre 1861.	Crest (Drôme).	375	17 avril 1885.	Montélimar (Drôme).
BILLON (Augustine-).	4 nov. 1860.	Saint-Jean-de-Bournay (Isère).	375	22 mai 1885.	Saint-Jean-de-Bournay (Isère).
EAU (Aimée-Victorine).	8 octobre 1857.	Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher).	375	14 mai 1885.	Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher).
. À UN ORPHELIN.					
(Marie-Clotilde-Adine-e-Antoinette), ave en 2es noces : Louise-Alponsine-Eu-), pheline du 1er lit.	3 avril 1842.	Bréville (Calvados).	218 (a)	16 octobre 1884.	Paris (Seine).
	25 avril 1872.	Falaise (Calvados).	217 (b)	Du 16 octobre 1884 au 24 avril 1893.	Chez M. LECANU, tuteur, à Paris (Seine).
RPHELINS.					
HOUX (Marguerite-Ma-	7 juin 1882.	Valençay (Indre).	550	Du 20 juin 1885 au 6 juin 1903.	Chez M. GAUDÉCHOU tuteur, à Levroux (Indre).
N (Marie-Louise).....	2 août 1864.	Valbonnais (Isère).	549	Du 4 janvier 1885 au 20 juin 1888.	Chez M. BERTON, tuteur, à Rives (Isère).
- (Joseph-Alfred-Au-e-Jean).	21 juin 1867.	Le Freney-d'Oisans (Isère).			
E (Marie).....	19 juin 1870.	Versailles (Seine-et-Oise).	458	Du 14 avril 1885 au 18 août 1900.	Chez M. HULIN, tuteur, à Josselin (Morbihan).
- (Joséphine-Augustine-ne).	10 février 1874.	Paris (Seine).			
- (Léon-Jean-Claudius).	19 août 1879.	*Idem.*			
(Georges-Albert).....	29 août 1879.	Limoges (Haute-Vienne).	375	Du 5 sept. 1883 au 28 août 1900.	Chez M. DUBESSET, tuteur, à Versailles (Seine-et-Oise).

Cette pension sera portée à 435 francs à la majorité de l'orpheline du 1er lit ou à son décès. — (b) Ce secours et sera porté à 435 francs et jusqu'à la majorité de l'orpheline si la veuve en 2es noces décède sans enfants e lit.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvent le militaire ou circonstances du
66	MADORÉ (Louis-Marie).... marié à LE BERR (Marguerite-Joséphine).	Soldat.....	Le jour du décès.	23 juillet 1868.	2 avril 1871.	Mort à l'armée des maladie épidém
		.....	.....		27 juin 1885.	Titulaire d'une pen veuve.
67	VÉRON-DUCOIN (Désiré).... marié à BRETON (Anna).....	Soldat.....	Le jour du décès.	14 mai 1870.	11 octobre 1870.	Mort des suites d'un sure reçue à l'ann
		.....	.....		24 juin 1882.	Titulaire d'une pen veuve.

(1) Application de l'article 1er de la loi du 26 avril 1856.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

N° 23,078. — *DÉCRET qui accorde à 44 Militaires des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de retraite;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 16 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 134, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente-trois mille soixante-quatre francs (33,064f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
É (Louis-Joseph-Marie).	6 octobre 1869.	Napoléonville (Morbihan).	375f	Du 28 juin 1885 au 8 juillet 1892.	Chez M. BRAJEUL, tuteur, à Noyal-Pontivy (Morbihan).
- (Joseph-Étienne-Ma-	9 juillet 1871.	Pontivy (Morbihan).			
DUCOIN (Désirée).....	26 février 1871.	Paris (Seine).	563	(a)	Chez M. VÉRON-DUCOIN, tuteur, à Paris (Seine).
		TOTAL.....	35,398		

Rappel de trois années d'arrérages à partir de la date de l'insertion au *Bulletin des lois* du décret de concession jusqu'au 25 février 1892.

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des quarante-quatre militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TITRES Ans.	TITRES Mois.
1	LAHAUT (Remi-Joseph).	26 mars 1853.	Lys-lez-Lannoy (Nord).	Soldat au 1er régiment étranger.	2	8	27	4	"	"	6	
2	MÉDIAMOLE (Jean-Pierre).	19 mars 1860.	Ricourt (Gers).	Soldat au 57e régiment d'infanterie de ligne.	3	10	21	"	"	"		
3	MILOT (Charles).....	6 février 1857.	Gien (Loiret).	Soldat au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	4	10	22	5	"	"		
4	MAKHLOUF BEN MABROUK.	1855.	Brana (Constantine).	Soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens.	4	10	16	7	"	"		
5	SAÏD MOHAMED OU AMAR.	1864.	Tala-Imedran (Alger).	*Idem* au 1er *idem*.	2	7	28	4	"	"		
6	DESMAZURES (Georges-Arthur).	28 fév. 1862.	Leuze (Aisne).	Brigadier au 3e régiment de cuirassiers.	5	"	"	"	"	"		
7	RIVOIRE (Jean).....	19 avril 1863.	Millery (Rhône).	Soldat au 18e régiment de dragons.	"	9	23	"	"	"		
8	DELUGIS (Marius-Honoré).	8 mai 1862.	Saint-Cyr (Var).	Soldat au 38e régiment d'artillerie.	1	9	29	"	"	"		
9	MATTON (Joseph-Eugène).	20 mai 1860.	Hériménil (Meurthe-et-Moselle).	Sergent à la 6e section de commis et ouvriers militaires d'administration.	3	10	17	"	"	"		
10	ANTOINE (Ernest-Félix).	3 oct. 1859.	Châlons (Marne).	Brigadier au 4e régiment de hussards.	12	3	3	5	"	"		
11	LANÇON (Pierre-Marie-Elie).	8 sept. 1859.	Onoz (Jura).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Ain.	12	11	21	1	"	"		
12	PÉPIN (Claude).....	13 nov. 1857.	Messey-sur-Grosne (Saône-et-Loire).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de Saône-et-Loire.	6	3	12	"	"	"		
13	BARREAU (Paul-Joseph-Auguste).	16 mars 1863.	Lignières (Cher).	Caporal au 1er régiment de tirailleurs algériens.	2	"	15	4	"	"		
14	DELASALLE (Louis-Frédéric).	16 sept. 1860.	Ypreville-Biville (Seine-Inférieure)	Soldat au 23e régiment d'infanterie de ligne.	4	"	20	2	"	"	6	
15	GUILLEUX (Édouard-Joseph).	30 juin 1860.	Évron (Mayenne).	*Idem* au 111e *idem*.	4	"	17	4	"	"		
16	LOUBET (Jean-Rajol)...	7 déc. 1860.	Biert (Ariège).	*Idem* au 133e *idem*.	4	"	16	"	"	"		
17	THÉRON (Frédéric).....	14 fév. 1861.	Pranles (Ardèche).	*Idem* au 99e *idem*.	3	"	16	"	"	"		
18	BOISSEAU (Louis)	31 mai 1861.	Châtillon-sur-Indre (Indre).	Soldat au 1er régiment de zouaves.	3	"	16	5	"	"		
19	BONNARDEL (Barthélemy-André).	8 janv. 1862.	Charnas (Ardèche).	*Idem*.	1	10	"	3	"	"		
20	VÉRAN (Joseph-Henri)..	18 déc. 1863.	Fontvieille (Bouches-du-Rh.)	*Idem*.	"	9	23	1	"	"		
21	FAVIER (Romain-Appollinaire).	20 fév. 1860.	Crillon (Vaucluse).	Soldat au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	2	6	16	4	"	"	6	
22	GUERET (Charles-François).	17 mars 1859.	Château-Salins (Alsace-Lorraine)	Soldat au 1er régiment étranger.	2	8	12	5	"	"		

Digitized by Google

DES DROITS à la pension de retraite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
uté d'un mem-	15 et 18.	5 et 9.	Soldat.	750f(a)	En activité.	1er oct. 1885.	Lys-lez-Lannoy (Nord).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Ricourt (Gers).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Gien (Loiret).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Sétif (Constantine).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Tizi-Ouzou (Alger).
Idem.	Idem.	Idem.	Brigadier.	900	Dans ses foyers.	29 mars 1885.	Leuze (Aisne).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	750 (a)	En activité.	1er oct. 1885.	Millery (Rhône).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Beausset (Var).
Idem.	Idem.	Idem.	Sergent.	1,100 (a)	Idem.	Idem.	Hériménil (Meurthe-et-Moselle).
te de l'usage de membres.	Idem.	Idem.	Brigadier.	900 (a)	Idem.	11 juillet 1885.	Châlons (Marne).
Idem.	Idem.	5, 9 et 10.	Maréchal des logis.	1,100 (a)	Idem.	12 octobre 1885.	Oyonnax (Ain).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	1,100 (a)	Idem.	1er nov. 1885.	Messey-sur-Grosne (Saône-et-Loire).
te de l'usage membre.	16 et 18.	5 et 9.	Caporal.	765 (a)	Idem.	Idem.	Boulogne (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	649 (a)	Idem.	1er déc. 1885.	Ypreville-Biville (Seine-Inférieure).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	664 (a)	Idem.	Idem.	Évron (Mayenne).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	634 (a)	Idem.	Idem.	Biert (Ariège).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	626 (a)	Idem.	3 déc. 1885.	Pranles (Ardèche).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	664 (a)	Idem.	4 déc. 1885.	Châtillon-sur-Indre (Indre).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	638 (a)	Idem.	1er oct. 1885.	Charnas (Ardèche).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	615 (a)	Idem.	Idem.	Fontvieille (Bouches-du-Rh.).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	653 (a)	Idem.	7 déc. 1885.	Avignon (Vaucluse).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	660 (a)	Idem.	1er oct. 1885.	Château-Salins (Alsace-Lorraine).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
23	AMAR OU SAÏD.....	1863.	Les Beni-Arifs (Alger).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens.	3	»	16	5	»	»	»	»
24	MOHAMED BEN KADDOUR.	1855.	Sidi-Naman (Alger).	*Idem.*	10	7	14	12	»	»	»	»
25	GRANDROQUES (Jean-Henri).	22 janv. 1861.	Enguialès (Aveyron).	Soldat au 9e régiment de dragons.	3	»	16	»	»	»	»	»
26	MANO (Pierre).....	19 nov. 1860.	Belin (Gironde).	Soldat au 1er régiment de chasseurs d'Afrique.	4	»	17	7	»	»	»	»
27	LERAT (Toussaint)....	12 mai 1847.	Auxrosey (Haute-Marne).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie des Basses-Alpes.	17	6	16	1	»	»	»	»
28	DUSSORT (Eugène)....	12 juin 1846.	Sarreguemines (Moselle).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Seine-Inférieure.	16	8	10	1	»	»	»	»
29	FAIVRE (Alexandre-Antoine).	18 fév. 1856.	Presle (Haute-Saône).	Sergent, gendarme à la compagnie de la Haute-Marne.	7	10	17	»	»	»	»	»
30	MAIRE (Louis-Justin)..	7 fév. 1844.	Dambelin (Doubs).	Sergent, gendarme à la compagnie du Doubs.	19	1	8	1	»	»	»	»
31	CHOFFÉ (Ferdinand)...	18 juin 1855.	Boron (Haut-Rhin).	Brigadier, gendarme à la compagnie de Saône-et-Loire.	8	10	9	»	»	»	»	»
32	BOUCHE (Dominique)..	19 juillet 1839.	Labarthe-Rivière (Haute-Garonne).	Gendarme à la compagnie de la Loire.	25	»	16	1	»	»	»	»
33	ESPINASSE (Augustin-Jean-Chrisostome).	9 sept. 1863.	Maleville (Aveyron).	Soldat au 6e régiment d'artillerie.	»	9	18	»	»	»	»	»
34	GUYOMARD (Joseph-Marie).	21 déc. 1860.	Melgven (Finistère).	*Idem* au 35e *idem.*	4	»	21	»	»	»	»	»
35	BOSSER (René-Marie)..	7 août 1858.	Ploëven (Finistère).	Soldat au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	4	1	24	5	»	»	»	»
36	LINAND (Eugène-Alexandre).	25 janv. 1862.	Blosseville-Bonsecours (Seine-Inférieure)	Soldat au 109e régiment d'infanterie de ligne.	1	9	25	»	»	»	»	»
37	MOCCAND (Marie-Clément).	15 déc. 1860.	Sixt (Haute-Savoie).	*Idem* au 23e *idem.*	3	10	21	2	»	»	»	»
38	SOULET (Marie-Romain).	9 août 1859.	Saint-Marcel-d'Ardèche (Ardèche).	*Idem* au 12e *idem.*	3	3	28	»	»	»	»	»
39	PLANTARD (Jean).....	7 août 1852.	Cercy-la-Tour (Nièvre).	Soldat au 64e régiment territorial d'infanterie.	»	8	9	»	»	»	»	»
40	MOHAMED BEN ABDELKADER.	1846.	Médéah (Alger).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens.	15	»	17	17	»	»	»	»
41	PAUTY (Pierre-Émile)..	12 avril 1864.	Saint-Marc-à-Loubaud (Creuse).	*Idem.*	1	9	19	3	»	»	»	»
42	GALLAND (Pierre).....	1er mars 1861.	Donzy-le-Pertuis (Saône-et-Loire).	Soldat au 1er régiment de spahis.	3	10	14	2	»	»	»	»

Digitized by Google

S DES DROITS la pension de retraite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
e de l'usage membre.	16 et 18.	5 et 9.	Soldat.	664f (a)	En activité.	9 déc. 1885.	Tizi-Ouzou (Alger).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	750 (a)	*Idem.*	1er oct. 1885.	*Idem.*
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	626 (a)	*Idem.*	4 déc. 1885.	Entraygues (Aveyron).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	686 (a)	*Idem.*	1er déc. 1885.	Mérignac (Gironde).
Idem.	*Idem.*	5, 9 et 10.	Maréchal des logis.	1,139 (a)	*Idem.*	21 nov. 1885.	Marseille (Bouches-du-Rh.)
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	1,100 (a)	*Idem.*	11 octobre 1885.	Cléry (Somme).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	920 (a)	*Idem.*	1er nov. 1885.	La Chapelle (Haute-Marne).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	1,138 (a)	*Idem.*	1er oct. 1885.	Le Bussey (Doubs).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	Brigadier.	790 (a)	*Idem.*	1er nov. 1885.	Monceau-les-Mines (Saône-et-Loire).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	Gendarme.	908 (a)	*Idem.*	11 nov. 1885.	Saint-Étienne (Loire).
Idem.	*Idem.*	5 et 9.	Soldat.	608 (a)	*Idem.*	1er oct. 1885.	Maleville (Aveyron).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	634 (a)	*Idem.*	1er déc. 1885.	Melgven (Finistère).
lessures ou infir- tés.	17 et 18.	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	*Idem.*	1er oct. 1885.	Douarnenez (Finistère).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Rouen (Seine-Inférieure)
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Sixt (Haute-Savoie).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	Dans ses foyers.	11 mars 1884.	Saint-Marcel-d'Ardèche (Ardèche).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600	*Idem.*	17 mai 1885.	Cercy-la-Tour (Nièvre).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	656 (a)	En activité.	6 nov. 1885.	Médéah (Alger).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	*Idem.*	1er oct. 1885.	Saint-Marc-à-Loubaud (Creuse).
Idem.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	600 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Donzy-le-Pertuis (Saône-et-Loire).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL Ans.	Mois.
43	BÉDOS (Casimir).....	20 fév. 1846.	Vézins (Aveyron).	Brigadier à la légion de la garde républicaine.	16	»	26	1	»	»	17	»
44	THOMAS (Henri-Gustave).	23 janv. 1857.	Cauville (Seine-Inférieure)	Soldat au 22e régiment d'artillerie.	4	8	16	»	»	»	4	8

N° 23,079. — *DÉCRET qui accorde à 44 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 16 décembre 1885, expri-

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL Ans.	Mois.
1	BEL (Jean-Baptiste)....	9 février 1839.	Saint-Paul (Tarn).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de l'Aisne.	25	2	10	1	»	»	26	2
2	COQUET (Antoine).....	6 mars 1830.	Saint-Étienne-le-Molard (Loire).	*Idem* du Rhône.	32	1	18	3	»	»	35	1
3	JARCELLAZ (Charles-Félix).	12 fév. 1838.	Oyonnax (Ain).	*Idem* du Cher.	26	10	24	1	»	»	27	10
4	JARRIGE-LEMAS (Jean-Baptiste).	14 sept. 1838.	Treignac (Corrèze).	Maréchal des logis à la légion de la garde républicaine.	25	9	19	9	»	»	34	9
5	PERRIGOT (Charles-Jules).	26 août 1836.	Norroy-le-Sec (Moselle).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de la Seine-Inférieure.	25	1	24	1	»	»	26	1
6	REMY (Michel).....	17 fév. 1838.	Vaucouleurs (Meuse).	Maréchal des logis à la légion de la garde républicaine.	26	7	13	5	»	»	31	7
7	SARÈTE (Martial).....	11 août 1837.	Brouchaud (Dordogne).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de l'Orne.	25	»	29	1	»	»	26	»

Digitized by Google

DES DROITS pension de traite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle d s titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
ares ou infir-	17 et 18.	5, 9 et 10.	Brigadier.	727f (a)	En activité.	16 nov. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	*Idem.*	5 et 9.	Soldat.	600	Dans ses foyers.	23 sept. 1884.	Cauville (Seine-Inferieure).
			TOTAL...	33,064			

A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité.

mant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 135, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de quarante mille cinq cent quatre-vingt-huit francs (40,588f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des quarante-quatre militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation. oi du avril 831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
110.	2, 5 et 10.	Maréchal des logis.	1,012f	Dans ses foyers.	26 octobre 1885.	Yvetot (Seine-Inferieure).
ém.	*Idem.*	*Idem.*	1,228	*Idem.*	21 sept. 1885.	Lyon (Rhône).
ém.	*Idem.*	*Idem.*	1,052	*Idem.*	1er octobre 1885.	Autun (Saône-et-Loire).
ém.	*Idem.*	*Idem.*	1,148	*Idem.*	26 octobre 1885.	Paris (Seine).
ém.	*Idem.*	*Idem.*	1,012	*Idem.*	16 octobre 1885.	Lessigny (Vienne).
ém.	*Idem.*	*Idem.*	1,121 (a)	En activité.	25 octobre 1885.	Paris (Seine).
ém.	*Idem.*	*Idem.*	1,012	Dans ses foyers.	26 sept. 1885.	Mondoubleau (Loir-et-Cher).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des ntrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
8	CAUBET (Barthélemy-Sébastien-Jacques).	20 janv. 1840.	Céret (Pyrénées-Or.).	Sergent, brigadier à la 2e compagnie de gendarmerie de la Corse.	25	4	8	1	"	"	26	4
9	BONNAL (François-Calixte-Eugène).	19 nov. 1837.	Saint-Martin-de-Boubaux (Lozère).	Brigadier à la légion de la garde républicaine.	25	10	22	8	"	"	33	1
10	BOURÈS (Henri-Ferdinand).	30 janv. 1837.	Milhars (Tarn).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie du Lot.	26	8	3	1	"	"	27	8
11	GASSER (Chrétien).....	25 avril 1829.	Plobsheim (Bas-Rhin).	*Idem* de Belfort.	35	7	7	1	"	"	36	7
12	JAMBAQUÉ (Ambroise-Jean-Marie).	10 mai 1839.	Billère (Haute-Garonne).	*Idem* de la Seine.	25	2	14	1	"	"	26	2
13	LESBATS (Jean).....	6 avril 1838.	Méracq (Basses-Pyrénées)	*Idem* des Basses-Pyrénées.	26	3	9	"	"	"	26	3
14	MINARD (Louis-Alexandre-Auguste).	18 août 1838.	Lataule (Oise).	*Idem* de l'Aisne.	26	3	4	1	"	"	27	3
15	PETIT (Pierre-Joseph)..	3 déc. 1835.	Villers-Vermont (Oise).	*Idem* de l'Eure.	25	5	2	6	"	"	31	5
16	RENEAU (Louis).....	5 août 1838.	Paudy (Indre).	*Idem* du Cher.	25	2	24	11	"	"	36	2
17	SAINT-HILLIER (Théodule-Alexandre).	20 avril 1834.	Osse (Doubs).	*Idem* de la Seine.	26	6	15	"	"	"	26	6
18	SOLARI (André).....	5 déc. 1834.	Giuncaggio (Corse).	Brigadier à la 1re compagnie de gendarmerie de la Corse.	26	7	27	1	"	"	27	7
19	VADELLA (Augustin)...	25 août 18.8.	Castifao (Corse).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Hérault.	26	1	24	1	"	"	27	1
20	LOBROT (Charles-Achille)	19 août 1843.	Aisy-sur-Armançon (Yonne).	Sergent, gendarme à la compagnie de la Côte-d'Or.	25	1	10	1	"	"	26	1
21	VOELTZEL (Frédéric-Eugène).	21 janv. 1839.	Bischwiller (Bas-Rhin).	Sergent, gendarme à la compagnie de la Haute-Saône.	25	1	9	7	"	"	32	1
22	BONGLET (Auguste-Félicien).	26 juill. 1840.	Lombard (Jura).	Maréchal des logis, gendarme à la 1re compagnie de Saône-et-Loire.	26	1	4	1	"	"	27	1
23	HECK (Jean).....	20 dec. 1837.	Soulzmaitt (Haut-Rhin).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie des Vosges.	25	10	3	1	"	"	26	11
24	VIEILLE-GIRRARDET (Jules-Auguste).	6 avril 1839.	Bannans (Doubs).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie du Doubs.	25	6	15	1	"	"	26	6
25	GANG (Antoine).....	12 mai 183..	Lauterbourg (Bas-Rhin).	Caporal, gendarme à la compagnie de la Dordogne.	26	6	15	1	"	"	27	6
26	MUGNIER (Jean-Joseph-Alexandre).	11 févr. 1839.	La Charmée (Saône-et-Loire).	Brigadier, gendarme à la compagnie de l'Aveyron.	27	8	9	"	"	"	27	8
27	AULONI (Jean-Marie)...	3 mai 1857.	La Porta (Corse).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	26	3	7	3	"	"	29	3
28	BERNARD (Jean).....	15 mars 1836.	Gourgé (Deux-Sèvres).	Gendarme à la compagnie des Deux-Sèvres.	25	1	27	9	"	"	34	1
29	BOIDÉ (Henri-Louis-Philippe).	1er mai 1835.	Thiré (Vendée).	*Idem* de la Charente-Inférieure.	27	8	29	1	"	"	28	8

Digitized by Google

TIONS les ables xation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2, 5 et 10.	Maréchal des logis.	1,012f	Dans ses foyers.	21 sept. 1885.	Ajaccio (Corse).
Idem.	Brigadier.	988	*Idem.*	26 octobre 1885.	Paris (Seine).
Idem.	*Idem.*	946	*Idem.*	21 sept. 1885.	Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).
Idem.	*Idem.*	1,090	*Idem.*	26 octobre 1885.	Beaumont (Belfort).
Idem.	*Idem.*	904	*Idem.*	26 sept. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	*Idem.*	922	*Idem.*	21 sept. 1885.	Arzac (Basses-Pyrénées).
Idem.	*Idem.*	932	*Idem.*	16 octobre 1885.	Lataule (Oise).
Idem.	*Idem.*	954	*Idem.*	26 octobre 1885.	Bernay (Eure).
Idem.	*Idem.*	1,004	*Idem.*	1er octobre 1885.	Bourges (Cher).
Idem.	*Idem.*	936	*Idem.*	21 octobre 1885.	Maisons-Alfort (Seine).
Idem.	*Idem.*	946	*Idem.*	21 sept. 1885.	Valle-di-Rostino (Corse).
Idem.	*Idem.*	896	*Idem.*	26 octobre 1885.	Mas-Grenier (Tarn-et-Garonne).
Idem.	Sergent.	980	*Idem.*	1er octobre 1885.	Aisy-sur-Armançon (Yonne).
Idem.	*Idem.*	1,070	*Idem.*	11 octobre 1885.	Meliscy (Haute-Saône).
Idem.	Maréchal des logis.	1,010	*Idem.*	26 sept. 1885.	Cluny (Saône-et-Loire).
Idem.	*Idem.*	965	*Idem.*	*Idem.*	Lamarche (Vosges).
Idem.	*Idem.*	995 (a)	En activité.	16 octobre 1885.	Neufchatel (Doubs).
Idem.	Caporal.	910 (a)	*Idem.*	20 nov. 1885.	Ribérac (Dordogne).
Idem.	Brigadier.	925	Dans ses foyers.	26 octobre 1885.	Le Gua (Aveyron).
Idem.	Gendarme.	806	*Idem.*	21 sept. 1885.	La Porta (Corse).
Idem.	*Idem.*	829 (a)	En activité.	26 octobre 1885.	Gourgé (Deux-Sèvres).
Idem.	*Idem.*	825	Dans ses foyers.	16 octobre 1885.	Montguyon (Charente-Inférieure).

A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des ôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.
30	Boujois (Adolphe)....	3 mars 1837.	Les Portes (Charente-Infér.)	Gendarme à la compagnie de la Charente-Inférieure.	26	1	17	1	"	"
31	Brottes (Jean-Daniel).	14 mars 1840.	St-Barthélemy-le-Pin (Ardèche).	*Idem* du Puy-de-Dôme.	26	4	16	1	"	"
32	Cartier (Claude-Louis).	14 juin 1884.	Burgille (Doubs).	*Idem* de la Haute-Savoie.	29	8	21	3	"	"
33	Ciancioni (Dominique).	4 sept. 1836.	Moltifao (Corse).	*Idem* de la Dordogne.	25	8	6	1	"	"
34	Federini (Sylvestre)..	11 déc. 1839.	Borgo (Corse).	*Idem* du Cher.	25	1	10	1	"	"
35	Gutot (François).....	17 mars 1836.	Savigné (Vienne).	*Idem* de la Vienne.	26	11	6	2	"	"
36	Laberty (Abel).....	20 déc. 1836.	Brassac (Ariège).	*Idem* de la Côte-d'Or.	27	3	21	1	"	"
37	Lafon (Jean).....	8 oct. 1837.	Labatut (Landes).	Garde à la légion de la garde républicaine.	25	1	16	20	"	"
38	Lesot (Frédéric).....	22 juin 1838.	Coulouvray (Manche).	Gendarme à la compagnie de la Manche.	25	"	26	1	"	"
39	Marlier (Jean-Baptiste)	22 août 1838.	Les Petites-Armoises (Ardennes).	*Idem* des Ardennes.	25	1	10	6	"	"
40	Morin (Jean-Baptiste)..	6 février 1836.	Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).	*Idem* de la Vendée.	27	5	11	2	"	"
41	Poiret (Porphyre)....	20 mars 1835.	Oissy (Somme).	*Idem* de Seine-et-Oise.	28	4	29	1	"	"
42	Salette (Armand)....	15 juillet 1837.	Rampieux (Dordogne).	*Idem* de l'Aveyron.	26	8	7	1	"	"
43	Samouilhan (Dominique).	29 sept. 1835.	Lussan-Adeilhac (Haute-Garonne).	*Idem* des Landes.	27	3	1	"	"	"
44	Sureau (François-Marie).	28 juin 1838.	Sarzeau (Morbihan).	*Idem* du Morbihan.	25	3	14	1	"	"

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue

Digitized by Google

IONS es bles ation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
, 5 et 10.	Gendarme.	791f	Dans ses foyers.	16 octobre 1885.	La Flotte (île de Ré), (Charente-Inférieure).
Idem.	*Idem.*	791	*Idem.*	26 octobre 1885.	Montaigut (Puy-de-Dôme).
Idem.	*Idem.*	885	*Idem.*	*Idem.*	Marnay (Haute-Saône).
Idem.	*Idem.*	780	*Idem.*	26 sept. 1885.	Nontron (Dordogne).
Idem.	*Idem.*	769	*Idem.*	11 octobre 1885.	Montrichard (Loir-et-Cher).
Idem.	*Idem.*	810	*Idem.*	26 sept. 1885.	Châtellerault (Vienne).
Idem.	*Idem.*	814	*Idem.*	11 octobre 1885.	Mirebeau (Côte-d'Or).
Idem.	Garde.	908 (a)	En activité.	25 octobre 1885.	Sivry-sur-Meuse (Meuse).
Idem.	Gendarme.	769	Dans ses foyers.	21 sept. 1885.	Sourdeval-la-Barre (Manche).
Idem.	*Idem.*	806	*Idem.*	21 octobre 1885.	Les Annelles (Ardennes).
Idem.	*Idem.*	821	*Idem.*	*Idem.*	Saint-Philbert-de-Bouaine (Vendée).
Idem.	*Idem.*	836	*Idem.*	26 sept. 1885.	Amiens (Somme).
Idem.	*Idem.*	803	*Idem.*	16 octobre 1885.	Saint-Laurent-d'Olt (Aveyron).
Idem.	*Idem.*	806	*Idem.*	21 sept. 1885.	Mont-de-Marsan (Landes).
Idem.	*Idem.*	769	*Idem.*	*Idem.*	Lorient (Morbihan).
	TOTAL....	40,588			

la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des de l'activité.

pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

N° 23,080. — *DÉCRET qui accorde à 63 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 16 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 136, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de cinquante-trois mille neuf cent deux francs (53,902f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des soixante-trois militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES		
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.
1	MINCKER (Isidore).....	22 déc. 1838.	Rocroi (Ardennes).	Musicien de 2e classe au 4e régiment d'infanterie de ligne.	29	6	17	15	»	»
2	MOLLE (Joseph-Élie)...	18 août 1843.	Saint-Laurent (Alpes-Maritimes)	*Idem* au 57e *idem*.	25	»	»	3	»	»
3	RENNER (Louis).....	12 sept. 1837.	Haguenau (Alsace-Lorraine).	Musicien de 3e classe au 19e régiment d'infanterie de ligne.	25	7	15	2	»	»
4	DUPLESSY (Arthur-Édouard).	16 fév. 1840.	Paris (Seine).	Adjudant au 73e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	»	1	»	»
5	BERARD (Jean-Baptiste-Auguste).	2 déc. 1817.	Grenoble (Isère).	Sergent au 3e bataillon de chasseurs à pied.	25	»	16	1	»	»
6	LAMOUR (Jean-Mathurin).	19 mai 1839.	Grandchamp (Morbihan).	Sergent au 105e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	17	13	»	»
7	REPPERT (Chrétien)....	2 oct. 1839.	Wingen (Alsace-Lorraine).	*Idem*.	25	»	21	7	»	»

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance
jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront
nus de produire au payeur un certificat du sous-intendant mili-
ire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils
raient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides,
puis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement mi-
aire ou une allocation incompatible avec une pension militaire,
our que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire
s arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue
our débet envers le trésor public, envers l'administration du corps
ont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la propor-
on relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun
n ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera
nséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

OSITIONS gales licables fixation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 5.	Musicien de 2e classe.	1,100f(a)	En activité.	5 octobre 1885.	Meaux (Seine-et-Marne).
Idem.	*Idem.*	845 (a)	Dans ses foyers.	3 sept. 1885.	Vieilley (Doubs).
Idem.	Musicien de 3e classe.	730 (a)	En activité.	22 août 1885.	Brest (Finistère).
Idem.	Adjudant.	1,015	Dans ses foyers.	18 sept. 1885.	Lille (Nord).
Idem.	Sergent.	823 (a)	En activité.	16 sept. 1885.	Lorient (Morbihan).
Idem.	*Idem.*	1,003 (a)	*Idem.*	1er sept. 1885.	Vannes (Morbihan).
Idem.	*Idem.*	913 (a)	*Idem.*	1er octobre 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).

la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles
tivité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.
8	El Abed ben Ahmed....	1828.	Kesseiani (Constantine).	Caporal au 3e régiment de tirailleurs algériens.	25	»	20	27	»	»
9	Tritz (François).....	2 mai 1837.	Villing (Alsace-Lorraine).	Caporal au 2e régiment de zouaves.	25	9	3	26	»	»
10	Deusy (Jean-Baptiste)..	9 mai 1838.	Givenchy-en-Gohelle (Pas-de-Calais).	Soldat au 2e régiment d'infanterie de ligne.	25	6	21	1	»	»
11	Monnier (Just-Émile)..	7 juillet 1838.	Bief-des-Maisons (Jura).	*Idem* au 112e *idem*.	26	2	9	2	»	»
12	Nicolas (Amand).....	10 août 1837.	Sceaux (Seine).	*Idem* au 17e *idem*.	26	2	13	18	»	»
13	Parent (Louis).....	15 juin 1836.	Condé (Nord).	Soldat au 1er régiment de zouaves.	25	»	1	20	»	»
14	Abdallah ben Hannan..	1843.	Les Ouled-Yaya-Aghalik (Oran).	Soldat au 2e régiment de tirailleurs algériens.	25	»	9	26	»	»
15	Abdelkader ben Athmand.	1834.	Les Douairs (Oran).	*Idem*.	25	»	1	31	»	»
16	Menoueur ben Karoubi.	1833.	Matinatas (Alger).	*Idem* au 1er *idem*.	25	»	15	27	»	»
17	Miloud ben Lecheleck.	1841.	Aïn-Temouchent (Oran).	*Idem* au 2e *idem*.	25	»	»	28	»	»
18	Safi ben Kaddour.....	1843.	Milianah (Alger).	*Idem* au 1er *idem*.	25	»	11	29	»	»
19	Fouque (Jean-Baptiste).	11 juillet 1838.	Mâcon (Saône-et-Loire).	Maréchal des logis au 12e régiment de cuirassiers.	26	»	28	5	»	»
20	Lacorne (Alphonse)...	27 fév. 1835.	Betz (Oise).	*Idem* au 11e *idem*.	29	6	21	1	»	»
21	Denoyelle (Henri-Joseph).	30 déc. 1837.	Caudry (Nord).	Soldat au 19e régiment de chasseurs.	27	»	27	2	»	»
22	Schorr (François-Xavier).	3 déc. 1837.	Balschwiller (Alsace-Lorraine)	Soldat au 21e régiment de dragons.	25	1	21	1	»	»
23	Monnier (Augustin-Mathurin).	28 août 1837.	Le Pertre (Ille-et-Vilaine).	Cavalier de manège à l'École supérieure de guerre.	26	8	16	2	»	»
24	Cotteret (Alexandre-Florentin).	10 sept. 1838.	Aulnoy (Seine-et-Marne).	Maréchal des logis trompette au 15e régiment d'artillerie.	26	2	29	1	»	»
25	Garillon (Jules-Claude).	23 avril 1838.	Urville (Vosges).	Maréchal des logis au 13e régiment d'artillerie.	26	1	25	1	»	»
26	Weisgerber (George-Frédéric).	24 avril 1839.	Windstein (Alsace-Lorraine)	Brigadier au 7e régiment d'artillerie.	25	»	21	19	»	»
27	Routier (Pierre-Marie).	26 mars 1838.	Bréhand (Côtes-du-Nord).	Soldat au 31e *idem*.	26	»	15	1	»	»
28	Cognot (Marie-Henri).	13 avril 1838.	Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne).	Gardien de batterie à Vincennes.	26	3	19	1	»	»
29	Haenn (Jean-Baptiste).	26 déc. 1835.	Soultz (Alsace-Lorraine)	Maître ouvrier à la manufacture d'armes de St-Étienne.	30	3	»	2	»	»
30	Ambier (Antoine).....	5 sept. 1833.	Tulle (Corrèze).	*Idem* de Tulle.	34	»	19	»	»	»
31	Bisch (François-Antoine).	14 juin 1836.	Boersch (Alsace-Lorraine).	*Idem*.	28	5	»	»	»	»

Digitized by Google

ITIONS les ables xation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 5.	Caporal.	900f(a)	En activité.	1er sept. 1885.	Bougie (Constantine).
Idem.	Idem.	900 (a)	Idem.	10 août 1885.	Assi-Bounif (Oran).
Idem.	Soldat.	615 (a)	Idem.	17 sept. 1885.	Granville (Manche).
Idem.	Idem.	626 (a)	Idem.	20 août 1885.	Céreste (Basses-Alpes).
Idem.	Idem.	746 (a)	Idem.	10 sept. 1885.	Béziers (Hérault).
Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	3 sept. 1885.	Bérard (Alger).
Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	4 sept. 1885.	Mostaganem (Oran).
Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	8 sept. 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	4 sept. 1885.	Blidah (Alger).
Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	22 sept. 1885.	Sidi-bel-Abbès (Oran).
Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	17 sept. 1885.	Blidah (Alger).
Idem.	Maréchal des logis.	898 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	Angers (Maine-et-Loire).
Idem.	Idem.	890 (a)	Idem.	Idem.	Lyon (Rhône).
Idem.	Soldat.	634	Dans ses foyers.	14 octobre 1885.	Lille (Nord).
Idem.	Idem.	611 (a)	En activité.	21 sept. 1885.	Évreux (Eure).
Idem.	Idem.	630 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Maréchal des logis trompette.	938 (a)	Idem.	11 sept. 1885.	Douai (Nord).
Idem.	Maréchal des logis.	838 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Vincennes (Seine).
Idem.	Brigadier.	895 (a)	Idem.	16 nov. 1885.	Sidi-bel-Abbès (Oran).
Idem.	Soldat.	619 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	Le Mans (Sarthe).
Idem.	Gardien de batterie.	938 (a)	Idem.	Idem.	Antibes (Alpes-Maritimes).
Idem.	Maître ouvrier.	913 (a)	Idem.	Idem.	Saint-Étienne (Loire).
Idem.	Idem.	943 (a)	Idem.	20 octobre 1885.	Tulle (Corrèze).
Idem.	Idem.	823 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	Idem.

la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles
ivité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	[illegible]
32	Borie (Jean).....	1er mai 1836.	Laguenne (Corrèze).	Maître ouvrier à la manufacture d'armes de Tulle.	25	3	11	1	.	.	[illegible]
33	Borie (Pierre).....	30 déc. 1834.	*Idem.*	*Idem.*	29	9	.	2	.	.	[illegible]
34	Carachioli (François).	2 nov. 1838.	Tulle (Corrèze).	*Idem.*	25	9	.	.	.	.	[illegible]
35	Champeval (Jacques)..	6 février 1834.	*Idem.*	*Idem.*	30	6	22	.	.	.	[illegible]
36	Cuzange (Baptiste)....	17 avril 1838.	*Idem.*	*Idem.*	25	6	19	.	.	.	[illegible]
37	Dédoyard (Gabriel)...	20 mars 1833.	Mutzig (Alsace-Lorraine)	*Idem.*	29	6	19	.	.	.	[illegible]
38	Delay (Pierre).....	13 mars 1834.	Tulle (Corrèze).	*Idem.*	32	6	19	4	.	.	[illegible]
39	Dumaître (Antoine-Cyprien).	24 mai 1832.	*Idem.*	*Idem.*	25	9	.	.	.	.	[illegible]
40	Dupuy (Pierre).....	29 août 1834.	Laguenne (Corrèze).	*Idem.*	30	.	19	.	.	.	[illegible]
41	Eyrolle (Léonard)....	27 mars 1832.	*Idem.*	*Idem.*	34	6	19	.	.	.	[illegible]
42	Fourches (Alexandre).	14 oct. 1834.	Tulle (Corrèze).	*Idem.*	30	3	.	.	.	.	[illegible]
43	Ganière (Pierre).....	10 mars 1835.	Laguenne (Corrèze).	*Idem.*	26	9	.	.	.	.	[illegible]
44	Garou (Martin).....	7 nov. 1832.	*Idem.*	*Idem.*	25	6	19	.	.	.	[illegible]
45	Graulier (Jean).....	2 nov. 1836.	Naves (Corrèze).	*Idem.*	26	.	16	1	.	.	[illegible]
46	Inserguaix (François)..	12 sept. 1831.	Treignac (Corrèze).	*Idem.*	26	3	.	.	.	.	[illegible]
47	Lachaux (Pierre).....	12 déc. 18[illegible]5.	Tulle (Corrèze).	*Idem.*	29	6	19	4	.	.	[illegible]
48	Laffineur (Jules-Charles).	30 juillet 1832.	Charleville (Ardennes).	*Idem.*	32	.	19	.	.	.	[illegible]
49	Margerie (Jean).....	24 oct. 1835.	Laguenne (Corrèze).	*Idem.*	31	6	19	.	.	.	[illegible]
50	Massounie (Jean).....	11 fév. 1833.	Tulle (Corrèze).	*Idem.*	31	.	18	3	.	.	[illegible]
51	Pimond (Jean).....	5 février 1835.	Laguenne (Corrèze).	*Idem.*	29	6	19	1	.	.	[illegible]
52	Ramat (Jean).....	17 avril 1836.	Cornil (Corrèze).	*Idem.*	25	9	11	1	.	.	[illegible]
53	Risser (Simon).....	29 oct. 1836.	Dinsheim (Alsace-Lorraine).	*Idem.*	29	8	29	.	.	.	[illegible]
54	Vacher (Jean).....	10 août 1835.	Cornil (Corrèze).	*Idem.*	28	.	28	5	.	.	[illegible]
55	Valiergue (Jean).....	10 mars 1832.	Neuvic (Corrèze).	*Idem.*	31	6	19	.	.	.	[illegible]
56	Vieillefond (Antoine).	21 nov. 1835.	Tulle (Corrèze).	*Idem.*	31	6	19	.	.	.	[illegible]
57	Wïdlöcher (Charles)..	10 nov. 1833.	Still (Alsace-Lorraine).	*Idem.*	28	1	25	.	.	.	[illegible]
58	Varlot (Claude).....	16 nov. 1836.	Échevronne (Côte-d'Or).	Sergent au 4e regiment du génie.	27	1	18	8	.	.	[illegible]
59	Zeh (Laurent).....	4 avril 1837.	Kindwiller (Alsace-Lorraine).	*Idem* au 3e *idem.*	25	.	20	7	.	.	[illegible]

Digitized by Google

POSITIONS légales applicables tte fixation. — Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 5.	Maître ouvrier.	823f (a)	En activité.	1er octobre 1885.	Tulle (Corrèze).
Idem.	Idem.	905 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	815 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	890 (a)	Idem.	1er nov. 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	815 (a)	Idem.	20 octobre 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	875 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	980 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	815 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	883 (a)	Idem.	20 octobre 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	950 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	883 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	830 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	815 (a)	Idem.	20 octobre 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	838 (a)	Idem.	1er déc. 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	823 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	935 (a)	Idem.	1er nov. 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	913 (a)	Idem.	20 octobre 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	905 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	943 (a)	Idem.	10 nov. 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	890 (a)	Idem.	20 octobre 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	830 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	875 (a)	Idem.	Idem.	Saint-Dié (Vosges).
Idem.	Idem.	928 (a)	Idem.	1er nov. 1885.	Tulle (Corrèze).
Idem.	Idem.	905 (a)	Idem.	20 octobre 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	905 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	853 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	Saint-Dié (Vosges).
Idem.	Sergent.	958 (a)	Idem.	16 sept. 1885.	Grenoble (Isère).
Idem.	Idem.	913 (a)	Idem.	1er octobre 1885.	Mercatel (Pas-de-Calais).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES			TOTAL
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans. Mois. Jours.
60	MORACCHINI (Joseph-Antoine).	8 sept. 1838.	Saint-Laurent (Corse).	Sergent à la 15e section de secrétaires d'état-major et du recrutement.	25	»	21	11	»	»	36
61	LÉVÊQUE (César-Auguste-Joseph).	21 fév. 1839.	Lambersart (Nord).	Soldat au 18e escadron du train des équipages militaires.	25	»	25	22	»	»	47
62	GROHANDO (Armand-Alphonse).	23 juillet 1837.	Saint-Étienne (Loire).	Adjudant au conseil de revision de Paris.	28	9	8	23	»	»	51
63	THOMAS (Dominique)..	6 janv. 1836.	Metz (Alsace-Lorraine)	Brigadier de cavalerie.	27	8	24	33	»	»	60

N° 23,081. — *DÉCRET qui accorde à 60 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 10 juillet 1874, 13 mars 1875, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 16 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 137, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente-quatre mille vingt-trois francs (34,023f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des soixante militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
oi 1 vril 1.	Loi du 18 août 1879.					
10.	2 et 5.	Sergent.	973f(a)	Dans ses foyers.	8 sept. 1885.	Saint-Laurent (Corse).
m.	*Idem.*	Soldat.	750 (a)	En activité.	9 sept. 1885.	Oran (Oran).
m.	*Idem.*	Adjudant.	1,300 (a)	*Idem.*	1er octobre 1885.	Coulommiers (Seine-et-Marne).
m.	*Idem.*	Brigadier.	900 (b)	En retraite.	25 mai 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
		TOTAL..	53,902			

) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles 'activité. — (b) *Idem*, et sauf déduction des sommes perçues depuis le 25 mai 1885 sur la pension de 750 francs cédée par décret du 26 août 1885, et que la présente annule.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL Ans.	Mois.	Jours.
1	CORNUOT (Napoléon-Joseph).	25 déc. 1848.	Choignes (Haute-Marne).	Soldat-musicien au 6e regiment d'infanterie de ligne.	15	10	10	1	»	»	16	10	10
2	CONUS (Jean-Baptiste-Nicolas).	17 déc. 1848.	Bult (Vosges).	Adjudant au 67e régiment d'infanterie de ligne.	16	3	27	1	»	»	17	3	27
3	DELAITRE (Victor-Antoine).	3 mai 1848.	Lavigny (Haute-Saône).	*Idem* au 105e *idem*.	15	10	26	1	»	»	16	10	26
4	FLAMENT (Louis-Étienne).	19 sept. 1849.	Paris (Seine).	*Idem* au 120e *idem*.	16	8	15	2	»	»	18	8	15
5	ROCHER (Léon-Marie)..	20 juin. 1848.	Gosné (Ille-et-Vilaine).	*Idem* au 59e *idem*.	15	8	4	4	»	»	19	8	4
6	SCHEUR (Auguste).....	23 janv. 1849.	Schlestadt (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 135e *idem*.	15	1	»	5	»	»	20	1	»
7	BACABE (Jean-Joseph)..	29 déc. 1850.	Ste-Colombe-sur-l'Hers (Aude).	Adjudant au 22e bataillon de chasseurs à pied.	15	»	18	1	»	»	16	»	18
8	FOUQUET (Louis).....	10 déc. 1850.	Verrières (Charente).	*Idem* au 80e *idem*.	14	10	29	5	»	»	19	10	29
9	LARIBLE (Marc-Augustin).	19 avril 1849.	Ménil-Hubert-sur-Orne (Orne).	*Idem* au 20e *idem*.	15	»	16	1	»	»	16	»	16
10	DELATTRE (Charles)....	2 mai 1849.	Chaumont (Haute-Marne).	Tambour-major au 76e régiment d'infanterie de ligne.	16	9	2	8	»	»	24	9	2
11	HUMBERT (François-Auguste).	18 oct. 1849.	Vandœuvre (Meurthe-et-Moselle).	*Idem* au 63e *idem*.	15	»	20	5	»	»	20	»	20
12	PERRIN (Antoine).....	30 mai 1837.	Sury-le-Comtal (Loire).	Sergent au 98e régiment d'infanterie de ligne.	15	»	18	»	»	»	15	»	18
13	VALETTE (Joseph-Constantin).	4 mars 1850.	Gerbépal (Vosges).	Sergent au 18e bataillon de chasseurs à pied.	15	»	19	1	»	»	16	»	19
14	FOURTANÉ (Toussaint).	1er nov. 1846.	Roquefort (Haute-Garonne).	Caporal au 82e régiment d'infanterie de ligne.	16	8	27	1	»	»	17	8	27
15	TUSCH (Pierre).....	3 avril 1847.	Herbitzheim (Alsace-Lorraine).	Soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens.	17	»	16	16	»	»	33	»	16
16	PETIT (Auguste).....	8 juillet 1849.	Étaples (Pas-de-Calais).	Maréchal des logis trompette au 10e régiment de hussards.	15	1	9	»	»	»	15	1	9
17	OTTOBRINI (Joseph-Antoine).	25 fév. 1852.	Cambia (Corse).	Maréchal des logis à l'école d'application de cavalerie.	15	1	28	1	»	»	16	1	28
18	RENOU (Henri-Aimé)...	7 mars 1840.	Trémentines (Maine-et-Loire).	Cavalier de manège à l'école de cavalerie.	19	»	10	1	»	»	20	»	10
19	AUBERTIN (Léon).....	7 août 1840.	Parguy-sous-Muraux (Vosges).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de Loir-et-Cher.	24	3	9	8	»	»	32	3	9
20	DAVAUX (Jean-Baptiste).	9 mai 1840.	Dammartin (Jura).	*Idem* de la Vendée.	15	2	10	1	»	»	16	2	10
21	PIQUEMAL (Jean-Léonard).	5 nov. 1846.	Bethmale (Ariége).	*Idem* du Gers.	17	8	17	6	»	»	23	8	17
22	BERTHET (Pierre-Auguste).	23 janv. 1847.	Beaufort (Jura).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Haute-Loire.	15	9	2	5	»	»	20	9	2

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
i t oût 9.	Loi du 23 juillet 1831.					
6.	26.	Soldat.	388f	Dans ses foyers.	25 sept. 1885.	Saintes (Charente-Inférieure).
n.	*Idem.*	Adjudant.	591 (a)	En activité.	20 sept. 1885.	Blérancourt (Aisne).
n.	*Idem.*	*Idem.*	564	Dans ses foyers.	19 sept. 1885.	Lyon (Rhône).
n.	*Idem.*	*Idem.*	673	*Idem.*	4 sept. 1885.	Pont-Maugis (Ardennes).
m.	*Idem.*	*Idem.*	728	*Idem.*	22 juillet 1885.	Paris (Seine).
m.	*Idem.*	*Idem.*	755 (a)	En activité.	1er sept. 1885.	Paris (Seine).
m.	*Idem.*	*Idem.*	537 (a)	*Idem.*	1er nov. 1885.	Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude).
m.	*Idem.*	*Idem.*	728	Dans ses foyers.	12 sept. 1885.	Aix (Bouches-du-Rhône).
m.	*Idem.*	*Idem.*	537 (a)	En activité.	27 août 1885.	Vire (Calvados).
m.	*Idem.*	Sergent-major.	900	Dans ses foyers.	10 août 1885.	Orléans (Loiret).
m.	*Idem.*	*Idem.*	673	*Idem.*	19 août 1885.	Brive (Corrèze).
m.	*Idem.*	Sergent.	387 (a)	En activité.	1er sept. 1885.	Le Puy (Haute-Loire).
m.	*Idem.*	*Idem.*	430 (a)	*Idem.*	1er octobre 1885.	Orléans (Loiret).
m.	*Idem.*	Caporal.	453 (a)	*Idem.*	1er sept. 1885.	Roquefort (Haute Garonne).
m.	*Idem.*	Soldat.	674 (a)	*Idem.*	5 nov. 1885.	Sétif (Constantine).
m.	*Idem.*	Maréchal des logis trompette.	420 (a)	Dans ses foyers.	17 sept. 1885.	Épône (Seine-et-Oise).
m.	*Idem.*	*Idem.*	430	*Idem.*	26 sept. 1885.	Corte (Corse).
m.	*Idem.*	Cavalier.	468	*Idem*	3 sept. 1885.	Tour (Calvados).
m.	*Idem.*	Maréchal des logis.	913	*Idem.*	21 sept. 1885.	Pargny-sous-Mureaux (Vosges).
m.	*Idem.*	*Idem.*	430	*Idem.*	6 octobre 1885.	Cholet (Maine-et-Loire).
m.	*Idem.*	*Idem.*	757	*Idem.*	21 octobre 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
m.	*Idem.*	*Idem.*	626	*Idem.*	11 octobre 1885.	Beaufort (Jura).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles e l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TEL.
23	Hopp (Maurice-Isidore).	18 juil. 1848.	Mutzig (Bas-Rhin).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie du Jura.	15	1	21	8	»	»	
24	Ottavi (François).....	26 juil. 1847.	Erbajola (Corse).	Brigadier à la 2e compagnie de gendarmerie de la Corse.	17	5	11	2	10	15	
25	Leonelli (Barthélemy).	19 avril 1843.	Casalta (Corse).	Sergent, gendarme à la compagnie des Bouches-du-Rhône.	16	6	10	5	1	15	
26	Bernard (Victor-Jean-Gœury).	13 nov. 1845.	Boncourt (Moselle).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de Seine-et-Oise.	15	»	28	1	»	»	
27	Prevet (Camille-Édouard-Henri-Charles).	16 fév. 1848.	Saint-Aubin-le-Cauf (Seine-Inférieure)	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de la Seine-Inférieure.	15	2	14	1	»	»	
28	Dayet (Victor-Honoré).	29 mars 1846.	Crotenoy (Jura).	Caporal, gendarme à la compagnie de la Haute-Saône.	15	6	17	3	»	»	
29	Houbeau (Charles-Isidore).	29 oct. 1847.	Laloeuf (Meurthe).	Caporal, gendarme à la compagnie des Vosges.	15	1	25	3	»	»	
30	Bégole (Bernard).....	10 oct. 1841.	Sazos (Hautes-Pyrénées)	Brigadier, gendarme à la compagnie du Gers.	17	11	14	»	»	»	
31	Charles (Gustave-Joseph).	1er mars 1846.	Strazeele (Nord).	Brigadier, gendarme à la compagnie du Nord.	16	4	11	»	»	»	
32	Amiot (Pierre-Eusèbe).	22 déc. 1849.	Charentenay (Haute-Saône).	Gendarme à la 1re compagnie d'Afrique.	15	1	25	12	»	»	
33	Baudet (François).....	11 oct. 1835.	Montalba (Pyrénées-Or.).	Gendarme à la compagnie des Pyrénées-Orientales.	22	»	16	5	»	»	
34	Bernard (Auguste)....	3 nov. 1845.	Aizac (Ardèche).	*Idem* de la Loire.	16	4	11	1	»	»	
35	Bollet (Jean-Claude)..	28 mars 1849.	Igny (Haute-Saône).	*Idem* du Doubs.	15	1	12	1	»	»	
36	Bousquet (Jean-François).	10 mai 1846.	La Selve (Aveyron).	*Idem* de l'Hérault.	16	9	8	4	»	»	
37	Chaudat (Philippe-Jules).	1er mai 1849.	Essards (Jura).	Gendarme à la 4e compagnie d'Afrique.	15	1	23	16	»	»	
38	Chevalier (Victor-Joseph).	19 avril 1846.	Trémorel (Côtes-du-Nord).	Gendarme à la compagnie d'Ille-et-Vilaine.	15	8	4	4	»	»	
39	Dumas (Nicolas).....	18 nov. 1849.	Saint-Remy (Bouches-du-Rh.)	*Idem* de Vaucluse.	15	1	22	1	»	»	
40	Gallet (Claude-Marie).	19 nov. 1846.	Rumilly (Haute-Savoie).	*Idem* de la Guadeloupe.	16	6	16	10	»	»	
41	Granonet (Louis-Ferdinand).	19 mars 1839.	Alissas (Ardèche).	Gendarme à la 2e compagnie d'Afrique.	15	5	14	19	»	»	
42	Jarrin (François).....	29 fév. 1848.	Albon (Drôme).	Gendarme à la compagnie du Cher.	16	»	15	1	»	»	
43	Lafont (Victoire-Jean-Michel).	17 déc. 1845.	Cazaril-Laspènes (Haute-Garonne).	*Idem* de la Nouvelle-Calédonie.	15	3	8	5	»	»	
44	Piétri (Pierre-Martin).	1er mai 1841.	Perelli (Corse).	Gendarme à la 3e compagnie d'Afrique.	16	4	21	8	»	»	
45	Smigielski (Alexandre-Joseph).	27 oct. 1847.	Saint-Amand (Nord).	Gendarme à la compagnie de la Haute-Vienne.	15	3	19	3	»	»	

Digitized by Google

SPOSITIONS légales pplicables tte fixation.	Loi du 23 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
).	26	Brigadier.	647f	Dans ses foyers.	6 octobre 1885.	Sèvres (Seine-et-Oise).
.	*Idem.*	*Idem.*	541	*Idem.*	21 sept. 1885.	Nessa (Corse).
.	*Idem.*	Sergent.	670	*Idem.*	16 août 1885.	Casalta (Corse).
.	*Idem.*	Maréchal des logis.	430	*Idem.*	1er octobre 1885.	Septeuil (Seine-et-Oise).
.	*Idem.*	*Idem.*	430	*Idem.*	6 octobre 1885.	Rouen (Seine-Inférieure).
t.	*Idem.*	Caporal.	488 (a)	En activité.	26 octobre 1885.	Faverney (Haute-Saône).
t.	*Idem.*	*Idem.*	471	Dans ses foyers.	6 octobre 1885.	Remiremont (Vosges).
n.	*Idem.*	Brigadier.	453	*Idem.*	1er octobre 1885.	Sazos (Hautes-Pyrénées).
n.	*Idem.*	*Idem.*	400	En activité.	14 octobre 1885.	Steenvoorde (Nord).
n.	*Idem.*	Gendarme.	619	Dans ses foyers.	26 sept. 1885.	Alger (Alger).
m.	*Idem.*	*Idem.*	619 (a)	En activité.	5 nov. 1885.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).
m.	*Idem.*	*Idem.*	401	Dans ses foyers.	1er octobre 1885.	Maringes (Loire).
n.	*Idem.*	*Idem.*	375	*Idem.*	21 sept. 1885.	Montbenoît (Doubs).
m.	*Idem.*	*Idem.*	494	*Idem.*	1er octobre 1885.	Saint-Sernin (Aveyron).
m.	*Idem.*	*Idem.*	649	*Idem.*	*Idem.*	Mazereg (Oran).
m	*Idem.*	*Idem.*	468	*Idem.*	11 octobre 1885.	Montanel (Manche).
m.	*Idem.*	*Idem.*	375	*Idem.*	1er octobre 1885.	Orange (Vaucluse).
m.	*Idem.*	*Idem.*	615 (a)	En activité.	*Idem.*	Rumilly (Haute-Savoie).
m.	*Idem.*	*Idem.*	671	Dans ses foyers.	16 octobre 1885.	La Chiffa (Alger).
m.	*Idem.*	*Idem.*	401 (a)	En activité.	5 nov. 1885.	Saulzais-le-Potier (Cher).
m.	*Idem.*	*Idem.*	481 (a)	*Idem.*	18 octobre 1885.	Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).
m.	*Idem.*	*Idem.*	587 (a)	*Idem.*	27 sept. 1885.	Perelli (Corse).
m.	*Idem.*	*Idem.*	428	Dans ses foyers.	26 sept. 1885.	Paris (Seine).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL Ans.	TOTAL Mois.
46	SONTAG (Louis).....	25 août 1848.	Weckolsheim (Haut-Rhin).	Gendarme à la compagnie de la Sarthe.	15	11	23	1	»	»	16	11
47	SOULIÉ (Pierre).....	7 nov. 1838.	Bonnac (Ariège).	*Idem* de la Haute-Garonne.	17	4	19	»	»	»	17	4
48	TAPIE (Jean-Baptiste-Dominique).	29 déc. 1835.	Montrejeau (Haute-Garonne).	*Idem*.	20	11	12	6	»	»	26	11
49	PUJOL (Pierre-Camille).	18 nov. 1854.	Auzat (Ariège).	Adjudant au 37e régiment d'artillerie.	14	6	23	1	»	»	15	6
50	SAUSSIER (Éléonore)...	4 mai 1850.	Les Maillys (Côte-d'Or).	*Idem*.	15	»	19	1	»	»	16	»
51	BRIOT (Gustave-André).	8 avril 1846.	Bourbonne (Haute-Marne).	Maréchal des logis trompette au 14e régiment d'artillerie.	16	6	18	1	»	»	17	6
52	GOULLY (Ignace-Pascal).	22 oct. 1843.	Mutzig (Alsace-Lorraine)	Chef armurier de 1re classe au 9e régiment de hussards.	15	1	20	2	»	»	17	1
53	CAVARD (Jules-Arthur).	8 déc. 1846.	Nemours (Seine-et-Marne).	Sergent à la 2e section de secrétaires d'état-major et du recrutement.	15	»	19	1	»	»	16	»
54	DE CHERGÉ (Ferdinand-Agénor-Adélien).	22 août 1851.	Genouillé (Vienne).	*Idem* à la 19e *idem*.	15	»	»	15	»	»	30	»
55	LEDANT (Gustave).....	20 août 1851.	Longuyon (Meurthe-et-Moselle).	*Idem* à la 20e *idem*.	16	»	13	1	»	»	17	»
56	MAZOYER (François-Gustave).	30 juin 1849.	Premières (Côte-d'Or).	*Idem* à la 8e *idem*.	15	»	27	1	»	»	16	»
57	BOURRET (Henri).....	14 juil. 1849.	Villeneuve (Gard).	Sergent-major au pénitencier militaire de Bône.	15	»	25	10	»	»	25	»
58	ANDRÉ (Augustin).....	25 mars 1840.	Gemenos (Bouches-du-Rh.).	Sergent à la prison militaire de Clermont-Ferrand.	23	4	7	7	»	»	30	4
59	CAMUS (Marie-Paul)....	19 juin 1847.	Saint-Menge (Vosges).	*Idem* à la prison militaire d'Alger.	15	»	27	11	»	»	26	11
60	NEUECITER (Jean-François).	15 fév. 1846.	Void (Meuse).	Maréchal des logis de gendarmerie.	16	2	9	13	»	»	29	2

N° 23,082. — *DÉCRET qui accorde à 8 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 19 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 16 décembre 1885, expri-

Digitized by Google

SITIONS ales icables ixation. Loi du 23 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
26.	Gendarme.	388	Dans ses foyers.	11 octobre 1885.	Connerré (Sarthe).
Idem.	*Idem.*	401 (a)	En activité.	18 octobre 1885.	Bonnac (Ariège).
Idem.	*Idem.*	615 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Boulogne (Haute-Garonne).
Idem.	Adjudant.	510 (a)	*Idem.*	25 sept. 1885.	Auzat (Ariège).
Idem.	*Idem.*	537 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Vincennes (Seine).
Idem.	Maréchal des logis trompette.	547 (a)	*Idem.*	1er août 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Chef armurier de 1re classe.	591	Dans ses foyers.	4 avril 1885.	Épernay (Marne).
Idem.	Sergent.	430 (a)	En activité.	1er sept. 1885.	Beauvais (Oise).
Idem.	*Idem.*	875	Dans ses foyers.	19 juillet 1885.	Lussault (Indre-et-Loire).
Idem.	*Idem.*	452	*Idem.*	1er octobre 1885.	Longuyon (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	*Idem.*	430	*Idem.*	6 sept. 1885.	Nevers (Nièvre).
Idem.	Sergent-major.	908 (a)	En activité.	1er octobre 1885.	Avignon (Vaucluse).
Idem.	Sergent.	883 (a)	*Idem.*	10 sept. 1885.	Constantine (Constantine).
Idem.	*Idem.*	823	*Idem.*	1er sept. 1885.	Alger (Alger).
Idem.	Maréchal des logis.	868 (b)	En retraite.	26 août 1885.	Void (Meuse).
	TOTAL....	34,023			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité. — (b) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 26 août 1885 sur la pension de 860 francs concédée décret du 12 juin 1885, et que la présente annule.

mant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 138, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de vingt-six mille trois cent cinquante-trois francs (26,353f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des huit officiers dénommés au tableau d'autre part une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	BLESSURES
1	DUBUCHE (Émile-Ernest-Édouard).	6 oct. 1834.	Paris (Seine).	Colonel du 19e régiment d'infanterie de ligne.	31	»	16	12	»	»	1
2	TOURNANT (Martial-Alphé).	27 juillet 1830.	Bertincourt (Pas-de-Calais).	Lieutenant-colonel du 87e régiment d'infanterie de ligne	34	11	17	4	»	»	2
3	BOUÉ (Charles-Ernest).	8 nov. 1830.	Béville-le-Comte (Eure-et-Loir).	Chef de bataillon au 43e régiment d'infanterie de ligne.	36	3	2	6	»	»	1
4	PELLISSON (Louis-Gustave).	8 avril 1836.	La Fère (Aisne).	*Idem* au 37e *idem*.	30	»	18	6	»	»	1
5	MORACCHINI (François-Louis-André).	Novemb. 1832.	Saint-Laurent (Corse).	Capitaine au 92e régiment d'infanterie de ligne.	30	11	18	3	»	»	1
6	JACOT (Antoine-Nicolas)	8 avril 1830.	Coincy (Alsace-Lorraine).	Garde principal de 2e classe d'artillerie au Bouchet.	32	6	15	1	»	»	1
7	LANNEAU (Alfred-Pierre)	30 déc. 1833.	Châtellerault (Vienne).	Contrôleur d'armes de 3e classe à Lyon.	31	7	15	1	»	»	1
8	MARAUX (Réné-Vuillaume).	17 oct. 1837.	Lons-le-Saunier (Jura).	Officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires, à Constantine.	30	7	21	7	»	»	1

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 19 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

Digitized by Google

LES loi il 1831 bles tion.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
10.	Colonel.	5,513f (a)	En activité.	13 déc. 1885.	Paris (Seine).
1.	Lieutenant-colonel.	4,285 (a)	*Idem.*	10 déc. 1885.	Bouguy (Pas-de-Calais).
2.	Chef de bataillon.	3,625 (a)	*Idem.*	15 nov. 1885.	Paris Seine).
3.	*Idem.*	3,325 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
4.	Capitaine.	2,500 (a)	*Idem.*	30 nov. 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
5.	Garde principal de 2e classe.	2,700 (a)	*Idem.*	16 déc. 1885.	Étampes (Seine-et-Oise).
6.	Contrôleur d'armes de 3e classe.	1,505 (a)	*Idem.*	15 nov. 1885.	Châtellerault (Vienne).
7.	Officier d'administration de 1re classe.	2,900 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Paris (Seine).
	TOTAL.....	26,353			

la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des con- l'activité.

N° 23,083. — *DÉCRET qui accorde à 17 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 22 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 18 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 139, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de soixante-deux mille huit cent quarante-trois francs (62,843f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des dix-sept officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	R
1	DE JOUFFROY D'ABBANS (Alphonse-Charles-Joseph).	17 nov. 1823.	Besançon (Doubs).	Général de brigade.	43	»	15	5	»	»	
2	LOGEROT (Pierre-Achille)	16 déc. 1823.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	*Idem.*	44	2	15	12	»	»	
3	GABRIEL (Nicolas-Auguste).	30 août 1838.	Gondrecourt (Meuse).	Major au 46e régiment d'infanterie de ligne.	30	»	26	9	»	»	
4	LASAULCE (Valentin-Octave).	3 avril 1836.	Metz (Alsace-Lorraine).	*Idem* au 50e *idem.*	30	1	»	2	»	»	
5	LIGNIÈRES (Antoine)...	11 fév. 1835.	La Livinière (Hérault).	Chef de bataillon au 83e régiment d'infanterie de ligne	32	3	19	24	»	»	
6	LOIGEROT (Pierre-Ernest).	12 mai 1831.	Saint-Paul (Gironde).	*Idem* au 4e *idem.*	34	3	»	4	»	»	
7	RIBETTI (Jean-Baptiste)	26 janv. 1833.	Bastia (Corse).	*Idem* au 111e *idem.*	32	»	17	1	»	»	
8	LAZAREOUX (Auguste)..	12 fév. 1834.	Savigny-en-Terre-Plaine (Yonne).	Capitaine au 102e régiment d'infanterie de ligne.	30	7	14	1	»	»	
9	LOUVEL (Ernest-Félix-Edme-Joachim).	5 août 1837.	Saint-Denis (Seine).	*Idem* au 119e *idem.*	30	3	»	4	»	»	
10	PIERSON (Auguste-Joseph).	2 oct. 1832.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).	*Idem* au 130e *idem.*	33	4	13	15	»	»	
11	DAGUET (Amand).....	14 sept. 1835.	Honfleur (Calvados).	Chef d'escadrons au 14e régiment de dragons.	31	»	16	1	»	»	
12	DELAFORT (Pierre)....	15 fév. 1831.	Nontron (Dordogne).	Chef d'escadron au 3e régiment d'artillerie.	34	1	6	6	»	»	
13	STOCKY (Sébastien)...	5 juillet 1833.	Bœrsch (Alsace-Lorraine).	Contrôleur d'armes principal de 2e classe à Clermont.	33	3	6	27	»	»	
14	COMBE (Louis).....	4 janv. 1837.	Tulle (Corrèze).	Contrôleur d'armes de 3e classe à Bourges.	30	7	18	1	»	»	
15	LOTH (Louis-Adolphe).	16 oct. 1835.	Épernay (Marne).	Officier d'administration de 1re classe de l'intendance militaire à Lille.	30	1	13	3	»	»	
16	GAITELLA (Jacques-François-Marie).	8 déc. 1834.	Bastia (Corse).	Officier d'administration de 2e classe de l'intendance militaire à Alger.	30	1	16	15	»	»	
17	KIENLIN (Adolphe) (1)..	15 avril 1832.	Deux-Ponts (Bavière).	Lieutenant-colonel du 2e régiment de tirailleurs algériens.	34	»	17	12	»	»	

(1) Fils de Français.

(a) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 20 novembre 1885 à titre de solde de la section de

(b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement

Digitized by Google

LES loi ril 1831 ables ation.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
1 10.	Général de brigade.	7,850f(a)	Réserve.	20 nov. 1885.	Dôle (Jura).
n.	*Idem.*	8,000 (b)	*Idem.*	16 déc. 1885.	Poitiers (Vienne).
n.	Major.	3,475 (c)	En activité.	29 nov. 1885.	Paris (Seine).
m.	*Idem.*	3,125 (c)	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*
m.	Chef de bataillon.	4,000 (c)	*Idem.*	22 nov. 1885.	Perpignan (Pyrénées-Orientales).
m.	*Idem.*	3,425 (c)	*Idem.*	29 nov. 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
em.	*Idem.*	3 175 (c)	*Idem.*	3 déc. 1885.	Bastia (Corse).
m.	Capitaine.	2,400 (c)	*Idem.*	22 nov. 1885.	Mayenne (Mayenne).
em.	*Idem.*	2,525 (c)	*Idem.*	*Idem.*	Rouen (Seine-Inférieure).
lem.	*Idem.*	3,225 (c)	*Idem.*	*Idem.*	Paris (Seine).
lem.	Chef d'escadron.	3,125 (c)	*Idem.*	25 nov. 1885.	*Idem.*
lem.	*Idem.*	3,525 (c)	*Idem.*	29 nov. 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
lem.	Contrôleur principal de 2e classe.	3,000 (c)	*Idem.*	*Idem.*	Montferrand (Puy-de-Dôme).
lem.	Contrôleur d'armes de 3e classe.	1,470 (c)	*Idem.*	*Idem.*	Dijon (Côte-d'Or).
dem.	Officier d'administration de 1re classe.	2,675 (c)	*Idem.*	*Idem.*	Montloué (Aisne).
dem.	*Idem* de 2e classe.	3,075 (c)	*Idem.*	22 nov. 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
dem.	Lieutenant-colonel.	4,773 (c)	*Idem.*	25 nov. 1885.	Paris (Seine).
	TOTAL. ...	62,843			

ctivité et sauf déduction des sommes perçues depuis le 16 décembre 1885 à titre de solde de la section de réserve.
A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles ctivité.

militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

Digitized by Google

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 22 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

N° 23,084. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Montady, canton de Capestang (Hérault). (*Paris, 18 Décembre 1885.*)

N° 23,085. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Dunoyer*, conseiller d'État en service ordinaire; chevalier du 29 janvier 1871.

M. *Manau*, conseiller à la cour de cassation; chevalier du 13 juillet 1880.

M. *Vidal*, premier président à la cour d'appel de Bourges; chevalier du 1er août 1868.

M. *Allary*, premier président à la cour d'appel de Riom; chevalier du 24 juillet 1879.

M. *Michau*, président du tribunal de commerce de la Seine; chevalier du 21 octobre 1878.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Moras*, procureur général près la cour d'appel de Bastia; 7 ans de services. Services exceptionnels.

M. *Bartholomot*, président de chambre à la cour d'appel de Grenoble; 15 ans de services. Services exceptionnels.

M. *Montalan*, président de chambre à la cour d'appel de Lyon; 18 ans de services; 10 ans d'exercice comme avocat.

M. *Calary*, avocat général près la cour d'appel de Paris; 11 ans de services. Services exceptionnels.

M. *Mariage*, conseiller à la cour d'appel de Paris; 15 ans de services; 17 ans d'exercice comme avocat.

M. *Cabadé*, conseiller à la cour d'appel d'Agen; 8 ans de services; 14 ans d'exercice comme avocat.

M. *Dumont*, conseiller à la cour d'appel de Limoges; 28 ans de services.

M. *Touche*, conseiller à la cour d'appel d'Orléans; 27 ans de services.

M. *Desbois*, conseiller à la cour d'appel de Rennes; 40 ans de services.

M. *Lavocat*, conseiller à la cour d'appel de Rouen; 36 ans de services.

M. *Delalo*, président du tribunal de première instance de Tarbes; 32 ans de services.

M. *Azan*, président du tribunal de première instance de Toulon; 7 ans de services; 27 ans d'exercice comme avoué.

M. *Gauné*, juge au tribunal de première instance de la Seine; 36 ans de services.

M. *Alphandéry*, juge d'instruction au tribunal de première instance de Chaumont; 12 ans de services. Services exceptionnels.

M. *Jandin*, président du tribunal de commerce de Lyon; 12 ans de services. Services exceptionnels rendus comme magistrat consulaire.

Digitized by Google

M. *Baradez*, président du tribunal de commerce de Nancy; 19 ans de services. Services exceptionnels rendus comme magistrat consulaire.

M. *Brugnon*, président de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la cour de cassation; 25 ans d'exercice.

M. *Legrand*, président de la chambre des avoués à Versailles; 22 ans d'exercice.

M. *André*, ancien président de la compagnie des référendaires au sceau de France; 1 ans d'exercice.

M. *Baucher*, sous-bibliothécaire à la Chambre des députés; 20 ans de services.

M. *Chéreau*, chef de bureau au ministère de la justice; 11 ans de services. Services exceptionnels. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,086. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. *Hébrard de Villeneuve*, maître des requêtes au Conseil d'État; 14 ans de services. Services exceptionnels.

M. *Chante-Grellet*, maître des requêtes au Conseil d'État; 6 ans de services. Services exceptionnels. (*Paris, 31 Décembre 1885.*)

N° 23,087. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Junghanss* (*Henri-Arthur*), gymnasiarque, né le 2 octobre 1861, à Elberfeld (Allemagne), d'un père d'origine hollandaise, demeurant à Paris. (*Paris, 27 Janvier 1883.*)

N° 23,088. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à asseoir, en 1885, une coupe extraordinaire de soixante-quinze mètres cubes à prendre en jardinant dans les cantons de Planertis et la Vialle, dans le bois communal de Saint-Front (Haute-Loire). (*Paris, 16 Mai 1885.*)

N° 23,089. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, en 1885, une coupe extraordinaire de vingt-trois hectares trente sept ares de taillis sous futaie au canton de la Réserve des bois communaux de Saint-Saulge (Nièvre).

2. Une somme de deux cent neuf francs pour travaux ou fournitures sera imposée sur la vente.

3. Le décret du 27 novembre 1884 est rapporté. (*Paris, 16 Mai 1885.*)

N° 23,090. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. L'Administration des forêts est autorisée à asseoir, en 1885, dans les bois de la commune d'Arreau (Hautes-Pyrénées) : 1° une coupe extraordinaire de deux cent quarante-neuf mètres cubes à prendre, sous forme de coupe jardinatoire au canton Antigous; 2° une coupe extraordinaire de régénération d'un volume de soixante-quatorze mètres cubes à prendre au canton Mont, sous réserve toutefois

Digitized by Google

de l'adhésion de la commune au projet d'aménagement présenté par le service forestier.

2. La coupe ordinaire de transformation, n° 7, de l'état d'assiette de l'exercice 1885 est supprimée. (*Paris, 16 Mai 1885.*)

Erratum. Bulletin des lois, XIIe série, partie supplémentaire, n° 425, 2877 état des options d'Alsaciens-Lorrains, page 10,584, n° d'ordre 174, au lieu de *Dreyfus* (*Maximilien-Paul-Antoine*), *né le 6 avril 1810*, lisez *Dreyfus* (*Maximilien*), *né le 6 avril 1811*, *à Strasbourg* (*ex-Bas-Rhin*).

Certifié conforme :

Paris, le 22 * Janvier 1886,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

DEMÔLE.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 22 Janvier 1886.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1740*.

N° 23,091. — *Décret qui approuve 7 liquidations de Pensions civiles.*

Du 15 Décembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 16 mai, 7 juillet, 5 et 11 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Décrète :

Art. 1er. Les sept liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de mille cent six francs (1,106f) au tableau d'autre part sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 15 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé Sadi Carnot.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé Gomot.

* Voyez un *Erratum* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	DURÉE des services. Mois.	DURÉE des services. Jours.	TAUX des [illegible] et [illegible]
					(Pensions pour services [illegible]				
					FORÊTS.				
1	VUILLERMOZ (Marie-Adèle-Alphonsine). ——— (Gustave-Marie-Joseph.) orphelins mineurs [1].	1er juin 1864. 31 déc. 1868.	Gap (Hautes-Alpes).	La mère, BOYER (Catherine-Marie), vve de VUILLERMOZ (Alphonse-Pierre), ex-brigadier forestier en retraite, décédée, le 10 mars 1885, titulaire d'une pension de 266f	.....	»	»	»	[illegible]
2	URSULE (Jeanne-Marie-Françoise), vve JOUSSELIN [2].	24 sept. 18.6.	Alençon (Orne).	Le mari, garde forestier, admis à faire valoir ses droits à la retraite par arrêté du 28 novembre 1884, décédé en activité de service.	Militaires.... Civils.....	7 16	» 10	» »	[illegible]
3	RICHARD (Jeanne), vve VOURY [3].	25 fév. 1837.	Boureuilles (Meuse).	Le mari, brigadier forestier, décédé, le 8 décembre 1884, en activité de service.	Militaires.... Civils.....	11 [illegible]	1 8	1 [illegible]	[illegible]
4	NEVEU (Marie-Joséphe), veuve RICHARDOT [3].	27 mai 1849.	Allondrelle (Meurthe-et-Moselle).	Le mari, brigadier forestier, décédé, le 15 décembre 1884, en activité de service.	Militaires.... Civils.....	13 9	7 8	1 7	[illegible]
5	GÉBELIN (Jean-Baptiste-Médar) [3].	8 juin 1834.	Nans (Var).	Garde.....	Militaires.... Civils.....	6 16	9 10	1 [illegible]	[illegible]
6	IMBERT (Marie-Clémentine), veuve MASSOT [3].	3 mai 1849.	Les Crottes (Hautes-Alpes).	Le mari, garde forestier, décédé, le 18 juin 1884, en activité de service.	Militaires.... Civils.....	23 1	[illegible] »	[illegible] 18	[illegible]
7	CORTEGGIANI (Jean-Decius) [3].	29 mars 1849.	Albertacce (Corse).	Garde.....	Militaires.... Civils.....	6 3	6 »	3 12	[illegible]

[1] Tuteur : M. BOYER (Étienne). — [2] Infirmités. — [3] Accident.

N° 23,092. — *DÉCRET qui approuve 8 liquidations de Pensions civiles.*

Du 21 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 26 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
E. ment au 1er janvier 1854.)							
"	"	"	"	Totalité.	186f	Du 11 mars 1885 au 30 déc. 1889.	Gap (Hautes-Alpes).
51f 33c	245f 25c	296f 58c	"	Un tiers, élevé au minimum de	100	1er déc. 1884.	Radon (Orne).
92 44	366 66	459 10	"	Un tiers.	153	9 déc. 1884.	Illy (Ardennes).
Rémunérés par une pension.	174 00	174 00	"	*Idem*, élevé au minimum de	100	16 déc. 1884.	Allondrelle (Meurthe-et-Moselle).
45 01	252 50	297 51	"	"	297	19 mai 1885.	Mandelieu (Alpes-Maritimes).
87 88	116 66	204 54	"	Un tiers élevé au minimum de	100	19 juin 1884.	Les Crottes (Hautes-Alpes).
54 19	116 66	170 85	"	"	170	1er déc. 1884.	Albertacce (Corse).
				TOTAL,	1,106		

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de deux mille cent treize francs (2,113f) au tableau d'autre part sont approuvées, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
					(Pensions pour services				
					POINTS.				
1	FERRAND (Joseph-Bernard-Albert) (1).	9 mai 1833.	Toulouse (Haute-Garonne).	Brigadier.....	Militaires....	2	5	1	Loi du 2
					Civils.....	28	3	5	
2	FOGEL (Luc-Augustin).	17 oct. 1828.	Cutting (Alsace-Lorraine)	Garde.	Militaires....	12	»	9	Idem.
					Civils.....	23	3	»	
3	CABARROU (Dominiquette-Teuterie), v^ve CARRÈRE.	13 juillet 1806.	Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées)	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 8 avril 1885, titulaire d'une pension de 560^f	.....	»	»	»	Loi du
4	HOUILLON (Marie-Catherine), veuve MONTER.	17 janv. 1821.	Ramonchamp (Vosges).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 11 juin 1885, titulaire d'une pension de 636^f	.....	»	»	»	Idem.
5	GUILLIN (Geneviève), veuve LASSERRE.	15 mars 1822.	Recloses (Seine-et-Marne).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 3 mars 1885, titulaire d'une pension de 432 fr.	.....	»	»	»	Idem.
6	COSTE (Marie-Madelaine), v^ve PLAVERET.	17 oct. 1829.	Vitray (Allier).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 18 avril 1885, titulaire d'une pension de 438 francs.	.....	»	»	1	Idem.
7	MATHIEU (Eugénie), veuve PAXION.	6 août 1824.	Raon-sur-Plaine (Vosges).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 22 avril 1885, titulaire d'une pension de 267 francs.	.....	»	»	»	Idem.
8	QUILLET (Marie-Octavie), v^ve ROUSSAGET.	1er mai 1831.	Rumaisnil (Somme).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 2 juin 1885, titulaire d'une pension de 449 francs.	.....	»	»	»	Idem.

(1) Invalidité.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 21 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé GOMOT.

N° 23,093. — *DÉCRET qui approuve 8 liquidations de Pensions civiles.*

Du 21 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Digitized by Google

	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
IIE.								
rement au 1er janvier 1854.)								
00	16f 11c	734f 50c	750f 61c	»	»	750f	16 juin 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
00	100 20	309 99	410 19	»	»	410	1er avril 1885.	Emberménil (Meurthe-et-Moselle).
	»	»	»	»	Un tiers.	183	9 avril 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
	»	»	»	»	*Idem.*	228	12 juin 1885.	Gérardmer (Vosges).
	»	»	»	»	*Idem.*	144	4 mars 1885.	Recloses (Seine-et-Marne).
	»	»	»	»	*Idem.*	146	19 avril 1885.	Meaulne (Allier).
	»	»	»	»	Un tiers élevé au minimum de	100	23 avril 1885.	Baccarat (Meurthe-et-Moselle).
	»	»	»	»	Un tiers.	149	3 juin 1885.	Louviers (Eure).
					TOTAL.	2,113		

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 30 septembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de deux mille trois cent vingt-sept francs (2,327f) au tableau d'autre part sont approuvées, savoir :

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
					(Pension pour service				
					FORÊTS.				
1	DUBOUCHER (Jean-Jacques-Justin) (1).	4 janv. 1882.	Mont-de-Marsan (Landes).	Brigadier.....	Militaires....	15	1	2	
					Civils.....	22	2	15	
2	PERRIER (Jean-Hilaire) (2).	20 sept. 1831.	Saint-Maurice-Lalley (Isère).	Garde.....	Militaires....	6	1	15	Idem.
					Civils.....	17	3	10	
3	DÉGA (Guillaume) (3)...	21 sept. 1830.	Fos (Haute-Garonne).	*Idem*.....	Militaires....	3	9	4	Idem.
					Civils.....	15	2	18	
4	DEPONTOT (Marie-Anne), veuve VIAC.	31 juillet 1830.	Épinal (Vosges).	Le mari, ex-inspecteur adjoint des forêts, décédé, le 28 juin 1885, titulaire d'une pension de 1,844 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 [illegible] 1851.
5	BILLIARD (Élisa-Clémentine), veuve FATOUX.	12 avril 1825.	Pont-de-l'Arche (Eure).	Le mari, ex-brigadier forestier, décédé, le 24 mars 1885, titulaire d'une pension de 681 f.	.....	»	»	»	Idem.
6	GOULTIER (Henriette-Ménalie), veuve THIVAT.	17 janv. 1817.	La-Chapelle Ste-Hyppolite (Indre-et-Loire).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 3 février 1885, titulaire d'une pension de 471 f.	.....	»	»	»	Idem.
7	DOU (Julie), veuve MASSE.	12 sept. 1829.	Puy-Saint-Eusèbe (Hautes-Alpes).	Le mari, ex-garde forestier, décédé, le 28 avril 1885, titulaire d'une pension de 296 fr.	.....	»	»	»	Idem.
8	DESMONET (Émile-René) [illegible] (Jeanne-Victorine-Françoise).	27 juin 1876. 22 mars 1880.	Villers-Patras (Côte-d'Or). Beaune-sur-Ource (Côte-d'Or).	La mère, PIARDON (Louise), veuve de DESMONET (Victor), ex-garde forestier, décédé, le 1er avril 1885, titulaire d'une pension de 100 f.	.....	»	»	»	Idem.
	—— (Célénie-Léonie-Louise).	13 juillet 1884.	*Idem.*						
	orphelins mineurs (4).								

(1) Invalidité — (2) Infirmités. — (4) Tuteur : M. PIARDON (François).

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 21 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé GOMOT.

Digitized by Google

é nt se on.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
IIE. rement au 1er janvier 1854.)								
00c 00	125f 73c	443f 33c	569f 06c	»	»	569f	16 juin 1885.	Bordeaux (Gironde).
00 94	40 82	252 50	293 32	»	»	293	Rappel de trois années d'arrérages antérieures à la date de l'insertion au Bulletin des lois du décret de concession.	Taher (Constantine).
00 00	25 07	242 66	267 73	»	»	267	19 juin 1885.	Fos (Haute-Garonne,
	»	»	»	»	Un tiers.	614	29 juin 1885.	Épinal (Vosges).
	»	»	»	»	Idem.	227	25 mars 1885.	Chanteau (Loiret).
	»	»	»	»	Idem.	157	4 février 1885.	Villefranche (Allier).
	»	»	»	»	Idem, élevé au minimum de	100	29 avril 1885.	St-Appolinaire (Hautes-Alpes).
	»	»	»	»	Totalité.	100	Du 2 avril 1885 au 12 juillet 1905.	Belan-sur-Ource (Côte-d'Or).
					TOTAL.	2,327		

N° 23,094. — *DÉCRET qui approuve 3 liquidations de Pensions civiles.*

Du 21 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 3 novembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret

Digitized by Google

et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture (Forêts) sur l'exercice 1885 ;

La section des finances du Conseil d'État entendue ;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trois mille trois cent quatorze francs (3,314f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	MOTIFS des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée
									DÉSIGNATION
					(Pensions pour services tenus				
					FORÊTS.				
1	LAMEY (Charles-Alexandre-Adolphe) (1).	27 juin 1830.	Strasbourg (Alsace-Lorraine)	Conservateur des forêts.	Civils.....	35	6	20	Loi du 9 juin 1853.
2	SOURBELLE (Jules-Charles).	6 juin 1829.	Chatou (Seine-et-Oise).	Garde.....?...	*Idem*.....	27	2	»	*Idem*.....
3	FERRY (Sébastien).....	20 mai 1827.	Saint-Dié (Vosges).	*Idem*.....	Militaires....	5	»	10	*Idem* et la loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	25	8	9	

(1) Invalidité.

N° 23,095. — *DÉCRET qui approuve 3 liquidations de Pensions civiles.*

Du 22 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 11, 12, 14, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles ;

Vu l'ordonnance du 20 juin 1827 ;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre ;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 3 novembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de l'agriculture pour l'année 1885 ;

La section des finances du Conseil d'État entendue ;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 21 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé GOMOT.

TITÉ lu ement ris r base e la iation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
GORIE.								
ieurement au 1er janvier 1854.)								
44f 44c	"	2,925f45c	2,925f45f	2,472f00c	"	2,472f	1er juillet 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
34 02	"	398 81	398 81	"	"	398	1er août 1885.	Marnes-la-Coquette (Seine-et-Oise).
00 00 00 00	33f51c	410 66	444 17	"	"	444	1er sept. 1885.	Villers-lez-Nancy (Meurthe-et-Moselle).
					TOTAL..	3,314		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les trois liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de sept cent soixante-sept francs (767f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de l'agriculture et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 22 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre de l'agriculture,
Signé GOMOT.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
									DÉCRET
					(Pensions pour services				
1	GOUJON (Jeanne), veuve MATHEY.	8 avril 1854.	Cluny (Saône-et-Loire).	Le mari, palefrenier des haras, décédé, le 4 juin 1885, en activité de service.	Civils.....	5	5	4	Loi du 9 juin 1853.
2	RACINE (François-Émile) (1).	7 mars 1835.	Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Mos.)	Palefrenier des haras.	militaires....	6	8	26	Idem et loi du 11 avril 1831.
					Civils.....	21	8	»	
3	ROUQUETTE (Julie-Pauline), veuve BETBÈZE.	21 mai 1827.	Rouiste (Aveyron).	Le mari, palefrenier des haras, décédé, le 12 août 1854, en activité de service.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	5	»	Ordonnance du 23 janvier et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	30	7	13	

(1) Infirmités.

N° 25,096. — *DÉCRET qui approuve 18 liquidations de Pensions civiles.*

Du 23 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 5, 6, 7, 8, 11 §§ 2 et 3, 13, 14, 16, 18 et 23 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu les articles 36 et 55 du décret du 25 août 1804;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre;

Vu les avis du ministre des finances, en date des 11 juin et 6 novembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère des travaux publics pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue,

Sur le rapport du ministre des travaux publics,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATE des lois, et ordonnances en vertu desquelles la pension a été accordée.
									DÉCRET
					(Pensions pour services				
1	CHARBONNIER (Antoine) (1).	4 août 1818.	Servant (Puy-de-Dôme).	Brigadier de pêche.	Civils.....	31	2	10	Loi du 9 juin 1853.
2	CHOBLET (Louis).....	13 déc. 1825.	Le Gavre (Loire-Inférieure)	Garde-pêche.	Idem.....	25	1	11	Idem.....
3	DARCQ (Hypolite-Éléonor).	19 déc. 1822.	Tours-sur-Marne (Marne).	Éclusier.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	5	»	Idem.....
					postérieurs...	31	9	»	
4	ESTORGE (Jean-Baptiste) (2).	16 fév. 1835.	Limoges (Haute-Vienne).	Conducteur principal des ponts et chaussées.	Civils.....	39	9	»	Idem.....

(1) Service actif. — (2) Invalidité.

Digitized by Google

ré ent ste à ion.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
ORIE.								
urement au 1er janvier 1854.)								
f 00c	»	108f 33c élevé à	240f 00c	»	Un tiers élevé à	100f	5 juin 1885.	Cluny (Saône-et-Loire).
00 16	49f 41c	389 69	439 10	439f 10c	»	439	1er juillet 1885.	Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle).
61 80	»	87 45	685 14	685 14	Un tiers.	228	13 août 1884.	Rodez (Aveyron).
	»	597 29			TOTAL..	767		

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-huit liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de sept mille quatre-vingt-deux francs (7,082f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres des travaux publics et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 23 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Ministre des travaux publics,
Signé DEMÔLE.

otité du tement pris r base le la idation.	LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	des services militaires.	des services civils.	Total.					
GORIE.								
rieurement au 1er janvier 1854.)								
037f 50c	»	646f 71c	646f 71c	»	»	646f	1er octobre 1885.	Angers (Maine-et-Loire).
979 17	»	340 71	340 71	»	»	340	*Idem.*	Nantes (Loire-Inférieure).
600 00	»	317 50	317 50	»	»	317	*Idem.*	Tours-sur-Marne (Marne).
883 33	»	1,777 71	1,777 71	1,600f	»	1,600	1er nov. 1885.	Mostaganem (Oran).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DATES des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
5	HOUCHOUA (François-Anatol).	1er janv. 1813.	Le Palais (Belle-Ile-en-Mer) (Morbihan).	Éclusier.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	8	11	17	Loi du 9 juin 1853.
					postérieurs..	31	9	»	
6	LEQUENNE (Théodore-Maximilien) (1).	18 avril 1821.	Villers-Vicomte (Oise).	Garde-pêche.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	6	1	25	Idem et ordonnance du 31 janvier 1854.
					postérieurs...	31	1	»	
7	RAGU (Victor-Jean-Baptiste) (2).	11 sept. 1835.	Langesse (Loiret).	Employé secondaire des ponts et chaussées.	Civils.....	27	4	10	Loi du 9 juin 1853.
8	RIOM (René).....	17 janv. 1824.	Angers (Maine-et-Loire).	Éclusier.....	Militaires....	6	5	4	Idem et loi du 11 avril 1850.
					Civils.....	30	4	»	
9	ROBERT (Jean-Marie)..	25 juin 1822.	Guichen (Ille-et-Vilaine).	Garde de navigation.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	3	6	19	Loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	9	»	
10	RUISSEAUX (Jean-Baptiste).	4 mars 1817.	Offlanges (Jura).	Éclusier.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	3	1	10	Idem.....
					postérieurs...	31	10	»	
11	FAYET (Catherine), vve PETITPRÊTRE.	30 nov. 1827.	Thionville (Moselle).	Le mari, ex-commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, décédé titulaire d'une pension de 525 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
12	LEFÈVRE (Caroline-Honorine-Docile), veuve MANSUY (3).	28 fév. 1856.	Bouleurs (Seine-et-Marne).	Le mari et le père, garde-mines, décédé en activité de service.	Civils.....	15	3	24	Idem.....
13	MANSUY (Hortense-Marie), orpheline mineure issue d'un premier mariage (4).	12 avril 1876.	Meaux (Seine-et-Marne).						
14	LEMARQUIS (Virginie), veuve CLAUDEL (5).	8 mars 1850.	Girancourt (Vosges).	Le mari, éclusier, décédé en activité de service.	Militaires....	4	10	21	Idem et loi du 11 avril 1850.
					Civils.....	2	7	16	
					Militaires ...	7	5	15	
15	MILORD (Marie), veuve LAURENT.	7 déc. 1826.	Beffes (Cher).	*Idem*.....	Civile : antérieurs au 1er janvier 1854;	5	»	»	Idem.....
					postérieurs...	31	6	22	
16	THORIN (Nicolle-Alexandrine), veuve MAUBERT.	13 fév. 1812.	Les Riceys (Aube).	Le mari, ex-conducteur des ponts et chaussées, déc. titulaire d'une pension de 1,585f.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
17	VEISMANN (Marie-Anne), veuve SORDET.	16 mai 1816.	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).	*Idem* de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
18	ZANADA (Antoinette-Claudine), veuve CAYLET (6).	21 juin 1843.	La Guillotière (Rhône).	Le mari, éclusier, décédé en activité de service.	Civils.....	11	»	13	Idem.....

(1) Service actif. — (2) Suppression d'emploi. — (3) Accident résultant de l'exercice de ses fonctions. — (4) Tuteur : M. THIÉBAUT (Dieudonné). — (5) Maladie ayant caractère d'accident, et résultant de l'exercice de ses fonctions.

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	317f50c	317f50c	»	»	317f	1er octobre 1885.	Le Palais (Belle-Ile-en-Mer) (Morbihan).
»	534 87	534 87	»	»	534 (a)	1er février 1885.	Amagney (Doubs).
»	546 67	546 67	»	»	546	11 sept. 1885.	Troyes (Aube).
42f84c	303 33	346 17	»	»	346	1er nov. 1885.	Allonnes (Sarthe).
»	383 64	383 64	»	»	383	1er octobre 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
»	318 33	318 33	»	»	318	1er nov. 1885.	Montbard (Côte-d'Or).
»	»	»	»	Un tiers.	176	11 avril 1885.	Saint-Maurice par Charenton-le-Pont (Seine).
				Trois quarts réversibles à la veuve.	140	8 mai 1883.	Quincy-Ségy (Seine-et-Marne).
»	559 17	559 17	186f	Un quart réversible à l'orpheline.	46 (b)	Du 8 mai 1883 au 11 avril 1897, époque à laquelle l'orpheline atteindra sa majorité.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
32 59	83 33	115 92	»	Un tiers élevé à	100	17 déc. 1884.	Girancourt (Vosges).
49 70	288 75	338 45	»	Un tiers.	112	23 juillet 1885.	Marseille-les-Aubigny (Cher).
»	»	»	»	*Idem.*	528	20 août 1885.	Vitry-le-François (Marne).
»	»	»	»	*Idem.*	533	26 août 1885.	Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
»	110 00	110 00	»	*Idem*, élevé à	100	14 mars 1885.	Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rh.).
				TOTAL..	7,082		

(a) Sauf déduction des arrérages perçus sur la pension de 434 francs, concédée par décret du 22 juillet 1885, et à la présente annule. — (b) A la majorité ou au décès de l'orpheline, la part qui lui est afférente fera retour à la veuve, dont la pension sera définitivement fixée à 186 francs.

Digitized by Google

N° 23,097. - *Décret qui approuve 6 liquidations de Pensions civiles.*

Du 26 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu l'ordonnance du 28 août 1822;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	RENVOI aux lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
					(Pensions pour services ter				
					DOUANES.				
1	BLANC (Françoise), veuve AUNOBLE.	26 janv. 1884.	Arles (Bouches-du-Rh.)	Le mari, préposé.	Militaires ...	5	7	17	Lois des ... 1853 et ... 1853.
					Civils.....	28	11	10	
2	HARDY (Marie-Aimée), veuve LAUNOY.	29 juill. 1822.	Willies (Nord).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 418f	.....	»	»	»	Loi du ... 1853.
					CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.				
					Civils :				
3	DE BROSSARD (Fernand-Marie-Charles).	7 juillet 1825.	Argentan (Orne).	Commis principal.	antérieurs au 1er janvier 1854;	4	2	»	Idem et ... nance du ... 1853.
					postérieurs...	31	11	6	
4	BOUDIER (Élise-Pauline), vve DELAUNAY.	4 nov. 1836.	Étampes (Seine-et-Oise).	Le mari, commis principal.	Civils.....	31	9	»	Loi du ... 1853.
					Civils :				
5	CARON (Émilie-Gabrielle-Marie), veuve LAGET.	17 fév. 1841.	Bourges (Cher).	Le mari, sous-chef de bureau.	antérieurs au 1er janvier 1854;	1	5	»	Idem et ... nance du ... 1853.
					postérieurs...	31	8	21	
					Civils :				
6	LAGET (Jean-Adrien-Georges), orphelin [1].	27 sept. 1869.	Paris (Seine).	Le père, sous-chef de bureau.	antérieurs au 1er janvier 1854;	1	5	»	Idem.....
					postérieurs...	31	8	21	

[1] Tuteur : M. LAGET (Anatole).

		RÉCA
2e catégorie...	Douanes.....	
	Caisse des dépôts et consig	
TOTAUX.....		

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les six liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de trois mille huit cent sept francs (3,807f) au tableau ci-dessous sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 110.

Fait à Paris, le 26 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,

Signé SADI CARNOT.

TÉ ent esse à ion.	LIQUIDATION — des services militaires.	LIQUIDATION — des services civils.	LIQUIDATION — Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
RIE.								
urement au 1er janvier 1854.)								
29c	37f52c	583f70c	621f22c	»	Un tiers.	207f	21 juillet 1886.	Marseille (Bouches-du-Rh).
	»	»	»	»		139	2 avril 1885.	Blangy-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).
					TOTAL.	346		
83	»	261 16	2,348 08	1,959f	»	1,959f	1er déc. 1885.	Paris (Seine).
44	»	2,084 92						
16	»	1,973 34	»	1,864	Un tiers.	621	1er octobre 1885.	*Idem.*
71	»	117 07	2,907 69	2,643	Les trois quarts du tiers.	660 (a)	22 sept. 1885.	*Idem.*
50	»	2,790 62						
»	»	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Le quart du tiers.	221 (b)	Du 22 septembre 1885 au 16 septembre 1890.	*Idem.*
					TOTAL..	3,461		

(a) la majorité ou au décès de l'orphelin du 1er lit, la pension de la veuve sera portée à 881 francs. — (b) Ce fera retour à la veuve à la majorité ou au décès de l'orphelin.

....	2	346f
....	4	3,461
....	6	3,807

Digitized by Google

N° 23,098. — *Décret qui autorise l'inscription, au Trésor public, de 224 Pensions militaires.*

Du 26 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le titre IV de la loi du 25 mars 1817 et l'ordonnance rendue le 20 juin suivant pour en assurer l'exécution;

Vu l'ordonnance du 2 août 1820;

Vu la situation du crédit de six millions cinq cent mille francs affecté par la loi de finances du 21 mars 1885 à l'inscription des pensions militaires en 1885;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les deux cent vingt-quatre pensions militaires comprises pour une somme totale de trois cent dix-neuf mille trois cent cinquante-sept francs (319,357f) dans le *Bulletin des lois* n° 1729 (partie supplémentaire), et rappelées au tableau ci-après seront inscrites au livre des pensions du trésor public, savoir :

NUMÉRO du Bulletin des lois où sont insérées les pensions.	NUMÉRO d'ordre de l'insertion de chaque décret au Bulletin des lois.	DATE des décrets.	NUMÉRO d'ordre de chaque décret.	NATURE DES PENSIONS à inscrire.	MONTANT des pensions. Parties.	Sommes.
Bulletin n° 1729, partie supplémentaire.	22,880	27 nov. 1885.	122	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	48	150,309
	22,881	*Idem.*	123	Pensions de retraite à des officiers pour blessures ou infirmités.	3	9,000
	22,882	*Idem.*	124	Pensions à des veuves d'officiers.....	12	19,086
	22,883	*Idem.*	125	Pensions à des veuves ou orphelins de militaires.	39	20,427
	22,884	*Idem.*	126	Pensions de retraite à des militaires pour ancienneté de service.	72	63,301
	22,885	*Idem.*	127	*Idem*.....	37	18,129
	22,886	*Idem.*	128	Pensions de réforme à des officiers....	3	3,800
	22,887	*Idem.*	129	Pensions de retraite à des officiers pour ancienneté de service.	10	36,305
				TOTAUX.....	224	319,357

Digitized by Google

2. La jouissance de ces pensions commencera à courir du jour indiqué pour chacune d'elles dans les décrets qui viennent d'être rappelés.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 26 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 23,099. — *DÉCRET qui approuve 19 liquidations de Pensions civiles.*

Du 30 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la loi du 11 avril 1831;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les dix-neuf liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de sept mille cent cinquante-huit francs (7,158f) au tableau d'autre part sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 111.

Fait à Paris, le 30 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Digitized by Google

N°s d'ordre.	Noms et prénoms des pensionnaires.	Naissance. Dates.	Naissance. Lieux.	Grades.	Nature des services.	Durée des services. Ans.	Mois.	Jours.	Date des lois, et ordonnances en vertu de la ... a été ...
									DE...
					(Pensions pour services ...				
					DOUANES.				
1	Bocquillet (Jean-Louis-Auguste).	5 oct. 1820.	Marly (Ardennes).	Receveur.....	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	11	9	»	Ordonnances ...
					postérieurs...	31	10	»	1853.
2	Derycke (François-Adolphe).	24 août 1836.	Bambecque (Nord).	Sous-brigadier..	Civils.....	29	2	7	Loi du ... 1853.
3	Houssard (Jean).....	18 avril 1840.	Halstroff (Alsace-Lorraine)	Préposé.....	*Idem*.....	25	6	13	Idem.....
4	Monnier (Charles-Victor).	2 nov. 1826.	Pontarlier (Doubs).	Préposé visiteur.	Militaires....	5	8	11	Idem et ...
					Civils.....	31	7	»	11 avril ...
5	Oihenart (Jean).....	13 mai 1830.	Urdos (Basses-Pyrénées).	Préposé.....	Civils.....	30	8	»	Loi du ... 1853.
6	Rousseaux (Valéry-Joseph).	26 fév. 1836.	Willies (Nord).	Préposé visiteur.	*Idem*.....	26	4	»	Idem.....
7	Bauduin (Henriette-Josèphe), veuve Dulauroy.	16 juin 1819.	Hargnies (Ardennes).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 565f	.....	»	»	»	Idem.....
8	Chanez (Émélie-Augustine), veuve Chapuis.	26 sept. 1818.	Avoudrey (Doubs).	*Idem* de 475 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
9	Delaya (Joséphine-Marie-Anne), veuve Belgueul.	19 mars 1811.	Perpignan (Pyrénées-Or.).	Le mari, ex-capitaine, décédé titulaire d'une pension de 1,600 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
10	Gaudin (Modeste), vve Depayne.	2 juillet 1817.	Plévenon (Côtes-du-Nord).	Le mari, ex-brigadier, décédé titulaire d'une pension de 713f	.....	»	»	»	Idem.....
11	Grouhel (Marie-Anne), veuve Le Mab.	18 sept. 1834.	Locmariaquer (Morbihan).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 519f	.....	»	»	»	Idem.....
12	Hiriart (Catherine), veuve Etchebarne.	22 août 1822.	Arcangues (Basses-Pyrénées)	*Idem* de 422 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
13	Ibarroure (Marie), vve Bidégaray.	1er avril 1810.	Ustaritz (Basses-Pyrénées)	*Idem* de 425 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
14	Jacques (Élisabeth), veuve Étienne.	20 mars 1822.	Avioth (Meuse).	*Idem* de 475 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
15	Le Brun (Marie-Jeanne-Françoise), vve Gouesslain.	29 mars 1810.	Tourlaville (Manche).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 796f	.....	»	»	»	Idem.....
16	Le Piouf (Marie-Louise), veuve Vigean.	20 nov. 1814.	La Croix-Helleau (Morbihan).	Le mari, ex-matelot, décédé titulaire d'une pension de 440f	.....	»	»	»	Idem.....
17	Pezet (Léonie-Marie-Augustine), veuve Bigot.	5 juillet 1834.	Flamanville (Manche).	Le mari, ex-préposé, décédé titulaire d'une pension de 544f	.....	»	»	»	Idem.....
18	Pierron (Marie-Augustine-Adeline), veuve Le Goff.	23 janv. 1827.	Signy-le-Petit (Ardennes).	*Idem* de 438 fr...	.....	»	»	»	Idem.....
19	Ciaparra (Augustin), orphelin (1).	7 nov. 1873.	Ajaccio (Corse).	La mère, veuve d'un ex-préposé, décédée titulaire d'une pension de 156f	.....	»	»	»	Idem.....

(1) Tuteur : M. Ciaparra (Philippe).

Digitized by Google

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
ent au 1er janvier 1854.)							
"	488f76c	1,795f94c	1,600f	"	1,600f	1er nov. 1885.	Robersart (Nord).
"	1,307 18						
"	648 55	"	"	"	648	*Idem.*	Dunkerque (Nord).
"	510 00	"	"	"	510	*Idem.*	Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle).
37f97c	617 19	655 16	"	"	655	*Idem.*	Pontarlier (Doubs).
"	597 57	"	"	"	597	*Idem.*	Bricconne (Hautes-Pyrénées).
"	526 67	"	"	"	526	*Idem.*	Assevent (Nord).
"	"	"	"	Un tiers.	188	8 juin 1885.	Hautes-Rivières (Ardennes).
"	"	"	"	*Idem.*	158	11 juillet 1885.	Étueffont-Haut (Belfort).
"	"	"	"	*Idem.*	533	8 sept. 1885.	Cette (Hérault).
"	"	"	"	*Idem.*	237	31 juillet 1885.	Plévenon (Côtes-du-Nord).
"	"	"	"	*Idem.*	173	4 nov. 1885.	Locmariaquer (Morbihan).
"	"	"	"	*Idem.*	140	15 nov. 1885.	Cambo (Basses-Pyrénées).
"	"	"	"	*Idem.*	141	1er oct. 1885.	Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées).
"	"	"	"	*Idem.*	158	30 juillet 1885.	Bellignies (Nord).
"	"	"	"	*Idem.*	265	18 sept. 1885.	Tourlaville (Manche).
"	"	"	"	*Idem.*	147	11 sept. 1885.	Vannes (Morbihan).
"	"	"	"	*Idem.*	180	9 sept. 1885.	Beaumont (Manche).
"	"	"	"	*Idem.*	146	16 avril 1885.	Hirson (Aisne).
"	"	"	"	Totalité.	156	Du 27 janv. 1885 au 6 nov. 1885.	Ajaccio (Corse).
				TOTAL	7.158		

Digitized by Google

N° 23,100. — *Décret qui approuve 20 liquidations de Pensions civiles.*

Du 30 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu les articles 3, 6, 7, 8, 11, 13, 18, 23 et 25 de la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 23 septembre 1814;

Vu l'ordonnance du 19 avril 1820;

Vu l'avis du ministre des finances, en date du 30 novembre 1885, portant qu'il a reconnu la légalité des liquidations comprises dans le présent décret et la possibilité d'en imputer le montant sur le crédit d'inscription ouvert au ministère de la justice pour l'année 1885;

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Date.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
1	ALAFFRE (Marie-Charles-Louis).	31 mai 1825.	Clermont (Hérault).	Juge de paix....	Civils.....	15	6	3	Loi du 1853.
2	ARDANT (Jean-Baptiste-Josep-Charles).	26 sept. 1815.	Limoges (Haute-Vienne).	Président de chambre.	*Idem*.....	37	6	22	Idem et nouvelle limite
3	CARON (Jean-Baptiste-Marie-Adolphe).	1er sept. 1812.	Amiens (Somme).	Juge de paix....	*Idem*.....	31	7	13	Idem.
4	CLAVIÈRE (Guillaume-François-Hippolyte).	25 juillet 1813.	Roffiac (Cantal).	*Idem*.....	*Idem*.....	30	1	5	Loi du 1853.
5	DUBRULLE (Jean-Baptiste-Chrétien).	16 juillet 1815.	Douai (Nord).	Conseiller.....	*Idem*.....	32	6	26	Idem et nouvelle explication
6	GUÉRIN (Marie-Antoine-Basille) (1).	14 juin 1804.	Florensac (Hérault).	Juge de paix....	*Idem*.....	11	2	22	Loi du 1853.
7	HENRY (Jean-François-Alexis) (1).	29 mars 1815.	Saint-Flour (Cantal).	*Idem*.....	*Idem*.....	29	1	14	Idem.
8	HOMERY (César-Auguste-Désiré-Marie).	19 nov. 1810.	Ploubalay (Côtes-du-Nord).	*Idem*.....	*Idem*.....	30	8	9	Idem et nouvelle limite
9	LEREUIL (Alexandre-François-Laurent).	20 nov. 1815.	Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).	Président.....	*Idem*.....	36	2	»	Idem.
10	PARISOT (Pierre-Alexis-Maxime).	19 mai 1829.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).	Président de chambre.	*Idem*.....	39	9	28	Loi du 1853.
11	POUPARDIN (Louis-Frédéric-Alexandre).	18 mai 1816.	Orléans (Loiret).	*Idem*.....	*Idem*.....	39	6	14	Idem et nouvelle limite
12	CHAVERNAC (Jeanne-Charlotte), vve LE GONIDEC DE KERDANIEL.	22 fév. 1818.	Paris (Seine).	Le mari, conseiller.	.....	»	»	»	Loi du 1853.
13	DROJAT (Louise-Adèle-Constance), vve VEYRON-LACROIX.	8 sept. 1827.	Paris (Seine).	Le mari, juge de paix.	.....	»	»	»	Idem.
14	DUVANEL (Angélique), veuve FAUCHAT.	10 fév. 1821.	Le Palais (Morbihan).	*Idem*.....	.....	»	»	»	Idem.

(1) Infirmités.

(a) Réversion du tiers de la pension de 6,000 francs concédée au mari par décret du 30 août 1871. — P.

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les vingt liquidations de pensions civiles comprises pour ne somme totale de trente-cinq mille cinq cent soixante-neuf francs 5,569f) au tableau ci-après sont approuvées.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance i jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la jus- e, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le ncerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bul- in des lois.*

Fait à Paris, le 30 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

Le Président du Conseil,
Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé HENRI BRISSON.

LIQUIDATION			LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
des services militaires.	des services civils.	Total.					
»	892f	892f	»	»	892f	17 août 1885.	Pezénas (Hérault).
»	5,229	5,229	»	»	5,229	21 octobre 1885.	Limoges (Haute-Vienne).
»	1,105	1,105	»	»	1,105	14 août 1885.	Roye (Somme).
»	1,353	1,353	»	»	1,353	26 sept. 1885.	Saint-Flour (Cantal).
»	4,020	4,020	3,691f	»	3,691	12 août 1885.	Douai (Nord).
»	952	952	»	»	952	4 juillet 1885.	Béziers (Hérault).
»	1,308	1,308	»	»	1,308	*Idem.*	*Idem.*
»	920	920	»	»	920	1er juillet 1885.	Bouaye (Loire-Inférieure).
»	2,806	2,806	»	»	2,806	27 août 1885.	Chaumont (Haute-Marne).
»	5,491	5,491	»	»	5,491	1er octobre 1885.	Alger (Alger).
»	8,275	8,275	6,000	»	6,000	24 juin 1885.	Paris (Seine).
»	»	»	»	2,000f	2,000 (*a*)	3 mai 1885.	*Idem.*
»	»	»	»	400	400 (*b*)	21 nov. 1884.	Saint-Étienne-de-St-Geoir (Isère).
»	»	»	»	351	351 (*c*)	18 août 1885.	Le Palais (Morbihan).

rs de la pension de 1,200 francs concédée au mari par décret du 19 janvier 1880. — (*c*) Réversion du pension de 1,055 francs concédée au mari par décret du 19 janvier 1875.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
15	GRÉGOIRE (Élisabeth-Pierrette), veuve VIGUIER.	17 oct. 1801.	Paris (Seine).	Le mari, commis greffier.	.....	»	»	»	Loi du [illegible]
16	GUIBAUD (Jeanne-Marie-Adeline), veuve SÉGUIER.	8 sept. 1841.	Labruguière (Tarn).	Le mari, juge de paix.	.....	»	»	»	Idem.
17	LEUTI (Élisabeth-Catherine), veuve BIGOT.	2 nov. 1840.	Bastia (Corse).	Idem.....	Civile.....	33	10	19	Idem et [illegible] 1853.
18	RONSSIN (Laure), veuve CHARTIER.	16 avril 1831.	Château-Thierrry (Aisne).	Idem.....	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
19	SUREAU (Charlotte), v^ve HOBEY.	20 avril 1826.	Saint-Vigor-le-Grand (Calvados).	Le mari, conseiller.	.....	»	»	»	Idem.
20	TACONNET (Marie-Léonie), veuve TURIN.	14 août 1826.	Quimper (Finistère).	Le mari, vice-président.	.....	»	»	»	Idem.

(a) Réversion du tiers de la pension de 590 francs concédée au mari par décret du 7 janvier 1875. — (b) Réversion du tiers de la pension de 777 francs concédée au mari par décret du 27 mars 1884. — (c) Réversion du tiers de la pension de 1,200 francs concédée au mari par décret du 6 mars 1884. — (d) Réversion du tiers de la pension

N° 23,101. — *DÉCRET qui approuve 15 liquidations de Pensions civiles.*

Du 31 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 9 juin 1853, sur les pensions civiles;

Vu l'ordonnance du 12 janvier 1825;

Vu la situation du crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	
					(Pensions pour services				
					ENREGISTREMENT.				
1	BERRANGER (Jules).....	24 mai 1822.	Laval (Mayenne).	Conservateur des hypothèques de 2e classe.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	2	1	Ordonn. 12 [illegible] 1825
					postérieurs...	31	6	24	
2	CHAPELAIN-VILLEGUERIN (Jules-Pierre-Anne).	24 nov. 1820.	Loudéac (Côtes-du-Nord).	Idem de 1re classe.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854;	4	4	17	Idem.
					postérieurs.	31	7	18	

Digitized by Google

	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ reversible à la veuve ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
	»	»	»	»	130f	130f (a)	14 août 1885.	Chartres (Eure-et-Loir).
	»	»	»	»	259	259 (b)	30 mai 1884.	Puylaurens (Tarn).
5c 0	»	1,265f	1,265f	»	421	421	17 juillet 1885.	Hazebrouck (Nord).
	»	»	»	»	400	400 (c)	24 juin 1885.	Château-Thierry (Aisne).
	»	»	»	»	1,111	1,111 (d)	18 mars 1885.	Caen (Calvados).
	»	»	»	»	750	750 (e)	20 octobre 1885.	Quimper (Finistère).
					TOTAL..	35,569		

rancs concédée au mari par décret du 19 mars 1878. — (e) Réversion du tiers de la pension de 2,250 francs ée au mari par décret du 6 mars 1884.

La section des finances du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Les quinze liquidations de pensions civiles comprises pour une somme totale de vingt-deux mille huit cent neuf francs (22,809f) au tableau ci-après sont approuvées, savoir :

ré ent ase a tion.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
ORIE. (urement au 1er janvier 1854.)								
f 63c 10	» »	624f 96c 4,737 20	5,362f 16c	2,000f	»	2,000f	25 juillet 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
90 69	» »	1,194 04 8,358 91	9,552 95	3,000	»	3,000	14 août 1885.	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pensionnaires.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES.	NATURE des services.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	DÉSIGNATION des lois, décrets et ordonnances en vertu desquels la pension a été accordée.
3	COMPEYROT (Bernard-Victor).	27 sept. 1820.	Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).	Conservateur des hypothèques de 1re classe.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	9	»	15	Ordonnance 12 janvier et loi du 9 juin 1853.
					postérieurs...	31	9	4	
4	GUÉRIN (Cyprien-Léger).	2 mars 1824.	Champeix (Puy-de-Dôme).	Receveur de 2e classe.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	2	14	Idem.....
					postérieurs...	31	9	16	
5	HÉBERT (Pierre-Charles-Marius).	4 sept. 1822.	Cannes (Alpes-Maritimes).	*Idem* de 1re classe.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	5	2	24	Idem.....
					postérieurs...	30	5	26	
6	MARTIN (Pierre-Gustave).	20 sept. 1825.	Cossé-le-Vivien (Mayenne).	*Idem* de 2e classe.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	2	7	»	Idem.....
					postérieurs...	31	5	18	
7	BERÇON (Rosalie-Célcste), veuve DEMOMMEROT.	23 juin 1835.	Méral (Mayenne).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 3,000 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
8	BLANC (Joséphine-Élisa), veuve CLERC.	27 fév. 1822.	Besançon (Doubs).	Le mari, ex-inspecteur, décédé titulaire d'une pension de 3,000 fr.	.....	»	»	»	Idem.....
9	BOUVET (Émilie), veuve ASSE.	8 juillet 1832.	Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine).	Le mari, directeur.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	7	6	18	Idem et ordonnance du 12 janvier 1853.
					postérieurs...	31	6	26	
10	DESMOULINS DE RIOLS (Marguerite-Gabrielle), vve LABORIE.	26 sept. 1822.	Agen (Lot-et-Garonne).	Le mari, ex-receveur, décédé titulaire d'une pension de 1,703 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
11	GILLY (Augustine-Marie), veuve PILLON.	30 août 1831.	Paris (Seine).	Le mari, conservateur des hypothèques de 1re classe.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	4	4	11	Idem et ordonnance du 12 janvier 1853.
					postérieurs...	32	6	26	
12	GOUZY (Marie-Louise), veuve CORDIER.	5 fév. 1834.	Rabastens (Tarn).	Le mari, ex-inspecteur, décédé titulaire d'une pension de 2,797 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
13	MARRONCLE (Marie-Anne-Alexandrine-Octavie), veuve CHAMBIGE.	21 janv. 1832.	Cajarc (Lot).	Le mari, receveur de 1re classe.	Civils : antérieurs au 1er janvier 1854 ;	1	11	15	Idem et ordonnance du 12 janvier 1853.
					postérieurs...	31	7	4	
14	SOULACROIX (Marie-Elmire-Véturie), veuve DE BESSONIES.	8 juin 1831.	Toulouse (Haute-Garonne).	Le mari, ex-surveillant à l'atelier général du timbre, décédé titulaire d'une pension de 1,852 fr.	.....	»	»	»	Loi du 9 juin 1853.
15	SERIEYX (Jean-Marie-Charles-Auguste), orphelin.	14 juin 1865.	Amiens (Somme).	La mère, veuve d'un conservateur des hypothèques, décédé titulaire d'une pension de 1,000 fr.	.....	»	»	»	Idem.....

Digitized by Google

FIXÉ a ment is base la ation.	LIQUIDATION des services militaires.	LIQUIDATION des services civils.	LIQUIDATION Total.	LIMITATION de la pension au maximum du grade.	QUOTITÉ réversible aux veuves ou aux orphelins.	FIXATION définitive de la pension.	DATES de jouissance.	DOMICILE des pensionnaires.
1f 30c 3 65	" "	2,182f 24c 7,775 73	9,957f 97c	3,000f	"	3,000f	5 oct. 1885.	Cahors (Lot).
55 93 59 69	" "	79 25 1,303 15	1,382 40	"	"	1,382	17 oct. 1885.	Grenoble (Isère).
87 99 44 38	" "	521 00 3,370 14	3,894 14	3,000	"	3,000	7 oct. 1885.	Cannes (Alpes-Maritimes).
88 96 321 86	" "	115 77 1,529 91	1,645 68	"	"	1,645	1er oct. 1885.	Cossé-le-Vivien (Mayenne).
"	"	"	"	"	Un tiers	1,000	18 juin 1885.	Saint-Mandé (Seine).
"	"	"	"	"	*Idem.*	1,000	30 juillet 1885.	Paris (Seine).
000 00 785 18	" "	1,510 00 6,193 74	7,703 74	5,000	*Idem.*	1,666	27 juillet 1885.	Vire (Calvados).
"	"	"	"	"	*Idem.*	567	28 mai 1885.	Astaffort (Lot-et-Garonne).
,316 79 ,120 79	" "	895 80 7,425 78	8,321 58	3,000	*Idem.*	1,000	27 juillet 1885.	Lisieux (Calvados).
"	"	"	"	"	*Idem.*	932	4 août 1885.	Paris (Seine).
,158 57 ,514 57	" "	165 93 2,901 81	3,067 45	3,000	*Idem.*	1,000	5 août 1885.	Ambert (Puy-de-Dôme).
"	"	"	"	"	*Idem.*	617	17 juillet 1885.	Paris (Seine).
"	"	"	"	"	Totalité.	1,000	Du 18 février 1884 au 13 juin 1886.	Cahors (Lot).
					TOTAL..	22,809		

Digitized by Google

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* sous le n° 112.

Fait à Paris, le 31 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre des finances,
Signé SADI CARNOT.

N° 23,102. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations du conseil municipal de Concarneau (Finistère), des 15 février et 29 août 1885, relatives à la prorogation pour cinq ans, à compter du 1er janvier 1886, et à la revision du tarif de l'octroi de cette commune, sauf, toutefois, en ce qui concerne l'imposition des meubles. (*Paris, 19 Décembre 1885.*)

N° 23,103. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves formulées à l'article 2 ci-après, les délibérations du conseil municipal de Douarnenez (Finistère), des 22 février et 13 septembre 1885, relatives à la revision et à la prorogation pour cinq ans, à compter du 1er janvier 1886, du tarif de l'octroi de cette commune.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles ont pour objet :

1° L'imposition des huiles minérales et des avoines;

2° Des modifications apportées au règlement, sans avoir fait l'objet de propositions spéciales et motivées. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

N° 23,104. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2, les délibérations, des 7 et 9 octobre 1885, par lesquelles le conseil municipal de Montpellier (Hérault) a voté la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles ont pour objet :

1° Le maintien de l'observation générale stipulant que tout mélange d'objets imposables avec des objets non compris au tarif, ou d'objets assujettis à des droits différents, donne lieu, dans le premier cas, au payement du droit sur le tout, dans le second cas, à l'application également sur le tout, du droit le plus élevé;

2° La modification de l'observation marginale du tarif, relative aux bois, dans le chapitre du tarif concernant les matériaux. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

N° 23,105. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous la réserve indiquée à l'article 2 ci-après, les délibérations des 8 décembre 1884, 6 mai, 10 juin et 17 septembre 1885, par lesquelles le conseil municipal de Domène (Isère) a voté la prorogation et la revision des actes constitutifs de son octroi.

Digitized by Google

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées, en tant qu'elles ont voté la prorogation de l'octroi au delà du 31 décembre 1890. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

N° 23,106. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous les réserves énoncées à l'article 2 ci-après, la délibération du conseil municipal de Cholet (Maine-et-Loire), du 6 mars 1885, relative à la revision et à la prorogation pendant cinq années, à compter du 1er janvier 1886, des tarif et règlement de l'octroi de cette ville, ainsi qu'à la modification du périmètre.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle a pour objet :

1° L'imposition des produits destinés à l'éclairage, autres que ceux qui sont nommément désignés au tarif;

2° L'imposition des métaux autres que les fers, zinc, plomb, cuivre et fontes destinés à la construction des bâtiments;

3° L'imposition du cidre à une taxe supérieure à quatre-vingt-seize centimes par hectolitre;

4° L'imposition des conserves de viandes à une taxe dépassant six francs par cent kilogrammes;

5° La modification de l'article 4 du règlement;

6° L'allocation par l'article 6 de déductions sur les poids bruts;

7° L'addition à l'article 8 d'un paragraphe final;

8° La suppression de l'article 40;

9° L'addition à l'article 47 nouveau, d'un paragraphe final. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

N° 23,107. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal de Reims (Marne), des 11 février, 21 mars, 1er et 2 avril, 31 juillet et 3 août 1885, ayant pour objet la revision et la prorogation des actes constitutifs de l'octroi de cette ville.

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées, en ce qui concerne :

1° L'article 12 du règlement;

2° L'exclusion de la faculté de l'entrepôt, pour les bières de l'extérieur (article 36 du nouveau règlement);

3° L'extension du périmètre;

4° L'établissement de bureaux de perception en dehors des limites actuelles de l'octroi. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

N° 23,108. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sauf la réserve formulée à l'article 2 ci-après, les délibérations des 9 juillet, 10 août et 6 septembre 1885, par lesquelles le conseil municipal de Rosendaël (Nord) a voté la revision des actes de perception de l'octroi de cette commune.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en ce qu'elles comporteraient la perception d'une taxe sur les suifs fondus, supérieure à un franc quatre-vingt-dix centimes. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,109. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations du 26 juin 1885, par lesquelles le conseil municipal d'Hesdin (Pas-de-Calais) a voté la revision et la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes constitutifs de l'octroi de cette commune. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

N° 23,110. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous la réserve formulée à l'article 2 ci-après, les délibérations des 11 décembre 1884, 20 mai et 7 juillet 1885, par lesquelles le conseil municipal de Lyon (Rhône) a voté la revision des tarif et règlement de l'octroi de cette ville.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles auraient pour objet l'imposition des bois autres que ceux de charpente ou de menuiserie. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

N° 23,111. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2 ci-après, les délibérations des 21 mars, 13 avril, 18 juin et 3 août 1885, par lesquelles le conseil municipal de Tarare (Rhône) a voté la revision et la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles auraient pour objet :

1° L'insertion dans le règlement des nouveaux articles 9, 10, 11, 15, 16 et 74;

2° La modification de l'article 33;

3° Une addition à l'article 20, d'après laquelle la répartition des droits d'escorte serait effectuée en fin d'année en faveur des employés les plus méritants;

4° Une addition à l'article 37, portant que les propriétaires de bestiaux devront faire leurs déclarations au bureau le plus rapproché de leur habitation;

5° Une addition à l'article 40 d'une clause reconnaissant aux commerçants non entrepositaires le droit de faire constater des sorties et d'obtenir décharge des droits. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

N° 23,112. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal de Lure (Haute-Saône), des 22 février et 13 août 1885, ayant pour objet la revision et la prorogation des actes constitutifs de l'octroi de cette ville, jusqu'au 31 décembre 1890.

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées en tant qu'elles ont voté implicitement ou explicitement :

1° L'imposition des fourrages et de la paille à une taxe qui ne serait due que par les personnes qui les vendront;

2° La modification des heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de perception, sans spécifier que les boissons passibles de droits au profit du trésor ne pourront être introduites que dans les intervalles de temps déterminés par l'article 26 de la loi du 28 avril 1816;

3° L'addition d'un nouveau paragraphe à l'article 3 du règlement. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,113. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit:

1° Est prorogé, jusqu'au 31 décembre 1890 inclusivement, le second décime par franc, établi par l'arrêté du Gouvernement du 17 juin 1848, et maintenu en dernier lieu, par le décret du 26 juin 1884, sur toutes les taxes principales de l'octroi de Paris (Seine), autres que celles qui frappent les vins en cercles et en bouteilles, les cidres, poirés et hydromels, l'alcool contenu dans les spiritueux, les alcools dénaturés, les huiles non minérales, les viandes, les matériaux en terre cuite et les fers, fontes et aciers.

2° Sont prorogées jusqu'au 31 décembre 1890 inclusivement, les taxes établies sur les matériaux en terre cuite, par le décret du 20 avril 1882, et sur les fers, fontes et aciers, par le décret du 12 juillet 1882. (*Paris, 23 Décembre 1885.*)

N° 23,114. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui nomme commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Bouchard* (*Léon*), président de chambre à la cour des comptes; 30 ans de services; officier depuis le 3 août 1875. (*Paris, 28 Décembre 1885.*)

N° 23,115. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui nomme officiers de l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. *Chevrey-Rameau* (*Léon-Louis*), inspecteur des finances de 1re classe, chef du cabinet du ministre des finances; 26 ans et demi de services; chevalier depuis le 14 janvier 1879.

M. *de Liron d'Airoles* (*Georges-Auguste-Joseph*), directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances; 24 ans et demi de services; chevalier depuis le 5 juillet 1881.

M. *Camet* (*Louis-Paul*), administrateur à la direction générale des contributions indirectes; 42 ans de services; chevalier depuis le 13 juillet 1880.

M. *Debize* (*François-Alphonse*), ingénieur en chef des manufactures de l'État; 29 ans de services; chevalier depuis le 25 janvier 1877.

M. *Peltier* (*Adrien-Charles-Louis*), inspecteur général des finances; 31 ans de services; chevalier depuis le 3 août 1875. (*Paris, 28 Décembre 1885.*)

N° 23,116. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. *Féron* (*Louis-Auguste*), conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes; 24 ans et demi de services.

M. *Bossion* (*Georges-Alexandre*), inspecteur des finances de 2e classe; 21 ans de services.

M. *Bertrand* (*Hyppolyte-Eugène-Joseph*), sous-chef de bureau au ministère des finances; 35 ans et demi de services.

M. *Fichet* (*Paul-Ernest*), sous-chef de bureau au ministère des finances; 28 ans et demi de services.

M. *Dumont* (*Pierre-Désiré*), directeur des contributions directes à Angers (Maine-et-Loire); 40 ans et demi de services.

M. *Tarbouriesch* (*Jacques-Edmond-Alexandre*), directeur des contributions directes à Auch (Gers); 38 ans de services.

M. *Rimpot* (*Jules-Marie*), directeur des contributions indirectes à Mâcon (Saône-et-Loire); 30 ans et demi de services.

M. *Sexé* (*Jacques-Edmond*), chef de bureau à la direction générale des contributions indirectes; 34 ans de services.

M. *Champouilly* (*François*), directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, à Chambéry (Savoie); 41 ans de services.

Digitized by Google

M. *Key* (*Auguste-Marc-Joseph*), directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, à Nevers (Nièvre); 38 ans de services.

M. *Yvan* (*Albert-Joseph-Laurent*), sous-chef de bureau à la direction générale de l'enregistrement des domaines et du timbre; 15 ans et demi de services; services exceptionnels.

M. *Gosselin* (*Charles-Marie*), chef de bureau à la direction générale des douanes; 38 ans de services.

M. *Duserech* (*Victor-Étienne-Albert*), directeur des douanes à Lille (Nord); 29 ans et demi de services.

M. *Grouvelle* (*Antoine-Henri*), directeur de la manufacture des tabacs de Châteauroux (Indre); 22 ans de services.

M. *Weil* (*Léon-Oscar*), directeur de la manufacture des tabacs de Morlaix (Finistère); 22 ans de services.

M. *Corréard* (*Louis-Charles-Henri*), chef de bureau à la direction générale des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations; 28 ans de services.

M. *Masson* (*Joseph-Antoine-Alfred*), trésorier-payeur général à Melun (Seine-et-Marne); 40 ans de services.

M. *Gerst* (*Jean-Chrétien-Frédéric*), percepteur des contributions directes à Sens (Yonne); 27 ans et demi de services.

M. *d'Anfreville* (*Alexandre-Victor*), inspecteur des succursales de la Banque de France; 23 ans de services.

M. *Christophle* (*Albert-Silas-Médéric-Charles*), gouverneur du Crédit foncier de France; services exceptionnels.

M. *Tourreil* (*Léopold-Édouard*), agent de change à Paris; 25 ans de services. (*Paris, 28 Décembre 1885.*)

N° 23,117. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir :

AU GRADE DE COMMANDEUR.

M. *Massicault* (*Justin-Théophile-Athanase*), préfet du département du Rhône; officier du 18 janvier 1881.

M. *Delasalle* (*Louis-Albert*), préfet du département de la Marne; officier depuis 1871.

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Levaillant*, directeur de la sûreté générale au ministère de l'intérieur; chevalier du 13 juillet 1881.

M. *de Selves* (*Justin-Germain-Casimir*), préfet du département de la Gironde; chevalier du 31 décembre 1881; services exceptionnels.

M. *Cohn* (*Léon*), préfet du département de la Somme; chevalier du 12 juillet 1880.

M. *Lagarde* (*Antoine*), préfet du département de Seine-et-Marne; chevalier du 12 juillet 1880.

M. *Durand-Claye* (*Alfred-Augustin*), ingénieur en chef des ponts et chaussées, attaché au service municipal de la ville de Paris; chevalier du 1er février 1875.

M. le docteur *Commenge* (*Oscar-Jean-Raymond*), médecin du bureau de bienfaisance du IVe arrondissement de Paris; chevalier depuis février 1871.

M. *Naudin* (*Adrien-Louis-Léon*), chef de division à la préfecture de police; chevalier du 26 juillet 1879.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Proudhon* (*Victor*), préfet du département d'Eure-et-Loir; 12 ans de services administratifs; titres exceptionnels.

M. *Granet* (*Paul-Joseph-Maximilien*), préfet du département de la Nièvre; plus de 16 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Doucin* (*Eugène-Joseph-Marie*), préfet du département de l'Orne; 16 ans de services militaires et civils; titres exceptionnels.

M. *Reibell* (*Paul-Jules*), préfet du département de la Sarthe; plus de 15 ans de services; titres exceptionnels.

Digitized by Google

M. *Blanc* (*Jean-Antoine*), sous-préfet de l'arrondissement de Toulon (Var); 7 ans et demi de services dans l'administration préfectorale; belle conduite pendant l'épidémie cholérique de 1865; titres exceptionnels.

M. *Carlet* (*Jean-Jacques-Léon*), sous-préfet de l'arrondissement de Chinon (Indre-et-Loire); 8 ans de services dans l'administration préfectorale; titres exceptionnels.

M. *Nadaud* (*Gustave*), sous-préfet de l'arrondissement de la Réole (Gironde); près de 10 ans de services administratifs; titres exceptionnels.

M. *Huc* (*Arthur-Paul*), secrétaire particulier du ministre de l'intérieur; services exceptionnels.

M. *Tardieu* (*Jules*), chef de bureau à l'administration centrale du ministère de l'intérieur; 25 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Coulomb*, sous-chef de bureau à l'administration centrale du ministère de l'intérieur; 34 ans de services.

M. *Latour Saint-Ybars*, sous chef de bureau à l'administration centrale du ministère de l'intérieur; 24 ans de services.

M. *Delaehe* (*Frédéric-Gustave*), directeur de l'asile national de Vincennes; 28 ans de services.

M. *du Champ* (*Joseph-Charles*), conseiller du gouvernement général de l'Algérie; plus de 24 ans de services dans l'administration algérienne.

M. *Gnasco* (*Noël*), membre du conseil général du département de Constantine, maire de Souk-Abras; plus de 14 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Tavernier* (*Adolphe*), publiciste, membre fondateur de la société d'encouragement de l'escrime en France; services distingués dans la presse; titres exceptionnels.

M. *Sabatier* (*Auguste-Louis*), publiciste; titres exceptionnels.

M. *Desfossés* (*Victor-Antoine*), banquier à Paris; titres exceptionnels.

M. *Schnob* (*George*), directeur du journal *le Phare de la Loire*; services distingués dans la presse; titres exceptionnels.

M. *Sirvne* (*Antoine-François*), directeur du journal *le Petit Méridional*; services distingués dans la presse; titres exceptionnels.

M. *Mathivet* (*Antoine*), publiciste; services distingués dans la presse; titres exceptionnels.

M. *Lavallée* (*Louis-Marie-Joseph-Albert*), commissaire du Gouvernement près le conseil de préfecture de la Seine; 23 ans de services.

M. le docteur *Magnan*, médecin de l'asile Sainte-Anne à Paris; 27 ans de services.

M. *Coué* (*François-Jean-Louis*), chef de bureau à la préfecture de police; 26 ans de services, dont 8 ans et demi comme chef de bureau.

M. *Mulot*, ingénieur civil, ancien membre du comité de la section française de sauvetage et ancien membre du jury à l'exposition d'Anvers; titres exceptionnels.

M. *Genet* (*Pierre-André-Louis*), entrepreneur de travaux publics à Paris; titres exceptionnels.

M. *Carle* (*Pierre-Simon*), vice-président du conseil général de l'Ardèche, maire de Viviers; 14 ans de services; titres exceptionnels.

M. l'abbé *Dassy* (*Louis*), directeur de l'établissement des Jeunes-Aveugles et de l'institution des sourds-muets de Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. *Choumeils de Saint-Germain* (*Auguste*), capitaine commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Brive (Corrèze), 16 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Berthet* (*Étienne*), commissaire central de police à Besançon (Doubs); près de 40 ans de services, dont 28 dans les commissariats.

M. *Cler* (*Éloi-Charles-Félix*), gardien-chef de 1re classe à la prison de Valence (Drôme); 35 ans de services.

M. *Sirven* (*Joseph*), maire de Toulouse (Haute-Garonne); titres exceptionnels.

M. le docteur *Théry* (*Jean-Pierre*), membre du conseil général de la Gironde, maire de Langon; 13 ans de services municipaux; 45 ans de pratique médicale; soins gratuits donnés aux indigents.

M. *Orain* (*Adolphe*), chef de division à la préfecture d'Ille-et-Vilaine; 31 ans de services, dont 9 comme chef de division.

M. *Decourteix* (*Philippe*), maire de la Châtre (Indre); 15 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Saubier* (*Louis*), membre du conseil général de l'Isère, maire de Meyzieux 9 ans de services; titres exceptionnels.

Digitized by Google

M. *Bonnet* (*Jean-Baptiste-Ernest*), maire du Puy (Haute-Loire); plus de douze ans de services; titres exceptionnels.

M. *Debon* (*Charles*), maire du Fresne-Porét (Manche); plus de 50 ans de services municipaux.

M. le docteur *Laffitte* (*Numa*), directeur de l'asile d'aliénés du département des Basses-Pyrénées; plus de 30 ans de services.

M. *Capelle* (*Jules-Amable*), membre du conseil général de la Seine-Inférieure, adjoint au maire de Rouen; 14 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Charité* (*Léon*), membre du conseil général de la Seine-Inférieure; plus de 15 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Lefebvre* (*Édouard*), premier adjoint au maire de Versailles (Seine-et-Oise); plus de 15 ans de services; titres exceptionnels.

M. *Dubois*, président du conseil d'arrondissement de Montauban (Tarn-et-Garonne); 24 ans de services.

M. *Gerzat* (*Henri*), maire d'Ennezat (Puy-de-Dôme); 25 ans de services.

M. le docteur *Tourangin*, médecin à Paris; près de 20 ans de pratique médicale; titres exceptionnels.

M. le docteur *Girard* (*Amédée*), médecin à la maison centrale de Riom (Puy-de-Dôme); 32 ans de services.

M. le docteur *Barlemont* (*Émile-Alexandre*), médecin à Paris; titres exceptionnels. (*Paris, 29 Décembre 1885.*)

N° 23,118. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme chevaliers de l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. *Le Meunier de la Raillière* (*Gustave-Philéas-Guillaume*), membre du conseil général de l'Orne, maire de la Ferté-Macé; 28 ans de services.

M. *Quidet* (*Léon*), capitaine commandant la compagnie de sapeurs pompiers d'Elbeuf (Seine-Inférieure); 27 ans de services. (*Paris, 29 décembre 1885.*)

N° 23,119. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'intérieur) qui nomme dans de l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir:

AU GRADE D'OFFICIER.

Montera, dit *Abdallah*, président du douar-commune de Chekkala, commune mixte d'Ammi-Moussa (département d'Oran); 36 ans de services; chevalier depuis 1847.

AU GRADE DE CHEVALIER.

Si Ali ben Mahi Eddin, adjoint indigène du douar Tourtatsine, commune mixte de Tablat (département d'Alger); 17 ans de services.

Amara ben Lala, adjoint indigène des Beni Mezzeline, commune mixte de Guelma (département de Constantine); 39 ans de services.

Mahi Eddine bel Loumi, adjoint indigène de Mocta-Doux (département d'Oran); 15 ans de services. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,120. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui nomme dans l'ordre national de la Légion d'honneur, savoir:

AU GRADE D'OFFICIER.

M. *Clergier* (*Albéric-Auguste-Gabriel*), chef de bureau au ministère des finances, en retraite; 30 ans de services; chevalier du 25 janvier 1877.

AU GRADE DE CHEVALIER.

M. *Buffart* (*Jean-Désiré*), capitaine de cavalerie en retraite; 21 ans de services, 8 campagnes.

Digitized by Google

M. *Spiess* (*Jean-Charles*), sous-lieutenant d'infanterie en retraite; 11 ans de services, 7 campagnes, 1 blessure.

M. *Faucher de la Ligerie* (*Louis*), lieutenant de vaisseau en retraite; 21 ans de services, 9 campagnes; mis en réforme pour infirmités incurables.

M. *Benjamin* (*Gilles-Sidoine-Alfred*), sous-commissaire de la marine en retraite; 26 ans de services, 24 campagnes, 7 propositions.

M. *Melcus* (*Jean-François*), premier maître canonnier en retraite; 27 ans de services, 17 campagnes, 1 blessure, 5 propositions.

M. *Ducret*, ancien sous-officier, ancien manufacturier, ancien maire, conseiller de l'arrondissement de Douai; 7 ans de services militaires, 42 ans de services civils.

M. *de Thoury* (*Napoléon-Charles-Alfred*), secrétaire général de la faculté de droit de Caen, en retraite; 36 ans de services.

M. *Ruelle* (*Marc-Antoine-François*), ancien proviseur du lycée d'Alger; 42 ans de services.

M. *Beuf*, ancien aumônier du lycée Henri IV; 33 ans de services; plusieurs propositions.

M. *Sausse-Mignot* (*Nicolas-Auguste*), conservateur des forêts en retraite; 38 ans de services.

M. *Tannery* (*Samson-Delphin*), conducteur principal des ponts et chaussées en retraite; 41 ans de services.

M. *Vagnez* (*Ferdinand-Adolphe-Paul*), chef de bureau, agent comptable à la grande chancellerie; 28 ans de services.

M. *Schayé* (*Albert*), ancien président de la compagnie des agréés près le tribunal de commerce de la Seine; 20 ans d'exercice.

M. *Carle* (*Gaston-Eugène-Hippolyte*), ancien professeur, ancien officier, ancien sous-préfet; 20 ans de services militaires et civils, dont 2 campagnes. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,121. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui élève à la dignité de grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur M. *Delarbre* (*Charles-Jules-Auguste*), conseiller d'État honoraire, trésorier général des invalides de la marine, membre du conseil de l'ordre; commandeur du 18 novembre 1867. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,122. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules de la médaille militaire, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Perdrigeon du Vernier (*Julien-Jean-Marie*), ancien sous-officier de garde mobile, médaillé militaire du 22 août 1871,

Condamné :

1° Le 4 décembre 1879, à seize francs d'amende, pour outrages à un agent;

2° Le 12 mars 1885, à six mois de prison et trois mille francs d'amende, pour escroquerie. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,123. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur et contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui raye des matricules de la médaille militaire, à partir de la date du présent décret, et en outre prive définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française ou étrangère,

Arsac (*Jean-Louis*), ancien militaire, médaillé militaire du 20 août 1874, médaillé de Crimée,

Condamné, le 29 août 1884, à un an de prison pour attentat à la pudeur. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,124. — DÉCRET IMPÉRIAL (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Potocki* (*Auguste*), employé temporaire des ponts et chaussées, né le 24 août 1843 à Varsovie (Pologne), demeurant à Soussans, arrondissement de Bordeaux (Gironde). (*Paris, 14 Juillet 1865.*)

N° 23,125. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Di Giovanni* (*Sauveur-Pierre-Paul*), marin, né le 1er juillet 1844 à Naples (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône). (*Paris, 7 Octobre 1882.*)

N° 23,126. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le garde des sceaux, ministre de la justice) qui autorise à établir son domicile en France, pour y jouir des droits civils tant qu'il continuera d'y résider, le sieur *Beck* (*David*), bijoutier, né en 1828 à Totis (Hongrie), demeurant à Paris. (*Paris, 25 Novembre 1882.*)

N° 23,127. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes) portant :

ART. 1er. L'archevêque de Tours, agissant au nom des archevêques successeurs dudit siège, est autorisé à céder à la fabrique de l'église curiale Saint-Julien-Saint-François de Tours, également autorisée à cet effet :

1° Les immeubles situés à Tours, à l'angle de la rue Saint-Martin et de la rue Descartes, y compris les maisons et terrains portant les nos 4 et 6 sur la rue Saint-Martin et le n° 2 sur la rue Descartes, contenant ensemble treize ares trente-deux centiares, et d'une valeur approximative de cinquante-neuf mille neuf cent trente francs, le tout appartenant à la mense archiépiscopale de Tours, en vertu du décret du 11 mai 1874 ;

2° Au fur et à mesure des besoins et jusqu'à concurrence du chiffre total de la souscription ouverte par ses prédécesseurs sous le nom d'*Œuvre de Saint-Martin*, toutes les sommes que réclamera la construction, sur l'emplacement desdits immeubles, d'une chapelle de secours, sous le vocable de saint Martin, d'après des plans et devis régulièrement approuvés par les autorités religieuses et civiles.

2. L'exercice public du culte catholique est autorisé dans l'édifice à construire par la fabrique de l'église curiale Saint-Julien-Saint-François de Tours, à l'angle des rues Saint-Martin et Descartes.

Cette église prendra le nom de *Chapelle de secours*.

Le culte y sera célébré sous la surveillance et la direction du curé de Saint-Julien-Saint-François.

Les ressources propres de cette chapelle de secours seront administrées par le conseil de fabrique de la paroisse Saint-Julien, qui relèvera les recettes et dépenses dans un état annexé au budget paroissial, sans que ni la fabrique ni la ville puissent être obligées de suppléer à l'insuffisance de ces ressources. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,128. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Pendant les seize dernières années de la première période (1885-1900), la possibilité des coupes principales de régénération à asseoir dans les parcelles D_1, E_1, F_1, H_2, I_2 de la forêt domaniale de Grison (Saône-et-Loire) est fixée à huit cent cinquante mètres cubes.

2. Pendant le même temps, la quatrième affectation sera parcourue par des coupes de taillis sous futaie d'une étendue annuelle moyenne de neuf hectares dix-neuf ares.

3. La possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

4. Les dispositions du décret du 1er mai 1869 non contraires aux présentes sont maintenues. (*Paris, 16 Mai 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,129. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui concède aux sieurs *René Guigues*, *Michel* et *Adolphe Emmanuel* frères, *Casimir Basso* et *Ange Désiva*, des mines de houille situées dans les communes de Carros et du Broc, arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes). Cette concession prendra le nom de *concession de Carros*. (*Paris, 14 Décembre 1885.*)

N° 23,130. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant ce qui suit :

1° L'entretien et la réparation du déversoir et de la tête d'eau de l'usine établie sur la Meuse, à Vilosnes, département de la Meuse, seront, à l'avenir, répartis de la manière suivante entre l'État et le propriétaire des usines de Vilosnes :

L'État restera exclusivement chargé du grand déversoir construit à l'origine du bras de décharge principal de la Meuse. Par contre, restera à la charge de l'usinier, sans recours contre l'État, la tête d'eau des usines, y compris l'ancien pertuis de navigation qui, dans le décret du 20 décembre 1865, est compté dans les ouvrages de décharge de l'usine.

2° Chacune des parties fera exécuter à ses frais, risques et périls, suivant le mode qui lui paraîtra le plus convenable, les travaux mis à sa charge, sans qu'il soit dérogé toutefois aux lois et règlements en vigueur qui interdisent à l'usinier d'apporter aucune modification aux dispositions actuelles des ouvrages existants sans une autorisation administrative régulière. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

N° 23,131. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la force motrice que les sieurs *Dronion* et *Amiel* sont autorisés à emprunter à la rivière d'Oust canalisée (canal de Nantes à Brest) pour la mise en jeu d'un moteur hydraulique qu'ils désirent établir au droit du barrage de Rouvray, dans la commune de Guégon (Morbihan). (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

N° 23,132. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) portant ce qui suit :

La part contributive annuelle des sieurs *Droniou* et *Amiel*, propriétaires, à l'entretien des ouvrages du bief, n° 38, du Rouvray, sur le canal de Nantes à Brest, est fixée à la somme de trente et un francs.

Le taux de cette contribution annuelle sera revisé tous les trente ans. (*Paris, 16 Décembre 1885.*)

N° 23,133. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui réglemente l'usage de la prise d'eau que le sieur *Fournier*, meunier à Soussey, est autorisé à pratiquer dans la rigole d'alimentation du réservoir de Grosbois, dépendant du canal de Bourgogne, pour le roulement du moulin qu'il possède au village de Soussey (Côte-d'Or). (*Paris, 21 Décembre 1885.*)

N° 23,134. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des travaux publics) qui autorise le sieur *Creusat* (*Louis-Joseph*), négociant à Gerbéviller, à déposer, à distance prohibée, des bois de service, planches et bois de chauffage, sur un terrain situé sur le côté droit du chemin de fer de Lunéville à Gerbéviller, et portant les n°s 3 et 4 de la section C du plan cadastral de la commune de Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle). (*Paris, 31 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

Erratum. Bulletin des lois, XIIe série, partie supplémentaire, n° 199, 65e état des options d'Alsaciens-Lorrains, pages 3370 et 3371, n^os^ d'ordre 506, 507, 508 et 510, au lieu de *Harbois (François)*, *Harbois (Jean-Hippolyte)*, *Harbois (Joseph-Simon)*, *Harbois (Pierre)*, lisez *Grimaud (François)*, *Grimaud (Jean-Hippolyte)*, *Grimaud (Joseph-Simon)*, *Grimaud (Pierre)*.

Certifié conforme :

Paris, le 27 * Janvier 1886,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

DEMÔLE.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 27 Janvier 1886.

Digitized by Google

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

N° 1741*.

N° 23,135. — *Décret qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 35 Officiers.*

Du 29 Décembre 1885.

Le Président de la République française,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, l'article 1er de celle du 20 juin 1878 et la loi du 22 juin 1878, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 28 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 140, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de quarante et un mille huit cent soixante-six francs (41,866f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Décrète :

Art. 1er. Il est accordé à chacune des trente-trois veuves d'officiers et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pension fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui suit.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 29 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. Campenon.

* Voyez un *Erratum* à la fin de ce numéro.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	COMMUNES dans lesquelles se trouvent l'officier décédé ou circonstances de mort.
1	BERNARD (Prosper-Aristide)	Chef de bataillon...	20 juin 1866.	7 août 1855.	15 sept. 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
2	CLOUZARD (Prudent-Athanase).	Chef d'escadron....	12 mars 1878.	16 nov. 1853.	11 août 1885.	*Idem*.....
3	LABLANCHARDIE DE LAUBEYPIE (Jean-Baptiste-Léon).	Major.....	10 janvier 1868.	4 déc. 1860.	7 juin 1885.	*Idem*.....
4	LAMBERT (Joseph-Honoré).	*Idem*.....	26 mars 1874.	15 juin 1854.	6 sept. 1885.	*Idem*.....
5	MAULBON (Auguste).....	*Idem*.....	30 juillet 1862.	24 octobre 1876.	1er octobre 1885.	*Idem*.....
6	VERDALE (Philippe-Jean-Jacques).	*Idem*.....	14 octobre 1874.	8 octobre 1850.	13 octobre 1885.	*Idem*.....
7	GŒDORP (Félix-René).....	Chef de bataillon ..	Le jour du décès.	16 mai 1874.	22 août 1885.	En possession de [illegible] pension de retrait
8	BAUDOÜIN-DE-SAINT-ÉTIENNE (Joseph-Anne-Albert).	Chef d'escadron....	*Idem*.	3 août 1869.	20 sept. 1885.	*Idem*.....
9	DE LA FONTAINE-SOLARE (Alfred-Camille).	*Idem*.....	*Idem*.	10 juin 1876.	10 mai 1885.	*Idem*.....
10	BLONDEEL (Charles-Louis-Eugène).	Capitaine.....	6 mars 1875.	6 juin 1872.	20 sept. 1885.	Titulaire d'une pension de retraite
11	COURNET (François).....	*Idem*.....	7 janvier 1865.	6 nov. 1838.	23 sept. 1885.	*Idem*.....
12	GAUTHIER (François Régis).	*Idem*.....	26 février 1873.	18 mars 1868.	21 août 1885.	*Idem*.....
13	DESPONT (Louis-Joseph)..	*Idem*.....	29 janvier 1883.	15 avril 1873.	19 février 1885.	*Idem*.....
14	GUIOT (François-Xavier)..	*Idem*.....	26 février 1873.	28 avril 1857.	4 sept. 1885.	*Idem*.....
15	JACQUIN (Charles)	*Idem*.....	10 août 1885.	31 mai 1876.	4 sept. 1885.	*Idem*.....
16	NAULOT (Michel-Jean-Maurice).	*Idem*.....	25 juillet 1878.	1er juin 1870.	16 juillet 1885.	*Idem*.....
17	PILLON (Jean-Baptiste Réné).	*Idem*.....	17 mars 1860.	23 janvier 1844.	30 août 18 -	*Idem*.....
18	SUSTRAC (François-Éloi)..	*Idem*.....	31 juillet 1863.	18 nov. 1850.	29 août 1885.	*Idem*.....
19	DONGUY (Antoine).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	12 février 1879.	17 août 1885.	En possession de [illegible] pension de retrait
20	PERRIN (Antoine-Isidore)..	*Idem*.....	*Idem*.	16 juillet 1872.	1er août 1885.	*Idem*.....
21	TROYON (Guillaume-Onésime).	*Idem*.....	*Idem*.	14 sept. 1881.	12 juillet 1885.	*Idem*.....
22	VIRLAT (Gabriel).....	*Idem*.....	*Idem*.	20 juillet 1880.	8 août 1885.	Mort des suites de maladie contractée en service commandé.
23	EYMARD (Aimé-Antoine-Louis).	*Idem*.....	*Idem*.	1er février 1883.	6 sept. 1885.	*Idem*.....
24	SAINT-MARTIN (Jean-Guillaume).	Lieutenant.....	12 août 1880.	21 nov. 1865.	16 août 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
25	GOGUELAT (Adel).....	Chef de musique....	11 mars 1864.	16 août 1847.	25 déc. 1884.	*Idem*.....
26	APORTA (Jean-Baptiste-Charles-Bernard).	Garde principal d'artillerie.	25 mars 1875.	14 février 1865.	18 août 1885.	*Idem*.....
27	FAVIÈRE (Jacques-Albert-Alexis).	*Idem*.....	25 juin 1867.	2 octobre 1837.	1er avril 1885.	*Idem*.....
28	LAURENT (François-Joseph-Auguste).	Garde principal d'artillerie de 2e classe.	3 octobre 1883.	11 février 1862.	6 octobre 1885.	*Idem*.....
29	DUPONT (Pierre).....	Garde de 1re classe du génie.	4 juin 1862.	13 nov. 1856.	10 octobre 1885.	*Idem*.....
30	LANG (Lambert).....	Garde de 1re classe d'artillerie.	Le jour du décès.	26 juin 1876.	2 août 1885.	Mort des suites de maladie contractée en service commandé.

Digitized by Google

r PRÉNOMS veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
ise-Clara).....	18 février 1830.	Auxerre (Yonne)	1,333f	16 sept. 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
icuse-Mary)....	7 nov. 1835.	Bayonne (Basses-Pyrénées).	1,333	12 août 1885.	Bayonne (Basses-Pyrénées).
Georgina-Augus-	12 nov. 1828.	Paris (Seine).	1,333	8 juin 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
leleine-Margue- ine).	20 avril 1831.	Dannemarie (Haut-Rhin).	1,333	7 sept. 1885.	Montpellier (Hérault).
Marie-Octavie)...	15 octobre 1841.	Parnot (Haute-Marne).	1,333	2 octobre 1885.	Parnot (Haute-Marne).
ie-Charlotte)....	8 mai 1827.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).	1,333	14 octobre 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
Émilie-Geneviève- oire).	23 octobre 1851.	Paris (Seine).	1,333	28 août 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
RD (Marie-José- ertine).	13 mai 1850.	Rambouillet (Seine-et-Oise).	1,333	21 sept. 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
E (Marie-Jeanne-).	2 octobre 1841.	Paris (Seine).	1,333	11 mai 1885.	Tours (Indre-et-Loire)
ustine-Antoinette-	24 février 1846.	*Idem.*	1,100	21 sept. 1885.	Charenton (Seine).
Joseph-Claire)....	18 avril 1817.	L'Isle-en-Dodon (Haute-Garonne).	1,100	24 sept. 1885.	L'Isle-en-Dodon (Haute-Garonne).
arie-Eugénie)....	19 avril 1839.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).	1,100	22 août 1885.	Lons-le-Saunier (Jura).
ie).....	3 octobre 1846.	Avranville (Vosges).	1,100	20 février 1885.	Montrouge (Seine).
minthe-Marine-Au- éduly).	16 sept. 1838.	Montélimar (Drôme).	1,100	5 sept. 1885.	Montélimar (Drôme).
larie-Alix).....	10 mai 1850.	Fresnes-en-Woëvre (Meuse).	1,100	5 sept. 1885.	Fresnes-en-Woëvre (Meuse).
ouise-Néli) (1)....	29 octobre 1842.	Santiago (Chili).	1,100	17 juillet 1885.	Bordeaux (Gironde).
Marie-Marguerite-).	7 nov. 1819.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).	1,100	31 août 1885.	Rambervillers (Vosges).
donia-Félicie).....	5 juin 1834.	Givet (Ardennes).	1,100	30 août 1885.	Moulins (Allier).
(Joséphine-Marie-	5 janvier 1852.	Caderousse (Vaucluse).	1,100	18 août 1885.	Aix (Bouches-du-Rhône)
Marie).....	18 avril 1814.	Bayonne (Basses-Pyrénées).	1,100	2 août 1885.	Orléans (Loiret).
ON (Marguerite-Jo-).	23 janvier 1839.	Dammarie (Meuse).	1,100	13 juillet 1885.	Laimont (Meuse).
rthe-Rose).....	30 sept. 1851.	Agen (Lot-et-Garonne).	1,100	9 août 1885.	Agen (Lot-et-Garonne).
IN (Marie-Adélaïde).	15 février 1841.	Marseille (Bouches-du-Rhône).	1,100	7 sept. 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
(Alice-Augustine)..	27 nov. 1837.	Authon (Eure-et-Loir).	833	17 août 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
(Magdeleine-Rosine- line).	29 juillet 1822.	Uzès (Gard).	767	26 déc. 1884.	Paris (Seine).
Émilie-Anaïs).....	2 mars 1838.	Lyon (Rhône).	1,167	13 août 1885.	*Idem.*
(Marie-Françoise-Pé- sèphe).	4 sept. 1811.	Fruges (Pas-de-Calais).	1,167	2 avril 1885.	Saint-Omer (Pas-de-Calais).
roline).....	17 avril 1827.	Colmar (Haut-Rhin).	1,167	7 octobre 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
IN (Françoise-José-	22 août 1836.	Belfort (Haut-Rhin).	1,100	11 octobre 1885.	Belfort (Belfort).
Josephine).....	7 mars 1855.	Castres (Tarn).	1,100	3 août 1885.	Castres (Tarn).

: mari était Français.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des officiers et des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONSTA... dans lequ... se trou... l'officier ... ou circonstances d...
31	MASSIE (Jean-François-Alphonse).	Pharmacien principal de 1re classe.	1er sept. 1878.	5 sept. 1850.	23 janvier 1885.	Titulaire d'... retraite.
32	CHEVALIER (Pierre-Léo-Paul).	Officier d'administration de 1re classe.	2 nov. 1874.	17 février 1846.	31 août 1885.	*Idem*.....
33	MARQUE (François-Constant).	*Idem*.....	7 juillet 1874.	24 octobre 1839.	18 mai 1885.	*Idem*.....
						SECOND...
34	SIMONNOT (Stanislas-Marie-François), marié à GANDON (Léontine-Ida) ...	Lieutenant-colonel..	Le jour du décès.	30 avril 1872.	7 janvier 1884.	En possession ... la pension ...
		.....	.....		16 sept. 1885.	Titulaire d'... veuve.
35	JAMES (Michel)..... marié à DE GOLBERT (Caroline-Louise-Joséphine).	Officier d'administration de 1re classe.	Le jour du décès.	21 mars 1850.	5 février 1871.	En possession ... la pension ...
		.....	.....		15 juin 1885.	Titulaire d'... veuve.

N° 23,136. — *DÉCRET qui accorde des Pensions aux Veuves ou Orphelins de 89 Militaires.*

Du 29 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Le titre III de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre, et les lois des 18 août 1879 et 23 juillet 1881, qui déterminent les conditions auxquelles les veuves des militaires sont susceptibles d'obtenir des pensions;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONSTA... dans lequ... se trou... le militaire ... ou circonstances d...
1	GOËCKE (Louis-Victor)....	Sous-chef de musique.	25 février 1882.	15 nov. 1873.	3 sept. 1885.	Titulaire d'... retraite.
2	PETER (Adolphe-Louis)...	Adjudant.....	20 mai 1876.	22 mars 1873.	19 août 1885.	*Idem*.....
3	RAILLARD (Gabriel).....	Portier-consigne de 1re classe.	29 mai 1876.	15 juillet 1861.	20 avril 1885.	*Idem*.....

Digitized by Google

ET PRÉNOMS s veuves orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
deleine).....	8 avril 1816.	Sault (Vaucluse).	2,000f	24 janvier 1885.	Carpentras (Vaucluse).
celine-Brigitte)..	24 avril 1819.	Saintes (Charente-Inférieure).	1,167	1er sept. 1885.	Saintes (Charente-Inférieure).
érèse-Charles)...	20 avril 1815.	Épinal (Vosges).	1,167	19 mai 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
IELINS.					
r (Alice-Aurélie-rie).	8 sept. 1874.	Auxerre (Yonne).	1,667	Du 17 sept. 1885 au 17 mars 1899.	Chez M. SIMONNOT, tuteur, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
ie-Jeanne).....	20 sept. 1876.	Sens (Yonne).			
ed-Georges-Syl-	18 mars 1878.	*Idem.*			
l-Ferdinand).....	17 mai 1865.	Bitche (Moselle).	1,167	Du 16 juin 1885 au 16 mai 1886.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
ur émancipé.					
		TOTAL.....	41,865		

4° L'avis du ministre des finances, en date du 28 décembre 1885, primant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite mprises dans le présent décret, portant le n° 141, et la possibilité d'en puter le montant, s'élevant à la somme de quarante-six mille huit cent atre-vingt-quinze francs (46,895f), sur le crédit d'inscription de 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la rine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacune des quatre-vingt-six veuves de ilitaires et aux orphelins dénommés au tableau ci-après une pen- on fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

S ET PRÉNOMS es veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
lenriette-Joséphine-	24 avril 1849.	Versailles (Seine-et-Oise).	650f	4 sept. 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
Rosalie).....	24 mars 1833.	Neuwiller (Bas-Rhin).	650	20 août 1885.	Lérouville (Meuse).
isabeth).....	19 nov. 1832.	Essarrois (Côte-d'Or).	650	21 avril 1885.	Essarrois (Côte-d'Or).

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CIRCONSTANCES dans lesquelles se trouve le militaire ou circonstances qui
4	GEOFFROY (Joseph).....	Portier-consigne de 1re classe.	Le jour du decès.	6 février 1864.	12 sept. 1885.	En possession de la pension de ré
5	MARTIN (Jean-Marie).....	Musicien de 1re classe.	16 juillet 1861.	3 avril 1848.	16 sept. 1885.	Titulaire d'une pe retraite.
6	IMBERT (Louis).....	Sergent-major.....	7 sept. 1867.	26 octobre 1864.	4 octobre 1885.	Idem.....
7	SIRY (Joseph-Firmin)....	Idem.....	29 février 1868.	9 février 1859.	1er juillet 1885.	Idem.....
8	PENNEL (Henry-Joseph)...	Portier-consigne de 3e classe.	14 août 1868.	4 sept. 1856.	6 mai 1885.	Idem.....
9	BACHELET (Maurice-Joseph).	Sergent.....	21 octobre 1866.	22 déc. 1858.	13 déc. 1884.	Idem.....
10	BERNIERRE (Jean-Marie-Paul-Alexandre).	Idem.....	30 janvier 1869.	29 juin 1860.	30 sept. 1885.	Idem.....
11	BOURRELY (Charles-Joseph).	Idem.....	21 janvier 1875.	29 juillet 1863.	1er octobre 1885.	Idem.....
12	LEFEBVRE (Marin-Pierre-Louis).	Idem.....	7 août 1849.	19 juin 1826.	4 octobre 1885.	Idem.....
13	AUGEREAU (Barthelemy)...	Maréchal des logis..	16 juin 1866.	4 février 1850.	12 août 1885.	Idem.....
14	BERTELIN (François).....	Idem.....	23 août 1859.	12 juin 1838.	31 mai 1885.	Idem.....
15	BLONDEAU (Jean-Baptiste).	Idem.....	23 mai 1853.	31 mars 1829.	17 sept. 1885.	Idem.....
16	BOUILLON (Claude-Édouard).	Idem.....	17 janvier 1881.	14 janvier 1865.	10 mai 1885.	Idem.....
17	BOURGEOIS (Auguste-Guillaume).	Idem.....	15 mai 1862.	13 juillet 1848.	25 mai 1885.	Idem.....
18	BOURGOIN (Jean-Claude)..	Idem.....	21 février 1864.	13 avril 1847.	7 août 1885.	Idem.....
19	BRANGER (Laurent-Victor).	Idem.....	16 sept. 1882.	19 juin 1863.	14 octobre 1885.	Idem.....
20	BREYEL (Joseph).....	Idem.....	6 nov. 1860.	8 janvier 1844.	26 sept. 1885.	Idem.....
21	BRONDEL (Pierre).....	Idem.....	2 juillet 1874.	18 mai 1861.	5 octobre 1885.	Idem.....
22	CABON (Yves).....	Idem.....	6 nov. 1884.	19 février 1863.	24 sept. 1885.	Idem.....
23	CHAVANIS (Jean).....	Idem.....	21 octobre 1866.	21 octobre 1858.	8 sept. 1885.	Idem.....
24	COURBET (Jean-Véran)....	Idem.....	26 août 1874.	28 février 1859.	15 août 1885.	Idem.....
25	LEHMANN (Simon).....	Idem.....	31 mars 1877.	13 janvier 1853.	22 avril 1885.	Idem.....
26	PIQUEREZ (Jacques).....	Idem.....	6 mars 1884.	14 mai 1867.	1er octobre 1885.	Idem.....
27	VALLET (Pierre-François).	Idem.....	28 déc. 1872.	25 octobre 1848.	22 janvier 1885.	Idem.....
28	BERNIER (Jean).....	Maître ouvrier de manufacture d'armes.	20 mars 1873.	31 juillet 1855.	24 juillet 1885.	Idem.....
29	EYROLLES (Antoine).....	Idem.....	27 déc. 1876.	4 juillet 1854.	5 sept. 1885.	Idem.....
30	GILLIARD (Alexis-Léopold).	Idem.....	31 déc. 1866.	31 mai 1843.	7 mars 1885.	Idem.....
31	NOIRFALLIS (Jean-François).	Idem.....	27 avril 1867.	1er octobre 1849.	9 août 1885.	Idem.....
32	NOCQUE (Henry).....	Maréchal des logis..	Le jour du decès.	18 février 1876.	19 sept. 1885.	En possession de la pension de ré
33	ALVISET (Benigne-Antoine).	Idem.....	Idem.	26 juillet 1879.	6 février 1885.	Mort des suites d'un contractée en commande.

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
BAUX (Marie-Catherine-Erentine) [1].	13 mai 1824.	Wiesme (Belgique).	650f	13 sept. 1885.	Besançon (Doubs).
OUX (Claudine).....	7 août 1808.	Avrilly (Allier).	600	17 sept. 18 5.	Jussy (Aisne).
SIGNON (Catherine).....	20 déc. 1820.	Courcelles-Chaussy (Moselle).	600	5 octobre 1885.	Châlons-sur-Marne (Marne).
ENNE (Louise-Julie-Valen-ie-Constance).	22 déc. 1831.	Noyon (Oise).	600	2 juillet 1885.	Senlis (Oise).
(Catherine).....	13 déc. 1818.	Ettendorf (Bas-Rhin).	550	7 mai 1885.	Pontarlier (Doubs).
SART (Honorine-Joseph)..	6 octobre 1836.	Coutiches (Nord).	645	14 déc. 1884.	Roubaix (Nord).
E (Bonne-Marie-Louise)..	8 sept. 1829.	Bédée (Ille-et-Vilaine).	633	1er octobre 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
X (Rosine).....	13 sept. 1845.	Le Puy (Haute-Loire).	629	2 octobre 1885.	Nimes (Gard).
ERT (Adelaïde-Flore).....	2 février 1805.	Cognehors (Charente-Inférieure).	550	5 octobre 1885.	La Rochelle (Charente-Inférieure).
IN (Anne).....	14 août 1830.	Alais (Gard).	658	13 août 1885.	Les Mages (Gard).
LLET (Félicité).....	20 sept. 1817.	Sainte-Maure (Indre-et-Loire).	685	1er juin 1885.	Bagneux (Seine).
ILLERS (Adèle-Virginie)..	24 octobre 1803.	Breteuil (Oise).	685	18 sept. 1885.	Breteuil (Oise).
ERMANS (Marie-Louise)..	4 sept. 1845.	Vannes (Morbihan).	658	11 mai 1885.	Châteauneuf-sur-Sarthe (Maine-et-Loire).
SSER (Catherine).....	26 février 1818.	Bourgfelden (Haut-Rhin).	685	26 mai 1885.	Paris (Seine).
UTHERIN (Catherine).....	26 juillet 1824.	Châtenois (Haut-Rhin).	649	8 août 1885.	Lyon (Rhône).
AMBAUX (Antoinette).....	11 sept. 1837.	Saint-Loup-de-Varennes (Saône-et-Loire).	667	15 octobre 1885.	Précigny (Sarthe).
AIRÉ (Rose-Anne-Noël)....	4 mai 1824.	St-Denis-sur-Sarthon (Orne).	667	27 sept. 1885.	Saint-Remy-de-Sillé (Sarthe).
STIDE (Marie-Louise).....	26 janvier 1839.	Oloron (Basses-Pyrénées).	550	6 octobre 1885.	Constantine (Constantine).
PRÉVOST (Aglaé-Caroline)..	7 déc. 1833.	Teurteville-Bocage (Manche).	685	25 sept. 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
UINSARD (Marie-Anne)....	9 octobre 1820.	Josselin (Morbihan).	645	9 sept. 1885.	Épinay-sur-Orge (Seine-et-Oise).
IÉBAUT (Félicité-Julie)....	8 juillet 1841.	Nantes (Loire-Inférieure).	667	16 août 1885.	Cabasse (Var).
TI (Marie-Anne).....	11 juin 1821.	Biblisheim (Bas-Rhin).	672	23 avril 1885.	Marchiennes (Nord).
LLIÈRE (Laure).....	17 mars 1846.	Coupelle-Vieille (Pas-de-Calais).	649	2 octobre 1885.	Béthune (Pas-de-Calais).
LEILHAND (Joséphine).....	10 février 1823.	Villers-les-Bois (Jura).	681	23 janvier 1885.	Villers-Robert (Jura).
IRIER (Marie).....	29 avril 1834.	Verneuil-sur-Vienne (Vienne).	550	25 juillet 1885.	Châtellerault (Vienne).
URENT (Anne).....	3 mars 1834.	Ladignac (Corrèze).	550	6 sept. 1885.	Laguenne (Corrèze).
LLON (Catherine-Joséphine).	4 août 1817.	Mairieux (Nord).	550	8 mars 1885.	Mairieux (Nord).
ONSCH (Catherine).....	27 mai 1819.	Mutzig (Bas-Rhin).	550	10 août 1885.	Saint-Étienne (Loire).
NAY (Jeanne-Marie-Alexandrine).	28 mai 1847.	Montfort (Ille-et-Vilaine).	550	20 sept. 1885.	Castres (Tarn).
URREL (Mathilde-Eugénie).	24 mars 1856.	Rouvenac (Aude).	550	7 février 1885.	Bordj-bou-Arreridj (Constantine).

[1] Le mari était Français.

Digitized by Google

N°s D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son décès
34	CAPELLE (Vincent).....	Maréchal des logis..	Le jour du décès.	8 février 1877.	30 nov. 1884.	Mort des suites de maladie contractée en service commandé.
35	ROUZAUD (Barthélemy)...	*Idem*.....	*Idem.*	13 mai 1873.	2 avril 1885.	*Idem*.....
36	BRAUD (Jules-Hipolite)....	Brigadier	21 mars 1884.	2 octobre 1866.	26 mai 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
37	CARTERET (Simon-Joseph).	*Idem*.....	18 janvier 1868.	3 août 1847.	2 sept. 1885.	*Idem*.....
38	DUPON (Jean).....	*Idem*.....	21 janvier 1860.	20 février 1856.	2 juillet 1885.	*Idem*.....
39	DUPRAT-MADONNAT (Jean).	*Idem*.....	6 déc. 1873.	18 déc. 1854.	27 octobre 1885.	*Idem*.....
40	FAUVEL (François-Victor).	*Idem*.....	3 nov. 1876.	25 nov. 1858.	22 août 1885.	*Idem*.....
41	GODEC (François-Marie)...	*Idem*.....	7 nov. 1882.	3 juin 1867.	27 juin 1885.	*Idem*.....
42	JUHEL (Mathurin-Célestin).	*Idem*.....	16 avril 1875.	5 juin 1867.	30 juin 1885.	*Idem*.....
43	LAMAIX (François).....	*Idem*.....	6 nov. 1858.	23 déc. 1839.	24 juillet 1884.	*Idem*.....
44	RONDARD (Louis-Jean)....	*Idem*.....	26 mars 1865.	13 août 1845.	3 juillet 1885.	*Idem*.....
45	THÉVENOT (Nicolas).....	*Idem*.....	16 nov. 1871.	7 janvier 1856.	14 juillet 1885.	*Idem*.....
46	GRESSET (Jules).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	17 février 1880.	8 août 1885.	Mort des suites de maladie contractée en service commandé.
47	MALLET (Joseph).....	*Idem*.....	*Idem.*	12 octobre 1880.	30 mai 1885.	*Idem*.....
48	PARIS (Désiré).....	*Idem*.....	*Idem*	15 nov. 1873.	9 juillet 1885.	*Idem*.....
49	FROEBA (Pierre-Hyacinthe).	Musicien de 4e classe.	23 octobre 1867.	21 nov. 1845.	23 août 1885.	Titulaire d'une pension de retraite.
50	BLANCHARD (Auguste)....	Soldat.....	1er avril 1871.	30 mars 1869.	18 sept. 1885.	*Idem*.....
51	DARIES (Jean-Marie).....	*Idem*.....	3 mars 1874.	10 mai 1864.	26 juillet 1885.	*Idem*.....
52	GRAUFFEL (Nicolas).....	*Idem*.....	6 janvier 1875.	23 nov. 1872.	5 sept. 1885.	*Idem*.....
53	HAMON (Julien-Prosper)..	*Idem*.....	31 déc. 1866.	12 nov. 1851.	28 mars 1885.	*Idem*.....
54	VERLAQUE (Louis-Marius).	*Idem*.....	13 août 1865.	18 avril 1855.	14 août 1885.	*Idem*.....
55	BAUDIN (Louis).....	Ouvrier de manufacture d'armes.	27 octobre 1866.	4 mai 1863.	22 août 1885.	*Idem*.....
56	VALIERGUES (Antoine).....	*Idem*.....	18 mars 1865.	3 juin 1849.	23 juin 1885.	*Idem*.....
57	ANXE (Pierre-Sidoine)....	Gendarme.....	6 sept. 1879.	19 avril 1860.	9 octobre 1885.	*Idem*.....
58	AUBANEL (Joseph-Jules)...	*Idem*.....	1er août 1856.	24 juillet 1843.	8 sept. 1885.	*Idem*.....
59	BARRAL-BACHUS (Antoine).	Garde républicain..	6 nov. 1877.	7 août 1875.	20 juin 1885.	*Idem*.....
60	BÉNOLLIET (Benoît).....	Gendarme.....	16 avril 1874.	27 mai 1861.	1er juin 1885.	*Idem*.....
61	CAILLARD (Jean-Pierre)...	*Idem*.....	27 avril 1872.	9 août 1859.	22 mars 1885.	*Idem*.....
62	DAURES (Jean-Cyprien)...	*Idem*.....	13 août 1867.	8 février 1847.	12 octobre 1884.	*Idem*.....
63	DEVIVAISE (Jean-Pierre-Philippe)	*Idem*.....	24 juin 1857.	18 octobre 1838.	2 juin 1885.	*Idem*.....

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
EMAISON (Marie).....	18 février 1850.	Carbonne (Haute-Garonne).	550f	1er déc. 1884.	Carbonne (Haute-Garonne).
ENIN (Jeanne-Marie)....	24 avril 1847.	Foix (Ariège).	622	3 avril 1885.	Le Boulou (Pyrénées-Orientales).
Y (Marie-Louise).....	14 février 1843.	Montauban (Haute-Garonne).	529	27 mai 1885.	La Robertsau (Constantine).
IERT (Marie-Antoinette-lie).	19 août 1826.	Longeville (Meuse).	529	3 sept. 1885.	Longeville (Meuse).
IER (Marie).....	27 avril 1832.	Vieux-Mareuil (Dordogne).	544	3 juillet 1885.	Bergerac (Dordogne).
ES (Marie).....	8 déc. 1832.	Lacassagne (Hautes-Pyrénées).	533	28 octobre 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
ONNIER (Éléonore-Appo-nie).	18 avril 1835.	Écouché (Orne).	549	23 août 1885.	Le Merlerault (Orne).
UFFAT (Thérèse-Fran-se).	28 mars 1847.	Rians (Var).	513	28 juin 1885.	Nice (Alpes-Maritimes).
EUL (Cécile-Marie).....	28 nov. 1836.	Dol (Ille-et-Vilaine).	529	1er juillet 1885.	Minihic-sur-Rance (Ille-et-Vilaine).
HER (Marie-Magdeleine-salie).	30 mai 1823.	Châtillon-sur-Morin (Marne).	549	25 juillet 1884.	Sézanne (Marne).
OUX (Adélaïde-Henriette).	25 octobre 1822.	La Roche-sur-Yon (Vendée).	545	4 juillet 1885.	Bourges (Cher).
GAUT (Marie-Anne).....	10 juin 1835.	Paris (Seine).	554	15 juillet 1885.	Dijon (Côte-d'Or).
TAN (Jeanne-Marie).....	27 mars 1857.	Nechmeya (Constantine).	450	9 août 1885.	Nechmeya (Constantine).
LET (Jeanne-Baptistine)..	24 juin 1847.	Isola (Alpes-Maritimes).	450	31 mai 1885.	Isola (Alpes Maritimes).
NIER (Marie-Étiennette)..	30 mai 1850.	Les Magny (Haute-Saône).	491	10 juillet 1885.	Sidi-Moussa (Alger).
SIN (Louise-Ernestine)...	28 janvier 1820.	Rouen (Seine-Inférieure).	465	24 août 1885.	Paris (Seine).
EZ (Euphrasie).....	19 mars 1850.	Bertry (Nord).	375	19 sept. 1885.	Bertry (Nord).
UVELIER (Augustine-Fran-oise).	27 avril 1835.	Neuvillette (Sarthe).	375	27 juillet 1885.	Fontenay-le-Fleury (Seine-et-Oise).
MEL (Marie-Yvonne).....	30 mai 1829.	Pommerit-Jaudy (Côtes-du-Nord).	375	6 sept. 1885.	Guingamp (Côtes-du-Nord).
NCHARD (Marie).....	13 février 1832.	Jurignac (Charente).	375	29 mars 1885.	Montguyon (Charente-Inférieure.)
OIR (Louise-Célina).....	21 mars 1827.	Avernes (Seine-et-Oise).	375	15 août 1885.	Auriol (Bouches-du-Rhône).
NEAU (Marie).....	13 octobre 1825.	Vicq (Vienne).	375	23 août 1885.	Thuré (Vienne).
ÈVE (Marie).....	7 mai 1825.	La Roche-le-Peyroux (Corrèze).	375	24 juin 1885.	Neuvic (Corrèze).
CHET (Pauline-Célina)....	9 octobre 1842.	Harguies (Ardennes).	454	10 octobre 1885.	Hargnies (Ardennes).
ÉRY (Marie-Émélie-Char-tte).	29 août 1821.	Bar-le-Duc (Meuse).	454	9 sept. 1885.	Montpellier (Hérault).
RANC (Marie-Ange-Jo-ph) [1].	1er juillet 1828.	Furfooz (Belgique).	465	21 juin 1885.	Clichy (Seine).
EY (Eugénie).....	28 mai 1833.	Livarot (Calvados).	469	2 juin 1885.	Deauville (Calvados).
LEAU (Louise-Marguerite).	25 août 18 9.	Aibre (Doubs).	461	23 mars 1885.	Paris (Seine).
AL (Marie-Paule).....	8 avril 1821.	Pousthoumy (Aveyron).	469	13 octobre 1884.	Pousthomy (Aveyron).
IER (Marie-Éléonore)....	20 février 1817.	Mallemort (Bouches-du-Rhône).	488	3 juin 1885.	Mallemort (Bouches-du-Rhône).

[1] Le mari était Français.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des militaires.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouve le militaire ou circonstances de sa mort
64	DIOT (René-Marin).....	Gendarme.....	6 sept. 1856.	26 février 1838.	9 juillet 1885.	Titulaire d'une pens retraite.
65	DORIDANT (Charles-Jacques).	*Idem*.....	21 nov. 1876.	14 octobre 1868.	11 juillet 1885.	*Idem*.....
66	EBLINGER (Joseph).....	*Idem*.....	21 nov. 1878.	23 mai 1861.	22 août 1885.	*Idem*.....
67	GABRIELLI (Paul-Pierre)...	*Idem*.....	15 juillet 1878.	21 janvier 1867.	26 mai 1885.	*Idem*.....
68	GIMBAL (Antoine).....	*Idem*.....	6 avril 1863.	22 janvier 1844.	18 juin 1885.	*Idem*.....
69	GOUÉ (Jean-Baptiste-Antoine).	*Idem*.....	1er juillet 1865.	12 octobre 1852.	21 août 1885.	*Idem*.....
70	JAGUIN (Osé).....	*Idem*.....	21 mars 1873.	23 juin 1857.	11 sept. 1885.	*Idem*.....
71	LOMBARD (Joseph).....	*Idem*.....	15 nov. 1867.	14 janvier 1861.	15 mars 1885.	*Idem*.....
72	MADEC (Guillaume-Marie).	*Idem*.....	11 sept. 1867.	6 mai 1852.	5 janvier 1884.	*Idem*.....
73	MARCHAND (Joseph).....	*Idem*.....	26 nov. 1866.	20 déc. 1854.	20 sept. 1885.	*Idem*.....
74	MERLE (Jean-Louis).....	*Idem*.....	20 mars 1871.	17 janvier 1853.	20 juillet 1885.	*Idem*.....
75	MIETTE (Frédéric-Valentin).	*Idem*.....	16 juin 1874.	20 août 1862.	9 octobre 1885.	*Idem*.....
76	MOULINE (Jean).....	*Idem*.....	26 déc. 1872.	2 nov. 1853.	23 mai 1885.	*Idem*.....
77	POUYDEBAT (Antoine).....	*Idem*.....	21 juillet 1869.	4 nov. 1848.	16 octobre 1885.	*Idem*.....
78	REIBEL (Dominique).....	*Idem*.....	1er février 1867.	22 juin 1853.	26 août 1884.	*Idem*.....
79	ROUMIGUIÈRES (Jean-Pierre).	*Idem*.....	26 juin 1867.	2 juin 1847.	13 sept. 1885.	*Idem*.....
80	ROUSSEL (Antoine).....	*Idem*.....	1er mai 1867.	20 juin 1857.	10 octobre 1885.	*Idem*.....
81	VIEUBLED (Jean-Baptiste-Joseph).	*Idem*.....	14 juillet 1862.	18 juillet 1849.	22 mai 1885.	*Idem*.....
82	MARIAU (Jean-Marie).....	*Idem*.....	Le jour du décès.	27 juin 1883.	30 juillet 1885.	Tué en service c
83	DELMAS (Étienne).....	Soldat.....	*Idem*.	20 avril 1874.	14 août 1885.	Mort des suites de bles reçues en service c mandé.
84	FLAMENT (Gervais).....	Gendarme.....	*Idem*.	23 janvier 1872.	15 juillet 1885.	Mort des suites de mal contractée en se commandé.
						PENSIONS À DES VEUVES ET SŒ
85	LÉVY (Raphaël).....	Chef armurier de 2e classe.	Le jour du décès.	3 nov. 1875.	12 juillet 1885.	En possession de l pension de retr
86	AMANTON (Denis-François).	Sergent.....	11 février 1884.	15 juillet 1872.	29 mai 1885.	Titulaire d'une pens retraite.

(*a*. Cette pension sera portée à 600 francs à la majorité de l'orphelin du 1er lit ou à son décès. — (*b*. Ce se annuel sera porté à 600 francs et jusqu'à la majorité de l'orpheline si la veuve en 2es noces décède sans enfan 2e lit. — (*c*) Cette pension sera portée à 629 francs à la majorité du plus jeune des orphelins du 1er lit ou à

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des veuves et des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
ANGLOIS (Marie-Catherine-Françoise).	24 octobre 1814.	L'Habit (Eure).	458f	10 juillet 1885.	Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).
ALTON (Barbe-Françoise)...	16 janvier 1823.	Craincourt (Meurthe).	469	12 juillet 1885.	Nancy (Meurthe-et-Moselle).
ÜLLER (Rosine).....	15 mars 1831.	Hatten (Bas-Rhin).	458	23 août 1885.	Asnières (Seine).
ANTALACCI (Marie-Clémentine).	23 nov. 1841.	Gatti-di-Vivario (Corse).	454	27 mai 1885.	Gatti-di-Vivario (Corse).
AUX (Jeanne-Josephe).....	10 juillet 1821.	Auch (Gers).	454	19 juin 1885.	Castelnau d'Auzan (Gers).
GOT (Sophie-Léonie).....	10 janvier 1828.	Morvilliers (Aube).	458	22 août 1885.	Morvilliers (Aube).
ORDRON (Agathe-Victorine)..	16 février 1838.	Sainte-Florence (Vendée).	454	12 sept. 1885.	La Roche-sur-Yon (Vendée).
ARRET (Rosalie).....	30 août 1817.	Ancelle (Hautes-Alpes).	454	16 mars 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
E SAINT (Jeanne-Yvonne)...	2 août 1821.	Morlaix (Finistère).	454	6 janvier 1884.	La Feuillée (Finistère).
ILHOUD (Marie-Orélie-Lucie).	14 janvier 1831.	Montchenu (Drôme).	454	21 sept. 1885.	Valence (Drôme).
NDRÉ (Alexandrine).....	15 nov. 1831.	Saint-Vaury (Creuse).	379	21 juillet 1885.	Saint-Vaury (Creuse).
EQUEUX (Marie-Angélique-Victorine).	7 février 1840.	Jaalons (Marne).	454	10 octobre 1885.	Châlons-sur-Marne (Marne).
AVERBEAU (Élisabeth).....	28 nov. 1834.	Eymet (Dordogne).	488	24 mai 1885.	Prigonrieux (Dordogne).
ONTAN (Jeanne).....	21 juin 1829.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).	473	17 octobre 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
ITTONATO (Octavie-Anne-Cécile).	21 nov. 1822.	Lezay (Deux-Sèvres).	454	27 août 1884.	Chartres (Eure-et-Loir).
ÉRÉ (Rose).....	7 nov. 1830.	Cordes (Tarn).	454	14 sept. 1885.	Cordes (Tarn).
RETIN (Marie).....	25 février 1832.	Déservillers (Doubs).	450	11 octobre 1885.	Paris (Seine).
ONVARLET (Louise-Eugénie-Natalie).	18 juillet 1818.	Ardres (Pas-de-Calais).	488	23 mai 1885.	Mazingarbe (Pas-de-Calais).
ODEST (Marie-Louise).....	22 avril 1853.	Saint-Laurent (Côtes-du-Nord).	375	31 juillet 1885.	Avranches (Manche).
REU (Anne).....	9 avril 1852.	Ste-Colombe-s.-Guette (Aude).	375	15 août 1885.	Brive (Corrèze).
ESGRIPPES (Laure-Marie-Angélique).	12 février 1854.	Villedieu (Manche).	424	16 juillet 1885.	Rennes (Ille-et-Vilaine).
NNUELS À DES ORPHELINS.					
LOTZ (Sarah)..... (veuve en 2es noces).	12 octobre 1845.	Soultz-sous-Forêts (Alsace-Lorraine).	300 (*a*)	13 juillet 1885.	Paris (Seine).
LÉVY (Alice-Mina)..... (orpheline du 1er lit).	11 mars 1873.	Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).	300 (*b*)	Du 13 juillet 1885 au 10 mars 1894.	Chez Mme Ve RATISBONNE, tutrice, à Paris (Seine).
LE BAIL (Léontine-Marie-Thérèse). (veuve en 2es noces).	26 sept. 1854.	Clégnor (Morbihan).	315 (*c*)	30 mai 1885	Lorient (Morbihan).
AMANTON (Denis-Yves-Marie).	2 août 1869.	Pont-Scorff (Morbihan).	314 (*d*)	Du 30 mai 1885 au 1er août 1892.	Chez M. LE BAIL, tuteur, à Pont-Scorff (Morbihan).
—— (Léon-Vital) ..... orphelins.	2 août 1871.	*Idem.*			

décès. — (*d*) Ce secours annuel sera porté à 629 francs et jusqu'à la majorité du plus jeune des orphelins si la veuve en 2es noces décède sans enfant du 1er lit.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS des pères et mères.	GRADES.	DATES de la cessation de l'activité.	DATES du mariage.	DATES du décès.	CONDITIONS dans lesquelles se trouvait le militaire décédé ou circonstances de son [illegible]
						SECOURS AN[illegible]
87	VERDEILHE (Charles)..... marié à VERT (Françoise).....	Caporal.....	Le jour du décès.	27 juillet 1871.	19 juin 1884. 13 août 1885.	En possession de [illegible] la pension de retraite. Titulaire d'une pension de veuve.
88	ESTRADE (Jean-Joseph)... marié à JAUBERT (Edvige-Marie-Joséphine).	Gendarme.....	12 déc. 1881.	23 déc. 1869.	15 août 1882. 27 juillet 1883.	En possession de [illegible] la pension de retraite. Titulaire d'une pension de veuve.
89	LE MORVAN (René-Abel).. veuf de THOMAS (Marguerite).....	Gendarme.....	16 déc. 1867.	23 mai 1852.	25 mai 1885. 24 août 1876.	Titulaire d'une pension de retraite. .....

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée à chaque article du tableau qui précède.

3. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 29 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

N° 23,137. — *DÉCRET qui accorde à 36 Militaires des Pensions de retraite pour blessures ou infirmités.*

Du 29 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de retraite;

Digitized by Google

NOMS ET PRÉNOMS des orphelins.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	QUOTITÉ de la pension.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE.
DES ORPHELINS.					
ERDEILHE (Henriette-Léonie-Françoise).	6 juillet 1873.	Alger (Alger).	503f	Du 14 août 1885 au 8 mars 1901.	Chez M. VERDEILHE, tuteur, à Gaillac (Tarn).
—— (Honoré-Charles-Zéphirin).	10 février 1877.	Boufarik (Alger).			
—— (Anaïs-Rosé-Jeanne)..	9 mars 1880.	*Idem.*			
TRADE (Marie-Rose-Aurélie).	7 déc. 1870.	Montmeyan (Var).	416	Du 28 juillet 1883 au 9 fév. 1884, jour du décès.	Montmeyan (Var).
: MORVAN (Euphrasie).....	3 octobre 1865.	Saint-Pol-de-Léon (Finistère).	469	Du 26 mai 1885 au 28 juillet 1897.	Chez M. LE MORVAN, tuteur, à Morlaix (Finistère).
—— (Alfred-Yves-Marie)...	8 octobre 1868.	Guerlesquin (Finistère).			
—— (Eugène-Albert).....	12 sept. 1872.	*Idem.*			
—— (Berthe-Marie).....	29 juillet 1876.	Morlaix (Finistère).			
		TOTAL.....	6,895		

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 28 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 142, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de vingt-cinq mille neuf cent soixante-quinze francs (25,975f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des trente-six militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils

Digitized by Google

auraient reçu, sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le Trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES Ans.	Mois.	Jours.	TOTAL. Ans.	Mois.	Jours.
1	Touzeau (Jules-Paul)..	5 sept. 1862.	Faverney (Haute-Saône).	Sergent au 1er régiment étranger.	5	»	»	4	»	»	9	»	»
2	Villetel (Michel-Lambert).	18 déc. 1849.	Thiers (Puy-de-Dôme).	*Idem.*	9	2	17	10	»	»	19	2	17
3	Ali ben Ahmed	1848.	Collo (Constantine).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens.	13	9	3	16	»	»	29	9	3
4	Cogatade (Jean).....	30 mars 1860.	Puivert (Aude).	Soldat au 53e régiment d'infanterie de ligne.	3	11	17	»	»	»	3	11	17
5	Guérin (Louis-Célestin).	6 sept. 1860.	Savournon (Hautes-Alpes).	*Idem* au 49e *idem.*	3	11	17	1	»	»	4	11	17
6	Pister (Jacques) (1)....	6 mars 1854.	Goetzenbruck (Alsace-Lorraine).	Soldat au 1er régiment étranger.	6	1	18	9	»	»	15	1	18
7	Zwilling (Philippe-Charles) (1).	28 nov. 1851.	Vendenheim (Alsace-Lorraine)	Sergent au 1er régiment étranger.	4	1	26	7	»	»	11	1	26
8	Amar ben Mohamed....	1856.	Sebaou (Alger).	Soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens.	2	2	4	4	»	»	6	2	4
9	Ogez (Ernest-Eugène-Sébastien).	13 mars 1861.	Doullens (Somme).	Sergent-major au 8e régiment d'infanterie de ligne.	3	»	18	»	»	»	3	»	18
10	Basset (François-Marie).	29 janv. 1863.	Gouray (Côtes-du-Nord).	Soldat au 35e régiment d'infanterie de ligne.	1	»	18	»	»	»	1	»	18
11	Laloup (Joseph-Eugène).	10 sept. 1862.	Beaumont-aux-Bois (Meuse).	*Idem* au 49e *idem.*	2	»	16	»	»	»	2	»	16
12	Ahmed ben Dahman....	1865.	Les Ouadhia (Alger).	Soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens.	2	9	2	4	»	»	6	9	2
13	Amar ben Aomar.....	1862.	Les Beni-Zmenzer (Alger).	*Idem.*	5	4	10	7	»	»	12	4	10
14	Modot (Louis-Eugène).	5 janvier 1860.	Vendôme (Loir-et-Cher).	*Idem.*	4	»	18	6	»	»	10	»	18
15	Mohamed ben El hadi.	1852.	Les Beni-Ratou (Alger).	*Idem.*	10	8	16	12	»	»	22	8	16
16	Mohamed ben Miloud (1).	1855.	Fez (Maroc).	*Idem.*	2	7	»	4	»	»	6	7	»
17	Derreveaux (Auguste).	29 nov. 1837.	Waltrelos (Nord).	Soldat au 9e régiment de hussards.	26	10	2	2	»	»	28	10	2
18	Tintignac (Gabriel)...	19 oct. 1846.	Tulle (Corrèze).	Maître ouvrier à la manufacture d'armes de Tulle.	15	1	26	2	»	»	17	1	26

(1) En instance de naturalisation.

Digitized by Google

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 29 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

DES DROITS pension de etraite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est reglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
itation d'un e.	15 et 18.	5 et 9.	Sergent.	1,100f	Dans ses foyers.	5 octobre 1885.	Bar-sur-Aube (Aube).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	1,100 (a)	En activité.	1er nov. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	750 (a)	Idem.	Idem.	Constantine (Constantine).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Puivert (Aude).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	Idem.	Savournon (Hautes-Alpes).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	14 sept. 1885.	Paris (Seine).
te de l'usage x membres.	Idem.	Idem.	Sergent.	1,100 (a)	Idem.	1er nov. 1885.	Idem.
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	750 (a)	Idem.	Idem.	Tizi-Ouzou (Alger).
de l'usage iembre.	16 et 18.	Idem.	Sergent-major.	953 (a)	Idem.	1er déc. 1885.	Amiens (Somme).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	611 (a)	Idem.	26 déc. 1885.	Gourdy (Côtes-du-Nord).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	619 (a)	Idem.	17 déc. 1885.	Deuxnouds-aux-Bois (Meuse).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	653 (a)	Idem.	1er nov. 1885.	Tizi-Ouzou (Alger).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	694 (a)	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	679 (a)	Idem.	1er déc. 1885.	Fréteval (Loir-et-Cher).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	1er nov. 1885.	Fort-National (Alger).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	653 (a)	Idem.	Idem.	~~Mascara~~ (Oran).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	1er sept. 1885.	Wattrelos (Nord).
Idem.	Idem.	Idem.	Maître ouvrier.	1,063 (a)	Idem.	1er nov. 1885.	Tulle (Corrèze).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.
19	CONAN (Jean-Louis)....	28 mai 1860.	Loqueffret (Finistère).	Soldat au 6e escadron du train des équipages militaires.	4	"	21	4	"	"
20	LE FLOCH (Yves-Pierre-Marie).	4 avril 1862.	Saint-Tugdual (Morbihan).	Soldat à la 11e section de commis et ouvriers militaires d'administration.	2	"	17	"	"	"
21	CLUZEL (Antoine).....	10 nov. 1861.	Saint-Priest-des-Champs (Puy-de-Dôme).	Soldat au 85e régiment d'infanterie de ligne.	2	11	17	"	"	"
22	GUILLEMIN (Sébastien).	8 nov. 1860.	Neuilly-en-Dun (Cher).	Soldat au 1er régiment de zouaves.	3	11	16	5	"	"
23	HUMBERT (Oscar-Émile).	25 mai 1859.	Domgermain (Meurthe-et-Moselle).	Soldat au 3e Bataillon d'infanterie légère d'Afrique.	2	9	17	4	"	"
24	AHMED BEN TAÏEB.....	1840.	Médéah (Alger).	Soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens.	15	1	1	17	"	"
25	AÏSSA BEL HADJ SELIMEN.	1861.	Les Nezlionas (Alger).	*Idem.*	2	7	12	4	"	"
26	MOHAMED BEN AHMED...	1858.	Les Ouled-Hamida (Alger).	*Idem* au 1er *idem*.	5	10	21	7	"	"
27	SAÏD BEL HADJ.....	1855.	Les Beni-Khélifa (Alger).	*Idem.*	2	10	26	5	"	"
28	SEUTIN (Philippe).....	23 août 1861.	Clamecy (Nièvre).	*Idem.*	2	11	16	4	"	"
29	DAUGY (François).....	13 août 1862.	La Guiche (Saône-et-Loire).	Soldat au 2e régiment de chasseurs d'Afrique.	1	10	25	2	"	"
30	HALLART (Julien).....	4 janv. 1862.	Houdain (Nord).	Soldat au 8e régiment de chasseurs.	1	11	"	"	"	"
31	LECLER (Aristide-Alfred-Charles).	28 fév. 1840.	Belleville (Seine).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Allier.	20	9	20	2	"	"
32	GUICHE (Louis-Auguste).	6 nov. 1844.	Lurey (Marne).	Brigadier, gendarme à la compagnie de l'Aube.	18	2	2	1	"	"
33	CORNU (Jules-Louis)...	28 juin 1863.	Deluz (Doubs).	Soldat au 1er régiment d'artillerie-pontonniers.	"	10	19	"	"	"
34	LEDIEU (Jules-François).	13 mars 1862.	La Trinité (Manche).	Soldat au 7e régiment d'artillerie.	1	10	26	"	"	"
35	LUC (Antoine).....	7 juin 1845.	Saint-Merd (Corrèze).	Maître ouvrier à la manufacture d'armes de Tulle.	15	9	"	1	"	"
36	GUÉNERIE (Esther-Yves).	14 août 1859.	Champéon (Mayenne).	Soldat au 1er régiment du génie.	4	7	21	"	"	"

N° 23,138. — *DÉCRET qui accorde à 82 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 29 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Digitized by Google

DES DROITS pension de traite.	DISPOSITIONS légales applicables à cette fixation. Loi du 11 avril 1831.	Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
de l'usage membre.	16 et 18.	5 et 9.	Soldat.	664f(a)	En activité.	1er déc. 1885.	Loquoffret (Finistère).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	619 (a)	Idem.	19 déc. 1885.	Le Faouët (Morbihan).
ires ou infir-	17 et 18.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	1er nov. 1885.	Saint-Priest-des-Champs (Puy-de-Dôme).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	Germiny (Cher).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	Domgermain (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	656 (a)	Idem.	Idem.	Blidah (Alger).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	Dra-el-Mizan (Alger).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	Bou-Saada (Alger).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	Tizi-Ouzou (Alger).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	Clamecy (Nièvre).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	La Guiche (Saône-et-Loire).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	Houdain (Nord).
Idem.	Idem.	5, 9 et 10.	Brigadier.	808 (a)	Idem.	8 nov. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	753 (a)	Idem.	Idem.	Bourguignons (Aube).
Idem.	Idem.	Idem.	Soldat.	600 (a)	Idem.	1er nov. 1885.	Deluz (Doubs).
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	600 (a)	Idem.	Idem.	La Trinité (Manche).
Idem.	Idem.	Idem.	Maître ouvrier.	800 (a)	Idem.	Idem.	Tulle (Corrèze).
Idem.	Idem.	5 et 9.	Soldat.	600	Dans ses foyers.	1er juillet 1885.	Champéon (Mayenne).
			TOTAL...	25.975			

) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité.

Vu : 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861, 18 août 1879 et 23 juillet 1881 sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

Digitized by Google

4° L'avis du ministre des finances, en date du 28 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 143, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-trois francs (77,563f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacun des quatre-vingt-deux militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs.			CAMPAGNES.			TOTAL.		
		Dates.	Lieux.		Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.
1	AUBERT (Symphorien-Frédéric).	25 avril 1831.	Angers (Maine-et-Loire).	Portier-consigne de 1re classe à Alger.	36	8	17	54	»	»	90	»	»
2	VILLAR (Hertz).....	29 déc. 1837.	Hombourg-Haut (Alsace-Lorraine).	Musicien de 2e classe au 43e régiment d'infanterie de ligne.	29	7	3	2	»	»	31	7	3
3	BRONNER (Jacques)....	26 juillet 1838.	Kindwiller (Alsace-Lorraine).	Adjudant au 114e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	»	1	»	»	26	»	»
4	VILLENEUVE (Michel)...	26 fév. 1838.	Vaux (Vienne).	Adjudant au 3e régiment de zouaves.	25	4	4	20	»	»	45	4	4
5	DELSAHUT (Louis).....	8 mars 1839.	Gramat (Lot).	Sergent au 122e régiment d'infanterie de ligne.	25	»	16	17	»	»	42	»	16
6	BONNAUD (Valéry-Louis).	28 déc. 1838.	Saint-Sernin (Ardèche).	Sergent au 27e bataillon de chasseurs.	26	2	13	5	»	»	31	2	13
7	MEUNIER (Nicolas).....	25 juillet 1837.	Lyon (Rhône).	*Idem* au 21e *idem*.	25	2	3	2	»	»	27	2	3
8	MOHAMED BEN DAHAN...	1840.	Les Ouled-Amra (Oran).	Sergent au 2e régiment de tirailleurs algériens.	25	»	»	29	»	»	54	»	»
9	MOKTAR BEN ABDELNOBI.	1833.	Tunis (Tunisie).	*Idem* au 3e *idem*.	25	»	4	27	»	»	52	»	4
10	TAUC (Antoine).....	3 janv. 1837.	Les Arcs (Var).	Caporal au 60e régiment d'infanterie de ligne.	26	2	10	1	»	»	27	2	10
11	MINAUX (Jean-Baptiste).	24 juin 1839.	Réguisheim (Alsace-Lorraine).	Maréchal des logis au 7e régiment de hussards.	25	»	»	1	»	»	26	»	»
12	DUMÉNIL (Jules-Joseph).	27 oct. 1839.	Blondefontaine (Haute-Saône).	Soldat à la 3e compagnie de cavaliers de remonte.	28	6	16	6	»	»	34	6	16
13	AHMED BEN SAÏD BEN EL-ABIOD.	1831.	Constantine (Constantine).	Soldat au 3e régiment de spahis.	25	»	»	25	»	»	50	»	»

Digitized by Google

militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu, sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 29 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation.		GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
oi n avril 31.	Loi du 18 août 1879.					
t 10.	2 et 5.	Portier-consigne de 1re classe.	1,300f (a)	En activité.	14 nov. 1885.	Alger (Alger).
dem.	Idem.	Musicien de 2e classe.	905 (a)	Idem.	10 octobre 1885.	Lille (Nord).
dem.	Idem.	Adjudant.	1,015	Dans ses foyers.	11 sept. 1885.	Kindwiller (Alsace-Lorraine).
dem.	Idem.	Idem.	1,300 (a)	En activité.	20 août 1885.	Couhé (Vienne).
dem.	Idem.	Sergent.	1,063 (a)	Idem.	11 nov. 1885.	Montpellier (Hérault).
dem.	Idem.	Idem.	898 (a)	Idem.	9 octobre 1885.	Saint-Sernin (Ardèche).
dem.	Idem.	Idem.	838 (a)	Idem.	11 octobre 1885.	Nantua (Ain).
dem.	Idem.	Idem.	1,100 (a)	Idem.	28 sept. 1885.	Tlemcen (Oran).
dem.	Idem.	Idem.	1,100 (a)	Idem.	7 octobre 1885.	Constantine (Constantine).
dem.	Idem.	Caporal.	725 (a)	Idem.	21 octobre 1885.	Les Arcs (Var).
dem.	Idem.	Maréchal des logis.	815 (a)	Dans ses foyers.	6 novembre 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
dem.	Idem.	Soldat.	675 (a)	En activité.	24 déc. 1885.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
dem.	Idem.	Idem.	750 (a)	Idem.	21 août 1885.	Constantine (Constantine).

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	TOTAL
14	MOHAMED BEN SAÏD.....	1837.	Les Abids (Alger).	Soldat au 1er régiment de spahis.	25	»	»	25	»	»	
15	BRAULT (Louis).....	1er mai 1834.	Ligueil (Indre-et-Loire).	Maréchal des logis chef à la compagnie de gendarmerie des Vosges.	30	7	15	1	»	»	
16	PRIAT-PEYRÉ (Pierre)..	16 juin 1836.	Bedous (Basses-Pyrénées)	Maréchal des logis chef à la compagnie de gendarmerie des Landes.	25	1	3	»	»	»	
17	ANTOMARCHI (Pierre-François).	17 nov. 1839.	Tox (Corse).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie des Côtes-du-Nord.	26	2	29	1	»	»	
18	ARTIGUES (Baptiste)...	14 nov. 1838.	Lavelanet (Ariège).	*Idem* de l'Aude.	26	3	29	1	»	»	
19	CAILLO (Joseph-Édouard)	29 fév. 1836.	Villexey-sur-Mad (Moselle).	*Idem* des Bouches-du-Rhône.	28	6	16	2	»	»	
20	CAZAUX (Joseph).....	22 juin 1836.	Ustou (Ariège).	*Idem* des Pyrénées-Orientales.	25	1	21	1	»	»	
21	DELARUE (Pierre-Joseph-Alexandre).	12 sept. 1837.	Saint-Julien-sur-Calonne (Calvados).	*Idem* d'Ille-et-Vilaine.	26	9	9	1	»	»	
22	DIDES (Victor-Sixte)...	29 déc. 1839.	Sainte-Énimie (Lozère).	*Idem* de la Lozère.	25	1	19	1	»	»	
23	FABRE (Joseph-Eugène).	17 nov. 1839.	Saint-Gervais (Gard).	*Idem* du Rhône.	25	»	19	1	»	»	
24	GEORGES (Théodore)...	18 juillet 1837.	Frémifontaine (Vosges).	*Idem* de la Haute-Saône.	26	7	7	1	»	»	
25	LE JONCOUR (Guillaume).	6 mai 1839.	Plonévez-Porzay (Finistère).	*Idem* d'Ille-et-Vilaine.	25	2	1	1	»	»	
26	LE TOHIC (Mathurin)..	25 janv. 1837.	Pluméliau (Morbihan).	*Idem*.	25	1	8	1	»	»	
27	MAURY (Auguste).....	11 déc. 1838.	Auzat (Ariège).	*Idem* des Basses-Pyrénées.	25	4	5	»	»	»	
28	COURAUD (Jules-Denis).	17 oct. 1841.	Maillet (Indre).	Sergent, brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Indre.	25	1	17	4	»	»	
29	MARC (François-Alexandre).	12 fév. 1837.	Villers-Franqueux (Marne).	Sergent, brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Marne.	25	1	11	4	»	»	
30	JUSSEAUME (Louis).....	5 août 1836.	Varennes-sous-Montsorceau (Maine-et-Loire).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de Loir-et-Cher.	27	4	18	1	»	»	
31	SAJOUS (François).....	12 fév. 1837.	Arreau (Hautes-Pyrénées)	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Ariège.	26	10	18	1	»	»	
32	SANSEIGNE (Jean-Baptiste-Florimond).	8 mai 1838.	Fuans (Doubs).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie du Puy-de-Dôme.	26	5	»	»	»	»	
33	CALMENS (Thomas-Bonaventure-François).	3 août 1834.	La Llagonne (Pyrénées-Or.).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Ariège.	31	2	29	1	»	»	
34	CORDEAU (François-Victorien).	1er mars 1836.	Confolens (Charente).	*Idem* de la Dordogne.	26	1	18	2	»	»	
35	DIDIOT (Claude-Édouard).	15 nov. 1838.	Marre (Meuse).	Brigadier à la 2e compagnie de gendarmerie d'Afrique.	25	1	21	16	»	»	

Digitized by Google

DISPOSITIONS légales applicables à la fixation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 5.	Soldat.	750f(a)	En activité.	15 oct. 1885.	Boghar (Alger).
2, 5 et 10	Maréchal des logis chef.	1,275	Dans ses foyers.	16 nov. 1885.	Ay (Marne).
Idem.	*Idem.*	1,097	*Idem.*	1er octobre 1885.	Redous (Basses-Pyrénées).
Idem.	Sergent.	1,045	*Idem.*	6 octobre 1885.	Pezénas (Hérault).
Idem.	Maréchal des logis.	1,045	*Idem.*	11 octobre 1885.	Carcassonne (Aude).
Idem.	*Idem.*	1,142	*Idem.*	1er nov. 1885.	Salon (Bouches-du-Rhône).
Idem.	*Idem.*	1,012	*Idem.*	16 nov. 1885.	Rimont (Ariège).
Idem.	*Idem.*	1,061	*Idem.*	1er octobre 1885.	Redon (Ille-et-Vilaine).
Idem.	*Idem.*	1,012	*Idem.*	21 nov. 1885.	Langogne (Lozère).
Idem.	*Idem.*	1,012	*Idem.*	1er nov. 1885.	Valence (Drôme).
Idem.	*Idem.*	1,061	*Idem.*	11 nov. 1885.	Frémifontaine (Vosges).
Idem.	*Idem.*	1,012 (a)	En activité.	1er nov. 1885.	Montfort (Ille-et-Vilaine).
Idem.	*Idem.*	1,012	Dans ses foyers.	6 nov. 1885.	Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine).
Idem.	*Idem.*	997	*Idem.*	*Idem.*	Pau (Basses-Pyrénées).
Idem.	Sergent.	1,057	*Idem.*	1er octobre 1885.	La Châtre (Indre).
Idem.	*Idem.*	1,057	*Idem.*	6 octobre 1885	Méry-sur-Yonne (Yonne).
Idem.	Maréchal des logis	1,078	*Idem.*	6 nov. 1885.	Vendôme (Loir-et-Cher).
Idem.	*Idem.*	1,061	*Idem.*	11 nov. 1885.	Arreau (Hautes-Pyrénées).
Idem.	*Idem.*	1,030	*Idem.*	*Idem.*	Randan (Puy-de-Dôme).
Idem.	Brigadier.	928 (b)	*Idem.*	5 nov. 1885.	Saint-Girons (Ariège).
Idem.	*Idem.*	942 (a)	En activité.	9 nov. 1885.	Bergerac (Dordogne).
Idem.	*Idem.*	1,054	Dans ses foyers.	11 nov. 1885.	Alger (Alger).

) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles activité. (*b*) Cette pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'article 4 de la loi du 11 avril , ne peut, aux termes de l'article 27 de la même loi, être cumulée avec un traitement civil d'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.
36	L'ARHER (Allain).....	12 nov. 1833.	Plougonven (Finistère).	Brigadier à la compagnie d'Ille-et-Vilaine.	28	10	10	4	"	15
37	LECOTTÉ (Pierre-Alexandre).	18 mars 1839.	Montrésor (Indre-et-Loire).	*Idem* du Cher.	25	"	26	7	"	3
38	LEROY (Ferdinand-Zénobe-Marie).	22 janv. 1837.	Saint-Léger-lez-Domart (Somme).	*Idem* des Deux-Sèvres.	26	9	22	1	"	"
39	ROSSIGNOLE (Félix-Mathurin).	19 mars 1839.	Plumieux (Côtes-du-Nord).	*Idem* de Maine-et-Loire.	25	6	29	1	"	"
40	ALBERTINI (Pompée-Benoit).	28 oct. 1836.	Albertacce (Corse).	Sergent, gendarme à la compagnie des Basses-Pyrénées.	26	9	24	9	"	"
41	FAVOLET (Flavien-Louis).	11 mai 1835.	Veyras (Ardèche).	Sergent, gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	25	1	24	1	"	"
42	SALAÜN (Pierre-Noël-Marie).	23 déc. 1837.	Commana (Finistère).	Sergent, gendarme à la compagnie du Finistère.	25	1	4	6	"	"
43	LAMARCHE (Sébastien)..	3 juin 1839.	Chambéry (Savoie).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie des Bouches-du-Rhône.	25	1	21	5	"	"
44	VÉRAN (Marius-Auguste).	3 sept. 1842.	Tourrettes (Alpes-Maritimes)	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie de Maine-et-Loire.	25	"	29	1	"	"
45	VOUAUX (Charles-Joseph).	22 juillet 1837.	Chanteheux (Meurthe).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie du Finistère.	26	9	14	1	"	"
46	GRÉGOIRE (Eustache)..	Août 1836.	Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées)	Caporal, gendarme à la compagnie des Hautes-Pyrénées.	27	3	21	1	"	"
47	LUSTIG (Jean-Baptiste).	20 oct. 1836.	Hartmannsviller (Haut-Rhin).	Caporal, gendarme à la compagnie de Vaucluse.	25	1	11	9	"	"
48	DEBERQUE (Victor-Octave).	20 oct. 1839.	Allandhuy-Sausseuil (Ardennes).	Brigadier, gendarme à la compagnie de l'Eure.	25	"	21	1	"	"
49	DELAIRE (Charles-Henri).	31 mai 1837.	Guarbecque (Pas-de-Calais).	Brigadier, gendarme à la compagnie du Finistère.	26	8	21	1	"	"
50	DESCHANDOL (Ferdinand).	20 avril 1837.	Vals (Ardèche).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Drôme.	27	7	14	1	"	"
51	DUNAND (Anthelme)...	19 sept. 1838.	Ameyrieu (Ain).	Brigadier, gendarme à la compagnie de l'Hérault.	25	2	4	1	"	"
52	MAESTRACCI (Jacques-André).	1er déc. 1826.	Vallecalle (Corse).	Brigadier, gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	36	2	22	"	"	"
53	MARTIN (Jacques-Émile).	21 août 1837.	Villy-en-Trodes (Aube).	Brigadier, gendarme à la compagnie de la Dordogne.	26	9	14	1	"	"
54	MORICELLY (Auguste-Marie).	6 avril 1837.	L'Isle (Vaucluse).	Brigadier, gendarme à la compagnie des Alpes-Maritimes.	27	5	19	3	"	"
55	ASTOLFI (Achille).....	14 avril 1838.	Pietralba (Corse).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	26	6	19	1	"	"
56	AUDEBERT (Jacques)...	31 août 1835.	Lury (Cher).	Gendarme à la compagnie de la Nièvre.	28	"	15	1	"	"
57	BOUSQUET (Michel-Bazille).	1er janv. 1814.	Saint-Gauderic (Aude).	*Idem* de Seine-et-Oise.	28	6	16	2	"	"

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cadres de l'activité. — Cette pension, dans la fixation de laquelle il a été fait application de l'art. 4 de la loi du 11 avril

Digitized by Google

DITIONS les eables fixation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2, 5 et 10.	Quartier-maître.	1,032f	Dans ses foyers.	1er nov. 1885.	La Guerche (Ille-et-Vilaine).
Idem.	Brigadier.	961	Idem.	16 nov. 1885.	Vierzon (Cher).
Idem.	Idem.	946	Idem.	11 oct. 1885.	Angers (Maine-et-Loire).
Idem.	Idem.	918	Idem.	16 nov. 1885.	La Trinité-Porhoet (Morbihan).
Idem.	Sergent.	1,145	Idem.	11 oct. 1885.	Pau (Basses-Pyrénées).
Idem.	Idem.	98[illegible]	Idem.	1er nov. 1885.	Santa-Reparata (Corse).
Idem.	Idem.	1,055	Idem.	6 nov. 1885.	Plouescat (Finistère).
Idem.	Maréchal des logis.	1,040	Idem.	Idem.	Lambesc (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Idem.	980	Idem.	1er nov. 1885.	Beaupréau (Maine-et-Loire).
Idem.	Idem.	1,025	Idem.	6 oct. 1885.	Morlaix (Finistère).
Idem.	Caporal.	973	Idem.	11 oct. 1885.	Avignon (Vaucluse).
Idem.	Idem.	953	Idem.	Idem.	Vaison (Vaucluse).
Idem.	Brigadier.	873	Idem.	16 nov. 1885.	Conches (Eure).
Idem.	Idem.	910	Idem.	1er oct. 1885.	Isbergue (Pas-de-Calais).
Idem.	Idem.	935	Idem.	1er nov. 1885.	Pierrelatte (Drôme).
Idem.	Idem.	873	Idem.	1er oct. 1885.	Le Caylar (Hérault).
Idem.	Idem.	898 (a)	En activité.	1er nov. 1885.	Bastia (Corse).
Idem.	Idem.	910	Dans ses foyers.	1er oct. 1885.	Périgueux (Dordogne).
Idem.	Idem.	913	Idem.	Idem.	Draguignan (Var).
Idem.	Gendarme.	803 (a)	En activité.	16 nov. 1885.	Pietralba (Corse).
Idem.	Garde.	836 (b)	Idem.	1er nov. 1885.	Lury (Cher).
Idem.	Gendarme.	855	Dans ses foyers.	11 nov. 1885.	Vigny (Seine-et-Oise).

31, ne peut, aux termes de l'art. 27 de ladite loi, être cumulée avec un traitement civil d'activité. — (b) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.	Ans.
58	Desbiaux (François)...	4 oct. 1833.	Eycheil (Ariège).	Gendarme à la compagnie de l'Ariège.	25	5	25	14	"	"	3
59	Ferrère-Carbon (Jean-Bertrand).	11 fév. 1834.	Mauléon-Barousse (Hautes-Pyrénées)	*Idem* de la Haute-Garonne.	28	9	22	1	"	"	3
60	Figué-Badiole (Jean)..	3 janvier 1836.	Bielle (Basses-Pyrénées)	*Idem* des Basses-Pyrénées.	27	10	27	3	"	"	3
61	Graziani (Martin).....	22 févr. 1838.	Rutali (Corse).	Gendarme à la 1re compagnie de la Corse.	25	2	"	5	"	"	3
62	Hennequin (Honoré-Pierre-François).	24 fév. 1837.	Fierville (Manche).	Gendarme à la compagnie de la Manche.	26	6	12	1	"	"	1
63	Jolibert (Jean).....	31 mars 1838.	Montauban (Tarn-et-Garonne)	*Idem* du Gers.	25	1	5	1			2
64	Nier (Casimir-Adolphe).	17 août 1838.	Mens (Isère).	*Idem* de l'Isère.	25	2	29	9	"	"	3
65	Peyrefite (Sosthène)..	31 oct. 1835.	Saint-Jean-Poudge (Basses-Pyrénées)	*Idem* des Basses-Pyrénées.	28	5	7	2	"	"	3
66	Rapy (Jean-Louis).....	22 août 1837.	Hautecour (Ain).	*Idem* de l'Ain.	26	6	26	3	"	"	3
67	Sestier (Gabriel-Joseph).	22 sept. 1837.	Entre-deux-Guiers-le-Bas (Isère).	*Idem* de l'Isère.	25	7	8	1	"	"	2
68	Soula (Philippe).....	10 janv. 1837.	Durban (Ariège).	*Idem* d'Indre-et-Loire.	26	10	21	7	"	"	3
69	Tardy (Jean-Joseph)...	19 août 1835.	Montalieu (Isère).	*Idem* de la Savoie.	29	7	1	"			7
70	Thollon (Claude).....	12 août 1838.	Courtenay (Isère).	*Item* des Bouches-du-Rhône.	25	2	12	14	"	"	3
71	Barday (Jean).....	10 fév. 1839.	Sermoyer (Ain).	Maréchal des logis, au 10e bataillon d'artillerie de forteresse.	25	"	17	7	"	"	3
72	Brun (Victor-Jean)....	7 mai 1837.	Prat (Ariège).	Brigadier au 29e régiment d'artillerie.	26	6	24	1	"	"	3
73	Monin (Louis).....	4 juin 1839.	Domecy-sur-Cure (Yonne).	Soldat au 4e régiment d'artillerie.	25	"	16	1	"	"	2
74	Bouradaleix (Jean)....	14 mars 1836.	Miermont (Corrèze).	Maître ouvrier à la manufacture d'armes de Tulle.	26	6	16	1		"	3
75	Dumaitre (Antoine)...	6 août 1830.	Tulle (Corrèze).	*Idem.*	36	7	27	"	"	"	3
76	Laurent (Jean-Nicolas).	10 avril 1837.	Munster (Alsace-Lorraine).	Sergent-major au 2e régiment du génie.	25	"	21	23	"	"	4
77	Bonot (Joseph-Victorin).	29 juillet 1838.	Murs (Vaucluse).	Sergent à la 15e section d'infirmiers militaires.	25	11	18	9	"	"	3
78	Lebrun (Marcel-Léon).	29 mars 1838.	Cerisy-la-Salle (Manche).	*Idem* à la 6e *idem.*	25	"	26	11	"	"	3
79	Mohr (Mathias).....	1er juil. 1838.	Merschweiller (Alsace-Lorraine)	*Idem* à la 21e *idem.*	26	"	22	30	"	"	5
80	Godet (Jean-Louis-Philogène).	1er nov. 1839.	Mont-devant-Sassey (Meuse).	Portier consigne de 2e classe à Bastia.	25	2	6	14	"	"	3

Digitized by Google

SITIONS ales cables fixation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2, 5 et 10.	Gendarme.	866f	Dans ses foyers.	21 nov. 1885.	Bélesta (Ariège).
Idem.	*Idem.*	848	*Idem.*	11 oct. 1885.	Mauléon-Barousse (Hautes-Pyrénées).
Idem.	Garde.	840	*Idem.*	*Idem.*	Saint-Palais (Basses-Pyrénées).
Idem.	Gendarme.	799	*Idem.*	1er nov. 1885.	Bastia (Corse).
Idem.	*Idem.*	791	*Idem.*	16 nov. 1885.	Barenton (Manche).
Idem.	*Idem.*	769	*Idem.*	1er oct. 1885.	Montauban (Tarn-et-Garonne).
Idem.	*Idem.*	829	*Idem.*	6 nov. 1885.	Valbonnais (Isère).
Idem.	*Idem.*	844	*Idem.*	11 oct. 1885.	Garlin (Basses-Pyrénées).
Idem.	*Idem.*	818 (*a*)	En activité.	9 nov. 1885.	Mâcon (Saône-et-Loire).
Idem.	*Idem.*	780	Dans ses foyers.	6 oct. 1885.	Nivolas-Vermelle (Isère).
Idem.	*Idem.*	848	*Idem.*	16 nov. 1885.	Ballan (Indre-et-Loire).
Idem.	*Idem.*	863	*Idem.*	6 nov. 1885.	Aix-les-Bains (Savoie).
Idem.	*Idem.*	866	*Idem.*	1er nov. 1885.	Marseille (Bouches-du-Rhône).
2 et 5.	Maréchal des logis.	913 (*a*)	En activité.	11 nov. 1885.	Sermoyer (Ain).
Idem.	Brigadier.	730 (*a*)	*Idem.*	1er nov. 1885.	Laon (Aisne).
Idem.	Soldat.	611 (*a*)	*Idem.*	11 nov. 1885.	Bourges (Cher).
Idem.	Maître ouvrier.	845 (*a*)	*Idem.*	8 déc. 1885.	Tulle (Corrèze).
Idem.	*Idem.*	980 (*a*)	*Idem.*	28 oct 1885.	*Idem.*
Idem.	Sergent-major.	1,200	Dans ses foyers.	4 oct. 1885.	Alger (Alger).
Idem.	Sergent.	950	*Idem.*	20 oct. 1885.	Mazargues (Bouches-du-Rhône).
Idem.	*Idem.*	973 (*a*)	En activité.	19 juillet 1885.	Quettreville (Manche).
Idem.	*Idem.*	1,100 (*a*)	*Idem.*	1er juillet 1885.	Djidjelli (Constantine).
Idem.	Portier-consigne de 2e classe.	1,118 (*b*)	*Idem.*	14 nov. 1885.	Mont-devant-Sassey (Meuse).

(*a*) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles l'activité. — (*b*) *Idem* et sauf déduction des sommes perçues depuis le 14 novembre 1885 sur la pension de 555 fr. ncédée par décret du 29 avril 1879 et que la présente annule.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.
81	CAZENAVE (Pierre).....	2 mai 1833.	Plosence (Basses-Pyrénées)	Soldat au 3e régiment d'infanterie de ligne.	31	2	20	3	»	»
82	ROITELET (Jean-Baptiste-Adolphe).	29 janv. 1837.	St-Pierremont (Ardennes).	Gendarme à la compagnie de l'Orne.	26	6	15	2	»	»

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des cadres de l'activité et sauf déduction des sommes perçues depuis le 29 septembre 1885 sur la pension de 510 francs [illegible]

N° 23,139. — *DÉCRET qui accorde à 61 Militaires des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 29 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 10 juillet 1874, 13 mars 1875, 18 août 1879 et 23 juillet 1881, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 28 décembre 1885, expi-

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.
1	CAUVIGNY (Louis-François).	31 mars 1850.	Le Trait (Seine-Inférieure)	Adjudant au 94e régiment d'infanterie de ligne.	15	»	14	1	»	»
2	DUCHÊNE (Charles-Auguste).	8 nov. 1849.	Guermanche (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 138e *idem*.	15	1	10	4	»	»
3	GERMAIN (Jules).....	6 déc. 1848.	Champenoux (Meurthe-et-Moselle).	*Idem* au 29e *idem*.	15	11	8	1	»	»
4	GIACOBBI (Xavier).....	26 déc. 1849.	Campi (Corse).	*Idem* au 101e *idem*.	16	»	11	8	»	»
5	GLÉNAT (Paul-Félicien).	12 oct. 1850.	Saint-Just-de-Claix (Isère).	*Idem* au 77e *idem*.	15	»	16	7	»	»
6	LELOMBAIN (Hippolyte-Lucien).	18 sept. 1848.	Bussy-en-Othe (Yonne).	*Idem* au 16e *idem*.	19	5	1	3	»	»

Digitized by Google

SITIONS gales icables fixation. Loi du 18 août 1879.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
2 et 5.	Soldat.	671f (a)	En activité.	29 sept. 1885.	Falaise (Calvados).
2, 5 et 10.	Gendarme.	720 (b)	Dans ses foyers.	6 nov. 1885.	Montlandon (Eure-et-Loir).
	TOTAL.....	77,563			

écret du 24 juin 1880, et que la présente annule. — (b) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 6 no- re 1885 sur la pension de 317 francs concédée par décret du 1er juillet 1879, et que la présente annule.

mant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 144, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de trente-cinq mille cent soixante-dix-sept francs (35,177f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à chacun des soixante et un militaires dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau, savoir :

DISPOSITIONS légales applicables cette fixation. oi u août 79.	Loi du 23 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
t 6.	26.	Adjudant.	510f	Dans ses foyers.	14 oct. 1885.	Verdun (Meuse).
dem.	Idem.	Idem.	700	Idem.	27 sept. 1885.	Aix (Bouches-du-Rhône).
dem.	Idem.	Idem.	564	Idem.	28 sept. 1885.	Le Creusot (Saône-et-Loire).
dem.	Idem.	Idem.	946	Idem.	9 oct. 1885.	Paris (Seine).
dem.	Idem.	Idem.	864	Idem.	1er nov. 1885.	Saint-Romans-de-Beauvoir (Isère).
dem.	Idem.	Idem.	864	Idem.	Idem.	Paris (Seine).

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	CAMPAGNES. Ans.
7	MARIOTTE (Nicolas-Gaspard).	10 sept. 1850.	Vesoul (Haute-Saône).	Adjudant au 2e régiment d'infanterie de ligne.	15	1	-	5	"	"	
8	MENNECART (Médart-Zéphirain).	22 oct. 1850.	Landifay (Aisne).	*Idem* au 39e *idem*.	15	"	4	1	"	"	
9	NAVÉ (Nicolas).....	15 oct. 1850.	Verneuil-Grand (Meuse).	*Idem* au 105e *idem*.	13	5	26	"	"	"	
10	AYMARD (Louis-Charles)	19 janv. 1846.	Lay-St-Christophe (Meurthe-et-Moselle).	Sergent au 112e régiment d'infanterie de ligne.	15	4	24	7	"	"	
11	VELTZ (Pierre).....	9 février 1840.	Kitlsett (Alsace-Lorraine).	Soldat au 1er régiment de chasseurs.	19	9	20	1	"	"	
12	BRUCHON (Charles-Félicien).	21 nov. 1850.	Les Fins (Doubs).	Maréchal des logis à la légion de la garde républicaine.	17	10	2	1	"	"	
13	MARQUET (Joseph-Romain).	29 mars 1850.	Pierrelatte (Drôme).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de la Martinique.	15	1	7	15	"	"	
14	METZGER (Charles-Théophile).	25 mai 1849.	Rixheim (Haut-Rhin).	Maréchal des logis au détachement de gendarmerie de Cochinchine.	15	3	-	7	"	"	
15	SARTORI (Joseph-Marie)	15 janv. 1849.	Ville-di-Paraso (Corse).	Maréchal des logis à la compagnie de gendarmerie de la Gironde.	15	3	2	7	"	"	
16	VALLET (Jean-Henri)..	21 avril 1845.	La Souche (Ardèche).	*Idem* de Vaucluse.	19	2	28	1	"	"	1
17	BESSE (Guillaume)	29 mars 1847.	Allès-et-Cazeneuve (Lot-et-Garonne).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Dordogne.	17	"	23	1	"	"	
18	DANTANT (Jean-Baptiste-Felix).	12 nov. 1846.	Sainte-Hélène (Vosges).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie de l'Eure.	16	6	27	1	"	"	
19	DARTEVERT (François-Joseph).	14 juin 1846.	Douai (Nord).	Maréchal des logis, brigadier à la compagnie de gendarmerie du Nord.	16	1	26	1	"	"	
20	DELAHAIE (Joseph-Clément-Wilfrid).	10 oct. 1845.	Vitry-aux-Loges (Loiret).	Brigadier à la compagnie de gendarmerie de la Sarthe.	19	1	29	1	"	"	
21	HAPPEL (Henri).....	26 oct. 1841.	Hatten (Bas-Rhin).	*dem* de Saône-et-Loire.	22	11	27	1	"	"	
22	MARCHAIS (Auguste)...	24 mai 1850.	Cléré (Maine-et-Loire).	*Idem* d'Indre-et-Loir.	15	1	9	1	"	"	
23	OUDOT (Jean-Théodore)	19 mars 1845.	Saint-Broingt-le-Bois (Haute-Marne).	*Idem* de la Haute-Marne.	15	6	21	1	"	"	
24	LALUE (Pierre).....	17 mai 1849.	Milhac (Dordogne).	Sergent, garde à la légion de la garde républicaine.	15	2	14	1	"	"	
25	MESSAGER (Charles-Martel).	4 nov. 1850.	Chauvres (Yonne).	Sergent, gendarme à la compagnie de l'Aube.	15	"	26	1	"	"	

Digitized by Google

ITIONS ales cables ixation. Loi du 23 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
26.	Adjudant.	755f	Dans ses foyers.	26 sept. 1885.	Granville (Manche).
Idem.	*Idem.*	510	*Idem.*	*Idem.*	La Chapelle-Gauthier (Aisne).
Idem.	*Idem.*	455	*Idem.*	29 sept. 1885.	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	Sergent.	691	*Idem.*	12 sept. 1885.	Aix (Bouches-du-Rhône).
Idem.	Soldat.	494 (*a*)	En activité.	3 octobre 1885.	Melun (Seine-et-Marne).
Idem.	Maréchal des logis.	539	Dans ses foyers.	26 octobre 1885.	Les Fins (Doubs).
Idem.	*Idem.*	883	*Idem.*	1er nov. 1885.	Saint-Pierre (Martinique).
Idem.	*Idem.*	691	*Idem.*	16 nov. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	*Idem.*	691 (*a*)	En activité.	18 nov. 1885.	Ville-di-Paraso (Corse).
Idem.	*Idem.*	604	Dans ses foyers.	21 nov. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	*Idem.*	517	*Idem.*	11 nov. 1885.	Agen (Lot-et-Garonne).
Idem.	*Idem.*	496	*Idem.*	21 nov. 1885.	Rugles (Eure).
Idem.	*Idem.*	471 (*a*)	En activité.	22 nov. 1885.	Fraismarais (Nord).
Idem.	Brigadier.	541	Dans ses foyers.	21 nov. 1885.	Parigné-l'Évêque (Sarthe).
Idem.	*Idem.*	665	*Idem.*	11 nov. 1885.	Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Idem.	*Idem.*	400	*Idem.*	21 nov. 1885.	Tours (Indre-et-Loire).
Idem.	Gendarme. (Ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans le grade de brigadier.)	383	*Idem.*	6 nov. 1885.	Saint-Broingt-le-Bois (Haute-Marne).
Idem.	Maréchal des logis.	430	*Idem.*	26 octobre 1885.	Paris (Seine).
Idem.	*Idem.*	430	*Idem.*	6 nov. 1885.	Saint-Hilaire-le-Grand (Marne).

(*a*) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles d'activité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES Ans.	CAMPAGNES Mois.	CAMPAGNES Jours.	S D
26	MARTIN (Pierre).....	25 juin 1839.	Ardin (Deux-Sèvres).	Maréchal des logis gendarme à la compagnie de la Martinique.	15	2	28	11	"	"	18
27	MERLIO (Druon-Alexandre).	18 sept. 1846.	Le Forest (Pas-de-Calais).	Maréchal des logis, gendarme à la compagnie d'Eure-et-Loir.	17	1	2	1	"	"	18
28	ABDER BELSEGOULD MOHAMED.	1839.	Djouidah (Oran).	Caporal, gendarme auxiliaire à la 1re compagnie d'Afrique	22	4	15	23	"	"	30
29	CHARPILLENNE (Joseph-Émile-Nicolas).	13 oct. 1849.	Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne).	Caporal, gendarme à la compagnie de la Côte-d'Or.	15	1	14	1	"	"	16
30	DELATOUCHE (Jean-Baptiste-Marie).	27 juin 1849.	Combourg (Ille-et-Vilaine).	Caporal, gendarme à la compagnie d'Ille-et-Vilaine.	15	1	3	1	"	"	16
31	FERREY (Jean-Baptiste).	4 fév. 1849.	La Demie (Haute-Saône).	Caporal, gendarme à la 1re compagnie d'Afrique.	15	1	13	8	"	"	23
32	MAREY (Jean-Pierre)...	28 avril 1849.	Presle (Haute-Saône).	Caporal, gendarme à la compagnie du Nord.	15	1	29	1	"	"	16
33	MEUNIER (Blaise).....	25 sept. 1842.	Vidaillat (Creuse).	Caporal, gendarme à la compagnie de la Creuse.	21	8	7	1	"	"	22
34	CASTAN (Calixte-Henry)	11 oct. 1850.	Saint-Hilaire-d'Oxilhan (Gard).	Caporal, garde à la légion de la garde républicaine.	15	1	8	1	"	"	16
35	GALLIOU (Jean-Marie)..	26 mai 1848.	Le Folgoët (Finistère).	*Idem.*	15	2	16	1	"	"	18
36	LAURENT (Ferdinand)..	16 déc. 1843.	Sainte-Preuve (Aisne).	Brigadier, garde à la légion de la garde républicaine.	15	1	29	7	"	"	22
37	DARAUX (Élie).....	16 fév. 1846.	Capoulet (Ariège).	Brigadier, gendarme à la 1re compagnie d'Afrique.	16	1	15	16	"	"	32
38	LORIN (Eugène-Florentin).	18 mai 1849.	Sommesous (Marne).	Brigadier, gendarme à la compagnie des Ardennes.	15	2	12	1	"	"	17
39	ADAM (Eugène-Zéphir).	13 mai 1847.	Saran (Loiret).	Gendarme à la compagnie du Loiret.	15	9	6	8	"	"	23
40	BARON (Louis-Philippe-Joseph).	9 janvier 1846.	Alembon (Pas-de-Calais).	*Idem* du Pas-de-Calais.	15	3	11	1	"	"	16
41	CALMEUR (Pierre).....	26 sept. 1849.	Venise (Doubs).	*Idem* de la Seine.	15	2	15	12	"	"	27
42	CLERGIRONNET (Pierre-Célestin).	1er mai 1848.	Villegusien (Haute-Marne).	*Idem* du Gard.	15	2	10	1	"	"	16
43	DEMETZ (Sébastien-Théophile).	31 mars 1845.	Pareid (Meuse).	*Idem* de l'Allier.	16	"	10	1	"	"	17
44	FAUBERT (Jean).....	12 oct. 1841.	Creysse (Dordogne).	*Idem* de la Gironde.	22	"	15	3	"	"	25
45	GÉRARD (Victor-Jules)..	2 nov. 1848.	Melve (Basses-Alpes).	Gendarme au détachement de la Cochinchine.	15	5	1	15	"	"	30
46	HÉBERT (Jean-Narcisse)	2 nov. 1846.	Noyarey (Isère).	Gendarme à la compagnie de l'Isère.	16	8	16	1	"	"	16
47	JANNIN (Vincent-de-Paul)	22 janv. 1848.	Bouzancourt (Haute-Marne).	*Idem* de Seine-et-Marne.	15	8	9	1	"	"	16
48	KILKA (Léon).....	30 janv. 1844.	Heimsbrunn (Bas-Rhin).	*Idem* de l'Allier.	17	10	9	3	"	"	20

Digitized by Google

TIONS es bles ation. Loi du 23 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
26.	Maréchal des logis.	823f (a)	En activité.	9 nov. 1885.	Saint-Pierre (Martinique).
Idem.	Idem.	517	Dans ses foyers.	11 nov. 1885.	Courtalin (Eure-et-Loir).
Idem.	Caporal.	900	Idem.	26 octobre 1885.	Lalla-Maghrnia (Oran).
Idem.	Idem.	400	Idem.	1er nov. 1885.	Recey-sur-Ource (Côte-d'Or).
Idem.	Idem.	400	Idem.	21 nov. 1885.	Sens (Yonne-et-Vilaine).
Idem.	Idem.	647	Idem.	1er déc. 1885.	Boufarick (Alger).
Idem.	Idem.	400	Idem.	21 octobre 1885.	Lille (Nord).
Idem.	Idem.	629 (a)	En activité.	16 nov. 1885.	Aubusson (Creuse).
Idem.	Idem.	400	Dans ses foyers.	21 nov. 1885.	Saint-Hilaire-d'Ozilhan (Gard).
Idem.	Idem.	400	Idem.	26 octobre 1885.	Le Folgoët (Finistère).
Idem.	Brigadier.	612	Idem.	Idem.	Sainte-Preuve (Aisne).
Idem.	Idem.	775	Idem.	21 nov. 1885.	Capoulet (Ariège).
Idem.	Idem.	400	Idem.	21 octobre 1885.	Doumely (Ardennes).
Idem.	Gendarme.	574 (a)	En activité.	25 octobre 1885.	Briare (Loiret).
Idem.	Idem.	375	Dans ses foyers.	1er nov. 1885.	Audruicq (Pas-de-Calais).
Idem.	Idem.	619	Idem.	26 octobre 1885.	Besançon (Doubs).
Idem.	Idem.	375	Idem.	6 nov. 1885.	Nimes (Gard).
Idem.	Idem.	388	Idem.	26 octobre 1885.	Faux-la-Montagne (Creuse).
Idem.	Idem.	604 (a)	En activité.	14 déc. 1885.	Soussans (Gironde).
Idem.	Idem.	641	Dans ses foyers.	6 nov. 1885.	La Motte (Basses-Alpes).
Idem.	Idem.	388	Idem.	26 nov. 1885.	Noyarey (Isère).
Idem.	Idem.	388	Idem.	1er déc. 1885.	Vert-Saint-Denis (Seine-et-Marne).
Idem.	Idem.	494	Idem.	26 octobre 1885.	Montluçon (Allier).

a condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles rité.

Digitized by Google

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.
49	LANIER (Louis-Alexandre).	7 fév. 1847.	Saint-Martin (Yonne).	Gendarme à la compagnie de la Côte-d'Or.	15	7	13	1	"	
50	LORENZI (Jean-Valère).	20 janv. 1838.	Olmeto (Corse).	Gendarme à la 2e compagnie de la Corse.	15	2	4	"	"	
51	MARGUERITTE (Louis-Évariste-Gustave).	30 oct. 1849.	Tourouvre (Orne).	Gendarme à la compagnie de la Mayenne	15	2	28	1	"	
52	SAGNÉ (Louis-Camille).	29 août 1848.	Adissan (Hérault).	*Idem* de l'Hérault.	15	2	11	1	"	
53	VILLIAUME (Jean-Marie-Mathurin).	7 déc. 1849.	Vivier-sur-Mer (Ille-et-Vilaine).	*Idem* de la Mayenne.	15	3	12	1	"	
54	WOLFF (Philippe).....	25 avril 1842.	Reichstett (Bas-Rhin).	*Idem* de l'Oise.	20	10	2	"	"	
55	LUCCIONI (Ange-Félix).	26 avril 1843.	Crocicchia (Corse).	Garde à la légion de la garde républicaine.	16	10	1	1	"	
56	MURACCIOLI (Joseph)..	12 fév. 1849.	Ajaccio (Corse).	*Idem.*	15	1	15	3	"	
57	AUDOIRE (Alfred).....	19 juin 1846.	Equeurdreville (Manche).	Adjudant au 26e régiment d'artillerie.	22	5	6	4	8	
58	BARADIAUX (Pierre)....	17 juillet 1842.	Colombier (Haute-Saône).	*Idem* au 12e *idem.*	23	6	25	1	"	
59	LASSELLE (Joseph-Modeste-Fridolin).	3 avril 1838.	Bazoille-et-Menil (Vosges).	Sergent-major à l'atelier de travaux publics n° 3.	20	"	15	11	"	
60	PAOLI (André-Antoine).	28 mai 1836.	Salice (Corse).	Sergent au pénitencier militaire de Bône.	22	2	12	9	"	
61	GIACOBBI (Joseph-Antoine).	Février 1846.	Lugo-di-Venaco (Corse).	Brigadier de gendarmerie.	16	"	16	10	"	

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui précède.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessus, un traitement militaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

Digitized by Google

TIONS les ables xation. Loi du 23 juillet 1881.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
26.	Gendarme.	388	Dans ses foyers.	6 nov. 1885.	Vichy (Côte-d'Or).
Idem.	*Idem.*	348 (*a*)	En activité.	15 nov. 1885.	Ajaccio (Corse).
Idem.	*Idem.*	375	*Idem.*	21 nov. 1885.	Tourouvre (Orne).
Idem.	*Idem.*	454	*Idem.*	*Idem.*	Adissan (Herault).
Idem.	*Idem.*	375	*Idem.*	*Idem.*	Rennes (Ille-et-Vilaine).
Idem.	*Idem.*	494	*Idem.*	21 octobre 1885.	Vincennes (Seine).
Idem.	Garde.	415	*Idem.*	26 octobre 1885.	Crocicchia (Corse).
Idem.	*Idem.*	428	*Idem.*	21 nov. 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Adjudant.	1,038 (*a*)	En activité.	1er août 1885.	Le Mans (Sarthe).
Idem.	*Idem.*	1,000 (*a*)	*Idem.*	16 octobre 1885.	Paris (Seine).
Idem.	Sergent-major.	998 (*a*)	*Idem.*	9 déc. 1885.	Oran (Oran).
Idem.	Sergent.	898 (*a*)	*Idem.*	30 octobre 1885.	Ajaccio (Corse).
Idem.	Brigadier.	715 (*b*)	En retraite.	20 sept. 1885.	Bordeaux (Gironde).
	TOTAL.....	35,177			

A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles ctivité. — (*b*) Sauf déduction des sommes perçues depuis le 20 septembre 1885 sur la pension de 710 francs dee par décret du 13 juillet 1885, et que la présente annule.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 29 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

N° 23,140. — *DÉCRET qui accorde une Pension de réforme à 1 Officier.*

Du 29 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

Digitized by Google

2° Les titres II et III de la loi du 17 mai 1834, sur l'état des officiers, les tarifs annexés à la loi du 22 juin 1878 et la loi du 17 août 1879, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 28 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation de la pension de réforme comprise dans le présent décret, portant le n° 145, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de mille quatre cents francs (1,400f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre et de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Il est accordé à l'officier dénommé au tableau ci-dessous une pension de réforme fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Cette pension sera inscrite au trésor public, avec jouissance de l'époque indiquée au tableau qui suit.

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS.	NAISSANCE.		GRADE, arme, etc.	SERVICES PRÉTENDUS	
		Date.	Lieu.		Ans.	Jours
Unique.	CORNIER (Alexandre-Félix).	17 janvier 1839.	Rouen (Seine-Inférieure).	Capitaine d'infanterie.	24	8

N° 23,141. — *DÉCRET qui accorde à 21 Officiers des Pensions de retraite à titre d'ancienneté de service.*

Du 29 Décembre 1885.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu, 1° les articles 25 et 26 de la loi du 25 mars 1817, l'article 3 de l'ordonnance du 20 juin suivant et le décret du 8 juin 1852;

2° Les lois des 11 avril 1831, 25 juin 1861 et 22 juin 1878, sur les pensions de l'armée de terre;

3° Les lois sur les crédits affectés à l'inscription des pensions militaires au trésor public;

4° L'avis du ministre des finances, en date du 28 décembre 1885, exprimant qu'il a reconnu la légalité de la fixation des pensions de retraite comprises dans le présent décret, portant le n° 146, et la possibilité d'en imputer le montant, s'élevant à la somme de soixante-quatre mille

Digitized by Google

3. Avant le premier payement de cette pension, le titulaire sera tenu de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de son département, énonçant le temps pendant lequel il aurait reçu sur les fonds de la guerre, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-dessous, un traitement militaire, pour que le même temps lui soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de sa pension.

Ce certificat indiquera si le titulaire est passible d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont il faisait partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de sa pension.

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 29 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,

Signé E. CAMPENON.

E cision i once les rme.	QUOTITÉ de la pension de réforme.	BASES LÉGALES applicables à cette fixation.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de la pension.	DOMICILE du titulaire.	OBSERVATIONS.
embre 5.	1,400f	Article 18 de la loi du 19 mai 1834, modifié par la loi du 17 août 1879.	23 septembre 1885.	Paris (Seine).	

six cent dix-huit francs (64,618f), sur le crédit d'inscription ouvert pour l'année 1885;

La section des finances, des postes et des télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'État entendue;

Sur le rapport du ministre de la guerre,

DÉCRÈTE:

ART. 1er. Il est accordé à chacun des vingt et un officiers dénommés au tableau ci-après une pension de retraite fixée conformément aux indications de ce tableau.

2. Ces pensions seront inscrites au trésor public, avec jouissance du jour indiqué à chaque article du tableau qui suit.

3. Avant le premier payement de ces pensions, les titulaires seront tenus de produire au payeur un certificat du sous-intendant militaire de leur département, énonçant le temps pendant lequel ils auraient reçu sur les fonds de la guerre ou de l'hôtel des invalides, depuis l'époque de jouissance indiquée ci-après, un traitement mi-

Digitized by Google

litaire ou une allocation incompatible avec une pension militaire, pour que le même temps leur soit déduit sur le décompte à faire des arrérages de leur pension.

Ce certificat indiquera si les titulaires sont passibles d'une retenue pour débet envers le trésor public, envers l'administration du corps dont ils font partie, etc., afin qu'elle soit continuée dans la proportion relative à la quotité de leur pension.

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.
1	HECQUET (Émile-Jules).	1er avril 1836.	Toulouse (Haute-Garonne).	Colonel d'infanterie.	30	10	5	4	"	"
2	FONT (Jacques-Henry-Bernard) [1].	25 fév. 1835.	Le Grand-Port (Ile Maurice).	Major d'infanterie.	30	"	22	14	"	"
3	MAZOYER (Frédérich Lucien).	9 sept. 1835.	Saint-Georges-d'Aurat (Haute-Loire).	Chef de bataillon d'infanterie.	30	"	24	1	"	"
4	QUARRÉ DE VERNEUIL (Alexandre-Henri-Raoul).	20 sept. 1837.	Louhans (Saône-et-Loire).	*Idem.*	30	"	22	9	"	"
5	BERGER (Étienne-Alphonse).	2 juin 1835.	Brivesac (Corrèze).	Capitaine au 1er régiment de zouaves.	30	1	12	42	"	"
6	GOTENÈGRE (Pierre-Émile).	20 nov. 1833.	Viella (Gers).	Capitaine au 72e régiment d'infanterie de ligne.	31	1	12	1	"	"
7	MÜLLER (Jacques).....	11 nov. 1835.	Strasbourg (Alsace-Lorraine)	*Idem* au 103e *idem.*	30	2	11	10	"	"
8	PETIT (Aimé-Émile-Charles).	12 mars 1837.	La Flèche (Sarthe).	*Idem* au 4e *idem.*	30	2	11	8	"	"
9	PETIT (Jules).....	9 déc. 1834.	Sarlat (Dordogne).	*Idem* au 3e *idem.*	33	9	10	12	"	"
10	RIBALLIER DES ISLES (Émilien-François-Jean-Baptiste).	7 mai 1836.	Dijon (Côte-d'Or).	*Idem* au 71e *idem.*	30	7	9	17	"	"
11	LAURENÇOT (Henry-Louis-Marie).	9 juin 1835.	Angoulême (Charente).	Capitaine d'infanterie.	30	"	18	5	"	"
12	HOLIN (Onésime)	12 mai 1835.	Grand-Fayt (Nord).	Lieutenant-colonel de cavalerie.	32	"	15	14	"	"
13	DECKERT (Ferdinand-Albert).	26 déc. 1829.	Strasbourg (Alsace-Lorraine)	Chef d'escadron au 7e bataillon d'artillerie de forteresse.	37	4	22	6	"	"
14	GIROUX (Alphonse)....	25 nov. 1835.	Sandillon (Loiret).	Capitaine d'artillerie.	29	7	26	"	"	"
15	CARTIER (Auguste-François-Régis).	23 nov. 1839.	Lyon (Rhône).	Lieutenant d'artillerie.	25	1	5	"	"	"
16	BISCH (Charles-George).	23 avril 1803.	Boersch (Alsace-Lorraine)	Contrôleur d'armes principal de 2e classe à Versailles.	34	5	17	23	"	"
17	DUCASSOU (Nicolas)....	22 déc. 1827.	Bayonne (Basses-Pyrénées)	Garde d'artillerie de 2e classe à Toulon.	37	5	25	20	"	"
18	BAILLAT (Jean-Baptiste)	12 fév. 1830.	Limoux (Aude).	Adjoint principal de 2e classe du génie à Versailles.	34	1	4	12	"	"
19	IUBERT (Salvin).....	25 déc. 1828.	Joppécourt (Meurthe-et-Moselle).	*Idem* à Constantine.	36	5	28	41	"	"

[1] Fils de Français. — [2] Application de l'article 2 de la loi du 25 juin 1861.
(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour du décret de concession.

Digitized by Google

4. Les ministres de la guerre et des finances sont chargés, chacun à ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 29 Décembre 1885.

Signé JULES GRÉVY.

Le Ministre de la guerre,
Signé E. CAMPENON.

LES loi ril 1831 ibles ition.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
10.	Colonel.	4,875f(a)	En non-activité.	22 nov. 1885.	Cadillac (Gironde).
n.	Major.	3,725 (a)	*Idem.*	29 nov. 1885.	Clessy (Saône-et-Loire).
m.	Chef de bataillon.	3,075 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Paris (Seine).
m.	*Idem.*	3,475 (a)	*Idem.*	22 nov. 1885.	Saint-Jean-du-Gard (Gard).
m.	Capitaine.	3,300 (b)	En activité.	*Idem.*	Birmandreis (Alger).
m.	*Idem.*	2,425 (b)	*Idem.*	*Idem.*	Cluny (Saône-et-Loire).
m.	*Idem.*	2,825 (b)	*Idem.*	*Idem.*	Paris (Seine).
m.	*Idem.*	2,725 (b)	*Idem.*	*Idem.*	La Flèche (Sarthe).
m.	*Idem.*	3,100 (b)	*Idem.*	*Idem.*	Sarlat (Dordogne).
m.	*Idem.*	3,200 (b)	*Idem.*	*Idem.*	Montpont (Saône-et-Loire).
m.	*Idem.*	2,575 (a)	En non-activité.	15 nov. 1885.	Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan).
m.	Lieutenant-colonel.	4,773 (a)	*Idem.*	14 déc. 1885.	Grand-Fayt (Nord).
m.	Chef d'escadron.	3,675 (b)	En activité.	26 déc. 1885.	Montbéliard (Doubs).
m (2).	Capitaine.	2,300 (a)	En non-activité.	29 nov. 1885.	Douai (Nord).
m (2).	Lieutenant.	1,700 (a)	*Idem.*	*Idem.*	Meximieux (Ain).
m.	Contrôleur principal de 2e classe.	3,000 (b)	En activité.	18 oct. 1885.	Versailles (Seine-et-Oise).
m.	Garde de 2e classe.	2,550 (b)	*Idem.*	22 dec. 1885.	Toulouse (Haute-Garonne).
m.	Adjoint principal de 2e classe.	3,325 (b)	*Idem.*	22 nov. 1885.	*Idem.*
m.	*Idem.*	3,500 (b)	*Idem.*	*Idem.*	Constantine (Constantine).

la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura été rayé des les d'activité.

Digitized by Google

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCE. Dates.	NAISSANCE. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	SERVICES effectifs. Mois.	SERVICES effectifs. Jours.	CAMPAGNES. Ans.	CAMPAGNES. Mois.	CAMPAGNES. Jours.	TOTAL. Ans.	TOTAL. Mois.	TOTAL. Jours.
20	CHOLLEY (Jean-Pierre).	1er oct. 1832.	Lyon (Rhône).	Capitaine de gendarmerie.	36	1	1	1	»	»			
21	LANOYE (François-Jacques).	15 oct. 1829.	Dunkerque (Nord).	Contrôleur d'armés de 3e classe.	37	11	4	4	»	»			

(a) A la condition que les arrérages ne commenceront qu'à dater du jour où le titulaire aura cessé de l'activité et sauf déduction des sommes perçues depuis le 5 novembre 1885 sur la pension de 2,650 francs accordée par décret du 27 octobre 1885 que la présente annule. — (b) A la condition que les arrérages ne commen

N° 23,142. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations, des 20 janvier et 10 avril 1885, par lesquelles le conseil municipal de Charleville (Ardennes) a voté l'imposition, à l'octroi de cette ville, des métaux destinés aux constructions immobilières. (*Paris, 29 Décembre 1885.*)

N° 23,143. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération, du 27 mai 1885, par laquelle le conseil municipal de Mazères (Ariège) a voté la prorogation, pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, et la revision des actes de perception de l'octroi de cette commune. (*Paris, 29 Décembre 1885.*)

N° 23,144. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous la réserve formulée à l'article 2 ci-après, les délibérations, des 7 avril et 5 mai 1885, par lesquelles le conseil municipal de Louviers (Eure) a voté la revision et la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes constitutifs de l'octroi de cette ville.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles auraient pour objet :

1° La suppression d'une disposition de l'article 37 du règlement portant que les volailles, lapins domestiques, etc., de l'intérieur sont assujettis aux mêmes droits que ceux venant de l'extérieur ;

2° Une disposition ajoutée à l'article 37 qui exige que le gibier soit soumis à l'estampille de l'octroi. (*Paris, 29 Décembre 1885.*)

N° 23,145. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2, les délibérations, des 25 juin et 18 août 1885, par lesquelles le conseil municipal d'Agde (Hérault) a voté la prorogation, pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, et la revision des actes de perception de l'octroi de cette commune.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations, en tant qu'elles ont autorisé l'insertion, en marge du tarif, de deux annotations nouvelles stipulant, pour les fourrages introduits ou récoltés par les cultivateurs et pour les moellons, un mode d'imposition autre que celui admis par les règlements généraux en vigueur sur les octrois. (*Paris, 29 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

LES loi de 1831 des Son.	GRADE sur lequel la pension est réglée.	QUOTITÉ de la pension.	POSITION actuelle des titulaires.	ÉPOQUE de l'entrée en jouissance de leur pension.	DOMICILE des titulaires.
M.	Capitaine.	2,675f (a)	En retraite.	5 nov. 1885.	Luzy (Haute-Nièvre).
L.	Contrôleur de 3e classe.	1,820 (b)	Idem	27 oct. 1885.	Destingon (Doubs).
	TOTAL.....	64,618			

à dater du jour où le titulaire aura été rayé des contrôles de l'activité et sauf déduction des semmes perçues le 27 octobre 1885 sur la pension de 1,663 francs concédée par décret du 27 octobre 1885 et que la présente annule.

N° 23,146. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal de Clamecy (Nièvre), des 19 mars et 18 mai 1885, ayant pour objet la révision et la prorogation des actes constitutifs de l'octroi de cette ville jusqu'au 31 décembre 1890.

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées en ce qui concerne :

1° L'établissement d'une taxe supérieure à sept francs cinquante centimes par hectolitre d'alcool pur contenu dans les vernis à l'alcool et alcools dénaturés ;

2° L'imposition de fers, fontes, briques, tuiles, carreaux, mitres, tuyaux en poterie, autres que ceux destinés à la construction des bâtiments. (*Paris, 29 Décembre 1885.*)

N° 23,147. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2 ci-après, les délibérations du conseil municipal de Mamers (Sarthe), des 11 mars et 8 avril 1885, relatives à la révision des tarif et règlement de l'octroi de cette commune.

2° Ne sont pas approuvées :

1° Les modifications apportées aux articles 5, 6, 25, 30 et 48 du règlement ;

2° L'imposition d'une taxe de dix centimes par kilogramme sur les conserves de toute espece, en tant qu'elle aurait pour résultat de soumettre les conserves de viandes a un droit supérieur à six centimes par kilogramme ;

3° Une observation marginale du tarif qui impose les fruits à cidre à raison de trois cents kilogrammes de pommes ou de poires, pour deux hectolitres de cidre ou poiré;

4° La disposition finale qui fixe, à l'égard de certains objets, la déduction à accorder pour la taxe des emballages. (*Paris, 29 Décembre 1885.*)

N° 23,148. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve la délibération, du 18 août 1885, par laquelle le conseil municipal de Darnétal (Seine-Inférieure) a voté la modification de l'article 37 du règlement de son octroi. (*Paris, 29 Décembre 1885.*)

N° 23,149. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves formulées à l'article 2 ci-après, les délibérations, des 1er août et 23 septembre 1885, par lesquelles le conseil municipal de Cou-

Digitized by Google

lommiers (Seine-et-Marne) a voté la revision et la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles auraient pour objet :

1° L'insertion à l'article 56 du règlement, d'une disposition portant que les entrepositaires seront tenus d'avoir un registre à souche, duquel ils détacheront un bordereau détaillé indiquant la nature et la quantité des marchandises déclarées à la sortie pour être représenté au bureau d'octroi ;

2° L'imposition des chevaux, ânes et mulets ;

3° Une taxe sur les charbons de bois, supérieure à vingt centimes l'hectolitre ;

4° Une taxe sur le coke, supérieure à trois francs par mille kilogrammes. (*Paris, 29 Décembre 1885.*)

N° 23,150. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2 ci-après, les délibérations, des 7 mars et 3 juin 1885, par lesquelles le conseil municipal de Troyes (Aube) a voté la revision et la prorogation, pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes constitutifs de l'octroi de cette ville.

2° La délibération du 7 mars 1885 n'est pas approuvée en tant qu'elle aurait pour objet :

1° L'extension du périmètre ;

2° L'insertion à l'article 3 du règlement d'une disposition portant que, par exception, le samedi, jour de marché, les bureaux ne seront fermés qu'à huit heures du soir, pendant les mois de janvier, février, novembre et décembre, mais en tant seulement que cette disposition s'appliquerait aux boissons soumises aux droits du tarif ;

3° Une stipulation d'après laquelle le vétérinaire inspecteur municipal devrait s'assurer de l'enfouissement des bestiaux morts de maladie ;

4° L'imposition des confitures ;

5° L'établissement d'un droit supérieur à sept francs les cent kilogrammes sur les conserves de viande ;

6° Le maintien d'une observation générale, aux termes de laquelle les objets non imposables mélangés avec ceux compris au tarif supporteraient également le droit ;

7° Les annotations marginales du tarif fixant les taxes d'après lesquelles sera calculé le poids net de divers objets soumis aux droits d'octroi ;

8° La disposition du tarif d'après laquelle il ne doit être fait aucune déduction pour les boîtes, flacons, terrines, etc., dans lesquels se trouvent renfermées les conserves de viande, de volailles, de gibiers et de poissons. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,151. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous les réserves formulées à l'article 2 ci-après, la délibération, du 21 août 1885, par laquelle le conseil municipal de Castelnaudary (Aude) a voté la prorogation pour trois ans, à compter du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle comporterait :

1° La perception d'une taxe sur la viande dépecée de porc supérieure à quatre francs vingt centimes les cent kilogrammes ;

2° La perception d'une taxe sur les bois en grume durs supérieure à quatre francs cinquante centimes le mètre cube ;

3° La perception au titre des matériaux d'une taxe sur les bois qui s'appliquerait à d'autres bois qu'à ceux qui sont destinés aux constructions immobilières. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,152. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2, les délibérations, des 21 février et 30 mai 1885, par lesquelles le conseil municipal d'Arles (Bouches-du-Rhône) a voté la prorogation, pour trois ans, à partir du 1er janvier 1886, et la revision des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles ont autorisé :

1° Une taxe sur les bières, supérieure à huit francs (8f) par hectolitre;

2° La perception d'un droit sur les limonades, supérieur à huit francs (8f) par hectolitre;

3° L'imposition des viandes dépecées de porcs à raison de plus de sept francs vingt centimes par cent kilogrammes;

4° L'exemption de la taxe sur les pigeons, lapins et volailles élevés dans l'intérieur du rayon de l'octroi;

5° Une taxe sur les huiles minérales supérieure à deux francs soixante-quinze centimes les cent kilogrammes;

6° Une annotation marginale du tarif, relative à la déduction de dix pour cent de la taxe, quand il y aura impossibilité de déduire la tare. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,153. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit:

1° Sont approuvées, sous la réserve insérée à l'article 2, les délibérations, des 26 mars et 14 août 1885, par lesquelles le conseil municipal de la Ciotat (Bouches-du-Rhône) a voté la prorogation pour trois ans, à partir du 1er janvier 1886, des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles ont frappé les huiles minérales d'un droit supérieur à deux francs cinquante centimes. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,154. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2, les délibérations, des 13 et 17 août 1885, par lesquelles le conseil municipal de Marseille (Bouches-du-Rhône) a voté la prorogation pour un an, à partir du 1er janvier 1886, et la revision des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations :

1° En tant qu'elles ont autorisé la perception d'une taxe supérieure à quatorze francs sur la bière; à quinze francs sur les abats et issues; à dix francs sur les conserves de viandes, en tant qu'elles se trouveraient comprises sous la dénomination : « *pâtés et terrines non truffés, viandes confites, volailles mortes* », et qu'elles seraient, par suite, frappées d'un droit supérieur à dix francs (10f);

2° En tant qu'elles ont réduit de vingt à dix pour cent le taux de la déduction à accorder aux entrepositaires de glace à rafraîchir;

3° En tant qu'elles ont apporté des modifications au règlement existant. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,155. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous les réserves ci-après, la délibération, du 26 juin 1885, du conseil municipal de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), ayant pour objet la revision et la prorogation des actes constitutifs de l'octroi de cette commune jusqu'au 31 décembre 1890;

Digitized by Google

2° Ladite délibération n'est pas approuvée en ce qui concerne le maintien des taxes supérieures :

1° A quatre francs par cent kilogrammes sur les porcs sur pied;

2° A quatre francs quatre-vingts centimes par cent kilogrammes sur les viandes de porc dépecées;

3° A cinq francs par cent kilogrammes sur les veaux sur pied;

4° A six francs soixante-six centimes par cent kilogrammes sur la viande dépecée de veau;

5° A cinq francs par cent kilogrammes sur les conserves de viandes;

6° A six francs par cent kilogrammes sur les viandes salées et graisses;

7° A trois francs par cent kilogrammes sur les huiles minérales;

8° A trente centimes par cent kilogrammes de chaux;

9° A un franc par cent kilogrammes sur le charbon de bois;

10° A vingt-quatre francs par cent kilogrammes sur les cierges, cires blanches et barillets;

11° A vingt francs par cent kilogrammes sur les stéarines et bougies;

12° A vingt centimes la pièce sur les faisans; à huit centimes la pièce sur les perdrix;

13° L'imposition au poids brut des savons, glaces et miroirs. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,156. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal de Terrasson (Dordogne), des 19 novembre 1884, 4 août et 16 novembre 1885, ayant pour objet la révision et la prorogation des actes constitutifs de l'octroi de cette commune jusqu'au 31 décembre 1889.

2° Lesdites délibérations ne sont pas approuvées en ce qui concerne la perception de taxes supérieures à trois francs trente centimes par cent kilogrammes sur la viande de vache, trois francs quarante-sept centimes sur la viande de veau, deux francs soixante-quatre centimes sur la viande de porc. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,157. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2 ci-après, les délibérations du conseil municipal de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), des 10 mars et 10 septembre 1885, relatives à la revision et à la prorogation pendant une période de cinq ans, à compter du 1er janvier 1886, du tarif de l'octroi de cette commune.

2. Ne sont pas approuvées lesdites délibérations, en tant qu'elles ont pour objet :

1° La prorogation ou l'établissement de taxes supérieures à cinq francs par hectolitre de bière; à six francs par cent kilogrammes sur les conserves de viande; à un franc soixante centimes par mètre cube de pierres de taille tendres; à vingt-deux centimes par cent kilogrammes de marbres ou granits et à quatre francs par cent kilogrammes de vernis autres que ceux à l'alcool;

2° L'imposition du poisson d'eau douce, en tant qu'elle ne s'applique pas aux quantités de dix kilogrammes et au-dessous, introduites par les pêcheurs;

3° L'imposition de divers objets au poids brut au lieu du poids net;

4° L'insertion au tarif d'une observation marginale qui laisse à l'appréciation du service l'évaluation des quantités de fourrages introduites non bottelées. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,158. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous les réserves indiquées à l'article 2, la délibération, du 10 juillet 1885, par laquelle le conseil municipal de Cette (Hérault) a voté la prorogation pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886, et la revision des actes de perception de l'octroi de cette ville.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle a autorisé :

1° L'imposition au poids brut des articles compris dans le tarif et l'imposition des objets mélangés à un taux autre que ceux fixés par ce tarif;

2° L'imposition des huiles minérales à un chiffre total dépassant le maximum du décret du 12 février 1870;

3° L'insertion du nouvel article 3 *bis* dans le règlement;

4° La disposition nouvelle de l'article 32 du règlement, relative à l'obligation pour les entrepositaires de fournir une caution.

3° La municipalité sera tenue de justifier chaque année, à la préfecture, de l'emploi des taxes spéciales au payement des dépenses en vue desquelles elles ont été autorisées. Le compte général du produit de ces taxes, tant en recette qu'en dépense, devra être présenté à l'expiration du délai fixé pour la perception desdites taxes. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,159. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous la réserve formulée à l'article 2 ci-après, les délibérations, des 10 avril et 3 juillet 1885, par lesquelles le conseil municipal d'Avranches (Manche) a voté la revision et la prorogation des tarif et règlement de l'octroi de cette ville, pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations en tant qu'elles auraient pour objet :

1° L'extension du périmètre de l'octroi de cette ville;

2° La prorogation d'un droit d'octroi sur les canards, coqs, poules et poulets tués. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,160. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves ci-après, les délibérations du conseil municipal de Gueméné (Morbihan), des 22 février et 26 juillet 1885, ayant pour objet la revision et la prorogation des actes constitutifs de l'octroi de cette commune à partir du 1er janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1890.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations, en tant qu'elles ont eu pour objet la perception de taxes supérieures à trois francs par cent kilogrammes sur la viande dépecée de bœufs, vaches, porcs, veaux, moutons, chèvres. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,161. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée la délibération, du 28 mars 1885, par laquelle le conseil municipal de Valenciennes (Nord) a prorogé pour quatre ans, à partir du 1er janvier 1886, la perception de taxes additionnelles à son octroi, sous la réserve que cette prorogation ne durera que jusqu'au 31 décembre 1886.

2° Les taxes additionnelles autorisées par l'article qui précède, seront spécialement affectées au service de l'emprunt de trois cent cinquante mille francs, contracté en vue de la construction d'un groupe scolaire au faubourg de Paris et d'une école à Saint-Vaast.

Digitized by Google

L'administration municipale sera tenue de justifier à la fin de l'année, au préfet, de l'emploi de ces taxes additionnelles.

3° Est rapporté le décret du 20 novembre 1885 relatif à l'octroi de Valenciennes, en ce qu'il a de contraire au présent décret. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,162. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves formulées à l'article 2 ci-après, les délibérations, des 19 juin, 3 et 10 juillet et 13 août 1885, par lesquelles le conseil municipal de Calais (Pas-de-Calais) a voté la fusion des deux octrois des anciennes communes de Calais et de Saint-Pierre-lez-Calais et la prorogation des actes de perception ainsi confondus, pour cinq années, à partir du 1er janvier 1886.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations, en tant qu'elles auraient pour objet :

1° L'insertion soit dans le règlement proprement dit, soit dans le tarif, de dispositions réglementaires ne figurant point soit dans le règlement type de l'administration des contributions indirectes, soit dans le tarif annexé au décret du 12 février 1870;

2° L'imposition de métaux autres que ceux qui sont destinés à la construction des bâtiments;

3° L'extension de la perception de taxes d'octroi aux parties du territoire de l'ancienne commune de Saint-Pierre-lez-Calais, situées en dehors de l'enceinte fortifiée, pour une durée supérieure à six mois, à partir du 1er janvier 1886. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,163. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Sont approuvées, sous les réserves indiquées à l'article 2, les délibérations des 6 mai et 20 septembre 1885, par lesquelles le conseil municipal de Rumilly (Haute-Savoie) a voté la revision et la prorogation des actes de perception de l'octroi de cette ville, pour cinq ans, à partir du 1er janvier 1886.

2° Ne sont pas approuvées lesdites délibérations :

1° En tant qu'elles ont autorisé la perception de taxes supérieures à trois francs sur les vinaigres, à vingt et un francs sur les acides acétiques, à cinq francs sur les veaux, à cinq francs sur les porcs, à huit francs sur la viande dépecée de veau et à six francs sur la viande dépecée de porc;

2° En tant qu'elles ont voté l'extension du périmètre actuel.

3. Les taxes additionnelles autorisées par l'article premier seront spécialement affectées au service de la dette municipale et au payement des dépenses extraordinaires.

L'administration locale sera tenue de justifier, chaque année, au préfet, de l'emploi de ces taxes additionnelles dont le produit fera l'objet d'un compte général, tant en recette qu'en dépense, qui devra être présenté à l'expiration de la durée fixée par le présent décret. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

N° 23,164. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) qui approuve les délibérations du conseil municipal de Saint-Mandé (Seine), des 18 mars et 26 mai 1885 relatives à la revision du tarif de l'octroi de cette commune, sous réserve, toutefois, de la suppression du droit sur les bois de charronnage ou sur tous bois autres que ceux qui sont employés soit comme combustibles, soit comme matériaux de constructions immobilières. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

Digitized by Google

° 23,165. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre des finances) portant ce qui suit :

1° Est approuvée, sous la réserve formulée à l'article 2, la délibération, du juillet 1885, par laquelle le conseil municipal de Toulon (Var) a voté la prorogation partir du 1er janvier 1886, du tarif de l'octroi de cette ville.

2° N'est pas approuvée ladite délibération en tant qu'elle a autorisé une prorogapérieure à six mois. (*Paris, 30 Décembre 1885.*)

° 23,166. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Durant les treize dernières années de la première période (1885-1897), a possibilité de la première série de futaie dite *de Brion* de la forêt domaniale de ierzon (Cher) sera fixée à mille sept cent treize mètres cubes à recruter sous forme e coupes de régénération dans la parcelle D' de la première affectation.

Le directeur des forêts pourra autoriser l'assiette des coupes principales à titre l'emprunt et avec précomptage sur la possibilité dans la parcelle A² de la deuxième ffectation.

2. La possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés ar le directeur des forêts.

3. Les dispositions du décret du 23 octobre 1858 non contraires aux présentes sont maintenues. (*Paris, 16 Mai 1885.*)

N° 23,167. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. Pendant la deuxième période de la révolution transitoire de l'aménagement de la forêt domaniale de Banney (Haute-Saône), 1886-1910, la possibilité des coupes principales de régénération à asseoir dans la première affectation sera fixée à huit cent trente-huit mètres cubes.

Il sera en outre exploité sur propositions spéciales dans la quatrième affectation des coupes définitives jusqu'à concurrence d'un volume de trois mille quatre cent trois mètres cubes.

La possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

2. Les dispositions du décret du 14 juin 1861 non contraires aux présentes sont maintenues. (*Paris, 16 Mai 1885.*)

N° 23,168. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant :

ART. 1er. La forêt domaniale des Trois-Monts (Saône-et-Loire), contenant quatre cent quatre-vingt-sept hectares soixante-neuf ares, continuera à être traitée en futaie pleine par la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies et sera soumise à cet effet à une révolution de cent soixante ans partagée en quatre périodes égales correspondant sur le terrain à un même nombre d'affectations.

2. Pendant les vingt-cinq dernières années de la première période, dont l'origine remonte à 1870, la possibilité des coupes de régénération à effectuer dans les parcelles A^1, B^1, C^1 de la première affectation est fixée à deux cent quatre-vingts mètres cubes.

Cette possibilité pourra être l'objet de revisions dont les résultats seront arrêtés par le directeur des forêts.

3. La quatrième affectation sera parcourue de 1885 à 1903 par des coupes de taillis sous futaie, d'une contenance moyenne annuelle de six hectares onze ares. La marche de ces coupes sera réglée par le directeur des forêts.

4. Le décret du 7 mai 1870 est abrogé. (*Paris, 16 Mai 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,169. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) qui autorise l'Administration des forêts à faire asseoir, dans les bois communaux situés dans le département de l'Ain, les coupes extraordinaires ci-après désignées, savoir :

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
1	Anglefort..	Réserve.....	5h 00a	»	»	Taillis furetd.
2	Belmont (section de Belmont).	Fays (Le).....	»	»	150	Extraction jardinatoire.
3	Brénaz.....	Deux affectations (parcelle A²).	»	»	800	Régénération. A exploiter par moitié en 1887-88. Charge annuelle : cent francs pour travaux.
4	Cormaranche.	Première série (sixième affectation, Mazières).	»	»	440	Régénération. Charge trois cent cinquante francs pour 7 peuplements. Imp. du surplus de la demande.
5	Culoz.....	Plâtrières.....	»	»	360	Extraction.
6	Hauteville-et-Lompnes.	Bouchardière et Crot-Bergerat.	»	»	1,200	Extraction et régénération. A exploiter par moitié en 1885-886. Le surplus de la demande est rejeté.
7	Lochieu....	Deuxième affectation (parcelles A², B², C²).	»	»	750	Régénération. A exploiter par tiers de 1885 à 1887.
8	Saint-Rambert-en-Bugey (section de Blanoz).	Plapafay.....	»	»	75	Extraction.
9	Virieux-le-Grand.	Sardmont.....	»	»	800	Extraction jardinatoire.
10	Virieux-le-Petit.	Rebatel.....	»	»	350	*Idem.* A délivrer.
11	Longecombe (section de Ponvillien et Chappe).	Courbette-aux-Loups...	3 25	»	»	Taillis sous futaie. Charges : cent vingt francs pour travaux.
12	Grand-Corent.	Réserve.....	7 64	»	»	Taillis sous futaie.
13	Innimond..	*Idem*.....	6 00	»	»	*Idem.*
14	Lompnas...	*Idem*.....	7 60	»	»	*Idem.*
15	Marchamp (section dudit).	*Idem* (totalité).....	15 00	»	»	Taillis.
16	Ordonnaz..	Combe-Noire.....	15 15	»	»	Taillis sous futaie.
17	Vaux.....	Réserve.....	10 30	»	»	*Idem.* A exploiter par moitié en 1886-1887.
18	Châtillon-de-Michaille.	Grands-Bois.....	»	»	400	Extraction jardinatoire.
19	Chezery....	Chaz (La).....	»	»	150	Jardinage.
20	Collonges..	Charbonnière (La)....	»	»	181	*Idem.*
21	Crozet.....	Pre-Galet.....	»	»	500	Extraction.
22	Gex.....	Troisième série (quatrième affectation, parcelles D⁴, E⁴).	»	»	600	Régénération.
22 *bis.*	*Idem*.....	Cinquième série (quatrième affectation, parcelle C³).	»	»	200	*Idem.*
22 *ter.*	*Idem*.....	Sixième série (le Chalet, parcelle H).	»	»	200	Jardinage.

Digitized by Google

N°s DES ARTICLES.	NOMS des communes propriétaires de bois.	SITUATION et nature des coupes extraordinaires. Noms des cantons où les coupes seront assises.	Étendue des coupes à exploiter par contenance.	Nombre d'arbres à exploiter en jardinant ou par éclaircie.	Quantité de mètres cubes sans désignation du nombre d'arbres.	CONDITIONS sous lesquelles les exploitations devront avoir lieu.
23	Farges.....	Pré-Cazin.....	6h 65a	"	"	Taillis sous-futaie.
24	Forens.....	Réserve.....	3 50	"	"	Taillis furetié.
25	Saint-Jean-de-Gonville.	*Idem*.....	"	"	300	Extraction de résineux.
26	Montanges.	Cruchon.....	8 49	"	"	Taillis sous futaie.
27	*Idem*.....	Tréféa.....	4 49	"	"	*Idem*.
28	Ochias.....	Creux-du-Hérisson.....	1 93	"	"	*Idem*.
29	*Idem*.....	Merlogne.....	"	"	209	Jardinage.
30	Thoiry (section de Fenièves).	.....	"	"	150	*Idem*.
31	Thoiry (section de Thoiry).	.....	"	"	150	*Idem*.
32	Thoiry (section d'Allemagne).	.....	"	"	200	*Idem*.
33	Vesenex....	Bois-de-Ban.....	"	"	189	*Idem*.
34	Vouvray ...	Bois-Bouvier.....	"	"	262	*Idem*.
35	Apremont..	Parcelles K^3, C^1, K^4.....	"	"	1,750	Extraction.
36	Brénod (commune).	Première affectation (parcelle B^1).	"	"	191	Régénération.
37	Brénod (section).	Quatrième affectation (parcelles A^3, B^4, C^4).	"	"	528	*Idem*.
38	Chevillard..	Première affectation (parcelle A^1).	"	"	1,021	*Idem*. La possibilité des coupes ordinaires de 1885 à 1890 sera réduite à deux cent cinquante-six mètres cubes.
39	Echallon...	Première série (parcelles B^4, C^4).	"	"	153	Régénération.
		Deuxième série (parcelles B^3 C^3).	"	"	315	Extraction.
40	Groissiat...	Réserve.....	2 00	"	"	Taillis sous futaie.
41	Izenave....	Liman et la Rebordière.	"	"	140	Extraction. Rejet du surplus de la demande.
42	Lantenay...	Mont (le)	"	"	156	Jardinage. A précompter sur la possibilité à déterminer.
43	Martignat (section de Martignat).	Parcelles E^1, F^1, B^2....	"	"	405	Jardinage.
44	Veyziat....	Niévine.....	"	"	200	Extraction.
45	Vieux-d'Izenave (section de Balmay).	Toute la forêt.....	"	"	500	*Idem*.
46	Vieux-d'Izenave (section de Corcelettes).	Réserve.....	3 01	"	"	Taillis sous futaie.

(*Paris, 16 Mai 1885.*)

Digitized by Google

N° 23,170. — DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contresigné par le ministre de l'agriculture) portant que le décret du 8 février 1865 qui prescrivait que la forêt communale de Billy-sous-Mangiennes (Meuse) serait soumise à des nettoiements périodiques portant, chaque année, sur la coupe ordinaire âgée de dix-sept ans et sur les taillis du quart en réserve âgés de vingt ans, est et demeure rapporté. (*Paris, 16 Mai 1885*)

Erratum. Bulletin des lois, XIIe série, partie supplémentaire, n° 183, 49e état des options d'Alsaciens-Lorrains, page 2848, n° d'ordre 139, *Bouteron*, au lieu de (*Paul-Constance-Félicie*), lisez (*Paul-Constance-Félicien*).

Certifié conforme :

Paris, le 30 * Janvier 1886,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

DEMÔLE.

* Cette date est celle de la réception du Bulletin au ministère de la Justice.

On s'abonne pour le *Bulletin des Lois*, à raison de 9 francs par an, à la caisse de l'Imprimerie nationale ou chez les Receveurs des postes des départements.

IMPRIMERIE NATIONALE. — 30 Janvier 1886.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XXXI DE LA XIIe SÉRIE

DU BULLETIN DES LOIS.

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

DEUXIEME SEMESTRE DE 1885.

(N°s 1689 à 1741.)

A

ADMINISTRATION CENTRALE DES FINANCES (ASSOCIATION AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'), B. 1734, p. 1288.

AGENTS DE CHANGE (CAISSE DE RETRAITES DES COMMIS D'), B. 1734, p. 1284.

AMÉNAGEMENT DE BOIS ET FORÊTS. Voyez *Bois*.

ANNULATION DE PENSIONS. Voyez *Pensions inscrites au trésor public*.

ASILE AGRICOLE DE VALLON (Ardèche), B. 1734, p. 1290.

ASILE PUBLIC D'ALIÉNÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME, B. 1734, p. 1302.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE CHAPTAL, B. 1734, p. 1296.

ASSOCIATION AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DES FINANCES, B. 1734, p. 1288.

ASSOCIATION CORRÉZIENNE DE PARIS, B. 1734, p. 1293.

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES PONTS ET CHAUSSÉES DE FRANCE, B. 1698, p. 286.

ATELIERS D'AVEUGLES (SOCIÉTÉ DES), B. 1734, p. 1297.

B

BARRAGES. Voyez *Eaux*.

BOIS. *Aménagement*. Décrets qui règlent ou modifient l'aménagement des bois et forêts appartenant aux communes ci-après : Aiguilles (Hautes-Alpes), B. 1737, p. 1383; Arreau (Hautes-Pyrénées), B. 1739, p. 1439; — Ban-

Digitized by Google

ney (Haute-Saône), B. 1741, p. 1521; Baume (Jura), B. 1713, p. 883; Béliet (Gironde), B. 1691, p. 51; Bissia (Jura), B. 1691, p. 50; Breil (Alpes-Maritimes), B. 1701, p. 386; Bresse (la) (Vosges), B. 1697, p. 275; — Champinoux (Meurthe-et-Moselle), B. 1731, p. 1236; Chapelle (la) (Meurthe-et-Moselle), B. 1697, p. 274; Châtillon-sur-Maiche (Doubs), B. 1691, p. 50; Chaux (Jura), B. 1691, p. 50; Chirac (Lozère), B. 1696, p. 246; Clairvaux (Aube), B. 1723, p. 1062; Colomieu (Ain), B. 1691, p. 50; Courbépine (Eure), B. 1737, p. 1383; — Entre-deux-Monts (Jura), B. 1692, p. 79; — Fontenay (forêt sectionale du Ban de Vaudricourt) (Vosges), B. 1719, p. 971; Fonties-Lacombe (Aude), B. 1691, p. 50; — Girancourt (Vosges), B. 1701, p. 387; Goudargues (Gard), B. 1728, p. 1146; Grand-Combe (Doubs), B. 1692, p. 76; Grande-Fosse (la) (Vosges), B. 1705, p. 484; Grande-Vanne (la) (Meuse), B. 1728, p. 1146; Grison (Saône-et-Loire), B. 1740, p. 1474; Gros-Bois (Meuse), B. 1735, p. 1337; Guérigny (Nièvre), B. 1692, p. 79; — Haudronville (Meuse), B. 1735, p. 1337; Hèches (Hautes-Pyrénées), B. 1708, p. 562; Hérival (Vosges), B. 1726, p. 1108; — Levier (Doubs), B. 1737, p. 1383; Ligny, B. 1708, p. 562; Lit-et-Mix (Landes), B. 1696, p. 246; — Manise (la) (Ardennes), B. 1722, p. 1028; Marizy (Saône-et-Loire), B. 1692, p. 80; Moladier (Allier), B. 1696, p. 245; — Noirmont (Doubs), B. 1737, p. 1383; — Parroy (Meurthe-et-Moselle), B. 1715, p. 900; Pexonne (Meurthe-et-Moselle), B. 1697, p. 274; Pierre-Percée (Meurthe-et-Moselle), B. 1697, p. 274; Planoise (Saône-et-Loire), B. 1735, p. 1337; Pommiers (Aveyron), B. 1696, p. 247; Pouilley-Français (Doubs), B. 1697, p. 272; Puid (le) (Vosges), B. 1723, p. 1061; — Risol (Doubs), B. 1696, p. 247; Ristolas (Hautes-Alpes), B. 1721, p. 1001; Rouvray (Seine-Inférieure), B. 1696, p. 246; Rupt-sur-Moselle (Vosges), B. 1722, p. 1027; — Saint-Auban (Alpes-Maritimes), B. 1705, p. 483; Saint-Benoît (Meuse), B. 1735, p. 1337; Saint-Chamond (Loire), B. 1728, p. 1146; Sainte-Croix (Ariège), B. 1696, p. 246; Saint-Hippolyte (Doubs), B. 1692, p. 77; Saint-Lary (Ariège), B. 1708, p. 560; Saint-Saulge (Nièvre), B. 1739, p. 1439; Soyria (Jura), B. 1692, p. 79; — Temple (le) (Aube), B. 1727, p. 1132; Teniet-el-Had (Alger), B. 1729, p. 1178; Thiville (Meurthe-et-Moselle), B. 1697, p. 275; Trémouille (Cantal), B. 1691, p. 52; Trois-Monts (les) (Saône-et-Loire), B. 1741, p. 1521; Tronçais (Allier), B. 1708, p. 563; — Valdebloré (Alpes-Maritimes), B. 1708, p. 563; Vierzon (Cher), B. 1741, p. 1521; Vieux-Boucau (Landes), B. 1717, p. 939; Villedieu (Doubs), B. 1692, p. 77.

Coupes autorisées. Décrets qui autorisent l'Administration des forêts à asseoir des coupes dans les bois et forêts appartenant aux communes ou établissements publics ci-après : Abbenans (Doubs), B. 1715, p. 902; Abelcourt (Haute-Saône), B. 1718; p. 961; Aberrement-lez-Thésy (Jura), B. 1731, p. 1235; Abergement-Sainte-Marie (l') (Doubs), B. 1715, p. 906; Ableuvenettes (les) (Vosges), B. 1721, p. 1004; Achey (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Adé (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Adelans (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Adrisans (Doubs), B. 1715, p. 902; Agnielles-en-Beauchêne (Hautes-Alpes), B. 1697, p. 273; Aibre (Doubs), B. 1715, p. 903; Aigaliers (Gard), B. 1718, p. 963; Aiglepierre (Jura), B. 1731, p. 1228; Aigney-le-Duc (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Aigny-le-

Digitized by Google

Petit (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Aiguebelette (Savoie), B. 1735, p. 1339; Ailleviliers (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Ailloncourt (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Aillon-le-Jeune (Savoie), B. 1735, p. 1339; Aillon-le-Vieux (Savoie), B. 1699, p. 319; Ainecreville (Meuse), B. 1718, p. 960; Aingerey (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Ainvelle (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Aire (Landes), B. 1719, p. 969; Albanne (Savoie), B. 1699, p. 319; Albiez-le-Jeune (Savoie), B. 1699, p. 319; Aliève (Jura), B. 1731, p. 1232; Allain-aux-Bœufs (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Allan (Drôme), B. 1735, p. 1338; Allarmont (Vosges), B. 1721, p. 1010; Allègre (Gard), B. 1718, p. 963; Allériot (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Alligny-en-Morvand (Nièvre), B. 1710, p. 799; Allondaz (Savoie), B. 1735, p. 1339; Allos (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Allues (les) (Savoie), B. 1735, p. 1340; Amancey (Doubs), B. 1715, p. 905; Amanty (Meuse), B. 1718, p. 959; Ambonville (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Ameuvelle (Vosges), B. 1721, p. 1006; Amoncourt (Haute-Saône), p. 1711, p. 810; Ampilly-le-Sec (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Ancerviller (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Anchamps (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Andelot-lez-Armand (Jura), B. 1731, p. 1232; Andilly (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Angais (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 924; Angirey (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Anglefort (Ain), B. 1741, p. 1522; Anjoutey (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Annay-la-Côte (Yonne), B. 1722, p. 1063; Annoux (Yonne), B. 1723, p. 1063; Anould (Vosges), B. 1721, p. 1009; Anoux (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Anrosey (Haute-Marne), B. 1735, p. 1344; Antin (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Appenan (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Appenans (Doubs), B. 1715, p. 902; Apremont (Ain), B. 1741, p. 1523; Apremont (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Apremont (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Aragnouet (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Arbois (Jura), B. 1731, p. 1235; Arbot (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Arc-en-Barrois (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Arcey (Doubs), B. 1715, p. 902; Arcizans-Dessus (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; B. 1728, p. 1147; Arc-lez-Gray (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Arc-sous-Cicon (Doubs), B. 1715, p. 905; Argelliers (Hérault), B. 1715, p. 907; Argilliers (Gard), B. 1718, p. 963; Argilly (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales), B. 1728, p. 1147; Armoy (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Arnac (Aveyron), B. 1716, p. 923; Aromas (Jura), B. 1731, p. 1232; Arragnouet (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Arras (Pas-de-Calais), B. 1696, p. 247; Arras (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Arsure-Arsurette (Jura), B. 1731, p. 1235; Assas (Hérault), B. 1715, p. 907; Aspremont (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Attigny (Vosges), B. 1721, p. 1012; Aubagne (Bouches-du-Rhône), B. 1717, p. 938; Aubazine (Corrèze), B. 1710, p. 798; Aubonne (Doubs), B. 1715, p. 905; Audelot (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Augea (Jura), B. 1731, p. 1232; Augicourt (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Aujeures (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Aulnoy (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Aumont (le syndicat) (Aube), B. 1721, p. 999; Auriac (Corrèze), B. 1710, p. 798; Aurouer (Allier), B. 1717, p. 938; Autechaux (Doubs), B. 1715, p. 903; Authoison (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Autoreille (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Autrey-lez-Gray (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Auvet (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Auxon

Digitized by Google

(Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Auxy (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Avies (les) (Hérault), B. 1715, p. 907; Avillers (Vosges), B. 1721, p. 1004; Avot (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Avranville (Vosges), B. 1721, p. 1002; Avrigney (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Azet (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; — Badménil (Vosges), B. 1721, p. 1008; Badonviller (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), B. 1737, p. 1384; Bains (Vosges), B. 1721, p. 1010; Bainville-aux-Saules (Vosges), B. 1721, p. 1004; Baissey (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Balanod (Jura), B. 1731, p. 1233; Ban (Doubs), B. 1737, p. 1383; Ban-de-Sapt (Vosges), B. 1721, p. 1008, 1011; Banios (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Banney (Haute-Saône), B. 1729, p. 1179; Banvillard (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Barbonne-Fayel (Marne), B. 1699, p. 318; Barisis (Aisne), B. 1719, p. 967; Bar-lez-Pesmes (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Barville (Vosges), B. 1721, p. 1002; Bastide (la) (Var) B. 1723, p. 1060; Bastide-de-Virac (la) (Ardèche), B. 1718, p. 958; Battenans (Doubs), B. 1715, p. 903; Batterans (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Baudrières (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Baume (Jura), B. 1713, p. 883; Bavans (Doubs), B. 1715, p. 904; Bayécourt (Vosges), B. 1721, p. 1007; Bazegney (Vosges), B. 1721, p. 1004; Bazoille (Vosges), B. 1721, p. 1002, 1004; Beauclair (Meuse), B. 1718, p. 960; Beaucourt (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Beaufort (Meuse), B. 1718, p. 960; Beaulieu (Meuse), B. 1718, p. 959; Beaume-Cornillane (la) (Drôme), B. 1735, p. 1338; Beaumont (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Beaumotte (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Beaumotte-lez-Montbozon (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Begnécourt (Vosges), B. 1721, p. 1005; Beire-le-Châtel (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Belfort (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Belgentier (Var), B. 1723, p. 1060; Bellecombe-en-Beauges (Savoie), B. 1735, p. 1339; Bellefontaine (Jura), B. 1731, p. 1233; Belleatre (Savoie), B. 1735, p. 1340; Belmont (Ain), B. 1741, p. 1521; Belmont (Vosges), B. 1721, p. 1007, 1011; Belmont-sur-Buttant (Vosges), B. 1721, p. 1008; Bélus (Landes), B. 1717, p. 939; Belvoir (Doubs), B. 1715, p. 902; Besnans (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Bessy (Yonne), B. 1725, p. 1063; Bétancourt (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Bettegney-Saint-Brice (Vosges), B. 1721, p. 1005; Bethonvilliers (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Betoncourt-lès-Brotte (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Betoncourt-lès-Menétrier (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Beuvezin (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Bezonvaux (Meuse), B. 1718, p. 959; Biarnes-les-Usiers (Doubs), B. 1715, p. 905; Bicqueley (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Bief (Doubs), B. 1715, p. 904; Bief-des-Maisons (Jura), B. 1731, p. 1229, 1235; Bief-du-Fourg (Jura), B. 1731, p. 1228; Binarville (Marne), B. 1699, p. 318; Bissey-la-Côte (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Bissia (Jura), B. 1731, p. 1232; Blaise (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Blamont (Doubs), B. 1715, p. 904; Blénod-lez-Toul (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Blérancourt (hospices de) (Aisne), B. 1719, p. 967; Bleurville (Vosges), B. 1721, p. 1007; Bligny (Aube), B. 1721, p. 999; Blondefontaine (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Blussans (Doubs), B. 1715, p. 902; Bois (le) (Savoie), B. 1735, p. 1340; Bois-la-Ville (Doubs), B. 1715, p. 902; Bolandoz (Doubs), B. 1715, p. 905; Bona (Nièvre), B. 1710, p. 799; Bondeval (Doubs), B. 1715, p. 904; Bonnevaux (Doubs), B. 1715,

Digitized by Google

p. 906; Bonvillaret (Savoie), B. 1735, p. 1340; Bordères (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 924; Borey (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Bornay (Jura), B. 1731, p. 1233; Bouchoux (les) (Jura), B. 1731, p. 1233; Bouhans-les-Montbozon (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Bouhey (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Boujailles (Doubs), B. 1715, p. 905; Boulc (Drôme), B. 1735, p. 1338; Bouligney (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Boult (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Bourdeau (Savoie), B. 1735, p. 1339; Bourg-de-Sirod (Jura), B. 1731, p. 1229; Bourget (le) (Jura), B. 1731, p. 1232; Bourg-Sainte-Marie (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Bourguignon (Doubs), B. 1715, p. 904; Bourguignon-la-Charité (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Bourisp (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Bouzancourt (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Bozel (Savoie), B. 1735, p. 1340; Brachay (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Bragny (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Brainans (Jura), B. 1731, p. 1235; Branne (Doubs), B. 1715, p. 902; Bras (Meuse), B. 1718, p. 959; Bras (Var), B. 1723, p. 1060; Braux-Sainte-Cohière (Marne), B. 1699, p. 318; Breil (Alpes-Maritimes), B. 1717, p. 939; Brénaz (Ain), B. 1741, p. 1522; Brenieville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Brénod (Ain), B. 1741, p. 1523; Bréseux (les) (Doubs), B. 1715, p. 904; Bresse (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Bresson (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Bretenières (la) (Jura), B. 1731, p. 1230; Breuche (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Breurey-lez-Faverney (Haute-Saône), B. 1732, p. 1264; Breurey-lez-Sorans (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Breux (Meuse), B. 1718, p. 960; Brey-et-Maison-du-Bois (Doubs), B. 1715, p. 906; Brienne-le-Château (hospice de) (Aube), B. 1721, p. 999; Brochon (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Brocourt (Meuse), B. 1737, p. 1383; Brognon (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Broindon (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Brotte-lez-Ray (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Brottes (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341, 1342; Brouix (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Brousseval (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Brouvelieures (Vosges), B. 1721, p. 1008; Bruant (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Bruguière (la) (Gard), B. 1718, p. 963; Brussey (Haute-Saône), B. 1723, p. 1061; Bucey-lez-Gy (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Bucey-lez-Traves (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Buchey (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Buffières (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Buffignécourt (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Bugard (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Bulligny (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Bult (Vosges), B. 1721, p. 1012; Bun (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; B. 1728, p. 1147; Bure (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Burgaud (le) (Haute-Garonne), B. 1732, p. 1263; Bussières (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Bussières (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Bussières-lez-Belmont (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Busson (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Bussurel (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Bussy-le-Grand (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Bussy-le-Repos (Marne), B. 1699, p. 318; — Cabrières (Gard), B. 1718, p. 963; Cabrières-d'Avignon (Vaucluse), B. 1700, p. 344; Cairaune (Vaucluse), B. 1700, p. 344; Caixon (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Calmoutier (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Caloire (Loire), B. 1720, p. 991; Cambounes (Tarn), B. 1729, p. 1179; Camparan (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Capelle-Masmolène (la) (Gard), B. 1718, p. 963; Carcès (Var), B. 1723, p. 1060; Cardeux (hospice de) (Cher), B. 1716, p. 923; Cassagnabère

Digitized by Google

(Haute-Garonne), B. 1732, p. 1263; Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Castillon-du-Gard (Gard), B. 1718, p. 963; Ceffonds (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Celles (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Celles (Vosges), B. 1721, p. 1010; Cendrecourt (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Censeau (Jura), B. 1731, p. 1228; Censy (Yonne), B. 1723, p. 1063; Cerizières (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Cerre-lez-Noroy (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Certemery (Jura), B. 1731, p. 1228; Cesse (Meuse), B. 1718, p. 960; Cessens (Savoie), B. 1735, p. 1339; Chalèmes (les) (Jura), B. 1731, p. 1229; Chalèze (Doubs), B. 1715, p. 903; Chalonvillars (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Chaluy (Nièvre), B. 1710, p. 799; Chalvraines (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342, 1344; Chambain (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Chambéry-sur-Apremont (Savoie), B. 1735, p. 1339; Chambley (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Chambornay-lez-Bellevaux (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Chamery (Aisne), B. 1719, p. 967; Champagne (Jura), B. 1731, p. 1230; Champagney (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Champagnole (Jura), B. 1731, p. 1229; Champcourt (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Champdray (Vosges), B. 1721, p. 1008; Champey (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Champigneulles (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Champignol (Aube), B. 1721, p. 999; Champigny-lez-Langres (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Champlieu (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Champlitte (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Champlitte-la-Ville (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Champlon (Meuse), B. 1718, p. 960; Champrenault (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Chantes (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Chapaize (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Chapelle (la) (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Chapelle (la) (Jura), B. 1731, p. 1228; Chapelle (la) (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Chapelle-Saint-André (la) (Nièvre), B. 1710, p. 799; Chapelle-Saint-Quillain (la) (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Chapois (Jura), B. 1731, p. 1233; Charenay (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Charentenay (Haute-Saône), B. 1711, p. 857; Charézier (Jura), B. 1731, p. 1232; Charmes (Vosges), B. 1721, p. 1005; Charmoille (Doubs), B. 1715, p. 904; Charmois-l'Orgueilleux (Vosges), B. 1721, p. 1007; Charmont (Marne), B. 1699, p. 318; Chassey-lez-Montbozon (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Chassignelle (Yonne), B. 1723, p. 1063; Chassigny (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Châtel (Vosges), B. 1721, p. 1005; Chatelard (le) (Savoie), B. 1699, p. 319; Châtel-Chéhéry (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Châtel-de-Joux (Jura), B. 1731, p. 1233; Châtelet (le) (Doubs), B. 1715, p. 902; Châtelneuf (Jura), B. 1731, p. 1229; Châtenois (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Châtenois (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Châtillon-de-Michaille (Ain), B. 1741, p. 1522; Chaumurupt (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Chaudron (Doubs), B. 1715, p. 906; Chauffecourt (Vosges), B. 1721, p. 1005; Chaulgnes (Nièvre), B. 1710, p. 799; Chaumergy (Jura), B. 1731, p. 1230; Chaumont (Haute-Marne), B. 1735, p. 1344; Chaumusse (la) (Jura), B. 1731, p. 1230; Chaux (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Chaux (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Chaux-des-Crotenay (la) (Jura), B. 1731, p. 1229; Chaux-des-Prés (les) (Jura), B. 1731, p. 1233; Chaux-du-Dombief (la) (Jura), B. 1731, p. 1229; Chaux-la-Lotière (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Chaux-lez-Passavant (Doubs), B. 1715, p. 902; Chavéria (Jura), B. 1731, p. 1232; Chavigny

Digitized by Google

(Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Chelle-Debat (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Chemaudin (Doubs), B. 1715, p. 903; Chenebier (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Chenières (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Chevannes (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Chevigney (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Chevillard (Ain), B. 1741, p. 1523; Chevreaux (Jura), B. 1731, p. 1233; Chèvremont (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Chèze (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Chezery (Ain), B. 1741, p. 1522; Chilly-le-Vignoble (Jura), B. 1731, p. 1233; Chilly-sur-Salins (Jura), B. 1731, p. 1228; Chissey (Jura), B. 1731, p. 1231; Chorges (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Circourt (Vosges), B. 1721, p. 1003; Cirey-lez-Bellevaux (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Cirfontaines-en-Ornois (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Citers (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Citey (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Cize (Jura), B. 1731, p. 1229; Clamecy (Nièvre), B. 1710, p. 799; Clarac (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Clérey-la-Côte (Vosges), B. 1721, p. 1002; Clermont (Meuse), B. 1718, p. 959; Clerval (Doubs), B. 1715, p. 902; Coarraze (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 924; Coincy-l'Abbaye (Aisne), B. 1719, p. 967; Collonges (Ain), B. 1741, p. 1522; Colmiers-le-Bas (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Colombé-le-Sec (Aube), B. 1721, p. 999; Colombier-Remonnot (Doubs), B. 1715, p. 905; Colomne (Jura), B. 1731, p. 1233; Colroy-la-Grande (Vosges), B. 1721, p. 1008; Combes (les) (Doubs), B. 1715, p. 905; Commaria (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Commenailles (Jura), B. 1731, p. 1230; Commissey (Yonne), B. 1723, p. 1063; Conflans-sur-Saine (Marne), B. 1699, p. 318; Confracourt (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Consenvoye (Meuse), B. 1718, p. 960; Corban (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Corbière (la) (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Corcelles (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Corcieux (Vosges), B. 1721, p. 1009; Cormaranche (Ain), B. 1741, p. 1522; Corniéville (Meuse), B. 1718, p. 959; Cornillon (Gard), B. 1718, p. 964; Correns (Var), B. 1723, p. 1060; Coulmier-le-Sec (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Coulonges (Aisne), B. 1719, p. 967; Coupray (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Courcelles-lez-Châtillon (Doubs), B. 1715, p. 904; Courcelles-Quingey (Doubs), B. 1715, p. 905; Cournonterral (Hérault), B. 1715, p. 907; Courson (Yonne), B. 1723, p. 1063; Coussey (Vosges), B. 1721, p. 1002; Coyserette (Jura), B. 1731, p. 1234; Crenans (Jura), B. 1731, p. 1234; Creuë (Meuse), B. 1718, p. 959; Creuse (la) (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Crevans (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Cromary (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Crosey-le-Grand (Doubs), B. 1715, p. 902; Crosey-le-Petit (Doubs), B. 1715, p. 902; Crozet (Ain), B. 1741, p. 1522; Crozets (les) (Jura), B. 1731, p. 1234; Cruis (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Crux-la-Ville (Nièvre), B. 1710, p. 799; Cruzy-le-Châtel (Yonne), B. 1723, p. 1063; Cubry-lez-Faverney (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Cuing (Haute-Garonne), B. 1732, p. 1263; Cuisance (Doubs), B. 1715, p. 902; Cuiseaux (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Cuisy (Meuse), B. 1718, p. 960; Culoz (Ain), B. 1741, p. 1522; Curnier (Drôme), B. 1735, p. 1338; Cusé (Doubs), p. 1715, p. 902; Cussangy (Aube), B. 1721, p. 999; Cussigny (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Cuvier (Jura), B. 1731, p. 1228; — Damblain (Vosges), B. 1721, p. 1003; Dampierre (Jura), B. 1731, p. 1232; Dampierre-sur-Linotte (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Dannemarie (Doubs), B. 1727, p. 1134; Darnieulles (Vosges), B. 1721, p. 1007; Dax

Digitized by Google

(Landes), B. 1717, p. 939; Demange-aux-Eaux (Meuse), B. 1718, p. 959; Denezières (Jura), B. 1731, p. 1229; Détain (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Deville (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Deyvillers (Vosges), B. 1721, p. 1012; Diarvillle (Vosges), B. 1721, p. 1005; Die (Drôme). B. 1735, p. 1338; Dijon (hospice de) (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Dingy-Saint-Clair (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Dombasle-devant Darney (Vosges), B. 1721, p. 1007; Dombrot-sur-Vair (Vosges), B. 1721, p. 1003; Domessargues (Gard), B. 1718, p. 963; Domèvre-sous-Montfort (Vosges), B. 1721, p. 1005; Domgermain (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Domjulien (Vosges), B. 1721, p. 1005; Dommarie-Eulmont (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Dommartin (Vosges), B. 1721, p. 1011; Dommartin-la-Montagne (Meuse), B. 1718, p. 960; Dommartin-la-Planchette (Marne), B. 1699, p. 318; Dommartin-le-Saint-Père (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Dommartin-lez-Vallois (Vosges), B. 1721, p. 1007; Dompaire (Vosges), B. 1721, p. 1005; Dompierre-sur-Nièvre (Nièvre), B. 1710, p. 799; Doncourt-aux-Templiers (Meuse), B. 1718, p. 960; Donjeux (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Dornecy (Nièvre), B. 1710, p. 799; Doucy-en-Beauges (Savoie), B. 1699, p. 319; Doye (Jura), B. 1731, p. 1228; Draguignan (Var), B. 1723, p. 1060; Dugny (Meuse), B. 1718, p. 959. — Ébreuil (hospice d') (Allier), B. 1717, p. 938; Échallon (Ain), B. 1741, p. 1523; Échaunay (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Échenans (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Écot (Doubs), B. 1715, p. 904; Éguenigue (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Encausses (Haute-Garonne), B. 1732, p. 1263; Entre-deux-Eaux (Vosges), B. 1721, p. 1009; Éoulx (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Épierre (Savoie), B. 1735, p. 1340; Épizon (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Équevilley (Haute-Saône), B. 1711, 810; Erize-la-Grande (Meuse), B. 1718, p. 959; Ernecourt (Meuse), B. 1718, p. 959; Esbou-Brest (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Escot (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 924; Escoussens (Tarn), B. 1729, p. 1179; Esley (Vosges), B. 1721, p. 1007; Espeluche (Drôme), B. 1735, p. 1338; Esprels (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Essarois (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Essavilly (Jura), B. 1731, p. 1235; Essegney (Vosges), B. 1721, p. 1005; Essey-la-Côte (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Essoyes (Aube), B. 1721, p. 999; Estaing (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; B. 1726, p. 1147; Estensan (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Estissac (Aube), B. 1736, p. 1358; Etais (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Etalans (Doubs), B. 1715, p. 903; Étalente (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Étival (Jura), B. 1731, p. 1234; Étobon (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Étrabonne (Doubs), B. 1715, p. 903; Étrepigney (Jura), B. 1731, p. 1235; Étrigny (Saône-et-Loire) B. 1733, p. 1279; Etrigny (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Étupes (Doubs), B. 1715, p. 904; Etuz (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Euvezin (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Evires (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278. — Falletans (Jura), B. 1731, p. 1231; Farges (Ain), B. 1741, p. 1523; Faverney (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Favières (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Feisson-sur-Salins (Savoie), B. 1735; p. 1340; Félon (Haut-Rhin), B. 1729, p. 1179; Fépin (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Ferrières-lez-Scey (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Fesches-l'Église (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Fins (les) (Doubs), B. 1715, p. 905; Flagy (Haute-

Digitized by Google

aône), B. 1711, p. 810; Flange-ouche (Doubs), B. 1715, p. 903; lassans (Var), B. 1723, p. 1060; lin (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, . 1110; Flize (Ardennes), B. 1721, . 1000; Florimont (Haut-Rhin), . 1719, p. 970; Flavignot (Côte-'Or), B. 1698, p. 293; Floranges Morbihan), B. 1691, p. 50; Flo-ent-et-Moiremont (Marne), . 1699, p. 318; Fol (Doubs), . 1715, p. 904; Fontaine (Haut-hin), B. 1719, p. 970; Fontaines-n-Duesnois (Côte-d'Or), B. 1698, . 294; Fontaine-Française (Côte-'Or), B. 1698, p. 294; Fontaine-ès-Luxeuil (Haute-Saône), B. 1718, . 961; Foncine-le-Haut (Jura), . 1731, p. 1229; Fondremand Haute-Saône), B. 1711, p. 810; 'ontenay-près-Vézelay (Yonne), . 1723, p. 1063; Fontenelle Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; 'ontenois-lez-Montbozon (Haute-aône), B. 1711, p. 811; Forens Ain), B. 1741, p. 1523; Fos (Haute-Garonne) B. 1732, p. 1263; Fos Hérault), B. 1715, p. 907; Foug Meurthe-et-Moselle), B. 1726, . 1111; Fougerolles (Haute-aône), B. 1732, p. 1264; Four-atier-Maison-Neuve (Doubs), . 1715, p. 906; Fourg (Doubs), . 1715, p. 903; Fourmiguères Pyrénées-Orientales), B. 1728, . 1147; Fournès (Gard), B. 1718, . 963; Fournet-Blancheroche Doubs), B. 1715, p. 904; Fouvent-e-Haut (Haute-Saône), B. 1712, . 817, Frabier (Haute-Saône), . 1718, p. 962; Frais (Haut-Rhin), . 1719, p. 970; Fraize (Vosges), . 1721, p. 1009; Frambouhans Doubs), B. 1715, p. 904; Franche-al (Ardennes), B. 1722, p. 1027; 'ranchevelle (Haute-Saône), . 1718, p. 962; Francheville (Côte-'Or), B. 1698, p. 294; Francourt Haute-Saône), B. 1712, p. 857; 'ranois (Doubs), B. 1715, p. 903; 'ranois (Haute-Saône), B. 1712, . 857; Frasne (Doubs), B. 1715, . 906; Frasne (Jura), B. 1731, . 1230; Fravaux (Aube), B. 1721, p. 999; Frémonville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Frenelle-la-Grande (Vosges), B. 1721, p. 1005; Frénois (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Fresnes (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Fresnes-sur-Apance (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Fréterive (Savoie), B. 1735, p. 1339; Fréteval (Loir-et-Cher), B. 1729, p. 1180; Froideconche (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Froideville (Jura), B. 1731, p. 1230; Frolvis (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Fromelennes (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Froncles (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Frontignan (Haute-Garonne), B. 1732, p. 1263; Frotey-lès-Lure (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Frouard (Meurthe-et-Moselle), B. 1736, p. 1358; Fuans (Doubs), B. 1715, p. 903; Fumay (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Furmeyer (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937. — Gaillagos (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; B. 1728, p. 1147; Garn (Le) (Gard), B. 1718, p. 963; Gaujac (Gard), B. 1718, p. 963; Gemmelaincourt (Vosges), B. 1721 p. 1005; Genaville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Gendrey (Jura), B. 1731, p. 1230; Genevreuille (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Genevrey (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Geraise (Jura), B. 1731, p. 1228; Gérardmer (Vosges), B. 1721, p. 1009; Gerbaix (Savoie); B. 1735, p. 1339; Gercourt (Meuse), B. 1718, p. 960; Gerde (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Germay (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Germigney (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Germigney (Jura), B. 1731, p. 1235; Germisay (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Gespunsart (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Gevrolles (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Gex (Ain), B. 1741, p. 1522; Gibeaumeix (Meurthe-et-Moselle), B. 1726,

Digitized by Google

p. 1111; Giey-sur-Aujon (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Gigny (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Gijounet (Tarn), B. 1729, p. 1179; Gillois (Jura), B. 1731, p. 1229; Gilly-lez-Cîteaux (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Gircourt-Lavièville (Vosges), B. 1721, p. 1005; Girmont (Vosges), B. 1721, p. 1007; Girolles (Yonne), B. 1723, p. 1063; Giromagny (Haut-Rhin), B. 1729, p. 1179; Giroviller (Vosges), B. 1721, p. 1005; Givry (Yonne), B. 1723, p. 1063; Gobessart (Meuse), B. 1735, p. 1337; Goncourt (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Gonfaron (Var), B. 1723, p. 1060; Gonneville (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Gonsans (Doubs), B. 1715, p. 903; Gorcy (Meurthe-et-Moselle, B. 1726, p. 1110; Gorhey (Vosges), B. 1721, p. 1005; Gourdan (Haute-Garonne), B. 1732, p. 1263; Gourgeon (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Goux-les-Usiers (Doubs), B. 1715, p. 905; Graffigny (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Grailhem (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090, 1091; Grancey-le-Château (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294, Grancey-sur-Ource (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Grand (Vosges), B. 1721, p. 1002; Grand-Bragny (Le) (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Grand-Charmont (Doubs), B. 1715, p. 904; Grand-Combe (Doubs), B. 1715, p. 905; Grand-Corent (Ain), B. 1741, p. 1522; Grand-Failly (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Grand-Fontaine-sur-Creuse (Doubs), B. 1715, p. 903; Grandvillars (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Grandvillers (Vosges), B. 1721, p. 1008; Granges (Les) (Aube), B. 1721, p. 999; Granges (Vosges), B. 1721, p. 1008; Grangettes (Les) (Doubs), B. 1715, p. 906; Granier (Savoie), B. 1735, p. 1340; Gras (Ardèche) B. 1718, p. 958; Grattery (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Gray (hospices de) (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Griscourt (Meurthe-et-Moselle, B. 1726, p. 1111; Groissiat (Ain), B. 1741, p. 1523; Guchan (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Gugney-aux-Aulx (Vosges), B. 1721, p. 1005; Guillestre (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 93; Gurgy-le-Château (Côte-d'Or), B. 1727, p. 1134; Gy (Haute-Saône), B. 1712, p. 858. — Hadigny-les-Verrières (Vosges) B. 1721, p. 1008; Hamonville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Hannonville (Meuse), B. 1719, p. 969; Hannonville-au-Passage (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Haltonchâtel (Meuse), B. 1718, p. 959; Hautecour (Jura), B. 1731, p. 1231; Haute-Molune (Jura), 1731, p. 1234; Hauterive (Doubs), B. 1715, p. 905; Hauterive-et-Cordonnet (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Hautes-Rivières (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Hauteville-et-Lompnes (Ain), B. 1741, p. 1522; Haybes (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Haye, B. 1726, p. 1178; Hechès (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Hennemont (Meuse), B. 1718, p. 960; Hennezel (Vosges), B. 1721, p. 1007; Herbeuval (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Hérépian (Hérault), B. 1715, p. 907; Hervan (Yonne), B. 1723, p. 1063; Hery (Nièvre), B. 1710, p. 799; Heuilley-sur-Saône (Côte-d'Or), B. 1698; p. 294; Hièvre-Paroisse (Doubs), B. 1715, p. 902; Hôpitaux-Neufs (Les) (Doubs), B. 1715, p. 906; Houdreville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111. Houeydets (Hautes-Pyrénées), B. 1737, p. 1384; Hurecourt (Haute-Saône), B. 1711, 812; Hyet (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Hymont (Vosges), B. 1721, p. 1005. — Igny (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Ilhet (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Inimont (Ain), B. 1741, p. 1522; Isches (Vosges), B. 1721, p. 1003;

Digitized by Google

vrey (Jura), B. 1731, p. 1228; zenave (Ain), B. 1741, p. 1523; teste (Basses-Pyrénées), B. 1716, . 924. — Jalogny (Saône-et-oire), B. 1733, p. 1280; Jeanénil (Vosges), B. 1721, p. 1008; eugny (le syndicat) (Aube), . 1721, p. 999; Joncy (Saône-et-oire), B. 1733, p. 1280; Jonhery (Haut-Rhin), B. 1719, . 970; Jorxey (Vosges), B. 1721, . 1005; Jouet-sur-l'Aubois (Cher), . 1716, p. 923; Jussarupt (Vosges), . 1721, p. 1012; Jussey (Haute-aône), B. 1711, p. 812; Juzet-de-uchon (Haute-Garonne), B. 1732, . 1263. — Koleah (Algérie), . 1723, p. 1062. — Labergeent-lez-Auxonne (Côte-d'Or), . 1698, p. 294; Labergement-ez-Seurre (Côte-d'Or), B. 1698, . 294; Labruguière (Tarn), . 1697, p. 275; B. 1729, p. 1179; ac-des-Rouges-Truites (Le) Jura), B. 1731, p. 1229; Lachaade (Meuse), B. 1735, p. 1337; achaume (Côte-d'Or), B. 1698, . 294; Lacommande (Basses-'yrénées), B. 1716, p. 924; Lacour-d'Arcenay (Côte-d'Or), . 1698, p. 294; Lacroix-aux-lines (Vosges), B. 1721, p. 1009; agarde (Vaucluse), B. 1700, . 344; Lagnes (Vaucluse), . 1700, p. 344; Laguiole (Aveyon), B. 1716, p. 923; Laines-ux-Bois (Aube), B. 1721, p. 999; . 1736, p. 1358; Lair-et-Granrupt (Vosges), B. 1721, p. 1009; aix (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, . 1110; Lajo (Lozère), B. 1715. . 908; Lajoux (Jura), B. 731, . 1234; Lalheue (Saône-et-Loire), . 1733, p. 1279; Lamarche Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; amarre (Jura), B. 1731, p. 1232; améac (Hautes-Pyrénées), . 1725, p. 1090; Lamorville Meuse), B. 1718, p. 959; Lanouilly (Meuse), 1718, p. 960; ans-le-Bourg (Savoie), B. 1699, . 319; Lantages (Aube), B. 1721, . 999; Lantenay (Ain), B. 1741, . 1523; Lanty (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Laperrière (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Larnaud (Jura), B. 1731, p. 1233; Lavangeot (Jura), B. 1731, p. 1230; Lavans-Quingey (Doubs), B. 1715, p. 905; Lavigney (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Lavilleneuve-sur-Vingeanne (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Laymont (Gers), B. 1727, p. 1134; Lenglay (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Léoncel (Drôme), B. 1735, p. 1338; Lérouville (Meuse), B. 1718, p. 959; Lery (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Lescheraines (Savoie), B. 1699, p. 319; Leschères (Jura), B. 1731, p. 1234, Lesgoulles (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Lesseux (Vosges), B. 1721, p. 1009; Leurville (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Levier (Doubs), B. 1715, p. 905; Lézat (Jura), B. 1731, p. 1229; Libaros (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Licey-sur-Vingeanne (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Liffol-le-Grand (Vosges), B. 1721, p. 1002; Liffol-le-Petit (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Lignerolles (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Lignières (Meuse), B. 1718, p. 959; Lignol (Aube), B. 1721, p. 999; Lioux (Vaucluse), B. 1700, p. 344; Liverdun (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Llagonne (La) (Pyrénées-Orientales), B. 1728, p. 1147; Llo (Pyrénées-Orientales), B. 1728, p. 1147; Lochieu (Ain), B. 1741, p. 1522; Lods (Doubs), B. 1715, p. 905; Lombrès (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Lomont (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Lompnas (Ain), B. 1741, p. 1522; Longchamps (Aube), B. 1721, p. 999; Longchaumois (Jura), B. 1731, p. 1234; Longecombe (Ain), B. 1741, p. 1522; Longevelle (Doubs), B. 1715, p. 902; Longeville (La) (Doubs), B. 1715, p. 906; Longwy (Jura), B. 1731, p. 1231; Lorgues (Var), B. 1723, p. 1060; Lormontot (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Louer (Landes), B. 1717, p. 939;

Digitized by Google

Loulle (Jura), B. 1731, p. 1229; Loupmont (Meuse), B. 1718, p. 959; Lourdes (Hautes-Pyrénées), B. 1737, p. 1384; Lournand (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1280; Lucenay-le-Duc (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Lucey (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Lucinges (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Lure (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Luxeuil (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Luzy-Verbresles (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341, Lyoffans (Haute-Saône), B. 1718, p. 961. — Madegney (Vosges), B. 1721, p. 1005; Maffrécourt (Marne), B. 1699, p. 318; Magneux (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Maiche (Doubs), B. 1715, p. 904; Mailleroncourt-Saint-Pancras (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Maisannay-la-Côte (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Maisey-le-Duc (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Maize-et-Bellenoye (la) (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Maizières (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Malachère (la) (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Malay (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1280; Malijay (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088, Mamey (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Mandres (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Mandres (Meuse), B. 1718, p. 959; Manonville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Maranville (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Marault (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Marcenat (Allier), B. 1717, p. 938; Marchamp (Ain), B. 1741, p. 1522; Marchesenil (Côte-d'Or), B. 1698; p. 294; Marcilly (Haute-Marne), B. 1735; p. 1342; Mardor (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Margny (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Marguerittes (Gard), B. 1718; p. 963; Marignac (Drôme), B. 1735, p. 1338; Marnézia (Jura), B. 1731, p. 1232; Maron (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Maroncourt (Vosges), B. 1721, p. 1005; Marthod (Savoie), B. 1735, p. 1339; Martignat (Ain), B. 1731, p. 1523; Martigny-les-Lamarche (Vosges), B. 1721, p. 1003; Mazde-Tence (Haute-Loire), B. 1731, p. 1089; Massilly (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1280, Mathay (Doubs), B. 1715, p. 904; Mattaincourt (Vosges), B. 1721, p. 1005; Mazton (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Maureillas (Pyrénées-Orientales), B. 1728, p. 1147; Mazan (Ardèche), B. 1718, p. 958; Mazaugues (Var), B. 1723, p. 1062; Mazeyrat-Aurouze (Haute-Loire), B. 1725, p. 1089; Melisey (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Melles (Haute-Garonne), B. 1731, p. 1263; Membrey (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Mémont (Doubs), B. 1715, p. 904; Menades (Vienne), B. 1723, p. 1063; Ménarmont (Vosges), B. 1721, p. 1008; Mennet-Planches, B. 1697, p. 1[illegible]; Menoncourt (Haut-Rhin), B. 1[illegible], p. 970; Menoux (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), B. 1712, p. 8[illegible]; Mertrud (Haute-Marne), B. 1[illegible], p. 1341; Meslières (Doubs), B. 1715, p. 904; Mesnay (Jura), B. 1731, p. 1228; Mesnil-sous-les-Côtes (Meuse), B. 1718, p. 960; Mesnil-sur-Oger (Marne), B. 1[illegible], p. 318; Métabief (Doubs), B. 1[illegible], p. 906; Metz (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Mevouillon (Drôme), B. 1735, p. 1338; Meyrargues (Bouches-du-Rhône), B. 1717, p. 938; Midrevaux (Vosges), B. 1721, p. 1003; Mièges (Jura), B. 1731, p. 1228; Mignavillers (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Mignovillard (Jura), B. 1731, p. 1228; Milières (Haute-Marne), B. 1[illegible], p. 1343; Mimet (Bouches-du-Rhône), B. 1717, p. 938; Minorville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Mirabeau (Vaucluse), B. 1700, p. 344; Miremont (Haute-Garonne), B. 1[illegible], p. 1061; Mirebel (Jura), B. 1[illegible], p. 1232; Mogues (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Moimay (Haute-

Digitized by Google

Saône), B. 1718, p. 962; Moiret (Meuse), B. 1718, p. 960; Moissac (Var), B. 1723, p. 1060; Molesmes (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Molinot (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Molumes (les) (Jura), B. 1731, p. 1234; Moncel-et-Happoncourt (Vosges), B. 1721, p. 1002; Mondon (Doubs), B. 1715, p. 902, Monsey (Savoie), B. 1699, p. 319; Mont (le) (Doubs), B. 1715, p. 905; Montancy (Doubs), B. 1715, p. 904; Montandon (Doubs), B. 1715, p. 904; Montandré (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Montanges (Ain), B. 1741, p. 1523; Montanney (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Montarlot-lez-Gray (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Montarlot-sur-Salon (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Montastruc (Hautes-Pyrénées), B. 1712, p. 858; Montauban (Haute-Garonne), B. 1732, p. 1263; Montaut (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 924; Montboillon (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Montbrand (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Montclus (Gard), B. 1718, p. 963; Montcusel (Jura), B. 1731, p. 1234; Mont-devant-Sassey (Meuse), B. 1718, p. 960; Montelus (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Montfaucon (Doubs), B. 1715, p. 903; Montfaucon (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Montfaucon (Meuse), B. 1718, p. 960; Montflovin (Doubs), B. 1715, p. 906; Montfort (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Montfroc (Drôme), B. 1735, p. 1338; Monthairons (les) (Meuse), B. 1718, p. 959; Monthermé (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Montholier (Jura), B. 1731, p. 1233; Monthureux-sur-Saône (Vosges), B. 1721, p. 1007; Montiérender (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Montiers-sur-Saulx (Meuse), B. 1718, p. 959; Montigny (Meurthe-et-Moselle), B. 1736, p. 1358; Montigny-aux-Amognes (Nièvre), B. 1710, p. 799; B. 1719, p. 969; Montigny-devant-Sassey (Meuse), B. 1718, p. 960; Montigny-lez-Arsures (Jura), B. 1731, p. 1228; Montigny-lez-Charlieux (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Montigny-lez-Vesoul (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Montigny-sur-Vence (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Montigny-sur-Vingeanne (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Montjoie (la) (Lot-et-Garonne), B. 1725, p. 1089; Montjustin (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Montlebon (Doubs), B. 1715, p. 906; Mont-l'Étroit (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Mont-le-Franois (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Montmédy (Meuse), B. 1718, p. 960; Montmeyan (Var), B. 1723, p. 1060; Montmotier (Vosges), B. 1721, p. 1007; Montoussé (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Montperreux (Doubs), B. 1715, p. 906; Montricher (Savoie), B. 1699, p. 319; B. 1735, p. 1340; Montrond (Doubs), B. 1715, p. 905; Montrond (Jura), B. 1731, p. 1233; Montrigaud (Drôme), B. 1735, p. 1338; Mont-Saint-Jean (Aisne), B. 1719, p. 967; Mont-Saint-Pere (Aisne), B. 1719, p. 967; Montsapey (Savoie), B. 1699, p. 319; Mont-Sapey (le) (Savoie), B. 1735, p. 1340; Montsous-Vaudrey (Jura), B. 1731, p. 1231; Morbier (Jura), B. 1731, p. 1234; Morey (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Moriville (Vosges), B. 1721, p. 1003, 1005; Morteau (Doubs), B. 1715, p. 906; Mosset (Pyrénées-Orientales), B. 1728, p. 1147; Motte-Servolex (la) (Savoie), B. 1735, p. 1339; Mougins (Alpes-Maritimes), B. 1689, p. 20; Moulins (Meuse), B. 1718, p. 960; Mournans (Jura), B. 1731, p. 1233; Mouille (la) (Jura), B. 1731, p. 1234; Mun (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Murville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Mussy (Aube), B. 1721, p. 999; — Naisey (Doubs), B. 1715, p. 903;

Digitized by Google

Nances (Savoie), B. 1735, p. 1339; Nancy (hospices de) (Meurthe-et-Moselle), B. 1721, p. 1009; Nancy-sur-Cluses (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Nanton (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Nans (les) (Jura), B. 1731, p. 1233; Nans (Var), B. 1723, p. 1060; Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs), B. 1715, p. 905; Nantey (Jura), B. 1731, p. 1233; Nantilly (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Narcy (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Nerbis (Landes), B. 1719, p. 969; Nermied (Jura), B. 1731, p. 1232; Neufchâteau (Vosges), B. 1721, p. 1002; Neuceilly-en-Sancerre (Cher), B. 1716, p. 923; Neuville-au-Pont (la) (Marne), B. 1699, p. 318; Neuvelle-les-Voisey (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Neuviller (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, 1110; Neuviller-sur-Fave (Vosges), B. 1721, p. 1009; Nevy-sur-Seille (Jura), B. 1731, p. 1232; Nicey (Meuse), B. 1718, p. 959; Nimville (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Nogent-le-Roi (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Noiron-sur-Seine (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Nomard (Meuse), B. 1718, p. 959; Noroy-le-Bourg (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Nossoncourt (Vosges), B. 1721, p. 1008; Notre-Dame-du-Pré (Savoie), B. 1735, p. 1340; Novillard (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Noyer (le) (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Noyer (le) (Marne), B. 1699, p. 319; Noyers (Yonne), B. 1723, p. 1063; Nuits-sur-Armançon (Yonne), B. 1723, p. 1064; — Ochey (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Ochias (Ain), B. 1741, p. 1523; Odival (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Oëlleville (Vosges), B. 1721, p. 1005; Oey (Meuse), B. 1718, p. 959; Offroicourt (Vosges), B. 1721, p. 1006; Oger (Marne), B. 1699, p. 318; Oisilly (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Ollainville (Vosges), B. 1721, p. 1003; Onans (Doubs), B. 1715, p. 902; Ordonnaz (Ain), B. 1741, p. 1522; Orgeans (Doubs), B. 1715, p. 903; Oriol (Drôme), B. 1735, p. 1338; Ormoy (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Ornans (Doubs), B. 1715, p. 905; Orquevaux (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Orve (Doubs), B. 1715, p. 902; Osmets (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090, 1091; Osselle (Doubs), B. 1715, p. 903; Ostincourt (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Ougney (Jura), B. 1731, p. 1231; Ouhans (Doubs), B. 1715, p. 906; Oulon (Nièvre), B. 1710, p. 799; Our (Jura), B. 1731, p. 1233; Oye-et-Pallet (Doubs), B. 1715, p. 906; Oyrières (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Ozenay (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1280. — Padoux (Vosges), B. 1721, p. 1005; Pagney (Jura), B. 1731, p. 1231; Pagnoz (Jura), B. 1731, p. 1235; Pagny-le-Château (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Paisse (Jura), B. 1731, p. 1232; Pallegney (Vosges), B. 1721, p. 1007; Parcey (Jura), B. 1731, p. 1231; Parey-sous-Montfort (Vosges), B. 1721, p. 1003; Parnot (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Parois (Meuse), B. 1718, p. 959; Paroy (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Parux (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Passavant (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Passonfontaine (Doubs), B. 1715, p. 903; Peintre (Jura), B. 1731, p. 1231; Pennesières (Haute-Saône), B. 1711, p. 811. Perchède (Gers), B. 1727, p. 1135; Périgny-sur-l'Ognon (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Petite-Chaux (la) (Doubs), B. 1715, p. 906; Petite-Fosse (la) (Vosges), B. 1721, p. 1009; Petit-Magny (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Petit-Mont (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Peu-d'Acque (Haute-Saône), B. 1711, p. 812. Pexonne (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Peynier (Bouches-du-Rhône), B. 1717,

Digitized by Google

. 938; Peyrolles (Bouches-du-hône), B. 1717, p. 938; Peyrun Hautes-Pyrénées), B. 1725, . 1091, Pézènes (Hérault), . 1715; p. 907; Piards (les) Jura), B. 1731, p. 1234; Pierrefeu (Var), B. 1723, . 1060; B. 1729, p. 1180; Pierefitte (Vosges), B. 1721, p. 1006; Pierrefontaine (Doubs), B. 1727, . 1134; Pillemoine (Jura), . 1731, p. 1229; Pimelles (Yonne), . 1723, p. 1064; Pin (le) (Gard), . 1718, p. 963; Pin-d'Emagny Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Pisseure (la) (Haute-Saône), . 1718, p. 961; Pisy (Yonne); . 1735, p. 1340; Plaimbois-Vennes (Doubs), B. 1715, p. 903; Plaines (Aube), B. 1721, p. 999; Plainfaing (Vosges), B. 1721, . 1009; Plains-et-Grands-Essarts les) (Doubs), B. 1715, p. 904; Plan-de-la-Tour (le) (Var); . 1723, p. 1060; Plancher-Bas Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Plancher-les-Mines (Haute-Saône), . 1718, p. 962; Planches-en-Montagne (les) (Jura), B. 1731, . 1229; Pleure (Jura), B. 1731, . 1231; Poinsenot (Haute-Marne), . 1735, p. 1342; Poinson-les-Fays Haute-Marne), B. 1735, p. 1344; Poiseul-lez-Saulx (Côte-d'Or), . 1698, p. 295; Polaincourt Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Pomoy (Haute-Saône), B. 1718, . 962; Pompey (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Pomierre (Vosges), B. 1721, B. 1003; Poncey-lez-Pellerey (Côte-d'Or), . 1698, p, 295; Pons-sur-Lusan (Gard), B. 1718, p. 963; Ponailler (Côte-d'Or); B. 1698; . 295; Pont-à-Mousson (Meurthe-t-Moselle), B. 1726, p. 1111; Pontarlier (Doubs), B. 1715, . 906; Pont-de-Planches (le) Haute-Savoie), B. 1712, p. 857; Pont-du-Bois (Haute-Saône), . 1711, p. 812; Pontet-en-Huile Savoie), B. 1735, p. 1339; Ponets (les) (Doubs), B. 1715, p. 906, Pont-sur-Madon (Vosges), B. 1721, p. 1006; Port-Lesney (Jura), B. 1731, p. 1228; Possesse (Marne), B. 1699, p. 318; Pothières (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Pouilley-les-Vignes (Doubs), B. 1715, p. 903; Pouilly (Meuse), B. 1718, p. 960; Pouliguey (Doubs), B. 1715, p. 902; Pouxeux (Vosges), B. 1721, p. 1010; Pratz (Jura), B. 1731, p. 1234; Prénovel (Jura), B. 1731, p. 1234; Prés (les) (Drôme), B. 1735, p. 1338; Présilly (Jura), B. 1731, p. 1232; Pressigny (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Pretin (Jura), B. 1731, p. 1228; Préty (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Prey (Vosges), B. 1721, p. 1008; Prez-sous-Lafauche (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Provenchères-lez-Dorney (Vosges), B. 1721, p. 1007; Provenchères-sur-Marne (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Provenchères-sur-Meuse (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Proverville (Aube), B. 1721, p. 999; Publy (Jura), B. 1731, p. 1232; Puéchabon (Hérault), B. 1715, p. 907; Puix (le) (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Pulnoy (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Pusey (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Pussan (Gard), B. 1718, p. 963; Pusy (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Puzieux (Vosges), B. 1721, p. 1006; — Queige (Savoie), B. 1735, p. 1339; Quemigny-Poisot (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Quincenot (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Quitteur (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; — Rabou (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Rac (Drôme), B. 1735, p. 1338; Ragnot (Côte-d'Or), B. 1698, p. 293; Ramonchamp (Vosges), B. 1721, p. 1010; Ranchot (Jura), B. 1731, p. 1231; Rancourt (Vosges), B. 1721, p 1006; Raon-l'Étape (Vosges), B. 1721, p. 1010; Rarécourt (Meuse), B. 1718, p. 959; Raves, (Vosges), B. 1721, p. 1009; Ravilles (Jura), B. 1731, p. 1234;

Digitized by Google

Rebeuville (Vosges), B. 1721, p. 1004; Recey-sur-Ource (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Réchésy (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Réchotte (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Recologne (Doubs), B. 1715, p. 903; Récourt (Meuse), B. 1718 p. 959; Recurt (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Regnévelle (Vosges), B. 1721, p. 1007; Regney (Vosges), B. 1721, p. 1006; Régusse (Var), B. 1723, p. 1060; Rehaincourt (Vosges), B. 1721, p. 1006; Rehainviller (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Rehaupal (Vosges), B. 1721, p. 1011; Réméréville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Rémery (Nièvre), B. 1710, p. 799; Remiremont (Vosges), B. 1721, p. 1010, Remoncourt (Vosges), B. 1721, p. 1006; Rémoville (Vosges), B. 1721, p. 1002; Rennepont (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Repel (Vosges), B. 1721, p. 1006; Reposoir (le) (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Rians (Var), B. 1723, p. 1060; Rielle-Eaux (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Ristolas (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Rivière (la) (Doubs), B. 1715, p. 907; Rivière (la) (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Rixouse (la) (Jura), B. 1731, p. 1234; Robécourt (Vosges), B. 1721, p. 1004; Rochefort (Gard), p. 1718, p. 963; Rochegude (Gard), B. 1718, p. 963, Rochejean (Doubs), B. 1715, p. 907; Rochelle (la) (Haute-Savoie), B. 1711; p. 812; Rogéville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Rognon (Doubs), B. 1715, p. 902; Rolampont (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342, Romagne-sous-les-Côtes (Meuse), B. 1718, p. 960; Romagne-sous-Montfaucon (Meuse), B. 1718, p. 960; Romain-aux-Bois (Vosges), B. 1721, p. 1010; Romain-sur-Meuse (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Romange (Jura), B. 1731, p. 1231; Roppe (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Rosans (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Rosay (Jura), B. 1731, p. 1233; Rosey (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Rouffange (Jura), B. 1731, p. 1231; Rougeux (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Rougiers (Var), B. 1723, p. 1060; Roussas (Drôme), B. 1735, p. 1338; Rousses (les) (Jura), B. 1731, p. 1234; Rouvres-en-Xaintois (Vosges), B. 1721, p. 1006; Royer (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1280; Rozelieures (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Rozerotte-et-Ménil (Vosges), B. 1721, p. 1006; Roziéres (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Ruffey (Doubs), B. 1715, p. 903; Russey (le) (Doubs), B. 1715, p. 904; Rupt-sur-Moselle (Vosges), B. 1721, p. 1011; Rupt-sur-Ottain (Meuse), B. 1718, p. 960; Rupt-sur-Saône (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; — Sacy (Yonne), B. 1723, p. 1063; Saffloz (Jura), B. 1731, p. 1232; Sailly (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Saint-Agnan-en-Vercors (Drôme), B. 1735, p. 1339; Saint-Alban-des-Villards (Savoie), B. 1699, p. 319; Saint-Alban-des-Villarets (Savoie), B. 1699, p. 319; Saint-Amand (Meuse), B. 1718, p. 959; Saint-André (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Saint-André-d'Olérargues (Gard), B. 1718, p. 963; Saint-Antoine (Doubs), B. 1715, p. 906; Saint-Antoine (Haute-Saône), B. 1729, p. 1179; Saint-Aubin (Gironde), B. 1696, p. 247; Saint-Aubin (Jura), B. 1731, p. 1235; Saint-Bonnot (Nièvre), B. 1710, p. 799; Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes), B. 1689, p. 20; Sainte-Chorette (Cher), B. 1716, p. 923; Saint-Christol-de-Rodières (Gard), B. 1718, p. 963; Saint-Côme-et-Marvejols (Gard), B. 1718, p. 963; Saint-Étienne (Vosges), B. 1721, p. 1010; Saint-François-de-Sales (Savoie), B. 1699, p. 319; B. 1723, p. 1061; Saint-Front (Haute-Loire), B. 1739,

Digitized by Google

p. 1439; Saint-Gengoux-de-Scissé (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1280; Saint-Germier (Gers), B. 1727, p. 1134; Saint-Germain (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Sainte-Hélène (Vosges), B. 1721, p. 1008; Saint-Hilaire-la-Gravelle (Loir-et-Cher), B. 1729, p. 1180; Saint-Jalle (Drôme), B. 1735; p. 1338; Saint-Jean-d'Arves (Savoie), B. 1735, p. 1340; Saint-Jean-d'Arvey (Savoie), B. 1735, p. 1340; Saint-Jean-d'Aubrigoux (Haute-Loire), B. 1725, p. 1089; Saint-Jean-de-Bœuf (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Saint-Jean-de-Couz (Savoie), B. 1735, p. 1340; Saint-Jean-de-Gonville (Ain), B. 1741, p. 1523; Saint-Joseph (Alpes-Maritimes), B. 1689, p. 20; Saint-Juan (Doubs), B. 1715, p. 903; Saint-Julien-le-Pèlerin (Corrèze), B. 1737, p. 1382; Saint-Julien-lez-Montbéliard (Doubs), B. 1715, p. 904; Saint-Just-et-Vacquières (Gard), B. 1718, p. 963; Saint-Laurent-Grand-Vaux (Jura), B. 1731, p. 1230; Saint-Laurent-la-Roche (Jura), B. 1731, p. 1233; Saint-Léger (Savoie), B. 1699, p. 319; Saint-Léger-de-Fourches (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Saint-Lezer (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Saint-Lupicin (Jura), B. 1731, p. 1234; Saint-Marc-de-Vaux (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Saint-Marcel-d'Ardèche (Ardèche), B. 1718, p. 958; Saint-Mards-en-Othe (Aube), B. 1736, p. 1358; Sainte-Marie (Doubs), B. 1715, p. 904; Sainte-Marie (Hautes-Alpes), B. 1719, p. 968; Sainte-Marie-en-Chanois (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Sainte-Marie-en-Chaux (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Saint-Marsal (Pyrénées-Orientales), B. 1728, p. 1147; Saint-Martin-du-Mont (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Saint-Martin-du-Puits (Nièvre), B. 1710, p. 799; Saint-Maurice (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Saint-Maurice (Doubs), B. 1715, p. 904; Saint-Maurice-de-Rotherens (Savoie), B. 1735, p. 1339; Saint-Maximin (Gard), B. 1718, p. 963; Saint-Meuges (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Saint-Michel (Savoie), B. 1699, p. 319; B. 1735, p. 1340; Saint-Montant (Ardèche), B. 1718, p. 958; Saint-Nazaire (Drôme), B. 1735, p. 1338; Saint-Paul-le-Jeune (Ardèche), B. 1718, p. 958; Saint-Pé (Basses-Pyrénées) B. 1716, p. 924; Saint-Pierre (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Saint-Pierre-de-Belleville (Savoie), B. 1699, p. 319; Saint-Pierre-de-Rumilly (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Sainte-Pôle (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Saint-Rambert-en-Bugey (Ain), B. 1741, p. 1522; Sainte-Reine (Savoie), B. 1699, p. 319; Saint-Remy (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Saint-Remy (Vosges), B. 1721, p. 1009; Saint-Révérien (Nièvre), B. 1710, p. 800; Saint-Saulge (Nièvre), B. 1710, p. 800; Saint-Sauveur (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Saint-Sulpice (Nièvre), B. 1710, p. 800; Sainte-Suzanne (Doubs), B. 1715, p. 904; Saint-Symphorien (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Saint-Thomas (Marne), B. 1699, p. 318; Saint-Urbain (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Saint-Vallier (Vosges), B. 1721, p. 1006; Sainte-Vertu (Yonne), B. 1735, p. 1340; Saint-Victor (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Saint-Victor-Lacoste (Gard), B. 1718, p. 964; Saint-Vincent-de Barrès (Ardèche), B. 1718, p. 958; Saint-Wit (Doubs), B. 1715, p. 903; Saleignes (Charente-Inférieure), B. 1708, p. 562; Saligney (Jura), B. 1731. p. 1231; Salives (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Salle (la) (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Salles (Drôme), B. 1735, p. 1338; Salmaise (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Sancey-le-Grand (Doubs), B. 1715, p. 903, Sancey-le-Long (Doubs), B. 1715, p. 903; Sansa (Pyrénées-Orientales), B. 1728, p. 1147; Sapogue (Ardennes), B. 1721, p. 1000;

Digitized by Google

Sarcicourt (Haute Marne), B. 1735, p. 1343; Sarrouilles (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Saulcy (le), (Vosges), B. 1721, p. 1010; Saulx (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Saulxures-lez-Bulgnéville (Vosges), B. 1721, p. 1004; Sauville (Vosges), B. 1721, p. 1004; Savigny-en-Revermont (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279; Savigny-le-Sec (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Savonnières-en-Woëvre (Meuse), B. 1718, p. 959; Saze (Gard), B. 1718, p. 983; Seitery (Savoie), B. 1735, p. 1340; Selaincourt (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Seloncourt (Doubs), B. 1715, p. 904; Semmadon (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Senaide (Vosges), B. 1721, p. 1004; Senaud (Jura), B. 1731, p. 1235; Senestis (Lot-et-Garonne), B. 1737, p. 1382; Senoncourt (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Sennecé-lez-Mâcon (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1280; Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1279, Sennevoy-le-Bas (Yonne), B. 1723, p. 1064; Sept-Fontaines (Doubs), B. 1715, p. 906; Septmoncel (Jura), B. 1731, p. 1235; Serammont (Vosges), B. 1721, p. 1003; Sercourt (Vosges), B. 1721, p. 1004; Sergenon (Jura), B. 1731, p. 1235; Sermizelles (Yonne), B. 1723, p. 1063; Serqueux (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Serrières (Savoie), B. 1735, p. 1339; Serrouville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Servance (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Servières (Lozère), B. 1723, p. 1061; Servigney (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Sexey-aux-Forges (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Seyresse (Landes), B. 1717, p. 939; Seythenex (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Sichamp (Nièvre), B. 1719, p. 969; Singly (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Sireix (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1090; Soing (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Sombacour (Doubs), B. 1715, p. 906; Sommauthe (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Sommerécourt (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Sommevoire (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Soncourt (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Sorans-lez-Breurey (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Soues (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Soulosse (Vosges), B. 1721, p. 1003; Sourans (Doubs), B. 1715, p. 902; Stigny (Yonne), B. 1723, p. 1064; Sargy (Nièvre), B. 1710, p. 800; Suriauville (Vosges) B. 1721, p. 1004; Sus (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 921.

— Table (la) (Savoie), B. 1696, p. 319; B. 1735, p. 1340; Tailly (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Tancua (Jura), B. 1731, p. 1235; Tavaux (Jura), B. 1731, p. 1235; Tavel (Gard), B. 1718, p. 963; Tavey (Haute-Saône), B. 1712, p. 962; Tercis (Landes), B. 1717, p. 939; Ternat (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Ternaux (Côte-d'Or), B. 1698, p. 295; Tendon (Vosges), B. 1721, p. 1010; Theraux (Gard), B. 1718, p. 961; They-sous-Montfort (Vosges), B. 1721, p. 1006; Thiebaumenil (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Thilay (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Thilleux (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Thise (Doubs), B. 1715, p. 903; Thoiry (Ain), B. 1741, p. 1523; Thol-les-Millières (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Thônes (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Thonnelle (Meuse), B. 1718, p. 960; Thoronet (le) (Var), B. 1723, p. 1060; Thuile (la) (Savoie), B. 1735, p. 1340; Thuilley-aux-Groseilles (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Thury (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Thury (Yonne), B. 1723, p. 1063; Touille (Haute-Garonne), B. 1732, p. 1263; Toulle (Jura), B. 1731, p. 1235; Tour (la) (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Tourmont (Jura), B. 1731,

Digitized by Google

p. 1233; Tournans (Doubs), B. 1715, p. 902; Tournedoz (Doubs), B. 1715, p. 902; Traitié-fontaine (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Tramont-Lassus (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Trampot (Vosges), B. 1721, p. 1003; Tranqueville-Graux (Vosges), B. 1721, p. 1003; Traves (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Treffay (Jura), B. 1731, p. 1230; Trélon (Nord), B. 1709, p. 576; Tremblois (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Trémoins (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Trémonzey (Vosges), B. 1721, p. 1008; Trémonzey-Monts-et-Treman (Vosges), B. 1721, p. 1008; Trépot (Doubs), B. 1715, p. 905; Tresques (Gard), B. 1718, p. 964; Tressandans (Doubs), B. 1715, p. 902; Triage-des-Mazures (Ardennes), B. 1721, p. 1000; Triaucourt (Meuse), B. 1718, p. 959; Tromarey (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Tronville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Trosly-Loire (Aisne), B. 1719, p. 967; Trouville (Meuse), B. 1718, p. 959; Troyes (fabrique de la cathédrale et hospice de) (Aube), B. 1721, p. 999; Trucy-l'Orgueilleux (Nièvre), B. 1710, p. 800; Tuequegnieux (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; — Uruffe (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Urville (Aube), B. 1721, p. 999; — Vachères (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Vacheresse-et-la-Rouillie (la) (Vosges), B. 1721, p. 1003; Vadans (Jura), B. 1731, p. 1228; Vagnas (Ardèche), B. 1718, p. 958; Vaire-le-Grand (Doubs), B. 1715, p. 903; Val (le) (Doubs), B. 1715, p. 902; Val (le) (Var), B. 1723, p. 1060; Valaurie (Drôme), B. 1735, p. 1338; Valcourt (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Valdahon (le) (Doubs), B. 1715, p. 903; Val-d'Ajol (Vosges), B. 1721, p. 1010; Valensolle (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Valentigney (Doubs), B. 1715, p. 904; Valguières (Gard), B. 1718, p. 964; Vallemala (Corse), B. 1703, p. 418; Vallerois-le-Bois (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Valleroy-aux-Saules (Vosges), B. 1721, p. 1006; Valleroy-le-Sec (Vosges), B. 1721, p. 1006; Valmy (Marne), B. 1699, p. 318; Valonne (Doubs), B. 1715, p. 904; Val-Saint-Éloy (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Vandelainville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Vannes (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Vannoz (Jura), B. 1731, p. 1235; Varennes (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Varennes (Meuse), B. 1718, p. 959; Varney (Meuse), B. 1718, p. 959; Vars (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Vauclusotte (Doubs), B. 1715, p. 904; Vauconcourt (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Vaudioux (le) (Jura), B. 1731, p. 1235; Vaudrecourt (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Vaudrémont (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Vaudrey (Jura), B. 1731, p. 1231; Vaudrivillers (Doubs), B. 1715, p. 903; Vauthiermont (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Vaux (Ain), B. 1741, p. 1522; Vaux (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Vaux-le-Moncelot (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Vaux-Saules (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Vecoux (Vosges), B. 1721, p. 1010; Véel (Meuse), B. 1718, p. 959; Vellefaux (Haute-Saône), B. 1711, p. 811; Vellemoz (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Vellerot-lez-Belvoir (Doubs), B. 1715, p. 902; Vellerot-lez-Vercel (Doubs), B. 1715, p. 903; Vellevans (Doubs), B. 1715, p. 902; Velloreille-lez-Choye (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Veluine-en-Haye (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Velorcey (Haute-Saône), B. 1718, p. 961; Venise (Doubs), B. 1715, p. 903; Venisy (Yonne), B. 1723, p. 1063; Vennans (Doubs), B. 1715, p. 902; Vennes (Doubs), B. 1715, p. 903; Ver-

Digitized by Google

donnet (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Verges (Jura), B. 1731, p. 1232; Verneil (Savoie), B. 1735, p. 1340; Vernois (le) (Doubs), B. 1715, p. 904; Vernois-et-le-Fol (Doubs), B. 1715, p. 904; Véron (Yonne), B. 1723, p. 1064; Verpillières (Aube), B. 1721, p. 999; Verzé (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1280; Vesenex (Ain), B. 1741, p. 1523; Vexaincourt (Vosges), B. 1721, p. 1010; Veyziat (Ain), B. 1741, p. 1523; Vézelay (Yonne), B. 1723, p. 1063; Vic-Bigorre (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Vienne-le-Château (Marne), B. 1699, p. 318; Vieugy (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278; Vieux-d'Izenave (Ain), B. 1741, p. 1523; Viéville-en-Haye (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Villacourt (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Villaines-en-Duesmois (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Villard-Lurin (le) (Savoie), B. 1735, p. 1340; Villards-d'Héria (Jura), B. 1731, p. 1235; Villards-Saint-Georges (Jura), B. 1737, p. 1382; Villard-sur-Doron (Savoie), B. 1735, p. 1339; Villaroger (Savoie), B. 1735, p. 1340; Villars-en-Azois (Haute-Marne), B. 1735, p. 1344; Villars-le-Sec (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Villars-lez-Blamont (Doubs), B. 1715, p. 905; Villars-Montroyer (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Villars-sous-Écot (Doubs), B. 1715, p. 905; Ville-aux-Abois (la) (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Villeberny (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Villecloye (Meuse), B. 1718, p. 960; Villecroze (Var), B. 1723, p. 1060; Villedieu (la) (Doubs), B. 1715, p. 903; Ville-en-Selve (Marne), B. 1699, p. 318; Villemoron (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Villeneuve (la) (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Villeneuve-aux-Frênes (la) (Haute-Marne), B. 1735, p. 1343; Villeneuve-d'Aval (Jura), B. 1731, p. 1228; Villeneuve-lez-Charnod (Jura), B. 1731, p. 1233; Villeneuve-sur-Vingeanne (Côte-d'Or), B. 1698, p. 294; Villeparois (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Villers-en-Haye (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Villers-Farlay (Jura), B. 1731, p. 1229; Villers-la-Chèvre (Meurthe-et-Moselle), B. 1720, p. 1110; Villers-les-Hauts (Yonne), B. 1723, p. 1064; Villers-sous Montrond (Doubs), B. 1715, p. 905; Villers-sur-Chalamont (Jura), B. 1731, p. 1229; Villers Vaudey (Haute-Saône), B. 1711 p. 857; Villette-lez-Arbois (Jura), B. 1731, p. 1229; Villevieux (Jura), B. 1731, p. 1233; Villey (le) (Jura), B. 1731, p. 1231; Villey-Saint-Étienne (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1111; Villiers-en-Lieu (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Villiers-sur-Yonne (Nièvre), B. 1710, p. 800; Villon (Yonne), B. 1723, p. 1064; Villy (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Vimines (Savoie), B. 1735, p. 1339; Vincey (Vosges), B. 1721, p. 1006; Virey (Haute-Saône), B. 1712, p. 858; Virieux-le-Grand (Ain), B. 1741, p. 1522; Virieux-le-Petit (Ain), B. 1741, p. 1522; Vittarville (Meuse), B. 1718, p. 960; Vittel (Vosges), B. 1721, p. 1006; Vitry-en-Montagne (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Vivey (Haute-Marne), B. 1735, p. 1342; Viviers (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1110; Viviers-le-Gras (Vosges), B. 1721, p. 1007; Volon (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; Vougécourt (Haute-Saône), B. 1711, p. 812; Voulaines (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Vouvray (Ain), B. 1741, p. 1523; Vrécourt (Vosges), B. 1721, p. 1004; Vuillecin (Doubs), B. 1715, p. 907; Vyans (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Vy-le-Ferroux (Haute-Saône), B. 1711, p. 810; Vy-lez-Lure (Haute-Saône), B. 1718, p. 962; Vy-lez-Rupt (Haute-Saône), B. 1712, p. 857; — Wassy (Haute-Marne), B. 1735, p. 1341; Wa

Digitized by Google

vrille (Meuse), B. 1718, p. 960; — Xafféviller (Vosges), B. 1721, p. 1008; Xamontarupt (Vosges), B. 1721, p. 1008; Xertigny (Vosges), B. 1721, p. 1008; — Yenne (Savoie), B. 1735, p. 1339; Yvoire (Haute-Savoie), B. 1733, p. 1278.

Coupes rejetées. Aiglemont (Ardennes, B. 1721, p. 1001; Alligny (Nièvre), B. 1710, p. 800; Amathay-Vésigneux (Doubs), B. 1715, p. 907; Aragnouet (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Arbus (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 924; Areluy (Landes), B. 1717, p. 939; Artignemy (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Asté (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Aucun (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Autechaux (Doubs), B. 1715, p. 907; Avize (Marne), B. 1699, p. 318; Azelot (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Azet (Hautes-Prényées), B. 1725, p. 1091; — Baisil (Marne), B. 1699, p. 318; Balot (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Barbirey-Jangey (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Bareilles (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Barjac (Gard), B. 1718, p. 964; Barjon (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Battigny (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Bazarnes (Yonne), B. 1723, p. 1064; Beaume (la) (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Belvédère (Alpes-Maritimes), B. 1689, p. 20; Bénéjac (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 924; Bernadets-Dessus (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Beutal (Doubs), B. 1715, 907; Bévy (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Bèze (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Billy-sur-Oisy (Nièvre), B. 1710, p. 800; Boeilh-Bezing (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 924; Bolquère (Pyrénées-Orientales), B. 1728, p. 1147; Bonnay (Doubs), B. 1715, p. 907; Boron (Haut-Rhin), B. 1719, p. 870; Boussey (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Braisey-en-Morvan (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Brazey-en-Morvan (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Bretagne (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Brèves (Nièvre), B. 1710, p. 800; Brusque (Aveyron), B. 1716, p. 923; — Cadeillan-Tachère (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Cagnotte (Landes), B. 1717, p. 939; Chalandry-Élaire (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Chambain (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Channes (Aube), B. 1721, p. 999; Chanousse (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Charmois (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Châteauneuf (Nièvre), B. 1710, p. 800; Châtillon-Guyotte (Doubs), B. 1715, p. 907; Chazot (Doubs), B. 1715, p. 907; Chenecey-Buillon (Doubs), B. 1715, p. 907; Clausonne (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Collonge (la) (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Corcondray (Doubs), B. 1715, p. 907; Corvol-d'Embernard (Nièvre), B. 1710, p. 800; Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre), B. 1710, p. 800; Courcelles (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Cuse (Doubs), B. 1715, p. 907; Cussey-lez-Forges (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Cutry (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Cysson (Doubs), B. 1715, p. 907; — Denney (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Doazon (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 924; Dorans (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; — Éloie (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Estaing (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Éternoz (Doubs), B. 1715, p. 907; Étueffont-Bas (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; — Fayet (Aveyron), B. 1716, p. 923; Ferrières (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Fesches-le-Châtel (Doubs), B. 1715, p. 907; Flagey-lez-Gilly (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Fontenoy-la-Joute (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Fourbanne (Doubs), B. 1715, p. 907; Francheval (Ardennes), B. 1721, p. 1001; — Gemonval (Doubs), B. 1715, p. 907; Gernelle (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Goux

Digitized by Google

(Doubs), B. 1715, p. 907; Grange (la) (Doubs), B. 1715, p. 907; — Haraucourt (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Herbeuval (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Hervaux (Yonne), B. 1723, p. 1064; Homécourt (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; House (Alpes-Maritimes), B. 1689, p. 20; — Island-le-Grand (Yonne), B. 1723, p. 1064; — Jallonges (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Jujols (Pyrénées-Orientales), B. 1728, p. 1147; — Labatut (Basses-Pyrénées), B. 1716, p. 924; Labergement-lez-Auxonne (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Labry (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Lagrange (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Laneuveville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Lantenans (Doubs), B. 1715, p. 907; Lanty (Nièvre), B. 1710, p. 800; Largnes (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Laveyrune (Ardèche), B. 1718, p. 958; Laviron (Doubs), B. 1715, p. 907; Liévremont (Doubs), B. 1715, p. 907; Lignières (Aube), B. 1721, p. 999; Longechaux (Doubs), B. 1715, p. 907; Loray (Doubs), B. 1715, p. 907; Lougres (Doubs), B. 1715, p. 907; Luxiol (Doubs), B. 1715, p. 907; Luzy (hospice de) (Nièvre), B. 1710, p. 800; — Magny-Montarlot (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Maillys (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Mairy (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Maizières-lez-Toul (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Manbouhans (Doubs), B. 1715, p. 907; Marbache (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Margny (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Marie (Alpes-Maritimes), B. 1689, p. 20; Mauvilly (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Mazerolle (Doubs), B. 1715, p. 907; Mercey-le-Grand (Doubs), B. 1715, p. 907; Mesmay (Doubs), B. 1715, p. 907; Montastruc (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Montclard (Haute-Loire), B. 1725, p. 1089; Montcy-Notre-Dame (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Montlaur (Aveyron), B. 1716, p. 923; Montmaur (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Montregard (Haute-Loire), B. 1725, p. 1089; Myon (Doubs), B. 1715, p. 907; — Navacelles (Gard), B. 1718, p. 964; Nicey (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Nod-sur-Seine (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Nolay (Nièvre), B. 1710, p. 800; Novillars (Doubs), B. 1715, p. 907; B. 1727, p. 1134; — Offemont (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Oger (Marne), B. 1699, p. 318; Ondres (Landes), B. 1717, p. 939; — Pargues (Aube), B. 1721, p. 999; Pélussin (Loire), B. 1720, p. 991; Plaimbois-Vennes (Doubs), B. 1715, p. 907; Poyartin (Landes), B. 1717, p. 939; Puix (Le) (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Puyloubier (Bouches-du-Rhône), B. 1717, p. 938; — Ravières (Yonne), B. 1723, p. 1064; Rebourceaux (Yonne), B. 1723, p. 1064; Remenauville (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Revin (Ardennes), B. 1721, p. 1001; Rivière (Landes), B. 1717, p. 939; Roisey (Loire), B. 1720, p. 991; Roque-Esteron (la) (Alpes-Maritimes), B. 1689, p. 20; Rougemontot (Doubs), B. 1715, p. 907; Roumoules (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Royaumeix (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; — Sainte-Colombe (Nièvre), B. 1710, p. 800; Saint-Étienne (Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Saint-Julien-en-Beauchêne (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937; Saint-Martin-d'Ablois (Marne), B. 1699, p. 318; Saint-Nicolas-lez-Citeaux (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Saint-Régis-du-Coin (Loire), B. 1720, p. 991; Saint-Supplet (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Saône (Doubs), B. 1715, p. 907; Saudoy (Marne), B. 1699, p. 318; Saussey (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Savonges (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Selonnet

Digitized by Google

(Basses-Alpes), B. 1725, p. 1088; Semezanges (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Semond (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Serre (Doubs), B. 1715, p. 907; Serrigny (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Siaugues-Saint-Romain (Haute-Loire), B. 1725, p. 1089; Sinzos (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Soirans-Fouffrans (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Sommette (la) (Doubs), B. 1715, p. 907; — Tajan (Hautes-Pyrénées), B. 1725, p. 1091; Tallans (Doubs), B. 1715, p. 907; Tercis (Landes), B. 1717, p. 939; Thil (Aube), B. 1721, p. 999; Thizy (Yonne), B. 1723, p. 1064; Tour (la) (Alpes-Maritimes), B. 1689, p. 20; Tourrette-Château (Alpes-Maritimes), B. 1689, p. 20; Tourrette-Vence (Alpes-Maritimes), B. 1689, p. 20; Tréchin (Côte-d'Or), B. 1698, p. 296; Trondes (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; — Urcerey (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; — Valdoie (Haut-Rhin), B. 1719, p. 970; Vandoncourt (Doubs), B. 1715, p. 907; Vauchamps (Doubs), B. 1715, p. 907; Vaucluse (Doubs), B. 1715, p. 907; Vaudeurs (Yonne), B. 1723, p. 1064; Verdenal (Meurthe-et-Moselle), B. 1726, p. 1112; Vernierfontaine (Doubs), B. 1715, p. 907; Villeneuve-les-Presles (Yonne), B. 1723, p. 1064; Villiers-Louis (Yonne), B. 1723, p. 1064; Vitrolles (Hautes-Alpes), B. 1717, p. 937.

Rapport de décret. Décret concernant la forêt communale de Billy-sous-Mangiennes (Meuse), B. 1741, p. 1524.

Régime du taillis. Décrets qui soumettent au régime du taillis les bois et forêts dépendant des localités ci-après : Bellecin (Jura), B. 1692, p. 78; Briod (Jura), B. 1692, p. 78; — Champsigna (Jura), B. 1692, p. 78; Chisseylez-Mâcon (Saône-et-Loire), B. 1700, p. 343; Clarafond (Haute-Savoie), B. 1692, p. 78; Cottier (Doubs), B. 1703, p. 419; Courles-Baumes (Doubs), B. 1703, p. 419; — Dammartin (Jura), B. 1692, p. 78; — Franclens (Haute-Savoie), B. 1692, p. 78; — Goussancourt (Aisne), B. 1700, p. 343; Grange-de-Vaivre (Jura), B. 1692, p. 78; — Issancourt-Rumel (Ardennes), B. 1700, p. 343; — Lurs (Basses-Alpes), B. 1703, p. 419; Lys (Saône-et-Loire), B. 1700, p. 343; — Marsangy (Yonne), B. 1700, p. 343; — Parey (Vosges), B. 1700, p. 343; Petit-Trézy (Saône-et-Loire), B. 1700, p. 343; Peyruis (Basses-Alpes), B. 1703, p. 419; Plantes (les) (Saône-et-Loire), B. 1700, p. 343; Pont-sur-Yonne (Yonne), B. 1700, p. 343; Puéssans (Doubs), B. 1703, p. 419; — Rumel (Ardennes), B. 1700, p. 343; — Saint-Andéol-de-Berg (Ardèche), B. 1703, p. 419; Saint-Jean-de-Trézy (Saône-et-Loire), B. 1700, p. 343; Saint-Ouen-lez-Parey (Vosges), B. 1700, p. 343; — Vallery (Haute-Savoie), B. 1692, p. 78; Viriville (Isère), B. 1700, p. 343.

Régime forestier. Décrets qui soumettent au régime forestier les bois et forêts dépendant des localités ci-après : Albitreccia (Corse), B. 1729, p. 1178; Allemagne (Basses-Alpes), B. 1709, p. 575; — Cognocoli-Monticchi (Corse), B. 1729, p. 1178; — Gigors (Basses-Alpes), B. 1707, p. 539; — Panouse (la), B. 1696, p. 248.

Travaux. Décret qui autorise les travaux mis en charge par les agents forestiers sur les coupes assises dans les bois appartenant à diverses communes du département des Hautes-Pyrénées, B. 1719, p. 968.

BUREAUX DE BIENFAISANCE. Décrets qui autorisent la création de bureaux de bienfaisance dans les localités ci-après : Alfortville (Seine), B. 1712, p. 856; Allos (Basses-Alpes), B. 1705, p. 480;

Digitized by Google

Autigny-le-Petit (Haute-Marne), B. 1712, p. 856; — Baron (Gironde), B. 1733, p. 1276; Boisroger (Manche), B. 1693, p. 112; Boulaincourt (Vosges), B. 1705, p. 480; Boussaye (Loire-Inférieure), B. 1733, p. 1276; Branges (Saône-et-Loire), B. 1693, p. 112; Breille (la) (Maine-et-Loire), B. 1718, p. 957; — Caours (Somme), B. 1717, p. 937; Chantesse (Isère), B. 1705, p. 480; Chassey-lez-Montbozon (Haute-Saône), B. 1705, p. 480; Chemiers (Creuse), B. 1732, p. 1260; Coudun (Oise), B. 1693, p. 114; — Échauffour (Orne), B. 1732, p. 1261; Essertaux (Somme), B. 1718, p. 957; — Feneu (Maine-et-Loire), B. 1705, p. 480; Fougeré (Maine-et-Loire), B. 1732, p. 1261; — Gilly (Savoie), B. 1693, p. 113; Givré (Loire), B. 1717, p. 937; — Jugon (Côtes-du-Nord), B. 1718, p. 956; — Marnand (Rhône), B. 1733, p. 1276; Melay (Saône-et-Loire), B. 1733, p. 1277; Méréau (Cher), B. 1705, p. 480; Montady (Hérault), B. 1739, p. 1438; Montmarault (Allier), B. 1718, p. 956; Mouliets (Gironde), B. 1733, p. 1276; Mulatière (la) (Rhône), B. 1732, p. 1262; — Noyal-Muzillac (Morbihan), B. 1693, p. 113; — Poulaines (Indre), B. 1717, p. 936; Pujols (Gironde), B. 1693, p. 112; — Saint-Alban (Loire), B. 1693, p. 113; Saint-Amant-de-Boixe (Charente), B. 1717, p. 936; Saint-Angel (Corrèze), B. 1732, p. 1260; Saint-Féréol-d'Auroure (Haute-Loire), B. 1717, p. 936; Saint-Laure (Puy-de-Dôme), B. 1693, p. 112; Sainte-Savine (Aube), B. 1693, p. 113; — Teuillac (Gironde), B. 1733, p. 1276.

C

CAISSE D'ÉPARGNE. Décret qui autorise la caisse d'épargne de Romorantin (Loir-et-Cher) à aliéner une inscription de rente, B. 1698, p. 280.

CAISSE DE RETRAITES DES COMMIS D'AGENTS DE CHANGE, B. 1734, p. 1284.

CHAPELLES. Voyez *Cultes*.

CHEMINS DE FER. Décret qui autorise le dépôt à distance prohibée de bois de service, etc., sur un terrain situé près du chemin de fer de Lunéville à Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle), B. 1740, p. 1475.

CITOYENS FRANÇAIS. *Réintégration dans la qualité de Français*. Décrets concernant les sieurs : *Baur* (*Michel-Désiré*), B. 1722, p. 1027; — *Schwartz* (*Jean-Marie-Camille*), B. 1695, p. 208.

COMMIS D'AGENTS DE CHANGE (CAISSE DE RETRAITES DES), B. 1734, p. 1284.

CONCESSIONS DE MINES. Voyez *Mines*.

COUPES DE BOIS. Voyez *Bois*.

CULTES. Décrets concernant les églises, chapelles, etc., situées dans les localités ci-après : Armous-et-Cau (Gers) (suppression des succursales établies dans les deux sections de la commune d'), B. 1696, p. 244; — Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) (décret qui érige en succursale l'église de la section de Cerbère, commune de), B. 1691, p. 48; — Cormost (Aube) (décret qui érige en chapelle l'église de la commune de), B. 1705, p. 483; Côte-Saint-André (la) (Isère) (l'exercice public du culte est autorisé dans l'église du hameau de Chuzeau, commune de), B. 1700, p. 342; — Fermeté (la) (Nièvre) (rapport du décret qui a érigé en succursale l'église de Cicogne, commune de), B. 1705, p. 483; — Roquefort (Alpes-Maritimes) (l'exercice public du culte est autorisé dans l'église de la commune de),

Digitized by Google

B. 1691, p. 49; — Sainte-Marie (Gers) (l'exercice public du culte est autorisé dans l'église de la section de Saint-Germain, commune de), B. 1696, p. 244; — Teste-de-Buch (la) (Gironde) (autorisation d'ouvrir une chapelle domestique dans une propriété sise au cap Perret, commune de), B. 1705, p. 483; Tours (Indre-et-Loire) (autorisation de céder des immeubles et terrains appartenant à la mense archiépiscopale pour la construction d'une chapelle de secours dans laquelle l'exercice public du culte est autorisé), B. 1740, p. 1474.

D

DOMICILE EN FRANCE. Décrets qui autorisent les personnes ci-après dénommées à établir leur domicile en France : *Beck* (*David*), B. 1740, p. 1474; *Berger* (*Jean-Frédéric*), B. 1722, p. 1027; *Botta* (*Laurent-Joseph*), B. 1718, p. 958; — *Calcina* (*Louis-Antoine-Marie*), B. 1728, p. 1146; — *Deweer* (*François*), B. 1733, p. 1278; *Di Giovanni* (*Sauveur-Pierre-Paul*), B. 1740, p. 1474; — *Freund* (*Tallmann-Gaspard*), B. 1722, p. 1026; *Friedrich* (*Jean-Georges-Henri*), B. 1705, p. 482, — *Hubert* (*Simon*), B. 1722, p. 1027; — *Junnon* (*Jean-Romain*), B. 1728, p. 1146; *Junghanss* (*Henri-Arthur*), B. 1739, p. 1439; — *Ludwig* (*Friederich*), B. 1722, p. 1026; — *Monier* (*Charles-Henry*), B. 1718, p. 958; — *Potocki* (*Auguste*), B. 1740, p. 1474.

Rapport du décret du 18 août 1883, qui autorisait le sieur *Pfad* (*Joseph*) à établir son domicile en France, B. 1700, p. 342.

E

EAUX. Décrets portant règlement de l'usage de la force motrice à emprunter aux cours d'eau dans les localités ci-après : Agde (Hérault) (concession d'une prise d'eau pour irrigations), B. 1734, p. 1311; Andouillé (Mayenne) (mise en jeu d'une usine), B. 1706, p. 498; Argent (Cher) (irrigation de prairies), B. 1693, p. 120; — Béziers (Hérault) (concession d'une prise d'eau pour irrigations), B. 1734, p. 1311; Bierne (Nord) (alimentation d'une malterie et d'une machine), B. 1706, p. 499; Blainville-sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle) (mise en jeu d'une filature), B. 1720, p. 992; Bordes (Hautes-Pyrénées) (prise d'eau pour irrigations), B. 1706, p. 499; Boves (Somme) (réglementation de prise d'eau), B. 1736, p. 1358; Brinon (Cher) (irrigation d'une propriété), B. 1693, p. 120; (revision du décret de concession), B. 1707, p. 540; — Champneuville (Meuse) (concession d'une prise d'eau pour irrigations), B. 1734, p. 1311; Cordelle (Loire) (mise en jeu d'un moulin), B. 1706, p. 498; — Frapelle (Vosges) (réglementation de prises d'eau pour usine et irrigations), B. 1736, p. 1358; — Gouézec (Finistère) (mise en jeu de pompes d'épuisement), B. 1707, p. 539; Guégon (Morbihan) (mise en jeu d'un moteur hydraulique et fixation de la part contributive annuelle aux frais d'entretien), B. 1740, p. 1475; — Jurançon (Basses-Pyrénées) (mise en jeu d'usines), B. 1693, p. 120; — Montech (Tarn-et-Garonne) (irrigation de propriétés), B. 1706,

Digitized by Google

p. 500; — Neulliac (Morbihan) (mise en jeu d'un moulin), B. 1707, p. 539; Neuville-sur-Ain (Ain) (mise en jeu d'une usine), B. 1706, p. 498; Nourriguier (Gard) (submersion de vignes), B. 1704, p. 455; — Pau (Basses-Pyrénées) (mise en jeu d'usines), B. 1693, p. 120; Portiragues (Hérault) (irrigation de terrains), B. 1706, p. 499; B. 1734, p. 1311; — Rennes (Ille-et-Vilaine) (alimentation de machine à vapeur), B. 1706, p. 499; — Saint-Dizier (Haute-Marne) (autorisation de prise d'eau), B. 1706, p. 499; (alimentation de la gare), B. 1720, p. 991; Soussey (Côte-d'Or) (règlement d'usage d'une prise d'eau pour un moulin), B. 1740, p. 1475; — Vias (Hérault) (irrigation de terrains), B. 1693, p. 120; B. 1734, p. 1310, 1311; Vilosnes (Meuse) (répartition des frais d'entretien et de réparation d'un déversoir), B. 1740, p. 1475; — Wambrechies (Nord) (alimentation d'une machine à vapeur), B. 1736, p. 1359.

Rapport de décret. Boves (Somme), B. 1736, p. 1358.

ÉCOLE DES PONTS ET CHAUSSÉES DE FRANCE (ASSOCIATION DES INGÉNIEURS ANCIENS ÉLÈVES DE L'), B. 1698, p. 286.

ÉCOLE SECONDAIRE LIBRE (Décret qui autorise la concession des bâtiments de l'ancien collège communal de Vitré, en vue de la tenue d'une), B. 1725, p. 1091.

ÉGLISES. Voyez *Cultes*.

ÉLÈVES DU COLLÈGE CHAPTAL (ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS), B. 1734, p. 1296.

EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DES FINANCES (ASSOCIATION AMICALE DES), B. 1734, p. 1288.

ERRATA au *Bulletin des lois*, XIIe série, partie supplémentaire : au numéro 158, B. 1691, p. 52; — au numéro 1341, B. 1698, p. 296; — aux numéros 1486, 1493, 1525, 1527, 1559, 1570, 1575, 1581, 1582, 1594, 1596, B. 1699, p. 320; — aux numéros 1481, 1605, 1612, 1628, 1644, 1647, 1650, 1661, 1664, 1667, 1668, B. 1701, p. 388; — au numéro 1693, B. 1703, p. 420; — au numero 1698, B. 1704, p. 45[illegible]; — aux numéros 1659 et 169[illegible], B. 1708, p. 564; — au numéro 1692, B. 1712, p. 860; — aux numéros 1684 et 1694, B. 1713, p. 884; — au numéro 1676, B. 1717, p. 940; — au numéro 1713, B. 1727, p. 1135; — au numéro 194, B. 1728, p. 114[illegible]; — au numéro 170, B. 173[illegible], p. 1384; — au numéro 42[illegible], B. 1739, p. 1440; — au numéro 199, B. 1740, p. 1476; — au numéro 183, B. 1741, p. 1524.

ÉTABLISSEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE. Décrets qui reconnaissent comme établissements d'utilité publique les associations, établissements etc., ci-après désignés et qui approuvent ou modifient leurs statuts : asile agricole de Vallon (Ardèche), B. 1734, p. 1290; — asile public d'aliénés dans le département de la Somme, B. 1734, p. 1302; — association correzienne de Paris, B. 1734, p. 129[illegible]; — association des ingénieurs anciens élèves de l'école des ponts et chaussées de France, B. 1698, p. 286; — caisse de retraites des commis d'agents de change, B. 1734, p. 1284; — société d'agriculture de la Gironde, B. 1698, p. 277; — société des anciens élèves des écoles d'arts et métiers, B. 1698, p. 280; — société des ateliers d'aveugles, B. 1734, p. 1297.

EXERCICE PUBLIC DU CULTE. Voyez *Cultes*.

EXPROPRIATION. Voyez *Mines*.

Digitized by Google

F

ONDATIONS CATHOLIQUES IRLANDAISES EN FRANCE (Décret qui autorise la vente d'une partie de propriété, B. 1703, p. 418.
ORCE MOTRICE. Voyez *Eaux*.
FORÊTS. Voyez *Bois*.
FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES. Décret qui autorise la vente d'un immeuble à Arras (Pas-de-Calais), B. 1725, p. 1092.

G

ARDES DU GÉNIE (SOCIÉTÉ DE SECOURS POUR LES VEUVES ET LES ORPHELINS DES), B. 1734, p. 1300.

H

ORTICULTURE (SOCIÉTÉ NATIONALE D'), B. 1721, p. 993.
OSPICES. Décrets qui autorisent la création d'hospices dans les communes ci-après : Ambès (Gironde), B. 1727, p. 1132; — Carquebut (Manche), B. 1734, p. 1302; — Fleurance (Gers), B. 1712, p. 854; — Saint-Pierre-de-Bœuf (Loire), B. 1712, p. 855; Sare (Basses-Pyrénées), B. 1734, p. 1302; Sorbais (Aisne), B. 1712, p. 856; — Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle), B. 1712, p. 856.

I

RRIGATION DE TERRAINS. Voyez *Eaux*.

L

ÉGION D'HONNEUR. Décrets portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur :
Ministère du commerce. Au grade de chevalier, B. 1720, p. 986 à 991 ; — au grade d'officier, B. 1720, p. 987, 988.
Ministère des finances. Au grade de chevalier, B. 1693, p. 118; B. 1740, p. 1469; — au grade d'officier, B. 1693, p. 118; B. 1740, p. 1469; — au grade de commandeur, B. 1693, p. 118; B. 1740, p. 1469.
Ministère de la guerre. Au grade de chevalier, B. 1693, p. 114, 117; B. 1695, p. 192, 193, 206; B. 1720, p. 989, 990, 991; B. 1735, p. 1334, 1335; — au grade d'officier, B. 1693, p. 114; B. 1695, p. 188, 191, 206; B. 1720, p. 989, 990; B. 1735, p. 1334; — au grade de commandeur, B. 1695, p. 187; B. 1720, p. 989; — à la dignité de grand-officier, B. 1695, p. 186.
Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes. Au grade de chevalier, B. 1703, p. 418; B. 1716, p. 918 à 922; — au grade d'officier, B. 1716, p. 918, 919, 920; — au grade de commandeur, B. 1716, p. 918, 919, 921.
Ministère de l'intérieur. Au grade de chevalier, B. 1693, p. 116, 117; B. 1698, p. 290, 292; B. 1706, p. 498; B. 1712, p. 856; B. 1740,

Digitized by Google

p. 1470, 1472; — au grade d'officier, B. 1698, p. 290, 292; B. 1740, p. 1470, 1472; — au grade de commandeur, B. 1698, p. 290; B. 1733, p. 1278; B. 1740, p. 1470; — au grade de grand-officier, B. 1698, p. 290.

Ministère de la justice. Au grade de chevalier, B. 1693, p. 117; B. 1695, p. 206, 207; B. 1739, p. 1438, 1439; B. 1740, p. 1472; — au grade d'officier, B. 1693, p. 117; B. 1695, p. 207; B. 1739, p. 1438; B. 1740, p. 1472; — au grade de commandeur, B. 1693, p. 117; B. 1695, p. 206; — à la dignité de grand-officier, B. 1740, p. 1473.

Ministère des postes et des télégraphes. Au grade de chevalier, B. 1698, p. 289; — au grade d'officier, B. 1698, p. 289.

Ministère des travaux publics. Au grade de chevalier, B. 1705, p. 481, 482; — au grade d'officier, B. 1705, p. 481; — au grade de commandeur, B. 1705, p. 481.

LÉGION D'HONNEUR. *Radiations.* — *Airola* (*Nicolas*), B. 1735, p. 1335; — *Gradoux* (*Alphonse-Hippolyte*), B. 1694, p. 159; — *Japy* (*Émile-Louis*), B. 1735, p. 1336; — *Neu* (*Pierre*), B. 1722, p. 1026; — *Perdrigeon du Vernier* (*Julien-Jean-Marie*), B. 1740, p. 1473; — *Turbert* (*Jean-Baptiste-Auguste-Max*), B. 1694, p. 157; — *Zullich* (*Auguste-Frédéric-Théodore-Guillaume-Louis*), B. 1694, p. 158.

LÉGION D'HONNEUR. *Suspensions.* — *Genuyt de Beaulieu* (*Édouard-Joseph-Henri*), B. 1722, p. 1024, — *Marie* dit *Louvet* (*Jean-François*), B. 1694, p. 158; — *Saurin* (*Alexis-Denis*), B. 1735, p. 1336.

Médaille militaire. Radiations. — *Arsac* (*Jean-Louis*), B. 1740, p. 1473; — *Bastide* (*Jean-Mathieu*), B. 1722, p. 1026; — *Leblanc* (*Mathias*), B. 1694, p. 160; *Le Bonnier* (*Jean*), B. 1694, p. 158; — *Petet* (*Jean-Claude*), B. 1735, p. 1336; *Pierre* (*Philippe-Arsène*), B. 1694, p. 158; — *Renaud* (*Jean-Célestin*), B. 1694, p. 160; — *Soligner* (*Jean*), B. 1694, p. 159.

Médaille militaire. Suspensions. — *Deharbe* (*Ferdinand-Joseph*), B. 1694, p. 159; *Durieux* (*Victor-Marie*), B. 1722, p. 1026; — *Tuiche* (*Benoît*), B. 1735, p. 1336.

Décorations et médailles françaises ou étrangères. Privations définitives. — *Angibaud* (*Jean*), B. 1694, p. 159; — *Bouvier* (*Benjamin*), B. 1694, p. 159; — *Leblanc* (*Mathias*), B. 1694, p. 160; — *Neu* (*Pierre*), B. 1722, p. 1026; — *Petet* (*Jean-Claude*), B. 1735, p. 1336; — *Renaud* (*Jean-Célestin*), B. 1694, p. 160.

Décorations et médailles françaises ou étrangères. Suspensions. — *Robert* (*Pierre-Jacques*), B. 1735, p. 1337; — *Saurin* (*Alexis-Denis*), B. 1735, p. 1336.

LEGS. Décrets concernant les legs faits à divers :

Bureau de bienfaisance. — Mélianah (Alger), B. 1712, p. 856.

Congrégations. Frères des écoles chrétiennes établis à Bolbec (Seine-Inférieure), B. 1721, p. 1092; — à Meaux (Seine-et-Marne), B. 1719, p. 972; — Sœurs de la Sainte-Famille, à Amiens (Somme), B. 1719, p. 972.

Fabrique. Auchy (Nord), B. 1719, p. 972.

M

MACHINES À VAPEUR. Voyez *Eaux.*

MINES. *Concessions.* Décrets portant concessions de mines faites à divers dans les localités ci-après : Alban (Tarn), B. 1693, p. 119; Ambialet (Tarn), B. 1693, p. 119; Arques (les) (Lot), B. 1736, p. 1359; — Belleau (Meurthe-et-Moselle), B. 1734, p. 1311; Bl... l'Église (Puy-de-Dôme), B. 1712,

Digitized by Google

p. 859; Bratte (Meurthe-et-Moselle), B. 1734, p. 1311; Bredon (Cantal), B. 1704, p. 455; Briey (Meurthe-et-Moselle), B. 1712, p. 859; Broc (le) (Alpes-Maritimes), B. 1740, p. 1475; — Carros (Alpes-Maritimes), B. 1740, p. 1475; Cassaigne (Haute-Garonne), B. 1712, p. 859; Châteauneuf (Puy-de-Dôme), B. 1712, p. 859; Custines (Meurthe-et-Moselle), B. 1734, p. 1311; — Essey-lez-Nancy (Meurthe-et-Moselle), B. 1704, p. 455; — Faulx (Meurthe-et-Moselle), B. 1734, p. 1311; Fraysse (le) (Tarn), B. 1693, p. 119; — Garde-Freinet (la) (Var), B. 1693, p. 119; — Herm (l') (Lot), B. 1736, p. 1359; His (Haute-Garonne), B. 1712, p. 859; — Jemmapes (Constantine), B. 1712, p. 859; Joeuf (Meurthe-et-Moselle), B. 1712, p. 859; — Laveissière (Cantal), B. 1704, p. 455; — Malleloy (Meurthe-et-Moselle), B. 1734, p. 1311; Mane (Haute-Garonne), B. 1712, p. 859; Mazères (Haute-Garonne), B. 1712, p. 859; Moncléra (Lot), B. 1736, p. 1359, Montsaunès (Haute-Garonne), B. 1712, p. 859; Murat (Cantal), B. 1704, p. 455; — Philippeville (Constantine), B. 1712, p. 859; Plan-de-la-Tour (le) (Var), B. 1693, p. 119; — Saint-Angel (Puy-de-Dôme), B. 1712, p. 859; Saint-Max (Meurthe-et-Moselle), B. 1704, p. 455; Saint-Michel (Savoie), B. 1734, p. 1312; Salies-du-Salat (Haute-Garonne), B. 1712, p. 859; Saulxures-lez-Nancy (Meurthe-et-Moselle), B. 1704, p. 455; Sivry (Meurthe-et-Moselle), B. 1734, p. 1311; — Tomblaine Meurthe-et-Moselle), B. 1704, p. 455; Touille (Haute-Garonne), B. 1712, p. 859; — Vidauban (Var), B. 1693, p. 119.

Expropriation. Décret concernant la compagnie des mines de houille de Thivencelles et Fresnes-Midi (Nord), B. 1736, p. 1359.

Modification de décrets concernant les concessions de mines situées à Bois-de-Briey et à Filières-la-Grange (Meurthe-et-Moselle), B. 1712, p. 859.

Renonciation. Décret portant acceptation de la renonciation du sieur *Avril* à la concession des mines de houille de Saint-Laurent-en-Brionnais (Saône-et-Loire), B. 1736, p. 1359.

Réunion des concessions de mines situées à Bois-de-Briey et à Filières-la-Grange (Meurthe-et-Moselle), B. 1712, p. 859.

MODIFICATION DE DÉCRETS. Voyez *Mines.*

MOULINS. Voyez *Eaux.*

N

NAVIGATION. Décret qui modifie un article du cahier des charges annexé au décret du 13 août 1856, autorisant l'établissement d'un service de touage sur la Seine entre Paris et Montereau, B. 1736, p. 1359.

O

OCTROIS. Décrets relatifs à l'établissement ou à des modifications de règlements d'octrois dans les villes et communes ci-après : Agde (Hérault), B. 1741, p. 1514; Albi (Tarn), B. 1734, p. 1306; Angers (Maine-et-Loire), B. 1734, p. 1305; Annonay (Ardèche), B. 1732, p. 1262; Apt (Vaucluse), B. 1734, p. 1309; Argenteuil (Seine-et-Oise), B. 1706, p. 496; Arles (Bouches-du-Rhône), B. 1741,

Digitized by Google

p. 1517; Aubervilliers (Seine), B. 1732, p. 1262; Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais), B. 1734, p. 1306; Avranches (Manche), B. 1741, p. 1519; — Barbezieux (Charente), B. 1706, p. 497; Bellac (Haute-Vienne), B. 1700, p. 342; B. 1703, p. 416; Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), B. 1734, p. 1306; Brioude (Haute-Loire), B. 1734, p. 1305; — Calais (Pas-de-Calais), B. 1741, p. 1520; Cannes (Alpes-Maritimes), B. 1734, p. 1303; Cannet (le) (Alpes-Maritimes), B. 1734, p. 1307; Carpentras (Vaucluse), B. 1734, p. 1310; Castelnaudary (Aude), B. 1741, p. 1516; Caudry (Nord), B. 1706, p. 496; Cette (Hérault), B. 1741, p. 1519; Chantenay (Loire-Inférieure), B. 1734, p. 1308; Charleville (Ardennes), B. 1741, p. 1514; Châtellerault (Vienne), B. 1734, p. 1304; Cholet (Maine-et-Loire), B. 1740, p. 1467; Ciotat (la) (Bouches-du-Rhône), B. 1741, p. 1517; Clamecy (Nièvre), B. 1741, p. 1515; Cognac (Charente), B. 1706, p. 497; Cogolin (Var), B. 1734, p. 1310; Concarneau (Finistère), B. 1740, p. 1466; Condom (Gers), B. 1734, p. 1308; Coulommiers (Seine-et-Marne), B. 1741, p. 1516; Crest (Drôme), B. 1703, p. 417; Cuges (Bouches-du-Rhône), B. 1734, p. 1303; — Darnétal (Seine-Inférieure), B. 1741, p. 1515; Domène (Isère), B. 1740, p. 1466; Douarnenez (Finistère), B. 1740, p. 1466, Dunkerque (Nord), B. 1733; p. 1277; — Embrun (Hautes-Alpes), B. 1706, p. 497; Étretat (Seine-Inférieure), B. 1709, p. 574; — Flayosc (Var), B. 1734, p. 1310; Flèche (la) (Sarthe), B. 1706, p. 496; Fuveau (Bouches-du-Rhône), B. 1734, p. 1303; — Gap (Hautes-Alpes), B. 1732, p. 1262; Givors (Rhône), B. 1704, p. 455, Graulhet (Tarn), B. 1706, p. 498; Grenoble (Isère), B. 1734, p. 1304; Guémené (Morbihan), B. 1741, p. 1519; — Ham (Somme), B. 1732, p. 1263; Havre (Seine-Inférieure), B. 17[illegible] p. 1308; Hesdin (Pas-de-Calais) B. 1740, p. 1468; — Issoire (Indre), B. 1734, p. 1305; Joinville-le-Pont (Seine), B. 17[illegible] p. 1304; — Lescure (Tarn) B. 1706, p. 496; Levallois-Perret (Seine), B. 1734, p. 1310; Lisieux (Calvados), B. 1734, p. 1[illegible] Louviers (Eure), B. 1741, p. 1[illegible] Lure (Haute-Saône), B. 1[illegible] p. 1468; Lyon (Rhône), B. 1[illegible] p. 1468; — Mamers (Sarthe) B. 1741, p. 1515; Marseille (Bouches-du-Rhône), B. 1[illegible] p. 1517; Mazères (Ariège), B. 1[illegible] p. 1514; Mens (Isère), B. 1[illegible] p. 1497; Millau (Aveyron), B. 1[illegible] p. 1303; Moirans (Isère), B. 1[illegible] p. 417; Montélimar (Drôme) B. 1703, p. 417; Mont-Louis (Pyrénées-Orientales), B. 1[illegible] p. 1308; Montpellier (Hérault) B. 1740, p. 1466; Mury (le) (Var) B. 1732, p. 1263; — Négrepelisse (Tarn-et-Garonne), B. 17[illegible] p. 418; Nice (Alpes-Maritimes) B. 1733, p. 1277; Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), B. 1741, p. 151[illegible] Nyons (Drôme), B. 1734, p. 13[illegible] —Orchies (Nord), B. 1734, p. 13[illegible] —Paris (Seine), B. 1740, p. 14[illegible] Paulhac (Gironde), B. 17[illegible] p. 1303; Petit-Quevilly (Seine-Inférieure), B. 17[illegible] p. 1304; Plouay (Morbihan) B. 1703, p. 418; Poitiers (Vienne) B. 1734, p. 1307; Pontarlier (Doubs), B. 1706, p. 496; Pont-de-Vaux (Ain), B. 1734, p. 13[illegible] Pont-l'Abbé (Finistère), B. 17[illegible] p. 417; Privas (Ardèche), B. 17[illegible] p. 497; — Reims (Marne), B. 17[illegible] p. 1467; Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), B. 1734, p. 1[illegible] Rochelle (la) (Charente-Inférieure), B. 1703, p. 416; Roubaix (Nord), B. 1740, p. 1[illegible] Rostrenen (Côtes-du-Nord) B. 1734, p. 1303; Rumilly (Haute-Savoie), B. 1741, p. 1520; Saint-Amand (Cher), B. 17[illegible] p. 416; Saint-Brieuc (Côtes-

Digitized by Google

Nord), B. 1733, p. 1277; Saint-Calais (Sarthe), B. 1704, p. 454; Saint-Cloud (Seine-et-Oise), B. 1734, p. 1306; Saint-Girons (Ariège), B. 1734, p. 1307; Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), B. 1717, p. 937; Saint-Julien-en-Jarret (Loire), B. 1732, p. 1262; Saint-Maixent (Deux-Sèvres), B. 1741, p. 1517; Saint-Mandé (Seine), B. 1741, p. 1520; Saint-Raphaël (Var), B. 1734, p. 1306; Saint-Servan (Ille-et-Vilaine). B. 1734, p. 1308; Salon (Bouches-du-Rhône), B. 1734, p. 1309; Samatan (Gers), B. 1734, p. 1305; Serres (Hautes-Alpes), B. 1703, p. 416; — Tarare (Rhône), B. 1740, p. 1468; Tartas (Landes), B. 1734, p. 1308; Terrasson (Dordogne), B. 1741, p. 1518; Teste (la) (Gironde), B. 1734, p. 1310; Toulon (Var), B. 1741, p. 1521; Troyes (Aube), B. 1741, p. 1516; Tullins (Isère), B. 1703, p. 417; — Ussel (Corrèze), B. 1734, p. 1305; — Valenciennes (Nord), B. 1732, p. 1262; B. 1741, p. 1519; Valette (la) (Var), B. 1693, p. 114; Veynes (Hautes-Alpes), B. 1733, p. 1277; Vieux-Berquin (Nord), B. 1706, p. 496; Virieu (Isère), B. 1706, p. 498; — Wimille (Pas-de-Calais), B. 1734, p. 1306.

ORPHELINS. Voyez *Pensions*.

P

NSIONS CIVILES. Décrets qui approuvent la liquidation des pensions civiles ci-après :

Ministère des affaires étrangères. A une personne, B. 1689, p. 8; B. 1691, p. 32; B. 1695, p. 174; B. 1703, p. 406; B. 1706, p. 485; B. 1722, p. 1014, 1018; B. 1725, p. 1074; B. 1726, p. 1102, 1104; — à deux personnes, B. 1726, p. 1108; — à une personne, B. 1728, p. 1138, 1140, 1142; B. 1731, p. 1194, 1196.

Ministère de l'agriculture. A six personnes, B. 1695, p. 161; — à une personne, B. 1695, p. 162; — à sept personnes, B. 1701, p. 345; — à huit personnes, B. 1701, p. 347, 350; — à une personne, B. 1701, p. 352; — à deux personnes, B. 1705, p. 457; — à huit personnes, B. 1709, p. 565; — à deux personnes, B. 1709, p. 566; — à huit personnes, B. 1716, p. 909; — à deux personnes, B. 1716, p. 910. — à quatre personnes, B. 1731, p. 1189; — à six personnes, B. 1731, p. 1190; — à sept personnes, B. 1731, p. 1192; B. 1740, p. 1441; — à huit personnes, B. 1740, p. 1442, 1444; — à trois personnes, B. 1740, p. 1447, 1448.

Ministère du commerce. A trois personnes, B. 1695, p. 164; B. 1697, p. 256; — à deux personnes, B. 1703, p. 406; — à trois personnes, B. 1712, p. 832; — à deux personnes, B. 1715, p. 893; — à une personne, B. 1725, p. 1073; — à trois personnes, B. 1728, p. 1137; — à deux personnes, B. 1735, p. 1313.

Ministère des finances. A seize personnes, B. 1689, p. 8; — à vingt personnes, B. 1689, p. 12; — à vingt-deux personnes, B. 1689, p. 16; — à dix-neuf personnes, B. 1695, p. 176; — à dix-huit personnes, B. 1695, p. 180; — à vingt-deux personnes, B. 1695, p. 184; — à vingt personnes, B. 1697, p. 258; — à cinq personnes, B. 1697, p. 262; à dix-sept personnes, B. 1701, p. 360; à vingt et une personnes, B. 1701, p. 364, 366, 370, 374; — à sept personnes, B. 1703, p. 408; — à dix-neuf personnes, B. 1703, p. 410; — à quatorze personnes, B. 1705, p. 464; — à quinze personnes, B. 1705, p. 468; — à vingt et une personnes, B. 1705,

Digitized by Google

p. 472 ; — à quatre personnes, B. 1706, p. 494 ; à quinze personnes, B. 1712, p. 834 ; — à la veuve d'un agent des anciennes listes civiles, une indemnité viagère de retraite, B. 1712, p. 838; — à une veuve de postillon, B. 1712, p. 840; — à dix personnes, B. 1712, p. 844; — à vingt personnes, B. 1712, p. 846, 850; — à vingt deux personnes, B. 1720, p. 978; — à vingt et une personnes, B. 1720, p. 982; — à deux veuves de postillons, B. 1722, p. 1014; — à dix-huit personnes, B. 1722, p. 1020; — à la veuve d'un agent des anciennes listes civiles, une indemnité viagère, B. 1722, p. 1025; — à seize personnes, B. 1725, p. 1076; — à dix personnes, B. 1725, p. 1080; — à treize personnes, B. 1725; p. 1085; — à la veuve d'un agent des anciennes listes civiles, B. 1725, p. 1086; — à dix-neuf personnes, B. 1726, p. 1093; — à vingt et une personnes, B. 1726, p. 1096; — à seize personnes, B. 1726, p. 1104; — à dix-sept personnes, B. 1728, p. 1142; — à seize personnes, B. 1731, p. 1200; — à quinze personnes, B. 1731, p. 1204; — à vingt et une personnes, B. 1731, p. 1206; — à quinze personnes, B. 1731, p. 1210; — à dix-huit personnes, B. 1731, p. 1214. — à seize personnes, B. 1731, p. 1218; — à cinq personnes, B. 1731, p. 1226; — à vingt et une personnes, B. 1735, p. 1320, 1324, 1328; — à dix-sept personnes, B. 1735, p. 1330; — à vingt et une personnes, B. 1736, p. 1348; — à six personnes, B. 1740, p. 1454; — à dix-neuf personnes, B. 1740, p. 1457; — à quinze personnes, B. 1740, p. 1462.

Ministère de la guerre. A neuf personnes, B. 1689, p. 1; — à cinq personnes, B. 1691, p. 48; B. 1705, p. 458; — à huit personnes, B. 1715, p. 894; — à sept personnes, B. 1722, p. 1016; — à huit personnes, B. 173 p. 1274.

Ministère de l'intérieur. A quat personnes, B. 1691, p. 29; — vingt-six personnes, B. 169 p. 36; — à dix-huit personne B. 1705, p. 460; — à trois pe sonnes, B. 1705, p. 464; — vingt-trois personnes, B. 17 B. 974; — à dix-huit personne B. 1726, p. 1100; — à quato personnes, B. 1733, p. 1265; — à une personne, B. 1733, p. 126

Ministère de l'instruction p blique, des beaux-arts et des cu A trente-huit personnes, B. 16 p. 2; — à trente et une personne B. 1691, p. 32; — à vingt-hu personnes, B. 1691, p. 40; — douze personnes, B. 1691, p. 4 — à onze personnes, B. 1701 p. 352, 355; — à dix personnes B. 1701, p. 358, 376, 384; — trente et une personnes, B. 170 p. 476; — à trente personne B. 1712, p. 813; — à neuf pe sonnes, B. 1712, p. 852; — trente-cinq personnes, B. 171 p. 912; — à trois personne B. 1716, p. 916; — à une per sonne, B. 1731, p. 1223.

Ministère de la justice. A un personne B. 1703, p. 403 — à deux personnes, B. 170 p. 458; — à trois personne B. 1712, p. 828; — à quatre pe sonnes, B. 1715, p. 896; — neuf personnes, B. 1715, p. 89 — à quatre personnes, B. 171 p. 900; — à deux personne B. 1722, p. 1013; — à sept pe sonnes, B. 1725, p. 1080; — quatre personnes, B. 1731, p. 11 1198; — à trois personnes, B. 17 p. 1200; — à une personne, B. 17 p. 1318; — à quatre person B. 1735, p. 1320; — à vingt p sonnes, B. 1740, p. 1460.

Ministère des postes et des graphes. A vingt et une perso B. 1695; p. 165, 168, 172; — quinze personnes, B. 1697, p. — à dix-sept personnes, B. 1 p. 264; — à dix-neuf person

Digitized by Google

B. 1697, p. 266, 270; — à onze personnes, B. 1701, p. 378; — à vingt et une personnes, B. 1701, p. 380; — à dix-neuf personnes, B. 1709, p. 568; — à vingt et une personnes, B. 1709, p. 572; — à vingt personnes, B. 1712, p. 816; — à vingt et une personnes, B. 1712, p. 820, 824; — à quatre personnes, B. 1712, p. 842; — à dix-neuf personnes, B. 1717, p. 925; — à vingt personnes, B. 1717, p. 928; — à neuf personnes, B. 1731, p. 1224; — à vingt personnes, B. 1736, p. 1354.

Ministère des travaux publics. A deux personnes, B. 1691, p. 30; — à vingt-trois personnes, B. 1697, p. 249; — à seize personnes, B. 1706, p. 486; — à vingt-quatre personnes, B. 1706, p. 490; — à dix-huit personnes, B. 1712, p. 828; — à quatorze personnes, B. 1717, p. 932; — à vingt-sept personnes, B. 1733, p. 1270; — à vingt personnes, B. 1735, p. 1314; — à dix-sept personnes, B. 1736, p. 1345; — à dix-huit personnes, B. 1740, p. 1450.

PENSIONS INSCRITES AU TRÉSOR PUBLIC. Décrets qui autorisent l'inscription au Trésor public : de trois cent quatorze pensions militaires, B. 1691, p. 46; — d'une pension concédée à titre de récompense nationale, B. 1703, p. 414; — de trois cent quatre-vingt-seize pensions militaires, B. 1703, p. 415; — de trois cents pensions militaires, B. 1705, p. 474; — d'une pension concédée à la veuve d'un titulaire devenu Français par le fait de la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France, B. 1712, p. 838; — de deux cent soixante-quatre pensions militaires, B. 1712, p. 840; — de cent deux pensions militaires, B. 1717, p. 934; — d'une pension accordée à Mme veuve *Pelletan*, à titre de récompense nationale, B. 1720, p. 973; — de cent quatre-vingt-quinze pensions militaires, B. 1722, p. 1022; — de cinq pensions militaires, B. 1725, p. 1083; — de deux cent cinquante-cinq pensions militaires, B. 1731, p. 1221; — de cent vingt et une pensions militaires, B. 1736, p. 1352; — de deux cent vingt-quatre pensions militaires, B. 1740, p. 1456.

Annulations de pensions. Décret qui annule soixante-quinze pensions accordées à des victimes du Coup d'État du 2 décembre 1851, B. 1702, p. 398.

Réversions de pensions. Décrets qui autorisent l'inscription au Trésor public de réversions de pensions allouées à des victimes du Coup d'État de décembre 1851: à cinquante-trois personnes, B. 1690, p. 21; — à quatre-vingts personnes, B. 1702, p. 389; — à soixante et une personnes, B. 1711, p. 801; — à une personne, B. 1711, p. 808; — à trente-trois personnes, B. 1714, p. 885; — à quarante-six personnes, B. 1724, p. 1065; — à quarante-cinq personnes, B. 1730, p. 1181; — à quarante-huit personnes, B. 1738, p. 1385.

PENSIONS DE LA MARINE. Décrets portant concession de pensions de retraite sur les fonds de la caisse des invalides de la marine: à quatre-vingt-seize personnes, B. 1696, p. 209; — à quarante-sept veuves et à huit orphelins, B. 1696, p. 216; — à vingt-six personnes, B. 1696, p. 222; — à vingt-six veuves et à quinze orphelins, B. 1696, p. 226; — à soixante-quatre personnes, B. 1696, p. 230; — à vingt-deux veuves et à neuf orphelins, B. 1696, p. 236; — à trente-huit personnes, B. 1696, p. 240; — à trente-trois veuves et à quatorze orphelins, B. 1699, p. 297; — à cent quinze personnes, B. 1699, p. 302; — à quarante-cinq veuves et à onze orphelins, B. 1699, p. 312; — à quarante-quatre veuves et à cinq orphelins, B. 1700, p. 321; — à vingt-deux veuves et à neuf

Digitized by Google

orphelins, B. 1700, p. 326; — à quatre-vingt-deux personnes, B. 1700, p. 330; — à trente-trois personnes, B. 1700, p. 338; — à cent vingt-trois personnes, B. 1707, p. 501; — à quatre-vingt-quatre personnes, B. 1707, p. 510; — à treize veuves et à dix-sept orphelins, B. 1707, p. 516; — à vingt-neuf personnes, B. 1707, p. 520; — à quatre-vingt-dix-sept personnes, B. 1707, p. 524; — à cinquante et une veuves et à quatre orphelins, B. 1707, p. 532; — à quatre mille neuf cent quarante-huit personnes, B. 1710, p. 577; — à vingt-sept personnes, B. 1718, p. 941; — à vingt-neuf veuves et à trois orphelins, B. 1718, p. 944; — à soixante personnes, B. 1718, p. 948; — à onze veuves et à dix orphelins, B. 1718, p. 954; — à quatre-vingt-sept personnes, B. 1732, p. 1237; — à trente-six veuves et à un orphelin, B. 1732, p. 1244; — à quatre-vingt-deux personnes, B. 1732, p. 1248 — à trente-deux veuves et à cinq orphelins, B. 1732, p. 1256; — à trente-quatre personnes, B. 1737, p. 1361; — à vingt et une veuves et à cinq orphelins, B. 1737, p. 1364; — à quarante-deux veuves et à treize orphelins, B. 1737, p. 1368; — à trente-trois personnes, B. 1737, p. 1374; — à vingt-neuf veuves et à six orphelins, B. 1737, p. 1376.

PENSIONS MILITAIRES. Décrets qui accordent les pensions de retraite suivantes : aux veuves et orphelins de treize officiers, B. 1692, p. 53; — à quarante-neuf officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1692, p. 54; — à trois militaires, pour blessures ou infirmités, B. 1692, p. 60; — à quatre-vingt-dix militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1692, p. 62; — à dix-huit militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1692, p. 72; — à trois officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1692, p. 74; — aux veuves ou orphelins de quarante-quatre militaires, B. 1693, p. 81; — à vingt-trois militaires, pour blessures ou infirmités, B. 1693, p. 85; — à soixante-quatre militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1693, p. 90; — à trente-trois militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1693, p. 96; — à vingt-huit officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1693, p. 101; — aux veuves de neuf officiers, B. 1693, p. 107; — à un officier, pour blessures ou infirmités, B. 1693, p. 108; — à dix-sept officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1693, p. 110; — à trente-neuf officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1694, p. 121; — aux veuves et orphelins de vingt officiers, B. 1694, p. 126; — aux veuves et orphelins de cinquante-huit militaires, B. 1694, p. 128; — à vingt-neuf militaires, pour blessures ou infirmités, B. 1694, p. 134; — à cinquante-neuf militaires, *à titre* d'ancienneté de service, B. 1694, p. 138; — à quarante-quatre militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1694, p. 144; — à trente-neuf officiers, B. 1694, p. 150; — à douze officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1694, p. 155; — à trente-cinq officiers, B. 1704, p. 421; — aux veuves ou orphelins de quarante-six officiers, B. 1704, p. 426; — aux veuves de trente-huit militaires, et un secours annuel à un orphelin, B. 1704, p. 430; — aux veuves ou orphelins de trente-cinq militaires, B. 1704, p. 434; — à quatre-vingts militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1704, p. 438; — à seize militaires, pour blessures ou infirmités, B. 1704, p. 448; — à onze militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1704, p. 450; — à deux officiers, pour blessures ou infirmités, B. 1704, p. 452; — à vingt-cinq officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1708,

Digitized by Google

p. 541; — à un officier, pour blessures ou infirmités, B. 1708, p. 544; — aux veuves et orphelins de neuf officiers, B. 1708, p. 546; — aux veuves et orphelins de vingt et un militaires, B. 1708, p. 548; — à vingt-quatre militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1708, p. 552; — à deux militaires, pour blessures ou infirmités, B. 1708, p. 554; — à dix-sept militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1708, p. 556; — à trente-quatre officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1713, p. 861; — aux veuves de quarante et un officiers, B. 1713, p. 865; — aux veuves ou orphelins de soixante-six militaires, B. 1713, p. 868; — à quarante-deux militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1713, p. 876; — à douze militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1713, p. 880; — à cinq officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1719, p. 965; — à quarante-neuf officiers, B. 1723, p. 1029; — aux veuves de vingt-six officiers, B. 1723, p. 1035; — aux veuves ou orphelins de trente-huit militaires, B. 1723, p. 1038; — à quarante-sept militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1723, p. 1042; — à soixante-cinq militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1723, p. 1046; — à vingt-huit militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1723, p. 1054; — à vingt-neuf officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1727, p. 1113; — aux veuves de treize officiers, et un secours annuel à un orphelin, B. 1727, p. 1116; — aux veuves de deux militaires, B. 1727, p. 1118; — à quarante-neuf militaires, pour blessures ou infirmités, B. 1727, p. 1120; — à cinq officiers, pour blessures ou infirmités, B. 1727, p. 1126; — à dix-neuf officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1727, p. 1128; — aux veuves ou orphelins de trois officiers, B. 1727, p. 1132; — à quarante-huit officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1729, p. 1149; — à trois officiers, pour blessures ou infirmités, B. 1729, p. 1154; — aux veuves de douze officiers, B. 1729, p. 1156; — aux veuves ou orphelins de trente-neuf militaires, B. 1729, p. 1158; — à soixante-douze militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1729, p. 1162; — à trente-sept militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1729, p. 1170; — à dix officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1729, p. 1176; — à trente officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1739, p. 1393; — à six officiers, pour blessures ou infirmités, B. 1739, p. 1396; — aux veuves ou orphelines de quinze officiers, B. 1739, p. 1398; — aux veuves ou orphelins de soixante-sept militaires, B. 1739, p. 1400; — à quarante-quatre militaires, pour blessures ou infirmités, B. 1739, p. 1408; — à quarante-quatre militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1739, p. 1414; — à soixante-trois militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1739, p. 1420; — à soixante militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1739, p. 1426; — à huit officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1739, p. 1432; — à dix-sept officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1739, p. 1435; — aux veuves ou orphelins de trente-cinq officiers, B. 1741, p. 1477; — aux veuves ou orphelins de quatre-vingt-neuf militaires, B. 1741, p. 1480; — à trente-six militaires, pour blessures ou infirmités, B. 1741, p. 1488; à quatre-vingt-deux militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1741, p. 1492; — à soixante et un militaires, à titre d'ancienneté de service, B. 1741, p. 1502; — à vingt et un officiers, à titre d'ancienneté de service, B. 1741, p. 1510.

Pensions de réforme. Décrets qui

Digitized by Google

accordent des pensions de réforme: à un officier, B. 1693, p. 104; — à trois officiers, B. 1708, p. 560; — à deux officiers, B. 1723, p. 1058; — à trois officiers, B. 1729, p. 1174; — à un officier, B. 1741, p. 1509.

PORTS. Décret qui autorise les travaux à faire dans le port de Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône), B. 1736, p. 1359.

PRÊTRES ÂGÉS OU INFIRMES. Décret relatif aux statuts de la caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse d'Angers, B. 1698, p. 281.

R

RADIATIONS. Voyez *Légion d'honneur, etc.*

RAPPORT DE DÉCRETS. Voyez *Bois, Cultes, Domicile en France, Eaux.*

RÉCOMPENSE NATIONALE. Voyez *Pensions inscrites au trésor public.*

RÉFORME (PENSIONS DE). Voyez *Pensions militaires.*

RÉGIME DU TAILLIS. Voyez *Bois.*

RÉGIME FORESTIER. Voyez *Bois.*

RENONCIATION. Voyez *Mines.*

RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER. Décrets qui autorisent les personnes ci-après dénommées à résider temporairement à l'étranger: *Bergue (Jacques-Philippe-Jean-Baptiste-Antoine de)*, B. 1703, p. 418; — *Déjean (François)*, B. 1695, p. 308; *Deprat (Pierre-François)*, B. 1703, p. 418; — *Henrich (Jean)*, B. 1699, p. 318; — *Langellier-Bellevue (Jules)*, B. 1717, p. 856; — *Rouvier (Pierre)*, B. 1716, p. 922.

RÉUNION DE CONCESSIONS. Voyez *Mines.*

RÉVERSION DE PENSIONS. Voyez *Pensions inscrites au trésor public.*

S

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE, B. 1721, p. 993.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE, B. 1698, p. 277.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS, B. 1698, p. 280.

SOCIÉTÉ DE SECOURS POUR LES VEUVES ET ORPHELINS DES GARDES GÉNIE, B. 1734, p. 1300.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TEMPERA, B. 1734, p. 1281.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE, B. 1721, p. 993.

SYNDICATS. Voyez *Bois (Coupes autorisées).*

T

TATTERSALL FRANÇAIS, B. 1721, p. 998.

TEMPÉRANCE (SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE), B. 1734, p. 1281.

TRAVAUX. Voyez *Bois.*

U

USINES. Voyez *Eaux.*

V

VEUVES. Voyez *Pensions.*

VICTIMES DU COUP D'ÉTAT. Voyez *Pensions inscrites au trésor public.*

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DU TOME XXXI, PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Mars 1886.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

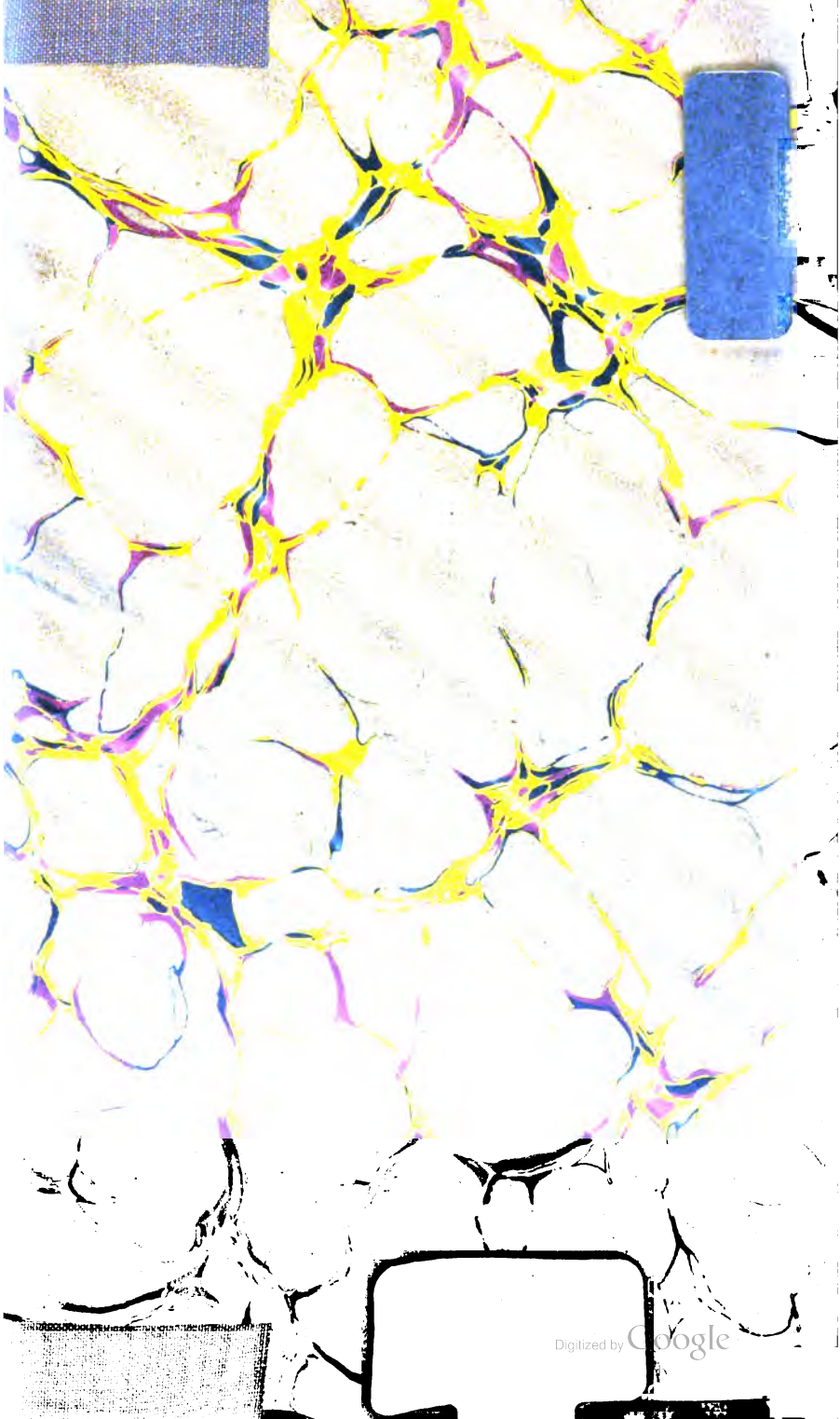
Digitized by Google

4